

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + Keep it legal Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

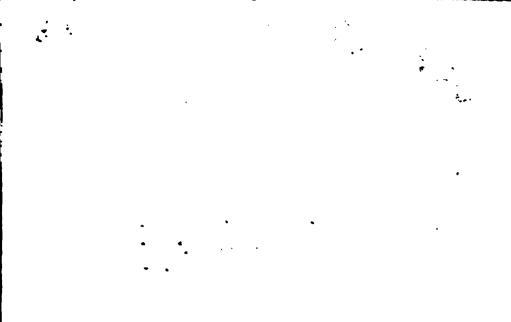
About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

123 Por. 3977 d-162 N.S. 64







Digitized by Google



•

.

-

•



.

-

,

•

Digitized by Google

.

· 、、

.

CORRESPONDANT

LE

Digitized by Google

PARIS. - IMP. SIMON RACON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.



CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

- sciences -

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME CENTIÈME

E LA COLLECTION

ROUVELLE SÉRIE, - TOME SOIXANTE-QUATRIÈME



PARIS

CHARLES DOUNIOL ET C", LIBRAIRES-ÉDITEURS ²⁹, RUE DE TOURNON, 29 1875





.

Ч

,

-

.

.

CORRESPONDANT

L'ABOLITION DE L'ÉGLISE ÉTABLIE EN ANGLETERRE

Gladstone, Is the Church of England Worth preserving?

Il va y avoir bientôt un an que le « Public worship regulation Act¹ » est sorti des Chambres d'Angleterre. Le moment approche où il va devenir la loi suprême de l'Église anglicane dans toutes les controverses qui auront pour objet des questions de rituel. A partir du 1^{ee} juillet, le « Church discipline Act » de 1841 et les décisions de la cour des Arches cesseront de régir les causes ecclésiastiques. Lord Penzance entrera en fonctions, et tout annonce que ses fonctions ne seront pas une sinécure¹. C'est donc une date mémora-

⁴ Voir le Correspondant du 25 septembre 1874 et du 10 avril 1875.

⁹ On cite déjà les noms d'une dizaine de ministres ritualistes qui vont être traduits devant les tribunaux, et cette fois, on se propose de frapper les sommités. A l'heure où ces pages s'impriment (3 juillet), un des chefs les plus sympathiques du parti, le Révérend Hériot Mackonochie de Saint-Alban, est suspendu pour six semaines, et il paraît que c'est là une simple escarmouche. La *Church* Association ou Persecuting company limited, comme on l'appelle plaisamment, veut frapper l'emmemi à la tête. Du reste, les notoriétés ritualistes elles-mêmes ont témoigné le désir qu'on procède ainsi et deux chanoines de Saint-Paul, les chanoines Liddon et Gregory, ont provoqué publiquement l'évêque de Londres, il y a quelques mois.

H. SAR. T. LEIV (C" DE LA COLLECT.). 1" LIV. 10 JUILLET 1875.

1

Digitized by Google

ble que celle qui approche, une date qui fera certainement époque dans l'histoire de l'Église anglicane¹, car il est aujourd'hui impossible de se faire davantage illusion : c'en est fait de l'Église établie: « ses destins sont scellés^{*}, » comme M. Disraeli l'a dit dans un de ses romans: et le « Public worship regulation Act, » destiné, dans la pensée de ses promoteurs, à jeter à bas le ritualisme, ne servira, en réalité, qu'à jeter à bas l'Église anglicane comme Église d'État. La Contemporary Review du 1er juillet nous apporte un article de M. Gladstone, qui fera sensation en Angleterre, peut-être même en Europe. Le titre est, à lui seul, une révélation et on peut, à bon droit, le relever comme un signe du temps³. « Is the Church of England worth preserving? » se demande l'ancien chef du parti libéral, ce qui peut se traduire, à peu près à la lettre, par ces mots : « L'Église anglicane vaut-elle la peine d'être maintenue? »

Les journaux anglais, qui nous transmettent la première impression du public britannique, n'omettent pas de relever ce titre et signalent à l'envi le progrès immense qui s'est fait dans les idées de M. Gladstone, depuis le jour où il écrivait son « Church and state » et même depuis l'époque plus récente où il défendait les évolutions de sa politique envers l'Eglise, dans son Autobiography. Sommesnous arrivés à cette période, si bien décrite par l'illustre controversiste, où un Établissement religieux, quelque utile qu'il ait été dans le passé, ne semble plus devoir être maintenu dans le présent? M. Gladstone se le demande, et il le demande aux Anglais en se le demandant à lui-même. - Il est bien vrai qu'il répond à cette redoutable question d'une manière affirmative, mais il met à la prolongation de l'établissement des conditions nombreuses, des conditions aussi sages que difficiles à remplir; et c'est pourquoi nous crovons, avec plusieurs publicistes anglais, qu'il faudrait répondre à son interrogation : « Non-seulement il ne vaut pas la peine, mais il est impossible de maintenir plus longtemps l'Église d'Angleterre.

L'Église d'Angleterre vit ses derniers jours; ce n'est plus pour

¹ Ce sont les expressions employées, ces jours-ci, par les principaux journaux anglais. Tous reconnaissent l'importance de la crise que traverse l'Église anglicane. Voir, par exemple, un article du Times, du 30 juin 1875, p. 9, col. 3. Lothair, §. XLVIII.

* Voir le Times du 30 juin, p. 9, col. 2. - Le Daily News du 30 juin, le Morning advertiser, le Rock du 2 juillet, etc. « It is ominous, dit le Morning advertiser, in any aspect of the question, to find him propounding such a problem. . C'est extrêmement significatif que de voir M. Gladstone poser un pareil problème. On peut rapprocher ce fait des observations émises dans la British quarterly Review du 1" avril, sur l'attitude religieuse présente de M. Gladstone. Voir aussi la dernière page de l'A chapter of an autobiography, by the Right Hon W. E. Gladstone, London, John Murray, 1868.

elle une question d'années; c'est une question de mois. Il y a déjà plus d'un quart de siècle qu'elle est désétablie moralement; elle va enfin l'être en réalité.

C'est là un événement qui est depuis longtemps prévu et annoncé, mais qui est à la veille de devenir un fait accompli. Or, précisément parce qu'on a parlé souvent du désétablissement de l'Église anglicane. il pourrait se faire que plusieurs personnes hésitent à y croire encore, et qu'elles se demandent si les circonstances présentes ne permettront pas à tous les intéressés (nous voulons dire au gouvernement et à l'Église épiscopale), de trouver un moyen de rétablir l'union, si souvent mise en danger pendant ces trois derniers siècles, et qui cependant s'est maintenue jusqu'à ce jour. Ce n'est pas, en effet, la première fois que le compromis sur lequel repose le système anglican est attaqué; il l'a été, au contraire, souvent, et quiconque connaît l'histoire d'Angleterre depuis la réforme sait bien que les agitations religieuses dont nous sommes témoins ne présentent, dans leur ensemble, rien de tout à fait insolite. Les années 1549, 1552, 1562, 1571, 1604, 1662, sont célèbres dans les annales de la réforme anglicane, parce qu'elles terminent précisément des périodes de luttes doctrinales ou ritualistes semblables à celles que nous contemplons en ce moment¹. D'où vient donc que la rupture définitive de ce compromis entre le calvinisme et le catholicisme, rapprochés, mais non unis, par le schisme anglican, d'où vient, disons-nous, que la rupture définitive de ce compromis semble si prochaine? Quelles sont les causes qui la rendent nécessaire, imminente?

C'est là une question assez intéressante par elle-même pour mériter d'arrêter un instant notre attention; mais ceux qui sont au courant des événements religieux accomplis dans ces derniers temps, ceux qui savent le rôle joué par l'Angleterre dans le passé de l'Europe chrétienne, ceux surtout qui entrevoient les nobles destinées assurées, dans l'avenir, à cette grande nation, à cette nation éminemment religieuse, ceux-là, nous en sommes sûrs, étudieront avec plaisir les causes qui préparent déjà la catastrophe souvent annoncée, mais toujours vainement attendue.

Les causes qui amèneront la fin de l'Église anglicane sont évidemment très-nombreuses et très-complexes; il est facile cependant de reconnaître les principales, et d'apprécier leur action, leur influence, leur force, dans les événements qui se déroulent sous nos yeux. Il suffit de parcourir l'histoire de cette dernière année, pour apercevoir que nous sommes à la veille d'une grande secousse,

¹ Voir le Correspondant du 10 avril 1875.

d'une secousse qui sera probablement la dernière. On a appelé l'année de répit accordée par le « *Public worship regulation Act* », l'année de grâce; mais il est très-vraisemblable que cette année de grâce deviendra le coup de grâce, parce qu'elle a été une année de souveraine confusion⁴. Nous assistons, en réalité, aux derniers jours de l'Église établie d'Angleterre. Pourquoi? C'est ce que nous allons nous efforcer de dire, avec toute la précision et toute la clarté dont nous sommes capables.

I

Avant tout, il faut montrer que ce n'est pas une supposition personnelle; que c'est, au contraire, une éventualité considérée récllement comme imminente par tous les organes de l'opinion publique en Angleterre. Non-seulement on parle de désétablissement comme on ne l'a jamais fait; non-seulement on étudie dans quelles conditions il pourrait se faire, mais on étudie déjà dans quelles conditions il se fera, et il n'y a pas de journaux ou de revues qui ne contienne, de temps à autre, quelque article sur ce sujet. Les journaux et les partis, qui le désirent depuis longues années, font plus d'efforts que jamais pour réaliser leurs espérances, et ils ne sont plus les sculs à reconnaître ou à dire que tout un ensemble de circonstances semble présager la chute prochaine de l'Église établie. « Il est impossible, dit l'organe d'un de ces partis. il est impossible d'observer sans gratitude et sans admiration la rapidité avec laquelle des agents contraires deviennent les serviteurs des desseins providentiels... Pour ceux qui, comme nous, entrevoient avec bonheur le temps où l'erreur ne recevra plus le support de l'État, et où la vérité ne sera plus dégradée par le patronage et l'oppression civile, la situation est riche d'espérances. Le gigantesque monopole, qui a défié les politiques pendant des siècles et ployé l'intérêt public à son service, va céder à l'assaut que lui livrera la justice divine. Tout annonce, en effet, cette prochaine intervention².»

« Espérant, ajoute un autre journal qui n'est pas ennemi de . l'Église établie, espérant, ainsi que nous le ferons jusqu'à la dernière heure, que le péril peut être écarté, nous nous voyons cependant forcés de conseiller aux membres de notre Église de considé-

⁴ Le jeu de mots ne nous appartient pas. Nous l'empruntons aux journaux anglais.

* Le Baptist du 3 juillet 1874.

rer le désétablissement, non pas seulement comme possible, mais comme prochain. C'est pourquoi ils feront bien de songer à résoudre ce problème : Comment l'Église pourra-t-elle se tirer d'affaire à elle seule, dans l'avenir⁴? » Ce journal, revenant sur le même sujet, à propos d'une mesure défavorable à l'Église établie, qui a failli passer dernièrement aux Chambres d'Angleterre, aioutait, il y a quelques jours : « La conclusion morale à tirer de ce vote, c'est de voir combien deviendra précaire l'existence de l'établissement, du jour où les hommes d'Église cesseront de se serrer côte à côte dans ces conjonctures. Avec leur manque habituel de sagesse, certains évêques se sont moqués de l'idée émise par nous d'un mouvement en faveur du désétablissement, prenant naissance au sein même de l'Église, comme conséquence de leurs fautes. Mais, avec une majorité seulement de quatorze voix contre le désétablissement de nos cimetières, le danger peut ne pas paraître tout à fait imaginaire, si tant est qu'il soit même distant . »

Si les organes de l'Église, ceux même qui ne sont pas hostiles à l'Établissement, commencent à entrevoir sa fin comme possible et comme prochaine, on soupconne bien que les mêmes prévisions doivent se faire jour dans les journaux dont la couleur est surtout politique, comme le Times, le Daily News, le Daily Telegraph, le Standard, le Morning Post, le Mail, le Scotsman, le Manchester Courier, etc. Il n'est pas un de ces journaux qui ne prépare déjà l'opinion publique à ce grand événement, et qui ne l'aperçoive dans un avenir assez rapproché. Ce qui est même plus significatif que tout le reste, c'est que les défenseurs acharnés de l'Église établie, ceux qui aiment à compter sur l'appui du bras séculier pour assouvir leurs vengeances ou pour satisfaire leurs haines théologiques, comme, par exemple, tous les organes de la Basse Église, ne se font pas illusion sur la grandeur et l'imminence de la crise. Le Rock, qui défend par tous les moyens possibles l'existence de l'Église établie, et dans les pages duquel on trouve tous les préjugés accumulés par la réforme, dans le cœur du peuple anglais, contre le catholicisme, le Rock, recommandant aux évêques d'adopter des mesures franchement protestantes, c'est-à-dire persécutrices à la façon de Bisfnarck, le Rock disait dernièrement : « Îl semble étrange, nonobstant l'écrasante majorité torie d'hommes d'Église, et d'hommes, à ce qu'on prétend, honnêtes, qui est au pouvoir, il semble étrange

⁴ Church Times du 25 mars 1875, 159, col. 2. — Voir encore le numéro du 7 mai, où il est dit, page 235, col. 3 : No doubt, we believe, exists in the minds of those who are most competent to form a judgement, that Disestablishment is elemening with very rapid strides towards the church of England.

^a Church Times du 30 avril 1875, page 219, col. 1.

que le danger du désétablissement n'ait été jamais reconnu aussi grand qu'au moment où nous sommes. Un journal tory du parti de la High Church est effravé de reconnaître que l'opinion publique tourne d'une facon palpable aux idées des Miallites. Un autre journal, un journal whiq (également de la même école), réclame le désétablissement avec hardiesse. Quant aux journaux séculiers qui l'ont demandé jusqu'ici, et qui ont sollicité aussi le retrait des dotations, ils persistent dans la même ligne de conduite, mais avec un grand surcroit d'ardeur, d'autant plus que, M. Gladstone conduisant l'attaque, ils y trouvent l'unique chance de reconquérir le pouvoir dans un délai raisonnable... Que nous n'avons pas méconnu ou exagéré le danger, c'est ce qu'accordent tous ceux qui ont étudié l'attitude actuelle des dissidents; mais il peut être utile de fournir un exemple qui nous arrive tout à l'heure de l'Inde, et qui est cueilli dans le rapport fait par l'Indian Daily News (du 1^{er} décembre 1874), d'une remarquable lecture du Rév. Isaac Allen : « Le désétablissement des Églises d'Angleterre et d'Écosse, remarque M. Allen, n'est, suivant toute probabilité, que l'affaire de peu d'années, etc... Sans doute, les évêques ne veulent pas désétablir l'Église dont ils sont les surveillants; mais Napoléon III ne prétendait pas davantage désétablir l'empire en France¹. »

Ainsi donc, il est bien avéré qu'en Angleterre et dans les pays qui parlent anglais, tout le monde sent que le dénouement final des luttes religieuses, doctrinales ou ritualistes, auxquelles l'anglicanisme a été toujours en proie, touchent à leur fin, et que le compromis laborieux de 1662 va être rompu pour toujours. Amis et ennemis sont d'accord sur ce point, et tous conviennent qu'au premier reflux de la marée libérale, l'Établissement d'Angleterre sera emporté sans retour. « Dans les circonstances présentes, disait, il y a près d'un an, devant une nombreuse assemblée, un ministre baptiste, dans les circonstances présentes il deviendra peut-être possible d'organiser un nouveau parti libéral influent, dans le programme duquel entrera le désétablissement de toutes nos Églises nationales. Un tel parti renfermera peut-être des hommes indiffé-

¹ Le Rock du 15 janvier 1875, page 34, col. 1-2; cfr. Le Rock 1874, 607, col. 1-2; 710, col. 1-2; 730; 1875, 182, col. 1; 118, col. 1. L'archidiacre de Taunton, le brave G. Denison, comme ses ennemis aiment, eux-mêmes, à l'appeler, un vétéran des luttes religieuses contemporaines et un converti de la dernière heure à la cause du Ritualisme, disait dernièrement dans une charge, qui a été justement remarquée : « Aujourd'hui il serait impossible d'établir nulle part une Église et partout où il a existé et où il existe encore une Église établie en face

e la liberté civile et religieuse, la prolongation de son existence n'est qu'une question de temps et de circonstances religieuses et politiques, » (Voir le Manchester Courier du 21 avril, qui a cité intégralement cette lettre pastorale.) rents à toute religion, peut-être même en renfermera-t-il qui, en détestant l'Établissement, abhorrent davantage le christianisme. Comment devrons-nous nous unir à de tels hommes pour atteindre un but qui nous est commun avec eux, quoique pour de tout autres motifs? Voilà, assurément, une chose qui mérite réflexion... Pour moi, j'affirme par-dessus tout que je ne crois pas aux Établissements, parce que je crois au christianisme. Les Églises doivent être libres de tout joug terrestre par loyauté pour le Christ, leur chef... J'espère plus du zèle religieux que des convictions politiques en cette matière¹. »

Ce que le ministre baptiste entrevoyait comme simplement possible il y a un an, apparait comme probable, même aux défenseurs les plus enthousiastes de l'Établissement, ainsi que le Rock nous le laissait entrevoir, il y a quelques mois : « La conférence de Birmingham n'a donné, disait cette feuille, aux Églises d'Angleterre et d'Écosse, que quatre ans à vivre comme établissement. Quoique beaucoup de choses insensées aient été dites à cette conférence, il peut y avoir cependant quelque chose de vrai au fond de ce calcul. Un des grands partis de l'État manque en ce moment d'un cri de ralliement, et il est bien possible que, lorsque le Parlement actuel approchera du terme de son existence naturelle, quelque homme d'État, chef de parti, pousse le cri de Désétablissement à la tête de l'opposition — comme M. Gladstone le fit avec tant de succès en 1868 — dans l'espoir de ramener les libéraux au pouvoir^s. »

Plus récemment encore une importante Revue anglaise, dans un article fort remarquable et très-remarqué, sur M. Gladstone, indiquait cette marche comme la seule qui convint au parti libéral dans les circonstances présentes³. Nous oserions nous-mêmes aller plus loin, et nous croyons que, si M. Gladstone, après les beaux discours qu'il fit l'an dernier sur le Scotish Church Patronage Bill et sur le Public worship regulation Bill, discours qui eurent peu de succès, il est vrai, mais qui étaient parfaitement justes et que tout le monde applaudit; si M. Gladstone avait eu le courage et la force de demeurer tranquille et silencieux, au lieu de diriger contre les ca-

¹ Discours du révérend Charles Green de Rawdon college, devant un meeting du Vorkshire. Voir le *Baptist* du 3 juillet 1874, 3, col 2.

^a Rock du 19 février 1875, p. 181, col. 2.

⁵ The British quarterly Review, du 1^{er} avril 1875, page 499. Voir également dans le Times du 6 mai, le discours adressé par M. Hughes Mason, au meeting de la Society for the liberation of religion from state Patronage and control, le 5 mai 1875, au Cannon street Hotel. « Le jour viendra, disait M. Hugues Mason, où M. Gladstone lui-même comprendra que la question du désétablissement doit thre inscrite en tête du programme libéral. » On peut voir que M. Mason a prophétisé juste. (Times du 6 mai, p. 5, col. 4.) tholiques ces attaques violentes que tout le monde connaît; si M. Gladstone avait eu la patience d'attendre et de surveiller les événements, au lieu de songer à les faire naître, il n'aurait pas tardé à voir une réaction se faire en faveur de ses idées et de sa politique et il ne lui aurait peut-être pas fallu quatre ans pour ressaisir les rênes du gouvernement.

L'opinion publique qui s'était écartée de lui, à la suite des succès de la Prusse, lui revient, et un mouvement très-sensible en sa faveur s'accentue tous les jours davantage; de telle sorte qu'il n'y aurait vraiment rien d'impossible à ce qu'il fût, un jour ou l'autre, reporté au pouvoir, au cri de : « A bas l'Église établie d'Angleterre ! » comme il y fut porté, en 1868, au cri de : « A bas l'Église établie d'Irlande ! »

Π

Voilà donc un fait public, c'est que la fin de l'Établissement est reconnue par tous les partis comme peu éloignée, sinon comme tout à fait prochaine. Il ne serait même pas impossible que les tories et M. Disraéli, pour se maintenir au pouvoir, ne fissent un jour le sacrifice de l'Église anglicane; mais ce qui semble passer, de jour en jour, à l'état d'axiome, c'est que les whigs ne reconquerront la majorité qu'à la condition de prendre des engagements sous ce rapport, et que le Désétablissement entrera dans leur programme comme la première mesure à accomplir. Une seule chose aurait pu retarder la chute de l'Église anglicane, les triomphes de Bismarck et de la Prusse; mais les persécutions prussiennes, en devenant d'un jour à l'autre plus violentes, refroidissent singulièrement l'enthousiasme dont la nation anglaise s'était, un moment, laissée éprendre pour la politique germanique¹. Il y a, en Angleterre comme partout, des passions religieuses ardentes; mais, en Angleterre plus qu'ailleurs, il y a un sentiment d'équité, de justice et de mesure qui assure à toutes les opinions modérées une juste liberté. Pourvu que les catholiques n'excitent pas trop les susceptibilités du peuple britannique, la chute du système anglican s'opérera d'elle-même. Ce qui pourrait, en effet, procurer un nouveau bail de vie à l'Établissement, ce seraient les préjugés qui existent encore, en Angleterre, contre le papisme. Ces préjugés sont vivaces et répandus au loin dans

¹ Nous pourrions citer ici de nombreux articles de revues et de journaux. Contentons-nous de signaler un article du *Times* du 14 mai dernier sur la politique religieuse de la Prusse, à propos du discours prononcé par le comte de Münster, ambassadeur prussien à Londres. toutes les couches populaires. Ce sont eux qui attirent, en ce moment, mille tracasseries aux ritualistes et ce seraient eux encore qui pourraient faire soutenir un ordre de choses inutile et dispendieux comme l'est l'Établissement anglican. Il suffirait de persuader aux Anglais que l'Église établie est le plus sûr rempart, le rempart le plus inexpugnable contre le papisme, pour que beaucoup de monde se gardât d'y toucher.

Heureusement il n'en est pas ainsi. Au contraire, l'Etablissement est considéré comme un embarras, comme un obstacle à la propagation et au maintien de la religion chrétienne anti-papiste, et cela par des hommes de tout parti, et pour des motifs très-divers. Il y a bien, sans doute, des ennemis de l'Établissement qui en veulent plus au christianisme et à la religion qu'à l'Établissement luimême. Ce parti augmente tous les jours, à mesure que les théories du continent sont importées en Angleterre, de France ou d'Allemagne. Le rationalisme fait aujourd'hui de rapides progrès par-delà le détroit; il s'implante au milieu des classes bourgeoises et populaires; il envahit les congrégations dissidentes et il entame même l'Eglise épiscopale.

C'est de là que partent les attaques les plus violentes contre le système anglican; mais ce parti, s'il était tout seul, viendrait difficilement à bout d'une institution aussi profondément enracinée sur le sol anglais que l'est l'Église établie. Il y a déjà de longues années qu'il élève périodiquement son cri de *Delenda carthago* an sein du Parlement, par l'organc de MM. Whalley, Bright, et surtout de M. Miall, ce qui a fait appeler les partisans acharnés du désétablissement les *Miallites*; mais jamais ces attaques n'ont eu, jusqu'ici, un grand succès. En 1873, M. Miall obtint 61 voix contre 356, ce qui annonçait une décroissance dans le mouvement, puisque, l'année précédente, il en avait eu 92.

Toutefois, le public s'est familiarisé peu à peu avec la question, à force de la voir reparaître, et il semble que les arguments en favenr du Désétablissement sont mieux compris par les masses du peuple anglais. « Il se fait, disait hier encore un membre du Parlement, il se fait un mystérieux changement dans les cercles politiques de cette contrée à propos de cette question¹. » Et le membre du Parlement qui tenait ce langage n'est pas un ennemi fanatique de l'Église et du christianisme; loin de là; il ne veut qu'une chose, prétend-il, « délivrer l'Église d'un esclavage dégradant et établir une parfaite égalité religieuse pour tous les cultes³. »

⁴ Discours de M. Richard devant la Liberation society, au meeting du 5 mai 1875.

* Ibid., Times du 6 mai.

Après ces ennemis acharnés, l'Établissement compte encorc pour adversaires plus ou moins déterminés tous les dissidents, dont la totalité forme, assure-t-on, la moitié, sinon les deux tiers, du peuple anglais¹. Les dissidents, de quelque nom qu'ils s'appellent, méthodistes, baptistes, quakers, congrégationalistes, presbytériens, unitariens, etc., jalousent et détestent l'Église anglicane, de laquelle ils se sont détachés à diverses époques et pour divers motifs. Ils ne révent qu'une chose, sa destruction, parce qu'ils espèrent qu'une fois l'appui et les dotations de l'État écartés, leur triomphe deviendra plus facile. Voilà des siècles qu'ils poursuivent ce but, et c'est aujourd'hui seulement qu'ils entrevoient leur prochain succès. Leurs efforts n'ont pas été cependant stériles : ils ont montré. d'abord, que des sociétés chrétiennes pouvaient vivre sans les salaires de l'État, et, ensuite, ils ont fait pénétrer dans les masses un certain nombre de principes qui doivent fatalement conduire, un jour ou l'autre, à la rupture de l'alliance de l'Église et de l'État, sur le sol britannique.

On a entendu plus haut le révérend Green proclamer « qu'il ne croyait pas aux établissements parce qu'il croyait en Jésus-Christ. » Ce principe, sous une forme ou sous une autre, reparaît partout dans les publications ou dans les discours des sectes dissidentes : « Toute dotation religicuse faite par un gouvernement, sous quelque forme que ce soit, est mauvaise, » dit un autre journal³. Il va sans dire que ces principes, formulés d'une manière si générale, ne sont pas absolument justes; mais, dans l'espèce, il faut bien reconnattre que les dissidents n'ont pas tort de condamner l'établissement anglican. Quel est, en effct, le spectacle que leur a présenté, en particulier, depuis la révolution de 1688 jusqu'à ces derniers temps, l'Église d'Angleterre? Elle leur a offert le spectacle de riches dotations, sans doute, de dotations comme jamais nation au monde n'en a donné à son clergé, mais, à côté de ces dotations et de ces riches bénéfices, qu'a-t-on vu? - On a vu des hommes d'Église se conduire comme ne devraient jamais le faire d'honnêtes chrétiens, le peuple se détacher insensiblement de toute croyance et de toute pratique, vivre en païen et mourir sans foi, sans amour, sans espérance, et pourquoi cela? Parce que l'État, en donnant

¹ Lord Palmerston disait que les dissidents détestaient l'Église établie un peu plus que le diable et que les *Churchmen* l'aimaient un peu moins que leur diner.

* Voir le Baptist du 26 juin 1874, page 318, col. 1. Le Révérend Henri Moncreiff disait dernièrement devant l'assemblée de la Free Kirk (d'Écosse): « L'union entre l'Église et l'État repose sur un fondement contraire à l'équité comme à l'Écriture. Il faut y mettre un terme, dans l'intérêt de la religion nationale aussi bien que dans l'intérêt du presbytérianisme écossais. » (Times du 24 mai 1875.) des richesses, avait aussi imposé des chaînes et anéanti tout élan religieux en anéantissant la liberté nécessaire à l'Église de Jésus-Christ. En un mot, les dissidents ont vu qu'il fallait, pour eux, choisir entre l'État et la religion, et quelques-uns n'ont pas hésité à rompre les liens qui les unissaient à l'État, pour conserver leur vie religieuse.

Tous assurément n'ont pas réussi à trouver la vérité; mais un fait qui est incontestable et qui, avec le spectacle du catholicisme, a contribué à susciter la renaissance religieuse dont l'Angleterre est aujourd'hui le théâtre, c'est qu'il y a eu toujours plus de zèle et plus de vie chrétienne dans les communautés dissidentes qu'au sein de l'anglicanisme. Les méthodistes, par exemple, et les wesleyens ont exercé une grande influence au dernier siècle, et c'est uniquement à leur zèle apostolique, à leur liberté achetée par le sacrifice de leur alliance avec l'État, qu'ils ont dù leurs conquêtes.

Qu'est-il résulté de là? -- Le voici : Peu à peu les principes formulés et propagés par les sectes dissidentes ont fait leur chemin à travers les masses, et ils ont même fini par envahir l'Église établie. A mesure que le zèle religieux s'est réveillé, l'asservissement de l'Église à l'État s'est mieux manifesté. les chaines que les réformateurs d'Angleterre ont imposées à l'Église ont été trouvées plus lourdes, et, à l'heure qu'il est, il y a dans la portion la meilleure, la plus active, la plus zélée de l'Église établie, une soif de délivrance, une faim de liberté, une passion d'indépendance que l'Église anglicanc n'avait jamais connues jusqu'à ce jour. Il s'est constitué, au dehors et au dedans de l'Église, sous le titre de Society for the liberation of religion from state Patronage and control, une société de délivrance qui se propose de soustraire l'Eglise à la protection ruineuse et au contrôle dégradant de l'État. D'après le dernier compte-rendu de cette société, elle a déjà tenu plus de 700 meetings, distribué plus d'un million de tracts et recueilli plus de 70,000 livres sterling pour subvenir aux frais de l'entreprise¹.

Aujourd'hui, les fractions les plus avancées de l'Église anglicane, les seules qui tiennent encore à quelques croyances véritablement chrétiennes et catholiques; celles qui, dans leur ensemble, forment le parti de la High Church; ces fractions avancées, disonsnous, reconnaissent la justesse du reproche, que leur ont si souvent adressé les sectes dissidentes, de n'être, après tout, « que le département ecclésiastique d'un État qui n'a plus de croyance^{*}. »

* The establishment is no longer the church of England, but at faithless eccle-

¹ Times du 6 mai 1875, page 5, col. 4.

Elles reconnaissent être tombées dans cette position anormale « qui laisse une corporation religieuse à la merci d'une assemblée dont les membres appartiennent à toutes les crovances et guelquefois à aucune crovance¹; et, sentant tout ce qu'il ya de faux dans une pareillo situation, elles ont protesté avec énergie contre le joug que le Parlement d'Angleterre a imposé et prétend imposer encore à l'Église épiscopale. Aujourd'hui, il n'y a plus qu'une voix dans toute la Haute Église sur ce point, du reste, vital dans toute conception sérieuse de l'Eglise de Jésus-Christ. « De fait, dit l'organe le plus avancé du parti ritualiste, de fait, la nature de l'Église et la nature de ses relations avec l'État ont été totalement incomprises. L'Établissement a été traité par le Parlement comme s'il n'était gu'un département du gouvernement séculier, dont les archevêgues et les évêques seraient les chefs; comme une pure création de l'État obligée de recevoir ses ordres, de s'effacer même entièrement en cas de nécessité, et de se soumettre à toutes les règles de conduite qu'il peut plaire au Parlement de lui tracer. Mais cette théorie n'est pas seulement en contradiction avec l'histoire, elle est encore tout à fait incompatible avec la théorie de l'union de l'Église et de l'État 2. » C'est là un ordre de choses « monstrueux au delà de toute expression (inexpressibly monstruous), reprend un autre journal, organe de la Haute Église, et la secte la plus insignifiante ne souffrirait pas, une seule heure, une pareille violation de ses droits essentiels³.»

Quel est aussi le cri qui retentit de toutes parts? Quelle est la demande de tous ceux qui révent pour l'Église et pour la religion un meilleur avenir? — C'est le gouvernement de l'Église par l'Église. « Le Parlement, disait l'an dernier le chanoine Liddon au grandiose meeting de Saint Jame's Hall, le Parlement, avec ses mécréants de toute espèce, est absolument incapable de discuter aucune question ecclésiastique^{*}, » et en prononçant ces graves paroles, l'illustre chanoine de Saint-Paul de Londres ne faisait qu'exprimer un sentiment qui tend tous les jours à devenir plus général dans la société anglaise, même au sein du Parlement. Il faut, ou que l'Église recouvre son autonomie, ou que l'alliance entre l'Église et l'État cesse d'exister. C'est l'Église elle-même qui comprend qu'il s'agit pour

siastical state department. Church Review du 15 août 1874, 476, col. 1. Voir au 10 octobre.

¹ Le Methodist du 25 juin 1874, page 3, col. 2.

³ Church Times du 14 août 1873, 396, col. 1.

³ The most insignificant sect would not endure for an hour so violent an invasion of all his essential rights (*Church Review*, 5 sept. 1873, 515, col. 1.)

* Voir le Methodist du 25 juin 1874, page 3; col. 2.

elle d'une question de vie et de mort; et c'est pourquoi, reconnaissant, avec tous les dissidents, que le Désétablissement est à peu près l'unique moyen de sortir de l'impasse où elle est engagée, elle préfère en courir les risques que de subir plus longtemps la loi de l'État¹.

« Nous avons, disait le Church Times du 1^{er} janvier 1875, considéré toujours l'Établissement comme un embarras. Les honneurs et les émoluments, les dignités et les positions qui appartiennent à une Église d'État ne sont pas pour nous; et cependant, quoique nous bâtissions nos édifices à nos frais, on nous répête, tous les jours, que nous employons nos dotations et le prestige attaché à une Église nationale, pour nos fins privées. Le Désétablissement n'a pas de terreurs pour nous : nous saurions à peine le considérer comme un mal. Du jour où il deviendra un fait accompli, les neuf dixièmes des calomnies, des dénonciations et des erreurs contre lesquelles nous avons à combattre s'évanouiront dans le vide. Si nous n'avons pas pris et si nous ne prenons pas encore en main cette cause, c'est uniquement par générosité et pour mettre nos plus implacables ennemis à couvert des anathèmes dont M. Miall ne manquerait pas de les accabler¹. »

Ш

Mais, dira-t-on alors, si le désétablissement de l'Église d'Angleterre compte déjà tant de partisans, au dedans et au dehors de l'Église, comment se fait-il qu'il n'ait pas été encore accompli, et sur quoi vous appuyez-vous pour déclarer que ce qui n'a pas eu lieu hier se fera demain? Qu'est-ce qui arrête cette catastrophe ct qu'est-ce qui fera disparaître cet obstacle?

Afin de répondre à ces questions, remarquons d'abord que si l'Établissement a des ennemis, à l'extérieur et à l'intérieur, il a aussi encore des amis, et ces amis il faut les faire connaître. C'est d'abord tout l'épiscopat, sans aucune exception, et cela se conçoit aisément, puisque les évêques ne sont, à proprement parler, que des créatures de l'État, c'est-à-dire du premier ministre. La plupart, ou plutôt, tous représentent un minimum de croyances et de pratiques

⁴ There is no relief but disestablishment, dit le Methodist du 25 juin 1874, page 3, col. 2.

² Le Church Times du 1^{se} janvier 1875, page 8, col. 1. On peut voir également un autre article sur le *Désétablissement*, dans le numéro du 29 janvier 57 58 L'auteur y énumère les forces qui menacent l'Église anglicane.

10 JUILLET 1875.

2

chrétiennes que l'on ne trouve nulle part ailleurs, dans aucune secte dissidente. Ils sont nommés, non pas pour relever l'Église de son abaissement, non pas pour ranimer l'esprit chrétien et redonner du zèle à ceux qui l'ont perdu, mais pour faire fonctionner le système, tel qu'ils le trouvent. Qu'ils soient croyants ou qu'ils ne le soient pas, qu'ils soient instruits ou ignorants, zélés ou non zélés, cela importe peu; tout ce qu'on leur demande, c'est une certaine aptitude à jouer un rôle social et une conformité élastique aux vagues symboles, ainsi qu'aux plus vagues pratiques de l'Église anglicane.

A supposer qu'il n'y eût pas ici, comme partout, place pour l'esprit d'intrigue et de coterie, un premier ministre d'Angleterre ne pourrait évidemment nommer que des hommes dévoués à scs idées politiques et disposés à ne lui créer aucun embarras. Aujourd'hui même que l'opinion publique est devenue plus exigeante, en exercant un certain contrôle sur les nominations de l'État, le niveau des capacités requises pour faire un évêque anglican, ne s'est guère élevé plus haut que ce nous appellerions une certaine honorabilité de vie. De là vient aussi le caractère absolument terne de l'épiscopat anglican, l'insignifiance absolue des membres qui le composent au point de vue intellectuel, comme au point de vue moral, et, par suite, le peu d'influence dont il jouit comme corps. L'épiscopat anglican ne compte pas un seul homme d'une valeur réelle ou universellement reconnue; il ne renferme ni un savant, ni un orateur, ni un homme de bonnes œuvres. Le dernier homme un peu remarquable qu'il ait eu dans ses rangs, c'est le défunt évêque de Winchester, mort il ya deux ans, Wilberforce. La même cause, l'origine de l'épiscopat anglican, nous explique encore pour quoi il appartient, comme corps, à l'Église Large, et à l'Église Basse, c'est-à-dire aux deux fractions les moins nombreuses de l'anglicanisme, et aux fractions chezlesquelles on voit insensiblement diminuer toutes les vérités et toutes les pratiques chrétiennes. Il semble, en effet, que ces deux partis de l'Église épiscopale n'aient actuellement qu'un seul but, s'éloigner des croyances et des coutumes de l'Église romaine; leur symbolc et leur rituel tend à devenir, tous les jours, plus négatif; et, comme le faisait observer, il y a quelque temps, un journal de la Haute Église, là où celle-ci dit, avec tout ce qu'il y a de chrétien dans le monde : « Je crois, » le partisan de l'Église Large et celui de l'Église Basse disent : « Je ne crois pas. »

Tous les évêques appartiennent donc, comme corps, à l'Église Basse et à l'Église Large; si on y compte quelques membres de la Haute Église, ils sont en très-petit nombre, et encore même, ont-ils été choisis dans la nuance de ceux qu'on appelle les « Dry High-



Churchmen » ou « purs anglicans. » Les deux seuls évêques, qui représentent sensiblement la Haute Eglise dans le Bench épiscopal, sont l'évêque de Lincoln, le D^e Wordswort, celui de Salisbury, le D^e Moberly, après lesquels on pourrait ranger encore l'évêque d'Oxford, le D^e Mackarness et celui de Chichester, le D^e Durnfor.

Ainsi choisis parmi les membres de l'Église Basse et de l'Église Large, partis qui n'égalent pas, à eux deux, celui de la Haute Église, les évêques partagent à peu près tous les préjugés de leur secte. Or, c'est un des dogmes principaux de l'Église Basse et de l'Eglise Large que l'union de l'Église et de l'État, et, quand nous disons union, nous nous trompons, c'est soumission qu'il faut dire. Qu'importe aux rationalistes et aux évangélicaux, comme on appelle encore les partisans de l'Église Large et de l'Église Basse, qu'importe à ces sectaires la liberté de l'Église de Jésus-Christ, la propagation du christianisme. la rédemption des âmes et le salut du monde : le monde? ils croient le sauver en l'arrachant au romanisme : les ames? ils croient les racheter en leur inculquant les préjugés les plus abominables contre Rome; le christianisme? ils le réduisent à sa plus simple expression, à la Bible, à quelques vagues croyances; leur symbole commence, continue et finit par : « je ne crois pas. » Quant à l'Église, il est fort douteux qu'elle soit pour eux autre chose qu'une simple création de l'Etat, et c'est pourquoi, on a vu, dans ces derniers temps, l'épiscopat, la Basse Église ct l'Église Large faire cause commune avec tous ceux qui repoussent le système sacramentaire et sacerdotal, manifestement enseigné cependant par les formulaires anglicans et par les formulaires de toutes les Églises chrétiennes de l'univers.

Ces fractions de l'anglicanisme ne voient qu'une seule chose : « Rome, » ne détestent qu'une seule chose : « Rome, » et ne combattent qu'une seule chose, « encore Rome. » Tout ce qui leur parait Romain, ils l'exècrent, le dénoncent et le proscrivent, et voilà pourquoi, on a entendu si souvent accuser les ritualistes de papisme, dans ces dernières années. Cette crainte et cette haine de Rome, chez les anglicans de la Basse Église et de l'Église Large, finissent par devenir plaisantes et ridicules⁴.

Or, pour combattre Rome, il n'y qu'un seul moyen efficace, le concours de l'Etat. Sans l'État, l'anglicanisme serait dissous en moins d'un demi-siècle, et le papisme aurait de nouveau converti l'Angleterre. Il semble que, de l'autre côté du détroit, tout le monde

⁴ L'évêque de Lincoln, un homme, d'ailleurs, de mœurs assez douces, donne asser souvent dans ce travers. Il pense que l'Église d'Angleterre n'a pas été fondée par l'Église de Rome, et nous ne sommes pas bien sur qu'il ne croit pas que l'église d'Angleterre a fondé l'Église romaine. le sente d'instinct, et c'est pourquoi, on a vu se former, l'an dernier, une coalition étrange des libéraux et des conservateurs contre une partie de l'Église anglicane, contre les ritualistes; mais ce n'est pas au ritualisme qu'en voulait cette coalition, c'est au papisme qui se cache derrière le ritualisme. Le « *Public Worship regulation bill* » a été, au fond, une démonstration antipapiste¹. De temps en temps, l'Angleterre est sujette à un accès de folie ou de terreur; mais ces accès ne sont plus aujourd'hui de longue durée.

Sans parler ici de beaucoup d'autres causes tout humaines, des intérêts privés qui sont en jeu, des ramifications que l'Église anglicane s'est créées à travers toute la société noble ou bourgeoise d'Angleterre, par ses bénéfices et par le mariage de ses ministres, sans parler des raisons terrestres et mondaines, il y aurait peut-être, dans la peur du papisme, un motif qui porterait à conserver encore l'Église établie, parce qu'on considère — et nous croyons qu'on a raison - l'Église d'Angleterre comme le boulevard du protestantisme. De fait, c'est cette haine de l'Église catholique qui constitue, à l'heure présente, la seule force qui maintient debout l'Établissement. Beaucoup d'Anglais n'ont aucune sympathie pour l'Église établie: si cela ne dépendait que d'eux. ils la démoliraient volontiers; mais, précisément parce que l'Établissement représente pour cux la délivrance de l'Angleterre du joug de Rome, ces Anglais tiennent à le conserver et le conserveront tant que cela leur sera possible.

Tel est le sentiment qui arrête le peuple anglais, en particulier les hommes politiques, ceux qui s'occupent de gouvernement : les Disraéli, les Gladstone, les Russell, les Derby, les Shaftesbury et cent autres. Voilà ce qui soutient le système anglican ! Mais cet appui tout négatif sera-t-il suffisant et arrêtera-t-il longtemps le progrès des ennemis de l'Église établie?

Nous ne le pensons pas. D'abord, parce que les préjugés contre Rome et contre le catholicisme diminuent, d'un jour à l'autre, chez nos voisins; Rome devient mieux connue, le catholicisme se fait estimer et admirer; aujourd'hui il attire tous les regards, et s'il lui manque beaucoup de sympathies, on voit cependant qu'elles lui viennent et qu'elles formeront bientôt un courant irrésistible. Nous

*Voici comment le Daily Telegraph commençait un article, en janvier dernier : « Quand les catholiques Romains considèrent la Haute section de notre Église comme leur fond de recrutement, ni adresse, ni.....» Les ennemis du Ritualisme ne cessent de le traiter de papisme déguisé et ils vont mème jusqu'à l'accuser d'être plus dangereux : It is this that makes Ritualism more dangerous than Popery (Discours du Rév. G. W. Weldon, devant la Church Association, dans le Rock du 5 mars 1875, 165, col. 1. Cfr. le Rock du 18 décembre 1879, 897, col. 1.)



ne sommes plus à l'époque d'Henri VIII ou d'Élisabeth. La reine Victoria voudrait empêcher les Chambres de s'occuper des questions religieuses qu'elle ne le pourrait pas; et, s'il lui prenait fantaisie de faire à son Parlement la cent millionième des insultes dont la reine Élisabeth s'est rendue coupable, elle ne tiendrait pas deux heures sur le sol britannique. On tolère les lois sanglantes ou iniques qui existent dans la législation anglaise contre les papistes, mais on ne s'en sert pas, et on ne pourrait plus s'en servir¹. On en a rappelé un grand nombre et bientôt on les rappellera toutes. Demain peut-être il ne sera plus impossible à un souverain d'être, à la fois, catholique et roi de la Grande-Bretagne. Les journaux protestants eux-mêmes entrevoient déjà le jour de la pleine liberté.

« L'obligation qu'il y a pour le souverain d'être en communion avec l'Église établie, disait, il y a un an, le Pall Mall, cette obligation doit disparaître; si l'égalité religieuse prétend être réelle, il faut que toute restriction s'évanouisse, et un roi papiste doit devenir aussi légitime qu'un roi indépendant ou baptiste¹. »

Mais ce n'est pas tout : il est encore d'autres signes qui annoncent la prochaine dissolution de la coalition anticatholique qui maintient, à elle scule, plus que toute autre chose, l'Église établic.

Quand on examine, en effet, la société européenne et quand on écoute les hommes, qui, à un titre ou à un autre, peuvent nous livrer le secret de ses pensées et de ses sentiments, on arrive bientôt à reconnaître certains principes qui font un progrès incessant et qui assurent, nous en avons la confiance, un noble avenir au catholicisme, un avenir de belles conquêtes.

La première de ces choses c'est la liberté religieuse, la liberté pour chaque croyance de régler ses formulaires et sa discipline, comme elle l'entend et sans aucune immixtion de la part de l'État³. L'opinion publique est à la liberté religieuse, et les persécutions

⁴ Tout le monde sait la réponse faite par M. Disraeli, il y a quelques jours, à quelqu'an qui l'interpellait sur la présence des Jésuites en Angleterre. — Un fait qui montre bien les tendances de l'esprit public anglais, c'est l'envoi aux frais du gouvernement, du Révérend Père jésuite Perry, aux îles de Kerguelem, pour y observer le passage de Vénus sur le soleil.

^a Le Pall-Mall Gazette de juillet 1874. La National Church, juillet 1874, 160, col. 1. Ces articles ont été publiés à part, sous ce titre : Disestablishment and disendourment, par Edward Freeman, in-8 de 76 pages, Londres, Macmillan. Cfr. la Church Review du 15 août 1874, 471, col. 3; et le Church Times du 11 septembre 1874, page 434, col. 2-4.

³ Il va sans dire que la liberté religieuse, dont nous parlons ici, n'est point l'idéal que nous réverions, ou la thèse du catholicisme. Nous parlons dans l'hypothèse, c'est-à-dire, dans les circonstances données, et nous espérons que cette liberté religieuse, tant demandée par ce siècle, tournera au profit de l'Église. L'hypothèse aidera à rétablir la thèse. que les catholiques endurent, en ce moment, en Allemagne comme en Suisse, serviront, peut-être plus que toute autre chose, les progrès de cette liberté. De toutes parts, on voit qu'il ne sied plus à des États comme les nôtres d'intervenir dans les affaires intérieures de chaque Église. C'est un principe qui avance chaque jour, en particulier en Angleterre; les dissidents ne veulent plus du contrôle de l'État, ni pour eux, ni pour les autres; l'Église anglicane aussi, dans sa plus noble portion, réclame l'affranchissement, et l'État commence lui-même par comprendre qu'il doit renoncer à ses prérogatives usurpées. Peu à peu, il détend les liens qui l'unissent à l'Église, il se sépare de l'Établissement, lui restitue son indépendance et il semble que le plus léger événement pourrait bien amener une rupture définitive.

Sans doute, il y a bien encore des hommes qui ne veulent point lâcher prise et qui trouvent commode de tenir sous leur dépendance les deux sociétés, la société civile et la société religieuse. Depuis un an surtout, des hommes politiques et des journaux, même des hommes et des journaux, qui ne méritent point d'être considérés comme des fanatiques, ont réaffirmé la doctrine de la soumission de l'Eglise à l'État. Pendant que l'un a dit : « L'Établissement est la propriété de la nation ; c'est la nation qui lui a donné naissance et qui lui a confié l'autorité¹, » d'autres ont ajouté, avec un peu plus de franchise et non moins de rudesse : « L'église d'Angleterre appartient au peuple d'Angleterre et le peuple d'Angleterre est déterminé à être maître chez lui 2, » mais quand les uns et les autres ajoutent que « l'Angleterre est décidée, à tout prix, à conserver à l'Établissement son caractère protestant³, » les uns et les autres se méprennent sur les tendances de leur temps et sur le caractère de leur siècle.

Quand on a eu les succès d'un Bismarck et qu'on peut aligner deux millions d'hommes sur un champ de bataille, il y a bien des choses qu'on peut se permettre, mais il y a un terme à toutes les audaces, et même, avec toute cette puissance, il est des choses qu'on ne tente jamais impunément. Déjà les yeux des moins clairvoyants s'ouvrent et il n'est pas difficile d'entendre aujourd'hui, à travers l'Europe, un murmure de désapprobation, à propos de la politique anticatholique de la Prusse.

⁴ Vernon Harcourt, au Parlement, pendant les discussions relatives au *Public Worship regulation Bill*. Voir un remarquable article de la *Church Review* du 15 août 1874, page 474, col. 2.

^{*} Le Daily Telegraph, cité par la Church Review du 15 avril 1874, page 470, col. 2.

³ Le Daily Telegraph, cité par le Rock du 8 janvier 1875, 18, col. 2.

Or, l'Angleterre ne tentera rien de pareil. Le principe de la liberte religieuse y fait tous les jours du chemin, et l'État lui-même relache les liens de dépendance qui mettaient autrefois l'Église établie à sa discrétion. Déjà on a vu l'opinion publique et les Chambres réclamer le désétablissement de l'Église d'Irlande; la convocation (espèce de Parlement religieux de l'église anglicane), qui avait été mise à l'écart pendant plus d'un siècle, a été de nouveau reconstituée, appelée à délibérer, et, de jour en jour, on lui a accordé plus d'autorité dans les questions ecclésiastiques. Elle a été chargée, cette année, de revoir les rubriques du Livre de la Prière commune et de suggérer au gouvernement les altérations qu'il y aurait à y faire ; l'État est même allé plus loin en Écosse et, sans oser déséablir l'Eglise presbytérienne, il a, en supprimant le droit de patronage, accordé à cette Eglise tous les avantages d'une Église libre et tous les priviléges d'une Église établie, mesure tardive qui ne manquera pas d'amener prochainement un désétablissement réel, ainsi que tout le monde le pressent et le dit.

Il y a donc des symptômes évidents qui annoncent un changement considérable dans l'opinion publique, à propos de l'alliance de l'Eglise et de l'État, et qui prouvent que la séparation de ces deux ordres de choses, dans les circonstances présentes, semble devoir être un bien pour l'un comme pour l'autre. La fiction légale en vertu de laquelle chaque Anglais est censé faire partie de l'Eglise établie ne trompe plus personne; tout le monde s'en moque et on l'a même vu retourner dernièrement contre l'Église établie, lors de la discussion du « Burial bill. » L'Église anglicane n'est plus coextensive avec la nation anglaise; elle ne représente plus la moitié de la population de l'Angleterre proprement dite; tout le monde le dit, et tout le monde tient déjà le langage que M. Disraéli met sur les lèvres d'un de ses héros, dans le roman de Lothair : « L'Église d'Angleterre n'est plus l'Église des Anglais, son sort est scellé¹. »

Quelle conclusion faut-il tirer de ces faits et de ces principes ?---La conclusion à tirer c'est que les partisans fanatiques ou simplement bienveillants de l'Église établie ne pourront pas longtemps défendre leur protégée. Déjà on remarque partout une certaine fai-

¹ Lethair, édition Hachette, I, 287, efr. Freeman. Disestablishment and disendowment. Le Pall-Mall Gazette et la National Church de juillet 1874, 160, col. 2. Voici de quelle manière la Church Review du 5 septembre s'exprime à ce propos : • The dictum that every englishman is regarded by law as a member of the church of England, wich once represented a solid fact, has become a grotesque quibble, a state falsehood, wich deceives nobody, but wich is occasionnally liften out of the dust to do clumsy service in the cause of a flabby Erastianism. » blesse dans la défense ; on sent que l'opinion publique se modifie et bien qu'on hésite à jeter à bas une institution qui a des ramifications aussi étendues dans la société anglaise, on prévoit que le courant contraire sera bientôt assez fort pour tout emporter, et sous peu l'État sera le premier à dire : « Il n'y a de remède à la situation présente que le désétablissement, » Il ne voudra plus se charger de veiller aux intérêts d'une Église, quand il ne pourra que faire du mal à cette Église, en s'en faisant à lui-même. « Le sort de l'Église anglicane est scellé. »

IV

Du reste, l'Etablissement n'aura pas à reprocher sa propre chute à ses ennemis. C'est lui-même qui se suicide à l'heure qu'il est; et ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'il ait pu vivre ainsi trois siècles. C'est. la loi de tous les êtres : nul être ne vit qu'à la condition de demeurer fidèle au principe qui lui a donné naissance. Or, les catholiques d'Angleterre, du jour où ils devinrent anglicans, cessèrent d'être catholiques, et se préparèrent pour l'avenir le sort qui est réservé à toutes les Églises nationales. L'expérience est faite et elle est concluante; toutes les Eglises nationales sont condamnées à mourir dans les déchirements, après avoir traversé toutes les phases intermédiaires qui séparent la vie de la mort. Aujourd'hui l'Église anglicane recueille le fruit de ce qu'elle a semé, et nous ne savons pas s'il existe au monde une Église qui offre un pareil spectacle. C'est au point que ses membres les meilleurs ne se font plus illusion; ils n'apercoivent pas tous la cause de cet état, mais tous ou presque tous, en tout cas, ceux qui, de l'ayeu de leurs ennemis, sont réputés pour être les meilleurs, gémissent hautement sur les conséquences fatales qu'a eues pour eux la soumission de l'Église à l'État. c'est-à-dire la réforme anglaise. Tout n'est pas connu encore. et tout ce qui est connu ne se dit point, mais il est des choses vraiment étonnantes qui s'articulent. Qu'on nous permette d'en citer quelques-unes prises au hasard entre les mille que nous pourrions alléguer.

Veut-on savoir ce que la High Church¹ pense des principes mêmes qui servent de base à l'anglicanisme ?-- Écoutons un de ses organcs. Peu de jours après la sanction royale donnée au « Public worship regulation Act, » sous le titre : « Que faut-il faire? » Ce journal

¹ Le Correspondant du 10 avril 1875.

s'exprimait ainsi : « Nous allons montrer quelques-unes des erreurs et des méprises des théologiens (il veut dire des réformateurs) du seinième siècle. « La première et la plus désastreuse a été la substitution d'un livre à la parole vivante de l'Église. » Et là-dessus l'auteur condamne la doctrine des articles VI, VIII, XX, XXI et la première homélie.

« La seconde erreur des réformateurs anglais fut l'acceptation de, ou la soumission à la doctrine de la suprématie royale. »

L'auteur fait ensuite l'historique de toutes les lamentables conséquences que ces deux principes ont eues pour l'Église d'Angleterre, avec beaucoup de justesse, de candeur et d'honnéteté; il suit pas à pas la réforme anglaise dans sa décadence, et on peut résumer son appréciation des principes de la réforme, dans ce mot qui caractérise un de ses jugements : « Ce n'est pas du christianisme, c'est du paganisme¹. »

Voilà pour les principes de la réforme. Quant aux réformateurs eux-mêmes et aux effets désastreux de la réforme anglaise, au point de vue moral et religieux, c'est un sujet tellement rebattu, les aveux sont, et si nombreux et si écrasants, les faits si connus, même en dehors de l'Angleterre, qu'il n'y a plus rien, ce semble, à apprendre ou à faire connaître. Jamais peut-être, dans le monde, un clergé ne s'est joué plus impunément du sentiment religieux de tout un peuple. Voici ce qu'écrivait naguère, entre autres choses, un des membres les plus connus et les plus distingués de la Haute Église : « Si un mahométan laïque, disait ce ministre, se croit obligé de prier cinq fois par jour, quelles ne devraient pas être la ferveur et la dévotion d'un prêtre chez des chrétiens ! Et cependant, c'est à peine si une minorité infinitésimale du clergé anglican a, depuis la Réforme, obéi à cette loi si claire (de l'office journalier), quoique tous aient juré à leur ordination de l'observer. Pas un évêque, dans ses visites, n'a fait des demandes ou des enquêtes sur ce point. Je doute même que le Daily service ait été jamais recommandé dans aucune charge³, voire incidemment, et une chose qui rend encore ce fait plus étonnant, c'est que, ici, à Londres, durant ces dernières années, le Daily service a été supprimé par trois ministres évangélicaux, quand ils ont pris possession de leurs bénéfices... S'il y a des excuses pour ne pas introduire le Daily service là où la coutume n'est point reçue, c'est co que je ne veux pas discuter ici, mais je ne pense pas qu'une personne sim-

[•] Voir trois remarquables articles de la Church Review du 3, du 10 et du 17 octobre 1874, sous ce titre : What is to be done? pages 571-572; 585-586; 619-620. Thisis not christianity but heathenism.

² On appelle charge les lettres pastorales des évêques et des archidiacres.

plement honnête puisse mettre en question que le discontinuer, là où il a été longtemps pratiqué, ne soit un outrage envers Dieu et une injure envers les hommes¹.»

On conçoit qu'il échappe des cris de honte et de douleur à des hommes qui ont le sens chrétien, à des hommes qui comprennent ce que c'est que le christianisme, à des hommes qui voient dans la religion autre chose qu'un moven de se faire une belle situation en prêchant la guerre contre le papisme, ou en distribuant des bibles, quand ils apercoivent l'état d'abandon où tout est tombé dans l'Église anglicane, et quand ils assistent aux persécutions infligées par les évêques à tous les ministres vraiment zélés et sérieux. Aujourd'hui encore, le nombre des temples protestants où il se célèbre un office tous les jours est extrêmement restreint, et dans certains diocèses, il y en a où on célèbre à peine une fois par mois. On comprend que des hommes arrivés à se convaincre, par une étude sérieuse de la réforme et par l'observation de ce qui se passe dans le monde, que la soumission de l'Église à l'État a été la cause principale de la décadence religieuse anglaise, on conçoit, disons-nous, que ces hommes tirent cette conclusion : « La mort de l'Établissement, qui est d'institution humaine, sera la vie de l'Église, qui est d'institution divine³. »

V

Il est bien vrai, nous le reconnaissons, que certains membres de l'Eglise anglicane n'apprécient pas de la même manière les principes de la réforme et ses conséquences; il en est qui sont en-

¹ Littledale, dans le Church Times du 5 mars 1875, 114, col. 1. La confirmation des plaintes de M. Littledale se trouve dans les débats de la convocation de l'an dernier et de cette année. On a compris tout ce qu'il y avait d'anormal à conserver la rubrique relative au Daily service ou prière journalière, et on a proposé d'ajouter à cette rubrique l'explication suivante : « Les prescriptions relatives au Daily service sont conservées (dans le Common prayer Book), non pas comme des règles obligatoires, mais comme une preuve de l'importance que l'Église attache à la prière journalière et à la lecture de la Sainte-Écriture. » Sur quoi l'évêque de Chichester faisait, l'an dernier, l'observation suivante. Il proposait de substituer le mot invariable au mot obligatoire (compulsory), et voici la raison qu'il donnait de cette substitution : « Cela pourrait, disait-il, sauver quelques tendres consciences, et il serait bon d'adopter cette expression, surtout dans des jours où Rome a tant de motifs d'accuser l'Église anglicane de ne pas ouvrir assez souvent ses temples pour la prière privée ou publique ! » (Voir le Church Times et la Church Review du 10 juillet 1873, et le Guardian du 8 juillet, 850, col. 2.)

* Church Review du 17 août 1874, p. 470, col. 3.

26

core pleins d'admiration pour les martyrs d'Oxford, pour Henri VIII, Élisabeth et Guillaume d'Orange, qui considèrent la réforme du seizième siècle, en particulier, la réforme des derniers temps d'Édouard VI, comme leur idéal ; mais, outre que ces hommes diminuent en nombre, ils s'éloignent tellement des doctrines du christianisme, que les divisions de l'Église anglicane n'en sont rendues que plus apparentes. Il ne reste plus rien debout. Tous les formulaires sont attaqués et dans deux sens extrêmes : les uns leur ravissent tout ce qu'ils contiennent du calvinisme, les autres v effacent le peu de catholicisme qui y a survécu; les uns reprennent toutes les anciennes cérémonies, tombées en désuétude, les autres omettent effrontément celles qui sont le plus clairement prescrites; la lutte n'est donc pas seulement dans les idées, elle se traduit à l'extérieur par les actes et par les rites dans lesquels les idées trouvent leur expression. La désorganisation est partout, et l'ordre ne parait nulle part.

D'où pourrait-il en effet venir? — Il ne pourrait venir que de trois causes agissant isolément ou de concert, de l'Épiscopat, de la Convocation ou de l'Etat. Or, aujourd'hui ces trois causes sont totalement paralysées et impuissantes, ainsi qu'il est facile de le voir et de le montrer¹. Parlons d'abord de l'épiscopat.

S'il est un rouage usé dans le système anglican, c'est assurément l'épiscopat, et jamais on ne l'a plus clairement constaté que durant cette dernière année. Il y a un an qu'on ne cesse de discuter les évêques et tous les partis le font en des termes qu'on rencontre rarement ailleurs, même parmi des adversaires politiques. « Si je voulais, écrivait dernièrement un ministre au primat d'Angleterre, feuilleter les pages de la *Chronicle of Convocation*³, je trouverais, sans peine, ample motif d'accuser Votre Grâce d'être le principal obstacle à toute action décisive de la part de l'Église, en matière de rituel. Si j'écrivais pour faire uniquement de la controverse, je pourrais ajouter qu'entre tous les évêques qui se sont assis sur le siège de Cantorbèry, aucun, excepté peut-être l'archevêque Cranmer, n'a eu aussi peu de droits que Votre Grâce de se plaindre de l'illégalité des autres, à moins que ce qui est mal dans un prêtre, ne devienne louable dans un évêque³. » Un journal du parti ritua-

⁴ Le Times en faisait l'aveu public, dans son numéro du 30 juin. e ll n'y a plus, disait-il, un moyen capable de déterminer et de faire observer la loi ecclésiastique dans les points controversés, en particulier, dans ce qui concerne l'ordre et le rituel (p. 9, col. 3.) »

² Journal officiel de *la Convocation* ou de l'espèce de Parlement ecclésiastique qui porte ce nom en Angleterre.

³ A. D. Wagner, A letter to the most Reverend the Lord Archbishop of Canterbary, by the rev. A. D, Wagner, chancellor of Chichester cathedral, and vicar of liste, citant ces paroles du chancelier de la cathédrale de Chichester au primat d'Angleterre, y ajoute le petit commentaire suivant : M. Wagner ferait aussi bien de parler grec au docteur Cumming¹, ou de parler honnêteté au prétendant², que de parler morale à l'archevêque Tait. »

Ailleurs, faisant allusion à la lettre pastorale promulguée en mars par les évêques, le même journal s'exprime de la façon suivante : « Il n'y a pas d'aliénátion entre les prêtres et le peuple, mais il y a un large gouffre entre les évêques et le reste de l'Églisc. Les évêques pourraient voir combien ce gouffre est large, s'ils voulaient seulement parcourir leur « *Church times*, » qui est lu avec sympathic et confiance par des milliers de laïques répandus dans tout le pays. Ils sauraient alors que les choses en sont venues à ce point que, s'ils voulaient condamner un livre auquel nous consentirions à donner notre *imprimatur*, un peuple immense le lirait, en dépit de tout ce que Leurs Seigneuries pourraient dire. Nous sommes affligés qu'il en soit ainsi³. »

« Dans les circonstances actuelles, ajoute un autre journal, les évêques n'ont et ne peuvent avoir aucune influence. Un de ces prêtres fidèles, dont Leurs Grâces parlent avec tant de froideur, pour ne rien dire de plus, a dix fois plus d'influence que tout le Bench épiscopal pris ensemble^{*}. » Le « Rock » en général, extrêmement favorable aux évêques anglicans, parce qu'ils se rapprochent assez de son idéal de l'Église du Christ, ne peut pas retenir cet aveu écrasant : « Voilà certes, dit-il, un langage bien fort, mais il part de toutes les fractions de l'Église : de l'Église Haute, de l'Église Basse, et de l'Eglise Ritualiste. Tous les partis s'accordant à proclamer. que les évêques ne méritent pas d'être crus; quelques personnes vont même jusqu'à soutenir qu'ils ne sont ni francs, ni honnêtes dans leurs discours et dans leurs lettres⁵..... Quand les évêques parlent d'aliénation, nous leur dirions volontiers, avec tout le respect qui est dù à des évêques : prenez garde qu'il n'y ait en vous un peu d'amertume et que cette amertume n'amène ce résultat désastreux 6. »

Saint-Paul, Brighton, Londres, Rivingtons, 1874, page 4. Cfr. le Church Times du 4 septembre 1874, p. 429, col. 2.

⁴ Ministre presbytérien, célèbre par son fanatisme.

^a Le fameux imposteur Tichborne dont le procès s'est déroulé, pendant cinq ou six ans, devant les cours d'Angleterre.

³ Church Times du 12 mars 1875, 133, col. 3.

• Le Church Herald, cité par le Rock du 2 avril 1875, 230, col. 1.

⁸ Voir, dans le *Church Times* du 19 mars 1875, l'échange de lettres entre l'évêque de Ripon et le ministre Gray.

⁶ Le Rock, *ibid.*. Le Morning-Post adressait, il y a un an, la même observation aux évêques, à propos du Public Worship Regulation Bill. Ces extraits, que nous pourrions multiplier par centaines, en les prenant dans les journaux religieux de toute nuance, et même dans les journaux politiques, révèlent une plaie bien profonde dans l'Église établie, une plaie qui va tous les jours s'élargissant, s'envenimant, et qui amènera, sans tarder, la dissolution même du système. On nous permettra encore une autre citation. « Pour ma part, écrivait un laïque, je ne donnerais pas, au moins, dans ce moment, un seul *shilling* à une Société sur la liste de laquelle figurerait le nom d'un seul de nos présents évêques — l'évêque de Lincoln excepté — et je voudrais que tout laïque appartenant à la Haute Église prît la même résolution¹. »

Lorsque de pareilles plaintes retentissent de toutes parts, c'est que la situation est devenue bien grave, et il est impossible qu'elle ne soit pas le résultat de causes plus graves encore. On ne conçoit pas que tous les membres d'une Église, que ceux, en particulier, qui sont pourvus de plus de zèle, parlent en termes si peu respectueux du premier ordre de la hiérarchie religieuse, sans que les membres de cet ordre aient commis des fautes dignes de censure.

Et, en effet, quand on parcourt l'histoire religieuse de l'Angleterre pendant ces derniers quarante ans, on n'a pas de peine à comprendre pourquoi l'épiscopat est tombé si bas dans l'estime de tous les partis qui se divisent l'anglicanisme. Non-seulement les évêques ne se sont pas montrés évêques, mais ils ne se sont même pas montrés chrétiens. Au lieu de défendre les droits de l'Église. ils ont toujours flatté l'opinion populaire, et parce que le peuple est facilement porté à se tourner du côté de l'irréligion, ils ont toujours persécuté les hommes les plus pieux et couvert de leur protection les hommes qui affichent les opinions les plus antichrétiennes. Dans un pauvre quartier de Londres, à Sainte-Marie, soho square, un ministre zélé avait ramené à la vie religieuse toute une population qui ne mettait jamais le pied à l'église, en fondant des sociétés de secours pour le soulagement des infirmes et des malades, des écoles pour les enfants pauvres, en donnant à ses offices plus de pompe et de solennité par l'observation rigoureuse des rubriques du « Common prayer-Book. » Ce ministre était aimé de ses paroissiens; son église était comble tous les dimanches, et personne ne lui refusait son concours pour aucune entreprise, parce qu'on savait qu'il n'avait qu'un désir, le bien de ses ouailles. Ce ministre mourut l'an dernier; l'évêque de Londres, le docteur Jackson, lui donna pour successeur un ministre dont les idées sont toutes contraires,

¹ Church Times du 14 août 1874, 395, col. 1.

et qui, dans l'espace de quelques mois, a détruit l'œuvre de son prédécesseur. Cette année, le jour de Pâques, il y avait, à l'office de onze heures, quatorze personnes : on les a comptées. La paroisse a eu beau protester, ses « *churchwardens* » en tête. On n'a tenu aucun compte de ses plaintes, et le ministre est maintenu, uniquement parce qu'il partage les idées religieuses de la Basse-Eglise.

« Comment voulez vous que des prêtres aient confiance en leurs évêques, écrit un ministre, quand nous n'avons aucune garantic que nos évêques sont orthodoxes, et quand il est notoire que plus d'un est attaché aux hérésies rationalistes et puritaines¹? »

« Les évêques amis du bill, écrit un autre, sont ceux qui n'ont jamais été notés pour leurs tendances catholiques. Le docteur Tait³ est un de ceux qui ont combattu Newman³ et persécuté Pusey⁴; il est l'ami du doyen Stanley⁵ et de l'évêque d'Exeter⁶; sa conduite envers le défunt métropolitain de Capetown n'a pas été généralement regardée comme conforme à celle que devrait tenir un évêque envers un de ses collègues. L'archevêque Thompson⁷ est accusé d'avoir fait tout son possible pour faire condamner M. Bennett⁶. L'évêque Jackson⁶ ne fait point mystère de son incrédulité, à propos de la doctrine catholique sur le sacrement de l'autel. L'évêque Ellicott¹⁰ fait de son mieux pour persécuter son clergé fidèle. Lord Arthur Hervey¹¹ s'est illustré dans sa dernière charge par son mépris pour le grand John Keble¹² et par son hérésie. Voilà pour les évêques¹⁵.

¹ Church Times du 19 mars 1875, 144, col. 4.

[•] Le primat d'Angleterre, archevêque de Cantorbéry, s'appelle Archibald Campbell Tait.

⁵ Le Révérend Père Newman, oratorien.

Pusey, professeur d'hébreu à Oxford.

⁵ Doyen de Westminster, l'homme le plus distingué de la Broad Church.

⁶ Le docteur Temple, un collaborateur du recueil rationaliste *Essays and Reviews*, à propos duquel il s'est fait tant de bruit, il y a quelques années.

⁷ Archevêque d'York, dans les discours duquel on a relevé une demi-douzaine d'hérésies.

⁸ Un des ministres ritualistes les plus connus, vicar de Frome.

9 Evêque de Londres.

¹⁰ Évêque de Glowcester et de Bristol.

11 Évêque de Bath and Wells.

¹³ Le célèbre auteur du délicieux volume de poésies chrétiennes intitulé : The Christian year, celui qui inaugura le mouvement trartarianiste d'Oxford, et qui prècha le fameux sermon des Assises, publié, plus tard, sous le titre d'Apostasie Nationale (14 juillet 1833). C'est un des personnages dont la mémoire est le plus chère aux anglo-catholiques.

¹⁵ Church Review du 17 octobre 1874, 607, col. 2. La lettre d'où nous extrayons ce passage, était adressée au Guardian.

« Le jugement rendu dans le procés Purchas¹, dit un des ministres des plus connus du parti ritualiste contemporain, a expressément statué qu'il faut porter la chape (is to be worn), en célébrant l'« Holy communion» dans les cathédrales et les collégiales, les jours de fête, et non pas qu'on peut la porter (may be worn). Cependant presque tous les évêques et presque tous les doyens d'Angleterre, désobéissent à cette claire injonction, le doyen de Chester, y compris, si jc ne me trompe, quoiqu'il professe beaucoup de zèle pour la loi². »

Ailleurs, le même écrivain, après avoir rappelé les procès religieux de ces dernières années, ajoute : « les exemples montrent que les évêques ont frappé plus durement sur ceux qui ont fait preuve de plus de déférence et d'obéissance canonique... La vérité est que les évêques ayant fabriqué les lois, ont rendu tout à fait impossible leur traduction devant les tribunaux pour des méfaits de leur ministère, et que leurs méfaits étant, en général, favorables à l'irréligion populaire, ils obtiennent l'impunité, sinon des encouragements pour leurs procédés illégaux⁵.»

• Si les évêques, écrit un autre ministre de l'Église anglicane, si les évêques aiment si passionnément les décisions judiciaires, comment se fait-il qu'ils aient mis tant de soin à se soustraire expressément à la juridiction de la nouvelle cour, et cela après que la violation des lois commise par l'archevêque dans la célébration du service divin a été portée à la connaissance de Leurs Seigneuries, par la presse publique et par le Parlement. La conduite de l'épiscopat à Lambeth n'est pas autre que celle du pape transportée au bord de la Tamise⁴. »

Voilà, ce semble, assez de citations sur ce point, mais c'est un sujet où nous ne voulons émettre aucune idée personnelle. Toute notre ambition est de servir d'écho à ce qui se dit ou s'imprime de l'autre côté de la Manche, et de transmettre cet écho à ceux qui suivent avec intérêt le mouvement religieux contemporain. Aussi, nous nous permettrons encore une citation qui résume tout ce que nous venons de dire. Tout le monde sait qu'on a parlé beaucoup de « Loyalty » dans ces derniers temps, à propos des catholiques. On en a parlé aussi à propos des anglicans, mais à un autre point de vue. L'auteur d'un article qui a pour titre le mot « Loyalty, » après

¹ Littledale, dans le Church Times du 5 mars 1875, 113, col. 4.

⁹ Un des procès ritualistes qui ont fait le plus de bruit. Six mille clergymen ent protesté contre la décision du Conseil privé.

³ Littledale, dans le *Church Times* du 8 janvier 1875, 19, col. 3. Dans cet article, l'anteur passe en revue les principaux procès religieux de 1843 à 1856.

4 Church Times du 19 mars 1875, 444, col. 3.

avoir remarqué que ce mot, d'origine française, signifiait primitivement loyauté et droiture, tandis que, aujourd'hui, en Angleterre, il est le synonyme de *fidélité aveugle* à une personne ou à un ordre de choses, s'exprime en ces termes :

« Il n'est pas de fait plus évident que le caractère High-Church du système anglican, au point de vue hiérarchique, liturgique et doctrinal, sauf, toutefois, qu'il y a dans ce système assez de concessions pour que les autres écoles puissent être tolérées dans son sein. Voilà, par conséquent, une pierre de touche au moyen de laquelle on peut juger du droit qu'ont les évêques de réclamer la « Loualty » de leur clergé. Adoptent-ils, avec la douceur et la générosité dont ils doivent user envers les autres opinions, adoptentils une ligne de conduite High Church, et défendent-ils principalement ce qui est, à parler strictement, l'anglicanisme? - Non, ils ne le font pas; rien n'est plus évident. Au contraire, l'école de la « High Church » est la seule qu'ils dénoncent et qu'ils tracassent. Chacun sait comment on traite les anglicans dans le diocèse de Durham, mais on ne trouvera pas un diocèse où on traite de la même façon l'extrême gauche des deux autres partis religieux. Jamais, à la Chambre des lords, on n'a vu évêque se plaindre de la promotion des Puritains ou des Rationalistes à de hautes fonctions ecclésiastiques, comme l'archevêque Tait l'a fait quand il a protesté contre l'avancement des chanoines Pusey 1, Liddon 2, Brights et King, promus à de simples canonicats, dans un temps où les dovennés sont bourrés d'hommes qui ne se conforment même pas ostensiblement aux lois de l'Église.

« Quand Leurs Seigneuries affectent de remercier la divine Providence pour les réformes qui ont été accomplies malgré l'opposition systématique, dont ils ont fait preuve personnellement ou dont ont fait preuve leurs prédécesseurs; et quand néanmoins ils lancent contre les ritualistes les accusations que leurs devanciers lancèrent, il y a quarante ans, contre les *Tractarianistes*, elles ne font que nous rappeler cette divine parole : « Malheur à vous, scribes et « Pharisiens hypocrites !... »

« Loyauté envers l'archevêque de Cantorbéry signifie rébellion contre le Christ en matière de divorce, complicité avec le doyen Payne Smith et le Rév. Freemantle dans les insultes schismatiques qu'ils ont lancées contre l'Église américaine^{*}. Loyauté envers l'é-

- * Chanoine de Saint-Paul de Londres.
- ⁸ Chanoine de Christ Church.

• « Votre Grâce, écrit au primat le chancelier de Chichester, votre Grâce a notamment favorisé l'agitation dirigée, sans succès, il y a peu de temps, contre un

⁴ Chanoine de Christ Church, à Oxford.

EN ANGLETERRE.

vèque Jackson signifie acceptation de l'hérésie de Waterland sur le sacrement ! Loyauté à l'évêque Baring¹ signifie expulsion de tout membre de la Haute Église du sein de l'anglicanisme ! Loyauté à l'évêque Ellicott² signifie absolution du sacrilége de la communion à Westminster !... Mais qu'est-ce que tout cela a à faire avec l'obéissance due au Christ et à son Église, qui est la véritable loyauté des catholiques ?

« Le respect des Anglais pour l'autorité est un principe sain et iuste, mais nous sommes les descendants de ces vrais Anglais qui ne souffrirent jamais que, ni pape, ni roi, fussent, en cette contrée. despotes... Jamais évêque n'osera proférer dans notre Parlement les paroles que le cardinal de Bonnechosc a prononcées dans le Sénat français: « Mon clergé est un régiment; quand j'ai dit : « Marche, » il marche^s.» Chez nous, tout fonctionnaire, depuis la reine jusqu'au dernier policeman, est le serviteur, et non pas le maître de la loi. Celui qui réclame de nous l'obéissance doit nous en donner l'exemple. Il n'est pas d'illégalité si évidente et si persistante que celle des évêques. Jusqu'à ce qu'ils aient commencé à respecter la loi dont ils sont les gardiens naturels, nous leur prouverons notre loyauté, absolument comme les ecclésiastiques de Natal ont prouvé la leur au docteur Colenso^{*}, en leur opposant une résistance constitutionnelle. mais ferme : et cette résistance ne cessera que du jour où nous aurons établi nos droits sur une base immuable 5. »

S'il n'y avait qu'un parti dans l'Église anglicane à condamner la conduite de l'épiscopat, on pourrait soupçonner un peu de partia-

Jes symboles de l'Église (Symbole de saint Athanase en 1871). L'été dernier encore, agissant d'après votre jugement privé, vous avez gravement compromis toute l'Église d'Angleterre, en envoyant le premier ecclésiastique de votre diocèse, le doyen de Cantorbéry (Payne Smith) en Amérique, et en le chargeant de porter une lettre d'affectueuse sympathie à une assemblée illégale formé de sectaires de toutes classes; et, là, votre représentant a commis une violation plus grave des lois de l'Église, non-seulement en assistant, mais encore en prenant une part active à ce que je dois appeler une parodie de la sainte communion, parodie, où, au dire des journaux, un ministre dissident rendit gràces pour le pain, tandis qu'un autre rendait grâces pour le vin. (And. Wagner, A Letter to the archbishop, Londres, Rivingtons, 1874, pp. 4-5.)

• Evêque de Durham, un ennemi acharné de la High Church et des Ritualistes.

* Évêque de Glowcester et de Bristol.

³ On ne saurait croire la mauvaise impression que cette phrase incomprise a produite sur les protestants anglais.

• Évêque déposé pour ses hérésies, il y a quelques années, par les évêques anglicans, maintenu quand même par le gouvernement et tellement choyé des rationalistes, que le doyen Stanley osait l'inviter, cet hiver, à prêcher à Westminster. (Voir le London illustrated News du 15 mai 1875, page 455, col. 3.)

^b Church Times du 9 avril 1875, 183-184.

10 JULLET 1875.

lité dans les accusations, et croire que ce corps pourrait encorc opposer guelque résistance aux attaques dont il est l'objet. Mais il n'en est pas ainsi, Haute Église, Basse Église, Église Large, crovants et incrovants, anglo-catholiques et évangélicaux, rationalistes et dissidents, tous battent en brèche l'épiscopat. Par haine pour les ritualistes, les évangélicaux louent quelquefois certaines de leurs mesures, parce qu'elles sont plus habituellement conformes à leur ligne de conduite; mais que d'aveux, que d'accusations, que d'attaques tombent de leurs plumes ! Il n'est, par exemple, personne qui ne reconnaisse que l'épiscopat n'a plus aucune autorité et qui ne réclame sa réforme, quoi qu'on ne soit pas absolument d'accord sur le sens que devrait avoir cette réforme. Le parti évangélical trouve que les évêques sont trop papistes, et voudrait qu'ils adoptassent une conduite plus franchement protestante, c'est-à-dire, anticatholique, violente, persécutrice. Seulement, à en juger par les manifestations de la pensée publique, ce n'est pas là l'opinion prépondérante parmi le clergé anglican. On trouve, au contraire, en général, que les évêques sont trop mondains, trop séculiers, peu instruits et peu ecclésiastiques. On les accuse d'avoir trahi leurs devoirs, d'avoir abdiqué leur juridiction, et de s'être entendus avec le pouvoir séculier pour mettre l'Église à sa discrétion. C'est là le cri qui se fait jour en toute manière et en toute circonstance. On en saisit l'expression voilée ou manifeste dans mille documents d'un caractère public ou confidentiel.

« Miserabile dictu¹! s'écrie, tout en larmes, un publiciste. Ce sont les évêques qui ont délibérément cédé les choses de Dieu à César, représenté par un État composé d'hommes qui ne croient, ni à la foi, ni à la divine origine de l'Église chargée d'enseigner cette foi. Ils sont devenus, dans le sens le plus honteux du mot, des traitres. Semblables à Judas, ils ont, par un baiser, symbole de paix, livré dans la personne de l'Église, leur divin maître à ses ennemis et rivalisé avec les anciens Juifs, en poussant le cri : « Nous n'avons « d'autre roi que César ! »

« Comme gardiens de la foi et des libertés spirituelles de l'Église, ils auraient dù résister vaillamment aux empiétements de l'État et défendre les prétentions qu'a l'Église d'Angleterre d'être une portion de la véritable Église du Christ..... Quand nos intérêts spirituels ont été aussi honteusement trahis, à Dieu ne plaise que nous cherchions à cacher notre tristesse par de douces paroles, et que nous nous imaginions que le mal peut être guéri parce qu'il est caché^{*}. »

¹ Chose lamentable à dire.

² Church Review du 17 octobre 1874, 606, coi. 1.

Et quand les journaux s'expriment de la sorte, ils n'exagèrent en rien la situation. C'est là ce que pensent et ce que disent tous les hommes un peu influents de l'Église anglicane, surtout ceux de la Haute Église, c'est-à-dire, les hommes qui représentent encore la foi théorique et pratique au sein de l'anglicanisme. Pendant ces dernières années, les évêques anglicans ont trempé dans tous les complots contre les formulaires de l'Église; c'est de leurs rangs que sont partis les coups les plus mortels dirigés contre le christianisme; ce sont eux qui ont, sous main ou en public, poussé tous les mécréants et tous les fanatiques contre les croyants d'Angleterre; mais ce sont eux aussi qui doivent porter la responsabilité de l'anarchie où est, en ce moment, l'Église anglicane.

S'ils avaient su accepter courageusement les formulaires du Common prayer Book et des XXXIX articles, sauf à en demander l'altération ou la révision légale, là où cela leur eût paru convenable, tout le clergé eût marché à leur suite, et ils auraient pu prolonger de quelques années la vie de l'Établissement, mais leur conduite a été juste le contraire de ce qu'elle devait être. La crainte du papisme les a tellement aveuglés qu'ils ont persecuté ceux qui font cependant l'honneur et la véritable force de l'anglicanisme. Ils ont toléré toutes les illégalités, quand elles ont été commises dans un sens contraire à la foi, par les évangélicaux ou par les rationalistes, mais ils n'ont voulu rien tolérer chez les High-Churchmen et chez les Anglo-catholiques. Il semble que, pour eux, l'idéal de la vie chrélienne soit une absence complète d'œuvres et de croyances, et, comme le disait dernièrement un de leurs ministres, « toutes les fois qu'une chose demande un peu de zèle, d'abnégation et de dévouement, ils la rejettent et n'en veulent point, prétendant que c'est du papisme¹. »

Et qu'on ne croie pas que nous cherchions à altérer les faits. Nous n'avons qu'un but : saisir la physionomie vraie de l'Angleterre religieuse, au mois de juillet 1875, recueillir les manifestations de l'opinion publique et présenter cette physionomie ou faire entendre cet écho à ceux qui accordent quelque attention aux questions religieuses de notre temps. Si la situation était autre, nous saurions le dire avec la même franchise.

L'épiscopat anglican finit bien mal. Après avoir commis l'impardonnable faute de profiter du retour des *tories* au pouvoir, pour faire passer des lois persécutrices entachées de la plus révoltante partialité et de la plus criante injustice, il aurait pu encore réparer

¹Whatever is too much trouble they call Popery, citation du Church Times du 9 avril 1875, 186, col. 1.

le mal commis et peut-être tirer quelque bien du Public Worship regulation Act. Et pour cela que fallait-il faire? — Pas grand'chose : la ligne de conduite à suivre s'offrait d'elle-même. Puisque le gouvernement accordait un sursis d'une année, avant de mettre la nouvelle loi à exécution, et renouvelait les Letters of Business à la convocation, il semblait inviter les divers partis à trouver un moyen d'entente. Il aurait donc fallu faire un appel loyal au clergé d'Angleterre, prendre son avis, écouter ses désirs, suspendre, dans cet intervalle, tous les procès commencés, formuler des rubriques plus claires, ou, en laissant ces rubriques ce qu'elles sont, abandonner à chacun le choix de les observer dans toute leur rigueur ou avec les tempéraments qu'y a introduits l'usage.

Le parti de la *High Church*, en effet, et les ritualistes, qui en forment l'avant-garde, n'ont jamais réclamé qu'on imposât à la Basse Église ou à l'Église Large des lois que ces deux partis violent audacieusement et avec effronterie. Non, jamais encore ils n'ont usé du droit de représailles : tout ce qu'ils ont demandé et tout ce qu'ils demandent, même aujourd'hui, c'est qu'on les laisse libres d'observer à la lettre des lois que leurs aïeux leur ont transmises, de même qu'on laisse aux autres la faculté de les violer.

Au lieu de cela, qu'ont fait les évêques? - Ils ont fait semblant de consulter le clergé dans les assemblées ruridécanales et dans la Convocation; mais, en se donnant, devant le public, le lustre trompeur d'une impartialité dérisoire, ils ont fait agir tous les ressorts cachés et ont ourdi toute espèce d'intrigues ; puis, lorsque, malgré cela, ils ont vu tous leurs efforts échouer, et le clergé se prononcer en majorité dans un sens contraire à leurs désirs comme à leur conduite, ils ont étouffé la discussion, dissous les conférences, rappelé à eux l'examen de la cause, et finalement ils ont abouti à rédiger un factum'que tous les journaux, sans exception aucune, ont condamné '. On dit même que les évêques ont eu quelque peine à trouver une formule assez terne pour que tous pussent l'adopter : deux membres de l'épiscopat ont refusé de la souscrire, l'un, l'évéque de Durham, parce qu'elle lui paraissait trop faible, et l'autre, l'évêque de Salisbury, parce qu'elle lui semblait trop partiale contre l'école de la Haute Église.

¹ « La folie et la méchanceté de l'allocution épiscopale, ces termes ne sont pas trop durs, » dit le *Church Times* du 25 mars 1875, page 171, col. 1. — Le *Guardian* ajoute « que cette allocution tombera comme une semence stérile sur un sol que les évêques eux-mêmes ont durci, mal vue et mal reçue. » Le *Rock* du 2 avril 1875, 230, col. 1. — Il y a des expressions anglaises qui méritent d'être citées : « The folly and Wickedness. — These terms are not too harsh. — Of the episcopal allocution. » (23 mars, *Church Times*, 171, col. 1.)



Il faudrait citer ici ces trois documents, la lettre pastorale des 26 évêques, celle de l'évêque de Salisbury et celle de l'évêque de Durham, car ce sont là des documents qui jettent une grande et terrible lumière sur l'état actuel de l'Église d'Angleterrc, mais leur longueur ne nous le permet pas. D'ailleurs, tous les journaux anglais les ont données et appréciées dans le courant du mois de mars.

Et quand les évêques ont eu ainsi jeté de nouveau l'alarme parmi leurs ouailles, ont-ils, du moins, cherché à rassurer les esprits, en affirmant qu'ils administreraient impartialement la loi? — Non. — Un seul, l'évêque de Carlisle, le docteur Godwin, a fait entendre de nobles paroles au sein de la Convocation d'York : « Je veux le dire solenne llement ici, me rappelant en quel lieu et devant qui je me trouve, oui, je le dis solennellement. Je me couperais la main droite ou je résignerais mes fonctions plutôt que d'agir, à la demande de trois paroissiens lésés, contre un clergyman qui conservera la position orientale¹, toutes les fois qu'il sera approuvé en ceci par l'ensemble de sa congrégation². » Ce sont là de belles paroles. des paroles dont il faut prendre acte. En les recueillant, on n'a qu'un regret, celui de ne pas les trouver sur les lèvres de tout l'épiscopat anglican. Malheureusement, cela n'est pas, ct ce langage ne semble pas exprimer les sentiments qui animent le vénérable Bench.

Deux ou trois autres évêques auront peut-être le courage de faire comme l'évêque de Carlisle, celui de Lincoln, le docteur Wordswort; celui de Salisbury, le docteur Moberly, et celui d'Oxford, le docteur Mackarness. Quant aux autres, leurs opinions sont connues, et les membres de la Haute Église savent ce qui les attend, à partir du 1^{er} juillet.

VI

Quand on étudie les événements et la conduite de l'épiscopat anglican, on comprend qu'il échappe aux membres du clergé d'Angleterre des paroles sévères à leur endroit, et on ne s'étonne pas de leur entendre dire : « Une des nécessités les plus impérieuses du jour est de constituer une cour pour juger les évêques. Néan-

¹ On appelle ainsi la place que le ministre occupe au milieu de l'autel, son dos étant tourné vers le peuple, quand il célèbre l'holy communion, ou la messe. Cest un des points les plus débattus en ce moment entre les ritualistes et leurs ennemis.

² Church Times du 5 mars 1875, 120, col. 3.

moins, personne n'y songe, quoique le seul exposé des procédés du docteur Baring¹ pût suffire pour faire passer, en moins d'une semaine, un pareil bill à travers les deux chambres '. » On s'explique également que tout ce qu'il y a de bon, d'honnête, de zélé, de religieux, de crovant dans l'anglicanisme, demande à tout le moins un désétablissement particl, à savoir, l'exclusion de l'épiscopat de la Chambre des lords. Nommés par des ministres qui ne sont même pas toujours chrétiens, les évêques ne représentent, en aucune facon, l'Église. « Vous parlez, disait, il y a un an, certain journal. vous parlez de réformer la Convocation et d'y faire représenter les laïques. Mais que représentent donc les évêques dans la Convocation, sinon les laïques 3? » Écarter les évêques du Parlement that is the burning question for churchmen - voilà la question brûlante pour les hommes d'Église, et rendre à l'Église la nomination de ceux qui doivent la gouverner, voilà le principal remède qu'on voudrait appliquer aux difficultés présentes. Tous les partis sont presque d'accord pour réclamer la première de ces mesures, et beaucoup désirent la seconde ; mais tout annonce que l'Église anglicane scra déjà désétablie, avant que le Parlement ait été saisi d'aucun bill relatif à ces desiderata des Anglo-catholiques. On parle cette année d'augmenter le nombre des évêques, mais il ne paraît pas qu'on aboutisse à aucun résultat sérieux avant la fin de la session. En tous cas, « les trois quarts du clergé anglican ont déjà exprimé le désir que ces nouveaux évêques ne siégent pas au Parlement, même à tour de rôle *. »

Le clergé anglican se fait peut-être bien des illusions sur la situation intérieure de son Église, et sur l'effet qu'auraient les remèdes proposés; mais on ne saurait nier qu'il n'aperçoive bien nettement ce que lui-même appelle la source de tout le mal, à savoir la

- ⁴ Évêque de Durham.
- ² Church Times du 5 mars 1875, 117, col. 3.

³ Ibid., 11 septembre 1874, 438, col. 1. Cf. page 459, col. 2. — Le Rock, un des rarissimes journaux religieux tenant à l'Établissement, ne peut pas s'empécher de reconnaître qu'il se forme un courant extrêmement puissant parmi les clergymen et parmi les laïques dans ce sens, courant qui trouve, dit-il, son origine dans le mécontentement profond causé par nos évêques actuels et qui semble poursuivre un but : améliorer la qualité des titulaires en diminuant la tentation de mondanité et d'orgueil. (Rock du 30 avril 1875, 297, col. 1-2.)

⁴ Voir le Rock du 30 avril 1875, le premier Leading article intitulé : Increase of the episcopate, page 297, col. 1-2. En 1873, on posa trois questions aux conférences Ruridécanales à propos de l'augmentation des évéchés. Sur 751 conférences, on connait aujourd'hui la réponse de 500, représentant environ 15,000 ecclésiastiques sur 20,000. — Toutes les conférences moins cinq ont demandé une augmentation des évêchés et les trois quarts ont requis l'exclusion des évêques de la Chambre des lords.



complète dépendance du spirituel par rapport au temporel. « Ce dont l'Église a absolument besoin, et ce qu'elle doit nécessairement reconquérir, c'est la faculté de se gouverner elle-même, et le pouvoir de rétablir la discipline à l'intérieur. Or, le rétablissement de cette discipline est impossible, tant que les évêques ne seront que de simples créatures de l'État. Quelque honorable que puisse être leur caractère, en bien des cas, le vice originel de leur nomination diminue, et diminuera toujours leur autorité, tant que les choses continueront à être ce qu'elles sont aujourd'hui⁴. »

Ce n'est pas nous qui nous exprimons de la sorte; ce sont les anglicans qui tiennent eux-mêmes ce langage. Mais quand on est allé jusqu'à cette limite, on peut bien affirmer, sans crainte de se tromper beaucoup, que le désétablissement total ou partiel ne peut être bien loin.

Dirons-nous que les évêques sont maintenant l'objet d'attaques de tout genre? Ce scrait évidemment chose superflue. Quand des hommes aussi graves que des chanoines et des dignitaires de l'Église discutent leurs actes, leurs écrits et leurs personnes, comme on vient de l'entrevoir, on s'imagine bien que la controverse descend à des degrés un peu inférieurs³. La caricature, l'épigramme, la satire s'en mêlent, et font pénétrer jusque dans les dernières couches sociales des questions qui, par leur nature, sembleraient devoir demeurer toujours dans des régions élevées³.

۲

Church Review du 5 septembre 1874, 515, col. 1.

^a Voici deux ou trois faits qui montrent jusqu'où on en est venu. Pendant plusieurs mois, les journaux religieux, le Guardian, la Church Review, le Church Times ont discuté cette grave question : « L'archevêque Tait a-t-il été baptisé et confirmé ? » - Le Church Times du 19 mars parodiait ainsi la lettre épiscopale de mars dernier sous ce titre : La lettre pastorale comme elle aurait da *ëtre conçue : «* Le peuple se soucie peu des évêques et encore moins du Conseil privé. Nous sommes bien forcés d'admettre que les hautes situations tendent à engendrer le conservatisme, lequel, inspirant une profonde horreur pour toutes les innovations dangereuses, nous a empêchés, nous évêques, d'agir avec la moindre prévoyance. Durant les siècles passés, nous nous sommes opposés systématiquement à toute réforme, et, neuf fois sur dix, l'événement nous a donné tort. Pour ce qui est du Conseil privé, comme nous ne nous croyons pas obligé à suivre ses décisions, nous ne voyons pas pourquoi le clergé paroissial agirait autrement... » Et cela continue sur ce ton pendant deux colonnes. Le 22 janvier, le même journal insérait, sur la conférence des évêques au palais de Lambeth, une poésie qui commence ainsi : « Jetons l'Église sous le talon de l'État, commence Archibald Tait (le primat de Cantorbéry). --- C'est juste pour cela que aous sommes ici, ajoute William Thompson (archevêque d'York), etc. » Et chacun des 28 évêques donne son avis dans des termes analogues.

³ Durant plusieurs mois le Church Times a placé à sa première page, au milieu des autres annonces, une gravure représentant un dragon poursuivant un agreen chargé de la croix, le tout accompagné de cette légende : « Le bill de

Au moment où nous écrivons ces lignes¹, plusieurs journaux nous apportent, entre autres écrits, des fragments d'un pamphlet intitule: Are the bishops mad? (« les évêques sont-ils fous? »), qui est annoncé comme une réponse à un pamphlet de l'évêgue de Manchester, intitulé, lui aussi : Are the farmers mad? (« les fermiers sont-ils fous²? ») Le Rock nous apprend qu'on lit dans le premier de ces pamphlets des phrases extraites du Guardian — un journal grave copendant et modéré de la High Church - comme celles-ci : « Les évêques ne font aucun bien (au Parlement); ils ne font qu'y prendre soin de leurs intérêts. Ils ne représentent, ni l'Église, ni le clerge. De bons laïques attachés à l'Église représenteraient beaucoup mieux qu'eux les intérêts du clergé et de l'Église aux Chambres du Parlement. Les avantages qu'on retirerait de l'exclusion des évêques seraient d'abord une épargne de frais, ensuite une épargne de temps, que ces prélats dépenseraient beaucoup plus utilement dans leurs diocèses³. La moitié de leurs revenus actuels leur suffirait, et l'autre moitié aiderait à fonder vingt-cing nouveaux évêchés. »

L'auteur du pamphlet, qui est un ecclésiastique, ajoute : « Leur situation et leur dignité nuisent souverainement au caractère religieux et moral des évêques. La position qu'ils occupent dans le monde n'exerce aucune influence sur quelques-uns d'entre eux; mais il est notoire qu'elle change complétement le caractère de plusieurs autres. Aussi les évêques, une fois élus, deviennent-ils juste le contraire de ce que saint Paul aurait appelé les surveillants ($\epsilon \pi = \sigma \times \sigma \pi \circ \sigma$) de l'Église de Dieu... Tels qui étaient aimés, pendant qu'ils occupaient une position secondaire, ont eu la tête tellement tour-

l'archevèque et les persécutions de la Church Association... Les décisions du conseil privé ne peuvent avoir la moindre valeur morale. La génération naissante apprendra, comme une chose ordinaire, à les tenir pour (wicked, tyrannical and absurd) perverses, tyranniques, absurdes. » — Voir le Church Times à partir du 19 juin 1874. — Lorsqu'un journal ecclésiastique et religieux se permet pareilles choses, on s'imagine les charges qu'on rencontre dans le Punch.

¹ Mai 1875.

² Church Times du 10 mai, page 229, col. 2. Peu de jours après l'apparition des deux pamphlets dont nous parlons, il en a paru un troisième qui a renchéri sur la même idée. Il a pour titre : « Not mad but maudlin, » « pas fous mais ivres ! »

⁵ M. Outram Marshall, une des notabilités ritualistes, s'exprimait presque comme le *Guardian*, il y a un an, devant une assemblée de la paroisse de Saint-Alban : « Le seul remède, disait-il, c'est de quadrupler le nombre des évêques, de leur enlever leurs siéges au Parlement, de diminuer leurs immenses revenus, de les forcer à visiter les pauvres paroisses, afin qu'ils voient la besogne réelle qui se fait dans l'Église. Aujourd'hui l'évêque n'est qu'un *clergyman* nommé par un gouvernement *whig* ou *tory*, lequel ne représente pas plus l'Église après qu'avant la consécration. » (*Church Review* du 15 août 1874, 477, col. 1.)

Digitized by Google

née par leur entrée dans la Chambre des Pairs, qu'ils en sont devenus un objet de risée¹. »

Il y aurait bien d'autres choses inconnues ct curieuses à faire comaître: mais ce que nous avons dit suffit amplement, pensonsnous, pour montrer que l'épiscopat, au lieu d'être une force pour l'Église, n'est plus qu'un embarras; et cependant c'est peut-être le corps épiscopal qui arrêtera quelque temps encore la chute de l'Établissement.

VII

A défaut de l'épiscopat, sera-ce la *Convocation* qui sauvera l'Église établie?

Évidemment, non; et il suffit de connaître la manière dont elle se compose, pour comprendre qu'elle est aujourd'hui et qu'elle sera peut-être toujours impuissante à faire quoi que ce soit de sérieux ou de durable.

On appelle Convocation en Angleterre une espèce de parlement ecclésiastique qui rappelle un peu les assemblées générales du clergé de France. Elle se compose de deux chambres dans chaque province, d'une chambre haute, correspondant à la Chambre des Lords, et d'une chambre basse correspondant à celle des Communes. On pourrait parfaitement comparer la Convocation au Parlement britannique, si les deux provinces qui se partagent l'Angleterre, la province de Cantorbéry et la province d'York, n'avaient chacunc leur Convocation particulière. Mais il en est ainsi, et cette division remonte bien au delà de la Réforme. Le célèbre cardinal Wolsey, dont les vues étaient si grandes, et auquel on commence enfin à rendre justice chez les anglicans, tenta, mais en vain, de fondre les deux Convocations d'York et de Cantorbéry en une seule assemblée. Ses efforts furent inutiles; sa volonté et sa puissance vinrent se briser contre les rivalités et les jalousies provinciales. C'est un rève des Anglo-catholiques actuels de réaliser le projet du

⁴ Le Rock du 7 mai 1875, 320, col. 1-2. L'auteur de ce pamphlet fait remarquer combien il est ridicule de distribuer 5,000,000 de francs entre 28 évêques, pendant que beaucoup de membres du clergé manquent de pain. — Le premier ministre d'Angleterre, dit-il, n'a que 100,000 francs, le cardinal Manning peut vivre avec 30,000, et vous donnez au primat de Cantorbery 375,000 francs! — Nous vivons à une époque où de tels rapprochements produisent plus d'effet que les meilleures raisons. cardinal Wolsey, et peut-être réussiront-ils un jour; mais il y aura alors bien longtemps que l'Établissement aura disparu.

Les deux chambres hautes comprennent tous les évêques titulaires. Les deux chambres basses se composent : 1° des doyens de tous les chapitres diocésains; 2° des archidiacres; et enfin 3° des délégués du clergé et des chapitres. Les archidiacres et les doyens des chapitres étant membres de droit de la chambre basse, et le clergé paroissial n'ayant aucune part dans leur élection, il s'ensuit que l'immense majorité des deux Convocations est formée par les créatures de l'épiscopat ou de l'État. Le clergé n'est que très-imparfaitement représenté dans ce parlement ecclésiastique. Sur cent quarante-sept membres que contient la chambre basse de Cantorbéry, quarante-deux seulement représentent le clergé paroissial. Dans la *Convocation* d'York, les représentants du clergé sont en majorité¹.

Et cependant, malgré cette composition, si peu faite pour exprimer l'opinion du clergé en général, il est évident que la High Church domine dans les deux chambres basses. Il y a là des hommes qui comprennent ce que c'est que l'Église, qui révent son affranchissement, qui réclament son autonomie, et pour lesquels le désétablissement sera le bienvenu. C'est pourquoi il existe entre les chambres hautes et les chambres basses, c'est-à-dire, entre les représentants de l'État et les représentants du clergé, une opposition sourde, mais ardente et profonde. Tandis que les évêques prennent parti pour les rationalistes et les incrédules. les chambres basses se rangent du côté de l'Église et du ritualisme *. L'an dernier. elles firent opposition au « Public worship regulation Bill, » et, cette année encore, elles ont arrêté les évêques qui auraient voulu altérer les rubriques du « Livre de la Commune prière » dans un sens anticatholique. Il est vrai que les évêques, à l'aide de leurs intrigues, ont empêché une altération en sens contraire; mais il suffit

⁴ Ils sont au nombre de 31, tandis que les évêques, les doyens, les archidiacres et les députés des chapitres n'atteignent, tous ensemble, que le chiffre de 29.

^a Le ritualisme, en dépit du Public Worship regulation Bill, avance toujours. Le Mackeson's Guide to the Churches of London est là pour l'attester. Toutes les pratiques ritualistes ont progressé d'une manière étonnante pendant les derniers mois de l'année 1874. À la fin de 1873, l'Eastward position, si attaquée par les antiritualistes, n'était adoptée par le célébrant que dans 74 temples; elle l'est, cette année, dans 119. — Si les ritualistes continuent d'avancer ainsi, avant peu de temps, toutes les églises de Londres seront à eux. — Voir le Church Times du 12 mars 1875, 137, col. 2. Le Rock reconnait que, sur 100 gradués d'Oxford, 90 sont enclins au ritualisme, 1874, 730.

EN ANGLETERRE.

de parcourir les débats pour reconnaître que les chambres basses ne sont pas avec eux. Que serait-ce, si tous les membres de ces deux chambres étaient élus par le clergé paroissial! Au lieu d'avoir eu soixante et une voix pour le maintien du *statu quo*, on aurait eu plus de cent voix favorables aux ritualistes et contraires au « *Public worship regulation Act* » ou aux jugements du conseil privé.

Nous trouvons donc, ici encore, l'anarchie et la confusion, l'impuissance et la stérilité! Le gouvernement a eu beau donner une année pour réfléchir, pour délibérer, pour prendre une résolution quelconque : on n'est parvenu à s'entendre sur rien, ou plutôt, nous nous trompons, on s'est entendu pour laisser toutes les difficultés pendantes, et, dans quelques jours, ce seront des laïques qui auront à trancher des questions de rituel enveloppant les plus graves questions de doctrine, en attendant qu'un nouveau Bill, annoncé et promis, donne au Parlement et à ses cours laïques le pouvoir d'interpréter, sinon de faire un symbole! Il y aurait là de quoi rendre la vue à des aveugles ! Comment ? Les Ritualistes proclament hautement qu'ils n'acceptent pas et qu'ils n'accepteront jamais les décisions des cours de justice, parce que ces cours sont incompétentes en matière de dogme et de rituel¹. Ils ne veulent d'autres lois que celles émanant de l'Église par la Convocation, et quand cette Convocation se réunit, sur l'invitation expresse du gouvernement, investie d'une pleine faculté d'agir, elle abdique son pouvoir législatif, elle n'explique pas les points qu'on accuse d'être obscurs, elle renvoie au gouvernement la solution de toutes les difficultés; mais alors, que peut-on espèrer d'elle et, en présence de cette inaction

Les Ritualistes ont déclaré, ouvertement, qu'ils n'obéiraient pas aux décisions de la nouvelle cour. Dimanche dernier (27 juin), on a lu dans diverses églises de Londres, une protestation conçue dans ce sens, et une des sommités du parti vient de formuler, en quelques pages très-concises, les raisons qui empéchent de se soumettre aux tribunaux de l'État en matières religieuses. Du reste, les faits crient plus haut que les paroles. Dimanche dernier, les paroissiens de Saint-Alban, se sont réunis pour protester contre la décision de la cour des Arches, qui a suspendu le révérend Mackonochie, pour six semaines, à cause de quelques pratiques prétendues illégales. Afin, même, de donner à cette protestation plus d'éclat, la paroisse, au nombre de 1500 à 2000 personnes, après s'être rassemblée à Saint-Alban, s'est transportée à l'église de Saint-Vedast, Foster-Lane, Cheapside, et là, l'Holy communion a été célébrée avec les cérémonies prohibées par le juge de la cour des Arches, sir R. Phillimore. De pareils faits peignent l'état actuel des esprits mieux que ne le ferait aucune parole. (Voir les journaux de la semaine, le Times, le Daily-News, le Standard, le Rock, et le Church Times du 2 juillet. - Cfr. Reasons for not obeying the state court in ecclesiastical matters, par J. R. West, vicar de Wrawby, 2º édition.

ou de ce mutisme, ceux qui l'accusent d'impuissance et qui veulent gouverner l'Église à coups d'*Actes* enregistrés au Parlement, n'ontils pas quelque raison d'émettre leurs théories et de soutenir leurs prétentions?

VIII

Le salut ne peut donc pas venir de la *Convocation*. On peut dirc d'elle ce qu'on dit des évêques, au moins dans une certaine limite : il faut, là aussi, de grandes réformes.

Sera-ce enfin l'État qui empêchera le Désétablissement?

Il est certain que l'État ne procédera au Désétablissement que par force et contraint par la nécessité. L'Église anglicane est son œuvre; il ne saurait détruire cette œuvre sans éprouver quelque hésitation et quelques regrets : il fera tout ce qui dépendra de lui pour reculer indéfiniment la crise; il relachera les liens de dépendance, dans l'espoir d'obtenir un sursis ou de conserver l'état de choses actuel, aussi complet que possible; il doit à l'Église cette preuve de reconnaissance, car elle lui a été dévouée pendant trois siècles ; elle a fait ce qu'il a voulu : elle a mutilé ses symboles, supprimé ses rites, combattu le papisme, brûlé ses temples, incendié ses bibliothèques, abattu ses sanctuaires; elle s'est laissée piller, rançonner, tailler à merci. L'État n'a pas eu un caprice qu'elle n'ait cherché à satisfaire. Évidemment, l'État ne peut pas briser des liens aussi forts et aussi anciens, sans que le cœur lui batte et sans que la main lui tremble. Si, un jour même, il ne peut plus reculer devant la séparation de corps et de biens, l'Église anglicane ne doit pas trop s'inquiéter sur son avenir : l'État sera généreux, tout le monde le lui dit, et ceux même qui, en ce moment, lui déclarent ouvertement la guerre, lui promettent de ne pas calculer¹. Ils seront généreux. Si tous ressemblaient à M. Miall, peut-être l'Église pourrait-elle redouter une spoliation, mais M. Miall ne sera certainement pas chargé de liquider les comptes, et ceux auxquels incombera ce soin sauront agir en Anglais, c'est-à-dire, en grands seigneurs, en seigneurs qui ne comptent jamais.

⁴ M. Hughes Mason disait, le 5 mai, au *meeting* de la *Liberation society* : « Je crois que la question d'argent est la principale raison de nos adversaires; mais, pour ma part, je suis disposé à la traiter d'une manière satisfaisante pour eux. » (*Times* du 6 mai, page 5, col. 4.)

Telle est aujourd'hui la seule cause qui arrête l'œuvre du Désétablissement, avec la recrudescence d'esprit anticatholique que les succès de la Prusse ont infusé à nouveau à l'anglicanisme. Mais ces deux causes n'arrêtent pas le mouvement qui pousse fatalement la nation anglaise vers cette issue. C'en est fait désormais; ce n'est plus une question d'années, c'est une question de mois, peut-être une question de jours. « Le Désétablissement avance à grands pas vers l'Angleterre, » tout le monde le sent, tout le monde le dit, tout le monde comprend que le 1^{er} juillet sera le point de départ d'un mouvement précipité vers le terme, et, tout le monde le répète encore : personne n'aura contribué à faciliter cette œuvre comme l'Église anglicane elle-même : l'anarchie de ses membres, les contradictions de ses formulaires, la mondanité de ses chefs, l'impuissance de ses corps délibérants, le vice de son origine, les difficultés de son existence, les déchirements de sa fin, la nature même de sa constitution, tout aura travaillé au triomphe de ces idées modernes qui veulent séparer complétement le spirituel du temporel. Bientôt le superbe Établissement dont l'Angleterre était si fière ne sera plus qu'un souvenir : « c'est le Parlement qui l'a créé; c'est le Parlement qui le détruira; l'Église d'Angleterre n'est plus l'Église des Anglais. Son sort est scellé¹. »

> L'abbé MARTIN, Chapelain de Sainte-Geneviève.

¹ Disraeli, Lothair, § 11.VIII.

45

LA DÉMOCRATIE

ET LES ÉTUDES CLASSIQUES'

XII

Revenons de ces hauteurs nuageuses à cet humble mais éternel licu commun que les versions suffisent pour apprendre le francais. Elles n'y suffisent pas, sans doute, jusqu'au bout des études, mais elles y aident considérablement; et dans toutes les classes dites de grammaire, c'est-à-dire jusqu'à la troisième, je ne vois pas de moyen meilleur, plus prudent, plus simple, plus solide. « Elles n'enseignent pas toute la langue » dit M. J. Simon. Et pourquoi pas si le maître le veut bien? Elles n'enseignent pas, certes, les divers argots qui ont cours dans la presse contemporaine, mais elles peuvent très-bien enseigner la langue classique et franchement, jusqu'en seconde, cela nous suffit. « Elles ne font pas vivre l'esprit d'une vie propre; elles n'éveillent l'imagination, la sensibilité, la raison, tout ce qui fait l'être humain que d'une manière détournée. » C'est là, à nos yeux, un de leurs très grands mérites. Quelle peutêtre la vie propre, c'est-à-dire l'originalité littéraire d'un esprit de douze à quatorze ans, et quel besoin en avons-nous de si bonne heure? L'imagination, la sensibilité, la poésie, enfin, quand elles existent, s'éveillent assez d'elles-mêmes et assez tôt. Prenons garde d'engendrer des imaginations, des sensibilités, des originalités artificielles, comme celles dont on se sert dans le journalisme. Dans l'Université, que nous avons connue comme élève, on prenait trop de précautions, peut-être, contre l'imagination et ses premières poussées. J'aime micux cet excès ; il est bon de brider aussi longue-

⁴ Voir le Correspondant du 25 juin 1875.

Digitized by Google

ment que possible la folle du logis. Le vers français était interdit, ou du moins très-peu encouragé. Les narrations en seconde, les discours en rhétorique suffisaient amplement à déverser notre séve, et la contraignaient à jaillir des sources les plus sérieuses de l'esprit par la gravité, la noblesse, l'élévation, j'ajouterai même l'antiquité des sujets. Comme on compose toujours en rhétorique, et je parle des plus poêtes, avec sa mémoire et non pas avec cette vie propre que personne, grâce à Dieu, ne possède à dix-sept ans, excepté les enfants sublimes, comme le fut ce sublime vicillard qui a nom Victor Hugo, nous écrivions nos discours avec des souvenirs classiques. avec du Tacite, du Démosthènes, du Cicéron, du Bossuet, du Corneille, etc. C'était peu original, j'en conviens, mais je ne dirai pas que cela manguât toujours d'émotion vraie et de sensibilité : dans tous les cas c'était habituellement raisonnable et correct. L'enseignement classique, qui ne saurait nous donner l'originalité, nous doit la correction et la raison. La patrie s'en contenterait chez le plus grand nombre de ses enfants.

Ce n'est pas sérieusement que l'on peut contester à la version latine ou grecque de mettre en jeu la raison. La traduction de la part d'un enfant qui n'a pas, ne peut avoir et ne doit pas avoir encore ses idées propres, est un travail qui met merveilleusement en jeu les facultés les plus délicates de l'esprit et surtout le jugement, la comparaison, l'instinct des nuances. Quant aux modèles sur lesquels on s'exerce dans nos classes, les auteurs Latins et Grecs, nous dirons d'eux que c'est la raison écrite, et ce n'est pas M. J. Simon qui nous démentira. Si nous avions une thèse à soutenir sur la poésie antique et la poésie moderne, c'est par la supériorité de la raison que nous caractériserions les anciens.

Nous approuvons donc, sans réserve, les précautions que prenaient les professeurs d'autrefois contre l'imagination, la sensibilité et *les lectures modernes*. L'usage de ne commencer les compositions françaises qu'en seconde était excellent. Avant cette classe et l'âge qu'elle comporte, on peut apprendre très-correctement et assez richement sa langue en faisant des versions, et l'on n'a pas encore acquis un fonds d'idées et même de sentiments assez personnels pour écrire d'une autre manière qu'en singeant ce qu'on a lu.

Bélas ! je reconnais qu'aujourd'hui on a lu beaucoup, beaucoup trop avant d'arriver en seconde; on a lu une énorme quantité de ces exécrables petits bons livres scientifiques, religieux, littéraires qui gaspillent de si bonne heure l'attention, les émotions et l'originalité de nos enfants; on a lu même beaucoup de journaux, et c'est dans l'affreux mélange qui s'est fait de tout cela dans une tête de seize ans, et non pas du tout *dans sa vie propre* que l'on va pêcher ses inspirations et son style. Que dire de ce qui se ferait au profit de *la vie propre* en des devoirs français commencés dès la huitième ou dès la sixième comme le conseille M. J. Simon!

Il y avait autrefois, en Sorbonne, à l'occasion des tournois scolastiques, un dicton fameux et très-profond : «*Timeo hominem unius libri*. » Il y a certainement bien des infirmités cachées sous ce titre : *Homo unius libri*; mais. certes, ce n'est pas le manque de vigueur, d'originalité et de ressources personnelles. La modération dans les lectures, leur choix scrupuleux, le retard apportés aux exercices d'imagination et d'invention, un frein mis, par conséquent, à la précoce vanité des auteurs, tout cela est utile pour donner à l'esprit une *vie propre* pour engendrer la force, la rectitude, la solidité des idées et du style.

J'appartiens à la génération qui sortait du collège en 1850. Si cette génératiun a péché (et elle a péché), ce n'est pas par le manque d'imagination, de sensibilité, de mouvement, de vie propre, ce n'est pas par la stérilité littéraire et politique. Cette génération avait été fortement contenue dans un petit nombre de lectures classiques pendant les années de collége. La plupart des familles étaient beaucoup plus sévères pour les livres qu'elles ne le sont aujourd'hui; enfin la librairie puérile et honnête n'était pas encore inventée. Mes camarades, au moins ceux du lycée de Lyon, dont un grand nombre a marqué dans les lettres, je n'en citerai qu'un, Ozanam, avaient été sévèrement retenus par nos professeurs sur la pente des compositions littéraires, de la versification et des lectures précoces. Personne n'était autorisé à écrire une page de son cru avant les classes d'humanités. Le baccalauréat d'alors ne comportait aucune question littéraire, proprement dite, sans parler des origines de la langue et des écrivains du seizième siècle, que veut faire connaître aux lycéens M. J. Simon. Eh bien ! lorsqu'un ou deux ans après le collège, nous nous retrouvames dans les écoles spéciales, nous étions tous saisis d'une passion, d'un enthousiasme littéraire, que l'on ne retrouve guère, je le crois, chez les bacheliers et les étudiants d'aujourd'hui. Sur deux cent cinquante à peine que nous étions dans une petite faculté de droit de province, il y en avait au moins deux cents qui rimaient, et pas un seul qui ne se crût obligé de lire tous les livres célèbres. C'étaient là des excès, étaient-ils pires que l'indifférentisme absolu qui s'empare des jeunes gens surmenés, ramollis par la culture intensive et le baccalauréat compliqué des vingt-cinq dernières années?

Dans les études classiques, pas plus qu'à l'école primaire, nous n'admettons que l'on cherche à produire une floraison, une maturité artificielles. Si l'on a la prétention de tout enseigner aux bacheliers, c'est pour qu'au reçu de leur diplôme, harassés, ahuris, hébétés, ou croyant tout savoir, ils prennent en horreur la littérature sérieuse pour jusqu'à la fin de leur vie. Il ne faut pas couper court d'une façon aussi brusque et aussi imprévoyante à la jeunesse de l'esprit et aux études.

Ne commençons pas trop tôt à stimuler la verve littéraire des enfants pour qu'elle ne s'éteigne pas trop tôt; et ne surchargeons pas le programme du baccalauréat des origines de la langue, de son histoire, des chefs-d'œuvre du seizième siècle, si nous voulons réserver aux étudiants des facultés, assez de curiosité, d'entrain et de fraicheur d'esprit pour s'occuper, plus sérieusement qu'au collège, de ces questions intéressantes.

Si les lettres de nos écoliers sont aussi inférieures que le dit M.J. Simon, à celles des petites filles, on peut être cortain qu'il y a là des causes entièrement étrangères à ce qui se passe dans nos classes de collége et dans les pensionnats de demoiselles. Il y a là des faits de nature; et la maxime suprême, en fait d'éducation surtout, c'est de ne pas violenter la nature.

XIII

A mesure que j'étudie dans ses détails le livre et la circulaire de M. J. Simon, je m'étonne des dissidences qui nous séparent dans la pratique, lorsque nous sommes tous les deux d'accord sur les principes et sur le but, c'est-à-dire la conservation et le perfectionnement des études classiques. Car je suis certain des bonnes intentions de l'éminent écrivain en faveur du latin et du grec, et je n'admets 'pas, comme d'autres contradicteurs, qu'il ne les embrasse que pour les étouffer, au profit de l'éducation utilitaire et matérialiste.

Je crois qu'il se trompe sur les moyens. Voici, par exemple, qu'il trouve très-mauvais qu'en rhétorique et même en troisième, on fasse faire aux élèves le mot à mot des auteurs latins ou grecs qu'ils expliquent, avant de leur en donner ou de leur en demander la traduction élégante. Il avoue à peine, qu'on finit par leur en donner ce qu'on appelle le bon français. « Quelle différence, ajoute-t-il, si on leur avait enseigné rapidement le latin dans leurs premières années, quand la mémoire toute fraîche apprend une langue en se jouant, et si, parvenus à quatorze ou quinze ans, ils lisaient couramment Juvénal sans ce mot à mot ridicule, deux fois, dix fois ridicule après ces quatre ou cinq ans de latin. » Ah ! certainement 10 Jaure 1875. il serait fort heureux qu'on lût couramment Juvénal à quatorze ou quinze ans et même beaucoup plus tard! Mais si M. J. Simon trouve un procédé pour arriver à ce résultat, surtout avec l'instruction encyclopédique qu'il nous recommande, il aura fait un miracle de multiplication des heures et des forces vitales de l'adolescence plus étonnant, s'il est possible, que la multiplication des pains.

Et puis, quel bon moyen pour bien étudier une langue, pour comprendre à fond les nuances, la délicatesse des expressions dans la poèsie et même dans la prose, que de supprimer la traduction littérale et le mot à mot pour aller de suite à l'interprétation large et flottante! Je crois bien qu'on pourra lire couramment Juvénal, ou tout autre poëte à quinze ans, si l'on se contente de cette traduction par à peu près, que M. J. Simon recommande. Cette lecture cursive durant laquelle un élève intelligent devine à moitié le sens d'une phrase par l'ensemble du morceau qu'il est censé traduire, est un moyen très-assuré de ne savoir jamais une langue. Ajoutez-y la suppression du thême et cette fois le latin sera bien et dument enterré.

Mais il faut arriver à faire vite, dût-on mal faire; il faut mettre la charrue avant les bœufs, atteindre le but en supprimant la carrière, se trouver homme sans avoir traversé l'adolescence, exercer une part de la souveraineté dans l'État, sans avoir jamais possédé la souveraineté de soi-même, aller en toute chose à l'inverse de la nature : tel est l'esprit de la démocratie.

Chemin faisant, je glane une foule de remarques très-justes et très-délicates; il ne saurait en être autrement chez un parfait lettré comme M. J. Simon. Ainsi, à propos des leçons apprises par cœur « on ne retient que les vers, pourvu qu'ils soient beaux; et dans la prose, quelques grands mouvements, quelque passage vraiment magistral. » « Nos élèves de troisième ont appris un morceau d'Ovide. Au moins ce sont des vers. Pourquoi les avoir appris dans un grand poëte du second ordre? Il ne faut graver dans la mémoire des enfants que les plus incontestables chefs-d'œuvre. Voilà trop de leçons mal sues pour la plupart, temps perdu, par conséquent. La règle pour exercer la mémoire, est d'apprendre très-peu et de savoir à fond. »

Tout ceci est excellent, et une foule d'autres choses encore. « Je voudrais que l'explication des auteurs en classe eût un grand et puissant attrait, qu'elle fût attendue par les élèves, commentée ensuite par eux dans leurs récréations et leurs promenades, comme on aime à se rappeler mutuellement les beautés d'une tragédie qu'on a entendue ensemble. » Mais comment s'y prendre pour exciter cet intérêt? M. J. Simon y trouve un moyen très-sûr, mais

absolument impraticable : c'est de faire expliquer aux élèves un auteur ou du moins un ouvrage, un poëme tout entier. Nous ne prendrons pas contre lui la défense des Conciones, des Selectæ et des Excerpta, quoique dans les premières classes il soit fort difficile de commencer autrement. Mais, avec les surcharges qui pèsent sur une classe de troisième ou de rhétorique, sciences, langues vivantes, histoire, géographie, histoire naturelle, est-il possible d'expliquer durant l'année scolaire toute l'Énéide, toute l'Iliade. tout le De rerum natura? Cela suppose des écoliers qui traduisent à première vue et sans dictionnaire; et même pour une simple lecture, pour peu qu'elle fût accompagnée de quelques commentaires. le temps des classes de langues anciennes, si fort réduit, n'y suffirait pas. Enfin s'il vaut mieux connaître à fond un excellent ouvrage, qu'avoir promené sa curiosité sur la foule des auteurs secondaires, encore ne peut-on borner les études grecques et latines a Homère, à Virgile, à Cicéron et à Platon. Il faut avoir expliqué au moins quelques pages des autres grands génies de ces deux littératures. Nous reconnaissons cependant qu'il y a là une imperfection grave de notre ancien système. Pendant toute la durée de nos études de collège, nous ne sommes pas allés au bout, non pas d'un seul grand poēme épique, mais d'une seule tragédie de Sophocle; à peine d'un discours de Cicéron ou de Démosthènes. Et c'est bien pire aujourd'hui que l'on change six ou sept fois d'auteurs de la même langue dans le courant d'un semestre, pour le plus grand avantage des libraires, mais non certes, pour celui des écoliers.

Le tableau qu'il nous fait à la fin de son livre de l'enseignement des langues classiques tel qu'il le concoit, nous vaut de M. J. Simon une soule de pages charmantes, une critique très-fine, très-ingénieuse des anciennes méthodes y relève ses propres théories. Je ne lui ferai qu'un reproche, en me répétant, je le crains, c'est qu'il suppose appris et très-bien su, ce qu'il est question d'enseigner. Pour se délecter ainsi dans Homère, dans Sophocle, dans Cicéron, dans Virgile, il faut savoir le latin et le gree autrement qu'on ne le sait, même en arrivant aux humanités. Pour les savoir, il faut les avoir étudiés longuement, laborieusement, ennuyeusement même, car le travail est très-souvent ennuveux, un plus sincère, dirait toujours. Le travail est une dure loi, dura lex, sed lex et le fourriérisme lui-même n'a pas encore trouvé le secret de le rendre attrayant pour tout le monde, surtout pour les écoliers. Avant de jouir d'Homère et de Virgile, il faut avoir décliné et conjugué, ap pris par cœur des listes de verbes irréguliers très-désagréables, avoir fait beaucoup de versions mot à mot, et, enfin, beaucoup de themes.

XIV

Ce mot de thèmes nous porte au cœur même de la circulaire de M. J. Simon et de ses réformes les plus controversées. Il fait la guerre au thème et aux vers latins; nous prendrons contre lui la défense du thème, que d'ailleurs il n'a jamais prétendu supprimer, comme on aurait pu le croire à n'entendre que ses contradicteurs. Il le réserve surtout pour l'étude des langues vivantes *puisqu'on doit seules les parler et les écrire*. Mais vraiment pour bien lire une langue ne faut-il pas être un peu capable de la parler et de l'écrire? Se figure-t-on quelqu'un qui comprendrait merveilleusement les auteurs grecs et latins sans pouvoir écrire une demi-page dans ces langues? Si les thèmes contribuent à bien apprendre l'anglais et l'allemand, pourquoi ne concourraient-ils pas aussi à bien apprendre le latin et le grec?

Mais voici en passant, à propos du thème latin, des conseils excellents et trop méconnus : « On pourrait, avec plus d'avantage, emprunter les textes au latin même : le corrigé serait une page d'un auteur classique. Mais exercer, pendant plusieurs années, les élèves à traduire des morceaux d'écrivains français, et attacher d'autant plus de prix au résultat que le morceau sera plus difficile, plus éloigné, par la pensée et par la forme, du tour d'esprit des anciens, c'est là un travail plus curieux qu'utile, presque ridicule, et malheureusement trop usité. » Ceci concédé, nous maintenons de toutes nos forces l'usage du thème. Rollin en combattait déjà l'abus, nous dit-on. Voici ses paroles : « Quand les enfants ont déjà guelque légère teinture du latin, et qu'ils ont été formés à l'explication, je crois que la composition des thèmes peut leur être fort utile, pourvu qu'elle ne soit pas trop fréquente, surtout dans les commencements. » Suivent d'excellents conseils sur la méthode à employer dans les thèmes, d'où ressort la preuve que Rollin en recommandait l'usage jusque dans les classes les plus avancées et les plus littéraires; les thèmes seront donc maintenus, sans qu'il soit possible d'en rien réduire, tant gu'on maintiendra l'étude de la langue latine.

En doit-il être de même pour les exercices de versification? Nous ne le pensons pas; et comme il est urgent d'opérer quelques suppressions radicales dans les travaux dont nos écoliers sont surpragés, nous sommes contraints de souscrire à la mesure qu'avait prise M. J. Simon en abolissant les compositions et les prix de vers

latins. Hélas! nous le faisons à regret, sachant que nous affligerons une foule d'aimables et bons esprits avec qui nous sommes en communauté de sympathie, je dirai presque de religion, pour les lettres antiques. Oui, le vers latin était un des plus agréables fleurons de nos couronnes universitaires, un ornement de nos concours, un exercice utile pour les bons latinistes, un jeu charmant pour une foule d'esprits ingénieux et délicats. Oui, il est possible de faire encore aujourd'hui d'excellents vers latins qui ne seraient pas reniés par des Romains du siècle d'Auguste, n'en déplaise à Boileau lui-même, cité par M. J. Simon (p. 318). On sera peut-être étonné d'apprendre qu'il existe encore en France des poëtes latins, nous serions ingrat de l'avoir oublié, après avoir recu de l'un d'eux l'honneur de voir nos humbles vers traduits dans la langue de Virgile. Mais le don de la poésie latine sera toujours une exception comme celui de la poésie française, une maladie, si vous le voulez, mais une maladie plus innocente pour le public et pour l'État que celle de rimer en français. Faut-il, pour cultiver cette faculté toute exceptionnelle, assujettir la masse des élèves à l'énorme perte de temps qu'entraine pour eux la versification latine? Nous voyons encore ceci de nos veux : les jours de vers latins, tous les autres devoirs sont forcément négligés. Que l'élève ait où non de l'aptitude pour ce genre de composition, les heures s'y consument rapidement, le cerveau s'y exténue, la plupart du temps, sans profit et comme à un jeu de casse-tête chinois; l'élève aura plutôt lu, compris, médité, admiré vingt pages de Virgile qu'il n'aura fait dix vers de son invention; et vraiment, je trouve le premier exercice plus profitable. Réduisez pour la masse des élèves, comme le veut M. Jules Simon, « la pratique du vers latin à quelques solides exercices sur la partie la moins contestable de la métrique et de la prosodie anciennes, et à l'analyse du mécanisme des vers dans ses rapports avec les lois de l'harmonie poétique. » Vous rendrez service à l'ensemble de la classe et vous n'empêcherez certainement pas celui qui se sent une vraie vocation pour la versification latine de s'y appliquer durant ses heures de loisir, pendant et après le collége. Je suis certain que M. Eug. Beaufrère et M. Cyrille Tiston, auraient fait des vers latins même sans l'espoir d'être couronnés au grand concours. Ils en font bien aujourd'hui avec le scul espoir d'être lus et goûtés par nos rares humanistes. Ne faisons-nous pas tous des vers français pour quelques douzaines de lecteurs!

Aussi nous n'inclinons pas à remplacer le vers latin, dans les classes, par la versification française, comme semblerait l'admettre M. Jules Simon dans cette phrase : « Quant à inventer, imaginer, choisir les mots, disposer les ornements du style et faire œuvre de littérature, ne le peut-on dans la langue maternelle? » On le peut, mais on ne doit être encouragé à fairc œuvre d'imagination au lycée qu'après qu'on a fait longuement œuvre de raison, d'attention, de comparaison, de jugement.

Avant donc que d'écrire, apprenez à penser.

Et ne rimez pas au collége : les enfants sublimes nous inspirent une profonde terreur. Tenons-les, le plus longtemps possible, enfermés avec les classiques les plus décourageants, avec ce pauvre Boileau, dont nous avons dit tant de mal en 1832. Donc, très-peu de vers latins en rhétorique, mais encore moins de vers français. Nous persistons à considérer comme fâcheux l'usage qui s'est introduit, depuis quelques années, d'exercer les élèves aux compositions françaises dès les basses classes; les versions suffiront très-bien jusqu'en troisième à les perfectionner dans la grammaire française et dans l'ortographe.

Nous revenons à l'avis de M. J. Simon lorsqu'il demande qu'on diminue le nombre des versions dictées qui font perdre un temps considérable : passer une partie de la classe à dicter un texte, c'est un usage qui se sent des temps où l'imprimerie n'était pas encore inventée.

XV

Il y aurait une foule de choses à prendre ou à combattre dans le livre et la circulaire de l'ancien ministre de l'instruction publique ; bornons-nous à quelques points importants sur lesquels nous trouvons à répondre aux préjugés et aux engouements du jour. Cédant à une erreur déjà ancienne, M. J. Simon a cru devoir prendre deux classes par semaine au latin et au grec pour les donner aux langues vivantes, et mettre cet enseignement tout à fait de pair avec le vieil enseignement classique. Cette mesure n'a pas été maintenuc. Je regrette presque qu'elle n'ait pas duré deux ou trois années pour démontrer par l'expérience ce que je vais avancer ici au sujet des langues vivantes.

La nécessité de l'étude de ces langues, particulièrement de l'allemand, était prêché depuis bien des années; elle est passée en force de chose jugée depuis la dernière guerre. Il est admis que si nous avons été battus par les Prussiens, c'est qu'ils savaient le français et que nous ne savions pas leur langue. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher les causes de nos défaites ; nous noterons sculement ceci :

c'est que les soldats de Louis XIV, ceux de la République, ceux de Napoléon I^{er} savaient encore moins d'allemand que nous, et qu'ils ont rudement frotté les armées germaniques. Mais là n'est pas la question, elle est dans ce fait : la connaissance des langues vivantes, lorsau'il s'agit surtout de les parler et non pas seulement de les lire, est un savoir essentiellement aristocratique qui ne s'acquiert que nar les voyages, les séjours à l'étranger, la vie de famille avec des gouvernantes ou des instituteurs étrangers. Dans nos colléges, tels qu'ils sont pour la provenance des élèves, vous multiplieriez les classes d'anglais et d'allemand de facon à laisser subsister à peine le latin et le grec, que vos élèves ne sauraient jamais parler, même médiocrement, ces deux langues, et qu'un an ou deux après leur baccalauréat ils n'en posséderaient plus un mot, comme les trois quarts des élèves d'aujourd'hui. Rien ne s'oublie vite comme une langue vivante que l'on ne pratique pas assidument; il est vrai qu'elle se réapprend très-vite. Tel que je pourrais citer et qui a appris et oublié trois ou quatre fois l'anglais dans le cours de sa vie, a retenu jusqu'à son dernier jour toute la dose de latin et de gree avec laquelle il est sorti du collége. Mais il ne s'agit point de la comparaison de ces langues, il s'agit de cette vérité qu'on n'apprend à parler une langue vivante que par l'usage, et je soutiens que jamais vous ne pourrez introduire dans un de nos colléges l'usage le plus borné de l'anglais ou de l'allemand. On a de la peine à le maintenir dans une famille française, même quand les domestiques et les institutrices sont allemands ou anglais. Cela se voit pourtant quelquefois; mais dans un collége c'est impossible. Voici ce que j'ai constaté souvent : des enfants quittent leur famille, entrent au lycée parlant assez bien l'anglais; ils suivent jusqu'au baccalauréat les classes de cette langue... et, en quittant le collège, ils en savent beaucoup moins qu'en y arrivant. Ceci se passait, il est vrai, sous le regime des leçons d'anglais d'une heure seulement. Je suis convaincu que cela se passerait à peu près de même avec les deux grandes classes par semaine instituées par M. J. Simon. Les Français, à part un certain nombre de curieux et de lettrés, n'apprendront jamais une langue étrangère par goût, mais par nécessité; on aura beau créer cette nécessité par des examens, on ne pourra pas créer de même des moyens d'instruction pratique et réelle.

Pourquoi les Allemands, par exemple, savent-ils notre langue pendant que nous ignorons la leur ! Ce n'est certes pas qu'on y donne beaucoup de temps dans leurs universités. C'est, pour les familles de la noblesse, qu'elles se mêlent par les voyages à la noblesse cosmopolite de toute l'Europe qui parle surtout le français, et que notre langue est d'un usage très-ancien dans les salons et dans la diplomatie. Pour les bourgeois et les ouvriers allemands, c'est qu'ils résident par milliers en France et qu'ils sont partis de chez nous par milliers pour rejoindre les armées prussiennes, leur servir d'espions, d'éclaireurs et de guides, et piller, en toute connaissance des lieux, les maisons de leurs anciens patrons et camarades.

Nous n'avons pas ces vertus germaniques; nous ne sommes pas non plus très volontiers émigrants, voyageurs et polyglottes; nous ne pouvons guitter notre pays et notre langue, qui valent certes la peine d'être conservés. Jamais une langue étrangère, la professat-on à nos écoliers quatre classes par semaine, ne sera répandue en France comme la nôtre est répandue en Europe. Résignez-vous à n'être en France qu'un très-petit nombre de privilégiés parlant anglais ou allemand. On peut arriver à détruire les études classiques pour favoriser l'étude des langues étrangères; on ne parviendra jamais à en faire parler une seule couramment par plus du dixième de nos bacheliers. J'en reviendrais donc volontiers à l'étude facultative de ces langues, comme elle existait autrefois ; mais, dans tous les cas, je ne leur accorderais pas plus d'une classe par semaine, car je n'admets pas les heures de classe supplémentaires en dehors des deux classes coutumières, deux heures le matin et deux heures le soir.

XVI

On me demandera sur quoi je prélèverai cette classe? Je le dirai bien vite en abordant de front la plus grande question relative au baccalauréat ès lettres et à l'éducation libérale; je la prélèverai sur les classes de mathématiques.

M. J. Simon nous dit dans son livre que, pour dégrever la journée de l'écolier (ce qu'il désire comme nous, tout en l'ayant chargée davantage, comme ont fait tous les ministres), « il ne faut pas songer à diminuer la dose des études scientifiques. » Je lui réponds qu'on ne peut absolument songer qu'à cela et au programme d'histoire, puisqu'on demande avec raison plus de géographie qu'autrefois et plus de langues vivantes.

Partons d'ailleurs de ce fait : il existe un baccalauréat ès sciences; il y en a même plusieurs, selon les spécialités auxquelles on se destine. Supprimez, si vous le jugez à propos, pour certaines carrières la nécessité du baccalauréat ès lettres; ajoutez pour d'autres, pour la médecine, par exemple, un diplôme scientifique au diplôme littéraire, cela prolongera un peu le temps des études classiques, ce qui est un bien; mais ne compliquez pas les études littéraires d'un trop grand nombre d'heures données à l'arithmétique, à l'algèbre, à la géométrie, à la trigonométrie, à la chimie, à la physique. Il faut un peu de science à un bachelier ès lettres pour son année de philosophie, mais voici dans quelles proportions et dans quel but :

Un lettré doit savoir au plus juste quelle place occupent les sciences, la science, comme on dit aujourd'hui, dans une classification des connaissances humaines; il doit savoir à quelle heure et dans quelles conditions de l'esprit humain les sciences apparaissent, quand et comment elles se sont séparées de la théologie et de la philosophie générale, dans quel ordre nécessaire et selon quelles lois elles se sont subdivisées et doivent se subdiviser encore, quels sont les liens généraux qui les unissent et les limites qui leur sont assignées par la raison elle-même, quelles sont leurs méthodes propres, distinctes de la méthode propre à la science morale; en un mot, un lettré doit être aussi un philosophe. Un philosophe devait être tout à fait géomètre, aux temps élémentaires de Pythagore, suivant cette inscription gravée sur ses écoles : Nul n'entre ici s'il n'est géomètre; le même homme doit être, de nos jours, un peu, mais rien qu'un peu, géomètre.

Il faut donc que le bachelier ès lettres ne soit pas étranger à la géométrie, mais sans prétention de devenir immédiatement arpenteur; à la physique, sans songer à être mécanicien; à la chimie, sans prétendre à la distillation et à la teinture. La surface des connaissances mathématiques demandée à un bachelier ès lettres, leur étendue sur le programme n'est-elle pas hors de toute proportion avec le besoin réel qu'en peut avoir un homme qui n'en fait pas sa carrière? J'en appelle à tous les examinateurs pour le baccalauréat. Oui, le moindre lettré a besoin de l'arithmétique; d'abord pour le philosophique usage dont nous avons parlé plus haut; puis, enfin, pour tenir ses comptes de ménage avec sa cuisinière, pour régler avec ses fermiers, ses maçons, son notaire et son agent de change, s'il en a; mais tout cela sans prétendre à être toujours lui-même son architecte, son droguiste et son ingénieur, à moins qu'il n'ait pas autre chose à faire, ou qu'il exploite en personne sa grande terre ou son petit domaine. Dans le premier cas, qui est de beaucoup le plus général, il n'est pas nécessaire de toute la dose d'algèbre, de trigonométrie, etc., qu'implique le programme du baccalauréat ès lettres.

Qu'on nous permette, à ce propos, d'adresser à tout le monde, et surtout aux intéressés, la prière suivante : Prenons, en France, les premiers magistrats, les premiers avocats, les premiers professeurs és lettres, les premiers orateurs de la tribune ou de la chaire, même les premiers médecins et les premiers militaires, pourquoi pas aussi les premiers écrivains et les premiers ministres de l'instruction publique — et j'ose y placer M. Jules Simon lui-même et demandons-leur ce qu'ils ont conservé de leurs mathématiques, en sus du modeste talent qu'ils peuvent avoir pour tenir leur livre de ménage, et combien d'entre eux peuvent s'élever plus haut que les quatre règles ? J'affirme que vous en trouverez à peine un sur cent qui ait cette prétention.

Pourquoi donc fatiguer leur jeunesse d'une étude qui doit laisser si peu de résultats usuels et dont les plus beaux fruits peuvent être obtenus autrement dans une classe de philosophie bien faite? Oui, il faut savoir ce que sont les mathématiques pour bien faire sa philosophie, et il faut les pratiquer assez pour être en état de tenir ses comptes; mais il est un autre objet plus important pour lequel on doit les avoir étudiées : c'est pour bien juger du peu de valeur qu'elles ont dans la formation de l'âme humaine. Elles sont essentiellement impropres à la forger, comme dit Montaigne. et la meublent très-mesquinement. Leur étude exclusive, ou seulement trop prépondérante, est merveilleusement apte à fausser l'esprit. Leur façon de raisonner finit par en bannir la raison pratique et la raison morale. Je ne veux pas ici leur faire longuement leur procès, mais les pièces ne me manquent pas. Je maintiens que c'est une mauvaise école pour la raison et pour le caractère, c'est-à-dirc pour tout l'homme. Et puisque nous sommes en ce moment au collège, appelons-en à l'expérience des proviseurs, des censeurs, des recteurs, et pourquoi pas des élèves ? Constatons un petit fait qui a bien sa signification : lorsqu'il existe dans la maison un professeur, aussi savant que vous le voudrez, mais ne sachant pas tenir sa classe, qui est ou d'une indulgence débonnaire, ou d'une distraction sur la discipline équivalant à la cécité, ou d'une sévérité tellement outrée qu'elle se perd dans l'impossible, distribuant plus d'heures de retenue qu'il n'y en a dans toute l'année, donnant des devoirs d'une difficulté ou d'une longueur telle que ses confrères, à la place de ses élèves, auraient de la peine à les faire; quitte à ne pas s'informer toujours si le devoir a été fait; enfin, quand tout se passe dans une classe en dehors de la mesure, de la proportion, du rhythme, de la pondération, de l'équilibre, en un mot de la géométric morale, n'y a-t-il pas cent chances contre une pour que ce soit dans une classe de mathématiques? Lorsqu'on trouve, au contraire, un maître qui sait vraiment enseigner et conduire, qui est, dans la saine acception du mot, un pédagoque, c'est dans la vraie classe, la classe des lettres



Nous ne pousserons pas hors du collège jusque dans la société et la politique ce vieux parallèle si souvent fait, et trop mal fait des sciences et des lettres comme éducatrices de l'esprit humain. L'expérience, depuis le commencement de notre siècle, ajoute à tous les anciens arguments des preuves irréfragables. Les lettrés sont restés trop tolérants en face de l'outrecuidance scientifique; nous sommes des vaincus, c'est une raison de plus pour combattre fièrement.

XVII

La plus urgente des nécessités dans la réforme de l'enseignement secondaire, que nous demandons comme M. Jules Simon, c'est la réduction des heures d'étude à un nombre qui ne rende pas impossible le développement de la vitalité et l'éducation du corps. De tous les écrivains qui ont traité de la réforme des colléges, c'est N. Jules Simon qui a le mieux démontré cette nécessité de la culture physique, et nous lui en savons un gré infini. Cette seule question vaudrait la peine qu'un homme de talent s'y consacrat tout entier ; il y va de l'avenir de notre race. Une notable partie du livre de M. Jules Simon traite de l'éducation physique et ne renferme que des choses excellentes. Par quelle fatalité faut-il qu'après cela l'écrivain ministre grève encore le cerveau de l'apprenti bachelier de quelques exigences nouvelles? Il ne veut rien retrancher aux sciences, rien à l'histoire, pas même à l'histoire contemporaine, il ajoute beaucoup à la géographie, encore plus aux langues vivantes, il demande une place pour le seizième siècle et les origines de la langue dans le programme classique. Il lui faut, de plus, l'histoire des lettres, des sciences, des beaux-arts; je lui sais gré de n'avoir pas prononcé le mot d'esthétique, quoiqu'il réclame la chose. Enfin il compléte de toutes les exigences de son esprit de lettre, d'artiste et de philosophe cette Encyclopédie de omni re scibili que renferme le programme du baccalauréat. Comment, alors, gagner trois heures, deux heures, une heure par jour en faveur de la culture physique, à moins de réduire à rien ce qui est le plus essentiel : l'étude du latin et du grec? M. Jules Simon croit y avoir pourvu en invoquant des méthodes expéditives; il n'y en a pas. Une connaissance ne dure dans l'esprit qu'en proportion du temps qu'on a mis à l'acquérir. C'est pour cela que nous oublions l'anglais, l'allemand et tous les autres accessoires de nos études classiques, et que nous retenons le latin jusqu'au bout de la vieillesse. Certes, malgré notre apparente irrévérence pour les mathématiques, les sciences naturelles, les langues vivantes, l'histoire et la théorie des beaux-arts, l'histoire contemporaine, celles des sociétés primitives et de l'origine des langues, pour la physique, la politique et l'esthétique, nous ne demanderions pas mieux que d'engendrer des bacheliers qui connussent tout cela à dix-huit ans et qui fussent, par dessus le marché, capables de faire, à cet âge, une campagne contre l'ennemi. Mais trouvons d'abord le moyen de doubler les vingt-quatre heures de la journée, d'élargir, dans la même proportion, le cerveau de l'espèce humaine, et de donner en même temps aux muscles des hommes d'étude la vigueur des muscles du gorille, notre heureux ancêtre. A défaut de le pouyoir faire, diminuons la somme des études, s'il est nécessaire — et cela est très-nécessaire — et augmentons les exercices du corps.

On nous dira — et je crois que M. J. Simon l'a déjà fait — que l'on ne prétend pas demander à l'écolier de connaître par le menu tout ce que comporte le programme; mais qu'il doit du moins, après son baccalauréat, avoir *des clartés de tout*, comme Molière le dit pour les femmes. Je me défie beaucoup de ces *clartés* ailleurs qu'auprès des dames. J'aime mieux qu'un jeune homme de dixhuit ans sache fermement une seule chose, fût-ce le latin, ce pauvre latin, si mal vu de nos jours, que de posséder des clartés encyclopédiques. Ces clartés lui permettront, il est vrai, de débuter, au sortir du collége. dans la petite presse, et d'y faire la leçon aux peuples et aux rois, aux poētes, aux orateurs, aux acteurs et aux actrices; mais je ne désire pas pour lui ces précoces talents.

Si vous voulez énerver, hébéter, ramollir pour jamais l'esprit des jeunes gens, visez à faire des bacheliers qui possédent, ou croient posséder des *clartés de tout*. Si vous voulez de vigoureuses intelligences, circonscrivez étroitement le cercle des premières études! Mais j'ajoute : N'arrêtez pas à dix-huit ou vingt ans la durée de l'étude des bonnes lettres, comme le font nos mœurs, nos institutions universitaires et notre état démocratique. Qu'à défaut de la sagesse des familles, les lois viennent au secours de l'esprit humain mis en danger, et de la race qui dépérit.

Aucune réforme n'est possible dans l'enseignement secondaire, dans les programmes du baccalauréat, si l'examen des bacheliers est la dernière et la scule épreuve qu'on impose aux jeunes gens destinés aux carrières libérales, si, à travers les études professionnelles, aucune nécessité ne les contraint à rester fidèles encore quelques années aux études littéraires. Si le baccalauréat doit clore à tout jamais ces études, il est certain que vous ne pouvez guère en réduire le programme, et que vous êtes condamnés à ne demander au candidat que des *clartés* sur les matières qu'il exige; c'est-à-dire qu'après avoir éreinté son corps pendant dix ans, vous condamnez son esprit au pire de tous les états, à la science par à peu près et aux prétentions qui naissent toujours de l'encyclopédisme.

Nous ne cesserons donc de réclamer plusieurs degrés dans le baccalauréat. Le degré supérieur, qui comprendrait la philosophie, l'histoire littéraire, celle des arts, des sciences, de la politique, et les autres matières dont on a surchargé les programmes, chaque fois qu'on y a touché pour les amoindrir, ce degré supérieur porterait, si l'on veut, le nom de licence, et retarderait le plus loin possible au delà de vingt ans l'abandon de toutes les nobles études. Les matières de cet examen dégrèveraient d'autant les examens que l'on passe de seize à dix-huit ans, quand l'esprit est encore incapable de philosophie et de critique.

On me dira qu'il est impossible d'imposer à la bourgeoisie et à la démocratie française un pareil retard de l'apprentissage professionnel. Je vous répondrai d'abord qu'une loi, qu'un simple décret. peuvent tout imposer à la nation française, même le bien, si d'aventure on essaye de le faire. On a fait subir à la bourgeoisie une chose dont les familles avaient horreur, le service militaire obligatoire: la bourgeoisie l'a accepté sans murmurer, et même avec empressement, parce qu'elle a pensé que cela était nécessaire à la réorganisation de l'armée. Et cependant cette année de volontariat est bien plus qu'une année perdue; c'est une année où la santé. où la moralité des jeunes gens courent les plus grands risques. Pourquoi les familles se révolteraient-elles contre des exigences toutes pacifiques, avant pour but d'élever, d'agrandir l'esprit de leurs enfants et de maintenir le niveau intellectuel de la nation? Ajoutez que cette prolongation des études libérales pendant la jeunesse se lierait à une immense amélioration physique et morale du sort de l'adolescence et de l'enfance, à la suppression de l'éducation homicide. Si de pareilles mesures n'étaient pas possibles, c'est que nous serions pleinement devenus le contraire du peuple le plus spirituel de la terre, et que nous serions tombés en éternel et incurable démocratisme.

C'est déjà une excellente chose que d'avoir divisé en deux parts l'examen du baccalauréat. L'étude de la philosophie ne sera plus supprimée pendant l'année qui porte son nom; à la condition toutefois que l'on veuille bien réduire le programme des sciences ct abolir cet odieux enseignement de l'histoire contemporaine. Il avait été imaginé par l'empire pour faire insulter dans ses chaires l'ancienne royauté nationale et vanter le césarisme corse. Nous ne pensons pas que la république actuelle veuille le maintenir au profit de Quatre-vingt-treize. D'ailleurs, un principe domine les études classiques : c'est qu'on doit apprendre au collége les choses que l'on n'étudie plus quand on en est sorti, l'histoire ancienne, par exemple. Quant à l'histoire contemporaine depuis 89, on l'apprend par le seul fait que l'on vit dans la société contemporaine, où tous les livres, tous les journaux, toutes les conversations, roulent sur les faits et sur les idées de cette période.

La mesure qui divise en deux épreuves, à une année de distance, l'examen du baccalauréat, est aussi bonne que peut l'être une demimesure. On n'obtiendra un résultat sérieux pour améliorer les études et faire cesser l'éducation homicide, qu'en réduisant les deux examens passés au sortir du collége, aux matières que doit et peut savoir un écolier; un écolier comme ils étaient autrefois, encore un peu enfant, mais déjà vigoureux, un fort en thème, parfaitement ignorant de l'histoire contemporaine. C'est deux, ou trois, ou quatre ans après, que la grande épreuve complémentaire, représentant la licence actuelle — fort réduite, — sera subie, non plus par des écoliers, mais par des étudiants, par des jeunes gens presque murs, et déjà capables de philosopher.

Pour les deux épreuves soutenues au sortir de la rhétorique et de la philosophie, ne serait-il pas possible d'admettre comme pièces du jugement, et en concurrence avec les produits aléatoires de l'examen, les notes fournies d'année en année, par les professeurs, sur les progrès et l'intelligence de leurs élèves? Cette mesure seule est capable d'assurer la justesse, la justice et l'équité de la décision des juges. Elle a l'immense avantage de contraindre les élèves à faire de véritables études et de supprimer cette préparation hâtive en six mois, en un an, cet entraînement, ce dressage, ce bourrage, cette industrie des *truffeurs de bacheliers* qui supprime elle-même les études.

Cette méthode troublerait fort, je le sais, la routine et l'omnipotence des bureaucrates, la mécanique administrative et les prétentions de l'État à l'omni présence et à l'infaillibilité; elle supposerait la liberté des honnêtes gens et leur confiance dans leur honnêteté réciproque; elle aurait, par conséquent, un faux air d'arbitraire aux yeux de ceux qui, pour supprimer l'arbitraire, demandent *le machinisme;* enfin, elle exclurait cette uniformité absolue, cette implacable et menteuse égalité, la grande idole de notre temps et la mère de toutes les injustices. Il serait trop long d'énumérer ici tous les moyens qui rendraient ce système tout à fait pratique; mais nous prouverions facilement qu'on peut le pratiquer.

Quoique déjà vieux, nous ne croyons pas être, surtout en ma-

tière d'éducation et de collége, un laudator temporis acti. C'est donc sans l'approuver, que nous allons exposer la façon dont se faisaient jadis les bacheliers, avant les programmes perfectionnés et les grands débats entre l'Université et le clergé, qui furent une des causes du mal. Cet état de choses était fort arbitraire, i'en conviens. Une commission, formée de professeurs du lycée, examinait tous les candidats. Pour les bons élèves de l'établissement, l'épreuve était superflue; leurs maîtres étaient là, qui les connaissaient à fond, les interrogeaient superficiellement, et les admettaient sur le bon témoignage de toutes leurs années d'études. Les cancres seuls avaient donc des chances à courir dans cette épreuve. Quant aux élèves d'une autre provenance que le lycée, l'examen était certainement décisif pour eux, à défaut de tous autres renseignements. Mais cet examen était alors si simple et les juges si peu solennels, que tout se passait en famille, et qu'il y avait bien peu de refusés. C'était affreux, je le comprends, dans une société qui a besoin. comme dit M. J. Simon, de défendre contre les intrus toutes les carrières libérales. Cependant je crois que toute la génération qui a terminé ses classes en même temps que nous a fait d'aussi bonnes. d'aussi solides études que les bacheliers des vingt dernières années.

On suivait alors toutes ses classes laboricusement, mais tranguillement et sans fièvre. Quinze jours à peine avant de finir, on pensait sans terreur à ce baccalauréat, devenu l'abrutissant cauchemar de nos jeunes générations. Mes contemporains et moi, nous sommes à peu près les derniers qui aient subi ces épreuves pacifiques et raisonnables : peu de temps après commença le règne des programmes imprimés et la solennité des examens. J'avais subi le mien pendant que s'accomplissait la glorieuse révolution de Juillet, mère de la glorieuse révolution de Février, mère du 2 Décembre, père de Sedan, de Metz et de la Commune. Sous chacun de ces régimes, le baccalauréat s'est gonflé pendant que l'intelligence se rétrécissait. Le baccalauréat est une nécessité; mais il y faut mettre du discernement et de la mesure. Tous les jeunes gens, à égalité d'esprit, ne sont pas également propres à subir cette épreuve encyclopédique. Il est heureux pour moi de n'être pas né dix ou quinze ans plus tard; jamais je ne me serais élevé jusqu'à ce premier diplôme; et je n'aurais jamais obtenu l'honneur de professer dans une faculté des lettres.

Les études classiques, avant 1830, étaient plus restreintes, mais plus fortes; et micux vaut mille fois. pour la société comme pour le jeune homme, qu'il apprenne très-bien deux ou trois choses au lieu d'en effleurer vingt. Il y avait alors, je crois, moins de savoir qu'aujourd'hui chez les maîtres ; mais je crois aussi qu'ils savaient mieux enseigner.

Je trouve, dans le livre de M. Jules Simon, l'observation suivante, que je n'aurais par hasardée moi-même : « Un défaut qui se rencontre souvent chez des professeurs de talent, c'est de songer surtout à la science et très-accessoirement à leurs élèves; d'être des savants ou des écrivains plutôt que des professeurs. Il en résulte, entre autres inconvénients, qu'ils dirigent leur enseignement sans se préoccuper de l'enseignement voisin, et que l'élève n'a pas seulement deux professeurs différents, mais deux directions différentes. Il faut d'abord faire son méticr, surtout quand c'est le noble métier d'instruire la jeunesse; on ne s'en trouve pas mal pour soi-même; la peine qu'on se donnera pour éclairer et féconder de jeunes esprits ne sera pas stérile pour le maître. »

Ces observations sont de toute justesse ; mais il importe de les compléter. Les maîtres d'autrefois ne professaient pas pour la science ou pour eux-mêmes, mais pour leurs élèves. Il peut encore en être ainsi dans les établissements religieux, où les professeurs n'ont devant eux aucune grande perspective littéraire ou politique. Dans l'Université, il en va tout autrement; il est très-licite à un professeur de collége d'aspirer à une chaire de faculté, et souvent il s'y prépare en professant comme on ne doit pas le faire pour des écoliers. A son tour, le professeur de faculté a parfaitement le droit de songer à la députation, et rien ne lui interdit de professer pour le suffrage universel. Pourquoi ne deviendrait-il pas membre d'une assemblée nationale, puis ministre, et enfin, qui le sait, président de la République comme M. Thiers? Dans l'état démocratique, tout cela est possible. Aussi chacun se trouve mal dans la fonction qu'il exerce, et ne fait rien qu'en vue de la fonction supérieure. Combien reste-t-il, dans l'enseignement contemporain de ces modestes braves gens satisfaits, comme autrcfois, de professer la sixième, ou la cinquième, ou la quatrième pendant trente ans de leur vie, et qui mettent toute leur ambition dans le bon ordre de leur classe et le succès de leurs élèves? Il y cn a encore quelques-uns, je n'en doute pas; mais j'offre de parier que ceux qui restent appartiennent aux vicilles classes fondamentales des lettres, et non point aux nouvcaux enseignements accessoires, science, histoire, etc. Voilà encore un point par où l'état révolutionnaire menace de ruiner les études classiques; nous le recommandons aux méditations de M. J. Simon.

Il regarde comme *un excellent progrès* d'avoir plusieurs professeurs et plusieurs cours spéciaux dans une même classe. Moi, je considère cela comme une funcste nécessité au point de vue de la bonne direction des intelligences et du bonheur des écoliers. On a quatre professeurs dans la même classe, on n'a plus de maître, de directeur moral. Ajoutons qu'avec ce système la réduction du travail des enfants à un nombre d'heures raisonnable, que M. J. Simon réclame comme nous, est impossible. Il y en a toujours au moins deux, sur les quatre professeurs, dont chacun a les mêmes exigences que s'il était seul. Je trouve, dans cette triste pédagogie, quelque chose de désordonné, de confus, de précipité, qui est bien fait pour troubler un pauvre écolier, dont l'intelligence est ainsi forcée de jouer continuellement *aux quatre coins*. Vous rendez la paix de l'esprit impossible à l'homme dès l'âge de dix ans; ne vous étonner pas des agitations qui surviennent plus tard.

Hélas! nous avons parle de ces excellents livres de pédagogie gu'avaient suscités depuis vingt ans les divers attentats faits sur les études classiques. Je les dis excellents au point de vue de l'enseignement littéraire ; je ne les qualifierai pas de même au point de rue de l'éducation proprement dite; ils tiennent tous assez peu de compte de l'élément moral des études, de la formation de l'âme et du caractère ; M. J. Simon, malgré sa belle épigraphe, ne se préoccupe guère que de concilier l'instruction littéraire avec les exigences de la société et des idées modernes. Je n'ai pas besoin de dire que les livres de Mgr l'évêque d'Orléans sur la pédagogie planent audessus de pareils reproches, mais je dois faire aussi une éclatante exception pour les deux charmants volumes de M. Laurentie : Lettres à une mère; Lettres à un père sur l'éducation de son fils, et pour tous ses autres ouvrages sur des sujets semblables : De l'esprit chrétien dans les études. De l'étude et de l'enseignement des lettres. etc.

Quand aux mesures officiellement prises au sujet des études et du régime des colléges depuis vingt-cinq ans, nous n'en connaissons pas une scule qui ait trait à la bonne hygiène de l'âme, pas même à celle du corps, n'était la fondation de quelques internats à la campagne pour les élèves les plus jeunes.

XVIII

J'ose à peine énoncer le premier vœu que je formerais en faveur de la jeunesse, en faveur des bonnes études, de la science ellemème et de quelques autres grands intérêts sociaux. Il est permis de douter de tout en France, de Dieu et de l'âme, de la monarchie

10 JUILLET 1875.

ct de la république, de l'Église et de la patrie; il n'est pas permis de douter de l'École polytechnique. L'excellence de cette école, sa prééminence sur toutes les écoles de l'univers, sont des articles de foi pour tous les journalistes et presque toutes les familles. Elle a été dirigée, à l'origine, par des savants de premier ordre, mais elle n'en a produit aucun. La distinction des élèves qui en sortaient a diminué constamment à mesure que l'on rendait plus difficiles les épreuves d'admission. Elle n'en est pas moins considérée par les bonnes gens comme le grand foyer de la science.

L'immense popularité de l'École polytechnique date de la révolution de 1830. Les vieux généraux de vingt ans de la Parisienne devinrent les idoles de la bourgeoisie. Depuis lors, cette École, à défauts de savants illustres, a formé beaucoup d'adeptes du saintsimonisme, du fourriérisme. du positivisme et du socialisme. Elle a même donné des officiers à la plupart des insurrections.

Mais ce qui nous occupe ici, c'est la place de cette institution dans l'économie de notre enseignement, et son influence sur l'éducation de la jeunesse. Chaque année, l'École polytechnique recoit de cent cinquante à deux cents élèves. Il s'en présente mille à douze cents: six ou huit cents reculent au moment du concours: c'est donc environ deux mille jeunes gens qui subissent tous les ans la dernière préparation à ces examens; sur ce nombre, il y a donc, bon an mal an, à peu près dix-huit cents fruits-secs. Voilà ce que dit de ces infortunés M. Jules Simon, qui n'est pas un ennemi de l'École polytechnique : « Si, par malheur, on échoue, on ne possède, pour toute richesse intellectuelle, que ces réponses confiées plutôt à la mémoire qu'à l'entendement, qui, par conséquent, disparaissent bien vite, sans laisser de traces derrière elles et sans communiquer aucune force à l'esprit, et qui roulent, ou sur des questions insérées dans le programme pour ajouter à la difficulté de l'examen, ou sur des matières qu'un élève de l'École polytechnique a besoin de savoir, et qui sont sans utilité dans une carrière différente. Le jeune homme qui voit, à vingt ans, se fermer définitivement devant lui la porte de l'École polytechnique, a le regret de se dire que son éducation est manquée et qu'il commence la vie dans les conditions les plus désastreuses. »

Or, il y a chaque année près de deux mille de ces jeunes hommes, c'est-à-dire une portion notable de la jeunesse livrée aux études libérales. Outre le malheur attaché à la qualité de fruit-sec, combien y a-t-il, parmi ces victimes du dressage polytechnique, de santés ruinées et de cerveaux précocement ramollis? C'est à la médecine à constater ce chiffre. Combien y a-t-il d'intelligences faussées et d'esprits mauvais? Autant que de refusés, et peut-être plus.

Digitized by Google

Entre quelles fonctions se répartissent les heureux vainqueurs dans ce concours si meurtrier pour la jeunesse? Les premiers sortant par droit de mérite, ont, comme il est juste, le droit de choisir. Ils choisissent tous, ou presque tous, les carrières civiles, les ponts et chaussées, les tabacs, les poudres et salpêtres et les lignes télégraphiques. Les tabacs sont les plus recherchés et deviennent d'ordinaire le lot du *numéro un*.

Je n'ai pas besoin de dire que tout le monde entre à l'École avec la ferme et louable intention d'en sortir dans les premiers *numéros*, c'est-à-dire dans les carrières civiles. Ceux que les nouveaux concours ne favorisent pas, sont contraints à se sentir subitement la vocation militaire. Ils entrent dans le génie et l'artillerie. Est-ce une bien bonne préparation à l'état militaire que d'y entrer malgré soi?

Voilà donc notre artillerie recrutée par cette École que l'Europe nous envie. Cette artillerie nous est-elle également enviée par toutes les nations? Ce n'est pas la Prusse, je suppose, qui en est très-jalouse. Serait-ce la Russie? on a raconté que pendant la campagne de Crimée, le général Totleben, qui a si bien défendu Sébastopol, disait de notre infanterie (hélas ! il y a vingt ans de cela), que c'était la première du monde. Quant à notre artillerie, il ne la placait ni au second ni au troisième rang. Évidemment, la supériorité de l'École polytechnique n'est pas dans l'artillerie. Je touche à ce sujet, parce qu'à l'heure où nous sommes, le grand intérêt national, après la bonne éducation, c'est la bonne organisation de l'armée. Si notre artillerie n'est pas la première du monde, c'est peut-être parce que les premiers sujets de l'École entrent dans les tabacs. Les tabacs ! voilà donc le plus grand objet de cette institution que l'Europe ct toutes les parties du monde nous envient. Vraiment, nous payons bien cher nos cigares!

Chacun des grands services publics qui se recrutent à l'École polytechnique, possède une école spéciale : École des ponts et chaussées, École d'artillerie. Si les candidats aux ponts et chaussées et à l'artillerie se présentaient directement à ces écoles sans passer par les examens exhorbitants et les études transcendantes de l'École polytechnique, quel inconvénient en résulterait-il?..... D'abord en ce qui concerne le grand intérêt du moment, l'artillerie, puisque la nôtre n'est ni la première du monde, ni la seconde, ni la troisième, elle ne risquerait que de monter. Dans tous les cas, elle aurait du moins l'avantage d'avoir des officiers décidés à l'avance à être militaires et artilleurs, sûrs de leur vocation, n'ayant aspiré ni aux tabacs, ni aux télégraphes, ni aux ponts et chaussées, et ne considérant pas leur épaulette, comme pis-aller. On comprendra, sans que nous ajoutions rien, que cet avantage serait considérable pour l'armée.

L'absence de l'École polytechnique serait à clle seule un énorme bénéfice pour la santé physique et morale de la jeunesse; elle emporterait du coup le dégrèvement des programmes les plus abrutissants et les plus meurtriers. C'est par là d'abord que l'on pourrait attaquer l'éducation homicide, sans préjudice pour les saines études classiques.

Mais qui parle de supprimer l'École polytechnique? Ce n'est certes pas nous, qui commettrions un tel sacrilége; nous aurions peur d'être foudroyés. On supprimera, peut-être un jour, le clergé, la magistrature, l'armée elle-même; l'École polytechnique, jamais!

Supposons cependant, cette chose faite, et les examens d'admission aux écoles spéciales, réduits à des limites raisonnables, la réforme de l'enseignement supérieur devicndrait possible. Il ne s'agirait plus que de remanier et d'alléger aussi le baccalauréat ès lettres, ce qui serait comparativement facile : le baccalauréat n'étant pas une institution religieuse et sacrée comme l'École polytechnique.

Mais on ne peut rien réformer dans les examens et les études classiques, qu'aux conditions suivantes : d'abord, se résigner à reconnaître que l'âge de dix-huit ans, âge moyen des épreuves du baccalauréat, n'est pas la fin, mais le commencement de la jeunesse; que l'homme n'est pas fait pour cesser à cet âge de cultiver son esprit et son cœur par les études classiques, que c'est, au contraire, le moment où l'on doit travailler avec le plus de vigueur à la culture de son intelligence, si l'on veut être en ce monde, autre chose qu'un outil.

Le baccalauréat ne marque donc pas la fin des études, mais le passage de la vie d'écolier à la vie d'étudiant; il n'implique pas l'abdication des hautes facultés de l'esprit au profit de celles qui font le spécialiste et le fonctionnaire; ce n'est pas une libération de l'armée intellectuelle, mais un engagement à un service plus difficile et dans un plus haut grade. Si le jeune homme doit tout lâcher après cet examen, autant vaudrait pour l'État lâcher cet examen lui-même et tout livrer à la nature jet au hasard des vocations.

XIX

Quels sont donc, en résumé, les vœux à émettre pour la réforme de l'enseignement secondaire? Cette réforme implique, par-dessus tout, la transformation du baccalauréat. C'est une bonne mesure d'avoir divisé cet examen en deux épreuves, à une année d'intervalle. Mais il faut encore modifier la nature et la forme des épreuves, et faire rentrer les programmes dans les limites de la vérité et de la raison. En l'état ils sont déraisonnables et menteurs. Ils mentent, en donnant à croire que les bacheliers savent tout ce que renferment les questionnaires; ils sont insensés, en demandant à des écoliers de dix-huit ans, de le savoir.

Voici ce dont l'examen subi au sortir de la rhétorique, devrait se contenter : explication des auteurs grecs et latins avec de fortes analyses grammaticales, et les questions d'histoire et de rhétorique correspondantes aux textes expliqués. Même travail sur les grands classiques français, en éliminant tout ce qui aurait la prétention de sentir la haute ou basse critique, l'esthétique ou le feuilleton, tout ce qui tiendrait à l'histoire des origines, à l'histoire des arts et des lettres, au seizième siècle et aux siècles antérieurs; questions que M. J. Simon voudrait introduire dans les programmes actuels qu'il trouve, comme nous, trop chargés.

En histoire, l'histoire sainte; je ne dis pas l'histoire ancienne qui n'existe pas encore à l'état classique; l'histoire grecque et l'histoire romaine : ces trois histoires, avec les notions afférentes sur les peuples anciens, c'est tout ce qu'un bachelier peut et doit savoir de l'antiquité; l'histoire de France, non pas depuis Louis XIV, comme l'avait imaginé M. Duruy, mais jusqu'à Louis XIV, et pas plus loin pour cette année. Et si l'écolier, jeune homme de dix-huit ans environ, qui subira cet examen, répond un peu pertinemment sur toutes ces choses, je vous réponds qu'il n'aura pas perdu sa jeunesse.

Après la classe de philosophie — que l'on devrait faire durer deux ans comme autrefois — l'élève répondrait sur la philosophie, je veux dire sur les éléments de la philosophie, sur la psychologie élémentaire et la logique : étude des facultés de l'âme et des opérations de l'entendement, formation et classification des idées, études sur la méthode, formation et classification des sciences ; queslions essentielles de la morale et de la théodicée; mathématiques et sciences naturelles réduites au quart, tout au plus, des programmes actuels; suite de l'histoire de France jusqu'à 89 et pas davantage. Explications des textes latins, grecs et analyses d'auteurs français se rapportant à la philosophie et à l'histoire.

Je vais dire ce que j'exclus et pourquoi je l'exclus. Je laisse les langues vivantes facultatives, pour les raisons que l'on connaît. J'ai dit aussi pourquoi je réduis si fort le programme scientifique; il y a un et méme plusieurs baccalauréats ès sciences; il y a une foule d'écoles et d'examens pour les jeunes savants.

Nul n'est admis au baccalauréat ès sciences, s'il n'est bachelier ès lettres. Je regrette qu'il n'existe pas, pour désigner l'enseignement que notre vieille Université appclait la rhétorique, un mot qui choque moins que celui-là les esprits forts de la presse moderne. Ce mot expliquerait une chose qui est plus que les simples classes de grammaire et moins que les cours de littérature, lesquels relèvent des facultés et n'appartiennent pas au collége. C'est dans ce milieu qu'on devrait retenir l'examen latin, grec et francais des bacheliers ; la façon dont on les interroge aujourd'hui sur les auteurs français suppose que l'on s'adresse non pas à un grand écolier, mais à un petit journaliste : il faut analyser des pièces de théâtres, faire des parallèles de poëtes et d'orateurs, se lancer presque dans les hauteurs de la critique et de l'histoire littéraire, comme le désire M. Jules Simon, effleurer enfin la science comprise sous le nom prétentieux d'esthétique. On demande au candidat d'apprécier Corneille, Racine, Molière, Lafontaine, Boileau. Les réponses les plus correctes et les plus complètes sont, en réalité, les plus exécrables de toutes : c'est une page d'un de ces nombreux manuels, invention démocratique pour mettre à la portée de tout le monde les prétentions à la science et pour ôter à tout le monde la faculté de savoir et de penser par soi-même. J'aimais mieux, dans la bouche d'un élève, quand j'étais examinateur, quarante vers de l'un de ces poētes, récités avec intelligence, avec goût, avec l'accent d'une âme qui comprend et qui sent ce que prononce les lèvres.

J'affirme ceci : plus un élève sentira profondément la beauté littéraire, et plus il y a de chances pour que ses réponses soient inégales aux exigences du programme et de la plupart des juges. Plus il aura été ému et moins il se contentera de formules toutes faites ; et comme, à son âge, on n'a pas encore trouvé sa langue personnelle pour exprimer ses impressions intimes et originales, ne pouvant se résoudre à être banal, il restera coi. Les perroquets feront preuve, d'après le manuel, du sens critique le plus délicat.

Ecartons donc de l'examen de rhétorique la critique proprement dite et tout ce qui avoisine la philosophie de l'art. Je ne tiens pas quitte le jeune homme de ces matières, mais nous le retrouverons plus tard.

Par les mêmes raisons et pour le même but, l'épreuve subie après la classe de philosophie doit être considérablement dégrevée. J'en élague, cela va sans dire, toute prétention à la politique, l'économic politique, à la critique religieuse, enfin presque toute l'histoire de la philosophie et l'examen des systèmes. Les grandes écoles de l'antiquité, les plus grands noms des temps modernes

Digitized by Google

doivent être seuls connus et appréciés dans l'enseignement classique; et, certes, une année n'y suffira guère.

Je me souviens d'avoir vu donner, dans un examen, une composition sur *le positivisme*. Dieux immortels ! est-ce qu'un écolier doit connaitre, même de nom, de pareilles obscénités?

Les deux examens du baccalauréat ne doivent porter, autant que possible, que sur des matières consacrées, certaines, précises, indiscutées et indiscutables. Les élèves ne doivent étudier que ces philosophes, ces historiens, ces poētes infaillibles qui ont pris place à tout jamais dans la grande tradition de l'esprit humain. Arrière de l'intelligence des enfants tout ce qui est sujet à controverse! n'en déplaise à M. Jules Simon, qui se plaint de ce que l'enseignement actuel exige un trop grand nombre d'actes de foi. L'éducation toute entière, jusqu'à la sortie du collége, doit être un perpétuel acte de foi. A cette condition seulement, le jeune homme acquiert la faculté et la liberté de penser : les esprits les plus indépendants, les plus originaux, les plus féconds commencent toujours par être les plus dociles; l'enfant rétif, orgueilleux, raisonneur ne fera jamais un penseur, ni un poëte, pas même un savant.

Toutes les matières que nous rayons du baccalauréat, que nous interdisons à l'écolier de seize à dix-huit ans seront-elles supprimées pour cela dans l'enseignement du jeune homme? Ce n'est certes pas notre désir. Nous écrivons pour défendre les bonnes lettres aussi bien que la santé morale et physique des élèves contre les aveugles besoins d'une société industrielle et démocratique. Le candidat condamné à ne répondre que sur des choses qu'il peut comprendre et sentir, se trouve réduit à l'heureuse nécessité de ne pas fausser son intelligence, d'être sincère avec lui-même; il a le temps de réfléchir avant de parler; il peut prendre l'habitude de se servir de sa raison propre, tout en croyant à la raison supérieure de la tradition et à celle de son maître. Cet écolier est propre à devenir un étudiant, cet adolescent va devenir un homme.

Mais il faut que les institutions universitaires l'y aident au lieu de l'en empêcher. Si, au sortir du baccalauréat, tout le pousse en dehors des humanités vers la *spécialité*, si, à défaut de la famille, la loi ne le retient pas encore quelque temps au sein des bonnes lettres, il faut que la France renonce au titre de nation éclairée; elle pourra fournir encore bien des contre-maitres aux usines, bien des praticiens adroits à toutes les professions, bien des journalistes divertissants à la petite presse, bien des libres penseurs à la franc-maçonnerie et des libres parleurs aux clubs démocratiques; mais il n'y aura plus d'esprits vraiment libres, plus de philosophes, plus de savants originaux, plus de vrais grands poëtes, il n'y aura plus de classe lettrée.

C'est ce que veut la démocratie. Détruisons dans la société tout ce qui ne peut pas être à l'usage de chaque individu sans exception : tout le monde ne peut pas faire des études classiques, détruisons les études classiques; tout le monde n'a pas le temps et le goût de lire des livres sérieux et de goûter la grande peinture; brûlons la Bibliothèque et le Louvre. Et la Bibliothèque et le Louvre seront brûlés, soycz-en sûrs : c'est dans les nécessités de l'ère démocratique.

Nous, cependant, défendons le Louvre et la Bibliothèque, et, pour cela, tâchons de constituer une armée de l'intelligence, une classe fortement lettrée, puisqu'en l'absence de la religion, il n'est pas possible de faire un peuple raisonnable. Je dis une classe, on va me faire dire une caste; j'accepterais le mot plutôt que de voir s'éteindre le génie de la France. Classe ou caste, s'il n'existe pas dans une nation un nombre considérable de privilégiés avant reçu ce degré supérieur d'intelligence, d'initiative et de liberté morale que confèrent seules, oui toutes seules, les études classiques, cette nation ne peut plus se dire civilisée; bientôt elle n'aura plus de nom. Je ne prétends pas qu'une nation ne vive que par les études littéraires, mais j'affirme qu'une grande nation ne peut pas vivre sans elles. Ces études, le baccalauréat ne peut faire et ne doit faire que les ébaucher. Plus l'ébauche sera simple, plus elle sera forte, mieux elle se prêtera à cet achèvement que réserve à l'esprit l'enseignement supérieur. La mission de la faculté des lettres n'est pas terminée au baccalauréat, le collége y suffirait. Les cours de haute littérature doivent marcher de pair, pendant un certain nombre d'années, avec les cours professionnels; ils ne doivent pas être livrés uniquement aux curieux, aux oisifs, aux retraités, à ceux qui aiment à se souvenir : ils sont faits pour ceux qui veulent et qui doivent apprendre. Qu'ils soient donc sérieusement obligatoires pour les élèves des écoles de droit, de médecine, d'administration, de toutes les carrières libérales. Un examen et un diplôme sont absolument nécessaires pour consacrer cette obligation. Cette épreuve subie en pleine maturité de l'esprit, est de plus indispensable si l'on veut réduire à des proportions raisonnables l'épreuve du baccalauréat infligée à des adolescents. Ce troisième examen ne serait pas assujetti, bien entendu, à une limite d'âge, mais il serait exigé sous le nom de licence ès lettres, de baccalauréat supérieur ou tout autre, pour obtenir le grade de licencié en droit et de docteur en médecine, pour être admis au concours des auditeurs au conscil



d'État et dans toutes les grandes administrations publiques. Nous ne parlons pas des candidats à l'enseignement, toujours assujettis, comme de juste, à des épreuves autrement complètes et autrement difficiles.

Ce troisième et dernier examen, nécessaire, comme témoignage d'une véritable éducation libérale, n'embrasserait, en réalité, guère plus de matières que les programmes actuels du baccalauréat; seulement il roulerait sur la partie de ces matières, qu'il est absolument ridicule de demander à un collégien.

On réserverait, pour ce moment, les questions de critique et d'histoire littéraire, d'histoire des arts, des sciences, d'histoire de la philosophie, la discussion des divers systèmes de philosophie ancienne et moderne, les notions de politique et d'économie politique, de géographie commerciale et industrielle, et, enfin, si l'on y tenait, cette histoire contemporaine depuis 89, qui n'est pas un champ d'étude, mais un champ de bataille. Les candidats seraient alors armés pour s'y défendre. Toutes ces questions dont les programmes actuels comportent, exigent même, l'introduction dans un examen de bacheliers, y sont entièrement déplacées; elles ne sauraient amener une réponse solide, sincère, pertinente ; elles ne font que troubler les candidats dans l'étude des matières légitimes de l'examen; elles contribuent à faire de nos huit ou dix ans de collège une vie énervante pour l'esprit et pour le corps, meurtrière pour la raison, pour la sincérité, pour l'initiative et l'originalité des élèves, une éducation qui mérite absolument le nom d'Éducation homicide.

Ces trois examens échelonnés en moyenne de dix-huit à vingtcinq ans, nous paraissent le seul système qui puisse sauvegarder l'éducation physique et morale, sans porter préjudice aux études classiques et même avec un très-grand avantage pour elles. Puisset-on trouver un moven meilleur et qui soit jugé plus pratique ! Car nous savons bien que très-peu de pères de famille se résigneraient à prolonger pour leurs fils un temps aussi improductif à leurs yeux que celui de la culture morale. Notre projet comporte une foule d'objections; nous en remplirions, nous-mêmes, plusieurs pages, en nous pénétrant bien de l'esprit de notre société démocratique et industrielle, altérée de luxe et de sensualité. Une difficulté réelle, ou du moins un rctard, dans ces années de haut apprentissage intellectuel, provient, aujourd'hui, de l'institution qu'on appelle le volontariat d'un an. Nous n'avons pas à juger ici cette institution au point de vue militaire; nous dirons seulement qu'en ce qui conceme l'instruction et la carrière des jeunes gens destinés aux em-

plois civils, elle n'a aucun rapport avec l'organisation prussienne que l'on a prétendu imiter. En Prusse, les étudiants, durant leur service militaire, au lieu d'être complétement arrachés aux sciences et aux lettres, pour être assimilés de tous points - et comme chez nous avec quelques aggravations — aux soldats ordinaires, peuvent continuer à suivre les cours des facultés dont ils dépendent. Ils v sont même conduits règlementairement. Il est vrai que la Prusse n'est pas encore une nation égalitaire et démocratique. Puisse-t-elle le devenir bientôt! Alors, la revanche sera proche. L'année militaire qui, pour les jeunes lettrés allemands, ne fait que restreindre un peu les études, est devenue chez nous, afin de se rapprocher le plus possible de l'égalité, une suspension complète de la vie intellectuelle. Il ne faut pas trop s'en plaindre si elle restitue, à nos jeunes gens, la vigueur physique que le collége leur a soustraite et si elle en fait de vrais soldats. Les intelligences élevées gagneront à ce temps de repos, pendant que la vie musculaire se développera. Il est bon, pour l'esprit, de ne pas toujours étudier des faits, des nomenclatures, des chiffres et des dates, afin de pouvoir penser quelquefois. Mais cette année de gymnastique et de réverie n'avancera pas beaucoup, je le reconnais, la préparation du troisième examen de lettres. Il sera passé un an plus tard, voilà tout : pendant cette année. l'esprit aura múri et le cerveau aura profité de la vigueur acquise par les muscles.

Je sais bien que, même dans les familles riches, on se résignera difficilement à voir le jeune homme devenir, un an plus tard, substitut, conseiller de préfecture, associé d'une maison de banque; mais je ne saurais compatir beaucoup à ces regrets, lorsqu'il s'agit et de l'état militaire de la France, et de ce qui lui importe tout autant, de son état intellectuel. Il n'y a qu'un seul moyen de rendre l'enseignement moderne plus solide pour l'esprit et moins meurtrier pour le corps, c'est de le répartir sur un plus grand nombre d'années, c'est de ne pas écraser l'enfance et l'adolescence d'une besogne énervante qui rend impossible l'éducation physique, afin de donner aux jeunes gens et aux familles l'absurde satisfaction de considérer comme close à dix-huit ans, par un diplôme de bachelier, la période des études libérales. On veut se débarrasser au plus tôt des humanités, des études qui font l'homme, l'être pensant et maître de son esprit, mais qui ne sont pas immédiatement d'un usage professionnel et lucratif.

Nous affirmons ces deux choses : depuis la Révolution, la haute culture intellectuelle a énormément diminué en France, les études classiques périssent, et la race dépérit. Si nous croyions aux chiffres, nous dirions que la statistique est pour nous; mais les chiffres sont habituellement faux, et toutes les additions de la statistique sont menteuses, car il n'y a pas deux unités égales dans la nature. Sachons faire hautement notre examen de conscience, et nous avouer à nous-mêmes les causes vraies, les causes fondamentales, de nos épouvantables défaites : l'esprit s'abaisse parmi nous et la vigueur du sang décroit.

Savez-vous quels sont, depuis cinquante ans, les deux agents les plus actifs de cette décadence? Ce sont les deux grands objets de notre culte et de notre fierté, deux choses fort respectables en ellesmêmes, quand on les administre sagement et qu'on les subordonne à ce qui est plus noble qu'elles : c'est la science et l'industrie.

Le dépérissement des populations ouvrières, abaissement de la taille, affaiblissement des muscles, l'incapacité du service militaire, sont des malheurs qui s'accroissent chaque année; en même temps, il faut le dire, que s'accroit l'aptitude aux émeutes sanglantes et aux déclamations de club. Je sais bien que les travaux industriels ne sont pas les seules causes qui ruinent la santé populaire : il y a, de plus, l'alcoolisme et le reste; mais tout cela se tient, et le régime moral de l'industrie vaut son régime physique. On ne peut donc nier ce fait, que la transformation des paysans en ouvriers des villes ne soit partout, et n'ait été en France, une cause d'abâtardissement pour les classes populaires.

Le mal qu'a produit dans le peuple l'industrie, je veux dire le travail industriel désordonné, est produit chaque jour dans la bourgeoisie et les hautes classes par la science, je veux dire par le travail déréglé de l'esprit. Je parle de ces deux excès en tant qu'ils s'appliquent à la jeunesse et empêchent son développement normal. L'excès du travail est permis à l'homme mûr, parce qu'il n'a plus d'aussi graves dangers, et que d'ailleurs il est censé libre. Mais l'écolier et l'apprenti ne sont pas libres; la loi doit les défendre. Qu'un ouvrier s'exténue pour nourrir sa famille, c'est un honneur et un malheur pour lui; mais ce n'est pas un danger social comme l'exténuement précoce de ses enfants. Qu'un membre de l'Institut, un adepte de la science, un poëte, un érudit, un artiste, épuise sa santé et abrége sa vie par d'utiles et illustres labeurs, c'est une gloire qu'il a le droit d'acheter au prix des plus grandes souffrances; mais les atteintes portées à la vitalité de l'adolescence par l'absurde régime de notre instruction secondaire, par cette culture intensive appliquée à des intelligences de douze ans, l'épuisement des muscles et de tous les organes, infaillible résultat de cette éducation sans mouvement et sans air, n'offrent que des dangers pour l'esprit

des élèves dont elle exténue le corps. Cette éducation engendre une bonne partie des vices de l'intelligence contemporaine; elle entraîne enfin pour la société une immense déperdition de forces. Si l'on veut réformer ces abus sans nuire aux études classiques, et pour leur plus grand bien, deux choses sont nécessaires, nous ne nous lasserons pas de le répéter : diminuer de beaucoup le travail des écoliers avant le baccalauréat, et remplacer par des exercices physiques au grand air une bonne part de ces heures d'immobilité, d'énervement, de rongement intérieur, qui ne sont pas des heures d'études; enfin, ne pas permettre que le bachelier jette à l'eau ses livres classiques en recevant son diplôme, et le contraindre à poursuivre encore quelques années la culture des bonnes lettres, par la perspective d'un troisième et décisif examen. Je sais bien que ces deux mesures sont entièrement opposées à l'esprit de l'époque, aux tendances et aux besoins d'une démocratie; mais ce que je sais d'une science plus certaine encore, c'est que si l'on ne trouve pas un remède à la double maladie que je signale, la race française dépérira, les études classiques s'évanouiront peu à peu, nous deviendrons aussi impropres aux travaux de la guerre qu'aux grandes œuvres de l'esprit, et le génie national ne sera plus qu'un impuissant souvenir.

VICTOR DE LAPRADE.

76



FONCTIONNAIRES ET BOYARDS'

XI

POLÉNO ET BELLO.

Cependant Darine, après avoir enfermé Dakouss dans le réduit mystérieux, traversa la salle des conférences suivi de Bello et de Poléno. Dans le vestibule, il dit à Poléno:

- Vous lui ouvrirez demain matin. Il se sera calmé, ses douleurs seront moins vives, et il aura réfléchi. Vous lui rendrez la liberté, en lui faisant comprendre que son salut dépend de lui-même. Personne ne reconnaîtra le beau Dakouss dans le monstre hideux qu'il est devenu. Il est sûr de l'impunité; j'ai tenu ma promesse. Si cependant il a une prédilection marquée pour les travaux aux mines, il peut se dénoncer lui-même : je le ferai arrêter et juger immédiatement... Cependant, ajouta Darine, il vaut mieux pour lui et pour nous qu'il disparaisse. S'il désire quitter la Russie, je lui en donnerai les moyens.

Et Darine, après avoir salué de la main ses deux complices, s'apprétait à descendre l'escalier du phalanstère. Poléno le saisit alors par le bras :

- Attendez, Darine, dit-il, nous avons une explication à vous demander... Nous venons de commettre un crime dont vous, procureur impérial, chargé de faire respecter les lois, avez été l'instigateur. Le crime par lui-même n'existe pas, je le crois, j'en suis persuadé : tuer, voler, n'est répréhensible que si l'on admet la propriété ou la religion comme bases sociales. Mais... notre association existe; nous voulons ardemment, fermement, la régénération sociale, la fin du règne de l'arbitraire et des priviléges; nous

¹ Voir le Correspondant des 25 mai, 10 et 25 juin 1875.

sommes des agents actifs et courageux de l'association, et n'avons pas le droit de risquer aveuglément nos existences.

Le procureur dcmanda, un peu inquict :

— Où voulez-vous en venir?

- Laissez parler Poléno, Darine, dit Bello avec sévérité. Nous vous avons obéi...

— Parce que vous nous avez prouvé, interrompit Poléno, que le jugement régulier et public d'un aide de camp de l'empereur serait un avantage immense conquis par le progrès. « Quand on verra, nous avez-vous dit, que le pouvoir d'un procureur impérial ne s'arrête même pas au seuil du Palais d'hiver, que la main de la loi peut s'abattre sur l'épaule d'un serviteur particulier du tzar, on comprendra enfin que l'ère de la liberté a lui pour la Russie. Sa Majesté, dans son équité profonde, dans son respect pour la loi qu'elle a daigné promulguer elle-mème, ne s'opposera pas à ce que l'on juge un de ses aides de camp. Quel triomphe alors pour la cause, quel retentissement immense! Les populations des contrées les plus éloignées de l'empire cesseront dès lors de trembler devant les aiguillettes d'or et la graine d'épinard. » Nous avons compris la vérité de vos paroles, et nous vous avons obéi. Nous avons torturé un de nos frères pour le bien de tous; c'était justice.

- Eh bien, alors, demanda Darine, que me demandez-vous donc?

--- Était-ce bien là votre but?

— Vous cn doutez?

- Non; mais nous vous le demandons encore une fois. Nous voulons que vous le répétiez solennellement. Écoutez-moi, Darine. Obéissant à vos ordres, j'ai suivi l'homme masqué, le chef mystérieux des pénitents. C'était bien le nabab indien, je l'ai vu entrer dans son palais. Eh bien, j'ai eu confiance alors. Cet homme doit être sincère; il est des nôtres, notre chef.

- Ah! interrompit Darine... Et vous êtes arrivé à cette conviction en le suivant?

— Non, en constatant sa provenance étrangère. Un Russe peut avoir des raisons pour se servir de nous; un Indien, riche à millions. est étranger ici, et ses intérêts personnels sont ailleurs.

- Mais pourquoi me dites-vous cela, Poléno?

— Le nabab a défendu que l'on touchât au comte Lanine. Il devait avoir ses raisons. Vous avez méprisé ses ordres. Vous êtes notre chef, et je ne discute pas; mais si vous trahissez notre cause, Darine, prenez garde! Nous nous lèverons contre vous et nous deviendrons pour vous des ennemis aussi implacables que nous avons été serviteurs obéissants. Réfléchissez-y, Darine, et que tous les moments de votre vie soient consacrés à la grande cause. Vous êtes puissant parmi nous; vous êtes devenu un homme important parmi les enfants de Bélial...

Bello ajouta :

- N'oubliez pas que vous nous appartenez !

Darine, qui s'était légèrement troublé au début de cette conversation, enveloppa alors les deux nihilistes d'un regard qu'il parvint à rendre ému.

— Je ne l'oublie pas. Vous êtes des vrais serviteurs de l'association. Je vous dois beaucoup; mais j'espère payer ma dette. Je vous prouverai un jour que notre cause n'a pas d'agent plus zélé que moi.

ll leur serra la main et ouvrit la porte. Dans l'escalier, il se retourna en murmurant :

- Imbéciles !

Il était onze heures du soir, Tatiana et sa fille attendaient anxieusement des nouvelles. Vers huit heures, un domestique avait apporté une lampe; Tatiana avait vu le sourire méchant du valet, et avait décidé de ne plus sonner jusqu'au moment où tout s'expliquerait. La mère et la fille causèrent avec un calme relatif. La comtesse Lanine avait même insisté pour que la conversation roulât sur les projets d'avenir de sa fille; mais Alexandra évitait, au contraire, de s'expliquer sur ce point. Elle avait dit à sa mère, avec une légère nuance d'impatience :

— Je finirai bien par trouver un homme digne de moi. Laissezmoi chercher, ma mère. J'espère que vous ne craignez pas que mon choix ne s'égare? Je vous ai choisie pour modèle, et je désire régler ma vie comme vous avez fait de la vôtre.

- Étes-vous sure, dit Tatiana, que j'aie été heureuse?

-- Comment? dit Alexandra. Que dites-vous?

Le front de Taliana se couvrit d'une rougeur fugitive. Elle se troubla un instant et répondit :

- Comme il faut être prudent avec les petites filles!... Vous ne m'avez pas comprise. Je remercie tous les jours Dieu de m'avoir fait épouser votre père; mais nous n'avons pas eu une vie heureuse.

— Oh! dit Alexandra avec exaltation, je ne suis pas de votre avis. Je rève, au contraire, de la même existence. Partager les dangers, les douleurs de l'homme que l'on aime, le sauver, être son ange gardien, quel magnifique rêve! Vous avez eu, ma mère, une bien belle existence.

- Vraiment! dit Tatiana; trouvez-vous donc que nous sommes heureuses à cette heure?

Cette remarque fit tomber l'exaltation d'Alexandra; elle se tut.

Puis la mère et la fille échangèrent quelques paroles, se demandant la raison de l'absence de Wladimir, de ce silence lugubre où était plongé l'hôtel et qui se prolongeait outre mesure. A mesure que les heures s'écoulaient, leurs paroles devenaient plus rares; elles finirent par ne plus échanger que des regards anxieux. Au moindre bruit qu'elles croyaient entendre à la porte, elles s'entreregardaient avec effroi. Assises loin l'une de l'autre, Tatiana sur un canapé, à côté de la lampe, Alexandra sur une chaise auprès de la porte, elles cherchaient à se cacher mutuellement leur inquiétude.

Une fois seulement Alexandra se comprima la poitrine et éclata en sanglots :

- Mais c'est horrible, nous sommes prisonnières... Que se passe-t-il donc?

Tatiana pâlit et appela Alexandra de la main : les deux femmes se jetèrent un instant dans les bras l'une de l'autre; puis Tatiana repoussa sa fille, qui revint à sa place auprès de la porte.

A onze heures, le silence profond du salon n'était plus troublé que par la respiration halctante des deux femmes, que l'attente et l'effroi avaient rendues muettes. Onze heures sonnèrent; Tatiana eut la force de dire d'une voix tremblante :

— Il est impossible que nous n'ayons pas de nouvelles! Et vraiment, je ne me reconnais plus, je suis abattue avant de rien savoir... Voyons, Alexandra, du courage!

Tout à coup, il se fit un grand bruit dans la pièce voisine. Alexandra se leva et s'appuya défaillante contre un fauteuil.

- Enfin!... j'ai cru que j'allais mourir, dit Tatiana.

Darine parut. Derrière lui, le commissaire, des greffiers, des gendarmes et toute la valetaille de la maison.

- Où est mon mari? s'écria Tatiana incapable de se contenir davantage; qu'en avez-vous fait?

Darine la salua avec une froide courtoisie :

— Madame la comtesse, dit-il, il m'est pénible de vous annoncer une mauvaise nouvelle. La culpabilité du comte Lanine me paraît aujourd'hui démontrée. J'ai entre les mains des preuves irrécusables. Sa Majesté nous a autorisé à le maintenir en état d'arrestation préventive et mettre les scellés sur ses papiers. Nous venons accomplir ce pénible devoir.

Alexandra poussa un cri, et tomba, défaillante, sur son fauteuil. Tatiana, au contraire, sembla reprendre de nouvelles forces sous ce coup inattendu. Comme toutes les natures fortes, l'incertitude lui était insupportable. Un danger réel, palpable, la trouvait prête à combattre. Elle avait affreusement pâli aux paroles de Darine; mais, quand le procureur eut fini son petit discours, elle se redressa, et dit :

- Mon mari est victime d'une erreur, monsieur le procureur, et j'espère prouver cela à la justice.

Darine eut un geste de condescendance. Une pensée terrible traversa alors l'esprit de Tatiana. Elle demanda d'une voix légèrement tremblante :

- Suis-je prisonnière, moi aussi?

- Non, madame, répondit Darine. Il n'y a pas jusqu'ici de préventions contre vous. La loi, ajouta-t-il sentencieusement, diffère de l'arbitraire, en ce qu'elle ne comprend pas dans ses rigueurs la famille de l'accusé. Il vous est permis d'ignorer cela, car vous êtes la femme d'un aide de camp du tzar Nicolas. Quand on aura mis les scellés sur les appartements de votre mari, vous quitterez l'hôtel et vous serez libre...

Tatiana respira et elle s'avança vers sa fille qui sanglotait, éperdue.

- A condition, continua Darine, de vous tenir toujours à la disposition de la justice.

- Oui, monsieur, je ferai rendre justice à mon mari, je vous le jure!

Elle saisit Alexandra par le bras et la força de se relever.

- Ne plcurez pas, ma fille, nous avons l'air de coupables... Allons, debout, et appuyez-vous sur moi.

Elle l'enlaça de ses bras, et, droite, méprisante, elle dit à Darine, involontairement subjugué par son attitude :

— Monsieur le procureur impérial, veuillez dire à mon mari que nous veillons sur son honneur. Qu'il se tranquillise donc ! car il sera sauvé. Allez, maintenant, monsieur, et faites votre devoir !

XП

TATIANA ET LE NABAB.

Le nabab Dowgall Sahib travaillait dans le cabinet où nous avons introduit le lecteur au commencement de cette histoire, quand lvan Kolok, son mystérieux agent, entra, s'approcha de lui, et lui dit quelques mots à l'oreille, en accompagnant ces mots de gestes d'étonnement. L'Indien, si maître de lui d'ordinaire, ne put, en écoutant Ivan, retenir un cri de stupéfaction.

- Elle ! cria-t-il, ici, à cette heure !

6

- Oui. Minuit sonnait lorsqu'elle s'est fait annoncer.

Le nabab avait déjà eu le temps de reconquérir son calme.

- Fais entrer sur-le-champ, dit-il à son intendant.

Il croisa sa robe de chambre, la boutonna minutieusement, peigna avec la main ses cheveux légèrement dérangés par le travail, et attendit, sans changer de costume, la personne annoncée.

Tatiana parut sur le seuil. Dowgall s'avança vers elle et lui dit : — Que Votre Excellence daigne m'excuser de la recevoir dans un pareil costume; mais je crois que la plus grande preuve d'empressement que l'on puisse donner à un visiteur est de ne pas le faire attendre.

Tatiana l'interrompit:

- Laissons de côté, pour aujourd'hui, les formules de la politesse. Je suis venue, car j'ai besoin de vous.

Le nabab s'inclina :

- Je suis aux ordres de Votre Excellence, et je la remercie de s'être souvenue de son serviteur.

Il lui indiqua un siège et s'assit lui-même. Tatiana lui saisit le bras.

- J'ignore comment vous vous trouvez mélé aux événements de notre vie; mais c'est un fait. Vous nous avez sauvés une fois; je viens aujourd'hui vous demander votre protection pour mon mari.

Le nabab eut un léger sourire; il sembla se rappeler comment Wladimir avait haussé les épaules quand il lui parlait de sa protection. Tatiana ne s'en aperçut pas et continua :

— Ils ont commis un crime dont ils ont accusé Wladimir. Mon mari est en prison, arrêté, déshonoré. Ils ont mené cette épouvantable intrigue avec une duplicité inouïe.

- Qui, *ils*? demanda le nabab en se levant, ému lui-même de l'émotion de Tatiana.

- Le procureur Darine, les socialistes... que sais-je?

Le nabab frappa du poing son bureau.

--- Comment! cria-t-il, ils ont osé! Ah! quand je le leur avais défendu. C'est bien, madame, ces gens-là seront punis. Un châtiment terrible les attend.

Tatiana écoutait en tremblant.

- Vous espérez donc?

— Je sauverai votre mari; oui... je les forcerai à se rétracter. L'audace de ce procureur me confond ! Ce n'est pas un homme ordinaire, cependant... il est impossible qu'il n'ait pas quelqu'un derrière lui.

Il demanda ensuite :

82

- Ce procureur a-t-il quelques raisons, si insignifiantes qu'elles soient, de vous haïr, vous ou votre mari?

- Non, aucunes.

- Vous ne vous connaissez pas d'ennemis?

- Les socialistes!

— Je croyais avoir écarté de votre tête le danger d'une guerre avec un comité secret. Vous n'avez pas d'ennemi personnel?

- Non... à moins que... mais, non... Il est paralytique, impotent, il se meurt tous les jours...

- Qui cela? demanda le nabab.

- Un ancien ennemi, Schelm! Mais cette supposition est inadmissible.

On aurait pu croire que le nabab allait tomber à la renverse. Il chancela, pâle comme la mort, remua les lèvres comme s'il allait prononcer des paroles. Mais tout à coup, il fit quelques pas, et saisissant le bras de la comtesse stupéfaite, il cria d'une voix de tonnerre :

Schelm n'est pas mort?...

Tatiana fit un mouvement négatif de la tête.

- Il a échappé à ma vengeance! Il vit, et je ne le savais pas! rugit le nabab. Ah! malédiction!

Alors Tatiana saisit à son tour le bras du nabab et dit :

- Vous voyez bien que vous êtes Muller!

- Oui, je le suis! dit le nabab.

Et cet orgueil de l'homme fort qui ne veut pas avouer qu'il a été surpris par son émotion le rendit plus pâle encore.

- Et ne croycz pas, dit-il avec violence, que je me sois trahi! A vous, comtesse, à vous seule je voulais me découvrir; les circonstances ne m'en ont pas laissé le temps. Oui, madame, je suis Muller!

Elle lui tendit la main :

- Je vous avais deviné.

- Et vous ne vous doutez pas, dit-il, du bonheur que j'ai ressenti quand j'ai vu que vous ne m'aviez pas oublié. Je ne pouvais avoir confiance qu'en vous seule... Mais parlons de Wladimir, du danger qui le menace. Schelm est vivant !... A son souvenir la colère me rend fou. Quel est l'insensé qui a sauvé ce misérable?

Tatiana répondit :

- Moi... Je l'ai vu à moitié noyé, râlant. J'étais alors dans toute la joie du triomphe; mon cœur était plein de miséricorde. Vous avez été implacable, j'ai voulu être clémente!

- Vous êtes une sainte et noble femme ! dit Muller avec émotion; mais vous voyez que les bonnes inspirations sont parfois dan-

Digitized by Google

۰.

gereuses à suivre. Je comprends tout maintenant : c'est Schelm qui vous poursuit. Je reconnais sa duplicité infernale. Une bonne action a parfois de dures suites.

- Qu'importe! si elle satisfait la conscience?...

- Ah! il vit encore! et il veut lutter avec moi... Je n'ai pas su me venger! répéta Muller.

- Il est paralytique, impotent !

- Mais son esprit est lucide?

- De temps à autre.

- N'importe. Je sauverai Wladimir, je vous le jure! C'est mon devoir plus que jamais.

Tout à coup il s'interrompit et demanda :

- Avez-vous tout deviné?

Tatiana rougit et répondit d'une voix si basse qu'elle était à peine perceptible.

— Oui.

— Vous savez pourquoi je suis revenu, pourquoi la puissance souveraine même m'était odieuse en Asie, pourquoi je voulais revoir l'Europe?

Elle répondit plus bas encore :

— Oui !

- Et vous êtes venue chez moi me demander un service. Je vous en remercie.

Elle leva la tête et répondit :

- Qu'avais-je à craindre? Pourquoi aurais-je hésité?

Il dit :

- C'est vrai, vous ne pouvez vous défier de moi... ni de vousmême, ajouta-t-il tout bas :

Elle répondit avec assurance :

— Vous avez raison.

— Et cependant, continua Muller, vous m'avez reconnu et vous m'avez compris. Vous m'avez dit ces mots qui m'ont procuré une des plus grandes jouissances de ma vie : « Muller était de force à se tailler un royaume sous le ciel. Vous êtes nabab de Cawnpore, mais vous êtes Muller. » C'était vrai. Wladimir, mon ami, ne m'a pas reconnu. Un jour, dans la rue, je rencontrai un mendiant vieux, hideux, infirme, qui me tendit la main : c'était Palkine. Je lui donnai l'aumône et je causai avec lui. Ce fut jadis mon ennemi acharné. Il ne me reconnut pas. Vous ne m'avez pas oublié, Tatiana; je vous remercie...

Elle l'interrompit :

- Jc suis venue ici pour sauver mon mari!

- Je le sauverai ! Croyez-vous que j'hésite?



Elle le regarda en face et répondit : --- Non !

Il passa la main sur son front.

- Oh! dit-il, vous ne savez pas cc que j'éprouve!... Je vous l'ai dit, j'étais censé tout-puissant dans la terre des herbes. Je venais souvent sur les rives du lac Baikhal. Ces contrées, où j'avais tant souffert, je ne pouvais les quitter. Je venais contempler les lieux où vous aviez vécu.

Elle demanda froidement :

- Comment êtes-vous devenu nabab de Cawnpore?

- Ah! murmura-t-il en baissant le front, yous êtes cruelle... Je ne pouvais plus vivre dans ce pays, où tout me rappelait mon crime et votre prés... pardon... J'avais fait une fortune énorme. **Je m'embarquai à Nicolaïvesk. Je voulus aller devant moi, à la re**cherche de l'inconnu. En ce temps-là déjà j'étais le chef de toutes les sociétés secrètes de l'Asie. Je pouvais aller de Yeddo à Saïgon, certain de trouver dans chaque ville des amis ; je comptais parmi eux des souverains. Il y a de nombreux rois là-bas qui ne sont pas satisfaits de l'ordre de choses existant, car dans l'extrême Orient, vous le savez, la force prime partout le droit. Les Taïpings, en guerre contre les Mongols-Chinois; les Thugs, étrangleurs de l'Inde, ennemis des Anglais; les galériens russes qui se pressent en descendant le long de l'Amour; les cloimias japonais persécutés par le toïcoun; les Malais des archipels révoltés contre la Hollande et l'Angleterre, me connaissaient et m'estimaient. J'avais, en dix ans, fait faire connaissance entre cux à ces peuples du continent et des archipels d'Asie qui s'ignoraient, mais qui, tous, poursuivaient, depuis des siècles, une même idée: l'affranchissement. Je vous avais dit que je ne tenais pas en place : une activité fiévreuse me faisait oublier mes chagrins et mes remords. J'étais un des agents de civilisation, car avant d'être libre, il faut cesser d'être barbare. Seulement, je comprenais l'établissement de la civilisation autrement que ne le comprennent les Européens.

Tatiana écoutait sans interrompre; elle sentait qu'il fallait laisser Muller raconter son étrange existence. D'ailleurs, malgré ses préoccupations et ses craintes pour son mari, l'odyssée du Courlandais l'intéressait involontairement.

Nuller continua donc:

— Mes voyages me conduisirent une fois dans l'Inde. Je faisais de la propagande; j'étais partout puissamment recommandé. J'arrivai à la cour du nabab de Cadupour. C'est un petit royaume pour l'Inde : il compte à peine deux millions d'habitants. Le nabab, roi de la contrée, avait dans sa capitale un résident anglais. Ce pauvre diable de souverain, qui avait le droit d'écorcher vif un de ses sujets dont la physionomie lui déplaisait, et qui ne se privait pas de faire ample usage de ses droits, était cependant le plus malheureux homme de la terre. Il sentait que sa puissance, jadis illimitée dans ce petit coin perdu, s'arrêtait au seuil de toute maison protégée par le pavillon britannique, et cela l'exaspérait. Pour se venger de cette contrainte insupportable, il brûlait, décapitait, pendait à tort et à travers. Son peuple murmurait et le résident souriait. J'arrivai sur ces entrefaites. Le nabab était tant soit peu initié aux mystères de Bohwoine. Je fus reçu très-bien, et nous causâmes souvent. Deux ans après, le nabab était adoré dans son royaume : les exécutions avaient cessé, des institutions libérales avaient été promulguées. Le résident anglais ne souriait plus. Je partis pour Calcutta un soir, en secret, et je revins trois semaines après; j'avais obtenu par mes intrigues le changement du résident. Le surveillant d'un rajah voisin fut accrédité auprès du prince. Je devins de cette façon l'ami intime du nabab de Cadupour.

Tatiana ne s'attendait probablement pas à ce dénouement, car elle ne put retenir une exclamation d'étonnement.

- Oui, poursuivit Muller, et vous ne connaissez pas ces hommes primitifs, madame; ils sont extrêmes en tout. Le nabab, qui souriait jadis à l'aspect des supplices, était devenu d'une sensibilité féminine. L'amitié qu'il me voua était ardente et profonde. Il voyait que j'étais triste : j'avais la nostalgie de l'Europe, du moins je le crovais. Je le lui avouai, et je lui dis aussi que j'étais mis au ban par la plupart des nations européennes; car j'avais tué, pillé ou conspiré à peu près dans toutes les colonies. J'étais, et je le suis encore, immensément riche. J'ai conquis - ici cela s'appelle voler plus de cent millions de roubles. Mais en débarquant en Europe, je courais risque, si j'étais reconnu, d'être pendu en Angleterre; envoyé aux mines, en Russic; à Cavenne, en France. Aussi devenais-je de plus en plus triste, je dépérissais à vue d'œil, et mon imagination, si féconde cependant, ne me fournissait aucun expédient, car l'idée de me cacher sous un déguisement quelconque répugnait à mon orgueil. L'amitié du nabab me vint en aide. Cet homme me proposa un déguisement royal. Sans rien me dire, il avait envoyé demander des passeports au lord-gouverneur. Quand les passeports furent arrivés, il me fit appeler et me dit : « Sahib, tu as sauvé ma couronne, il est juste qu'à mon tour je te sauve la vie. Va, pars pour l'Europe : tu seras inviolable partout, car je te fais roi; tu seras pour tout le monde le nabab de Cadupour, et tu auras droit à ce titre. Quant à moi, je m'engage pendant ce temps à disparaître. Je vivrai dans l'intérieur des appartements de mon pa

lais, et quand je voudrai voir le ciel et la campagne, je me ferai fakir et je prierai Brahma. J'annoncerai mon départ et je nommerai mon fils régent en mon absence. » Je crus qu'il plaisantait; il était sincère. Je refusai d'abord. « Tu partiras, dit-il avec mélancolie, et si tu pars, tu ne reviendras plus. Je veux te revoir, cependant. Si tu crois que de ton retour dépend mon bonheur, tu viendras pour me dégager de ma parole. » J'acceptai ce dévouement sublime. Vous avez dit vrai, madame. Je suis nabab de Cadupour, mais je suis Muller.

-- Mais comment avez-vous pu, murmura Tatiana étonnée, faire croire à tout le monde...

- Le royaume du nabab est presque inconnu, aucun Anglais n'y a jamais mis les pieds, hormis le ministre destitué. Il s'agissait d'aller à Calcutta et de tuer ce résident. J'y allais, et je tuais cet homme.

- Oh ! cria Tatiana, c'est affreux...

— Je vous ai déjà dit, madame, que notre morale diffère de la vôtre. C'était un méchant homme et il pouvait me nuire; je m'en débarrassai sans remords. Une fois à bord du bateau à vapeur, j'étais pour tout le monde le nabab. A mesure que je m'éloignais de l'Inde, ma sécurité grandissait. Les habitants de Cadupour ne voyagent pas, et à Liverpool je n'avais plus rien à craindre. Je voyageai un an, je traversai Londres, Paris, Vienne et Berlin; j'étais toujours triste. Ce n'était pas l'Europe que j'aurais voulu revoir; c'était la Russie et... Oh! ne vous fâchez pas, — vous, — madame!

Elle balbutia tout bas :

- Je ne me fâche pas, nous étions liés par des souvenirs...

Et elle ajouta, le regardant en face :

- Pourquoi voulez-vous que je me fâche? Votre amitié n'est pas coupable.

Il continua.

— J'arrivai à Saint-Pétersbourg ; je fus reçu avec éclat, j'allais à la cour, les plus grands personnages briguèrent l'honneur de m'être présentés ; mais, vous, le hasard ne m'a pas permis alors de vous rencontrer. Quand j'arrivai, c'était en 1862, vous éticz avec Wladimir dans une province éloignée... Je ne savais quand vous reviendriez et je ne pouvais pas vous dire : je suis Muller, et alors, ces honneurs dont on m'entourait, cette déférence générale qui s'adressait à un autre qu'à moi, me devinrent odieux. Puis, à Saint-Pétersbourg, personne ne connaissait, il est vrai, le nabab de Cadupour, mais il y avait des hommes qui pouvaient reconnaître Muller. Il n'est pas besoin de vous dire qu'il n'y a aucune ressemblance entre mon visage et celui du nabab instable. Plus triste encore et plus désespéré, je songeai à

retourner dans l'Inde, et à dégager le roi de sa parole, quand je rencontrai un jour Ivan Kolok, vous vous souvenez... Ivan est cet homme auquel vous avez permis de sauter dans le fleuve, le jour de la bataille de l'Ougora. Ivan s'était soumis, il avait été amnistié. il était redevenu colon... Puis sa conduite avant paru exemplaire aux autorités, on lui avait permis de faire du négoce pour son propre compte. Aujourd'hui Ivan est un marchand sibérien, il a purgé sa peine et il est libre. Mais Ivan, madame, avait connu la liberté qu'il avait aimée. Sa soumission n'était qu'apparente. Il conserva des relations avec les colons et les exilés; de plus, il se fit affilier aux sectes qui pullulent en Sibérie. Ses affaires l'avant forcé de venir à Saint-Pétersbourg, il me rencontra alors que tout était prêt pour mon départ et il me reconnut. J'ouvris mon cœur à ce vieux compagnon, et cet homme me fit voir, ce que, moi, prince indien, je ne vovais pas bien, la transformation totale de la Russie, et il me dit : « Pourquoi ne jouiriez-vous pas de la fortune et de la situation que vous avez acquises, et cela sous votre nom. Il s'agit pour vous, non de changer de personnalité, mais de changer à votre avantage, l'ordre des choses. » Il me prouva que c'était, sinon facile, du moins faisable. Pour ne pas éveiller les soupcons, j'étais parti seul de Cadupour, et j'avais choisi les serviteurs de ma suite dans les États voisins, mais nous étions convenus avec le nabab d'un moven de correspondre. Je renvoyais un de ces serviteurs dans l'Inde avec une lettre dans laquelle je priais le nabab de me permettre de rester encore trois ans en Europe. Je recus sa réponse six mois après, elle était laconique : « Faites ! m'écrivait-il, mais revenez un jour. » Depuis deux ans, je travaille; nous avons conçu un plan colossal. Ah! cria-t-il soudain, si j'avais une compagne comme vous...

Tatiana cffrayée recula et demanda :

- Qnels sont donc vos projets? que voulez-vous faire?

Cette question directe calma l'exaltation de Muller qui passa la main sur son front, et redevint tout à coup froid.

- Pour le moment, madame, dit-il, sauver votre mari. Je le sauverai... On a méprisé mes ordres, je ne permets cela à personne...

- Muller, répéta Tatiana, vous m'épouvantez, qu'étes-vous venu faire ici?

Muller se redressa solennel.

- Écoutez, Tatiana, dit-il, comme jadis, à Irkoutsk, l'homme qui a trahi Wladimir, est son scrviteur, disposez de lui. Je vous ai ouvert mon cœur pour que vous ayez confiance en moi, je me suis mis entre vos mains,... vous pouvez me perdre.

Elle eut un geste d'énergique protestation :

- Oh ! pouvez-vous craindre un moment...

- Aussi ne crains-je pas, mais je vous prie de ne plus m'interroger. Je vous ai dit tout ce que pouvais vous dire.

— Mais...

- Non! dit-il d'une voix ferme, votre visite ici s'est prolongée outre mesure. Rentrez chez vous et attendez. Dans quarante-huit heures, vous me reverrez.

Il se leva, la prit par la main et la conduisit à la porte.

- Pas un mot de plus, dit-il d'une voix tremblante; vous ne voyez donc pas que votre aspect m'ôte le courage. Allez, adicu... Je vous le répète, après-demain je serai chez vous. Et...

Il ajouta d'une voix sourde :

- Je vous jure de sauver votre mari!

XIII

LA CONFESSION DE MULLER.

Schelm réfléchissait, seul dans son cabinet mystérieux, quand presque à la même heure, où Dakouss payait de la perte de sa beauté son dévouement à la cause des nihilistes, un coup retentit à la porte de l'appartement. Ce coup fut suivi de plusieurs autres de plus en plus vifs et saccadés. Avec un singulier sourire qui semblait dire qu'il avait presque deviné qui frappait ainsi, Schelm fit jouer la pelote et la porte s'ouvrit.

Louise, pâle, échevelée, les yeux hagards, s'élança dans le cabinet.

--- Il est mort! criait-elle, c'est moi qui ai donné le poison. Jc serai probablement châtiée, il n'y aurait pas de justice sans cela, mais ce comte Lanine ira aux mines, aux galères. Le misérable a versé le poison que j'ai donné à Vadime!

- Bravo! murmura Schelm, bien, ma fille!

Mais Louise s'approcha de lui, et ses yeux lançaient des éclairs menaçants :

- Je ne sais cependant qui est coupable dans tout cela. Je n'ai pas pu réfléchir. Mais si vous avez trempé dans ce crime odieux, mon père, vous aussi, prenez garde. Je ne sais comment je pourrai vous atteindre, mais je le vous jure, je vengerai Vadime.

- Eh ! ch ! eh ! ma douce colombe, dit Schelm, je vous ai avertic, vous souvenez-vous ?

- Oui, je m'en souviens, et je vous le répète, prenez garde!

- Pourquoi l'avez-vous mal défendu? répondit Schelm avec un ricanement.

Elle lui saisit le bras.

— Ne raillez pas.

- Bah ! dit-il, nous vous trouverons un meilleur mari.

--- Vous m'avez toujours inspiré une méfiance et une peur instinctives, continua-t-elle.

Il l'interrompit par un éclat de rire :

- C'est l'impression que je produis à tout le monde.

- Oui, mais je ne vous crains pas, et je vous le répète, si j'apprends que vous ayez trempé dans cette action... Savez-vous, criat-elle en lui secouant le bras avec force, que sa dernière pensée fût peut-être une malédiction pour moi.

- Vous oubliez, dit Schelm tranquillement, que je suis malade, et qu'en me secouant le bras, vous me faites mal.

Louise lui lâcha le bras, et lui dit à l'oreille :

- Vous souffrez... tenez, quelque chose me dit que vous êtes scul coupable.

- Ah ! cà ! dit Schelm, mais vous devenez folle.

Il poussa le bouton qui ouvrait la fenêtre grillée.

— Allez dans votre chambre, continua-t-il, vous êtes dans un état d'exaltation dangereux.

Un domestique montra sa figure derrière la grille. Louise se dirigea vers la porte; arrivée sur le seuil, elle se retourna, jeta à son père un regard sombre, et répéta :

— Prenez garde!

Après cette scène, Schelm s'endormit un sourire de joie aux lèvres et quand, le lendemain, il se réveilla très-tard dans la matinée, il fut d'une humeur délicieuse. Il plaisanta sa femme et ses plaisanteries n'étaient pas accrbes comme à l'ordinaire. La baronne fut heureuse ce jour-là.

- Vous savez que Louise a empoisonné un homme hier, dit tout à coup Schelm à sa femme.

La baronne bondit.

- Comment?

- Eh! oui!

Mais la baronne se rassura promptement, elle crut à quelque plaisanterie de son mari.

- Vous êtes bien gai ce matin, mon ami!

- Eh! n'est-ce pas drôle de compter une empoisonneuse dans sa famille.

— Mon ami !

Alors Schelm dit avec un mauvais rire ·

- Vous croyez peut-être que je plaisante.

- Certainement !

- Il n'y a rien de plus sérieux, un gendarme l'a accompagnée; elle est prisonnière ici.

- Ah! mon Dieu, dit la baronne, mais c'est donc vrai?

- On ne peut plus vrai.

- Ce n'est pas un crime, n'est-ce pas !... Quelque imprudence... - Hé! hé!

- ne: ne:

La baronne se leva, blanche comme un suaire.

- Bah! dit Schelm, on ne lui fera rien, ne tremblez donc pas; vous ne savez rien de ce qui se passe dans la ville, pas même dans votre maison, c'est ridicule. Le comte Lanine a commis le crime, Louise en a été l'instrument.

- Louise! le comte Lanine! bégaya la baronne stupéfaite.

- Oui, dit Schelm. Ce que c'est cependant... Nous avons reçu un scélérat, car il est venu nous voir, hein ! et vous vous extasiicz devant lui.

Les trois coups distancés qui avertissaient Schelm de l'arrivée de Darine, retentirent en ce moment.

-Allez-vous-en, et ne pleurez pas, lui dit-il. Il n'arrivera rien à votre fille. Et il murmura en tirant la pelote :

- Y a-t-il au monde une créature plus sotte que cette femme? Darine entra, il était sombre et préoccupé, Schelm lui fit le meilleur accueil.

- Je sais, dit-il, vous avez réussi. Avez-vous des preuves contre lui?

— Irrécusables!

- Bravo! Mais d'où vous vient cette figure d'enterrement?

- J'ai reçu d'Ivan Kolok l'ordre de me rendre immédiatement au phalanstère. Nous avons méprisé les ordres de nos chefs mystérieux. Je crains que ce ne soit pour cela. Ce matin déjà...

-- Bah! interrompit Schelm, tout s'arrangera. Ce sera un procès excellent pour notre cause. Les chefs comprendront cela. En qualité de président du Mystère, je convoque dans quinze jours le Centre pour affaire urgente. Je m'y ferai porter. Je me sens tout ingambe, ajouta-t-il avec un trémoussement joyeux. Dites à Kolok que je me ferai connaître. Je suis libre de toute préoccupation ct me donne corps et âme à l'œuvre. Je me suis vengé de Lanine: à l'empereur maintenant. Hé! hé! asseyez-vous et racontezmoi ce qui s'est passé dans les moindres détails.

Et il ajouta :

- Darine, je suis content de vous!

Il est impossible de décrire les angoisses que Tatiana et sa fille éprouvérent pendant les deux mortels jours qui suivirent l'arrestation de Wladimir. La nouvelle s'était bien vite répandue dans la ville, et, comme une arrestation dans ce siècle de légalité est déjà un commencement de déshonneur, on s'était aussitôt détourné de Wladimir. Tatiana et Alexandra passaient de longues heures, seules, assises en face l'une de l'autre, ou erraient à travers les appartements de l'immense demeure, espérant saisir les bruits du dehors. La réserve affectée des domestiques avait établi entre eux et les maîtres une sorte de gêne tacite dont les uns et les autres n'osaient se débarrasser. Les domestiques avaient compris que la comtesse s'était aperçue de leur contentement, et ils regrettaient de l'avoir laissé éclater. Tatiana ne pouvait songer à changer le personnel de sa maison pendant cette phase aigue, car c'aurait été une complication de plus. La mère et la fille vécurent donc en face l'une de l'autre. pendant deux longues journées et deux nuits plus longues encore. Le lendemain de l'arrestation, quand Alexandra descendit de sa chambre, Tatiana lui avait dit :

- Il faut attendre avec patience, votre père sera sauvé.

Alexandra avait embrassé sa mère, et dans l'intention de la distraire, car elle la voyait encore plus triste que la veille, elle essaya de parler d'autre chose. Elle parla de ses projets de mariage, et fit le portrait de son idéal.

— Un homme, dit-elle, brave comme un lion, terrible et respecté, mais qui se coucherait à mes pieds avec timidité, et aurait peur du moindre froncement de mes sourcils : ce serait le bonheur; mais je ne cherche pas cela. Je crois que c'est impossible à trouver... Je cherche un homme à l'esprit élevé, au cœur loyal, et je vous avoue que, parmi ceux que je vois dans le monde, je ne découvre que des imbéciles, des fats ou des ambitieux.

- Vous êtes sévère, Alexandra, répondit Tatiana, que le babillage de sa fille avait un peu distraite de ses préoccupations.

- Non, je vous assure!

En ce moment, elles furent interrompues par l'entrée d'un domestique.

- Madame, dit cet homme, le médecin est arrivé pour faire l'autopsie. C'est par ordre.

- La maison entière n'est-elle pas à la disposition de la justice?

— Le cadavre est sous les scellés; le médecin nous requiert d'aller chercher le commissaire de police, pour lever momentanément les scellés. Je viens demander à madame la comtesse si elle consent.

- Vous devez obéir à la justice, et votre question est déplacée.

Vous savez que je ne puis m'y opposer; allez, et abstenez-vous à l'avenir de me déranger.

Les deux femmes se regardèrent silencieusement après le départ du domestique. La visite du médecin, cette autopsie pratiquée à quelques chambres d'elle, la pensée que la main de la justice était toujours étendue sur leur maison, avaient glacé les paroles sur leurs lèvres. Elles ne se parlèrent plus, laissant leur conversation interrompue.

Une longue journée se passa ainsi ; la douleur, chez les riches, est plus sombre que chez les pauvres, car le travail ne la distrait pas. Alexandra adressait de temps en temps des phrases courtes à sa mère qui lui répondait par monosyllabes. Vers le soir, toutes les deux, d'un commun accord, éprouvèrent le besoin de la solitude et se retirèrent dans leurs chambres respectives. Le lendemain il n'y avait aucune nouvelle, et Alexandra, qui avait passé la nuit sans fermer l'œil, descendit dans un état de surexcitation nerveux très-prononcé. Quant à Tatiana, elle était toujours la même. Son regard triste n'avait pas perdu de son éclat. Elle semblait résignée et calme, car elle attendait tranquillement la réponse de Muller.

Vers le milieu de la journée, une sorte de mésintelligence commença à percer dans l'attitude des deux femmes. Le calme de Tatiana parut singulier à sa fille, qui s'étonna de l'inactivité de sa mère; elle lui avait déjà, une fois, demandé d'une voix altérée :

--- Vous ne sortez pas, princesse?

- Non!

- Cependant... Vous ne croyez donc pas... que des démarches...

- Non ! Ce que nous avons de mieux à faire, c'est d'attendre tranquillement.

Alexandra demanda, avec un peu d'aigreur :

- Combien de temps attendrons-nous comme cela?

- Quelques heures encore, peut-être quelques minutes.

Depuis ce moment, Alexandra, inquiète et fiévreuse, allait à la fenètre, ouvrait la porte du salon, revenait, questionnait Tatiana, criait à tout bruit de voiture :

- C'est peut-être celui que vous attendez.

Cette agitation impatienta Tatiana qui répondit à une question de sa fille, plus pressante que les autres :

— Il serait plus digne de supporter le malheur avec calme. Vous allez vingt fois à la porte et faites assister les domestiques à nos angoisses. Vous voyez, je souffre autant que vous, mais je ne le laisse pas voir.

Alexandra répondit avec vivacité :

- Je ne puis songer froidement aux angoisses que doit éprouver mon père en prison.

- Ce n'est pas une raison pour compromettre son salut.

La jeune fille fut irritée de cette réplique.

- Je compromets son salut? maman! moi!

- Oui, il ne faut pas montrer aux subalternes des traces d'émotion. Ils s'en forgent des armes contre nous. Vous ne savez encore rien de la vie, vous êtes jeune...

- Oui, répondit Alexandra, l'âge n'a pas encore glacé les sentiments dans mon cœur.

Tatiana ne comprit pas l'intention de sa fille; elle sourit tristement.

- Cela viendra; mais, pour le moment, l'heure est grave, modérez-vous.

- Je pense qu'il aurait mieux valu, au lieu d'étudier cette contenance, aller chez nos parents et leur demander leur concours.

Tatiana, étonnée de cette réponse, leva les yeux sur sa fille et remarqua sa contenance agressive.

- Je crois que vous voulez me donner une leçon? dit-elle avec sévérité.

--- Non! répondit Alexandra très-froidement, je ne me permettrai jamais cela. Je me contente d'admirer votre calme dans un pareil moment.

A ce mot, Tatiana pâlit, se jeta sur un canapé et éclata en sanglots.

- Ah! mon Dieu! dit-elle, ma fille m'insulte. Il ne me manquait plus que cela.

Et sa douleur comprimée se faisant jour subitement, elle se mit à sangloter. Alors Alexandra, effrayée et émue, tomba à genoux, et dit, pleurant aussi, et embrassant la main de Tatiana :

- Oh! pardon ! pardon ! ma mère !

Tatiana l'attira sur son cœur, et les deux femmes mélèrent leurs larmes sans prononcer un mot. Leur émotion les avait empêchées de voir un homme qui, debout sur le seuil, les contemplait avec attendrissement :

— Madame, dit cet homme d'une voix grave et triste, je n'ai trouvé personne dans l'antichambre pour m'annoncer, et je me suis permis de venir jusqu'ici.

Tatiana s'écria :

- Vous! c'est vous! Dieu soit béni!

Elle s'élança vers le visiteur. C'était le nabab; mais le nabab méconnaissable, vêtu d'habits européens, sordides et délabrés.

- Ma fille, dit doucement Tatiana, laissez-nous, j'ai à causer

94



avec monsieur ; mais auparavant, ajouta-t-elle d'une voix profonde, tendez-lui votre main et remerciez-le, car il s'occupe du salut de votre père.

La jeune fille regarda le nabab, sembla légèrement étonnée, puis s'avança et lui tendit la main.

- Je vous ai déjà vu, n'est-ce pas, monsieur?

Il ne répondit pas, baisa la main tendue vers lui, et s'inclina en silence. Alexandra sortit, non sans se retourner plusieurs fois. Alors Muller croisa ses bras sur sa poitrine, et dit:

— Je vous ai promis de le sauver, d'écarter immédiatement tout danger de sa tête. Hélas ! je ne puis pas faire cela...

Tatiana recula, et son regard devint dur et sévère.

- Ah! cria-t-elle, vous ne pouvez pas; alors que venez-vous faire ici?

Il voulut parler, mais elle l'interrompit :

— Je suis allée chez vous, monsieur, car je vous ai reconnu, j'espérais que le repentir vous liait irrévocablement à mon mari. Vous me faites regretter ma démarche; c'est bien, monsieur, je lutterai seule.

- Oh! madame, répondit-il avec humilité, ne me jugez pas avant de m'avoir entendu. Je vous ai promis de sauver Wladimir, de veiller sur lui, de confondre ses ennemis. Je ne songe pas à décliner cette tâche; je vous avais dit : attendez quarante-huit heures, je vous apporterai la preuve irrécusable de son innocence. Je croyais pouvoir le faire. Or, je le vois, cela m'est impossible.

- Pourquoi cela? demanda Tatiana. Pourquoi votre assurance a-t-elle été ébranlée?

— Tatiana, dit-il, je ne confierais pas ce que je vais vous dire à mon ami le plus intime. Je ne le confierai pas à un papier enfermé sous triples clefs dans mon portefeuille. Je vais vous le confier, à vous qui êtes la femme d'un général aide de camp de l'empereur; seulement, comme ce que je vais vous dire compromet d'autres existences que la mienne, j'exige un serment qui me garantisse le secret.

Elle le regarda fixement et répondit :

- Quel serment exigez-vous?

— Votre parole me suffit. Je vous connais, elle vaut tous les serments. Le secret que je vous demande est absolu. Lors même que ce que je vous apprends, lors même que la divulgation de ce secret pourrait sauver Wladimir au moment décisif, engagez-vous, je vous en adjure, à ne pas ouvrir la bouche. Ma confiance en vous est immense, je vous le prouverai tout à l'heure... Mais... peutêtre dans ce que je vais vous apprendre, votre pensée trouvera-telle une combinaison de salut, que la mienne ne découvre pas. Or, je vous demande de ne pas vous servir dans ce cas de mes confidences.

Tatiana hésita une minute, puis elle dit :

— Dans ce moment de douleur, des pensées de défiance pénètrent dans mon âme, n'importe; mais il ne sera pas dit que je vous aurai soupçonné, vous. Je comprends ce que vous exigez de moi, Muller, et, je m'engage à vous obéir. Vous savez quel est votre devoir maintenant, n'est-ce pas?

Il répondit à voix basse :

— Oui !

∴ C'est bien ! je vous engage ma parole. Ce que vous me direz restera enfoui dans mon cœur. Si je voyais qu'en divulguant le secret que vous allez me confier, je pourrais écarter la mort de la tête de mon mari ou de ma fille, je vous jure de les laisser mourir. Cela vous suffit-il?

Il répondit :

- Merci, Tatiana, vous m'avez compris.

- Parlez maintenant.

Muller se recueillit.

- Je suis orgueilleux, et j'ai le droit de l'être. J'ai fait trembler tout un continent, j'ai changé la face des choses dans dix empires, et des millions d'hommes reconnaissent mon autorité. J'ai conquis en dix ans une richesse immense. La fortune que j'ai gagnée est aussi légalement acquise que celles qui se gagnent chez vous. J'ai pris de force ce que vous parvenez à prendre par ruse. Je suis un homme supérieur, mais ma nature est humaine. J'ai toujours aimé mon pays, le cicl sombre de Saint-Pétersbourg me paraît plus beau que le ciel éclatant de l'Inde. Je révais au milieu de la nature tropicale, aux forêts sans feuilles de la Courlande, et je me prenais souvent à regretter, à Cadupour, dans le palais d'Été que le nabab m'avait cédé et quand des esclaves me servaient à genoux, les moments où je grelottais de froid et de faim, en traversant, les pieds dans la boue, quelques carrefours suburbains de ma ville natale. Puis, là bas dans la terre des Herbes et dans l'Inde, je ne connaissais personne, je n'aimais personne... Je voulais revoir mon pays. Mais, vous savez, Muller, en Russie, est un forçat, un galérien. Je suis venu ici sous un déguisement royal, mais cela répugnait à mon orgueil. Comment, me disais-je, j'ai conquis le droit de porter haut le front dans vingt pays étrangers, ct je le baisscrai chez moi. Alors j'ai résolu de recommencer la lutte. Je voulais avoir le droit de dire à Saint-Pétersbourg : « Je suis Muller ! Muller le bandit ! le galérien ! que votre société a rejeté de

Digitized by Google

96

son sein. Votre société est injuste, car elle a méprisé un de ses membres les plus élevés, saluez-moi maintenant, et regrettez votre anathème, imbéciles! Que l'on se prosternât devant la richesse et la puissance du nabab de Cadupour, cela ne suffisait pas. Il fallait qu'on se prosternât devant Muller. Or, pour cela qu'y avait-il à faire? Changer tout simplement l'ordre des choses.

Muller s'arrêta, Tatiana l'écoutait, involontairement intéressée, et elle se souvenait de ce qu'il avait été jadis, de ses yeux étincelants, de son front altier sous ses vêtements en lambcaux : elle ne put s'empêcher de l'admirer. Après une légère pause que la comtesse Lanine n'interrompit pas, Muller continua :

- Le principe de l'égalité est absurde et ne peut servir de base à la vie sociale. Tant que le monde existera il y aura des priviléges. Jadis, c'était la naissance, aujourd'hui, c'est la fortune qui les a monopolisés. La puissance féodale a changé de nom. J'ai pensé à la transformer encore une fois et j'ai rêvé une échelle sociale dont le haut serait occupé par l'aristocratie du mérite intrinsèque, et le bas par la foule. Il y aurait des échelons comme il y en a à toute échelle, mais les classifications seraient basées sur les facultés intellectuelles et morales des individus. Ce n'était pas une organisation stable que je révais, c'était une crise. Je n'ai jamais songé à abolir l'hérédité car, à la troisième génération, l'injustice doit recommencer fatalement à régner sur la terre. Mais peu m'importait... Mon intelligence me donnait le droit de m'asseoir en haut de l'échelle, cela me suffisait; seulement je voulais être jau faite, non comme nabab de Cadupour, c'est-à-dire d'après les anciennes conditions, mais comme Muller, c'est-à-dire d'après les nouvelles. Or, je n'ai jamais cessé d'étudier la Russie, et la Russie m'a paru mûre pour mon projet. C'est un pays qui n'a pas encore passé par les révolutions sociales, et qui n'en connaît pas l'instabilité.

Tatiana l'interrompit soudain; son visage était rêveur.

- Que voulez-vous faire?

- Changer l'ordre des choses.

— Vous voulez renverser l'empereur?

- Non ! l'empereur est un homme sage, éclairé et libéral. Je veux l'empêcher de s'arrêter dans ses réformes. Il arrivera un moment où il ne voudra plus avancer; alors je serai là, et lui dirai, comme Jésus-Christ a dit, dans la légende, au Juif-Errant : Marche!

Muller s'était exalté :

- Ah! la Russie! continua-t-il, quelle mine pour les idées nou velles. Ce peuple jeune, avide d'imprévu, plein de séve, on peut le transformer et transformer avec lui la marche des aspirations hu-

17 JUILLET 1875.

maines. Eh ! pourquoi en voudrais-je à l'empereur. C'est un instrument utile. Je ne sais ce que sera son successeur.

Mais à ce moment Tatiana l'interrompit.

- Muller, lui dit-elle d'une voix grave : je vous ai écouté et, à un moment, je voulais vous arrêter. Je vous avais donné ma parole, et cependant j'ai eu un instant la pensée de me rétracter. C'est que j'ai envers mon souverain et mon pays des obligations qui priment tout. Si vos projets étaient dangereux, je vous aurais dit : Fuyez, car je crois de mon devoir d'avertir Sa Majesté du péril terrible qui le menace. J'ai eu peur un instant d'être obligée de faire cela, car je vous connais, et je sais que vous êtes un adversaire dangereux. Je pouvais subordonner au point d'honneur mes intérêts personnels, sacrifier mon mari que j'aime; je n'avais pas le droit d'y sacrifier la sécurité de mon pays. Mais, ajouta Tatiana avec un sourire triste, vos idées sont impossibles à réaliser, vous ne réussirez pas, et ne pouvez être dangereux. Pour la seconde fois je vous engage ma parole.

Dès les premiers mots, Muller avait pâli; il regardait la comtesse avec des yeux hagards, son exaltation se glaça à ces paroles froides, et il s'écria :

- Oh! mon Dieu ! elle me méprise, elle ne me comprend pas !

- Je vous estime, lui dit Tatiana doucement, mais je ne vous comprends pas.

Il se redressa soudain.

- Eh ! bien ! dit-il, Dieu lui-même me prouverait, par un miracle, que mon rêve est irréalisable, que je persévérerais toujours...

— Oh ! dit Tatiana, je ne tente rien pour vous dissuader. Nul n'a d'influence sur un homme comme vous.

— Vous ! cria-t-il d'une voix déchirante, vous ! Vous avez mis le doute dans mon àme. Mais vous ne savez donc pas que votre influence est immense sur moi... que je...

Elle l'interrompit.

- Vous oubliez mon mari!

- Ah! dit-il.

Il essuya une larme du revers de la main. Tatiana elle-même était émue.

— Madame, dit-il tout à coup d'un accent profond, pour réaliser des projets qui vous paraissent insensés, il me fallait des complices; pour sauver votre mari, il me faudrait les trahir; cela, je ne le puis pas, je ne le ferai pas.

Elle mit la main sur son épaule.

- Je n'exige pas cela de vous, je saurai combattre seule, je m'adresserai à l'empereur. Il se dressa tout à coup.

- L'empereur ! eh ! nous ne sommes plus du temps de Nicolas. Sa Majesté, un des plus grands hommes de l'histoire, ne consentira jamais à entraver l'action des lois, vous le savez aussi bien que moi. Non ! et lors même que, ce qui est inadmissible, l'empereur daignerait faire en votre faveur une exception à la ligne de conduite qu'il s'est tracée, une ordonnance de non-lieu vous suffirait-elle?

Elle baissa la tête.

- Non ! Vous ne me comprenez pas : je n'abandonnerai pas Wladimir ; seulement je suis obligé de changer de ligne de conduite. Ecoutez, Tatiana, je vais vous prouver combien je vous suis dévoué. Je vous sacrifie ma haine. J'ai voulu me venger sur l'enfant de mon ennemi. Je ne puis oublier que cet homme m'a rendu in fâme. La nuit que vous m'avez appris que Schelm vivait encore, j'ai eu un accès de rage qui a épouvanté ma maison. Eh bien! en votre faveur, je pardonne à Schelm !

- Je ne vous comprends pas!

— J'ai chez moi un homme dont je m'étais chargé avec des intentions de vengeance; c'est André Popoff, qui aime la fille de Schelm...

— Ah! murmura Tatiana.

- Ecoutez, dit Muller; vous êtes riche, mais j'ai cent millions de roubles; si cela ne suffit pas, les ressources de Cadupour sont immenses, je les déposerai à vos pieds. Avec cela on fait beaucoup. Je vous sacrifie tout, hormis le rêve de toute ma vie. Nous sauverons Wladimir. Les débats n'ouvrent que dans un mois, nous avons du temps devant nous.

Elle ne répondit pas, Muller se leva, il était pâle et résolu.

- Tatiana, dit-il, vous m'avez parlé avec tant de franchise que je vous en ai presque voulu un instant. Vous êtes une femme supérieure, jugcz de la fermeté de mes résolutions, si votre mépris même ne peut les ébranler. Or, Tatiana, je vous aime...

Elle se leva sévère. Il l'interrompit d'un geste.

-- Ah! taissez-moi achever. Vous avez rendu cette explication inévitable. Ah! vous eroyez que c'était par repentir seulement que j'ai bouleversé toute la Sibérie orientale afin de sauver votre mari. Je vous aime, et la pensée que vous souffriez par moi, me rendait fou de douteur. Mais savez-vous comment je vous aime? Si je croyais une seule minute que vous consentiriez à trabir vos devoirs, je cesserais de vous adorer. Non! votre beauté splendide, votre intelligence supérieure, les adulations du monde, les passions que vous avez provoquées ne vous ont jamais fait dévier d'une ligne du chemin de l'honneur, et quand je vous vois, belle et impérieuse, drapée dans votre honnêteté immaculée, je m'agenouille et je baise la poussière de vos pas. Je voulais vous revoir encore une fois dans la vie, car vous êtes la seule femme que j'ai aimée et qui mérite mon amour. Mais si j'avais vu une tache sur votre robe de splendeur, vous seriez devenue pour moi une femme comme les autres. Un amour pareil vous offense-t-il?

Elle lui tendit la main et répondit :

- Non !

Il s'agenouilla, et lui baisa la main avec passion.

--- Si mes paroles vous avaient offensée, bégayait-il à travers ses larmes, je serais parti, mais je vous aurais supplié de me permettre, de loin, de vous servir.

Elle laissait, émue elle-même, sa main entre les siennes. A ce moment, la porte s'ouvrit et Alexandra apparut sur le seuil. A l'aspect d'un homme agenouillé aux pieds de sa mère, elle recula. Tatiana ne voyant pas sa fille, dit en se penchant vers Muller:

— Une affection pareille ne peut qu'honorer une femme. Je vous comprends et je suis heureuse d'avoir inspiré ces sentiments. A nous deux, nous sauverons Wladimir, c'est notre devoir, n'est-ce pas, Muller?

— Muller ! cria Alexandra, vous êtes cet ami dont ma mère et mon père me parlent depuis mon enfance. Oh ! monsieur, que je suis heureuse !

Mais tout à coup un souvenir revenant à son esprit :

- Mais vous êtes le nabab indien, dit-elle avec stupéfaction.

Muller s'était relevé; Tatiana avait rougi. Le Courlandais s'approcha d'Alexandra et lui dit d'une voix grave :

- Vous avez surpris, mademoiselle, un secret de vie et de mort. De votre discrétion dépend la destinée de millions d'hommes. Ne l'oubliez pas.

La jeune fille balbutia, intimidée et dévorant le nabab des yeux.

— Croyez, monsieur...

--- Inutile, répondit Muller, vous êtes la fille de la comtesse Lanine. Vous ne pouvez être une femme ordinaire, et je n'ai pas le droit de me défier de vous.

Elle répondit, reconnaissante :

- Vous avez raison, monsieur. Votre secret mourra avec moi.

Tatiana s'était remise de son trouble.

— Pourquoi, ma fille, dit-elle avec sévérité, êtcs-vous entrée ici?
 — Maman, balbutia Alexandra, le procureur impérial, Darine,

demande à vous voir.

- Introduisez-lc, dit Muller, recevez-le, c'est un homme trèsdangercux; je le connais.

Il continua tout bas :

-- Ne le faites pas attendre; ces gens demandent des égards. Faites toutes les démarches que vous croyez utiles, madame la comtesse; quant à moi, je travaillerai de mon côté. J'ai convoqué mes hommes; si vous daignez me permettre de me présenter chez vous, je vous tiendrai au courant de mes démarches; je crois que nous devons agir de concert.

- Ma porte vous sera toujours ouverte, dit Tatiana.

Sur le seuil, Muller se retourna :

- Il est inutile que je rencontre Darine, dit-il; veuillez m'indiquer, madame la comtesse, une autre issue.

- Certainement... Alexandra, montrez au prince l'escalier de service.

La jeune fille précéda Muller qui sortit aussitôt. Tatiana donna l'ordre d'introduire le procureur impérial.

Darine resta longtemps chez la comtesse Lanine. Enfermés dans le salon, ils causèrent tous deux pendant plus d'une heure. Darine, en sortant, laissa Tatiana pâle et tremblante; son front hautain avait des rides profondes, et ses yeux étaient pleins de larmes.

Elle monta chez sa fille, la trouva absorbée, l'embrassa sur le front, et dit :

- Nous traversons une grande épreuve. Peut-être Dieu exigera-t-il des sacrifices de nous tous. Je suis prête, mais vous, ma fille, consentez-vous à vous sacrifier pour votre père?

Alexandra répondit, un peu étonnée du ton solennel de Tatiana : - Vous n'en doutez pas, ma mère?

- Je vous demande : pour sauver votre père, puis-je disposer de votre sort?

- Certainement, ma mère ! répondit Alexandra.

Muller, rentré à son palais sans prendre la peine de changer de costume, alla droit à son cabinet de travail. Yvan Kolok, le marchand sibérien qui l'y attendait, ne put réprimer un geste d'étonnement à l'aspect des vêtements du nabab, et dit avec reproche :

- Encore des imprudences! Comment pouvez-vous sortir ainsi? Si vous êtes reconnu, tout est perdu.

- Il le fallait, Ivan!

- A quel propos ce costume?

- Le nabab indien ne pouvait aller, sans exciter la curiosité générale, au phalanstère de l'Asiatique.

Ivan bondit.

vez demandé la clef de la chambre secrète...

- Oui, j'ai convoqué, pour la semaine prochaine, une réunion du Gentro et du Mystère. J'ai fait...

- Mais si l'on vous avait vu entrer!

--- Personne ne m'a vu. J'ai pris mes précautions. Vous oubliez toujours que je suis un bandit, un chercheur de pistes... Mais assez sur ce sujet. Il fallait agir ainsi que je l'ai fait; ne me grondez pas, Ivan, vous savez que je ne puis abandonner Wladimir.

Le Sibérien secoua la tête.

- Vous avez payé votre dette à cet homme. Vous êtes la lumière de notre association; vous n'avez pas le droit de commettre des imprudences.

- Assez! dit Muller. Rendez-moi compte de vos démarches : avez-vous retrouvé ce Dakouss?

--- Non! mais je sais ce qu'il est devenu; Bello et Poléno, -- des nihilistes convaincus, ceux-là, des instruments, qui me reconnaissent pour un de leurs chefs suprêmes, -- m'ont dit que, par ordre de Darine, ils l'ont défiguré avec du vitriol, après lui avoir fait écrire une dénonciation contre le comte Lanine.

-- Oh! interrompit Muller, il joue toujours serré; son intelligence est toujours lucide. Ainsi ils ont défiguré Dakouss! Mais savent-ils où il est?

- Non... Ils l'ont gardé prisonnier une nuit dans la chambre secrète. Quand ils lui ont ouvert la porte, il est parti sans prononcer une parole. Depuis, ils ne l'ont pas revu. Le papier où Dakouss avoue avoir empoisonné le prince Gromoff est entre les mains de Darine.

--- Il faut retrouver le médecin!

- J'ai donné des ordres à ce sujet; s'il est resté à Saint-Pétersbourg, ce doit être facile; il doit être aussi affreux qu'il était beau.

-- C'est indispensable, Ivan. J'ai convoqué la réunion pour la semaine prochaine, il faut que tout le monde y assiste, ce Darine perticulièrement. J'ai parlé avec lui; hier je l'ai fait venir ici, c'est un roc. J'ai commencé par lui ordonner de se désister de sa poursuite contre le comte Lanine. Il m'a répondu que le procès d'un aide de camp serait profitable à l'œuvre, qu'une seconde occasion pareille ne se présenterait pas. Hélas! c'est vrai! Je l'ai menacé, il m'a répondu qu'il ne reconnaissait pas mon autorité, autrement qu'ex cathedra. Mes six pénitents sont partis. Il faut que j'agisse sur le Centre, que j'obtienne un ordre, ce sera difficile.

- Oui! répondit lvan, ce sera difficile.

Muller lui saisit le bras.

- Vous m'obéircz, Ivan?

Le Sibérien ne répondit pas.

- Vous ne répondez pas?

- Eh bien! non, Muller, dit-il; j'hésite à vous obéir. Que suis-je moi, un champion de la liberté; que m'importe, le comte lanine. Je vous connais et j'admire votre intelligence; je suis un de ceux qui vous ont mis à la tête de notre œuvre. En nous subordonnant à vous, nous avons eu en vue la gloire de notre pays. Les considérations personnelles sont au-dessous de nos aspirations. Qu'un homme disparaisse, qu'une iniquité se commette, qu'un innocent périsse, qu'importe, si l'œuvre avance, si le despotisme chancelle, si l'arbitraire agonise. Le procès du comte Lanine, commencé par le procureur Darine, ne doit pas être interrompu. Je plains cet homme de s'être trouvé sur notre chemin; mais si pour le sauver il fallait faire un pas en arrière dans l'œuvre de la liberté, je ne ferais point ce pas : je voterais sa mort des deux mains.

Nuller sourit tristement.

- Écoutez, Ivan, dit-il. Vous connaissez mon amour fervent pour la liberté, ma haine de l'injustice et des priviléges. Eh bien ! je vous jureque le procès du comte Lanine sera plutôt préjudiciable qu'utile à nos projets. Cette attaque directe à un des plus hauts personnages de l'empire pourra effrayer l'autorité. Nous ne sommes pas encore prêts; un redoublement de surveillance pourra nous être, vous le savez vous même, fatal. Je ne subordonnerai pas le bien de l'œuvre à mes intérêts; mais, réfléchissez-y, c'est une inimitié personnelle qui dirige les poursuites contre le comte Lanine. La duplicité de Schelm vous est connue.

lvan secoua la tête.

— Je vous ai reconnu pour chef, il y a quinze ans de cela. Vous avez toujours atteint votre but. Votre intelligence est superieure à la mienne. Je ne suis qu'un simple paysan.

Il alla à lui et mit sa main sur son épaule.

- Je ne comprends pas votre raisonnement, mais j'ai confiance en vous. Je vous obéirai encore.

Yuller se jeta dans ses bras.

- Oh! merci! Je remuerai ciel et terre pour sauver Wladimir; mais, je vous le jure encore une fois, si je vois que son salut est préjudiciable à notre œuvre,... je mourrai peut-être de douleur, mais je le laisscrai périr.

- C'est bien, dit lvan. Souvenez-vous de vos paroles. Il y a parmi nous des hommes convaincus, des natures d'élite, de braves et loyaux soldats de la liberté. Faire périr ceux-là pour sauver un homme, ce serait un crime. Muller, vous êtes notre chef suprême; vous ne pouvez les trahir. Cette légion qui existe...

— Non, il n'y a pas de légion, interrompit Muller; il y a deux hommes seulement, vous et moi; mais cela suffit. Je ne vous trahirai pas, Ivan. Il y a ensuite au-dessus de nous notre œuvre... Tant qu'il me restera un souffle de vie, je la poursuivrai. Cette œuvre n'est pas la même que celle des fous et des coquins. C'est mon œuvre à moi, et elle ne veut pas de sang innocent; elle méprise l'intrigue souterraine. Je lutte contre la société, contre les souverains, non contre les hommes! Wladimir Lanine n'est qu'un homme.

Ivan sourit doucement.

- Et Tatiana est sa femme, dit-il !...

Muller devint écarlate, et, brisant soudain la conversation :

- Ivan, dit-il, vous avez ma parole. Maintenant, faites-moi venir André Popoff. Allez, Ivan, allez!

Le Sibérien sortit, non sans avoir encore secoué la tête. Muller resta seul.

— Je ne puis cependant pas sacrifier Wladimir à la rage de Schelm, sous prétexte que ce monstre, chassé de la police, a voulu faire servir son infernale activité à des machinations ténébreuses; car entre lui et moi qu'y a-t-il de commun? Quand je suis arrivé ici, j'ai vu le fonctionnement d'une société secrète qui servait mes projets; j'ai aidé de mon argent cette société. Quelles autres relations existe-t-il entre eux et moi? savent-ils seulement ce que je rêve?

Il réfléchit, la tête entre ses mains.

— Schelm le sait peut-être; ses projets ressemblent peut-être aux miens. C'est une grande intelligence. Eh bien, je le briserai... Qu'ai-je besoin d'un associé?

Il se promena, anxieux.

— Je ne puis le briser, il est un des chefs; mais je puis l'annihiler, l'acheter. On achète ces gens-là. Oh ! Tatiana, je te ferai le plus grand sacrifice que mon cœur est capable de faire, le sacrifice de ma vengeance. Quant à abandonner mes projets, non, cela est audessus de mes forces. Trahir les uns pour sauver l'autre, surtout maintenant que je sais qu'elle m'aime, scrait une infamie. Non, non. Cela, jamais!

Une voix timide interrompit ces réflexions.

- Monseigneur m'a fait demander? disait André.

Muller tressaillit.

- Ah! c'est toi, mon enfant, dit-il. Approche! Depuis un mois que tu demeures ici, es-tu satisfait de ton sort?

- Oh! monseigneur!... Mon dévouement...

- Bien. Je t'avais fait expliquer les théories de nos doctrines et initier à l'œuvre. Tu t'es engagé à nous servir. Aujourd'hui, j'ai changé d'idée : je te rends ta parole; tu es libre.

André recula.

- Monseigneur me chasse!

- Non, j'ai encore besoin de toi. Tes anciens protecteurs, les Lanine, ont été frappés d'un malheur.

— Je sais, monseigneur; mais je n'ai jamais cru que l'accusation fût sérieuse.

- Toute accusation est sérieuse, mon enfant; vous saurez cela quand vous avancerez dans la vie. Il s'agit de sauver le comte Lanine. J'ai compté sur vous pour cela.

— Je suis prêt, monseigneur!

— Bien !... Mais, ajouta Muller en souriant, la tâche ne sera pas difficile, et je crois même qu'elle te sera agréable. Tu vas être un instrument de miséricorde... Tu aimes mademoiselle de Schelmberg!

- Monseigneur!...

- Tu l'aimes!... Bien!... Il faut l'épouser.

- Elle ne consentira jamais; elle m'a chassé...

- Elle a chassé André Popoff, pauvre et misérable; mais si tu lui apportes cinq millions de roubles, une fortune de roi, crois-tu qu'elle te refusera?

André, stupéfait, regardait le nabab sans pouvoir prononcer un mot.

— Dans quelques jours j'aurai besoin de toi. Demain tu pourras passer chez mes banquiers, ils te compteront cinq millions. Va, mon enfant !

Et Muller lui mit dans la main un pli cacheté.

Et comme Popoff; stupéfait au delà de toute expression, restait bouche béante au milieu de la salle, ne trouvant pas un mot de réponse, le nabab se dirigea vers la porte, en disant avec un bienveillant sourire :

— Il faut donc que ce soit moi qui vide la place? Regarde mon costume, il ne sied pas à un homme qui dispose de millions. Adieu, mon enfant.

Prince Joseph Lubomirski.

La suite au prochain numéro.

CORNEILLE INCONNU

IV

I

LA TRADUCTION DE « L'INITATION; » SON CARACTÈRE PRATIQUE. — MÉNAGE et finances du poète. — La pauvreté d'un chrétien.

Lorsque, vers le printemps de 1652, Corneille se retira dans sa ville natale, persuadé qu'il avait rompu, sinon pour toujours, au moins pour de longues années avec les séductions et les amertumes, les tourments continuels et les joies passogères de la production dramatique, il se proposait de consacrer l'activité de son esprit et de son àme à l'accomplissement de deux tâches trèssérieuses, très-importantes. Poursuivre et achever la traduction en vers français de l'Imitation de Jésus-Christ, donner de ses œuvres complètes une édition à peu près irréprochable, scrupuleusement corrigée en ce qui avait rapport à la langue et au style, enrichie de consciencieux Examens, placés en tête de chacune des pièces, précédée d'une série de Discours sur les principes de l'art théâtral : tel était le double but, telle était la double ambition de l'illustre poëte chrétien rentrant dans ses fovers.

Ces années de recueillement, de méditation furent en effet employées sans relâche ni trêve à la réalisation des deux desseins conçus par l'homme de génie qui joignait à la haute pénétration du critique la volontaire simplicité du croyant. Les vingt premiers chapitres de l'*Imitation* traduite avaient paru en novembre 1651; la cinquième et dernière partie fut publiée en 1656. Le traducteur ne

⁴ Voir *le Correspondant* du 10 février, du 10 avril et du 25 mai 1875. — Les grands écrivains de la France : Œuvres de P. Corneille. Nouv. édit., par M. Ch. Marty-Laveaux. (Hachette.) s'était accordé aucun répit avant que l'œuvre terminée attestât qu'il avait loyalement tenu sa promesse intérieure. Quant à l'édition des *OEuvres complètes*, l'imprimeur était en mesure de la livrer au public le 31 octobre 1660.

La traduction de l'Imitation fut accueillie avec un véritable enthousiasme. Il se fit de la première partie seulement trente-deux éditions, et le produit de la vente, même dans les mauvaises conditions de la librairie d'alors, dut monter à un chiffre assez élevé, si nous en croyons un contemporain de Corneille. « Je lui ai ouïdire, écrit Gabriel Guéret, que son Imitation lui avait plus valu que la meilleure de ses comédies, et qu'il avait reconnu, par le gain considérable qu'il y a fait, que Dieu n'est jamais ingrat envers ceux qui travaillent pour lui. » Voltaire, que cette grande vogue de l'Imitation avait le privilège de mettre de mauvaise humeur, s'est efforcé, non pas de la contester, ce qui était impossible, mais de l'amoindrir en l'expliquant d'une manière dérisoire.

« Il y a, fait observer charitablement ce bon apôtre, une grande différence entre le débit et le succès. Les jésuites, qui avaient un très-grand crédit, firent lire le livre à leurs dévotes et dans les couvents; ils le prônaient, on l'achetait et on s'ennuyait. Aujourd'hui ce livre est inconnu. L'*Imitation de Jésus* n'est pas plus faite pour être mise en vers qu'une épitre de saint Paul. »

Malice à part, il y a du vrai dans cette dernière remarque. Le ton d'intimité délicate et sublime dans leguel est écrite l'Imitation ne se prête guère aux allures toujours un peu compassées de la versification française dans le genre noble. Ce murmure discret d'une âme tendre et recueillie, à peine fait pour être entendu des oreilles humaines, perd beaucoup de son accent pénétrant, de son charme souverain, lorsque la rectitude de notre forme poétique le contraint à devenir une parole vibrante, sonore, fortement articulée. Le talent naturellement pompeux de Corneille n'a pas su toujours triompher de la difficulté que lui opposaient les nuances infinies du modèle en leur gracieuse et profonde spiritualité. Il serait injuste cependant de croire Voltaire sur parole et de s'imaginer que la lecture de cette traduction condamne celui qui s'y engage à la fatigue, à l'ennui. Ce serait commettre une erreur grave. Corneille, dans l'Imitation comme dans les Hymnes à sainte. Geneviève et dans l'Office de la sainte Vierge, a le souffle lyrique et se maintient généralement à une grande hauteur. La majesté du langage correspond chez lui à une émotion réelle. Aussi, malgré la noblesse soutenue et un peu tendue de la forme, la pureté, la sincérité du sentiment religieux éclate avec une évidence irrésistible dans ces larges et mâles interprétations. L'auteur du Cid a beau ne se re-

CORNEILLE INCONNU.

connaître de supériorité incontestable qu'au théâtre, il possède au plus haut degré la faculté lyrique, et trouve à chaque instant, dans la vivacité de sa foi, les plus heureuses inspirations. Cette appréciation est également celle d'un écrivain de talent, fervent compatriote et admirateur éclairé du grand poëte :

« Corneille, quoi qu'il en put dire, écrit M. Eugène Noël 4, avait si bien le génie lyrique qu'au théâtre il y a recours et emploie quelquefois les stances régulières (tout le monde sait par cœur celles de Rodrigue et de Polyeucte); mais il ne les emploie qu'aux moments solennels où l'âme, frappée à la fois de quelque catastrophe et de quelque grande passion, s'élève, dans la solitude, à cette forme musicale. C'est une sorte de recueillement intérieur et presque de prière qui devait, non pas se *dire*, mais se chanter, comme ces mélopées du théâtre antique, qui fut aussi un théâtre lyrique. Ces chants sont véritablement l'Ode. Corneille, dans ces strophes, égale Malherbe pour la beauté du rhythme et pour l'harmonie, et il le surpasse par la poésie et par le sentiment. C'est véritablement ici une âme qui s'épanche, et dont la plainte ou la joie semble trouver des échos dans toute la nature. Quelques-uns de ces puissants effets se retrouvent dans l'Imitation. dans les Louanges de la Vierge, et. parfois, dans ses psaumes en vers.

« Qui se lasserait d'admirer, dans ces chants religieux, la variété du rhythme? On ne peut les lire sans se sentir, dès les premières cadences, saisi d'une sorte d'inspiration musicale. Le lyrisme est tel, que ces vers, d'eux-mêmes, vous imposent le chant. »

Bien des pages dans cette traduction viennent à l'appui des paroles si judicieuses et si nettement affirmatives de M. Noël. Quoi de plus touchant, par exemple, et de plus conforme à l'esprit du texte, que ces stances sur la pureté du cœur et la simplicité de l'intention ²?

> Pour t'élever de terre, homme il te faut deux ailes, La pureté du cœur et la simplicité : Elles te porteront avec facilité Jusqu'à l'abime heureux des clartés éternelles. Celle-ci doit régner sur tes intentions, Celle-là présider à tes affections, Si tu veux de tes sens dompter la tyrannie : L'humble simplicité vole droit jusqu'à Dieu, La pureté l'embrasse, et l'une à l'autre unie S'attache à ses bontés, et les goûte en tout lieu.

³ Notice sur Pierre Corneille dans les Poëtes français de M. Crépet, t II. ⁹ Imitation, livre II, chap. 1v. Si ton cœur était droit, toutes les créatures Te seraient des miroirs et des livres ouverts, Où tu verrais sans cesse en mille lieux divers Des modèles de vie et des doctrines pures. Toutes comme à l'envi te montrent leur auteur : Il a dans la plus basse imprimé sa hauteur, Et dans la plus petite il est plus admirable; De sa pleine bonté rien ne parle à demi, Et du vaste éléphant la masse épouvantable Ne l'étale pas mieux que la moindre fourmi.

Si nous voulons caractériser comme il convient la traduction de l'Imitation telle que l'a entendue et réalisée Corneille, il faut abandonner résolument tout point de vue mondain, et surtout le point de vue trop spécialement littéraire auquel en ce sujet nous tendons toujours à nous placer; il faut s'accoutumer à considérer ce grand et imposant travail, non pas comme une œuvre où l'art doit dominer, mais comme un acte au sens le plus énergique du mot, un acte très-positif et très-formel de religion, de propagande morale, spirituelle. Nous entrerons ainsi exactement dans la pensée du poète, et, nous rendant compte du but qu'il a poursuivi, nous serons tout à fait à même de juger si l'exécution de l'entreprise a répondu au dessein du traducteur.

L'idée dont il importe de bien nous pénétrer est celle-ci : Corneille n'est point un virtuose, prenant l'Imitation comme un thème propre à faire briller son talent ou à lui suggérer des variations imprévues, d'autant plus frappantes qu'elles seraient moins en rapport avec sa manière habituelle. En traduisant l'édifiant et ravissant ouvrage, il ne cède point au désir d'étonner ses contemporains par une soudaine transformation ou plutôt par une application inattendue de sa puissance poétique; il ne fait de gageure ni avec les autres ni avec lui-même. Son projet est beaucoup plus simple. Il veut porter la lumière à des chrétiens comme lui, les consoler, les reconforter et, en s'acquittant de ce devoir, achever d'épurer et de sanctifier son talent. Cette interprétation se présente avec une force toute particulière à l'esprit lorsqu'on lit la Dédicace de Pierre Corneille au pape Alexandre VII, sous le patronage duquel il tint à placer sa traduction. L'intention exclusivement pieuse de ce travail y est marquée avec une précision qui n'aurait pas dù laisser prise à l'incertitude ou à la fantaisie. Alexandre VII, lorsqu'il n'était encore que Fabio Chigi, avait composé de beaux vers latins, où la pensée de la mort revient très-souvent. Corneille, dans son Épitre dédicatoire, fait allusion à cette particularité. Il avoue que ces considérations sur le néant et l'éternité, semées si abondamment dans les belles poésies latines que lui a fait connaître l'archevêque de Roucn, Harlay de Champvallon, lui causérent tout d'abord une émotion extrême :

« Elles me plongèrent dans une réflexion sérieuse qu'il fallait comparaître devant Dieu, et lui rendre compte du talent dont il m'avait favorisé. Je considérai ensuite que ce n'était pas assez de l'avoir si heureusement réduit à purger notre théâtre des ordures ' que les premiers siècles y avaient comme incorporées, et des licences que les derniers y avaient souffertes ; qu'il ne me devait pas suffire d'y avoir fait régner en leur place les vertus morales et politiques, et quelques-unes même des chrétiennes, qu'il fallait porter ma reconnaissance plus loin, et appliquer toute l'ardeur du génie à quelque nouvel essai de ses forces qui n'eût point d'autre but que le service de ce grand maître et l'utilité du prochain. C'est ce qui m'a fait choisir la traduction de cette sainte morale, qui par la simplicité de son style ferme la porte aux plus beaux ornements de la poésie, et bien loin d'augmenter ma réputation, semble sacrifier à la gloire du souverain auteur tout ce que j'ai du acquérir en ce genre d'écrire. »

Nous voilà loin des préoccupations littéraires. D'un auteur en quête de renommée ou de gain, il n'y en a pas trace. Le croyant seul se montre, et seul en effet il a qualité pour parler. Il est aisé dés lors de comprendre quel esprit a dirigé, inspiré Corneille dans la longue et périlleuse tâche si vaillamment choisie. Le désir de dégager la leçon morale, de la rendre évidente, de la graver en traits ineffaçables, a constamment présidé à son labeur. Familier avec les états de l'âme que décrit si supérieurement l'auteur anonyme, il s'assimile en quelque sorte le texte qu'il a sous les yeux, et. sans le dénaturer en rien, lui imprime pourtant son cachet personnel. Cette disposition est bien reconnaissable au chapitre IX, livre u, sur le manque absolu de consolations :

> Notre àme néglige sans peine La consolation humaine, Quand la divine la remplit : Une sainte fierté dans ce dédain nous jette, Et la parfaite joie aisément établit L'heureux mépris de l'imparfait.

Nais du côté de Dieu demeurer sans douceur, Quand nous foulons aux pieds toute celle du monde, Accepter pour sa gloire une langueur profonde,

⁴ Le mot est un peu rude pour la délicatesse des oreilles modernes, plus limorées souvent que les consciences, mais à la place où nous le trouvons, ce mot a la valeur d'un témoignage historique, et nous n'avons pas le droit de changer un texte dont la signification est importante.

110



Un exil où lui-même il abime le cœur, Ne nous chercher en rien alors que tout nous quitte, Ne vouloir rien qui plaise alors que tout déplaît, N'envoyer ni désirs vers le propre intérêt, Ni regards échappés vers le propre mérite : C'est un effort si grand, qu'il se faut élever Au-dessus de tout l'homme avant que l'entreprendre Sans se vaincre soi-même on ne peut y prétendre, Et sans faire un miracle on ne peut l'achever.

L'homme qui écrit de tels vers est mieux qu'un versificateur expert en son métier, mieux qu'un ouvrier poétique d'une habileté rare, c'est un chrétien, qui s'inspire de sa propre expérience et peint, avec une sincérité mélancolique, ce qu'il a plus d'une fois éprouvé, le mal dont il a fréquemment souffert. La même observation s'applique au beau début du chapitre xxiv (livre I) sur le jugement et les peines du péché. Ce sont ici paroles séricuses et non vains artifices de rhétorique. Comme l'auteur de l'*Imitation*, le traducteur est de ceux qui croient à la colère divine et tremblent devant elle :

> Homme, quoi qu'ici-bas tu veuilles entreprendre, Songe à ce compte exact qu'un jour il en faut rendre, Et mets devant tes yeux cette dernière fin Qui fera ton mauvais ou ton heureux destin. Regarde avec que! front tu pourras comparaître Devant le tribunal de ton souverain maître, Devant ce juste juge à qui rien n'est caché, Qui jusque dans ton cœur sait lire ton péché, Qu'aucun don n'éblouit, qu'aucune erreur n'abuse, Que ne surprend jamais l'adresse d'une excuse, Qui rend à tous justice et pèse au même poids Ce que font les bergers et ce que font les rois.

Misérable pécheur, que sauras-tu répondre A ce Dieu qui sait tout et viendra te confondre, Toi que remplit souvent d'un invincible effroi Le courroux passager d'un mortel comme toi?

Bonne pour ce grand jour, donne ordre à tes affaires, Pour ce grand jour, le comble ou la fin des misères, Où chacun, trop chargé de son propre fardeau, Son propre accusaleur et son propre bourreau, Répondra par sa bouche et seul à sa défense, N'aura point de secours que de sa pénitence¹.

¹ Bans la suite de ce chapitre on décrit avec quelque détail les supplices endarés par les damnés. Le texte est bref et la traduction, fort énergique en cet endroit, tourne un peu à la paraphrase. Par une coïncidence assez singulière. Corneile, à cette époque, venait d'acheter, dans une vente à l'encan, un Dante

Cette gravité de ton, cette piété passionnément sérieuse, qui déterminèrent auprès des contemporains le succès du livre, devaient effaroucher et choquer l'incrédulité du dix-huitième siècle. C'est ce qui rend probable l'assertion de Voltaire relative à l'oubli dans lequel, à l'époque où il écrivait, était tombée la traduction de Corneille. Le mouvement de restauration religieuse, qui, commencé vers 1802, se poursuivit pendant les années suivantes, aurait dû faire cesser cette indifférence à l'égard d'une œuvre que le nom d'un maître illustre signalait aux lettrés, et que recommandait aux crovants l'accent d'une dévotion sincère. Par malheur, le goût du temps ne lui était d'aucun côté favorable. D'une part, le Génie du Christianisme, mal interprété par des mondains qui se figuraient être des crovants, avait tourné l'universelle admiration vers les beautés extérieures, voyantes, que l'on préférait trop aux qualités intimes; d'autre part, la susceptibilité classique de Fontanes et de son école s'accommodait difficilement d'un ouvrage dont les mérites apparaissaient comme étant plutôt moraux que littéraires. C'est seulement en 1841 que le livre d'Onésime Leroy, intitulé Corneille et Gerson, dans l'Imitation de Jésus-Christ¹, s'éleva contre une injuste négligence, et fit entendre, en l'honneur du vieux poëte, une protestation généreuse, qui, du reste, trouva promptement de l'écho. Ce volume est bon à consulter. Il serait meilleur encore si l'auteur n'avait eu la malencontreuse idée de mêler perpétuellement à l'appréciation du travail de Corneille, d'en rapprocher, sans cesse, l'analyse des deux autres traductions, estimables sans doute, mais dont la comparaison si détaillée semble singulièrement inopportune en un sujet qui devrait être nettement circonscrit. Ce défaut est grave, mais il est amplement compensé par l'abondance des extraits judicieusement choisis, qui font de ce volume un véritable et excellent abrégé de la traduction de Corneille. Onésime Leroy, mort, je crois, cette année, dans un âge très-avancé, était, lui aussi, un crovant, sa foi lui a tenu lieu de méthode en cette occasion et l'a parfaitement servi. Point d'affectation littéraire, nulle recherche de dilettantisme. Il a été guidé, dans son choix, par l'esprit qui animait Corneille pendant les ferventes années de son labeur. Une telle conformité de sentiments enlève à cette réunion d'extraits, reliés d'ailleurs entre eux par de solides commentaires, cette apparence d'arbitraire, ce caractère artificiel qu'on reproche souvent, non sans

italien in-folio, qu'il avait payé douze livres, prix assez élevé pour le temps. Avant de traduire l'Enfer de l'*Imitation*, il avait pu lire celui du poète florentin. S'est-il glissé sous sa plume quelques réminiscences? La recherche serait curieuse à faire.

⁴ Chez Adrien Leclère.



raison, aux essais de ce genre. L'unité de cœur et d'intelligence domine tout, couvre tout. Aussi conseillons-nous à ceux de nos lecteurs qui ne se sentiraient pas en disposition d'aborder directement. immédiatement. la traduction de Corneille, de recourir d'abord au livre d'Onésime Leroy. On ne saurait, comme préparation, comme initiation, rencontrer rien de plus consciencieux, de plus complet.

Sans insister davantage, il nous suffit de nous être attaché à bien établir, à mettre en pleine lumière l'intention chrétiennement pratique de cette traduction, trop longtemps méconnue, tardivement replacée au rang dont elle est digne, et que l'on a toujours eu le tort de peser dans des balances exclusivement littéraires. L'action charitable, l'efficacité morale, voilà ce dont Corneille s'est uniquement inquiété. L'immense succès de son œuvre atteste que, sous ce rapport, il n'a éprouvé aucun mécompte, et, de fait, lorsque dans sa vieillesse, des accès de découragement amenaient sous sa plume des plaintes et des récriminations, il n'a jamais reproché au public la moindre tiédeur à l'égard de ses poésies sacrées. Loin de s'arrêter dans cette voie après la version de l'Imitation, qui lui avait demandé environ sept ans de travail, il continua, en traduisant du latin de Santeul, les Hymnes de sainte Geneviève pour son ami, le P. Boulart, supérieur général des Génovéfains, et les Louanges de la sainte Vierge, attribuées à saint Bonaventure. Il ne vivait plus alors dans la retraite, car cette dernière traduction, datée de 1665. se place entre la représentation d'Othon et celle d'Agésilas. La même remarque s'applique à l'Office de la sainte Vierge, traduit et publie en 1670. Le volume où se trouve cet Office de la Vierge, contient, en outre, la traduction des sept psaumes de la Pénitence, celle des Vêpres et Complies du dimanche, de toutes les Hymnes du Bréviaire romain ; plus deux séries d'extraits de la version de l'Imitation, intitulées Instructions et Prières chrétiennes. Il est dédié à la reine de France. Marie-Thérèse d'Autriche, mariée depuis dix ans à Louis XIV, et déjà mère de trois enfants. Cet ensemble de traductions pieuses parut quelques mois avant la représentation de Tite et Bérénice. Il y a pourtant ici une nuance qui ne doit pas être négligée. Après la chute d'Attila, Corneille garda trois ans le silence. Ur, c'est pendant ces trois ans qu'il se consacra, avec un redoublement de zèle, à l'œuvre d'édification qui était à la fois pour lui une consolation, un devoir et assurément une habitude spirituelle.

Malgré l'indépendance et l'originalité de son esprit, dont nous verrons tout à l'heure la preuve en ces matières mêmes, le poëte n'était rien moins qu'un chrétien latitudinaire. Il s'approchait avec régularité des sacrements, et, selon ce que nous affirme son frère Thomas, l'inséparable compagnon qui l'aida courageusement à lut-8

10 JULLAT 1875

113

CORNEILLE INCONNU.

ter contre les difficultés sans cesse renouvelées, Pierre Corneille, pendant les trente dernières années de sa vie, récita tous les jours le bréviaire romain. Le témoignage vient de bonne source, comme on le voit, et ne saurait être révoqué en doute. Trésorier de sa paroisse, lorsqu'il habitait Rouen, le traducteur de l'*Imitation* prenait ses fonctions très au sérieux. Le compte rendu de sa gestion nous a été conservé, et là, comme partout, nous retrouvons le plus consciencieux des hommes. La rédaction de ce document et les dévotions de la semaine sainte l'absorbèrent tellement que, dans une lettre, adressée la veille de Pàques 1652 au R. P. Boulard, il s'excuse de n'avoir pu lire les ouvrages que celui-ci lui envoyait, et il sollicite du savant génovéfain un peu de répit pour être en état de lui répondre convenablement :

> J'entends chanter de Dieu les grandeurs infinies; Je vois l'ordre pompeux de ses cérémonies.

Ces vers que Racine devait placer, plus tard, sur les lèvres de Joas, conviennent parfaitement aux habitudes quotidiennes et ininterrompues de Corneille. Les exercices rituels, les détails du culte lui plaisaient. Il aimait le sanctuaire et ne haïssait même pas la sacristie.

Le pain des simples fut aussi pour lui le pain des forts. Montaigne a dit quelque part que notre piété se doit reconnaître à nos actions. et que c'est notre vertu qui doit prouver notre christianisme. Cela est vrai surtout en ce qui touche à notre conduite dans notre maison, dans notre famille, à la manière dont nous envisageons et supportons l'existence. La grande plaie de Corneille, pendant la dernière moitié de sa vie, fut la pauvreté. Il s'en est plaint souvent avec une tristesse naïve; jamais sur un ton d'amertume ni de révolte. La gênc le fait souffrir dans ses proches, elle entrave le développement de son œuvre : c'est un mal contre leguel il ne se raidit point, mais qu'il cherche à détourner, soit par son travail, soit, lorsque ce travail est mal rétribué, par des demandes d'assistance et d'appui, qui ne s'écartaient point des mœurs de l'époque, et dont notre dignité moderne, indiscrètement chatouilleuse, exagère hors de propos les conséquences. On n'a pas assez remarqué que si Corneille parle avec insistance de ses besoins, de ses charges, de son accablante et pénible situation, ce n'est, en définitive, qu'à ceux qui sont en mesure d'y porter remède. Le blâmer d'agir ainsi, c'est, proportion gardée, comme si l'on reprochait à un écrivain de nos jours de manquer de dignité parce qu'il demande fréquemment de l'argent à ses éditeurs. Corneille s'adresse au roi, aux ministres, aux grands seigneurs, même aux riches financiers, à tous ceux qui,

dans ce siècle où la bienfaisance de l'État n'était pas régularisée, où les associations protectrices n'existaient pas, fût-ce en projet, avaient la puissance et souvent l'ambition de protéger les lettres en secourant les lettrés. On aurait donc tort de chercher dans les suppliques, légitimes en somme, dans les remerciments très-naturels de Corneille à Mazarin, à Fouquet et même à Montauron, des traces de défaillance morale. Lutter contre la pauvreté est un devoir, exhaler une plainte devant qui peut la faire cesser, ce n'est ni se rebeller contre l'ordre social ni maudire la destinée.

Ah! si dans les lettres de Corneille à ses amis, qui sont parvenues jusqu'à nous, nous trouvions des gémissements, des marques de désespoir ou de colère; si le témoignage de ses contemporains nous le montrait irrité, exaspéré de sa pauvreté, s'en prenant à tous, aux hommes et à Dieu de ses déceptions et de ses misères, on pourrait alors, avec quelque apparence de raison, reprocher au poête d'avoir mal supporté l'épreuve, et de s'être réservé trop peu du stoïcisme qu'il prodiguait si volontiers à ses héros. Eh bien! une découverte de ce genre, on ne l'a pas faite, et, nous osons le prédire, on ne la fera jamais. Qu'il s'entretienne avec Baron ou Molière, qu'il écrive à Saint-Évremond, au P. Boulart, à l'abbé de Pure, Corneille ne fait aucune allusion à ses embarras domestiques, au malaise de ses finances; il ne prend à partie ni la société ni le roi; il ne montre pas le poing au ciel. Qu'a-t-il besoin pour cela de stoïcisme? Les promesses de l'Évangile lui suffisent.

Pourtant s'il avait voulu se poser en révolté : quel beau thème à déclamation! Vous voyez et entendez cela d'ici. Je m'étonne que le théâtre actuel, qui se complait à fausser les grandes figures historiques et qui excelle dans cette déplorable besogne, ce théâtre où nous avons déjà vu Molière dictant la leçon à Louis XIV et le rudoyant, comme ferait un méchant maître d'école, ne nous ait pas encore présenté un Corneille égalitaire et socialiste, invectivant contre les heureux du monde, et rimant un poëme sur la future liquidation universelle. De telles conceptions ne sont malheureusement plus impossibles à prévoir depuis la seconde moitié du dixhuitième siècle. La pauvreté résignée a disparu; elle a été remplacée par la pauvreté menacante. Ne sois pas pauvre, discut nos contemporains, mais si la fatalité veut que tu le sois, ne recule devant rien pour échapper à cette servitude, qui est en même temps une iniquité. Et voilà le siècle où l'on se permet de porter des jugements stvères sur la dignité de Corneille! Il est vrai qu'on ne traduit guère maintenant l'Imitation, et surtout qu'on n'y cherche plus une règle de conduite.

Cette pauvreté qu'un christianisme effectif allégeait pour Pierre

Corneille, s'explique sans qu'on ait besoin, comme on a été que 🔨 quefois tenté de le faire, de reprocher à Marie de Lamperière un manque de capacité domestique ou d'économie. Nous avons vu combien étaient incertaines et précaires les ressources qui pouvaient alimenter le ménage du poēte. Point de droits d'auteur, par conséquent des profits très-inégaux, même en cas de grand succès au théâtre¹. La vente en librairie produisait peu. De ce côté, nous n'avons à constater qu'une exception, la réussite étonnamment fructueuse de l'Imitation traduite, et encore, pour n'exagérer rien, il faut dire que les trente-deux éditions s'appliquent seulement à la première partie. Les parties suivantes eurent un débit considérable. mais moins prodigieux cependant. Les gratifications accordées à la suite de dédicaces, plus ou moins flatteuses, ne constituaient pas une ressource. Si quelques protecteurs se montraient généreux. d'autres tâchaient de s'acquitter au meilleur marché possible. Selon la tradition, Mazarin se faisait remarquer par son avarice. Fouquet. qui peut-être eût été un appui, disparut, emporté par la tempête. D'ailleurs il y a dans le théâtre imprimé de Corneille plusieurs pièces qui n'ont été offertes ni adressées à personne. Les pensions sur la cassette royale laissaient beaucoup à désirer, sous le rapport de la solidité et de la régularité. Tout allait bien tant qu'on ne bàtissait pas trop de palais ou qu'on ne faisait pas la guerre; mais. dès qu'on se jetait dans de grandes dépenses, les pensionnaires du roi se trouvaient condamnés à des attentes qui, parfois, semblaient menacer de se prolonger indéfiniment. Le poête eut fréquemment à souffrir de ces pénuries du Trésor, et il s'en est plaint dans un placet bien connu, dont la hardiesse bourrue fit probablement sourire Louis XIV.

Il fallait donc vivre sur un très-mince patrimoine. Or, la famille de Pierre Corneille comptait six enfants. On a, de plus, bien des raisons de penser que sur ce même patrimoine vivaient Thomas et les siens. Il est vrai que Thomas avait le travail très-facile, et que quelques-unes de ses pièces obtinrent des succès d'enthousiasme. Mais l'argent gagné au théâtre n'apportait, comme nous venons de le dire, qu'un faible appoint au budget des deux ménages. La fortune paternelle, qui avait servi à l'éducation et à l'établissement

¹ « En 1643, Corneille sollicita vainement le droit de faire jouer par qui bon lui semblerait *Cinna*, *Polyeucte* et *la Mort de Pompée*, qu'il avait fait représenter d'abord par les comédiens du Marais, et que d'autres comédiens, le frustrant « de son labeur » (ce sont ses termes) avaient entrepris de représenter; mais ce « privilège, » qui ne nous semble aujourd'hui que la simple garantie de la propriété de son travail, ne lui fut pas accordé. » (MARTY-LAVEAUX, Notice sur Pierre Corneille).



des frères et des sœurs de Pierre Corneille, au nombre de cing. n'arriva que fort diminuée entre les mains du poëte. Un document curieux et touchant à la fois, découvert par M. de Beaurepaire, nous autorise à penser que madame Corneille, la mère, vint, en plus d'une circonstance, à l'aide de ses enfants lorsqu'ils ne pouvaient se suffire à eux-mêmes. En 1644, l'un des frères du poëte célèbre qui venait d'écrire Pompée et Polyeucte, Antoine Corneille, chanoine régulier au Mont-aux-Malades, près Rouen, fut nommé curé de Fréville : il avait trente-trois ans. Cet Antoine était un homme d'esprit et de talent. En 1636, en 1639, il s'était distingué par des odes, des stances, des sonnets, couronnés par la Société du Puy de l'Immaculée-Conception de la Vierge. Cette même Société rouennaise devait couronner, en 1640, Jacqueline Pascal, âgée de quinze ans, jouant encore à la poupée, à ce que nous assure sa sœur, madame Périer, et en 1641, Thomas Corneille, qui atteignait à peine sa seizième année. Malgré ses couronnes académiques et son canonicat, sans doute peu rétribué, le (religieux du Mont-aux-Nalades se trouva fort embarrassé lorsque le moment d'aller prendre possession de sa cure fut arrivé. Les choses les plus essentielles pour son installation lui manquaient. Il fut contraint de recourir à l'obligeance de sa mère qui lui fournit, à titre de prêt, ce dont il avait besoin, comme en fait foi l'acte suivant. Nous n'hésitons pas à le mettre sous les veux de nos lecteurs, parce que, mieux que toutes les démonstrations du monde, il nous édifie sur les rapports des membres de la famille Corneille entre eux, et nous permet de jeter un coup d'œil sur la façon simple et cordiale dont se réglaient les affaires dans cet intérieur patriarcal.

« Je soussigné, prieur curé de Fréville, cognois et confesse avoir reçu de mademoiselle Corneille, ma mère, une douzaine d'assiettes et demie-douzeine de plats, le tout de fin estain; plus trois douzeines de serviettes dont il en a une douzeine de doubleuvre et deux nappes de lin et un doublier. Une casaque de drap noir qui estoit à feu mon père, une grande table qui se tire des deux costez et deux formes, une toile de lit de ces estoffes jaulnes imprimées. Tous lesquels meubles elle m'a prestés en ma nécessité, lorsque j'ay esté demeurer à Fréville et luy promets les restituer ou à elle ou à mes frères, toutes fois et quantes. Faict ce samedy vingt cinquiesme jour de juin mil six cens quarante quatre. »

Les plats de fin estain pouvaient être alors en usage dans la moyenne bourgeoisie, mais leur emploi n'indique ni des habitudes de luxe, ni même, ce semble, une grande aisance. On est aussi porté à croire que si mademoiselle Corneille, pour nous conformer au langage du temps, avait été plus riche, elle aurait pu, avec le consentement que ses autres fils se seraient bien gardés de lui refuser, donner purcment et simplement au curé de Fréville ces objets de première nécessité. La casaque noire de feu M. Corneille fait penser à ce manteau paternel si soigneusement conservé par Montaigne, et qui a inspiré à l'auteur des *Essais* cette parole partie du cœur : « Il me semble, quand je m'en revets, que je m'enveloppe de mon père. »

Outre la maison de la rue de la Pie, où était né le poëte, et qui, en 1683, fut vendue quatre mille trois cents livres, la famille Corncille possédait, depuis 1608, une maison de campagne au Petit-Couronne, à une lieue de Rouen, sur les bords de la Seine.

« La maison, de fort simple apparence, était pourtant assez grande : elle se composait d'un rez-de-chaussée divisé en trois pièces, et de trois chambres en haut surmontées d'un vaste grenier. Ajoutez un joli jardin planté d'arbres, un four, une mare, une acre de terre autour de la maison : le tout à quelques pas d'une admirable forêt. La maison et la cour étaient séparées de la route par un mur. Pour entrée, une grande porte au-dessus de laquelle un petit pavillon¹. »

Que devint cette maison du Petit-Couronne? Fut-elle vendue par le poëte lorsqu'il alla se fixer à Paris? Thomas n'y vint point habi-

• ter après la mort de son frère. Devenu vieux et aveugle, il se retira, pour mourir, aux Andelys, pays de sa femme et de sa belle-sœur. Cette maisonnette, achetée deux ans après la naissance du poëte, et dans laquelle probablement il passa les premières années de son enfance, ne rapportait rien et devait être de très-peu de valeur. M. Corneille le père, maître des eaux et forêts, et qui, dans l'exercice de ses fonctions, eut à faire preuve plus d'une fois de vigilance et de courage pour réprimer les vols de bois, si fréquents alors, avait choisi cette maison comme un poste avancé à la lisière de la forêt, sans chercher à en tirer parti. Peut-être même la prit-il en mauvais gré, lorsqu'il cut perdu, en 1618, le procès qu'il avait intenté à l'un de ses officiers, Amfrye, qui, venu se loger à côté de lui (ce qui prouve que c'était bien une station de forestiers), avait élevé indûment un mur sur la limite de la propriété. Évidemment ce logis du Petit-Couronne ne fut jamais considéré par la famille Corneille que comme un pied à terre sans importance, bon tout au plus pour passer les chaleurs de l'été.

Les charges que Corneille avait à supporter étaient lourdes. Sur six enfants qu'il eut de son mariage avec Marie de Lampérière, un seul mourut jeune, Charles Corneille, enfant très-précoce et déjà

⁴ Rouen, promenades et causeries, par M. Eugène Norl.

remarquable, filleul du P. de la Rue, jésuite. L'aînéc des filles, Marie, fit un beau mariage, à dix-neuf ans. Les quatre autres enfants furent difficiles à établir. Deux d'entre eux embrassèrent la profession des armes. Ils servirent, non sans éclat, comme capitaine et comme licutenant de cavalerie. L'ainé fut blessé devant Douai, en 1667; le plus jeune fut tué dans une sortie, au siége de Grave : il avait été page de la duchesse de Nemours. L'un et l'autre furent certainement pour leur père une cause de dépense continuelle. On sait ce qu'à cette époque coûtait le moindre grade, et l'on n'a pas oublié les gémissements de madame de Sévigné, qui, cependant, était infiniment plus riche que Corneille, à propos de son fils le guidon. Le cinquième enfant, Thomas, ne fut pourvu que très-tard -- en 1680, quatre ans avant la mort de son père -de son bénéfice d'Aiguevive, en Touraine. Enfin, la seconde des filles, Margucrite, qui entra sous le nom de Sœur de la Trinité au couvent des Dominicaines, dans le faubourg Cauchoise, à Rouen, avait dù fournir une dot ou paver pension, puisque, sur les quatre mille trois cents livres que rapporta, comme nous l'avons vu, la vente de la maison située rue de la Pie, trois mille furent appliquées à l'extinction graduelle des engagements qu'avait pris Pierre Corneille à l'égard des Dominicaines.

Ces détails suffisent amplement, si nous ne nous trompons, pour justifier Marie de Lampérière du reproche de mauvaise gestion que l'on a eu quelquefois la tentation de lui adresser. Tout bien examiné, au contraire, on doit penser que ni l'ordre ni l'économie ne lui firent défaut pour élever dignement cette nombreuse famille et permettre, au moins à trois de ses membres, de tenir honorablement leur rang dans le monde. La gène paraît s'être accentuée dans le ménage à partir de l'établissement définitif à Paris. Peut-être ne prit-on cette résolution que parce que la situation était déjà trèsentamée, très-menacée à Rouen. On mettait une certaine fierté, qui se comprend, du reste, à ne pas déchoir sensiblement devant ceux qui avaient connu à la famille Corneille une aisance relative. En rapports plus suivis avec les comédiens, l'auteur dramatique pouvait espérer qu'il placerait ses pièces à de meilleures conditions; el, d'autre part, les jetons de l'Académie offraient une ressource mince sans doute, mais régulière, qui n'était pas à dédaigner. Estce à cette gène persistante, sans cesse aggravée, qu'il faut attribuer la mésalliance du fils atné de notre poetc, qui, malgré sa qualité de gentilhomme du roi, épousa une demoiselle Cauchois ou Couchois, fille d'un marchand? Victorin Fabre affirme que, du vivant de Corneille, le mariage demeura secret. Le vieux chef de famille n'avait

pas cru devoir, malgré le mauvais état de sa fortune, se prêter à ce qu'il regardait comme un mariage d'argent.

L'impression qui se dégage de ces renseignements quand on les rapproche les uns des autres, c'est que, jusqu'au dernier jour, Pierre Corneille, admirablement secondé par sa femme et son frère Thomas, porta le poids d'une pauvreté parfois accablante, avec le calme de l'homme de bien qui a fait son devoir, et la résignation du chrétien. Remarquons aussi - et cette observation a son importance — que les épreuves et les angoisses du maître de maison, du père de famille, n'exercèrent aucune influence sur la ligne adoptée et suivie par l'auteur tragique. Corneille pouvait se dire, non sans apparence de raison, que s'il dérogeait à la gravité de ses tendances. à la sévérité de ses principes, il lui serait aisé de reconquérir la faveur du public et de ramener à ses pièces la foule, qui l'abandonnait quelquefois pour des rivaux peu dignes de lui. Il n'était pas impossible qu'une vogue nouvelle et le retour de bien-être qu'elle entraînerait nécessairement, fussent les conséquences d'un accommodement habile avec le goût du jour. Mais la pauvreté, qui faisait souffrir dans Corneille le bourgeois de Rouen ou de Paris, demeurait sans action sur la conscience littéraire du poête. Dans le choix de ses sujets, dans la manière de les traiter, il n'a jamais subordonné aux chances immédiates de succès ou aux probabilités d'un gain considérable, la haute idée qu'il se faisait de sa mission et de son rôle comme fondateur du théâtre en France.

П

1.ES ADVERSAIRES DU THÉATRE. — INFLUENCE PROTECTRICE DE CORNEILLE. LA FAMILLE PASCAL A ROUEN. — « POLYEUCTE » ET LE JANSÉNISME.

Dès que nous quittons le domaine de la vie privée et de la religion, pour nous replacer, avec le poête, sur le terrain de son art, nous allons nous retrouver en présence de ce singulier contraste qui nous a déjà tant frappé, et que M. Guizot avait signalé avant nous. Autant l'homme social, le chrétien, est modeste, humble même, porté à se résigner, prompt à s'effacer, autant l'artiste moralisateur et créateur est confiant en sa force, animé d'une invincible fierté. Avec la noblesse de caractère et la pureté de conscience que nous lui connaissons, Corneille n'aurait jamais embrassé une carrière qui ne lui aurait point semblé parfaitement honorable, susceptible d'être honorée encore, et dont il aurait cru pouvoir rougir un jour. Il eut le mérite de comprendre ce que le théâtre était déjà, malgré bien des tâtonnements, bien des errcurs, et l'audace généreuse de pressentir à quel degré d'influence et de gloire il allait le faire monter par le seul déploiement de son génie. Le premier de ces sentiments domine dans la magnifique tirade qui termine *l'Illusion*, et le second, tout voilé qu'il est, ne saurait échapper à la clairvoyance d'un observateur quelque peu attentif. Le magicien Alcandre, faisant assister de loin le vieux Bridamant — grâce aux prestiges de la sorcellerie — aux actions de son fils Clindor, le lui montre mélé aux aventures et aux exercices d'une troupe de comédiens errants, après lui avoir promis qu'il le retrouverait dans une situation superbe. Le bonhomme, qui se croit mystifié, s'étonne et se cabre :

> Est-ce là cette gloire, et ce haut rang d'honneur Où le devait monter l'excès de son bonheur?

Cette timide objection lui attire sur-le-champ une réplique magistrale du sorcier Alcandre, qui n'aime pas que l'on révoque en doute la véracité de ses paroles et l'infaillibilité de son pouvoir :

> Cessez de vous en plaindre. A présent le théâtre Est en un point si haut que chacun l'idolâtre, Et ce que votre temps voyait avec mépris Est aujourd'hui l'amour de tous les bons esprits, L'entretien de Paris, le souhait des provinces. Le divertissement le plus doux de nos princes, Les délices du peuple, et le plaisir des grands : Il tient le premier rang parmi leur passe-temps; Et ceux dont nous voyons la sagesse profonde Par ses illustres soins conserver tout le monde, Trouvent dans les douceurs d'un spectacle si beau De quoi se délasser d'un si pesant fardeau. Même notre grand roi, ce foudre de la guerre, Dont le nom se fait craindre aux deux bouts de la terre. Le front ceint de lauriers, daigne bien quelquefois Prêter l'œil et l'oreille au Théâtre françois : C'est là que le Parnasse étale ses merveilles; Les plus rares esprits lui consacrent leurs veilles ; Et tous ceux qu'Apollon voit d'un meilleur regard De leurs doctes travaux lui donnent quelque part.

b'ailleurs, si par les biens on prise les personnes, Le théâtre est un fief dont les rentes sont bonnes; Et votre fils rencontre en un métier si doux Plus d'accommodement qu'il n'eût trouvé chez vous. Défaites-vous enfin de cette erreur commune, Et ne vous plaignez plus de sa bonne fortune.

Après un tel discours et des assertions si positives, Bridamant

n'a plus qu'à faire amende honorable, ce dont il s'acquitte, du reste, avec une parfaite bonne grâce :

Je n'ose plus m'en plaindre, et vois trop de combien Le métier qu'il a pris est meilleur que le mien. Il est vrai que d'abord mon âme s'est émue : J'ai cru la comédie au point où je l'ai vue; J'en ignorais l'éclat, l'utilité, l'appas, Et la blâmais ainsi ne la connaissant pas.

Cette page poétique est curieuse, non-seulement pour la biographie morale de Corneille, mais pour l'histoire même du théâtre en France. Sans vouloir attribuer à cet air de bravoure, écrit pour une bouffonnerie fantastique, plus d'importance qu'il ne convient, nous croyons qu'il a, comme document, autant de valeur que plus d'une pièce officielle. Malgré le cadre très-peu sérieux où se produisaient les paroles si affirmatives d'Alcandre, le public aurait protesté, les aurait très-mal accueillies, s'il n'y eût trouvé que des propos hasardés, en contradiction flagrante avec la réalité des faits. D'ailleurs, la forme volontairement pompeuse donnée par Corneille à ce morceau; la place, en quelque sorte exceptionnelle, qu'il lui assigne dans l'économie de sa pièce ; enfin la sincère émotion que l'on y sent circuler : tout cela prouve que l'auteur ne parlait pas à la légère, ct, certain de la vérité de ses assertions, prenait à cœur de répandre sa conviction autour de lui. On pourrait contester quelques détails. Louis XIII - car c'est à lui que s'adresse cette appellation de « grand roi, » dont la postérité, d'accord avec les contemporains, a plus volontiers décoré son fils — se plaisait-il beaucoup au théâtre? Il est permis d'en douter. Ce qui est incontestable, c'est que la rcine Anne d'Autriche aimait fort la comédie, et que Richelieu en raffolait. Si, comme on a tout lieu de le croire, le cardinal vit jouer l'Illusion, qui précéda de peu de mois la première représentation du Cid, il dut être frappé de la tirade d'Alcandre, et n'en put méconnaître la justesse. Cette passion du théâtre, qui donc l'éprouvait plus vivement que l'auteur de Mirame? La palme dramatique, Richelieu a rêvé toute sa vie de l'obtenir. L'influence du théâtre, à quelque époque que ce soit, est un fait social dont l'homme d'État doit toujours se préoccuper. Ce fait se manifestant pour la première fois en France, éclatant soudainement, parut aux hommes du dix-septième siècle et fut réellement un événement très-considérable. Le cardinal, à qui ses fâcheuses velléités d'artiste n'enlevaient pas le coup d'œil du ministre, accoutumé à calculer la direction, l'intensité des forces morales, à prévoir leurs conséquences, appelé souvent à en conjurer les effets excessifs, comprit qu'il y avait là

Digitized by Google

un ressort dont le jeu devait être surveillé, et dont l'action serait immense. S'il avait pu en douter, le succès foudroyant du *Cid* ne lui aurait assurément laissé à cet égard aucune incertitude. En admettant — ce que je ne crois pas —, que les vers de *l'Illusion* exprimassent simplement les souhaits d'un poête qui prend ses désirs pour la réalité des choses, on serait contraint de leur reconnaître une portée prophétique, puisque à si bref intervalle le tableau parut d'une surprenante exactitude. Tout ce qui pouvait sembler fantaisie dans la bouche d'Alcandre devint rigoureusement, historiquement vrai, aussitôt après *le Cid*. Richelieu en fit l'expérience amère, et l'homme d'État chez lui fut aussi cruellement froissé que le poête tragique.

Comme théologien, le cardinal, qui cependant passe pour avoir été un très-habile casuiste, paraît n'avoir éprouvé aucun scrupule, soulevé aucune objection. Évidemment, il croyait le théâtre compatible avec une pratique éclairée du christianisme. Les réclamations vinrent plus tard, et partirent de points assez différents de l'horizon religieux. La question de l'innocence ou de la malfaisance du théâtre, cette question, qui théoriquement n'est pas encore résolue aujourd'hui, fut posée à la cour en 1647, et partagea les docteurs. Madame de Motteville a laissé sur cet épisode des détails circonstanciés, curieux, et qui nous intéressent d'autant plus que, comme nous le ferons remarquer, la haute moralité du théâtre de Corneille fut assurément pour beaucoup dans la résolution à laquelle on s'arrèta. Écoutons d'abord le récit de madame de Motteville.

« J'ai déjà dit que la reine aimait la comédie, et qu'elle se cachait pour l'entendre l'année de son grand deuil; mais alors (en 1647) elle y allait publiquement. Il y en avait de deux jours l'un, tantôt italienne et tantôt française, et assez souvent des assemblées. L'été précédent, le curé de Saint-Germain, homme pieux et sévère, écrivit à la reine qu'elle ne pouvait, en conscience, souffrir ces sortes de divertissements. Il condamnait la comédie, et particulièrement l'italienne, comme plus libre et moins modeste. Cette lettre avait un peu troublé l'âme de la reine, qui ne voulait point souffrir ce qui pouvait être contraire à ce qu'elle devait à Dieu. Étant alors inquiétée de la même chose, elle consulta sur ce sujet beaucoup de personnes. Plusieurs évêques lui dirent que les comédies qui ne représentaient, pour l'ordinaire, que des histoires sérieuses, ne pouvaient être un mal. Ils l'assurèrent que les courtisans avaient besoin de ces sortes d'occupations, pour en éviter de plus mauvaises; ils lui dirent que la dévotion des rois devait être différente de celle des particuliers, et qu'étapt des personnes publiques, ils devaient autoriser les divertissements publics, quand ils étaient au

CORNEILLE INCONNU.

rang des choses indifférentes. Ainsi la comédie fut approuvée, et l'enjouement de l'italienne se sauva sous la protection des pièces sérieuses...

« Ouand le curé de Saint-Germain vit la comédie tout à fait rétablie, il se réveilla tout de bon, et parla tout de nouveau contre elle comme un homme qui voulait faire ce qu'il crovait de son devoir. Il vint trouver la reine, et lui maintint que ce divertissement ne se devait point souffrir, ct que c'était péché mortel. Il lui apporta son avis, signé de sept docteurs de Sorbonne qui étaient du même sentiment. Cette seconde réprimande pastorale donna tout de nouveau de l'inquiétude à la reine, et la fit résoudre d'envoyer l'abbé de Beaumont, précepteur du roi, consulter dans la même Sorbonne l'opinion contraire. Il fut prouvé par dix ou douze autres docteurs que, présupposé que dans la comédie il ne se dise rien qui pût apporter du scandale ni fût contraire aux honnêtes mœurs, qu'elle était de soi indifférente, et qu'on pouvait l'entendre sans scrupule; et cela fondé sur ce que l'usage de l'Église avait beaucoup diminué de cette sévérité apostolique que les premiers chrétiens avaient observée dans les premiers siècles. Par cette voie, la conscience de la reine fut en repos; mais malheur à nous d'avoir dégénéré de la vertu de nos pères, et malheur à nous d'être devenus ainsi des infirmes dans notre zèle et notre fidélité ! »

Le nom de Corneille ne figure pas dans cette narration; cependant, lorsqu'on sait lire entre les lignes, il est aisé de reconnaître que, dans ce débat, il fut plus d'une fois question de notre poēte. On le cita en exemple, on invoqua son autorité. Qui donc, en 1647, avait produit des œuvres assez élevées, au point de vue moral, assez animées du souffle religieux, pour que des docteurs en théologie se sentissent inclinés à en parler avec indulgence, et, tout en condamnant l'art dramatique en lui-même, à le considérer comme un bien relatif? L'auteur de Polyeucte et de Théodore est le seul écrivain sérieux auquel alors on ait pu penser, et le seul auquel la critique moderne puisse attribuer l'honneur d'avoir, par ses nobles productions, gagné en grande partie la cause du théâtre auprès d'une reine sincèrement pieuse, et d'un clergé qui comptait plus d'un homme éminent. Veut-on se convaincre que notre interprétation ne repose point sur de vaines conjectures? Il suffira de se reporter aux paroles explicites de madame de Motteville, lorsqu'elle s'attache à justifier le prompt retour d'Anne d'Autriche aux représentations théâtrales, dès le commencement de son veuvage. Souvenons-nous que la petite apologie mise en avant, à ce propos, par la judicieuse et fidèle confidente, se fonde principalement sur la portée et l'efficacité des œuvres du grand poête, et qu'à ses yeux la reine n'avait pas tort de

Digitized by Google

prendre ce divertissement, puisque « Corneille avait enrichi le théatre de belles pièces dont la morale pouvait servir de leçon à corriger le dérèglement des passions humaines. » Comme conclusion, elle ajoute aussitôt : « Parmi les occupations vaines et dangereuses de la cour, celle-là, du moins, pouvait n'être pas des pires '. »

Or te langage est exactement celui que madame de Motteville met dans la bouche des évêques consultés par la reine en 1647. Plusieurs évêques lui dirent que les comédies qui ne représentaient, pour l'ordinaire, que des histoires sérieuses, ne pouvaient être un mal. Ils l'assurèrent que les courtisans avaient besoin de ces sortes d'occupations pour en éviter de plus mauvaises. » Ce rapprochement est significatif, et ne permet plus le moindre doute. Fondateur de notre théâtre, Pierre Corneille en a été le garant, et, en quelque sorte, le parrain devant l'Église.

Dès 1646, les scrupules religieux des adversaires du théâtre avaient trouvé des interprètes peu tolérants dans les écrivains de Port-Royal. Il courut quelques libelles auxquels Corneille riposta vertement dans la dédicace anonyme de *Théodore*.

« l'oserai bien dire, écrit-il, que ce n'est pas contre des comédies pareilles aux nôtres que déclame saint Augustin, et que ceux que le scrupule, ou le caprice, ou le zèle, en rend opiniatres ennemis, n'ont pas grande raison de s'appuyer de son autorité. C'est avec justice qu'il condamne celles de son temps, qui ne méritaient que trop le nom qu'il leur donne, de spectacles de turpitude; mais c'est avec injustice qu'on veut étendre cette condamnation jusqu'à celles du nôtre, qui ne contiennent, pour l'ordinaire, que des exemples d'innocence, de vertu et de piété. J'aurais mauvaise grâce de vous en entretenir plus au long : vous êtes déjà trop persuadé de ces vérités, et ce n'est pas mon dessein d'entreprendre ici de désabuser ceux qui ne veulent pas l'être. Il est juste qu'on les abandonne à leur aveuglement volontaire, et que, pour peine de la trop facile crovance qu'ils donnent à des invectives mal fondées, ils demeurent privés du plus agréable et du plus utile des divertissements dont l'esprit humain soit capable. Contentons-nous d'en jouir, sans leur en faire part. »

La réplique était vigoureuse; mais les jansénistes, tenaces, comme on le sait, revinrent plusieurs fois à la charge pendant les années suivantes, et finirent par se faire donner de nouveau une assez rude leçon. Corneille avait laissé passer, sans y répondre, le traité De la Comédie, de Nicole, publié en 1659, et réimprimé plus

⁴ Voir la deuxième partie de ce travail dans le Correspondant du 10 avril, page 37.

tard dans les Essais de morale, malgré les critiques très-vives dirigées dans ce livre contre Horace et le Cid. Il fut moins patient à l'égard d'un Traité de la comédie et des spectacles selon la tradition de l'Église, tirée des conciles et des saints Pères, publié en 1667. Le nom de l'auteur ne figurait point sur le titre; mais on le trouvait mentionné en toutes lettres dans l'approbation des docteurs. Ce polémiste, si fort au courant de la tradition, n'était autre que le prince de Conti, qui croyait racheter ses anciens péchés par une sévérité indiscrète. Corneille était particulièrement attaqué dans ce malencontreux ouvrage. Cinna, Pompée, le Cid, Polyeucte même, n'avaient pu trouver grâce devant le zèle intempérant du nouveau converti. Le poëte, ainsi pris à partie, et n'ignorant point à quel personnage violent et puissant il avait affaire, résolut de ne pas garder le silence, et profita, pour se défendre ouvertement, de la publication d'Attila, imprimé vers la fin de novembre 1667. Voici ce qu'on peut lire dans l'Avis au lecteur :

« On m'a pressé de répondre ici, par occasion, aux invectives qu'on a publiées depuis quelque temps contre la comédie; mais je me contenterai d'en dire deux choses, pour fermer la bouche à ces ennemis d'un divertissement si honnête et si utile : l'un, que je soumets tout ce que j'ai fait, et ferai à l'avenir, à la censure des puissances, tant ecclésiastiques que séculières, sous lesquelles Dieu me fait vivre (je ne sais s'ils en voudraient faire autant); l'autre, que la comédie est assez justifiée par cette célèbre traduction de la moitié de celles de Térence, que des personnes d'une piété exemplaire et rigide ont donnée au public... »

Je suis obligé, à cet endroit, de passer quelques mots dont le sel est trop gaulois. Le reproche que Corneille adresse au traducteur, Le Maistre de Sacy, mal déguisé sous le pseudonyme de sieur de Saint-Aubin, est de n'avoir point éprouvé de scrupules en mettant tout le monde à même de connaître les mœurs plus que libres de la comédie antique:

« La nôtre, continue-t-il, ne souffre point de tels ornements. L'amour en est l'àme, pour l'ordinaire; mais l'amour dans le malheur n'excite que la pitié, et est plus capable de purger en nous cette passion que de nous en faire envie.

« Il n'y a point d'homme, au sortir de la représentation du *Cid*, qui voulût avoir tué, comme lui, le père de sa maîtresse, pour en recevoir de pareilles douceurs, ni de fille qui souhaitât que son amant eût tué son père, pour avoir la joie de l'aimer en poursuivant sa mort. Les tendresses de l'amour content sont d'une autre nature, et c'est ce qui m'oblige à les éviter. J'espère un jour traiter cette matière plus au long, et faire voir quelle erreur c'est, de dire qu'on peut faire parler sur le théâtre toutes sortes de gens, selon toute l'étendue de leurs caractères. »

Entre les jansénistes et Corneille, il ne paraît pas avoir existé la moindre affinité. Ce n'est point que les droites consciences ni les beaux caractères aient fait défaut à Port-Royal, mais chez les religieuses, comme chez les solitaires, l'héroïsme très-réel que les uns et les autres eurent parfois à déployer devant la persécution, provenait d'une source où Corneille n'aurait pas aimé à puiser. Les Port-Royalistes se fiaient presque exclusivement à la grâce; le poëte prisait avant tout les efforts et les mérites du libre arbitre.

On a pourtant cherché à rattacher Corneille, au moins partiellementet d'une manière incidente, non pas précisément aux hommes, mais à l'esprit de Port-Royal. Sainte-Beuve, à divers endroits de son grand ouvrage et, après lui, M. Eugène Noël, dans ses spirituelles *Causeries rouennaises*, ont insisté sur les rapports de la famille Pascal avec le poëte, et ont été amenés à conclure que *Polyeucte*, où triomphe la grâce, doit sa couleur si chaudement chrétienne à l'intimité des relations établies entre les deux familles.

Au premier abord, ce point de vue a quelque chose de spécieux et de séduisant. On fait remarquer qu'en 1639, M. Étienne Pascal fut appelé à l'intendance de Rouen, et qu'il y resta jusqu'en 1648. Pendant ce temps, Cornéille fut en excellents termes avec M. Pascal et ses enfants, ainsi qu'en fait preuve la célèbre anecdote de Jacqueline concourant aux Palinods de Rouen, et célébrée par le poête dans une improvisation plus cordiale qu'élégante. Or, c'est au moment où cette liaison était le plus étroite, de 1642 à 1643, que fut composé Polyeucte. La conséquence n'est pas difficile à tirer. Corneille était en plein courant janséniste; il s'est laissé séduire, circonvenir, endoctriner par les Pascal; et voilà comment, au dix-septième siècle, la grâce a trouvé son expression poétique et a été glorifiée dans un chef-d'œuvre.

Reprenons ces diverses assertions et examinons-les de près. Lorsque M. Pascal vint à Rouen, ni lui ni les siens n'étaient jansénistes; ils ne commencèrent à le devenir qu'en 1646, trois ans après la représentation de *Polyeucte*. Au mois de janvier de cette année, M. Pascal, le père, s'étant cassé la cuisse dans une chute, « se confia pour sa guérison aux mains de deux gentilshommes du pays, qui étaient renommés en ces sortes de cures. C'étaient MM. de la Bouteillerie et des Landes, amis de M. Guillebert, curé de Rouville. » Ce M. Guillebert, ancien ami de Saint-Cyran et pénétré de son eswit, envoyé dans un coin obscur de la Normandie par ses supéneurs, y avait provoqué un mouvement analogue à ce qu'on appelle aujourd'hui dans les pays protestants un *réveil religieux*. M. des Landes et son ami convertis des premiers, sans doute, restaient aussi parmi les plus fervents.

« En traitant M. Pascal à Rouen, et en demeurant chez lui trois mois de suite, ces deux gentilshommes l'entretinrent de la renaissance religieuse dont ils étaient de vivants exemples; ils lui prêtèrent à lui et à sa famille, les livres de Saint-Cyran, la Fréquente Communion, surtout un petit discours de Jansénius intitulé : De la Réformation de l'homme intérieur, traduit par M. d'Andilly, et dont les pensées (conformes à celles du chapitre vm, livre II, De statu naturæ lapsæ, de l'Augustinus) en firent jaillir d'analogues, que l'on retrouve à la trace dans Pascal...

« C'est lui qui, de toute la famille, prit le premier, et le plus vivement goût, aux discours et aux livres de MM. de la Bouteillerie et des Landes; il porta sa jeune sœur, alors âgée de vingt à vingt-etun ans, et recherchée en mariage par un conseiller, à renoncer au monde. Le frère et la sœur unis, y décidèrent M. leur père, et M. et madame Périer, qui étaient venus séjourner à Rouen, vers la fin de cette année 1646, trouvant toute la famille en Dieu, ne crurent pouvoir mieux faire, que d'en suivre l'exemple. Tous se mirent sous la conduite de M. Guillebert¹.

Dès lors, il n'y a plus à en douter, la famille Pascal fut engagée sans retour dans les voies Port-Royalistes; mais ce mouvement, très-circonscrit dans son action et qui ne parait pas avoir cherché à s'étendre dans Rouen, s'accomplit, ne l'oublions pas, vers la fin de 1646. A cette époque *Polyeucte* et *Théodore*, les deux tragédies chrétiennes de Corneille, avaient paru au théâtre avec des fortunes diverses, et ne pouvaient subir en aucune façon le contre-coup d'une évolution tout intime. Loin d'avoir eu la prétention de convertir corneille, Étienne Pascal et les siens ne semblent pas avoir tenu à conserver des relations avec lui. Ils partirent pour Paris en 1648, quand M. Pascal fut nommé conseiller d'État, laissant le poëte occupé à publier la seconde partie de ses œuvres. Depuis, nous ne voyons pas qu'il y ait eu de part ni d'autre la moindre démarche pour se revoir, ni le plus petit échange de correspondance. Des deux côtés, il y eut égale froideur, abandon tacite.

Du reste, au moment même où sa famille était au mieux avec le poëte, Blaise Pascal passait en quelque sorte à côté de lui sans le voir : « Il ne paraît pas, dit Sainte-Beuve, que ce commerce de Corncille ait en rien atteint Pascal qui, dans ce même temps, ne s'inquiétait guère du *Cid* ni d'*Horace*, inventait sa machine arithmétique, et allait passer aux expériences sur le vide. Est-ce que, par

¹ SAINTE-BEUVE, Port-Royal, t. II.

hasard, d'abord ce certain manque de naturel et de simplicité dans la poésie du grand Corneille empêchait Pascal d'y prendre goût? Vieux vaut accuser sa distraction. » Cependant nous avons vu dans la troisième partie de cette étude, que Pascal, quelques années plus tard, et lorsqu'il préparait cet ouvrage sur la religion dont les assises inachevées nous confondent encore par leur grandeur. était très-préoccupé, très-inquiet de la séduction que peut exercer sur l'ame humaine l'amour tel qu'il est présenté dans le théâtre de Corneille. Héraclius, représenté en 1647, pendant la dernière année du séjour de la famille Pascal à Roucn, produisit-il sur le jeune penseur une impression plus vive que les précédentes œuvres du poëte? On pourrait le croire, si l'on veut voir avec Voltaire, dans l'une des plus célèbres Pensées de Pascal, une imitation presque littérale de quelques vers de cette tragédie. La chose n'est pas invraisemblable, mais il est possible aussi que Pascal ait puisé cette pensée dans son propre fonds, en dehors de toute réminiscence littéraire⁴. Quant à Pierre Corneille, il est probable que, comme tout le monde, il lut les Provinciales lorsqu'elles parurent en 1656, mais nous n'avons aucun renseignement à cet égard. Un seul indice nous est fourni. M. Gosselin, toujours infatigable, et souvent heureux dans ces recherches, a retrouvé le procèsverbal d'une vente de bibliothèque en 1652, à Rouen. Nous voyons, dans ce procès-verbal, M. Corneille, demeurant rue de la Pie, acheter. movennant la somme de six livres, neuf volumes in-8°, couverts de parchemin, tous différents, contre les Jésuites; ce qui

¹ le donne les deux textes; on fera la comparaison :

Phocas ne pouvant deviner qui de Martian ou d'Héraclius est véritablement son fils, s'écrie :

> Que veux-tu donc, nature, et que prétends-tu faire ? De quoi parle à mon cœur ton murmure imparfait ? Ne me dis rien du tout ou parle tout à fait.

Ces deux beaux vers, dit Voltaire, ont été imités par Pascal, et c'est la meilleure de ses Pensées.

Cette pensée de Pascal tant et si malignement admirée par Voltaire, la voici telle que nons la trouvons au tome I^{er} de l'édition de M. Havet (p. 197) :

« La nature ne m'offre rien qui ne soit matière de doute et d'inquiétude. Si je n'y voyais rien qui marquât une divinité, je me déterminerais à n'en rien croire Si je voyais partout les marques d'un Créateur, je reposerais en paix dans la foi. Mais, royant trop pour nier, et trop peu pour m'assurer, je suis dans un état à plaindre. et où j'ai souhaité cent fois que, si un Dieu la soutient, elle le marquat sans équivoque; et que, si les marques qu'elle en donne sont trompeuses, elle les supprimàt tout à fait; qu'elle dit tout ou rien, afin que je visse quel parti je dois saivre. Au lieu qu'en l'état où je suis, ignorant ce que je suis et ce que je dois faire, je ne connáis ni ma condition, ni mon devoir. »

10 JULLET 1875.

9

prouve que le poēte ne se désintéressait pas complétement des querelles théologiques contemporaines, et qu'il avait toujours l'œil ouvert sur les hostilités jansénistes.

Revenons à *Polycucte*. L'influence de la famille Pascal écartée et mise hors de cause, l'unique point qui subsiste est celui-ci : la grâce est le ressort décisif de la pièce. Elle agit par deux fois d'une manière souveraine, en poussant Polyeucte à renverser les idoles, et en précipitant la conversion de Pauline. Personne ne songe à contester cela; mais, outre que la conduite de Polyeucte pendant la plus grande partie de la pièce est celle d'un homme qui a conservé sa liberté morale, il y a lieu de remarquer que l'action de la grâce est une doctrine chrétienne qui n'est pas la propriété exclusive du jansénisme. Le tort de Port-Royal, qui l'a entraîné, à son insu, à côtoyer le calvinisme, ça été d'avoir exagéré l'importance de cette action, d'y avoir, en quelque sorte, réduit toute la vie morale. Il ne s'agit donc, au fond, comme on le voit, que d'une question de mesure. Ce juste milicu, Corneille a su l'observer dans sa tragédie, et il ne nous semble pas qu'une judicieuse orthodoxie ait jamais porté de condamnation contre Polyeucte. Enfin, ce que n'ont pas suffisamment remarqué les écrivains qui veulent que Corneille ait cu son quart d'heure de jansénisme, c'est que Polyeucte est dédié à la reine-mère, et que les disciples de Saint-Cyran ont toujours eu, dans Anne d'Autriche, un adversaire déclaré !

Ш

LE CHRISTIANISME ET L'ART DRAMATIQUE. - ANALYSE DE « THÉODORE. »

La doctrine de la Prédestination n'était pas plus le fait de notre poête, que l'antique Destin avec ses rigueurs aveugles. Le fatalisme, sous toutes ses formes, blessait et révoltait Corneille. C'est là certainement une des causes qui contribuèrent le plus à le rendre si indépendant d'attitude et de langage à l'égard du théâtre des Anciens.

Cette indépendance était réelle, en ce sens qu'il cherchait uniquement à bâtir sur le fond national, en s'affranchissant le plus tôt possible, des importations étrangères. Un savant professeur, qui connait à fond son Corneille, M. F. Bouquet, me fait remarquer que les premières comédies du poëte sont exclusivement françaises par les personnages et les mœurs. Cette observation est trèsjuste. La part de l'influence espagnole dans le théâtre de Corneille



ŝ,

se réduit à deux tragédics, le Cid et Don Sanche d'Aragon, et à deux comédies, le Menteur et la Suite du Menteur, car, en dépit des calomnies de Voltaire, Héraclius est une œuvre d'invention pure et spontanée. Cette part est assurément considérable. Ajoutons cependant que dans ces quatre pièces, le poête français n'abdique nullement sa personnalité. L'auteur conserve à l'égard de son original qu'il ne considère pas comme un modèle, une liberté entière, retranchant, modifiant, amplifiant à son gré. Il est impossible de se montrer moins servile et de mieux garder son caractère propre, sans déguiser les emprunts que l'on croit devoir faire. bans une discussion courtoise, spirituelle, serrée, approfondie, un dignitaire de l'Université, le regrettable M. Viguier, très au courant de la littérature espagnole ancienne et moderne, ce qui est rare chez nous, a démontré jusqu'à l'évidence que l'Héraclius de Calderon' est dans ses parties principales imité de celui de Corneille. Il a fait mieux, car il a poussé le luxe de la démonstration jusqu'à reconstituer, d'une façon très-ingénieuse et très-plausible, le procédé suivi par Corneille dans la composition de sa tragédie. Tout ce travail de M. Viguier sur l'originalité de l'Héraclius francais. aussi bien que sur la façon dont Corneille abordait et traitait un sujet, est à lire d'un bout à l'autre, et rien n'en dispense^{*}.

Les recherches et les découvertes de la science depuis deux siècles. en nous permettant d'interpréter ce que représentaient les civilisations disparues, de connaître plus à fond les hommes et les choses du passé, ont fourni une base solide au drame historique. Jusqu'à présent, nous n'avons guère profité de cet avantage, et le romantisme particulièrement ingénieux à gâter, à dénaturer ce qu'il touche, n'a vu dans la restitution possible de la couleur locale, qu'un moyen de s'adresser aux sens. Sans essayer de comprendre l'esprit, d'évoguer l'âme des temps antiques, il s'est arrêté à la surface, au pittoresque des costumes et du décor. Si vigoureuse que fut l'intelligence de Corneille, si variées qu'eussent été ses lectures, il ne pouvait évidemment pas devancer les résultats auxquels l'érudition arrive à peine de nos jours. Pourtant, c'est encore une question de savoir s'il s'est trompé sur le caractère et le langage des Romains, comme déjà, de son temps, le lui reprochait Fénelon, ou bien s'il a rencontré l'accent impérieux et solennel qu'il convient de mettre sur les lèvres du peuple-roi. Les nuances caractéristiques par lesquelles une époque se distingue et demeure recon-

^{&#}x27; le titre exact de la pièce espagnole est celui-ci : En cette vie tout est vérité et teut mensonge.

^{*} On le trouvera au tome VI des Œuvres de Corneille, publiées par M. Marty-Laveaux, dans la collection des Grands écrivains de la France.

naissable à travers les âges, manquent dans Pertharite. Héraclius. Attila. L'auteur s'est uniquement attaché à peindre, à exprimer les sentiments généraux qui constituent le fond permanent et essentiel de notre nature. Il ne pouvait en être autrement. Ce n'est pas que Corneille se soit le moins du monde abandonné à la fantaisie. Jamais il n'entreprend de traiter un sujet sans avoir lu consciencieusement ce qui s'y rapporte. Mais les sources qu'il consultait. appelaient une interprétation spéciale ou avaient besoin d'être complétées, soit par l'épigraphie, soit par l'adjonction de nouveaux documents. À coup sur, le véritable Héraclius, ce byzantin subtil. courageux et habile en quelques circonstances, mais presque toujours inconsistant et faible, tel que nous le montre M. Drapeyron dans son substantiel ouvrage¹, n'a rien de commun avec le héros de la tragédie. L'Attila du poëte s'écarte un peu moins de la réalité historique, sans ressembler cependant à cet Attila si naturel. si vivant, que nous a révélé la plume magistrale d'Amédée Thierry². Avant cet éminent historien, le monde du Bas-Empire était assez mal connu, au moins en ce qui a trait au détail des mœurs et à la vérité des caractères. Corneille aimait justement à s'occuper de cette époque. Nous ne voudrions pas tomber dans un défaut familier aux biographes, qui, des moindres faits, se plaisent à tirer des inductions. On nous permettra toutefois de rappeler qu'en 1620, à l'âge de quatorze ans, Corneille, alors au collége des jésuites de sa ville natale, avait reçu en prix un exemplaire de l'ouvrage de Panciroli. intitule : Notitia utraque dignitatum, cum Orientis, tum Occidentis, ultra Arcadii Honoriique tempora. Ce tableau qui, devant une imagination prompte à s'enflammer, faisait vivre, non-sculement la cour des deux empereurs avec son nombreux personnel de dignitaires aux titres éblouissants, mais encore par l'énumération des fonctionnaires et des fonctions, donnait une idée de l'organisation de l'empire, dut entrer profondément dans la mémoire du jeune écolier. Cette impression de jeunesse ne fut peut-être pas étrangère à la prédilection qui porta Corneille vers des sujets empruntés à l'histoire de l'Empire finissant.

C'est sous Dioclétien qu'eut lieu le martyre de Théodore, relaté par saint Ambroise, au second livre de son ouvrage sur les Vierges. Corneille rencontra-t-il cette relation dans ses lectures ordinaires sur son époque favorite, ou la trouva-t-il dans la Vie des Saints de Surius? Peu nous importe. Il crut avoir découvert un magnifique

· Digitized by Google

⁴ L'Empereur Héraclius et l'Empire byzantin au septième siècle (chez Ernest Thorin).

^a Histoire d'Attila et de ses successeurs (chez Didier).

sujet de tragédie. L'événement lui a donné tort, et les railleries du dixhuitième siècle, s'aioutant à une chute restée mémorable, on en est artivé à ne pouvoir parler de Théodore sans sourire. Cette fâcheuse disposition ne tient pas contre une lecture attentive de la pièce. Le sujet, dit-on, est répugnant et porte avec soi la condamnation de l'œuvre. Il se peut que Corneille, dans la droiture de son intention, ait fait preuve de trop d'ingénuité, et qu'il ne se soit pas aventuré sans quelque gaucherie sur un terrain périlleux où la finesse exmise de Racine et sa délicatesse de touche auraient été nécessaires. Nais quant à voir dans la virginité menacée d'un outrage un sujet dramatique, il se trompait si peu que les anciens avaient déjà eu cette idée et l'avaient mise à exécution avec succès, en appliquant aux Vestales ce qui, dans Corneille, se rapporte aux vierges chrétiennes¹. Corncille, en présence d'un récit saisissant et touchant à la fois, se crut en droit de glorifier dans son art, au point de vue chrétien, ce que les païens avaient honoré au point de vue simplement moral. La tragédie de Théodore renferme les plus grandes beautés; seulement, il faut en convenir, elle est très-faible comme composition, et le style, sauf lorsque Théodore parle, y est très-négligé. Les personnages méchants pèchent par l'exagération. Les bons, comme Placide et Didyme, manquent d'énergie et d'originalité. Théodore scule, par les scèncs où elle apparaît, soutient et relève la pièce. Placide, fils de Valens, gouverneur d'Antioche, aime la jeune fille, mais, n'osant s'adresser directement à elle, il lui dépêche un de ses amis, Cléobule, qui fait valoir, avec une assez maladroite insistance, la puissance de Valens et de Placide. Théodore lui répond :

> Je ne suis point aveugle, et vois ce qu'est un homme Qu'élèvent la naissance, et la fortune, et Rome. Je rends ce que je dois à l'éclat de son sang, J'honore son mérite et respecte son rang; Mais vous connaissez mal cette vertu farouche De vouloir qu'aujourd'hui l'ambition la touche, Et qu'une ame sensible aux plus saintes ardeurs Cède honteusement à l'éclat des grandeurs. Si cette fermeté dont elle est ennoblie Par quelques traits d'amour pouvait être affaiblie, Non cœur, plus incapable encor de vanité, Ne ferait point de choix que dans l'égalité ; Et rendant aux grandeurs un respect légitime, J'honorerais Placide, et j'aimerais Didyme, CLÉOBULE. Didyme, que sur tous vous semblez dédaigner !

¹ East HAVET, le Christianisme et ses origines, t. II, p. 190 et suiv.

CORNEILLE INCONNU.

THÉODORE.

Didyme, que sur tous je tâche d'éloigner, Et qui verrait bientôt sa flamme couronnée Si mon âme à mes sens était abandonnée Et se laissait conduire à ces impressions Que forment en naissant les belles passions. Comme cet avantage est digne qu'on le craigne, Plus je penche à l'aimer et plus je le dédaigne, Et m'arme d'autant plus que mon cœur en secret Voudrait s'en laisser vaincre et combat à regret. Je me fais tant d'efforts lorsque je le méprise; Que par mes propres sens je crains d'être surprise : J'en crains une révolte, et que las d'obéir, Comme je les trahis, ils ne m'osent trahir.

La passion de Placide pour Théodore est contrariée, non-seulement par les refus de celle-ci, mais par les menées d'une marâtre, Marcelle, qui veut à toute force lui faire épouser sa fille Flavie. Cette Marcelle ne trouve rien de mieux, pour en venir à ses fins, que de se rendre auprès de Théodore. Elle lui demande de jurcr qu'elle ne consentira jamais à devenir la femme de Placide.

THÉODORE.

Je veux vous satisfaire, et sans aller si loin, J'atteste ici le Dieu qui lance le tonnerre, Ce monarque absolu du ciel et de la terre, Et dont tout l'univers doit craindre le courroux, Que Placide jamais ne sera mon époux. En est-ce assez, madame ? Étes-vous satisfaite ? MARCELLE.

Ce serment à peu près est ce que je souhaite; Mais pour vous dure tout, la sainteté des lieux, Le respect des autels, la présence des dieux, Le rendant et plus saint et plus inviolable, Me le pourraient aussi rendre bien plus croyable. THÉODORE.

Le Dieu que j'ai juré connait tout, entend tout : Il remplit l'univers de l'un à l'autre bout, Sa grandeur est sans borne ainsi que sans exemple; Il n'est pas moins ici qu'au milieu de son temple, Et ne m'entend pas mieux dans son temple qu'ici.

La résistance vient de Placide, qui dédaigne Flavie et ne renonce point à l'espoir de se faire aimer de Théodore. Marcelle, que cette résistance met hors d'elle-même, prend sur-le-champ la résolution de supprimer l'obstacle qu'elle ne peut tourner. Elle obtient de son faible mari, Valens, un arrêt qui doit avoir pour résultat de déshonorer Théodore et de la rendre infâme, même aux yeux de Placide. Celui-ci, instruit du péril qui menace l'héroïque vierge, accourt auprès d'elle et lui offre de la dérober à l'abominable supplice, en l'emmenant avec lui comme sa femme, dans son gouvernement d'Égypte. Il lui fait même espèrer qu'il pourra plus tard se convertir.

> Suivez-moi dans les lieux où je serai le maître, Où vous serez sans peur ce que vous voudrez être; Et peut-être, suivant ce que vous résoudrez, Je n'y serai bientôt que ce que vous voudrez. C'est assez m'expliquer; que rien ne vous retienne : Je vous aime, madame, et vous aime chrétienne, Venez me donner lieu d'aimer ma dignité, Qui fera mon bonheur et votre sûreté.

THÉODORE.

N'espérez pas, Seigneur, que mon sort déplorable Ne puisse à votre amour rendre plus favorable, Et que d'un si grand coup mon esprit abattu Défère à ses malheurs plus qu'à votre vertu. Je l'ai toujours connue et toujours estimée, Je l'ai plainte souvent d'aimer sans être aimée; Et par tous ces dédains où j'ai su recourir, J'ai voulu vous déplaire afin de vous guérir. Louez-en le dessein, en apprenant la cause : Un obstacle éternel à vos désirs s'oppose Chrétienne, et sous les lois d'un plus puissant époux... Mais, Seigneur, à ce mot, ne soyez pas jaloux. Quelque haute splendeur que vous teniez de Rome, Il est plus grand que vous; mais ce n'est point un homme : C'est le Dieu des chrétiens, c'est le maitre des rois, C'est lui qui tient ma foi, c'est lui dont j'ai fait choix; Et c'est enfin à lui que mes vœux ont donnée Cette virginité que l'on a condamnée.

Voilà des vers dignes de *Polyeucte*, et que, dans notre théâtre classique, rien ne surpasse. On voit que nous n'exagérions pas lorsque nous disions que *Théodore* renferme des beautés de premier ordre. Il est profondément regrettable que le public parisien, railleur à contre-temps, n'ait pas su faire grâce aux parties défectueuses de l'œuvre en faveur de ces morceaux admirables, remplis de promesses pour l'avenir. Corneille, encouragé, eût persisté dans cette voie originale. L'insuccès l'arrêta. En vain les provinces, moins promptes à épiloguer que Paris, applaudirent *Théodore;* en vain Molière cita, sans hésiter, cette tragédie à côté de *Polyeucte*, le poête était blessé dans une de ses plus chères ambitions. Introduire et maintenir le christianisme au théâtre formait une des parties essentielles de son idéal. Cette nouveauté hardie entrait implicitement dans le programme qu'il s'était tracé et que nous exposent *S Discours sur le poëme dramatique.

IV

UN CRITIQUE FONDATEUR. --- LE FAUX ARISTOTE. --- RÉPONSE A M. GUIZOT. CONCLUSION.

Les ennemis, les envieux de Corneille (il en eut de très-bonne heure) avaient imaginé contre lui, contre son théâtre, une machine de guerre qu'ils crovaient formidable, et dont ils regardaient l'action destructive comme assurée. A tout ce que le poëte produisait d'original, à chaque nouveauté qu'il créait, ils s'écriaient invariablement: Cela n'a aucune valeur: c'est en contradiction avec les règles d'Aristote et les principes des Anciens. Assurément, ce n'est pas un des moindres bienfaits dont nous sommes redevables à l'érudition moderne, un de ses moindres titres à notre reconnaissance, que de nous avoir mis à même de consulter et de connaître le véritable Aristote. Il n'y a plus moyen de ressusciter le fantôme, si artistement employé comme épouvantail, comme entrave à tout progrès, par les théoriciens de la première moitié du dix-septième siècle. Déjà Molière et Boileau, devinant cette tactique déloyale, avaient porté à ce monstre de convention de rudes coups, et avaient décoché contre lui leurs plus spirituelles saillies; mais il fallait que la science vînt rétablir les points de vue, replacer les choses dans leur vérité. et prouver que les préceptes d'Aristote, toujours judicieux et souvent admirables quand ils s'appliquent à l'art ancien, ne pouvaient conserver qu'une autorité très-relative en face d'un théâtre issu d'une société absolument différente de la société antique, et qui se proposait de peindre cette société en la moralisant.

Ce que les découvertes scientifiques, les progrès de la philologie et de la philosophie devaient, de nos jours, mettre en pleine lumière, le génie de Corneille en eut le pressentiment et comme l'intuition. Le poëte comprit d'instinct qu'il était impossible que les anciens, qui avaient créé tant de chefs-d'œuvre, eussent rédigé et promulgué des doctrines destinées à immobiliser la force productrice, et faites expressément pour empêcher l'éclosion des chefsd'œuvre futurs. C'est là le sens exact de la résistance qu'il ne cessa d'opposer aux partisans trop zélés de l'antiquité. On lui ferait grand tort et l'on se méprendrait profondément sur ses intentions en le soupçonnant de céder, soit à une infatuation naïve, soit à l'esprit de révolte. Dans l'ordre intellectuel comme dans les autres régions du monde moral, Corneille aime l'ordre, la discipline, la régularité, la tradition; mais cette tradition, il veut qu'on la renouvelle, qu'on l'étende, qu'on la vivifie; et, lorsque des interprètes peu intelligents ou médiocrement sincères prétendent faire de cette tradition un obstacle insurmontable à l'originalité créatrice, il ne tient pas compte de leur prohibition maladroite, et il continue sa route comme s'il n'avait pas entendu leurs avertissements ou leurs menaces.

« J'aime à suivre les règles, écrivait-il dans l'épître dédicatoire de la Suivante ; mais loin de me rendre leur esclave, je les élargis et resserre selon le besoin qu'en a mon sujet, et je romps même sans scrupule celle qui regarde la durée de l'action, quand sa sévérité me semble absolument incompatible avec les beautés des événements que je décris. Savoir les règles et entendre le secret de les apprivoiser adroitement avec notre théâtre, ce sont deux sciences bien différentes ; et peut-être que, pour faire maintenant réussir une pièce, ce n'est pas asscz d'avoir étudié dans les livres d'Aristote ct d'Horace. J'espère un jour traiter ces matières plus à fond, et montrer de quelle espèce est la vraisemblance qu'ont suivie ces grands maîtres des autres siècles, en faisant parler des bêtes et des choses qui n'ont point de corps. Cependant, mon avis est celui de Térence : puisque nous faisons des poëmes pour être représentés, notre premier but doit être de plaire à la cour et au peuple, et d'attirer un grand monde à leurs représentations. Il faut, s'il se peut, y ajouter les règles, afin de ne déplaire pas aux savants, et recevoir un applaudissement universel; mais surtout gagnons la voix publique; autrement, notre pièce aura beau être régulière, si elle est sifflée au théâtre, les savants n'oseront se déclarer en notre faveur, et aimeront mieux dire que nous aurons mal entendu les règles, que de nous donner des louanges quand nous serons décriés par le consentement général de ceux qui ne voient la comédie que pour se divertir. »

Il s'émancipe davantage à un autre endroit de cette même épitre, et montre combien la méditation et l'étude avaient communiqué d'indépendance à son esprit.

« Nous pardonnons beaucoup de choses aux anciens; nous admirons quelquefois dans leurs écrits ce que nous ne souffririons pas dans les nôtres; nous faisons des mystères de leurs imperfections, et couvrons leurs fautes du nom de licences poétiques. Le docte Scaliger a remarqué des taches dans tous les Latins, et de moins savants que lui en remarqueraient bien dans les Grecs, et dans son Virgile même, à qui il dresse des autels sur le mépris des autres. Je vous laisse donc à penser si notre présomption ne serait pas ridicule de prétendre qu'une exacte censure ne pût mordre sur nos ouvrages, puisque ceux de ces grands génies de l'antiquité ne se peuvent pas soutenir contre un rigoureux examen. »

Ces pages sont hardies et d'une vivacité de ton qui pourrait étonner, si l'on ne s'en rendait compte en se reportant au moment où elles furent écrites. La représentation de la Suivante date de 1634, mais la pièce ne fut imprimée qu'en septembre 1637. On était alors au plus fort de la guerelle du Cid. L'Académie française délibérait et préparait le dispositif du jugement du'elle devait prononcer seulement en 1638. Peut-être, en s'exprimant avec tant de décision et de franchise, Corneille ne prenait-il pas le meilleur moven de pacifier les choses, de se concilier le suffrage des prudents et des neutres. Sa dignité blessée l'emportait sur toute autre considération. Il avait la conscience d'être dans le vrai, et, dès lors, il résolut de le démontrer en avant recours à l'argumentation la plus déliée, à la plus serrée dialectique. « J'espère, disait-il, traiter un jour ces matières plus à fond. » Mais, ici, le poëte se heurtait à une difficulté qui, à plus d'un, aurait semblé insurmontable. Les théoriciens de l'antiquité ont déduit leurs préceptes des chefs-d'œuvre qu'ils avaient sous les yeux, car la rhétorique et la poétique qui sont tenues de fournir des exemples inattaquables, suivent les grandes époques de l'art plus souvent qu'elles ne les précèdent. Lui, Corneille, sur quoi fonderait-il ses théories? Invoquerait-il le théâtre espagnol? Mais nous avons vu qu'il voulait donner à notre scène des assises purement nationales. Comme pièces justificatives de son système, se servirait-il des œuvres informes, inégales, languissantes ou incohérentes de du Ryer, de Tristan l'Hermite, de Mairet, voir même de Rotrou? Aucune de ces œuvres ne portait ce caractère de beauté souveraine qui impose le respect et commande l'admiration. La situation était embarrassante. Que fit alors Corneille? Il prit un parti que l'on peut appeler héroique; il résolut de n'appuyer sa doctrine que sur ses œuvres, mais en même temps il sentit qu'il lui fallait d'abord produire sur la scène toutes ces créations qui s'agitaient confusément en lui, et qui sollicitaient impérieusement la lumière. Il fallait aller au plus pressé, composer Cinna, Horace, le Menteur, Polyeucte, Rodogune. L'esthétique devait être ajournée. D'ailleurs, la démonstration n'en serait que plus forte. Voilà pourquoi Corneille ne commenca à s'occuper de rédiger ses Discours sur le poëme dramatique et les Examens de ses pièces que dans les studicuses années de sa retraite à Rouen, qui vont de 1655 à 1660; quand il cut derrière lui une suite de chefsd'œuvre, le temps écoulé n'avait ricn changé à ses vues. Il était plus décidé que jamais à lutter contre le faux Aristote dont le hargneux

Digitized by Google

et sournois d'Aubignac se faisait le prophète et le grand prêtre. Sa résolution de n'appuyer son enseignement que sur son œuvre demeurait inflexible. Nous avons de cette disposition un témoignage positif et fort curieux. Le 25 août 1660, Corneille écrivait à l'abbé de Pure :

• Je suis à la fin d'un travail fort pénible sur une matière fort délicate. J'ai traité en trois préfaces les principales questions de l'art poétique sur mes trois volumes de comédies. J'y ai fait quelques explications nouvelles d'Aristote, et avancé quelques propositions et quelques maximes inconnues à nos anciens. J'y réfute celles sur lesquelles l'Académic a fondé la condamnation du *Cid*, et ne suis pas d'accord avec M. d'Aubignac de tout le bien même qu'il a dit de moi. Quand cela paraîtra, je ne doute point qu'il ne donne matière aux critiques : prenez un peu ma protection... »

Après avoir donné à son correspondant une rapide analyse des Discours, et lui avoir indiqué sommairement quelles matières y sont traitées, il reprend :

« En ne pensant vous faire qu'un remerciment, je vous rends insensiblement compte de mon dessein. L'exécution en demandait une plus longue étude que mon loisir ne m'a pu permettre. Vous n'y trouverez pas grande élocution ni grande doctrine; mais, avec tout cela, j'avoue que ces trois préfaces m'ont plus coûté que n'auraient fait trois pièces de théâtre. J'oubliais à vous dire que je ne prends d'exemples modernes que chez moi; et bien que je contredise quelquefois M. d'Aubignac et MM. de l'Académic, je ne les nomme jamais, et ne parle non plus d'eux que s'ils n'avaient point parlé de moi. J'y fais aussi une censure de chacun de mes poēmes en particulier, où je ne m'épargne pas. De rechef, préparez-vous à être de mes protecteurs. »

Comme œuvre de critique théâtrale, ces Discours ont obtenu l'approbation des meilleurs juges. Voltaire les a loués sans réserve. « Après les exemples que Corneille donna dans ses pièces, dit le commentateur ordinairement si sévère, il ne pouvait guère donner de préceptes plus utiles que dans ses Discours. »

M. Guizot s'étend davantage, mais il est aussi affirmatif.

« Ce fut, écrit-il, pendant ces six années (1653-1659) que Corneille prépara ses trois discours sur la *Poésie dramatique* et ses *Examens* de ses pièces, témoignage honorable de la bonne foi d'un grand homme assez sincère avec lui-même pour s'avouer ses défauts, et avec les autres pour parler sans détour de ses talents; preuve irrécusable d'une raison droite et forte à laquelle il n'a manqué que l'expérience du monde; et, leçons utiles encore aujourd'hui, pour les poêtes dramatiques, car ils y trouveront tout ce que l'expérience de la scène avait enseigné à Corneille sur les situations et les effets de théâtre, qu'il connaissait d'autant mieux qu'il ne les avait étudiés qu'après les avoir devinés, comme il chercha à s'instruire des règles d'Aristote pour justifier celles que lui avait dictées son génie. »

Approuvés par M. Guizot et par Voltaire, les Discours sur le poëme dramatique n'ont pas trouvé grâce devant M. Paul Albert, qui a écrit quelques volumes sur l'histoire littéraire de notre pays. Selon lui, l'impression que l'on rapporte de la lecture de cct ouvrage est pénible :

« Presque partout, la netteté fait défaut; l'ordre est peu satisfaisant, les raisonnements déduits lentement et méthodiquement ne portent pas. Si la personnalité de l'auteur ne se faisait jour çà et là, on serait rebuté hientôt, on n'achèverait pas. Ce qui frappe le plus et explique la faiblesse de l'œuvre, c'est l'indécision. Tantôt Corneille se déclare sujet d'Aristote, tantôt il s'émancipe et va presque jusqu'à la révolte. Puis il revient, il explique, il embrouille, il hasarde un commentaire nouveau, il essaie une apologie¹... »

Notre interprétation, comme on l'a vu plus haut, est absolument différente. Nous avons lu bien des fois et très-attentivement, les trois *Discours* en question, et nous avouons humblement n'y avoir pas rencontré la moindre trace d'indécision, la moindre arrièrepensée d'apologic. C'est affaire au public de dire si nous avons manqué de pénétration. Il a les pièces du débat sous les yeux et peut s'y reporter. Quant à nous, nous retrouvons autant de fierté que dans la Dédicace de *la Suivante*, autant de mâle franchise que pans la lettre à l'abbé de Pure, en cette page du premier *Discours*, où Corneille, s'excusant de n'avoir point analysé les traités d'Aristote et d'Horace sur l'art poétique, ajoute avec sa sincérité habituelle :

« J'y fais quelques courses, et y prends des exemples quand ma mémoire m'en peut fournir. Je n'en cherche de modernes que chez moi, tant parce que je connais mieux mes ouvrages que ceux des autres, et en suis plus le maître, que parce que je ne veux pas m'exposer au péril de déplaire à ceux que je reprendrais en quelque chose, ou que je ne loucrais pas assez en ce qu'ils ont fait d'excellent. J'écris sans ambition et sans esprit de contestation, je l'ai déjà dit. Je tâche de suivre toujours le sentiment d'Aristote dans les matières qu'il a traitées; et comme peut-être je l'entends à ma mode, je ne suis point jaloux qu'un autre l'entende à la sienne. Le commentaire dont je m'y sers le plus est l'expérience du

¹ La littérature française au dix-septième siècle (chez Hachette).

théâtre et les réflexions sur ce que j'ai vu y plaire ou déplaire. »

Ce n'est point là, on en conviendra aisément, le langage d'un homme embarrassé, qui cherche timidement sa voie et n'avance des propositions un peu hardies que pour les désavouer aussitôt. Le caractère de Corneille, non moins que le texte des Discours. s'oppose à tout soupcon d'habileté cauteleuse ou de débilité morale. Dans le passage que nous venons de citer, je ne vois que les réserves d'un homme de bonne compagnie et la circonspection imposée à l'écrivain par l'immense autorité du maître dont il entreprend la critique. Parlement, université, clergé même, tout s'inclinait devant Aristote. La protection officielle lui était acquise. Corneille, fort peu iconoclaste de sa nature, n'avait donc aucune raison de s'abandonner contre le Stagyrite à des invectives qui n'eussent rien ajouté à la valeur de ses arguments. De plus, en agissant ainsi, il serait allé directement à l'encontre du but qu'il poursuivait. Ce but n'était autre que d'affranchir l'art dramatique en le disciplinant et en indiquant par l'exemple quels chemins cet art devait suivre, quels services il était à même de rendre à la morale et à la société. En un mot, Corneille, par son enseignement comme par son œuvre, aspirait à devenir ce que nous nommons aujourd'hui un classique.

C'est précisément ce titre que lui refuse M. Guizot. Dans son livre', si distingué et si impartial, on rencontre ces quelques lignes qui causent une impression singulière :

« Si l'état de société et l'ensemble d'idées au milieu desquels vivait Corneille, eussent été plus conformes à la simplicité de son génie, peut-être, dans l'un de nos premiers poētes, aurions-nous un poête classique de plus. Corneille n'est pas classique; le goût, fondé sur la connaissance de la vérité, lui a trop souvent manqué, pour qu'il puisse toujours servir de modèle. »

Avec cette netteté d'expression qui lui est habituelle, et, grâce à laquelle on peut toujours profitablement discuter ses assertions, quand elles paraissent contestables, M. Guizot, on l'aura remarqué, explique sur-le-champ pourquoi Corneille, selon lui, n'est pas classique. Il lui reproche de n'avoir pas eu ce goût qui fait du poëte un modèle pour la longue série des générations.

Ainsi, pour l'historien de Corneille, ce qui sépare le classique de l'écrivain moins parfait, jugé indigne de ce titre, c'est cette idée de modèle. Que faut-il entendre au juste par cette expression? Un modèle est-il un écrivain absolument irréprochable, dont on puisse, sans avoir besoin de s'arrêter à la précaution d'un choix préalable,

¹ Corneille et son temps (chez Didier).

imiter toutes les œuvres? A ce compte, je ne vois pas, parmi nos plus grands écrivains, un seul classique. Chez Racine nous rencontrons la Thébaïde et Alexandre; chez Molière, Don Garcie de Navarre, Mélicerte, les Amants magnifiques; chez Boileau, l'Ode sur la prise de Namur et la satire de l'Équivoque; chez la Fontaine, certains contes et la plupart de ses pièces de théâtre. Tout cela ne semble guère bon à imiter. Dira-t-on que l'idée d'un choix judicieux est naturellement sous-entendue? Mais alors pourquoi ce qui est applicable à Racine et à Molière ne le serait-il pas à Corneille. Dès que l'on choisit, ce ne sont pas chez lui les chefs-d'œuvre qui manquent, et l'une des premières places lui est assurée.

Je me dispenserai d'une feinte inutile et j'irai tout de suite au fond de la pensée de M. Guizot. Cette idée de modèle, cette notion de goût, il les applique surtout au style, à la diction. Sous ce rapport, il serait assez volontiers de l'avis de Voltaire. Les incorrections et les archaismes de Corneille le choquent sensiblement. Ici encore, je pourrais employer la mime argumentation que précédemment. Je pourrais rappeler que Fénelon a dit de Molière : « En pensant bien, il s'exprime souvent mal, » et il ne me scrait pas difficile de prouver que bien des vers de Racine et de Despréaux laissent considérablement à désirer, comme propriété de termes et comme pureté d'expression. Mais récriminer n'est pas suffisamment répondre. Ce qu'il faut avoir la franchise de dire, c'est qu'à l'époque où M. Guizot écrivait son livre, en 1813, on accordait à la critique de mots une importance exagérée, et l'on y portait une sévérité qui n'était pas exempte d'étroitesse. Comme appréciateur de la diction de Corneille, M. Guizot, dégagé des intolérances de Voltaire, ne va pourtant ni plus loin ni plus haut que La Harpe. Il est encore du dix-huitième siècle par cette habitude de vouloir tout plier, tout ramener, en fait de style, à un certain type uniforme de correction grammaticale, légué par Voltaire aux rhétoriciens de son école.

Depuis cette époque, il s'est fait dans la critique littéraire une immense et décisive évolution. La philologie s'appliquant à étudier les modifications de notre langue nationale, selon l'ordre chronologique, a brisé ce type de convention, et prouvé que chaque époque parlait très-légitimement la langue qu'elle devait parler. On est même allé plus loin et l'on s'est attaché à dresser le lexique de la langue parlée dans ses œuvres par chaque grand écrivain. Corneille a son lexique, il en a même deux¹. Au lieu d'être contesté,

⁴ Celui de M. Godefroy (chez Didier), et celui de M. Marty-Laveaux, formant les tomes XI et XII de sa grande édition.

son langage devient un objet de curiosité sérieuse et d'étude. Nous voilà loin du dix-huitième siècle, de ses timidités et de ses restrictions¹.

Que devient, en présence d'une évolution si considérable, d'un si absolu changement de point de vue, un jugement fondé principalement sur une théorie de la diction qui a perdu son crédit et n'est plus en usage? La valeur du jugement même s'en trouve atteinte, et si les particularités de sa diction s'opposent seules à ce que Corneille soit admis au rang des classiques, on peut dire que l'obstacle n'existe plus. Voyons donc si nous ne trouverons pas une formule plus large qui convienne à l'illustre poëte, et lui permette de s'asseoir parmi ses pairs. Nous n'irons pas la chercher bien loin. Sainte-Beuve va nous la fournir. Amené, comme nous, à se poser cette question : Qu'est-ce qu'un classique? Cet esprit si délié et si ouvert répondait :

« Un vrai classique, comme j'aimerais à l'entendre définir, c'est un auteur qui a enrichi l'esprit humain, qui en a récllement augmenté le trésor, qui lui a fait faire un pas de plus, qui a dècouvert quelque vérité morale non équivoque, ou ressaisi quelque passion éternelle dans ce cœur où tout semblait connu et exploré, qui a rendu sa pensée, son observation ou son invention, sous une forme n'importe laquelle, mais large et grande, fine et sensée, saine et belle en soi; qui a parlé à tous dans un style à lui et qui se trouve aussi celui de tout le monde, dans un style nouveau, sans néologisme, nouveau et antique, aisément contemporain de tous les àges.

« On peut mettre, si l'on veut, des noms sous cette définition, que je voudrais faire exprès grandiose et flottante, ou, pour tout dire, généreuse. J'y mettrais d'abord le Corneille de Polyeucte, de Cinna et d'Horace². »

⁴ Dans l'excellente préface de son *Lexique* ainsi que dans la *Notice*, M. Marty-Laveaux a insusté avec beaucoup de raison sur les changements considérables qui s'opérèrent dans la langue depuis 1629, date fort probable de *Mélite* jusqu'à la représentation de *Suréna* en 1674. Le langage national était alors tellement mobile, il se faisait partout un tel travail pour l'épurer et le constituer, que l'Académie fut obligée, avant de publier son *Dictionnaire*, d'en modifier entièrement les premières lettres, tant l'usage avait changé pendant qu'elle le rédigeait. Ces constantes mutations préoccupèrent beaucoup Corneille, qui ne négligea rien pour se tenir au courant. Les variantes de ses œuvres, où l'on sent l'influence des *Remarques* de Vaugelas, présentent à ce point de vue un notable intérêt. Malgré son application à prévenir les outrages du temps, Corneille sentait que la belle langue de ses tragèdnes serait atteinte par la vétusté. « J'ai beau faire, disait-il à Santeul, moi aussi, je serai un jour habillé à la vieille mode. »

² Causeries du lundi, t. III.

Écartons ces mots de classique et de modèle, non pas que Corneille ne mérite de pareils titres, mais il est encore autre chose et mieux que cela. Au sens le plus étendu, le plus profond, le plus énergique de l'expression, il est un maitre. « J'appelle maître, disait Gœthe, celui-là seulement chez lequel nous apprenons toujours quelque chose. » Cette définition si juste et si magnifique, Pierre Corneille y satisfait pleinement. La vie, l'élévation, la durée, voilà ce qu'il a cherché, ce qu'il a trouvé. Son théâtre est une source inépuisable d'aspirations généreuses et de nobles sentiments. Pendant longtemps, les sommets de son œuvre ont reçu seuls la lumière, ct seuls, ils la renvoyaient. Le reste demeurait perdu dans l'ombre. Cette inégalité, que personne ne révoquait en doute, entre les productions du grand poëte, nuisait à son autorité et semblait parfois jeter une ombre sur sa gloire. Nous avons essayé dans ce travail, de combattre ce préjugé en ce qu'il a d'exagéré et d'injuste. Si tout ne se vaut pas en l'œuvre de Corneille, tout s'y tient étroitement. Pour en goûter les beautés rayonnantes, indiscutables, il faut en connaître les détails, en saisir l'ensemble, ne rien négliger, ne rien dédaigner. A ce prix sculement, on en comprendra la portée morale ct l'on en sentira la toute puissante efficacité.

JULES LEVALLOIS.



LE PROJET DE RÉFORME

DES PENSIONS DES FONCTIONNAIRES CIVILS

On lit dans le numéro du 22 mai de l'Économiste français, sous le titre : Les pensions civiles, un court article qui ne porte aucune signature. A côté de quelques informations vraies, cet article contient des assertions et des considérations de nature à égarer le public sur la portée du vaste projet de réforme de pensions civiles, dont le conseil d'Etat est saisi par un vote de l'Assemblée nationale, à endormir l'opinion, à rendre le projet impopulaire, à encourager les résistances de l'esprit de routine, à perpétuer enfin le régime des pensions viagères de la loi du 9 juin 1853, que je croyais condamné, sans appel, par tous les principes de l'économie politique et de la science financière.

Ce n'est guère l'habitude de l'Économiste français de venir ainsi en aide aux choses surannées ni aux préjugés de la routine. Aussi je me refuse absolument à voir, dans cet article, l'œuvre personnelle d'aucun de ses habiles rédacteurs. Ce doit être une communication de quelque bureau de l'administration des finances; peutêtre ne serais-je pas trop embarrassé de dire de quel bureau.

L'article se termine par ces mots : « Il est facile de conclure que l'Assemblée actuelle, qui a posé le problème de la révision de la loi du 9 juin 1853, ne sera pas appelée à le résoudre. »

Il est trop vrai. Je n'ai pas la naïveté d'espèrer que l'Assemblée actuelle aura le temps de résoudre ce grand problème, qui n'a pas même encore subi l'épreuve de la discussion du conseil d'État.

Mais quand on dit, quelques lignes plus haut : « Nous croyons que l'auteur du projet est loin d'avoir la même confiance dans son ceuvre qu'il y a six mois, » je demande à protester, au nom de l'auteur. Sa confiance dans la valeur du projet n'est pas ébranlée. Il n'a jamais eu de confiance en son adoption prochaine; il savait trop

10 JOILLET 1875.

10

de quels obstacles serait semée sa route. C'est en 1872 que, dans un petit livre, intitulé : Les caisses de prévoyance et les pensions de l'État, a été posée, pour la première fois, la question. Or, voici comment s'exprimait l'auteur, page 185 : « Le moment est peu opportun pour demander d'ajouter aux charges de l'État. Le système complet que j'ai à proposer, en remplacement des pensions, soulagerait, je crois, l'avenir, et serait conforme à l'intérêt bien entendu de l'Etat, tout en étant beaucoup plus bienfaisant pour les fonctionnaires; mais il entraînerait des sacrifices dans la période transitoire. J'ai donc peu d'espoir qu'il puisse être prochainement adopté. Je veux cependant en saisir l'opinion. Si, comme je m'en flatte, sa supériorité était reconnue, ce serait un grand point acquis, dût l'exécution être ajournée à des temps plus prospères. »

On voit si l'auteur était résigné d'avance aux ajournements.

Quant à sa confiance dans la valeur propre du projet, elle serait présomptueuse et téméraire si ce n'était vraiment qu'un projet. Il ressemblerait à tous les inventeurs, à tous les utopistes intrépidement engoués de leur idée. Mais cc qu'il propose est une réalité qui a reçu la sanction de l'expérience. L'institution qu'il adjure l'État d'imiter fonctionne depuis un quart de siècle au profit a'un personnel hiérarchisé de plusieurs centaines d'employés de tous grades; elle a trois ans de plus que la loi de 1853. Or, l'expérience, qui condamne tous les jours davantage la loi de 1853, témoigne tous les jours davantage en faveur de la caisse de prévoyance fondée, en 1850, par la Compagnie d'assurances générales.

Je vais signaler, au surplus, les profondes différences qui séparent les deux institutions.

L'institution des pensions de la loi de 1853 présente plusieurs vices organiques qui, tous, ont été heureusement évités par la Compagnie d'assurances générales : un vice social, un vice financier, un vice de comptabilité, un vice administratif.

Le vice social est de n'assurer à tous les serviteurs de l'État, qui, la plupart, sont pères de famille ou doivent être présumés tels, que des pensions personnelles, c'est-à-dire des rentes viagères. La rente viagère est la ressource du célibat et de l'isolement. Le père de famille répugne à la rente viagère, il aspire à transmettre à ses enfants un patrimoine. Dans toutes les carrières quelconques, autres que les carrières de l'administration publique, quel est le but du travail persévérant, sinon d'amasser le patrimoine? Citera-t-on un seul homme qui se propose pour but, dès la jeunesse, et avant de savoir s'il fondera une famille, de s'assurer une rente viagère, qui aliène volontairement d'avance ses économies dans ce but égoïste, qui continue de le poursuivre après qu'il est devenu père? Non. tous tant que nous sommes, négociants, industriels, financiers, avocats, médecins, notaires, architectes, gens de lettres, artistes, ingénieurs civils, professeurs libres, travailleurs de toutes les professions privées, tous, tous, nous poursuivons le patrimoine. C'est l'honneur, la joie, le couronnement d'une vie de travail, et nous rougirions d'aliéncr, pour l'époque de l'oisiveté, le superflu des fruits de notre travail.

La loi de 1853 impose cette aliénation à près de deux cent mille fonctionnaires civils, avec cette circonstance très-aggravante qu'elle exige d'eux des retenues. Elle leur refuse le patrimoine. Elle crée une classe à part de travailleurs, ceux qui travaillent pour l'Etat, qu'elle semble inviter à ne jamais fonder une famille, puisqu'elle ne leur offre en perspective qu'une rente viagère.

C'est là le vice capital et ce que j'appelle le vice social du régime des pensions.

Le projet soumis au conseil d'État offre, au contraire, le patrimoine. Il offre aussi la rente viagère, mais selon la libre option du fonctionnaire retraité.

Je m'arrête dès ces premières lignes. Je demande si un projet de réforme qui a une telle portée sociale ne mérite pas d'être accueilli avec la plus vive sympathie? Sur la question de savoir si, oui ou non, l'idée du patrimoine est supérieure à l'idée de la rente viagère, je ne pense pas qu'il y ait un économiste au monde qui puisse hésiter.

le passe au vice financier. Je devrais dire aux vices, car la loi de 1853 en contient plus d'un.

Il ya. dans les lois de l'enregistrement, une disposition qu'on croirait empruntée, et qui l'est, en effet, aux temps de la plus épaisse ignorance financière, celle qui prescrit de multiplier par dix, pour la perception des droits de mutation sur un usufruit, le montant du revenu, quel que soit l'âge de l'usufruitier. Un usufruit sur la tête d'un enfant de cinq ans, et un usufruit sur la tête d'un vieillard de quatre-vingt-dix ans, sont présumés, pour le fisc, avoir exactement la même valeur; c'est l'absurdité mathématique érigée en loi financière. Cela se perpétue, par la toute-puissance de la routine, dans un temps qui a des bureanx, des sociétés et des congrès de statistique, qui a des tables de mortalité, qui voit fonctionner les tarifs des Compagnies d'assurances sur la vie et ceux mêmes de la caisse publique de la vieillesse¹.

¹ Dans une loi fiscale, qui vient d'être votée par l'Assemblée nationale, il est prescrit de multiplier désormais par douze et demi, au lieu de dix, le revenu de l'usufruit. On conçoit, à la rigueur, qu'une absurdité routinière puisse subsister, tant qu'on n'y touche pas, Mole sua stat. Mais y toucher pour la confirmer, c'est étrange.

,

C'est ainsi qu'au siècle dernier, les gouvernements obérés faisaient des emprunts en rentes viagères, en offrant le même taux à tous les âges.

La loi de 1853 sur les pensions civiles en est restée à ce point de science financière. Puisque les pensions de retraite ne sont pas autre chose que des rentes viagères, il est bien clair que la valeur de la pension et la charge qu'elle impose à l'État sont dans la dépendance de l'âge du pensionnaire. La loi ne s'en doute pas. Pensionnaire de cinquante ans et pensionnaire de soixante-quinze ans auront le même chiffre de pension viagère, quand ils auront eu les mêmes services. Si ce n'est pas correct, ce n'est pas non plus juste. La récompense de l'un, à prendre la pension comme une récompense des services rendus, est, pour les mêmes services, double ou triple de celle de l'autre.

C'est bien plus choquant encore, en ce qui concerne les réversibilités aux veuves. Le législateur de 1853 s'est épris tout à coup de commisération pour les veuves, et, déplorable anomalie, non pour la veuve du fonctionnaire qui meurt en activité de service, eût-il quarante ans de services et de retenues subies, — elle n'a droit à rien, elle sera réduite à implorer un bureau de tabac; — mais pour la veuve de celui qui jouissait déjà de sa retraite. Il attribue le tiers de la pension à cette veuve, sans se soucier davantage de son âge. Elle peut avoir vingt-cinq ans et trouver là une dot pour se remarier, comme elle peut avoir quatre-vingts ans. Épouser un vieux fonctionnaire devient, pour une jeune fille, une assez passable spéculation, et sous ce rapport, la loi de 1853, que j'accusais d'encourager le célibat, favorise au moins certains mariages. On m'a cité des veuves, triplement inconsolables, qui cumulent jusqu'à trois pensions.

Quant à l'État, il ignore absolument la valeur des obligations qu'il a contractées, il creuse, sans le sonder, le gouffre de sa dette viagère.

À défaut du calcul mathématique des âges, les chiffres des pensions de la loi de 1853 sont-ils établis sur d'autres bases à peu près rationnelles, et dépendent-ils, par exemple, du chiffre total des retenues subies? Ce ne scrait pas correct, sans l'élément de l'âge. Ce serait encore plausible. Il y aurait une sorte d'apparente justice, accessible au vulgaire des esprits. Il n'en est rien. Le taux de la pension, limité d'ailleurs par un maximun, qui est, à mes yeux, une autre injustice, est dans la dépendance du taux moyen du traitement des six dernières années, — formule complétement empirique et arbitraire.

Le projet de réforme soumis au conscil d'État n'a aucun de ces vices financiers.



L'État mesure chaque année, au centime près, le sacrifice qu'il s'impose dans le budget annuel. C'est un tant pour cent des traitements. Il n'ouvre aucun gouffre, il ne grève en rien l'avenir de ses finances, il ne se préoccupe pas des veuves.

Les fonctionnaires voient, chaque année, leur pécule, leur épargne. le patrimoine de leurs enfants ou la ressource de leurs veuves s'accroître, toujours proportionnellement au traitement, qui est l'expression vraie des services rendus. S'ils meurent en activité de services, quelle qu'ait été la durée de leurs services, ils transmettent à leurs familles le pécule. S'il leur convient de demeurer, et s'ils sont maintenus en activité de services après le moment où ils pourraient faire régler leurs droits à la retraite, le pécule continue de s'accroître sans maximum décourageant. Enfin, si, en se retirant, ils optent pour une rente viagère, reversible ou non, la rente est déterminée en raison de l'âge ou des âges, selon des tarifs conaus. Tout est précis; tout est correct.

J'arrive à ce que j'ai nommé le vice de comptabilité. C'est encore un vice financier, et le plus grave de tous.

Assurément, s'il est une vérité d'évidence, c'est que, pour un gouvernement comme pour une société industrielle ou une maison de commerce, les traitements annuels des employés sont une charge du budget annuel, et pour leur intégralité. L'idée d'en distraire lous les ans une partie, afin de diminuer les dépenses apparentes, et de reporter, par un artifice de comptabilité, cette partie distraite à la charge d'exercices ultérieurs et lointains, paraîtrait extravagants dans une société industrielle. Cet artifice serait même justiciable de la police correctionnelle. Les bilans seraient falsifiés; les dividendes distribués auraient été fictifs.

Or. ce que la loi prohibe et réprime dans les entreprises privées, l'omnipotence du législateur le pratique ouvertement, depuis 1853, dans l'établissement du budget. Les quinze millions environ de retenues annuelles sur les traitements des fonctionnaires civils sont une partie de la dette annuelle de l'État envers eux. Cette dette at-elle été supprimée par la loi de 1853? Non, elle n'a été que convertie en promesse de pensions, et aucune loi n'a prononcé la réduction des traitements. Cependant, l'État procède exactement comme si la dépense des traitements était réduite de quinze millions. Il portetous les ans ces quinze millions an budget des recettes et les absorbe, — tandis qu'il devrait les réserver, les entreposer, pour foire face au service des pensions.

C'est là le mal, le grand mal. C'est l'unique source des difficultés actuelles, et l'obstacle à l'adoption du *Projet de réforme*, qui devrait manifestement commencer par la mise en réserve des retenues. Qu'on veuille bien supposer les quinze millions annuels entreposés effectivement depuis 1853 à la Caisse des consignations et productifs d'intérêts à 5 p. 100, il y aurait là, aujourd'hui, une ressource énorme, ressource qui a été dissipée, et chaque année on dissipe quinze millions de plus.

Aussi je ne saurais trop insister sur ce point. J'ai entendu des fonctionnaires de l'administration des finances, de ceux qui avaient le mieux étudié le mécanisme de la comptabilité, dire avec amertume, alors qu'on discutait la taxe générale sur les revenus professionnels : nous autres, fonctionnaires publics, et, nous seuls, nous payons déjà cette taxe. On prétend que nos retenues sont destinées à nous assurer des pensions. Il n'en est rien; il n'y a aucune corrélation entre les retenues qui nous frappent tous et les pensions qui profiteront à quelques-uns. Les retenues sont un impôt. Lisez plutôt le budget. Vous les voyez figurer tous les ans aux recettes, avec le produit de tous les autres impôts, et se confondre dans les ressources courantes de l'année.

Je sais bien que les fonctionnaires qui tenaient ce langage avaient pour but de repousser l'application d'une taxe générale sur les revenus, en établissant qu'ils l'acquittaient déjà. Il n'aurait pas été malaisé de leur répondre que c'était la loi de 1853 qui avait proclamé, en principe, la corrélation des retenues et des pensions, et je doute que leur argumentation eût eu le succès qu'ils en espéraient. Il n'en est pas moins vrai que la manière dont les budgets sont dressés la rendait très-spécieuse. Il est certain que, chaque année, les pensions réglées, chiffre toujours croissant, sont considérées comme la charge annuelle du budget, tandis que les retenues, chiffre à peu près stationnaire, sont traitées comme une recette et le produit d'un impôt. Immense désordre, par où s'élargit de plus en plus le gouffre de la dette viagère des pensions.

Qu'importe la comptabilité, diront peut-être quelques lecteurs, puisqu'en définitive c'est toujours l'État qui doit et qui paie? Suffira-t-il, pour vous contenter, que les quinze millions de retenues, au lieu de figurer au budget des recettes, ne figurent qu'en déduction de la masse des pensions à payer dans l'année? Le résultat ne sera-t-il pas identiquement le même?

Jc me serais, en effet, bien mal fait comprendre, si je devais me contenter de ce simple changement d'écritures, qui ne changerait pas, en réalité, le résultat. Ce que je soutiens, c'est que la loi de 1855 a créé ou consacré des charges progressives, sans disposer aucune ressource progressive, et en se bornant à les atténuer par l'expédient des retenues fixes. Personne ne pouvait ignorer, personne n'ignorait que ce serait une ressource de plus en plus insuffisante. Il fallait

se rendre compte de cette insuffisance afin d'y pourvoir. Il fallait reconnaitre, en premier lieu, que l'État doit, chaque année, l'intégralité des traitements de ses fonctionnaires et la rémunération de leurs services. Ce qu'il juge à propos d'en distraire, d'en retenir, pour le rembourser plus tard sous une autre forme, ne cesse pas d'être une charge du budget annuel, doit donc être déboursé, entreposé et produire des intérêts. En second lieu, puisqu'il était certain que cette ressource des retenues, même ainsi aménagée, serait insuffisante pour le service des pensions, il fallait tâcher de calculer la progression des pensions jusqu'à leur maximum, et de calculer, en conséquence, l'annuité qui serait le sacrifice de l'État, qui, ajoutée aux retenues, entreposée et aménagée avec elles, aurait fini par équilibrer le maximum prévu des pensions qu'on s'engageait à servir. On pouvait se tromper dans les appréciations. Du moins, l'effort était digne de financiers habiles et prudents. On n'a rien fait de tout cela, on n'a rien préparé, on s'est endetté à l'aveugle, et l'on a dévoré les retenues.

Or, ce qu'on n'a pas su faire en 1853 est prècisément ce que fait le projet de réforme, et avec cet avantage qu'il échappe même aux erreurs d'appréciation. Il dit : n'absorbez pas les retenues, elles ne vous appartiennent pas; elles sont l'épargne des fonctionnaires; versez-les à une caisse d'épargne. Et puis, ajoutez-y, versez dans la même caisse une libéralité annuelle, une subvention proportionnelle aux traitements. Et ce sera tout. Le reste ne sera plus qu'une affaire de gestion de la Caisse d'épargnes des fonctionnaires publics. — Et, en effet, le projet de réforme, financièrement, n'est pas autre chose, et il a cette simplicité.

Enfin, j'ai parlé du vice administratif que renferme la loi de 1853. C'est l'absolu des conditions mises à l'obtention de la pension de retraite. Il faut à la fois trente ans de services et soixante ans d'àge. L'une des conditions ne suffit pas sans l'autre. Si vous êtes entré au service de l'État à l'âge de dix-huit ans, vous n'aurez droit à la retraite qu'à l'âge de soixante ans, c'est-à-dire après quarante-deux ans de services. La veille de vos soixante ans, malgré vos quarantedeux ans de services et de retenues subies, vous n'avez droit à rien, et si vous mourcz la veille de vos soixante ans, votre femme et vos enfants n'ont droit à rien. Ceci est le côté odicux, spoliateur, et ce que j'ai appelé le vice social de la loi. C'est une véritable confiscation des dépouilles du fonctionnaire qui a le tort de mourir en activité de services. Et il faut ajouter que si, le lendemain de ses soixante ans, il est gravement malade et menacé de mort prochaine, la pension viagère étant sans valenr, le résultat ne sera guère moins choquant. Mais qui ne comprend qu'en présence de ces conséquences

odieuses, une administration bienveillante devra rechercher tous les correctifs et incliner à toutes les capitulations de l'indulgence?

Alors intervient d'abord, pour devancer l'échéance fatale, guand le fonctionnaire le demande, le certificat de santé. L'article 11 de la loi du 9 juin 1853 a pris soin d'ouvrir cette échappatoire. Encore faut-il que le fonctionnaire ait atteint cinquante ans d'âge et servi vingt ans. Anx termes de cet article, il doit justifier d'infirmités graves, résultant de l'exercice de ses fonctions et qui le mettent dans l'impossibilité de les continuer. C'est ici le domaine du certificat de complaisance, c'est ici que se constatent, à grand renfort de la terminologie médicale, les vues affaiblies, les oreilles paresseuses. les anémies et les affections rhumatismales. Ce sera toujours une infirmité grave, résultant de l'exercice de la fonction et mettant dans l'impossibilité de la continuer. Bien mauvais ami serait le médecia qui ne le déclarerait pas. D'ailleurs, personne n'y regarde de près, et tout le monde est complice de la fraude à la loi. Le fonctionnaire qui consent à devancer l'époque de sa retraite ne va-t-il pas faire une place vacante et provoquer tout un mouvement d'avancement ? Le budget est là, et le Grand-Livre sera chargé, prématurément, d'une pension viagère de plus, dont le titulaire ira jouir dans l'air salubre des champs, en souriant de son certificat.

On prétend que le chagrin de l'oisiveté forcée imposée aux fonctionnaires qui sont mis à la retraite contre leur gré abrège leurs jours. Je ne suis pas certain que la statistique confirme ce préjugé fort répandu; mais je suis porté à croire qu'en revanche, ceux qui sollicitent et obtiennent par anticipation une retraite conforme à leurs aspirations en éprouvent une béatitude qui a des propriétés curatives; en sorte que le certificat d'infirmités graves devient souvent brevet de longue vie.

Les abus du certificat de complaisance sont notoires. Ce qui n'a pas été remarqué, c'est que le fonctionnaire relevé de ses fonctions, lorsque sa vie est sérieusement menacée, ne reçoit dans une pension viagère qu'un titre sans valeur.

- Au moins, cette forme de la bienveillance, si elle est préjudiciable au Trésor public, est peu préjudiciable à l'administration ellemême. Il en est autrement de celle qui attend patiemment que le fonctionnaire malingre ait complété sa soixantième année, afin de le retraiter d'office. Que faire cependant, s'il ne demande pas un règlement anticipé, comme c'est le cas le plus fréquent? Attendre, et l'on attend. Aussi l'administration est encombrée de fonctionnaires fatigués, valétudinaires, titulaires de fonctions qu'ils remplissent mal, qui émargent la totalité de leurs traitements d'activité, et sont un obstacle décourageant à l'avancement des sujets d'élite. On

Digitized by Google

les tolère, on se résigne, il le faut bien, tant qu'ils n'ont pas soixante ans; et non-seulement on les tolère, souvent on leur donne de l'avancement à l'approche de la retraite, en vue d'augmenter le chiffre de la retraite, lequel doit dépendre de la moyenne des derniers traitements. Tout l'effort de la bienveillance, des recommandations pressantes et des sollicitations est dirigé vers ce but d'augmenter le chiffre de la retraite prochaine. Les intérêts de la bonne administration en souffrent autant que ceux du Trésor.

le projet de réforme supprime encore tous ces abus, grâce au moyen bien simple de la gestion séparée de la Caisse de prévoyance, subdivisée en comptes individuels. Le Trésor est complétement désintéressé dans le règlement des retraites, puisque chaque fonctionnaire qui se retire n'emporte que le montant de son compte personnel. Il suit de là qu'on peut abréger la durée requise de services, abaisser ou même supprimer la limite d'âge. Un fonctionnaire demandera le règlement de son compte après vingt-cinq ans de services, par exemple, et lorsqu'il n'aura que quarante-cinq ans, si telle est sa convenance. Où est l'inconvénient? Je ne l'aperçois pas, je ne vois, au contraire, qu'avantages pour l'administration et pour l'avancement des jeunes sujets. Le Trésor n'y perdra pas un centime, et il est toujours bon de se débarrasser des serviteurs mécontents, fatigués ou paresseux, qui ne servent qu'à contre-cœur, en aspirant à l'oisiveté. Il est assurément à propos de fixer un mininum de durée de services, comme précaution contre le caprice des démissions. Vingt-cinq ans de services me paraitraient le minimum convenable; mais j'avoue que je ne craindrais pas de faciliter des exceptions à la règle. Le certificat d'infirmité, après dix ou quinze ans de services, deviendrait, fut-il de complaisance. d'une innocuité parfaite. A qui ferait-il tort?

ll est clair aussi qu'on ne verrait plus donner de l'avancement à des fonctionnaires *in extremis*, en vue d'augmenter le chiffre de la retraite, puisqu'il ne serait plus question d'une moyenne des derniers traitements. Le mérite laborieux, l'ambition légitime se sentiraient plus d'air et d'espace.

J'ai comparé les deux systèmes. Je répète que celui que je recommande n'est pas une utopie : c'est une réalité qui fonctionne depuis un quart de siècle avec un éclatant succès. La caisse de prévoyance de la Compagnie d'Assurances générales n'est pas un rêve. Un personnel de trois cents employés est une base d'expérimentation très-suffisante. Il est déjà peu de semaines où il n'y ait pas de comptes individuels à régler. Le règlement est toujours d'une simplicité merveilleuse et d'une correction à l'abri de la moindre conlestation, chaque employé avant entre les mains, reproduite sur

son livret, la copie de son compte. Un employé meurt en activité de service; le montant de son compte est aussitôt remis à sa veuve ou à ses enfants. Un autre atteint ses vingt-cinq ans de services ': il opte librement, suivant scs convenances, pour une rente perpétuelle sur l'État ou des obligations de chemins de fer; s'il est célibataire, pour une rente viagère; s'il est marié sans enfants, pour une rente viagère reversible. Point n'est besoin qu'il se retire effectivement; la Compagnie se gardera bien de retraiter d'office un employé utile, encore valide : il reste donc en activité de services aussi longtemps que cela convient à la Compagnie et à lui-même, son compte continuant de s'accroître sans aucun maximum. Un autre demande à se retirer avant les vingt-cinq ans, pour des raisons de santé, en produisant un certificat d'infirmité : il se retire en emportant son pécule. C'est toujours la caisse de prévoyance, gérée séparément, qui solde ce compte individuel. La Compagnie est absolument désintéressée dans ces règlements; rien ne peut grever l'avenir de ses finances, ni ajouter un centime au sacrifice annuel qu'elle s'est imposé, et qui, au moment où il est versé en bloc à la caisse de prévoyance, comme un supplément au chapitre des traitements, est passé chaque année au budget de ses dépenses. Encore une fois, je ne reve pas; c'est une institution qui vit, que je touche, qui fonctionne sous mes yeux, à la gestion de laquelle je concours. J'assiste avec joie à son plein épanouissement, en constatant ses bienfaits. J'ai la joie aussi de la voir imitée chaque jour par d'autres grands établissements - et quand je m'efforce de la proposer à l'État comme modèle, en faveur de l'État lui-même et de ses deux cent mille fonctionnaires, je me rends le témoignage que je fais acte de bon citoven.

Maintenant, que vient-on m'objecter? Je vais reprendre une à une les propositions de l'article accueilli bien légèrement par l'Économiste français.

« Il nous a paru que l'auteur du projet s'était fait illusion en s'engageant à atténuer les charges imposées à l'État par le service des pensions, tout en améliorant le sort des employés. Nous avons montré qu'il résulterait, au contraire, des dispositions proposées, une augmentation de dépense considérable pour le Trésor public, pendant un grand nombre d'années. »

Je prie le lecteur de vouloir bien remarquer ces mots : « Pendant un grand nombre d'années. » Je le prie de les rapprocher des citations que j'ai faites, au début de cette discussion, de la bro-

¹ Comme la Compagnie avait déjà trente ans d'existence lorsque sa caisse de prèvoyance a été fondée, le cas s'est présenté fréquemment.

chure de 1872 : « Le moment est peu opportun pour demander d'ajouter aux charges de l'État. Le système complet que j'ai à proposer en remplacement des pensions... entrainerait des sacrifices dans la période transitoire. » De grâce, où a été l'illusion, et que signifie la prétendue rectification? J'avais fait plus : dans un Mémoire, exclusivement financier, daté du 15 avril 1873, et distribué aux chefs de l'administration des finances, j'avais essayé de calculer et le chiffre et la durée des sacrifices de la période transitoire. J'avais établi que ces sacrifices, faibles les premières années, s'accroîtraient successivement pendant trente ans, et j'avais dit dans quelle progression rapide. Que pense-t-on donc m'apprendre, et qu'a découvert mon contradicteur?

Eh! sans doute, puisque l'État est rivé aux engagements de la fatale loi de 1853, puisqu'il ne peut se soustraire ni au service des 45 millions environ de pensions déjà inscrites au Grand-Livre. ni à l'inscription successive des pensions qui viendront à échoir, pendant trente ans ct davantage, aux fonctionnaires actuellement en, activité, — puisque, d'un autre côté, je demande à l'État, pour les fonctionnaires qu'il recrutera désormais : 1º de ne plus absorber les retenues, mais de les verser à la Caisse des consignations, en chargeant le budget des dépenses de la totalité des traitements; 2° d'ajouter au versement des retenues le versement d'une parcille somme annuelle, comme subvention de l'État à la Caisse de prévoyance, - il est bien clair que les budgets annuels de dépenses seront charges, en plus, et des retenues et des subventions, soit de deux fois les retenucs, si la subvention, comme je l'ai proposé, est égale à la retenue. Il en sera ainsi pendant toute la période transitoire, c'est-à-dire jusqu'à la période de décroissance des pensions viagères, lesquelles s'éteindront finalement à la mort du dernier pensionnaire. Il n'est pas besoin d'être un grand financier ni un grand mathématicien pour comprendre cela, et je l'avais expressément reconnu. C'est la conséquence de la mauvaise loi de 1853, et de la faute énorme qu'on a commise, depuis 1853, en n'entreposant pas les retenues. Lorsque l'on s'endette en dissipant le montant de l'emprunt, il est certain qu'on s'obère. Je ne sais plus d'autre moyen de ne pas payer la dette à l'échéance que de faire faillite. Ceci regarde donc la liquidation de la loi de 1853.

Mais quand il s'agit d'une institution nouvelle à fonder, et de sa valeur intrinsèque, ai-je été téméraire, me suis-je fait illusion en « m'engageant à atténuer les charges imposées à l'État par le service des pensions, tout en améliorant le sort des employés? » Examinons; c'est encore de l'arithmétique élémentaire. Je demande à l'État de supprimer de sa recette, ou de porter en dépense la tota-

ł

lité des retenues sur les traitements. Je lui demande de se charger en dépense d'une autre somme égale, comme subvention à la caisse de prévoyance des fonctionnaires. Je vais supposer qu'il n'y ait aucune pension quelconque inscrite au Grand-Livre, et que la loi de 1853 ait ordonné de procéder comme je viens de le dire. Chaque budget annuel sera charge en dépense :

Total, 30 millions, ci. . . . Fr. 30,000,000

C'est un gros chiffre, mais un chiffre connu et limité, sauf le très-lent accroissement qui peut résulter de l'augmentation des traitements, en vertu d'une loi économique à laquelle n'échapperait aucune institution.

La moitié seulement de ce chiffre, ou la subvention de 15 millions, est le sacrifice de l'État. Je ne me résoudrai jamais à donner le nom de sacrifice à l'opération de la restitution des retenucs, lesquelles, selon moi, appartiennent en propre à la masse des fonctionnaires et n'auraient jamais dù figurer au budget des recettes. Je limite donc à 15 millions par an le sacrifice de l'État, en vue de pourvoir à l'avenir des fonctionnaires et de leurs familles.

Or, les développements des engagements de la loi de 1853 font déjà monter le chiffre des pensions de retraite à Fr. 45,000,000 ' L'État s'appropriant en recette les retenues, ou.. 15,000,000

la charge du budget est de.... Fr. 30,000,000

c'est-à-dire, par une coïncidence singulière, qu'elle atteint exactement ce qu'elle serait dans le système proposé, par le double versement, à la Caisse des consignations, des retenues et de la subvention. Il n'y aurait donc, pour le Trésor, ni bénéfice, ni perte, si le chiffre des pensions de retraite était stationnaire et avait atteint son maximum à 45 millions.

Mais c'est ici qu'éclate dans les faits le vice financier de la loi de 1853. Le chiffre des pensions de retraite à servir va toujours en croissant, à raison de plusieurs millions par année. Le conseiller d'État rapporteur, M. Le Trésor de la Rocque, s'est livré à de patientes investigations pour déterminer la loi de la progression et assigner, s'il est possible, un maximum. Il trouve que la progression

¹ On n'en est pas encore tout à fait à 45 millions, mais cela ne tardera guère.

156

ne s'arrêtera pas avant que le total des pensions de retraite à servir ait atteint 65 millions, chiffre qui, si l'on peut espérer qu'il ne s'accroîtra plus notablement, n'est susceptible d'aucune décroissance, tant que l'institution des pensions, conforme à la loi de 1853, subsistera.

Le budget s'achemine donc à grands pas vers une charge normale de 63 millions par an, réduite à 48 millions par l'absorption des retenues, et dépassant de 18 millions celle qui résulterait du système proposé¹. On voit si je m'étais fait illusion.

Mais, diront quelques lecteurs, comment est-il possible que les charges de l'État soient moindres, dans un système qui assure de plus grands avantages aux fonctionnaires? Ceci n'est une question et un sujet d'étonnement que pour qui ne réfléchit pas à la puissance des intérêts composés. C'est l'accumulation des intérêts dans la Caisse de prévoyance, sur les retenues et sur les subventions, qui en augmente les ressources pour l'époque éloignée de la mise à la retraite. L'État, en absorbant chaque année les retenues, les rend improductives d'intérêts pendant trente ans et davantage. En les versant à la Caisse des consignations, il les rendrait productives d'intérêts. Il en serait de même des subventions annuelles. Tout le secret est là, et c'est bien simple. Or, je ne me lasserai pas de le répéter, il est correct que chaque budget annuel paie, débourse effectivement la totalité de la rémunération des fonctionnaires, ou l'intégralité de leurs traitements, plus le montant du sacrifice que l'État s'imposera en vue de leurs retraites. Cela est aussi correct que pour la Compagnie d'Assurances générales ou pour toute maison de commerce, et une comptabilité n'est correcte qu'à cette condition. Ce qui est réservé au profit des employés doit être déposé dans une caisse à part, et y produire des intérêts.

Je continue, et je lis:

« Nous avons exprimé le regret de voir qu'on voulût supprimer le maximum et le minimum, au moyen desquels, dans le régime actuel, les grosses pensions se trouvent faire la charité aux petites. Par suite de cette suppression, les hauts fonctionnaires de nos administrations auraient trouvé dans la législation nouvelle d'énormes avantages, mais il en aurait été tout autrement pour les petits employés, qui sont de beaucoup les plus intéressants et les plus nombreux. Sait-on, par exemple, que sur tout près de 83,000 agents, l'administration des finances n'en compte guère que 11,000 dont les émoluments dépassent 3,000 francs, et que le traitement moyen,

¹ Encore, dans le projet formulé par M. Le Trésor de la Rocque, la subvention ansuelle demandée à l'État n'atteint pas 15 millions et n'est que d'environ 12 millions. dans cette administration, qui est encore une des mieux rétribuées, n'atteint pas 1,700 francs? Cela dit assez combien serait impopulaire une réforme à laquelle on pourrait reprocher d'enrichir le riche aux dépens du pauvre. »

J'ai tenu à reproduire *in extenso* la citation textuelle : on ne m'accusera pas de l'avoir tronquée. Elle porte avec elle sa marque d'origine; elle est visiblement inspirée, comme je le disais plus haut, par les burcaux de l'administration des finances. Ce n'est que la qu'on sait si bien le nombre des agents de ce ministère et la statistique de leurs traitements. Et maintenant je la discute.

J'écarte tout d'abord, comme n'ayant aucune valeur quelconque, le calcul de la moyenne des traitements. Qu'importe que la moyenne des traitements soit de plus ou moins de 1,700 francs? Cela n'a aucune signification et ne conduit à aucune conclusion. Je souhaiterais que les moindres traitements des simples douaniers pussent être de 1,700 francs. S'il y en avait dix mille ainsi rétribués, sous l'autorité d'un ministre qui recevrait 60,000 francs de traitement, la moyenne serait de 1,705 fr. 82 c. S'il n'y en avait que mille, la moyenne serait de 1,758 fr. 24 c. Qu'est-ce que cela signifierait? Rien. Je ne sais pas de plus vain emploi de son temps, amenant à de plus pauvres sophismes, que ces calculs de prétendues moyennes. Ils me rappellent le raisonnement en vertu duquel on démontre que les forces réunies d'un enfant de deux ans et d'un vieillard de soixante-dix-huit ans équivalent à celles de deux hommes de l'âge moyen de quarante ans.

Laissons cela pour choses plus sérieuses. Je note avec plaisir l'aveu précieux que « les hauts fonctionnaires de nos administrations auraient trouvé dans la législation nouvelle d'énormes avantages. » C'est à mes yeux, je l'avoue, l'éloge du projet, pourvu que ces avantages ne soient pas achetés aux dépens des petits employés ni aux dépens de la justice. Oui, rien n'est plus juste, en cette matière, que la proportionnalité constante, rien n'est plus injuste que la limite d'un maximum, alors surtout qu'on exerce des retenues dont la progression, elle, ne s'arrête pas. Si les traitements des hauts employés sont trop élevés, qu'on les réduise, en réalisant des économies immédiates ou en augmentant les petits traitements. Cela n'a rien à voir à la question de la retraite. Aujourd'hui, guand un fonctionnaire atteint le maximum de la pension qu'il peut espérer, tous les services ultérieurs qu'il rend à l'État ne lui comptent plus. La stricte justice voudrait au moins qu'il cessat de subir des retenues sur son traitement d'activité. Il n'en est rien, et, ce que l'on ne remarque pas, la valeur de la rente viagère ou de la pension qu'il obtiendrait en se retirant décroît à mesure qu'il avance en âge.



Double iniquité, peu propre à retenir en activité des hommes éminents et utiles. S'il donne sa vie entière à l'État et meurt à son poste, s'il ne laisse pas derrière lui une veuve, ses enfants ne recueilleront pas un centime de quarante ans de retenues accumulées. Ce ne sont pas seulement les grosses pensions qui font la charité aux petites, ce sont aussi les grosses retenues.

Les fonctionnaires publics sont-ils donc une espèce d'hommes différente de toutes les autres? Où est, dans l'industrie privée, le maximum des épargnes du travail intelligent? A-t-on jamais, sinon dans les rèves du communisme, imaginé une loi qui limitât l'aisance personnelle de l'artiste, de l'industriel, de l'avocat, du négociant habile, en lui ordonnant de faire avec ses économies, bien plus, avec des retenues imposées sur les fruits de ses labeurs, la charité aux petits? C'est un précepte évangélique, ce ne peut pas être une loi administrative.

Je repousse donc, en principe, l'idée d'un maximum. Je ne me plains pas que l'une des conséquences naturelles du projet de réforme soit de supprimer ces anomalies choquantes. Toutefois, si, contrairement à ma conviction, le législateur futur voulait s'attacher à l'idée d'une limitation, ce n'est pas le projet de réforme qui serait un obstacle. Rien de plus facile que de faire cesser la subvention annuelle au delà d'un certain traitement, ou au delà d'un certain maximum d'accumulation du compte personnel à la Caisse de prévoyance. A la condition qu'on fit cesser en même temps la retenue, ce ne serait du moins pas une spoliation, et le capital de l'épargne, parvenu à son maximum, s'accroîtrait encore des intérêts.

Nais est-il vrai que le projet de réforme mérite le reproche d'enrichir le riche aux dépens du pauvre? Voilà une accusation bien grave. Il conviendrait de la justifier autrement que par une phrase de déclamation banale. Est-il vrai que les petits employés, qui sont de beaucoup les plus intéressants et les plus nombreux, doivent être lésés par le projet de réforme? Si le contraire était vrai, que resterait-il de l'observation?

Eh bien, le contraire est vrai. M. Le Trésor de la Rocque, conseiller d'État rapporteur, a pris la peine de dresser un tableau indiquant la situation comparative des fonctionnaires sous les deux régimes, et il l'a distribué en même temps que son projet de loi. Ce n'est pas là non plus une utopie ni un calcul hypothétique, c'est un calcul rigoureux, embrassant les carrières de 174 fonctionnaires désignés, en chair et en os, de tous grades et de toutes fonctions, en situation de faire régler leurs retraites, depuis les ambassadeurs jusqu'aux facteurs ruraux et aux préposés des douanes. Ce tableau est extrêmement instructif. Une colonne montre la pension acquise en vertu de la loi de 1853, une autre le capital ou le patrimoine auguel eut donné droit la loi projetée, une autre la rente viagère ou la pension que le titulaire pourrait se constituer librement en raison de son age, une autre, enfin, la dernière, la rente perpétuelle sur l'État qu'il pourrait acheter, ce qui est encore le patrimoine. Je me demande de quels yeux mon contradicteur a lu ce tableau. Je suis obligé de croire que par distraction, par la plus étrange préoccupation, il n'a lu et mis en regard que les chiffres de la première et de la dernière colonne. Comparant ainsi la pension de la loi de 1853, qui est une rente viagère, à la rente perpétuelle sur l'État, qui est un patrimoine, il n'a pas eu de peine à découvrir que celle-ci serait souvent d'une quotité moindre pour les petits employés. Il ne lui en a pas fallu davantage pour conclure que les petits employés avaient intérêt au maintien du régime actuel.

On conviendra que c'est un mode d'examen un peu léger. Il suffisait, pour arriver à la conclusion inverse, de comparer les chiffres de la première colonne à ceux de la troisième, toutes deux indiquant le montant de la pension ou de la rente viagère. On aurait remarqué alors que, sur 174 fonctionnaires, il n'y en a que 24 qui auraient eu, sous le régime de la loi projetée, une pension viagère moindre, la plupart avec une très-faible diminution. Tous les autres, 150 sur 174, auraient joui d'une augmentation, très-considérable pour un grand nombre.

Il est curieux de rechercher la cause des 24 exceptions. Les titulaires sont, relativement, très-jeunes. Leurs âges ne dépassent guère 50 à 55 ans. A ces âges, le taux de la rente viagère est et doit être peu élevé. En outre, plusieurs n'ont joui que pendant peu d'années d'un fort traitement. Ils se trouvent profiter de la disposition très-critiquable de la loi de 1853, qui détermine le montant de la pension en raison de la moyenne des six dernières années de traitement, non en raison de l'ensemble des services rendus et des retenues subies.

Il convient de rappeler que si ces titulaires étaient morts en activité de services, ils auraient transmis, sous le régime du projet, leurs pécules à leurs familles : compensation très-notable, que n'a pas pu mentionner le tableau de M. Le Trésor de la Rocque.

Telles qu'elles sont, les 24 exceptions atteignent-elles ces petits employés sur lesquels s'apitoie mon contradicteur? Nullement. Je vois d'abord un consul, n'ayant que 50 ans d'âge et 12 années de consulat. Il est parfaitement vrai que celui-ci aurait moins que la pension de 5,000 francs dont il va grever le budget. Je vois ensuite



un procureur général, ayant 55 ans d'âge et 25 ans de services. Il va charger le budget du maximum de 6,000 francs de pension. Juste à côté de lui, figure un premier président qui a 66 ans d'âge et 40 ans de services. Que lui offre la loi de 1853? Exactement la mème pension maximum de 6,000 francs. Le projet de réforme donne beaucoup moins au premier, beaucoup plus au second, et je suis bien obligé de dire que c'est justice. - Mais voici que je rencontre, sous le numéro 70, un instituteur primaire, qui perdrait quelque chose au changement de régime, jusqu'à 6 francs de pension, s'il optait pour la rente viagère. J'examine ses services et son àge, il n'a que 25 ans de services et il est àgé de 55 ans. Est-ce en son nom qu'on réclame, pour cette différence de 6 francs ? Qu'on y prenne garde. Immédiatement après, sous le numéro 71, figure un autre instituteur. Celui-ci a 71 ans d'àge et 46 ans de services. La loi de 1853 ne lui attribue qu'une pension de 675 francs. Le régime nouveau lui donnerait le choix entre une rente viagère de 1,838 francs et une rente perpétuelle de 728 francs.

M. Le Trésor de la Rocque à multiplié les exemples des petits employés, instituteurs, brigadiers, sous-brigadiers et simples préposés des douanes, garçons de bureau, facteurs de ville et facteurs ruraux, gardes-forestiers, etc. Tous, tous gagneraient notablement au nouveau régime, et y gagneraient d'autant plus que leurs services seraient plus anciens; tous — à l'exception du seul instituteur cité ci-dessus, qui perdrait 6 francs de pension viagère, — ct vraiment je tombe confondu de la manière dont mon contradicteur, si tendre pour les petits employés, a lu les tableaux.

Je crois savoir que, pour meilleure réfutation, M. Le Trésor de la Rocque se propose de les faire réimprimer avec un changement dans la disposition typographique. Il placera près l'une de l'autre les deux colonnes indiquant le chiffre de la pension viagère. Il espère, et je veux espérer avec lui, que cela suffira pour qu'il soit compris. llélas! je n'oserais pas le garantir, tant paraît être de parti pris la sourde opposition qui s'est produite dans certaines régions de la bureaucratie.

Voici, en effet, la seule chose à peu près vraie du court article qui m'a entrainé dans ces longs développements. « Les chefs de service des différents ministères auxquels on a demandé leur avis, sur le mérite du nouvcau système proposé, ont été à peu près unanimes à le repousser. » Cela est invraisemblable, cela est incroyable, et cela est vrai, du moins quant à l'administration des finances, car dans d'autres ministères le projet a été beaucoup mieur reçu. J'ai eu moi-même de nombreuses conférences avec des fonctionnaires de l'administration des finances. J'ai cu la satisfac-

10 JUILLET 1875.

11

LE PROJET DE RÉFORME

tion de recueillir quelques adhésions chaleureuses, de la part d'esprits élevés qui avaient étudié, qui avaient compris. Je dois confesser qu'elles ont été exceptionnelles, et qu'en général j'ai rencontré les résistances décourageantes de l'inertie.

Pourquoi? J'ai cherché, sans y bien réussir, à m'en rendre compte. Serait-ce que le projet de réforme ne peut profiter qu'aux fonctionnaires de l'avenir, le sort des fonctionnaires actuels étant fixé par la loi de 1853? L'article premier du projet formulé par M. Le Trésor de la Rocque porte en effet : « Il est fondé en faveur des fonctionnaires civils directement rétribués par l'État, et nommés à partir du 1er janvier 1876, une caisse nationale de prévoyance. » Les fonctionnaires actuels seraient-ils jaloux de leurs successeurs? Ce serait triste. Serait-ce simplement que se sentant désintéressés dans le projet de réforme, ils en sont importunés et n'éprouvent aucune tentation de l'approfondir, aucun zèle à s'en occuper'? Ou ne serait-ce pas plutôt qu'ils redoutent vaguement la ligne de démarcation entre deux classes de fonctionnaires séparées par une date, placées sous des régimes différents, objet d'incessantes comparaisons, les uns demeurant jusqu'à la fin de leur carrière sous un régime reconnu défectueux et suranné, les autres en possession d'aspirations nouvelles et de la perspective du patrimoine, les premiers longtemps chargés seuls de tenir la comptabilité du patrimoine des seconds et d'appliquer à autrui la loi qu'il leur serait interdit de s'appliquer à eux-mêmes? Si j'y réfléchis bien, ce doit être la raison la plus profonde d'une hostilité, souvent même inconsciente. J'ajoute la puissance propre de la routine et de la paresse d'esprit, j'ajoute le préjugé invétéré de la pension de retraite, j'ajoute, si l'on veut, la circonstance que l'initiative du projet de

⁴ Je me souviens d'une conversation que j'eus, il y a deux ans, avec un fonctionnaire d'un rang élevé, à qui j'avais demandé une audience pour l'entretenir du projet. Je savais que l'autorité légitime dont il jouissait rendrait son adhésion très-précieuse. Il me retint une heure, sans témoigner aucune impatience, m'écoutant avec un grand intérêt apparent, faisant les observations les plus intelligentes, qui prouvaient combien il comprenait. Je pus croire, dans ma candeur, que j'avais enfin trouvé, en ces hautes régions administratives, un adepte convaincu, peut-être un apôtre. Hélas! il termina en ces termes l'entretien : « Je vois votre affaire ; si votre système fonctionnait depuis trente ans à mon profit, j'aurais à mon compte de retraite un patrimoine d'au moins 200,000 francs. Au lieu de cela, j'aurai 6,000 francs de rente viagère, si je ne meurs pas avant de me retirer. Mon maximnm de 6,000 francs est atteint, je subis des retenues, sans aucune chance de l'augmenter désormais. Qu'y faire? C'est la loi. Votre système n'aurait pas d'effet rétroactif, et ne peut donc m'être bon à rien. »

On pense que je compris à mon tour. Je mis mon chapseau, et je cours encore.

Digitized by Google

réforme n'est pas venue de l'Administration, laquelle n'aime pas que ni des étrangers ni l'Assemblée nationale viennent troubler sa quiétude. De tous ces éléments compliqués et combinés je compose le milieu ambiant d'hostilité qui se manifeste dans les régions administratives.

Pour dompter de pareils mauvais vouloirs, que faudrait-il? Une seule chose, mais indispensable, l'énergique vouloir contraire d'un ministre des finances résolu à s'affranchir de la tyrannie de ses bureaux, et prononçant le *sic volo sic jubeo*. Il est clair que pour qu'un ministre prenne une telle attitude, la première condition est qu'il soit pénétré du mérite de la réforme et désireux d'y attacher son nom. Je suis d'avis qu'une conviction vive et un vouloir énergique triompheraient même de l'objection financière du moment.

La réforme du régime des pensions fondé par la loi de 1853 estelle un des graves intérêts de l'État? C'est la question.

Ma conviction personnelle est que c'est un des grands intérêts de l'État, un intérêt supérieur à celui de beaucoup de dépenses utiles inscrites au budget, qu'il serait plus à propos d'ajourner, ou de réduire, pour hâter, pour précipiter la réforme des pensions. Encore une fois, c'est la question.

Je ne veux pas ici faire de la politique, et je ne méconnais pas les nécessités de la politique. On a vu, dans la réorganisation de notre armée, dans la loi des cadres, dans les nouvelles fortifications de Paris, un grand intérêt de l'État : on y a pourvu, malgré l'énormité de la dépense. On a cru voir, dans l'institution d'un Sénat, un grand intérêt de l'État, et, dans l'allocation d'un traitement aux sénateurs, une nécessité de la politique. On propose d'y pourvoir. La subvention à la Caisse de prévoyance des fonctionnaires publics coûterait beaucoup moins, pendant les premières années, que le traitement des sénateurs. La situation des fonctionnaires est-elle d'un moindre intérêt pour l'État que le traitement des sénateurs? J'admets toutes les controverses, mais on m'accordera qu'il est d'autres dépenses, de ponts, de canaux, de ports, de chemins de fer d'intérêt local; qui pourraient attendre quelques années, en cédant le pas à la réforme des pensions. Si l'on ne veut pas que les travaux publics attendent, si l'on ne trouve nulle part la compensation du très-petit nombre de millions que coûterait la réforme, dans les premières années de la période transitoire, eh bien, je dirai encore qu'à mes yeux cette réforme est d'un assez puissant intérêt public pour mériter l'effort d'un emprunt spécial, en sorte que je suis médiocrement touché de l'objection budgétaire. l'en serais très-touché, s'il s'agissait d'augmenter d'une manière

LE PROJET DE RÉFORME

permanente les charges de l'État. Je ne le suis plus s'il s'agit, au contraire, de les alléger dans l'avenir, en fermant le gouffre de la dette viagère.

Il faut donc en revenir à examiner ce que vaut, en elle-même, l'institution qu'on propose de substituer à la législation des pensions.

Il existe, parmi les legs de l'Empire, une législation dont les vices frappaient, dès 1853, assez d'esprits prévoyants, pour qu'à cette époque autoritaire et presque dictatoriale, où le Corps législatif n'était guère qu'un bureau d'enregistrement des projets qui lui étaient soumis et qu'il discutait à huis-clos, une imposante minorité de 75 voix l'ait repoussée comme dangereuse, en protestant par son vote, après une discussion qui avait duré toute une semaine. (Moniteur du 12 au 18 mai 1853.)

Sous ce régime, tous les fonctionnaires civils subissent sur leurs traitements des retenues, se montant à un total de 15 millions, que l'État s'empresse d'absorber et de dépenser, comme si c'était un impôt du revenu payé par les fonctionnaires.

En échange, l'État leur a promis, dans certaines conditions d'âge ct de durée de services, des pensions de retraite, arbitrairement fixécs, sans aucune corrélation avec les retenues subies, et dont il n'a pas plus songé à calculer la valeur qu'il n'a songé à préparer des ressources pour l'acquit de ses engagements.

Financièrement, la combinaison est détestable. Elle aboutit, après vingt deux ans de fonctionnement, à l'inscription au Grand-Livre d'une charge budgétaire de près de 45 millions, charge croissante, qui atteindra jusqu'à 63 millions, pour demeurer stationnaire aux environs de ce chiffre, — si l'on ne rapporte pas la loi de 1853.

Au point de vue de l'économie sociale, cette institution a l'immense inconvénient de n'ouvrir devant tous les fonctionnaires que des perspectives de rentes viagères. Elle produit les résultats les plus choquants, qui ont même une apparence barbare et spoliatrice, en laissant dans la détresse, sans droit à aucun secours quelconque ni à aucune attribution des retenues subies, la veuve et les enfants du fonctionnaire qui meurt en activité de services.

Voici qu'on propose de substituer à cette législation une autre institution qui, elle aussi, est éprouvée par un quart de siècle d'expérience. A l'idée de la rente viagère, elle oppose l'idée de l'épargne et du patrimoine. Financièrement, elle est d'une correction absolue, à l'abri de toute critique. Elle proportionne toujours exactement les fruits du travail aux services rendus. Elle détermine chaque année le sacrifice de l'État, limité à une quotité proportionnelle des traitements; seulement elle demande à l'État de verser effectivement cette subvention, en même temps que les retenues, à une Caisse de dépôt, où les fonds versés produiront des intérêts, et telle est la puissance des intérêts accumulés qu'il est démontré que, lorsque l'institution scrait, dans vingt-cinq ans environ, arrivée à sa pleine période d'épanouissement, elle serait beaucoup plus bienfaisante pour les fonctionnaires, tout en étant beaucoup moins onéreuse à l'État que la législation des pensions.

Si tout cela est vrai, je répète que c'est là un des plus grands intérêts de l'État, non pas seulement parce qu'il est d'un haut intérêt pour l'État d'améliorer la condition des hommes qui usent leur vie à son service et de leurs familles, mais aussi parce qu'il est d'un haut intérêt pour l'État de rendre plus attrayantes, grâce aux perspectives du patrimoine, les fonctions publiques, d'y attircr et d'y retenir les sujets d'élite, à bon droit découragés de la seule perspective d'une rente viagère, à soixante ans, et après trente ans de services.

J'attends impatiemment la publication du Rapport dont M. Le Trésor de la Rocque, conseiller d'État, ancien inspecteur des finances, admirablement qualifié pour traiter avec autorité ces questions, a préparé les éléments au prix des plus laborieuses recherches, et j'ai la confiance que tout cela sera mis par lui en lumière de manière à défier la contradiction.

Alfred de Courcy.

UN EXILÉ FRANÇAIS

A LA COUR DE CHARLES II

Mémoires du chevalier de Gramont, édition de Gustave Brunet, Charpentier, 1864. — Histoire et Généalogie de la maison de Gramont, Paris, 1874. — Mémoirs of the court of Charles II with numerous additions and illustrations, as edited by Walter-Scott. H. Bohn, Yorckstreet, Covent Garden, 1853.

L'exilé dont il va être question, c'est le chevalier de Gramont; mais, disons-le bien vite, ce n'est ni un roman ni un conte qu'on va lire. C'est une étude d'histoire et de biographie, sans doute un peu arrangée dans quelques menus détails, mais qui, dans son ensemble, est exacte et souvent tout à fait vraie. Il serait à souhaiter que maint récit de Xénophon ou de Plutarque ne fût pas d'une authenticité plus suspecte. Seulement, cette portion de vérité historique que nous allons mettre en lumière, il a fallu la dégager d'un livre auquel, nous autres Français, ne demandons ordinairement que de l'agrément, et ces contes gais qu'Hamilton avait l'art de conter en termes fiets et si rapides que c'est à peine si l'on a le temps de s'apercevoir que le fond de ces récits n'est pas toujours aussi moral que la forme en est entrainante.

On a deviné qu'il s'agit des *Mémoires du chevalier de Gramont*. Les critiques français, et je n'en excepte pas Sainte-Beuve, ont surtout mis en relief le charme exquis de cette diction si gaie et si élégamment parée de sa nudité; les purs de la critique démocratique ont versé force phrases et force larmes plus intéressées qu'intéressantes sur la corruption des cours qu'ils étaient ravis de trouver peinteau vif dans cette œuvre incontestablement aristocratique. Il n'y a que les Anglais, chose assez piquante, qui se soient avisés, tout d'abord,

de revendiquer pour l'histoire ce livre relégué chez nous parmi les romans; ils ont eu l'idée d'y chercher de la vérité historique; ils l'ont trouvée; dès lors, il y a donc une vérité morale plus ou moins latente dans ce livre si léger au premier coup d'œil. C'est ce que nous verrons bien. En tout cas, nos voisins ont multiplié les éditions de ces Mémoires. Ils y ont ajouté toute espèce d'illustrations. La première édition était procurée par Horace Walpole, l'ami de madame Du Deffand; elle fut revue et corrigée par lui, imprimée sous ses veux, dans l'imprimerie de son château de Strawberry-Hill. En 1792, une nouvelle édition paraissait enrichie de soixanteet-dix-huit portraits, dont quelques-uns étaient dessinés d'après les peintures d'artistes célèbres au dix-septième siècle, en Angleterre; il faut reconnaître que les personnages français y sont, en général, assez peu réussis; ou qu'ils y brillent par leur absence. Walter-Scott, en 1811, traduisait, assurent les bibliographes, dans manglais un peu écossais, un livre qui intéressait si fort son pays. Enfin, de nombreuses notes historiques empruntées, soit au Journal de Samuel Pepys, ce cockney, qui nous a dit tant de choses sur Charles II et sa cour, soit à d'autres Mémoires de la même époque, prouvérent, dès l'édition de 1781, que le public d'outre-Manche, qui pourtant, même en histoire, n'aime pas à être dupe, prenait plus au sérieux que nous le sémillant chevalier et son historiographe.

En France, en effct, on ne voyait en lui qu'un garçon plein d'esprit, qui s'amusait un peu à nos dépens et même aux siens. Il est évident qu'on n'avait pas lu entre les lignes, ainsi qu'il convient de faire chaque fois qu'on est en présence d'un de ces fins causeurs, qui comptent sur l'esprit qu'ils prêtent à ceux qui les écoutenl. Et puis, il faut bien le dire, ce qui nuisait surtout au crédit du héros d'llamilton, c'étaient trois ou guatre énormités qu'on mettait sur son compte et qui sont fausses, nous le montrerons tout à l'heure; c'était surtout, c'était aussi la diffamante page que lui consacre Saint-Simon, lorsqu'en 1707, il rencontre le nom du comte de Gramont, dans la fournée des morts de cette année; alors, il s'en donne à cœur joie contre l'ennemi devant lequel il avait tremblé plus d'une fois ; il le déchire à belles dents ; il ne lui laisse que son esprit et cela de mauvaise grâce ; jamais il n'a calomnié avec plus de délices, avec plus d'entrain, avec plus d'abondance ce calomniateur éloquent et convaincu qui, à lui seul. a plus diffamé l'ancien régime que tous les anciens pamphlétaires à gages, que la Révolution a soudoyés à l'étranger et à l'intéricur. Qui pourrait oublier cette page haineuse? La voici pour les lecteurs qui ne l'auraient pas lue.

« C'était un homme de beaucoup d'esprit, mais de ces esprits de plaisanterie, de réparties, de prouesse et de justesse à trouver le mauvais, le ridicule, le faible de chacun, de le peindre en deux coups de langue irréparables et ineffaçables (nous verrons, plus bas, que Saint-Simon avait des raisons personnelles pour caractériser si justement l'ennemi dont il ne redoutait plus les coups de langue, mais continuons); d'une hardiesse à le faire en public, en présence et plutôt devant le roi qu'ailleurs, sans que mérites, grandeurs, faveurs et places en pussent garantir hommes et femmes quelconques. A ce métier, il amusait et instruisait le roi de mille choses cruelles, avec lequel il s'était acquis la liberté de tout dire jusque de ses ministres. C'était un chien enragé à qui rien n'échappait. Sa poltronnerie connue le mettait au-dessus de toute suite de ses morsures; avec cela, escroc avec impudence et fripon au jeu, à visage découvert.

« Avec tous ces vices, sans mélange d'aucune espèce de vertus, il avait debellé la cour et la tenait en respect et en crainte. Aussi se sentit-elle délivrée d'un fléau que le roi favorisa et distingua toute sa vie. »

Le dernier éditeur français des Mémoires du chevalier de Gramont, remarque très-justement, à ce propos, dans les notes excellentes dont il a enrichi son édition qui, jusqu'à nouvel ordre, est de beaucoup la meilleure que nous ayons, et la seule qui soit vraiment à l'usage des lecteurs intelligents; M. Gustave Brunet, dis-je, en citant ce portrait, remarque qu'il est plein de touches violentes et contradictoires. C'est ce que nous aurons l'occasion de montrer avec quelque détail, à mesure que se déroulera, devant nous, l'épisode sinon historique et tout à fait authentique que nous allons mettre en lumière en le dégageant de l'agreable fouillis sous lequel il disparaît dans l'œuvre d'Hamilton. Mais avant de commencer notre déblaiement, disons, en deux mots, notre intention en écrivant ce qu'on va lire.

D'abord, comme on l'a entrevu, nous voulons restituer à l'histoire, sans l'ôter à la littérature agréable, ce charmant imbroglio : ensuite nous serions heureux d'éclaireir, chemin faisant, deux petites questions qu'on a souvent posées, mais jamais complétement résolues jusqu'ici.

Les voici. D'abord, y a-t-il un plan dans les *Mémoires du chevalier de Gramont*; et si plan il y a, quelle a été la pensée de celui qui l'a tracé, et s'y est conformé?

En second lieu, quelle est la morale qui se cache dans cette œuvre généralement un peu décriée? En effet, on la lit surtout quand on est jeune; et cela lui fait tort. Plus tard, on se souvient qu'on a lu ce livre avec une curiosité qui n'était pas tout à

fait innocente; et quand vient l'âge de s'amender, on inscrit cette lecture parmi ses péchés de jeunesse, on la met au nombre de ces fruits défendus qu'on a croqués avec tant de plaisir quand on avait toutes ses dents, excepté celle de sagesse. Alors on s'avise, non sans quelque raison, qu'Hamilton est un peu bien vif, et surtout fort frivole, ce que ne pardonne pas une société sérieuse comme celle au milieu de laquelle nous vivons. On en veut à l'auteur qu'on soupconne de rire à nos dépens. On se demande si c'est une œuvre historique qu'il a voulu nous transmettre ou un recueil de ces contes à réveiller les endormis, qu'il contait d'un air si désinvolte et si pimpant; on lui cherche guerelle pour ne pas nous avoir mis entre les mains un fil de soie qui relie ce bouquet d'historiettes rapprochées les unes des autres, à la diable, comme des fleurs qu'on cueille en se promenant et qu'on met dans l'eau, sans avoir souci de marier leurs nuances, ainsi que ferait une bouquetière de profession. Tels sont les reproches qu'une critique un peu janséniste adresse au livre d'Hamilton, quand elle daigne s'en occuper.

Mais, moi-même ici, parlai-je exactement? En réalité, est-ce qu'il a voulu faire un livre. l'homme d'esprit qui a tenu la plume, pendant qu'un aimable et spirituel vieillard lui redisait les prouesses de son bel âge et remontait complaisamment jusqu'aux jours trop lointains de sa verte jeunesse? Non, mille fois non; cela n'a pas été écrit pour devenir un livre. Hamilton a pris dans les récits du comte et de la comtesse de Gramont, les épisodes qui l'avaient le plus diverti, lui d'abord, et aussi le petit cercle d'intimes auquel il voulait plaire; que son imagination ait quelque peu brodé le canevas primitif, c'est possible, mais cela n'est pas prouvé. Ce sont des souvenirs comme ceux de madame de Caylus, comme les Mémoires de Louis Racine; il y a les trois quarts de vérité contre un de... il ne faut pas dire de mensonge, mais tout au plus d'embellissement.

Qu'on ne cite plus cette anecdote qui court les préfaces, d'après laquelle le vieux comte de Gramont, afin de ne pas perdre quinze cents livres qu'il aurait reçues d'un libraire pour ce livre rédigé par Hamilton, aurait eu le cynisme d'aller, en personne, enlever de haute lutte près du censeur royal, lequel ne serait autre que Fontenelle, le droit de vendre, avec approbation, ces pages où sont étalées ses friponneries au jeu et en amour. L'histoire est joliment tournée; par malheur, il n'y a pas un mot de vrai. En 1715, quand parurent les Mémoires, Fontenelle n'était pas censeur; le comte était mort depuis huit ans, et l'ouvrage, édité en Angleterre, n'avait pas besoin du laisser-passer de la censure française.

Mais on ne se tient pas pour battu; et l'on dit si ce n'est le comte c'est donc son beau-frère, Hamilton lui-même, qui aurait fait ce beau coup. La chose, selon nous, est encore plus invraisemblable. Comment imaginer que, Hamilton, *un galant homme*, nous dit Saint-Simon, qu'Hamilton, l'ami, le commensal du maréchal de Berwick, qui ne mourut qu'en 1734, ait eu le front de publier, en 1715, des pages qui renferment de sanglants reproches sur la mère de son meilleur ami, sur cette grande créature pâle, décharnée, Arabelle Churchill, à laquelle il consacre un de ces récits que lui seul ose et peut faire?

Maintenant, comment ces Mémoires ont-ils vu le jour? On n'en sait rien; ils ont été publiés dans l'ombre, comme le *Télémaque*, remarque finement M. Sayous, comme presque tous les écrits destinés à faire un peu ou beaucoup de scandale.

Si nous ignorons, par le fait de quel éditeur les Mémoires ont paru, les lettres de Saint-Evremond, celles de Fénelon, la dédicace moitié prose, moitié vers des Mémoires, nous permet d'entrevoir leur véritable origine.

En 1700, le comte, âgé de quatre-vingts ans, avait été malade, si malade, que le roi lui avait dépêché Dangeau, ponr l'inviter à mettre ordre à ses affaires de conscience. La comtesse, de son côté, ne s'y épargnait pas; le vieillard hésitait, tout en trouvant que ce *Pater* qu'il ignorait ou qu'il avait oublié était une belle prière que madame de Gramont était heureuse de lui faire apprendre par cœur, comme elle eut fait à un petit enfant; mais celui à qui elle apprenait ainsi les éléments de la foi avait encore la parole incisive et leste. C'est même à cette occasion qu'il aurait dit ce mot si souvent cité : « Prenez garde, comtesse, Dangeau va vous escamoter ma conversion. »

A quatre-vingts ans, les convalescences sont toujours un peu lentes. Que faire pour égayer celle du comte, que faire, sinon, je ne dirai pas causer, on conversait au dix-septième siècle, on ne causera que plus tard et dans une société moins élégante, que faire, dis-je, sinon de lui demander quelqu'une de ces histoires de sa jeunesse, qu'il contait si bien et si volontiers en sa double qualité de vieillard et de gascon ?

Les entretiens échangés à huis clos, presque à voix basse, comme on parle dans une chambre de malade entre le comte. la comtesse sa garde-malade, et Hamilton, qui leur tenait compagnie, voilà, certainement, la matière preniière, la substance de ce que l'on appelle les Mémoires du chevalier de Gramont.

Il me semble que je vois d'ici llamilton, au moment où il sort de la chambre du divertissant malade : il note d'un trait rapide les récits qu'il vient d'entendre; et, bien qu'ils soient souvent assez piquants comme cela, il se propose d'y ajouter, s'il le faut, un peu de sel attique pour corriger ce qu'ils ont de trop gaulois. Il jette toutes ces notes pêle mêle dans quelque tiroir, avec l'idée de mettre, plus tard, un peu d'ordre dans ce charmant fouillis, si cela ne doit pas lui couter trop de peine, à peu près comme quand nous classons notre correspondance les jours où nous n'avons rien de mieux à faire, triant parmi nos lettres celles qui doivent être brûlées, rangeant les autres tant bien que mal.

Aussi, au lieu d'être ce que nous appelons un livre, les Mémoires du chevalier ne sont que l'écho très-net, très-précis, d'un entretien qui a eu lieu, il y a tantôt deux siècles, entre deux personnes qui ont pris gaiement leur parti de n'être plus jeunes, qui devisent du passé sans regret, s'égarent dans les plus agréables souvenirs de leur jeunesse, ayant grand soin d'écarter les autres.

Le comte, par reconnaissance, par galanterie conjugale et vraiment fort désintéressée, rappelle à la comtesse le temps où elle allumait de grandes passions chez un homme d'esprit, chez un viveur expérimenté comme lui : il redevenait jeune à ces souvenirs. Madame de Gramont, une des plus aimables raisons de la cour, souriait, laissait dire, et parfois disait aussi son mot. Seulement en qualité de garde-malade, elle est obligée de s'absenter de temps en temps pour donner des ordres. Le comte en profite pour faire passer ses histoires les plus jeunes, celle de l'aumônier Poussatin, par exemple, qu'il est forcé de ne pas terminer, parce que la comtesse est revenue près de son cher malade, et que l'ancienne élève de Port-Royal n'autorise que les contes décents. Prend-elle à son tour la parole, on l'écoute religieusement; car elle possède à ravir, cette Anglaise, les finesses et les tours les plus délicats de notre langue. Hamilton ne perd pas un mot de ce qu'elle dit; et la conversation de ce petit trio d'intimes, au lieu de se dissiper dans l'air, de s'envoler là où vont se dégeler les froides paroles et les entretiens creux, cette conversation fixée dans le souvenir d'Hamilton, puis embellie par son imagination, va se cristalliser en tombant sur le papier pour le plus grand plaisir des connaisseurs et des gens de goût.

Quoi de moins livre que tout cela, pour parler comme Montaigne? mais, en revanche, quel document pour l'histoire de la conversation en France! Tout cela c'est une conversation étincelante, une conversation vécue, avec ses interruptions, ses parenthèses, ses reprises, sur laquelle a passé ce glacis que nous trouvons à tout ce qui vient du grand siècle. Ce n'est pas une invention de ma part : écoutez plutôt Hamilton, nous disant avec une insistance qui serait bien inexplicable autrement, et cela à la fin d'un premier chapitre qui a presque l'air d'une préface :

« C'est le comte de Gramont qui parle; c'est lui qu'il faut écou-

ter dans ces récits agréables de siéges ou de batailles où il s'est distingué à la suite d'un autre héros; c'est lui qu'il faut croire dans des événements moins glorieux de sa vie, quand la sincérité dont il étale son adresse, sa vivacité, ses supercheries et les divers stratagèmes dont il s'est servi soit au jeu, soit en amour, expriment naturellement son caractère.

« C'est lui-même, dis-jc, qu'il faut écouter dans ce récit (voyez comme il insiste sur ce point), puisque je ne fais que tenir la plume à mesure qu'il me dicte les particularités les plus singulières et les moins connucs de sa vic⁴. »

Or, en lisant de bonne foi et avec attention tout ce qui précède, il en résulte une conséquence assez singulière. De cette conversation, prenant tous ses ébats sans doute, mais ayant lieu dans la chambre d'un vieillard, entre trois personnes de la meilleure compagnie, d'un esprit incontesté (notez que parmi ces trois personnes, il y a une femme d'un tact exquis, d'une dévotion sérieuse et même rigide), de cette conversation en partie triple est-il possible qu'il ne soit résulté au demeurant qu'une œuvre douteuse, et répétons le mot d'un austère, un tableau immoral?

Qui le croira? S'il en était ainsi, est-ce qu'on s'obstinerait à trouver ce livre attrayant? L'immoralité comme l'ivresse laisse toujours un dégoût auquel les délicats ne s'habituent pas. L'immoralité ne fait rire ni l'esprit ni l'imagination, une fois qu'on en a fini avec les mauvaises curiosités de la première jeunesse.

Je n'en conclus pas qu'il faille donner les *Mémoires du chevalier de Gramont* dans les pensionnats de jeunes filles, ni les faire figurer aux examens du baccalauréat en compagnic de Descartes et de Bossuet; ce qui est la vérité, c'est qu'un livre, qu'on lit avec plaisir dans notre pays depuis tantôt deux siècles, n'est pas plus immoral que l'histoire, que le roman, quand il se pique de vérité, que la bonne comédie, je veux dire celle où le vice ne s'appelle pas la vertu, et où le vicieux est puni par son propre vice avant de l'être autrement.

Mais, puisque j'y suis, j'irai jusqu'au bout de ma pensée. Les Mémoires, en même temps qu'ils sont vrais et le plus souvent véridiques, sont une petite comédie de mœurs : c'est ce spectacle dans un fauteuil que se donnent deux ou trois personnes d'esprit, qui choisissent un épisode autour duquel vont se rallier leurs souvenirs, et s'adjoindre la fantaisie d'une imagination modérée; car il faut bien avouer qu'Hamilton, dans ses Mémoires, a quelquefois l'air de s'inspirer des contes écrits effectivement avant l'œuvre dont je

⁴ Voir édition G. Brunet, p. 4; Charpentier, 1864.

parle; mais dans ces contes, déjà il s'était inspiré de cette cour de Saint-Germain où il y avait un certain nombre d'originaux, sans parler des sots. Ainsi l'imagination n'y serait encore que de l'histoire contée par un observateur ami de l'ironic.

Mais ne nous écartons pas de notre sujet, et revenons à cet octogénaire qui contait comme celui de la Fontaine plantait. Que va-t-il nous conter? Ce qui est certain, c'est que ce sera gai d'abord, parfois mème, ce sera plus que gai; mais la comtesse est là; le narrateur, en mari bien élevé, tient à ce qu'elle s'intéresse à la conversation, et pour cela, il la ramène aux beaux jours où elle avait vingt ans, alors que sur son beau et intelligent visage toutes les fleurs de la beauté se mélaient au sourire des espérances infinies.

Sans doute, il aurait pu dérouler les plus grands souvenirs de l'Angleterre; il l'avait visitée sous Cromwell aussi bien que sous Charles II; il aurait dessiné du Protecteur un portrait à la Van Dick; mais les vieillards n'aiment pas les révolutions, même quand ils n'ont pas eu à en souffrir. D'ailleurs celle de 1648 avait été on ne peu plus funcste à la famille des llamilton. Celle même de 1660 ne lui avait guère profité, celle de 1688 l'avait ruinée. Le comte ne dira donc pas un mot de toutes ces scènes du passé; c'est déjà bien assez d'y avoir assisté. Et puis, disons-le, nos trois interlocuteurs sont trop bons Français, trop gens de cour, et trop de leur temps pour bien comprendre les révolutions anglaises si peu théâtrales, si peu pittoresques pour nous, malgré quelques détails tragiques, qui pàlissent singulièrement devant ce qui s'est vu et se verra chez nous en temps de révolution. Cette comédie de la restauration des Stuarts, qui commence avec les tonneaux de guinées que le Parlement envoie à Breda pour que ses souverains légitimes n'aient pas l'air aussi gueux que l'Enfant prodigue en rentrant chez son père, et qui finit par les réquisitoires de Jefferies, par la potence de Tyburn où sont pendus les restes déterrés de Cromwell, d'Ireton et de Bradshaw, par le supplice d'Harrison et de llenry Vane; cette tragicomédie est trop anglaise, trop shakspcarienne pour des délicats qui viennent de traverser les élégances du grand siècle. Aussi de tout cela pas un mot, non plus que de la grande peste de Londres, en 1664, ou du grand incendie qui, en 1665, avait dévoré une partie de la cité.

Les sujets sérieux écartés, il ne leur reste donc qu'à parler d'eux. Ce sont des Philintes de bonne compagnie, qui comprennent eux d'abord, ensuite les rôles joués par eux et pour eux par les sots ou les gens d'esprit que le cicl a fait naître pour leurs menus plaisirs.

Vous souvient-il, ami lecteur, de cette charmante fable de la Fontaine, intitulée le Lion amoureux, dédiée à une belle dédai-

UN EXILÉ FRANÇAIS

gneuse, la fille de madame de Sévigné. Tout est exquis dans cette fable, depuis le titre qu'on a repris depuis pour l'adapter à des drames et à des romans, jusqu'à la moralité qui est dans toutes les mémoires :

> Amour! Amour! quand tu nous tiens, On peut bien dire : Adieu prudence.

Ce lion qui avait été la terreur des forêts et qui laisse son cœur aux beaux yeux d'une bergère du voisinage, au point de lui sacrifier sa crinière, ses dents, voire même ses griffes; ce lion-là ressemble un peu au chevalier qui, après tant de campagnes galantes, vient, à quarante ans passés, déposer ses armes, jusqu'alors invincibles, aux pieds de mademoiselle d'Hamilton. Il y a une différence pourtant. La belle qu'il trouvait à son gré, comme dit le fabuliste, n'exigea pas qu'il sacrifiât ses griffes; il se contenta donc de les rentrer. La comèdie dont je parlais tout à l'heure, et qui est le vrai, l'unique sujet des Mémoires du chevalier de Gramont, pourrait donc tout simplement s'intituler non pas le Lion amoureux, laissons cet emprunt à la comédie niaisement révolutionnaire de ce pauvre Ponsard, mais le Mariage du lion.

C'est un moment intéressant dans la vie d'un homme longtemps à la mode, que celui où il est obligé de dire adieu à certains succès, et de réaliser ou de simuler cet avoir de qualités, plus solides que brillantes, qui doivent figurer dans l'apport marital. Ce moment, le chevalier le traversa avec l'aisance exquise d'un parfait gentilhomme. Ne soyons donc pas surpris qu'il l'ait décrit avec complaisance, et que la comtesse l'ait écouté volontiers. Cette métamorphose était son ouvrage; c'était la grande victoire gagnée par sa beauté. Tel est en gros le cancvas qu'Hamilton va orner de ses ingénicuses broderies. Mais avant que le rideau lève, avant que notre trio de spectateurs ne revêtent leur costume d'acteurs, voulez-vous permettre que nous fassions plus ample connaissance avec eux? Car jusqu'ici je vous ai dit, sans plus, qu'ils étaient vieux, d'excellente compagnie, et de beaucoup d'esprit. Cela est un peu sommaire.

Transportons-nous dans quelque vaste pièce du château de Pontalie, près Meudon (c'est le nouveau nom par lequel Hamilton vient de décrasser la roture du domaine de Moulineau, dont le roi avait fait présent au comte après la mort de Félix, son chirurgien; regardons en face nos personnages; ils n'ont plus les brillants costumes d'autrefois.

Le vieux comte ressemble bien plus à Argan, recevant M. Purgon avec ou sans son neveu Thomas Diafoirus, qu'au sémillant cheva-

174

lier qui jouait si bien les don Juan il y a bientôt un demi-siècle; mais sa physionomie pétille d'esprit, à telles enseignes que Saint-Simon lui trouve *l'air malfaisant d'un vieux singe*. Par contre, Ninon de l'Enclos, qui n'était pas janséniste, disait de lui qu'il était le seul vieillard qui ne fût pas ridicule à la cour. Ajoutez à cela que, de simple cadet et de pauvre chevalier, il était devenu comte, qu'il était devenu fort riche depuis la mort de Toulongeon, lequel lui avait laissé de beaux domaines, des châteaux très-réels, quoique situés en Gascogne et presque déjà en Espagne : tout cela n'était pas fait pour l'attrister. On devine que Bussy-Rabutin a bien vu, lorsque, quarante ans auparavant, il nous disait de lui : « Il a les yeux riants, le nez bien fait, une fossette au menton qui faisait un agréable effet, un air leste et tout à fait galant. Sa mine et son accent font valoir tout ce qu'il dit, qui devient rien dans la bouche d'un autre. »

Comme ce portrait, dessiné par un homme qui n'était pas précisément indulgent, rejoint et surtout corrige celui de Saint-Simon! Et comme, avec cet art de faire valoir chacune de ses paroles, sans avoir jamais été un chien enragé, ainsi que le dit peu poliment Saint-Simon, on conçoit qu'il ait debellé (mis hors de combat, debellare) toute la cour. Il y a d'ailleurs plus d'éloge que le duc ne soupçonnait, dans sa diatribe contre le comte de Gramont. C'est à faire dire qu'un ennemi intelligent, en certains cas, vaut mieux qu'un imprudent ami. Comme, en lisant cette invective, on y sent percer la rancune d'un mécontent qui parle d'un satisfait!

Car c'est là l'explication pure et simple de la haine de Saint-Simon. Lui et les siens étaient en disgrâce; ils boudaient; ils en voulaient au roi, aux ministres, à tout le monde. Les Gramont, au contraire, étaient en faveur; ils avaient l'oreille du roi qui les appelait : mon cousin / qui leur confiait les grandes négociations. Ce fut un maréchal-duc de Gramont qui, lors du traité des Pyrénées, alla demander pour le fils d'Anne d'Autriche la main de l'infante qui devint la femme du grand roi. Les Gramont devenaient maréchaux de France; ils étaient en correspondance avec les Richelieu, les Mazarin, les Condé, les Turenne : dans la Fronde, ils refusaient de prendre parti contre l'autorité royale. Il y a une belle lettre du maréchal de Gramont écrivant à Condé qu'il n'ait pas à compter sur lui dans sa révolte contre le roi, lors de la seconde Fronde. Tous ces Gramont étaient avisés comme des Béarnais, spirituels envers et contre tous; leur raillerie ne s'arrêtait que devant la majesté royale. Il faut voir le détail de leur situation à la cour dans un livre très-curieux qui, malheureusement, n'a été tiré qu'à un trèspetit nombre d'exemplaires destinés uniquement aux membres de

la famille et aux intimes. C'est le rarissime volume que M. le duc de Gramont a fait imprimer, dans le courant de l'année dernière. sous le titre : Histoire et généalogie de la maison de Gramont. Je l'ai eu entre les mains, et j'ai compris, sans l'excuser pourtant, que le duc de Saint-Simon, avec son humeur bilicuse et dénigrante, ait traité si injustement un homme qui l'avait percé à jour, lui, son envieuse nature, sa vanité et son ambition rentrée. C'est le comte de Gramont qui l'avait surnommé Boudrillon, sans doute parce qu'il boudait toujours. C'est un maréchal de Gramont qui, lors de la guerre d'Espagne, au moment où Saint-Simon guitte le service, sous prétexte de je ne sais plus quel passe-droit, lança contre lui un mot fort soldatesque, que l'illustre Soult a remis en vogue le jour où il l'appliqua à un adversaire qui d'ailleurs n'en a pas moins mené fort loin sa fortune politique. Cela ne veut pas dire qu'entre M. Thiers et Saint-Simon il y ait lieu de pousser plus loin le parallèle : Saint-Simon en veut à tout le monde, et chaque jour M. Thiers devient l'ami de ses anciens ennemis.

Bien qu'il y eût cinquante-quatre ans de différence d'âge entre eux, le jeune duc ne pardonna jamais au vieux comte de Gramont ni ses épigrammes, ni d'être devenu l'ami de Louis XIV par son loyalisme, par sa bonne humeur, et par un esprit d'insinuation naturelle qu'accompagnait un tact exquis.

C'est même à cause de ce tact, et de ce tact seul, que Louis XIV distingua entre tous cet homme d'esprit, lui qui méprisait Bussy-Rabutin, dédaignait Saint-Évremond, et avait une sainte horreur des railleurs et des médisants. Mais le comte de Gramont était un *courtisan convaincu* (qu'on me passe ces deux mots, fort étonnès de se trouver ensemble). Il n'avait peut-être qu'une foi, qu'une croyance, mais le roi en était l'objet : c'est devant le roi qu'il plia, avec une grâce parfaite, et sans la moindre platitude, une personnalité qui ne baissait pavillon devant personne. Du premier coup, Gramont subit le prestige du jeune monarque; la foi qu'il lui voua n'eut pas un instant d'éclipse.

Tous les mots de Gramont qui nous sont parvenus justifient notre dire, et en même temps ils donnent raison, dans une certaine mesure, au portrait de Saint-Simon, regardé par des yeux moins prévenus que ceux du peintre irrité, qui a voulu faire une charge, une caricature, et qui, malgré lui, a rendu au vif certains traits ineffaçables de la physionomie contre laquelle il s'acharnait. Ces mots, dis-je, attestent une originalité, une indépendance d'esprit et de caractère qui ressemble fort au respect de soi-même. Ainsi, à Langlée, beau joucur de la cour du grand roi, ami de madame de Montespan, à laquelle il offrait des robes brochées et rebrochées d'or

Digitized by Google

qui faisaient l'admiration de madame de Sévigné; à ce Langlée, qui, pour paraître une manière de personnage grâce à son grand jeu, n'en avait pas été mieux élevé pour cela, et s'émancipait quelquefois avec ses partners : « Monsieur Langlée, lui disait notre courtisan, gardez vos familiarités pour quand vous jouez avec le roi! »

Avec lui, les favoris étaient exposés à de singuliers compliments, témoin ce billet au comte de Rochefort, qui avait recu le bâton de marèchal de France sans trop l'avoir mérité : « Monseigneur,

« La faveur l'a pu faire autant que le mérite. »

C'est pourquoi je ne vous en dirai pas davantage. Adieu, Rochefort. - Le coute de Gramont. »

Sa flatterie avait grand air. Quelquefois elle ressemble à un conseil. On parlait devant Louis XIV d'un vieil officier qui venait de faire une belle défense dans une place où il commandait. Gramont, aussi âgé que cet officier, dit au roi, qui était presque du même âge : « Sire, décidément il n'y a que nous autres cadets qui valions quelque chose. — Il est vrai, dit le roi; mais, à notre âge, on n'a pas longtemps à jouir de sa gloire. — Sire, reprend Gramont, les rois n'ont point d'âge : on compte leurs belles actions, et non pas leurs années. »

Horace avait bien raison de dire que l'art de plaire aux grands n'est pas si facile qu'on croit. Les démocrates, aujourd'hui, ne relèvent pas par tant de noblesse les grosses flatteries dont ils inondent, du haut des balcons où ils pérorent, leurs complaisants auditeurs.

Même exilé, les répliques du chevalier avaient quelque chose de fier. En Angleterre, assistant au repas de Charles II, ce prince lui faisait remarquer qu'il était le seul souverain de l'Europe qu'on servit à genoux : « Ah ! sire, je croyais que vos gens vous demandaient pardon de la mauvaise chère qu'ils vous faisaient faire. »

Enfin, on se rappelle cette partie de trictrac dont le résultat était contesté. Le roi appelle Gramont. Celui-ci, de loin, sans quitter sa place, de s'écrier : « Sirc, vous avez perdu ! - Comment cela ? -Hé! ne voyez-vous pas que si le coup était douteux, ces messieurs n'auraient pas manqué de vous donner gain de cause? » La raison était bonne: le roi s'y rendit.

le n'ai égrené ce chapelet d'anecdotes que parce qu'elles caraclérisent le personnage.

le serai plus bref avec madame de Gramont. Pour elle aussi les années sont venues : peut-être ne les a-t-elle pas accueillies aussi 12

10 JUILLET 1875.

philosophiquement que le comte. Elle avait plus à perdre que lui ; mais, Fénelon aidant, elle s'est enfin résignée à vicillir. L'âge lui a laissé son grand air, et Saint-Simon, si hostile au mari, nous la dépeint en ces termes :

« C'était une femme qui avait encore une beauté naturelle, malgré les années, sans aucun ajustement; qui avait l'air d'une reine, et dont la présence imposait le plus. Le goût si constant et si marqué du roi pour elle inquiéta toujours madame de Maintenon, pour qui la comtesse de Gramont ne se contraignait pas.

« Elle avait été dame du palais de la reine. C'était une personne haute, glorieuse, mais sans prétention et sans entreprise, qui se sentait forte, mais qui savait rendre (répondre) avec beaucoup d'esprit, un tour charmant, beaucoup de sel, et qui choisissait fort ses compagnies, encore plus ses amis. Toute la cour la considérait avec distinction, et jusqu'aux ministres comptaient avec elle. »

Le portrait que madame de Maintenon et madame de Caylus, sa nièce, tracent d'elle, est assez différent. Ces dames la trouvent plus agréable qu'aimable. Madame de Caylus va plus loin : « Il faut avouer, dit-elle, qu'elle était souvent Anglaise insupportable, dénigrante, hautaine et rampante. » Mais la Bruyère nous expliquera la diversité de ces jugements : « Les hommes et les femmes conviennent rarement sur le mérite d'une femme; leurs intérêts sont trop différents. Les femmes ne 'se plaisent pas les unes aux autres par les mêmes agréments qu'elles plaisent aux hommes, mille manières qui allument dans ceux-ci les grandes passions forment entre elles l'aversion et l'antipathie. »

Notez bien que la comtesse aimait beaucoup son mari; qu'elle le pleura, et sincèrement, ce qui étonne fort Saint-Simon.

Le troisième partner de cette conversation, celui qui tiendra la plume pour nous la conserver, c'est Hamilton. Il a vingt ans de moins que son beau-frère; il est venu en France en 1650, est retourné en Angleterre en 1660; il a vu la cour de Charles II et la réaction insensée qui devait coûter si cher aux Stuarts. Comme catholique, n'ayant rien à attendre sous Charles II, il était revenu en France, où il avait obtenu le titre de capitaine ou de licutenant dans le régiment des Écossais catholiques, dont le roi était coloncl. C'était presque un simple lettré au milieu de tous ces grands seigneurs de Saint-Germain, lettré non pas de qualité, comme la Rochefoucauld, comme Bussy-Rabutin, mais lettré étranger, pauvre, et pour ainsi dire sans titre; car il ne brillait que du reflet qu'il devait à son beau-frère et à la comtesse sa sœur. Retourné en Angleterre sous Jacques II, il fut nommé gouverneur de Limerick, et sa carrière fut brisée par la révolution de 1688. Il suivit la fortune de son roi malheureux, partageant avec lui cette vie de Saint-Germain, pleine d'ennui, et ou, dit-il gaiement, cette béatitude qu'on eppelle indigence d'esprit ne régnait pas moins que l'autre. En somme, c'est une existence manquée, que celle d'Hamilton, sans plaisirs, sans affaires, mais consolée par quelques amitiés précieuses : le maréchal de Berwick, madame de Gramont, et plus tard, la duchesse du Maine.

Aussi était-il peu gai dans le monde, paraît-il d'après les Mémoires; il ne se prodiguait pas. Son humour aurait étonné les gens, son humour, qui n'est, pour ainsi dire, que la doublure de cette gaieté française si expansive, si en dehors.

Maintenant on connaît les personnages. Pourvu qu'on ne demande aux auteurs de ce spectacle dans un fauteuil que l'unité d'action, la seule nécessaire, après tout, au dire des hypercritiques, la toile peut lever, et la pièce commence.

Π

Les trois premières scènes (c'est ainsi qu'on peut nommer les trois premiers chapitres des *Mémoires*), les trois premières scènes, dis-je, sont les seules qui se passent en France; tout le reste de cette comédie se jouera en Angleterre. Ces scènes du début ne sont, en réalité, qu'une manière d'exposition, une sorte de prologue rétrospectif; seulement, elles nous aident à faire connaissance avec le principal personnage. C'est par elles que nous mesurons tous les progrés qu'il avait à faire pour devenir digne de mademoiselle d'Hamilton.

Il est à remarquer que, soit bonheur du sujet, soit artifice délicat, les vilains endroits de la vie du chevalier sont dans un lointain si reculé qu'il y a, pour ainsi dire, prescription. Les incidents honorables, au contraire, sont à la fin; et, comme le lecteur en reste volontiers sur ses dernières impressions, c'est tout profit pour Gramont.

Le fait est que, dans les trois premières scènes, le beau rôle, ce n'est pas le chevalier qui le remplit; c'est à Matta qu'il revient, à Matta, cette figure jeune, naïve, cordiale, spirituelle, insouciante, et si véritablement française. Tout le monde voudrait avoir un ami comme lui, et on en veut un peu au narrateur de ne pas nous en dire plus long sur son compte. Auprès de lui, le chevalier fait petite figure : c'est le moment des escroqueries au jeu, des perfidies en amour. Je ne sais plus qui a dit, sans aucune preuve, il est vrai, qu'on avait un instant pensé à Boileau pour le prier de réviser ces récits écrits à la diable, ces conversations à bâtons rompus. Qu'eût dit l'honnête critique qui appelait un chat un chat, en lisant la fameuse partie de quinze où le comte de Cameran perdit si galamment son argent?

ll eût peut-être fait ce que nous allons faire : il eût relu ce vif récit, et en voyant que le mal ne s'y donne pas pour ce qu'il n'est point, il se fût, j'imagine, contenté de sourire.

Beaucoup de critiques répètent que le chevalier se vante de cet exploit. C'est parfaitement inexact. En lisant attentivement, on est frappé de toute la peine que prend Hamilton pour faire passer ce péché de jounesse. Bossuct, avant à raconter la trahison du prince de Condé, emploie cent fois moins de précautions oratoires. Voyez, en effet, avec quel art sont groupées toutes les circonstances atténuantes ! D'abord, le chevalier prévient son ami, l'indiscret Matta, et celui-ci n'a rien de plus pressé que de donner avis au comte du tour qui se prépare. Le coupable ne fait pas la moindre métaphysique sur son action; il n'a plus d'argent, mais prend assez bien la chose. Ce n'est pas, après tout, la misère d'un bohème, que celle du chevalier. Un Allemand l'a vole, il va voler un Piémontais; c'est presque un prêté-rendu. La question morale n'est pas même effleurée; l'étourdi pense à toute autre chose. D'ailleurs, n'est-ce pas un châtiment, que cette confession à haute voix faite par un vieillard devant sa femme! Et puis, M. Cameran n'est pas très-intéressant : il néglige sa femme; c'est un joueur effréné. Il est presque trop heureux d'être puni par ces gens d'esprit et de bonne compagnie. « Le premier plaisir d'un joueur, c'est de gagner, je le veux bien; mais le second, c'est de perdre, » a dit un grand joueur. Le brio, l'entrain de nos étourneaux pallie, en quelque sorte, l'énormité de leur fait. N'oubliez pas qu'à eux deux ils ont à peine trente-trois ou trentequatre ans; et puis, ne remarquez-vous pas combien la narration, qui a été si enjouée, à chaque mot entrecoupée d'éclats de rire, pendant que dure la partie, devient presque sérieuse au moment où il s'agit de purifier, par une distribution bien entendue, cet argent venu d'une source si peu limpide?

« Cette aventure les ayant remis en fonds, la fortune se déclara pour eux pendant le reste de la campagne; et le chevalier de Gramont, pour faire voir qu'il ne s'était saisi des effets du comte que par droit de représailles, et pour se dédommager de la perte qu'il avait faite à Lyon, commença, dès ce temps-là, à faire de son argent l'usage qu'on lui a vu faire depuis dans toutes les occasions. Il déterrait les malheureux pour les secourir; les officiers qui perdaient leur équipage à la guerre ou leur argent au jeu, les soldats estropiés dans la tranchée; enfin tout éprouvait sa libéralité... Dès qu'il vit la fortune déclarée pour lui, son premier soin fut de faire restitution, en mettant Caméran de part avec lui dans toutes les bonnes parties. »

En vérité, en lisant ce passage, il faut être bien sévère pour n'étre pas désarmé par ce repentir sans phrase. Un commentateur dirait que la Savoie n'était pas encore annexée; c'était presque un pays ennemi, qui pouvait inspirer au poëte ce vers connu :

« La Savoie et son duc sont pleins de précipices. »

Nais je ne suis pas commentateur. Je reconnais que le chevalier a mal débuté; seulement, je le répète, il a entre seize et dix-sept ans. Le mieux, c'est de conseiller à la galerie de surveiller les agissements de ce jeune cavalier qui corrige si bien la fortune. Cela dit, n'en parlons plus. D'ailleurs, le chevalier ne trichera plus qu'une fois, pendant la Froude; mais son adversaire, le cardinal de Mazarin, triche encore plus que lui, seulement il triche moins bien, et, par un euphémisme tout italien, il appelle cela prendre ses avanlages, chose très-permise, selon lui, quand chacun en fait autant. Aussi, dans ces circonstances, où l'adresse était réciproque, le chevalier avait le plus souvent l'avantage. Il remarque que ceux qui croyaient faire leur cour en perdant leur argent contre le cardinal n'eurent pas à se louer de leur complaisance. Pour lui, dans la servitude générale, il se vante d'avoir conservé une espèce de liberté. Ainsi, en se comportant comme un grec, il se prendrait volontiers pour un Romain. Singulière façon de faire de l'opposition! Au moins celle-là ne met pas le pays à deux doigts de sa perte : c'est une supériorité sur d'autres époques.

Si les principes du chevalier en matière de jeu nous paraissent beaucoup trop larges, et nous scandalisent plus que ses contemporains, en politique il appartenait, par contre, à une école plus loyale. Il fait à Mazarin toute l'opposition qu'il peut sur le tapis vert; mais il est dévoué de cœur et d'âme à la régente et au jeune souverain. S'il a cru qu'il était frondeur, tant que la Fronde n'a été qu'une espièglerie parlementaire, du jour où elle change de caractère, il rompt avec le prince de Condé, dès que celui-ci passe à l'ennemi; en sorte, nous dit-il finement, que s'il est un peu sorti de son devoir pour suivre les intérêts de M. le Prince, il crut pouvoir aussi en sortir pour rentrer dans son devoir. Nous ne voyons pas souvent ce mot de devoir dans les Mémoires du chevalier; saluonsle vite au passage. En réalité, le chevalier de Gramont était, comme

tous les membres de sa famille, un fidèle serviteur de la monarchie et du roi, en qui elle s'incarnait. C'est peut-être la seule foi qu'il ait eue, mais il l'avait sincère. Son dévouement à la cause royale n'était nullement de la courtisanerie. Il y a quelque chose de chevaleresque dans son voyage aux lignes d'Arras, voyage entrepris pour rassurer la reine, pour être le premier à lui rapporter des nouvelles d'un siège qui l'inquiète, et pour qu'en récompense, si elles sont bonnes, elle l'embrasse devant tous les courtisans (notez bien ce point-là). Sa double visite à Turenne et à Condé, son respect pour Turenne, chez qui il ne voudrait pas jouer; puis cette partie entamée à l'instigation du héros, cette partie d'où il pourrait sortir comme un maquignon, avec les quinze chevaux qu'il a gagnés, cette partie où il laisse un cheval pour les cartes, tout cela prouve que les principes de ce jeune homme n'avaient pas été entamés par ses actes, et cela même est une raison d'espérer pour l'avenir. Et puis, comme chacun de ces menus faits caractérise bien la Fronde! Enfin nous en pouvons conclure qu'au besoin, notre chevalier sait mener de front son plaisir et sa profession de courtisan. Ce n'est pas un courtisan ordinaire, comme celui dont la Bruyère trace le portrait; lui, c'est le courtisan accompli, faisant par nature, avec conviction, ce que d'autres font par artifice, par calcul, c'est-à-dire de mauvaise grâce, gauchement, sottement.

« Chacun pris dans son air est agréable en soi. »

dit un peu lourdement Boileau. Eh bien, Gramont, lui aussi, est agréable encore aujourd'hui pour le naturel parfait, pour la verve avec laquelle il devine et admire instinctivement ce jeune roi qui, de 1660 à 1680, allait faire de si grandes choses! Voyez avec quelle chaleur s'exprime cet enthousiasme qu'on est tout surpris de rencontrer au milieu de ces pages si souvent ironiques ou frivoles:

« Une application ennemie des délices qui s'offrent à la jeunesse, et qu'une puissance illimitée se refuse rarement, l'attachaient entier aux soins du gouvernement. Tout le monde admire ce changement merveilleux; mais tout le monde n'y trouve pas son compte. Les grands devinrent petits devant un maître absolu. Les courtisans n'approchaient qu'avec vénération du seul objet de leur respect et du seul arbitre de leur fortune. Ceux qui, naguère, étaient de petits tyrans dans leurs provinces ou dans les places frontières, n'en étaient plus que les gouverneurs. Les grâces, selon le bon plaisir du maître, s'accordaient tantôt au mérite, tantôt aux services. Il n'était plus question d'importuner ou de menacer la cour pour en obtenir. » Quel différence entre ce portrait et celui de Charles II, ce Louis XV de l'Angleterre!

Ce respect, cette admiration pour son jeune maître passent chez lui à l'état de dogme : il en déduit toute une morale aujourd'hui naturellement assez démodée : car elle n'est pas du tout à l'usage des temps révolutionnaires.

Avec de pareils principes, on va loin. Le chevalier commença par aller en exil, pour n'avoir pas tout à fait conformé ses actes à sa doctrine. Il est juste d'ajouter que ce ne fut pas pour un délit politique; sa galanterie avait voulu chasser sur un terrain réservé : il avait prétendu réussir là où le roi avait échoué, près d'une certaine demoiselle de la Mothe-Houdancourt, dont il ne se souciait guère que parce qu'un autre avait jeté son dévolu sur elle. Le roi écarta ce rival malavisé, qui s'en alla gaiement en Angleterre, sans humeur contre personne, ni contre la jeune fille, ni contre celui qui la défendait si énergiquement, ni contre lui-même. Tout est bien qui finit bien, dit la comédie de Shakespeare. Bien prit au chevalier d'avoir été malheureux en amour; car la destinée lui réservait le plus charmant des dédommagements.

C'est ici que finit le prologue et que va commencer la saynète dont nous parlions plus haut. Elle débute par un bal masqué, tout comme cette pauvre Henriette Maréchal, de tapageuse mémoire, et dont la chute fit tant de bruit il y a quelques années.

C'est là, dans ce bal masqué, qu'il rencontre par hasard mademoiselle d'Hamilton, autour de laquelle toute la cour va tournoyer, jusqu'à son mariage avec notre brillant exilé.

On a comparé les *Mémoires* à un raout aristocratique : on eût été plus exact en disant un bal plus ou moins paré et travesti, et donné uniquement pour présenter aux gens d'esprit mademoiselle d'Hamilton et son fiancé quadragénaire; car, ne l'oublions pas, les ans avaient sonné pour le chevalier comme pour le reste des mortels, et il avait parfaitement ses quarante ans au moment où nous voici. Dans ce bal donc, c'est le chevalier et la jeune fille de vingt ans qu'il faut voir; le reste de la cour du roi d'Angleterre ne va paraître que comme l'ombre qui doit faire valoir la lumière.

Ajoutons que les seuls acteurs auxquels s'intéresse vraiment le narrateur et auxquels il veut que nous nous intéressions, c'est le futur couple d'abord, puis assez loin d'eux les autres membres de la famille, James et Georges Hamilton, puis enfin la belle Jennings, la future belle-sœur. Les frères de mademoiselle d'Hamilton sont à dessein effacés; la belle Jennings semble quelque peu sacrifiée : elle est à mademoiselle d'Hamilton ce que miss Temple est à mademoiselle Jennings, un piquant repoussoir. Les *Mémoires* n'ayant d'autre but que de conter l'histoire de ce mariage, on peut dire que les premiers chapitres n'en sont qu'une exposition rétrospective et qu'ils ne commencent qu'à la fin du troisième chapitre, à ces mots : « Ce fut par hasard que le chevalier vit mademoiselle d'Hamilton; dès lors plus d'inconstance, plus de vœux flottants; cet objet les fixa tous, et de ses anciennes habitudes, il ne lui resta que la jalousie. Ses premiers soins furent de plaire, mais il vit bien que pour y réussir, il fallait s'y prendre tout autrement qu'il avait fait jusqu'alors. Il s'étonne d'avoir employé tant de temps ailleurs. »

Cela ne lui suffit pas. Lui, si économe de paroles, un peu plus bas, il revient à la charge pour nous redire à peu près la même chose : « Le hasard avait fait que de toutes les belles personnes de la cour, c'était celle qu'il avait le moins vue, et celle qu'on lui avait le plus vantée. Il la vit donc pour la première fois de près, et s'aperçut qu'il n'avait rien vu dans la cour avant ce moment. Il l'entretint; elle lui parla. Tant qu'elle dansa, ses yeux furent sur elle; et dès ce moment plus de ressentiment contre la Middleton, qui s'était moquée de lui. »

Ainsi, ce vindicatif et malicieux personnage est tellement remué qu'il va en devenir indulgent, presque débonnaire!

Si je ne craignais pas de paraître trop abonder dans le sens littéraire, je ferais remarquer comment ici même éclate un art exquis, parce qu'on sent qu'il est naturel, et qui ajoute à l'effet du récit par un contraste délicat. Ainsi, cette surprise d'un cœur difficile à surprendre, ce coup de foudre amoureux tombe sur le chevalier juste au sortir d'un sermon médiocrement édifiant de son ami Saint-Évremond, qui ne crut aux femmes que quand il lui était devenu indifférent qu'elles crussent oui ou non en lui. Saint-Évremond lui avait démonstrativement prouvé qu'il devait laisser les dames, non pas pour étudier les mathématiques, mais pour appartenir sans partage au jeu et à toutes les libertés du célibat. Le chevalier trouvait que son ami avait parlé d'or; mais alors il n'était pas encore sous le charme de mademoiselle d'Hamilton.

Il y est maintenant, et les avis de Saint-Évremond sont bien loin de son souvenir. Seulement, ce qui ne peut s'éloigner de lui, ce sont ses quarante ans, tandis que la jeune fille n'en a que vingt.

Comment s'y prit-il pour lui plaire avec une pareille avance en tout sur elle? Il l'aima; il l'aima sincèrement, il l'aima avec tendresse; le mot y est : « Tout riait au chevalier dans la nouvelle *tendresse* qui l'occupait. » Or, notez que chaque mot vaut son pesant d'or dans ce sobre récit; il l'aima donc non pas en jouvenceau de vingt ans, mais en homme épris et aussi en gentilhomme, en

Digitized by Google

homme du monde, en homme de tact, en homme de goût. La Fontaine a dit dans les Filles de Minée :

> « Un chemin à la gloire, C'est l'amour : on fait tout pour se voir *estimé*; Est-il quelque chemin plus sûr pour être aimé? Quel charme de s'ouīr louer par une bouche Qui même, sans s'ouvrir, nous enchante et nous touche! »

C'est précisément ce que fait le comte de Gramont : il se fait estimer, pour se faire aimer; il n'imite personne, et tout le monde voudra l'imiter : il est lui-même, et cependant c'est un autre personnage.

Depuis l'instant où il voit pour la première fois mademoiselle d'Hamilton jusqu'à la dernière ligne du récit, il est ce que dans la langue du dix-septième siècle on appelait l'honnête homme; il me représente, je ne dirai pas l'Ariste dans les Femmes savantes, il est trop caustique pour cela, mais le Clitandre élégant de la pièce, non pas qu'il tourne au stoïcien; ce n'est pas un philosophe austère, c'est un Philinte qui a mal commencé et qui finit bien; c'est un vicieux qui donne sa démission du vice; sans doute il ne revient pas à l'innocence d'un nouveau-né; son expérience lui reste; il ne peut rompre avec elle, et je crois bien qu'il ne le voudrait pas. Il ne lui déplait pas d'avoir fort peu d'illusions : cela l'autorise à donner de fort bons conseils et, au besoin, de bons exemples autour de lui; de bons conseils d'abord à ses deux futurs beaux-frères, James et Georges Hamilton, qui en ont grand besoin. Les bons exemples, il ne les épargne pas non plus à cette cour grossière au milieu de laquelle il vit.

Voyez-le donc à l'œuvre :

« Il n'y a que chez lui qu'on mange délicatement, c'est-à-dire que les repas ne finissent pas en orgies. Il n'y a que chez lui que l'on converse agréablement. La compagnie n'y était pas nombreuse, mais elle était choisie; ce qu'il y avait de meilleur à la cour y était d'ordinaire; mais l'homme du monde qui lui convenait le plus pour ces occasions, et qui n'y manquait jamais, c'était Saint-Évrcmond. »

Entendre converser Saint-Évremond et le chevalier de Gramont! Quelle fête pour leurs hôtes de voir s'épanouir grâce à eux, sous le cielgris et lourd de Londres, la conversation, cette fleur délicate et charmante de l'esprit français! Transplantation bien nécessaire dans cette cour si longtemps *indigente et vagabonde*, dans cette cour enfin où le chevalier constate qu'à la plupart des hommes la nécessité avait tenu lieu d'éducation première. » Devant cette jeunesse grossière, dorée au procédé Ruolz, si je ne craignais de faire un anachronisme, devant cette aristocratie anglaise si riche et plus fastucuse encore que riche, il ose, lui, Français en Angleterre, simple cadet de Gascogne, exilé, et qui avait besoin de ses gains au jeu pour subsister à Londres, il ose, tout en menant la haute vie que vous savez, la haute vie d'un land-lord, en étant le plus généreux des joueurs, qui le sont si volontiers les jours de veine, il ose rester simple et avouer qu'il déteste, je me trompe, le chevalier a trop d'esprit pour employer les grands mots de la rhétorique, il avoue qu'il n'aime pas le faste, qu'il n'a point de laquais, qu'il n'a jamais eu de domestique à sa livrée, excepté son aumonier Poussatin, le premier prêtre du monde pour danser la danse basque, à propos de quoi il entame une de ses plus amusantes relations, celle du siège de Lérida, où le plaisir commence dès la première ligne, ainsi gu'on l'a finement remarqué.

Cet exilé prend sa place partout; il garde son rang, il se met à son aise dans n'importe quel milieu. Les humbles, les rooks le trouveront aussi gai, aussi boute-en-train parmi eux que les gentilshommes qui encombrent le salon de la duchesse de Cleveland.

Cet aplomb méridional ne l'empêche pas d'ailleurs d'être le seul homme de bonne compagnie de la cour d'Angleterre.

On dirait que notre chevalier, depuis qu'il a vu mademoiselle d'Hamilton, est si complétement métamorphosé qu'il en est arrivé à respecter la pudeur des dames; au moins il ménage leurs oreilles; c'est déjà quelque chose. Il est vraisemblablement le seul à la cour de Charles II qui ait de ces scrupules; qui sait si les dames elles-mêmes, en cette cour dissolue, lui en ont su beaucoup de gré? Quoi qu'il en soit, les histoires les plus risquées des Mémoires, ce n'est jamais devant les dames qu'il les raconte. Au moment où il dit son aventure avec Marion de Lorme, il remarque qu'il n'y a que des hommes qui l'entendent. On lui demande la disgrâce de don Gregorio Brice; il attend que les dames ne soient plus là pour en parler, et cette histoire était si andalouse, paraît-il, qu'elle n'est pas restée dans les Mémoires, où pourtant ce n'est pas la réserve qui domine. Ce sera quelque concession faite à la délicatesse de madame de Gramont : nous ne nous en plaignons pas.

Les épisodes qu'il conte devant les dames, sauf quelques détails qui sentent un peu le grand seigneur, se pourraient, à la rigueur, hire dans des réfectoires de jeunes filles; ainsi le siège de Lérida; ainsi l'histoire merveilleuse de l'habit enseveli dans les sables mouvants, près de Calais, au dire du sieur Termes, et qui se retrouve sur les épaules d'un notable d'Abbeville, longtemps après.

Enfin, ce qui nous va plus au cœur que ce savoir-vivre, c'est que

cet exilé, non content de respecter les dames se respecte lui-même. Charles II, charmé de sa bonne humeur, de sa politesse, lui fait offrir une pension de quinze cents guinées; il la refuse. plus délicat en cela que Charles II qui recevait une pension de Louis XIV, il la refuse parce qu'il ne veut rien tenir d'un souverain qui n'est pas le sien; il veut si peu, que les étrangers, au milieu desquels il vit, croient qu'il a besoin d'eux, que, quelques jours après, il offre une calèche de deux mille louis au roi, son hôte; c'est lui qui donne les fêtes les plus originales, qui rappellent les *cadeaux* de Dorante, dans le Menteur.

On n'est donc pas surpris que l'ambassadeur de France, le comte de Comminges, entretienne sa cour du rôle singulier et si honorable pour la France joué par cet exilé, cet ambassadeur sans mission et sans traitement, cet ambassadeur qui ne représente pas la France, mais qui représente les choses les plus françaises.

Enfin, à la cour d'Angleterre, plus de ces ruses avec lesquelles il avait dirigé et corrigé la fortune, soit au siége de Trin, soit chez le cardinal de Mazarin.

En Angleterre, le chevalier n'est plus qu'un beau joueur, qui gagne souvent et perd comme un honnête homme; c'est surtout un homme à la mode, un courtisan bien élevé au milieu de gens qui ne le sont guère, un homme gai et d'esprit au milieu de gens qui ont la joie violente et un peu sauvage. Dès lors quoi d'étonnant que mademoiselle d'Hamilton se soit laissée prendre à de pareils dehors? Le gros jeu du comte ne devait guère la scandaliser; à la cour de Charles II, cette passion était encore plus furieuse qu'en France. Les femmes même jouaient un jeu d'enfer. La duchesse de Cleveland, la duchesse de Mazarin, mademoiselle Steward y donnaient le ton. Le chevalier, presque toujours heureux au jeu, en tirait peutêtre ce lustre que donne le succès devant bien de gens.

On n'est pas surpris, après le rôle brillant qu'il jouait devant elle, avec tant de talent, qu'elle ait préféré cet exilé aux deux Russell, oncle et neveu, au comte de Falmouth, au duc de Richmond, qui était un ivrogne et qui la marchandait, à Henri Howard, qui possédait tout le bien de la maison de Norfolk, mais qui était un bœuf, dit laconiquement le narrateur.

L'esprit anusant du chevalier, sa conversation vive, légère et toute nouvelle, le faisaient écouter. Hamilton n'en dit pas plus long sur les sentiments de cette jeune personne qu'il va nous décrire avec une complaisance toute fraternelle. Elle semble avoir été charmante entre les belles de la chambre de beauté, Beauty-room. Le peintre à la mode de ce temps, le Winter-Halter de toutes ces belles personnes. a-t-il jamais rien laissé de plus gracieux que le portrait, qu'on va lire?

UN EXILÉ FRANÇAIS

« Elle était dans cet heureux âge où les charmes du beau sexe commencent à s'épanouir. Elle avait la plus belle taille, la plus belle gorge et les plus beaux bras du monde. Elle était grande et gracicuse jusque dans le moindre de ses mouvements. C'était l'original que toutes les femmes copiaient pour le goût des habits et l'air de coiffure. Elle avait le front ouvert, blanc et uni; les cheveux bien plantés et dociles pour cet arrangement qui coûte tant à trouver. Une certaine fraicheur, que les couleurs empruntées ne sauraient imiter, formait son teint; ses yeux n'étaient pas grands, mais ils étaient vifs, et ses regards signifiaient tout ce qu'elle voulait. Sa bouche était pleine d'agréments et le tour de son visage parfait. Un petit nez délicat et retroussé n'était pas le moindre ornement d'un visage tout aimable. »

Cette peinture un peu complaisante des agréments chers aux connaisseurs du grand siècle, et qui ne seraient pas dédaignés aujourd'hui, a pour correctif, j'allais dire pour excuse, la description morale, plus exquise encore, qui doit compléter cette ravissante peinture.

« Son esprit était à peu près comme sa figure. Ce n'était point par ces vivacités importuncs, dont les saillies ne font qu'étourdir, qu'elle cherchait à briller dans la conversation. Elle évitait encore plus cette lenteur affectée dans le discours dont la pesanteur assoupit; mais, sans se presser de parler, elle disait ce qu'il fallait et pas davantage. Elle avait tout le discernement imaginable pour le solide et le faux brillant, et, sans se parer à tout propos des lumières de son esprit, elle était réservée, mais très-juste dans ses décisions. Ses sentiments étaient pleins de noblesse, fiers à outrance quand il était besoin. Cependant elle était moins prévenue sur son mérite qu'on ne l'est d'ordinaire quand on en a tant. »

Notez que dans ces deux parties du portrait, il n'y a pas un mot sur le goût que pouvait avoir mademoiselle d'Hamilton pour le chevalier. En ce temps-là on montrait volontiers les épaules et ce qui suit, quand c'était beau à montrer; on ne cachait pas non plus son esprit, quand on en avait; mais l'on ne prodiguait pas son cœur. D'ailleurs la jeune fille avait été élevée à Port-Royal, ne l'oublions pas.

Pourtant n'allons pas faire d'elle une jeune première du théâtre de Marivaux; malgré l'éducation que je viens de rappeler, elle a du sang anglais dans ses veines; elle n'a donc pas cette aimable timidité, ces rougeurs charmantes, qui avaient si bonne grâce chez mademoiselle de Sévigné et qui déscspéraient la marquise. Deux étourderics un peu bien britanniques : une invitation pour rire à une de ses cousines qu'elle fait venir à un bal de la cour où elle n'était pas priée; le mauvais tour qu'elle joua à une pauvre lady Muskerry, à laquelle elle fait adopter un costume grotesque pour

188

un bal où elle ne doit pas aller; tout cela nous semble un peu page et fort antifrançais. Tout cela eût semblé bien violent à l'hôtel de Rambouillet, par exemple, quoique mademoiselle de Bourbon, avec son amie, la *lionne* Paulet, ne sc génassent pas de berner ce pauvre Voiture, si la lettre où celui-ci raconte cette berne n'est pas un conte en l'air, comme j'en ai le soupçon.

Il est vrai que mademoiselle Jennings ira plus loin encore, en fait de tours de page, que mademoiselle d'Hamilton. Malgré cela, qu'elle est charmante aussi cette étourdie fillette, beauté légère et piquante qui fait contraste avec la beauté grave de mademoiselle d'Hamilton ! Chez mademoiselle Jennings, l'imagination a souvent le dessus : aussi elle commence à parler avant d'avoir achevé de penser; elle emploie des expressions qui ne signifient pas tout ce qu'elle veut; ses paroles rendent quelquefois trop peu, quelquefois beaucoup trop ce qu'elle pense. Comme l'épigramme éclate et circule dans tout ce second portrait! Quelle distance entre les deux belles-sœurs!

J'espère bien que ce n'est pas madame de Gramont qui a guidé la plume de son frère; je l'espère, mais je n'en jurerais pas, car elle était très-dénigrante; les deux belles-sœurs étaient en froid depuis le second mariage de la belle Jennings avec Talbot : s'il n'y avait pas rivalité d'esprit entre les deux femmes, il y avait eu rivalité de beauté peut-être.

Mademoiselle Hamilton était, parait-il, obsédée d'épouseurs sérieux; miss Jennings d'adorateurs qui demandaient surtout sa main gauche; enfin elle donne son cœur, elle ne donne que cela à un fat, à l'invincible Jermyn qui, au bout du compte, ne l'épouse pas.

Il y a une véritable malveillance dans ce récit développé de son escapade, le jour où elle se déguise en marchande d'oranges pour se faire tirer son horoscope par ce mauvais sujet de Rochester. Il semble que l'historiographe de Gramont l'ait destinée à orner le char de triomphe de la comtesse; de même que miss Temple la fait valoir et lui sert en quelque sorte de repoussoir, miss Jennings est un personnage sacrifié à mademoiselle d'Hamilton.

Des critiques anglais regrettent qu'Hamilton se borne à conter le mariage de miss Jennings avec George Hamilton, sans nous expliquer comment son cœur s'est détaché de l'invincible Jermyn pour se rattacher au jeune Hamilton; mais cela eût fait double emploi.

On ne voulait conter que le mariage du Chevalier, on ne voulait avoir qu'une héroïne aimée, et qui captivât à elle seule les regards; on ne voulait mettre en scène que mademoiselle d'Hamilton.

Il y a de l'ironie dans ces dernières lignes où Hamilton résume, en célibataire qu'il est, le dénouement de ces jeux de l'amour et du hasard. « On eût dit que le dieu d'amour, par un nouveau caprice, livrant tout ce qui reconnaissait son empire aux lois de l'hymen, avait, en même temps, mis son bandeau sur les yeux pour marier tout de travers la plupart des amants dont on a fait mention. La belle Stewart épouse le duc de Richmond; l'invincible Jermyn, une pecque provinciale; milord Rochester, une triste héritière; le jeunc Temple, la sérieuse Lyttellon; Talbot, sans savoir pourquoi, prit pour femme la languissante Boynton; Georges Hamilton, sous de meilleurs auspices, épousa la belle Jennings, et le chevalier de Gramont, pour le prix d'une constance qu'il n'avait jamais connue devant et qu'il n'a jamais pratiquée depuis, trouvait l'Hymen et l'Amour d'accord en sa faveur, et se vit enfin possesseur de mademoiselle d'Hamilton. »

Je sais bien qu'il y a un autre dénouement imaginé par quelque mauvais plaisant; c'est une anecdote qui roule dans tous les recueils que celle des frères Hamilton, courant après le chevalier et lui disant : «N'avez-vous rien oublié? — Ah! si, d'épouser votre sœur. »

On n'a jamais pu savoir la provenance de cette facétie; mais sa date nous renseignera sur son authenticité. Elle est contemporaine du Mariage forcé, de Molière; elle est de 1664. Le mariage du comte avait eu lieu le 10 novembre 1663. La comtesse était pimpante comme Dorimène; le comte avait un peu l'âge du seigneur Alcantor. Un des courtisans qu'il avait débellés, pour parler comme Sain Simon, a fait le rapprochement. Le mot était méchant, il a fait son chemin, et voilà comme on écrit l'histoire littéraire.

Tel est ce petit roman des amours du chevalier de Gramont, roman tout surpris d'avoir fleuri à la cour si grossièrement voluptueuse de Charles II, et pour la plus grande gloire d'un épicurien comme notre quadragénaire, ce digne ami de Saint-Évremond et des membres de l'ordre des Côteaux, les beaux dincurs du grand siècle.

Il y aurait bien un supplément qui se pourrait ajouter à ce gracieux épisode; mais il attend un Hamilton. D'ailleurs, la comtesse ne le lirait avec autant de plaisir. Aussi bien elle a cessé d'être jeune et belle; à un certain moment, ce beau et frais visage s'est couperosé et couvert de dartres. Le caractère s'est aigri comme le sang. On a été consulter le médecin des âmes, et Fénelon lui indiquait le remède, et c'était l'humilité. « Supportez le prochain. Surtout le silence vous est capital. Lors même que vous ne pourrez vous dérober au monde, vous pourrez vous taire souvent et laisser aux autres les honneurs de la conversation. Vous ne pouvez dompter votre esprit dédaigneux, moqueur et hautain, qu'en le tenant enchainé par le silence. » Dans une autre lettre, il a l'air de lui conseiller la retraite : « A Versailles, lui dit-il, il faut un visage riant ; mais le cœur n'y rit guère. Si peu qu'il reste de désirs et de sensibilités d'amour-propre, on y a toujours de quoi vieillir; on n'a pas ce qu'on veut, on a ce qu'on ne voudrait pas. On est peiné de ses malheurs et quelquefois du bonheur d'autrui: on méprise les gens avec lesquels on passe sa vie, et on court après leur estime. On est importuné, et on serait bien fâché de ne pas l'être et de demeurer en solitude. Il y a une foule de petits soucis voltigeants qui viennent chaque matin à votre réveil, et qui ne vous quittent plus jusqu'au soir. Ils se relayent pour vous agiter; plus on est à la mode, plus on est à la merci de ces lutins. Voilà ce qu'on appelle la vie du monde, et l'objet de l'envie des sots. »

Ces mots nous en disent long sur la maladie morale de la comtesse. Le comte, lui, ne connaissait pas ce genre de vapeurs morales; mais il était reconnaissant à Fénelon de l'intérêt qu'il prenait aux tristesses de la comtesse, et, quoique courtisan, il aimait le grand archevêque jusque dans sa disgrâce; il l'aimait tout haut, devant le roi et devant madame de Maintenon.

L'envers de toutes les splendeurs est triste à voir. On survit à sa beauté; l'âge vient, tout prestige disparait. C'est l'histoire de toutes ces belles personnes qui figurent dans le brillant raout des Mémoires. Leur existence à presque toutes finit comme un mélodrame du boulevard, où le vice ne manque jamais d'être puni.

La belle Jennings, veuve de Georges Hamilton, devient duchesse de Tyrconnel; mais ce n'est pas pour longtemps. Arrive la révolution de 1688 : spoliée par la confiscation de tous ses biens, elle est réduite à tenir une petite boutique de mercerie dans le voisinage de la Bourse de Londres. « Elle avait un masque blanc qu'elle ne quitta jamais, » dit Horace Walpole. Elle finit ses jours dans les austérités religieuses, et ne lut sans doute pas ce livre où son beau-frère racentait si philosophiquement les peccadilles de sa libre jeunesse.

Que dire des autres personnages? De miss Temple, qui parait là pour mettre en lumière miss Jennings? Que dire de toutes ces filles d'honneur comme il plait à Dieu, ainsi que parlait un de leurs contemporains, de toutes ces étourdies, si jeunes, si folles de leur cœur, si éprises de fêtes et de plaisirs? Car plus d'an drame éclate et perce même sous le discret récit d'Hamilton. Ainsi, madame Denham mourait empoisonnée par son mari; madame de Shrewsbury fait tuer son ancien amant par son mari; et son mari par le duc de Backingham, puis va vivre avec lui, tandis que la duchesse est obligée de lui céder la place et de retourner chez son père. Seulement Hamilton est de l'école classique : il sait qu'un art judicieux doit somtraire aux regards les objets odieux; aussi il atténue tout : il fait pour les Amglais de 1660 ce que Bacine a fait pour les contemporains de Nérom : il laisse deviner, et c'est un plaisir de plus pour les geus d'esprit. C'est bon pour ce badaud vicieux de Samuel Pepys, de nous raconter avec complaisance les orgies ignobles de Charles II, les scènes scandaleuses de son harem, les duels à coups de poings des deux sultanes favorites, la Castlemaine et la Stewart; les rivalités de bas étage qu'elles infligent à l'indolent monarque; les ivresses et tapages nocturnes des plus grands, Buckingham en tête; et ces scènes de la Chambre des lords où la moitié des membres présents est à peu près ivre-morte.

Malgré toute cette réserve d'Hamilton, on lui est sévère. Il a médit des femmes, et celles-ci lui tiennent rigueur. Lord Byron remarque qu'elles n'aiment pas ce livre d'un célibataire qui rit si volontiers de leurs méfaits.

Qu'elles récusent Hamilton, elles sont dans leur droit jusqu'à un certain point. Il n'a peint que la femme du monde, et quelquefois celle du grand demi-monde; il ne l'a montrée que sur ce champ de bataille des salons où ses défauts la suivent plus que ses vertus; il n'a vu ni la mère de famille ni la femme d'intérieur. Pourtant son sévère jugement doit être écouté, à cause des sérieuses réflexions qu'il suscite chez le lecteur qui sait lire entre les lignes.

Toutes ces vicieuses, toutes ces légères personnes sont sottes, vaines, crédules; elles manquent de jugement et de tact. La Castlemaine est une harpie furieuse, la Steward, une écervelée qui donne son cœur à Georges Hamilton parce qu'il a la bouche assez grande pour que deux bougies allumées y tiennent à la fois, et qu'il peut faire trois tours de chambre sans qu'elles s'éteignent. J'en passe, et de plus sottes encore.

Ainsi, vice et sottise marchent de compagnie. Est-ce donc rendre le vice aimable, que de le montrer ridicule et même bête?

Au contraire, les jeunes filles assez rares, je le reconnais, qu'il veut nous faire estimer, joignent les charmes de l'esprit qui retient aux grâces du visage qui attirent. Toutes ont plus d'esprit que ceux qui les courtisent, même quand c'est le chevalier de Gramont. Revoyez le portrait de mademoiselle de Saint-Germain, et celui de mademoiselle Begot, et celui même de miss Jennings, étourdie, mais, au demeurant, honnête.

Nous trouvons dans les *Mémoires* au moins quatre femmes vraiment vertueuses et spirituelles. Voici leurs noms : mademoiselle d'Hamilton, mademoiselle de Saint-Germain, miss Bagot et madame de Sénanges : n'est-ce donc rien? Jadis, nous dit une sainte histoire, une grande cité eût été sauvée, s'il s'y fût trouvé quelques justes; hé bien, il y avait encore assez de femmes honorables, même à la cour de Charles II, pour qu'elle ne fût pas tout à fait maudite. Pourquoi donc le livre d'Hamilton en faveur de ces personnes d'élite, chez qui la vertu n'est qu'une grâce de plus, n'obtiendrait-il

Digitized by Google

pas un bill d'indemnité devant les lecteurs sérieux? Si la morale a plusieurs formes, n'est-ce donc pas une morale qui en vaut bien une autre, que celle qui punit les vicieux par leurs vices? Toutes ces personnes folles de leur cœur, ne les a-t-il pas punies, en leur indigeant son froid dédain, son ironique mépris? Pour lui, ce ne sont plus des femmes; elles perdent leur droit aux égards, ce sont des créatures quelconques, presque des choses : c'est la Steward. c'est la Castlemaine, c'est la Price, c'est la Temple, c'est la Wermestre, c'est la Wells. Mais s'avise-t-il jamais d'enlever à sa sœur, à miss Jennings, à mademoiselle Bagot, à mademoiselle de Saint-Germain, cette qualification de madame, qui est une marque de respect encore plus qu'une formule de politesse?

Il est permis de croire que la justice distributive du comte ou d'Hamilton à l'égard de toutes ces pécheresses a été éclairée par madame de Gramont. L'indulgence n'était pas le fort de cette personne distinguée. « Elle était fort dénigrante, » dit madame de Caylus, et c'est elle, j'imagine, qui plus d'une fois aura signalé à ses deux partners en causerie certaines imperfections dont le regard d'un homme ne se serait pas avisé naturellement. Ainsi, par exemple, il n'y a qu'une femme pour caractériser ainsi une de ses amies : « Madame Wetenhall était ce qu'on appelle proprement une beauté tout anglaise : pétrie de lis et de roses, de neige et de lait, quant aux couleurs; faite de cire à l'égard des bras et des mains, de la gorge et des pieds; mais tout cela sans âme et sans air. Son visage était des plus mignons, mais c'était toujours le même visage; on cut dit qu'elle le tirait le matin d'un étui, pour l'y remettre en se couchant, sans s'en être servie durant la journée. Que voulcz-vous! la nature en avait fait une poupée dès son enfance, et poupée jusqu'à la mort resta la blanche Wetenhall. »

Que dites-vous de ce portrait de mademoiselle Wells? « C'était une grande fille, faite à peindre, qui se mettait bien, qui marchait comme une déesse, et dont le visage, fait comme ceux qui plaisent le plus, était un de ceux qui plaisent le moins. Le ciel y avait répandu certain air d'incertitude qui lui donnait la physionomie d'un mouton qui rêvc. Cela donnait mauvaise opinion de son esprit, et, par malheur, son esprit faisait bon sur tout ce qu'on en croyait. »

Je le répète, les hommes n'ont pas de si bons yeux, et ils sont plus reconnaissants que cela du je ne sais quoi de charmant qui s'épanouit sur un jeune et frais visage.

Décidément, tous les assistants qui défilent dans ce raout ou dans ce bal travesti donné en l'honneur de mademoiselle d'Hamilton et de san spirituel prétendant, n'ont pas eu à se féliciter de n'être pas restés chez cux.

10 Juiller 1875.

13

UN EXILÉ FRANÇAIS

Maintenant, j'en reviens à la morale que le lecteur peut dégager de ce livre d'apparence si peu morale : c'est que le vice n'est pas seulement méprisable; en général, il est aussi passablement ridicule. Les mauvaises actions ne sont pas seules punies, les mauvaises intentions ne le sont pas moins. Ainsi, quand le chevalier, chez l'hôtelier Cerise, brûle d'empocher l'argent du manant qu'il appelle dédaigneusement le chapeau pointu, c'est ce dernier qui empoche son argent. Le même étourdi est-il trop pressé de revenir en France avant que le roi l'y ait autorisé, un mot de son frère le rappellera à la vérité, et, crainte d'avertissement venu de plus haut, il retournera en Angleterre plus vite encore qu'il n'en est venu.

Mais allous au fond des choses. Ce qui fait la moralité vraie de cette œuvre, c'est le sourire qui souligne telle parole qui nous parait aujourd'hui indulgente ou trop modérée. La bonne humeur du narrateur nous trompe sur son compte; parce qu'il dit la vérité en souriant, sans grossir sa voix, nous l'accusons de ne pas prendre la morale au sérieux. Ce qu'Hamilton nous dit du chevalier, qu'il déclamait fort peu contre l'humeur capricieuse des femmes, mais qu'il les punissait le plus et le mieux qu'il pouvait, c'est précisément ce qu'Hamilton fait contre les vicieux et contre les vicieuses. Il ne fait de réquisitoires contre personne, mais il frappe sur qui de droit. Dans la bonne compagnie d'autrefois, on détestait les grands mots, les grandes phrases; les Mémoires d'Hamilton sont venus dans le même milieu que les romans de madame de La Favette; ils sont destinés à un petit cercle choisi de gens qui entendent à demi-mot : de là cette mesure, cette modération, cette urban té qui vaut bien l'atticisme des Grecs. Hamilton ne parlait, surtout dans les circonstances qui ont été rappelées, que pour des gens qui avaient presque autant d'esprit que lui.

Enfin, en lisant ce livre si piquant, nous goutons un plaisir particulièrement cher à notre temps volontiers égalitaire. Notre fatuité peut se figurer que nous valons mieux, à certains égards, que quelques-uns des grands personnages qui figurent dans ces Mémoires. Au fond je ne le crois pas; le vice s'est déplacé comme la fortune; il s'est embourgeoisé, et voilà tout. Il a perdu ses façons de Don Juan : c'est M. et madame Dimanche qui sont vicieux aujourd'hui, le diable n'y perd rien.

Mais un plaisir de meilleur aloi que nous procure cet ouvrage historique, c'est d'assister à une conversation variée, élégante, amusante, et qui ne languit pas un instant. Il y a quelques obscurités, je le veux bien; mais dans un salon, même quand nous avons de fines oreilles, n'y a-t-il pas bien des mots qui nous échappent? Dans cette conversation échangée, il y a plus de deux siècles, entre



trois personnes distinguées, il y a de tout, de la frivolité d'abord, il en faut en conversation; il y a aussi de la raison, pas raisonneuse, piquante, alerte, grâce à laquelle maints passages s'adressent aux esprits sérieux et bien faits : ils sont ce grain de sel qui relève l'appétit, et ils reviennent assez souvent pour que l'amusement n'y devienne pas excessif et partant monotone.

Enfin, notre patrie doit être particulièrement touchée de l'hommage qui lui a été rendu par un étranger qui a assez aimé notre langue pour la parler si bien, et notre pays pour le montrer sous un si beau jour. Car, enfin, derrière le chevalier, derrière la cour d'Angleterre, nous avons des perspectives sur la France du dixseptième siècle; nous reconnaissons ses traits les plus caractéristiques, nous voyons à l'œuvre son jeune monarque, sa vaillante et spirituelle noblesse; nous assistons à la brillante aurore du grand règne, et c'est un exilé qui nous en fait les honneurs! Les rôles honorables et flatteurs ce sont des Français, c'est Matta, c'est Saint-Évremont, c'est Gramont qui les remplissent à la cour de Whitehall; ce sont eux qui représentent notre élégance, notre savoirvivre.

C'est donc la France d'autrefois qu'il faut revoir et retrouver dans ces pages légères : c'est la France au moment où elle parlait si bien et si haut, parce qu'elle était alors la grande nation.

Que cette vue patriotique soit mon excuse pour avoir pris si au sérieux ce livre qui ne pensait, sans doute, qu'à être agréable.

E. COLINCAMP.

Au moment où nous terminions cette étude, une intéressante communication de M. le duc de Gramont nous arrive; nous sommes heureux d'en faire part à nos lecteurs : ce leur sera une preuve nouvelle de la vérité historique qu'il y a lieu de chercher dans l'œuvre d'Hamilton.

• Il n'existe, dans les archives de la maison, aucune pièce qui permette de fixer, par un document, la date précise du mariage du chevalier de Gramont. Son contrat de mariage est presque le seul qui manque, et cela s'explique par le fait qu'il a été fait en Angleterre, où il sera resté. Par contre, les archives de la maison contiennent le contrat de mariage (du 2 avril 1694) de sa fille Claude-Charlotte de Gramonit, qui épousa llenry Howard, comte de Stafford, en Angleterre, et aussi le testament de cette comtesse de Stafford, du 13 mai 1729. — Mais (chose très-fréquente dans les actes de ce temps) la date des naissances des personnes mentionnées n'est pas indiquée dans le contrat ni dans le testament, de sorte qu'il est difficile de fixer, à deux ou trois ans près, la date de la naissance de la comtesse de Stafford. — On évitait alors avec un soin particulier de trahir, dans les documents, l'àge dont on s'appliquait avec tant de soins à masquer les progrès. — C'est à ce point que, dans les *Mémoires de Gramont*, par Hamilton, on ne rencontre pas une date, et, à plus forte raison, rien de ce qui pourrait indiquer l'âge de la comtesse de Gramont, sa sœur, et de lady Stafford, sa nièce.

« Un journal anglais, *The Academy*, du 30 mai 1874, a publié in extenso le contrat de mariage du chevalier de Gramont avec miss Hamilton. Ce contrat fut signé le 9 novembre 1663. Il a été vendu, l'an dernier, aux enchères à Londres; on l'avait trouvé parmi les vieux dossiers d'une étude de notaire qui datait du dix-septième siècle. Le chevalier y avantage notablement la jeune Hamilton; on entrevoit qu'il veut la désintéresser sur la question d'âge. Il y a de curieux renseignements sur la fortune de ce cadet d'une maison princière et alliée à toutes les familles royales, à commencer par la maison de France.

« Le document anglais publié par l'Academy est parfaitement authentique, et on en pourrait trouver une preuve dans ce fait qu'il ressort, en effet, d'un autre document qui est aux archives de la maison que, en 1705, on en demanda communication en France pour le règlement de question de succession parmi les héritiers du maréchal de Gramont. S'il y a une erreur, elle est bien plutôt dans la date donnée par le livre généalogique, date qui a été prise dans un manuscrit du dernier duc de Gramont, père du duc actuel, legnel ne pouvait avoir connaissance du contrat anglais. Mais ce qui est plus curicux, c'est que, ce fils qui, d'après les dépêches de l'ambassadeur, M. de Cominge, serait né le 29 août 1664, ce fils n'a jamais existé. Sous ce rapport, il ne peut y avoir aucun doute, car toute naissance de Gramont est inscrite au livre de famille, lequel était tenu au greffe de la cour souveraine de Bidache; mais sans même arguer de cette preuve concluante, vous en trouverez une manifeste dans les Mémoires de Gramont, par Antoine Hamilton (édition anglaise), où, parlant de sa propre sœur Élisabeth Hamilton (Afterwards Lady Gramont), il dit qu'elle n'eut que deux filles. — On serait donc tenté d'attribuer à la comtesse de Stafford la date mentionnée par l'ambassadeur et de conclure qu'elle est née le 29 août 1664, ses parents avant été mariés le 10 novembre 1663, le lendemain de la signature du contrat.

« Les épigrammes du chevalier de Gramont contre le duc de Saint-Simon étaient nombreuses et pour ainsi dire quotidiennes : celle relative à sa retraite prématurée est mentionnée dans une note manuscrite du maréchal, mais sans que les paroles mêmes en soient rapportées. Il y est dit, entre autres choses, que le comte de Gramont, en parlant de Saint-Simon, l'appelait : le petit Foutriquet; mais ce détail n'a pas été publié. »



REVUE SCIENTIFIQUE

I. L'expédition scientifique du Challenger. — II. Le Soleil, par le Père Secchi. — III. Les fermentations, par P. Schützenberger.

I

Nous avons déjà signalé à nos lecteurs ¹ l'expédition scientifique que les Anglais ont organisée à bord du *Challenger*. Cette expédition est partie d'Angleterre le 21 décembre 1872. L'année 1873 tout entière a été consacrée à l'exploration de l'Atlantique, que la corvette traversa quatre fois de long en large, et dans les trois premiers mois de 1874, elle a fait une campagne hydrographique dans l'Océan Austral. Les rapports relatifs à ces deux croisières ont été publiés; mais nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement sur la suite de l'expédition. Elle a pourtant effectué son retour en Angleterre; car son commandant, le capitaine de vaisseau G. Nares, a repris la mer il y a quelques jours à peine, à la tête d'une nouvelle expédition que les Anglais viennent d'organiser pour l'exploration du pôle nord.

Le Challenger est une corvette à hélice de 2,300 tonneaux, qui a été dégarnie de ses canons pour faire de la place aux instruments et aux appareils d'étude. Le pont tout entier a été livré aux installations scientifiques, qui comprennent, à l'arrière, un grand cabinet de travail, un laboratoire de zoologie, un dépôt des cartes marines, puis un atelier de photographie et un laboratoire de physique et de chimie; et enfin, sur l'avant, se trouvent les appareils de sondage et de dragage, un aquarium alimenté par une pompe hydraulique, et une machine à vapeur destinée à la manœuvre des treuils pour le relevage des sondes et des dragues, etc.

Le commandant Nares avait pour second M. Maclear, fils de l'ancien directeur de l'Observatoire du Cap, qui était chargé des observations magoètiques. Le personnel scientifique de l'expédition était sous la direc-

¹ Correspondant du 10 mars 1875, page 1111.

tion de M. Wyville Thomson, déjà célèbre par ses travaux à bord du *Por-cupine*, et se composait de deux zoologistes, MM. Willemoes-Suhm et Murray, d'un botaniste, M. Moseley, d'un chimiste, M. Buchanan, d'un dessinateur et d'un photographe.

Au moyen d'appareils perfectionnés, dont la description nous entraînerait trop loin, on déterminait, à chaque station du navire, la profondeur de la mer, la température toutes les 100 brasses, depuis la surface jusqu'au fond, la direction et la vitesse des courants superficiels ou sousmarins, et enfin, à l'aide des matériaux rapportés par les dragues, la constitution géologique du fond, la nature des végétaux ou des animaux qui pouvaient s'y trouver, et le degré de salure de l'eau de mer dans les couches inférieures.

Nous ne suivrons pas le *Challenger* dans ses traversées successives d'un continent à l'autre¹; nous indiquerons seulement les résultats généraux que l'on a déduits des observations recueillies, soit au point de vue de la théorie des grands mouvements de la mer, soit dans l'ordre des phénomènes zoologiques et botaniques.

Les déterminations de température de la mer aux diverses profondeurs recueillies par le Challenger et coordonnées avec soin, ont conduit le docteur Carpenter à formuler une nouvelle théorie du régime général des océans. Le fameux gulf-stream, qui jouait dans la théorie du lieutenant Maury un rôle important, n'est plus considéré aujourd hui que comme un courant superficiel, dont l'épaisseur ne dépasse pas 300 mètres, et dont l'influence, soit sur la circulation des eaux. soit sur les climats des continents qu'il côtoie, doit être considérablement diminuée. En réalité, il se produit dans les océans des mouvements généraux beaucoup plus simples et mieux définis. L'eau froide descend de chaque pôle vers l'équateur en suivant le fond de la mer : à l'équateur, ces deux grands courants profonds se rencontrent et remontent à la surface, où leurs eaux s'échauffent aux rayons du soleil, pour retourner ensuite vers les pôles, en formant dans chaque océan un second courant superposé au -premier. Ses eaux se refroidissent en fondant les glaces polaires, et retombent au fond pour recommencer éternellement le même mouvement de va-et-vient du pôle à l'équateur par les fonds, et de l'équateur au pôle par la surface. La vitesse générale de ce mouvement varie de 4 à 8 milles par jour.

Les faits qui ont servi de base à l'établissement de cette théorie sont les suivants : le fond de l'Atlantique nord, qui se trouve à une profondeur moyenne de 4,000 à 5,000 mètres, est à une température de 2 degrés environ. Au-dessus du fond, jusqu'à 1,600 mètres au-dessous de la surface, se trouve une immense masse d'eau dont la température ne dé-

⁴ On trouvera des détails intéressants sur cette campagne dans la *Revue maritime et coloniale* (n° de mai 1875) et dans la *Revue des Deux-Mondes* (n° du 15 août 1874).

passe pas 4 degrés. Dans la zone intertropicale, les couches froides se rencontrent plus près de la surface que sous les latitudes plus élevées du nord et du sud. Enfin, par suite de la plus grande facilité de communication, dans l'Atlantique sud, entre l'équateur et la zone polaire, le courant sous-marin qui vient du pôle austral est en même temps plus froid et plus volumineux que dans l'Atlantique nord. Dans les mers fermées, telles que la Méditerranée, il en est tout autrement : la température, à partir de 200 mètres environ au-dessous de la surface, reste absolument constante jusqu'au fond, et garde la valeur de la température moyenne normale correspondante à la latitude, qui est de 12 à 13 degrés pour la Méditerranée, par exemple.

Le Lightning et le Porcupine, en explorant, en 1868 et 1869, le fond de l'Océan Atlantique, depuis les îles Féroë jusqu'au golfe de Biscave, avaient déjà recueilli des faits aussi inattendus qu'intéressants pour la zoologie et la botanique. Ces découvertes ont été confirmées et étendues par celles du Challenger. Tandis que la vie végétale cesse complétement au-dessous de 500 mètres environ, la vie animale est possible jusqu'à plus de 4,000 mètres de profondeur. Les organes de ces animaux supportent donc une pression de plus de 400 atmosphères, c'est-à-dire plus de 400 kilogrammes sur chaque centimètre carré de leur surface. Dans ces abimes de la mer, on trouve tantôt des branches de corail, des éponges couleur de lait, des annélides, tantôt des crustacés dont les uns sont absolument dépourvus d'yeux, et les autres, au contraire, possèdent, outre les deux yeux pédiculés placés, comme à l'ordinaire, sur la tête, deux yeux auxiliaires fixés sur la seconde paire de pattes-machoires. On y trouve aussi des mollusques vivants, entièrement semblables à des espèces fossiles que l'on crovait disparues depuis longtemps, et enfin des êtres d'une constitution tout à fait rudimentaire, auxquels on a donné le nom de Globigerinœ, et qui n'ont pour toute nourriture que la faible quantité de matière organique provenant de la dissolution des plantes marines dans l'eau de mer, et amenées dans ces profondeurs par le grand courant de circulation des océans.

La dernière partie de la croisière du *Challenger* a eu pour théâtre l'Océan Pacifique : les relations de l'expédition scientifique sur les observations recueillies dans cette campagne n'ont pas encore paru. Le rapport du commandant Nares, qui a seul été publié, contient des détails trèsintéressants au point de vue hydrographique sur les terres si peu connues qui s'étendent dans le grand Océan austral entre le cap de Bonne-Espérance et l'Australie.

L'expédition du Challenger, on le voit par ce beaucoup trop rapide résumé, a été des plus féconde en résultats importants pour plusieurs branches de la science, et c'est un honneur pour le gouvernement et la marine anglaise d'avoir accompli une telle entreprise. Pourquoi faut-il que la France reste en arrière dans une voie où elle tenait autrefois le premier rang? Le souvenir des Bougainville, des La Pérouse, des Beautemps-Beaupré, des Dumont-d'Urville et de tant d'autres en est une preuve. Nous devons aujourd'hui éviter tout ce qui pourfait obérer nos finances déjà trop chargées; mais l'Empire, qui a laissé passer dix-hoit années d'une grande prospérité matérielle, sans songer à organiser une seule expédition scientifique, ne peut pas invoquer cette excuse, et mèrite que la science ajoute ce grief à tous ceux que l'histoire accumulera contre lui.

II

Le P. Secchi, l'illustre directeur de l'Observatoire du Collége Romain, membre correspondant de l'Institut de France, a passé de longues années à observer le soleil et à étudier les phénomènes dont cet astre est le siège. La connaissance qu'il a acquise de tout ce qui est relatif à cette importante question a conduit ce savant astronome à publier, il y a quelques années, une description complète du soleil, renfermant sur la con stitution, les mouvements, les éclipses de l'astre du jour, toutes les notions que la science possédait à cette époque. Il y avait alors quelques années seulement que l'astronomie s'était enrichie d'une méthode d'observation qui devait lui ouvrir une si vaste et si riche carrière : nons voulons parler de l'analyse spectrale. Aussi, depuis cette époque, la physique solaire a-t-elle avance à grands pas, et c'est à peine si le soleil, tel que le P. Secchi le décrivait en 1867, serait reconnaissable par les savants d'aujourd'hui. C'est pour combler les lacunes qui rendent maintenant cet ouvrage nécessairement incomplet, que son auteur vient d'en publier une seconde édition, qui est, à vrai dire, une œuvre nouvelle !.

Le plan est resté le même, mais les matériaux ont été renouvelés. La première partie, qui paraît seule aujourd'hui, est consacrée à l'étude de la structure du soleil.

La première chose qui frappe les yeux lorsqu'on observe le soleil dans une lunette disposée à cet effet, c'est la présence fréquente de points noirs, plus ou moins grands, plus ou moins nombreux, qui constituent les taches du soleil. La partie centrale est noire : on l'appelle le noyau ou l'ombre; le contour est formé par une demi-teinte qu'on appelle la pénombre. Sur les bords du disque, on voit de petites taches blanches que les astronomes désignent sous le nom de facules. Toutes ces taches changent de place et de forme, suivant des lois assez compliquées que

⁴ Le Soleil, par le P. A. Secchi, S. J., directeur de l'observatoire du Collége romain, correspondant de l'Institut de France. — Deuxième édition, revue et augmentée. — Première partie, 1 vol. de texte et un atlas de six planches gravées. — Gauthier-Villars, éditeur.

l'on est parvenu à découvrir, grâce à l'emploi d'appareils de plus en plus perfectionnés. La photographie a surtout rendu de grands services, soit dans les observations ordinaires du soleil, soit dans les éclipses.

De nombreuses figures, gravées avec le plus grand soin, jointes aux descriptions du P. Secchi, permettent de se faire une idée parfaitement nette des apparences diverses présentées par la surface du soleil, des circonstances variées qui accompagnent la formation des taches et surtout de la structure de ces masses obscures.

Une étude approfondie de ces phénomènes a conduit le P. Secchi aux conclusions suivantes, relativement à leur nature : les taches sont le résultat de grands bouleversements qui s'accomplissent dans la masse dont le soleil se compose. De ces bouleversements il résulte, pour la surface entérieure, de grandes différences de niveau, des soulèvements et des dépressions; ces dépressions forment, dans la photosphère, des cavités plus ou moins régulières, environnées d'an bourrelet vif et saillant. La profondeur de ces cavités n'est pas très-considérable, Elles ne sont pas vides; la résistance qu'elles opposent à la marche des courants lumineux prouve qu'elles sont remplies de vapeurs plus on moins transparentes. Le fond de ces cavités est occupé par des nuages de matière photosphérique condensés et obscurs qui tendent continuellement à être dissous par la matière lumineuse.

Comme conclusion de ses études sur la structure des taches, le P. Secchi formule l'hypothèse suivante sur la constitution de la photosphère ellemême : • On peut, dit-il, la regarder comme composée d'un brouillard lumineux ou d'une vapeur condensée, suspendue dans une atmosphère gazeuse et transparente. C'est ainsi que sont suspendus dans notre atmosphère les nuages dus à une condensation partielle de la vapeur d'eau; seulement les nuages lumineux de la photosphère sont composés d'une matière beaucoup moins volatile et dont la température est trèsélevée. »

Les lois du mouvement des taches solaires sont très-complexes : elles résultent, en effet, de mouvements qui se produisent dans l'atmosphère du soleil : • Nous sommes done, dit le P. Secchi, dans les conditions où se trouverait un astronome qui voudrait, en se plaçant dans la lune, déterminer le mouvement de rotation de la terre en prenant un nuage pour point de repère. » Ce qu'on a constaté de plus net à cet égard, c'est que la vitesse angulaire de rotation des taches autour du soleil est maximum à l'équateur et diminue lorsque la latitude augmente. Le soleil, d'ailleurs, fait un tour complet autour de son axe en vingt-quatre jours environ. Un savant astronome anglais, M. Carrington, a amoncelé sur cette importante question une masse énorme d'observations et de calculs. La discusion de ces matériaux conduira peut-être un jour à la connaissance compléte des lois du mouvement des taches solaires.

REVUE SCIENTIFIQUE.

Ce phénomène présente encore une particularité curieuse : l'apparition des taches sur le soleil est soumise à une loi de périodicité : tous les onze ans environ il se produit alternativement une recrudescence dans la formation des taches et une absence presque complète du phénomène. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette période coïncide avec celle des variations de la déclinaison magnétique et du nombre des aurores boréales. Ces faits n'ont pas encore reçu d'explication satisfaisante.

La photosphère est, ainsi que l'indique son nom, la partie du soleil qui rayonne la lumière. Cette couche lumineuse est entourée d'une atmosphère gazeuse et transparente, à laquelle M. Normann Lockyer a donné le nom de chromosphère. L'existence de cette atmosphère est prouvée : 1° par l'absorption qu'elle exerce sur les radiations lumineuses, chimiques et calorifiques; 2° par les observations spectroscopiques directes; 3° par les phénomènes qui accompagnent les éclipses totales.

Chacune de ces preuves est étudiée successivement par le P. Secchi. L'analyse spectrale occupe une place à part dans cette exposition. Elle a rendu, en effet, trop de services aux astronomes pour ne pas mériter cet honneur, et le spectroscope constitue en outre un instrument dont le P. Secchi a tiré lui-même un trop bon parti pour ne pas être l'objet de sa part d'une étude particulière. Au moyen de ce précieux appareil on a déterminé la composition chimique de la photosphère, dans laquelle on a reconnu la présence d'un grand nombre de corps simples qui se rencontrent sur notre planète. Enfin, l'application de l'analyse spectrale à l'étude des taches a considérablement éclairé la question de savoir quelle est leur cause. Le P. Secchi pense qu'elles sont dues à des phénomènes éruptifs provenant de l'intérieur du soleil; il repousse la théorie de M. Faye, d'après laquelle les taches ne seraient autre chose que des cyclones.

Cette première partie de l'ouvrage se termine par une magnifique description des phénomènes observés pendant les éclipses totales de soleil. Le P. Secchi a assisté plusieurs fois à ce spectacle grandiose, et l'on comprend, en le lisant, la terreur qu'il inspire aux populations ignorantes, et les émotions qu'éprouvent eux-mêmes les savants prévenus de ce qui va se passer. Le phénomène qui frappe le plus lorsqu'on observe une éclipse à l'œil nu, c'est l'auréole brillante qui entoure la lune et qui a reçu le nom de *couronne*. Le P. Secchi décrit les diverses apparences qu'a présentées la couronne dans un grand nombre d'éclipses totales dont il a pu se procurer les dessins ou les photographies. Jusqu'en 1868, les éclipses totales furent les seules occasions offertes aux astronomes d'observer les *protubérances* solaires ou immenses jets rosés, formés principalement d'hydrogène, et qui s'échappent de la surface du soleil. A cette époque, M. Janssen, qui était allé observer l'éclipse totale à Guntoor, dans les Indes, et M. Lockyer, en Angleterre,

Digitized by Google

découvrirent presque en même temps le moyen d'étudier les protubérances à tout instant de la journée. Cette partie de la physique solaire fit, à partir de ce moment, de rapides progrès, dont l'exposé termine le premier volume de l'ouvrage du P. Secchi.

Toujours à la portée des lecteurs les moins versés dans la connaissance de l'astronomie ; écrit avec une clarté et une précision dues à ce que l'auteur a observé lui-même la plupart des faits qu'il expose; distribuant à chacun, avec justice et impartialialité, la part des découvertes qui lui appartient; rempli enfin de grandes pensées, dignes de l'esprit élevé qui les a conçues, l'ouvrage du P. Secchi est un des plus beaux monuments consacrés de nos jours à l'astronomie physique, et il contribuera certainement à répandre encore davantage le nom déjà si connu et si vénéré de l'illustre astronome romain.

Ш

Tout le monde sait que, dans la fabrication du vin, le sucre de raisin se transforme en acide carbonique qui se dégage tumultueusement, et en alcool qui donne au vin sa force et ses propriétés enivrantes. De même, dans la fabrication de la bière, le sucre d'amidon obtenu au moven de l'orge germée est converti en acide carbonique et alcool. Dans d'autres circonstances, certains sucres, tels que le sucre de lait ou le sucre de raisin, peuvent se transformer en acide lactique, principe contenu dans le lait aigri, ou en acide butyrique, corps auquel le beurre rance doit sa mauvaise odeur. On donne le nom de fermentations à ces transformations de matières organiques diverses en produits constants et définis, et l'on spécifie d'ordinaire ces phénomènés par le nom des produits principaux auxquels ils donnent naissance. De là les noms de fermentation alcoolique, lactique, butyrique, etc., que reçoivent les divers modes de décomposition du sucre, dans lesquels nous voyons ce corps fournir principalement de l'alcool, de l'acide lactique, de l'acide butyrique, etc. On donne le nom de ferment à la cause qui produit la décomposition du COTOS fermentescible.

Pendant longtemps la nature du ferment, son rôle et ses transformations dans l'acte de la fermentation ont été considérés comme une énigme dans la science, malgré les nombreux travaux auxquels l'étude de cette question avait donné lieu. C'est seulement depuis les mémorables recherches de M. Pasteur, c'est-à-dire depuis une quinzaine d'années environ, que la lumière s'est faite sur ces intéressants phénomènes. Depuis cette époque, un grand nombre de chimistes ont poursuivi, en France et à l'étranger, l'étude des fermentations de toute-nature, soit pour appuyer,

.

REVUE SCIENTIFIQUE

soit pour combattre les idées de Pasteur ; la lutte a été vivement soutenue de part et d'autre ; quelques escarmouches se produisent même encore de temps en temps ; mais enfin, on peut l'affirmer sans crainte d'être démenti par l'avenir, le champ de bataille est resté au pouvoir du savant français et de ses partisans, et la théorie physiologique des fermentations peut être aujourd'hui considérée comme fondée d'une manière inébranlable.

Un jeune chimiste de talent, M. P. Schützenberger, a entrepris de retracer l'état de la science actuelle en ce qui concerne cette importante question : tel est le but de l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre *les Fermentations*¹. La part principale, et c'est tout naturel, est faite dans cet ouvrage à la plus importante et la plus étudiée de toutes les fermentations, la *fermentation alcoolique*. Quels sont les produits formés pendant l'acte de la fermentation alcoolique? Quelles sont les variétés de sucre susceptibles de subir cette action? Quelle est la nature, quelle est la composition, quelles sont les fonctions du ferment alcoolique? M. Schützenberger expose avec de minutieux détails les réponses que comportent ces différentes questions.

D'une manière générale, ce chimiste se montre partisan des doctrines de M. Pasteur. Cependant, sur plusieurs points importants, il fait des réserves ou soulève des objections qui ne permettent pas de ranger leur auteur parmi les défenseurs les plus convaincus de la théorie physiologique des fermentations. D'après M. Pasteur, tout phénomène de fermentation résulte de l'action d'un organisme vivant, végétal ou animal, sur le corps fermentescible. Ce fait, d'une importance capitale, démontré d'ailleurs par des expériences indiscutables, n'est pas nié par M. Schützenberger. Liebig lui-même, qui avait toujours combattu la théorie physiologique, a dû, à la fin, admettre l'exactitude de cette assertion. Cependant, contrairement à une conséquence logique de cette doctrine, M. Schützenberger donne le nom de fermentation aux actions produites par ce qu'il appelle les ferments solubles, telles que la transformation de l'amidon en dextrine et en sucre par la diastase.

Ainsi, pour tout le monde, on peut le dire, la fermentation est une conséquence de la vie du ferment; mais M. Pasteur va plus loin : pour lui elle est une conséquence de la vie sans gaz oxygène libre. « Il existe deux sortes d'êtres, dit il : les uns que j'appelle aérobies, qui ont besoin d'air pour vivre; les autres que j'appelle anaérobies, qui peuvent s'en passer. Ceux-ci sont les ferments. Quoique pouvant vivre sans air quand on leur en refuse absolument, ils peuvent mettre en œuvre, pour les besoins de leur nutrition, des quantités variables d'oxygène libre quand ils en ont à leur disposition, et ils sont ferments plus ou moins puissants dans la propor-

¹ Les fermentations, par P. Schützenberger. 1 volume de la Bibliothèque scientifique internationale, chez Germer-Baillière. Paris, 1875.

204

tion inverse du gaz oxygène libre qu'ils peuvent assimiler. Quand leur vie s'accomplit uniquement à l'aide du gaz oxygène libre, ils tombent dans la classe des êtres aérobies, c'est-à-dire qu'ils ne sont plus ferments : inversement, quand les êtres aérobies, notamment toutes les moisissures. sont placés dans des conditions de vie où il y a insuffisance de gaz oxygène libre, ils deviennent ferments, et précisément dans la mesure du travail chimique qu'ils accomplissent sans gaz oxygène libre. » Cette explication très-simple et très-rationelle du mécanisme des fermentations résulte d'une soule d'expériences que leur netteté et leur précision rendent inattaquables. Aussi, M. Schützenberger ne discute-t-il pas leur exactitude; mais il leur oppose d'autres résultats obtenus, soit par lui-même, soit par deux chimistes allemands, MM. Brefeld et Traube. M. Schützenberger a constaté que la fermentation alcoolique est plus active dans un milieu. contenant de l'oxygène libre que dans un milieu absolument dépourvu de ce gaz. Il en conclut, contrairement aux idées de Pasteur, qu'une fermentation normale exige la présence de l'air. Cette objection repose sur une confusion entre la vitalité ou la rapidité de développement de la lerûre et sa puissance comme ferment, qui doit être mesurée par le rapport entre la quantité de sucre décomposée et le poids de levure fournie, et non par la valeur absolue de l'un ou de l'autre de ces deux termes.

Quant aux expériences de M. Brefeld et de M. Traube, M. Pasteur a mostré récemment par où elles péchaient; il a été ainsi amené à produire de nouveaux faits et à affirmer plus énergiquement que jamais la vérité de ses explications. « La théorie de la fermentation est fondée, j'en ai la pleine confiance, dit-il. Elle sera établie mathématiquement le jour où la science sera assez avancée pour mettre en rapport la quantité de chaleur que la vie de la levûre, en l'absence de l'air, enlève pendant la décomposition du sucre, avec la quantité de chaleur fournie par les combustions dues au gaz oxygène libre, lorsque la vie de la levûre s'effectue dans des conditions où ce gaz est fourni en plus ou moins grande abondance¹. »

M. Schützenberger oppose encore à la théorie de M. Pasteur les intéressants travaux de MM. Lechartier et Bellamy, sur les fermentations qui se produisent dans les fruits maintenus à l'abri de l'air. Ces expériences sont, au contraire, présentées par leurs auteurs et par M. Pasteur luinième comme une confirmation de ses idées. En effet, au moment où le fruit est détaché du végétal qui le porte, la vie n'est pas éteinte dans les cellules qui le composent. Cette vie s'accomplit à l'abri de l'air, en consommant du sucre et en produisant de l'alcool et de l'acide carbonique. L'instant où cesse la production de l'acide carbonique est aussi celui où

' Nouvelles observations sur la nature de la fermentation alcoolique, par M. L. Pasleur 'Comptes-rendus de l'Académie des sciences, séance du 22 février 1875). s'éteint, dans les cellules, toute vitalité. L'organisme végétal joue ici le même rôle que le ferment alcoolique ordinaire.

Ainsi que l'on peut en juger par le peu que nous venons d'en dire, le livre de M. Schützenberger n'est pas un simple exposé des faits relatifs au sujet qu'il traite; c'est un ouvrage de discussion, écrit à un point de vue critique que l'on peut, par consequent, admettre ou rejeter. mais qui, en tout cas, en augmente la valeur et l'intérêt. Il est, en outre, rempli d'érudition, peut-être même trop rempli, à notre gré, du moins. M. Schützenberger, en sa qualité d'alsacien, connait à fond la langue allemande et aussi la bibliographie scientifique allemande, si volumineuse, en ce qui concerne la chimie principalement. Il s'est cru, dès lors, obligé de citer les travaux de nombreux auteurs allemands, d'ailleurs la plupart inconnus. Lorsqu'un savant publie une expérience qu'il croit nouvelle, il arrive fréquemment qu'au bout de quelque temps un érudit extrait de travaux complétement oubliés une phrase plus ou moins analogue, au moven de laquelle il revendique la priorité de la découverte, quoique, le plus souvent, le prétendu inventeur n'eût pas saisi le sens et la portée du fait qui lui est attribué. Il ne suffit pas, en effet, de faire des observations pour faire avancer la science, il faut encore en comprendre la valeur et savoir en tirer les conséquences qu'elles comportent. C'est là ce qui constitue le principal mérite des travaux de M. Pasteur: ils ont défriché un champ sur lequel il a récolte lui-même d'abondantes moissons, mais dont la fertilité est encore loin d'être épuisée." Peu importe qu'avant lui quelques timides regards sient étéjetés par dessus la haie qui l'entourait; lui seul en a trouvé l'entrée et y a fait le premier pénétrer la charrue. C'est là un honneur qui, malgré quelques injustes réclamations, ne pourra désormais lui être enlevé par personne.

A part ces quelques remarques, qui ne touchent pas, d'ailleurs, au fond de l'ouvrage, nous n'avons que des éloges à adresser à la publication de M. Schützenberger. Par la connaissance intime de la chimie qu'il dénote chez son auteur, par l'abondance des renseignements qu'il renferme, pa la méthode et la clarté de l'exposition, il prendra certainement rang parmi les meilleurs livres classiques publiés dans ces dernières années.

P. SAINTE-CLAIRE DEVILLE.



MÉLANGES

JÉSUS-CHRIST

Introduction à l'Évangile étudié et médité à l'usage des temps nouveaux, par Auguste Nicolas. — Paris Émile Vaton, in-8° et in-18 de viij-496 pages.

Comment Jésus-Christ peut-il être l'introduction de l'Évangile, puisque l'Évangile n'est pas autre chose que la mise en action de Jésus-Christ?

Parce que le Dieu et l'homme en Jésus-Christ entrant indistinctement en scène dans les récits évangéliques, l'inexpérience y serait exposée aux plus funestes quiproquos, si on ne l'habituait par avance à faire le départ du divin et de l'humain : en tout ordre de sujets, il faut faire connaître ses personnages avant de les introduire.

Cette précaution trop habituellement négligée par plusieurs nous a ici valu un beau livre, complet en lui-même, et qui aura toujours sa raison d'être alors même que l'édifice futur en resterait à son portique.

Jésus-Christ étudié dans l'histoire, et Jésus-Christ étudié dans sa personne; autrement, Science historique de Jésus-Christ, Science doctrinale de Jésus-Christ: telle est la division de ce nouveau travail de M. Nicolas.

La création nous témoigne Dieu, mais nous le cache : si tout y est de lui, rien n'y est lui ; et elle irrite bien plus qu'elle ne satisfait notre désir de le connaître. La conscience à son tour le porte en elle-même, personnel et parlant, mais toujours invisible ; et si nous pouvons suivre dans l'histoire le jeu et les coups de sa Providence, nous ne voyons pas la main qui tient les rênes ou qui frappe.

Mais ici, au sentiment naturel de notre dépendance, 'se mêle un autre sentiment aussi étrange que nouveau : celui d'un état de disgrâce, cor rélatif à un état de culpabilité, et appelant dans le Dieu un réparateur attendu et promis.

Voilà Jésus-Christ.

Dieu, il a frappé au coin de son éternité jusqu'à son existence terrestre Avant Bethléem, il était dans le monde, le travaillant en vue de son avénement; après le Calvaire, il est dans le monde, le transformant en

MÉLANGES.

vertu de ce même avénement : comme il a quitté souverainement son tombeau, il avait préparé souverainement son berceau. Nous ne pouvous suivre ici M. Nicolas dans ces belles études de philosophie historique sur Jésus-Christ déjà présent dans le monde païen par l'attente et les sacrifices ; incarné comme par avance dans le monde juif par les prophéties, les figures, l'impénétrabilité à l'erreur, le sang même et la race; enfin, toujours et pour toujours vivant dans le monde chrétien par l'indéfectible lumière et la croissante charité : ces matières qui sont le fond traditionnel et commun de l'apologétique religieuse prennent ici une vie et un relief qui en font comme une création personnelle de l'auteur.

Jésus-Christ est ainsi le centre de l'histoire. Avant, tout y aboutit; après, tout en part : ôtez-le, et vous n'avez plus dans le monde ancien qu'un mouvement sans but, dans le monde moderne qu'un effet sans cause.

Qu'est-ce donc que cette grande personnalité qui a nom Jésus-Christ ?

Dieu engendre, car il est la vie, puisqu'il ne l'a reçue de personne, et qu'il la donne à tous. L'engendré de Dieu est Dieu, puisqu'il est substantiellement de lui, et il est unique, puisqu'il en épuise l'absolue perfection: c'est Dieu s'exprimant lui-même à lui-même d'une manière adéquate. Mais comme il se connaît, il s'aime; et cet amour parfait, et luimême par conséquent unique, allant du Père au Fils, revenant du Fils au Père, et procédant ainsi éternellement de l'un et de l'autre, achève et clôt le cycle infini de la vie divine. Hors de cette conception du Dieu triple en personnes et un en nature, vous n'avez que celle d'un Dieu solitaire et stérile, ce qui va à l'athéisme par l'abstraction, ou d'un Dieu déployant sa vie dans l'univers, ce qui est le panthéisme ou le polythéisme.

Verbe incréé au sein du Père, tel est le premier caractère de la personne de Jésus-Christ.

Le mystère surnaturel de la Trinité nous permet de concevoir le mystère naturel de la création. Le monde est une œuvre libre, puisque Dieu a la plénitude de sa vie indépendamment de lui; et puisque le monde n'est pas nècessaire, la matière non plus n'est pas éternelle : ainsi disparait cet écueil fatal du dualisme, contre lequel sont venus buter les plus robustes génies de la philosophie antique. Le Fils est tout à la fois la force causale par laquelle Dieu crée, et le type absolu selon lequel il crée : c'est son énergie qui porte toutes les énergies, c'est sa beauté qui transluit à travers toutes les beautés.

Verbe créateur, principe et exemplaire de l'univers, tel est le second caractère de la personne de Jésus-Christ.

Cette sorte de présence réelle de Dieu à la création devient comme personnelle dans l'homme par la raison et la conscience, qui sont une participation indirecte et la propre image de l'absolu divin. Que ce soit dans l'ordre naturel par la lumière des premiers principes, ou dans l'ordre surnaturel par la lumière supérieure de la foi, c'est toujours le même soleil qui rayonne en nous et s'y répercute, suivant des modes et à des degrés différents. Il y a pour expression ce qu'il faut appeler proprement la loi, substance de ce que nous appelons *les lois*, impuissantes sans elle, criminelles contre elle.

Verbe illuminateur au fond des âmes, tel est le troisième caractère de la personne de Jésus-Christ.

Le monde. créé de Dieu, retourne à Dieu, et par la même voie, c'est-àdire, par le Fils. L'ébauche de cette universelle ascension des choses se fait dans et par l'homme, qui résume en lui-même toute la nature matérielle; mais celui-là seul peut être le dernier anneau de la chaîne, qui en a été le premier: que le Fils vienne à épouser l'humanité, et la chaîne est complète. M. Nicolas reproduit et développe ici cette belle doctrine, qui n'est pas de foi, mais n'a cessé d'être comme la tradition de tous nos grands théologiens, d'une incarnation préconçue de Dieu avant le pêché, et indépendamment du pèché.

Fin de la création, premier-né et héritier de toutes choses, tel est le quatrième caractère de la personne de Jésus-Christ.

Cette humanité qu'il devait épouser un jour, le Fils y habitait en réalité dés l'origine, à l'état d'enveloppement, comme le germe dans la tige sur laquelle il doit éclore, attendant et préparant de proche en proche le moment de son épiphanie définitive : son existence visible n'a été en quelque sorte qu'une des phases particulières de sa présence parmi nous dès le commencement et à toujours.

Médiateur préexistant dès l'origine des temps dans le monde, tel est le cinquième caractère de la personne de Jésus-Christ.

L'homme est une personne en deux substances, l'esprit, la matière, dont chacune porte l'ensemble de ses phénomènes propres; le Christ est une personne en deux natures, Dieu, l'homme, dont chacune porte l'ensemble de ses propriétés distinctives : ces deux ordres de choses se correspondent presque trait pour trait. Y a-t-il eu de la part du Christ, pour s'incarner dans notre chair, une migration proprement dite? Non; mais là où on ne le voyait pas avant, il s'est tout simplement fait voir après : rien encore ici que de très intelligible. Vous ne comprenez pas sans dout e comment le Verbe divin, qui déborde tout infiniment et en tout sens, a pu tenir tout entier dans les entrailles d'une vierge; mais vous voyez tou s les jours que votre verbe humain se communique intégralement à tou s sans s'épuiser dans personne, et se donne tout entier à chacun sans qu'i l y ait diminution pour les autres. Il est né, il a souffert, il est mort de sa personne de Dieu, mais dans sa nature d'homme ; et si nous éprouvon s quelque scrupule à le voir ainsi épouser notre chair, rappelons-nous que cette chair est d'origine, par son alliance substantielle avec l'esprit, la plus noble des œuvres qui soient sorties de ses mains.

10 Juliar 1875.

14

Verbe incarné au sein de la Vierge, tel est le sixième caractère de la personne de Jésus-Christ.

Doctrinalement parlant, l'idée perfectionnée de Dieu dont nous sommes aujourd'hui en possession, nous l'avons prise de Jésus-Christ et sur Jésus-Christ. Historiquement parlant, cette même idée perfectionnée de Dieu s'est affaiblie ou fortifiée en nous suivant que nous nous sommes relàchés ou repris de la foi en Jésus-Christ. Qu'est-ce donc que cet homme sur lequel nous mesurons Dieu, et avec lequel Dieu s'en va pour nous ou reparaît? Mais aussi, comment, étant si complétement homme, peut-il être si parfaitement Dieu? C'est là précisément qu'est la merveille, et par conséquent la preuve : l'idéal se réappropriant d'autant plus intégralement son image, qu'il en est plus absolument le type.

Dieu-homme, conversant avec les hommes, tel est le septième caractère de la personne de Jésus-Christ.

Ces épousailles de l'humanité par le Verbe, destinées à se célébrer dans la gloire, se célébreront au contraire dans la souffrance, aujourd'hui que la triste fiancée s'est défigurée et flétrie dans une chute volontaire; mais le contrat subsistera comme avant la catastrophe, le Christ se fera pour le monde qui avait été fait pour lui, et il se montrera en quelque sorte deux fois Dieu en sauvant d'abord pour tout glorifier ensuite.

Rédempteur de la race humaine et pacificateur de tous les êtres, tel est le huitième caractère de la personne de Jésus-Christ.

Vivre, c'est communier à Dieu : sous quelque forme qu'elle se présente, la vie ne se conçoit pas autrement. Revivre, c'est communier à Jésus-Christ; et cette communion doit nécessairement affecter le même mode que son objet, c'est-à-dire, une réalité supérieure invisible sous une forme inférieure visible. Voilà l'Eucharistie, prolongement logique et substantiel de l'Incarnation : le Christ n'a point été pour nous un simple passant, et il nous a fait en lui une nourriture perpétuelle comme nos besoins.

Dieu-avec-nous dans l'Eucharistie, tel est le neuvième caractère de la personne de Jésus-Christ.

Avec la vie dans l'Eucharistie, la vérité dans et par l'Église, chacune dans une plénitude qui nous sature à la fois et nous déborde. « L'Église est comme la forme sociale de Dieu dans l'histoire, donnant elle-même sa forme aux sociétés dans le temps, tout en formant les élus pour la société céleste avec Dieu dans l'éternité. »

Chef du corps mystique de l'Église, pontife des biens futurs, tel est le dixième caractère de la personne de Jésus-Christ.

« La liberté comportant la violation de l'ordre moral, et la responsabilité qu'elle entraîne ne trouvant pas ses termes ici-bas, l'ordre moral n'y fait pas son entière révolution. » Il y aura donc une justice ultérieure, par conséquent un jugement, par conséquent un juge; et cette fonction WELANGES.

est dévolue de droit au Fils comme justice incarnée, comme Seigneur, et comme Sauveur du genre humain.

Souverain juge des vivants et des morts, tel est le onzième caractère de la personne de Jésus-Christ.

• Le bonheur consistant dans la conformité de l'âme avec la justice, dont le premier principe doit être le premier objet, — Dieu, en qui seul elle a son caractère vivant et personnel, — c'est de Dieu, c'est en Dieu qu'est le bonheur. » L'art d'être heureux peut donc se formuler en deux mots : se laisser soi-même et chercher Dieu. C'est la doctrine du sacrifice, dont le Christ s'est fait tout à la fois le maître et l'exemple; et il n'y a pas d'autre procédé que celui-là, même pour ce qui regarde le bonheur de ce monde.

Félicité des élus et malédiction des réprouvés dans l'éternité, tel est le doutième et dernier caractère de la personne de Jésus-Christ.

X. Nicolas appelle très-brillamment ces douze caractères « l'arc-en-ciel de la révélation du Verbe dans l'Évangile, et le zodiaque de ce divin sokeil des esprits : » nous n'avons malheureusement pu en donner ici que la nomenclature, en retranchant les rayons.

• Dans l'application de l'esprit à la recherche sincère de la vérité, par quelles illuminations soudaines, par quels coups de lumière ce Verbe naturel ne se révèle-t-il pas? se dérobant parfois à toutes nos prises quand nous apportons à cette recherche un esprit trop personnel, et nous arrivant soudain des hauteurs et des profondeurs de l'invisible, en des pensées et des expressions toutes faites qui nous excitent à la tâche dorsque nous dèsespérons de nous. »

Quiconque a travaillé au vrai sous l'œil de Dieu a pu expérimenter cela, et le livre de M. Nicolas en est comme un perpétuel témoignage. Il est profondément digéré, dans la pensée et dans l'expression; et nous entendons condenser en ce seul mot les meilleurs et les plus rares éloges qui se puissent faire d'un travail de ce genre. Mais il ne se contente point non plus d'une attention de surface, et le lecteur devra prendre la peine d'aller jusqu'où l'auteur a pris la peine beaucoup plus grande de le conduire. Il y aura déjà dans cet effort, qui exigera d'ailleurs peu d'héroisme, quelque chose de salutaire pour l'esprit; et il sera ensuite largement payé par les dépouilles opimes dont on reviendra tout chargé : quoi de meilleur que la lumière, si ce n'est la force? on en rapportera à la fois l'une et l'autre. C'est en se nourrissant ainsi de moelle essentielle et de sucs généreux que notre siècle se remettra du sang dans les veines, et expulsera le poison qui en a pris la place.

J.-A. SCHNIT.

LES HARANGUES DE DÉMOSTHÈNE

Par M. HENRI WEIL, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Besançon. — 1 vol. in-8.

Le Correspondant a déjà plusieurs fois signalé à l'attention de ses lecteurs les belles Éditions savantes des Classiques grecs et latins que publie la maison Hachette⁴. Inaugurée de 1867 à 1869 par les deux premiers volumes du Virgile de M. Benoist, par le Sophocle de M. Tournier, l'Euripide de M. Weil, l'Iliade de M. Pierron dont sa sœur l'Odyssée paraît au moment même où nous écrivons, cette collection n'a point été interrompue, comme on aurait pu le craindre, par les affreux malheurs que notre patrie a traversés. Tant de ruines n'ont découragé ni les éditeurs ni les auteurs; l'orage passé, ils ont relevé la tête et repris leur œuvre. M. Benoist a terminé son Virgile; et, bientôt après, M. Weil donnait un volume de Démosthène, qui n'est, nous l'espérons bien, que la première assise d'un vaste et complet édifice.

Dès à présent ce volume forme un tout, puisqu'il comprend toutes les harangues de Démosthène, c'est-à-dire tous ses discours politiques, prononcés dans l'assemblée du peuple, sur des questions d'intérêt public. C'est une part considérable de l'œuvre du grand orateur par l'importance des sujets qui y sont traités; mais l'avocat, chez Démosthène, a plus écrit que l'orateur politique, soit qu'il composat pour ses clients des discours qu'ils prononçaient eux-mêmes, comme c'était l'usage en Grèce. soit qu'il plaidat sa propre cause en attaquant ses ennemis ou en se defendant contre eux. Les Harangues ne forment guère que la cinquième partie des discours qui nous sont parvenus sous son nom, presque tous d'une authenticité incontestable. La tâche est donc longue encore pour son éditeur. Craignant peut-être de s'engager à la remplir tout entière, M. Weil nous présente cette partie isolément; et toutefois, à la dernière page.il n'a pu s'empêcher d'écrire : Fin du premier volume, contradiction dont nous ne nous plaindrons pas, puisqu'elle équivaut à une promesse, D'ailleurs une petite note nous apprend que les Plaidoyers politiques sont déjà en préparation, et à leur tour ils nous annonceront sans doute les Plaidoyers civils.

De ces harangues, au nombre de seize, qui nous montrent surtout en action l'homme d'État, le conseiller de sa patrie, les trois premières ne sont guère que des coups d'essai, des *maiden-speeches*, comme on dit en Angleterre. L'orateur y essayait ses forces, sans grand succès, en proposant déjà les réformes financières sur lesquelles il devait plus tard reve-

⁴ Voir notamment tome XLII. 3• livraison (10 mai 1869).

MELANGES.

nir tant de fois, et en défendant des peuples alliés d'Athènes, les Rhodiens, les Mégalopolitains, contre les projets agressifs de la Perse ou de Lacédémone. Le véritable Démosthène ne se révèle que dans sa lutte directe contre Philippe. Rien de plus intéressant, de plus émouvant que ce duel personnel entre l'orateur, qui seul de ses concitoyens prévoit le danger où va sombrer sa patrie, et le tyran astucieux, hardi, patient, inlatigable, qui veut l'asservir. Jeunes tous deux (l'un avait trente-trois ans, l'autre à peine trente-un) ils montrent de part et d'autre une singulière précocité de vues et de passion politique. L'un toujours en éveil, imaginant sans cesse de nouvelles entreprises, les préparant de longue main, les dissimulaut longtemps avec un art machiavélique pour les faire éclater avec une violence plus irrésistible, se servant avec une égale habileté de la corruption et de la force des armes, sans cesse achetant des consciences ou prenant des villes; l'autre toujours sur la brèche, percant à jour toutes ces intrigues, dénonçant toutes ces agressions, dévoilant tous ces projets cachés, criant sans cesse au péril, s'efforçant de réveiller ses malheureux concitovens de la fausse sécurité où le Macédonien veut les tenir endormis. Les deux adversaires sont dignes l'un de l'autre. Toutefois l'issue de la lutte n'était pas douteuse. En outre de ses habiletés et de ses talents militaires. Philippe avait pour servir ses desseins un peuple jeune, belliqueux, parce qu'il sortait à peine de la barbarie, tout nourellement ouvert aux séductions de l'ambition et de la gloire. Athènes, au contraire, était bien vieillie. Ce n'était plus, disait l'orateur Démade, « l'ancienne guerrière de Marathon¹, mais une bonne vieille femme en pantoufles, buvant sa tisane au coin du feu. »

On éprouve un véritable sentiment de pitié à voir, dans les Philippiques, les efforts désespérés où s'épuise Démosthène pour ranimer cette ruine, pour galvaniser ce cadavre, sinon tout à fait mort, du moins plongé dans une léthargie invincible, « comme ceux qui ont bu de la mandragore ou « quelque breuvage narcotique³. » A peine en obtient-il quelques éclairs de vitalité, comme celui qui amena Chéronée, mais impuissants et bien vite éteints. Athènes était finie, et Démosthène devait bientôt mourir avec la liberté de sa patrie, laissant du moins un noble exemple de fidélité aux idées de toute sa vie, et de dévouement à ce qu'il croyait être le juste et le vrai.

Il faut se garder de mêler aux études sur l'antiquité des préoccupations trop modernes, et de comparer des temps, des sociétés, des faits en-

¹ Nous traduisons d'après une ingénieuse correction de M. Cobet, le savant professeur de Leyde.

² L'expression est de Démosthène lui-même (*Philipp.*, 1v, 6). La délicatesse de queiques rhéteurs anciens voyait dans cette image hardie une raison de suspecter l'authenticité du discours. Mais, ontre que plusieurs écrivains de l'antiquité l'avaient employée déjà avant Dimosthène, elle nous paraît bien dans le caractère âpre et énergique de son éloquence.

tre lesquels les différences sont capitales, les ressemblances vagues et souvent trompeuses. Toutefois plus d'un lecteur, en relisant dans le livre de M. Weil ces admirables Philippiques trop oubliées, peut-être, depuis le collége, perdra parfois de vue les Athéniens et Philippe pour reporter involontairement sa pensée sur nous-mêmes, sur nos propres périls, sur notre ennemi à nous, sur les vices et sur les erreurs qui nous livrent faibles et désarmés aux coups d'une haine habile, puissante et acharnée. Quelque déterminé que l'on soit à repousser la tentation de ces rapprochements, ils s'imposent d'eux-mêmes. Nous aussi nous avons nos Macèdoniens, « devenus grands de petits qu'ils étaient naguères. » Longtemps ils n'ont été pour nous que des barbares, en dépit du zèle avec lequel leurs rois attiraient chez eux nos lettrés, nos écrivains, comme Archélaüs et Perdiccas se faisaient une cour des poētes, des orateurs, des philosophes d'Athènes. Nous aussi nous avons vu cette puissance longtemps dédaignée s'incarner en un homme aussi habile qu'audacieux. tour à tour diplomate sans scrupule et soldat sans pitié, « jouant avec les serments (c'est un mot de Philippe) comme on joue avec les dés, » et voulant fonder un empire sans limite sur l'univers écrasé.

Philippe était expert dans l'art de tromper ses voisins par de fausses promesses jusqu'au jour où il pouvait les accabler; il excellait à faire naître et à entretenir les rivalités, à diviser ceux qu'il redoutait et à sèduire ceux dont il voulait se faire des instruments. Dieu sait si notre Philippe se fait faute de toutes ces habiletés ! L'or qui achetait les démagogues de Thèbes ou d'Athènes était un *fonds des reptiles*; Eschine était une manière de journaliste, payé pour endormir l'opinion publique, et protester des bonnes intentions de Philippe, suspecté à tort par les esprits chagrins.

Au plus fort de ses intrigues, de ses préparatifs menaçants, de ses agressions ouvertes, Philippe ne cessait de se plaindre qu'on en usât mal avec lui, qu'on ne lui permit pas de vivre en paix comme il en avait l'ardent désir, qu'on le contraignit à se défendre. Dansle livre même de M. Weil il y a une lettre, une dépêche diplomatique envoyée de Macédoine aux Athéniens pour relever en détail tous ces griefs du loup contre l'agneau. Philippe met les Athéniens en demeure de se mieux conduire à l'avenir, de ne plus abuser comme ils l'ont fait jusqu'alors de ses dispositions pacifiques (cela est textuel). — « Autrement, dit-il, il prendra les dieux à témoin, et avisera. » — N'est-ce point là de l'histoire contemporaine? N'avons-nous pas lu mille fois de pareilles plaintes, soit contre la France, soit contre le clergé catholique, soit contre l'auguste vieillard du Vatican?

Et qu'avons-nous pour faire face à un si redoutable adversaire ? Comme Athènes, d'anciens souvenirs de gloire, et présentement la faiblesse, la division, l'inertie, beaucoup de paroles, peu d'actes. Pendant que l'homme

du Nord mûrit ses plans, grossit son trésor de guerre, dresse des soldats. crée une tactique nouvelle, soudoie des espions, nous aussi, comme les Athéniens, nous perdons le temps en vaines discussions; nous aussi, au milieu des plus grands dangers, nous sommes tout occupés de plaisirs et de spectacles. C'est là un dernier trait de ressemblance qui saute aux veux d'un bout à l'autre des Philippiques. Il n'en est pas une où l'orateur n'insiste plus ou moins longuement sur la question des fonds théoriques. C'étaient des excédants de revenus que l'on distribuait entre les citoyens pour paver leur place au théâtre. Les Athéniens y tenaient à un tel point qu'ils avaient porté la peine de mort contre quiconque oserait proposer de donner à ces fonds un autre emploi ; et cependant l'argent manquait pour paver les troupes, pour réparer les forteresses, pour équiper les vaisseaux. Nous ne distribuons plus aux citoyens, en France, les excédants de nos budgets ; la chose serait difficile, puisqu'ils se soldent toujours en perte : mais pendant qu'on s'épuise à chercher de nouveaux impôts pour combler le déficit, nous engloutissons cinquante ou soixante millions, quelques-uns disent cent millions, dans la construction d'un théâtre consacré surtout à faire admirer nos danseuses !

Ah! Démosthène aurait beau jeu, s'il sortait de son tombeau, à gourmander chez nous, comme chez ses contemporains, cette passion effrénée du plaisir, du luxe, des vaines jouissances, des arts frivoles, lorsque l'ennemi est à nos portes; ce goût du bien-être et de la tranquillité à tout prix qui ferme volontairement les veux sur des périls imminents et remet sans cesse à l'avenir les décisions qui seules pourraient assurer le salut. Faut-il donc croire que l'issue en sera aussi triste ? Nous partagerions cette crainte si la France n'était, dans son ensemble et en dépit des apparences contraires, une nation chrétienne et catholique. Il y a dans le christianisme un principe de vie, de développement, de renouvellement qui ne permet pas aux nations de mourir tout à fait, et leur rend toujours possible une résurrection. Les nations de l'antiquité étaient comme ces plantes annuelles qui, lorsqu'elles ont donné leur fleur et leur fruit, ne sauraient réparer leur organisme usé, et sont dès lors condamnées à périr. Mais le christianisme semble avoir déposé dans les peuples comme dans les âmes un germe d'immortalité. En fait, si l'on a vu depuis quinze cents ans des peuples catholiques traverser des crises douloureuses et redoutables, si l'on en a vu gémir longtemps sous une oppression qui semblait devoir les anéantir, aucun pourtant n'a disparu; plusieurs, comme la France au quinzième siècle, sont sortis triomphants des plus cruelles épreuves. La veille ils paraissaient morts, le lendemain les a vus plus vivants et plus forts que jamais.

C'est là notre espérauce pour la moderne Athènes. Nous en avons d'autres raisons encore, mais qui nous entraîneraient trop loin de Démosthène. Peut-être trouvera-t-on que nous nous sommes bien longtemps

laissé aller sur la pente des réflexions qu'éveillait en nous le livre de M. Weil. Il est temps de revenir au livre lui-même, pour signaler les mérites qui le recommandent, et aussi les légères imperfections qu'il sera facile de faire disparaître dans le prochain tirage. Comme ses aînés de la collection dont il fait partie, il frappe les yeux des l'abord par la beauté du papier, le luxe de l'impression, la netteté et l'élégance des caractères. Ce qui appartient en propre à M. Weil, c'est un texte épuré d'après les meilleures sources, une annotation sobre et pourtant suffisante, pleine de l'érudition la plus sûre; surtout une introduction générale et pour chaque discours une notice particulière qui répondent à toutes les questi ons que soulève l'étude de Démosthène.

On ne peut guère, dans une Revue comme la nôtre, insister sur la critique d'un texte grec et les moyens employés pour l'établir exactement. Il n ous suffira de dire que M. Weil, dans une partie de son introduction, énumère et décrit les principaux manuscrits qui nous restent de Démosthène, les classes en familles, et discute leurs mérites divers. Les deux meilleurs, ceux qui paraissent avoir le moins souffert de l'ignorance des c opistes, sont un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris (nº 2,934), et un autre à peu près semblable, quoique moins complet, de la bibliothèque Laurentienne, de Florence. Ils présentent cette curieuse ressemblance que, dans quelques passages de la troisième Philippique, leur texte est sensiblement plus court que celui des autres manuscrits. Après un savant examen de ce fait qui a soulevé parmi les éditeurs de Démosthène de longues discussions. M. Weil arrive à cette conclusion, fort bien justifiée selon nous, que Démosthène lui-même est probablement l'auteur de ces deux rédactions différentes, l'une plus développée, l'autre plus rapide, peut-être abrégée après coup.

C'est surtout au point de vue historique que sont rédigés le commentaire et les notices. Rien de plus nécessaire, pour comprendre des discours politiques, qu'une exacte connaissance des faits qui en ont été l'occasion. Le nouvel éditeur a été singulièrement aidé dans cette tâche par les grands travaux historiques publiés dans ces derniers temps sur la Grèce antique soit en Angleterre, soit en Allemagne ; mais pour la plupart de nos compatriotes les résultats de ces recherches sont encore peu connus. Le livre de M. Weil éclaire les harangues de Démosthène d'une lumière qui, pour beaucoup, sera toute nouvelle, et il rendra un véritable service, même à ceux qui ne peuvent lire ces admirables discours que dans les traductions. Nous pouvons en dire autant de l'Introduction. La biographie'de Démosthène s'y montre sous un jour nouveau, par cela seul qu'elle est habilement rattachée à l'histoire de son temps. Tous ceux qui ont étudié l'œuvre du grand orateur se sont demandé pourquoi nous n'avons aucun discours des trois années où il a dù parler le plus souent, de 340 à 338, lors de cette dernière phase de la lutte contre Phi-.

~

lippe que Démosthène rappelle si éloquemment dans son plaidoyer sur la Couronne. Ces paroles enflammées qu'il a prononcées alors, soit dans l'assemblée du peuple après la prise d'Élatée, soit à Thèbes, pour rattacher à l'alliance d'Athènes cette ville hésitante, il ne nous en reste rien. M. Weil explique fort bien ce fait. Démosthène à cette époque de sa vie a plus parlé et plus agi que jamais, et c'est précisément pour cela que nous n'avons rien de ces discours qui nous intéresseraient à un si haut point. Il les improvisait sans prendre le temps de les écrire, ét une fois prononcés il n'avait plus le loisir de les recueillir. « Sa parole, dit M. Weil, agissait directement, immédiatement, se traduisait aussitôt en dècrets, en mesures financières, militaires. Tout entier à l'action, il dédaignait la gloire littéraire qu'aurait pu lui donner la rédaction de ses harangues. On peut dire que les *Philippiques* qu'il n'a pas écrites font plus d'honneur à Démosthène que celles qui l'ont fait admirer par la postérité. »

l'faut louer M. Weil de n'avoir pas donné dans ce travers par lequel quelques écrivains de nos jours, historiens ou poêtes, affectent de dénaturer les noms propres des Grecs sous prétexte de les rétablir dans leur véritable orthographe. Prétexte très-mal justifié, car Achille et Clytemnestre s'éloignent moins encore de la vraie prononciation grecque que Akilleus et Clutaimnestra. Chez un poēte, c'est un ridicule dont il est le premier puni par l'étrange physionomie que ces mots barbares donnent à ses vers ; mais l'historien qui prétend nous instruire se donne un tort grave en nous déroutant à chaque ligne par des bizarreries inutiles. La traduction de Grote gagne-t-elle quelque chose à écrire Perdikkas et la Bassia au lieu de Perdiccas et la Béotie ? Encore faudrait-il être conséquent, et écrire, non la Macédoine, mais la Makédônia. M. Weil suit la vraie règle, qui est de conserver aux noms usuels la forme consacrée par la tradition française, et à ne donner la terminaison grecque qu'aux noms moins connus, ou qui se défendent par quelque raison d'euphonie. C'est ainsi qu'il dit Olympiodore, Hypéride; et Panénétos, Aphobos. Nous n'avons sur ce point qu'une légère critique à lui adresser. Il nomme deux ou trois fois Philochorus l'historien de l'Attique que partout ailleurs il appelle Philochore. Mais cette inconséquence n'est probablement qu'une faute d'impression, comme celle qui a fait altérer en quelques endroits le nom de M. Winiewski¹.

Nous terminerons par où nous avons commencé, en exprimant le vœu que M. Weil nous donne bientôt l'œuvre complète de Démosthène. Nous pourrons alors dans, un travail d'ensemble, montrer en détail ce que l'é-

,

¹ Notamment page 421. — Puisque nous relevons ces vétilles, M. Weil nous saura gré de lui signaler une faute plus grave. A la page xxxiv de son Introduction, ligne 9, il traduit la XCIX⁴ Olympiade (4^e année) par 138. C'est évidemment 380 qu'il faut lire. Nous croyons comprendre par quelle faute d'impression, entée sur une faute de calcul, ce chiffre a été dénaturé à ce point; mais ce serait trop long à dire et inutile.

rudition de notre pays a fait pour l'intelligence du grand orateur grec. Il conviendra d'examiner ce qu'il doit, non-seulement à M. Weil, mais encore à M. Jules Girard, qui a si curieusement étudié son rôle dans l'affaire d'Harpale⁴, à M. Georges Perrot, dans un travail non encore publié en volume; enfin à M. Rodolphe Dareste, qui vient de publier une excellente traduction des Plaidoyers civils². Ce dernier ouvrage. en particulier, est une œuvre capitale qui mérite d'être étudiée en détail, et qui renouvelle, on peut le dire, toute une partie de la critique sur Démosthène. Les discours politiques de l'adversaire de Philippe sont relativement faciles à comprendre ; mais il n'en est point de même de ses plaidovers en matière civile, qui touchent à mille points mal connus du droit athénien. Aussi les traductions antérieures de ces discours, celle d'Auger et celle de Stiévenart sont-elles presque partout inintelligibles. Il fallait, pour réussir dans cette tâche, non-seulement un helléniste, mais encore un jurisconsulte, un homme du métier, rompu à la pratique et à la langue des affaires. Ajoutons que cette tâche n'était guère possible avant les travaux récents de MM. Caillemer et Telfy, qui ont élucide un certain nombre de questions, jusqu'ici tout à fait obscures, du droit civil d'Athènes. Aidé de ces secours, M. Dareste a interprété les plaidoyers de Démosthène avec une netteté lumineuse qui les rend à la fois clairs, intéressants et instructifs. On croit lire pour la première fois notamment ces plaidovers d'Apollodore contre Callippe et contre Nééra (ils ne sont point de Démosthène, mais peu importe), dont l'un nous initie à tout le mécanisme des banques athéniennes et du commerce de l'argent en Grèce, et dont l'autre nous ouvre de si singuliers jours sur la vie privée de cette époque. Mais nous aurons l'occasion d'y revenir lorsque M. Weil nous donnera le texte grec de ces discours. Nous nous bornons à constater aujourd'hui que les études sur Démosthène sont chez nous en grand progrès, et que les deux ouvrages qu'elles viennent de produire, l'édition des Haranques et la traduction des Plaidoyers civils font grand honneur à la science française³.

H. HIGNARD.

¹ Études sur l'éloquence attique, par Jules Girard, membre de l'Institut. 1 vol. llachette, éditeur.

² Les Plaidoyers civils de Démosthène, traduits en français, avec arguments et notes, par Rodolphe Dareste, avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation. Paris, E. Plon, 1875.

⁵ Il convient d'indiquer ici que M. Weil vient de publier chez M. Hachette un petit recueil des *Philippiques* à l'usage des étudiants, avec l'introduction et une partie des notes de la grande édition.



QUINZAINE POLITIQUE

10 juillet 1875.

Le spectacle des maux qui ont dévasté, au midi de la France, me de ses plus belles provinces, attriste, dans tous les cœurs français, non-seulement cette charité qui vient de la fraternité chrétienne, mais encore la pitié du patriotisme. La France, on le sait. a un besoin singulier d'être favorisée, ou du moins épargnée, par ces deux forces souveraines qu'on appelle vaguement la nature et la fortune, et qui sont les mystérieux serviteurs de Dieu. Comment donc ne pas souhaiter, avec quelque soupir et quelques prières, que ni l'une ni l'autre ne prétent ainsi leur puissance aux vœux de nos ennemis, aux cruels désirs de ceux qui voudraient voir la France plus faible, plus pauvre, plus malheureuse encore que ne la laissèrent les victoires maudites de 1870! Assez de sang a couvert alors le solde la France, et assez de semences ont péri dans ses plaines ; assez de coups ont ébranlé cet édifice de notre patrie, que nos pères avaient glorieusement mis quatorze siècles à élever. Assurément, aux désastres d'il y a quatre ans ct à nos craintes d'aujourd'hui, les menaces de la fortune et les fléaux de la nature ne pourraient plus s'ajouter sans que la mesure de nos misères et de nos châtiments ne parût dépassée.

Jamais peut-être aucun de nos fleuves, ceux mêmes dont les eaux sont les plus capricieuses ou les plus terribles dans leurs emportements,

> La Seine au flot royal, la Loire dans son lit Incertaine.....

a'avaient exercé d'aussi affreux ravages que ne l'a fait, à Toulouse, l'impétueuse Garonne, effondrant les maisons par milliers et emportant à la dérive ou écrasant sous les débris plus de trois mille existences. Que de pertes irréparables ! Quel deuil ! Et quelle somme

il faudrait pour compenser tant de biens détruits en une journée ! Tout en déplorant que le soulagement ne puisse être égal à une telle infortune, félicitons-nous, au moins, des prompts dévouements qui ont essayé de l'atténuer. L'armée a été héroïque, là, comme sur un champ de bataille. L'Assembléc, sur la généreuse demande de M. Depeyre, s'est hâtée d'accorder deux millions. Le maréchal de Mac-Mahon est accouru, avec M. Buffet et M. de Cissey : il est allé de ruine en ruine, avec une bonté simple et noble, consoler et secourir ces malheureuses populations. En même temps, un grand cri de commisération sortait du cœur de la France : elle n'a pas même été distraite un moment, dans sa douleur, par les souvenirs intéressés d'un parti, qu'on trouve toujours prêt à tout exploiter, et qui, par occasion, cut volontiers intitulé l'empire le Gouvernement providentiel des inondés. Une souscription a commencé. On comprend que l'État, bien qu'il dut aux victimes un gage de sa sollicitude, ne saurait subvenir pleinement à tant de maux : il faut donc que la bienfaisance privée, à l'église, dans la mairie et même de porte en porte, fasse tout ce que l'État ne peut faire. Audelà même de nos frontières, cette bienfaisance s'est émue partout. L'Alsace-Lorraine, la première, a tressailli, comme si les Vosges, entre elle et la France, ne séparaient pas les âmes. Un sentiment gu'aucune conquête n'interdit, celui de l'humanité, protége ici de son droit l'ancien amour filial de l'Alsace-Lorraine: Metz, Strasbourg et Mulhouse sont redevenus français pour donner à leurs pauvres compatriotes d'autrefois; et combien elle est touchante, cette offrande que tend une main captive ! L'Europe elle-même compâtit à cette lamentable calamité : l'Angleterre, la Belgique, le Danemark, la Russie, l'Italie et la Suisse rivalisent à qui nous fournira l'aide la plus sympathique. Cette assistance nous est douce et chère : plut à Dieu seulement que, dans des calamités plus graves pour toutes les nations, dans des événements où les destinées de l'Europe, comme celles de la France, pourraient être en péril, elle ne nous manquât pas davantage!

Au milieu de ces émotions, les deux grands-prêtres de l'extrême gauche, M. Gambetta, qui a « le culte du relatif, » et M. Louis Blanc, qui a « le culte de l'absolu » (c'est ainsi que M. Louis Blanc baptise M. Gambetta et confesse sa propre foi), ont prononcé chacun une oraison républicaine; et tel est le mystère de la république, telle est l'inquiétude avec laquelle on sonde ses destinées, que l'un et l'autre ont été écoutés attentivement de tous ceux qui, dans les discours, cherchent les présages des faits.

M. Gambetta continue avec le même zèle à dépouiller le vicil homme; du moins, il voudrait bien le faire croire. L'autre

iour, dans le banquet de Versailles, devant cette ombre de Hoche que les radicaux fétaient on ne sait pourquoi, n'a-t-il pas convié au gouvernement de la république cette même bourgeoisie qu'il maudissait naguère, à Grenoble? Ne l'a-t-il pas flatteusement dépeinte comme une sorte de reine de la démocratie, une reine qui, pour ne point porter de couronne, n'en tiendrait pas moins la foule. c'est-à-dire la république, sous son sceptre? Il est vrai que, tandis que M. Gambetta caressait de ces paroles courtoises et aimables les néo-républicains de la bourgeoisie, la République francaise gourmait de plaisanteries et même d'injures le Journal des Débats : raison qui laisse douter que M. Gambetta puisse ou veuille, au temps qu'il sera le maître, maintenir dans la république la concorde et la paix qu'il promet. Certes, nous ne contestons pas aux autres la liberté d'être crédules; mais, pour notre part, nous avons gardé la mémoire de 1870, et nous no nous confierons pas si vite et de si bonne grâce à la sagesse de M. Gambetta. Nous ne demandons pas mieux que de voir M. Gambetta guéri de ses folies et de ses fureurs : on nous prouverait qu'avec l'âge, M. Gambetta, cessant de sentir « ce bouillon de la jeunesse » dont parle Fénelon, se métamorphose en républicain conservateur, que, malgré notre étonnement, nous l'en féliciterions, parce que nous aurions aussi à en féliciter notre pays. Mais quand cette sagesse ne provoque à Belleville que certain sourire intelligent; quand, clignant des yeux, les radicaux se moquent ensemble de quiconque prend au sérieux le platonisme séducieur de M. Gambetta; quand, parmi eux, chacun se dit que cette modération n'est qu'une prudence provisoire, une feinte habile et un artifice heureux, une duperie utile à la république de l'avenir : nous avons bien le droit de demander qui M. Gambetta veut tromper le micux, son parti ou nous.

M. Louis Blanc ne professe pas la même doctrine républicaine que M. Gambetta : il a sévèrement gardé la bonne tradition, celle de 1793 et de 1848. De même qu'à Versailles, M. Gambetta a parlé de la république avec une doucereuse onction, de même, M. Louis Blanc en a parlé avec un farouche stoïcisme à Vaugirard. Sous l'invocation de Garibaldi, devant M. Barodet et M. Madier de Montjau, que flanquaient M. Naquet et M. Turigny, M. Louis Blanc, qui n'aime que « la politique rectiligne, » a célébré le droit absolu. Il ne veut pas, lui, être « immodérément modéré; » il répugne aux « compromis » qui échangent « tout contre rien; » il n'accepte pas une république faite et gouvernée par des royalistes. C'est, à ses yeux, « le culte exagéré du relatif « qui réduit tant de républicains » à s'accommoder d'une constitution où il n'y a « de la république que le nom. » Il laisse volontiers à l'Angleterre et aux États-Unis le gout et le droit des transactions : ces deux nations ont leurs mœurs, leur expérience, leur histoire; elles ne sont pas la France. A la France, la logique : c'est son génie. Voilà l'opinion de M. Louis Blanc.

Condamner la France, de par son génie, à vivre d'idéalisme, dût-elle en périr, c'est une étrange doctrine. On sait que les métaphysiciens et les utopistes de la république, pour libre et hardie que fût leur imagination, portent de tristes noms dans l'histoire : ils s'y appellent Saint-Just et Robespierre, Babeuf et Cabet. Et on sait aussi que pour créer la France et la société dont elle a été le glorieux patrimoine, nos rois ont pratiqué une politique de courage habile et patient, de transactions et de traités, qui a duré quatorze cents ans : Suger, Richelieu, Mazarin, Saint-Louis, Henri IV, Louis XIV, ces illustres ouvriers de la grandeur française, mériteraient donc bien autant que M. Laboulave et même que M. Gambetta le blâme de M. Louis Blanc. Mais à quoi bon accorder du prix au prétendu éloge que M. Louis Blanc fait du génie français? Le passé, ou plutôt ce siècle même, nous disent assez si cet amour de la logique ne nous a pas coûté assez de révolutions funestes ou de guerres folles, pour que nous cessions d'ériger en vertu un des plus dangereux défauts de notre esprit national. Et vraiment, est-cc bien aujourd'hui qu'il conviendrait à la France de prendre cette logique pour guide de ses tremblantes destinées?

En ce moment, par une fatalité que nous souhaitons n'avoir pas plus tard à déplorer davantage, nous avons un gouvernement fondé sur la mobile volonté de la foule; un gouvernement qui peut élire et renouveler le pouvoir exécutif; un gouvernement qui fait même du chef de l'État un agent responsable, puisqu'on le rend passible d'accusation. Il nous semblait que c'était bien là une république, une république où la chose s'est constituée après le nom; il nous semblait même que les lois du 25 février avaient consacré ce nom et organisé cette chose. Eh bien! nous nous trompions. Si M. Gambetta dit que c'est une république perfectible, M. Louis Blanc, qui constate que ce n'est pas la parfaite république, affirme que ce n'en est pas une; et, par ces témoignages contradictoires, tous deux vérifient et justifient le mot de M. Laboulaye, déclarant, les yeux fixés sur les années 1793, 1848 et 1875, aussi bien que sur les vicissitudes de la Grèce et de l'Italie, qu'il y a des républiques de diverses sortes. Quelle est donc la vraie république? Ce n'est pas celle du jour, dit M. Louis Blanc. Car on peut la prendre pour une monarchie; car elle attribue au maréchal des pouvoirs si indépendants, que, pour un peu, le « citoyen Blanc » l'accuserait de tyrannie; car elle maintient l'état de siège; car elle n'a pas amnistié la Com-

mune : elle n'est pas le règne « de tous, » le règne de la loi, le règne de la liberté, le règne de la concorde! A ces signes mêmes, qui manquent à la république d'aujourd'hui pour être saluée de M. Louis Blanc et honorée par lui comme la vraie république, on reconnait ses vœux et son idéal. Mais quoi! ne l'a-t-il pas dit à la tribune même de l'Assemblée, un jour qu'on y demandait la dissolution? Ne l'a-t-il pas dit, son beau rève, dans cette définition : « La république, c'est le socialisme ! » Oui, la république, pour les vrais républicains comme M. Louis Blanc et pour tous les docteurs et les tribuns du radicalisme, c'est l'essai indéfini des chimères sociales. c'est le gouvernement tentant la réalisation absolue de la fraternité et de l'égalité comme de la liberté; c'est le royaume populaire d'Utopie et de Salente, c'est la république d'Icarie! Voilà, en somme, le dernier mot de l'idéalisme républicain pour M. Louis Blanc et les logicicas de son école, comme pour les autres le dernier mot de la théorie républicaine, c'est le pouvoir jacobin. Certes, nous ne regrettons pas que M. Louis Blanc remette sous le regard de l'Assemble et de la France sa fiction de la république. Cette fiction représente bien le danger de l'état politique où nous sommes, un danger où la patrie succomberait avec la société. La prophétie en est trop sure : le jour où le songe de M. Louis Blanc commencerait à devenir la loi, la république commencerait à périr; mais, hélas! la république a sous sa faible garde les destinées de la France! Il est bon que l'Assemblée et la nation voient ce péril nettement, pour s'en détourner; et c'est à ce titre que nous remercierons M. Louis Blanc de l'avertissement qu'il nous a envoyé de la salle Ragache.

Tandis que M. Gambetta et M. Louis Blanc se disputaient ainsi l'empire de « la démocratie républicaine, » l'Assemblée achevait ces lois de chemins de fer que M. Caillaux a soutenues avec un talent si remarquable, et qui, grâce à la dispute des grandes et des petites compagnics, ont été plus laborieuses, en vérité, que les lois constitutionnelles du jour. En même temps, elle a validé l'élection de M. de Kerjégu : pouvait-elle juger sérieuse la plainte de M. Foucher de Careil, celle d'avoir vu la préfecture des Côtes-du-Nord dispenser à son adversaire ces mêmes faveurs électorales qu'il avait lui-même essayé de capter? M. Foucher de Careil s'est montré, sous tous les régimes, un candidat jaloux d'être ou de paraitre l'ami du gouvernement : il est habile à décorer sa candidature de l'estampille officielle; il sait en imiter la marque. Cet art ne lui a pas suffi devant les électeurs, pas plus que devant l'Assemblée les secrets dérobés de certaines pièces soustraites n'ont été utiles à sa cause. Deux fois aussi, parmi ces discussions, l'Assemblée a louché à l'élection de la Nièvre, et de quelle main passionnée?

Nous nous défendrons, pour notre part, de raconter même en deux mots cette légendaire et scandaleuse histoire, avant d'avoir lu le rapport de M. Savary. Nous nous l'interdirons, tout facile qu'il nous fût déjà d'affirmer au moins une vérité parmi tous ces doutes : nous parlons de l'impudente audace avec laquelle M. Rouher a, dans son serment de l'année dernière, abusé la bonne foi de l'Assemblée. Ce qui nous semble le plus clairement manifeste dans ce débat, c'est la dextérité du parti bonapartiste. Il y a deux fautes, en effet, qu'à son seul profit il a su faire commettre par ses ennemis de gauche et de droite. Pour la gauche, c'est une faute que de charger l'honorable M. Tailhand de tant d'incriminations violentes; pour la droite, c'en est une de diriger contre M. Savary tant de soupcons et de reproches : on détourne ainsi de M. Rouher les coups qu'il méritait et qu'il attendait; on déplace le combat, on change les attaques, on oublie la cause des hostilités et leur objet véritable. Le comité de l'Appel au peuple, avec ses machinations et ses conspirations, est-il tel que M. Léon Renault l'a montré? Voilà la question. Il faudrait, d'un côté et d'un autre, n'y pas mêler des faits secondaires et des sentiments étrangers. La personne qui doit comparaître dans ce procès, ce n'est pas celle de M. Tailhand ou de M. Savary; c'est celle de M. Rouher : qu'on laisse donc seuls, face à face avec l'Assemblée, M. Rouher et le bonapartisme.

Parmi ces travaux de l'Assemblée, la principale préoccupation de la gauche, on le sait, c'a été la pensée de précipiter la dissolution. Nous avons eu le spectacle extraordinaire d'une réunion où les trois partis qui la composent et qui, sans doute, la diviseront un jour, se sont groupés sous la présidence sercine de M. Laboulave, pour aviser aux moyens de dissoudre l'Assemblée plus vite. M. Laboulaye présidant à un conseil où s'approchent de lui M. Gambetta et M. Louis Blanc, M. Esquiros et M. Naguet, les chefs de la république radicale! Le centre gauche s'associant en public à l'extrême gauche, comme si M. Casimir Périer pouvait fraterniser avec M. Barodet! Ce sont là des phénomènes dont l'étrangeté déconcerte et alarme. On se demande quels liens peuvent attacher l'un à l'autre de tels hommes, et s'il n'y a plus, dans leurs doctrines, d'intervalle qui les sépare. On se demande si c'est à l'extrême gauche que M. Laboulave pense attirer les conservateurs qui ont complété la majorité du 25 février, les membres du centre droit, les amis de M. Wallon et de M. Lavergne. On se demande si la république conservatrice ne peut subsister que par la faveur et avec la tolérance de la republique radicale. L'avenir le dira. Aujourd'hui, les trois gauches sont unies intimement, et M. Laboulaye n'ose, ni ne peut, ni ne veut inviter les conservateurs du centre droit et de la droite modérée à délibérer en commun avec le centre gauche, pas même sur la dissolution..... Voilà les sélections qui s'opèrent, au mois de juillet, dans la république parlementaire et constitutionnelle du mois de février !

Avec une majesté un peu naïve, les gauches ont juré, dans ce Jeu-de-Paume, de forcer l'Assemblée à se séparer prochainement, faute de lois, faute d'amendements, faute de discours. Les gauches l'ont promis : elles ne multiplieront plus, comme dans ces dernières semaines, les demandes, les interpellations, les projets, dont elles ont embarrassé la tribune; elles regrettent d'avoir ellesmêmes retardé le départ de l'Assemblée. Désormais donc, ses orateurs se sèvreront d'éloquence; ses législateurs garderont pour eux les fruits de leur imagination. Les gauches pratiqueront la politique du laisser dire et du laisser faire, pourvu que, dans cette paix forcée, leur silence et leur inertie permettent à l'Assemblée de mourir plus tôt.

Ainsi, on annonce allégrement qu'on réduira les discours et les amendements. On est décidé à abréger les études. On bâclera la Constitution. Eh bien! Est-ce à la hâte, sans examen, négligemment, qu'on fera les deux lois de l'état-major et de l'intendance? Pour ne parler que de celle-ci, il est amer de penser qu'une loi, qu'après les désastres de 1870, la France entière considérait comme la plus urgente des réformes à opérer dans l'armée, ne soit pas encore prête, quatre ans après ces calamités. Il est triste de se dire qu'une loi sur laquelle, en ce temps surtout, repose le destin d'une campagne, sera peut-être une œuvre informe de la dernière heure. Et tout cela, parce qu'on est pressé de disperser l'Assemblée! Prenez garde: avant de dissoudre l'Assemblée, il faudrait reconstruire solidement la patrie, il faudrait ôter à la fortune tous les moyens de dissoudre la France aussi. Cette loi de l'intendance, il convenait de l'élaborer après celle du recrutement et de l'organisation de l'armée : son rang naturel la placait avant celle des cadres; car, de concert avec celle de l'état-major, elle forme l'administration supérieure de l'armée. Qu'arrive-t-il aujourd'hui? C'est qu'on va tant bien que mal adapter la loi de l'intendance à celle des cadres. L'intendance a été chargée, en 1870. des malédictions de la France malheureuse. Ou'on écoute. avec la commission d'enquête, les aveux des intendants : on saura quelle part eut le gouvernement impérial dans l'incurie qu'on leur reprochait; et puis, en toute justice, on n'oubliera pas non plus quelle fut, dans les fautes de l'intendance, la part des généraux, des soldats et des populations. Mais de quelque façon qu'on la juge, il en faut une : corrigez-en les vices ; mettez l'unité dans le commandement total de l'armée; changez, supprimez, améliorez, 45

10 JUILLET 1875.

comme il vous plaira ; au moins, faites-le et faites-le bien. Pour nous, nous sommes saisis de stupeur et d'effroi, à voir ces retards funestes et ces néfastes omissions. Il nous serait hélas ! aisé de révéler des choses graves et alarmantes dans l'organisation nouvelle de cette armée qu'une guerre pourrait appeler demain à des batailles suprêmes, avec une intendance insuffisante, mal réglée, dépourvue de ressources. Que les députés, avides de dissoudre l'Assemblée avec une telle précipitation, aillent donc, dans un de nos corps d'armée, examiner de près l'état de l'intendance, son fonctionnement, son personnel et son matériel ; et ils viendront nous dire ensuite sig une loi comme celle-là, on peut l'ajourner ou la confectionner à la légère, sans souci ni soin, à la façon d'un article de budget qu'on a tout au plus le temps de voter.

Pour nous, nous ne contestons pas à la gauche le droit de faire seulement ou de parfaire les lois les plus nécessaires au pays. L'Assemblée, évidemment, n'a plus que quelques services à rendre à la France; mais, si peu nombreux qu'ils soient encore, elle doit les lui rendre pleinement et consciencieusement : ainsi le veulent l'intérêt de la nation, la dignité de l'Assemblée, le respect même du régime parlementaire et le crédit qu'il mérite d'un peuple libre. La dissolution a pu paraître, l'an dernier et surtout durant les années précédentes, une sorte de vide et comme un abime profond, où les radicaux, en voulant y jeter l'Assemblée, eussent aussi jeté la société et la patrie. Cette crainte a diminué, cette terreur s'est apaisée. Nous ne redoutons plus la dissolution, et le gouvernement, pensons-nous, se croit assez de force maintenant, pour l'envisager, sinon sans défiance, du moins sans peur. Une dissolution aussi prompte que la gauche le désire, est-elle pourtant, comme l'assurent quelques déclamateurs, une mesure de salut public et la plus grande des nécessités politiques qui s'imposent, en ce moment, à la France? Nullement. Ce sont là des mots du parti ; et certaines ambitions électorales, bien plus que le sentiment des besoins de la France, arrachent à la gauche ces cris d'impatience et de convoitise. L'Assemblée ne menace la France d'aucun mal et ne met en péril aucun des biens que sa patriotique sagesse lui a restitués depuis 1870 : il est puéril de dire que, pour avoir siégé cinq ou six mois de plus, l'Assemblée, sous le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon et le ministère de M. Buffet, puisse causer quelque détriment à la liberté ou à l'ordre. D'ailleurs, rien n'est moins certain, pour les républicains eux-mêmes, que cette prétendue certitude de trouver dans une dissolution hâtive, c'est-à-dire dans une pratique anticipée de la constitution, un moyen d'assurer ct d'affermir le régime de la république; peut-être la vraie sagesse conseillerait-elle aux républicains de laisser à ce régime nouveau le temps de se consolider sous ses auspices présents, avant les hasards et le tumulte des élections.

Selon nous, il y a bien quelque parade dans l'ostentation avec laguelle la gauche demande l'impossible, la dissolution au mois d'août. La gauche, pas plus que la droite, n'ignore que les lois vraiment indispensables, celles mêmes qu'elle énumère à son choix, réclament de l'attention de l'Assemblée une durée autrement longue : on en peut juger par le travail accompli depuis le retour de l'Assemblée. M. Gambetta, en décidant la gauche à pousser si fort ce cri de dissolution, a sans doute voulu plaire aux électeurs du radicalisme, offrir une nouvelle satisfaction à leurs fougueux désirs, leur donner un peu de patience, et, à l'ombre de ce contentement, continuer, pour les lois constitutionnelles, cette politique d'atermoiements et de concessions dont M. Louis Blanc le blâme si énergiguement. C'est l'affaire de M. Gambetta. Quant à la droite, nous estimons que, sans vouloir retarder la dissolution par des délais artificiels, elle a raison de ne pas vouloir la précipiter : il est juste qu'elle considère son premier devoir, celui de bien faire les lois qu'il lui reste à décréter, et d'abord la loi électorale. Et ce n'est pas non plus un motif léger que l'obligation toute nationale dont a parlé M. de Kerdrel : il est prudent que l'Assemblée ne se sépare pas sans avoir mesuré d'un regard, si rapide qu'il soit, la situation de la France vis-à-vis de l'étranger.

Les refus que la résistance du groupe Lavergne a fait subir à la gauche, la crainte d'un échec, et certains calculs nouveaux, l'ont décidée à changer son plan : elle ne présentera pas, dit-on, sa demande de dissolution à l'Assemblée; elle se contentera d'activer la besogne et d'épuiser le travail le plus tôt possible. C'est cette pensée, en même temps que la résignation à laquelle l'oblige l'attitude du ministère, qui ont rendu la gauche muette et comme impassible pendant la loi sur les pouvoirs publics. De là aussi la brièveté de cette discussion.

M. Marcou, l'un des quinze ou vingt qui peuplent l'école de M. Louis Blanc, n'a fait que répéter les maximes du maître en réclamant la permanence des Assemblées. Il a, sur l'avenir de la république, les mêmes vues que M. Louis Blanc : c'est la même félicité qu'il promet à la nation, en voulant, comme il l'annonce, « la républicaniser. » Mais M. Gambetta lui-même et toute la gauche n'ont pas une autre opinion que M. Marcou sur la permanence des Assemblées; et, vraiment, leur complaisance est extrême, quand ils prodiguent à M. Buffet tous leurs faux semblants d'approbation. C'est contre eux, contre M. Jules Ferry, contre M. Jules Simon, contre M. Jules Grévy, dont on sait les doctrines, que M. Buffet a prouvé la fausseté de ce dangereux principe. Il l'a dit avec une force supérieure de dialectique et d'éloquence : la permanence des Assemblées ne peut se concilier avec l'existence de deux Chambres; elle rend les Assemblées tyranniques; elle les rend impopulaires; elle ne les garantit point contre un coup d'État : elle n'a paru bonne ni à la libre monarchie d'Angleterre ni à la libre république des États-Unis. La parole de M. Buffet, si pleine d'autorité, si souvent fine et spirituelle, toujours vigoureuse et sobre, quelquefois incisive, n'avait jamais eu plus de précision : l'Assemblée y a senti cette logique toute particulière de la vérité que l'histoire nomme l'expérience; ajoutons qu'une science profonde du droit constitutionnel donnait aux arguments de M. Buffet une exactitude qui ne permettait guère de les contester. Nous sommes heureux de cette victoire, et nous en revendiguons pour les conservateurs et l'honneur et l'avantage.

La loyale et patriotique déclaration de M. de Kerdrel était opportune après ce discours de M. Buffet, autant qu'elle était juste en soi et politique. M. de Kerdrel a noblement rappelé les préférences et la conduite de la droite modérée; et non moins noblement, au nom de ses amis, il a offert au gouvernement, tel que les lois du 25 février l'ont constitué, une assistance qu'il ne prête à la république que pour le service de la France. La droite modérée n'a pu empêcher la république de s'établir : elle veut au moins empêcher de tous ses efforts que la république nuise autant qu'on peut le craindre à la sécurité sociale et nationale de notre pays. C'est une honnête et sage politique. Non, certes, la république n'est pas le vaisseau qui pourrait le plus surement conduire au loin les desinées de la France, en abordant doucement à chaque rivage. Mais, quel qu'il soit, radeau fragile ou navire puissant, il porte aujourd'hui la France et sa fortune : il n'y a pas de bon citoyen, pour peu qu'il ait au cœur un courage supérieur à ses regrets ou à ses alarmes, qui ne veuille au moins tenter de le détourner des écueils. Or, ce n'est point, on l'avouera, en se jetant au fond des eaux, ni en demeurant au bord les bras croisés, qu'on travaille à un dessein si généreux. Il faut monter sur le bâtiment, et, si on peut, saisir le gouvernail. M. de Kerdrel a raison de le penser : c'est la conduite la plus vaillante, et c'est la plus prudente aussi,

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. - INP. SINON RACOR ET COMP., RUE D'ERFORTE, 1.



LES LOIS CONSTITUTIONNELLES

ET LE PARTI CONSERVATEUR!

I

Dans l'une des crises les plus graves de notre siècle, la plus grave même par ses conséquences profondes et lointaines, lorsque, le 7 août 1830, la Chambre des députés délibérait sur la déclaration de vacance du trône, un personnage universellement estime, un ami de M. de Chateaubriand, un ancien collègue de M. de Martignac, royaliste et libéral comme eux, M. Hyde de Neuville, disait : « En politique comme en religion, les consciences ne sont pas toutes soumises aux mêmes influences, et les hommes cherchant le bien peuvent suivre des directions différentes. Chacun de nous suit sa conscience ; la mienne seule est mon guide. Si vous ne partagez pas mon sentiment, ne me refusez pas votre estime. J'ai fait ce qu'un Français pouvait faire pour éviter les calamités que nous avons eprouvées. J'ai été fidèle à mes serments; je n'ai point trahi cette famille que de faux amis ont précipitée dans l'abime. » Et il concluait : « La main sur la conscience, je ne puis que repousser la souveraineté dangereuse que la commission propose d'établir. »

Belles et sages paroles! Souvent, bien souvent, les honnêtes gens de nos jours ont eu besoin de se les répéter les uns aux autres, dans ces heures obscures et troublées où, mus par un égal amour de la patrie et du bien, ils se sont engagés, la conscience tranquille, mais le cœur déchiré, dans des voies diverses. Celui qui donnait ce magnifique exemple d'équité envers ses adversaires avait offert tous les gages et prodigué tous les sacrifices à sa cause : presque enfant, il avait soutenu de son bras l'octogénaire M. de Malesherbes, allant défendre Louis XVI à la Convention; jeune homme, *E, ME*, T. LXIV (C[°] DE LA COLLECT.). 2° LIV. 25 JUILLET 1875. 16 il avait bravé en face Napoléon; homme múr, aux portes de la vieillesse, tout en couvrant de ses colères les conseillers funestes qui avaient perdu la monarchie, il la suivait dans sa chute.

Ces paroles de M. Hyde de Neuville, cette grande invocation de tolérance et de justice, nous revenaient à la mémoire lorsque nous avons vu, dans l'Assemblée de Versailles, d'honnêtes gens qui, tendant aux mêmes fins, avaient combattu ensemble, se séparer après quatre années de mutuels efforts et de mécomptes communs, ceux-ci pour repousser et ceux-là pour accepter la République.

Certes, envisagée en soi, dans la lumière de la théorie et de l'idéal, la république est une noble forme de gouvernement; elle n'a rien qui puisse humilier les hommes : l'honneur peut s'y déployer à l'aise, les têtes les plus hautes peuvent y entrer sans se baisser. Que de fois même, las de voir les monarchies se trahir et se précipiter à l'envi, il est arrivé à beaucoup de bons citoyens de soupirer après le jour où toutes les divisions pourraient s'éteindre et toutes les volontés s'embrasser dans ce gouvernement anonyme et neutre de la république, comme dans le sein maternel de la patrie! Ce qui a retenu, ce qui retient les esprits les plus fermes et les plus libres, ce n'est pas une répugnance morale, c'est un doute, doute terrible : Cette république est-elle possible? Fera-t-elle le bien de mon pays? Peut-elle vivre et nous laisser vivre, vivre dans l'ordre, dans le respect de tous les intérêts et de tous les droits, dans la pleine sécurité sociale et nationale?

Lorsque la question suprême se posa devant l'Assemblée, ah ! nous comprenons l'anxiété, les appréhensions, le douloureux tourment de tant de braves gens qui hésitèrent à donner leur suffrage à une institution à laquelle leur raison n'avait pas donné sa confiance. Quelle responsabilité prendre! Ils ne se résignaient pas à effacer de leurs mains toute trace de cette monarchie constitutionnelle dont ils avaient espéré assurer à la France la réalité bienfaisante; dont ensuite, dans une sorte d'interrègne décoré du nom de Septennat, ils avaient essayé de retenir l'image et de préparer le retour; et que maintenant, sous le poids d'une inexorable fatalité dont ils étaient innocents et victimes, ils regardaient s'enfoncer plus avant dans les sombres incertitudes de l'avenir.

Et, d'un autre côté, il y avait d'autres braves gens qui répondaient : Cette monarchie constitutionnelle, nous l'avons voulue comme vous; comme vous, nous avons voulu l'asseoir sur le principe de l'hérédité royale, non pas tel que la convention ou l'acclamation d'un jour le décrète, mais tel qu'à travers les siècles l'histoire de France l'avait faite. Elle a manqué. Comme vous encore, atteints du même échec immérité, nous nous sommes réfugiés dans

le Septennat : expédient un peu artificiel, il avait du moins l'avantage parlementaire de ne pas nous diviser, de ne froisser aucune conviction, de ménager tous les amours-propres, de fermer la porte à la république qui était prête, pour la garder ouverte à la monarchie qui ne l'était pas. Le Septennat manque à son tour, répudié par quelques-uns de ceux-là mêmes en vue desquels il était plus particulièrement conçu. Que faire alors? Tout nous échappe. Acculés an gouffre de la dissolution, irons-nous y laisser tomber le pays, aussi désarmé et aussi nu que nous l'avons reçu de la démagogie et de l'invasion? Dans la mélée présente des opinions et des passions, le choix n'est pas entre la monarchie et la république; il se resserre de jour en jour entre une république plus ou moins corrigée, pourvue d'institutions plus ou moins défensives, ct le vide. le néant, un chaos où la meilleure chance qui nous attend, si nous évitons l'anarchie ou le despotisme, sera encore la république, mais une république moins conservatrice que celle dont il nous reste le temps et le droit d'imposer le frein après nous.

Et puis, dans cette détresse, un homme était à considérer, ce modeste et dévoué soldat que, par une nuit de mai 1873, M. Thiers ayant donné sa démission, l'Assemblée nationale était venue, en quelque sorte, trouver sous sa tente, pour le conjurer de faire violence à ses goûts, de jeter dans l'arène orageuse des partis sa gloire sereine, de la livrer, pour le service de l'État, à toutes les ingratitudes et à toutes les insultes, de prendre l'accablant fardeau du gouvernement de la France. Grande scène qui demeurera un grand souvenir! Accoutumé à des spectacles dignes de l'histoire, le palais de Versailles n'oubliera pas cette députation de citoyens s'en allant, à travers ses galeries de tombeaux et de statues, mal éclairées par quelques lampes, offrir et comme infliger le pouvoir au fils de l'un de ces Irlandais qui autrefois, sous ces mêmes voûtes, avaient paru devant Louis XIV, accompagnant leur Stuart banni.

Le maréchal de Mac-Mahon avait fini par accepter. Il avait accepté encore, six mois après, dans d'autres complications non moins épineuses : il avait promis de rester là lorsque l'Assemblée ne serait plus, de continuer à défendre la société, à la condition, toutefois, que cette société lui donnerait les armes nécessaires pour sa défense.

Or, ces armes de défense, quelles étaient-elles? M. Thiers, à qui le monde conservateur a plutôt reproché un défaut qu'un excès de vigueur dans son gouvernement, M. Thiers les avait indiquées aux républicains eux-mêmes avec une prévoyance, avec une netteté courageuse dont l'oubli serait une injustice. Le souci de l'avenir, répétait-il souvent, le gros nuage d'une république entée sur le suffrage univer-

sel, c'est l'avénement d'une Assemblée travaillée de cet esprit de destruction qui, selon les temps, s'est nommé socialisme ou radicalisme. A cela, dans la situation actuelle du pays, il n'y a qu'un remède : le droit de dissolution aux mains d'un Président qu'assistera une Chambre haute, et que l'armée suivra, si lui-même est avec la loi. Vienne donc une Chambre basse où la démagogie sera maîtresse, le Président n'aura qu'à la regarder faire, alarmer tous les intérêts, porter l'inquiétude partout, ébranler de ses motions déclamatoires la fortune publique et les fortunes privées. Une fois la mesure des mécontentements comble, soutenu de la Chambre haute qui sera comme son témoin, il frappera un coup avec son droit de dissolution; et le pays, qui trop souvent a laissé son imagination jouer avec la démagogie, mais qui toujours, lorsqu'il l'a vue aux affaires en chair et en os, a reculé d'effroi, comme en 1848 et en 1871, le pays renverra probablement une bonne Assemblée.

Après plus d'une année d'efforts, de négociations, de démarches, de projets pris et repris sous toutes les formes, le moment était venu, où ce que M. Thiers avait eu raison de revendiquer serait refusé à son successeur; où, toute organisation constitutionnelle de ses pouvoirs ayant échoué, le maréchal de Mac-Mahon serait laissé seul, sans institutions protectrices, revêtu d'un titre qu'il tiendrait d'une Assemblée disparue, enfermé dans un duel sans issue avec le redoutable et mobile inconnu du suffrage universel.

Ceux-là qui seraient tentés de nier la vérité de cette peinture auraient la mémoire courte; ils ne se rappelleraient pas ce qui s'est passé : tout ce qui avait été proposé pour organiser un Septennat personnel ou impersonnel avait été repoussé; le droit de dissolution que, dans la séance du 2 février dernier, M. de Mcaux, M. Depeyre, M. le duc de Bisaccia avaient sollicité pour le maréchal en dehors de toute intervention d'une Chambre haute, avait été également écarté. Que restait-il encore qui n'eût pas été demandé et rejeté? Le droit de veto contre les décisions de la prochaine Assemblée! Mais, alors même que, par un hasard bien invraisemblable, il eut enfin rencontré cette majorité qui se dérobait toujours, quelle valeur avait-il? quelle force donnait-il? quelle sécurité apportait-il? M. Thiers n'en avait pas voulu pour son pouvoir; même sous Louis XVI, même dans le prestige d'une antique monarchie où le Roi, ce représentant perpétuel de la nation, comme disait Mirabeau, pouvait dresser, cn face des aberrations populaires, l'image de son droit, contemporain de la patric elle-même, il avait été réputé, par les juges les moins suspects, un sceptre dérisoire. Avec une présidence éphémère et précairc, qu'eût-il été? Moins encore, un hochet de parade, propre à provoquer des con-

flits qu'il était impuissant pour trancher. M. Benjamin Constant, qu'on n'accusera pas d'une complaisance outrée pour les prérogatives de l'autorité, a dit avec justesse : « Le veto royal, nécessaire pour les lois de détail, est insuffisant contre la tendance générale. Il irrite l'Assemblée hostile, sans la désarmer. La dissolution de cette Assemblée est le remède unique⁴. »

C'est ainsi qu'elle est venue au monde, cette république à laquelle l'honorable M. Wallon a attaché son nom : nulle préméditation, nulle conspiration dans ses origines; elle a été le fruit du désarroi, elle est née tout simplement, faute de mieux et crainte de pis.

Quelques hommes bien intentionnés se sont vus poussés à bout, ils ont voulu à tout prix, ils ont cru tirer la France de l'impasse où ses destinées étaient arrêtées et ballottées : comme, à leur grand regret, ils ne pouvaient remplacer la république par la monarchie constitutionnelle, ils ont essayé d'organiser cette inévitable république; plutôt que de l'abandonner à elle-même, plutôt que de la laisser en cet état sauvage où tout gisait à sa merci, ils ont cherché à l'entourer de quelques barrières, à introduire dans son sein quelques principes de retenue et d'ordre. Qu'est-ce qui a eu tort? qu'estce qui a eu raison? Si nous ne nous trompons pas, plusieurs qui votaient l'organisation de la république, ont envié tout bas ceux qui ne la votaient pas, et d'autres qui ne la votaient pas, ont remercié au fond de leur cœur ceux qui la votaient.

Mais enfin, cette république une fois établie par une résolution qui appartient désormais aux dissertations de l'histoire, quelles garanties offre-t-elle? Et quels devoirs impose-t-elle à tous ceux que, sans distinction de parti, nous appellerons de ce vieux mot : les bons citoyens?

Il

Avant la discussion des lois constitutionnelles, c'était une mode de rire des Chambres hautes : A quoi servent-elles? Quelles révolutions ont-elles empêchées? Quelle dynastie ont-elles sauvée? Les plaisants logiciens dont nous parlons les déclaraient inutiles, alléguant pour preuve que, dans nos implacables tourmentes où royauté, parlement, magistrature, armée elle-même, tout avait succombé ou plié, les Chambres hautes n'avaient pas eu le privilége de demeurer debout.

¹ Benjamin Constant, (Eurres politiques, Ch. des Assemblées représentatives.

Les lois constitutionnelles ont été votées, une Chambre haute décrétée; alors le langage a changé. Les mêmes qui n'avaient pas assez de dédain se sont ravisés; ils n'ont plus qu'un désir, c'est d'entrer dans la place. Ils ont découvert que parfois les Chambres hautes ont une importance souveraine; que les événements peuvent y mettre, comme dans le Sénat de 1814, les clefs du gouvernement.

C'est qu'en effet, dans un État, surtout dans un État libre. les Chambres hautes ont une fonction essentielle à remplir : instituer dans l'ordre politique le double degré de juridiction qui régit notre ordre judiciaire, contrôler et confirmer les délibérations l'une par l'autre, donner à la loi le temps de la réflexion, n'est même pas le premier de leurs titres; elles ont pour but supérieur de répondre et de satisfaire à ce besoin des sociétés qui, n'étant pas seulement une agglomération vague d'individus, veulent une sauvegarde pour les traditions, les principes, les forces sur lesquels leurs fondements reposent. Vérité sensible partout, plus sensible encore dans les démocraties qu'ailleurs ! Les flatteurs du peuple ont beau lui crier qu'il est maître, qu'il est souverain, qu'il n'a qu'à compter les suffrages pour tout régler à sa guise ; il sait bien le contraire : l'instinct, l'habitude, un certain effroi de lui-même l'avertissent que tout cela est faux, qu'il y a en ce monde autre chose que le nombre dont il dispose. Souvent, dans nos temps agités, nous avons vu des Assemblées conservatrices d'où la faveur populaire se retirait de plus en plus, faire encore figure, garder leur empire dans leur isolement, résister et commander avec autorité, parce qu'en regard des fluctuations contraires de l'opinion, elles représentaient les grands intérêts permanents de la société.

Nous sommes même enclins à penser que, loin de diminuer, l'importance d'une Chambre haute ne peut que croître dans l'élément instable d'une république.

Il se passera probablement pour elle ce qui se passe pour toutes les institutions vraiment sociales, clergé, armée, magistrature: dans le calme profond d'une monarchie, l'insouciante fantaisie, qui se croit assurée de l'éternité, se laisse aller à les ébranler, elle s'amuse à douter de leur vertu. Sitôt qu'arrivent les incertitudes de la république, le sérieux rentre, une appréciation plus saine des choses se produit dans les esprits : les coups de vent qui, avec le lit même des sociétés, mettent à nu les racines de ces institutions nécessaires, les enfoncent plus avant, et tous ceux qui ne veulent ni détruñre ni être détruits, se rassemblent éperdus à leur ombre, plus que jamais bienfaisante et sacrée.

Observez encore un autre phénomène de la même famille : au

sein de la sécurité dont la monarchie répand partout la douce influence, les peuples deviennent vite ingrats et querelleurs envers le pouvoir, tandis que, par une inconséquence inverse, la république rend invariablement la liberté impopulaire. Chose mortifiante à avouer, mais impossible à nier! Tous les coups d'État, depuis ceux de fructidor et de brumaire jusqu'à celui du 2 décembre, qui, sous la république, ont été faits contre les Assemblées, ont réussi, sanctionnés d'avance par la foule; le seul, bien modéré, qu'ait essayé une monarchie, a échoué, la perdant elle-même.

N'en doutons pas, car c'est une loi de la nature humaine : plus la Chambre haute de la république sera solidement conservatrice, plus elle sera une puissance; 'grande dans l'État, sa place sera plus grande encore dans l'opinion. La turbulence de la Chambre basse, ses menaces contre l'ordre établi, ses desseins bruyants de toucher à tout ne feraient même que servir sa rivale; devant tous les intérêts alarmés, la Chambre haute, avec le Président de la république à sa tête, se dresserait comme leur forteresse et leur espoir.

Cette mission tutélaire d'une Chambre haute, le projet de loi présenté au mois de mai 1874, par M. le duc de Broglie, au nom d'un cabinet où siégeaient M. de Larcy et M. Depeyre, M. Magne et M. de Fourtou, l'eût assurée dans notre pays. Rendons-lui cet hommage que, dégagé de tout esprit de réaction, il était conservateur dans le sens le plus vaste et le plus vrai du mot.

Introduisant dans notre Constitution, comme le déclarait franchement l'exposé des motifs, le principe de la représentation des intérêts en face de la représentation du nombre, des opinions courantes et flottantes, des situations en voie de formation, qui est plus particulièrement l'affaire de la Chambre basse, le projet de loi de M. de Broglie assignait trois origines à la Chambre haute : l'éminence exceptionnelle de la dignité comme celle des cardinaux, maréchaux, amiraux, premiers présidents des cours de cassation et des comptes; le choix direct du chef de l'État, circonscrit dans des catégories déterminées; l'élection confiée à des collèges où la religion, la magistrature, l'armée, le barreau, les lettres, sciences et arts, le commerce, l'industrie, la propriété, les grands services publics, toutes les forces organisées de la société seraient comme érigées en jury.

Examinez, pesez, comparez toutes ces dispositions qu'évidemment, dans le détail de leurs applications, il eût été facile d'amender, d'étendre ou de restreindre : elles allaient droit à leur but; elles formaient, à coup sûr, une Chambre haute qui méritait son appellation; elles donnaient à la société une réserve défensive qui, loin d'être un danger, était une protection pour la liberté.

Faire, par exemple, une part à l'initiative du chef de l'État dans la composition de la Chambre haute, était-ce une exigence bien ambitieuse? Demandez-le à la plupart des monarchies constitutionnelles de l'Europe : là même où, comme dans sa Chambre des lords. l'Angleterre n'a pas fondé l'indépendance sur l'hérédité, elle a retenu pour le gouvernement la désignation des membres de la Chambre haute; au Canada, sur cette terre toute pétrie avec la nôtre, où notre Coutume de Paris se marie si heureusement avec la Grande Charte de Londres, le Sénat est nommé par la reine. Semblable prérogative nous eût paru d'autant moins excessive que, dans notre république, le chef de l'État sera désarmé vis-à-vis de la Chambre haute : il n'aura pas le droit de la dissoudre, droit que concédaient autrefois les plus ardents politiques qui la réclamaient élective¹; il ne pourra pas non plus y intervenir, en modifier l'esprit, y déplacer la majorité par l'exercice de ce droit de fournée, comme on disait chez nous, ou de poussée, comme on dit en Allemagne, avec lequel la libre Angleterre elle-même a souvent forcé les résolutions de ses lords.

Ajoutons enfin que, reconnaître une part au chef de l'État dans la nomination de la Chambre haute, nous eût paru une précaution utile pour une démocratie où la vulgarité tend fatalement à dominer, où l'envie suit de près toutes les supériorités qui éclatent. Plus d'une fois, un arbitrage suprême aurait corrigé des iniquités, réparé des oublis, rétabli au profit de l'intelligence et de la gloire, odieusement délaissées, l'égalité devant la loi. Sans cette impartialité souveraine qui règne sur les sommets, notre pairie de la monarchie constitutionnelle eût-elle été ce qu'elle était sous la Restauration, et ce qu'à un degré moindre elle fut encore après 1830 : le trésor vivant de nos illustrations nationales?

Et quant à ces colléges d'électeurs où étaient comme rassemblés les États-Généraux de notre société, nous cherchons vainement ce que la défiance la plus soupçonneuse trouverait à y reprendre. Une aristocratic se soutient par ses priviléges héréditaires; la démocratie serait sans consistance si, dans le désert d'institutions où elle s'agite, elle répudiait tout groupe d'intérêts, toute force faisant corps, toute élite, même accessible à tout le monde. En 1831, dans l'effervescence d'une révolution victorieuse, c'étaient les libéraux

⁴ C'était, notamment, le système de M. de La Fayette en 1831, lors de la discussion sur l'abolition de la pairie héréditaire. les plus hardis qui avaient proposé eux-mêmes ces colléges électoraux pour la formation de la pairie; ils rappelaient complaisamment que l'empereur Napoléon les avait établis avec succès dans la république cisalpine, devenue plus tard son royaume d'Italie¹.

Le projet de loi de M. le duc de Broglie n'a pas eu de suite. étouffé en naissant par des hommes dont la plupart auraient du l'accueillir comme un insigne bienfait pour leur cause. Si la monarchierevient parmi nous, quelle avance pour elle, quel incalculable avantage, de trouver déjà inscrit dans la Charte de notre ombrageuse démocratie, inscrit par la main même d'une république, le principe de la représentation des intérêts! Et si l'avenir appartient à cette république, combien sa rude tâche, pour surmonter les mauvaises passions qu'elle engendre, lui serait facilitée par un Sénat, rendu comme la place de sureté de la société elle-même! Dans la coalition qui a tout renversé, ceux-là seuls furent les vainqueurs, qui, sous des masques divers, ne poursuivent pour notre pays qu'anarchie ou despotisme; ils avaient raison dans leur aversion : que d'une nation en poussière une Assemblée s'élève, à la fois indépendante et conscrvatrice, qui ne soit ni l'émanation brouillonne d'une soule, ni le jouet de la toutc-puissance d'un maître, et leur œuvre est manquée.

Nous ne nous dissimulons pas que la Chambre haute telle que, de guerre lasse, nos lois constitutionnelles l'ont fixée et réglée, n'apporte pas à la société la même certitude d'absolue sécurité. Dans cette désignation des deux tiers du Sénat par les conseils généraux et d'arrondissement, et par les délégués des conseils municipaux, une porte est ouverte à l'inconnu; il y a, comme disait l'un des lords Derby à propos d'une loi électorale nouvelle, un saut à faire dans un trou noir.

Dans les pays où la liberté politique, qui a son foyer et son siège au centre de l'Etat, n'est pas contenue par les mille liens d'une vigoureuse organisation municipale et provinciale, la prudence conseille de ne pas commettre à l'élection pure et simple la nomination des deux Chambres : découlant d'une source unique, elles risqueraient de n'offrir que les mêmes passions, non plus se tempérant, mais se multipliant et s'aggravant les unes par les autres. L'électorat ne peut impunément rester commun que si les différences les plus profondes et les garanties les plus sévères sont placées dans l'éligibilité elle-même : chez nos voisins, les Belges, qui

¹ Ce fut M. Dubois (de la Loire-Inférieure), qui, en 1831, défendit ce système à la Chambre des députés. M. Vacherot en consignait, avec éloge, le souvenir dans une notice qu'il lut, l'année dernière, à l'Académie des sciences morales, sur son ancien collègue de l'École normale.

souvent sont nos maîtres, les mêmes citoyens votent pour les deux Chambres: seulement, tout candidat au Sénat doit paver deux mille france de contributions directes; c'est le cautionnement que la société réclame. M. de la Fayette, si éperdument amoureux de toutes les chimères de son temps, écrivait, dès les premiers jours de l'Assemblée constituante, ces lignes sensées que nous recommandons à tous les républicains de nos jours : « Ne souffrez pas qu'il n'y ait qu'une Chambre, ni que le Sénat soit de la même composition que la Chambre des représentants¹. » Et. dans son mémorable discours de 1831 pour l'hérédité de la pairie, qui dans le jeune et trop indulgent historien de la Révolution révéla soudain l'homme d'État, M: Thiers développait, avec son naturel mélange de verve, de souvenirs et de vues, ces considérations : que les deux Chambres ne devaient jamais procéder de la même origine; que même épurée, décomposée, soumise à des degrés intermédiaires, l'élection, fille de l'opinion du jour, arrivait toujours à rendre le même son et à produire la même réponse ; que telle avait été l'inévitable conclusion des diverses classes de votants pour les Conseils, sous le Directoire, et des deux colléges, sous la Restauration : que. conséquemment, la Chambre haute, n'étant une force que si elle représentait un intérêt fixe, devait sortir d'une région supérieure aux mobilités populaires *.

Le rôle attribué à tous nos Conseils électifs dans l'élection de notre Chambre haute déjouera-t-il les prévisions de M. de la Fayette et de M. Thiers? Ne tombera-t-il pas sous le coup de leurs avertissements si graves? Mettra-t-il les choix dans ce milieu calme et sûr où réside vraiment la raison d'un peuple? Ne pourrait-il même à la longue dénaturer ces Conseils, en ouvrant leurs abords et leur enceinte à toutes les préoccupations, à toutes les rivalités, à toutes les compétitions de la politique? Grand malheur dont la société cntière pâtirait! La plupart des hommes sont d'une méticuleuse sollicitude lorsqu'ils cherchent à quelles mains confier l'honneur de leur clocher, l'entretien de leurs rues ou de leurs chemins, la défense de leur ville ou de leur canton ; s'il ne s'agit que de cette

⁴ Cette lettre, adressée par le général La Fayette à M. de La Tour-Maubourg, entre le 28 août et le 8 septembre 1789, a été publiée, pour la première fois, par M. Mortimer-Ternaux, dans son *Histoire de la Terreur*, t. 1^{er}, p. 486, aux notes. — En 1789, M. de La Fayette proposait un Sénat nommé, pour six ans, par les Assemblées provinciales, qu'il voulait très-dépendantes du pouvoir exécutif; en 1814, il se contentait de la nomination par les 500 plus imposés de chaque département; en 1831, il votait pour que le Sénat fût choisi par les colléges électoraux réunis au chef-lieu du département et pris parmi des éligibles payant 1000 francs de contributions directes.

* Chambre des députés, séance du 13 octobre 1831.



chose abstraite qui s'appelle le gouvernement, ce n'est plus leur affaire, ils la livrent au premier venu.

Cependant, quelque sérieux que puissent être, dans un temps plus ou moins rapproché, ces inconvénients et ces dangers, ils ne sont encore qu'une crainte; ils ne se déclareront que plus tard, peu à peu, lorsque les passions mises en mouvement au dehors et au dedans de tous nos Conseils électifs auront fermenté suffisamment et jeté leur venin. Dans les conjonctures présentes, la majorité de ces conseils est excellente : nés des entrailles mêmes du pays, formés en quelque sorte à l'état simple, sans arrière-pensée malfaisante de destruction politique, ils sont une représentation honnête et tranquille de notre société.

Disons-le donc avec une sincère assurance : les conservateurs, not que nous entendons dans sa plus large signification, ont leur sort entre les mains. La Chambre haute sera ce qu'ils la feront : ils ont la majorité dans l'Assemblée de Versailles, qui nomme un tiers des sénateurs ; pour les deux autres tiers, ils l'ont encore dans tous les Conseils électifs où est dispersée la vie locale de la France. Mattres de la Chambre haute, appuyés sur le maréchal de Mac-Mahon, chef de l'État et de l'armée, que redouteraient-ils de l'avenir le plus sombre? Ils auraient le gouvernement, ils auraient la loi, ils auraient la force. S'ils laissent tout échapper, ce ne sera pas la faute de la république, ce sera le crime impardonnable de leurs rancunes, de leurs discordes futiles, de leur égoïste imprévoyance.

Ш

Il y a bientôt un siècle, lorsqu'au lendemain du 9 Thermidor, toute décimée par la proscription, lasse de la Terreur qu'elle avait répandue et ressentie, la Convention eut fait effort pour tirer d'ellemême et composer avec ses débris un régime ordonné; lorsqu'elle eut, par la Constitution de l'an III, établi un Directoire exécutif, institué deux Chambres, dont les deux tiers des membres devaient être pris dans son sein, organisé en un mot la république, la question qui nous occupe encore se présenta pour la première fois devat les conservateurs : Qu'allaient-ils faire avec cette république? Quelle attitude garder? Quelle conduite tenir?

Les considérations les plus pathétiques, les plus nobles passions, la voir du sang, celle qui sortait des échafauds encore mal essuyés, leur criaient de s'enfuir, de demeurer à l'écart, de n'avoir rien de commun avec tout ce monde révolutionnaire, avec des institutions maudites, écloses de la violence, et destinées à y rentrer pour y finir. Eh quoi ! les victimes d'hier, les hommes dont la raison, tout éclairée par d'affreuses expériences, restait fidèle à la monarchie comme à la forme tutélaire de la patrie, s'en iraient, renégats d'eux-mêmes, sous le nom de Cinq-Cents ou d'Anciens, remplir un office dans cette république ? Ils lui apporteraient l'appoint de leur honnêteté, ce qui ne serait qu'une corruption de plus. Ils lui prêteraient, par leur contact même, un faux semblant de modération et d'équité, qui ne servirait qu'à tromper les simples; qui, sans la guérir de ses vices irrémédiables, les rendrait plus secrets, plus pernicieux et plus actifs; qui, sans la préserver d'une chute heureusement certaine, ne ferait que creuser plus profondément l'abime où, avec elle, tomberait le pays.

Et puis, avaient-ils oublié si vite, qu'ils pussent hésiter déjà? Cette république devant laquelle ils ne reculeraient pas, ils l'avaient vue naître sous leurs yeux, naître dans le vol, dans le sacrilége, dans le massacre des prêtres, des vieillards et des femmes, dans la violation de toutes les lois du ciel et de la terre : à peine échappés de ses prisons, ils parlaient d'entrer dans ses assemblées! Qu'ils y entrent donc, qu'ils franchissent le seuil qui les tente : il auront en face d'eux, au-dessus d'eux, cinq rois qui sont cinq régicides, cinq Directeurs dont le gage de vertu civique a été la tête de Louis XVI! Ils rencontreront sur les bancs où ils s'assoiront euxmêmes, ceux qui ont pris la vie et les biens de leurs proches; les fils des assassinés fraveront avec les assassins! Si le repentir doit être quelque part, la république entend que ce ne soit pas pour elle; de tous ceux qui sollicitent ses fonctions législatives, elle exige comme une amende honorable de toutes les fureurs qu'ils n'ont pas éprouvées et de tous les forfaits qu'ils n'ont pas commis : c'est un serment imposé à tout député, même à tout électeur, le serment de haine à la royauté.

Malgré ces objurgations pressantes, malgré tant de raisons spécieuses, toujours douces à la médiocrité de l'homme, qui allie si naturellement l'ostentation superbe dans les maximes à l'inertie dans les résolutions, les conservateurs de l'an V ne les écoutèrent pas, ils descendirent en foule dans l'arène électorale. Ceux qui furent nommés pénètrèrent, le front haut et l'âme intrépide, dans ces Conseils du Directoire, qui n'étaient eux-mêmes que les restes de la Convention.

Ce qui avait entraîné leur détermination courageuse, c'était le souvenir même des temps qui leur étaient rappelés; la politique qu'on les conviait à reprendre, il l'avaient jugée et condamnée à l'œuvre : elle avait été l'un des ressorts les plus commodes de cette terrible Révolution qui avait tout broyé.

Au début de l'Assemblée constituante, avant même sa réunion; il avait été manifeste, pour tout esprit désintéressé, que l'ancienne division de la France en trois ordres, dont les deux moins nombreux auraient voix prépondérante aux dépens du plus nombreux, ne pourrait plus se justifier, qu'elle ne tiendrait pas, qu'elle serait submergée; que, pour la sauver, il fallait la transformer: qu'avec les députés des trois ordres il fallait composer deux Chambres. où les uns et les autres retrouveraient leur place légitime; que, par cette combinaison, il scrait possible de fonder entre les pouvoirs un équilibre qui, pour la royauté comme pour la société, si prodigieusement menacées, serait une garantie. C'était l'ovinion de ces sages, les meilleurs, les plus purs de leur temps, dont la postérité ne saurait assez vénérer les mémoires, Malouet, Clermont-Tonnerre, Mounier, Virieu, Lally-Tollendal. Des qu'ils l'avaient exprimée, la colère contre eux n'avait pas connu de bornes : vouloir deux Chambres! Mais c'était le commencement de la république! C'était transiger avec la Révolution! C'était pire encore. c'était peut-être la modérer! Mieux valait mille fois la laisser toute seule et toute nue, avec sa face hideuse. Elle aurait bien plus promptement dégoûté les peuples, en s'épuisant elle-même. La Révolution sans frein aurait pour issue nécessaire et bienfaisante la contre-révolution sans mélange. Arrière donc les deux Chambres, le bicamérat. comme on le surnommait avec mépris! Le comble de la félonie. la marque suprême de la trahison, selon la langue des énergumènes de cette époque, était d'y adhérer : M. de Montlosier, qui s'était peu à peu avisé d'en confesser les avantages, même pour son ordre, fut honni et bafoué, en dépit de son dévouement, de ses théories inflexibles, de son cri sublime pour la Croix de bois qui a sauvé le monde¹. Coupable du même méfait, le chevaleresque Cazalès qui, à Paris, en pleine fournaise, avait tant lutté par la parole et par l'épée, fut recu à Coblentz avec des huées; le maître de l'auberge où il se présenta était payé pour lui répondre qu'il n'avait pas deux chambres à sa disposition. Et, chose éterneltement douloureuse! dans l'intervalle, cette institution des deux Chambres, qui était l'un des derniers appuis humains de Louis XVI, l'Assemblée constituante l'avait écartée à une majorité énorme, où les plus bouillants champions de l'autel et du trône se rencontrèrent avec Robespierre.

Deux ans après, lorsque cette Assemblée constituante à l'agonie

¹ Némoires de M. le comte de Montlosier, t, II, p. 285.

s'effrayait de l'anarchie qu'elle léguait à la France, un accord fut tenté entre tous les modérès, depuis Maloüet, Clermont-Tonnerre, leurs compagnons fidèles, jusqu'aux Lameth et jusqu'à Barnave, pour corriger une Constitution dont la déraison était flagrante. L'entreprise échoua pour les mêmes causes; à toutes les supplications, les mêmes voix qui avaient repoussé l'institution des deux Chambres, comme souillée de révolution, avaient répondu que ce qu'il y aurait de pire, ce serait d'organiser le désordre¹.

L'événement avait prononcé sur cette politique : la Révolution avait été abandonnée à elle-même, la barrière des deux Chambres abaissée, la Constitution de 1791 soigneusement maintenue avec tous ses vices; les catastrophes et les calamités s'étaient amoncelées, qui avaient comblé, dépassé même tous les rêves. Les biens prédits en retour se montraient-ils? La récompense promise aux survivants de tant d'horreurs leur arrivait-elle? Jamais déconvenue n'avait été plus complète : loin de tomber, la haine de l'ancien régime grondait toujours, elle avait résisté à tout, même à la Terreur. Bien différente de la plupart des mauvais souvenirs que leur durée adoucit et embellit, elle allait s'aigrir de plus en plus dans l'imagination populaire et tourner au délire; de telle sorte que, pour ressaisir l'opinion prête à leur échapper et se replonger à l'aise dans leur tyrannie défaillante. les régicides du Directoire ne savaient rien de plus efficace que de faire colporter dans toutes les villes et dans tous les villages les manifestes où, du fond de l'exil, Louis XVIII déclarait qu'il ne reconnaîtrait jamais l'abolition des trois ordres.

En même temps, toutes les idées de ces sages, dont nous parlions tout à l'heure, sortaient de l'ombre; la société, qui ne voulait pas périr, les relevait une à une de dessous les ruines. La Convention, la farouche Convention elle-même, de son bras taché de sang, posait sur notre sol cette institution des deux Chambres, dont désormais, malgré son origine, toutes nos monarchics se feraient honneur; elle établissait une Chambre haute et une Chambre basse; elle s'évertuait à rédiger une Constitution moins défectueuse que celle de 1791. La France s'arrêterait-elle dans cette voie? On pouvait affirmer d'avance que, si de réparations en répa-

⁴ Ce mot a été entendu et recueilli par Madame Campan, dans ses Mémoires, t. II, ch. 1x. — Sur cette page lugubre de l'histoire de la Révolution, rien n'est plus instructif que la lettre du comte de Gouvernet au marquis de Bouillé, et publiée dans les Mémoires de ce dernier, p. 282 : « Notre malheureuse étoile fait, écrivait M de Gouvernet, le 26 août, qu'au moment où les démocrates euxmêmes sentent une partie de leurs torts, ce sont les aristocrates qui, en leur refusant leur appui, s'opposent à la réparation. »

١



rations, elle remontait jusqu'à sa glorieuse royauté, encore consacrée par les vertus et le martyre de Louis XVI, ce ne serait point pour rentrer dans un passé à jamais fini; que ce serait, tout au contraire, pour mettre en sureté, sous le vieil abri des siècles, ses libertés, ses intérêts nouveaux, tout ce qu'à tort ou à raison, elle regardait comme les indestructibles bienfaits de la Révolution.

Ce fut sous ces impressions, ce fut à la clarté de ces lecons foudrovantes, que se firent les élections de l'an V; elles verserent dans les deux Conseils, à côté du résidu de la Convention, un flot d'honnêtes gens, déjà signalés par les titres les plus recommandables ou voués au plus noble avenir : Portalis, M. Tronchet, qui avait défendu le roi, M. Tronçon-Ducoudray, qui avait défendu la reine, M. de Barbé-Marbois, M. Quatremère de Quincy, le général Mathieu Dumas, l'amiral Villaret-Joyeuse, M. de Corbières. M. Camille Jordan, M. Rover-Collard. Ces hommes, qui se levaient après la Terreur comme des ressuscités, n'apportaient aucune pensée de conspiration ou de faction : soumis à des lois qu'ils n'avaient pas faites, ils cherchèrent à tirer le meilleur parti possible d'institutions qu'ils n'auraient pas choisies; ils se servirent de la république pour essayer de servir la France. A très-peu d'exceptions près, tous étaient d'accord à cet égard : « Quelles que fussent, au fond, nos opinions monarchiques, a écrit l'un d'eux, le général Mathieu Dumas, nous n'avions d'autre but, d'autre intention que de prévenir le retour de l'anarchie, et d'amener le gouvernement républicain, tel que nous l'avions trouvé, tel que l'usurpation l'avait fait, à se légitimer aux yeux de la nation par la loyauté et la moralité de ses actes 1. » Ceux qui s'engageaient dans cet ingrat labeur, espéraient-ils réussir? Ce n'était pas leur souci: en faisant le bien au jour le jour, tel qu'il s'offrait à eux, avec l'instrument, même mutilé, que leur avait laissé la rigueur des événements, ils étaient sûrs de ne pas se tromper. Comme le jeune Royer-Collard le disait, le 14 juillet 1797, dans son premier et admirable discours aux Cinq-Cents pour la liberté des cultes, ils n'avaient qu'un programme : la justice, et puis la justice, et encore la justice!

Ce qu'en peu de mois produisit cette bonne conduite, l'histoire est là pour le raconter. Envahie par les honnêtes gens, la république s'étonna d'être honnête, elle devint humaine, elle rétracta quelques-uns de ses décrets les plus atroces contre les émigrés et

¹ Souvenirs du lieutenant-général comte Mathieu Dumas, publiés par son fils, t. III, liv. vui. les prêtres; elle se désavouait tant que les terroristes prirent peur. Le parti du crime, qui tenait le pouvoir, recourut au crime pour le garder; il fit le coup d'État du 18 fructidor.

A cinquante années de distance, voici qu'une autre république fait irruption parmi nous, elle a pour berceau les barricades du 24 Février. Échappée par mégarde à ses plus bruyants amis qui, la connaissant trop, s'alarmaient de la voir naître, quel accueil reçut-elle des conservateurs? Ils la traitérent mieux encore que n'avaient fait leurs devanciers.

Durant tout le cours du gouvernement de Juillet. un curieux dialogue s'était établi entre légitimistes et orléanistes : ceux-ci déclarant que s'ils avaient, en 1830, substitué une dynastie à une autre, c'était pour éconduire la république, déjà victorieuse dans l'émeute; et ceux-là répondant que cette république, ils l'auraient bien préférée à une royauté bâtarde. La république survint, qui termina le différend et réunit tout le monde. Les conservateurs de toute nuance lui donnèrent leur concours, ils lui prétèrent mainforte contre l'anarchie, ils la proclamèrent et l'organisèrent. Lorsque la Constitution fut discutée, tous les partis y travaillèrent; la grave question de l'unité ou de la division du pouvoir législatif fut agitée comme en 1789, elle suscita une de ces bizarreries dont l'esprit français est si prodigue : dans notre première Constituante, désirer deux Chambres avait été dénoncé comme une machination républicaine; quiconque, dans notre Constituante nouvelle, les réclama, fut, par les républicains, réprouvé comme monarchiste. Les deux Chambres furent repoussées, ce qui décida M. de Montalembert et un autre conservateur célèbre de ce tempslà, M. Victor Hugo, à refuser, dans des lettres publiques, leur suffrage définitif à la Constitution elle-même. Malgré cette facheuse lacune, la Constitution républicaine, avec son préambule solennel et ses innombrables articles, fut votée à une immense majorité; bien des noms de fervents royalistes que nous avons retrouvés à l'extrême-droite dans l'Assemblée de Versailles, M. Dahirel, M. Fresneau et d'autres encore, y figurent à côté des plus dignes représentants de la vicille France, comme le duc de Luvnes et le marquis de Vogüć.

Et telle était alors l'inclination générale des esprits, qu'en 1851, à la veille du coup d'État, lors de la discussion sur la révision de la Constitution, le petit groupe qui formait l'extrêmedroite à l'Assemblée législative, se sépara du gros du parti légitimiste et de ses illustres chefs, MM. Berryer et de Falloux, pour revendiquer, de concert avec la gauche, le maintien intégral du pacte républicain.

Comme les conservateurs de la fin du dernier siècle, ceux de 1848 n'eurent pas de regrets à concevoir; ils avaient fait leur devoir envers la France : au dedans, ils avaient sauvé la société en butte à des assauts formidables; au dehors, ils avaient sauvegardé, avec les fondements de notre grandeur patrimoniale, l'équilibre de l'Europe, que les dangereuses réveries d'un égoisme solitaire dont nous portons la peine, menaçaient déjà en Italie et en Allemagne⁴. Un mot profond et charmant de M. Berryer avait été entendu : Parce que l'héritier est absent, l'obligation est-elle moins sacrée de défendre l'héritage?

Nous prions les conservateurs les plus chagrins et les plus découragés de nos jours de se rappeler ces souvenirs : quelle que soit la difficulté des temps, leur position est encore moins rude que celle de leurs pères en l'an V, même que celle de leurs ainés en 1848. Les lois constitutionnelles, que l'Assemblée de Versailles a votées, ne les mettent pas à la gêne : pas de serment odieux qui leur brûle les lèvres, pas de formule doctrinale qui révolte leurs convictions; ils n'ont rien à renier, rien à jurer; ils n'ont qu'à se conduire en bons Français qui, n'ayant pu donner à leur pays, dans la monarchie parlementaire, le meilleur des gouvernements, s'efforcent de faire la moins mauvaise des républiques.

En 1797, ce fut, pour les conservateurs, une joie et un triomphe, lorsqu'à force de patience, ils parvinrent à introduire dans le cénacle régicide du Directoire un honorable fonctionnaire de l'ancienne royauté, l'habile négociateur du traité de Bâle, M. Barthélemy; ceux de 1851, que la conspiration enveloppait d'heure en heure, auraient été bien heureux s'ils avaient pu arracher à leurs collègues de la gauche, aveuglés ou complices, cette loi des questeurs, qui était, pour l'Assemblée nationale, le droit de se garder elle-même. Que les conservateurs d'aujourd'hui lèvent la tête! Audessus d'eux, il n'y a ni embûches ni complot, tout les protége; ils n'apercevront que la loyauté, armée du glaive. Dans l'histoire fragile de nos républiques, c'est une nouveauté inattendue que celle d'un pouvoir exècutif en qui les honnêtes gens aient une confiance entière : ils n'ont à redouter ni un coup de démagogie comme en

⁴ En 1850, lorsqu'à la suite de l'offre faite de la couronne impériale, à Frédéric-Guillaume IV, par le Parlement de Francfort, et des complications qui en résultèrent, la guerre paraissait imminente entre l'Autriche et la Prusse, l'Assemblée nationale de France se prononça très-catégoriquement pour la neutralité, et même pour une neutralité bienveillante en faveur de l'Autriche. Pendant ce temps-là, le prince Louis-Napoléon envoyait secrètement M. Fialin de Persigny à Berlin, pour pousser la Prusse à la guerre ; il ourdissait déjà la politique qui a abouti à Sadowa et à Sedan.

25 Juniar 1875.

47

Fructidor, ni un coup de dictature comme en Brumaire et en Décembre; ils savent qu'ils ne seront pas arrêtés sur leurs siéges ou réveillés dans leurs lits pour être envoyés à Cayenne dans des cages de fer ou transportés au Mont-Valérien et à Vincennes dans des voitures de malfaiteurs. Quelle excuse auraient-ils donc pour déserter un gouvernement dont le chef est leur chef naturel? Dans les circonstances où nous sommes, ce ne serait pas seulement la conscience qui protesterait, ce serait même cet irrésistible instinct de l'homme qui, n'ayant pas le vaisseau, lutte sur ce radeau dont, à propos de la république, parlait un jour M. de Montalembert, et qui, le radeau sombrant, lutterait encore sur la dernière planche laissée par la tempête.

IV

Au milieu de ses incontestables défectuosités, le régime institué par les lois constitutionnelles a cet avantage que, peu logique en lui-même, sorti, non pas des harmonieux développements de l'histoire ou des méditations profondes de l'esprit, mais d'un sentiment de fatigue et de concorde, placé à mi-chemin de toutes les solutions absolues, il offre un terrain neutre où pourrait se réaliser, peut-être pendant quelques jours, cette Trêve de Dieu et de la France, souvent réclamée par la raison, toujours différée ou rompuc par les passions.

Par une rencontre qui n'est pas seulement l'œuvre du hasard, jamais république ne s'est présentée dans un appareil moins cffrayant aux conservateurs qui préfèrent la monarchie; jamais aussi, dans des conditions plus favorables aux républicains.

Un président indéfiniment rééligible, un président qui est maréchal et duc, et qui se nomme Mac-Mahon, un président entouré de deux Chambres qu'il convoque ou proroge, un président qui tient dans sa main, avec la garde de son épée, le droit de dissolution, un président élevé dans une sphère presque inaccessible et inviolable, qu'est-ce que tout cela, sinon la monarchie sans le monarque? Si la royauté constitutionnelle nous est jamais rendue, elle entrera dans cette république comme dans une demeure préparée pour la recevoir : elle aura peu de changements à faire, elle couronnera beaucoup plus qu'elle ne renversera l'édifice. Ce ne sera pas une révolution; au centre de ces institutions dans l'attente, il n'y aura guère qu'un Français de plus : le Roi.

D'un autre côté, les hommes qui veulent honnêtement la répu-

246

blique, les hommes qui ont entrepris d'en faire, non plus la forme légale de l'anarchie, mais le gouvernement régulier et définitif de notre pays, ont cette fortune incspérée que tous les rouages, toutes les garanties, toutes les combinaisons dont ils avaient dénoncé l'absence comme la cause des échecs répétés de leur république, ils les lui ont donnés.

Si la république du Directoire, après javoir vécu de coups d'État, en est morte, c'est, nous disait-on, parce qu'en lutte avec les Assemblées, attiré dans des conflits qui renaissaient les uns des autres, le pouvoir exécutif n'avait pas le droit de dissolution; c'est parce que ne pouvant en appeler, contre les menées de ses ennemis, à la nation librement consultée dans ses comices, il était réduit à chercher ses armes dans des amas de soldatesque et de populace.

Si l'inoffensive république de 1848, nous racontait-on encore, a péri étranglée, c'est par accident, c'est par une inexplicable imprévoyance du législateur qui, après avoir enfermé l'un vis-à-vis de l'autre, dans un tête-à-tête plein de provocations, un Président et une Assemblée unique, tous deux issus du suffrage universel, avait oublié d'ériger un Sénat, chargé de prévenir ou d'amortir leur choc.

Droit de dissolution, partage du pouvoir législatif entre deux Chambres, Sénat modérateur, la république de 1875 aura désormais tous ces biens : elle a emprunté à la monarchie constitutionnelle ses institutions les plus salutaires; il ne lui reste plus qu'à les mettre en œuvre.

Dans le récit de leurs mécomptes passés, les républicains s'étaient également lamentés sur la criminelle ambition des hommes qui, à deux reprises, avaient étouffé en France la république. Faible raison, il faut l'avouer : l'ambition humaine étant l'un des événements les plus faciles à prévoir du monde, malheur à un régime qui, loin de la brider, en est toujours le jouet et la proie ! Quoi qu'il en soit, la république nouvelle est rassurée contre cette cause de mort : l'antique honneur du maréchal de Mac-Mahon lui est un gage dont les opinions civiques d'un Hoche ou d'un Cavaignac ne dépasscraient pas la vertu.

Enfin, l'un des griefs les plus constants que les libéraux avaient élevé contre la république, c'était son incompatibilité avec la responsabilité ministérielle, sans laquelle, dans les grandes nations centralisées, il n'y a pas de liberté. Si le Président est responsable, comment lui interdire une intervention décisive dans des affaires dont les conséquences lui retomberont sur la tête? Et s'il prétend y avoir le dernier mot, quel rôle sera celui des Assemblées, spectatrices enchatnées d'une politique qu'elles auront cessé d'inspirer et de sanc-

tionner? L'Amérique du Nord s'est tirée de l'insoluble problème en le supprimant : son Président est une sorte de dictateur temporaire en face d'un Congrès qui, tout-puissant pour la critique, est sans prise sérieuse sur ses actes et sur ses agents; il laisse crier les Chambres et poursuit sa route; il peut même, comme l'a osé impunément le président Buchanan, employer ses quatre années de pouvoir à préparer à ciel ouvert les matériaux de cette épouvantable guerre esclavagiste qui était déjà une question engagée et un fait accompli lorsque, par l'élection de Lincoln, la majorité de la nation voulut y mettre ordre. Nos républiques françaises ont cherché vainement à concilier des propositions inconciliables; elles se sont usées à la peine : « Qu'avons-nous fait? disait M. de Tocqueville en 1848. nous avons fait quelque chose de nouveau, d'inoui. Nous avons tout à la fois déclaré le chef du pouvoir exécutif responsable, comme ne l'était pas le roi, et, à côté de lui, nous avons placé un conseil de ministres également responsable, sans lequel il ne peut rien faire. et qui peut le réduire à l'impuissance d'un roi constitutionnel¹. »

Ce qui ajoutait à la plainte très-fondée des libéraux, c'était de voir cette incompatibilité de la république avec la responsabilité ministérielle s'accroître souvent par les qualités mêmes de l'homme investi de la charge suprême. Supposez, comme il adviendra presque toujours, que le Président ait grandi dans le parlement, qu'il ait été désigné aux regards par ses mérites de politique et d'orateur, par l'éclat de ses services civils, par l'étendue universelle de ses connaissances; quel ne sera pas son supplice de régner sans gouverner! Quelle tentation pour lui, quel impérieux besoin de se méler à des luttes où, ayant puisé, il rajeunirait sa force!

C'est encorc, pour la république actuelle, une faveur d'avoir le maréchal de Mac-Mahon pour président. Mieux qu'un autre, il peut, non point guérir, mais pallier le vice de l'institution; du haut de sa renommée acquise sur les champs de bataille, il est le citoyen le plus capable de faire planer au-dessus de nos agitations parlementaires la majestueuse sérénité de la royauté constitutionnelle.

Dans l'étrange situation dont nous venons de rassembler les traits, en présence d'une constitution où le philosophe étranger à nos querelles hésiterait à voir l'acte de naissance d'une république plutôt que les préliminaires de lá monarchie, il semble que la ligne à suivre se dessine, claire et facile, pour tout le monde.

Puisque les plus fidèles amis de la monarchie constitutionnelle ne l'ont pas établic; puisque, pour des causes auxquelles on ne sau-

248

⁴ Discours à l'Assemblée constituante, 5 octobre 1848.

rait toucher sans les aigrir, ils ont cru devoir momentanément ne pas l'entreprendre, ont-ils autre chose à faire qu'à soutenir le régime politique qui, après tout, en diffère le moins et en rapproche le plus; qui peut le mieux y suppléer ou y préparer? Comme M. de Kerdrel vient de les y inviter avec tant de dignité, qu'ils ne lui marchandent pas leur secours; qu'ils l'aident avec une bonne volonté cordiale, sans confiance aveugle, mais aussi sans taquinerie mesquine, sans esprit de contention et d'aigreur; qu'ils n'aient pas l'air de disputer au pays un repos précaire! Même dans l'intérêt de leur cause, il est utile que si la république s'affaisse, ce soit sous son propre poids; il sera démontré que, si elle n'a pas vécu, c'est que décidément, dans nos climats, elle n'est pas viable.

Et, en même temps, les partisans de la république conservatrice n'ont pas à se le dissimuler : grand est leur bonheur, grande aussi est leur responsabilité. Cette république à laquelle ils ont donné leur foi, la voilà munie de tous les organes de vie qu'ils désiraient ! Ils peuvent dire à la France ce que Frédéric II disait à sa nièce, préle à épouser le stathouder de Hollande : « Vous allez avoir tous les avantages de la royauté sans les inconvénients. » A cette république il ne manque plus rien; qu'attend-elle maintenant pour réussir? Quel prétexte aurait-elle à alléguer encore, si elle échouait toujours? Les circonstances exceptionnelles qui l'ont entourée, l'heureuse étoile de son berceau, deviendraient sa condamnation souveraine. Si, pourvue de toutes les institutions de la monarchie constitutionnelle, elle n'apportait pas à notre pays tous les bienfaits dont cette forme de gouvernement l'a comblé durant les années les plus libres, les plus fortunées, les plus fécondes de notre siècle, il n'y aurait qu'une conclusion possible; elle jaillirait d'elle-même, nette, absolue, irréfutable : c'est que la république avait tout de la monarchie constitutionnelle, tout, sauf le monarque constitutionnel, et que, ce prince et ce principe absent, tout le reste a péri ou langui.

Alors, par la force des choses, d'inévitables comparaisons se presseraient en foule dans les esprits, une révolution s'accomplirait toute seule dans l'opinion; et les bons citoyens qui se sont rattachés à la république, se verraient mis en demeure de descendre plus avant avec elle dans des aventures dont le fond pourrait bien être le tombeau de la patrie, ou de faire un pas de plus vers la monarchie constitutionnelle.

Si, par exemple, malgré tant de précautions accumulées avec le zèle le plus louable, le défaut de toute perpétuité dans l'État était reconnu destructif de toute sécurité; si les imaginations demeuraient vacillantes, inquiètes, sans lendemain, dans notre société vouée au travail et à l'épargne, où les biens mêmes et les conquêtes

dont elle est justement fière, l'égalité devant la loi, la division de la propriété foncière, le développement indéfini de la propriété mobilière. l'essor de l'industrie et du commerce, les merveilles du crédit, n'ont fait qu'accroître, avec la somme des intérêts et des droits. l'immense besoin de repos et de confiance dont ils vivent; si, en un mot, il apparaissait que, loin de satisfaire, la république répugne à notre démocratie qu'elle agite, corrompt et appauvrit, comment bien des regards ne se tourneraient-ils pas avec complaisance vers les temps qui ont précédé? A la vue de ce grand ressort du gouvernement qui se détraque toujours, et qu'il faut remonter sans cesse, comme M. Laboulaye lui-même disait de la république¹, on songerait involontairement à cette machine qui, suivant Bossuet, ne se remonte pas à chaque rèque; à cette garantie de l'hérédité royale dont l'éloquent évêque disait encore : « C'est un bien pour le peuple, que le gouvernement devienne aisé, qu'il se perpétue par les mêmes lois qui perpétuent le genre humain, et qu'il aille, pour ainsi dire, avec la nature³. » Sublime apologic de l'institution monarchique, dont, au-dessus de nos révolutions, la vérité surnage ! Tandis que Bossuet l'exprimait, Louis XIV la commentait par ces paroles magnifiques dont il saluait le dauphin allant défendre l'Alsace qu'il avait donnée à la France : « Mon fils, je vous envoie vous montrer aux peuples, afin que quand je viendrai à mourir, on ne s'apercoive pas que le roi soit mort^{*}. »

Si, même exercée par le plus noble personnage, la fonction de la Présidence ne semblait pas une protection suffisante; si les qualités de l'homme ne tendaient qu'à rendre plus palpable l'infirmité de l'institution; si une petite fièvre, le moindre accident, les mille flux et reflux de la vie, que Pascal appelait la chose la plus fragile du monde, jetaient le trouble partout, excitaient l'effarement chez les uns, les brigues et l'âpre avidité chez les autres, il y aurait lieu à d'instructives réflexions; beaucoup seraient conduits à penser, avec l'un des républicains les plus autorisés de notre temps, que, pouvoir suprême pour pouvoir suprême, la royauté constitutionnelle est incomparablement préférable à la Présidence. « La monarchie, écrivait M. Louis Blanc, déconcerte les ambitions; la présidence à conquérir les met en mouvement et les irrite^{*}. »

¹ « En France, le nom de république effraye beaucoup d'honnêtes gens qui vivent de leur travail; ils se soucient fort peu de remonter sans cesse ce grand ressort du gouvernement qui se détraque toujours. » Laboulaye, Lettres sur la souveraineté du peuple (Journal des Débats, du 28 septembre 1872).

² Bossuet, dans sa réponse à Jurieu, V[•] avertissement aux Protestants.

³ Journal de Dangeau, 22 septembre 1688.

4 Louis Blanc, Questions d'aujourd'hui et demain, à Paris, chez Dentu, 1[∞] série, chap. : De la Présidence dans une République, p. 535.



Si, même revêtue du prestige de la gloire et de la vaillance, la Présidence se prétait mal au jeu de la responsabilité ministérielle: si elle était tout assaillie de difficultés et de conflits qu'elle ne servit ni assez haute pour dominer ni assez forte pour étouffer: si elle était continuellement attirée dans l'arène par les récriminations, les convoitises, les passions intéressées des partis, les libéraux les plus sincères auraient une grave résolution à prendre : par amour de la république, devraient-ils renoncer à la liberté? N'estimeraient-ils pas plus sage de revenir tout uniment à cette monarchie constitutionnelle où le principe de l'inviolabilité royale s'accorde si heureusement avec les conditions de la responsabilité ministérielle? Ou bien, abolissant toute Présidence, se jetteraientils, comme les doctrinaires de la république les y poussent, dans le régime pur et simple des Conventions, avec un pouvoir exécutif qui ne serait plus qu'un commis révocable à volonté? Ce sont les alternatives que, dès 1848, indiquait M. Grévy, dans le remarquable discours où il exhortait l'Assembléc constituante à ne pas se lancer dans le téméraire projet de faire marcher ensemble. dans une république, l'institution de la Présidence et la responsabilité ministérielle : « Quelle situation. disait-il, faites-vous à chaque changement de ministère, au président que vous clouez pour trois ou quatre ans sur son fauteuil? Je comprenais, à la rigueur, le rôle difficile, dangereux, qu'on faisait jouer à la rovauté; elle était irresponsable. Mais comment! Vous avez un ches du gouvernement que vous déclarez responsable, un ches du gouvernement qui n'est plus l'être passif de la fiction constitutionnelle, un chef du gouvernement qui doit avoir une politique à lui, politique à laquelle son ministère doit s'associer, politique dont il est le principal instrument; et lorsque cette politique aura perdu, dans l'Assemblée, la majorité, lorsque le ministère qui la soutient aura été renversé, le chef du gouvernement restera à son poste, il se fera l'instrument d'une politique différente; et voilà comment vous entendez la considération, la dignité, la force que vous voulez lui donner! »

Enfin si, malgré les dehors respectables dont elle s'est ingéniée à se couvrir, notre république restait dépaysée et nous laissait nous-mêmes isolés en Europe; si elle tenait les plus puissants États partagés entre leurs sympathies pour la France dont ils souhaitent la grandeur, et leurs défiances contre une forme de gouvernement dont ils appréhendent l'imitation; si l'instabilité périodique dont elle frappe tous les pouvoirs, n'offrait pas de prise à une alliance, décourageait les bonnes volontés qui pourraient s'agiter pour nous, les dissuadait de s'engager dans des combinaisons à long terme avec nos incertaines destinées; si elle nous défendait le secret et la suite dans les desseins; si elle ne nous permettait que des pensées au jour le jour et qu'une politique à la petite semaine, le souvenir de la monarchie constitutionnelle ne se réveillerait-il pas dans plus d'une mémoire de patriote? Venue, elle aussi, après une invasion, elle avait eu le don de nous amener, en les réconciliant, les rois et les peuples. Lorsque, sur les débris de l'Empire, Louis XVIII la fonda, un homme de génie, M. de Maistre, tout rebelle qu'il était aux libertés modernes. avait deviné quelle éclatante revanche cette France mutilée et vaincue se préparait, il écrivait de Pétersbourg, le 2 février 1815 : « A moins de précautions très-habilement prises, toutes les nations qui environnent la France, auront bientôt des gouvernements pareils aux siens 1. » Et trente-trois ans plus tard, le 24 février 1848. le jour où tombait, à Paris, cette monarchie constitutionnelle, le chancelier de l'empire russe, M. de Nesselrode, confirmant la prédiction, écrivait, de cette même ville de Pétersbourg, dans une dépêche célèbre : « Présentement, grâce aux changements qui sont près d'avoir lieu en Italie comme dans d'autres pays, la France aura gagné, par la paix, plus que la guerre ne pourrait lui donner. Elle se verra entourée de tous côtés par un rempart d'États constitutionnels organisés d'après le modèle français, existant dans son esprit, agissant sous son influence. »

Ce que nous disons là, ces perspectives que nous entrouvrons, n'ont rien qui doive étonner ou blesser les partisans les plus dévoués de la république conservatrice. Ont-ils pu, eux-mêmes, y dérober leur pensée? Quel est le citoyen éclairé qui, tout en se donnant de plein cœur à cette solennelle épreuve, ne demeure soucieux sur l'issue de l'entreprise? Celui qui affecterait une quiétude parfaite, ne ferait montre que de la plus fâcheuse médiocrité d'esprit.

Certes, s'il est un de nos contemporains, qui ait embrassé consciencieusement la cause de la république conservatrice, c'est M. Dufaure : il l'a fait aux côtés du général Cavaignac, il l'a fait avec cette intégrité morale qui communique tant de relief à son autorité politique : l'a-t-il fait sans un doute? Sa foi égale-t-elle sa bonne foi? Dans les projets constitutionnels qu'il a présentés à l'Assemblée de Versailles, il a conféré aux deux Chambres réunics en congrès l'élection du Président; et lui-même, en 1848, avait renversé avec une accablante dialectique le système qu'il préconise aujour-

⁴ Correspondance diplomatique du comte de Maistre, 1811-1817; publiée par Albert Blanc, à Paris, t. II, p. 46.

Digitized by Google

d'hui: « Le Président, avait-il dit, menacé, à chaque instant, de perdre une majorité qui l'a porté au pavois, employera tous les moyens qui seront en son pouvoir pour le conserver : et au nombre de ces moyens, ne sentez-vous pas celui que je crains le plus, l'abdication de son pouvoir, une abdication complète devant ceux qui l'ont nommé et auxquels il livrera, en gage, la puissance exécutive dont il avait été revétu? Ou bien, il fera ce que font les faibles : au jour venu, il sera violent contre ses dominateurs⁴. » Ce que M. Dufaure recommandait en échange, c'était la nomination directe du président par le suffrage universel : système plus hasardeux encore qui, même à cette époque, lui inspirait une anxiété, cruellement justifiée par l'événement du 2 décembre.

Eh bien ! nous nous permettrons de 12 demander : s'il était patent que les deux modes d'élection du chef de l'État, celui par les Chambres et celui par le suffrage universel, ne laissent que le choix entre les gouffres, l'honorable M. Dufaure n'aurait-il pas un regret et même un retour vers le régime dont il a été l'un des serviteurs les plus considérables, vers cette monarchie constitutionnelle où la plus grosse question de toute organisation politique, celle de la transmission du pouvoir suprême, se trouve résolue par l'institutionelle-même? Les citoyens n'ont point à s'agiter, ils peuvent vaquer en paix à leurs affaires, la société n'a qu'à reposer tranquille : au centre de l'État, protégeant tout le monde, réside le roi, cet être qui ne meurt pas, comme disait, même après 1830, M. Casimir Perier.

La clause de révision que la république de 1875 a eu la sagesse d'inscrire dans ses lois, lui serait, nous le croyons, une ressource peu profitable à elle-même. Si l'essai nouveau qu'elle fait dans les conditions les plus avantageuses avortait, qu'imaginerait-elle encore

¹ Séance de l'Assemblée constituante, 7 octobre 1848. M. Dufaure disait encore sur le même sujet : « Nous avons eu dans notre histoire un exemple du système qu'on vous propose : Nous avons vu le pouvoir exécutif sortant du sein du pouvoir législatif, élu par lui. Qu'en est-il résulté ! Je le demande à tous les souvenirs des membres de l'Assemblée. Il en est résulté d'abord pour la France, les quatre années les plus pâles, les plus vides, les plus stériles en talents, en vertus, en grandes choses que notre histoire présente depuis soixante ans : il en est resulté ensuite cette autre chose, que ce pouvoir faible par son origine, a d'abord courbé la tête, et puis qu'au 18 fructidor il a tendu les mains à une partie de la kgislature, pour envoyer l'autre partie dans les marais de Sinnamary. Il en est résulté, qu'un an après, il a brisé l'élection de quarante-huit départements qui mient envoyé, aux Conseils des Cinq-Cents et des Anciens, des députés qui ne lui plaisaient pas; il en est résulté qu'au 30 floréal il a été décimé lui-même, et il en est résulté, enfin, qu'au 18 brumaire, la nation, fatiguée de ce gouvernement, a applandi à l'attentat commis contre ses représentants, et s'est jetée dans les bras du despotisme.

qu'elle n'eût usé et répudié déjà? Gouvernement des Assemblées avec la Convention, et d'un homme avec le Consulat, pluralité et unité du pouvoir exécutif, dualité et unité du pouvoir législatif, nomination du Président par le suffrage universel et par les Chambres, renouvellement intégral et partiel des corps électifs, la république aurait tout tenté dans notre pays; elle n'aurait plus qu'à rentrer, pour y trainer la France à sa suite, dans des séries épuisées de formes et de formules qui, toutes, se seraient démenties les unes les autres.

C'est ici que la monarchie constitutionnelle se présente encore avec une évidente supériorité : elle n'en est plus à son essai loyal; du premier coup, son modèle a été trouvé; il est appliqué partout. Les révolutions qui l'ont le plus ébranlée n'ont rien pu innover dans ses traits essentiels : « Lorsqu'en 1830, disait M. Thiers au Corps législatif de l'empire, nous avons été maîtres de modifier cette Constitution, avons-nous songé à la changer? Pas un de nous n'a pensé à une autre constitution que celle-là, parce qu'elle était, à nos yeux, la Constitution nécessaire des États libres ¹. » La monarchie constitutionnelle a disparu en France; les princes augustes dont, parmi tant de gloires recueillies dans les siècles, elle restera encore l'une des plus grandes, ont été détrônés avec elle : elle n'a pas péri ellemême; chassée de nos rivages, elle a gagné le monde civilisé; elle règne dans presque toute l'Europe, qui s'est façonnée à notre image. A part quelques différences sans importance, que son développement même effacera de plus en plus, elle est la même dans tous les lieux, en Suède et en Norwége, en Allemagne, en Italie, en Grèce, à Lisbonne comme à Copenhague, à Pesth comme à Bruxelles; de vaillantes républiques, comme celle des Provinces-Unies de Hollande, et de vieux empires absolus, comme celui des Hapsbourgs, lui ont emprunté ses lois; elle a passé les mers, elle prolonge un splendide reflet de la métropole dans toutes ces colonies que l'Angleterre a disséminées le long des Océans comme les perles de son écrin ; dans le chaos de l'Amérique du Sud, elle assure l'incomparable prééminence du Brésil.

V

L'époque où nous sommes, époque remplie d'attente et d'obscurité, dont les péripéties et le terme sont cachés dans l'ombre, nous

⁴ Discours sur les principes de 1789, prononcé à la séance du 26 février 1866.

ramène encore à ces années du Directoire, qui ont tant d'analogie avec les nôtres, au travail de la France d'alors ne sachant si elle serait république ou monarchie, aux généreux citoyens qui s'orientaient de leurs mieux dans les ténèbres. C'est une contemplation pleine d'enseignements, pleine aussi de tristesse; en voyant l'histoire se recommencer toujours, l'âme éprouve une mélancolie pareille à celle qui, peu à peu, l'envahit, lorsque, durant de longues heures, on entend un flot qui monte en mugissant, expirer avec un bruit monotone contre un écueil. Toujours se briser et mourir contre les mêmes passions, les mêmes misères, les mêmes fautes ! Ainsi va l'humanité : elle se remue sans arriver, elle se précipite sans avancer, elle s'élance et retombe incessamment sur elle-même.

Au lendemain de la chute de Robespierre, un des royalistes les plus avisés et les plus fidèles, un émigré, ce perspicace Mallet du Pan dont la renommée a reverdi avec un éclat si pur dans nos propres épreuves, écrivait dans un Mémoire relatif aux chances d'une restauration en France : « Ou la république s'affermira, ou la monarchie ne sortira de ses ruines que par le concours des républicains lassés et des constitutionnels ¹. » Observation qui était, à la fois, une prophétie et un programme ! Allant plus loin encore, un autre émigré, Malouet, sondant toute l'inanité des illusions, des projets mal liés, de l'espèce de niaiscrie furieuse qui l'environnaient dans son exil, disait également, le 4 dècembre 1795 : « En supposant qu'il y ait un jour une Assemblée législative purgée de régicides, de jacobins, et cela finira par là, c'est cette Assemblée qui rétablira une monarchie mixte, sans notre intervention. »

La république parut d'abord vouloir s'affermir; elle se donna une organisation régulière; elle n'ôta plus la vie, elle rendit la parole aux honnêtes gens. Alors jusque dans les rangs de l'émigration, un mouvement se produisit vers elle; tandis que le prince de Condé gourmandait ses soldats trop prompts à quitter son drapeau pour s'en aller respirer l'air de la patrie sous un gouvernement biscornu³, Maloüet, Lally-Tollendal, les émigrés les plus raisonnables, recommandaient de ne pas décourager d'elle-même cette république qui s'essayait à l'ordre, de ne pas la traiter en ennemie, de l'appuyer dans ses laborieux efforts, de l'honorer dans ses équitables réparations. De cette vertueuse élite, Mallet du Pan était peutêtre le plus défiant et le plus implacable, il tonnait contre les Ja-

⁴ Némoire adressé, en 1794, par Mallet du Pan, à un agent anglais, M. Wicham (dans les *Mémoires et Correspondances* de Mallet du Pan, t. II, chap. IV, p. 101).

² C'est une expression du prince de Condé, dans une de ses lettres.

cobins, comme si tout le monde eut été Jacobin; et Malouet, lui montrant cette république entourée d'institutions qu'ils avaient eux-mêmes réclamées pour la monarchie, la lui montrant servie par des hommes dont beaucoup seraient des fonctionnaires précieux pour la Restauration à venir, disait à son ami, avec une prévoyance admirable : « Je vous engage à reprendre des vues conciliatrices, non avec les fripons, les scélérats, mais avec les institutions actuelles; il faut les ménager, non par ce qu'elles ont de contraire, mais par ce qu'elles ont de compatible avec la rovauté : non parce qu'elles sont un produit de la Révolution, mais parce que la masse de la nation espère et veut y trouver un point de repos¹.» Cet homme illustre ajoutait, dans une autre lettre, page ineffaçable d'histoire : « Aussitôt que la république sera devenue aussi juste, aussi raisonnable qu'elle est menacante, vous accepterez la république, en attendant une monarchie tempérée qui nous arrivera. Dien aidant^a. »

Si le prince qui eut la gloire d'être le roi le plus constitutionnel de notre temps, et, seul aussi, dans notre France turbulente, de mourir roi, si Louis XVIII avait écouté, vers 1797, l'esprit de modération et de sagesse qui devait plus tard lui dicter la Charte, il est probable que le même siècle qui avait vu se dresser l'échafaud de Louis XVI, aurait vu se relever le trône de son frère. Après quelques simulacres de consistance, la république s'évanouissait d'elle-même : signataire de traités qui agrandissaient nos frontières, parée des lauriers de Fleurus. d'Arcole et de Zurich. elle succombait à un vice de conformation, à cette incurable maladie que M. de Tocqueville nomme la difficulté d'être. Les républicains étaient aux abois ; ceux-là mêmes dont la vie était le plus chargée de pesants souvenirs, regardaient de côlé et d'autre, appelant un roi. Ce fut Napoléon qui répondit; il vint assouvir jusqu'à l'ivresse le besoin violent d'ordre et d'égalité qui tourmentait les générations fatiguées : à cette société nouvelle, toute combattue entre une république qui ne pouvait pas réussir à n'être plus la Terreur, et une monarchie qui ne voulait pas consentir à n'être plus l'ancien régime, il offrit son Empire; il avait, du même coup, comprimé et consolide la Révolution, il l'avait garrottée et couronnée.

Ce n'était encore qu'une halte, l'Empire s'évanouit à son tour; et, dans le dernier acte du drame, la parole de Mallet du Pan se réalisa dans les événements : la république ne s'étant pas affermie,

⁴ Mémoires de Malouet, 2^e édit., t. II, p. 470. La lettre de Malouet est datée de Londres, 25 août 1796.

^{*} Mémoires de Malouet, même édition, p. 517.

la monarchie fut rétablie par le concours des républicains lassés et des constitutionnels. Le Sénat, reliquat souvent informe de toutes nos assemblées républicaines et constitutionnelles, rappela les Bourbons avec la Charte : rôle usurpé peut-être, dont il est facile de médire, mais qui, tout entaché qu'il fût de cupidités et de lâchetés. était imposé par la force même des choses comme par le vœu du pays. L'Empire blessé à mort se débattait encore sur la terre de France que Louis XVIII avait déjà sanctionné et comme sollicité cette compétence du Sénat; il écrivait, le 1er janvier 1814, dans sa Déclaration d'Hartwell : « Le Sénat, où siégent des hommes que leurs talents distinguent à si juste titre, et que tant de services peuvent illustrer aux yeux de la France et de la postérité; ce corps, dont l'utilité et l'importance ne seront bien reconnus qu'après la Restauration, peut-il manquer d'apercevoir la destinée glorieuse qui l'appelle à être le premier instrument du grand bienfait qui deviendra la plus solide comme la plus honorable garantie de son existence et de ses prérogatives? »

La monarchie selon la Charte, c'était le mot de l'énigme, c'était la solution à l'amiable de toutes les questions qui s'étaient entrechoquées dans la haine et la ruine : elle désintéressait les républicains, comme le proclamait M. de la Fayette; les vétérans de la république conservatrice, Lanjuinais, Boissy-d'Anglas, même Carnot, se déclaraient et pouvaient honnêtement se déclarer satisfaits.

L'année suivante, lors du fatal retour de l'île d'Elbe, un ancien conventionnel qui n'avait pas été régicide, tint à honneur de rédiger lui-mème le manifeste adressé par la Chambre des députés à la nation pour l'inviter à défendre, avec la monarchie héréditaire, la liberté. Et le fils de ce républicain, M. Odilon Barrot, a consigné dans ses Mémoires¹, comme souvent il l'avait raconté, que bien jeune en 1815, il avait poussé son père à cette démarche éclatante pour expliquer, sous ses évolutions diverses, l'unité de sa vie.

Ce fut sous cette même inspiration, presque à la même date, que M. Benjamin Constant écrivit ces lignes qui devraient être comme un traité de paix perpétuel entre tous les amis d'un gouvernement libre : « La liberté, l'ordre, le bonheur des peuples sont le but des associations humaines; les organisations politiques ne sont que des moyens, et un républicain éclairé est beaucoup plus disposé à devenir un royaliste constitutionnel, qu'un partisan de la monarchie absolue. Entre la monarchie constitutionnelle et la république la différence est dans la forme; entre la monarchie consti-

⁴ Mémoires posthumes de M. Odilon Barrol, à Paris, chez Charpentier. t. I^{er}, p. 24.

tutionnelle et la monarchie absolue, la différence est dans le fond. » M. Benjamin Constant ne s'arrêtait pas là; quelques années plus tard, se souvenant qu'il avait autrefois cru à la République, qu'il en avait, sous le Directoire, célébré l'essai loyal, qu'il l'avait même courtisée jusque dans son attentat du 18 Fructidor, songeant aussi à d'anciens adversaires qui lui avaient opposé la monarchie sans la liberté, il lui arriva de dire un jour à la tribune de la Chambre des députés, au milieu de l'étonnement et de l'applaudissement de tous : « Si les uns ont jadis rêvé la république, d'autres n'ont-ils pas pensé que le système représentatif ne nous convenait pas? Et cependant, qui ne sent, aujourd'hui, que dans notre état de civilisation, le système représentatif est le plus désirable? Et qui ne sent de même que, dans les mœurs de la vieille Europe, la république serait une chimère et un mal? Ainsi les uns ont appris que la liberté était nécessaire au trône; les autres que le trône n'était pas moins nécessaire à la liberté¹.»

Monarchistes constitutionnels et républicains conservateurs, méditez ces leçons et ces exemples : au fond, sous vos noms différents, malgré vos rivalités pour la préséance, votre cause est la même ; en butte aux mêmes inimitiés, vous avez besoin les uns des autres. Sans le secours des monarchistes constitutionnels, la république conservatrice ne fera pas figure, elle ne tiendra pas un jour; et à son tour, la monarchie constitutionnelle serait vaincue d'avance si elle ne ramenait pas à elle tant de braves gens qui, par résignation, par commodité, par goût, se sont confiés à la république conservatrice. L'essentiel pour vous tous, c'est d'être unis pour rester maîtres. Dans l'emportement de vos divisions, ne vous laissez point arracher le gouvernement, c'est-à-dire, le gouvernail : vous ne le retrouveriez pas dans l'abîme où se le disputeraient, avec les lambeaux de la France, sous les yeux avides et peut-être sous le fouet de l'étranger, le despotisme et la démagogie.

Si, triomphant de ses vices, la république conservatrice se fonde, si elle répand autour d'elle la sécurité, la liberté, la prospérité; eh bien, tant micux, puisque ce sera la France qui, sans révolution, profitera de tous ces biens. Que si, au contraire, elle s'éteint une fois de plus, si elle meurt sans même avoir vécu, elle n'a qu'une héritière légitime pour quiconque n'a pas fait son deuil de l'honneur et de l'intégrité de la patrie : c'est la monarchie constitutionnelle. En attendant, le rôle des amis de cette monarchie est bien simple : ils seront là, citoyens fidèles, assistant leur pays dans

⁴ Discours prononcé dans la session de 1884-; Histoire du Gouvernement parlementaire, par M. Duvergier de Hauranne, t. VII, p. 543.

Digitized by Google

l'énreuve de ses frêles institutions, ne lui donnant aucun grief. aucun sujet de reproche, faisant de leur cause, non pas l'obstacle matidien, mais le refuge et le port de la république conservatrice. La monarchie ne sera jamais ni une pénitence publique ni une illumination soudaine de la France, elle sera un acte de raison accompli par cette élite de la nation, qui siége dans ses Assemblées. on elle ne sera pas. Si, dans le mystère de l'avenir, un retour de fortune se lève pour elle, ce sera le jour, prochain peut-être, où, lassés de voir la république tromper leurs efforts, les livrer à l'oppression et à la honte, créer elle-même les périls de servitude qu'elle se vante de conjurer, les honnêtes gens qui ont espéré en elle voudront abriter sous le principe héréditaire tout ce qui. dans le naufrage de leurs illusions généreuses, pourra, du moins. être sauvé. Que la monarchie constitutionnelle se présente alors ! Ou'elle vienne, non pas pour renier, mais pour donner tout ce que la république conservatrice promettait en vain : un gouvernement fort dans un pays libre, l'ordre sans arbitraire, l'égalité sans nivellement, le développement régulier de la démocratie, une sollicitude plus vigilante pour les problèmes que les transformations économiques de notre siècle amassent dans les profondeurs de la vie nationale! Que, reconnue nécessaire, elle se rende possible ; qu'elle s'anime de cet esprit de pacification et de transaction, sans lequel rien ne se fait ici-bas, sans lequel rien de réparateur ne se fera de notre temps ! C'est à elle, à elle seule, à inculquer dans l'opinion qu'elle apporte le dénoument aisé de toutes les questions d'organisation politique, dans lesquelles la république conservatrice se sera consumée : transmission du pouvoir suprême, exercice de la souveraineté, composition et attributions des deux Chambres, responsabilité ministérielle. Contre les préjugés dont elle s'indigne, clle n'a qu'une réponse péremptoire : les garanties dans les institutions qu'elle offrira ou qu'elle acceptera. Avec les garanties dans les institutions, tout s'éclaircit, les fantômes et les ombres se dissipent, et la société rassurée n'a plus qu'à jouir de ce principe héréditaire qui est la raison et la vertu de la royauté.

Nous l'avouons sincèrement ; dans les complications de l'heure présente, nous ne connaissons pas une autre conduite à tenir : elle pourra paraître trop résignée et trop raffinée, elle sera peutètre réputée trop habile. Elle mériterait cette qualification, que nous en serions reconfortés ; nous nous rappelons les fermes conseils qu'enseignant l'histoire, cette politique en action, au fils de Louis XIV, Bossuet adressait à son élève : « Encore qu'à ne regarder que les rencontres particulières, la fortune semble seule décider de l'établissement et de la ruine des empires, à tout prendre il en arrive à peu près comme dans le jeu, où le plus habile l'emporte à la longue¹. » Et c'était aussi ce que pensait un autre précepteur d'enfant royal : « Les habiles gens, écrivait Fénelon, décident toujours à la longue dans le public². »

Mais ce que nous affirmons, c'est qu'habile ou non, cette conduite envers la France est, avant tout, lovale : lovauté et habileté, deux forces ou même deux vertus qui, plus d'une fois, pour l'honneur de l'humanité, ont eu la ressemblance de deux sœurs, facies non omnibus una, haud diversa tamen, qualem decet esse sororum. Lorsque cette ressemblance éclate, lorsque cette confusion touchante et charmante vient à se produire, c'est un des plus doux plaisirs de l'histoire où la surface des événements ne montre trop souvent à l'œil attristé que les ébats insolents de la ruse et du mensonge. Cette jouissance salubre et fière, quelle page des annales du monde la fait goûter à flots plus abondants et plus savoureux que le règne de notre Henri IV? Sans cesse, en le suivant à la trace, dans le cours de ses adversités et de ses prospérités, dans ses négociations, dans ses revers, dans ses victoires, deux cris se mélent sur les lèvres : 0 l'adroit politique! à le grand cœur! Lorsqu'au sortir de l'ère la plus dévastée et la plus déchirée, on le voit, conquérant et souriant, désarmer tous les partis, contenter et enchanter tout le monde : le Pape au Vatican, la vieille Élisabeth à Windsor, saint François de Sales à Annecy, Duplessis-Mornay à Saumur, on s'arrête interdit, ne sachant ce qu'on doit le plus admirer de son esprit ou de son âme; ou plutôt ils ne font qu'un : l'éclat que le génie jette et la lumière plus belle encore que répand la conscience, unissent leurs feux pour former autour de la couronne d'Henri IV l'une des plus radieuses auréoles qui aient jamais ceint le front d'un homme.

Enfin, s'il nous restait une hésitation, nous n'aurions qu'à considérer la situation douloureuse, vraiment exceptionnelle, presque unique où se trouve la France.

Sans doute, lorsqu'un État est au repos, l'opposition systématique, l'opposition à outrance, comme on dit encore, cst un jeu qui peut avoir son excuse, même sa justification : deux partis sont en présence, il faut qu'à tout prix l'un cède la place à l'autre. Qu'importent quelques iniquités commises çà et là, quelques misères perdues dans l'ensemble? Le succès aura bientôt tout réparé, et c'est à peine si la société s'apercevra du changement, distraite plus qu'ébranlée par les orages qui se seront passés sur ses hauteurs.

En sommes-nous là nous-mêmes? Dans la mêlée confuse à la-

² Lettre au duc de Beauvilliers, en septembre 1708.

260



⁴ Discours sur l'Histoire universelle à Mgr le Dauphin, 3° partie, chap. n.

melle nos longs ressentiments et nos longues disputes ont réduit pour nous la vie publique, nos partis frappent à l'aveugle : souvent ils sont, les premiers, meurtris des coups qu'ils portent, ils sont ensevelis sous les ruines qu'ils précipitent; ils veulent se venger d'alliés dont la contradiction d'un jour les importune, et ils font triompher leurs pires ennemis qui les étoufferont. Et si telle est la condition des partis, celle de notre pays est-elle meilleure? Tout y chancelle: les chocs les plus légers sont gros de bouleversements effrovables ; rien des anciennes barrières n'est demeuré ; les moindres crises peuvent tourner en révolutions et les moindres conflits en invasions. Au dedans comme au dehors de ses frontières, la France est dans une sorte d'interrègne où la forme effacée de son gouvernement convient peut-être aux duretés de ses nécessités présentes. Ce n'est plus la France de la jeunesse du siècle, qui, toute victorieuse, s'incarnait dans le jeune vainqueur de Rivoli et des Pyramides; elle a vicilli dans la déception et dans la défaite : elle traverse des années indécises, difficiles, pleines de défilés dangereux, où son héroïsme sera d'étonner le monde par sa patience, où la grande nation vaincue devra marcher péniblement, ayant à sa tèle son glorieux vaincu de Reischoffen, le soldat qui, au matin de Sedan, tombait dans son sang et dans son honneur.

Soyons donc en aide à cette pauvre et chère France, ne compliquons pas sa tâche, épargnons-lui les secousses avec une attention compatissante; en la servant sans arrière-pensée, dans le désintéressement et la droiture, soyons convaincus que nous aurons servi notre cause, si cette cause est réellement la justice, si elle est l'ordre dans la société où la Providence nous a fait naître. C'est encore là une des consolantes harmonies de l'histoire; à ceux qui en douteraient, nous nous bornerions à citer une maxime d'une étonnante profondeur, qu'une femme éminente a jetée au milicu des discordes de notre temps, et qui sera la conclusion de ces pages, comme elle en a été l'inspiration : « Faites le bien implicitement, sans acception de système politique, et c'est le système politique qui représentera sincèrement la cause du vrai et du bien, qui en profitera¹. »

H. DE LACOMBE.

¹ Nadame Swetchine, Fragments sur le christianisme, le progrès et la civilisation.

25 JORLET 1875.

.e.s

Digitized by Google

18

MARIE STUART

SON PROCES ET SON EXÉCUTION

D'APRÈS

LE JOURNAL INÉDIT DE BOURGOING, SON MÉDECIN; LA CORRESPONDANCE D'AMYAS PAULET, SON GEÔLIER, ET AUTRES DOCUMENTS NOUVEAUX

۷I

TENTATIVE D'AMYAS PAULET POUR ARRACHER DES AVEUX A MARIE STUART. TRANSLATION DE CETTE PRINCESSE A FOTHERINGAY.

Comme on l'a supposé récemment encore^{*}, Élisabeth, afin de désarmer et de rendre à tout jamais impuissante Marie Stuart, lui écrivit-elle secrètement pour lui offrir son pardon, dans le cas où elle ferait des aveux et lui exprimerait par écrit son repentir. C'est ce qu'affirma Élisabeth, à quelque temps de là, dans un discours cité par Camden, et dans lequel elle s'exprimait ainsi : « Bien loin de garder contre elle (contre Marie) du mauvais vouloir, lors de la découverte de certaines machinations contre moi, je lui écrivis secrètement que, si elle voulait tout me confesser dans une lettre **pri**vée, tout scrait enseveli dans le silence. Je ne lui écrivais pas cela pour lui tendre un piége, car j'en savais alors autant qu'elle eût pu m'en confesser elle-même³. » Élisabeth disait si rarement la vérité qu'on ne saurait ajouter aucune créance à sa déclaration, surtout lorsqu'elle prétend que Marie fit peu de cas de sa lettre^{*}.

⁴ Voir le Correspondant du 10 mai et du 25 juin 1875.

* Froude's History of Rlisabeth, t. VI.

* Camdem, liv. III.

• En vérité, l'histoire est incroyable, dit M. Hosack, qui n'ajoute aucune foi à cette lettre. Nous savons que Marie était très-ponctuelle dans sa correspondance et il est certain qu'elle ne laissa jamais sans réponse une lettre d'Élisa-

Bourgoing, qui, dans son Journal, tient note des moindres événements, ne fait aucune mention de cette prétendue lettre, et il n'y est fait non plus aucune allusion dans la correspondance de Marie. Mais, ce qu'il y a de certain, c'est que, pendant le procès de Babington et les interrogatoires que Walsingham faisait subir à Curle et à Nau, Élisabeth ordonna à Paulet de faire tous ses efforts pour tirer de Marie quelques aveux par surprise. C'est ce que nous apprend, pour la première fois, le Journal de Bourgoing.

Pour se conformer à ces ordres, sir Amyas fit prévenir sa captive qu'il désirait lui parler si, toutefois, elle voulait bien l'entendre quiétement (tranquillement), dit Bourgoing, n'user point de mauvaises paroles à son endroit, et se contenir de l'injurier. » Sur l'autorisation que Marie lui donna, il se présenta chez elle, suivi de Bagot, dont le témoignage lui parut nécessaire pour appuyer le sien 4. Il parla à la reine des derniers événements, les plus formidables, lui dit-il, qui eussent éclaté jusque-là en Angleterre. « Jamais, ajouta-t-il, il n'y eut plus grande et plus horrible trahison. Si Votre Grace y a consenti, si elle en est coupable, Dieu le sait; mais on a saisi quelques-uns des conjurés, entre autres un nommé Babington, qui ont fait les plus graves aveux. Six hommes avaient juré de tuer la reine Élisabeth; d'autres, au jour de l'exécution du crime, devaient mettre le feu aux granges des environs de Chartley, pour forcer mes gardes à y porter secours, tandis qu'au même moment on devait m'assassiner, moi et mes serviteurs. D'autres conjurés, à la faveur du tumulte, devaient enlever Votre Grâce, ainsi que plusieurs personnes de sa suite, tandis que, à deux ou trois milles de Chartley, vers les garennes, devaient se trouver un certain nombre de chevaux pour vous conduire en lieu súr. C'est une affaire des plus graves, si vous y avez consenti, et il est impossible que vous n'en ayez pas été instruite. Vous avez été mal conseillée, et vos serviteurs se sont montrés aussi méchants que possible. Nau est d'un caractère si remuant et si arrogant, que rien ne saurait l'arrêter; tout ce qu'il pense doit être incontinent exécuté. Il est si orgueilleux et si ambitieux qu'il ne peut souffrir personne au-dessus de lui, qu'il prétend commander à tous, être partout le maître et ne céder à qui que ce soit. Il vous a porté le plus grand préju-

beth, quoique Élisabeth, bien souvent, ait manqué de lui répondre. Il est, d'ailrurs, possible qu'agitée comme elle l'était par des passions diverses, Élisabeth at pu avoir l'intention d'écrire à Marie, mais si elle lui eut adressé une lettre, i est certain que Marie lui eût répondu, bien que sa réponse n'eût pas été probablement telle que l'eut souhaitée sa rivale. » (T. II, p. 394.)

¹ Journal inédit de Bourgoing.

' Journal inédit de Bourgoing.

— Je ne sais rien de tout cela, lui répondit Marie, qui ne pouvait admettre que son geôlier fût en droit de l'interroger, et qui se croyait encore moins obligée de lui dire tout ce qu'elle pouvait savoir. Je ne connais point Babington, et je n'ai jamais entendu parler de telles entreprises contre la reine d'Angleterre. Quant à mes serviteurs, ils ne m'ont jamais conseillé que choses bonnes et louables, et, lors même qu'ils eussent tenté le contraire, je ne suis pas assez dépourvue d'entendement pour ne pas savoir choisir ce qui est bon ou mauvais.

— Babington, s'écria Paulet avec force, a confessé de grandes choses; les catholiques se devaient révolter, et je pense qu'il a chargé Votre Grâce. Vous ne pouvez nier que vous avez été en relation avec lui, que vous lui avez écrit, qu'il vous a répondu, et que vous avez eu des intelligences pour la même entreprise avec plusieurs personnes qui sont en pays étrangers.

--- Autrefois, lui répondit la reine sans s'émouvoir, j'ai entendu parler d'un certain Babington, mais il y a plus de dix ans ¹; je ne sais ce qu'il est devenu, et je n'ai eu d'intelligence avec personne, ni pour l'entreprise dont vous parlez, ni pour aucune autre. J'ai quelquefois reçu des lettres de mes amis, qui, de leur plein gré, m'ont offert leurs services, mais je ne me suis mélée en rien de ce dont vous m'accusez, et n'ai suborné qui que ce soit. Bien souvent, j'ai reçu des lettres de personnes inconnues dont je n'avais jamais entendu parler. Au surplus, ajouta Maric, on ne peut m'empêcher d'avoir des intelligences avec qui bon me semble pour mes intérêts particuliers, et je n'en dois rendre compte à personne. »

Et, comme sir Amyas Paulet la pressait par de nouvelles importunités « de confesser quelque chose, dit Bourgoing, et essayait de découvrir quelque consentement par ses paroles, » la reine ne daigna pas lui répondre un seul mot.

Alors, Paulet s'inclina et lui dit d'un ton bref, en se retirant : « On vous interrogera plus amplement; il faut que tout soit éclairci.» Ces derniers mots donnèrent lieu à la reine de penser qu'elle serait bientôt examinée par quelques envoyés d'Élisabeth, mais elle était loin de se douter que ce serait avec l'appareil judiciaire que l'on déploya peu après ².

Dans quelle résidence assez sure et assez vaste serait transférée la reine d'Écosse pour y être publiquement interrogée par les lords du Parlement et les membres du Conseil d'Angleterre, assistés

² Journal inédit de Bourgoing.



⁴ Pendant qu'elle était sous la garde du comte de Shrewsbury, Marie Stuart avait connu Babington qui était attaché au comte en qualité de page.

d'hommes de lois? Telle était la question qui s'agitait depuis quelque temps au sein du ministère anglais. Dès la découverte de la conjuration de Babington, cette question avait été soumise à Élisabeth, mais quelques jours se passèrent sans qu'elle voulût se fixer et se prononcer¹.

On lui proposa la Tour; mais, comme Marie comptait de nombreux partisans dans la Cité et qu'ils auraient pu tenter un coup de main pour sa délivrance, elle rejeta bien loin ce projet. On lui désigna Hertford; elle y consentit pendant un jour; le lendemain, elle le trouva trop près de Londres. On lui nomma les châteaux de Grafton, de Woodstock, de Northampton, de Coventry, de Huntingdon; elle les accepta l'un après l'autre, et finit par les rejeter tous, les uns n'étant point des places assez fortes pour une telle prisonnière, les autres pas assez spacieux pour les logements des commissaires anglais^{*}.

Élisabeth était inquiète, irritée. Burghley n'ayant pas jugé à propos de la tirer d'affaire par un coup hardi, elle lui fit sentir tout le poids de sa mauvaise humeur en lui enlevant son titre et sa fonction de lieutenant du comté de Hertford. Enfin, il fallut se décider : elle fixa son choix sur Fotheringay, qui, d'abord, lui avait paru trop éloigné.

C'était un vaste château-fort, situé dans le comté de Northampton, et appartenant à la couronne. Il était à une journée et demie de Londres et de tous les châteaux royaux, le plus rapproché de Chartley, ce qui rendait plus facile, plus prompte et plus sûre la translation de la reine d'Écosse.

Voici en quels termes Burghley ct Walsingham notifièrent cette décision à Paulet : « Sa Majesté la reine, d'après les informations données par M. Waad, et suivant le plan que vous aviez proposé, pense qu'il serait bon que la reine dont la garde vous est confiée fût transférée dans une autre place de sûreté. Elle a pensé au château de Fotheringay, dans le comté de Northampton, et désire que nous prenions la chose en considération. Sur quoi nous avons écrit à sir Walter Mildmay d'examiner le château, de s'assurer s'il était en bon état et de quelle façon il peutêtre approvisionné... Elle vous prie aussi d'envoyer Darell³, ou quelque autre personne capable, avec un serviteur de la garde-robe, afin de voir si les tentures de

¹ Burghley & Paulet, 26 août 1586 : The Letter-Books of sir Amias Poulet, etc., pp. 272-273.

³ Burghley à Walsingham, 10 (20) septembre 1586. Mss particuliers cités par N. Froude.

³ L'un des maîtres d'hôtel d'Élisabeth qu'elle avait envoyé, en la même qualité, apprès de la reine d'Écosse pour administrer sa maison.

MARIE STUART.

Chartley pourront suffire pour installer convenablement cette reine. Désormais, elle ne devra plus jouir de la liberté qui lui a été accordée jusqu'ici, mais elle sera traitée comme une prisonnière, toutefois avec les égards dus à sa qualité. Nous avons écrit les articles sur lesquels nous désirons avoir votre opinion, et nous espérons de vous une réponse aussi prompte que possible⁴. »

Paulet se hâta de leur répondre : « Je prie Vos Honneurs d'être avertis qu'à la réception de vos lettres du 26, j'ai, suivant vos instructions, envoyé M. Darell à Fotheringay pour y examiner les logements, et sans doute ils pourront être arrangés avec les tentures d'ici, dont nous avons une bonne provision de toutes sortes de hauteurs et de largeurs. Je vous envoie ma simple opinion touchant les articles que vous m'avez adressés, et j'en ai envoyé copie à sir Walter Mildmay, afin que, dans ses lettres, il puisse suppléer à ce qui manquera... Je m'estime très-heureux de quitter ce pays, et je le serais doublement si cette reine, en changeant de demeure, changeait aussi de gardien. En vérité, un gentilhomme du pays pourrait bien mieux remplir cette fonction, et avec moins de dépense pour Sa Majesté, avant ses serviteurs, ses clients et de bons voisins sous la main. Quoique je sois bien hardi de vous laisser entrevoir ce que je souhaite, cependant, je ne le veux jamais désirer qu'autant qu'il plaira à Sa Majesté². »

Peu de jours après, Paulet reçut l'ordre de Burghley de conduire Marie à Fotheringay³.

Homme de précaution et de ruse, sir Amyas, afin de donner le change à sa prisonnière, lui fit dire, vers le 10 septembre, que, dans l'intérêt de sa santé comme pour sa commodité, il avait jugé utile de la transférer dans un château de la reine d'Angleterre, beaucoupplus sain que Chartley et à trente milles seulement de Londres; quant à ce château, il refusait de le lui nommer. Le messager de Paulet ajoutait, de la part de son maître, et pour que cette translation se fit du plein gré de la reine, « qu'elle y serait très-bien, qu'elle se préparât tout à son aise pour y aller quand il lui plairait, et que ce serait à son choix, aussi tôt ou aussi tard qu'elle voudrait. » En même temps il lui promit, au nom de Paulet, que, dès qu'elle serait arrivée au licu de sa destination, tout l'argent qui lui avait été enlevé lui sorait rendu. Cet argent, disait le messager, n'avait été saisi, d'après

⁴ Burghley et Walsingham à Paulet, 26 août 1586, The Letter-Books of sir Amias Poulet, etc., pp. 272 et 273.

² Paulet à Burghley et à Walsingham, 30 soût 1586; The Letter-Books of sir Amias Poulet, etc., pp. 279, 280.

³ Post-scriptum de la lettre de Paulet à Walsingham, du 10 septembre, The Letter-Books of sir Amias Poulet, etc., p. 292.

Digitized by Google

l'avis de son maître, que dans la crainte « que Sa Majesté n'en donnât et n'en mal usât par les chemins » pour occasionner quelque soulèvement en sa faveur¹.

La reine, dit Bourgoing, fit répondre à Paulet « qu'elle ne désirait autre chose que de partir, tout indisposée qu'elle était, » qu'elle aimait mieux quitter Chartley de bonne heure, de peur de devenir pis²; » et qu'elle estimait être prête dans deux ou trois jours.

Le départ fut fixé au 21 septembre.

La veille, sir Amyas, à la prière de plusieurs des serviteurs de la reine, qui se trouvaient dans le plus grand dénuement depuis leur séquestration, fit demander à sa captive qu'il lui fût permis de prélever quelques sommes sur l'argent dont il était détenteur pour les leur distribuer. Marie s'y refusa d'abord, exigeant que cet argent lui fût rendu pour qu'elle pût en disposer à son gré et n'entendant pas que Paulet fût son trésorier. Après un refus formel de celui-ci. elle demanda qu'on lui remît au moins quelques centaines d'écus pour qu'elle les fit distribuer à ses serviteurs par les mains mêmes de Paulet. Mais l'intraitable geolier, qui s'en tenait aveuglément à h lettre rigoureuse de ses instructions, lui manda « qu'il donnerait tout ce qu'elle voudrait, sous sa propre signature et sa décharge, » mais, résolument, « qu'elle ne manierait point d'argent. » Enfin, la pauvre princesse, dominée par un noble sentiment de générosité pour ses serviteurs, fit taire ses justes griefs, et, bien qu'elle pût à peine se servir de sa main droite, fort endolorie par son rhumatisme, elle écrivit et signa un mémoire des sommes qu'elle voulait distribuer aux fidèles compagnons de sa captivité. « Ce que j'en fais, dit-elle, est par contrainte et pitié, parce que les pauvres gens sont en danger de nécessité et dépourvus de tout par les chemins. Pour le reste, je les adresse à l'ambassadeur de France, qui leur donnera pour achever leur voyage en France, où ils seront pavés de leurs gages et auront récompense, chacun en son endroit 5. »

¹ Journal inédit de Bourgoing.

⁴ Une lettre de Paulet à Walsingham du 15-25 septembre, confirme l'empressement que témoigna la reine à quitter Chartley. Les mesures ordinaires, est-il dit dans cette lettre, furent prises pour le soin de son corps. Des chars trainés par des bœufs furent envoyés, avant elle, pour transporter son énorme bagage. (Froude's History). « Cette dame, disait Paulet à Walsingham, est très-heureuse de sa translation, car elle espère avoir souvent des nouvelles de l'ambassadeur de France, n'étant plus qu'à trente milles de Londres. Vingt chariots seront chargés demain matin, et je pense que nous partirons d'ici vers le milieu de la semaine prochaine, sauf avis contraires. (The Letter-Books of sir Amias Poulet, etc., pp. 292, 293.)

³ Journal inédit de Bourgoing. Cet argent ne fut remis que longtemps après aux serviteurs de Marie Stuart. (Ibidem).

MARIE STUART.

Ccpendant sir Thomas Gorges, gentilhomme pensionnaire d'Élisabeth, après avoir mené prisonniers à Londres Nau et Curle, était revenu à Chartley pour assister sir Amyas Paulet dans la mission de conduire la reine d'Écosse à sa nouvelle prison⁴. En le voyant arriver avec Stallenge², huissier du Parlement, les serviteurs de la reine, qui avaient surpris quelque émotion sur son visage, furent dans la plus vive anxiété; mais ils furent bientôt rassurés par la façon toute courtoise dont il adressa la parole à la reine.

Au moment du départ, qui eut lieu un mercredi, le 24 septembre, jour de Saint-Mathicu, Paulet fit enfermer dans leurs chambres ceux des serviteurs de Marie qui ne devaient pas l'accompagner à Fotheringay; et, afin d'éviter une explosion de sanglots et d'empêcher ces pauvres gens de dire à leur maîtresse un dernier adieu, il eut la cruelle précaution de placer des gardes à leurs fenêtres³.

Condamnée par ses douleurs à ne pouvoir faire un pas, la reine se fit porter dans son coche par ses filles de chambre. D'après ses ordres, elles la placèrent, à rebours, sur le siège de devant. Marie avait choisi cette position afin de voir en face les hommes de l'escorte qui la suivaient, et d'observer leur contenance et leurs mouvements. Souvent pendant la route, elle tournait la tête avec inquiétude et interrogeait Sharpe, son cocher, pour qu'il lui rendît compte des faits et gestes des cavaliers qui marchaient en avant. A chaque instant, la malheureuse princesse craignait d'être égorgée, et, placée de la sorte, dit son médecin, « elle eut vu venir le coup. » Ce n'est pas qu'elle craignit la mort; mais ce qu'elle redoutait, c'était une mort secrète qui ne lui cût pas permis de confesser publiquement sa foi, et qui eût été considérée peut-être comme un suicide.

Comme Paulet était rhumatisant, et qu'il ne pouvait monter à cheval, Élisabeth avait principalement confié à sir Thomas Gorges et à Stallenge^{*} le soin de cette translation. L'un et l'autre marchaient à cheval de chaque côté du coche de la reine. Ils avaient sous leurs ordres deux cents cavaliers que conduisaient des gentilshommes. De peur d'une embuscade ou d'un coup de main, un certain nombre de cavaliers avaient été détachés en avant en éclai-

¹ Ce ne fut point à sir Walter Mildmay et à Barker, comme il est dit dans Howell, et ceux qui l'ont copié, que fut confié le soin de cette translation.

² Il est question de ce personnage dans une lettre de Paulet à Walsingham, du 25 octobre 1566. (*The Letter-Books of Amias Poulet*, p. 300.) Bourgoing écrit son nom, Standlin.

³ Journal inédit de Bourgoing.

Standlin, dans le Journal de Bourgoing

reurs. Cette troupe improvisée offrait un spectacle des plus étranges: chaque homme d'armes portait sur sa poitrine les couleurs du blason de son seigneur; les vieilles armes du moyen âge y figuraient parmi les armes à feu du seizième siècle. La barbarie et la Renaissance marchaient côte à côte.

« Chacun homme de cheval, dit Bourgoing, portait la livrée de son maître, qui une lance, ou hallebarde ou javeline, aucuns des arcs, et bien peu des harquebuses ou bâtons de feu'; la plupart avec l'épée et la dague, moitié cheminans au devant par forme d'avant-garde, et l'autre derrière en forme d'arrière-garde. Au milieu, Sa Najesté, et ses serviteurs près d'elle, que suivait M. Amyas en un coche, sa femme et famille en un autre; ses gens, gentilshommes, serviteurs et soldats à cheval, faisant l'environ devant la première et dernière coche, tous avec harquebuses et mèche allumée, et la couple de pistolets à l'arçon de la selle; M. Gorges et M. Standelin, chacun sa pistolet à la ceinture, et M. Gorges un pétrinal'à l'arçon, côtoyant le coche de la reine. »

Chemin faisant, sir Thomas Gorges, après avoir adressé de loin en loin quelques paroles brèves à Marie, finit par lui annoncer qu'il aurait bientôt à lui communiquer un message de la part de sa maîtresse.

- Je pric Dieu, lui répondit la reine, qu'il soit meilleur et plus agréable que celui que vous m'avez apporté dernièrement.

- Je suis serviteur de la reine d'Angleterre, reprit sir Thomas, el j'ai dù m'acquitter de ma mission.

- Aussi ne vous en fais-je point un reproche, lui répliqua Marie avec douceur.

A partir de ce moment, sir Gorges Thomas ne rompit plus le silence.

Vers le soir de cette première journée, le triste cortége s'arrêta à Burton pour y passer la nuit, et sir Thomas conduisit la reine jusqu'à sa chambre avec la plus grande courtoisie.

- Dans la crainte de troubler Votre Grâce, lui dit-il, et lassée, comme il semble, de cette première traite, je remets à demain ce que j'ai à lui dire de la part de ma maîtresse.

Marie passa la nuit « en grande inquiétude » de savoir ce que contenait le nouveau message d'Élisabeth. Le lendemain matin, au moment du départ, lorsque l'escorte des cavaliers était déjà rangée

⁴ Les bâtons de feu, origine du fusil, figurent pour la première fois, croyonsnous, dans la *Chronique de Charles VIII*, par Jaligny.

² Espèce d'arme à feu, qui tenait le milieu entre le pistolet et le mousquet, et qui fut surtout en usage au seizième siècle. Le pétrinal est l'origine de l'espingole et du mousqueton. en ligne devant la porte de son logis et le long des rues de la ville, elle envoya chercher sir Thomas Gorges. Dès qu'il fut en sa présence, l'envoyé d'Élisabeth lui dit, en haussant la voix :

« La reine ma maîtresse trouve fort étrange, madame, que vous, sa parente, et de même qualité qu'elle, ayez participé au nouveau complot contre sa personne que l'on vient de découvrir, et qui avait pour but de mettre à mort une reine sacrée... Je jure, poursuivit-il, que ma maîtresse ne fut jamais si étonnée, si troublée et si peinée qu'en apprenant cette nouvelle. Elle sait fort bien que si elle eût renvoyé Votre Majesté en Écosse, vous n'y eussiez pas été en sûreté, et que vos sujets vous eussent fait un mauvais parti. De vous envoyer en France, elle n'y pouvait songer; on l'eût, en vérité, prise pour une sotte.

- Je n'ai jamais rien entrepris ni voulu rien entreprendre soit contre la reine d'Angleterre, soit contre son royaume, lui répondit Marie avec le plus grand calme; « et je ne suis pas de si peu de considération que de vouloir faire mourir » ou frapper d'une main sacrilége « une ointe du Seigneur, telle que je le suis moi-même. » Je me suis comportée envers votre maîtresse comme je le devais. Je ne sais si la reine, ma bonne sœur, a fait comme Saül: mais. loin de penser à lui ôter la vie, je l'ai plusieurs fois prévenue, - elle le sait bien, — de tout ce que je pouvais savoir des conspirations qui se tramaient contre elle, en l'avertissant de se tenir sur ses gardes, et qu'il y avait en Angleterre nombre de gens suspects qui formaient de dangereux desseins contre sa personne. Que de fois je l'ai suppliée de m'accorder une entrevue, afin que nous puissions, d'un commun accord, régler tous nos différends, et par ce moyen mettre sa vie en sureté! Mais, loin de vouloir m'entendre, on a rejeté toutes mes offres avec mépris. Ce n'est point en reine captive que j'ai été traitée, en prisonnière de guerre, mais en personne privée, en sujette sur qui l'on aurait puissance de vie et de mort. On m'a ôté toutes les douceurs de la vie, sans qu'il m'ait jamais été permis de communiquer librement avec mes parents et mes amis. J'ai été enfermée et placée sous la surveillance d'un homme sans la volonté duquel je ne pouvais faire un pas, «et qui m'a été aussi rigoureux que possible, non-seulement en ma liberté et captivité, mais pour mon boire et mon manger. » Pendant ma longue prison, la reine, votre maîtresse, n'a cessé de soutenir contre moi mes sujets; elle m'a aliéné le cœur de mon fils; elle a fait une ligue avec lui, de laquelle j'ai été rejetée comme une personne abjecte. J'ai été abandonnée, sans aucun confort ni espoir, et privée de tout bien... » Mais si les princes mes parents, mes amis, mes alliés, émus de compassion, et prenant en pitié ma triste fortune,

« se sont mis en devoir de me soulager et de m'aider en ma misère et captivité, me voyant destituée de tout service, de tout secours, » pouvais-je moins faire que de me jeter entre leurs bras « et me mettre à leur merci? » Toutefois, je ne sais quels sont leurs desseins, ce qu'ils auront entrepris ou eu l'intention de faire. « Je ne m'en mêle point et ne m'en suis nullement mêlée. S'ils ont fait ou entrepris chose que ce soit, que la reine d'Angleterre s'en prenne à eux. » Ils sont là pour en répondre, et non pas moi. Votre mattresse sait bien que je l'ai souvent avertie qu'elle prit garde à elle, et que, par aventure, les rois et princes chrétiens pourraient entreprendre quelque chose en ma faveur. Sur quoi la reine d'Angleterre me répondit qu'elle était aussi assurée du bon vouloir des étrangers que de celui de ses sujets, et que l'on n'avait que faire de moi⁴.

- Je prie Dieu qu'il en soit ainsi, se contenta de répondre sir Thomas Gorges.

Depuis ce moment, il ne rompit le silence qu'à de rares intervalles; « mais il se mit en devoir en toutes façons, dit Bourgoing, de faire bons offices à la reine par les chemins, tant pour son logis que pour les commodités requises au voyage. »

Jusqu'au dernier moment, la reine ignora le lieu de sa destination, et se perdit en conjectures sur ce point, croyant aller tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Chaque matin, avant le départ, ses gardiens se contentaient de lui dire si elle avait « une grande ou une petite journée à faire, et quelquefois combien de milles, » mais jamais on ne voulait lui désigner le lieu où elle devait coucher la nuit suivante. A cause de son état maladif, on ne cheminait qu'à petites journées.

Cette longue file de cavaliers et de voitures, traversant les campagnes et les villes, éveillait partout la curiosité de la foule. Mais soit qu'elle ignorât le rang de l'illustre prisonnière, ainsi conduite dans le plus grand mystère, soit qu'ayant deviné son nom à l'appareil imposant que l'on avait déployé pour l'escorter, et que le spectacle d'une si grande infortune lui en eut imposé, aucune manifestation malveillante, aucun cri hostile ne se fit entendre sur le passage de l'infortunée Marie.

Jusqu'à présent, si l'on en excepte le lieu de Burton, les historiens ont complétement ignoré quelles furent les diverses stations où s'arrêta la royale captive pendant son itinéraire de Chartley à Fotheringay. Grâce à la relation de Bourgoing, cette lacune est aujourd'hui comblée :

« Partis que fûmes de Burton^{*}, dit-il, environ les onze heures,

¹ Journal inédit de Bourgoing.

³ Burton, dans le Staffordshire, en tirant vers le sud-sud-est.

XXII^e septembre, arrivâmes au château nommé Hastz¹, appartenant au comte de Huntingdon, distant de Burton environ sept milles, où nous couchâmes pour ce jour.

« Le lendemain, XXIII^e septembre, partis à dix heures du matin, arrivâmes à la ville de Renester^{*}, distant environ quinze milles, et fut Sa Majesté logée en l'hôtellerie des faubourgs, à *l'Ange*.

« Le XXIV^e partimes, environ la même heure³, et arrivâmes assez tard, pour cause de la pluie, au logis d'un gentilhomme, nommé M^r. Roger Swith, au hallage de Hestymshire, en Rutland, distant comme dessus.

« Le dimanche (XXV^{*}), arrivâmes au château de Fotheringay^{*}, distant quasi comme dessus, maison de la reine d'Angleterre, et passâmes par le château de Collunwaston, maison appartenant à ladite reine, distant d'environ quatre ou cinq milles. »

Quelle ne fut pas l'émotion de Marie Stuart à la vue de cette vieille forteresse, ancienne prison d'État, toute pleine de funèbres souvenirs! Quelques mois avant sa translation, elle avait déclaré qu'on ne la conduirait à ce lieu d'horreur, « hors que ce fût liée avec des cordes de char et trainée de force⁸. » Sa conviction que son nom était fatalement destiné à compléter la liste des victimes de Fotheringay lui arracha, lorsqu'elle en aperçut les sombres tours du bout de l'avenue, cette triste exclamation : *Perio!* « Je suis perdue⁶. »

⁴ Il s'agit, sans doute, d'un manoir existant encore, et portant le nom de Hill Hall. Sur une fenêtre de cette habitation, on peut lire une inscription latine du temps, laquelle constate le passage, en ce lieu, de Marie, reine d'Écosse, le 21 septembre 1586, venant de Chartley et ayant traversé Burton. Miss Strickland qui donne ce détail, dit que Marie se reposa et se rafratchit, sans doute, dans cette maison isolée. Voir aussi *History of Staffordshire* by Schaw. Hill Hall doit se trouver dans le comté de Stafford, de même que Chartley, mais au sud-sud-est.

* Pendant la journée du 23, le cortége traversa la partie sud du Derbyshire et arriva à la station ci-dessus indiquée, qui devait se trouver dans le comté de Leicester.

³ Le 24, fut parcouru, dans toute sa largeur, le comté de Leicester, et, sur le soir, on arriva dans le comté de Rutland.

• Dans le Northamptonshire.

¹⁵ Miss Strickland. t. VII. Hist. de Marie Stuart, de Jules Gauthier, t. II.

⁶ « Aussitôt, dit Miss Strickland, que Marie Stuart fut enfermée sous les fortes murailles du château de Fotheringay, sir Thomas Gorges fut dépêché par son gardien pour annoncer cette nouvelle à la reine Élisabeth et à son conseil. Les particularités du voyage, la conduite de la royale prisonnière, ce qu'elle avait pu dire et faire pendant le trajet, auraient, sans doute, ajouté une page d'un intérêt peu commun à son histoire personnelle; mais ces détails ayant été communiqués verbalement par sir Thomas Gorges, rien n'en a été conservé, ni même probablement jamais écrit. » Miss Strickland, t. VII.

De son côté, sir Amyas Paulet, le jour même de son arrivée à Fotheringay, le

Digitized by Google

VII

LE CHATEAU DE FOTHERINGAY. --- PORTRAIT DE MARIE STUART.

La dernière prison de Marie Stuart, située sur un léger monticule, auquel on arrivait par un pays de plainc¹, était une forteresse entourée d'un fossé double et d'un très-difficile accès. Le fossé extérieur, formé par une rivière, le Nen, et par le bief d'un moulin, avait au nord soixante-quinze pieds de largeur; le fossé intérieur en avait soixante-six. La facade du château, dans laquelle était percée la grande porte, regardait le nord. Après avoir franchi le pont-levis, se présentait un escalier conduisant à de vastes appartements, à la garde-robe et au donjon de forme octogone, situé à l'angle nord-est du château, et dans lequel se trouvaient des chambres aux divers étages. Au milieu du château régnait une cour très-vaste, sur laquelle avait jour une salle spacieuse (Hall), située au rez-de-chaussée, et dans laquelle devait se dresser, plus tard, l'échafaud de la royale prisonnière. A gauche, dans cette même cour, étaient la chapelle, quelques beaux logements, la grande salle à manger et une vaste pièce ornée de tableaux². Les appartements qui furent assignés à Marie et à ses serviteurs se trouvaient aux étages supérieurs.

A son avénement au trône d'Angleterre, Jacques VI fit raser³ le

25 septembre, écrivait à Walsingham : « Je n'ai pas manqué, suivant vos conseils, d'avertir le Trésorier, jour par jour, de ce que j'ai fait dans ce dernier voyage, qui est maintenant terminé, grâce à Dieu. M. Thomas Gorges se rend à la cour, pour faire à Sa Majesté son rapport de toutes les circonstances détaillées... » (*The Letter-Books of Amias Poulet*, etc., p. 293.) Que sont devenues toutes les lettres que Paulet écrivait jour par jour à Burghley? Nul n'a pu les découvrir.

Le Journal de Bourgoing est donc le seul document qui reste pour combler cette lacune historique.

¹ Je tiens ces détails de la bouche même de M. Jules Gauthier, qui, pour préparer sa remarquable *Histoire de Marie Stuart*, a visité tous les lieux rendus célébres par les séjours de cette princesse. M. Froude dit que le château était sur une légère éminence qui dominait le pays.

¹ D'après Miss Strickland, qui doit elle-même ces détails, jusque-là peu connus, à M. Édouard Branley, lequel a recueilli, sur place, plusieurs documents et traditions intéressantes sur le château de Fotheringay.

³ Notice sur la collection des portraits de Marie Stuart, par le prince Labanoff, Saint-Pétersbourg, 2^e édition. château de Fotheringay, et, depuis ce temps-là, on ne voit plus sur son emplacement qu'un amas de ruines⁴.

Dès le jour de son arrivée, et le lendemain, aussitôt après le départ de sir Thomas Gorges, qui était retourné à Londres afin d'y rendre compte de sa mission à Élisabeth, Marie Stuart, se trouvant trop à l'étroit, elle et ses gens, fit adresser de vives réclamations à sir Amyas et à Stallenge pour qu'on lui donnât plus d'espace. Elle crovait sa demande d'autant mieux fondée qu'elle et ses gens avaient aperçu dans le château « beaucoup de beaux et grands logis » inhabités. Comme Paulet fit à peine droit à ces réclamations et que le bruit courait d'ailleurs que ces vastes salles vides étaient retenues pour des lords. la reine comprit sur-le-champ qu'elle ne tarderait pas à être interrogée. Elle s'était toujours doutée d'un semblable dénouement et, plus d'une fois, elle l'avait fait pressentir à ses serviteurs. Cette prévision ne la troubla nullement. « Elle ne s'en émut non plus que rien, dit dans son langage naïf son fidèle médecin, mais plutôt semblait le cœur lui élever et se réjouir plus que de coutume et se porter mieux de sa santé. »

Avant de passer outre, avant d'entrer dans le vif du drame, essayons d'esquisser les traits, de peindre la physionomie de Marie Stuart à cette époque. Malgré les angoisses et les douleurs d'une captivité si longue, sa rare beauté, célébrée par les poētes de son siècle, et dont nous pouvons encore nous rendre compte par les meilleures peintures du temps, n'avait rien perdu alors de son charme et de son éclat^{*}.

Elle avait conservé, comme aux beaux jours de sa jeunesse, ce noble front où rayonnait l'intelligence; ces grands yeux d'un brun clair, aux longues paupières, aux regards à la fois si pénétrants et si doux; ce nez aquilin à la courbe élégante, dont les mobiles narines exprimaient tour à tour la fierté de la race, le courage invincible, le mépris de la mort. C'était toujours cette bouche fine, gracieuse, bienveillante, mais un peu contractée par les amertumes de

⁴ Un poēte anglais, du dix-huitième siècle, a consacré quelques vers émus au souvenir de l'arrivée de Marie Stuart, dans le château : « Que la nuit la plus noire voile pour toujours la scène de l'entrée de la reine captive dans tes froides murailles, ô, Fotheringay! Car, à cause d'elle, le temps a voulu t'effacer de ses pages, et la justice, à la fois pieuse et vengeresse, s'est abattue sur tes tours princières comme une mer furieuse, afin qu'aucun vestige n'en pût conserver le cruel orgueil. » (Antona's Bancks, Poem. mss. 1797.) Ces vers sont cités dans une copie de l'*Histoire de Fotheringay*, de l'archidiacre Bonney, et ont été publiés, pour la première fois, par Miss Strickland.

^a Etiam, post tædiosi corceris molestiam, pristinum oris decus ac pulchritudo, quo tot homines in sui amorem rapuerat, integre adhuc relucebant. Thuani, *Hist. sui temporis*.

Digitized by Google

la vie; c'était toujours, bien qu'un peu aminci par les souffrances, ce pur ovale, d'une blancheur plus éclatante que la fraise et le bonnet de dentelles à l'italienne qui lui servaient de cadre, et d'où s'échappaient alors des cheveux noirs enroulés sur les tempes.

Il n'est pas un de ces traits, pas un de ces coups de pinceau que nous n'ayons empruntés aux peintres et aux poètes contemporains de Marie. Si quelque lecteur pouvait en douter, nous le prierions de vouloir bien nous suivre dans cette étude rétrospective. A combien de dissertations ne se sont pas livrés les érudits pour reconstituer la beauté d'Hélène et celle de Cléopâtre ? Marie Stuart n'est-elle pas aussi intéressante pour nous que ces deux autres reines de la fable et de l'histoire antiques ?

On a beaucoup disserté sur la couleur des yeux de Marie, et ceux de ses portraits qui n'ont pas été peints d'après nature, sont venus augmenter la confusion et l'incertitude. Ses yeux étaient-ils noirs, gris ou bleus? Car toutes ces couleurs ont été mises en avant. Il existe de nombreux témoignages pour le gris. Lord Byron se prononçait pour cette couleur. « Qu'importe bleus ou gris, disait-il. Les derniers, s'ils ont l'âme, sont aussi beaux, ainsi que le prouvent les plus grands exemples; les yeux de Napoléon et de Marie, reine d'Écosse, prêtent à cette teinte le suprême rayon¹. » Quant à nous, il ne nous paraît pas douteux que Marie avait les yeux d'un brun clair, ce que les Anglais nomment chesnut colour.

Ronsard, qui avait beaucoup connu la reine d'Écosse dans sa jeunesse, ne laisse aucun doute sur ce point :

> Doux, beaux, courtois, plaisans, délicieux, Un peu brunets, où la délicatesse Rit, non aux verts qui sont pleins de rudesse. Aussi les Grecs, en amour les premiers, Ont à Pallas, déesse des guerriers, Donné l'œil vert, et le brun à Cythère, Comme d'Amour et des Grâces la mère. »

L'homme qui a vu le plus de portraits originaux de Marie Stuart, le prince Labanoff, se prononce pour cette couleur.

On sait ce que Ronsard et Buchanan ont dit de l'éclat et de la douceur des yeux de Marie^{*}.

Blue eyes or grey, etc.

Napoleon's, Mary's (queen of Scotland) should Lend to that colour a transcendent ray.

Quand vos yeux étoilés, deux beaux logis d'amour Qui feraient d'une nuit le midi d'un beau jour, etc. (Bonsard)

(Ronsard.)

La couleur de ses cheveux n'a pas été moins discutée que celle de ses veux. Pour résoudre la question, il convient avant tout de consulter les témoins oculaires. Ronsard, Brantôme et Renaud de Beaune, archevêque de Bourges, qui prononça l'oraison funèbre de Marie à Notre-Dame de Paris, s'accordent tous à dire qu'elle était blonde. Ils ne diffèrent que sur la nuance. Brantôme parle de « ses cheveux si beaux, si blonds et cendrés; » Ronsard de « l'or de ses cheveux annelés et tressés, ct Renaud de Beaune de « ses cheveux si blonds et forts, devenus tout blancs à cause de sa longue prison. » Il existe à la bibliothèque Sainte-Geneviève deux portraits de Marie Stuart du seizième siècle, aux crayons de couleur, d'après deux tableaux originaux de Francois Clouet, dit Janet, Dans l'un, qui la représente en Dauphine, elle a les cheveux d'un blond cendré; dans l'autre, qui nous la montre en veuve, en Reine blanche, elle a des cheveux d'un blond ardent¹. Plusieurs érudits prétendent que Marie avait une chevelure roussatre. Le prince Labanoff, excellent juge en pareille matière, car assurément personne n'a vu plus que lui de portraits authentiques de la reine d'Écosse, partageait cette opinion ainsi que Walter Scott, non moins bien informé 2. La même teinte se remarque dans le portrait de la reine qui surmonte le monument funèbre élevé dans la cathédrale d'Anvers à deux de ses dames d'honneur. Il ne faudrait pas croire cependant que les cheveux de Marie fussent d'un blond trop ardent et tirant sur le rouge. Melvil, qui vécut longtemps près d'elle, à Édimbourg. dit dans ses mémoires que sa chevelure était d'une teinte plus belle que celle d'Élisabeth, laquelle était fortement dorée, « golden coloured, » tirant plus sur le rouge que sur le jaune, « reder than yellow³.»

Lorsque, sous le poids de ses longs malheurs, Marie prit de bonne heure des cheveux blancs, elle fit usage, comme les dames

> Aspice.... Quam mitis flamma decoris Fulgeret ex oculis....

(Francisci Valesii et Mariæ Stuartæ, Regum Franciæ et Scotiæ Epithalamum, à Buchanano, Suvæ, IV.)

⁴ Ces deux portraits ont été gravés en couleur, sur cuivre. par Riffault, et ils figurent dans le *Recueil des personnages les plus illustres du seizième siècle*, etc., qu'a publié M. Niel. Ils doivent être fort ressemblants; le second, surtout, donne une haute idée de la distinction et du grand air de Marie Stuart

* Ce dernier dit dans l'Abbé, en traçant le portrait de Marie, The thick clustered tresses of dark brown.

³ Mémoires de Melvil, édition du Bannatyne Club d'Édimbourg, p. 123; et Causeries d'un curieux, par Feuillet de Conches, t. IV : L'Art en Angleterre au temps d'Élisabeth, etc. de son temps et du nôtre, de tours et de garnitures de cheveux, ainsi que le prouvent les comptes de dépenses de sa maison. Vers 1569, Nicolas White écrivait à Robert Cecil qu'elle avait des cheveux noirs, et à partir de cette époque, plusieurs portraits d'elle, qui sont parvenus jusqu'à nous, ont des cheveux de cette couleur. Cependant, de temps à autre, dit Brantôme, la reine « ayant ses cheveux déjà blancs, ne craignait pourtant, étant en vie, de les montrer, ni se les tordre et friser, comme quand elle les avait si beaux, si blonds et cendrés. »

Les poêtes contemporains ne tarissent pas sur la grande beauté de Marie Stuart. Écoutons Ronsard :

> Je vis des Écossais la Reine sage et belle Qui de corps et d'esprit ressemble une immortelle, etc.

« Et la mère nature Ne composa jamais si belle créature.

Au milieu du printemps, entre les lis naquit Son corps, qui de blancheur les lis mêmes vainquit. Et les roses, qui sont du sang d'Adonis teintes, Furent par sa couleur de leur vermeil dépeintes. Amour de ses beaux traits lui composa les yeux, Et les Graces, qui sont les trois filles des cieux, De leurs dons les plus beaux cette princesse ornèrent Et, pour la mieux servir, les cieux abandonnèrent.

Quand votre belle taille et votre beau corsage Qui ressemble au pourtrait d'une céleste image; Quand vos sages propos, quand votre douce voix, Qui pourrait émouvoir les rochers et les bois, etc.

Belle en perfection, etc.

Et du Bellay :

. . . Contentez-vous mes yeux, Vous ne verrez jamais chose si belle.

« La blancheur de son visage, dit Brantôme, qui l'avait vu fort souvent, contendait avec la blancheur de son voile à qui l'emporterait... » Et ailleurs : « La neige de son blanc visage effaçait la blancheur de son voile. » « Dès lors qu'elle fut veuve, je ne l'ai jamais vue changer en un (teint) plus coloré, tant que j'ai eu cet honneur de la voir en France et en Écosse¹. » Ronsard, de son côté, célébrait la beauté de son « front d'albâtre » et « l'ivoire blanc » qui enflait « son sein. »

¹ Dames illustres. 25 Joulet 1875.

19

MARIE STUART.

Michel de l'Hospital la proclamait, en vers latins, la plus belle personne de son temps et la plus accomplie de tout point. Castelnau de Mauvissière, ambassadeur de France en Écosse, écrivait qu'elle était douée « de grâces et de plus grandes perfections de beauté que princesse de son temps. » « Sa divine beauté valait un royaume,» au dire de Brantôme, et Charles IX, beau-frère de Marie, disait que « c'était la plus belle princesse qui naquit jamais au monde¹. »

Qui ne connait les vers pleins de grâce et de mélancolie dans lesquels Ronsard déplore le départ de la belle reine pour l'Écosse, et trace d'elle cet élégant portrait en pied ?

> Un crèpe long, subtil et délié, Pli contre pli, retors et replié, Habit de deuil, vous sert de couverture Depuis le chef jusques à la ceinture, Qui s'enfle ainsi qu'un voile, quand le vent Soufle la barque et la single en avant. De tel habit vous étiez accoutrée. Partant, hélas! de la belle contrée Dont aviez eu le sceptre dans la main. Lorsque pensive, et baignant votre sein Du beau cristal de vos larmes roulées, Triste, marchiez par les longues allées Du grand jardin de ce royal château Qui prend son nom de la beauté d'une eau^{*}.

Parmi les plus beaux portraits qui restent de Marie Stuart, on peut citer en première ligne celui de Porbus, transporté à Saint-Pétersbourg en 1793, les deux dessins au crayon de couleur qui appartiennent à la bibliothèque Sainte-Geneviève, et qui paraissent être, comme nous l'avons dit, des copies de deux portraits originaux de la reine par Clouet, lesquels ont disparu; un magnifique portrait en pied appartenant au comte de Morton, à Dalmahoy, qu'Horace Walpole, excellent juge en matière de beaux arts, considérait, avec raison, comme le meilleur et le plus authentique de tous les portraits de la belle reine³. Enfin, nous citerons le portrait sur bois ayant appartenu au prince Labanoff, qu'il attribuait au célèbre Clouet, dit Janet, et dont il a fait exécuter par Pannier une excellente reproduction par la gravure sur acier⁴. Marie Stuart y

¹ « Inter omnes suæ ætatis reginas, dit Blackwood, admirabili atque incomparabili corporís pulchritudine prædita, etc. (Jebb, t. II); Causeries d'un curieux, par M. Feuillet de Conches, t. IV.

^{*} Fontainebleau.

³ Il a été gravé et figure en tête de l'histoire de cette princesse, par Chalmers.

⁴ Consulter, pour plus de détails, la Notice sur la collection des portraits de Marie Stuart, appartenant au prince Labanoff, Saint-Pétersbourg, 1858, in-8°, et la deuxième édition de ce même ouvrage, Saint-Pétersbourg, 1860, gr. in-8°. est représentée à l'âge de trente-huit ans. A l'aide de ce dernier portrait et du masque de la statue de Westminster, que Jacques VI a fait probablement exécuter d'après le portrait qui appartient aujourd'hui au comte de Morton ', et que l'on attribue à Jean de Court, serviteur de Marie, ou au peintre flamand Lucas de Heere, on peut se faire une idée assez exacte de la figure de la reine vers la fin de sa vie.

VIII

NOUVELLE TENTATIVE DE PAULET POUR OBTENIR DES AVEUX DE SA CAPTIVE. — MESE EN JUGEMENT DE MARIE PAR LES COMMISSAIRES D'ÉLISABETH SÉANT EN LA CHAMBRE ÉTOILÉE. — ATTITUDE DES ROIS DE FRANCE ET D'ÉCOSSE. — ARRIVÉE DES COMMISSAIRES ANGLAIS A FOTHERINGAY. — PREMIÈRES RÉPONSES DE MARIE AUX DÉLÉQUÉS DE LA COMMISSION.

Lorsque Paulet fut entré dans Fotheringay, un de ses premiers soins, pour mettre sa captive à l'abri d'un coup de main, fut de faire condamner et murer nombre des ouvertures du château³.

Lesamedi 1^{er} octobre, il envoya dire à la reine qu'il aurait « volontiers » cinq à six mots à lui communiquer. Depuis longtemps, Marie et ses serviteurs avaient fait la remarque que toutes les fois que Paulet avait à donner quelque mauvaise nouvelle, c'était surtout alors qu'il usait des formules les plus polies et qu'il prenait son ton le plus patelin. A peine se trouva-t-il en présence de Marie, qu'il lui dit d'un ton brusque : « La reine d'Angleterre, ma maîtresse, ayant oui le rapport de M. Gorges, a été fort ébahie et s'émerveille fort que Votre Majesté ait soutenu qu'elle était innocente, attendu que l'on peut prouver tout le contraire de ce qu'elle a dit. »

En même temps, il lui annonça qu'Élisabeth enverrait bientôt à Fotheringay quelques seigneurs et plusieurs de ses conseillers pour

¹ la été gravé à Londres, en 1818, par R. Cooper: c'est celui qui figure en tête de l'Histoire de Marie Stuart, par Chalmers. Quant à la tête de la statue de Marie à Westminster, M. Hosack en a donné une photographie dans son premier volume.

⁹ Journal inédit de Bourgoing. Paulet dans une lettre qu'il adressait à Walsingham, le 29 septembre, se réjouissait d'avoir quitté l'insalubre maison de Chartley. • Je suis heureux d'apprendre, lui disait-il, que vous allez mieux et que vous êtes l'un des commissaires devant venir ici. J'espère que j'aurai le bonbeur de vous voir avant de mourir, ce que je n'aurais pas eu le droit de souhiter si nous étions restés dans cette malsaine habitation de Chartley. Je me trouve déjà mieux depuis mon-arrivée ici. • (The Letter-Books of Amias Poulet, p. 294.)

MARIE STUART.

l'interroger. « De quoi, ajouta-t-il, afin que vous ne pensiez qu'on vous veuille surprendre, je vous avertis. »

Puis, radoucissant sa voix, Paulet aborda la partie la plus délicate de son message, que Bourgoing va nous révéler pour la première fois, et dont il est superflu de signaler au lecteur toute l'importance.

« Vous feriez mieux, madame, dit Paulet à Marie, de demander pardonà Sa Majesté et de confesser vos fautes et vos offenses, que de vous faire déclarer coupable. Je vous conseille fort de prendre ce parti, et, si vous y consentez, je le manderai, car je suis prêt à écrire votre réponse.

— C'est de la sorte que l'on a coutume d'en user avec les petits enfants, lui répondit Marie, lorsqu'on veut leur faire confesser quelque faute. Je reconnais véritablement avoir offensé nombre de fois mon Créateur comme pécheresse, et je lui en demande humblement pardon; mais, en tant que reine souveraine, je n'ai à rendre compte à personne ici-bas de fautes ou d'offenses, hors à Dieu et à son Églisc. Et comme je ne puis commettre fautes ni offenses, aussi ne veux-je point de pardon, et n'en cherche ni n'en veux recevoir de personne vivante. Il m'est avis, sir Amyas, que vous prenez beaucoup de peine inuțilement, et que vous « n'avancerez pas beaucoup. »

— Sa Majesté la reine, s'écria Paulet, a des preuves en main de ce qu'elle m'a mandé; et, partant, vous feriez mieux de confesser votre faute; la chose est trop notoire. Mais je manderai à la reine votre réponse.

Alors Paulet prit soin de répéter à Marie tout ce qu'elle venait de lui dire, afin de bien s'assurer du sens de ses paroles; et lorsqu'elle lui cut déclaré qu'il les avait fidèlement reproduites, il se hâta d'aller écrire à la cour pour lui rendre compte de cet entretien⁴.

Élisabeth eut-elle le sincère désir, dans le cas où Marie lui ferait des aveux par écrit, de lui accorder la vie? Si, dans l'espoir de se sauver, la reine d'Écosse cût pu descendre à une telle lumiliation, consentir à un tel mensonge, par là même, elle cût été à tout jamais déclarée inhabile à succéder à la couronne d'Angleterre, et peut-être alors son existence cût-elle pu devenir compatible avec celle d'Élisabeth. Mais il nous paraît plus vraisemblable, eu égard au caractère d'Élisabeth, qu'elle ne voulait arracher un aveu à Marie Stuart que pour éviter le dangereux exemple d'un tribunal jugeant une reine indépendante. Maîtresse d'un tel aveu, elle n'cût pas manqué de le publier dans toute l'Europe, ce qui lui cût alors

Journal inédit de Bourgoing.

280

permis de faire disparaitre plus facilement sa victime, sans que personne lui en demandât compte.

Marie comprit le piége. Elle estimait d'ailleurs son honneur d'un plus haut prix que sa vie.

Avant de quitter sa captive, Paulet lui avait annoncé que son maître d'hôtel Melvil lui serait bientôt rendu; et, en effet, peu de jours après, il arrivait au château avec sa fille et Marie Pages, filleule de la reine d'Écosse et fille d'un de ses valets de chambre¹. Le retour de ce fidèle compagnon de sa captivité fut une grande consolation pour la reine; mais cette joie ne fut que de courte durée. Paulet ne tarda pas à congédier le cocher de Marie et d'autres domestiques qui la servaient à table. En payant les gages de ces pauvres gens, la reine leur fit quelques libéralités pour les mettre en état de retourner dans leur pays. Ces mesures rigourcuses lui annonçaient qu'elle était à la veille de quelque grave événement².

Cependant une réunion des pairs et des légistes qui avaient été nommés membres de la commission destinée à examiner Marie eut licu à Westminster, le 8 octobre, trois jours après sa formation. Le chancelier y fit un rapide exposé du complot. Il y lut les copies des lettres de Babington à Marie, et les prétenducs réponses de celle-ci, les confessions supposées de Babington, les interrogatoires suspects de Curle et de Nau, et il demanda aux membres présents leur opinion sur la conduite à tenir. Presque tous furent d'avis que la reine d'Ecosse devait être sur-le-champ mise en jugement³. Alors ils furent requis par le chancelier, ainsi que tous les autres membres de la Chambre des lords, qui n'étaient pas présents, à l'exception de ceux qui exercaient des fonctions publiques, de se rendre sans délai à Fotheringay et de s'y constituer en cour de justice *. Au grand mécontentement d'Élisabeth et de Burghley, le comte de Shrewsbury s'excusa d'en faire partie, sous prétexte d'indisposition. Ainsi firent dix autres membres inscrits sur la liste.

Châtcauneuf, l'ambassadeur de France à Londres, s'empressa de prévenir Henri III de l'extrême danger que courait la reine d'Écosse.

¹ Le 22 octobre, Paulet écrivait à Walsingham : « Je vous envoie la copie des articles, notés par vous, avec les noms des serviteurs de la suite de la reine d'Écosse, qui sont à Chartley, et suivant l'ordre de milord Trésorier et le vôtre, j'ai envoyé deux de mes serviteurs à Chartley pour amener ici M. Melvin (Melvil), la fille de Bastien, et le serviteur de M. Melvin... Je vous prie de me faire savoir, ajoutait Paulet, si je dois voir souvent ma prisonnière, ce que je ne désire pas, et je ne vois pas quel bien il peut en résulter, du monuent que je sais qu'elle se soutient. » (The Letter-Books of Amias Poulet, etc.)

Iournal inédit de Bourgoing.

³ Froude's History of England; Reign of Elisabeth, t. VI.

⁴ Lingard, Ellis, Papiers de Talbot.

MARIE STUART.

Ce prince efféminé, et réduit d'ailleurs à l'impuissance par les ligueurs, se contenta d'adresser à l'ambassadeur d'Angleterre une longue harangue dans laquelle il lui déclarait qu'il ne pouvait abandonner sa belle-sœur et son ancienne souveraine¹. En même temps, il écrivait à Châteauneuf de tenir le même langage à Élisabeth. Admis en présence de la reine, l'ambassadeur français lui lut une lettre de son maître qui, après l'avoir félicitée d'avoir échappé au fer des conspirateurs, blâmait, en termes fort modérés, l'emploi des mesures de rigueur envers la reine d'Écosse. Élisabeth lui répondit, d'un ton hautain, « que la faute de Marie Stuart était trop évidente pour que le moindre doute fût permis... J'aurais souhaité, dit-elle, être assez aveugle pour croire à son innocence. Pendant vingt ans, j'ai protégé sa vie et sa réputation, et trois fois elle a conspiré ma perte; trois fois je lui ai pardonné, en l'avertissant de ne pas recommencer. J'ai aussi averti Nau, lorsqu'il était à la cour; mais aujourd'hui je ne puis donner aucune promesse sur ce que ie ferai ou ne ferai pas². » Elle envoya sur-le-champ à la cour de France Edward Wotton, afin qu'il mit sous les yeux de Henri III les papiers de la reine d'Écosse, « auxquels, disait Burghley, il verrait tant de méchancetés, qu'il ne voudrait plus s'employer pour elle *. » Ce fut en vain que Châteauneuf fit appel à l'honneur et à la dignité du monarque⁴. Henri III borna son action à ccs vaines remontrances. Châteauneuf, livré à lui-même, et sans instructions précises de son gouvernement, prit sur lui d'agir dans la mesure des pouvoirs attachés à ses fonctions. Dès qu'il eut appris qu'Élisabeth avait nommé une commission pour interroger sa prisonnière, il lui écrivit pour lui demander que la reine d'Écosse fût au moins assistée par un conseil, « ce qui, disait-il, en nulle province du monde, ne fut jamais refusé à ceux qui sont chargés de crime capital 3. » Enhardic par la pusillanimité de Henri III, Élisabeth fit répondre insolemment à son ambassadeur, par Hatton, « qu'elle savait ce qu'elle avait à faire, et n'avait, par conséquent, besoin d'aucun conseil

4 Mendoza à Philippe II, 20 octobre 1586. Papiers de Simancas, cités par M. Jules Grathier, t. II.

^a Dépêche de Châteauneuf du 24 septembre 1586 (3 octobre n. s.), Teulet, t. IV.

³ Mémoire de d'Esneval; Châteauneuf à d'Esneval, 23 septembre, dans Teulet, t. IV, p. 106; Chéruel: Marie Stuart et Catherine de Médicis, pièces justificatives. Mendoza à Philippe II, 8 novembre 1586: Papiers de Simancas, cités par Jules Gauthier, t. II.

* Châteauneuf à d'Esneval, 4 octobre 1586, Teulet, t. IV, p. 108, et Chéruel.

⁵ Châteauneuf à Élisabeth, octobre 1586; Teulet, t. IV; Chéruel, p. 387-399; Jules Gauthier, t. II.

étranger¹; que la loi anglaise considérant une personne dans la situation de la reine d'Écosse comme indigne d'un conseil, elle agirait d'après les formes ordinaires de la justice². »

Châteauneuf ne se tint pas pour battu. Il écrivit à d'Esneval, l'ambassadeur de France en Écosse, qui se trouvait alors à Paris, pour qu'il demandât instamment quelles étaient « les intentions de son maitre, afin de s'y conformer... Je fais, ajoutait-il, ce que je pense être raisonnable et de la dignité du roi, dont j'ai la mauvaise grâce des Anglais, qui me prêtent des choses pleines de mensonges et de calomnies... Le fait de la reine d'Écosse les occupe tellement, qu'il ne se parle ici d'autre chose. Je la tiens pour perdue... J'en ai averti expressément et diligemment; j'en demeurerai déchargé³. »

Quant au jeune roi d'Écosse, Élisabeth s'en embarrassait fort peu. Sachant à quoi s'en tenir sur les sentiments dénaturés qu'il n'avait cessé de montrer depuis longtemps à l'égard de sa mère, et qu'elle avait odieusement entretenus avec une application persévérante, elle était certaine d'avance qu'elle n'avait rien à craindre de ce côté-là. D'Esneval, l'ambassadeur de France à Holyrood, constatait en effet, dès cette époque, qu'il y aurait peu d'opposition de la part de Jacques au procès de sa mère. Il s'était rendu à Londres pour y consulter Châteauneuf, et comme il avait laissé en Écosse, pour le remplacer, M. de Courcelles, il écrivit à ce dernier pour le prier de dire au jeune roi que, s'il permettait que sa mère fût mise en jugement, il serait disgracié et deshonoré aux yeux de toute la chrétienté, et que si elle était condamnée, il perdrait toutes ses chances à la couronne d'Angleterre^{*}.

Parmi les papiers saisis à Chartley, se trouvait un testament de Marie, par lequel elle déshéritait son fils de ses droits au trône d'Angleterre, non d'une manière absolue, comme l'avance M. Froude, mais uniquement dans le cas où il ne voudrait pas embrasser la religion catholique³. Une copie de cet acte fut envoyée sur-le-champ au jenne roi par Walsingham, avec l'assurance formelle que, malgré tout ce qui pourrait arriver, ses intérêts ne seraient nullement compromis. Satisfait de cette promesse, Jacques répondit à ses amis qu'il n'interviendrait pas à moins que sa mère ne fût menacée

⁴ Dépêche de Châteauneuf dans Egerton, pp. 84 et 85; citée par M. Jules Gauthier, t. II.

* Mary queen of Scots, etc., by James Meline.

³ Châteauneuf à d'Esneval, 28 octobre 1586, Teulet, t. IV, et Chéruel, p. 391.

D'Esneval à Courcelles. Lettre interceptée et déchiffrée. Mu de la reine d'Écoue.

Froude's History of Elisabeth, vol. VI.

283

d'être exécutée. Sa seule crainte était qu'on ne le soupçonnât d'avoir consenti au procès et d'avoir cédé aux avis de ses conseillers intimes, qui, tous, se montraient favorables aux mesures extrêmes⁴.

« Le roi, écrivait le perfide maître de Gray, l'un d'entre eux, à Archibald Douglas, un des assassins de Darnley, qui n'en était pas moins des plus avant dans la faveur de Jacques, le roi est bien disposé en toutes choses, comme lorsque vous l'avez quitté, et il est très-content de la découverte de cette affaire. Mais son opinion est qu'il ne peut pas, sans blesser son honneur, consentir à la mort de sa mère. Cependant il est satisfait qu'elle soit étroitement gardée, et que tous ses vieux frippons de serviteurs soient pendus, surtout ceux qui ont tout conduit. Ainsi vous devez agir prudemment³, afin d'éviter tout désagrément en ne perdant pas de vue, toutefois, qu'il y a nécessité, pour le bien des honnêtes gens, qu'elle (Marie Stuart) soit desservie³. »

Walshingham, par un raffinement d'hypocrisie bien digne de lui, déclara que le consentement du roi ne scrait pas publiquement exigé, car, disait-il, il scrait contra bonos mores de voir un fils prendre ouvertement parti contre sa mère. Il lui suffisait d'être assuré de l'inaction de Jacques. Élisabeth pensait, de son côté, que ce prince ne ferait aucune objection contre la mise en jugement de sa mère, d'autant plus, disait-elle, qu'il n'ignore pas « la cruelle conduite qu'elle a tenue envers son père⁴. » Mais elle était décidée, s'il se montrait opiniâtre, à vaincre sa résistance par un acte dans lequel elle eût menacé de l'exclure de la succession au trône d'Angleterre⁴.

Pendant ce temps-là, Burghley ne négligeait rien pour consommer la ruine de Marie Stuart. Il mit en circulation un écrit intitulé : Note des torts et des outrages commis par la reine d'Écosse envers Sa Majesté la reine. Il lui reprochait « d'avoir usurpé les armes et le titre de reine d'Angleterre, alors qu'en les prenant elle avait seize ans à peine et n'avait cédé qu'aux ordres de son beaupère Henri II; d'avoir refusé de ratifier le traité d'Édimbourg; de s'être déclarée la descendante légitime de Henri VII, et enfin d'avoir

⁴ Froude's History of Elisabeth, vol. V.

[•] Archibald Douglas se trouvait alors en mission auprès de la cour de Londres.

³ Le Mattre de Gray à Archibald Douglas, 18-28 septembre, dans Murdin.

• Walsingham au Mattre de Gray, 17-27 septembre, dans Murdin.

⁵ Châteauneuf écrivit à Courcelles, pour le prier de faire tous ses efforts auprès de Jacques VI, « sans se laisser abuser, disait-il, par une vaine déclaration de successeur, dont l'on commence déjà à parler ici pour l'endormir. » 25 septembre, 5 octobre. Lettre interceptée. Mes of Scotland. Froude's History of England, Reign of Elisabeth, vol. VI. fait dresser une généalogie pour prouver qu'elle représentait la race des anciens rois bretons, etc.¹ »

Le 6 octobre (16 n. s.), Élisabeth annonçait en ces termes, à Paulet, l'arrivée prochaine à Fotheringay des commissaires qui avaient pour mission d'interroger la reine d'Écosse : « Très-féal, etc. Comme jusqu'ici la reine qui vous est confiée n'a pas voulu traiter avec nos ministres, parce qu'ils n'avaient pas de lettres de crédit qui leur fussent adressées par nous, nous désirons qu'elle n'agisse pas de même à l'égard des commissaires que nous envoyons (à Fotheringay), toutes personnes de qualité et d'honneur, et dans ce dessein, nous vous adressons une lettre ci-inclusc que vous remettrez à ladite reine, lorsque vous le jugerez convenable². »

Le 11-21 octobre, les seigneurs et les hommes de lois qui avaient été choisis par Élisabeth pour interroger la reine d'Écosse arrivèrent à Fotheringay. Ils se logèrent comme ils purent, les uns dans le village, situé sur les bords du Nen, à une petite distance du château, les autres dans les cottages et les fermes des environs³. Avant leur arrivée, on avait remarqué dans le voisinage de Fotheringay nombre de gens suspects qui, selon toute probabilité, n'attendaient qu'une occasion favorable pour tenter un coup de main en faveur de Marie Stuart. Mais les valets des pairs étaient armés jusqu'aux dents, et deux cents cavaliers, dans la prévision d'une tentative sur Fotheringay, avaient été postés aux alentours⁴.

Un double de la commission fut remis sur-le-champ à la reine d'Écosse. Cet acte portait les noms de quarante-huit membres; mais, sur ce nombre, neuf ou dix, comme nous l'avons dit, s'étaient excusés d'en faire partie. Voici leurs noms : le premier qui figurait sur la liste était celui de l'archevêque de Cantorbéry, primat et métropolitain de toute l'Angleterre; puis venaient alternative-

¹ Élisabeth écrivait alors à Walsingham, qui était parti avec les autres pairs pour Fortheringay ; « Quant tout sera fini, je crains que la reine d'Écosse ne reprenne le même genre de conduite qu'elle a tenue avec le duc de Norfolk. Certainement, je ne lui ôterais pas la vie si cette crainte ne m'y contraignait. » Lettre de Davison à Walsingham du 10-20 octobre, manuscrits particuliers, cités par M. Froude.

² The Letter-Books of sir Amias Poulet, etc., p. 295.

³ Froude's History of Elisabeth, vol. VI.

⁴ Ibidem et Lettres de Burghley, dans The Letter-Books of Amias Poulet, etc., passim. Paulet avait écrit à Walsingham, le 5 octobre : « J'aurais bien désiré rous préparer une chambre, mais sir Walter Mildmay m'ayant out parler de ce projet, m'a donné à entendre que la chambre à lui destinée près de la salle du conseil, vous servirait à tous deux et qu'il savait que vous le trouveriez bon. J'a fait des provisions spéciales dans cette chambre pour votre nourriture, et j'a fait faire de la place dans mon écurie pour dix ou douze de vos chevaux. » (The Letter-Books of Amias Poulet, p. 294).

ment les noms des membres du conseil privé et des lords du Parlement. Parmi les membres du conseil, on voyait en première ligne sir Thomas Bromley, chancelier d'Angleterre; sir Thomas William Cccil, lord Burghley, grand trésorier d'Angleterre ; puis le comte de Shrewsbury, grand maréchal d'Angleterre ; les comtes de Derby. de Warwick, de Leicester; le lord Howard, grand amiral d'Angleterre : lord Cobham, gardien des cinq ports ; sir Francis Knollis, trésorier de la reine; sir Jacques Crofts. contrôleur de sa maison : sir Christophe Hatton, vice-chambellan; Francis Walsingham, secrétaire d'État: William Davison, l'un des principaux secrétaires de la reine : sir Ralph Sadler, chancelier du duché de Lancastre ; sir Walter Mildmay, chancelier de l'échiquier; sir Amyas Paulet. le gardien de Marie et capitaine de l'île de Jersey, et John Wolley, secrétaire de la reine Élisabeth pour la langue latine. Parmi les noms des lords du Parlement figuraient ceux du marquis de Winchester, des comtes d'Oxford, de Kent; de Worcester, de Rutland, de Pembroke, de Lincoln, du vicomte de Montagu, ceux des lords Abergavenny, Zouch, Morley, Stafford, Grey de Wilton, Lumley, Sturton, Sandes, Wentworth, Mordant, Saint-John de Bletsho, Compton, Cheiney; enfin, parmi les magistrats et hommes de lois, se trouvaient : sir Christophe Wray, premier juge (chief justicer), désigné pour les plaids qui se tiennent devant la reine; sir Edmond Anderson, premier juge du banc de la cour; sir Roger Manswood, premier baron de l'échiquier; sir Thomas Gawdy, un des juges désignés pour les plaids qui se tiennent devant la reine; et enfin William Percam, un des juges de la cour. Parmi les lords du Parlement qui s'étaient abstenus de figurer aux débats, se trouvait lord Buckurst, parent d'Élisabeth'.

Le lendemain de leur arrivée, 12-22 octobre, tous les seigneurs vinrent au château. Après avoir assisté au prêche dans la chapelle, ils envoyèrent aussitôt auprès de Marie Stuart une députation composée de sir Walter Mildmay, sir Amyas Paulet, Barker^{*}, notaire d'Élisabeth, et Stallenge, huissier du Parlement^{*}.

Ils étaient chargés de lui remettre une lettre d'Élisabeth, conçue en termes brefs et impérieux, dans laquelle Marie, contrairement à l'usage, n'était traitée ni de sœur, ni même du titre de madame.

¹ Journal inédit de Bourgoing. - Jebb, t. II. Howell' State Trials, etc., t. L.

³ Barker rédigea un compte rendu détaillé du procès qui a été souvent consulté par Camden.

³ Bourgoing, dans son Journal, ne fait pas mention que la reine fut alors retenue au lit par des douleurs de rhumatisme, ainsi que l'ont avancé quelques historiens, Tytler, t. VIII, entre autres.

286

Élisabeth lui disait qu'ayant appris qu'elle avait osé nier qu'elle fût coupable d'avoir consenti à un complot contre sa personne, et même affirmait l'avoir ignoré, malgré les preuves les plus évidentes, elle, Élisabeth, avait jugé bon d'envoyer auprès d'elle un certain nombre de scigneurs, de conseillers et de légistes pour prouver qu'elle avait consenti à cette horrible conspiration, et qu'étant sous la protection des lois d'Angleterre, elle était sujette et passible de ces mêmes lois. En conséquence, elle lui enjoignait d'avoir à réondre aux scigneurs auxquels elle avait donné pouvoir de l'interroger'.

«Cette lettre, répondit Marie d'un ton plein d'amertume et de sierté, cette lettre est un ordre et écrite comme à une sujette. Je suis reine, née fille de roi, proche parente de la reine d'Angleterre et étrangère. Sur la promesse qu'elle m'avait faite de me donner des secours contre mes ennemis et mes sujets rebelles, je suis venue en ce royaume, et aussitôt j'ai été arrêtée prisonnière et détenue pendant plus de dix-huit ans, toujours maltraitée « et troublee de continuelles afflictions » qu'elle m'a fait subir. Plusieurs fois « je me suis offerte à traiter à de bonnes et honnêtes conditions, » et j'ai souvent témoigné le désir de parler à votre maîtresse, toujours prête à lui faire plaisir et à lui rendre service; mais j'ai toujours été éloignée d'elle par mes ennemis. Reine libre, j'entends ne recevoir de commandement de personne, et ne puis obéir aux lois anglaises sans me nuire à moi-même, au roi mon fils et à tous les autres rois et princes souverains. Et comme je suis leur égale en dignité et en majesté, je n'y soumets ni moi, ni mes hoirs, ni mon pays... mais je mourrai plutôt. Abattue, comme il semble, mon cœur est grand et il ne se soumettra à aucune humiliation. Je récuse les juges comme de religion contraire à la mienne. Quant à moi, je ne reconnais pas vos lois, je ne les sais ni ne les entends. l'ai fait autrefois une protestation semblable et je demande instamment qu'elle me soit présentée³. Je suis seule, sans conseil; on m'a

⁴ C'étaient Paulet et sur Thomas Gorges qui avaient instruit Élisabeth, comme on l'a vu ci-dessus, du refus de Marie Stuart de se déclarer coupable. (*Journal inédit de Bourgoing*).

² Journal inédit de Bourgoing. Tytler, t. VIII. — Élisabeth à la reine d'Écosse, 6-16 octobre. Mss Mary queen of Scots; State Paper Office.

« Une autre chance, dit M. Froude, fut encore offerte à Marie Stuart : « Si elle tait disposée, écrivait Davison à Walsingham, le 8-18 octobre, à faire un aveu privé, sa requête ne serait pas refusée. » Mss particuliers, cités par M. Froude; History of Élisabeth, vol. IV.

La lettre de Davison vient confirmer sur ce point le récit de Bourgoing, lorsqu'il parle de la tentative de Paulet auprès de Marie Stuart, pour provoquer un avende sa part.

³ Lors des conférences de Sheffield.

ôté mes secrétaires et ceux de mes gens qui ont l'administration de mes affaires, qui connaissent les lois et les formalités judiciaires. Il n'est si pauvre criminel auguel il ne soit permis d'avoir un conseil, un défenseur qui parle pour lui. On m'a enlevé tous mes papiers, mes mémoires, mes correspondances, de sorte que je suis dénuée de toute aide, de tous moyens de défense, seule, prise au dépourvu, sommée d'obéir et de prêter l'orcille à des gens préparés de longue main, dont la plupart me sont mal affectionnés et parmi lesquels je compte des ennemis qui ne cherchent que ma ruine. Mes offres n'ont jamais été ni écoutées ni acceptées. Après avoir averti la reine ma sœur des dangers qu'elle pouvait courir, elle a repondu qu'elle n'avait rien à redouter des étrangers et de ses propres sujets, et que l'on ne me craignait pas. Elle a fait une nouvelle ligue offensive et défensive avec mon fils sans m'y comprendre; elle a séparé le fils d'avec la mère. Catholique, d'autre religion que votre reine, et destituée de tout autre secours, je me suis mise sous la protection des rois et des princes catholiques, qui m'offraient leur assistance, et je me suis jetée dans leurs bras. « Mais si l'on a attenté ou entrepris quelque chose contre votre reine ct son État, je je n'en ai pas oui parler, et, partant, on me fait tort de me traiter de la sorte. Et je requiers de rechef que ma première protestation me soit représentée³.»

Mildmay et Paulet rapportèrent cette fière réponse de Marie Stuart

¹ Conférer cette première réponse de Marie Stuart aux commissaires anglais, d'après le Journal de Bourgoing, avec celle qui se trouve en minute ooiginale au State Paper Office de Londres, Mary queen of Scots, vol. XX : The Scotish queen's first answer, 12 october 1586. (Labanoff, t. VII, pp. 36, 37 et 38.)

Cette réponse, de même que toutes celles que fit la reine aux commissaires anglais, pendant le cours des débats, ayant été recueillies par Bourgoing au moment même, et, probablement, sous la dictée de Marie Stuart (qui fournit à Bourgoing le texte de l'une d'elles à la première personne), nous avons cru devoir les reproduire in extenso toutes les fois qu'elles se présentent. Ces précieux documents offrent d'autant plus d'intérêt pour l'histoire que, dans les pièces du procès, dont plusieurs sont altérées, ainsi que dans les divers recueils imprimés où figure ce même procès, les réponses de la royale accusée ont été systématiquement amoindries et mutilées. Les discours et les réponses de Marie Stuart, dans le Journal de Bourgoing, sont, à peu d'exceptions près, à la troisième personne du parfait de l'indicatif, sous cette forme : La reine leur répondit qu'elle était captive depuis dix-neuf ans, qu'elle était, etc. » Afin de rendre la lecture du récit plus facile et de lui donner plus de mouvement, nous avons cru devoir mettre les discours et les dialogues à la première personne du présent de l'indicatif, avec quelques changements de rédaction mais sans rien changer à leur substance. Plus tard, d'ailleurs, le texte du Journal sera publié à part, in extenso, en un volume, à la suite de cette étude, et sans la moindre modification.

Digitized by Google

aux commissaires qui s'étaient réunis dans une vaste chambre, contigue à celle de la reine et préparée pour les recevoir¹.

Après la clôture de leur séance 3, sir Amyas, accompagné de Barker et de Stallenge, se rendit de nouveau, de la part du conseil.auprès de la reine, pour lui communiquer la rédaction de sa réponse à la lettre d'Élisabeth. « Et là-dessus, Barker, se mettant à genoux, » lut à Marie son procès-verbal. Elle l'approuva de vive voix seulement et sans vouloir le signer. Puis elle dit à Barker : « Seule et troublée, je n'ai pu répondre à tous les points de la lettre de la reine d'Angleterre, n'avant pu me souvenir de tout en un instant. Je ne me tiens point sous la protection de votre maîtresse, et je ne suis point venue dans son royaume pour lui demander asile, mais pour obtenir d'elle les secours qu'elle m'avait promis. Arrêtée et gardée prisonnière contre toute espèce de droit, j'ai vainement réclamé ma liberté, j'ai toujours été gardée de force. Quant à l'autre point, je ne puis être sujette à vos lois, par la raison que ces lois ne sont faites que pour les habitants du pays, et que les étrangers n'y sont assujettis que lorsqu'ils viennent y fixer leur demeure. Participant aux biens et aux commodités du pays, il est juste qu'ils soient soumis aux lois et obligés de les observer. Quant à moi, j'ai toujours été prisonnière, enfermé entre des murailles ; je n'ai jamais vécu ni habité parmi les Anglais. Partant, n'ayant joui ni des biens, ni des commodités du pays, ni du bienfait des lois, je n'y puis être assujétie. Et, à vrai dire, si j'étais soumise à ces lois, il me faudrait obeir aux injonctions de votre reine, à ses édits, à ses ordonnances, pratiquer sa religion, payer les subsides et impositions, m'astreindre aux charges de guerre et à celles du pays. Et toutefois, j'ai pu observer sans contrainte les pratiques de ma propre religion. Enfermée, comme si j'étais séparée du monde, j'ai vécu à ma mode, observant les fêtes, jeunes et commandements de l'Église romaine, sans le moindre obstacle. La seule défense que l'on me faisait, c'était de parler et de communiquer avec toute personne du dehors. « Et de fait, ajouta-t-clle, nous pourrions dire que nous nc savons si nous sommes en Angleterre ou ailleurs ³. »

Sir Amyas répondit à la reine d'un ton moins rude que lorsqu'il était seul et sans témoins, « qu'il n'avait point charge de l'entendre ni de rapporter scs paroles. » Mais Barker, se penchant à son oreille, lui dit à voix basse, que, s'il le jugeait à propos, il pouvait

³ Journal inédit de Bourgoing.

^{&#}x27; Journal inédit de Bourgoing.

² Post meridiem. Copie of the scotish queen's seconde answer, etc.

MARIE STUART.

faire insérer au procès-verbal la nouvelle déclaration de la reine d'Écosse⁴.

Le lendemain matin, 13 octobre, sur les dix heures, au moment où Marie Stuart, assise à table, était sur le point de diner, sir Amyas, suivi de Barker et de Stallenge, vint lui demander « s'il lui plairait d'entendre les commissaires qui avaient désir de lui parler. » Sur sa réponse affirmative, ils se rendirent auprès des seigneurs pour leur annoncer qu'elle consentait à les recevoir. Aussitôt, quelques membres choisis parmi les lords du Parlement, les conseillers privés ^a et les légistes, entrèrent dans la chambre de la reine « en grande cérémonie, » précédés d'un huissier qui portait, appuyé sur la poitrine, un coffret contenant les sceaux d'Angleterre ^s.

Prenant le premier la parole, le chancelier Bromley dit à Marie : « La reine ma maîtresse ayant appris que vous aviez adhéré à un complot ourdi contre sa personne et son État, a choisi une commission pour vous examiner, et pour procéder, d'après votre réponse, comme le conseil le jugera à propos. Cette commission est composée de cinquante membres, de gentilshommes, d'officiers de la couronne et de légistes, représentant les trois États du royaume : la noblesse, le clergé et le peuple. Comme Votre Grâce ne l'ignore pas, l'autorité des membres de cette commission est établie par une patente. Votre chambre n'étant point assez grande pour les recevoir tous, ils ont délégué quelques-uns d'entre cux pour recueillir votre réponse et en délibérer *.

« Ni votre prérogative royale, ajouta Bromley, ni votre condition de prisonnière ne sauraient vous dispenser de répondre en ce royaume, et je vous engage à écouter ce qui peut être objecté contre vous. Sinon, aux termes de la loi, nous serions obligés de procéder contre vous en votre absence³. »

Marie répéta aux délégués de la commission ce qu'elle leur avait

¹ Journal inédit de Bourgoing. Elle le fut, en effet, comme on peut le voir dans une copie du temps déposée au State Paper Office de Londres, t. XX, sous ce titre : Coppie of the scotish queen's seconde answer, etc., 12 october 1586. (Labanoff, t. VII, p. 30 et 40.) Dans la version de Bourgoing, la réponse de Marie est beaucoup plus détaillée que dans le document anglais.

⁹ Parmi ceux-ci se trouvaient le lord-chancelier, Bromley, le grand trésorier Burghley, et Hatton, vice-chambellan d'Élisabeth.

³ Journal inédit de Bourgoing.

* Analyse du Journal inédit de Bourgoing : Camden, d'après Barker.

⁵ Howell' State Trials, etc., t. V. The Scottish queen's thirde answer, 13 oct. 1586. Minute originale, British Museum. Col. Harl., nº 290, fol. 185. (Labanoff, t. VII, p. 51 et suiv.). dit la veille : « J'ai lu, dit-elle en versant des larmes d'indignation, la lettre de votre reine, et je mourrais plutôt de mille morts que de me reconnaître sa sujette. Par un tel aveu, je préjudicierais à la dignité et à la majesté royale; je confesserais que je suis soumise aux lois de l'Angleterre, même en fait de religion. Néanmoins je suis prête à répondre à toutes les questions, mais par devant un Parlement libre et au complet, et non devant ces commissaires qui n'ont été choisis sans doute que par un faux semblant de justice, et qui m'ont condamné d'avance. Descendez en vos consciences et vous souvenez que le théâtre du monde entier est plus vaste que le royaume d'Angleterre'. »

Le trésorier Burghley, « homme véhément, » lui dit en l'interrompant d'un ton brusque : « Le conseil, après avoir entendu votre réponse, a pris l'avis de plusieurs docteurs ès lois, fort savants en droit civil et en droit canon, et ceux-ci, après mûre délibération, ont décidé que les commissaires sont suffisamment autorisés à agir en vertu de leur mandat. » Et il ajouta avec rudesse : « Voulez-vous ouir ou non (les commissaires), afin que, à votre refus de répondre, le conseil assemblé puisse procéder selon la commission ¹? »

Et sur ce que Marie lui opposait toujours sa qualité de reine et niait qu'elle fût sujette : « La reine d'Angleterre, lui répliqua Burghley, ne connaît point d'autre reine qu'elle en son royaume. Quant à vous, nous ne vous parlons point comme à une sujette; nous savons bien votre origine et votre qualité; mais notre commission ne nous permet pas de céder 'sur ce point. Nous avons à examiner seulement si vous êtes ou non sujette aux lois du pays, ce qui, en tout cas, ne saurait faire l'ombre d'un doute quant aux lois civiles et canoniques qui s'observent et se gardent par tout le monde, en France, en Espagne et ailleurs³. »

Et comme Marie se plaignait avec amertume des mauvais traitements et des injustices dont elle avait été victime, et enfin de l'attentat inoui qu'ils faisaient maintenant subir à son inviolabilité royale, lord Burghley, qui lui coupait sans cesse la parole, se mit à énumérer avec complaisance les prétendues bontés d'Élisabeth envers elle. « C'est ainsi, disait-il, que la reine, ma maîtresse, a puni des personnes qui avaient contesté vos prétentions à la couronne

¹ Camden, d'après le registre de Barker. Voici, ce que dit Bourgoing de cette reponse de la reine : « Sa Majesté leur dit qu'elle avait vu la lettre de la reine, et commença à dire ce qu'elle avait répondu le jour auparavant, à la contenance d'icelle, avec larmes et pleurs, émouvant chacun à pitié. » Voir aussi Howell's State Trials, t. I.

¹ Journal inédit de Bourgoing.

¹ Nidem.

MARIE STUART.

d'Angleterre; ainsi que, dans sa bonté, elle vous a sauvé d'une condamnation capitale lors de votre projet de mariage avec le duc de Norfolk; ainsi qu'elle vous a sauvée de la fureur de vos propres sujets. » Burghley ne tarissait pas sur les actes de générosité d'Élisabeth.

Marie ne lui répondit que par un triste et dédaigneux sourire, et Burghley voyant qu'il ne pouvait l'amener à consentir à un interrogatoire, fit un 'signe aux personnes qui l'accompagnaient et toutes se retirèrent¹.

Quelles furent les impressions de la reine à cette heure terrible? Quelle fut son attitude, dans sa prison, devant ses serviteurs pour lesquels elle n'avait rien de caché? C'est ce que l'histoire jusqu'à présent n'avait jamais pu pénétrer, et ce que Bourgoing va nous apprendre, lui à qui il fut donné de ne jamais quitter l'auguste victime et de la suivre pas à pas jusqu'au pied de l'échafaud.

« Incontinent, dit-il, que Sa Majesté eut diné, elle-même, qui n'avait écrit de longtemps auparavant, se met à faire quelques mémoires de sa main pour s'en aider quand ils reviendraient et les leur lire, se défiant de ne se pouvoir souvenir; mais comme le cœur lui croissait avec l'affliction, et que son esprit semblait se réveiller et se renforcer, (elle) n'en eut que faire et débattit sa cause aussi constamment qu'elle fut rudement importunée, assaillie et pressée des commissaires, et elle leur dit beaucoup plus qu'elle n'avait écrit^{*}. »

Tout ce qu'il y avait de courtisans tlévoués, de talents rompus à la diplomatie, de légistes retors, s'était réuni contre cette femme livrée à elle-même et sans défense. En parcourant les pièces du procès, il est impossible de ne pas être frappé de la rare présence d'esprit, du courage et de l'habileté avec lesquels, sans amis, sans avocats, Marie Stuart sut disputer le terrain à la subtilité, à la mauvaise foi, à l'acharnement de ses ennemis³.

Dans l'après-dinée, les commissaires envoyèrent auprès d'elle sir Amyas avec le solliciteur Egerton, assistés de Barker et de Stallenge, pour lui annoncer que, sur son désir d'avoir un double de la commission^{*}, ou tout au moins un sommaire des principaux points

¹ Journal inédit de Bourgoing. On peut voir l'analyse détaillée de cet entretien de Marie avec les commissaires, dans la minute originale de sa troisième réponse : The Scottish queen's third answer, déposée au British Museum, col. Harl. nº 290, fol. 185 (Labanoff, t. VII, p. 41 et suiv.). Bourgoing donne plusieurs détails, qui ne sont pas mentionnés dans cette pièce.

^a Ces Mémoires, écrits de la main de Marie Stuart, n'ont jamais été publiés et ont probablement été détruits.

³ Tytler, t. VIII.

4 Marie, à la fin de sa troisième réponse aux commissaires, leur avait de-

qu'elle renfermait, le chancelier et le trésorier avaient accueilli sa demande, et que le conseil avait jugé à propos, en même temps, de lui communiquer le role des commissaires, rédigé en latin. Le solliciteur lui expliqua les points essentiels de la commission, qui était aussi écrite en latin. Elle était principalement fondée sur les deux décisions du Parlement, publiées depuis deux années, dont nous avons parlé plus haut. Par l'une, il était défendu de parler des droits éventuels de la reine d'Écosse à la couronne d'Angleterre, du vivant de la reine Élisabeth; par l'autre, ordonné que si quelqu'un, de quelque état, qualité ou dignité que ce fût, au dehors ou au dedans du royaume, attentait à la vie de la reine Élisabeth, ou consentait simplement à ce crime, un jury extraordinaire, composé de vingtquatre personnes, aurait le droit de se prononcer sur la question. « Et partant, était-il dit dans l'acte, Marie Stuart, soi-disant reine d'Écosse, fille de Jacques cinquième, étant accusée d'avoir consenti à l'horrible complot, avant pour but la mort de la reine d'Angleterre et l'invasion du royaume, sera interrogée par les commissaires sur ce fait et il sera procédé à l'inquisition de ce, pour en juger selon qu'ils trouveront bon¹. » Ils lui donnèrent ensuite lecture d'une partie de la commission.

Marie ne récusa aucun des commissaires, mais elle s'éleva avec énergie contre la loi récente sur laquelle reposait tout entière l'autorité de la commission, elle dit que cette loi était injuste, imaginée et forgée de parti pris contre elle, qu'elle était sans exemple et telle enfin qu'elle ne s'y soumettrait jamais. Elle leur demanda en vertu de quelle loi ils entendaient procéder, si c'était par la loi civile ou par la loi canonique? « En ce cas, dit-elle, il faudrait que l'on envoyât chercher des interprètes à Pavie, à Poitiers ou dans d'autres universités étrangères, car en Angleterre on n'en saurait trouver de convenables^a. » Elle ajouta qu'il était manifeste, d'après les termes mêmes de la lettre de la reine d'Angleterre, qu'elle était présumée coupable d'avance du crime qui lui était imputé, avant même qu'elle eût été entendue; et c'est pourquoi, disait-elle, elle ne voyait aucune raison de comparaître devant eux. Elle leur demanda des explications sur certains passages de la lettre de la reine, qu'elle n'avait pas bien compris. « Elle les avait notés, disait-elle, à la hâte, par fragments et séparément; mais elle ne voulait pas leur remettre ces notes par écrit, car il ne convenait pas à sa royale

25 JUILLET 1875.

20

mandé un double de la commission ou tout au moins un sommaire, afin qu'elle pût y réfléchir, ajoutant qu'elle donnerait sa réponse définitive dans la soirée. (Labanoff, t. VII, p. 42).

^{&#}x27; Journal inédit de Bourgoing, et Camden, d'après le registre de Barker.

^{*} Ibidem.

dignité de remplir, dans cette affaire, les fonctions d'un scribe, en l'absence de ses secrétaires dont elle était privée ¹. »

Les délégués du conseil, étant revenus dans l'après-midi, en moindre nombre que le matin, et avec les mêmes cérémonies, la reine leur demanda avec une force de logique irrésistible, ce qu'ils entendaient par ce mot de protection qui se trouvait dans la lettre d'Élisabeth : « Je suis venue en Angleterre, dit-elle, pour demander secours et assistance, et j'ai été aussitôt emprisonnée. Est-ce là une protection "? »

Burghley, pris à l'improviste, essaya d'éluder la question par un détour. « J'ai lu, dit-il, cette lettre, ct celle qui l'a écrite a fort bien entendu ce qu'elle a écrit; nous ne sommes point assez présomptueux pour oser interpréter les lettres de notre maîtresse; un tel rôle ne nous appartient pas; ce n'est point aux sujets à expliquer les lettres de leurs souverains. *Ejus est explicare cujus est condere* allegationem. Nous ne sommes venus que pour entendre la cause³.»

Il importait au plus haut degré à Marie d'obtenir de Burghley une explication nette et précise sur ce point. « Vous êtes trop avant dans les conseils de la reine d'Angleterre, lui dit-elle, pour ne pas savoir quelles sont ses volontés, et puisque vous et les autres lords êtes investis du mandat dont parle votre commission, comment n'auriez-vous pas le pouvoir d'interprêter une lettre de votre reine *?

-- Tout ce que je puis dirc, répondit Burghley, c'est que, dans Fintention de la reine ma maitresse, toute personne qui est en son royaume est sujette aux lois. » Et il demanda à Marie d'un ton impérieux :

« Voulez-vous our l'examination ou non; nous sommes venus seulement pour cela afin de procéder outre^{*}?

- Cette lettre, s'écria Marie, est de l'invention de M. de Walsingham, qui m'a confessé être mon ennemi, et, pour cela, je le tiens pour suspect, et je sais bien ce qu'il a fait contre moi et contre mon fils⁶.»

A ces mots, les seigneurs, tout surpris de la vivacité de l'attaque, s'interrogèrent entre eux pour savoir si Walsingham se trouvait, en

⁴ Journal instit de Bourgeing, Camden, d'après Barker, et Howell's State Trials, t. I.

³ Journal inédit de Bourgoing. Tytler dit que l'interlocuteur de la reine, à ce moment, était lord Bromley; mais ce doit être une erreur. Ce dernier était d'un caractère bien moins âpre que Burghley, nommément désigné dans le Journal de Bourgoing.

³ Journal inédit de Bourgoing.

Ibidem.

* Ibulem

Ibidem.



effet, ou non, à Londres, au moment où avait été écrite la lettre d'Élisabeth, mais aucun d'eux ne put rien dire de certain sur ce point ⁴.

Elle demanda ensuite en verta de quelle autorité ils procédenaient. Il lui fut répondu que ce serait en vertu de la commission et de la loi commune de l'Angleterre: « Mais, dit-elle, vous faites des lois à votre gré, et je n'ai aucun motif de m'y soumettre, puisque les Anglais, au temps passé, ont refusé de reconnaître la loi salique de France. Et si vous voulez procéder suivant la loi commune de l'Angleterne, il faut que vous produisiez des précédents et des exemples, car la loi se compose, en grande partie, de coutumes et de faits anciens. Si c'est suivant la loi canonique, elle ne peut avoir d'autres interprètes que ceux qui l'ont faite³. Seuls, les catholiques de l'Église romaine ont le droit de l'expliquer et de l'appliquer³. »

Burghley lui répondit que les Anglais usaient ordinairement du droit canon, et qu'ils le suivaient en beaucoup de matières et d'affaires, telles que mariages et autres, mais non en ce qui touchait à l'autorité du pape, qu'ils ne reconnaissaient pas⁴.

« Par consequent, lui répliqua Marie, vous ne pouvez vous servir du droit de celui dont vous ne reconnaissez pas l'autorité. Seuls le pape et ses mandataires peuvent interpréter le droit canon, et je ne sais personne en Angleteure qui ait reçu du Souverain Pontife un tel pouvoir³. »

Les interlocuteurs de Maric, surpris et confondus des connaissances qu'elle possédait en matières de droit civil et de droit canon, ainsi que de l'à-propos de ses réponses, furent contraints, dit Bourgoing, « de lui quitter le jeu, voyant qu'ils ne pouvaient répondre plus avant en ce lieu sans faire tort à leur religion et gouvernement. »

Pendant les longues heures de sa captivité, Marie avait consacré son temps à d'immenses lectures. Elle avait acquis une grandesomme de connaissances, et pouvait tenir tête aux plus doctes sur des questions de jurisprudence comme sur des points d'histoire et de théologie. Le Journal de Bourgoing en offre plus d'une fois la preuve.

« Quant aux lois civiles, poursuivit-elle, ces lois ayant été faites par les anciens empereurs catholiques, ou tout au moins approuvées par

' Journal inédit de Bourgoing.

- ' Journal inédit de Bourgoing et Howell's State Trials, t. I.
- ³ Ibidem.
- 4 Ibidem.

^s Ibidem.

MARIE STUART.

eux, ne peuvent être mises en pratique que par ceux qui veulent imiter et suivre leurs auteurs. Et comme il est malaisé de les comprendre et d'en faire usage, on a érigé des Universités en France, en Italie et en Espagne pour les expliquer. Les Anglais ne possédant pas d'universités de ce genre, ne peuvent donc avoir la vraie intelligence de ces lois, mais ils les interprètent suivant leur bon plaisir pour les faire servir à la législation et à la police de leur pays. Si donc vous entendez me juger d'après ces lois anciennes, je vous requiers de faire venir des membres de ces Universités, pour que je puisse les interroger sur cette affaire, car je ne saurais m'en rapporter aux légistes de votre pays¹.

« Je vois bien, ajouta Marie, que vous voulez me débouter et de la loi civile et de la loi canonique, pour m'appliquer les lois anglaises, comme vous l'avez presque toujours fait. Je vous rappelle avec insistance que je n'ai pas l'intelligence de ces lois, que ce n'est pas ma profession, et que l'on m'a ôté les moyens de les entendre. Et comme les rois et les princes ont auprès d'eux des hommes doctes et versés en ces matières, moi n'en ayant pas, je désire être éclairée par vos légistes, afin de savoir de quelle façon on en a usé, dans le passé, envers mes semblables, ainsi qu'on le voit dans les ohroniques d'Angleterre, ce qui a été admis ou ajouté par vos lois ou par des précédents, et qui peut être favorable ou non à ma défense³. »

La proposition de la reine fut aussitôt acceptée avec empressement par les commissaires. Ils lui offrirent de consulter sur les questions qui l'intéressaient les juges et les hommes de lois venus à Fotheringay.

D'abord, Marie parut satisfaite de cette offre; mais s'étant bientôt aperçue, au langage de Burghley, qu'il n'avait d'autre intention que de la faire tomber dans un piége, que de lui faire déclarer par ces légistes que sa cause était mauvaise, qu'elle était assujettie aux lois anglaises, que l'action intentée contre elle était juste, et que les commissaires avaient le droit de la juger; considérant, d'ailleurs, qu'elle ne pouvait, sans humiliation, entrer en discussion avec des hommes de loi subalternes, elle refusa de les entendre³.

De là, elle passa à d'autres discours. Elle affirma de nouveau avec force que, bien qu'elle eut été poussée à bout par des injustices et des indignités sans nom, elle n'avait jamais formé de dessein crimine contre la vie de la reine d'Augleterre. Elle rappela que, par l'intermédiaire de Nau, elle avait offert tous ses bons offices

¹ Journal inédit de Bourgoing.

Ibidem.

³ Journal inédit de Bourgoing. Toutes les réponses de Marie qui précèdent sont abrégées et mutilées dans les documents anglais.

296

pour faire révoquer la bulle d'excommunication que le pape Pie V avait lancée contre Élisabeth; « mais, ajouta-t-ellc, tous les services que j'ai proposé de rendre à ma bonne sœur ont été sans cesse repoussés. Et lorsque j'ai voulu défendre mon innocence par lettres, ce droit m'a été impitoyablement refusé¹.

On lui proposa une seconde lecture de la commission. Après l'avoir écoutée attentivement : « Ce sont là des lois nouvelles, répondit-elle, et je refuse de m'y soumettre. Elles ont été faites expressément contre moi, et par des hommes qui sont mes ennemis et qui prétendent me déposséder de mon droit à la couronne d'Angleterre¹. »

Il lui fut répondu que bien que ce fussent de nouvelles lois, « elles étaient justes et équitables autant que celles des autres pays, selon Dieu et justice; qu'elle savait bien que de temps en temps, et suivant les occasions, il en fallait abroger quelques-unes ´ct en faire de nouvelles ³.

— Les nouvelles lois que vous faites, leur répliqua Marie, ne me peuvent préjudicier en rien, à moi qui suis étrangère, partant, non sujette à ces lois, et que, de plus, je suis d'autre religion que vous. Je confesse que je suis catholique, et, pour cette religion, je veux mourir et répandre jusqu'à la dernière goutte de mon sang. Si tel est votre dessein, ne m'épargnez pas, je suis prête, et m'estime bien heureuse si Dieu me fait la grâce de mourir pour sa querelle⁴. »

Les lords, étonnés de sa constance et de son intrépide fermeté, ne jugèrent pas à propos de la presser plus vivement sur cette question³.

Comme elle ne cessait de soutenir qu'elle n'était pas justiciable des lois anglaises, puisqu'elle n'avait jamais joui de « leurs bienfaits. » « Si Votre Majesté, lui dit un des lords, était en son royaume, paisible et régnante, et si quelqu'un, fût-il le plus grand roi de la terre, conspirait contre vous, le reconnaitriez-vous pour roi et ne procéderiez-vous pas contre lui?

— Jamais, répondit Marie avec force, jamais je ne procéderais de telle façon, et je vois bien que vous m'avez déjà condamnée, et que ce que vous faites n'est qu'une pure formalité, mais je ne fais pas

¹ Allusion probable à l'affaire des lettres de la cassette.

¹ Journal inédit de Bourgoing; Howell's State Trials, t. I.

³ Ibidem.

Bidem.

^s Ibidem.

MARIE STUART.

cas de ma vie. Je n'entre en débat que pour mon honneur, celui des miens et de l'Église¹. »

Elle demanda le texte de la protestation qu'elle avait faite autrefois à Sheffield. « Je suis, dit-elle, la même personne que j'étais alors; ma qualité ni mon rang ne sont changés ni diminués, et la cause pour laquelle avait été faite cette protestation est presque semblable à celle-ci. »

Le chancelier et le trésorier, ainsi qu'ils le lui avaient promis le matin, sur sa demande, firent donner lecture de cette protestation, mais ils refuserent de la recevoir et de l'approuver, déclarant qu'ils n'en avaient pas le pouvoir. Le chancelier convint pourtant que. lorsqu'il fut envoyé à Sheffield comme député, lors de l'affaire du duc de Norfolk, il avait reçu la protestation de Marie, et l'avait présentée à la reine Élisabeth. « Mais Sa Majesté, ajouta-t-il, ne l'a ni reçue ni approuvée. « Nous ne sommes point autorisés non plus à la recevoir, et vous ne pouvez en faire usage. La reine d'Angleterre a droit de puissance en son royaume sur toute personne qui formera contre elle des entreprises criminelles, sans aucun égard pour la qualité ou la dignité de ses ennemis. Toutefois, parce que l'on sait bien qui vous êtes, la reine y procédera honorablement. Pour instruire cette affaire, elle a choisi un certain nombre de seigneurs et de grands de son royaume. Nous vous donnons l'assurance que rien n'a été décidé d'avance contre vous, et que nous ne sommes pas venus pour vous juger, mais seulement pour vous examiner1. »

Ces discussions, entamées dès le matin, se prolongèrent jusqu'à la nuit tombante. Alors l'un des favoris d'Élisabeth, sir Christophe Hatton, homme d'un esprit aussi souple que fertile en expédients, prit la parole. Il fit observer que l'on discutait beaucoup de questions qu'il n'y avait pas lieu d'examiner pour le moment. « Nous sommes venus, dit-il, par ordre de la reine Élisabeth, pour nous enquérir si la reine d'Écosse « est consentante » au projet de meurtre ourdi contre la reine d'Angleterre, et « il est question de savoir si elle est coupable ou non... » « Il me semble, ajouta-t-il adroitement, que Vetre Majesté ne saurait refuser d'être examinée, parce que, refusant, chacun penserait qu'elle est coupable; et, répondant, elle fera paraître son innocence, ce qui lui fera beaucoup plus d'honneur, et sera un grand contentement pour la reine d'Angleterre, pour Votre Grace, et pour tous les seigneurs présents et

² Ibidem.

¹ Journal inédit de Bourgoing.

absents... Voici, ajouta-t-il avec une émotion jouéc, la dernière parole qui m'a été adnessée, avec larmes, par la reine ma maitresse : « Rien ne m'a jamais touchée plus au cœur, m'a-t-elle dit, et ne m'a « plus affligée, que d'apprendre que la reine d'Écosse est entrée « dans un complot contre ma personne. Je ne l'eusse jamais pensé « d'elle⁴. »

- Et quelle sera ma récompense, quand j'aurai prouvé mon innocence? répondit Marie, qui résistait encore à l'insidicux discours d'llatton. Quelle réparation me sera faite lorsque, après avoir été conduite ici par une nombreuse escorte de gens de guerre, j'aurai été ainsi interrogée publiquement, et à mon grand déshonneur, au milieu de tout cet appareil judiciaire, comme une personne privée, comme une criminelle, comme une sujette de la reine d'Angleterre?

— Il ne vous sera fait aucun mal, lui répondit Hatton d'un ton persuasif. « Ce vous sera honneur, et vous satisferez à ma maitresse. » Quant au lieu où l'on doit vous interroger, cela importe peu : on l'a choisi comme une maison de la reine, plus commode pour vous et pour nons, afin que nous puissions y tenir conseil et traiter de cette affaire. Que si quelques-uns de vos gens « vous en ont fait peur, » soyet assurée qu'il « n'y a pour vous aucun danger. » On a choisi cette grande chambre, parce qu'elle est plus près de la vôtre, et qu'il vous sera plus facile, malade comme vous l'êtes, de vous y rendre de pla.n-pied. On y a tendu le dais de la reine d'Angleterre, parce que c'est sa chambre de présence, et qu'envoyés par elle en qualité de commissaires, cet attribut la représente à mos yeux comme si elle était en personne au milieu de mous³.

Burghley, impatienté des hésitations de la reine, s'écria brusquement : « Il est nuit et temps de partir, quelques-uns de nous ayant à aller jusques à quatre ou cinq milles pour leur logis. Et, parlant, madame, faites-nous réponse si vous voulez être examinée ou non? Nous ne sommes venus par devant vous que pour savoir votre résolution, d'autant plus que nous sommes résolus de procéder, à votre refus, et que le conseil a déjà arnété de commencer dès demain, comme il ne faudra (manquera) de faire *. »

¹ Journal inédit de Bourgoing. Cfr. Howell's State Trials, t. I, et Camden, ^{d'après le registre de la procédure, rédigé par Barker.}

⁹ Journal incidit de Bourgoing. En comparant les documents anglais du proces avec le récit du médocin de Marie Stuari, on pourna se rendre compte des nombreu passages inédits que renferme cette dernière Relation.

Ibidem.

¹ Journal inédit de Bourgoing.

MARIE STUART.

— Je ne suis pas « tenue » de vous répondre, lui répliqua Marie d'une voix qui trahissait une vive émotion. « Que Dieu vous veuille inspirer, et bien advisez de faire droit selon Dieu et raison, et pensez bien à ce que vous aurez à faire! »

A ces mots, Burghley leva la séance¹.

Élisabeth avait été informée sur-le-champ, par un courrier, de la fierté du langage de Marie Stuart, et du refus qu'elle avait manifesté la veille de répondre aux commissaires, ainsi que de la résolution prise par eux d'instruire l'affaire hors de la présence de l'accusée, et de prononcer l'arrêt. Effrayée d'abord de la gravité d'un tel acte, elle envoya un autre courrier, à franc étrier, pour recommander à Burghley, ainsi qu'aux autres commissaires, de ne pas rendre de sentence jusqu'au moment où, de retour auprès d'elle, ils lui auraient fait un rapport complet sur toute cette procédure³. Le courrier était, de plus, porteur de cette note brève et insolente d'Élisabeth à l'adresse de Marie Stuart, note dans laquelle elle essayait artificieusement de faire luire aux yeux de sa captive un rayon d'espoir :

« Vous avez fait dessein en diverses sortes et manières de m'ôter la vie et de ruiner mon royaume par effusion de sang. Je n'ai jamais si durement procédé contre vous; mais, au contraire, je vous ai maintenue et préservée avec autant de soin que moi-même. Vos trahisons vous seront prouvées et rendues manifestes au lieu même où vous êtes. Et mon plaisir est que vous répondiez à ma noblesse et aux pairs de mon royaume comme vous le feriez à moi-même, si j'étais là présente. Et, partant, je vous mande, charge et commande leur faire réponse, ayant bien entendu de votre arrogance. Mais faites pleinement, et vous pourrez avoir de nous plus de faveur. — Signé : ÉLISABETH³. »

On peut se figurer avec quel amer et dédaigneux sourire Marie Stuart, dans la dix-neuvième année de sa captivité, lut cette lettre, dans laquelle Élisabeth, bravant toute pudeur, osait lui parler de ses bontés et de sa protection.

Iournal inédit de Bourgoing.

^a British museum, Caligula Č. 1x, fol. 332, copie mss : Élisabeth à Burghley, 12 octobre ; State Papers Office ; Élisabeth à Burghley et aux commissaires. Extraits de la main du secrétaire Davison. Ibid.

³ Dépêche de Châteauneuf du 30 octobre, contenant une traduction française de cette lettre, dans Egerson, p. 86 et 87.



En vovant la résolution des commissaires de passer outre, même en son absence, dit Bourgoing, la reine d'Écosse « demeura en peine. » Elle craignait moins d'être soumise à un interrogatoire que d'être obligée de comparaitre « en une place publique, contre son devoir. son état et sa qualité. » D'un autre côté, elle ne doutait pas que, si elle refusait d'être interrogée par les commissaires, ils ne rendissent contre elle, par contumace, une sentence inique. Elle était convaincue que leur plus ardent désir était de la placer sous le coup d'une condamnation capitale, afin de la déclarer inhabile à succéder à la couronne d'Angleterre, et que, si elle persistait dans son refus de leur répondre, ils soutiendraient, « comme chose assurée. qu'en sa conscience elle se sentait coupable, » et motiveraient une condamnation sur son silence. « Elle demeura toute la nuit en perplexité. » nous dit le témoin oculaire de toutes ses émotions. Enfin; dans la matinée, elle « prit la résolution d'envoyer avertir les commissaires » qu'elle voulait leur dire un mot avant qu'ils se réunissent¹.

En adoptant ce parti, Marie ne céda ni aux promesses ni aux menaces d'Élisabeth³, elle ne fut entrainée que par le point d'honneur. Il est fort douteux que la persistance de son refus lui eût sauvé la vie; mais ses ennemis eussent été réduits à la faire disparaître sans forme juridique. Or, c'était là ce que Marie redoutait bien plus encore que l'échafaud. Une mort obscure et sans témoins, qui eût laissé planer sur elle le soupçon d'un suicide et qui l'eût empêchée de confesser publiquement sa foi, lui paraissait la plus cruelle de toutes les morts. Hatton, en touchant précisément à cette queslion délicate de l'honneur de la reinc, avait donc frappé juste. Ce fut sous l'influence de ces paroles que Marie, au dernier moment, se décida à comparaître devant les commissaires.

Dans la matinée du 14, elle envoya chercher les délégués des seigneurs. Parmi eux se trouvait Walsingham, l'odieux auteur de cette monstrueuse trame. C'était la première fois qu'il osait se montrer devant sa victime.

Voici textuellement le discours que la reine adressa aux commissaires, tel que l'écrivit certainement sur une minute ou sous sa dic-

¹ Journal inédit de Bourgoing.

⁴ Quelques historiens ont supposé que Marie se laissa ébranler par les menaces d'Élisabeth, et les lueurs d'espérance qu'elle fit luire à ses yeux. C'est bien peu connaître l'extrème fermeté de caractère dont Marie était douée, et ce que raconte Bourgoing, et ce que l'on sait, d'ailleurs, ne peut laisser aucun doute sur ce point. Marie ne finit par céder qu'aux perfides considérations que fit raloir Hatton.

MARIE STUART.

tée son fidèle médecin, devenu son unique secrétaire depuis l'arrestation de Curle et de Nau :

« Messieurs, considérez la qualité dont je suis, étant reine-née, étrangère, proche parente de la reine, ma bonne sœur, je ne puis que je ne m'offense de la façon dont on procède en mon endroit, et ne puis que je ne refuse votre assemblée et votre façon de procéder, comme n'y étant tenue, ni sujette à vos lois, ni à la reine, et ne puis répondre sans préjudicier à mon état de moi et des autres rois et primats de ma qualité. Et comme de tout temps j'ai eu mon honneur en recommandation, pour lequel défendre je n'épargnerai ma vie, et plutôt que de faire tort aux autres princes et à mon fils, je suis prête de mourir et endurer tels tourments que l'on voudra, s'il est ainsi que la reine, ma bonne sœur, ait quelque mauvaise opinion de moi et qu'elle ait été mal informée, et que j'aie attenté quelque chose à l'encontre de sa personne, pour lui faire paraitre de mon innocence et du bon vouloir que je [lui porte] et lui ai porté, comme j'ai démontré, par plusieurs fois en mes offres que je lui ai faites et par mes déportements : afin aussi qu'on ne pense que je refuse de répondre pour ce que je suis coupable, et que l'on pense que l'ambition m'ait induit à faire aucun acte [reprochable] ou indigne de ma sacrée personne, j'offre de répondre à ce point seulement : sur la vie de la reine, - de quoi je vous jure et proteste que je suis innocente. - et non d'autre chose que ce soit. quelque intelligence, amitié ou accord que j'aie eu envers les autres princes étrangers. En faisant protestation de ceci, j'en demande acte par écrit¹. »

Les délégués des commissaires, enchantés de l'avoir amenée au point où ils voulaient, lui répondirent qu'ils ne l'inquiéteraient d'autre chose que ce soit, et qu'ils n'avaient d'autre mission que d'élucider si elle était coupable ou non. Ils lui assurèrent de nouveau « que leur maîtresse serait bien contente; qu'elle avait dit qu'elle trouvait cette entreprise bien étrange et qu'elle ne l'eût pas pensé. » Enfin ils lui promirent de recevoir sa protestation, « et l'engagèrent à se préparer pour venir au conseil^{*}. »

Burghley lui demanda subtilement si elle comparaitrait dans le cas où sa protestation serait reçue par le conseil et mise en écrit, sans être pourtant admise en droit³.

Journal inédit de Bourgoing.

302

^{*} Ibiden.

³ Howells's State Trials. Camden

La reine demanda aux délégués s'il fallait absolument qu'elle se rendit dans la salle du conseil, contigué à sa chambre. Ils répondirent que l'on ne pouvait faire autrement, que cette salle, assez vaste, avait été disposée pour les recevoir et que là ils l'entendraient, comme si la reine d'Angleterre était présente, afin de pouvoir lui adresser un rapport. Sans attendre la réponse de Marie, ils allèrent soumettre aux commissaires cette nouvelle protestation, et presque sur-le-champ ces derniers envoyèrent avertir la reine que cet acte serait consigné par écrit ; puis, ils la sommèrent de nouveau de se rendre auprès d'eux'.

La reine céda enfin et promit « d'aller incontinent qu'elle aurait pris son déjeuner, » qui se composait, dit Bourgoing, « d'un peu de vin, car elle « se sentait faible et mal disposée. »

Par ce consentement, elle donnait une apparence juridique à la procédure et levait les difficultés que les commissaires auraient eu de la peine à vaincre, si elle avait persisté à se renfermer dans son inviolabilité royale².

CHANTELAUES.

' Journal inédit de Bourgoing. ' Hume's History of England

۱

La suite prochainement.

LES AÇORES

DEUXIÈME ARTICLE 4

A Angra s'est centralisé pendant longtemps tout le commerce des Açores, et plus particulièrement une de ses sources de richesse les plus abondantes, la pêche à la baleine. La prospérité de cette grande industrie maritime intéresse l'archipel au plus haut degré, et je crois devoir m'y arrêter quelques moments.

La baleine du Nord ou baleine franche, dont l'espèce diminue de plus en plus, a jusqu'à 20 mètres de long. Elle peut peser 80 tonneaux et porte à la mâchoire inférieure, en guise de dents, de 8 à 900 fanons, sorte de faux flexibles mises de champ. Elle possède deux évents, placés à peu près comme seraient deux oreilles, et, en outre, deux mamelles plus puissantes encore que celles de la Liberté. La tête se distingue du tronc, dont elle forme environ le tiers, par une légère dépression ; la gueule, placée en dessous de la tête, a jusqu'à 6 mètres carrés de surface, ce qui n'empêche pas l'animal d'avoir un gosier étroit et le force à se nourrir de mollusques et de zoophytes. Il les absorbe en aspirant un gros volume d'cau qu'il rejette ensuite en cascade par ses deux évents. Les animalcules entrainés restent pris dans les fanons comme dans un filet, attendant là que l'on veuille bien les avaler. Les pêcheurs prétendent que lorsque la balcine ouvre la bouche, tous les petits animaux voisins s'y précipitent entraînés par une sorte de vertige. Jusqu'à ce que quelque nouveau Jonas veuille bien s'en assurer, on peut garder à cet égard quelques doutes. Les yeux du monstre sont relativement petits, et sa queue, douée d'une puissance formidable, lui sert à la fois de gouvernail et d'hélice, à défaut de nageoires qui sont rudimentaires. On prétend que la baleine vit fort longtemps et qu'à. chaque portée elle n'a qu'un petit qu'elle aime tendrement. D'après

¹ Voir le Correspondant du 25 juin 1875.

cela, on ne saurait nier que l'affection maternelle ne soit une loi générale de la création. Malgré sa force prodigieuse, elle est inoffensive tant qu'elle n'est pas blessée. Il n'en est pas ainsi du cachalot, essentiellement féroce. Ce cétacé diffère du précédent en ce qu'au lieu de fanons il a des dents fort longues, logées dans la mâchoire supérieure. J'en ai vu suivre certains bâtiments pendant des heures, attendant qu'une bonne étoile vint leur mettre quelque chose sous la dent. La nuit, lorsque la mer est phosphorescente, cette masse noire, qui suit le sillage d'argent, paraît une barque lumineuse poussée par quelque Ariol mutin. Outre la baleine franche et le cachalot, que l'on trouve plus particulièrement dans le Grand-Océan, et qui sont les deux types de l'espèce, il y a dans chaque espèce des genres différents bien connus des baleiniers, qui péchent de préférence l'un plutôt que l'autre.

Cette pèche à la baleine est aussi vieille que le monde, et je ne désespère pas de voir les savants, en déchiffrant une écriture cuméiforme quelconque, lui attribuer une juste place dans les civilisations disparues. En attendant, Appien, Strabon et bien d'autres nous apprennent que les Égyptiens, les Tyriens, les Grecs, etc., la pratiquaient. Les dépouilles de la baleine servaient à quelques-uns de nourriture tandis que d'autres usaient de sa charpente osseuse comme de madriers. Après les anciens, les premiers qui ont pêché la baleine en Europe sont les Basques. Dès le quatorzième siècle, ils y employaient 9,000 hommes, d'abord dans le golfe de Gascogne, puis sur les côtes du Groënland, du Canada et de Terre-Neuve où ils découvrirent la morue. Au seizième siècle, les Espagnols s'étant emparés de Saint-Jean-de-Luz, le port baleinier des Basques, détruisirent les bâtiments armés pour cette pêche qui, pour la plupart, venaient de rentrer au port.

A cette date, le monopole dont jouissaient les Basques fut perdu pour la France et passa aux Espagnols et aux Hollandais, puis aux Anglais. Toutefois les Basques, maîtres dans l'art, furent longtemps nécessaires à leurs vainqueurs pour les instruire. Au commencement du dix-septième siècle on les congédia, et dès lors nous cessâmes d'être représentés dans l'industrie baleinière. Les Anglais, suivant leur habitude, ne tardèrent pas à supplanter leurs rivaux, et l'on ne vit plus sur les marchés de baleines que des produits anglais. En 1697, cent de leurs navires pêchèrent pendant l'année 1.250 baleines qui se vendirent 3 millions de francs. En 1783, à la paix générale, Louis XVI voulant faire revivre la grande pêche abandonnée par nos nationaux, fit venir à Dunkerque une colonie de Nantukais, renommés par leur habileté; ils avaient pour mission d'enseigner aux nôtres les méthodes qu'ils avaient professées les

premiers. A la paix d'Amiens, on arma de nouveau ; mais lors de la rupture du traité, les baleiniers français tombérent aux mains des Anglais et l'on cessa, sous l'Empire, toute nouvelle tentative. En 1825, la France et les Pays-Bas voulurent faire refleurir, chacun chez soi, la pêche à la baleine. Pour réussir, on employa le procédé de l'Angleterre qui, pendant guarante ans, n'avait pas dépensé moins de 30 millions en primes d'encouragement. La pêche reprit; mais il nous fallut admettre dans nos équipages une certaine fraction de marins d'autres pays pour nous servir de professeurs. Une loi de 1832 fixa le taux de la prime à percevoir. Il variait de 60 à 140 francs par tonneau de jauge, suivant le point du globe où avait lieu la pêche et la proportion de marins étrangers admis à bord. Les Pays-Bas, tout en adoptant le système des primes, encouragèrent la pêche par grandes compagnies; aussi s'en forma-t-il plusieurs à Anvers. Ces efforts ne furent pas stériles, et en France, en 1838, on comptait 2,000 marins baleiniers montant 80 navires, pour la plupart armés au Havre. Concurremment avec eux, 150 baleiniers anglais tenaient la mer. Ensemble ils gagnaient 30 millions environ. Cette reprise de la pêche, si utile à notre flotte, n'a pas duré, et c'est à peine si on y trouve encore quelques baleiniers. Il en est de même en Angleterre. Aux États-Unis, où la pêche avait pris son plus grand développement, le mouvement de baisse se fait sentir également, et dans le prix des baleines et dans leur quantité. Cette diminution provient, il n'y a pas à en douter, d'une réduction trèsmarquée dans l'usage des produits qui ont rencontré des similaires. Ce sont d'abord les huiles minérales et le gaz d'éclairage qui ont remplacé l'huile à brûler, puis l'acier qui, en plus d'un cas, tient lieu de cette matière firée des fanons nommée proprement baleine, dont. en 1854, le commerce demandait plus de 3,000 kilos, tandis qu'en 1861 il se contenta de 200 kilos. À ces causes il faut ajouter la guerre civile des États-Unis qui a tant nui à leur commerce et a empêché de reprendre celui de la baleine quand, l'engouement du premier moment passé, on en revint dans une certaine mesure aux huiles animales. Enfin, il ne faut pas oublier la diminution de la taille du poisson, celle de l'espèce et les difficultés de capture chaque année plus considérables. Autrefois il n'était pas rare de voir des baleines dont les seuls fanons avaient 12 mètres de long ; c'est pressue la taille de celles de nos jours.

A l'origine, la baleine semble avoir peuplé toutes les mers. On la rencontre aux pôles et à l'Équateur, dans le Grand-Océan et dans l'Atlantique, partout où l'homme a pénétré et, tout porte à le croire, là où il n'a pas encore pu parter ses investigations, au sein des glaces polaires. Anjourd'hui elle devient rare entre les tropiques et

Digitized by Google

fuit les Açores pour se diriger vers le pôle, où elle trouve un refuge. jusqu'à ce qu'un homme, plus heureux que tant d'autres, aille l'en chasser encore. Faut-il conclure de ce qui précède que l'industrie baleinière est à jamais finie? Évidemment non. L'huile de baleine, si souvent utile dans l'industrie, est, dans beaucoup de cas, indispensable. La médecine, la parfumerie usent du blanc de baleine et de l'ambre gris, sécrétions cérébrales particulières au cachalot; enfin. tant que les femmes s'emprisonneront la taille dans des carcans destinés à faire illusion au public, il faudra, pour nos élégantes, des baleines beaucoup plus agréables à porter que les tiges d'acier qui les cuirassent. Voilà des raisons suffisantes pour stimuler l'ardeur des armateurs français. Ceux des pays du Nord viennent, il y a deux ans, d'organiser une grande compagnie pour l'exploitation de la pêche à la baleine. On y emploie des batcaux à vapeur et rien ne se perd des produits. Les détritus sont réduits en engrais et employés à l'agriculture. Depuis sa fondation cette compagnie prospère. Espérons que nos armateurs profiteront de cet exemple.

Les campagnes des baleiniers durent habituellement de trois à quatre ans. Quand leur chargement est fait, ils rallient un port pour se ravitailler et l'y déposer. C'est à ce point de vue que les Agres sont si grandement intéressées au rétablissement sur l'ancien pied de la pêche à la baleine. La position de cet archipel remplit merveilleusement ce but, et la pêche américaine la prit longtemps pour son principal point de relâche. Cependant, avant la crise de 1853, les baleiniers de cette nation commençaient à aller aux Canaries, moins bien placées, mais où les ports sont exempts de mesures fiscales maladroitement prises par le gouvernement portagais. Si la pêche reprend, il n'importe guère que ce soit à Angra ou à Punte-Delgada qu'elle se centralise. Le principal, c'est qu'elle revienne aux Açores, car la richesse de l'une de ces îles fera prospérer les autres. Alors Terceira reprendra certainement un peu de cette vie qui lui manque et que les baleiniers lui rendraient.

San-Jorge, la deraière ile du district, est la plus longue de l'archipel. C'est un vaste boyau terminé à l'ouest par une pyramide naturelle plongeant dans la mer et qui semble le reste de quelque montagne disparue. Cette sorte de tour découpée à jour comme un clocher gothique sert de palais aux monettes et aux goëlands, qui paraissent y vivre en république à en juger par leurs cris assourdistants. Les 18,000 habitants de l'ile se livrent à l'agriculture et à l'élevage des chèvres dont le lait sert à fabriquer de détestables fromages, défices des indigènes. Le village principal de San-Jorge se nomme Volas. Ce petit port est rempli de barques élégantes, qui vont d'une île à l'autre porter le produit de l'industrie locale et le gibier qui y est abondant.

Le district de Horta se compose du Pico, Fayal, appartenant au groupe central, et des deux iles du nord-ouest, Florès et Corvo. Il renferme 76,000 âmes. De ces quatre iles, Pico, la première par l'étendue, doit son nom à l'immense cône qui la surmonte. Diverses éruptions l'ont bouleversée et on se souvient encore avec effroi de celles de 1572 et de 1718. Cette dernière dura, avec des intermittences, jusqu'en 1720. Pendant cet intervalle, une infinité de cratères secondaires s'ouvrirent autour du principal et vomirent assez de scories pour former, en s'agglomérant, une ile que les courants amenèrent se briser dans le canal, entre Terceira et San-Jorge. Depuis cette époque, on a bien encore ressenti quelques secousses de tremblement de terre; mais ils n'ont amené aucun dommage sérieux. De temps à autre seulement la montagne fume, et les habitants prétendent que cette fumée est leur sauvegarde.

Le Pico, orgueil des Acoriens, est un cône régulier muni d'un appendice conique très-aigu. Sa hauteur totale au-dessus de la mer est de 2,412 mètres. Pendant l'hiver, son sommet est couvert de neige; celle-ci disparaît avec les beaux jours. C'est le baromètre d'une partie de l'archipel. Lorsque le front du Pico se couvre de nuages et qu'il met, comme on dit, son bonnet de coton, c'est signe de pluie. Net et dégagé, il indique le beau temps. Placé dans les airs comme une sentinelle vigilante, il arrête les nuages qui viennent s'y briser. Tantôt ceux-ci le serrent à la taille comme une écharpe légère, tantôt ils revêtent son sommet de formes étranges. Je vis un jour sa tête chauve entourée de noires vapeurs qui semblaient le coiffer d'un feutre à larges bords. On aurait dit Victor Hugo allant à une manifestation populaire. Quand, pour la première fois, on se trouve en face d'un de ces géants de lave, jetés cà et là dans les caux comme d'immenses phares éteints, on ressent une admiration qui, comme la masse que l'on a devant soi, grandit à mesure que la vue s'étend; alors un désir ardent d'atteindre le sommet s'empare de vous. On voudrait dominer le Titan et lui marcher sur la tête, souhait plus facile à faire qu'à exécuter. Les ascensions faites aux Pyrénées en bandes joyeuses, sur des montures dociles ou dans un wagon comme au Righi, sont des parties de plaisir arrêtées la veille pour être exécutées le lendemain. A Pico, ce n'est plus cela. On a mille peines à se procurer une mule et surtout le muletier nécessaires à l'ascension, encore faut-il faire une bonne partie de la route à pied. Ceux qui ont marché dans la lave savent ce qu'il en coûte de fatigues et d'écorchures, mais comment ne pas gravir la montagne guand on a deux jours à perdre à

Pico? Du pied de celle-ci on aperçoit parfaitement étagés les trois genres de végétation que l'on trouve aux Acores. D'abord, jusqu'à 600 mètres, la première zone, celle des fleurs et des fruits ; de 600 à 1.500 mètres la seconde, celle des pâturages et des arbres. A cette hauteur, quelques huttes ouvertes à tous les vents attestent seules que l'homme a passé par là. Elles servent d'abri aux bergers qui, dans la belle saison, mènent leurs troupeaux dans la montagne. En entrant dans la troisième zone, la scène change. Entre de petits arbustes rabougris serpente, dans la condre et la lave, un sentier mal tracé : à chaque instant il faut franchir quelque nuage perdu dans une crevasse de rocher, et, pour comble de malheur, retrouver son guide égaré dans la brume. À mesure que l'on s'élève, les arbustes eux-mêmes deviennent de plus en plus rares, et, arrivé au sommet. l'on ne rencontre plus que des mousses et des lichens, derniers symptômes d'une végétation épuisée. Une fois en haut, on a devant les yeux un spectacle splendide. La vuc, par un temps clair, s'étend sur une largeur de cinquante lieues, et l'on a sous les pieds une grande partie des îles. Hommes et choses vous paraissent dans un autre monde, et la pensée comme le corps se dilate plus à l'aise. Le ciel dont on est plus rapproché, la mer dont l'horizon s'élargit vous donnent une haute idée de la puissance creatrice, et l'on jouit du bien-être parfait, celui où les sens oubliés laissent toute liberté à l'esprit. D'après M. Fouqué, le cône qui termine le Pico a 70 mètres de haut. Comme les cratères en général, il est entouré d'une cuvette circulaire qui recoit les crachements de la fournaise, et c'est de là qu'elle déborde, par des causes accidentelles, sur tel ou tel point de l'ile. Quand on s'est saturé de réverie ct de calme, il faut songer à la descente, opération peut-être plus difficile que l'ascension. En outre, la curiosité est satisfaite et l'on revient dans le monde réel. Pour arriver à bon port et sans avoir trop maugréé, il est indispensable de s'être muni avant le départ d'une gourde sérieuse à laquelle on donne de fréquentes accolades; mais si l'on tient aux services de son guide, il faut avoir soin de ne pas lui faire profiter trop largement de cette aubaine.

La grande culture à Pico était, avant 1254, celle de la vigne. Elle couvrait alors des espaces considérables, mais l'oïdium y a fait beaucoup de ravages. Il a fallu arracher une partie des plants qui ne sont pas encore entièrement remplacés. La fabrication du vin, qui dépassait jadis 50,000 hectolitres, en atteint à peine 20,000. Ce vin, qui a quelque analogie avec le madère, n'en a cependant pas tout le parfum. On en consomme une partie en France ou en Angleterre, sous le nom de madère ou de sherry, et le reste au Brésil,

25 JULLET 1875.

21

LES ACORES.

où à l'aide d'une autre étiquette, il passe pour du porto. Sur place, celui de l'année vaut 0,60 centimes le litre. Dans les mêmes conditions, le madère se vend le double, et en vieillissant, les prix ne se comparent plus. Le vieux pico ne dépasse guère trois ou quatre francs la bouteille, tandis qu'il y a du madère qui en coûte trente.

On élève dans l'île une grande quantité de bétail : avec quelques travaux pour transformer en prairie bien des hectares incultes de la zone moyenne, on en élèverait le double, mais personne n'y songe. On se contente d'abattre le bois des coteaux que l'on expédie ensuite à Fayal où il manque. Cette exploitation elle-même est rendue très-difficile faute de route, et il ne m'a pas paru qu'il y en eût de commencées. Après la perte des vignes, on a remplacé celles-ci par des abricotiers et des figuiers qui ont parfaitement réussi, et dont les fruits sont exportés en grand nombre. En dehors du torrent de Saint-Mathieu, alimenté au printemps par la fonte des neiges, et qui roule alors avec des quartiers de roche une eau tourbeuse, on trouve peu de ce liquide dans Pico. Toute la côte est parsemée de petits villages, mais il n'y a pas une seule ville. En face de rochers singulièrement accouplés par la nature et mis là comme pour le protéger des fureurs des flots, se trouve le bourg de Magdalena. C'est le Trouville des Fayalais. Ils y viennent en déplacement s'abriter contre les moustiques qui ne s'approchent pas de ce lieu. .

Un canal de cinq kilomètres sépare Pico de Fayal, et un service de bateaux à voiles les réunit plusieurs fois par jour. Quand le terrible charpentier souffle, les passagers n'arrivent pas toujours à bon port. Aux dix-septième et dix-huitième siècles. Faval a subi plusieurs éruptions. Lors de la dernière, en 1721, les habitants ont élevé à saint Pierre, une église pour qu'il les garantit contre de nouveaux malheurs, et le saint paraît s'être laissé toucher. Le point culminant de l'ile, la chaudière, d'où sont sorties toutes les laves et les scories, est la Caldeira, souvent couverte de brumes. Pour s'y rendre, le meilleur moyen est de mettre à contribution l'épine dorsale d'un bourrico, animal d'un usage général dans le pays. Le bourriquero qui vous accompagne ne cesse de piquer, en jurant, votre monture, dont l'arrière-train décrit dans l'espace des courbes sinueuses qui rendent indispensable, après déjeuner, un cœur de héros. Un jour, contre l'ordinaire, mon conducteur paraissait d'humeur joviale. Je lui fis quelques questions sur le pays et j'acquis sa confiance, car pendant une heure il ne cessa de parler. Malheureusement le peu de portugais que je savais, n'était pas à la hauteur d'un tel flux de paroles, et il s'en aperçut. Tout à coup, arrêtant le baudet, et me regardant en face, il s'écria : Viva Paris !

510 j

etsans transition, en même temps qu'il se remettait en marche, il chantait la valse de la *Traviata*. Il avait appris, me dit-il, cette musique d'un joueur d'orgue de Barbarie, venu à Fayal exercer son art. Pour ce jeune bourriquero, l'opéra de Verdi représentait la civilisation parisienne, et il avait suffi de l'intermédiaire d'un orgue de Barbarie pour la lui révéler et la lui faire aimer.

Après quatre heures de violents soubresauts, on voit la mer à 1,000 mètres au-dessous de soi, et on peut contempler le cratère béant d'une ouverture de 1.800 mètres. Le lac du fond contient des ilots, que l'on aperçoit quelquefois novés dans la brume. Sur les bords du lac règne une végétation rare, pâturée par des chèvres mélancoliques, amies de la solitude. De temps à autre, le pied heurte un squelette blanchi par les ans, homme ou bête, trompé par la brume et la nuit, qui est venu au fond du gouffre finir une vie aussi ignorée que sa mort. Le lac a aussi ses habitants, mais eux frétillants et pleins de vie. Ce sont des cyprins, espè cede poissons qu'on ne trouve qu'en Chine et dans ce lac. Comment sont-ils venus se perdre à Fayal, au fond d'un cratère? Probablement on les y a apportés, et ils ne sont pas aborigènes. Plusieurs acclimatations ont heureusement réussi aux Açores. Sauf peut-être le dromadaire qui prospère aux Canaries et meurt dans les îles, tous les autres animaux domestiques y vivent. En fait d'importation, il en est une, celle du serpent, qui présente un caractère singulier. Cette race capricieuse vit ici et meurt un peu plus loin; de même qu'aux Antilles, elle prospère à la Martinique, et qu'à la Guadeloupe, il est impossible d'en élever.

C'est maintenant sur le règne végétal que s'est portée l'attention, et chaque jour on fait quelques essais. M. A. L. de Santa-Rita, gouverneur civil du district, à qui je dois mes plus sûrs renseignements sur les Açores, a beaucoup fait depuis qu'il est à la tête de l'administration pour doter son pays de plantes utiles et de nouvelles cultures. Il est fâcheux qu'il n'ait pas réussi pour la cochenille qui a fait la fortune des Canaries. Ce puceron rouge dont on tire par l'écrasement une belle couleur écarlate, est délicat comme une petite maitresse, et le cactus dont il se nourrit ne puise pas dans la terre de l'archipel les sucs qui lui sont nécessaires. A Fayal, la vigne aussi a été atteinte, et la destruction y a été complète. L'oidium, aidé de son cousin le phylloxera, n'a pas laissé un pampre intact et beaucoup de propriétaires ont été ruinés. Ils se sont remis courageusement à l'œuvre, et la vigne commence à repousser, mais sans produire encore. On cultive aussi le froment, le mais, etc., mais la récolte principale est celle des oranges. Le peu de Faque conservés des anciennes forêts, sert aux orangers de

rideaux d'abri contre les vents du large quí, sans cela, brûleraient les jeunes pousses. Quoique le tabac croisse à Fayal, les fabriques qui s'étaient montées pour le préparer n'ont pas réussi. Il en a été de même des distilleries de cannes à sucre qui ont été essayées. Du reste, le pays ne semble pas fait pour la grande industrie; je dis la grande, car la petite, surtout celle qui a la patience pour base, fait des merveilles. On fabrique à la main des objets de vannerie qui sont de petits chefs-d'œuvre, des fleurs en plume et en moëlle de figuier qui en arrivent à parfaitement imiter la nature, et qui sont d'une délicatesse inouïe. Ces divers objets ont obtenu des récompenses aux expositions internationales de Paris et de Londres.

Malgré la fertilité du sol, l'eau douce est rarc à Fayal. Quand il pleut, on la reçoit précicusement dans des citernes et c'est là qu'on la prend pour les besoins journaliers. Les blanchisseuses en sont réduites à la chercher dans des torrents à sec les trois quarts de l'année; s'il n'y en a pas il leur faut creuser un trou dans le lit du courant et attendre patiemment que l'infiltration le remplisse.

Dans l'ile de Fayal se trouve la Horta, capitale du district. C'est une ville de 12,000 âmes, bâtie comme la plupart des villes maritimes, en amphithéâtre autour d'une baie, et défendue par des forts contre les attaques venant du large. Le cap Espalamaca en forme l'entrée au Nord, comme au Sud le cap Guia, vaste promontoire de terre rougeâtre et calcinée. La ville, resserrée par des collines. s'est étendue sur les hauteurs, et ses rues, aussi inclinées que celles des buttes Montmartre, sont d'une circulation difficile. Les maisons sont spacieuses et l'on y jouit d'un air pur et d'une vue ravissante. Leur plus bel ornement consiste dans des jardins entretenus avec soin et remplis de fleurs. Parmi les monuments publics on remarque le collége des jésuites, vaste bâtiment en pierres de plus de 100 mètres de long et d'une lourde architecture. Il date de 1670 et coûta, à l'époque, la somme énorme de 400,000 piastres. En 1759, le couvent fut confisqué par le pouvoir absolu dans la même forme qu'il aurait pu l'être plus tard par la démagogie, et c'est aujourd'hui le palais du gouverneur. Les autres édifices remarquables sont les églises; il y en a à chaque coin de ruc; l'architecture extérieure n'a aucun ornement et l'intérieur répond au dehors. Elles ont été riches, mais on s'en est souvenu. A 15 kilomètres de la Horta dans l'Ouest, on montre les ruines d'un couvent élevé sur un rocher qui ne tient à la terre que par une étroite passerelle. Il a été détruit par un tremblement de terre, et les religieuses qui y habitaient, écrasées sous les décombres. Depuis, une sorte de superstition s'attache à ce lieu sinistre où ne va personne.

Outre le vulgaire baudet que les femmes de la société elle-même

ne dédaignent pas, on emploic, comme moyen de locomotion, des espèces de hamacs-palanquin ou de chars à bœufs. Ce sont des tapissières sans roues, montées sur des patins et trainées par des bœufs fringants. Ces paisibles ruminants acquièrent une vitesse que je ne leur aurais jamais soupçonnée. Le cocher, armé d'un aiguillon, conduit l'attelage avec beaucoup de dextérité. Les voitures de charge sont à peu près les seules que l'on trouve dans l'archipel. Deux roues, un timon et un énorme panier remplaçant la caisse, constituent la charrette açorienne. Les bœufs, cette fois, s'avancent d'un pas lent et grave, et le charretier disparaît majestueusement, allongé au fond du panier. J'ai cru voir le défilé des rois fainéants dans leur bonne ville de Paris.

Punte-Delgada tend de plus en plus à absorber le commerce des Açores. Ce virement s'est fait, en grande partie, aux dépens de la Horta, qui avait déjà supplanté Angra, et offrait, dans ces dernières années, plus de ressource au commerce maritime. La position de Faval. à ce point de vue, est plus favorable que celle de sa rivale, mais le port artificiel qui fait la richesse de Saint-Miguel est encore à faire à la Horta. Malgré tout, le commerce n'est pas mort dans cette ville, et la recette des douanes, pour 1870, a été de guatre-vingtquinze millions de réis. Le réis est une monnaie fictive employée au Brésil et au Portugal. Suivant le change, il en faut de cent quatrevingt à deux cents pour faire un franc. Bien que le Portugal ait adopté officiellement le système métrique, il ne faut pas s'étonner qu'il ne soit pas encore complétement dans les usages, puisqu'en France même cela n'est pas. Le budget du district de Horta se monte, aux dépenses, à cinquante-trois mille plastres. Le traitement du gouverneur y figure pour cinq mille, l'armée pour treize mille, et l'instruction publique pour quatre mille. Celle-ci est, en partie, gratuite, mais nullement obligatoire. Un journal hebdomadaire rend compte des actes du gouvernement et donne les nouvelles locales. Il doit falloir beaucoup d'imagination pour en être le rédacteur. Toutefois, au mois de juin dernier, il avait acquis une certaine importance. Il y avait un député à élire aux Cortès, et il fallait soutenir un candidat. Contre mon attente, je trouvai l'opinion vivement émue et partagée en deux camps, celui du candidat officiel et celui du candidat indépendant. En fin de compte, le candidat agréable l'emporta, comme chez nous aux meilleurs temps de l'Empire. Un paquebot à vapeur réunit, une fois par mois, le Portugal et les Açores. Quand il arrive à Saint-Miguel, dix négociants courent au port apprendre les nouvelles; à la Horta, on s'en inquiète peu; il peut être en retard, personne n'y met d'inconvénients; aussi profite-t-il de la permission. Cette différence entre les deux villes laisse pressentir leurs inverses destinées.

Aux Acores, les Portugais, gens sobres et simples, sont d'un commerce très-agréable. Ils recoivent fort bien les étrangers, mais il est difficile pour ceux-ci de pénétrer bien avant dans leur intimité. Vous pouvez aller longtemps dans une maison : vous connaîtrez parfaitement le salon. le jardin: vous serez invité à des fêtes, à des bals, mais bien malin sera celui qui connaîtra le genre de vie de son hôte en dehors de son rôle en quelque sorte officiel. J'ai vu, pendant mon séjour aux Acores, plusieurs réunions, et j'en ai rapporté le souvenir d'une amabilité très-grande chez tous, d'une politesse exquise chez la plupart. Les femmes ont un grand besoin de plaisir, et les jeunes filles montrent infiniment de goût dans leurs toilettes. Elle reçoivent de Paris des journaux de modes et s'y conforment avec l'instinct particulier à leur sexe. L'étude des langues étrangères occupe une partie de leurs soins, et le français m'a paru fort répandu et bien parlé. On l'apprend aussi dans les écoles publiques, et, à Saint-Miguel, c'est une des victimes de nos troubles intérieurs qui, pour vivre, enseigne sa langue, mais pas toujours académiquement. Au moment de nos derniers malheurs, les sympathies étaient divisées aux Acores. Il y avait le parti français et le parti allemand. A la tête du premier, notre honorable consul, M. Guerra, a, pendant toute la guerre, donné à notre pays des marques constantes de son dévouement. La corvette française le Montcalm avait été chargée de surveiller la corvette prussienne l'Arcona, en croisière dans l'archipel; celle-ci évitait avec soin le Montcalm, et l'on ne put en venir aux mains. Il y eut des bals à terre, et chacun des partis, représenté par de charmantes brunes et de délicieuses blondes, arborait gaillardement dans les cheveux le drapeau qu'il choisissait. Quoi qu'il en soit des sympathies allemandes, je ne sais pas si elles tiendraient contre une défaite de l'Empire germanique, car, dans une fête publique où l'on avait formé des écussons avec différents drapeaux, je n'ai pas vu celui de l'Allemagne. Peut-être, après tout, cela tenait-il à ce que l'édilité portugaise ne se l'était pas encore procuré! Quant à nous, notre littérature, nos modes, notre passé nous assurent pour longtemps, aux Açores, une supériorité contre laquelle les buveurs d'outre-Rhin ne sont pas en état de lutter. Ce genre de supériorité est sérieux, parce qu'il met de notre côté les femmes, c'est-à-dire les trois quarts de la force d'une nation civilisée.

A Angra, à Punte-Delgada et à la Horta, les trois centres des Açores, la société n'est pas complétement la même. A Angra, c'est

l'ancienne société aristocratique qui colonisa les Indes et le Brésil : elle représente le passé. A Punte-Delgada, c'est la société commercante, tant soit peu mélée d'étrangers, moins riche que la première en armoiries, mais plus riche en réis, ce qui fait bien compensation: elle représente l'avenir. A la Horta, on trouve une société mixte participant à la fois des deux autres, et destinée à se fondre dans l'une ou l'autre : c'est l'intersection entre le passé et l'avenir, c'est le présent. Un trait de mœurs commun à ces trois sociétés si diverses, c'est la liberté dont les fiancées, ou novia, jouissent près de leurs novio. Les usages donnent au novio, sur les faits et gester de sa novia, des droits tyranniques, mais celle-ci se rattrappe bien, Il n'est pas rare de trouver le soir, sous les cages peintes en vert qui servent de balcons, tout en préservant des rayons du soleil, un novio attendant un signe de vic de l'objet de sa flamme. Celle-ci lui fait souvent faire une longue faction, puis elle soulève une des portes de sa cage ; alors on cause. Personne n'y voit d'inconvénients, c'est l'habitude. Les parents, pas plus que les passants, ne s'en inquiètent, et l'on peut se dire impunément les choses les plus tendres. Quand le balcon est au second étage, la conversation devient plus difficile; on se regarde alors, c'est toujours cela. Il y a des gens hancés depuis leur enfance, et qui ne manquent pas d'aller chaque jour sous le balcon. Avant d'entrer dans le temple de l'hymen, ils font un long apprentissage; au fond, c'est un usage périlleux. Il ne faut pas regarder trop longtemps un joyau que l'on doit posséder; c'est s'exposer à y découvrir quelque défaut. Il y a, dans ce pays, une autre coutume que je voudrais bien voir s'introduire en France. Au bal, toutes les jeunes filles portent des bouquets, mais les fiancées seules le mettent du côté gauche. Du premier coup d'œil, on peut juger les cœurs libres, ou plutôt les mains enchainées. Ils mangent à peine, ne boivent que de l'eau, possèdent, enfin, des qualités précieuses qui, plus heureusement dirigées, pourraient produire d'excellents fruits. Les femmes ont pour principale occupation de cacher leur laideur. Dans ce but, elles emploient un manteau, sorte de cache-misère, qui mérite une description à part. C'est une immense pelisse avec un casque, double de celui d'un cuirassier, qui prend toute la tête. Devant, on remarque une ouverture, et le tout est supporté par des baleines flexibles. La marche imprime à cette machine une oscillation des plus originales. Elles sont, du reste, d'une pudeur remarquable.

Les campagnards ont un autre type que le peuple des villes. On les trouve, hommes et femmes, courant leurs montagnes pieds nus, dédaignant l'espadrille, et portant d'immenses fardeaux. Il faut les voir, la tête couverte d'une petite calotte de feutre ou d'un madras de Chollet, vous souhaiter le bonjour de l'air le plus piteux. Ils ne sont pas précisément misérables, parce que leurs besoins sont trèsbornés et les terres assez divisées; mais, quand la maladie les visite, ils ne peuvent manquer de souffrir cruellement. Du reste, les établissements de charité ne manquent pas aux Açores, et, sur cette terre catholique, les nécessiteux sont largement secourus. Ce qu'il y a de plus frappant chez les campagnards, c'est une indifférence que révèle toute leur physionomic, et qui s'étend jusqu'à leurs enfants en bas-âge, exposés, sans vêtements et sans soins. aux ravons du soleil. Aussi en meurt-il beaucoup. Je ne puis terminer l'étude des vivants sans parler des morts. Les cimetières sont à la mode espagnole, dans des enceintes murées. J'aime mieux les nôtres, avec leurs monuments inspirés par l'orgueil ou la piété, que ces grands murs tirés au cordeau où rien ne parle au cœur. Les corps sont là, étiquetés comme les tiroirs d'une boutique d'épicier. et je n'y vois d'avantage que pour la statistique funéraire.

De Fayal, un bon vent vous pousse à Florès en moins de vingtquatre heures. L'ile vous apparaît, du large, avec ses hautes montagnes entourant un plateau central, véritable cirque de Gavarnie. Les quelques milliers d'habitants sont répartis dans quatre villages et dans la petite ville de Santa-Cruz. Cette dernière, dont le port est fermé par une haute montagne de huit cents mètres éboulée dans la mer en 1773, est le seul centre maritime de l'ile. Les bâtiments qui viennent passer en vue envoient leurs chaloupes chargées de patates, d'ignames et d'autres légumes du terroir, puis continuent leur route sans trop perdre de temps. Pour favoriser ce commerce, on ne leur fait pas faire de quarantaine. C'est une exception rare aux mesures sanitaires si rigoureuses en pays portugais.

Les villages sont bâtis dans des gorges profondes, à l'abri du vent et du soleil. En voyant, de loin, leurs maisons blanches, on dirait les tentes d'un camp dressé dans une caverne. Florès ne tient plus ce que promet son nom. Les anciennes richesses du sol ont disparu, et c'est à peine si l'on trouve encore quelques pâturages broutés par de maigres troupcaux de chèvres. Leur lait est recueilli, et l'on en fait un beurre médiocre, expédié dans les autres îles. Une autre industrie du pays consistait à recueillir une mousse nommée orseille, qui servait à obtenir le rouge pourpre. Depuis que la cochenille et les teintures chimiques donnent de si belles ieintes, on a renoncé à la cueillette de l'orseille. Elle ne se faisait qu'au prix de grands d'angers, et sa vente n'en était plus rémunératrice. Il est curieux de voir quels efforts on fait pour trouver cette couleur rouge qui, après avoir longtemps enveloppé toutes les grandeurs de la terre, est devenue le symbole des révolutions. On montre, à Santa-Cruz, une fort belle église, que l'on ne s'attendrait guère à y rencontrer. Son érection est due à un vœu fait, au dix-septième siècle, par un riche seigneur portugais qui, au retour du Brésil, fit naufrage à Florès. Non content d'élever le monument, il le dota magnifiquement, et cette dotation a profité plus d'une fois à de pauvres pêcheurs.

Près de l'île de Florès et de celle de Corvo, sa voisine dans le Nord, passe le gulf stream, dont l'influence sur le climat de l'Atlantique et celui des Açores en particulier est très-considérable. Il m'a paru intéressant d'en dire ici quelques mots. On ne peut parler du stream sans citer Maury, commodore de la marine américaine, qui en est l'historien, le législateur et je dirais presque l'inventeur. Ce qui suit est tiré, en grande partie, de ses travaux.

Comme un fleuve dans la mer, le gulf stream accomplit son immense parcours de cinq mille kilomètres sans mélanger ses eaux avec celles qui l'environnent. Il a pour berge l'Océan, et un observaleur attentif peut le suivre cheminant entre ses murailles liquides. Sa couleur, son niveau même diffèrent de ceux de ses parois, et sa forme convexe est prouvée par les corps flottants qui, poussés en sens contraire de sa direction, côtoient ses bords sans pouvoir pénétrer dans son lit. Le courant est circulaire : il part du golle du Mexique, qui lui a donné son nom, remonte, en s'infléchissant vers l'Est, le long de la Virginie, les côtes des États-Unis, et arrive près de Terre-Neuve, où il prend franchement la direction de l'Est, au moment où il recoit un courant d'eau froide venant du Nord et nommé courant polaire. De là il se dirige, en s'élargissant, sur les îles Britanniques, où il se divise en deux branches. L'une remonte dans le Nord, et, faisant un large circuit, peut-être jusqu'au pôle, revient joindre le stream à Terre-Neuve, c'est le courant polaire. L'autre branche longe les côtes anglaises et le golfe de Gascogne, puis descend jusqu'au cap Vert, où elle rejoint le grand courant équatorial, divisé lui-même en deux branches. L'une ramène les eaux du stream au point de départ, tandis que l'autre le relie au système général des courants sous-marins qui, suivant toute apparence, forment ainsi, autour du monde, une immense chaîne non interrompue. Maury prouve la formation de ce courant, à l'aide d'une comparaison ingénieuse tire de l'observation : « Quand, dans un vase creux rempli d'eau et de particules solides, dit-il, on donne au liquide un mouvement circulaire, celles-ci viennent se ranger au centre du vase tant que

LES AÇORES.

le mouvement dure. » Or, dans le triangle formé par les Acores. les Canarics et les îles du cap Vert, c'est-à-dire au centre présumé du courant, il y a une quantité énorme de varechs flottants ou raisins des Tropiques, qui sont là de temps immémorial. Ne sontce pas nos particules solides ? dans le cas dont il s'agit, l'Atlantique remplace le vase, et le mouvement de rotation est donné à la masse liquide par le gulf stream. Si l'on veut une preuve de l'antiquité de la mer de Sorganes, comme on nomme le triangle formé par les trois archipels, on la trouve dans l'effroi qu'elle causa aux compagnons de Christophe Colomb, quand ils virent la marche de leurs caravelles retardée par ces fucus pressés les uns contre les autres. La surface de la mer de Sorganes est aussi considérable que celle de la vallée du Mississipi. Quand on songe à cette immense quantité de varechs perdus, on se demande pourquoi l'industrie ne l'utiliserait pas? L'agriculture, le commerce des savons, etc., se disputent la soude, qui devient rare et dont les prix augmentent. Dans ces conditions, ne pourrait-on pas armer des navires qui iraient aux Açores pêcher les raisins des Tropiques et porteraient leur pêche aux fabriques pour l'incinérer? Il y a certainement là une spéculation sérieuse à tenter.

Les causes du stream, sans être complétement connues, paraissent résulter d'une différence de densité de l'Océan en ses différents points, et ne tiennent nullement à une différence d'élévation du sol, comme on l'avait d'abord avancé. Les eaux du golfe du Mexique sont plus salées et, partant, plus denses que les eaux environnantes; c'est cette différence de salure qui détermine la vitesse initiale du courant. On comprend, en cffet, que la densité variant avec la salure, l'écoulement doit se produire par suite de la loi d'équilibre des fluides de densité différente placés dans un même vase. C'est cette variation de densités qui produit la dénivellation du courant lui-même par rapport à l'eau avoisinante, et détermine sa forme convexe. Quant à l'inflexion vers l'Est, sensible dès la sortie du canal de la Floride, elle est duc au mouvement de rotation de la terre. Elle augmente à mesure que le courant marche vers le Nord et que, par suite, cette vitesse de rotation diminue. Ainsi, à Terre-Neuve, le courant marche suivant la dernière impulsion reçue, c'est-à-dire vers l'Est. Il continue dans cette direction, en prenant le plus court chemin, comme tous les corps soumis à une impulsion donnée et qui n'éprouvent pas d'obstacle. Sur le globe, cette plus courte distance est l'arc de grand cercle qui, ici, coïncide précisément avec l'axe du courant. On a cru, pendant quelque temps, que les brumes de Terre-Neuve étaient une cause de déviation pour le stream, mais ccs bancs sont un

Digitized by Google

effet et non pas une cause. C'est à cette hauteur que le courant polaire amène au stream, qui les fond, ces énormes icebergs tout nétris de terres et de pierres arrachées au sol polaire qui, en se déposant au fond de la mer, forment, par leur agglomération, ces bancs si connus des pêcheurs de morues. Par cette latitude, la limite du courant varie avec la position du soleil sur sa trajectoire, ct Maury compare ccs variations « à un immense fanion. doucement agité par la brise, qui aurait unc de ses extrémités attachée entre la Caroline et le Bahama, tandis que l'autre extrémité flotterait tantôt vers le Nord, tantôt vers le Sud. » Cette oscillation provient de ce que la température des eaux océaniques, en ne se modifiant pas également vite aux diverses saisons, il en résulterait, sans ce déplacement qui rétablit l'équilibre, une différence de niveau entre les deux bords du stream, ses eaux à lui avant une température autre. Cette température autre n'est pas constante dans tout son parcours. Elle varie entre les lieux et dans un même lieu avec les profondeurs. On la trouve, devant le cap Hatteras, de 17° à la surface, et, à 900 mètres de profondeur, elle n'a plus que 14°. Au maximum, elle ne dépasse jamais 30°, et est, en moyenne, de 27° à la surface. De ce que la température diminue avec la profondeur, on peut conclure qu'il arrive un moment où les eaux chaudes sont isolées par un matelas d'eau froide de la croûte terrestre. « Admirable prévoyance, s'écrie Maury, car l'eau froide, conduisant mal la chalcur, le courant peut ainsi remplir sa mission divine, qui est de porter à la côte occidentale de l'Europe, qui en manque, la chaleur en excès sur les côtes du Mexique. C'est ainsi que le Labrador et la France, situés à peu près sur la même latitude, ont des températures bien différentes. L'un est un pays désolé par les glaces, et le climat de l'autre, même dans le Nord, reste tempéré. Le stream, par rapport à l'Europe occidentale, représente un véritable calorifère à cau chaude. La zone torride est le fourneau de chauffe, le golfe du Mexique la chaudière, le courant fait l'office de tuyaux conducteurs, et l'espace compris entre Terre-Neuve et l'Europe remplace la chambre à air chaud; on y voit le courant s'y élargir comme de vrais tuyaux de conduite, afin de présenter plus de surface. De plus, les vents d'Ouest, qui règnent dans ces parages, éparpillent la chaleur de cet immense réservoir, et ce sont eux qui, en s'en imprégnant, rendent si douce la température de l'Irlande et des côtes bretonnes. » En marchant dans le Nord, pendant 250 lieues, le stream ne perd que un degré de chaleur, de sorte qu'arrivé dans les latitudes élevées, « on le voit déborder par-dessus ses rives liquides, recouvrir les eaux froides qui l'environnent sur une sur-

LES ACORES.

face de plusieurs milliers de lieues carrées et étendre ainsi sur l'Océan un véritable manteau de chaleur destiné à adoucir les rigueurs de l'hiver. Son allure est alors plus lente et sa chaleur plus grande, comme s'il comprenait sa mission. »

C'est grâce à ce mélange des caux chaudes avec les eaux froides de l'Atlantique que les poissons de ce bassin sont si supérieurs à ceux de la Méditerranée, et que les propriétés toniques de ses bains de mer sont si appréciées. En se basant sur des probabilités très-admissibles, Maury a calculé que la quantité de chaleur rayonnée en un jour par le courant scrait suffisante pour élever, de six degrés à une température d'été, toute la colonne d'air ayant pour base la France et l'Angleterre. Le stream ne se contente pas de donner la vie aux côtes d'Europe, il empêche aussi celles du Mexique d'être inhabitables. Si la quantité de chaleur accumulée dans le golfe n'était enlevée par lui, elle serait capable de porter de six degrés au point de fusion des montagnes de fer et d'en faire en un jour un fleuve de feu plus considérable que le Mississipi. « En présence de pareils résultats, dit Maury, à qui il faut toujours en revenir, l'esprit humain reste confondu, et l'admiration gu'inspire le spectacle de ces merveilles reporte involontairement la pensée vers la Puissance qui, en les créant, a laissé, selon le langage de l'Écriture, la trace de ses pas sur la surface des eaux. » Effet irrésistible des grands spectacles de la nature; l'homme qui soulève un coin du voile et qui sent son incapacité de tout connaître, fût-il athée, est forcé de s'incliner et de se taire.

Les bourrasques qui soufflent avec tant de violence à l'entrée du golfe du Mexique, en troublant les eaux jusque dans leurs dernières profondeurs, contribuent à les mélanger à celles du stream. On aura une idée de ce que peut la mer poussée par le vent, par ce simple fait que l'on vit, en 1780 : des rochers arrachés de leur base par 15 mètres d'eau et roulés à la côte. En même temps, la pression de l'air sur la mer était assez considérable pour la faire monter de 9 mètres, et un navire qui avait mouillé pendant la tempête fut étonné, lorsque l'eau eut repris son niveau, de voir son ancre accrochée aux arbres d'une forêt.

Nous avons vu les bienfaits du stream, mais il y a un revers à la médaille. Les brumes, si dangereuses et si fréquentes dans la Manche et aux bancs de Terre-Neuve, sont dues à la différence de température des caux du courant et de celles parmi lesquelles il se trouve. C'est lui aussi qui, en surchauffant la couche d'air voisine de sa surface, amène les ouragans les plus violents de l'Atlantique, connus sous le nom de *cyclones*. Ces coups de vent, qui tournent comme des turbines, suivent une partie de son cours,

et il n'est personne qui n'eût entendu parler de leurs terribles effets sur leur passage. Animaux, végétaux, minéraux, ils ramassent tout. et ces débris, confondus dans l'immense trombe, renversent ce qui résiste encore, devenant ainsi les complices de la tempète. En mer, le cyclone est peut-être encore plus atroce. Ouand le marin le devine, il est souvent trop tard pour s'arracher à ses replis tournants. Il attire le navire comme une roue d'engrenage, aussi impitovable dans sa course que le mouvement, et bientôt il l'enveloppe tout entier. A chaque tour de la machine, le centre se rapproche. A peine y est-on entré, que le vent cesse comme par enchantement, mais la mer, fouetlée dans tous les sens, et comme déchainée, menace à chaque instant de vous engloutir. Pour atteindre à ce centre fatal, il a fallu traverser la première partie de l'ouragan, pendant laquelle des nuages bas et gris vous cachaient le ciel. Tout à coup, en même temps que le vent cesse, les nuages s'entrouvrent et vous montrent au zénith un ciel blcu. Amère dérision! L'effrayante machine avance toujours et, en quelques minutes, elle vous a ressaisi. Quels instants que ceux qui suivent la première bourrasque et qui en précèdent une seconde! Au milieu de ce cri gigantesque de la tempête sifflant dans les agrès des navires, il y a un bruit plus sinistre encore; c'est celui du stream battu par le vont en sons contraire de sa direction. On dirait la grande voix de la nature qui souffre et demande grace, et ce cri fait trembler les plus braves. Ils sont rares ceux qui ont échappé à la mort après avoir traversé le centre d'un cyclone, et plus rares encore ceux qui en reviennent avec toute leur raison. J'ai connu un officier qui disait que s'il avait à passer une seconde fois par de pareilles épreuves, il préférerait la mort. Heureusement que les cyclones ne se rencontrent pas tous les jours et surtout avec la même violence. Si cela était, il n'y aurait plus de navigation possible, car parfois ces météores, dans leur course affolée, atteignent des centaines de navires. Tous ne périssent pas, mais bon nombre de ceux qui échappent à la tempele sombrent en pleine mer faute de pouvoir atteindre à temps un port de refuge.

Franklin, le premier, en 1770, trouva qu'à l'aide du grand courant d'eau chaude voisin des côtes des États-Unis, on pourrait abréger les traversées de l'Atlantique; mais cette découverte demeura secrète jusqu'à la fin de la guerre de l'Indépendance, afin que les Anglais ne pussent pas en profiter. Jusqu'alors, le stream était peu connu, au moins comme courant. On savait qu'en approchant de la côte on traversait une bande d'eau chaude; mais on ne lui soupçonnait pas un mouvement propre. Le seul usage du stream à cette

LES AÇORES.

époque était de servir aux bâtiments comme point de repère pour connaître leur position approchée, et aussi comme point de relâche. Bien des fois, en effet, il en est venu, fatigués par le froid ou le vent contraire, chercher dans ses eaux un peu de chaleur qui ranimât leurs équipages. Grâce à Maury, qui a tracé le stream sur la carte comme on y trouve le cours d'une rivière, les traversées des navires à voiles entre l'Europe et les Etats-Unis sont réduites de plus de soixante jours à moins de trente.

« Dans l'Océan, comme sur terre, dit Maury, dont j'aime à citer le langage imagé et religieux, tous les êtres vivants sont soumis à l'influence des climats. Envisagée à ce point de vue, la mer doit avoir certaines fonctions spéciales, comme les courants. L'étude de ces phénomènes révèle à chaque pas de nouvelles merveilles. On ne tarde pas à voir dans cette masse liquide, qui semble inanimée au premier abord, un véritable monde, se mouvant et obéissant à des lois déterminées. Plus on avance, plus l'impression de cette harmonic devient saisissante. On comprend alors que cet ordre parfait ne peut être l'effet du hasard, et qu'une Intelligence suprême a dù présider à cette prodigieuse mise en scène..... C'est ainsi que le chercheur voit dans le stream autre chose qu'un immense courant d'eau chaude : il y voit une des preuves de cette œuvre admirable qui a adapté le ciel à la terre, et y reconnaît l'un des plus puissants agents météorologiques de notre globe. »

Les Acores doivent la plus grande partie de leur climat enchanteur au stream. Ce courant met vingt-huit jours à décrire l'arc de cercle qui le ramène de Terre-Neuve jusqu'aux abords de Florès et de Corvo. Ces deux îles sont plus particulièrement exposées à ses effets bons ou mauvais, et les cyclones viennent lécher leurs côtes avant de se perdre dans le sud. Près de là, on trouve des millions de ces zoophytes nommés méduses, qui arrivent du golfe du Mexique, et qui sont destinées à la nourriture de la baleine. Par un singulier jeu de la Providence, c'est le stream, dont ces animaux fuient avec soin les eaux, qui leur sert de pourvoyeur. Corvo est séparée de Florès par un canal de 4 kilomètres où l'on n'a pas trouvé le fond partout. Elle doit son nom aux corbeaux qui disputèrent le terrain aux premiers colons. Il fallut, pour les chasser, leur faire une guerre en règle. Corvo est la plus petite des Acores. Elle a quelques lieues de long sur trois ou quatre de large, et seulement un millier d'habitants. La plus grande curiosité de l'ile, ce sont des pierres à forme tronçonique, nommées fulgurites, que l'on y rencontre fréquemment. La foudre, en tombant dans le sable, le vitrifie, et l'on trouve dans les pierres le trou laissé par l'étincelle électrique. C'est à Corvo, suivant la tradition rapportée par le P. Cor-

Digitized by Google

deiro, qu'était juché le cheval légendaire, plongeant les pieds dans la mer et portant sur le dos un cavalier élégamment vêtu, montrant du doigt l'Occident. Un rocher escarpé qui, avec un peu de bonne volonté, a la forme décrite plus haut, est la base de cette tradition. De pareils faits ne sont pas rares. Au Brésil, près de Rio de Janeiro, il existe une montagne, le *Corcovado*, dont quelques sommets représentent le profil si connu de la maison de Bourbon. C'est un bon présage pour le futur héritier de l'empire. A Taiti, une autre montagne, le Diadème, montre la parfaite représentation d'une couronne royale. On dit que cette apparence tend à disparaître. Seraitce un signe des temps ?

L'imagination brillante de Chateaubriand dut être frappée, lors de son passage aux Açores, de la légende du Cavalier de pierre. Dans *les Natchez*, Chaetas aborde à Corvo, et le grand écrivain lui prête les sentiments qui l'agitaient quand il connut la tradition. Les voici, tels qu'il les a mis dans la bouche de l'Indien : « J'approche de ce monument extraordinaire. Sur sa base, baignée de l'écume des lots, étaient gravés des caractères inconnus. La mousse et le salpêtre des mers rongeaient la surface du bronze antique; l'alcyon, perché sur le casque du colosse, y jetait par intervalle des notes langourenses; des coquillages se collaient aux crins et aux flancs d'airain du coursier, et lorsqu'on approchait l'oreille des naseaux ouverts, on croyait ouir des rumeurs confuses. »

Les Açores, placées, comme elles le sont, presque à égale dislance de trois continents et au point de jonction des routes invariables tracées au commerce des deux mondes, ressemblent à une oasis au milieu du déscrt. C'est l'hôtellerie placée au carrefour d'une forêt, où le voyageur s'arrête pour se refaire. Le canal de Suez a peut-être un peu diminué le nombre des bâtiments qui venaient la reconnaitre: mais les Acores trouveront une large compensation dans l'ouverture projetée du canal de Panama. En ce moment, l'Angleterre seule emploie dans son commerce transatlantique plus de 6,000 navires, jaugeant 4,000,000 de tonneaux, et la statistique prouve qu'environ 2 pour 100 d'entre eux ont à souffrir de graves avaries dans un rayon de deux cents lieues autour de l'archipel. Jusqu'ici, ces navires ne trouvaient aux Açores que peu des ressources dont ils avaient besoin. La création de l'arsenal de Ponte-Delgado comble cette lacune, et il n'est pas douteux, dès lors, que l'heureuse position des îles ne produise tout son effet. En même temps que le port s'achève, on travaille à la pose d'un cable entre San-Miguel et l'Europe, bienfait nouveau qui sera unc attraction de plus pour le commerce maritime.

Tonjours grace à leur situation exceptionnelle, les Açores seraient

le centre tout naturel de grandes compagnies de pêche. Il y a longtemps qu'on l'a dit : la pêche est l'agriculture de la mer, et les eaux avoisinant les Açores ne demandent qu'à se laisser cultiver pour produire au centuple. La baleine y est assez rare aujourd'hui. bien qu'on l'y rencontre; mais il s'y trouve des bandes innombrables de marsouins, de thons, une grande quantité de tortues et d'autres poissons. On pourrait, à volonté, faire chauffer les uns. pour en extraire l'huile, et faire sécher les autres pour l'alimentation. Si enfin on exploitait la mer des Sorganes, les Acores seraient encore désignées pour y établir les fourneaux d'incinération. En laissant de côté le commerce et l'industrie, n'y a-t-il pas une trouvaille d'avenir dans les eaux thermales de San-Miguel? A présent que les voyages sont faciles, pourquoi les malheureux qui viennent demander à toutes les sources des montagnes le soulagement de leurs maux, n'essayeraient-ils pas de celle de Furnas? Une saison dans cette vallée, voilà de quoi exciter la curiosité, surtout si la mode s'en mélait. L'espoir de voir un tremblement de terre ou un cyclone n'est-il pas fait pour tenter ces imaginations ardentes qui. ne demandent à l'existence que des émotions? Cela est d'autant plus attravant, que l'on peut espérer voir ce spectacle grandiose comme du fond d'une loge, le feu souterrain se faisant sentir tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre.

En voyant les Açores, j'ai été une fois de plus convaincu que la prospérité commerciale d'une colonie ne peut s'établir que par la liberté. Si l'on ne fait pas des villes de l'archipel des ports francs, le commerce, si disposé à y venir, s'en éloignera. En même temps que la richesse publique, la prospérité diminuera, et, comme lors de l'apparition de l'oïdium et de la décroissance de la pêche à la baleine, on verra un grand nombre d'immigrants aller demander au Brésil et à la Californie de quoi vivre. Aujourd'hui encore, ils ont conservé ces habitudes d'exil prises il y a quelques années; et si beaucoup, comme nos Basques, reviennent après avoir réuni un petit pécule, il en est d'autres qui restent là où le sort les a plantés. Parmi ces derniers, on voit dans l'archipel bon nombre de jeunes gens qui attendent que la prescription les place hors de l'atteinte du recrutement. Par une aversion incompréhensible, le Portugais des Açores préfère tout à l'état militaire, et il n'est rien qu'il ne fasse pour y échapper.

J'étais aux Açores en juin 1874, prêt à lever l'ancre pour retourner en France. A ce moment, un paquebot nous apporta des journaux de Lisbonne annonçant, aux dernières nouvelles, sous toutes réserves, il est vrai, des troubles graves à Paris, et cela sans plus de détails. Nous partimes sous cette impression. Contrariés

Digitized by Google

par les vents, il fallut rester en mer plus d'un mois. C'est l'ennui des voyages à ces époques. Souvent appuyé sur le gaillard d'arrière, j'enviais le sort de la vague, dont l'ondulation allait en quelques heures se perdre aux rives de la patrie. Si seulement, en déferlant au rivage, elle avait pu rouler avec elle quelques-unes de mes pensées! Mais non, la science n'a pas encore trouvé le moyen d'utiliser ce pigeon voyageur d'un nouveau genre, et il fallut, pendant un long mois, ronger le frein de mon impatience. Enfin, un soir, la vigie annonce un point lumineux à l'horizon. Soudain le cœur bat, car le phare grandit, et l'on a reconnu le phare d'Ouessant : c'est la France qui approche ! Ceux-là seuls qui ont ressenti de pareilles émotions savent la joie que cause un feu, longtemps espéré, qui tout à coup sort des flots. Cette lumière tremblotante où le regard peut enfin se reposer au milieu du vague de l'horizon, c'est la patrie retrouvée! Que s'est-il passé, pendant l'absence, sur cette terre qui porte vos affections et vos espérances? La République, l'Empire, la Monarchie, la guerre civile et étrangère, le phare me parlait de tout cela. J'avais dans l'oreille une sorte de bourdonnement accompagné d'un tintement de glas funèbre, d'une odeur de sang et de poudre; je voyais en rêve l'incendie des lieux aimés allumé par les passions des partis. Enfin on signale une barque devant, et le navire est trop lent au gré de mes désirs. C'était le pilote. « Eh bien ! pilote, lui dis-je avec anxiété, dès qu'il fut à bord, voilà trois mois que nous sommes dehors : quelles sont les nouvelles? — Oh! mon Dieu! monsieur, pas grand'chose; la pêche, cette année, ne va pas trop mal. » Voilà la réponse de cet homme, électeur et éligible! Pour ces gens-là, le 4 Septembre ou le 24 Mai se résument dans la hausse ou la baisse sur le maguereau !

OLIVIER DE CEINMAR.

25 JUILLET 1875.

22

Digitized by Google

FONCTIONNAIRES ET BOYARDS'

XIV

LA FILLE DE TATIANA.

Deux mois s'étaient écoulés depuis les événements que nous avons, racontés. La maison Lanine était plongée dans la tristesse. Le nabab n'était pas revenu, et n'avait fait parvenir aucune nouvelle rassurante. Wladimir était en prison, au secret. Trois jours après son arrestation, Akouline Ivanowa relâchée, n'avait fait que confirmer les craintes de Tatiana. Elle avait subi un interrogatoire minutieux, et elle convenait, avec des larmes, que ses réponses ne pouvaient avoir aucune influence favorable sur la destinée du comte, car elle ne savait absolument rien. La mort subite de Vadine Gromoff était un fait indiscutable. Elle n'avait pas osé formuler les soupçons, sans preuves, qui avaient envahi son âme. Le procureur impérial l'avait questionnée sur les habitudes, le genre de vie, la fortune de ses maîtres : elle avait répondu la vérité, protesté de l'innocence de Wladimir; mais elle n'avait pu donner aucune indication. On l'avait relâchée, en l'avertissant qu'elle était sous le coup d'un procès pour insultes à la justice. - Le procureur, dit-elle à Tatiana, est un ennemi acharné.

Tatiana, à ces mots, avait eu un triste sourire, et, sans répondre, elle avait embrassé sa fille, en lui demandant brusquement :

- Vous sentez-vous toujours le courage de vous sacrifier pour votre père, Alexandra?

La jeune fille l'avait regardée longuement, et avait répondu :

— Je vous ai dit déjà, maman, que j'étais prête; mais je ne vous comprends pas.

⁴ Voir le Correspondant des 25 mai, 10 et 25 juin, 10 juillet 1875.

Tatiana, si maîtresse d'elle cependant, s'était enfuie pour dissimuler un sanglot qui montait à sa gorge. Akoulina Ivanowa et Aleandra s'étaient regardées avec étonnement.

- Qu'a donc ma mère, avait demandé mademoiselle Lanine, et que signifient ces réticences?

Akoulina Ivanowa, sans répondre, sans savoir pourquoi, avait éclaté en sanglots.

Cependant les jours succédaient aux jours, sans amener la moindre modification dans l'état d'attente des habitants de l'hôtel Lanine. La même incertitude anxieuse pesait sur la maison. Le corps de Vadime, après une autopsie indispensable pour constater l'empoisonnement, avait été enlevé. Peu à peu, le bruit d'un crime célèbre s'était répandu dans Saint-Pétersbourg, et les journaux racontaient l'histoire chacun selon ses impressions; mais tous désignaient le coupable par les initiales : C. L..... Tatiana, en lisant un journal, vit ses initiales; et, en se souvenant de ces mêmes lettres s'étalant jadis sur le portefeuille de Schelm, elle compara sa situation du moment aux jours de malheurs oubliés. Comme jadis, elle se voyait délaissée, abandonnée, méprisée même, par ses amis et ses parents. La porte de l'hôtel, qui naguère tournait sur ses gonds à tout moment pour introduire des nombreux courlisans, restait tout le jour immobile. Les hommes, si empressés à prévenir ses moindres désirs, la saluaient maintenant avec une nonchalance dédaigneuse et malveillante. La situation d'un accusé est la même sous tous les régimes, et les lois qui ont nivelé les castes sont restées muettes sur le chapitre de la commisération. On se détournait de la femme du criminel de droit commun comme on s'était détourné jadis de la femme du criminel d'État. L'accusé est en proie au déclain avant que sa culpabilité en soit prouvée. Tatiana songeait à tout cela, et devenait de plus en plus triste. Les conditions de la vie avaient été modifiées, les années avaient passé sur les traditions de l'antiquité, mais les hommes étaient toujours les mêmes: laches, intéressés et incrédules au bien. Alors il vint un moment où elle compara ceux qu'elle voyait tous les jours à cet ami qu'elle n'avait connu que dans les moments de lutte, à cet orgueilleux déclassé dans la vie duquel chaque minute était un combat, et cette comparaison lui suggéra des pensées qu'elle voulut éloigner, sans y parvenir. Elle avait comparé Muller à Wladimir, l'homme bon, doux, bienveillant, qui n'avait jamais dévié de la ligne de conduite tracée par les lois sociales, à l'être énergique, opiniâtre, cruel et ambitieux qui s'était toujours révolté contre les exigences mesquines de la vie, et elle avait constaté avec terreur que la comparaison

FONCTIONNAIRES ET BOYARDS.

n'était pas à l'avantage de son mari; que son imagination, en s'exaltant, admirait le révolté et dédaignait le sujet soumis. Elle fut épouvantée, en constatant que sa pensée, pendant une seconde, s'était détournée de ceux qui acceptent les devoirs tracés par la législation des hommes, pour s'arrêter à ceux qui les méprisent. Alors, frémissante, haletante, elle décida qu'elle ne resterait plus seule avec ses souvenirs; qu'elle n'attendrait plus le résultat des démarches de l'homme en qui elle avait mis sa confiance, mais que, pour châtier son âme de cette pensée criminelle, elle la tiendrait dans une activité forcée, et elle résolut de faire auprès de ses anciens amis des démarches qu'elle savait devoir être infructueuses et humiliantes, mais qui la relèveraient à ses propres yeux. Elle se décida à aller partout proclamer l'innocence de son mari, à subir les mécomptes, mais à porter, pendant le temps de l'instruction, la tête haute, à refouler dans son âme les incertitudes et les doutes, et à montrer aux indifférents cette assurance hautaine qui prédispose l'opinion publique en faveur des audacieux.

Mais probablement une autre cause de tristesse assombrissait scs traits, car, en se regardant dans une glace, elle vit combien il lui serait difficile de simuler une assurance qu'elle n'avait pas.

— La vie de mon mari est une suite de malheurs immérités, se dit elle; et cependant Dieu, en le créant, le fit riche et puissant. Les hommes sont des bêtes fauves. Ils s'attaquent à ceux qu'ils savent inoffensifs; ils insultent les timides et persécutent les bons! J'ai sacrifié ma jeunesse à Wladimir; maintenant je serai peut-être obligée de lui sacrifier ma fille. Il ne sait pas se défendre lui-même. La trop grande bonté est un vice. Si Muller était le père d'Alexandra il n'en serait pas ainsi.

Alors, frissonnant à cette pensée, elle se précipita dans l'antichambre en criant :

- Ma voiture! Pourquoi ne m'avertit-on pas qu'elle est prête?

Décidée à affronter tout, à donner, par sa contenance, le change à l'opinion publique sur les angoisses de son âme, elle sortit de l'hôtel.

— Cette fois encore je sauverai Wladimir! le faire... Il faut pour cela refouler la souffrance jusqu'à l'heure du sacrifice.

Elle alla chez ceux qu'elle fréquentait auparavant. On n'osa pas la consigner. Elle passa partout, le front haut, le regard superbe, sans paraître faire attention aux murmures qu'excita sa présence et à la froideur de l'accueil.

Ceci dura plusieurs jours, et, dans les salons de Saint-Pétersbourg, c'était le sujet de toutes les conversations.

328

- La comtesse Lanine est persuadée de l'innocence de son mari, disait l'un.

- Cependant, répliquait l'autre, l'empereur l'a abandonné à la justice régulière.

- Les débats seront intéressants, ajoutait un troisième.

Ces bruits arrivèrent à l'oreille de Tatiana. Elle sourit tristement. — Oui, je suis sûre de le sauver, mais à quel prix?

Un jour qu'elle rentrait chez elle pâle comme la mort, tremblante et exténuée, elle s'écria, en se jetant sur son lit:

- Mon Dieu ! ce calice ne peut-il être éloigné de moi ! N'ai-je donc plus que cette espérance?

Et elle murmura, comme honteuse de sa pensée :

- Nuller ne vient pas! se pourrait-il qu'il m'eut oubliée?

Pendant que Tatiana visitait tout Saint-Pétersbourg, le sourire aux lèvres, mais la mort dans l'âme, Alexandra Lanine restait seule à l'hôtel, et ne voyait sa mère qu'aux heures des repas. Alors l'assurance factice qui accompagnait la comtesse dans le monde l'abandonnait, elle se jetait, sanglolante, abattue, dans les bras de sa fille, et les deux femmes pleuraient amèrement.

La souffrance, la contrainte dans lesquelles elle vivait avaient amené des rides profondes sur le front de Tatiana; sa fille étudiait cette douleur profonde, condensée, terrible. Elle ne questionnait pas la comtesse; elle ne l'osait pas, sa contenance l'épouvantait. Ne sachant pas la raison de ses continuelles absences, elle crut que Tatiana faisait des démarches qui ne réussissaient pas.

Et quand, le lendemain, seule dans l'immense hôtel, elle songeait au procès, les pensées les plus tumultueuses se pressaient dans son jeune cerveau. Peu à peu, la solitude, la jeunesse, l'inexpérience, lui firent faire le raisonnement suivant :

- Certainement ma mèrc est une femme supérieure; mais peutêtre se trompe-t-elle et ses démarches sont-elles mal dirigées? Car enfin mon père ne peut être coupable!

Elle se souvint des histoires dont avait été bercée son enfance et de l'épopée sibérienne tant de fois racontée par Akoulina Ivanowa.

- Ma mère a sauvé mon père: pourquoi ne le sauverais-je pas? moi aussi!

Une nuit, elle fut saisie d'une sorte de pressentiment mystérieux. Elle se dit que peut-être elle trouverait une solution, et dans ses longues heures de solitude elle se mit à la chercher.

L'histoire de sa mère, dont le dévouement avait servi de légende à son enfance, lui revint à l'esprit. - Ma mère parle de sacrifice, mais elle ne me dit pas ce qu'elle attend de moi. Pourquoi n'en prendrai-je pas l'initiative?

Et comme elle voyait Tatiana tous les jours plus triste et plus découragée, son jeune cerveau travaillait plus ardemment pendant les longues nuits sans sommeil, et toujours à son esprit se présentait une espérance folle de contribuer spontanément, individuellement, au salut de son père. L'exemple de sa mère, stimulait son énergie; et, imprudente dans son exaltation, elle résolut de cacher scs impressions et ses résolutions à la comtesse. Tatiana, abattue par la douleur, à laquelle elle se laissait aller sans réserve en présence de sa fille, ne remarquait rien de ce qui se passait dans l'âme de celle-ci.

Le deuxième mois de l'arrestation de Wladimir la fermentation de l'esprit de la jeune fille arriva à son comble.

C'était le soir, Tatiana était sortie après diner pour assister à une réception officielle. Cherchant à dissimuler sa pâleur, elle s'était fait mettre du rouge, elle qui détestait le fard; et, après avoir essuyé une larme, elle était partie à huit heures du soir, laissant sa fille seule dans l'hôtel. Ce jour-là, la grande salle, aux lourdes tentures, parut plus sombre encore à Alexandra, et son isolement lui devint insupportable.

— Si je prouvais cependant que je puis agir, moi aussi, dit-elle? La solitude fut cause que toutes les pensées, si longtemps éloignées de son cerveau, y revinrent en foule. Avant de quitter le salon, Tatiana, qui se sentait la gorge sèche, s'était fait apporter un verre d'eau sucrée. Ce verre était resté sur la table; le regard d'Alexandra s'y arrêta par hasard et elle tressaillit de tout son corps.

- Dakouss! cria-t-elle. Nous avons oublié le médecin; je l'ai vu apprêter le breuvage.

Elle comprima son front dans ses mains.

— Ce ne peut être un scélérat. Il est fat et ridicule, mais criminel, non! C'est quelque erreur. Là est la solution.

Et alors de jalon en jalon, sa mémoire récapitula tons les faits des derniers jours : la déclaration du médecin, sa contenance en présence de son père.

- Non, ce n'est pas un empoisonneur! Une maladresse, peutêtre. Si je m'adressais à lui!!! Il a dit qu'îl m'aimait, si je faisais paraître devant ses yeux un avenir qu'il n'ose rêver.

Elle se souvint parfaitement que Dakouss lui avait dit qu'il allait demeurer au phalanstère de l'Asiatique. Ce mot de phalanstère s'était incrusté dans son esprit. Elle se frappa le front.

- Si j'allais chez cet homme, si je le suppliais, si je lui proposais ma main, pour prix du salut de mon père. Il doit savoir quelque chose; mais il a peur. Il m'en veut peut-être de mon rire. Eh bien! je m'en excuserai. Je l'épouserai, même s'il le faut! Et si après... ce sacrifice me paraît trop douloureux, j'entrerai au couvent, après avoir enrichi Dakouss.

- Est-ce un sacrifice cela? demanda-t-elle à un interlocuteur invisible? Et alors, tout à coup, s'exalțant, elle se mit à marcher de long en large.

-Oui, cette démarche serait décisive, se dit-elle; mais que dirait • ma mère? Elle m'approuverait. Ah! si elle pouvait revenir, je me jetterais à ses pieds, je la supplierais...

Tout à coup elle se redressa, l'impatience montait comme un flot et envahissait tout son être. Elle avait la soif du sacrifice.

- Ce verre, c'est la solution; le médecin doit tout savoir; quelgue chose me dit qu'il m'attend.

Elle s'élança vers la porte; son exaltation était arrivée à son comble : elle crut avoir trouvé l'idée cherchée depuis si longtemps, et elle était en proie à la fièvre de l'exécution.

- Non! cria-t-elle, je ne puis attendre, et puis, qui sait? ma mère me le défendrait peut-être...

Elle saisit un conteau-poignard qui servait de conteau à papier, et le mit dans son corsage.

- le me défendrai avec cela dans les rues; au phalanstère, a-t-il dit, tout ic monde vit en commun. La encore, je n'ai rien à craindre.

Elle jeta une mantille sur ses épaules, ouvrit la porte du salon, traversa l'antichambre au milieu des domestiques stupéfaits et descendit dans la rue.

XV

L'ESCAPADE DE SCHELM.

Or, le même jour, le 20 mars 1866, il n'était bruit, dans le quartier des Italiens, que d'ane promenade entreprise par le baron de Schehnberg, dont les voisins n'avaient jamais, depuis quinze ans, aperça les traits. Le 1^e mars, un domestique était entré chez l'ébéniste, dont la boutique se trouvait en face de l'hôtel, et lui avait commandé une chaise destinée à transporter un paralytique, faite de telle sorte qu'élle pût s'adapter aux coussins d'une calèche-traineau. Le domestique avait ajouté que l'on ne regarderait pas au prix, mais qu'il fallait absolument que le meuble fût prêt dans la semaine, car le baron de Schelmberg désirait sortir en voiture et profiter du soleil qui, depuis quelques jours brillait sur Saint-Pétersbourg dans toute sa clarté.

L'ébéniste exécuta la commande, et, après avoir livré la chaise et avoir été payé, il raconta partout que le mystérieux paralytique allait apparaître aux regards du public.

La stupéfaction se changea bientôt en curiosité, et, depuis trois jours, aux abords de l'hôtel de Schelmberg, un groupe de curieux stationnait en permanence.

Mais, pendant ces trois jours, rien ne satisfit la curiosité des badauds, et rien ne bougea à l'hôtel.

Cependant l'ébéniste avait dit la vérité. A l'étonnement indescriptible de la baronne, Schelm lui avait annoncé, quelques temps après l'arrestation de Wladimir, qu'il se sentait beaucoup micux; qu'il voulait sortir un soir et voir encore une fois les hommes. La baronne d'abord n'en avait pas cru ses oreilles; mais Schelm lui avait signifié ses volontés, tout en lui expliquant cependant, qu'après avoir consulté les médecins, il avait fait constater qu'il était transportable. En effet, les médecins avaient dit qu'il n'y avait pour le paralytique aucun danger de respirer un peu l'air extérieur. Quant à la difficulté de la transportation, elle pouvait être éludée grâce au perfectionnement de la mécanique." Il fallait une chaise se pliant à volonté et pouvant entrer dans une calèche. Schelm avait d'abord hésité. Il ne se séparait pas volontiers de son fauteuil à surprises, dans lequel il se sentait invulnérable; mais son hésitation dura peu, et, sur les indications d'un mécanicien célèbre, il commanda sa chaise.

Donc, le 10 mars 1866, à cinq heures du soir, le groupe de curieux, qui stationnait depuis quelque temps devant la porte de l'hôtel, était plus compacte que d'ordinaire, car on venait d'apercevoir une voiture dans la cour et quatre domestiques sur le perron. Le baron allait apparaître.

En effet, c'était le jour marqué par Schelm pour sa première sortie. Le matin déjà, il avait averti sa femme qu'elle ne l'accompagnerait pas, et, avec sa brusquerie habituelle, il lui avait dit :

- Cette promenade est une véritable fête pour moi; je respirerai un peu d'air frais, et je ne vous sentirai pas, pendant plusieurs heures, à côté de moi. Darine m'accompagnera. Il m'a amené un homme qui a déjà été au service d'un paralytique. Je n'ai besoin de personne. Que l'on me transporte et qu'on attende mon retour. Comme je ne quitterai pas ma voiture, je ne veux pas gâter mon plaisir par votre présence.

Malgré les supplications de la baronne, Schelm fut inflexible. A cinq heures et demie, la porte de l'hôtel fut ouverte à deux battants,

et Schelm, étendu dans sa nouvelle chaise-voiture, apparut sur le perron, suivi par ses domestiques; puis on démonta les roues du fauteuil que l'on mit dans la voiture, et l'on hissa le paralytique dans la calèche.

Le soleil couchant revêtait de teintes roses les murs blancs de l'hôtel. Schelm ferma d'abord son œil rouge à la lumière du jour, qui parut lui produire une impression désagréable. Puis, s'habituant peu à peu, il regarda autour de lui et sembla ressentir un bien-être réel en aspirant l'air à pleins poumons. Darine s'assit à ses côtés, le domestique, nihiliste déguisé, monta sur le siège, et la voiture s'ébranla.

- Dieu! qu'il est laid, dirent les commères en regardant de tous leurs yeux cet homme qu'on n'avait pas vu depuis quinze ans.

La voiture s'engagea dans la perspective de Newsky. Schelm silencieux plongeait son œil avide dans la foule des promeneurs, et était tout entier à ce bonheur de l'homme qui revoit le soleil après une longue nuit.

- C'est bon l'air, dit-il, étais-je bête de vivre enfermé!

Il saisit tout à coup la main de Darine.

- Savez-vous que je suis presque heureux, murmura-t-il.

Puis se penchant en dehors, il dit :

- Tiens! voilà le magasin anglais, les arcades de la Millionnaya, l'Amirauté!...

ll riait comme un enfant. Darine constatait avec étonnement cette satisfaction naïve.

Tout à coup, Schelm s'interrompant :

- Assez ! parlons de nos affaires, dit-il.

Le sourire disparut de ses lèvres, et il ajouta :

- Je me suis confié à vous. Depuis de longues années, c'est la première fois que je quitte mon cabinet... Mon infirmité me fait fatalement l'esclave de ceux qui m'accompagnent. Il est vrai que la curiosité publique est ma sauvegarde.

Darine écoutait, en souriant, car les défiances du paralytique l'amusaient, comme l'avait amusé son enthousiasme enfantin, à l'aspect des rues qu'il n'avait pas aperçu depuis tant d'années.

- Vous êtes le chef respecté..., répondit-il.

I

— Hum! hum! répliqua Schelm, je ne suis pas le chef, vous le savez bien. Ce nabab m'intrigue.... Pourquoi un Indien est-il à notre tête... Vous l'avez vu Darine? Quel homme est-ce? J'ai entendu parler de Iui. Ma fille a été à son bal. Ce ne doit pas être un homme ordinaire. Pourquoi est-il venu dépenser sa fortune et son activité en Russie? --- Vous savez que la Sibérie recèle de nombreuses seciétés secrètes.

--- De la Sibérie à l'Inde, il y a lein... Enfin, peu importe, je le verrai ce soir même. Grâce au ciel, je suis assez valide encore pour assister à la réunion, une seule séance me suffira. Je connaîtrai cet homme; à la rigueur je le comprends. Nous avançons dans l'Asie centrale. Tôt ou tard, l'Inde aura des relations avec nous. Hé! hé! ce nabab est certainement un homme intelligent.

--- N'en doutez pas, et il connaît à fond la Russie. Savez-vous qu'il m'épouvante? il avait convert de sa protection le comte Lanine, et je crains.....

---- Bah! je lui expliquerai les raisons qui m'ont poussé à agir comme j'ai fait, il me comprendra, s'il est dévoué à l'œuvre.

--- Oh! de tout cœur. Il m'avait d'abord menacé de faire intervenir l'autorité. Je lui ai dit que cela m'était indifférent, que mes fonctions me plaçaient au-dessus du soupçon, mais que cela pourrait nuire à l'œuvre, et aider à découvrir toutes les menées souterraines; il a courbé la tête et a répondu : « C'est bien! je m'abstiendrai, mais je convoquerai une réunion extraordinaire, et je porterai cette affaire devant le Centre et le Mystère.

— Oui ! vous m'avez dit cela, et c'est une des raisons qui m'ont décidé à sortir. Je vous le répète, tout s'arrangera. Ce procès aura un retentissement immense. Étes-vous avancé dans l'instruction?

- Les débats vont s'ouvrir la semaine prochaine?

- Bravo ! Vos preuves sont irrécusables ?

- Irrécusables!

- Et ce médecin, le tenez-vous toujours en votre puissance?

-- Oui et non. Bello et Poleno l'ont laissé aller, mais il est sans argent. Il a été malade tout un mois, et j'avais perdu complétement sa trace; mais, depuis trois jours, j'ai su qu'il était revenu au phalanstère, où personne, naturellement ne l'a reconnu, et qu'il a demandé après moi, Il veut évidemment de l'argent, et désire quitter la Russie. Je suppose que nous le verrons aujourd'hui. Je le ferai partir pour l'étranger.

--- Non pas, interrompit vivement Schelm, gardez-le ici.... enfermé, si c'est possible, jusqu'à la fin de l'affaire; les chemins de fer ont rapproché les distances; un témoin, aujourd'hui, est tout aussi dangereux à Madrid que sur la Perspective. Ah! mon cher Darine, soupira Schelm, les temps sont hien changés, il n'y a plus rien à gagner du côté de l'autorité, voilà pourquoi je me suis fait subiliste. Nous me sommes plus rien. Non..., mais ne le perdez pas de vue, et s'il vient aujourd'hui, enfermez-le dans un trou quelcon-

Digitized by Google

que; vous le relâcherez après la clôture des débats, et l'enverrez très-loin, en Amérique.

- Il faudra l'enrichir!

- Non pas !... lui donner une pension suffisante à peine, pour qu'il vive, rien de plus : servir cette pension pendant trois ans, et puis lui couper brusquement les vivres : de cette façon, il ne pourra jamais revenir. Un complice pareil est toujours dangereux. Ah ! soupira Schelm, si l'on était encore dans les anciens temps, quelle bonne recrue ç'aurait été pour la Sibérie. Enfin !... Vous êtes sûr qu'il viendra aujourd'hui?

- Il l'a annoncé à ses anciens camarades du phalanstère. Il n'a pas dit son nom, mais j'ai été averti qu'un homme hideusement mutilé me demandait. Vous comprenez que je l'ai reconnu.

- Avouez que je vous ai donné là une riche idée : défigurer cet homme, c'était le seul moyen de tenir votre parole. Hé! hé! hé! il a dû crier.

- Il a gueulé comme un âne!

-Hé!hé!hé!hé!hé!

- Le nabab indien n'a pas approuvé votre idée. C'est une torture indigne, a-t-il dit.

- Oui! oui! des sentiments ! je connais cela.

- Cet Indien me gene, il a un regard, une façon de procéder... puis Ivan Kolok lui est inféodé et la richesse de ce Sibérien en fait une puissance parmi nous.

— Bah! répondit Schelm, laissez-moi faire. J'ai su, dans ma jeunesse, endoctriner le tzar Nicolas : ce serait bien le diable si ma diplomatie échouait devant ce principicule indien, que j'espère, dans un temps donné, renvoyer dans ses États. Car, mon cher Darine, cette affaire de Wladimir achevée, je me jette en plein dans le nihilisme. Je veux être un des chefs suprêmes : vous savez que je vous ai promis mon concours, cela vous est du.

Darine ne répondit pas directement.

- Il est près de sept heures, dit-il. Ne croyez-vous pas, qu'il serait temps de nous rendre au phalanstère ; la police n'en surveille plus les abords, cependant, comme ils savent que nous nous réunissons aujourd'hui, je crois qu'il est prudent, pour vous, de venir avant l'heure. J'ai convoqué les frères pour sept heures.

- C'est bien, donnez vos ordres au cocher.

ll respira longuement.

- Cest bon! le grand air, murmura-t-il.

Durine ordonna au cocher de tourner bride et de s'arrêter au coin de la perspective de l'Assomption. Pendant le trajet, le procureur n'adressa plus la parole à Schelm, qui semblait tout entier au plaisir de regarder les passants dans la rue.

La voiture s'arrêta; le nihiliste déguisé descendit du siége, parla bas à Darine, et dit au cocher :

- Attendez ici, Son Excellence désire se faire trainer un peu.

On transporta d'abord la chaise longue et Schelm lui-même sur le trottoir. Il faisait sombre, personne ne remarqua ce cortége étrange. Quatre hommes se détachèrent de l'enfoncement d'une porte cochère, à la distance d'une rue adjacente à la perspective, et suivirent Schelm. A sept heures et demie la chaise du paralytique s'engouffra dans l'allée du phalanstère de l'Asiatique. L'escalier était silencieux. Les quatre hommes saisirent Schelm dans leurs bras robustes, et le portèrent au deuxième étage, dans la salle des conférences. La salle était déserte; seul, Poleno s'y trouvait déjà, occupé à ranger les chaises, car une conférence avait été annoncée pour le soir, destinée comme c'était l'habitude, à servir de paravent à la réunion du Centre.

Schelm l'aperçut dans la demi obscurité.

- Quel est cet homme? demanda-t-il à Darine.

- Un fanatique convaincu.

Darine introduisit la clef dans la porte secrète et fit entrer Schelm dans le réduit mystérieux, puis ressortit et se dirigea vers Poleno.

- La réunion est pour huit heures, lui dit-il, il faut que la conférence soit achevée à neuf heures.

- C'est bien!

- Dakouss est-il venu?

— Oui !

- Dites-lui qu'il attende, s'il revient ce soir...

- Il a promis de revenir.

— Tout va bien.

Darine parla bas à Poleno, qui lui répondit par un signe d'assentiment, puis les deux nihilistes se séparèrent, Poleno se dirigea vers l'escalier, et Darine retourna au réduit mystéricux, pour tenir compagnie à Schelm.

XV

LA RÉUNION DU MYSTÈRE.

Le Phalanstère ressemblait a une immense usine. Toutes les fenêtres brillaient, et la rue était pleine de nihilistes qui, après avoir



écouté un discours tendant à prouver que la pierre est supérieure à l'homme, parce qu'elle n'a besoin de rien, sortaient de la conférence qui venait de s'achever. Les six sections du Phalanstère regorgeaient de monde, et celle où nous avons introduit le lecteur au commencement de cette histoire paraissait privilégiée. On y prenait le thé traditionnel, et une compagnie nombreuse y était réunie.

Bello, Poleno et Arsenieff n'assistaient pas à la séance, mais en revanche l'imprimeur, les trois étudiants et la petite femme brune avaient amené de nombreux invités, rencontrés dans la salle des conférences.

On n'était pas encore attablé. La plupart des invités étaient groupès dans le couloir, et examinaient avec une curiosité dédaigneuse un homme à la figure horriblement cicatrisée, aux yeux rouges, aux sourcils brûlés, à la chevelure hérissée, que les nihilistes, en descendant, avaient trouvé dans le couloir de la section.

L'aspect repoussant de cet homme excitait une curiosité malveillante parmi les sectaires, et sa voix rauque et profonde les égayait grandement. A chaque éclat de rire les traits de cet homme se contractaient, et il lançait aux rieurs des regards furieux. Ce n'était évidemment pas la première fois qu'il était venu au Phalanstère, car les étudiants lui parlaient comme à quelqu'un dont ils avaient l'habitude de faire un plastron.

- Tu cherches toujours, bel Adonis, le procureur Darine? disait un étudiant. Eh bien! sois satisfait, il te recevra aujourd'hui.

- Oui, dit un autre étudiant, il t'a reconnu sans t'avoir vu; nous lui avons dépeint ton visage.

- Hé! hé! hé!

ll parait que chez ces messieurs l'égalité disparaissait devant la laideur, car un des invités dit :

- Comment oses-tu te promener dans la rue avec une frimousse pareille?

- Il ne sort que la nuit, dit le premier étudiant.

- Ah! c'est différent; il peut, la nuit, faire des conquêtes.

- Es-tu aimé? demanda la petite femme.

L'homme eut un geste de désespoir et ferma les poings; ses yeux lancèrent un éclair de rage : un éclat de rire lui répondit :

- Oh! murmura-t-il, maudits!!!

- Que murmurc-t-il?

- Il n'est pas content.

L'homme se calma.

- Je verrai le procurcur? dites-vous.

- Oui, attends-le! Seulement, tourne ta frimousse du côté du

mur; nous allons prendre le thé, tan aspect n'est pas régalant. A ce moment retentit un faible coup de sonnette à la porte.

- Quvrez! dit la petite femme.

- Quelque invité?

- Oui, probablement; ouvrez!

Une femme voilée, élégamment mise, à la tournure distinguée, apparut sur le seuil. A l'aspect de ce groupe délabré elle recula.

— Tiens ! une femme !

- Et une jolie femme l

- Entrez!

- C'est une néophyte.

- Entrez ! entrez !

- Quel est l'heureux mortel...

La femme se raidit contre l'épouvante, et s'avança.

- Le docteur Dakouss? demanda-t-elle.

— Ah! ahl

— Hé!hé!

- Le beau docteur! Voyez-vous cela!

- Il était trop beau pour demeurer ici longtemps; il a disparu.

La femme frémit sous son voile.

- Il n'est plus ici? demanda-t-elle d'une voix tremblante.

L'homme à la figure mutilée s'était approché; et ses yeux semblaient vouloir percer le voile qui recouvrait les traits de la visiteuse. En entendant sa voix, il tressaillit et s'avança vers la porte. Une explosion de rire l'arrêta au passage :

- Eh! où vas-tu?

--- Charmante étrangère, le beau Dakouss a disparu, mais nous pouvons vous donner en échange un spécimen presque aussi magnifique que lui. Regardez-le ! il est devant vous...

Dakouss sortit en passant derrière la femme voilée. Le bruit devint alors assourdissant.

— Il se cache!

- Avez-vous vu sa figure, belle dame?

La petite brune s'avança.

— Voyons, dit-elle, laissez parler madame. Que désirez-vous, la belle? demanda-t-elle.

La femme voilée eut un mouvement d'indignation.

- Où suis-je, dit-elle, et pourquoi m'insultez-vous?

- Ah! ah! on l'insulte!

- Parce qu'on lui dit que son docteur n'y est pas...

— Ah! aĥ!

Un des étudiants :

338



— Dakouss n'est resté ici que trois jours; il a disparu sans laisser de traces. On prétend que la justice le recherche pour l'affaire Lanine. Il se cache ou il est parti; faites-en votre deuil; mais si à sa place vous voules choisir...

La femme éclata en sanglots :

- Il faut que je le voie.

- Il vous a abandonnée?

- Vous n'avez pu le retenir?

- Choisissez parmi nous; nous sommes plus fidèles.

- Venez prendre le thé.

- Entrez, voyons! on yous cachera.

- Elle a un joli pied!

- Et une taille!...

- Allons ! à table !

La femme voilée les écarta d'un geste souverain.

- Arrière! cria-t-elle, vous ne savez pas à qui vous parlez!

- Eh! c'est une comtesse!

- Une duchesse !

- L'impératrice !

--- Ha! ha! ha!

Elle se dégagea, et se trouvant auprès de la porte, sortit brusquement, poursuivie par les éclats de voix, et descendit quatre à quatre les escaliers sombres.

Sur le palier elle s'entendit appeler dans l'obscurité; une main brutale la saisit et elle poussa un cri de frayeur.

--- Vous demandez le docteur Dakouss? lui dit une voix à l'oreille. Je puis vous le faire voir.

- Oh! cria-t-elle, ma reconnaissance...

- Suivez-moi, alors!

— Où cela?

- A un endroit où vous verrez celui que vous cherchez.

La femme eut un instant d'hésitation, mais cette hésitation ne fut pas de longue durée.

— Ma mère, pensa-t-elle, a traversé seule la moitié de l'empire, et j'hésiterais à suivre un homme dans Saint-Pétersbourg. Ce serait de la lácheté.

Elle prit la main qu'on lui tendait.

- C'est bien, monsieur, dit-elle, je vous suivrai.

L'homme se mit à monter l'escalier de la maison.

- Où me conduisez-vous?

L'homme ne répondit pas, et continua à monter. Quand ils furent sur le palier de la salle des conférences, il lui dit tout à coup :

- Vous êtes mademoiselle Lanine!

Elle recula, effrayée de son accent, qui était farouche.

- Qui êtes-vous? demanda-t-elle.

Un quinquet fumeux éclairait de sa lueur incertaine l'antichambre des nihilistes. L'homme l'amena sous le rayon.

- Regardez-moi, dit-il, je suis hideux; Dieu ne m'a cependant pas créé ainsi...

— Que me voulez-vous? balbutia Alexandra épouvantée.

Il alla à la porte de la salle des conférences et l'ouvrit.

Pendant que ceci se passait, les membres du Centre étaient réunis; mais à neuf heures et demie, le fauteuil du président était encore vide. Ivan Kolok était assis à gauche, Schelm à droite, le troisième chef, le vieux croyant, Noreff, n'était probablement pas encore de retour de son excursion de Riazan. Ivan Kolok qui n'avait jamais vu Schelm et que l'ex-chef de la chancellerie ne connaissait pas, examinait avec curiosité les traits de cet homme, dont il avait tant entendu parler. Schelm était rayonnant ; il avait prononcé un discours qui avait produit une impression favorable sur tous les nihilistes. On avait approuvé ses démarches, et on l'avait félicité d'avoir inventé l'affaire Lanine. C'était une victoire pour le parti du progrès. Darine, assis sur un tabouret, auprès de Schelm, avait pris la parole à son tour, et après avoir démontré la nécessité de donner une grande publicité à cette éclatante procédure judiciaire, il avait demandé les pleins pouvoirs du Centre.

— Mon autorité de procureur impérial est sans limites, mais ici, je ne suis qu'un subalterne, et je veux avoir l'approbation de mcs chefs. Je n'ignore pas que ceux qui regrettent l'arbitraire, m'ont voué une haine mortelle, que les anciens séides du despotisme crient au scandale; je suis heureux de cela, et je vous demande, mes amis, le droit de disposer des ressources de notre association. Il s'est présenté dernièrement une circonstance extraordinaire : J'ai été obligé de sacrifier un des nôtres pour le bien de tous, — j'avais, pour cela, l'approbation du président. Les frères Bello et Poleno m'ont rappelé que j'existais par vous et que je vous devais compte de mes actions, — je suis donc à votre barre. On m'accuse d'avoir sacrifié le docteur Dakouss, et je vous demande de m'absoudre.

Schelm fit signe qu'il voulait parler.

— Le frère Darine, le plus actif et le plus intelligent de vous tous, auquel j'espère, l'année prochaine, transmettre le fauteuil présidentiel, a agi d'après mes ordres. Je me croyais chef omnipotent alors, mais comme vous ignoriez mon existence, en ce temps-là, j'ignorais, à mon tour, que j'avais des maîtres. Or, notre doctrine est logique : Nihil, je ne suis rien. Il y a, au-dessus de moi, des



hommes qui, peut-être, à leur tour, ne sont rien eux-mêmes; là est notre force. Un de ces hommes va venir ici, je lui ai céde le fauteuil de président, je suis même étonné que son absence se prolonge jusqu'à présent, mais je crois qu'il serait convenable que nous attendissions sa venue.

Ivan Kolok dit alors, d'un ton ironique :

- Ne craignez rien, il viendra.

Schelm, étonné de cette interruption, regarda Ivan, qui souriait; une pensée de crainte lui traversa l'esprit, mais il se rassura austôt et continua :

- Je suis d'avis de donner nos pleins pouvoirs à Darine, sous réserve de l'approbation de l'homme qui nous dirige. Le frère Ivan, qui a un degré d'initiation supérieur aux nôtres, nous assure de sa venue.

A ce moment, il se fit un léger bruit, une clef tournait dans le panneau secret, Ivan se leva.

- Le voici ! dit-il d'une voix profonde.

La porte s'ouvrit. Un homme, la figure dissimulée sous le pan d'un large manteau, apparut sur le seuil et s'avança lentement. Schelm braqua sur le nouveau venu son œil unique. Tous les nihilistes l'examinérent avec curiosité. Il se dirigea vers le fauteuil présidentiel, l'écarta un peu, se tourna vers Schelm, et laissa tomber son manteau. Schelm poussa un cri d'indicible épouvante; ses cheveux se hérissèrent, son œil s'emplit de sang, il étendit sa main valide avec un tremblement convulsif, comme s'il voulait s'en couvrir le visage, et se courba en deux, en proie à la plus atroce terreur.

- Lui! murmura-t-il, lui! Oh!

-Oui! c'est moi! Schelm!

- Le nabab! murmura Poleno, à l'oreille de son voisin.

Schelm s'affaissa sur sa chaise; la peur le rendait muet; il tremblait comme la feuille, et son œil, comme fasciné par le regard du nabab, ne parvenait pas à se détourner de la terrible apparition.

- Eh bien! Schelm, dit le nabab, nous voilà de nouveau face à face. Que je t'examine. Ah! tu as été touché par ma griffe. Tu es devenu bien vieux. Je savais que je te rencontrerais, et comme je te connais, j'avais pris des armes avec moi; j'avais tort..., je le reconnais. Tu es impuissant, je m'assieds à côté de toi, mon bras touchera le tien, et je ne tournerai pas la tête, tu ne pourras même pas me mordre, car tu ne peux bouger. Ne tremble pas ainsi, Schelm, je ne te veux pas de mal.

Schelm balbutia, d'une voix étranglée par la terreur et la rage: - Ne me tue pas! Tu vois, je suis presque mort...

25 JULLET 1875.

23

— Je te dis que tu n'as rien à craindre de moi. Allons, rassuretoi... Tu peux me trahir, mais tu ne le feras pas; tu vas savoir pourquoi, tout à l'heure. Je suis venu ici pour plaider une cause, devant nos frères. Recueille tes esprits, Schelm, car, quand j'aurai parlé à tes collègues, j'aurai à te parler à toi en particulier.

- Par pitié, balbutia Schelm.

- Tais-toi, maintenant, je veux parler.

Les nihilistes contemplaient cette scène avec une stupéfaction indicible. La terreur panique de Schelm était pour eux une énigme. Darine, assis à côté de Schelm, lui lança un regard empreint d'un souverain mépris. Schelm qui ne voyait rien que la figure menaçante de Muller, ne faisait pas un mouvement; ses lèvres blêmes tremblaient convulsivement, et une écume blanchâtre apparaissait au coin de sa bouche : il était hideux de peur. Muller, debout, détourna son regard du visage blafard de Schelm, et le hideux paralytique poussa un soupir de satisfaction. Muller parla en ces termes :

— Je viens ici, mes frères, non comme votre chef suprême, mais comme membre de la grande famille, et soumis à sa juridiction. Je viens plaider une cause, devant toi, Ivan Kolok, mon collègue et ami, devant vous, procureur Darine, devant vous tous, chefs des hommes libres. Ivan se portera garant pour moi, et vous dira en temps et lieu qui je suis. Je vous ai convoqués pour vous demander la grâce d'un homme. J'avais couvert le comte Lanine de ma protection, et je vous ai prié de l'épargner. Vous ne l'aver pas voulu; je ne puis vous en rendre responsable tous, car un seul d'entre vous est coupable. Je pourrais, ici même, lui infliger un châtiment terrible, mais je diffère ce châtiment jusqu'à nouvel ordre. Cet homme, c'est le premier d'entre vous, c'est le président du Mystère.

A ce moment, Schelm qui avait reconquis sa présence d'esprit, voulut répondre. Un regard de Muller refoula les paroles dans sa gorge. Il se courba en deux en gémissant.

« Je puis châtier cet homme, mais ma puissance s'arrête là ! Mes combinaisons ont été déjouées par l'entêtement d'un seul. Aujourd'hui, pour sauver le comte Lanine, il me faudrait trahir l'association, sacrifier trois de ses membres, mentir à ma mission, Il est inutile de vous dire que je ne ferai pas cela, car je n'en ai ni le droit, ni la volonté. Et, cependant, mes amis, le salut de cet homme est nécessaire à notre œuvre. Ce procès vous sera préjudiciable, et pourra retarder le triomphe de notre cause. Je vous avais déjà dit, une fois, quand vous m'avez vu ici, avec mes autres collègues, que ce fonctionnaire n'était pas dangereux, qu'un autre, à sa place, vous poursuivrait avec plus d'acharnement. Mais, ce

que je ne vous ai pas dit, c'est que la cour, l'armée, tous ceux qui approchent l'empereur, sont indignés de cet éclat. Vous avez levé la tête trop tôt, et c'est inhabile. Vous ferez condamner le comte Lanine, mais le lendemain de sa condamnation, vous verrez surgir contre vous toute une cohorte d'ennemis plus puissants que vous ne l'êtes encore, et, après une existence prospère, vous pourrez voir une ère de persécution qui vous fera regretter amèrement votre imprudence. Or, vous le savez tous, Wladimir Lanine est innocent. Je vous demande de me permettre de proclamer son innocence, sans défaire, cependant, ce que vos chefs ont fait. Je vous demande de laisser aller les événements et de me donner carte blanche. Vous avez conquis le droit de juger un aide de camp de l'empereur, et vous aurez la gloire de proclamer votre justice par l'univers. Que vous importe la condamnation de cet homme. Son jugement public doit vous suffire ; or, ce jugement est inévitable.

Ivan Kolok se leva :

- Si vous vous engagez à ne pas sortir de la ligne de conduite qui vous est tracée par nos statuts, peu m'importe à moi la condamnation du comte Lanine. Vous pouvez avoir raison. Les temps ne sont pas encore venus, la modération nous est dictée par la prudence. Vous êtes notre chef, et je suis d'avis de vous laisser agir à votre guise, car la pensée ne peut me venir que vous songiez à trahir notre cause.

L'As-de-Pique, le vétéran des conspirations, dit alors :

- Le comte Lanine ne nous a jamais persécuté : chargé de nous surveiller, il a toujours fait preuve de clémence; le fonctionnaire nommé à sa place pourrait être un ennemi dangereux. Je suis de l'avis d'Ivan.

Il ajouta en se rasseyant :

- Ôù donc ai-je vu la figure de cet homme qui se dit notre chef?

Poleno se leva à son tour :

1

- Si la mort d'un juste était utile à notre cause, il ne faudrait pas hésiter. Mais une iniquité inutile est toujours préjudiciable. Le jugement d'un des puissants de ce monde est un triomphe suffisant; sa condamnation ne me paraît pas indispensable.

Plusieurs nihilistes émirent une opinion conforme à celle de Muller, car Ivan Kolok, le bailleur de fonds, avait individuellement une grande influence parmi eux. Seul, Darine écoutait, les sourcils froncés, sans avoir encore prononcé une parole; Muller se tourna vers lui :

- Vous n'avez pas parlé encore, Darine?... J'attends votre réponse.

Le procureur voulut consulter Schelm, et se baissa vers lui; mais Muller, voyant ce mouvement, fixa du regard le paralytique qui, fasciné et tremblant, ne put que balbutier quelques paroles inintelligibles. Alors Darine fit un geste de dédain et dit:

— Je suis représentant de la justice, et je la distribue à tous d'une même façon équitable. J'ai pu, comme membre d'une association, faciliter son triomphe par des voies ténébreuses; mais ma responsabilité disparaît derrière celle de mes chefs. En poursuivant le comte Lanine, j'ai obéi au président du Mystère. Comme vous, je ne puis défaire ce que j'ai fait sans trahir la cause! Une fois assis sur mon siége de magistrat je ne relève de personne, et ma conscience m'ordonne d'exercer la justice. Si vous pouvez, dans les limites du possible, limite qui vous est marquée par votre devoir, produire les preuves de l'innocence de cet homme, ce dont je doute fort, je vous entendrai au tribunal; cela vous suffit-il?

- Parfaitement, répondit Muller; maintenant laissez-moi seul avec votre président, nous avons à causer.

Mais, à ces mots, Schelm retrouva la parole et cria avec angoisse :

— Darine, ne m'abandonnez pas; il va me tuer.

Le procureur haussa les épaules, et, se levant le premier, donna aux autres nihilistes le signal du départ.

— Attendez tous dans la salle des conférences, ordonna Muller, je vous rejoindrai tout à l'heure.

— Darine, je me suis confié à vous!... Ne m'abandonnez pas, par pitié!... Vous êtes un traître ! cria Schelm en le voyant ouvrir la porte. Ah ! il va me tuer !

Muller regardait Schelm se tordre sur sa chaise avec un sourire cruel. Darine répondit du seuil :

- Celui-là est mon chef et le vôtre; vous l'avez reconnu comme tel. Je ne vous trahis pas, je lui obéis.

Les nihilistes s'éloignèrent un à un.

Le vétéran des conspirations dit à l'oreille de Bello en désignant le nabab :

- Je ne sais où j'ai vu la figure de cet homme-là, mais je le connais.

- Bah! répondit Bello; vous prétendez connaitre tout le monde.

Le dernier nihiliste ferma derrière lui la porte secrète. Schelm et Muller restèrent seuls.



XVI

LES DEUX ENNENIS.

La terreur de Schelm était arrivée à son paroxysme; le tremblement du paralytique était convulsif; ses dents claquaient en interrogeant d'un regard anxieux et suppliant le visage sombre de son ancien ennemi. Muller eut un sourire hautain et dit :

- Tu n'as rien à craindre de moi, Schelm, ne tremble pas; je suis venu ici avec l'intention de te pardonner. Ton cœur ne comprend pas ce sentiment, et tu ne me crois pas? Écoute, tu comprendras tout à l'heure.

- Muller ! balbutia Schelm, ne me torture pas, je suis infirme...

- Oui! dit Muller, ton châtiment a été terrible. Quand j'ai rencontré ta fille, chez moi, à mon bal — car je ne savais pas qu'elle viendrait, les invitations ayant été faites par mon intendant — j'ai voulu un moment continuer ma vengeance et envelopper cette enfant dans la haine que je t'avais vouée. Mais maintenant que je t'ai vu et que j'ai constaté ton impuissance, je me déclare satisfait, et je te répète, Schelm, ne tremble pas, ne me force pas à te mépriser. J'ai besoin de te parler, reprends ta lucidité d'esprit.

- Muller, tu ne me trompes pas?

Le nabab se leva et développa sa haute taille.

- Qu'ai-je besoin de te tromper? Ne vois-tu pas que je puis t'écraser?

Schelm clignota de son œil valide, et son œil rouge lui-même se ferma convulsivement.

— Tu as entendu mes paroles, n'est-ce pas? Je veux sauver Wladimir, j'ai compté sur toi pour cela. Je t'ai dit que tu n'avais rien à craindre de moi ; je te l'ai dit, car j'ai vu ta terreur, et j'ai compris que tu m'obéirais. Je te demande l'obéissance, et mon pardon est à ce prix. C'est que nous sommes devenus vieux. La haine s'émousse, la mort approche, Schelm. Je te fais grâce : fais grâce à ton tour, sauve ce malheureux que tu poursuis depuis si longtemps de ta haine.

Le corps de Schelm se ploya en deux, et il fit de la main un geste qui voulait signifier qu'il ne comprenait pas, et qu'il se croyait incapable de sauver Wladimir. Muller comprit cette réponse muette.

- Oh! si! Tu peux beaucoup, Schelm. Tu as mené cette intrigue, n'est-ce pas? Schelm essava de faire un geste de dénégation.

- Je ne te questionne pas, j'en suis súr. Dis-moi où est ton complice, ce docteur Dakouss. Tu sais! ma puissance est grande. J'ai de l'or à remuer à la pelle. Je puis sauver Wladimir en dénoncant vos machinations, et si je ne le fais pas, ce n'est pas par pitié pour toi, tu t'en doutes, n'est-ce pas? C'est pour ne pas trahir des hommes comme lyan Kolok et le procureur Darine. Écoute, Schelm, je ne suis plus assez fou pour chercher un bon sentiment dans ton âme. Il existe un homme qui aime ta fille; j'ai des obligations envers cet homme : c'est le frère d'un ancien ami. Je l'ai étudié. c'est une nature ardente et un noble cœur. Je le destine à ta fille. et je lui donne cing millions de roubles — une fortune de roi ; — si cela ne te suffit pas, Schelm, je t'associerai à mes projets. Je te donnerai une large part dans ma puissance qui grandit. Nous finirons nos vies côte à côte. Tu auras sur cette terre la part de bonheur que tu peux encore y espérer. Je te ferai riche, puissant et respecté. Tu vois bien que je te pardonne. Pardonne à Wladimir.

Schelm frémissait en écoutant. L'accès de terreur panique qui l'avait fait trembler avait passé; mais à cet accès avait succédé une épouvante réelle, raisonnée, profonde, terrible. Il regardait Muller de son œil suppliant, mais ne lui répondait pas. La voix de Muller devint triste et douce.

— Il le faut, Schelm, disait-il. J'ai fait le sacrifice de ma haine contre toi, car je n'oublie pas que tu m'as rendu infâme. Fais un sacrifice, toi aussi. Je t'en récompenserai royalement. Car, tandis que tu t'achemines vers la tombe, je suis devenu roi!

Schelm voulut répondre. Muller lui mit la main sur l'épaule et le misérable vicillard fléchit, courbé sous cette épouvante invincible que lui inspirait l'aspect de son terrible adversaire.

- Si tu m'obéis, je te fais grâce, je t'enrichis et t'élève, sinon... dit-il en pesant sur l'épaule du paralytique, je t'écrase comme un ver.

Sa voix s'était transformée; elle était sourde, voilée, menaçante. Schelm balbutia :

— Qu'exiges-tu de moi?

- Tu m'apprendras où est Dakouss. Je me charge de décider cet homme à dire cette vérité que je ne puis révéler, grâce à tes machinations infernales. Je dépenserai pour cela cent millions, s'il le faut. Tu comprends que je réussirai. Puis il faut que tu consentes au mariage de ta fille avec André Popoff... que ta fille ne persiste pas dans son accusation.

- Je t'obéirai, répondit Schelm d'une voix tremblante, mais je

ne sais pas où est Dakouss, je te le jure; je le saurai peut-être : j'userai de toutes mes forces...

- C'est bien ! Wladimir innocenté, je te pardonne à mon tour, et lu n'auras rien à craindre de moi. Mais tu comprends, Schelm, que je ne puis avoir confiance en toi. Je ne te quitterai donc plus. Schelm fut repris de sa frayeur.

- Tu veux me tenir prisonnier : je suis infirme, je mourrai ici.

— Non! répondit Muller, je ne veux pas ta mort, je dédaigne les cruautés inutiles. J'ai suivi tous tes pas; on t'a transporté ici, on te reconduira chez toi; seulement, ce sera moi ou les miens qui te serviront de porteurs. Je te porterai peut-être moi-même. Hein! je serai ton valet. Comment trouves-tu cela?...

Muller fut interrompu par un bruit venant de la salle des conférences : c'était des éclats de rire, des cris, des sanglots, des coups sourds frappés à la porte de communication. Schelm se souleva, et son œil lança un éclair de mauvais augure, tandis que sur ses lèvres apparaissait un sourire ironique.

- Ah! cria Muller en tirant deux revolvers de sa poche, si c'est encore une trahison de ta part, ta dernière heure est venue, car un de ces pistolets est à ton intention.

I courut à la porte, l'ouvrit, et apparut sur le seuil, un pistolet dans chaque main.

La salle des conférences, mal éclairée par deux quinquets récemment allumés, était plongée dans une demi-obscurité. Les nihilistes formaient un groupe noir entre les deux rayons lumineux. Une femme voilée se débattait, en criant avec désespoir au milieu des nihilistes qui s'efforçaient de lui enlever son voile.

Muller s'avança et cria d'ue voix de tonnerre :

- On laisse donc insulter les femmes ici?

ll y eut un moment de stupeur causé par la brusque apparition de Muller et par la lumière qui, venant du réduit, éclaira tout à coup la salle sombre. La femme s'élança au son de cette voix. Ce mouvement lui fut fatal : son voile resta entre les mains de l'homme défiguré qui la tenait. Muller l'aperçut et bondit jusqu'à elle. D'un coup de poing il envoya rouler l'homme défiguré sur le plancher :

-Quiconque touche à cette femme est mort ! cria-t-il.

Tout à coup, à son immense stupélaction, il vit Darine s'élancer à ses côtés et dire :

- Silence, tous! Je prends, moi aussi, cette femme sous ma protection.

Le procureur se baissa, ramassa le voile, le tendit à la femme ct lui dit à voix basse : - Reprenez votre voile, mademoiselle Lanine; personne ne vous connaît ici, hormis nous...

A ce moment, le regard de Muller tomba sur l'homme défiguré qui se relevait et avançait menaçant; une pensée subite traversa son cerveau.

- Emparez-vous de lui ! ordonna-t-il.

Mais Bello et Poleno avaient déjà reçu probablement un ordre analogue, car ils se précipitèrent au même moment sur lui, le terrassèrent et le maintinrent couché sur le plancher.

- C'est Dakouss, n'est-ce pas? demanda Muller à Poleno.

Poleno fit un signe affirmatif de la tête. Muller tendit la main à Darine :

— Vous avez conquis des droits à mon amitié, et vous pouvez désormais disposer de moi. Je vous estime ; vous êtes juste, brave, et vous servez noblement notre cause.

Il se tourna vers Poleno :

- Enfermez cet homme!

Dakouss se mit à crier :

— Trahison! Darine, sauvez-moi!

- Bâillonnez-le ! ordonna Muller.

Poleno mit sa large main sur la bouche de Dakouss.

— Bien ! enfermez-le dans la pièce secrète, dit Muller; et il tendit ses pistolets à Bello. Je n'ai pas besoin d'armes au milieu de mes frères, ajouta-t-il. Vous, je vous fais responsable des deux hommes qui sont prisonniers là. Mettez-vous à la porte et que personne n'y entre avant mon retour. Je reviendrai dans une heure.

Il prit le bras de la femme voilée.

- Suivez-moi, dit-il.

Bello et Poleno entrainèrent Dakouss dans la chambre secrète, fermèrent la porte et se placèrent devant, leurs pistolets à la main.

Muller dit à Darine :

-- Merci encore! Je vous verrai demain. Je suis heureux de vous avoir connu. Maintenant j'ai confiance en votre justice : vous êtes un homme...

Il se croisa les bras, et, arrêtant sur les nihilistes qui formaient cercle autour de lui, un regard impérieux :

- Quant à vous, dit-il, saluez cette femme jusqu'à terre.

Les nihilistes frémissant s'inclinèrent. Muller ayant Alexandra à son bras, passa au milieu des têtes courbées. Ivan Kolok les suivit.

Quand ils furent dans la rue, le nabab dit à son compagnon :

- Tu feras changer demain la serrure de la porte secrète. Il devient inutile que personne en ait la clef. Je serai de retour dans une heure. Remonte, Ivan, et veille sur nos deux prisonniers.

Digitized by Google

Il s'engagea dans la rue, en disant à Alexandra tremblante et muette :

- Votre mère doit bien souffrir à cette heure, mademoiselle.

Le nabab porta plutôt qu'il ne conduisit mademoiselle Laninc jusqu'à la première voiture de place qu'ils aperçurent sur la Perspective. Il la jeta sur les coussins, s'assit à côté d'elle et donna l'adresse de l'hôtel Lanine.

XVII

LE PREMIER SOUPÇON.

Vers onze heures, Tatiana était rentrée. Elle allait dans le monde pour faire acte de présence; mais on comprend qu'elle ne devait pas y rester longtemps. Après s'être fait déshabiller et avoir revêtu son peignoir de nuit, elle monta chez sa fille. C'était son habitude de chaque soir, et elle ne se couchait jamais sans avoir embrassé Alexandra. Le lit de la jeune fille n'était pas défait, et il n'y avait personne dans la chambre.

- Pauvre enfant! pensa Tatiana, elle ne dort pas et m'attend au salon; elle souffre, elle aussi.

Tatiana descendit; au salon, où sa fille avaitl'habitude de se tenir, iln'y avait personne. Étonnée, elle traversa tous les appartements du premier étage jusqu'à la salle à manger. Sa fille était introuvable. Alors un sentiment d'angoisse saisit Tatiana au cœur, et oubliant sa réserve habituelle, elle sonna de toutes ses forces. Un domestique entra.

- Avez-vous vu mademoiselle? demanda-t-elle.

- Mademoiselle est sortie.

- Sortie?

- Oui, madame la comtesse, à neuf heures.

- Seule?

- Seule.

Elle dissimula la stupéfaction où l'avait jetée la réponse du domestique, et le renvoya en disant. :

— C'est bien !

Mais quand le valet se fut retiré, elle comprima sa tête, qui lui semblait prête à éclater, et s'écria d'un accent déchirant :

- Mon-Dieu! que se passe-t-il?

Puis elle se jeta dans un fauteuil. Les idées les plus étranges ve naient en foule à son esprit. Soudain elle se leva.

- Suis-je folle? dit-elle. Pourquoi ai-je peur? Elle va revenir et • m'expliquera tout.

Elle attendit, s'efforçant de rester calme. Dix minutes s'écoulèrent, puis un quart d'heure; enfin la demi-heure sonna : Alexandra ne revenait pas. Alors Tatiana fut épouvantée de cette absence inexplicable, et une terreur folle la saisit : elle se pendit à la sonnette, l'ébranla d'une main fébrile; et quand plusieurs valets apparurent, elle leur demanda, d'une voix qui n'avait plus rien d'humain :

- Mais où est donc ma fille? Qu'est-elle devenue? Il a dû se passer ici quelque chose que l'on me cache!

Les domestiques, muets devant ce désespoir immense, se regardaient avec stupeur.

- Nous ignorons, madame la comtesse...

- Comment! ne m'avez-vous pas dit...

Tout à coup une voix cria dans l'antichambre :

- Mademoiselle! voilà mademoiselle!

- Ah! s'écria Tatiana, j'ai cru que j'allais mourir!

Et, honteuse du désordre de sa toilette, rougissant d'avoir laissé deviner à ses gens son angoisse, elle courut à la porte : Muller, tenant par la main Alexandra Lanine, entrait au salon.

- Vous! cria-t-elle. Vous!... Oh! merci!

Et, éclatant en sanglots, elle se jeta dans les bras de sa fille en murmurant:

- Il ne faut plus faire cela, ma fille. Je suis assez malheureuse! Une émotion violente peut me tuer.

Elle ne lui demanda pas compte de son absence. Elle embrassait ses cheveux en pleurant et répétant :

- Quelle peur vous m'avez fait!

Alexandra tremblait de tout son corps, sans pouvoir articuler un mot. Muller s'avança :

— Je craignais que vous ne fissiez des reproches à votre fille. Mais vous êtes sûre d'elle, et vous avez raison : c'est une noble et sainte créature.

- Qui en a douté? répondit Tatiana en se redressant.

— Elle vous racontera tout plus tard. Maintenant, conduisez-la chez elle, elle a besoin de repos, et revenez; j'ai à vous parler... Allez, mon enfant, dit-il à Alexandra avec une douceur imposante; suivez votre mère!

Alexandra se dégagea des bras de Tatiana, et tendit la main à Muller en lui jetant un regard d'indicible reconnaissance :

— Prince, dit-elle, vous m'avez sauvée! Je ne suis qu'une jeune fille; mais je vous engage ma parole: quoi que vous exigiez de moi, vous me trouverez toujours prête à vous obéir.

Digitized by Google

Muller, sans répondre, s'inclina sur sa main. Alexandra sortit, appuyée sur le bras de sa mère.

- C'est bien la fille de Tatiana ! dit Muller. Quelle noble nature ! Ah ! combien la femme, quand elle devient héroïque, est supérieure à l'homme !... Mon Dieu ! pourquoi n'ai-je pas trouvé sur mon chemin une femme pareille ?

Il s'assit dans le fauteuil abandonné par Tatiana. Peu à peu, il s'absorba dans sa pensée; il ne voyait et n'entendait rien, et ne s'aperçut pas que Tatiana était rentrée. La comtesse, pour attirer son attention, fut obligée de lui toucher l'épaule. Il se retourna frémissant.

- Merci, dit-elle. Vous m'avez ramené ma fille! Mais, dites-moi, que s'est-il passé? car je ne sais rien. Alexandra était si émue que je n'ai pas osé l'interroger.

- Elle a voulu sauver son père. Mais elle vous dira tout demain. Aujourd'hui il s'agit d'autre chose. Le temps presse. J'ai travaillé pour Wladimir.

- Ah! dit-elle, je désespérais! Je ne vous voyais plus.

- Et vous avez douté de moi, interrompit Muller. Oui, je le vois. Oh! que vous avez souffert! Vos traits sont contractés, il y a des fils blancs dans votre chevelure... Vous avez désespéré quand j'étais à vos côtés; c'est mal.

Elle rougit.

- Notre dernière conversation a ébranlé ma confiance, je l'avouc, dit-elle. Je vous en demande pardon.

- Pauvre femme! vous êtes bien à plaindre!

- Oh! oui, j'ai bien souffert, aujourd'hui surtout... quand je n'ai pas trouvé ma fille. Oh! cette demi-heure que j'ai passée seule dans ce salon!

- Ainsi, dit Muller avec tristesse, vous m'avez soupconné?

-Non... Je craignais que vous ne m'eussiez oubliée... Voici un mois que je vous attends.

— Qu'avais-je à vous dire? Je ne voulais pas vous voir sans vous apporter une espérance. Je travaillais et ne vous oubliais pas, croyezmoi... Aujourd'hui, le ciel, qui m'a permis de sauver votre fille, me donne aussi la possibilité de vous dire : « J'espère avoir en main les preuves de l'innocence de Wladimir. »

- Vous me pardonneriez, Muller, dit-elle, si vous saviez ce que je souffrais.

— Je le sais; je le vois à votre visage. Je ne voulais pas vous désespèrer davantage en venant vous rendre compte de mes efforts infructueux. Peut-être ai-je eu tort. Enfin, aujourd'hui, je suis plus fort. Schelm m'obéira. C'est lui qui vous poursuivait, je m'en doutais. Il est mon prisonnier, en mon pouvoir. Puis, ce médecin qui a préparé le poison, et qu'ils ont défiguré pour le rendre méconnaissable, cet homme, je l'ai retrouvé; il est aussi mon prisonnier, il m'appartient.

Tatiana admirait Muller, qui parlait, au milieu d'une ville, de faire des prisonniers; mais un sourire triste errait sur ses lèvres.

— Oui, c'est un grand pas de fait, et je vous en remercie... Ce Dakouss était, en effet, la clef de tout. Je ne le cherchais pas, car je le croyais introuvable; je savais qu'il avait écrit une lettre d'accusation contre mon mari, une lettre irréfutable : il devait disparaitre.

- Vous saviez cela? dcmanda Muller, étonné.

— Oui.

— Qui vous l'a dit?

- Le procureur.

— Ah!... C'est étrange!

— Eh! cria-t-elle tout à coup, croyez-vous que si je n'étais pas assurée de sauver Wladimir, je serais aussi calme que vous me voyez? Croyez-vous que j'aurais eu la force de feindre la tranquillité, ainsi que je le fais depuis des semaines, au milieu des indifférents que je vois tous les soirs dans le monde, si, dans le fond de l'âme, je ne me disais : « J'ai un moyen de lui faire rendre justice. »

Muller lui saisit le bras.

- Vous avez un moyen de sauver Wladimir?

— Oui.

-- Oh! dites-le-moi, cria-t-il. Vous ne vous doutez pas, à votre tour, ce qu'il m'en coûte de pardonner à Schelm; combien mon cœur s'est soulevé de dégoût et de colère à l'aspect de cet homme dont j'ai été l'espion!... Cet homme, ajouta-t-il, peut me faire baisser les yeux; car ce Schelm peut me dire: « Tu as été agent provocateur! »

ll lui saisit le bras.

— Vous avez le moyen de sauver votre mari sans que je fasse grâce à Schelm! Ah! si vous avez quelque pitié, indiquez-le-moi!

Elle secoua tristement la tête.

— Je vous le dirai; car je vous attendais avec impatience, pour vous demander conseil. Oui, je puis sauver Wladimir, mais à quel prix! Un sacrifice tel, que j'hésitais... Cependant, ne vous voyant pas venir, j'étais prête à l'accomplir. Si cette trame terrible n'était dirigée que contre la vie de mon mari, j'aurais refusé; mais son honneur, notre honneur à tous, était menacé : je m'étais résignée. Pour sauver mon mari, il fallait sacrifier ma fille. Elle était prête.

352

Muller tremblait.

— Mais qu'est-ce? Parlez vite! demanda-t-il. Ce n'est pas seulement pour moi, c'est pour lui. pour Wladimir, que je vous en pric. Mon plan peut changer.

- Jai reçu la visite du procureur Darine. Il m'a prévenue que mon mari était perdu; mais il m'a offert de le sauver.

- Darine vous a offert ccla?

— Oui, et il m'a prouvé qu'il pouvait le faire. Une association puissante, dont il est un des chefs, poursuit mon mari de sa haine. Il en a tous les membres entre les mains; il peut, à son gré, sauver ou perdre Wladimir. Cet homme est infâme : il m'a proposé de trahir ses frères, si je lui accordais la main de ma fille!... Mais, dit tout à coup Tatiana, vous pàlissez, Muller! Qu'avez-vous donc?

En effet, Muller, si maitre de lui d'ordinaire, avait porté la main à son cœur et avait chancelé. Il balbutia :

- Est-ce vrai, ce que vous me dites là? Darine vous a proposé de trahir l'association?

Puisque je vous le dis, répondit Tatiana.

- C'est impossible !... Non, cc serait à désespérer !... Oh ! vous faites erreur !... Darine, dites-vous, vous a proposé...

- De sauver mon mari, si je l'enrichissais en lui donnant ma fille. Oh ! il a bien posé ses conditions.

- Et vous avez répondu...

— J'ai demandé à réfléchir; je vous attendais; vous ne veniez pas. Je ne pouvais plus me rendre chez vous. Vous le comprenez, n'est-ce pas? J'avais interrogé ma fille, elle acceptait tous les sacrifices. Celui-là était épouvantable; mais j'espérais.

Tout à coup Muller se leva, une pâleur livide avait envahi ses traits.

- Pouvez-vous, dit-il d'une voix étranglée, me donner les preuves de ce que vous dites?

Tatiana fut choquée de la demande :

- Vous exigez des preuves, lorsque j'avance quelque chose?

Il passa la main sur son front.

- Ecoutez, dit-il, ce que vous m'apprenez me bouleverse tellement, me paraît tellement impossible, que je crois à une erreur de votre part; vous aurcz mal compris... Darine vous proposant de trahir ses frères! C'est inadmissible, c'est à ne pas croire à l'humanité. Lui! cet homme! Non! vous dis-je, c'est impossible; pour y croire, il faudrait que je l'entendisse de mes propres oreilles.

La comtesse sembla comprendre ce qui se passait dans son esprit, car ce fut d'un ton doux et bienveillant qu'elle répondit :

- Je crois avoir le droit de vous faire assister à une conversation

avec cet homme; on ne trahit pas les traîtres. Je me suis réservé de vous demander conseil, et je n'ai pas promis le secret. Venez samedi soir, l'avant-veille des débats, je vous donnerai la preuve que vous exigez.

Il étreignait le dossier du fauteuil d'une main fiévreuse, ses dents claquaient, ses yeux étaient hagards.

- C'est bien! dit-il. Si cela est, je vous jure de châtier les coupables; vous n'aurez pas besoin de sacrifier votre fille.

Muller se leva. Tatiana voulut le retenir; il sortit en disant :

- Ah! laissez-moi, vous ne savez pas le mal que vous m'avez fait!

Elle essaya de l'arrêter.

- Laissez-moi! cria-t-il.

Et il ajouta avec un accent étrange :

— Je vous en supplie, ne m'ôtez pas le courage d'accomplir un devoir qui m'est de plus en plus pénible.

Tatiana monta l'escalier qui conduisait aux appartements occupés par elle ct sa fille.

- Pauvre Muller! pensait-elle... Je comprends, il croyait à cet homme : c'est peut-être la ruine de ses espérances. Mais comment, lui, si supérieur, ne tient-il pas compte, dans ses calculs et ses rêves, des passions et des bassesses humaines! Pauvre Muller ! répéta-t-elle en pénétrant dans la chambre de sa fille.

Alexandra ne dormait pas; un certain calme avait succédé à son exaltation; elle révait les yeux ouverts. Tatiana s'assit à son chevet et exigea d'elle un récit détaillé de ses émotions de la nuit. Alexandra raconta ce qui s'était passé, avec des larmes et des sanglots, et Tatiana n'eut pas pour sa fille une parole de blâme. Elle songcait avec épouvante que peut-être elle serait obligée de demander à sa fille un sacrifice plus grand encore que celui qu'Alexandra avait résolu d'accomplir de sa propre volonté.

Elle se jeta sur le lit, saisit la tête de sa fille entre ses deux mains, l'embrassa en sanglotant, et sortit sans prononcer une parole.

Prince Joseph Lubominsky.

La suite au prochain numéro.

354

PRÉVOYANCE POUR LES MARINS

Protection aux marins! fut lancé à la mer, sous l'impulsion d'un souffle généreux. — Son but fut plutôt de signaler l'étendue du mal, de réveiller la sympathie en faveur de nos gens de mer, que de prétendre résoudre ce délicat et difficile problème du meilleur mode de prévoyance à faire pénétrer parmi eux. Les œuvres auxquelles le temps n'a point mis la main sont rarement durables. — Il est salutaire aux conceptions de ce genre de subir l'épreuve de la controverse. — A la scule Minerve, l'antiquité avait attribué le privilège de sortir tout armée du cerveau de Jupiter.

Nulle part l'économie sociale n'est demeurée plus inconnue que sur le littoral. Sauf quelques sociétés locales de secours mutuels, le terrain est vierge le long des côtes de France. — Assurément ces sociétés rendent bien des services; mais qui ne sait qu'elles fléchissent sous le poids des misères à secourir, chaque fois qu'elles se trouvent en face de quelque grand sinistre? — Jusqu'ici, aucune association d'un caractère plus général n'a tenté de venir en aide aux victimes des événements de mer. Les familles atteintes n'ont trouvé d'ordinaire que la ressource très-aléatoire des souscriptions locales. Aussi, en dehors des grands centres, dans les bourgades éloignées du littoral, que de douleurs sont demeurées inconnues et sans soulagement aucun!

Cependant, dans son acception générale, notre appel a été entendu. Dans sa délibération du 10 décembre 1874, la chambre de commerce de Rouen lui a donné sa pleine approbation. Mgr l'évêque de Vannes et des notables du Morbihan se proposent de répandre l'œuvre tentée dans les Côtes-du-Nord. La Société centrale de sauvetage des naufragés a, de son côté, mis la question à l'étude, à Paris même. Et si l'on diffère encore sur les meilleurs modes de prévoyance à adopter pour notre population maritime, dans les sphères compétentes, l'on est pleinement d'accord pour reconnaître « qu'il y a sans contredit quelque chose à faire ! »

Une fois soulevée par des événements aussi calamiteux que nos grands désastres de Terre-Neuve, de nos paquebots et de l'Islande en 1873-1874, la question ne saurait en rester là. Le moment est venu de l'approfondir, de la développer avec une persévérance toute bretonne, en écartant un à un tous les obstacles. — C'est le lot des entreprises nouvelles de rencontrer des difficultés et des oppositions sur leur chemin; celle-ci ne saurait échapper à la loi commune. Sans vouloir faire des caisses publiques de prévoyance une sorte de panacée universelle, d'autre part, il ne faut pas aller jusqu'à prétendre qu'elles ne sont bonnes à rien pour nos gens de mer. De plusieurs côtés, de hauts fonctionnaires, des hommes de bonne volonté, administrateurs, financiers ou marins, étudient le problème. — Nous avons la ferme confiance qu'il ne saurait tarder à être résolu.

Et pour aider à ce généreux concours de bon vouloir, afin de répondre aux objections, et de redresser ce que nos premières tendances pouvaient avoir de trop absolu, nous avons cru indispensable de revenir sur la brèche. — La bienveillante hospitalité du *Correspondant* n'est-elle pas acquise de vieille date à toute entreprise de bien public? Personne ne songera à le contester. Il en est peu d'un intérêt aussi général que l'amélioration morale et matérielle de cette grande famille maritime. Aucune classe de citoyens ne contribue pour une plus large part à la richesse, à la prospérité, à l'honneur et à la défense du pays. — L'inscription maritime, ce legs séculaire de Colbert, ne forme pas en France une population spéciale de moins de 7 à 800,000 âmes.

I

LE MATELOT, SES QUALITÉS ET SES DÉFAUTS.

Faut-il donc renoncer à entraîner cette vaillante population maritime dans des voies de prévoyance, d'épargne et de bon ordre physique et moral?

Ét convient-il de reléguer cette aspiration au nombre des plus plus irréalisables utopies? — Si, selon le témoignage de M. Le Play, « la prévoyance est la vertu qui, par l'épargne, achemine le mieux les classes inférieures vers la dignité et l'indépendance, » armateurs, clergé, notables, habitants du littoral, officiers et administrateurs de la marine, nous avons tous, plus ou moins, charge d'àmes. — A proportion de ses fonctions, de son grade ou de son influence, il faut que chacun se dise qu'il a une mission à remplir vis-à-vis de ces braves gens.

Le matelot a de grandes et nobles qualités, mélangées aussi de quelques défauts. À travers tous nos désordres politiques, dans la marine, au moins, le respect de la hiérarchie sociale s'est conservé d'une facon remarquable. L'homme de mer ne doute point qu'il n'y ait des gens faits pour commander et d'autres pour obéir! Dans le danger, le matelot sait mieux que personne d'où peut lui venir le salut. Il n'aspire point à un commandement qu'il se sent hors d'état d'exercer. C'est que la conduite du navire exige une réunion de qualités acquises, de science, de sang-froid, qui est d'ordinaire le partage exclusif des classes élevées. Le matelot est pénétré de ces axiomes de sens commun. Dans cette vie resserrée du bord, officiers et équipages se touchent de bien près; ils ont bientôt appris à se connaitre. Partageant les mêmes hasards, vivant de la même existence, il s'établit à bord des liens de solidarité plus étroits que dans les autres corps militaires. C'est quelque chose comme l'autorité d'un patriarche au milieu de sa tribu.

Aussi les chefs qui savent exercer le commandement avec quelque dignité, c'est-à-dire avec un juste mélange de fermeté et de paternelle bienveillance, trouvent-ils dans leurs équipages respect et dévouement.

Nous venons de dire ce qu'était le matelot à bord. Si les hasards de la guerre l'appellent à servir à terre, le matelot débarqué, enchanté de ce nouveau régime, plus fécond en distractions, sera souvent tenté de prendre pour modèle le type fameux de « l'alouette gauloise ! » Il faudra le tenir ferme en bride, et dès le début savoir faire quelques exemples. Moyennant cette petite précaution, le marin jeté à terre sera prêt à tout faire, se croira capable de tout oscr. Soit qu'il doive, comme canonnier, servir fièrement une pièce sur les remparts démantelés du fort de Montrouge, ou sous les murs d'Amiens, à Villers-Bretonneaux, à peine débarqué du chemin de fer, combattre avec la dernière énergie, avec une batterie de campagne improvisée ; soit qu'en qualité de fusilier, il ait à donner un assaut désespéré dans les rues de Fréteval ou du Bourget ; soit que transformé en aéronaute, il s'élève en ballon hors de Paris assiégé, pour sauver ses dépêches à force de résolution et d'industrie.

Comme les anciens Gaulois de la légion de l'Alouette, le caractère du matelot français a bien un certain penchant à la légèreté et parfois au désordre. — Ainsi que le soldat français, notre matelot a besoin d'être dirigé avec méthode et d'après des principes de

25 JULLET 1875.

Digitized by Google

24

science certaine. Plus l'équipage est nombreux, plus la méthode devient indispensable, plus les règles veulent être simples, rigides et connues de tous. Il en est tellement ainsi que nous nous rappelons avoir vu le commandant d'un vaisseau à trois ponts appliquer, dès le début de la campagne, des exercices méthodiques, tels que ceux-ci : Appeler la moitié de l'équipage sur le pont, par les panneaux des extrémités, et renvoyer simultanément l'autre bordée en bas, par les échelles du milieu; ou bien arrêter court une grande manœuvre de voiles ou de vergues, au seul commandement de : *Tiens bon partout!*

Grâce à cet entrainement bien combiné, partout, à la voix bien connue de ses chefs, vous retrouvez cet enfant perdu, toujours prêt à se jeter au fort de l'incendie, du danger ou de la mêlée.

Mais à côté de ces traits si honorables du caractère de nos marins, pourquei le cacher? on rencontre aussi parfois bien des misères physiques et morales.

Ces désordres sont invariablement d'autant plus grands que le matelot échappe davantage aux salutaires influences de la famille et du pays natal. Il faut donc s'efforcer de ne pas le laisser devenir un déclassé ou un cosmopolite. C'est naturellement la navigation au long-cours qui fournit le plus de déserteurs de leur pays et de leurs devoirs de famille.

Au sortir de ces longues claustrations de la vie du bord, le penchant à l'ivresse, les tentations de la débauche éclatent parfois, dans ces natures, avec une énergie singulière. Un bon nombre d'hommes de mer compromettent follement leur santé et vident leurs poches dans les mauvais lieux de nos ports, oubliant parfois femmes, enfants et vieux parents.

Les protéger contre ces dangereux entraînements semble une question de devoir étroit. — Un grand pas sera fait quand tous les capitaines, armateurs et admistrateurs seront bien pénétrés de la néccssité indispensable de réagir avec fermeté contre la débauche et l'ivresse.

Selon l'expression d'un de nos généraux les plus marquants, il faut que, de temps à autre, le Français voie sortir de la poche de ses chefs « la mèche du fouet. »

Sur certains navires nouveaux, où les commandants s'étaient formellement pronencés, dès les débuts de l'armement, contre les ivrognes et les coureurs de bordées, nous avons été témoins de guérisons nombreuses de ces infirmités. Quelques exemples de prison sans solde, de consigne à long terme, de galons enlevés aux marins gradés, avaient fait trouver à plus d'un pécheur endurci son chemin de Damas. Dans la marine du commerce, où la discipline n'offre pas, à beaucoup près, les mêmes ressources, il est encore plus important que les capitaines y suppléent par leur énergie, leur prévoyance et leur autorité morale. Sur un navire marchand, un seul mauvais sujet devient souvent, par son exemple, un véritable fléau.

Dans l'intérêt supérieur des femmes et des enfants, qui voient souvent dissiper dans une orgie de quelques heures le salaire d'une navigation prolongée, il importe donc de réagir. — Le temps a fait en grande partie justice de ces anciennes tolérances, parmi lesquelles il fallait citer, au retour d'une longue campagne, « la fameuse coutume des trois jours de bordée! » Cependant quelques personnes s'attardent encore à considérer ces désordres « comme les péchés mignons du marin! »

Dans cet ordre d'idées, ne trouverait-on pas désirable de favoriser dans les ports de commerce :

L'organisation des sailor's homes, ou resuges de marins;

L'habitude de garder à bord, dans les ports de France, les meilleurs hommes des navires en déchargement;

Le payement de délégations régulières, par les armateurs, aux familles des marins absents;

Le transfert des décomptes de fin de campagne, dans le quartier le plus voisin de la résidence de famille du marin.

On sait qu'en Angleterre et en Hollande il existe, sous le patronage des notabilités des ports, de véritables cercles ou hôtelleries de marins. — Montés sur un pied très-modeste, mais dirigés par des gens foncièrement honnêtes, la plupart anciens capitaines ou maitres d'équipages, ces établissements ont pour but de soustraire le matelot à l'avidité des logeurs, cabaretiers, etc. — Dès l'arrivée de son navire, l'homme de mer porte son sac au sailor's home, y trouve sa cabine et ses repas, sans oublier toutes les distractions d'usage dans les cercles d'ouvriers. — On lui raccommode ses effets, on lui lave son linge. Il est là chez lui, et ne risque plus de devenir la proie des marchands d'hommes ou des mauvais lieux.

Dans Protection aux marins nous avons déjà signalé le dommage matériel et moral causé à nos longs-courriers par la déplorable routine consistant à licencier les équipages à chaque retour dans un port de France, pour livrer le navire à des portefaix.

Avec des équipages de nomades, d'outlaws, trop souvent recrutés par les marchands d'hommes et les logeurs, dans les cabarets des paris, on récolte fatalement l'indiscipline et la désaffection du navire.

Quel dévouement attendre de ces hommes dont vous louez les services pour quelques mois seulement. A peine de retour au quai du Havre ou de Marseille, ne savent-ils pas que, bons ou mauvais, vous allez les jeter à terre sans pitié? Inconnus de leur capitaine comme de leur armateur, ces parias de la mer ne sauraient porter aucun intérêt au succès de la campagne.

Aussi, est-ce l'armement, c'est-à-dire le navire et son armateur qui, en réalité, soit par surcroît d'avarice, soit par la lenteur des manœuvres, par un défaut de soins trop fréquent, payent les frais de cette déplorable instabilité des équipages. — L'administration de la marine ne pourrait-elle pas encourager capitaines et armateurs à rouvrir leur rôle aussitôt le désarmement administratif qui suit l'arrivée au port. — Ne fût-ce qu'à titre de récompense, ne faudrait-il pas conserver pour le moins à bord, dans l'intervalle de deux campagnes, quelques-uns des meilleurs sujets de l'équipage? Et comme prime à la bonne conduite, tout séjour dans un port ne dépassant pas trois ou quatre mois, serait compté à cette élite comme temps de navigation. — La réputation de notre marine commerciale, la discipline, l'économie bien entendue des armements, auraient tout à gagner à la cessation de ce désordre.

Ne semblerait-il pas aussi qu'il y aurait quelque chose à faire pour répandre dans la marine du commerce l'usage des délégations régulières payées aux familles des absents?

Depuis longtemps, la marine militaire a donné l'exemple de ce progrès moral, sans lequel la femme et les enfants de l'homme de mer sont trop souvent abandonnés à toutes les tentations de la misère. Mais cette règle n'est guère suivie que par des armateurs de vieille date, qu'un long échange de services mutuels a rattachés à leurs hommes. On rencontre surtout ces types parmi les vieilles familles-souches qui, de père en fils, depuis Henri IV, arment dans la baie de Saint-Brieuc et à Saint-Malo, pour la côte ou le banc de Terre-Neuve.

Il faut bien le dire, c'est la navigation au long cours qui, par ses absences prolongées, fournit la grande majorité de ces marins cosmopolites, abandonnant femmes, enfants, etc. Or comment prévenir ces désordres. si l'on n'assure des ressources régulières aux familles des absents?

Sans doute que l'administration de la marine voudra se préoccuper de généraliser ce qui n'a été jusqu'ici, parmi les armateurs, qu'une heureuse mais trop facultative bienfaisance.

Enfin, après toute campagne d'un an ou plus, le payement, dans le quartier même où réside sa famille, des décomptes acquis par le marin, serait un autre bienfait incontestable.

Cette mesure d'ordre moral, déjà adoptée par le service de l'Etat, contribuerait puissamment à mettre un terme aux déplorables orgies qui signalent la rentrée au port de nos longs-courriers ou leur voyage de retour au pays natal. A l'aide de toutes ces précautions réunies, ne tendrait-on pas à relever la situation morale du marin du commerce?

Le sentiment si vif de la propriété est de nature à contribuer puissamment à ces divers progrès. Partout où le matelot possède une maison, quelques lambeaux de terre, une part dans un bateau de pêche, vous retrouvez un tout autre homme. Il faut donc par l'épargne combattre sa vieille imprévoyance, et tendre à l'amener à la propriété. Ne fût-ce d'abord que celle d'un livret d'Assurance ou de la Caisse des retraites, ce serait là enfoncer la pointe du coin!

Certes, on ne change pas en un jour des habitudes funestes, et trop souvent invétérées. Ce ne peut être là que l'œuvre du temps et d'une persévérante application. Quoi qu'il en soit, alléger des misères d'un caractère d'autant plus affligeant qu'elles retombent de tout leur poids sur les familles, serait un acte de bonne politique autant que d'humanité.

Le matelot est un composé bizarre, fécond en contrastes, une sorte de grand enfant qui a besoin d'être toute sa vie plus ou moins mené par de longues lisières. Il semble que la fée de l'oubli se soit penchée sur son berceau, pour lui enlever à jamais ce qu'on nomme le souci du lendemain. Aussi ce caractère particulier implique-t-il de la part de ses chefs une véritable tutelle morale.

Et cependant l'homme de mer possède souvent à un haut degré le sentiment des grandes choses, du beau, du vrai, du bien. Il sent d'instinct la vérité de cette sentence de Vauvenargues : « Les grandes pensées viennent du cœur. »

Vous trouvez dans le matelot je ne sais quel feu sacré qui le rend propre aux tentatives les plus périlleuses. Cet esprit d'entreprise éclate dans les bons comme dans les mauvais jours. C'est lui qui enfantait jadis les évasions des pontons anglais ou espagnols, les exploits de Duguay-Trouin, de Jean-Bart, de Surcouf, et de tant de hardis corsaires; c'est lui qui nous donne encore tous les jours des sauvetages héroïques.

Faisant campagne en paix comme en guerre, le matelot est tenu en haleine par une grande variété d'occupations. Le tableau de l'emploi du temps sur nos navires de guerre pourrait servir de modèle à plus d'un couvent ou d'un régiment. Nos officiers les plus estimés se préoccupent invariablement de tenir leurs équipages constamment occupés. A défaut d'exercices ou de travaux nécessaires, c'est à qui saura en inventer de nouveaux. Aussi cette activité d'esprit et de corps est-elle féconde en résultats. Ceux qui ont lu l'histoire se souviendront de ce fait extraordinaire. Quand Gibraltar fut enlevé à l'Espagne, vers 1704, ce ne fut ni par une attaque en forme, ni par une expédition en règle. Des matelots d'une escadre anglaise, qui venait d'échouer devant Barcelone, entrèrent dans Gibraltar moitié par surprise, moitié par escalade. Ils appelèrent du secours de leurs vaisseaux, et, à la faveur du pctit nombre et de l'étonnement des Espagnols, se rendirent maîtres de cette forteresse unique. On sait s'ils ont su la bien garder depuis.

L'équipage d'un vaisseau de guerre bien discipliné et bien ameuté, selon l'expression de nos pères, offre plus d'un spectacle beau à voir. Dans l'épidémie de choléra qui ravagea l'armée d'Orient et la flotte de la mer Noire, nous apercevons encore en esprit la résignation et la foi touchante de nos deux cents matelots, succombant en guinze jours à bord de la Ville-de-Paris. Deux mois plus tard, à l'attaque des forts de Sébastopol, le 17 octobre 1854, l'équipage de ce vaisseau donnait encore une nouvelle preuve de simplicité héroique. Le scorbut avait succédé au choléra, et réduisait quantité d'hommes à l'état d'éclopés ou d'infirmes. Eh bien, dès les premiers sons de la générale à bord de la Ville-de-Paris, on vit les scorbutiques, les malades en état de marcher, se précipiter hors de l'hôpital et se trainer à leurs postes de combat; et ceux qui tombérent ce jour-là sous les projectiles russes eurent le droit de répéter, avant de mourir, ce cri célèbre du soldat expirant : « Accueillez-moi, mon Dieu, j'ai bien défendu ma patrie ! Consolez ma mère¹! »

Π

LES OBJECTIONS CONTRE L'ASSURANCE DES WARINS.

La généreuse pensée de protéger les familles de marins, par une assurance sur la vie, est née de l'excès même du mal. — De nobles âmes, émues des malheurs qui les entouraient, furent un jour saisies de cette espéranec. Elles la communiquèrent à Mgr David, évêque de Saint-Brieuc, qui vit là une lacune à combler et une bonne pensée à mettre à exécution. — Quelques hommes de bonne volonté entreprirent donc de doter les marins des Côtes-du-Nord d'une assurance en cas d'accidents de mer.

Dans notre première étude, Protection aux marins, nous avons

¹ Discours de M. Jean Brunet sur la loi militaire.



raconté comment le directeur d'une grande administration de l'État avait cru devoir, par voie d'interprétation, seconder cette pensée. — La loi du 11 juillet 1868, sur les caisses publiques de prévoyance, est, en effet, conçue dans un esprit si large que les étrangers euxmêmes sont admis au même titre que les nationaux. Cette loi ne fait pas de catégories. Aucune profession laborieuse n'est exclue, voire même les plus dangereuses. Faut-il donc s'étonner si l'honorable M. Dufrayer, originaire de Saint-Malo, et sachant tout le bien à réaliser, n'a pas cru devoir refuser aux marins, travailleurs de la mer, le bénéfice accordé aux ouvriers terrestres?

Cependant l'initiative du directeur de nos caisses publiques, aussi bien que l'expérience tentée par le comité de Saint-Briene, ont soulevé une certaine opposition. Dès la discussion de la loi de 1868, les compagnies d'assurances à bénéfices s'étaient montrées fort émues de voir l'État se faire, à titre gracieux, l'assureur bénévole des pauvres gens. Et cependant, respectant en quelque sorte le monopole des compagnies, l'État ne s'adressait qu'aux plus faibles épargnes et aux bourses les plus modiques. — Les caisses publiques n'admettaient que de petites assurances ne dépassant pas un capital de 3,000 francs. Le maximum des retraites en faveur de la vieillesse était pareillement limité à 1,500 francs.

Était-ce une concurrence sérieuse que les compagnies redoutaient pour l'avenir d'une plus large application de ce principe? A côté d'affaires lucratives, prétendaient-elles maintenir sans partage cette légitime considération qui s'attache à toute mission de sécurité publique? — Depuis leur importation d'Angleterre, en 1817, les assurances ont rendu d'incontestables services, au commerce et au crédit public. — Craignaient-elles qu'une comparaison avec les caisses bienfaisantes de l'Etat ne tournât point à leur avantage? — Que les grandes et les moyennes bourses ne demandassent un jour à devenir aussi les clients des caisses publiques et à profiter à leur tour des services gratuits, bénévolement rendus par l'État aux modestes épargnes de l'ouvrier, de l'employé, du petit commerçant?

Ce qu'il y a de certain, c'est que l'opposition des compagnies à bénéfices aux caisses de l'État, s'est de nouveau traduite par un article⁴ dù à la plume exercée d'un écrivain dont le nom fait autorité en matière d'assurances et d'économie sociale. — Personne n'a rendu un plus sincère hommage aux belles études que M. de Courcy a naguère consacrées, dans ce même Correspondent, aux intérêts maritimes et aux pensions civiles. — Et cependant, animés de la justice de notre cause, forts de notre désintéressement,

¹ Voir le Correspondant du 10 novembre 1874.

nous n'avons pas cru devoir baisser pavillon devant ce redoutable adversaire.

Il ne nous appartient pas de répondre aux critiques dirigées contre les institutions publiques de prévoyance, leur principe est de ceux qui se défendent d'eux-mêmes vis-à-vis de tous les esprits impartiaux. Notre honorable contradicteur a taxé de complaisance l'application de la caisse aux marins. — Dans son opinion, les marins du commerce sont hors la loi, puisqu'un commissaire du gouvernement, au cours de la discussion, a trouvé plus simple de les renvoyer à la caisse des Invalides, c'est-à-dire à une fin de nonrecevoir.

Il n'y a qu'un malheur à cela, c'est que le commissaire du gouvernement, s'aventurant sur un terrain inconnu, est tombé dans une erreur complète. Beaucoup de gens des plus honorables se risquent à parler des choses très-spéciales de la marine, sans une connaissance suffisante de la matière. Or, la caisse des Invalides ne peut rien pour les familles ou pour les marins du commerce qui deviennent infirmes, qui s'estropient, qui meurent ou qui se noient avant de réunir et l'âge de cinquante ans et les trois cents mois de navigation.

Il y a là une question de bonne foi qu'on peut vérifier tous les jours, à la source même. — Les veuves, orphelins ou vicux parents des gens de mer n'atteignant pas les conditions de la retraite, dite *demi-solde*, ne sauraient aspirer à rien au delà d'un secours éventuel et temporaire d'environ 50 francs payable tous les deux ou trois ans. — L'exclusion des marins serait donc uniquement fondée sur un commentaire de loi, entaché lui-même d'une erreur manifeste. Telle est la situation! — Et s'il fallait un projet de loi pour la dénouer, croit-on qu'on manquerait d'hommes d'État pour le présenter et de législateurs pour le voter?

L'admissibilité des gens de mer aux deux caisses de la vieillesse et en cas de décès ne fait pas l'ombre d'un doute. Est-il logique, par suite, de leur refuser le bénéfice du troisième mode de prévoyance, relatif aux accidents.

Enfin, on peut invoquer un motif qui n'est pas sans valeur dans nos grandes administrations publiques. Les affiches de la caisse sont placardées sur notre littéral. Plus de 200 marins sont déjà assurés. Il y a donc fait accompli, engagement pris vis-à-vis du public!

Voilà pour les objections de fond. Quant aux critiques de détail, nous répondrons :

Les accidents de mer ne sont point, à beaucoup près, la moindre, ou 10 pour 100 environ des chances de mortalité des marins. La

Digitized by Google

statistique officielle dressée par le ministère de la marine, pour la période de 1864 à 1868, donne une proportion bien plus élevée, — Sur 5,701 marins du commerce qui ont succombé pendant ces einq années, sans même y comprendre les noyés par naufrage, 2,197 marins de tout grade ont disparu à la mer, victimes de ces drames ignorés qui n'ont que Dieu pour témoin. On peut donc affirmer que la part des accidents, dans la mortalité des marins, dépasse 38 p. 100, et atteint, selon toute apparence, environ 50 p. 100, en y ajoutant les noyés par naufrage. — Pour peu que l'on parcoure les ports qui arment pour Terre-Neuve, l'Islande ou les pêches de la Manche, on pourra so convaincre que sous ces climats essentiellement hygiéniques, c'est le naufrage, bien plus que la mort naturelle qui constitue le véritable risque.

En attendant la statistique officielle, et sous toutes réserves, on ne saurait estimer à moins de 1,100 à 1,200 le chiffre des marins français péris à la mer durant les deux années calamiteuses 1873-1874. — C'est le banc de Terre-Neuve qui tient la tête de cette statistique funèbre, avec environ 400 victimes. Puis vient la pêche d'Islande, qui peut avoir coûté environ 200 hommes. Quant aux sinistres des paquebots *le Nil, la Ville-du-Havre*, le cabotage, la petite pêche et le long-cours, ce n'est pas trop que de compter environ 5 à 600 noyés.

Si l'on s'en rapportait même au chiffre de 808 secours d'urgence accordés, en 1874, par les Invalides de la marine, et si on le prenait comme l'expression du nombre des accidents, nos estimations seraient encore au-dessours de la réalité.

Ne scrait-ce pas déjà quelque chose que de venir au secours de ces 800 familles. — Enfin, pour celles qui voudraient prévoir la mort naturelle comme la mort violente, n'y a-t-il pas la caisse en cas de décès?

Si l'on ne se contente point de l'assurance partielle contre les accidents, on peut donc se donner la garantie d'une assurance complète sur la vie. — Chaque région du littoral choisira selon les risques qui lui sont propres¹, mais c'est l'assurance partielle à bas prix qui sera le véhicule de l'assurance complète. Quelques affiches

¹ Le relevé officiel ci-dessus indiqué donne les moyennes quinquennales suivantes, sur un effectif de 91,000 marins naviguant :

Disparitions à la mer	439 hommes, ou 0,48 p. 100 par an.	
Décédés à bord ou noyés par acci- dent ou naufrage	391 — — 0,43 — —	
colonies.	310 0,34	
Pertes en marins. — Totaux	1,140 hommes, ou 1,25 p. 100 par an.	

365

ou imprimés, conçus en style maritime, 'c'est-à-dire en termes intelligibles pour les gens de mer, suffiraient à prévenir tout malentendu.

Quand on verrait des indemnités de 600 à plus de 1,400 francs, accordées aux veuves avec enfants pour des assurés de quarante ans, ayant payé de 3 à 8 francs, croit-on que les familles des marins feraient longtemps la sourde oreille? Faute de remarquer que le secours des enfants se cumulait avec celui de la mère, notre honorable contradicteur avait commis une erreur du simple au double. Il l'a reconnue lui-même dans *le Correspondant* du 25 novembre 1874. Aucune tontine, aucune compagnie, pas plus les Messageries nationales et MM. Petitdidier que la Caisse de Dunkerque ne sauraient donner autant. C'est à grand'peine si ces sociétés peuvent accorder 700 francs. — Selon l'expression d'un honorable conseiller d'État, directeur à la marine, « c'est que la Caisse des accidents jouit d'une vertu particulière. — Tout le monde n'a pas, comme elle, un million derrière soi! »

Quant aux pensions accordées aux marins éclopés par blessure, on veut bien reconnaître qu'elles constitueraient certainement un bienfait sérieux. Nous n'aurons donc pas besoin d'insister sur ce point. Ces accidents, tels que chutes de la mâture, le long des quais ou dans la cale du navire, contusions graves dans les manœuvres, ne sont pas « extrêmement rares, » surtout sur les grands bâtiments.

Quant à la conception financière, M. de Courcy, par des hypothèses inadmissibles, parvient à y trouver une affaire désastreuse pour les assurés. Il parle de 600,000 francs dévorés en pure perte. Cette objection ne soutient pas l'examen. Les trois quarts des matelots assurés à Saint-Brieuc ont choisi la petite prime de 3 francs. Il est aisé de concevoir que cette assurance sera surtout recherchée par les navigations dangereuses qui n'occupent qu'un cinquième des marins embarqués. Supposons donc nos 20,000 pêcheurs du banc de Terre-Neuve, de l'Islande et de la Manche assurés à 3 francs'; mettons qu'on eût 200 familles à secourir c'est-à-dire 1 pour 100 d'accidents, ce qui pour cette catégorie paraît être la plus faible proportion admissible. Eh bien, en admettant les trois quarts des assurés mariés avec enfants, la caisse n'aurait recu que 60,000 fr., en regard d'environ 100,000 francs d'indemnités à payer. - S'il y avait bénéfice pour quelqu'un, ce ne serait donc que pour les marins assurés.

Malgré la baraterie, les mauvais capitaines, les armements imprudents, les assureurs consentent cependant à garantir navires et cargaisons. — Un projet de loi va même être présenté pour pouvoir

Digitized by Google

assurer aussi les salaires et le fret des navires. Il n'y a donc plus que la vie des équipages, seule, qui soit exclue du contrat protecteur qui couvre l'expédition tout entière. — Pourquoi ce pénible contraste qu'on pourrait taxer d'inhumanité? Ne serait-ce pas malheureusement qu'il n'y a pas d'argent à gagner « sur l'assurance des marins! » N'y aurait-il pas quelque initiative à prendre pour des compagnies puissantes qui ont enrichi leurs directeurs et leurs actionnaires. Est-ce qu'une petite part des bénéfices réalisés sur l'assurance des biens matériels, ne pourrait pas être consacrée d'avance à couvrir la vie des équipages? — Si l'on reculait devant ce léger sacrifice de bien public, comment oser ensuite blàmer les caisses publiques de se montrer plus généreuses?

De toutes les critiques, la plus fondée est sans contredit, la crainte de longs délais, dans la justification des qualités hériditaires. Le plus souvent, le navire a « *disparu* sans nouvelles. Il n'y a pas d'actes de décès! » Rien de plus juste, rien de plus vrai. Et pour cette fois, nous sommes trop heureux de nous trouver en parfait accord, avec notre honorable adversaire.

Heureusement qu'en matière de naufrages et de disparition, il paraît rationel et logique de s'en rapporter à la jurisprudence traditionnelle des Invalides de la marine. Pour peu que le projet de loi s'en réfère à ce principe, les difficultés disparaissent. — On procédera, pour les équipages du commerce disparus, comme la Marine l'a fait lors des pertes de la Sémillante, de la Gorgone, de l'Étincelle et du Monge.

Il a suffi de quelques cadavres retrouvés: dans les rochers de l'Iroise et de Bonifacio pour que la Marine prononçât, après enquête, sur le sort de la Gorgone et de la Sémillante qui ont été considérées comme effectivement naufragées, Au bout de peu de temps, grâce à cette décision du ministre, les familles des 700 soldats ou marins disparus ont reçu les secours ou pensions réglementaires. Quant au Monge et à l'Étincelle disparus sans nouvelles, en Chine et dans l'Inde, la Caisse des invalides a payé au bout du délai maximum de 2 ans, délai rendu d'ailleurs bien supportable par l'allocation régulière des mois de famille, durant cet intervalle.

En définitive, nous n'aurons pas à regretter l'opposition faite à l'assurance des marins. Si vives qu'elles aient été, ces critiques nous ont amené à creuser notre sujet et à ne plus considérer le recours à la caisse des accidents que sous l'aspect d'un cas particulier du grand problème de la prévoyance parmi les gens de mer.

Un peu d'éclectisme ne saurait nuire dans ces nouvelles applications. — En combinant, comme on le verra plus loin, le recours aux caisses publiques, avec une tontine spéciale entre marins, on arrive à un ensemble capable de satisfaire aux dangers particuliers à chaque genre de navigation. — On répond, par suite, à toute objection quelque peu fondée.

Après tout, nous devrons donc savoir gré à l'économiste distingué qui, en nous forçant dans nos derniers retranchements, nous a obligé à reprendre la plume. Il a combattu l'idée en se plaçant sur le terrain industriel. — Nous voudrions la maintenir dans une région plus élevée. — Une étude plus complète du problème, nous a ramené à une appréciation plus exacte de la réalité des faits. Et si quelqu'un songeait à se plaindre de cette controverse, ce ne seraient assurément pas les marins. N'ont-ils pas tout à gagner à voir s'élucider une question devenue pour eux d'un si vital intérêt?

Ш

CONCILIATION DES SYSTÈMES DE PRÉVOYANCE

S'il est vrai que la sagesse des nations consiste à prendre le bien partout où il se trouve, nous estimons qu'il serait possible de trouver un terrain de conciliation, entre les divers systèmes de prévoyance, dans leur application aux besoins de notre population maritime.

Entre les caisses publiques de l'État, fondées par la loi du 11 juillet 1868 et comprenant :

L'assurance en cas d'accidents, contre les blessures et les naufrages.

L'assurance en cas de décès, ou contre tout genre de mort.

Il y aurait une place à prendre, pour une caisse de secours mutuels entre marins, à créer sous le patronage direct du département de la marine.

Voyons comment cette institution nouvelle pourrait se combiner avec les caisses de prévoyance de l'Etat.

L'assurance, en cas d'accidents, se recommande tout d'abord à l'attention des gens de mer, par- son extrême bon marché, ses effets immédiats et sa simplicité. — Ainsi, une commission d'arrondissement est chargée de constater les accidents sur place. Ses avis font loi pour l'administration. Les actes d'état-civil, ou certificats de juges de paix, délivrés gratuitement et dispensés des droits de timbre et d'enregistrement.

Mais si ce mode d'assistance publique couvre les ayants-droit, pour tous les accidents, de blessures ou de mort violente, il ne

368

constitue cependant qu'une assurance *partielle*. — Dans les cas nombreux de mort naturelle, par maladie ou par épidémie, qui atteignent particulièrement nos marins du long cours, cette caisse demeure, en fait, insuffisante,

En revanche, l'assurance, en cas de décès, prévoit tous les genres de mort, hors le duel, le suicide et les cas de condamnation judiciaire; cette caisse couvre de sa protection la famille de l'assuré frappé soit de mort naturelle, soit de mort violente, fût-il même tombé par le fer, ou le feu de l'ennemi. — Si ces avantages sont condérables et constituent une assurance *complète*, il faut reconnaître que ses tarifs sont trop élevés pour la généralité des simples marins.

Au cours de la discussion de la loi de 1868, le ministre M. Fourtoul, a reconnu que ce mode de prévoyance était applicable aux marins inscrits, comme à toutes les classes de citoyens.

D'autre part, la clause frappant de nullité, l'assurance pour les décès survenus dans les *deux premières années du contrat*, est un obstacle sérieux à la propagation de ce mode de prévoyance.

Pour répondre aux besoins du commun des matelots, pour assister la classe la plus pauvre et la moins intelligente de nos gens de mer, il y a donc encore quelque chose à faire.

Sur un effectif de 155,000 marins inscrits, de tout grade et de tout âge, existant au 1^{er} juillet 1874, il n'était servi par la Caisse des invalides que 17,500 pensions dites demi-soldes. — La caisse protectrice à organiser pourrait donc intéresser près des neuf dixièmes des gens de mer.

Il reste par suite une place à prendre pour une grande société de secours mutuels embrassant la plus grande partie de la population maritime. — Ses statuts devraient être assez élastiques pour s'adapter à des besoins variés et pour couvrir en quelque sorte d'un large manteau, les principales misères des familles assurées. — Et cette société, bien loin de faire concurrence aux caisses publiques de l'État, devrait combiner son action avec elles, afin de former un faisceau bien complet de prévoyance. Il va de soi qu'il faudrait faire ici abnégation de ces questions d'amour-propre et d'origine, qui, si souvent, paralysent les plus généreux élans de bien public. Pourvu que nos veuves et nos orphelins fussent secourus, qu'importe sous quel passeport !

Ainsi, la caisse des blessures et des naufrages aura, pour clientèle, les gens de mer qui font les navigations les plus dangereuses, savoir : les pêcheurs d'Islande, de la Manche, ceux du banc de Terre-Neuve et un certain nombre de caboteurs, naviguant hiver comme été, dans les parages féconds en accidents de mer. — Cette institution scra le topique des blessés, des disparus et des naufragés.

La caisse contre tout genre de mort, attirera particulièrement la classe aisée et intelligente des marins, c'est-à-dire les capitaines, seconds, maîtres d'équipage, patrons de bateaux, et un bon nombre de longs-courriers et de grands caboteurs qui fréquentent les pays malsains. — Moyenfiant la précaution de s'y enrôler de bonne heure, cette précaution pourra être le topique de la fièvre jaune, de La dysenterie, de la mort épidémique, comme de la mort violente. Elle conviendra, au même titre, aux marins et employés de l'État qui servent dans les colonies ou dans les stations étrangères et surtout aux soutiens de famille, désireux de constituer un capital déterminé, sur la tête d'une mère, d'un père, de leurs femmes ou de leurs enfants.

Enfin, la caisse de secours mutuels entre marins de toute provenance, mettrait tous les risques en commun. — Une vaste association de prévoyance s'ouvrisait à tous nos gens de mer qui, pour une cause ou une autre, n'auraient pas recouru aux institutions de l'État, c'est-à-dire, d'ici longtemps, à la grande majorité de nos inscrits maritimes.

Cette tontine, ayant à soulager les blessés et toutes les familles, quel que fût le genre de mort, d'infirmité ou d'accident, n'offrirait point des indemnités comparables à celles des caisses publiques. — En revanche, les secours seraient prompts et mieux adaptés aux situations de chacun.

L'idée d'une caisse spéciale, entre marins, nous a été communiquée par les hommes les plus compétents. — Elle a été étudiée par MM. Delarbre et de Bon, l'un conseiller d'État et directeur de la comptabilité de la marine, l'autre, commissaire général et directeur des services administratifs. — Enfin nous devons à M. Derche, chef du bureau de l'inscription maritime, les renseignements sur la caisse de Dunkerque et sur la statistique de nos pertes en marins, dans la période 1864-1868.

Après cet aperçu général des divers modes de prévoyance, il nous faut entrer dans le détail des voies et moyens, propres à chacune de ces institutions qui doivent être sœurs et non rivales, puisqu'en définitive, elles tendent toutes au même but : — « Relever la dignité, améliorer la situation physique et morale de notre population maritime ! »

PROJET D'UNE CAISSE PROTECTRICE ENTRE MARINS.

En attendant une meilleure appellation, nous nommerons ainsi cette caisse spéciale de secours mutuels entre marins, qu'il s'agirait de fonder, sous le patronage direct de la marine et de la Société centrale de sauvetage.

La Société protectrice des marins aurait ainsi à sa tête un grand état-major, formé de toutes les notabilités de la marine, de la finance, du commerce, des travaux publics et du monde parisien. Elle servirait de rendez-vous à tous les genres d'aristocratic, à commencer par celle de la bienfaisance.

Cette institution aurait pour administrateurs bénévoles MM. les commissaires de la marine, qui dirigent les diverses circonscriptions du littoral français. Reconnue comme œuvre d'utilité publique, capable de recevoir des dons et des legs, cette caisse serait centralisée à Paris, au ministère de la marine. Destinée à compléter une institution séculaire, dont on sait les grands services, mais que la marche des temps a rendue insuffisante, la *Prévoyance des marins* pourrait embrasser peu à peu la grande famille des inscrits. Tout ca gardant son autonomie la plus complète, elle deviendrait sans doute, par la pente naturelle des choses, une sorte de complément ou de dépendance de notre caisse des invalides de la marine.

La caisse protectrice des marins, serait sans doute admise à profiter de la publicité et des relations établies, par la Société de sauvetage, qui a une mission parallèle. — Mais il va de soi, que cette tontine conserverait ses statuts, son budget et ses souscripteurs, parfaitement distincts.

Cette association mutuelle, s'adresserait de préférence aux marins mariés, sans droits acquis à la pension des invalides, c'est-àdire à tous les gens de mer (et ils sont bien nombreux), âgés de moins de cinquante ans et ne réunissant pas trois cents mois de navigation.

Est-il nécessaire de dire qu'une institution uniquement fondée sur la charité publique, telle que le proposait M. de Courcy, aurait quelque chose d'humiliant pour le caractère et la fierté de nos gens de mer?

Ce qu'il leur faut, ce n'est pas seulement une souscription accidentelle, qui réussirait aujourd'hui, sous l'impression de grandes catastrophes et qui échouerait demain, devant l'inévitable concurrence de cette multitude d'œuvres, qui sont la plus purc gloire du catholicisme et de la France. — Une simple œuvre de bienfaisance, car telle est la seule conclusion que notre honorable adversaire offrait à nos marins, sans recours aux caisses, publiques, sans cotisation personnelle de nos matelots, c'est-à-dire sans budget normal et sans recettes assurées, n'aurait qu'une existence éphémère. Dès qu'elle aurait perdu l'attrait de la nouveauté, une tentative de ce genre aboutirait fatalement à ce qu'on nomme, en style familier, mais juste : « Un enterrement de première classe. »

L'assistance de nos gens de mer, doit revêtir un caractère permanent et durable, respecter leur dignité, faire appel à leur effort personnel, en un mot avoir précisément pour base, la contribution volontaire du marin protégé. Répétons-le encore, puisque notre honorable opposant a contesté ce principe et ne veut point que nos matelots apprennent à s'aider cux-mêmes : « Il n'y a d'œuvres durables que celles qui reposent sur la prévoyance et l'énergie individuelle. »

Sous peine donc de commettre, et bien réellement cette fois, une de ces naïvetés financières que le directeur de la Compagnie générale d'assurance reprochait naguère à l'Œuvre de Saint-Brieuc, il faudra donc chercher à l'assistance des marins une base plus solide, plus séricuse et plus durable. Or cette base de l'effort personnel existe déjà en France dans plusieurs de nos ports.

Depuis 1870, l'on voit fonctionner à Dunkerque, une caisse de secours, entre pêcheurs d'Islande, qui comprenait en 1871;

1731 marins participants, versant une cotisation de 1 pour 100 sur leurs salaires bruts et avances perdues ;

62 armateurs, membres honoraires donnant une subvention de 1 franc par homme embarqué et par an.

Le compte rendu des opérations de la campagne de 1871, accuse :

14 marins péris ou	m	orts	à l	bord	I.				
9 veuves qui ont								6,200	fr.
12 orphelins (chaci									
8 pères et mères.	•							2,700	
1 marin blessé.									
		Ense	ml	ble.		•	•	10,300	fr.

La cotisation des capitaines est perçue sur un minimum de 40 francs par laste de morue. La caisse peut recevoir les dons et legs. Son conseil se compose de six armateurs élus par leurs collègues, du commissaire de la marine et de deux capitaines de pêche participants. Toute mort, maladic ou blessures, résultant d'un acte d'inconduite ou d'indiscipline, est déchue de tout droit. Il en est de même pour les parents dont l'indignité aurait été constatée après enquête du conseil et certificats du commissaire de police. Les indemnités sont allouées soit en bloc, soit par fractions, dans l'intérêt le mieux entendu des familles. Toutes ccs précautions dénotent une connaissance intime des hommes et des choses.

En 1872, on trouve un total de contributions volontaires des matelots et armateurs, s'élevant à 11,925 francs.

Un navire, l'Ange Gabriel, s'est perdu corps et biens. Il a péri 12 pêcheurs d'Islande.

8 veuves ont reçu	e	nser	nbl	e.	•	•	5,700 fr.
16 orphelins.		•	•	•			1,600
4 pères et mères.							
Total d	es	inde	emi	nité	s.	•	9,100 fr.

Déduction faite des frais d'administration, on a pu conserver en caisse, un reliquat de 2,116 francs.

Nous arrivons à la campagne de 1873 où la caisse de Dunkerque a été soumise à une rude épreuve.

24 marins ont succombé dont 20 à bord de l'Infatigable, perdu comme de coutume, corps et biens.

La société s'est trouvée en face de 16 veuves, 29 orphelins et 10 aïeux, soit 55 ayants-droit à secourir.

Cette progression considérable dans le chiffre des pertes, a obligé le conseil d'user de la réserve établie par l'article 10 des statuts, c'est-à-dire de payer les indemnités au marc le franc. Dans ces limites les ayants-droit n'ont pu toucher que 78 pour 100 des allocations habituelles.

L'engagement des armateurs prendra fin avec la campagne de 1881.

Nous savons par une lettre de l'honorable M. Beck, qu'à Fécamp, il a été fondé, à l'imitation de Dunkerque, une caisse avec les mèmes statuts. — L'art. 20 prévoit le cas de fusion de l'œuvre dans une institution plus générale, telle que celle dont nous allons tenter d'esquisser le plan.

Les statuts de la caisse de Dunkerque nous paraissent avoir été rédigés avec de grands soins. Ils prévoient, avec une sollicitude éclairée, les différentes positions d'état civil du marin et de ses héritiers naturels. Cette fondation fait grand honneur à M. J. Beck, président du conseil, aux armateurs de Dunkerque, comme à l'administration de la marine de notre grand port flamand. Une institution semblable ne saurait se généraliser en France sans un

25 JUILLET 1875.

25

élan généreux des armateurs. Une fois d'accord entre eux pour prendre cette honorable initiative, le concours des matelots ne saurait leur faire défaut, puisqu'il dépend d'eux d'en faire une condition absolue d'engagement.

Partons donc de cette base essentielle, d'une cotisation volontairement souscrite par nos marins, et provisoirement fixée à 1 pour 100 de leurs salaires et avances. Supposons qu'on parvienne dès la première année à enrôler environ 12,000 marins et qu'on ait à indemniser annuellement 1,50 pour 100 des participants, soit 180 familles de membres décédés ou atteints d'incapacité de travail¹. On aboutirait à un projet de budget, établi à peu près comme suit :

Souscriptions publiques et dons annuels des mem-	
bres honoraires.	25,000
Subvention des invalides (évaluée à 1 franc par	
homme et par an)	12,00 0
	07.000

Recette présumée. . . 97,000 fr.

Laissant 7,000 francs pour les frais généraux et fonds de réserve, on obtient pour 180 familles à secourir une indemnité moyenne de 500 francs.

Au bout d'un certain nombre d'années d'existence, il y a lieu de croire que le budget de la Caisse protectrice des marins, s'établirait dans des termes peu éloignés des suivants :

Contribution volontaire de 1 pour 100 sur 50,0	000 marins
(à 5 francs par homme et par an)	250,000 fr.
Dons annuels des membres (souscription perma-	-
nente)	50,000
Subvention des invalides (évaluée à 1 franc par	
homme et par an)	50,000
Recettes présumées.	350,0 90 fr.

On trouverait par un calcul analogue, en élevant graduellement la retenue sur les salaires, jusqu'au maximum de 2 pour 100, les budgets des recettes qui suivent :

¹ Cette évaluation est donnée ici d'après la statistique officielle de nos pertes moyennes en marins inscrits, pendant la période 1864-1868, avec une augmentation de 0,25 pour 100 pour les incapacités de travail.

Digitized by Google

AVEC UNE BETENUE COTISATION INDEMNITÉ NOVENNE SUB LES SALAIRES DE ANNUELLE PAR BONNE CORRESPONDANCE fr. c. fr. c. 5 00 466 66 1 pour 100. . . 7 50 633 33 1 1/2 pour 100. . 10 00 800 00 2 pour 100..

Admettant qu'on ait à indemmiser en moyenne, 1,50 pour 100, ou 750 familles par an, de marins morts, ou devenus incapables de travailler, on obtiendrait:

Ces évaluations ne sauraient être taxées d'optimisme.

Dans tout ce qui précède, on n'a évalué les salaires du matclet qu'à une moyenne de 500 francs par an. Ce chiffre ne représente qu'un minimum, la part beaucoup plus forte des capitaines, seconds, maitres, patrons, ne pouvant manquer d'améliorer ces évaluations.

Si l'on tient compte de l'apport des marins gradés, notre moyenne par homme se relèverait à environ 600 francs. Nos trois indemnités basées sur des cotisations annuelles de 6, 9 ou 12 francs remontent dès lors d'un cinquième. Dans ces conditions, chaque famille recevrait avec 1 pour 100, 560 francs. — 1 1/2 pour 100, 760 francs. — 2 pour 100, 960 francs.

Admettant ce point de départ, qui n'a assurément rien de trop ambitieux, il est permis de croire, que d'année en année, une propagande bien dirigée, à la tête de laquelle l'on verrait MM. les administrateurs de la Marine, parviendrait à enrôler presque tous les gens de mer, sans droits acquis à la pension des invalides. Les vieux parents, les femmes elles-mêmes (dès qu'elles auraient vu les secours, en cas de malheur, tomber dans le tablier des veuves leurs voisines), seraient les premières à propager le mouvement, en conduisant bon gré malgré, les marins faire leurs déclarations chez le commissaire.

Avec le temps, il y a lieu d'espérer que la somme fournie par les fondateurs, bienfaiteurs et membres konoraires, augmenterait annuellement. Dans nos stations de bains de mer, où affluent chaque été, tant de riches étrangers, il serait honorable et facile d'avoir des concerts, des quêtes, des loteries, en faveur des marins et de leur caisse mutuelle. — Le concours de la presse de Paris et des ports, la publication d'annales et de comptes rendus périodiques, à l'exemple de la Société centrale de sauvetage, tiendraient le public en haleine.

Plus la carrière est périlleuse, plus la part de la prévoyance doit être forte. A ce titre, qui pourrait contester à la Marine le droit légitime de faire supporter à la famille maritime, cette retenue totale de 5 pour 100, déjà appliquée pour les pensions de son administration centrale.

Inscrite au rôle d'équipage, graduellement perçue, par l'administration, à la façon des 3 pour 100 des Invalides, cette contribution volontaire (dút-elle être hardiment portée à 2 pour 100, soit 10 francs par homme et par an), n'aurait encore rien d'exorbitant. — Et ce mode de prévoyance serait d'autant plus méritoire, que la grande famille maritime contribuerait elle-même pour une plus grande part, à ce sauvetage moral des incapables de servir, des veuves et des orphelins. — La bienfaisance n'aurait ici que le rôle •de simple auxiliaire. — Son caractère dominant serait celui d'une assistance administrative.

Nos gens de mer, une fois la première répugnance vaincue, s'y habitueraient insensiblement et finiraient par trouver le principe très-naturel et les résultats d'autant plus excellents, qu'ils se manifesteraient à chaque instant sous les yeux. — En cas de malheur, on ne trouverait plus une famille de marins qui n'eût reçu son indemnité, que l'abandon des 2 pour 100 porterait en moyenne, à environ un millier de francs.

. Et alors, si l'on voyait par hasard, sur le littoral du beau pays de France, une veuve, un orphelin ou un marin infirme ou blessé, demeurés sans secours, on pourrait s'écrier avec le *Journal du Matelot* : « C'est que le chef de cette famille, n'ayant pas le courage de boire quelques bouteilles de moins, a refusé d'abandonner sa quote-part à la Caisse protectrice des marins. »

V

CAISSE PUBLIQUE DES ACCIDENTS OU CAISSE DES BLESSURES ET DES NAUFRAGES.

Tout en remplissant son mandat tutélaire, par une tontine spéciale aux marins, la Société protectrice, s'inspirant des intérêts spéciaux et des risques particuliers à chaque espèce de navigation, ne devait pas renoncer à combiner son action avec un recours éventuel aux caisses publiques de l'État.

Ainsi, nos pêcheurs de la Manche et de la mer du Nord, des mers

376



d'Islande ou de ce terrible banc de Terre-Neuve. parages essentiellement sains, mais industries singulièrement périlleuses, où la maladie la plus commune est *la mort par naufrage*, trouveraient des avantages particuliers à recourir à l'assurance en cas d'accidents.

Écoutons plutôt ce qu'en pense le Journal du Matelot. « Questionnez-vous un marin du commerce sur les inconvénients de sa profession, il répond invariablement :

« Notre métier a du bon; mais il y a, au commerce, quelque « chose de très-triste, c'est que si l'on est blessé au service, on n'a « pas de pension, et que, si l'on vient à périr en mer, ce qui, heu-« reusement, n'arrive pas souvent, mais enfin arrive quelquefois, « on laisse derrière soi une famille dans la gêne ou même dans la « misère.

« Un maçon, se dit-il, qui tombe de son échafaudage, qui se « blesse et qui ne peut plus travailler, a droit à une pension qui « peut monter jusqu'à 644 francs par an, pour peu qu'il ait bien « voulu retenir sur sa paye et payer à la Caisse deux centimes et demi « par jour. — Pourquoi donc le marin qu'un coup de roulis jette « de la vergue de misaine sur le pont, qui se casse un bras, et que « l'on est obligé d'amputer, n'aurait-il pas, lui aussi, ses 644 francs « par an, s'il a bien voulu économiser quelques sous et envoyer à « l'assurance deux centimes et demi par jour? »

Cette intervention de la Caisse des blessures et des naufrages en faveur des marins qui effectuent les navigations les plus dangereuses, ferait une situation meilleure aux familles de marins noyés, tués ou disparus. Dans les cas d'incapacité de travail, il y aurait des pensions aux survivants atteints de blessures.

Enfin, dans l'éventualité de grands sinistres, atteignant la proportion de catastrophes régionales, tels que ceux de Terre-Neuve et de l'Islande, en 1873-1874, cette combinaison allégerait singulièrement les charges de la caisse protectrice des marins; car, pour la nantir d'un fonds de réserve indispensable, n'oublions pas que ses finances auront longtemps besoin d'être gouvernées de manière à éviter de trop grandes secousses.

La conciliation entre ces deux sources de prévoyance s'effectuerait si l'on introduisait dans les statuts de la Société des marins deux ou trois articles conçus dans le sens qui suit :

ARTICLE A.

« Tout marin qui va entreprendre une navigation dangereuse pourra, en passant la revue de départ au bureau de la Marine, déclarer son intention de se faire assurer, « en cas d'accident-s de « mer. »

ABTICLE B.

« Tout marin réclamant une assurance en cas de blessures ou de naufrage, sera autorisé à s'imposer sur ses salaires une retenue en rapport avec le tarif d'assurance par lui choisi.

« Ces déclarations seront immédiatement inscrites au rôle d'équipage. »

RETENUE TOTALE	CAISSE DES MARINS	CAISSE DES ACCIDENTS
ENCOMPER POUR L'ADMINIST	-	TARIF ANNOEL D'ASSURANCE
AUX DEUX CAISSES.	VERSEMENT ANNUEL.	DENARDÉ Et versé au nom du Marin.
fr. c. 8 00	fr. c. 5 90	й. с. 3 00
10 00	5 00	5 00
13 00	5 00	8 00

ABTICLE C.

« Enfin, tout marin pourra être admis à se faire garantir par les deux caisses à la fois, moyennant une retenue totale de 8, 10, ou 13 francs par an. — Il sera, dans ce cas, membre participant de la Caisse des marins pour 5 francs, et assuré en outre, en cas d'événement de mer, à 3 francs, 5 francs ou 8 francs.

« Sclon ses âge, salaire et position de famille, libre au marin de choisir l'un ou l'autre moyen, voire même les deux à la fois. »

Le commissaire de la Marine, en recevant la déclaration du matelot, aurait à remplir des polices fodividuelles ou collectives, et à effectuer les retenues d'assurance sur ses avances au départ.

Cet administrateur ferait les démarches nécessaires vis-à-vis des agents des finances. — Il remettrait les livrets d'assurances, en garantie de leurs droits, aux familles des marins. L'administration de la Marine possède sur le littoral une haute influence, et peut beaucoup pour le progrès moral. — En cas de disparition, la tontine consacrerait son allocation à des secours périodiques, jusqu'au règlement des indemnités dues par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Du jour où cette administration aura adopté en matière de naufrages et de constatation de décès, la jurisprudence de la Caisse des Invalides de la marine (dans le cas le plus défavorable aux familles,

378

celui de disparition totale à la mer), les délais de payement ne sauraient dépasser:

Six mois, pour les mers d'Europe; Un an, pour l'Océan atlantique; Deux ans au-delà des grands caps.

Une fois les formalités de disparition à la mer remplies conformément à l'ordonnance du 18 janvier 1839 et au décret du 11 août 1856, les marins du commerce, se trouvant placés sur le même pied que les marins de l'État, rentreraient dans des conditions normales. — On n'aurait plus à craindre que la Caisse des Consignations ne devint pour eux une caisse de lenteurs. La principale critique de M. de Courcy tomberait ainsi d'elle-même.

Sur les actes de décès ou procès-verbaux de disparition à la mer dressés par l'autorité maritime (pour la famille d'un marin de l'âge moyen de quarante ans), la Caisse des accidents aurait à payer:

Indemnifté comulée de la veuve et des envants minetons.Pour une assurance de 3 francs, $4 \times 150 = 600$ francs.-5 francs, $4 \times 232 = 928$ francs.-8 francs, $4 \times 372 = 1.488$ francs.

Il est évident qu'aucune mutualité, de quelque façon qu'on la combine, ne saurait offrir aux marins des conditions aussi avantageuses qu'une caisse d'assistance publique, ayant derrière elle un million de subvention accordé par l'État.

71

RECOURS ÉVENTUEL A LA CAISSE EN CAS DE DÉCÈS (CAISSE CONTRE TOUT GENRE DE MORT).

Nous avons signalé l'obstacle réglementaire annulant les assurances faites moins de deux ans avant le décès de l'assuré, clause destinée à prévenir ce que M. de Courcy, dans son langage technique, appelle — « l'invasion des mauvais risques. »

Si regrettable que soit cette clause; si préférable qu'il fût, pour l'avenir de l'institution, de la remplacer par la visite du médecin et une certaine élévation des tarifs, serait-ce là une raison suffisante pour ne pas recourir à la caisse en cas de décès? D'accord avec les auteurs de la loi de 1868, nous ne le pensons pas; et, à l'appui de cette opinion, on peut invoquer les considérations suivantes :

Dans le cas d'annulation, les versements effectués sont restitués à la famille, avec bonification d'intérêts à 4 pour 100. — Même alors, on n'a donc rien perdu à se faire assurer.

Proportionnellement au nombre des assurés, le cas de mort, moins de deux ans après l'assurance contractée, doit être nécessairement assez rare. D'ailleurs, en ce qui touche les marins et employés coloniaux, il est d'observation médicale que la santé des Européens résiste, en moyenne, environ deux années dans les climats les plus malsains.

Pour peu donc que les marins gradés et les employés des ports ou des colonies aient la précaution d'entrer à cette caisse dès leur jeunesse, ou quelques mois au moins avant leur départ de France, l'assurance aurait les plus grandes chances d'exercer sur leurs familles son action tutélaire.

Il importe de le remarquer en passant, ce n'est plus ici un contrat aléatoire, comme dans la Caisse des Accidents. — Après avoir été son client toute votre vic, si les accidents vous épargnent, et que vous mouriez de votre belle mort, vous n'avez rien à en attendre. Ici, c'est tout le contraire. — Après deux ans écoulés, vous avez la certitude absolue que tôt ou tard le capital déterminé sera, à votre décès, payé à ceux qui vous sont chers. — C'est donc un véritable placement à intérêts composés que vous aurez réalisé.

C'est une assurance de tout repos, et pour la vie entière, qu'il s'agit de contracter ici. — Plus on y entre jeune, plus les conditions sont avantageuses. — Les tarifs sont basés sur un intérêt à 4 pour 100 des versements effectués, et calculés, à raison de l'âge des déposants, d'après les tables de mortalité de Deparcieux. — L'administration ne fait aucun bénéfice sur les assurés, et se borne à prélever 6 pour 100 pour couvrir ses frais.

Tous ceux et celles qui comprennent dans toute sa grandeur, le généreux protectorat que Dicu a imposé aux classes dirigeantes, devront donc insister sur ce point essentiel.

Dès seize ans, un bienveillant patronage pourra s'exercer pour les

Fils aînés de veuves,

Ainés d'orphelins,

Fils de parents malades ou infirmes,

Soutiens de famille de tout genre.

On ajouterait au mérite de cette assistance administrative, en aidant pécuniairement les jeunes assurés de seize à vingt ans à acquitter les premiers versements annuels. On garantirait ainsi des situations dignes d'intérêt contre la funeste chance de perdre subitement leur gagne-pain.

Dans un autre ordre d'idées, et à un âge plus avancé de la vie (mais sans dépasser, autant que possible, la limite, quarante à quarante-cinq ans), cette assurance conviendrait particulièrement aux gens de mer jouissant de quelque aisance : capitaines, seconds, maîtres d'équipage, maîtres de seine, patrons de bateaux longscourriers, grands caboteurs, employés des colonies, maîtres et sous-officiers de l'État, que leur navigation habituelle et leurs fonctions appellent dans les pays malsains.

Cherchons maintenant à présenter les tarifs de la Caisse des dècès sous une forme facile à saisir.

PRIMES ANNUELLES

A PAYER

POUR DES ASSURANCES DE 500 FR. A 3,000 FR. PAYABLES AU DÉCÈS

AGE	POUR DES ASSURANCES DE						
DE L'ASSURÉ.	500, fr. 1,000 fr.		3,000 fr.				
	PRIME ANNUELLI	E A PAYER PENDANT LA	DURÉE DE LA VIE.				
1	fr. c.	fr. c.	fr. c.				
16 à 17 ans	6 61	13 22	39 66				
20 à 21 ans	7 16	14 32	42 96				
25 à 26 ans	792	15 85	47 55				
30 à 31 ans	8 88	17 77	53 31				
35 à 36 ans.	10 14	20 28	60 84				
40 à 41 ans	12 05	24 10	72 30				
45 à 46 ans	14 70	29 40	88 20				

Comme on le voit, un soutien de famille qui entrerait jeune encore, c'est-à-dire avant trente-cinq ans, dans cette combinaison de prévoyance, laisserait à ses parents 500 francs, moyennant un versement annuel de 7 francs à 10 francs.

Pour laisser 1,000 francs à ses parents, il aurait à déléguer de 13 à 20 francs par an.

Pour léguer ce même millier de francs aux siens, un chef de famille de l'âge moyen de quarante ans, en serait quitte pour un sacrifice annuel de 24 francs, soit 2 francs par mois, ou un peu plus de 1 sou par jour.

Enfin, pour léguer le maximum — une somme de 3,000 francs à sa femme et à ses enfants, un père de quarante ans aurait à s'imposer un sacrifice de 72 francs par an, autrement dit, à déléguer 6 francs par mois ou 4 sous par jour.

Quiconque connaît les conditions de solde de nos marins gradés, conviendra que ces primes à verser ne sont pas, en général, au-dessus de leurs forces.

A notre sens, on pourrait donc conclure de ces prémisses :

Qu'il n'est pas un soutien de famille qui ne puisse se faire assurer pour 500 francs.

Qu'il n'est pas un marin gradé ou prevoyant qui ne puisse léguer environ 1,000 francs aux siens.

Enfin, qu'il est un certain nombre de gens de mer, en mesure d'assurer à leur famille, un capital de 2,000 francs à 3,000 francs.

Pour des hommes qui gagnent depuis 400 francs jusqu'à 2,000 francs par an, ces tarifs sont donc parfaitement abordables. — Et le jour où la haute administration voudra excrcer ici son action tutélaire, il suffira d'ajouter au Décret sur la Prévoyance, un article conçu à peu près ainsi :

ARTICLE D.

« Tout marin, tout employé maritime ou colonial, pourra être admis, sur sa demande, à *déléguer* à la Caisse des Consignations, la prime annuelle nécessaire, pour couvrir son assurance à la Caisse publique en cas de décès. »

VII

LA CAISSE DES RETRAITES POUR LA VIEILLESSE.

La Caisse de la vieillesse est à la fois la plus fréquentée, comme la plus ancienne de nos institutions publiques de prévoyance.

Depuis la loi du 18 juin 1850, tout Français de l'un ou de l'autre sexe peut, par un apport annuel de ses économies, devenir rentier de l'Etat, dès qu'il aura atteint le demi-siècle.

Les versements sont annuels ou une fois faits, à capital aliéné ou à capital réservé. —Dans ce dernier cas, ce capital est remboursé à la famille, à l'époque du décès du rentier. — Le tableau suivant extrait des tarifs peut donner une idée de ces combinaisons :

Digitized by Google

PRÉVOYANCE POUR LES MARINS.

	RENTE VIAGÈRE MINIMUM ACQUISE A 50 ANS.							
AGB		EBENT UNIQUE PRANCE	AGE A L'ÉPOQUE	PAR DES VERSEMENTS ANNOELS de 10 prancs				
DU VERSLUENT.	A CAPITAL Alléné.	A CAPITAL Réservé.	BU L ^{er} VERSEMENT.	A CAPITAL Aliéné.	A CAPITAL Réservé.			
Ans. S	fr. c. 149 62	fr. c. 117 12	Ans. 5	fr. c. 233 81	f. c. 185 06			
5	128 50	103 39	5	205 03	160 35 114 42			
10	93 18	76 50	10	148 50	114 42 80 50			
15	70 15	56 27	15	106 81	55 55			
20 25	52 60	41 19	20	75 43	55 55 37 34			
50 x5	59 07	29 94 21 59	25 30	54 59	37 34 94 14			
30 35	28 94 21 38	21 59 15 41	30 35	54 59 21 72	14 66			
40	21 38 15 81	15 41 10 85		12 22	7 92			
45	15 81 11 69	10 85 7 4 7	45	5 18	5 21			
5 0	8 53	4 99	•	J 10	•			
	RENTB VIA	GÈRE MAXIM	IUM ACQUISE	A 65 ANS.				
3	680 54	532 70	5	1,100 49	851 90			
5	584 48	470 25	5	969 60	748 61			
±0	423 84	347 05	10	712 48	539 70			
15	319 06	255 93	15	522 85	385 43			
2 0	239 26	187 55	26	380 11	271 97			
25	177 72	136 17	2 5	275 50	189 13			
30	131 66	98 20	30	194 38	129 10			
2 5	97 2 5	70 10	35	135 83	85 95			
40	71 99	49 56	40	92 61	55 30			
45	53 19	54 .	45	60 61	35 87			
50	58 81	2 2 70	50	57 02	19 27			
55	27 45	14 56	55	20 01	9 66			
60	18 87	8 87	60	8 10	3 60			
65	12 58	5 01						

585

Ainsi un homme de trente ans qui verserait 100 francs tous les ans, jouirait à cinquante ans, d'une retraite de 345 fr. 90. — S'il avait voulu réserver ses apports à ses héritiers, il n'aurait que 241 fr. 40.

Pour celui qui ne serait arrivé que dix ans plus tard, à quarante ans, par exemple, la retraite à cinquante ans se verrait réduite soit à 122 fr. 20, soit à 79 fr. 20. — En pareil cas, on ferait donc sagement de différer sa liquidation, jusqu'à cinquante-cinq ans où l'on obtiendrait 249 et 156 fr. 50.

L'homme qui n'aurait commencé ses versements qu'à quarantecinq ans, devrait, par analogie, attendre jusqu'à soixante ans, pour obtenir 296 francs ou 170 francs.

Enfin, le cinquantenaire ferait sagement de différer son repos jusqu'à soixante-cinq ans, pour avoir 370 francs ou 192 francs.

La morale de ces combinaisons est donc facile à saisir. — Pour en tirer de sérieux avantages, il faut se présenter de bonne heure et jeune encore à cette institution. — Pour atteindre un chiffre de retraite, voisin de 300 francs, à capital aliéné, toujours avec l'apport annuel de 400 francs, il faut compter environ quinze ans d'admission à la caisse. Si l'on a attendu l'âge mûr pour songer à la prévoyance, le meilleur parti à prendre, c'est de reculer proportionnellement l'entrée en jouissance.

Sous cette administration paternelle, si des infirmités, des blessures ou des maladies graves vous atteignent (fût-ce même avant cinquante ans), par une disposition spéciale de la loi, au moyen d'une liquidation anticipée, vous obtenez une retraite *proportionnelle.* — Quels qu'aient été les versements du déposant, l'État sait ainsi lui en tenir compte, à toute époque de sa carrière avec une fidélité vraiment exemplaire. — Ces retraites se payent chez les percepteurs, comme la rente sur l'Etat.

S'il est beau de voir le Gouvernement se faire ainsi le caissier et le banquier des plus petites bourses et des plus modestes épargnes⁴, — on comprend à merveille que l'on ait posé des limites à ce mode d'assistance publique. — Aucune rente viagère de la vieillesse ne saurait dépasser 1500 francs. — Le maximum des versements annuels est fixé à 4,000 francs. — En revanche, on peut toujours anticiper ses payements, par un versement unique, ou ajourner son entrée en jouissance de la retraite, afin de l'améliorer. — Dans un but analogue, on a enfin le droit de faire *abandon* des capitaux primitivement réservés.

⁴ En Angleterre, les bureaux de poste reçoivent, sans frais, les versements destinés aux Caisses d'épargne.

M. le comte de Benoist-d'Azy, vice-président de la Chambre, dépeignait naguère, en termes excellents, le rôle de la Caisse de la vieillesse, dont il a été un des principaux promoteurs. — Nous ne saurions mieux faire que de citer l'éloquent exposé du rapporteur de la loi de 1850.

« Il y a des milliers de familles rurales qui se divisent et se ruinentpour le partage des héritages, et qui pourraient s'épargner ces calamités, en assurant une retraite ou une dot à ceux de leurs membres qui ne doivent pas cultiver l'héritage paternel.

« Le but de cette loi a été d'offrir aux plus faibles économies de la classe laborieuse un placement assuré qui permit au déposant de recueillir dans sa vieillesse, pour fruit de son travail, un bien-être honorable et assuré.

« Voyez, messieurs, autour de vous, ce que sont les pauvres qui vivent de votre charité; ce sont pour la plupart d'anciens ouvriers qui n'ont plus la force de travailler, qui sont à la charge de leur famille, ou abandonnés par elle.

• Sans doute, la charité s'honore de venir au secours de ceux qui souffrent; mais, pour chacun de ces pauvres, n'eût-il pas été plus heureux que pendant leur jeunesse et leur vie active une faible économie eût pu assurer le bien-être de leur vieillesse? et quand je dis une faible économie, je vais vous citer quelques chiffres, et vous allez voir qu'en effet, avec bien peu de chose, on peut réaliser ce bienfait d'une aisance inespérée pour les années les plus difficiles de la vie.

« Si un homme a pu placer pendant les années de sa vie active de travail une somme de 10 francs par an, il aura à soixante ans près de 300 francs de rente viagère sur l'État, rente bien assurée et qui n'est soumise à aucune chance. — Si ce placement avait été fait sur sa tête par son père à l'âge de trois ans et continué d'année en annèe, il aurait, à soixante ans, 600 francs de rente et pourrait ainsi, au lieu d'être à charge à sa famille, lui apporter quelques secours. Cette rente sur l'État pourrait être portée jusqu'à 1,500 francs. — Le capital versé s'augmente des intérêts, puis des intérêts des intérêts, et enfin des chances de mortalité calculées d'après les tables depuis longtemps connues.

« Ainsi un père de famille ou un bienfaiteur peut placer sur la tête d'un enfant depuis l'âge de trois ans; il peut continuer ces placements jusqu'à l'âge où l'enfant peut les faire lui-même, lorsqu'il commence à gagner quelque chose par son travail et que cette pensée d'avenir préparée par l'économie se présente habituellement à son esprit. « Les versements faits par l'homme marié profitent à sa femme comme à lui, et réciproquement, la rente appartient aux deux époux.

a Ces versements ne sont point obligatoires ; ils peuvent être interrompus, repris ou arrêtés : mais le produit obtenu, je le répête, est toujours en proportion des sommes versées et de l'époque de la vie où elles l'ont été.

« J'ajoute que ces rentes sont insaisissables.

a Il serait trop long d'entrer ici dans le détail des chiffres, mais tous ces détails seront facilement mis sons les yeux de ceux qui veulent profiter d'une institution si utile.

« Des personnes bienveillantes interviendront pour que cela puisse être facilement compris et exécuté.

« Quelques personnes ont critiqué ce placement d'économies dans un intérêt personnel, comme un acte égoiste qui prive la famille de cet avantage; mais la faculté est donnée par la loi de déclarer que le capital versé sera réservé, c'est-à-dire fera retour aux héritiers on donataires du titulaire; seulement alors la rente est nécessairement moins élevée.

« Mais le vieillard, en mourant, peut réserver ainsi à sa famille une somme assez importante, fruit de ses économies assurées et que les plus petites privations ont suffi pour assurer.

« Eh bien, cette institution si utile, jo le répète, n'est pas comme dans nos campagnes, quoique depuis vingt-deux ans plus de ceut cinquante millions aient été placés entre les mains de l'État; de grandes sociétés industrielles, des compagnies de chemin de fer assurent ainsi des retraites à leurs employés et ouvriers. Les versements se font alors de compte à demi entre l'ouvrier et la compagnie.

« Oui, il est fâcheux que les familles agricoles ignorent cette institution et surtout la manière d'en mettre à profit les bienfaits.

« On éviterait par là des divisions, des procès, des licitations ruineuses, en prélevant sur le revenu, des annuités nécessaires pour assurer des dots aux jeunes filles, des retraites aux jeunes vieillards, en laissant intact le domaine cultivé aux mains de ceux qui le font valoir.

« Un grand service à rendre anjourd'hui aux campagnes, ce serait de publier un *Manuel* des retraites, indiquant aux familles les combinaisons au moyen desquelles on pourrait réaliser une répartition intelligente dans les héritages, en évitant ces licitations judiciaires qui sont le chancre de la propriété et de la famille en France. »

(Gazette des Campagnes.)

Ne pourrait-on pas conclure en disant avec un chef ouvrier : ---



« Si la caisse des retraites était bien connue des travailleurs, --- ce « serait la fin de l'Internationale. »

Si le peuple comprenait clairement qu'il peut, lui aussi, devenir rentier et se reposer sur ses vieux jours, moyennant quelques faibles économies, croit-on qu'il irait demander un avenir meilleur, aux chimères décevantes des sociétés secrètes? — Si par une propagande vraiment active et intelligente, de pareilles idées avaient été répandues avec persévérance, dans les masses ouvrières, si avides d'entendre une parole autorisée, croit-on qu'elles y resteraient insensibles? Mais, pour cette mission, il faudrait des conférences publiques dans tous les grands ateliers, dans les sociétés de secours-mutuels, il faudrait, en un mot, trouver des Apôtres. — Le comprendra-t-on un jour? et la belle initiative de M. le comte de Mun trouvera-t-elle des initateurs parmi nos financiers et nos économistes? Si le ministre des finances encourageait résolûment cette propagande, bon nombre de receveurs et de percepteurs, avec l'autorité de leurs fonctions, ne pourraient-ils pas devenir conférenciers?

Un grand pas dans l'ordre moral, ne serait-il pas fait, le jour où l'on aurait pu convaincre l'élite des classes laborieuses :

Que ses amis les plus désintéressés se trouveront tonjours dans les classes dirigeantes, parmi les caractères les plus élevés, comme dans les situations les plus indépendantes ;

Qu'une longue ère de paix sociale peut seule, avec un gouvernement stable et un travail bien réglé, acheminer les ouvriers vers un avenir meilleur;

Que les caisses de prévoyance peuvent les y aider puissamment, en provoquant leurs épargnes, en les capitalisant et en les faisant fructifier par un placement de tout repos, à 5 p. 100;

Que selon la belle parole de l'illustre Franklin : — « Quiconque « prétend vous enrichir autrement que par l'ordre, le travail, l'é-« conomie, celui-là est un empoisonneur ! »

Cette digression nous a un peu éloigné de nos marins. Terminons donc en nommant les nombreuses catégories d'hommes de mer qui se trouveraient bien de recourir à la caisse d'épargne de la vieillesse.

Les marins du commerce qui ont tant de peine à réunir les trois cents mois de navigation exigés pour la demi-solde des invalides, trouveraient ici une retraite assurée, dès l'âge de 50 ans.

Et si, comme il arrive malheureusement trop souvent, certains navigateurs se voyaient frappés de blessures ou atteints de ces maladies des pays chauds qui entraînent, avec des infirmités précoces, une incapacité absolue de travail, le grand bienfait d'une retraite proportionnelle ne saurait ici leur échapper. Capitaines au long cours et au cabotage, maîtres d'équipage, maîtres de seine, patrons de bateaux, matclots plus ou moins aisés, il en est bien peu qui, avec un peu de bonne volonté, ne pourraient apporter ici, une épargne annuelle variant depuis 10 francs jusqu'à 200 francs.

Officiers et employés des divers corps de la marine, maistrance et sous-officiers, agents des ports et des colonies, combien de situations modestes qui, par leurs bonnes habitudes d'ordre et d'économie, pourraient s'imposer cette épargne, depuis 10 francs jusqu'à 200 francs par an et améliorer ainsi leur retraite par l'État.

Il suffirait d'une entente à établir entre l'administration de la marine et la caisse de la vieillesse pour que ces versements puissent s'effectuer par voie de délégation annuelle. — On éviterait ainsi aux absents et aux familles, les erreurs, frais et embarras qu'occasionnent toujours plus ou moins, les recours individuels aux caisses publiques.

Marins du commerce ou serviteurs de l'État, ne trouverait-on pas un égal intérêt à donner, à un plus grand nombre d'hommes, le scntiment si conservateur de la propriété? — Favoriser la prévoyance, c'est aussi affermir énergiquement l'ordre social!

CONCLUSION

Si l'on nous demandait maintenant : de tout ceci que conclure? C'est à la *Réforme sociale* de M. Le Play¹ que nous voudrions emprunter notre réponse. — Nul n'a mieux que ce grand citoyen, caractérisé, en regard de nos plaies sociales, la mission à remplir par nos classes dirigeantes. Il y a là une de ces vérités naturelles, aujourd'hui admises par tous les esprits éclairés. — Quiconque exerce des droits, assume, par cela même, des devoirs. — Que ces droits s'appellent autorité, fortune ou influence, l'obligation est la même. Si Dieu a fait des riches et des pauvres, c'est qu'il a voulu établir entre toutes les classes de la société, des relations amicales, des rapports indispensables, un perpétuel échange de services. — Tant pis pour ceux qui ne comprendraient pas ces axiomes !

Si l'on admet donc ces devoirs de patronage pour ceux qui com mandent aux matelots ou qui louent leurs services, on sentira vis-àvis d'eux, certaines obligations morales à remplir. C'est la vieille histoire des chefs d'industric en face de leurs ouvriers, ou des chefs de corps vis-à-vis de leurs soldats. Cherchez autant que vous le voudrez parmi les classes laborieuses, vous n'en trouverez guère de plus méritante que nos marins. Leur sentiment inné d'une hiérarchie

¹ La Réforme sociale en France, 5° édition, 1874, chez A. Mame, Tours.

nécessaire, leur gros bon sens et le 'salutaire contact des nations étrangères, les mettent, Dieu merci, à l'abri de ces détestables et absurdes doctrines, que les déclassés de toutes les professions n'ont que trop répandues parmi nos ouvriers des villes.

On va chercher souvent bien loin, des combinaisons propres à remédier aux souffrances bien connues de notre marine marchande. A plusieurs reprises, depuis 1825, on a fait sur la navigation française de volumineuses enquêtes. Eh bien, l'un des premiers encouragements à lui apporter, ne scrait-ce pas d'améliorer la condition précaire de cette grande famille des marins du commerce? Que l'on ouvre à deux battants, pour eux, les portes de nos caisses de prévoyance. Et dussions-nous d'abord lutter contre une traditionnelle incurie, et dans les débuts, faire leur bonheur, pour ainsi dire, un peu malgré eux, sachons y amener ces « grands enfants. » Prouvons-leur que le célèbre dicton : « Après nous le déluge, » n'est point le dernier mot de la sagesse humaine.

La pensée d'encourager les marins du commerce, par une large admission à nos caisses d'assistance, appartient à l'un de nos hommes les plus considérables, vétéran de nos assemblées et l'un des principaux fondateurs des retraites pour la vieillesse: M. le comte Benoist d'Azy.

Outre les marins de profession, bien des industries se rattachant plus ou moins au bord de la mer sont particulièrement intéressés à contracter l'une des assurances offertes par l'État.

Il nous suffira de nommer les ouvriers et gardiens des phares, ceux des travaux hydrauliques de nos ports, les pilotes, les sauveteurs, etc., etc. Qui ne connait les périls de ces braves canotiers volontaires de la Société de sauvetage ! Qui ne les a vus lancer leur embarcation à la mer, un jour de tempête, pour aller disputer à la mort, l'équipage d'un navire en détresse ! Qui peut ignorer les dangers courus par nos pilotes, à proportion de la conscience qu'ils apportent dans leur méticr ! Pour le faire résolûment, tantôt il faut aller chercher les navires au large des derniers écueils de nos côtes, tantôt il faut les conduire de l'intérieur des ports jusqu'à la pleine mer et rallier la côte, trop souvent dans de mauvaises embarcations.

lmagine-t-on qu'une assurance sur la vie de ces hommes si exposés, sauveteurs ou pilotes, ralentirait leur dévouement. Et pourquoi, en vérité, la certitude de laisser du pain à leurs familles, en cas de malheur, les rendrait-elle moins énergiques dans l'accomplissement de leur devoir? Oser le prétendre, ce serait ignorer le cœur de l'homme et faire injure au bon sens.

Les Chambres de commerce de nos ports de France ne sauraient 25 Junier 1875 26 méconnaître l'influence qu'un corps de pilotes bien payés ct bien équipés, exerce sur le mouvement des affaires d'un port. En Angleterre et aux États-Unis, ce sont là des vérités élémentaires. Le superbe équipement des embarcations pilotes de ces deux peuples, en dit assez sous ce rapport. En allant chercher les navires très-au large, on facilite singulièrement les entrées des navires, on provoque à venir en relâche, des bâtiments à court de vivres, d'eau ou de charbon qui, faute de rencontrer un pilote le long du bord, seraient probablement allés ailleurs.

C'est ce qu'a parfaitement compris la Chambre de commerce de Rouen, en faisant assurer contre les accidents de mer, les cent pilotes de la basse Seine. Voici le texte de cette délibération en date du 10 décembre 1874, sous la présidence de M. J. Levavasseur que nous devons à l'obligeance de M. Ernest Le Picard, secrétaire :

« La Chambre de commerce de Rouen,

« Considérant qu'il importe d'encourager chez les pilotes les idées d'ordre et de prévoyance,

« Considérant que si la Caisse des pilotes établie à Quillebeuf présente aux pilotes qui en font partie des avantages qui ne sauraient être contestés, il ne faut cependant pas perdre de vue qu'en cas d'accidents graves et des catastrophes en mer auxquels les gens de cette profession ne sont que trop exposés, les ressources de cette caisse pourraient être insuffisantes ;

« Considérant qu'à l'aide de cotisations annuelles, relativement très-minimes, la *Caisse d'assurances en cas d'accidents* fait face à ces éventualités en offrant aux déposants, pour eux, leurs veuves, leurs enfants ou leurs pères et mères une situation que l'État seul peut offrir, eu égard à la modicité de la cotisation,

« Décide :

« 1° Que tout pilote ou aspirant pilote qui contractera à partir du 1^{er} janvier 1875, une assurance à la *Caisse d'assurances en cas d'accidents* établie par la loi du 11 juillet 1868, recevra de la Chambre de commerce une prime égale à la moitié de la cotisation qu'il versera à ladite caisse;

« Que les veuves et enfants de pilotes ou d'aspirants pilotes qui, pendant leur carrière, ne se seraient pas associés à la Caisse de retraite des pilotes de Quillebeuf et qui n'auraient pas contracté d'assurances en cas d'accidents seront exclus de toute participation aux secours de la Chambre de commerce, étant entendu que cette dernière mesure ne sera pas applicable aux veuves des pilotes admis à la retraite avant le 1^{er} janvier 1875. » Et s'il est nécessaire de présenter un projet de loi, pour admettre de plein droit, les marins inscrits à la Caisse en cas d'accidents, nous ne douterions pas du succès de cette prime d'encouragement à la marine marchande. On connaît la vieille et paternelle sollicitude du département de la Marine, pour notre population riveraine. Nos gens de mer ont encore trouvé des amis dévoués au ministère du commerce dont dépendent les caisses de prévoyance, à la Société de Sauvetage, parmi les conseillers d'État et nos honorables députés, les Bretons en tête. Faute de pouvoir les nommer tous, citons dans le nombre l'honorable M. Grivart, ministre du commerce, M. Dumoustier de Frédilly, M. Du Frayer, MM. le comte de Tréveneuc et Rioust de l'Argentaye, députés des Côtes-du-Nord, membres du Comité de Saint-Brieuc. Ce concours de bon vouloir ne saurait demeurer infructueux.

Nais en attendant la présentation et l'adoption du projet de loi, arrêté en principe, à la veille des armements pour la campagne de pêche de 1875, n'y aurait-il pas à prendre une mesure bien utile? — Plutôt que de voir l'administration de M. Du Frayer, interrompre brusquement le mouvement vers l'assurance, faute de se trouver en règle vis-à-vis d'un commentaire erroné de la loi, — pour ménager la transition, la commission supérieure ne pourrait-elle pas autoriser l'admission de nos clients, ne fût-ce qu'à titre provisoire?

Il a'y a pas à en douter, l'Assurance en cas de blessures et de naufrages, destinée à soulager les infortunes les plus saisissantes, servira de pont-levis, pour introduired dans le milieu marin, les deux institutions-sœurs — Caisse des retraites et assurance contre tout genre de mort.

Dès à présent (c'est là un point important à signaler), ces deux institutions demeurent ouvertes aux marins, sans distinction, ni réserve aucune, comme à tous les citoyens Français des deux sexes.

Enfin, en dehors des caisses publiques, ne nous reste-t-il pas le moyen de constituer sous le pavillon national de la Marine, cette société ou tontine spéciale, protectrice des matelots? Par son caractère plus général, avec des statuts plus élastiques et adaptés aux besoins de la famille maritime, cette grande mutualité n'aurait-elle pas un secours pour toutes les misères ?

Et si l'on veut se mettre en mesure de répandre des bienfaits sérieux, au sein de la grande famille maritime, nous ne craignons pas de l'avancer : — C'est la contribution volontaire de 2 p. 100 qu'il faudrait résolument adopter ! — Car ne l'oublions pas ! vis-àvis de cette race impressionnable, qu'en style d'officier de marine, nous avons coutume d'appeler « nos braves gens, » il faut agir surlout par voie d'effet moral. Venant de si haut, la protection doit s'exercer dès les débuts, d'une façon efficace, et qui apporte avec elle, conviction et espérance d'un sort meilleur.

Parmi les diverses formes de prévoyance que nous avons tenté de faire connaître, chacun, selon sa situation personnelle, choisira, avec le concours de ses chefs naturels, les mieux adaptés à ses risques individuels.

Pour les grandes pêches et autres navigations particulièrement dangereuses, où l'on a surtout à redouter la mort violente, les gens de mer scront attirés vers la caisse des blessures et des naufragés.

Pour le long-cours, les marins gradés, les employés des colonies, les jeunes gens, soutiens de famille, leurs protecteurs bénévoles, songeront à la caisse contre tout genre de mort.

Enfin, le grand et le petit cabotage, la pêche côtière, les marins de toute origine qui n'auront pas pris une des assurances de l'État, s'adresseront naturellement à la caisse de secours entre marins.

Des livrets de prévoyance rédigés avec soin, des affiches aussi claires que possible, et surtout des conférences publiques faites dans les principaux ports, aideraient les gens de mer à faire leur choix.

Chaque risque dominant, dans chaque genre de navigation, rencontrerait ainsi son remède topique. — Ce ne serait pas encore cette perfection qui n'est pas de ce monde, mais, tout au moins, éviterait-on les contre-coups les plus douloureux de nos naufrages. — Et si l'on 'parvient à empêcher les angoisses de la misère, de s'ajouter au deuil des siens, c'est-à-dire aux plus amères douleurs de l'âme humaine, ne sera-ce donc rien que d'avoir circonscrit le domaine du malheur!

Une fois l'attention appelée sur ces matières, financiers, économistes, hommes d'État se montreront jaloux d'attacher leurs noms, à quelque progrès nouveau ou à quelque application plus heureuse de la prévoyance. Des dons libéraux, plus d'un legs important viendront enrichir la tontine de nos hommes de mer. — Les cœurs bien placés donneront volontiers à des gens qui, à l'heure des grandes luttes de la France, ont toujours si peu marchandé leur vie.

Par leurs cotisations annuelles qui, en tout ceci, joueront le principal rôle, les gens de mer apprendront à être eux-mêmes, les artisans de leur propre salut. Ils sauvegarderont ainsi, aux yeux de leurs concitoyens, une indépendance, une dignité dont ils ont le droit d'être jaloux. Ainsi se trouvera concilié le grand principe du sacrifice, de l'effort personnel, en bas, à côté de celui d'une généreuse assistance venant d'en haut. Tous ceux qui aiment les marins, qui sympathisent à leur pénible existence, ou qui ont porté, à côté d'eux, le poids du jour, pourront s'écrier alors : « Nous avons fait ce qui était en nous, Dieu fera le reste ! »

Et si l'on s'étonnait parfois de cette heureuse solidarité qui règne entre l'officier de marine, ses maîtres et ses matelots, que l'on songe à tant d'années passées côte à côte, sous tous les climats, dans les temps prospères comme dans les mauvais jours. — On discutait un jour, à la Chambre haute, sur les mérites de l'inscription maritime. — Un amiral de France, alors dans tout l'éclat de sa renommée, eut un superbe élan : « Ces décorations, ces grades, ces dignités, s'écriait-il, tout ce qui nous distingue de la foule et nous a faits ce que nous sommes, ne l'oubliez pas, messieurs, c'est à ces hommes que nous le devons! »

Les états de service de la grande famille maritime sont, depuis Louis XIV, inséparables de l'histoire de notre pays. Malgré les erreurs de certains ministres et les fautes de quelques rois, la monarchie traditionnelle avait une politique nationale, toujours persévérante, souvent habile. Non contente d'avoir fait la France continentale, cette monarchie avait su se donner simultanément une marine puissante. — Avec le régime si calomnié des cadets de famille, on avait fondé de magnifiques colonies.

Sauf le seul Louis XV, depuis Louis XIII jusqu'à Louis-Philippe I^{sr}, ce n'est que justice d'observer que tous les Bourbons de France curent, à un haut degré, le sentiment de la marine.

A peine organisée par Colbert, la grande famille des marins eut à soutenir la terrible guerre de la succession d'Espagne. — Pendant deux siècles, jusqu'à l'implacable et désastreuse guerre de 1870, on la vit groupée sous le pavillon de nos flottes avec des fortunes bien diverses. — Tantôt rougissant de son sang le pont de nos vaisseaux, tantôt jalonnant, du corps de bien des siens, la trace de nos expéditions lointaines, parfois aussi cueillant plus d'un laurier au milieu de ces cyprès funéraires, enrichissant nos ports par le commerce, la pêche, par de belles captures ou frappant de ces coups dont le retentissement fut grand en Europe.

Telle fut la marine pendant nos guerres. — Même aux époques de paix, on savait encore la tenir en haleine. — La Restauration eut des voyages de découvertes, la guerre d'Espagne, l'expédition de Morée, Navarin et la prise d'Alger. — Fidèle à cette tradition de famille, la monarchie de 1830 eut à son tour l'entrée du Tage, la conquête de l'Algérie, Saint-Jean-d'Ulloa, le blocus de la Plata, Tanger et Mogador, Taïti et les Marquises, et surtout l'escadre de l'amiral Lalande. Voici, dans le style original du temps, comment le dictionnaire de l'Académie de marine dépeignait, il y a près d'un siècle, le caractère du matelot : « Le matelot est un homme de main, en général propre à tout ce qu'on veut, qui a une mécanique usuelle qu'il sait employer à propos. Il est bon homme de guerre, alerte, agile, hardi, robuste, fait à la fatigue, capable d'affronter tous les dangers et toutes les intempéries. C'est l'homme du monde le plus subordonné en France et le plus accoutumé à une discipline exacte. Tout grossier qu'il paraît, il sait parfaitement bien distinguer l'officier capable de le conduire de celui qui n'a que le titre de la supériorité.

« Le matelot, au surplus, est un homme qui ne veut ni tort, ni grâce : il faut le bien nourrir et bien le faire travailler, avoir soin de lui quand il est malade; lui donner des louanges, exciter son émulation et sa bravoure par des distinctions, des préférences, quand il les mérite; le louer tout haut 'pour ses bonnes actions, le blâmer de même; tenir les ordonnances en vigueur pour tous sans égards particuliers : avec cette attention, on mènerait le matelot dans le feu.

« It est de fait et de l'expérience de tous les temps que, quand il a été bien conduit, il a toujours fait des choses étonnautes, et s'il a quelquefois manqué, c'est que ses officiers ont été les premiers à manquer et qu'il n'a vu aucune ressource dans ses chefs. — En un mot, on regarde le matelot comme l'homme le plus susceptible d'honneur et d'un grand courage; mais il faut qu'il soit formé jeune. Les premières campagnes doivent être faites avant vingt ans : ceux qui se forment après cet âge ne sont ordinairement jamais aussi bons matelots que les autres, ils sont moins actifs et moins alertes. »

Ce portrait de notre vieille Encyclopédie, tracé au lendemain de la guerre d'Amérique, n'a guère changé depuis. — Pour être à l'unisson du matelot, il faut aussi que l'officier de marine grave dans sa mémoire la devise de Descartes : « Je passai ma jeunesse à voyager. J'avais un grand désir d'apprendre à démêler le vrai d'avec le faux, pour voir clair en mes actions et marcher avec assurance en cette vie! »

> Baron GRIVEL, Capitaine de vaisseau.



LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Les désastres du Midi. L'inondation et l'invasion. La grande souscription nationale et européenne. — Inauguration de la statue de La Salle et célébration du centenaire de Boïeldieu à Rouen. La statue du P. Lacordaire à Flavigny. Pose de la première pierre de l'église du Sacré-Cœur, à Paris. — Les médailles du Salon. Un Mécène marchand de nouveautés. Ventes Clésinger. Doré et Corot. Envois de Rome. Œuvres artistiques commandées ou achetées par la ville de Paris. Expositions d'horticulture, des industries fluviales et maritimes, de géographie. — Un mot sur les théâtres. Représentations d'été. MM. Georges Bizet, Barye, de Rémusat. M. Littré, le positivisme et la franc-maçonnerie.

Ι

Les gens qui persistent à croire, en dépit des astronomes, à l'influence aquatique de saint Médard, auront un beau, ou plutôt un triste sujet de triomphe cette année. Jamais le saint évêque qui préside, suivant la tradition populaire, aux grandes pluies de juin et de juillet, n'a versé sur nos têtes des flots plus abondants de l'urne inépuisable qui lui sert d'attribut. Les troubles atmosphériques ont pris cette année des proportions redoutables : il semble que nos révolutions étendent maintenant leur influence désastreuse jusque dans les sphères célestes, et que les saisons se dérangent comme les hommes.

Mais Paris n'oserait se plaindre de la traversée orageuse qu'il vient de faire : il n'en a eu que les désagréments, sans en avoir les désastres. En présence des effroyables malheurs qui viennent d'accabler le Midi de la France, les petites misères du Parisien qui regrette les jouissances du bain froid et de la villégiature, qui se plaint d'avoir les pieds humides et d'attraper des rhumes de cerveau, nous apparaissent clairement dans toute leur insignifiance, et celui-là même qui aurait l'égoisme d'y songer s'épargnerait le ridicule d'en convenir.

L'inondation, qui n'a été pour nous qu'une figure, qu'une métaphore enguirlandée d'hyperbole, a été pour un grand nombre de nos compatriotes une terrible réalité. Il nous faut bien rappeler ici ce cruel souvenir, qui domine tout le reste dans la période dont nous avons à parler. En lisant dans les journaux du 24, du 25, du 26 juin, cette lugubre serie de télégrammes expédiés, heure par heure, de Toulouse et de tous les points environnants, annonçant chaque fois une nouvelle crue, un nouveau ravage, je me rappelais les dépêches affichées, après Reischoffen, à la porte du ministère de l'intérieur, devant une foule anxieuse qui y suivait, pour ainsi dire, de minute en minute, le débordement de l'invasion sur nos frontières. Rien ne ressemble plus à une invasion qu'une inondation : ceci, comme cela, arrive avec la rapidité de la foudre, brisant, broyant, emportant tout sur son passage, semant les ruines et les cadavres, tuant ici, bloquant, affamant et dévastant partout. Le paysan, éveillé en sursaut, dans la nuit obscure, au mugissement lointain de l'eau qui a rompu ses digues et s'approche, en déployant sur une largeur de plusieurs lieues ses flots redoutables, sent ses cheveux se dresser d'épouvante et d'angoisse, comme nos villageois lorrains lorsque le galop des uhlans arrivait à leurs oreilles. Il fuit demi-nu, avec sa femme et ses enfants, devant l'ennemi sourd, aveugle, implacable, qui charge et fond sur lui plus impétueusement que la cavalerie prussienne.

Les désastres du bassin de la Garonne ont eu leur répétition en miniature dans une tout autre partie de la France. En temps ordinaire, l'inondation de Lisieux cût compté comme une calamité nationale; aujourd'hui, elle a passé, pour ainsi dire, inaperçuc, comme un post-scriptum qui ajoute une dernière particularité insignifiante à une lettre pleine d'horribles détails. Eh! quoi, la science, si fière de ses progrès, et qui, pour un peu, se prétendrait en mesure de remplacer Dieu dans le gouvernement de la nature, en est-elle donc réduite à confesser son impuissance devant le retour périodique de ces catastrophes? C'est au moins la quinzième grande inondation du siècle, et assurément la plus terrible de toutes. L'inondation de 1856 avait produit pour 177 millions de ravages; celle-ci, sans parler des malheurs qui ne se réparent pas, s'élèvera peut-être au double. Il en coûterait moins pour compléter, en l'améliorant, notre système de digues et de barrages, pour reboiser les montagnes et canaliser suivant toutes les règles ces fleuves, particulièrement redoutables, qui prennent leur source dans

les contre-forts primordiaux des grandes chaines alpine et pyrénéenne.

Mais je n'ai garde de m'engager sur un terrain qui n'est point de mon modeste domaine, et où je ne tarderais guère à faire quelque faux pas. Caveant consules! Que nos ingénieurs se mettent à l'œuvre! En attendant, d'un bout à l'autre de la France, de l'Europe, un immense élan de charité généreuse répond à cet immense désastre. La ruine nouvelle qui vient de s'ajouter à tant de ruines, comme pour nous achever, en s'abattant sur la partie du pays qu'avait épargnée l'occupation prussienne, nous réservait du moins cette consolation de mettre en lumière ce qui nous reste de forces morales. C'est par là qu'elle peut et qu'elle doit relever nos cœurs. Les dévouements ont été à la hauteur du désastre. Sur ce nouveau champ de bataille, notre armée a lutté contre l'ennemi sans plus de succès, mais avec autant de courage qu'à Wissembourg et à Wærth. On conte de nos officiers, de nos soldats, de nos religieuses, des actes d'héroïsme simplement accomplis. Que de belles actions, que de nobles et sublimes sacrifices, l'horreur obscure des flots et des ténèbres a dérobés à notre admiration! Saluons du moins au passage le nom du marquis d'Hautpoul, mort au champ d'honneur.

Tandis que le président allait porter aux populations décimées par le fléau des paroles de sympathie, et semait les secours sans compter, dans toutes ces pauvres mains tenducs vers lui, madame la maréchale de Mac-Mahon prenait sous son patronage la grande souscription nationale en faveur des inondés, organisait et dirigeait l'élan de la charité publique. Tout le monde, nous sommes heureux de le dire, a fait également son devoir. Radicaux, légitimistes, orléanistes, bonapartistes, ont confondu leurs rangs pour donner de concert, ne luttant cette fois entre eux que de générosité. On a vu rapprochés dans le même élan des noms comme ceux du Saint-Père, de M. de Rothschild, du comte de Chambord. du duc d'Aumale, de M. Crémieux, d'un chanteur de chansonnettes comiques qui nous a prouvé tout ce qu'il peut y avoir de cœur dans la gaieté. En abandonnant, sans hésiter, à la souscription, avec cette générosité proverbiale des artistes qui est bien propre à leur faire beaucoup pardonner, le produit tout entier d'une représentation à son bénéfice, appoint longtemps caressé de son modeste budget, Berthelier a mérité l'honneur d'un remerciement public de madame la maréchale de Mac-Mahon, et il nous siérait mal d'être plus dédaigneux qu'elle. Les 6,000 francs du joyeux comique sont assurément la plus riche offrande qu'on ait faite aux inondés, sans en excepter les 50,000 francs de la Banque de France. Tous ses

confrères grands et petits, depuis l'indestructible Déjazet, qu'on a vue reparaître encore une fois sur la scène, depuis mademoiselle Nilsson qui a chanté, et la Patti qui chantera, jusqu'aux dompteurs, aux montreurs de femmes colosses, aux saltimbanques de la place de l'Observatoire, se sont piqués d'honneur et ont mis leur talent au service de cette cause sacrée. A la Comédie-Francaise. l'auteur de la Fille de Roland, dans une improvisation éloquente. a fait entendre un chaleureux appel de la ville inondée à la ville bombardée par les canons Krupp et incendiée par la Communc; et tandis qu'à Londres, le Toulousain Capoul organisait un concert fructueux, à Paris, peintres et sculpteurs répondaient avec empressement à l'appel du Toulousain Falguière, et constituaient de leurs dons une galerie dont la vente promet d'être un événement artistique. Les membres de l'Assemblée ont tenu à garder sur les listes de souscription la place d'honneur gu'ils occupent dans le pays. La quête dans les seules églises de Paris a produit près de 160,000 francs. La charité a cherché les combinaisons les plus ingénieuses, et a trouvé moven de tendre partout sa bourse et de la remplir partout. L'Alsace et la Lorraine nous ont prouvé d'une facon touchante qu'elles ne nous oublient pas. L'Angleterre, suivant son usage, mène le chœur fraternel des nations étrangères : la Belgique, la Suisse, le Dancmark, la Hollande, qui peut, mieux que tout autre pays, répéter le non ignara mali de la reine de Carthage quand il s'agit d'inondations, se sont associées à ce mouvement généreux; l'Italie l'a suivi d'un peu loin; l'Autriche n'a pas voulu nous oublier non plus, bien que le fléau ne l'eut pas épargnée; le cœur même de la Prusse s'est ému — s'il est vrai, comme on l'annonce, que la Gazette (prussienne) d'Alsace ait recueilli une somme de 56 francs pour nos inondés! — A l'heure où nous écrivons, le chiffre des souscriptions francaises touche à 10 millions, et le flot monte toujours!

II

Arrachons-nous à ce lugubre souvenir, et passons à des sujets moins tristes.

La ville de Rouen s'est particulièrement signalée, dans la période que nous venons de parcourir, par deux fêtes qui ont presque pris les proportions de deux solennités patriotiques. Le 2 juin, elle inaugurait la statue du vénérable serviteur de Dieu et du peuple, La Salle, mort en 1719, dans le faubourg Saint-Sever, où il avait acheté une maison de ses deniers pour en faire le centre de son institut. Les

élèves des Frères, rangés en files interminables derrière leurs bannières, formaient le plus bel ornement de cette fête et le plus éloquent hommage à la mémoire du grand homme de bien qui en était le héros. Après les funérailles du frère Philippe et celles de son successeur, le frère Olympe, l'inauguration de la statue solennelle de La Salle dans cette capitale de la Normandie, si féconde en hommes illustres, est venue prouver une fois de plus la popularité puissante de ces humbles propagateurs de l'instruction chrétienne et de ces dévoués serviteurs de l'enfance, qu'on ne pourra détruire parce qu'on ne pourrait les remplacer.

Quelques jours plus tard, la même ville célébrait avec une pompe égale le centenaire de Boïeldieu : après le bien, le beau ! Sa ville natale lui avait déjà dressé une statue en 1839. A cette époque, un buste eût suffi peut-être. Mais ce musicien charmant, dont le nom même est une mélodie, a grandi par la chute de ceux qui prétendaient le faire oublier. Jamais il ne nous avait paru plus digne d'une statue que depuis qu'on a voulu dresser un piédestal à l'ambition stérile des musiciens de l'avenir, s'acharnant à défigurer l'art exquis de Mozart et de Rossini, sous prétexte de le transformer, et à en faire le plus fastidieux et le plus fatigant des casse-têtes germaniques. Après un demi-siècle, et malgré tant d'efforts, la Dame blanche reste encore le type accompli de l'opéra-comique. Pour ma part, plus j'ai entendu Carmen et Don César de Bazan, plus j'ai désiré entendre le Nouveau Seigneur de village, le Calife de Bagdad et Ma tante Aurore. « Cà? c'est du Boïeldieu, » répondait en haussant les épaules un jeune wagnérien à un ami qui l'interrogeait sur un opéra nouveau où la mélodie abondait, et ce mot était pour lui la dernière expression du dédain. Quelques mois après, ce jeune compositeur donnait une partition sur le théâtre de la rue Favart, et par malheur pour lui, çà n'était pas du Boïeldieu. Nos forts en thème de la jeune école s'escrimeront si bien qu'ils finiront par faire reprendre Beniowski et les Voitures versées.

Le 10 juin, dans la cour des études du noviciat de Flavigny, dont le Souverain-Pontife avait levé la clôture pour ce jour-là, a été inaugurée la statue en bronze du P. Lacordaire, due au talent de M. Bonnassieux, l'auteur de l'effigie colossale de Notre-Dame de France, dont la masse imposante domine, des hauteurs du rocher Corneille, la ville du Puy en Velay. Ce n'est pas la première fois que le ciseau de M. Bonnassieux, dont les sujets chrétiens ont toujours particulièrement inspiré le talent, s'attaquait à la physionomie austère, énergique et douce du P. Lacordaire : il avait déjà envoyé au Salon de 1847 un buste en marbre de l'éloquent dominicain. On voit qu'il s'était dès longtemps préparé à sa tâche.

Est-ce aux lecteurs de ce recueil, dont sa collaboration fut l'honneur, où il a publié les Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne et les Conférences de Toulouse, les études sur l'Église et l'Empire romain au quatrième siècle, sur Ozanam, sur madame Swetchine, que nous pourrions essayer de rappeler, en quelques lignes, ce qu'a été ce grand religieux, ce grand citoyen, ce grand orateur, ce noble esprit et cette âme d'apôtre, qui fut en même temps une lumière de l'Église et une gloire de la France, qui a laissé une trace aussi profonde dans la vie intellectuelle que dans la vie morale de son temps? Bornons-nous simplement à leur rappeler ce que c'est que Flavigny. La maison de Flavigny fut fondée en 1848, après celles de Chalais et de Nancy, qu'elle reliait, pour ainsi dire, l'une à l'autre comme un trait d'union. Elle complétait le nombre de couvents nécessaires pour l'érection de la France en province dominicaine, et le Père en fit le chef-lieu de l'ordre restauré. Il prêchait l'Avent à Dijon, son pays natal, quand sept religieux envoyés de Chalais vinrent prendre possession de Flavigny. Ils furent reçus par les habitants avec une simplicité cordiale, où l'on retrouve, en pleine Bourgogne et en plein dix-neuvième siècle, comme un parfum lointain des primitives légendes de la vie monastique. Ceux-ci allèrent à leur rencontre, dit M. Foisset, et de toutes parts on apporta au couvent des sacs de navets, de pommes de terre, de farine, du vin et de l'huile. « Les commencements de Flavigny furent très-pauvres, a écrit lui-même Lacordaire dans sa Notice sur le rétablissement en France des Frères Prêcheurs. Je me rappelle que, dans les premiers jours, il n'y avait que huit chaises dans toute la maison : chacun portait la sienne où il allait, de sa cellule au réfectoire, du réfectoirc à la salle de récréation, et ainsi du reste. Mais cet état de détresse ne dura pas. Un comité d'ecclésiastiques ct de laïques se forma à Dijon, sous la présidence de l'évêque, pour nous assurer quelques ressources, et pendant plusieurs années, en effet, nous lui dûmes une charité que nous n'avions point encore rencontrée sous cette forme. » Flavigny avait eu jadis une abbaye de bénédictins célèbre, et ses ruines du sixième siècle, son église gothique du treizième, ses vieilles maisons, les débris de ses portes et de ses murailles, témoignent qu'elle avait joué un certain rôle dans le monde; le P. Lacordaire est venu rallumer au front de cette petite ville un rayon de sa gloire éteinte. La statue de l'illustre conférencier de Notre-Dame rappellera sans cesse aux jeunes novices de l'ordre l'exemple du plus infatigable, du plus éloquent, du plus fécond des apostolats,

Afin qu'en les voyant on dise : Il vit encore,

400

comme s'exprime, dans un sonnet qu'il est venu lire devant la statue, le P. Monsabré, l'un des fils du P. Lacordaire, et celui de tous qui a le plus de droits à faire valoir sur sa succession.

Paris n'a rien eu à envier ni à Rouen, ni à Flavigny. Tous ceux qui ont assisté, dans la matinée du 16 juin, à la pose de la première pierre de l'église du Sacré-Cœur, garderont de cette cérémonie un impérissable souvenir. Mgr Guibert, archevêque de Paris, et Mgr Meglia, nonce apostolique, présidaient à la cérémonie, assistés de douze évêques. Devant eux, dans la procession qui s'est rendue de l'église Saint-Pierre sur le plateau de la butte Montmartre. marchait tout le clergé de la ville de Paris; derrière, se déroulait un cortége immense où avaient pris place deux cents membres de l'Assemblée. Et tandis que les jeunes filles, vêtues de blanc, s'avancaient en chantant leurs cantiques, les regards des assistants allaient de la grande croix plantée sur le sommet de la butte, comme pour en prendre possession au nom du Christ, à l'immense panorama de Paris se déroulant sous leurs pieds. Il n'était point d'âme si froide qui pût se défendre alors contre l'émotion d'un tel rapprochement et d'un tel contraste; il n'en était point qui ne comprit la grande pensée patriotique et chrétienne, conçue par l'archevêque, adoptée par l'Assemblée et par le pays. Sur ce Mont des Martyrs, arrosé par le sang des victimes de la démagogie, comme autrefois par celui des victimes du paganisme, nous verrons bientôt sortir de terre les assises du temple superbe, monument explatoire et propitiatoire, palladium sacré de Paris, éloquente expression d'un grand vœu national et des croyances de tout un peuple. La croix va s'élever comme un phare au-dessus de cet Océan tumultueux, parlant d'apaisement et de pardon, d'espérance et de salut, et le son des cloches descendra de ces hauteurs comme une voix céleste sur la grande cuve toujours bouillonnante, toujours en fermentation, toujours agitée par la fièvre de ses passions, de ses affaires et de ses plaisirs. Elle dira à tous que la France, en dépit des sceptiques, des athées, des matérialistes et des radicaux, demeure encore la fille ainée de l'Église, la patrie de Charlemagne, de saint Louis, de Jeanne d'Arc.

Après un discours éloquent, que la faiblesse de sa voix a empêché d'entendre, mais que tout le monde a lu, Son Éminence a pris des mains de l'architecte, M. Abadie, la truelle et le mortier, et a entouré de ciment, en la frappant ensuite d'un léger coup de marteau, la pierre, ou plutôt l'énorme bloc en marbre rouge de Sillé qu'on avait creusé, pour renfermer dans l'intérieur les médailles et les inscriptions commémoratives. Puis, se tournant, Mgr Guibert a donné sa bénédiction à la ville de Paris. Et l'imagination de tous évoquait alors, à côté de lui, Mgr Darboy, adossé au mur de la Roquette et bénissant ses bourreaux...

Le Salon s'est fermé le 20 juin, à la date réglementaire. Nous n'avons à y revenir que pour indiquer les principales récompenses distribuées par le jury. Quelques-unes des médailles ont produit une certaine surprise. L'opinion publique scmblait généralement avoir décerné le prix du Salon à la vaste toile de M. Becker, dont la vigueur et l'expression dramatique, malgré les exagérations d'une violence un peu triviale, saisissaient fortement la plupart des visiteurs. Mais ce n'est ni sur Respha, ni sur le Sénèque de M. Sylvestre, ni sur la Conjuration de M. Léon Glaize, que s'est posée la palme; c'est sur la Mort de Ravana, de M. Cormon, une toile fort estimable, d'une composition sage, d'un coloris attravant, d'un caractère aussi peu indien que possible. En sculpture, la médaille d'honneur a été donnée à la charmante statue de la Jeunesse, sculptée par M. Chapu pour le monument d'Henri Regnault. Elle n'a pas été décernée en peinture : si le jury a trouvé que la Madone de M. Bougucreau n'en était pas digne, il est bien difficile, et je crois pouvoir lui répondre que parmi ceux même à qui plait le moins, d'ordinaire, la manière lisse et froide de cet habile peintre, pas un ne se serait étonné de voir la médaille d'honneur récompenser, dans une carrière d'ailleurs si distinguée, une œuvre si achevée et si exauise.

Puisque le cours de cette chronique nous a ramené un momentà la *Madone* de M. Bouguereau, ajoutons ce détail curieux, révélépar le livret même, qu'elle a été commandée à l'artiste ou acquise dans son atelier par le propriétaire d'un grand magasin de nouveautés qui porte le nom d'un illustre maréchal de France, et qui a poussé l'esprit de progrès jusqu'à installer dans son établissement, à côté d'une salle de concert, d'un cabinet de lecture et d'une buvette gratuits où ses clientes peuvent venir, entre deux achats, parcourir les journaux et les revues en grignotant quelque gâteau arrosé d'un verre de Malaga, un musée permanent, mais renouvelé sans cesse, destiné à former une sorte de succursale au Salon des Champs-Élysées. On affirme que ce commerçant magnifique, dont les affaires annuelles se chiffrent par millions, se propose d'en faire cadeau à l'église Notre-Dame des Champs, sa paroisse. Les rôles de Mécènes sont tenus aujourd'hui par les marchands de nouvcautés.

Les dernières expositions et les dernières ventes de l'hôtel Drouot, malgré les noms de Clesinger, de Corot et de Gustave Doré,

n'ont pas obtenu le succès des précédentes. Il était un peu tard ; les bourses étaient tarics et les grands amateurs envolés. Tout n'est qu'heur et malheur, du reste, à cette Bourse artistique où les ventes se suivent et ne se ressemblent pas. M. Clesinger, qui a eu le tort de se laisser un peu oublier, avait fait dans son atelier un choix de bustes, statues, groupes en terre cuite et en marbre pour les soumettre à l'estimation des enchères. Ce jugement de Dieu ne lui a pas été favorable. En vain le marteau d'ivoire que M° Pillet, ce Paganini des commissaires priseurs, manie avec tant d'élégance en cueillant les billets de banque dans la poche des clients, s'est livré à ses plus savantes évolutions : après des efforts répétés, il a fallu retirer presque tous les morceaux qu'on ne voulait point abandonner à des prix dérisoires.

Beaucoup moins malheureux que Clesinger, Gustave Doré méritait d'atteindre, et dans une saison plus propice, il eût certainement atteint un récultat mieux en rapport avec son merveilleux talent, dont les quatre-vingts dessins et aquarelles envoyés à l'hôtel Drouot montraient sous les faces les plus variées, la verve, la richesse, la fécondité, la souplesse incomparables. Ah ! si M. Gustave Doré avait eu, comme Fortuny, le double mérite d'être étranger et d'être mort, à quel niveau fabuleux n'eût-il pas fait monter la marée des enchères !

Lavente des tableaux et esquisses laissés par Corot n'a pas produit non plus tout ce qu'on en attendait. C'est qu'il y en avait vraiment trop et que le rapprochement en faisait ressortir la monotonie. Tandis qu'on le vendait d'un côté, on l'exposait de l'autre. Quand la vogue, à Paris, s'attache à un nom ou à une œuvre, elle ne sait pas garder la mesure ; elle dépasse en quelque sorte les plus extrêmes limites de l'engouement, jusqu'à ce qu'elle retombe sur elle-même, épuisée par son propre excès. Depuis la mort de Corot, on a tellement abusé de son nom, tellement surfait son œuvre, dont nul ne goûte plus que moi le charme poétique et tendre, tellement exalté ses moindres ébauches à l'égal des tableaux les plus achevés, qu'on a préparé contre lui une réaction inévitable, dont les premiers symptômes se font déjà sentir.

A peine les salles du palais des Beaux Arts s'étaient-elles fermées sur l'exposition de Corot qu'elles se sont rouvertes d'abord pour les envois de Rome, puis pour les œuvres artistiques commandées ou achetées par la ville de Paris.

Les envois de Rome offraient, cette année, une importance exexplionnelle. Dans la sculpture, on a particulièrement remarqué trois ouvrages de M. Coutan, élève de deuxième année, sans parler de sa très-ferme copie en marbre du *Rémouleur* antique. Son Éros, qui tient en main l'arc traditionnel et lutine du pied deux colombes, est une figure d'une grâce et d'une élégance juvéniles, modelée avec autant de hardiesse que de distinction. Dès ce premier morceau, on s'aperçoit que M. Coutan a étudié de près les œuvres de la Renaissance italienne, et cette observation est bien vite confirmée lorsqu'on passe à l'œuvre suivante. Le bas-relief de l'Agriculture prouve un sentiment décoratif très-prononcé : il y a là un choix de figures et une combinaison de lignes qui rappellent la grâce un peu manièrée de Prud'hon, et qui, à force d'ondover au regard, sont bien près de voltiger et de papilloter. Le maniérisme est évidemment le défaut contre lequel M. Coutan doit se tenir en garde. Il ne mangue, certes, ni de talent naturel, ni de talent acquis, mais il manque de simplicité. La recherche est visible encore, bien qu'à un moindre degré, dans son grand bas-relief d'Œdipe et le Sphinx, œuvre d'une belle exécution et d'un caractère distingué, mais où la pose du fils de Laïus trahit une réminiscence insuffisamment dissimulée du célèbre tableau d'Ingres.

A côté de M. Coutan, nous nommerons seulement M. Marqueste (troisième année) dont *le Persée et la Gorgone*, évidemment inspiré par l'art florentin du seizième siècle, n'est pas non plus exempt d'une certaine affectation, et M. Allar (quatrième année), avec une *Tentation* d'un caractère assez peu biblique peut-être, mais d'un agencement habile et gracieux, et qui promet un beau groupe quand l'exécution en sera achevée.

Quant à la peinture, l'impression générale était excellente. L'œil était frappé d'abord par une sorte d'harmonie générale et l'examen détaillé, tout en révélant plus d'un défaut et surtout plus d'une dangereuse tendance, confirmait cette première impression. M. Norot, encore à ses débuts, est déjà un habile homme et qui entend toutes les roueries du métier. Si son *Étude de jeune fille* est d'une élégance un peu molle, d'un modelé un peu rond, elle se présente au spectateur avec une coquetterie provocante, dans sa peu chaste nudité, et s'encadre en un paysage dont chaque détail est soigneusement souligné par tous les artifices de la palette. La Bethsabée, de M. Ferrier, n'est qu'une femme au bain : conception nulle, composition banale, aucune préoccupation de type, exécution presque sommaire, mais adroite et d'un *flou* séduisant. M. Ferrier ne vise pas à l'art sévère et au style élevé : il préfère s'arrêter à mi-côte dans la riante oasis de l'art agréable et facile.

On peut reprocher à M. Toudouze d'avoir rabaissé la *Captivité de* Samson aux proportions d'un tableau de genre, mais on ne lui reprochera pas du moins la banalité. Il s'efforce de rajeunir les sujets traditionnels par toutes les recherches des types et des cos-

tumes, par tous les archaïsmes piquants de l'érudition. L'Odi profanum vulque est sa devise, et un brin de bizarrerie ne lui déplait même pas pour relever son originalité naturelle. Les petits sentiers oùil nous entraîne à sa suite, ménagent à l'œil des rencontres imprévues et quelquefois charmantes ; mais en art, comme en toutes choses, mieux vaut encore la grande route ! C'est par l'idée et le style, non par la surprise des détails et le tour anecdotique donné à l'histoire, qu'un véritable artiste sait renouveler de vieux thèmes. Devant la piquante et spirituelle esquisse du Samson, quiconque a voyagé en Égypte se croira d'abord en présence d'un fellah vigoureux tournant la sakieh sur les bords du Nil. Dans le Meurtre d'Agamemnon, M. Toudouze s'est inspiré d'Eschyle à travers M. Leconte de Lisle. On dirait une scène des Erynnies de l'Odéon : Klytemnestre (par un K) s'appuie triomphalement, au centre du tableau, sur la petite hache qui vient de frapper ce grand coup, avec la coquetterie d'un premier sujet qui a étudié sa pose dans son miroir, et, derrière elle, Taillade, qui a changé le rôle d'Oreste contre celui d'Égysthe, allonge vers le cadavre du Roi des rois une tête féline et rusée, qu'on dirait copiée du Yago de Shakespeare.

En représentant Oreste assiégé par les Euménides, M. Lematte, élève de première année comme M. Morot, n'a pas montré ces préoccupations excessives d'originalité. Il s'est maintenu dans les données courantes. Réveillé par les cris des Furies qui le poursuivent, le parricide, à demi-accroupi, détourne son visage qu'il recouvre de ses bras repliés, pour se dérober à la vision qui plane au-dessus de sa tête. Le groupe des Divinités vengeresses portant le corps de Clytemnestre dans leurs bras, est bien concu, largement disposé, avec des attitudes et des gestes excellents ; il serait irréprochable si le type des Furies n'était vulgaire sans être effrayant : « N'ayant pu les faire terribles, eut dit Apelle à M. Lematte, tu les as faites laides.» En somme, c'est là une toile consciencieuse, d'une conception sagement équilibrée, d'un coloris harmonieux, d'un style suffisamment dramatique, sinon d'une personnalité bien nettement accentuée.

On sait que la direction des Beaux-Arts a adopté, depuis l'an dernier, le louable usage d'exposer publiquement les objets d'art commandés ou achetés par la ville de Paris pour la décoration des monuments publics. C'est une innovation dont il faut la féliciter à un triple point de vue : elle ne peut que gagner, en effet, comme les artistes eux-mêmes, à ce contrôle de l'opinion, qui opposera un frein salutaire aux entrainements de la routine, de la faiblesse ou de la faveur, et nous-mêmes nous ferons notre profit d'une exposition intéressante qui, en remettant sous nos yeux de belles œuvres déjà 27

25 Journet 1875.

connues, nous en révélera en même temps d'autres que l'indifférence proverbiale du Parisien pour ses monuments ne lui aurait point toujours permis d'aller chercher dans les palais ou les églises qu'elles doivent décorer.

Sur les cent dix numéros dont se compose l'exposition présente. plusieurs ont déjà paru dans les Salons, et un plus grand nombre - copies ou esquisses réduites - n'ont par eux-mêmes qu'une médiocre importance. La statuaire l'emporte ici de beaucoup sur la peinture : mais devant le Gloria victis de M. Mercié, coulé en bronze, le Réliaire de M. Noël, le Jour de M. Perraud, le Terme de M. Guillaume, on se retrouve en pays de connaissance. Sur le fond un peu gris de l'exposition de peinture, où nous signalerons une Pentecote de M. Glevre, d'un bon sentiment religieux, mais d'une exécution médiocre, qu'on a exhumée de la lointaine église Sainte-Marguerite, et, plutôt comme une curiosité que comme un chef-d'œuvre, le Baptême du Christ, par Corot, qui nous montre un peintre de figures d'une simplicité quelque peu naïve, moins sommaire toutefois qu'on n'eût pu le supposer, deux artistes seulement se détachent. et vont nous arrêter un moment. M. Bonnat occupe le mur du fond avec les toiles qui doivent former la décoration de la nouvelle salle des assises au Palais de Justice : Thémis entre le Crime qui se tord à ses pieds et l'Innocence qui l'implore, avec des figures allégoriques et de petits Génies. C'est une peinture savante et vigoureuse, non sans quelque lourdeur. Sur les murs latéraux se voient deux grandes compositions, empruntées à la vie de saint Augustin. Elles sont de M. Lenepveu, le directeur actuel de notre École de Rome, qui n'avait pas exposé depuis dix ans, et qui cultive avec un mérite égal l'art sacré et l'art profane, passant d'une chapelle de Saint-Sulpice à la coupole de l'Opéra, et revenant de l'Opéra à l'église Saint-Ambroise. Il n'était pas sans intérêt d'examiner les travaux du maître après ceux des élèves. Les toiles de M. Lenepveu appartiennent au genre le plus sévère; ce sont des œuvres profondément étudiées et solidement peintes. Il y a plus de vigueur et une science plus visible dans l'une, dont certaines parties sont des morceaux de maitre, mais qui manque un peu d'ensemble; plus d'harmonie, de sentiment, d'expression dans l'autre, dont la belle ordonnance saisira aussi tous les regards, mais où font malheureusement défaut, malgré le lieu de la scène, la lumière de l'Afrique, et, malgré. le séjour du peintre, la couleur italienne.

Les expositions ont pris aujourd'hui une extension singulière : . elles embrassent toutes les branches de l'industrie, des arts et des sciences. On a fait jusqu'à des expositions culinaires; comment s'en étonner, lorsque l'Angleterre, plus avancée que nous, vient de



créer une École normale de cuisine nationale, dont les cours, à la fois théoriques et pratiques, sur la confection du roastbeef, des pickles, du pudding et du thé, ont été suivis assidument par 766 élèves du sexe féminin, et qui décerne, après examen, des diplômes de capacité? Nous avons eu des expositions de chiens et des expositions d'insectes; mais nous n'avons pas encore eu d'exhibitions d'enfants, toujours comme en Angleterre, où l'on médite de les complèter par des exhibitions de nourrices.

L'exposition d'horticulture qui, les années précédentes, s'installait dans la grande nef du palais des Champs-Élysées, comme pour faire aux nymphes, aux naïades et aux dryades de la sculpture un jardin digne d'elles, s'est établie cette année dans ses meubles. Pendant huit jours, elle a fait de l'Orangerie des Tuileries et de la terrasse du bord de l'eau la plus délicieuse et la plus recherchée des promenades. J'ai encore dans les yeux, en écrivant ces lignes, l'enchantement de ces fraiches couleurs, groupées et nuancées avec un art exquis, dans les narines le parfum suave et pénétrant des jasmins, des giroflées, des violettes, des œillets et des roses.

J'aimerais à vous parler longuement de l'exposition d'horticulture, si ma profonde incompétence en botanique n'égalait mon amour pour les fleurs. Je les aime en ignorant, parce qu'elles sont belles et qu'elles sentent bon, sans avoir jamais pu comprendre l'incurable tendance des botanistes à transformer un parterre de fleurs en un jardin des racines grecques. Qu'on applique ces grands noms, farouches d'aspect et si difficiles à retenir, aux plantes grasses, à ces hérissons végétaux, tout bardés de lances et d'épieux, grimaçants et contrefaits comme des mandragores, personne ne réclamera; mais pour ces fleurs charmantes que la jeune fille met à son corsage ou dans ses cheveux, dont une femme pare et embaume son salon, qu'on offre à sa mère le jour de sa fête, dont on décore l'autel de la Vierge pendant le joli mois de mai, pourquoi ces désignations pédantes, ces barbares nomenclatures, qui jurent comme un contre-sens avec leur objet, et qui semblent empruntées au vieil arsenal scolastique du moyen âge?

Que la Société d'horticulture me permette de lui signaler deux desiderata pour l'avenir. Les grands murs nus de l'Orangerie choquaient l'œil, et faisaient dissonance avec les gradins de fleurs étagés devant eux. Les tableaux ont besoin d'un fond chargé de remplir l'office de repoussoir; les diamants reposent dans des écrins de velours sombre, et il faut aux fleurs un rideau de feuillage qui les encadre, qui les isole de tout contraste criard. On eût pu facilement, il me semble, tapisser de plantes grimpantes les murailles de l'Orangerie. En outre, pourquoi ne pas compléter l'exposition florale par une exposition de bouquets : l'art joint à la nature? Le bouquet est l'un des triomphes du goût parisien. J'admire aux vitrines des bijoutiers des pierreries isolées; je les admire bien davantage montées en diadèmes, en bracelets, en colliers. Évidemment, cette observation bourgeoise fera sourire les savants botanistes; mais je suis du public, et il est naturel que je juge comme le public, surtout lorsqu'il s'agit d'une exhibition qui s'adresse moins aux botanistes qu'aux gens du monde.

L'exposition des industries fluviales et maritimes s'est ouverte le 10 juillet, au palais des Champs-Élysées, par un temps tout à fait en harmonie avec son titre. Il semble écrit que nous ne sortirons pas du domaine aquatique pendant tout le cours de cette saison. Suivant l'usage invariable, il n'y avait d'ouvert, le jour de l'ouverture, que les portes et les caisses d'où les exposants déballaient, avec une hate tardive et une fièvre qui s'était trop fait attendre, les objets destinés à figurer dans les étalages. Des ouvriers en manches de chemise sciaient, clouaient, ajustaient à grand bruit. Si l'on cut reculé l'inauguration de huit jours, ils en auraient profité, sans nul doute, pour retarder eux-mêmes leur délballage d'une semaine. Une promenade rapide à travers ce chan tier en construction, qui offrait l'image en miniature de la Tour de Babel, m'a permis de constater qu'elle sera très-complète, trop complète peut-être. On a donné une singulière extension aux deux épithètes qui en déterminent la nature et le but; car, à côté des bateaux de toutes formes et de tous systèmes, de l'extracteur-Bazin, des appareils de plongeurs, des engins de sauvetage, d'un canon sous-marin, d'un vaste aquarium où l'on voit évoluer, depuis l'ablette jusqu'à la carpe, les principales variétés des poissons d'eau douce, d'un immense rocher à cascade, avec grottes souterraines, cavités béantes, stalactites démesurées, sapins penchés sur l'abime, bâti par un architecte paysagiste qui a l'ambition d'humilier la nature, j'ai aperçu nombre de meubles et d'instruments qui n'ont que des rapports très-lointains et très-vagues avec les industries maritimes, à moins qu'on ne les considère comme objets d'exportation - système ingénieux qui permet d'englober jusqu'aux pianos, aux pendules, aux calèches et aux machines à coudre dans une exposition maritime.

Il en est absolument de même de l'exposition internationale de géographie qui vient d'ouvrir au pavillon de Flore, dans le palais (ou plutôt dans l'ex-palais) des Tuileries, sous la présidence de l'amiral la Roncière le Noury. Cette importante exposition où dès maintenant la France tient brillamment sa place, aura pour annexe un congrès qui discutera les grandes questions géographiques

d'un intérêt universel. Chaque nation, représentée par l'une de ses sommités scientifiques, a une salle qui lui est spécialement affectée, et les produits naturels de tous les pays du monde achèveront l'œuvre d'enseignement commencée par les cartes, les vues photographiques et les plans en relief. Ce sera comme un grand inventaire des résultats acquis et de la situation actuelle d'une science qui a fait en ce siècle tant de progrès, et à qui il est permis dès maintenant d'entrevoir l'époque où elle aura enfin pris possession de notre globe tout entier. Mais il faut attendre. N'est-ce pas Gœthe qui a dit quelque part que le Français se distingue des autres peuples en ce qu'il ne sait pas la géographie? Sur ce point, comme sur bien d'autres, le Parisien est plus Français que le reste de ses compatriotes. Puisset-il du moins profiter de cette occasion pour l'apprendre !

IV

La moitié des théâtres sont actuellement fermés. Grâce à la saison inclémente, le public n'a pas entièrement déserté les autres. Ils n'en vivent pas moins de reprises et de pièces d'été. C'est une tradition constante dans les directions théâtrales de reléguer au mois de juillet les ouvrages sur lesquels on ne compte pas et les débutants qui se résignent à être joués par les doublures devant les banquettes. Peut-être scrait-il plus logique, au contraire, de réserver pour les chaleurs des œuvres capables d'en combattre la désastreuse influence. Mais la routine est la reine de ce monde et particulièrement des théâtres.

Nous ne parlerons pas des pièces qui tiennent actuellement les affiches : c'est bien assez de les avoir entendues. Nous serions surtout sans excuse de conduire le lecteur au gauche et violent mélodrame que le Gymnase, dévoyé de plus en plus, vient de donner sous le nom de *Léa*, après avoir pris la peine inconcevable d'aller le chercher jusqu'en Angleterre. Faisons seulement une exception pour la Comédie-Française, qui, même lorsqu'elle se trompe, demande à être traitée avec révérence.

Elle s'est trompée pour la Grand'Maman, de M. Édouard Cadol, qui a déjà disparu de l'affiche, mais qui mérite une courte oraison funèbre à cause de ses intentions excellentes. On ne peut que louer le sentiment moral et l'honnête inspiration de ce plaidoyer contre les discordes conjugales, au nom de l'enfant qui en porte le poids sur sa tête innocente : Delicta majorum immeritus lues. Très-raisonnable et très-sensée, mais un peu froide et monotone; écrite avec plus de correction que d'originalité, construite avec soin, semée de mots fins et de détails agréables, parmi lesquels se détache une scène dramatique, mais une seule, la Grand'Maman est un bon devoir, fait par un excellent élève qui s'est appliqué. Les scènes n'aboutissent pas, et à l'inverse du proverbe, M. Cadol semble croire que tout est bien qui commence bien, car, en général, il sait engager les situations et ne sait pas les dénouer. A ces défauts, la Grand'Maman joint le tort de ne pas tenir ce que son titre promet : on s'attendait à l'étude d'un type particulier, mais le point de départ se dérobe bientôt, le sujet dévie, et la pièce rêvée est remplacée par une autre. Pourquoi donc ce titre? Uniquement sans doute à cause de madame Arnould-Plessy, chargée de jouer l'aïeule, dont son talent faisait le personnage principal, et pour attirer l'attention sur ce début dans les rôles à cheveux blancs de l'excellente comédienne dont la jeunesse, bientôt sexagénaire, éclipsait encore tant d'attraits naissants. Et pourquoi grand'maman au lieu de grand'-mère? Toujours à cause de madame Plessy, j'imaginc. Il fallait bien ménager la transition et l'aider, comme jadis mademoiselle Mars, à franchir ce pas difficile. Débuter du premier coup par être grand'mère, ah! fi donc! guelle brutalité! Grand'maman, c'est autre chose!

La Comédie-Française s'est trompée aussi, mais à un tout autre point de vue, pour l'Ilote, bluette en vers de MM. Ch. Monselet et Paul Arène, que nous dénoncons aux foudres malheurcusement bien inoffensives de la société de tempérance. On se demandait d'avance comment M. Monselet, qui a mis sa gloire à continuer Brillat-Savarin, en le complétant; M. Monselet, qui a chanté les Vignes du Seigneur avec un lyrisme plein de son sujet, s'y prendrait pour nous montrer l'ilote de Sparte préchant la sobriété au peuple par le dégoût qu'inspire son ivresse. Eh bien! M. Monselet a retourné la thèse et pris bravement parti pour l'ivrogne, voilà tout. Noblesse oblige. Il a obéi à ses antécédents, paré son ilote de myrtes et de roses, l'a chargé de plaider pro domo sua et l'a rendu si joyeux, si éloquent, si irrésistible que le drôle convertit à son vice ceux à qui il était chargé d'en inculquer l'horreur. Telle est la moralité de ce petit acte : on voit qu'elle est aussi large que la ceinture flottante de l'ilote. Sans prendre des airs indignés et farouches vis-à-vis de cette agréable bagatelle, il nous sera permis de regretter que les auteurs, en quelques passages, aient franchi la limite d'une honnête gaieté, et poussé la folie jusqu'aux frontières de l'inconvenance; puis de nous demander si la place d'une pièce qui équivaut à une parodie de l'antiquité, et se rapproche cà et là de l'opérette bouffe à la façon d'Offenbach, était bien à la Comédie-Francaise !

La mort si soudaine et si imprévue de M. Georges Bizet a rendu un regain de succès à son opéra-comique de *Carmen*. M. Bizet avait été une sorte de petit prodige musical, triomphateur dans tous les concours, et on lui avait prédit les plus brillantes destinées. Cette prédiction se fût réalisée sans doute, mais elle ne l'était pas encore jusqu'à présent, car de tous les opéras qu'il a successivement donnés à la scène, pas un n'a réussi d'une façon éclatante et plusieurs sont tombés.

L'auteur distingué de Carmen, des Pêcheurs de perles, des beaux chœurs de l'Arlésienne, est mort à trente-six ans; Barye à quatrevingts. Si disposé qu'on soit à pleurer la mort de celui-ci, il faut reconnaitredu moins qu'elle n'a rien de prématuré. Il n'avait pas exposé depuis 1855. Sa dernière œuvre publique fut, si je ne me trompe, le bas-relief équestre de Napoléon III encastré dans la façade du nouveau Louvre, vis-à-vis le pont des Saints-Pères : mal inspiré par le sujet et peut-être affaibli déjà par l'âge, sentant bien, d'ailleurs, qu'il ne travaillait pas pour la postérité, Barye n'avait fait là qu'une œuvre vulgaire, dont il n'a pas dù lui-même regretter la perte.

On sait que Barye a surtout marqué sa trace dans la sculpture zoologique, bien qu'il ait prouvé plus d'une fois aussi, notamment par les groupes qui décorent les pavillons Denon et Richelieu, qu'il pouvait aborder la figure humaine avec une égale supériorité. Mais sa spécialité, c'est l'animal; sa gloire, c'est d'avoir été le modèle et le chef en un genre qui de nos jours a pris d'énormes développements et fait d'incontestables progrès. Si l'on connaît mieux aujourd'hui la structure, l'anatomie, l'allure véritable et vivante de la bête; si l'on sait mieux en fouiller l'épiderme, en rendre le mouvement, marier au type générique les accents du caractère individuel, c'est surtout à Barye qu'on le doit. Il fut le grand belluaire de la génération romantique, le Carter et le Van Amburgh de la sculpture, le dompteur des fauves, qu'il fit ramper et frémir avec toutes les palpitations de la vie, et son génie a donné naissance non-seulement à d'innombrables animaux, souvent admis pour la première fois, grâce à lui, aux honneurs de la statuaire, d'où les excluaient jusqu'alors les scrupules de l'école, mais à des animaliers célèbres, qui tous le reconnaissaient pour l'initiateur et le maitre. Avant lui, il n'y avait guère que le cheval et le lion qui fussent reconnus comme suffisamment nobles pour le ciseau du sculpteur. Et quel cheval? Le cheval classique de Lemot et de Cartellier. Quel lion? Le lion débonnaire qui lance flegmatiquement ses minces filets d'eau claire à la porte de l'Institut, ou qui rêve en digérant, le chef coiffé d'une perruque et la patte appuyée sur une boule. Il y adjoignit le tigre, l'ours, l'éléphant, le crocodile, la gazelle, le lynx, le serpent, le jaguar, le lièvre ct jusqu'au lapin lui-même. Il anima les vieux poncifs empaillés, qui allaient s'affadissant de plus en plus, parce qu'ils ne se retrempaient jamais dans l'étude directe de la nature. Comparez les lions bénins de l'Institut et du Luxembourg aux lions puissants et tranquilles du quai des Tuileries et de la colonne de Juillet, ou au lion pantelant, presque tumultueux, qui étouffe un boa sur la terrasse du bord de l'cau!

Barye a surtout représenté les animaux dans l'action et dans la lutte : le Tigre dévoré par un crocodile, le Cerf terrassé par deux lévriers, le Cheval renversé par un lion, le Jaguar dévorant un lièvre, et tant d'autres groupes popularisés par les réductions en bronze ! Quand on entrait dans son atelier, on eût cru pénétrer dans une ménagerie. Rien ici de la sérénité ordinaire et du recueillement silencieux de la sculpture. Tout frémissait, bondissait, hurlait, glapissait, et l'on éprouvait comme un mouvement d'effroi au milieu de ce fourmillement de bêtes fauves. En s'attachant surtout à la réalité et à la vie, Barye n'a pas toujours conservé cette part d'idéal, si je puis ainsi dire, que les anciens savaient donner à leurs animaux en n'appuyant que sur les traits essentiels et caractéristiques, en résumant les formes pour les agrandir. Mais s'il n'égala jamais les anciens, du moins, comme on l'a dit, personne entre les modernes ne l'a encore égalé.

A une année près, M. de Rémusat avait atteint le même âge que Barye, mais il ne s'était pas retiré sous sa tente, et il est mort debout. L'homme politique ne nous appartient pas, et, s'il est impossible d'en faire entièrement abstraction dans l'étude d'un esprit très-complexe en qui tout se tient, qui ne sépara jamais la pensée de l'action, qui eut toujours le goût des affaires publiques, qui a joué un rôle considérable, bien qu'au second plan, et s'est d'ailleurs glorifié lui-même d'avoir obéi à des préoccupations politiques jusque dans la plupart de ses travaux littéraires, du moins nous garderons-nous d'aborder le côté de sa carrière qui se dérobe à notre compétence autant qu'à nos attributions, et nous croyons qu'il n'aura pas trop à s'en plaindre.

Ce qui frappe tout d'abord en M. de Rémusat, c'est la variété de ses aptitudes. Lettré avant tout, philosophe, critique, moraliste, orateur, homme d'État, poēte, dramaturge et romancier *in petto*, homme de cabinet et homme du monde, il a touché à tout, depuis la métaphysique jusqu'à la chanson, avec une intelligence trèsdéliée, très-alerte, très-curicuse et très-souple. Aucune connaissance ne lui est étrangère; sans avoir par lui-même une originalité bien nette, il est doué d'une rare faculté d'assimilation. Son esprit avait t

ł

1

ł

1

besoin d'une direction supérieure; en philosophie, comme en politique il marcha toujours à la suite, subissant tour à tour l'influence de M. Royer-Collard, de M. de Barante, de M. Molé, de M. Guizot, de M. Cousin, de M. Thiers. Amateur de première force, ingénieux et brillant essayist, comme disent les Anglais, l'un des plus agréables virtuoses du Globe et de la Revue des Deux-Mondes, il fut plutôt un dilettante raffiné en philosophie et même en critique qu'un critique complet et un véritable philosophe. Son intelligence avait plus d'étendue que de fermeté et de profondeur. Le lest des principes lui a fait défaut pour l'empêcher de flotter à tous les courants. Dès qu'on essaie de le suivre, on sent que le terrain se dérobe; il fuit entre les doigts, comme Protée, dans la multiplicité infinie de ses nuances, si on veut le saisir corps à corps.

Pour comprendre la double et triple nature qu'il y a en M. de Rémusat, il est indispensable de s'arrêter un moment à ses origines. Par sa naissance, il appartenait à l'ancienne aristocratie; par son éducation, au premier Empire ; par ses débuts dans la vie active, à la Restauration; par son âge mûr, ses goûts, ses amitiés, ses fonctions publiques, au gouvernement de Juillet, ce qui ne l'empècha pas, plus tard, de se rallier à la République. Il n'avait pu traverser tant de milieux sans en subir les impressions diverses, et tous ces régimes avaient laissé leur empreinte sur son âme mobile. Plongé de bonne heure dans l'atmosphère du dix-huitième siècle par la fréquentation de madame d'Houdetot, intime amie de sa mère, et par la philosophie de Condillac, la première qu'on lui eût enseignée au collége, il avait, pour ainsi dire, un pied dans chacun des deux mondes entre lesquels se partage la société française depuis la Révolution, - bourgeois grand seigneur : gentilhomme par les façons, les relations privées, les habitudes, les goûts de salon, le ton de bonne compagnie; homme moderne et libéral à la mode de 1820 par les relations publiques, les doctrines, les idées et les écrits. Sans prétendre expliquer uniquement ainsi ce qu'il y eut d'ondoyant dans l'intelligence élégamment sceptique de M. de Rémusat, il faut bien tenir compte des tiraillements inévitables exercés par ces influences diverses. Il s'est efforcé de garder l'équilibre, et l'on peut le louer du moins d'avoir su tempérer, par un gout délicat et un naturel esprit de mesure et d'équité, « ce qu'avaient naturellement d'apre et d'un peu grossier (c'est Sainte-Beuve qui parle, dans un article publié sur M. de Rémusat en 1847) la politique et la philosophie révolutionnaires. »

L'esprit du jeune Rémusat reçut sa première trempe dans le salon maternel. Au contact des hommes illustres qui le fréquentaient, il gegna cette maturité précoce, mais un peu superficielle, qui ne l'empècha pas de demeurer jeune jusqu'à la fin. Il ne perdit jamais entièrement le pli primitif. L'écrivain même reste un homme de salon. C'est dans les salons qu'il obtint ses plus grands succès; c'est là qu'il exerça le plus de charme et peut-être aussi le plus d'action. Ses articles étaient de fines causeries. Tous ceux qui l'ont entendu s'accordent à dire que sa conversation était supérieure à ses livres et qu'on ne le connaît point tout entier, si on ne le connaît que par ses écrits.

Il débuta par des chansons. Sainte-Beuve en avait parcouru le recueil manuscrit, et il a eu la discrétion fâcheuse de n'en presque rien citer. La première est de 1812; il était alors âgé de quinze ans. Nous ignorons s'il persévéra longtemps, mais il en faisait encore, ce semble, en 1825. Sans le succès populaire de Béranger, il aurait continué sans doute, et il eût réussi, car ce vif esprit était propre à tout, et peut-être que ses chansons libérales, en vulgarisant son nom, lui auraient épargné, en 1872, sinon l'affront d'avoir M. Barodet pour rival, du moins l'humiliation d'être vaincu par un tel adversaire: «Rémusat a chanté chez M. Delécluze quelques chansons de lui, écrivait le 24 janvier 1825 à madame Récamier, J.-J. Ampère, dans l'intéressante correspondance qu'on a publiée il y a quelques mois. Elles ont peut-être autant de verve que celles de Béranger, et il y a de plus un certain air de jeunesse, avec un mélange de gaieté, de grâce et de raison. Elles sont charmantes. » Ainsi il ne se bornait pas à les faire, il les chantait. Ce ne fut point sa seule tentative dans le domaine de l'imagination; il composa encore un roman : Sidney, et plusieurs autres drames : le Retour du Croisé, l'Habitation de Saint-Domingue ou l'Insurrection (on avait alors la manie des sous-titres), des scènes historiques, à la façon de M. Vitet, sur la Saint-Barthélemy, enfin un drame sur Abélard, sujet qui l'avait séduit par l'étude d'un caractère et d'une époque à part et qui lui fournissait l'occasion de prouyer du même coup ses doubles aptitudes, philosophiques et littéraires, mais qu'il eut le courage de garder en portefeuille comme les autres, quand la notice historique dont il voulait faire l'introduction de son drame fut devenu le livre ingénieux et éloquent auquel demeure principalement attachée la gloire de son nom.

Je m'attarde volontiers à ce Rémusat inédit et tout intime qui a pour nous le charme de l'inconnu et qui nous réserve peut-être de piquantes révélations posthumes : « Le genre est aussi romantique que possible, écrivait encore Ampère en parlant de *l'Habitation de Saint-Domingue* (1825). Il y a du comique, de l'atroce, de l'idéal; quelques caractères sont très-heureusement conçus et très-bien dessinés, entre autres celui d'un envoyé de l'Assemblée consti-



tuante, imperturbable dans ses idées de révolution, mettant tout en feu avec des paroles philanthropiques, et ne comprenant rien ni au caractère des nègres ni aux préjugés qui l'entourent... L'atroce est toujours là et fait qu'on est souvent révolté par le comique... A côté de scènes d'une réalité complète sont les rêves d'un nègre romme il n'y en eut jamais. Outre cela, il y a des choses inutilement dégoûtantes et surtout trop d'esprit, trop d'effets calculés, mais beaucoup, beaucoup de talent. » Sainte-Beuve nous donne aussi sur le drame d'Abelard, et particulièrement sur le rôle de Manegold, - une sorte de contre-épreuve de Jehan Frollo, «un charmant et vaillant écolier qui, au sortir d'une nuit passée à la taverne, est le premier à entrer dans la classe en criant : « En avant, et du nouveau ! » qui, narguant l'anachronisme, fait des chansons, comme, trois siècles plus tard, en fera Villon, et dont l'esprit, même aux instants sérieux, a l'air (passez-moi le mot) de polissonner toujours, » de curieux détails qui prouveraient à quel point, malgré son habituelle circonspection critique, M. de Rémusat était naturellement novateur, si nous ne le savions déjà par l'article caractéristique publié sur la Révolution du théâtre en 1820, sept ans avant Cromwell¹.

A défaut de ses drames, il faut surtout chercher le lettré, qui loutefois y apparait rarement à l'état pur, dans les deux volumes de Mélanges, publiés d'abord sous le titre de Passé et Présent, avec une préface un peu ambitieuse et disproportionnée. Il y a réuni, à vrai dire, bien des morceaux d'un intérêt effacé et tellement vieillis qu'on peut les déclarer morts. Le style manque d'accent, de relief et de couleur. M. de Rémusat éclaire quelquefois, il n'échauffe jamais. Mais ces morceaux qui, pris isolément, causent quelque mécompte, montrent bien, dans leur ensemble, la variété de ses aptitudes et laissent apparaître le fond de ses idées et de son tempérament moral. Il s'y est peint directement et indirecte-ment : « Dans l'esprit qui les a dictés, dit-il lui-même, on reconnaîtra ces trois choses : un point de départ tout politique (il vient d'expliquer comment le mouvement littéraire de la Restauration naquit d'une impulsion politique), ou une résolution prise de soutenir la cause libérale; puis un effort continu de la rattacher par des conséquences variées à tout ce qui mérite d'intéresser les hommes, enfin la ferme espérance de réconcilier les vérités de notre époque avec les vérités de tous les temps. » M. de Rémusat est là tout entier, avec cette foi en son siècle, au progrès, à

⁴ Voir tome I⁴⁷ des Critiques et Études littéraires, ou Passé et Présent, publ. chez Didier, comme tous les ouvrages de M. de Rémusat.

la raison humaine, dont les événements ont peut-être fini par ébranler la sérénité, ses illusions, ses chimères, son mélange de finesse et de naïveté, de vues pénétrantes et de singulières méprises, de considérations sagaces et de jugements téméraires. En cherchant à se rendre compte de cet appareil de raisonnement qui impose, qui emprunte ses armes à la science aussi bien qu'à la métaphysique, on reste confondu de ne trouver nulle part une base ferme et fixe, et ne pouvoir jamais saisir que des nuances.

Chaque jour, la philosophie, qui était, avec la politique, la grande passion intellectuelle de M. de Rémusat, - car, même dans sa carrière publique, il fut un homme de pensée plus qu'un homme d'action, - prenait plus de place dans ses études, et particulièrement la philosophie anglaise, qui l'attirait par le double attrait du sujet et du pays. M. de Rémusat fut toujours très-épris des institutions de l'Angleterre et il en aimait la libre pensée. Ce champ d'épreuve lui parut le plus favorable pour réconcilier les honnêtes gens avec la philosophie. Il a successivement étudié saint Anselme de Cantorbéry, si longtemps illustre dans l'école par son argument sur l'existence de Dieu; Bacon, le type et le représentant par excellence de la philosophie anglaise; son disciple indépendant, lord Herbert de Cherbury, peu connu chez nous, philosophe-gentilhomme de cape et d'épée, dont la vie aventureuse forme le plus curieux contraste avec ses écrits, et qui a séduit M, de Rémusat autant comme le fondateur de la religion naturelle en Angleterre que comme l'un des premiers créateurs de la métaphysique du sens commun, enfin tous les philosophes du dix-septième siècle dans son dernier ouvrage : l'Histoire de la Philosophie anglaise depuis Bacon jusqu'à Locke. Tout en s'adressant aux gens du monde et en animant ses recherches par l'introduction de l'élément biographique et historique, il ne fait point de sacrifices à la frivolité, et loin d'esquiver les côtés arides et difficiles, on peut même dire qu'il les recherche avec guelque ostentation.

Dans ces ouvrages comme dans tout ce qu'il a écrit, M. de Rémusat soulève plus de questions qu'il n'en résout; il excite l'esprit et le met en quête, sans jamais le satisfaire par une conclusion précise. Il est de ceux qui préfèrent à la vérité même la recherche de la vérité. Professant « qu'aucune tradition n'a une autorité absolue et définitive, et qu'en toute matière un progrès est toujours possible, » il use avec une liberté entière de l'esprit d'examen et croit témoigner de son respect pour l'indépendance de la raison en laissant dans chaque question la porte ouverte à la controverse. On cut dit qu'il avait pris pour devise le « Que sais-je?» de Montaigne, ou le « Je ne sais », qui termine, en le résumant, son

drame inédit d'Abélard. Mais la mort a ses lueurs, et M. de Rémusat a quitté ce monde en disant comme Pauline : « Je vois, je sais. »

Nos lecteurs ne nous pardonneraient pas de terminer cette chronique sans dire quelques mots de la réception solennelle de M. Littré, le 8 juillet dernier, dans le sein de la franc-maconnerie francaise. On a recu en même temps que lui M. Jules Ferry et M. Chavée, mais ces deux humbles acolvtes, dont le nom a été à peine prononcé par les comptes rendus, n'étaient là que pour faire l'appoint. La fête se donnait spécialement en l'honneur de M. Littré. ct elle avait l'évidente intention d'être une réponse à la dernière brochure de l'évêque d'Orléans. Depuis la mémorable campagne. mélée de succès et de revers, qui s'est terminée par la démission de Mgr Dupanloup comme académicien le jour où il devenait le confrère de M. Littré, celui-ci a été choisi, par les habiles du parti dont il exprime les négations sans en partager les violences et les haines, comme l'antithèse vivante de l'illustre prélat. Pour mieux accentuer sa réponse, la franc-maconnerie n'a vu rien de mieux à faire que d'aller chercher l'homme à la fois le moins suspect de croyances chrétiennes et le plus en vue par la polémique retentissante dont ses doctrines ont été l'objet. Mais cette habileté dont M. Littre, pensour solitaire et taciturne, malfaisant sans emphase, bornant son ambition à empoisonner les esprits dans le silence du cabinet et inoffensif pour tout le reste, semble incapable par luimême, s'est tournée en une grosse maladresse : en voulant répondre à l'attaque de Mgr Dupanloup, on l'a confirmée; car le nom du récipiendaire, accueilli avcc une pompe qui donne à la cérémonie du 8 juillet la valeur d'un manifeste, a la même signification au point de vue purement spiritualiste qu'au point de vue chrétien, et les doctrines qu'il représente et qu'il a exprimées dans son discours, biffent sans ménagement la vieille formule gardée jusqu'à présent par la maçonnerie au frontispice du Grand-Orient, comme un pavillon destiné à couvrir la marchandise.

Libre assurément à M. Littré, qu'une espèce d'inconscience semble rendre insensible au ridicule comme indifférent à tout ce qui se passe autour de lui, de plier la gravité de sa personne, de son àge et de la philosophie aux rites puérilement grotesques de l'initiation maçonnique, même débarrassés, par une faveur qui avait l'intention d'être un hommage et qui pourrait bien être une humiliation, de cette longue série de tours de passe-passe, de ridicules jongleries, de *trucs* de féerie usés jusqu'à la corde et d'exercices de gymnastique fatigante, qui constituent les épreuves physiques et qu'on paraît l'avoir cru incapable de supporter. M. Littré, dans cette circonstance, n'a été évidemment qu'un mannequin manœuvré par M. Gambetta, dont le discours, à la fin de la séance. n'a eu d'autre but que de prendre possession de la cérémonie et d'en constater la portée politique. Mais ce qu'il n'était pas libre de faire, c'était de se poser, dans sa harangue, comme le représentant d'une école, ou plutôt d'une Église qui l'a formellement exclu de son sein, excommunié et maudit. Le public ne sait pas assez, et ni le Grand-Orient, ni la loge de la Clémente Amitié ne semblent avoir soupçonné cette position de schismatique et d'hérésiarque, formellement exclu par le maître, honni par les disciples, qui le considèrent comme leur plus grand ennemi. Le positivisme, en effet, constitue tout un corps de doctrines qu'on n'a pas le droit de scinder et dans lesquelles M. Littré a voulu faire un choix, admettant les unes, rejetant les autres au gré de sa fantaisie. Au fond, c'est un pur et simple matérialiste-athée, tandis que le positivisme a la prétention de n'être pas seulement une philosophie, mais une religion.

Cette religion de l'Humanité fonctionne : elle a son temple dans la maison de la rue Monsieur-le-Prince où mourut son fondateur; elle a ses prêtres, qui sont des professeurs; son culte, qui consiste surtout en discours et en enseignements, mais qu'on espère développer peu à peu par l'adjonction du chant et d'une certaine pompe religieuse; ses fêtes, qui se réduisent à deux pour le moment - la fête de l'Humanité, le 1^{er} janvier, et la commémoration de la mort d'Auguste Comte, le 5 septembre; — ses sacrements — le sacrement de la Présentation, qui correspond au baptême, du Mariage, de l'Ordre, de la Destination, de l'Incorporation, etc. - Je ne par le pas de son calendrier, dont les treize mois, de vingt-huit jours chacun, avec un jour complémentaire, consacré à la fête générale des morts, sont placés sous l'invocation des treize plus grands hommes de l'humanité, depuis Moïse jusqu'à Bichat, en passant par saint Paul et le grand Frédéric. Pour expliquer ce bizarre mélange de noms, il faut dire qu'Auguste Comte et ses disciples admettent comme légitimes toutes les évolutions de l'humanité, considèrent spécialement le catholicisme, tout en proclamant sa mort, comme la forme la plus parfaite et la doctrine la plus complète en dehors du positivisme, et avant lui; font profession de désendre historiquement le moyen âge et la féodalité; enfin s'attachent résolument aux théories les plus dictatoriales, et répudient le suffrage universel, pour subordonner l'organisation sociale à un principe d'autorité indiscutable et infaillible : toutes choses dont messieurs les francsmaçons ne se doutaient pas le moins du monde, en imaginant de faire des avances au positivisme, et qui dérangent singulièrement leur idéal religieux, politique et philosophique.

Je ne me charge pas, bien entendu, de concilier entre elles les idées d'Auguste Comte, d'en démontrer la cohésion, et spécialement d'expliquer comment une religion peut exister avec l'élimination de tout élément surnaturel et des causes finales. Mais il n'en est pas moins vrai que cela fait partie intégrante, essentielle du système. C'est toute cette partie religieuse que M. Littré rejette comme le fruit d'une imagination dévoyée, comme se rattachant à la dernière phase de la vie d'Auguste Comte, dominée par la folie mystique. Les orthodoxes lui répondent que Comte était en pleine possession de toutes ses facultés mentales, quand il organisa l'Église positiviste; que cette tendance religieuse, qu'on affecte de considerer comme la maladie d'un cerveau en décadence, avait toujours été en lui, puisque, dès 1825, dans l'un de ses premiers ouvrages (Considérations sur les sciences, etc.), il proposait déjà de fonder un nouveau pouvoir spirituel sur la base scientifique, et reconnaissait la nécessité d'une autorité religicuse en termes qui lui valurent les félicitations de l'abbé Lamennais, devenu son ennemi du jour seulement où il passa à la Révolution; enfin que M. Littré lui-même, avant d'être conduit à l'apostasic par des influences moins purement philosophiques qu'il ne voudrait le faire croire, a pratiqué, dans toute la force de l'âge et de la pensée, le culte qu'il rejette aujourd'hui comme la création d'un fou, puisque sa signature figure sur les livres de mariage de la religion de l'Humanité, et qu'il a été parrain dans le premier baptême positiviste.

La rupture remonte au coup d'État de 1851. Dès lors Auguste Comte ne parla plus qu'avec amertume du rebelle. Mais celui-ci garda le silence jusqu'à la mort du maître. C'est alors seulement qu'éclata la dissidence. M. Littré se ligua avec madame Comte celle que le fondateur du positivisme appelle, dans son testament, « mon indigne épouse » — pour disputer à ses exécuteurs testamentaires la possession de ses papiers, qu'ils voulaient trier, desquels ils voulaient exclure tout ce qui portait la tache religieuse. Le procès, commencé en 1857, ne se termina que le 25 février 1870, par un jugement qui déboutait M. Littré et madame Comte de leurs prétentions. On peut le lire tout au long, avec des considérations qui ne permettent pas la moindre équivoque sur la position de M. Littré relativement aux disciples d'Auguste Comte, dans la Vingtdeuxième circulaire adressée par M. Laffitte, successeur du maître, et directeur actuel du positivisme, « à chaque coopérateur du libre subside pour le sacerdoce de l'Humanité. » Il nous a paru intéressant de dégager ainsi les vraies situations et de dissiper une équivoque, entretenue soigneusement, dont le Grand-Orient paraît avoir été dupe comme le public, en réduisant à ses proportions purement individuelles le positivisme apocryphe de M. Littré, et en jetant bas l'enseigne dont il persiste à se parer. Mais, du reste, la discussion n'avait pour nous qu'un intérêt de curiosité pure : il n'y a rien de changé en France parce qu'il y a un positiviste de moins et un franc-maçon de plus.

VICTOR FOURNEL.

P. S. Nous recevons assez fréquemment des publications nouvelles dont on veut bien nous demander de rendre compte. Nous avons le regret de ne pouvoir satisfaire à ce désir. La critique bibliographique, confiée depuis longtemps à une plume très-autorisée et très-compétente, ne rentre point dans nos attributions, comme il est facile de s'en apercevoir si l'on nous fait l'honneur de nous lire. Ce n'est jamais que par accident, pour esquisser la physionomie d'un homme ou d'un événement du jour, qu'il nous arrive de parler sommairement d'un livre, en nous bornant aux points en rapport avec notre cadre et notre sujet. Nous ne pourrions faire plus sans dénaturer le caractère de cette chronique.

V. F.

420



MÉLANGES

LES PROJETS AGRONOMIQUES DE GARIBALDI

Les feuilles radicales ont fait quelque bruit, chez nous, d'un projet de dessèchement et de mise en culture des marais de la campagne romaine qu'aurait formé « le général » Garibaldi, et pour l'exècution duquel le célèbre condottiere aurait quitté son île. Au dire de ses partisans, la vieille devise latine : *Ense et aratro* (par l'épée et par la charrue) aurait toujours tenté son ambition, et il voudrait, avant de mourir, la réaliser tout entière. Assainir et fertiliser la terre qu'il a affranchie, voilà la gloire à laquelle il aspire maintenant, et c'est dans ce but unique qu'il est sorti de sa retraite.

Gredat judœus Apella ! dirons-nous avec Horace, puisque nous sommes à Rome: ceci est bon pour les niais; les gens avisés savent ce qu'il en est des motifs qui ont fait appeler aux portes de Rome, dans les conjonctures présentes, le vieux guidon du carbonarisme italien. La politique a plus de part que l'agriculture et la philanthropie dans les desseins du parti qui exploite le reste du prestige que garde encore l'impotente idole de Caprera. C'est un bon prétexte, en effet, pour rassembler et tenir prête à tout événement une armée de socialistes, que cette prétendue organisation d'ateliers agricoles aux environs du Vatican.

Que la foule ignorante soit dupe à cet égard, et croie à la possibilité de désinfecter et de rendre habitable ce royaume de la malaria, cela se conçoit et s'explique: la science a accompli, dans ce siècle, de si grandes merveilles, qu'on n'admet pas qu'il y ait rien d'impossible pour elle. Les hommes sérieux et d'une compétence spéciale qui ont étudié de près l'entreprise dont il s'agit, ne s'en laissent pas imposer par les trompettes qui l'annoncent. Ils ne la croient pas d'un succés si assuré qu'il y ait lieu à couronner, dès aujourd'hui, les hommes qui cherchent à la mettre en train, ni surtout à jeter l'insulte aux gouvernements qui ont précédé celui d'aujourd'hui. Ce n'est point par suite d'incurie de leur part, ainsi qu'on 25 Jaure 1875. 28

MÉLANGES.

les en accuse, ou par défaut d'intelligence et de persévérance dans leurs tentatives que l'agro romano a gardé son aspect inculte et sa séculaire insalubrité : les efforts les plus continus et les mieux entendus ont été faits, à diverses époques et par différents pouvoirs, mais toujours l'homme a dù reconnaître son impuissance.

Nous trouvons sur ce sujet, dans un Mémoire qui date déjà de quelques années, mais auquel les projets prêtés à Garibaldi rendent une complète actualité, des renseignements peu connus et d'un grand intérêt. Ce Mémoire est d'un homme dont le nom fait autorité dans les matières d'agriculture et d'industrie, M. le marquis de Vogüé, député à l'Assemblée nationale pour le département du Cher. Ce que nous appelons du nom de Mémoire est, dans la forme, un entretien familier qu'il y a une douzaine d'années M. de Vogüé eut à la réunion annuelle de la Société agronomique du Berry, au retour d'un voyage d'Italie où il lui avait été donné d'étudier de près cette grosse affaire de la transformation du système de culture de l'Agro romano.

L'occasion avait été particulièrement favorable. A cette époque, un grand seigneur romain, le prince Borghèse, l'un des principaux membres de cette aristocratie romaine qu'on a si injustement accusée d'inertie et d'indifférence pour toute amélioration et tout progrès, faisait à côté des anciennes combinaisons adoptées par l'expérience, dans ce désert malsain, de grands et coûteux essais de culture nouvelle. M. de Vogūé visita ces exploitations sous la conduite du généreux et hardi propriétaire. C'était affaire, non de spéculation, mais de patriotisme : le prince tenait à voir au juste, par la poursuite persévérante de ses entreprises, exemptes de routine et parfaitement éclairées, ce qu'il y avait raisonnablement à en attendre, et, par suite, si les espérances dont les théoriciens économistes se berçaient depuis si longtemps n'étaient pas de pures chimères. Or, malgré les efforts qu'avait faits le prince Borghèse pour garder quelque illusion, il paraissait évident qu'il n'en avait plus guère.

Quant à M. de Vogüé, lui, il était revenu de son exploration parfaitement incrédule. Il s'était convaincu qu'on ne pouvait faire plus et mieux que le prince, dont il avait pu apprécier les travaux, aussi bien conduits que bien conçus. Les détails où il entre à ce sujet, dans son Mémoire, en fourniront la preuve aux agronomes pratiques.

M. de Vogüé examine, en homme qui s'y connaît, les divers systèmes de culture et les divers procédés qu'on pourrait appliquer à l'exploitation de l'Agro romano pour la rendre plus productive; et, après avoir bien tout pesé, il conclut en ces termes : « Toutes ces améliorations prudentes et fécondes, toute cette application d'un capital nouveau apporté par les ressources et l'intelligence du propriétaire ou du fermier, changeront peu l'aspect de ces vastes solitudes; le nombre des casales (fermes, hameaux) doublé ou quadruplé, n'en troublera guère le solennel silence,



et n'y amènera pas la vie qui entoure les villages de notre pays. » M. de Vogué fait également bonne justice de certains expédients autoritaires préconisés déjà de ce temps-là : « Améliorer la culture, avec le gouvernement pour juge et l'impôt pour moyen, nous paraît être, dit-il, une idée renouvelée de nos récents égarements, et peu d'accord avec les enseignements réfléchis de l'économie politique. »

Ayant ainsi examiné et bien fait sentir les difficultés générales qui s'opposent à l'entreprise que le vieux chef des *Mille* aurait, dit-on, le projet de reprendre en ce moment, M. de Vogüé en aborde une particulière, la plus invincible de toutes, et il la dépeint éloquemment :

c l'ai cherché à apprécier, dit-il, les fermes de la campagne de Rome avec les données de la culture ordinaire, mais je n'ai pas encore suffisamment parlé de l'élément spécial et redoutable qui domine toute cette question, — le mauvais air, — mal mystérieux et irrésistible, devant lequel se courbent toutes les combinaisons, qui, de juin à octobre, descend sur ces immenses espaces, en chasse les habitants, et étend même d'année en année, dit-on, lentement mais progressivement, les limites de son domaine.

La science, il faut l'avouer humblement, ne nous en a pas encore expliqué la nature et les causes. Sans doute les eaux mal écoulées, les marécages, les terres que la culture n'a pas rendues perméables, augmentent son intensité; sans doute il parait sevir moins vivement dans les populations pressées ; sans doute le défaut de soins, la mauvaise nourriture, le sommeil sur la terre humide de rosée après les chaleurs du jour, rendent son invasion plus fréquente et plus funeste. Mais ce fléau règne dans des contrées au milieu desquelles il n'existe ni lacs, ni marais; mais il frappe les habitants du mont Aventin et du mont Palatin, couverts de cultures potagères et incessantes; mais il pénètre dans certains quartiers populeux de Rome et il atteint les splendides portiques de la villa Albani et le Vatican lui-même! On le suit, on le décrit; mais il a une origine intime et secrète qui n'est point encore révélée. Tient-elle à la constitution même du sol, à la nature volcanique du sous-sol, dont les éléments sulfureux se développent et se décomposent d'une manière particulière sous l'influence de la grande chaleur et des rosées? Les grands bois qui couvraient autrefois les ondulations supérieures du sol et absorbaient les émanations morbides, les bourgades nombreuses dont les habitations et les rues pavées garantissaient la terre de l'action du soleil, les villas opulentes dont les cultures assainissaient le sol, les grands aqueducs dont les eaux, au7 jourd'hui perdues dans le sous-sol, étaient recueillies à leurs sources et longtemps contenues, toutes ces conditions, aujourd'hui disparues, avaient-elles, dans l'antiquité, vaincu le mauvais air ou arrêté ses invasions? On l'affirme souvent. Peut-être les vieux auteurs démentiraient-ils ^{ces} assertions, et serait-il facile de retrouver dans Cicéron et dans Horace

MÉLANGES.

des plaintes sur les fièvres de l'été et leurs pestilentielles influences; mais, enfin, il est facile de constater que, depuis le dépeuplement des campagnes, depuis que les grands pâturages se sont substitués aux champs cultivés, les effets du mauvais air sont devenus plus étendus et plus violents.

« Peut-on le vaincre directement, détruire son intensité, préparer des combinaisons générales, agricoles ou sociales, qui changeraient radicalement un état de choses funeste et le ramèneraient aux conditions meilleures qui semblent avoir existé dans l'antiquité?

« Des efforts ont été tentés, largement exécutés; l'insuccès du prince Borghèse à Terra-Nova, et de plusieurs autres entreprises du même genre. ont constaté l'impuissance des efforts partiels. L'ennemi, s'il pouvait être vaincu par une opération générale et des travaux simultanés, écrasera toujours, en détail, les travailleurs isolés. Mais alors, quels capitaux formidables, quelle population immense et nouvelle faudrait-il déplacer et réunir à la fois, au jour fixé pour la lutte! Et encore, en supposant le succès, offrirait-il un revenu suffisant à ces capitaux, une compensation suffisante aux hécatombes humaines qui achèteraient la victoire en tombant sur le champ du combat? Une administration centrale puissante, comme les temps modernes peuvent en rencontrer, disposant, sans contrôle et sans compter, des revenus des terres, pourrait-elle tenter une semblable entreprise? Je ne puis le penser; mais n'osant, mème en famille, apporter mes affirmations sur une question aussi grave, je me bornerai à vous citer les paroles d'un administrateur habile, formé à la plus haute école des temps les plus énergiques de l'administration impériale, et dont les observations, recueillies avant 1815, sont, encore aujourd'hui, le meilleur guide que vous puissiez consulter.

« Peut-on amoindrir, dit M. de Tournon, le fléau qui désole ces con-« trées? La solution de ce problème a occupé les plus grands papes, se-« condés par des savants du premier ordre, et, après de grands travaux, « la question est plutôt obscurcie que résolue.

« Pour changer cet état de choses, il semble qu'il soit indispensable de « replacer *instantanément* le pays dans les conditions de population et de « culture où il se trouvait dans les temps anciens. C'est assez dire que « le problème est insoluble. »

On voit, par ces paroles d'un homme aussi grave et aussi compétent que l'auteur du Mémoire que nous venons de signaler, ce qu'il faudrait attendre des beaux desseins prêtés à Garibaldi, même au cas où ils seraient sincères et de bonne foi, et ne cacheraient pas une manœuvre révolutionnaire.

DELENTHES.

424



REVUE CRITIQUE

1. Leroi René, sa vie et ses travaux, par M. Lecoy de la Marche. 2 vol. — II. L'Affranchissement des escleves, par l'abbé Favy. 1 vol. — Les Récluseries, par le même. 1 vol. — III. Mémoires d'une forêt — Fontainebleau, — par M. Jules Levallois. 1 vol. — IV. L'Espagne eplendeurs et misères, par M. Imbert. 1 vol. — V. Les Consommatures de Paris, vor M. Husson. 1 vol. — VI. Un Drame sous Catherine II, par le prince Lubomir ski. 1 vol. — Les Mémoires de mon oncle, par M. Ch. d'Héricault, 1 vol. — VII. (jarte oro-hydrographique de la France.

I

Il ya, dans l'histoire, et en notable quantité, des hommes à la fois célébres et peu connus. Dans ce nombre est le roi René d'Anjou. Son nom est de ceux qu'il suffit de prononcer pour éveiller, dans tout esprit cultivé, une image sympathique. Le peuple même a gardé son souvenir. · Le bon roi René ! » est une expression consacrée pour désigner ce paternel souverain, si disposé à faire des heureux et à l'être, et dont la vie fut si traversée, qu'au lieu de la paix, qu'il cherchait pour ses sujets et pour lui, il n'eut et ne fit presque jamais que la guerre, et que, des cinq à six couronnes qui avaient orné son front, c'est à peine s'il en emporta une au tombeau. Que sait-on cependant de sa longue et laborieuse car nière? Rien de bien précis. Les événements de sa vie sont assez ignorés, et la légende se mêle presque partout à ceux que l'on connait. Y auraif-ileu beaucoup de mal à l'y laisser? Nous ne le croyons pas, quant à nous, et les anciens auraient été du même avis. Mais ainsi ne l'entend pas notre jeune école historique, qui a porté dans l'étude du passé le réalisme que d'autres ont introduit dans la littérature et dans l'art. Aussi, ^{la nou}velle histoire que M. Lecoy de la Marche, ancién élève de l'École des chartes, vient de nous donner de ce prince¹, diffère-t-elle fort, à tous égards et principalement sous ce rapport, de celles que nous avons eues jusqu'ici ; elle est, en cffet, plus complète, plus exacte, en particu-

¹ Le roi René, sa vie, son administration, ses travaux artistiques et littéraires. — ² ¹01 in-8, librairie Didot.

REVUE CRITIQUE.

lier, que celle de M. Villeneuve-Bargemont, la dernière et la plus connue, biographie un peu poètique, il est vrai, mais que M. Lecoy de la Marche ne qualifie pas moins un peu durement, à notre avis, en la traitant « d'amplification apologétique. »

Pour arriver à nous rendre dans sa vérité positive cette figure un peu voilée en même temps qu'embellie par le nimbe qui l'entoure, le consciencieux historien s'est livré à des recherches effravantes d'étendue et de détail. L'énumération seule des archives qu'il a dû consulter et des pièces qu'il lui a fallu relever, contrôler, coordonner et fondre ensemble remplit des pages entières : « Appelé à classer le précieux fonds d'archives de la Chambre des comptes d'Angers, réuni depuis déjà longtemps aux Archives nationales, j'ai puisé là, dit-il, le premier dessein et les principaux éléments du livre que voici. Élargissant ensuite le champ de mes investigations, j'ai demandé aux autres fonds du même dépôt un premier complément de matériaux.... Ayant recueilli des vestiges laissés par René dans ses duchés d'Anjou, de Bar, de Lorraine, je me suis élancé sur ses traces en Provence et en Italie. Je puis dire que j'ai vécu pendant plusieurs mois de la vie de mon personnage : chez les Marseillais qui l'aimèrent, chez les Napolitains qui combattirent avec lui, chez les Lombards ou les Génois qui l'exploitèrent. »

La vie d'un homme qui fut si mêlé ou qui se mêla si activement aux affaires de son époque ne demandait pas moins d'étude, il faut le reconnaître ; car, en suivant ses traces, on traverse, comme dit l'auteur, tous les rangs de la société, et l'on rencontre tous les personnages célèbres du quinzième siècle. C'est peut-être, en effet, l'homme le plus universel de son temps ; il a pris part à tout, non-seulement aux faits de politique et de guerre où il intervint volontairement ou fut jeté contre son gré, mais à l'administration qu'il eut bonne volonté de réformer, mais à la littérature et à l'art, qu'il pratiqua de sa personne et qu'il encouragea et soutint partout, dans toutes ses fortunes.

Montrer le roi René sous tous ces aspects en même temps; le mettre à la fois sous nos yeux dans son triple rôle de souverain, de chevalier et de lettré, n'était pas chose facile. M. Lecoy de la Marche ne l'a pas essayé; il a suivi, au lieu de la méthode des grands historiens, celle de Voltaire, qui est plus claire, mais moins apte à rendre la vie et la couleur au passé. C'est le souverain qui nous apparaît en premier lieu, dans sa vie agitée et pleine de péripéties dramatiques. Nous le voyons d'abord enfant, élevé sous les yeux de son admirable mère, Yolande d'Aragon, qui fut aussi l'ange gardien de Charles VII. Le portrait de cette princesse, trop peu connue, est une révélation dont tout l'honneur revient à M. Lecoy. Nous avons ensuite devant nous le duc de Bar, un jeune homme qui débute, et que, dès ses premiers pas, l'on a compromis en l'engageant dans le parti anglais au moment où une fille du pays sur lequel it règne, Jeanne

d'Arc, vient de relever le drapeau de la France. Alors le cœur héroique de René se manifeste. Au lieu de ses intérêts, qui l'attacheraient, s'il ne consultait qu'eux, aux adversaires de Charles VII, il n'écoute que l'honneur et le patriotisme, passe dans le camp du « roi de Bourges, » et, selon toute probabilité. assiste à l'entrevue du roi de France et de la bergère de Domremy. Dans le camp français où il s'est jeté, il prend le parti de la Pucelle et des gens de cœur, celui de la marche en avant; il se bat à Montépillov, sous les murs de Paris, où il secourt l'héroine avec une poignée de chevaliers; à Chapper, où son impétuosité, jointe à la prudence de Barbazan, assure la victoire. Tombé à Bulgnéville, par l'effet d'une regrettable témérité, aux mains de l'implacable duc de Bourgogne, il est jeté en prison dans cette fameuse tour qui a pris de lui son nom de « tour de Bar, » et qui rend encore aujourd'hui populaire à Dijon le souvenir de sa captivité. Délivré une dernière fois de ses chaînes, qu'on lui avait d'abord ôtées, et qu'il avait reprises avec lovauté, comme le roi Jean, plutôt que de rien céder de ses droits, il court à Naples, où sa femme lui a préparé un trône; il lutte quatre ans entiers contre les Aragonais pour le garder à sa famille, se battant comme les plus preux chevaliers, et ne cède que brisé par la détresse et la trahison.

Après nous avoir conduits avec lui dans ces aventures jusqu'ici peu connues et pleines d'incidents qu'on croirait romanesques, s'ils sortaient d'une plume moins en garde contre la poésie, l'historien nous raméne avec son heros dams le duché d'Anjou, où René, désabusé de ses grandes espérances et refroidi à l'endroit de la gloire militaire, inaugure cette nouvelle carrière de souverain débonnaire, pacifique et lettré, à laquelle il doit à peu près exclusivement sa renommée. Pour être moins ignorée, sa vie, dans cette seconde période, n'en était pas jusqu'ici plus exactement connue; la tradition l'avait parée en toute liberté. La main de M. Lecoy de la Marche en a un peu dérangé les ornements; mais si la renom-^{mée} populaire du prince en souffre un peu à certains égards, sa réputation politique v gagne beaucoup à d'autres. D'après M. Lecoy, René fut le bras droit du monarque dont il avait jadis partagé les jeux. A la fin de la guerre de Cent Ans, et après avoir eu la gloire de placer l'une de ses filles, une princesse française, sur ce trône d'Angleterre qui avait tenu la France en sa vassalité, René eut l'honneur de travailler avec Charles VII à la réorganisation de l'armée française, et de préparer ces institutions militaires qui devaient mettre la royauté hors de page. L'ingratitude et l'ambition de Louis XI, d'une part, et, de l'autre, l'échec de son entreprise sur l'Aragon, les revers de sa fille Marguerite, la mort inopinée de ses enfants et de ses petits-enfants, firent à René une vieillesse attristée, mais dont il porta la douleur avec dignité, et à laquelle il chercha des consolations à leurs vraies sources, dans la religion, dans la poésie et dans l'art.

La moitié de l'ouvrage de M. Lecoy de la Marche est consacrée à *étu*dier cette face de la vie du roi René, et à apprécier en lui l'administrateur, le littérateur et l'artiste. Il y a là les choses les plus intéressantes et les plus neuves. Ce ne sera pas la moindre des surprises réservées aux lecteurs par cette partie du livre, que les talents administratifs dont fait preuve l'un des derniers princes-chevaliers qu'ait eus la France. Pourquoi faut-il ajouter que, du moins à en croire le nouvel historien, ce soit là la partie la plus solide de sa renommée, et qu'en matière de littérature et d'art, sa réputation est décidément un peu surfaite! Selon M. Lecoy de la Marche, le roi René ne serait pas, en effet, le peintre et le poête qu'on aimait à se figurer; ses vers et ses tableaux seraient tableaux et vers de roi. Mais si son nom perd un peu de ce côté, il y gagne de l'autre : à tout prendre, il vaut mieux encore avoir été bon poête que mauvais roi.

П

On vient de publier deux opuscules inédits de Mgr Pavy, ancien évéque d'Alger, dont l'un au moins est d'un intérêt tout actuel. M. Pavy était un prêtre savant et laborieux qui s'était distingué dans l'enseignement de l'histoire ecclésiastique à la faculté de Lyon, avant d'être appelé au gouvernement religieux de notre nouvelle colonie d'Afrique, poste difficile en lui-même et un peu compromis, qu'il remplit avec un zèle discret et, une pieuse habileté¹. C'est à l'époque où il était professeur qu'il composa les deux volumes qu'on vient de mettre au jour, et qui le méritaient, l'un à titre de curiosité historique, l'autre comme défense de l'Église contre des accusations cent fois réfutées, mais qu'il faut réfuter toujours, parce que toujours elles reparaissent avec la même déloyale obstination.

On se rappelle le beau tableau d'Ary Scheffer qui fit tant de sensation à l'une des expositions des beaux-arts sous le règne de Louis-Philippe : le Christ, ouvrant les voûtes d'une prison, descendait au milieu d'un groupe d'esclaves de toutes races et de toutes nations, brisait leurs chaines à tous, et les rendait à la liberté. C'était le symbole de l'œuvre qu'a accomplie l'Église : la destruction de l'esclavage, œuvre difficile et glorieuse, démontrée par l'histoire, et à laquelle le grand peintre, catholique de cœur, quoique protestant de fait, avait voulu donner la consécration de l'art. Bien qu'à cette époque les dispositions générales envers le christianisme fussent plus équitables qu'aujourd'hui, certaines attaques étaient déjà dirigées contre son action dans le passé, et son rôle de



⁴ Voir Mgr Pavy, sa vie, ses œuvres ou la nouvelle Église d'Afrique, par L. C. Pavy (2 vol., Paris, lib. Broussois), livre trop peu connu et plein de renseignements curieux sur les premiers temps de la colonisation algérienne.

libérateur, notamment, lui était déjà contesté plus ou moins ouvertement, et dans une mesure plus ou moins large. L'abbé Pavy, qui était fort au courant du mouvement des idées et de la polémique de son temps. dirigea vers ce point encore timidement contesté une partie de son enseignement public, et consacra une dizaine de leçons à établir que l'Église avait eu, des l'origine, et garde tout le temps, l'initiative de l'abolition de l'esclavage; qu'elle y avait procédé la première sur son domaine, et avait excité les gouvernements et les princes à suivre son exemple, dans la proportion que comportaient, pour chaque époque et chaque pays, les exigences de l'organisation sociale - l'Église, pouvoir essentiellement pratique, n'avant jamais conseillé ni approuvé les mesures révolutionnaires. Ces lecons forment sous ce titre : l'Affranchissement des esclaves 1, le premier volume de ses œuvres inédites. Après avoir exposé les origines de l'esclavage et retracé la condition des esclaves chez les différents peuples de l'antiquité. l'auteur montre que les religions ni les doctrines philosophiques n'avaient rien fait pour cette portion malheureuse de l'humanité; il établit ensuite que le christianisme, le premier, avait, dans sa doctrine, posé le principe de sa libération, et que, par son enseignement indéfectible sur ce point comme sur les autres, sa constante pratique, ses exhortations opportunes, il l'avait accomplie partout où son pouvoir avait été constitué et avait prévalu. Cette intervention du christianisme en faveur des esclaves, M. Pavy la fait voir même à son origine et au temps où il n'était pas mênte connu. « C'est dans le sein du christianisme luimème, du christianisme obscur, caché, persécuté, saigné à toute heure, que nous avons surtout recherché, dit-il, le produit des fécondes théories de l'Évangile, et, malgré la pénurie des documents échappés à la modestie des chrétiens, nous n'en avons pas moins reconnu d'immenses, de précieux résultats. » Répondant à ceux qui se plaignent que, sous le rème de Constantin et celui des empereurs chrétiens, l'Église n'ait pas fait davantage en faveur des esclaves, et demandé leur immédiat affranchissement, M. Pavy s'écrie : « Est-ce que l'Église eut tout pouvoir sur Constantin du moment qu'il devint chrétien? Est-ce qu'elle n'eut pas alors à s'occuper d'autres questions encore que de questions morales? Oubliet-on sa terrible lutte avec l'arianisme? Et d'ailleurs Constantin n'échappa-t-il pas bien souvent à la direction des orthodoxes? Et, ajoute-t-il, ce que je dis là, par rapport à Constantin, est proportionnellement vrai de tous ses successeurs. »

On peut dire la même chose de la conduite que tint l'Église, relativement à l'affranchissement des esclaves, aux époques postérieures. « Il y ^a, remarque finement M. Pavy, des gens qui s'imaginent qu'une fois armé

¹ Affranchissement des esclaves, par l'abbé Pavy. 1 vol. in-12. Lyon, librairie Britey.

REVUE CRITIQUE.

du glaive, le christianisme n'avait plus qu'un mot à prononcer pour imposer au monde, outre les lois de l'Évangile, ses conseils de civilisation et de haute moralité. C'eût bien été de toutes les folies la plus insigne! »

Non, l'Église n'a rien à se reprocher sur le chapitre de l'esclavage, pas plus au moyen âge et dans les temps modernes, que sous les empereurs romains; elle n'a jamais rien négligé pour guérir cette plaie hideuse du monde ancien, ou pour l'adoucir en attendant que le jour vint de la fermer tout à fait. Les dernières leçons de l'abbé Pavy sont consacrées à montrer qu'elle a agi, à cet égard, comme un médecin sage et prudent qui évite de compromettre l'existence de son malade en voulant le guérir trop tôt.

Et cependant il s'élève toujours, sur ce point, des calomnies contre l'Église; on méconnaît son rôle et son esprit traditionnels; on l'accuse, au moins pour les temps modernes, de complicité avec des envahisseurs avides et barbares auxquels elle a toujours disputé leurs victirnes. Récemment encore, nos clubs radicaux ont retenti de ces absurdes et ignares accusations, et les journaux du parti leur ont fait écho. Il y avait donc opportunité à publier ces leçons : quoique écrites depuis plus de trente ans, elles sont encore bonnes à lire aujourd'hui.

Quant à l'autre opuscule de l'abbé Pavy, les Récluseries⁴, ce n'est plus guère qu'un sujet de curiosité historique. Les Récluseries n'existent plus nulle part en Europe, du moins dans les pays catholiques. L'Église grecque schismatique en montre toujours. On en trouve particulièrement dans les couvents russes. « Nous avons ici un saint, nous dit un jour le portier d'un petit monastère que nous visitions sur les confins du gouvernement de Moscou; c'est pour nous une bénédiction. » Ce saint attirait, en effet, beaucoup de visiteurs et beaucoup d'aumônes. Nous le vimes dans sa cellule, dont la porte coupée en deux ne s'ouvrait que par le haut. Il s'était condamné à n'en point sortir, et il y avait douze ans qu'il gardait son vœu. Sa barbe et ses cheveux étaient hlancs, son œil limpide et calme. Il murmura, en nous bénissant avec le geste des vieilles images byzantines, quelques paroles d'une grande douceur. Il ne nous sembla pas qu'il se fût astreint à d'autres mortifications.

Plus austère en général était, chez nous, la vie des *reclus*. On donnait ce nom à des prêtres, des moines et à des laïques, hommes et femmes, qui se condamnaient à vivre seuls et complétement enfermés. Une cellule étroite et basse, qui ne tirait de jour que par une petite fenêtre ouverte sur l'église et par où passaient les sacrements et les vivres, servait de séjour au reclus. Si celui-ci était prêtre, sa cellule était éloignée de l'église, et il y avait un jardin et un oratoire attenant. Celui qui avait la dévotion de se faire reclus s'adressait à l'évêque, qui le soumettait à des épreuves préalables. S'il supportait ces épreuves, l'évêque présidait à sa

4 1 vol. in-12.

430

claustration, disait devant lui la messe, bénissait sa cellule et en faisait murer la porte, sur laquelle il apposait son cachet. C'était la condition de vie pour les reclus ordinaires; mais il y en avait de plus étranges, témoins les *Geindres*, dont l'un a donné son nom à une des rues de Paris. D'ailleurs, il y en avait d'indépendants, et d'agrégés à un ordre monastique. Ceux-ci pourraient s'appeler les réguliers, les autres les volontaires de la piété.

L'histoire de cette variété — plus étonnante encore gu'édifiante — de la vie monastique n'était qu'assez peu connue; on ne savait guère que le nom de ces hommes et de ces femmes, chez qui l'amour de la solitude s'était exalté jusqu'à l'ivresse, et qu'il nous est si difficile de comprendre dans ce siècle de vie toute prosaïque. Il a fallu de grandes et patientes recherches pour reconstituer le tableau de ces existences perdues dans les profondeurs de l'époque encore incomplétement explorée du moyen âge. L'abbé Pavy l'a fait avec succès. Son livre est à la fois savant et d'une lecture agréable. Nous croyons toutefois qu'il aurait gagné à être dégagé de l'espèce de légende que l'auteur y a introduite dans le but de faire sentir la poésie dont la vie des Récluseries pouvait être la source. C'est un souvenir du procédé de Chateaubriand dans le plan primitif du Génie du Christianisme. L'essai ne fut pas assez heureux pour mériter d'être en rien imité. Le temps n'est plus où l'on croyait gagner les âmes au christianisme à l'aide de la poésie qu'il respire; l'esprit des générations a changé, il leur faut aujourd'hui d'autres raisons, et M. Pavy en a touché à de meilleures pour les Récluseries dans le chapitre sur l'essence de la piété, par lequel il en termine l'histoire.

Ш

Paris est, de toutes les capitales de l'Europe, la plus entourée de verdure. Elle n'a plus à ses portes, il est vrai, ses bois légendaires de Bondy, de Colombes et de Bagneux, mais ceux de Clamart, de Meudon, de Verrières, de Montmorency, lui restent, reliés, presque sans interruption, aux grandes et superbes forêts de Compiègne et de Fontainebleau. Le Parisien d'aujourd'hui, il faut lui rendre cette justice, apprècie vivement cette faveur de la nature; il a pour ses bois, grands et petits, un véritable culte, et ce culte, un peu païen, nous en convenons, se développe tous les jours. La popularité croissante de la forêt de Fontainebleau en est la preuve, entre autres. Cette forêt magnifique et d'aspects si variés, si pittoresques, n'était connue, il y a quarante ans, que par de fantastiques aventures de chasses royales, et n'était recherchée à peu près que par les membres de la confrérie de Saint-Hubert; aujourd'hui, non-seulement

REVUE CRITIQUE

elle est la suprême attraction des touristes du dimanche, mais elle est redevenue ce qu'elle fut jadis, sans doute, une autre forêt de Dodone, un sanctuaire; elle a retrouvé, dans un groupe brillant de poëtes et d'artistes qui la hantent et vont de préférence y chercher des inspirations, un collège nouveau de Druides, d'Eubages, voire de Vellédas. Ce qui se brasse de théories, ce qui se dégrossit de tableaux, ce qui s'esquisse de poèmes ct de romans sous l'ombre de ces chênes et de ces rochers fatidiques, depuis quelque quarante ou cinquante ans, est prodigieux. Fontainebleau est maintenant un des grands laboratoires intellectuels de la France. Telle est au moins l'idée que cherche à nous en donner M. Jules Levallois, dans le petit volume qu'il vient de publier sous ce titre : Mémoires d'une forêt⁴.

ll ne faut pas s'y tromper, malgré son titre qui semble le classer parmi ces fictions enfantines, en ce moment à la mode, où l'on fait écrire leurs « Mémoires » aux poupées, aux épingles, aux chevaux de bois, etc., ce volume n'appartient à aucune des bibliothèques puériles et honnêtes qui nous inondent de leurs fades produits. Ce n'est pas un livre de soi-disant éducation, c'est un livre de critique, l'œuvre d'un écrivain habile à analyser les travaux de l'esprit et à rechercher les influences sous lesquelles ils germent et éclosent. Quelle est l'action de la forêt de Fontainebleau sur l'imagination et le cœur, et quelle part lui revient dans les fruits que donnent la peinture et la littérature de notre époque? Voilà, croyons-nous, ce qu'a voulu déterminer M. Levallois. Mais il s'est garde de s'en faire une thèse; la pensée que nous lui prêtons se dégage de son volume plus qu'elle ne s'y formule. Grand admirateur de la forêt, et un peu lévite du druidique sanctuaire, M. J. Levallois parle de conviction et même d'enthousiasme; la puissance d'inspiration de ces grands ombrages, de ces sauvages solitudes, de ces apres et mornes aspects, ne fait pas de doute pour lui; il croit à leur action sur les hommes de luttes et de combat, aussi bien que sur les esprits contemplatifs et rêveurs; il la montre s'exerçant sur les rois comme sur les lettrés, sur les gens de cour comme sur les romanciers. « Plus d'une résolution de François ler, plus d'un plan de Henri IV sont, dit-il, le résultat fructueux, le meilleur résultat, certainement, de leurs chasses à Fontainebleau. Cette forêt serait même, à son gré, pour quelque chose dans la saintet é de Louis IX. « Tu sais, s'écrie le narrateur qu'il met en scène, tu sais comme Louis IX aimait ses chers déserts de Fontainebleau, ainsi qu'il les appelait La nature l'attirait, parce que sa piété inquiète y trouvait Dieu et s'entretenait librement avec lui, »

Si la forêt de Fontainebleau parlait ainsi à des princes préoccupés de si grands intérêts, que ne doit-elle pas dire aux hommes tout recueillis

⁴ 1 vol. in-12. Sandoz et Fischbacher, édit.

432

REVUE CRITIQUE.

en eux-mêmes et entièrement livrés à leurs contemplations? Aussi, la plus grande partie des pages de M. 'Levallois est-elle consacrée à nous montrer ce que lui doivent l'art et la littérature de notre temps. Il se peut que nous lui ayions beaucoup d'obligations en ce qui concerne la peinture: notre incompétence en cette matière nous interdit de discuter avec l'auteur; mais, quant à la littérature, la forêt, qui ne nous a donné encore que Sénancourt et M. Flaubert, n'a pas droit, franchement, à beaucoup de reconnaissance. Ses présents *Mémoires* prouvent qu'elle peut faire mieux: c'est, sur ses vertus fécondantes, tout ce que, pour le moment, il nous est possible d'admettre.

IV

L'Espagne, qui a tant changé au milieu de ses révolutions, a cependant gardé quelque chose de son passé : c'est une physionomie à elle dont l'empreinte reste encore à peu près partout, dans ses édifices, dans ses costumes, dans ses mœurs publiques et privées. En effet, ses églises et ses palais sont encore debout, la Révolution n'en étant pas encore arrivée là à sa phase jacobine et communarde; la coupe et la couleur des habits n'a guère changé dans la masse du peuple, parce que les modes nouvelles coutent cher et que l'Espagne n'est pas riche; les vieilles mœurs dominent toujours, parce que les mœurs tiennent à la religion, et que la religion de l'Espagne actuelle est toujours, au grand dépit des novateurs, la religion d'autrefois, celle pour laquelle les Espagnols combattirent mille ans. Donc l'Espagne est encore un pays pittoresque et, ne fût-ce qu'en cette qualité, elle vaut la peine d'être visitée.

C'est à ce point de vue que l'a envisagée M. Imbert, un des derniers voyageurs qui en ait parlé. Le récit de son excursion ' n'offre qu'une suite de croquis rapides, vivement enlevés, mais d'un réalisme souvent très-rude. Les spectacles en plein air, les processions, les marchés et les foires, les églises et les palais, les voyages en diligence et les stations dans les posadas, voilà ce que nous montre M. Imbert. On dirait qu'il s'est mis sur les yeux un bandeau fait exprès pour en écarter tout autre objet. Son voyage est bien, comme il l'intitule, un Voyage artistique et pittoresque. L'auteur s'est désintéressé de tout ce qui ne tient pas directement à l'art dans le sens étroit du mot. On ne croirait pas, à le lire, qu'il traverse un pays bouleversé par les changements politiques, où les pronunciamientos sont en permanence, et que deux princes de la même famille se disputent les armes à la main, tandis que les sectes anarchiques y jouent sourdement le rôle de troisième larron. Tous ces combats, toutes ces agitations sont

¹ L'Espagne, splendeurs et misères. 1 vol. in 12, illustré. Plon, édit.

455

pour lui non avenus. Nous ne regrettons pas de n'en point trouver chez lui le tableau; ce n'est pas un reprôche que nous lui en faisons, c'est un fait que nous constatons. « Je copie, mais je ne lis pas!» dit chez Scribe un expéditionnaire modèle. M. Imbert, lui, semble dire à ses lecteurs : « Je peins, mais ne juge pas!» De réflexions, en effet, pas trace, sauf en de rares endroits, comme à la page 253, où parlant de la froide cruauté que montrent les spectateurs dans les courses de taureaux, il dit que c'est dans les traditions inquisitoriales que les Espagnols ont dù prendre ce goût de raffinements barbares — réflexion que le voyageur, ordinairement trop réservé, aurait d'autant mieux fait de garder pour lui, qu'elle est juste l'envers de la vérité; car, ainsi que l'ont remarqué de grands' écrivains, c'est le caractère des Espagnols qui a déteint sur l'Inquisition et l'a faite ce qu'elle a été chez eux.

V

Tout le monde connaît le grand travail de M. Maxime du Camp sur Paris (Paris, ses organes, ses fonctions, etc., 6 vol., Hachette); nous en avons parlé plusieurs fois. Il vient d'en paraître un autre également trèsremarquable et qui lui sert de complément. C'est aussi une étude d'intérêt, à la fois municipal et national, plus restreinte dans son objet, mais de première importance encore. Les consommations de Paris 1, tel en est le titre. Ce travail est le fruit d'une longue expérience administrative, le résultat d'observations faites pendant de nombreuses années, sous divers régimes et à travers des révolutions de toutes sortes, par un homme honnête, intelligent et laborieux, que ses fonctions appelaient à contrôler dans tous leurs détails les faits qu'il porte à la connaissance du public et livre à la méditation des économistes. M. Husson, dont tous les établissements de bienfaisance regrettent la mort récente, s'était attaché particulièrement, dans l'immense variété des soins qui lui incombaient, à la grosse question des subsistances, question non-seulement de premier ordre, mais question capitale, puisque, en fait d'alimentation, Paris consomme et ne produit pas. Marchant sur les traces de Turgot et de Lavoisier, qui, les premiers, ont essayé une statistique alimentaire de Paris, M. Husson avait, en 1856, donné un état des Consommations de Paris, qui frappa vivement l'attention publique et qui fut couronné aussitôt par l'Institut. Cet ouvrage fit immédiatement autorité parmi les hommes compétents et fut lu avec curiosité par les gens du monde.

⁴ Les consommations de Paris, par Armand Husson, de l'Institut. Deuxième édition. 1 vol. in-8. Hachette, édit.

Pendant les dix-huit ans qui se sont écoulés depuis cette première publication, de grands changements se sont opérés à Paris et en France; la population de la capitale a augmenté, l'industrie alimentaire s'est modifiée et a pris certains développements sur lesquels a influé le nouveau système des transports; la consommation de Paris s'en est considérablement ressentie, tant dans la nature que dans la quantité des substances alimentaires. M. Husson en tenait bonne note et s'appliquait à mettre son travail en harmonie avec le nouvel état de choses. La guerre et les conséquences qu'elle eut pour Paris ne suspendirent point ses recherches, et l'équilibre bientôt rétabli dans les fonctions vitales de la cité, lui avait permis d'offrir, sur chaque point de son sujet, des renseignements positifs et de donner de son livre une édition nouvelle où la situation serait prèsentée en toute exactitude. Cette édition était prête à paraître quand la mort vint enlever à l'auteur la satisfaction du succès qui lui était réservé.

Son livre est, en effet, digne de prendre place parmi les recueils de documents les plus curieux et les plus instructifs. Dans le sens large où ila embrassé son sujet, M. Husson y a fait entrer d'autres éléments encore que ceux qui semblent en faire exclusivement l'essence, et y a amené d'autres questions que cette « question de gueule, » comme s'exprime Montaigne. Et d'abord, avant de parler de ce que boit et mange la population de Paris, M. Husson nous la dépeint elle-même dans sa composition et dans sa distribution par sexe, par origine, par culte, par profession, par degré d'instruction : tableau piquant d'où naîtra plus d'une surprise et qui renversera plus d'un préjugé.

Après avoir traité de la population de Paris, l'auteur aborde son sujet par le cœur, c'est-à dire par les objets de consommation essentielle : le pain, la viande et les boissons. La première chose qu'il remarque sur le pain, c'est la place considérable qu'il occupe dans la consommation et l'ancienne réputation dont il jouit ; nulle part il ne s'en mange tant et de si bon, dil-il, assertion qu'on pourrait contester peut-être, car les boulangers de Paris sont véhémentement soupconnés d'en altérer la composition. M. Husson ne parle pas de cette sophistication du pain, non plus que de celle non moins incontestable du vin; il se borne, quant à ce dernier, à relever ce qui s'en boit, oubliant d'indiquer, parmi les sources d'où il se tire, la source de la Seine ou celle de la Dhuis. Pour la viande, l'auteur en compare, comme il a fait pour le pain, la consommation dans les temps passés et au siècle présent, et il se croit autorisé à conclure des documents qu'il a recueillis et confrontés, que le peuple de Paris, quoi qu'on en ait pu dire, ne vivait pas mieux autrefois qu'il ne fait aujourd'hui. Et il avait de moins le café et le chocolat, qui ont pris, dans son alimentation quotidienne, une place qui va s'augmentant chaque année d'une facon très-sensible, puisque, pour le café en particulier, elle

REVUE CRITIQUE.

s'est élevée de 5 millions de kilogrammes, qu'elle avait atteint en 1855, au chiffre de 6 millions de kilogrammes pour 1874, sans compter la chicorée dont les préparateurs font pour près de 300,000 francs d'affaires par année. Le chocolat n'est pas encore en voie de rivaliser avec le café, mais il le menace d'une concurrence sérieuse, car déjà il arrive à employer, rien que pour le cacao qui en fait la base, plus de 1,200,000 kilogrammes d'amandes. Parmi ces aliments exotiques et de nouvelle date, le thé est tellement distancé qu'on ne saurait le faire entrer en ligne, il gagne cependant, et la Chine se rapproche tellement de nous qu'on ne saurait répondre de ce qui peut arriver un jour.

Nous nous bornons à ces indications sommaires et relatives aux aliments les plus habituels du.Parisien. Il y a, outre les trois bases d'alimentation dont nous avons parlé, des objets de consommations secondaires et des préparations faites avec les bases essentielles qui sont le lot du riche : on en trouvera l'énumération avec le chiffre exact de leur proportion dans la consommation totale, et, par suite, de la part qui leur revient dans le mouvement commercial de Paris; car c'est sous ce double aspect alimentaire et financier que M. Husson considère son sujet. Il y aurait un troisième point de vue, le point de vue social, c'est-à-dire la considération de relations qu'établissent les besoins matèriels de la vie entre la capitale qui consomme et la province qui produit. L'auteur n'y a pas suffisamment touché, selon nous.

۷I

Le prince Lubomirski est en voie, ce semble, de devenir l'un de nos plus féconds romanciers. C'est, en tout cas, dès aujourd'hui, le plus original et le plus dramatique de sa génération. Il est vrai que la source où il puise est riche en sujets neufs et extraordinaires; que la Russie, dans son présent comme dans son passé, a une physionomie à elle et trèsaccentuée; reconnaissons aussi que le poignet qui nous la peint est jeune, décidé et vigoureux. Les tableaux que nous en fait le prince Lubomirski sont souvent heurtés, mais l'effet en est saisissant; les personnages surprennent plus qu'ils ne séduisent, mais, lorsqu'ils se sont emparés de vous ils ne vous lâchent plus; souvent il n'y a rien pour le cœur, dans ces étranges histoires, mais quel régal pour la curiosité! Ainsi en est-il de la dernière publiée : Un Drame sous Catherine II'. C'est la fin tragique de cette belle inconnue, qui, sous le nom de princesse Taracanoff, fixa un moment l'attention de toutes les puissances de

¹ 1 vol. in-12. Didier.

455



REVUE CNITIQUE.

l'Europe, et qui, après avoir inquiété, sur son trône usurpé, l'épouse homicide de Pierre III, tomba entre ses mains implacables et mourut d'une façon effroyable dans les prisons de Saint-Pétersbourg, en laissant à résoudre aux amateurs de problèmes historiques, celui de savoir si c'était la fille non légitimée de l'impératrice Élisabeth ou une aventurière dont l'ambition et la vengeance de quelques princes se seraient fait un instrument.

Sur un fonds déjà passablement romanesque, et qui pouvait se passer d'ornement, l'auteur a jeté des incidents de sa création fort singuliers, mais assez en harmonie, d'ailleurs, avec le caractère authentique des personnages historiquement mélés à l'action. A la gaieté près, qui fait défaut ici comme dans les autres productions du romancier, c'est la fécondité d'imagination, l'audace inventive et l'entrain de l'auteur des *Trois Mousquetaires*. Encore un pas, et le prince Lubomirski sera l'Alexandre Dumas de la chronique russe.

Si la Russie est le domaine du prince Lubomirski, la Révolution est devenue celui de M. d'Héricault. Ils ne sortent guère, ni l'un ni l'autre, du terrain sur lequel ils se sont places à leur début, et où la fortune littéraire leur a souri. Mais leurs façons de l'exploiter différent du tout au tout. L'un cueille d'une main légère et à fleur du sol les réalités historiques du monde slave qu'il accommode aux sauces les plus piquantes; l'autre creuse laborieusement l'arène sanglante du territoire jacobin et s'ingénie à faire donner à ses sillons des personnifications et des types. Le volume que nous donne aujourd'hui M. d'Hericourt, les Mémoires de mon Oncle¹, accuse surtout cette intention. Il offre, en effet, trois figures d'avant la Révolution : un curé de village, un prêtre gentilhomme, et un paysan d'autrefois. Les deux premiers morceaux sont des portraits, dont l'un même se présente comme une peinture authentique retrouvée parmi des meubles de famille, ce que l'exécution, qui ne brille pas par beaucoup d'art, mais où il y a de la vérité, ferait volontiers croire. L'auteur de Thermidor et des Cousins de Normandie nous semble disparaître un peu ici, mais il se retrouve avec ses vigueurs de pinceau et ses agencements savamment médités dans le troisième des morceaux, un Paysan de l'ancien régime, où se montrent, dans leur élévation, leur intégrité, leurs susceptibilités délicates et leur énergie, les mœurs villageoises, telles que le christianisme et les institutions du moyen âge les avaient faites, et telles qu'elles étaient encore au premier jour de la Révolution.

¹ 1 vol. in-12. Didier.

25 JUILLET 1875.

Si nous avons mérité le reproche de négliger l'étude de la géographie. il faut nous rendre cette justice que nous faisons, depuis la dernière guerre, de considérables efforts pour réparer nos torts à cet égard. Nos méthodes d'enseignement en cette matière s'améliorent, et les bons traités se multiplient. Nous en signalerons ici plusieurs avant peu. Ce qui fait des progrès aussi, c'est la cartographie, cet indispensable instrument de toute étude géographique; nos atlas, nos globes sont d'une supériorité d'exactitude et d'exécution incontestable sur ce qui se faisait de mieux en ce genre il y a quelques années seulement. La gravure en couleur a eu une part considérable dans ce perfectionnement; elle a permis de rendre sensible, par la diversité des nuances, ce qui ne l'était autrefois que par des procédés conventionnels de gravure dont le secret n'était pas toujours facile à saisir, et qui échouaient même quelquefois. Au système des hachures elle a substitué avantageusement, pour l'enseignement élémentaire au moins, les teintes habilement combinées qui frappent plus vite et plus vivement les veux.

Une des dernières publications en ce genre, et des mieux réussies, est la carte oro-hydrographique de la France qui vient de paraître à la librairie Hachette. C'est une combinaison exécutée en faveur des écoles, des deux belles cartes des cours d'eau et des montagnes de la France, publiées séparément, il y a quelques années, par l'État-major. Elle présente, par des lignes vertes très-nettement détachées sur un fond jaune uniforme, le réseau multiple et serré des fleuves, des rivières et des ruisseaux qui irriguent notre sol et en sont en quelque sorte les veines. Les montagnes, qui, de leur côté, en forment l'ossature, sont figurées par des teintes bistres dont les dégradations, ménagées dans un ordre régulier, en montrent à la fois l'enchaînement, les dépressions et les hauteurs respectives. A l'exception des chemins de fer, qui se détachent en lignes rouges fortement accusées, et des limites départementales marquées par un léger pointillage, cette carte ne porte d'autres signes graphiques que les divisions administratives, destinée qu'elle est, avant tout, à l'enseignement de la géographie physique, qui est le premier degré des études géographiques, et dont il importe d'avoir une notion exacte avant de pousser plus loin. Par son excellente exécution, cette carte initiale fait le plus grand honneur aux ateliers de la maison Erhard, d'où elle est sortie.

P. DOUHAIRE.

QUINZAINE POLITIQUE

24 juillet 1875.

Un frondeur, que sa trompeuse destinée avait bien désabusé, disait un jour « qu'en France tout arrive; » et plus tard, un grand homme qui ne doutait de rien, et de lui-même moins encore que de la fortune, assurait que le mot *impossible* n'est pas français. Des deux maximes, l'histoire a, ce semble, vérifié la première mieux que la seconde. Mais si quelqu'un se contentait d'affirmer que, sur la scène changeante de notre pays, c'est l'imprévu qui règne, qu'il y règle même les choses les plus régulières en soi, et qu'il gouverne la France plus qu'aucune nation du monde, qui contesterait cette vérité, plus modeste et plus éprouvée? L'Assemblée surtout pourraitelle la nier? Et quel exemple n'en fourniraient pas les événements parlementaires dont nous étions les témoins il y a quelques jours?

Le hasard, en effet, nous ménageait bien des surprises dans l'Assemblée. Par combien d'accidents ne vient-il pas de trahir les vœux ou de déranger les plans des partis? On avait supposé que l'élection de M. de Bourgoing serait validée : elle ne l'a pas été. On croyait que M. Rouher et le comité dit de l'Appel au peuple subiraient le blame qu'ils avaient mérité de l'Assemblée et du gouvernement : à l'heure de la sentence, ils se trouvaient, on ne sait comment, du côté des juges; la justice, par un coup de main inattendu, leur avait substitué d'autres coupables. Personne ne présumait qu'au milieu de ces débats, M. Buffet attirerait à lui ce vote de confiance qu'il désirait si vivement et depuis si longtemps : or, il l'a pu provoquer, il l'a pu obtenir, et c'est à une fureur de M. Gambetta qu'il le doit. On prétendait qu'à la troisième lecture, la loi des pouvoirs publics serait éloquemment et longuement disputée : tout le monde s'est tu, même la gauche. Enfin, on prétendait apercevoir de plus en plus proche le terme de la dissolution; on disait que les vacances de l'Assemblée scraient courtes : eh bien! l'heure où finira sa mission recule jusqu'à l'an 1876, et l'Assemblée se sépare pour trois mois. Ne voilà-t-il pas bien des désirs leurrés, bien des calculs déconcertés?

On avait prédit que la gauche, irritée contre la loi de l'enseignement supérieur, saurait machiner, au dernier jour, de puissants moyens de la détruire : la prédiction ne s'est pas réalisée. Cette loi, après un demi-siècle de luttes, va prendre possession de la France; et ces luttes, tout le monde se rappelle quelle part vaillante v prirent les amis du Correspondant, M. de Falloux, M. de Montalembert, le père Lacordaire, M. Berryer, M. Cochin et l'éminent évêque d'Orléans, celui d'entre eux qui devait avoir la joie et l'honneur d'achever leur œuvre commune. C'est une grande et noble liberté que la nouvelle loi inaugure, une liberté qui manquait au peuple de l'Europe le plus avide et le plus jaloux de tous les droits : il pouvait l'envier à l'Angleterre, à la Belgique, à l'Allemagne. En la donnant à notre société comme un secours qui assure la liberté de conscience, en l'offrant au génie de notre pays comme un principe d'émulation, l'Assemblée fait un acte mémorable, que le temps, nous l'espérons, n'effacera pas. L'avenir peut-être découvrira quelque pratique nouvelle, ou plus sure ou plus efficace, pour la collation des grades; l'expérience pourra indiquer un mode meilleur que celui du jury mixte, pour concilier la liberté de l'enseignement supérieur avec l'autorité de l'État et l'intérêt public. Mais tous ceux qui, pour avoir senti en eux les libres tressaillements de l'âme ou les libres élans de l'esprit, auront aspiré à l'honneur de dire librement ce qu'ils sentaient; tous ceux qui, seuls ou avec des compagnons d'armes, auront généreusement voulu se jeter dans les combats de la vérité; tous ceux qui, à côté des voies déjà frayées à la pensée, auront eu la hardiesse d'en chercher d'autres; ceux-là applaudiront toujours l'Assemblée d'avoir légitimé et consacré pour tous la liberté de l'enseignement supérieur. Assurément, cette liberté n'est pas plus qu'aucune autre une sorte de bien tyrannique qui ne puisse pas, par un abus, devenir le mal. Les sévères précautions de la loi, un usage prudent et un peu de bon vouloir l'en préserveront sans doute. C'est, à tout prendre, une liberté. Et si la France n'avait ni le tempérament viril, ni la sage mesure, ni la patience que les libertés veulent des nations pour leur être bienfaisantes et gloricuses, ce n'est pas l'Assemblée que la postérité pourrait accuser, c'est la France qu'on devrait plaindre et condamner.

Il faudrait souhaiter que l'Assemblée n'eût jamais d'autre rivalilé à exercer dans son sein, que celle qui vient de lui faire doter de pensions plus équitables, c'est-à-dire moins ingrates, la vieillesse, jus-

qu'ici trop délaissée, de nos instituteurs et de nos institutrices primaires! Cette amélioration, que des députés de la droite ont eu le mérite de revendiquer et qu'ils ont le bonheur de n'avoir pas demandée en vain, est un service dont l'Assemblée peut s'honorer. Pourquoi faut-il que l'attention du pays en ait été un peu distraite par le tumulte bonapartiste et radical dont M. Rouher et M. Gambetta avaient rempli la Chambre deux jours auparavant?

On sait quelle série d'incidents et quel concours d'émotions diverses avaient fait de l'élection de M. de Bourgoing un événement qui sera presque légendaire dans les fastes de cette Assemblée. M. de Bourgoing avait abusé du nom du maréchal de Mac-Mahon, comme en abusaient ailleurs certains agents de M. Rouher; et cet abus, malséant à la dignité du chef de l'État aussi bien gu'intolérable à la liberté des partis, était contre lui un grief légitime. Mais il faut bien reconnaitre qu'au-dessus de tous les griefs évoqués dans cette affaire s'élevaient tous ceux que le bonapartisme, devenu hardi et insolent, avait éveillés depuis un an dans l'Assemblée et dans le pays. L'élection de la Nièvre, c'était un des actes de ce mystérieux gouvernement institué par M. Rouher dans la rue de l'Élysée; bien des soupcons avaient cherché les liens qui unissaient le comité de Paris à celui de Nevers ; M. de Bourgoing, s'abritant sous le patronage du maréchal de Mac-Mahon et courant ensuite offrir à l'impératrice l'hommage de sa victoire, avait excité un étonnement défavorable à sa cause. Toutes ces impressions se sont mélées dans le débat : le jugement qui invalidait l'élection de la Nièvre, c'était, pour la plupart de ceux qui le prononçaient, la première sanction du jugement qu'ils réservaient au comité de l'Appel au peuple.

Quelle cut été la sentence d'un tribunal, à qui M. Savary eût lu son rapport et M. Rouher son discours? Quelle devait être celle de l'Assemblée? Nous ne savons. La loi et la politique n'ont pas la mème balance. Mais pour l'historien et le moraliste, qui n'appliquent pas au droit la stricte règle du jurisconsulte ou la variable. mesure de l'homme d'État, il nous semble que la culpabilité du comité de l'Appel au peuple n'est pas douteuse. Que ce comité ait été le centre d'une conspiration qui préparait habilement la reslauration de l'Empire; qu'il ait été permanent ; qu'il ait employé publiquement toutes les pratiques qui, sans être illicites, étaient légitimes; qu'il ait su ne violer que dans l'ombre la légalité ; qu'il ait tenté la foi du soldat et la fidélité du fonctionnaire; qu'il ait remué les pires convoitises, jusque dans le plus fangeux bas-fonds de la démocratie : peu importe qu'un jugement solennel de l'Assemblée l'ait dit ou non à la nation; les preuves en sont là, et plaise à bieu qu'elles servent d'avertissement ! plaise à Dieu qu'elles ne

soient pas les fructueux commencements des faits et comme les semences des événements dont elles nous dénoncent les préparatifs!

M. Rouher, avocat de ce comité qu'il dirige, et que, dans une protestation équivoque, il avait déclaré ignorer, M. Rouher a pratiqué son art habituel : il niera avec des serments, mais sans preuves, il démentira des assertions secondaires et jurera qu'il a réfuté les vérités principales. Il démontrera, par exemple, avec une grande ostentation de logique et d'éloquence, que la fameuse pièce Girerd n'est pas authentique : il ne dira rien des lettres écrites par le colonel Piétri, par Rouffie, par Coindat et les autres. Il s'écriera qu'entre le socialisme et l'empire il n'y a rien de commun; mais il ne répondra pas à ceux qui ont surpris ses agents, tantôt rangeant derrière le cercueil de Napoléon III des communards en deuil, tantôt faisant pénétrer dans le fort Quélern les séductions d'une démocratic utopique et les promesses d'on ne sait quelle félicité césarienne, tantôt surexcitant dans les journaux les convoitises de la populace. M. Léon Renault a décrit l'occulte gouvernement que le Comité de l'Appel au peuple a formé dans l'État, avec ses ministres, ses préfets, sa police, et, il l'a tenté, avec son armée. Eh bien! M. Rouher, qui déjà ne se souvient plus des Treize qu'il faisait condamner sous l'empire, se contente de cette simple excuse : « Nous n'étions pas vingt. » Comme si, pour savoir et pouvoir conspirer, il fallait toujours être vingt ! Comme si cette légalité affectée rendait légitime une pareille entreprise! On affirme que M. Rouber présidait à Paris un comité d'où partaient les mots d'ordre qui circulaient dans ceux de la province. Il le conteste. Et pourquoi? Parce que, à l'entendre, on n'a pas saisi de lettres ou de télégrammes qui marquent ces communications. M. Rouher omet seulement de prouver qu'il n'a pas eu de relations avec Moureau et son comité, et il a l'air d'oublier tous ces émissaires qui, sous divers costumes, portaient sa parole de ville en ville. Au besoin, M. Rouher mentira : malgré le témoignage de M. de Padoue, qui a vu Rouffie au cénacle de M. Rouher, le vice-empcreur d'autrefois déclarera, sur son honneur, qu'il ne connaît que de nom ce bas personnage. Et c'est de tous ces artifices oratoires, de ces dénégations incrovables et de ces impudentes affirmations que M. Rouher a composé cette plaidoirie à laquelle M. Savary a répondu avec tant de vigueur et de précision!

M. Rouher, au temps même où la fortune lui semblait donner toutes les permissions, n'avait jamais déployé davantage sa pompeuse audace. Il a osé, sans rire, parler des leçons de Montesquieu comme de principes chers à sa jeunesse et dont il sentirait encore le charme austère, en son âge mûr. Soit. Mais qu'il ose, devant ceux mêmes que l'empire a bâillonnés, exportés, enchaînés ou dépouil-

lés de leurs biens, vanter son amour de la justice et sa haine de l'arbitraire, l'histoire vengeresse le saisit à la gorge. Qu'il ose assimiler l'empire, qui a défait la France et qui l'a déshonorée, à la monarchie qui l'avait faite et qui l'avait illustrée, l'histoire le dément, elle s'indigne et l'interrompt avec M. de Franclieu, elle se lève et le foudroie sous la vibrante apostrophe de M. Bocher. M. Rouher a été l'artisan de quelques-unes des erreurs et des duperies les plus tristement célèbres de l'empire et du siècle : tous les jeux de la parole lui sont familiers. Mais il n'a pas seulement défié la vérité dans ce discours. En disant que « les partis n'abdiquent pas, » il a trahi son espérance à la tribune même; il a comme énoncé son droit de conspirer, sans se soucier davantage de cette souveraineté populaire devant laquelle son parti promet toujours de s'incliner; et ce droit, il n'a pas craint de l'invoguer tout haut en annoncant que, dans la lutte des élections générales, il engagerait et porterait de sa main le drapeau de l'empire. C'est là le respect que M. Rouher voue à la Constitution, au maréchal de Mac-Mahon et à l'Assemblée! Luimême en avertit le gouvernement.

M. Rouher a pu rendre grâces à la furie qui a soudain conduit M. Gambetta à la tribune, hors de lui-même et tout écumant. La fougueuse maladresse de M. Gambetta a détourné de M. Rouher le blåme qu'il n'avait plus qu'à attendre : M. Buffet, follement et indignement attaqué, n'a plus trouvé devant lui que M. Gambetta se ruant avec des invectives, et, comme il ne pouvait plus l'écarter, il l'a dù terrasser. Que la gauche se plaigne donc de M. Gambetta seulement! Le jeune tribun a secoué la sagesse dont il s'était affublé depuis quelques mois; il a déchiré son déguisement? Est-ce par une fièvre de son tempérament las d'avoir été si longtemps contenu? Est-ce sous l'impulsion de quelque jalousie républicaine et pour se montrer capable encore de violence, pour paraître muni encore de toules ses vertus radicales, pour rassurer les farouches démocrates dont M. Louis Blanc lui dispute les faveurs? Peu importe. M. Gambetta a mis fin à cette comédie de prudence et de modération où on commencait à l'applaudir, au moins comme un habile acteur. Cléon est redevenu lui-même; il a repris sa voix, celle qu'on entendait aux banquets de Grenoble et de la Ferté-sous-Jouarre. La gauche peut regretter le personnage qu'il jouait ; mais, pour nous, nous aimons mieux voir M. Gambetta sans masque. Nous n'avons donc d'autre regret ici que celui de l'avoir vu favoriser, par son bruyant coup de théatre, la fuite de M. Rouher, trop heureux de lui faire place et de s'esquiver derrière la scène.

On sait que, le lendemain, les bonapartistes ont célébré leur im-

punité à l'égal de l'innocence triomphante; mais, quelle que soit leur jactance, ils ne tromperont qu'un petit nombre d'ignorants : les pièces accusatrices sont toujours là ; elles étincellent à la lumière, et la France les a eues sous les yeux. Les bonapartistes ont pu se soustraire à la justice de l'Assemblée : elle ne les a pas absous. Le vote de confiance, M. Buffet ne l'a pas sollicité pour les bonapartistes ; il ne l'a demandé et obtenu que pour lui-même, et personne, après avoir entendu M. Dufaure et M. Bocher, ne croira que ce vote ait été pour M. Rouher un bill d'indemnité. Par quel sophisme les bonapartistes tournent-ils donc à leur gloire et à leur bénéfice l'omission qui leur a épargné une sentence déjà facile à lire sur les visages de l'Assemblée? On le sait bien, en vérité. On allait juger; tout à coup un cri s'élève : un fou a mis le feu au tribunal! On se précipite confusément pour l'éteindre. Les accusés, qui pâlissaient déjà sous l'arrêt prêt à les frapper, se lèvent eux aussi de leurs bancs : ils vont adroitement sc mêler aux braves gens qui travaillent au milieu des flammes; ils y jettent même leur seau d'eau, comme les autres. L'émoi est grand : on ne les a pas remarqués ; leurs gardiens les ont perdus de vue tandis qu'ils couraicnt arrêter l'incendiaire. Cependant on a conjuré l'incendie : le tribunal est sauvé; les juges s'en vont sans prononcer l'arrêt: quant aux accusés, ils ont profité du péril général : dans le tumulte, ils se sont libérés eux-mêmes; c'est ce qu'ils appellent maintenant avoir été absous. Voilà l'accident du 15 juillet, et telle fut, ce jour-là, l'histoire de M. Rouher et de ses amis.

Le blame auquel les bonapartistes ont échappé dans l'Assemblée les a atteints dans le pays; quant au gouvernement, tout l'honneur que M. Buffet a pu leur faire, c'a été de mettre l'impérialisme sur le même rang que le radicalisme, en face l'un de l'autre, comme deux maux qu'il faut regarder avec la vigilance d'une seule et même crainte. De leur côté, les républicains ont vu M. Gambetta, non-seulement perdre son court crédit de sagesse et d'habileté, mais rompre à leur détriment les attaches qui avaient uni la majorité du 25 février. C'est malgré cux que M. Buffet, si ferme et si vaillant dans ce débat, a obtenu de l'Assemblée son vote de confiance. M. Buffet a forcé M. Gambetta à se découvrir enfin et à ne plus dissimuler. Le ministère seul a donc gagné une victoire dans cette journée du 15 juillet. Que M. Buffet, comme nous en avons l'espoir ou plutôt la certitude, pratique, sans faiblir, le double devoir dont il a pris l'engagement, ce jour-la; qu'il soit, vis-à-vis du bonapartisme et du radicalisme, le gardien sévère de l'ordre et l'interprète impartial de la loi, et sa vic-

toire du 15 juillet aura, pour les conservateurs, un lendemain profitable.

M. Buffet a dit qu'il voyait un péril aux flancs de la république, celui du radicalisme; ce n'est point là dire qu'aux côtés de notre patrie, le bonapartisme soit un péril moins menacant. Oui, il y a dans le bonapartisme un péril égal à celui du radicalisme. Car comment n'en serait-ce pas un terrible pour la France que celui d'un régime qui étouffe toutes les libertés; qui dégrade la nation en l'opprimant jusqu'à terre; qui l'endort, après l'avoir rassasiée tour à tour de craintes et de plaisirs, dans les jouissances et la torpeur du matérialisme; qui lui ôte sa virilité; qui ne lui laisse lever les yeux que vers l'idéal rampant du socialisme césarien; qui fait de son armée nationale une garde dynastique; qui discrédite et affaiblit en Europe la gloire et la puissance du nom français; et qui, d'aventure en aventure, s'en va enfin jeter la France, avilie et stérilisée, au gouffre d'un Sedan? Et si dans ce péril où la vie et l'honneur succombent comme dans le péril du radicalisme, on ne veut rich voir qui soit en apparence radical, qu'on nous dise donc s'il n'y a rien de démagogique dans cette corruption que la main d'un Amigues répand si libéralement et qui aigrit la misère du pauvre, qui prétend guérir la plaie du communard, qui excite les appétits de la foule? Au surplus, il faut bien considérer, dans les fléaux dont on s'épouvante, non-sculement les maux qu'ils montrent, mais ceux qu'ils apportent et qu'ils trainent derrière eux. Regardez-le dans la suite de ses fatales destinées, dans l'enchainement de ses causes et de ses effets, ce gouvernement qui n'annonce que la ruine de la patrie : en la ruinant, il démantèle la société, il la livre à l'ennemi. Sedan, c'est demain la révolution du 4 septembre, c'est plus tard la Commune.....

L'honorable procureur général de Paris avait écrit : « Nous nous trouvons en face d'une organisation considérable et délictueuse, qui, dans un moment donné, peut devenir périlleuse. » Pour sa part aussi, M. Buffet a reconnu que « les procédés du parti bonapartiste créent un grave péril, » et, près de lui, M. Dufaure a pu déclarer qu'il y a, dans les actes du Comité de l'Appel au peuple, « des essais, des efforts qui doivent nous inquiéter, des tendances sur lesquelles nous devons avoir les yeux incessamment ouverts. » Comme on le voit, le gouvernement est attentif : s'il regarde « le parti de la révolution sociale et cosmopolite, » il regarde aussi le parti du césarisme; il en connaît « les agissements. » Eh bien! quelle raison aurait-on de mettre en doute la loyale parole de M. Buffet? La gauche, qui a commis, le 15 juillet, la faute de ne pas donner

son suffrage à M. Buffet, laisse commettre par ses journalistes la sottise de l'appeler bonapartiste, lui qui est Lorrain et qui a le œur si français, lui qui fut toujours un homme aussi indépendant qu'intègre, lui que le coup d'État emprisonna en 1851 et qui, en 1870. a vu de près l'illusion mensongère de l'Empire libéral! Non, la gauche n'est pas plus intelligente qu'équitable en permettant à ses publicistes cette injure; car ce serait non-sculement faire trop d'honneur à M. Rouher que de placer près de lui M. Buffet, au même rang, dans le combat prochain des élections: ce scrait montrer aux populations M. Rouher accompagné d'un auxiliaire dont l'honnêteté lui assurerait une force qui lui manque, une force nouvelle et pour lui presque miraculeuse. Mais cet outrage, M. Buffet. nous le savons, a la conscience trop noble et trop courageuse pour ne pas le mépriser : il est honnêtement constitutionnel et honnêtement conservateur; et, comme il l'a dit, il saura faire respecter toutes les lois par tous les partis.

Le meilleure manière de combattre le bonapartisme, ce n'est pas de lui faire une guerre d'opprobres ni même de soupçons. Sans doute il est juste et bon de rappeler tout ce que l'imprévoyance criminelle et la fatale incurie de l'Empire ont couté à notre patrie de sang, d'argent et de territoire : les reproches de l'honneur français et les malédictions de la douleur nationale l'accablent bien plus que tous les souvenirs politiques, bien plus que tous les griefs de la liberté; aucun des adversaires de l'Émpire ne devrait l'ignorer ou l'oublier dans la polémique. Mais la justice de l'histoire, la justice même des tribunaux ou de l'Assemblée ne suffirait pas, si le gouvernement de la France n'avait en soi la vertu nécessaire : nous voulons dire la force de l'ordre. C'est le règne de l'ordre seul qui peut préserver de l'Empire; le sentiment de la sécurité civile. voilà ce qu'il faut verser au fond et répandre à la surface de la République, si on veut y abolir la mémoire de l'Empire et en chasser l'ambition de M. Rouher. Être conservateur, sans se confondre avec les bonapartistes; être l'ennemi du radicalisme, sans en paraître trop alarmé et sans en alarmer trop la nation : telle est, à notre avis, la plus sage manière de tenir tête aux desseins de M. Rouher et à ses tentatives ; et c'est surtout après la journée du 15 juillet qu'il est opportun de le comprendre.

Après cette affaire de l'Appel au peuple, l'éternelle demande de dissolution est venue émouvoir l'Assemblée. Devait-elle proroger ses travaux? Pouvait-elle les achever d'une seule et même haleine? Quand commenceraient ses vacances et quand finiraient-elles? Ces questions ont paru un instant quelque peu effrayantes : elles pouvaient servir de piège, et déjà l'on disait tout bas que M. Jules Simon, choisi pour attirer dans cette embûche le gouvernement, avait des secours secrets et puissants pour l'y faire succomber. Grâce à l'union de M. Buffet et de M. Dufaure, grâce même à M. Malartre, grâce surtout à certains sentiments que la gauche cachait bien tout en jouant devant le peuple sa comédie parlementaire, l'Assemblée ne se dissout pas encore : elle interrompra son œuvre du 4 août au 4 novembre, pour la reprendre sérieusement et dignement, sans la hâte ridicule et dangereuse à laquelle la gauche prétendait la condamner.

Comme d'ordinaire, les détracteurs de l'Assemblée lui ont jeté, en cette occasion, les reproches les plus déclamatoires. Par sa « résistance prolongée, l'Assemblée, se sont écriés quelques-uns, reconnaît qu'elle a cessé de représenter les électeurs qui l'avaient nommée. » Pourquoi cela? Et de quoi s'agit-il? La république est faite, soit; mais il faut la faire conservatrice ; et ce soin veut encore quelques précautions et quelques délais. Pour quelles lois, d'ailleurs, l'Assemblée demeure-t-elle ? Est-ce pour des lois contraires à l'intérêt du pays, contraires même au sentiment populaire? Nullement. De ces lois, les unes sont militaires; et de toute nécessité, il faut qu'elle les élabore : elle seule peut même les élaborer convenablement. en les harmonisant avec celles que l'armée lui doit déjà. Les autres sont constitutionnelles. Or, est-ce que constituer la république et l'organiser, c'est un travail qui paraisse aux républicains nuisible ou inutile? Car, n'est-ce pas pour fournir à la république les moyens de régner surement et souverainement qu'à les en croire, ils appellent à si grands cris l'heure de la dissolution ? Enfin, la loi sur la presse peut-elle sembler superflue aux républicains, ou peutelle leur déplaire, quand ils ont tant de fois demandé la fin de l'état de siége, tant de fois déclaré que, sous le joug de cette domination arbitraire et tyrannique, les élections ne pouvaient être libres? ll n'est donc pas sérieux de dire : « Continuer à parler, à voter, à faire des lois au nom du pays quand on sait et quand on reconnaît que le pays penserait et voterait le contraire, c'est un véritable abus de pouvoir ! » O la belle raison ! si elle devait prévaloir, il ne resterait qu'à disperser immédiatement l'Assemblée avant qu'elle eut voté ni les lois constitutionnelles ni les lois militaires; il faudrait sans retard clore la bouche de l'Assemblée et la renvoyer !

Indiquer trop tôt le jour où se dissoudra l'Assemblée et celui où s'opéreront les élections générales, c'était ôter à l'Assemblée unc partie de la force et du crédit dont elle a besoin pour ses derniers actes; c'était prématurément détourner de ses travaux ordinaires

•

l'activité maintenant prospère de la nation; c'était soulever dans le pays une agitation trop longue et par conséquent trop profonde. Le gouvernement a eu raison de le penser. Quoi qu'en disent les républicains, la dissolution peut être ajournée pour quelques mois, sans que l'État soit en péril. Plus qu'il ne convenait à leur propre intérêt, ils ont laissé croire qu'elle était bien fragile, cette république qui ne pourrait rester quelques mois assise sur sa constitution d'aujourd'hui sans être sujette à tomber sous le moindre souffle qui l'ébranlerait. Quelle défiance de sa solidité! Et si la république est chose si instable, même pendant le repos de l'Assemblée et sous la sauvegarde d'un maréchal de Mac-Mahon, que serait-ce en d'autres temps? Ajoutons que l'impatience des républicains mesure bien parcimonieusement les destinées de la France, quand on nous les montre si dépendantes d'un délai de deux ou trois mois : Dieu merci! la France compte par années et par siècles les instants de sa vie; deux ou trois mois ne lui paraissent pas si longs qu'ils ne le sontà la fiévreuse briéveté de nos existences, si longs surtout qu'à la convoitise de certaines ambitions électorales ; deux ou trois mois, dans l'état présent de nos affaires, lui sont un retard insensible; et nous osons même croire que ce temps des loisirs parlementaires, si c'es! un retard, ne pourra être qu'un retard bienfaisant : la nation ne s'en plaindra point, et la gauche elle-même s'y résigne, on le sait. avec une douceur qui prouve combien était peu sérieuse l'inquiétude qu'elle affectait.

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. - - INP. SINON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTE. 1.

448

MARIE STUART

. .**.** .

SON PROCÈS ET SON EXÉCUTION

D'APRÈS

LE JOURNAL INÉDIT DE BOURGOING, SON MÉDECIN; LA CORRESPONDANCE D'ANYAS PAULET, SON GEÔLIER, ET AUTRES DOCUMENTS NOUVEAUX

IXI

FOTHERINGAY. - PREMIÈRE JOURNÉE DU PROCÈS. - 14 OCTOBRE 1586.

La grande salle où s'étaient réunis les seigneurs pour interroger Marie était la chambre de présence^a d'Élisabeth; mais, depuis vingt ans, cette salle était inhabitée. C'était un vaste carré long de soixante pieds. De la chambre de Marie on y communiquait de plainpied par une porte simple. A l'une de ses extrémités, sous un arc à ogive qui en traversait la partie supérieure, avait été dressé le dais de la reine d'Angleterre, orné de ses armes, et surmontant un siége d'apparat, emblème de sa souveraineté. Au devant du dais et à côté dn trône avait été placée, pour Marie Stuart, « une de ses chaises de velours cramoisi, avec un carreau de même étoffe » pour les pieds³.

Des deux côtés de la salle, le long des murs, étaient disposés des bancs, sur lesquels siégeaient à droite : le lord-chancelier, Bromley, le lord-trésorier, Burghley, et les comtes *; à gauche : les ba

¹ Voir le Correspondant du 10 mai, du 25 juin et du 25 juillet 1875.

Le Journal de Bourgoing, dit : de plaisance.

¹ Journal inédit de Bourgoing.

⁴ Les comtes d'Oxford, de Kent, de Derby, de Worcester, de Cumberland, de Warwick, de Pembroke, de Lincoln et le lord vicomte Montagut. (Howell's State Trials, etc., t. I, p. 1161 à 1228, et le Journal inédit de Bourgoing).

N. SAR. T. LXIV (Cº DE LA COLLECT.). 3º LIV. 10 AOUT 1875.

- 30

MARIE STUART.

rons¹ et les chevaliers du conseil privé³. Devant les comtes étaient les deux premiers juges et le haut baron de l'Échiquier; devant les barons, quatre autres juges et deux docteurs en droit civil. Des tables avaient été disposées devant eux. A une grande table, isolée au milieu et faisant face au dais, étaient assis les représentants de la couronne; Popham, l'attorney général; Egerton, le solliciteur général; Gawdi, le sergent de la reine; et Barker, son notaire, avec deux scribes pour dresser les procès-verbaux des débats. Les pièces du procès étaient étalées devant eux³.

Derrière cux se dressait une barrière pour séparer les commissaires de l'auditoire, relégué à l'extrémité de la salle et qui se composait en partie de gentilshommes des environs, de gens de guerre et des valets de la suite des seigneurs^{*}.

A neuf heures du matin, Marie fit son entrée dans la grande salle, contiguë à sa chambre⁸, entre deux files de hallebardiers. Elle avait pour costume une robe de velours noir ; de la pointe de son bonnet de veuve tombait jusqu'à terre un long voile blanc, et la traine de son manteau était portée par Renée Beauregard, une de ses filles de chambre. Privée depuis longtemps d'exercice et accablée de douleurs de rhumatisme, elle marchait avec peine en boitant, mais la tête haute et sans rien perdre de sa taille imposante. Elle s'appuyait d'un côté sur le bras de son médecin, de l'autre sur celui de son fidèle maître d'hôtel, sir André Melvil. Elle étaït suivie de son chirurgien, Jacques Gervais, de son pharmacien, Pierre Gorion, et de trois de ses filles de chambre, Gillis Mowbray, Jeanne Kennedy et Élisabeth Curlet⁸.

En passant au milieu des seigneurs qui la reçurent la tête découverte, la reine s'inclina et leur rendit leur salut d'un air majestueux. Remarquant alors que la chaise qui lui était destinée n'était

⁴ Les barons Abergavenny, Zouch, Morley, Stafford, Grey, Lumley, Sturton. Wentworth, Mordaunt, Saint-John de Bleisho, Compton et Cheiney. (Howell's State Trials, etc., t. 1, p. 1161 à 1228, et le Journal inédit de Bourgoing.)

^a Sir James Crofts, sir Christophe Hatton, sir Francis Walsingham, sir Ralph Sadler et sir Walder Mildmay (*Ibidem*).

³ Journal inédit de Bourgoing. « Un agent de Walsingham, dit Bourgoing, lisait le français en anglais, un nommé Barker écrivait les réponses, donnait les actes et faisait les fonctions de greffier; un autre semblait être huissier ou maltre des cérémonies. » Voir aussi : Howell's State Trials, etc., t I.; Ellis, 2° série, vol-III, etc.

* Tytler, t. VIII, etc.

⁵ Elle ne descendit pas au rez-de-chaussée, comme l'ont supposé quelques historiens, la salle, où elle fut interrogée, étant de plain-pied avec sa chambre, située au premier étage, au-dessus de la grande salle où elle fut exécutée.

 Journal inédit de Bourgoing et Ordre de la procédure, lors de l'assignation de la reine d'Écosse à Fotheringay : British Museum, copie, Caligula, C. IX, fol. 336.

pas placée sous le dais, mais un peu plus bas que le siège royal et à côté : « Je suis reine par droit de naissance, dit-elle d'une voix vibrante d'indignation et le front couvert d'une subite rougeur, ma place devrait être là, sous ce dais! » Mais ce mouvement de noble orgueil fut prompt comme un éclair; bientôt ses traits reprirent leur sérénité habituelle, leur expression mélancolique, et elle s'assit en promenant ses regards sur cette foule de dignitaires parmi lesquels elle ne peut surprendre aucune marque de sympathie. « llélas! dit-elle en se tournant tristement vers André Melvil, voici bien des conseillers, mais pas un seul qui soit pour moi¹! » Ainsi abandonnée à elle-même, sans avocat pour défendre sa cause, sans secrétaire pour prendre des notes, dépouillée de tous ses papiers, livrée à cette foule de politiques aussi astucieux qu'impitovables, de légistes rompus à toutes les subtilités de la chicane, combien ce manque de toute protection légale dut sembler cruel à la généreuse princesse qui, pendant son règne, avait institué un avocat d'office pour les pauvres et les opprimés 2.

Parmi les commissaires, il s'en trouvait un certain nombre qui, autresois, avaient été les secrets partisans de Marie, et dont les lettres, pleines de dévouement, adressées à cette princesse, avaient été saisies à Chartley. Parmi eux étaient les comtes de Rutland et de Cumberland, et les lords Morley, Compton, Lumley, Saint-John de Bletsoe et Montagu, que Mendoza avait signalés à Philippe II comme les chefs principaux de la grande conjuration qui avait pour but la délivrance de Marie Stuart et le renversement d'Élisabeth. Un de ces lords, Morley, après la découverte de sa correspondance, avait obtenu, à force de supplications, d'être rétabli dans ses biens, et, comme preuve de sa loyauté, on avait exigé de lui qu'il se rendit à Fotheringay « afin d'y reconnaître publiquement, avec ceux de sonparti, l'indignité de la personne pour laquelle il avait été sur le point de sacrifier son pays. » Combien, dans cette assemblée scrvile, imiterent le triste exemple du marquis d'Exeter et d'un autre Montagu, qui, faisant partie de la Cour devant laquelle comparut Thomas Morus, n'eurent pas le courage de le proclamer innocent ! Combien, parmi les juges de Fotheringay, ne s'en trouva-t-il pas « qui, n'osant refuser leurs ignominicux services, se rangerent du nombre des plus implacables ennemis de Marie Stuart, de peur qu'on ne se souvint qu'ils lui avaient été autrefois favorables 1 »

Immédiatement derrière la reine étaient assis Paulet et Stallenge,

⁴ Howell's State Trials, t. I; Tytler, t. VIII; Châteaunsuf à Henri III, 30 oct. 1586, dans Life of Egerton, etc.

* Miss Strickland, t. VII.

* Froude's History of England; the Reign of Élisabeth, vol. VI, p. 276.

chargés sans doute de la honteuse mission d'épier tous ses gestes et toutes ses paroles.

Avant l'ouverture des débats et pendant toute leur durée, on remarqua que Marie se penchait souvent vers son gardien. C'était pour lui demander les noms et les fonctions des seigneurs et des hommes de loi qui, pour la plupart, lui étaient inconnus¹. Que de fois, durant ces longues heures, elle dut étudier d'un regard curieux læ physionomie de ses juges, celle des lords qui lui avaient juré fidélité et celle de ses plus grands ennemis ! Que de fois ses yeux durent s'arrêter sur la figure fine, allongée, anguleuse, toute méphistophélique de Walsingham, et sur le masque impassible et froid de lord Burghley^{*}!

Ce ne fut pas sans doute avec une moins vive curiosité que les commissaires contemplèrent ce qui restait encore de la beauté de Maric, si célèbre de son temps.

Loin de prendre l'attitude d'une accusée, Marie faisait face à ses ennemis avec la majesté d'une reine. Sur le fond noir de sa robe de velours, appuyées sur les bras de son fauteuil, se détachaient ses mains, ornées de pierres précieuses, ces blanches mains qu'avait chantées Ronsard⁸.

⁴ Parini les commissaires, Marie Stuart ne connaissait guère de vue que Sadler, Mildmay, llatton et le comte de Warwick, qu'Élisabeth avait autrefois délégués auprès d'elle pendant sa captivité.

^a A la grande Exposition de Londres figurait un portrait de Walsingham, dû au pinceau d'un peintre anonyme, qui le montre sous les traits dont nous donnons une esquisse, et dont les portraits gravés confirment, d'ailleurs, le caractère. Quant à Burghley, Marc Garrard a laissé de lui un beau portrait que l'on pouvait admirer à cette même Exposition. Le lord y est représenté dans sa robe de pair, tenant en main le bâton de sa charge ; sa figure, pleine de finesse, respire ce calme sceptique que donne une conscience indifférente au bien et au mal, et ce consentement égoïste qu'il faudrait se garder de prendre pour de la bienveillance. (Causerics d'un curieux, etc., t. IV, par M Feuillet de Conches.) Il existe à Knowsley Hall un autre très-beau portrait de Cecil, qui a été gravé par W. Hall. Il est représenté à mi-ceinture; sur son costume noir s'étale l'ordre de la Jarretière, avec la devise Honni soit qui mal y pense; de sa main droite il tient le bâton blanc de grand Trésorier. Sa tête au large front, aux yeux intelligents, au nez légèrement aquilin, à la barbe fine et soyeuse, est ornée d'un bonnet de velours noir, que surmonte un béret de même étoffe, et repose sur une fraise étroite à deux rangs de ruches.

⁵ « Cette belle main blanche, dit Brantôme, et ces beaux doigts si bien façonnés, qui ne devaient rien à ceux de l'Aurore. »

« Quand votre longue et grèle et délicate main,

dit Ronsard.

Et ailleurs :

Et votre main, des plus belles la belle, N'a rien sinon sa blancheur naturelle, Si Marie avait eu affaire à des juges équitables, l'action seule de comparaître librement devant eux aurait dù leur prouver son innocence. Elle ne pouvait ignorer que sa correspondance avait été interceptée, et si elle cût donné une approbation écrite au complot de Babington contre la vie d'Élisabeth, elle cût justement redouté la production de ses lettres. S'il en eût été ainsi, elle se fût bornée à évoquer son inviolabilité royale; elle eût refusé à coup sûr de comparaître¹.

Avant d'entrer dans le récit du procès, il est utile de rappeler au lecteur que les documents anglais qui le reproduisent ne contiennent en entier que les discours du chancelier, du trésorier et des autres officiers de la couronne. Ceux de Marie Stuart, ainsi que toutes ses réponses, y sont mutilés systématiquement dans des analyses sommaires qui en donnent à peise une idée. Le Journal inédit de Bourgoing comble toutes ces importantes lacunes. Nous aurons soin de les signaler dans le cours du récit^{*}.

Lorsque le silence régna dans la salle, le chancelier Bromley prit la parole :

« La reine d'Angleterre, dit-il, ayant été informée d'une manière certaine, à son grand regret et déplaisir, que la destruction de sa personne et le renversement de son État ont été depuis peu préparés et concertés par la reine d'Écosse, et sachant que, malgié sa longue tolérance et sa grande patience, ladite reine continue ses mauvaises pratiques et s'est faite perturbatrice de la religion et du repos public du royaume et des autres pays au delà de la mer; à cette cause, Sa Majesté, qui est tenue à remplir ses devoirs de prince, a convoqué cette assemblée pour examiner cette affaire. Ce n'est point assurément par méchanceté ou par un désir de vengeance que Sa Majesté a ordonné cette enquête, c'est uniquement

> Et vos longs doigts, cinq rameaux inégaux, Ne sont pompeux de bagues ni d'anneaux, Et la beauté de votre gorge vive N'a pour carcan que sa blancheur naïve, etc.

¹ Hosack, t. II, p. 419.

t

³ « Nous ne pouvons regreiter qu'une seule chose, dit M. Hosack, t. II, p. 429 et 439, c'est que lord Burghley, dans son vif désir de conserver à la postérité des cremples de son éloquence, ait jugé son adversaire indigne de la même attention. Il rapporte ses propres discours en entier à la première personne, tandis que ceux de Marie, n'ayant. sans doute, à ses yeux que fort peu d'importance, ne sont donnés qu'à la troisième personne. Nous pouvons en conclure que nous a'avons qu'un récit incomplet de ce qu'elle répondit à ses juges. et qu'une notable partie de sa défense peut avoir été omise. » Le Journal de Bourgoing fouruira fréquemment la preuve que M. Hosack ne s'est pas trompé dans ses suppositions.

MARIE STUART;

par sentiment de son devoir, par respect de sa dignité et de sa personne, que Dieu veuille préserver; car si la reine d'Écosse a consenti *au fait* mentionné dans la commission, si elle en est coupable, et que Sa Majesté la reine d'Angleterre eût été assez négligente pour laisser passer un tel *fait* sans examen, elle eût commis une grave offense envers Dieu, elle eût manqué à tous ses devoirs envers ses sujets, elle se fût oubliée elle-même, et c'est en vain qu'elle porterait l'épée de justice¹.

« En conséquence, Sa Majesté a ordonné cette *Commission*, sur la lecture de laquelle, et après avoir entendu ce qui sera proposé par le sage Conseil du royaume, « ladite reine d'Écosse sera ouie « amplement pour dire tout ce qui lui semblera bon pour sa défense « et déclarer son innocence ⁸. »

Puis, adressant directement la parole à Marie Stuart, le chancelier lui dit : « Vous avez entendu, madame, pour quelle cause nous sommes venus ici ; vous écouterez, s'il vous plaît, la lecture de notre Commission, et, je vous le promets, vous direz tout cc qu'il vous plaira³. »

Aussitôt la reine, sans se lever, prononça d'un ton ferme les paroles dont Bourgoing a reproduit la substance :

« Je suis venue en ce royaume, dit-elle, non comme sujette, mais dans l'espoir d'obtenir des secours contre mes ennemis, secours qui m'avaient été formellement promis, comme je le prouverais si j'avais en main mes papiers qui m'ont été enlevés, et, depuis, j'ai été retenue prisonnière. Je proteste hautement et en public que je suis souveraine et princesse indépendante, ne reconnaissant d'autre supérieur que Dieu seul. Partant, je demande, avant qu'il soit passé outre, qu'il soit constaté par acte que, quoi que je puisse dire en répondant ici aux commissaires de la reine d'Angleterre, ma bonne sœur (laquelle j'estime avoir été mal et faussement informée contre moi), ne puisse me préjudicier non plus qu'aux princes mes alliés, au roi mon fils, ni à quiconque pourra me succéder. Ce n'est pas pour sauver ma vie ni pour éviter une enquête que je fais cette protestation, c'est uniquement pour sauvegarder mes prérogatives, mon honneur et ma dignité de princesse ; car je n'entends pas, pour avoir comparu devant les commissaires de la reine d'Angleterre, être déclarée sa sujette. Mon intention est seulement de me laver du crime qui m'est imputé, et, par mes réponses, de faire connaître à tout le monde que je n'en suis pas coupable. C'est uniquement

Ibidem.

⁴ L'Épée, symbole du droit souverain de haute justice.

^{*} Journal inédit de Bourgoing.

MARIE STUART.

sur ce point, et non sur d'autres, que je veux répondre¹. Je désire donc et requiers, afin que chacun en ait souvenance, que cette protestation soit rédigée sous forme d'acte public, et que tous les lords et nobles ici présents me servent de témoins, maintenant et dans l'avenir. — Et adonc je proteste devant Dieu vivant que j'aime la reine comme ma très-chère amic et sœur, et que j'ai toujours porté bonne volonté à ce royaume². »

Le chancelier, après avoir nié absolument que la reine d'Écos_{8,6} fût venue en Angleterre sur une promesse de la reine Élisabeth, soutint que, quel que fût son rang, la nature du crime dont elle était accusée, la rendait sujette des lois anglaises, et, partant, que sa protestation était nulle. Et comme les commissaires avaient consenti à l'insertion de cette protestation, dans le procès-verbal de la procédure, bien qu'elle ne fût pas approuvée et sans qu'il en fût délivré d'expédition à l'accusée, le chancelier déclara que cet acte ne serait en rien préjudiciable à la dignité et au pouvoir suprême de la reine d'Angleterre, à la majesté du royaume ni à aucun autre privilége de la couronne. En conséquence, il demanda que ces réserves fussent enregistrées à la suite de la protestation de la reine d'Ecosse. Ce qui fut aussitôt ordonné par le conseil³.

Lecture fut ensuite donnée par un clerc de la Commission, rédigée en latin.

La reine protesta avec force contre cet acte, comme ayant pour base, disait-elle avec la plus évidente vérité, une nouvelle loi rédigée expressément contre sa personne, afin de la frustrer de ses droits à la couronne d'Angleterre et de la mettre à mort.

Les anciennes chroniques d'Angleterre n'offraient aucun exemple qu'une accusée de son rang eut été traduite devant une haute cour : la loi elle-même n'avait rien prévu pour une aussi étrange anomalie. Marie était souveraine indépendante; la détenir malgré elle et la rendre responsable des lois nouvelles d'un pays qu'elle eut voulu quitter à tout prix, n'était-ce pas la traiter plus cruellement qu'une prisonnière de guerre? Victime, depuis près de dix-neuf ans, d'une violence inouie, ne lui avait-il pas été permis, en vertu de tous les droits, de recouvrer, par tous les moyens pos-

¹ Cette partie du discours de Marie Stuart résume parfaitement toutes ses réposses durant le cours des débats : « Elle n'a pas attenté à la vie d'Élisabéth, mais elle ne nie pas ses relations avec les princes étrangers. » C'est le même langage qu'elle a tenu dans un précédent discours, que Bourgoing nous a conterté à la première personne, tel qu'il fut prononcé par la reine.

^{*} Journal inédit de Bourgoing. Cfr. — Gowell et Camden, dans Kennet, t. II, p. 522.

³ Journal inédit de Bourgoing.

MARIE STUART.

sibles, sa liberté? Et quelle puissance humaine pouvait être autorisée à rendre contre elle une sentence? Élisabeth, sur le trône, avait plusieurs fois projeté le meurtre de Marie Stuart, sa prisonnière, et elle n'avait cessé de lui faire un crime d'avoir conspiré pour sa liberté. Et maintenant, afin d'atteindre plus facilement son but, ce n'est pas devant un Parlement libre qu'Élisabeth faisait comparaître sa victime, c'était devant une Commission choisie avec soin et toute dévouée d'avance à sa pensée secrète.

Le lord trésorier, qui ne pouvait s'appuyer que sur de misérables sophismes, répondit à la reine d'Écosse que toute personne, dans le royaume, était obligée d'obéir aux lois récemment rendues tout comme aux plus anciennes, qu'elle ne devait pas parler contre ces lois, et que les commissaires, nonobstant toutes ses protestations et réclamations, jugeraient suivant cette loi¹.

Marie finit par déclarcr qu'elle consentait à répondre, mais en ayant soin de dire encore que c'était uniquement sur le chef d'accusation relatif au complot ourdi contre la vie de la reine d'Angleterrc².

Alors, parmi les justiciers, à la table du milieu, faisant face à la reine, se leva un personnage vêtu « d'une robe bleue, » ayant « un chaperon rouge sur l'épaule, avec le bonnet rond à l'antique³. » C'était le scrgent royal Gawdy. Après s'être découvert, il lut l'acte d'accusation; il expliqua les différents points de la Commission et soutint que l'illustre accusée avait violé la loi de l'association destinée à protéger la vie de la reine d'Angleterre. Puis, en violation des promesses formelles qui avaient été faites à Marie, il fit l'historique de la double conspiration. Il l'accusa nonseulement d'avoir connu et approuvé, par ses lettres à Morgan, à Paget, à Mendoza, à l'archevêque de Glasgow, à Engelfield, aux docteurs Allen et Lewis, le complot qui avait pour but l'invasion du royaume et sa propre délivrance, mais encore, par ses réponses à Babington, d'avoir consenti au projet du meurtre de la reine Elisabeth, et, qui plus est, d'avoir indiqué les voies et moyens de le mettre à exécution[•]. Comme preuves à l'appui, Gawdy prit sur la table, et présenta aux commissaires, les originaux des lettres de Marie où il était question du premier complot, mais en copies seulement les lettres de Babington à Marie et les deux lettres de Marie à Babington.

¹ Howell's State Trials, t. I., etc. Camden.

* Ibidem.

³ Journal inédit de Bourgoing.

Ibidem.

456

Ces dernières pièces n'offraient d'autre garantie que d'avoir été certifiées, sans signature, par Phelipps, le faussaire aux gages de Walsingham⁴.

Gawdy fit ensuite circuler, sous les yeux des commissaires, les copies des confessions de Babington et de ses complices, et les dépositions de Curle et de Nau, signées, disait-il, de leur propre main. Mais il y a tout lieu de croire que ces pièces avaient toutes été interpolées et falsifiées au gré de l'accusation, comme le fut indubitablement la réponse à Babington, attribuée à Marie. Ce qui le prouve, c'est le soin que l'on eut de ne produire ces pièces que hors de la présence du chef des conjurés et des deux secrétaires de la reine, dans la crainte que leur confrontation avec la royale accusée ne fit éclater la vérité au grand jour.

Gawdy parla ensuite du dessein qu'avait formé Babington, une fois le régicide consommé, de tirer de prison la reine d'Écosse^{*}. Pour exécuter ce projet, disait-il, six hommes devaient mettre le feu « aux granges, près de la maison de Chartley, » afin d'attirer les gardes au dehors « et de les amuser à éteindre le feu, » pendant que les conjurés, se glissant dans le château, à la faveur du tumulte, enlèveraient la reine captive, et, de relais en relais, disposés d'avance, la conduiraient en lieu sûr^{*}.

Après avoir entendu la lecture de cette lettre, dont plusieurs passages avaient été évidemment falsifiés par ses ennemis, pour faire tomber sa tête, et dont on ne lui présentait qu'une copie, Marie se crut obligée d'abord d'en nicr tout le contenu. Désavouer uniquement les passages relatifs à l'assassinat d'Élisabeth, c'eût été reconnaître, pour ainsi dire, tout le reste de la lettre. Comment eût-elle pu persuader à de tels juges qu'elle n'en avait dicté qu'une partie et que tout le reste était faux? A coup sûr, ils eussent refusé d'admettre de telles distinctions.

« — Je n'ai jamais parlé à Babington, répondit elle; bien que j'en aie entendu parler autrefois, je ne le connais pas et n'ai jamais « *trafiqué* avec lui. Je ne sais ce que c'est que ces six hommes dont on parle⁴. » Elle affirma qu'elle n'avait point conspiré

' Labanoff, t. VI, p. 394 et 395.

² Journal inédit de Bourgoing. Howell's State Trials, t. I; Tytler, t. VIII, Britisk Museum, Caligula, c. 1x, fol. 333.

⁵ « Cependant qu'on entrerait dedans pour enlever la reine d'Écosse, pour la conduire ensuite jusqu'à deux ou trois milles, où des chevaux se devaient trouver pour l'emmener plus loin, et, de lieu en autre, devaient être appointés d'autres chevaux pour continuer jusques à ce que elle fût en sûreté. » (*Journal inédit de Bourgoing*).

⁴ Le Journal de Bourgoing vient corroborer, dans ce passage et dans un autre non moins caractéristique, un fait de la plus grande importance, à savoir que

MARIE STUART.

contre la vie de la reine d'Angleterre. Elle soutint qu'afin de prouver un tel fait, il fallait que l'on produisit des lettres écrites et signées de sa main; qu'elle n'avait envoyé aucun sccours à Ballard et qu'elle ne le connaissait même pas; que beaucoup d'inconnus lui avaient, il est vrai, offert leurs services, mais qu'elle n'avait suborné personne, ni excité qui que ce fût à conspirer en sa faveur; que, prisonnière comme elle l'était, elle n'avait pu mi

Marie, pendant cette première journée du procès, se renferma dans des dénégations absolues. Il est complétement d'accord, sur ce point, avec les procès-verbaux des scribes de Cecil, qui assistèrent aux débats, et qui font dire à la reine « qu'elle ne connaissait point Babington, qu'elle n'avait jamais reçu aucune lettre de lui, et ne lui en avait jamais écrit aucune (that shi never receeved any letters from him, nor wrote any to hym. » (State Trials, t. I, p. 1174.) On trouve dans les papiers d'Hardwick, une autre version. Suivant ces documents tirés des papiers d'Etat, Marie « nia qu'elle eut jamais reçu de Babington une telle lettre, ni qu'elle lui eût jamais écrit une telle réponse : elle n'avait eu, disait-elle, aucune connaissance de ses desseins, et n'avait participé en quoi que ce fût à un projet quelconque tendant à la destruction de Sa Majesté ou au préjudice de sa personne. » Elle avoua, toutefois, d'après ces mêmes documents, qu'elle avait employé Babington pour transmettre ses lettres et les messages; mais elle ne pouvait être convaincue, ajoutait-elle, que sur sa propre parole ou son écriture, et elle était sure qu'ils n'avaient ni l'une ni l'autre à lui opposer. » (Haedwick's Papers, t. I, p. 224 et suiv.) Lorsqu'elle répondit à Gawdy qu'elle n'avait pas reçu une telle lettre, ni fait une telle réponse, any such letter, si une telle déclaration est vraie, elle voulait dire par là que les deux lettres avaient été falsifiées (Hosack, t. II, p. 423, note; J. Gauthier, t. II, p. 433, texte et note 3). Une lettre de Burghley adressée à Davison, le 15 octobre, dernier jour du procès, est absolument conforme à la version des papiers d'Hardwick. « Cette reine du château, lui disait-il, fut contente de paraître devant vous en public, afin d'être entendue pour sa défense. Mais elle ne répondit que négativement sur les points des lettres qui concernent les complots contre Sa Majesté la reine. Elle soutint qu'ils n'avaient jamais élé écrits par elle et qu'elle n'en avait jamais eu la moindre connaissance. » (Cotton, lib. mss. Caligula, c. ix, fol. 533). Ainsi donc, deux témoignages contradictoires sont en présence. Les procès-verbaux officiels du procès et le Journal de Bourgoing sont d'accord, sur ce point, que Marie nia absolument qu'elle eut reçu des lettres de Babington et qu'elle lui eût répondu. Les papiers d'Hardwick disent, au contraire, que Marie nia seulement avoir reçu de Babington une telle lettre (ceile qu'on lui présentait en copie), et avoir écrit une telle réponse (celle que l'on plaçait sous ses yeux). Sur ce point, la version de Burghley est à peu près conforme à celle d'Hardwick. D'après lui, Marie reconnut avoir reçu la lettre de Babington et y avoir fait réponse; elle ne nia que les passages de sa réponse relatifs au meurtre d'Élisabeth. Le récit des papiers d'Hardwick et celui de Burghley sont assez plausibles et vraisemblables, car il est difficile d'admettre que Marie ait pu soutenir devant ses juges, dont plusieurs savaient le contraire, qu'elle ne connaissait pas Babington, puisqu'elle l'avait, certainement, vu ches le comte de Shrewsbury, lorsqu'il était page de ce seigneur, et que, de plus, elle avait été en correspondance, à la même époque, avec ce même Babington, ainsi qu'il résulte du Recueil de Mardin, formé en partie avec les papiers de Burghley. Peut-être Marie ne parla-t-elle jamais à Babington, mais à coup sûr elle se ser-

458

MARIE STUART.

connaître ni empêcher les complots¹. Il est possible, ajouta Marie, que Babington ait écrit la lettre dont vient de parler l'avocat de la reine, mais qu'il prouve que cette même lettre a été entre mes mains¹; quant à mes propres lettres, qu'il se hâte de les produire et de me les montrer, et je me défendrai¹. »

Alors, un justicier, qui portait le même costume que Gawdy, le sergent royal^{*}, lut, « mais en copies seulement⁵, la longue lettre du 6 juillet, dans laquelle Babington avait communiqué à Marie le plan du complot et ses moyens d'exécution, et aussi la lettre du 17 juillet que, suivant l'accusation, elle avait adressée à Babington pour l'entretenir dans son dessein⁶. »

Lecture fut ensuite donnée des confessions vraies ou supposées de Babington, de Tichbourne, de Ballard et de Down⁷.

Marie avoua qu'elle avait correspondu avec plusieurs personnes, mais qu'on ne pouvait induire de là qu'elle eut participé à leurs mauvais desseins.

On lui soutint qu'elle avait écrit à Babington, « depuis le mois de mars passé, pour lui faire prendre cœur » et renouer avec lui des intelligences qu'il avait négligées pendant trois ans, « craignant pour sa vie⁸. » L'attorney général Puckering et lord Bur-

vait de lui, lorsqu'il était page de Shrewsbury, pour faire parvenir ses lettres. Dans tous les cas, elle nia énergiquement, jusqu'à la fin, toute complicité avec lui dans le projet du meurtre d'Élisabeth.

D'un autre côté, le Journal de Bourgoing est trop explicite et trop d'accord avec les procès-verbaux rédigés officiellement par le notaire Barker, pour que l'on ne soit pas obligé d'admettre que la reine se renferma, au moins pendant une grande partie des débats, dans des dénégations absolues et sans nuances; qu'elle nia, en un mot, avoir reçu une lettre de Babington et y avoir répondu.

⁴ Howell, State Trials, t. I, etc. Camden, d'après Barker. Châteauneuf, dans **Teulet**, t. IV, p. 508. Cotton, mss. Caligula, c. 1x, f. 333.

* Camden, d'après Barker.

³ Tytley, t. VIII; Camden, dans Kennet; J. Gauthier.

Immal inédit de Bourgoing.

⁵ Copies of letters, etc. Howell's State Trials etc., t. I. Voir dans ce recueil, t. I^{*}, ha lettre de Babington à Marie Stuart.

• M. Mignet, Hist. de Marie Stuart, t. II, p. 313 de l'édition de 1854. On voit, par ce passage textuel, de l'illustre historien, qu'il a des doutes sur l'authenticité de la réponse attribuée à Marie Stuart. Plus loin, cependant, il la considère comme ayant été entièrement dictée par la reine.

⁷ Bowell, *ibid.* Alors, dit Bourgoing, le sergent royal fit lecture • de certaines **lettres qu'il disait** que Babington avait dictées avant que mourir, *n'ayant aucun* **original**, mais seulement comme s'en souvenant bien et n'étant en aucune sorte contraint, ainsi de sa bonne volonté. » A ce moment, s'il fallsit en croire les **Papiers** forts suspects d'Hardwicke, la reine aurait avoué, ce qui n'est constaté **mulie** part ailleurs, qu'elle s'était servie de Babington comme d'un agent pour **porter ses** lettres et ses paquets.

* Journal inédit de Bourgoing. Voir dans Labanoff, t. VI, p. 345 et 385, les

ghley prétendirent que rien ne pouvait être plus clair que l'évidence ainsi produile, et, partant, que l'adhésion de la reine d'Écosse au complot était certaine'.

Avec une grande présence d'esprit, Marie répondit sur-le-champ. sans hésiter, que l'évidence qu'ils disaient avoir démontrée n'était que de seconde main; qu'ils ne produisaient que des copies d'une prétendue lettre que lui aurait adressée un homme qu'elle n'avait jamais vu et une réponse imaginaire qu'elle n'avait jamais écrite. Était-ce donc une évidence, fabriquée de la sorte, que l'on devait invoquer contre elle'? Si de parcils originaux ont existé, s'ils ont été saisis à Chartley, au moment où elle les a écrits, il ne tient qu'à cux de les produire. Si la lettre de Babington est en chiffres. comme ils l'ont allégué, qu'elle lui soit montrée pour qu'elle puisse la comparer avec la copie qu'ils ont entre les mains. Si la réponse qu'elle aurait adressée à Babington est aussi en chiffres, pourquoi l'original, qu'ils disent avoir intercepté, n'est-il pas produit surle-champ? Ses ennemis, d'ailleurs, n'ont-ils pu se procurer ses chiffres et en user par quelque machination contre elle³? Oue si elle est en droit d'exiger l'original de la lettre de Rabington, à plus forte raison ses ennemis sont-ils obligés de mettre sous ses yeux l'original de la réponse qu'elle lui aurait envoyée. Alors, elle pourrait confronter les originaux avec les copies et se défendre en connaissance de cause. Jusque là, elle doit se borner à affirmer solennellement qu'elle n'est coupable d'aucun des crimes qu'on lui impute *.

« Je ne nic pas, ajouta-t-elle en fondant en larmes, avoir désiré ardemment la liberté et avoir travaillé avec énergie à me la procurer. J'obéissais à un sentiment bien naturel; mais je prends Dieu à témoin que je n'ai jamais ni conspiré contre la vie de votre reine, ni approuvé un complot contre elle dans le même dessein. J'ai écrit à mes amis, je le confesse; j'ai fait appel à leur assistance pour me

lettres à Babington attribuées à Marie Stuart. La dernière, du 17 juillet 1586, est celle qui a été falsifiée et interpolée par Phelipps, ainsi que l'a fait d'abord remarquer Camden, et après lui M. Fraser Tytler, qui a retrouvé dans les archives d'Angleterre, le post-scriptum faux rédigé et écrit par Phelipps. Le prince Labanoff a publié ces textes en plaçant entre des crochets les parties interpolées.

⁴ Tytler, t. VIII. La question des interpolations ne fait pas l'ombre d'un doute pour les deux plus savants critiques qui l'aient étudiée, pour MN. Hosack et Jules Gauthier.

^a Advis de ce qui a élé fait en Angleterre par M. de Bellièvre sur les affaires de la reine d'Écosse, publié dans Egerton, p. 98, 103.

³ Camden, d'après Barker, et *Advis de M. de Bellièvre*, dans Egerton, p. 98 à 103. — « Ce Phellipps, disait Marie, n'a jamais rien déchiffré de bon pour mon compte. »

⁴ Camden, p. 323, et Advis de M. de Bellièvre, dans Egerton, p. 98, 103. Jules Gauthier, t. II.

tirer de ces misérables prisons où je languis depuis près de dixneuf ans; j'avoue aussi que souvent j'ai plaidé la cause des catholiques auprès des rois de l'Europe, et que, pour les délivrer de l'oppression où ils gémissent, j'aurais volontiers versé mon sang pour eux. Mais je déclare formellement n'avoir jamais écrit les lettres que l'on produit contre moi. Puis-je être responsable des criminels projets de quelques désespérés, formés en dehors de ma participation et à mon insu¹? »

En ce qui touche le point capital, l'affirmation de la royale accusée était si vraie que l'on sait aujourd'hui, à n'en pas douter, que la copie de la lettre chiffrée, du 17 juillet 1586, attribuée à Marie Stuart et adressée à Babington, qui fut produite aux débats, était falsifiée par Phelipps³. Déjà, à la fin du seizième siècle, Camden, qui écrivit son *Histoire d'Élisabe!h* d'après les documents originaux des archives d'Angleterre, notamment d'après les papiers de Burghley, l'honnête protestant Camden déclarait que Walsingham et son affidé, après avoir intercepté et ouvert la lettre de la reine d'Écosse à Babington, y ajoutérent frauduleusement un post-scriptum écrit avec le même chiffre et dans lequel il était question des six gentilshommes qui devaient tuer Élisabeth. Camden découvrit ce post-scriptum, qu'il qualifie de faux, dans les archives de l'État. De nos jours, M. Frazer Tytler, à qui l'on doit la meilleure histoire d'Écosse, a retrouvé, au Štate Paper Office, cette même lettre avec le post-scriptum, qu'il déclare être écrit de la main même de Phelipps. Ce commencement de faux est avéré, prouvé et certifié, nonseulement par plusieurs historiens, mais par les archivistes eux-

¹ Advis de M. de Bellièvre, dans Egerton, p. 103. Camden; dans Kennet, p. 527.

Warre connaissait-elle le projet de meurtre ? Il semble qu'elle devait au moins en soupçonner quelque chose depuis les lettres de Morgan, du 4 juillet, à elle adressées et à Curle. Quant au témoignage de Nau sur ce point, M. Jules Gauthier a l'obliceance de me faire remarquer plusieurs contradictions dans ses dépositions qui le rendent suspect, et sa supplique, bien qu'autographe, n'offre pas un caractère de vérité absolue, car Nau pouvait fort bien l'avoir écrite pour se dégager et sous la crainte de la torture. Tytler est persuadé que Marie ne sut rien du complot de meurtre. Dans son Appendice, relatif à cette question, il dit que d'après un Sommaire de la main de Phelipps, il est certain que les ministres d'Élisabeth avaient entre leurs mains un Memorandum des principaux points de la lettre, et que le Memorandum était de la main de Nau, et non de celle de Marie. Ce qui viendrait à l'appui de l'opinion de Tytler, c'est le passage de la lettre de Marie à Babington où elle dit : Si cette reine me prenait de rechef, etc. Cette phrase exclut la pensée que Marie connût le projet de meurtre ; elle est en formelle contradiction avec les passages interpolés.

⁵ Voir cette lettre dans Labanoff, t. VI, p. 587 et 389, ainsi que la dissertation qui la snit.

mêmes du State Paper Office où est déposée la pièce. « Ce postscriptum, dit M. Tytler avec une force de dialectique à laquelle il est impossible de ne pas se rendre, ce post-scriptum était, de toute nécessité, ou un original de Marie, ou une copie authentique de cet original, ou une invention. Si c'était un original de la main de Marie, ou une copic authentique, pourquoi ne l'avoir pas produit au procès? Cela impliquait la complicité de Marie avec les six conspirateurs associés de Babington et aurait servi de preuve à l'accusation contre elle. Mais aucune mention n'en fut faite au procès, et l'on peut conjecturer de ce silence qu'après avoir exercé son habileté dans cette fabrication, Phelipps changea de batterie pour établir la culpabilité de la reine d'Écosse, et introduisit dans le corps de la lettre le post-scriptum lui-même, cette invention se rapportant et la rattachant aux six conspirateurs qui devaient assassiner Élisabeth¹. » Ainsi donc les interpolations signalées par Tytler et le prince Labanoff, dans la lettre du 17 juillet 1586, nous semblent manifestes, non-seulement par ce que vient de dire le premier, mais encore, comme l'a si bien prouvé le prince Labanoff et M. Jules Gauthier, parce qu'elles ne concordent pas avec le sens général du texte, et qu'elles sont même en contradiction flagrante, surtout la dernière, avec ce qui précède et ce qui suit.

Tous les originaux des lettres écrites par Marie Stuart à Mendoza, à Charles Paget, etc., etc., qui furent saisies à leur sortie de Chartley, furent tous produits aux débats, tous, à l'exception des deux lettres les plus importantes, c'est-à-dire la lettre de Babington à Marie et la réponse de celle-ci à Babington. Ces deux dernières ne furent produites aux débats qu'en copies. Si l'original de la lettre de Marie, du 17 juillet, ne fut pas mis sous les yeux des juges à Fotheringay, c'est que, évidemment, il ne contenait pas les passages incriminés. Insistons sur ce point capital de la solution duquel dépend la démonstration de la vérité. Si Walsingham et Phelipps avaient eu en main une lettre en chiffres, écrite par Curle ou par Nau, dans laquelle la reine d'Écosse cût consenti au meurtre d'Élisabeth, ne scrait-il pas de toute invraisemblance qu'ils s'en fussent dessaisis pour l'envoyer à Babington, ainsi que Phelipps, afin de donner le change, le prétend dans une lettre? Ne serait-il pas impossible de supposer que des hommes si habiles, si rusés, si prudents, aient pu renoncer à la pièce qui, à défaut d'une lettre écrite de la main de Marie Stuart, était la plus importante, la plus essentielle du procès? Donc si l'on tint soigneusement cachée la lettre

⁴ Tytler, vol. VIII, Historical Remarks on the queen of Scots' supposed accession to Babington's conspiracy, p. 390. Voir aussi Labanoff, t. VI, p. 385 et suivantes, ainsi que notre chapitre consacré à la conspiration de Babington.

écrite par Curle, c'est qu'elle ne renfermait pas évidemment les passages incriminés. Ce fut uniquement sur une copie que s'appuya l'accusation et que fut motivée la condamnation.

Pendant la lecture de la confession vraie ou fausse de Babington, lorsque mention y fut faite du comte d'Arundel, de ses frères et du jeune comte de Northumberland, comme impliqués dans le complot, la reine ne put retenir ses larmes : « Hélas! s'écria-t-elle. pourquoi faut-il que cette noble maison d'Howard ait tant souffert pour moi! » « Babington, reprit-elle, a pu confesser ce qu'il a voulu; et c'est un insigne mensonge que de supposer qu'il ait pu imaginer les movens de fuite dont on parle; mes adversaires ont pu facilement s'emparer des chiffres que j'ai employés en écrivant à d'autres personnes et s'en servir pour écrire des choses fausses. Est-il vraisemblable que j'aie réclamé l'assistance d'Arundel que je savais être en prison ou celle de Northumberland qui est si joune et qui m'est inconnu¹? Ai-je pu vérifier si la confession de Babington est ou non écrite de sa main? Si Babington a véritablement avoué de pareilles choses, pourquoi a-t-il été mis à mort avant d'être confronté avec moi pour qu'il put les soutenir en ma présence et me convaincre? C'est pour empêcher cette confrontation, qui cût fait éclater au grand jour la vérité, que l'on s'est hâté de le faire disparaitre*. »

Un statut du règne d'Élisabeth (15° année) disait expressément : « Nul ne pourra être convaincu de complot contre la vie de son »ouverain que par le témoignage et le serment de deux témoins confrontés avec lui, conformément à la loi. » Un autre statut, du règne d'Édouard VI, ordonnait la confrontation des témoins avec l'accusé, et un autre, de la première année de Marie Tudor, exigeait « que l'accusé fût pourvu de toute l'assistance nécessaire pour sa défense, même dans le cas où le souverain scrait sa partie adverse³. » Marie ignorait l'existence de tous ces statuts, et parmi tous ces juges iniques, il n'y en eut pas un scul pour l'éclairer!

Peu touchés des justes récriminations et des arguments décisifs que faisait valoir, pour sa défense, la royale accusée, Burghley et ses séides s'acharnaient avec l'ardeur d'une meute sur cette noble proie. Ils ne cessaient de la presser et de la harceler sans paix ni trève. Ils lui coupaient la parole, ils vociféraient tous à la fois sans l'écouter, et trépignaient et s'agitaient sur leurs siéges comme des furieux. Pendant les deux longues journées que dura cette dérisoire procédure, la malheureuse princesse, seule et sans défense, fut li-

Howell's, State Trials, etc., t. I".

¹Camden et Jules Gauthier, t. II.

³ Blackstone, vol. IV, p. 352.

vrée, dans une lutte inégale, à ces juristes sans conscience et sans pitié qui osaient prendre le nom de juges. Bourgoing, qui assistait aux débats, nous en a laissé un fidèle récit, plein de détails nouveaux et d'une vivante peinture :

« Enfin toute la matinée, dit-il, depuis environ dix heures jusques à près d'une heure, fut employée à la lecture des lettres et de la déposition de Babington, et à plaider et à faire apparaître tant qu'ils pouvaient que Sa Majesté était coupable, sans que personne répondit ou parlât pour elle un seul mot¹. »

Marie avait courageusement tenu tête à tous ses ennemis sans faiblir un scul instant. « A quoi, poursuit Bourgoing, comme les occasions se présentaient, Sa Majesté répondait tantôt à un, tantôt à l'autre. sans aucun ordre; mais, avant la lecture d'un point, elle donnait sa réponse, sans qu'on lui demandât par interrogation s'il était vrai ou non. Car leurs façons n'étaient que de toujours lire ou parler pour persuader aux seigneurs que la reine était coupable, adressant toujours leurs paroles aux seigneurs et accusant la reine en sa présence, avec confusion et sans ordre quelconque, ni que personne leur répondit un mot : de sorte que la pauvre princesse nous dit, étant relournée en sa chambre, qu'il lui souvenait de la passion de Jésus-Christ et qu'il lui semblait, sans faire comparaison, que l'on faisait ainsi en son endroit comme les Juifs faisaient à Jésus-Christ, qui criaient : Tolle ! Tolle ! crucifige ! et qu'elle s'assurait qu'il y en avait en la compagnie qui en avaient pitié et qu'ils ne disaient pas ce qu'il pensaient^{*}. »

Elle ne savait pas, la trop crédule princesse, quelle est l'influence de la peur sur l'âme des courtisans, et que ceux des seigneurs qui paraissaient les plus émus de son sort, seraient les premiers, sous le regard menaçant d'Élisabeth, à la déclarer coupable et à voter sa mort.

Après son diner, Marie revint dans la salle où l'attendaient les commissaires. D'après le Journal de Bourgoing, elle leur fit estendre le même langage qu'elle avait tenu, en d'autres termes, à leurs délégués.

« Venue princesse libre en ce royaume, sur la parole de votre reine, leur dit-elle, elle m'y a retenue prisonnière plus de dix-huit années, pendant lesquelles je n'ai cessé de vivre dans les afflictions et en butte à de mauvais traitements, tels que la moindre sujette n'eût dû les subir. Pour ag'r de la sorte, votre reine n'avait aucun prétexte et pas plus de droit sur moi que je n'en ai sur elle. Dans

¹ Journal inédit de Bourgoing.

* Ibidem.



ses prisons, j'ai perdu ma santé et, comme vous le voyez, l'usage de mes membres : « Je ne puis cheminer ni m'aider des bras : » toujours maladive, je garde presque constamment le lit. Toute ma ieunesse et ma force se sont consumées dans les misères et les tourments de la captivité. J'ai perdu le peu de facultés d'esprit que Dieu m'avait accordées, la mémoire, le souvenir des choses que i'ai vues et lues, et qui pourraient m'être d'un grand secours, livrée, comme je le suis, à moi-même et sans défense. J'ai perdu aussi la science et la connaissance des affaires que j'avais acquises pour exercer le ministère auquel Dieu m'avait appelée et pour gouverner mon royaume, dont j'ai été « si injustement et si traitreu-« sement privée, » sans qu'il m'ait été permis de le recouvrer et d'être rétablie dans mes droits... Et non contents de cela, mes ennemis, dans leur méchanceté, ont fait tous leurs efforts pour précipiter ma ruine. Aujourd'hui ils procedent contre moi par des voies et des moyens inusités envers les personnes de mon état, et dont on n'a fait usage en ce royaume que depuis le règne de cette reine; ils me livrent à des juges qui n'ont aucun mandat et à une autorité arbitraire dont, pour tout ce qui me concerne, je ne reconnais pas la légitimité. De toutes ces iniquités, j'en appelle au Dieu tout-puissant, à son Église, à tous les princes chrétiens et aux Etats de ce royaume légitimement assemblés. Et même je suis prête à défendre mon honneur, à prouver que je suis « innocente et à tort « soupconnée, pourvu que, sur ce point, il me soit délivré un acte « public, et que je sois en présence de quelques princes ou juges « étrangers, voire même de mes juges naturels. » Et je fais encore cette réserve expresse qu'aucune de mes paroles, qu'aucun de mes actes, ne pourra porter de préjudice à notre mère, la sainte Église, aux rois, aux princes souverains et à mon fils, spécialement en ce qui touche le droit de supériorité que les Anglais, comme on le voit dans leurs chroniques, ont prétendu sur mes prédècesseurs, les rois d'Ecosse. Ce droit, je le nie absolument, et ne veux, « comme « femme ou personne de peu de cœur, » ni l'admettre ni le fortifier par aucun acte que je puisse faire maintenant, par contrainte, contre l'honneur de ces princes, lesquels j'avouerais ainsi, avoir élé traitres et rebelles. Et plutôt que d'approuver ou de reconnaitre ce prétendu droit de supériorité de l'Angleterre sur les rois d'Écosse, je suis prête à mourir, selon Dieu et mon droit, et en cette querelle, innocente... Par là, je montre que je ne suis point ambitieuse et que je n'ai voulu entreprendre aucune chose contre la reine d'Angleterre, par ambition et par envie de régner. J'ai renoncé à tout cela et ne me soucie plus de rien que de passer le reste de ma vie en repos et tranquillité d'esprit. Mon âge et mes forces ne peuvent

10 AOUT 1875.

31

MARIE STUART,

plus suffire à la charge de régner, et ne me permettent plus « de le « souhaiter. » Maladive, « et mal disposée de mon corps, je n'ai, « par aventure, que deux ou trois ans à vivre en ce monde, » et je considère d'ailleurs toute la peine et « désespérance » où l'on est aujourd'hui « de faire acte de justice et de dignité » en ce siècle rempli de troubles et méchancetés dont on voit la terre couverte de toutes parts¹. »

A cos mots, le trésorier, « ne pouvant plus se contenir, » interrompit la reine et lui reprocha « d'avoir pris le nom et les armes d'Angleterre » et d'avoir « aspiré à la couronne. »

Manie répondit qu'elle avait, en effet, pris ces armes autrefois, mais que c'était « par le commandement exprès du roi Henri deuxième, son beau-père, et qu'il savait bien comment et pourquoi. »

« — Vous n'avez pas voulu les quitter dans la suite, lui répliqua Burghley, lorsque la paix était signée entre nous et le roi Henri.

--- Si vous avez fait un accord dans votre intérêt, reprit Marie, je ne suis pas tenue de composer de mon droit à votre profit et de l'abandonner à mon grand préjudice comme à celui de mes successeurs... Y renoncer, ne senait pour moi d'aucun avantage ; » je ne vous dois rien, je ne dépends pas de votre reine et ne suis point obligé de lui ceder un droit si important. Si j'avais eu cette faiblesse, on me l'eut toujours imputée « à blâme et à déshonneur. »

--- Mais, s'écria Burghley, en insistant, vous avez encore, depuis, prétendu à la couronne d'Angleterre?

--- Jamais, lui répondit Marie avec une fermeté inébranlable, jamais je n'ai quitté mon droit et ne le quitte encore et ne le quitterai jamais^{*}. Et je vous prie, devant toute l'assistance, de ne plus me presser d'en dire davantage sur ce point, car je n'ai envie d'offenser personne... Je ne suis pas tenue de vous rendre compte de mes actions. Vous savez bien que j'ai fait de belles offres et que je me suis soumise à la raison; que j'ai même plus offert que je ne devais... que si j'ai droit ou non à la couronne d'Angleterre, Dieu et vous, le savez; mais, comme je me suis offerte à maintenir le droit de ma sœur, la reine Élisabeth, en tant qu'aînée, je ne me fais aucun scrupule de conscience de désirer le second rang, étant sa légitime et plus proche héritière. Je suis fille de Jacques cinquième, roi d'Écosse, et petite-fille de Henri septième : cela ne me peut être oté par aucune loi, par aucun conseil, assemblée ou jugement quel-

* Ce discours, dont Bourgoing donne une analyse détaillée, ne se trouve pas dans les documents anglais du procéss.

* Journal inédit de Bourgoing

Digitized by Google

conque : c'est mon droit. Je sais bien que mes ennemis et ceux qui prétendent m'en débouter, ont fait tout ce qu'ils ont pu et par tous les moyens illégitimes, jusques à attenter à ma vie, comme on le sait bien. et ainsi ou'il a été découvert en certains lieux et par certaines personnes que je nommerais bien, s'il était besoin¹... et si jetais autre part où je pusse en tirer profit... Mais Dieu, qui est juste juge et qui n'oublie jamais les siens, m'a jusques ici, par sa misericorde et infinie bonté, préservée de tout danger, et j'espère qu'il le fera encore et qu'il ne me délaissera pas. Je reconnais qu'il n'est point menteur et qu'il a promis de ne laisser jamais ses serviteurs dans le besoin. S'il a étendu sa main sur moi pour m'affliger, il m'a donné cette grâce de patience pour supporter les adversités qu'il lui a plu m'envoyer. Je ne demande point de vengeance, mais je la laisse à celui qui est le juste vengeur des innocents et de ceux qui endurent pour son nom, à la puissance et à la volonté duquel je m'abandonne. J'aime mieux la facon d'Esther que de Judith, encore que toutes deux soient approuvées de l'Église. Je prie Dieu de faire de moi selon son bon plaisir, à sa louange et honneur, et augmentation de son Église, en laquelle je veux vivre et mourir... et pour laquelle, comme je l'ai déjà protesté plusieurs lois, je répandrais volontiers jusqu'à la dernière goutte de mon sang. Résolue de souffrir tout ce qu'il plaira à Dieu, je ne suis point pour craindre ou m'épouvanter des menaces des hommes; et je ne dénierai jamais Jésus-Christ, sachant bien que ceux qui le dénient en ce monde, il les dénie devant son Père et les désavoue pour siens". »

Aucun document ne fait mieux connaître que le Journal de Bourgoing quelle fut l'attitude de la royale accusée au milieu de ces débats dirigés contre elle avec une partialité si révoltante.

« Nonobstant la véhémence de ces messieurs les chicaneux, ditil, la reine ne perdit jamais cœur, mais plus ils s'échauffaient à engréger (aggraver) le fait, plus elle se montrait affermie; le cœur, les forces et l'entendement lui croissaient et augmentaient, et constamment elle répondait à tout ce qu'ils objectaient. Et comme ils disaient tantôt d'une chose, tantôt d'une autre, d'autant que dedans les lettres se contiennent souvent divers points; ainsi répondait-elle, selon ce qu'il se trouvait ou que le Trésorier, qui était

¹ Allusion à Walsingham.

¹D'après le Journal inédit de Bourgoing, avec quelques légers changements de rédaction. Toute cette partie de la défense de la reine a été supprimée dans les documents anglais du procés.

MARIE STUART.

celui qui parlait ordinairement, adressait la parole à Sa Majesté ou à ses justiciers. »

Les légistes revinrent avec acharnement sur la question des lettres que, suivant eux, Marie avait échangées avec le chef des conjurés. Voici comment s'exprime Bourgoing sur ce fait capital : « Et comme on lisait par intervalles des lettres de Babington à Sa Majesté et d'elle à Babington, elle dénia tout à plat d'avoir jamais vu *telles lettres*¹, ni reçu, tant s'en faut qu'elle lui eût fait réponse. Sur lequel point ils insistèrent beaucoup, comme étant celui sur lequel était fondé le tout, produisant des chiffres et autres lettres, et les dépositions, tant de ceux qui avaient été examinés que de MM. Nau et Curle, prisonniers, pour prouver qu'elle avait reçu cette lettre dudit Babington, et répondu à icelle³, et, par conséquent, consenti au meurtre de la reine d'Angleterre³. »

Nous rappellerons au lecteur qu'il n'a pas été conservé d'originaux ou même de copies authentiques de tous les interrogatoires de Nau et de Curle, si ce n'est un seul^{*}, l'une des confessions de Nau, qui disculpe entièrement Marie de toute adhésion au complot de

⁴ C'est mot à mot la traduction de la phrase such any letters des papiers d'Hardwick.

* Voir, dans Labanoff, t. VI, p. 385 et suiv., la lettre de Marie à Babington avec les interpolations de Phelipps.

* Nous ferons remarquer que, pour la seconde fois, le Journal de Bourgoing est aussi explicite sur les dénégations absolues de la reine, que le sont de leur côté, les procès-verbaux rédigés par les scribes qui assistèrent aux débats. Ces deux documents, de source différente, se corroborant ainsi l'un par l'autre. Dans les papiers d'Hardwick, il est dit, avec une nuance d'expressions qui semble plus conforme à la vérité, que Marie « nia avoir reçu de Babington une telle lettre, et lui avoir écrit une telle réponse, et qu'elle avoua. toutefois, qu'elle avait employé Babington pour transmettre ses lettres et ses messages. » Rien de semblable à ce dernier aveu ne se lit ni dans le Journal de Bourgoing, ni dans les minutes du procès. - Il n'est pas impossible d'expliquer les différences de langage. Il est probable que la reine commença d'abord par tout nier d'une manière générale, ne voulant pas répondre à des juges à qui elle ne reconnaissait aucun droit de l'interroger. Puis, dans le cours des débats, elle admit ses lettres, même celle à Babington, mais non point telle qu'on la produisait. Camden et Howell ont emprunté leur récit aux procès-verbaux, rédigés par les scribes de Cecil; Hardwick a puisé ses documents dans les papiers d'État. Suivant M. Jules Gauthier, qui a bien vou'u, sur ma demande, me faire part de son opinion sur ce point, Burghley, dans sa lettre du 15 octobre, « tenait à faire croire que Marie avait tout nié pour montrer le peu de confiance qu'on devait avoir à ses paroles, car il était bien connu qu'elle avait été autrefois en relations avec Babington, alors qu'il était page chez le comte de Shrewsbury. .

⁴ L'un des interrogatoires de Nau, qui, dit-on, est autographe : « La déposition et confession de M. Nau et de M. Curle, dit Bourgoing, (était) écrite sous le double de certaine lettre et signée de leur main. » meurtre. Nous savons de plus que la confession de Babington, dont l'original existe encore, est complétement muette sur la prétendue complicité de la reine d'Écosse⁴.

On interrogea surtout Marie avec insistance sur le prétendu passage de sa lettre à Babington, du 17 juillet 1586, où il est question « des quatre hommes de cheval qui étaient appointés à Londres pour la venir avertir quand le coup serait fait^{*}, » et pour la délivrer. « Sa Majesté, ajoute Bourgoing, dit qu'elle ne savait ce que c'était. »

Se tournant vers l'homme pervers qui, pour la perdre, avait tissu cette abominable trame, elle prononça ces mots caractéristiques, si bien justifiés aujourd'hui par la découverte des faux commis par son ordre : « Il est facile de contrefaire les chiffres et les caractères de l'écriture d'une autre personne, comme l'a fait récemment en France un jeune homme qui se vante d'être le frère bâtard de mon fils. Je crains que tout ceci ne soit l'œuvre de M. de Walsingham pour me faire périr, lui qui, j'en suis certaine, a déjà tenté de m'arracher la vie ainsi qu'à mon fils³.

• Quant à Ballard, que vous accusez d'avoir été l'un des six conjurés qui avaient « entrepris le meurtre » de votre reine, il est vrai que j'en ai entendu parler par les uns comme d'un « très-ferme « catholique qui désirait me rendre service; » mais on me prévenait d'autre part « qu'il avait de grandes intelligences avec M. de « Walsingham et que je m'en donnasse de garde. Je ne sais rien « autre chose de lui^{*}. »

« Je proteste que je n'ai pas même songé à la ruine de la reine d'Angleterre et que j'aurais cent fois mieux aimé perdre la vie que de voir tant de catholiques poursuivis à cause de moi et condamnés à une mort cruelle en haine de ma personne. » En achevant ces mots, la reine se mit à fondre en larmes.

Le sceptique Burghley, qui avait envoyé au supplice tant de caholiques et même de puritains, eut l'impudeur de répondre à Marie : « Nul, s'il a été sujet fidèle, n'a jamais été mis à mort pour cause de religion : quelques-uns l'ont été pour trahison, parce qu'ils maintenaient la bulle et l'autorité du pape contre notre reine. »

« — Et pourtant, reprit Marie, j'ai oui dire tout le contraire, et je l'ai lu dans des livres imprimés.

¹ Hosack, t. II, p. 423.

³ Journal inédit de Bourgoing. C'est l'un des passages que le prince Labanoff suppose, avec raison, avoir été interpolé par Phelipps (Labanoff. t. VI, p. 389.)

⁵ Howell's, State Trials, etc., t. I.

* Journal inédit de Bourgoing.

- Les auteurs de tels livres, répliqua brusquement Burghley pour détourner la question, écrivent aussi que la reine a forfait à la dignité royale¹. »

Walsingham, blessé au vif par la grave accusation que Marie venait de faire peser sur lui, se leva dès que Burghley eut cessé de parler, et s'étant découvert : « Je proteste, s'écria-t-il, que mon àme est dégagée de toute malice. Dieu m'est témoin qu'en tant que personne privée je n'ai rien fait qui ne convieane à un honnête homme, et en tant que secrétaire d'État, rien qui soit indigne de ma charge. C'est donc, madame, sur de faux rapports, ajouta-t-il en se tournant vers Marie Stuart, que vous avez pu croire que « j'avais dit beaucoup de choses à votre désavantage, » « que je m'étais confessé votre ennemi, jusque-là qu'on vous a fait apparaître que j'avais entrepris de vous faire mourir, vous et votre fils. en un même jour ^a. » Sache donc, Votre Grâce « que je ne porte de mauvaise volonté à personne, que je n'ai attenté à la mort d'aucun, et que je suis homme de bien et fidèle serviteur de ma maîtresse^a. »

« Je confesse, poursuivit-il, que très-vigilant pour tont ce qui touche au salut de la reine et du royaume, j'ai surveillé attentivement toutes les machinations ourdies contre eux. Quant à Ballard, s'il m'avait offert son aide, je n'aurais pu la refuser et je l'aurais même récompensé. Si j'ai eu quelque pratique secrète avec lui, pourquoi ne l'a-t-il pas déclaré pour sauver sa vic *? »

On remarquera avec quelle prudence significative, Walsingham, tout en se défendant des accusations portées contre lui par la reine, resta muet sur celle de faux qu'elle lui avait lancée à la face à mots couverts. De quelle valeur pouvaient être d'ailleurs les protestations d'honnêteté d'un tel homme, qui avait si notoirement conspiré la mort d'Esmé Stuart et du comte d'Arran; qui avait approuvé le projet de mettre à mort sans jugement la reine d'Écosse et qui bientôt en donnera le criminel conseil par écrit à Paulet^{*}.

Marie, effrayée d'avoir blessé au vif un homme si dangereux, et ramenée bientôt au sentiment de sa triste situation, lui déclara « qu'elle ne pensait aucunement à ce qu'on lui avait dit de lui et qu'elle n'y avait pas cru. » En même temps clle le pria de ne pas ajouter plus de crédit à ceux qui la calomniaient qu'elle n'en accordait elle-même à ceux qui l'accusaient⁴.

1 Journal inédit de Bourgoing.

Ibidem.

Ibidem.

* Howell's, State Trials, t. I⁻, etc. Camden, par erreur, place cet incident à la première séance qui eut lieu le matin.

۰.

- ⁸ Hosack, t. II, p. 423.
- * Howell's, State Trials, t. I.

« Si vous n'avez pas été reçu en Écosse, poursuivit-elle, comme vous le méritiez, ce n'est pas ma faute, et je ne pense pas que vous ayez voulu vous en venger sur moi qui ne savais rien de cela

« Les espions sont gens d'un crédit équivoque, qui cachent une chose et en disent une autre, et leur témoignage ne peut suffire pour me convaincre que j'ai pu consentir à la ruine de votre reine. Non, ajouta-t-elle avec émotion, je ne voudrais pas faire naufrage de mon âme en conspirant sa perte .»

A peine avait-clle prononcé ces paroles que Burghley, pour toute réponse, lui cita encore la phrase interpolée de sa lettre à Babington où il est question « des quatre hommes de cheval qui étaient appointés à Londres pour la venir avertir quand le coup serail fait^{*}. »

Elle protesta encore « qu'elle ne savait ce que c'était". »

D'après le témoignage vrai ou supposé de Curle, on l'accusa d'avoir envoyé un chiffre à Babington ainsi qu'à d'autres personnes, Sans nommer Babington, elle avoua qu'elle écrivait en chiffre quand bon lui semblait, et déclara qu'il lui était aussi bien permis à elle qu'à la reine d'Angleterre d'avoir des correspondances. « Sa Majesté, dit Bourgoing, avoua quelques chiffres ; dit qu'il y en avait eu d'autres plus vieux et plus récents, et que cela ne faisait rien, parce que plusieurs se peuvent servir d'un même chiffre en diverses occasions, selon les intelligences qu'ils ont en divers endroits.» Ne pouvait-il se faire que Morgan, qui, autrefois lui avait rendu des services, ne se fût servi « de ses chiffres mêmes » par suite des intelligences qu'il avait avec d'autres princes ³? »

Au nom de ce fougueux catholique qui, du fond de la Bastille, poursuivait avec une implacable ardeur le meurtre d'Élisabeth, lord Burghley prit fou:

«-- On n'ignore pas, dit-il à Marie avec emportement, qu'il se professe votre serviteur et que vous dui donnez une pension annuelle, bien que vous sachiez « qu'il a machine la mort de la reine, ma maîtresse, avec Parry. » Il est encore prisonnier en France pour ech, ayant été poursuivi et accusé, au nom de la reine, par milord Juby ?

- Vous savez-bien, messieurs, dit Marie en se tournant vers les

¹ Journal inédit de Bourgoing.

^s Howell's, State Trials, t. I.

* Texte donné par Bourgoing.

Journal inédit de Bourgoing.

• Journal inédit de Bourgoing. Cette désignation de Morgan par la reine, comme pouvant avoir organisé, peut-être le premier, la conjurtition de Babington, ne se trouve, à notre connaissance, dans aucun document publié jusqu'à ce jour.

· Journal instit de Bourgoing.

scigneurs, que je n'ai été mêlée en rien à cette entreprise et que je n'ai suborné personne. »

A cet appel, plusieurs gentilshommes avouèrent hautement qu'elle était tout à fait innocente d'une telle accusation¹.

Vous avez par là une preuve, messieurs, ajouta Marie, « du mal que me veulent quelques conseillers de votre reine. Si l'on a entrepris quelque chose contre la personne de votre maîtresse, « ce n'est pas moi, » et il y a longtemps que l'on conspire contre elle, « comme vous l'avez vu maintes fois. » « Je suis bien marrie que Morgan se soit mélé de telle chose, mais je ne puis répondre de ses actions. Quant à l'aider en ses nécessités, je ne puis moins faire, en reconnaissance de ses services que je n'oublierai jamais, non plus que j'ai accoutumé de faire envers tous ceux qui se sont employés pour moi^{*}. »

Et comme Burghley insistait pour prouver que Morgan était le pensionnaire de la reine d'Écosse, elle le nia, en reconnaissant toutefois qu'elle lui avait fait donner de temps à autre quelque « argent pour sa dépense^{*}. »

« — Mais, objecta Marie, l'Angleterre n'a-t-elle pas fait des pensions à Patrick de Gray, à des Écossais mes ennemis et même à mon fils?

— Il est vrai, répondit Burghley; les revenus de l'Écosse, par la négligence des régents, sont tellement diminués que la reine, dans sa bonté, a fait quelques largesses à votre fils, le roi d'Écosse, qui est son propre parent^{*}. »

Nau et Curle, dont on lui opposait sans cesse les confessions, n'avaient pas plus été confrontés avec elle que ne l'avaient été Babington et ses complices. Afin de pouvoir exploiter impunément les pièces falsifiées, afin d'étouffer la voix de la vérité, Élisabeth et les ministres avaient, en violation flagrante des lois anglaises protectrices des accusés, évité avec le plus grand soin cette confrontation^{*}.

Les justiciers soutenaient, dit Bourgoing, que les secrétaires de la reine d'Écosse avaient avoué que leur maîtresse avait reçu « certaines lettres » de Babington, « et qu'elle y avait fait réponse; » « qu'ils avaient tout fait par son commandement ; qu'ils n'avaient

Journal inédit de Bourgoing.

² Ibidem.

³ Journal inédit de Bourgoing. Toute cette importante partie des débats ne se frouve que dans notre Journal.

Ibidem.

⁵ Elisabeth, prévoyant que Marie demanderait la confrontation de ses secréfaires avec elle, avait écrit à Burghley qu'elle considérait cela comme inutile.

Digitized by Google

rien écrit sans le lui communiquer, comme c'était sa coutume, » car elle ne voulait jamais permettre que rien se produisit à son insu, et qu'ainsi « sa direction » était prouvée; que c'était « par son commandement que ses secrétaires écrivaient dans son cabinet où se faisaient les dépêches, et le plus souvent en sa présence; qu'après les avoir écrites, ils les lui lisaient; que ces dépêches se fermaient et se cachetaient toujours dans son cabinet, et qu'ils l'avaient souvent voulu détourner de telles entreprises⁴. »

Le vice de forme de la procédure, en ce qui touchait la non-confrontation de ses secrétaires avec elle-même, n'échappa point à Marie Stuart : « Pourquoi, dit-elle, Nau et Curle ne sont-ils pas interrogés en ma présence ? Eux du moins sont encore en vie : si mes ennemis étaient certains qu'ils dussent confirmer leurs prétendus aveux, ils seraient ici à coup sûr^{*}. » « S'ils ont écrit guelque chose que ce soit touchant l'entreprise, ajouta Marie, dont Bourgoing reproduit les paroles, ils l'ont fait d'eux-mêmes; ils ne m'ont rien communiqué et je les désavoue sur ce point. Nau. comme serviteur du roi de France, peut avoir entrepris tout autre chose que ce que ie voulais....³: il avait des intelligences que je ne connaissais pas. Il confessait publiquement qu'il appartenait au roi de France, qu'il ne relevait pas de moi et ne ferait pour moi que ce qu'il trouverait bon. Il avait beaucoup de querelles avec moi parce que je ne voulais pas consentir à nombre « de ses conceptions, » et je n'y pouvais donner ordre. Je sais bien qu'il avait « beaucoup de particularités, affections et intentions » que je ne saurais dire en public, mais dont je suis bien fachée, car il me fait grand tort. Quant à moi, je ne veux pas accuser mes secrétaires, mais je vois bien que

¹ Journal inédit de Bourgoing. Cfr. Howell's, State Trials, t. I^{er}.

* Il est évident, dit Hume qui, malgré ses préventions et l'insuffisance de ses informations, laisse parfois échapper les réflexions les plus justes et les arrêts les plus équitables, il est évident que cette complication apparente de preuves, se réduit totalement au témoignage des deux secrétaires ; ils avaient seuls connaissance de la part que prenait leur maîtresse au complot de Babington; ils n'ignoraient pas qu'ils s'exposeraient à toutes les rigueurs de la prison, aux tortures, à la mort même, s'ils refusaient les éclaircissements qu'on exigeait d eux. Dans le cas d'une procédure criminelle ordinaire, cette preuve, malgré ce qu'elle a de défectueux, pourrait passer pour juridique, et même pour suffisante..., mais dans un procès de la nature de celui-ci, où la partie poursuivante appuyait ses propres intérêts de sa puissance absolue, où il était clair que le désir de voir condamner Marie, se servait de la raison d'État, très-importante en elle-même, la déposition de deux témoins contre cette princesse ne paraît pas d'un si grand poids. Quand même ils auraient mérité encore plus de considération personnelle, leur témoignage avait besoin d'être étayé par des circonstances plus fortes, pour éloigner tout soupçon d'injustice et de tyrannie. (History of England).

⁵ Jules Gauthier, t. II.

ce qu'ils ont dit est par crainte de la mort et de la fortune. Sans promesse de la vie, et pour se sauver, ils n'ont pas manqué de s'excuser sur moi, pensant que je ne sauverais mieux qu'eux, ne sachant pas d'ailleurs où j'étais et ne soupçonnant pas qu'on me voulút traiter de la sorte. Il y avait plus de douze mois que Nau n'écrivait plus dans mon cabinet; il se cachait de tous et faisait ses dépêches dans sa chambre, pour sa commodité, comme il le disait, afin d'être plus à son aise, ce que le sieur Amyas et tous ceux de la maison peuvent bien attester. Quant à Curle, s'il a fait quelque chose, c'est qu'il y a été contraint par Nau, auquel il craignait fort de déplaire, « et pour éviter des noises. » Et toutefois, ajouta Marie, je ne pense pas que l'un et l'autre se soient oubliés à ce point. Malade la plupart du temps, je ne pouvais vaquer à aucune affaire et ne savais le plus souvent ce qu'ils faisaient; mais je m'en remettais à Nau'.

-- Nau, il est vrai, répliqua le trésorier, « s'est réclamé du roi de France, comme étant son sujet et né en France, mais il a été secrétaire du cardinal de Lorraine, et il est le serviteur juré de Votre Grace; il obéit à vos commandements. C'est de sa bonne volonté et sans y être contraint aucunement qu'il a fait sa déposition, qu'il l'a jurée, écrite et signée de sa propre main^a. »

- Il était secrétaire du roi de France, reprit la reine en insistant avec force : il recevait des gages de lui et se disait son argentier. Sous ce prétexte, il était fort désobéissant. Je lui commandais, il est vrai, et j'acceptais bien en général ce qu'il faisait, comme tout prince a coutume de le faire ; mais c'est à lui de répondre de ses actions particulières. Je ne puis croire qu'il n'aît été contraint à faire une telle déposition. « Se sentant faible de nature et délicat, » il a craint « la torture » et a pensé s'échapper en rejetant tout le fardeau sur moi. « Un criminel n'est pas reçu à serment ni cru sur ses affirmations : son scrment ne vaut rien et il ne vous en doit point. Le premier serment qu'il a fait à son maître rend nuls tous les autres et Nau n'en peut faire aucun qui puisse me préjudicier. Et je vois bien, ajouta-t-elle, en examinant l'une des dépositions écrites attribuées à Nau et que l'on avait placée sous ses veux, je vois bien... que même il n'a pas écrit et signé comme il a coutume de la faire, à supposer, comme vous l'affirmez tous, qu'il ait écrit de sa main. »

Comme on le voit, par ce curieux passage de la défense de Marie,

* Ibidem.



¹ Journal indifit de Bourgoing. Cette réponse si importante de la reine et celles qui suivent sont à peine analysées dans les documents anglais de source efficielle.

MARIE STUART.

que nous emprantons au Journal inédit de Bourgoin, elle contesta l'authenticité de la confession de Nau telle qu'on la lui montra.

Les documents anglais connus ne font pas mention de cet incident, de la plus haute importance, et le motif de leur silence est facile à saisir. Tout nous porte donc à croire, comme l'ont justement soupconné plusieurs historiens, entre autres M. Hosack, que Phelipps avait fait subir de graves altérations aux confessions de Nau et de Curle, qui furent lues à Fotheringay; qu'il contrefit leurs écritures, et que ce fut en partie pour cette raison que l'on évita leur confrontation avec la reine. « No se pout-il faire, poursuivit Marie, que, traduisant et mettant en chiffres mes lettres, mes secrétaires y aient inséré des choses que je ne leur ai point dictées? Ne se peut-il faire aussi que des lettres, semblables à celles que l'on preduit, leur soient venues entre les mains, sans pourtant que je les aie voes? » Puis elle aiouta d'un ton plein de dignité : « La majesté et le salut des princes seraient réduits à néant, s'ils pouvaient dépendre des écrits et du témoignage de leurs secrétaires. Je ne leur ai rien dicté que ce que la nature me dictait à moi-même pour recouvrer enfin ma liberté. On ne peut me convaincre que par mes paroles et mes propres écrits. Si, sans mon aveu, ils ont écrit quelque chose au préjudice de la reine votre maîtresse, qu'ils subissent le châtiment de leur audace. Mais ce dont je suis bien certaine, c'est que, s'ils étaient devant moi, ils me laveraient sur-le-champ de tout blâme, et me mettraient hors de cause 1, »

Elle mit fin à son discours en réclamant encore avec insistance pour que les minutes de ses lettres, écrites de sa propre main, fussent produites comme preuves de ce qu'elle avançait^{*}. « A ces demandes si justes on ne répondit pas... Les secrétaires de Marie ne furent point examinés en sa présence, ses notes manuscrites ne furent pes produites. Plus tard, il fut déclaré, dans la Chambre étoilée, que ces notes avaient été détruites par ordre de la reine

¹ Conden d'après le Registre de Barker. — Britisk Museum, Caligula, C. IX, fol. 383, Howell's, State Trials t. I, p. 1169-1183.

Un illustre historien, pour prouver, dans son argumentation, la culpabilité de Marie Stuart, a'est appuyé sur l'apparente concordance des pièces qui furent produites à Fotheringay. En évitant la confrontation de Babington avec Marie et celle de ses secrétaires, il était, sans doute, facile à l'accusation d'établir cette conordance; mais la question est précisément de saveir si ces pièces, en dehors de cette formalité essentielle à l'administration de toule justice équitable, peutent être considérées comme authentiques par des historiens sérieux et impartiaux. Nous ne le pensons pas, et il suffit de prouver l'altération d'une seule pièce, pour faire crouler tout le système de l'accusation. Or, cette question, comme il semble, ne peut faire aujourd'hui l'ombre d'un doute.

¹ State Triate, t. I, p. 1183; Hosack, t. H. p. 424.

d'Écosse; mais en sa présence nul n'osa soutenir une telle affirmation... En vérité, poursuit M. Hosack, à qui nous empruntons ces remarquables considérations, rien ne pouvait être plus puéril que les preuves fournies contre elle. Ses lettres étaient de prétendues copies d'après les chiffres; mais par qui les lettres en chiffres avaient-elles été déchiffrées? Par qui les copies avaient-elles été faites? Les commissaires n'en surent rien, et ne firent aucune question à ce sujet. Les secrétaires de Marie auraient pu être appelés pour constater l'identité de la lettre écrite par Babington, et Phelipps aurait dù l'être aussi, pour décider si la copie produite de la lettre de Marie était la copie véritable de la lettre chiffrée qu'elle avait envoyée. Mais ses secrétaires restèrent prisonniers à Londres, et le nom de Phelipps, pour des raisons qu'il est facile de deviner, ne fut pas prononcé une seule fois pendant le procès¹. » Enfin les propres notes ou minutes de ses lettres, dont Marie demandait sans cesse la production, « furent soigneusement cachées aux commissaires, bien que ces notes eussent pu fournir la preuve décisive de son innocence ou de sa culpabilité¹.»

Les réponses de la royale accusée furent si nettes, si vives, si accablantes pour l'accusation, que Burghley et les officiers de la couronne, ne trouvant aucune bonne raison à lui opposer, cherchèrent à étouffer sa voix, en l'interpellant tous en même temps, et par des questions souvent étrangères au point essentiel.

« Alors, dit Bourgoing, qui nous fait assister à cette scène de violence inouic, les chicancurs firent rage de crier, débattre, et prouver, et rangréger (aggraver) le fait, ramenant comme de furie tout ce qui avait été dit, fait et écrit, toutes les circonstances, soupçons, et conjectures, et apparences. Bref, toutes les raisons qu'ils purent imaginer furent mises en avant pour faire leur cause bonne et accuser Sa Majesté, sans qu'elle pût répondre distinctement à ce qu'ils disaient. Mais, comme forcenés, ils poursuivaient quelquefois tous ensemble, et quelquefois l'un après l'autre, de faire entendre que la reine était coupable, ce qui donna occasion à Sa Majesté de faire une bien noble harangue le lendemain matin³. »

« Marie garda toujours sur ses adversaires, dit M. Hosack, une incontestable supériorité. Sans conseil, sans témoins, sans papiers. sans ricn autre chose que son intelligence claire et son esprit héroïque, elle avait répondu point par point à toutes leurs allégagations. Eux, connaissant la faiblesse de leurs preuves, ils avaient



⁴ Hosack, t. I, p. 425.

^a Hosack, t. II, p. 425.

^{·*} Voir, ci-après, le commencement des débats du second jour.

artificieusement mélé l'accusation de conspiration avec le plan d'invasion. Burghley, usurpant les fonctions d'avocat général, avait essayé de détourner l'attention de Marie de la question principale, en s'arrêtant à nombre de sujets, dans l'intention de l'étonner et de l'abuser; mais, s'apercevant sans doute de son intention, elle le ramena toujours au point en litige, tandis qu'à ses demandes répétécs, que ses secrétaires fussent confrontés avec elle, et que ses lettres fussent produites en originaux, Burghley évita soigneusement de répondre. »

Aucun argument, aucune menace, aucune violence, ne put ébranler la fermeté avec laquelle Marie tint tête à l'accusation. Aucune. question perfide ne put la mettre en contradiction avec elle-même. Dans cette première journée, de même que le jour suivant, elle affirma qu'elle n'avait point écrit à Babington la lettre du 17 juillet. telle du moins qu'on la plaçait sous ses yeux, et qu'elle était innocente de toute participation au complot de meurtre; elle soutint que cette lettre avait été falsifiée par l'ordre de Walsingham, qui n'essava pas de se justifier de cette grave accusation, ainsi qu'on en trouve la preuve, soit dans le Journal de Bourgoing, soit dans l'analyse que nous a laissée Camden du Registre du procès, rédigé par le notaire Barker. Eufin, ce qui était ignoré jusqu'à présent, et ce qui nous est révélé par le Journal inédit de Bourgoing, la reine déclara fausses les dépositions de Nau et de Curle, qui lui furent présentées, et soutint qu'elle ne reconnaissait pas dans ces pièces leur écriture habituelle.

L'honorable M. Mignet n'admet pas les interpolations de la lettre de Marie à Babington, ct voici les raisons qu'il donne : « Pour que la supposition soit acceptée, dit-il, il faut admettre que la lettre cntière a été refaite par Phelipps, qui n'aurait pas trouvé dans la lettre originale la place nécessaire à l'intercalation des trois passages frauduleusement introduits entre les passages réels concernant l'invasion, le soulèvement de l'Angleterre et la délivrance de Marie, et que Babington ne s'en est pas aperçu¹. »

Il est facile de répondre à ces objections. Il était impossible, en effet, d'intercaler dans l'expédition originale, écrite de la main de Curle, les phrases interpolées, sans que l'on pût s'en apercevoir. Aussi sommes-nous d'avis que la lettre a été recopiée en entier, afin que l'on pût y introduire les passages en question. Quant à Babington, il dut recevoir la lettre ainsi remaniée, sans soupçonner la fraude, puisque, d'une part, elle répondait parfaitement en tous points aux questions qu'il avait soumises à l'approbation de la

¹ Histoire de Marie Stuart, t, II, p. 317 de la 3^e édition.

reine, et que, d'autre part, ne connaissant pas l'écriture de tous ceux dont Marie pouvait se servir pour transcrire ses lettres, il devait lui suffire, comme garantie de l'authenticité de la lettre de cette princesse, qu'elle fût écrite avec le chiffre convenu. D'ailleurs Phelipps imitait à la perfection toutes les écritures, comme il en fit lui-même l'aveu¹, et il pouvait fort bien avoir imité celle de Curle. Nous dirons encore que si Walsingham et Phelipps avaient eu entre les mains une lettre chiffrée de Marie Stuart, écrite par l'un de ses secrétaires, dans laquelle elle cut consenti au meurtre d'Elisabeth, ils auraient commis la plus insigne des fautes, et même un crime de haute trahison, en l'envoyant à son adresse, en ne la gardant pas précieusement, comme la pièce de conviction la plus forte, à défaut d'une minute de la main de la reine d'Écosse. Ce serait pousser bien loin la candeur, que de s'en rapporter aveuglément à la déclaration d'un homme tel que Phelipps, lorsqu'il affirme que l'expédition originale de la lettre fut envoyée à Babington. Phelipps était un faussaire de profession, comme nous l'avons suffisamment prouvé. Quant à la moralité de Walsingham, elle est bien connue. Violer le secret des lettres, voler le pupitre d'un ambassadeur, corrompre ses valets, acheter une signature, étaient des movens dont il usait, à l'occasion, sans le moindre scrupule. Peu de temps après le procès de Marie, n'écrivait-il pas à Paulet pour l'engager à mettre à mort sa captive? Comment. dès lors, croire que ces deux personnages étaient incapables de commettre des faux? Comment admettre sans contrôle les pièces sorties de leurs mains? Pour moi, j'éprouve une véritable souffrance morale, en voyant un homme aussi respectable que M. Mignet accorder tout sa confiance à de tels scélérats, et s'appuyer, sans contrôle, sur les documents qu'ils ont produits pour accabler Marie Stuart. Walsingham n'ayant point mis sous les yeux des commissaires l'original en chiffres écrit de la main de Curle, n'est-il pas évident que cet original ne contenait pas les passages relatifs au meurtre d'Élisabeth? Il y a tout lieu de croire que, cette pièce ne contenant pas les passages interpolés depuis, fut mise de côté par Walsingham; qu'à sa place, il envoya à Babington une copie de la lettre en chiffres, avec les interpolations de Phelipps; que l'écriture de Curle fut imitée avec soin par ce faussaire émérite, et que la lettre fut scellée d'un cachet refait babilement par Gregori. En agissant de la sorte, Walsingham dut calculer que si la lettre était saisie sur Babington, elle servirait de preuve capitale contre la reine; que si Babington refusait de la

⁴ Dans une lettre au comte de Salisbury.



reconnaitre et de la contresigner, Walsingham n'avait-il pas Pholipps sous la main pour imiter l'écriture de Babington et celle de Nau et de Curle, et pour leur faire dire, dans de prétendues confessions, tout ce qu'il jugerait à propos? D'ailleurs, quelle protestation avait-il à craindre de leur part, puisque la copie de cette lettre, ainsi falsifiée, devait être lue aux débats hors de leur présence?

M. Mignet, pour repousser le système des interpolations, ajoute ceci : « Il faut admettre aussi, dit-il, que Nau et Curle, pour se sauver, ont reconnu comme étant d'eux ces passages qui étaient de Phelipps ; se sont attribué l'œuvre de ce faussaire, qu'ils avouaient l'un avoir écrite, l'autre avoir chiffrée; se sont donné une part dans le complot contre la vie d'Élisabeth, quoiqu'ils y fussent étrangers, et y ont enveloppé leur infortunée maîtresse, bien qu'ils la sussent innocente. »

M. Mignet suppose que les documents sur lesquels il s'appuie, que les confessions de Curle et de Nau sont authentiques; or, nous avons pensé précédemment que toutes ces pièces, excepté une seule, ne sont que des copies sans authenticité, dont la seule garantie est d'avoir été contresignée par Phelipps. MM. Hosack et Jules Gauthier, qui, du moins, ont eu ces pièces sous les veux, les ont réduites à leur juste valeur et déclarées indignes de servir de preuves à des historiens sérieux et de bonne foi. La seule pièce authentique qui nous reste des dépositions des deux secrétaires, c'est le mémoire autographe de Nau adressé, le 10 septembre 1586, à Élisabeth¹. Or, il y déclare précisément tout le contraire de ce que suppose M. Mignet, qui se montre vraiment par trop confiant dans les copies certifiées par Phelipps. Nau affirme, de la manière la plus absolue et sans restriction, que sa maîtresse « ne se mêla aucunement du troisième point, » e'est-à-dire du projet de meurtre d'Élisabeth². Dans son Apologie, écrite en 1606, et dont l'authenticité n'est pas moins certaine, il déclare formellement que, devant ceux qui l'interrogèrent, il ne cessa de soutenir l'inflocence de sa maîtresse sur la question du meurtre. Il suffit de parcourir, d'ailleurs, les confessions en copies des secrétaires de Marie pour se convaincre, quelque suspectes qu'elles soient, que leurs aveux, sur le point essentiel de l'adhésion de leur maîtresse au projet de meurtre, n'existent pas. Rien de net et de concluant sur ce point

* State Paper Office de Londres, Mss. Mary queen of Scots, vol. XIX.

• D'après la version de Nau, dans ce Mémoire, la reine connut le projet du meurtre. Mais, qui nous dit que Nau ne parla pas ainsi par crainte de la torture? Bien que la pièce soit autographe, authentique, elle n'offre, cependant, pas une garantie suffisante de vérité en tant que témoignage.

MARIE STUART.

dans leurs confessions. Leurs réponses sont celles de gens qui craignent à la fois de s'exposer à la torture et de diffamer leur maitresse : elles sont dubitatives, hésitantes, embarrassées. Rappelons de plus au lecteur que *leur déclaration signée*, au bas de la fameuse lettre de Marie à Babington, du 17 juillet, n'est qu'une copie contresignée par Phelipps.

Voici, au surplus, un document qui nous semble de nature à jeter une lumière décisive sur la question. Il a été découvert, il y a quelques années, par miss Strickland. Les nommés Mayer et Macaw, ayant été appelés comme témoins, en 1606, devant le conseil privé dans la Chambre étoilée, déclarèrent que « Thomas Harrison, secrétaire particulier de Walsingham, avait attesté devant eux que, par l'ordre de son maître, il avait, conjointement avec Thomas Phelipps et Maude, ajouté à la lettre de la reine d'Écosse les passages cités à sa charge, lesquels avaient amené sa condamnation à mort; qu'il pouvait imiter la signature de tous les princes de l'Europe et qu'il l'avait fait souvent, etc. » La minute de l'interrogatoire de Mayer et Macaw, signée de leur main, se trouve au British Museum¹.

X

DEUXIÈME JOURNÉE DU PROCÈS. - 15 OCTOBRE 1586.

La reine passa une partie de la nuit sans dormir, absorbée tout entière par les graves préoccupations de sa défense. Le lendemain matin, 15 octobre, elle entra dans son oratoire afin d'y puiser de nouvelles forces pour disputer son honneur et sa vie à ce tribunal inique, vendu sans pudeur à Élisabeth.

Comme la veille, soutenue par son médecin et par André Melvil, et suivic de quelques-uns de ses serviteurs et de ses femmes, elle rentra dans la salle où l'attendaient les commissaires. Une grande

· Collect. Cotton, Caligula, c. 1x, fol. 468.

Hume, dans une note de son *Histoire d'Angleterre*, avoue que « le *post-scriptum* de la lettre du 17 juillet, fut fabriqué par Walsingham, qui se servit, dit-il. de cette ruse pour connaître les dispositions de Marie. » On voit en quoi consiste le contre-sens historique de Hume. Le post-scriptum auquel renoncèrent les faussaires, avait eu pour but, dans leur pensée, de provoquer de la part de Babington une réponse sur le nom de ses complices. Plus loin, Hume, par la plus étrange des contradictions, essaie de disculper Walsingham de l'accusation d'avoir commis des faux pour perdre la reine d'Écosse, en soutenant que le secrétaire d'Élisabeth était un trop honnête homme pour se servir de tels moyens frauduleux. Nous savons à quoi nous en tenir sur ce personnage.

480

páleur était répandue sur son visage, mais ses yeux et sa physionomie, loin d'exprimer l'abattement, respiraient la plus ferme résolution. A peine fut-elle entrée qu'elle observa que les seigneurs, déjà réunis, étaient « tous bottés et en habit de cheval, » ce qui lui fit présumer, non sans raison, que leur mission devait se terminer ce jour-là même¹. Comme elle avait manifesté l'intention de prendre la parole, dès le début de la séance, tous les seigneurs, « en grande curiosité de l'entendre, » s'approchèrent de son siége et l'entourèrent dans le plus grand silence et la tête nue¹. Voici, d'après Bourgoing, en quels termes elle s'exprima :

« Qu'il me soit permis, messieurs, de parler librement et de dire tout ce que je jugerai à propos, ainsi qu'il m'a été promis, hier, par la bouche de M. le chancelier et au nom de l'assemblée des commissaires, sans que je sois interrompue. Je trouve fort étrange la manière dont on procède à mon égard; car, outre que l'on m'a fait venir en ce lieu, contrairement aux droits des personnes de ma qualité, on a livré la discussion de ma cause à des gens que l'on n'a pas coutume d'employer dans les affaires des princes et des rois. Je pensais ne devoir répondre qu'à des gentilshommes qui ont la vertu pour guide et l'honneur des princes en respect, qui se dévouent à leur sauvegarde, à la conservation de leurs droits, à la défense de leur patrie et « au bien public, dont ils sont les tuteurs et les pro-« tecteurs. » ... Au lieu de cela, je me suis vue accablée par une importune multitude d'avocats et de gens de loi, qui se sont appliqués bien plutôt à observer les formalités de la chicane en usage dans les justices subalternes des petites villes qu'à la recherche de ce dont il est question. Et bien que l'on m'eût promis « que je « serais interrogée simplement et examinée sur le point seul qui « intéresse la personne de la reine d'Angleterre, » ils ont, ce qui était hors de leur compétence, porté la parole pour m'accuser, s'excitant les uns les autres et « s'attisant à qui plaidcrait ou égorgerait « le mieux les faits, » et prétendant « me forcer à répondre à des « questions que je n'entends pas et qui sont hors de la commis-« sion. » N'est-ce pas une chose indigne que de soumettre ainsi « à la dévotion » de telles gens, qui ne font état que de plaider et chicaner, une princesse non accoutumée à de telles procédures et formalités ; et, contre tout droit, raison, équité, de la leur livrer ainsi, faible, malade, circonvenue, prise au dépourvu, sans conseil, sans défense, sans papiers ni mémoires et sans secrétaire pour écrire sous sa dictée et la soulager. Il est bien aisé à plusieurs,

¹ Journal inédit de Bourgoing.

* Ibidem.

10 AOUT 1875.

unis ensemble, et, comme il me semble, conspirant tous au même but, de vaincre, à force de paroles, une personne seule, à laquelle est ôté tout moyen de se défendre. Il n'est personne parmi vous, pour si habile homme qu'il soit, que j'estime capable de pouvoir se défendre et résister, s'il était à ma place, scul, poussé à bout, pris à l'improviste et forcé de répondre « à tant de gens mal affectés et « préparés de longue main, » qui semblent plus disposés à écouter leurs passions et leur colère qu'à éclaireir la vérité et accomplir le mandat que leur impose la Commission. Mais, s'il faut que i'v sois forcée et contrainte, je demande qu'il me soit au moins permis de répondre à chacun d'eux, l'un après l'autre, sans confusion, « et, à « chaque point, de leur dire, distinctement, sans être interrompue, « car je ne saurais, à cause de ma faiblesse et de ma maladie, re-« prendre une si grande quantité de propos. » mêlés confusément tous ensemble, « pour répondre à chacun en particulier, » comme je le désire, et pour ne plus être « importunément empêchée de le « faire par leurs longs et continuels discours. » A tout événement, je requiers que, de même que l'on a convoqué cette assemblée. comme il semble, pour m'accuser, il en soit appelé une autre dans laquelle je puisse librement et franchement répondre pour défendre mon droit et mon honneur, voire même, comme j'en ai le désir, « pour faire apparaître de mon innocence. »

« Que, s'il n'y a autre moyen, je consens à mc défendre, « mais « par de telles gens et de même façon dont vous avez usé à mon « égard, ce que l'on ne me peut refuser. »

« Enfin, je demande que mes précédents traités, protestations, demandes et réponses soient fidèlement consignés par écrit, et me soient délivrés, comme aussi toutes vos procédures et interrogations, pour que je puisse y répondre en temps et lieu. Et, dès à présent, m'appuyant toujours sur ma première protestation, j'en appelle de tout ce qui s'est fait et qui se fera contre moi, et j'en demande acte¹. »

⁴ Journal inédit de Bourgoing. Cfr. Howell's, State Trials, t, I. La reine ajouta que la cause était débattue et ses lettres traitées de telle sorte, que la religion qu'elle professait, l'immunité royale et la majesté des princes étrangers, les relations confidentielles entre les princes, étaient mises en question, et qu'elle même était forcée de descendre de sa dignité pour paraître en criminelle devant un tribunal. Et cela, ajoutait-elle, sans autre but que de l'exclure tout à fait de la faveur de la reine d'Angleterre et de son propre droit à la succession de cette princesse, alors qu'elle comparaissait volontairement, afin de se laver des accusations portées contre elle, et pour ne pas négliger la défense de son honneur et de son innocence. Elle rappela, aux commissaires, qu'Élisabeth, elle-même, avait été impliquée, bien qu'innocente, dans la conspiration de Wyott, etc.. (Howell's State Trials, etc., t. I). «—C'est bien raison, répondit le Trésorier, que Votre Grâce dise tout ce qu'il lui plaira, et elle le peut faire. Quant à ceux qui ont parlé, le jour précédent, ils ont agi conformément à leur charge et à leur devoir. Pour connaître *la vérité du fuit*, il était nécessaire de débattre toutes les questions qui se rattachent à la cause. En ce qui touche votre demande de convoquer une autre assemblée pour que vous puissiez répondre, il y sera pourvu; mais, quant à nous, nous n'avons pour cela ni pouvoir, ni mandat¹.»

« Il est bon de remarquer, dit M. Hosack, que, dans cette seconde séance, ni l'attorney, ni le solliciteur général, ni le sergent de la reine ne prirent part à la discussion. Soit que Burghley fût mécontent de la manière dont ils avaient conduit l'affaire le jour précédent, soit qu'il fût désireux de donner carrière à son érudition et à son animosité contre la reine d'Écosse, il prit sur lui la direction du procès. Une telle conduite de la part d'un juge n'était ni digne, ni convenable, et c'est la seule fois que nous ayons à constater, dans les procès d'État, une marche si contraire aux usages établis³. »

Le motif qui fit changer de tactique à Burghley, nous le connaissons par Bourgoing. Rappelé pour un instant, par les plaintes que venait de proférer la reine, à quelques égards ostensibles envers elle, il voulut éviter à la fois et le scandale et la confusion des débats de la veille. Aussi, pendant la première partie de l'audience, eut-il soin de maintenir quelque discipline parmi les turbulents légistes placés sous ses ordres. « Il les conduisait par signes, dit Bourgoing, et les faisait parler et taire, quand il voulait, ou selon qu'il lui semblait bon; et toute cette matinée les chicaneurs se montrèrent plus modestes. »

- En qualité du double personnage que je représente, poursuivit Burghley, l'un de commissaire, l'autre de conseiller, agréez premièrement, madame, que je dise quelques mots en tant que commissaire. Votre protestation est mise en écrit et l'on vous en remettra une copie. L'autorité dont nous sommes investis nous a été donnée sous le seing de la reine et sous le grand sceau d'Angleterre, dont il n'y a nul appel. Nous ne venons point avec prévention, mais pour juger suivant les règles de la justice. Les jurisconsultes ici présents n'ont d'autre but que de mettre en lumière comment vous avez offensé la personne de la reine. Nous avons pleins pouvoirs pour entendre et examiner les faits, même en votre absence. Toutefois, nous avons désiré que vous fussiez pré-

^a Hosack, t. II, p. 427.

¹ Journal inédit de Bourgoing.

MARIE STUART.

sente, de crainte de paraître avoir manqué d'égards envers votre dignité royale. Nous n'avons point cu la pensée de vous reprocher autre chose que ce que vous avez comploté ou tenté contre la reine. L'on n'a eu d'autre but, en lisant les lettres, que de découvrir l'attentat contre sa personne et les circonstances qui s'y rattachent, lesquelles sont tellement mélées à d'autres faits, qu'on ne saurait les en séparer. C'est pourquoi l'on a lu publiquement ces lettres en entier, et non des passages extraits çà et là, parce que leur ensemble fait foi de ce que vous avez machiné avec Babington '.

— On pourra prouver les circonstances, mais jamais le fait, s'écria la reine; mon innocence ne peut dépendre ni du crédit, ni de la mémoire de mes secrétaires, bien que je les tienne pour honnêtes et sincères. Si, par crainte de la torture, par espoir d'une récompense ou de l'impunité, ils ont confessé quelque chose, leur témoignage ne saurait être admis pour de justes motifs que je me réserve de faire valoir ailleurs. L'esprit des hommes est diversement dirigé suivant leurs passions, et mes secrétaires n'eussent jamais rien confessé contre moi s'ils n'y avaient été poussés par quelque offre ou quelque espérance. Il peut arriver que des lettres soient envoyées à d'autres qu'à ceux auxquels elles ont été écrites, et plusieurs choses ont été insérées dans ces lettres que je n'ai point dictées². Si mes papiers ne m'avaient été enlevés et si j'avais un secrétaire, je pourrais mieux réfuter les accusations portées contre moi³.

— On ne vous objectera rien qu'à partir du 10 juin, poursuivit le trésorier, et vos papiers ne vous serviraient de rien, attendu que vos secrétaires et le chef des conjurés lui-même, qui n'ont jamais été mis à la torture, ont affirmé que vous aviez envoyé des lettres à Babington, et, quoique vous le niez, les commissaires auront à juger si l'on doit ajoûter plus de crédit à une affirmation qu'à une dénégation. Mais, pour revenir à la question, vous avez successivement formé bien des plans pour votre délivrance. S'ils n'ont pas été suivis de succès, c'est votre faute, celle des Écossais, et non celle de la reine, ma maîtresse, car les lords d'Écosse ont absolument refusé de remettre leur roi en otage, et lorsque fut conclu le dernier traité pour assurer votre liberté, c'est à ce mo-

¹ Howell's, State Trials, etc., t. I. Camden, d'après le Registre de Barker.

^{*} Allusion aux interpolations de Phelipps et de Walsingham. Bourgoing dit. simplement, que Marie soutint, dans cette seconde audience, comme dans la première, qu'elle n'avait point écrit à Babington.

⁵ Howell's State Trials, etc., t. I. Camden, d'après le Registre de Barker.

ment même que Parry, l'un de vos scrviteurs, fut envoyé secrètement par Morgan pour assassiner la reine⁴.

- Oh! s'écria Marie avec feu, vous êtes mon ennemi.

- Oui, répondit le flegmatique Burghley, qui n'avait d'autre culte que celui de sa maîtresse, oui, je suis l'ennemi des ennemis de la reine Élisabeth. Mais assez sur ce point, venons aux preuves. »

Et comme Marie refusait de les écouter. « Eh bien! nous, nous les entendrons, s'écria Burghley.

- Je les entendrai aussi, dit Marie, mais dans un autre lieu où je pourrai me défendre. »

Lecture fut alors donnée des lettres de la reine d'Écosse à Charles Paget, dans lesquelles elle déclarait qu'il n'y avait pas d'autre moyen, pour le roi d'Espagne, de réduire les Pays-Bas à son obéissance, que de placer sur le trône d'Angleterre un prince qui pût lui être utile; d'autres lettres à lord Paget, pour l'engager à presser l'envoi de forces auxiliaires pour l'invasion de l'Angleterre, et, de plus, une lettre du docteur Allen^s à Marie, dans laquelle il l'appelait sa très-redoutée dame et souveraine et l'avertissait que l'affaire était recommandée aux soins du duc de Parme^s.

A peine cette lecture fut-elle achevéc, que lord Burghley accusa Marie d'avoir formé le projet d'envoyer son fils en Espagne, et de transmettre à Philippe II ses « *prétendus droits* » à la couronne d'Angleterre.

Elle lui répliqua qu'elle n'avait point de royaume à conférer, mais qu'elle était dans la légalité en donnant ce qui lui appartenait et qu'elle n'avait à rendre, sur ce point, aucun compte à qui que ce fût.

Pendant la lecture de ses lettres, la reine examinait les visages de ses juges et, se penchant vers Paulet, qui était assis derrière elle, semblait « extrêmement curieuse » de savoir les noms de ceux qu'elle ne connaissait pas. Elle nota avec soin « ceux qui avaient parlé peu ou beaucoup et ceux qui avaient gardé le silence. » Elle fit observer à Paulet que l'histoire d'Angleterre avait plus d'une page sanglante, « mais elle ne paraissait nullement, suivant lui, avoir la moindre intention, en lui disant cela, de faire allusion à sa propre cause. Elle était, dit-il, entièrement éloignée de toute crainte de malheur^{*}. »

⁴ La reine avait été complétement étrangère au prétendu complot de Parry, qui n'avait jamais été un de ses serviteurs, et qui était un agent secret de Walsingham.

* Allen était sujet anglais.

³ Howell's, State Trials, t. I.

⁴ Paulet à Walsingham, 24 octobre, 3 novembre. Mss. Mary queen of Scots. Froude's. History of England : Reign of Elisabeth, vol. IV, p. 287. Lorsque la lecture de ces lettres fut terminée, voici, d'après Bourgoing, quelle fut la réponse de la reine à ces derniers chefs d'accusation :

« Comme je l'ai confessé tant de fois, dit-elle, je suis catholique, et si j'ai des intelligences avec les princes chrétiens, ce n'est pas moi qui les ai priés de m'accorder leur appui, mais c'est euxmêmes qui me l'ont offert. Me voyant délaissée et dénuée de tout autre secours, je n'ai pu moins faire que d'accepter leurs offres, car je n'ignorais pas que les Anglais avaient fait une ligue à part. sans m'y admettre, alors qu'ils y faisaient entrer mon fils et qu'ils offraient au roi de France d'en faire partie. Si les princes chrétiens ont eu envie de me délivrer, je leur en suis fort reconnaissante, mais j'ignore de quels moyens ils voulaient se servir. J'avais les mains liées et ne pouvais rien par moi-même, « bien marrie de n'avoir le moyen de sortir de prison. » J'ai proposé tant de fois les moyens d'arriver à quelque bon accord; j'ai montré tant de sollicitude pour les intérêts du royaume d'Angleterre, je me suis si avancée dans mes offres, « que j'ai été soupçonnée et mal voulue des princes chrétiens, et que je me suis mise en danger d'être excommuniée, avant plus fait et plus offert, que je n'étais avouée des princes chrétiens, et ne m'étant prévalue en rien du bénéfice de catholique. » Les Anglais n'ayant point accepté mes offres, je redevenais libre de défendre ailleurs mes intérêts. J'en appelle à témoins MM. Beale, Mildmay, d'Orsay, sir Ralph Sadler et messieurs du Conseil, qui tous ont eu à s'occuper de mes affaires. « Souvent je les ai avertis de cc. qui pouvait advenir « et je ne suis tenue à plus. » Je leur ai prédit que, si quelque chose se tentait en ma faveur, on ferait tout peser sur moi. Prévoyant cela, je me suis déchargée de bonne heure de toute responsabilité, afin que, en temps et licu, il leur en souvint et que cela me pût servir. »

Et comme les justiciers interrompaient la reine en disant qu'il était étrange qu'elle cût des relations avec les rois de l'Europe : « Ce n'est pas votre métier, s'écria-t-elle d'un ton plein d'autorité et en leur imposant silence, ce n'est pas votre métier de parler des affaires des princes et de vous enquérir s'ils ont entre eux de secrètes intelligences. Cela n'a jamais été et ne peut être aucunement¹.

— Je ne vous blâme pas d'avoir eu des intelligences, lui répliqua le trésorier, et je ne veux pas me mêler de cela, mais si les armées que le roi d'Espagne, le pape et Monsieur de Guise avaient dessein d'envoyer contre nous, fussent entrées en Angleterre,

• Journal inédit de Bourgoing.

eussiez-vous pu répondre de la vie de la reine? Le pays n'cût-il pas été en danger de tomber entre les mains des étrangers ¹?

— Je ne sais, lui répondit Marie, quelles sont leurs intentions et ne suis pas tenue d'en répondre, mais je suis certaine qu'ils eussent fait quelque chose pour moi, et si vous eussiez voulu vous servir de moi, j'aurais pu ménager quelque bon accord, comme je m'y suis offerte plusieurs fois. Il n'était pas de votre intérêt de rejeter mes offres; « si vous me perdez, vous en recevrez plus de « mal et de dommages que de profit, et vous vous mettrez en dan-« ger. » Tout ce qui a été fait par les étrangers, je l'ignore et n'en suis pas responsable. « Je ne souhaite rien que ma déli-« vrance³. »

Résumant les charges qui pesaient sur la royale accusée, les légistes revinrent avec acharnement sur les points essentiels. Ils soutinrent, dit Bourgoing, « que la mort de la reine, de ses conseillers et des principaux seigneurs avait été complotée; qu'on avait délibéré de mettre le feu à Chartley et de tuer les gardes du château; qu'on devait entrer en Angleterre par tous les côtés et havres du royaume; que tous les catholiques se devaient soulever; qu'ils devaient mettre la reine d'Écosse au lieu et place de la reine d'Angleterre; qu'ils l'appelaient délà leur reine et leur souvcraine; que le pape avait préparé des bulles pour déposer l'usurpatrice et délivier d'elle le royaume; qu'à Rome on faisait des prières publiques pour la reine d'Écosse, comme reine légitime d'Angleterre; que le roi d'Espagne fournissait vaisseaux, hommes et argent pour envahir le royaume; que déjà avait éclaté une révolte en Irlande, mais que la reine Élisabeth, par la grace de Dieu, l'avait apaisée et avait remporté la victoire sur ses ennemis; qu'en même temps avait eu lieu en Écosse un soulèvement dans le dessein de s'emparer du jeune roi et de le mettre entre les mains des étrangers et des catholiques, pour disposer de lui à leur gré, mais qu'il avait échappé aux conjurés. Ils ajoutaient que la reine Marie avait offert ses droits à la couronne d'Écosse et d'Angleterre au roi d'Espagne; et qu'enfin elle avait consenti de tous points au complot, ainsi que le constataient ses lettres lues publiquement, lettres adressées à Mendoza, l'ambassadeur d'Espagne en France, à lord Paget, à l'ambassadeur de France à Londres et à quelques autres⁸. »

Voici, d'après Bourgoing, quelle fut la réponse de la reine à cette violente attaque : « Je ne sais rien d'aucun meurtre, ni at-

⁴ Journal inédit de Bourgoing.

^a Ibidem. Cfr. Howell's, State Trials, t. I.

³ Ibidem.

tentat à l'encontre de personne, de conspiration ni invasion du royaume. Comme je vous l'ai déjà dit, je vous ai suffisamment avertis de vous donner de garde qu'on ne fit quelque entreprise, car je savais bien qu'il s'en faisait, mais je ne savais quelles elles étaient. On me les a toujours célées, sachant bien que je n'y consentirais pas, et aussi de crainte de me faire tort. Les conjurés ont pu s'être aidés de mon nom pour autoriser leur fait et le rendre plus fort, mais il ne se trouve ni lettre écrite de ma main, ni signée de moi, ni personne qui en ait vu et reçu, ou qui ait communiqué ou parlé avec moi. Et tant s'en faut que j'y pensasse¹. »

« Quant à Babington et à mes secrétaires, poursuivit-elle, s'ils m'ont accusée, c'est pour s'excuser eux-mêmes. Je n'ai jamais entendu parler des six meurtriers dont vous faites mention^{*}. Pour le reste des lettres, cela ne fait rien à l'affaire.... Mes secrétaires ayant agi en contradiction avec leur devoir et l'allégeance qu'ils ont jurée entre mes mains, ne méritent aucun crédit. Comment croire des gens qui se sont parjurés, alors qu'ils feraient les plus grands serments et les plus grandes protestations du monde? D'ailleurs, mes secrétaires, devant le tribunal de leur conscience, ne se trouvent point liés envers vous, puisque, d'avance, ils m'ont engagé leur foi et juré le secret, et qu'ils ne sont point sujets anglais. Nau a maintes fois écrit en d'autres termes que ceux que je lui ai dictés, et Curle écrivait tout ce que Nau lui faisait écrire. Pour moi, je consens à porter en tout et pour tout la responsabilité de leurs fautes, excepté en ce qui peut porter atteinte à mon honneur. Peut-être aussi n'ont-ils confessé ces choses que pour sauver leur vie, dans la pensée que leur confession ne pouvait nuire à une femme, qu'ils crovaient devoir être plus favorablement traitée en sa qualité de reine³. » La reine, votre maîtresse, n'a-t-elle pas été injustement accusée de complicité dans la révolte de Wyatt; je ne suis pas plus coupable envers elle qu'elle ne le fut envers la reine Marie, sa sœur 4.

« Quant à Chartley, je n'ai point entendu parler de cette entre-

⁴ Journal inédit de Bourgoing. Ces curieux passages textuels de la défense de Marie, ne se trouvent ni dans Camden, ni dans Howell, ni dans Hardwick. « Elle soutint, écrivait Burghléy à Davison, le 15 octobre, que les points des lettres qui concernent les pratiques contre Sa Majesté la reine n'avaient jamais été écrits par elle, et qu'elle n'en avait jamais eu la moindre connaissance. » (Ellis, t. l, p. 13.)

² On remarquera qu'il s'agit des passages de la lettre de Marie à Babington, interpolés par Phelipps.

* Howell's, State Trials, t. I.

Ibidem.



prise d'y mettre le feu, mais on m'avait promis de me délivrer. Si les princes étrangers font quelque assemblée de gens d'armes. c'est pour me tirer d'une prison d'où je ne puis sortir sans eux: c'est pour me recevoir, me défendre et me conduire hors de ce rovaume. Et quant aux catholiques, s'ils se sont offerts de me préter aide et assistance en cette affaire, c'est pour leurs intérêts, étant si méchamment traités, vexés et affligés en ce royaume. qu'ils sont tombés en désespoir et qu'ils aiment autant mourir que de vivre plus longuement dans la persécution où ils sont. Mais je ne sais quels sont leurs desseins. On n'avance rien de les affliger. non plus que moi-même. Je ne suis qu'une pauvre femme, et quand je serai morte, ni les catholiques, ni les princes étrangers ne cesseront de se mettre en armes, si l'on ne cesse de persécuter les chrétiens fidèles à l'Église. Quant à prendre la place de votre reine, les lettres que vous avez lucs dans cette assemblée me justifient assez de cette accusation; elles sont plutôt de nature à me servir (si vous le voulez avouer), puisque j'y déclare expressément que je ne désire ni honneurs, ni royaume, ni que l'on tente quoi que ce soit en ma faveur, que je ne m'en soucie point, et que je conseille que l'on ne s'occupe, avant tout, que des catholiques et de la guerelle de Dieu. Vous ne prenez pas garde que ce que vous me reprochez est ma justification et la preuve du contraire de ce que vous prétendez mettre en évidence, comme vous l'avez vu par ces lettres. Et il me semble que vous vous trompez bien fort dans vos accusations, car, si j'ai voulu céder mes droits à la couronne d'Angleterre au roi d'Espagne, il est trop évident que je ne les poursuis pas pour moi-même et que je ne prétends pas me mettre au licu et place de votre reine. Enfin, vous trouverez que je n'ai eu d'autre dessein que d'assurer ma délivrance, celle des catholiques affligés et celle de l'Église, pour laquelle je suis prête à répandre mon sang, comme je l'ai dit maintes fois. Je m'estimerais bien heureuse si Dieu me faisait la grâce de souffrir la mort pour son saint nom et la défense de sa querelle¹.

« Je ne puis empêcher mes amis de m'adresser telles lettres que bon leur semble; ils savent bien en leur conscience ce qu'ils font. Que s'ils parlent selon leurs vœux, sachant que je suis catholique et quel est mon désir d'être délivrée, je ne puis ni les en blàmer ni les en empêcher. Ce n'est point à moi de les décourager et de leur ôter tout espoir. Mais il ne se trouvera pas que dans mes lettres et papiers, ni de bouche, ni par écrit, ni en aucune conférence en commun, j'aie pris le titre de reine d'Angleterre, ni que je m'en sois

¹ Journal inédit de Bourgoing.

MARIE STUART.

servie ou prévalue. Si le pape me donne ce titre ⁴, ce n'est point à moi de le réformer ; il sait beaucoup mieux ce qu'il fait que moi. Je le remercie, ainsi que tout le peuple chrétien, des prières que l'on fait journellement pour moi ; et je désire et je le voudrais supplier que, « dans toutes les congrégations pitoyables, messes et oraisons, on ne cesse d'avoir mémoire de moi. » Étant du nombre des fidèles, j'espère aussi avoir part à toutes les œuvres méritoires et prières qui se font pour tous les catholiques, depuis que je n'ai eu ce bien d'y assister moi-même³. »

Elle ajouta : « Mais quel que soit mon désir de délivrer les catholiques des injustes persécutions qu'ils endurent, je préfère avoir recours aux prières d'Esther qu'à l'épée de Judith, et j'aime mieux me confier à la miséricorde de Dieu que de priver de la vie l'un des plus humbles de son peuple. »

« Je demande, poursuivit-elle, que l'on forme une autre assemblée, et qu'ignorante, comme je le suis, des lois anglaises, on me donne un avocat pour plaider ma cause, ou bien qu'en ma qualité de reine, je sois crue sur ma parole royale. »

Elle voyait clairement que ses juges étaient remplis contre elle de préjugés et de passion : « Je suis venue en Angleterre, dit-elle, en me fiant à l'amitié et aux promesses de votre reine. Regarder, milords, s'écria-t-elle, en tirant une bague de son doigt. Voici le gage d'affection et de protection que j'ai reçu de votre maitresse; regardez-le bien. C'est en me fiant à ce gage que je suis venue, au milieu de vous, et vous savez tous comment j'ai été protégée ! » C'était sans doute sa bague qu'Élisabeth avait envoyée à Marie lorsqu'elle était prisonnière à Lochleven ⁸.

Passant à d'autres discours, la reine rappela de quelle tolérance elle avait usé à l'égard de ses sujets dissidents. « Lorsque j'étais en mon royaume, dit-elle, je n'ai jamais.... inquiété aucuns de la Religion, tâchant toujours de les gagner par douceur et clémence, dont j'ai trop usé. J'en ai été blàmée et ç'a été cause de ma ruine⁴, mes sujets devenant orgueilleux et superbes et abusant du bon traitement que je leur faisais. Ils se sont plaints que, depuis, ils n'avaient

¹ Journal inédit de Bourgoing. Sixte-Quint donnait à Marie Stuart le titre de reine d'Angleterre. Il devait renouveler, plus tard, contre Élisabeth la bulle d'excommunication lancée contre elle par Pie V.

^a Journal inédit de Bourgoing.

³ Camden, Advis de M. de Bellièvre, dans Egerton; Négocialions de Courcelles, Bannatyns Club, édit., p. 18; Howell's, State Trials, t. I, p. 1187, Jules Gauthier, t, II, pp. 437-438.

⁴ Ces importants passages de la défense de Marie Stuart (on en comprend le motif) ne se trouvent pas dans les documents anglais.

Digitized by Google

pas été aussi bien qu'ils étaient sous mon gouvernement très-bon. Après avoir abusé du bien reçu, duquel ils ne s'étaient contentés, ils furent entre les mains d'un traitre et tyran, le comte de Morton, qui les a tyrannisés jusques au bout. Et encore, depuis la mort dudit comte, ils n'ont eu que guère de mieux, ayant quasi toujours été sous la sujétion des Anglais et d'autres (régents) qui ont été traitres à leur patrie.

«De tout ce que les princes étrangers ont fait ou entrepris, je m'en lave les mains et n'ai point à en répondre⁴.

«Quant à la bulle d'excommunication lancée contre votre reine³, je me suis offerte d'en empêcher l'exécution et de faire en sorte qu'elle restât sans effet³.

- Avez-vous donc tant de puissance? s'écria Burghley en interrompant la reine. Mais de bulle, on ne s'en soucie guère et l'on ne fait en ce pays aucun compte du pape ou de chose semblable^{*}.

- Cessez de persécuter les catholiques, reprit la reine, et je me fais fort d'apaiser beaucoup de troubles auxquels vous êtes en danger de tomber. »

Burghley qui, depuis le triomphe du protestantisme, « avait fait pendre et tirer à quatre chevaux ⁵ » nombre de papistes, Burghley lui répondit imperturbablement : « Aucun des catholiques n'a été puni pour la religion⁶.

— Tous les jours, répliqua Marie avec force, ils sont en tous lieux bannis et exilés, fugitifs et errants de çà et de là pour se cacher, et les prisons d'Angleterre en sont toutes pleines. Enfin, on leur fait croire qu'ils sont coupables de trahison, les uns, parce qu'ils ne veulent pas suivre les injonctions de la reine qui sont contraires et répugnent à leur religion, les autres parce qu'ils ne veulent pas la reconnaître pour chef de l'Église..... Quant à moi, je vois bien aussi ce que vous prétendez faire, en avançant des faits

¹ Journal inédit de Bourgoing.

La bulle de Pie V.

⁵ Journal inédit de Bourgoing.

Ibidem.

⁵ Voir l'excellente traduction des *Essais historiques et biographiques*, de lord **Lacaulay**, par M. Guillaume Guizot, 1²⁰ série : *Burghley et son temps*. On estime à deux cents environ le nombre des catholiques suppliciés sous Élisabeth.

• « Burghley, pendant les débats, fit passer parmi les membres de la commission une note résumant les indignités et torts commis par la reine d'Écosse contre la reine d'Angleterre. Aucun avocat chicaneur, dit un historien anglais, à propos de cet incident, n'eût pu employer la fausseté et la sophistique avec plus de licence que cet homme d'État revêtu du caractère sacré de juge. » Mary queen of Scots and her latest english historian, etc., by James E. Meline, 1 vol. in-8, London, 1872.

MARIE STUART.

qui ne sont pas, c'est de m'amener à confesser des choses qui ne sont nullement en question et qui peuvent tirer à conséquence. Mais il n'est pas besoin de m'inquiéter davantage de la lecture de ces lettres et je ne vous répondrai plus; vous perdez votre temps; je ne suis tenue de vous rendre compte de mes affaires et des intelligences que j'ai avec les princes chrétiens, et que je ne veux pas discuter avec vous, moi étant liée avec eux et reçue en leur protection⁴.

— S'il plait à Votre Grâce, s'écria brusquement Burghley en coupant la parole à la reine, elle peut se retirer. Quant à nous, nous demeurerons ici, pour « parachever » sans elle^{*}. »

Sans daigner répondre à cette inique proposition, Marie poursuivit : « Quant à moi, je proteste que, fidèle et humble servante de Dicu, je suis prête à obéir à ses commandements et à ceux de son Église catholique, apostolique et romaine, à laquelle il n'appartient pas de résister, sachant bien qu'elle est gouvernée du Saint Esprit. Que si elle me donne le titre de reine d'Angleterre, on ne saurait m'accuser de le poursuivre moi-même, puisque ce n'est pas moi qui le prends, mais que c'est toute l'Église, ainsi que tous les princes chrétiens, qui me le donnent et m'estiment légitime, sachant bien que tel est mon droit. Et vous-mêmes ne donnez-vous pas à connaître manifestement le droit que j'ai, en voulant le cacher et le rejeter ? En faisant des statuts et des lois contre moi, en prononçant des jugements contre moi, ne montrez-vous pas que vous sentez en vos cœurs et consciences ce que je pourrais dire et prétendre, et que votre intention n'est autre, que toutes vos actions ne tendent à autre fin que de me déposséder de mes droits, en tant que catholique? Mais vous pouvez mettre fin à vos accusations. Je vous ai assez fait paraître que ce n'est pas pour moi-même que je défends mes droits, mais que je ne veux pas les faire perdre à ceux à qui ils appartiennent après moi³.

« Il est de toute évidence que ce n'est point à cause de moi qu'ont eu lieu les troubles de l'Irlande. On sait fort bien que les Irlandais sont sujets à la révolte, que le gouvernement de la reine d'Angleterre n'a jamais été accepté paisiblement en ce pays là et que tant s'en faut qu'on l'y veuille pour reine. D'Irlande est sorti un certain livre, écrit par des catholiques, dans lequel ils expriment le désir que mes droits à la couronne d'Angleterre soient trans-

⁴ Journal inédit de Bourgoing. Toute la discussion qui précède, entre Marie et Burghley, ne se trouve pas dans les textes officiels.

Iournal inédit de Bourgoing.

⁵ *lbidem*. Cette partie de la défense de la reine ne se trouve pas dans les documents anglais.



portés à une autre personne, d'autant plus que les Irlandais n'ont plus d'espoir que je puisse sortir de prison, que je suis déjà hors d'âge, maladive « et en danger de ne vivre longuement. ' »

« Quant à mon fils, ajouta Marie d'un ton plein d'autorité, il est à moi aussi bien qu'à la reine, et je ferai de lui ce que bon me semblera. Vous n'avez que faire de vous mêler de cela? Bien marrie suis-je que vous ayez pris tant de soin de faire une ligue avec lui, de séparer le fils de sa mère, de le soutenir, de le défendre contre moi, de le laisser gouverner par un traitre tel que le maître de Gray et autres jeunes gens aussi inexpérimentés au gouvernement d'un royaume les uns que les autres. Vous avez fait de mon fils le pensionnaire de votre maîtresse, et je l'estime fort mal avisé de se laisser ainsi aller à la dévotion de ses ennemis et à l'appétit de quelque peu d'argent qu'il peut recevoir.

— Il n'est point pensionnaire, s'écria Burghley, mais la reine ma maîtresse lui a donné quelque argent pour l'aider à se soutenir, car il n'en a pas beaucoup, et c'est pour le retirer des dettes dans lesquelles il est engagé. Au reste, poursuivit-il, il a bien fait de vivre avec nous en amitié; nous l'avons toujours défendu, et il est aimé de la reine Élisabeth. Nous ne l'avons point séparé de vous et ne désirons rien de plus que de vous voir tous deux en bonne intelligence; c'est chose trop raisonnable.

- Je sais trop bien ce qu'il en est, reprit la reine d'un ton plein de tristesse et d'amertume. Quant au roi d'Espagne, je l'aime pour beaucoup de motifs; car, à dire à vrai, je n'ai jamais trouvé personne qui m'ait montré autant de bon vouloir que lui. Il m'a souvent aidée et secourue en mes affaires et nécessités, et lui suis redevable plus qu'à personne vivante². »

Et comme le trésorier reprochait à la reine d'avoir des représentants auprès des souverains de l'Europe : « La reine votre maîtresse,

' Journal inédit de Bourgoing. Les procès-verbaux de Barker ne renferment pas ces passages de la défense de Marie.

* Journal inédit de Bourgoing. Tous ces intéressants passages se trouvent à peine analysés dans les documents anglais.

Les avocats royaux, ayant ensuite parlé de quelques « traîtres jésuites » qui s'étaient rendus en Écosse pour y troubler l'État et la religion presbytérienne, et entre autres le docteur Lewis avec lequel la reine d'Écosse avait entretenu des intelligences: « Les Jésuites, leur répondit Marie, font leur état quand ils prèchent et travaillent pour remettre l'Église catholique et réduire les dévoyants à la vraie religion, conseiller et raffermir les chrétiens affligés. C'est leur charge et je les estime gens de bien de s'exposer ainsi au danger de leur vie, laquelle ils n'épargnent pas pour l'honneur de Dieu et augmenter son Église, et il y en a en mon royaume assez. »

 Il fut aussi dit quelques mots du P. de La Rue (ancien aumônier de Marie Stuart); mais Sa Majesté dit qu'elle n'approuvait pas beaucoup de choses d'eux; s'écria Marie avec hauteur, a bien deux cardinaux à la cour de Rome qui sont ses pensionnaires, elle qui professe une religion contre celle du pape; et pourquoi moi, qui suis reine et catholique et de même religion qu'cux, n'en aurais-je pas?»

A ces mots, une extrême agitation régna dans l'assemblée : tous les commissaires se levèrent en tumulte et couvrirent la voix de la reine d'un bruit confus et prolongé. Lorsque le calme fut rétabli, Burghley s'écria : « Vous en savez beaucoup, madame, et vous avez bien des intelligences¹! »

Prenant alors la parole d'un accent passionné, le solliciteur Égerton demanda aux commissaires ce qu'il adviendrait d'eux, de leurs fonctions, de leurs honneurs, de leurs biens, de leur postérité, si l'on pouvait transférer de la sorte la couronne d'Angleterre, qui ne pouvait être transmise que par droit de succession et suivant les lois établies. Puis se tournant vers la reine, il lui dit: « Avez-vous quelque chose à ajouter à votre défense ?? »

Marie demanda à être entendue en plein Parlement, et à pouvoir conférer en personne avec la reine Élisabeth, qui, disait-clle, montrerait plus d'égards pour une autre reine³. Se levant alors de son siège et sur le point de se retirer :

« Je suis prête et disposée, dit-clle, pour faire plaisir et service à

qu'ils se mélaient trop spécialement d'alfaires d'État, et qu'elle en avait eu querelle avec un et était mal content de lui pour cela. »

--- N'est-ce point ledit de La Rue? » lui demanda le Trésorier.

La reine éluda la question. « Quant au docteur Loys (Lewis), poursuivit-elle, je ne le connais aucunement, sinon que j'ai entendu que c'était un bomme de bien, fort zélateur à sa religion, très-docte et très-savant, et un des supports de l'Église. C'est mon devoir de lui rendre l'honneur qui lui appartient et je ne suis pas pour donner faute à un si grand personnage. » (Journal inédit de Bourgoing.)

Journal inédit de Bourgoing. Tous ces détails sont inédits.

« Burghley, dit M. Hosack, ne put que récapituler à sa manière les preuves qu'il avait déjà données aux commissaires. Marie l'interrompit de temps en temps pour réclamer ses papiers et l'interrogatoire de ses secrétaires en sa présence. Personne autre ne prit part aux débats. Le Solliciteur général osa faire une seule remarque vers la fin de la séance. Il fut promptement réduit au silence par Bur ghley, qui, dans sa triple charge d'accusateur, de juge et de ministre d'État, s'en était acquitté à sa grande satisfaction. On peut même regarder comme une preuve de l'affaiblissement de son intelligence, la vanité qu'il eût de se vanter de l'adresse dont il avait usé pour circonvenir et perdre la *Reine du châlean*, ainsi qu'il la nommait facétieusement, lui qui, pendant plus de vingt ans, avait conspiré contre elle. »

« Je l'ai défiée, disait-il, avec tant de raisons tirées de ma science et de mon expérience, écrivait-il à Davison, le jour même de la clôture des débats, 15 octobre (Caligula, c. 1x, f. 433), qu'elle n'eut pas l'avantage qu'elle avait espéré. »

* Mot à mot : En voulez-vous davantage?

³ Camden, d'après Barker.



la reine, ma bonne sœur, à m'employer pour elle et pour le royaum e en tout ce que je pourrai pour la conservation de l'un et de l'autre, que j'aime. » Je proteste « que, pour tout ce qui a été fait, je ne veux de mal à personne de la compagnie, que je vous pardonne tout ce que vous avez fait ou dit à l'encontre de moi, et qu'il n'y en a pas un en la compagnie auquel je ne désirasse du bien et ne voulusse faire plaisir¹. »

Alors, s'étant approchée d'un groupe où se trouvaient le lordtrésorier, Hatton, le comte de Warwick et Walsingham, qu'elle avait autrefois connus, elle leur tint quelques propos sur les motifs qui avaient pu dicter à ses deux secrétaires les dépositions qu'ils avaient faites. Ayant pris à part Walsingham, elle lui dit quelques mots en secret dont il ne parut guère touché.

Puis, se tournant vers les seigneurs : « Milords et messieurs, s'écria-t-elle d'un ton plein de dignité, ma cause est en la main de Dieu !! »

Lorsqu'elle passa devant la table où siégcaient les hommes de loi: « Messieurs, leur dit-elle en souriant, vous vous êtes com ortés assez revêches en votre charge et m'avez traitée assez rudement pour une personne qui n'est pas beaucoup savante aux lois de la chicaneric, mais Dieu le vous pardonne et me garde d'avoir affaire à vous tous. » Ces paroles étaient adressées d'un ton si gracieux que le front de ces hommes farouches se dérida. Ils échangèrent entre eux un sourire³.

Tous les commissaires se croyaient appelés à prononcer sur-lechamp la sentence, et ils l'avaient déjà formulée, lorsque, au dernier moment, Burghley leur communiqua les instructions qu'Elisabeth venait de lui transmettre par un courrier parti le 14, à minuit, de Windsor. Elle ordonnait aux commissaires, lors même que l'accusée serait reconnue coupable, de suspendre l'arrêt jusqu'à ce qu'elle eut pris connaissance des pièces du procès et de leur rapport. En conséquence, l'assemblée fut prorogée à dix jours, et le lieu indiqué pour la prochaine réunion fut la Chambre étoilée, à Westminster^{*}.

⁴ Journal inédit de Bourgoing. Ce curieux passage n'est point mentionné dans les documents anglais.

¹ Journal inédit de Bourgoing.

³ (Eux, se retournant, se souriaient entre eux, comme fit Sa Majesté. » (Jour-^{al} inédit de Bourgoing).

⁴ Élizabeth à Burghley, dans Thorpe, t. II, et Lettre de Walsingham à Leicester Sale Papers Office) citée par Jules Gauthier, t. II. Froud's History of England : Reign of Élizabeth, vol. VI. « La reine, écrivait, le 14, Davison à Walsingham, m'obligea à griffonner quelques lignes à minuit, pour arrêter la sentence contre la reine d'Ecosse, jusqu'à ce que vous soyez de retour ici et que vous ayèz fait Les commissaires quittèrent Fotheringay le jour même, témoignant tout haut pour la plupart leur mécontentement du retard qu'Élisabeth imposait à l'impatience de leur zèle⁴.

Le soir même de leur départ, Burghley, dans l'âme duquel le long exercice d'une sanglante tyrannie avait étouffé tout sentiment de pitié et de dignité, rendait compte à Davison de sa conduite pendant les débats : « Monsieur le secrétaire, hier au soir, au reçu de votre dépêche datée de jeudi, je vous ai fait connaître de quelle manière nous entendions procéder le même jour. La reine du château était contente devant nous en public, afin d'être entendue pour sa défense; mais clle ne répondit que négativement sur les points des lettrcs qui concernent les complots contre S. M. la reine. Elle soutint qu'ils n'avaient jamais été écrits par elle et qu'elle n'en avait jamais eu la moindre connaissance. Pour les autres choses qu'on lui reprochait, comme pour son évasion de prison, même par la force, pour l'invasion du royaume, elle disait qu'elle ne niait ni n'affirmait. Mais son intention était, par des discours longs et artificieux, d'exciter la pitié des juges, de jeter tout le blâme sur la personne de S. M. la reine, ou plutôt sur le conseil, de qui, disait-elle, tous les troubles passés provenaient, soutenant que ses offres à elle étaient raisonnables et que les refus venaient de notre part³. Et sur ce point, j'ai combattu et réfuté de telle sorte ses discours par mes connaissances et mon expérience, qu'elle n'a pas eu l'avantage

votre rapport, bien que par votre verdict elle ait été reconnue coupable des crimes dont elle est accusée. » Mais le jour suivant, Élisabeth s'était déjà repentie du délai qu'elle accordait pour prononcer la sentence, et, Davison, écrivait, ce jour-là même, 15 octobre, qu'elle « craignait que ce retard pût nuire au cours des choses, ce qui, disait-elle, lui plaisait aussi peu que possible. » Cette lettre arriva trop tard ; les commissaires quittèrent Fotheringay dans la soirée du 15. De son côté, Walsingham écrivait à Leicester : « Nous venions de procéder à la sentence, lorsque nous reçûmes contre ordre et fûmes obligés de suspendre sous quelque prétexte et d'ajourner notre prochaine réunion jusqu'au 25, à Westminster. Cette perverse créature (la reine d'Écosse) est, je le vois, envoyée de Dieu pour vous punir de vos péchés et de votre ingratitude; car Sa Majesté n'a pas le pouvoir d'en agir avec elle aussi durement que son propre salut l'exigerait. » Le prétexte, dont parle Walsingham, est donné par Burghley dans une lettre à Davison, en date du même jour. Il crut de son devoir de cacher qu'Élisabeth avait donné un contre-ordre secret, et il affirma qu'elle permettrait que la sentence fût prononcée à la prochaine réunion (John Morris, The Letters-Books of sir Amias Poulet, etc., p. 296).

⁴ La plupart d'entre eux se rendirent dans les environs, à leurs maisons de campagne, « qu'ils avaient en grand nombre, dit Bourgoing, comme un lieu sain et plaisant à habiter. »

Nom que Burghley donnait, par dérision, à la pauvre captive.

⁵ Ce passage de la lettre de Burghley est parfaitement conforme aux déclarations de Bourgoing sur le même point.

Digitized by Google

qu'elle s'était promis ; comme aussi je suis certain que l'auditoire n'a pas trouvé sa position bien digne de pitié, ses allégations ayant été reconnues mensongères; et à cause de cela, un long et grand débat s'éleva hier et s'est renouvelé aujourd'hui avec plus d'animation. Nous avons eu de grands motifs pour proroger notre session jusqu'au 25; et ainsi nous, membres du conseil, nous scrons à la cour le 22 courant, et nous trouvons les membres de la Commission pleinement satisfaits, parce que, d'après l'ordre de Sa Maiesté. le jugement sera rendu dans notre prochaine réunion¹. Le procès-verbal (des deux dernières séances) ne peut être achevé que dans cinq ou six jours. C'est pourquoi, si nous avions du prononcer le jugement, nous aurions été obligés de rester cinq ou six jours de plus ici, et vraiment le pays ne pouvait y suffire, surtout à cause de la dépense en pain, notre compagnie, ici et dans les environs, étant de plus de deux cents personnes, y compris les hommes d'armes. Ainsi, en raison de la lettre de Sa Maiesté, nous, ses conseillers, le lord-chancelier, le vice-chambellan, M. le secrétaire (Walsingham) et moi nous avons rédigé cet acte de prorogation, etc. * »

Que Marie ait participé ou non au complot contre la vie d'Élisabeth, cela importerait peu au point de vue de l'ordre moral, de la justice absolue. Dans aucun cas, elle ne pouvait être coupable et, comme telle, être condamnée juridiquement à mort. Tombée dans un abominable piége, retenue prisonnière pendant dix-neuf ans, au mépris de toutes les lois divines et humaines, en violation de ses droits souverains, on pourrait dire qu'en vertu du droit naturel, du droit des gens, du droit de légitime défense, rien ne lui était plus licite que de repousser la force par la force, et de recouvrer sa liberté, même en donnant la mort à celle qui la lui avait si odicu-

¹ British Museum, Caligula, c. IX, fol, 433. Lettres mss. Burghley à Davison, 15-25 octobre 1586. Ellis, vol. I, p. 13. — Dans la soirée du 15-25, jour où les seigneurs quittèrent Fotheringay, sir Amias Paulet fit remettre à Marie Stuart un double de sa protestation sur l'incompétence des commissaires. (Journal inédit de Bourgoing). — Le même jour, Walsingham écrivit à Leicester sur le même sujet, lui déclarant que les meilleurs amis de Marie, eux-mêmes, croyaient qu'elle était conpable, et il ajoutait que, sans un ordre secret d'Élisabeth, les commissaires auraient prononcé contre elle la sentence. Le délai ordonné par Élisabeth et l'indécision qu'elle montrait paraissent avoir causé une vive contrariété à Walsingham. « il fallait, disait-il, que le ciel se fût mis à la traverse pour empêcher ainsi la reine de procéder contre Marie Stuart, comme l'exigeait sa sûreté. (British Museum, Caligula, c. IX, fol. 315, Walsingham à Leicester, 15 octobre 1586. Tytler, t. VIII : The Letter-Books of Amias Poulet, etc., p. 296.)

¹ The Letter-Books of Amias Poulet, p. 296. Burghley à Davison, 15 octobre 1586, dans Ellis, t. I, p. 13.

10 Acor 1875.

33

MARIE STUART.

sement ravie¹. Mais toutes ces considérations ne reposent que sur des hypothèses. Marie a toujours soutenu qu'elle avait été complétement étrangère à tout ce qui avait pu être tramé contre la vie d'Élisabeth, et aucun témoignage indiscutable, aucune preuve certaine ne vient infirmer la sincérité de ses déclarations. Les criminels movens mis en œuvre par Walsingham, les vices énormes de la procédure ne peuvent laisser de doute, dans tout esprit désintéressé, sur l'innocence de Marie. Nous partageons pleinement sur ce point l'opinion des historiens anglais et français qui n'ont point fait de cette question une thèse religieuse ou politique, et qui l'ont examinée sans prévention, sans idée préconçue. Parmi les historiens de nos jours qui, en étudiant cette question, ne se sont point demandé s'ils étaient catholiques ou protestants, et qui n'ont eu qu'un seul but : la recherche de la vérité, nous citerons en première ligne : MM. Chalmers, Fraser, Tytler, le prince Labanoff et MM. Jules Gauthier et Hosack. Les documents qu'ils produisent et qu'ils discutent, les preuves qu'ils allèguent sont de nature à convaincre les esprits les plus prévenus.

En résumé, on ne s'appuya dans les débats sur aucun document certain, authentique pour prouver que Marie avait donné son adhésion au meurtre d'Élisabeth; la pièce fausse qui servit de base à l'accusation permet de croire à la fausseté de nombre d'autres pièces du procès².

« Jamais, dit l'honorable presbytérien Hosack, on ne produisit contre elle un document original, pas même des copies de papiers écrits; mais sculement de prétendues copies d'après des chiffres, sur la parole d'hommes qui ne furent pas confrontés avec l'accusée

⁴ Voici comment s'exprime, sur ce point, un historien anglais moderne, d'une grande autorité, lord Brougham :

« La conspiration de Babington, dit-il, comprenait la rébellion et l'assassinat d'Elisabeth, et les serviteurs de Marie se donnèrent inutilement beaucoup de peine pour la décharger de toute participation. En vérité, elle ne nia jamais qu'elle eût pris part à la conspiration en général; mais elle dit qu'elle n'avait pas eu connaissance du projet d'assassinat. En supposant qu'elle l'eût connu, il ne semble pas que ce soit contre le devoir de soutenir qu'une princesse souveraine, détenue, sans raison de captivité, par une autre princesse, pendant vingt ans, avait le droit de recourir à des mesures extrêmes pour se venger. En cas de défense personnelle, tous les moyens sont bons, et Marie n'avait d'autre moyen que la guerre au couteau contre sa persécutrice. » Egerton et Châteauneuf ont exprimé la même opinion.

² Ce fut au moyen d'un faux, dit M. Wiesener, que les ministres d'Élisabeth firent tomber la tête de l'infortunée captive. (Le journal *le Temps*, du 6 août 1873).

MARIE STUART.

et dont les signatures, apposées sur leurs prétendues confessions, furent arrachées par la crainte de la torture ou forgées par Phelipps. Ce n'est qu'au mépris des lois les plus vulgaires de vérification, de contrôle, reconnues par les sociétés civilisées, qu'on peut attacher la moindre foi à de tels documents ³. »

Les secrétaires de Marie, non-seulement ne furent point appliqués à la torture, mais on leur laissa la vie et on ne les retint pas fort longtemps prisonniers, ce qui prouve évidemment qu'ils firent des déclarations contraires à la vérité. Ils sauvèrent leur tête, sans croire qu'Elisabeth oserait faire tomber celle de leur maîtresse.

Babington et ses complices furent jugés et exécutés sommairement, sans être confrontés avec la reine d'Écosse. Si la déclaration du chef des conjurés au bas de la copic de la lettre de Marie, en date du 17 juillet, n'a pas été falsifiée par Phelipps, comme on est suffisamment fondé à le croire, c'est que, pour racheter sa vie, il tenta de faire remonter aussi haut que possible la responsabilité^{*}.

Quatre vices monstrueux entachèrent donc cette inique procédure :

L'incompétence des tribunaux anglais pour juger une princesse souveraine qui ne relevait en rien de la couronne d'Angleterre;

Le refus d'un conseil à l'accusée, en violation de la loi anglaise et spécialement des statuts de Marie Tudor et d'Élisabeth;

Le refus de confronter Babington et ses complices, ainsi que Nau et Curle, avec l'accusée, déni de justice sans nom, la confrontation étant la base essentielle de toute procédure équitable;

La comparution de Marie, non devant des magistrats indépendants et intègres, mais devant des commissaires choisis avec soin par Élisabeth, qui cumulaient à la fois sur leurs têtes les fonctions d'accusateurs, de juges et de jurés, et qui ne cessèrent de troubler et d'étouffer la défense, en ne laissant la parole libre qu'à l'accusation.

Jusqu'à la dernière heure, Marie a protesté de son innocence. La sincérité de ses sentiments religieux, qui ne saurait faire l'ombre d'un doute, est un sur garant de la vérité de ses affirmations. L'héroisme extraordinaire qu'elle montra à ses derniers moments, l'ardente foi qui l'animait, peuvent-ils se concilier avec la basse hypocrisie que

¹ Hosack, t, II, p. 432.

² Il est plus que douteux que Babington ait fait une telle déclaration par écrit. On eut montré son écriture et sa signature à Fotheringay; or, l'on sait, qu'on ne produisit qu'une copie de sa prétendue déclaration, certifiée de la main de Phelipps.

MARIE STUART.

lui ont prêtée ses ennemis? Sur le point de comparaître devant le souverain Juge, eût-elle osé jouer ce double rôle? S'exposer à perdre en un instant le fruit de tant de souffrances si noblement supportées pour la cause de sa religion? Fervente catholique, eût-elle pu associer ainsi le parjure au martyre¹?

CHANTELAUZE.

¹ Voltaire était trop fin pour se laisser prendre aux piéges de Walsingham. Voici comment il s'exprime avec une grande justesse de coup d'œil sur cette infame procédure : « La reine d'Angleterre alors, ayant fait mourir quatorze conjurés, fit juger Marie, son égale, comme si elle avait été sa sujette. Quarantedeux membres du l'arlement et cinq juges du royaume allèrent l'interroger dans sa prison de Fotheringay; elle protesta, mais répondit : « Jamais, tribunal ne fut plus incompétent, et jamais procédure ne fut plus irrégulière. » On lui représenta de simples copies de ses lettres, et jamais les originaux. On fit valoir contre elle les témoignages de ses secrétaires, et on ne les lui confronta point. On prétendit la convaincre sur la déposition de trois conjurés qu'on avait fait mourir, et dont on aurait pu différer la mort pour les examiner avec elle. Enfin, quand on aurait procédé avec les formalités que l'équité exige pour le moindre des hommes, quand on aurait prouvé que Narie cherchait partout des secours et des vengeurs, on ne pouvait la déclarer criminelle. Elisabeth n'avait d'autre juridiction sur elle que celle du puissant sur le faible et sur le malheureux. (Essai sur les mæurs, etc., édit. de Kelh, p. 166 et 167).

La suite prochainement.



FONCTIONNAIRES ET BOYARDS'

XVIII

LES BÊTES FAUVES.

Cependant Muller, sorti de l'hôtel Lanine, était retourné en toute hâte au phalanstère de l'Asiatique, et avait monté les escaliers quatre à quatre; il était en proie à une appréhension visible, car à peine fut-il dans la salle des conférences que s'adressant à Bello et à Poleno, qu'il trouva à leur poste défendant l'entrée de la pièce secrète il demanda :

. - Les prisonniers sont là?

- Oui! répondit Poleno, certainement.

Un profond soupir de soulagement s'exhala de la large poitrine de Muller.

- Où sont Darine et Ivan?

- Après votre départ, Darine avait voulu pénétrer dans la chambre du Mystère; je ne l'ai pas laissé entrer, car vous l'aviez défendu.

- Et vous avez bien fait, répondit Muller avec précipitation.

- Il n'a pas insisté d'ailleurs, ajouta Poleno, et il est parti; Ivan l'a reconduit jusqu'à la quatrième section où Darine a une affaire. Ivan a dit qu'il remontcrait tout de suite.

- C'est bien! dit Muller, vous êtes des amis fidèles; maintenant laissez-moi passer et suivez-moi.

Muller introduisit la clef dans la serrure et ouvrit la porte.

Ils étaient là tous les deux, se regardant comme deux bêtes féroces, et analysant leurs difformités avec une mystérieuse épouvante. Schelm plongeait son œil valide dans la prunelle rougeâtre et clignotante de Dakouss, comme fasciné par son aspect; en le voyant

Voir le Correspondant des 25 mai, 10 et 25 juin, 10 et 25 juillet 1875.

précipité dans la pièce par les mains brutales de Poleno, il avait cru que Muller, pour se venger, le livrait à la furcur de l'homme qu'il avait fait défigurer; car, au premier aspect de cette figure affreuse, à ces cicatrices fraiches et sanguinolentes, Schelm avait reconnu le beau docteur. Il frissonna, se courba en deux et darda son regard sur celui du nouveau prisonnier.

Dakouss, de son côté, sembla, en apercevant Schelm, saisi d'une épouvantable frayeur. Il se compara à cet être difforme et monstrueux, à l'œil sanglant, aux bras décharnés, à ce paralytique hideux, et, par une sorte d'hallucination, il rêva à des châtiments étranges, à des mutilations mystérieuses qu'on allait accomplir sur sa personne. Il était laid, sans doute, mais valide : il eut peur que la vengeance ou la prévoyance des nihilistes ne se livrât encore sur sa personne, à d'autres violences.

Les yeux de ces deux hommes se rencontrèrent dans la demiobscurité. Si Schelm avait reconnu Dakouss, Dakouss, qui connaissait à peine l'existence de Schelm, ignorait absolument l'influence néfaste que ce dernier avait eue sur sa destinée. La prunelle rouge de Dakouss parut à Schelm chargée de menaces, il frissonna et s'aplatit.

Cet aplatissement rendit l'ex-chef de chancellerie plus hideux encore, et son œil, qui semblait suivre tous les mouvements de Dakouss, lança une lueur rouge : Dakouss recula, saisi d'horreur; l'épouvante de Schelm l'avait animé pour un instant.

Alors ces deux monstres ne se quittèrent plus du regard, Schelm étudiait tous les mouvements de Dakouss, non pour se défendre, car il sentait qu'il ne le pouvait pas, mais pour voir venir le coup, cette suprême consolation de l'homme menacé. Dakouss, au contraire, avait peur de cette tête difforme et branlante, de ce gnome invisible et muet, enfermé dans cette chambre où on l'avait torturé. Il crut à un raffinement de cruauté de ses persécuteurs.

[•] Une heure ils resterent ainsi en face l'un de l'autre, haletants, terrifiés, sans oser se parler, sans se quitter du regard, tremblants de tout leur corps. La peur, peu à peu, transforma leur immobilité en catalepsie. Ils sentaient tous les deux qu'ils ne pouvaient plus bouger, leurs corps étaient courbés sous cette rigidité glaciale que l'on éprouve au milieu d'un cauchemar.

Quand les gonds de la porte grincèrent et que Muller, accompagné de Bello et Poleno, pénétra dans la pièce, le charme fut rompu. Schelm poussa un cri de joie et Dakouss un cri de terreur; Schelm étendit ses bras vers le nabab. Dakouss tomba à genoux. Ils éprouvèrent deux sensations opposées: Dakouss, à l'aspect de ces hommes, crut qu'on allait lui infliger quelque torture inconnue et terrible.

Digitized by Google

Schelm, au contraire, se sentait délivré de la crainte d'être étranglé par cet homme qu'il avait fait défigurer.

- Schelm, dit Muller, nous allons te transporter chez toi. Ta voiture t'attend au coin de la Perspective; tu retourneras à ton hôtel, sculement, ce sera moi qui te reconduirai.

L'ex-chef de la chancellerie lui adressa un regard de reconnaissance, ct balbutia :

- Oui, Muller, emmène-moi d'ici.

- Tu as bien peur.

Les dents de Schelm claquèrent.

- Lache!!! dit Muller avec dédain. Allons, mes amis, transportez-le.

Poleno et Bello s'emparèrent de la chaise de Schelm. En ce moment Dakouss recouvra la parole :

- Et moi! cria-t-il, d'une voix déchirante.

Muller ne daigna pas répondre. Il s'achemina vers la porte, derrière lui les deux nihilistes trainaient la chaise de Schelm.

Le médecin voulut se précipiter en avant ; Muller l'envoya rouler au loin et referma la porte. On entendit un cri de désespoir.

Ivan apparut à la porte de la salle des conférences.

🖺 — Où est Darine ? demanda Muller.

- Il est retourné chez lui.

- Mes amis, dit alors Muller à Bello ct à Poleno, descendez cet homme. Tu seras un peu cahoté, Schelm, dit-il, mais bah! ce sera bien vite fini. Allez ! ordonna-t-il, je vous suis.

Les nihilistes obéirent, Schelm avait fermé les yeux, il se laissait trainer sans la moindre protestation. Muller prit le bras d'Ivan, et suivit à guelques pas de distance la chaise du paralytique.

- Que t'a dit Darine? demanda-t-il à Ivan.

— Il a voulu interroger Dakouss, mais Bello et Poleno n'ont pas consenti à le laisser entrer dans la chambre secrète. Alors, sans insister, il est descendu pour parler à Arsenieff. Je l'ai accompagné. Il m'a dit : Le nabab est un homme puissant et résolu, il sait se faire obéir. Nous avons besoin d'un chef pareil. Il ne laissera pas échapper Dakouss, c'est tout ce qu'il me faut.

- Ah! voilà tout?

— Sur l'escalier, il m'a demandé : « Que s'est-il donc passé entre le nabab et Schelm? — Je l'ignore, ai-je répondu. — Peu m'importe, ce sont leurs affaires... Ce Schelm est un lâche, j'aime mieux obéir au nabab. »

- Il est impossible, murmura Muller, que cet homme soit un traitre. Tatiana a dû se tromper.

ll secoua la tête.

- N'importe, murmura-t-il, il faut prévoir toutes les éventualités. Ivan! dit-il à haute voix, tu feras changer la serrure secrète cette nuit même. Dut-il en coûter mille roubles, il le faut. Tu assisteras à l'opération, puis tu reviendras à l'hôtel, et tu préviendras André Popoff qu'il ait à m'y attendre.

- Bien.

- Maintenant, remonte. Je te renverrai de suite ces deux fanatiques. Tu les congédieras. Ce sont des hommes convaincus, il faudra les récompenser. Tu chargeras Poleno de porter à manger à Dakouss. Recommande-lui, sur sa tête, de ne laisser pénétrer personne dans la chambre secrète. Va!

Il était onze heures, la rue était déserte, Muller, précédé par les nihilistes qui trainaient la chaise de Schelm, s'approcha de lui.

--- Schelm ! dit-il à son oreille, je monte avec toi. Un mot, un geste, et tu es mort.

Le cocher, que l'absence prolongée de son maître avait semblé préoccuper fort peu, sortit d'un cabaret borgne qui fermait sa devanture, et monta en titubant sur son siége.

Bello et Poleno hissèrent Schelm dans le véhicule. Muller s'assit auprès de lui. La voiture s'ébranla.

- Schelm, dit Muller, tu vas donner l'ordre chez toi de me recevoir quand je me présenterai, et lu me feras passer pour ton ami intime. Je sais que tu n'es pas sorti depuis quinze ans. Ton absence prolongée a dù inquiéter toute ta famille, et nous trouverons la maison sur pied. Je compte sur la façon attendrie dont tu me présenteras.

Il fit briller devant ses yeux un poignard.

- Tu sais ce qu'il te reste à faire. Je ne crois pas nécessaire de te dicter tes paroles. Mais au moindre mot qui me paraîtra à double entente, je te planterai ce poignard dans le cœur jusqu'à la garde.

Il le piqua légèrement.

- Sens-tu le froid du fer? Tu es vieux et infirme, mais tu as peur de mourir. Tu me connais, je ne menace jamais en vain.

Schelm répondit d'une voix basse et entrecoupée :

- Je suis en ta puissance; mais tu es cruel. Cette éternelle menace suspendue sur ma tête me tuera sans que tu aies besoin d'employer le fer.

- Je te l'ai dit, pardonne, et je pardonnerai moi-même.

La voiture s'engagea dans la rue des Italiens.

- Tu sais que je suis Dowgall Sahib, nabab de Cadoupoure.

Il le toucha une deuxième fois de son poignard.

- Souviens-toi, murmura-t-il à l'oreille. Ceux qui t'ont emmené

Digitized by Google

au phalanstère me reconnaissent pour chef. Tu ne peux alléguer leur témoignage. Je te dis tout cela pour prévenir une trahison; mais tu ne me trahiras pas: tu te perdrais en me perdant. Tu es trop intelligent pour ne pas comprendre cela.

La calèche entrait dans la cour de l'hôtel de Schelmberg. Le péristyle était éclairé, la porte grande ouverte sur le palier, la baronne, mademoiselle Louise, ct toute la valetaille de l'hôtel attendaient l'arrivée du maître avec inquiétude.

- Souviens-toi! répéta Muller.

- Que vous est-il arrivé? cria la baronne en se précipitant audevant de son mari.

Des domestiques ouvrirent la portière et s'emparèrent de la chaise longue. Muller ne quittait pas Schelm du regard, et sa main s'appuyait sur le dossier de sa chaise.

On descendit Schelm. Muller sauta de la voiture et se trouva à ses côtés, avant que le chef de la chancellerie eût pu prononcer un mot.

- J'ai voulu me faire trainer à bras dans la rue, je me suis trouvé mal, dit Schelm.

Il se tourna vers Muller:

- Son Altesse le nabab Dowgall Sahib, que j'ai jadis connu à l'étranger, m'a rencontré et m'a prêté le concours de son médecin. Le nabab est un de mes anciens amis. Je le recevrai toujours quand il se présentera. J'ai été heureux de le rencontrer.

Muller s'éloigna de la chaise, une fois ces paroles dites. Schelm ne pouvait plus se rétracter sans divulguer tous ses secrets et sans mettre toute la maison dans la confidence de ses ténébreuses intrigues.

Le nabab se tourna vers Louise :

- J'ai eu l'honneur de voir mademoiselle de Schelmberg à mon bal, avec madame la comtesse Lanine.

Louise s'inclina, palissante; Muller lui tourna le dos.

— le suis enchanté, dit-il alors, d'avoir pu être utile à un ancien ami. Monsieur le baron, j'aurai l'honneur, sous peu, de venir demander de vos nouvelles.

Il salua la baronne et se perdit dans l'obscurité de la cour. On transporta Schelm dans l'intérieur de ses appartements. Le chef de la chancellerie était à moitié évanoui.

Cependant Muller, après avoir avoir traversé la cour et passé la grille ouverte, se dirigea vers son palais.

- Je le connais bien, se disait-il en lui-même. Il me juge d'après son propre caractère; il me croit capable, pour me sauver, de trahir le secret de l'association et de le trahir lui-même par ricochet. Je l'ai entretenu dans cette salutaire erreur. Il se taira, car il sait que sa perte suivrait de près la mienne... Qui m'aurait dit que je serais le complice de Schelm? Le concours de cet homme souille la pureté de nos aspirations. Si Schelm pouvait nous trahir, il le ferait. Heureusement, il n'y a pas d'intérêt. Mais Darine... traître!... impossible!... Si je le croyais, ce serait la désillusion, la ruine de toutes mes espérances. Que tous les hommes subordonnent à leurs intérêts personnels l'idée lumineuse de l'affranchissement général, je ne puis le croire, je ne puis être seul à lutter pour la liberté du genre humain. Bah! Tatiana s'est trompée, elle ne l'aura pas compris. Elle m'a promis de me faire assister à leur conversation, et je saurai tout alors.

Il traversa songeur les rues silencieuses et fut bientôt à la porte de son hôtel.

Ivan Kolok débouchait sur le quai précisément au moment où le nabab faisait retentir le marteau de la porte d'entrée

--- C'est fait, dit Ivan, la serrure est changée, voici la nouvelle clef; j'en ai gardé une double.

— Que tu garderas précieusement et ne confieras à personne. Qu'as-tu fait de nos sectaires?

- Je les ai renvoyés avec de grandes phrases, ils sont partis satisfaits. Je leur ai recommandé de veiller à ce que nul ne pénètre dans la chambre des conférences. Votre exhibition des pénitents a eu pour résultat de leur inspirer une frayeur mystéricuse et une confiance absolue en votre autorité.

— Tu me les feras venir ici, quand nous aurons terminé cette malheurense affaire Lanine. Il faut que je les attache à ma personne; ce sont des imbéciles nécessaires.

Ils montèrent l'escalier du palais. Le nabab ordonna à un laquais d'appeler André Popoff.

- Le secrétaire de Votre Altesse vous attend dans votre cabinet, répondit le laquais.

Ils traversèrent les grands appartements; le nabab était silencieux.

- Muller! dit Ivan Kolok, vous êtes triste, et cependant tout paraît marcher au gré de vos désirs.

- Oui, Ivan, je suis triste, car il me semble que quelque chose s'est brisé dans mon cœur.

- Que vous est-il donc arrivé?

- Rien encore... mais l'avenir ne se présente plus à mes yeux aussi clair que jadis... Je doute de moi-même!...

Il ouvrit la porte du cabinet et aperçut André qui l'y attendait.

Digitized by Google

Le jeune élève en nihilisme était vêtu avec élégance, et sa figure ne portait plus aucune trace de misère. Les deux mois qu'il avait passés chez le nabab, au sein du bien-être, l'avaient changé à son avantage et il avait l'apparence d'un jeune homme du meilleur monde.

- Avez-vous touché les cinq millions dont je vous ai fait présent? demanda le nabab.

- Non ! pas encore... je croyais...

— Quand je donne un ordre, j'exige qu'il soit exécuté immédiatement, dit le nabab avec hauteur. Vous toucherez l'argent demain matin. A deux heures, vous viendrez ici, et nous irons ensemble chez la comtesse Lanine; il est temps que vous revoyiez votre mère.

- Monseigneur !... cette générosité royale...

— Je vous demande un service en échange. Ne me remerciez donc pas et obéissez-moi, c'est la meilleure façon de me prouver votre dévouement. Allez !

Et il le renvoya d'un geste de fatigue.

XIX

LOUISE DE SCHELMBERG.

Schelm passa une nuit épouvantable : la frayeur, la colère, le sentiment de son impuissance l'accablaient. Immobile dans son lit, sans pouvoir même mordre son oreiller dans un moment de rage, il maudissait la terre, le ciel, Dicu et les hommes, et exhalait d'épouvantables blasphèmes.

Enfin, vers le matin, il se calma. Les idées commencèrent à se condenser dans son cerveau, il envisagea la situation plus froidement, et son esprit inventif lui suggéra un moyen de ne pas obéir à Muller. L'idée que Wladimir serait sauvé, et qu'en revanche, lui Schelm serait obligé de dénouer à l'avantage de son ennemi la trame qu'il avait si laborieusement ourdie, lui était insupportable.

- J'aurai attendu quinze ans, j'aurai dévoré des larmes de douleur et de honte en assistant tous les jours au bonheur de cet homme et de cette femme, et je manquerais cette occasion. Non pas !... lci, je suis dans ma forteresse, je n'en sortirai plus jamais. Je suis invulnérable ici, et Muller verra si l'on m'a abattu. Je savais bien que c'était dangereux de sortir. Il faut temporiser maintenant, car cet homme remuera ciel et terre pour sauver son ami. Il emploiera toute son intelligènce et tous ses moyens d'action qui sont formidables. Si j'étais valide, j'aurais pu lutter, mais un paralytique impuissant... Muller fera tout... hormis toutefois...

Šchelm se mit à réfléchir. Muller se trompait quand il pensait que Schelm le croyait capable de trahison. L'ex-chef de la chancellerie connaissait trop bien les hommes pour ne pas avoir approfondi le caractère de son ancien agent provocateur. Pauvre, Muller pouvait succomber; riche, sa loyauté était inébranlable, et Schelm savait fort bien cela.

— Le chef suprême des nihilistes s'arrêtera toujours à l'idée de nuire à l'association, le danger n'est pas là. Il est dans la déposition de ma fille, que Muller essayera de persuader en lui ouvrant les yeux, et ce sera facile, car ma fille est loyale à sa manière... Il est encore dans la cupidité de Darine. Muller peut lui acheter le papier du médecin. Il faut aviser à cela. Comment?...

Il se retourna vingt fois dans son lit en roulant dans son esprit diverses combinaisons.

- Quant à Louise, pensait-il, il s'agit d'exalter son orgueil. Oui... j'y parviendrai; le procureur m'a trahi par ambition. Je puis cependant le perdre; une dénonciation anonyme peut le priver de son emploi, mais... on pourra nommer à sa place un magistrat intègre, ce qui serait plus dangereux encore. Que Dakouss soit prisonnier de Muller, cela m'est à peu près égal. Mais cette lettre. Bah !... il s'agit d'effrayer le procureur. Ilier, il s'est révolté... C'est pour la première fois ! S'il revient, c'est qu'il a encore peur de moi. Je l'effrayerai, il viendra à composition. S'il ne revient pas, il faudra aviser; c'est que nous ne sommes séparés des débats que de quinze jours à peine.

Il se fit habiller, et, à peine transporté dans son cabinet de travail, il appela sa fille.

— Louise, lui dit-il, j'ai reçu une proposition à votre endroit... On m'a demandé votre main.

Mademoiselle de Schelmberg secoua la tête.

— Je ne me marierai pas... Ma vie est brisée, ajouta-t-elle d'une voix sourde.

Schelm obliqua des yeux.

— En eût-il cent...

— Il ne vous demande, interrompit Schelm froidement, que de capituler avec votre conscience. Vous allez être appelée à déposer dans l'affaire Lanine. Si vous consentez à décharger le comte...

Louise interrompit son père avec violence.

- Qu'est-ce que vous dites là, mon père? Étes-vous devenu

fou? Croyez-vous que je consentirai à me taire? que j'oublierai ma vengeance pour de l'argent? Mais on me propose donc...

Puis, s'exaltant de plus en plus :

— Je ne comprends pas très-bien encore cette malheureuse affaire. Les débats l'éclaireront peut-être, mais j'ai peur, et je commence à croire, dit-elle en regardant fixement son père, que vous avez trempé dans la mort de Vadime. Oh ! alors, mon père... Je ne sais ce que je ferai... La proposition étrange que vous osez me faire...

- Voyons, Louise, dit-il avec un sourire étrange, calmez-vous.

- Non! interrompit-elle. Je ne dors pas les nuits, car je me souviens toujours que vous m'avez avertie du danger que courait Vadime. Savez-vous que je dirai cela à l'audience?

Schelm tressaillit.

-- Même si cela pouvait compromettre votre père?

- Expliquez-moi votre conduite alors ! cria-t-elle. Vous ne voyez donc pas que vous me tuez ?

— Je n'ai rien à vous expliquer. Darine, vous le savez, est mon ami. Il a été averti par le médecin que le comte Lanine en voulait à la vic et à la fortune de Vadime. C'était une affaire excellente pour la cause du progrès, que l'accusation contre un aide de camp de l'empereur d'un crime de droit commun, Darine a laissé aller les choses; et puis il m'a raconté tout cela comme à son chef.

- Mais c'est horrible !

- Les intérêts des individus disparaissent devant les intérêts de la masse, dit Schelm.

- Et vous croyez que je ne dirai pas...

- Non, je crois que vous réfléchirez. Vadime en est-il moins mort et Lanine moins coupable? Vous ne voudrez pas perdre votre père?

Louise se tordit les bras.

- C'est horrible, effrayant. Ma conscience elle-même est indécise. Que dois-je faire 2

- Reconnaissez, dit Schelm froidement, que je ne vous demande rien; vous êtes libre d'agir à votre guise. Bien plus, je vous dis : Vous pouvez épouser un homme qui vous apporte une fortune immense et modifier votre déposition. Pour le bien de l'œuvre qui est mienne, j'abandonne les intérêts de ma vengeance personnelle. Si vous voulez déposer en faveur de Wladimir, on vous payera votre déposition cinq millions. Je ne m'y oppose pas.

- Cela, cria-t-elle, jamais! Ah! ils veulent m'acheter, ils sont donc coupables. Je déposerai selon mon âme et conscience. J'ai vu le comte apporter le poison, je le déclarerai, il était pâle... - Réfléchissez, ma fille, cinq millions sont un beau denier.

Elle le toisa avec mépris.

-- Vraiment, dit-elle, je suis honteuse de vous appeler mon père.

Schelm feignit une colère subite; il saisit sa pelote à tour de bras en criant :

- Sortez! vous m'insultez, fille dénaturée! misérable! Sortez sur-le-champ.

Louise se dirigea vers la porte avec un calme dédaigneux; dès qu'elle fut sortie, Schelm se frotta les mains en disant :

- Comme il est facile de duper les honnêtes gens! hé! hé! hé!

Le soir du même jour, Schelm était seul dans son cabinet quand il entendit, contre la porte de l'escalier, les coups distancés qui lui annonçaient Darine.

— Ah! pensa-t-il, il revient, il a donc besoin de moi. Sa croyance dans l'avenir du nihilisme me sert; comment n'y croirait-il pas, en effet? ce sont les nouvelles idées qui ont fait de lui quelqu'un. Il s'agit de l'effrayer.

Il tira la pelote, Darine entra.

- Vous m'avez trahi, dit Schelm au procureur. Que venez-vous faire ici?

— Je ne vous ai pas trahi, répondit tranquillement Darine, le chef avait ordonné...

— Le chef! Ah! vous le reconnaissez pour votre chef, c'est bien, allez à lui. Je suis dégagé de mes engagements, ce sera lui qui sera votre protecteur à l'avenir.

- Mais... monsieur...

— Silence! Je ne veux pas vous voir. Revenez après la condamnation de Wladimir. Je vous pardonnerai peut-être : mon pardon est à ce prix. J'étais impuissant là-bas. Ici, chez moi, je vous tiens tous...

- Monsieur le baron !... permettez.

— Je n'écoute rien. Hors d'ici ! Vous revenez après m'avoir indignement abusé, et vous croyez que je vous recevrai comme je vous recevais jadis.

- Je vous assure, monsieur, que vous vous trompez, je n'ai pas pu...

- Allez-vous en! vociféra Schelm. Aujourd'hui je ne suis pas capable de vous écouter.

Il allongea la main vers la pelote.

- Sortez! cria-t-il.

Tout à coup il eut une épouvantable grimace, car il avait senti



une douleur aigue dans sa main droite. Cette douleur changea sa colère simulée en exaspération réelle.

— Mais sortez donc, cria-t-il. Si vous voulez me parler, choisissez un autre moment; vous auriez dû, au moins, avoir la pudeur de me laisser vingt-quatre heures tranquille. C'est qu'ici je ne suis pas le pauvre paralytique et vous n'aurez pas raison de moi, ni vous, ni ce nabab du diable ! Allez-vous-en !

Darine lui jeta un regard étrange, haussa les épaules et sortit. Schelm ne le voyait plus; il examinait son bras droit où il avait senti un élancement douloureux. Derrière Darine la porte se referma.

— Je l'ai effrayé, pensa Schelm, c'est salutaire : c'est ainsi que je maintenais jadis dans leur devoir les employés du ministère. Il reviendra demain; mais alors il sera un instrument servile; Muller ne trahira pas la cause : cet homme existe par elle; allons! je ne suis pas encore vaincu. Le procès de Wladimir aura lieu, et dans ces conditions le résultat n'en peut être douteux ! Mais qu'est-ce que cela veut dire? J'ai mal au bras.

Il allongea le bras, la douleur cessa; il sourif.

— Eh bien! mais de quoi est-ce que je me plains? si je pouvais sentir des douleurs dans la partie gauche de mon corps, je ne serais pas paralysé; ce bras me fait mal, donc il est valide! C'est que j'en ai besoin, murmura-t-il.

Ce même jour, Muller, accompagné par André Popoff, s'était rendu à l'hôtel Lanine. Le fils d'Akoulina Ivanowa tremblait à l'idée de rentrer dans cette maison qu'il avait si subitement abandonnée, et à la pensée de sa mère... mais il fallait obéir au nabab.

Ce fut le retour de l'enfant prodigue. Tatiana donna sa main à baiser au frère de Nicolas Popoff, et Akoulina Ivanowa, attendrie, l'embrassa à plusieurs reprises.

Il fut plus difficile de faire accepter à la vieille dame la perspective d'un mariage entre son fils et la fille de Schelm. Mais Muller représenta éloquemment à Akoulina Ivanowa que Schelm n'était pas l'auteur de la mort de son fils ainé, et que ce mariage pouvait servir aux intérêts du mari de sa bienfaitrice.

Après de longues hésitations, Akoulina lvanowa consentit :

- Puisqu'il s'agit du salut du comte et que mon fils y voit son bonheur, je consens, dit-elle; je ne veux pas me mettre en travers de son bonheur.

Et elle ajouta en baisant la main de Tatiana :

- C'est le plus grand sacrifice que je puisse vous faire. J'ai tou-

jours hai Schelm et sa fille; vous ne me forcerez pas, j'espère, de demeurer auprès d'elle.

- Ma bonne, dit Alexandra, Louise n'est pas méchante.

Akoulina Ivanowa secoua la tête.

- Enfin, dit-elle, la comtesse a parlé; qu'il soit fait ainsi qu'elle le désire; le salut du comte avant tout.

Et elle ajouta à part soi :

- Elle se vend, cette misérable... Oh! c'est bien la fille de son père. Moi, je sacrifie mon fils à mes bienfaiteurs.

Muller et André Popoff se rendirent chez Schelm; on les laissa pénétrer dans les appartements principaux de l'hôtel, et ce fut Louise qui les reçut. Elle ne put retenir un geste de surprise à l'aspect d'André; mais elle dissimula son étonnement et présenta en termes froids et polis au nabab les excuses de son père, qui ne pouvait le recevoir, étant plus malade ce jour-là.

— Ma mère, dit-elle, est obligée de rester auprès de mon père qui est encore souffrant des suites de son imprudente excursion d'hier. Que Votre Altesse daigne l'excuser.

Muller répondit :

— Je me retire donc, mais je vous laisse mon jeune ami, M. André Popoff, qui désire vous parler, mademoiselle, et qui a pour cela l'autorisation de M. votre père.

Et sans donner à Louisc le temps de répondre un mot, Muller sortit. André et mademoiselle de Schelmberg restèrent seuls. Louise examinait avec curiosité cet homme qu'elle n'avait pas revu depuis la scène du bal, et elle constata qu'André ne ressemblait pas plus à un valet qu'au malingre gamin dont elle se souvenait, alors qu'il était compagnon des jeux de son enfance. Le sourire hostile et dédaigneux, avec lequel elle l'avait d'abord accueilli, disparut de sa bouche. André, excessivement ému, tremblait de tous ses membres. Ils s'examinèrent quelques instants en silence, puis le jeune homme prit son courage à deux mains, et murmura d'une voix chevrotante :

— J'ai osé jadis vous montrer mes sentiments, mais jamais une parole de moi ne vous les a révélés. Aujourd'hui, le consentement de votre père me donne quelque hardiesse. Je vous aime...

Louise recula, et hautaine, pourpre d'indignation, elle demanda :

-C'est donc vous qui voulez acheter cinq millions ma conscience! Et comme il baissait la tête :

— Jadis, quand vous n'étiez qu'un laquais, j'ai fait bonne justice de votre audace. Croyez-vous que votre richesse subite, dont je ne veux pas rechercher la cause, vous donne le droit de me mépriser? Ah! c'est donc vous. Et vous venez me dire que vous m'aimez. Allons



donc! Est-ce qu'on aime ceux que l'on croit pouvoir acheter! Vous avez pu croire, un seul instant, que je consentirais à me vendre!

Elle était magnifique d'indignation. André, oubliant les conseils et les ordres du nabab, subjugué, ébloui, se jeta à genoux.

- Eh bien, non! cria-t-il, je ne viens pas ici vous poser des conditions. Je viens vous demander à genoux de ne pas déposer contre le comte Lanine, et vous offrir ma vie en échange.

- Eh! que ferai-je de votre vie? Pourquoi voulez-vous que je consente à transiger avec mon devoir? Ah! il vous envoie à moi. Il est donc coupable; il tremble donc... Il savait que j'aimais Vadime, il m'a tendu la coupe avec le poison, et vous voulez que je pardonne. Et c'est vous... vous... que je méprisais déjà chez eux, qu'ils m'envoient en négociateur; mais ils sont donc devenus insensés. Pourquoi ce nabab vous a-t-il amené ici? Ah! mon père a consenti! Vous me désespérez.

-- Louise, murmura André, vous les haïssez donc bien; vous avez donc oublié l'amitié de la comtesse, les caresses d'Alexandra.

--- Non, dit-elle, je ne les hais pas, mais cet homme qui a cru que son titre d'aide de camp lui permettrait de commettre un crime... Ah ça! cria-t-elle soudain en s'interrompant, qu'êtes-vous donc pour venir me demander compte de mes sentiments?

— Oh! je vous en prie, dit André, permettez-moi de parler. Vous aimiez le prince Gromoff; moi, vous me méprisez. Permettez-moi de vivre de votre présence, de respirer votre air, de vous aimer à genoux. Je ne demande pas que vous m'épousiez, j'en suis indigne; votre père accepte cet argent que le nabab m'a donné. It ne poursuivra plus de sa haine le comte Lanine. Vous, je vous supplie, permettez-moi de vous prouver que le comte n'est pas coupable.

Elle courut à lui.

- Il n'est pas coupable! vous osez le prétendre après la déclaration du médecin, après ce que j'ai vu !

- Laissez-moi parler, je vous en supplie.

-- Soit... mais n'espèrez pas m'abuser. Je n'ai pas de haine contre le comte Lanine; une sympathie invincible, souvenir de mes relations passées, m'attire vers Alexandra; mais..., je vous le jurc..., rien ne m'arrêtera dans l'exécution de mon devoir. Tout me prouve que le comte a empoisonné celui que j'aimais.

- Mais l'accusation est absurde. Le comte est trop riche.

--- Pourquoi, alors, voulait-il faire épouser Alexandra à Vadime, quand il savait que nous nous aimions? Non! vous ne savez pas combien le cœur des puissants de ce monde est gangrené... J'en sais quelque chose, mon pèrc est un de ces hommes-là... Pour ga-

10 Aour 1875.

gner des millions, pour devenir une puissance, ils sont prêts à tout, plus avides que les pauvres...

- C'est vous, dit André haletant, qui parlez ainsi?

— Que veulent-ils de moi, enfin? Je ne comprends pas. Ma déposition n'incrimine pas le comte Wladimir. Que puis-je dire? qu'il est allé dans la chambre à côté pour chercher une potion; que cette potion était du poison; qu'il a, quelques minutes auparavant, chassé le médecin? Cela, c'est vérité, et je le dirai; mais cela prouve-t-il que le comte est coupable? Ma déposition change-t-elle, en quoi que ce soit, sa situation? La déclaration de Dakouss en existe-t-elle moins? En vérité, je ne comprends pas; que voulez-vous de moi?

— Ce que nous vous supplions de faire, c'est de ne pas accabler de votre témoignage cet homme, innocent, je vous le jure; c'est de ne pas dire devant le tribunal, comme vous l'avez dit à l'instruction : « Le coupable, j'en suis persuadée, est le comte Lanine. » Ce que la comtesse Lanine vous demande, par ma voix, c'est de ne pas vous laisser entraîner par un ressentiment aveugle. Votre déposition aura un immense retentissement. Je ne vous demande pas de mentir: votre père, vous le savez, ajouta-t-il en hésitant, est difficile à contenter; cet argent dont il vous a parlé est...

— Je sais, interrompit-elle brusquement; il est inutile d'insister là-dessus.

— Louise, murmura-t-il, le nabab est puissamment riche, avec une fortunc parcille on peut ce que l'on veut. Dakouss déposera selon sa volonté, je vous le jure, mais vous... il n'a aucun moyen sur vous. Tout repose sur votre déposition; or, je vous le répète, le comte est innocent; je ne vous demande rien, pas même la permission de vivre à vos pieds, de vous demander la grâce de vous servir, puisque vous voulez même me refuser votre présence.

Elle l'interrompit.

— Il m'est venu des doutes à plusieurs reprises. Tout est possible en ce monde. Il y a des machinations infernales, dit-elle pensive. Peut-être ai-je été mal inspirée, en effet; peut-être ai-je été trop sévère, mais je vis dans une atmosphère si lourde...

Il joignit les mains.

- Oh ! Louise, vous êtes bonne...

- Pouvez-vous, lui dit-elle tout à coup, me donner les preuves de l'innocence du comte Lanine?

Il secoua lentement la tête.

- Non, hélas! Le nabab les possède.

- S'il est si puissant, il doit les produire. S'il est l'ami de Wladimir, c'est son devoir; qui est-ce qui l'arrête?

André balbutia :



- Je l'ignorc. Il m'a ordonné de venir ici ; il m'a donné une fortune. Je le bénis ; je n'ai jamais osé l'interroger.

Elle se redressa sévère, et s'achemina vers la porte.

- Je déposerai ainsi que me l'ordonne ce serment que je vais prononcer. Je dirai la vérité, rien que la vérité, dit-elle. Prouvezmoi son innocence, et je me rétracte; je serai la première à proclamer mon erreur; mais tant qu'il ne me sera pas démontré, par des faits irrécusables, que le comte n'a pas trempé dans ce crime horrible, je poursuivrai sans relâche ma vengeance.

- Louise! balbutia André, la simple raison ne vous dit-elle pas...

Sans vouloir l'écouter, elle s'achemina vers le seuil; là, elle se retourna.

— Savez-vous, dit-elle à voix basse, qu'il y a des nuits où je songe à dénoncer ma père! Et vous me demandez la grâce de cet homme qui m'est étranger,... la grâce de cet homme ! Jamais; s'il est coupable, je serai inexorable.

-Louise, je vous en supplie...

- Vous! je vous pardonne; d'ailleurs, je ne suis plus de ce monde; mon devoir accompli, je ne sais ce qu'il adviendra de moi. Répétez à la comtesse et à Alexandra mes paroles, et dites-leur que j'agirai selon ma conscience. Qu'elles interrogent la leur, elles comprendront ma conduite.

Et, laissant André prosterné au milieu de la chambre, la jeune fille disparut dans l'intérieur des appartements.

Cependant, Muller, après avoir laissé André seul avec Louise, était relourné à l'hôtel Lanine.

- Schelm, dit-il à Tatiana qu'il trouva seule au salon, est invisible. Je n'ai pas insisté, car je suppose que son aventure d'hier n'a pas dû avoir une influence salutaire sur sa santé. J'ai laissé le jeune homme en tête-à tête avec la jeune fille.

- Mais enfin, répondit Tatiana, quels sont vos projets? Je crois encore que je ne comprends pas...

— Ils sont bien simples, cependant. Je veux sauver votre mari sans compromettre mes complices. Or, pour cela, que faut-il? Que Dakouss endosse toute la responsabilité. Il sera condamné. La loi russe n'admet pas la mort pour les crimes de droit commun; on le condamnera aux mines. Or, j'employerai, s'il le faut, le reste de ma fortune pour le faire fuir et lui donner un autre état civil; je ferai de ce scélérat un potentat. Tant que j'ignorais où était le médecin, j'étais perplexe; maintenant qu'il est entre mes mains, je vous assure que je saurai le persuader; j'ai des moyens infaillibles : cet homme est lâche et cupide. D'ailleurs, bien peu d'hommes résistent à l'appât d'une fortune royale. Dakouss déposera comme je le voudrai. Je le tiens sous clef...

— Oui! dit Tatiana, cela est naturel; mais pourquoi voulez-vous faire épouser Louise à André Popoff? pourquoi avez-vous envoyé ce jeune homme chez Schelm? Je vous le répète, je vous laisse agir, car je sais qu'au dernier moment je pourrai sauver Wladimir. Votre combinaison, je l'avoue, me semble inutile. Dakouss se retractant...

— Croyez-vous que cela suffise? Seriez-vous satisfaite d'un verdict ainsi formulé : « Acquitté faute de preuves? » Non, n'est-ce pas. Eh bien ! cela arriverait si Louise de Schelmberg venait accuser le comte devant le tribunal. La justice ne suspecterait pas une minute la bonne foi d'une jeune fille de dix-huit ans. Certainement, cela ne suffirait peut-être pas pour condamner Wladimir, mais l'impression serait désastreuse; je veux éviter cela.

- Muller, dit Tatiana en lui tendant la main, vous êtes un noble ami.

— Et alors, continua-t-il, comme c'est moi qui suis la cause première, quoique involontaire, de tout le mal, et comme c'était à moi à le réparer, j'ai résolu d'acheter Schelm. On peut acheter tout le monde, cela dépend du prix. Or, Schelm était accessible, car il a peur de moi. Puis, ajouta Muller, j'ai choisi André Popoff, car ce pauvre enfant aime Louise, et j'ai voulu rendre un homme heureux, faire éclore un bonheur au milieu de toutes ces souffrances. Voilà l'explication de ma conduite. Dakouss est en ma puissance, mais... ce procureur chargé de l'affaire est un homme intègre.

Tatiana eutoun triste sourire. Muller, qui examinait son visage. lui prit la main.

-- Oui! dit-il, j'en suis persuadé, quoi que vous en disicz. Ne vous fâchez pas, Tatiana, si j'insiste, mais vous m'avez promis de me faire entendre sa conversation. Je vous le répète, je ne croirai pas à sa trahison avant de m'en être assuré de mes propres oreilles.

— Je vous ai promis de vous faire assister à la conversation que je dois avoir avec lui, je tiendrai ma promesse; mais, Muller, je vous assure que votre incrédulité me blesse.

— Cet homme est un des chefs d'une société secrète. Il a des intérêts que vous ignorez. Il a pu parler à mots couverts. Vous ne l'aurez pas compris. Non! cet homme est loyal. Je vous dirai plus, il ne peut pas trahir, il lui faudrait trop de complices; et croire cela, croire à une trahison aussi immense... Non! vraiment, je ne le puis, ce serait renier les croyances de toute ma vie.

--- Vous prétendez bien changer celles de millions d'hommes, chrétiens depuis des siècles!... Muller! avez-vous pu croire un

moment qu'un chemin où vous marchez côte à côte avec Schelm soit un chemin droit?

- Enfin, répondit Muller avec violence, je n'y crois pas ! Et, en attendant, j'agirai comme si je n'avais pas entendu vos confidences. Quand verrez-vous Darine?

— Les débats s'ouvrent lundi. J'ai attendu jusqu'au dernier moment, espérant en quelque événement imprévu, espérant surtout en vous, Muller. Mais samedi, l'avant-veille du jugement, toutes mes hésitations auront cessé. Venez ici samedi, à onze heures du matin; j'écrirai au procureur pour lui donner rendez-vous à cette heure-là.

Muller était pâle.

- C'est bien, dit-il.

Il prit congé de la comtesse.

-Ne lui promettez rien, ne vous engagez à rien de positif, dit-il en sortant. Quand je l'aurai entendu, je vous donnerai un suprême avis. Quelle vénération je dois avoir pour vous, Tatiana, pour croire un instant à vos paroles !

- Et moi, Muller, quelle confiance n'ai-je pas en vous! car, dans cette affaire, je trahis presque l'empereur.

- Nous sommes sur deux cimes, Tatiana, et un abime nous sépare, dit-il avec tristesse.

- Oui, répondit-elle, grave... Nos croyances. Fasse le ciel que cet abime soit comblé!

Muller ne répondit rien.

- A samedi, dit Tatiana. Je vous attends. J'écrirai ce soir même à Darine.

- A samedi, dit-il en sortant.

Dans le salon qui précédait celui où il venait de causer avec Tatiana, Muller rencontra Alexandra Lanine. La jeune fille était rouge et tremblante; elle semblait avoir attendu le nabab au passage, car, à son aspect, elle s'avança promptement vers lui et lui tendit la main, en disant d'une voix indécise et balbutiante:

- Prince, je ne vous ai pas encore remercié comme je le devais. Je vous dois l'honneur et la vie, et... je... je ne sais comment vous exprimer... le sentiment...

Muller la regarda, vit sa rougeur et son trouble, frissonna de tout son corps, lui saisit la main, la baisa longuement, et dit:

- Savez-vous, chère enfant, que je pourrais être votre père!

Et, sans attendre sa réponse, il se dirigea promptement vers la porte de sortie.

XX

LA DÉSILLUSION SUPRÊME.

Le samedi, à dix heures du matin, Muller était déjà assis auprès de Tatiana, dans le salon principal de l'hôtel Lanine.

- C'est le scul moyen que j'aie trouvé de ne pas exciter sa défiance, disait Tatiana. Il peut écarter les draperies, regarder dans les chambres voisines. Cette armoire à moitié vitrée, pleine de chinoiseries, paraît incapable de servir de cachette. J'ai, de mes propres mains, fait des trous au bois avec une vrille; j'ai ôté les planches du bas et retiré les mille petits riens qui les encombraient, et hier, dans la nuit, j'ai mesuré si vous pouviez tenir dans le bas, où les panneaux sont pleins et cachent l'intérieur. L'armoire est immense; je peux m'asseoir dans l'espace vide et m'y étendre presque tout de mon long. En vous courbant un peu, vous pourrez y tenir. La situation n'est ni commode ni majestueuse pour un nabab de Cawnpour, et ce que nous faisons serait peut-être ridicule, si ce n'était indispensable pour le salut d'un innocent.

--- Peu importe, dit Muller. Pensez-vous que je songe aux moyens? Mais vous croyez que votre conversation arrivera à moi, et que j'entendrai...

— Tout. Je me mettrai sur cette chaise longue, auprès de votre cachette; il sera à côté de moi. Les trous que j'ai pratiqués permettent d'entendre en même temps qu'ils vous donnent de l'air. Vous pouvez d'ailleurs laisser la porte entre-baillée; elle est retenue à l'intérieur par une chaîne en fer.

Muller se leva et alla à un meuble monumental, armoire de Tostani, en chêne sculpté, dont la partie inférieure avait une hauteur d'un mètre, sur un mètre et demi de largeur, et dont le haut, vitré, était rempli de vases et de bibelots rangés sur des rayons. Ce meuble, un des principaux ornements du magnifique salon, paraissait, grâce aux dimensions de la pièce, beaucoup plus petit qu'il n'était en réalité.

Quand Muller ouvrit les battants, il vit un espace vide, assez grand, en effet, pour qu'il pût y pénétrer en se courbant. Il s'introduisit entièrement dans cet espèce de coffre, en ployant les genoux et le haut du corps.

— Bon! dit-il à Tatiana. Je suis à mon poste. Et il ajouta : — Plaise à Dieu que vous vous soyez trompée ! Ce serait trop épouvantable.

- Si je me suis trompée, dit tristement la princesse, que Dieu nous protége; j'aurais alors réellement peur, car vos combinaisons, Muller, pour le salut de mon mari ne me paraissent pas assises sur des bases bien solides.

La cloche annonçant l'arrivée d'un visiteur retentit en ce moment. Onze heures sonnaient.

— Quoi qu'il arrive, Tatiana, dit Muller, je sauverai votre mari. Quant à vous! je ne sais pas si je ne vous haïrais pas!

Et il referma les battants de l'armoire. Tatiana, un peu tremblante, s'assit sur la chaise longue. On annonça le procureur impérial Darine.

Quand Darine entra, il embrassa d'un regard investigateur le salon encombré de meubles de tous genres, fouilla de l'œil les lourdes draperies des portes et des fenêtres, puis s'avança vers Tatiana.

-- Madame, dit-il à voix basse, ce salon somptueux est fort commode pour une embûche : une oreille indiscrète peut entendre notre conversation.

A cet exorde, Tatiana ne put s'empêcher de pâlir.

- Oui, madame, continua Darine, ces draperies peuvent dissimuler quelque curieux.

Tatiana, remise de son trouble, se leva majestueusement, alla à la draperie de la porte et l'écarta du geste; puis revint et s'assit sur la chaise longue.

D'abord ébloui par ce geste souverain, Darine sourit ironiquement.

--Un hôtel comme le vôtre peut recéler d'autres cachettes qu'une, vulgaire draperie. Mais peu importe, dit-il d'une voix plus basse encore, et je crois, en effet, que vous n'avez pas voulu donner un témoin à notre conversation : il serait trop imprudent à vous de jouer contre nous. J'ai accepté un rendez-vous à votre hôtel, comme je vous l'ai promis à notre dernière entrevue, et cela pour vous prouver que je ne crains pas d'indiscrétion. Je suis la justice : j'ai la ressource de soutenir qu'en vous faisant des propositions, j'usais d'un subterfuge pour découvrir la vérité. Ceci est pour, vos amis qui sont dans une position régulière.

ll éleva la voix :

İ

- Mais, dit-il, vous avez d'autres amis. Le nabab de Cawnpour, par exemple. Ceux-là, je ne les crains pas, et je vais vous le prouver tout à l'heure.

Tatiana eut besoin de toute son énergie pour paraître impassible

--- Enfin, monsieur, dit-elle d'un ton hautain, cette méfiance...

- C'était pour vous dire seulement que j'ai prévu un piége, et que je me sens invulnérable. Maintenant, causons.

Il s'assit carrément dans un fauteuil.

- Votre mari est innocent, commença-t-il.

- Vous l'avouez? cria-t-elle.

-- Parfaitement, dit-il avec un sourire ironique. Si cela n'était pas, comment aurais-je pu vous proposer un arrangement? Je ne suis pas tout-puissant, moi. Non-seulement j'ai la conviction que le comte est innocent, mais j'en possède les preuves. Ce sont ces papiers, c'est mon concours, que je vous propose une dernière fois d'acheter. En instruisant contre votre mari, j'ai appris le chiffre exact de sa fortune. A vous deux vous êtes considérablement riches. Mademoiselle Alexandra hérite de vous. Je vous le répète, je veux sa main, sa dot et l'appui de votre famille pour arriver à une position. A ces conditions, je m'engage...

Tatiana l'interrompit.

— Monsieur, dit-elle d'une voix suppliante, pourquoi exigez-vous que je vous sacrifie ma fille? Si vous voulez de l'argent, la moitié de ma fortune?...

— Non, dit-il. Je vous l'ai déjà dit, l'argent ne me suffit pas. La concussion serait, dans ce cas, trop facile à prouver. Non. Madame, écoutez-moi avec attention, — car de cette conversation dépend notre sort à tous. Après-demain il sera trop tard. Je suis l'un des chefs d'une association qui poursuit votre mari de sa haine. Cette association est plus dangereuse que ne le croit le gouvernement. Votre mari est victime des intrigues d'un de ses membres: j'en possède la preuve.

- Mais, monsieur...

— Ne m'interrompez pas! Oh! c'est une affaire très-belle, et je serais trop naïf si je laissais échapper ma fortune. Je puis, à mon gré, perdre ou sauver votre mari. Un de mes collègues qui est l'ennemi mortel du comte, m'a donné promesse écrite par lequel il s'engage à me revêtir d'une autorité régulière dans notre association : c'est la preuve d'une organisation occulte et formidable... Le gouvernement ignore cela... Je puis lui ouvrir les yeux. Je me suis fait donner ce papier à cette intention. Pour faire disparaître Dakouss, on l'a défiguré. J'en possède aussi les preuves. Cette action, ordonnée par le président, est un crime de droit commun. L'association tout entière tombe sous le coup de la loi. Ces hommeslà croient que je pense à faire mon chemin dans leur monde... Les sots!... Non, je les tiens tous, et puis les écraser. Si vous consentez, voici ce que je ferai. Au dernier moment, quand je devrai dresser un réquisitoire contre votre mari, je me lèverai et dirai : « Pour arriver à connaître une des sociétés secrètes les plus dangereuses de l'empire, j'ai été obligé de poursuivre cette affaire. Aujourd'hui, j'en ai tous les fils dans la main. Le comte Lanine est innocent, messieurs : mais je réclame votre justice contre ceux qui l'ont accusé. » Et alors je dépeindrai leurs intrigues ténébreuses, la trame où le comte a été enveloppé, et je donnerai les preuves à l'appui. Quel triomphe, madame, pour votre mari et pour moi! Ce ne serait pas une réhabilitation, ce serait une ovation!

Il la regarda en face, puis il poursuivit :

— Et alors, voyez comme tout s'arrange! Je parle bien! Mademoiselle votre fille assiste à l'audience : elle peut, se souvenant de l'immense service que je vous rends à tous, pousser l'exaltation jusqu'à l'amour. J'ai sauvé votre famille, j'ai sauvé la société. L'empereur me remercie. Vous m'élevez jusqu'à vous, Sa Majesté signe au contrat. Je deviens conseiller d'État, ministre, honnête homme!

Tatiana l'écoutait bouche béante. Le procureur impérial s'exaltait à mesure qu'il parlait.

— Ils croyaient, les idiots ! que je consentais à servir leurs projets monstrueux, à prendre au sérieux leurs rêveries stupides, et que j'étais un imbécile comme eux! Un homme de ma caste, madame — car il y a encore des castes en Russie — ne peut se faire connaitre qu'en combattant la société dans les rangs des socialistes ; mais si, l'occasion se présentant (et celle-ci est magnifique), cet homme ne les trahit pas, c'est un fou ou un misérable. Leur avenir est encore trop éloigné; le présent ne leur appartient pas. J'ai trente-cinq ans, madame. Je ne verrai jamais le triomphe de leurs idées. Je n'ai pas d'enfants pour qui travailler. Je vous ai dit que je ne craignais pas de répéter tout haut que je veux trahir les nihilistes. Savez-vous pourquoi j'ai dit cela? parce que, parmi les membres qui composent le Centre, ce grand comité dirigeant de la vente, vingt-quatre m'ont promis leur concours pour de l'argent. Je les payerai avec la dot que vous me donnerez.

Tatiana, qui était, plus que son interlocuteur, rapprochée de l'armoire, entendit à ce moment une espèce de sanglot étouffé. Pour détourner l'attention de Darine, elle demanda :

- Mais M. de Schelmberg, sa fille et tous ceux qui poursuivent mon mari, et dont vous avez été l'instrument?

— Le baron succombera; j'ai contre lui des preuves que je produirai. Quant au nabab, ce chef mystérieux des sociétés secrètes du monde, ce fou millionnaire, de vos amis, je crois, je ne le crains Pas non plus, et je vous permets de l'avertir. Je ne le hais pas encore; mais s'il se met en travers de ma route, dites-lui que je suis procureur impérial, et que Schelm m'a appris son véritable nom. Rappelez à M. Muller que je puis l'arrêter quand il m'en prendra fantaisie. Je lui conseille de fuir, et lui en donnerai les moyens. Si vous acceptez ma proposition, madame — et vous devez comprendre qu'elle est sérieuse — le socialisme sera écrasé, et les persécutions de votre mari deviendront pour lui une source de triomphe... Son nom sera inscrit en lettres d'or dans les annales de l'histoire russe.

Tatiana était épouvantée de la duplicité énergique de cet homme. Elle ne répondait pas.

--- Vous hésitez, madame? Un mot, un seul! Je vous sais loyale, Je ne vous demande que votre parole. Mais n'oubliez pas!... Aprèsdemain il sera trop tard!.. Vous espérez peut-être en Muller? ajouta-t-il. Croyez-moi, je le briserai, s'il me résiste; mais, eut-il même la pensée de trahir les nihilistes, il ne l'oserait.

- Monsieur, dit Tatiana, pourquoi n'exécutez-vous pas votre plan, utile à la société, j'en conviens, sans y mettre un prix? Vous êtes le représentant de la justice; une récompense éclatante...

--- Ah! ah! s'écria-t-il dédaigneusement. La croix de Saint-Wladimir au cou! Je serai décoré, n'est-ce pas? Non! non! Il me faut une position ct la fortune!... Une dernière fois, consentez-vous?

Tatiana se souvint des recommandations de Muller.

— Laissez-moi' réfléchir jusqu'à demain, dit-elle. Ma fille est prête à se sacrifier; mais, je vous en supplie, laissez-moi quelques heures de répit encore. Demain matin je vous écrirai.

--- Soit! dit-il en se levant. J'attendrai. Je l'avoue franchement, je désire que votre résolution me soit favorable; car, croyez-vous, ambition à part, que j'aic été insensible à la beauté de votre fille?

Il étendit la main :

--- Adieu, madame, et souvenez-vous! Je dispose d'une puissance ténébreuse que je ne troquerai que contre une puissance publique. Mais je suis en même temps la justice. Si demain, à une heure, je n'ai pas reçu une adhésion complète, un engagement signé de vous, aucune puissance au monde ne pourra sauver votre mari.

Quand Darine fut sorti, la porte de l'armoire vola en éclats. Muller, pâle comme un linge, se dressa devant Tatiana. Deux larmes sillonnaient ses joues, et sa figure avait une expression de profond accablement. La douleur de ce colosse impressionna profondément Tatiana.

-J'étouffais là dedans ! cria-t-il. Une seconde encore, j'étranglais cet homme !

- Muller, dit-elle, calmez-vous !



- Savez-vous, Tatiana, que vous venez de briser loutes les forces de ma vie?

Il laissa tomber ses bras dans un mouvement de découragement inexprimable.

— Je suis vaincu! dit-il.

Après un moment de silence, il se redressa.

- Adieu, Tatiana, dit-il. Il me reste encore un devoir à remplir avant de descendre dans le néant. Je sauverai Wladimir, je vous le jure. L'audience fût-elle levée, le verdict prononcé, ne désespérez pas.

- Muller! ne vous abusez pas, vous êtes impuissant...

— Moi! devenez-vous folle, ou croyez-vous à cet homme? Je vous défends, cria-t-il, de lui écrire.

- Muller, revenez à vous.

- Ne lui écrivez rien, ne vous engagez à rien, répéta-t-il d'une voix menaçante, entendez-vous?

Jamais Muller n'avait osé parler ainsi à cette femme qu'il aimait. Elle n'en fut pas blessée, mais elle lui répondit vivement :

- Si c'est cependant l'unique moyen de sauver mon mari, si....

- Mais, naïve que vous êtes, qui vous dit que cet homme ne profitera pas de votre lettre pour l'accusation, qu'il ne s'en fera pas une arme de plus contre votre mari? Espérez-vous sonder les mystères de sa conscience?

Elle comprit la vérité de ces paroles, se tordit les bras, et tomba sur le canapé en éclatant en sanglots.

- Mon Dicu! s'écria-t-clle, mais c'est vrai, cela. Oh! c'est la dernière chance de salut qui m'échappe.

Il lui prit la main.

- C'est encore moi qui suis obligé de vous consoler, et cependant mon cœur est brisé. Je ne vous ai jamais trompée, n'est-ce pas, depuis cette nuit fatale, qui pèse sur toute ma vie? Vous avez confiance en moi, et vous m'aimez.

Elle n'eut pas la force de protester; il eut un triste sourire.

- Oui, vous m'aimez, d'un noble et pur amour, Tatiana... Ce silence, que j'aurais payé hier encore de ma vie... ce silence me le prouve! Regardez-moi.

Il la força d'un geste à relever la tête.

— Sur mon honneur, sur votre vie, sur le sentiment que j'ai découvert dans votre cœur, Tatiana, je vous jure de sauver Wladimir.

Et, éclatant lui-même en sanglots, il s'enfuit, la laissant éperdue, défaillante.

XXI

LA COALITION DE MULLER.

Dans le cabinet de travail de son palais, Muller était assis face à face avec Ivan Kolok; le soleil de mars coupait d'un rayon blême la pièce aux tentures sombres, et frappait le visage du Courlandais, qui était livide. Le Sibérien venait d'entrer, appelé par son ami, et le voyant accablé et muet, il n'osait parler. A deux reprises différentes, Muller avait levé les yeux, et après avoir examiné son ancien compagnon, il avait détourné le regard.

Ce silence pesant dura quelques minutes, et le Sibérien commença à ressentir une secrète angoisse. Tout à coup, Muller dit d'une voix brève, saccadée, sifflante :

— Ivan! nous sommes trahis!

Le Sibérien se dressa d'un bond.

- Trahis! cria-t-il.

— Oui!

D'un geste désespéré il enfonça sa tête dans ses mains.

- Quel est le traitre? demanda Ivan.

- Ah! dit Muller en levant un instant les yeux, c'est horrible!

- Vous pleurez, s'écria Ivan effrayé de l'émotion de cet homme si viril.

Et il ajouta.

— Jamais je n'ai vu une larme dans vos yeux.

— Je pleure sur moi, sur mes espérances brisées, Ivan! Nous avons été des criminels et des fous. Sais-tu qui nous trahit? Darine! et tous les chefs de l'association, ceux qui composent le Centre! et sais-tu pourquoi? ajouta-t-il d'un ton de pitié, pour un peu d'or.

Le gigantesque Sibérien se leva, et son poing s'abattit sur le bureau.

— Malédiction! cria-t-il. Mais non! c'est impossible! Muller, vous vous trompez.

- Quand on m'a dit cela la première fois, je croyais, comme toi, que c'était impossible. Cela est cependant.

Le Sibérien froissa entre ses mains crispées une liasse de papiers.

- Oh! gronda-t-il avec une rage sourde. Oh! oh! ajouta-t-il

Digitized by Google

avec un sanglot, sans pouvoir tirer une parole de plus de sa gorge, qui se contractait.

— Oui, nous avons été des fous, Ivan. Nous avons révé un état de chose incompatible avec la nature de l'homme. La cupidité, l'ambition, la làcheté existeront toujours dans le cœur humain. Les législateurs, je le reconnais aujourd'hui, connaissaient les hommes. Il faut, pour contenir leurs passions basses et viles, tenir suspendue au-dessus de leur tête la hache du châtiment. Le mal est le principe de tout. Je n'ai pas réfléchi à cela, et cependant je réfléchis depuis que j'existe. J'ai oublié, dans mon orgueil, que les hommes n'étaient que des animaux féroces; je voulais dompter leurs passions. Moi aussi, quand j'analyse mes scntiments à cette heure, je ne vois qu'égoisme, ambition, folie, dans mon cœur. Je voulais être le tyran de la liberté, forcer à être libres ceux qui méprisent l'affranchissement. Eh bien! quoi! dit-il. Après!... J'ai été vaincu, il s'agit de s'exècuter. Je vais rentrer dans le néant, après avoir lutté trente ans pour un avenir idéal. C'est dur, mais cela sera.

Il s'arrêta. Ivan, muct en face de cette douleur terrible, troublé lui-même dans le plus profond de son âme, ne répondait rien.

- Ah! continua Muller, ils se servaient de nos richesses comme d'un levier, ils voulaient faire de la régénération sociale un piédestal à leur situation personnelle... car ils sont tous ainsi, ce Darine l'a avoué... C'est bien, je me résigne, mais avant de disparaître, j'ai à me venger et à châtier. Je le ferai, Ivan. J'ai deux jours à vivre encore, je remplirai bien ces deux jours.

lvan, sans oser prononcer une parole, l'interrogea de l'œil.

- Ivan, dit Muller, tu brûleras, cette nuit, le phalanstère de l'Asiatique.

Le Sibérien, épouvanté, demanda :

- Vous voulez brûler le phalanstère ?

- Oui! répondit Muller de la même voix placide et lente, avec laquelle d'habitude il donnait ses ordres, cette nuit même.

- Mais, balbutia l'autre, il y a soixante-dix habitants....

- Je leur fais grâce.

Il ouvrit un tiroir de sa table, et tira une liasse de billets de banque.

--- Voici 100,000 roubles. Tu te rendras au phalanstère. Tu mettras ce soir même tous les nihilistes à la porte, et tu leur distribueras cet argent.

- Mais s'ils me questionnent?

- Allons donc, interrompit Muller d'un ton de mépris sanglant, ce sont des socialistes, des néophytes des idées nouvelles. Que ne feraient-ils pas pour de l'argent! Tu les enverras se promener dans tous les mauvais lieux de la capitale. Ils te baiseront les mains, si tu veux.

Cet homme, crachant sur ce qu'il avait adoré jusque-là, et s'exprimant sans passion, d'une voix douce, voilée, présentait un spectacle navrant. lvan, chez lequel ce revirement n'avait pas pu s'opérer aussi vite, secoua la tête avec doute.

— Ils ne voudront pas. La maison est à vous, c'est vrai, mais vous n'avcz pas le droit de les chasser ainsi, sans les prévenir à l'avance. Ils peuvent refuser...

— Ils ne refuseront pas.

- Si... cependant....

— Ah! cria Muller saisi d'une colère soudaine, eh bien! tant pis pour eux alors! Tu crois donc que je les aime, ces misérables, qui m'ont fait, à cinquante ans, fouler aux pieds toutes mes croyances, qui ont dissipé tous mes rêves, brisé toutes mes illusions. Les socialistes intelligents accepteront; les imbéciles, comme je l'étais jadis, les fous, les rêveurs, s'il y en a, refuseront peutêtre. Tant pis, tu brûleras la maison avec cux!!!

Le marchand sibérien, vieux bandit sans crainte ni pitié, frissonna à ces mots prononcés avec une résolution froide.

— Il y a parmi ces malheureux... commença-t-il.

- Oui, interrompit Muller, Poleno et Bello. J'ai encore besoin de ces deux hommes. Tu les feras venir ici ce soir. On leur donnera une chambre à l'hôtel, j'aurai à causer demain avec eux.

- Muller, répéta Ivan, la maison est à vous, nous vivons tous grâce à vos largesses, vous avez le droit de la brûler.

— Oui, j'ai ce droit-là et j'en userai; j'ai hâte, moi-même, de disparaître, et cependant il faut que je sois encore actif pendant deux jours. Oh! cet homme bon et doux, qui a pesé de sa mansuétude sur toute ma vie, il se dresse là, devant moi, et je ne puis l'abandonner. J'ai voulu jadis briser sa vie, c'est lui qui a brisé la mienne.

- Mais que voulez-vous faire, Muller? Je veux le savoir.

— Ma destinée t'importe peu. Quant à mes projets, je t'en ferai part. Je vois que tu hésites à m'obéir. Viens avec moi. Je t'expliquerai tout en route. Je t'affirme que le phalanstère doit disparaitre cette nuit même. Et je te jure que quand tu connaîtras leur trahison, Ivan, tu n'hésiteras pas à m'obéir.

— Muller, je ne suis pas facile à attendrir, mais cette cruauté froide... Brûler tous ces gens-là...

- Ne crains rien, Ivan, tu n'auras pas besoin d'en arriver à cette extrémité. Montre-leur l'argent, et ils te suivront comme les

chiens suivent ceux qui ont de la viande dans leur poche. Allons! viens!

Ivan suivit son ancien chef, qui se leva, se dirigea vers la porte d'un pas automatique et descendit l'escalier en murmurant :

— Oh! cette femme, elle aura été le destin de ma vie. Pourquoi ai-je voulu entendre! Je n'y survivrai pas. Je n'ai jamais cu peur de la mort; et cependant, aujourd'hui j'entrevois l'idée d'un tribunal suprême, une angoisse secrète étreint mon âme.

Il était six heures du soir, la nuit tombait. Ivan et Muller s'arrêtérent devant la porte du phalanstère de l'Asiatique.

- M'obéiras-tu maintenant? demanda Muller. Comprends-tu la profondeur de ma blessure et la grandeur de leur iniquité?

- Je t'obéirai, répondit Ivan d'une voix sourde.

- Arrête une voiture de place qui m'attendra là. Renvoic ces hommes. Souviens-toi que celui qui, dans dix minutes, sera ici, peut brûler vivant. Ordonne à Bello et à Poleno de se rendre immédiatement à l'hôtel. Dans un quart d'heure, tu m'attendras auprès de la voiture.

Au deuxième étage du phalanstère, Muller et Ivan se séparèrent. Le nabab monta à la salle des conférences, Ivan pénétra dans les appartements destinés aux nihilistes.

Depuis huit jours que Dakouss était enfermé dans le réduit mystérieux, le beau médecin sentait la folie envahir lentement son cerveau. Il avait une peur immense, effroyable, car il ne savait pas ce qui l'attendait. Poleno, le doctrinaire farouche, le rigide exécuteur des ordres de ses chefs, lui avait apporté deux fois des vivres. Il était entré dans la cellule, silencieux et sombre, et s'était retiré, sans répondre un mot aux questions du médecin. Ramassé sur lui-même, les genoux aux dents, Dakouss pleurait, et des larmes chaudes et pressées ruisselaient sur ses joues crevassées, au moment où Muller pénétrait auprès de lui. A l'aspect de ce visiteur qui venait rompre la monotonie pleine d'angoisses de sa solitude, Dakouss se leva d'un bond, et, reconnaissant le nabab, se jeta à genoux.

- Grâce! dit-il. Je ferai ce que vous voudrez, mais ne me tuez pas, et sortez-moi d'ici.

- C'est bon! Vous aurez votre grâce. Mais il faut la mériter.

- Oh! tout, tout ce que vous m'ordonnerez...

— Demain, dit Muller, on juge le comte Laninc, celui que vous avez si odieusement calomnié. Il faut que vous vous présentiez devant le tribunal, que vous vous rétractiez, et que vous vous avouiez coupable. Votre grâce est à ce prix. Le médecin recula.

- Mais, dit-il, si vous me faites grâce vous, la justice me condamnera.

- Aimez-vous mieux être brûlé vivant?

- Brûlé! Vous voulez me brûler!!!

- C'est la mort qui vous attend si vous n'obéissez pas.

L'effroi avait complétement privé Dakouss de toutes ses facultés intellectuelles. Il poussa un éclat de rire fou.

- Brûlé! répéta-t-il. Ah! vous ne ferez pas cela.

Et tout à coup, fou d'épouvante, il se précipita sur Muller en criant :

- Bourreau! tu es seul ici... Je t'étranglerai.

Mais Muller saisit de sa main puissante l'épaule de Dakouss, qui tomba à genoux avec un cri de douleur.

— Dakouss, dit Muller d'une voix profonde, je ne te connais pas et n'ai pas de haine contre toi. Si tu consens à m'obéir, comme la loi russe est douce aux criminels, on t'enverra aux mines. Je possède une fortune considérable; si je ne puis te faire évader de Saint-Pétersbourg, je te promets de t'enlever pendant le voyage. La richesse scule peut te procurer les jouissances auxquelles ton âme perverse peut aspirer. Je te donnerai un million, tu l'auras dans ta poche à l'audience et tu te vengeras de ceux qui t'ont défiguré.

— Oh! murmura Dakouss, auquel ce souvenir rendit la parole, si je pouvais me venger d'eux!

— Tu te vengeras! Obéis donc. Si tu refuses, cette nuit même, tu mourras. Cette maison est destinée à disparaître engloutie par les flammes.

Il lâcha le médecin et se dirigea vers la porte.

- Choisis, répéta-t-il. Si je ferme cette porte, tout est fini pour toi. Veux-tu me suivre?

- Vous suivre! vous m'emmenez d'ici?

— Oui! tu auras une autre prison.

— Mais vous ne me trompez pas. Ce serait horrible. Ah! misérable Darine... Mais vous aussi.

- Dakouss! dit Muller, en s'apprêtant à passer le seuil, je n'ai pas le temps de discuter avec toi. Une dernière fois, veux-tu m'obéir?

Dakouss sauta jusqu'à la porte que Muller faisait mine de fermer, et cria :

- Faites de moi ce que vous voudrez!

- C'est bien, dit Muller, suis-moi.

Ils entrèrent dans la salle des conférences. Muller dit :

- N'essaye pas de te sauver ou de me résister; à la première ré-



volte, je t'enverrai en prison. Tu sais que l'on te recherche; tu seras condamné, car la lettre que posséde Darine cst une preuve de ta culpabilité, et tu n'auras pas l'argent. Tu comprends aussi que je te laisserai pourrir aux mines si tu ne m'obéis pas aveuglément. Souviens-toi de cela.

Dakouss baissa la tête avec une sombre résignation. Muller dit :

- C'est bicn! Je vois que tu m'as compris, viens!

Dans l'escalier, une odeur de fumée les saisit à la gorge. Dakouss regarda Muller d'un œil stupide :

- Tu vois que mes menaces n'étaient pas vaines, dit Muller.

Ils descendirent dans la rue déserte. Un fiacre à deux chevaux stationnait à la porte du phalanstère. Au coin de la Perspective un groupe d'hommes s'engageaient, avec des éclats de rire, dans une rue voisine. Ivan était debout auprès du fiacre.

- C'est fait! dit Ivan à Muller.

- Comment cela s'est-il passé?

lvan répondit avec un rire amer :

- Ils sont tous partis.

— Que leur as-tu dit?

— J'ai voulu retourner le poignard dans la plaie de mon cœur. Un philantrope conservateur, leur ai-je dit, vous donne à chacun mille roubles pour abandonner vos doctrines subversives. Ils ont tous accepté avec des acclamations.

Les ongles de Muller s'incrustèrent dans le bois du fiacre, contre lequel il s'appuyait à ce moment.

- Les misérables! bégaya-t-il. Et ces deux hommes! ce Bello ct ce Poleno.

— J'ai rencontré Poleno sur l'escalier, et lui ai ordonné de chercher Bello, absent du phalanstère et de l'amener chez vous ce soir. Ces deux hommes ne savent rien; quand ils reviendront, le phalanstère aura cessé d'exister.

- C'est bien ! murmura Muller, retournons.

Muller poussa Dakouss dans la voiture et y monta avec Ivan. Le fiacre roulait lentement; au coin de la place de l'Amirauté, une lucur rouge raya le ciel à l'Orient.

- Un incendie! dit le cocher en frappant de ses doigts la vitre du facre pour attirer l'attention de ses clients.

Dakouss courba le front et balbutia :

— Je ferai ce que vous m'ordonnerez. Je le vois, il est inutile de lutter contre vous...

10 Aour 1875.

FONCTIONNAIRES ET BOYARDS.

Muller ne l'écoutait pas; il examinait d'un œil ému la lueur qui commençait à teinter de rose la flèche de l'Amirauté. Ivan Kolok pleurait.

XXII

DÉSESPOIR.

Quoique le lendemain fût un dimanche, le nabab Dowgal Sabib, se rendit, accompagné de son acolyte, Ivan Kolok, chez les trois principaux banquiers de Saint-Pétersbourg. Les princes de la finance ne se trouvaient pas à leurs bureaux, et le nabab fut obligé de se rendre à leurs domicíles respectifs. Il passa à ces courses toute la journée, et, quand il rentra chez lui, il avait un gros portefeuille bourré de billets de banque et de traites. Le docteur Dakouss, assis dans son cabinet, se leva à son arrivée.

— Ivan, dit Muller, emmenez cet homme et enfermez-le dans quelque chambre; je n'ai pas à le voir encore. Votre rôle ne commence que demain, dit-il à Dakouss; j'ai votre argent et vous le remettrai à l'audience.

Dakouss voulut parler, Muller fit un geste de lassitude.

--- Allcz! ordonna-t-il. lvan, vous ferez venir André Popoff, je l'attends; puis, quand il se sera retiré, vous introduirez Bello et Poleno. Et, quand j'aurai congédié ces deux hommes, vous reviendrez, Ivan; je désire avoir avec vous une dernière et suprême conversation.

Muller resta seul.

— Les hommes sont tous les mêmes. Pour gagner de l'argent, ces banquiers millionnaires ont transigé avec les règles de leur maison; ils ont ouvert leurs burcaux, fait usage de leurs clefs, vidé leurs caisses. Ils m'ont égorgé, il est vrai! J'ai 20,000,000 de roubles, le quart de ma fortune; cela me suffit pour les deux jours qui me restent. A quoi bon la fortune sans l'espoir dans l'avenir, sans amour, sans but dans la vie!

André était sur le seuil.

- Cette jeune fille est insensée! lui dit Muller, je vous fais présent de l'argent, vous en ferez l'usage qu'il vous plaira. Adieu, André, cette maison est maudite. Je vous ai fait venir pour vous rendre votre liberté. N'ayez pas de tristesse de mon départ. J'ai espéré vous rendre heureux; je ne puis que vous faire riche.

- Monseigneur... vous me chassez...



--- Non! mais demain vous me maudirez peut-être; celle que vous aimez va souffrir par moi.

- C'est une noble fille! Vous ne lui ferez pas de mal, Monseigneur, dit-il en se jetant à genoux.

– Oui, murmura Muller, sa grandeur d'âme m'a étonné. C'est cependant la fille de Schelm.

- Monseigneur, murmura André, vous êtes puissant, vous ne pouvez hair une pauvre jeune fille.

-- C'est bon! répondit brusquement Muller. Je vous permets de faire une dernière tentative; mais si elle ne réussit pas, je serai implacable. Je ne poursuis pas de ma haine cette enfant; je dois faire rendre justice aux innocents.

- Oh! merci, monseigneur.

- Demain, à onze heures, vous viendrez chez elle avec moi. Levez-vous et laissez-moi.

- Monseigneur...

- C'est bien, vous dis-je! Laissez-moi.

Il se tourna vers lui, et son œil lança un éclair quand il le vit agenouillé et les mains jointes..

- Vous voulez donc, cria-t-il avec des éclats terribles dans la voix, que je retire ma parole.

André, épouvanté, se leva et sortit précipitamment. Alors Muller saisit le portefeuille qu'il avait apporté avec lui, en tira une liasse de billets de banque, la partagea en deux et les étala sur la table. A peine eut-il fini cette besogne que Bello et Poleno pénétrèrent dans le cabinet.

— Je vous ai fait appeler, dit le nabab, pour vous récompenser et vous donner les moyens de vivre à l'avenir; vous n'avez plus d'asile; le phalanstère de l'Asiatique n'existe plus. Il a été incendié cette nuit.

Bello et Poleno avaient couché à l'hôtel du nabab, et ignoraient l'événement dont tout Saint-Pétersbourg s'entretenait ce jour-là; ils eurent un même mouvement de surprise effrayée.

- Incendié! cria Poleno.

- Oui, dit Muller, par mon ordre; la maison m'appartenait, j'avais ce droit-là; les nihilistes se sont dispersés. Je ne suis pas obligé de vous expliquer mes volontés; mais je consens à le faire. Nous avons été trahis...

- Quel est l'infâme? commença Poleno.

- Vous êtes, vous deux, de tous nos anciens frères, les seuls que je n'aie pas le droit d'accuser de trahison. Tous les membres de la réunion des Amis de la Liberté, tous les chefs qui composaient le ,

Centre, deux de vos chefs suprêmes, sont des traitres. Le plus coupable est le procurcur Darine!...

- Darine! s'écria Bello.

- Darine ! ajouta Poleno, je m'en doutais. Ah ! mais je vengerai...

- Cela n'en vaut vraiment pas la peine! dit Muller avec un mépris sanglant, ils se trahissaient mutuellement; mais il ne s'agit pas de cela — vous m'avez bien servi, merci! — il s'agit de me rendre un dernier service. Demain j'ai besoin de vous; demain, à l'audience de l'affaire Lanine vous vous convaincrez de la vérité de mes paroles. Voulez-vous m'aider encore?

- Nous sommes prêts, dirent simultanément Bello et Poleno.

- C'est bien! dit Muller; voici cent mille roubles que je donne à chacun de vous. Prenez-les.

Il poussa vers eux les liasses de billets de banque.

— Cent mille roubles! rugit Bello en se précipitant vers les précieux papiers. Oh! merci! monseigneur!...

Le nabab le regarda et ses traits se contractèrent, il murmura : — Encore un! Oh! les hommes!

Quant à Poleno il n'avançait pas la main; il restait froid et sévère. — Et vous, Poleno, demanda Muller, vous ne voulez donc pas de cet argent?

- Non, dit-il, qu'en ferais-je? Notre association est dissoute.

- Ah! dit Muller en lui serrant la main, voici un homme au moins. N'importe, prenez cet argent, il pourra vous être utile; vous pourrez faire du bien.

- Faire du bien, non pas! riposta Poleno; mais j'accepte cet argent. Je vais fonder un phalanstère et je deviendrai alors, comme vous, un chef parmi nos frères.

Et, machinalement, et ne se rendant probablement pas compte de ce qu'il disait, il répéta les paroles de Bello, tant il est vrai que l'égalité n'existe pas même dans l'esprit d'un fanatique convaincu :

— Merci, monseigneur!

Alors Muller fit un geste désolé de la main, un geste de désespoir suprême, et murmura en baissant la tête :

— Celui-là aussi. Oh!

ll se redressa impérieux.

- Demain, jc compte sur vous.

- Quelle sera notre mission? demanda alors Bello, qu'attendezvous de nous?

— Déjà! dit Muller. Vous craignez déjà pour votre argent. Vous me questionnez!

Il ajouta :

- Vous gagnerez 100,000 roubles encore, vous, Bello; Poleno,



vous vous vengerez de Darine. Je vous promets en outre de vous donner le moyen de construire votre phalanstère. Ne me demandez rien de plus, mais obéissez. Je puis encore vous y forcer, ne l'oubliez pas, je suis chez moi.

- Îl est inutile de menacer, dit Poleno, je vous ai engagé ma parole.

- Moi aussi, dit Bello.

Et il murmura :

- Deux cent mille roubles, c'est la richesse, cela vaut la peine de risquer quelque chose.

Muller leur désigna la porte du cabinet : ils s'inclinèrent et sortirent. Muller sonna avec violence.

- Ivan! cria-t-il d'une voix étranglée, qu'on m'envoie Ivan!

Et il s'affaissa sur un fauteuil en murmurant :

- Oh! mon Dicu! mon Dicu! Elle a raison, j'étais fou de rêver cela. La justice universelle, l'égalité. Folie! folie! Avoir été dupe pendant cinquante ans de ma vie, oh! j'étouffe!

Il arracha sa cravate et se jeta haletant sur un canapé. Ivan parut.

- Oh! Ivan! cria Muller, que les hommes sont donc làches! L'humanité, dérision! déception! Le mépris que je ressens pour elle me tue. J'ai hâte de mourir. J'avais espéré découvrir en ces deux hommes un sentiment élevé : l'un est un mercenaire, capable de tout pour de l'argent; l'autre un rèveur stupide et ambitieux. Savezvous, Ivan, que, si nous sondions nos deux consciences, nous y trouverions, dans quelque mystérieux repli, un sentiment bas, làche et vil? Allons! c'est fini, assieds-toi là, Ivan, et écoute-moi.

Le vieux Sibérien se plaça silencieusement dans un fauteuil. Il ne Questionnait plus, résolu d'obéir à son ancien chef, car il avait enfin ^COmpris combien ils s'étaient trompés tous les deux dans leurs ^e pérances sur les nihilistes russes.

- Ivan! disait Muller, demain, il te faudra fuir, ta présence inci serait un danger.

Ivan secoua la tête.

- Je ne fuirai pas. Je ne sais quel sort vous vous réservez, mais je veux le partager.

Nuller avait été si abusé, que cette proposition fit éclore sur ses lèvres un sourire amer et sceptique aussitôt réprimé. Il répondit :

- J'ai une mission à te confier, lvan, et j'ai compté sur toi. Tu as donc oublié l'existence du nabab de Cadoupour. Il faut lui rendre sa parole. Demain je ne serai plus rien et ne pourrai plus guère compter sur nos serviteurs indiens. Ivan, je désire que tu ailles dans l'Inde pour y retrouver le nabab et lui dire : « Muller est mort là-bas, mort de désespoir. Reprends ton trône, Sahib, car ton sacrifice ne peut plus lui être utile. » Je ne sais, et, pendant les longues heures de solitude qui se préparent pour moi, je vais réfléchir à cette question : Quel pouvait être le motif bas et vil qui a poussé ce souverain omnipotent à me donner cette preuve sublime de dévouement?

- Oh ! Muller, murmura Ivan, tu calomnies tout le monde.

- Mais, malheureux, répondit Muller, tu ne comprends donc pas que je me suis découvert tout entier, et que je me méprise moimême ! Je ne me connaissais pas moi-même... Je me crovais honnête! convaincu... Je ne suis rien de tout cela, J'ai mis ma conscience à nu et j'ai reconnu que j'aimais cette femme. que je voulais recommencer ce qui existe pour être le chef de la société nouvelle et pour l'éblouir par mes victoires. Elle ! la femme de mon ami intime qui m'a comblé de ses bienfaits. Et qui sait si ma pensée, en s'égarant parfois dans les profondeurs de l'avenir, ne prononcait pas l'arrêt de mort de Wladimir? Et qui sait si, en devenant tout-puissant, je ne l'aurais pas exécutée? Ah! Ivan, nous ne valons pas mieux l'un que l'autre. Voici dix millions en traites sur tontes les villes de l'Inde, garde-moi cette fortune, je viendrai te la réclamer peut-être. Si je ne reviens pas, dans dix ans cette somme t'appartiendra. Consens-tu à aller retrouver le nabab, car vraiment j'abuse de son dévouement? Ivan, tu ne me réponds pas?

---- Muller, je désire savoir auparavant quels sont vos projets, vous parlez comme si quelque danger vous menaçait.

-- Non, aucun danger ne me menace encore, mais demain je suis condamné à disparaître, et je vais disparaître.

- Je ne vous comprends pas, mais je vous demande de partager votre sort.

- Tu ne veux pas me rendre le dernier service que j'exige de toi?

- Fuir ! vous abandonner au moment de la lutte !

— Il n'y a plus de lutte, il y a un homme brisé qui est las de souffrir et qui succombe sous le poids de la fatigue. J'ai succombé mais on ne m'a pas vaincu. Je ne t'ordonne pas de fuir, je te supplie de m'épargner un remords. Je ne puis pourtant pas laisser ce prince indien vivre enfermé dans son palais pendant toute sa vie. Ivan, comprends-moi, il faut que quelqu'un avertisse le nabab. Ce serait infâme de lui prendre une seconde de son temps quand je n'en ai plus besoin. Et puis, Ivan, qui sait? je retournerai peut-être en Asie, je ne veux pas me tuer; j'aurai alors besoin de l'argent que je te confie. Ivan, je t'en supplie, obéis-moi cette dernière fois. — Je vous obéirai, Muller, comme je vous ai toujours obéi, mais cela m'est pénible. Moi aussi, depuis hier, je me sens triste. Je n'ai plus de but dans la vie. Je commence à comprendre que les lois qui nous régissent sont sages..., que nos vues ont été criminelles. Moi aussi! Muller, je désire mourir.

Muller le regarda d'un air doux et triste.

— Moi je n'ai pas le droit de mourir, l'expiation ne serait pas suffisante. Demain, tu assisteras à l'audience de l'affaire Lanine. Quoi qu'il arrive, tu me promets de partir aussitôt après les débats?

— Je vous le promets. Le séjour de Saint-Pétersbourg commence à me peser. Je me rends bien compte du service que vous réclamez de moi, et je remplirai la mission dont vous me chargez.

Muller fit de la main un signe d'assentiment, puis il laissa tomber sa tête sur sa poitrine et murmura :

- Si tu veux me trahir, Ivan, ch bien... tu es libre !

Le vieux Sibérien, ému de ce désespoir immense, voulut parler, mais déjà Muller s'était dirigé vers sa chambre à coucher en disant à son compagnon :

- Tu trouveras l'argent et les instructions là..., sur la table. Adieu, Ivan. Que personne ne pénètre chez moi et ne me dérange avant demain matin.

Prince Joseph Lubomerski.

La suite au prochain numéro.

LOUIS XIII ET RICHELIEU'

Nous avons précédemment reporté au commencement de 1633, après la mort de Gustave-Adolphe, les premières tentatives faites par Richclieu pour prendre en main la direction de la lutte européenne contre la maison d'Autriche. Jusqu'à ce moment ses plans avaient réussi à merveille. La France, pacifiée au dedans, était respectée, sinon redoutée au dehors; l'ennemi puissant qu'elle se préparait à combattre était tenu en respect : en Allemagne, par la confédération des princes protestants et le prestige des Suédois; en Italie, par les traités, autant que par l'hostilité des petits princes italiens, qui, las de la domination espagnole, aspiraient à garder leur indépendance et étaient toujours prêts à se liguer contre l'ennemi commun. Dans les Pays-Bas, enfin, l'Espagne avait à compter avec la Hollande que des divergences dans les intérêts commerciaux aussi bien que les passions religieuses, faisaient son ennemie implacable.

Avant la mort de Gustave-Adolphe, la France, qui n'était pas encore prête pour la grande lutte de vie ou de mort que les malheurs du règne de François I^{er} et la puissance toujours grandissante de la maison d'Autriche rendaient inévitable, se trouvait donc à l'abri des attaques directes de l'Allemagne et de l'Espagne. Mais elle avait à redouter un autre danger. Alliée politique du protestant Gustave-Adolphe, elle pouvait craindre de trouver en lui un ennemi lorsque l'Allemagne scrait complétement vaincue. Dès que le roi de Suède fut mort, ce premier péril disparut, mais il fut remplacé aussitôt par un autre non moins grand. Aucun des alliés de la France ne pouvait suppléer, sur les champs de bataille, Gustave-Adolphe; au contraire, l'empire avait à son service un grand homme de guerre, Wallenstein, dont la fortune n'avait cédé, jusqu'à ce mo-

⁴ Voir le Correspondant du 25 avril, du 10 mai et du 10 juin 1875.

ment, qu'à celle du conquérant suédois. Contre un tel général. commandant les redoutables armées impériales et s'appuyant sur l'alliance espagnole, ce n'était pas trop des efforts réunis de toutes les autres puissances continentales. Richelieu résolut de maintenir les choses dans l'état où elles étaient à la mort de Gustave et de prendre lui-même la succession politique de celui-ci. Avant de réussir dans ce dessein, il eut à lutter longtemps contre de pétites jalousies et de mesquins scrupules. En Allemagne, il est vrai, ses efforts aboutirent rapidement; mais, il ne faut pas l'oublier, là les princes protestants se sentaient sans cesse exposés, car leurs Etats pouvaient à tout instant devenir la proie de l'ambition autrichienne. L'imminence de leur propre péril les jeta presque de suite dans les bras de la France. Il n'en fut pas de même en Hollande. Ce pays, placé loin des champs de bataille du centre de l'Europe, ne sentit pas aussi vivement les dangers qu'il pouvait courir, si la · France venait à être abattue par la maison d'Autriche; ainsi que nous l'avons vu, au moment même où les négociations s'entamaient en Allemagne pour la continuation de la guerre, les États hollandais négociaient une trêve avec l'Espagne. Charnacé, envoyé auprès d'eux par Louis XIII, eut à combattre non-sculement les cabales ourdies avec l'or cspagnol, mais encore celles que fomentaient les émigrés français. Toutefois, sa persistance et son habileté, aidées de pensions données à propos et surtout de l'ambition du prince d'Orange, stathouder de Hollande, qui, préférant continuer la guerre, parce qu'elle augmentait son pouvoir, s'était mis à la tête du parti des anti-trévistes, finirent par surmonter tous les obstacles, et le 15 avril 1634, plus d'un an après son arrivée en Hollande, l'ambassadeur français signait enfin avec les États un premier traité par lequel ceux-ci s'engageaient à continuer les hostilités avec les Espagnols. Une seconde convention vint bientôt fixer les conditions auxquelles le roi de France souscrivait pour obtenir que la Hollande ne consentit à aucune trêve avec l'Espagne.

Cela ne suffisait pas à Louis XIII et à son ministre. Ils sentaient fort bien que la France n'était pas encore assez solidement organisée pour combattre seule le colosse autrichien, et le grand cardinal, qui prévoyait quelles funestes conséquences pouvait avoir un échec pour son pays, aurait voulu n'engager la lutte qu'avec la certitude de vaincre. Aussi, à peine ce premier accord conclu, s'empresse-t-il d'en préparer un nouveau, tout en prenant ses dernières précautions auprès des puissances qui étaient demeurées étrangères à ses premières négociations. En même temps qu'au mois de juin il envoie le marquis de Poigny comme ambassadeur en Angleterre, non pour rallier ce royaume à la ligue contre l'Autriche et l'Espagne, mais seulement pour connaître ses véritables tendances, il renoue avec les ambassadeurs hollandais en France de nouvelles négociations, destinées, dans son esprit, à aboutir à une alliance offensive entre les deux pays. Jusqu'à ce moment il n'a fait qu'aider, par ses subsides et par l'envoi de quelques hommes, la Hollande dans sa lutte avec l'Espagne; cette fois, si ses projets réussissent, il va se décider à tenter la fortune des batailles et à faire attaquer de front, par la France elle-même, l'ennemi qu'il veut abattre.

Toutefois Richelieu sait, comme il le dit, « que le secret est l'âme des affaires¹. » Aussi recommande-t-il à Charnacé, à qui il confie en partie cette nouvelle négociation, de faire courir le bruit que des difficultés se sont élevées entre les États et Louis XIII au sujet des différentes conditions réglées par les premiers traités, et cela pour expliquer les rapports fréquents qu'allaient avoir les ambassadeurs hollandais, non-seulement avec Charnacé, mais encore avec Bouthillier, Bullion et Richelieu lui-même. Le grand politique eut peut-être pourtant voulu encore éviter de jeter directement la France dans une guerre qui pouvait lui être funcste. Il essava de faire en sorte que la Hollande se contentat d'un secours auxiliaire plus important que celui qui avait été réglé par la première convention; mais, ainsi que nous l'apprend Léon Bouthillier dans une lettre qu'il adressait au cardinal le 25 juillet², les ambassadeurs des États refusèrent d'accepter cette transaction. On leur proposa alors un nouveau traité, dont le jeune secrétaire d'État n'indique pas la teneur, mais qui devait certainement se rapprocher de celui qui fut conclu définitivement, car. Bouthillier dit à Richelicu, à ce propos : « qu'ils s'écrièrent qu'il était vrai de dire que le cardinal était le plus habile homme de l'Europe, et qu'il ne s'en pouvoit faire un plus avantageux pour le roy et pour MM. les États. » Les Hollandais devaient désirer vivement que la France rompft avec l'Espagne, car Bouthillier ajoute : « M. de Bullion leur parla parfaitement bicn pour ne pas leur faire concevoir une trop grande espérance de la rupture sans la leur oster tout à fait⁵.» Quoi qu'il en soit, l'un des ambassadeurs partit pour La Have, emportant sans doute ce projet de traité, car Richelieu, dans un rapport au roi, du 20 septembre, lui dit : « M. Kenut (Knuyt, l'un des ambassadeurs hollandais) a escrit au sieur Pau de Mildebourg (l'autre ambassadeur), du 10 de ce mois, qu'il n'attendait que le vent pour s'en revenir, ce qui fait qu'on l'attend à toute heure, ce qui

¹ Papiers de Richelieu, t. IV, p. 574, Instruction à Charnacé.

^{*} Arch. des aff. etrang., France, 1634, six derniers mois, fol. 33.

³ Idem.

me retient icy, à mon grand regret¹. » Après bien des retards et bien des excuses. Knuvt revient seulement vers le milieu d'octobre. mais il ne rapporte aucune solution. Le 17, Richelieu ecrit au roi : « Si j'eusse peu, dès hier, mander à Sa Majesté quelque chose de certain du vovage de Kenut, je n'y eusse pas manqué, mais on n'y void encore goute. Il n'a point apporté le pouvoir de passer l'article nécessaire pour la religion catholique, de façon qu'il est impossible de rich faire avec luy sans qu'il retourne encore une fois. » Louis XIII partageait l'impatience de son ministre et sentait fort bien que le temps était précieux. « Les longueurs de ces gens-là. écrit-il en marge, sont estranges et fascheuses et font perdre beaucoup de temps¹. » Dès ce moment, les négociateurs français et hollandais se réunissent chaque jour, sans pour cela s'accorder davantage sur les conditions du nouveau traité. Enfin, le 26 octobre, Richelieu informe le roi qu'après tant de conférences inutiles, Knuyt et son compagnon viendront une dernière fois discuter avec lui sur les négociations entamées, et qu'ensuite, Knuyt seul partira pour La Haye afin d'y prendre les instructions qui lui sont nécessaires pour signer l'accord définitif tant souhaité par les deux pays. C'est pour répondre à cette lettre que Louis XIII écrivait au cardinal les lignes suivantes, dont nous avons retrouvé l'original :

LVIII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 80. — (Original)³. — Idem. — France, 1634, six derniers mois, fol. 275. — (Copie).

Versailles, 26 Octobre 1634.

Mon cousin je trouve très bon que vous achevies demain de dépescher les Olandois afin que Kenut puise revenir prontement je vous atendroy après demain avec impatiance. Louis. A Versaille ce jeudy 26 à 8 heures du soir 1634.

Knuyt revint plus rapidement cette fois que la première. Dès le mois de novembre, il était de retour. Les négociations recommencèrent, mais toujours avec autant de circonspection de la part des ambassadeurs hollandais que d'empressement du côté de Richeheu. Le traité qui, après tant de retards, devait être signé le 15 janvier, ne le fut que le 8 février 1635. Par ce traité, en cas de rupture entre l'Espagne et la France, celle-ci devait faire entrer dans les

¹ Papiers de Richelieu, t. IV, p. 609.

² Papiers de Richelieu, t. IV, p. 630.

³ N. Avenel donne aussi cette note à la fin d'un rapport du 26 octobre.

Pays-Bas espagnols une armée de 25,000 hommes de pied et de 5,000 cavaliers avec l'artillerie nécessaire à un pareil corps. La Hollande devait faire, dans le même cas, les mêmes sacrifices. Les deux armées pouvaient agir conjointement ou séparément, selon qu'on le jugerait à propos, mais toujours en conservant un commandement distinct. Il était entendu qu'aucune des deux puissances ne ferait ni paix ni trêve, ni suspension d'armes séparément. De plus, les conquêtes étaient partagées à l'avance; la France, au cas où les Espagnols seraient chassés complétement des Pays-Bas, garderait pour elle le Luxembourg, Namur et son territoire, le Hainaut, l'Artois, la Flandre et le Cambrésis. Les Hollandais auraient pour cux, Malines, le Brabant et la partie de la Flandre s'étendant depuis le canal de Bruges et le Grand-Escaut jusqu'à la mer.

Au mois de novembre 1634. le traité d'alliance avec la Hollande était encore loin d'être fait, et les Espagnols, voyant que la France s'organisait, cherchaient à la prévenir dans l'attaque et à profiter de sa faiblesse présente, pour la combattre avec plus d'avantages. En même temps qu'ils couvraient les frontières françaises d'espions chargés d'étudier les passages des montagnes et les fortifications des villes, ils préparaient à Naples une expédition maritime destinée à attaquer les côtes de la Provence. Louis XIII sentait fort bien jusqu'à quel point une attaque de la part de l'Espagne rendrait populaire la guerre qu'il méditait, ainsi que son ministre, car le 20 septembre, comme Richelieu lui annonçait que le capitaine général des troupes espagnoles dans le Roussillon avait été arrêté, portant un déguisement, auprès de Leucate, il écrit en marge du mémoire du cardinal : « Je croy quil sera très bon de faire mettre cette nouvelle dans la Gazette pour faire voir a tout le monde que cest eux qui nous attaquent¹. » Et le lendemain ses ordres étaient exécutés; la Gazette de France annoncait cette nouvelle¹, en mettant en évidence les mauvais procédés employés par les Espagnols. Mais ceux-ci ne se contentaient pas d'envoyer des espions sur les terres francaises, ils arrêtaient comme tels tous les officiers français qui se trouvaient sur leurs possessions. De telles violences devaient plus que jamais faire désirer la conclusion prochaine du traité avec la Hollande, et porter Richelieu à presser davantage l'organisation définitive de l'armée. On va voir que Louis XIII savait, tout aussi bien que son ministre, s'occuper des moindres détails pour atteindre ce but.

¹ Papiers de Richelieu, t. IV, p. 610.

* Gazette de France, 1634, p. 399.

LIX

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol. 81. - (Original).

De St Germain ce 5 Novembre 1634 au soir.

Il me semble quil est a propos de mander que on retienne les Espagnols qui ont esté arestés près de Nancyjusque a tant que lon ait des nouvelles de Faber¹.

La Boissière Aranbure est revenu de larmée qui ma baillé lestroit général de sa revue et a M^r Servien^a le particulier de la force des compagnies. Normandie est bien foible je croy quil en faudra faire un exemple piémont et Navarre sont bien forts la cavalerie est bone jay depuis ier une atainte de goute laquelle ne ma empesché daler voler aujourdhuy le merle toutefois sans mettre pies a terre.

le vous renvoye dans ce paquet les lettres que vous mavés envoyé par du Nont. Louis.

LX

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol. 82. - (Original).

Non cousin, St Simon sen alant vous trouver je lay chargé de vous asurer de la continuation de mon affection je vous conjure davoir soing de vous dans ses grandes preses tant pour lamour de moy qui vous ayme plus que toutes les choses du monde je finiroy donc celle cy en priant le bon Dieu de tout mon cœur quil vous tienne en sa saincte garde. Louis. A St Germain en laye ce 28 novembre 1634.

Le matin de ce jour on avait célébré au Luxembourg les mariages des ducs de la Valette et Puylaurens, et du comte de Guiche, avec des parentes de Richelieu, les deux demoiselles de Pontchâteau et mademoiselle Du Plessis-Chivray. De grandes fêtes devaient être données le même soir à l'Arsenal, et le cardinal devait y assister.

2

⁴ Abraham Fabert qui fut depuis, en 1658, maréchal de France; il mourut en 1662. Il venait d'être arrêté sur l'ordre du gouverneur de Thionville. Pour obéir au roi, Richelieu fit prévenir le marquis d'Aytonne, gouverneur des Pays-Bas espagnols, que les espions espagnols arrêtés, soit en Languedoc, soit en Lorraine, subiraient le même traitement qui serait infligé à Fabert. Sa réclamation n'eut pourtant pas un effet immédiat, puisque la délivrance de l'officier français a est annoncée que par la *Gazette* du 13 janvier 1635. Elle nous apprend qu'ayant été trouvé innocent du crime d'espionnage, après l'examen de ses papiers, il fut relàché sur l'ordre du gouverneur de Thionville, qui l'avait fait arrêter.

⁴ Abel Servien, secrétaire d'État de la guerre, depuis 1630. Disgracié en 1636, ¹ vécut retiré à Angers, jusqu'à la mort de Louis XIII. A cette époque, il fut enroyé par Mazarin, comme plénipotentiaire français au congrès de Munster. Il mourut en 1659, peu regretté de ses contemporains, à cause de la rudesse de son caractère. On peut remarquer avec quelle sollicitude Louis XIII recommande à son ministre de prendre garde à lui dans la foule où il va se trouver mélé. La *Gazette* du 30 novembre nous apprend que Richelieu alla en effet à cctte fête, que présidait la reine elle-même, et qu'il occupa, pendant le repas qui précéda lebal, avec le cardinal la Valette et plusieurs autres seigneurs français et étrangers, une des tables d'honneur qui furent dressées pour ce festin.

LXI

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol. 84. - (Original).

Mon cousin je viens de resevoir une bonne nouvelle laquelle vous aprandrés par celuy qui me la aporté qui est un lieutenant de Piémont que jay noury dans mes mousquetaires me remettant sur luy je finiroy en vous asurant toujours de mon afection. Louis. A Minuit ce 29 Décembre 1634.

(Et en marge de haut en bas.) Je vous iroy voir demain.

C'est évidemment la levée du siége du château de Heidelbert que venait d'apprendre Louis XIII. Après la bataille de Nordlingen, les alliés de la France en Allemagne avaient tout d'abord été effrayés par ce succès des impériaux, et Richelieu et son maître avaient pu craindre un instant de voir le résultat de leurs négociations fort compromis. Mais les protestants s'étaient rapidement relevés, puisque le 20 septembre, quinze jours seulement après la bataille de Nordlingen, Richelicu apprend au roi, dans un rapport, que les confédérés pourraient réunir, dans quelques jours, une nouvelle armée de 35,000 hommes. Louis XIII, pénétré, comme son ministre, des besoins de la situation, exprime en marge la satisfaction qu'il reçoit de cette nouvelle. « Je me réjouis, dit-il, de quoy nos alliés prennent courage et s'unissent ensemble¹. » Il n'en reste pas là, d'ailleurs, et ne se contente pas de ces platoniques expressions de sympathie. Il envoie le maréchal de Brézé rejoindre l'armée du maréchal de la Force avec de nouvelles troupes, et leur donne l'ordre à tous deux de passer le Rhin si la situation des princes alliés rend nécessaire un secours immédiat. En même temps, il constitue en Lorraine un nouveau corps d'armée sous les ordres du duc de Rohan. Les deux maréchaux eurent bientôt à mettre à exécution les instructions qu'ils venaient de recevoir. Vers le milieu de décembre, le duc de Lorraine et les généraux impériaux, après s'être emparés de la ville de Heidelbert, mirent le siège devant le

1 Papiers de Richelieu, t. IV, p. 608.

château. L'armée suédoise, trop éloignée ou trop désorganisée, ne pouvait secourir les défenseurs de la capitale de l'électeur palatin. Les généraux français prirent aussitôt les mesures nécessaires pour délivrer les assiégés, et le 21 décembre ils traversèrent le Rhin et arrivèrent devant le château. Le combat commenca à sept heures du soir par l'enlèvement d'une batterie ennemie dont s'empara le marquis de la Force; les autres corps attaquèrent en même temps les retranchements des impériaux. Ceux-ci furent bientôt obligés de se retirer dans la ville, où entra derrière cux le maréchal de Brézé. Après avoir capitulé, les assiégeants quittèrent Heidelbert le 23. à onze heures du soir. Les troupes françaises y entrèrent le lendemain, ravitaillèrent le château, puis allèrent camper entre Heidelbert et Manheim. La Gazette nous apprend que parmi les troupes du maréchal de Brézé se trouvait le régiment de Piémont¹. C'est, comme le dit Louis XIII dans sa lettre, un officier de ce régiment qui apporta la bonne nouvelle à la cour de France.

LXII

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol. 86. - (Original).

Mon cousin jacorde volontiers au fils de Guron la gratification que vous me demandés pour luy ^a

je vous prie que je sache demain ce que les holandois auront fait ⁵ jenvoyeroy ce soir Roguemont a M^r le Prince⁴

je me porte bien graces a Dieu et suis très gailart jay de quoy vous faire rire a la première vue cependant je vous diroy que les enemis sont si bas faute de vivres quils sont reduits a manger des chataignes et nous

⁴ Gazette de France, Extraordinaire du 4 janvier 1635, p. 5, et Nouvelles, du 6 janvier, p. 11.

³ • Ce même jour, 17 janvier, dit la Gazette de France, mourut le sieur de Guron, naguère conducteur des ambassadeurs. » (Gazette du 20 janvier 1635). N. Avenel n'a pas trouvé la lettre du cardinal à laquelle Louis XIII fait allusion et dans laquelle Richelieu priait le roi d'accorder une indemnité au fils de Guron à cause de la mort de son père.

⁵ On a vu plus haut, que les ambassadeurs hollandais devaient signer, le 15 janvier, le traité qui se négociait depuis longtemps et que leurs hésitations firent reculer cette signature définitive jusqu'au 8 février. Dans une lettre à Léon Bouthillier, du 17 janvier, Richelieu se plaint vivement du procédé des ambassadeurs étrangers (V. Papiers de Richelieu, t. IV, p. 851).

⁴ La Gazette nous apprend que le prince de Condé arrivé le 15 à Paris, alla toir le roi le lendemain, à Saint-Germain. Nous ne savons quel était le motif de cette visite qui nécessitait une réponse de la part du roi.

LOUIS XIII ET RICHELIEU.

ne vivons que de citrons doux de quoy ils enragent¹ je vas doner audiance aux Nonces²

Je vous conjure davoir toujours soin de vostre santé. Louis. A St Germain ce 17 janvier 1635.

LXIII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 87. — (Original³). — Idem, 1655, six premiers mois, fol. 55. — (Copie).

Mon cousin jenvoye ce gentillôme pour savoir de vos nouvelles en ayant esté toujours en peine depuis ier ⁴ la Reyne ne senva que lundy, et moy mardy elle satant de bien passer son temps a paris a mon absance, elle sera bien atrapée quand elle me verra arriver on me dist ier au soir quelle foisoit estat daler tous les jours répéter le balet chez les unes et les autres et ensuite faire bône colation et la comédie après ⁵.

je vous prie de ne le dire a personne parce que on sauroit bien qui me lauroit dit je vous recommande toujours davoir soin de votre santé pour laquelle je prieroy le bon Dieu de tout mon cœur. Louis. A St Germain ce 20 Janvier 1635

¹ Louis XIII veut, sans doute, parler du siège de Brissac, que le duc de Rohan faisait à cette époque. Les Espagnols qui défendaient cette place étaient, en effet, à peine pourvus de vivres pour six semaines, s'il faut en croire une lettre de Richelieu à Henri de Rohan, datée du 23 janvier (*Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 792).

* « Le 17, dit la Gazette de France, les sieurs Mazarin et Bolognetti, nonces de Sa Sainteté furent conduits à Saint-Germain par le comte de Brulon, conducteur des ambassadeurs, où ils eurent audience du roi : ensuite de laquelle ils furent traités par les officiers de Sa Majesté. Ils eurent pareille audience du cardinalduc. » (Gazette du 20 janvier 1635). Le projet de ligue entre les princes italiens et la France, tant de fois déjà mis en avant, revenait sur l'eau encore une fois en 1635. Louis XIII avait envoyé dès le commencement de l'année, le sieur de Bellièvre, comme ambassadeur en Italie, pour tenter d'organiser cette ligue, et, comme on le voit, le Pape avait, de son côté, deux envoyés à Paris, chargés de défendre ses intérêts dans cette négociation, qui, d'ailleurs, ne réussit pas.

³ Cette lettre a déjà été citée en note par M. Avenel, t. IV, p. 654.

⁴ Le roi était allé, le 19, à Ruel, voir le cardinal; la crainte exprimée par le roi semble indiquer un malaise passager de Richelieu. La *Gazette* qui parle de cette visite, est muette sur la maladie. (V. *Gazette* du 27 janvier).

³ La reine arriva à Paris le 22, et le roi le 24, le cardinal y vint aussi le même jour. Le lendemain il y eut conseil, et le soir on joua un ballet devant Leurs Majestés. « Car, dit la *Gazette*, les divertissements ne retardent point ici les affaires; comme elles n'empêchent point aussi les récréations. » (*Gazette* du 20 janvier 1635).



LXIV

Arch. des aff. étrang. - France, t. V. fol. 89. - (Original).

1 feuvrier 1635

Mon cousin je vous envoye la lettre en nostre langue toute ouverte laquelle vous ferés ferme layant vue et celle que vous mavés envoyiée afin que vous voyés les mots que jay esté contraint de changer nestant en nostre langue, je nay adjouté quelques que nous naurions pas vus lesquels sont marqués dune rais desoubs je vous les envoye pour les envoyer a mon cousin le marechal de Brese¹ et mettres en chifre les mots françois afin que si ils estoit pris ou ny cognoise rien² je me porte très bien et vous asureroy toujours de mon affection. Louis.

LXV

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol. 90. - (Original).

De St Germain ce 2 feuvrier 1635

Mon cousin jespère avec laide du bon Dieu et vos bons conseils que nos afaires iront bien et que nos enemis ne viendront pas about de leurs mauvois dessains je vous prie que quand vous saurés le particulier de ce qui cest passé à filipsbourg de me le faire savoir³. Louis.

LXVI

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol. 91. - (Original).

Non cousin je vous envoye le chevalier de Bellebrune pour vous dire lestat auquel est péronne ce quoy il faut remédier promtement je me porte bien Dieu mercy et vous asureroy toujours de mon afection. Louis. A Versaille ce 23 feuvrier 1635.

⁴ Urbain de Maillé, marquis de Brézé, maréchal de France depuis 1632. Il montra en diverses occasions des talents militaires et diplomatiques, mais toujours accompagnés de rudesse et de morgue. Il perdit, en 1635, sa femme, sœur de Richelieu, et mourut lui-même en 1650.

² Cette lettre accompagnait évidemment l'expédition et la minute d'une dépêche au maréchal de Brézé. M. Avenel, qui a vu la minute de cette dépêche, lui donne la date du 31 janvier. (V. *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 818.) L'expédition chiffrée ne dut pourtant partir que quelques jours plus tard, puisque Louis XIII en parle ici, dans une lettre du 1^{se} février.

³ Philippsbourg, dont le gouverneur, Arnauld de Corbeville, était Français, mais dont la garnison était presque entièrement composée d'Allemands, avait été surpris par l'ennemi dans la nuit du 23 au 24 janvier.

10 Aour 1875.

LXVII

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol. 92 et 93. - (Original).

Mon cousin côme Vaugelé est arivé jalois envoyer un gentillôme vers vous pour savoir de vos nouvelles en estant toujours en peine je fais responce a vostre mémoire a la marge de chaque article ce porteur vous dira une petite defaite de 190 homes que Espernon a forcés dans un fort vis a vis de filipsbourg je me porte bien graces au bon Dieu lequel je prieroy de tout mon cœur vous vouloir donner la santé telle que vous la souhaite la personne du monde qui vous ayme le plus. Louis. A Senlis¹ ce 1^{er} Mars 1635.

De peur de batre les corneilles en ceste corneillere et les voulant garder pour la Reyne quand elle sera a Chantilly jay pris résolution de men aler lundy a Nanteuil si le temps me le permet et que mes afaires ne men empeschent vous aurés de mes nouvelles entre cy et la.

LXVIII

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol. 94. - (Original).

14 Mars 1635

Je trouve très a propos denvoyer Vogles a peronne pour donner ordre a la (sureté) de la place dont elle a besoing².

si jeusse retrouvé hier le gentilhomme de mon frère je vous laurois envoyé ce que je feroy lorsque je le verroy ⁵ et feroy voir le portrait que mavés envoié au capitaine de mes gardes et a ceux auquels je me fie le plus je me suis fait ce matin seigner par précaution dont je me trouve fort bien. St Simon a esté mon secretaire a cause de ma seigné. Lous.

⁴ Le roi avait quitté Paris le 26 février, pour aller à Senlis. Richelieu, de son côté, était parti de Paris, le 27, pour aller habiter Ruel. (V. *Gazette* du 5 mars 1635).

* Cette lettre est une réponse à un rapport de Richelieu que nous n'avons pas trouvé. Dans un autre, du même jour, le cardinal, parlant de cette affaire de Péronne, demandait l'avis du roi, et celui-ci avait répondu qu'il « songeroy a quelquun qui soit propre » à la charge que l'on voulait remplir. Prêt à déclarer la guerre à l'Espagne, Louis XIII voulait mettre les places de la frontière du Nord en des mains sûres. Il ne croyait pas pouvoir compter absolument sur le gouverneur de Péronne, M. de Blérancourt, et voulait placer auprès de lui un homme qui serait devenu, en quelque sorte, son surveillant.

* « Le 12, dit la Gazette, Monsieur arriva en poste de Blois à Paris, dina, soupa et coucha, le lendemain en la maison de son chancelier, d'où il partit le 14, pour aller trouver Sa Majesté, à Chantilly, avec laquelle il soupa ce jour-là, prit tous ses repas le lendemain, et en partit hier pour Blois. » (Gazette du 17 mars.) C'est Léon Bouthillier qui, le 21 février précédent, avait été nommé chancelier, chef du conseil et surintendant de la maison de Monsieur. (V. Gazette du 3 mars.)



LXIX

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol. 104. - (Original).

Le jour de Paques (8 avril 1635.)

le croy que vous aurés veu St Florent lequel vient de larmée du marechal de Chatillon qui asure que il y a dans cette armée 11 a 12 mil hômes de pied très bons et 3 cents chevaux ausi très bons.

jay songé ceste nuit a Verdun on peut mander a mons¹ de chatillon qui nen est que a huit lieues dy envoyier promtement un regiment et 2 compagnies de cavalerie lesquels on ostera quand on voudra aler aileurs.

je donneroy ordre de faire meubler lostel de Guise et une chambre icy pour mon frère ¹ charost ² doit partir mardy pour venir icy je croy quil est bon de lui mander qu'il ne bouge de la

je vous renvoye dans ce paquet la lettre du jeune et celle de chamblay le voyage du marquis de Sourdis⁵ a esté tres a propos jay touché ce matin 13 cens malades ce qui ma un peu fatigué. Louis.

Le même jour, le désir du roi recevait un commencement d'exécution. Richelieu, en écrivant à Servien pour ordonner les détails courants d'administration, lui recommandait, entre autres choses, d'écrire au maréchal de Châtillon et de lui donner ordre de disperser ses troupes dans les villes environnant son campement. Et le lendemain, 9, Saint-Florent repartait pour la Champagne, emportant la dépêche adressée au maréchal^{*}. Ici, encore, on le voit, c'est Louis XIII qui a l'initiative et Richelieu n'est que l'exécuteur docile de la volonté royale.

LXX

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol. 52. - (Original).

(Première quinzaine de mai 1635)⁵

Faire venir a Roye et Mondidier les 10 compagnies du régiments des gardes qui sont a Paris et les 5 des Suises.

⁴ « Le 9, dit la *Gazette*, Monsieur et le prince de Condé arrivèrent à Paris, d'où Monsieur alla aussitôt à Saint-Germain trouver le roi, avec lequel il soupa et dina le lendemain à Ruel. » (*Gazette* du 14 avril 1635).

¹ Louis de Béthune, comte de Charost, était le quatrième fils de Philippe de Béthune, frère de Sully. D'abord mestre de camp, puis capitaine des gardes du corps, il était, pour le moment, gouverneur de Stenay. Il fut créé duc de Charost en 1672.

³ Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis, frère de l'archevêque de Bordeau; maréchal des camps et armées du roi. Il mourut en 1666.

⁴ Voir la lettre du cardinal à Servien, Papiers de Richelieu, t. IV, p. 704.

¹ Cette note classée, en 1634, dans notre manuscrit et datée, par une main

Savoir si on fera venir en Picardie de larmée loraine 10 compagnies de cavalerie et 30 compagnies de gens de pied

jay mandé celles qui sont en ce pais

Si je mandroy mes compagnies a ceste heure parce qu'ils ne soroient estre ensemble que a la fin de ce mois

prendre garde a Calais nieulay et ardres, faire coure le bruit daler a compiegne

Si de mons vient ce que je dois faire.

La lutte séculaire de la France et de l'Espagne venait enfin d'entrer dans une nouvelle phase. « François ler, a dit un historien moderne, avait lutté avec constance, mais sans succès, contre la maison d'Autriche; Henri IV lui avait glorieusement résisté; le cardinal de Richelieu devait l'abaisser 1. «Louis XIII et et son ministre, qui jusqu'alors avaient conduit leur politique avec tant de circonspection mais aussi avec tant de ténacité, croyant la France assez forte, par elle-même et par ses alliances, pour attaquer directement son ennemic, venaient de déclarer la guerre à l'Espagne. Avant de recommencer cette lutte, toujours renaissante, dans laquelle « il fallait que l'un des deux États vainquit ou s'attachât l'autre *, » Richelieu avait essayé, comme nous l'avons vu, de réunir de son côté toutes les conditions du succès. Il avait armé la Hollande contre l'Espagne. En aidant de l'argent de la France les protestants d'Allemagne et les Suédois, et en les appuyant d'une armée française pour qu'ils pussent lutter avec plus d'avantages contre la branche allemande de la maison d'Autriche, il avait isolé complétement la monarchie espagnole. Pour plus de súrcté encore il signait, le 28 avril, avec le chancelier suédois Oxenstiern, un nouveau traité par lequel les deux États s'engageaient de nouveau et solennellement à faire cause commune et à ne jamais conclure séparément aucun accord avec l'empereur ni avec les princes de sa maison³.

Les Espagnols venaient d'ailleurs de lournir eux-mêmes un excellent prétexte pour leur déclarer la guerre. Le 26 mars précédent, ils avaient envahi la ville de Trèves et fait prisonnier l'archevêque-

étrangère du 4 août 1634, doit, selon nous, se rapporter à la première quinzaine de mai 1635. A ce moment, la France déclarait enfin la guerre à l'Espagne et dirigeait vers la frontière du nord le corps d'armée de 25,000 fantassins et 5,000 cavaliers, qu'elle s'était engagée à mettre en campagne, par le traité du 8 février précédent, conclu avec la Hollande. En outre, le roi et Richelieu se trouvaient tous deux en Picardie, à cette époque.

⁴ M. Nignet. Introduction à l'histoire des négociations relatives à la succession d'Espagne.

Idem.

³ Arch. des aff. étrang., Suède, t. III, fol. 333.



électeur. Ce prélat ne pouvant compter sur l'assistance de l'empereur pour défendre ses États contre les Suédois, s'était adressé à Louis XIII pour épargner à ses sujets les horreurs de la guerre. En se mettant sous la protection du roi de France, il avait consenti à recevoir une garnison française dans sa capitale. C'était donc à la France que les Espagnols venaient de faire injure en envahissant l'électorat. Louis XIII réclama aussitôt la mise en liberté de l'archevêque. Le 4 mai, le cardinal-infant, qui gouvernait les Pays-Bas pour le roi d'Espagne, répondit qu'il ne pouvait rien décider dans cette affaire sans avoir reçu réponse de l'empereur, duquel, selon lui, l'électeur de Trèves dépendait uniquement. C'était en guelque sorte accepter la guerre. Pourtant Louis XIII et Richelieu, voulant engager la France, d'une façon absolue, dans la lutte qu'ils avaient préparée avec tant de persistance, crurent nécessaire de renouveler, à cette occasion, les anciennes coutumes chevaleresques, et de faire déclarer la guerre à l'Espagne avec tout l'appareil et toutes les cérémonies usités dans les siècles précédents. Le 12 mai, Louis XIII ordonne au béraut d'armes au titre d'Alencon, d'aller solennellement « au lieu où sera le cardinal-infant d'Espagne, et luy déclarer la guerre de sa part, aux formes en pareil cas accoustumées 1. » Le héraut d'armes, parti le 16 mai, arriva à Bruxelles le 19; mais il ne fut pas recu par le cardinal-infant, et fut obligé, pour remplir sa mission, de jeter, en se retirant, sa déclaration écrite au milieu de la foule que son arrivée avait rassemblée. Cela fait, il quitta Bruxelles pour retourner en France; et dès qu'il fut à la frontière, pour obéir à ses instructions, il afficha à un poteau une copie de son manifeste . Dès ce moment, l'état de guerre entre la France et l'Espagne était un fait officiel, et ces deux puissantes nations allaient de nouveau jouer leur existence sur les champs de bataille.

Des deux côtés, les armées étaient prêtes à combattre. Les maréchaux de Châtillon et de Brézé, partis de Mézières, le 9 mai, dirigeaient l'armée française vers le Luxembourg, où elle allait rejoindre celle qu'amenait le prince d'Orange. L'armée espagnole n'attendait plus que son chef pour entrer en campagne. C'était le prince Thomas de Savoie, frère du duc régnant, et qui venait d'entrer au service de la maison d'Autriche. Arrivé, le 20 mai, au milicu de ses soldats il se prépara aussitôt à attaquer les Français auxquels les Hollandais ne s'étaient pas encore réunis. La bataille eut lieu le 22 mai, dans la plaine d'Avein. L'armée espagnole fut-

⁴ Bibliothèque nationale. *Fonds Brienne*, t: 351, foj. 13. Commission donnée au héraut.

² Voir le rapport rédigé pour le roi par le héraut d'armes lui-même. Bibliothèque nationale, *Fonds Brienne*, t. 351, fol. 15. complétement battue. Elle laissa sur la place plus de 5,000 morts et 1,500 blessés, et abandonna aux mains des Français, 600 prisonniers, seize pièces de canon, son équipage d'artillerie, tous ses bagages et un grand nombre de drapeaux. De leur côté, les Français ne perdirent qu'une centaine d'hommes'. Dès que Richelieu eut reçu à Condé, qu'il habitait alors, la nouvelle de cette victoire, il écrivit à Bouthillier, pour lui commander de prier le roi d'écrire à Paris et à toutes les autres villes du royaume, pour ordonner de chanter partout un *Te Deum* en réjouissance de la nouvelle faveur que Dieu venait d'accorder à la France³. C'est pour répondre à son ministre que, le même jour, Louis XIII lui écrivait la lettre suivante.

LXXI

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 105. — (Original).

(27 Mai 1635.)

Mon cousin jay fait 'faire les lettres que vous maviés mandé M^{*} le garde des seaux et boutilier lont vue qui lont trouvée bien M^{*} de Bulion vous estant alé voir ny a pas peu estre nous chanterons le te deum après diné jay prié ce matin le bon Dieu pour vous a ce qu'il vous donne la santé telle que je la desire. Louis. A Chastautiery ce 27 a 2 heures après midi 1635

Comme le dit Louis XIII, le *Te Deum* fut chanté à Châtcau-Thierry, le même jour, et en présence de toute la cour, dans l'église des Cordeliers³. La victoire d'Avein mit un grand trouble dans tous les Pays-Bas, et si la France avait pu continuer la guerre avec vigueur, sans nul doute la domination espagnole dans ces provinces eut reçu dès ce moment une atteinte mortelle, et la lutte eut pu se terminer rapidement. Voici ce qu'écrivait de Bruxelles, le 25 mai, Riolant, le médecin de la reine-mère dont nous avons déjà parlé. « Sy le roy attaque avec une autre armée dans l'Arthois, tout ce pays dela Saint-Remy est perdu pour l'Espagne... Le roy et M. le cardinal ne doivent pas laisser passer cette occasion, jamais ne l'auront plus belle. Le prince Thomas est fort méprisé maintenant... Encore une victoire ou deux tout au plus gaigne le pays, et en chassera les Espagnols, etc....⁴. » Ces espérances ne purent être réalisées. Les généraux ne manquaient pas de talent, les soldats étaient pleins de cou-

- Papiers de Richelieu, t. V, p. 30.
- ⁵ V. la Gazette du 30 juin, p. 290.
- * Arch. des aff. etrang., France, 1635, six premiers mois, fol. 546.



¹ V. Gasette de France, n^e des 26 et 30 mai 1635.

rage, mais l'administration militaire était encore à organiser et c'est son insuffisance jointe à la jalousie qui se glissa bientôt dans les deux armées alliées qui fit perdre à la France tous les fruits qu'elle pouvait attendre de sa victoire. Ces raisons empêchèrent les deux armées de marcher en avant. Plus d'un mois après la bataille d'Avein, les Français et leurs alliés n'étaient encore que devant Louvain qu'ils assiégeaient inutilement; les Espagnols avaient reformé une armée, et l'empereur qui venait de réussir à détacher plusieurs souverains de la ligue des princes protestants, envoyait dans les Pavs-Bas un corps d'armée dont l'arrivée obligeait les Français à lever le siège de Louvain, le 4 juillet. Le manque de vivres faisait le reste, et cette expédition dans les Flandres, sur laquelle Richelieu comptait tant, se terminait d'une façon piteuse, deux mois à peine après ses heureux commencements. Cet insuccès obligea la France à chercher ailleurs une revanche. Dès ce moment, Louis XIII et Richelieu ne pensèrent plus qu'à porter tout le poids des armes françaises dans la Lorraine et sur le Rhin.

LXXII

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol. 106. - (Original).

Mon cousin je suis extresmement fasché de la continuation de vostre mal je vous prie que je puisse savoir de vos nouvelles le plus souvant que faire se poura pour moster de la peine ou je suis, tout ce que je puis faire est de prier le bon Dieu de tout mon cœur quil vous redône la santé telle que je la desire. Louis. A Monceaux ce XI Juin 1635.

(En marge, le roi a ajouté :) On me vient dassurer que les veseaux holandois qui sont a la rade de dunquerq en ont coulé a fond 5 qui venoient despagne.

Ainsi qu'il nous l'apprend dans une lettre qu'il écrivait le 8 juin à Bouthillier¹, Richelieu venait d'être atteint, de nouveau, de la terrible maladie qui avait failli l'emporter, en 1632, lors de son séjour à Bordeaux. Il se vit, encore une fois, obligé de se faire transporter en litière. Pourtant son mal ne dura que peu de temps, puisque, dès le 11, il quitta Bois-le-Vicomte, où il était depuis le 7, pour aller à Ruel, où il arriva le 12, après s'être arrêté, la veille, à Notre-Dame des Vertus², et que le 15 il écrivait au cardinal de La Valette pour le tirer d'inquiétude, et lui dire qu'il était alors hors de danger⁵. Une

¹ Papiers de Richelieu, t. VII, p. 732.

³ Papiers de Richelieu, t. V, p. 921.

551

Digitized by Google

^a Gazette de France, du 16 juin 1635.

lettre du roi, du même jour, adressée à Bouthillier, confirme cette affirmation, et montre la joie qu'inspirait à Louis XIII le retour de santé de Richelieu. « Monsieur Boutilier, écrit-il, vous nauriés seu mander une meileure nouvelle que celle de la bonne santé de mon cousin le cardinal de Richelieu, laquelle je prie le bon Dieu de tout mon cœur vouloir ocmenter en telle sorte que nous nayions jamais des alarmes pareilles à celles du passé, etc.¹. » On voit combien Louis XIII craignait de voir son ministre exposé de nouveau aux dangers qu'il avait courus en 1632, à Bordeaux, en 1633, à Saint-Dizier, et auxquels il venait d'échapper encore une fois.

LXXIII

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol. 108. - (Original).

Mon cousin vous saurés par labé de Coursan ^s lestat des afaires du costé de M^r de la force qui sont très bien graces au bon Dieu ^s je ne saurois que je ne vous tesmoigne de la joye que jay daprandre que vous vous portés de mieux en mieux bontemps en a asuré encore ce matin M^r bonnard par une lettre laquelle il ma fait voir il ne me reste que a prier le bon Dieu de tout mon cœur quil vous conserve en santé ausy longtemps que je le désire ⁴ Louis. A Monceaux ce 16 Juin 1635.

¹ Archives des aff. étrang. France, t. V, fol, 107. (Original).

⁹ Bruillart, abbé de Coursan, avait été envoyé en mission vers le maréchal de La Force et le cardinal de La Valette, comme nous l'apprend le Mémoire que lui donna Richelieu, et les lettres de celui-ci aux deux généraux qui combattaient le duc de Lorraine. (*Papiers de Richelieu*, t. V, pp. 53 et 920.)

En revenant de sa mission, l'abbé de Coursan alla, sans doute, trouver, tout d'abord, le roi, comme l'indique la lettre de Louis XIII au cardinal, car celui-cine parle de son retour que dans une lettre adressée à Servien, le 17 juin. (Papiers de Richelieu, t. V, p. 921.)

* Le roi fait allusion à la capitulation de Porentruy, dont La Force avait commencé le siége, le 10, et qui s'était rendue le 13 juin « ce qui rend le duc Charles, dit la Gazette de France, si mélancolique qu'il ne fait plus sa barbe et ne s'habille qu'à la négligence; désespérant lui-même de ses affaires. » (Extraordinaire du 25 juin.)

⁴ Le même jour, écrivant au roi, Richelieu lui exprimait avec chaleur sa reconnaissance pour les bontés dont il en était comblé. « La joye, lui dit-il, qu'il a pleu a Vostre Majesté me tesmoigner avoir de l'alègement de mon mal estant le plus excellent remède que j'eusse peu recevoir pour avancer ma guérison, m'est si sensible, que je n'ay point de paroles pour luy en rendre graces aussy dignement que je le désirerois. A ce deffaut je la supplie très humblement de croire que je ne tiendray jamais ma vie chère que pour l'employer pour son service... etc. » (Papiers de Richelieu, t. V, p. 54.)

LXXIV

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol. 109. - (Original)¹.

Mon cousin estant en impatiance de vous voir jay pris résolution daler demain a Ruel ou je seroy a 2 heures après midy pour vous tesmoigner la joy que jay de vostre meileure disposition et vous asurer toujours de la continuation de mon affection qui durera jusques a la mort finissant ceste lettre je prieroy le bon Dieu de tout mon cœur quil vous tienne en sa saincte garde. Louis. A Monceaux ce 18 Juin 1635.

Avant d'écrire au cardinal, Louis XIII avait écrit à Bouthillier, pour savoir de lui, si une visite de sa part n'incommoderait pas Richelieu. « M. Boutilier, lui disait-il, ne pouvant durer plus long temps sans voir mon cousin le cardinal de Richelieu ma fait changer le dessain que javois daler droit à Fontenebleau et ma fait prendre le chemin de Ruel je seroy demain a midy au port de Neuly ou vous me renvoverés ce porteur afin que je sache si la santé mondit cousin scra en estat que je le puisse voir sans luy donner incomodité... etc.². » Louis XIII alla, en effet, à Ruel, le lendemain. comme il le dit dans les deux lettres précédentes. « Le 19, dit la Gazette de France, le roi alla de Monceaux à Ruel, où il trouva le cardinal-duc en convalescence d'une maladie que lui avaient causée, comme autrefois, les grands soins, veilles et travaux d'esprit où le salut et l'honneur de cet État l'obligent : duquel acheminement à une parfaite santé. Sa Majesté lui témoigna de si tendres ressentiments qu'ils eussent été capables de porter au dernier point son affection au service d'un si bon roi, si elle n'y était déjà et s'il se pouvait ajouter quelque chose au zèle d'un si grand ministre³. » M. Avenel, qui a eu entre les mains les deux lettres que nous venons de donner, a cru devoir expliquer les sentiments d'affection dont elles débordent, par le désir ressenti par le roi, de faire cesser une brouille survenue entre lui et Richelieu, depuis quelques jours*. Nous croyons avoir assez montré les véritables sentiments que le cardinal inspirait à son maître pour pouvoir ne pas accepter cette explication. Nous avons assez vu que Louis XIII n'avait pas besoin d'avoir à se réconcilier avec Richelieu pour l'accabler des preuves de son affection.

⁴ Cette lettre a déjà été citée par M. Avenel. (Papiers de Richelieu, t. V, p. 59.)

¹ Arch. des aff. étrang., France, t. V, fol. 110.

⁵ Gazette de France du 23 juin 1635.

⁴ Papiers de Richelieu, t. V, p. 58.

LXXV

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol. 111. - (Original).

Mon cousin je vous renvoye les billets dans ce paquet je prie Dieu que la nouvelle soit vraye il faut atendre le boiteux¹ je vous remercie de la tapicerie que vous mavés envoyée laquelle est très belle je lay faite tendre ausi tost dans ma chambre, les raisons que vous me mandés pour le ch^{er} de Frugé son si fortes quil nen faut plus parler je vous prie den chercher quelque autre pour remplir la X^{me} compagnie, St Simon vous vas voir je croy que M^r boutilier vous aura dit ce qui ce passa ier entre nous, je men vas a la chasse pour prendre des perdreaux lesquels je vous envoyeroy ausi tost priant le bon Dieu quils vous facent autant de bien que le souhaite la personne qui vous les envoye. Louis. A St Germain ce 20 juillet 1635.

Depuis quelque temps les relations de Louis XIII et de Saint-Simon s'étaient un peu refroidies. Celui-ci avait élevé, sur les bagages enlevés le 22 mai, à l'armée espagnole, des prétentions que le roi ainsi que le cardinal avaient jugées exorbitantes. Le jeune favori aurait voulu faire donner à son frère une part dans le butin de la bataille d'Avein, à laquelle, pourtant, ni l'un ni l'autre n'avaient assisté. Un refus formel l'avait froissé et, depuis ce temps, ses relations avec Louis XIII s'étaient tendues, chaque jour, davantage. Il est à remarquer que Richelieu s'éleva avec force contre les prétentions de Saint-Simon, ainsi que le prouve une lettre qu'il adressait à Bouthillier, le 10 juin 1635 . Cette disposition du cardinal, à l'égard du favori, nous semble prouver, avec évidence, qu'à la Journée des Dupes. Richelieu ne dut pas son salut à une intervention de Saint-Simon, comme l'ont affirmé certains contemporains. et, après eux, plusieurs historiens. De plus, si cette intervention avait été aussi nécessaire et aussi véritable qu'on l'a dit, le fils du favori de Louis XIII aurait certainement flétri, dans ses Mémoires, l'ingratitude du cardinal, ce qu'il n'a pas fait. Mais, nous croyons l'avoir prouvé, cette ingratitude n'a jamais existé, car Richelieu n'a pas reçu de Saint-Simon l'assistance qu'on a attribuée à celui-ci, et

⁴ Louis XIII veut-il désigner par là le temps ? Nous ne savons, mais nous le croyons à cause de la forme dubitative du commencement de la phrase. D'aileurs, quelques années plus tard, dans *la Suite du Menteur*, Corneille employait la même expression pour désigner le temps, il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce que notre supposition fût vraie. Nous ne savons de quelle nouvelle Louis XIII se félicite.

^a Papiers de Richelieu, t. V, p. 51.



le grand ministre n'a couru aucun péril en 1630, parce qu'il était déjà soutenu par l'estime, l'admiration et même l'affection qu'il avait inspirées à Louis XIII. Nous pourrions trouver une autre preuve encore, dans une lettre que Richelieu écrivit à Saint-Simon, le 23 octobre 1636, après que la conduite de celui-ci pendant l'invasion espagnole eut forcé le roi à l'exiler dans son gouvernement de Blaye. « Monsieur, dit le cardinal. Le roy affectionnant son Estat plus que toute chose, jay tousjours recognu que la conduite que vous aves prise à l'esgard de vostre oncle de Saint-Léger ne luy estoit pas agréable¹. Je vous en av parlé plusieurs fois, mais peut estre que certaines considérations, que je ne pénètre pas, vous ont empesché de faire estat de cet advis. Je voudrois de bon cœur que vous eussiés continué à procéder comme vous avés faict quelque temps depuis la mort de M. de Montmorency. J'attribue le changement de vostre esprit à de mauvais conseils de personnes qui ayment mieux leurs intérêts que les vostres. Quant à ce qu'il vous plaist me mander que vous avés des choses importantes a me faire savoir je suis bien fasché que vous ne vous en avisastes avant que de demander congé au roy d'aller à Blaye. En quelque lieu que vous soyez je veus croire que vos déportemens n'empireront point vos affaires et qu'ils me donneront lieu de tesmoigner que je suis vostre très-affectionné serviteur². » Il nous semble que la manière cavalière dont Richelieu traite Saint-Simon, dans cette lettre, prouvesurabondamment que le cardinal ne lui devait aucune gratitude. On a dit qu'il l'avait ménagé jusqu'alors en souvenir du service qu'il en avait reçu; cette lettre montre, au contraire, que si Saint-Simon avait pu demeurer auprès de Louis XIII, sans éveiller la défiance du ministre, c'est seulement parce qu'il ne s'était mêlé jusqu'alors à aucune intrigue. Cette lettre demande à être signalée encore à un autre point de vue. Écrite à un homme qui, avant vécu longtemps auprès du roi et dans son intimité, devait connaître parfaitement son caractère, elle ne pouvait contenir que des jugements véritables sur les sentiments du monarque. Or, Richelieu commence par exprimer cette pensée que nous ne cessons de mettre en lumière : « Le roi affectionne son Estat plus que toute chose. » L'affirmation est importante en elle-même, mais combien a-t-elle plus de portée encore, étant adressée à l'ancien favori de Louis XIII, à celui qui avait pé-

¹ Saint-Léger, gouverneur du Catelet, en Picardie, avait, le 25 juillet 1636, rendu cette place aux Espagnols, sans la défendre. Le conseil ayant jugé pécessaire de le faire arrêter, Saint-Simon le fit prévenir à temps, ce qui lui permit de s'échapper. C'est cette conduite du favori qui avait amené sa disgrâce définitive.

² Papiers de Richelieu, t. V, p. 640.

5**55**.

Digitized by Google

LOUIS XIII ET RICHELIEU.

nétré jusqu'au fond du caractère du roi! Elle achève de prouver que seule la haine, inspirée par Richelieu à certains de ses contemporains, a dicté le jugement qu'ils ont porté sur les rapports de Louis XIII et de son ministre.

LXXVI

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 112 et 113. — (Original). — Idem, 1635, juillet et août, fol. 288. — (Copie).

Ce 30 juillet 1635 ¹

Pour les comissions de Fumel il se faut adresser a Loustelnau au cloitre St Marceau

Je ne sache aucun des oficiers des vieux Regiments pour les recrues estant tous presque alés a leurs charges de peur destre cassés et ceux qui ny sont alés se cachant de moy ⁸.

Je trouve bon que M[•] le Prince face le Regiment de 1500 homes quil demande³.

Il est très a propos que M de la Mailleroye meyne la noblesse en la fason que me le mandés puisque M^{*} de Longueville ny va pas⁴.

Japrouve la proposition de ceste nouvelle fason de cavalerie pour ser-

⁴ Cette note contient une série de réponses. à plusieurs mémoires de Richelieu, qui ont disparu ou, du moins, qui sont inconnus.

² Louis XIII avait signé, le 26 juillet, une ordonnance, enjoignant à tous les chefs et conducteurs de gens de guerre de se rendre à leurs postes dans la huitaine, sous peine d'être cassés de leurs grades. (V. la *Gazette* du 27 juillet.)

³ Le prince de Condé avait demandé, au commencement de juillet, ainsi que nous l'apprend Richelieu dans une lettre à Bouthillier, l'autorisation de former un régiment de cinq compagnies, destiné à son fils, le duc d'Enghien, qui fut plus tard le Grand Condé, et qui, alors, n'avait pas encore 14 ans.

Le 7 juillet, le cardinal avait écrit à M. de Longueville pour l'engager à venir le trouver. Richelieu voulait, comme il le dit : « le disposer à s'en aller luy mesme en Normandie quérir la noblesse. » (V. Papiers de Richelieu, t. V, p. 95, lettre à Servien). M. de Longueville ne vint pas, ou ne voulut peut-être pas, à ce moment, remplir la mission qu'on lui proposait puisque, ainsi que l'indique la note du roi, Richelieu avait songé à en charger M. de La Mailleraye, qu'il ne faut pas confondre avec le grand-maître de l'artillerie, Charles de La Porte, marquis de La Meilleraye; celui-ci était alors avec l'armée française en Flandre; quant au premier, c'était un simple gentilhomme normand, dont la seigneurie ne fut érigée en marquisat qu'en 1698. Pourtant, le duc de Longueville sa ravisa sans doute, puisque la Gazette, du 11 août, raconte ceci : « Le duc de Longueville ayant fait savoir au sieur de La Mailleraye, lieutenant pour le roi, en Normandie, au comte de Croissy et au marquis de Nonant, l'ordre qu'il avait du roi de lui amener la noblesse de Normandie, ils se rendirent le 4 de ce mois à huit heures du matin sur les bruyères d'Évreux, en trois brigades. le premier avec 220 maistres, le second avec 250 et le troisième avec 120. Le duc de Longueville est allé de là à Gisors, où il a donné rendez-vous à une partie de la noblesse de la même province. »

Digitized by Google

vir en alemagne pour le non que on leur doit donner je suis bien empesché a en trouver un je y penseroy un peu⁴.

Je vous prie que desque il sera venu des nouvelles de Tibaut de me les faire savoir pour moster linquiétude ou je suis de ce combat³.

Keroel a executé mon ordre pour le prince de marsilac⁵ et marquis dotefort ils sont partis ce matin.

Je vous envoye ceton auquel jay donné ordre de faire le mesme comandement a ceux qui sont encore a Paris et ausy darester Tavanes que on

⁴ Richelieu, dans une lettre au roi du 28 juillet (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 123) était revenu sur la formation d'une nouvelle cavalerie, en proposant de la nommer « cavalerie hongroise. »

² C'est du combat de Vanloo, livré aux Espagnols par les armées alliées, dont le roi veut parler. Servien en écrivant, la veille, au cardinal, lui avait annoncé ce combat, et termi nait sa lettre ainsi : « Demain M. Thibaut m'en doit escrire plus certainement. » (Arch. des aff. étrang., France, 1635, juillet et août, fol. 224.) C'est sans doute après avoir reçu les nouvelles de l'agent français que Richelieu répondant à Servien, le 30 juillet, lui disait entre autres choses : « Quant au combat que vous mande M. Thibaut, l'affaire à mon avis est représentée plus grande qu'elle n'est. » (Papiers de Richelieu, t. V. p. 928.)

³ Oui devint plus tard, François VI, duc de La Rochefoucauld ; il fut mêlé à tous les événements de la régence d'Anne d'Autriche, et il est l'auteur des Maximes. Le marquis de Hautefort était le frère de cette belle Marie de Hautefort qui, tout en se laissant aimer par Louis XIII, sut rester l'amie dévouée et fidèle de la reine. Ces deux jeunes gens, ainsi que beaucoup d'autres, d'ailleurs, venaient de servir comme volontaires dans l'armée des maréchaux de Châtillon et de Brézé, et s'étaient distingués à la bataille d'Avein. « Une si heureuse victoire, raconte La Rochefoucauld, donna de la jalousie au prince d'Orange, et mit la dissension entre lui et les maréchaux de Châtillon et de Brézé : au lieu de tirer avantage d'un tel succès et de maintenir sa réputation, il fit piller et brûler Tirlemont, pour décrier les armes du roi, et les charger d'une violence si peu nécessaire ; il assiégea Louvain, sans avoir dessein de le prendre, et affaiblit tellement l'armée de France, par les fatigues continuelles et par le manquement de toutes choses. qu'à la fin de la campagne elle ne fut plus en état de retourner seule par le chemin qu'elle avait tenu, et elle fut contrainte de revenir par mer. Je revins avec ce qu'il y avait de volontaires, et je leur portai malheur : car nous fûmes tous chassés, sous prétexte qu'on parlait trop librement de ce qui s'était passé dans cette campagne; mais la principale raison fut le plaisir que sentit le roi de faire dépit à la reine et à mademoiselle d'Hautefort en m'éloignant de la cour. » (Mémoires de La Rochefoucauld, t. I, p. 339-550.) On sait, qu'en effet, Louis XIII, qui s'était peu à peu détaché de mademoiselle de Hautefort, commençait à aimer mademoiselle de La Favette. Cela permet d'accepter, dans une certaine mesure, l'explication que donne La Rochefoucauld à la conduite du roi, mais, pour nous, elle n'est pas la seule et la plus importante. Nous croyons que Louis XIII, très-affecté de l'insuccès de la tentative faite sur les possessions espagnoles, en Flandre, était peu satisfait de voir des gentilshommes français, sur le dévouement desquels il voulait pouvoir compter, apprendre à la cour, à la ville, à la France toute entière, les causes de l'échec que la politique française venait de subir dans le Nord.

ma dit estre a Paris et le mettre a la Bastille si vous le jugés ainsi a propos ⁴.

Il a pris ceste après diné une grosse fièvre a M^r Boutilier et M^r Bouvart dit quil est pour avoir une grande maladie. il a voulu aler a la victoire ou il est a présent ^a vous vous pouvés asurer que M^r Bouvart en aura tout le soin qui se poura.

Zamet^s ma dit que M^r Servien luy vouloit donner un enfant de Paris pour ensegne je luy ay comandé de ne le prendre pas et de choisir une personne de comandement. Louis.

Dépuis ce mémoire escrit jay pensé quil est a propos que le chevalier du guet senqueste doucement si ces M^{rs} qui auront reseu comandement de se retirer ches eux lauront exécuté et en cas quils ne layent fait les faire mettre a la Bastille pour leur aprendre a obéir.

Nous ferons remarquer que Louis XIII eut seul l'initiative dans cette dernière affaire. Richelieu ne s'en méla nullement, et aucun des documents émanant de lui n'indique qu'il ait pesé d'une façon quelconque sur la volonté royale. Louis XIII agit seul et avec la plus grande rigueur. Pour punir quelques indiscrétions qui l'atteignaient dans son orgueil, mais qui pouvaient aussi, en semant la défiance, décourager la nation et arrêter l'effort qu'elle tentait à l'extérieur, il exile des gentilshommes qui avaient fait leur devoir sur le champ de bataille, mais qui ne savaient pas se taire, et fait enfermer à la Bastille ceux qui ne lui obéissent pas assez rapidement.

LXXVII

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol. 114. - (Original).

De Chantilly ce premier Aoust 1635.

Je trouve tres a propos ce que vous proposés pour Gasion et Bideran je voudrois que nous eusions beaucoup de gens pareils *.

⁴ Tavannes ne fut arrêté que le 11 septembre suivant, d'une façon fort curieuse. Étant venu à Paris, ce jour-là, ce gentilhomme alla voir Richelieu qui lui dit que comme le roi avait l'intention de le faire mettre à la Bastille, il lui conseillait d'y aller de lui-même. Et Tavannes y alla. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 207.)

² Le roi veut parler de l'abbaye de la Victoire, dans le diocèse de Senlis. La maladie de Bouthillier devait être cependant peu importante, puisque Richelieu, écrivant au surintendant des finances, le lendemain, 1^{er} août, lui dit : « Un billet de vostre main parle de vostre maladie comme n'estant pas très grande. » Et que le 4 août, il le félicite de sa convalescence. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 929.) On peut remarquer, à ce propos, tout l'intérêt que Louis XIII semble porter à ce fidèle serviteur.

³ Sans doute, Sébastien Zamet, baron de Beauvoir, capitaine-concierge du château de Fontainebleau, mort le 6 septembre 1636. Il était fils de Jean Zamet, mort au siège de Montpellier, en 1622, avec le grade de maréchal de camp.

4 Gassion, qui avait servi Gustave-Adolphe avec éclat, venait de passer au ser-



Le Prince de Virtemberg qui est icy ma bailé un mémoire que je vous envoye dans ce paquet je croy quil luy faudroit faire donner quelque chose.

Je suis en grande impatiance de savoir la vérité de la dernière nouvelle de ce combat je croy que la nouvelle de Diepe se trouvera la plus vray¹. M Boutilier ce portoit un peu mieux ier au soir mais ceste nuit luy a esté très mauvaise a se que ma dit M^r Bouvord. Je me réjouis de vostre bonne santé et le bon Dieu vous la vouloir conserver ausy longtemps que je la desire. Louis.

(En marge) Jatens le Jeune avec impatiance. M. Boutilier me vint icy voir qui ce porte bien Dieu mercy. Louis.

LXXVIII

ļ

;

ł

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol. 116. - (Original).

Du 6 Aoust 1635

Jay fait loger aujourduy la compagnie du chevalier de St Simon avec les autres cômes vous me le mandés².

japrouve extressmement de faire lever cette nouvelle cavalerie aux lieux ou vous me mandés, c'est pour quoy vous y envoyeres un gentilome pour faire choix des personnes les plus capables a cet amploy ³.

vice de la France. Richelieu avait d'abord songé à profiter des relations qu'il avait eues avec les princes d'Allemagne, du vivant de Gustave-Adolphe, et à le charger d'une mission diplomatique auprès d'eux. Mais ce projet, qui, dans les premiers jours de juillet, avait reçu un commencement d'exécution, ne fut pas réalisé, et ce ne peut être à lui que Louis XIII fait allusion. Peut-être le roi vent-il parler du dessein que Richelieu conçut vers ce temps-là de charger Gassion de défendre les places d'Alsace, occupées par les Français. Le cardinal nous apprend que c'est le maréchal de La Force qui s'opposa à l'exécution de ce projet, en prétextant que les soldats commandés par Gassion étaient trop fatigués, et qu'il fallait, pour cela, des troupes fraiches. (V. une lettre de Richelieu au roi. Papiers de Richelieu, t. V, p. 134.)

¹ On voit combien Louis XIII se préoccupait des nouvelles de l'armée de Flandre. Il sentait fort bien que tout était désespéré de ce côté, et pourtant il espérait encore qu'un revirement de fortune lui permettrait de réaliser le grand programme de conquète qu'il avait rédigé dans le traité conclu avec la Hollande.

¹ Le favori du roi venait de former un régiment des gardes, composé de cinq compagnies. Son titre de chevalier était passé à son frère, depuis qu'au mois de février précédent, il avait été lui-même créé duc et pair. Les lettres d'érection de ses terres en duché-pairie avaient été enregistrées au Parlement, le 1^{er} férier. (V. la *Gazette* du 3 février 1635.) Dans sa lettre du 28 juillet, Richelieu conseillait au roi de faire loger ses nouvelles compagnies de gardes dans les faubourgs de Paris, ainsi qu'il était d'usage de faire pour les autres. (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 122.)

³ C'est la cavalerie hongroise dont nous avons parlé. Le cardinal, dans sa lettre, indiquait au roi, le Périgord, le Rouergue et les Cévennes comme pouvant donner les meilleurs cavaliers. Il proposait de former trois régiments de cette cavalerie. (*Idem.*) je suis très ayse que la pansée vous soit venue de faire comprendre le gouvernement daunix avec celuy de Brouage et des lles car aymant le marechal de Brese comme je fais je seroy toujours très ayse de faire du bien a son fils⁴.

jay pris cette nuit une médecine qui ma fait très grand bien.

jay fait asoir mon frère au cercle lequel en a esté ravy et dit a tout le monde le contentement quil a de la fason de quoy je vis avec luy

japrens par ce gentillôme de M Dangoulesme¹ que le duc Charles est vers mirecourt je le trouve bien avancé dans la loraine³.

LXXIX

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 117. — (Original). — Idem., 1635, juillet et août, fol. 289. — (Copie)⁴.

Du 10 Aoust 1635

Quince³ mest venu trouver qui ma dit quil a 100 ou 120 chevaux de 100 escus pièce jay eu une pensée la desus quil vous fera entendre ausi bien avons nous assés de Dragons, laquelle pensée si vous la trouvés a propos vous la ferés exécuter, on en pouroit faire de mesme aux autres Regiments.

Mr Darcour^e ma prié pour que je escrivisse a Mr le garde des Seaux ce

* « Lorsqu'il pleut au roy, dit Richelieu, dans la même lettre, m'accorder la survivance de Brouage pour le petit Brezé. j'oubliay de faire comprendre l'Aunix, ce qui faict que je supplie maintenant Vostre Majesté de l'avoir agréable, afin que Brouage, l'Aunix et les îles ne soient pas dans diverses mains.

« Le commandement que Sa Majesté ma faict d'user librement en mon endroict, faict que je prens la hardiesse que je fais sur l'assurance que jay qu'elle ne le trouvera point mauvais. » (*ldem.*)

Vers le milieu de juillet, le duc d'Angoulême avait été envoyé en Lorraine, pour soulager le maréchal de La Force et partager, avec lui, le commandement de son armée. Celui-ci crut, sans doute, à une disgrâce, car, dès l'arrivée du duc d'Angoulême, en Lorraine, La Force sollicita un congé qui lui fut refusé. Ce refus fut accompagné de deux lettres du cardinal qui expliquaient au maréchal les véritables raisons de l'envoi de M. d'Angoulême. (V. Papiers de Richelieu, t. V, p. 928.)

³ Le duc de Lorraine assiégeait, en effet, Mirecourt, depuis quelques jours.

Cette lettre a déjà été citée par M. Avenel (t. V. p. 164).

⁵ Cet officier avait été chargé de recruter des hommes et des chevaux, en Normandie. Le 30 juillet, Richelieu se plaignait à Servien de n'avoir aucune nouvelle de ce Quince, qu'il savait pourtant en Normandie. A la date de notre lettre, il revenait, sans doute, de remplir sa mission. Quelques jours après, il était en Lorraine avec ses dragons.

⁶ Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, frère cadet du duc d'Elbeuf. Il intentait un procès à sa mère, la duchesse douairière d'Elbeuf, sous prétexte que celle-ci favorisait trop son fils aîné, le duc d'Elbeuf, qui, déclaré rebelle, en 1633, avait vu ses biens confisqués, et, depuis, avait refusé de profiter de l'amnistie accordée aux partisans du duc d'Orléans. Le roi évoqua lui-même ce pro-

que jay fait pour son évocation, ledit M^r le garde des seaux vous en parlera si cest chose que je puise faire en justice jen seroy bien ayse, sinon je men remets a vous et a M. le garde des Seaux den faire come vous le jugerés a propos.

M de Bullion a reduit la garnison de Bar a 6 monstres qui est trop peu il la faudroit faire mettre a 8. Louis

LXXX

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 118. — (Original). — Idem, t. 37, [•] fol. 290. — (Copie)⁴.

Mon cousin si nous nusions esté si proche de la feste ^a je feuse alé des demain a Ecouan pour me rendre lundy a Ruel ^a mais ce sera pour jeudy ^b ou je reseuvroy toujours avec joye et contentement vos bons conseils men estant trop bien trouvé par le passé pour ne les pas suivre a la venir en tout et par tout côme jay fait jusques icy vous vous pourés asurer que si jay eu jusques a ceste heure de l'afection pour vous que a lavenir elle augmentera toujours et nauroy point de plus grande joye que quand je vous la pouroy tesmoigner atendant quoy je prieroy le bon Dieu de tout mon cœur quil vous donne une santé parfaite avec une longue vie et vous tienne toujours en sa saincte garde. Louis. A Chantilly ce xj Aoust 1635 a 8 heures du soir.

Nous ne voulons rien ajouter à la lettre qui précède. Elle suffit à indiquer combien les véritables rapports de Louis XIII et de Richelieu ont été différents de ceux que leur a attribués la haine de quelques-uns de leurs contemporains. Si, comme on l'a dit, le successeur d'Henri IV n'a jamais aimé son ministre, il a, en tous cas, fort bien caché ses sentiments, puisque, jusqu'à ce moment, nous l'avons toujours trouvé donnant, en toute occasion, à Richelieu, des preuves d'un attachement profond et d'une tendresse qui ne s'est jamais démentie. Nous le verrons tenir une conduite semblable

cès, et le termina à l'avantage du comte d'Harcourt, le 20 décembre 1635, dans un lit de justice qu'il vint tenir au Parlement.

⁴ Cettelettre a déjà été citée par M. Avenel (t. V, p. 155).

² En citant cette phrase, M. Avenel a imprimé « La Ferté. » Louis XIII avait écrit « la feste » et parlait de la fête du 15 août. M. Avenel qui n'a pas eu entre les mains l'original, mais seulement la copie, a pu être trompé par une erreur du copiste.

³ Comme on le verra par la lettre suivante, Richelieu était indisposé en ce moment; cela explique pourquoi Louis XIII paraît s'excuser de ne pas aller à Ruel.

⁴ Le 11 août était un samedi. Le roi alla, en effet, le jeudi suivant à Ruel, avec Monsieur. Louis XIII était arrivé le 15, à Écouen. En quittant Ruel, le 16, il alla à Argenteuil. (Voir la *Gazette* du 18 et du 25 août.)

10 Aour 1875.

jusqu'à la mort du cardinal et jamais nous n'aurons à constater la moindre défaillance dans les sentiments de Louis XIII à l'égard du grand ministre. La lettre que nous venons de donner est un véritable programme auquel le roi est toujours resté fidèle.

LXXXI

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 119. — (Original). — Idem, 1635, juillet et août, fol. 291. — (Copie.)

de lonzième aoust 1635

Je suis bien ayse davoir seu vostre guérison plustost que vostre maladie car elle meust mis extresmement en peine je loue le bon Dieu de quoy ce nest rien ¹

cest très bien fait davoir pourveu aux vivres de larmée de M^r Dangoulesme car sans cela elle ne pouvait subsister^a.

jay mis en marge de vostre mémoire des absans ceux que je croy mériter estre cassés et ausi ceux qui sont malades ou retournés à leur charges³

japrouve le projet de ceste nouvelle cavalerie le principal est de la lever promtement⁴.

LXXXII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 120. — (Original). — Idem, 1635, juillet et août, fol. 291. — (Copie.)⁵

(12 août 1635.)

On ne pouvoit faire mieux que denvoyer Argencourt et du Chate-

¹ Nous ne trouvons nulle part trace de ce malaise qui dut être passager.

 Nous avons vu plus haut, qu'on venait de donner une partie du commandement de l'armée de Lorraine au duc d'Angoulème.

⁵ Richelieu renvoyeit, le lendemain, ce Mémoire à Servien, pour que celui-ci mit les noms des officiers déserteurs dans l'ordonnance, qui devait être envoyée aux armées. Il lui recommandait de lui renvoyer le Mémoire, afin qu'il le puisse faire imprimer dans la Gazette. (V. Papiers de Richelieu, t. V, p. 931.)

• Louis XIII revient encore sur la cavalerie hongroise. Remarquons qu'on s'était enfin décidé à l'organiser, puisque, le 6 août, Richelieu ordonnait à Servien de donner une commission, pour une compagnie, à un sieur Bonnette. (Idem, p. 930.)

⁴ Cette note qui, dans la copie, fait suite à la précédente, en est complétement séparée dans le manuscrit autographe que nous avons en entre les mains. Nous devons remarquer que les deux pièces doivent être, en effet, indépendantes l'une de l'autre, puisque dans la première, Louis XI.I prévient le cardinal qu'il a fait le travail préparatoire, pour la rédaction de l'ordonnance, destinée à arrêter la désertion de la noblesse, que le 12, Richelieu envoie le Mémoire annoté par le roi, à Servien, pour que celui-ci puisse achever de rédiger l'ordonnance, et que, dans la dernière note, le roi prévient son ministre qu'il lei renvoie l'ordonnance toute signée. Cette ordonnance fut publiée par la Gaussie, le



let¹ a Chaalons pour regler ces brigades je croy que sans cela M^r Conte¹ et M^r de Longueville y eusent esté bien ampeschés.

Je vous renvoye lordonnance contre les oficiers absans laquelle jay signée, elle est un peu rude mais aux extresmes maux il faut destresmes remèdes

Mon frère dit lautre jour a St Simon en partant dicy que dans quelque temps il me vouloit demander de faire un Regiment de mil chevaux ce que je ne trouve nulement a propos ny pour vostre seureté ny pour la mienne.

LXXXIII

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol. 121. - (Original).

(19) Aoust 1635 3

Come je montois a cheval le comte de Tresme ⁴ ma fait veoir une lettre du S' de Blerencourt⁵ son frère qui lui escrit quun gentilôme venu de Callays a perronne la asseuré que le fort de Squin avoyt esté repris par les francois ou il y avoyt eu quatre cent espagnols de tuer et des nostres que cent cinquante un cappitaine et un ensegne qui est la confirmaôn de lautre nouvelle ⁶.

17 août, nous ne croyons donc pas nous tromper de beaucoup en donnant à cette note la date du 12 août. Comme nous l'avons vu, ce jour-là, Louis XIII n'avait pas encore rejoint Richelieu, à Ruel; de plus, l'ordonnance, publiée par la Gazette, porte la date du 12 août. Le roi prenait contre les officiers absents de l'armée, sans congé, des mesures très-sévères. « Les officiers absents, dit l'ordonnance, seront privés de leurs charges, dégradés des armes et de noblesse, pour ceux qui se trouveront nobles; et pour les autres, ils seront conduits dans les galères du roi, sans autre formalité de procès... ordonne, en outre, aux élus, de comprendre ci-après dans le rôle des tailles ceux d'entre eux qui ont jusqu'à présent joui de la noblesse, lesquels Sa dite Majesté a déclarés indignes. »

⁴ Du Chatelet, ancien avocat général à Rennes, était envoyé à l'armée de Lorraine, pour y remplir les fonctions d'intendant de justice.

^a Le comte de Soissons. Il avait été chargé, au commencement d'août, d'enriler la noblesse et de l'organiser en compagnies et en escadrons, comme nous l'apprend l'instruction que lui envoya Richelieu, à cette époque. (*Papiers de* Richelieu, t. V, p. 135.) Le 6 août, le cardinal lui écrit encore, pour lui recommander de pourvoir ses soldats de tout ce qui leur est nécessaire avant de les envoyer à l'armée du maréchal de La Force et du duc d'Angoulàme. (*Idam*, p. 930.)

⁵ Nous plaçons cette lettre, qui n'est pas datée, à la date du 19, car nous supposons que le roi montait à cheval pour aller à la chasse; or, la *Gazette* nous apprend qu'il était arrivé le 18 à Chantilly.

⁴ René l'otier, comte de Tresme, d'abord chambellan d'Henri IV; il devint ensuie gouverneur de Châlons, puis commandant de la compagnie des gardes du orps, conseiller d'État en 1629, il fut nommé duc et pair en 1648. Il mourut en 1870, à l'âge de 91 ans.

* I était, comme nous l'avons vu, gouverneur de Péronne.

¹ les Espagnols avaient, le 28 juillet précédent, enlevé aux Hollandais, le fort de Schenck, situé à la séparation du Rhin et du Wahal, et depuis ce moment,

LXXXIV

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol. 123. - (Original).

Du 20 Aoust 1635

Il ne se peut rien adjouter aux ordres que vous avés donnés pour la champagne tant a Vobecourt que a Arpajon il ne faut que les faire exécuter promtement ⁴.

Vous donerés les ordres necessaires aux troisième corps qui doit marcher avec moy de se randre a Joinville au lieu de Langres ou toutes les troupes ont leur rendés vous.

Se souvenir de mander les 200 gardes du corps qui sont avec M de Chaulnes parce que si ils sont dans le boulonois il ne me pouront plus ratraper¹.

le Ĥalier ³ ma dit quil avoit visité toutes les pièces de baterie de la citadelle de Metz et que ils estoient toutes éventées cest pourquoy s'il faut faire le siège de cirg ⁴ il en faudra prendre alieurs pour celles de nancy elles seront de 40 livres de bales par conséquent trop difficilles a mener, il faut savoir de bone heure du lieutenant de l'artilerie ou on en poura prendre aux lieux les plus proches de Metz et si il y en a Moyenvie et Marsal en estat de tirer.

les mineurs liègeois sont avec le cardinal de la valette⁵ cest pourquoy il faut avertir le petit de Serre qui est a paris de se tenir prest et de chercher des ouvriers pour les mines.

je parleroy au marquis de Nelle si il vient icy ainsi que vous me le mandés. Parlés a M^{*} de Bulion pour envoyier fons avec moy pour la monstre des nouvelles compagnies des gardes a mesure quils ariveront.

launoy mescrit de Picardie que aux gens darmes de M¹⁰ de Chaulnes et Soyecourt il ny a que 29 maistres a chaque compagnie.

Français et Hollandais s'efforçaient de reprendre ce fort qui, par sa situation, menaçait toutes les villes voisines et interrompait la navigation. La nouvelle que donnait le roi était inexacte. La *Gazette* du 1^{er} septembre annonce et dément, le même jour, la nouvelle de la prise du fort de Schenck.

⁴ Vaubecourt et Arpajon avaient été chargés de conduire à l'armée de Lorraine les troupes organisées par le comte de Soissons, à Châlons. Richelieu écrivit le lendemain 21, à Servien, pour lui donner l'ordre nécessaire au départ des deux officiers. (V. Papiers de Richelieu, t. V, p. 932.)

³ Louis XIII se préparait à partir pour aller prendre le commandement de l'armée qui s'organisait en Champagne.

⁵ François de l'Hôpital, seigneur du Hallier, frère du maréchal de Vitry. Il avait d'abord embrassé l'état ecclésiastique et était devenu évêque de Mesux. Mais il quitta bientôt son évêché, pour prendre la profession des armes, devint capitaine des gardes à la mort de Concini, puis maréchal de France en 1645. Il mourut en 1660.

Sierck, dont les Espagnols s'étaient emparés au commencement de mai.

* Il commandait un corps d'armée en Alsace.



giroy coucher mecredit a livry pour me randre jeudi a Noisy a la maison de M^{*} Coulon a une heure après midy vous feres trouver vos compagnies au bac a brie jeudy a midy du costé dudit Noisy ¹.

Madame de Loraine^{*} se plaint fort du traitement mauvais quelle reçoit de M^{*} de Bulion pour sa pension je luy en ay escrit vous luy en dirés encore un mot. Louis

LXXXV

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol. 125. - (Original).

De Chantilly ce22 Aoust 1635

-Yous aprendrés par les depesches que porte Beaumont côme le fort de Squinn'est point pris ny esperent de le prendre de tout cet iver, ce porteur dit que si le prince dorange eut voulu ils eussent battu les enemis plus de 4 fois depuis la bataille et que cest une honte de voir la peur quil a de tout

je trouve très a propos que mes 200 gardes demeurent avec M^r de Chaulnes afin quil nest point dexcuse. Louis

LXXXVI

Irch. des aff. étrang. — France. t. V, fol. 126. — (Original), — Idem, 1635, juillet et août, fol. 331. — (Copie³).

Du 25 aoust 1635 a Monceaux

jay veu les nonces auquels jay parlé suivant vostre mémoire et encore m peu plus sec sur la faire du mariage de mon frère ensuitte ils mont parlé pour faire faire response a mon abassadeur sur la faire de Jerushalem je leur ay dit que je le ferois⁴.

¹ Louis XIII coucha, en effet, le 22 à Livri, et le lendemain, jeudi 23 août, lui et Richelieu se rencontrèrent, chez le comte de Nogent, qui, selon la Gazette, les traita magnifiquement. Ce jour-là, après la collation, le roi tint conseil à Noisy, et c'est dans ce conseil qu'il signa le pouvoir donné à Richelieu, pour gouverner, pendant le séjour qu'il allait faire en Lorraine. (V. Papiers de Richelieu, t. V, p. 150.) Le soir, le roi et le cardinal se quittérent. Louis XIII, pour aller coucher à Lagny, et Richelieu pour aller à Langres. (V. Gazette de France du 25 août.)

^{*} Nicolle, fille de Henri II, dit le Bon, duc de Lorraine, avait épousé son cousin, le duc Charles de Lorraine, qui l'abandonna, en 1634, après avoir abdiqué en faveur de son frère. Elle était venue demeurer à Paris, où Louis XIII, eachanté d'avoir, auprès de lui, une duchesse de Lorraine, pendant qu'il portait la Ruerre dans ce pays, lui avait donné un hôtel tout meublé, des domestiques, des gardes et une pension pour lui permettre de tenir sa maison sur le pied qui commait à son rang.

¹ Cette lettre a déjà été citée par M. Avenel (t. V, p. 160).

⁴ Nous n'avons pas trouvé le Mémoire auquel Louis XIII fait allusion. Il ne suffait pas au roi d'avoir fait déclarer nul le mariage de Gaston et de Marguerite ⁴ Lorraine; il avait fait promettre au duc d'Orléans, lors de la rentrée de celuiM de Tresme mest venu dire cette après diner que Bourdonoy lui avait dit de me dire que un presidant de Paris lavoit chargé de me faire savoir que si je sortois le Royaume je courois fortune de la vie il me semble que il seroit bon que vous envoyiariés querir Bourdonné pour savoir de lui qui est le Président et parler en suite au Présidant pour savoir ce que cest et eclercir un peu cette afaire.

les nouvelles que vous me mandés dalemagne sont très bones je ne parleroy de la faire de pologne ¹ a personne

M^{*} de St Luc^{*} vient dariver pour me parler encore de ce capitaine je luy répondroy si sec quil ny reviendra plus une autre fois.

Côme je fermois cette lettre St Simon ma dit quil avoit envoyié querir hourdonné et lui avoit mandé de venir icy bien instruit de la faire. Louis.

LXXX/VII

Imprimée. — Recueil d'Aubéry, t. II, p. 792^s. — Idem., Le Vassor, Histoire de Louis XIII, t. VIII, 2^o partie. p. 86, — Idem, Le Père Griffet, Histoire de Louis XIII, t. II, p. 612.

Mon cousin je suis au désespoir de la promptitude que jeus hier a vous escrire le billet sur le sujet de mon voyage, je vous prie de le vouloir braler et oublier en mesme temps ce quil contenait et croire que comme je nay eu dessein de vous fascher en rien je nauroy jamais autre pensée que de suivre vos bons avis en toutes choses ponctuellement. Je vous prie encore une fois de vouloir oublier..... et mescrivés par ce porteur que vous ny pensés plus pour me mettre lesprit en repos et vous asseurés que je nauroy point de contentement que je ne vous puisse encore tesmoigner

ci en France, de se soumettre aux décisions des juges ecclésiastiques, sur la question du sacrement. Aussi, soumit-il à l'assemblée générale du clergé de France, en 1635, la question de la validité du mariage de son frère. Cette assemblée rendit la même décision que le Parlement. Cette unanimité décida, enfin. Monsieur, à signer le 16 août un acte par lequel il reconnaissait lui-même la nullité de son union avec la princesse de Lorraine. (V. cet acte, Arch. des affétrang., Rome, t. 56, fol. 288.) Il restait à obtenir l'adhésion du pape à la mesure acceptée par Gaston; Pierre Fenoillet, évêque de Montpellier, fut chargé d'aller à Rome pour négocier avec le Saint-Siège, et obtenir cette adhésion. Il partit le 12 octobre suivant. (V. les Mémoires de Richelieu, t. VIII, liv. XXVI, p. 476.)

⁴ Il s'agissait, probablement, des négociations que dirigeaient alors le comte d'Avaux, ambassadeur de France, auprès des trois cours du Nord, et qui avaient pour but la conclusion d'une trève entre la Suède et la Pologne. Cette trève fut signée le 12 septembre suivant, pour une durée de vingt-six ans. (V. la Gazette de France du 27 septembre 1635.)

² Probablement, Louis d'Espinay Saint-Luc, fils du maréchal de Saint-Luc et d'Henriette de Bassompierre, sa première femme. Il était né en 1613, et Louis XIII avait été son parrain. (V. Journal d'Héroard, journée du 2 avril 1613.)

³ Nous n'avons pu trouver l'original de cette lettre que nous donnons, cependant, d'après divers historiens, à cause de son importance capitale.



lextresme affection que jay pour vous, qui durera jusques a la mort. Priant le bon Dieu de tout mon cœur quil vous tienne en sa saincte garde. A Monceaux ce 2 septembre 1635.

Cette lettre révèle l'existence d'un différend entre Louis XIII et son ministre. Jusqu'à ce moment, on l'a vu, nous n'avons jamais eu à constater la moindre altération dans les sentiments affectueux du roi à l'égard du cardinal. Nous ne pouvons donc croire que ce différend ait été profond et ait fait courir le moindre danger à l'autorité de Richelieu. La forme et les termes de la lettre d'exquse du roi, que nous venons de donner, suffiraient seuls à nous confirmer dans cette opinion, si l'étude de cet incident ne nous démontrait combien on en a exagéré la portée.

Le savant éditeur des Papiers de Richelieu, qui, sur tant de points de son grand ouvrage, a fait preuve de perspicacité et de sincérité impartiale, s'est évidemment laissé entraîner ici par l'admiration, le respect, nous pourrions même dire l'affection, que l'étude de l'œuvre de l'immortel ministre lui a inspirée pour celui-ci. Il a cru entrevoir gu'à l'occasion du voyage de Louis XIII en Lorraine, de 1635, un profond dissentiment s'était élevé entre Richelieu et le roi, qui, lassé du despotisme du cardinal, lui aurait fail durement sentir qu'il était le maître. Nous l'avons déjà dit, on n'étudie pas aussi profondément la vie d'un homme tel que Richelieu, sans arriver fatalement à partager ses désirs, ses joies, ses craintes, ses souffrances, sans s'identifier, en quelque sorte, avec hui. N. Avenel, qui, depuis plus de trente ans, vit dans un commerce constant avec le grand ministre, s'est pénétré de son esprit, et nous ne nous étonnons pas qu'il ait partagé les appréhensions qu'a inspirées à Richelieu un mouvement d'impatience de Louis XIII. Comme Richelieu, M. Avenel a lu les lettres du roi et celles des fidèles du cardinal, qui, placés par celui-ci auprès de Louis XIII, rendaient compte chaque jour au ministre des sentiments exprimés par le roi. Comme Richelieu, et le premier après lui, M. Avenel a pu suivre pas à pas toutes les phases de cet incident; mais, égaré par les mêmes soupcons, il a partagé les mêmes craintes. Comme Richelieu, il a cru que Louis XIII avait voulu imposer violemment, et sans raison, sa volonté à son ministre. En étudiant à notre tour, et sans parti pris, cette affaire; en nous souvenant seulement des mille preuves d'affection données, jusqu'à ce moment, par Louis XIII au cardinal, et en nous servant des mêmes documents que M. Avenel, nous arriverons à une conclusion complétement contraire à la sienne, conclusion que nous ne désespérons cependant pas de voir adopter par le patient et si consciencieux éditeur des papiers du grand ministre.

Pourquoi Louis XIII voulait-il aller se mettre à la tête de ses armées de Lorraine en 1635, et pourquoi Richelicu essava-t-il un moment de détourner le roi de cette résolution? Voilà, selon nous, les premières questions qu'il était nécessaire de se poser pour étudier cet incident, et pourtant M. Avenel les a complétement laissées de côté. « Richelieu, dit-il seulement, souffrant plus que de coutume des maladies dont il souffrait toujours, ne pouvait accompagner Louis XIII à l'armée de Lorraine, où ce prince avait résolu de se rendre, espérant rétablir les affaires, qui là ne succédaient pas à son gré. Craignant de laisser un instant le roi hors de sa tutelle, il était fort inquiet de le voir aller à l'armée sans lui, et voulut s'opposer au désir dans lequel le roi s'obstinait. Selon son habitude, il ne s'y opposait pas ouvertement; mais de ses objections indirectes surgissaient mille inconvénients. Louis XIII, qui s'apercut de la manœuvre du cardinal, fut profondément blessé; comme tous les caractères faibles, il laissait voir sa mauvaise humeur, à défaut d'une ferme volonté, et il semblait céder aux insinuations de son ministre, mais de si mauvaise grâce, que celui-ci eut peur de le pousser à bout, et finit par lui permettre (c'est presque le mot propre) d'aller commander son armée¹. » Nous le demandons, sont-ce là des mobiles véritablement dignes d'hommes tels que Richelieu et Louis XIII, et peut-on expliquer, d'un côté, par des craintes puériles, de l'autre, par une obstination timide et sotte, ce fait isolé de la vie de ces deux personnages? Peut-on croire que le roi de France ait tenu absolument à aller prendre lui-même le commandement de l'armée qui luttait contre l'Allemagne, uniquement parce que le premier désir qu'il avait exprimé à cet égard avait été combattu par son ministre; et peut-on supposer que celui-ci ait voulu empêcher ce voyage parce que, ne pouvant accompagner le roi, il craignait de perdre son autorité dans l'Etat, si le roi s'éloignait seul? Tous deux obéissaient à des considérations d'une plus haute portée. Et d'abord, comment admettre que Richelieu ait craint de voir son maître s'éloigner sans lui? Le cardinal n'était-il pas resté seul durant de longs mois, au siège de la Rochelle, pendant que Louis XIII, revenu à Paris, était entouré des cnnemis de son ministre? Est-ce qu'en 1630, Richelieu n'était pas resté isolé devant l'ennemi, à deux reprises différentes : au commencement de la campagne et au mois d'août, avant la grande maladie du roi à Lyon? Est-ce que maintes

¹ Papiers de Richelieu, t. V, p. 156.

fois le cardinal n'avait pas été séparé de Louis XIII? Pourquoi aurait-il redouté cette séparation en 1635 plutôt qu'à toute autre époque?

Si Louis XIII tenait tant à partir pour la Lorraine, c'est que jusqu'alors il avait toujours commandé lui-même ses armées, et dans toutes ses campagnes, à l'ouest comme dans le midi de la France, en Italie comme en Lorraine, il avait vu le succès accompagner ses pas, et les desseins conçus par son ministre, puis adoptés par lui, réussir complétement. Et voilà qu'en 1635, au moment où la grande lutte préparée depuis si longtemps vient de commencer, ses troupes, que, pour la première fois, il ne commande pas en personne, sont obligées de reculer, humiliées, devant un ennemi plus habile et plus puissant. Pour la première fois, une entreprise à laquelle il a, ainsi que Richelieu, apporté tous ses soins, échoue misérablement par l'incurie des généraux auxquels il en a confié la direction. Après une campagne désastreuse, l'armée française revient des Pays-Bas, décimée, désorganisée ct presque anéantie par les fatigues inutiles dont elle a été accablée. Il faut à l'honneur français une revanche éclatante et immédiate: mais les seules armées qui restent en campagne sont en Lorraine, où, tantôt battues et tantôt victorieuses, elles demcurent à grand'peine immobiles au milieu des conquêtes faites par le roi en 1633. Louis XIII, que cette situation désespère profondément, se souvient de ses succès passés, et ne doute pas que sa présence, animant ses soldats, ne leur permette de relever rapidement la réputation des armcs françaises. Il veut partir pour la Lorraine, et son ministre, entrant tout d'abord dans ses vues, donne un autre objet aux préparatifs qui se faisaient à Châlons, et y organise un corps d'armée destiné à être commandé directement par le roi. Celui-ci devait, de plus, diriger toutes les opérations des autres généraux qui commandaient en Lorraine. Pendant tout le mois d'août, Richelieu prépare ce corps d'armée; mais il s'aperçoit que ses plans, toujours si lumineux, et dans lesquels il prévoyait tous les incidents qui pouvaient se produire, s'exécutaient cette fois difficilement. Il préparait tout sur le papier, et rien ne s'organisait en réalité. Cela lui fit redouter de ne pouvoir donner à Louis XIII une armée digne de lui; ct, connaissant l'impatience et l'amour de la gloire qui caractérisaient son maître, il craignit de compromettre la réputation de celui-ci, en lui laissant prendre prématurément le commandement de l'armée qui se réunissait à Châlons. C'est ce motif qui, joint aux alarmes que lui causait la mauvaise santé de Louis XIII, porta Richelieu à présenter au roi, vers le milieu d'août, quelques observations sur le voyage qu'il allait entreprendre. Il le supplia de retarder son dé-

•

part pendant quelque temps. Ces observations ne furent pas accueillies par Louis XIII, qui était plus impatient que jamais d'aller diriger les opérations de son armée; mais elles ne laissèrent dans son esprit aucune rancune contre le cardinal, puisque, le 23 août. il signait à Noisy un pouvoir donné à Richelieu « pour commander. en l'absence du roi, en la ville de Paris, l'Ile de France, la Picardie, la Normandie et pays voisins¹. » Le ministre était d'ailleurs détà revenu sur ses appréhensions. Il comprenait les raisons qui portaient Louis XIII & vouloir, quand même, entreprendre son voyage. Le 21 août. écrivant au comte de Soissons, il lui disait : « La présence du roi dans son armée, où elle s'acheminera dans trois ou quatre jours, sera capable d'exciter les plus lents^{*}. » Dans le même temps, il offrait à Louis XIII, à l'occasion de son départ, un cheval de guerre d'un grand prix. Le 24 août, Saint-Simon écrivait à Richelieu pour lui apprendre comment le roi avait accueilli œ don. « Je me suis acquitté, dit-il, du commandement de Vostre Éminence, ayant présenté vostre barbe au roy, que Sa Majesté a trouvé sy beau qu'elle vous en veut remercier elle mesme. Nous luy ferons bonne cherre dans son écurie et en aurons grand soing, venant de Vostre Éminence³. » On voit que le roi ne paraissait pas, le 24 août, ressentir une colère bien grande contre Richelieu. La lettre de Louis XIII, datée du 25 août, que nous avons donnée, ne contient non plus aucun reproche à l'adresse du cardinal. Or, celle dont le roi s'excuse, le 2 septembre, avait été écrite la veille, 1^{er} septembre. C'est donc entre le 25 août et le 1** septembre qu'il nous faut chercher les raisons de la colère subite, mais passagère, de Louis XIII à l'égard de son ministre.

« Le roy, écrit à Richelieu le surintendant Bouthillier, le i septembre, à trois heures de l'après-midi, le roy se plaint à M. de la Meleraye que les 100 chevaux d'artillerie du train qui doit suivre Sa Majesté ne sont pas encore levés; quoyque M. de la Meleraye hui promette, sur sa teste, que le train seroit à Chambéry⁴ vendredy⁴, il laisse pas de dire que son voyage se retarde et qu'on luy tourne son voyage a honte et a desplaysir. Je confesse, Monseigneur, que je ne scay a quoy attribuer ce changement que je trouve du blanc au noir depuis les advis que le roy eust avant hier au soir, trois heures après que le sieur de Crouzilles fut party. Jay dit tout ce que je debvois là dessus à Sa Majesté, particulièrement sur ce qu'elle

* Papiers de Richelieu, t. V, p. 150.

* Arch. des aff. étrang., t. 37. fol. 329, citée par M. Avenel, t. V, p. 155.

• Sans doute, Chambry, près de Meaux.

* Le 7 septembre.



¹ Idem.

estime que vous n'approuviés pas ce voyage; elle dit que sy cela estoit, vous luy eussiés faict très grand plaisir de luy dire come elle vous en conjura à Rucl, vous protestant qu'elle ne vouloit faire que æ que vous approuveriés en cela et en toute autre chose 1. » Nous voilà donc enfin sur la voie. Le mécontentement de Louis XIII est causé par le retard d'une troupe qui doit l'accompagner; et comme, à ce moment, il se souvient sans doute des observations que lui a présentées Richelieu au sujet du voyage en Lorraine, il croit que le cardinal a persisté dans son opinion; il le rend responsable de ce retard, et lui écrit coup sur coup deux lettres pleines de reproches. Qu'on lise cette nouvelle missive de Bouthillier, adressée le 2 septembre à Richelieu, et l'on verra que Louis XIII ne fut guidé que par une humeur passagère, en écrivant les lettres du 1" septembre, et qu'il n'y avait chez lui aucune animosité profonde et durable contre le cardinal. « L'inquiétude du roi, dit le surintendant, vient de ce que Sa Majesté ne recoit point de nouvelles de M. du Hallier. æ qui luy faict croire que les troupes qu'elle doibt avoir ne s'avancent pas; a cela elle ajoute que les cent chevaux d'artillerie ne sont pas encore pretz, pas mesme levez... De sorte que n'avant pas les troupes qui la doivent accompagner, clle ne scaura que devenir. Voilà en somme ce qui tient l'esprit de Sa Majesté en échec, joinct qu'elle attend avec impatience vos sentiments sur ce qu'elle doibt agir... Je n'ay pas mangué de dire à Sa Majesté gu'au moindre petit séjour à Châlons ou à Vitry tout se rendroit à son contentement, à quoy elle ma dict qu'elle ny vouloit pas arrester, estant les lieux du monde ou elle s'ennuvoit le plus, et que partant d'icy, elle entendoit marcher incessamment jusques à ce qu'elle fust en lieu pour entreprendre quelque chose selon que Vostre Eminence lui manderoit et qu'elle attend avec impatience... Sa Majesté appréhende maintenant que Vostre Éminence soit en colère sur ce qu'elle vous escrivit hier. Au nom de Dieu, Monseigneur, sy vous avez desjà faict quelque response qui luy puisse donner cette créance, trouvés bon que je la retienne, sy le courrier me parle le premier, ou, sy Vostre Eminence a donné quelque ordre à mon fils, capable de donner la mesme impression, trouvés bon que nous l'accommodions selon que nous jugerons que vous le commanderiés sy vous scaviés tout ce que dessus, que le roy me dit hier a neuf heures du soir *. »

L'intention de Bouthillier était excellente; mais il n'y avait rien à changer dans la réponse du cardinal, car elle était ce qu'elle de-

¹ Arch. des aff. étrang., France, 1635, quatre derniers mois, fol. 1, citée par N. Avenel, t. V, p. 156.

³ Arch. des aff. etrang., France, 1635, quatre derniers mois, fol. 9, citée par M. Avenel, t. V, p. 157 et 183.

vait être, pleine de dignité. Richelieu se voit accusé d'être l'auteur des retards des corps qui doivent marcher sous les ordres du roi. Il se contente, tout d'abord, de protester qu'il a fait tous ses efforts pour hâter l'arrivée des troupes destinées à suivre Louis XIII; puis il continue : « Jay au commencement esté contraire au voyage de Vostre Majesté, craignant que sa santé et son impalience naturelle, dont, par sa bonté, elle s'accuse elle mesme quelquefois, ne le requissent pas; mais, m'avant fait scavoir par diverses personnes qu'elle désirait faire ce voyage, me l'ayant témoigné elle mesme et asseuré que sa santé estoit bonne, et que tant s'en fault qu'elle en peust recevoir préjudice, l'ennui de n'y aller pas la pourroit plus tôt altérer, jy av consenty de très bon cœur, et recogneu, comme je fais encore, que si Vostre Majesté peut se garantir de ses ennuis et inquiétudes ordinaires, ce voyage apportera beaucoup d'avantages à ses affaircs... je la conjure, au nom de Dieu, de se résoudre de faire gaiement son voyage et ne se fascher pas de mille choses de peu de conséquence qui ne seront pas exécutées au temps et au point qu'elle le désireroit, tenant pour certain qu'il ny a que Dieu qui puisse empescher pareils inconvénients ... » C'est pour répondre à son ministre, que Louis XIII lui adressa le 2 septembre la lettre que nous donnons plus haut. Le roi, en écrivant à Richelicu, était sous l'impression des sentiments qu'il avait exprimés à Bouthillier; il regrettait sa vivacité de la veille, et priait son ministre de brûler et d'oublier les lettres dont il avait pu être blessé. Celuici, plein de reconnaissance pour un maître qui le traitait avec tant d'affection, lui répond aussitôt pour le remercier avec effusion et expliquer de nouveau sa conduite. « Le grand désir, lui dit-il, que vous avés de continuer a acquérir de l'honneur et de la gloire par les armes m'a fait consentir à vostre voyage, comme je fais encore ... » Pourtant il estime que le roi devrait différer son départ jusqu'à ce que toutes les troupes fussent complétement assemblées. Il supplie de nouveau Louis XIII « de ne s'ennuver point, de ne se fascher poinct contre soy mesme, de croire que ses serviteurs ne scauroit l'estre des promptitudes qui lui peuvent arriver. Je la puis asseurer que je me sens extraordinairement obligé de la lettre qu'il lui a pleu m'escrire sur sadite promptitude, et que sy elle m'avoit outragé, ce qu'elle ne fit jamais, par sa bonté, les termes en sont si obligcants, que la satisfaction, sy on peut user de ces mots en parlant d'un grand roy, surpasseroit de beaucoup l'offense. La lettre dont vous vous plaignez ne blesse en aucune facon vos scrvi-

⁴ Arch. des aff. étrang., France, 1635, quatre derniers mois, fol. 5, citée par M. Avenel, t. V, p. 158.

Digitized by Google

teurs, et la dernière les oblige grandement '... » Il est tellement vrai qu'en dernier lieu, Richelieu ne s'est en aucune façon opposé au voyage du roi, que, vers la fin d'août, il écrivait à Louis XIII pour l'engager à partir le plus tôt possible. « Je seroy toujours très fasché, lui dit-il, de n'estre pas en estat de suivre Vostre Majesté en ses voyages; mais jamais je ne luy conseilleray pour . cela de s'abstenir d'entreprendre ceux qu'elle estimera lui estre utiles; ainsy au contraire dès cette heure, je prends la hardiesse de luy dire qu'elle les doit faire, et que tandis qu'elle travaillera d'un costé, je ne dormiray pas de l'aultre pour son service¹ » Et le 2 septembre, après avoir recu les deux lettres de reproches du roi, Richelieu écrit à Chavigny : « Vous estes fidèle tesmoin que, quand vous fustes la première fois à Monceaux, vostre voyage alloit à une autre fin (que d'empêcher le départ du roi); toutes les lettres que jay escrites depuis ont eu la mesme visée : vostre vovage maintenant n'est que pour monstrer la nécessité qu'il y a d'aller³...»

Le cardinal avait absolument raison de supplier Louis XIII d'attendre, pour partir, la réunion complète des troupes destinées à l'accompagner, car, quelques jours après, les mêmes causes ramènent les mêmes soupçons dans l'esprit du roi. L'administration militaire est si mal organisée que les préparatifs sont très-lents, et Louis XIII croit voir de nouvcau, dans tous ces retards qui l'impatientent, la main de son ministre. « Le roy, écrit Bouthillier au cardinal, le 6 septembre, revient à sa première pensée que vous n'avés pas approuvé son voyage et que vous le voulés réduire à ne le faire pas... Je luy ay dit tout ce qui m'a esté possible et M. le Premier* aussy, lequel depuis deux jours Sa Majesté a appelé en tiers... Après tout cela, le roy nous a protesté que s'il estoit question de se jeler au feu pour vous, il le feroit, et ensuite Sa Majesté m'a commandé de dire qu'elle partiroit lundy prochain pour Chasteau-Thierry. Plust à Dieu que pour deux jours Rucl fust transporté au Bois-le-Vicomte et que Vostre Éminence eust assez de santé pour venir voir le roy avant qu'il partist d'icy. Sa Majesté auroit trèsgrand besoin de ceste visite³. » Louis XIII se trompait. A cette époque, Richelieu était si loin de s'opposer au voyage du roi qu'il reconnaissait lui-même, dans une lettre écrite à Bouthillier, le 7 sep-

Ż

¹ Papiers de Richelieu, t. V, p. 159.

² Idem, t. V, p. 174.

^{*} *klem*, p. 935.

^{*} Saint-Simon, qui était premier gentilhomme de la Chambre.

¹ Arch. des aff. Étrang., France, 1635, quatre derniers mois, fol. 26, citée par N. Avenel, t. V, p. 160.

tembre, que les fautes commises en Lorraine et en Champagne, par les généraux et les agents français, « rendaient le voyage du roy plus nécessaire que jamais. Sa puissance, ajoutait-il, remédiera à pareils inconvénients, et son ombre donnera plus d'effroy aux ennemis que l'effect de ceux qui ne savent pas bien user de ses armes¹.»

Que résulte-t-il de toutes ces lettres et documents qui sont, nous le répétons, les seuls qu'ait employés M. Avenel dans la longue note où il donne tant de portée à cet incident?

Rien que par le simple rapprochement des faits que nous n'avons ni atténués, ni grossis, ni dénaturés, nous avons, croyons-nous, établi qu'il n'y a eu entre le roi et son ministre qu'un malentendu passager. Louis XIII, en rendant Richelieu responsable des retards d'une administration encore incomplétement organisée, et en donnant pour cause à ces retards une intention systématique, une opposition calculée de la part de Richelieu, se trompait; mais, même au moment où il a conçu ce soupcon, il n'a pas eu contre le cardinal une animosité profonde, car, même dans cette hypothèse, il était persuadé que son ministre, bien qu'en désaccord avec lui, agissait dans le seul intérêt de l'État. S'il lui a écrit les deux lettres un peu vives du 1" septembre, lettres qu'il regretta d'ailleurs promptement, et qu'il pria Richelieu de considérer comme non avenues. c'est parce que, le croyant contraire au voyage en Lorraine, il s'impatientait d'une divergence d'opinion de nature à lui inspirer des doutes sérieux sur l'opportunité de ce voyage. Au fond la divergence n'était pas aussi profonde que le supposait Louis XIII. La vérité est que Richelieu se trouvait, sur ce point, dans une grande perplexilé. Les nombreuses citations que nous venons de faire établissent qu'à cet égard, il a changé plusieurs fois d'avis, mais qu'il n'a jamais eu d'arrière-pensée.

Loin de pouvoir être opposé à nos conclusions, cet incident les fortifie, ct c'est pour cela que nous l'avons longuement exposé. Il montre, en effet, la grande part qu'avait Louis XIII à la direction des choses de l'État et l'obstination louable avec laquelle il défendait et faisait prévaloir ses idées quand elles lui semblaient justes. Il prouve, en outre, qu'aucun nuage durable ne pouvait s'élever entre le roi et son ministre, et que jamais leur affection sincère n'a été atteinte par les divergences dans les opinions. On a donc eu tort d'appliquer le mot de despotisme à leurs rapports. Entre ces deux grands personnages, il n'y a jamais eu domination despotique de l'un sur l'autre, mais une noble émulation d'étforts parfois dis-

¹ Papiers de Richelieu, t. V, p. 192.

² Idem, p. 155-162.

574

LOUIS XILI ET RICHELIEU.

tincts, le plus souvent combinés et tournant tous à l'avantage de la chose publique.

LXXXVIII

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol. 130. - (Original).

Mon cousin, ce porteur qui est conseiler au parlement de Mets qui vient de Nancy vous dira des nouvelles de ce pais la il vous parlera de la faire de Riquet de quoy vous avés deja ouy parler a du Hamel vous feres en ceste a faire ce que vous jugerés a propos cependant je prieroy le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde. Louis. A Monceaux ce 5 septembre 1635 a 2 heures apres midy.

LXXXIX

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 133 — (Original)¹. — Idem, 1635, quatre derniers mois, fol. 54. — (Copie).

Mon cousin je suis très fasché destre contraint de vous escrire qu'il ny a a St Disier ny trésorier ny munitionnaire et que toutes les troupes qui y sont sont sur le point de se débander si il ny est pourvu promtement, pour moy sans cela je ny oserois aler a cause des crieries et plaintes que jauroy de tous costés a quoy je ne pouroy remédier. Louis. A Monceaux ce 9 septembre 1635³.

I nous semble que les termes de ces deux lettres ne montrent pas que Louis XIII ressentit une bien grande colère contre son ministre, à cette époque. Dans la dernière, il ne lui adresse aucun reproche, mais se contente seulement de l'informer de l'avis qu'il a reçu de la situation de Saint-Dizier. Nous ne pouvons guère nous étonner de l'enaui que le roi paraît ressentir de l'absence d'ordre qui existe dans l'administration, au moment où il va entrer en campagne. D'ailleurs la situation dont Louis XIII se plaint et informe Richelieu était si peu le fait de celui-ci, que le surlendemin, 11 septembre, en répondant au roi, le cardinal lui disait qu'il s'étonnait des nouvelles qu'il en recevait, ayant envoyé, dès le 3 août, le trésorier et l'argent destinés à Saint-Dizier, ainsi que les commis nécessaires à l'administration³.

- ⁴ Cette lettre a déjà été citée par M. Avenel (t. V, p. 161.)
- ^a Louis XIII partit pour la Champagne, le lendemain 10 septembre.
- * Papiers de Richelieu, t. V, p. 206.

XC

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol. 136. - (Original).

(12 ou 13 septembre 1635) 1.

Nous avons avis de tous costés que le duc Charles s'est retiré fort malade de Ramberviliers a un chasteau nomé fougerolles qui est auprès de Plombières et na amené avec luy que 200 chevaux pour sa garde ayant laisé tout le reste a Jean de Wert^a au dit Remberviliers.

XCI

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol. 134. - (Original).

Mon cousin je croy que M^r Boutilier vous aura mandé ce matin les nouvelles que nous avons de M^r Dangoulesme et la Force il arivé a St Disier trois cômis des vivres jespère que ils feront leur devoir, bourbonne a encor retenu 2 compagnies de chevaux légers et 2 de Dragons disant quil en a ordre de Paris ce que je ne croy pas il est si décrié et si bray par tout que cest une chose estrange et ne se sert des dites troupes que pour venger ses animosités et ne fait aucun mal aux ennemis³. le courier qui vous portera ceste dépesche a la langue bonne si vous le voulés escouter il vous dira force nouvelles je suis bien fasché d'estre si long temps icy sans rien faire mais ny ayant trouvé ni argent ni troupes ny vivres je ne me suis voulu avancer sans tout cela⁴ je partiroy lundy si je me porte

⁴ Nous plaçons cette note qui ne porte aucune mention, à la date du-12 ou du 13 septembre, car nous pensons que Louis XIII dut l'écrire quelques jours après son départ pour la Champagne. En effet, la *Gazette* du 22 septembre, sous la rubrique : *Nancy*, 14 septembre, dit que : « Le duc Charles est fort malade à Plombières, de ses anciennes palpitations de cœur que l'état présent de ses affaires ne diminue pas; cependant, Jean de Wert retranche bien son armée autour de Rambervilliers, mais a envoyé un bagage vers Remiremont. »

² Chef de partisans, qui avait d'abord servi la Bavière, et qui, à ce moment, était au service de l'empereur; c'est lui qui, à la tête des troupes qui envahirent la Picardie, en 1656, dévasta cette province; fait prisonnier en 1638, il ne tut mis en liberté qu'en 1642. Il abandonna la vie militaire en 1648, après le traité de Westphalie.

³ Le lendemain, 16 septembre, Richelieu répond à cette lettre, en s'excusant de la lenteur de ses commis, et en annonçant au roi qu'il lui envoie 6,000 pistoles. Pour Bourbonne, ajoute-t-il, « je n'ay jamais creu qu'il fust propre à commander une armée, particulièrement depuis son retour de Montbelliard. Sa Majesté sçaura bien le faire agir dans l'estendue de sa charge, selon qu'elle le jugera capable. » (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 230.) Ce Bourbonne était un ancien écuyer de la reine-mère.

4 Dans sa lettre du 16, le cardinal affirme qu'il a fait son devoir en cette occasion et que si les trésoriers ne sont pas encore arrivés à leur poste, il n'est nullement coupable de ces retards. « Sa Majesté, dit-il, est trop bonne et trop juste pour me rendre responsable des deffauts d'autruy, et a trop d'expérience

LOUIS XIII ET RICHBLIEU.

bien¹ côme je lespère jay eu un peu de goute cette nuit a cause dune petite purgation que je pris ier qui a esmeu les humeurs tout cela ne sera *rien* sil plaist au bon Dieu jatans le Jeune et la Meileraye avec impatiance ² *je* rous recommande vostre santé et davoir bien soin de vous moyenant quoy tout ira bien. je finiroy cette lettre en vous asurant de mon affection qui sera telle que vous la pouvés désirer Louis. A Chaalons ce 15 septembre 1635 a neuf heures du matin.

On le voit, dans la même lettre où Louis XIII se plaint des résultats d'une administration mal organisée, il montre qu'il ne croit nullement son ministre coupable de ces mauvais résultats. Il témoigne, au contraire, avoir dans son habileté et son dévouement une confiance absolue. « Si votre santé est bonne, lui dit-il, tout ira bien. » Il nous semble que ce n'est pas là le langage d'un despote, imposant arbitrairement sa volonté à un homme de génie; ce n'est pas là non plus le langage d'un roi subissant avec impatience et chagrin la domination de son ministre.

XCII

Arch. des aff. étrang. - France, t. V. fol. 122. - (Original).

Du 16 septembre 1635 a Chaalons.

Je suis contraint de demeurer encore demain icy tant a cause du pain que lon fait à Vitry qui ne sera prest que mardy au soir que aussi nous atandons ma garde qui nest encore revenue dauprès de M^r Dangoulesme. Le Reste du convoy de ligny doit partir demain pour Nancy, il en part un autre dicy et de Vitry qui va a Bar atendre que je sois a St Disier pour leur dôner escorte⁵.

La Chapelle de Charleville mande que 1500 croates et 2000 hommes de pied qui viennent de l'armée des espagne ont passé la Sambre et vont vers la frontière de picardie ledit La Chapelle dit aussi quil ny a nule

pour ne considérer pas que jamais aux grandes affaires les effets ne respondent à point nommé à tous les ordres qui ont été donnés... Le roy sçait bien que je me suis tousjours plaint des retardements des trésoriers et munitionnaires, et que jay dict plusieurs fois publiquement, dans ses conseils, que ce n'estoit rien de mettre des armées sur pied sy on ne donnait ordre de les faire payer a temps, et sy on ne pourvoyait soigneusement aux vivres. » (Idem.)

⁴ Le 15 était un samedi. Louis XIII ne partit de Châlons pour Vitry que le 19, c'est-à-dire le mercredi suivant.

² Richelieu avait annoncé, au roi, leur arrivée, dans la lettre qu'il lui avait écrite le 11 précédent.

³ Richelieu reconnaissait si bien les avantages que pouvait avoir le voyage du roi, qu'il lui répondait le 20 septembre : « La diligence qu'on fait maintenant pour munir Nancy de Bleds, est un effect de la présence de Sa Majesté, qui en produira beaucoup d'autres avantageux à son service. » (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 244.)

10 AOUT 1875.

38

577

troupes dans le Luxembourg jattans charost demain ou mardy qui nous en dira plus de nouvelles.

Grenelle qui est mon page a reseu une lettre de son frère qui est revenu de Flandres (auquel la Reyne ma mère avoit fait retirer ses livrées parce qu'il parlait trop a lavantage des francois) qui le prie de la part de Meigneux sa tante de me demander un passe port pour elle pour se retirer chés ses seurs en picardie a cause du mauvais traitement qu'elle ressoit de Chanteloup¹ lacusant davoir esté vostre espionne et la mienne luy faisant ensuite tout le mal quil peut jay creu ne luy pouvoir refuser cette grâce à cause de l'ancienne cognoissance et que jay cru que vous ne lauriés désagrèable².

joy esté contraint de prendre encor aujourd'huy médecine le ventre mayant toujours boufé depuis que je me suis senti de la goute quoy que jaye pris 4 petits remèdes cela ny faisoit rien jespère que ce sera la dernière pour ce mois je ne me sans plus dutout depuis ier de la goute.

jattans avec impatiance des nouvelles de Mr Dangoulesmes Louis.

XCIII

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol. 137. - (Original).

Mon cousin ne voulant perdre aucune occasion de vous escrire jay trouvé celle de ce porteur qui est ensegne du Regiment Liégeois de Henin qui est a Longhouy, il ont fait quelque petite défaite quil vous dira ou a celuy a qui vous comanderés de lentendre si vous ne luy voulés parler nous navons encore nulle nouvelle de M^r Dangoulesme M. Boutilier vous envoye des lettres de Vobecourt que nous venons de recevoir cest pourquoy je ne vous en parleroy pas davantage seulement vous asureroyje de la continuation de mon affection qui durera jusques a la mort et je prieroy le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde. Louis A Chaalons ce 16 septembre 1635 a cinq heures du soir.

je mestonne que la mellerais nest encore arivé il nous manque bien icy je vous prie si il nest party de le faire haster.

⁴ Jacques d'Apchon, seigneur de Chanteloube, d'abord militaire et gouverneur de Chinon. Il entra dans les ordres en 1621, et fit partie de la congrégation de l'Oratoire. En 1631, il suivit Marie de Médicis dans sa fuite, et devint son aumônier. C'était plutôt par haine de Richelieu que par affection pour la reinemère que Chanteloube suivit cette princesse à Bruxelles, car il l'abandonna lorsqu'en 1638 elle passa en Angleterre. Il mourut en 1641.

* « Vostre Majesté sera tousjours louée de tout le monde, répondit Richelieu dans la lettre que nous avons citée plus haut, de retirer une fille de Flandres, qui y a esté persécutée pour avoir tenu son party; je croy que quand elle rentrera en France, elle pensera sortir du Purgatoire. »

578

XCIV

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol. 138. - (Original).

22 septembre 1635.

Mon cousin je vous écris ce mot pour vous dire que la voiture est a Vitry et quelle arivera demain a midy icy Les 50 mil écus en pistoles vindrent ier vous le dirés à M. de Bulion⁴ et que je suis bien contant de luy je suis très satisfait du jeune et vous puis asurer que il me soulage extresmement et travaille jour et nuit, je me porte bien grâces au bon Dieu lequel je prieray vous vouloir tenir toujours en sa saincte garde. Louis.

XCV

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol. 139. - (Original).

De St Disier² ce 22 septembre 1635.

Depuis ma lettre escritte M. Gobelin³ a escrit a M le garde des seaux que ceux de St Nicollas pour exenter 7 ou 8 de leurs habitans destre pandus (pour avoir assisté les lorains a tuer les chevaux du convoy⁴) lui ont

⁴ Le 17, Richelieu écrivait à Louis XIII : « Je ne parlay point hier au soir à ⁴. de Bullion de: la dépesche que je fis au roy pour ne troubler pas la dijestion d'un perdreau qu'il avoit pris. Ce matin je n'ay pas eu peine à le persuader d'envoyer de l'argent à Sa Majesté. puisque de luy mesme il avoit résolu de faire Partir cent cinquante mil livres, pour que Sa Majesté s'en puisse servir aux Occasions pressées. » (Papiers de Richelieu, t. V. p. 239.)

² Louis XIII était arrivé le 20 à Saint-Dizier. Voici l'article qu'il écrivit le 21, 🔌 l'occasion de son arrivée, et qu'il destinait à la Gazette de France, dans laquelle I fut inséré, du reste, avec quelques changements. Nous en avons copié le texte Griginal dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale que nous avons déjà 🛸 ité. « Le roy, écrit Louis XIII. ariva ier icy en très bonne santé, il fit en venant e Vitry la revue de la noblesse danjou, le Maine, Cottantin auserois, Vexin Contargis Gien et Chateau neuf en timerois, laquelle se monte à 1000 chevaux Fort bons, nous atandons demain celle de Touraine Orléans Chartres et Bas Poi-🚾 ou, laquelle toute ensemble se monte à 900 chevaux. Il y a avec M. de Vobe-Court qui se joindra dimanche au roy celle du haut Poitou Lionnois Forest et Beaujolois dauvergne et Bourgogne, qui se monte a 1800 chevaux. Outre ce que desus nous avons 3000 chevaux de compagnies réglées lesquelles sont très bonnes et 14 mil homes de pied. Outre encore ce que desus, on attend dans 4 jours la noblesse de Limouzin Béry et la Marche, il vient dariver nouvelles que les douze mil suisses seront à Langres le 26 de ce mois et qu'ils sont proche de Dijon. . (Bibliothèque nationale. Fonds Français, t. 3,840, fol. 11, et Gazette de France du 29 septembre 1635.)

³ Gobelin avait été chargé, ainsi qu'un certain Gagnot, du ravitaillement des villes de Franche-Comté, Alsace et Lorraine, dont les communications avaient été coupées par les Espagnols.

• Les Lorrains avaient, en effet, tué 200 chevaux de ce convoi.

LOUIS XIII ET RICHELIEU.

ofert 100 mil livres ¹ quil a acceptées et luy ont donné bonnes et sufisantes causions pour cela quil a envoyées a Nancy jay esté davis que lesdits sans mil livres on en retint X mil pour donner aux veuves de ceux qui ont esté tués en chariant les bleds et a ceux qui ont perdus leurs chevaux et le reste je lemploie a faire acheter des chevaux dans l'armée qui y sont a bon marché pour servir aux veuves ² notre avant garde part demain et moy après demain³. Louis.

XCVI

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol, 140. - (Original).

Du 23 septembre 1635.

M^r le conte est parti ce matin pour aller à Bar^{*} il savancera en suitte vers St Miel^s je partiroy demain ponr ledit bar ou jattendroy nouvelles si ceux de St Miel seront si mauvois quils disent

Joy dit un mot a M bouttilier dun discours que me fit ier le conte de Carmail⁶ lequel je luy ay comandé de vous escrire je voy que son dessain est de tirer les choses en longeur ce que jenpecheroy autant que je pouroy⁷ pour M⁷ le conte il a bonne volonté et fait ce qu'il peut je lavertis ier que il estoit trop rude à la noblesse qui sen plaint un peu

⁴ La Gazette, en parlant plus tard de cette contribution, dit seulement 40,000 livres. (V. Gazette de France du 24 novembre.)

² Ceci prouverait que le surnom de Juste, donné à Louis XIII, n'a pas été usurpé, car on peut remarquer que la première pensée qu'il exprime est une pensée de justice : il veut réparer, dans la mesure du possible, le tort causé aux veuves des hommes tués dans le combat soutenu par le convoi.

⁵ Il partit, en effet, le 24 septembre pour Bar. (V. la Gazette de France du 29 septembre.)

* Avec l'avant-garde dont parle Louis XIII, dans la lettre précédente.

⁵ Saint-Mihiel, dans la Meuse : le duc de Lorraine avait repris cette ville aux Français, et ceux-ci s'apprêtaient à l'assiéger de nouveau.

⁶ Adrien de Montluc, maréchal de camp et comte de Cramail, par sa fernme. Jeanne de Foix. Emprisonné à la Bastille, après la Journée des Dapes, il en sortit en 1635, pour accompagner le roi en Lorraine. Pendant la campagne il fit tous ses efforts pour nuire au cardinal dans. l'esprit du roi, qui, comme nous le verrons, le renvoya à la Bastille, dès son retour à Saint-Germain. Cette fois, le comte de Cramail y demeura jusqu'à la mort de Richelieu.

⁷ Léon Bouthillier, écrivit, en effet, le même jour à Richelieu, pour l'instruire du fait dont Louis XIII parle ici. « Le comte de Gramail, écrivit Chavigny, fut trouver hier au soir le roi, le tira à part et demanda à Sa Majesté sy elle sçavoit bien l'estat de ses ennemis dans la Lorraine, le Luxembourg et les Flandres, et luy dit qu'en tous ces endroits ils étoient plus forts que l'on ne pensoit, et que des deux derniers il pouvoit venir de grandes forces contre son armée qui assié geroit Saint-Miel, qu'il falloit marcher a pas de plomb, et que le roy n'avoit auprès de luy que des régiments nouveaux, en qui par conséquent on ne se pouvoit pas fier. Le roy m'a commandé de donner cet avis a Monseigneur le cardi-



il est parti un convoy de Ligny pour nancy qui y est a ceste heure ayant 4 cens chevaux escorte.

M' boutilier vous escrit lordre que jay donné pour lesdits convois si vous y trouvés quelque chose de manque mandés le moy jy donneroy ordre. Louis

Le même jour où Louis XIII adressait cette lettre à Richelieu, celui-ci, écrivant à Léon Bouthillier, pour lui donner son avis sur les affaires, lui disait, entre autres choses, que : « Sa Majesté pouvait juger, par ce qui arrivait en ses armées en estant proche, ce que ce scrait sy elle ny estoit pas¹. » Cette phrase n'achève-t-elle pas de prouver, ce que nous avons déjà établi plus haut, que Richelieu n'a jamais été systématiquement opposé à la présence du roi au milieu de ses armées?

XCVII

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol. 141. - (Original).

27 septembre 1635

Mon cousin vous saurés par M^{*} Boutilier les nouvelles que nous avons eue du card de la Valette, il vous mande ausy le secours que je luy envoye lequel je souhaite ariver a devant quil y est eu conbat^{*}, pour ce qui est des afaires de deca M^{*} le Conte me manda quil avoit envoyé 800 chevaux et 400 dragons querir le canon a Verdun je luy fis response que je tenois lescorte trop foible Lemont^{*} estant vers... Chasteau⁴ qui nest que a 3 lieues de St Miel et quil faloit envoyer 2 mil homes de pied et 1500 chevaux audevant jusques audela de Tilly sur meuze pour asurer le convoy, M^{*} le Conte voyant ma lettre y est alé luy mesme

nal, de l'asseurer que tels discours ne font aucune impression dans son esprit, et qu'il ne prendra pas d'alarmes mal à propos... » (Archiv. des aff. étrang., France, 1635, quatre derniers mois, fol. 150.)

¹ Papiers de Richelieu, t. V, p. 254.

² Le 29 septembre, à trois heures du matin, Léon Bouthillier écrivait à Richelieu : « Sa Majesté s'est résolue de donner jusques a deux mille chevaux des troupes qui sont auprès d'elle, pour faire joindre à M. le cardinal de La Valette, mais c'est à la charge qu'il lui renvoyra ses deux compagnies de gendarmes et de chevaux légers qu'on luy a dit estre en mauvais estat. » (Arch. des aff. étrang. France, quatre derniers mois, fol. 184.) L'armée commandée par le cardinal de La Valette, qui opérait depuis près de deux mois dans les provinces rhénanes, était obligée de battre en retraite devant l'armée impériale, commandée par le comte de Gallas. Partie de Mayence le 15, septembre. l'armée française n'arriva que le 28 à Metz, où elle venait prendre quelques repos et se ravitailler avant de reprendre la campagne.

⁵ Gentilhomme lorrain, qui commandait les troupes du duc Charles de Lorraine.

⁴ La première partie de ce nom est absolument illisible.

avec 2300 chevaux et 9 mil homes de pied et 2 petittes pièces et a laissé Vobecourt barricadé dans cœur¹ avec 8 cens chevaux et 2 mil homes de pied et tout le bagage je pensois aler demain a St Miel mais jatandroy que le canon soit venu, il arive demain icy le Regiment de M^r le Prince lequel a 200 homes plus que son nombre et encore les compagnies Danguin qui restoit a Langres, jatans ausy samedy la noblesse de touraine et M Bruan avec celle de Poitou³

Nos afaires sont un peu embrouillées mais jespère avec laide du bon Dieu et vos avis que nous viendrons a bout de tout³. Louis

XCVIII

Arch. des aff. étrang. - France, t. V. fol. 142. - (Original).

3 octobre 1635

Mon cousin je vous escrivis ier⁴ au soir la capitulation je vous escris aujourduy côme les gardes y sont entrés sans nul désordre par les soins de la Mellerais, la ville est ausy paisible que si elle navoit point été assiégée³ jenvoye demain a Mandre aux 4 tours⁶ 2000 hômes de pied et 8 cens

¹ Camp des Français, devant Saint-Mihiel.

² Louis XIII se trompait donc dans ses prévisions, lorsque, le 21, en écrivant son article pour la *Gazette*, il disait que la noblesse de Touraine et de Poitou arriverait le 22, puisque le 27 ces troupes n'étaient pas encore arrivées à l'armée.

³ Le 29, dans la lettre que nous avons citée plus haut, Chavigny écrivait à Richelieu : « La tendresse de Sa Majesté redouble de jour en jour pour Monseigneur le cardinal et la plus grande passion qu'elle ayt est d'estre estimée de luy. »

Nous n'avons pas trouvé la lettre dont parle le roi.

⁶ C'est de Saint-Mihiel dont il s'agit ici. Cette ville avait capitulé le 2, ainsi que nous l'apprend Louis XIII, mais les troupes françaises n'y entrèrent que le 5. C'est cette dernière circonstance qui a pu tromper M. Avenel, lequel donne la date du 3 à la capitulation. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 273.) Les conditions imposées par Louis XIII, à la ville assiégée, n'étaient pas aussi dures que Richetieu l'eût souhaité. Celui-ci voulait faire punir avec une extrême sévérité, norseulement les défenseurs, mais aussi les habitants de Saint-Mihiel. « Le roy, dit le texte des conditions de la capitulation, accorde aux habitans de Saint-Mid la vie, excepté à quinze, que Sa Majesté veut estre remis à sa discrétion pour en faire ce qu'il luy plaira. Le roy de plus leur accorde leurs biens, à la charge qui se rachepteront d'une somme qui sera arbitrée par Sa Majesté pour laquelle somme ils bailleront des ótages qui demeureront entre ses mains. Au cas que lesdits habitants n'acceptent ce que dessus, le roy désire qu'ils facent sortir les religieuses et religieux par la porte du pont, et ce dans deux heures afin d'éviter la fureur des soldats. » (Arch. des aff. étrang., Lorraine, t. 26, fol. 199.)

⁶ Entre Toul et Saint-Mihiel. Il y avait alors une forteresse flanquée de tource qui faisait distinguer ce village des autres portant le même nom. Louis XIII voulait faire enlever ce château à cause du blé qui y était déposé, et que le roi destinait au ravitaillement de Metz.

582

LOUIS XIII ET RICHELIEU.

chevaux et 2 canons le tout comandé par le conte de Carmain je croy. qu'ils ne tiendront pas je vous envoye un contrôle de nostre armée lequel est au vray la cavalerie est très bonne et linfanterie fort mauvoise, je finiroy celle cy en vous assurant de la continuation de mon affection priant le bon Dieu de tout mon cœur quil vous tienne en sa saincte garde. Louis. Au camp de Cœur ce 3 octobre 1635 a 2 heures après midy.

XCIX

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol. 143. - (Original).

A St Disier ce 8 Octobre.

Mon cousin depuis la lettre que je vous ay escrite par le marquis de Coalin¹ jay ralié quelque 900 gentillomes de ceux qui cestoient desbandés lesquels mont tous doné leur parolle de servir jusques a la St Martin il sen peut estre alé 80 (sur) neuf cens² jay fait un estat par estimation de ce qui reste lequel vous verrés dans lestat des troupes M^r de la Melleraye en doit faire la revue aujourduy laquelle il menvoyera je ne manqueroy de vous la faire tenir promtement je vous envoye une relation dune entreprise sur longouy celuy qui la aportée aseure que Lemont a passé la Moselle a Cirq et est alé joindre galasse a Vodrenange et que M^r levesque de Verdun³ fait une armée mais elle nest encore que en papier le chevalier de lorraine fils de madame du Ilalier⁴ est lieutenant colonel de son Regiment de fason que ce Regiment ne scra comandé que par un Evesque et par le fils d'un autre il faudroit que tous les soldats

⁴ Ce marquis de Coalin, était cousin de Richelieu. Il mourut des blessures qu'il reçut au siège d'Aire en 1641. Nous n'avons pas trouvé la lettre dont parle le roi.

^a La veille. 7 octobre, Chavigny avait déjà écrit à Richelieu sur ce sujet : ^c Son Éminence, lui disait-il, aura peyne à croire les laschetez de toute la noblesse qui est icy. Aussy tost qu'on leur a dict qu'il fallait aller à l'armée de M. d'Angoulesme et de la Force, tous les corps ont branlé pour s'en aller. Malgré les concessions qu'à faictes le roy, il n'a pas laissé de s'en desbander plus de 5 à 600 mais nous trouvons que nous en sommes quittes à bon marché. On a dépesché à tous les passages de Marne et d'Aube afin d'arrester tous ceux qui s'en iraient. (Arch. des aff. étrang., France, quatre derniers mois, fol. 235.)

⁸ François de Lorraine, frère du duc Charles et cardinal de Lorraine.

⁴ Le chevalier de Lorraine était fils de cette Charlotte des Essarts, comtesse de Romorantin, qui fut d'abord maîtresse d'Henri IV, dont elle eut deux filles, puis de Louis de Lorraine, cardinal de Guise, fils du Balafré, dont elle eut cinq enfants, parmi lesquels le chevalier de Lorraine, et qui, enfin, épousa le marquis du Hallier, qui devint plus tard maréchal de l'Hôpital. Le chevalier de Lorraine fut fait prisonnier vers le milieu de novembre et envoyé à la Bastille. L'ordre de le recevoir dans cette prison d'Etat, ainsi que les officiers faits prisonniers à Saint-Mihiel est daté du 23 décembre. (Arch. des aff. étrang., France, 1635, quatre derniers mois, fol. 548.)

LOUIS XIII BT RICHELIEU.

fussent batards de moines et Chanoines et que labé de Chaily en fut lomonier pour rendre le Regiment parfait M^{*} de Cossé ma mandé que ceux détain se sont rendus et quil le va faire raser. Louis.

Ċ

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol. 144. - (Original).

A St Disier ce 8 Octobre 1635 a 8 heures du soir.

Depuis ma lettre escritte 2 de mes chevaux lègers qui estoient demeurés malades derrière mont asuré avoir trouvé deux bandes de noblesse de Poitou qui se retirent en gros lune de 90 et lautre de 60 qui leur disent que tout le reste suivoit après côme ceux ci leur voulurent dire qu'ils avoient tort de se retirer de la fason ils leur répondirent en jurant Dieu que si ils parloient davantage quils leur feroient un mauvois party.

Selon son habitude, Louis XIII parle froidement des choses qui l'atteignent le plus profondement: Mais Richelieu, qui connaissaitbien son maître, et qui savait démêler les sentiments qu'il cachait sous de froides apparences, ne s'y trompait pas, puisque le 10, répondant à cette lettre, il disait à Louis XIII, pour le consoler un peu des chagrins qu'il devinait : « Sire, je ne saurois assez plaindre Vostre Majesté dans le desplaisir qu'elle a de la légèreté des Français. Si je l'en pouvois soulager par ma vie, je ferois de très bon cœur¹. »

CI

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol. 146 et 147. - (Original).

Du X octobre 1635 a 6 heures du soir

Le courrier de M^{*} Dangoulesme dit que larmée a pris le logement de St Nicolas ce que M^{*} Dangoulesme ne mande point il dit ausy que la cavalerie du duc de Veimar est venu loger à Luneville ce que je ne croy pas^{*} il dit ausy que le bruit court dans larmée que le duc Charles a

¹ Papiers de Richelieu, t. V, p. 946.

^e Ces nouvelles devaient, en effet, être fausses, puisque le 15 octobre, époque à laquelle Richelieu devait avoir reçu cette lettre, il écrivait que l'armée du dac d'Angoulème devait, après avoir obligé les ennemis à se mettre en garnison, s'y mettre elle-même, et il indiquait différents lieux pour cela, entre autres, Saint-Nicolas et Lunéville. (V. Papiers de Richelieu, t. V, p. 316.) Il est certain que le duc de Weimar s'était retiré à Amance, près de Nancy, parce que les subsistances lui manquaient dans son camp, près de Vic, et aussi parce que les généraux s'étaut retirés, il avait été attaqué par Galas. Chavigny écrivait, le 11, qu'un courrier du duc de Weimar venait d'apporter cette nouvelle au roi. (V. Arch. des aff. étrang., 1635, quatre derniers mois, fol. 273.) quitté son camp et quil sen va vers Remiremont pour faire des courses dans la bourgogne jay voulu vous mander tout ce que desus bien que je ny adjoute pas grand foy.

le vous avois mandé que Sourdis sen etoit alé il est encor icy. Louis.

je oubliois a vous dire que de 900 prisonniers que j'avois donné a M^r le garde des Seaux avec telles escortes qui ma demandé les provos en ont laisé sauver 600 et nen reste plus que 260 de quoy je suis très fasché tous les chefs que javois baillé en garde aux compagnies de mes gardes y sont encor tous je les envoye demain a Chalons avec bonne escorte⁴

CII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 148. — (Original). — Idem, 1635. quatre derniers mois, fol. 276. — (Copie.)

Non cousin jay fait la dépesche a Mess¹⁰ Dangoulesme et la force suivant vostre mémoire nons verons ce qui feront, le ranfort que je leur ay envoyépar M¹ de la Mellerais les doit joindre demain, ces volontaires que je vous avois mandé estre alés a Paris ce sont ravisés les uns sont demeurés icy et les autres sont alés a larmée apres la honte que je leur ay faite destres demeurés icy, les Suises joignent aujourdui le cardinal de la Valette a pont a mouson on ne vous peut rien mander dasure ou est galasse. Le cardinal de la Valette mande de Metz quil retourne vers Hagnau et le duc Bernard mande quil savance vers la Seille pour se joindre au

⁴ Ces soldats étaient ceux qui avaient été pris à Saint-Mihiel et à Mandres aux 4 tours lls étaient destinés aux galères. Dans un grand nombre de lettres au roi, à Chavigny et au garde des sceaux Séguier, écrites avant et après la prise de Saint-Mihiel, Richelieu insistait pour que ces soldats fussent punis très-sévèrement. Les gens de guerre, au contraire, conseillaient la clémence. Le roi, en véritable soldat, avait penché vers cette opinion, mais Richelieu, revenant sans cesse sur les inconvénients que pourrait avoir une « trop douce rigueur » selon son expression, (V. sa lettre au roi du 6 octobre 1635, Papiers de Richelieu, t. V, p. 945) l'amena à changer complétement d'avis. On voit ici, combien la fuite des prisonniers causa de chagrin au roi. Il dut adresser beaucoup de reproches au garde des 'sceaux, car le cardinal se crut obligé d'écrire à celui-ci, le 17 octobre, une lettre dans laquelle il essave de le rassurer. « Vous affligez point lui dil-il, de ce qui est arrivé des soldats qui estoient destinés aux galères, je sçais bien que ce n'est point vostre faute et quelque bon ordre qu'on puisse apporter, il est bien difficile qu'il n'arrive quelquefois de pareils inconvénients. » (Papiers de Richelieu, t. V, p. 318.) A ce propos, M. Avenel, qui n'a pas connu la lettre donnée plus haut, se demande quel événement pouvait tant chagriner le garde des sceaux, et si une inspiration de clémence, de la part du roi, était Venue adoucir le sort des prisonniers. On voit qu'il s'est trompé dans sa supposition. La lettre que nous donnons, confirme d'ailleurs, en tous points, les observations faites par lui, au sujet du changement d'opinion de Louis XIII, à l'égard des prisonniers de Saint-Mihiel.

duc charles des que nous en aprendrons quelque chose je ne manqueroy de vous en doner avis prontement je vous prie envoyier a Chaalons 6 miliers de poudre menue grenu parce que il ny en a pas un grain pour charger de dis coux. Je vous diroy que je me porte tres bien de ma médecine graces au bon Dieu lequel je prie vous vouloir toujours tenir en sa saincte garde. Louis A St Disier ce 12 octobre 1635

M^r de Tremes et le conte de Carmain décrient les afaires tant qu'ils peuvent et crient la paix publiquement ¹.

CIII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 149. — (Original).

Mon cousin je vous envoye dans ce paquet les lettres que je viens de resevoir de larmée par la court Dargy il vous dira côme le Duc Charles a quité Rembervilliers et est alé joindre galas et ou ils sont logés a présant les logis que nostre armée a pris et la licence que les généraux demandent de donner bataille je nay voulu lui dôner résolution de ma teste sur ce dernier point cest pourquoi je vous le renvoye il vous dira forces autres particularités de ce pais la sur quoy me remettant je finiroy en vous asurant de la continuation de mon affection et prieroy le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa saincte garde Louis. A Vieux maisson ce 20 octobre 1635^a a une heure apres midy.

La Court est arive 3 heures après que M^r Boutilier a esté parti

Le Conte de Carmail commence a discourir a son ordinaire sur cette jonction Galas je luy doneroy beau jeu pour le faire parler.

On a déjà pu remarquer ce singulier trait de caractère de Louis XIII, qui écoutait toujours avec faveur ceux qui accusaient le cardinal, et les poussait même dans cette voie, pour les perdre ensuite. En cette occasion il ne dissimula pas longtemps, car dès son arrivée à Saint-Germain, il fit enfermer de nouveau à la Bastille ce comte de Cramail, qui pendant toute la campagne n'avait cessé d'entraver ses desseins et ceux de son ministre. Le 23 août, Richelieu

⁴ Cette conduite qui indignait le roi, déplaisait aussi au cardinal, car le 15 en répondant à Louis XIII, il lui dit : « Je ne sçaurois assez m'estonner de la lascheté, ignorance ou malice de ceux que Vostre Majesté me faict l'honneur de me mander qui descrient ses affaires. Il est important de fermer la bouche à tels seigneurs par une incartade vigoureuse telle que Vostre Majesté le sçait faire quelquefois.... Les six milliers de poudre, ajoute-t-il, seront samedi à Châlons. » (V. Papiers de Richelieu, t, V, p. 918.)

^a Le roi revenait de son voyage de Lorraine. Parti de Saint-Dizier, le 14 octobre, il arriva à Vitry le 16, et en repartit le 17 pour Châlons, où il arriva le 20. Le 21 il était à Livri, et le 22 à Saint-Germain.

586

LOUIS XIM ET RICHELIEU.

annonçait fort simplement au cardinal de La Valette le dénouement significatif des intrigues du comte de Cramail. « Le roy, dit-il, arriva hier en ce lieu; il a envoyé le comte de Cramail à la Bastille parce qu'il était de ceux qui désiroient le ralentissement de ses affaires ⁴. »

CIV

Arch. des aff. étrang. - France, t. V, fol. 150. - (Original).

Du 26 Octobre 1635.

ll ny a rien a adjouter au mémoire ² que vous menvoyates ier par labé de St Mars.

M de Nouveau me vient de dire quil a avis que le cardinal linfant est alé a cologne voir le roy de Hongrie. Vous verres ci desoubs les compagnies que je désire qui reviennent de holande, Desche, Beauregard, Guiche, St Simon, pont de courlay, Brouilly, Domon, lenoncourt, pour le reste je men remets a vous.

jay eu un peu de goute cette nuit a cette heure jay fort peu de douleur, le nonce barbe carrée me doit venir voir demain matin si il y a quelque chose a lui dire vous me le ferés savoir ³. Louis.

Dans l'intervalle des deux lettres qui précèdent, Louis XIII était arrivé à Saint-Germain. L'état encore peu avancé de l'organisation de l'armée, mille cabales soulevées autour de lui par tous ceux qui voulaient mettre à profit, pour l'attaquer, l'absence du cardinal, retenu à Paris par ses infirmités, et surtout l'approche de l'hiver avaient déterminé Louis XIII à quitter la Lorraine. Son tempérament actif, son humeur impatiente et son vif désir d'acquérir de la gloire, s'accommodaient d'ailleurs fort mal de la lenteur des opérations militaires. Dès son arrivée en Lorraine, il avait eu à terminer la formation du corps d'armée qui devait agir directement sous

⁴ Papiers de Richelieu, t. V, p. 950.

^{*} Ce mémoire doit être celui du 23 octobre, sur la détention du comte de Cramail. Richelieu y expose toutes les accusations qu'il avait accumulées contre ce seigneur, et il y donne les raisons qui l'ont porté à demander son arrestation. Ce mémoire, quoique daté du 23, dut être remis seulement le 25, puisque Richelieu parle dans l'un des derniers paragraphes d'un conseil tenu le 24 oclobre. (V. Papiers de Richelieu. t. V, p. 330.)

³ Richelieu n'écrivit pas au roi, en cette occasion, il le vint voir, ainsi que nous l'apprend la *Gazette* du 3 novembre « Le cardinal-duc, dit-elle, alla voir le roi le 26 octobre. »

ses ordres, puis il avait dirigé les opérations du siége de Saint-Mihiel. Ses facultés avant ainsi trouvé leur emploi, la mélancolie qui l'assiégeait toujours lorsqu'il était inactif, n'était pas venue l'abattre. Mais, en octobre, les armées prenaient leurs quartiers d'hiver; tout dans les camps sc préparait au repos. Louis XIII ne pouvait accepter le genre de vie qu'une telle situation lui aurait imposé. Il était venu en Lorraine pour acquérir de la gloire et relever l'honneur des armes françaises rudement entamé par la désastreuse campagne des Pays-Bas. Ce n'eût pas été atteindre ce but que de demeurer inactif dans une garnison de Lorraine ou de Champagne. Il se décida donc au retour. Son voyage en Lorraine n'avait pas été d'ailleurs sans produire certains résultats. Il avait hâté par sa présence l'arrivée des troupes et la formation de l'armée; excité l'émulation des généraux auxquels il avait imprimé une unité d'action qui faisait défaut jusque-là. Il avait réuni de l'argent, donné un but aux opérations, dominé les cabales, réfréné les compétitions excessives. Il pouvait, il devait revenir à Paris. Tout était prêt pour recommencer la lutte l'année suivante.

MARIUS TOPIN.

La fin prochainement.



SOUVENIRS D'UN VERSAILLAIS

PENDANT

LE SECOND SIÉGE DE PARIS

Le 26 mars, à peine revenu, depuis huit jours, d'une captivité en Allemagne qui avait duré près de sept mois, je dis adieu à ma famille et partis pour aller rejoindre l'armée de Versailles. La séparation fut douloureuse; mais, devant les nouvelles effrayantes qui venaient chaque jour de l'insurrection, devant le cri d'alarme poussé par le gouvernement de l'ordre, je crus de mon devoir de répondre, sans hésiter un instant, à l'appel fait de tous côtés aux gens de cœur et de bonne volonté. Comme beaucoup d'autres, j'étais loin alors de soupçonner combien la Commune était forte. et combien la guerre se prolongerait. Je croyais à une lutte sanglante, mais de courte durée, quelque chose comme les journées de Juin : je résolus donc de me hâter autant que possible. Tous les journaux répétaient à l'envi que le général de Charette et ses volontaires se battaient aux portes de Paris, et je brûlais du désir d'arriver à temps pour prendre part aux combats de ce corps d'élite. Seulement, mon impatience d'aller vite fut soumise à de rudes épreuves. Partout les chemins de fer étaient coupés et la circulation lente et difficile. En prenant une longue série de diligences et de pataches de toutes sortes, je pus cependant gagner Melun, alors occupé par les Bavarois; mais, à partir de ce moment, toute voie de locomotion régulière cessait. Je trouvai là sept ou huit officiers allant, comme moi, à Versailles, et cherchant en vain un véhicule quelconque. Nous fûmes sur le point d'entreprendre l'étape à pied, bien que près de vingt lieues nous séparassent encore de la capitale; mais, au dernier moment, un de ces messieurs découvrit un breack dont le propriétaire, pour la modeste somme de deux cents francs,

et à condition que nous ne partirions pas avant le lendemain. consentit à nous conduire à Versailles. Une seule chambre restait disponible à l'hôtel, mais cela nous suffisait largement : nous nous alignâmes sur le plancher et dormimes tranquillement, enveloppés dans nos couvertures. Le lendemain matin, nous nous entassions dans le breack promis. Parmi mes compagnons de voyage se trouvait le comte de D., capitaine de cuirassiers échappé à Reischoffen. que je devais revoir l'un des premiers, le 22 mai, en mettant le pied dans l'enceinte de Paris. La route fut assez gaie; le temps était beau, le paysage magnifique, bien qu'attristé cà et là par bon nombre de ruines et assombri par la vue trop fréquente des casques pointus. Après un bon déjeuner à Épinay, nous entrâmes dans la jolie vallée de la Bièvre. A mesure qu'on approchait de Versailles. nous rencontrions, de plus en plus nombreux, marchant à la débandade, et sans chefs, des soldats de tous régiments, de toute arme, qui se dirigcaient vers cette ville. Bon nombre d'autres marchaient en sens contraire. Où allaient-ils? Je ne le sais: mais leur désordre et leur mauvaise tenue mettaient en fureur un brave colonel qui vovageait avec nous. Bientôt nous apercûmes des grand'gardes de troupes campées, des batteries installées, et dominant toute la route : partout l'image de la guerre! Enfin nous entrâmes dans Versailles. Quel changement dans cette ville, si morne et si déserte habituellement! Quelle vie! quelle agitation fébrile! Une quantité énorme d'officiers, surtout d'officiers de mobiles, de députés, de fonctionnaires, se bousculaient de tous côtés. Partout des figures inquiètes, avides de nouvelles. Une foule compacte stationnait dans les avenues de Sceaux et de Saint-Cloud, dans l'espérance de voir passer quelques prisonniers. Le quartier de cavalerie servait de parc d'artillerie; à chaque instant y arrivaient des caissons qu'on chargeait de munitions, et qui repartaient dans la direction de Paris. Dans toutes les rues on était heurté par des officiers d'état-major portant des ordres au grand galop, par des tapissières, des voitures de boucher, des charrettes, des carrioles fantastiques, dans lesquelles s'entassaient pêle-mêle la casquette du prolétaire, le chapeau de soie du gandin et le képi du militaire; le député y coudoyant la cocotte, et la poissarde de la halle les dames du noble faubourg Saint-Germain. Tout ce monde, fuyant Paris, venait chercher à Versailles un abri et des nouvelles. Sur la place d'armes étaient campés les gardiens de la paix, organisés en régiment, et revêtus d'un assez vilain uniforme. La rue des Réservoirs était devenue une succursale de la Chambre; c'est là que se promenaient de long en large les politiques de haute volée, discutant sur l'avenir de la France. Les hôtels étaient effrovablement encombrés, et les

Digitized by Google

bons Versaillais s'en donnaient à cœur-joie d'écorcher au vif tous ces étrangers, riches ou pauvres, que les circonstances leur jetaient en proie. Aussi je fus tout heureux et tout aise de trouver dans une maison borgne un galetas qui me coûta seulement huit francs par jour. Cette affaire à peine réglée, je courus à l'état-major, afin d'étre immédiatement enrôlé et envoyé sur le théâtre du combat. Il parait que je sollicitais une grande faveur, car on me recut fort mal et on m'envoya au dépôt des isolés. Au dépôt des isolés, même accueil impoli; je finis cependant par apprendre que les volontaires de Charette et de Cathelineau, non-seulement ne se battaient pas devant Paris, comme tous les journaux l'avaient dit, mais encore étaient seulement en formation, l'un à Rennes, l'autre à Rambouillet. Presque en sortant de là, je rencontrai un de mes amis, qui, très au courant de la situation, m'expliqua que, par un motif facile à comprendre, les Chouans, comme on les appelait, ne donneraient qu'a la dernière extrémité. Ma perplexité fut très-grande : je désirais ardemment servir d'une façon active, mais je ne voulais pas cependant signer un engagement de deux ans dans l'armée régulière. Un assez grand nombre de jeunes gens que je connaissais, dégoutés de l'accueil qui leur avait été fait à Versailles, quittaient successivement cette ville. Sur un millier de volontaires, la plupart anciens officiers de la mobile, qui avaient répondu à l'appel aux volontaires, placardé sur tous les murs et affiché dans tous les journaux, trois cents à peine restèrent. Ceux-là, décidés à se battre quand même, s'enrôlèrent dans le bataillon des Volontaires de la Seine. Le nom du colonel Corbin, qui l'organisait, m'offrait toutes les garanties; je me présentai donc à lui. Je l'avais connu en Allemagne lorsque, prisonnier lui-même, il s'efforçait, avec un dévouement inépuisable, d'améliorer le sort des prisonniers français, et il me fit un accueil des plus aimables. Un quart-d'heure après, je signais un engagement au bataillon des Volontaires de la Seine. On me remit un brassard tricolore comme signe distinctif, en attendant un uniforme; je fus en même temps prévenu qu'il y aurait appel à neuf heures dans la cour du quartier de cavalerie.

Le lendemain, je ne manquai pas d'arriver de bonne heure au rendez-vous. J'étais impatient de connaître quels allaient être mes neuveaux compagnons d'armes. La société était nombreuse, et, je dois l'avouer, effroyablement mêlée. Il y avait là bon nombre de figures qui n'auraient, certes, pas été déplacées au milieu des communards. Un certain nombre d'hommes portait encore le képi vert et rouge des garibaldiens; il est vrai que ceux-là furent depuis éliminés, à l'exception d'un seul qui justifia avoir fait quatre-vingtdix lieues à pied pour venir s'engager dans l'armée de Versailles.

D'autres, vêtus de la blouse et du chapeau de franc-tireur, avaient une tournure qui prévenait peu en leur faveur; beaucoup, malgré l'heure matinale, avaient déjà beaucoup bu, et leurs trognes enluminées ne promettaient rien de bon pour l'avenir. L'annonce d'une solde exorbitante (1 franc 50 centimes par jour et les vivres) avait malheureusement attiré un ramassis de vauriens; en revanche, je vis de suite qu'il y avait là quelques hommes appartenant, par leur naissance et leur éducation, à la meilleure compagnie, et une foule de braves gens de toutes les classes de la société, venus, les uns par conviction, les autres parce qu'ils étaient pères de famille, et que la misère était grande. Notre futur capitaine, Arnaud de Vresse, jugea à propos de nous adresser, de sa voix tonnante, une petite allocution bien sentie, à cette seule fin de nous appeler carrâbiniers, ce qui était sa marotte. C'est, je crois, le moment de présenter au lecteur ceux de mes camarades dont le nom reviendra le plus souvent dans ce récit.

A tout seigneur tout honneur. Notre colonel, M. Valette, était un ancien chef de bataillon qui avait bravement fait de nombreuses campagnes en Afrique. Nommé, au commencement de la guerre, colonel du 7° bataillon de mobiles, il avait fait pendant le siège les fonctions de général de brigade et brillamment gagné sa croix de commandeur. C'était une noble tête de vieillard : ses cheveux étaient blancs comme neige, et ses lèvres ombragées par des moustaches auxquelles la teinture donnait un noir d'ébène. Quand, en grand uniforme, sa croix de commandeur au cou, il se promenait devant son bataillon, en balancant mollement la tête et en caressant du bout de sa cravache ses superbes bottes molles, au vernis éclatant, il était plus beau que nature --- et se savait tel. C'était, du reste, un bon soldat et un bon cœur, s'occupant de ses hommes et leur donnant l'exemple. Sa politesse et son langage atfecté formaient le plus parfait contraste avec les manières de vieux grognard du père de Vresse, notre capitaine. Celui-là était brave jusqu'à la témérité, avec une rudesse de manières et un choix de langage à faire rougir un sous officier à trois chevrons. Durant le premier siége, il avait commandé une compagnie d'hommes qu'il avait appelé les Carabiniers parisiens, et son idée fixe était de nous appeler aussi carabiniers. Excellent cœur aussi, sans rancune, et parfaitement équitable, une fois que sa colère était passée. Le lieutenant, M. de Grandpré, qui devait plus tard prendre le commandement de la compagnie, était un parfait gentilhomme. Sous les dehors d'une grande urbanité et d'une grande douceur, il cachait une volonté de fer. Il ne s'exposait pas inutilement, comme M. de Vresse; mais quand il fallait se montrer, il ne lui cédait en rien

. Digitized by Google

pour le courage. Il ne criait pas, n'injuriait pas, comme le capitaine; mais guand il avait dit : « Je veux ! » aucune force humaine n'aurait fait changer sa résolution. Il avait juré une haine à mort aux insurgés, qui l'avaient souffleté, outragé et chassé de Paris, et, lors de l'entrée des troupes dans Paris, il se montra terrible pour eux. Sa compagnie l'adorait, et se serait mise au feu pour lui. Le souslieutenant. M. Lamoureux, était un assez bon officier, quoique un peu rageur et un peu nerveux au feu. J'ai toujours eu beaucoup à me louer de ses procédés à mon égard. Tel était le corps des officiers de notre compagnie, corps excellent, en somme. Je n'en dirai pas autant de notre sergent-major, israélite de naissance, et certainement le type le plus envieux, le plus grappillard et le plus désagreable que j'aie jamais rencontré sur mon chemin. Il avait su, on ne sait comment, captiver la confiance de M. de Vresse, qui ne juraitque par lui. Parmi les volontaires, il y en avait quatre qui devinrent presque tout de suite mes amis et mes compagnons insé parables. Le premier était Albert Duruy, dont la brillante conduite à Weissembourg avait été récompensée de la médaille militaire. garcon spirituel, très-instruit, très-brave, d'un caractère aussi loval que sympathique. Le Pylade de cet Oreste était un charmant garcon. A. Delacroix, ami d'enfance de Duruy, qu'il aimpit avec passion. Il s'était engagé pour ne pas le quitter, bien que son caractère doux, réveur, et un peu triste, le portât plutôt vers l'étude que vers les armes. On le voyait toujours parmi les premiers au feu. Le troisième, nommé Ben-Aben, un beau jeune homme, avec de grands veux noirs pétillants de malice, était certainement un des plus agréables compagnons que l'on pût rencontrer : toujours de bonne humeur, il nous égavait sans cesse par quelque trait de son esprit fin et mordant. Ben-Aben était parfaitement complété par Piot, un vrai Parisien de vingt ans, espiègle comme un singe, nous faisant constamment enrager, et avant à toute minute quelque farce nouvelle dans son sac. C'était plaisir de se battre côte à côte avec ces grands enfants, toujours les premiers à marcher en avant, riant et chantant de bon cœur dans les moments les plus terribles : éminemment jeunes de cette jeunesse si rarc aujourd'hui, la jeunesse de cœur. A nous se joignait habituellemeut M. Bourgaud du Coudray, qui était, certes, le volontaire le plus méritant que je connusse : père de famille, passionné pour la musique classique, antimilitaire jusqu'au bout des ongles, il servait là, et servait vaillamment, par scule conviction. Nous avions aussi dans la compagnie un M. de Berthelemont, type des plus réussis : vieux, grand comme un nain, portant lunettes, toujours dressé sur ses ergots, méticuleux jusqu'à en être nausabond; comparant volontiers la Révolution à une source limpide 39 10 AOUT 1875.

Digitized by Google

ct claire, mais dont les ondes transparentes renfermeraient des scorpions. Un seul trait le peindra. Le jour de notre enrôlement, nous causions, le cigare aux lèvres, dans la cour de la caserne. Un factionnaire s'approche :

- On ne fume pas! dit-il à M. de Berthelemont.

- Factionnaire, répondit celui-ci, ayant fait durant vingt-cinq ans, comme caporal de la garde nationale, respecter la consigne, je ne serai pas le premier à la violer dans votre personnc.

Et il jeta son cigare avec un geste antique.

Il fallait voir de quel air le petit Berthelemont était toisé par Croz, brigadier de la 7º d'artillerie, « qu'il ne fallait pas prendre pour le tambour de la 28°, » comme il disait toujours. Trente ans de campagnes, trois chevrons, quatre fois cassé comme maréchal-des-logis-fourrier, Croz était instruit, sachant très-bien son histoire et sa géographie, bon cœur, ct, au demeurant, le plus grand ivrogne de la terre. On l'avait nommé, en raison de ses anciens galons, caporal des volontaires; mais nous lui fimes donner sa démission, pour l'attacher spécialement à notre service. Il astiguait nos fusils, montait des gardes pour nous, faisait une partie de nos corvées; et buvait énormément à nos frais. Son ami, le caporal Gervais, était moins instruit, quoique non moins ivrogne : au reste, son ivresse était toujours paisible et inoffensive; il pleurait et voulait nous embrasser tous. On comprend quel ménage devaient faire entre eux tous ces hommes absolument différents par le caractère, l'éducation et la position, et qui n'étaient pas, comme dans l'armée, nivelés et rompus par une discipline de fer. Je n'en finirais pas, si je racontais tous les tiraillements et toutes les difficultés que le colonel et nos officiers furent obligés de surmonter pour arriver à former une troupe régulière et prête à marcher. Ils en triomphèrent cependant. Notre compagnie eut le numéro 2; la première était entièrement composée d'anciens officiers de mobiles ou de mobilisés qui servaient sac au dos, comme de simples soldats. Son effectif, fort de trois cents hommes d'abord, se réduisit, petit à petit, à cent hommes environ. Notre compagnie en comptait à peu près autant.

Le 15, on nous habilla d'un uniforme presque semblable à celui des gardes nationaux. Beaucoup d'entre nous, prévoyant, dès ce moment, les confusions terribles qui devaient résulter de cette similitude de costumes, protestèrent, mais en vain : on voulait nous faire servir de réclame pour montrer qu'il y avait encore des gardes nationaux restés fidèles à la cause de l'ordre. Le 18, nous partimes pour Rueil, où nous fûmes domiciliés dans la caserne. La ligne nous fit le meilleur accueil; le général Grenier nous passa en re-

vue, et le lendemain nous reçûmes l'ordre de partir pour Colombes, où les gendarmes nous recurent avec un enthousiasme facile à comprendre : depuis trois semaines ils étaient en première ligne, se battant sans cesse, ne se reposant presque jamais. Notre arrivée était pour eux le signal du retour à Versailles. Nous n'étions à Colombes que depuis deux heures, quand la première compagnie recut l'ordre de se porter sur Asnières et d'y prendre la tranchée pendant quarante-huit heures, après quoi ce devait être notre tour. En attendant, nous fûmes assez confortablement installés dans une grande maison désertée par ses propriétaires. Comme nous n'étions commandés pour aucun service jusqu'à midi, Piot me proposa de prendre nos fusils et d'aller nous ouvrir l'appétit en faisant le coup de feu contre les insurgés. Nous partimes dans la direction d'Asnières en suivant la ligne du chemin de fer; des sentinelles étaient nartout échelonnées sur la voie. C'est par là que, quelques jours auparavant, les insurgés, chassés de Courbevoie à la baïonnette. avaient été refoulés dans le plus parfait désordre jusque de l'autre côté de la Seine. On retrouvait partout les traces d'une lutte récente : des cartouches, des fusils brisés, des képis, etc. Bientôt ce fut le tour des cadavres; on avait laissé là ceux des insurgés, bien que la bataille datat d'au moins cinq jours. Il y avait notamment un caporal de la garde nationale, affreusement mutilé, qui était étendu sur la route, sans que personne voulût l'enterrer. Les habitants des maisons voisines vinrent, comme s'ils ne pouvaient pas le faire eux-mêmes, nous supplier de les enterrer. Nous nous serions, du reste, chargés de cette corvée, si nous avions eu une pelle et une pioche, tant ce spectacle nous dégoutait. En avancant un peu, nous commencâmes à entendre siffler les balles, tandis qu'un bon nombre d'obus tombaient autour de nous. Nous arrivâmes bientôt près du pont du chemin de fer, où la ligne, abritée derrière des barricades ou derrière le talus, échangeait sans cesse des coups de feu avec les insurgés installés de l'autre côté de l'eau. Malheureusement, les officiers nous empêchèrent de prendre part à ce petit divertissement. A notre retour, nous fûmes envoyés en grand'garde dans les plaines qui avoisinent Colombes. Nous passâmes toute la nuit à veiller sous une pluie torrentielle. Le lendemain, dans la journée, comme je connaissais le chemin d'Asnières où j'avais été la veille, je fus chargé d'accompagner l'officier payeur qui désirait apporter de l'argent à la première compagnie, occupée, comme je l'ai dit, aux tranchées. Ce jour-là, le bombardement était effroyable; les locomotives blindées, les batteries de l'imprimerie Dupont, celles du pont du chemin de fer et des fortifications, faisaient pleuvoir sur le village une grêle de projectiles, tandis que les insurgés,

embusqués dans toutes les maisons du bord de l'eau, tiraient sans cesse et par toutes les fenêtres. La première compagnie des volontaires avait recu pour mission d'occuper l'endroit connu à Asnières sous le nom de parc Cogniard, qui va jusqu'au bord de la Seine, à 200 mètres, par conséquent, des insurgés. Nous arrivâmes avec beaucoup de peine, l'officier payeur et moi, en nous faufilant à travers les brèches ouvertes dans les murs et dans les maisons, à gagner le parc Cogniard. C'est une grande propriété en forme de carré long, plantée d'arbres magnifiques alors littéralement hachés par les projectiles. Elle longe le chemin de fer de Versailles, et aboutit sur les berges de la Seine, dont elle était séparée par un mur asser élevé. C'est derrière ce mur, déjà crénelé par eux, et sur lequel les insurgés faisaient pleuvoir une grêle de mitraille et de balles, que le plus grand nombre de volontaires, aidés par guelques soldats de la ligne, travaillaient avec acharnement à creuser une tranchée qui allait bientôt devenir notre seul abri; car, du mur battu en brèche de toutes parts, il ne devait bientôt plus rester trace. Quelques volontaires, se dévouant pour détourner le feu des insurgés, s'embusquaient aux fenêtres des maisons situées sur le bord de la Seine, et de là tiraient sans relâche sur eux. L'ennemi répondait, malheureusement, avec beaucoup de succès, car il disposait de guatre ou cing batteries d'artillerie, tandis que nous n'avions pas une pièce.

Presque à l'entrée du parc se trouvait une grotte en rocher, à peu près à l'abri des bombes, nous nous y glissâmes ; là un triste spectacle vint frapper nos yeux : trois ou quatre blessés gémissaient étendus sur des matelas; nos deux chirurgiens leur faisaient un premier pansement, tandis qu'un pauvre sergent de la ligne frappé d'une balle sous le bras expirait la tête appuyée sur les genoux de notre cantinière. Trois ou quatre cents mètres pous séparaient des tranchées, il fallait les parcourir presqu'à découvert sous le feu de l'ennemi : aussi l'officier payeur jugea-t-il à propos de m'y envoyer tout seul; au bord des tranchées était une fort jolie maison dont il ne resta plus trace huit jours après: sous la vérandah deux volontaires de la 1^{re} compagnie goûtaient tranquillement comme s'il n'était pas, depuis le matin, tombé cing obus sur cette maison. Au moment où j'arrivai on emportait de la tranchée le lieutenant de Pouligny, grièvement blessé à la tête et au bras : c'était le quatrième blessé depuis le matin, aussi le colonel était de fort mauvaise humeur et m'envoya au cinq cent mille diables moi et l'officier payeur. si bien que je fus obligé de lui faire observer que ce n'était pas précisément pour mon agrément que je venais le trouver, ce dont il convint du reste; je retournai à la grotte où je servis du moins à quelque chose en aidant à transporter les blessés à l'ambulance sous

Digitized by Google

un feu assez vif. Je rentrai fort tard à Colombes et le lendemain toute notre compagnie partit pour Asnières où elle prit la place de la première qui avait été assez durement éprouvée la veille. La journée fut rude : tantôt dans l'eau et dans la boue jusqu'à mijambe, la pioche à la main creusant des tranchées dans une terre entièrement détrempée par la pluie, tantôt construisant des barricades sous une grêle de balles, tantôt enfin, et c'était là notre métier le plus dangereux, perchés aux fenêtres des maisons, nous tirions sur les insurgés des coups de fusils qui attiraient infailliblement quatre ou cing obus sur la demeure que nous occupions. L'un de nous, nommé Petit, qui était au troisième, fut tout étonné de se trouver tout à coup transporté au rez-de-chaussée : nous cumes beaucoup de peine à le tirer des platras d'où il sortit blanc comme un garçon meunier, mais sans blessure; il nous dit qu'il en avait vu bien d'autres du temps des Prussiens, seulement il était subitement devenu sourd à ne pas entendre un coup de canon, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à faire son service. Un obus tombé dans la tranchée blessa assez grièvement deux de nos camarades, et le colonel, qui du reste passa toute la journée à son poste de combat, recut à la tête un éclat de pierre qui lui fit une légère blessure. La nuit vint extrêmement sombre : le feu avait cessé de part et d'autre, la pluie tombait à torrent; le plus profond silence régnait partout : à chaque créneau veillait une sentinelle, tandis que les autres volontaires enveloppés dans leurs capotes dormaient vaincus par la fatigue, sur la terre mouillée. Tout à coup quatre ou cinq sentinelles crient : « Halte-là ! qui vive ? » et les mots : « Aux armes! les insurgés passent le pont, » retentirent de toute part. Alors en une minute les deux rives de la Seine s'illuminent; de chaque créneau, de chaque fenêtre, de chaque abri partent des coups de feu, le canon se fait entendre et les obus sillonnent l'air. Cependant les insurgés se voyant découverts renoncèrent à leur tentative, et au bout d'une demi-heure le calme fut rétabli ; mais comme la nuit était effroyable, et qu'il était probable que l'ennemi chercherait bientôt à nous jouer quelque nouveau tour il importait de le surveiller, aussi à dix heures on demande les hommes de bonne volonté pour un service de confiance; une vingtaine d'entre nous se présenterent et furent immédiatement divisés en deux sections : l'une fut mise sous les ordres de M. de Vrcsse qui avait passé une partie de sa journée à monter tout grand debout sur les barricades pour faire des pieds de nez aux insurgés, elle reçut pour mission de construire non sans danger une barricade sur le pont même d'Asnières ; la deuxième sous les ordres de M. de Grandpré, s'établit en grand'garde sous le pont et détacha sur les bords de l'eau des sen-

tinelles perdues pour surveiller la Seine; M. de Grandpré mc fit l'honneur de me confier le poste le plus avancé, où depuis dix heures jusqu'à quatre heures et demie du matin je dus rester debout sous une pluie battante; à chaque instant toutes les fenêtres s'illuminaient en face de moi et j'entendais voltiger les chardonnerets, comme disent les soldats en parlant des balles. Il faut rendre cette justice aux insurgés qu'ils n'étaient pas avares de leur poudre; je crois même qu'ils en brûlaient pour se tenir éveillés. Au jour je partis en me trainant à plat ventre et regagnai la tranchée mouillé comme un vrai canard. A six heures du matin, le feu des insurgés prit une extrême intensité : ils firent avancer jusqu'à la tête du pont trois locomotives blindées qui tiraient sur nous à quatre cents mètres et nous envoyaient des boites à balles qui nous causèrent un mal effroyable. Nous n'avions pas d'artillerie à Asnières, les batteries les plus rapprochées de nous étaient au château de Bécon, puis à Courbevoie près du rond-point. Le colonel m'envoya en toute hâte afin de supplier le commandant de la batterie de Bécon de diriger tous les efforts de ses pièces sur les locomotives blindées qui nous rendaient la position insoutenable. Je partis au pas de course; si j'avais cu envie de flâner en route les projectiles qui tombaient tout le long du chemin m'en auraient dégoûté ; j'arrivai bientôt au château de Bécon : c'était une grande maison blanche située au milieu d'un parc magnifique et alors très-fortement endommagée. Sa position élevée, d'où l'on voit une partie de Paris, lui a fait jouer un rôle au commencement de la guerre : on se souvient de l'acharnement avec lequel il fut défendu et comment les Versaillais repoussés deux fois l'enlevèrent enfin à la baïonnette sous la conduite du brave colonel Davoust. Sur la pelouse même du château, on avait installé une batterie de sept qui tirait sans relâche sur Neuilly et d'autres points occupés par les insurgés. L'officier qui la commandait me reçut fort bien, mais quand je lui demandai de tirer sur les machines blindées, il secoua la tête : « A cette distance, me dit-il, et avec des pièces d'un si petit calibre, ce serait de la poudre perdue, et ce serait dommage quand on peut si bien l'employer. Pièce, feu!» cria-t-il en même temps, et quelques secondes après je voyais un nuage de fumée et de poussière s'élever d'une maison qu'on apercevait dans le lointain et une douzaine d'insurgés en sortirent se sauvant à toutes jambes. A Courbevoic, il y avait une batterie de trèsgros calibre ; j'y courus. Le commandant me demanda de lui montrer où étaient ces maudites locomotives ; il est impossible de rêver une plus magnifique position que ce rond-point de Courbeboie: Paris était à nos pieds, mon Paris bien-aimé qu'il nous fallait en œ moment traiter en ennemi ; la Seine et le pont de Neuilly, la porte

Digitized by Google

Maillot et la ligne des fortifications, tout cela tirant sans relâche et comme enveloppé d'une épaisse ceinture de fumée, le bois de Boulogne encore occupé par les insurgés, et à gauche comme on voyait bien notre pont d'Asnières, l'imprimeric Dupont et la tour carrée qui servait d'observatoire à l'ennemi! Je montrai au commandant deux petités colonnes de fumée blanche qui s'élevaient un peu en arrière du pont : « Voilà, lui dis-je, qu'il vient des locomotives. — Ah, me dit-il, je m'en doutais, attendez, » et pointant lui-même avec le plus grand soin tous ses canons : « Pièces, feu ! » cria-t-il à son tour. Cette fois encore pendant quelques secondes nous pûmes suivre le sifflement des messagers de mort, puis de petits nuages blancs s'élevant tout à coup autour des locomotives blindées, suivis de longs instants après d'une détonation sourde, nous annoncèrent que le pointage avait été bon; bientôt, en effet, nous vimes les locomotives repartir lentement, majestueusement et guitter la tête du pont : je poussai un cri de joie et m'en retournai gaiement crovant que nous en étions enfin débarrassés. Hélas ! je ne les connaissais pas encore : en arrivant à Asnières, je fus stupéfait de voir la mitraille pleuvant plus dru que jamais, les infernales machines s'étaient paisiblement reculées de 500 mètres, puis avaient immédiatement repris leur petit commerce ! Il me fallut repartir, toujours au pas de course avec un petit croquis dessiné par le colonel et de nouvelles instructions pour le commandant de la batterie de Courbevoie. Celui-ci fit de son mieux, sans toutefois arriver à un grand résultat.

A neuf heures du soir, je partis avec vingt hommes de bonne volonté, sous les ordres du sous-lieutenant M. Lamoureux pour aller garder une barricade construite la veille sur le pont d'Asnières ; la lune qui brillait dans son plein rendait cette mission assez périlleuse: nous avions à ce moment-là à nos képis des bandes blanches qui se voyaient de loin; peut-être aussi les insurgés qui avaient la veille entendu travailler à la barricade nous guettaient pensant que nous y reviendrions cette nuit-là : toujours est-il qu'une de leurs locomotives blindées, qui se tenait embusquée, ses feux éteints, à la tête du pont, nous envoya un obus qui vint éclater en plcin sur la barricade. Je fus ébloui par une vive lumière et jeté violemment à terre : quand je me relevai une effroyable confusion régnait parmi nous : beaucoup s'étaient enfuis, trois ou quatre étendus sur le sol poussaient des cris à fendre l'âme : « J'ai la jambe coupée, emportez-moi, » criait le sergent de Martonneau qui était grièvement blessé ! le pauvre du Coudray se trainait péniblement en portant la main à sa poitrine ! un petit clairon avait la jambe et le pied traversés par un éclat d'obus. Je pensai que les insurgés allaient attaquer le pont, d'ailleurs je sais par expérience

qu'il y a toujours' dans de pareils moments plus de monde qu'il n'en faut pour se soustraire au danger en emportant les blesses; je ne m'occupai donc pas de mes pauvres camarades, quoi qu'il m'en coûtât et je restai l'œil attaché sur le pont et le fusil sur la barricade. M. Lamoureux avait recu un éclat d'obus à la joue, il resta quelque temps avec nous, puis fut obligé de se retirer en nous suppliant de ne pas abandonner le poste qui nous était confié. En ce moment, le sergent Bardet qui venait d'arriver nous compta et prit nos noms : cing seulement étaient-restés : deux francs-tireurs de la ligne vinrent se joindre à nous; en tout sept hommes. Nous nous promimes les uns aux autres de nous faire tuer s'il le fallait, mais de ne pas quitter la barricade : la nuit fut longue et bien qu'il veut deux jours que nous n'avions pas dormi, aucun de nous ne songea à fermer l'œil : à cent cinquante mètres à peine devant nous les pas réguliers des sentinelles ennemies se faisaient entendre et de temps à autre nous distinguions les rondes de nuit et les patrouilles qui venaient les relever. La nuit était si calme qu'on pouvait entendre chacune de leurs paroles : à cent mètres derrière le pont était la machine blindée, elle tirait fréquemment, mais les obus passant au-dessus de nos têtes allaient tomber assez loin de nous. Sans doute les insurgés ne croyaient plus la barricade occupée. Vers minuit, au moment où nous commencions à croire qu'ils avaient renoncé à tout projet d'attaque, nous vimes tout à coup le sergent Bardet passer doucement son fusil par un créneau pour coucher en joue et nous dire à voix basse : « Aux armes! les voilà, ne tirez qu'à coup sûr. » Le cœur nous battit très-fort ; chacun de nous, un genou en terre choisit rapidement une embrasure par laquelle il pourrait faire feu et attendit, le doigt sur la détente....; sur le pont s'avançait une masse noire, informe ..., sans doute, se disait-on, un ou deux d'entre eux qui viennent en rampant et précèdent les autres. En ce moment un rayon de la lune vint éclairer l'objet de notre angoisse. Malgré la solennité du moment et la violente émotion à laquelle nous étions en proie, un grand éclat de rire salua cette apparition : c'était un gros chien noir qui circulait paisiblement sur la voie ! D'où venait-il ? comment était-il là sur un pont fermé par deux barricades? Je n'en sais rien, toujours est-il qu'une hilarité folle vint succéder à une résolution déscspérée. Ce fut la dernière émotion de cette vie accidentée : quand le jour parut, chacun de nous se glissa doucement en bas du talus ; les insurgés nous envoyèrent en vain un obus en signe d'adieu et quelques instants après nous avions rejoint dans la tranchée nos camarades parmi lesquels s'était déjà répandu le bruit de notre mort.

A neuf heures du matin, nous fûmes remplacés par la première



compagnie et nous partimes pour Courbevoie qui, comme on le sait, est à peu près à vingt minutes de marche d'Asnières : je me suis étendu un peu longuement sur ces deux premières journées, parce que, pendant près de six semaines, que nous avons passées devant Paris, la plus grande partie de notre temps s'est écoulée à Asnières dans ces mêmes tranchées et dans ce même village. Ces deux premières journées donneront, à quelques incidents près, une idée exacte de la vie que nous menions là-bas. Nous entrâmes dans Courbevoic où nous fûmes accueillis avec une bienveillance douteuse : il v avait dans cet endroit beaucoup de sympathies pour la Commune; mais le père de Vresse n'y regardait pas de si près : il ordonna aux trois clairons une fanfare triomphale dans laquelle ils n'entassèrent pas moins de vingt-sept couacs et notre petite compagnie prit majestucuscment possession du parc et du château Larivière : une magnifique habitation tout récemment construite alors, à cause des ordures qu'avaient faites les Prussiens et qui, je dois l'avouer, aura sans doute nécessité quelques nouvelles réparations après ce séjour des volontaires : on ne loge pas impunément deux cents volontaires. On nous avait envoyé à Courbevoie en repos et en réserve, mais à peine y étions-nous depuis quelques heures les obus commencèrent à tomber dans le parc. Il fallait s'y attendre du reste, au moment où nous arrivions un monsieur fort bien mis disait philosophiquement : « Le père Larivière n'a pas de chance. - Pourquoi cela? - Oh ! parce que naturellement les Parisiens vont être prévenus de l'endroit où vous êtes campés et alors la maison sera criblée de projectiles. » Quatre heures après un obus éclatait sur le perron du château ; il en tomba plus de soixante dans le parc, mais personne ne fut atteint. Le lendemain c'était mon tour de prendre la garde : elle fut semée d'incidents assez grotesques ; quelques volontaires ayant célébré leurs exploits par des libations aussi copieuses que bruvantes furent internés dans une grande volière située près du château. Un autre qui avait commis un fait plus grave, un vol, après avoir échappé à grand'peine à la fureur de l'honnête et bouillant capitaine qui voulait lui brûler la cervelle « comme à un chien » fut enfermé, en attendant mieux, dans la cage à pigeons à côté de la volière. Le poste de la garde fut installé dans un chenil entre les deux cages, et nous passàmes toute la journée en faction devant les prisonniers ou à l'entrée du parc. Au jour nous repartimes pour Asnières afin de relever dans les tranchées la compagnie des officiers; nous ne trouvâmes rien de changé, le feu des insurgés était toujours d'une extrême violence et nous n'avions pas d'artillerie pour lui répondre : aussi nous eûmes encore plusieurs blessés ce jour-la. Dans la soirée, M. de Vresse nous prévint qu'il allait faire

une reconnaissance avec les hommes de bonne volonté : nous étions alignés sur deux rangs : « Que ceux, dit-il de sa voix la plus gracieuse, qui sont mal disposés ou fatigués se présentent, ils n'iront pas en reconnaissance. » La journée avait été rude ; un peu plus de cinquante hommes sortirent des rangs; le capitaine les laissa faire, puis quand ils furent bien rassemblés : « Fainéants ! triples couards! poltrons qui ne veulent pas aller à l'ennemi! cria-t-il d'une voix tonnante; sous-lieutenant, dit-il à M. Lamoureux, vous allez me faire travailler ces hommes-là aux tranchées, sans une seconde de repos. » Et voilà pourquoi lorsqu'on demanda le lendemain à ceux qui étaient fatigués de sortir des rangs, personne ne bougea, et le capitaine Arnaud de Vresse put constater avec emphase que toute sa compagnie se présentait comme volontaire. Dans ces excursions nocturnes le plus grand bonheur de notre petite bande était d'accompagner le capitaine de Vresse. On ne saurait croire, pendant ces longues nuits passées à 200 mètres de l'ennemi, avec dix pièces de canon et deux mille fusils qui tiraient à chaque instant dans notre direction, combien de fous rires il nous a donnés. Ce soir-là, nous allions retrouver notre ancienne connaissance, le pont d'Asnières : l'ordre d'ôter les bidons et tout autre objet dont le frottement contre les fusils pouvait faire du bruit avait été donné ; le capitaine avait recommandé le plus profond silence : « Le premier qui dit un mot, je le fais fusiller ! » Tous à quatre pattes, nous grimpions le talus avec des précautions infinies : tout à coup M. de Vresse se retourne et apercoit un de ses hommes qui se tenait prudemment en arrière. Il bondit sur ses pieds : « Il y a donc des fouinards ici? » cria-t-il d'une voix qui retentit comme un coup de tonnerre au milieu de la nuit....; naturellement les coups de fusils et les obus se mirent à pleuvoir dru comme grêle..... D'autres fois quand la nuit nous étions de grand'garde sur la berge de la Seine, le capitaine, après nous avoir fait coucher à plat ventre dans le plus grand mystère, ne manquait jamais de se promener la tête haute frisant sa moustache et faisant des hum ! hum ! sonores, et nous lui faisions alors une petite plaisanterie fine que nous appelions le coup de la redingote grise : disposés en sentinelles perdues de cent mètres en cent mètres, nous entendions de loin venir le pas pesant et les hum ! hum ! du capitaine : « Qui vive ? criions-nous. -- C'est moi, mes enfants, répondait le père de Vresse. - Qui moi ! il n'y a pas de moi ici, le mot d'ordre ou nous tirons. - C'est bien, mes enfants, disait après avoir donné le mot d'ordre M. de Vresse démesurément flatté : on a une consigne ou on n'en a pas. » Une autre fois M. de Vresse eut l'idée baroque que le pont d'Asnières était miné. Le sergent-major fut envoyé pour s'assurer du fait, il se pro-

Digitized by Google

mena pendant quelque temps à quatre pattes sur le pont, après quoi il revint en déclarant qu'il n'était pas miné. Le capitaine le félicita du dévouement avec lequel il avait accompli cette périlleuse mission qui devint le sujet des éternelles plaisanteries des volontaires. « Est-il miné? criait sans cesse la moitié de la compagnie. --ll n'est pas miné, » répondait l'autre moitié en chœur. Le 30 avril. le général de Ladmirault qui commanda la division, publia l'ordre de l'armée suivant : « Les volontaires de la Seine, arrivés le 20 avril au premier corps d'armée ont demandé aussitôt à être employés aux avant-postes. Du 20 au 25, ils ont pris part aux attaques les plus sérieuses à Asnières et fait preuve d'audace et de dévouement; plusieurs d'entre eux ont été blessés ! » Le général commandant le premier corps, en adressant aux volontaires de la Scine les éloges qu'ils méritent cite particulièrement le colonel Valette, le commandant Durieu; M. Goercy, lieutenant; Watbled, lieutenant (de la 1" compagnie) ; de Vresse capitaine ; de Grandpré, lieutenant ; de Compiègne, volontaire. Inutile de dire que cette première citation à l'ordre de l'armée me causa une grande joie.

ł

Nous restâmes seize jours, alternant tous les deux jours entre Asnières et Courbevoie : je ne fatiguerai pas le lecteur du récit un peu monotone de notre vie pendant ce temps-là. Ce qui s'était passé durant les quatre premiers jours se passa, à peu d'incidents près, pendant les douze autres. Dans les premiers jours de mai, on nous accorda quatre ou cinq jours d'un repos bien mérité, pendant lesquels nous fûmes campés dans le ravissant parc de la Malmaison; les murs étaient en ruines et le château, criblé d'obus, portait encore la trace des nombreux combats qui y ont été livrés pendant la guerre avec les Prussiens : le parc était devenu un vaste camp qui renfermait cinq ou six régiments de ligne. De là, je pus aller deux fois à Versailles; en général, nous consacrions nos journées, Ben-Aben, Piot et moi, au plaisir innocent de la pêche à la ligne dans une petite pièce d'eau, connue sous le nom de Villeneuve-l'Étang; nous étions frais et dispos quand nous repartimes pour Asnières. A mon grand chagrin, Duruy et Delacroix ne revinrent pas : pour des motifs, qu'il est sans intérêt d'expliquer ici, mais qui, il est inutile de dire, étaient parfaitement sérieux et honorables, ils quittérent les volontaires : ce fut avec un vif regret que je vis partir ces amis si intrépides et si dévoués. A Asnières, nous ne trouvâmes rien de changé : les obus continuaient à pleuvoir; la population s'y était habituce et semblait n'y point prendre garde; elle était cependant terriblement éprouvée : un obus tomba dans la maison d'un marchand de fruits au moment où il était à table avec sa famille : la mère et un enfant furent tués sur le coup ; le père eut la

jambe emportée et les deux enfants qui restaient furent blessés à la tête. J'ai vu ces deux pauvres petits orphelins, la tête enveloppée de linge tout sanglant, pleurant tristement devant la porte de la maison où se mourait leur père! Ce jour-là surtout le bombardement fut effroyable : onze civils périrent. La ligne perdit beaucoup de monde. Dans une compagnie, qui était à la tranchée à côté de nous, quatre furent tués d'un coup et le cinquième cut la jambe détachée du corps; trois hommes emportèrent le malheureux qui perdait tout son sang, tandis que l'un d'eux portait cette pauvre jambe! Nous cumes aussi plusieurs blessés parmi les volontaires. Mais aussi nous fimes brûler énormément de poudre aux insurgés, et le père de Vresse fut fameusement content. Six d'entre nous avaient demandé au capitaine la permission d'aller tirailler dans une tranchée creusée dans le fameux parc de Crémorne, tout à fait sur les bords de l'cau et juste en face d'une batterie ennemie. A peine avons-nous commencé à tirer que, de toutes les maisons et de toutes les tranchées ennemies, partent des centaines de coups de fusil: bientôt toutes les batteries se mettent en mouvement et font un vacarme tellement grand que le général Pradié, qui était à Courbevoic, crut à une sortie. Une dizaine d'hommes vint nous rejoindre au bout d'une heure ou deux; c'était donc une guinzaine d'hommes en tout; nous courions d'un point à un autre, tirant très-vite pour faire croire que nous étions plus nombreux; ou bien encore nous grimpions dans la maison aux trois quarts démolie de Sans-Souci, ou dans celle non moins éprouvée, et, après avoir fait feu sur l'ennemi, nous redescendions au plus vite, car, quelques instants après. trois ou quatre obus venaient tomber sur la pauvre maison qui n'en pouvait mais. M. Berthelemont, l'homme à la parole fleurie, ne se pressant pas assez, se trouva culbuté du second au rez-dechaussée et reçut d'assez fortes contusions dont il ne se plaint pas aujourd'hui, car elles lui ont valu la médaille militaire. « Vraiment, dit-il modestement plus tard en la recevant, j'ai fait bien peu de chose pour une si haute distinction. Après cela, je sais bien qu'il y avait de l'audace à rester dans cette maison, que dis-je de l'audace? c'était même de la témérité. » Un très-brave garçon, nommé Hanin, eut les deux jambes traversées par une balle au-dessus du genou. Le sergent Durand fut meurtri par un obus; je reçus moi-même une légère blessure qui fit pleurer le caporal Gervoise, parfaitement gris, comme de coutume, et que le capitaine de Vresse me força de faire solennellement constater par le chirurgien. Cette journée fut pour nous une des plus amusantes de la campagne. Le capitaine de Vresse était dans une joie..., mais dans une joie. Je crois même qu'il fit, contre ses habitudes, quelques libations pour fêter le combat glorieux de ses volontaires; car, le soir, il se promenait à grands pas dans le petit jardin de la maison où nous étions casernés. chantonnant des airs joyeux et s'arrêtant à chaque instant nour répéter à mi-voix : « Cing hommes hors de combat dans une compagnie! Cinq hommes! On me tue tout mon monde: cela ne peut pas durcr... » Une nuit, à peine étions-nous revenus à Courbevoie, que nous recúmes l'ordre de prendre les armes. Le bruit courait qu'on devait, avant le jour, entrer dans Paris par une porte livrée, aussi nous partimes de grand cœur; on descendit lentement jusqu'à Puteaux, puis jusqu'à Suresnes, et nous fimes halte sur les bords de la Seine; un pont de bateaux avait été jeté sur le fleuve; la nuit était sombre, mais l'horizon s'allumait, à chaque instant éclairé par les obus, et les coups de canon retentissaient sans relache. Échelonnés tout le long du pont, qui tremblait comme une feuille sous le poids de l'artillerie, des soldats d'infanterie se tenaient immobiles, leur fusil d'une main et une torche enflammée de l'autre; à cette lucur rougeâtre, on voyait défiler des milliers d'hommes, sac au dos, silencieux et résolus; la marche était lente et pénible; enfin nous atteignimes le bois de Boulogne; on nous massa dans le champ de course de Longchamps, près de ces tribunes à moitié démolies, dont la vue évoquait en moi le souvenir de tant de jours brillants, alors que tout Paris, en proie à une véritable ivresse, saluait de hourrahs frénétiques le triomphe de Gladiateur et de Fervacques. Aujourd'hui le spectacle avait changé, et une autre partie allait se jouer! Des milliers et des milliers d'hommes debout ou couchés à terre devant leurs fusils en faisccaux, fumaient, dormaient ou causaient à voix basse en attendant le signal de l'attaque. A quatre heures du matin, au moment où le jour commençait à poindre, toute la colonne s'ébranla dans la direction de la capitale. Comme le cœur nous battait fort en approchant toujours de plus en plus de notre cher Paris! Tout à coup une effrovable fusillade éclate en tête de nous : ceux qui étaient en avant se replient en désordre, on nous fait faire volte-face et battre en retraite : le coup était manqué. On avait, à ce qui a été raconté depuis, lésiné sur la somme de 25,000 francs comptant que demandait le commandant Cerisier pour prix de sa trahison; celui-ci, furieux, tout en promettant d'ouvrir une des portes de Paris, et en empochant le peu d'argent qu'on lui avait payé d'avance, concentra sur ce point les troupes de la Commune. Il nous fallut revenir l'oreille basse, honteux comme un renard gu'une poule aurait pris; épuisés de fatigue, nous n'atteignimes Asnières qu'à midi. Nous spérions que notre service allait être considérablement allégé par l'arrivée d'une nouvelle compagnie de volontaires de la Seine, qui

était venue, sous les ordres du vaillant commandant Delclos. depuis, tué à Belleville, prendre part à la lutte; mais nous n'y gagnames qu'une chose, ce fut de ne plus aller nous reposer à Courbevoie. Ces trois compagnies restèrent pendant huit jours consécutifs à Asnières; toujours même vie; ni la fatigue, ni le danger ne pouvaient altérer notre gaieté; ils lui donnaient, au contraire. de la saveur. J'avais toujours avec moi mes deux fidèles amis. Piot ct Ben-Aben, dont l'entrain et la verve toute parisienne semblaient s'accroître à mesure que le péril augmentait. Je vois encore Ben-Aben, une nuit que nous étions tous deux à côté l'un de l'autre, en sentinelles perdues, sur la berge même de la Seine; à cent mètres, derrière nous, les soldats du génie creusaient une tranchée; on apercevait, au milieu de la nuit, cette ligne sombre de travailleurs silencieusement courbés sur leurs pioches, et s'enfonçant, presque sans bruit, à chaque coup plus avant sous eux, jusqu'à ce qu'ils eussent complétement disparu, et que la terre, qu'ils rejetaient sur le bord du fossé, indiquât seule leur présence. Nous étions, Ben-Aben et moi entièrement à découvert sur les bords de l'eau. Tout à coup, les insurgés avant entendu le bruit des pioches qui heurtaient quelques pierres, ouvrent, dans notre direction, un feu enragé, et une grêle de projectiles vient s'aplatir tout autour de nous. En ce moment, Ben se lève et va, de l'air le plus grave, ramasser trois cailloux gros comme le poing, il les étale devant nous, et faisant un grand salut du côté des insurgés : « Si vous avez votre barricade, dit-il, nous avons notre barricade. » On eût juré Léonce, disant à papa Piter, dans Orphée : « Si vous avez votre groupe, nous avons notre groupe. » Il faut voir aussi comme il imitait la grosse voix du capitaine disant : « Allons goooche, serrons goooche. »

Un matin j'étais allé avec Piot dans les ruines du restaurant de Sans-Souci où nous avions tiraillé sur les gardes nationaux, en revenant, nous passâmes devant la pauvre église d'Asnières, qui était criblée d'obus et à moitié en ruine : le clocher, éventré par trois ou quatre projectiles, laissait passer l'échelle du sonneur qui, suspendue aux rebords, se balançait au vent et ressemblait à l'aile d'un moulin; c'était un dimanche, nous entrâmes, le sol était jonché de débris de toutes sortes! Tout à coup, un touchant spectacle vint s'offrir à nos yeux : dans une toute petite crypte, située à droite de l'église, un prêtre célébrait la sainte messe; derrière lui, debout ou agenouillés sur les dalles, se tenaient notre colonel, le commandant Durrieu et cinq ou six autres officiers qui, le revolver à la ceinture, le visage et les mains noirs de poudre, assistaient au saint sacrifice de la messe, calmes et recueillis au milieu du bruit incessant du canon qui grondait et des obus qui éclataient. Je de-

Digitized by Google

mandai au prêtre, que je vis quelque temps après, eomment il se faisait qu'il restât dans un endroit aussi exposé? « Mais, me dit-il simplement, il y a beaucoup de gens tués ici tous les jours, je ne veux pas que tout ce pauvre monde meure sans moi... »

ł

Cependant les tranchées avançaient; on en avait creusé une immense qui s'étendait depuis le pont du chemin de fer de Versailles jusqu'au grand pont de fer situé à gauche de l'île des Ravageurs. Notre compagnie y prit position en face même d'une batterie ennemie; un créneau permettait d'apercevoir la gueule béante d'un canon braqué justement sur nous. La lutte s'engagea acharnée entre nous et cette batterie : quinze ou vingt des nôtres tiraient sans relàche sur le créneau; il n'est pas besoin de dire avec quelle ardeur nous jouions cette rude partie; chaque fois que les artilleurs parvenaient à recharger, un obus venait éclater à quelques pieds de nous et nous couvrir de terre; nos coups portèrent juste, car le feu de la pièce se ralentit sensiblement, puis, au bout de quelque temps, nous vimes l'embrasure du créneau bouchée par une énorme plaque en tôle. Deux heures après, le créneau était brusquement rouvert, et un obus, éclatant dans la tranchée, blessait un de nos camarades; en un instant, tous ceux d'entre nous qui se sentaient le courage de se mettre en face de la pièce étaient réunis devant l'embrasure, tirant sans relâche, et au bout de cinq minutes, nos hourrahs saluaient une nouvelle apparition de la plaque en tôle. Pendant trois ou quatre jours, il nous fallut avoir incessamment l'œil au guet; aussitôt qu'un homme chargé de surveiller la batterie apercevait la gueule du canon : « Gare la grosse pièce! » criait-il; chacun s'aplatissait le nez contre terre, puis, aussitôt le coup parti, tirait sans relâche dans la fumée et dans l'ouverture. Nous avions aussi deux ou trois hommes qui surveillaient les batteries de l'imprimerie Dupont et celles situées à la sortie d'un égout, en fice de Sans-Souci; aussitôt qu'ils voyaient jaillir l'éclair de l'un des canons, ils criaient : « Gare la bombe ! » et toute la ligne de tirailleurs s'abattait comme des capucins de carte. Pour répondre un peu à l'artilleric ennemic, on finit par nous donner quatre ou cinq mortiers; rien de plus amusant que ces petits outils; d'abord il y a l'installation, le fil, le petit bâton, à l'aide desquels on vise; puis, quand le coup part, on voit très-distinctement tomber chaque projecule, comme une sorte de boule noire, juste à l'endroit où l'on sait que sont les ennemis; la nuit on peut suivre comme une trainée lumineuse tout le chemin que parcourt la bombe, absolument comme celui d'une fusée dans un feu d'artifice. Le père de Vresse, en sa qualité d'ancien officier d'artillerie, voulut pointer lui-même un des mortiers, et, après trois ou quatre coups tirés, il déclara triomphalement qu'il avait écraaasé une des batteries ennemies: je ne sais si elle était écrasée, mais nous recûmes terriblement de projectiles. Un moment j'avais quitté mon créneau favori pour un autre poste qui m'avait été désigné; ce créneau restait vide; passe dans la tranchée un malheureux soldat de la troisième compagnie. gris comme plusieurs et ne sachant pas où étaient ses camarades. La vigoureuse main du père de Vresse l'empoigne par la peau du cou : «Oue fais-tu là fouihard? mets-toi à ce créneau et observe-moi la lucarne de la grosse pièce. » Le pauvre diable s'installe à l'endroit indiqué et s'y endort profondément : il eut un rude réveil ; un obus vint frapper le créneau, le démolit complétement et envoya l'ivrogne rouler à guinze pas de là dans la tranchée. On le crut tué cent fois; pas du tout, il se releva à peu près en bon état et parfaitement dégrisé : il y a un Dieu pour les pochards... « Affreux veinard! me dit le capitaine quand je revins, vous l'avez échappé belle, seulement vous allez trouver votre habitation un peu démolie. » En effet. malgré des efforts désespérés pour remettre nos sacs à terre à peu près en ordre, je fus obligé de me résigner à occuper un débris de créneau. Quelques instants après, un brave soldat, nommé Michel, paysan normand, roule à son tour au beau milicu de la tranchée, frappé au-dessus du front par une balle morte : « Je crée ben que suis mort, nous dit-il au moment où nous le ramassions. - Mais non, Michel, ça ne sera rien. - Oh! si, je suis mort, je crée ben que je suis mort. » On ne put jamais le sortir de là; mais, malgré cette conviction, Michel est fort bien portant aujourd'hui, et probablement en train d'arracher des pommes de terre à Caudebec. Ce fut, si je ne me trompe, le 18 mai, le dernier jour que nous passames à Asnières, jour de triste souvenir pour nous, car c'est celui-là que notre pauvre capitaine fut mortellement blessé.

La nuit, il m'en souvient, avait été glaciale. Rentrés à huit heures du matin, après onze heures passées dans la tranchée, nous nous étions, Piot, Ben-Aben et moi, étendus sur des matelas dans l'usine de la douce revalescière Dubarry, qui nous servait de refuge habituel, et nous dormions d'un sommeil de plomb. Tout à coup la porte s'ouvre et le brigadier Croz apparaît, en faisant un bruit capable de réveiller une famille de marmottes : le brigadier Croz était spécialement chargé de venir nous avertir en cas d'alerte; mais cette fois il fut accueilli par un torrent de malédictions. Quatre mots y coupèrent court : « Les insurgés ont passé la Seine à Gennevilliers; cela va être chaud ! » — « Au diable les insurgés! criàmesnous en chœur; pourquoi n'attendent-ils pas à demain? Nous dormions si bien ! » Cependant, en une minute, nous étions debout, nos ceinturons bouclés; nous jetâmes un regard de douloureux

adieu à un poulet qui fricotait pour nous, et nous rejoignimes le capitaine de Vresse, qui, dans sa joie d'être près de se mesurer avec l'ennemi, nous appela quatre ou cing fois : Carràabiniers !... Encing minutes nous avions atteint la plaine de Gennevilliers. Déjà. en avant de nous, assez mal abritée par quelques arbres, la première compagnie tiraillait dans la plaine. Dès ce jour-là, on put voir combien les volontaires s'étaient aguerris. « En avant! » cria le capitaine, et presque tous ses hommes s'élancèrent derrière lui au pas de course au milieu des balles et des obus, sans que la moindre hésitation, le moindre temps d'arrêt trahit que nous étions sous le feu de l'ennemi et que c'était folie de courir ainsi sur des forces vingt fois supérieures aux nôtres. Cependant les insurgés, soit qu'ils ne voulussent faire qu'une démonstration, soit qu'ils nous crussent suivis par l'armée régulière, se replièrent sur la Scine et repassèrent l'eau sans être autrement inquiétés du reste. Le capitaine laissa tout près de la plaine de Gennevilliers quelques hommes, avec mission de surveiller les mouvements de l'ennemi. Jen faisais partie. A huit heures du soir sculement on vint nous chercher pour retourner à Asnières. Enfin! pensions nous, nous allons pouvoir dormir... Comme nous allons rattraper le temps perdu! llélas! nous avions compté sans notre hôle. Au moment où nous entrions, nous trouvâmes le capitaine en train de boucler son ccinturon. « Dans une heure, nous dit-il, j'ai besoin de vous pour une grande reconnaissance dans la plaine de Gennevilliers. » Il fallui prendre le pas de course pour aller chercher notre repas et remplir nos bidons de vin. Un instant après notre retour, le capitaine rassemblait les hommes de bonne volonté pour la fameuse reconnaissance. Nous n'étions guère que quarante ou cinquante, car toute la compagnie était bien fatiguée. La nuit était très-noire : nous marchames quelque temps à tâtons, trouvant à grand'peine notre chemin 'au milieu des jardins et des murs en brèche. Tout à coup, un sifflement se fait entendre, un éclair brille et une boite à balles éclate au milieu de nous! Nous entendons quelque chose comme un corps qui tombe lourdement à terre. « Qui est blessé? » demandèrent plusieurs voix. « C'est moi, mes enfants, » répondit le capitaine. Pauvre homme ! un biscaïen lui avait broyé la jambe audessus du genou. Son énergie ne se démentit pas un instant. Comme, ignorant naturellement où il était touché, nous le prenions par les bras et par les jambes pour l'emporter : « Imbécile, dit-il tranquillement à l'un de nous, tu prends justement ma jambe à l'endroit où clle est cassée! » Si l'on songe à l'effroyable souffrance qu'il dut endurer à ce moment, on trouvera comme moi que jamais stoicisme ne fut poussé plus loin. A la guerre, il ne faut pas regarder

10 Acor 1875.

- 40

derrière soi : quand quelqu'un tombe, on serre les rangs et on ontinue. M. Lamoureux et l'adjudant de la 1" compagnie. M. Darros. prirent la direction de notre petite troupe ; nous battimes toute la plaine de Gennevilliers, entrant dans toutes les maisons le revolver au poing ; mais nous ne trouvâmes pas les insurgés où l'on avait dit qu'ils étaient. Piot et Ben-Aben se signalèrent une fois de plus cette nuit-là en sautant, au risque de se rompre le cou cent fois et d'être égorgés en arrivant, dans une carrière où l'on nous avait dit qu'il y avait des gardes nationaux cachés. Nos recherches se prolongèrent jusqu'au jour sans plus de succès. Pour remplacer M. de Vresse, M. de Grandpré prit le commandement de la compagnie. Le 18 mai nous quittames Asnières; il était temps, car nous étions épuisés de fatigue. Heureusement, nous allâmes camper tout près de Bougival : des parties dans la Grenouillère, des pôches de goujons, des fritures mangées chez la mère Souvent, nous reposè rent joyeusement. Vers cette époque, il y eut plusieurs récompenses accordées au bataillon : M. de Grandpré fut décoré, ct j'eus le bonheur de lui annoncer le premier cette bonne nouvelle; sa joie me fit plaisir à voir. M. Lamoureux reçut la médaille; il espérait la croix; mais il n'y cut rien de perdu pour lui, car il l'obtint plus tard. Du Condray fut aussi médaillé, ainsi que plusieurs blessés des dernières affaires. Nous allâmes deux ou trois fois voir notre capitaine, qu'on avait transporté à Nanterre; nous le trouvimes dans une jolie petite maison transformée en ambulance: il fumait son cigare et nous recut gaiement. Les médecins étaient étonnés de son état; jamais ils n'avaient vu chose parcille : le blessé n'avait pas mème la fièvre. « Si seulement, nous disait-il, c'était un bras au lieu d'une jambe, je serais avec vous! Mais il n'y a pas moven; il faudra que mes volontaires entrent à Paris sans moi... Une belle compagnie, mes volontaires! la plus belle de l'armée!... » Nous ne pensions guère, en le quittant, que nous ne devions plus le revoir! Cependant, cinq jours après, il était enlevé par une congestion etrébrale!

Le dimanche 22 mai, j'avais demandé une permission de vingiquatre heures pour aller à Versailles. Je dinais tranquillement dans un restaurant, quand un monsieur entra en disant à voix haute: « Les troupes de Versailles entrent dans Paris! » J'avais va la veille des officiers d'état-major qui m'avaient dit qu'il y en avait encore pour plus de huit jours; aussi je continuai à diner, parfaitement incrédule. Cinq minutes après arrive un second monsieur. « Je viens des environs de Paris, mous dit-il, et j'ai vu le drapeau tricolore flotter sur la porte de Saint-Cloud » — « C'est impossible ! » — «Je vous en donne ma parole d'honneur ! » Pour le coup,

ie m'élancai comme un fou hors du restaurant, et empoignant le nemier véhicule disponible que je trouvai, je lui dis d'aller coûte que coute, de toute la vitesse de son cheval, près de Rucil, où nous élions alors campés. Toute la route, je ne cessai d'invectiver mon autemódon, son cheval, les passants... Comme le cœur me battait en approchant ! Si mon bataillon allait être parti ! Comment le retrouver? Deux mois de fatigues et de dangers pour ce seul jour de l'entrée dans Paris, et la manquer !... Il était huit heures quand j'arrivai à Rueil. Tout autour de moi des troupes se mettaient en monvement : c'était le 3° et le 94° de ligne, qui n'étaient pas de ma division. Je commençais à désespèrer, quand tout à coup, au milieu des sonneries qui retentissaient de tous côtés, je distinguai l'air populaire : Et ta sœur, est-elle heureuse? C'était le refrain des volontaires. Je me précipitai de ce côté, et trouvai mes camarades sac au dos. M. de Grandpré me serra la main. « Je savais bien que vous trouveriez toujours moven d'arriver, » me dit-il. Ging minutes après on nous donnait le signal du départ. Rien de plus lent que cette marche dans l'obscurité, avec des milliers d'hommes marchant devant nous, le bruit incessant du roulement de l'artillerie et des haltes presque à chaque cent ou deux cents mètres. Nous traversâmes le rond-point de Courbevoie, puis Puteaux, puis la descente de Suresnes, puis enfin le pont de Neuilly. Une vive clarté éclairait Paris, et à chaque pas en avant nous entendions plus distinct le bruit des canons et des mitrailleuses. Une heure avant le jour, on commanda halte dans le bois de Boulogne. Était-ce vrai cette fois? Allions-nous enfin entrer dans Paris, ou éprouverionsnous encore une cruelle déception? Nos esprits étaient en proie à une vive anxiété. Pas celui du brigadier Croz, cependant; il n'y voyait pas de si loin, et tuait le temps en nous proposant des boutsrimés ou en nous posant des questions historiques comme celle-ci : « le parie que vous ne savez pas comme moi le nom du professeur de violon de Louis XIV? » Et durant les huit jours de la prise de Paris, il se rejouit parce qu'il nous avait collés ...

Cependant, le jour paraissait petit à petit ; nous nous remimes en marche au lever du solcil. Du bois de Boulogne, creusé en tous sens de tranchées et littéralement labouré par les projectiles, nous pâmes alors saluer le drapeau tricolore qui flottait sur les remparts ca ruines. Nous entrâmes par la brèche, sur une espèce de pont jeté à la hâte... Je n'oublierai jamais le spectacle qui s'offrit alors à mes yeux : les fortifications trouées par les boulets, les casemates effondrées; partout sur le sol des gabions, des sacs, des paquets de carlouches, des morceaux de fusil, des lambeaux de tuniques et d'uniformes, et des boites de conserves à demi-pleines; des caissons qui

SOUVENIRS D'UN VERSAILLAIS.

avaient fait explosion ; des chevaux éventrés, une quantité de morts et de mourants; des artilleurs hachés sur leurs pièces, d'énormes canons aux roues brisées, couverts et entourés d'une mare de sang. mais encore braqués sur l'endroit où étaient nos positions; et pour encadrer ce sinistre paysage, les murs de quelques maisons debout encore et fumants au milieu de tant de ruines !... Une compagnie de ligne gardait cinq ou six cents prisonniers, qui, immobiles, les bras croisés, nous lancaient des regards farouches ou de cyniques plaisanteries. Il y en avait là de tout âge, de tout grade et de tout uniforme : des enfants de quinze ans et des vieillards ; des chefs de bataillon tout galonnés et des mendiants en guenilles ; des vengeurs de Flourens et enfants du père Duchêne, des chasseurs à pied, des zouaves, des lascars, des turcos, des housards; jamais je n'ai vu un pareil ramassis. Nous fimes halte aux Ternes; nous avions trèsfaim, mais toutes les boutiques étaient fermées, et nous ne punes rien trouver de plus substantiel que du lait, dont nous ne fimes pas fi. du reste. Deux volontaires trouvant sans doute cette boisson peu pratique, eurent la coupable idée de descendre faire une razzia dans la cave d'une des maisons abandonnées; mal leur en prit, car au moment où ils se penchaient sur les bouteilles, ils virent bondir sur eux une grande masse noire dont les yeux brillaient comme des escarboucles, qui les empoigna à la gorge, les jeta à terre et se sauva en courant! Ils crurent avoir affaire au diable en personne. Ce n'était pas tout à fait lui, cependant, mais un grand nègre portant l'uniforme des turcos de la Commune, qui s'était caché là. Il profita de la stupéfaction générale pour s'échapper avant qu'on ait pu lui adresser un seul coup de fusil... Trois quarts d'heure après nous étions au Trocadéro, et Paris se déroulait à nos pieds. La joie débordait sur tous les visages... Comme je le revoyais avec bonheur, ce cher Paris !... Et cependant c'était un triste spectacle : le canon, la fusillade se succédaient sans relâche dans toutes les directions; la ligne de la Seine surtout était le théâtre d'un combat acharné, dont nous pouvions presque suivre les péripéties; une épaisse fumée s'élevait sur les deux rives du côté du palais de l'Industrie, et prenait, en arrivant aux Tuileries, une intensité effrayante. Devant l'Arc-de-Triomphe nous fimes halte : il avait heureusement été peu endommagé; deux obusiers étaient encore sur son sommet, où le drapeau tricolore venait de remplacer le drapeau rouge. Sur le rond-point, les gardes nationaux avaient entassé une quantité énorme de pièces de canon de tout calibre et de toute forme. Nous stationnaines la assez longtemps, au milieu d'un grand nombre de troupes. A chaque minute se succédaient des détachements amenant des prisonniers, qu'on parquait au fur et à

612

mesure dans un grand jardin. On cut le tort de les injurier beaucoup. ct. comme toujours, ccux qui avaient été les moins vaillants au seu étaient les plus ardents à l'insulte... Un convoi de déserteurs, encore en uniforme, avec leurs capotes retournées, faillit être écharpé. Je vis passer une enfant de quatorze ans, en costume de cantinière, avec une écharpe rouge autour de la taille, qui était certainement une des plus jolies filles que j'aie jamais vues; elle avait. du reste, le sourire sur les lèvres et marchait la tête haute. Ce matin-là je ne vis fusiller personne; je crois qu'on tenait à amener des prisonniers à Versailles comme trophée de la victoire. Vers une heure on nous donna le signal du départ ; nous descendimes du côté du boulevard Malesherbes : tout le monde était aux fenêtres, et dans beaucoup d'endroits de bruvants applaudissements nous saluaient au passage. J'éprouvais une sensation étrange en passant ainsi l'arme au bras, souillé de poudre et de poussière, et marchant au combat sur cet asphalte que j'avais foulé tant de fois en me promenant en désœuvré ou en courant à guelque plaisir ! Mais comme les bravos, les témoignages de sympathie que nous recevions nous allaient au cœur!... Ce moment nous pavait de deux mois de peine et de dangers. Une autre joie bien plus grande allait m'être donnée : arrivés en face de la caserne de la Pépinière, nous tournames brusquement sur le boulevard Haussmann, puis sur l'avenue de Messine. Presqu'en face du couvent du Carmel, nous fimes halte; je me précipitai pour voir ma sœur !... Quelle joie elles me témoignèrent ces bonnes tourières qui, une heure auparavant, avaient encore un piquet d'insurgés dans leur cour!... Pour un peu, elles m'auraient embrassé... Puis derrière le tour j'entendis une voix toute tremblante d'émotion qui me disait : « Est-ce toi, Victor? Tu n'es pas blessé? Est-ce que tu vas te battre encore? » - « Mais non, répondis-je, tout est fini !... » Malheureusement, le bruit incessant de la fusillade et le craquement des mitrailleuses qui retentissaient sans relâche, me donnaient un démenti. Je n'eus Pas même le temps de voir ma sœur à visage découvert; je courus rejoindre mon bataillon. Nous fimes une longue halte au haut du parc Monceaux. Dans le parc, on fusillait les prisonniers pris les armes à la main; j'en vis tomber ainsi quinze, puis une femme. Dejà un bruit sinistre était répandu que Paris était en feu; aussi on redoublait de sévérité.

Tandis que la première compagnie occupait les barricades en avant de nous, nous fûmes casernés jusqu'à la nuit dans des baraquements qui avaient, pendant le siège, été faits à Courcelles pour les mobiles. A la nuit, les hommes de bonne volonté, et il y en eut beaucoup, furent demandés pour relever la 1^{re} compagnie de la

garde des barricades; il y en avait une que les insurgés avaient plusieurs fois essayé de reprendre, et sur laquelle s'acharmaient en ce moment leurs obus et leur fusillade. Deux ou trois volontaires de la 1^{re} compegnie y avaient déjà été blessés : mais, à la clarté de la lune, on distinguait aussi cinq ou six cadavres d'insurgés étendus à quelques pas en avant. M. Lamoureux porta derrière cette barricade une vingtaine de ses hommes : dix mètres plus loin, à l'intersection de deux rues, se trouvait une grande maison qui servait de cabaret et d'estaminet : c'était notre extrême avant-noste. M. Lamoureux en confia la garde à Piot, à Ben-Aben et à moi; il venait de temps en temps y faire des rondes. Nous nous installâmes dans la salle de billard, à plat ventre, chaeun à une fenêtre, échangeant de nombreux coups de feu avec la harvicade d'en face et les maisons des environs. Nous avions l'ordre formel de tirer partout où il y aurait une lumière: mais nous ne vimes pas d'autre lumière que l'éclair de leurs fusils. Nous fimes prisonaiers, durant cette nuit, un assez grand nombre de gardes nationaux qui vinrent se rendre à nous; aussitôt que l'un d'eux se présentait la crosse en l'air, nous lui criions d'avancer jusque sous la fenêtre, et pour lui ôter toute velléité de changer d'avis, deux d'entre nous le tenaient en joue, tandis que le troisième descendait, et le faisant marcher devant lui, le conduisait au lieutenant. Vers deux heures du matin, au moment où je me penchais par la senêtre pour tirer dans la rue à gauche, je fus atteint dans le bas de l'oreille par une balle qui vint, en ricochant, m'effleurer la nuque. Le licutenant arriva faire une ronde quelques minutes après, et comme ma blessure, bien que légère, saignait beaucoup, il voulut, malgré mes réclamations, que le caporal me conduisit auprès d'un chirurgion: nous en cherchâmes un pendant plus d'une heure sans pouvoir en trouver, ce qui promettait bien de l'agrément pour le cas où l'on aurait une jambe brisée ou toute autre blessure grave et exigeant un pansement immédiat. Je revins donc paisiblement à mon poste, que j'occupai jusqu'à sept heures, heure à laquelle je pus offrir quelque chose en pâture à un appétit dévorant ; puis un chirurgien de la ligne, installé dans une petite voiture d'ambulance, me recolla mon oreille en passant au travers deux longues épingles noires, et je rejoignis le bataillon, qui s'était déjà remis en marche. Ce jourétait le mardi 23 mai, qui s'est profondément gravé dans ma mémoire. La division Grenier, du corps Ladmirault, devait prendre Montmartre d'assaut, et l'honneur de morcher en tête était réservé aux volontaires de la Seine. Mais auparavant il fallait déblayer l'énorme pâté de maisons qui se trouve entre Montmartue et Courcelles, et qui était encore au pouvoir des gardes nationaux. Alors commente

cette guerre terrible qu'on appelle guerre des rues, où l'on se bat chacun pour soi, homme à homme ; où il faut lutter pied à pied. prendre maison par maison, sauter le revolver à la main dans les caves ou grimmer par quelque escalier étroit dans les greniers; où l'ennemi tire par derrière, et le plus souvent ne porte même pas d'uniforme. Deux ou trois coups de fusil, tirés presau'à coup sûr, parlent d'une maison, et chacun d'eux fait une victime parmi vos camarades. Exaspéré, vous brises la porte, vous bondissez dans la maison : il faut que le crime soit puni, que le meurtrier soit fusillé immédiatement; mais il y a là dix hommes, tous jurent qu'ils sont innocents! Alors il faut que chaque soldat se transforme en juge suprême, qu'il regarde si le fusil a été récemment déchargé. si les mains sont moires de poudre, si la blouse et le pantalon du civil ne recouvrent pas l'uniforme du garde national! Nul ne lui demandera compte du droit de vie et de mort qu'il va exercer au milieu des fommes et des enfants qui se trainent en suppliant; dans toute la maison on n'entend que gémissements, cris et détonations d'armes à feu ! Au coin de chaque rue on voit des cadavres étendus ou des hommes qui vont mourir susillés! J'ai assisté ce jour-là à un spectaele affreux et j'ai senti un poids énorme se soulever de mon cœur quand est venu le moment de l'assant, de la genre franche et beile avec l'élan du combat, les trompettes qui sonnent la charge et l'ennemi en face. Noire uniforme donnait souvent lieu à des méprises sanglantes : une fois, un des volontaires de la 1" compagnie, qui avait des galons de lieutenant, entre dans une maison ; un homme s'y trouvait. « Voilà ! voilà ! mon lieutenant ! s'écria-t-il en le vovant entrer. Mon fils vest déjà en train d'expédier les Versaillais; je prends mon fasil et je viens. » Un instant après, le panyre diable était aux mains de la prévôté. Dans un autre moment, on venait de tirer par une fenêtre et de nous tuer un sersent. Nous faisons voler la porte en éclats : M. de Grandpré entre le premier ; ie le suis et fouille la maison en tout sens. Dans un couloir obscur je me sens saisir bes deux mains par une femme en chemise tout échevelée. « Je ne veux pas, criait-elle d'une voix déchirante, que l'on tire par ma fenêtre! » Je ne pus jamais lai faire comprendre que je n'étais pas un insurgé ; il me fablut la renverser et passer outre. Dans cette maisons, nous ne trouvâmes qu'un homme: il y avait dans sa chambre un fusil fraichement déchargé : lui, su fesame et ses enfants se trainaient à nos genous, jurant qu'il n'était pas coupeble, que le meurtrier s'était enfui après avoir tiré. Je m'efforcai en vain de le sauver; les présemptions étaient trop grandes, et mon intercession ne fat pas écoutée : il fut passé Par les armes au pied même de sa maison ...

Le général Pradié, notre général de brigade, marchait en tête de nous; toujours le premier, bien que son uniforme l'exposat terriblement, dans une guerre de désespérés qui visaient surtout les chefs. Un insurgé, que nous venions de prendre, s'arrache de nos mains, saisit la bride du cheval du général, et le menace d'un revolver qu'il avait encore à la ceinture. Le général, ivre de fureur, criait : « Fusillez-le! fusillez-le! » Mais c'était impossible : ils étaient trop près l'un de l'autre; tout à coup, l'insurgé fait un bond énorme, se dégage et s'élance dans une petite rue tortueuse qui se trouvait près de là : vingt d'entre nous se pressent et se poussent à la fois pour le tirer, mais avec tant de précipitation, que le communeux, qui sautait comme un cabri, après avoir essuyé plus de vingt balles presque à bout portant, finit par s'échapper. Le général était vert de rage. Cependant, nous avancions pied à pied, lentement, mais sans reculer jamais; à trois cents mètres en avant de Montmartre, dans les maisons en construction et dans des chantiers qui se trouvaient par là, s'étaient réfugiés un nombre considérable d'insurgés, qui faisaient pleuvoir sur nous une grêle de balles; les chasseurs à pied grimpèrent sur le toit des maisons; nous fûmes déployés en tirailleurs derrière des murs que nous crénelàmes en un instant, et après une lutte de fusillade asser vive, nous arrivames à éteindre le feu de l'ennemi et à occuper ses positions. Il y cut alors environ deux heures d'arrêt, pour faire les préparatifs suprêmes au moment de l'assaut. Nous cumes un repos relatif : les uns échangeaient des coups de fusil avec les ennemis placés sur les hauteurs; les autres fouillaient les maisons et ramenaient de nombreux prisonniers; d'autres cherchaient à manger, ce qu'ils ne trouvaient pas, du reste. En conduisant des prisonniers à la prévôté, je trouvai à acheter douze harengs saurs, quatre litres de lait, neuf livres de pain, des prunes, du sucre d'orge, et une livre de saindoux; je pris tout ce qu'il y avait, selon ma louable habitude. Ce fait énormément débrouillard me valut des félicitations chalcureuses du corps des officiers; colonel en tête, ils mouraient de faim, et furent tout heureux et tout aises de partager mes provisions; tandis que j'étais paisiblement assis sur une poutre, à déjeuner avec eux, les insurgés n'étaient pas sur un lit de roses : la butte Montmartre était devenue comme une immense cible sur laquelle le Mont-Valérien, Montretout, les fortifications et tous les autres points où nous avions des batteries tiraient sans relâche; l'artillerie de notre division avait installe à côté de nous, sous un hangar, deux amours de petites pièces de 7, dont pas un coup n'était perdu : chaque fois qu'un obus éclatait dans les tranchées ennemies, on voyait sortir de dessous terre une

616

véritable fourmilière d'êtres humains qui se sauvaient des tranchées comme des lapins d'un terrier. Nos chassepots les accompagnaient dans leur fuite, et ne contribuaient certes pas à la ralentir.

Cependant, l'heure de l'assaut approchait, nous ne savions pas encore que notre bataillon était désigné pour tête de colonne, mais nous marchions toujours en avant. Arrivés à la rue Mercadet, le feu des insurgés devint terrible; une barricade dominait la rue et nous barrait entièrement le passage; nous nous arrêtâmes un instant, nous mettant à l'abri dans une ruelle. En ce moment, le commandant Durieu, capitaine de la 1^{re} compagnie, vint à moi : le commandant Durieu était un vaillant soldat et un excellent cœur, mais il avait un caractère très-vif; ciug semaines auparavant, à la suite d'un malentendu, nous avions eu ensemble une querelle trèsviolente qui, sans l'intervention de sa compagnie et les ordres formels d'u colonel, se scrait dénouée par un duel; je fus donc trèssurpris de le voir m'adresser la parole. « M. de Compiègne, me dit-il, votre capitaine vous a recommandé à moi; il ne peut être question, en ce moment, de nos petites rancunes personnelles; je vais prendre dix hommes de ma compagnie, si vous voulez venir avec dix hommes de chez vous, nous donnerons l'assaut de la barricade. » Je lui serrai les mains avec effusion en le remerciant de l'honneur qu'il me faisait; tous ceux de mes camarades qui se trouvaient là s'offrirent à m'accompagner. Un instant, nous cherchâmes, en passant par les jardins, à tourner la barricade; mais il fallait faire deux ou trois brèches dans les murs et un assez grand trou; nous n'cûmes pas la patience d'attendre. « Baïonnette au canon! » cria le commandant Durieu en agitant son képi en l'air; nous courûmes droit à la barricade; grâce à mes longues jambes, j'eus la chance d'arriver le premier dessus. Les insurgés, stupélies, ne firent qu'un simulacre de résistance et, deux minutes après, le drapeau tricolore y avait remplacé le drapeau rouge. J'étais très-excité; je voulus crier : Vive la France! mais il me fut impossible de faire sortir un son de ma gorge.

Il y avait, autour de la barricade, quelques maisons dans lesquelles s'étaient réfugiés pas mal de gardes nationaux, nous les enlevàmes et les fouillâmes toutes l'une après l'autre; tous les hommes pris les armes à la main étaient immédiatement fusillés. M. de Grandpré avait fait, à la tête de volontaires français, sous le drapeau du Sud, la guerre de sécession en Amérique, et dans cette guerrelà, on ne faisait pas de prisonniers. Du reste, les ordres étaient formels.

le vais avoir à raconter la mort du commandant Durieu : on a

donné, à ce sujet, dans les journaux, beaucoup de détails dont plusieurs sont controuvés, je puis le certifier, car je ne l'ai pas quitté un instant depuis l'assaut de la barricade Mercadet jusqu'au moment où il est tombé en haut de Montmartre, à quatre ou cinq mètres de moi. Du reste, sa mort n'a pas besoin d'embellissements pour être héroïque. Après que nous avons eu enlevé la barricade de la rue Mercadet, nous sommes entrés un instant dans une serte de cabaret borgne pour étancher la soif qui nous dévorait ; le commandant Durieu, après m'avoir donné une chaleureuse poignée de main, et m'avoir exprimé tous ses regrets du différend qui s'était élevé entre nous, se tourna vers ceux qui étaient présents et leur dit qu'il avait pris avec lui l'élite des volontaires et qu'il comptait sur nous à la vie, à la mort, pour l'assaut de Montmartre. Nous lui répondimes par les cris de : « A Montmartre! à Montmartre! » Mais it nous dit qu'il fallait attendre encore un peu et occuper nos leisirs en déblavant les maisons environnantes. Comme j'entrais, avec Ben-Aben. dans une de ces maisons, fermée par une grande porte cochère, j'aperçus, dans la cour, un assez beau cheval tout sellé, avce des fontes et une selle militaire ; il appartenait évidemment à quelque insurgé; je me précipitai dans la maison, pour trouver le propriétaire ou plutôt le détenteur de la bête, lorsque tout à coup je fus assailli par une nuée de femmes, de jeunes filles, de vieilles, pleurant, hurlant, me saisissant par mes genoux, par ma tunique, par mes bras. « Monsieur, mon fils! monsteur, mon petit-fils! monsieur, mon frère! » criaient-elles à qui mieux mieux; c'était à fendre la tête. « F...-moi la paix! Où est le chef insurgé? » criai-je de toutes mes forces. « Monsieur, il est parti il y a une heure vers Montmartre; mais monsieur, mon fils! mon petit-fils! mon frère! Un si bon jeune homme! si imnocent! si doux! incapable de tuer une mouche.» --- C'était à ne plus savoir que devenir! — « De qui parlez-vous? Où est-il? » demandai-je aburi. Enfin, toutes ces pleureuses m'amenèrent un grand jeune homme de dix-sept ans en uniforme de garde national et plus mort que vif. Il avait une grande figure de mouton et l'air si bête qu'il semblait impossible qu'il cut commis quelque méchanesté; j'ens pitié de lui : d'un vigoureux coup de poing dans le das, je le poussai dans une petite chambre devant laquelle je montai la garde, et chaque fois qu'il se présentait quelque soldat, je disais que j'avais déjà visité la maisen et qu'it a'y avait ricu de suspect. Cependant: Ben-Aben s'était occupé à empoigner le cheval de l'insurgé; on l'amena en grande pompe au commandant Duvien, qui s'élance dessus avec son chassepot en bandouillère. Nous étions au pied de Montmartre, demandant l'assaat à grands cris; à mi-chemin de la butte, se

618

trouvait un petit mur. « Aller jusque-là avec deux ou trois hommes, dit le général Pradié à M. Durieu, mais surtout arrêtez-vous à ce mur ct n'allez pas plus loin. » Le commandant partit au trot: un de mes camarades, nommé Robitaillé, et moi, nous le suivimes courant à toutes jambes, agitant nos képis en l'air et criant : « Vive la France ! » M. Durieu atteignit le mur. et. oubliant les ordres donnés, continua à gravir la colline; naturellement, Robitaillé et moi de courir derrière lui. Les insurgés, saisis d'une panique folle, pensant que toutes les troupes nous suivaient, se sauvèrent de tous côtés sans tirer un coup de fusil; en même temps, les volontaires, M. de Grandpré en tête, ne pouvant contenir leur impatience, s'élancèrent à l'assaut; ils entrainèrent les chasseurs à pied, et toute la ligne suivit. En un instant, le commandant Durieu était au sommet de Montmartre, et nous l'y rejoignions. Il mit pied à terre, attacha son cheval et, sans rien vouloir attendre. s'élanca à la poursuite des insurgés, qui fuyaient dans la direction de la Tour Solférino; naturellement, nous ne le guittames pas. Cependant, les insurgés en déroute vincent tomber dans la division du général Douai, qui avait tourné la butte Montmartre, et la gravissait de l'autre côté. Accueillis par une fusillade mcurtrière, ils s'apercurent qu'ils étaient pris entre deux feux et que toute retraite leur était coupée, ils revincent alors de notre côté et, avec le courage du désespoir, s'apprêtèrent à se frayer un chemin par là. Je les vis qui se reformaient dans toutes les directions; vainement, Robitaille et moi, nous criâmes an commandant Durieu de s'arrêter; il était comme grisé par la poudre, il continuait à courir, ne s'arrêtant que pour tirer. Il avait sept ou huit mètres d'avance sur nous et venait de faire feu sur la fenêtre d'une maison, lorsque nous le vimes tout à coup tomber comme une masse inerte. Deux balles l'avaient atteint mortellement. Je me retournai et vis une douzaine de volontaires qui arrivaient avec M. de Grandpré. le criai au capitaine Paurée, de la 1^{re} compagnie, qui était le plus près de moi : « Le commandant est tué, il faut l'emporter. » « Occuper-vous des vivants, me cria-t-il, revenez vite, la position est mauvaise. » En un instant, je fus près de lui; la position était en effet terrible, nous n'étions que seize sur ce point; le reste des volontaires s'était jeté en avant, d'un autre côté des buttes Montmarire. De l'endroit où nous étions, nous dominions deux rues. situées à soixante mètres l'une de l'autre; l'une d'elles était la rue Fontaine. Une barricade, abandonnée par les insurgés, formait la téte de ces deux rues: en allant à la barricade de la rue Fontaine, j'apercus, au bas de la rue, à cont mètres de nous, trois ou quatre cents gardes nationaux rassemblés : il y en avait déjà qui circu-

laient dans toute la rue. « Ils arrivent de tous côtés à cette barricade, » criai-je à M. de Grandpré. — « Alors, il ne faut pas vous en aller, » me dit-il de l'air le plus tranquille du monde. Ces paroles me firent monter le sang au visage: avec le capitaine Paurée. Robitaillé et cinq autres, nous occupames cette barricade, tandis que M. de Grandpré et huit hommes défendaient l'autre rue. Nous tinmes ainsi pendant trois quarts d'heure, montre en main, regardée, minute par minute, par M. de Grandpré, qui m'a avoué que c'était un des mauvais moments qu'il a jamais passés. Heureusement, le cœur mangua aux insurgés : en face de nous. au bout de la rue qui n'avait pas plus de cent mètres de longueur, il y avait une tranchée assez profonde, dans laquelle ils s'étaient tous massés: au lieu de nous charger en masse, et d'enlever notre barricade, ce qui, vu leur immense supériorité numérique, eut été l'affaire d'un moment, ils s'élançaient hors de leur tranchée par groupe de quatre, eing ou six au plus; chaque fois qu'un de ces groupes se produisait, nos coups de fusil, tirés presqu'à coup sur à une si courte distance, l'abattaient en entier; alors ceux qui s'apprêtaient à les suivre s'arrêtaient immédiatement, hésitant, tiraillant, ou essayant de parlementer, en criant : « Vive la Commune! nous sommes tous (rères! » ils espéraient ainsi nous engager à nous rendre. Au bout de guelques minutes, une dizaine d'hommes marchaient de nouveau sur la barricade, cing ou six tombaient sans entrainer les autres; bientôt il y eut, devant leur tranchée, un tel amas de cadavres, que plusieurs gardes nationaux se glissèrent derrière les morts et s'en firent un abri pour tirer sur nous plus à leur aise. Quelques-uns, il faut le dire, se firent tuer avec une bravoure intrépide, criant : « Vive la Commune! » et appelant les autres qui ne venaient pas. Un enfant de quinze ans sortit d'une maison, agitant un drapeau rouge, cl excitant, de la voix et du geste, les insurgés à le suivre : il resta ainsi pendant près de deux minutes, nous lui tirâmes plus de trente coups de fusil, et, chose incroyable, nous ne le tuâmes pas. Cependant, le nombre des gardes nationaux allait sans cesse en augmentant, leur feu devenait très-vif et notre position de plus en plus insoutenable. Robitaillé recut une balle dans l'œil droit. « Mon pauvre ami, me cria-t-il, je suis fichu. » Je l'aimais bien, car c'était un brave et loval soldat. Pourtant, je ne pus que lui serrer la main, sans m'occuper de lui. Il descendit la colline comme un fou, tenant sa tête entre ses mains et tournant sans cesse sur lui-même, ainsi que j'ai vu faire souvent au lièvre atteint d'un grain de plomb dans l'œil. Sa bonne étoile le conduisit du côté des nôtres, il aurait aussi bien pu se jeter dans les insurgés, car il ne savait-

plus ce qu'il faisait; pour moi, le terrible se mélait au grotesque dans cette situation critique : dans les provisions que j'avais achetées une heure avant l'assaut, se trouvait une livre de graisse blanche qui avait été le dessus d'un pâté de foie gras : je l'avais mise dans la musette qui me tenait lieu de sac: malheureusement. dans la chaleur de l'action, ce comestible s'était entièrement liquéfié. puis mêlé à mes cartouches, et à mesure que celles-ci devenaient plus rares, j'étais obligé de les pêcher dans un marécage de graisse, en sorte que mes mains, mon uniforme, mon fusil, en étaient tout couverts. Pour comble de disgrâce, à un moment donné, mon fusil, qui avait déjà tiré plus de deux cents coups. me refusa tout service! Il me fallut donc rester là, inactif, tirant seulement de temps à autre guelques coups de revolver à différents points de la barricade pour faire constater ma présence à l'ennemi; je réfléchissais mélancoliquement que cela ne pouvait durcr et je songeais à ce que les insurgés feraient de nous, si par malheur nous n'étions que blessés au moment de tomber entre leurs mains. Ajoutez à cela qu'un coup de fusil, tiré trop près de mon oreille, m'avait pour ainsi dire crevé le tympan, et qu'en conséquence chaque coup de fusil tiré près de moi me faisait atrocement mal.

Cependant, M. de Grandpré avait envoyé Bourgaud du Coudray, qui n'avait plus de cartouches, chercher du renfort; pendant près d'une demi-heure, il attendit sans rien voir venir; il se décida alors à détacher encore un homme; c'était dur, car il n'en avait plus que douze valides pour les deux barricades; quelques instants après, le secours arriva : ce ne furent d'abord que deux soldats, Ben-Aben et du Coudray; je ne saurais dire quelle joie j'éprouvai en voyant ces deux amis et quelle énorme poignée de main je donnai à Ben-Aben, quand il s'agenouilla à côté de moi derrière la barricade. L'ingrat me récompensa en tirant un coup de fusil si près de mon oreille, que je crus qu'il ne restait rien de ma pauvre letc, déjà si endolorie; je ne pus m'empêcher de lui donner un grand coup de poing dans le dos. Trois ou quatre minutes après, une compagnie de francs-tireurs de la ligne arrivait au pas de course et prenait position près de nous; nous étions sauvés! - Néanmoins, la lutte ne s'arrêta pas là : les insurgés, voyant les képis rouges, perdirent tout espoir d'enlever d'assaut la barricade, mais, enveloppés dans un cercle de feu qui allait se rétrécissant, ils voulurent à tout prix sortir de là. - Aussi, un instant après, nous vimes paraitre au bout de la rue la gueule d'une mitrailleuse qui se remuait comme par enchantement, poussée par des bommes cachés dans la tranchée. Tous nos efforts se concentrèrent sur cette terrible mécanique, qu'il s'agissait de ne pas laisser pointer sur nous. Chaque fois qu'un artilleur ou un soldat de la Commune essavait de remuer l'instrument, quarante coups de fen l'étendaient mort à côté de sa pièce : ils y mirent une énergie dont le désespoir scul pouvait les rendre capables; tantôt l'un d'eux se sacrifiait, se découvrait entièrement et ne tombait qu'après avoir donné une assez forte impulsion à la mitrailleuse: tantôt un autre, se glissant au milicu des morts, poussait à la roue: nous fûmes alors obligés de tirer sans relâche dans le tas des cadavres; enfin, l'éclair jaillit; le coup partit. Mais il élait pointé avec trop de précipitation, et les projectiles passèrent en siffant bien au-dessus de nos têtes. Quelle ne fut pas notre surprise, quand l'épaisse fumée qui obstruait toute la rue se dissipa, de voir une sorte d'énorme paravent qui nous masquait la mitrailleuse ! les insurgés avaient poussé devant une grande porte arrachée à quelque maison voisine et rechargeaient maintenant tout à leur aise. lleureusement, quelques-uns de nous eurent la bonne idée de tirer dans ce rempart improvisé, et quelques petits jours apparurent immédiatement, qui nous montrerent qu'il n'était pas à l'abri de la balle; en un instant, il fut criblé comme un écumoir. Les insurgés purent pourtant encore faire partir trois ou quatre fois !cur mitrailleuse, mais sans plus de succès que la première. Notre nombre augmentait à chaque instant, et le feu de l'ennemi se ralentissait en proportion. A quelques mètres devant notre barricade, sur le côté, et le côté droit de la rue Fontaine, il y avait une grande maison d'où étaient partis bon nombre de coups de fusil à notre adresse. Un des volontaires, nommé Simon, s'élança par-dessus notre barricade et; sans souci des coups tirés sur lui de la tranchée, se mit en devoir d'enfoncer la porte en question. Quatre ou cing d'entre nous vinrent le rejoindre, et un instant après, le revolver au poing, nous fouillions la maison en tous sens. Une petite pancarte, collée sur la porte d'une chambre et surmontée d'une inscription, attira bientôt au plus haut degré notre attention. Il y avait là-dessus un nom que je ne me rappelle pas exactement, mais qui était accompagné de la mention suivante : « Ancien quartier-maître du Louis Qualore; pointeur de la Joséphine et de la Valérie; » puis les états de service très brillants de ce marin dont on a beaucoup parté pendant le premier siège, et enfin : « Chargé par la Commune des signaux entre Asnières et Montmartre, et de la surveillance des balleries de Montmartre. » Un coup de crosse fit voler la porte en éclais, un homme était couché dans un lit, s'étirant et étendant les bras comme quelqu'un qui se réveille; notez que, depuis une heure,

on entendait un vacarme à ressusciter plusieurs morts : « Debout! » lui crions-nous; il se lève; il était encore tout habillé d'un uniforme de marin. - « Que faites-vous là? - Vons le vorez. j'étais fatigué et je dormais. - Ça suffit, descendez. » Nous le fimes descendre en lui appuyant notre revolver sur la tempe, et nous le conduisimes à N. de Grandpré. En chemin, il criait et suppliait : « Vous ne me fusillerez pas! ic suis un maria: un maria renommé pour la manière dont je tire; je suis un quartiermaitre du Louis Quatorze. - C'est votre condamnation, » lui dis-je froidement. Nous trouvânces M. de Grandpré, qui s'amusait beaucoup; il avait pris, dans une maison située auprès de la barricade, quatre ou cinq individus plus que suspects, mais ils avaient juré, au moment où ils furent faits prisonniers, qu'ils étaient dévoués jusqu'à la mort à l'armée de Versailles. « Très-bien, leur dit M. de Grandpré, alors vous allez avoir une magnifique occasion de prouver votre dévouement. » Et il les obligea à travailler immédiatement à une barricade très-exposée au feu de l'ennemi. Rien de plus extraordinaire que les figures de ces barricadiers malgré eux, dont deux étaient en chapeau et en redingote noire. Je dois dire, du reste, qu'aucun d'eux ne fut atteint, et on finit par les renvoyer chez eux, ce dont ils témoignèrent une joie bruvante. M. de Grandpré nous demanda quel était le prisonnier que nous lui amenions. « Mon capitaine, lui répondis-je, vous me reprochez toujours d'être trop bon pour les communeux, mais en voici un que je vous abandonne. C'est un marin qui a déshonoré son uniforme ; du reste, c'est le fameux pointeur de la Valérie, et il est beaucoup trop adroit pour ne pas avoir tué plusieurs des aitres à Asnières. » Le capitaine tira son revolver de sa ceinture et lui brula la cervelle de sa main.

C'est seulement vers ce moment que nous pûmes aller chercher le pauvre commandant Durieu; il n'était pas encore mort, mais déjà il râlait sans commaissance : une balle lui avait fendu la tête et mis le crâne à découvert, et une autre l'avait frappé dans les reins. Il n'avait que trente ans, avait été décoré la veille et était marié! Notre second docteur, M. Quéval, qui était toujours là pour soigner les blessés, sous le feu même de l'ennemi, lava ses plaies et ît un pansement qu'il savait lui-même être inutile. Comme nous "avions pas de civière pour l'emporter, on m'envoya en demander une à des soldats d'un régiment de ligne qui se trouvait à deux ou trois cents mêtres de là, sur l'autre revers de la butte. Là je faillis pour la première fois, mais non pour la *dernière*, être tué comme insurgé. Tandis que je traversais à mi-côte la butte Montmartre, des soldats qui étaient de la butte me prenaient pour un garde national et me tiraient dessus, tandis que ceux vers lesquels j'allais, crovant que j'étais un ennemi qui venait se rendre, me tenaient tous en joue, afin de ne pas me manquer si par hasard il me prenait une velléité de rebrousser chemin. J'étais donc obligé de marcher la tête haute, le fusil en bandoulière, sans même saluer les balles, car un faux mouvement m'aurait coûté la vie! Au moment où j'arrivais à eux, les lignards me crièrent : « Eh bien, citoyen ! comment vont les affaires de la république? » Heurcusement, mon bataillon n'était pas loin et je n'eus pas de peine à leur faire comprendre leur crreur et le but de ma mission ; mais ils n'avaient pas de civière et il nous fallut attendre longtemps avant d'en trouver une : nous finimes cependant par pouvoir transporter le pauvre commandant dans une maison peu éloignée, qui était justement celle de la rue des Rosiers dans laquelle avaient été fusil lés les généraux Lecomte et Clément Thomas; je ne l'ai su que depuis, en sorte que je ne l'examinai pas avec beaucoup d'attention dans le moment, mais il me souvient que c'était une belle habitation, avec un grand jardin et une serre ; le propriétaire demanda avec une grande bonté qu'on laissât le commandant chez lui, promettant d'en avoir grand soin : au reste, il était déjà à l'agonie et expira quelques heures après. Ce fut vers huit heures environ que les derniers coups de fusil furent tirés à Montmartre, le drapeau tricolore flottait déjà depuis plus de quatre heures sur le Moulin de la Galette et sur la tour Solférino. Nous couchâmes sur la butte même, auprès du moulin, au milieu d'une immense quantité d'artillerie qui, sans la promptitude des Versaillais, aurait ravagé Paris! Nais, comme si les pertes que notre bataillon avait faites dans cetle glorieuse journée n'étaient pas assez douloureuses, un crucl accident vint encore nous attrister : un coup de chassepot parti par imprudence des mains d'un sergent de notre compagnie, nommé C..., vint tuer raide deux jeunes gens d'un grand avenir, officiers de mobiles, qui servaient dans la première compagnie.

Telle fut cette journée du 24 mai dans laquelle les volontaires de la Seine eurent, comme le constate officiellement dans son rapport le maréchal de Mac-Mahon, l'honneur de planter le drapeau tricolore sur les buttes Montmartre, un des plus redoutables repaires de l'insurrection : je l'ai racontée telle que je l'ai vue avec un petit groupe dans lequel je me trouvais ; mais comme, pendant l'assaut, les volontaires furent divisés sur plusieurs points, il s'accomplit naturellement de très-beaux faits d'armes dont je ne pus être témoin ; ainsi, tandis que le capitaine Paurée se battait comme un enragé à côté de nous, rue Fontaine, son fils, un enfant de quinze ans, qui était arrivé, pendant la première guerre, à être

624



nommé sergent de chasseurs, et servant alors de clairon à la première compagnie, accomplit des prodiges de valeur, courant sur toutes les barricades, son clairon d'une main, son fusil de l'autre et sans que rien pût l'arrêter.

Si le mardi 24 mai a été un des plus beaux jours de ma vie, je n'en dirai pas autant du mercredi 25 où je faillis être fusillé comme communeux! Mais n'anticipons pas. Vers dix heures du matin, après quelques perquisitions et pas mal d'arrestations d'insurgés aux alentours de Montmartre, nous descendimes dans Paris par la rue des Martyrs : quelques obus tombaient encore envoyés par Belleville: nous cumes même deux blessés et un homme du nom de Thomas fut tué : tout en cheminant, nous défaisions les innombrables barricades que nous rencontrions sans cesse et sur lesquelles flottait déjà, au milicu de beaucoup de cadavres, le drapeau tricolore planté par la ligne. Nous primes la direction du boulevard Magenta et de la gare du Nord où l'on entendait une fusillade et une canonnade des plus violentes; nous crovions qu'on allait encore nous faire donner, mais il n'en fut ricn, licureusement, car nous étions épuisés de fatigue. On nous mit en réserve derrière l'église Saint-Vincent-de-Paul, tandis qu'en avant de nous les troupes attaquaient la gare du Nord et les barricades qui barraient le boulevard Magenta, défendu par les insurgés avec une grande énergie. Notre colonel nous dit que nous coucherions là, et ceux qui avaient encore des sacs commencèrent à établir leurs tentes sur le trottoir. Après avoir longtemps cherché en vain un endroit où nous puissions trouver quelque chose à manger, nous finimes par trouver, Piot, Ben-Aben et moi, un petit restaurant, le seul ouvert à trois kilomètres à la ronde. Le propriétaire, tout en se livrant à quelques considérations sur la politique, dans un sens un peu trop libéral, nous servit avec empressement à diner. Cependant je savais qu'on s'était énormément battu sur la place de la Trinité et dans tous les environs; j'étais très-inquiet d'une maison qui appartenait à un de mes oncles et que j'habitais avec toute ma famille rue de Clichy: j'avais aussi besoin de faire panser ma blessure à l'oreille qui me faisait un peu souffrir; je résolus donc de m'en aller voir ce qui se passait rue de Clichy. Je n'avais aucune inquiétude, car je savais que Paris était à nous depuis Montmartre jusqu'au boulevard Magenta. Aussi je partis tranquillement les deux mains dans mes poches et le revolver à la ceinture. Jusqu'à la rue de Clichy, tout alla bien; mais au moment où j'étais déjà en vue de chez moi, je rencontrai un officier d'artillcrie qui se mit à me regarder d'un air singulier. Je le saluai militairement en passant. Il me répondit par un « bonjour monsieur » légèrement ironique, et, quelques secondes après,

10 Aour 1875.

41

j'entendis derrière moi des psitt! psitt! qui me firent retourner : c'étaient quatre lignards qui m'invitaient à les suivre. « Où sont vos papiers? » me dit l'officier d'artillerie? Je répondis que je n'avais pas de papiers, qu'un soldat n'en portait généralement pas sur lui, mais que ma compagnie était tout près de là, à l'église Saint-Vincent, qu'il était facile de m'y envoyer avec quatre hommes et un caporal et de vérificr que j'appartenais aux volontaires de la Seine : l'officier hésitait, lorsqu'un monsicur qui écoutait ce dialogue s'avanca d'un air aimable et dit au lieutenant : « Mon lieutenant, c'est un traquenard que vous tend ce garde national : l'église Saint-Vincent est encore aux communeux !... » Du coup je partis pour le poste de la gare Saint-Lazare entre trois soldats dont un nègre. Telle était la terreur qui pesait alors sur Paris que plusieurs personnes du quartier qui me reconnurent parfaitement n'osèrent pas faire la moindre démarche pour me réclamer. En passant devant la boutique d'un fruitier de la rue de Londres, dont la fille était sur la porte du magasin, je lui criai : « Soyez donc assez bonne pour aller dire, 10, rue de Clichy, que M. de Compiègne est arrêté. » En arrivant à la gare Saint-Lazare, j'eus à subir quelques douceurs des curieux : « Comment ! criait un grand monsieur qui. probablement, s'était tenu caché dans sa cave tout le temps que durait le danger, comment ! vous faites encore des prisonniers parmi ces bêtes féroces ? Mais il faut les fusiller tous !... » Quand je fus introduit auprès du lieutenant du poste, un jeune officier du 94°, il regarda d'abord, et sans écouter ce que je pouvais lui dire, ma tête enveloppée d'un linge tout saignant. puis mes mains noires de poudre : « Pris les armes à la main ! » dit-il aux soldats qui me conduisaient. « Mais oui, dit l'affreux négro, voilà son revolver! » Justement il y avait trois cartouches brûlées dans mon revolver!... « C'est bien, me dit simplement l'officier, mettez vous le long du mur! » Je savais ce que cela voulait dire : j'en avais vu fusiller cinq ou six cents, auxquels on avait dit aussi : « Metter-vous le long du mur! » Heureusement, je restai calme, car si j'avais crié ou si je m'étais débattu, mon affaire était claire; je fis observer au lieutenant, avec beaucoup de loguacité, que j'étais un volontaire de la Seine, que c'était une grosse affaire de fusiller un innocent : « Vous êtes la quarante ou cinquante autour de moi, ajoutai-je, attachezmoi les pieds et les mains, yous aurez toujours le temps de me tuer demain. » Enfin on finit, après m'avoir fouillé et refouillé. par me fourrer dans un wagon à bestiaux, où je me trouvai avec sept ou huit frères et amis de la Commune. L'officier daigna me prévenir que la sentinelle avait ordre de tirer sur le premier qui mettrait le nez à la portière. Il y avait là sept ou huit prisonniers, tous

jurant qu'ils étaient innocents. De temps en temps on poussait un nouveau venu dans le wagon. Le premier qui entra ainsi n'était autre que le restaurateur chez lequel j'avais mangé dans la journée et que sa langue un peu trop longue avait fait arrêter par des soldats un peu trop zélés. Il me reconnut parfaitement, mais son témoignage m'aurait plutôt nui que servi; on aurait dit que nous nous entendions comme larrons en foire.

Au bout d'une heure le wagon s'ouvrit et je vis passer la tête complétement effarée du concierge de ma maison qui, prévenu par la fruitière, était accouru en toute hâte. « Comment ! c'est vous. monsieur le marquis? ca n'est pas possible? --- C'est très-possible puisque me voilà. --- Monsieur sait que j'ai perdu ma femme cet hiver? » — Au diable sa femme! Je le priai de courir de toute la vitesse de ses jambes prévenir mon capitaine; il me le promit et partit... Je m'assis alors dans un coin tout à fait tranquillisé et ne doutant pas que mon capitaine ne vint immédiatement me chercher. Au lieu de lui, ce fut encore mon pipelet, pale comme un mort : « Monsieur, me dit-il, il tombe une grêle de mitraille et de balles du côté de Saint-Vincent-de-Paul, impossible d'v aller! ---Imbécile ! j'en viens ; donnez cent sous à un commissionnaire. --Est-ce que monsieur croit qu'un commissionnaire ferait pour de l'argent ce que je nc ferais pas par dévouement pour la maison. me dit en fondant en larmes ce subalterne aussi honnête que poltron; pour dix mille francs, pas une âme n'irait. - Alors, revenez demain matin à six heures. » Il me le promit et s'en alla pleurant comme une Madelcine... Je m'étendis philosophiquement sur le plancher, tandis qu'un de mes collègues en détention, un monsieur paraissant fort au courant, nous expliquait qu'en supposant que nous ayons la chance de ne pas être immédiatement dirigés sur Versailles, nous irions, à dix heures du matin, au dépôt du boulevard Malesherbes où l'on pourrait s'expliquer. L'officier vint deux ou trois fois faire des rondes, mais comme, à chacune de mes réclamations, il me répondit que je l'em...bétais et que j'avais le droit de me taire, je pris le meilleur parti qui était de m'endormir. Vers minuit, je fus réveillé par l'introduction dans notre compartiment d'un vicillard qui geignait beaucoup; j'entendis un des soldats qui venaient de l'amener dire qu'il fallait qu'il s'en retournôt rue de Maubeuge. Alors je lui adressai quelques paroles éloquentes qui, avec une pièce de cinq francs, le déterminèrent de se charger pour mon capitaine d'un billet qui contenait ces seuls mots : « Je suis arrêté, venez me dégager. » Vers sept heures du matin, en effet, M. Lamoureux, notre licutenant, accourait me serrer la main et me réclamer; je me croyais délivré cette fois, pas du tout : le

capitaine commandant le poste déclara que tout cela ne le regardait pas, qu'il avait vingt-six prisonniers à rendre et que tout ce qu'il pouvait faire, c'était de m'expédier au dépôt du boulevard Malesherbes, que mon lieutenant allât m'y attendre, et que là il me ferait aisément dégager. On attacha deux par deux les prisonniers : nos conducteurs voulaient m'attacher aussi, mais M. Lamoureux, qui était encore là, dit qu'il avait quatre hommes avec lui et qu'il emploierait plutôt la force que de me laisser mettre les menottes. On lui fit cette concession et il partit en avant : au reste. comme nous élions cinq, j'avais l'air de ne pas avoir été lié. parce qu'on ne pouvait pas en lier trois ensemble. Je me mis en marche nour le boulevard Malesherbes, suivant la rue de la Pépinière et traversant ainsi, au milieu des huées de la foule et des soldats, mon propre quartier. Je m'en consolai aisément, du reste, pensant que, dans dix minutes, j'allais recouvrer ma liberté. Quatre hommes et un caporal nous conduisaient; au moment où nous venions d'atteindre le rond-point qui est devant l'église Saint-Augustin, nous rencontrons un convoi d'environ deux cents prisonniers, attachés deux par deux pour la plupart et gardés par une quantité de sergents de ville et de gendarmes qui les menaient à Versailles. Jugez de ma satisfaction en entendant le dialogue suivant s'engager entre notre escorte et le commandant de la gendarmerie : « Où menez-vous ces cochons? - Boulevard Malesherbes, mon capitaine. - Qu'est-ce qu'ils ont besoin d'aller à Versailles ? F...-moi toutes ces cansilleslà avec les autres. Fusillés tout de suite ou à Versailles, voilà ce qu'il leur faut ! » Ainsi fut dit, ainsi fut fait, me voilà incorporé dans le groupe partant pour Versailles. « Mais, mon commandant, hasardai-je, j'ai été arrêté par erreur; mon capitaine à moi m'attend pour me faire délivrer boulevard Malesherbes. - Brigand! cochon ! assassin ! il est en uniforme encore tout saignant et tout noir de poudre ! Il n'est pas fusillé et il ose parler ! Sergent de ville, mettez-moi votre revolver sur la tempe de ce grand là et brûlez-lui la cervelle au premier mouvement... » Me voilà marchant avec un revolver tenu à la hauteur de mon nez! Partout sur mon passage i'entendais dire : « Oh! la bête féroce ! la bête venimeuse ! çà doit être un pétroleur !... » Quand j'essayais de parler à un sergent de ville ou à un gendarme, je recevais de grands coups de poing. Un insurgé qui marchait à côté de moi insulta un sergent de ville, celui-ci lui fend le nez d'un coup de coupe-chou, et, comme pour appuyer cette manifestation, le sergent de ville qui marchait derrière moi m'allonge un grand coup de pied quelque part... J'avouc que mon flegme commençait à se démentir ! La perspective de faire ainsi cing lieues à pied pour être ensuite fourré avec vingt-cing ou

trente mille communeux, dont je me scrais dépêtré Dicu sait quand ! me flattait fort peu : une lueur d'espoir me restait : nous suivimes la rue de la Pépinière, puis la rue Lafayette, puis la rue de Maubeuge dans la direction de Saint-Vincent ! Si j'allais passer devant ma compagnie !... le cœur me battait bien fort !... Nous étions en vue de l'église quand nous tournames brusquement à droite !... Ma dernière espérance s'évanouit... et cependant j'approchais de ma délivrance. — Nous filmes halte dans la caserne de la Nouvelle-France, où nous fûmes bien heureux de ne recevoir que des injures des soldats qui étaient là. A côté de moi se trouvait un gendarme qui avait l'air moins méchant que les autres. Au risque de recevoir encore des coups de poing : « Mon ami, lui dis-je, ce n'est pas ainsi que vous nous avez reçus quand nous sommes venus vous dégager à Colombes? - Comment cela, à Colombes? - Oui, lui dis-je. avez-vous oublié les volontaires de la Seine?... » Ce détail intime fit réfléchir l'honnête représentant de la force publique..., il alla trouver son commandant qui, pendant quelque temps ne voulut rien entendre ; à la fin cependant il me fit comparaître devant lui : « Quel est votre capitaine ? » me dit-il. Je répondis que c'était M. de Grandpré, en remplacement de M. A. de Vresse. « Cela suffit, me dit-il, je connais M. de Grandpré. Gardien de la paix ! menez-moi cet homme-là jusqu'à l'église Saint-Vincent; si sa compagnie y est, vous le relacherez. » Le cœur me battait encore bien fort en arrivant à l'église : si le malheur voulait que ma compagnie ait déménagé au point du jour, c'était à recommencer. Aussi, dès que j'aperçus sur les marches de l'église le ruban bleu d'un volontaire de la Seine qui montait la garde, je ne pus m'empêcher de crier de toutes mes forces, malgré les gardiens : « A moi les volontaires ! » Ils accoururent en foule ct j'eus grand'peine à les empêcher d'assommer les deux sergents de ville qui me conduisaient, en leur expliquant que ce n'était pas eux qui m'avaient arrêté. Le colonel et le capitaine faillirent mourir de rire au récit que je leur fis de cette mésaventure qui est pourtant classée dans ma mémoire parmi les incidents les plus pénibles d'une vie fertile en incidents pénibles. On attendit jusqu'au milieu de la journée M. Lamoureux qui, avec mes fidèles amis Piot, Ben-Aben et Ducoudray, avaient battu tout Paris, désespérés de ne pouvoir me retrouver. Le colonel me céda bès-aimablement un lit et une chambre qu'on avait mis à sa disposition, dans une papeterie religieuse qui se trouvait en face de l'église; je me jetai dessus tout habillé et pris quelques heures d'un repos dont j'avais absolument besoin. Vers sept heures du soir, je fis partie d'une patrouille qui ne manquait pas d'intérêt au milieu de Paris en flammes; M. Lamoureux nous commandait : nous suivimes d'abord les boulevards; je n'ai rien vu d'aussi triste! Toutes les maisons étaient pavoisées de drapeaux comme pour un jour de fête, et cet aspect de réjouissance formait un contraste navrant avec la morne solitude de ces longues avenues dont la monotonie n'était rompue que par des barricades à demi détruites, des armes brisées. des cadavres de gardes nationaux : autour de nous étaient allumés d'immenses incendies. Nous allâmes d'abord dans le guartier des Champs-Élysées; nous avions à y opérer l'arrestation de plusieurs individus désignés comme communeux. La plus amusante fut celle de l'ancien pipelet de M. de Grandpré et de sa digne moitié. Ce respectable couple, pendant la Commune, n'avait cessé d'injurier madame de Grandpré à Paris, la traitant de chouanne, femme d'assassin, ctc., etc. Madame Pipelet avait même poussé la vivacité jusqu'à la griffer au moment où elle déménagcait pour se sauver de Paris. -C'était impayable de les entendre : « Ö ma femme ! criait le concierge à son épouse en pleurs, c'est-il possible qu'il soit venu dans la malice des hommes de t'arrêter, o ange d'innocence! toi qui es ce qu'il y a de plus pur au monde. » On chercha quatre ou cing fois à les faire taire, mais ils se seraient plutôt fait couper la langue... Nous arrêtâmes ainsi sept ou huit bonnes pratiques, males ou femelles.

Des patrouilles de gardes nationaux de l'ordre se pavanaient ces jours-là dans toutes les rues, avec d'énormes brassards tricolores au bras; ils étaient forts pour injurier les prisonniers. A chaque instant, leurs officiers supérieurs, tout galonnés d'or, passaient à cheval d'un air superbe. Tout ce monde aurait micux fait de se montrer au moment où on sc battait, et maintenant qu'on ne se battait plus, d'aller faire la chaîne aux incendies, où l'on manquait absolument de monde. Quand nous arrivâmes rue Royale, il n'y avait personne pour aider les quelques soldats qui travaillaient. On nous supplia de rester là; mais il nous fallait d'abord mettre nos prisonniers en lieu sur. Tout Paris en était encombré : on n'en vou-Îut pas place Vendôme, et nous dúmes les conduire au Châtelet. Nous suivions lentement la rue de Rivoli, nos armes chargées, l'œil fixé sur nos prisonniers. Derrière nous, le ministère des finances brulait; à notre droite les Tuileries brulaient ; devant nous s'élevaient jusqu'aux cieux les flammes de l'Hôtel de Ville, du Théâtre-Lyrique, et de tant d'autres incendies; les rues étaient hérissées de baricades gardées par des sentinelles qui nous envoyaient sans cesse leur : Qui vive? Les cadavres n'étaient pas enlevés! Ils étaient là, hideux, sinistres, étendus pêle-mêle au milieu des lignards qui, épuisés de fatigue, dormaient sur les trottoirs et au milieu de la rue. Belleville et le Père-Lachaise tiraient sur Paris. Montmartre ti-

rait sur Belleville. De temps à autre, quelque obus venait méler sa détonation au fracas de l'incendie, ou une balle, tirée du haut des maisons par quelque desperado de la Commune, sifflait à nos oreilles. Nous atteignimes enfin le Châtelet. De tous côtés arrivaient des prisonniers; le théâtre en était rempli. Dans le café du théâtre était installée une cour martiale devant laquelle se succédaient tous les prisonniers qui arrivaient. Quelques-uns étaient condamnés à être passés immédiatement par les armes, les autres étaient divisés, de prime abord, en trois catégories, selon leur degré de culpabilité. De cette prison provisoire, ils pouvaient de temps à autre entendre les feux de peloton : on fusillait à gauche du théâtre, sur les rives de la Seine. Nous nous en allâmes après avoir remis nos prisonniers en bonnes mains et pourvu nos pipelets d'une bonne recommandation qui ne les a pas empêchés d'être relâchés quelque temps après.

Nous rejoignimes notre bataillon vers minuit. Nous le trouvames sommeillant dans un grand manège situé non loin de l'église Saint-Vincent. Je me laissai tomber plutôt que je ne me couchai dans le sable destiné au cavalier maladroit. Le lendemain, muni de paniers et de brassard, je me donnai la très-grande satisfaction d'aller déjeuner chez moi avec mes trois amis. J'allai ensuite voir une de mes tantes et lui annoncer que je viendrais lui demander à diner le soir. Mais l'homme propose et Dicu dispose. En me rendant, vers deux heures, à la gare du Nord, où mon bataillon était installé depuis le matin, je trouvai qu'une autre division nous avait remplacés, et que les volontaires étaient partis Dieu savait où. Heureusement leur passage faisait une certaine impression, et je pas les suivre à la trace. Je les rejoignis près des remparts, sur le boulevard extéricur qui mène à la Villette, dont les docks, par parenthèse, brûlaient encore. Il avait plu à torrents toute la journée; mais le mauvais temps cessait, et un rayon de soleil commençait à percer les nuages, comme pour éclairer l'assaut qui se préparait. Presque au pied des remparts de l'autre côté de Paris, on pouvait voir tous les soldats prussiens rangés en bataille, l'arme au pied, attendant que messieurs les Français s'égorgeassent sous leurs yeux! Sur le sommet de Belleville tombait une pluie d'obus, et plusieurs maisons étaient en feu. Plusieurs drapeaux rouges flottaient au vent, et on en voyait deux se promenant sans cesse sur les hauteurs occupées par les insurgés. Nos troupes débouchaient de partout et se rangeaient au pied des buttes, tandis que les colonnes d'assaut, en tête desquelles marchaient les volontares de Seine-ct-Oise et la deuxième brigade de notre division, gravissaient silencieuscment la colline et faisaient halte à mi-côte,

attendant, derrière des épaulements qui les rendaient invisibles à l'ennemi, le signal de l'attaque. — Nous étions rangés sous des halles situées auprès du bastion; tout à côté de nous, plusieurs batteries tiraient sur les insurgés, dont l'artillerie ne répondait plus que faiblement. Un de leurs obus vint cependant tomber dans nos hatteries et tua deux officiers. Nous étions admirablement placés pour ne pas perdre un détail du drame sanglant qui allait se jouer. D'abord, un drapeau tricolore et un drapeau rouge s'avancèrent l'un vers l'autre et parlementérent. Leur entretien fut long. et un instant le bruit se répandit que les gardes nationaux s'étaient rendus à discrétion. Mais bientôt nous vimes le drapeau tricolore et le drapeau rouge s'éloigner à toute vitesse l'un de l'autre; un instant après, une épaisse ligne de fumée enveloppait toutes les hauteurs occupées par les insurgés, et l'on entendit le roulement incessant de la fusillade. Les Versaillais s'étaient élancés hors de leur abri, et l'assaut commençait. Bien qu'acharnée, la lutte ne fut pas longue, et bientôt le drapeau tricolore, planté par un volontaire de Seineet-Oise, flottait sur les murs d'un parc qui dominait la colline. Mais ce n'était pas tout que d'être arrivé en haut; chaque rue, chaque maison était défendue pied à pied par les insurgés, réduits au désespoir. De plus, il leur restait un bastion de fortification sur lequel ils furent, par parenthèse, cernés et fusillés en masse. Les colonnes d'assaut avaient beaucoup souffert; de tous côtés on rapportait des morts et des mourants : nous partimes au pas de course pour aller remplacer les volontaires de Seine-et-Oise. Le terrain était détrempé par la pluie, la montée rude, et le feu de l'ennemi très-meurtrier. Je me souviens d'avoir, en ce moment, admiré le courage d'un lieutenant d'artilleric, volontaire dans la première compagnic. Ce jeune homme, blessé assez grièvement à l'armée de Faidherbe, ne pouvait marcher que sur des béquilles; néanmoins, il avait employé son congé de convalescence à s'engager aux volontaires de la Seine, dans les rangs desquels il avait fait toute la campagne. En ce moment, son fusil en bandouillère, appuvé sur ses deux béquilles, il gravissait la butte, Dicu sait avec quelle peine! mais presque aussi vite que les autres. Il a eu la médaille militaire. et l'a bien méritée.

Arrivés à grand'peine au haut des buttes, nous commençames à déblayer, maison par maison, Belleville, dans laquelle la résistance fut plus acharnée encore qu'à Montmartre. Cette nuit-là, et le jour qui l'a suivi, ont été remplis de scènes si tristes et si horribles, que j'aime mieux ne pas en parler. C'est une horrible chose que cette guerre de rue! Les ordres de fusiller tout ce qui serait pris étaient formels, et les soldats étaient exaspérés par les incendies de Paris

et par cette dernière résistance sans espoir et sans but. Certes, je ne suis pas suspect pour les insurgés; j'aurais vu fusiller avec joie tous ceux qui ont été les meneurs de la révolte, qui l'ont préparée de parti pris, froidement, dans le seul but de satisfaire leur ambition ou leur vengeance; ceux dont les écrits et la parole ont, sans trève ni relache, pendant de longues années, miné le peuple, corrompu son esprit, fait appel à ses plus mauvaises passions; ccux qui ont profité des désastres de la patrie et des misères récemment endurées pour pousser tant de malheureux dans l'abime. Mais ces gens-là, les Pyat, les Rochefort, les Paschal Grousset, ne se trouvaient pas sur les barricades; et quand je vois des hommes comme Courbet, membre de la Commune, destructeur de la colonne Vendôme, d'autant plus coupable qu'il est plus intelligent, s'en tircr pour six mois de prison, je ne puis m'empêcher de me sentir pris d'une pitié profonde pour cette foule d'ouvriers qui, exaspérés par le besoin, n'entendant, depuis leur enfance, que des injures et des calonnies contre les classes élevées de la société, font comme leurs pères ont fait en juin 1848, prennent un fusil et pavent de leur personne. Mais ce n'est pas le moment de revenir sur ce qui s'est passé dans ces jours-là; qu'il nous soit seulement permis de prier Dicu qu'il nous préserve d'en revoir de semblables!

Le jour de la prise de Belleville fut le dernier jour militant du corps auquel j'appartenais. Elle couta encore la vie à un de nos meilleurs officiers : le capitaine de Pouligny, qui commandait la troisième compagnie, trouva sur la place des Fêtes, à Belleville, une mort glorieuse. Ainsi, dans cette guerre, nos trois compagnies eurent le malheur de perdre leurs chefs. La part qu'eurent les volontaires de la Seine dans la prise de Paris leur valut individuellement de nombreuses citations à l'ordre de l'armée, parmi lesquelles j'eus encore le bonheur de figurer; et, avant de se séparer de nous, notre vaillant général de brigade, le général Pradié, que la mort vient récemment d'enlever à sa brillante carrière, adressa à notre bataillon un ordre du jour qui restera gravé, avec un légitime orgueil, dans le souvenir de tous ceux qui en ont fait partie.

Marquis de Compiègne.

LES POETES CONTEMPORAINS

Nouvelles poésies, par Achille Millien. — 1 vol. grand in-8. Paris, 1875. — Le Maison, par le comte de Ségur. — Sursum corde, par le même. — Réses et Devoirs, par Th. Froment. — Fleurs d'été, par madame Barutel. — Nouvelles Élévations, par Marie Jenna, etc.

Le Tasse disait en son temps :

Sai che la corre il mondo ove piu versi Di sue dolcezze il lassinghier Parnaso.

(Tu sais que là court la foule où le Parnasse trompeur verse ses douceurs avec plus d'abondance.)

Le Tasse ne dirait plus cela aujourd'hui. Il verrait la foule prendre un chemin tout différent et courir non vers le Parnasse trompeur, mais vers la Bourse bien plus trompeuse encore. Notre siècle est dur pour la poésie. Ce n'est pourtant pas que les poètes lui manquent; mais a-t-il le temps de les lire? Il va à ses affaires; ou plutôt non, il n'y va pas, et peut-être le souci des affaires est après tout ce qu'il faut le moins reprocher à notre siècle. Tout simplement il a bu son petit verre, il achève de fumer son cigare, il lit ou il est censé lire son journal, et il bâille. Voilà la vraie peinture de ce siècle de progrès. L'eau-de-vie, le cigare, le journal, sont trois excellents moyens pour s'exempter de penser à quoi que ce soit, même aux affaires!

Dans ces esprits-là, par où voulez-vous qu'aborde la poésie? Elle est femme, l'odeur du tabac lui répugne; son palais est délicat et l'absinthe lui fait mal; elle a l'esprit vif et les éternelles redites du journal l'ennuient à la mort. L'ivresse du vin chante (tant bien que mal); l'ivresse de l'eau-de-vie ne chante pas. Horace a célébré le (écube et le Falerne; il s'est trouvé des Allemands et des Flamands pour poétiser même leur triste bière; un latiniste hollandais du dix-septième siècle a glorifié le thé dans un poême qui commence ainsi :

I, puer, I; theam confestim in pocula misce

et ses confrères hellénistes déclaraient a — thée l'homme qui n'aime pas le thé'; Olivier Basselin, le poëte normand, a écrit en vers son Apologie du cidre; l'abbé Delille a chanté le café; Schiller a pu faire une ode en l'honneur du punch; mais qui donc a jamais composé une ode en l'honneur du trois-six?

Et le journal donc! Mais lire un journal, ce n'est pas lire, c'est parcourir, quelquefois avec une curiosité fiévreuse, le plus souvent avec une indolence ennuyée, ces longues colonnes qui nous promettent toujours quelque chose de nouveau, et qui, le plus souvent, ne nous donnent rien; cette lanterne magique (sauf cependant que l'éclat des couleurs lui manque) qui fait passer devant vos yeux un peu de tout et pas assez de quoi que ce soit; ce papier, docteur universel, qui parle politique, littérature, finances, arts, religion, sans avoir le temps de vous instruire de rien; cet éternel réveille-matin qui, chaque jour, vous tire de votre sommeil et vous donne l'alarme, et, lorsque vous demandez : Qu'y a-t-il? Le plus souvent, il vous répond : rien; cette lecture préoccupante et jamais satisfaisante, qui coupe court à toute autre lecture, vous fait quitter le roman qui vous amusait, ou le livre d'histoire qui pouvait vous instruire, vous en dégoûte et ne les remplace pas.

Un peuple qui lit des journaux ne lit plus. Un peuple qui saurait s'abstenir d'eau-de-vie, de tabac et de journaux, serait, avant dix ans, le premier peuple du monde.

Ainsi pourchassée par la fumée du cigare et par la prose du journal, la pauvre poésie s'en va.

« Aimable vierge, a dit un poëte, elle est la première à s'enfuir devant l'invasion des joies sensuelles. »

> Thou, loveliest maid, The first to fly when sensual joys invade.

Elle s'en va, et vous croyez sans doute qu'elle s'en va morfondue; expulsée, comme elle l'est du club, du cabaret, du cercle, et même du salon. Pas le moins du monde : la poésie n'a pas besoin de la foule, elle la craint bien plutôt ou elle la méprise : avec Horace, elle « éloigne d'elle le vulgaire profane. » Avec la Fontaine, elle

¹ Atheum interpretabantur hominem ab herba the aversum.

LES POËTES CONTEMPORAINS.

« liait les pensées du vulgaire. » Avec une femme poête de ce temps, loin d'avoir besoin de la multitude et de lui faire la cour : « Qu'est-ce, dit-elle :

> Qu'est-ce de plaire à tous et d'être leur élu Si tu n'as jamais fait que ce qu'ils ont voulu?¹

Elle est indépendante; j'aime cela d'elle, en ce temps où si peu de gens sont réellement indépendants, et, moins que personne, ceux qui parlent le plus d'indépendance. Ne la consolez donc pas de sa disgrâce. Elle s'en console, et c'est elle, au contraire, si vous voulez, qui vous consolera de bien des peines. L'homme qui la comprend et qui l'aime, trouve, dans son commerce, bien de douces et secretes joies. Il la porte dans le monde, tout en la cachant, parce qu'il la sait impopulaire; mais, de retour chez lui, dans sa paisible solitude, il la revoit avec bonheur, comme un précieux diamant, et se réjouit à la contempler :

My shame in courts, my solitary y pride,

dit le même poëte anglais que je citais tout à l'heure³. Prêt à subir les longs ennuis du voyage, et l'insipide monotomie du chemin de fer, le favori de la poésie la prend avec lui, et, en devisant avec cette douce compagne, il se console de tout, même de la puanteur du charbon, de l'absence de paysage et de l'éternelle ressemblance des garcs. Il n'en est pas ainsi de ses prosaïques compagnons de voyage :

> . . . Accablés, nos compagnons moroses Trahissent leur ennui par d'indolentes poses; On fume, on bâille, on dort, on cause tristement; Notre corps est noyé dans la prose : qu'importe? Tandis que vers son but le train glisse et l'emporte, Notre âme bat de l'aile et vole au firmament³?

Donc, si notre siècle n'aime pas la poésie, ce n'est pas la poésie qu'il faut plaindre, c'est notre siècle.

Aussi ne croyons pas que la poésie soit éteinte. Les dédains de notre siècle, la toute-puissance du progrès, ne sont pas encore parvenus à la tuer. Loin de là. — C'est presque un secret que je vais vous dire, un secret, non pas pour les gens qui lisent, mais si peu de gens lisent! Loin de là, c'est qu'autour de nous et de bien des côtés. il se fait des vers charmants. Je suis du bien petit nombre de ceux

- ¹ Madame Barutel, Fleurs d'été.
- * « Ma honte dans le monde, mon orgueil dans la solitude. » (Goldsmirz.)
- ³ Grimaud, Chants du bocage.

656



qui survivent encore, témoins du grand mouvement littéraire de la Restauration. La poésie était glorieuse alors et presque populaire. On sortait, on crovait être sorti pour jamais de la révolution, cette époque hideuse et antipoétique, qui n'eut jamais d'autre hymne que sa plate Marseillaise qui, en guillotinant André Chenier, semblait avoir guillotiné d'avance la poésie moderne. On était libre et on chantail. Cette paix intérieure et extérieure des peuples, ce rafraichissement de la vie européenne, ce réveil de la pensée et du véritable progrès, faisait partout naître des poētes. C'avaient été Gæthe et Schiller, pour l'Allemagne; c'étaient, pour l'Angleterre, Byron, Moore, Wordsworth, Coleridge; c'était chez nous, Lamartine, Hugo, Guiraud, Soumet, et d'autres encore, même des demeurants de cette grande époque qui sont encore debout au milieu de nous, tels qu'Auguste Barbier. Ceux-là, on les lisait et on les admirait: il v avait pour eux des triomphes; que voulez-vous? On n'était pas encore parvenu à ce degré de perfection sociale où le Rappel, éclairé par un verre d'eau-de-vie, le Figaro, commenté par la sumée d'un londrès, forment le nec plus ultra de la satisfaction intellectuelle, et où l'on garde de l'activité de la pensée, tout au plus juste ce qu'il faut pour jouer à la Bourse. En un mot, on était alors assez enfant pour lire des vers : mais même aujourd'hui. ces poètes du premier âge ont des disciples et des disciples qui ne sont pas indignes d'eux. Comment le Correspondant ne citerait-il pas son ami et l'ami de tous ses lecteurs. M. de Laprade, dont la poésie, elle, est toute sérieuse, ne part pas sculement de l'imagination, mais du cœur; ne se joue pas avec des fleurs, mais se débat contre des fers, et qui peut dire, avec autant, sinon avec plus de vérité, que Juvénal : Facit indimatio versum? Comment oublierait-il M. Autran dont les vers sont encore dans la mémoire de tous nos lecteurs, que dis-je? de tous les lecteurs? comment oublicraiton que, sur les planches même de nos théâtres, habituées à d'autres succès, la muse patriotique de M. Coppée, sans drame et sans mise en scène, s'est fait applaudir à cette heure solennelle, cette première heure après nos revers, lorsqu'il semblait que notre nation sentit sa douleur et fut prête à s'unir pour s'en relever? Et bien d'autres noms qui me viennent à la pensée!

Mais, prenons-y garde, contre ces imprudents chanteurs, le siècle qui ne veut pas les entendre, a ses griefs. (Quand je dis le siècle, je veux dire les gens qui parlent en son nom, les grands pontifes du progrès, les panégyristes des révolutions passées et les prédicateurs des révolutions futures.) D'abord, disent-ils, tous ces poêtes, tous, sans exception, ont un grand tort, qui en amène après lui beaucoup d'autres; plus ou moins, la pensée de Dieu perce dans leurs vers; ils sont, plus ou moins, ou chrétiens ou crovants. Ils ne savent donc pas être dignes d'un siècle qui a décapité la création et se déclare produit du singe pour éviter de se croire enfant de Dieu. Le progrès, la libre pensée (qui n'admet en général de liberté pour personne), l'athéisme officiel les condamne. Mais aussi, répondent les poëtes, comment faire de la poésie sans Dieu? Qui dit poésic, dit idéal; qui dit idéal, suppose un Dieu. Avec l'homme arrière-petit-neveu du gorille, avec l'homme « tube digestif perforé par les deux bouts, » avec le cerveau qui secrète la pensée comme le foie secrète la bile, ou comme les reins secrètent..... autre chose, vous n'aurez jamais un Homère ni un Pindare. Les anciens, il est vrai, nommaient, dans leur mythologie, une déesse Cacina, et un dieu Clorepitus; mais, s'il n'y eût pas eu d'autre divinité dans leur Olympe, jamais ils n'eussent fait d'lliade ni d'Énéide. Lucrèce a fait un tour de force qui ne se renouvellera pas, et encore, qu'est-ce que la poésie de Lucrèce? Le matérialiste n'est pas poëte; il est trop occupé de ce qui se passe en bas pour regarder ce qui est en haut. Il contemple la boue qui est à ses pieds; voulcz-vous donc qu'il compte les étoiles qui sont audessus de sa tête? Ce n'est pas à lui qu'il arrivera, comme à l'astrologue de la fable, pour avoir trop regardé les astres, de tomber au fond du puits; il v est déjà.

La poésie a donc le tort de ne pas être incrédule, et, par suite, elle a un autre tort. Elle n'est pas socialiste. Elle a toutes les faiblesses de la famille. Elle aime les enfants; elle est mère, je dirais volontiers, elle est grand-mère.

Je dis grand-mère, parce que j'ai là un charmant volume de poésies enfantines adressé, par une grand-mère, à son petit-fils, qu'elle prend au premier âge, depuis l'époque où, le tenant sur ses genoux, elle lui conte des histoires, et elle le conduit jusque vers l'époque où le collége va s'ouvrir pour lui, ce triste collége où il n'y a plus de grand-mère, plus de mère, plus de famille, plus d'innocence, plus de cette poésie du toit paternel que l'on apprécie tant lorsqu'on n'y est plus. Elle dit à cet enfant :

> Pour toi, j'ai fait ce livre, 5 mon ange que j'aime, Souvent, petit poëte, ignoré de toi-mème, Souvent tu l'as dicté sans en soupconner rien C'est le sourire ému de ma vieille sagesse, C'est le livre de ta tendresse C'est ton livre autant que le mien '.

Or le siècle (j'ai dit ce que j'entends par le siècle) n'aime pas les grand-mères, ni même beaucoup les pères et mères. Voyer

¹ Les Maternelles, par Madame Sophie Hue.

comme il habitue les enfants à les traiter et comme il repousse toutes les innovations législatives qui tendraient à fortifier quelque peu le pouvoir paternel. Il n'aime pas la famille; car il est socialiste, c'est-à-dire ennemi de la propriété, et il comprend bien que c'est surtout sur le principe de la famille que le droit de propriété repose. Le foyer domestique, le home, la maison lui déplait. Et justement, voici l'impertinente poésie qui se met à chanter, à embellir, à enguirlander la maison. Elle charge un de ses plus ardents zélateurs de parer de ses vers la maison au détriment du club et de la taverne. Ces vers, les plus délicieux peut-être d'un écrivain qui en a fait de si beaux ', ces vers qui, à eux seuls, nous feraient aimer, si nous ne l'aimions déjà, la demeure de notre famille, ces vers, qui nous rappellent les plus vives joies de notre enfance et les plus douces consolations de notre vieillesse, ne sontils pas un crime contre notre siècle?

> Salut, toit paternel, maison qui m'a vu naître; Salut, bois et chemins tant de fois parcourus, Lieux où je fus enfant, où je reviens en maître, Heureux des biens laissés, triste des biens perdus.

Et plus loin, ce qui sanctifie et, pour ainsi dirc, divinise la maison :

Le siècle qui n'aime pas la maison, par suite, n'aime guère les eafants. Il a inventé contre eux ces vilains mots de voyou et de moulard, que le siècle passé ne connaissait pas. Cependant, comme ce peuvent être de futurs clubistes, la démagogie voudrait les accaparer. Les enfants, dit-elle, appartiennent à l'État, et elle ajoute, avec plus d'arrogance que n'en eut jamais Louis XIV : « L'État, c'est moi. » Elle a donc dressé contre eux ce système, hostile à la famille, tyrannique envers l'enfant, d'enseignement obligatoire, gratuit (dit-elle, il ne sera jamais gratuit) et laïque (liscz athée). Ge système, qui destitue le père de famille, et, bon gré mal gré, Pousse du pied l'enfant à l'école, dont on a eu soin d'ôter tout ce

¹ La Maison, par M. le marquis de Ségur.

qui peut purifier, élever, embellir l'âme de l'enfant, faisant ainsi de l'école l'antichambre du cabaret.

Cette révolution, prosaïque s'il en fut jamais, ne platt pas à la poésie. Quand on aime les enfants, on aime sans doute l'école où ils s'instruisent; mais on l'aime avec discernement, et surtout on n'aime pas l'école où ils se dépraveraient. On n'aime pas l'école qui prétend tuer le foyer domestique. S'il n'est possible d'apprendre à lire qu'à de telles conditions, mieux vaut ne pas savoir lire. Dans ma maison, nous dit la poésie.

> Dans ma maison demeure une bonne servante, Qui jamais ne lira Renan, ni Michelet; Elle ne sait pås lire et n'en a, l'innocente, Pas le moindre regret, Ses parent< ne pouvaient l'envoyer à l'école (Enseignement obligatoire, où étais-tu?) Pauvres simples Bretons, courageux, n'ayant rien, Sans cesse travaillant pour gagner une obole

Et le pain quotidien.

Je n'ai besoin de rien. C'est ainsi qu'elle parle avec un franc sourire, Et puis elle s'en va, disant son chapelet. Quel malheur, n'est-ce pas, qu'elle ne puisse lire Renan ni Michelet?

Qui a écrit cette monstruosité? Qui a commis cet attentat à la majesté de l'instruction primaire? Je ne veux pas nommer le coupable; je l'aime trop.

Mais ici il faut révéler un attentat vraiment intolérable de la poésic contre l'instruction primaire, secondaire, tertiaire, comme vous voudrez l'appeler. Nous avons certes taché de faire de nos colléges ce qu'il y a de plus anti-poétique au monde; l'école, elle, du moins, a jour sur la ruc et sur la campagne; le collège n'a jour que sur ses cours aux murailles sombres et grises; de plus, nous avons peuplé le collége de maîtres d'étude, de pions, comme on dit, de chiens de cour, de pensums, de longs banes de bois bien uniformes, sur lesquels il faut passer des heures sans jouer et, le plus souvent, sans étudier; aussi avons-nous fini par changer son nom. et l'avons-nous appelé lycée, d'un mot grec qui veut dire caverne aux loups; nous en avons même voulu expulser le vers latin comme étant quelque chose de trop poétique. Et voilà qu'un des nôtres, maître d'étude ou professeur lui-même, parvient à y glisser la poésie; il prétend idéaliser la classe, le pensum, le pion, et, s'il n'y reussit pas tout à fait, sa tentative nous vaut des vers charmants intitulés Rêves et Devoirs, joli volume qu'il ne faut cependant pas

640

que ses écoliers lisent; car, là où les devoirs sont ennuyeux, les rèves sont bien dangereux. Ce coupable-là, il faut que je le nomme, il s'appelle M. Froment, il a fait un charmant livre; mais le livre le moins universitaire qui soit au monde¹.

٩

Vailà bien des torts, et la poésie en a encore un autre, ou, du moins, il existe une autre divergence entre elle et le siècle. Elle aime la campagne, et le siècle ne l'aime pas. Qu'il le veuille, ou qu'il ne le veuille pas, il attire de la campagne vers la ville, et de la France vers Paris, les cœurs, les bras, les intelligences; il ne dit pas, comme Virgile,

Rura mihi et rigui placeant in vallibus omnes;

mais, comme madame de Staël, dans l'amertume de son exil, il préfère, non-sculement au lac Léman, mais à tous les ruisseaux des plaines virgiliennes, le ruisseau de la rue du Bac.

Eux, au contraire, les poëtes, tiennent bon. Lamartine ne peut pas oublier son Milly, et M. Millien, dont j'ai le livre sous les yeux, ne se sépare pas de ses bonnes plaines du Nivernais; il nous parle de sa vigne, de son champ, de ses rustiques paysages; il nous donne la *Légende du hêtre* et la *Légende de la charrue*; il nous donne aussi, il est vrai, la *Légende de la vapeur*. Mais voycz comme il l'idéalise! La vapeur pour lui, c'est un instrument que Dieu a donné à l'homme pour amener la paix universelle, et, dans un avenir (trop idéal, hélas!), il entrevoit une autre conquête que celle des richesses, un but plus noble que celui de la satisfaction matérielle, un jour

> Où les races que vit se disperser Babel Les enfants de Caïn et les enfants d'Abel, Oubliant leur haine stérile. Jurèrent alliance, et la main dans la main Scelleront à jamais un fraternel hymen.

M. de Bismark, ce roi de notre siècle, trouverait M. Millien bien rural.

Un autre *rural*, c'est M. Calemard de la Fayette; non-seulement habitant de la campagne, mais cultivateur, habile, zélé, intelligent, couronné dans les concours et lui-même juge des concours et appelé par le suffrage de l'agriculture son amie, à siéger dans l'Assemblée nationale. Lui, c'est l'agriculture sérieuse, savante, réfléchie, qu'il enseigne dans de beaux vers, comme Virgile

¹ Réves et Devoirs, par Théodore Froment, Paris 1873. 19 Aour 1875.

les faisait pour les ruraux de son temps; en les prémunissant, ce que Virgile n'avait pas besoin de faire, contre les ennemis de l'agriculture, du travail, de la paix sociale.

Mais il faut que je vous présente M. Matabon; lui n'est pas rural, et je ne suppose pas qu'il ait lu Virgile. Il est, dans une grande ville commercante, non pas commercant ni manufacturier, mais ouvrier, simple ouvrier imprimeur. Seulement, lorsqu'il n'était guère qu'apprenti, ct cmployé surtout à porter des épreuves, en cheminant il lisait quelque peu ces épreuves. C'étaient parfois des vers, et il était tenté de faire des vers; puis il lisait ses propres vers à ses camarades, au sortir de l'atelier, et ses vers plaisaient à ses camarades. Puis il les lisait dans un cercle de Marseille, où ils étaient applaudis ; puis il les portait à une revue, et cette revue les imprimait (au profit des pauvres, dois-je ajouter, car tous les bénéfices de cette revue vont aux pauvres); puis il les envoyait aux Jeux Floraux, et Clémence Isaure lui donnait une de ses couronnes. C'est aínsi que cet ouvrier est devenu poëte, restant toujours ouvrier, travaillant avec courage et avec intelligence, avant amélioré sa position dans l'état qu'il a embrassé, mais ne voulant pas sortir de son état. Ce n'est certes pas là un rural; et cependant lisez sa pièce intitulée l'Usine, la plus remarquable peut-être de son recueil, ct voyez comme il rappelle à la campagne ceux qui sont tentés de la quitter; comme cet ouvrier-là est différent des soi-disant ouvriers hommes de lettres et hommes de tribune qu'on nous exhibe parfois. Tout en louant la campagne, il a bien travaillé à la ville; il aime sa famille et il aime son Dieu; ce n'est pas un homme de son siècle.

Je nomme plusieurs poëtes et j'en pourrais nommer davantage. Ceux que j'oublie ne sont pas les moindres. J'ai prononcé deux noms de femmes et j'en pourrais ajouter d'autres encore : la poésie, à cette heure, tend à devenir le privilége du meilleur sexe. C'est une malencontreuse idée de M. Duruy, ce ministre du temps passé, qui, de peur de manquer d'idées, acceptait au hasard toutes celles qui se présentaient à lui, que l'éducation des femmes est, en notre siècle, inférieure à celle des hommes. Il plaignait ces pauvres petites filles que l'on élève sans thèmes et sans pensums, parfois même sans géographic et sans grammaire; et il s'apprétait, et il n'avait déjà que trop bien commencé, à construire pour elles un beau système d'éducation savante, bien pédantesque et bien renfrognée, armée d'examens et de diplômes. S'il eût voulu prendre la peine de regarder autour de lui et de juger par les résultats au lieu de juger par sa logique, il cut pu voir qu'en ce siècle-ci surtout la femme est, intellectuellement parlant, supérieure à l'homme; je ne dirai pas

plus savante, mais plus distinguée. Que de ménages où le mari a appris le latin et le grec, mais les a complétement oubliés; on n'a enseigné à la femme que le français, plus son catéchisme, les bons sentiments du cœur et le savoir-vivre; mais tout cela, elle l'a parfaitement retenu! Dans nos habitudes actuelles d'éducation, l'homme apprend plus, la femme apprend mieux.

Faut-il s'étonner alors que la poésie sourie aux intelligences féminines? Le triple ennemi dont je parlais tout à l'heure ne se rencontre pas dans le gynècée. Il n'y a là ni cigare ni petit verre; il y a même peu de journaux. Je ne voudrais pour preuve de cette atmosphère plus pure et plus poétique où vivent les femmes que les poésies de madame Jenna, si tendrement et si héroïquement chrétiennes. Ces paroles, qu'elle fait adresser à un jeune missionnaire par sa mère à la fois déchirée et ravie, qui pleure son fils partant pour le martyre, et qui cependant, pour rien au monde, ne voudrait le retenir! Et cet enfant ressuscité, qui, avant le miracle qui l'a rendu à la vie, a vu le Paradis et les gloires du ciel, et qui, revenu en ce monde. à toutes les caresses de sa mère, à toutes les offres de joies enfantines qu'elle lui fait, répond en lui demandant... « des ailes pour s'envoler¹! » Grande et belle pensée qui, il y a bien des années, sous la plume d'une autre femme, se produisait en un roman idéal, surhumain, je dirais volontiers paradisiaque, que toute une génération a connu et aimé³.

C'est M. Millien qui m'a donné l'occasion de parcourir ainsi, non sans commettre bien des omissions, le cercle de ses rivaux. Il est temps de revenir à lui. Lui, du moins, n'a pas trop à se plaindre de la haine du siècle pour la poésie. Après avoir publié successivement diverses œuvres poétiques, il les réunit aujourd'hui pour la plupart dans un magnifique volume. L'impopularité de la poésie n'a pas été telle que, pour ce poête-là du moins, la main de l'artiste ne vint compléter la parole du poëte, au fond toujours inégale en quelque chose à la pensée, et que le burin ou le pinceau complète si bien. Les eaux-fortes qui, elles, nous transmettent la pensée de l'artiste sans emprunter l'intermédiaire du graveur, sont bien le digne accompagnement de cette œuvre si spontanée de l'intelligence humaine que l'on appelle la poésie. Figurez-vous ce que serait pour nous un Homère avec des eaux-fortes de Zeuxis ou d'Apelles !

Du reste, j'ai déjà parlé de M. Millien par cela seul que j'ai parlé de la poésie. Il a tous les mérites, ou, si vous voulez, il a tous les

¹ Nouvelles élévations poétiques et religieuses, par Marie Jenna. Paris, 1869.

¹ L'Ame exilée, par Anna-Marie (contesse d'Hautefeuille).

LES POĒTES CONTEMPORAINS.

torts que le siècle impute aux poëtes. Il est chrétien; il n'est pas du nombre de ceux qui du paysage antique effacent le clocher de l'église; ses paysans ont une tombe bénic; ses morts reposent sous la croix. Il ne ménage pas aux oreilles délicates de notre temps la salutaire leçon de la souffrance :

> Et, si quelqu'un de nous, dans son àme inquiète. Sent le souffle du Verbe et brûle d'acquérir Le droit de parler haut et le nom de poëte, Il doit, le premier, croire, aimer, prier, souffrir, Souffrir, afin qu'ayant dompté l'épreuve insigne Qui, contre tout essor, dresse son bras fatal, Il ait la majesté du vainqueur, et soit digne De marcher devant vous au suprême idéal.

Il est rural, je l'ai déjà dit; quelquefois même, nous, citadins, nous sommes tentés de trouver qu'il l'est trop, et que son langage est un peu trop spécial.

Ainsi :

Vaguement s'exhale un chant de sarcleuse.

Et:

Le large foyer rempli de chenevottes...

Et :

Autour du chanteau noir et du pichet d'eau claire.

Lui aussi, tranche cette éternelle question du départ pour la ville par une sorte de petit roman versifié, roman hélas! trop vrai. La vieille Germaine était veuve avec un fils. A force de travailler, ils trouvaient le moyen de vivre. Le fils devient même tourneur, et gagne à ce métier. Mais que peut-on gagner au village? Ce sera bien autre chose, s'il va à la ville! La pauvre mère pleure et le laisse partir. Bientôt une première lettre arrive et la réconforte; une seconde lui dit que tout va bien, et que la vie de la cité est charmante; mais il faut un peu d'argent. La mère envoie le fond de son escarcelle. -- Troisième lettre : tout va de mieux en mieux, mais il manque cependant quelques louis. La mère vend ses pauvres meubles. - Quatrième lettre : on est malade, à l'hôpital; il faudrait une bonne somme pour se bien faire soigner et revenir. La mère vend sa dernière escabelle, reste sans ressources, attend son fils qui ne vient pas, et, au bout de quelques années, meurt mendiante, « vieille de chagrin plus que d'âge. » Et comme on l'enterre, voici venir un voyageur, qui semble inconnu, pale, ridé, vouté, mal vêtu, couvert de poussière. C'est le fils qui se rencontre là avec le cercueil de cette mère tuée par lui. Ce n'est pas là un roman, c'est une histoire trop vraie, et qui a dû se répéter bien des fois.

Et enfin, il est un éloge qu'il faut bien donner aux poëtes, et que le siècle lui-même sera forcé d'accepter : ils sont bons Français. Quand je dis le siècle, je ne dis pas tout le monde; car il y a en ce pays-ci des réserves contre le patriotisme, soit de la part de ces excellents communards, qui se sont montrés si aimables envers les Prussiens jusqu'à abattre la colonne Vendôme pour leur faire plaisir, soit de la part de ces dévoués internationaux, Garibaldiens et autres, qui tiçnnent les intérêts de la France pour peu de chose, en face du suprême intérêt de la république universelle. Ces gens-là ne sont pas poëtes, et les poëtes n'ont rien de commun avec ces gens-là. Les poëtes, eux n'ont jamais sacrifié la France ni à l'Internationale, ni à la république, ni à M. Garibaldi, ni à un Niçois, ni à un Génois quelconque, ni à personne, ni surtout à cette haine de Dieu qui rend tant d'hommes ennemis de la France.

Ainsi voyez M. Ducros de Sixt, un poëte depuis longtemps connu, mais dont je n'ai pas encore parlé; un poëte chrétien, lui aussi, et hardiment chrétien, mais non moins hardiment Français; lisez ses *Chants du droit et de l'épée*, où il reprend à son tour le glaive poétique dont Kærner se servit contre nous en 1813, et qui a contribué pour sa bonne part à mener l'Allemagne sur le champ de bataille. Voyez encore M. Albert Delpit, se faisant Français au moment même où il voyait la France dans la douleur, et poussant jusqu'à l'hyperbole, ce qui ne semble pas possible, l'invective contre nos ennemis. Voyez enfin M. Millien, dans cette partie de son œuvre intitulée : *Voix des ruines*, et dans ce morceau de *la Taverne de Metz* que je veux citer tout entier, à cause de ce qu'il a de vrai, de simple et d'énergiquement patriotique :

> Ils sont trois, côte à côte, assis non loin de l'âtre; Trois hommes au front brun, sur la table accoudés; De leurs pipes s'élève un nuage bleuâtre Et leurs brocs sont remplis aussitôt que vidés G'est à Metz, ils sont seuls restés dans la taverne Par la vitre enfumée, une lumière terne Descend d'un ciel brumeux où s'affaiblit le jour. Un silence de mort enveloppe la rue, Que ferment aux regards une muraille nue Et le noir profil d'une tour.

lls sont trois : le premier, robuste garde chasse, Tient son fusil, luisant comme de l'argent fin; Un autre, près de lui, compère à large face,

LES POËTES CONTEMPORAINS.

Roule un fouet de roulier sous sa blouse de lin; Posant sur le vieux banc la cognée au long manche Du bûcheron qui vit en plein air, sous la branche, Le troisième est sorti pour un jour des grands bois. Du même régiment tous les trois, frères d'armes, Par le même triomphe et les mêmes alarmes Passèrent ensemble autrefois.

asserent ensemble autrelois

Quel bonheur de revoir, après dix ans d'absence, Ses amis dispersés au hasard des destins ! Adieu l'ennui présent ! C'est une renaissance Du temps passé, des beaux espoirs, hélas éteints ! Périls bravés jadis, victoires partagées, Tout revit, douce erreur, aux âmes allégées !... — Ainsi les compagnons pour l'instant réunis, Des jours qui ne sont plus évoquant la mémoire, Ramènent 'un foyer d'orgueil mâle et de gloire Dans leurs cœurs soudain rajeunis.

Rappelle-toi, dit l'un, cette lutte acharnée
Où nous fûmes blessés, non loin de Mascara!
Et ce rude combat (fut-ce la même année?)
Et le pont de Traktir où l'on te décora!
Ah ! le fier régiment que le nôtre! L'histoire
N'enregistre son nom qu'aux pages de victoire.
Et les anciens soldats racontaient tour à tour
Les prouesses sans fin de leur troupe vaillante...
Tout à coup apparut, par la porte béante,
Le drapeau fixé sur la tour !

Le drapeau noir et blanc de la triste conquête, Flottant dans l'air, chargé d'une lourde vapeur, Semblait vouloir jeter son ombre sur la tête Des trois amis frappés d'une morne stupeur. Les pleurs aux yeux, les poings crispés, la pipe éteinte Ils se taisaient. Chacun, frémissant, mais sans plainte, Sous la déception courbait son front pâli; Rendu violemment à l'épreuve réelle Chacun payait au prix d'une angoisse cruelle Un rapide moment d'oubli.

Et moi, qui médisais tout à l'heure de la pipe et de la taverne! Enfinissant, il faut que je demande pardon au lecteur. M. Millien (c'est un peu sa faute; pourquoi tous ces poëtes ont-ils un tel air de famille?) m'a entraîné à parler des poëtes, ses rivaux. Il en est résulté que je n'ai pas assez parlé de M. Millien et que je n'ai pas non plus assez parlé de ses rivaux, et que, somme toute, j'ai trop parlé. Il faut cependant que je reproche à M. Millien certaines libertés un peu trop grandes que l'école moderne prend avec la rime. Comment fait-il rimer atomes avec hommes? Ne rimons plus pour les yeux, comme nos prédécesseurs; mais rimons bien et pleinement pour l'oreille. Il faut aussi que je revienne sur ce que j'ai dit de ses rivaux, j'aime mieux dire, de ses frères. en poésie. J'ai nommé M. de Ségur, et je n'ai pas dit, qu'outre l'injure qu'il a fait au socialisme de notre siècle en écrivant sa Maison, il calomnie encore le matérialisme et le positivisme de notre siècle par un Sursum corda (c'est le titre de son livre), où tout ce qui élève le cœur de l'homme, foi, piété, amour de la famille, amour de la patrie, est opposé à tout ce qui, autour de nous, travaille à le rabaisser. Noble labeur poétique, dont notre siècle avait besoin, et que notre siècle ne saurait trop apprécier! Et, d'un autre côté, je n'ai pas nommé le soldat poēte, M. Dérouledc, qui chante la guerre après l'avoir faite, et qui, de ses souvenirs de combattant, de vaincu hélas! et de prisonnier, compose un hymne qui commence par ce cri : Vive la France¹!

Mais je n'en finirais pas si je voulais no mmer tout ce qu'il y \approx d poëtes en ce siècle de prose, d'autant plus poëtes peut-être, que le monde n'est pas avec eux. Le monde romain, après ses soixantcdix ans de guerres civiles, revint écouter Virgile et Horace. Le monde moderne, quand il sera las de ses quatre-vingts ou cent ans de révolutions, reviendra peut-être écouter les poëtes, et trouvera qu'ils ont plus de charme et même plus de bon sens que les tribuns.

Conte de Champagny.

¹ Les Chants du soldat. 1873



REVUE SCIENTIFIQUE

I. L'Exposition de géographie. — II. Premier groupe : géographie mathématique, géodésie, topographie. — III. Deuxième groupe : hydrographie, géographie maritime.

I

A l'occasion du Congrès international des sciences géographiques, qui se tient en ce moment à Paris, la Société française de géographie a organisé, dans le pavillon de Flore et dans la partie sud des Tuileries récemment reconstruite, une vaste Exposition de tout ce qui touche, de près ou de loin, à l'étude de la terre. Le Correspondant publiera, dans un de ses plus prochains numéros, une appréciation d'ensemble de l'Exposition et des travaux du Congrès, due à une plume plus compétente et plus autorisée que la mienne. Je veux seulement aujourd'hui signaler aux lecteurs de la revue ce qui, au point de vue scientifique proprement dit, m'a paru le plus digne de fixer l'attention des visiteurs.

Le nombre des objets qui peuvent se rattacher plus ou moins directement à l'étude ou à la pratique de la géographie est très-considérable. Aussi, pour introduire de l'ordre dans l'Exposition et pour faciliter les recherches des visiteurs, la commission exécutive chargée de l'organisation a-t-elle adopté un système rationnel de classification des produits exposés. Tous les objets sont répartis dans sept groupes correspondant aux sept grandes branches dont la réunion peut être considérée comme constituant la géographie générale.

Le premier groupe, consacré à la géographie mathématique, la géodésie et la topographie, comprend les instruments de géométrie pratique, les appareils qui servent à l'arpentage, au levé des plans, aux triangulations et aux grandes opérations géodésiques, telles que détermination des bases, mesure des arcs de méridien ou de parallèle, etc.

Tout ce qui a rapport à l'hydrographie et à la géographie maritime constitue le deuxième groupe : instruments portatifs et de précision relatifs à l'hydrographie, appareils de tous genres pour l'étude de la mer et l'exploration des fonds, cartes marines et hydrologiques, tels sont les principaux objets réunis dans ce groupe. Le troisième comprend la géographie physique et les sciences qui s'y rattachent, à savoir : la géologie, la météorologie, la botanique, la zoologie et l'anthropologie. Les objets exposés dans ce groupe consistent en instruments météorologiques, cartes, atlas et globes représentant la distribution des différents terrains, des phénomènes météorologiques, des plantes, des animaux, de l'homme à la surface de la terre.

Le quatrième groupe embrasse la géographie historique et l'histoire de la géographie, l'ethnographie et la philologie; le cinquième groupe : la géographie économique, commerciale et statistique; le sixième groupe : l'enseignement et la diffusion de la géographie, et enfin le septième groupe : les explorations, les voyages scientifiques, commerciaux et pittoresques.

Ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure, nous aborderons seulement la partie plus spécialement scientifique de ce vaste programme : nous limiterons donc nos excursions au terrain qui comprend les trois premiers groupes et une portion du septième. Nous examinerons d'ailleurs successivement la manière dont les différents pays qui ont pris part à l'Exposition sont représentés dans chacun de ces groupes.

Π

Quand on pénètre dans la salle réservée à la Russie, on est de suite frappé du nombre et de l'importance des travaux géodésiques et topographiques qui ont été exécutés dans ce pays : tout l'immense territoire qui s'étend du centre de l'Europe à l'empire chinois, d'une part, et des mers polaires aux frontières de l'Inde, d'autre part, est aujourd'hui parfaitement connu et déterminé dans tous ses détails. Les cartes de la Russie d'Europe et de la Russie d'Asie ont été dressées par les officiers de la section topographique de l'état-major, d'après des levés topographiques basés sur des points dont la position a été déterminée par les méthodes astronomiques et trigonométriques les plus précises.

Indépendamment de ces travaux géographiques proprement dits, deux grandes opérations géodésiques ont été exécutées en Russie. La première est la mesure d'un arc de méridien d'une longueur de 25° 20', qui s'étend d'un point situé sur le bord de la mer glaciale jusqu'aux bouches du l'anube, en traversant le nord de la Norwége, une petite partie de la Suède, la Russie occidentale et une partie de la Turquie d'Europe. Cette immense opération, qui a demandé quarante années de travail (de 1816 à 1855), a été exécutée sous la direction de C. de Tenner, aujourd'hui général d'infanterie de l'état-major impérial de Russie, et avec la collaboration de W. Struve, directeur de l'Observatoire-Central-Nicolas de Russie, de N.-H. Selander, directeur de l'Observatoire royal de Stockholm et de Chr. Hansteen, directeur du département géographique royal de Norwége.

REVUE SCIENTIFIQUE

Une autre œuvre géodésique due principalement à la Russie est la mesure d'un arc de parallèle, situé sous le 52° degré de latitude nord, et partant de l'île de Valencia (Irlande) pour aboutir à Orsk, en Russie, en passant successivement sur les territoires anglais, belge, allemand et russe. La longueur totale de l'arc mesuré est de 69°, dont 40° appartiennent à la Russie. L'idée primitive de cette entreprise scientifique appartient à l'astronome russe W. Struve; le plan des travaux a été élaboré par W. Struve, l'astronome anglais Airy et le général prussien de Beyer. Quant aux opérations sur le terrain, elles ont été exécutées sur toute l'étendue du parallèle, de 1861 à 1868, par des astronomes prussiens et des géodésistes russes, sous la direction du général russe Forsch et du colonel Zilinsky. Les calculs qui doivent conduire au résultat définitif seront achevés seulement en 1877.

Le lever topographique de la Suède, qui n'est pas encore complétement terminé, est fait par un corps spécial d'ingénieurs militaires créé en 1805, et qui porte le nom de *section topographique de l'état-major général*. Le créateur et le premier chef de ce corps fut un officier suèdois de l'école de Napoléon, le général Tibell, qui, en sa qualité de chef du corps du génie italien, avait reçu la mission de travailler à la confection d'une carte topographique de l'Italie.

La méthode de projection adoptée pour l'Atlas topographique de la Suède est celle dite conique croissante, qui a été proposée au commencement du siècle par le comte G. Spens. Ce système de projection a pour but de donner au terrain, pourvu qn'il ne soit pas trop vaste, sa forme absolument vraie. On obtient ce résultat en adoptant une échelle croissante, tant vers le nord que vers le sud, à partir du parallèle moyen de la contrée à représenter. Le cône par le développement duquel on obtient la surface des cartes coupe le sphéroïde terrestre suivant deux parallèles qui sont situés à égale distance entre le parallèle moyen et les deux parallèles extrêmes de la contrée. Les méridiens sont indiqués par des lignes droites convergentes, et les parallèles par des cercles concemirques. Le méridien principal adopté par les officiers suédois est celui qui passe à 5 degrés à l'ouest de l'observatoire de Stockholm, et qui coïncide assez exactement avec le méridien moyen de la Péninsule scandinave.

La Norvège est représentée, dans le premier groupe, uniquement par l'Institut géographique de Norvége, établissement de l'État, dirigé par le lieutenant-colonel L. Broch, et qui est chargé de la confection et de la publication des cartes topographiques et hydrographiques de ce pays. Les objets exposés dans ce groupe consistent principalement en photographies d'instruments de géodésie et en quelques appareils de nivellement. construits par un habile fabricant de Christiania, G. Olsen.

Dans le Danemark, la topographie et l'arpentage du pays sont partagés entre le corps d'état-major général de l'armée et l'administration du

650

Digitized by Google

cadastre. La mesure d'un arc de méridien danois a été effectuée, dans ces dernières années, sous la direction de M. Andrœ, chef du cadastre.

L'Inde est aujourd'hui, pour les Anglais, le théâtre de travaux géodésiques et topographiques, aussi importants par la superficie du pays exploré que par le soin et l'exactitude apportés dans les opérations. Le *Bureau trigonométrique et topographique de l'Inde* a exposé au pavillon de Flore les cartes générales et les cartes détaillées des différents districts, qui ont été établies sur la base de la grande triangulation commencée en 1847, et d'après les arpentages topographiques et les opérations du cadastre qui se poursuivent encore actuellement. Les immenses travaux dont ces cartes sont le résultat ne peuvent être comparés qu'à ceux exécutés par les officiers russes sur toute la surface du vaste empire moscovite.

Les colonies néerlandaises sont également l'objet d'opérations géodésiques entreprises par le gouvernement de la métropole. La Société de géographie d'Amsterdam a exposé le calque d'une carte qui fait connaître l'état d'avancement, en 1871, de la triangulation de l'île de Java.

Parmi les objets exposés, dans le premier groupe, par l'Autriche-Hongrie, nous avons remarqué les plans et les instruments de M. Alexandre Halácsy, chef de la section de géodésie de la municipalité de Buda-Pesth. Le conseil municipal de Buda-Pesth est en train, depuis quelques années, d'haussmanniser la capitale de la Hongrie, et M. Halácsy a effectué tous les travaux de triangulation, de nivellement et d'arpentage nécessaires pour l'établissement des projets et leur exécution. Cet ingénieur a imaginé, pour ces différents objets, des appareils spéciaux qui nous ont paru réunir une très-grande exactitude de mesurcs à une suffisante commodité d'emploi.

Nous avons de même à signaler, dans l'exposition de la Suisse, les beaux instruments de géodésie et d'arpentage fabriqués par M. Kern, d'Aarau, et particulièrement son théodolite altazimuthal, répétiteur dans les deux sens, et ses planchettes avec alidade nivellatrice, etc.

L'Éspagne possède, dans le général lbañez, le premier peut-être des géodésistes de l'Europe. Ce savant officier, qui est général du génie et directeur de l'Institut géographique et statistique de Madrid, a été élu comme président par la Commission internationale du mètre. Ses principaux travaux relatifs à la mesure des bases, aux nivellements géodésiques et de précision, etc., figurent parmi les volumes exposés dans le premier groupe. C'est actuellement, sous sa direction, que se publie la grande carte de l'Espagne, à l'échelle 1/50,000°, avec courbes de niveau espacées de 20 en 20 mètres, pour la représentation du relief du sol.

La grande carte de la France, au 80,000°, dite carte de l'état-major, est enfin terminée, après cinquante-sept années de travaux incessants consacrés à sa publication : elle occupe, à l'Exposition, le mur du fond tout entier de la grande salle des États, et l'on peut se faire une idée de la somme de travail qu'à du couter l'exécution de cette œuvre, par l'effet que produit cette immense surface gravée, dont on peut même étudier les détails au moyen d'une lunette placée au milieu de la salle.

Le Dépôt de la guerre a, en outre, exposé quelques spécimens des minutes manuscrites établies par les officiers d'état-major, à l'échelle de 1/40,000°; c'est en réduisant ensuite de moitié ces minutes pour la gravure qu'on obtient les différentes parties qui, rassemblées, constituent chacune des feuilles de la carte.

Nous devons encore signaler, dans la salle des États, la collection des instruments qui ont servi à l'établissement de la nouvelle méridienne et et de ceux employés aux opérations topographiques exécutées par les officiers du corps d'état-major.

On se rappelle que, l'année dernière, M. le capitaine d'état-major Roudaire a signalé la possibilité de créer, dans le sud de l'Algérie, une mer intérieure en mettant en communication, par le percement de l'isthme de Gabès, les chotts algériens et tunisiens avec la Méditerranée. Cette proposition avait paru assez importante pour que l'Assemblée nationale votât, sur l'initiative de M. P. Bert, un crédit de 10,000 francs destiné aux études préliminaires. Le ministre de la guerre et le gouverneur général de l'Algérie organisèrent alors une mission dont le commandement fut confié au capitaine Roudaire, et qui devait avoir pour but de déterminer par des nivellements de proche en proche le périmètre du bassin inondable. La minute à 1/100,000° des travaux de nivellement exécutés par cette mission, du 5 décembre 1874 au 12 avril 1875, est exposée sous le nº 361 du Catalogue. Cette carte prouve qu'il existe dans la région sud de la province de Constantine, un bassin inondable, occupant une superficie de près de 6,000 kilomètres carrés, et dont la profondeur varie, dans les parties centrales, entre 20 et 27 mètres. Mais la région des chotts se prolonge vers le sud de la Tunisie jusqu'à la Méditerranée. La mission française ne devait pas franchir la frontière tunisienne; cependant elle a pu s'assurer qu'un second bassin inondable existe dans cette contrée, et qu'il n'est séparé du bassin algérien que par un isthme de sable d'une vingtaine de kilomètres de longueur, et dont l'altitude ne dépasse pas 6 à 7 mètres. Ce passage pourrait donc être franchi par un canal, dont le percement ne serait pas très-difficile. Mais l'incertitude existe encore à l'égard de la possibilité de mettre le bassin tunisien lui-même en communication avec la Méditerranée. M. Fuchs, ingénieur des mines, qui a exploré cette contrée, assigne à la partie de l'isthme de Gabès voisine de la mer, une hauteur de 40 à 50 mètres, ce qui rendrait le projet absolument irréalisable. Le capitaine Roudaire conteste l'exactitude des déterminations de M. Fuchs. Il est donc indispensable de fixer, par un nivellement précis, analogue à celui qui vient d'être fait en Algérie, la pro-

Digitized by Google

^{fondeur} du bassin tunisien et le relief de l'isthme de Gabès dans toute son étendue. Il paraît qu'une Commission italienne a entrepris cette tâche; il serait à désirer cependant que le gouvernement français s'occupât de terminer les études relatives à une question qui l'intéresse si directement et dont il a pris l'initiative.

L'emploi de la photographie pour les levers topographiques, qui a été proposé d'abord par M. le colonel Laussedat, a été l'objet d'études approfondies de la part du capitaine du génie Javary. Grâce aux perfectionnements que cet officier a apportés à la méthode du colonel Laussedat, ce mode de lever des plans est entré complétement dans la pratique. Le Dèpôt des fortifications, qui l'a adopté pour les cas où l'on doit opérer avec rapidîté, a exposé l'appareil photographique tel qu'il a été modifié par le capitaine Javary, et une collection de vues ayant servi à l'exécution des levers. Ainsi utilisée, la photographie peut rendre de grands services à une armée en campagne, soit pour effectuer des reconnaissances de places fortes ou des reconnaissances d'itinéraires, soit pour reproduire rapidement et en grand nombre les cartes des pays successivement parcourus.

1

Nous avons encore remarqué, parmi les objets exposés par le Dépôt des fortifications, les appareils de MM. Peaucellier et Wagner (boussole auto-rédúctrice, stadiomètre, homolographe). Ces différents instruments sont des applications des magnifiques découvertes de M. le lieutenant-colonel du génie Peaucellier, relatives aux propriétés des systèmes de tiges articulées.

Pour achever l'examen des objets classés dans le premier groupe qui nous ont paru présenter le plus d'intérêt, il nous reste à parler de l'exposition organisée par le ministère de l'instruction publique, dans le but de donner une idée des travaux exécutés par les missions françaises du passage de Vénus. Nos lecteurs savent¹ que six expéditions, dont trois pour l'hémisphère austral et trois pour l'hémisphère boréal, ont été organisées par la commission de l'Académie des sciences. Les quatre missions de premier ordre avaient emporté un matériel identique, dont la composition est représentée à peu près complétement à l'Exposition géographique. Les instruments destinés à l'observation directe des contacts comprenaient deux lunettes équatoriales, l'une de 8 pouces et l'autre de 6 poucés d'ouverture, munies de régulateurs isochrones de Foucault, et un appareil photographique, constitué par une lunette horizontale munie d'un écran spécial pour l'exposition instantanée de la plaque sensible à l'image solaire, et par un miroir plan en verre argenté, vérifié par I. Martin d'après les méthodes de Foucault, et destiné à renvoyer l'image du soleil suivant l'axe optique de la lunette. Outre ces instruments, la mission du Japon avait emporté une lunette spéciale, munie du revolver

¹ Voir les numéros du Correspondant du 10 septembre 1874 et du 10 mars 1875.

REVUE SCIENTIFIQUE.

photographique de M. Janssen, que ce savant astronome, chef de la mission, a employée lui-même à l'observation directe des contacts. Enfin, pour la mesure du temps et la détermination des coordonnées géographiques, chaque mission possédait une lunette méridienne, un pendule astronomique muni d'un interrupteur électrique, et un chronographe enregistrant automatiquement les observations de chacun des appareils.

De nombreuses photographies représentent l'installation des observatoires de l'île Campbell, de l'île Saint-Paul, de Nagasaki et Kobé (Japon), et de Nouméa : elles permettent de se rendre compte des difficultés de tous genres qu'ont eu à surmonter nos courageux et habiles missionnaires.

L'observation du passage et les mesures astronomiques accessoires ne furent pas d'ailleurs leur seule occupation. Ainsi, la mission de Chine, retenue à Pékin, par les glaces du Pei-ho, plusieurs mois après le passage, en profita pour dresser, malgré les démonstrations peu sympathiques des habitants, un plan géométrique et détaillé de la capitale du Céleste-Empire.

Des cartes topographiques des iles Saint-Paul et Amsterdam, à peu près inconnues jusqu'alors, dressées par MM. Turquet, lieutenant de vaisseau, et Ch. Vélain, géologue, sous la direction du commandant Mouchez, chef de la mission; d'intéressantes observations météorologiques et magnétiques dues à MM. Rochefort et Cazin; enfin de prècieuses collections zoologiques, botaniques et géologiques recueillies par MM. Rochefort, de l'Isle et Vélain; tels sont, indépendamment d'une réussite complète au point de vue astronomique, les principaux résultats de l'expédition dirigée par le savant commandant Mouchez, qui, pour dernière récompense de ses travaux, vient d'être tout récemment élu membre de l'Académie des sciences.

La mission de l'ile Campbell, qui avait pour chef M. Bouquet de la Grye, ingénieur hydrographe de la marine, n'a pas été aussi heureuse au point de vue de l'objet principal de ses efforts : le soleil est resté caché par des nuages pendant toute la durée du passage de la planète. Pour se dédommager de cet insuccès, que le climat détestable de la station leur avait fait prévoir dès leur arrivéc, les membres de la mission ont recueilli des observations de physique du globe et de météorologie, et des collections d'histoire naturelle très-intéressantes et très-précieuses, en raison du peu de documents que la science possédait sur cette partie de l'hémisphère austral. Citons, en particulier, les observations des microséismes ou petites secousses terrestres, faites par M. Bouquet de la Grye au moyen du pendule enregistreur électrique qu'il a imaginé dans ce but, et que l'on peut voir fonctionner dans la salle XXXI de l'Exposition de géographie.

654



Ш

Les travaux hydrologiques russes ne sont ni moins nombreux ni moins importants que ceux exécutés par la section topographique de l'état-major impérial. Les cartes particulières des nombreuses mers qui avoisinent le vaste empire russe, ainsi que celles des mers intérieures et des grands lacs qui couvrent une partie de son sol, prouvent que le *département hydographique* du ministère de la marine possède un personnel considérable, et à la hauteur de sa tâche.

Les objets exposès dans le second groupe par la Suède se rapportent plus particulièrement à la pratique de l'art naval et à l'étude physique de la mer, et consistent surtout en lochs de divers systèmes pour la mesure de la vitesse en mer, et en appareils de draguage et de sondage, parmi lesquels nous avons remarqué spécialement la sonde à emportepièce du docteur Wiberg. Signalons dans l'exposition de la Norvège le bathethermomètre, ou thermomètre sondeur, du docteur Dietrichson, au moyen duquel on peut, par la rupture de la tige au moment voulu, déterminer la température de la mer, dans le cas où cette température n'est pas constamment décroissante avec la profondeur, et où, par suite, les thermomètres a minima ordinaires ne peuvent plus être utilisés.

Qu'il nous soit permis, à propos de l'exposition anglaise, de regretter l'absence complète d'appareils ou documents quelconques relatifs à la grande exploration scientifique des mers par le *Challenger*, dont nous avons récemment signalé l'importance aux lecteurs du *Correspondant*.

Les appareils de recherches au fond des mers, et, en particulier, la sonde prenante, pour extraire le sable, la boue, les herbes, et autres objets qu'on peut y rencontrer, exposés dans la section italienne par M. Toselli, nous ont paru ingénieusement imaginés et habilement construits.

Recommandons enfin aux visiteurs que ces matières intéressent, la très-complète et très-remarquable exposition du Dépôt des cartes et plans de la marine française. Ce n'est, évidemment, qu'en en faisant un fréquent usage, que l'on peut apprécier le mérite d'une carte, et surtout d'une carte marine. Mais il n'est pas besoin d'avoir recours à ce moyen de contrôle, quand on connaît toute la valeur scientifique du corps de nos ingénieurs hydrographes, et quand, en même temps, on peut constater *de visu* la perfection des instruments de toute sorte que l'État met à leur disposition. C'est là une occasion qui ne se représentera peut-être jamais, et dont les marins doivent le bénéfice à l'heureuse initiative de la Société de géographie.

Limité par l'espace, nous remettons à un prochain article l'examen des objets classés dans les troisième et septième groupes.

P. SAINTE-CLAIRE DEVILLE.

Appelé dans le Midi pour présider la distribution des prix du Collège d'Orange (Vaucluse), M. Léopold de Gaillard a ouvert la séance en prononçant le discours suivant:

Chers élèves,

En venant occuper ce fauteuil, où tant d'autres que je vois dans cette enceinte devraient être assis à ma place, j'obéis à l'appel du digne chef de cet établissement et à la confiance des autorités universitaires. Laissemoi vous dire tout de suite que cet appel est pour moi un honneur et une joie.

Au moment même où nous nous trouvons réunis ici, une réunion plus imposante encore et plus solennelle a lieu dans l'amphithéâtre de la vieille Sorbonne de Paris. C'est le jour, c'est l'heure de la distribution des prix du concours général. Aucun des amis de la jeunesse et des fortes études n'a garde de manquer à ce rendez-vous annuel, donné et présidé par le ministre de l'instruction publique. Vous ne me demandez certainement pas de tenter une comparaison entre cette fête à part dans la ville des fêtes, et notre humble fête de collége de province: mais je tiens à vous affirmer que je me trouve plus à ma place, et le cœur plus à l'aise, au milieu de vous qu'à la Sorbonne. Pourquoi cela? Parce que nous sommes ici entre compatriotes, sous le ciel bien-aimé de notre Midi, et que je vois en face de moi cette belle jeunesse vauclusienne qui, par sa bonne conduite et ses succès, me parle si éloquemment de l'avenir de notre cher pays.

Outre ce lien sacré de la terre natale, qui se fait sentir d'autant plus qu'on est plus éloigné et qu'il est plus tendu, je trouve dans le caractère même de cette maison un attrait nouveau et puissant, l'attrait d'une grande question scolaire qui est à l'étude, et d'une grande expérience qui réussit. Vous êtes, en effet, un établissement d'instruction publique à la fois classique et professionnel, c'est-à-dire, pour parler le langage de l'Université, un collège où l'on donne tout ensemble l'enseignement se condaire et l'enseignement spécial. Votre maison, chers élèves, s'ouvre sur le monde par deux issues : d'un côté, la porte étroite des carrières libérales, par où passe et ne doit passer que le petit nombre; de l'autre, la porte plus large, mais toujours encombrée, des carrières industrielles et commerciales.

Quoi qu'on dise, il y aura toujours lieu de compter sur ce partage entre les jeunes gens au sortir du collége.—Dès lors, pourquoi ne pas le faire avant le collége, ou dans le collége même, comme vous l'essayez ici?

Sachons enfin ne pas abuser jusqu'à l'absurde du principe juste et nécessaire d'égalité. Nous ne pouvons pas tous être avocats, médecins, magistrats, fonctionnaires ou littérateurs, pas plus que nous ne pouvons tous être, comme on dit, dans les affaires. Les uns ont le temps; les autres sont forcés de se rappeler, suivant le proverbe anglais, que le temps est de l'argent, et que cela est deux fois vrai pour le temps du collége, puisqu'au lieu de rapporter de l'argent, il en coûte. Vouloir imposer à tous le même pas, les mêmes études, c'est abaisser fatalement le niveau général de l'enseignement, c'est tenter un compromis désastreux entre la théorie que les uns viennent chercher, et la pratique dont les autres ont besoin : théorie et pratique s'en trouvent également mal.

Je ne serai certes jamais de ceux qui vont répétant partout : « A quoi bon tant de latin, tant de grec, tant de philosophie, tant d'histoire, tant d'années perdues pour les enfants, tant de sacrifices perdus pour les familles? » — C'est exactement comme si vous disiez : « A quoi bon tant de degrés à cette échelle? » — Eh! mon Dieu! c'est tout bonnement pour monter plus haut. Le tout est de savoir jusqu'où vous voulez monter.

Mais j'ai toujours pensé qu'en fait d'instruction publique comme de Politique, il importe avant tout de connaître son époque et de lui accorder sans marchander non pas tout ce qu'elle exige, mais tout ce qu'elle a droit d'exiger. Or, en un temps de civilisation démocratique comme le notre, où chacun doit se faire par le travail sa place au soleil, il est naturel, il est même inévitable que la culture intellectuelle soit recherchée noins pour elle-même que pour les fruits qu'on en peut tirer. Il en est noteme qui oublient que la saison des fleurs — qui est la vôtre, chers enlemets! — doit précéder la saison des fruits, et qui voudraient recueillir moisson dès les premiers mois du printemps. L'Amérique offre, sous con rapport, des exemples que nous devons nous garder de suivre, mais qu'il est bon de connaître.

Au milieu de cette crise d'idées qui est au fond une crise d'intérêts, qu'y a-t-il à faire pour sauvegarder ce premier des intérêts nationaux, instruction publique? Il y a, messieurs, à mettre en pratique l'art suprême de la politique, qui se résume en deux mots : résister et céder. Sister à tout ce qui est inique ou déraisonnable; céder à tout ce qui 10 Aour 1875.

paraît juste et possible. En d'autres termes, mettons de côté, abritons avec un soin jaloux et pour le plus grand nombre d'écoliers possible, le trésor sacré de nos vieilles études classiques. Elles seront toujours, en dépit des novateurs, l'honneur et la force de l'esprit français, et elles auraient vite péri à ce régime d'instruction à la vapeur qui, suivant le mot d'un penseur illustre, ne laisse pas le temps au temps. Mais, du même coup, ouvrons aux besoins nouveaux, depuis le collége jusque dans les rangs les plus serrès de la concurrence sociale, de nouvelles issues, de grands horizons où il leur soit facile de se caser, et en se casant de se discipliner.

Pour ma part, tout en accordant hautement aux lettres ce droit de seigneurie qui est le droit même de la civilisation, je n'hésite pas à reconnaître que les sciences doivent prendre une plus grande part que jadis dans l'instruction de la jeunesse, et que pour un certain nombre de professions, cette part doit devenir prépondérante.

Remarquez, messieurs, que ce problème d'un enseignement nouveau à instituer pour les temps nouveaux où nous sommes, ne date pas d'aujourd'hui, et que la plupart des remaniements de programmes, parfois si malheureux, que l'instruction secondaire a eu à subir depuis cinquante ans, n'ont eu d'autre prétexte que de chercher à le résoudre. Que cherchait en effet M. Guizot, lorsqu'après avoir, à son immortel honneur, relevé l'instruction primaire en France par sa loi de 1833, il essayait de fonder dans les lycées ce quil appelait si justement l'enseignement primaire supérieur? Que cherchait M. Villemain en décrétant à son tour l'enseignement annexe? Que cherchait M. Saint-Marc-Girardin en recommandant l'enseignement intermédiaire? Et dans un moment où le pouvoir se donnait pleine licence, que cherchait M. Fortoul en imaginant la bifurcation? On ne savait, vous le voyez, de quel nom baptiser cette innovation dont s'indignait l'esprit de routine, mais on la sentait de jour en jour plus proche et plus inévitable.

Et maintenant, me demanderez-vous, pourquoi le succès, un succès définitif s'est-il refusé jusqu'ici à couronner tant d'efforts sincères, tant de hautes et puissantes bonnes volontés? Uniquement, à mon humble avis, parce qu'on a reculé devant toute la vérité à dire et devant toute la réforme à faire. On s'est obstiné à confondre et brouiller les deux enseignements, non-seulement dans le même collège — ce qui est un essai tout naturel et très-louable — mais dans les mêmes programmes. Il en est résulté une invasion, une série d'usurpations de l'accessoire sur le principal qui fait qu'on n'a plus l'air de savoir aujourd'hui quel est le principal et quel est l'accessoire, et qu'en définitive le principal, c'est-à-dire les études littéraires, a subi un déplorable affaiblissement. On n'a pas osé dire que s'il n'est pas possible à tout le monde d'aller à Corinthe, non omnibus licet adire Corinthum, ce n'est pas une raison pour détruire Corinthe.

658

e7

Fortifions, au contraire, embellissons encore ce noble asile des hautes études et du travail désintéressé, et montrons-le de loin à l'ambition des familles, au courage des jeunes gens comme le but glorieux et désiré du pélerinage scolaire.

J'entendais raconter naguère qu'un professeur de rhétorique qui avait à diriger une classe nombreuse dans un des premiers lycées de Paris, commença par éprouver un à un ses élèves pendant quelques semaines, puis fit passer sur les bancs les plus rapprochés de sa chaire les dix ou quinze qu'il avait distingués, et dit aux autres : « Quant à vous, messieurs, tout ce que je vous demande, c'est de ne pas faire de bruit et de ne pas nous empêcher de travailler! »

Franchement, messieurs, cela suffit-il? Est-ce là résoudre le problème? Et mettons-nous nos enfants au collège seulement pour qu'ils ne fassent pas de bruit? Eh bien! vous pouvez m'en croire sur parole, ce que disait, il y a une trentaine d'années, ce professeur d'ailleurs des plus renommés, beaucoup de professeurs le pratiquent sans le dire. Et comment le leur imputer à crime? Connaissez-vous un moyen d'obtenir travail de la part des enfants, aide de la part des familles, lorsqu'enfants et familles n'ont aucun goût et ne voient aucun profit aux études qu'on leur impose? Forcément, la classe ne se fait que pour ceux qui sont capables de la suivre; le reste traîne et végète, depuis la sixième jusqu'à la philosophie, dans la plus honteuse et bientôt la plus incurable faineantise. Ne vaudrait-il pas mieux avouer une bonne fois que tous les Français ne sont pas destinés à être bacheliers, désencombrer nos classes de latin et multiplier soit les établissements proprement dits d'enseignement spécial, soit les établissements mixtes, comme le col lége d'Orange. De ce jour, le mérite des écoles, publiques ou libres, ne serait plus d'avoir beaucoup d'élèves, mais beaucoup de bons élė ves.

Chers compatriotes, en évoquant pour un moment devant vous cet utile et grave débat de l'enseignement classique et de l'enseignement professionnel, c'est toujours de vous que j'ai parlé, car il s'agit de votre collège et des leçons de vos excellents maîtres. A Orange, d'ailleurs, vous êtes, de tonte façon, des écoliers privilégiés, car, dans cette antique petite cabitale, tout vous est enseignement et profit. Depuis l'époque galloronnaine jusqu'à nos jours, les pierres parlent et vous racontent l'histoine locale la plus variée et la plus souvent mélée à la grande histoire. Our, quand on est, comme Orange, une des rares cités où la grandeur ronnaine a laissé son empreinte, non sur des vestiges à peine reconnaissables, mais sur des monuments entiers et superbes; lorsqu'on a eu, de le temps de la primitive Église, ses saints, ses docteurs et ses conciles; lorsqu'on a, comme Orange, écrit son nom dans l'épopée des troises par l'épée d'un héros; quand on a été, pendant de longs

siècles, un petit Etat indépendant, et qu'on peut montrer, parmi ses princes, des conquérants de royaumes et des 'fondateurs de dynasties; quand on a eu, jusqu'à la veille de 1789, son parlement, ses évêques, son université; quand on a côtoyé ainsi les destinées de la France jusqu'au jour où le ruisseau devait se perdre dans le grand fleuve qui, de ce temps, élargissait ses rives à chaque règne; alors sans doute, messieurs, on a droit d'être fier et de porter haut son écusson parmi ceux de nos premières villes historiques.

Mais pourquoi faut-il que sur ce noble écusson apparaissent deux taches de sang : la tache de sang des guerres de religion, la tache de sang du tribunal révolutionnaire? — Ah! ne remuons pas cet affreux passé, j'en suis bien d'accord: mais ne l'ignorons pas non plus! Puisqu'on a voulu que l'histoire d'hier soit enseignée dans les collèges, que du moins elle serve à nous rendre meilleurs; qu'il n'en sorte que des conclusions de tolérance et de pressants conseils de réconciliation ; qu'elle nous apprenne dans quel pays nous sommes destinés à vivre et combien sont dangereux et coupables, ici plus qu'ailleurs, ceux qui soufflent sur les passions populaires! Oue la politique ne franchisse donc jamais, chers enfants, les murailles de votre cour de récréation! Une seule politique est permise à votre âge, - et ne vous en plaignez pas, car c'est la meilleure de toutes, celle qui devrait régner seule partout, - c'est le patriotisme! Aimez de tout votre cœur cette pauvre patrie déjà si cruellement dépecée par l'étranger, et que les partis continuent à se disputer comme une proie! Jurez de lui rester à jamais fidèles et de donner votre sang, s'il le faut, pour la relever de son humiliation passagère! Portez dans vos familles, portez dans vos villages, la paix qui règne dans cette heureuse maison! Portez-y aussi cet esprit d'ordre et de subordination aux autorités, sans lequel il n'y a ni peuple, ni société, et de république moins encore que de monarchie! Portez-y surtout cette flamme de patriotisme que vos dignes maitres ont su allumer dans vos âmes et qu'on nous reproche si fort de laisser s'éteindre dans la bourrasque des querelles locales et des passions de parti.

En résumé, chers élèves, — et ce sera là mon dernier vœu de compatriote et de vieil ami, — soyez ici de bons écoliers, et vous serer dans le monde de fermes chrétiens, de courageux citoyens, et pour tout dire en une parole, vous serez toute votre vie, de bons Français.

Léopold de Gaillard.

660



VIE DE LA RÉVÉRENDE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION

NÉE MARIE GUYARD

Première supérieure des Ursulines de Québec, par l'abbé P. F. RICHAUDEAU, aumònier des Ursulines de Blois. — Un vol. in-8.

Ce serait, selon nous, une erreur de croire que les biographies de personnages renommés par la perfection de leurs vertus, les vies de saints, pour les appeler par leur nom, ne sauraient être lues que par les gens d'Église.

On peut classer ces sortes d'écrits en trois catégories. Il y a ceux qui ont été composés effectivement à destination principale, sinon unique, des ecclésiastiques ou des maisons religieuses, et dont les auteurs se sont placés exclusivement au point de vue mystique, ascétique ou de la théologie; — ceux, au contraire, dans lesquels on a cherché à grouper autour d'un saint personnage les faits historiques auxquels il a été mêlé, ou à faire ressortir l'action politique ou sociale qu'il a pu exercer sur son èpoque. Enfin, il y a les ouvrages en quelque sorte intermédiaires, ou les événements publics sont relatés plus accessoirement, et où la part est faite plus large à la vie intérieure du héros.

Si donc les écrits de la seconde catégorie, plus historiques qu'hagiographiques, sont particulièrement destinés aux gens du monde, aux lecteurs séculiers, on peut dire que les derniers, précisément en raison de leur caractère mixte, s'adressent aux lecteurs laïques aussi bien qu'aux ecclésiastiques. Cependant, comme entre deux termes donnés les intermédiaires peuvent varier et se succéder en plus ou moins grand nombre, on conçoit aisément que les vies de saints du troisième genre conviennent plus particulièrement à l'une ou à l'autre de ces deux classes de lecteurs, suivant qu'ils se rapprochent davantage du premier ou du deuxième terme.

Le dernier ouvrage de M. l'abbé Richaudeau se rattache évidemment au troisième, en inclinant toutefois vers le premier. Mais, étant donné un laïque chrétien instruit des choses de la religion, comme tout chrétien devrait l'être, et par conséquent dépourvu de préjugés aussi bien favorables qu'hostiles aux ordres monastiques, il est certain que la Vie de la révérende Ursuline Marie de l'Incarnation sera pour lui tout aussi remplie d'intérêt, lui offrira tout autant d'objets d'admiration, tout autant d'exemples de sentiments atteignant à l'idéal et au sublime, qu'au moine le plus austère ou à la religieuse la plus mystique.

Cette Vie est l'histoire d'une jeune Tourangelle du commencement du dix-septième siècle, qui, après deux années de mariage, veuve et mère d'un enfant de six mois, lutte pendant douze ans pour sa propre existence et pour subvenir à l'éducation de son fils, entre ensuite en religion, malgré la plus active et la plus énergique opposition de sa famille, et

bientôt, guidée par une impulsion divine, quitte la France et s'embarque pour le Canada, qu'elle ne connaissait pas même de nom, et concourt d'une manière aussi efficace qu'humble et modeste à la prospérité et à la consolidation de la jeune colonie.

Il faut étudier l'influence étonnante acquise en peu de temps par la Mère Marie de l'Incarnation et ses religieuses sur toutes les tribus indigènes (les farouches Iroquois exceptés), influence mise tout entière au service de la gloire de Dieu d'abord, de celle de la France ensuite; ou plutôt au profit de toutes deux en même temps, car là, comme dans tout le cours de notre histoire, l'intérêt de l'Église et celui de la France, de la société chrétienne et de la nation des Francs, ne sont-ils pas indissolublement liés entre eux?

Le mérite principal du livre de M. l'abbé Richaudeau consiste dans un choix judicieux de citations remarquablement agencées et parmi lesquelles se rencontrent de très-belles pages. Avec une abnégation et une modestie qu'on ne saurait trop louer, l'auteur s'efface le plus possible pour laisser la parole tantôt à Marie Guyard elle-même, dont il publie beaucoup de fragments inédits; tantôt à dom Claude-Martin, son fils, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, ou à dom Edm. Martène, disciple et historiographe de ce dernier, et dont les écrits, réduits à un nombre extraordinairement restreint d'exemplaires, sont aujourd'hui introuvables; tantôt au P. de Charlevoix, jésuite (1624); tantôt à M. l'abbé Casgrain, prêtre de Québec, auteur estimé au Canada. Souvent aussi il fait d'habiles et sagaces emprunts aux *Relations des Jésuites* du Canada, et à l'*Histoire du monastère des Ursulines de Québec*, publiée en 1863, dans cette dernière ville, par une religieuse du couvent.

On voit que l'auteur a puisé aux sources les plus authentiques et les plus respectables; et — redisons-le, car c'est là un vrai mérite — il a su grouper et disposer ses citations de manière à en former un tout homogène et suivi. De telle sorte que si quelque prise était laissée ici à la critique, ce pourrait être sur le ciment à l'aide duquel l'auteur a scellés ensemble et jointoyé ces magnifiques matériaux, non sur ces matériaux eux-mèmes.

On en citera un exemple : l'auteur nous apprend que, entre 1641 et 1648, madame de la Peltrie, une riche veuve qui, sans entrer elle-même en religion, s'était vouée de sa personne et de ses biens à l'œuvre entre prise et poursuivie par les Ursulines, les quitta tout à coup, ayant, par un revirement inexplicable, passé du respect le plus tendre et de la plus profonde vénération pour la Mère de l'Incarnation, « à des sentiments qui étaient plus que de l'indifférence. » Le lecteur est donc fondé à croire que cette précieuse auxiliaire est à jamais perdue pour la jeune communauté, car de longues pages suivent sans qu'il soit plus question d'elle. Arrive le récit, d'ailleurs si pathétique et si émouvant, de l'incerdie subit du monastère en 1650, au milieu d'une nuit glaciale de dé-



MELANGES.A

cèmbre; et voilà que madame de la Peltrie se retrouve mentionnée incidemment et dans un simple membre de phrase, comme se trouvant parmi les religieuses, comme elles privée de vêtements et pieds nus dans la neige. Puis une petite maisonnette, qu'elle avait antérieurement fait construire pour elle et sa suivante, sert de refuge provisoire à la communauté, en attendant la reconstruction de l'édifice incendié. Le lecteur est bien contraint de conclure de là que madame de la Peltrie était revenue auprès de Marie Guyard. Quand, comment, par suite de quelles circonstances? Pas un mot qui en donne le moindre indice.

Ailleurs, après avoir retracé la mort héroïquement édifiante de la Sœur Saint-Joseph, l'une des compagnes de la Mère de l'Incarnation, M. l'abbé Richaudeau nous apprend qu'elle était fille d'un châtelain millionnaire, mais il omet de nous dire quel était ce châtelain. Or, en aucun siécle, même au dix-septième, les châtelains millionnaires ne sont gens absolument inconnus, et il eût été intéressant de nommer celui dont on fait connaître la fille.

On trouverait encore quelques-unes de ces critiques de détail qui s'adressent à l'historien. On en ferait peut-être aussi à l'endroit du littérateur dont les comparaisons pourraient parfois être plus heureuses. Ce sont là des taches secondaires, et de l'ensemble du travail de M. l'abbé Richaudeau, l'on peut dire avec le critique de l'antiquité :

> Ubi plura nitent in carmine Non ego paucis offendar maculis.

On aime à suivre dans ce rècit les efforts patriotiques de nos nationaux et de nos soldats; la sage et habile administration de gouverneurs tels que MM. de Champlain, de Montmagny, d'Argenson, de Tracy; la sympathie croissante pour nous des pauvres sauvages, Hurons, Algonquins, Montagnais, etc., qui savaient apprécier et reconnaître le dévouement des filles vierges, comme ils appelaient nos Ursulines, pour leurs enfants et pour eux-mêmes. Et lorsque, en 1672, après trente-trois ans de séjour, on voit Marie Guyard mourir à Québec, au milieu de ses filles, on éprouve un sentiment de fierté patriotique à voir l'immense et publique douleur dont cette mort est la cause, non-seulemet parmi tous les Français de la colonie, mais surtout de la part des indigènes, y compris même un grand nombre de familles iroquoises qui, depuis la dernière victoire remportée sur leur nation par M. de Tracy, étaient venues se firer à Québec.

On dit que le procès de béatification de la Mère Marie de l'Incarnation du Canada est pendant à Rome. S'il est vrai qu'il en soit de même pour Jeanne d'Arc, la rédemptrice de la France au quinzième siècle, et pour Louis XVI, notre roi-martyr, n'est-il pas permis d'espérer encore dans l'avenir de la France, qui comptera de tels avocats auprès de la miséricorde divine? JEAN D'ESTIENNE.

QUINZAINE POLITIQUE

9 aoùt 1875.

Voici l'Assemblée séparée pour trois mois. En interrompant ses travaux, elle a laissé, le 4 août 1875, le gouvernement muni de pouvoirs réguliers dont chacun a désormais la force d'un droit : elle l'a établi sur des lois constitutionnelles; il ne vacille plus, et avec lui l'ordre, dont il est la sauvegarde, dans l'incertitude d'un vague provisoire. C'est là une raison qui rend plus légitime et plus confiant que l'an passé l'espoir de sentir dans le pays, pendant cette paix parlementaire, une tranquillité sûre et un repos fécond. Sans doute, il y a d'inquiètes et tumultueuses volontés qui trouvent toujours en elles-mêmes un motif de s'agiter; nous n'avons pas la naiveté de croire que M. Gambetta et ses amis veuillent bien enchaîner, trois mois, la fiévreuse et bruvante activité de leur parti : le radicalisme ne connaît pas de trêve. Mais, au moins, l'Assemblée a-t-elle mis fin à cette dispute incessante qui, violente ou subtile, a, durant quatre années, fatigué la France avec les mots de République et de Sénat, de défini et de définitif, etc. Les mots qui restent au journalisme, pour ses querelles, ne suffisent que trop, nous le savons, à tenir en haleine ses polémiques et à troubler le sommeil du pays. Pour l'heure, toutefois, on est las d'entendre parler de dissolution, de loi électorale, d'état de siége, de loi de la presse. L'esprit public, comme l'Assemblée, est avide d'un peu de loisir : ce besoin va, pendant quelque temps, le rendre insensible aux cris habituels des partis; et plut à Dieu que, jusqu'au 4 novembre, le silence de Versailles régnât dans toute la France!

Aux derniers jours de cette session, nous avons vu le ministère présidant à une majorité plus constante et plus compacte. La gauche avait comme perdu sa direction ordinaire : elle se concertait

mal; elle se divisait même; ses trois groupes se résistaient l'un à l'autre. M. Madier de Montjau ne trouvait que quatre-vingt-quatre républicains pour dissoudre l'Assemblée : faute d'en trouver davantage, M. Brisson ne pouvait proposer la suppression de la loi Courcelle, ni M. Pascal Duprat la levée de l'état de siége. La gauche oubliait jusqu'aux secrets de sa vieille logique, jusqu'aux préceptes les plus simples de la vie parlementaire : elle ne savait plus accorder ses votes avec ses discours; elle approuvait, au scrutin, les lois qu'elle critiquait à la tribune : comédie un peu ridicule où M. Christophle et M. Ernest Picard ont joué un rôle qu'ils ont dû regretter. On sait enfin que la gauche, érigeant son impuissance en sagesse et voulant que les radicaux lui pardonnassent le crime de rester inactive et silencieuse, a imaginé de démontrer, dans un de ses proces-verbaux, que sa politique même lui commandait de ne rien faire ni de ne rien dire; elle avait peur « d'une crisc ministérielle; » elle ne voulait pas « de manifestations stériles ! » C'est une délicate prudence, en vérité; et si cet abandon de ses traditions n'était que volontaire, on en pourrait féliciter la gauche. Mais personne n'ignore comment cette vertu inespérée lui était devenue obligatoire, et c'est surtout M. Buffet qui mérite l'honneur d'être loué de la pacifique résignation à laqueÎle la gauche s'est réduite : il a su l'v contraindre par sa vigueur et sa fermeté.

M. Laboulaye, il est vrai, juge que M. Buffet n'a pas eu l'attitude assez « républicaine : » il l'a déclaré dans ce manifeste de la dernière heure où il a glorifié le centre gauche avec une bonhomie si lyrique. Mais si M. Buffet n'a pas eu l'air assez « républicain, » c'est précisément le défaut que certains des moniteurs du radicalisme remarquent eux-mêmes dans la personne politique de M. Laboulave, dont le républicanisme leur paraît inerte et pâle : « On n'a pas agi, on parle, » disaient, au lendemain de ce manifeste, ces favouches contempteurs de la rhétorique professée par M. Laboulaye au centre gauche. Oui, les reproches que M. Laboulaye adresse a M. Buffet et qui vont frapper M. Dufaure aussi, s'ils ne sont pas le pur amusement d'un grondeur débonnaire, s'ils ne sont pas les feintes d'une parade faite pour contenter de loin les yeux de la masse, ce sont au moins des coups bien tardifs et inutiles. Pourquoi M. Laboulave et le centre gauche soupirent-ils après une dissolution, qu'ils ont pu et qu'ils n'ont pas voulu demander avec M. Madier de Montjau? Pourquoi gémissent-ils d'un état de siège qu'ils ont pu et qu'ils n'ont pas voulu, avec M. Pascal Duprat, proposer de lever immédiatement? Pourquoi se plaignent-ils de lenleurs qu'ils n'ont pas abrégées eux-mêmes? Pourquoi M. Ricard et

QUINZAINE POLITIQUE.

M. Jules Favre n'ont-ils apporté qu'à la dernière minute, l'un son rapport sur la loi électorale, l'autre ce projet de loi sur la presse qu'il n'a pas même eu la peine d'élaborer? Ces impatiences, dont on frémit déjà pour le 4 novembre, pourquoi n'en avoir pas senti l'aiguillon avant le 4 août? Et, de bonne foi, les radicaux n'ont-ils pas raison de trouver singulièrement platoniques ces récriminations, ces regrets et ces promesses du centre gauche.

Le discours de M. Laboulave n'est guère qu'une redite des doctrines bien connues par lesquelles le centre gauche se justifie ou se console d'être républicain. M. Laboulaye commet toujours le même sophisme : il continue de vanter la République comme le seul gouvernement qui permette au pays de se gouverner luimême. On dirait que le savant publiciste ne sait plus où est né le mot de self-government, ce mot qui est la loi de dix monarchies constitutionnelles formées sur l'exemple de l'Angleterre, ce mot dont la France a, dans ce siècle même, éprouvé la glorieuse et bienfaisante vérité pendant plus de trente années d'état monarchique. M. Laboulave n'est pas plus heureux dans la définition par laquelle il essaie de caractériser la république du 25 février. Voyez, dit-il à la droite, c'est « une république parlementaire; » voyez, dit-il à la gauche, c'est une république « démocratique, » puisqu'elle a un président et qu'elle garde le suffrage universel. Or, si cette « république parlementaire » est trop peu monarchique pour la droite, elle l'est trop pour la gauche : la gauche, qui seule a compétence pour bien connaître les qualités d'une vraie république, doit trouver peu de rigueur scientifique dans la définition de M. Laboulaye. Car, que valent les deux signes qu'il a spécifiés? Non-seulement toute république a pour condition suprême l'élection de sa présidence, et, sans ce trait constitutionnel, elle ne serait pas une république; mais tous les républicains ne s'accordent pas sur la nécessité ou sur le mode de cette présidence: M. Grévy, M. Louis Blanc, M. Gambetta et M. Thiers ont chacun, ce sujet, une opinion différente. Quant au suffrage universel, par quelle vertu propre pourrait-il donner à un État républicain une marque particulière de démocratie? Est-ce que Napoléon III n'a pas accommodé le suffrage universel au césarisme? Est-ce que l'Espagne ne l'a pas accepté dans la constitution de sa monarchie! Est-ce que M. de Bismark n'a pas combiné l'usage du suffrage universel avec les lois de l'empire allemand?

On ne saurait nier qu'il ne respire dans le discours de M. Laboulaye une aimable honnéteté, nous allions dire le charme des illusions. Si Salente, au temps de Fénelon, avait eu des journaux, Sa-

Digitized by Google

lente n'aurait pas reçu de lui pour la presse des lois plus bénignes que celles dont M. Laboulaye conçoit l'idée. Les journaux, pour M. Laboulave, doivent se reconnaître, comme les femmes de Salente. au costume, à la ceinture, à la couleur de la robe; il estime que ce moven de les distinguer suffit à la morale publique. Car, à l'entendre, les uns sont honnêtes : ils ont donc le droit d'être libres. Les autres « ne se respectent pas : » mais, attendu que « personne ne les respecte » non plus, attendu que « le mépris » de la nation ct « le dédain de ceux qu'ils injurient » les réduisent « à l'impuissance, » N. Laboulave estime que ces journaux-là aussi doivent être laissés libres. Quelle facile et douce législation ! Comme M. Thiers, aux jours d'un de ses ministères et surtout pendant son principat, eût complaisamment souri à cette sereine philosophie de M. Laboulave ! Peut-être M. Thiers. au souvenir de M. de Rémusat accueilli comme on sait dans la république de M. Barodet, a-t-il entendu, en souriant aussi, ces paroles où M. Laboulave célèbre l'hospitalité fraternelle que la République donne à tout le monde, passant curieux ou voyageur fatigué : « Notre république est ouverte à tous, ct, comme dans la vigne de l'Évangile, les ouvriers de la dernière heure n'y sont pas les moins bien venus. » Jusqu'à ce moment, on savait, comme M. Laboulaye, que la République reçoit dans « sa vigne » tous les travailleurs de bonne volonté; mais on y avait compté trop de bureurs rougis de son vin et plus d'un parasite mangcant le raisin d'autrui; et puis l'on avait toujours vu les ouvriers de la première heure jaloux de garder pour eux la meilleure part de la vendange, parfois même la vendange tout entière. Au dire de M. Laboulaye, les mœurs sont devenues évangéliques dans le vignoble républicain. Nous attendrons, pour l'en croire, le printemps de 1876.

ł

M. Laboulaye n'augure-t-il que paix et fraternité dans la République? Croit-il que le centre gauche puisse étcrnellement jouir de l'amitié de ses, « fidèles alliés? » Quoi qu'il en dise au public, nous le soupçonnons d'en douter. Nous en avons pour preuve la raillerie même avec laquelle, le regard tourné vers M. Louis Blanc, il traite les chimériques qui révent l'absolu et qui songent à l'impossible. Nous en avons pour preuve encore ces mots mêmes de son discours : « Il n'est pas impossible qu'une fois en pleine possession de la république, les partis ne se classent autrement qu'ils ne sont aujourd'hui. » Ce pressentiment est juste. L'union des gauches périra dans la victoire : on se séparera en face du butin. L'histoire l'enseigne et les grondements des radicaux l'annoncent déjà. Oui, il adviendra, cet événement tant de fois prédit au centre gauche. Nous lui donnons rendez-vous pour ce jour-là, nous autres conservateurs

QUINZAINE POLITIQUE.

et libéraux, qui n'avons jamais voulu, comme M. Christophle et même comme M. Laboulayc, admettre dans nos rangs des alliés qui s'appellent Gambetta ou Marcou, et c'est dans cette prévision, dans cette attente, que, malgré bien des regrets, nous disons au honnêtes gens de tous les partis modérés : « Ne nous décourageons pas les uns les autres en nous rendant irréalisables, par les discordes du présent, les alliances de l'avenir ! »

Avant de se séparer au bruit de ce panégyrique du centre gauche, l'Assemblée avait activement travaillé : elle achevait la loi du Sénat; elle opérait, dans la loi des conseils généraux, la correction de l'article qui concerne la vérification de leurs pouvoirs; elle réglait le budget.

Tout a été dit sur le Sénat. Il ne nous reste plus qu'à faire l'expérience de la nouvelle Assemblée que la loi décore de ce vieux nom, tout en la créant par des procédés jusqu'à ce jour inconnus. Nous reconnaissons volontiers que les conservateurs ont placé dans cette loi autant de garanties qu'ils ont pu. M. Buffet a eu raison de ne pas vouloir, dans les réunions électorales du Sénat, une liberté si publique que tout le monde y cût été convié ou admis, même ceux qui n'ont ni à élire ni à être élus. Il était non moins raisonnable de ne pas proclamer l'incompatibilité absolue qui, au gré de la gauche, devait proscrire du Sénat tous les fonctionnaires : c'eut été en écarter bien des capacités spéciales, bien des talents utiles; M. Dufaure a parfaitement indiqué la juste mesure, celle que Léon Faucher précisait jadis. Mais nous regrettons que, « dans les communes où il cxiste une commission municipale, » on ait remis à « l'ancien conseil » le choix du délégué : rien de plus anormal et de plus illogique ; le gouvernement a frappé d'indignité un conseil rebelle à la loi ou ennemi de l'ordre, et voici que, pour un des intérêts supérieurs de l'État, il lui rend plus de pouvoir qu'il ne lui en avait ôté dans la commune! Nous crovons également qu'en salariant les délégués, on a fourni à une démocratic de jour en jour plus « athénienne » à la manière de M. Gambetta, de jour en jour plus disposée au socialisme, l'autorité d'un exemple dont elle s'armera pour pratiquer sa doctrine de la rémunération égalitaire et universellc. Puissions-nous nous tromper, et puisse, avec cette loi où tout est transaction ou expédient, se former un Sénat capable des grands services que les conservateurs attendent de lui!

On ne saurait qu'applaudir à la loi qui, rectifiant celle du 10 août 1871, reprend aux conseils généraux le droit de vérifier euxmêmes leurs pouvoirs. Ce droit, on a vu, dans l'Hérault, dans Vauclusc, dans la Loire, la Corse et les Bouches-du-Rhône, les opi-



niåtres et scandaleux abus que les radicaux avaient l'art d'en faire. soit en sophisticant les nombres, soit en répudiant la volonté des electeurs. Quand, en 1871, la droite sanctionna cet article 16, ce ne fut pas sans hésitation : il y avait quarante ans que le conseil de préfecture s'acquittait convenablement de cette vérification. Aujourd'hui la réforme est devenue nécessaire : la droite corrige ce qu'elle avait innové, tandis que la gauche, maintenant si zélée pour cette même loi du 10 août 1871 à laquelle alors elle refusait son vote, eût voulu garder ce qu'elle rejetait en ce temps-là. L'Assemblée, entre dix ou douze systèmes différents, a choisi celui qui confie au conseil d'État le droit que l'expérience l'a contraint de retirer aux conseils généraux. Peut-être est-il fàcheux d'accroître ainsi les charges accumulées sur le conseil d'État. Mais c'est une juridiction aussi impartiale que haute : on n'én pouvait désigner une plus digne. Que les radicaux ne s'en plaignent pas : eux sculs ont vraiment aboli l'article 16 de la loi du 10 août; ils changent la liberté en tyrannie : quoi d'étonnant que l'ordre réagisse à la vue de leurs excès?

Parmi tant de difficultés et après tant de désastres, l'Assemblée aura eu la gloire de rétablir l'équilibre dans nos finances : elle aura eu la joie, avant sa séparation définitive, de pouvoir constater les heureux effets de ses efforts, l'Empire avait laissé un découvert de 628 millions dans ses guerres et, dans les calamités de l'invasion, il avait détruit en France 10 milliards de capitaux. Grâce au ciel, grâce à la terre fertile de notre patrie, grâce au travail et à l'économie de notre nation, grâce aux sages mesures de l'Assemblée, si nous avons pour 1876 à dépenser 2 milliards et 569 millions, nous avons pu nous créer des ressources égales. Il y a plus : comparées à celles de 1875, ces dépenses auront diminué de 15 millions et demi ; et, d'autre part, malgré l'inclémence du temps et la défaveur des circonstances, le Trésor a déjà reçu, cette année, près de 50 millions de plus qu'on ne l'avait espéré dans l'évaluation des impôts. C'est une première satisfaction que de pouvoir nous dire avec le rapporteur, M Wolowski : « Le budget de 1876 pourvoit à l'indispensable et ne demande aucun impôt nouveau. » Sans doute, il est effrayant de penser que, sur une somme de 2 milliards 569 millions, la dette publique et les frais de régie absorbent presque la moitié du total, et que, de l'autre moitié, les services de la guerre et de la marine nous prennent les trois cinquièmes ; la France dépense pour son armée 14 francs par tête d'habitant, pour les travaux publics 4 francs 45 centimes, et seulement 1 franc pour l'instruction. Comme ces chiffres nous rappellent cruellement notre histoire!

Et si on songe que, dans quelques années, toutes les améliorations que l'état de la France rend obligatoires, nous forceront d'ajouter encore à nos dépenses une centaine de millions, que de raisons pour rester un peuple laborieux et probe, pour être un peuple modeste et sage, pour aimer l'ordre et pour garder la paix !

• Les vacances de l'Assemblée suspendent, à Versailles, ce mouvement de nouvelles incessantes qui vont tous les jours émouvoir la curiosité de la France. Cette curiosité pourra se tourner vers l'Europe ; le spectacle qu'en ce moment elle offre à nos regards a pour nous un intérêt presque exceptionnel.

Des événements importants out commencé à nos frontières ou non loin d'elles. Près des Pyrénées, la guerre civile qui dévaste le nord de l'Espagne est plus violente que jamais : ses coups sont de plus en plus serrés. Nous ménage-t-elle, comme d'habitude, quelque dramatique surprise? Que peut-on prévoir sur cette terre de l'imprévu? Par delà les Alpes, les élections municipales ont eu, dans toute l'Italie, un caractère qui attire l'attention non-seulement de ses hommes d'État, mais de l'étranger : les catholiques ont été victorieux. Cette victoire aura-t-elle à Rome des effets marqués, des résultats prochains? C'est une question qui déjà sc pose en Allemagne et qui doit se poser en France aussi. De même, les catholiques et les particularistes, c'est-à-dire les ennemis de la politique qui règne à Berlin et qui domine l'empire allemand, ont eu l'avantage dans les élections de la Bavière : leur majorité, qui n'est que de deux voix, restera-t-elle unic? Aura-t-elle une force suffisante pour changer la direction du ministère? Que pourra-t-elle à Munich? que fera-t-elle vis-à-vis de M. de Bismark? L'Autriche enfin a vu se renouveler le Parlement hongrois : l'union des deakistes et de la gauche modérée, dont M. Koloman Tisza était naguère le chef, a formé dans ces élections un parti puissant qui apporte au dualisme de l'empire austro-hongrois l'appui le plus assuré que le gouvernement put souhaiter. Cette majorité, toutefois, consentirat-elle au sacrifice que réclame à Vienne le ministère de la guerre? Refusera-t elle de voter les dix-huit millions dont l'Autriche a besoin pour son artillerie et pour son état-major? Peut-elle laisser, sans compromettre les destinées de l'empire, l'Autriche impuissante et désarmée entre l'Allemagne et la Russie, d'un côté, et l'Orient qui s'agite, de l'autre?

La France aura à suivre du regard ces événements et leurs conséquences : dans la solidarité actuelle des choses européennes, aucun ne lui est indifférent. Mais aucun non plus, malgré certaines conditions d'éloignement, n'a plus de gravité pour elle que les

QUINZAINE POLITIQUE.

troubles de l'Herzégovine. Si cette insurrection, en dépit de tous les efforts et contrairement à nos vœux, ébranle la Turquie et met en mouvement toutes les causes qui menacent de ruine le caduc empire du sultan; si toutes ces religions opprimées et toutes ces nationalités impatientes du joug se soulèvent, des monts de l'Albanie aux bords du Danube, on ne peut savoir ce que cette nouvelle guerre d'Orient jetterait de périls et de maux en Occident. Quelle est la main qui remue tout cela ? Nous l'ignorons encore. Il faut d'ailleurs faire taire nos soupçons. Mais il est facile de comprendre que, si ces affaires d'Orient occupaient à Constantinople l'inquiétude de l'Angleterre, si l'activité de l'Autriche et de la Russie était engagée dans la vallée du Danube, il resterait au pied des Vosges, face à face avec la France, une puissance gigantesque et libre, que ses victoires n'ont pas satisfaites, dit-on, et dont les moindres querelles nous sont devenues redoutables.

Le paix de l'Europe nous est doublement chère : c'est la nôtre. Comment supposer que la France pût vivre une heure dans un cercle de flammes, sans que le souffle de l'incendie se répandit sur son territoire? Nous le répétons donc : chacun des changements qui peuvent survenir en Europe a pour la France un intérêt particulier, un intérêt d'autant plus grave qu'elle est plus faible. Le lendemain du jour où l'Assemblée a prorogé ses travaux, nous n'avons pas seulement à souhaiter qu'un peu de repos calme les passions de nos partis et laisse la France continuer heureuscment, pendant ces trois mois, le travail de sa réparation intérieure; nous avons encore à désirer vivement que l'Europe voie bientôt s'éteindre tous les feux qui s'allument et toutes les étincelles qui volent aujourd'hui à sa surface.

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des gérants; CHARLES DOUNIOL.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Conférences sur les connaissances les plus utiles aux habitants des campagnes, par M. HOMMERG, conseiller honoraire à la Cour de Rouen. — 1 vol. in-12, Douniol.

On dirait, en vérité, qu'il n'y a, chez nous, de peuple que dans les villes; c'est pour lui que l'on fait tout, que l'on écrit tout. Du peuple des campagnes, qui s'en occupe? Voici pourtant un petit livre fait exclusivement à son adresse et bien fait. Ce livre a un double but : prévenir les gens de la campagne contre les idées subversives qui se répandent aujourd'hui partout en leur donnant de justes notions de la chose qui les intéresse le plus, - la propriété,-et leur fournir les indications les plus précises et les conseils les plus sages sur les moyens à prendre pour l'acquérir, la gérer, l'améliorer et la transmettre. Il débute par un excellent chapitre sur le mariage, qui est pour beaucoup d'hommes, au village, le commencement de la fortune. Celui de l'épargne qui suit naturellement explique avec beaucoup de clarté les moyens nouveaux et surs qu'a maintenant le peuple de faire fructifier ses économies : caisses d'épargne, tontines, sociétés de secours mutuels, assurances de toutes sortes, contre lesquelles règnent encore au village plus d'une prévention, Quelques observations sommaires, mais étincelantes de bon sens sur le socialisme et le communisme servent de prélude au long chapitre sur la propriété foncière qui fait, à proprement parler, le corps et le sujet propre de l'ouvrage et qui témoigne, chez l'auteur, d'une connaissance trèspratique de l'esprit des lecteurs pour lesquels il écrit. Suivent, comme conséquence, de bonnes pages sur la médecine au village pour les hommes et les animaux, couronnécs à leur tour par de bons avis sur les

avantages de l'éducation rurale et le caractère qu'il convient de lui conserver. Ces pages portent l'empreinte d'une grande expérience de la vie en général et de celle des paysans en particulier et respirent ce chaleureux amour des hommes dont la source n'est que dans l'Évangile.

Les Croisades, par N. E. Léotand, ancieu élève de l'Ecole normale, professeur d'histoire. — Lyon, imprimerie Pitrat.

Cette brochure est la lecon d'ouverture et le programme d'un cours public qui deviendra sans doute un livre. Nous en faisons du moins bien sincèrement le vœu. Il y a, en effet, bien des choses à dire encore sur les croisades, même depuis qu'elles ne sont plus à justifier, et M. Leotard nous parait plus prêt que personne à en parler comme il convient. Son discours d'introduction en présente, en cflet, une vue d'ensemble plus large et plus complète que celles qu'on en a données jusqu'ici, et il en signale des aspects qu'on n'avait pas encore mis en lumière. L'étendue et la durée de leur influence est du nombre de ces aperçus véritablement neufs et qui garantissent au livre, pour le jour où il paraîtra, le succès qu'il obtient, nous n'en doutons pas, sous la forme où il se produit aujourd'hui.

Accord de l'Église et de l'État dans le temps présent, Lettres à un catholique, par J.-B. JAVGET, prêtre, docteur en théologie. — Paris, chez Douniol.

Voici en quels termes l'auteur de cet ouvrage expose lui-même le but de son travail :

« Mon dessein, dit-il, est de montrer comment un catholique peut concilier les dogmes de sa foi religieuse avec les déplorables nécessités du temps présent, et par quels movens il lui est possible de garantir, dans une mesure suffisante, les droits et l'indépendance de l'Église au milieu des sociétés modernes. Dieu, qui nous a fait naître dans un siècle où la foi est faible, où les bases de l'autorité civile et religieuse sont violemment ébranlées, veut que nous soyons de notre temps; il veut que nous nous mélions aux affaires de ce monde. dans la mesure compatible avec les exigences de notre foi, afin de travailler plus efficacement à ramener dans le droit chemin nos frères égares. C'est ce que fait la sainte Église, et c'est ce que nous devons tous faire selon nos moyens.

« Mais la sagesse nous commande de prendre garde à ne pas nous perdre nousmêmes, en voulant sauver nos frères, et à ne pas tomber dans l'ablme, en essayant d'en retirer les autres. Il est donc nècessaire que nous sachions bien ce que nous pouvons accepter, en súreté de conscience, dans ce qu'on appelle les institutions modernes, ce que nous devons rejeter, et d'après quels principes nous devons régler notre conduite. Le lecteur, je l'espère, trouvera dans ces lettres un exposé succinct de ce qu'il lui importe de savoir à ce sujet. »

Nous aurons suffisamment fait l'éloge de ce livre en disant que l'auteur a pleinement atteint le but qu'il s'était proposé. Ajoutons seulement que M. l'abbé Jaugey n'a pas fait une œuvre de polémique, mais une œuvre d'union, et que ses *lettres à un catholique*, écrites avec un grand esprit de justice et de charité, ne peuvent blesser aucun de ses frères dans la foi.

Une Semaine de vacances en Suisse. — 1 vol. in-12 avec carte et gravures. — Librairie Hachette.

Il fallait autrefois des mois pour visiter, non pas la Suisse, mais un de ses cantons. Gràce à la vapeur et aux rails qui franchissent ses vallées et ses rivières et

grimpent jusqu'à ses sommets hantes jadis par les chamois, on peut la voir dans ce qui la constitue essentiellement, en une semaine. C'est ce qu'atteste le petit livre que voici. « Il a pour but, dit l'auteur, de retracer une excursion sur le lac des Quatre-Cantons et dans l'Oberland, les joyaux de la Suisse.» Ces joyaux gagnent-ils beaucoup à être sertis comme ils le sont chaque iour de plus en plus par l'industrie moderne? Ses glaciers ne perdent-ils pas de leur éclat à la fumée des locomotives? Et les pentes vertigineuses du Rigi font-elles eprouver à qui les monte en chemin de fer les mêmes sensations qu'au voyageur qui les gravissait le bâton à la main? Sans doute, à en juger par le ravissement de l'auteur d'Une Semaine en Suisse, il reste encore quelque chose du plaisir que donnait l'ancienne manière de voyager. Mais, évidemment, le charme physique de ces contrées s'en va. Ce qui ne s'en va pas moins, c'est le charme moral qui provenait du tableau des libres expansions de la piété catholique des habitants. Là règne aujourd'hui la plus odieuse des oppressions, l'oppression religieuse, - décrétée au nom de la liberté. Comme le dit l'auteur, ces violences hypocrites sont un moyen, non-seulement de dépoétiser la Suisse, mais de la tuer comme État, en brisant sa vieille unité. « Combien de temps encore se maintiendra l'unité? lusques à quand la nationalité résistera-t-elle aux coups acharnés que lui portent les sectaires placés à la tête du gouvernement bernois, ces hommes qui persécutent avec un véritable fanatisme leurs compatriotes catholiques, et qui subissent servilement l'influence étrangère? Dieu seul le sait : le calme renaltra quand il aura commandé aux vents et à la mer. Quant à présent, la tempête est violente et le péril est grand, non pour la foi religieuse qui sortira plus vive de cette rude epreuve, mais pour la patrie tant vantée, exposée aujourd'hui au démembrement ou à de honteux abaissements »

Pour les articles non signés : LEROUX.

PARIS. --- IMP. SINON RAÇON ET COMP., RUE D'ERPURTE. 1.

10 AOUT 1875.

44

INDUSTRIE, LIBRAIRIE, BEAUX-ARTS Bulletin de Commerce du Correspondant, paraissant le 19 et le 25 de chaque mois.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C", BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, A PARIS

EN VENTE

L'ODYSSÉE D'HOMÈRE

TEXTE GREC

REVU ET CORRIGÉ D'APRÈS LES DIORTHOSES ALESANDRINES, ACCOMPACIÉ D'UN COMMENTARE CRITIQUE ET EXPLICATIF

PRÉCÉDÉ D'UNE INTRODUCTION

ET SULVI

DE LA BATRACHOMYOMACHIE, DES HYMNES HOMÉRIQUES, ETC.

PAR ALEXIS PIERRON

Deux volumes grand in-8, brochés. -- Prix. . . 16 francs.

Cet ouvrage fait partie de la collection d'éditions savantes des principaux classiques latins et grecs.

OUVRAGES DÉJA PUBLIÉS

VIRGILE, par N. E. BEROIST, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris 3 vol
Prix
On vend separement : Les Bucoliques et les Céorgiques. 2º édition 1 vol Prix. 7 fr. 50
L'Énéide. — 2 vol. — Prix
CORMELIUS MEPOS , par N. Noscusor, ancien élève de l'École normale, professeur au lycée Fontane. - 1 vol Prix.
TACITE : Annales, LIVERS I-VI, par Émile JACOS, professeur de rhétorique au lycée Saint-Louis - 1 vol. — Priz
DÉREOSTRIÈRE : Les Harangues, par M. H. WEL, correspondant de l'Institut, doyen de la Paculé des lettres de Besançon. — 1 vol. — Prix
EURIPIDE : Sept tragédies, par N. H. WELL 1 fort vol Prix
HOMERE : Iliado, par Alexis Piranos 2 vol Prix
SOPROGLE : Tragédies, par M. E. Toumma, docteur ès lettres, maître de conférences à l'École M.
male supérieure. — 1 fort vol. — Prix

SOUS PRESSE

TACITE, tome II et suivants; CÉSAR, par M. E. BENOIST; DÉMOSTILEME : Marangues pelicies par M. H. WEIL.

LES CONSOMMATIONS DE PARIS PAR ARMAND HUSSON

DEUXIÈME ÉDITION, ENTIÈREMENT REFONDUE

Un volume in-8, broché.... 9 fr.

LE CORRESPONDANT DU 10 AOUT 1875.

Digitized by Google

M. ODILON BARROT

ET L'OPPOSITION SOUS LE RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE

Mémoires posthumes de Odilon Barrot. - Charpentier, éditeur.

Lorsqu'après la révolution de Juillet, M. Odilon Barrot se fit présenter, dans les couloirs de la Chambre, à M. Rover-Collard, celui-ci lui dit, avec le sourire ironique et hautain qui lui était habituel : « Ah ! monsieur, c'est inutile ; il y a guarante ans que je vous connais: alors vous vous nommiez Pétion!»

Adressé à un homme récemment honoré des remerciements du roi Charles X partant pour l'exil, le mot était dur et certainement injuste. Le préfet de la Seine de 1830 ne rappelait aucunement le maire de Paris de 1792, car l'apologiste trop confiant du gouvernement des classes moyennes différait, par la nature de ses idées comme par la dignité de son attitude, de l'ambitieux vulgaire toujours incliné devant la populace plus bas que Dangeau ne le fut jamais devant Louis XIV. Si tous les deux eurent le goût périlleux de la popularité, l'un n'hésita pas à l'acheter par des crimes, tandis que le principal tort de l'autre fut de délayer des généralités imprudentes dans une phraséologie assez vague pour aller à toutes les nuances de l'opposition en n'y décourageant aucune espérance. Pétion fut l'un des êtres les plus médiocres que le drame révolutionnaire ait hissés pour un jour sur le théâtre de l'histoire : complice silencieux du 20 juin et du 10 août, il ne racheta ses actes coupables ni par l'éclat du talent ni par celui du courage; et le piètre avocat de Chartres ne saurait être comparé à l'orateur éminent demeuré le partisan obstiné de la monarchie parlementaire, lors même que, dans son imprévoyance, il frappait des plus terribles coups l'édifice 44

N. SER. T. LXIV (C* DE LA COLLECT.). 4º LIV. 95 AOUT 1875.

à la fondation duquel il avait concouru. Chargé par l'Assemblée constituante de ramener Louis XVI de Varennes à Paris, Pétion avait uni, durant ce sinistre voyage, les violences de l'homme de parti à toutes les indélicatesses de l'homme mal élevé. Lors donc que M. Barrot, qui venait d'accompagner à Cherbourg le roi Charles X tombé du trône, après avoir déployé dans cette mission délicate la plus respectueuse déférence, entendait un personnage tel que M. Royer-Collard placer son nom à côté d'un nom aussi compromis, il aurait pu et dû protester contre un pareil rapprochement.

On peut douter cependant que le chef de l'opposition s'en soit tenu pour blessé, et je ne serais pas surpris qu'il eut vu dans ces paroles une sorte d'éloge. Le tort principal de M. Odilon Barrot fut de n'avoir guère étudié l'histoire avant d'entrer dans la vie publique. Un autre malheur, plus imputable à sa situation domestique qu'à sa volonté réfléchie, c'est d'avoir tout accepté de la révolution française, sans porter dans l'observation des faits complexes qui s'y enlacent le sérieux discernement du bien et du mal, constamment mèlés et confondus dans tout le cours de cette longue crise. Élevé par un père ancien conventionnel dans le culte de la Gironde, grandi sous l'Empire, durant lequel il vit le génie, enivré par l'usage du pouvoir absolu, se précipiter sans résistance vers l'abime, le jeune avocat, dont le tempérament était bien plus oratoire que philosophique, fut conduit à se faire de l'époque révolutionnaire une sorte d'idéal, et la jugea surtout par ses débuts si riches en espérances. Son imagination se jouait dans ce large horizon où elle admirait tout, hommes et choses, à moins que de sinistres souvenirs ne vinssent, comme des ombres sanglantes, s'interposer entre lui et les acteurs, la plupart très-vulgaires, de ce drame le plus souvent odieusement travesti. Dans sa naïve honnêteté, M. Barrot eut certainement toujours horreur de Robespierre l'incorruptible, mais je n'affirmerais pas qu'il n'ait point un peu cru à Pétion le vertueux. Il acceptait les yeux fermés toute la légende de 1792, ne doutant pas plus de l'héroïsme des enrôlés volontaires que de l'esprit conservateur de la garde nationale; confondant enfin de la meilleure foi du monde les généreuses aspirations de la France vers l'égalité civile et la liberté constitutionnelle avec les stériles agitations qui, durant quatre-vingts ans, l'ont si tristement hallottée entre le despotisme et l'anarchie.

Depuis les journées de Juillet 1830 jusqu'à celles de Février 1848, le chef de l'opposition dite dynastique professa à la tribune, avec une chaleur d'ailleurs assez peu contagieuse parmi les siens, toutes les doctrines de 1791, sorte de *Credo* que la bourgeoisie dans la

Digitized by Google

nation et l'opposition dans les Chambres continuaient à répéter, quoique ces croyances y fussent déjà singulièrement altérées par les influences sceptiques auxquelles n'échappe jamais un peuple où les révolutions ont passé à l'état chronique. Au lendemain d'un triomphe dont il n'avait soupçonné ni la proximité ni la plénitude, M. Barrot ne tarda pas à en faire la cruelle expérience. Lorsqu'en 1848 il demeurait noblement fidèle à son vieux symbole politique, plusieurs de ses amis parlementaires s'empressèrent de le quitter pour gravir les pentes les plus abruptes de la nouvelle montagne, et deux ans plus tard un bien plus grand nombre encore prenait congé afin d'aller sur les bancs du nouveau Sénat se reposer de tant de vicissitudes.

Le chef de la gauche parut fort surpris de la désertion à peu près générale qui suivit de si près la crise qu'il avait ouverte sans le vouloir. Rien n'était pourtant moins difficile à expliquer. La surprise de M. Barrot provenait, il faut bien le dire, de son peu d'esprit politique. L'absence de cette qualité-là chez un homme aussi heureusement doué d'ailleurs demeurera, en effet, le trait saillant de sa physionomie. Jurisconsulte discrt, orateur abondant n'apportant rien à la tribune des habitudes du barreau, ce personnage imposant manquait de la qualité fondamentale des hommes d'État. car il ne mesurait guère mieux la portée des événements que celle de ses propres paroles. Ce défaut lui était tellement concénial qu'il a résisté chez lui aux plus rudes leçons de l'expérience et du malheur. La lecture de ses Mémoires posthumes constate que tant de déceptions éprouvées depuis vingt-cinq ans par tous les partis n'ont guère modifié ses jugements, ni sur les personnes ni sur les choses. Très-sévère, malgré un grand fond de bienveillance naturelle, pour d'anciens adversaires auxquels il persiste à imputer tous les désastres de son pays, il ne consent à prendre aucune part dans la responsabilité commune. L'homme qui commença sa vie parlementaire par une lutte violente contre le ministère réparateur de Casimir Périer et l'acheva par la campagne des banquets, se contemple avec une sorte d'impassible béatitude dans le miroir du Moniteur, et emprunte à ses colonnes la moitié du texte de ses Mémoires. C'est ainsi que s'est trouvé composé, sans beaucoup d'efforts, ce livre écrit avec une naïveté désespérante, et pour lequel il aurait fallu réserver cet heureux titre : Mémoires d'un homme qui ne s'est jamais trompé!

Si M. Barrot avait vécu lors de cette publication, il s'étonnerait et se blesserait probablement de m'entendre dire que, dans le long plaidoyer consacré à l'apologie de sa vie politique, la seule partie

qui satisfasse pleinement l'esprit, parce qu'elle va droit au cœur et ne saurait provoquer aucun dissentiment, c'est la portion du livre consacrée à l'évocation des joies tranquilles de sa vie domestique. Au lieu et place du personnage que nous avons tous vu à la tribune dans une attitude emphatique et toujours un peu gourmée, on est agréablement surpris en rencontrant là un homme droit et simple. dont l'enfance et la jeunesse se révèlent sous un aspect naturel et charmant. Après le saint-cyrien condamné à porter le mousquet et l'uniforme malgré lui, et contractant sous une discipline militaire qu'il abhorre la haine du despotisme et l'amour de l'indépendance, on voit apparaître l'avocat débutant au barreau avec un succès inespéré. Il se montre sans robe et sans rabat, à côté de Berryer, de Dupin ainé, de Mauguin et d'autres encore, tous prédestinés à la vie parlementaire, et dont il esquisse le portrait avec une verve spirituelle, en les observant dans la familiarité de leurs mœurs professionnelles. Avocat au conscil d'État et à la cour de cassation presque au lendemain de sa majorité, Odilon Barrot ne rencontre devant ses premiers pas aucun obstacle. Il voit venir à lui, comme à l'appel d'une fée bienfaisante, le succès et la renommée, suivis bientôt après d'un don qui complète et couronne tous les autres, un mariage selon son cœur. Infatigable au travail, il se délasse des labeurs toujours croissants imposés par la faveur publique, en goutant les joies calmes et profondes d'une union bien assortie.

Ce fut dans ces conditions si saines pour l'esprit qu'il avait vu tomber l'Empire sous les coups de l'Europe, armée tout entière contre la France par la démence d'un seul homme. A la chute de Napoléon, auteur de sa propre ruine, il respira comme délivré d'un lourd cauchemar, et consacra à la liberté un culte auquel il est demeuré fidèle. En élevant deux tribunes et en proclamant le gouvernement représentatif, la Restauration venait d'ouvrir des perspectives qu'il accepta sans hésiter pour son pays comme pour lui-mème, malgré la situation difficile où le plaçait le retour de la vieille royauté. Le nom de son père et le souvenir d'un vote fatal séparait en effet M. Odilon Barrot de la branche ainée des Bourbons, ce qui ne l'empêcha pas d'applaudir, avec toute la bourgeoisie parisienne, à l'établissement de la monarchie constitutionnelle, cette Ithaque entrevue et si vainement poursuivie depuis 1789.

Il s'associa donc sans réserve, en 1814, à des espérances alors à peu près unanimes au sein de la nation. Dans la nuit du 19 mars 1815, le fils de l'ancien conventionnel montait la garde aux Tuileries, à la porte de Louis XVIII partant pour un nouvel exil.



←t poussait le cri de Vive le Roi ! comme une dernière protestation des amis de la liberté contre l'audacieux violateur d'un traité au maintien duquel se rattachait la paix du monde.

Mais la situation changea complétement en 1815, guelqu'effort que fit l'auguste auteur de la Charte pour maintenir à son gouvermement le caractère transactionnel qu'il s'était efforcé de lui donner. Trop justement exaspéré par le crime des Cent-Jours, le parti royaliste se crut le droit et la force de réclamer le bénéfice d'une victoire à laquelle il n'avait pas concouru. Il entreprit d'exercer sur tout le passé de la Révolution une justice rétrospective, et M. Odilon Barrot eut à redouter pendant plusieurs mois de voir le nom de son père inscrit sur la liste des exilés. Ses sentiments s'aigrirent à mesure que se transformaient ceux de ces classes moyennes dont il était déjà l'un des orateurs les plus écoutés. L'homme qui le 20 mars avait son sac de volontaire tout fait pour se rendre à Gand, ne tarda pas à s'engager dans toutes les voies ouvertes à la résistance légale, soit au barreau, soit dans la presse ou dans les associations politiques. Je m'empresse d'ajouter que la droiture de sa conscience et le respect de son serment professionnel le laissèrent d'ailleurs étranger aux conspirations si nombreuses sous la seconde Restauration, et l'éloignèrent constamment des sociétés secrètes, dont l'action fut alors si considérable.

Les membres de ces sociétés, profondément divisées par leurs tendances, mais réunies par le lien d'úne haine commune, poursuivaient un double but, également antipathique au jeune avocat libéral, le rétablissement de l'Empire, dont ils cultivaient la légende, et l'avénement d'une république démagogique greffée sur le vieux tronc jacobin. Ses mœurs douces, sa parfaite droiture, et plus encore peut-être les impressions de son enfance, écoulée dans le culte de la Gironde, lui inspiraient un repoussement invincible contre les hommes de la Terreur, et les tristes imitateurs qui, de sang-froid, s'efforçaient, après un demi-siècle, de réveiller d'odieux souvenirs pour se donner la fièvre du crime. Si opposé qu'il fût au gouvernement de la branche ainée, M. Barrot ne voyait alors dans le parti républicain, avec lequel son ministère d'avocat l'appelait si souvent à communiquer, qu'une cohue de sectaires, incptes ou fanatiques, incapables de formuler jamais un programme sérieux et de le faire accepter par la France. Il faut reconnaitre, en cliet, que pendant tout le cours de sa vie parlementaire, le repoussement contre la forme républicaine a été une idée fort arrêtée chez le chef de la gauche dynastique, idée de laquelle il ne s'est pas départi un seul jour. Ce sentiment s'était déjà révélé sous la monarchie légitime, quelque repoussement instinctif que lui inspirât la

M. ODILON BARROT.

royauté de la maison de Bourbon; il est donc naturel qu'il se soit manifesté d'une manière moins équivoque encore sous la monarchie de 1830, à laquelle l'attachaient de vives et persistantes sympathies.

Mais si, durant le cours de la Restauration, l'avocat aux conseils du roi et à la Cour de cassation demeura parfaitement étranger de sa personne aux complots dont il défendait les auteurs devant toutes les juridictions, M. Barrot, par une conséquence à peu près forcée du rôle que lui avait créé ce ministère de défenseur attitré de tous les accusés politiques, se trouvait engagé dans un monde interlope où l'hostilité contre le pouvoir établi était générale, les conspirations bonapartistes ou démagogiques y demeurant perpétuellement à l'ordre du jour. Dès sa jeunesse il contracta donc la périlleuse habitude de tenir un langage calculé pour ménager des passions qu'il ne partageait point. Aussi se trouva-t-il constamment obligé, même aux heures décisives de sa vie politique, de compter avec des hommes dont la pensée ne correspondait point à la sienne. et qui ne demeuraient pas moins étrangers à ses vues qu'à ses scrupules. Là fut l'irréparable malheur de sa carrière et l'infirmité originelle dont il ne triompha jamais.

Une singulière coıncidence semble avoir encadré la partie principale de la vie publique de M. Barrot entre deux banquets restés célèbres. Ces manifestations, où le rôle principal lui appartint comme orateur. lui fournirent l'occasion d'affirmer avec un incontestable courage son respect permanent pour la légalité; mais il dut le faire devant de redoutables alliés appelés à avoir bientôt après le dernier mot dans des luttes où la puissance de la force était à la veille de prévaloir sur celle de la discussion. Au mois de mai 1830, la bourgeoisie parisienne offrit un banquet aux 221 députés signataires de l'adresse provoquée par l'avénement du ministère Polignac. Chargé d'y porter la parole au nom de l'ordre des avocats, M. Barrot demanda et obtint que le toast d'usage au roi y fût porté en des termes qui ménageaient d'ailleurs toutes les susceptibilités de l'opposition la plus vive. Toutcfois ce ne fut pas sans un débat des plus violents que cette rédaction strictement régulière fut acceptée, M. Godefroy Cavaignac, alors l'homme principal du parti républicain, ayant déclaré que lui et ses amis se lèveraient immédiatement pour protester contre toute mention faite de la royauté. Dans cette crise intérieure à laquelle lcs Mémoires de M. Barrot nous font assister, celui-ci l'emporta par une fermeté digne de tous les respects. comme il l'emporta une seconde fois en 1847, à Lille, lors du banquet présidé par lui, malgré les cfforts de M. Ledru-Rollin, héritier du rôle de M. Godefroy Cavaignac, qui se refusait, comme l'avait fait celui-ci, à rendre hommage à la royauté constitutionnelle. Mais ces deux victoires demeurèrent stériles, et les événements suivirent leur cours fatal, M. Barrot ne disposant d'aucun moyen pour faire reculer le flot révolutionnaire après l'avoir soulevé. Chez lui l'imprévoyance politique rendit toujours l'honnéteté inutile. Les habitudes d'esprit contractées durant sa jeunesse étaient devenues si indestructibles, qu'elles furent à peine modifiées par l'événement qui semblait appelé à donner un autre cours à sa pensée avec une direction toute nouvelle à sa vie.

La révolution de 1830 éclata. Aux ordonnances de juillet, dont la résistance légale n'aurait pas tardé à triompher, tant le sentiment du pays était unanime, Paris répondit par une insurrection, dans laquelle les partisans de la Charte eurent tout d'abord pour auxiliaires, et bientôt après pour dominateurs, les anciens révolutionnaires de toute provenance, provisoirement groupés autour du même drapeau. La monarchie élective, à laquelle on ne songeait point la veille, sortit de cette périlleuse extrémité, et se trouva soudainement acclamée, parce qu'elle fut jugée la seule transaction alors possible avec le parti républicain, qui, bien que représentant une évidente minorité, suppléait à sa faiblesse numérique par une indomptable énergie. Improvisée, bien moins par des théoriciens préoccupés d'analogies historiques, que par la bourgeoisie parisienne affolée de terreur, cette monarchie s'éleva par le concours, ou tout au moins par la tolérance de démocrates de profession. pour la plupart foncièrement hostiles à l'idée qu'elle représentait; et durant les trois fiévreuses journées, les faits conspirérent plus que les hommes.

Les personnages principaux, ralliés au nouveau gouvernement, ne cachaient point leurs regrets d'avoir été conduits, par la pression des circonstances, à sacrifier la garantie de l'hérédité royale, dont le maintien aurait beaucoup fortifié le nouvel établissement politique; et, conséquents avec eux-mêmes, ils s'efforcèrent de circonscrire les changements organiques reconnus inévitables dans les plus étroites limites. Cette politique de résistance, appliquée à tous les intérêts du dedans comme du dehors, venait se résumer dans le maintien de l'ordre et de la paix. Elle s'inspirait, à bien dire, d'une seule pensée : éviter une guerre générale où la révolution cosmopolite était le seul allié possible pour la France, à l'heure où l'Europe entière, depuis le Tessin jusqu'à la Vistule, était troublée par le bruit sourd des insurrections.

En face de l'école conservatrice, une autre s'était élevée dès le lendemain du 9 août. Toujours flottante entre la monarchie constitutionnelle et les institutions républicaines dont elle aspirait à entourer celle-ci, embrassant des horizons peu définis, cette école résumait son œuvre dans une guerre de propagande immédiatement déclarée. Elle s'efforçait de grouper, afin de provoquer un conflit appelé à devenir européen, les vétérans de la Révolution et de l'Empire, animés de vues les moins concordantes, mais tous surexcités à un degré égal ou par d'ardentes convoitises ou par des haines implacables.

M. Barrot ne pouvait manquer d'adhérer de grand cœur à la monarchie nouvelle. L'établissement du 9 août 1830 correspondait, en effet, à toutes ses idées, cette royauté étant appelée à servir les intérêts de sa juste ambition, en même temps qu'elle le protégeait contre de très-pénibles souvenirs. La solution sortie des événements avait fait écarter la République, vers laquelle rien ne l'attirait, quelque ménagement qu'il eût toujours gardé pour le personnel du parti républicain; au droit inamissible de la monarchie légitime, cette solution avait substitué une origine purement contractuelle; elle avait enfin placé sur la tête d'un prince d'Orléans la couronne qu'avaient successivement portée les deux frères de Louis XVI.

Mais appelé à la préfecture de la Seine, et bientôt après nommé député par le département de l'Aisne, M. Barrot entreprit de servir à sa manière et par des moyens que les relations antérieures de l'avocat pouvaient déjà laisser pressentir, le gouvernement auquel le rattachaient ses convictions les plus sincères, et dont l'avenir garantissait sa fortune politique. Repoussant systématiquement l'appui donné à l'établissement de 1830 par les esprits pratiques qui en avaient été les adhérents les plus utiles, il crut que le nouveau régime serait plus efficacement servi par les hommes qui n'avaient vu, dans cette monarchie hybride, qu'une étape vers la République, parti bien moins puissant qu'agité, mais dont il lui paraissait habile de conjurer à tout prix l'hostilité bruyante.

Ce ne fut pas en secondant MM. Casimir Périer, de Broglie, Molé, Thiers et Guizot, chefs des divers cabinets formés par le roi Louis-Philippe, qu'il entreprit de fonder un édifice élevé sur un sol tremblant encore, et qui rencontrait en face de lui, à ses débuts, l'Europe de la Sainte-Alliance toute pleine encore des passions et des souvenirs de 1815. Non-sculement il refusa son concours à ces hommes de haute expérience, mais il crut devoir se séparer même de M. Laffitte, non parce que ce dernier hésitait dans la répression de désordres devenus intolérables, mais parce qu'il le jugeait suspect de faiblesse pour le prince, que ce ministre, dans la crise de l'Hôtel de Ville, avait nommé la meilleure des républiques. Ce fut à MM. de Lafayette et Dupont (de l'Eure), dont les liens avec le parti républicain étaient notoires, que le préfet de la Seine, aux jours orageux qui suivirent l'avénement de la royauté de 1830, souhaitait en voir confier l'avenir; et bien loin de travailler à sauvegarder la paix du monde, seule garantie sérieuse de tous les intérêts alarmès, le député de l'Aisne adopta, avec une simplicité qui confond, les conceptions stratégiques du général Lamarque, faisant manœuvrer nos armées sur le Rhin et sur l'Escaut aussi lestement que sur un échiquier des pièces duquel il aurait été maître; ajoutons que l'écrivain, qui a tracé de son confrère Mauguin un portrait des moins flatteurs, sembla fasciné par les plans fantastiques de ce diplomate improvisé, et parut croire avec lui qu'au premier coup de canon, les grandes monarchies continentales tomberaient comme des châteaux de cartes au chant de *la Marseillaise*, entonné par nos nouveaux volontaires; il restait, en effet, bien convaincu que l'esprit de la Révolution leur infuserait l'enthousiasme de Jemmapes, et par surcroit, sans doute, la savante discipline d'Austerlitz.

Répudiant comme impuissante et rétrograde l'école de la résistance, laquelle s'efforçait de restreindre la portée de la révolution de Juillet au lieu de l'étendre à toutes les questions soulevées dans les deux mondes, l'éminent orateur, que le barreau avait préparé pour la tribune, entreprit de persuader à la France, dans de nombreuses harangues où la droiture du but contrastait avec la témérité des moyens, que la voie la plus sûre pour fonder une nouvelle dynastie, c'était d'attirer à soi les partisans de la guerre, issus du commerce du césarisme avec la démagogic, agitateurs sans but comme sans responsabilité, qui voyaient dans un conflit européen une sorte de loterie dont le résultat incertain laissait à tous la chance d'en profiter.

L'honorable député de l'Aisne était comme possédé par cette idée fixe que la royauté nouvelle devait prendre, en toute chose, le contrepied de la Restauration, afin de se créer, tout d'une pièce, une politique sans aucun lien avec le passé. Il oubliait, dans son inexpérience, qu'il n'y a pas deux manières pour bien gouverner un pays, et que durant quinze ans de monarchie représentative, la France, après avoir réparé tous les désastres de l'Empire, s'était sentie tranquille, prospère et libre. Il paraissait pleinement ignorer que telle était, au fond, l'opinion de ces classes moyennes dont il se croyait l'organe, et ne soupçonnait pas que, si vive qu'eût été leur résistance au fatal ministère Polignac, la grande majorité de celles-ci aurait vu avec plaisir, sur toute la surface du royaume, Paris peutêtre excepté, le cours de l'insurrection commencée le 25 juillet s'arrêter à l'abdication du roi Charles X et à la formation du ministère Mortemart.

M. ODILON BARROT.

Sous l'empire de cette préoccupation, il aspirait à faire du nouveau à tout prix : parlant un jour de la décentralisation administrative, une autre fois de la séparation de l'Église et de l'État, étudiant surtout notre système électoral, afin d'arriver à faire substituer le droit de la capacité à celui du cens, sans prétendre jamais, d'ailleurs, y associer le droit du nombre; c'est un juste hommage qu'il faut rendre à sa mémoire. Mais quand il arrivait au brillant avocat, devenu chef de l'opposition, d'aborder ces redoutables problèmes qu'il n'avait pas eu le loisir d'approfondir, il se tenait le plus souvent dans ces régions brumeuses où la phrase se déroule avec ampleur, comme ces belles plantes, d'autant plus riches en fleurs qu'elles ne sont point appelées à porter des fruits.

Si, dans les premières années du règne de Louis-Philippe, le chef de la gauche avait été appelé au ministère, il aurait nécessairement partagé le pouvoir avec des hommes bien moins sincères que lui dans leur dévouement dynastique, et trop ménagers de leur popularité pour engager jamais contre les factieux la lutte, dont le souvenir restera éternellement uni au nom du seul ministre qui, durant la monarchie de 1830, ait été assez résolu pour les faire reculer. Un cabinet de gauche, formé sous la présidence de M. Odilon Barrot, avant la solution des grandes difficultés diplomatiques alors pendantes, aurait été bientôt conduit, soit par les affaires de Belgique, soit par l'intervention autrichienne en Italie, à une guerre dans laquelle était venu se résumer tout le programme de l'opposition, guerre d'une issue plus que douteuse, malgré le concours d'une propagande qui, en 1831, tout aussi bien qu'en 1870, se serait beaucoup plus occupé d'organiser la République que d'organiser la victoire.

Le désaccord, toujours persistant entre les doctrines personnelles et les liaisons politiques de M. Barrot, ne pouvait manquer d'entrainer un trouble profond dans la vie administrative et parlementaire du magistrat député. On en eut, pendant six mois, des preuves surabondantes, car il resta démontré que M. Barrot appartenait beaucoup plus à l'opposition, dont il était déjà l'organe, qu'au pouvoir dont il restait encore l'agent.

Durant le procès des ministres, si ardents que fussent ses vœux pour sauver ceux-ci, il voulait qu'on s'en remit à la générosité du peuple et à la seule intervention de la garde nationale, que sa vieille foi le faisait considérer comme toute-puissante et infaillible. Plein de confiance dans cette force morale, il déclina toute participation dans les dispositions à prendre, et alla jusqu'à se croire autorisé, comme préfet de la Scine, à blâmer publiquement une dis-



position, votée par la Chambre des députés avec le concours du cabinet, en la qualifiant de *mesure inopportune* dans une proclamation affichée sur tous les murs de Paris. Lors des scandales de Saint-Germain-l'Auxerrois, suivis de la mise à sac de l'Archevêché, il crut devoir, quelque dégoût que lui inspirassent ces sauvages saturnales, se désintéresser aussi de l'événement, par ce seul motif que le ministre de l'intérieur avait, au début de la crise, omis de réclamer directement son concours! Personne n'a oublié que, lorsque cette triste affaire fut évoquée devant la Chambre, M. Barrot répondit à M. de Montalivet, son chef hiérarchique, qui se refusait à comprendre une pareille susceptibilité dans un moment semblable, en lui jetant dédaigneusement sa démission du haut de la tribune : étrange procédé pour asseoir un gouvernement, et singulière manière de comprendre la distinction des pouvoirs!

Quand M. Barrot crovait devoir se séparer du cabinet de M. Laffitte, en accusant celui-ci de méconnaître l'esprit de la révolution de Juillet, et de lui refuser ses conséquences, on pouvait prévoir qu'il ne comprendrait rien à la salutaire mission que se donna l'éminent successeur de ce ministre, lorsqu'il vint enfin opposer son fier cou rage à l'anarchie, pour lui arracher une victoire qu'un pouvoir toujours hésitant semblait avoir renoncé à lui disputer. Encore moins préparé que M. Barrot à l'étude des grandes affaires, M. Casimir Périer avait sur celui-ci l'avantage de posséder à un degré rare ces aptitudes natives sans lesquelles il est interdit de gouverner les hommes, car il avait l'esprit sur et le cœur résolu. Une logique intrépide, dont aucune influence débilitante ne venait arrêter l'essor, le conduisait toujours droit au but, soit qu'il fût question d'opposer la force à l'insurrection, ou de garantir la paix du monde, constamment menacée par les perturbateurs du repos public. Mais, plein de confiance dans la toute-puissance de la loi, il repoussait comme inutiles toutes les mesures d'exception que lui offrait une majorité effarée, et s'il s'inclinait devant les traités, c'était en exigeant de tous le respect qu'il entendait leur porter luimême. Ainsi se fonda la politique qui répondit à l'invasion des Légations par l'occupation d'Ancône, et bientôt après, aux menaces contre la Belgique par le siège d'Anvers.

Plus parlementaire que personne. M. Périer entendait n'exercer le pouvoir qu'avec l'énergique adhésion des Chambres, mises chaque jour en mesure de se prononcer entre ses adversaires et lui. Pendant que l'opposition reprochait au roi Louis-Philippe une pression constante sur les actes de son gouvernement, son premier ministre faisait mieux que de formuler des théories à la tribune ou dans la presse; il déclarait respectueusement chaque jour au monarque, au sein du conseil, que le cabinet, seul constitutionnellement responsable, entendait diriger les affaires en dehors de toute influence, et jamais, durant le cours du règne, la Couronne ne fut aussi efficacement ramenée au rôle que lui avaient tracé les institutions.

Ou'opposait la gauche à ces actes si sensés, à ces déclarations si précises? Quelle était l'attitude de M. Odilon Barrot, pendant que M. Casimir Périer grandissait chaque jour dans l'opinion de l'Éurope, et qu'il assurait à la France, sans aucun préjudice pour ses libertés. le bien que ce pays fait passer avant tous les autres, un gouvernement sachant ce qu'il veut, et ne doutant jamais de luimême? Ses Mémoires posthumes mettent en mesure d'apprécier aujourd'hui, sous le reflet de nos déceptions récentes, la portée de la politique rétrospective qu'avaient entrepris de réchauffer au sein d'une société riche, tranquille et libre, les orateurs du genre humain et les Tamerlans de propagande, escaladant chaque jour la tribune dans l'intérêt de la Belgique, de l'Italie ou de la Pologne. Cette lecture, contrairement à la pensée persistante de l'écrivain, suffit pour révéler à tous les esprits droits l'abime où de pareils projets auraient jeté la France, si l'expérience personnelle du monarque, servie par celle de ministres résolus, n'avait alors détourné le péril d'une lutte contre l'Europe, beaucoup plus unie, après la révolution de Juillet succédant aux traités de 1815, qu'elle ne l'était après celle du 4 Septembre, succédant aux traités de Prague.

On croit vraiment assister aux débats de la délégation de Tours, lorsqu'on lit le discours prononcé en 1831 par M. Barrot, pour défendre l'étrange projet d'Association nationale élaboré à Metz, sorte de fédération départementale, patronnée par l'honorable membre et quarante de ses collègues, dans le but d'imprimer directement à la nation, en vue d'une guerre réputée certaine, l'initiative à laquelle résistait le gouvernement central par l'instinct manifeste de sa propre conservation. Ce qui confond dans cette partie des Mémoires, c'est que tant d'événements aujourd'hui accomplis, et tant de récentes leçons si chèrement payées, aient aussi peu profité à l'éducation politique de l'écrivain. Durant quatre ans, toute la conduite du parti dont M. Barrot fut l'organe principal reposa sur cette double illusion, qu'il était donné à quelques hommes d'inoculer à volonté la fièvre chaude à tout un pays, et qu'en évoquant l'esprit de 92, la France serait toujours invincible, même en combattant à un contre trois.

Durant cette première période du règne de Louis-Philippe tous

les efforts de l'opposition demeurèrent stériles, parce qu'elle persistait à parler la langue de la Révolution conquérante à un peuple qui en avait pour jamais traversé le cycle fatal. Étrange aveuglement, qui n'était guère moins profond en matière administrative que dans les questions diplomatiques. A chaque insurrection démagogique qui éclatait soit à Paris, soit à Lyon, l'opposition répétait que les insurgés étaient très-coupables, sans doute; mais que le pouvoir ne l'était pas moins, puisque les ministres se refusaient à faire droit aux griefs signalés par les classes laborieuses. Aux tentatives d'assassinat périodiquement reproduites sur la personne du monarque, on protestait avec une indignation parfaitement sincère assurément, mais en laissant bien comprendre que ces attentats pouvaient s'expliquer par l'intervention personnelle du prince dans les choses du gouvernement. Aux contradictions de la tribune venaient se joindre celles des manifestations parlementaires. Celles-ci rappelaient parfois la harangue en partie double du candidat promettant aux ouvriers de Birmingham, groupés d'un côté des hustings, que le pain serait toujours à bon marché, et aux fermiers rassemblés de l'autre, que le blé serait toujours cher. Après la clôture des sessions, la gauche adressait, en effet, à ses commettants de solennels comptes rendus où l'on établissait l'urgence de fonder, dans l'intérêt des populations, un vaste système de travaux publics et d'enseignement gratuit, en même temps qu'on v réclamait l'abolition de l'impôt du sel et le dégrèvement des petits patentés.

Les choses se passèrent ainsi de 1832 à 1836, sous le cabinet du 11 octobre, qui riva d'une main résolue la France à l'ordre et à la paix. Les ministères du 22 février et du 6 septembre suivirent la voie où le pouvoir s'était engagé, soutenu par le sentiment du pavs dans sa lutte contre l'opposition, sous les pas de laquelle le terrain semblait manquer. Aux griefs rarement précisés de la gauche, qui se résumaient presque toujours dans des demandes de destitutions dirigées contre les fonctionnaires du régime précédent, à ses plaintes contre l'abaissement de la France, M. le duc de Broglie répondait en terminant honorablement les affaires de Belgique et en signant le traité de la quadruple alliance; M. Guizot donnait à la France la grande loi sur l'instruction primaire, pendant que le gouvernement préparait et faisait voter à des majorités toujours croissantes les lois relatives à l'organisation municipale et aux attributions des conseils généraux, en les fondant l'une et l'autre sur l'application, toute nouvelle alors, du principe électif à l'administration du pays. En respectant le droit commun, même au milieu

des crises les plus graves, la politique libérale avait manifestement triomphé de la politique révolutionnaire, et à ce point qu'au commencement de 1837 l'opposition était vaincue dans la conscience publique aussi bien que dans les Chambres.

Cet état de choses ne tarda point à changer. Sous le cabinet du 15 avril, présidé par M. le comte Molé, on put remarquer un certain ébranlement dans l'esprit de cette bourgoisie sur laquelle s'appuyait la monarchie de 1830. Les conséquences lointaines de ce mouvement, tout d'abord peu sensibles, n'étaient pas même soupconnées par les hommes auxquels il faut bien en faire remonter la responsabilité première; mais la perturbation des idées ne tarda pas à suivre dans le pays celle qui s'était opérée dans la situation des personnes, lorsque le pouvoir fut attaqué par ceux-là mêmes qui, après l'avoir établi à force de luttes et de talents, semblaient pouvoir seuls en garantir la durée.

L'agression inattendue contre laguelle eut à se défendre le ministère du 15 avril fut d'autant plus périlleuse qu'elle ne portait sur aucun grief défini, et que la coalition ne fit guère au chef du gouvernement qu'une sorte de procès de tendance. Ni M. Nolé, ni la plupart de ses collègues, n'étaient d'humeur aventureuse. Après une crise ministérielle qu'aucun de ses membres n'avait concouru à provoquer, ce cabinet n'avait pris le pouvoir qu'afin de continuer sans innovation la politique pratiquée par les cabinets précédents. Doué d'une rare habileté dans le maniement des hommes. M. Molé était plus propre que nul autre à conjurer les difficultés. Durant dix-huit mois d'ailleurs, il ne s'en produisit à peu près aucune, ni dans l'administration intérieure, ni dans les relations diplomatiques. Et pourtant jamais lutte parlementaire ne fut aussi vive, ni poursuite plus implacable, quoiqu'on n'eût guère à imputer à crime à ce ministère que le fait de sa propre existence. Ne pouvant l'attaquer sur ses actes, on déclara que M. Molé « ne couvrait pas assez la Couronne. » Le gouvernement personnel, dont le pays ne se préoccupait guère, lorsqu'il ne constituait encore que l'un des thèmes préférés des orateurs de la gauche, lui apparut dès lors comme un danger. Les spéculateurs politiques tirèrent le plus heureux parti de cette imputation, lorsqu'ils eurent la bonne fortune de voir cette élastique formule commentée par des glossateurs au premier rang desquels figuraient les personnages les plus considérables des deux cabinets précédents.

A dater de la coalition, et jusqu'à la fin du règne, l'opposition se trouva donc fortifiée de tout ce qu'avait perdu le pouvoir, et une impulsion toute contraire à celle qui avait longtemps prévalu fut

Digitized by Google

imprimée tout à coup à l'opinion publique. Avant à ses côtés M. Guizot et M. Thiers, M. Odilon Barrot sembla transfiguré par l'éclat de ces alliances. L'orateur de la gauche fut, en effet, durant quelques mois, le chef véritable d'une armée à laquelle il avait fourni son plus gros contingent, et où lui scul occupait sa place naturelle. Cet état de choses, qui semblait rendre possible l'accès prochain de l'opposition aux affaires, exerca une influence prononcée sur l'attitude de celle-ci. Alléchée par la perspective de partager les avantages du pouvoir, la gauche prit des allures plus discrètes. renonca aux vaines déclamations, afin de poursuivre des résultats plus effectifs. M. Barrot parvint à la discipliner, au point d'y être trompé lui-même et de la tenir pour inspirée par sa propre pensée politique, sincèrement renfermée dans la limite des institutions existantes. Mais, au fond, le langage ct la conduite se modifièrent bien plus que les instincts, et l'opposition se montra très-disposée à devenir ministérielle, sans abdiquer d'ailleurs aucune de ses tendances propres, en demeurant en pleine disponibilité pour toutes les révolutions de l'avenir, ainsi que l'événement ne tarda point à le prouver.

Des attaques au Gouvernement personnel étant le terrain sur lemelles coalisés pouvaient le plus facilement s'entendre, celles-ci défrayèrent à peu près seules la session si passionné de 1858. Après que le succès de l'opposition aux élections générales eut amené la retraite de M. Molé, scul résultat sur lequel concordat la coalition, le parti conservateur fit sans doute les plus grands efforts pour se reconstituer, mais s'il y parvint dans le parlement, il n'y réussit aucunement dans le pays. Avec une autorité fort amoindrie, ses chefs vinrent reprendre le poste qu'ils avaient quitté, mais trop divisés et trop compromis pour présenter désormais une résistance bien compacte à des adversaires qui venaient de jouer le rôle d'alliés. On vit passer d'abord le ministère du 13 mars 1840, formé par M. Thiers avec une adjonction notable du centre gauche; puis, après la crise diplomatique ouverte par le traité du 15 juillet, se constitua, sous la direction de M. Guizot, le ministère du 29 octobre, appelé à durer sept années, et à disparaître, entouré d'une armée fidèle, devant une bande d'émeutiers, dans tout l'éclat du talent et du succès parlementaire. Le parti conservateur retrouva sans doute la majorité dans les Chambres et même dans le corps électoral, mais il ne la retrouva point dans l'opinion, de plus en plus incer-'taine, et la modération calculée des amis politiques de M. Barrot contribua plus que toute autre cause à la terrible victoire sous laquelle sombra la monarchie de 1830, victoire dont nul moins

que le chef de la gauche dynastique n'avait soupçonné la nature et la portée.

Deux questions soulevées, dans l'intérêt des professions libérales et des classes moyennes par les organes autorisés de celles-ci, suffirent pour renverser le seul gouvernement qui pût en assurer la suprématie politique. Ces deux questions se rapportaient à la réforme parlementaire et à la réforme électorale.

Le nombre des fonctionnaires allait toujours croissant dans la Chambre élective, et quoique ces députés siégeassent en proportion à peu près égale aux divers côtés de l'Assemblée, un pareil état de choses offrait tout au moins un spécieux prétexte pour mettre en doute leur parfaite indépendance en face du pouvoir dont ils étaient les agents salariés. Plusieurs causes, parmi lesquelles il faut faire figurer au premier rang la gratuité d'un long mandat, avaient concouru à cette extension, dont les avantages balancaient peut-être les inconvénients, mais qui fournissaient un texte redoutable aux débats de la tribune et de la presse. Des intérêts plus nombreux, servis par des passions plus ardentes, se rattachaient à l'adjonction de la seconde partie de la liste du jury à la liste électorale. Cette seconde partie embrassait, sans aucune condition de cens. les membres des corporations lettrées, citovens qu'il était impossible de repousser sous un régime où la capacité, légalement présumée, constituait le principe même du droit constitutionnel. En présence des sourdes agitations déjà provoquées par les prophètes du suffrage universel, se donner un tel tort aux yeux de la logique, et refuser de se fortifier par un pareil rempart contre les prétentions du nombre et de la force, était un acte d'imprévoyance que la monarchie de 1830 a payé de sa déchéance, et qu'il faut bien faire remonter jusqu'au monarque lui-même. Originairement proposée en 1832, par un ministre très-conservateur, cette mesure n'avait été repoussée que par suite d'un malentendu. Aux dernières élections générales, un très-grand nombre de membres de la majorité ministérielle s'y étaient montrés favorables, et n'auraient pas manqué d'en réclamer l'accomplissement, si une pression violente ne s'était malheureusement exercée pour les en détourner. Il arriva au roi Louis-Philippe de mériter, aux derniers temps de son règne, des reproches originairement peu fondés, et de provoquer, par une persistance opiniatre, une catastrophe encore plus funeste à la France qu'à lui-même. Dans les négociations diplomatiques à l'issue desquelles se rattachait la paix du monde, l'intervention personnelle du monarque avait sans doute obtenu des succès très-profitables à son pays. Ils lui avaient assuré en Europe une

Digitized by Google

situation dont l'importance ne tarda pas à troubler son sens politique très-droit et son esprit d'ordinaire fort dégagé. Il voulut, dans les affaires du dedans comme dans celles du dehors, étaler une influence qui aurait gagné à être exercée avec moins d'éclat. Sur l'extension du droit électoral, le roi s'engagea dans la lutte au point de rendre une transaction à peu près impossible, et son cabinet crut devoir le suivre, quoique l'illustre chef du ministère, en persistant, sur l'insistance du souverain, à restreindre un droit que les menaces de l'avenir auraient commandé d'étendre, fit un acte aussi contraire à ses théories historiques qu'aux tendances naturelles de son esprit.

La politique royale, engagée dans une résistance à outrance contre toutes les innovations, remporta donc, au sein du Parlement, de 1845 à 1847, des victoires qui concoururent à tromper la Couronne sur l'état véritable de l'opinion. Ces succès portèrent le monarque à confondre la parfaite tranquillité du pays, expliquée par les intérêts satisfaits, avec cette adhésion morale qu'il ne rencontrait plus, surtout à Paris dans ces classes moyennes dont la garde nationale formait la représentation armée, et qui constituait la force vive de l'établissement de 1830.

Dans les débats concernant la double réforme de la Chambre et du corps électoral, M. Odilon Barrot, qui croyait toucher au pouvoir, déploya, avec un talent oratoire dont il avait souvent donné des preuves, une autorité qui lui avait manqué jusqu'alors. Mais soit impatience provoquée par une attente trop prolongée, soit déférence pour des esprits ardents auxquels sa nature molle résistait peu, il ne tarda pas à faire appel, pour triompher de la majorité législative, à des moyens extra-parlementaires, moyens dont la légalité lui paraissait démontrée, mais desquels son imprévoyance politique ne lui laissait pas soupconner l'extrême péril.

S'il faut blàmer la résistance obstinée de la Couronne à ces nouveautés, en mesure peut-être de retarder dans l'avenir le néfaste avénement du suffrage universel, il est juste d'être plus sévère encore pour les hommes qui jouèrent une pareille partie dans le seul but d'avancer d'une ou deux années une réforme d'un succès déjà assuré. Ce n'est pas ainsi que les choses se passent en Angleterre. L'émancipation catholique, la suppression des bourgs pourris, le changement des lois céréales, ces grandes conquêtes ont été contestées durant un demi-siècle avant d'arriver à se voir sanctionnées. Quoiqu'elles aient rencontré durant deux règnes l'hostilité de la couronne et la résistance persistante de la pairie, aucun homme politique n'imagina de les hâter au prix d'une crise menaçante

25 AOUT 1875.

689

45

M. ODILON BARROT.

pour les institutions britanniques. En France, où les mœurs publiques sont si peu formées, un pareil souci ne vint à personne, et depuis la Cour jusqu'à la gauche chacun crut pouvoir se passer ses fantaisies.

Sous l'empire d'une irritation, suite presque nécessaire de déceptions réitérées, le chef de l'opposition entreprit cette campagne des banquets, à laquelle son nom reste si malheureusement attaché. Durant sept mois il parcourut la France, prodiguant son éloquence dans de démocratiques agapes, avec aussi peu de profit pour sa gloire que pour son pays, inspiré par une scule pensée, celle de répondre, à l'aide de bruyantes manifestations, à l'objection spécieuse que la tranquillité du pays constatait la plus parfaite indifférence en présence des questions de réforme alors si ardemment débattues à la tribune.

Les banquets successivement organisés dans les villes les plus populeuses du royaume suscitèrent, en effet, une agitation générale; mais, comme il aurait été très-facile de le pressentir, cette agitation passa bientôt du *pays légal*, le seul auquel M. Barrot entendait s'adresser, à ces *nouvelles couches sociales*, déjà groupées derrière une bourgeoisie mécontente mais inerte afin de combattre sous son abri pour mieux la supplanter. Le mouvement échappa donc très-vite à M. Barrot et à ses amis, qui, selon le sort ordinaire des chefs de parti, en portèrent la responsabilité après en avoir perdu la direction.

Si ceux ci purent en douter, à toute rigueur, tandis que cette campagne se poursuivait dans les départements, l'illusion devint impossible quand le moment fut venu de donner son complément au sein de la capitale à une entreprise où la légèreté le disputait à l'audace. Le programme du banquet projeté dans le douzième arrondissement fut imposé par les agitateurs de la presse aux députés, auxquels la puissance légale était à la veille d'échapper. Des écrivains sans mission convoquèrent, de leur seule autorité, la garde nationale de Paris, pour qu'elle vint, en uniforme et le sabre au côté, faire cortége à cette formidable manifestation populaire, afin d'assurer l'ordre public et le respect des lois à la manière dont cette milice était depuis cinquante ans accoutumée à les garantir. Devant cette conséquence, imprévue quoique naturelle de leur œuvre, M. Odilon Barrot et ses honorables amis ouvrirent enfin les yeux, et comprirent qu'au cri de : Vive la réforme! on les conduisait tout droit à une révolution démagogique précédée d'un conflit sunglant. Mais tous les repentirs comme tous les courages se trouvèrent inutiles. Si le pouvoir avait manqué de sagacité pour

Digitized by Google

prévenir la crise, l'opposition dynastique manquait de force pour la détourner; pour elle aussi, *il était trop tard* !

Le ferme refus de M. Barrot d'assister à une manifestation dirigée contre des institutions dont il demeurait le défenseur convaincu. empêcha le douzième arrondissement d'être le foyer d'un vaste incendie. Mais Paris n'y gagna rien, car, durant la plus longue et la plus violente discussion d'adresse qu'eut jamais entendue la Chambre, un feu souterrain s'était allumé dans les bas-fonds de l'immense ville, à l'ardeur de toutes les convoitises et de toutes les espérances quotidiennement surexcitées. Dans les rues et les carrefours, la résistance armée s'organisa pour ainsi dire d'elle-même, à la voix de ces professeurs attitrés de barricades dont l'opposition constitutionnelle avait ignoré l'existence. La surprise venant d'heure en heure aggraver le danger, toutes les ambitions firent silence, et le pouvoir, soudainement abandonné par le monarque, ne pút se fixer dans la main d'aucun ministre, ni l'épée du commandement dans celle d'aucun général. Dans cette effroyable confusion. le nom encore respecté de M. Barrot était le seul auguel put se rattacher une dernière chance de salut, la garde nationale tout entière s'inclinant alors devant lui, et conservant, comme l'honorable député, l'illusion que le cri de : Vive la réforme! pourrait encore étouffer celui de : Vive la République! Le chef de la gauche dynastique le comprit à l'instant parce que tous les voiles étaient enfin tombés; et dans une situation désespérée, il accepta, sans hésiter, le fardeau du gouvernement comme un devoir, et peut-être comme une expiation : dévouement inutile, puisque, porté un moment dans un hôtel ministériel par un premier flot populaire, M. Barrot fut bientôt rejcté par un autre dans la retraite.

Si funcste qu'elle ait été pour la France, la journée du 24 Février demeurera pourtant, pour M. Odilon Barrot, la grande date de sa vie, car il retrouva soudainement, devant les périls publics, la perception lucide et prompte des obligations qu'ils venaient de lui imposer. On le vit, durant les courtes heures où le pouvoir reposa sur sa tête au soin de la ville en détresse, allant de barricade en barricade rappeler au respect des lois les hommes égarés; on l'entendit confesser à la tribune sous le fusil des émeutiers sa foi persistante dans la monarchie constitutionnelle, alors représentée par une femme et par un enfant; enfin l'histoire dira que, tandis que d'autres personnages associèrent leur fortune à la cause de la République dont semblaient devoir les détourner toutes leurs traditions, le fils d'un conventionnel s'inclina devant la royauté abattue plus profondément qu'il ne l'avait jamais fait devant la royauté triomphante.

M. ODILON BARROT.

Je termine avec joie cette étude en rappelant ce noble souvenir ou'aucun acte de la vie publique de M. Barrot n'est depuis lors venu infirmer. Je ne pense pas que le dernier volume promis par les éditeurs des Mémoires posthumes soit de nature à modifier d'une manière sensible le jugement à porter sur cette carrière éclatante quoique stérile. Chef de l'opposition sous le roi Louis-Philippe ou premier ministre durant la présidence de Louis-Napoléon, M. Odilon Barrot, dans ses paroles comme dans ses actes, demeura toujours fidèle à ce gouvernement parlementaire qui fut sa seule religion politique. Mais, en gardant à ses doctrines un dévouement qui l'honore, il ne devint ni plus sagace ni plus prévoyant, et peu d'hommes ont moins profité de l'expérience. Le césarisme le décut comme l'avait fait la démagogie; et ne soupconnant guère la formidable conspiration ourdie à ses côtés pendant qu'il occupait le pouvoir, il ne se mit pas plus en garde contre le 2 Décembre qu'il ne l'avait. fait trois années auparavant contre le 24 Février.

Le gouvernement n'était pas le fait de M. Barrot, qui ne fit guère de politique que du haut de la tribune. Cœur élevé, esprit confus quoique dogmatique, caractère facile et souvent dominé, il a eu, dans les affaires publiques, une action plus brillante qu'efficace, et son pays gardera un meilleur souvenir de ses qualités que de ses services.

Comte de Carné.



L'ILE DE SUMATRA

ET LA GUERRE D'ATCHIN

Les lecteurs assidus du *Correspondant*, ou du moins ceux d'entre eux qui s'intéressent au mouvement colonial des États européens, à l'histoire des pays exotiques, si obscurs et si éloignés qu'ils soient, se souviennent peut-être des études publiées dans leur revue¹ à propos des graves événements survenus dans le golfe de Guinée à la fin de 1873 et au commencement de 1874 : nous voulons parler de la guerre des Achantis, qui jeta tant d'éclat sur les armes anglaises et qui mit en relief le beau talent militaire du major-général sir Garnet Woolseley.

La guerre des Achantis eut pour cause déterminante la substitution du pavillon anglais au pavillon hollandais dans les comptoirs et les fortcresses que le gouvernement des Pays-Bas occupait à la Côte-d'Ur, depuis le dix-septième siècle. En cédant ses établissements de Guinée, la Hollande avait obtenu de l'Angleterre de se substituer à elle dans le nord de Sumatra, et c'est là l'origine de cette guerre d'Atchin, longue et implacable, dont nous voudrions faire connaître les phases diverses et les résultats.

۱ I

Et d'abord où se trouve au juste ce pays d'Atchin dont le nom, inconnu naguère, s'est trouvé répété, pendant plus de deux ans, par tous les organes de la presse européenne? D'où partaient ces télégrammes annonçant successivement : débarquements de troupes,

• Voir les numéros du Correspondant des 25 janvier et 10 avril 1874.

bombardements, négociations, batailles, siéges, assauts, revers momentanés, succès plus fréquents et finalement victoire?

Pour être bien renseignés, géographiquement parlant, mettonsnous un instant en campagne et parcourons à vol d'oiseau la route, moins longue qu'on ne le pense, qui sépare la France du théâtre de la guerre¹.

Rendons-nous à Marseille et prenons-y l'un de ces magnifiques paquebots des Messageries maritimes qui desservent notre Cochinchine. Traversant rapidement toute la Méditerranée, nous sommes bientôt à Port-Saïd, à l'entrée du canal de Suez. Cent soixante-quatre kilomètres franchis commodément, en douze ou quinze heures, et nous arrivons à Suez, tout près de l'endroit où les llébreux traversérent la mer Rouge. Là, continuant pour Aden, nous voyons successivement défiler sur notre gauche : le Sinaï et ses cimes radieuses; les côtes de l'Hediaz et de l'Yémen: Dieddah, le lieu de concentration des pèlerins de la Mecque; Hodeïdah, qui a supplanté Moka. Sur notre droite, ce sont les rivages arides de la Nubie et de l'Abyssinie, tristes, en général, mais bien animés du temps où les Anglais combattaient le Négus. Puis voici le port d'Obock, où la France fit, en 1862, un essai de colonisation si intéressant. Enfin, ce promontoire où flotte, orgueilleusement campé, le pavillon britannique, c'est Aden, la ville aux citernes gigantesques, œuvre présumée des Romains, Aden, l'avant-poste des possessions anglaises de l'Océan indien.

D'Aden, le paquebot se dirigera sur Pointe-de-Galles, en passant entre le cap Guardafui et l'île de Socotora, terre inhospitalière; puis il entrera dans une grande mer, l'Océan indien, que nous parcourons jusqu'à Pointe-de-Galles, un bouquet de cocotiers émergeant de la mer. Encore trois jours, et nous verrons à la fois la terre sur notre droite et sur notre gauche; à gauche, ce sont les îles Nicobar; à droite, c'est notre point d'arrivée : la pointe N.-O. de Sumatra, le royaume d'Atchin. Partis depuis vingt-cinq jours, nous pouvons avoir tracé sur la mer un sillon de quelques douze mille kilomètres.

Π

Atchin, c'est l'un des rivages qui forment le détroit de Malacca, ce long canal qui, de la mer des Indes, conduit aux mers de Chine ct dans ce vaste bassin où la petite Hollande, trop à l'étroit chez elle,

⁴ Nous pensons que le lecteur suivra moins difficilement notre travail s'il veut bien se munir d'un Atlas.

s'étend et s'enrichit dans ses splendides colonies de l'archipel indien. Mais il nous est interdit de pénétrer trop avant dans ce magnifique domaine. Nous n'avons à parler ni de Java et de ses cultures si variées, ni de Bangka et de ses richesses minières, ni de Bornéo, ni de Bali, ni des Célèbes, ni d'aucune de ces innombrables îles dominées par la Hollande. Tout ce qui nous est permis, c'est d'en examiner superficiellement l'ensemble, juste assez pour concevoir l'organisation politique et pour expliquer comment Sumatra se rattache à cette vaste confédération.

Ce n'est pas absolument en propre que la Hollande possède toutes ces colonies de Malaisie, aussi vastes que la France, l'Allemagne et l'Italie réunies. L'autorité de la métropole s'exerce à des degrés divers. Au faite de la hiérarchie, nous trouvons les *territoires soumis*, où les Hollandais sont maîtres en personne et ont pris en main tout ce qui tient au gouvernement et à l'administration. Viennent ensuite les *terres princières*, États indigènes dont les chefs reçoivent l'investiture de la Hollande et gouvernent eux-mêmes le pays, sous la surveillance d'un *résident* hollandais dont ils s'engagent, en montant sur le trône, à suivre les inspirations et les conseils. En dernier lieu viennent les *territoires insoumis*, dont les chefs reçoivent aussi, pour la plupart, l'investiture de la Hollande, sont liés par des traités leur imposant de gouverner dans un sens déterminé, mais ne sont pas assujettis à la direction de tous les instants par un résident nécrlandais.

Toute cette administration, l'une des plus distinguées qui soit au monde, est dirigée par un gouverneur général civil, véritable viceroi, qui réside tantôt à Batavia, tantôt à Buitenzorg, ville de 150,000 habitants, très-voisine de la première. Vingt millions de Malais fougueux et passionnés, des Chinois et des Arabes, telle est la population de couleur que le gouverneur doit maintenir dans le devoir, tout en n'ayant à ses ordres qu'une très-petite armée. Il nous faut dire quelques mots de cette force militaire, car son organisation est tout à fait spéciale, et c'est elle que nous verrons tout à l'heure à l'œuvre en face du sultan d'Atchin.

Sur les 30,000 hommes dont le gouverneur général dispose pour appuyer sa politique, il n'y a que 13,000 blancs, dont 1,300 officiers et assimilés; enfin, sur les 11,700 sous-officiers et soldats restants, 5,800 seulement sont des Hollandais, tous les autres sont des étrangers : Français, Suisses, Allemands, qui se rangent sous le pavillon néerlandais, gagnés par l'appât des primes offertes lors de l'engagement. Les 17,000 soldats de couleur sont de deux nationalités : des Malais, d'une part, et des nègres de la côte de Guinée, de l'autre. Il va sans dire que les règlements maintiennent intact et même grandissent, autant que possible, le prestige du soldat européen. Par exception, la cavalerie, peu nombreuse d'ailleurs, ne se compose que d'Européens.

Cette armée bigarrée est commandée par des officiers d'élite, très-richement rémunérés. Constamment, elle est tenue en haleine, soit par des marches militaires et des manœuvres de campagne, soit par des expéditions partielles dirigées contre des radjahs en rébellion.

Ш

Avant que les divisions de Sumatra aient été modifiées par les événements qui nous occupent, en 1870 par exemple, cette île immense (grande comme les huit dixièmes de la France) comprenait six régions distinctes au point de vue politique. Au nord toute une tranche, donnant sur les deux mers, était occupée par les Atchinois, dont les Anglais garantissaient l'indépendance; leur royaume pouvait valoir neuf départements français.

Au sud d'Atchin, et sur la côte est, les peuplades malaises étaient groupées en deux résidences hollandaises, celle de Riouw et celle de Palembang, avec un haut fonctionnaire à la tête de chacune d'elles. A l'opposé d'Atchin était la résidence de Lampongsche, et toute la côte occidentale se partageait entre la petite résidence de Benkoolen et le grand gouvernement de Sumatra's West Kust, avec Padang pour capitale, Padang, grand centre administratif et commercial.

Au résumé, les sept huitièmes de l'ile dépendaient de la Hollande, et le dernier huitième était Atchinois. Il faut cependant ajouter, pour être tout à fait exact, qu'entre le royaume d'Atchin et les dépendances hollandaises existaient des territoires vagues, soit habités par des tribus sauvages, soit possédés par de petits radjahs oscillant constamment entre la suzeraineté hollandaise et la suzeraineté atchinoise.

Au point de vue géographique, les divisions ne sont pas moins accentuées. A cheval sur l'équateur, l'île est parcourue d'un bout à l'autre par une puissante chaîne de montagne, le Boukit-Barisan, qui la divise en deux régions distinctes. La bande orientale est beaucoup plus large que la bande occidentale, et la différence des deux bassins est caractérisée par la masse des eaux qui, de chaque versant, se jettent dans la mer; on en compte un cinquième pour la partie occidentale et quatre cinquièmes pour l'autre.

Le climat de l'île est variable. Les provinces basses, près du bord

de la mer, sont généralement très-chaudes. En allant vers l'intérieur, les maladies sont moins fréquentes et la température heaucoup plus supportable. On cite des plaines où l'on est obligé d'allumer du feu pendant une bonne partie de la matinée. Les orages sont fréquents et d'une violence excessive. La côte orientale est la plus habitable pour les Européens. A Palembang, ville de 50,000 habitants, l'un des centres les plus importants, le climat est considéré comme excellent, et c'est là que les soldats convalescents des garnisons voisines sont envoyés pour se refaire.

La côte ouest est fort malsaine. On l'appelle quelquefois la Côte du poivre, à cause des nombreux ports où les navires font la cueillette; mais on l'appelle aussi la Côte de la peste, à cause des miasmes dégagés par ses nombreux marécages. On a conservé le souvenir d'équipages empoisonnés presque en entier pour avoir bu, sans l'assainir, l'eau fétide des lagunes. Au nord de l'équateur, le littoral de cette côte est bordé d'îlots et semé de rochers. De l'équateur à la pointe Buffalo, ce ne sont que plages de sable où le ressac est dangereux, où, sans cesse, de grosses lames viennent rouler bruyamment à terre.

IV

L'ile est peu peuplée, et l'ardeur au travail n'est pas précisément ce qui distingue les habitants clairsemés; on comprendra donc que, malgré la fertilité du sol, les exportations soient faibles. Elles ne s'élèvent pas à plus de 40 millions pour la partie hollandaise, et de 5 à 6 millions, peut-être 8 millions, pour la partie atchinoise.

Toutefois, la variété des produits permet de croire que Sumatra, pacifiée et peuplée, ne le cèdera pas à Java comme importance commerciale. C'est l'île la plus riche de l'Archipel, au point de vue minéral. On y trouve de l'or et des minerais de fer; il s'y fabrique un acier de qualité tout à fait supérieure! L'étain, bien qu'inférieur à celui de Banca, s'exporte dans l'Inde, en Chine, et même en Europe. On a découvert du soufre, du salpêtre, de l'alun, de l'arsenic, diverses terres colorées et de l'anthracite très-inflammable, mais donnant peu de chaleur et peu de gaz.

Les indigènes cultivent diverses espèces de grains, mais surtout le riz, qui y est cependant de mauvaise qualité et ne se conserve pas. On y rencontre du camphre d'une qualité particulière; de la casse (plante médicinale), du benjoin, de l'aloès, du gambier, de l'igname, de la pistache, du ricin, du sésame, de la canne à sucre, de la cannelle; le poivre, qui se récolte deux fois l'an; le café, le tabac, le coton, des noix de bétel et de coco, du sel, de la térébenthine, des gommes rares, de magnifique ivoire dont l'exportation va sans cesse diminuant, des nids d'oiseaux, l'arbre à pain, l'ananas. la goyave, le limon, le citron, l'orange, etc. La gutta-percha a été abondante, mais devient rare. Dans les forêts, il y a du bois de teck, de très-bel ébène, des bois d'aigle, de fer, de sandal, et dans les jungles des jones comparables à ceux de Malacca.

Nous mentionnerons, avec un peu plus de détails, le sagoutier ou palmier-amou, dont les feuilles servent pour la construction des habitations et pour les clôtures; les côtes pour la confection des sagaies, dont le bourgeon terminal est aussi délicat que le choupalmiste, dont la séve, s'écoulant par des incisions faites au tronc, devient une boisson alcoolique aussi estimée que le vin de palme; la moelle, enfin, est un aliment nourrissant et sain. Sur le même sol croît la plus grande fleur du monde le *Rafflesia-Arnoldi*, qui a un mêtre de diamêtre, plus de trois de circonférence, et dont le calice peut contenir huit litres d'eau.

Dans l'état actuel de la colonisation, le produit le plus lucratif est la noix d'arec. C'est la graine du palmier-arec, dont on mélange l'enveloppe avec la feuille de bétel et un peu de choux pour former un masticatoire qui excite les facultés digestives affaiblies par la chaleur. Les indigènes en ont constamment à la bouche, et cet abus nuit, dans une large mesure, à leurs facultés intellectuelles. En même temps, ce bétel altère les dents, les noircit, les gâte et les fait tomber. Au sud d'Atchin, dans le Pédir, la côte est hérissée de ces précieux palmiers, et c'est pour cela qu'on l'appelle la *Côte du Bétel*.

Les produits si variés que nous venons de nommer croissent presque tous à l'état sauvage, et les essais de culture perfectionnée n'ont porté que sur le sucre, le tabac et le café. Les deux premiers de ces produits sont aujourd'hui un peu abandonnés, tandis que le café est de plus en plus en faveur; le meilleur vient de l'intérieur et de la côte occidentale, il est d'une très-grande légèreté et est cependant fort estimé en Amérique où il prime celui de Java.

Citons, parmi les animaux, les volailles de toutes sortes, le gros gibier; des oiseaux au magnifique plumage; des chevaux petits, mais bien faits, patients et admirables pour le service des montagnes; des bœufs; des buffles et des chèvres; des singes de grande espèce, dont une variété est, assure-t-on, employée avec succès pour la récolte des noix de coco. Les animaux nuisibles sont représentés par le tigre et par de très-nombreux reptiles. ,V

Au point de vue de la guerre, ce qui nous importe le plus, c'est de connaître le moral des habitants.

Rejetons les quelques tribus sauvages du genre des anthropophages Battaks, écartons les quelques milliers d'Européens, de Chinois et d'Arabes mélés à la population indigène, et nous nous trouvons en présence de deux races distinctes : les Malais, qui, au nombre de deux millions et demi ou trois millions, sont disséminés sur l'immense espace qu'occupe la Hollande, et les Atchinois, dont on estime le nombre à 300,000 ou 400,000.

Les Malais, on le sait, sont originaires de la presqu'ile de Malacca; mais, depuis longtemps déjà, les rejetons de la presqu'ile sont beaucoup plus nombreux que les habitants de la mère-patrie, et n'était le témoignage de l'histoire, on croirait bien volontiers que les habitants de Malacca ne sont que la colonie du grand archipel indien.

Quoique très-voisins de Malacca et des îles de la Sonde, les Atchinois sont absolument différents des Malais; l'œil le moins exercé les discerne au milieu des habitants de la partie sud. Ils sont plus grands, plus beaux, leur peau est plus foncée, tirant sur le noir; mais s'il est aisé de les distinguer de leurs voisins, il l'est beaucoup moins de les rattacher d'une manière certaine à quelque branche bien définie de la famille humaine.

Certains ethnographes en font les rejetons de Singhalais, populations originaires de la côte de Malabar, qui auraient émigré à Sumatra vers le premier siècle de l'ère chrétienne et s'y scraient mélangés avec les Battaks, plus nombreux qu'à l'heure actuelle. D'autres veulent qu'ils soient d'origine chinoise; d'autres d'origine siamoise. Un savant Anglais, Logan, qui a longtemps dirigé le Journal of the Indian Archipelago, et qui a passé sa vie dans l'étude de l'extrême orient, était d'avis qu'il y a, dans l'Atchinois, du Malais et de l'Annamite. Nous ne voyons pas, du reste, en quoi toutes ces opinions sont inconciliables et comment un pays presque inhabité, offrant les meilleures conditions pour la colonisation par les gens de couleur, situé à mi-distance, exactement, entre l'Inde et la Cochinchine, tout voisin de la presqu'ile de Malacca et de la Malaisie, n'aurait pas reçu, à diverses époques, des essaims de toutes ces contrées, que le temps aurait fondus et qui formeraient aujourd'hui le peuple qui nous occupe.

Les Atchinois ont le plus détestable caractère, et le récit qui va suivre en donnera, hélas ! des preuves surabondantes. De tout temps les navigateurs et les marchands les ont dépeints comme insolents, altiers, perfides, cruels, et cupides. Pourtant ils ne sont pas absolument dénués de loi morale et punissent avec une énergie sauvage le vol et l'adultère.

Le propriétaire victime d'un larcin a le droit de tuer le voleur s'il le surprend, chez lui, en flagrant délit. Dans les autres cas, le voleur comparaît devant la justice, et même, pour des soustractions de peu d'importance, on lui coupe une main. Lorsque l'objet volé est de valeur plus grande, on coupe les deux mains; en cas de récidive, on s'attaque aux deux pieds. C'est à peu près la pénalité en usage au Japon, renforcée comme cruauté, si cela est possible; mais si, dans ce dernier pays, la sévérité sans pitié du code a produit des résultats merveilleux, quant au respect scrupuleux de la propriété, il n'en est pas de même chez les Atchinois où les larcins sont, malgré tout, extrêmement fréquents. Toutes les victimes des lois de fer dont nous venons de parler sont reléguées dans l'ile de Way, à vingt kilomètres au large du cap Atchin, où elles y périssent misérablement, soit de faim, soit par suite des mutilations hideuses du supplice légal.

Les manquements à la fidélité conjugale ne sont pas réprimés avec moins de sévérité quand il s'agit d'une femme mariée séduite par un homme marié. Contrairement à ce qui se passe dans bien des pays, ce n'est pas l'épouse séduite qu'accablent les rigueurs de la loi et de l'opinion publique, c'est l'époux séducteur. Et quoi de plus original que le châtiment trouvé? Le séducteur est livré aux parents de sa première femme, de celle qu'il a déshonorée, ridiculisée en la trahissant. Les dits parents rassemblent aussitôt leurs amis et tous prennent leurs meilleures armes. Formant le cercle, au milieu du village assemblé, ils placent seul, au centre, l'infidèle dont le dévergondage a terni l'honneur de leur famille. Ils lui donnent une arme dont il doit se servir pour faire une trouée dans la muraille qui l'entoure, et s'il sait gagner les champs en sabrant à droite et à gauche, sa faute est pardonnée; il peut reparaître dans sa tribu, s'y présenter le front haut, y vivre non-seulement tranquille mais encore honoré. Si, au contraire, sa rage n'est pas assez intense pour qu'il l'emporte sur tant d'ennemis, si ses charges ne sont ni assez véhémentes, ni assez imprévues pour qu'il trouve en défaut l'un des points de la circonférence, il est percé de coups de lances, lacéré, mis en lambeaux, par ses bourreaux en délire. C'est la glorification du courage, de l'intrépidité. effaçant par leur vertu le crime réputé comme entraînant à sa suite la plus grande dose d'infamie.

La valeur militaire et la fougue dans les combats sont, d'ailleurs, *avec l'amour de l'indépendance, les seuls côtés séduisants du caractère atchinois. Leur plus grand luxe réside dans leurs armes, sans lesquelles ils ne sortent jamais. Ils ont des mousquets, des fusils et des pistolets, mais les prisent beaucoup moins que les armes blanches. Par un contraste assez bizarre, ils n'ont plus la moindre énergie dès qu'on les sort des travaux de la guerre ou de la mer; ils passent leur temps à fumer l'opium, à jouer, à chiquer du bétel et à regarder les combats de coqs pour lesquels ils ont une passion tout aussi prononcée que les Anglais d'autrefois. Ils laissent aux femmes la plupart des travaux, même ceux de la terre. Pour être tout à fait juste, cependant, il faut mettre à leur actif une trèsgrande sobriété, qualité qu'ils partagent avec la plupart des habitants de l'Asie. Comme en Chine, comme au Japon, comme dans l'Inde, le riz, les légumes et le poisson constituent l'ordinaire, d'un bout à l'autre de l'année, chez les riches aussi bien que chez les pauvres.

Comme vêtements, ils sont assez couverts pour qu'on puisse les ranger parmi les peuples décents. Au point de vue de la construction et de la propreté de l'habitation, ils sont aussi au-dessus des nègres de la côte d'Afrique et du pays des Achantis qu'au-dessous des Indiens, des Chinois et des Japonais. Ils sont très-habiles pêcheurs et fort experts dans la construction et la manœuvre des navires.

Au point de vue des œuvres littéraires, nous arrivons au même classement. Chez les nègres pas de documents écrits et même absence presque absolue de traditions; chez les Atchinois, au contraire, il se trouve plusieurs chroniques et quelques ouvrages assez intéressants comme les *Coutumes du Port d'Atchin* et les *Devoirs du Prince*, le dernier, décrivant le cérémonial de la cour. le dix-septième siècle a même donné le jour à des livres de propagande religicuse dans le sens musulman. L'histoire a conservé le nom d'un certain Shamsuddin-Ibn-Abdallah-Shamatrani, dont les écrits, poursuivis après son décès, eurent l'honneur d'être brûlés Publiquement devant la mosquée principale.

La religion n'est pas moins difficile à qualifier que la race. On y trouve trace du bouddhisme qui pénétra dans le royaume vers le sinième siècle, et que développèrent des relations actives avec la Chine. A côté, c'est l'islamisme importé au treizième siècle par des

L'ILE DE SUMATRA

marchands arabes; il a développé dans le pays les propensions déjà trop grandes vers la guerre et la traite. Des superstitions païennes se greffent sur le tout. Le résultat n'est qu'un mélange bizarre et incohérent.

On affirme que l'islamisme pur a fait de grands progrès depuis une vingtaine d'années et que là, comme ailleurs, il est en recrudescence d'exaltation et d'hostilité contre les sectateurs des autres religions. On a même signalé comme un véritable *revival* musulman gagnant les peuples malais et grandissant, chaque année, sous l'influence des pèlerins qui profitent des facilités de la navigation pour aller se retremper à la Mecque, aux sources mêmes de leur foi. C'est à ce réveil qu'il faut attribuer l'acharnement inoui déployé contre les Hollandais pendant la guerre de deux ans qui s'achève en ce moment, et qui a été dirigé par le parti arabe.

La constitution politique est assez curieuse. À la tête de chaque village est placé un chef nommé Panghoulou ou Radscha. Les territoires de plusieurs villages réunis forment un district ou une province (sagi) à la tête de laquelle est placé un chef héréditaire, un noble qui porte le nom de panglima. Il ne restait au commencement de la guerre, que six provinces réellement soumises au sultan d'Atchin.

Les panglimas sont les plus importants des personnages atchinois. Ils ont une grande autorité sur les chefs de village, et c'est dans leur réunion, en conciliabule, que réside la véritable souveraineté. Ce sont eux qui nomment le sultan ; ils conservent le droit de le révoquer, s'il ne gouverne pas selon la *coutume*, ou s'il trahit les intérêts du pays. Souvent tracassé par ses panglimas qui lui marchandent leur concours, le chef du pouvoir exécutif n'a, en réalité, qu'une médiocre situation, et son seul dédommagement du souci des affaires, c'est un pauvre traitement, prélevé sur les droits de douane, et qui ne monte guère, maintenant, à plus de 100,000 francs, somme qui s'ajoute aux revenus beaucoup plus considérables qu'a, sur ses propres domaines, le seigneur élu sultan.

A n'en juger que par ses effets, cette constitution laisse à désirer, car il y a souvent lutte entre le sultan et ses panglimas. Tantôt le premier trouve des points d'appui et trame des coalitions qui lui permettent de dominer les chefs de district, de les écraser sous son despotisme ; tantôt l'assemblée des panglimas contrecarre le pouvoir exécutif central et l'annule assez pour que le pays soit livré à l'anarchie.

Digitized by Google

C'est par les Portugais, ces pionniers de l'extrême orient, que les Européens ont eu, pour la première fois, connaissance de ce pays d'Atchin, qui vient d'acquérir jusque dans nos contrées une célébrité momentanéc. Dès 1511, des marins portugais s'emparèrent de Malacca, qu'ils fortifièrent solidement; c'est par leurs rapports qu'on eut des notions exactes sur Sumatra. Depuis lors, les marins de tous les pays sont venus y commercer.

Beaucoup de documents historiques sommeillant d'ordinaire dans les archives et dans les bibliothèques ont été exhumés à l'occasion de la guerre d'Atchin, les communications les plus détaillées ont été faites aux Chambres néerlandaises. Les récits les plus circonstanciés ont été publiés en France et à l'étranger, de sorte qu'il serait aisé de faire, en ce moment, une histoire complète du royaume d'Atchin¹.

Nous restreindrons, cependant, cette partie de notre travail aux simples aperçus nécessaires à l'intelligence de la question, laissant à d'autres le soin d'entrer dans les détails du sujet et d'élucider complétement les origines et le développement de cette branche originale de la race asiatique.

Au moment où les lieutenants du grand Albuquerque s'établissaient à Malacca, Atchin dépendait du royaume de Pédir, lequel était, à son tour, sous la suzeraineté de Paseī. Le chef d'Atchin descendait d'un musulman, venu dans le nord de Sumatra, au commencement du treizième siècle, pour y répandre l'islamisme. Ayant acquis une grande influence, ce personnage se fit acclamer par la population; le sultan de Pédir ratifia le choix du peuple, et l'étranger fit souche de rois. L'un de ses descendants, nommé Ibrahim, se révolta contre son père (1521) et résolut d'user de son énergie pour s'affranchir de la tutelle de Pédir.

Les Portugais étaient venus de Malacca pour venger le pillage d'un navire et le massacre de l'équipage. Ibrahim les battit, s'empara de leur artillerie, et les poursuivit jusque chez le roi de Paseï, où ils étaient allés se réfugier dans une ville forte. Cette manœuvre ne

⁴ Parmi les travaux français, nous recommandons surlout les études publiées par la *Revue militaire de l'étranger* (numéros 144, 145, 148 et 153), par la *Revue politique et littéraire* (numéro 40, 1874), par la *Revue des Deux Mondes* (numéro ^{du} 1^{sr} juillet 1874). Nous avons nous-mêmes consulté ces recueils avec fruit. sauva pas les Portugais; assiégés par les Atchinois, ils voulurent se retirer à bord de leurs navires, mais les troupes d'Ibrahim leur coupèrent la retraite et en tuèrent un grand nombre. Ce fut ensuite le tour des rois de Paseï et de Pédir à se soumettre à son joug : le vassal était devenu suzerain.

De 1528 à 1556, règne Alla-Eddin-Shah, qui étend encore ses frontières vers le sud, mais qui échoue dans ses attaques contre Malacca. Il cherche à nouer des relations amicales avec le sultan de Constantinople. Son successeur, type de férocité bestiale, n'avait d'appétit qu'à la condition d'avoir vu couler du sang.

En 1567, la couronne change de famille, et est donnée à un indigène de Pérah (détroit de Malacca). Il se nommait Mansour-Shah et se fit remarquer par sa haine des Portugais. Il se ligua contre cux avec diverses peuplades de l'archipel et fit équiper, en très-peu de temps, une armée de 15,000 Atchinois, ayant 200 pièces de canon. Quatre cents Turcs se trouvaient dans cette armée, dont les efforts furent absolument stériles.

Quoique ayant victorieusement résisté dans Malacca, les Portugais se reconnurent incapables d'aller attaquer leur ennemi sur son propre terrain, et le sultan d'Atchin utilisa ses armements en consolidant sa puissance. Son pays acquit une grande renommée, et fit un commerce considérable avec tous les peuples de l'Asie, depuis l'Arabie jusqu'au Japon.

Bientôt, de nouveaux pavillons européens vinrent augmenter les profits, mais aussi les préoccupations des peuples de Sumatra. En 1599, apparaissent deux navires néerlandais, *le Lion* et *la Lionne*, équipés par de Moucheron, le plus fameux des armateurs de ce temps. De véritables drames se déroulent alors. Les Portugais excitent les Atchinois contre les nouveaux venus, dont les bàtiments sont traîtreusement attaqués. Les Hollandais se défendent avec acharnement. L'un des capitaines, Cornélis Houtman, perd la vie: l'autre, son frère Frédéric, est fait prisonnier.

L'année suivante, nouvelle arrivée de Hollandais ; nouvelles intrigues des Portugais. Le chef hollandais se venge en brûlant plusieurs navires portugais et atchinois chargés de poivre. Frédéric lloutman est toujours prisonnier, et si nous en avions le loisir, nous conterions un trait de sa captivité, qui le met tout à fait à la hauteur du Régulus des classiques. En 1601, de Moucheron expédia de Hollande quatre grands navires fortement armés ; en dehors deleur mission commerciale, ils devaient tout faire pour délivrer les prisonniers, et pour conclure avec Atchin un traité avantageux. Le chef de l'expédition, Gérard de Roy, était porteur d'une lettre autographe du stathouder de Hollande, le prince Maurice de Nassau. Nous regrettons vivement de ne pouvoir reproduire ce curieux monument du style épistolaire de l'époque. Les Portugais n'y sont pas ménagés, et les motifs de leur hostilité sont clairement dévoilés.

Cette fois, les Hollandais se firent entendre et ils obtinrent même de ramener avec eux une ambassade atchinoise. C'est en revenant en Europe, avec les ambassadeurs, qu'ils firent, près de Sainte-Hélène, la capture d'un navire de guerre portugais, le San-Iago, chargé d'une cargaison de perles, valant trois millions.

Depuis l'envoi en Hollande de l'ambassade atchinoise, c'en fut fait à Sumatra de l'influence portugaise. En 1615, Malacca fut même l'objet d'une nouvelle attaque, encore plus Turieuse que les précédentes. Trois conts navires et soixante mille hommes étaient aux ordres du sultan, qui commandait l'expédition en personne. Il y eut une bataille navale qui dura plusieurs jours et plusieurs nuits. Le détroit de Malacca était parsemé d'épaves, brûlant pendant la nuit en répandant de vives clartés; c'étaient des navires pris à l'abordage et aussitôt incendiés. L'action fut indécise, car les Atchinois se retirèrent, ayant perdu plus de cinquante bâtiments et des milliers d'hommes; mais les Portugais n'osèrent les poursuivre, tant ils étaient eux-mêmes fatigués et éprouvés.

En 1621, une escadre portugaise, commandée par Martino Alfonso, se présenta devant Atchin pour poursuivre les hostilités. Le corps de débarquement prit un fort aux indigènes, mais fut ensuite mis en pièces.

Dès lors, et pendant de longues années, les Hollandais prédominent. D'ailleurs les vertus guerrières d'Atchin s'obscurcissent pour quelque temps, et tout ce qui tient au harem occupe beaucoup plus les sultans que le gouvernement. C'est alors que régnait Ali-Mag-Hayat-Shah, qui imagina de faire faire le service du palais par une garde de trois mille femmes.

Cependant, en 1628, le sultan voulut une fois de plus se lancer contre Malacca; mais ses troupes essuyèrent une défaite complète Aussi nombreux que dans l'expédition de 1615, les Atchinois perdirent presque toute leur flotte et une grande partie de leurs hommes. Ce fut un coup terrible porté à leur puissance, qui s'en est toujours ressentie depuis.

· Aux Portugais évincés, aux Hollandais progressant, se joignirent, sur un plan secondaire, les Anglais et les Français. L'Angleterre fut

25 AOUT 1875.

46

L'ILE DE SUMATRA

représentée en 1621 par l'amiral Lancaster, qui portait une lettre des plus flatteuses du roi Jacques I^{er}. L'envoyé anglais fut accueilli avec courtoisic, et l'on rapporte que le sultan lui demanda, comme une grande faveur, de chanter devant lui un psaume de David. L'amiral fit appel à la bonne grâce de ses officiers, et tous ensemble entonnèrent l'hymne réclamée. Avant que le bâtiment anglais repartit, le sultan répondit lui-même à la lettre de Jacques I^{er}. Il lui demandait deux Anglaises, et s'engageait, si l'une d'elles lui donnait un héritier, à le nommer roi de la *Côte du poivre*, et à donner liberté de commerce à tous les navires anglais qui n'auraient plus à venir dans la partie de ses États qu'il garderait pour lui. Le roi d'Angleterre répondit que, dans son pays, on ne disposait pas des femmes comme on le faisait à Sumatra, et il fit don au sultan, comme compensation, de deux belles pièces de canon qui furent fort bien accueillies.

De France, le roi Louis XIII envoya l'amiral de Beaulieu, qui résida assez longuement à la cour du sultan, vers 1625 ou 1650. Cet officier fit, dans ses rapports, les descriptions les plus pompeuses de la cour d'Atchin. Il rapporte que le sultan Iskander possédait dans son trésor 18 millions de livres, quantité de pierres précieuses et de gros lingots d'or. Ses danseuses étaient couvertes d'or et de diamants. Sa flotte comportait trois cents voiles, et possédait le secret de l'utilisation d'une huile minérale (le pétrole, pense-t-on) pour incendier les navires ennemis. Le sultan daigna confier à l'amiral qu'il pensait un peu à faire détruire tous les poivriers de son royaume. « Cet arbuste, disait-il, attirait trop d'étrangers, et lui causait beaucoup d'ennuis. » Le même témoin dépeint Iskander comme un type d'avarice, et rapporte qu'il fit écorcher vif un de ses courtisans, dont le coq, avant été battu par un rival, avait occasionné à Son Altesse une forte perte d'argent. De Beaulieu s'étend aussi sur la capacité militaire des Atchinois, qui lui semblent les meilleurs soldats de l'Océan indien, montrant le plus grand mépris de la mort. Les éléphants de guerre étaient aussi fort admirés par notre envoyé.

Il ne semble pas que ces deux ambassades aient eu des résultats commerciaux importants; car, en 1637, les Hollandais avaient, à l'exclusion des autres étrangers, le monopole du commerce sur la côte occidentale. C'est parce que les indigènes ne respectèrent pas leurs priviléges, qu'ils s'emparèrent, en 1660, de Padang et de divers autres points.

En 1641 commence une dynastie de femmes qui ont grand'peine à se démèler au milieu des traités faits avec les étrangers et des intrigues de toutes sortes auxquelles ils donnent lieu. En 1699 finit

Digitized by Google

cette bizarre anomalie, par suite de l'incapacité de Kramalat-Shah, qui est déposée sur les représentations d'un envoyé de la Mecque. Les femmes, d'après le Coran, ne sont pas aptes à gouverner, et il importe de faire cessor au plus tôt un scandale aussi contraire aux rites.

Pendant tout ce temps, les Hollandais gagnent toujours du terrain, non sans payer leurs progrès de la vie de bien des leurs, et même de résidents, tués pendant les émeutes, qui ne leur sont pas ménagées. En 1704, le commerce avait assez d'extension pour qu'Atchin comptât bon nombre de belles maisons de pierre, habitées par des négociants étrangers de l'Inde, de la Chine et de l'Europe.

Le dix-huitième siècle n'offre qué peu d'intérêt. C'est la décadence de plus en plus grande de l'empire d'Atchin. Le parti arabe reprend le dessus. Chaque élection de sultan donne lieu à des guerres civiles, et le commerce entre Européens et indigènes est de moins en moins sur. La piraterie exerce ses ravages. Successivement, une foule de vassaux se séparent d'Atchin.

Vers la fin de ce mème siècle, la Hollande, conquise par la France, est englobée dans l'anéantissement maritime et colonial qui fut pour nous le résultat des guerres de la république et du premier empire. Les Anglais en profitèrent pour s'emparer de tout l'empire colonial échafaudé avec tant de peinc en Orient par le gouvernement néerlandais. Ils n'échouèrent que devant l'ilot de Décima, au Japon, le seul coin du monde où le pavillon hollandais pût flotter sans interruption, oublié qu'il était au milieu de la conflagration générale.

VIII

Survint la paix de 1815. L'Angleterre, se retrouvant sans rivale dans l'Inde, consentit à rendre à la Hollande ses possessions de la Malaisie. A la Grande-Bretagne l'immense bassin formé de la réunion du golfe d'Oman et du golfe du Bengale; à la Hollande tout ce continent émietté qui s'étend entre l'Australie et l'Indo-Chine, entre la mer des Indes et la Polynésie. Mais les deux domaines étaient séparés par un mur mitoyen : Sumatra. L'Angleterre voulut s'y réserver la prépondérance : elle conserva le fort Marlborough, sur la côte occidentale de l'ile, et interdit aux Hollandais de traiter sans son assentiment avec les chefs indigènes. Elle se montra mêine jalouse de dominer à Atchin, et conclut en 1819, avec le chef de cet État, une convention qui assurait aux négociants anglais un comptoir dans la capitale; un résident britannique aurait été accrédité près

L'ILE DE SUMATRA

du sultan; aucune autre puissance ne pouvait jouir du même privilége.

Il y eut alors enchevêtrement d'intérêts. Les Anglais possédaient dans le détroit Poolo-Penang et la province de Wellesley; en 1819, ils acquirent l'île de Singapoor, qui devint en peu de temps un port important. D'un autre côté, les Hollandais prétendaient qu'aux termes du traité de Vienne, le port de Malacca leur appartenait, comme étant une de leurs anciennes possessions sur laquelle ils avaient régné sans conteste de 1641 à 1795. En cela ils avaient raison. En même temps ils ressaisissaient un à un tous les fils qui leur avaient permis de gouverner énergiquement et de faire rentrer dans l'ordre cette race malaise, remuante et pirate.

Entre Java et Sumatra il n'y a que le détroit de la Sonde, et sans cesse les populations des deux îles étaient en contact. Un jour ou l'autre, des conflits devaient éclater, et lorsqu'en 1821, les Hollandais durent déclarer la guerre au sultan de Palembang, pour venger un affront fait à leur pavillon, les Anglais comprirent qu'empécher la Hollande de s'établir dans les régions qu'elle venait d'occuper, c'était faire le jeu des pirates de la côte et préparer des embùches aux navires de commerce.

Ayant par ailleurs beaucoup à faire pour assurer la prospérité de ses propres colonies du détroit, l'Angleterre ne pouvait avoir sur les immenses côtes de Sumatra qu'une action tout à fait insuffisante. Les entraves qu'elle mettait aux progrès de la Hollande ne servaient donc qu'à entretenir chez les chefs indigènes le mépris de l'Européen, et chez les pirates une hardiesse désastreuse. D'ailleurs à la place de l'Angleterre, qui ne pouvait pas assez, et de la Hollande, que les traités liaient, surgissaient les États-Unis, qui paraissaient tout disposés à profiter d'une improductive rivalité.

Menacé d'une ingérence qui ne lui était rien moins qu'agréable, le cabinet anglais se ravisa. En 1824, il conclut à Londres, avec le gouvernement des Pays-Bas, un traité dénotant un revirement complet dans la politique relative au détroit de Malacca. La Hollande abandonnera toute prétention sur une portion quelconque de la presqu'ile; mais, en revanche, l'Angleterre ne revendiquera plus aucun droit sur Sumatra et ne s'immiscera en rien dans les démélés qui pourront surgir entre le gouverneur général des Indes néerlandaises et les divers chefs de l'ile Sumatra.

Pourtant le gouvernement anglais ne put se résoudre à pousser la doctrine absolument jusqu'au bout. Laisser les Hollandais s'élablir dans le nord de Sumatra, c'était partager avec eux la possession du détroit, la garde du passage conduisant à l'empire d'Annam, à l'empire chinois, à l'archipel japonais. Ne pouvoir se trouver sur les deux côtés à la fois, c'était bien fâcheux déjà; mais installer de son plein gré la llollande en face de soi, c'était trop cruel.

C'est pour cela que fut imaginée la neutralité du sultan d'Atchin. Comme influence maritime et politique, ce personnage était nul; mais, au demeurant, c'était un occupant. En sauvegardant son indépendance, l'Angleterre était certaine de ne pas voir un Etat à marine partager avec elle la clef d'un détroit appelé, dans l'avenir, à être sillonné par les navires marchands de toutes les puissances.

Donc, aux Hollandais la haute main sur tout le sud et sur l'ouest de Sumatra; libre à eux de batailler, de conquérir, d'annexer, pourvu qu'ils garantissent contre les pirates la sécurité des routes de la mer; mais s'il venait à s'agir du royaume d'Atchin, alors plus de prudence, plus de ménagements; pas de conquête surtout, et s'il se produisait des contestations, employer, pour en empêcher le retour, « l'exercice modéré de l'influence européenne. »

IX

Í

Le traité de 1824 eut des conséquences de deux sortes. Libres à l'égard de l'île entière, excepté la partie nord, les Hollandais s'y livrèrent avec succès à la reconstitution de leur empire colonial. Ils débutérent par la reprise de leurs anciens comptoirs de Ben-Koulen, de Padang et de Sibogha, mais ne s'en tinrent pas à cette restauration du passé : une guerre de quinze ans leur donna l'Etat de Menang-Kabau, au centre même de l'ile. L'armée eut de grandes difficultés à vaincre; elle luttait contre des musulmans fanatiques défendant un de leurs principaux sanctuaires. Puis vint l'occupation, sur la côte nord-ouest, de Baros, de Tapou et de Singkel. Deux de ces postes avaient appartenu, avant la débâcle des Hollandais, à la Compagnie néerlandaise, dont le pavillon avait été remplacé par les couleurs atchinoises. Les Atchinois firent les plus grandes difficultés pour rendre ces positions aux Hollandais; ils invoquèrent l'appui de l'Angleterre, se basant sur le traité de 1824, mais on ne pensa pas qu'il s'appliquât à d'anciens comptoirs hollandais.

A mesure qu'ils s'établissaient sur un point, les agents du gouverneur général attiraient à eux les chefs du voisinage, se les liaient par des traités; et c'est par suite de leur politique, tout à la fois habile et énergique, qu'en moins d'un demi-siècle, les septhuitièmes de l'île étaient rangés sous la domination hollandaise, et formaient les cinq résidences ou gouvernements dont nous avons parlé ci-dessus.

Dans le nord, les affaires étaient moins brillantes. Ainsi qu'il convenait, les États européens laissaient à la Hollande la haute police de ces mers qu'elle avait avec tant de succès purgées de la piraterie. Cette police s'améliorait chaque jour dans tout le centre de l'archipel malais; mais elle était bien insuffisante dans le voisinage d'Atchin. Se basant sur l'appui des Anglais, les sultans faisaient bon marché des représentations de la Hollande, et celle-ci mettait dans ses relations avec ses voisins du nord une circonspection, une timidité qui enlevaient toute valeur à son action diplomatique.

Il ne faudrait pas croire que la piraterie malaise ait été, de tout temps, ce qu'elle est aujourd'hui, une simple gène pour le commerce. Depuis la découverte de l'archipel, et jusqu'à ces dernières années, on ne pouvait naviguer dans ces mers qu'à la condition d'être bien armé et de veiller constamment.

Longs et pointus, montés par cent rameurs, ordinairement esclaves, les navires pirates portaient, en outre, trente, quarante et même quatre-vingts combattants. Leur avant était blindé. Pour le combat, les équipages s'habillaient en rouge, se distinguant ainsi des simples commerçants, dont les vêtements étaient de ces nuances sombres que préfèrent les manufactures indigènes.

Ces pirates étaient très-rapides et manœuvrés avec adresse. Leurs croisières duraient quelquefois plusieurs années. On en a vu faire le tour de la Nouvelle-Guinée par l'est, continuant par les détroits et par la côte sud de Java, allant même jusqu'à Rangoon, longeant la presqu'île malaise, allant porter le trouble dans l'île Bintang, dans les groupes voisins de la mer de Linga, puis dans les tles de l'entrée de la mer de Chine, et enfin dans les Philippines.

Pour les expéditions de moindre importance. la période d'activité s'étendait du 1^{er} mai à la fin de novembre. Le détroit de Macassar était le lieu de passage des plus grandes flottes. Quelquefois les croiseurs de Java, dont l'habileté est cependant connue, ont été obligés de fuir pour ne pas tomber sous les coups de ces nuées d'ennemis.

En 1847, une flotte de quarante à soixante prawhs ravagea une grande portion de l'archipel et les côtes du détroit de Banca, brûla un village tout voisin du grand établissement anglais de Singapoor, emmena en esclavage un très-grand nombre d'habitants, et tira même sur un fort hollandais de la côte de Bornéo. En mai de la même année, le vapeur de guerre anglais, *Némésis*, eut à combattre onze prawhs à la fois : l'action dura huit heures et six bateaux malais purent s'échapper.

Dans les îles de l'est il existait aussi de nombreux centres de piraterie. Mais depuis 1850, depuis que les croiseurs à vapeur ont commencé à sillonner ces parages, cette plaie va se guérissant, soit par suite de la destruction des hordes et des villages les plus compromis, soit à cause de la frayeur inspirée aux chefs par les exemples de répression. En outre, l'occupation européenne, en créant et en développant des industries indigènes, en donnant des moyens d'existence à ces populations malfaisantes, change peu à peu le cours de leurs habitudes et de leurs idées.

C'est dans les criques inhabitées de la côte N.-E. de Sumatra que ces brigands de la mer ont trouvé leurs derniers refuges, et c'est pour s'être mêlé à leurs méfaits, pour avoir entravé, eux aussi, la liberté de la navigation, que les Atchinois ont été privés de l'appui de l'Angleterre et livrés, sans restriction, à leurs propres ressources.

C'est ce que va nous prouver, d'une manière surabondante, la courte revue des principaux actes de vandalisme des vingt dernières années.

X

Le quartier général des pirates du nord était aux îles Nias, et de là sortaient continuellement des prawhs courant sus aux bateaux arabes ou malais, quelquefois même aux bâtiments européens. Ces iles servaient en même temps d'entrepôt pour les esclaves capturés par les brigands sur toutes les côtes du voisinage.

En 1831, le navire américain *Friendship* fut pillé par la population de Qualla-Batou. En 1836, une goëlette, frêtée par le gouvernenement de Batavia pour transporter des fonds, fut saisie et brûlée. La Hollande ne put obtenir réparation complète de ce vol outrageux. Dans la seule année de 1844, quatre navires anglais furent pillés. En 1851, ce fut le tour du trois-mâts napolitain, *Clementina*. Un de nos navires de guerre, *le Cassini*, essaya d'obtenir justice, mais ce fut peine inutile. En 1852, un autre navire anglais, le *Country-Castle*, fut odieusement dévalisé.

Chaque pillage était accompagné de luttes, d'assassinats, de scènes de carnage et « *l'usage modéré de l'influence européenne* » ne corrigeait en rien les détestables habitants de la côte. Loin de se repentir de leurs déprédations, ils se considéraient comme très-bien.

veillants par ce fait seul qu'ils n'attaquaient pas tous les navires. Selon eux, chaque pillage n'était que représaille; dans chaque cas, les naturels avaient attaqué pour se venger de vols, de meurtres ou de désordres commis par les équipages européens. Il est hors de doute que les torts n'étaient pas toujours du côté des Atchinois, mais l'Europe voulait les déshabituer de ces procédés sommaires et les amencr à se faire rendre justice par la voie consulaire. Il était donc urgent d'obtenir un traité sérieux, afin d'être en droit de châtier sévèrement lors de tout manquement un peu grave au respect du droit des gens.

Plus la Hollande était pressante, plus les Atchinois essayaient de se dérober, et ne voyant plus l'Angleterre se mettre avec autant de zèle en travers des démarches de Batavia, sentant de ce côté-là l'appui faiblir un peu, ils recherchèrent d'autres alliances et envoyèrent en Europe un agent secret. Leur choix se porta sur un aventurier, du nom de Sidi-Mohamed, qui joua plus tard un grand rôle dans le pays et dont l'histoire est curieuse :

Né en 1828, Sidi-Mohamed avait, pendant son adolescence, ouvertement manqué à son père, et celui-ci, usant du droit que lui donnaient les coutumes, avait condamné son fils à périr. Il le mit donc dans une pirogue, le fit conduire, par un autre bateau, en pleine mer, loin de toute terre, sans vivres et sans vêtements. Le jeune Atchinois était à l'agonie, lorsqu'un navire français, passant dans ces parages, aperçut le frêle esquif ballotté par l'Océan. Il s'en approcha, recueillit le moribond qui se rétablit à bord et continua pour la France. Le capitaine, désireux de compléter son sauvetage, et ayant trouvé l'enfant intelligent, lui fit donner, à son arrivée, une éducation convenable. Devenu homme, Sidi-Mohamed voulut retourner chez lui; il éblouit ses concitoyens par ses dehors vernis, et donna à entendre qu'il avait en France les plus hautes relations; il se fit fort de contrebalancer l'influence hollandaise par l'influence française.

Pris au sérieux, plus qu'il ne.le méritait, le sauvé des eaux se mit bientôt en route et arriva à Paris en 1852. Napoléon III, alors prince-président, le reçut avec bienveillance au palais de Saint-Cloud et Sidi-Mohamed, exagérant la portée de paroles amicales, qui n'étaient sans doute que courtoisie d'étiquette. quitta la France en se vantant d'avoir obtenu pour son pays une très-puissante alliance. — L'heureux ambassadeur se rendit ensuite à Constantinople, où il vit le sultan, et de là à la Mecque où il fut reçu par le chérif.

De retour à Atchin, Sidi-Mohamed devint un personnage important, dont le rôle spécial fut de s'opposer à l'influence hollandaise. Ce n'était pas une mine besogne, car l'action diplomatique était engagée et les agents de Batavia comptaient la poursuivre avec cette prudence, cette méthode et cette persistance qui assurent le succès des négociations.

Le premier envoyé de Batavia fut un officier de marine, le capitaine Courier, qui commandait le brick de guerre, le Haai. Le sultan le trouva trop petit personnage pour traiter avec un personnage de son importance et faillit lui faire un mauvais parti. Le rapport de l'officier hollandais est extrêmement intéressant. Les détails d'étiquette, la réception solennelle dans le palais de Kraton, les discussions avec le sultan et le récit des dangers courus par le navire et par l'équipage, mériteraient d'être reproduits, mais ils sortiraient du cadre qui nous est imposé. Détachons-en cependant quelques lignes qui prouvent jusqu'à quel point Sidi-Mohamed avait spéculé sur ses relations avec la France et avait brodé le chapitre de ses réceptions à la cour. L'un des griefs du sultan était que le gouverneur de Batavia cut eu l'audace d'entrer en relations avec lui sans lui faire au préalable quelque cadeau gracieux. On se basa sur la bienveillance de Napoléon III pour réclamer une entrée en matière plus cordiale, plus généreuse. On tenait surtout à de beaux présents.

« Ainsi avait fait l'empereur Napoléon III, fut-il dit au capitaine du *Haai*, dans son désir de nouer avec le sultan des relations amicales; il avait envoyé, en même temps que sa lettre, un sabre magnifiquement orné de diamants, beaucoup d'autres présents, et avait même offert au sultan de le nommer capitaine de vaisseau dans la marine française, et de lui faire cadeau d'une frégate de guerre, ce qu'il avait refusé¹. »

En 1856, la mission du *Haai* fut reprise par la frégate *Prinz Frederik der Nederlanden*, ayant à bord un officier de rang élevé. Le sultan fut plus traitable que l'année précédente; mais la conclusion du traité ne fut cependant que pour 1857. Par une convention, passée cette année-là avec le général Van Swieten, gouverneur de la côte ouest, il fut convenu que les Européens auraient droit au commerce, qu'entre Atchinois et Hollandais il y aurait protection réciproque des sujets des deux nations, que tous les griefs antérieurs étaient oubliés; mais que c'en était fait pour jamais de la traite, de la piraterie et du vol d'épaves.

' Extrait du rapport du capitaine du Haai.

XI

Armés de cet engagement écrit, les Hollandais vont maintenant surveiller de près les agissements d'Atchin, et tout manquement au traité sera l'objet soit de représentations sévères, soit de répression. Les griefs furent assez nombreux pour que nous n'en fassions connaître qu'une faible partie. C'est, par exemple, en 1861, la saisie par le radjah de Kloewang de deux navires du port de Siak. naviguant sous pavillon hollandais. En 1863, les Atchinois bombardent Batoe-Bara où flottait le pavillon hollandais; les réparations sont insuffisantes. « Le sultan ignorait, dit il, la présence du pavillon hollandais à Batoe-Bara. » En 1864, quelques Chinois de Poolo-Penang, sujets anglais, sont assassinés à Tamrang par des Atchinois. La traite continue comme par le passé, surtout sur la côte quest. Les Hollandais sont obligés d'entreprendre trois expéditions successives contre l'ilc Nias, et d'entretenir une croisière constante pour protéger la côte. En 1868, un navire anglais, le Good-Fortune, est de nouveau attaqué, et les dispositions des indigènes sont partout si mauvaises que le gouvernement de Singapoor doit lancer une proclamation pour avertir les commercants européens du danger qu'il y avait à trafiquer sur les côtes atchinoises. De son côté, le gouvernement français multipliait les avertissements dans les instructions aux navigateurs, publiées en 1867 par le département de la marine et des colonies, sur les îles et passages du grand archipel d'Asie.

Tout le mécontentement retombait sur la Hollande qui avait si admirablement pacifié tout le reste de l'archipel; mais celle-ci se rejetait sur l'Angleterre qui lui liait les bras par son traité de 1824. Touché au vif dans ses intérêts les plus directs, le commerce de Singapoor, de Penang et de Malacca s'insurgeait contre la protection inconsciente accordée aux pirates d'Atchin, et demandait à grands cris qu'on abandonnât une politique aussi contraire à l'intérêt du commerce.

Après de longues hésitations qui nous conduisent jusqu'en 1870, deux traités connexes furent conclus. Par celui d'Elmina, la Hollande abandonne à l'Angleterre ses établissements de la Côte-d'Or. Par celui de Siak, l'Angleterre cesse toute protection au sultan d'Atchin et reconnaît à la Hollande le droit d'agir à Sumatra exactement comme elle l'entendra. Elle demande seulement que les navires anglais soient traités sur le même pied que les navires hollandais dans tous les ports soumis au contrôle du gouverneur de Batavia.

Libre d'Atchin, la Hollande aurait pu débuter dans ses relations nouvelles par des menaces et des ultimatums, mais elle agit beaucoup plus sagement. Peu lui importait la manière dont elle exerçait l'autorité, pourvu que son influence fùt réclle. Si elle parvenait à diriger le sultan d'Atchin et que celui-ci fût obéi par son peuple, c'était tout ce qu'il lui fallait, c'était ce qu'elle préférait, car ses domaines sont déjà si vastes qu'elle n'est pas absolument désireuse de les étendre encore. Tout ce qu'elle voulait, c'était d'avoir des voisins pacifiques et sûrs. Le moment était bien choisi pour changer de politique, car le sultan Mantsour Shak venait de mourir, et son successeur Mahmoud-Aladin-Iskander, jeune homme de seize ans, pouvait être accessible à des idées de bon accord.

Cet espoir fut bien cruellement déçu : l'enfant tomba sous l'influence du chef des patriarches, le plus hostile aux Européens, et du fameux Sidi-Mohamed qui prêchait la guerre sainte avec ardeur. Quoique n'osant plus se vanter d'aller prendre Batavia avec l'aide de la France, cet intrigant exaltait la valeur guerrière de ses concitoyens et leur promettait la destruction complète de l'armée hollandaise si elle se hasardait à venir débarquer sur le sol atchinois. S'il ne parlait plus de nous, car alors les Orientaux nous croyaient bien plus malades que nous ne l'étions réellement, encore faisait-il sonner bien haut ses relations avec son ami, le sultan de Constantinople, qui ne manguerait pas de l'assister en cas de conflit.

Donc en 1871, le contrôleur Krayenoff se présenta devant Atchin pour faire des communications importantes, pour rappeler le mépris constant du traité de 1857 et pour demander qu'il fût exécuté d'une manière un peu plus sérieuse. A ses réclamations, *le ministre des relations extérieures* (c'était Sidi-Mohamed) répondit, non par des promesses, mais par la réclamation de Singkel et de Baroes que les Hollandais avaient repris en 1840! Ce n'était pas là le moyen de s'entendre. Aussi le contrôleur retourna-t-il avec la corvette le Djambi pour demander une nouvelle entrevue. Elle lui fut refusée, les ministres s'étant fait excuser pour cause d'absence et de maladie. Une lettre personnelle du gouverneur général des Indes néerlandaises ne fut pas reçue moins cavalièrement : elle arriva le 1^{er} novembre, et pour toute réponse le ministre fit savoir que le Ramadan interrompant les affaires, la lettre ne serait ouverte que le 7 décembre.

Puis on donna aux Hollandais quelques bonnes paroles, de véritable eau bénite de cour. Tout en gagnant du temps, on entama simultanément des démarches auprès du sultan de Constantinople, des gouvernements anglais et français, de ce dernier surtout à l'existence duquel on recommençait à croire. Informé de ces menées, le roi de Hollande demanda aux cabinets européens de le laisser absolument libre dans le règlement de ses affaires avec Atchin. Nulle opposition ne fut faite à cette requête, et aussitôt commença un jeu plus serré, plus énergique, dont les diplomates atchinois eurent peine à parer les coups. Il n'était que temps, du reste, ou d'avoir la paix sérieuse ou de faire la guerre, car on remarquait depuis six mois, dans le commerce des armes et des munitions, un redoublement de fort mauvais augure.

XII

Sans perdre de temps, le gouverneur de Batavia nomma commissaire extraordinaire le vice-président du conseil des Indes, M. Nieuwenhuizen ; on le fit accompagner par une division navale portant 5,000 hommes de débarquement, et ordre lui fut donné d'arracher du sultan des excuses et des garanties ou de lui déclarer immédiatement la guerre. Ses troupes étaient commandées par le général Kæhler. Le 22 mars 1873, la Citadelle d'Anvers qui portait le négociateur jettait l'ancre devant Atchin et les espérances de solution pacifique s'évanouirent ce jour-là même. La population était toute surexcitée ; des gens armés parcouraient la ville ; on élevait des retranchements. Aux demandes catégoriques de M. Nieuwenhuizen, le sultan répondit qu'il ne pouvait rien promittre avant d'avoir reçu une réponse qu'il attendait de la Turquie, et que si l'on voulait revenir dans six mois, il y aurait peut-être, alors, moyen de régler les questions pendantes. Impossible d'obtenir d'autres explications.

Le 26 mars, la guerre est déclarée; les 8 et 9 avril a lieu le débarquement. Nous pouvons le suivre dans tous ses détails, ayant eu la bonne fortune de consulter à loisir un croquis du terrain communiqué par le ministre des colonies de La Haye à M. le duc Decazes.

La mise à terre des troupes se fit à l'ouest de la capitale, à environ 4 kilomètres de Kraton, résidence du sultan et principale forteresse du pays. En mettant pied à terre les troupes furent accueillies par un feu épouvantable, mais heureusement sans justesse, partant d'ouvrages invisibles. Sortant même de leurs abris, les Atchinois s'élancèrent à la baïonnette, et il ne fallut rien moins que la mitraille des chaloupes à vapeur, pour les rejeter dans leurs

716

lignes. La marche dans la direction de Kraton fut extrêmement difficile. Le sol, très-marécageux, entrecoupé de flaques d'eau, empéchait de se servir de l'artillerie; les ennemis fourmillaient cachés dans des bosquets de bois, abrités par des haies de bambou et même par des redoutes. Leur tir était un pétillement continu. Bientôt on reconnut qu'ils se servaient des chassepots : c'étaient nos armes, les propres fusils tombés des mains de nos soldats à Metz et à Sedan. Ils avaient été vendus au commerce allemand et aboutissaient, comme dernière étape, à l'île de Sumatra !

Mais les troupes hollandaises étaient vaillantes, la fusillade ne les arrêtait pas; doucement, pied-à-pied, elles s'emparaient du terrain; n'ayant plus pour elles toute la supériorité d'armement sur laquelle on avait compté, elles écrasaient néaninoins l'ennemi par la justesse de leur tir. Le 11, le 12 et le 13 on avance péniblement; le 14 on s'empare d'une mosquée, le *Missigit*, servant d'ouvrage avancé au Kraton. Cette conquête, hélas! était bien éphémère! Les Hollandais n'y étaient pas installés depuis une heure, qu'ils s'y trouvaient eux-mêmes attaqués! Un feu épouvantable partait de l'invisible Kraton et massacrait les compagnies établies dans le *Missigit*! Dès les premières balles, le général Kœhler demande une longue-vue pour examiner, avec plus de certitude, d'où vient cet ouragan de fer; mais, au moment où il la braque vers l'ennemi, une balle le frappe droit au cœur et le foudroie sur place.

Le colonel van Dalen, prit aussitôt le commandement, il abrita ses hommes de son mieux et résolut d'attaquer sans plus tarder la place forte de l'ennemi, le redoutable Kraton. Il ne prit que le temps de faire venir quelques pièces d'artillerie légère et prépara son attaque pendant la journée du 15.

Rien de plus original que le château fort du sultan. Il est défendu par des enceintes successives de brique; chaque muraille est dominée par la suivante et surmontée par des terrasses avec embrasures et créneaux. On réalise ainsi un triple ou quadruple étage de feux. Mais ce qui fait surtout la force de l'ouvrage, c'est d'être absolument invisible, dissimulé qu'il est derrière un impénétrable rideau de végétation. En avant des fossés s'étendent des haies en bambou et en aloès dont les tiges piquantes sont encore renforcées par des pointes de fer. Il y a là un obstacle difficile à franchir et que le boulet traverse sans lui faire ombre de mal.

Le 16, deux bataillons s'élancent à l'assaut, mais ils sont reçus à 500 pas par d'affreuses décharges; 105 hommes sont couchés par terre. Pendant deux heures on renouvelle les efforts, mais on n'avance pas et la retraite est ordonnée. On se replie vers le rivage en bon ordre, et sans être inquiété par l'ennemi, mais malgré tout, c'est plus qu'un insuccès, c'est un désastre. En effet les premiers souffics de la mousson de N.-O. vont se faire sentir, la côte sera intenable, le soleil va devenir insupportable, les maladies vont faire rage. Il n'y a qu'une chose à faire : partir et revenir dans la bonne saison, en plus grand nombre et avec de gros canons qui ruineront le Kraton, qui le feront succomber sous le bombardement. Ce n'est pas une courte expédition qui aura raison du sultan et de son peuple guerrier, c'est une véritable guerre.

XIII

Donc, au milieu de la consternation des Hollandais et de l'allégresse des Atchinois, le corps expéditionnaire regagna tristement ses navires. Être battu par des Européens, c'est pénible assurément, mais plus grande est la douleur, lorsqu'on est Hollandais et qu'on bat en retraite devant des Noirs qui n'étaient que quatre contre un. 10,000 Français et 10,000 Anglais ont soumis la Chine, empire de 300 millions d'habitants; 5000 Français et 600 Espagnols ont conquis la Cochinchine, et 5,000 Hollandais venaient d'échouer contre un misérable peuple comptant 300,000 ou 400,000 àmes et n'ayant mis que 20,000 hommes en ligne! Frappante contradiction qui montre combien les Atchinois sont supérieurs à leurs voisins comme valeur militaire et combien, à mesure que le temps marche, il devient nécessaire de compter de plus en plus avec les peuples de l'Asie. Ils s'arment mieux ; ils n'ont plus devant nous les terreurs superstiticuses qui les dominaient d'abord, et c'est pour avoir méconnu des considérations de ce genre que les troupes hollandaises durent revenir à Batavia pour s'organiser sur une plus vaste échelle.

Lorsqu'on tient sous sa domination 20 millions de sujets étrangers avec 30,000 hommes de troupes, le moindre échec a de la gravité. A plus forte raison, lorsqu'il s'agit d'une expédition ayant eu quelque retentissement et s'étant annoncée comme devant se terminer en quelques semaines. Aucun lecteur ne s'étonnera donc qu'un immense cri de douleur et de honte ait retenti d'un bout à l'autre des possessions hollandaises et que l'opinion publique ait réclamé très-énergiquement une revanche immédiate.

On ouvrit à la Haye des engagements pour l'armée des Indes et l'arsenal maritime de Nieuw-Diep, travaillant nuit et jour, fut bientôt en état d'envoyer devant Achin des renforts considérables. Un vieux général, ancien soldat des Indes, populaire entre tous, sortit de la retraite et vint offrir au roi sa capacité militaire et sa vieille expérience des affaires malaises. Nous avons nommé Van Swiéten, ex-gouverneur de la côte ouest de Sumatra, l'auteur du traité de 1857. Il obtint les pleins pouvoirs du roi, le commandement de l'expédition, aussi bien que la direction politique des négociations.

Son premier acte fut de donner l'ordre de ne pas abandonner les côtes d'Atchin, mais d'y maintenir une croisière efficace chargée de bloquer la côte, d'empêcher la sortie des prawhs de l'ennemi, et de bien veiller surtout à donner la chasse aux navires étrangers qui ne manqueraient pas, sans cette surveillance, d'introduire dans le pays des armes et des munitions. Les commandants des croiseurs feraient en outre tout ce qui dépendrait d'eux pour entretenir dans cles dispositions favorables les princes tributaires portés à se séparer du sultan; ils ne négligeraient rien pour répandre sur les côtes une proclamation promettant aux États qui se désintéresseraient de la lutte protection et appui de la Hollande.

La croisière fut parfaitement dirigée. Dès le début, les navires hollandais capturèrent bon nombre de bateaux indigènes, ils visitèrent plusieurs navires européens aux allures suspectes, et saisirent même une goëlette anglaise, le *Conqueror*, qui avait tenté d'introduire à Atchin des pièces d'artillerie dissimulées dans sa cargaison. Comme les soldats, les équipages des prawhs montrèrent plus d'une fois la plus grande bravoure. Luttant sans espoir de succès, ils bravaient la mort avec un héroïsme qui arrachait des cris d'admiration aux officiers de l'escadre. Quelques captures semblèrent aussi indiquer que les Atchinois avaient parmi eux des forbans européens leur prêtant aide et conseil : c'est ainsi que sur une seule prawh on trouva un Anglais, un Hollandais et un Danois.

En plusieurs endroits les efforts politiques furent couronnés de succès, mais il n'en fut pas de même à Djoloek, sur la côte orientale. Là l'hostilité et l'insolence furent si déclarées que les croiseurs durent renoncer à leur mission, toute d'observation, pour entrer dans la voie du châtiment sans merci. L'escadre débarqua ses hommes, qui livrèrent sur terre un combat très-acharné et tout à fait à leur honneur.

XIV

En même temps, les renseignements les plus circonstanciés étaient pris sur la position intérieure d'Atchin. Un indigène de Batavia, homme d'un sang-froid vraiment extraordinaire, avait offert

. L'ILE DE SUMATRA

au gouverneur-général de s'introduire chez l'ennemi. Bahra-Oedin, c'était le nom de cet agent secret, se rendit à Sumatra suivi de deux serviteurs. Dès les premiers jours l'imprudence d'un de ses compagnons faillit le perdre, mais il eut assez de présence d'esprit pour conjurer le danger; quelques semaines après son débarquement on eût pu le trouver installé au Kraton, en possession de la confiance et de l'amitié du sultan. Il s'informa donc de tout ce qui se passait, et lorsqu'il fut bien entré dans le secret de la défense, il se mit en devoir de regagner Batavia.

Pour y parvenir, il offrit d'aller dans une baie voisine pour en soulever les habitants contre la Hollande. Puis, dès qu'il fut en mer, il prit le gouvernail et fit route de manière à se trouver sur le passage de l'escadre hollandaise. En le voyant diriger sa route de manière à aborder le croiseur hollandais *Watergeus*, les Malais comprirent qu'ils étaient trahis et voulurent s'emparer du gouvernail. Tirant son poignard, Bahra-Oedin se défendit, tint tête à tout son monde, et ce ne fut qu'au moment où les marins du *Watergeus* montèrent à bord de la prawh pour la capturer, que l'espion se fit connaître et demanda à rendre compte de la périlleuse mission dont il s'était chargé.

L'avis de l'agent rusé fut que les Hollandais ne seraient que prudents en doublant l'effectif de leur première expédition. Partout régnait l'enthousiasme et la confiance. La population avait abandonné les champs et s'occupait à fortifier, à barricader le pays. On s'exerçait au maniement de l'artillerie; les femmes et les enfants s'étaient civilisés. Le sultan avait eu 20.000 hommes pour la première campagne, mais il se vantait d'en avoir 60,000 pour la seconde. Le général Van Swiéten allait donc avoir fort à faire, et il ferait bien d'amener avec lui beaucoup d'artillerie pour battre le Kraton. Cette place était encore plus forte qu'en avril. Pourtant la défense péchait de deux manières. Persistant dans leur préférence pour l'arme blanche, les Atchinois ne s'exercaient pas assez au tir du fusil, et en second lieu il y avait bien les armes perfectionnées provenant de la guerre franco-allemande, mais il n'existait que peu de cartouches : la croisière avait intercepté les arrivées ! Enfin, les effets du blocus avaient été de renchérir les vivres ; le poisson manquait absolument, les pêcheurs n'osant plus sortir, et la population regrettait beaucoup de ne plus voir arriver d'opium.

De toutes ces nouvelles, il en était une que chacun connaissait dans l'escadre hollandaisc. Les marins de la flotte voyaient de leurs navires assez remuer de terre pour savoir que la population ne ménageait pas son concours au génie militaire de l'endroit, et qu'elle se plaisait dans la profusion des redoutes et des épaulements. Sur

Digitized by Google

le rivage même on voyait les travailleurs, qu'on se gardait bien de déranger. Les troubler par des obus, c'eut été les envoyer prêter leur concours aux fortifications de l'intérieur, que l'on redoutait bien autrement que celles du bord de la mer. Avec ces dernières, il serait toujours temps d'envoyer des navires à gros canons qui y jetteraient le désordre, tandis que, pour les premières, il fallait transporter l'artillerie par terre, et l'on connaissait par avance les difficultés qu'elle rencontrerait dans ce pays sans chemins, couvert de maisons, de palissades, de marcs, de rizières, de haies, de canaux d'irrigation, et de bouquets d'arbres cachant partout la vue, et donnant à l'assaillant des désavantages incontestables.

Van-Swiéten prit ses précautions en conséquence. Assisté par un commandant en second énergique et capable, il hâta les préparatifs et réunit un petit corps d'armée comme jamais peut-être un radjah malais n'en avait vu devant lui. Son corps comptait 15,000 hommes. dont 10,000 combattants (infanterie, génie, artillerie, cavalerie), et 5,000 auxiliaires pour les services non de combat. 4,500 forcats et coolees assuraient le transport des vivres et des munitions. Puis il v avait des interprètes, des agents politiques et des espions. Le service de santé et le service religicux avaient été organisés sur un pied grandiose; 243 femmes étaient aux ordres des médecins pour soigner les blessés; on emmenait des aumôniers, des prédicateurs d'armée, des prêtres indigènes. Citons encore des rameurs malais pour traverser les cours d'eau, des radeaux démontables en bois et fer, des chaloupes à vapeur, une chaloupe-ambulance, un troupeau de 500 b eufs et 74 pièces d'artillerie, dont plusieurs des plus gros calibres.

Cette immense caravane avait 400 lieues à faire pour se rendre de Batavia au lieu du combat, ct toute l'escadre hollandaise était occupée au blocus. Il fallut recourir à la marine du commerce, à des navires anglais, à des navires italiens, qui vinrent là par spéculation et qui se louèrent chèrcinent, de 1,200 à 2,800 francs par jour, pour n'offrir aux Hollandais qu'une place bien insuffisante. Ce fut là le point faible de l'organisation matérielle.

Le 14 novembre, le premier navire quitta Java, et les autres suivirent de près, partant, qui de Samarang, qui de Samabaya, suivant le lieu de résidence des troupes. Une brigade de réserve fut dirigée sur Padang, ne devant rallier Atchin qu'en cas de besoin. L'embarquement se fit silencieusement, le général en chef ayant sévèrement interdit la moindre manifestation. Le 20, Van-Swiéten s'embarqua lui-même. Une foule nombreuse assistait au départ et se serrait, muette, suivant la consigne du chef de l'expédition. Les colons ne comprenaient pas l'austérité demandée, mais le général se chargea

25 AOUT 1875.

47

de leur expliquer sa conduite; en mettant le pied dans le canot et tout en serrant, fort ému, la main du gouverneur-général, il se retourna vers la foule. « Si j'ai désiré, dit-il, pour nos bataillons, un départ sans éclat et sans solennité; si j'ai coupé court à toute ovation, aux cortéges en musique, aux manifestations bruyantes, cela tient autant à la gravité des circonstances qu'au désir que j'ai de ne pas surexciter inutilement les émotions du soldat partant pour une campagne périlleuse. Les sentiments de tristesse de ceux qu'il laisse derrière lui doivent aussi être ménagés. Je crois donc avoir agi dans l'intérêt de tous, et je crains que ceux qui ont blâmé ma manière de voir n'aient ni cœur, ni intelligence. » Une heure après, Van-Swiéten prenait le large à bord du *Prins Alexander der Nederlanden*.

La gravité, l'inquiétude même, étaient du reste commandées par une triste nouvelle. On venait d'acquérir la certitude que l'armée emmenait avec elle un ennemi interne redoutable, implacable : le choléra! Depuis quelques jours, des cas assez fréquents de l'inexorable mal avaient été signalés à terre; au moment où le Chancellor levait l'ancre, on signalait à bord des malades dont il était inutile de dissimuler l'affection! De plus, les navires étaient peu nombreux, la place était rare, et il avait fallu entasser les hommes d'une manière démesuréc. Le Maddaloni en portait à lui seul un peu plus de 2,200! Les bâtiments étaient mal organisés, assez mal commandés. L'un d'eux, le Sumatra, un anglais, n'avait pas de mécanicien capable de diriger la machine. Son capitaine le jeta sur un banc et finit par aller relacher à Singapoor, où il déclara ne pouvoir continuer sa route sans être escorté. Les vivres se distribuaient irrégulièrement, les soldats souffraient, tout le monde était mécontent. Heureusement le temps resta beau et la traversée des quinze navires s'opéra sans accident grave. Le 29, toute l'escadre de transport était devant Atchin, mais pendant le voyage l'odieux choléra avait fait du chemin : treize navires sur quinze en étaient atteints.

XV

Prêt à combattre, et même à combattre vaillamment, Van-Swiéten n'en désirait pas moins ménager, s'il était possible, le sang de ses soldats. Son premier acte fut d'adresser une lettre au sultan d'Atchin. Il lui déclara que le peuple atchinois n'avait rien à craindre ni pour sa religion, ni pour ses propriétés; que le gouverne-

Digitized by Google

ment hollandais n'avait aucun intérêt à l'assujettir complétement, et qu'il demandait un simple traité, parfaitement compatible avec le maintien de l'autorité du sultan, dont les États seraient les premiers à profiter des garanties données au commerce et à la navigation. Dans le cas, sculement, où ces ouvertures seraient repoussées, on recourrait à la force, et le général en avait assez pour anéantir dix Kratons.

Ce langage conciliant ne fut pas écouté, et même l'indigène porteur de la lettre fut livré à d'odieuses tortures qui lui coûtèrent la vie. Il n'y avait plus à hésiter, il fallait marcher et ne plus traiter que sur le Kraton en ruines. Pendant quelques jours, cependant, force fut de patienter; des pluies torrentielles inondaient le pays et rendaient les opérations impossibles. Le choléra sévissait toujours, modérément, il est vrai, mais il avait un auxiliaire dans le beri-beri, maladie mystérieuse que l'on attribue aux miasmes, et qui produit sur l'économie l'effet d'une paralysie momentanée. Enfin, le 6, les valides débarquent; la flotte canonne les ouvrages établis au bord de la mer. Le 11, le corps tout entier est à terre.

La deuxième expédition suivit une route toute différente de celle qu'avait choisie la première. C'est pour n'avoir pas eu de gros canons devant le Kraton que le général Kœlher avait échoué; et comme il était impossible de les transporter à travers les terrains coupés bordant la ville à l'ouest, on attaqua par le nord. De cette manière on pouvait utiliser la rivière d'Atchin; du Kraton elle se rend à la mer, en courant du sud au nord; en la remontant on était .sûr de pouvoir transporter l'artillerie devant le refuge du sultan.

Les troupes avaient débarqué un peu à l'est de la rivière, sur une plage favorable, au lieu dit *Pedro-Point*. Cette première opération s'était faite très-facilement, avec une perte de douze blessés seulement. Puis on chemina vers l'embouchure de la rivière, en s'emparant, au passage, de quelques fortifications. Le premier combat sérieux fut livré sous la forteresse de Cotta-perak. Les Atchinois s'y montrèrent héroïques; ils supportèrent sans découragement un bombardement terrible, et ne furent pas effrayés par le pétillement du fusil Beaumont, tiré sur eux presque à bout portant : on en vint à l'arme blanche, à la lutte corps à corps.

Nous voudrions que le lecteur se rendit un compte exact des terribles souffrances auxquelles les Hollandais étaient exposés; il pourrait alors admirer en connaissance de cause ces intrépides soldats. Nous demandons donc la permission de lui mettre sous les yeux les quelques lignes suivantes empruntées à une lettre particulière :

« Toute la journée du 11 décembre nous avons marché pas à pas,

L'ILE DE SUMATRA

nous nous arrêtions pendant que l'avant-garde sondait le terrain, et nous restions sous un soleil de feu. Mes lèvres, mes joues, mes mains étaient tellement brûlées, que, le soir, *la peau s'en délachait par lambeaux*. Le 14, dans la soirée, nous arrivâmes au misérable campement de Maësapi. C'était un grand marais où les cadavres des chevaux et des bestiaux empestaient l'air; la nuit était noire; bien que dans l'eau jusqu'à mi-jambes je m'endormis pourtant de lassitude. Au jour, je me réveillai comme hébété; ma figure, mon nez, mes oreilles disparaissaient sous les bosses : des moustiques de la grosse espice et d'énormes fourmis rouges avaient festoyé à mes dépens. Je crus que je deviendrais fou. »

Le 16, le corps expéditionnaire se mit en route pour remonter la rivière, et comme on ne pouvait se servir du cours qu'après avoir déblayé les bords, comme il était d'ailleurs impossible d'assiéger le Kraton en laissant entre soi et la mer tout un pays couvert occupé par l'ennemi, c'est par terre qu'il fallut cheminer. Neuf jours entiers furent employés pour avancer de quatre kilomètres, en tiraillant sans interruption ; les Hollandais firent des pertes sérieuses, et quoiqu'ils n'aicnt jamais reculé d'une semelle, si lente fut leur progression que des bruits alarmants se répandirent : les Atchinois triomphaient : la seconde expédition avait eu le sort de la première. Cette fausse nouvelle engagea le sultan de Pédir à se ranger du côté du sultan d'Atchin, auguel il envoya 1,500 réguliers pour renforcer la garnison du Kraton. Dès que les espions eurent affirmé le fait, une division navale se détacha de l'escadre; elle brûla Pédir, fit sauter le fort et ravagea la contrée, n'ayant payé cette diversion que de 2 morts et 9 blessés.

X VI

Le jour de Noël, les Hollandais se retrouvaient en face de ce Missigit où l'infortuné général Kœlher avait perdu la vie. Cette fois, heureusement, ils possédaient le fleuvé, et, sans se laisser entraîner à des attaques de vive force, ils prirent quelques jours de repos et commencèrent à loisir l'établissement de batteries bien protégées dont ils cernèrent à la fois et Kraton et Missigit. Puis ils bombardèrent à outrance. Le 11 janvier 1874, le Missigit succombait, et sa prise coûtait aux Hollandais 17 morts et 197 blessés. Chaque jour de nouvelles batteries ouvraient le feu, s'étendant de plus en plus à droite et à gauche pour cerner le Kraton et le rendre intenable. De temps en temps les Atchinois faisaient des sorties furieu-

Digitized by Google

ses; on en cite une de nuit pendant laquelle ils laissèrent 400 cadavres sur le terrain.

Les procédés méthodiques du général en chef devaient forcément triompher des pauvres troupes indigènes, et, malgré tout leur courage, les défenseurs du Kraton finirent par perdre patience. Après vingt jours de bombardement, les Hollandais s'aperçurent que les reconnaissances n'éveillaient plus de coups de feu lorsquelles se rapprochaient de l'ouvrage. On s'enhardit, on avança, et, le 24, une compagnie pénétra dans l'intérieur de la citadelle, juste à temps pour voir les derniers défenseurs se retirer précipitamment par la seule issue qui ne fût pas encore battue par les canons hollandais.

L'échec de 1873 était réparé. Le drapeau néerlandais flottait sur le redoutable ouvrage.

XVII

Les gros projectiles de l'artillerie européenne avaient labouré, ruiné, effondré la citadelle atchinoise qui présentait le plus morne aspect; 56 pièces de position restaient sur les remparts, et l'on trouva parmi elles les deux canons offerts par Jacques I^{er} d'Angleterre. On y lisait en caractères encore distincts :

JACOBUS REX 1617

Il y avait aussi un obusier monstre du calibre de 66 centimètres, dépassant, par conséquent, tout ce qui se fait en ce moment en fait de canons; mais l'épaisseur du métal n'était pas en rapport avec le diamètre de la pièce, qui n'était, somme toute, qu'une inutile curiosité. Certaines parties du fort étaient blindées d'une manière fort intelligente. Enfin, on trouva parmi les papiers abandonnés par le sultan une lettre du roi Louis-Philippe l^{**}, datée de 1843.

L'heurcuse issue de la dcuxième expédition effaça le triste souvenir qu'avait laissé la première, et ce fut sans aucune préoccupation, du côté de l'Inde, que le peuple hollandais put se livrer aux réjouissances du jubilé qui consacra le vingt-cinquième anniversaire de l'inauguration du règne de Guillaume III.

Pourtant il cût été plus prudent de ne pas considérer la lutte comme aussitôt terminée : en effet, les Atchinois s'étaient retirés, emportant artillerie légère, armes portatives et munitions. Leur sultan était mort ou mourant d'une attaque de choléra; mais, huit jours après, il était remplacé par son cousin Toimankoi-Dased, que dirigeait réellement un conseil de régence composé de quatre princes, tous choisis dans le parti arabe, le plus intraitable de tous à l'égard des Européens. Puis l'armée se réorganisa, éleva quelques redoutes pour former une sorte de camp retranché, et commença à en faire sortir des colonnes mobiles chargées d'aller inquiéter les Hollandais et d'essayer de les surprendre. Attaquées vigoureusement dans le Kraton démantelé, les troupes de Van Swiéten durent s'y fortifier à leur tour et élevèrent, entre l'ancienne forteresse du sultan et la nouvelle position des Atchinois, une série d'ouvrages sérieux, occupant un développement de six kilomètres.

C'est tout ce que le général en chef jugea opportun de faire. Il ne voulut pas suivre l'ennemi sur le terrain difficile qu'il avait choisi et se confia au temps et aux moyens conciliants pour désarmer les Atchinois. Chaque jour, du reste, de petits chefs reniaient la cause du sultan et venaient faire leur soumission. Il ne restait plus, en fait d'ennemis, que les habitants voisins de la capitale, du pays qu'on appelle le Grand-Atchin. Van Swieten s'occupa donc d'installer ses troupes confortablement et de leur assurer des positions sures. Baraquements convenables, hopitaux et routes furent bientôt achevés, la vie ordinaire reprit le dessus pour les habitants restés dans la capitale; en fin d'avril Van Swiéten considérait sa mission comme terminée. Plus de marches en avant, plus de combats à l'extéricur : les troupes hollandaises devaient laisser l'ennemi s'user lui-même en venant se briser sans artillerie, autant de fois qu'il le voudrait, et toujours avec insuccès, contre les positions inexpugnables du Kraton et des environs.

Plusieurs bataillons, les forçats et une partie des coolees retournèrent donc à Batavia, et Van Swiéten lui-même revint en Europe pour y reprendre la retraite d'où le roi l'avait fait sortir dans l'intérêt du pays. Le général Peel, parti comme colonel et nommé sous le feu de l'ennemi, succéda, pour assurer l'occupation, au vétéran de l'armée des Indes.

XVIII

Alors les Hollandais se considérèrent comme complétement libérés de la question de Sumatra. Les écrits qui se publièrent en France et en Hollande, pour rendre compte de la guerre, la représentent comme absolument terminée. On assimila le sultan à un de ces chefs sauvages qui sont toujours en armes dans la forêt, et l'on publia très-haut qu'il ne s'écoulerait pas de longs mois sans que, mourant de faim, il ne vint implorer la clémence des vainqueurs.

Digitized by Google

Mais voici qu'en septembre le télégraphe de Penang, un instant silencieux, se remit à jouer fréquemment. Tous les quinze jours, puis tous les huit jours, puis exactement comme du temps de la guerre. Les dépêches se succèdent annonçant de petites rencontres : c'était un jour trois morts et une vingtaine de blessés, le lendemain quelques blessés seulement, mais enfin l'état de guerre était patent et l'inquiétude se répandit de nouveau. Le gouvernement subit des assauts terribles. Van Swiéten lui-même, le populaire Van Swiéten ne fut pas épargné, et les pessimistes en vinrent à affirmer que les Hollandais allaient être coupés de la mer, qu'une troisième expédition était devenue nécessaire.

On était alors à la fin de novembre 1874, et l'inquiétude était bien permise : en récapitulant les sacrifices faits par la Hollande on arrivait alors au chiffre de 2,042 soldats morts (nous ignorons le nombre des blessés) et à une dépense de près de cinquante millions. Si l'on compare le nombre des morts à l'effectif des combattants, on voit combien le petit corps d'armée avait été éprouvé et combien il était pénible de penser qu'un roitelet de Sumatra allait peut-être nécessiter de nouveaux et pénibles armements.

Avant de venir à cette extrémité, le gouvernement nécrlandais voulut cependant essayer l'effet des forces d'occupation dirigées d'une autre manière. On abandonna de suite la tactique d'expectative pour diriger en avant des détachements bien armés. Surpris chez eux, les Atchinois furent décontenancés. En février 1875, quatre forts de l'intérieur succombent sans grandes pertes pour les attaquants; aussitôt divers chefs sont pris de panique. Les radjahs de Kloempang, de Pasangan, de Gighen et le gouverneur d'Édi Ketjel, font leur soumission.

En avril, nouveaux succès. La résistance des Atchinois va s'affaiblissant constamment. En mai, les troupes occupent Lamtelve, Setoe et Ketjie-Ocleyve. Ce n'est plus la guerre, c'est une promenade militaire, une véritable poursuite A l'heure actuelle (fin mai), il n'est personne qui ne considère la guerre comme absolument terminée. C'est l'opinion qui prévaut d'une manière fort arrêtée à la légation de llollande à Paris.

De nouvelles déceptions peuvent-elles être prévues? Nous ne le pensons pas. Si décidé qu'il soit, le sultan sera toujours, un jour ou l'autre, pris par le manque complet de munitions. Il ne peut en fabriquer de lui-même, et les Hollandais tiennent et tiendront la côte. Sa soumission immédiate lui vaudrait peut-être encore l'indulgence dez Hollandais. S'il reste, au contraire, dans l'attitude intransigeante qui est pour lui le beau rôle, c'en est fait de sa couronne : l'Etat d'Atchin sera incorporé, purement et simplement,

L'ILE DE SUNATRA

dans les possessions néerlandaises. Un fonctionnaire hollandais gouvernera le pays et ce sera la fin d'un royaume qui fut, en son temps, le premier de Sumatra et dont les habitants sont assez courageux pour avoir inquiété, pendant plus de deux ans, un peuple européen. Quelle que soit celle des deux solutions que l'avenir réserve, nous en avons dit assez, ce nous semble, pour que le lecteur puisse comprendre à demi-mot les télégrammes et nouvelles que pourra susciter pendant quelques mois encore, la question d'Atchin. De quelque manière que les affaires tournent, le triomphe de la Hollande est assuré : il comporte avec lui la fin de la pirateric, la sécurité des côtes au point de vue du commerce et de la navigation, il est avantageux pour tous les Européens et pour nous, en particulier, qui confinons par la Cochinchine avec le grand archipel d'Asie.

Les Hollandais n'ont pas été longs à profiter de leurs succès. Depuis plusieurs mois ils travaillent à ériger dans le nord d'Atchin un phare de premier ordre qui rendra les plus grands services à la navigation. Ils s'occupent aussi de faire un bon port que des jetées puissantes protégeront contre la mauvaise mousson. Nous regrettons seulement que l'esprit de parti se soit mélé de la question, et que les attaques dont il a été l'objet aient amené le gouverneur-général, M. de Loudon, à donner sa démission. Nous euss ions aimé à le voir compléter lui-même l'œuvre qu'il avait entreprise; la lenteur des affaires ne saurait lui être justement imputée.

XIX

Aux considérations générales qui précèdent, nous en ajouterons quelques unes qui intéresseront plus spécialement les lecteurs du *Correspondant*. Ils sont loin de mépriser les efforts du soldat qui cherche à reculer les bornes de la patrie, de l'homme d'État qui crée de nouveaux débouchés pour les industries de son pays, qui augmente l'importance des échanges internationaux, mais ils tiennent aussi à savoir ce que les expéditions rapportent au point de vue de la civilisation morale, de l'extension du christianisme, de la propagation de la foi. Or, la Hollande est en grande partie peuplée par les disciples de Luther, de sorte que les esprits inquiets pourraient voir dans ses succès l'accroissement d'une influence religieuse hostile au catholicisme.

Nous tenons à écarter toute idée de ce genre : sans doute, il y a des protestants dangereux qui haïssent le catholicisme, le poursui-

728

vent de leurs sarcasmes et de leurs machinations, mais il y a aussi des protestants tolérants et éclairés pour qui le christianisme est avant tout l'interdiction de la haine. Les premiers sont de la nuance d'un chancelier dont il vaut mieux taire le nom, et leur puissance est une plaie, mais les seconds sont honnêtes et sympathiques à tout ce qui est sincèrement religieux. C'est parmi ces derniers que nous classons un grand nombre d'Anglais et presque tous les Hollandais avec leurs mœurs simples, et le caractère bienveillant et poli qu'ils semblent avoir emprunté aux Français des meilleurs temps.

Le détroit de Malacca n'est pas dépourvu de missions catholiques. A Penang, fleurit un établissement d'une haute importance où se forme tout le clergé asiatique; à Singapour, à Malacca, à Bombea, à Menang-Kabou (sur Sumatra même) il y a des prêtres français, des frères de la doctrine chrétienne, des sœurs, des écoles, pensionnats, orphelinats, hospices, etc... Que l'influence hollandaise se substitue à l'influence arabe dans le nord de Sumatra, et les centres que nous venons de nommer ne pourront qu'y gagner.

A quelque point de vue qu'on se place, il est donc impossible de ne pas se réjouir du succès des Hollandais et c'est pour cela que nous demanderons au lecteur d'accorder, comme nous l'avons fait, ses sympathies et ses louanges à la bienveillante troupe qui vient de porter encore plus avant le drapeau de l'influence européenne; elle l'a fait au prix d'une lutte vraiment héroïque avec un ennemi acharné, un climat meurtrier; les vertus militaires dont elle a fait preuve commandent le respect et l'admiration.

I

PAUL DE VILLENEUVE.

FONCTIONNAIRES ET BOYARDS'

XXIII

AVANT L'AUDIENCE.

Le jour fatal arriva enfin. Depuis le matin, on ne s'entretenait, dans tout Saint-Pétersbourg, que de l'audience de la cour d'assises. Une foule immense encombrait les abords du palais de justice. De très-rares privilégiés avaient pu, ce jour-là, obtenir des cartes d'entrée. L'audience avait commencé à neuf heures et demie.

A dix heures et demie, la voiture de gala du nabab indien avait traversé la place de l'Amirauté et s'était engagée dans la perspective de Nevsky. Le nabab était assis dans le fond, auprès d'un homme à la figure mutilée. André Popoff et Ivan Kolok étaient sur le devant. Deux laquais en livrée se tenaient derrière. C'étaient Bello et Poleno déguisés.

Après avoir longé la perspective de Nevsky, la voiture s'engagea dans la rue des Italiens et s'arrêta devant l'hôtel de Schelm. La grille était large ouverte, et une autre voiture, attelée et prête à partir, attendait devant le perron.

Bello descendit, traversa la cour et entra dans l'antichambre; quelques minutes après, il revint et s'approcha de Muller.

- Le baron consent à recevoir Son Altesse le Nabab de Cadoupoure, dit Bello, et mademoiselle de Schelmberg, qui va se rendre à l'audience, prie M. André Popoff de l'attendre au salon.

- C'est bien! dit Muller.

Il se tourna vers André :

- Je vous ai permis de faire une tentative, mais souvenez-vousen, c'est la dernière : soyez éloquent ! Quant à vous, Dakouss, vous

⁴ Voir le Correspondant des 25 mai, 10 et 25 juin, 10 et 25 juillet, 10 août 1875.

resterez dans la voiture, et regardez si c'est bien la maison où Darine vous a conduit. Mais vous n'essayerez pas de fuir. Vous savez que vous étes perdu, quoi que vous fassiez, n'est-ce pas?

Dakouss courba la têtc.

— Que la voiture m'attendeici; tenez-vous tous à votre poste et prêts à tout événement, ordonna Muller.

Il descendit suivi d'André Popoff.

Ils pénétrèrent dans le salon. Louise, vêtue de noir, les y attendait. Muller s'inclina gravement et, sans dire un mot, passa. André resta en présence de la jeune fille.

- Eh bien, dit Louise, quand elle fut seule avec le jeune homme, m'apportez-vous les preuves de l'innocence du comte Lanine?

- Non, répondit André, mais ces preuves existent, et elles seront produites à l'audience.

— Dans quelle intention alors, demanda-t-elle d'un ton hautain, m'avez-vous priée de vous recevoir?

-- Louise, dit André, le nabab a résolu de sauver le comte ! C'est un homme fort entre les forts et ses volontés ne connaissent pas d'obstacles. Cet homme me protège et m'aime; il m'a permis de venir vous dire que de votre déposition dépend votre sort et celui de votre père. Louise, au nom de votre amitié pour Alexandra, permettez-moi d'invoquer le souvenir des années de votre enfance. Je ne sais rien, je ne puis rien vous dire, mais, je vous en supplie, pour votre père, pour vous-même, n'allez pas à l'audience, n'accablez pas le comte de votre déposition.

Louise se redressa.

- Vos supplications ressemblent à des menaces, dit-elle!

— Ce n'est pas moi qui menace, c'est lui, cet homme devant qui tout tremble. Je les ai vus là-bas, les néophytes des idées nouvelles: ils s'aplatissaient devant lui. Il peut tout et ne menace jamais en vain. Il m'a dit qu'il avait eu pitié de vous. Louise, ce n'est pas pour le comte que je vous implore, c'est pour vous. Je vous aime, moi! J'ai peur pour vous.

— Assez! cria-t-elle, j'accomplirai mon devoir. Je me rends à l'audience et, sans remords, sans passion, je dirai ce que j'ai vu, et je déposerai selon ma conscience.

- Louise, vous...

— Je crois que le comte Lanine a voulu faire épouser Vadime à sa fille et qu'aveuglé par l'ambition, il a pu commettre un crime. Je n'affirmerai rien, car Dieu lit seul dans le cœur des hommes, mais je dirai ce que j'ai vu et ce qui me fait croire à sa culpabilité.

- Louise, s'écria André, vous brisez votre vic, vous perdez votre père. — Ma vie est brisée; quant à mon père, s'il est coupable, il est juste qu'il soit châtié. Place! dit elle en se dirigeant vers la porte. Il est onze heures, la justice n'attend pas.

André saisit sa robe à pleines mains.

- Je vous en conjure, vous n'avez donc aucune pitié.

— Si, dit-elle, je vous plains, car vous m'aimez, et vous êtes pusillanime.

- Oh! je vous jure...

Elle s'arrêta.

- Alors, dit-elle, qui me menace? que m'arrivera-t-il? pourquoi ces réticences? Parlez.

ll baissa la tête.

- Vous voyez ! dit-elle avec mépris.

— Mais je ne sais rien ! protesta André avec un accent douloureux, je vous jure que je ne sais rien.

— Vous êtes trop crédule alors?

--- Louise, murmura-t-il, je ne vous demande rien, pas même un regard, mais croyez-moi...

Elle retira sa robe de ses mains d'un mouvement lent mais résolu, lui montra du doigt la pendule qui marquait onze heures et se dirigea vers la porte.

— Par pitié, cria-t-il, vous vous préparez une catastrophe épouvantable, arrêtez.

- Non, dit-elle, je ferai mon devoir.

Elle sortit sans vouloir entendre un mot de plus. Quelques secondes après, André entendit le roulement de sa voiture; mademoiselle de Schelmberg se rendait à l'audience.

Une scène d'un tout autre genre se passait dans le cabinet de Schelm où Muller avait été introduit. Schelm ne parut nullement intimidé à l'aspect de son ennemi. Il le regarda de son œil rouge, une contraction sarcastique plissa ses lèvres et il dit :

- C'est toi, Muller! Sois le bienvenu! Je t'ai reçu, car tout va finir et ce sera probablement notre dernière conversation. Il est tout simple que je me donne la jouissance de te voir humilié, car je vais t'humilier, Muller! Tu vois, nous sommes seuls, mais je ne te crains pas ici. A un simple mouvement de mon doigt, toute la maison se lèvera pour me défendre. Je ne suis plus au phalanstère de l'Asiatique. Mais tu ne ris pas, Muller, ta figure exprime la stupéfaction. Tu croyais donc que j'étais vaincu? Oh! oh! ton intelligence baisse. Je t'ai promis tout ce que tu voulais là-bas : j'étais en ton pouvoir; ici, je ne te crains pas...

En effet, l'impudence de Schelm avait stupéfié d'abord Muller

qui l'avait laissé parler. Cependant une pâleur livide couvrit ses traits, et il demanda à Schelm, d'une voix basse et menaçante :

- Qu'espères-tu donc, Schelm?

- Cc que j'espère, c'est ce que j'ai réussi à rendre inévitable! la perte de Wtadimir. Elle est consommée à cette heure. Ah! ah! tu te croyais bien fort, mais tu es impuissant... Je sais tout. Dakouss est entre tes mains, ou peut-être l'as-tu brûlé avec le phalanstère. Dans l'un et l'autre cas, comment te tircras-tu de la situation où tu t'es mis? En' trahissant tes frères? Non, Muller, je te connais, tu ne feras pas cela. Si tu le faisais, du reste, tu irais aux galères; car Darine sait qui tu es : il te ferait arrêter à l'audience et ton titre de nabab ne te protégerait pas. Ma fille dépose en ce moment, elle chargera Wladimir. Tes millions? Eh! que veux-tu qu'en fasse un paralytique comme moi? Je suis assez riche. J'ai feint de t'obéir pour pouvoir me redresser au dernier moment et te crier : Muller, j'ai ma revanche et tu ne peux rien contre moi.

Muller, peu à peu, était parvenu à maitriser sa colère, mais son œil, fixé sur Schelm, n'avait rien perdu de son expression menacante.

- Sais-tu, lui dit-il d'une voix calme, ce que je suis venu faire ici, Schelm?

- Belle question ! Me sommer de remplir mes engagements ; tu m'apportes peut-être dans ta poche les cinq millions; André Popoff est ici, il t'attend dans l'antichambre. Tu es venu me prier, me forcer même d'employer toute mon influence pour que ma fille dise devant les juges : « Le comte Lanine est innocent, je le jure, je me suis trompée. » Cela parait à première vue utile; mais, comme tu connais les hommes, car tu es très-fort, Muller, tu sais que cela produira une impression heureuse sur le jury. Puis, tu dois avoir une autre corde à ton arc pour sauver le mari de Tatiana sans compromettre tes frères. Ces deux circonstances...

- Tu te trompes, Schelm, ce n'est pas pour tout cela que je suis venu.

Alors Schelm pâlit et commença à avoir peur, car le calme de Muller l'inquiétait. Cette dénégation froide produisit sur lui un effet très-désagréable.

— Ah ! dit-il.

ł

Et, involontairement, il avança la main vers la pelote.

— Je suis venu, Schelm, car j'ai eu pitié de toi et de Louise; cette affaire déshonorera ta fille qui vaut mieux que toi. Quant à moi, je suis très-atteint, très-malheureux, très-abattu. Je voulais te pardonner et faire le bonheur de ta fille; si j'avais trouvé en toi le moindre sentiment humain, je me serais laissé fléchir. Muller parlait d'une voix douce et triste.

- Ah! ah! dit Schelm, il t'est arrivé quelque chose de vexant?

— Un malheur affreux, Schelm. Une heure a suffi pour dissiper tous les rêves de ma vie, et je suis mort avant d'être descendu dans la tombe; je n'ai plus ni haine, ni ambition, ni amour.

L'abattement de Muller était si réel que Schelm comprit qu'il était sincère.

- Eh bien! répondit-il avec un sourire affreux, puisque c'est pour me dire cela que tu es venu chez moi, tu n'as plus rien à faire. Tu as réussi à m'apitoyer sur ton sort. Maintenant, je t'ai assez vu, va-t-en!

Muller cependant examinait Schelm sans bouger de place :

- Rien ne peut te fléchir? demanda-t-il.

— Tu comprends, dit l'autre — jouissant de l'accablement de cet homme si fort — tu comprends que Wladimir n'en échappera pas cette fois. Cela t'est devenu, parait-il, égal! Tant pis. Je m'en console cependant en constatant que tu éprouves une très-grande douleur qui te rend indifférent à tout. Allons, assez! nous ne nous reverrons plus. Tant que je te saurai à Saint-Pétersbourg, je ne bougerai pas de ce cabinet. Tu te venges par ta présence, car tu m'empêches de respirer l'air pur.

- Tu te trompes encore, Schelm, je me vengerai autrement.

- C'est bien, répondit le paralytique, venge-toi, mais sors!

Il pressa la pelote, une porte s'ouvrit sur l'antichambre où deux laquais se tenaient attentifs aux moindres mouvements de leur maître et qu'une sonnette correspondante à la mécanique avait avertis. Schelm de son doigt crochu désigna la porte à Muller.

- Tu vois! Si la fantaisie te prenait de m'assassiner, cela te serait difficile. Tu irais aux mines une seconde fois.

— Si cependant j'étais résolu à le faire, répondit Muller, comme je suis résolu à dénouer le socialisme, à trahir mes intérêts, que dirais-tu, Schelm?

Schelm le regarda, ne croyant pas qu'il parlait séricusement.

- Trahir! dit-il, toi?... non pas... je te connais.

-- Je puis me trahir moi-même et me tuer si tel est mon bon plaisir.

Il fit deux pas en avant.

- Il me reste, ajouta-t-il, une heure encore à vivre de la vie active qui est mon seul bonheur, et je puis tout me permettre.

Schelm, croyant qu'il étuit devenu fou, l'écoutait, un sourire étonné et satisfait sur les lèvres.

- Je t'ai dit que je n'avais pas de haine contre toi, continua Muller de sa même voix placide, mais il ne serait pas juste que je

734



laissasse sur cette terre un gredin de ton espèce. Tu es infirme, je puis te tuer d'un soutfle, n'est-ce pas? tes os sont faciles à briser?

Il se redressa tout à coup, leva le poing, et en asséna un coup terrible sur la tête de Schelm.

- Meurs, vipère ! dit-il d'une voix basse comme parlant à l'oreille de son ennemi.

La tête de Schelm s'enfonça entre ses deux épaules! Un bruit sec, le craquement de vieux os qui se cassent et ce fut tout. Le paralytique resta immobile, la tête pendante sur la poitrine.

Les domestiques avaient assisté à cette scène; ils n'avaient pas entendu de dispute, car Schelm et Muller parlaient sans élever la voix. Le coup de poing asséné sur la tête de leur maître, ce coup de poing vulgaire les avait étonnés sans les effrayer autrement; ils ne pouvaient le supposer mortel. Ils eurent une seconde d'hésitation qui suffit à Muller pour bondir jusqu'à l'antichambre, les écarter d'une main robuste, courir au salon, saisir André par la main, franchir le perron et se trouver dans la cour.

Alors sculement il entendit un bruit de pas derrière lui, et une numée de valets sortit de l'hôtel en criant :

- A l'assassin! Il a tué notre maître!

Muller entraina André et courut vers la grille.

- Fermez la grille, crièrent les valets, arrêtez-le!

Le concierge voulut lui barrer le passage, Muller l'envoya rouler à terre, et, suivi d'André, sauta dans la voiture. Le cocher devait avoir reçu des instructions préalables, car à peine eut-il vu le nabab et André déboucher de la grille, il avait ramassé les guides, et avant même qu'ils se fussent assis sur les coussins, il fit claquer son fouel. Les chevaux, renversant un valet de Schelm qui avait essayé de les saisir à la bride, partirent au galop. La meute des domestiques, qui n'était plus qu'à deux pas, poussa un hurlement de rage.

- Arrêtez-le! criaient-ils, il a tué le baron!

Mais, à Saint-Pétersbourg, il n'y a pas d'agents de police dans toutes les rues, surtout le jour. Les passants d'ailleurs ne pouvaient supposer que ces cris s'adressaient à cet équipage dont ils admiraient le luxe; ils s'arrêtaient en cherchant des yeux l'assassin.

Peu à peu les cris s'ételgnirent. La voiture, trainée par des chevaux pur-sang, avait promptement disparu et s'avançait vers le Palais de Justice. Devant la grille de l'édifice, Muller fit arrêter e t descendit. Cette fois, Ivan, Dakouss et les deux laquais descendirent avec lui.

- Vous pouvez retourner à l'hôtel, dit Muller au cocher. Il s'avança résolument et franchit la grille. — Bello, dit-il, et vous, Poleno, vous pouvez maintenant vous éloigner. Lorsque nous serons dans la salle des témoins, vous irez à l'audience. Mettez-vous derrière les spectateurs et agissez selon votre bon plaisir. Mon banquier a reçu mes ordres, vous pourrez vous adresser à lui quand bon vous semblera. Adieu ! Puis, s'adressant à Popoff : André, dit-il en lui tendant la main... Nous ne nous reverrons plus sur cette terre... Allez, allez, je n'ai plus rien à vous dire !

Il s'engouffra sous la voûte du palais, suivi d'Ivan qui trainait Dakouss. Sur l'escalier, Muller se tourna vers le médecin.

- C'est bien la maison où l'on vous a conduit, la nuit...

- Oui! répondit Dakouss d'une voix sourde.

- C'est le baron de Schelmberg qui y demeure.

— Je le crois...

Dakouss tremblait comme la feuille. Le nabab, Ivan, Dakouss, suivis des deux nihilistes en livrée, avaient pénétré dans la salle des Pas-Perdus. André avait disparu, il était entré par une autre porte. Muller dit à Bello et à Poleno :

- Allez maintenant et écoutez bien ce que l'on dira.

Les nihilistes s'éloignèrent. Dans l'immense salle, des avocats, des curieux, des magistrats se promenaient bras dessus, bras dessous. L'entrée du nabab fit sensation.

Muller appela un huissier :

- Pricz, maître S..., le défenseur du comte Lanine de venir ici immédiatement; ditcs-lui que les témoins qu'il attendait sont arrivés.

L'huissier pénétra dans la salle du tribunal. Muller tira alors un portefeuille de sa poche et dit à Dakouss qu'Ivan contenait toujours inostensiblement de la main :

— Vous vous nommerez à l'homme qui viendra vous parler. Aussitôt après je vous tendrai ce portefeuille qui contient deux millions de roubles.

Dakouss fit mine de répondre.

— Inutile, dit Muller, vous ne pouvez plus reculer, on vous arrétera au premier mot prononcé par moi! Vous n'avez plus qu'à m'obéir! Vous vous vengerez et vous serez riche. Ne tremblez pas ainsi. Relevez la tête, vous avez été criminel, mais vous vous repentez.

Maître S... accourut tout pâle. A l'aspect de Muller, il s'élança vers lui avec les signes de la plus vive joie.

- Enfin! dit-il, la comtesse déscspérait déjà'! Elle a été trèsdigne, mais vous êtes en retard. ---- N'était-il pas convenu que je n'apparaîtrais, pour mieux consondre les accusateurs, qu'au milieu de l'audience?

— Oui, mais l'audience est presque finie. Le jury s'est retiré pour délibérer.

— Mais il n'est que deux heures.

— Oui, Darine à parlé très-vite; quant à moi, j'avais basé mon discours sur les incidents; comme ils ne se sont pas produits, je n'ai...

- Ah mon Dieu! comment faire alors? dit Muller.

- Oh! si vous apportez de quoi éclairer la justice, rien n'est perdu encore.

Muller lui dit quelques mots à l'oreille; l'avocat s'élança vers Dakouss.

Vous êtes le docteur Dakouss? demanda-t-il.

Le médecin sentit sa voix se glacer; il voulut parler, mais ne le put pas. Muller le regarda avec des yeux terribles; l'avocat fut obligé de répéter sa question.

- Oui, murmura Dakouss d'une voix si faible qu'on l'entendit à peine.

Un éclair de satisfaction brilla dans les yeux du nabab; l'avocat dit :

- Vous demandez à témoigner à décharge?

- Oui, répondit Dakouss.

ļ

ł

i

- C'est bien, on va vous conduire dans la chambre des témoins. Vous serez entendu, je vous en réponds. Le jury est dans la salle de délibération. Mais n'importe.

Il se tourna vers un huissier pour lui donner un ordre. Alors Muller tendit à Dakouss le portefeuille dont le médecin s'empara avec une avide rapidité. L'avocat revint :

- Que Votre Altesse daigne suivre l'huissier! Vous aussi, monsieur Dakouss. On vous conduira dans la salle réservée aux témoins! Quant à moi, je rentre à l'audience.

- C'est bien, dit Muller, et tendant la main à Ivan :

- Adieu, Ivan! Éloignez-vous.

Le Sibérien avait les larmes aux yeux et hésitait visiblement.

- Permettez-moi d'assister, je...

- Oublics-tu tes engagements? dit Muller à voix basse. Dans'quelques instants, tu ne seras plus en sûreté ici. Pars, je l'exige! je te l'ordonne.

Et comme Ivan semblait hésiter encore, il lui serra fortement la main :

- Je t'en prie! ajouta-t-il.

Le Sibérien poussa un profond soupir et s'éloigna. Muller se diri-25 Aour 1875. 48 gea alors vers une porte que l'huissier lui indiquait de la main. Avant de passer le seuil, il murmura :

- Allons! c'est bien fini!

Dakouss avait embrassé la salle des Pas Perdus d'un regard circulaire. Tous les yeux étaient braqués sur lui; des sentinelles étaient à toutes les portes; il pénétra à son tour dans la chambre des témoins.

XXIV

L'AUDIENCE.

Nons l'avons dit, l'audience avait commencé à neuf heures et demie. La physionomie en était très-accentuée. Une foule de spectateurs se pressait dans la partie réservée au public : cette foule se partageait en deux partis; tout ce qui portait un chapeau et des gants, tout ce qui était tant soit peu conservateur, s'indignait du traitement infligé à un des premiers personnages de l'empire, à un aide de camp de l'empereur. Les bruits commençaient déjà à courir que l'accusation n'était pas fondée; ce revirement de l'opinion publique était dù à la contenance de Tatiana pendant les deux mois de l'instruction.

Une partic du public était donc favorable à l'accusé; mais il y en avait une autre composée des ouvriers — auxquels on avait tant de fois répété que ce procès était un triomphe pour eux, et que le jugement public d'un aide de camp de l'empereur allait avoir une influence favorable sur leur sort à venir, que ces malheureux, en partie égarés, en partie mal-intentionnés, étaient accourus à l'audience avec l'espérance de voir l'accusé condamné. Si la salle était divisée en deux, il en était de même du tribunal. On se racontait dans Saint-Pétersbourg que le président des assises, vieux magistrat intègre et bien pensant, avait gémi de l'obligation qui lui était dévolue de juger un des hommes qu'il estimait le plus, et qui appartenait à un monde auquel il s'honorait d'appartenir luimême. Un des deux assesseurs était dans les mêmes sentiments. Quant à l'autre assesseur et au procureur impérial, tout le monde s'accordait à dire qu'ils étaient décidés à tout employer pour perde le comte Wladimir Lanine.

Le jury, composé, en Russie comme en France, de gens de toutes les castes tirés au sort, n'était pas, cette fois, trop bien disposé, disaient les conservateurs. Depuis l'installation des tribunaux réguliers, tous les Russes font en effet partie du jury. Les serfs, nouvellement libérés, formant la grande majorité de la population, auraient eu aussi une écrasante majorité dans les assises. Pour remédier aux périls qui en seraient résultés, le gouvernement a mis une restriction à l'exercice de leurs droits à cet égard. Ceux-là seulement des anciens serfs, qui ont obtenu, dans leurs communes, quelques distinctions honorifiques, qui ont été maires, conseillers, bedeaux ou marguilliers, peuvent faire partie du jury. Mais ce n'est pas ici le lieu d'expliquer au lecteur comment le gouvernement de l'empereur de Russie est parvenu à faire fonctionner les tribunaux réguliers sans porter atteinte ni aux droits des paysans, ni à l'équité générale; bornons-nous à constater que cette immense réforme, que l'on aurait cru impossible dans le premier moment, est, à l'heure où nous écrivons, complétement acclimatée. Les tribunaux, ceux de Saint-Pétersbourg et de Moscou surtout, fonctionnent aussi régulièrement qu'à Paris.

En 1866, il n'en était pas encorc ainsi, et les amis que Wladimir, grâce au dévouement de Tatiana, avait encore conservés à Saint-Pétersbourg, attendaient avec anxiété de connaître la composition du jury. Quoique, à cette époque déjà, la population bourgeoise et marchande des deux capitales fût de beaucoup supérieure moralement à celle du reste de l'empire, il y avait alors, surtout à Saint-Pétersbourg, une si grande quantité d'adhérents aux idées subversives, que l'on pouvait tout craindre, si le sort amenait des individus dévoués au socialisme.

Or le sort, dans la composition du jury chargé de juger Wladimir, n'avait pas été favorable à l'accusé. Des douze membres, six étaient réputés socialistes farouches; trois nobles sculement en faisaient partie, et les trois autres étaient des notables commerçants de Saint-Pétersbourg.

Il était facile de reconnaître sur la physionomie de ces hommes, appelés pour la première fois à ces fonctions, quelles étaient leurs opinions respectives : les socialistes ne pouvaient dissimuler une joie maligne; les nobles étaient tristes et semblaient honteux de se trouver là; les commerçants faisaient tout leur possible pour conserver une impassibilité d'emprunt et masquer l'orgueil que leur inspirait leur mission, eux qui, la veille encore, n'avaient pas le droit de remplir la moindre fonction publique. Les socialistes seraient implacables, les nobles indulgents, les commerçants jugeraient selon la plus scrupuleuse équité; cela était écrit sur leur figure.

Darine, assis sur un fautcuil, était légèrement pâle; une certaine inquiétude perçait dans ses gestes saccadés. Il fouillait d'un œil ra,

pide, presqu'à tout moment, les profondeurs de la salle publique; parfois, quand il tournait son profil anguleux du côté du tribunal, les muscles de sa face se contractaient brusquement, et une palpitation, ou plutôt une sorte de frisson douloureux, agitait ses traits durs et austères. Alors il passait à plusieurs reprises sa main gauche sur son front, et sa main droite feuilletait rapidement les feuilles d'un volumineux dossier. Puis il relevait de nouveau la tête et examinait de rechef la salle, semblant espèrer ou craindre de voir apparaître quelqu'un ou entendre quelque communication mystérieuse.

Quand, par-dessus le banc des témoins vide, son regard tombait sur la physionomic intelligente de M^e S..., défenseur de Wladimir, son œil devenait dur, provocant, résolu. L'avocat s'aperçut à un moment de l'attention dont il était l'objet et regarda fixement à son tour le procureur; alors ces deux hommes semblèrent vouloir lire dans leurs cœurs le programme de leurs discours respectifs.

Un drame intime se jouait visiblement entre ces deux personnages. Cette scène dura quelques minutes, entre le moment de l'ouverture de l'audience et l'introduction de l'inculpé.

Il y eut un long frémissement dans l'auditoire et parmi les jurés quand Wladimir vint prendre place sur le banc des accusés.

Les deux mois de prison préventive avaient vieilli le malheureux comte Lanine de dix ans. Avant son emprisonnement, il portait vertement ses quarante-cinq ans et semblait presque un jeune homme. Maintenant, ses cheveux avaient grisonné et ses épaules s'étaient voûtées. Cependant, ses traits respiraient un calme confiant. Il jeta sur l'assemblée un regard rapide et sourit avec tristesse en voyant vide le banc des témoins; puis se détourna et regarda le président, duquel, pendant tout le temps de l'audience, il ne détourna plus les yeux.

Le président dit d'une voix émue et tremblante :

- Accusé, levez-vous.

Wladimir obéit.

— Votre nom?

- Wladimir, fils d'Alexandre, comte Lanine, général de cavalerie, général aide de camp de S. M. l'empereur, grand'croix de tous les ordres russes, etc.

L'énumération des titres de Wladimir dura longtemps, et la partie socialiste de l'assemblée laissa éclater de tels murmures que le président, indigné, allongea la main vers la sonnette. Wladimir dit avec hauteur :

- Ces titres et dignités, qui me sont transmis par mes aïeux, ou que j'ai gagnés sur les champs de bataille et au service de Sa Majesté, m'appartiennent tant que vous ne m'aurez pas déclaré coupable, et je ne suis pas encore condamné, que je sache.

Il s'assit. Wladimir n'était faible qu'en présence d'un danger inattendu. Cette audience attendué et dont tous les incidents paraissaient prévus par lui depuis longtemps, le trouvait digne et ferme.

Mais l'accusé est obligé de répondre debout. Le président enjoignit, d'un geste si timide qu'il en était suppliant, au comte de se lever. Wladimir comprit et obéit immédiatement. L'interrogatoire commença. Après les informations ordinaires et les premières questions relatives aux relations de Lanine et du prince Gromoff, au duel avec Bello, à la transportation de Vadime chez les Lanine, le président demanda :

- Vous aviez l'espoir de faire épouser votre fille au prince Gromoff?

- Oui, ma femme et moi désirions ce mariage.

- Cette union était elle dans vos projets depuis longtemps?

- Non... depuis un an.

- Depuis que le prince Gromoff est devenu riche?

— Oui, répondit Wladimir avec calme. L'idée de faire violence aux sentiments de notre fille n'a jamais traversé ma pensée ni celle de ma femme; mais la réunion sur la tête de notre enfant d'une grande fortune nous paraissait une ambition raisonnable. Vadime et Alexandra étaient ces camarades d'enfance. Nous avons cru qu'ils s'aimaient. Je reconnais que nous nous sommes trompés. Tant que Vadime était pauvre, nous n'allions pas au-devant de ses sentiments; j'ajoute que si ma fille l'avait aimé, nous lui aurions accordé sa main sans songer à sa fortune. J'aimais mieux qu'il fût riche, je l'avoue... Je possède une grande fortune, mais ma fille peut avoir de nombreux enfants.

— Savicz-vous, demanda le président, que le prince Gromoff mourant sans héritiers, sa fortune vous revenait tout entière, ses autres parents étant morts?

- Certainement! Je connais la loi.

- Ah! dit le président un peu étonné, vous l'avouez?

- Quoi? Que je savais être l'héritier de Vadime? Certainement.

- C'est un aveu très-grave.

- Je ne trouve pas, monsieur le président; je ne parle plus de mes sentiments, je me défends, et je parle au nom de la logique. L'instruction s'est fait donner l'état exact de ma fortune : j'ai 200,000 roubles de rentes; en vivant très-largement, j'en dépense les deux tiers à peine. Dans ces conditions risquer un crime...

Le président l'interrompit.

— Dans ce siècle de convoitises, l'idée de la puissance que donne une immense fortune trouble la conscience de gens qui pouvaient être parfaitement heureux, mais qui succombent à la tentation. Il nous arrive souvent de voir à cette barre de ces malheureux égarés. Votre haute situation, qui dans d'autres temps vous aurait presque assuré l'impunité...

Malgré son calme Wladimir, légèrement impatienté, imterrompit le président.

--- Si c'est sur de telles preuves que l'on me juge, si l'accusation n'a pas d'autres bases...

L'assesseur, un socialiste, choqué de l'interruption, s'écria alors:

- On vous juge sur des faits sur lesquels vous aurez à répondre. Vous avez interrompu le président...

Mais Wladimir s'était calmé; il répondit :

- Vous avez raison, excusez-moi, monsieur.

L'interrogatoire continua. Après avoir entendu les réponses de Wladimir sur plusieurs faits connus de nos lecteurs, le président l'interrogea sur l'expulsion du docteur Dakouss le jour de l'empoisonnement.

- Pourquoi avez-vous chassé le médecin?

Wladimir eut un mouvement nerveux et répondit d'une voix légèrement tremblante :

- J'ai surpris cet homme aux pieds de ma fille; il osait lui adresser une déclaration d'amour.

- Ah! dit le président. Il vous a cependant averti que son départ pouvait être la cause de la mort du blessé?

- Oui, mais je ne l'ai pas cru; un autre médecin me semblait tout aussi capable que lui de continuer le traitement.

-- Vous avez versé une partie de la potion dans un vase. Dans quelle intention?

- Pour la faire analyser par un chimiste.

--- Ne scrait-ce pas plutôt pour que le blessé bût bien tout, et qu'il ne restât plus de traces du poison, car vous avez avoué à l'instruction avoir brisé la fiole contenant le reste de la potion?

- Oui. Un mouvement involontaire de stupeur à l'aspect de cette mort subite, l'exaltation de mademoiselle de Schelmberg, son accusation, ont troublé mon esprit; j'ai laissé tomber le vase que je tenais à la main.

Darine se leva à ce moment.

- Monsieur le président, je désire poser une question à l'accusé.

- Faites, monsieur le procureur. Accusé, répondez au ministère public.

Darine dit alors de sa voix sèche :

--- Comment expliquez-vous que ce médecin, un malheureux commençant, un prolétaire, pour lequel l'entrée de votre maison était un bonheur inespéré, ait osé jeter les yeux sur mademoiselle Lanine?

-- Cet homme était très-beau de figure, très-infatué de son mérite...

- Cela ne suffit pas. N'y a-t-il pas eu de votre part une promesse de mariage, et, de la part de votre fille, des encouragements?

- Non! dit Wladimir en rougissant d'indignation.

Le président posa d'autres questions, auxquelles Wladimir répondit avec le même calme.

Quand l'interrogatoire fut épuisé, Darine demanda pour la deuxième fois la permission d'interroger le prévenu.

— Vous souvenez-vous que déjà une fois je suis intervenu dans vos affaires, parce que l'on vous avait dénoncé à mon parquet? Je parle de la lettre anonyme que je reçus au mois de décembre. On m'avertissait d'un crime qui se commettait dans votre maison.

Cette fois, Wladimir fut stupefait.

- Comment, dit-il, monsieur le procureur, vous osez rappeler cela? J'en ai parlé dans l'instruction, et si vous ne m'aviez pas interrogé, j'aurais...

- Accusé, dit le président, vous parlez au ministère public ...

- Mais vous vous êtes rétracté quand ma femme vous a donné une lettre émanant d'une société secrète...

Darine l'interrompit :

- Nous intervertissons les rôles, et vous semblez accuser le procareur impérial. N'importe, je vais vous répondre. La lettre n'émanait pas d'une société secrète, mais bien du nabab Dougall-Sahib, président d'une association de bienfaisance dont je fais partie. Le nabab est un homme connu pour sa haute honorabilité. Le procareur impérial n'est chargé que de poursuivre les crimes commis; nous ne sommes pas en mesure de les prévenir. Le prince Gromoff était vivant, le duel ne m'était pas prouvé; je me suis arrêté dans les poursuites, croyant vous avoir donné un avertissement salutaire, et j'ai pris en considération la requête du Nabab de Cadoupour qui intercédait pour vous!

Wladimir s'écria exaspéré de ce mensonge audacieux :

- Ah! vous êtes parmi mes ennemis! Depuis deux mois que je suis au secret, je me suis tu; mais la trame dont je suis viotime...

Le président l'arrêta avec sévérité.

- Accusé, vous me forcez à vous rappeler au respect de la justice. Asseyez-vous; votre interrogatoire est terminé. Il est malheureux pour vous que ce Dakouss soit introuvable. Wladimir eut un geste de désespoir. L'aspect du jury n'était pas rassurant : les socialistes étaient rayonnants, la figure des négociants était sévère et les nobles courbaient tristement la tête.

L'audition des témoins commença. Cette cérémonie a un caractère plus solennel en Russie qu'en France. Un pupitre est dressé à côté de la barre; sur le pupitre, un Évangile surmonté d'une croix. Un prêtre, réquisitionné à cet effet (orthodoxe, catholique ou protestant, suivant le rite des témoins), vêlu d'habits sacerdotaux, de demi-cérémonie (*epatrichia*), conduit chaque témoin vers les saints livres, et l'assiste pendant sa déposition, aprè-lui avoir fait répéter la formule suivante : « Je jure, au nom de Dieu omnipotent, devant son saint Évangile, que dans cette cause, je ne me laisserai influencer ni par les liens de l'affection, ni par ceux de l'amitié ou de la parenté, ni par l'amour, ni par la haine, et que je déposerai selon mon âme et conscience, comme si j'étais devant le tribunal suprême. En foi de quoi je baise la croix et les paroles de mon Sauveur. »

Le défilé des témoins à charge commença. Ce furent d'abord les domestiques de l'hôtel Lanine. Tous déposèrent de la même façon. Ils avaient assisté à la scène où Arsenieff et Darine avaient accusé Wladimir de tentative d'empoisonnement. Ils n'avaient rien vu, mais ils constatèrent que l'hôtel avait revêtu un aspect étrange et mystérieux, depuis que le prince Gromoff, blessé, y avait été transporté. Tatiana avait eu raison de dire à sa fille de ne pas laisser voir aux domestiques son anxiété. La plupart des serviteurs de l'hôtel, mus par ce sentiment qui consiste à vouloir donner quand même des renseignements à la justice, peut-être ne sachant même pas ce qu'ils faisaient, constatèrent la profonde anxiété à laquelle la femme et la fille du comte étaient en proie depuis l'arrestation.

Tous, sans exception, paraissaient croire à la culpabilité de leur maître.

Puis ce fut le tour du médiateur Arsenieff. Il se soumit sans scrupule à la prestation du serment, et déclara qu'il était venu déjà à l'hôtel Lanine. Le procureur Darine l'avait prié de l'accompagner, car il avait reçu une lettre anonyme l'avertissant qu'un crime allait se commettre.

Louise de Schelmberg, vêtuc de noir, apparut à la barre. Elle prêta le serment d'une voix résolue et commença sa déposition. Cette déposition fut terrible pour l'accusé. Après avoir raconté les faits que nos lecteurs connaissent déjà, elle ajouta :

- Nous nous aimions, le prince Gromoff et moi, et notre mariage était décidé dans notre esprit. Ce mariage, je le sais, était mal vu par le comte et la comtesse Lanine. J'ignore et n'oserais assurer que le comte Lanine ait commis ce crime; je ne raconte que des faits. J'ai assisté à la scène de l'expulsion du médecin : la mort de Vadime avait été prévue, le médecin l'avait prédite; le comte est resté seul dans la salle où se trouvait le poison. J'ai vu tout cela. Je n'ai cependant aucune certitude, et je prie la Cour d'apprécier ma déposition à sa véritable valeur : une_exposition pure et simple des faits.

Cette déposition, grâce à sa modération même, était foudroyante. Wladimir le comprit si bien, qu'après avoir lancé un regard de reproche à Louise, il courba la tête sur sa poitrine, et une larme, premier signe de défaillance, roula sur sa figure pâle. Louise continuait d'une voix calme et mesurée :

— Dans le pre.i.ier moment de douleur, j'ai accusé le comte. J'avais donné le poison de mes mains à celui que j'aimais. On peut facilement comprendre mon exaltation. Vous avez appris mon crime et ne me punissez pas. Je me châtie moi-même; ma vie est brisée. Je croyais que je haïrais éternellement celui qui m'a fait commettre ce crime épouvantable; aujourd'hui, la douleur a étouffé la haine dans mon cœur. Je n'accuse pas, je raconte ; la Cour appréciera.

Le président demanda :

- Croyez-vous l'accusé coupable?

- J'ignore, dit-elle, s'il est seul coupable et s'il n'a pas de complice! mais je crois à sa culpabilité.

Elle s'enveloppa dans son voile et alla lentement s'asseoir sur le banc des térnoins.

Alors on appela les témoins à décharge, il n'y en avait que trois : Akouline Ivanowa Popoff, Tatiana et sa fille. Darine, à ce moment, abandonna la contenance dédaigneuse qu'il avait prise pendant l'audition des témoins à charge, et dirigea son regard perçant vers la partie de la salle réservée au public.

Akouline Ivanowa prêta serment. Elle repoussa avec énergie l'accusation, raconta la vie de Wladimir, parla de sa bonté, de sa moralité, de ses services, de ses quarante ans de vie loyale, elle s'attendrit jusqu'aux larmes, mais ne put alléguer aucun fait justificatif. Ses soupçons contre Schelm et sa fille ne reposaient sur aucune base. Elle n'osa même pas les formuler craignant de nuire à son bienfaiteur.

La loi ne reconnaît pas, pour valable, la déposition d'une mère ou d'une épouse, et la justice n'admet leur témoignage que pour s'éclairer. Aussi la formule du serment n'existe-t-elle pas pour d'aussi proches parents. Tatiana et Alexandra furent appelées en même temps (ce qui ne se fait pas pour des témoins ordinaires). Un frémissement de curiosité parcourut la foule, quand les deux femmes apparurent à la barre. Ce fut d'une voix triste mais calme que Tatiana protesta de l'innocence de son mari. Elle n'allégua aucun fait, et dit seulement, en lançant à Wladimir un regard qui remplit d'espérance le cœur du malheureux :

- Mon mari est innocent, messieurs, je le jure sur ma vie, sur mon honneur, et j'en prends Dieu à témoin.

- Avez-vous quelques preuves à nous donner? demanda le président avec la plus grande douceur.

- Non, pas encore... Dieu les fournira!

Elle prit sa fille par la main et s'assit sur le même banc où Louise était déjà. Mademoiselle de Schelmberg se recula avec un frémissement, mais Tatiana lui sourit doucement et lui fit de la tête un signe bienveillant. Toute la salle fut stupéfaite de l'attitude calme de la comtesse. Darine pâlit visiblement, car la comtesse, en pasant auprès du fauteuil du ministère public, avait détourné froidement les yeux.

Le médecin expert chargé de l'autopsie du corps de Vadime fut appelé. Il déposa longuement, parla de la strychine, se lança dans la science à perte de vue.

Le président l'interrompit.

- Ainsi, dit-il, vous avez trouvé des vestiges de poison dans les entrailles de la victime?

— Oui !

- Vous en êtes sûr?

— Absolument sûr.

- Pouvez-vous le jurer sur l'Évangile?

Le médecin étendit la main et dit :

- Je le jure.

Il n'y avait plus de témoins à entendre, le président se consulta avec ses assesseurs et dit :

— La parole est au ministère public pour soutenir l'accusation. Alors seulement Darine sembla renaître. Un flot de sang monta à ses joues pâles. Il se leva, promena sur la salle un regard hautain qui s'abattit dur et implacable sur le banc où était Tatiana. étendit la main du côté du défenseur de Wladimir, saisit un papier sur son bureau et se tourna vers les jurés. La figure du procureur était sombre.

Il était une heure et l'audience durait depuis quatre heures.



XXV

LE RÉQUISITOIRE.

Darine débuta par la lecture d'une lettre ainsi conçue :

« Moi, Aristide, fils de Pierre, Dakouss, docteur en médecine, de l'Université de Saint-Pétersbourg, déclare par la présente que je me reconnais coupable devant Dieu et les hommes de l'empoisonnement du prince Vadime Gromoff. Pauvre et inconnu, je me suis laissé tenter par le comte Wladimir Lanine, qui m'a promis la main de sa fille, un million de dot, l'avenir, la richesse. la considération, si je consentais à faire mourir le prince Gromoff sans exciter les soupçons. J'employais un traitement destiné à le faire mourir lentement, quand le comte me força d'user d'un poison violent. Après quoi, sûr de l'impunité que lui assurait sa haute position sociale, il m'a outrageusement chassé. Je me venge de lui et vous adresse, au moment de disparaître pour toujours, cette lettre qui servira de preuve. J'espère que le temps est venu où les grands seigneurs ne pourront plus commettre impunément des crimes. Il est inutile de me rechercher. Je quitte la Russie et l'Europe.

« Signé : Aristide Dakouss. »

La lecture de cette lettre, entrée en matière d'une habileté réelle, impressionna défavorablement le président, les assesseurs et le jury. Le défenseur de Wladimir lui-même se troubla, mais il vit l'œil clair et confiant de Tatiana fixé sur lui et se rassura aussitôt. Quant à l'inculpé, il se dressa en criant :

- C'est une calomnie infâme!

- Faites faire silence à l'accusé, gendarmes, ordonna le président sévèrement. On n'interrompt pas le ministère public.

Darine continua :

- Il est inutile de vous dire, messicurs les jurés, que l'instruction a usé des pouvoirs discrétionnaires que lui accorde la loi pour retrouver le médecin. Toutes les démarches ont été vaines, il avait dit vrai. Il a disparu sans laisser de traces. Nous avons découvert cependant dans nos perquisitions faites à son domicile ses notes et ses lettres, et nous en avons comparé l'écriture avec celle du billet que je vous ai lu. Le témoignage des experts nous a pleinement éclairé: l'écriture est identiquement la sienne. La culpabilité du docteur Dakouss nous est donc prouvée par son propre aveu. Il s'agit maintenant de rechercher le degré de la culpabilité de l'accusé ici présent.

Dans la prein ère phase du crime, il n'était qu'instigateur et complice, mais en dernier lieu, nous l'avons vu par les débats, c'est lui qui est devenu le véritable meurtrier. C'est lui qui a pris le poison apprêté par un autre, qui l'a apporté et qui, avec une cruauté infernale et dont je suis encore à me demander la raison, a forcé une pauvre fille, une amante, la fiancée de la victime, à l'administrer elle-même au blessé. Vous frémissez, messieurs les jurés!

Darine énuméra les faits, tous étaient à la charge de Lanine. Cette énumération laconique était foudroyante.

- Notre mission est souvent pénible, messieurs, continua Darine. Chargés de requérir l'application des lois contre des membres égarés de la société, nous avons parfois des moments où notre être tout entier tressaille de compassion, où les paroles sortent de notre bouche avec effort, où notre mission enfin nous parait cruelle. Les procureurs impériaux sont des hommes comme vous, messieurs les jurés, et nos terribles fonctions n'ont pas endurci notre cœur. Nous sommes heureux quand le tribunal, mieux éclairé par les débals, donne raison au défenseur de l'accusé et décide contrairement à nos conclusions. Ici, ce n'est pas le cas, messieurs, c'est le cœur léger, le front haut, l'âme tranquille, que je vous demande d'appliquer à l'accusé toute la sévérité des lois, car je me trouve en face d'un véritable criminel, d'un monstre d'iniquité que la société doit retrancher de son sein. Ma tâche me parait sainte. Nous avons tous entendu l'énumération pompeuse des titres que cet homme a osé jeter à la face du tribunal qui le juge et du public qui l'écoute. Comme général aide de camp, président de divers établissements militaires, chef de la commission d'enquête du comité chargé de poursuivre les sociétés secrètes, l'accusé touchait des sommes importantes. Il n'a pas craint d'avouer le chiffre de sa fortune personnelle, 250,000 roubles de rente. Donc. Dieu fit naitre cet homme riche, heureux et puissant; la société, souvent injuste. augmenta encore ses biens et sa puissance.

Mais cela ne lui suffisait pas. Non content de peser sur les pauvres de toute la force de son bonheur, de prendre sans travailler à la caisse de l'État des sommes dont il privait ainsi des hommes plus utiles mais moins protégés que lui, l'accusé, il vous l'a avoué luimême, était rongé par une ambition démesurée. Il révait une fortune colossale, et, poussé par cet égoïsme immense que la vieille société a appelé l'honneur du nom, il rêva pour sa famille une de ces puissances qui, dans ce siècle d'agglomération de capitaux, équivalent à des royautés. Ce rêve lui parut réalisable une nuit où, couché sous ses

Digitized by Google

lambris dorés, il songcait à des lambris de diamants. Alors il combina froidement son crime, discuta les chances de réussite et, après avoir bien compté ses roubles, après s'être bien rendu compte de la situation élevée qu'il occupait dans l'empire, après avoir récapitulé toutes les iniquités de sa vie écoulée sous un régime d'arbitraire, cet homme, aveuglé par la Providence, oubliant que le temps avait marché, ou n'ayant pas pu voir de son piédestal la réforme qui s'était produite en Russie, cet homme s'est cru sûr de l'impunité. Cet orgueilleux ne songea même pas à prendre les précautions en usage chez les criminels vulgaires, il acheta une conscience en lui jetant dédaigneusement quelques roubles, et fit de sa propre maison le théâtre du crime. Il a commis le meurtre le plus lâche de tous, le meurtre par l'empoisonnement.

Aucun sentiment quelque peu excusable ne l'animait, nous ne voyons chez lui que le sentiment le plus bas, le plus vil des sentiments humains, la cupidité. Qu'on ne vienne pas nous dire que, jusqu'à quarante-cinq ans, la vie de cet homme a été pure de toute tache ! Qui de nous a pénétré derrière les murs de son palais somptueux, où un monde de domestiques l'isolait du commun des mortels, alors que ses aiguillettes d'aide de camp le faisaient saluer jusqu'à terre par ses égaux de-naissance et de fortune? La vie de ces hommes qui ont traversé un demi-siècle d'injustice ne fut jamais à jour; on ne connaît d'eux que ce qu'ils veulent laisser voir. Qui sait par quelles intrigues souterraines il a conquis ces grades dont il est si fier?

Wladimir se dressa à ces mots. Le gendarme qui se tenait à côté de lui le saisit par le bras. Darine vit le mouvement, s'essuya le visage et regarda la comtesse Lanine. Tatiana était un peu pâle. Le défenseur, de plus en plus troublé, cherchait un encouragement dans l'œil de la comtesse, mais il ne put le rencontrer et y puiser une assurance qui fuyait son esprit à mesure que les débats s'avançaient. Tatiana venait de sentir l'œil de Darine sur elle; elle réunit toutes ses forces et sembla braver le regard cruellement implacable du magistrat. Un lourd silence pesait sur la salle. Les jurés avaient l'aspect sévère. La main de Wladimir se crispa sur le bras du banc, mais il se maîtrisa presque aussitôt, et, grâce à un énergique effort, parvint à se contenir.

Darine continua.

- Le voycz-vous ! Il affecte un calme qui est loin de son cœur, il espère cependant, il espère toujours, non en l'équité des hommes, mais en l'intervention de quelque puissance qui lui assure l'impunité. Quand je suis venu l'avertir qu'on l'accusait de préparer un crime, il m'a presque chassé en me criant : « Vous oubliez que je suis aide de camp de l'empereur ! » Aujourd'hui, il tourne à tous moments les yeux vers la porte, il espère voir apparaître une épaulette qui viendra nous apporter l'ordre de cesser ces débats. Telle est la raison de son calme simulé ! Et cependant il connaît notre souverain, lui qui a eu l'honneur de le voir de près, il sait que les libertés que le chef de l'État a daigné nous accorder, il ne les reprendra plus. L'empereur ne le veut pas, je dirai plus, il ne le peut plus.

A ces mots, le président fronça énergiquement le sourcil et queques légers murmures éclatèrent dans le public. Darine comprit qu'il était allé trop loin, mais, nous l'avons vu, le procureur ne se démontait pas facilement.

— Si j'ai dit que l'empereur ne pouvait pas intervenir dans ces débats, continua-t-il, j'entendais par là que son intervention était moralement impossible, car Sa Majesté a pour principe de respecter strictement les lois promulguées. Je n'ai jamais eu la pensée de nier la toute-puissance de notre souverain, qui est le maitre de nos vies et de nos personnes, et qui peut, en tout et pour tout, agir selon son bon plaisir. Ce que j'en ai dit, messieurs les jurés, c'était pour écarter de vos consciences toute crainte et toute hésitation. Sa Majesté a abandonné un serviteur indigne à la vindicte des lois. L'accusé est un coupable vulgaire, la main de l'empereur s'est retirée de dessus sa tête.

Darine parla encore quelques instants. Tatiana devenait de plus en plus inquiète. Quant à M^e S..., il semblait sur des charbons ardents; à tout moment il regardait, tantôt la porte, tantôt Tatiana, tantôt l'huissier audiencier, et une abondante sueur découlait de son visage.

Darine acheva ainsi son réquisitoire :

— La fatale influence de l'accusé a précipité dans l'abime un misérable mille fois plus à plaindre que lui, car il était pauvre et malheureux! Criminel et complice, meurtrier et empoisonneur, vil, bas et cruel, l'accusé est indigne de votre pitié. Je réclame contre lui toute la rigueur des lois!

Darine se rassit, au milieu d'un silence de mort.

- La parole est au défenseur de l'accusé, dit le président.

Ce fut épouvantablement triste. M° S... comptait évidemment sur un incident qui ne se produisait pas, et sur lequel il avait basé tout son système de défense. L'illustre avocat, une des célébrités du barreau russe, parla peu et mal. Il plaida l'innocence, mais il semblait n'y pas croire lui-même, tant sa voix était voilée, ses raisons faibles, sa diction embarrassée. Il se laissa tomber, plutôt qu'il ne s'assit, après une péroraison banale. Darine était

rayonnant. Le discours de M^e S... avait provoqué, parmi les jurés, des sourires dédaigneux. Le président demanda à Wladimir :

- Accusé! avez-vous quelque chose à ajouter?

La voix du magistrat était glaciale. La conviction que Lanine était.coupable venait de pénétrer dans son cœur.

Wladimir se leva et étendit la main vers le crucifix.

--- Sur la tête de ma fille, sur mon honneur et devant ce crucifix, je proteste que je suis innocent! Je suis victime d'une trame épouvantable et j'accuse le procureur impérial d'avoir trempé dans cette trame.

Le président se leva, la Cour et le jury se retirèrent dans leurs salles respectives. Darine sortit à son tour. Alors M[•] S... se précipita vers Tatiana et lui dit d'une voix agitée :

- Cc nabab nous a trompé! Il en est temps encore, dites-moi ce que vous savez.

- Je ne le puis, j'ai engagé ma parole.

--- Mais il sera condamné, c'est sûr! J'ai plaidé d'une façon déplorable! Vous m'aviez tellement assuré...

- Hélas! j'étais persuadée...

- Votre parole, en présence du déshonneur de votre mari, ne peut....

- Hélas! interrompit-elle, le cas avait été prévu.

- Vous le laisserez condamner?....

— Dieu ne l'abandonnera pas.

Mais Tatiana ne put se contenir, et éclata en larmes. Louise détourna la tête. L'huissier audiencier s'approcha alors de l'avocat et lui fit passer une carte.

- Le nabab! cria M^o S... Ah! rien n'est encore perdu peutêtre.

Tatiana leva les yeux au ciel.

- Je ne pouvais croire à son abandon, murmura-t-elle.

M[•] S.... resta absent dix minutes. Rentré dans la salle, il écrivit quelques mots sur un papier et ordonna à l'huissier audiencier de transmettre ce papier au président.

A ce moment, la porte s'ouvrit, et le premier huissier annonça :

- La Cour! Messieurs.

Le président entra suivit des assesseurs. L'huissier auquel M^e S... avait recommandé de donner le billet au président avait compris, à l'air de l'avocat, que ce papier contenait quelque révélation suprême : il dit au magistrat :

_ – De la part du défenseur, très-urgent et très-pressé!

Au moment où le président ouvrait le billet, Darine s'asseyait

sur son siége. Le jury venait de rentrer en séance, et le chef du jury avait la main sur son cœur. Le président lisait avec attention ce qui venait de lui être remis. Le silence était mortel. Le chef du jury dit :

- Sur notre àme et conscience, devant Dieu et devant les hommes. Oui ! l'accusé est coupable !

Il y eut un frémissement. Tatiana poussa un cri de douleur et s'affaissa.

Tout à coup le président éleva la voix.

- Arrêtez, dit-il. Un incident d'une gravité exceptionnelle vient de se produire.

Mais le chef du jury continuant venait d'ajouter :

- Il n'y a pas de circonstances atténuantes.

XXII

L'INCIDENT.

Cependant le président des assises s'était levé.

- En vertu du pouvoir discrétionnaire dont je dispose, dit-il, j'admets comme valable l'incident qui vient de se produire, et j'autorise le défenseur à faire paraître les témoins.

A ces mots, Darine devint horriblement pale. Le public, qui se dirigeait vers la porte, reflua confusément.

- - M. le président, objecta Darine, le jury a délibéré...

— La loi, en ces circonstances, me fait seul juge des décisions à prendre. J'ai dit... M^e S... vous avez la parole.

A l'aspect de Tatiana, dont la belle physionomie était transûgurée, et des regards de triomphe de M^e S..., Darine perdit toule prudence, et, fou de terreur, comprenant que quelque chose allait se passer qui lui serait préjudiciable, il cria, d'une voix profondément troublée :

- M. le président, le verdict est prononcé.

— Ignorez-vous donc que nous avons le droit de nous éclairer jusqu'au moment d'appliquer la loi. L'introuvable docteur Dakouss vient d'être retrouvé, il est urgent de l'entendre. Vous devez connaître la loi, M. le procureur impérial, il m'est pénible de vous la rappeler.

— Mais....

- Assez, j'ai dit... M° S..., vous désirez que nous entendions le



témoignage du nabab Dowgall Sahib, qui a amené l'açcusé Dakouss. C'est ce que vous nous avez écrit.

- Oui, M. le président.

- C'est bien! En vertu de l'autorité sans limites dont S. M. l'empereur, notre maître à tous, dit-il en regardant sévèrement Darine, m'a revêtu, je vous autorise, huissier, à introduire le témoin Dowgall Sahib, nabab de Cadoupoure! Gardes, vous vous emparerez de l'accusé Dakouss, qui se trouve dans la salle des témoins, et le ferez placer sur le banc des accusés. Allez!... Le nabab n'est pas chrétien, je recevrai moi-même son serment. C'est un prince dans son pays. Huissier, approchez un siége.

Wladimir murmura :

- Oh! je ne suis pas encore perdu!

Les assistants se haussaient sur la pointe des pieds pour voir le témoin et le deuxième accusé. Dakouss apparut sur le banc des accusés, et montra son horrible figure contractée par la peur. Muller s'approcha à son tour de la barre des témoins, conduit par un huissier.

En ce moment, un mauvais sourire crispa les lèvres de Darine, qui plongea son regard dans celui de Muller, comme s'il voulait le fasciner. Mais le nabab ne semblait même pas remarquer la présence du procureur impérial. Il avançait lentement entre une haie de spectateurs qui se bousculaient pour l'examiner mieux à leur aise.

Quand il fut à la barre, avant de saluer le président, il jeta un coup d'œil sur le banc des accusés. A l'aspect de Dakouss, il eut un sourire satisfait. Le président des assises accueillit le nabab d'un geste courtois, et lui indiqua le siége placé auprès de la barre par l'huissier.

- La cour prie Votre Altesse de s'asseoir. Le serment qu'exige nos lois peut être prêté par Votre Altesse entre nos mains, selon les rites de votre religion.

Le nabab s'inclina profondément.

Le président alors :

— J'ai l'honneur de connaître personnellement Votre Altesse, mais la règle exige que je lui demande son nom.

Le nabab se croisa les bras; Darine se leva et ouvrit la bouche pour parler, mais l'Indien disait déjà, d'une voix haute et ferme :

- Jc ne suis pas le nabab de Cadoupoure. Je m'appelle Muller de Mullerhausen, sujet russe, forçat en rupture de ban, pillard, volcur et assassin. J'ai lutté vingt ans contre la société. Aujourd'hui, je

25 AOCT 1875.

viens, de mon propre gré, courber la tête sous cette loi que j'ai méprisée jusqu'ici.

Il y cut un cri de stupéfaction, qui sortit involontairement de la poitrine des assistants et du jury. Darine, épouvanté, retomba sur son fauteuil. Wladimir tressaillit, et cria, oubliant qu'il était accusé :

- Muller!

Le président, puissamment intéressé, avança la tête.

Le nabab leva la main vers le Christ, qui était exposé sur le pupitre.

— Je suis chrétien, et je jurc, sur cette croix, de dire la vérité, rien que la vérité. Je ne suis pas encore accusé, et avant d'expier moi-même les crimes que j'ai commis, je viens témoigner et demander justice contre des criminels aussi coupables que moi.

Il étendit la main vers le fauteuil du ministère public, et tous les yeux suivirent la direction de sa main. Darine, pâle, accablé, ployé en deux, en proie à une terreur folle, frémissait de tout son corps.

- Cet homme, commença Muller...

Tout à coup il s'arrêta.

-- Non,... cet homme représente la loi, et je désire aujourd'hui prouver mon respect pour la loi. L'indignation m'entrainerait peut-être à employer des termes inconvenants dans cette enceinte. J'essayerai de modérer ma colère et de raconter froidement les faits. M° S... me conseillera.

Le président, impressionné par cette scène solennelle, les assesseurs, les jurés, écoutaient avec avidité. Muller commença :

- Après avoir fui la Russie, pour ne pas expier le châtiment mérité des crimes que j'avais commis, je suis revenu dans mon pays avec des intentions criminelles. Aveugle et outrecuidant, je trouvais trop lentes, à mon gré, les réformes consenties par notre vénéré et auguste maître, et je voulais avancer la marche des choses. Ma richesse me donnait la possibilité de fonder des sociétés secrètes, dont je suis le chef suprême. J'avais beaucoup de complices. Un de mes principaux agents était André Darine, procureur impérial au parquet de Saint-Pétersbourg.

Cette accusation rendit à Darine un peu de sa présence d'esprit, il se leva et dit au président :

- Est-ce donc l'usage aussi, de permettre au témoin de calomnier et d'insulter le ministère publie ?

Mais le président était profondément intéressé. Il ne répondit pas. Ses opinions personnelles, d'ailleurs, avaient été froissées par le réquisitoire haineux de Darine.

- La défense est libre, dit-il. Si le témoin outre-passe ses droits, il en répondra.

Et il ajouta :

- Continuez!

La curiosité des assistants était devenue de la fièvre; jamais les débats n'avaient été aussi intéressants. Le procureur impérial sur la sellette des accusés est un fait anormal; on écoutait avec recueillement.

Muller continua :

- Quelles raisons ont poussé le procureur Darine à trahir, à notre profit, la société qui lui avait confié de si importantes fonctions, je l'ignore. Ce que je sais, c'est qu'il nous a trahis à notre tour, au profit de son ambition personnelle. J'ai entendu, caché, cet homme proposer à la comtesse Lanine, dont j'invoque le témoignage et que je dégage solennellement de toute promesse faite à ma personne, de sauver son mari. Pour condition, il exigeait la fortune et la main de mademoiselle Lanine. C'était un épouvantable sacrifice pour le cœur d'une mère, que de donner son unique enfant à un homme pareil. Mais la mère et la fille, pour sauver l'honneur de leur nom, étaient prêtes à l'accomplir, quand j'intervins, promettant de sauver le comte Lanine, de démasquer les traitres. Je viens ici pour remplir mes engagements.

Tatiana jeta à Muller un regard de reconnaissance ineffable. Alexandra joignit les mains avec admiration. Muller, qui regardait en ce moment les deux femmes, rougit de plaisir. Louise rahattit son voile et courba la tête.

Le président dit à Tatiana :

- Comtesse Lanine, reconnaissez-vous la vérité de ces paroles? Tatiana se leva et répondit d'une voix fermé :

— Oui !

Il y eut un frémissement dans l'auditoire. Le président dit au nabab :

--- Continuez!

- J'étais, je vous l'ai dit, le chef de ces hommes. Leurs trames ne pouvaient, par conséquent, me rester inconnues. Je connaissais celle dont ils voulaient envelopper le comte Lanine, la basse vengeance d'un de leurs chefs, un homme dont j'ai fait justice, action dont je suis prêt à répondre en temps et lieux, avait organisé toutes ces intrigues. J'avais confiance en l'avenir du socialisme, et connaissant cette trame indigne, j'étais, dans les commencements, résolu à laisser commettre l'iniquité. En la dévoilant, je perdais l'association dont j'étais le chef, et je ne voulais pas faire cela. Mais Dieu m'a éclairé. Ce que je croyais juste, je le reconnais aujourd'hui, était inique; les idées que je croyais réalisables, j'en comprends à cette heure l'impossibilité. Je reconnais ma démence, et je courbe la tête devant les institutions en vigueur chez les hommes depuis que le monde est monde. Il n'appartient pas, je le vois, à un seul individu de changer la marche des choses. Parmi les sectaires, les réveurs sont fous, ceux qui raisonnent sont des ambitieux cupides.

Le président acquiesça de la tête. Darine se leva et dit :

--- C'est une profession de foi qui nous éloigne de l'affaire. Vraiment, cet homme est fou !

- Je demande pardon à la cour, dit Muller; il fallait expliquer ma conduite, qui aurait pu paraître étrange à ceux que j'appelais jadis mes frères. Je les abandonne, parce que je les méprise et les crois coupables. Ils ont commis une iniquité, et je crois de mon devoir de la constater. Or donc, les socialistes dont j'étais le chef résolurent de stupéfier les populations de l'empire russe par le procès solennel d'un général aide de camp de l'empereur. Il n'était pas facile de trouver un criminel parmi les aides de camp, que Sa Majesté ne choisit pas parmi les premiers venus. Il fallait un coupable. Le procureur Darine, le baron de Schelmberg, le médiateur Arsenieff ont conduit tout cela. Le comte Lanine était président des enquêtes contre les sociétés secrètes. La proie n'en était que plus belle. Une occasion se présenta : le duel du capitaine Bello et du prince Gromoff. La perte du comte Lanine servait la vengeance du baron de Schelmberg, les projets d'ambition de Darine, les aspirations des socialistes. Elle fut décidée. Le docteur Dakouss, ici présent, un des chefs de l'association, mais lié par des liens indissolubles au procureur Darine, fut chargé de l'exécution.

Le président se tourna alors vers l'homme à la figure mutilée et lui demanda :

- Vous êtes le docteur Dakouss?

Un mouvement imperceptible d'angoisse contracta les traits de Muller. Dakouss pouvait nier encore. Mais le médecin, à l'aspect de Darine qui l'avait privé de sa beauté, avait senti renaître toute sa rancune; la confession de Muller, d'un autre côté, l'avait profondément impressionné. Il se sentait perdu, condamné dans tous les cas.

— Oui, répondit-il.

Muller continua :

- Ce fut Dakouss qui, à l'insu du comte Lanine, versa le poison, ce fut lui qui avertit la justice. Cet homme était sous la dépendance absolue du procureur Darine, qui avait connaissance d'un crime odieux commis par lui dans l'exercice de sa profession. Le

magistrat lui promit l'impunité de son premier forfait à condition d'en commettre un second.

Le président regarda alors Darine, et révolté de sa contenance, dit :

— Mais vous ne protestez pas, monsieur le procureur impérial! Darine murmura :

— C'est faux!

Le président secoua la tête.

-- Quand tout fut consommé, continua Muller, quand le procureur Darine eut obtenu, par intimidation, du docteur Dakouss la preuve écrite de son crime et de la complicité du comte Lanine, il fallut assurer l'impunité au médecin, le faire disparaître... On lui avait promis une fortune, une position : cet insensé avait eu confiance en ces hommes. On lui assura cependant l'impunité. Cet homme que vous voyez là était beau : dans les rues, on s'arrêtait pour le voir, et il était connu dans toute la ville sous le nom du beau Dakouss. On le défigura avec du vitriol et on l'enferma dans un réduit mystérieux servant de lieu de réunion aux chefs des socialistes. C'est ainsi qu'on lui paya son crime. Ce fut le procureur Darine qui présida l'opération.

Le président demanda une deuxième fois à Dakouss :

- Reconnaissez-vous la vérité de ces paroles?

Le médecin répondit encore :

--- J'ai fait incendier le phalanstère de l'Asiatique et j'ai dispersé les nihilistes; mais si vous voulez ordonner une perquisition dans mon palais, vous trouverez dans mon cabinet de travail les cachets, les papiers de l'association, les preuves matérielles de tout ce que j'avance.

Alors Darinc, voyant crouler tout son échafaudage, se leva et cria :

— Nabab Dowgall-Sabib, vous êtes un traitre!

Il y eut un cri dans toute l'assemblée à ces mots du procureur impérial. Muller secoua la tête.

— Non! j'ai mis les crédules et les hallucinés hors des atteintes de la justice. Je châtie les criminels, et je commence par vous, monsieur le procureur, dit-il. La cheville ouvrière de tout était un homme, chef mystérieux d'une des ventes de notre association, le baron de Schelmberg. C'était un monstre de perversité. J'ai fait justice de ce misérable... je l'ai tué! On doit me rechercher à cette heure; mais on ne s'est pas avisé de venir ici. Je suis prêt à répondre de ce nouveau crime.

Louise se dressa à ces mots :

- Vous avez tué mon père?

- Oui, j'ai écrasé le reptile!... Quant à vous, jeune fille, dit-il, en étendant la main, vous avez chargé à cette barre le conte Lanine, et cependant vous connaissicz les menées de votre père. Je ne vous dénonce pas et j'ai pitié de vous; mais souvenez-vous, dans votre vie à venir, que vous avez commis une mauvaise action quand vous pouviez vous en abstenir.

Le président causait avec vivacité avec les assesseurs.

Muller se rodressa, rejeta ses cheveux en arrière :

- Procureur Darine, traître à la société, traître à l'association oriminelle dont vous vous êtes fait un des membres, je vous accuse de meurtro, de prévarication et de crime de lèse-majesté. Je me déclare votre complice, et reconnaissant les crimes de toute ma vie, je viens mettre ma tête sous le glaive de la loi.

Il se courba devant le président et dit :

- Ma place est sur le bano des accusés!

Il enjamba la balustrade et se plaça auprès des gendarmes qui gardaient Wladimir.

Tatiana s'écria :

— Bien ! Muller !

Le président se leva :

- En vertu de l'article 818 du Code pénal, article décidé en séance du département de cassation sous le nº 686, mes assesseurs et moi nous nous constituons en jury. Gardes, veillez sur les trois accusés. Messieurs, suivez-moi.

- Wladimir, murmura Muller, es-tu content de moi?

--- Oh ! Muller ! tu es grand ! je t'admire ! Ton dévouement, ton abnégation sublime...

— Non, Wladimir, ne me loue pas; ce n'est pas de l'abnégation, c'est du désespoir. Je te le dis, en vérité, que ma vie est brisée... Il n'y a rien de commun entre ces hommes et moi. Mes rêves planaient trop haut, j'ai été précipité à terre.

Dans la salle, aussitôt le départ de la cour, il se fit un vacarme effroyable. Les assistants privilégiés de cette mémorable séance discutaient entre eux. Ceux qui ne connaissaient pas les nouvelles lois, s'étonnaient que le président n'eut pas fait arrêter le procureur impérial, dont la contenance démontrait suffisamment la culpabilité. D'autres, plus avisés, assuraient que Darine était en fuite à ce moment.

Profitant du tumulte, Bello et Poleno, qui assistaient à la séance, s'éclipsèrent sans: bruit. Ils avaient été très-peu rassurés pendant toute la déposition de Muller, et craignaient que Dakouss ne les dénonçât pour se venger d'eux.

André Popoff, au contraire, qui se trouvait au milieu du public, se rapprocha du banc des témoins et s'assit auprès de Louise de Schelmberg, qui, enveloppée de son voile, avait la tête entre ses mains et semblait frappée de la foudre.

Alexandra et Tatiana se tenaient étroitement serrées; M° S... était à leurs côtés.

- Il est sauvé, n'est-ce pas? demanda Alexandra à l'avocat.

— La loi russe permet au président, assisté de ses assesseurs, en se formant en jury, d'annuler le verdict du premier jury, sans avoir le même droit sur un verdict négatif. Ce cas se présente maintenant. Espérez.

--- Maman, dit Alexandra, vous aviez raison d'admirer Muller... Quel air imposant! quelle grandeur!

Tatiana tressaillit et répondit :

- Hélas! ma fille, nous payons cher notre triomphe... Muller est sous le coup de la loi!

La porte de la salle des délibérations s'ouvrit, et, à l'immense stupéfaction d'une partie du public, Darine retourna à son fauteuil. Était-ce orgueil provenant de l'inviolabilité de la magistrature, ou envie invincible d'assister à la fin des débats, Darine n'avait pas fui. Il était pâle, et ses traits étaient horriblement contractés. Il se laissa tomber dans un fauteuil.

La cour rentra. Le président prononça à haute voix ces paroles :

- Obéissant aux prescriptions des lois, qui nous autorisent, si le verdict du jury déclare l'accusé coupable, et si un doute sur la culpabilité s'élève dans nos consciences, de nous réunir, mes assesseurs et moi, en jury extraordinaire, ayant droit de provoquer un verdict contradictoire, nous avons usé de ce privilége, et après avoir délibéré, nous, tribunal formant jury, déclarons, selon notre àme et conscience : Non, l'accusé n'est pas coupable !

Et, en présence des deux verdicts contradictoires, et en vertu de l'article 823 du Code pénal, nous renvoyons de droit la cause devant la Cour suprême de cassation. Gardes, ramenez les accusés en prison. La séance est levée.

Prince Joseph Lubomirski.

La fin au prochain numéro.

NOS ORIGINES BOURGEOISES

UN PÈRE DE FAMILLE

DE L'AN 1800 A 18221

I

Ce ne sont pas des mœurs imaginaires que l'on raconte ici. On en a vu la représentation vivante et le type accompli dans ses père et mère; et si l'auteur de ces récits réveille aujourd'hui dans la poudre de leur commun sépulcre ces deux honnêtes gens, morts en Jésus-Christ, s'il les appelle à rendre témoignage de l'ancienne sagesse de nos maisons, ce n'est pas qu'il attribue cette sagesse à une famille bourgeoise plutôt qu'à mille autres du même temps, chez lesquelles des mœurs semblables ont fleuri; c'est qu'il est persuadé que tous les bons fils, nés de tels parents et sortis de ces conditions du milieu, retrouveront dans ces portraits quelque air de famille, et les traces vénérables de leur généalogie.

Notre cher père était de moyenne stature, d'une complexion grêle, mais d'un ressort extraordinaire, avec un sang bouillant et capable des mouvements les plus vifs. Il avait de petits traits, accentués, d'une expression fine, relevée, légèrement moqueuse; des yeux où brillaient la bonté et l'esprit, toutes les fois que leur feu n'était point amorti par un peu de tristesse; un regard qui allait droit chercher le vôtre, et qui perçait plus à fond. De petits mouvements du sang, brusques et pétulants, paraissaient de temps en

¹ Voir le Correspondant du 10 août 1873, Une mère de famille en 1800.

UN PÈRE DE FAMILLE DE L'AN 1800 A 1822.

temps sur cet aimable visage. C'étaient moins des saillies d'impatience que des secousses venant d'un tempérament souffreteux. Il y a une action, des gestes, des manières d'être, des riens, pourvu qu'ils aient été journaliers, qui nous rendent tellement présentes les personnes desquelles la mort nous a séparés, qu'il semble que nous les avons devant nous, et que nous allons coller nos lèvres sur leurs visages aimés :

Ter conatus ibi collo dare brachia circum...

C'est principalement de ces petites choses, tant de fois répétées, que notre imagination est le plus fortement saisie. N'est-ce pas que nous nous reprenons à ce simulacre de l'être évanoui comme à une forme palpable? Au moins nous avons dérobé cela à la mort avare. Ce sont de faibles lueurs de la résurrection de la chair; et pour peu que la foi, achevant ces images, y mette la dernière netteté, nous possédons en cette vie même des preuves non douteuses de l'immortalité de nos âmes et de la résurrection de nos corps. Et c'est ainsi que le sentiment et la créance ne font qu'un dans cet intérêt capital où notre personne tout entière, l'actuelle et la future, est engagée.

Avec une raison et une volonté que des charges de famille excessives et de faibles ressources exercèrent et tinrent en haleine jusqu'à la dernière heure, cet excellent homme en était venu à maîtriser sa complexion chétive, et à lui faire faire l'office des tempéraments les plus robustes. Il tenait pour la meilleure des hygiènes qu'il ne fallait pas permettre aux muscles de se rouiller, même au milieu des travaux de cabinet les plus assujettissants, et qu'il n'y avait pas de profession, pour sédentaire qu'elle fût, à laquelle on ne dût dérober une heure ou deux pour les donner à quelque exercice du corps. Aussi en toute saison il usait de la promenade, cheminant d'un pas court et accéléré, ayant toujours avec lui deux ou trois de ses six enfants, et son chien, son fidèle Miraut, qui arpentait la plaine en avant de la bande. Il goûtait en véritable écolier la douceur de la récréation au grand air; et, comme il avait été dans son jeune âge l'un des coureurs les plus vantés de son collége, il avait acquis dans cette salutaire gymnastique un jarret à fournir une pleine carrière avec tel de ses fils qui l'aurait défié, el même à mettre notre fanfaron sur les dents. Il s'en montrait glorieux avec ses fils, comme l'eut été un coureur émérite d'Olympie provoqué par de jeunes rivaux, et leur faisant rendre l'âme à la moitié du stade. Dans tous les jeux d'écoliers où l'avantage est aux plus lestes, ses fils n'avaient pas à lui en remontrer. Est-il

UN PÈRE DE FAMILLE

rien de plus charmant que ces retours de jeunesse et ces enfantillages des pères où les àges se confondent un moment, sans qu'il y ait péril pour l'affection ou le respect? La triste institution que la paternité romaine! En vérité, elle n'est point à regretter.

Les belles matinées de juin, encore un peu fraiches, entrainaient nos écoliers et leur guide un peu plus loin que le mail de la ville et ses plantations correctes. On se sentait des jambes pour courir les champs, et, comme on disait, pour aller voir les blés. L'expédition était d'importance. Que de bluets et de coquelicots à moissonner! Nos fourrageurs s'étaient bientôt perdus dans un de ces petits sentiers qui sont la frontière mitoyenne des propriétés rurales, et que les grands seigles, inclinés par le vent, cachent sous l'amas de leurs tiges. Quand chacun avait sa brassée de fleurs, la file de nos promeneurs se reformait en avant du père de famille. Celui-ci, doué de sens exquis, goûtait avec un parfait contentement le frais du matin, les bonnes odeurs des champs, et cette faible brise qui court sur la tête des blés. Il aimait la nature avec cette vivacité du sentiment qu'on voit chez les personnes d'une petite santé, auxquelles le spectacle de tant de beaux objets procure soulagement et quiétude. Mais surtout, il aimait dans la nature l'ouvrage d'un Dieu tout-puissant et tout bon, et la manifestation la plus éclatante de sa providence. Cet amour provincial (il est si peu parisien!) de la nature il l'a bien communiqué à ses fils; et ceux-ci, venus à vieillesse, l'en remercient comme d'un bien d'éducation. Notre père ne se tendait pas l'esprit sur ces choses faites pour cadrer avec l'entendement humain. Il les contemplait, et il en était ravi. Cela le dispensait de philosopher, quoiqu'il eut de l'esprit à toucher à tout sans trop de suffisance, et, s'il l'eût voulu, à s'amuser aux disputes d'école les plus subtiles. Comme tous ceux qui ne font pas leur état d'être philosophes, il était revenu, non pas des extrémilés de la raison, qui sait bien où elle doit s'arrêter, mais des extrémités du raisonnement, qui aime les pays perdus et les voies sans retour. Chrétien sincère et de bon exemple pour ses enfants, il était tranquille sur l'essentiel quant à cette vie-ci et pour ce qui regarde l'autre; et les efforts qu'il a faits, tant qu'il a vécu, pour rester homme de bien, au milieu de tentations que Dieu seul voit, prouvaient la solidité de son christianisme et l'assurance qu'il avait aux vérités révélées.

A l'égard de la nature et des magnificences ou des graces qu'elle étale à nos yeux, il était redevenu simple comme un enfant, tendre pour Dieu, auteur de ces belles choses, et petit devant lui jusqu'à le témoigner, en présence de ses enfants, par les abaissements les plus profonds de sa raison et de sa vive intelligence. Il faisait des pluses

aux endroits les plus fourrés des blés, et promenant ses regards sur ces vertes plaines, il admirait cette abondance étonnante par laquelle l'homme est pavé de ses peines. Il n'avait garde de s'échauffer la tête à raisonner sur la vie merveilleuse des plantes, quand un brin d'herbe est un prodige accablant pour notre esprit. Il s'en remettait à Dicu de l'agencement de toutes ces choses. Il pensait que c'était beaucoup pour l'esprit humain que la sagesse éternelle nous eût assurés de la bonté de ces ouvrages par ces simples paroles prononcées au commencement : « Et vidit quod ista erant valde bona. » « Elle vit que ces choses étaient très-bonnes. » Il tenait ces paroles pour convaincantes, et d'une précision à arrêter court non-seulement les épilogueurs superbes de la divine Providence, mais encore ceux d'entre les plus sages esprits que travaille une curiosité intempérante. Il aimait à répéter à ses enfants ces paroles expresses de l'Esprit créateur qui se loue lui-même de sa fécondité et de son industrie.

Π

Cette créance de religion en la perfection essentielle des œuvres de Dieu rendait notre père singulièrement attentif aux objets qu'il avait sous les yeux, et sur lesquels s'épanchait la lumière du matin. Il leur trouvait à tous une beauté et un agrément de nouveauté extraordinaire. On eût dit qu'il était touché pour la première fois de leur diversité charmante. Cela, et le grand air des champs avec leurs senteurs vivifiantes, jetaient l'âme de ce contemplateur dans un doux transport. Nous l'avons vu un jour d'automne, presque à l'aube, pleurer bel et bien, tandis qu'il regardait le soleil poindre là-bas, du côté de la route de Dijon, et envoyer ses premiers traits aux pauvres arbres de notre promenade de *la Charme*. Cette joie intérieure, répandue sur son visage, en faisait briller l'expression fine et bénigne. Son discours, ordinairement net et sobre, s'élevait beaucoup, il nous en souvient, dans ces moments-là. Sous cette voûte azurée, et par ces beaux matins d'été,

> Primordiis lucis novæ Mundi parans originem.

(je lis ceci dans un Hymne du Dimanche) tout homme qui croit en Dieu n'a pas de pensées faibles, ou de paroles vides et languissantes. Un paysan, je le suppose bon homme, et point esprit fort dans son village, ni endoctriné par le médicastre du lieu, s'il se met à regarder, les bras croisés sur sa bêche, la vaste étendue des cieux, devient, sans qu'il s'en doute, un théologien sublime. Mettez-le sur ces merveilles; il vous étonnera par le sérieux de ses discours, par la hauteur naïve de ses raisons, et par une foule d'images exactes et du plus vif relief. C'est la sagesse primesautière des simples. Dieu le permet ainsi, afin que nous ne soyons pas trop vains, en présence de ces théologiens de campagne, de notre science de collége.

Dans ces courses à travers champs, rien n'était de règle. L'occasion mélait tout, les folles gambades des enfants et les lecons de morale du père, dont nos étourdis attrapaient quelque chose à la volée. Celui-ci ne catéchisait point ses enfants; ce n'était ni le lieu. ni le moment. Et d'ailleurs la chose était faite et bien faite par le curé de la paroisse. Mais sur ce fond tout neuf de religion et de foi, ce bon père répandait les semences de ces vérités communes dont Dieu aussi est l'exemplaire, et sans lesquelles le genre humain ne ferait rien de sensé. Il entait pour ainsi dire sur la connaissance de Dieu la science de la vie. Il traitait la raison de ses fils avec une gravité aisée que peu de pères soutiennent; et, de propos en propos, il amenait ces étourneaux à entendre le sérieux de la vie humaine, sans en être attristés prématurément. Ces moralités ne venaient jamais seules; toujours quelque exemple pris dans la vie réelle, ou quelque incident de la promenade donnait lieu à ces aimables leçons. C'était une fleur des champs, cueillie par l'un de ces marmots, fleur que personne n'avait vue au monde avant lui, et que notre innocent botaniste apportait à son père d'un air de triomphe. Elle était éclose du matin et encore toute chargée de rosée. Ni l'enfant ni le père n'auraient su dire le nom scientifique de la plante. En ce temps-là les pères étaient, en botanique, d'aussi grands ignorants que leurs fils. Ils étaient peu farcis de ces beaux termes grecs au moven desquels on est bien aise de faire l'entendu avec son jardinier. Ils appelaient bonnement de l'oseille de l'oseille et un bluet un bluet (nous prononcions alors bleuet dans notre dialecte départemental). Ils allaient par la campagne sans microscope, sans lentille grossissante, et surtout sans marteau de géologue. Un marteau de géologue sur le dos, quel bât d'âne, je veux dire, de savant! Ils regardaient les choses avec leurs yeux, qu'ils avaient bons; ils les touchaient et maniaient avec leurs mains, assez rustiques et pas des plus propres, mais qui n'avaient pas peur de s'écorcher aux piquants de l'églantier. Le chant de la caille dans les blés verts, ou quelque alouette à l'essor que nos marmots suivaient de l'œil au plus haut des airs, le fermier de l'endroit visitant ses blés, et que l'on questionnait sur la moisson prochaine,

quelque pauvre femme courbée sous sa charge d'herbes ou de bois mort, tout ce qui travaille et fait la volonté de Dieu sous le soleil, était pour le père de famille matière à discourir, chemin faisant. Nos promeneurs n'avaient que l'embarras du choix parmi ces exemples sans nombre de la grandeur de Dicu, du bon sens et de la patience humaine.

Notre père avait autant de littérature qu'homme de son temps. Il était tout à fait rouillé sur le latin, en avant à peine tâté comme ceux de sa génération que la Révolution française était venue prendre sur les bancs du collége pour faire d'eux des soldats, des tribuns. des proconsuls. Néanmoins il avait assez bien digéré le peu qu'il avait pris de cette nourriture succulente pour n'avoir dans l'esprit rien que de ferme et de sain. En fait de connaissances classiques, ce n'est pas la quantité, c'est la qualité qui forme le goût. On l'a dit et redit; si peu qu'on ait appris de latin, il ne s'en en va rien de l'esprit. C'est du solide bien digéré et qui nous a passé en substance. L'antiquité, pour user ici autant qu'il convient du langage de la théologie, nous communique le don inamissible de penser juste. Un médecin fort célèbre de notre époque et fort homme d'esprit, avait coutume de dire des personnes qu'il avait rencontrées dans le monde, et dont l'entretien lui avait paru fade ou vide : « Homo sine latinitate et græcitate; c'est une personne sans latinité ni grécité. » C'était sa manière de diagnostiquer sur le fond des gens. Le procédé l'avait rarement trompé. Ces esprits de bonne marque se font reconnaître à leur goût pour les bons auteurs de leur pays, et en particulier pour ceux de ces auteurs qui ont donné les peintures de l'homme les plus parlantes et les moins fardées. Il va sans dire que les auteurs de prédilection de notre père étaient ceux du grand siècle. Il les tenait tous pour des maitres inimitables. C'étaient Boileau et La Fontaine qu'il pratiquait le plus volontiers. Il avait la mémoire farcie des vers les plus heureux et les plus substanticls du premier, de ces vers qui, « bien ou mal, disent toujours quelque chose. » Il n'avait jamais soupconné que Boileau ne fût pas un poëte marquant et l'un de nos plus parfaits écrivains. Il pensa toute sa vie que la raison ne pouvait pas s'exprimer en des termes plus choisis et plus agréables. L'excellent homme est mort dans cette damnable opinion. Il était réservé à ses enfants, en explation de l'hérésie paternelle, d'entendre traiter Boileau de pétit esprit par les arrière-neveux des Sofal et des Scudéry.

Ce qui maintenait nos pères dans ces saines opinions et dans cet inaltérable respect des génies de leur nation, c'est qu'ils n'usaient pas pour les juger d'esprit tout pur et d'arguties littéraires. Ils n'étaient pas si fins que nous, et ils voyaient plus juste dans ces choses-là. Ils ne chargcaient pas leur nez de ces lunettes à verres grossissants dont les grammairiens se servent pour découvrir des fautes de français dans Bossuet et dans Molière. Ils estimaient qu'il suffit d'avoir vécu vie d'homme et réfléchi, pour qu'on devienne en cette matière des lettres aussi entendu que les critiques profès, et moins sujet aux éblouissements du métier. Ils étaient loin de penser que deux ou trois importants en critique, encore à la fleur de leur âge, fussent tout le public. C'est pourquoi ils décidaient du mérite des ouvrages de l'esprit avec tant de bon sons et de bonhomic. Lire ces beaux livres, qu'est-ce autre chose en effct que lire dans son propre cœur avec les veux percants d'autrui? « Lynx envers nos parcils... » C'est un commorce de vérité que vous avez avec les grands écrivains. Voilà pourquoi tout le monde, ceux des académies et ceux qui n'en sont pas s'écrient : Oh! que cela est vrai! Tous sont connaisseurs, les uns plus subtilement, les autres plus naïvement ou par le seul usage qu'il ont du monde et de la vie.

Notre poëte aimait Boileau comme la raison veut être aimée. avec sincérité et constance. Mais il aimait La Fontaine comme on ne peut pas s'empêcher de l'aimer, à la passion. Il faisait ses délices de la lecture du fabuliste. C'était le plus cher trésor de sa mémoire, le sel de ses discours, la source toujours jaillissante de sa morale familière. Il savait par cœur son fabuliste, c'est trop peu dire; il en faisait des sujets d'oraisons mentales. Il récitait à ses enfants, un peu partout, les vers les plus beaux des fables. Il les disait pendant nos promonades : c'était le moment et le lieu aussi. Ces vers ne sont-ils pas nés au grand air du ciel, sous la voûte éthérée, parmi les blés, les sainfoins et les violettes des bois ? Ils sentent si peu le cabinet, le pupitre, en un mot, le renfermé! Notre père nous les disait au logis, dans l'après-dinée, au milieu de ces objets de la vie domestique, parmi ces tracas continuels ou ces plaisirs passagers, que notre poête a si bien décrits. Il y avait des jours où ce bon père, excédé par les travaux de sa profession, nous récitait devant l'âtre, après le repas du soir, la fable du Bûcheron et de la Mort. Il y mettait un accent si fort et si touchant que ses cnfants ne se mépronaient guère sur le véritable personnage de l'apologue. Ils comprenaient trop, hélas ! que ce « pauvre bûcheron tout couvert de ramée, » c'était leur père. La lecon avait de quoi les attendrir. Mais ils apprenaient de bonne heure quel mal ont à vivre les petits de ce monde, et combien Dieu les y soutient, en leur faisant aimer cette vie, matière de leur misère.

Il y avait encore une fable qu'il goûtait entre toutes pour la force et la diversité de l'invention, et à cause de la morale vigoureuse



dont elle est pleine. C'est celle du *Chasseur et du Loup*. On sait qu'elle s'adresse aux avares et aux convoitcux, et de quel crayon les choses y sont touchées. Ce magnifique commencement :

- « Fureur d'accumuler, monstre de qui les yeux
- « Regardent comme un point tous les bienfaits des dieux. »

transportait d'admiration cet honnête homme, si net de ces vilenies, « de ces deux vilaines bêtes, » comme parle madame de Sévigné. Mais en même tomps cela l'irritait contre ces deux vices, au point de le jeter dans des excès pareils à ceux d'Alceste. Avarice et convoitise ! cela le passait ; il en perdait la tranquillité du jugement ; et il avouait que, dans ces deux choses, la nature humaine était pour lui incompréhensible. Aussi avec quelle véhémence de la voix et du geste il débitait cette fable ! Comme il entrait dans les sentiments du poëte, se mettant avec lui contre ce chasseur et ce loup, auxquels il connaissait de très-proches parents dans son endroit ! Il ne savait pas d'action oratoire assez forte pour bien dépeindre ces deux monstres à ses enfants, et pour les leur faire prendre en horreur. Il n'y a pas trop mal réussi.

Que dirai-je de la fable des deux Pigeons? Ceux qu'elle touche jusqu'aux larmes devinent de quelle manière elle nous était récitée par notre père. C'est beaucoup qu'avoir chez soi de bons livres; encore faut-il les lire et les lire bien, ceux-là surtout qui nomment notre vice par son nom, qui en marquent l'espèce, et qui vont le chercher, non pas dans le commun bourbier de la perversité humaine, morale banale et complaisante! mais au dedans de nous, et tout à fait sous l'épiderme, comme dit le poëte romain, *intus et in cute*. On ne lit plus guère aujourd'hui à ses enfants ces livres véridiques. On les a encore dans sa bibliothèque. Ils font partie du menu meuble de la maison.

Ш

C'est le moment de dire quelle était la profession de notre père, et de quelle manière il l'exerçait. Il appartenait au barreau de Ch.-S.-S., étant à la fois avoué et avocat, ainsi que la pratique s'en est maintenue, et menant de front procédure et plaidoirie. Ch.-S.-S. n'était pas sa ville natale. Il était de Paris; il y avait fait ses études à bâtons rompus, et plus tard son droit comme on le faisait en ce temps-là, un peu chez le procureur et dans les dossiers. un peu dans les livres de jurisprudence. La pratique des affaires suppléait à la

longue à la médiocrité des études théoriques. Le barreau de la capitale, où il n'a été facile en aucun temps de percer, aurait néanmoins retenu notre père, s'il n'en eut été détourné par des considérations de santé, et beaucoup plus par une sage défiance de ses moyens. Mais ce qui le décida tout à fait à s'éloigner de cette arêne pleine de périls et à se fixer en province, ce fut son mariage. J'ai relaté les circonstances de cette union, plus que modeste sous le rapport de la fortune.

Les enfants se firent désirer pendant un, deux, trois ans. On se désolait de ne pas les voir venir; et même on avait tellement pris son parti, si c'est là un parti que l'on prend, de n'en point avoir, qu'on avait adopté, attendu ces quatre années de stérilité, une petite fille, une nièce du côté paternel. De leur côté, les vieux parents commencaient à se désespérer, quand il leur naquit, année mémorable dans la maison ! une petite fille. Il y a commencement à tout. Le grand-père put bénir cette enfant avant de mourir. Au bout de deux ans, c'était un fils. On le présenta à la grand'mère, devenue aveugle, pour qu'elle le touchât. Il en vint un second, puis un troisième, puis un quatrième. On dépassa grandement la demidouzaine. Cc fut une tribu. Il y avait beau temps que la nièce adoptée avait été rendue à ses parents. On n'avait plus que faire d'elle. C'étaient bien des charges à la fois pour un si petit établissement. On n'en faisait pas moins un joyeux accueil à chacun des nouveaux venus; et les enfants des rois ne sont pas plus fêtés à leur naissance que ne l'étaient ceux-ci, garçons ou filles. Il ne manquait à leurs baptêmes que les compliments en vers dont on se passait fort bien.

La maison, quoique des plus petites et des plus mal agencées, j'aurai l'occasion de la décrire, pouvait contenir tous ses hôtes, les anciens et les nouveaux. A force de se ranger, un peu à droite, un peu à gauche, un peu dans tous les sens, père, mère, enfants et les grands parents se trouvaient assez au large. On mettait les garçons deux par deux dans un lit; ct comme tous les frères ne sont pas de bons coucheurs, on avait soin d'apparier, de peur de noise, ceux qui étaient d'humeur semblable et de complexion pacifique. Une grande chambre au rez-de-chaussée, avec une alcove à deux lits, servait à la fois de salon, de salle à manger, de dortoir et d'infirmerie. C'était l'affaire de quelques petits changements à vue de décorations. Toute la famille se ramassait là sans trop se fouler. Les grands parents maintenaient le bon ordre parmi les marmots. Les vieilles gens font une telle paix autour d'eux, outre qu'ils sont d'admirables gardiens et policiers des petits enfants. Bientôt la mort donna congé au grand-père et à la grand'mère. L'un et l'autre mou-

rurent, dans la même année, au milieu de toutes ces naissances qui avaient réjoui leurs vieux jours.

Une vieille tante leur survécut un assez bon nombre d'années encore. Ce fut une vraie grâce de Dieu. D'une caducité encore trèsallante, elle rendait à sa nièce mille petits bons offices auxquels les vieilles filles (celles qui aiment les enfants) sont admirablement propres. Elles sont mamans à leur manière, et elles s'y possèdent tout à fait, n'étant point du tout sujettes à ces grands troubles de la chair qu'éprouvent les pauvres mères, et qui, en mainte occasion critique, leur renversent le sens. La bonne vieille prenait soin des plus petits. Elle en avait toujours deux ou trois autour de sa grande chaise. Elle leur racontait ceci et cela avec des ressources d'imagination infinies, avant à elle un art de peindre qui jetait nos marmots dans de véritables ravissements. Ils en devenaient immobiles et muets. C'est où la vieille tante voulait en venir : et plus elle étendait ses récits, plus longtemps elle assurait la tranquillité du logis. C'étaient des trèves de Dieu entre nos petits anarchistes. Matin et soir elle leur faisait dire leurs prières, prononcant elle-même les divines paroles, afin qu'ils les redissent après elle, et levant le doigt vers le crucifix pour qu'ils tournassent leurs veux vers le bon Jésus. Si près de retourner à lui, la sainte fille parlait à ses petits enfants de la divine personne du Fils avec une foi qui ressemblait à la claire vue des ames bienheureuses : tant cette foi était lumineuse et tranquille! On sait quelle affaire c'est dans un ménage de petites gens que la garde des enfants. Un berger, qui a son troupeau cantonné dans quelque endroit, le laisse pattre sous la garde de ses chiens. Mais ce n'est pas trop des cent yeux d'Argus pour veiller sur trois ou quatre bambins, et pour empêcher qu'ils ne transgressent les choses licites. On sait qu'ils ne demandent qu'à s'abandonner « au crime en criminels. » Il y a de plus le chapitre des accidents. Où nos petits sots n'iront-ils pas donner de la tête, si vous n'êtes la pour vous mettre entre eux et quelque chaussetrappe? Il est peu de familles nombreuses qui n'ait, hélas ! ses réchappés de l'eau ou du feu, dont ceux-ci portent des marques piteuses. Les bonnes s'acquittent de la chose en mercenaires; elles en prennent à leur aise, quand elles ne font pas pis, comme d'être elles-mêmes la cause occasionnelle des accidents ou de les taire aux pauvres mères. Oui, certes, il n'y a que les vieilles gens, les vieux parents, qui sont les gardiens, institués de Dieu, des enfants. C'est qu'on leur donne à garder ce qui est à eux. Il semble qu'ils recouvrent pour ce tendre office l'intégrité de leurs sens et la verdeur de leurs jeunes ans.

Telle était la vieille tante L... avec sa grande coiffe ; il serait plus 25 Aour 1875. 50

topique de dire, sous sa grande coiffe d'un empesé qui avait la raideur du fer-blanc. Quand la bonne vieille tombait en somnolence. les deux barbes gauffrécs de cette coiffe faisaient une manière d'encadrement à ce visage majestueux et reposé. Nous la voyons encore assise dans son grand fauteuil, d'où elle ne bougeait pas volontiers, et de ce siége révéré, catéchisant, régentant, ou bien anusant tout ce petit monde. Un trait achèvera de la peindre, Elle était sans cesse cherchant et ramassant dans la maison ceci ou cela, une noix, une noisette, « le moindre grain de mil, » et elle le mettait de côté par horreur du gaspillage et pour faire ses petites largesses maternelles. « Cherchez et vous trouverez, » disait-elle avec l'Évangile, quand on la tourmentait de questions sur cette matière. Aussi avait-elle toujours, dans l'une ou l'autre des deux poches profondes de sa robe à ramages, quelque victuaille ou friandise. Celui des marmots qui l'avait le plus contentée pendant la semaine avait la permission de fouiller dans les poches de sa grande tante, et d'y prendre ce qui lui revenait comme au plus sage. C'était vite fait, et les autres en étaient pour leur envie. La vieille tante mourut dans son grand fauteuil. Les pauvres petits s'y rassemblèrent comme de coutume, la crovant seulement endormie. Elle avait passé doucement à Dieu. Elle s'attendait chaque jour à cela, chaque jour la trouvant prête et, comme elle avait coutume de dire, en règle avec le bon Dieu. Ces bonnes filles qui, pour être un peu plus à Dieu sans renoncer aux tendresses du sang, prenaient charge d'enfants chez leur frère ou chez leur sœur bien-aimée, sont certainement parmi les ancêtres les plus respectables de notre bourgeoisie. Elles méritent bien qu'on les mette de pair avec les meilleures mères de famille. Aux yeux de Dieu, elles ont accompli la tâche de celles-ci. Là-haut elles ont reçu de lui la même récompense.

La vieille tante morte, ce furent un grand vide et un grand désarroi dans la maison. Tout y alla de travers durant les premiers jours qui suivirent cette mort. On ne savait que faire des marmots. On n'en pouvait plus chévir. Eux-mêmes n'étaient plus à personne. Ils s'appartenaient à eux-mêmes. On était en pleine révolution. Le grand fauteuil de la vieille tante, d'où partait le commandement, était devenu pour nos mutins le soliveau de la fable. On le prenait et le reprenait par escalade. L'interrègne fut court, mais terrible. Il fallut bien que la mère retirât à elle tout le gouvernement. Elle avait une tête et, grâce à Dieu, une santé à ne point craindre la peine et à ne se rien retrancher du fardeau, pour si pesant qu'il fût. D'abord l'école la délivra des plus séditieux. Ceuxci y furent casernés pour toute la journée. On n'avait ni gouverneur ni gouvernante à leur donner, et tout ce que pouvait la servante,

chargée du gros du ménage, c'était, les prières faites et les gaudes (c'est la Pollenta de Bourgogne) avalées, de conduire la bande des mutins chez une vieille chanoinesse, à l'air rechigné, à la voix tonnante, qui tenait une manière d'école, disons une garderie d'enfants, dans le bourg Chaumont, tout au bout de la ville. La pauvre servante avait toutes les peines du monde à trainer nos marmots jusqu'à, cette demeure redoutable. Celui-ci jetait les hauts cris comme si on l'eût mené rouer; celui-là feignait quelque foulure du pied pour ne pas aller plus loin ; un autre avisait quelqué ruelle par où s'esquiver; cet autre en venait à la révolte ouverte et aux voies de fait. Le peuple d'Israël ne se montra pas plus indocile dans le désert. La malheureuse Jeanneton, à bout d'efforts et de remontrances, priait les passants de lui prêter main forte. Tout ce tumulte se terminait par l'internement de nos séditieux qui allaient se ranger, d'un air contrit, sous le martinet de la terrible geolière. Le soir, quand la servante venait les chercher pour les ramener à la maison, c'étaient des échappés de prison. La pauvre fille n'avait pas assez de jambes pour les suivre. A ces conditions, la paix régnait au logis, non pas la paix de Syburis, mais celle qui permet aux petites gens, chargées de famille, de vaquer à leurs travaux et de pourvoir à la subsistance de tant de bouches.

1 V

Notre père, en sa double qualité d'avoué et d'avocat, avait à s'oc-. cuper d'affaires relatives aux deux professions, à savoir, de procédure et de plaidoirie. Il ne s'était marié qu'après avoir traité de la première des deux charges, et pour entrer en ménage : ce qui était alors d'une sagesse élémentaire. Il avait donc contracté une obligation fort lourde, celle de payer presque intégralement le prix de son office avant d'en bénéficier pour son propre compte. Ces charges valaient-clles bien alors de 10 à 12,000 france? Je ne sais pas la chose au juste. Mais cela ne devait pas dépasser les 15.000. C'était comme les cinquante mille francs d'aujourd'hui. Notre père aurait pu, la chose commençait à être de pratique, se mettre en quête d'une femme quelconque pour payer avec la dot de ladite femme (uxor dotalis) le montant de l'office cédé. Mais, outre que l'idée ne lui en serait jamais yenue, il avait épousé, comme on l'a vu, une personne à son goût, et non une liasse de billets de banque. La sagesse de l'homme est si courte, et l'avenir est un livre tellement fermé pour lui, que nos actions les plus conformes au scns commun ont souvent d'aussi mauvaises suites que nos sottises. Quand notre père traita de son office, lui septième de la compagnie dans une ville de cinq mille âmes, et le plus jeune de ses confrères, il émit et fit prévaloir l'avis que le premier des sept offices qui deviendrait vacant par le décès du titulaire, ne serait plus vendable ni transmissible. La charge s'éteignant avec le titulaire, la clientèle de ce dernier revenait aux six confrères survivants, et les affaires en étaient un peu moins misérables pour chacun d'eux. Aujourd'hui, au prix où sont ces sortes d'offices et à supputer, au bas mot, le chiffre de leurs produits, on aurait peine à se figurer ce qu'étaient alors les affaires dans la partie, et ce que rapportait, bon an, mal an, une charge d'avoué en province. Il n'y avait pas, comme on dit, de l'eau à boire.

Non pas que les procès fussent plus rares en ce temps-là qu'ils ne le sont dans le nôtre, et les plaideurs plus gens d'accommodement. Depuis que la vierge Astrée a quitté cette terre, la chicane n'y a pas beaucoup chômé. Mais, en conscience, les honnêtes avoués d'autrefois n'étaient pas rémunérés de leurs peines. Que leurs confrères d'à-présent en jugent par ce petit état des procès et des honoraires d'alors. Ils se plaindront peut-être un peu moins, ces pauvres officiers ministériels, de la dureté des temps actuels et du procédé mesquin de leurs clients.

Or nous nous souvenons d'affaires, très-graves et très-difficiles, évoquées devant le tribunal civil de Ch.-S.-Š. Les parties engagées étaient, d'une part, des nobles, anciens émigrés, lesquels ne passaient pas pour être mal avec la justice du roi; d'autre part, des paysans, acquéreurs de biens nationaux, à cheval sur leurs droits et bien décidés à n'en rien abandonner. Il s'agissait le plus souvent d'un simple bornage, d'une roie, comme on dit dans le pays, laquelle servait de frontière à deux domaines contigus. Mais de labour en labour cette roie allait gagnant de ce domaine sur l'autre. Le fermier de monsieur le marquis de X. soutenait que ses bœus tiraient des lignes au cordeau, et qu'il n'avait rien à faire qu'à les suivre avec l'aiguillon. A l'entendre, ces pauvres bêtes étaient incapables de faire tort d'un pouce de terrain à Jérôme M..., le propriétaire d'à-côté. Celui-ci, qu'on entamait sur toute sa ligne, et qui, d'une Saint-Martin à l'autre, voyait sa frontière reculer de plusieurs semelles, n'était pas homme à donner dans ces belles raisons. Il plaidait donc.

Ce n'étaient pas de petites affaires, encore qu'il y allat d'une main tout au plus de terre arable. La partie actionnée était en étai de se faire redouter. Elle avait le verbe haut (je dépeins ce temps-

là et les passions de nos pères) et un pied partout, au parquet et chez messieurs les avocats du bon bord. Ainsi se dénommaient cuxmêmes les avocats royalistes. Il y avait alors, comme aujourd'hui, hélas! les rovalistes et les non-rovalistes. Les clients de messieurs les rovalistes étaient tous issus de la côte de saint Louis. Il fallait compter avec les gentilshommes de l'ancien régime, pour qui le code Napoléon était du galimatias révolutionnaire. Ils avaient pour eux tout ce qui était quelque chose dans le gouvernement, à commencer par le garde champêtre, lequel n'est, en aucun temps, un petit personnage. Notre paysan, la partie plaignante, avait pour lui ou prétendait avoir pour lui tout le droit. Or les paysans ne desserrent pas aisément les dents sur ce point. Ils savent, à ne plus l'oublier, qu'ils vivent en pays d'égalité civile. Bien des choscs, comme on le voit, envenimaient le litige, et de petit le faisaient grand devant le tribunal de province. C'étaient vilains contre nobles, mais vilains avant du bien au soleil et pavant l'impôt foncier. C'était le droit de tous et d'un chacun en France contre le droit scigneurial ou se prétendant tel, de M. le marquis de X., grand-croix de Saint-Louis. L'affaire allait se gâter par la politique. Chacun y cntrait pour ses opinions. L'occasion était belle pour l'ancienne gentilhommerie de prendre sa revanche sur les manants affranchis de 89, et de les faire malmener par les gens de la justice du roi. De part et d'autre, avocats et avoués, juges et greffiers, messieurs du parquet et leurs amis, la haute et la petite bourgeoisie, les campagnards surtout, se donnaient un mouvement extraordinaire. Aujourd'hui on vide à la douzaine, devant nos tribunaux civils, et sans qu'il y paraisse, ces petits procès-là. Alors ils faisaient événement.

L'état de violence ou d'inquiétude des esprits, des ferments de dissensions civiles qu'une apparence de paix publique couvrait mal, des antipathies de caste à tout moment ravivées, les blessures encore saignantes de la France vaincue, accablée, le milliard aux émigrés, milliard dú, en bonne justice, aux dépossédés de 92; tout cela était cause que les plus petits conflits de possession en venaient à ne le céder, ni pour le fond, ni pour les intérêts engagés, aux débats judiciaires les plus considérables. Il y allait d'une *roie* de terre ! Or cette terre l'émigration l'avait laissée vacante, et le paysan l'avait payée, pas cher, il est vrai, mais payée bel et bien de ses deniers, arrosée de ses sueurs, et en dernier lieu défendue à coups de fourche contre l'étranger. Hélas! c'est ce qu'il n'a pas su faire en 1870. Pour qui se reporte à ces temps-là et se les représente bien, il est manifeste que la tâche d'un avocat de province n'ét ait pas du tout aisée. Il y fallait encore plus de tact et de con naissance des hommes que de faconde. Le parlage de palais, les grands gestes et les éclats de voix auraient mis l'affaire à vau-l'eau. Combien de personnes à ménager, sans trahir la vérité et les intérêts de son client! Combien de puissances ombrageuses qu'il fallait ne pas craindre, et néanmoins ne pas offenser bétement! Quelle brigue! C'était le plus considérable fonctionnaire de l'endroit qu'on ne manquerait pas de mal noter en haut lieu, si la noblesse du pays perdait ce procès. Le pauvre homme se remuait comme s'il eût eu sa tête à sauver. C'était madame de X..., petite vieille, toujours montée sur ses cinq quartiers, et qui ne voyait au-dessus d'elle que la reine de France. Elle était rentrée en conquérante dans les grands biens de ses ancêtres, et, il faut le dire à sa louange, elle faisait de ces biens le plus noble usage. Elle avait un esprit, une bonté et une grâce qui ont fait, disons-le nettement, leur temps en France.

Charitable comme une Sœur de Saint-Vincent-de-Paul, elle avait, à cause de cela, tout le monde pour elle dans cette petite ville. Elle menait tout, l'Église, l'administration, la judicature et même les plus farouches parmi les bourgeois libéraux, dont elle venait à bout par ses manières charmantes. C'était une de ces grandes dames de l'ancienne monarchie, qui avait du peuple l'idée qu'en avait madame de Maintenon, à savoir, qu'il faut le respecter et ne pas le craindre. Mais le seul point sur lequel on n'eut su lui faire entendre raison, c'est qu'un noble put être actionné par la justice devant un roturier. Cela lui renversait le sens, et confondait toutes ses idées touchant l'ordre social. Elle en devenait déraisonnable et presque injuste. - A vrai dire, toute l'affaire revenait à elle par l'intérêt qu'elle prenait à la partie assignée, et par les ressorts qu'elle remuait. Juges, substitut, greffier, les avocats de l'une et de l'autre partie, amis et ennemis, elle visitait tout le monde, se faisant bien venir des uns et des autres, et ne marchandant ses honnétetés pas plus à ceux-ci qu'à ceux-là. Tous étaient charmés, sinon tous gagnés. Comprenez-vous à présent toute l'importance de la cabale et toute la difficulté du cas pour l'avocat du défendeur? En vérité la cause ne requiérait pas moins que les facultés d'un Hortensius et d'un Cicéron. L'égalité civile périclitait dans la personne de ce plébéien.

Cela se voyait bien le jour où l'affaire était appelée. Le procès de Roscius ne réunit pas plus nombreuse assistance. On venait de la ville; on accourait de la campagne. Les paysans encombraient ce petit prétoire; et, comme c'était pour eux une occasion de faire quelque petit gain en ville, ils arrivaient chargés de toutes sortes de denrées. Celles dont ils n'avaient pas trouvé à se défaire, ils les gardaient près d'eux dans l'enceinte du tribunal réservé au public. Thémis souffrait volontiers ces vendeurs dans le vestibule de son temple. Je ne dis pas toutes les odeurs qui de là montaient au nez de la sévère Déité. Les conversations de ces bonnes gens étaient à l'avenant. Ils y faisaient de leur micux en patois, n'épargnant ni le sel du terroir, ni les métaphores expressives, ni ces terribles bons mots des petits sur le compte des grands. Chacun y disait la sienne. Là-dessus les têtes de s'échauffer, et les Chicaneau de l'endroit de prendre la parole sur le procès pendant. Ils s'y montraient, ma foi, aussi subtils que pas un des bonnets carrés du tribunal, argumentant à outrance et dans le fin des choses. Ils savaient le code Napoléon comme ils savaient le compte de leurs moutons, par esprit naturel et pour avoir beaucoup plaidé dans leur vie : si bien que, la cause appelée par l'huissier, elle était jugée en référé par nos campagnards.

V

Trois juges siégeaient au tribunal, et, à leur droite, le ministère public en la personne d'un substitut. Ils avaient tous trois les qualités requises pour bien juger; cela ne fit jamais question. On n'appelait à ces graves fonctions que les plus fortes têtes de la province. Il y avait bien quelques médisants qui prétendaient qu'on n'avait pas mis dans ces sièges des aigles en fait de droit romain, voire en fait de droit français. On poussait la méchanceté jusqu'à dire que le président et doyen d'âge de cet aréopage, appelé fort vieux à ce poste éminent, n'avait pas fait gros comme cela de droit, et que la langue des Pandectes était pour lui de l'hébreu. Il est bien vrai que le bonhomme n'était pas très-ferré sur les législations anciennes et modernes, et qu'il avait, en ces matières, de grandes obligations à ses assesseurs de droite et de gauche. En outre il était atteint de deux infirmités qui empêchent le plus de bien juger. Il était sourd au moins autant que sa chaise et privé de l'œil droit; un œil de verre comblait la cavité de l'organe absent, et faisait que l'ensemble du visage n'en paraissait pas trop gâté. On comprend que ce hon président ne se plaignit pas toujours de cette demi-cécité. Car les avocats, l'ennuyant souvent, cela arrive aux meilleurs de la Compagnie, il tenait clos son bon œil, l'autre ne cessant pas d'être tout grand ouvert. Ce qui faisait dire que M. le Président dormait d'un œil et veillait de l'autre. Ajoutons qu'il avait des habitudes d'hygiène avec lesquelles il ne transigcait pas facilement. Il

s'arrangeait donc pour qu'elles cadrassent avec les devoirs de sa profession et avec la bonne administration de la justice. Ainsi il n'aimait pas à se remuer incontinent après le repas de midi; cela n'allait point à son estomac. Un peu de sieste au logis lui était nécessaire. C'est pourquoi il avait renvoyé à deux heures de l'aprèsmidi les audiences qui ordinairement avaient lieu à une heure. Il y venait achever le petit somme réparateur de l'après-dinée. Ancun avocat, si disert qu'il fût, ne l'eût retenu sur son siége passé cinq heures. Il levait la séance au beau milieu de l'argumentation la plus véhémente. Il y mettait quelque malice avec les avocats. Il appelait cela « baisser la vanne du moulin. » S'il eût su le latin, il n'eût pas mangué d'ajouter : Sat prata biberunt.

La justice n'en était pas moins rendue, comme il convicnt, les procès vidés, et les plaideurs expédiés. Et l'on ne se plaignait pas trop des arrêts, grâce aux deux assesseurs, qui étaient les Égéries de ce bon président.

Je ne m'étendrai pas beaucoup sur la police de l'audience. Les mœurs des assistants, décrites plus haut, en ont déjà donné quelque idée. La publicité des débats était cause de toutes sortes d'incidents burlesques. Entrait là qui voulait, quadrupèdes et gens, de compagnie, les campagnards avec leurs mâtins toujours grognants et le poil hérissé, les citadins avec leurs bêtes de luxe. Épagneuls, barbets et mâtins ne se gênaient pas plus dans le prétoire que « cette famille infortunée » des Plaideurs de Racine. Plus d'une fois leurs querelles égayèrent les intermèdes entre deux plaidoiries. L'huissier audiencier, chargé de cette police, s'en acquittait fort débonnairement, sans permettre toutefois qu'on manquât de respect à la verge noire. Cet huissier était un priseur d'une capacité vraiment monstrueuse. Il avait une bolte d'une dimension proportionnée aux vastes appétits de son nez; et chaque fois qu'il en portait le contenu à ce nez, il aspirait la poudre sternutatoire avec un tel bruit que l'audience en était troublée; et plus les avocats s'étendaient dans leurs discours, plus notre homme se bourrait de tabac. Ouand on le plaisantait sur son vice, il répondait, montrant sa tabatière, que depuis vingt-cing ans qu'il exerçait la charge d'huissier audiencier, aucun avocat n'était venu à bout de l'endormir. Ce priseur épique n'a pas été remplacé.

Enfin on appelait la première affaire inscrite au rôle : « N... contre B... » tout court. Cette formule de la loi, où l'on ne dit que le nom des parties, en omettant leurs titres et qualités, sonnait de la manière la plus désagréable aux oreilles des gentilshommes de la contrée, présents à l'audience. Est-ce que dire M. le marquis de B..., chevalier de Saint-Louis, eût écorché la langue de ce greffier mal appris? Dans quel temps vivait-on? Et la Révolution n'était-elle pas, au vu et su de tout le monde, un fait nul et non avenu? Du côté de l'assistance campagnarde on pensait d'autre sorte, et le greffier avait fort bien parlé. Là-dessus les avocats de l'une et de l'autre partie en venaient aux mains et se lançaient l'un à l'autre de vigoureux arguments. On remuait tout l'arsenal des lieux intrinsèques et extrinsèques. L'affaire tournait au sérieux. Il n'était pas un seul des grands principes d'ordre public et de sécurité sociale qui n'allat être agité dans ce procès en soi si petit. La propriété et les vicissitudes auxquelles elle est sujette; ce droit de possession auquel rien n'est changé, si l'acquéreur a été de bonne foi ; l'État devenu, dans des temps calamiteux et sous le coup de nécessités extrêmes, le vendeur de biens vacants, et ne pouvant, sans fraude, revenir sur des contrats passés en due forme; la possession confirmée par la durée dans ces mains-ci, ou avant passé en d'autres mains en vertu d'actes notariés; l'absurdité de ces prétentions à des reprises prépostères; en un mot, le droit nouveau faussé dans les esprits par d'implacables préjugés de caste, par des souvenirs encore saignants de proscription et d'ostracisme; tout cela rentrait naturellement dans la cause, ou y était introduit par la passion habile des avocats. Ceux-ci ne se contentaient plus de plaider serré, et de traiter l'affaire par la dialectique du métier. Ils avaient à compter l'un et l'autre avec l'opinion publique, aussi vive, dans ce petit endroit, et aussi partagée sur les questions d'égalité civile qu'elle l'était partout ailleurs en France. Il fallait que chacun d'eux donnat satisfaction à la nouvelle société civile, sans heurter les sentiments secrets des personnes. Aussi arrivait-il que l'un et l'autre champion, poussés par le vent des opinions amies, laissaient de côté le menu de la cause et la chicane proprement dite, pour aborder la vraie éloquence judiciaire. Je ne dis rien de trop. Il n'est que de s'entendre sur l'éloquence. Or nous la mettons partout où il y a un homme de bien, de quelque esprit et de beaucoup de cœur, et qui est persuadé de la vérité de ce qu'il dit. Quant à la matière du bien dire, on conviendra qu'elle n'est nulle part méprisable. Le lieu n'y fait rien. lci ou là, c'est le juste que l'on tâche de faire prévaloir contre l'injuste. Et quand la violence ou l'aigreur des csprits est telle que les contestations les plus minimes entre particuliers deviennent l'affaire de tout le monde, et relevent de la raison publique, alors commence pour l'avocat un rôle où la parole a beaucoup moins à s'entremettre que la connaissance des temps et la pratique consommée des hommes.

A Paris, on se fait une idée trop petite de l'avocat de province, de l'avocat honnête et occupé s'entend, et point de l'avocat coureur de popularité comitiale. En province, on le met trop haut. Ici et là on n'a point l'exacte mesure de l'homme, parce qu'on le juge uniquement d'après le personnage qu'il fait à la barre, et sur la faconde qu'il y déploie. Or cette faconde, un peu plus brillante en œ lieu-ci qu'en cet autre, ne fait pas tout l'avocat. Elle n'est que l'égaipement de rigueur avec lequel il va plaider. L'essentiel de l'éloquence, c'est ce qui fait le moins de bruit et qui agit le plus. Ce sont les mœurs, comme les appelaient les anciens. Voilà ce que les avocats n'ont pas tous au même degré, et ce qui met entre eux, à Paris comme dans le moindre de nos municipes, de notables différences. Toute la solidité de l'homme, sous la toge, consiste dans les mœurs. C'est donc par elles qu'il faut juger de l'avocat de province, et le mettre en son rang dans la compagnie. Se figure-t-on une conduite plus difficile à tenir que la sienne, eu égard à la petitesse du lieu et aux délicatesses infinies de l'opinion dans les petites villes? De quelle habileté de bon aloi n'a-t-il pas besoin pour soutenir devant les magistrats cette idée favorable que l'orateur doit, en tout procès, donner de sa personne? Qu'on joigne à cela les honorables nécessités de la profession, le souci de la clientèle, les petites affaires à ne point négliger de peur de manquer les grandes, tous les intérêts à sauvegarder, et de tous côtés des susceptibilités à ménager ou à conjurer. Certes on ne peut nier qu'une telle profession et une telle existence ne soient parmi les plus contentieuses de ce monde. Voyons l'avocat de province dans le vif des affaires et dans la chaleur du combat. Pour lui le péril est partout, dans le prétoire et hors le prétoire ; péril du côté des magistrats, puissances redoutables en tout temps; péril du côté de la clientèle. Celle-ci vous reste ou vous remercie; cela dépend d'un procès gagné ou perdu. En outre cette clientèle n'est pas si nombreuse et si en peine de trouver à qui parler que l'avocat puisse faire le difficile, et ne prendre que la fine fleur des procès. Il mourrait de faim sur des dossiers de choix. Les plaideurs ne sont point inféodés à maître un tel : aujourd'hui ils sont à lui, demain ils iront à un autre. Il faul retenir cette clientèle sans cesse flottante. C'est l'une des plus grandes misères de la pratique, quand l'avocat est résolu à ne subsister que par des moyens honnêtes.

A Paris, le plaideur, malmené par la partie adverse et de plus débouté, s'en retourne chez lui, peu content et maugréant. Il payera les dépens; au préalable, il a satisfait son avocat et son avoué, personnes fort exactes à tenir leurs livres de comptes, *Chartam rationis*. Cela fait, rien ne l'oblige à les revoir. Mais dans les petites villes, juges, avocats et plaideurs, avant comme après le procès, se rejoignent un peu partout, qu'ils le veuillent ou ne le veuillent pas. Ils

sont toute la bonne compagnie de l'endroit. On s'y revoit journellement avec des petites rancunes secrètes. On se touche par tous les points douloureux de l'intérêt et de l'amour propre. C'est le pays des mortifications et des commerces aigre-doux entre les plus honnêtes gens. Toute sociabilité serait bannie de ces chefs-lieux d'arrondissement, si chacun n'y prenait beaucoup sur soi, et si un savoir-vivre très-perfectionné n'y prévalait pas contre les mœurs. On ne peut pas dire que chaque sous-préfecture, en France, soit un centre d'exquise civilité; mais on prend les hommes dans le milieu où ils ont à vivre de leurs talents, et à gouverner leurs passions envers et contre les passions de leurs semblables. On peint ici ce que l'on a vu, sans le diminuer ni l'exagérer.

VI

Quel avocat était notre père? Je le dirai ingénument. La piété filiale ne m'aveugle pas; elle m'aide à préciser mes souvenirs; ce qui est cause que je me représente tout à fait au naturel la chère personne de notre avocat. D'ailleurs la petite gloire qu'il avait acquise, gloriolam, dans le barreau de Ch.-S.-S., n'a pas péri dans la mémoire des gens du peuple. Il n'y a pas bien longtemps qu'un bon vieillard de l'endroit me disait : « C'est lui, monsieur votre père, qui plaidait bien ! » Cela ne laisse pas de chatouiller le cœur d'un bon fils. En effet il plaidait d'une manière remarquable, pas seulement pour l'endroit, mais pour tout pays où se rencontrent des esprits délicats et des oreilles sensibles au bon langage. N'oublions pas que notre avocat était Parisien par ses origines et par son éducation, et qu'il avait été transporté tout vif de la capitale dans la province; en sorte que le bien dire lui avant passé en nature, il ne lui fut pas difficile de joindre à cela un certain sel de ce terroir chéri de Bacchus, où il était venu se fixer. Il devint bientôt un composé assez exquis de franc Parisien et de franc Bourguignon. Tel il se montrait dans sa manière de plaider, n'usant que de bons termes et jamais ne s'y négligeant, pour petit que fût le litige, jamais ne galvaudant la langue par fureur de chicaner et pour mieux embrouiller les choses. Il tenait beaucoup à dire bien ce qu'il avait à dire, non par vanité de littérateur, mais afin qu'on pensât toujours de lui qu'il était un homme bien élevé. Sur ce point, il faisait autant de cas de l'opinion d'un paysan de Bourgogne que de celle du président du tribunal et des juges ses assesseurs. Son discours était net, aisé, uni, dans les affaires qui ne demandaient que cela.

•

Ouoiqu'il eût de bien petits flancs (il devait manquer par là à un âge peu avancé) et pas beaucoup de souffle, et la voix très-voilée. il se faisait écouter de l'assistance avec une faveur marquée. Quand l'affaire « se corsait, » comme disent messieurs du Barreau. et que les intérêts en jeu se compliquaient de politique et de passions de partis, ce qui arrivait fréquemment, notre avocat, pour le coup. descendait dans l'arène. la toge retroussée pour le combat, la toque campée fièrement sur le chef, et mesurant de l'œil son adversaire. C'est aux répliques, les anciens de l'ordre s'en souviennent. qu'on l'attendait. Ce petit homme, je veux dire de petite circonférence, car il était de taille movenne, déployait des moyens physiques extraordinaires. Il avait de la voix, du timbre et une haleine d'enfer. Tout cela sortait on ne savait d'où. Il semblait alors que toute sa personne prit feu, veux fins et malicieux, lèvres moqueuses. mais sans venin, et ces mains, que je vois encore frémissantes, agiter certaines pièces à produire au procès. Il avait l'action ardente, il ne l'avait en aucun cas immodérée et mal apprise. Ce n'est pas que, dans la chaleur de la plaidoirie, il retint toujours sa langue attique. La cause, pour peu qu'elle mit en lumière des intéressés ridicules ou d'une réputation douteuse, lui donnait l'occasion de tirailler à droite et à gauche, et de faire feu de ses bons mots. lesquels touchaient en plein dans le blanc de la cible. Avec lui l'adversaire et sa partie n'étaient pas toujours à la fête; cela se voyait aux bonds que celui-ci faisait sur son banc. Je dois dire qu'aucun des confrères, avec lesquels ce loval jouteur s'est escrimé, ne se plaignit qu'il eût manqué, dans ses passes d'armes les plus vives, à la confraternité de la toge. Les personnes à qui allaient ses traits les plus mordants étaient les pseudo-gentilshommes. Il ne manquait pas, dans nos provinces, à côté de la noblesse de vieille roche, de hobereaux de souche authentiquement bourgeoise. De cela seul qu'ils avaient émigré avec les princes, ils concluaient que la particule leur revenait de droit, et qu'ils étaient les amés et féaux du roi de France tout autant que les Montmorency.

Il importe de se bien rendre compte des passions et des préjugés, c'est tout un, de cette époque et de ce monde de province, si l'on veut avoir une idée vraie du personnage de notre avocat, personnage qui n'était pas peu de chose en sa localité. Qu'on veuille bien faire attention à ce qu'était la France de 1800 à 1822. Il ne s'agit pas ici d'écrire l'histoire de ces vingt-deux années; je m'en tiens aux menus faits qui se passaient dans nos provinces, et dont cellesci n'étaient pas médiocrement affectées. Il n'est si petit endroit d'un pays de forte centralisation, comme est le nôtre, qui n'ait sa part grande du contre-coup des affaires publiques. Notre avocat était un

enfant de la Révolution. Nul, que je sache, n'a le choix des temps non plus que des lieux où il plait à Dieu de lui faire voir le jour. Sorti de la bourgeoisie, de ce « Tiers, » comme il s'appela luimême avec l'humilité d'Aristippe, jusqu'au jour où il trouva moven d'être tout dans l'État, notre avocat avait commencé par aimer la Révolution d'un amour aussi naïf qu'immodéré. Les jeunes aiment toujours ainsi; ils songent si peu à ce qui leur doit gâter un jour l'obiet de leur passion! Notre avocat, à l'exemple des jeunes du Tiers. s'était enflammé pour cette métaphysique de gouvernement, ambitieuse et creuse, pour ces a priori de liberté, d'égalité et d'humaine fraternité qui allaient restituer à la France d'abord, et, de proche en proche, au genre humain tout entier, les beaux jours de la vierge Astrée. Vinrent les saturnales et orgies de sang des trois sœurs, la Liberté, l'Egalité et la Fraternité, que le Tiers n'avait pas su retenir dans les bornes de l'honnête. Vinrent les corrompus, les scélérats et les lâches, ceux d'en haut et ceux d'en bas, ministres et esclaves des séditions, seditionum servi ac ministri, a dit Cicéron. Notre avocat, qui était homme de bon jugement, fut vite corrigé de ses illusions et de son enthousiasme candide. Les fureurs extrêmes des factions, les déchirements intérieurs, les proscriptions par les parlements ou par les maillotins, l'anarchie sans intermittence, et la société civile qu'il vit près de se dissoudre, lui firent souhaiter, comme à beaucoup d'autres. l'avénement d'un pouvoir fort et réparateur. On sait quel a été ce pouvoir, et comment tout ce qui était par terre, ou même qui paraissait anéanti, fut relevé par lui : la religion, le culte public, les lois, l'honneur de la patrie, et ce qui restait de mœurs honnêtes chez nous au sortir de la Carmagnole et des après-dinées du Directoire. Les grandeurs du Consulat, et surtout cette entrée en possession du gouvernement de la France, si simplement effectuée, et que légitimaient aux veux de tous le génie, la gloire et les nécessités publiques, avaient saisi l'esprit et emporté le cœur de notre apprenti avocat — alors il était simple basochien. — De cette première secousse à une admiration passionnée pour l'homme à qui la France était redevable de tant de biens, il n'y avait pas loin. L'enivrement, ou, comme on voudra l'appeler, l'éblouissement chez lui était achevé. Il ne vit rien au-dessus du premier consul; il n'aima que lui : il l'aima consul, il l'aima empereur. Il fut pour Napoléon Ier dans toutes les fortunes que traversa le grand capitaine; il resta fidèle au vainqueur d'Austerlitz et d'léna, fidèle au vaincu de Waterloo, et au captif de Sainte-Hélène bien davantage. Quel Français, quel honnête homme, le blâmera de cette constance dans sa foi et ses sentiments? En 1821, quand la nouvelle de la mort de l'empereur se répandit dans notre petite

ville, et après que les papiers publics nous l'eurent confirmée – la chose est pour moi comme d'hier — nous étions attablés pour la dinée de midi. Notre père nous dit : « Mes enfants, l'empereur est mort! » Et il se leva de table, les yeux remplis de larmes. Je n'écris ceci, ni pour plaire ni pour déplaire à tel ou tel des partis qui divisent notre malheureux pays; je raconte, avec une piété filiale qu'on ne peut m'ôter du cœur, ce que je connais bien de cet excellent homme, et ce qui représente au vrai l'état des esprits en ces temps-là. Il n'y a que la basse envie et la basse démagogie à qui déplaisent le génic, le commandement et la gloire, et qui s'entendent pour renverser dans la fange les colonnes triomphales et les prouesses des grands soldats leurs ancêtres. Notre père est mort dans cette foi, ou, comme disent ceux du contraire parti, dans cette superstition nationale. Il y a persévéré jusqu'à l'impénitence finale.

L'empereur tombé en 1815, et les affaires de sa dynastie désespérées, notre père avait fait comme tous les hommes sensés de ce temps-là. Il s'était rangé au gouvernement des Bourbons, faisant passer avant ses plus chères affections le rétablissement des affaires de France et la recouvrance de ce brave pays, épuisé de sang et de heros. Il se disait qu'avec la Charte, et sous le sceptre d'un roi sage, avisé et « libéral » (le mot était déjà fait) plus qu'on ne pensait, on avait devant soi un bon nombre d'années pour travailler, se refaire de ses pertes, bénéficier de la paix générale et goûter les douceurs de la vie civile. Notre gloire militaire n'avait pas son égale sous le soleil; nous étions les vaincus de Waterloo, mais les vaincus de l'Europe trois et guatre fois conjurée contre nous. Le cœur français du chef de la Maison de Bourbon s'était soulevé à l'idée qu'une des puissances alliées eut décidé et même entrepris d'anéantir les trophées de nos victoires. Il était donc bien le roi de France, puisque, vaincue, il la défendait de l'outrage des vainqueurs et de représailles dignes des Huns. Tout faisait présager un gouvernement tempéré et équitable. Au moins la personne et le génie du monarque semblaient répondre des choses. On pouvait ne pas s'engager à la monarchie restaurée, en prenant du service pour elle dans les emplois publics; mais ne pas accepter les faits accomplis et ne pas se rallier d'honneur au nouveau Statut royal, c'eût été d'un homme peu sensé et d'un mauvais citoyen. Ainsi raisonnait de la Restaution, en gros, et ses affections réservées, notre impérialiste rallié; et il se prescrivit une conduite à l'avenant, de laquelle il ne s'est jamais départi.

Comme sa personne était fort en vue dans sa petite ville, et son caractère fort estimé, il arriva qu'il fut grandement prié par ses compatriotes d'accepter la charge honorifique, et point du tout disive. d'adjoint en second. Il l'accepta pour ce qu'elle lui donnait à faire. le maire et l'adjoint en premier prenant le moins de peine qu'il se pouvait aux affaires municipales. Il avait déjà exercé ces fonctions en 1814 et 1815, au temps des deux invasions. Je reviendrai à ces jours malheureux, dont j'ai la mémoire encore saiunante. Notre père tenait donc pour nécessaire au pays le gouvernement des Bourbons; ci quand un peuple a le nécessaire, en fait d'institutions, il est bien près d'avoir le meilleur. Néanmoins, pour rendre à ces temps-là leurs vraies couleurs, je dois dire que l'impérialisme, chez beaucoup de Français - notre père était de ce nombre --- n'avait fait retraite que pour se ramasser peu à peu sous un nouveau drapeau, d'opposition, bien entendu, sous le drapcau du libéralisme. Telle fut alors la grande métamorphose de l'impérialisme. Les conséquences de cette métamorphose, on les connait. Le libéralisme, habile et persévérant, nous mena, soit par des pratiques secrètes, soit par des éclats de faction, à la catastrophe de 1830. Nous sommes suffisamment pavés aujourd'hui de ces beaux coups de tête de notre jeunesse ignorante et brouillonne pour qualifier de catastrophes les révolutions, quelles qu'elles soient, et quels que soient les bénéficiaires et usufruitiers d'icelles. Il advint bientôt que le libéralisme, très-raisonnable en ses commencements. de notre cher père, s'échauffa et s'aigrit, non pas, certes, jusqu'à se tourner en vin de faction : cela ne passa jamais, dans cette tête vive. une pointe de fronde et de raillerie gauloises. Les plus royalistes que le roi commençaient à le géner et à lui remuer la bile. Or il v avait beaucoup de ces ultras, comme on les appelait alors, dans notre province. Où n'y en avait-il pas en France? Je distingue fort notre père de ces libéraux, outrés ou sots, qui crovaient, ou faisaient semblant de croire que le roi allait revenir sur ses concessions à l'esprit nouveau de la France, et nous ramener la dime, la main-morte, le vasselage, les justices hautes et basses des seigneurs châtelains, et d'autres droits fort vilains à nommer. Ce sont Croquemitaines dont nos malins révolutionnaires d'aujourd'hui se servent pour faire peur à la gent paysanne. Mais l'égalité devant la loi! tel était le bien par excellence, nous disait notre pèrc, et même il ajoutait : « le seul bien effectif qui nous avait été apporté par la Révolution. » Il avait vu, de ses propres yeux vu, ce qu'était la liberté de 93, nue, ivre, barbouillée de lie et de sang, et la fraternité, cette autre bacchante, avec ses piques en manière de thyrses, agrémentées de têtes humaines, et hurlant ses évohé! à la sainte guillotine. Il en eut pendant toute sa vie le cœur oppressé et l'àme confusionnée. Que la France, avec tout ce qu'elle possédait au soleil, avec tout son honneur et toutes ses gloires antiques, celle des armes et celle de l'esprit, eût supporté dix-huit mois (c'est peu dans la vie d'une nation, mais c'est assez pour la déshonorer !), eût supporté, dis-je, d'appartenir à une bande de scélérats, rhéteurs ou hommes de main, il ne pouvait pas digérer ce souvenir plein d'opprobre et de douleur. Il en avait honte, comme d'une souillure de sa jeunesse; et il l'imputait à ces politiques imbéciles, emphatiques et lâches, qui avaient fait la Terreur.

La Révolution française, purgée de ses deux pestes intestines, la liberté et la fraternité, celles de 93, se réduisait, aux yeux de notre père, à l'avénement laborieux et inéluctable de l'égalité civile. Il avait goûté d'elle avec cette avidité première des émancipés de 89. deceux du Tiers, d'où il était issu. On ne pouvait pas dire que l'égalité civile cut périclité, sous l'empire, aux armées ou dans les carrières civiles: chacun avant pu, avec ou sans parchemins, faire sa percée et le reste du chemin par lui-même. Notre avocat rompait des lances en faveur de sa chère égalité civile toutes les fois qu'on la traitait de haut en bas, lui présent. Les tribunaux étaient le lieu où il avait le plus d'occasions de montrer les dents à messieurs les hobereaux de ville ou de campagne, contempteurs des petites gens et renégats de la roture. Mal leur en prenait de venir le chercher sur ce terrain-là. Il accommodait de la belle sorte ces gentilshommes sans grands-pères ni grands-mères, affectant de ne les nommer pas, dans le cours de sa plaidoirie, par leur de, et puis se reprenant tout à coup à ce de, et s'excusant auprès du tribunal d'un lapsus linguæ aussi malséant. Il avait cette manière à lui, fort plaisante, d'anoblir les gens et de les désanoblir, selon leur degré de sottise. Ceux qu'il ne ménageait pas du tout, c'étaient « les enrichis du péage de nos rivières, » lesquels s'étaient fabriqué à eux-mêmes œ de grotesque, et lui avaient donné cours dans le pays avec leurs signatures de négociants. Cela égavait beaucoup les procès, et l'audience en était toute exhilarée. Le bon président lui-même, homme de roture, était tiré de son somme par cette explosion de gaieté, et il en ouvrait tout grand son œil unique. Ce de, mis de côté par l'avocat en pleine audience du samedi, avait tôt fait son tour de France, je veux dire son tour d'arrondissement, et l'on s'en gaussait en ville et dans les lieux circonvoisins. Il est de notoriété publique, et non encore périmée à Ch.-s.-S., que notre avocat gagna plus d'un procès, grâce à cette méthode ingénieuse. Solventur risu tabulæ.

« Que nous font à nous ces petites anecdotes d'antan? Gardez-les pour vous! me dira-t-on. Cela n'intéresse que les enfants d'un même lit. » Erreur : cela avait son importance politique et sociale

dans nos provinces, on va le voir. Il y allait, sinon de la concorde. au moins d'un modus vivendi supportable entre ces gens de la même province et du même canton, impérialistes ou libéraux, et rovalistes, acquéreurs de biens nationaux et anciens émigrés, les uns et les autres aigris par ces fortunes changeantes de la France et par ces vicissitudes cruelles des affections politiques des Francais. Nous nous souvenons, nous qui étions alors des enfants, de ces levains de guerre civile dont les cœurs étaient pleins. Un rien, une cocarde blanche, affichée avec crânerie par quelque royaliste des quartiers de la ville haute, prêt à mettre flamberge au vent, des cris de. Vive le roi! un peu fortement accentués par des fidèles. après boirc, mettaient le feu au pays et les partis contraires en présence. On ne parlait que de cartels entre royalistes et libéraux. Le lieu du combat, les témoins, avec renfort de chirurgiens, rendezvous pris, tout annonçait un massacre. Les affaires ne tardaient pas à s'arranger, et pas une goutte de sang n'était répandue. Il n'y avait de blessées et de poursendues que les opinions politiques des deux champions. Nais chaque incident de ce genre, quoiqu'il finit toujours par un armistice, intéressait vivement l'égalité civile : elle se rebiffait, en ces occasions-là, avec une violence de propos et de procédés qui sentaient le Guelfe et le Gibelin. Les choses s'apaisaient un peu, et des trêves avaient lieu, grâce à la médiation de l'autorité administrative, laquelle, il faut le dire à l'honneur du gouvernement de la Restauration, se montrait le plus ordinairement mesurée et conciliante. Il se rencontrait en plus d'un endroit de France, des préfets, des sous-préfets et même des maires bien élevés, quoique royalistes. Il est certain que l'égalité était, en ces temps-là, si je peux m'exprimer ainsi, la personne de France la plus sensible, la plus ombrageuse et la plus inflammable. Elle était, pour snivre ma métaphore, la Dulcinée des libéraux. Ceux-ci ne manguaient pas une occasion de descendre en champ clos et de rompre des lances pour leur mie.

Du côté des nobles royalistes, on se tenait sur le grand « quant à nous » de la race et des parchemins. La fusion sociale, comme on dirait aujourd'hui, avait grand'peine à se faire. Elle ne se fit même pas du tout pendant ces premières années de la Restauration. On en était revenu à la *Madame la Baillive* et à la *Madame l'Étue* des comédies de Molière. Les cinq à six familles nobles de notre petite ville — c'étaient de vrais nobles à quartiers — avaient leurs demeures situées dans ce qu'on appelait, un peu fastueusement, la haute ville, une manière de Palatin où l'on accédait par des rues, ou plutôt par des pentes mal pavées, et très-abruptes pour de vieilles jambes. Par ces mêmes pentes, où l'herbe des prairies n'a pas cessé 25 Aour 1875. 51 de pousser entre les pavés mal joints, on gravissait jusqu'au Palais et à la Maison de Justice. On appelait ces rucs, l'une la ruc des avocats, et l'autre la rue de la prison. Le guartier lui-même avait nom le quartier de la noblesse. Ces cing à six familles titrées, qui tenaient ces hauteurs et qui habitaient de vastes maisons hantées par les ombres des preux leurs ancêtres, n'avaient de commerce de société qu'entre elles. Tout au plus — et elles faisaient cela par pure bonne grâce --- admettaient-elles à leur compagnie certains fonctionnaires du roi, ceux de la magistrature et ceux de l'administration. Ce noble moude allait à la même messe et aux mêmes vêpres dans la même église, et fournissait le même personnel au banc des marguilliers et aux processions. Il se portait aussi aux mêmes Cours ou promenades: si bien qu'on avait fini par s'y adjuger le nom, pas peu superbe et pas peu exclusif, de « la société ». On était « la société » de Ch.-s.-S. Et nous autres de la petite bourgeoisie nous disions, voyant ce beau monde s'étaler sous les grands arbres de ses promenades : « Ah ! voilà la société. » Ce vocable absolu : « la société, » était devenu dans nos provinces l'équivalent de noblesse. C'était parfaitement ridicule, et cela ne servait qu'à faire sortir des gonds nos enragés d'égalité civile.

VII

Notre avocat, homme, avant tout, bien élevé, n'était point mal avec la noblesse du pays, bien au contraire. Non qu'il la hantât; il était un trop petit bourgeois pour avoir ses entrées « dans la société », et il portait le cœur trop haut pour les demander ou les faire demander. Mais on venait à lui, et les plus huppés, pour leurs petites et grandes affaires contentieuses. On venait, ni plus ni moins que le commun des plaideurs, sonner à la porte de l'avocat et tourner le bouton de son Étude. Je les vois encore, ces clients ou ces clientes de haute volée, qui entraient chez nous. Cela mettait toute la maison en l'air, la mère, les enfants, la domestique. Nous regardions, nous autres enfants, d'un œil farouche et malicieux, ce beau monde qui avait affaire à notre père. Nous n'étions pas moins tout enflés d'un tel honneur. Notre mère, quoique des plus simplement embéguinées, recevait ces grandes dames avec l'aisance la plus exquise. Sa dignité naturelle et sa grande aménité l'avaient faite leur égale dès les premiers propos. La petite bourgoise n'était aucunement décontenancée. Ce que c'est que d'être une femme de bien! Il y a chez ces honnêtes femmes je ne sais

quelle hauteur de mine et de manières qui ne leur fait jamais faute en ces occasions-là. Je me souviens (il me semble que la chose a eu licu l'an passé) que l'une de ces clientes du beau quartier de notre petite ville entra un jour chez nous à l'heure de midi, pendant que nous étions à table, sans plus se faire annoncer. Le dîner de midi aussi bien que le repas du soir avait lieu dans la grande salle d'en bas, grande, comme nous disions, non par ses dimensions architectoniques, mais parce qu'elle nous contenait tous les huit, et la domestique par surcroit, laquelle trouvait, je ne sais comment, à s'y mouvoir. Donc, nous étions tous à table, nous acquittant du menu de midi (la soupe et le bouilli, de la bien petite viande en 1820!) avec la même prestesse que le renard traitant sa commère la cigogne, quand madame de X... tourna le bouton de la porte, et s'en vint, avec une familiarité charmante, prendre place à la droite de notre père, nous priant de ne point nous déranger, ce qui la fâcherait, et « de la laisser faire sa confession », nous dit-elle, à son avoué. La consultation qu'elle demanda à notre père, lui parlant à l'oreille, et se servant avec lui des termes juridiques les plus pertinents, ne nous fit pas perdre un coup de dent. N'était-ce pas exquis à cette grande dame de venir ainsi chez nous toute seule, sans tout ce train de laquais, et de prendre son avoué à table et en famille? N'était-ce pas aussi bien honorable pour notre père? Il est certain que de tels procédés de la part de la noblesse provinciale envers la bourgeoisie de nos petites villes étaient ce qu'il y avait de plus propre à rapprocher les uns des autres ceux d'avant et ceux d'après 89. et à les faire vivre ensemble civilement et galamment. Le mal était que pcu de nos gentilshommes descendaient à ce plain-pied avec les petites gens. Ils en usaient avec eux ni plus ni moins que s'ils eussent été en pleine jouissance de leurs anciens priviléges. Ils faisaient grand tort au gouvernement du roi. C'était bien d'eux qu'on pouvait dire qu'ils n'avaient rien oublié et rien appris. Avec ces demeurants de l'ancien régime notre avocat ne se contenait pas toujours. Plus d'une fois il les remit à leur place et dans les choses du temps présent, et cela en plein prétoire, in luce fori. Mais son bois vert le plus vert, il le réservait pour ces larrons de particule, pour ces messieurs du village, qui, avant eu pour pas grand'chose des biens d'émigrés, s'étaient bombardés barons ou chevaliers du fait d'une métairie ou d'un étang poissonneux, épaves des biens de quelque arrière-petit-fils des croisés. Ah! ceux-là n'avaient pas lieu de se réjouir de l'avoir contre eux dans un procès! - Il haïssait tant le faux et l'emprunté!

Comme il était bon avocat, et de beaucoup le meilleur de l'endroit, pourquoi ne le dirais-je pas? il lui venait beaucoup de plai-

deurs, et de toute espèce. Ni les comtesses de Pimbèche, ni les Chicoineau de la campagne ne manquaient chez nous aux jours de grande audience : « la sonnette n'arrêtait pas, » comme disait notre « fille »; alors on appelait ainsi sa domestique. Je vois encore s'entre-suivre, dans le corridor étroit et sonore par où l'on entrait chez nous, cas braves campagnards, hommes et femmes, ceux-ci leur bâton de route à la main, et leur mâtin ou harbet sur les talons, celles-là chargées de leur marchandise, d'un petit beurre à peine fait ou d'un fromage très-consommé, les uns et les autres que le démon de la chicane poussait vers l'officine de l'avoué plaidant. Ils arrivaient là avec des esprits échauffés et tout pleins de l'objet du litige, et, dans le carridor même, ils commençaient à dégoiser leur affaire en leur patois salé. C'était, pour nos oreilles, du pur attique de Bourgogne. Mais le comble du tanage et du divertissement pour nous autres marmots, c'était quand les chiens des plaideurs, mâtins, harbets ou croisés de toute provenance, venant à se rencontrer dans ce corridor, les poils se hérissaient, les grognements précurseurs de la hataille se faisaient entendre et que s'ensuivait la mélée. Martin bâton faisait son office de droite et de gauche, qui mettait à la raison ces plaideurs de la gent canine, non moins enragés que leurs maîtres. Ah ! les bons jours pour nous que ces jours de marché! La pitance en œufs, beurre, légumes frais ou farineux était renouvelée au logis pour toute la huitaine.

•.... Dat escam pullis corvorum invocantibus eum.

Les affaires venaient, venaient à notre père. Il en avait plus qu'il n'en pouvait plaider. Nous sentions comme un petit vent de prospérité passer sur cette chère petite maison. Tout le monde s'y portait bien, le père et la mère, Dieu merci I et les enfants, chacun en leur rang d'àge. Je ne sais pas si les enfants, nés et élevés dans les maisons opulentes, ont un sentiment bien délicieux de leur condition. Ce qui est de l'état de l'homme ici-bas ne dit pas grand'chose à ces demidieux. Mais ce dont je me souviens bien et qui m'est comme actuel, c'est cette joie du corps et de l'âme qui nous possédait tous les six, au milieu de ces médiocrités temporelles et sous ce toit du père et de la mère préservé par le bon Dieu. Ah! que nous ne pensions guère que le moment approchait où Dieu, avant jugé bon de nous affliger, ce toit du père et de la mère s'écroulerait sur nos têtes, et, de six heureux que nous étions, ferait, en moins de deux mois, six orphelins tombés en curatelle ! Les enfants ne pensent pas à cela. A vrai dire, il n'y a pas pour eux de biens caducs. Ils ne croient pas que leur père et leur mère puissent mourir, et les guitter eux si

petits et si nécessiteux. Les aimables ignorants se regardent comme en possession, dès ce monde, de la félicité éternelle; et il est bien vrai qu'ils en ont quelque avant-goût. Quel sot irait leur redresser le sens touchant les établissements d'ici-bas et les faire philosopher contingent et transitoire?

VIII

Un type de ces temps-là du plaideur sural, que nous n'avons pas oublié et qui merite une mention particulière, c'est celui-ci : notre homme était d'une commune très-processive, la plus processive qui fût aux environs. Là ils plaidaient tous, et pour des riens ou pour pas grand'chose. Ils étaient tous à s'actionner les uns les autres. Le sang, la parenté, la longue possession. les actes notariés, le droit de celui-ci ou de celui-là clair comme le jour, le bien jugé du juge de paix, rien n'y faisait. Lo mari contre la femme, le père contre le fils. le frère contre le frère, le neveu contre l'oncie, et les cousins, donc ! --- ils n'en finissent pas dans cette Bourgogne avec le cousinage, --- contre les cousins; c'était la guerre civile avec toutes ses horreurs. Aussi cette commune-là était la vache à lait des avoués et avocats du pays. Notre homme, le père M... (son nom est resté célèbre dans l'arrondissement) aurait appelé Dieu luimême en jugement, comme fit le saint homme Job. Il avait en son sac et pour chaque jour de la semaine son petit procèst et les gens que, par amour de la chose, il actionnait le plus constamment, c'étaient ses plus proches parents dans la ligne masculine et féminine : si bien qu'ayant amené un jour son propre fils devant les tribunaux pour je ne sais quelle « roie » de terre dont le père et le fils n'étaient pas bien d'accord. l'huissier qui appelait la cause (il était, comme on sait, d'humeur facétieuse), ne manqua pas de dire, haussant la voix plus que de coutume : « M... contre M... » On put croire dans l'assistance que le père M... s'actionnait lui-même en justice. Et notre homme l'eut fait, si, chose invraisemblable! il eut manqué de partie adverse. Notre père avait le malheur d'être l'avocat du bonhomme, lequel ne lui était qu'un trop fidèle client. Il venait chez nous une fois la semaine, quand pas deux, apportant à son avocat un petit procès tout frais né, ou s'enquérant de quelque autre affaire en voie de purge. Notre père le redoutait comme la fièvre, et il avait donné à la domestique la consigne de ne le laisser jamais monter jusqu'à l'Étude. Il le verrait assez à l'audience. Le père M... ne se tenait jamais pour éconduit. Il rembarrait la domestique et tirait droit vers l'Étude. Là il recommençait la kyrielle de ses griefs, ct, comme l'Intimé devant Georges Dandin, il redisait son affaire ; mais il ne parlait pas du « quartaut de vin ». Notre père. forcé dans son chez soi par ce plaidailleur assassin, ne savait qu'un moyen d'en débarrasser son plancher; c'était de l'emmener avec lui à l'audience et de mettre entre son bourreau et lui la barre auguste du prétoire. Au reste, le père M... ne se ruinait pas plus luimême en procès qu'il n'enrichissait son avocat. Comme il aimait le litigicux pour le litigieux, et qu'il tenait fort à ses petits écus, il donnait dans les toutes petites affaires seulement, dans le fretin de la chicane. Contester beaucoup et toujours et paver peu, ou en faire le semblant, c'était tout l'homme. Dans le règlement des frais et honoraires de l'avoué, et quand venait pour le bonhomme ce dur quart d'heure, il était bien amusant. Il s'exécutait, mais avec quel mauvais vouloir et après combien de cérémonies ! Délier les cordons de cette grosse bourse en cuir ! Il y avait toujours à cette bourse un diable de nœud, duquel il ne pouvait venir à bout. « Ma (mais) comben (combien) don que j'vous devions pour c'te (cette) fois-ci, monsieur N... — Vous le savez bien, père M...; c'est un écu de six francs. — Tant que ça, monsieur N..., as-ce que (est-ce que) ce ne serôt pas (ce ne serait pas) assez de trois francs? - Mais, en conscience, père M..., je ne peux pas vous demander moins que cela. - Ma je seu (je suis) point riche, monsieur N...; j'ons pas (nous n'avons pas) fait de vin c't'année. — Allons donc, père M..., vous avez de la terre de tous les côtés! » - Et c'était vrai. Et le vieux plaideur, pestant contre la justice qui le ruinait en frais, finissait par aveindre cet écu de six francs qu'il remettait à son avocat, non sans l'avoir tourné et retourné de pile à face et de face à pile dans ses mains terreuses. Un écu de six francs, à l'effigie du bon roi Louis XVI, pour deux heures de plaidoirie, cc n'était vraiment pas cher, même pour le temps! Allez donc offrir aujourd'hui un écu de six francs à MM. les avoués plaidants de Ch.-s.-S. ! Il y a beau temps qu'on n'y connaît plus cette monnaie-là. Qu'il cut gagné ou qu'il eut perdu son procès, le père M... recommençait de plus belle à plaider. L'affaire gagnée, et quoiqu'il se fût séparé douloureusement de son écu de six francs, il prenait congé de notre père, le cœur léger et la tête haute. « J'ons (nous avons) tout même gaingné (gagné) not' procès, » disait-il se parlant à lui-même, et faisant résonner sous le poids de ses gros souliers ferrés les degrés en bois par où l'on montait à l'Étude de notre père. Quand il avait perdu son procès, il ne manquait pas, en malin paysan qu'il était. à tirer bon parti de sa détresse, et voici comment. Sachant à quel avocat humain il avait affaire, il l'amenait tout doucement à con-

sentir de petits rabais, comme de six francs à cing, à quatre, à trois francs. Notre avocat n'y faisait pas trop de difficulté, parce que son client était sorti échaudé du tribunal. Il lui arriva maintes fois de dire au père M..., au lendemain de telles catastrophes : « Non, père M..., ce sera, pour cette fois-ci, le plaisir de vous obliger. » Notre mère, qui avait ses six poussins à nourrir, ne se gênait pas pour le blâmer devant nous de ce désintéressement peu raisonnable. Mais il avait le cœur ainsi fait; et il était, le cher homme, si net de cupidité que, même en se faisant paver de son dû, il aimait mieux avoir du dessous avec son débiteur que de penser qu'il le renvoyait de chez lui mécontent de ses procédés et de sa personne. Il n'était qu'un simple honnête homme, et point un saint; eh bien! il avait des pudeurs de conscience à se faire accroire à lui-même que, dans cet honnête argent qu'il gagnait à la sueur de son front, il entrait peut-être du bien d'autrui. Il y a soixante ans de cela ; et je ne sais comment le souvenir que j'en ai gardé m'attendrit jusqu'aux larmes.

Le samedi de la semaine suivante ramenait le père M... au seuil de notre maison. Il ne lui fallait pas plus d'une semaine pour semer et faire pousser un procès. Il revenait donc sonner à notre porte; et, comme on savait le jour et l'heure de ces visites calamíleuses, la domestique avait l'ordre de fermer la grosse porte du corridor d'entrée, du plus loin qu'elle verrait le père M... déboucher dans notre rue. Le bonhomme n'en secouait que plus violemment la sonnette. On ne lui ouvrait pas. Alors il criait de la rue de cette voix enrouée par la chicane et par le petit vin du crú : « Monsieur N... y a-ti (y est-il)? — Y n'y a pas (il n'y est pas), vous repasserins (vous repasserez) in niautre jour (un autre jour), » lui répondait de l'intérieur la domestique. Et le père M... de s'en aller de son petit pas en maugréant.

On l'avait si bien accoutumé à ces renvois à huitaine, qu'un jour, sur le coup de midi, un peu avant l'audience, comme il hélait de la rue notre domestique, lui demandant si M. N... y étôt (était), notre père en personne se montra à sa fenêtre et lui répondit qu'il n'y était pas. C'était un samedi de gagné sur ce vampire, et cela de moins de sang qu'il tirait de notre père. On n'est pas toujours plaidant pas plus qu'on n'est toujours vivant. Un samedi, je ne sais plus trop en quel an et en quel mois, le père M... ne vint plus secouer notre sonnette. Nous apprimes par des gens de sa commune qu'il était mort des suites « d'un chaud et froid » qu'il avait gagné le samedi d'avant, à sa sortie de l'audience. Les consanguins et cohéritiers du bonhomme le pleurèrent peu. Il leur laissait son bien, et il ne les actionnerait plus, au moins en ce has monde. On dit que ses enfants trouvèrent parmi les papiers de la succession plusieurs assignations à comparaître concernant chacun d'eux. La mort les avait rendues nulles et de nul effet.

Toute profession bien exercée et en conscience ne donne pas peu de tablature. Un honnête homme y consumera toutes les forces de son corps et de son ame, s'il veut faire les choses avec tout le délibéré de l'honneur et de la vertu. Joignons à cela, pour ce qui regarde notre père, les pointes de fer de la nécessité, comme dit le poète. C'était le bon temps de l'honorabilité professionnelle, en province particulièrement. Je ne veux pas dire qu'on ne l'y trouve plus aujourd'hui telle que nous l'avons connue, à Dieu ne plaise! mais alors elle était véritablement en son état virginal. J'aurai l'occasion d'en reparler à propos de certains notaires, contemporains de notre pére, lesquels ont vécu et sont morts, tout notaires qu'ils étaient, on peut dire, en état de sainteté. Notre père, en sa double qualité d'avoué et d'avocat des mêmes parties, fut plus d'une fois constitué confident et gardien des intérêts les plus délicats. Comme on le savait homme de lumières naturelles grandes, et d'une bonté à s'émouvoir pour son client d'un cas perplexe et douloureux, il n'était rien que ce client ne lui confiât du plus particulier de ses affaires. J'ai dit plus haut qu'on se confessait à ce galant homme, et c'était vrai; il écoutait si bien, de si près, et, comme les bons magistrals instructeurs, plus des veux que des oreilles! Il n'aidait pas moins bien les gens à lui dire tout ce qu'ils avaient à lui dire, les paysans notamment : non pas qu'ils soient des bêtes en aucun canton de France; mais, quand ils plaident, il est nécessaire d'user avec eux de la méthode socratique et d'accoucher ces esprits violents que le trop plein de la chicane oblitère. Et puis ils ont tant de roueries à eux dans leur sac ! Et quelle casuistique en matière d'intérêts ! Ils ne manquaient pas de dire, sortant de l'Étude de notre père : « Ah! par ma fi (ma foi)! c'en est un c'tula (celui-là) qui sesit ben ce qu'on n'y dit (saisit bien ce qu'on lui dit)!

Certains procès, non de ceux que les paysans apportaient au marché du samedi avec leur petit beurre et leurs poulets maigres, mais de ceux où de grands intérêts se compliquaient de tristes discordes domestiques, causaient un vrai tourment d'esprit à notre père. Il va de soi qu'il se portait à ces affaires extraordinaires avec toute su généreuse ardeur et tous ses moyens. La profession le veut ainsi, et le public n'attend pas moins d'un avocat jaloux de sa réputation. Mais notre père avait un sens très-vif et très-humain des personnes. Un dossier à compulser, c'était la moindre des choses pour ce bon praticien. Ce qui touchait fortement cet homme de bien, je dis fortement, et non pas d'une manière sentimentale, c'étaient la mature

du différend, la qualité et la condition sociale des parties. Il s'affligeait pour notre pauvre nature humaine des passions basses ou perverses dont les gens bien élevés eux-mêmes ne sont pas exempts. et qui les animent les uns contre les autres jusqu'à l'action en justice. En sa gualité d'avoué et de conseil de l'une ou de l'autre des parties intéressées, il recevait les confidences les plus candides. comme cela a lieu de consultant à consulté, et les plus abandonnées sur la matière, les origines et la levure de ces gros procès. On les appelait dans l'ancienne judicature les causes grasses. Cette levure, je tiens à mon image, c'était toujours l'argent, l'argent qui met la brouille entre ceux du même sang et de la même nitée. l'argent qui eût brouillé Castor et Pollux, s'ils n'eussent pas été fils des dieux, au moins par leur père, et à cause de cela exempts des cupidités du commun des mortels. Cet argent, soit qu'il provienne de successions, de partages mal faits, d'hoiries où il v a du plus pour les uns, du moins pour les autres, soit qu'il ait été distrait de bésélices communs par des mains d'associés peu délicates, cet argent est la torche d'Erynnis qui met le feu à nos maisons. Comme cet argent, que nous soutenons être le nôtre, nous enflamme en effet ! quels emportements sur notre droit ! quelles cupidités déclarées et qu'on étale toutes nues devant son avoué ou son avocat ! quelle viofence des sentiments et du langage à l'égard de la partie adverse ! guelles imputations ou guelles insinuations! Comme un plaideur vous habille son prochain ! Et l'affreux personnage que l'intérêt, « ce dieu du monde », Bossuet l'appelle ainsi, guand il parle pour lui et contre quelqu'un, dans le tête-à-tête d'une consultation ! Il n'a plus ni éducation, ni retenne, ni pudeur. Il a une éloquence et des fureurs de harengère. Un homme en cet état - que dirons-nous d'une femme? --- est tout à l'argent, aux ressentiments, à la vindicte par les lois, aux reprises. Il ou elle ne respire que frais de justice et papier timbré. Ah l la nature humaine entendue en confession par un homme de loi n'est pas belle à connaître ! Ces procès, pleins des ferments de la chicane et du venin des inimities privées, outre qu'ils sont les plus difficultueux dans l'espèce, donnaient bien de l'occupation à ce petit avocat de province. Ils l'abliggaient aussi à beaucoup instrumenter avec son sens physiologique. Il étudiait ses parties en praticien et en philosophe. Et comme, à connaître les hommes, c'est moins le nombre qui sert que l'étoffe dont certains originaux sont faits, il avait dépouillé dans sa pratique assez de ces derniers pour ne rien ignorer du cœur umain, du cœur humain intéressé et passionné! De tout cela il s'etait fait une sagesse un peu triste, haute, railleuse, nullement misanthropique, et, au demeurant, bonne et indulgente. Il vivait des procès, hélas ! comme le médecin vit de ses malades. Mais l'engeance processive lui était odieuse : il la traitait de peste des sociétés et des familles; et quoique le génie propre de la profession d'avoué consultant et plaidant soit de trainer d'une Saint-Martin à l'autre le plus petit procès qu'il y ait au monde, et, ce faisant, de l'engraisser dans l'épinette à la manière des chapons, ce trop homme de bien faisait toute diligence pour expédier l'affaire et pour donner satisfaction à son client. Il lui arrivait bien rarement de demander au tribunal le renvoi à huitaine. Pour qu'il prit ce parti-là, il fallait qu'il fût véritablement sur les dents.

Ce n'est pas un idéal d'avoué plaidant que j'ai imaginé pour l'ornement de ces Mémoires, non, c'est un avoué plaidant de province que j'ai vu et entendu, un bon père que nous avons aimé de toutes les forces de notre filial amour, et que nous aimons encore, tout poudre qu'il est.

C'est l'un des meilleurs hommes dont se souviennent encore notre petite ville et les lieux circonvoisins. Thémis, aux balances divines, m'est témoin que je n'ai rien avancé qui ne soit vrai.

Nous mourons tous du métier que nous exerçons, et cela un peu plus tôt, un peu plus tard. La chose vient plus vite pour ceux qui veulent servir deux mattres à la fois, le travail et le plaisir. Notre avocat, vous savez, n'était pas d'une constitution bien robuste. Chez lui la musculature était pauvre, elle était quasi nulle; les nerfs y suppléaient, et tout ce que ce petit homme avait d'esprits vitaux, il le dépensait, pour ne pas dire qu'il l'exhalait dans la plaidoirie. C'était ainsi. Îl y payait de toute sa personne et de quelque chose de plus qu'on sentait douloureusement, et comme si l'homme allait vous manquer. Le barreau de Paris l'aurait dévoré en moins de dix ans. La province et ses petites judicatures nous le conservérent pendant vingt ans. Je ne dis rien du régime local, du bon air de nos coteaux, de la tempérance pythagoricienne de notre maison et des tendres soins de notre mèrc pour ce cher époux. Dans ces vingt années de grâce que lui fila la Parque, notre mère a bien été pour plus de moitié. Dans quel état il nous revenait de l'audience, épuisé d'esprit, la voix éteinte (il n'en avait qu'un filet dont nos oreilles ont gardé une perception si distincte), ses pauvres flancs tout haletants, son linge collé à sa pcau, ne soufflant mot ni à sa femme ni à aucun de nous. En hiver il allait s'asseoir devant l'âtre de la grande salle, tournant le dos à un bon feu qu'on avait fait pour lui. ct s'y ressuyant de son mieux. Notre mère, tout empressement auprès de lui, ne le quittait pas des yeux. Ah ! quelle manière elle avait de regarder cet homme sur lequel toute notre maison repossit, et qui, venant à manquer à celle-ci, la précipiterait à terre! Quel

regard, en effet! il perçait jusqu'aux moelles de cet époux, de ce chef de famille qui déjà mourait à la peine. Dirai-je le détail que voici? il est du dernier familier, mais il est si humain et il étonnera si peu les épouses dévouées! Notre mère se tenait là, derrière son mari, s'évertuant à frictionner avec de la flanelle ces flancs endoloris et cette poitrine rompue, comme pour rappeler ce qui s'en était écoulé de sang et de force vitale. Elle y allait de toute cette énergie tendre que mettent à la chose nos meilleures et nos dernières garde-malades. Hélas ! elle n'avait pas à lui rendre un long temps ce conjugal office !

IX

Je donne ces antiques mœurs pour ce qu'elles étaient. Je me défendrais comme de mentir d'appliquer de fausses couleurs sur ce fond de simplicité provinciale, et de barbouiller de je ne sais quelle lie romanesque ces honnêtes visages de nos pères et de nos mères. Ceux de notre petite bourgeoisie qui commettent l'impiété de renier leurs origines et de renoncer leurs ancêtres, les sots! - il en est encore beaucoup parmi nous — qui, après 89, ont trouvé le moyen de se « gentilhommiser », soit en s'allongeant d'un de qui ne leur appartient pas, soit en retranchant du nom paternel la racine de roture, et n'en retenant qu'un surgcon de noblesse subsidiaire, comme de s'appeler M. de Champelos tout court au lieu de M. Lambert ou Bernard de Champclos, ceux-là n'aimeront pas ces petites annales de la gent bourgeoise de 1800. Elles paraîtront basses et ignominieuses à ces arrière-petits-fils de M. Jourdain; mais elles ne déplairont point, à cause de la vérité des temps et des milieux, à tous les bons fils qui n'ont pas oublié leurs origines, le sang du père et celui de la mère qui coulent dans leurs veines, et ce toit paternel, la première école de religion, d'honneur, de travail, de médiocrité difficultueuse et patiente. Ceux-là je les appelle les bons parvenus de la petite bourgeoisie, pour qui

> « Point de franche lippée Tout à la pointe de l'épée. »

Eux aussi ils sont « de race », bien qu'il leur manque blason et armoiries; je m'explique : ils sont de la race, encore saine et fort accrue depuis 89, de ce tiers état que les vicissitudes les plus inopinées et les plus cruelles de la politique ont corrigé, au moins cela devrait être, de sa première infatuation constituante, et qui travaille encore aujourd'hui, Dieu lui vienne en aide ! à déterminer ce que notre cher pays peut porter d'autorité et de liberté. Ces bons parvenus ont par-dessus tout l'amour du travail et le génie des acmisitions. Ils se comportent, encore un peu ! dans la vie conformément à des traditions et à des exemples domestiques d'une bonté. et pourquoi ne pas dire d'une grandeur morale véritable. Tout ce oui s'est passé dans les maisons de nos pères, et qui se continue dans beaucoup des nôtres, n'a pas été étalé aux yeux du monde. Ces choses a du dedans » (tà Evoov), comme les appelle le tragione grec, ne se publient pas à son de trompe. Dieu seul les voit et les loue. Et ceux qui se travaillent beaucoup la cervelle pour nous démontrer qu'on ne rencontre plus d'épouses et de filles chastes dans nos maisons n'ont qu'à y venir pour se convaincre que beaucoup de ces honnêtes personnes demeurent chez nous, ou tout près de chez nous. Il faut le dire aujourd'hui et le dire haut : c'est dans les Classes moyennes, comme on les a justement dénommées et sans esprit de particularisme, c'est dans ce milieu sensé, honnête, industrieux que naissent les meilleurs hommes et les citoyens les plus rangés à leurs devoirs et aux lois. Et comme ces classes movennes ne cessent pas de se recruter de tous ceux qui travaillent à côté d'elles ou un peu au-dessous, de tous ceux qui savent acquérir, épargner et conserver, il s'en suit que, bien loin de faire caste et souche de privilégiés, elles attirent à elles et s'agrégent naturellement tous les bons ouvriers que le maitre a loués et envoyés travailler à sa vigne. Là est le vrai mouvement démocratique et égalitaire des sociétés chrétiennes. C'est un mouvement mesuré, soutenu, perpétuel. Et les choses ne se font pas déjà si lentement à voir le nombre étonnant de ceux qui, depuis soixante ans, ont leur place au soleil dans le domaine temporel et spirituel de la haute et moyenne bourgeoisie. Nier ce fait-là ou vouloir y attenter en remuant tout ce qui est au-dessous et qu'on a appelé du terme grossier de couches inférieures, c'est se comporter en factieux, mieux que cela, en contempteur cynique du petit peuple.

X

Ces enfants des Classes moyennes, sortis de maisons qu'avait habitées la médiocrité besogneuse, la très-proche parente de la pauvreté, sont doués sans contredit des vertus civiles du meilleur aloi. Regardes un peu quels ont été leurs commencements, et que est leur tempérament dès le bas âge, et plus tard dans leur jeunesse,

796



après qu'ils ont eu revêtu la prétexte. Tous ils ont fait par euxmêmes leur destin ; tous ils ont mangé le pain sec et les pois chiches qu'on donne aux apprentis des petits métiers. Dans la maison et à la table paternelle, nul régal que je sache, et pas la plus petite chatterie. On les habillait avec du gros drap à soldats, tout fils de messieurs qu'ils étaient ; et il fallait voir comme ils sortaient fagottés des mains des couturières. C'était rustique ; mais c'était garanti pour l'éternité. Et dès qu'on les avait sevrés, on les donnait à dégrossir, à durcir serait plus juste, au magister du lieu placesus Orbilius, lequel à grands coups de férule leur imprimait sur la main et, par corrélation, dans le cerveau les premiers principes du discours. Excellente école du pâtir pour l'âme et pour le corps! Dérivatif parfait aux tendresses maternelles et à toutes les espèces de lâchctes du sang! Bientôt ils venaient aux Humanités et à ces huit années de régime pénitentiaire qu'on appelle le collége, et que notre sentimentalité nouvelle a imaginé de trouver inhumain; comme si l'esprit et le caractère du jeune homme, de ce fier et fougueux animal, ne devait pas être malmené et mâté dès les premiers emportements de nature.

Êt les Humanités terminées, — qu'elles aient été médiocres ou brillantes, cela n'importe ! ce sont les Humanités. Voici le temps pour ces fils de petits bourgeois de faire à leur tour leur percée au plus dru de cette mêlée du monde, où chacun « fait pour soi ». comme me disait un bon égoiste « je fais pour moi », et se pousse en passant sur le ventre de celui-ci et de celui-là, et de cet autre encore qu'il a devant lui. Les durs et longs apprentissages ! Et quelles guarantaines aux voies d'entrée des carrières ! Leguel d'entre nous n'a pas, comme on dit, mangé, dix années durant, de la vache enragée, avant d'être quelqu'un, non pas d'importance, mais qui a simplement à gagner sa vie? Et cet argent du père de famille, ce saint argent, duquel il s'est saigné aux quatre veines, et qu'il avance à ce cher fils, soit pour l'aider à conquérir ses degrés, soit pour lui ménager l'acquisition d'une charge ou d'un office ! Honte et malheur aux fils qui font un mauvais usage de cet argent paternel amassé sou à sou, et qui le dissipe en débauches ! C'est vraiment la substance et le sang de leurs pères qu'ils mangent et qu'ils boivent. Mais les bons fils de petite provenance bourgeoise, ces hériliers secs, tant du côté paternel que du maternel, songe-t-on assez à la peine qu'ils ont eue à faire leur chemin? La famine, oui, la famine au propre, ils l'ont connue, avant toutes leurs mâchelières, et pendant tout le temps de leur noviciat professionnel. Ils ont pâti des intempéries de l'air, étant tout juste vêtus. Ils ont perché dans la mansarde du pauvre ; ils ont soufilé dans leurs doigts, tout en

étudiant leur Corpus Justinianum, ou leur Aphorismata Hippocratica, ou les maîtres d'Athènes et du Latium. Ils ont eu plus de mal à gagner leurs premiers quinze cents francs qu'Alexandre le Grand à faire la conquête de l'Asie. Ce premier argent qu'on touche de ses honnêtes mains comme on le trouve bon ! Comme on le pèse et le soupèse! Ce sont les prémices du travail et de la vie civile; car du jour où vous gagnez votre vie, vous êtes quelqu'un dans ce monde.

Les niveleurs et les tristes maniaques d'égalité qui veulent mettre en bas ce qui est en haut, et reguinder en haut ce qui est en bas, ces destructeurs de l'ordre social, se gardent bien d'examiner comment s'est faite et continue à se faire cette hiérarchie, raisonnable et nécessaire, des conditions. Ils ne voient partout que des gens nantis au mieux dans leurs affaires, pleins de la graisse de la terre, ou bien en grande autorité et crédit parmi leurs concitoyens. Ils ne voient partout que du monde au-dessus d'eux, et des têtes de pavots à abattre. Et ils ne veulent pas voir, ayant les yeux injectés du pus de l'envie, que ces hommes des classes moyennes, arrivés, comme on dit aujourd'hui, ont cent et cent fois roulé leur rocher de Sysiphe jusqu'au haut du mont. Celui-ci sans doute n'est pas devenu, dormant le jour, et la nuit courant le guildou, le bon avocat, le légiste entendu, le médecin en renom, l'artiste ou l'écrivain du premier ordre qu'il est aujourd'hui. Cet enrichi du négoce, de la grande industrie, voire de la boutique, que votre rhétorique, factieuse et basse, dépeint et dénonce aux multitudes comme une sangsue gorgée du sang des petits, a-t-il donc fait ses affaires, qui sont bien un peu celles du public, et les soutient-il encore en poussant la fumée de son narguillé aux lambris de ses salons, et machant le haschish ? Disant cela vous-même ou le faisant répandre par vos agents de révolution, vous mentez, vous calomniez; vous mettez l'escopette aux mains des briseurs de coffresforts, des pillards et des escarpes. Quand le travail, qui est le bat de nous tous en ce monde, et qui à lui seul ferait les bonnes mœurs, est noté chez un peuple pour la proscription, on peut dire que ce peuple a vécu. Il est vide de religion, vide de justice, et tout à l'heure des distinctions du tien et du mien; il n'a plus rien à faire sous le soleil. Dieu a rejeté de devant sa face cet enfant d'Adam qui hait le travail, et qui ne veut plus manger d'un pain trempé de ses sueurs.

C'est le prendre bien à son aise avec les Classes moyennes que de prononcer, du haut de sa suffisance, qu'elles ne sont plus bonnes qu'à pourrir en terre, et à faire du fumier pour « les couches sociales du dessous ». Et d'abord qu'est-ce que « ces couches sociales inférieures », selon cette nouvelle géologie démocratique ? Il n'existe

pas « de couches » inférieures dans les démocraties, puisque le propre des démocraties est de faire que tout ce qui est en bas se pousse en haut naturellement, à son heure. Quand cela se passe violemment et par des coups de faction, ce n'est plus un fait de démocratie : c'est un fait d'usurpation démagogique ; c'est un attentat à la chose publique elle-même. Le terme de « couches inférieures » appliqué à un État et à des personnes vivant en démocratic est donc un terme faux et méprisant; outre qu'il est on ne sait de quel dialecte ou patois. Au contraire, « Classes moyennes » est le terme qui convient par excellence à notre ordre social moderne. Il est vraiment civil et populaire. Il dit à la fois ce qu'est le plus grand nombre parmi nous, et ce que chacun de nous peut devenir et devient immanquablement par le travail, l'épargne et les bonnes mœurs. Je n'ajoute point, par le génie et l'excellence des dons naturels : cela n'a jamais manqué de se produire. Que l'on dispute du sens politique des Classes moyennes et de leur aptitude à diriger les affaires publiques; à la rigueur cela n'est pas hors des choses disputables. Mais que l'on conteste ce qui a fait dans tous les temps leur vraie force et importance sociale, à savoir, ce génie souple et multiple qui ne se refuse à rien, qui n'est en rien au-dessous de lui-même dans les professions, les arts et les métiers, voilà ce que nous ne pouvons pas supporter, nous les enfants de ces Classes moyennes, nous fils de petites gens qui « labourons, laboramus » comme on disait au guinzième siècle, depuis que nous sommes au monde, et qui, la chose est sure, rendrons l'âme, courbés sur notre sillon. Nos origines sont saines, honnêtes, respectables. Nos personnes, pour n'être pas les premières de l'État, ne sont pas inutiles à la chose publique. Nous composons le gros des abeilles ouvrières de la ruche. C'est des Classes moyennes que l'impôt tire son suc le meilleur. et le moins sujet à manquer. Des Classes movennes sortent, il y narait bien. l'élite des talents et des capacités au civil et au militaire. On y amasse beaucoup d'argent : on y fait de grandes fortunes, et beaucoup plus vite qu'autrefois. On les fait même très-vite, et par des moyens ignorés de nos pères, et néanmoins conformes à l'éthique financière des temps modernes. Mais qui dira que pas un de ces favoris du dieu Mercure se soit enrichi en dormant? Comme ils ont été à la peine, ils sont aux bénéfices. On ne voit, on ne connait. on n'envie et on n'appète que leur argent d'aujourd'hui ; et déjà des milliers de mains scélérates sont tendues pour leur ravir cette proie opime au jour de l'universel Partage. Que ne nous parlez-vous un peu de cet argent avec lequel ils ont commencé d'opérer? C'est ce petit argent des débuts qu'il faut regarder, et avoir en grande estime. Ce sont les deux ou trois petits écus avec lesquels cet

homme est venu de son village à Paris, et qu'il a fait se centupler par des prodiges d'industrie, d'épargne, de patience et de bon calcul. Si cet argent des commencements, qui a fait celui d'aujourd'hui, n'est pas la sueur et le sang de cet homme, qu'est-il donc? Et ca vertu de quel droit sauvage lui voulez-vous ôter ce qui est son bien et non le vôtre ?

Oui. Il y a du vilain argent, et qui est dans de bien vilaines mains. C'est celui que l'Évangile a appelé l'argent de Mammon. Il y a pire encore que ce fruit de coquineries inconnues et impunies. C'est l'argent que détiennent les avares. Oh ! les abominables mains que celles qui ne se sont jamais desserrées pour les pauvres ! Elles sècheront, au jour du grand jugement, à la parole du souverain Jage des vivants et des morts, comme a séché ce figuier maudit par le Sauveur. Mais quelle compensation à l'argent mal acquis ou mal retenu que ces milliers de fortunes honnêtes et rondelettes que nou voyons réparties entre ceux des Classes moyennes ! C'est l'annuelle moisson du travail, de la sagesse et de la probité commerciale. Que Dieu la préserve des charançons du socialisme ! Hélas ! ils y sont déjà dévorant le grain, pour se rabattre après sur la paille !

XI

Pour estimer les vieilles sociétés, les sociétés chrétiennes, au plus près de ce qu'elles valent moralement, il faut les reprendre à soixante ans en arrière, et pas plus au delà. Nous tenons ainsi nos origines vraies et, pour ainsi dire, vivantes. La lignée est directe: elle n'a pas passé le premier degré. C'est le sang tout pur des pères et des mères qui coule dans les veines des fils. Ceux-ci ont donc qualité pour connaître des mœurs actuelles, et pour nous dire en quoi celles-ci soutiennent l'exemplaire de l'antique simplicité, en quoi elles l'ont défiguré et gâté. Oui, défiguré et gâté, en si peu d'années et en tant de manières ! Et qui ne voit combien le gouvernement de la famille, où consistent la force et l'honneur principal des Classes moyennes, est différent de ce qu'il était il y a moins d'un demisiècle? Les plaisants pères que ceux d'à-présent ! Des Géronte de comédie. Térence les a appelés avec une malice toute grecque, propitii patres. Il eut mis fatui, pour spécifier ceux de notre temps. Ce fatui n'est-il pas mon fait et le vôtre? ceci soit dit entre nous.

Il n'est que trop vrai; les Classes moyennes ont perda depuis soixante ans beaucoup de leur bon sens originel et de leur solidité morale; et le peu qui leur reste de l'un et de l'autre est aujourd'hui

800

et plus que jamais à l'aventure. Nous avons vu tout récemment, sous les coups redoublés de la fortune adverse, nos plus fortes têtes et nos meilleures langues aussi se déconcerter et battre l'air d'une rhétorique vaine et pitcusc. Elles avaient mis la main sur l'État à la faveur d'un mauvais coup de la plèbe : clles ne font que cela depuis 1792. Elles pensaient « avoir retiré à elles », selon la belle expression de Bossuet, tout sens et toute vigueur politiques. On connait les belles suites de cet acte d'infatuation inouïe. La France est tout près d'en mourir. Depuis, ce qui ne manque pas d'arriver après chaque commotion intérieure, les pestes morales qu'on peut dire propres et inhérentes aux Classes moyennes, à savoir. l'envie, les vanités d'imitation, et certaines sensualités que nous avons tant reprochées aux privilégiés de l'ancienne monarchie. n'ont pas cessé de s'accroitre et, gagnant plus petits que nous, de se « démocratiser ». Eh! n'avons-nous pas vu, pendant les mauvais jours de la Commune, des étalages d'épicurisme déguenillé et de crapule en talons rouges qui n'étaient pas du tout plaisants? Certes, ce ne sont pas là des faits de peu à la charge des Classes moyennes; et il n'est que trop manifeste que l'ancien esprit bourgeois a péri parmi nous; j'entends l'esprit de la condition, qui de soi est raisonnable, avisé, bon économe de la chose privée, ennemi-né - voycz madame Jourdain! - du clinquant et des semblants de richesse, de noblesse et de grandeur. C'est l'esprit le moins imitateur qui soit au monde, au moins ce l'était au temps de nos pères.

Or, parce que les Classes moyennes se sont dérangées de leur assiette, ce n'est pas une raison au Socialisme de les vouloir manger et digérer. Si ceux d'en dessous, ou « des couches inférieures », valent micux que les bourgeois par les mœurs et les vertus civiles, et que cela soit bien démontré, oh ! alors, il est juste que le pire soit dévoré par le meilleur; et le Socialisme n'a plus qu'à procéder à la maîtresse opération de la transfusion du sang. Plus tôt ce sera fait, micux ce sera pour le patient. Mais si le cas est encore à prouver; si le mal moral est le même, avec de moindres raffinements chez ceux des basses classes; si vos vices à vous, plébéien. ne différent des miens que par un peu moins de fard et d'enduit pharisaïque, votre athéisme par un peu moins de bel esprit et de fatuité, vos sensualités et vos abandonnements de nature par un peu moins de décence et de gentillesse, pourquoi vous dites-vous meilleur que moi, et me voulez-vous mettre sous vous? En quoi êtes-vous un membre du corps social plus sain que moi? Et qu'aura gagné le corps social, après que vous m'en aurez ôté, moi que

25 AOUT 1875.

801

vous dites atteint de la gangrène? Gangrène, soit; mais pas plus mienne que vôtre.

Non, les Classes moyennes n'ont rien au-dessous d'elles qui soit de race meilleure et de meilleur sang; et je ne vois pas qu'il y ait lieu au mort de saisir le vif. La succession des Classes moyennes n'est nullement ouverte, puisqu'elles ne cessent pas de s'agrèger cenx qui, leur pécule fait, viennent à elles. A proprement parler, elles sont tout le monde. Or, ce qui est tout le monde, est par là même exempt de caducité civile, sinon de caducité naturelle. Et les Classes moyennes, n'ayant plus de privilégiés à nourrir de leur substance, ne peuvent pas faire la même fin que les privilégiés de l'ancien régime. Une autre fin les attend : c'est celle des nations que leurs discordes intérieures et leur métaphysique politique out réduites à n'être plus que de la paille battue dans l'aire et vide de grain. Un coup de vent, soufflant du Nord, l'emporte et la disperse.

On n'enterre pas ainsi les sociétés toutes vives, comme on enterrait les Vestales en rupture de vœux. Or les Classes movennes sont encore très-vivantes, en dépit de leurs vices et corruptéles de toute espèce. Et le principe de cette vitalité tenace, c'est le travail, à savoir, ce qu'il y a de plus efficace en ce monde et de plus respectable. Si les ennemis des Classes moyennes et de l'ordre social, c'est tout un, si les loups ravisseurs qu'on excite et ameute contre elles, prenaient la peine de considérer qu'elles sont toujours travaillant et acquérant, et que véritablement elles ne se reposent en la possession de quoi que ce soit, ils les haïraient moins. Ils reconnattraient qu'ils ne sont pas déjà tant distancés par elles dans la voie des acquisitions légitimes. Car la passion de l'argent ellemême, qui est la dominante de tous et d'un chacun, n'est pas, j'imagine, la passion des paresseux et des contemplatifs. Nos cupidités ne sont pas un médiocre aiguillon au génie qui travaille, produit, amasse et dépense. En aucun temps ce génie ne s'est montré plus fort et plus fécond chez ceux des Classes moyennes. Il surmonte nos corruptions morales; il est notre dernier rempart contre l'économique égalitaire et les entreprises du Socialisme ; il empéche que nous n'allions trop précipitamment à l'extrême décadence; et il nous assure pour quelques années encore la possession de nos biens, l'indépendance de nos personnes, la liberté de tester et de transmettre, et les autres avantages attachés à la qualité de citoyen.

Tel est le génie du travail, et telle la vertu de préservation inhérente aux richesses elles-mêmes, quand celles-ci, que bien que mal acquises, abondent dans un État, et qu'il se fait d'elles un

épanchement immense aux mains des particuliers. Salluste, parlant de sa république pourrie d'avarice et des lors dévolue à un maître unique, a caractérisé en des termes admirables cet état des sociétés vieilles et opulentes. On y consomme beaucoup; on y a des appétits énormes de toutes choses. Il est nécessaire qu'on y travaille et produise d'autant. Il semble que tout va manquer du jour au lendemain sous le poids de ces effroyables richesses et des vices qui s'en engraissent. Catilina, le socialiste de cette ancienne école le plus simple dans ses vues et le plus expéditif dans sa manière, a pu, en une nuit, faire de la fortune publique la sienne et celle des bandits qu'il menait au pillage. Il n'en a rien été, grâce à la vigueur vraiment consulaire de Cicéron, je le sais bien. Mais il faut considérer aussi avec Salluste, que la fermeté de l'Etat romain tenait à sa grande opulence et au travail servile (c'était le seul alors), nourricier de cette grande opulence. On ne culbute pas en une nuit une fortune publique assise sur le monde conquis. Et voilà comment l'État romain a pu, comme Salluste nous le dit avec sa simplicité toute politique, « se négliger », entendant par là se dépraver et s'engourdir dans ses corruptions : « Etenim tanta opulentia negligentiam tolerabat. » Une telle opulence permettait qu'on se négligeat. Si bien, pour en revenir au temps présent, qu'une nation, gâtée jusqu'aux moelles, sans Dieu, sans foi, sans vertus publiques ni privées, perdue d'athéisme, d'épicurisme raffiné ou grossier, de logomachie politique et de verbiage comitial, travaillée de discordes intestines et toujours en parturition de guerre sociale, en outre vaincue, abaissée dans ses armes, diminuée de son grand nom, et devenue tributaire des barbares, qu'une telle nation, dis-je, à ce point affligée et déshonorée, se soutiendra longtemps encore, en dépit de ses hontes et de ses misères, par la finance, par le travail et par le génie économique de ses enfants. Certes ce n'est pas là un idéal bien gloricux de la chose publique et duquel cette nation doive s'enorgueillir; et l'argent tout seul c'est de la bien petite morale et de l'honnêteté bien caduque. Mais il s'agit de se rendre compte des ressources vitales qui restent aux peuples en mal de décrépitude; et ces ressources il faut bien les prendre où elles gisent, dans l'argent qui incite au travail, quand on ne peut plus les demander à la vertu et aux bonnes mœurs. C'est Salluste qui nous apprend cela; et son autorité est grande dans la connaissance et la description des maladies des États, dites de consomption. Ces maladies vont un peu moins bon train pour les peuples que pour notre pauvre individu, quand il en est là. Elles n'en vont pas moins, par la même loi de la nature, au dénouement que l'on sait.

Pour conclure, il ne servirait de rien aux égalitaires du Socialisme de nous faire bouillir dans sa chaudière comme firent du vicil Éson les filles de Pélias. L'opération ne nous rajcunirait pas, ni eux non plus; et leur crime n'en monterait pas moins jusqu'à la face de l'Éternel. Car ils auraient tenté de détruire leur patrie; et, tentative plus exécrable encore et bassement perverse, ils auraient mis la main, en un jour de sac et de pillâge, sur le dernier argent honnête de la France, sur l'argent du travail.

Toutefois, les Classes moyennes, si bien établies qu'elles soient dans leurs affaires, ne peuvent pas, quoi qu'en dise Salluste, se négliger. Il ne leur est plus permis de dormir en assurance sur leurs écus. Jamais elles n'ont été plus assiégées et serrées de plus près par les barbares du dedans. Les enfonceurs de caisses publiques et les brûleurs d'immeubles (ils sont plus de mille) rôdent autour de nos demeures, leurs rossignols et leurs torches à la main. Souvenons-nous de Juin 1848 et de Mai 1871. Il faut nous attendre à un troisième assaut. Dieu sait quel il sera ! Malédiction et honte à ceux des Classes moyennes qui, par perversité d'ambition, par lâcheté de cœur ou par imbécillité de sens, auront préparé et ménagé l'escalade, et fait la tortue, comme au temps de la stratégie romaine, pour faciliter aux Jacques du dix-neuvième siècle les travaux de la sape et du bélier.

AUGUSTE NISARD.

LES ORIGINES DE LA LIGUE

GASPARD DE SAULX-TAVANES EN BOURGOGNE

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE INÉDITE

Les guerres de religion ont donné leur nom à une des périodes les plus tristes de notre histoire. La France est alors un champclos, livré, pendant trente ans, à deux partis inégaux en forces, mais aussi ardents l'un que l'autre au combat. Pour le premier, il s'agit d'établir le règne sans partage du pur Évangile; on l'appelle la Réforme. Le second s'est donné pour mission de conserver à la vicille religion nationale sa suprématie absolue; c'est la Ligue. Dans les deux camps, les ambitions princières, les rancunes féoda les, les passions de la foule se donnent libre carrière, en s'armant du nom du Christ. Ici et là l'on pourrait répéter la famcuse for-mule du dixième siècle : « Sous le règne du Christ, en attendant un roi. » Le roi, au lendemain d'une époque où tout cédait à son bon plaisir, est devenu trop faible pour imposer la paix ou trop vicieux pour être obéi : il en est réduit à changer de politique et de parti avec la fortune. Il n'ose ni accepter la Réforme, ni donner ouvertement raison à la Ligue; il faudra un llenri lV pour désarmer l'une et l'autre, et rendre à la royauté le premier rang.

La Réforme française a été souvent étudiée dans ses origines; il n'en est pas de même de la Ligue. Comment expliquer pourtant cette apparition soudaine de la Sainte-Union de 1576, surgissant comme un État dans l'Etat, armée de toutes pièces? Les intrigues des Guises ou l'or espagnol n'auraient pu amener en un instant cette irrésistible prise d'armes. On doit donc convenir que Philippe II et le Balafré ont détourné à leur profit un mouvement an-

térieur à leur intervention dans les affaires de la France. Dès le début des guerres de religion, en face des huguenots unis entre eux pour le triomphe de leurs doctrines, les catholiques de tout rang et de toute condition avaient compris le besoin de s'appuver les uns sur les autres, afin de rendre efficace leur résistance. Ils formèrent cà et là des associations armées, sous la surveillance des lieutenants du roi. On a attribué au cardinal de Lorraine la première idée de ces ligues, qui, plus tard, devaient si bien servir les intérêts de sa maison. Il serait plus juste de dire qu'elles furent l'œuvre de tout le monde, parmi les catholiques. Le gentilhomme qui voulait voir, même à l'église, tous ses vassaux derrière lui; le bourgeois qui craignait la guerre civile en permanence autour de sa maison; le magistrat et le prêtre, qui ne séparaient pas l'unité dans la loi de l'unité dans la foi, virent tout d'abord quelle force l'union donnait à leurs adversaires, et ils s'empressérent de leur emprunter leurs armes pour les combattre.

Mais ccs ligues partielles, créées à différentes époques, obligées parfois au secret, entravées ou même désorganisées par la politique prudente de Catherine de Médicis, n'eurent qu'une existence précaire. Les souvenirs qu'elles ont laissés dans les documents contemporains sont rares et peu précis. Toutefois s'il est un pays où l'on peut suivre leurs progrès, étudier leur esprit et leur influence, c'est la Bourgogne. La un des plus illustres capitaines du seizième siècle, Gaspard de Saulx, comte de Tavanes, fut l'âme du mouvement.

Il était Bourguignon lui-même. Cadet de famille, il avait quitté, à treize ans, son pays natal, pour aller faire fortune à la cour et sur les champs de bataille. Sa faveur auprès du duc d'Orléans, second fils de François l^{er}, sa valeur attestée par de brillants faits d'armes, notamment à Cérisoles et à Renty, l'élevèrent successivement aux plus hauts emplois. En 1556, il rentra dans sa province avec le titre de lieutenant-général. Sa dignité nouvelle lui conférail, sous l'autorité du gouverneur, le duc d'Aumale, le commandement des troupes et des places fortes.

Il n'était pas depuis longtemps en Bourgogne, quand il y vit éclater la guerre civile. Quel fut son rôle? Les Mémoires signés de son nom, et écrits par un de ses fils, quarante ans après sa mort, ne suffisent pas à le faire bien connaître. Sa vaste correspondance, encore presque tout entière inédite, est bien plus instructive. Elle nous offre l'expression primitive et spontanée de sa pensée; chacune de ses lettres contribue à nous le révéler tel qu'il était, sans l'intermédiaire d'un apologiste suspect. Ce sont ses véritables Mémoires, composés par lui, au jour le jour, dans le feu de l'action.

Là nous le voyons, sous le titre de licutenant-général, gouverner la Bourgogne en maître absolu, ou, pour mieux dire, en grand feudataire du moyen âge. Toujours sur la brèche contre les huguenots, souvent en querelle avec la cour, il lève les impôts et les armées, organise la Ligue catholique. Il transmet à tout un peuple ses convictions ardentes et ses passions belliqueuses, et prolonge longtemps après lui, dans les âmes, l'impression de ses exemples et le retentissement de son nom.

I

Sous les règnes d'Henri II et de François II, la Réforme protestante s'était introduite dans la province comme dans le reste du royaume. Dès 1554, elle a ses partisans à Dijon. Les années suivantes, des églises calvinistes s'établissent à Mácon, à Châlon et à Autun; puis à Beaune, à Châtillon, à Auxerre. La secte a pour propagateurs un petit nombre d'ecclésiastiques et de magistrats, des bourgeois et surtout des artisans pour prosélytes.

D'après certains documents, les protestants de la Bourgogne manifestaient plus vivcment que partout ailleurs des tendances aux réformes politiques et à la révolution sociale. Les catholiques citaient un conciliabule à Châlon, où il avait été parlé de « jeter hors de la république les trois vermines, que l'on disait être les moines, la noblesse et les gens de robe longue servant à la justice du roi. » Ils ajoutaient qu'à Mâcon, au milieu d'un prêche, des menaces avaient été proférées contre les riches. La stricte vérité est, qu'ici comme ailleurs, les novateurs ne cachaient pas leur désir d'abolir complétement le « papisme », et marchaient à leur but avec un zèle bien supérieur à leurs forces. Tout outrage envers leurs adversaires était bon; ils dérobent ou ils brisent les statues des églises et les madones des carrefours; on en vit baptiser un chien en pleine rue. Enfin, partout où ils furent un moment, les plus forts, ils interdirent la messe et dépouillèrent les lieux saints. La réaction ne se fit pas attendre, et, tantôt au nom du roi, tantôt se levant de lui-même pour venger les symboles de son culte profané ou détruit, le peuple catholique infligea aux huguenots les plus cruelles représailles.

Nulle part ailleurs la lutte ne fut plus vive. Placée sur le grand chemin de Genève à Paris, la Bourgogne subissait le premier flot de ces émissaires de toute sorte, combattants par la parole ou l'épée, dont la Rome protestante inondait le royaume. Voisine de la Lorraine et de la Suisse, de la Franche-Comté et de la Savoie, clle sentait la guerre étrangère inséparable pour elle de la guerre civile. Elle cût voulu écarter à tout prix ces dissensions religieuses qui livraient périodiquement son territoire aux bandes italiennes ou allemandes; et quand le calvinisme s'introduisit chez elle, elle le repoussa, autant comme une source de troubles intérieurs que comme un démenti donné à sa foi traditionnelle. Dans chacune de ses villes, deux peuples étaient en présence : d'un côté, les catholiques, supérieurs en nombre, se réunissant sous les bannières et au son des cloches de leurs paroisses, pour fermer au culte nouveau l'entrée de la cité; de l'autre côté, les protestants disséminés çà et là, abritant leur prêche sous une grange de faubourg, s'appelant la nuit dans les rues à coups d'arquebuse, et révant moins la tolérance pour eux que l'extermination de leurs adversaires.

L'esprit de concorde n'habite plus nulle part, si ce n'est à la cour, dans la pensée de L'Hospital; mais, comme on le sait, la « messe » du chancelier était aussi suspecte aux catholiques qu'odieuse aux protestants, et son éloquence, qui finit par importuner le roi, ne pouvait être comprise de la foule. Partout apparait, avec plus ou moins d'intensité, ce fléau qui prolongea et envenima les guerres de religion, l'intervention continue et violente de la multitude aveugle et exaltée. Dans les deux camps, les excès commis appelèrent la vengeance; les représailles s'ensuivirent, et les époques de trêve officielle n'étaient pas moins troublées que celles de guerre ouverte. La Saint-Barthélemy fut un grand crime politique, parce qu'un roi en avait donné le signal; mais auparavant, par toute la France, il n'y cut guère de ville qui n'eût subi une Saint-Barthélemy catholique ou protestante. Les archives et les relations locales attestent, par mille récits plus ou moins lugubres, combien le fanatisme et d'autres passions plus basses faisaient oublier souvent le respect de la vie et de la propriété d'autrui, de l'autorité royale, de la foi jurée, de la charité chrétienne.

Au-dessus du peuple, les hommes éloquents se combattaient avec d'autres armes. L'activité intellectuelle des Bourguignons, loin d'être ralentic, fut surexcitée par cette lutte violente. Théodore de Bèze était né aux portes de la province; Hubert Languet y grandit, avant d'aller écrire en Allemagne son manifeste politique et religieux contre la tyrannie (*Vindiciæ contra tyrannos*). Le premier magistrat d'Autun, Jacques Bretagne, à l'Assemblée de Saint-Germain, en 1560, s'inspira de l'indépendance hardie de Philippe Pot aux États de 1484; il réclama la confiscation des biens du clergé et une liberté sans limites pour les apôtres de la pure parole de Dieu-

LES ORIGINES DE LA LIGUE.

En face des novateurs s'élèvent successivement un savant jurisconsulte, Bégat; un diplomate célèbre depuis, Pierre Jeannin; un habile homme d'Etat, Étienne Bernard, qui furent les uns et les autres, à un moment de leur vie. des voix éloquentes au service de la cause catholique. Derrière eux, tout ce qui est investi d'une autorité quelconque, États, conscils élus, Parlement, officiers de justice, déploient un zèle ardent contre la Réforme. Chacun commente avec empressement dans sa conduite la vieille devise : Une foi, une loi, un roi. Tous se glurifient d'avoir été chrétiens avant les autres Français, car c'est une Bourguignonne, disent-ils, Clotilde, qui a apporté la vraie foi à Clovis. La chambre de ville de Dijon, tout en réprimant les moines trop violents dans leurs prédications ou trop libres dans leur vie, bannit quiconque mange de la viande en carême, interdit le chant des psaumes en français, remet en vigueur les ordonnances de saint Louis contre les blasphémateurs, et surveille sous chaque toit les scrviteurs soupconnés d'hérèsie¹. Le clergé livre les trésors des égliscs pour les frais de la guerre sainte, et, à un moment donné, enrôlera les fidèles dans les Confréries du Saint-Esprit. Le Parlement multiplie les arrêts rigoureux contre les prêches; il présente au roi les célèbres remontrances de Bégat contre les édits de tolérance *. Enfin, Gaspard de Saulx donne l'unité et la force au mouvement en s'y associant par ses ordonnances, en armant au besoin toutes les mains fidèles qui pouvaient tenir unc épée.

Il subissait l'entrainement populaire, mais il le subissait volontiers. Comme gentilhomme et comme soldat, il voyait dans la lutte à outrance le plus sacré des devoirs et la meilleure des politiques. Il se crovait tenu de combattre les hérétiques par son serment de chevalier, comme le roi par son serment du sacre. Bèze émet à son égard une étrange assertion, que rien ne confirme : « llomme d'autant plus dangereux, dit-il, qu'il avait eu connaissance des vérités de la religion³. » En tout cas, eût-il, comme tant d'autres, assisté par curiosité à un prêche ou chanté les psaumes de Marot au Préaux-Clercs, il n'en fut pas moins le plus implacable ennemi des religionnaires. Habitué à la discipline militaire, n'aimant pas plus voir s'affaiblir l'obéissance que le commandement, il entra dans la guerre civile sans hésitation, mais sans ardeur. L'honneur de faire exécuter les ordres du roi lui était encore plus à cœur que le succès. S'il mit les pieds dans le sang, il ne s'en repentit pas, mais il ne s'en glorifia non plus jamais. Ce n'était point un fanatique, c'était

¹ Registres de la chambre de ville, de 1559 à 1563.

² Ces remontrances sont imprimées dans les Mémoires de Condé, t. IV, p. 356-412.

³ Histoire ecclésiastique, liv. V.

LES ORIGINES DE LA LIGUE.

l'esclave de sa consigne, quelle qu'elle fût. Ne sachant ni dissimuler, ni faiblir, il n'était pourtant pas étranger aux tempéraments qu'exige, surtout en temps de guerre civile, le gouvernement des hommes.

Ainsi, à la première nouvelle que les huguenots s'agitent autour de lui, il écrit au roi : « Si je puis savoir qu'ils s'assemblent pour faire tels sermons ou pour chose qui vous importe, je départirai avec votre autorité l'assemblée si rudement que les autres y prendront exemple. Voilà tout le sermon que je sais 1. » Cependant cette rudesse n'excluait pas une modération habile. Quand il fut envoyé en Dauphiné pour y étouffer les troubles naissants, il lui était enjoint d'être sans pitié envers les novateurs. Il se borna à gagner les uns et à effrayer les autres. Les chefs se laissèrent lier les mains par des pensions et des honneurs, et les bourgeois de Valence cédèrent quand Tavanes, se présentant dans leur assemblée, eut souffleté brusquement, emprisonné et menacé de la potence le plus hardi d'entre eux. Plus tard, au plus fort de la lutte, il enverraauterrible baron des Adrets ces mots qui font honneur à la fois à la clairvoyance de son esprit ct à la générosité de son cœur : « Ne faut point que sous ce manteau de religion où il se trouve si peu de différend puisque tous voulons Jésus Christ, nous nous coupions ainsi la gorge les uns aux autres ².... » Néanmoins, la trêve achevée, la main qui avait écrit ces lignes restait ferme et maniait vaillamment l'épée.

Cette loyale attitude, qui augmenta si promptement son preslige en Bourgogne, n'était pas aussi appréciée à la cour. La reine-mère tantôt laissait les Guises l'exhorter à être intraitable, tantôt lui recommandait les ménagements et la prudence. Une semblable politique avait, aux yeux de Tavanes, le double défaut de manquer de suite et de manquer de sincérité. Il répugnait à la dissimulation, qu'il estimait « en ce temps autant ou plus punissable au magistrat que le méfait au sujet³ ». Aussi demandait il à son maitre de ne plus aller d'un parti à l'autre, et de faire la loi à tous. S'agissait-il de ses intérêts personnels? On voyait reparaître le courtisan attenui à ne heurter personne, le gentilhomme ambitieux, avide d'argenl comme de gloire. S'agissait-il des intérêts de son gouvernement el de l'État, sa franchise était entière, et lui était parfois impulée à crime. Il présentait alors sa défense comme il avait offert ses conseils, à visage découvert, et Catherine de Médicis recevait de lui des lettres comme celle-ci :

- ⁴ Lettre du 1^{er} février 1560.
- * Lettre au baron des Adrets, 9 juillet 1562.
- ⁸ Lettre au lieutenant de Mácon, 4 juillet 1565.

810



« J'ai vu ce qu'il vous a plu m'écrire de votre main, et ne sais encore bien que vous y répondre, d'autant que cela est tant éloigné de la raison qu'il n'y a homme hors de sens qui dût penser que voulussiez ruiner votre propre sang et cette couronne qui vous honore tant. S'il vous plait me dire ceux qui vous ont dit que j'ai parlé de vous, je m'essayerai de leur fermer la bouche, de sorte qu'ils ne mentiront jamais d'un si homme de bien que je suis, ni plus affectionné à votre service. Je ne vous en ferai point d'autre excuse sinon de vous supplier très-humblement penser que je ne suis point changé depuis le temps que vous me connaissez votre serviteur, et demeurerai en cette opinion tant que ma vie pourra durer... Ce que je me plains le plus est de savoir quelles gens je dois tenir pour ennemis de Sa Majesté, et à qui je dois faire la guerre résolùment ¹... v

Un jour, il ne se contenta pas d'écrire; il envoya à Fontainebleau un gentilhomme avec charge de demander expressément à la cour une attitude plus franche, ou tout au moins des instructions plus précises. Catherine, pour éviter de répondre, prit le parti de tourner la chose en plaisanterie. « Ne connaissez-vous pas Tavanes? ditelle à ses conseillers. Je sais quel il est ; nous avons été nourris pages ensemble! » Elle écartait ainsi une demande sérieuse comme une boutade sans portée : elle affectait d'abandonner un fidèle serviteur, prête à le laisser se compromettre, pour profiter de son audace s'il réussissait, pour dégager sa propre responsabilité en cas d'insuccès. « Quant à moi, répétait en vain Tavanes, je n'ai point de masque, passion ni rien de caché, et suis résolu de faire du tout la guerre ou du tout la paix, ou, pour ne savoir servir mon maître avec dissimulation, ne m'en mêler plus.» Et il était heureux quand il pouvait ajouter : « Les éléments de la politique montrent tous les jours qu'il n'y a guère à gagner aux dissimulations; aussi le roi n'entend point que l'on dissimule, mais veut des serviteurs qui exécutent raidement ses ordres ³. »

Ce rude soldat n'était guère fait pour appliquer une politique d'atermoiements et de compromis, qu'il savait du reste imposée à la cour par la nécessité, et qu'il ne jugeait pas utile en Bourgogne. La reine-mère, dans des avis secrets ou dans des ordres verbaux, lui laissait entrevoir le fond de sa pensée, et dans ses instructions officielles se démentait elle-même. Tavançs n'était pas d'un caractère assez souple pour la suivre pas à pas et se contredire volontairement avec elle. Poussé aujourd'hui au combat pour être enchaîné

¹ Lettre du 29 mai 1562.

^{*} Lettres des 9 juillet 1562 et 10 juillet 1569.

le lendemain devant l'ennemi, il chercha autour de lui un point d'appui solide, et le trouva au milieu d'une population très-ardente dans sa foi et très-passionnée pour ses libertés. Dès lors l'esprit de la Ligue est le maître en Bourgogne; c'est la guerre sans repos ni trêve avec la Réforme qui s'engage. Tavanes est au centre du champ de bataille : en face de lui les huguenots qu'il n'épargne pas pendant la lutte, qu'il désarme durant l'intervalle des trèves conclues malgré lui, et qu'il protége à peine comme des rebelles impénitents; autour de lui une foule ardente, dont il voudrait régler le zèle militant, qu'il ne contient qu'à regret et dont il sait mal punir les excès; au-dessus de lui, une cour impénétrable ou plutôt indécise dans ses résolutions, à qui il doit obéissance et dont il interprète souvent à son gré les ordres. Telle fut pendant dix ans la situation en Bourgogne.

Dès 1561, on peut voir par les séditions de Dijon et d'Auxerre quelle était l'effervescence des esprits. « Il y eut alors, dit de Thou, une grande émeute à Dijon. Le peuple vint fondre sur les protestants qui étaient assemblés... et ils marchèrent tambour battant. comme s'ils cussent été à un combat. Les protestants se servirent pour se défendre des armes qu'ils avaient, et repoussèrent leurs ennemis. La populace, n'avant pu avoir aucun avantage sur les protestants, tourna sa fureur contrc leurs maisons et en pilla guelguesunes¹. » C'est là sans doute le récit légèrement exagéré d'une querelle qui éclata entre les vignerons du quartier Saint-Philibert et les armuriers de la rue des Forges, à l'occasion d'une statue de la Vierge que ceux-ci étaient accusés d'avoir dérobée. Pendant plusieurs jours les chaines furent tendues dans les rues et les habitants sous les armes. Un mois auparavant, à Auxerre, plus de deux mille personnes étaient venues cerner une assemblée calviniste qui se dispersa à leur approche; furicuse de sa déconvenue. cette multitude se jeta sur les maisons des bourgeois accusés d'hérésie et en pilla une trentaine. Tavanes, chargé d'informer sur ce tumulte, fit pendre trois des pillards; après cette satisfaction donnée à l'ordre publie, il n'oublia pas les huguenots, cause première, à ses yeux, du désordre; il en bannit eing, dont il confisqua les biens, et en condamna cinq autres à mort en effigie. C'était leur faire payer cher la protection qu'il leur avait accordée.

Il pensait par là « tenir en crainte » les uns et les autres; mais il faisait ainsi dans chaque ville, de la population protestante, une bande de suspects désarmée et menacée, irritée, et toujours prête à la révolte. De leur côté, les catholiques n'étaient préoccupés que

[•] Histoire universelle, liv. XXVIII.

des moyens d'écraser complétement leurs adversaires. Quand parut l'édit de janvier 1562, qui autorisait dans une certaine mesure le culte calviniste, le désordre fut à son comble.

Dès le premier jour, l'édit sembla à Tavanes « la porte par où les huguenots sont entrés en France», ct, sur de l'assentiment populaire, il en fit ajourner l'enregistrement par le Parlement, ce qui était en suspendre l'exécution. Qu'on juge de la situation qui s'ensuivit : dans les autres provinces, les religionnaires étendant, comme dit d'Aubigné, l'édit par delà les bornes, voulaient aussitôt substituer leur domination exclusive à la tolérance restreinte qu'on leur accordait. En Bourgogne, au contraire, cette tolérance elle-même leur était refusée, faute d'une formalité légale. Ne pouvant comprendre que le Parlement et le gouverneur méconnussent, en vertu de priviléges particuliers, la volonté royale, ils n'hésitèrent pas à désobéir. A Chalon, las de prêcher sur les places et sur le pont de la Saône, ils s'emparerent des abbayes déscriées par les moines, et les concessions que leur fit le lieutenant royal pour obtenir le rétablissement de la messe ne les empêchèrent pas de faire monter dans les chaires catholiques leurs prédicants. A Dijon, ils occupèrent les rues en armes et forcèrent les passants à se joindre à leurs cérémonies. On lut sur les murs des placards incendiaires. Le premier président du Parlement, 'alors malade, vit sa maison envahie et luimême menacé de mort par une bande de fanatiques. Enfin Tavanes craignait un coup de main contre lui.

D'après ses Mémoires, les huguenots étaient « douze cents, résolus de le tuer et de se saisir de la ville. Ils avaient percé les maisons de la rue des Forges,... et se pouvaient secrètement assembler tous en une quand ils le voulaient. Les gens de métier huguenots s'étaient fournis chacun de cing ou six soldats qu'ils disaient être leurs serviteurs ou apprentis ». Averti de leurs projets, le lieutenant-général se retira dans le château, prêt à tout événement. On essava de lui persuader que les religionnaires étaient les plus forts, et que toute résistance était inutile. Il répondit que le lendemain toute la ville serait debout pour se défendre, et il interdit, sous peine de mort, de sortir des maisons de nuit. « La rébellion était si prête, que les huguenots tiraient des arquebusades aux trompettes qui publiaient ce commandement. » Les catholiques effrayés se cachaient au fond de leurs maisons; il n'en vint pas cent se ranger en armes autour de Tavanes. Celui-ci paya d'audace : ayant pu introduire dans le château la compagnie d'hommes d'armes de son beau-frère Montrevel, il s'empara à l'improviste de douze otages choisis parmi les citoyens suspects, et les garda derrière les murs de la forteresse comme caution de sa vie menacée. Ce coup de main

lui donnait la victoire sans combat. Il l'assura en faisant apporter à la maison de ville toutes les armes, et plus de quinze cents étrangers huguenots récemment introduits dans les corps de métiers furent expulsés comme fauteurs de troubles.

Théodore de Bèze a raconté avec détails les vexations que subirent alors ses corcligionnaires. Un trait cité par lui prouve cependant que Tavanes avait l'âme moins dure que son impitoyable consigne. « Ayant Tavanes, dit-il, mandé une bonne partie de ceux de la religion de se trouver devant son logis (ce à quoi ils obéirent), et sur cela leur ayant fait plusieurs aigres remontrances, jusques à user souvent du mot de pendre, un sellier, nommé llugues Gralière, en s'approchant, lui dit tout haut ces mots : « Monsicur, je vous sup-« plie de commencer par moi. » Laquelle parole émut tellement Tavanes qu'il fut contraint de larmoyer devant tous. Ce néanmoins, contre sa conscience, il leur fit commandement de sortir hors la ville, et de fait, en fit mener hors la ville plusieurs par le comte de Montrevel⁴. »

Tavanes compléta ces mesures par deux ordonnances qui achevérent de terrifier le parti calviniste. Dans les villes, il fit distribuer des armes à tous les catholiques; dans les campagnes, les paysans durent refuser l'hospitalité aux protestants fugitifs et leur courir sus, sous peine d'être regardés comme criminels de lèse-majesté. De tels faits attestent que si la Ligue n'était pas encore une institution provinciale, son armée était toute prête, énergiquement commandée, et prenait même l'offensive. Au jugement de Tavanes, il n'était que temps de couper court au désordre, car un autre ennemi se montrait à la frontière du duché. C'était le moment où, dans tout le royaume, Condé et Coligny appelaient aux armes leurs partisans, où la cour, contrainte à la lutte, se réfugiait sous la protection de François de Guise et de ce qu'on appelait le Triumvirat. Les huguenots, maitres du Dauphiné, avaient occupé Lyon le 1er mai 1562, et la révolte, comme une marée montante, envahit aussitôt la Bourgogne. Le 3, les images étaient abattues à Mâcon. Quelques jours après, ce fut le tour de Châlon : le fameux Montbrun, à la tête des bandes recrutées dans le Midi, occupa cette dernière ville. Dans toute la vallée de la Saône, les églises et les couvents furent dévastés, la messe interdite au nom du roi. Dijon était menacé. Si le soulèvement dépassait la Bourgogne, l'armée du Triumvirat était prise entre deux feux; la route était ouverte aux reitres pour pénétrer jusqu'au cœur du royaume. Tavanes, par sa campagne de 1562.

⁴ Histoire ecclésiastique, liv. XV. — Ce livre est consacré tout entier à l'histoire du protestantisme en Bourgogne. dispersa l'aile droite des forces protestantes, et son mérite fut d'autant plus grand qu'il dut combattre à peu près avec les seules forces de la province, et sans savoir jusqu'au bout si le roi lui saurait gré de sa victoire.

Au début de ses opérations, tout lui faisait défaut, l'argent et les hommes. La cour cût été fort embarrassée de le seconder activement, quand trois provinces seulement sur dix-huit restaient fideles. Ce fut donc de la Bourgogne qu'il dut tirer toutes ses ressources. Les emprunts forcés sur les huguenots ne suffisaient pas à remplir sa caisse militaire; il s'adressa au Parlement et à la chambre des comptes, à la mairie de Dijon et au clergé, qui s'imposèrent extraordinairement pour subvenir aux frais de la campagne. « J'ai été contraint, écrivait-il le 14 mai, d'engager un peu de vaisselle d'argent que j'avais, ne trouvant, à cette heure, un seul grand blanc à emprunter sur mon bien, à cause des temps où nous vivons... car vous savez que sans cela on ne peut assaillir ni se défendre. » Le roi lui répondit en l'autorisant à saisir et à vendre l'argenterie des églises, « attendu qu'il est question de la conservation de religion. » Six cents chevaux et douze cents arquebusiers, telles étaient les forces de l'aventureux capitaine, quand, quelques jours après, il entra en campagne.

En même temps, une expédition d'une autre nature se préparait. Le Parlement avait décidé l'envoi de deux députés au roi, pour solliciter l'abrogation de l'édit de janvier. L'un de ces députés était le conseiller Jean Bégat, le savant commentateur de la Coutume de Bourgogne et le plus brillant orateur de sa compagnie. Ce magistrat, mort en 1572 à quarante-neuf ans, fut célèbre, durant sa courte carrière, non-seulement dans son pays, mais au delà même des frontières de France. Non moins zélé catholique que profond jurisconsulte, il fut avec Tavanes le fondateur de la Ligue bourguignonne, et il agit, parla, écrivit pour elle avec une égale activité. S'il n'appartient pas à l'école de L'Hospital, il sut néanmoins se garder de tout excès, et on peut dire qu'il a été le modèle de ces grands magistrats, comme Pierre Jeannin et Étienne Bernard, qui surent honorer leur pays natal sous les drapeaux de la Ligue, et bien servir ensuite la France aux côtés d'Henri IV.

Introduit dans le conseil privé du roi, Bégat plaida sa cause, dit-on, avec une éloquence dont les preuves nous manquent, mais dont le retentissement fut grand alors et la victoire complète. Le Parlement non-seulement obtenait que l'exécution de l'édit scrait suspendue, mais il recevait les félicitations du roi sur sa sagesse; et, afin de resserrer les liens qui unissaient déjà les catholiques de la province, il imposa, par arrêt, à tous les officiers royaux de son ressort une solennelle profession de foi. Le discours de Bégat, le formulaire promulgué par ses collègues, telles furent les premières manifestations de la Ligue en Bourgogne. L'Hospital lui-mème avait jugé prudent de leur céder, et il laissait le dernier mot au arguments que l'épée de Tavanes ne devait pas tarder à produire.

Nous n'avons pas à raconter ici la campagne de l'armée catholique et de son chef : elle aboutit à la reprise de Châlon et de Macon sur les rebelles, et se termina quand Tavanes, parvenu aux portes de Lyon, se vit remplacé dans son commandement par le duc de Nemours. Mécontent de cette sorte de disgrâce, il rentra aussitét dans son gouvernement, et s'appliqua tout entier à pacifier les provinces qu'il avait soumises.

La nécessité de contenir les huguenots irrités et frémissants, le désir de châtier exemplairement ceux qu'il avait réduits à l'obéissance, l'impuissance où il se trouva peut-être de contenir la réaction populaire, donnèrent à sa victoire, dans certaines villes, la couleur d'une vengeance. On lui reprocha en outre d'avoir été plus sensible à l'argent qu'à la gloire. Cupidité et cruauté, ce sont là les vices les plus communs aux héros de guerres civiles, et le parti protestant ne pouvait manquer de les imputer à ses plus implacables adversaires. Tavanes a partagé sa haine avec le terrible gouverneur de la Guyenne, Blaise de Monluc. Celui-ciest allé même au-devant des reproches en se vantant d'avoir orné de cadavres les arbres des chemins où il passait, et Brantôme affirme, à tort ou à raison, que les troubles l'enrichirent subitement de cent mille écus. C'est à peu près là l'histoire de Gaspard de Saulx; ces deux capitaines devaient subir la même renommée, après avoir montré le même caractère et affronté les mêmes ennemis. Dans leurs campagnes à l'intérieur, ils ne séparèrent jampis le prolestant du factieux; ils déclarèrent hautement qu'un manteau de religion voilait ici des ambitions plus ou moins légitimes, et, malgré leur rigueur calculée, ils furent accessibles, et plus qu'ils n'ont voulu l'avoucr eux-mêmes, à des idées de tolérance et de générosité.

Enfin, et c'est ce qui complète la ressemblance entre ces deux soldats de fortune, ils furent les premiers organisateurs des ligues provinciales. Au commencement de 1563, Monluc donne l'exemple; à Bordcaux, à Toulouse, à Agen, des associations se forment où entrent à l'envi les seigneurs, les bourgeois, le clergé. A Dijon on aurait pu suivre leur développement complet, si quelque main brutale ou intéressée n'avait détruit les registres secrets du Parlement et de la chambre de ville. En tout cas, elles existent déjà de fait en 1563. Tavanes a fait campagne pour le compte de la

province autant que pour le service du roi. Le Parlement, la ville de Dijon, les églises ont soldé ses troupes; derrière lui, tout un peuple veille en armes. La lutte finie, il ne reçoit pas le bâton de maréchal qu'il espérait : en revanche, un bref du pape le félicite de ses victoires, et il s'entend proclamer, par un poête bourguignon, l'égal des héros de la Fable et de l'Histoire, d'Ulysse et de César¹. Il est désormais, dans sa patrie, l'âme et le chef presque indépendant du parti catholique.

Nées du fanatisme populaire, ces ligues aboutiront aux massacres; plus tard sculement, lorsqu'une idée politique commune inspirera les chefs, elles formeront les éléments de la Sainte-Ligue. A ce moment, ce sont les associations de ce genre qui, se posant en face des associations protestantes, déchainent la guerre et forcent la main aux politiques. Guizot a parfaitement saisi ce point de vue, que justifient, pour la Bourgogne, les documents sur lesquels s'appuie ce récit, et il dit avec raison, des excès qui ont déshonoré les guerres civiles du seizième siècle : « C'est une méprise et une injustice trop communes de faire peser presqu'exclusivement de tels faits, et la réprobation qui leur est due, sur les grands acteurs historiques dont le nom y est resté attaché; les peuples eux-mêmes en ont été bien souvent les principaux acteurs; ils ont bien souvent précédé ou poussé leurs maîtres dans les désastreux attentats qui ont souillé notre histoire, et c'est sur les masses comme sur les chefs que doit poser le juste arrêt de la postérité. Dès qu'on parle de la Saint-Barthélemy, Charles IX, Catherine de Médicis et les Guisc semblent sortir de leurs tombcaux pour subir cet arrêt. A Dieu ne plaise que je veuille les en affranchir; mais il frappe les générations anonymes de leur temps aussi bien qu'eux-mêmes, et les massacres pour cause de religion ont commencé par des mains populaires bien plutôt que par des mains royales².»

L'illustre historien aurait mème pu ajouter que la cour se défiait de l'aide souvent génant qui lui était donné par ces associations populaires. Elles les suspectait, quoique organisées sous sa surveillance, et se hâtait de les dissoudre, dans les intervalles de trêve. Elles lui apportaient bien, en cas de lutte, un secours efficace; mais elles lui rendaient sa tâche impossible, s'il devenait nécessaire de transiger avec l'ennemi. Elles apprenaient enfin à la noblesse et au peuple des provinces à ne plus compter que sur eux

⁴ Discours en vers des misères de ce temps, anonyme. — Bibl. Nat., portefeuille Fontette 36 A, f. 106-107.

² Guizot, llistoire de France racontée à mes petils-enfants, t. III, p 291 25 Aout 1875. 53

mêmes. C'était ouvrir la carrière aux élans désordonnés de la foule, lâcher la grande levrière, comme dit Regnier de la Planche; c'était donner, dans chaque ville, une couleur de religion aux convoitises ou aux prétentions des plus hardis¹. On eût dit que la royauté pressentait les excès démagogiques des Seize, les intrigues des Guises et de Philippe II.

Les premiers auteurs des ligues provinciales ne voyaient pas si loin dans l'avenir. Il leur paraissait tout naturel de rester unis et prêts au combat, en présence d'une armée de sectaires debout au scuil de leurs églises. On a la lettre curieuse où les prêtres du clergé de Bordeaux défendent l'association dont ils faisaient partie, et que la paix d'Amboise venait de dissoudre. Ce n'était, disent-ils, qu'une bonne et sainte intelligence entre les trois États « pour plus religieusement reconnaitre l'honneur de notre Dieu et de son Églisc, et nous maintenir en l'amour, crainte et obéissance que nous devons à notre roi, et rien de sinistre. » Ils supplient ensuite la reine-mère de peser la différence qu'il y a entre les synodes et colloques et les confédérations, les uns cause de troubles, les autres garants du repos public. Ils ont reçu la paix à bras ouverts, puisqu'elle leur promettait entière protection; par malheur, elle a amené une recrudescence de meurtres parmi les personnes ecclésiastiques. Ils demandent à être défendus, ou ils sollicitent la permission de sortir du royaume¹. Rien ne constate mieux que cette pièce singulière l'attitude des deux partis après la paix, les colères et les défiances qui survivaient, dans les âmes, à une guerre qu'en fait rien ne pouvait plus interrompre.

En Bourgogne, la paix d'Amboisc, conclue à l'improviste entre la reine-mère et Condé, trompa également les espérances des deux partis. L'émotion s'accrut à la réception des lettres où Catherine blâmait la sévérité des officiers de justice envers les réformés, et enjoignait d'ouvrir les portes des prisons à tous les détenus pour le fait de religion. Le Parlement résolut de surscoir, comme l'année précédente, à l'enregistrement de l'édit. Les États, alors réu-

⁴ Dans les remontrances envoyées par Condé au roi, en 1568, on lit : « Il fut fait commandement par le capitaine de la garnison de Chablis à un personnage qui était de la religion audit lieu de sortir... On lui remontra que c'était contre les édits du roi : il répondit qu'il savait bien l'intention du roi, et que le peuple le voulait ainsi, comme si la puissance eût été transférée au peuple; qui sont faits de très-dangereuse et pernicieuse conséquence... » (Dans les Mémoires sur la troisième guerre civile, par Jean de Serres, liv. I.)

* Lettre du clergé de Bordeaux à Catherine de Médicis (s. date). Bibl. Nat.. Ns. français 15881, f. 581.

818

nis, lui envoyèrent une députation pour lui dénoncer les « troubles et inconvénients » apportés par l'édit à la province, et lui exprimer leur intention de s'unir à ses remontrances. Le Parlement chargea de résumer tous ses griefs l'orateur qui l'avait déjà si bien représenté, Jean Bégat. Celui-ci partit, ayant pris soin, cette fois, de rédiger sa remontrance, qui nous a été conservée.

Dans ce plaidoyer habile, sous sa forme pédantesque, la tolérance entre les deux religions était représentée comme injurieuse à Dieu, fatale au repos des familles, funeste à la prospérité de l'État. On rappelait, avec intention, les prédications anarchiques, les désordres qui avaient accompagné l'introduction des nouvelles doctrines. Si chaque ville est divisée, par la religion, en deux partis, disait-on, dans un pays où les priviléges municipaux sont si étendus, c'est la guerre civile en permanence.

Un autre argument, particulier à la Bourgogne, reposait sur les dangers de la désunion dans un pays de frontière, « vraie descente et avenue de tous les pays d'Allemagne. » Tavanes les connaissait bien, lui qui craignait sans cesse unc irruption de reilres ou la violation de la neutralité franc-comtoise; dans plus d'une place, comme le témoignent ses réclamations fréquentes, les soldats n'étaient pas payés, l'artillerie était incomplète, les fortifications tombaient en ruines. Bégat montre à son tour les milices des villes partagées en deux camps, se divisant sur le choix de leurs chefs, s'irritant réciproquement par leurs pratiques religieuses, les huguenots suspects de connivence avec l'ennemi s'ils sortent de la ville pour aller à leurs prêches. Il faudrait alors, et Bégal ne parait pas envisager cette perspective sans appréhension, que le roi se chargeat à ses frais de la garde des villes : tant l'esprit bourguignon d'alors était passionné à la fois pour la religion catholique et les priviléges innombrables qui faisaient de chaque cité, dans la province, une véritable république!

Ces considérations n'ont plus aujourd'hui qu'une valeur historique; elles étaient irréfutables à une époque où la tolérance entre les cultes était regardée comme une chimère et un sacrilège. L'Europe catholique les lut et les accepta comme la défense la plus complête de l'ancien ordre social et religieux. Les réformés répondirent . par une Apologie de l'édit du roy. C'était un appel à la charité évangélique qui laissait de côté, on le comprend, les arguments fondés sur l'état des esprits et des mœurs en Bourgogne. Sur ce terrain, Bégat se sentait invincible : au dernier moment, voyant ses remontrances repoussées, il se retrancha obstinément derrière les priviléges de sa province comme derrière un rempart inviolable, et c'est alors que L'Hospital lui répondit aigrement par un argument décisif, celui du bon plaisir royal.

Bientôt en effet, le Parlement recut commandement exprès d'enregistrer l'édit sans modification ni restriction. Il n'obéit qu'à mojtié, et accepta le traité d'Amboise « par provision, et jusqu'à ce qu'autrement en fût ordonné. » Tavancs, tout en protestant de son obéissance, multiplia les objections, les difficultés et les retards. Il voyait que protestants et catholiques n'invoquaient l'édit que là où ils étaient les plus faibles; que les uns et les autres crovaient avoir droit à une revanche jugée de part et d'autre inévitable. Sa ligne de conduite était toute tracée : ne pas heurter trop vivement les réformés, mais lentement, doucement, leur lier les mains. et à mesure qu'on sentirait leur zèle diminuer, leur foi céder et faiblir, détruire pièce à pièce leurs priviléges. Tout en proclamant son respect pour les consciences, il en voulait à la profession avouée du culte dissident, qu'il confondait avec l'impunité donnée aux factions, et il avait le vain espoir de la faire disparaitre peu à peu, sans troubler la paix publique. Au fond, la reine-mère était d'accord avec lui, si bien qu'elle croyait pouvoir interdire à ses sujets de se battre entre eux, dans les édits où elle déclarait la guerre aux protestants, et dans ceux où elle leur accordait la paix. C'était la conséquence d'une situation où chacun reconnaissait d'avance à son adversaire la liberté de croire, et lui refusait obstinément la liberté de pratiquer sa foi¹. Catherine regardait donc comme une convention provisoire le traité d'Amboise, et ne le faisait executer rigoureusement que là où les calvinistes dominaient. Aussi, comme s'il se fût conformé à sa pensée secrète, le licutenant-général de Bourgogne ne permettait pas sans mille précautions la rentrée des réformés dans son gouvernement, et le rétablissement légal de leur culte.

La paix religieuse était donc loin d'exister en Bourgogne, quand Charles IX et sa mère y vinrent en 1564. Tavanes se rendit avec empressement au-devant d'eux : « Ceci est à vous, leur dit-il en mettant la main sur son cœur. » Et il ajouta, en plaçant l'autre sur son épée : « Voilà de quoi je puis vous servir. » Tout l'homme est dans cette courte et significative harangue.

La reine-mère reconnut l'empressement de son féal sujet en allant loger à l'hôtel de Saulx, et il y eut là certainement entre eur

820



¹ Le témoignage le plus curieux de cette disposition des esprits, est l'arrêté promulgué par les huguenots, maîtres de Lyon : ... Art. 5. Il ne se dira plus de messes. Art. 4. Chacun sera libre dans sa religion.

des entretiens sur la conduite à tenir envers les réformés. Il ne serait pas téméraire d'attribuer aux conseils de Tavanes les édits rendus peu après à Lyon et à Roussillon, qui restreignirent les concessions de l'édit d'Amboise. S'il est vrai que Catherine a eu à Bayonne la première idée de la Saint-Barthélemy, ce fut de même en Bourgogne qu'elle commença à prévoir la reprise des hostilités contre le parti huguenot. Et de fait, dès le lendemain du passage de Charles IX, les épées sortaient du fourreau comme d'elles-mêmes : les protestants essayaient de troubler une procession à Dijon, les catholiques d'empêcher à main armée le prêche de Cravant. En dépit des traités, les ligues catholiques se reforment sous le nom de *Confréries du Saint-Esprit*, et Tavanes en favorise discrètement la résurrection, « pour prévenir la guerre, » disait-il; « pour la provoquer et la rendre inévitable, » disaient ses adversaires.

П

Ses Mémoires rapportent à l'année 1567 ce qu'on pourrait appeler la reconnaissance officieuse faite par lui de ces confréries, comme institutions de salut public contre les novateurs. Il avait pénétré l'organisation redoutable des huguenots, et voulait les combattre par leurs propres armes. Il ne se dissimulait pas les dangers d'une semblable taclique; aussi le serment qu'il imposa aux premiers ligueurs avait-il pour but de les faire servir à la défense du trône comme de la religion. Les membres de la confrérie acceptaient d'avance un chef de la main du roi. Toutefois, il est à remarquer qu'ils ne juraient fidélité qu'à la maison de Valois, comme s'ils eussent déjà pressenti l'avénement des Bourbons hérétiques. En outre, ils se promettent un secret absolu envers les étrangers, «sinon autant que par ledit chef il nous sera permis et commandé pour l'exécution et emploi d'icelle .. » Ce chef, ce devait être naturellement Tavanes, qui, sans doute, annonça confidentiellement à la reine-mère les forces nouvelles qu'il mettait à son service. De toute lcur correspondance à cette époque, il ne nous reste qu'une lettre de Catherine, très-significative, pour peu qu'on en veuille peser les expressions et lire, comme Tavanes a dù le faire, entre les lignes :

« Vous verrez, lui dit la reine, ce que le roi monsieur mon fils vous écrit de l'ordre qu'il désire être mis en Bourgogne, pour éviter que les villes dudit pays ne tombent en l'inconvénient de beaucoup d'autres de ce royaume, dont je m'assure que vous savez assez de nouvelles; et pour ce que c'est le plus grand service que pour cette heure vous lui sauriez faire, je vous prie n'y oublier ne y épargner rien, et que pour cet effet ne craindre (*sic*) point de vous faire si fort que vous ayiez de quoi commander à la fureur du mal et empêcher qu'elle ne passe plus outre, qui sera un service fait à votre maître et à moi, dont nous aurons à jamais souvenance.

« Depuis cette lettre écrite, est arrivé votre courrier avec vos lettres, par où nous avons vu que vous ne pouviez mieux faire que vous avez fait¹...»

Quel que soit le mystère dont s'enveloppe ici la reine, il est aisé de voir qu'elle se prépare, non sans terreur, à une lutte prochaine, et qu'elle est résignée à accepter toutes les alliances contre l'ennemi commun. Les événements du dehors devaient précipiter la crise.

En 1567, le duc d'Albe passe près de la frontière bourguignonne avec une armée, marchant contre les révoltés des Pays-Bas. Catholiques et protestants croient que c'est le signal d'une nouvelle guerre civile. Tavanes sentait la Bourgogne remuer sous sa main, et il multipliait les précautions militaires. C'est ainsi qu'il expulse tous les étrangers de Mâcon, et qu'il ordonne à Dijon une revue solennelle des gardes bourgeoises. Ces mesures successives, une levée extraordinaire de Suisses ordonnée par la cour, firent croire aux huguenots qu'un vaste complot se préparait contre cux. Ils craignirent d'être surpris, et résolurent de se lever partout à la fois, d'enlever le roi et de s'emparer du gouvernement. Le mot d'ordre fut répandu et fidèlement gardé, et au jour dit, la révolte éclata. Le 25 septembre, dans toutes les villes de la Bourgogne, on vit sortir et se mettre en campagne des bandes de gens armés. Les conjurés franchissaient les portes de Dijon par troupes de cing ou six, portant sculement l'épèc, comme pour une promenade, et tout le jour suivant ils cheminèrent dans la direction de Rosoy-en-Brie, où était le rendez-vous commun. Les gentilshommes catholiques du haut de leurs donjons, les capitaines des villes derrière leurs murailles, les voyaient passer avec effroi, et, tremblants pour eux, ne pouvaient répondre aux appels pressants du lieutenant général. Celui-ci apprenait bientôt qu'Auxerre et Mâcon étaient aux mains des réformés. Isolé, retenu dans Dijon par crainte d'une surprise, il osait à peine écrire à la cour, les chemins n'étant pas sûrs. Sa caisse militaire était vidc, et, comme il le disait, « là où le soldat trouve à gagner, il n'est plus question de religion^{*}. »

¹ Lettre du 10 mai 1567.

^a Lettre au roi, 26 septembre 1567.

Pendant tout le mois d'octobre, il fut appelé à l'armée royale de la façon la plus pressante. Dès qu'il crut avoir assuré la sécurité du duché, il s'offrit à partir. Cette fois, il croyait aller à une guerre sérieuse, décisive pour le salut de l'État et sa propre fortune, avant son départ, il fit son testament et règla toutes ses affaires de famille. On le vit jusqu'à la fin de la guerre en Lorraine et en Champagne, au milieu des capitaines qui se disputaient le commandement sous le nom du jeune duc d'Anjou. Il se préoccupait néanmoins de la défense de la Bourgogne, qu'il savait menacée à ses deux extrémités. Son cousin de Vantoux y commandait en son nom avec des forces insuffisantes. L'arrivée du duc de Nevers et d'une armée d'Italiens changea la face des choses. Mâcon fut repris. Toutefois, le vainqueur ne put arriver assez à temps pour empêcher le prince de Condé de traverser le nord de la Bourgogne, et de le livrer aux ravages de ses auxiliaires allemands.

La paix de Longjumeau fut conclue sur ces entrefaites (mars 1568), paix qui, de toutes les trêves arrachées à la lassitude des combattants, fut la plus courte et la moins sincère. Pendant les six mois qu'elle dura, elle ne fut, pour ainsi dire, pas observée. Entre toutes les provinces, la Bourgogne fut la plus agitée, car les plus ardents des deux partis paraissaient s'y être donné rendez-vous. Nous y assistons au prologue d'une tragédie, où chacun parle de paix et se prépare à la guerre, ment aux autres et à lui-même, et embrouille un réseau d'intrigues que l'épée seule pourra briser. La Réforme a deux citadelles dans la contrée, Novers et Tanlay; Novers surtout, assis au sommet d'une colline, entouré par une rivière et un triple fossé, protégé par un vaste donjon, paraissait imprenable. Condé et Coligny viennent s'y installer, et dans toutes ces villes, aux portes desquelles passent les reitres licenciés et chargés de butin, l'exaltation populaire grandit rapidement; les Confréries du Saint-Esprit sortent de l'ombre, prêtes à combattre, et, au dernier moment, la fuite des chefs protestants donnera le signal de la troisième guerre civile.

Tavanes, en rentrant dans son gouvernement après la paix, s'était trouvé en face des plus sérieux embarras. C'est en vain qu'il publie, le 30 avril, une ordonnance dans laquelle il recommande à ses compatriotes, « de quelque religion qu'ils soient, (de) se comporter modestement les uns avec les autres, sans aigreur ni souvenance des troubles passés... » Partout, à toute heure, sous le moindre prétexte, les deux partis sont aux prises. Chaque jour voit s'accuser davantage l'intervention de la multitude, et, dès le 27 avril, Tavanes la signalait clairement à la reine, en lui insinuant qu'il fallait la diriger si l'on ne voulait pas être entrainé par elle : « Pour ne vous rien cacher, tout esclame contre la paix, contre le roi et contre vous. Ce pays qui est de frontière et où il y a gens de tête et de cervelle, veut être traité un peu plus doucement, même que vous n'en avez point qui soit demeuré tout en son entier en obéissance aux autres troubles et à ceux-ci. Et est nécessaire de se garder de retourner souvent à de telles rudesses pour la conservation de votre Etat. Personne n'est payé aux places fortes, même ceux de l'ordinaire et morte-paies, ce qui est toute la sureté, et c'est un grand mal que votre susdit État repose sur des gens mangés de poux et qui meurent de faim dans lesdites places; on leur doit quatre ans. Et faut que je vous dise davantage que, sans les amis que j'ai, vous y auriez bientôt beaucoup de gens mal affectionnés, étant pratiqués partout à tour de bras, mais j'espère qu'à la fin tout ira à votre contentement, comme je vous le ferai plus amplement entendre. » La fin de cette lettre, en dépit de ses obscurités calculées, est très-claire. Tavanes songe à organiser définitivement, en vue d'une lutte prochaine, sous les bannières des confréries, une armée auxiliaire sortie des entrailles de la province, une réserve des garnisons royales. Il veut tenir sous sa main, en se mettant à leur tête, ces populations frémissantes contre un ennemi qu'elles accusent de tous leurs maux. Dès ce moment, le passage des rettres et la remise d'Auxerre aux autorités royales étaient le signal des plus graves désordres.

Les Allemands ne quittaient qu'à regret le beau pays de France, d'où ils emportaient, dit Haton, tant de butin, « que leurs chevaux et harnais ne purent emmener le tout en leur pays. » Aussi ne s'en allaient-ils que pas à pas, s'attardant, sous divers prélextes, dans les riches campagnes de la Bourgogne, et, en attendant le complément de la solde qu'on leur avait promise, ils dévastaient le pays. La cour crut un moment qu'elle serait obligée de recourir à la force pour leur faire repasser la frontière; elle laissa même entendre à Tavanes qu'il pourrait précipiter leur retraite par une attaque à main armée. Celui-ci déclina la proposition, sous prétexte que les troupes lui manquaient pour une entreprise aussi hasardeuse, et qu'il ne fallait pas ajouter à la misère du pays. Tout le monde n'imitait pas sa sagesse ; les catholiques d'Auxerre arrêtaient et dépouillaient un gentilhomme de Coligny qui portait aux Allemands une partie de leur solde. Le passage de ces étrangers près de Dijon réveilla toutes les passions populaires :

« Quand les reitres, écrivait Tavanes au roi, passèrent près de cette ville y étant conduits par des Français jusques aux faubourgs pour saccager, il s'y attacha une escarmouche, ou furent tués cinq ou six reitres et autant de ceux de la ville. Il se trouva deux heures

Digitized by Google

après ladite escarmouche deux huguenots qui furent tués hors la ville, et encore que cela se fit avec cette furie, et qu'il n'y avait aucune occasion de plainte, si est-ce que j'ordonnai à la justice d'en faire informer, et n'ai jamais vu un seul des leurs qui s'en soit plaint : mais bien dire ceux de cette ville qu'ils ne tiennent la vie que de moi à cause de la furie du peuple qui était ainsi ému de voir tuer les leurs... L'on est contraint d'en endurer beaucoup, encore que vos édits soient violés à vue d'œil et même par les plus grevés, de peur de recommencer les troubles, et si cela dure, à la longue il ne faudra plus parler de justice, et de régner¹. »

Le départ des Allemands ne rétablit ni la concorde, ni même la tranquillité. Auxerre était en proie à une réaction violente; les protestants, aux termes du traité de paix, avaient remis la ville aux mains du roi. Les catholiques, en butte depuis six mois à toutes sortes de vexations et d'outrages, se vengèrent cruellement. Leurs oppresseurs de la veille furent désormais traités en criminels, traqués, emprisonnés, massacrés. Le gouverneur, envoyé par le roi, était impuissant à réprimer ces excès. Ce qui surexcitait encore les esprits, c'était la présence, à quelques lieues de là, des chefs du parti ennemi. Vers la fin d'avril, Condé, ne se sentant pas en sureté dans ses autres résidences, était arrivé, avec sa famille, dans son château fort de Noyers. Coligny et Dandelot ne tardèrent pas à venir habiter près de lui, à Tanlay, et leur reunion, en augmentant les défiances de Catherine et de Tavanes, fut une cause indirecte d'agitation, ajoutée à tant d'autres.

C'est alors que le lieutenant-général, pour éviter les surprises de l'année précédente, songea à tirer parti de l'association secrète, récemment formée sous ses auspices, et la rendit publique. A ce moment, les Ligues catholiques, dissoutes par la paix de Lonjumeau, se réorganisaient ouvertement. Ainsi l'on voit se rassembler en Languedoc une « Sainte Armée de la Foi, » bénie d'avance par le pape, enrôlée dans les églises, et s'inspirant des souvenirs de la croisade albigeoise. La noblesse, le clergé et le tiers État du Maine et de l'Anjou, établissaient aussi leur confédération. Deux cent trentehuit notables catholiques, réunis, le 18 mai, dans la grande salle de l'archevêché de Bourges, s'unissaient par un serment solennel; le 24 juin, l'acte constitutif de la Ligue provinciale de Champagne était publié². A la même époque, eut lieu à Dijon la « description » solennelle des bons serviteurs du roi. Les chefs des compagnies

1 Lettre du 8 août 1668.

² D. Vaissette, Histoire du Languedoc, t. V, pièces justif. 112-113. — Mourin, La Réforme et la Ligue en Anjou, p. 71. — La Thaumassière, Histoire de Berry, etc.

bourgeoiscs, les principaux membres du clergé et de la noblesse, quelques conseillers au Parlement se réunirent, le 8 juillet, à la Maison du roi, autour de l'orateur du parti, Jean Bégat. Une indisposition très-opportune avait retenu Tavanes dans son chàteau d'Arc-sur-Tille; mais ses deux fils, Guillaume et Jean, agés. l'un de guinze ans, l'autre de treize, étaient présents. Selon un écrit du temps, Bégat prononça un long discours « pour remontrer combien il était requis et nécessaire qu'on se préparat et qu'un chacun se montât de chevaux de scrvice et de corps de cuirasses, et ceux de moyen état d'arquebuses et de bons morions, avant un tel ennemi voisin qui est à Novers, afin qu'ils ne fussent pas surpris par un tas de petits princes bâtards et étrangers, qui avaient voulu faire la part au roi. » Puis les assistants prétèrent de nouveau le serment de la Confrérie du Saint-Esprit, et s'engagèrent à servir contre les huguenots de leurs personnes et de leurs biens; ils promirent, au nom de chacun d'eux une cotisation mensuelle, et au nom de la ville deux cents chevaux et deux cent cinquante hommes de pied, payés pour trois mois. Quelques-uns pourtant, si l'on en croit les relations protestantes, s'inquiétèrent des résultats de leur adhésion, et, séance tenante, demandèrent à Bégat si le roi approuverait leur ligue. Celui-ci répondit qu'il existait une autorisation écrite, qu'elle était entre les mains d'un secrétaire de Tavanes; mais la pièce, à ce qu'il paraît, ne put jamais être produite. Bégat aurait même ajouté que peu importait l'approbation royale; qu'on savait où s'adresser ailleurs; qu'il ne fallait pas se fier aux lettres officielles reçues par le gouverneur et le Parlement, mais seulement en interpréter certains passages, rédigés dans un langage convenu d'avance¹.

Quoi qu'il en soit de ces aveux, des plaintes s'élevèrent parmi les collègues même de Bégat. Le Parlement prit ombrage de réunions qui ne paraissaient ni provoquées ni approuvées par le roi. Le premier président fit part de ses scrupules à Bégat; Tavancs, prévenu, accourut à Dijon. Il se sentait prévenu de jouer un rôle double, celui d'exécuteur des volontés royales et celui d'agitateur du parti catholique. Ne voulant ni trahir les résolutions secrètes de la cour, ni passer pour un rebelle, il se tira d'affaire par une de ces saillies originales qui lui étaient familières; et demandant aux magistrats eux-mêmes de lui tracer une ligne de conduite, il leur dit « que la justice se peint tenant deux balances; s'ils en voient une pleine de monopoles, hérésies et rébellions, l'autre de l'honneur de Dieu, du

¹ La Légende du cardinal de Lorraine, dans les Mémoires de Condé, L. VI. p. 108.

Digitized by Google

service du roi, extension d'hérésie et de rébellion, il remettait à leur prudence celle qui devait emporter le poids. » Et il continua de préparer la levée, et le cas échéant, la mobilisation des milices populaires.

Dès le 27 juillet, il a écrit aux bourgeois de Cravant pour leur faire prendre les armes. L'avocat Dechevanne organise à Autun et dans les châteaux voisins une « fraternité des catholiques, » dirigée par des officiers qui s'intitulent *chefs d'hôtel*, et haranguée par le jésuite Odet Pigenat, un des futurs prédicateurs de la Ligue. A Châlon, les confrères, commandés par des *prieurs* et des *sousprieurs*, vont jusqu'à déclarer que si les personnes du roi et de ses frères étaient oppressées, de sorte qu'on n'eût pas avertissement de leurs volontés, on promet obéissance au chef qui serait élu. Le chef désigné d'avance, c'était le licutenant-général¹.

Ces ardents volontaires ne tardèrent pas à causer plus d'un embarras à leur général, par leur témérité împrudente. Un jour Condé faisait dire qu'un espion avait été surpris mesurant la hauteur des murailles de Novers; un autre jour, qu'un agent pratiquait les gentilshommes de l'Autunois et les avertissait de prendre les armes au premier signal; et quand Tavanes lui demandait d'user de son influence pour apaiser ses coreligionnaires, il lui répondait que les catholiques devaient poser les armes comme tout le monde, et se conformer à l'édit. Le commandant militaire de la Bourgogne voulait, au contraire, être prêt à prendre au besoin l'offensive, sans perdre toutefois les avantages de la défensive; il demandait donc aux huguenots, aux rebelles de la veille, de désarmer les premiers : à part cela, il offrit à Condé les satisfactions qu'on réclamait de lui. Il déclina toute complicité dans les pratiques secrètes ou les attentats publics contre les huguenots; il promit de faire traduire en justice l'espion inconnu surpris à Novers, et d'exiger une discipline plus sévère des garnisons de l'Auxerrois; il se déclara prêt à courir sus au premier présomptueux qui contreviendrait à la paix et aux volontés du roi : « J'estime avec l'aide de Dieu, ajoutait-il en terminant, que tout cela tournera en fiance, et que nous aurons ce bonheur de jouir de la paix et tranquil-

¹ Histoire de la Réforme et de la Ligue à Autun, par Abord.— Histoire de Châlons, par Perry. « L'église des Carmes, dit ce dernier, fut choisie pour y établir une semblable confrérie... y dire une messe tous les dimanches, et y faire une exhortation au peuple... Cette confrérie tint longtemps les esprits bien unis. Mais comme il n'est point de chose si sainte où, quelquefois, il ne s'y glisse de l'abus, aussi entreprit-elle plus qu'elle ne devait. Elle empêchait donc que les habitants, tant catholiques que huguenots, ne sortissent le dimanche hors de la ville, etc. » lité qu'il nous a envoyée, où vous, monseigneur, pouvez beaucoup. De ma part, j'y emploierai ce peu de puissance que Dieu m'a donnée, tant pour le devoir de ma charge qu'intention de Sa Majesté¹. » C'était là un espoir qui dans les deux camps était exprimé encore, mais auquel personne ne croyait plus.

Au moment où Tavanes écrivait cette lettre, un nouvel attentat. qui touchait de près à Coligny, aggravait encore la situation. Un gentilhomme envoyé par l'amiral à Auxerre avait à peine franchi les portes de la ville, que les soldats sortis du corps de garde le poursuivirent à travers les faubourgs, firent feu sur lui de leurs arquebuscs, et le blessèrent grièvement. Coligny, n'attendant aucune justice du lieutenant général, qu'il n'aimait pas et qu'il regardait comme complice du mcurtre, porta directement sa plainte au roi, laissant entendre prudemment, mais clairement, qui il accusait : « La connivence et dissimulation dont on a usé jusqu'à cette heure en cela a augmenté et augmente encore de jour à autre l'insolence, audace et arrogance d'un peuple qui semble vouloir partager votre autorité et votre justice ... » Et Dandelot précisait ainsi l'accusation : « Tout ce qui se fait aujourd'hui n'est que pour tant provoquer et offenser ceux de la religion que l'on leur fasse perdre patience, occasion de leur courir sus pour les exterminer². »

Ce fut la reine-mère qui répondit. Sa lettre doucereuse donnait à l'amiral une satisfaction apparente, et essayait sur lui ce système de captation qui le conduisit plus tard au Louvre, dans les bras de Charles IX, et de là sous l'arquebuse de Maurevel et le couteau de Henri de Guise. Que Coligny oublie le passé, disait-elle; qu'il soit persuadé que le roi est bon et n'a jamais aimé verser le sang de ses sujets; qu'il ne désire rien tant que de les recevoir tous entre ses bras et les conserver unis pour les employer à l'accroissement du royaume. Qu'il ne craigne rien, il n'y a rien à craindre, le roi n'a pas changé à son égard; s'il en veut meilleure assurance, qu'il vienne à la cour, et il pourra aisément s'en convaincre. La reine, ajoutait, il est vrai, que si l'effet des ordres du roi pour le rétablissement de la paix ne s'était pas encore fait sentir, c'était que « les armes sont encore entre les mains de ceux qui ne les devraient point avoir, plutôt qu'en celles du roi. »

Ce langage ne dissipa point les défiances des huguenots; désormais trop faibles dans les villes pour résister à la coalition des forces populaires, ils ne cherchaient plus à se rassembler, mais ils se te-

² Coligny au roi, lettre du 13 juillet 1568. — Dandelot à la reine-mère, même date.

¹ Tavanes à Condé, lettre du 10 juillet 1568.

naient prêts à partir au premier signal de leurs chefs. Ils disaient savoir fort bien qu'à la cour on se préparait à leur courir sus, et paraissaient cette fois remplis de crainte à la pensée de reprendre les armes. Tavanes au contraire, dont les forces étaient organisées partout, aurait pu, disait-il, les surprendre par troupes de quinze ou vingt dans les villes et dans les bourgs; mais il se contentait de faire partout bonne garde, et s'il fallait « remucr quelque chose, » demandait des ordres précis 1. C'était la seule concession que Catherine, avcc sa prévoyance intéressée, ne voulait pas lui faire. A ce moment, elle renouvelait à Condé les assurances données à Coligny, et lui promettait même de poursuivre et de dissoudre les associations de la noblesse catholique. Elle savait bien ne pas être obéie et ne souhaitait rien tant que de paraître céder à l'élan aveugle de la multitude. En même temps, pour pouvoir au dernier moment le diriger selon ses vucs, elle joignait au commandement de la Bourgogne celui de la Champagne, où une Ligue était aussi organisée. et autorisait Tavancs à appeler au besoin des troupes du Lyonnais. Elle sentait approcher l'heure où les chefs huguenots, exaspérés par des provocations incessantes, déchireraient ouvertement le traité de paix.

Sur ces entrefaites, une nouvelle plainte de l'amiral lui arrive; c'est un appel pressant à sa justice, presque une mise en demeure d'agir. Un gentilhomme protestant, nommé d'Amanzé, vient d'être assassiné à la porte de sa maison par six hommes masqués. Cette fois Coligny désigne plus nettement ceux qu'il croit les coupables : « Ce sont des fruits et effets des confréries du Saint-Esprit et saintes Ligues... Ce sont choses projetées et délibérées avec les gouverneurs de provinces, et... cela ne se fait point sans avis ou pour le moins sans un tacite consentement²... » Le 7 août, Catherine et son fils répondirent encore en promettant justice, ne demandant en retour que

¹ Tavanes au roi, 21 juillet 1568.

² Lettre du 30 juillet 1568. A cet acte d'accusation de Coligny, il faut joindre celui que Condé adressa au roi, le 23 août. au moment de quitter Noyers : « À quelle autre fin tendent toutes ces Confréries du Saint-Esprit et Ligues saintes qu'ils appellent, où quelques gentilshommes de la religion romaine mal conseillés s'oublient tant que de conspirer et de jurer la ru.ne de ceux de la religion réformée, la plupart d'entre eux leurs parens, amis et alliés? Mais qui invente et fait dresser lesdites confréries, sinon ledit cardinal (de Lorraine), qui a promis les faire autoriser et approuver par Votre Majesté? Combien que vous ayiez donné assez à entendre que telles choses vous déplaisent, comme trèspernicieuses à votre État. A quoi peut tendre ce que ledit cardinal a mandé par toutes les provinces, qu'on n'eut point à ajouter foi à toutes les lettres et dépèches de Votre Majesté, concernant l'entretenement de l'édit, si elles n'étaient marquées de certain signet? Et de fait auxquelles a-t-on obéi ? »

l'oubli du passé; et à ce moment même ils se préparaient à prendre leur revanche de l'attentat dont ils avaient failli être victimes à Meaux l'année précédente. Les armements des huguenots dans leurs places fortes de l'Ouest, le bruit que des assassins étaient en route pour frapper le roi et le duc d'Anjou, et ouvrir à Condé l'accès du trône, hâtèrent leur résolution.

Un envoyé secret de la cour, Gontheri, secrétaire du chancelier de Birague, vint trouver Tavanes et lui proposa d'enlever Condépar surprise à Novers. Le lieutenant-général pressentit le piège; il comprit qu'un ordre ainsi donné, s'il l'exécutait, engageait sa responsabilité en couvrant celle du roi; que la cour voulait ainsi profiter de l'entreprise, et le désavouer, s'il échouait. Il commenca par décliner les pouvoirs de Gontheri et par demander, pour traiter cette affaire, quelqu'un d'un rang plus élevé. On lui envoya aussitôt un capitaine nommé Du Pasquier. A celui-ci Tavanes multiplia les objections, la difficulté d'aller surprendre le prince au milieu d'une garnison dévouée, derrière la triple enceinte de son château, les facilités qu'avaient Condé et Coligny pour fuir, le danger d'un insuccès qui l'exposerait lui-même à leur inimitié; il demanda à être couvert par une déclaration de guerre en règle. Non pas qu'il blamât toujours et en principe de telles surprises, mais il avait déjà prouvé que de semblables missions lui répugnaient dans des circonstances moins graves. Ici il s'agissait de porter la main sur un prince du sang, sur Condé, son ancien compagnon d'armes, et l'homme qui devait détourner de la postrine du fils le couteau de la Saint-Barthélemy ne pouvait songer à attaquer lâchement le père.

Toutes les apparences étaient contre Tavanes; il agit pourtant comme s'il se fût résigné à obéir. Il appela à lui des compagnies de soldats campées sur la Loire, et ses espions rédaient autour de Noyers, comme pour lui en préparer l'accès. Il sut bientôt que les paysans des environs étaient requis pour meltre le château en état de défense et y transporter des vivres. Autour, tout annoncait la défiance et la crainte : Condé avait fait venir successivement jusqu'à quatre cents soldats, qui vivaient à discrétion chez les habitants. Tout rassemblement était disperse à coups de bâton; le jour de l'Assomption, la messe avait été interdite, et l'on avait démoli une église catholique, dans les faubourgs, pour en employer les pierres aux fortifications. Tavanes apprit en outre que Condé était sur le point de partir, soit pour gagner la Rochelle, soit pour aller en Comté, au-devant des reitres. Il n'en continua pas moins ses préparatifs avec une prudente lenteur. Cinq jours après, il était encore à Dijon, et adressait au roi une longue dépêche qui était à la fois un compte rendu

Digitized by Google

de ses derniers actes et une apologie de sa conduite. Certains passages sont tout à l'adresse de Condé, et l'on dirait que sa préoccupation principale est de préparer dans l'avenir, aux yeux du prince, sa justification :

« Il n'y a homme, écrit-il, qui sut dire que j'aie fait lever, depuis la paix, un seul homme, ni de vos ordonnances, ni d'autres, et suis bien ébahi que mondit seigneur le Prince croie ce qu'il vous en a mandé, ni moins comme l'on m'a dit, que je voulais tenter quelque entreprise contre lui, tant avec M. de Barbezieux qu'autrement, vu qu'il me connaît mieux que personne, et sait bien le service que j'ai toute ma vie désiré faire à sa maison, même au feu roi de Navarre. Il est vrai, quand il sera question des commandements de Votre Majesté, de votre État et du fait de ma charge, je voudrais non-sculement entreprendre contre lui, mais contre mon père s'il vivait. »

C'était, sous une forme détournée, dire au roi que, dans des circonstances aussi graves, il ne pouvait agir sans ordre formel. Et, plus loin, tout en revendiquant pour le parti catholique le droit d'association armée, tout en hasardant l'apologie des Ligues, il laissait entendre qu'elles n'étaient, pour lui, qu'un pisaller, une assistance dangereuse demandée aux forces populaires, mais devenue nécessaire, la cour ne lui envoyant ni argent, ni soldats :

« Si mondit seigneur le Prince, disait-il, veut être en soupcon comme il est, il ne faut pas trouver étrange de l'autre côté, que ceux qui sont pour votre service en soient de même.... Et si sous ombre de ce soupcon qu'il dit avoir, vous vouliez toujours laisser seulement le peuple pour la garde des villes, Votre Majesté peut penser quelle sureté il y pourrait avoir; ou il faut que les soupcons cessent, ou il faut se garder à bon escient, par quoi, quoiqu'il en soit, il est force de faire tenir des compagnies aux garnisons, tant pour la surcté d'icelles, que pour garder les séditions, d'autant que sans la force, il est malaisé de réconcilier ces deux peuples, que votre justice puisse être administrée, les pays en sûreté et purgés de méchants, et si ladite force n'y est bien raide, encore qu'il n'y eut point de guerre, vous ne verriez jamais que meurtres, pauvretés. Quant aux insultes et oppressions faites à ceux de l'ancienne religion,..... ceux qui tiennent votre justice vous en pourront avertir guand il vous plaira le commander, et s'il vous plait me commander vous en avertir, je le ferai à la vraie vérité, non que je veuille dire que mondit seigneur le Prince en soit occasion, car j'estime qu'il ne le voudrait souffrir; joint que je m'assure qu'il n'est pas maître de tous ceux de ladite religion, principalement des méchants. »

Puis viennent ses explications sur la Confrérie du Saint-Esprit, et les imprudences qu'on lui avait reprochées sans doute à cet égard :

« Quant à l'article qui parle du propos que tint Monsieur Bégat à quelques uns de ceux qui sont en la description de cette ville, pour autant que ceux de ladite religion prétendue faisaient semer un bruit par sous main que c'était pour leur porter dommage, étant malade, je lui ordonnai les assemblées en public, et leur faire entendre l'occasion de ladite description qui ne tend à autre chose qu'à l'observation de l'édit, et pour, si les troubles viennent à renaître à la manutention de votre État, sûreté du pays à moindres frais que l'on n'a accoutumé du passé; de laquelle description j'ai averti, il y a plus de six semaines, mondit seigneur le Prince, comme vous l'avez pu voir par le double des lettres que je vous ai envoyé, et que je vous envoie encore. Quant à dire que mes enfants y ont été, ce sont garçons qui courent partout, et y furent, et seront, si Dieu plait, décrits pour mourir à vos pieds; et des propos calomnieux de quoi il charge le sieur Bégat, il est personnage fort avisé, et aussi peu ignorant qu'homme de sa robe de votre royaume. Je lui ai donné charge de vous avertir de son dire; la vérité de cela ne peut être cachée pour avoir été dite au vu et su de tout le monde, en présence de tant de gens et des plus notables de la ville. Je me tiendrai toujours bien honoré de faire chose qui soit agréable à Monseigneur le Prince, movennant qu'il n'y aille rien du vôtre, et du fait de la charge qu'il vous a plu me commettre¹.»

Ce plaidoyer achevé, ses súrctés prises du côté de la cour et de ses adversaires, l'habile Tavanes se décida à partir. Tout en paraissant resserrer les mailles du filet qu'on lui ordonnait de jeter sur Noyers, il envoyait en avant-garde des espions qui avaient au moins deux jours d'avance sur lui, et qui se laissèrent surprendre à dessein au pied des remparts. Ils étaient porteurs de lettres soidisant adressées à des troupes venant du côté de la Loire et contenant ces mots : « Le cerf est aux toiles, la chasse est préparée. hàtez-vous.» L'avertissement fut compris.

Le 25 août, Condé et Coligny, avec leurs familles et leurs serviteurs, s'échappaient de Noyers et prenaient en toute hâte le chemin de la Rochelle. Le premier, avant de monter à cheval, avait

¹ Lettre du 20 août 1568.



laissé à l'adresse du roi un dernier réquisitoire, où l'on ne trouve pas un mot contre Tavanes. Ce silence prouve que le capitaine catholique avait dégagé à temps son action de celle de Catherine et de Guise; il exprime éloquemment la reconnaissance de Condé pour un bienfait dont l'auteur n'entendait pas être remercié dans son propre intérêt. De même, l'écrivain protestant qui a rédigé les Mémoires sur la troisième guerre civile ne nomme point Tavanes à cette occasion. Il n'eût pas manqué de le charger, s'il eùt eu en main des preuves suffisantes, ou s'il n'eût pas connu l'immense service qu'à la dernière heure le lieutenant-général de Bourgogne avait rendu à Condé. Enfin, un mois auparavant, c'était Condé lui-même qui avait hautement, et à l'avance, justifié son loyal ennemi, son futur vainqueur : « Jc m'assure, sire, écrivait-il au roi, que ledit sieur de Tavanes ne sait rien de ceux qui contre moi veulent quelque chose entreprendre; car je le connais de trop longue main ennemi de ceux qui ne veulent qu'entretenir les troubles ¹. »

Les Condé, par la faveur constante dont ils entourèrent les Tavanes, pendant les siècles suivants, firent honneur à la parole de leur ancêtre, et de génération en génération, reconnurent le service rendu.

Gaspard, dès qu'il connut le départ du prince, arrêta sa marche vers Noyers, qu'il avait savamment ralentie, et il laissa à Ventoux et à Barbezieux, scs lieutenants en Bourgogne et en Champagne, le soin de réduire Noyers. Le mois suivant, il quittait son gouvernement pour aller combattre et vaincre, en bataille rangée, ceux qu'il avait rougi de surprendre dans un piége vulgaire.

Désormais, il n'appartient plus guère à l'histoire de Bourgogne; c'est à l'histoire de France qu'il faut demander son rôle dans les batailles de Jarnac et de Moncontour, et dans le massacre de la Saint-Barthélemy. Aussi bien, à partir de cette époque, sa correspondance nous manque, et ses Mémoires parlent peu des relations qu'il conserva avec son pays natal. Il vécut presque constamment à la cour, de l'aveu de Brantôme, « craint, honoré, aimé, respecté, recherché et bien fort admiré. » Nommé maréchal de France, gouverneur de Provence, amiral des mers du Levant, bien vu du roi, de la reine-mère et du duc d'Anjou, il abandonna sans regrets la lieutenance générale de Bourgogne au comte de Chabot-Charny. Celui-ci, en mariant sa fille avec le fils

¹ Lettre du 22 juillet 1568 (citée dans l'*Histoire des princes de Condé*, par Mgr le duc d'Aumale, t. II).

25 Aout 1875.

ainé de Tavanes, assura, en revanche, à son gendre, la survivance de sa charge.

Sous le gouvernement de Charny, la Bourgogne resta en pai. En 1569 et 1570, elle avait été successivement foulée par une invasion allemande et par le passage des troupes de Coligny. Les *Ligues du Saint-Esprit* contribuèrent alors sans doute à la garde et à la défense des villes; mais, depuis le départ de l'homme énergique qui les avait réunies en un faisceau et animées de son esprit, elles ne font plus parler d'elles. Leur nom disparait des documents de l'époque, et ce n'est pas à elles qu'il faut attribuer les actes de fanatisme isolé, les représailles sanglantes, exercées dans les villages, sur tout passant ou étranger suspect d'hérésie. La modération de Charny favorisait les progrès des *politiques*, qui là, comme ailleurs, croissaient en nombre et en influence. A peine quelques soulèvements trahirent-ils le réveil furtif des passions populaires, lors de l'explosion de la Saint-Barthélemy.

On sait quelle part le maréchal de Tavanes prit à cette tragédie. On ne voit pas du moins qu'il ait cherché à en étendre les effets à sa patrie. On a dit pourtant que s'il eût alors commandé à Dijon, le sang eut coulé, et on porte aux nues Charny qui, par sa généreuse résistance, aurait préservé son gouvernement des massacres. Il n'en est que plus curieux de constater qu'à la place de Charny, le maréchal eut agi exactement de même. On se rappelle avec quelle prudence, en 1568, il avait décliné les ordres verbaux du roi lui enjoignant d'enlever Condé, et demandé, pour sa décharge, des instructions écrites. En 1572, une situation analogue se présente; et le président Jeannin, alors simple avocat au Parlement, nous a appris comment elle se dénoua. Deux jours après la Saint-Barthélemy, deux gentilshommes vinrent présenter à Charny deux lettres de la main du roi, expédiées le même jour à cinq heures d'intervalle: elles recommandaient d'exécuter tous les ordres verbaux dont les portcurs étaient chargés. On reconnaît là le faire de Catherine et de Birague. Charny, apprenant ce que comportaient ces ordres, recula devant leur exécution, et convoqua, pour en délibérer, un conseil dont l'avocat Jeannin, élu du tiers état, faisait partie. Celui-ci demanda l'application d'une loi de Théodose, défendant aux gouverneurs d'exécuter un ordre contraire à la justice avant trente jours. s'ils n'en avaient obtenu, dans l'intervalle, une confirmation authentique. Cet appel à une loi promulguée par un empereur repentant, par précaution contre lui-même, fut accueilli comme la voir de la raison et de l'éternelle justice. On résolut d'attendre, et, eu effet, deux jours après, un nouveau messager apporta la fable d'un

complot réprimé dont justice était faite, et dont, par conséquent, on ne supposait personne complice en Bourgogne. Il ne périt à Dijon qu'un gentilhomme, qui succomba victime d'une vengeance particulière⁴. Dans les campagnes, les châteaux de quelques seigneurs huguenots furent attaqués : plus d'une famille épouvantée, qui s'enfuyait en Allemagne ou à Genève, fut égorgée en route par des bandes fanatiques. Puis la tranquillité publique ne fut plus troublée jusqu'à l'avénement de la Ligue proprement dite, en 1576.

Tavanes ne devait pas voir ce grand mouvement, qu'il avait préparé à son insu. Dès 1573, il rentrait dans sa province pour y mourir : il expira au château de Sully le 19 juin 1573. Son corps fut rapporté à Dijon en grande pompe; le Parlement vint solennellement le recevoir et le conduisit à la Sainte-Chapelle, où il fut enterré à côté du maître autel. Ce tombeau fut détruit lors de la Révolution de 1793, et depuis, rien n'a rappelé le souvenir du maréchal de Tavanes dans sa ville natale. Aucune des rues qui entourent l'hôtel et le vieux bastion de Saulx ne porte son nom. Il mérite pourtant le même honneur que celui décerné récemment à Carnot, dont on a oublié la complicité dans la Terreur, par reconnaissance pour ses immenses services militaires. Durant cinquante ans, la Bourgogne ne jura que par son nom, s'inspira de son souvenir et des exemples des siens. Ses deux fils donnerent à la France, dans le champ clos de la province, le spectacle d'une lutte à la fois courtoise et acharnée, l'un, comme chef des ligueurs, l'autre, comme lieutenant d'Henri IV. Tous deux avaient été membres des Confréries du Saint-Esprit et avaient pris part au mouvement populaire de 1568; tous deux avaient juré de défendre leur religion et leur roi. Ni l'un ni l'autre ne crut évidemment trahir la foi donnée et manquer aux traditions paternelles en servant avec un égal courage, celui-ci, les Bourbons, celui-là, les Guise; et je suis sur que si leur père eût alors vécu, il eût été fort embarrassé de prononcer entre eux, et de dire qui avait le mieux tenu son serment.

L. PINGAUD.

 Jeannin, Discours apologétique au roi (à la suite des Négociations). -- Registres de la chambre de ville, 30 août et 22 septembre 1572.

Digitized by Google

HISTOIRE D'UNE USINE

.....

La solution du problème social, c'est que l'Industrie étant chrétienne, l'ouvrier soit heureur. AUGUSTIN COCHIN.

. .

L'histoire que je veux racanter a tout l'air d'une légende, et on l'a prise pour telle ; rien cependant de plus vrai ; les documents sont sous la main du public, chocun peut les consulter'. Signalés d'abord au Congrès des Œuvres ouvrières catholiques, à Nantes, en 1875, puis à Lyon, l'année dernière, ils ont été imprimés, réimprimés, répandus à un grand nombre d'exemplaires, et ils viennent d'être, a Paris, l'objet d'une conférence que le P. Lacordaire, Montalembert, Ozanam ou Cechin auraient voulu faire, qu'ils auraient faite avec enthousiasme. Assurément ce dernier aurait disputé à M. Albert de Mun le bonheur de traiter publiquement un sujet qui lui eut arraché des larmes, et pour lequel il était si bien préparé par ses études d'économie charitable. Si la sténographie avait reproduit l'éloquente et chaleureuse improvisation du jeune orateur militaire dont la flamme nous réchauffe et nous rajeunit, je me garderais bien de prendre la plume. Mais pourquoi aucun écrivain du Correspondant, pourquoi le plus compétent et à la fois le plus agréable qui nous reste en matières économiques, mon ami M. Alfred de Courcy ne l'a-t-il point prise? Nos lecteurs s'y attendaient, je n'en doute pas; comme on va lui en vouloir!

Manquant de la science que d'autres auraient montrée dans ce sujet, qu'ils auraient abordé en commençant par de hautes considérations morales et politiques sur la question sociale, je viens, sans préambule, à mon histoire.

¹ Un fait nouveau dans la question ouvrière. Paris, 1875.

Digitized by Google

8:7

Le Val-des-Bois est un gros village de 2,200 habitants, situé près de Bazancourt, dans le département de la Marne. La moitié de sa population se livre à l'industrie textile, l'autre est agricole. Un élégant clocher gothique de pierre et de brique, nouvellement bâti, domine le village, élevant le signe de la croix au-dessus de cehui de l'usine.

L'église, avec sa splendide rosace et ses vitraux coloriés où mille emblèmes rappellent les touchantes merveilles du Sacré-Cœur, achève d'indiquer quelle pensée a inspiré le chef de la population ouvrière du village, venu là des Ardennes, où il est né, le 15 mai 1795, M. Jacques-Joseph Harmel : il a mis son établissement sous la protection de la croix et donné la place d'honneur à Celui qu'il n'appelait pas sans raison le « Maître de la maison. »

Cette maison occupait naguère plus de mille ouvriers, aidés de six puissantes machines à vapeur et d'un outillage formé et entretenu par trois générations de travailleurs. Tous les jours on y voyait vingt-deux personnes assises à une joyeuse table de famille, qui faisait songer, malgré soi, à la table du Patriarche de la Sainte Écriture, mangeant le travail de ses mains, à l'ombre de sa vigne, au milieu de ses jeunes plants d'oliviers.

L'usine du Val-des-Bois fut fondée en 1840. Sortant tous des villes ou des autres ateliers du pays, les ouvriers apportèrent au Val l'esprit qui règne dans la plupart des établissements industriels : impies, démagogues, frondeurs, tapageurs, avides, indisciplinés, ils offraient l'idéal du genre. Pour les peindre, je prends le pinceau d'un des trois fils du vénérable patron, M. Léon Harmel; on ne m'accusera pas de tracer un portrait de fantaisie :

« Dans l'Usine, dit-il, la religion, ses ministres, son cultc, sont l'objet d'une haine furieuse. Cette haine est attisée par d'abominables écrits dont l'existence n'est même pas soupçonnée de ceux qui n'ont pas vécu dans ce milieu. La divine Eucharistie y est particulièrement blasphémée. Le matérialisme y est préconisé. « Quand « on est mort, tout est mort, » c'est un axiome admis sans conteste et mis en pratique jusque dans ses dernières conséquences. Par contre, les superstitions les plus ridicules y sont respectées; celui qui s'en moquerait serait repris vivement au nom de la liberté de conscience.

« Dans l'Usine, la famille est conspuée. De pauvres petits enfants

entendent sur leurs mères d'affreux propos; il y a des fils de quatorze ans qui parlent de leur mère comme un homme ignoble parle d'une femme aussi ignoble que lui. Inutile d'ajouter que le respect, l'obéissance filiale y sont sifflés, traités de lacheté.

« Ce qu'on dit de la corruption des peuples qui vont finir, peut se dire de la plupart de nos ateliers modernes. Le vice y est hautement encouragé et, par un raffinement odieux, ceux qui n'ont pu commettre de crimes assez grands pour exciter l'admiration, en inventent qu'ils n'ont jamais commis. Les discours les plus obscènes y sont tenus, sans égard pour les nouveaux venus. Il semble même, pour certains débauchés, qu'il y ait un attrait, un espèce de régal infernal à corrompre les innocents. C'est une proie qu'ils se disputent, et, grâce à cet horrible empressement, on voit des jeunes filles, qui, par une précocité monstrueuse, connaissent, à peine sorties de l'enfance, autant de mal que peut en apprendre une longue vie criminelle.

« Enfin, vis-à-vis de la société, la révolte, sous toutes ses formes, y est proclamée le plus saint des devoirs; la société est une ennemie dont chaque échec est un gain pour le travailleur. »

Et comme exemple de la morale sociale prêchée dans l'Usine, l'auteur cite ce fait d'un ouvrier choisi par ses camarades, comme délégué dans une élection, pour avoir *subtilisé* deux cents francs à son patron.

Inspirés et propagés par le respect humain, qui, sous prétexte d'en faire des hommes, ramène les malheureux travailleurs à la pire des servitudes, les principes qu'on vient d'exposer sont le chancre de l'Industrie. Ils engendrent des actes presque journaliers que facilitent les débauches du lundi, non moins que la promiscuité des sexes et des âges au milieu de l'usine; on se doute assez de ce qui se passe à la sortie de l'atelier après avoir vu, côte à côte, pendant de longues heures, hommes et femmes, jeunes filles et jeunes gens.

« Qui veille sur l'atelier? se demande M. Jules Simon, un contremaître chargé seulement de diriger et d'activer tout le travail; le reste ne le regarde pas. »

Malheureuse la jeune fille dont la beauté funeste a attiré ses regards! trop souvent, pour la séduire, il abuse de l'autorité qu'il a sur elle, « et le patron ferme les yeux, poursuit l'auteur de *l'Ouvrière*, parce qu'il ne se passe rien de compromettant dans l'intérieur de l'atelier. » Encore ne veut-on pas nous dire ce que font quelquefois dans l'ombre les patrons eux-mêmes; en effet, c'est inénarrable:

Quæ enim in occulto fiunt ab ipsis turpe est et dicere.

Quand le patron est un homme religieux, il se contente souvent de l'être dans son intérieur, et de remplir ses devoirs privés, se croyant quitte envers ses ouvriers parce qu'il les a payés exactement ou même libéralement. La religion est un élément dont plus d'un tient compte à son foyer, mais qu'il ne croit pas devoir mêler à l'économie sociale.

Chrétien dans toute l'étendue du mot, le patron du Val-des-Bois avait des idées plus justes sur ses devoirs d'état. Mais comment les remplir? Comment entreprendre une tâche au-dessus des forces humaines? Comment guérir ces plaies dont son fils nous a tracé le tableau trop fidèle? Comment rendre à l'ouvrier, plus faible et plus ignorant que vicieux, plus opprimé que corrompu, plus révolutionné que révolutionnaire, la pleine possession de lui-même, sa dignité, sa liberté?

Par la liberté même. Elle fut, au Val-des-Bois, l'un des premiers, l'un des plus puissants auxiliaires. Pas de pression, nulle contrainte, rien d'imposé, tout proposé, moins d'autorité que de dévouement, tel était le système suivi par M. Harmel. « Il faut toucher aux âmes comme la Sœur de Charité touche à une plaie, » remarquait-il avec une grande délicatesse. Il était de l'école du doux évêque de Genève qui a dit : « Sur la galère royale de l'amour divin il n'y a point de forçats; tous les rameurs y sont volontaires. »

Tourmenté, comme saint François de Sales, de la soif des âmes confiées à ses soins, il avait la première qualité d'un bon chef d'usine, il aimait les ouvriers... Leur patron par le choix de la Providence, il entendait ne pas l'être à demi; il voulait être leur père, non leur maître, et tenait à exercer sa paternité pleinement. Égalité d'humeur, aménité de formes, douceur irrésistible, droiture, justice sans dureté, gestion personnelle pleine d'intelligence, action tout à la fois de velours et d'acier, les ouvriers trouvaient en lui ce qu'ils recherchent dans un chef. Le voyant continuellement au milieu d'eux, communiquant avec eux par lui-même et non par des intermédiaires détestés, ils apprirent à le connaître et à l'apprécier. Ce n'est pas au Val-des-Bois qu'on eût pu taxer le patron d'indifférence et d'égoisme, qu'on l'eût traité d'exploiteur auquel il faut faire rendre gorge, et qu'on eût écrit sur les murs :

« Notre ennemi c'est notre maître. »

A partir du jour où il prit la direction de l'usine, ses réformes prouvèrent qu'il entendait respecter la dignité du travailleur et le traiter, comme lui-même, en homme libre et non en machine à produire : *Homo sacra res homini*. Le repos que le corps réclame et qu'on lui accorde partout, excepté en France, il le lui rendit comme un droit, un droit du jour sacré de l'âme, du jour de la famille, de Dieu et de toutes les fêtes du cœur. Le travail fut suspendu le dimanche, même pour les nettoyages de l'usine, même pour les' réparations autres que les réparations d'urgence.

Avec le respect du dimanche et de la liberté du travailleur, le patron inspirait à tous l'estime de l'atelier. Il veillait à ce que dans ces salles si propres, si bien tenucs, où l'installation hygiénique ne laisse rien à désirer, l'ordre moral répondît à l'ordre matériel; il sépara les deux sexes, en établissant pour eux des issues différentes; il proscrivit, autant que possible, le travail de nuit et tout travail de jour sans surveillance, cause trop ordinaire de désordre.

Les meneurs, les tapageurs, les ouvriers les plus dangereux pour la foi et les mœurs de leurs camarades, ou qui affichaient effrontément la haine de la religion, le mépris de la famille, un esprit antisocial, furent peu à peu écartés, sans bruit, et à leur suite disparurent les blasphèmes, les jurements et les propos contre la décence.

Afin de prévenir l'injustice dans la répartition du travail, les tracasseries, les brutalités, tous les autres abus trop communs de la force contre la faiblesse, il donna à l'apprenti le droit de recourir à son autorité en toute circonstance. La question des salaires le préoccupă également : en les élevant à la hauteur des établissements les plus considérables du pays, il put choisir son personnel parmi les employés et les ouvriers honnêtes, rangés, moraux, susceptibles de devenir chrétiens, et préparer ainsi la régénération de son usine.

Des soins tout particuliers furent donnés au rétablissement de la famille ouvrière, sujet, pour les croyants, d'autant de regrets et d'efforts, que, pour ceux qui ne le sont pas, de rhétorique, hélas! sentimentale et vaine. Il alla droit au moyen efficace : il réunit dans la même usine le père et les enfants, trop souvent disséminés. Seule, la mère fut laissée aux soins du ménage, bien négligés, quand elle travaille à l'atelier; mais comme elle est la gardienne et la garantie la meilleure de la moralité et de l'économie domestiques, il prit des mesures pour qu'elle reçût de son mari, avec la paye de la famille, qu'il faisait lui-même, une note détaillée des gains du père et des enfants.

En même temps que l'organisation intérieure de l'usine, l'organisation extérieure la plus propre à moraliser les ouvriers était l'objet de sa sollicitude. On pense bien qu'il ne négligea aucune des institutions de nature à augmenter leur bien-être matériel, et j'aime à croire qu'il eut imité, et appliqué à ses employés, s'il l'avait connue, celle dont M. de Courcy est l'auteur, et dont il a entretenu les lecteurs du Correspondant⁴.

Dès l'année 1842, peu après la fondation de l'établissement, une caisse d'épargne offrait à ceux qui voulaient économiser, toutes les facilités possibles; puis étaient successivement créées : une caisse de prévoyance, une assurance sur la vie, une autre contre les accidents, fournissant une indemnité qui complétait le salaire des blessés; enfin, des sociétés d'alimentation pour lutter contre la cherté toujours croissante des subsistances, cruel et perpétuel souci des classes laborieuses.

Tant de bons procédés, tant de services effectifs ne furent pas perdus. Je ne m'étonne donc point d'entendre son fils ainé dire qu'il finit par acquérir sur ses ouvriers une grande influence : il prenait la place en la tournant; il y jetait le pain qui lui gagnait le cœur en nourrissant le corps : comme ce bon roi de France dont un poête a dit qu'il fut de ses sujets le vainqueur et le père; il remportait dans son usine une vraie victoire paternelle.

Au bout d'un certain nombre d'années, ses ouvriers étaient cités dans les environs pour leur moralité exceptionnelle : beaucoup de mal commis jusque-là avait été empêché, beaucoup de désordres réparés ; l'assistance à la messe, le dimanche, était moins rare ; l'exemple du patron, appuyé sur des services, plus éloquents que des paroles, trouvait des imitateurs. Ce serrement de cœur dont il souffrait tant autrefois en voyant vide l'église paroissiale, il n'eût plus lieu de l'éprouver. Mais son vœu le plus cher n'était pas satisfait : le jour de Pâques, à la sainte table, il ne trouvait à ses côtés que les personnes de sa famille; à peine quelques femmes, pas un homme. Si par hasard quelqu'un voulait remplir le devoir pascal, il s'en allait, en cachette, et comme pour une mauvaise action, dans une chapelle écartée, pour qu'aucun de ses camarades ne trouvât l'occasion de le soupçonner et de le railler.

On voit combien tous ces pauvres gens étaient encore loin du modèle qu'ils avaient sous les yeux, remarque M. Léon Harmel; et, à ce propos, il raconte l'anecdote suivante:

« Quand le carême approchait de sa fin, l'excellent patron ne manquait pas de solliciter ceux qu'il croyait pouvoir convaincre, à se préparer à la communion pascale. Une semaine, il put obtenir de quatre hommes qu'ils iraient à la ville voisine se confesser à un prêtre, ami de la famille, et communier de grand matin. Bien entendu, chacun des quatre ignorait qu'il ne fût pas seul. Le patron

⁴ Voir. dans les n²⁰ du 10 juin et du 10 juillet 1872, l'exposé de cette incomparable institution. se réjouissait de son succès, et le lundi, tout impatient de connaître le résultat de sa combinaison, il va voir un de ces hommes. Savevous ce qu'il entendit? « Monsieur, c'est la première, mais c'est « la dernière fois. — Pourquoi, mon ami? — Vous m'avez fait « croire que je serais seul. — Et après? — Quand nous avons été à « confesse, tout allait bien; nous ne nous étions pas vus; mais à la « communion, j'ai vu les trois autres, et eux aussi m'ont vu! Me « voilà perdu dans l'atelier; on va nous ennuyer avec cela pendant « six mois! Je n'y retournerai plus. » Et il tint parole. L'année sui vante, on ne put en déterminer un seul des quatre. »

Ce trait suffit, conclut l'auteur, pour vous dire ce qu'était l'usine, déjà pourtant en voie de progrès moral.

Gémissant du peu de succès de ses efforts, et n'ayant guère obtenu par lui-même, quant à l'essentiel, au bout de vingt années, que des résultats négatifs, le patron se décida, en 1861, à appeler à son aide des auxiliaires religieux.

Π

La Foi et le cœur ont des audaces à faire trembler la prudence humaine : M. Harmel résolut de donner une mission à ses ouvriers. Une mission dans une usine! Y pensez-vous? dut-on lui dire; ne craignez-vous pas que vos missionnaires ne soient accueillis, comme ceux de la Restauration, au refrain de Béranger ;

Bons Pères, d'où sortez-vous?

Cependant la mission commença avec instructions journalières, faites par deux Pères de la Compagnie de Jésus, à la paroisse, les unes pour la population ouvrière, les autres pour la population agricole. Chaque dimanche, une procession eut lieu, et, pour couronnement. la plantation d'une croix, en présence de l'évêque du diocèse. L'événement prouva, une fois de plus, que « vouloir c'est pouvoir ». surtout quand on ne veut que ce que Diéu veut, car alors on peut tout par la force qu'il donne. Entièrement libres de ne pas suivre les exercices spirituels, les ouvriers vinrent, par curiosité, en assez grand nombre, écouter les prédicateurs, et bien des cœurs furent touchés. Le dernier jour fut témoin de retours non moins vaillants que consolants. On vit les caractères les plus virils, les âmes les mieux trempées de l'usine, ceux qui, d'ordinaire, portaient haut la tête et la parole et que tout le monde écoutait, s'avancer vers l'autel, en bon ordre, d'un pas grave et ferme, et s'agenouiller à la sainte table. Le courant du respect humain, regardé jusque-là comme irrésistible, était rebroussé et vaincu par des volontés énergiques étroitement unies en Dieu.

La voix qui avait dit aux ouvriers : Venez à moi, vous tous qu travaillez, et à laquelle plus d'un avait répondu librement, ne trouva pas moins de docilité quand elle leur dit : Laissez venir à moi vos enfants. Pères et mères les confièrent avec joie aux Sœurs et aux Frères appelés par M. Harmel pour l'aider dans sa tâche. Une crèche, une salle d'asile, deux classes, une école, furent le berceau d'une nouvelle génération instruite à aimer Dieu et l'homme. En 1863, le vénérable patron, qu'on adorait dans l'atelier et qu'on n'appelait plus que le bon père, joignit aux œuvres dont je viens de parler une autre œuvre encore plus touchante, un orphelinat de jeunes filles, et donna la mère de Dieu pour patronne aux petites orphelines de son établissement.

Sur ce doux nid du Val-des-Bois, il tenait ses regards fixés comme sur l'espoir de l'usine chrétienne en France, veillant à ce que les enfants confiés à la garde des Frères et des Sœurs ne manquassent pas à leurs leçons, reprenant et ramenant lui-même les petits paresseux, récompensant l'assiduité, faisant, en un mot, l'office de l'Ange de l'école dont parle saint Augustin, ce bon ange qui, de peur que le petit oiseau, encore sans plumes, ne soit foulé aux pieds des passants, le rapporte dans le nid afin qu'il vive jusqu'à ce qu'il puisse voler de ses propres ailes.

D'autres, pensait-il, lui aussi, verront un jour, au lieu de la nichée charmante que voilà, mes oiseaux devenus grands et cueillant des fruits, en chantant, dans de beaux jardins.

Outre les Filles de Saint-Vincent de Paul et les Frères des Écoles chrétiennes, le bon père s'adjoignit un autre coadjuteur indispensable : il donna à ses enfants un aumônier, et fit construire une chapelle dans la cour de l'établissement. D'abord petite, modeste, et bâtie à peu de frais, elle s'agrandit insensiblement, s'embellit, fut ornée d'année en année, et finit par élever au-dessus de la cheminée de l'usine le beau clocher dont j'ai parlé. Là se concentra, comme dans son foyer, la vie religieuse du Val-des-Bois, là se formèrent librement ces associations catholiques où s'épanouit enfin l'œuvre de Dieu dans l'Industrie.

On avait parfaitement compris que si l'Association n'était pas le seul moyen d'arriver à la régénération de l'usine, c'était assurément le plus efficace, le plus court, le plus infaillible. Partout, en effet, où ils s'associent pour le bien, comme d'autres s'associent pour le mal. les ouvriers chrétiens voient se renouveler le miracle promis par le Sauveur à ceux qui se réunissent en son nom : ll est présent au milieu d'eux. Il est le lien et le charme de leurs assemblées : il leur offre un point de ralliement et d'appui, un vrai centre de résistance. Leur caractère lui doit de la force et de l'assurance, leur volonté un nouveau ressort ; grâce à Lui, leur conscience peut respirer ; Il les préserve des faiblesses de notre pauvre cœur humain: Il les arme en masse d'esprit et de bon sens contre le rire de l'atelier; Il leur apprend à mépriser les railleries de l'imbécillité et les insultes de la haine; Il élargit leur âme, Il l'affranchit d'une tutelle humiliante, Il les débarrasse d'une étreinte qui les étouffe. Il leur assure l'asile du for intérieur, leur dignité d'homme, la liberté de croire et d'agir sans masque et sans peur ; Il leur donne, en un mot, la hardiesse et la fierté du bien en face de l'audace et de l'orgueil du mal. et l'on ne peut s'empêcher, en les voyaut heureux. gais, sociables, de répéter avec le Psalmiste qu'il est « la joie de leur visage ». Fils d'ouvrier, ouvrier lui-même, Jésus n'est-il pas de leur corps, comme s'exprime Bossuet dans son grand et simple langage?

Les associations catholiques du Val-des-Bois devaient s'étendre à tous les membres de la famille ouvrière et à tous les âges; il s'en forma pour les filles et les femmes, pour les garçons, les jennes gens et les hommes.

La femme étant le pivot de toute moralisation dans la famille, on commença par elle : trois associations, l'une depuis sept ans jusqu'à la première communion, sous le patronage de Sainte-Philomène; la seconde, jusqu'à quinze ans, dite des Saints-Anges; la dernière, audessus de cet âge, sous le nom d'Enfants de Marie, toutes trois distinguées par des rubans de couleurs différentes qu'on ne devait jamais quitter, même à l'atclier, s'ouvrirent pour les jeunes filles les plus sages du Val-des-Bois.

Chaque association eut pour attrait certains amusements sagement variés, des encouragements donnés à propos, enfin des avantages matériels, moraux et religieux, répondant aux besoins de chaque âge. Il eut été impossible de réussir par des congrégations de jeunes filles, n'ayant d'autre centre de réunion que l'église et d'autre lien que le lien religieux. Hélas! on n'avait pas affaire à des dévotes. On connaît trop les mœurs des jeunes ouvrières des environs de Reims; M. Jules Simon ne les flatte pas. Étre aimées des jeunes associées, pour leur faire aimer Dieu, fut toute l'ambition des Sœurs; tout leur effort tendit à cela. Rien par force, tout par amour, était leur devise dans l'usine comme au couvent: Le système de franchise, d'ouverture et de liberté, pratiqué partout autour d'elles, ne pouvait faire défaut à l'origine des Cercles qu'elles intronisaient.

Le premier conseil fut élu sur une liste de noms qu'elles présentèrent, et chaque année, quand on le renouvelait, l'élection y présida. Afin de seconder l'action de leur aïeul, les petites-filles du patron tenaient à honneur d'entrer dans les rangs des associées, dès que l'âge le leur permettait, heureuses quand le titre de conseillères leur donnait le privilège de visiter leurs compagnes malades, de les soigner et de les consoler.

Un jour de fête pour les trois œuvres était celui des noces d'une Enfant de Marie qui avait passé, avec honneur, trois années dans l'Association. La veille, ses compagnes venaient lui offrir la couronne de mariée; aucune ne manquait à la bénédiction nuptiale, et à la fin de la messe, bien des yeux se mouillaient quand, aux pieds de la sainte Vierge, commençait le chant d'adieu de la jeune fille à l'Œuvre chérie.

En sortant de l'église, la nouvelle mariéc, conduite dans le jardin où s'étaient écoulées ses plus belles années entre l'amitié, la prière et les jeux, rendait à la Sœur directrice son ruban bleu d'Enfant de la Vierge; chacune de ses compagnes l'embrassait, puis le vénérable patron, avec quelques bonnes paroles, lui remettait, au milieu des battements des cœurs et des mains, une petite dot de cent francs. Quels millions apportèrent jamais autant de joies pures et partagées?

Les joies de la table de noce, véritables agapes ouvrières, annoncées au son des fanfares, couronnaient une journée religieusement commencée à une autre table où la fiancée, environnée de ses compagnes, avait rompu avec le fiancé le pain qui rend l'ouvrier fort contre les peines de la vie, ce pain dont Lamartine a dit :

Chacun en a sa part et tous l'ont tout entier.

Malgré les éléments rebelles qu'on avait d'abord sous la main, l'association des Enfants de Marie avait pu être inaugurée dès l'année 1863. Un faisceau de jeunes filles, non parfaites assurément (il n'y en avait point de telles dans l'usine), mais de bonne volonté, d'un commerce sûr, d'un caractère ferme, et sur lesquelles on pouvait compter, offrit aux Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul les premiers sujets à diriger et à greffer. Que de soins exigèrent certains sauvageons! Mais, une fois prise, la greffe poussa des jets vigoureux et ne tarda pas à donner des fruits qu'on était bien loin d'espérer.

« Dans le premier petit groupe, raconte l'intéressant rapport de

M. Léon Harmel, auquel j'emprunte cette histoire, se trouvait une enfant nommée Julie. Son père était un ivrogne cité et un débauché de la pire espèce; sa mèrc, pauvre femme ignorante, sans éducation, n'avait aucune notion religieuse; sa sœur était livrée au vice. Elle-même était d'une grossièreté inouïe et avait un caractère exécrable. Julie se prit à aimer les Sœurs : une fille de Charité pentelle laisser échapper une occasion de sauver une âme? La Sœur lui témoigna une tendresse toute maternelle; elle sentait que cette écorce rude et inculte cachait une nature énergique et susceptible d'un grand dévouement.

« Le misérable père trouvant dans la vertu de Julie un reproche vivant, la maltraitait souvent, et plus d'une fois la mit, avec sa mère, à la porte de la maison, au milieu de la nuit; il n'avait d'indulgence que pour sa mauvaise fille, son image trop fidèle.

« Les gains de Julie rentraient seuls à la maison; ceux du père restaient au cabaret. Sans se plaindre jamais de cette injustice, la généreuse enfant réservait à ses parents et à sa sœur ce qu'il y avait de meilleur dans les misérables repas de la famille et se contentait souvent d'un morceau de pain noir.

« Bientôt la sœur de Julie eut un premier enfant, puis un second : Julie lés adopta tour à tour, et tandis que la mauvaise mère courait à d'autres débauches, Julie s'occupait des petits enfants, les habillait, leur consacrait une partie de ses nuits, leur donnant les soins maternels les plus tendres. Chaque matin et chaque soir, elle les prenait sur ses genoux et les faisait prier Marie.

« Un jour, Julie fut malade; elle pensa mourir; elle ne tenait pas à la vie pour elle-même, mais que de larmes versées sur ceux qu'elle appelait ses chers petits enfants!

« Si vous allez un jour à l'usine, vous vous arrêterez auprès d'une pauvre maison d'ouvrier où jouent deux petits garçons à la mine éveillée. Quand la cloche de l'atelier sonnera, vous verrez, dans le lointain, venir une Enfant de Marie que vous reconnaîtrez à son ruban bleu. Son visage, amaigri par les souffrances et les privations, a perdu les grâces de la jeunesse, mais il porte ce reflet aimable que Marie fait briller sur le front de ses Enfants. Vous entendrez alors les cris de joie des deux petits garçons courant se jeter dans les bras de la jeune fille en criant : « Bonjour, maman ! » Et vous serez émus en contemplant cet aimable groupe. Cette jeune fille, c'est Julie; et quand elle vous aura conté sa vie, vous comprendrez quelle merveille peut opérer l'association des Enfants de Marie daus l'usine. »

En quittant, par le mariage, cette association, on entrait dans l'Œuvre dite des Mères-Chrétiennes. Le conseil avait pour directrice, au lieu d'une Fille de Saint-Vincent-de-Paul, une des dames de l'usine; il se réunissait tous les mois, s'occupait des malades et particulièrement des jeunes mères, pendant et après leurs couches; leur donnait une femme de ménage pour dix jours, sans parler du berceau et de la layette du poupon.

Chaque semaine, dans l'après-midi du mardi, les associées, libres de leur temps, travaillaient au vestiaire de l'œuvre, en compagnie des dames de la famille Harmel. Tous les ans, une tombola était tirée, et une grande soirée donnée exclusivement aux mères, qui pouvaient jouir ensemble du succès de leurs petits enfants, dans des pièces naïves arrangècs pour le premier âge. Deux autres fêtes annuelles de l'enfance avaient lieu à la chapelle. « Ce jour-là, dit M. Léon Harmel, témoin encore ému, tous les bancs sont remplis d'enfants à la mine éveillée, et de mamans portant sur leurs bras de charmants petits bébés aux regards étonnés et ravis. Le sermon est court, car le prédicateur ne saurait obtenir un long silence de ces petits oiseaux du Bon Dieu, dont le gazouillement émeut et charme le cœur des parents. A la fin de la messe a lieu la bénédiction solennelle des enfants, suivie d'un cantique chanté par des voix harmonieusement fausses et délicieusement indécises. »

Comment tant de *douceurs* (le mot est d'un ouvrier) n'auraientelles pas gagné tous les cœurs des mères à l'Association? Mais quoiqu'on ne fût pas trop sévère sur les admissions, c'était fruit défendu pour celles qu'on jugeait tout à fait indignes d'y goûter; le Conseil devenait à leur égard aussi inexorable que le Dragon des Hespérides, et le jardin aux pommes d'or leur était irrémissiblement fermé.

Une seule fois la porte fut forcée ; voici à quelle occasion :

Une fille-mère demandait à entrer dans l'Association; une fillemère ! Jugez du scandale causé par une prétention pareille. Sa faute pourtant était ancienne, nous dit-on, sa conduite irréprochable; et elle avait très-bien élevé son enfant. Repoussée à l'unanimité, elle alla droit à la directrice de l'Œuvre, la belle-fille du *bon père*, et lui offrit de venir plaider elle-même sa cause devant le Conseil, se faisant fort de prouver là, par le menu, pièces, ou plutôt péchés en main, que toutes mesdames les conseillères ne pourraient pas lui jeter la pierre.

La prudente directrice jugea l'épreuve périlleuse, et la Madeleine fut admise, sans délibération et sans bruit, par égard pour plus d'une ancienne pécheresse moins publique, précédemment reçue dans l'Œuvre des Mères chrétiennes.

On voit si toutes avaient toujours été des saintes! Mais une fois

converties, quel zèle pour faire partager leur bonheur à leur entourage! que de prières pour obtenir la même grâce à un mari ou à un fils bien-aimé! que de larmes versées en secret dans les réunions mensuelles, à la chapelle, où les pauvres femmes aimaient à venir retremper leur courage et leur foi! Que de joie aussi quand le mari, qui depuis si longtemps s'opiniâtrait à *faire comme les autres*, se décidait à faire comme sa pieuse femme!

Un jour, un de ces pécheurs obstinés pleurait lui-même de joie en venant de verser son cœur dans celui de l'aumônier de l'œuvre: et comme l'excellent patron, non moins joyeux que l'ouvrier, lui disait : « Oh ! mon cher ami, que le bon Dieu est content de vous!

- Ah! monsieur, s'écria-t il, je ne sais si je ferai autant de plaisir au bon Dieu qu'à ma femme!»

Dans la même circonstance, et après le même effort de courage, un autre remarquait que sa femme ne l'avait jamais embrassé plus tendrement : « Notre ménage devient un paradis, ajoutait-il, tout attendri, et on ne sait plus lequel on aime le mieux et lequel est le plus heureux. »

Le rapport que j'ai sous les yeux est semé de ces traits charmants; l'auteur a bien raison de dire que la mère est la même à tous les degrés de l'échelle sociale, et qu'elle devient la rédemption de sa famille, dès qu'elle devient chrétienne. Je ne m'étonne pas qu'au Val-des-Bois elle ait exercé une telle influence sur les Associations d'hommes. En vérité, un cœur de mère ferait fleurir un fagot d'épines.

Les Frères Lazaristes qui tenaient les classes consacraient tous leurs dimanches, avec le zèle et l'abnégation de leur Ordre, aux trois Cercles d'hommes de l'usine. On était admis dans le premier de neuf à douze ans; dans le second, de douze à seize, et enfin dans le troisième, après dix-sept ans. Les enfants, les jeunes gens et les hommes avaient leurs conseillers élus chaque année, et des lieux spéciaux de réunions.

Pendant trois ans, de 1865 à 1867, fut préparé le grand Cercle. avec un petit noyau de jeunes gens fidèles qui en formèrent le premier conseil. Si les deux premiers Cercles étaient naturellement l'objet de cette tutelle et de cette surveillance qu'exigent des enfants dont la raison n'est pas encore muric, il n'en était pas de mème du troisième. On s'attachait, envers les membres plus âgés, au même système qu'envers les femmes, système de liberté dirigée par la prudence. Aussi attachés à leur directeur que les uns aux autres, les membres du grand Cercle étaient retenus sous un régime fraternel de leur choix, par des liens très-forts mais très-souples, et qui n'avaient rien de servile; l'indépendance dont ils jouissaient

ŗ

Digitized by Google

était la meilleure réponse aux déclamations contre l'intolérance cléricale. On ne combattait pas moins les préjugés de l'atelier, en n'accordant aucun privilége aux membres des Associations, dans la distribution du travail, en les traitant d'égal à égal avec les ouvriers que le patron regrettait de ne pas trouver dans les Cercles, en n'usant envers ces derniers d'aucune sollicitation indiscrète.

« Il y a bon nombre d'ouvriers qui ne pratiquent pas encore, disait M. Léon Harmel à un visiteur de l'usine, beaucoup trop sans doute, et passablement qui sont en dehors des Associations catholiques; mais je tiens à ce qu'il y en ait, afin que la liberté soit aussi apparente qu'elle est réelle ici. » Et il ajoutait avec un grand sens : « Il ne suffit pas que les œuvres catholiques soient basées sur la liberté, il faut que l'ouvrier le comprenne et qu'il le sente. »

De prodigieux succès ne l'avaient pas fait dévier de la méthode paternelle : attirer doucement les ouvriers à Dieu, et non les trainer -à sa suite.

On en voyait les résultats dans la piété pleine de franchise, d'expansion et de bonne humeur, des membres des Associations; dans leur empressement à profiter de tous les avantages spirituels que leur offraient les réunions de la chapelle, la retraite de Pàques, et la communion des principales fêtes de l'année.

Pour rendre plus facile l'action des directeurs des Cercles, et pour montrer en même temps que la religion n'est indifférente ni à nos besoins intellectuels, ni à nos intérêts matériels, ni même à ce qui peut charmer un peu cette triste vie, on mit à la disposition des Associations d'hommes tous les avantages utilitaires et toutes les distractions qu'on avait mises au service de celles des femmes.

Des institutions nouvelles, analogues aux institutions fonctionnant depuis vingt ans, au profit de toute l'usine, et dont il a été question plus haut, furent établies en faveur des trois Cercles, avec des stimulants spéciaux.

Une caisse d'épargne assura à des ouvriers, entrés à l'établissement avec des dettes, un capital de deux, de trois, de quatre et même de six mille francs.

Une seconde caisse, pour le petit Cercle, acceptait les dépôts les plus minimes, et donnait des intérêts de 5 p. 100, comme la caisse du grand Cercle; plus une prime de 10 p. 100 sur les dépôts faits de douze à dix-huit ans, et non retirés avant l'âge de vingt-et-un ans.

Je ne parle en détail ni des assurances sur la vic, ni des assurances contre les accidents, ni des autres caisses de secours; mais je ne me pardonnerais point de passer sous silence les Œuvres destinées à faire avoir à bon marché les marchandises aux Associés : le vêtement au prix du gros; les articles de boucherie et de boulan-

25 Aour 1875

gerie au-dessous du cours du pays; le combustible et certains légumes par wagons et au prix des achats considérables. Je me garderai bien surtout d'oublier l'*hôtellerie*, comme on l'appelait, œuve touchante, où étaient nourris, à prix très-réduits, les orphelins et les veufs avec leurs fils en bas âge.

Le pain de l'intelligence n'était pas servi moins abondamment que le pain matériel aux membres des Associations : Cours d'adultes, conférences, causeries utiles et agréables sur tous les sujets pratiques de nature à procurer à l'ouvrier, avec l'instruction, le plus noble des plaisirs ; bibliothèque, journaux, revues, rien n'était négligé de ce qui pouvait intéresser et tenir constamment les esprits en éveil.

L'article des délassements n'était pas le moins bien traité : « Un peu de récréation est nécessaire, » disait le bon père, à quelqu'un.

J'ai sous les yeux un rapport sur la Société des acteurs de l'usine, par son président, où il est question de tout ce qui fait l'agrément des soirées, comédies, drames, chansonnettes.

Dans un autre rapport, intitulé l'Harmonie ou la Fanfare, je lis: « L'harmonie du cercle comprend quarante-trois exécutants, formant une musique militaire complète. Tous les dimanches, aprèsmidi, elle égaie les jardins du Cercle, en hiver le rez-de-chaussée. Chaque mois, et dans toutes les grandes fêtes, elle conduit les associés et les ramène de la chapelle au Cercle. Point de soirées, ni de fêtes d'aucune sorte sans la musique; elle communique toujours l'entrain, elle charme les cœurs, elle les dispose à cette fusion fraternelle qui conduit vite à l'amitié chrétienne. »

Quintilien disait autrement, mais ne disait pas mieux, qu'aucun enscignement n'a une puissance pareille pour établir la discipline dans la cité et pour l'y maintenir.

Une note sur l'Association chorale m'apprend que celle-ci formait, à la chapelle, le noyau pour le plain-chant, que tous les assistants chantaient à deux chœurs, et qu'on ne connaissait au Val-des-Bois, ni grand'messe, ni vêpres, ni salut sans musique. Belles traditions de l'Église catholique, heureusement conservées! Le vénérable patron aurait pu retourner le vers célèbre de Louis Racine : La musique, chez lui, conduisait vraiment à la Foi. Son fils ainé le secondait en cela comme en tout; c'était lui qui tenait l'orgue, dans les cérémonies du culte; et la musique n'était pas l'auxiliaire le moins charmant de son apostolat : à l'usine comme à la chapelle, bonheur et piété étaient frère et sœur.

Entre toutes les fêtes religieuses, celle du Sacré-Cœur donnait un caractère particulier aux réjouissances du Val-des-Bois.

Le dernier dimanche de juin, voyait se dérouler autour de la

fabrique une belle ct joyeuse procession du Saint-Sacrement, où toutes les associations d'ouvriers, chacune sous sa bannière, défilaient militairement.

En tête, la bannière du métier, suivie des plus petits enfants de l'usine, des écoles de filles, des associations de Sainte-Philomène, des Saints-Anges, des Enfants de Marie, dirigées par les Sœurs. Immédiatement avant le Saint-Sacrement, deux des petits-fils du patron, l'un en Enfant-Jésus, tenant à la main une croix, où on lisait les mots : Jésus-ouvrier; l'autre en petit saint Jean, vêtu de la toison traditionnelle et portant la houlette, comme dans le tableau de Raphaēl; ensuite, un groupe d'orphelins et d'orphelines; puis les mères, et parmi elles, les femmes et les filles des patrons; à une place d'honneur, — idée admirable, — les veuves; enfin, les garçons des écoles, le petit Cercle, le grand Cercle, avec sa fanfare, ses quarante-trois musiciens; et, fermant la marche, droit encore malgré les années, l'air heureux, le front épanoui sous sa couronne de cheveux blancs, le patriarche de l'usine, entouré de ses fils.

Un large pont jeté sur la rivière, qui met en mouvement les machines, en repos ce jour-là, et de la fête aussi, réunissait les deux rives et conduisait à un reposoir, splendide bouquet de feuillage, de fleurs et de lumières, du haut duquel descendait, sur toute la famille ouvrière agenouillée, la bénédiction du Saint-Sacrement.

Cérémonie touchante! consolations et honneurs bien dus à ces pauvres travailleurs, si méprisés de ceux qui ne travaillent pas, ou qui ne reconnaissent pas en eux des frères en Jésus-ouvrier!

« Chaque fois qu'il nous a été donné d'assister à pareil spectacle, dit un des organisateurs les mieux inspirés de ces enchantements du cœur, de la piété et du travail; chaque fois nos larmes ont coulé. Vous n'auriez pas été plus insensible que nous devant le touchant défilé d'une population ouvrière. Les gracicux petits enfants donnaient tant d'espérance! Le cœur de la jeunesse semblait si bien battre pour de nobles aspirations! Les pères et les mères paraissaient si fiers et si heureux de leur conversion! Oh ! oui, comme nous, vous auriez pleuré et espéré. Dans les plis des bannières flottantes, dans les chants enthousiastes, vous auriez lu la parole de l'avenir, et vous auriez dit, comme ce pauvre vieux serrurier, trop longtemps rebelle à la voix de Dieu : « Que c'est beau ! que c'est beau ! Je veux en être ! »

De pareilles manifestations, véritables revues de toutes les forces religieuses de l'usine, y avaient effectivement la plus heureuse influence sur le recrutement des Associations catholiques.

Mais une dernière force dominait toutes les autres, à laquelle le vénéré patron n'avait cessé d'avoir recours depuis le commencement de son apostolat. Si une pareille œuvre avait exigé bien du temps et bien de la persévérance, une intelligence rare des hommes et des affaires, tout le cœur enfin du bon père, sans parler de dépenses assez considérables; plus que de l'argent, plus que du temps, plus que de l'intelligence, plus même que du cœur, je le dis sans phrase, elle exigea toute une vie d'appel à l'assistance divinc.

Par la prière fut arraché à Dieu le miracle de la conversion de l'usine; c'est elle qui lui amena les ouvriers par centaines, là où on n'avait pu en décider que quatre, une seule fois, en vingt ans, à remplir le devoir pascal.

Le soir, en quittant la fabrique, et passant à la porte de la chapelle, ils entraient pour prier un peu, et ils se reposaient ainsi des fatigues de la journée.

La chapelle était pour eux, ce qu'est, en certaines usines, pour le travailleur, le petit jardin qu'on lui laisse pour qu'il se délasse, en plein air, en faisant un peu de culture.

Chose incroyable ! dans cette chapelle plusieurs se sentirent appelés à une vie encore plus parfaite : neuf religieux et religieuxes, trois prêtres sortirent de là. Et avec quelle joie le patron les donnait à leur nouveau Maître !

A mesure qu'il voyait se multiplier autour de lui les merveilles de la prière, il priait avec plus d'ardeur; mais ce n'était plus seulement pour son usine, c'était pour toutes les usines de France, pour toutes les usines du monde; ce n'était plus aussi d'un seul cœur, mais de mille cœurs, unis en Dieu même, que s'élevait la prière de l'industriel catholique.

Elle a été redite au Congrès de Lyon par les nombreux amis des ouvriers, rassemblés de l'Est et du Midi, de l'Ouest et du Nord. Je ne l'encadrerai point dans ccs pages profanes; mais je ne résiste point au plaisir de citer les paroles non moins remarquables dont la fit suivre un des dignes fils du chrétien qui la trouva dans son cœur

« Laissez-moi vous le dire : pour moi, la prière est ma seule « espérance. Fils et petit-fils d'industricls qui ont été les pères de « leurs ouvriers et leur ont prodigué l'amour, nous avons hérité « de cette passion. Nous avons mesuré la plaie dans toute son éten-« due, et nous avons constaté les résultats inespérés de l'action « catholique, parmi ces populations dont on désespérait. Voyant le « remède si facile, nous l'avons rêvé pour tant de pauvre âmes qui « se perdent tous les jours, et vous nous avez accueillis avec tant de « sympathie que nous avons pensé que le rêve allait devenir une « réalité.

« Faut-il l'avouer? je n'aborde jamais ce sujet sans un profond « chagrin. Quoi de plus affreux que d'assister à la mort de frères

Digitized by Google

HISTOIRE D'UNE USINE.

« bien aimés, sans pouvoir leur porter d'autres secours que celui « d'une parole vaine et que je sens impuissante ! Il vaudrait mieux « se voiler la face et oublier. Mais, là haut, sur la grande mon-« tagne, je vois Jésus-Christ versant à flots son sang divin pour ses « enfants de prédilection, les pauvres ouvriers; sa douleur brise « mon cœur, et si je ne puis lui apporter d'autre consolation, je « veux, du moins, pleurer avec lui. Peut-être d'autres pleureront « avec moi, et ces larmes feront violence au Ciel, qui nous enverra « enfin des apôtres de l'usine. »

Une immense acclamation s'éleva dans l'auditoire : « L'apôtre de l'usine, c'est vous ! » et les applaudissements enthousiastes qui saluèrent le P. Lacordaire, dans une circonstance à peu près pareille, éclatèrent de tous côtés.

L'humble chrétien n'en souffrit pas moins que l'apôtre de notre jeunesse; la douleur, le geste, l'accent furent les mêmes : « Ah ! Messieurs, s'écria-t-il, quel mal vous me faites ! les vraies œuvres de Dieu ne débutent que par l'épreuve! Je l'ai toujours vu; et vous me couvrez d'applaudissements ! Ah ! quel mal vous me faites ! »

Lui qui avait tant agi, tant prié, avec tous les siens, pour la conversion de l'usinc; lui qui cût souffert volontiers pour le succès de son entreprise; lui qui n'ambitionnait d'autre glorification que celle de saint Paul, on lui donnait une ovation, il avait les honneurs du Congrès! Comment n'eùt-il pas été alarmé? Comment n'eùt-il pas été saisi de tous les scrupules qui tourmentent les plus grands serviteu rs de Dieu?

L'événement dont il me reste à parler sembla venir justifier des craintes assurérnent très-mal fondées.

Ш

Trois semaines à peine s'étaient écoulées depuis le Congrès de Lyon, qu'il écrivait à un ami :

« Les applaudissements de Lyon m'effrayaient et je voyais Dieu contre nous. L'humiliation est le commencement de toute œuvre sérieuse. Nous devons donc être rassurés, car l'épreuve est si grande que la moisson devra être immense. L'usine du Val-des-Bois est détruite par l'incendie. Le magnifique établissement à quatre étages u'est plus qu'un amas informe de ruines fumantes. Trois heures ont suffi pour détruire ce qui avait coûté tant d'argent, tant d'années. Quel réveil dimanche, à trois heures du matin! Quelle douleur poignante depuis ce temps! Tous nos pauvres ouvriers sont au désespoir; mais ils ont une douleur chrétienne. Lundi, à sept heures, toute notre famille faisait la communion, suivie de plus de deux cents de ces pauvres gens qui sont venus demander au Sacré-Cœur la force et le courage...

« Notre bon père a supporté ce coup affreux avec une résignation sublime. Il a vu brûler, en quelques heures, le produit du travail de toute sa vie! Mais sa soumission à Dieu est si grande qu'il sera notre rédemption, car ce n'est pas lui qui a péché. »

C'est dans la nuit du 13 septembre 1874, veille de l'Exaltation de la Croix (date bien remarquable), que Dieu envoya cette épreuve terrible à ses amis de l'usine chrétienne.

Le feu éclata spontanément dans trois endroits différents, à commencer par le burcau même du patron. Il dévora en un instant caisse, livres, papiers, une bibliothèque précieuse, remplie de notes et de documents très-intéressants pour les œuvres catholiques ouvrières.

Réveillé en sursaut et accouru sur le lieu du sinistre, le patron, la vue de son usine déjà à demi-consumée, se mit à genoux et fit simplement à Dieu le sacrifice de sa fortune.

A l'exception des rez-de-chaussées de derrière, tout fut détruit. L'incendie ne s'arrêta qu'au pied d'une statue de la sainte Vierge, placée dans une niche, à proximité de la chapelle, seul édifice resté debout dans la cour de l'établissement.

Aux pertes causées par l'incendie de l'usine, pertes énormes, quoiqu'elle fût assurée, un nouveau malheur vint se joindre, qui était la conséquence du premier :

« Après nous avoir éprouvés dans nos biens, ajoutait M. Léon Harmel, Dieu a voulu aussi nous éprouver dans notre famille, dans nos affections les plus chèros. La mort de ma grand-mère a suivi de près la catastrophe du 13, ajoutant ainsi une nouvelle et plus cruelle douleur à nos peines déjà si grandes. Mais nous répétons avec le Patriarche de l'Idumée : Que la très-juste et très-aimable volonté de Dieu soit faite en toutes choses, qu'elle soit louée et éternellement exaltée !

« Dieu avait choisi mon père pour être l'apôtre de l'usine; il l'a choisi pour en être aussi la victime. »

Et passant de son aïeule et de son père à ses ouvriers, dont il disait dans une autre lettre : « Nous sommes plus émus de leur doulcur que de la nôtre, » il se demandait comment on pourrait les caser, ce qu'ils allaient devenir, ce que deviendraient surtout leurs àmes pendant les longs mois de la reconstruction de l'usine; le double fléau qui les menaçait le préoccupait sérieusement.

Le chômage! ccux pour qui le travail est le plus grand bien savent ce que c'est. Une femme d'un nom célèbre, madame de la Rochejaquelein, racontait qu'elle ne l'avait compris que le jour où l'enfant d'une pauvre ouvrière, avec elle en prison, pour cause peu semblable, et à qui elle demandait, en le quittant, de prier Dieu pour elle, lui répondit naïvement : « Oui, madame, je le prierai de vous donner toujours de l'ouvrage. »

Le bon père s'occupa, dès le premier jour, d'en chercher pour ses ouvriers, et de leur préparer à tous des ateliers où ils ne chômeraient pas. Salaires, logements, secours, écoles même, il prévit tout, avec une sollicitude, une présence d'esprit, une abnégation étonnantes au milieu de ses malheurs et en face de ruines fumantes. Les Frères et les Sœurs précéderaient ses ouvriers pour les installer dans les centres manufacturiers qui voudraient bien les recevoir. Les femmes, les filles et les enfants, resteraient au Val-des-Bois; les travailleurs seuls partiraient par détachements, chacun avec ses chefs, les élus des associations catholiques, son convoi et ses ambulances.

Le 20 septembre, le premier détachement devait partir pour La Neuville-lèz-Wasigny, dans les Ardennes. Réunis le matin à la chapelle, tous les ouvriers reçurent les adieux de l'aumônier de l'usine. Dans un discours, dont le cœur fit tous les frais, il feur rappela l'exil du peuple de Dieu, et les consola par l'idée que s'ils s'en atlaient en pleurant, c'était pour répandre ailleurs la bonne semence et revenir la joie dans le cœur et des gerbes plein les mains.

A leur sortie de l'église, le bon père, du haut des degrés, leur adressa lui-même quelques paroles fortifiantes :

« Vous serez peut-être moins payés, moins aimés ailleurs, mes enfants, mais vous vous aimerez entre vous, et vous resterez fidèles et dignes de votre renom de piété; puis vous reviendrez; Dieu le permettra surement; vous reviendrez dans l'usine, qui va être relevée pour vous recevoir encore. »

Ensuite il se rendit au grand Cercle. Le président, premier contremaître de l'usine, qui avait vaillamment lutté contre l'incendie, et s'était blessé d'un coup de hache en coupant une toiture enflammée, l'attendait et reçut le premier ses conseils et ses avis. Il y en eut de bien tendres et de bien paternels pour chacun : « Toi, tu emmèneras ta femme; vous êtes trop jeunes pour être séparés. »

« Toi, tu passeras à la maison et tu prendras une couverture pour le petit. » (Son c α ur n'oubliait personne.)

A un musicien de la fanfare il dit : « Tu penseras à emporter ton instrument, et tu auras soin d'en jouer de temps en temps pendant la marche, et le soir aussi, dans les haltes, car il faudra égayer un peu notre jeunesse et l'empêcher de se laisser aller à la tristesse. »

Le moment des adieux arriva : le *bon père* se plaça près de la porte et embrassa un à un chacun de ses ouvriers, à mesure qu'ils sortaient. Le dernier était le plus vieux de sa maison. En le voyant venir, les larmes le gagnèrent, et il le tint longtemps serré entre ses bras, en sanglotant.

Le lendemain, de grand matin, se levèrent les émigrants; chacun parut vêtu de ses habits du dimanche, « car il faut, disaient-ils, avoir bon courage et faire librement son devoir. » Et l'on se mit en marche, sans oser se retourner pour regarder la chapelle, de peur de pleurer.

Chaque jour un nouveau détachement partait. Au bout de quelque temps, arrivèrent, du fond des Ardennes, des petits billets à l'adresse des mères ou des sœurs restées au Val-des-Bois : « Tout va bien, nous sommes heureux. »

On ne l'était pas moins dans les divers centres industriels qui avaient généreusement donné l'hospitalité aux émigrants du Valdes-Bois; on l'est toujours de les avoir reçus; ils ont apporté leurs Associations, leurs mœurs aimables et douces, leurs vertus chrétiennes; on les distingue à ce parfum auquel on reconnaissait, selon les vieilles légendes celtiques, les heureux voyageurs qui avaient passé par les bosquets du paradis terrestre, et dont les vêtements en avaient conservé l'odeur.

Mais quand donc aura lieu leur retour à ce Val chéri que, dans leur piété attendrie, ils nomment le Val-du-Sacré-Cœur? Quand scront-ils réunis à leurs femmes, à leurs enfants, au bon père, qu'ils ont failli perdre, à la suite de la catastrophe, et qu'ils retrouveront plus vert et plus chaud de cœur que jamais?

Le retour, déjà commencé pour une grande partie d'entre eux, qui travaillent à relever les ruines, aura lieu pour tous, avant le 25 du mois d'août prochain, jour de la bénédiction solennelle du nouvel établissement.

Avec quel transport ils rediront ectte fois, d'une scule bouche. d'une scule ame, en rendant grace à Dieu : « Tout va bien, nous sommes heureux! »

> HERSART DE LA VILLEMARQUÉ, Membre de l'Institut.



MÉLANGES

SIMPLES NOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE L'APOLOGÉTIQUE AU XIX. SIÈCLE

Le comte de Maistre « regardait comme un des plus grands spectacles qui jamais eussent occupé l'œil humain, » le combat à outrance du christianisme et de ce qu'on appelait alors la philosophie. La génération présente est témoin d'un spectacle plus émouvant encore : c'est le combat à outrance entre le christianisme et la philosophie d'une part, et, de l'autre, ce qu'on est convenu d'appeler la science. « La lice est ouverte et l'univers regarde. »

Le dix-neuvième siècle a fouillé plus que tout autre dans le livre de la nature. Comme ses devanciers, plus que ses devanciers, il doit, à cet égard, « laisser son empreinte sur l'Église. » Après soixante-quinze ans d'une vie si active, et lorsqu'il est près d'entrer dans son dernier quartier, rien ne saurait être plus attrayant et plus utile que d'interroger son œuvre, de pressentir les conclusions définitives de ses immenses travaux, de préparer la Somme du dix-neuvième siècle. Sans doute, le génie seul peut remplir une pareille tâche; mais il est permis à chacun de recueillir les symptômes, de constater le mouvement des idées, de rechercher le sens des faits, de grouper et de comparer les phénomènes du monde intellectuel qui nous entoure.

Une telle étude, entreprise et continuée avec amour, sans trève, sans parti pris, des hauteurs de la vraie philosophie et de la vraie foi, présentera bien des tristesses, mais aussi de puissants encouragements et de grandes espérances. Dans cette immense variété de matériaux, d'éléments de toute nature, nous choisissons aujourd'hui, non des idées, encore moins des conclusions, mais quelques faits, quelques témoignages récents qui méritent à bien des égards d'être enregistrés à cette place.

Plusieurs témoins graves, assidus, irrécusables, des luttes de la pensée, des progrès de la science et des évolutions doctrinales, pendant de

MÉLANGES.

longues années déjà écoulées, ont apporté, dans l'intervalle de quelques mois, à cette grande cause, qui se débat sous nos yeux, leurs dépositions solennelles. Elles ont une signification bien nette et bien rassurante.

M. Guizot, en tête de son testament, déclare avoir « usé de toute la liberté de conscience qu'autorise la Réforme; il a douté, il a examiné, il a cru à la force suffisante de l'esprit humain pour résoudre les problèmes que présentent l'univers et l'homme... Après avoir longtemps vécu, agi et réfléchi..., il est rentré dans son berceau, il est revenu au Dieu créateur et rédempteur, au Dieu de l'Ancien et du Nouveau Testament.... Cette profession de foi se termine par l'expression d'une sorte d'indifférence presque dédaigneuse pour *les discussions et les solutions scientifiques* appliquées aux mystères de la foi.

Voilà un premier et puissant témoignage pris en dehors de ceux qu'on accuse d'être courbés a priori, avant tout examen, sous le joug d'une doctrine imposée. Les suivants nous viennent du sanctuaire même de la science. La plupart sont peut-être connus, mais c'est de leur rapprochement, c'est de leur somme que se compose la physionomie d'une époque, et plus tard la voix d'un siècle. Ils sont bien propres à rassurer les croyants timides, que les bruits du dehors, les clameurs hostiles, les prèsomptueuses affirmations, auraient pu troubler ou seulement émouvoir.

C'est en pleine Académie que M. Chevreul « s'est demandé si, à une époque où plus d'une fois on a dit que la science moderne mène au *matérialisme*, ce n'était point un devoir, pour un homme qui a passé sa vie au milieu des livres et dans un laboratoire de chimie, à la recherche de la vérité, de protester contre une opinion diamétralement opposée à la sienne... Il repousse la double accusation de scepticisme et de matérialisme, et proclame sa conviction de l'existence d'un Être divin créateur d'une double harmonie : l'harmonie qui régit le monde inanimé, et que révèle d'abord la science de la mécanique céleste et la science des phénomènes moléculaires; puis l'harmonie qui régit le monde organisé vivant... A aucune époque de sa vie, son esprit n'a pu concevoir que cette double harmonie, ainsi que la pensée humaine, ait été le produit du hasard. »

Le témoignage d'Agassiz, qu'on n'a pas craint de comparer à notre grand Guvier, est tout aussi explicite. Agassiz avait déjà formulé, à plusieurs reprises, en des termes qui rappellent le magnifique langage de Linnée. sa croyance en un Dieu créateur. « Les prétentions d'une fausse philosophie ne m'empêcheront pas d'exprimer ma conviction, la nature prouve l'existence de Dieu... Les systèmes des maîtres de la science sont des traductions de la pensée du Créateur, dans la langue de l'homme... Plein d'une reconnaissance ineffable, le philosophe, qui a pénètré les secrets de la nature, s'efforce d'interpréter, d'une manière toujours plus complète, les pensées de l'Esprit divin, avec lequel il lui est non-seulement

1

permis, mais ordonné d'entrer en communion. » Peu de temps avant de mourir, dans une conférence désormais célèbre, intitulée : Hommes et singes, Agassiz faisait entendre ces paroles. qu'on peut considérer comme son testament scientifique : « Dieu a créé l'homme à sa propre image, il l'a doué d'un esprit analogue au sien, et c'est par sa seule vertu que nous pouvons comprendre la nature. Si nous n'étions pas faits à l'image du Créateur, si nous ne possédions pas une étincelle de cet Esprit divin qui est l'héritage de Dieu, comment pourrions-nous comprendre la nature? C'est parce que nous avons des liens qui nous rattachent, non-seulement au monde physique et animal, mais au Créateur lui-même, que nous pouvons lire le monde et comprendre qu'il vient de Dieu. »

Il y a quelques mois à peine, la France et le monde savant perdaient le véritable législateur sinon le fondateur de la geologie : Élie de Beaumont ne craignait pas de citer les textes de la Bible dans ces Mémoires toujours si remarqués, qui renversaient les théories adoptées jusque-là, et renouvelaient la science. L'Académie tout entière assistait à ses funérailles; au milieu d'un concours immense d'ingénieurs, de professeurs, de disciples; un autre savant illustre, M. Dumas, faisait entendre des paroles qui ne sont plus seulement spiritualistes et théistes, mais absolument chrétiennes. « ... Élie de Beaumont comprenait tous ses devoirs; il était toujours prêt, et si l'ange de la mort l'a touché de son aile sans l'avertir, il ne l'a point surpris... Son âme pouvait monter calme vers les régions sereines, objet constant des aspirations de notre vénéré confrère, et se présenter confiant devant le souverain Juge, en qui il avait toujours placé ses espérances et sa foi. »

Plus récemment encore, la mort enlevait à la Belgique la plus grande et la plus pure de ses gloires scientifiques. D'Homalius d'Ilalloy, qui dirigea pendant si longtemps la classe des sciences à l'Académie de Bruxelles, qui présida avec tant d'honneur le Congrès préhistorique de 1872, ne fut pas seulement un des plus grands géologues de ce siècle, mais l'un des plus hardis dans la spéculation; et pourtant l'idée[®] d'une contradiction entre la Révélation et la Science avait si peu de prise sur son esprit droit, profond, initiateur, que, dans une solennité académique, en 1866, il prononça un important discours sur l'accord entre les sciences naturelles et les récits bibliques. Plus d'une fois les catholiques belges ont pu « contempler, suivant obscurément la procession d'une humble église de faubourg, cet homme consommé dans la science de la nature, et entouré de la vénération des savants des deux mondes. »

Sans vouloir épuiser le recueil des professions de foi contemporaines les plus dignes d'attention, citons encore M. Pasteur, dont la renommée si populaire a été consacrée par un vote de l'Assemblée nationale. L'illustre chimiste, tout en revendiquant naguère pour la science, « la liberté dans l'effort, la liberté dans la recherche, répudiait avec énergie la liberté qui signifie matérialisme ou athéisme, » et affirmait hautement « que la croyance de l'homme de foi est en harmonie avec les élans du cœur, tandis que la croyance du matérialisme impose à la nature humaine des répugnances invincibles. » Nous pouvons nous arrêter là. Dans le domaine de la pensée, plus encore que dans celui de la politique, le suffrage de la foule, le nombre brutal est sans valeur. Le vote des capacités seul doit être compté.

Ces voix si imposantes, si autorisées, expriment-elles d'avance le dernier mot du siècle? Peuvent-elles du moins faire pressentir, pour les annèes qui lui restent à vivre, le courant de l'opinion, la direction des idées sur les sommets de la science?... Malgré bien des apparences contraires, l'observateur attentif découvre de puissants motifs d'espérer. Certaines écoles et certains savants, d'abord très-bruyants et très-affirmatifs, prennent des allures plus calmes et presque pacifiques. Les théories hasardées, les conclusions prématurées, les audaces doctrinales, sont plus froidement accueillies. Celui-ci semble se repentir d'une adhésion trop hâtive, celui-là rejette une complicité trop embarrassante. Les hésitations et les dèceptions percent de toutes parts dans les livres, les revues et jusque dans les derniers échos des Congrès et des Académies. Ce ne sont plus les affirmations enthousiastes, les chants de victoire. les défis railleurs des premiers temps.

S'il arrive — comme au congrès de Belfast par exemple — qu'un savant de premier ordre manifeste des tendances matérialistes et une grande ardeur de propagande anti-chrétienne, l'absurdité, la puérilité des théories philosophiques sur lesquelles il s'appuie, lui enlèvent toute autorité doctrinale. On peut l'affirmer hardiment, les systèmes de philosophie actuellement adoptés ou patronès par la science incroyante, — le positivisme, en France; la philosophie de *l'inconnaissable*, en Angleterre; la philosophie de *l'inconscient*, en Allemagne, — impliquent de telles conséquences et des inconséquences telles, qu'ils doivent provoquer tôt ou tard une violente réaction du sens commun. Le dynamisme, sous les auspices duquel plusieurs de nos spiritualistes timides espèrent tout concilier, ne tardera pas à montrer son insuffisance absolue.

Les manifestations matérialistes présentent d'ailleurs, depuis quelque temps, un aspect sinistre, elles ont commencé autour des cadavres d'un amphithéâtre pour aboutir aux enterrements civils. L'alliance, plus ou moins volontaire de l'athéisme, dit scientifique, avec le socialisme des couches inférieures devient chaque jour plus compromettante. Et comme il est bien difficile, impossible même de s'arrêter 'sur une telle pente, toutes ces basses doctrines paraîtront à la fin si mal portées, qu'on n'en voudra plus, même à l'École de médecine. On reviendra tout simplement à la logique et à la métaphysique, au bon sens, à l'idéal, c'est-à-dire à la foi traditionnelle.

MĖLANGES.

Le chrétien, qui a le bonheur de possèder un *Credo*, pénétré de tant de lumières, appuyé sur tant de promesses, ne doit jamais craindre les révélations de l'avenir. C'est à lui surtout qu'il appartient de répéter avec confiance le mot d'ordre du siècle : En avant, toujours en avant. Ces milliers de chercheurs infatigables, occupés à remuer les vastes champs de la science, sont comme un riche et vaillant essaim d'abeilles qui croient butiner pour elles seules. Elles se trompent, la ruche nous appartient, *Deus scientiarum Dominus*. Elles ont beau courir, en vraies vagabondes, sur les fleurs sauvages, sur les fleurs vénéneuses, elles ont beau nous menacer de leur aiguillon, la saison viendra où elles seront heureuses de l'abri que nous leur réservons, où le possesseur de la ruche fera son ample moisson de miel.

F. DUILHÉ DE SAINT-PROJET.

RECHERCHES SUR L'ESTIMATION DE LA RICHESSE NATIONALE ET PRIVÉE EN FRANCE ET EN ANGLETERRE

Par le duc D'Aven. - Librairie de Guillaumin et comp., Paris.

Existe-t-il une question sociale ? Et d'abord que signifient ces mots : la Question sociale ?

Si l'on entend par là l'étude de tout ce qui se rattache au progrès matériel, à l'amélioration du sort des classes laborieuses physiquement, intellectuellement, moralement, alors nul doute qu'une telle question soit faite pour attirer l'attention des meilleurs esprits et des plus nobles cœurs. Mais est-ce bien ainsi que l'entendent la plupart de ceux qui ont sans cesse à la bouche ces grands mots : « la question sociale » ? Incontestablement, non. Ils signifient, par ces termes, le changement de toutes les conditions actuelles des sociétés ; la modification, — disons mieux le bouleversement complet de l'organisation sociale telle qu'elle se comporte et se développe régulièrement depuis le christianisme et même depuis l'aurore de l'humanité. Et c'est dans ce sens que je dis : « Existe-t-il une question sociale? »

Or, plus on étudie à fond ce sujet, plus on arrive à cette conclusion qui s'impose à l'esprit avec le caractère d'une certitude absolue : Non, il n'existe pas de question sociale; non, la question sociale n'est qu'une chimère, un mirage trompeur, inventé par les charlatans habiles à exploiter à leur profit les passions qu'ils déchaînent et les appétits qu'ils excitent. Les sociétés, ou plutôt la société, comme les individus, ont leur tempépérament, leur constitution, leur organisme naturels et divins; l'homme ne peut les changer qu'en produisant la mort. Le Sganarelle de Molière

861

ł

MÉLANGES.

déplaçait d'un mot le foie et le cœur dans le corps de l'homme; tous nos Sganarelle socialistes sont aussi impuissants à déplacer le cœur et le loie des sociétés.

Dans un accès de sincérité, un homme qu'on s'est accoutumé à regarder comme le chef de l'école radicale — triste époque celle où la plus outrecuidante nullité peut devenir chef d'école l — cet homme l'a dit luimême : « Il n'y a pas de question sociale. » Je ne veux pas rechercher dans quel but M. Gambetta prononçait publiquement ces paroles; s'il n'y avait pas là un nouveau tour de cette souplesse génoise qui s'efforce de rassurer par les dehors du *bon apôtre* les innocents conservateurs, si prompts à dormir et si heureux d'être aveuglés. Mais je retiens l'aveu; habemus confitentem : « Il n'y a pas de question sociale »; il n'y a que des appétits qui se décorent de ce nom retentissant.

M. le duc d'Ayen donne un grand éclat à cette vérité par la remarquable étude que nous recommandons à nos lecteurs. L'auteur s'excuse avec modestie de traiter un tel sujet, à cause des controverses qu'il peut produire : « Le péril de pareils sujets, dit-il, strictement limités, semble-til, au domaine de la statistique pure, est d'entraîner la discussion, quoi qu'on fasse pour s'en défendre, sur le terrain où s'agite, entre la pauvreté et la richesse, la grande querelle sociale qui reste invariablement le fond apparent ou caché de toutes les difficultés intérieures des Élats modernes, et en particulier du nôtre. » Je ne le pense pas ainsi; j'estime, au contraire, qu'un homme de cœur et d'intelligence rend un véritable service à son pays quand, ainsi que le fait M. le duc d'Ayen, il éclaire ces questions de la lumière de la science et d'une inflexible statistique.

Lors même que quelques-uns des chiffres de M. le duc d'Ayen seraient contestés — ils le seront, et, pour ma part, je ne suis pas sans en contester plus d'un — mais lors même, dis-je, que quelques calculs seraient différents dans leurs résultats, la conclusion n'en resterait pas moins identiquement la même, en présence de la stérilité, de l'insignifiance, de l'infiniment petit d'une répartition égale des produits.

Qu'importe, en cffet, que, d'après M. le duc d'Ayen, « la différence de richesse entre la France et l'Angleterre ne soit pas très-considérable, · alors que certains économistes accordent à l'Angleterre douze milliards de plus, alors que mes propres calculs concluent à porter à six milliards la supériorité britannique, pourvu que l'équivalence des recettes primaires et des produits définitifs du travail ne reste pas moins démontrée dans les deux pays : car là se trouve le joint de la question.

Il paraît acquis que le bénéfice social actuel de chaque exercice en France se monte à quatre milliards; que le revenu des classes aisées – revenu que l'on peut appeler les recettes primaires — est égal à ce chiffre de quatre milliards; enfin que le profit annuel de tous les producteurs — ouvriers, etc. — s'élève à la même somme. Or, ce revenu secondaire — si je puis m'exprimer ainsi — peut se multiplier encore plusieurs fois par la circulation, les épargnes, les placements, etc. : il y a là un thème fort élastique pour les calculs. Ce qui reste certain, ce sont les quatre milliards de recettes primaires et, en regard, quatre milliards de produits définitifs du travail. Les 4 milliards de recettes primaires appartiennent à 2,500,000 familles qui représentent environ 12 millions d'individus : partagés entre ces 12 millions de personnes, ils donnent à chacune une somme annuelle de 333 francs. Restent donc les 4 milliards, bénéfice du travail, à partager entre 24 millions d'individus, soit 167 francs annuels en moyenne pour chacun. Les 8 milliards de revenus divisés entre tous donneraient 220 francs à chaque individu ; mais il est de toute évidence qu'une organisation pareille réduirait à un chiffre insignifiant le revenu secondaire, et que l'on retomberait, à peu de chose près, aux 4 milliards de recettes primaires, soit 110 francs par tête, soit 30 centimes par jour.

Je demande pardon au lecteur de la sécheresse de ces chiffres ; je ne saurais les envelopper de fleurs de rhétorique.

Voilà le résultat clair, net, certain, de la théorie égalitaire et socialiste. Et. en l'établissant de la sorte, on reste encore bien au-dessous de la réalité. En effet, nous évaluons seulement à 4 milliards les produits définitifs du pays en outre de ce que nous avons appelé les recettes primaires. Or il est incontestable que, sous l'empire de notre organisation sociale, ce chiffre se multiplie d'une manière considérable. Je n'en veux pour preuve que la base, intentionnellement restreinte, sur laquelle les budgétaires établissent l'impôt du revenu. Leur évaluation monte à 16 milliards. On va voir qu'elle n'a rien d'exagéré, bien au contraire. Il faut pour cela apprécier combien de fois la matière imposable peut se multiplier dans ce système. J'ai un précepteur pour mes enfants ; je lui donne 2,000 francs d'appointements : ces 2,000 francs provenant de mon revenu, je paye pour eux un premier impôt; le précepteur qui les reçoit paye le second; le libraire auquel il achète des livres paye le troisième; Le boucher qui vend de la viande au libraire pave le quatrième; le boulanger qui vend du pain au boucher paye le cinquième, et ainsi de suite. Je m'arrête ; je ne serais pas au bout de ma nomenclature. On voit combien d'impôts ont déjà payé mes 2,000 francs et combien la base des 16 milliards, soit quatre fois les recettes primaires, est modérée et au-dessous de la réalité. Là est le grand attrait de l'impôt sur le revenu pour un ministre des finances; là aussi est la grande cause, au point de vue économique, de l'appauvrissement qu'il inflige à un pays. Je ne veux pas traiter cette question ; je tiens seulement à établir que les revenus actuels du pays, ainsi additionnés, donnent au moins une moyenne de 400 francs par tête ; que, sous l'empire de l'organisation socialiste, ces revenus immédiatement stérilisés, nous retomberions aux 4 milliards de recettes primaires, c'est-à-dire à 110 francs par personne au lieu de 400 francs. Que l'on calcule le bénéfice net : plus de riches, c'est vrai ; mais l'égalité dans la misère. Certes la parole divine : « Vous aurez toujours des pauvres parmi vous » est rigoureusement et littéralement vraie ; peut-être n'y aurat-il pas toujours des riches : quel avantage y trouverez-vous pour la grandeur, l'honneur, la prospérité d'un pays ? Arrêter son essor et son développement: le frapper de stérilité jusque dans les moelles : lui ôter tout espoir de renaissance, tout moyen de maintenir ou de reconquérir son rang, voilà donc ce que l'école égalitaire appelle le progrès. Dans la société actuelle, le capital, l'épargne, le revenu est semblable à une rivière navigable et fécondante dont les eaux coulent régulièrement et sans cesse, étendant de tous côtés leurs bienfaits continus et renouvelés par mille canaux irrigateurs : l'organisation socialiste en ferait un marais stagnant ou un fleuve encaissé dans des rochers inaccessibles, sans aucun profit pour le commerce, l'arrosement et la circulation.

Ces vérités apparaissent d'une manière frappante à la lecture de l'intéressant et solide travail de M. le duc d'Ayen, qui, dans sa brièveté magistrale, est un traité presque complet. Il démontre que, dans toute société organisée, laborieuse et qui veut vivre, qu'elle soit démocratique, aristocratique ou bourgcoise, les conditions du travail, du revenu, du salaire, du capital, ne varient pas sensiblement : tandis qu'il n'y a en France que 165,000 familles jouissant d'un revenu de 5,000 francs et au-dessus, ce chiffre est de 800,000 en Angleterre et retombe à 250,000 dans les États-Unis d'Amérique, l'échelle de proportion restant toujours à peu près la même dans ses rapports avec les produits.

La France, qui n'a pas, comme l'Angleterre, une haute aristocratie pourvue d'énormes revenus, en est-elle plus aisée? La statistique prouve le contraire. Le nombre des assistés est, à peu de chose près, égal dans les deux pays : 981,052 en Angleterre, 1,608,109 en France; soit, dans chaque pays, 1 assisté sur 22 habitants, avec cette différence qu'en Angleterre chaque assisté reçoit en moyenne 170 francs, et en France 19 fr. 61 centimes. Seulement je me hâte de dire que ce chiffre ne représente que le budget de l'Assistance publique, qui est de 30 millions environ. Le budget de la charité privée est considérable en France, plus encore qu'ailleurs : impossible d'en faire le relevé et le calcul; mais je n'hésite pas à dire qu'il s'élève notablement au-dessus de cette somme de 30 millions. Combien s'accroitrait-il encore si l'Évangile était plus pratiqué, la religion plus suivie et moins attaquée ! N'oublions pas que, d'après la religion chrétienne, le riche n'est que le dépositaire et l'administrateur du bien des pauvres, et que tout son superflu leur appartient de droit strict et rigoureux. Quel sens attribuer à ce mot : le superflu ? Ah ! si chacun le lisait à la lumière divine de l'Évangile, que d'inutilités retranchées du budget du riche et dont celui des pauvres bénéficierait! J'affirme que le

MÉLANGES.3

budget de la charité s'élèverait alors à près de 500 millions annuels, plus de 250 francs par indigent; c'est-à-dire deux fois plus que ce que la théorie socialiste et égalitaire produirait en France pour chaque individu. Tant il est vrai que là, et pas ailleurs, gît tout le secret de la question sociale : l'Évangile, la religion chrétienne, la charité. Ils auront beau chercher, ils ne trouveront rien qui remplace, même de loin, cette solution-là; mais nos théoriciens de radicalisme n'aiment pas la charité. Pauvres aveugles ou misérables sophistes !

Au lieu d'attaquer par toutes vos voix l'Église et sa doctrine, conviez le riche et le pauvre à la suivre plus rigoureusement ; rendez ainsi le riche plus charitable et le pauvre plus tempérant. La statistique prouve d'une manière certaine qu'en France, sur les quatre milliards de profits définitifs de la classe laborieuse, un milliard et demi se dépense dans les cafés et les cabarets. Combien les conditions économiques du pays seraient heureusement modifiées, si la presque totalité de cette somme allait aux caisses d'épargne ! Les ouvriers eux-mêmes s'en rendent bien compte. On n'a pas oublié cette phrase du rapport des délégations ouvrières à la grande Exposition de 1867, demandant la surimposition des liqueurs alcooliques, « cette ruine matérielle et morale de la société » ; « qu'on les accable d'impôts, ajoutaient-ils; si ces breuvages pouvaient disparaitre de tous les coins des rues, si les alcools ne se vendaient, comme autrefois, que chez les pharmaciens, à titre de remèdes, avec l'autorisation du médecin, comme on le fait pour des drogues moins dangereuses, quel immense bienfait pour tous! » Mais qui, en dehors de l'Église et de la religion, pourra rendre l'homme charitable et tempérant? Tenebræ lucem non comprehenderunt et mundus non cognovit.

Je m'arrête, non sans féliciter M. le duc d'Ayen pour l'habileté de style avec laquelle il traite ces matières ardues et sait donner de l'attrait aux questions les plus arides en apparence. Je n'en veux pour preuve que la page suivante, sur le calcul de la richesse additionnée : « La société, dans chaque pays, peut être comparée à un navire partant sur lest pour la Chine. Le capitaine reçoit du consignataire vingt mille francs pour le voyage, et aucun autre argent n'est introduit sur le vaisseau. Tout va bien jusqu'aux environs de Canton. Le capitaine prélève ses honoraires et paye 19,000 francs de salaire à ses vingt matelots; ceux-ci, à leur tour, prélèvent un bénéfice de 10 pour 100 et payent à la cantine, pour frais de nourriture et d'entretien, 17,000 francs. Les vivres sont consommés, les comptes réglés; on va entrer le lendemain au port.

« Mais tout à coup surgissent plusieurs jonques de pirates chinois qui s'emparent du navire. Leur chef fait ranger à genoux, sur le pont, d'un côté tous les Européens captifs et de l'autre les Chinois, le sabre nu. Puis, se faisant remettre les livres de comptabilité : « Capitaine, dit-il, « vous avez touché 20.000 francs ; donnez-les-moi. Matelots, vous avez

25 Augt 1875.

56

MÉLANGES.

« touché 19,000 francs; apportez-les-moi. Cantinier, remettez-moi les « 17,000 francs que vous avez reçus. En tout 56,000 francs. Il me les faut, « ou je vous fais couper la tête à l'instant. » Le cantinier remet ses 17,000 francs, les autres apportent leurs petits bénéfices; impossible de trouver plus de 20,000 francs. Le commandant chinois s'ècrie qu'on lui cache 36,000 francs et donne l'ordre de la décollation générale.

« Larmes et désespoir des malheureux condamnés ; l'un d'eux, toute fois, prenant la parole : « Arrête, grand prince des pirates, dit-il, et écoute « la voix de la sagesse. On lit dans le livre d'un nommé Bastiat, qui est « un Confucius de chez nous, que la circulation de l'argent et des mar « chandises peut doubler ou tripler la richesse des hommes, sans pour « cela que la somme échangée et transmise soit en rien augmentée. C'est « ce qui nous est arrivé depuis notre départ de Marseille. Les vingt mille « francs du capitaine ont été transmis aux matelots, puis à la cantine; » ils ont trois fois changé de mains, mais ce sont toujours les mêmes vingt « mille francs qui n'ont point augmenté pendant le voyage. Prends le na-« vire et tout ce qu'il contient, mais quand tu nous massacrerais tous, tu « n'aurais pas plus de vingt mille francs, parce qu'il n'y a pas d'autre ar « gent à bord. »

« Le chef des pirates, ancien mandarin déclassé, réfléchit un moment, puis, convaincu par ces paroles, laissa la vie sauve à l'équipage. »

Puissent les paroles et les démonstrations de M. le duc d'Ayen convaincre également les pirates Européens !

On peut juger par cette citation de la manière de l'écrivain; le style de M. le duc d'Ayen, même appliqué à de tels sujets, ne dément pas la tradition académique de sa famille. Je ne veux pas dire que l'œuvre signalée ici par moi soit de nature à ouvrir à son auteur les portes de l'Académie française, mais la section des sciences morales et politiques à l'Institut s'honorerait, sans aucun doute, de compter dans son sein l'ingémeux. érudit et consciencieux auteur de Revenu, salaire et capital et de Recherches sur l'estimation de la richesse nationale et privée en France et en Angleterre.

ANTONIN D'INDY.

866



QUINZAINE POLITIQUE

24 août 1875.

La France jouit de ce calme qui semble aux politiques une sorte d'immobilité; mais l'immobilité elle-même est nécessaire aux nations, le lendemain de certains jours ; et la nôtre s'est assez fatiguée dans les mouvements de sa fiévreuse activité, pour avoir le droit de s'étendre et de s'assoupir dans cette paix. Libre aux agitateurs d'en dire fastidieuse l'agréable douceur! Après une guerre terrible comme celle de 1870, après l'anarchie et la dictature, après les saturnales de la Commune, après ce long flux de tant de choses changeantes et un tel épuisement d'hommes, après tant de querelles et d'incertitudes, après les luttes et les déceptions de ces quatre années, la France pourrait dormir trois mois dans un profond silence, sans qu'il en coûtât rien à son bonheur et à sa dignité de n'avoir pu entendre, durant ces trois mois, le tumulte habituel de ses orateurs et de ses journalistes. Au surplus, c'est une oisiveté féconde : elle vit, elle respire, elle cueille ses moissons, elle amasse ses forces et ses richesses. Elle ressemble en ce moment à une de ces grandes plaines où la charrue a, la veille, retourné la terre, et où le soleil étale une vive et chaude lumière sur les déchirures encore fraîches du sillon ; les laboureurs sont partis ; la sérénité du ciel règne partout sur ce sol : il se repose, et son repos le prépare à porter de meilleurs fruits.

Nous ne saurions, en effet, juger les disputes de ces dernières journées comme dignes d'exciter un moment l'inquiétude ou même de provoquer sérieusement l'attention. La commission de permanence, il est vrai, a siégé avec toute la gravité de l'Assemblée : des griefs surannés, des plaintes légères, des accusations inopportunes ou maladroites, c'était trop peu pour occuper l'opinion publique. Quelques heures après les interpellations de MM. Rameau et Arago, on ne pensait déjà plus à l'inutile devoir qu'ils avaient cru remplir. La France, lasse ou distraite, n'a pas davantage prêté l'oreille aux murmures de M. A. Naquet, attristé d'avoir la république sans en posséder la royauté, et confessant, avec une ingénuité mélancolique qui lui serait enviée par les plus candides personnages de la Fontaine, que, le 25 février, « il s'agissait moins de faire une constitution que de s'emparer du pouvoir : » soit qu'il achète des canons, soit qu'il définisse la république ou qu'il précise la politique de ses amis, M. A. Naquet a toujours le même bonheur ! L'histoire de la république lui devra de naïfs aveux ; celui d'aujourd'hui ne mérite qu'un sourire : les soupirs de M. A. Naquet n'étonnent personne. Quant aux thèses du journalisme, elles n'ont guère été, depuis quelques semaines, que des morceaux de pure métaphysique. Qu'on nous apprenne où réside réellement la puissance de l'État; qu'on nous montre en quoi consiste, présentement, la vérité constitutionnelle ; qu'on nous indique les avantages du régime électif comparé au régime héréditaire : dissertations! dissertations!

Il faut bien le dire : la France, si amoureuse qu'elle soit du beau langage et des doctes entretiens, aime la variété dans ce bruit oratoire auquel se plait tant sa curiosité. Quand on a, pendant une année, entendu parler, du matin au soir et si haut, de la République, des lois constitutionnelles, du sénat, etc., n'est-on pas excusable de trouver plus neufs les discours latins du concours général et les traditionnelles allocutions qui, par centaines, accompagnent au seuil des colléges nos enfants qui s'en envolent?

On aime ces fêtes en France; et selon une coutume bien familière aussi à l'esprit français, il est rare que ces harangues scolaires ne s'élèvent par dessus leurs auditoires d'adolescents et n'aillent retentir au loin dans le pays. On n'a pas toujours à regretter que les orateurs, dans ces solennités, attachent à leurs paroles de plus larges ailes. Pour notre part, nous estimons que M. Ferdinand Duval a eu raison de célébrer, devant les élèves de Louis-le-Grand comme s'il eut été devant la nation elle-même, ces libertés parlementaires, qui ont été, de 1815 à 1848, la règle heureuse et gloricuse de notre patrie : malgré leurs imperfections, ce sont elles qui tolèrent les abus les moins onéreux à l'honneur et à la fortune d'un grand peuple; et après tous les essais de ce siècle, parmi tant de doctrines excessives et de principes délaissés, ce sont elles encore qui forment le gouvernement le plus viril et le plus sage. Il est bon de le rappeler à ceux que les peines et les mécomptes de ces dernières années ont trop tôt découragés. A Bernay, M. le duc de Broglie a mis en relief une vérité sociale qui n'importe pas moins : il a signalé un des vices et un des maux qui font nos révolutions, c'est-à-dire cette envieuse avidité de paraitre qui rend insupportables la situation paternelle et toutes les positions modestes. « Il y a toujours peu de place sur les sommets » : aujourd'hui plus que jamais, M. le duc de Broglie en avertit à bon droit les ambitions de nos jeunes concitoyens : les cimes de la république paraissent si proches et si accessibles ! et l'on sait combien de Césars déclassés fourmillent dans nos grandes villes et déjà même dans les villages de notre remuante démocratie !

L'idée de la patrie a dominé dans ces discours : presque tous annonçaient aux jeunes générations les durs labeurs et les couteux sacrifices de l'avenir. Celui de M. le duc d'Aumale les a comme résumés en quelques traits nobles et simples. Il y a de l'autorité dans les conseils de ce prince qui enseigne « l'habitude du travail et l'esprit de discipline. » Le travail, c'est, à notre époque et en France, plus que la loi particulière de l'homme, c'est celle de la société; car cette société est une démocratie où ceux d'en bas, pour atteindre à la fortune, et ceux d'en haut, pour conserver leur rang, ont un égal besoin du travail qui fait les mérites. La discipline ! qui ne sait combien cette vertu, qui dirige le courage dans l'armée, peut aussi sauvcgarder l'ordre dans la nation? Mais la discipline n'est une vertu et n'a de force vraiment efficace qu'à la condition de n'être pas l'aveugle servitude; et M. le duc d'Aumale le remarque avec justesse : « La discipline n'a jamais été plus ferme et plus respectée, dans les armées romaines, qu'aux plus beaux temps de la liberté de Rome. » C'est que la liberté donne plus de prix à la patrie : elle rend plus måle la tendresse que le soldat doit à son pays, et plus sacré l'intérêt que le citoyen lui voue; et ainsi la liberté. en éclairant et en animant l'obéissance, favorise la discipline. Être donc une nation laborieuse, disciplinée et libre, voilà le secret que la France doit réapprendre pour être surement et pour être de nouveau la nation « que Dicu relève chaque fois qu'il la frappe. » M. le duc d'Aumale l'a dit avec une vibrante éloquence : « Mcs amis, aimez et servez la patrie. Avez foi en Dicu et foi dans la France. » Toutes les lecons sont dans celles-là : Henri IV ne les désavouerait pas sur les lèvres d'un de ses petits-fils ; plût au ciel qu'elles descendissent profondément dans tous les cœurs!

Les conseils généraux, quelques jours après ces distributions de prix, commençaient leur session. Selon l'habitude, on a d'abord disputé de leurs droits et de leurs devoirs : pour les radicaux, le conscil général, c'est toujours une petite assemblée politique, un grand club de province, où les démocrates peuvent et doivent pérorer sur le omni re scibili et principalement sur le quibusdam aliis de leur doctrine. Les conservateurs et le gouvernement ont, avec raison, affirmé le contraire, et de leur côté parlâit et commandait la loi. Comme l'a dit l'un des hommes les plus éminents qui président les conseils généraux, l'honorable M. de Carné, « en abordant des matières placées en dehors de notre compétence. nous nuirions à la bonne administration, sans profit pour la bonne politique. Respectons la loi, dans ses termes comme dans son esprit, jusqu'au jour prochain où la loi elle-même appellera les membres des conseils généraux à prêter à la formation de l'un des grands pouvoirs de l'État la force morale que leur assurent la confiance et le mandat des populations. » On ne pouvait plus sensément exprimer la vérité. La loi, d'ailleurs, a triomphé. Il est bien manifeste qu'un mot d'ordre avait prescrit aux républicains d'afficher la Constitution du 25 février dans chaque conseil général : on sait, par leur histoire, que la république a un perpétuel besoin de se proclamer. Mais presque partout la loi a suffi pour prévenir ce genre de démonstration. On connaît les cinq ou six départements où les radicaux ont l'usage de faire du bruit : cette année comme l'an dernier, on a vu aux mêmes lieux la même agitation; c'est, dans le Rhône, dans l'Yonne, dans la Côte-d'Or et dans ces Bouches-du-Rhône où M. Labadié manque aujourd'hui parmi les perturbateurs attitrés, c'est, pour les radicaux, une sorte de nécessité traditionnelle. Dans les Vosges, un secret dépit les aigrissait : ils avaient perdu l'honneur de trôner au bureau; les conservateurs avaient, cette fois, l'avantage de la majorité. En somme, les conseils généraux ont, jusqu'à ce moment, vaqué à leur tâche réglementaire avec une tranquille activité, dans des sentiments que le gouvernement peut sans illusion se croire favorables : c'est un heureux présage pour l'élection du Sénat.

Les manœuvres d'automne se préparent dans plusieurs de nos corps d'armée: pour rendre ces exercices plus utiles, non moins que pour inaugurer la pratique de la loi, on appelle les réservistes de 1867. Il est regrettable que diverses raisons, plus ou moins impérieuses, aient retardé d'un an cet essai. On a trop oublié quel peuple nous sommes. La France, il faut en convenir, n'a pas seule ment cessé d'être en Europe une racc conquérante; elle n'est plus la nation militaire d'autrefois. Elle s'est aperçue, en 1870, qu'elle avait laissé s'amollir en elle plus d'une des vertus qui stimulaient le courage de nos pères ou qui affermissaient leur résistance. Dans ses souffrances d'alors, un certain souffle d'héroïsme est venu purifier son cœur; ses malheurs lui ont rendu le goût de l'abnégation patriotique; à la lumière de ces lecons, elle a recouvré la vue des idées supérieures et des intérêts nécessaires. Pour se relever vite, elle eut tout donné, en 1871 : son travail, son argent, son âme; tous les sachifices lui semblaient faciles, et peut-être l'Europe ellemême eût-elle alors mieux compris qu'aujourd'hui combien étail

Digitized by Google

légitime cette générosité d'un grand peuple jaloux de reconstruire sa fortune et de réparer son honneur. On n'a pas profité de ces dispositions; on a trop ajourné cette bonne volonté de la France; on a laissé trop de temps à l'égoïsme pour reprendre son empire: que cet égoïsme s'étonne et gémisse maintenant, ceux qui connaissent le tempérament de la France pouvaient s'yattendre. Mais, grâce à Dieu, on n'a jamais besoin de toucher deux fois la France à l'épaule pour l'éveiller : sa virilité est vite debout. Les réservistes ne se souvenaient presque plus, en 1875, de la loi de 1872 : ils vont s'initier à ses ordres; ils feront ce qu'on fait, à cette même heure, en Allemagne, en Autriche, en Russie et jusqu'en Danemark. Et puis, qui donc peut en douter désormais? Ou il faut consentir à voir disparaitre de l'Europe le nom de la France, ou il faut que chacun de nous accomplisse son devoir tout entier.

Quel est l'état de l'armée française? On se le demandait récemment dans une revuc étrangère, et, avec une sévérité injuste, on répondait : « La France n'a rien appris, rien oublié. » Essais stériles, vaines réformes, même routine : voilà tout ce qu'on prétendait avoir constaté dans nos travaux de réorganisation militaire. Certes, nous ne saurions, sans une coupable présomption, nous dissimuler tout cc qu'il y a de précaire encore dans cette œuvre inachevéc. Nous avoucrons, sans fausse honte ni discrétion puérile, que, dans cette armée retrouvée on sait sous combien de cadavres et à travers la confusion d'on sait quelles défaites, il y a, depuis quatre ans, mille choses encore à remanier, à compléter, à perfectionner. Oui, dans tous les grades. la guerre a laissé le commandement à bien des mains incapables de le porter; oui, la loi qui devait retenir au régiment nos sous-officiers a été infructueuse; oui, l'intendance et l'état-major attendent encore des règlements meilleurs; oui, une partie de notre réserve manque de l'instruction nécessaire; oui, notre armée territoriale n'existe que sur le papier; oui, l'effectif de nos troupes est faible; oui, le volontariat, tel qu'on l'a réglé, est une institution défectueuse. Mais si la France peut avouer tout cela avec la courageuse volonté d'y remédier, elle sait aussi ce qu'elle a vu en 1871, à l'heure où elle rassemblait autour de la Communé les bandes pâles et presque déguenillées de ses régiments dispersés encore, la veille, dans les prisons de l'ennemi, ou qui se trainaient dans les neiges sanglantes de la Loire ou du Jura; elle sait ce qu'elle a reconstitué, renouvelé, amélioré, guéri et ranimé; et le Blackwood nous permettra de nous taire sur ces efforts et ces résultats : nous avons au moins appris, dans la néfaste campagne de 1870-71, combien est imprudente l'ostentation et combien coûte la témérité. La France n'a ni à étaler ses misères ni à faire parade de

ses forces : elle est pacifique; elle ne menace personne; elle ne prépare aucune guerre; elle se contente de se ménager les moyens de se défendre. Dans ces conditions, la France ne peut qu'être modeste; mais cette modestic, elle la doit à sa fierté même.

Nous entendions, il y a guelques jours, un de nos publicistes les plus connus de l'Europe, M. Émile de Girardin, prècher à la France, non-seulement la paix, mais le recueillement et l'isolement : il la voudrait voir se désintéressant du monde, occupée seulement de ses affaires intérieures, oubliant même la politique aussi bien que la guerre, semant, négociant, tout entière au travail de ses beaux-arts et de son industrie, recevant doucement du ciel les bienfaits du Dieu qui lui a donné son soleil et son terroir, et ne pensant pas au reste. Si on songe que c'est cette même voix qui sonnait si fort la guerre en 1870; si on se rappelle que, de ses fanfares les plus éclatantes, M. Émile de Girardin poussait alors la France vers le Rhin, on pourra juger, à Berlin comme à Londres, combien nous avons gagné de sagesse à nos désastres. M. Émile de Girardin, cette fois, parle avec le sens commun de la France, cette pauvre France tant déçue et tant trompée. Toutefois, que M. É.nile de Girardin prenne garde d'abuser de la vérité comme il userait d'un paradoxc. Sans doute, nous n'avons pas à nous servir, en Europe, de nos faibles armes; sans doute, nous n'avons aucune entreprise à tenter pour l'indépendance des autres : nous avons, pour ainsi dire, perdu la nôtre en perdant, à Metz et à Strasbourg, notre sécurité nationale. Mais ne faisons pas de la paix la torpeur : regardons, écoutons, préparons-nous tranquillement ; le devoir, ce n'est pas d'engourdir le génie de la France et d'enchaîner sa destinée dans le sommeil de la paralysie!

Pendant cette homélie de M. Émile de Girardin, un illustre historien allemand, le professeur Mommsen, discourant dans unc cérémonie universitaire, excitait, lui, la jeunesse allemande à se tenir prête pour les travaux de la guerre. Il disait : « Nous avons fait l'expérience que le désir et la volonté de maintenir la paix n'assurent pas toujours la paix. Il en est de la guerre comme de l'incendie. Elle est aussi facile à allumer que difficile à éteindre. Si donc elle redevient nécessaire, on verra se reproduire ce qui s'est déjà produit. L'empereur a appelé la nation, et tous sont venus, disionsnous autrefois. Que l'empereur nous appelle une fois encore, et les ennemis du nom allemand apprendront bientôt ce que cela signific, lorsque l'on dit que tous les Allemands vinrent à l'appel de l'empereur. Ceux qui auront été appelés ne reviendront pas lous, mais celui qui manquera au cortége des vainqueurs rentrant dans leur patrie aura son nom environné d'honneur et rayonnant de gloire. » Il

Digitized by Google

nous paraît inutile d'ajouter à ces paroles le moindre commentaire. Nous ne saurions, d'ailleurs, reprocher à M. Mommsen d'aiguillonner à sa façon le patriotisme de la jeunesse allemande. Nous affirmons seulement qu'à vouloir désarmer les cœurs à Paris, tandis qu'à Berlin on les barde d'acier, les apôtres de la paix duperaient la France : que ses hommes d'État lui apprennent à être sage, à se tempérer, à rester calme, soit; mais arrière aux rhéteurs qui l'amuseraient et aux philosophes qui l'énerveraient !

Nous nous plaisons à croire que les belliqueux encouragements de M. Mommsen seront longtemps encore inutiles à la jeunesse allemande. L'Orient, toutefois, a ses mystères, et, bien que nous comptions y voir persévérer la neutralité des grandes puissances européennes, nous craignons que, pour étouffer la guerre dans l'Herzégovine, il ne faille plus de peine et de temps, plus de diplomatie ou de longanimité, qu'on ne le pensait d'abord. Cette dispute de quelques rayas avec des percepteurs tures a-t-elle un autre instigateur que la misère? Qui a jeté sur ces nationalités et ces religions ardentes, prêtes dans tout l'empire turc à l'embraser dans un vaste et dernier incendie, qui a jeté l'étincelle à laquelle s'est allumée la guerre de l'Herzégovine? On ne le sait pas, ou du moins on ne peut le dire. Quoi qu'il en soit, on ne nie plus que l'insurrection n'ait une véritable gravité : gravité qu'on ne doit pas mesurer aux luttes engagées autour de Trébinie, mais aux impatiences et aux menaces qui entourent la Bosnie. Le Monténégro aiguise ses armes; la Scrbie a sur la frontière des troupes avides de courir au secours des insurgés; le prince Milan est allé à Vienne sonder la volonté de l'Autriche; des Dalmates sont venus se mêler aux révoltés; les Grecs s'agitent pour « la grande idée; » on se dit à Athènes, comme à Bucharcst, que les trois empercurs sont enclins à soutenir, dans les conseils de Constantinople, la cause de l'Herzégovine; les ambassadeurs des trois empires exhortent le sultan à des concessions; la nouvelle d'une intervention européenne discrédite les forces de la Turquie; les Turcs enfin, au lieu de comprimer bien vite l'insurrection, n'ont procédé qu'avec leur lenteur habituelle : tout, on le voit, a singulièrement accru, en quelques semaines, le danger de cette situation.

L'Autriche, dont le regard attentif surveille ces mouvements, est comme maîtresse des événements qui peuvent surgir. Si elle cède à l'offre de saisir l'occasion, si elle se laisse séduire par les promesses qui lui montrent la vallée du Danube comme une proie facile, elle appelle en partage la Russie et elle autorise l'Allemagne à s'accroître ailleurs : c'est une guerre européenne; et si sûre que pût être l'Autriche de se trouver parmi les vainqueurs, elle aurait à craindre d'être bientôt elle-même à la merci de ses alliés. C'est une faute qui la perdrait. Si elle résiste ; si elle maintient sa neutralité: si elle assiste la France. l'Angleterre et l'Italie à calmer cette effervescence, elle préserve la paix de l'Europe : or, cette paix est encore nécessaire à l'empire austro-hongrois pour achever de réorganiser. dans son armée et dans ses finances, tout ce que le coup fatal de Sadowa y a détruit. Pour nous, à travers les obscurs desseins qu'il nous semble apercevoir dans le vague et dans le lointain de ces incidents, nous discernons plus d'un péril pour la France. Puisse notre gouvernement, avec une prudence discrète, détourner ces périls en joignant ses efforts à ceux des pacifiques ! La presse française ne peut mieux faire que de ne le compromettre par aucune intervention : il v a des hypothèses qu'à des heures comme celle-ci, on ne peut rendre publiques sans provoquer tel ou tel des hasards qu'elles cachent.

Pendant que les vassaux de la Turquie essaient de dénouer encorc quelques-uns de leurs liens, l'Irlande a célébré, dans le centenaire d'O'Connell, une fête qu'on peut appeler celle du droit comme de la patrie. La France y était représentée par l'éloquence d'un vieil et généreux ami de l'Irlande, l'évêque d'Orléans. Sa lettre au lord-maire de Dublin glorifie dignement l'Irlande, cette Irlande « si constante dans sa foi, si héroïque dans sa patience, si magnanime dans sa pauvreté, si touchante par ses longs espoirs ct par l'indomptable attachement de tous ses enfants pour leur chère et si longtemps malheureuse patrie; vaillante et brave comme la nôtre, et dont le sang s'est si souvent mêlé au nôtre sur les champs de bataille. » O'Connell avait bien mérité l'hommage, désormais séculaire, que l'Irlande lui aura ainsi rendu et que consacre, dans toute l'Europe, le cœur des races souffrantes. Il cut l'honneur de porter dans son âme la conscience de tout un peuple : quel plus grand destin? Catholique et patriote, s'il fut tribun, ce fut un tribun chrétien et libéral; s'il fut agitateur, ce fut un agitateur pacifique, armé de la loi seulement et de ce cri qui fut entendu enfin de Dieu et de l'Angleterre : « Justice pour l'Irlande! » On ne saurait trop répéter ce beau souvenir à une nation qui s'est habituée, comme la nôtre, aux audacieux coups de main des révolutionnaires. On ne saurait oublier non plus que, si O'Connell a vaincu, c'est avec la force qu'il tirait, comme dit l'éminent évêque d'Orléans, « des libertés publiques de l'Angleterre. » Noble pays que celui qui sait se faire restituer ses droits par le droit même! Noble pays aussi que celui où la liberté sait, sans violence, ré-

Digitized by Google

parer les torts du despotisme! Et comme elle pourrait être profitable à la France, cette double leçon, qui lui est donnée par l'histoire de l'Irlande et de l'Angleterre!

Une assemblée européenne sc tenait, il y a quelques jours, à Paris: c'était le Congrès de géographic. Entre savants, on y a beaucoup parlé de paix et même de fraternité. C'est un langage qui ne peut plaire à personne plus qu'à la France. Mais penser avec M. La Roncière le Noury, «qu'un vote d'un congrès,» comme celui-là, « pourrait être, dans les temps de libre discussion où nous sommes, d'une influence prononcée sur les décisions des gouvernements, » c'est un espoir un peu chimérique : nous n'avons pas cette confiance. Assurément, ces assemblées internationales ont leurs bienfaits : elles établissent quelques liens de plus entre les hommes; mais qu'elles unissent déjà les peuples et les gouvernements, nous ne le croyons pas encore. Et pourquoi, d'ailleurs, ne le dirions-nous pas? Avant que la géographie serve à l'humanité, nous voudrions qu'elle servit à la patrie.

Nous aimons la géographie, mais comme l'a aimée l'Allemagne, c'est-à-dire pour distinguer les bornes des nations, pour mesurer l'étendue du lieu natal, pour voir où l'histoire a fixé les empires et où la nature les avait placés, pour étudier les limites qui contiennent les races ou qu'elles aspirent à franchir. Savoir ainsi la géographie, c'est bien connaître la frontière de son pays, celle qu'il avait, celle qu'il a, celle qu'il doit avoir; et cette science fournit aisément aux nations la devise nécessaire, celle qui conduit leurs générations et qui guide leurs armées. Car, quand tout un peuple sait quelles frontières Dieu lui avait assignées, celles que ses pères avaient tracées de leur épée, celles que leurs enfants avaient à garder, il sait une partie de ce qu'il a à faire. En 1870, l'Allemagne avait écrit sur ses drapeaux ces mots qu'y lisaient tous ses soldats : « Alsace et Lorraine: » depuis un demi-siècle, ses géographes avaient préparé, jusque dans les écoles les plus humbles de la Prusse, les conquêtes qu'elle a opérées à Scdan. Nos soldats, à nous, savaient-ils où ils allaient? Qu'étaient-ce, pour la plupart d'entre eux, que les frontières du Rhin? Où était-elle, l'idée qui devait les entrainer, la colonne de feu qui devait les précéder et les mener au combat?

Pour nous, nous nous félicitons des progrès que la science de la géographie a réalisés en France depuis quatre ans. Nous avons examiné avec plaisir ces cartes plus détaillées, plus exactes, plus claires, qui ne laisseront plus à nos généraux, à nos diplomates, à nos soldats mêmes, le droit d'ignorer dans l'avenir ce qu'ils ont ignoré en 1870. Mais nous ne sommes pas encore disposés à considérer

QUINZAINE POLITIQUE.

l'univers en simples curieux : c'est en patriotes que nous avons regardé ces cartes. Nous avons douloureusement contemplé celle de l'état-major : elle était là comme un témoignage de ce que les siècles et les gouvernements, la royauté créatrice de la France et l'Empire destructeur, ont fait de notre patrie depuis les Alpes jusqu'à la Meuse : nous y avons vu la ligne rouge qui passe aux Vosges, rouge comme le sang qui a coulé de Metz à Strasbourg; elle marque la séparation, nous allions dire qu'elle nous crie qu'il y a eu là un déchirement. Et tant qu'elle nous indiquera l'endroit où s'est rompue l'unité de la France; tant qu'elle sera là, sur notre territoire, flamboyante comme un cercle de Dante, non, nous ne chercherons pas dans la géographie un délassement philosophique. Nous lui demanderons de nous instruire utilement, en nous aidant à connaître, à aimer, à défendre la France. Nous apprendrons d'elle tout ce que Strabon, César, Charles-Ouint et Frédéric II disaient, avec une jalouse admiration, en considérant la belle place où Dieu a mis la France dans le monde, entre tous ces biens de la nature, au centre des plus grandes civilisations de l'Europe, derrière tant de fleuves et de montagnes créés pour la protéger. Et si elle pous apprend tout cela, elle nous aura rendu quelques-uns des secrets auxquels un peuple doit d'avoir une politique et de bien servir sa destinée.

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

876



LA LORRAINE

SOUS LA DOMINATION ALLEMANDE

Qu'on ne s'y trompe pas! Notre intention n'est pas plus, aujourd'hui qu'il y a trois ans, d'élever une protestation vaine et déplacée, soit contre le traité de Francfort, soit contre la manière dont les Prussiens gouvernent les deux provinces arrachées à la France. Nous savons trop bien que la force est la force, et que ce qui est écrit est écrit. Nous ne sommes pas dans le secret des remaniements diplomatiques de l'avenir et des événements qui pourront les rendre nécessaires. Il nous importe seulement que l'Europe, sans en excepter l'Allemagne, sache ce qui se passe ici, et c'est dans ce but que nous avons écrit, sans violence et sans provocation, les pages qu'on va lire.

Dans un travail un peu hâté que le Correspondant a bien voulu accueillir, il y a trois ans¹, j'ai essayé de décrire la situation faite à la Lorraine, par la conquête allemande... J'écrivais alors presqu'au lendemain de la main-mise sur cette province si foncièrement francaise par la langue, le sang, les traditions, les mœurs. Ces récits n'étaient et ne pouvaient guères être qu'une sorte de photographic des champs de bataille où avait sombré notre nationalité et un apercu de l'installation encore confuse et hésitante des nouveaux maîtres sur un sol réfractaire à leur domination. Aujourd'hui, près de cing années se sont écoulées depuis que leur souveraineté est passée à l'état de fait accompli et il y a peut-être quelqu'utilité à dire ce qu'elle est devenue entre leurs mains. Il ne sera certainement pas indifférent aux lecteurs français d'apprendre quels sont les sentiments actuels du pays, ce que sont devenues scs institutions, quels résultats ont été obtenus par l'Allemagne au point de vue de l'assimilation, ce rève toujours caressé par les conquérants. S'il est vrai, comme l'as-

⁴ Voir *le Correspondant* du 10 août 1872. N. SÉR. T. LXIV (C^o DE LA COLLECT.). 5° LIV. 10 SEPTEMBRE 1875.

57

Digitized by Google

sure la sagesse des nations, qu'on ne connait bien qu'à l'user le caractère d'un homme et le génie d'un peuple, nous avons vu maintenant les Allemands depuis assez longtemps à l'œuvre pour nous être fait une idée assez nette de leur tonique morale et de l'idéal qu'ils poursuivent en matière de gouvernement.

Comme observation générale, on peut hardiment poser en principe que celles de leurs institutions qui ont une étiquette, ou un cachet moderne ne sont qu'une vaine apparence, un véritable trompc-l'œil. C'est vrai du haut en bas de l'échelle. Vrai à Berlin comme à Metz, vrai au Reichstag comme au sein du plus infine conseil communal. Grattez cette couche de badigeon libéral et représentatif et vous trouvez le sic volo, sic jubeo, le pur féodalisme prussien. La politique allemande poursuit un but très-défini qui est de duper l'Europe par le simulacre de son libéralisme, tout en gardant les profits de l'autorité plénière. Car si le libéralisme bien exploité est une force, l'autorité absolue en est une autre et il y a tout profit à accaparer les deux. Ce qui est indubitable, c'est que, malgré ce luxe de consultations populaires, cet échafaudage représentatif dont la base est à la commune et le sommet à la Chambre des seigneurs, ce que le gouvernement prussien ne tolère pas et n'a jamais toléré, c'est la contradiction, c'est l'opposition à ses volontés. Nous défions qu'on trouve dans l'histoire parlementaire de la Prusse un seul exemple d'une mesure décidément désagréable au pouvoir qui ait fini par avoir force de loi. Une mesure de ce genre trouve toujours sur sa route un barrage légal ou extra-légal qui l'arrête et un fossoyeur royal qui l'enterre. En 1866, guand la Chambre prussienne se montra réfractaire aux vues ambitieuses du chancelier, celui-ci renonça simplement au concours de la Chambre et passa outre. Ce fut le début, sans doute, du Kultur-Kampfou combat de la civilisation. Mais depuis la guerre contre la Franceles choses sont montées sur un pied différent et il n'y a plus à craindre le scandale d'une assemblée refusant les subsides que demande le gouvernement. Plus que jamais, celui-ci est assuré de briser les résistances qui pourraient se produire au sein des trois parlements. Et comment, d'ailleurs, ces désobéissances pourraient-elles devenir sérieuses?

Le Landtag, ou chambre basse de Prusse, est composé en grande majorité de fonctionnaires, car le fonctionnarisme, loin d'être une cause d'incompatibilité, est au contraire un titre, le plus décisif de tous, aux candidatures. Or, l'électeur vote à bulletin ouvert, proclamant à haute et intelligible voix le nom qu'il va jeter dans l'urne et cela devant le bureau composé des gros bonnets de l'endroit et où siége ordinairement le candidat-fonctionnaire lui-même. Une Cham-

Digitized by Google

bre qui se recrute ainsi ne peut être qu'un instrument docile. Je ne dirai qu'un mot de la Chambre des seigneurs! Une ombre d'opposition s'y manifeste-t-elle, on renforce la majorité hésitante par des choix nouveaux qui l'affermissent. Question de fournée.

Quant au Reichstag, ou assemblée fédérale, il offre l'organisation la plus savante, la moins connuc et la plus digne d'être étudiée. Il semble que cette chambre doive jouir d'une plus grande indépendance puisqu'elle est le produit du suffrage universel, qu'elle est éluc au scrutin secret et qu'elle représente la Confédération tout entière. Mais tous les États de l'empire sont irrésistiblement entrainés dans l'orbite de Berlin et mettent leur influence au service de M. de Bismark. Les catholiques qui ont une influence séculaire et les socialistes qui disposent déjà d'une force jeune et active peuvent seuls essaver de lutter contre cette action gouvernementale. La majorité est donc à la dévotion du ministère de Berlin. Une velléité de résistance apparaît-elle à l'horizon parlementaire, la pudeur politique de quelques libéraux vient-elle à se révolter contre des exigences excessives, comme la loi sur l'incorporation éventuelle du landsturm dans l'armée active, par exemple, M. de Bismark éprouve aussitôt une vive lassitude des affaires, un besoin pressant de soigner scs rhumatismes loin de l'air empesté des bureaux. On sait ce que cela veut dire. On se précipite, on le supplie, on se met à ses genoux, on votera tout ce qu'il voudra, mais qu'il reste, qu'il continue son œuvre..... que ferait-on sans lui? La manœuvre est maintenant connuc, réglée, codifiée. C'est l'opposition parlementaire tempérée par les attaques de goutte. Est-ce tout? non pas, et voici le chef-d'œuvre.

Au Reichstag est adjoint, comme une sorte de cour de cassation, un conseil dit conseil fédéral composé de représentants des pays d'empire petits et grands. Si, par aventure et en vertu de son initiative, le parlement adoptait une loi, ou un article de loi déplaisant en haut licu, cette disposition malséante serait déférée au conseil fédéral et infailliblement cassée par lui. Chaque État, en effet, est représenté à cette assemblée, mais dans la proportiou de son importance comme population, de telle sorte que c'est la Prusse qui, accaparant le plus grand nombre de voix, est toujours absolument certaine d'avoir la majorité. Les plus petits États ne disposent que d'une voix chacun, la Bavière en a six, la Saxe quatre, le Wurtemberg quatre, Bade trois, Mecklembourg dcux, la Prusse - ego nominor leo — en peut mettre dix-sept en ligne.... et il va de soi que la voix unique des petits États lui serait tout acquise. Enfin, dans les cas graves, et sur la demande d'un confédéré, le nombre des représentants peut être doublé et alors la Prusse à elle seule dispose de trente-quatre voix, plus les voix doublées des États minuscules. Ce rouage peu connu, et si commode, n'a pas même besoin de fonctionner, ou ne fonctionne que pour la forme; mais on conviendra qne, comme précaution et soupape de sureté, il serait difficile de trouver mieux. Quelle initiative libre pourrait sortir d'un réseau à mailles si serrées ?

Il est clair que, dans ce système, l'assemblée prétendue souveraine n'est en quelque sorte qu'une chambre de 1^{re} instance marquant un tribunal d'appel qui reste dans l'ombre. Ainsi, l'Europe voit fonctionner un appareil représentatif au grand complet et le suffrage universel apparait superbement à la base d'un si bel organisme, mais c'est un aspect trompeur, c'est une enseigne libérale qui laisse entière l'omnipotence gouvernementale. Ce court exposé n'est pas ici un hors-d'œuvre, car il était nécessaire d'expliquer une conception d'État et une organisation de règne appliquées depuis cing ans en Lorraine. Sauf une représentation politique qui, du reste, n'e manquerait pas d'être taillée sur le patron allemand, nous avons, vues à distance, toutes les franchises provinciales des pays libres, conseil de commune, conseil d'arrondissement, conseil général... et même quelque chose de plus. On nous a doté d'une institution bizarre, une sorte de délégation des assemblées provinciales chargée d'exposer à Berlin les vues du pays sur la législation qui le concerne. C'est par cette création, sur laquelle je reviendrai, que le chancelier de l'empire, sans doute, entend tenir la promesse qu'il a faite d'étonner le monde par l'excès des franchises dont il accablerait l'Alsace-Lorraine.

CONSEIL GÉNÉRAL ET MUNICIPALITÉS

Le conseil général est à la fois une chambre des notaires et un bureau d'enregistrement. C'est une chambre des notaires, car la grande majorité de ses membres appartiennent à cet ordre d'officiers ministériels, et c'est là un point qui doit être expliqué. En Allemagne, les notaires sont de simples fonctionnaires du gouvernement, astreints, comme tels, à prêter le serment politique. Après la guerre un grand nombre de titulaires renoncèrent à leur charge et furent, il faut le dire, indemnisés de ce chef et quelques-uns trèslargement. C'était le bon moment des prodigalités indemnitaires. Mais les autres se résignèrent à prêter le serment d'allégeance et les successeurs des démissionnaires franchirent aussi ce pas. Or, comme parcille formalité est exigée des membres du conseil général, et que cette obligation est le grand obstacle aux candidatures indépendantes, le serment déjà prêté constituait une sorte de plainpied à la délégation provinciale. Dans les cantons ruraux, après deux ou trois élections successives, suivies de la démission ou du



refus de serment de l'élu, il ne s'est plus présenté d'autres candidats que des fonctionnaires assermentés, notaires ou greffiers, et tout naturellement ces messieurs, en l'absence de concurrents, occupent tous les siéges du conseil général. Mais si cette assemblée est une chambre des notaires, elle pourrait porter aussi le titre de chambre rurale : car. chose curieuse ! pas un seul conseiller messin n'v a figuré jusqu'ici. Nous en sommes à la dixième élection de la députation messine et pas un des élus n'a voulu prêter le serment d'allégeance. Ceux-ci, d'abord, donnèrent leur démission aussitôt après avoir été proclamés, mais aujourd'hui les choses se sont simplifiées. Pour déranger le moins souvent possible les électeurs, les élus se contentent de ne pas se présenter au conseil, et, aux termes de la loi, sont à la seconde session déclarés déchus de leur mandat faute d'avoir fait acte de présence. C'est toujours ainsi que les choses se passent depuis deux ans. Il y a un accord tacite entre les électeurs et les candidats. Ceux-ci et ceux-là ne se présentent qu'au second tour de scrutin, le premier tour ne pouvant jamais aboutir faute d'un nombre suffisant de votants. C'est une sorte de protestation permanente de la population messine contre l'obligation du serment.

Le conseil général est aussi une chambre d'enregistrement ai-je dit. Tel qu'il est composé, en effet, il n'a pas l'autorité nécessaire pour résister aux volontés de l'administration et il ne fait guère que sanctionner par ses votes les mesures soumises, je ne dirai pas à son appréciation, mais à son approbation. Ses membres sont tous parfaitement honorables, mais ils manquent d'influence et de point d'appui dans le pays. Si le gouvernement se trouvait en présence de grands propriétaires, de personnalités qui comptent par leurs lumières ou leur grande position, il montrerait moins de sans-façon dans ses exigences ou rencontrerait, du moins, plus de résistance à ses volontés. C'est donc une fatalité de situation qui crée l'insurmontable répugnance montrée par les hommes riches et influents pour accepter pratiquement le mandat de veiller aux intérêts du pays, et il n'est pas excessif de supposer que le désir d'avoir une délégation souple et malléable n'est pas étranger à l'ordre venu inopinément de Berlin d'imposer le serment. Je ne prétends, du reste, pas plus blâmer ceux de nos concitoyens qui obéissent à leur conscience en fuyant les fonctions assermentées que les membres du conseil général à qui manque l'énergie nécessaire pour résister aux injonctions plus ou moins dissimulées des puissants. La situation des membres du conseil est évidemment difficile et délicate. Ils sont les élus d'un très-petit nombre de votants, ils n'ont pour la plupart ni la puissance que donne la fortune ni le prestige des grandes situations, et leur profession elle-même les met, dans une certaine mesure, sous la dépendance du pouvoir dont ils devraient contrôler les actes. Il faut donc être indulgent pour leurs complaisances envers l'autorité. d'autant plus qu'elles témoignent de leur part, en tant qu'officiers ministéricls, d'une absence rare de rancune. Les Allemands. en effet, n'ont pas été tendres à leur endroit. Ils ont diminué le tarif de leurs honoraires dans une proportion qui varie, suivant les cas. du tiers à la moitié. Cette mesure digne d'approbation, d'ailleurs, a produit ce résultat piquant de favoriser les notaires démissionnaires aux dépens de ceux qui ont gardé leur charge. L'indemnité aux premiers a été réglée, en effet, sur la base du rendement annuel de leurs études avant l'option, c'est-à-dire avant le changement de tarif. Par conséquent, ceux qui sont restés titulaires ont vu, par le fait de ce tarif, diminuer du tiers à la moitié le capital représentant la valeur vénale de leur étude. De telle sorte que, sans s'en douter, l'Allemagne a accordé une véritable prime à une importante catégorie d'optants !

En fait, la besogne arrive comme on dit toute mâchée au conseil. et les questions ne sont plus entières quand elles sont soumises à son contrôle. On cite de ce genre d'homologation un peu forcée plusieurs exemples curieux. Un seul suffira ici. A l'heure qu'il est, la Lorraine est encore tributaire de la France pour l'asile destiné aux aliénés. Elle continue à les envoyer, moyennant finances, à la maison d'aliénés de Maréville, dans la Meurthe-et-Moselle. Le département, ou plutôt le président de la Lorraine a voulu, avec raison d'ailleurs, mettre fin à cet état de choses. Mais, sans avis préalable, avant toute discussion ou délibération, le président s'est présenté devant le conseil avec un plan parachevé d'établissement à Sarreguemines, la dépense fixée, les devis faits, les entrepreneurs choisis. Il n'y avait plus qu'à mettre en œuvre la pioche et la truelle. Le conscil a tout approuvé. Aimons à croire que le projet est conforme à l'intérêt public et qu'il sauvegarde raisonnablement les finances du pays; mais convenons que voilà un étrange conseil général et un étrange contrôle !

Passons aux municipalités. L'ambition est âpre au village et l'écharpe municipale semble un prix de mât de cocagne. Aussi la sujétion des édilités envers le kreisdirektor (sous-préfet) est à peu près absolue. C'est ce magistrat qui dresse le budget obligatoire; maire et conseil municipal n'ont d'autre initiative que celle qui est revue et corrigée par l'autorité supérieure. Pour certaines natures de dépenses on se passe même du vote des municipalités. En fait d'exemples, je me bornerai à un trait, de date récente, et qui a l'avantage de corroborer ce que je dis plus haut de la représentation provinciale. Le 7 avril 1875, le conseil général a eu la faiblesse de voter, sur la

proposition du président de la Lorraine (préfet) la transformation des routes départementales en routes vicinales. C'était dévêtir saint Paul pour habiller saint Pierre. Mais saint Pierre c'est le budget départemental dans lequel l'administration veut pouvoir puiser à belles mains. Saint Paul, c'est le budget des communes dont l'administration dispose et à qui incombe maintenant les frais d'entretien des routes. Or, c'est l'administration elle-même qui règle les dépenses et qui taxe la part contributive de chaque municipalité sans même la consulter. Cela peut paraître inouï et c'est rigoureusement exact. C'est ainsi que dernièrement le maire de Sarralbe. petite ville de la Lorraine allemande, a été invité à payer une somme de quatre mille francs représentant l'entretien d'une partie de route. Le maire ose réclamer contre ce procédé expéditif, parlemente, demande à discuter la somme. On lui répond par une mise en demeure de s'exécuter. Il refuse. Mais le kreisdircktor ne s'émeut pas pour si peu. Il fait purement et simplement saisir dans la caisse municipale la somme réclamée. Facons de victorieux. mais léga lisées par un placet du conseil général !

Les Allemands, du reste, ont un faible pour l'argent comptant. Puisque nous sommes sur les grands chemins, restons-y encore un instant. Tout le monde sait que les prestations vicinales s'acquittent en nature ou en numéraire. Mais les avisés kreisdirektors ne met tent les bons en recouvrement que pendant la fenaison, la moisson ou les vendanges, suivant les cas et les lieux. Le paysan aime l'argent, mais il sait qu'en interrompant son travail il risque de percire sa denrée et il paye en écus trébuchants. Je signale le côté arbitraire de ces agissements, mais je conviens que la besogne est mie-ux faite sur les routes par des ouvriers spéciaux payés aux pièc-es que par des prestataires qui ne travaillent que le moins possibl e.

Le maire est donc soumis au sous-préfet pour tout ce qui est du domaine administratif et financier, il l'est au commissaire de police cantonale à peu près pour tout le reste; les commissaires sont, du reste, les vrais maîtres du pays. On ne comprend donc guère que des fonctions si dépendantes soient si briguées. Mais il faut tenir compte du génie rural. Si le premier magistrat a des déboires, il a bien des compensations. Il n'est que le reflet d'une autorité absolue, mais il participe pour les simples au prestige qu'elle exerce. Dans ses démélés avec ses administrés, il est rare qu'il ne soit pas soutenu par les maîtres qui l'emploient. Il est un instrument docile, mais dans des mains qui le font respecter. En somme, il a moins d'autorité réelle et il trouve plus de déférence que jadis. Et puis les flatteurs et les gendarmes de service l'appellent monsieur le bourguemestre gros comme le bras! Ses chefs cultivent avec soin ces dispositions à la vanité et accordent au maire tout ce qui peut le grandir en le laissant subordonné. Ils croient se créer ainsi un petit cercle d'action assimilatrice, un foyer de propagande germanique, en quoi ils se trompent le plus souvent.

Plus heureuse que Strasbourg, la ville de Metz a gardé son édilité autonome, mais serrée de près, diminuée dans ses droits, amoindrie dans ses prérogatives par les envahissements de l'autorité supérieure. Ces entreprises d'absorption, ou du moins d'annihilation se produisent sous toutes les formes, dans toutes les directions. Si les unes ont des aspects puérils, les autres ont des côtés menaçants. Il faudrait des volumes pour expliquer cette situation, pour décrire dans toutes ses phases cette offensive contre les franchises municipales. Je me bornerai à quelques traits dessinant les assauts dirigés contre elles.

Les premières exigences, celles qui peuvent prêter à rire, se sont produites au sujet des costumes portés par les employés municipaux. Les valets de ville se reconnaissaient à un certain habit vert, fort simple, d'ailleurs, mais offrant, peut-être, quelque lointaine ressemblance avec l'habit à la française. Des négociations s'ouvrirent sur ce grave sujet. Pour y couper court, le maire décida que ses valets renonceraient à leur livrée et s'habilleraient comme tout le monde. Ce fut bientôt le tour des employés de l'octroi. N'était-il pas scandaleux de leur voir porter dans une ville allemande le costume, dépourvu d'ailleurs de tout cachet, qui les distinguaient sous le régime français? Ils sont maintenant affublés d'une redingote ample à la propriétaire, mais avec des bouts de manches taillés à l'allemande. Une casquette à cocarde aux couleurs de la Confédération complète cette gracieuse parure. Les malheureux préposés n'ont pu encore s'y faire ; plusieurs ont démissionné pour ne pas la subir. Coquetteric patriotique. Mais c'est la question des pompiers qui a donné lieu à de longs et solennels protocoles. Ces quasi-soldats, tous Messins pur-sang, portaient dans les cérémonies l'uniforme des mineurs français, ou peu s'en faut. Ce souvenir du passé ne faisait-il pas scandale? Le président exigea pour eux l'uniforme prussien. Grande indignation des intéressés, qui menacent de se retirer en masse. Répliques et contre-répliques. Les pourparlers durèrent un an! Enfin, il y eut compromis. Les pompiers renoncèrent à leur grand uniforme, qu'ils ont cependant tous conservé dans l'espoir qu'une occasion se présenterait de la remettre, mais ils ont gardé leur chère veste de petite tenue, dont nulle puissance humaine n'aurait pu les séparer; et avec leur veste leur casque, mais dépouillé de ses ornements. Songez donc! Ces utiles soldats-citoyens, ces quasipékins surmontant leur couvre-chef d'airain d'une chenille comme les Bavarois... était-ce tolérable? Tout

cela ressemble à une scène de la Grande-Duchesse, et j'aurais beau jeu pour dérider le lecteur en insistant sur les détails de cette grande querelle. Mais certains sourires sont trop douloureux. Sculement, à propos des pompiers, un fait récent est trop significatif dans une tonique plus sérieuse, pour être passé sous silence.

Au mois de juin dernier, pendant la nuit, la cité est réveillée par les appels de la cloche. Un incendie vient d'éclater dans une dépendance de la poudrerie, située hors la ville, sous les murailles, dans une île formée par la Moselle. Aussitôt, plusieurs pompes et leurs servants se rendent au pas de course sur le théâtre du sinistre. Mais on leur ferme courtoisement au nez la porte de l'établissement, où de grands malheurs pouvaient arriver. Les pompiers dévorèrent impatiemment cet outrage. Mais il s'agissait d'édifices militaires, et c'était à l'armée seule à leur porter secours. Telle est du moins l'explication que donna l'autorité militaire. Mais une si noble fierté peut avoir pour les habitants eux-mêmes de graves conséquences. Ŝi une caserne vient à être incendiée, nos pompiers devront donc aussi se croiser les bras, même quand les maisons voisines de cette caserne seront menacées? Et comment savoir qu'elles courent des dangers, si l'accès des lieux en conflagration est interdit aux pompiers? On juge si cette prétention a été bien accueillic par la population!

Les questions de costumes sont, malheureusement, peu de chose auprès des prétentions beaucoup plus sérieuses qui se démasquent successivement. Par exemple, la ville a la propriété et, par conséquent, la police de notre belle cathédrale. Dernièrement, des fissures se produisant sur l'un des piliers de la nef, l'ingénieur diocésain, qui est fonctionnaire du gouvernement, dut faire exécuter des travaux de souténement. Mais un jour, le gardien de la tour, employé de la mairie, aperçut avec terreur les traces d'un commencement d'incendie dans les combles. Il en référa au premier magistrat municipal, qui prit un arrêté fixant les heures d'entrée et de sortie des ouvriers préposés aux réparations, et dont l'imprudence avait failli amener un désastre. L'ingénieur se présenta un soir aux pieds de la tour, en dehors des heures réglementaires. L'employé allègue sa consigne et refuse poliment l'entrée. L'Allemand s'emporte, vocifère que les arrêtés municipaux ne peuvent concerner un fonctionnaire de l'empire, et s'exprime sur le compte du maire en termes qui ne pourraient être indiqués que sous le voile de leurs lettres initiales. Mais le courageux employé persiste dans son refus, et, irrité à son tour, finit par mettre quelque vivacité dans ses réponses. Alors, l'ingénieur, de plus en plus furieux, réquisitionne un serrurier et, avec son aide, essaie de forcer les portes. La première est ouverte, la seconde fait comme le gardien... elle résiste. Après cette voie de fait, le fonctionnaire de l'empire adresse une dénonciation en règle au président, qui prend naturellement fait et cause pour l'irascible ingénieur et demande formellement, en réparation de l'outrage, la destitution de l'employé énergique et fidèle. Je puis affirmer que cette destitution d'un serviteur pour avoir rempli son devoir ne sera pas obtenue, dus sent le maire et tout le conseil municipal protester en se retirant; mais ce pénible incident a donné lieu à une nouvelle revendication de la présidence. Elle prétend s'attribuer non pas seulement l'usage, mais la propriété de la cloche de *Mutte*, le bourdon de la cathédrale, sous prétexte qu'elle est plus civile que religieuse, puisqu'elle annonce les fêtes politiques. De là un procès engagé.

L'expulsion des frères comme instituteurs communaux, dont je m'occuperai spécialement, donne lieu aussi à des difficultés sérieuses. Certains immeubles ont été donnés ou légués à la ville pour loger ces instituteurs. Les héritiers des donateurs prétendent aujourd'hui, non sans quelque raison, rentrer dans leurs droits, les donations et legs n'ayant eu lieu que sous une condition suspensive, celle de faire servir ces immeubles à l'enseignement congréganiste. Encore un ou deux procès sur la planche.

Je ne citerai que pour mémoire certains actes restrictifs des droits municipaux dans les questions de voirie, mais j'indiquerai plus spécialement la prétention de propriété sur les eaux des canaux intérieurs de la ville, parce que si, comme c'est à craindre, elle vient à triompher, les ressources du budget municipal, déjà fort précaires, en pourront être sérieusement atteintes, car ces eaux font mouvoir des usines qui sont la propriété de la ville, et dont elle tire un revenu. Troisième ou quatrième procès en perspective.

Cette situation de défensive assaillie et se repliant sans cesse sur des positions bientôt menacées à leur tour, commence à lasser la patience d'un certain nombre de nos édiles. Pour se soustraire à des exigences sans cesse renaissantes, ils voudraient tout lâcher d'un coup, et, par un acte éclatant de résistance, donner à l'autorité supérieure l'occasion d'être brisés avec honneur. Ces dispositions sont-elles bien justifiées? J'en doute pour ma part. Il vaut mieux pour les Messins avoir affaire à des concitoyens dévoués qu'à une commission composée de rogues étrangers; et s'il y a moins de glorieux tapage, il y a plus de dévouement réel à discuter pied à pied le terrain municipal qu'à en déserter bruyamment la défense.

DÉLÉGATION PROVINCIALE. --- ÉTAT DES FINANCES.

Cette rubrique me contraint à sortir de mon cadre, puisqu'il s'agit d'intérêts communs aux deux provinces annexées. Les officieux de M. de Bismark ont fait grand bruit de la création d'une délégation dite provinciale qu'ils représentent comme un témoignage éclatant de la bienveillance de leur patron pour l'Alsace-Lorraine. Malheureusement, c'est de cette fameuse institution que le fabuliste aurait pu dire :

De loin, c'est quelque chose, et de près ce n'est rien!

On va, du moins, en juger. La délégation provinciale est formée d'un certain nombre de membres choisis dans les conseils généraux des trois départements de Lorraine, de haute et basse Alsace. Elle se réunit une fois tous les ans en session ordinaire à Strasbourg. Elle est présidée par le président supérieur des deux provinces, assisté d'un commissaire du gouvernement, c'est-à-dire qu'elle fonctionne sous l'œil du maître. Quelles sont ses attributions? Elles sont purement consultatives. L'assemblée donne son avis motivé sur tous les projets de loi, ou propositions gouvernementales, le budget compris, qui concernent l'Alsace-Lorraine; mais c'est un avis platonique et qui ne lie en aucune sorte les représentants du pouvoir. A cet égard, je pourrais me mésier de mon propre jugement, ayant à me tenir en garde contre des préventions involontaires. J'aime donc mieux m'en référer à un témoignage non suspect, puisqu'il est officiel. J'ai eu le courage de lire les comptes rendus de la session qui vient d'être close et je leur emprunte le passage suivant qui est extrait du procès-verbal de la séance du vendredi 18 juin :

« M. Adam (député lorrain) exprime le désir que M. le commissaire du gouvernement veuille bien définir les attributions de l'assemblée plus nettement que cela n'a eu lieu jusqu'ici, et notamment de répondre à la question de savoir si nous avons la faculté d'exprimer des vœux, ou d'introduire dans nos délibérations des questions autres que celles qui nous sont soumises par l'administration? »

« M. le conseiller Stempel déclarc qu'il ne peut pas faire d'autre réponse que de renvoyer au rescrit impérial du 29 octobre 1874, d'après lequel l'assemblée est convoquée exclusivement pour don-

LA LORRAINE

ner son avis sur le budget et les autres projets de loi qui lui sont soumis, en indiquant les motifs tant de la majorité que de la minorité. Une compétence plus large ne peut lui être reconnue, ni par le président supérieur, ni par le chancelier de l'empire.

« M. le président relève que la question devient pratique, notamment au sujet des pétitions qui sont adressées à l'assemblée; à mon avis, nous devons passer à l'ordre du jour, sauf à renvoyer ces pétitions aux commissions comme simples renseignements, quand elles se rapportent à des objets rentrants dans l'un ou l'autre des chapitres du budget.... »

Ainsi, nulle initiative n'est permise à l'assemblée, le droit de formuler des vœux, droit dont peuvent user les conseils généraux. lui est même interdit. Elle est donc, sous l'apparence d'une institution centrale, et au point de vue de la compétence, dans une situation inférieure à celle des corps électifs dont elle est l'émanation. Voilà bien le trompe-l'œil tout germanique que je signale plus haut en tout ce qui concerne le régime représentatif. Ce qui n'empêche pas la délégation provinciale de discuter gravement tous les sujets soumis à son appréciation. Elle légifère en blanc, elle émet des votes postiches qui ne tirent pas à conséquence. L'administration n'y fera droit que dans la mesure de son bon plaisir. Nous avons vu que l'action des conseils généraux est bien effacée par l'intervention omnipotente des pouvoirs publics. La délégation provinciale n'est donc guère que l'ombre d'une ombre. Et cependant... qui sait? Cet humble point de départ peut mener plus loin que nos maîtres ne l'imaginent. La race alsacienne-lorraine n'est pas la pâte molle qui, dans la vraie Allemagne, accepte docilement les représentations subordonnées. Plus tard, si l'état de choses dure, cette réunion d'hommes auxquels la délégation des intérêts collectifs des deux provinces communique une certaine force de cohésion, pourra bien tenter de briser la coque où ses mouvements sont maintenant enchaînés. L'assemblée n'est qu'un embryon encore inerte, les Allemands seront peut-être cffrayés un jour de ce qui pourra sortir de l'œuf. Ajouterais-je que, déjà, dans cette première session, quelques membres ont timidement essavé de sauter par dessus les barrières et que, ce qui était plus légal, des observations assez crues ont été émises sur certaines prodigalités du budget? On en trouve la trace affaiblie, sans doute, mais saisissable encore, dans les comptes rendus officiels. Un Lycurgue lorrain, notaire, cela va sans dire, s'est même émancipé jusqu'à vouloir soumettre à l'appréciation de ses collègues et des représentants de l'autorité un projet de constitution pour l'Alsace-Lorraine. Sa pièce est minutée de sa main. Les Allemands, dit-on, en ont ri

Digitized by Google

à se tordre. Ils ne riront peut-être pas toujours d'aussi bon cœur. La charte du notaire renvoyée au bureau des renseignements, sans obtenir les honneurs de la publicité, n'est peut-être pas un chefd'œuvre dans son genre. Ceux qui l'ont lue, du moins, ne supposent pas que Sieyès eut consenti à la signer. Qu'importe? Le papier peut n'être rien, mais l'avoir osé produire est quelque chose. Quoi qu'il en soit, la vérité m'oblige à ajouter qu'en Lorraine, tout au moins, les travaux de la délégation provinciale sont l'objet d'une indifférence générale.

Arrivons, maintenant, à la situation financière des deux provinces. Elle est loin d'être brillante. Sous le régime français, l'Alsace et la Lorraine, bien qu'avant à acquitter de lourdes charges, devant, par exemple, assurer le service de nombreuses pensions civiles et surtout militaires, versait, bon an mal an, au Trésor une soixantaine de millions. Je trouve ce chiffre dans un exposé financier dressé par M. Mathieu Bodet, l'un des ministres des finances de la république. Cependant, aujourd'hui, les pays annexés ne parviennent pas à aligner leur budget en équilibre. Les impôts ont-ils été diminués? Les feuilles officieuses l'affirment, les contribuables le nient énergiquement. Je ne puis dresser une enquête à cet égard. Tout ce que je puis dire, c'est que je me suis adressé à un grand nombre de concitoyens, et que pas un seul ne m'a dit que sa cote de contributions ait été soulagée. Il me serait même facile de prouver que dans les villes, à Metz notamment, il y a surélévation plutôt que diminution. Je pourrais citer des particuliers qui paient un bon tiers de plus que sous le régime français. Enfin, voici un témoignage qui éclaire singulièrement la question. Je lis dans le compte rendu de la séance de la délégation provinciale du 6 juillet cette phrase qui s'applique à la ville de Metz, pour laquelle une diminution de 16,000 francs avait été en vain demandée sur les contributions personnelle et mobilière : « Il parait que l'expression de ce vœu n'est pas arrivée au gouvernement, car, dans les tableaux qui viennent de vous être soumis, le chiffre de la contribution personnelle et mobilière est même supérieur à celui fixé pour l'année 1875. » Et voilà comment les épaules des contribuables sont allégées! Mais admettons que, dans l'ensemble, les charges des citoyens n'aient pas varié depuis cinq ans. Comment se fait-il que le budget alsacien-lorrain soit en déficit, et qu'à l'heure qu'il est le gouvernement prépare un second emprunt de 11 millions 450,000 marcs (le marc vaut 1 fr. 25 c.), après avoir déjà emprunté quatre millions de francs en 1873? Deux mots au sujet de cel premier emprunt. Il avait été émis par voic de souscription publique. Mais la combinai on réus.

LA LORRAINE

sit mal. La moitié seulement du chiffre fut couvert, et c'est la Gaisse gouvernementale de l'Alsace-Lorraine qui fournit le reste sous le manteau de la cheminée. L'Alsace et la Lorraine sont donc devenues bien pauvres? Nullement, car dans le même temps Paris émettait un emprunt municipal, et les deux provinces y souscrivaient pour une somme représentant la totalité de l'emprunt. Ce ne sont donc pas les capitaux qui manquaient à l'emprunt local tenté par les Allemands.

Mais quelle est la vraie cause du manque d'équilibre entre les dépenses et les recettes du pays? Elle est surtout dans l'abus du fonctionnarisme. Car il faut qu'on sache que c'est l'Alsace-Lorraine qui paie de ses deniers les fonctionnaires allemands, lesquels trouvent en elle un vrai pays de Cocagne. Il est non moins certain que, dans nos deux provinces, les services publics sont plus rétribués que dans l'Allemagne proprement dite, où ils le sont beaucoup trop, et même dans certaines autres contrées, la Posnanie, par exemple, nouvellement incorporées à la Prusse. où ils le sont avec prodigalité. Toutes les administrations sont dotées avec magnificence, et les gouvernants ne reculent devant aucune dépense de luxe. C'est ainsi que le théâtre de Strasbourg, toujours vide, recoit une subvention de 180,000 francs, et celui de Metz. jamais rempli, en obtient une de 40,000 pour le même personnel d'artistes et le même directeur, qui desservent alternativement les deux villes. C'est le budget des deux provinces, et non celui des deux cités, qui acquitte cette énorme somme pour désennuyer les soirées de nos gouvernants!

L'Allemagne peut avoir la prétention de faire grand, mais elle fait cher. Elle n'a pas des fonctionnaires pour remplir des fonctions, mais elle multiplie, elle divise, elle invente les fonctions pour caser le plus grand nombre possible de fonctionnaires. Il semble que l'État soit la vache à lait qui tend ses mamelles à tous les faméligues. C'est quelque chose comme les ateliers nationaux dans un ordre plus relevé. Si le socialisme avait son jour de victoire dans ce pays de féodalité, il trouverait son terrain tout préparé. On a fait grand bruit des 500,000 fonctionnaires français émargeant au bulget, et il est certain que c'est un chiffre respectable. Mais comme il pâlit devant le fonctionnarisme allemand! Les preuves abondent à cet égard. Je ne crois pas exagérer en posant en fait que le personnel des divers services publics en Lorraine est triplé depuis l'annexion. J'en ai bien des exemples sous les yeux. Sous le second empire, il y avait à la préfecture de la Moselle une vingtaine d'employés, chefs de bureau et expéditionnaires ; il y en a cent vingt aujourd'hui, sans compter l'administration du kreisdirektor (sous-

Digitized by Google

préfet) qui est distincte de la présidence proprement dite, et qui a ses bureaux ailleurs.

Voilà une première cause de dépense. Mais il en est une autre plus sérieuse, peut-être, et assez peu connue, c'est le chiffre élevé des traitements. Rien de plus curieux à cet égard que la comparaison des émoluments français avec leurs similaires allemands. La différence en plus, au profit du titulaire actuel, est énorme dans tous les services, elle n'est jamais moindre du tiers en sus, elle est quelquefois du double et même du triple, suivant les fonctions. Mais c'est dans l'ordre judiciaire qu'elle apparaît avec toute son exagération. Un modeste juge de paix français se contente de 1.800 francs, avec certaines indemnités de déplacement dans des cas assez rares; un juge de paix lorrain touche 6,500 francs par an, non compris le casuel. Remontons un échelon et prenons un exemple pour plus de clarté. Quand la ville de Sarreguemines était française, son tribunal de première instance coûtait à l'État 11.000 francs, représentant les émoluments de tous ses magistrats. Aujourd'hui, le président de ce même siège touche, à lui seul. 16,000 francs. Le procureur impérial 9,000, les juges dans la même proportion. Les directeurs de la police, à Strasbourg et à Metz, émargent chacun 10,500 francs, tandis que le commissaire central de police français se contentait de moitié moins. Les traitements des commissaires de police ordinaires vont jusqu'à 5,250 francs; il n'y en pas d'inférieurs, dans les plus petits cantons, à 3,750. Les inspecteurs de la même administration sont mieux traités encore. Il y en a trois dont les émoluments varient de 5,625 à 8,625. La sécurité des habitants et des propriétés en estelle mieux garantie?... J'en doute fort. Les Allemands sont dormeurs. Pendant la nuit, surtout, et pendant l'hiver, la surveillance laisse beaucoup à désirer. Les plaintes, à cet égard, sont devenues si vives en Alsace, qu'un journal de Mulhouse a fini par s'en faire l'écho. Mais une feuille officieuse a répondu d'un ton cavalier et textuellement que le gouvernement « n'a aucun intérêt à veiller la nuit, à ses frais, sur les propriétés des habitants de Mulhouse. » A ses frais est épique quand c'est la population qui rétribue si grassement — un peu malgré elle, il est vrai — les agents chargés de la défendre contre les voleurs. Alors, rendez l'argent! dirait Bilboquet.

Il est vrai que le gouvernement a diminué l'effectif de la gendarmerie; mais, par un contraste qui ne peut se produire qu'en Alsace-Lorraine, cette réduction a coïncidé avec une augmentation de charges. Il faut 993,421 francs pour l'entretien de 358 gendarmes allemands, au lieu de 810,000 francs pour 620 gendarmes

LA LORRAINE

avant l'annexion, c'est-à-dire que l'entretien d'un homme coûte 2,275 francs en 1875, et qu'il coûtait 1,260 francs avant 1870. Pandore, qui était généralement alsacien avant la guerre, et qui a opté pour la solde française, n'est-il pas sans conteste un héros?

Il va sans dire que les traitements, dans tous les services, sont établis dans la même proportion. Depuis les présidents, qui touchent de 60 à 70,000 francs jusqu'au plus modeste expéditionnaire qui émarge de 7 à 800 thalers, c'est toute une armée de rongeurs qui gruge à belles dents le budget et force à recourir aux emprunts. Il faut à ces messieurs, plus grandement que dans leur patrie, toutes les aises de la vic, ce sont les vaincus qui paient. Don Salluste pourrait dire d'eux ce qu'il disait à don César des courtisans de son temps :

Non cher, les grands seigneurs ne sont pas de vos cuistres !

Eh bien! si magnifiquement lestés que soient ces fonctionnaires, qui, du fond de la Prusse, se sont abattus sur nos contrées comme sur une proie, il en est beaucoup qui ne se contentent pas de leurs honoraires et que des dettes trop criardes forcent leurs supérieurs à congédicr; et parmi ceux qui ont le maniement des deniers publics, à un titre quelconque, combien ont déjà disparu avec la caisse? Les percepteurs seuls sont moins nombreux que sous le régime français; mais pour qu'ils touchent ainsi de plus fortes remises. Aussi, la délégation provinciale a réclamé contre ce qu'elles ont d'exagéré. Encore ces agents ont-ils des auxiliaires, rétribués par l'État. et qui grèvent le budget de 59,000 francs. On retrouve donc encore ici la subdivision des fonctions coïncidant avec la prodigalité des émoluments. Cependant, les percepteurs n'ont que trop souvent donné l'exemple de l'infidélité, et leur réputation n'est que trop bien établie à cet égard. Aussi la délégation provinciale a-t-elle demandé la création d'inspecteurs spéciaux chargés de surveiller les opérations des agents du fisc. Ce qui me rappelle un mot plaisant dans son hyperbole, d'un concitoven qui avait appris coup sur coup plusicurs fugues de ce genre. Il se trouvait avec quelques amis, et chacun déplorait le malheur de l'occupation étrangère, sujet d'entretien qui revient invinciblement dans toutes les réunions d'annexés. - Ces Prussiens vous sont donc bien à charge? dit-il... Eh bien! je sais un moyen infaillible et pacifique de nous en débarrasser... - En vérité! et lequel? - C'est de les nommer tous percepteurs... ils auront bien vite levé le pied !

Ainsi, le personnel des fonctionnaires est considérablement augmenté et leur traitement bonifié dans une mesure dont les chiffres cités plus haut peuvent donner une juste idée. Comment, dès lors, les finances ne seraient-elles pas obérées?

Ce fonctionnarisme à toute outrance est certainement l'une des plaies vives de l'Allemagne. Il accuse une situation économique pleine de déboires pour le présent et de périls pour l'avenir. Il a sa vraie cause, d'ailleurs, dans le caractère national très-peu actif en dépit de l'apparence, très-enclin aux jouissances et à faire une part prépondérante aux côtés matériels de la vie. De là, la subdivision des fonctions qui assure des positions à un grand nombre de familles et l'exagération des traitements qui répond à des goûts de plaisirs et à des calculs de domination. Le gouvernement s'assure ainsi une tribu dévouée à ses intérêts, mais il impose au trésor publie un fardeau qu'il ne pourra porter longtemps; et c'est là, peut-être, le danger le plus pressant pour la paix de l'Europe.

Le ministre des finances de Prusse, M. Camphausen, a déclaré l'année dernière avec une candeur effrayante, à la tribune du Landtag, que le nombre des familles n'ayant pas 140 thalers à dépenser par an, et dispensées ainsi de payer l'impôt sur le revenu, avait augmenté de plus d'un million, et cela dans le cours d'une seule année. Ajoutons que le nombre de ces familles dépasse six millions. Mais les ménages, dans les couches populaires, sont très-prolifiques, et chacun compte bien quatre individus en moyenne. La Prusse, ayant une population totale de 24,606,000 âmes, c'est, d'après l'aveu terrible du ministre, 89 pour 100 de la population qui est dans l'indigence. Et c'est sur cette tourbe famélique que se dresse un état-major de fonctionnaires repus !

Ainsi, l'Allemagne, en général, est pauvre, la Prusse surtout, et elle rétribue avec une prodigalité imprudente ceux qu'elle emploie. Les Césars de Rome nourrissaient la plèbe avec le produit des dépouilles du monde; le césarisme germanique fait quelque chose de semblable, en entretenant à grands frais une armée de fonctionnaires, c'est-à-dire une clientèle soumise. Mais quand la corne d'abondance qu'il verse sur eux sera vidée, il faudra bien qu'il s'ingénie pour la ravitailler ailleurs; car le pays est incapable de faire face longtemps aux exigences d'une situation montée sur ce pied. Les deux armées civile et militaire sont deux chancres rongeurs qui doivent épuiser toutes les forces vives de la nation, et il est difficile de ne pas considérer comme essentiellement et forcément transitoire la situation économique qu'elles font au nouvel empire. La conclusion, c'est que ce n'est pas à la paix qu'il demandera les movens de la continuer, s'il ne renonce à ce qu'a d'excessif et de ruineux le parasitisme énervant de ses fonctionnaires et l'exagération de ses armements.

10 SEPTEMBRE 1875.

58

LA LORRAINE

En résumé, le budget de l'Alsace-Lorraine pour 1876 est fixé, en dépenses, à 43,915,298 marcs 80 pfennigs, et la délégation provinciale voudrait la réduire à 41,448,298 marcs, soit une économie de 2,467,000 marcs. Quant à l'emprunt, la même assemblée le trouve un peu bien rondelet, et elle voudrait le dégonfler de 11 millions 1/2 de marcs à 11,800,000. Mais la délégation propose et l'empire dispose.

LA SITUATION RELIGIEUSE.

Sans offrir des côtés aigus, comme dans la Prusse catholique, cette situation, tout en offrant des aspects consolants, ne laisse pas que d'être précaire, anxieuse et menacée. Sauf dans la ville cheflieu, où la sortie des processions a été prohibée, l'exercice du culte, même extérieur, est resté libre. A part les patriotiques hardiesses de langage qui ont amené quelques-uns de nos prêtres en police correctionnelle, notre clergé, Dieu merci! ne passe pas sa vicen prison. A l'apparence donc, il n'y a rien, ou il n'y a que peu de chose de changé dans les conditions d'existence de l'Église en Lorraine. Quelques personnes en France peuvent s'en étonner: c'est qu'elles oublient que les lois confessionnelles qui ont fait tant de bruit dans le monde, et qu'un parlement complaisant a mis tant d'empressement à voter, ne sont faites que pour la Prusse, et non encore pour les autres États de l'Allemagne confédérée; c'est, d'un autre côté — et ceci demande quelques développements — qu'au point de vue des rapports entre l'Église et l'État, les nouveaux pays d'empire continuent ou doivent continuer à vivre conformément à la loi du Concordat, comme sous le régime français. Pour que les lois Falk pussent être appliquées à l'Alsace-Lorraine comme aux autres États de la confédération, tels que la Bavière catholique, par exemple, il faudrait une décision formelle du Reichstag, ou parlement d'empire. Nous sommes peut-être même placés, au point de vue du droit, dans une situation meilleure, à cet égard, que les autres confédérés; car nous pouvons invoquer le traité de Francfort, qui nous a fait passer sous la domination allemande. Ce traité, en effet, sans être très-explicite sur la question religieuse, nous promet cependant que rien, ne sera changé aux anciennes conditions d'existence de l'Église dans les pays annexés. Or, ces anciennes conditions d'existence sont réglées par le concordat de 1802, qui est un acte essentiellement synallagmatique. Il n'y pourrait être dérogé que par un nouvel accord entre les parties, c'est-à-dire entre

l'autorité pontificale qui l'a consenti, et le gouvernement allemand, substitué, par le fait de la conquête, au gouvernement français, C'est du moins l'interprétation la plus naturelle, au point de vue purement laïque et politique. Je sais bien que cette nécessité toute morale d'une convention nouvelle ne constitue pas une garantie bien solide et bien efficace contre des entreprises de bon plaisir. Mais enfin, faire briser ce contrat par une majorité de parlement serait une violence accomplie contre un droit acquis. Les Allemands, en effet, considèrent eux-mêmes le Concordat comme la base des relations existantes entre l'État et les diocèses. Ils en dénaturent souvent le sens, ils en forcent ou en faussent parfois les applications, ils le torturent à plaisir, pour en faire sortir des solutions conformes à leurs visées ; mais enfin c'est leur point de départ, ct, au moins comme étiquette, c'est la règle qu'ils invoquent. Donc, ils ne pourraient le supprimer ou le modifier sans un coup de force. Mais, quand je dis : le concordat, il va de soi qu'ils explorent avec délices ses annexes et ce fouillis de décisions contradictoires dont tant de ministres, au gré de la politique du jour, ont hérissé les abords depuis soixante-dix ans. Tout leur est bon pour étayer d'un semblant légal les mesures souvent les plus arbitraires, car ce sont les amants non platoniques d'une légalité à haute pression : ils l'invoquent à tout propos et hors de propos, et ils l'inventent, quand son ombre même les fuit. Rien, du reste, ne leur échappe, et, comme fureteurs de paperasses, ils n'ont pas leurs pareils, quand il s'agit d'appuyer une prétention sur un document. Or il y a des documents pour toutes les prétentions : ordonnances tombées en désuétude, avis ministériels mort-nés, réglementations jamais appliquées, tout cela renaît, vit, palpite au gré de leurs désirs. Ne leur dites pas que telle exigence n'a plus de raison d'être, ils vous montreront le papier qui l'a légitimée autrefois; ne prétendez pas que telle disposition d'une loi fruste est abrogée ou prescrite, ils vous en exhiberont triomphalement le texte, en ajoutant qu'ils ne reconnaissent que l'abrogation expresse, et jamais la prescription d'une loi d'État. Des cartons de la préfecture ils ont fait un arsenal!

C'est ainsi que le président a fait arrêter à la poste, en février dernier, le mandement du Jubilé, le plus inoffensif des documents. Mais il contenait un écrit venu de Rome, et, aux termes de la loi de germinal, nulle pièce émanant de cette source ne peut être publiée par l'ordinaire sans l'autorisation du pouvoir civil. Mais on sait que le Souverain Pontife et les évêques ont toujours protesté contre l'application des lois organiques faites en dehors d'eux et contre eux. En tout cas, le *placet* n'avait jamais été demandé à nos préfets par les prélats messins : ils devront l'être à l'avenir. Ajoutons qu'après quinze jours de séquestration dans les bureaux de la poste, l'interdit fut levé, mais seulement à titre gracieux, et en maintenant pour l'avenir à l'État le droit de permission préalable. C'est aussi aux termes de la loi de germinal, que la sortie des processions a été et demeure interdite à Metz, où se trouve un consistoire protestant et israélite. Ainsi, les provinces annexées deviennent le pays d'adoption, et comme l'Eldorado, des fameuses lois organiques, ces chefs-d'œuvre de duplicité et de violence cauteleuse qui semblent une préface anticipée des lois Falk. A défaut de celles ci, celles-là rendent des services appréciés par les Allemands. Le premier consul, en préparant, sans droit, ces entraves à la liberté religieuse, ne se doutait guère qu'il forgeait des armes pour ses pires ennemis, qui devaient être ses dignes émules de l'avenir; tant il est vrai que le despotisme n'a pas de patrie!

Moins de huit jours avant l'arrêt mis sur les pièces relatives au jubilé, un autre mandement, celui du Carême, avait été l'objet d'une mesure plus grave encore. La saisie en avait été ordonnée par le président, et elle fut maintenue. Cette communication du prélat à ses ouailles est certainement l'un des écrits les plus éloquents et les mieux inspirés qui soient sortis de la plume et du cœur de Mgr Dupont des Loges. Le vénérable évêque n'y faisait appel qu'aux sentiments les plus élevés de l'homme dans le pur domaine de la solidarité chrétienne. Ce document traitait de la communion des âmes reliées par la prière, demandant aide et secours aux plus pures d'entre elles, et établissant une communication de la terre au ciel par l'intervention des êtres chers qu'on a perdus, des saints qu'on a honorés. L'énumération de ces rapports tout spirituels comprenait le passage suivant, qui n'en était que l'annexe et le développement:

« ... Il est même des sentiments encore plus délicats que nous ne croirions pas pouvoir sans présomption prêter aux saints, si la divine Écriture ne nous autorisait à le faire. Parmi ces passages, qui affirment l'intervention des bienheureux en notre faveur, l'un des plus remarqubles et des premiers par l'antiquité, nous représente un pontife de l'ancienne loi, priant après sa mort pour son peuple opprimé, et, dans cette même vision, Onias montre à ses concitoyens abattus un autre saint, plus grand que lui, le prophète Jérémie qui supplie, à son tour, le Seigneur pour la malheureuse Jérusalem, et il dit de lui : « Voici celui qui aime ses frères et le « peuple d'Israël, voici celui qui prie beaucoup pour le peuple et « pour la cité sainte... »

« N'est-il pas admirable, nos très-chers frères, — et qui le croirait.

si le texte sacré n'était sous nos yeux? — que Dieu ait voulu nous donner cette suprême consolation de nous faire voir nos ancêtres prosternés devant Lui et intercédant pour leur patrie? Ainsi donc aucun noble sentiment ne se perd. On emporte dans l'éternité ce qui a fait l'honneur de la vie, et non-seulement la communion des saints unit le ciel à la terre, mais, dans le ciel, comme sur la terre, elle embrasse tout ce qui est grand, généreux, légitime. »

Ce sont ces lignes qui, contre toute attente, ont excité les susceptibilités de la présidence. Je ne puis citer le mandement entier, mais j'affirme que le passage incriminé n'était que le complément logique de ce qui le précède et le suit. Qu'importe? ces méticuleux docteurs n'admettent pas, paraît-il, de communauté spirituelle entre des générations qui ont eu une nationalité différente, et ils ont dressé une nouvelle carte du ciel où ils ont établi des frontières qui les séparent, et des douanes contre la contrebande de la prière!

Le prélat, dit-on, se défendit en vain d'avoir, dans un écrit de pur enseignement chrétien, voulu introduire des allusions polititiques. D'abord, la nature de l'écrit le défendait contre ce soupcon, ensuite le caractère bien connu de son vénérable auteur donnait une valeur absolue à ses protestations. Rien n'y fit. L'évêque fut, assure-t-on, mis en demeure de retrancher le passage cité plus haut, ou de voir son mandement frappé définitivement d'interdit. Monseigneur se résigna donc à n'en publier que le dispositif, car il ne pouvait admettre, en matière doctrinale, le veto ou même l'interprétation de l'autorité civile. Et, ici, vient se placer un détail qui présente le génie tudesque sous un de ses aspects les plus familiers et les moins séduisants. L'espionnage n'est pas seulement pour lui un procédé de guerre usité dans les proportions qu'on sait, c'est encorc un instrument de règne qui fonctionne avec une régularité savante. Je ne parle pas ici de ce qu'on pourrait appeler les irréguliers de l'institution, observateurs et rapporteurs soldés qui s'appellent légion, je veux citer un fait caractéristique d'espionnage quasi légal. L'interdiction de publication du mandement du carême étant maintenue, ordre fut donné aux autorités locales de s'assurer de l'exécution de la défense, et ce furent les instituteurs qui furent chargés de surveiller, à cet égard, et de dénoncer, au besoin, leurs curés. Voici le texte d'une injonction de ce genre adressée, par le kreisdirektor de Thionville, aux instituteurs de son ressort :

« Dès que votre curé aura publié, du haut de la chaire, le mandement de l'évêque de Metz, pour le carême de cette année, je désire apprendre de vous, par l'intermédiaire de M. l'inspecteur des écoles, si cette publication s'est bornée à la partie dispositive du mande-

LA LORRAINE

ment, ou si ce mandement a été lu en entier, et quel a été le sens de la partie non dispositive.

« Vcuillez, en même temps, m'indiquer en quelle teneur le mandement aura été affiché à la porte extérieure de l'église.

« Le directeur du Cercle, Siegfnied. »

C'est donc le maître d'école qui doit se faire le dénonciateur de son curé, et un haut fonctionnaire, l'inspecteur, est associé à cette mission.

Si, encore, on n'avait affaire qu'à la loi française, invoquée en ses plus extrêmes rigueurs, dans ses dispositions transitoires les plus oubliées, on pourrait se résigner à être fouetté par ces verges cueillies sur un sol aimé; mais il faut compter encore avec les exigences mystéricuses du Code allemand qui, mêlé à la première, sans ordre, ni méthode, produit un enchevêtrement inextricable. Pour ces fanatiques de légalité, j'y insiste, ce n'est pas trop de deux législations pour y puiser les motifs des discussions les plus acerbes et souvent les moins justifiées. Sur le même objet, l'une ou l'autre de ces législations est tour à tour appliquée suivant le besoin ou l'utilité des pouvoirs qui l'invoquent. Les résultats sont contradictoires? Qu'importe! La grande affaire est de pouvoir s'appuyer sur quelque chose d'écrit. Un texte, et c'est assez. Sur un point précis, on croit pouvoir s'en référer à l'article français qu'on connait... Pas du tout! C'est un texte allemand et inconnu qu'on vous oppose. Mais il y a une disposition du Code allemand qui peut être favorable, et l'on en réclame le bénéfice. Oh ! alors, on peut être à peu près certain qu'un texte français lui sera opposé. C'est le système de la sélection appliqué aux progrès de l'omnipotence. Si bien que l'austère justice a un faux air de maître Jacques, dont la casaque est mi-partie allemande et française et qui, faisant sans cesse demi-tour, présente alternativement un Code différent. Cela est vrai en toute matière, surtout en matière fiscale; mais c'est au point de vue religieux que cette sorte de promiscuité dans la législation a des conséquences graves.

Tous les dignitaires ecclésiastiques, grands vicaires, chanoines, curés de canton, sont acceptés par l'État sur la présentation de l'évêque; mais cette présentation équivaut, en France, au choix dé finitif, et la ratification du gouvernement n'est, à peu d'exceptions près, qu'une formalité. Ici, les questions d'investiture, non encore franchement ouvertes, pourront donner lieu à des difficultés sé rieuses à mesure que le temps s'écoulera. Certains précédents, en Alsace, peuvent, du moins, le faire craindre.

Ce qui est certain, c'est que l'autorité civile restreint, autant

qu'elle le peut, sans qu'on l'accuse de persécution ouverte l'action religieuse et son rayonnement. Le culte suit son cours traditionnel, mais on resserre son lit, on supprime ses dérivations, on détourne ses affluents. Tout ce qui peut aider à son expansion, tout ce qui peut servir sa propagande, en dehors du strict nécessaire de ses manifestations, est retranché impitoyablement. On la laisse vivre en supprimant ses organes vitaux. Les ordres religieux d'hommes ont été expulsés; les communautés enseignantes de femmes ont subi le même sort, moins une ou deux maisons, mais qui ont dû renoncer à l'éducation des jeunes filles. Les écoles, dirigées par des instituteurs congréganistes, ont successivement disparu; mais j'en ferai l'objet d'une mention spéciale.

L'effort pour interdire tout ce qui peut moraliser par l'ascendant religieux, pour détruire tout foyer de vie catholique, si modeste fût-il, ne peut faire l'objet d'un doute. En voici un douloureux exemple.

Il v avait à Metz une institution entourée du respect de tous. Un pieux ecclésiastique consacrait son temps à préserver du mal un grand nombre de jeunes gens de la classe populaire, qu'il réunissait autour de lui, à qui il procurait d'innocentes récréations, et qu'il savait préserver ainsi des coupables entrainements. C'était l'œuvre dite des Jeunes Ouvriers. Pour eux, l'abbé Risse n'était pas un maître, c'était un père chéri et vénéré. Mais à ses enfants qui partageaient sa table frugale, il donnait par surcroît le pain de vie. Cette petite colonie devint dès lors suspecte. Un jour — il y a de cela un an — ordre fut signifié au pauvre abbé de licencier son jeune monde et de fermer sur l'heure sa maison hospitalière. Et la hâte d'en finir avec lui fut telle que quelques-uns de ses pensionnaires, non avertis de la mesure et revenant gaiement le soir au bercail, furent saisis par des agents apostés et passèrent la nuit à la Permanence, comme des malfaiteurs. Et pourquoi tant de rigueurs? Parce que, par un hasard vite dénoncé, une ou deux des images distribuées à ces jeunes gens portaient une prière pour la France. Il y avait un texte; tout était dit ! Le plus curieux... ou le plus triste, c'est que le digne abbé comptait parmi ses apprentis quelques jeunes Allemands qu'il avait eu toutes les peines du monde à faire adopter par leurs camarades français. Et il faut rendre cette justice à ces fils de la Germanie, qu'ils se montrèrent les plus indignés contre l'ordre de fermeture, et qu'il fallut de grands efforts pour empêcher de leur part une protestation bruyante et inutile.

Par contre, tout ce qui peut être nuisible à la foi, tout ce qui peut le mieux la battre en brèche, est prôné, accueilli, encouragé. Un ukase de M. de Bismark a soumis les journaux français à une censure sévère, et ceux qui sont conservateurs arrivent rarement à destination; mais il y a peu d'exemples que les feuilles radicales, dont l'une des spécialités est de déverser l'outrage sur le catholicisme. aient manqué à leurs abonnés. Qu'elles se résignent à recevoir ce glorieux témoignage d'un enfant de Metzet de la France! Ce sont de précieux alliés, dont la collaboration et le concours sont tenus en haute estime. La franc-maconnerie est l'objet des préférences de l'administration, qui la voit essaimer à Metz avec une évidente satisfaction, puisqu'elle a autorisé depuis peu la création de cinq loges nouvelles dans le pays. Je me hate d'ajouter que ces éclosions ne se recrutent absolument que parmi les immigrants venus d'Allemagne, et que nos Français même imbus de préjugés anticatholiques, rougiraient de s'affilier avec ces Tudesques. Au carnaval de 1874, une immonde cavalcade a rempli les rues de la cité de bruit et de scandales, exhibant des masques en costume religieux, qui tantôt affectaient des privautés ignobles avec des camarades figurant des prostituées, tantôt se livrant devant la foule à des momeries blasphématrices. C'est sans doute le dégoût soulevé par ces éhontées saturnales qui, Dieu merci, cette année, nous en a épargné le retour.

Je citerai encore, je citerai surtout la Gazette de Lorraine, qui malgré sa situation officielle, fait une guerre acharnée à la religion. Bien peu de ses numéros qui ne vomissent contre elle les plus atroces ou les plus sottes accusations et les invectives les plus odieuses. Je dois me borner, et je n'en donnerai qu'un échantillon; mais il faut qu'on sache, au dehors, de quel style les défenseurs patentès de la conquête abordent les questions religieuses et françaises. La Gazette, dans son numéro du 24 juin dernier, répondait ainsi à un correspondant prétendu :

« Nous scrions, pour notre part, bien empêché de satisfaire un monsieur qui signe D. M. et qui nous demande s'il est vrai que la princesse Catherine-Marie de Lorraine se livra à Jacques Clément, l'assassin de Henri III, pour le pousser au crime et donner ainsi le trône de France aux Guises. Nous nous plaisons à douter, sachant que la Ligue n'avait pas besoin de l'aide d'une femme pour tuer un roi.

« On était en 1589, en plein terrorisme clérical, et le terrorisme. en France, qu'il soit clérical, radical ou d'une autre couleur, trouve toujours des bourreaux complaisants pour tout faire. Toutefois, il est avéré que les bourreaux qu'un régicide n'effraye pas sont ceux qui ont communié et reçu l'absolution avant de frapper, que la canaille la plus redoutable est celle qui sort d'avoir été à confesse, etc., etc. »

Digitized by Google

Ccs plates injures ont la libre pratique; elles s'étalent comme chez elles dans une feuille qui a l'attache officielle. Il est arrivé que des Allemands eux-mêmes, indignés de cette polémique insultante pour les vaincus, ont adressé des plaintes à la présidence. Elle a toujours répondu qu'elle respectait la liberté de la presse et qu'elle ne pouvait rien contre l'édition française de la *Gazette de Lorraine*. Ce journal n'est donc officiel qu'en allemand? Mais dans cette langue il est tout aussi irrespectueux pour la foi des Lorrains. Il est étrange, d'ailleurs, qu'un magistrat haut placé, comme le président, ne puisse réprimer les intolérables écarts de plume d'un journal placé sous son autorité, investi du monopole des annonces légales, et émargeant, qui plus est, au budget départemental.

C'est par cet ensemble d'obstacles apportés à la diffusion de la pensée religieuse, par ces encouragements donnés à ce qui lui est hostile, que se révèlent les véritables tendances de nos maîtres. Jusqu'où veulent-ils aller, et leur but est-il de préparer — ce qui est hors de leur pouvoir — la destruction de nos croyances, par qui les âmes restent libres et fières? Ne fût-ce que par charité chrétienne, je n'oscrais le faire entendre. Mais il est incontestable, il est avéré, que leur intention est de subalterniser le catholicisme, en l'accommodant à leurs vues, de l'avilir, en le forçant à se renier. En Lorraine donc, ce n'est pas la persécution ouverte et violente, c'est le travail de dissolution progressif et continu; ce n'est pas la table rase par les digues rompues, c'est la destruction par la mine et l'infiltration.

Mais ces cruelles épreuves ont leurs dédommagements ineffables : elles retrempent la foi, elles lui donnent un caractère plus auguste, elles associent la pensée de la Patrie d'en haut à celle de la patrie terrestre, et les confondent dans le même amour. Jamais les démonstrations de la piété messine n'ont été plus sincères et plus multipliées, jamais les directeurs des âmes n'ont recueilli de plus amples moissons de salut. Il suffit qu'une fête religieuse soit annoncée, pour qu'elle groupe autour d'elle un imposant concours de fidèles. M. l'abbé Simonis, député au Reichstag, de passage à Metz, fait entendre la parole divine dans l'une de nos paroisses. et M. de Puttkammer, le président de la Lorraine, vient constater en personne l'empressement inouï des Messins à recueillir les pieuses exhortations de l'éloquent apôtre alsacien. L'autorité peut interdire la circulation des processions à l'air libre, et comprimer ainsi l'essor du sentiment populaire. La cité tout entière, au grand jour, tente en vain de remplir la nef imposante de notre cathédrale, l'une des plus vastes de la chrétienté, et le maire de Metz et toute l'édilité font cortége au Dieu vivant, aux sons majestueux de la Mutte, la cloche des grandes solennités, mise en branle par leurs ordres. Et à chaque cérémonie de l'Église c'est la même foule et le même empressement. La libre pensée elle-même dissimule, si elle n'abdique. Elle aurait honte, dans la cité messine, d'apporter, par ses protestations ou par ses murmures, un aide et une force à nos dominateurs. Les plus enragés de vos journalistes antireligieux seraient touchés eux-mêmes de ce spectacle et n'auraient pas le courage d'écrire à Metz ce qu'ils écrivent à Paris. Dans ce temps d'acharnement vraiment satanique contre le catholicisme, on peut dire hautement que la Lorraine est le pays d'Europe où il est entouré de plus d'hommages, de respect et de réelle puissance, celle qui agit sur les âmes !

Mais les sentiments de la cité épiscopale sont ceux du diocèse tout entier. Il y a un an et demi, les élections au Reichstag ont été un plébiscite catholique et français. Il y a d'autres témoignages, et j'en choisis un des plus touchants et des plus décisifs, parce qu'il est d'hier. Notre évêque revient d'une tournée de confirmation dans le pays de langue allemande : son voyage n'a été qu'une longue et magnifique ovation. Sur tout son itinéraire, les populations accouraient comme à une fête, non des yeux, mais du cœur. Elles entouraient leur premier pasteur des démonstrations de la joie la plus vive, des preuves d'amour les plus expansives. L'élan était général dans les villes comme dans le plus humble hameau. Ce n'était partout que décorations élégantes, députations en habits de fête, chars rustiques à la mode somptuaire du pays, chevauchées de jeunes gens fiers de venir faire cortége à leur bien-aimé pasteur. A toutes les stations, Monseigneur faisait son entrée sous un arc de triomphe, au milieu des cris d'allégresse et au bruit assourdissant d'une artillerie enragée, car dans ces parages il n'y a pas de bonne fête sans faire parler la poudre. L'explosion des cœurs ne va pas sans celle du salpêtre. L'entrain était tel, que, dans une petite paroisse, au moment le plus pathétique, c'est-à-dire le plus bruyant, un vieux mortier, à tort réhabilité pour la circonstance, éclata sous une charge exagérée, et vint frapper d'un éclat le premier magistrat municipal. « Continuez, mes amis, et surtout pas un mot à Monseigneur! » Tel fut le premier cri du blessé, et, chose étrange! la double recommandation fut suivie à la lettre : on n'en brûla pas une amorce de moins, et le secret de l'accident fut si bien gardé, que Monseigneur ne l'apprit, à son retour, que par les journaux. L'enthousiasme a son héroïsme.

A Sarreguemines, la principale ville de la Lorraine allemande, la réception fut splendide. Une société musicale avait cru devoir demander l'autorisation de se porter en corps au delà des murs, au devant de Monseigneur. Mais le Kreisdirektor ne voulut pas prendre sur lui la responsabilité d'une si grave détermination, et en référa à son supérieur hiérarchique, lequel, non moins timoré, s'adressa au président supérieur... à Strasbourg. Je ne sais si l'autorisation fut accordée, mais elle ne put naturellement arriver qu'après la cérémonie. Cette habile fin de non-recevoir n'empêcha pas l'accueil fait au prélat d'être vraiment imposant, par l'immensité et l'attitude du concours populaire, l'empressement respectueux de tout ce que la ville compte de citoyens haut placés, la beauté et la distinction de tous les apprêts décoratifs. On raconte qu'une brave femme, que cet appareil ravissait, s'écria, en joignant les mains : « Il y a donc encore un bon Dieu! »

C'était le mot sorti des entrailles. Sa naïveté avait aussi, sans qu'elle s'en doutât, de la profondeur. Depuis quatre années, cette chrétienne voit les ordres religieux proscrits, leurs maisons fermées, les instituteurs du peuple traqués et chassés, la menace et l'insulte planer sur la foi des aïeux. Mais en ce jour elle la retrouve dans la majesté épiscopale, elle la voit resplendir sur le bâton pastoral, dans les yeux et sur le front d'ascète du doux et vénéré prélat... et c'est le signe visible de l'autorité divine qu'elle salue par son naïf hommage.

Certes, l'existence de l'évêque de Metz, sur qui pèse surtout le fardeau d'une situation difficile et tourmentée, est soumise à bien des tristesses et à bien des amertumes; mais il se sent fort de l'amour de son clergé, en communauté complète de sentiments avec lui, et le souverain Dispensateur lui ménage aussi de bien douces compensations. La plus pure, celle qui doit réjouir le plus son âme d'apôtre, n'est-ce pas de compter autour de sa houlette tant d'ouailles fidèles?

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

C'est le point douloureux, c'est l'anxiété du présent et la menace de l'avenir. Nous avons vu l'autorité allemande s'attachant à restreindre l'action religieuse, la supprimant dans ses foyers secondaires, préparant son infécondité future en tarissant les sources qui l'alimentent. C'est un travail de compression continue, d'élimination des principes vitaux, de dispersion des forces vives; et ce travail se poursuit non sans un certain art qu'on pourrait appeler d'affaiblissement graduel et de décomposition latente. La préoccupation visible est de ne pas donner prise à des plaintes trop bruyantes et à des griefs trop éclatants. L'important, c'est que rien n'apparaisse au dehors et qu'on puisse feindre l'étonnement et au besoin l'indignation quand l'œuvre sourde d'hostilité contraindra aux protestations publiques. En un mot, si on nous passe l'expression, on prétend tondre la brebis sans trop la faire crier, parce que les cris quand ils atteignent un certain diapason passent par dessus la frontière, et que pour l'étranger il faut garder le décorum.

C'est surtout en ce qui concerne l'enseignement primaire que ces procédés savants sont mis en œuvre, mais avec un degré supérieur de hardiesse et de parti-pris autoritaire. Et cela se comprend. Les Allemands se défendent de vouloir détruire la foi catholique dans les pays soumis à leur obéissance, quoique les déclarations de M. de Bismark à la Chambre des seigneurs en faveur du protestantisme qu'il a ouvertement appelé à son aide, aient fort affaibli les illusions qu'on pouvait se faire à cet égard ; mais le dessein de ruiner absolument l'enseignement congréganiste est hautement avoué et poursuivi par les moyens violents à l'occasion, par les voies tortueuses plus généralement. Sur ce terrain, je ne fais pas le moindre doute que la table rase ne serait déjà absolue s'il ne fallait pourvoir, avant tout, au service de l'enseignement.

Ainsi, l'institut des frères de la doctrine chrétienne à Beauregard, près de Thionville, pouvait passer pour une école modèle. Il ne comptait pas moins de cinq cents élèves sortis de la classe des cultivateurs aisés, des petits propriétaires ruraux, et même du négoce des villes. Il avait à sa tête des hommes d'une haute valeur qui imprimaient aux études une direction excellente et donnaient à cette maison un essor toujours grandissant. Beauregard était prècisément l'un de ces établissements d'instruction movenne et pratique, à base religieuse, qui manquent le plus à la France moderne, parce qu'ils font aimer et popularisent les idées saines el honnêtes dans les couches intermédiaires de la société qui ont plus de prise que les classes dites dirigeantes sur la masse du peuple en contact permanent avec elles. Aussi, j'affirme parce que j'en ai de nombreux témoignages sous les yeux et, d'ailleurs, le sentiment public est unanime à cet égard, que l'institut de Beauregard, dans sa courte carrière d'une quinzaine d'années, a rendu à la cause de l'ordre, de la conservation sociale et du relèvement de l'opinion, dans le sens moral du mot, les services les plus signales. Aussi, était-il entouré de l'estime et des encouragements de tous ceux qui comptent dans la contrée, en dehors des influences révolutionnaires. Mais c'est cette situation même qui le désignait le premier aux défiances et bientôt aux coups de force des Allemands. Pour eux, il faut bien le répéter, toute autorité qui a sa source dans la pensée

religieuse, dút cette autorité servir l'ordre public, leur est suspecte et hostile. Et ce n'est pas seulement vrai en Alsace-Lorraine, c'est avéré pour tous les pays soumis à l'omnipotence de M. de Bismark. Cet aveuglement et ce fanatisme au rebours n'ont pas, je crois, de précédents dans l'histoire des peuples. Quel avenir, grands Dieux ! ces sceptiques préparent-ils donc à leur patrie ?

On en a donc fini le plus vite possible avec Beauregard. Mais ce n'est pas sans une belle résistance que ses chefs, dont l'énergie égale le savoir, ont dù céder à la force. Si la correspondance échangée entre eux et les autorités allemandes pouvait voir le jour, ce serait un petit chapitre d'histoire des plus instructifs et des plus édifiants, mais on n'y verrait pas briller d'un bien vif éclat la logique, ni la dialectique allemandes. Rien de plus élémentaire, d'ailleurs, et qui soit plus à la portée des moindres intelligences que le système de discussion adopté par ces apôtres du sic volo, sic jubeo. Il consiste uniquement à ne pas répondre un mot aux arguments embarrassants et à répéter à satiété les motifs déjà produits et autant de fois rétorqués.

Les frères de Beauregard, dans le courant de l'année 1873, recurent l'injonction d'employer l'allemand dans leurs classes comme instrument unique d'explication. Ils répondirent nettement qu'ils ne pouvaient exécuter une telle prescription puisque l'école est composée exclusivement d'éléments français. Mais cet ordre étrange était de mauvais augure. Émettre des prétentions aussi dérisoires c'est dénoncer le parti-pris de détruire. On ne veut rebâtir la tour de Babel que pour préparer la dispersion ! De nombreux pourparlers s'entamèrent. Les supérieurs s'engagèrent à donner à l'enseignement de l'idiome germanique une part prépondérante, et pendant quelques mois, il ne fut plus question de cette exigence. L'on put croire que l'inspecteur des écoles y avait renoncé. Mais arriva la fin de l'année scolaire et la distribution des prix. Cette solennité s'accomplit avec l'éclat ordinaire, au milieu du concours empressé et sympathique des personnages les mieux posés du pays. Maîtres et élèves se séparèrent en se disant au revoir à la prochaine rentrée. Mais à peine les invités s'étaient-ils retirés, et la plupart des élèves avaient-ils quitté la maison comme une volée d'oiseaux dont on ouvre la cage, que le terrible inspecteur fit littéralement irruption dans l'établissement. Son front était sévère et chargé des nuages dont ses yeux dégageaient les foudres. D'un ton impérieux, il commanda au supérieur de rassembler ses élèves qu'il voulait interroger. - Mais, monsieur l'inspecteur, les uns achèvent de boucler leurs malles, les autres sont déjà en route... malgré toute ma bonne volonté, je ne puis répondre à votre désir.

LA LORRAINE

- Quand je donne un ordre, moi fonctionnaire de l'empire, j'entends qu'il soit exécuté. - Cependant, monsieur l'inspecteur... -Il suffit ! vous méconnaissez mon autorité... je m'en souviendrai !

Et le fonctionnaire de l'empire se retira rogue et fulminant. C'était une petite comédie dont le dénouement ne se fit pas attendre. Quelques jours après, le directeur était avisé que l'école de Beauregard était supprimée pour cause de désobéissance à des ordres formels de l'autorité compétente et d'inexécution des règlements scolaires et des méthodes officiellement imposés à l'institut.

Ainsi, l'emploi de l'allemand comme véhicule pédagogique que les maîtres avaient franchement déclaré ne pouvoir adopter est visé comme l'un des griefs ayant amené la mesure de la suppression. Mais ce n'est pas seulement à Beauregard que cette prétention est produite par les inspecteurs. Ceux-ci savent bien qu'elle ne sera pas, qu'elle ne peut pas être appliquée, mais c'est un cas de désobéissance qui peut être invoqué quand on en aura besoin, c'est une épée de Damoclès dont on coupera le fil à volonté. Beauregard était surtout génant, on a commencé par Beauregard ¹ Et que dire de ce raffinement de mise en scène, de cette fète de la jeunesse troublée par l'intervention tempétueuse de ce fonctionnaire invoquant l'empire dans le mode tragique !...

Mais les Allemands aiment assez ces coups de théâtre. A Beauregard, c'est le jour de la distribution des prix; à Metz, c'est également cette solennité, si chère aux familles, qu'ils choisissent pour ébaucher un autre scénario autoritaire. L'année dernière, au milieu des effusions de cette belle journée, le frère directeur de nos écoles libres, qui ne pensait à rien moins, reçoit un pli de la présidence, défendant à tous les frères employés dans ses classes de continuer leurs fonctions à partir du 1^{er} septembre, sous prétexte - toujours le prétexte légal! - qu'ils n'étaient pas munis de l'un des titres de capacité requis par la loi, la loi française. La triste nouvelle se répand. Grande est la rumeur dans l'école et au dehors. Cependant, le soir, les élèves sont groupés dans la salle principale. Ils voient, à la douleur peinte sur le visage de leurs chers maîtres, que quelque chose de grave s'accomplit ou se prépare. Tous les cœurs sont auxieux, toutes les respirations sont suspendues. Enfin, le frère directeur, pâle et affaissé, monte en chaire et annonce à la jeune assistance que les écoles ne se r'ouvriront peut-être plus... mais l'émotion le gagne, sa voix s'éteint, de grosses larmes roulent de ses yeux et un frémissement court de bancs en bancs. Bientôt ce

⁴ L'Institut a été transporté à Longuyon, en France, à une lieue de la nouvelle frontière. Il est en pleine prospérité. fut un concert général de plaintes et de sanglots. La scène fut des plus pathétiques. Elle prouve quelle affection cette jeunesse avait vouée à ses excellents professeurs ; elle aussi a une place modeste dans le martyrologe des peuples qui subissent le plus affreux des maux : — la conquête !...

Le bruit se répandit aussitôt en ville que les écoles libres étaient supprimées. La nouvelle n'était que prématurée. Mais, ici, quelqués détails rétrospectifs sont indispensables.

Jusqu'en 1874, les écoles chrétiennes de Metz comprenaient quatre établissements distincts, placés sous la direction d'environ vingt frères de l'institut fondé par le bienheureux de la Salle, à savoir : deux écoles municipales, chacune de trois classes et comptant de 5 à 600 élèves, et deux écoles libres instruisant 800 enfants, sans compter 150 à 200 jeunes gens fréquentant les classes d'adultes; en tout, 1,600 élèves environ. L'échéance du délai d'option avait éloigné un grand nombre de familles et réduit considérablement le personnel des classes. Cependant, la situation des écoles chrétiennes était encore très-favorable. Elle était d'autant meilleure que la faveur des demeurants s'y attachait de plus en plus, comme à un vestige vivant de la patrie perdue.

Mais une préférence si contraire aux visées allemandes était d'un trop mauvais exemple et ne pouvait durer. La guerre commença donc contre l'enseignement congréganiste, coupable de sa popularité. Les armes ne manquaient pas. La loi française en fournissait d'assez bien fourbies. Mais ce n'était pas assez, et si un texte est bon, deux sont meilleurs. La loi allemande du 12 février 1873, et l'ordonnance du 10 juillet de la même année vinrent régler l'ensemble du système scolaire. Mais si toutes deux furent publiées, à Berlin, dans le Recueil des lois pour les provinces annexées, elles ne brillèrent que par leur absence dans les Recueils officiels de la Lorraine (*amlsblatt*). De telle sorte qu'on en ignora longtemps l'existence. L'autorité la gardait comme un corps de réserve devant donner à l'occasion. C'était la stratégie stéréotypée et le « mouvement tournant » appliqués au « combat civilisateur. »

Les premiers coups furent portés aux écoles municipales. En juillet 1874, le maire de Metz reçut un avis de la présidence qui l'invitait, sans autre forme de procès, à pourvoir au remplacement laïque des frères qui desservaient les deux écoles de la rue Taison et de la rue Mazelle. Le motif était que ces frères sont membres « d'un ordre étranger. » Réponse de la municipalité, conforme à une délibération du conseil municipal, représentant que les frères des deux écoles avaient l'indigénat et ne pouvaient être éloignés arbitrairement; que la loi sur l'enseignement faite sous la dicta-

LA LORRAINE

ture reconnaissait elle-même dans son § 3 le droit des frères de continuer leur enseignement; qu'enfin, la ville était liée par des engagements légaux qui ne lui permettaient pas de renoncer à l'enseignement congréganiste, attendu que les deux maisons servant aux classes n'avaient été données ou léguées qu'à la condition expresse d'y établir des frères pour instituteurs 1. Cette réponse fait fulminer la Gazette de Lorraine contre l'obscurantisme et le cléricalisme et donne lieu à un échange de répliques aigres-douces entre la présidence et la mairie. Enfin, dans une dernière missive plus communicatoire que les autres, la présidence décida arrogamment que la municipalité n'a point à s'occuper de savoir si l'expulsion des frères est conforme ou non à la loi, question qui regarde exclusivement l'autorité supérieure et que l'unique devoir de l'édilité est de voter les fonds nécessaires pour la réorganisation des deux écoles conformément aux vues de l'administration. Mais le président en parlait bien à son aise. La caisse municipale est très-obérée. Exiger la réinstallation laïque, c'est lui imposer de lourds sacrifices, car l'institution congréganiste coute beaucoup moins que l'autre. Mais l'injonction était absolue. Il fallait obéir, ou se faire briser. On obéit. La municipalité était entrée dans la voie du vote par ordre!

Il était clair dès lors que les écoles libres subiraient le même sort. Mais leur situation, indépendante de l'administration municipale, exigeait l'emploi d'autres movens. Dans le courant de l'été 1874, le frère directeur fut cité devant le juge d'instruction pour avoir contrevenu à la disposition du § 1^{er} de la loi du 12 février 1873. La loi allemande entrait douc en scène et les dernières batteries étaient démasquées. Seulement président et juges ignoraient que l'inspecteur des écoles avait intimé l'ordre au frère supérieur de faire venir quelques frères capables d'enseigner l'allemand dans les classes. En présence de cet ordre formel et par écrit qui, fut produit aux débats, une condamnation eût été trop criante. Cette fois, c'est l'inculpé qui pouvait invoguer un texte. Il fut acquitté. Mais ce n'était que partie remise. Quelques semaines après, le même frère directeur fut prévenu que l'enseignement était interdit à ces nouveaux venus qui n'étaient pas sujets allemands. Notez qu'ils étaient Luxembourgeois et que l'autorité installe tous les jours des instituteurs sans placet appartenant à cette nationalité ou à toute

⁴ L'établissement de la rue Taison a été donné par M. l'abbé Claudin, par acte du 18 février 1872, et l'immeuble de la rue Mazelle a été légué, comme l'autre, sous les conditions susdites, par Mgr Bienaimé, évêque de Metz, par son testament du 14 thermidor an XIII. autre. Mais ce sont des instituteurs laïques, et la laïcité impose silence à la loi allemande elle-même.

Enfin. comme nous l'avons vu, cette série de vexations vraiment misérable fut couronnée par l'ordre formel intimé au frère directeur. le jour de la distribution des prix, de renvoyer tous les frères enseignant sous ses ordres parce qu'ils n'étaient pas munis de l'un des titres de capacité requis par l'article 25 de la loi... française. On revenait au vieil arsenal. Mais le président se trompait encore, trois des frères possédaient le bienheureux brevet; quant aux autres, ils pouvaient invoquer le stage qui en avait toujours tenu lieu. Mais ils n'en possédaient pas le certificat, les autorités francaises n'étant plus là pour le donner et le président s'y refusant. cela va sans dire. C'est encore pour défaut de brevet, disons-le en passant, qu'il fut interdit aux sœurs de charité de Metz de tenir la classe elles-mêmes dans les orphelinats de filles qu'elles dirigent.

Revenons aux écoles libres. Les trois brevets incontestables et incontestés imposèrent un temps d'arrêt à la persécution et valurent aux frères et à leurs élèves une campagne scolaire de plus. la dernière. Seulement, on ne put continuer que trois des dix classes existantes jusque-là. Encore fallut-il réclamer l'aide de quelques frères stagiaires qui n'enseignaient qu'à titre de répétiteurs et de maîtres d'études. Un autre frère qui avait enseigné aux écoles municipales était aussi pourvu de son brevet. Il pouvait rendre aux écoles subsistantes des services d'autant plus signalés qu'il était seul en état de donner des leçons de langue allemande. Mais cette spécialité même ne lui fit pas trouver grâce près des autorités décidées à en finir. Il lui fallait pour changer d'ecole une permission - exigée par la loi allemande - que le président refusa opiniâtrément par ce motif étrangement dérisoire : « que le besoin d'agrandir l'école ne reposait sur aucun fondement. » Or, l'école en guestion avait eu six classes jusque-là et n'en gardait plus que deux.

L'instant critique était venu. On voulut finir par un coup de force agrémenté d'un procès. Le frère directeur et deux autres frères furent cités devant le tribunal de police correctionnelle pour avoir contrevenu à une disposition de la loi allemande concernant la faculté d'enseigner. La contravention consistait, d'après le ministère public, à avoir employé dans les classes, fût-ce à titre de moniteurs, des maîtres non munis de titres suffisants de capacité. Or, ces frères, aux termes de la même loi, avaient le droit de donner en ville des leçons particulières et c'est précisément ce qu'ils faisaient à l'institut Saint-Augustin. A l'audience, deux juges sur trois penchaient visiblement pour l'acquittement, mais le prononcé du jugement fut remis à huitainc, et dans l'intervalle une autre 40 Saprana 1875. 59

interprétation prévalut. Le frère directeur fut condamné à cent marcs d'amende, ses deux co-prévenus à 50 marcs chacun. L'amende, je dois le dire, pouvait être beaucoup plus forte du moment que le principe de la contravention était admis, mais la condamnation frappait d'interdit l'enseignement des derniers frères restés sur la brèche, et c'est tout ce qu'on voulait. Il ne reste plus qu'une petité école de frères à Metz, non encore officiellement supprimée; mais on doute qu'elle puisse rouvrir ses classes à l'époque de la rentrée.

Si l'enseignement congréganiste a pris fin à Metz, la situation est, peut-être, plus lamentable encore dans nos petites villes et dans nos campagnes. On peut même dire que c'est dans le domaine de l'enseignement que la main-mise des Allemands pèse le plus lourdement sur le pays. Et cela est logique. Nos vainqueurs savent bien qu'ils n'ont d'autre action sur la génération actuelle que celle de la force, ils veulent donc préparer l'avenir en s'emparant de la jeunesse. Pour arriver à ce résultat tous les moyens sont bons. Au chef-lieu, où il y a encore dans la municipalité autonome jet dans la répulsion populaire plus condensée un certain foyer de résistance, on atermoie encore, on a recours à certains ménagements transitoires, on admet des tempéraments qui, sans l'empêcher, reculent du moins, l'exécution et donnent quelque répit. Mais l'absolutisme est entier au dehors. Il y a plus d'un an que les instituteurs congréganistes de Sarreguemines, de Thionville, de Sarralbe et de tous nos centres moyens de population ont été expulsés sous les prétextes ordinaires, mais variant avec les localités et sans se soucier de la réalité locale des griefs. A Boulay, par exemple, c'est pour cause d'insuffisance prétendue des instituteurs que les classes ont été fermées et il est avéré que ces maîtres, taxés d'ignorance, ont précisément obtenu des succès exceptionnels et sont classés au premier rang. Ailleurs, c'est l'extranéité des frères qui est uniquement invoquée pour leur faire plier bagage. Partout, enfin, ces modestes et utiles instituteurs du peuple sont brutalement éliminés, et leurs départs sont l'occasion des scènes les plus touchantes. Les populations qui ont l'instinct de la conservation et qui comprennent que c'est la moralité, l'instruction et l'avenir de leurs enfants qui disparaissent avec ces maîtres dévoués, leur font partout cortège et les adieux sont déchirants. Sous les yeux des autorités, en plein jour, des foules compactes se forment et ne quittent les exilés qu'à la portière des wagons, au milieu des regrets énergiquement exprimés, des sanglots, des imprécations, et quand le convoi s'ébranle, le cri : Vive les frères! sortant de toutes les poitrines, vient prouver du moins aux expulsés qu'ils n'ont pas fail

Digitized by Google

des ingrats. Ces tristes et significatifs adieux ont eu pour théâtre Sarreguemines, Boulay, Sarralbe, Saint-Avold, d'autres localités encore, et c'est miracle si ces concours populaires n'ont amené aucun trouble sérieux. Les autorités, il faut le dire, ont eu la sagesse de laisser libre cours à ces manifestations. Dites donc à vos journalistes rouges de venir voir nos affaires de plus près! Peut-être alors comprendront-ils le joli rôle qu'on leur fait jouer à Paris!

Dans les villages, les instituteurs laïques, surtout ceux d'origine française, sont l'objet d'une surveillance incessante. Comme types réussis de tyranneaux, les inspecteurs primaires réalisent l'idéal. Leur ressort est un pachalik. C'est un despotisme rogue. soupconneux, toujours en éveil... rancunier aussi. Malheur au pauvre maître d'école suspecté de sympathies françaises. Il y a mille movens de le faire casser aux gages, ou du moins de lui rendre la vie dure. Voici un procédé insidieux quelquefois employé. L'inspecteur demande à brule-pourpoint à un élève : « Mon ami. quelle est ta mère-patrie? » Il y a gros à parier que le naïf enfant répondra : « C'est la France ! » Alors tempête de reproches du supérieur à l'inférieur, mauvais point pour celui-ci, prétexte d'expulsion si on trouve à le remplacer. Autre exemple plus fantaisiste d'autocratisme : L'inspecteur de Thionville - un homme redoutable!-visitant l'école de Guentrange, feuilletait un livre de géographie. Tout à coup, il bondit sur son siège. « Qu'est-ce que je lis la ? crie-t-il. Paris la plus belle ville du monde ! C'est faux ! Apprenez. monsieur l'instituteur, que la plus belle ville du monde c'est Berlin !»

En vain le maître, tremblant, s'excusa sur ce que l'ouvrage était autorisé par la censure impériale, défense lui fut faite d'en user à l'avenir.

Du reste, à l'époque de l'option, un grand nombre d'instituteurs ont quitté le pays, et maintenant encore plusieurs de ceux qui sont restés s'ent vont à leur tour, rebutés par le joug qui pèse sur eux. De telle sorte qu'un assez grand nombre de communes sont totalement privées de maîtres. Dans ces communes, par pur dévouement pour l'enfance, quelques curés se sont astreints, non sans de grandes fatigues, à remplacer l'instituteur. Mais ils ont été dénoncés aux inspecteurs, et injonction leur a été faite de discontinuer cet enseignement. Les plus timorés ont obéi, les autres continuent leurs leçons à la jeunesse, mais clandestinement, c'est-à-dire avec des interruptions et des lacunes. On chasse les frères, peut-on tolérér l'enseignement des curés? Au reste, la Gazette de Lorraine, organe de l'administration, l'a dit en toutes lettres : plutôt pas d'instituteurs que des instituteurs catholiques !...

Quelques sœurs institutrices tiennent encore des classes bans nos

LA LORRAINE

villages, mais dans quelles conditions? Le moment est venu d'aborder un sujet pénible et délicat. Au prix de grands sacrifices, on était arrivé, sous le régime français, à séparer à peu près partout les sexes dans les écoles. La discipline allemande exige maintenant qu'ils soient réunis. Les sœurs peuvent garder les petites filles jusqu'à neuf ans, mais, à partir de cet âge, celles-ci doivent rejoindre les garçons sur les bancs de l'école. C'est le contraire au devrait être fait; mais les Allemands ont une théorie à cet égard. Ils prétendent que les sexes, destinés à s'unir, doivent le plus tôt possible vivre côte à côte, s'habituer à la vie commune qui doit être leur partage, se serrer les coudes... C'est de la moralité au rebours. On me taxerait d'exagération si je rapportais tout ce qu'on m'a raconté sur ce sujet. Je glisserai donc sur ces détails scabreux. Je citerai seulement cet inspecteur qui, présidant à l'exécution de l'ordre qui réunit les sexes, expliquait aux enfants cette mesure, en leur disant. entre autres choses : « Yous vous aimerez, vous vous choisircz un jour... Vous ferez comme votre papa et votre maman!» Et cet autre orateur qui, plus précis encore, disait à ses élèves ahuris : « Voyez le cog et ses poules, ils sont toujours ensemble, ils ne se quittent jamais!... Bref, par la paraphrase, par l'encouragement, par la mesure elle-même, c'est une invite directe à jouer à la petite femme et au petit mari... Jeu d'autant plus dangereux qu'on l'encourage au moment où la puberté s'éveille.

Évidemment, nos maîtres se font illusion sur les inconvénients réels de cette promiscuité légale. Le cynisme ne se présume pas. Je croirais calomnier mon semblable, fût-ce un ennemi, en l'accusant d'un parti-pris d'immoralité. Les opinions allemandes sur ce point procèdent d'un vague naturalisme, d'une sorte de paganisme inconscient. Les Teutons ont été les derniers convertis et les premiers révoltés. Ils n'ont pas été assez longtemps imprégnés de la morale catholique. Leurs coutumes, leurs mœurs, leur facon de comprendre la vie s'en ressentent. Ils admettent les longues fiancailles, qui seraient périlleuses en France; ils pratiquent le divorce à ce point que, bon an mal an, Berlin en prononce près de deux mille. Ils n'ont pas sur la sainteté du mariage, sur l'innocence de la jeune fille, sur l'intégrité de la vie morale les notions saines que donne le catholicisme doctrinal. Politiquement, ils poussent aux mariages précoces et même au : Croissez et multipliez... en général. Les naissances, sauf aux champs, où les bras sont utilisés de bonne heure, ne sont pas une richesse pour les familles, mais constituent une force pour l'État. La grande affaire, d'ailleurs, est d'avoir des soldats. Un bâtard fait un aussi fier guerrier qu'un autre !

Les Allemands ont, du reste, si bien l'intelligence des résultats

que peuvent produire les facilités qu'ils donnent au rapprochement des sexes, que quand deux futurs époux se présentent pour faire publier leurs bans, il est de style de leur demander, fût-ce devant la fiancée la plus rougissante, s'ils ont déjà des enfants... et combien... Mais le mariage subséquent ne légitime pas toutes les situations irrégulières, et le divorce, ce dissolvant de la famille, en crée bien d'autres tout aussi douloureuses, ce qui donne la vraie valeur à la prétention des pays protestants d'être plus moraux que les peuples soumis à l'obéissance catholique. Quoi qu'il en soit, le mélange des sexes exigé en Alsace-Lorraine se rattache aux notions traditionnelles du monde germanique sur les rapports jugés utiles et permis entre jeunes gens et jeunes filles. Ce n'est point une innovation que les Allemands nous imposent, c'est une transplantation.

L'application de ce singulier système a, cela va sans dire, rencontré ici bien des résistances. Les petites communes, placées plus immédiatement sous la férule autoritaire, ont subi la loi les premières. Quelques-unes, cependant, n'ont pas acquiescé sans protestations. Les grandes ont lutté avec plus d'énergie, quoiqu'aussi vainement. L'honorable maire de Thionville a donné sa démission, motivée sur ce que sa conscience ne lui permettait pas de prendre part à l'exécution d'une mesure qu'il jugeait dangereuse pour les mœurs. A Rodemuck, gros bourg situé à l'extrême frontière, près du Luxembourg, il fallut à peu près employer la force contre la résistance d'inertie des autorités autonomes. Un beau jour, le kreisdirektor, en personne, suivi de l'inspecteur des écoles et accompagné d'agents qui se tenaient discrètement à portée de recevoir ses ordres, se présenta inopinément à la classe des filles et demanda à chacune leur âge. Les pauvres petites obéirent naturellement à l'injonction. Alors, le fonctionnaire mit à part celles qui avaient atteint leur neuvième année et leur ordonna de le suivre. A la tête de cette phalange grouillante, il se rendit à l'école des garçons, où il les installa lui-même. Après cette expédition manu militari, les deux fonctionnaires se retirèrent triomphants. A Terville, près de Thionville, ces deux foudres de guerre obtinrent sur le même champ de bataille une victoire non moins brillante. Malgré tout, quelques localités tiennent encore bon, mais leur résistance n'est plus qu'une question de temps.

Ainsi, l'éducation de la jeunesse est livrée au laïcisme, appliqué clans cette tonique de philosophie matérialiste sans le correctif nécessaire de l'idée religieuse et sans la surveillance maternelle des institutrices qui en imprègnent l'âme des jeunes filles. C'est quand l'adolescence aurait le plus besoin des conseils et des enseignements préservateurs, qu'on l'arrache systématiquement à une direction

LA LORRAINE

que la foi inspire. Et ce n'est même là qu'une situation transitoire. Je ne puis entrer dans des détails qui lasseraient la patience du lecteur; mais il est certain que le plan adopté sera persévéramment suivi, et que le moment n'est pas éloigné où la dernière sœur aura disparu de la dernière école de fille. Et l'on peut se demander avec terrcur ce que sera cette génération qui va grandir sans idéal qui parle à l'âme, livrée à un enseignement qui se passe de Dieu.

L'ESPRIT PUBLIC.

Sur ce point délicat et décisif, je ne dirai que peu de chose, n'avant rien à apprendre ni à la France, ni à l'Europe, ni à nos conquérants. Et d'abord, il est bien certain qu'il existe certaines différences, au point de vue de la vivacité et de la manifestation des sentiments, entre les citadins et les campagnards. Le rural vil beaucoup plus en dehors du nouveau foyer officiel que l'habitant des villes. Celui-ci coudoie, pour ainsi dire, tous les jours le signe tangible de la domination qu'il subit. Il le voit sous toutes les formes. Il la constate dans l'idiome étranger qui blesse ses oreilles; il le retrouve dans le régiment qui passe, dans le drapcau qui flotte sur les édifices publics, dans tous les détails de sa vie extérieure. Il ne peut échapper à ces images qui blessent sa vue, à cette espèce de cauchemar éveillé qui entretiennent et parfois même exaspèrent ses griefs. Le campagnard est plus soustrait à ce supplice. L'autorité étrangère ne lui apparaît guère que sous l'incarnation du percep teur, qui porte des habits civils comme les portait son devancier: la pointe du casque prussien ne lui entre pas quotidiennement dans le cœur. Enfin, ses impressions sont plus calmes; les coups d'é pingle ont moins de prise sur son épiderme rugueuse!

Mais ce qui, chez le paysan, réveille et affirme le sentiment francais, c'est tout ce qui touche au service militaire. Les manœuvres d'automne lui amenant des garnisaires qu'il faut loger et héberger, et dont il doit surveiller la maraude, constituent à ses yeux la plus criante servitude, et il trouve souvent le courage de protester tout haut contre elle. Mais ces invasions pacifiques, et pourtant irritantes, ne durent que deux semaines, et se répartissent sur la contrée de manière à n'avoir à les subir que de trois ans en trois ans. La crise passée, le paysan retrouve son calme et sa quiétude. Aussi ce qui lui tient surtout au cœur, c'est la crainte de revêtir l'uniforme prussien. Un instinct confus, mais généreux et élevé, l'avertit que franchir ce pas, c'est renoncer à son pays, c'est presque le trahir. Le conscrit sait pourtant qu'il ne sera que trois ans sous les drapeaux

914



étrangers, que c'est un progrès sur le passé, puisque le soldat, jadis, à moins de circonstances favorables, était voué pour sept années à la vie de caserne ou aux périls des champs de bataille. Mais ce n'est pas le service militaire qu'il appréhende, c'est à une insurmontable horreur pour l'apostasie patriotique qu'il obéit. La preuve, c'est que, sous le régime français, le recrutement en Lorraine ne comptait pas un réfractaire, et qu'aujourd'hui ceux qui savent s'y soustraire s'appellent légion. Voici, à cet égard, des chiffres qui ne sont pas de fantaisie, car je les ai copiés sur un tableau publié par le président supérieur de l'Alsace-Lorraine :

« Cette année (1875), étaient portés au rôle 11,234 jeunes soldats. Se sont présentés à la conscription 4,471; ont été trouvés propres au service, 1,596; absolument impropres, 364; ajournés à l'année prochaine, en vertu de réclamations, 232; pour d'autres causes, 1,747. En résumé, 569 jeunes gens font partie de la réserve de deuxième classe¹. »

Encore une fois, ces chiffres sont officiels, et le passage est textuellement emprunté à des états publiés par l'administration. Ainsi, sur 11,234 recrues, 4,471 sculement se présentent. Mais cette minorité de 4,471 constitue une majorité d'éclopés, d'infirmes, d'impropres au service. Donc, à peu près tout ce qu'il y a de fort, de valide, d'apte au métier des armes, s'est dérobé à la conscription et a passé la frontière. C'est l'élite et l'immense majorité qui s'en va; c'est le rebut, qui se sait ou se croit incapable d'être admis dans le rang, qui reste. Voilà ce qu'on lit entre les lignes que je viens de citer.

Le résultat douloureux et plaisant à la fois, c'est que les provinces annexées sont devenues ainsi le paradis des vices rédhibitoires. Pour un garçon, être borgne ou boiteux, c'est un titre matrimonial : il ne quitte pas le pays, qui abonde en filles à marier. Que de fois on a entendu ce dialogue topique :

- Mais il est légèrement déjeté, ton futur!

- C'est bien pour cela que je l'ai pris.

⁴ On sera peut-être curieux de connaître aussi les résultats pour l'Alsace. Les voici : 1° Basse-Alsace, jeunes gens portés au rôle, 14,742; se sont présentés à la conscription, 5,398; ont été trouvés propres au service, 1,700; absolument impropres, 545; ajournés à l'année prochaine en vertu de réclamations, 207; *pour d'autres causes*, 2,571. 375 jeunes gens font partie de la réserve de deuxième classe. 2° Haute-Alsace, portés au rôle, 11,761; se sont présentés à la conscription, 4,193; trouvés propres au service, 1,284; absolument impropres, 650; ajournés à l'année prochaine en vertu de réclamations, 163; pour d'autres causes, 1,710. 386 jeunes gens font partie de la réserve de deuxième classe.

LA LORRAINE

Tant il est vrai que, dans la vic réelle, le vaudeville còtoie bien souvent le drame.

Ce sont des chiffres d'ensemble que ceux qu'on vient de lire; mais il s'en faut que les absences de conscrits se répartissent également sur tous les districts. Ces différences peuvent avoir pour cause les influences locales, les courants qui naissent des relations avec le dehors; mais il en est de tellement tranchées qu'elles en restent inexplicables. A cet égard, je me garderai des détails qui me mèncraient trop loin, et je me contenterai de citer deux exemples qui font contraste. Les deux cantons ou cercles de Sarrebourg et de Sarralbe sont voisins; tous deux parlent l'idiome germanique; tous deux ont voté, l'année dernière, pour le candidat français et catholique. Or Sarrebourg a sous le drapeau allemand ses quatre contingents presque au complet; Sarralbe n'y compte que trois soldats.

Comme je n'entends pas tracer ici un tableau de fantaisie, ni tailler nos conscrits en héros de Plutarque, j'avouerai tant que l'on voudra que quelquefois ces émigrations, suscitées par l'esprit francais, sont accompagnées de douleurs, et même, chez quelques jeunes gens, suivies de regrets. La fièvre patriotique qui pousse au départ une fois tombée, ces pauvres enfants peuvent être pris de nostalgie, et il leur est impossible de venir retremper leur courage au nid natal. La gendarmerie prussienne a bien vite éventé leur imprudent retour, et ils payent de leur liberté le fugitif bonheurd'embrasser leurs proches. Après quelque séjour en prison, ils sont dirigés sur une forteresse de la vieille Prusse, où ils sont incorporés dans un régiment et rudement traités. Quelques-uns néanmoins, bravent tout; ils arrivent pendant la nuit, ils voyagent à pied par les bois et les sentiers détournés, puis ils repartent en soupirant; mais ils ont revu la payse, dégusté le petit vin du cru, contemplé le clocher de l'église où ils ont reçu le baptême ... Beaucoup s'arrêtent à la frontière, où leurs pauvres parents vont les voir, et l'œil en larmes, le visage tourné vers les horizons aimés, ils aspirentà pleins poumons le bon air de leur berceau. Tout cela est navrant, et notre civilisation, si fière d'elle-même, n'a pas lieu de se vanter d'un tel spectacle.

Cette émigration persistante de la jeunesse valide est d'autant plus imputable à une impulsion de patriotisme, que le sort des habitants de nos campagnes s'est incontestablement amélioré depuis la guerre. Le salaire du travail rural a haussé dans une proportion ruineuse pour les grandes exploitations, mais très-profitable à la masse des ouvriers. Presque partout la main-d'œuvre

a augmenté du tiers à la moitié. Mais cette surélévation n'atteint pas le petit propriétaire qui cultive lui-même ses lopins, et il en profite par le labeur qu'il accomplit pour autrui. D'un autre côté, les indemnités de guerre, réparties avec plus de prodigalité intentionnelle que de justice distributive, ont positivement enrichi, surtout dans le pays messin, ou pays de langue française. la classe des fermicrs. Dans un précédent travail, je me suis expliqué sur ce point et je n'y reviendrai pas. Je dirai sculement que ces largesses ont été funestes pour les propriétaires de la terre, si elles ont été un coup de fortune pour ceux qui l'exploitent. C'est maintenant que les conséquences s'en font sentir, et elles sont curieuses à constater. Les indemnitaires largement pourvus constituent maintenant une sorte d'aristocratie rurale. Ouclaues-uns ont empoché l'argent allemand, réalisé leur avoir personnel et sont allés en France jouir des loisirs que la générosité trompée des vainqueurs leur a ménagés. Il en est beaucoup qui ont vendu leur train de culture et sont restés au pays où ils vivent en rentiers satisfaits de leur destin. Les autres, devenus de gros hères, ont tenu la dragée haute aux propriétaires de leur exploitation, et n'ont renouvelé leurs baux qu'avec une forte diminution sur leurs redevances, sur leur canon, pour employer le terme local. Ils alléguent, et en cela ils ont raison, le prix élevé de la main-d'œuvre, la rareté des bras, la difficulté de se procurer de bons serviteurs. En résumé, la retraite définitive d'un grand nombre de cultivateurs rompus au métier. les exigences, dans une certaine mesure, justifiées des autres, ont contraint les propriétaires à des sacrifices sérieux. Des juges compétents estiment de quinze à vingt francs par hectare la movenne des rabais qu'ils ont dù consentir, et la valeur vénale de la terre en est diminuée dans la même proportion, c'est-à-dire qu'elle a subi, surtout pour les grandes fermes, une dépréciation de quinze à vingt pour cent. Je connais même, et je pourrais citer, des propriétaires qui n'ont pu trouver de fermiers à aucun prix, et dont les terres sont restées en friche pendant une et même deux années. Il en est aussi qui, faute de mieux, ont accepté des exploitants à la fois incapables et insolvables qui, après avoir reçu des avances de leurs maîtres, ont mis la clef sous la porte, après avoir vendu, sous main, leur bétail et leur matériel d'exploitation. Il en est un, du village de Mardigny, à l'extrême frontière, qui a tranquillement formé un convoi de tout ce qui se trouvait à la ferme ct s'est rendu en France avec son butin. - Il a capitulé !... disent en riant du fermier fripon les paysans de Mardigny. Ce mot est un souvenir malsain de la capitulation de Metz, qui a produit dans le pays un effet dépravant.

Ainsi. la valeur du sol arable a notablement diminué et les grands propriétaires ont perdu une partie de leur capital et de leurs revenus : mais la masse rurale a beaucoup gagné à ces changements. D'un autre côté, les Allemands ménagent plus les campagnards que les citadins. Le contraste, à cet égard, est très-tranché. C'est surtout en faveur des campagnes qu'un tarif nouveau a fort allégé les frais des actes notariés qui jouent un si grand rôle dans la vie du paysan très-emprunteur et très-brocanteur de sa nature. Pas de répression du braconnage par les agents de l'autorité, c'est au propriétaire à défendre ses terres ou ses eaux. Les menus délits champètres ou sylvestres restent souvent impunis ou sont réprimés dérisoirement. Jamais le maraudage, pris dans son acception la plus générale, n'a cu comme aujourd'hui ses coudées franches, et il n'y a qu'une voix pour dire que la propriété est très-insuffisamment protégée. L'action de l'autorité, draconnienne pour les infractions qui touchent à la politique, se fait à peine sentir dans les campagnes et ne pèse pas assez sur les mauvais éléments qu'elles renferment. Il y a, évidemment, mot d'ordre donné d'épargner le plus possible aux ruraux les vexations arbitraires et les rigueurs même utiles. La grande raison, c'est qu'on a besoin d'eux, c'est que l'absenthéisme est la plaie vive du pays, au point de vue de la production, c'est qu'il faut y retenir les bras et les capitaux. Aux champs, un habitant qui disparaît c'est une perte sèche que rien ne remplace. Ce ne sont pas les Allemands de la vraie Allemagne qui viendront repeupler la contrée. Ces Allemands-là, quand ils émigrent, vont assez loin pour n'avoir plus à compter avec le service militaire obligatoire et la perspective de prendre part aux grandes guerres, c'est-à-dire aux massacres de l'avenir.

De tout ceci je suis amené à conclure que, dans les pays annexés, la politique de l'Allemagne est double, qu'elle tend à maintenir les paysans dans leurs foyers et à purger les villes de l'élément français qu'elle juge absolument réfractaire. Elle tient à garder les humbles à titre d'instruments de travail et à se débarrasser des individualités riches ou bien posées, à cause de l'influence qu'elles exercent. Ce qu'il y a de certain, c'est que les autorités ne font rien pour tourner à la conciliation les rapports indispensables entre administrateurs et administrés, pour adoucir les ressorts d'une bureaucratie très-compliquée et très-exigeante. Ce n'est pas que j'aie à signaler des sévices personnels ou des actes d'oppression brutale. Non, les Gesler germaniques ne forcent pas leurs nouveaux sujets à se découvrir devant leur cocarde. Mais le mot bien connu : «La légalité nous tue! » est devenu la légende des pays annexés. C'est au nom de la loi qu'on est molesté et traqué, de cette loi bicéphale dont j'ai décrit plus haut le mécanisme à double tranchant.

Les froissements résultant d'une législation tracassière et inextricable se produisent sous toutes les formes et dans toutes les directions. Par exemple, l'application du système monétaire allemand, devenue obligatoire sans les transitions nécessaires, ne suscite pas seulement des difficultés de tous les instants, mais est l'occasion de pertes séricuses. Les relations commerciales et autres, entre les annexés et la France, sont naturellement restées très-actives. Mais le change entre les deux pays est considérable. Il est de 25 francs par mille. La monnaie divisionnaire allemande est surtout funeste aux petites bourses; le groschen en est le type courant. Mais le groschen vaut deux sous et demi; les pièces d'appoint, c'est-à-dire les pfennigs, sont rares; les sous français tendent à disparaître, et trop souvent l'habileté du marchand en détail fait tomber le demisou dans sa poche au détriment de l'acheteur pauvre.

Certaines ordonnances ont concédé, par exception, aux officiers ministériels, le droit de rédiger en français, dans certaines parties de la Lorraine, les actes ressortissant de leur ministère. En vertu des mêmes rescrits, les administrateurs doivent faire apposer sur les murs des affiches que les administrés français puissent comprendre, et ses prescriptions sont observées; mais, à tous les degrés de l'échelle, les fonctionnaires ne manquent jamais de correspondre avec les particuliers par des communications rédigées en allemand. Notes du percepteur, avis de la poste, citation en justice. ordre de la police, réponses à des suppliques, à des demandes de renseignements... que sais-je ? Tout cela vous arrive en idiome tudesque, agrémenté d'une technologie administrative ou judiciaire sur laquelle le dictionnaire lui-même ne saurait mordre. Tant pis pour qui ne comprend pas. Une autre vexation qui, comme le Phénix, renaît tous les matins de ses cendres, c'est la privation exaspérante des feuilles d'origine française. Elles subissent un interdit absolu pour quelques-unes. S'il arrive par mois, au destinataire, guinze numéros sur trente, c'est que la veine est bonne. Sous prétexte d'aller en quarantaine à Strasbourg, elles restent dans les burcaux de la poste où elles sont vendues comme vieux papiers. Les mauvaises langues prétendent même que, sous cette sévérité, il y a une spéculation : la poste allemande abonne aux journaux. Or, en donnant un numéro sur deux à l'abonné, l'administration, ou plutôt tel employé bénéficie du prix d'un abonnement sur deux. Mais ceci n'est sans doute que la supposition calomnieuse d'un abonné de mauvaise humeur! Notez que la presse belge arrive ponctucllement à destination; ct tout le monde sait que certains organes de cette presse, ceux-là même qui ont le plus de lecteurs en Alsace-Lorraine, se

montrent contre la politique et les hommes d'État de l'Allemagne d'une violence à laquelle, par une prudence nécessaire, la presse française est très-loin d'atteindre.

Il faut se garder des paroles téméraires et même des regards ou des sourires moqueurs. A cet égard, la susceptibilité germanique est incrovablement en éveil. L'Allemand, du reste, est l'homme du monde le moins capable d'entendre la plaisanterie, et le persissage le rend féroce. Il y a quelques mois, des dames françaises étaient assiscs sur la promenade. Surviennent deux officiers prussiens qui, avec leurs moitiés, s'installent à côté d'elles. Les Françaises, aussitôt, se lèvent sans affectation. Mais l'un des officiers les rejoint et leur dit : --- Pourquoi avez-vous guitté votre place... Est-ce à cause de nous? - Oui, monsieur l'officier... répond la dame interpellée. Qu'arriva-t-il?... C'est que le militaire rancunier suivit ces dames, qu'un procès leur fut fait et que les coupables furent condamnées à quelques thalers d'amende pour injures à des Allemands. Une autre fois, sur les mêmes promenades, surviennent, en se pavanant, dans une de ces toilettes criardes et absolument hétéroclites, dont les bords de la Sprée et de l'Isar ont seuls le secret, deux naturelles de Stettin ou de Magdebourg. Malheureusement, un groupe de Françaises qui, ne connaissant pas la langue d'Horace, n'ont pu se conformer au précepte du poëte : Risum teneatis. Au lieu de se retenir, elles ont donné l'essor à un joli et trop juste éclat de gaicté. Mais, plus heureuses que les deux autres pécheresses, elles en ont été quittes pour une admonestation sévère de la police et une menace d'assignation en cas de récidive.

Je pourrais multiplier à satiété ces exemples. A quoi bon; pas un lecteur qui ne comprenne que le Messin pur sang ressemble à un blessé qui, par une fatalité tenant à son état, ne recueille autour de lui que des contacts lancinants et des heurts qui font saigner sa plaie. Mais ce qui, pour moi, parait démontré, c'est que l'autorité pourrait épargner à nos citadins une bonne partie des amertumes, des désagréments, des sévérités dont ils se plaignent, et que c'est très-intentionnellement qu'elles ne font rien pour les leur épargner.

Ce ne sont pas sculement des inductions qui me portent à croire que les Allemands supportent avec impatience ce qui reste dans la cité de sang français, il y a aussi des témoignages. Un de nos concitoyens, poussé à bout par des exigences crispantes, ne put s'empècher de dire à l'un des hauts dignitaires de l'administration allemande :

— Croyez-vous donc que ces procédés vous gagnent les cœurs? Vous voudricz nous jeter dehors par les épaules que vous ne vous y prendriez pas autrement... - Croyez-vous donc, vous-même, répondit avec non moins de vivacité le haut fonctionnaire, que nous tenions beaucoup à garder ce vieux levain français qui gêne notre action et gâte tout ce qu'il touche?... Allez-vous-en, si le cœur vous en dit, et ne laissez que les murs !...

— Les murs ! au moins, achetcz-les ?... répliqua le Messin, qui a deux ou trois maisons inhabitées depuis la conquête à vendre sur le pavé de Metz.

Îl va sans dire que beaucoup de nos concitoyens prennent au mot le dignitaire tudesque et décampent sans bruit, après avoir pourvu au plus pressé, de leurs intérêts. Le mouvement de départ ne s'arrête donc pas; il se ravive, au contraire, à chaque renouvellement de saison, surtout quand la conscription menace d'arracher la jeunesse à ses foyers et lui fait franchir la nouvelle frontière, souvent avec toute la famille. Il est vrai que l'immigration allemande vient combler les vides. La pauvre ville de Metz ne ressemble pas mal à un patient dont la veine ouverte au pied coulerait en l'affaiblissant de plus en plus, tandis que l'opérateur lui infuserait par en haut un sang étranger et non assimilable.

Ce qui n'empêche pas que si le moule français est comme brisé sous tant de chocs, les morceaux en sont toujours bons. La phase des explosions de haine est, Dieu merci, passée, et j'ai la satisfaction de n'avoir plus à enregistrer ccs actes de violence exubérante qui ont semé de tant d'angoisses les premiers temps de l'occupation. Je dois même dire, à la louange des Allemands, qu'ils répriment avec une certaine sévérité les faits d'agression matérielle ou d'insulte grossière commis sur les habitants par leurs soldats ou leurs nationaux. Mais, pour être plus paisible et plus concentré, le sentiment public n'en reste pas moins inébranlable. Les preuves abondent. Il en est qui, sous leur apparence plaisante, ont leurs côtés sérieux, et ce sont celles-là que je choisis de préférence pour ne pas trop border de noir ces lettres de part d'une situation anxieuse et non mortelle. On s'est beaucoup diverti à Sarreguemines de l'aventure arrivée à une brave femme du peuple qui, dans une rue très hantée, voyant, sur son fringant coursier, un officier se moucher... autrement que dans la batiste, s'écrie tout haut : --Comment! ils nous ont pris cinq milliards... et ils n'ont pas de quoi s'acheter un mouchoir de poche?... Un agent de police l'avait entendue, et elle fut conduite à la Permanence. Aussitôt, une foule compacte lui fit cortége, l'applaudit, lui décerna une véritable ovation. Une quête fut organisée séance tenante, et l'un des curieux s'approchant d'elle, lui dit à l'oreille : - Ma bonne femme, voilà

cinq thalers pour payer votre aménde; le reste... c'est pour le plaisir que vous nous avez fait !... Cinq thalers, c'est, en effet, le taux ordinaire de ce genre de délit.

Au point de vue politique, il n'y a, en Lorraine, que deux camps tranchés, il n'y a que des Français et des dominateurs étrangers. Point d'atténuation, point d'intermédiaire. Nous vous laissons la triste satisfaction de rester divisés en monarchistes et en républicains de trente-six nuances. Il n'y a absolument pas de parti allemand, ni de groupe métis. L'opinion publique exerce sur toutes les âmes une dictature inconsciente et obéie.

Malgré toutes ses pertes, bien qu'incessamment recouverte d'un limon étranger qui se juxta-pose sur elle sans pénétrer les couches populaires, la ville chef-lieu garde intactes, vivantes, plutôt renforcées qu'amoindries, ses aspirations et ses antipathies. L'histoire raconte qu'un consul victorieux lut au peuple d'Athènes, réuni sur l'Agora, une déclaration du sénat de Rome promettant la liberté à la Grèce, et qu'un vol de Corbeaux, passant dans le ciel, tomba comme foudroyé sous la furie des acclamations populaires. Le jour où sur la place d'armes de Metz, on annoncerait certaine nouvelle, les corneilles séculaires qui hantent les sommets de la cathédrale et de l'hôtel de ville, nos deux sanctuaires, n'ont qu'à se bien tenir!

* * *



FONCTIONNAIRES ET BOYARDS'

XXVII

APRÈS LA SÉANCE

La salle se vida lentement; la foule s'écoula faisant force commentaires sur cette étrange affaire. Louise se leva alors et se dirigea vers la porte; André la suivit.

A la porte de la barrière, qui sépare la partie de la salle réservée aux témoins de celle qui est destinée au public, Louise se croisa avec Tatiana; elle baissa la tête et détourna les yeux. Tatiana leva sur elle un regard compatissant et passa. Louise poussa un profond soupir.

Le vestibule aussi devint vide; sous le péristyle il n'y avait que quelques retardataires. La nuit, qui tombait lentement, le remplissait d'ombre. Louise s'arrêta et chercha des yeux le laquais qui devait faire avancer sa voiture. La confusion était générale, le laquais n'était pas à son poste. En ce moment, André s'approcha de mademoiselle de Schelmberg.

— Louise, dit-il d'une voix douce, vous êtes bien malheureusc, permettez-moi de vous dire quelle part je prends à votre douleur. Je vous ai averti qu'un orage était sur votre tête...

Elle recula :

- Vous avez été complice du meurtre de mon père?

--- Non! dit-il, le nabab n'avait pas de complices. Je savais seulement qu'il briserait ceux qui avaient lutté contre lui. J'ai essayé de vous sauver...

- Il a tué mon père et il m'a couverte de honte. Il a dit la vérité.

¹ Voir *le Correspondant* des 25 mai, 10 et 25 juin, 10 et 25 juillet, 10 et 25 août 1875.

J'avais des doutes sur la culpabilité du comte; aussi je ne l'ai pas accusé. Mais, dites-moi, André, pouvais-je accuser mon père?

- Vous pouvicz vous abstenir.

- M'abstenir de venger Vadime ! Coupable ou non, le comte m'a donné la potion qui a tué celui que j'aimais? Si vous m'aviez fourni une preuve de son innocence j'aurais comprimé mon ressentiment.

— Je ne savais rien, je vous jure... Le nabab ne se confie à personne.

- Enfin, le mal est fait. Je m'étonne, André, que vous consentiez à me parler!...

- Je vous aime, balbutia-t-il.

- Pour moi, mon cœur n'a plus d'amour... Abandonnée el méprisée, je m'éteindrai dans quelque solitude.

— Permettez-moi de la partager avec vous. Écoutez-moi, Louise: je ne vous demande rien que de vous servir; je n'exige pas de récompense. Je veux vivre de votre présence. Je vous aime et vous admire. Laissez-moi vous adorer et garder l'espoir... Peut-être mon dévouement d'esclave, muet, humble et résigné, vous touchera-t-il un jour. Louise, vous allez être seule, acceptez le sacrifice de ma vie. Je ne vous demande pas votre main; je vous supplie de me permettre de vous voir, vous demander vos ordres, vous servir.

L'âme de Louise s'amollit au contact de cet amour immense. Elle sut gré à André d'être venu se mettre à ses pieds au moment ou tout le monde se détournait d'elle.

- C'est bien... j'accepte, dit-elle lentement, mais n'oubliez pas que c'est un sacrifice, car je ne puis ni ne veux vous donner aucune espérance.

Il lui prit la main, qu'il baisa en silence.

- C'est bien ! dit-elle. Faites avancer ma voiture, vous m'accompagnerez à l'hôtel.

Quand André et Louise furent retournés à l'hôtel de la rue des Italiens, les domestiques leur racontèrent ce qui s'était passé entre Schelm et le nabab. La baronne était folle de chagrin. La pol[:] e recherchait le meurtrier.

Après avoir levé la séance, le président des assises se mit en devoir d'écrire au procurcur général un rapport circonstancié, relatant les incidents de cette mémorable affaire. Le procurcur Darine, nous l'avons vu, avait assisté jusqu'à la fin aux débats; mais dès qu'il avait vu le président se diriger vers son cabinet, il s'était levé. Sans prendre le temps de passer au vestiaire pour changer de costume, il sortit et se dirigea précipitamment vers sa demeure, située dans un quartier éloigné de Saint-Pétersbourg. Il croyait pouvoir fuir

924



et emporter ses effets les plus précieux et l'argent qu'il avait chez lui. Il fallait du temps en effet pour recevoir une réponse du procureur général. Darine avait déjà traversé plusieurs rues, quand, dans un carrefour sombre et désert, dans lequel il s'était engagé pour raccourcir le chemin, il se sentit frapper sur l'épaule; il se retourna avec un sentiment d'épouvante. A sa gauche était Poléno, à sa droite Bello. Tous les deux portaient encore la livrée du nabab. Darine ne fut rien moins que rassuré à l'aspect des deux nihilistes, dont les visages étaient sombres. Cependant, il simula un calme qui était loin de son cœur et dit:

— Ah! c'est vous! Que me voulez-vous... Je suis perdu !... Ce nabab était un traitre...

Bello lui mit sur l'épaule sa large main et répondit :

— Vraiment ! procureur Darine, le nabab était un trattre ! Et c'est à nous que tu dis cela ! La peur t'a donc rendu aveugle : tu ne vois pas que nous portons sa livrée. Ah ! le nabab est un trattre ! Et toi, qu'es-tu donc. procureur Darine?

Darine plia sous la pression; ses genoux fléchirent et il balbutia : — Vous voulez me faire du mal... Vos visages sont sinistres!

- Regarde autour de toi, Darine, dit alors Poléno d'une voix creuse, et vois où le hasard, notre Dieu à nous, t'a conduit.

Darine suivit machinalement la direction du doigt de Poléno, et frissonna de peur. Effectivement, le carrefour où il s'était engagé aboutissait à la Perspective de l'Assomption, et la vue s'arrêtait sur les ruines encore fumantes du phalanstère de l'Asiatique.

— Tu te souviens, Darine, que nous t'avons dit là-bas, dans le temple de notre religion, que tu nous appartenais, que tu ne pouvais rien sans nous, et nous avons ajouté : Si tu nous trahis, prends garde à toi, Darine, tu nous trouveras prêts à venger nos frères ! Tu as trahi, l'heure est venue et nous voilà...

• Tout en parlant, Poléno avançait et forçait Darine à faire de même. Ils étaient alors en face des ruines du phalanstère.

- Je n'ai pas trahi seul, disait Darine, tous vos chefs...

- Que nous importe! répondit Poléno, nous ne connaissons que toi; le tour des autres viendra plus tard.

— Poléno! par pitié.

— Darine, dit Poléno, je crois que l'égalité et la justice universelles doivent tôt ou tard régner sur la terre. Darine, ta trahison a reculé le triomphe de nos idées. Je veux me venger de toi.

-- Le socialisme m'est indifférent, Darine; mais tu as mécontenté un homme qui m'a rendu riche et heureux. Cet homme t'a condamné Darine, tu vas mourir..., ajouta Bello.

- Tu vas mourir ici même, reprit Poléno, sur l'emplacement 10 SEPTEMENE 1875. 60 de ce phalanstère qui fut le berceau du socialisme et que tu as détruit par ta lâcheté.

— Mourir! cria Darine. Vous youlez m'assassiner... vous osericz !...

- Tu sais bien, dit Bello avec un rire cruel, que nous osons tout.

Le procureur fit un bond en arrière et cria :

— Au secours ! à l'assassin ! Nous sommes dans une ville; je me défendrai... Au secours !

- La justice de la société est trop lente, tu pourrais t'y soustraire... la nôtre est plus expéditive, cria Poléno... Meurs!

Darine poussa un cri épouvantable; Poléno venait de lui enfoncer un poignard dans la poitrine.

— Au secours! à l'assass...

Il ne put achever : Bello l'étreignit à la gorge, Poléno retira le poignard de la plaie et l'enfonça une seconde fois à la place du cœur; la lame entra jusqu'à la garde. Darine poussa un profond soupir; Bello desserra les doigts, le corps du procurcur roula au milieu des cendres du phalanstère de l'Asiatique. Poléno le poussa du pied.

- C'est fait... dit-il... Bello, viens-tu avec moi?

— Où vas-tu?

— Chercher les frères dispersés, reconstituer le phalanstère, travailler à la régénération, devenir un chef. Bello, veux-tu partager cette puissance avec moi?

Mais l'officier secoua la tête :

— Tu appelles cela une puissance! des intrigues souterraines, le mépris, la peur du châtiment et une mort misérable au bout. Non, Poléno!... Nos chemins sont différents, séparons-nous.~

- Scrais-tu un traitre, toi aussi? demanda Poléno menaçant.

— Non, je ne trahirai pas, mais je ne serai plus avec vous. Je veux vivre comme tout le monde. Je ne vous reverrai plus. Adieu

— Où vas-tu donc?

- As-tu oublié que nous avons à toucher de l'argent chez le banquier du nabab? Il ne faut pas perdre de temps : Dougall Sahib est arrêté, Dieu sait ce qui pourra arriver d'ici à demain.

— Tu prononces déjà le nom de Dieu?

— Que veux-tu... je m'habitue à ma nouvelle situation d'homme riche; mais toi aussi... Tu possèdes 100,000 roubles.

Poléno le repoussa de la main :

— Va-t'en, âme mercenaire!

- Ha! ha! dit Bello, tu équivoques ! Les hommes sont tous les mêmes et leurs opinions changent selon leurs intérêts personnels.

926



 \sim — Je chercherai des hommes dont les sentiments soient plus élevés.

- Cherche, dit Bello en ricanant et en s'éloignant précipitamment — il avait entendu le pas cadencé d'une escouade de policiers résonner dans le carrefour voisin.

Poléno poussa un profond soupir.

- Oui, dit-il, ils sont tous ainsi... Comment s'appelleront les hommes dont je veux être le chef et où les trouverai-je? Car je suis riche maintenant. Ah! j'ai le droit d'être un chef.

Le pas de l'escouade devenait plus sonore en se rapprochant, et Poléno l'entendit à son tour; il se dissimula derrière un pan de mur.

Il faisait nuit, les policiers ne virent pas le cadavre de Darine.

Quand ils furent passés, Poléno enjamba le mur.

Le jour, en se levant, trouva encore le sombre doctrinaire revêtu de la brillante livrée du nabab de Cadoupoure, errant pensif et blême parmi les décombres du phalanstère de l'Asiatique.

XXVIII

LES ADIEUX.

La cour supérieure cassa les deux verdicts, et l'affaire Lanine, compliquée de l'affaire Dakouss et Muller, se jugea une seconde fois. Wladimir fut acquitté à l'unanimité des voix. Le tribunal, le jury, le procureur général même qui occupait le fauteuil de Darine, ressentaient pour Muller une sympathie invincible. Cependant la loi était formelle : Muller était un forçat en rupture de ban, le meurtre de Schelm le rendait récidiviste : le jury le déclara coupable avec des circonstances atténuantes. La loi lui fut appliquée de la façon la plus indulgente, mais il fut impossible aux magistrats de condamner Muller à moins de dix ans de travaux forcés en Sibérie. En entendant la sentence, Muller sourit, baissa la tête et murmura :

— C'est bien!

L'indulgence était tellement à l'ordre du jour, que le jury, ayant probablement égard aux souffrances que Dakouss devait éprouver de la perte de sa beauté, admit aussi en sa faveur des circonstances atténuantes et ne le condamna qu'à dix ans de travaux forcés.

Tatiana, qui assistait à cette séance, avait demandé et obtenu la permission de visiter Muller dans sa prison, pendant que Wladimir, rendu à la liberté, accomplissait les dernières formalités de sa délivrance. Elle franchit la grille, et après avoir montre au porte-clefs sa permission, ainsi que celle qui autorisait son mari à venir la rejoindre dans la cellule de Muller, elle monta l'escalier glissant de la prison, et se fit ouvrir la cellule nº 14, unique habitation de celui qui avait été le riche et puissant nabab de Cadoupoure. Muller était assis sur un escabeau, la tête entre ses mains, les pieds ramassés sous lui-même et les genoux ployés. Ses longs •heveux, devenus presque blancs, tombaient sur ses épaules voitées. Une ride profonde creusait la peau de son front; les muscles de sa face blémie avaient contracté ses joues haves, où deux trous profonds s'étaient creusés depuis son emprisonnement.

Le procès avait duré trois mois, et la barbe de Muller avait eu le temps de croître; rude et hérissée, elle encadrait son visage d'un collier grisâtre qui accentuait encore l'expression de cette énergique physionomie.

Il était là, accroupi auprès d'une petite table, ployé en deux, songeant probablement à sa vie écoulée. Quand Tatiana entra, il se leva d'un bond ; mais tout à coup, laissant retomber ses mains, il murmura à voix basse :

- C'est vous... Merci, madame, d'être venue.

- Oh! dit-elle, combien vous avez souffert!

— N'est-ce pas... De près on voit micux les ravages que ces trois mois ont fait. Oui, ma carrière est finie; je m'achemine lentement vers la tombe. J'aurai passé inaperçu sur cette terre... Ce que c'est que la fatalité, ajouta-t-il... Si j'étais né sur un trône, j'aurais été un grand roi !

- Muller, dit Tatiana, vous êtes mieux que cela, vous êtes un grand homme !

Elle essuya une larme.

- Oh! Muller, combien vous avez été noble et beau! Je vous ai aimé à ce moment! Je puis vous dire cela, si cela peut être pour vous une consolation.

Il eut un sourire triste et l'interrompit :

— J'aurais jadis payé de mon sang les paroles que vous venez de prononcer. Je vous en remercie, mais elles ne font plus battre mon cœur : mon cœur est mort. Je ne sens plus rien qu'un vide effroyable, béant, et je souffre là! dit-il en touchant son front. J'ai mal à la pensée... Comprenez-vous cela? Avoir été quarante ans un rêveur exalté, et n'avoir pas vu qu'autour de moi, il n'y avait que des cupidités, des ambitions ou des insanités! Avoir voulu transformer.les croyances des hommes, et douler des siennes propres et les rejeter avec mépris! Oh! savez-vous, Ta-

928

¢,

•

tiana, que c'est horrible... Être là, à la même place, toujours seul avec sa pensée et se dire : Ma vie toute entière n'a été qu'un immense crime; ma pensée, qui se croyait sans limites, n'était que la condensation des rêves d'un halluciné. Oui, j'ai été criminel, je le reconnais, et quand je me rappelle les premiers principes de la religion chrétienne, ces doctrines si profondes et si consolantes, qu'un pauvre prêtre de campagne m'apprenait là-bas, dans la maison de mon père, je me dis : Seigneur, je suis coupable, de pensées, de paroles et d'actes. C'est ma faute, ma propre faute, ma très-grande faute. Oui! Tatiana, je suis redevenu chrétien, non par sentiment, mais par raisonnement. Un moment, notre religion a cu des martyrs... Nous n'avons que des ambitieux et des traitres.

Il se redressa; une expression de colère passa sur sa face, et il murmura, en élevant ses mains au-dessus de sa tête :

- Avoir sacrifié toute sa vic à la poursuite d'une chimère irréalisable. Avoir été un criminel méprisable, et finir misérablement, quand je pouvais être un homme parmi les hommes. Car je le pouvais, Tatiana...

— Mon pauvre ami, dit Tatiana de sa voix mélodieuse et persuasive, ne vous désespérez pas... Vous êtes noblement tombé, si cela peut s'appeler tomber... Vous avez excité, même chez vos juges, un sentiment d'admiration. J'étais votre idéal, m'avez-vous dit. Eh bien! sachez-le, je vous admire. Votre souvenir ne me quittera jamais.

— Merci, madame, dit-il. Vous êtes une noble créature. Vous voulez que les quelques années qui me restent encore à vivre peutêtre soient moins tristes. Que votre nom, dans les plaines de la Sibérie, reparaisse de temps en temps à mes yeux, en me rappelant vos douces paroles. Merci encore, dit-il. Peut-être me renverra-t-on à Irkoutsk et là je vivrai de votre souvenir; le travail paraîtra moins dur à mes mains affaiblies, quand votre image bénie m'apparaîtra.

— Le travail, la Sibérie! dit Tatiana, mais vous n'irez pas aux mines. Avez-vous pu croire un seul instant que nous consentirions....

— Je n'irai pas aux mines! l'interrompit-il — et sa voix devint éclatante. — Je n'irai pas aux mines! et où voulez-vous que j'aille.

- Vous ne nous quitterez pas,... l'empereur....

- Que voulez-vous que je fasse ici ! Que je traine ma honte et mes désillusions au milieu d'une population indifférente. Non ! je demande l'expiation, le labeur, l'aspect des déserts immenses, le fouet sur mes épaules... oui, une expiation réelle. Chaque humiliation, chaque torture, me relèvera à mes propres yeux. Je veux éprouver des douleurs physiques pour me distraire de mes douleurs morales. Je veux sentir mon corps fléchir sous le poids des fardeaux, ma chair déchirée... J'oublierai peut-être alors, et je n'aurai pas peur de l'expiation suprême.

Muller fut interrompu; la porte s'ouvrit et Wladimir se précipita dans la cellule. Il embrassa cordialement son ami.

- Oh! Muller! s'écria-t-il, noble et grand cœur! Tu m'as sauvé, oh! que je suis heureux de te serrer entre mes bras.

Muller pressa son ami sur sa large poitrine, et ses longs cheveux blancs couvrirent le visage du comte Lanine.

— Je suis redevenu ce que j'étais, mon ami, dit Wladimir. Sa Majesté m'a envoyé ses félicitations. Tout ce que je demanderai, je l'obtiendrai. Ils t'ont condamné, mais l'empereur te fera grâce, je te le jure.

Muller l'écarta de la main :

— Ta femme vient de me dire cela tout à l'heure. Ma grâce! Wladimir. J'ai, jadis, refusé la grâce par orgueil... Aujourd'hui, je la refuse encore, mais par un tout autre sentiment.

- Muller!

- Ma grâce! reprit-il plus haut. Mais je suis un criminel, j'ai assassiné, pillé, brûlé, méprisé Dieu et les hommes, et je ne serais pas châtie en ce monde! Quel serait donc mon châtiment dans l'autre? Wladimir, j'ai répudié mes anciennes erreurs ; aujourd'hui je crois à l'équité des lois qui régissent les hommes, je veux croire à la religion qu'on m'a enseignée dans mon enfance. Si on fait grace à un criminel comme moi, comment veut-on que je ne doute pas de nouveau? Ah! laissez-moi ma suprême espérance, n'empoisonnes pas les jours qui me restent à vivre, ne faites pas rentrer le doute dans mon cœur! Je ne veux pas vivre libre et heureux.... Je ne le veux pas, entends-tu! Je n'en ai plus la force. Et d'ailleurs ce serait un scandale. Souffrir et songer à la miséricorde de Dieu, telle est, telle doit être ma destinée désormais. Tu veux donc que je me rencontre dans une rue avec quelque étudiant have ou quelque prolétaire farouche, dont l'aspect me rappellera les doctrines stupides dont j'avais fait l'objectif de toute ma vie? Que je voie à chaque pas, que, à chaque parole, j'entende rappeler le souvenir de mes criminelles folies? Non, non! le désert, l'immensité, les tortures et la pensée de la mort, voilà ce qu'il me faut. L'idée religieuse est entrée dans mon cœur. Laisse-moi jouir de ses consolations suprêmes. Laisse le châtiment des humains s'étendre sur ma tête, pour en écarter le châtiment de Dieu.

Tatiana, restait silencieuse.

— Mais, dit Wladimir, tu te juges trop sévèrement. Tu n'es pas un criminel, tu....

— Ah! interrompit-il, c'est toi qui dis cela. Toi!... cela prouve que tu m'as pardonné.

Oh! Muller, peux-tu parler ainsi, et qu'ai-je à te pardonner?
Oui, murmura Muller, je puis, en effet, te tendre la main, et dire : Wladimir, j'ai expié mon crime envers toi, j'ai droit à ton estime... Mais cela m'empêche-t-il d'avoir été agent provoca-teur, d'avoir envoyé vingt hommes en Sibérie, d'avoir massacré des milliers de mes semblables au nom d'une utopie criminelle, d'avoir faussé des consciences, de m'être enfin substitué à Dieu pour me venger de mes propres mains. Tout cela, ce sont des crimes, et il faut que je les expie ! Je les expierai, Wladimir. Je n'accepterai pas de grâce, entends-tu ! Et si tu veux me prouver ton amitié, ne me reparles plus de cela.

Wladimir interrogea sa femme du regard, Tatiana détourna les yeux.

- Ainsi, dit Wladimir, je ne puis rien pour toi?

-- Si, beaucoup: ton aventure te fera un des puissants de l'empire. Promets-moi que, si tu rencontres parmi les socialistes, parmi ceux qui se lèvent contre la société, des gens convaincus, tu te souviendras de moi et que tu scras indulgent pour eux. Les fous sont bien à plaindre.

— Oh! dit Wladimir, je te le promets. Mais tu te trompes, Muller: la vie active me fatigue; je vais, moi aussi, donner ma démission.

Un sourire énigmatique erra sur les lèvres de Muller.

— Ton activité aurait pu être utile cependant, dit Muller. A chacun son caractère. Eh bien, alors, ajouta-t-il en soupirant, tu ne peux rien, absolument rign... que m'oublier.

Il se leva alors et dit :

--- Adieu, maintenant, mes amis; ne prolongez pas cette visite. Il est temps pour moi de briser avec le passé. Votre présence a réveillé mes douleurs.

Il ouvrit ses bras :

— Wladimir, cria-t-il avec un sanglot déchirant qui sortit de sa poitrine pareil à un rugissement, embrasse-moi! C'est la dernière fois que nous nous voyons sur cette terre. Rappelons-nous toute notre vie : souviens-toi de ma trahison ! souvenons-nous de notre amitié. Embrassons-nous bien fort... Là !

Tout en parlant, il étreignait de ses bras Wladimir, qui sanglotait d'émotion.

- Ta trahison ! Muller, bégaya-t-il. Il y a longtemps que je l'ai oubliée.

- Encore!... Là! dit Muller en le repoussant. Maintenant, vat'en... Adieu!

- Tu ne dis pas adieu à ma femme, Muller? tu ne l'embrasses pas? dit Wladimir. Vois, elle pleure!

Tatiana ouvrit ses bras, Muller s'y précipita. Pour la première fois de sa vie peut-être, il n'avait pas pleine conscience de ce qu'il faisait, et balbutiait :

— Adieu, adieu, mon rêve!... Nous serons réunis là-haut. N'est-æ pas? vous pricrez pour moi?

Tatiana répondit d'une voix émue :

- Je prierai pour vous, Muller, je vous le promets.

— Assez, maintenant, cria Muller, ces émotions me tuent. Adieu. Tatiana! Wladimir, je t'en supplie, emmène-la, et va-t'en! (es adieux sont au-dessus de mes forces!

Ce fut Tatiana qui se dirigea vers la porte la première. Wladimir la suivit. Sur le scuil, il se retourna et fixa un dernier regard sur cet ami des bons et des mauvais jours. Muller était assis sur son escabeau, et il pleurait. Deux filets de larmes sillonnaient se joues. Wladimir, ému de compassion, voulut retourner sur ses pas, embrasser encore le prisonnier; mais Muller fit un geste suppliant de la main, et dit, à travers ses larmes:

— Adicu, adicu! Et surtout, Wladimir, souviens-toi, déclara-t-il en se redressant tout à coup, que je ne veux pas de grâce. Toule tentative à ce sujet suffirait pour que je cessasse d'être l'ami de celui qui la ferait. Souviens-t'en, Wladimir!

Tatiana sortit, Wladimir la suivit, le geòlier ferma la porte derrière eux. Tout était fini.

— Wladimir, dit Tatiana, ne faites pas cela. Muller vous a park franchement. Il ne veut pas de grâce.

— Mais, je vous le répète, à son âge, brisé comme il l'est (car ces deux derniers mois l'ont terriblement vieilli), travailler aux mines, c'est mortel.

--- Eh! la mort serait-elle donc un si grand malheur pour Muller? Non, Wladimir, ne demandez pas sa grâce. Muller n'est pas un homme comme les autres.

Elle ajouta, en mettant la main sur l'épaule de son mari :

- Si vous voulcz être le bourreau de Muller, demandes sa grâce.

Je crois que vous l'obtiendrez facilement. Il sera libre demain, et après-demain il vous haïra.

Wladimir baissa les yeux sous le regard ardent de Tatiana, et répondit :

— J'ai toujours obéi à vos volontés, et toujours je m'en suis bien trouvé. Il m'est pénible d'abandonner Muller; mais puisqu'il le faut!...

--- Nous devenons vieux, murmura Tatiana; le moment de la séparation approche pour tout le monde. Laissez cet homme fort partir le premier; n'intervenez pas dans sa douleur.

Wladimir embrassa sa femme :

- Je vous obéirai, comme je l'ai fait toujours, Tatiana, noble compagne de ma vie.

Tatiana rougit et murmura :

- Merci! Wladimir.

XXIX

L'ATTAQUE.

L'hiver commence de bonne heure sur le versant oriental des monts Ourals. Au mois de septembre déjà, les premières gelées durcissent la terre, détrempée par les dernières pluies, et la crevassent profondément. Les bouleaux ont déjà perdu leurs feuilles, et leurs troncs blanchâtres apparaissent dénudés au milieu de la verdure sombre et éternelle des sapins. Les oiseaux de passage sont partis depuis longtemps, et les bandes de corbeaux traversent les airs en croassant de joie, semblant fêter le retour de l'hiver. - Les corbeaux deviennent dans cette saison maîtres de l'espace, et n'ont plus peur de frôler de leur aile quelque cigogne ou quelque gruc étrangère. C'est le moment où toute la nature semble frissonner d'épouvante à l'approche de l'hiver, si terrible dans ces parages. La terre ellemême se creuse profondément, comme si elle voulait s'ouvrir, donner un abri à ceux qu'elle a nourris pendant l'été, et leur dire, selon l'expression du poëte : « Je serai bientôt recouverte de neige; vous serez séparés de moi, et je ne pourrai plus rien pour vous. Venez. »

C'està ce moment que les routes deviennent presque impraticables dans cette partie de la Russie. Malheur au voyageur obligé de parcourir ces contrées en cette saison, n'ayant pour véhicule que la *téléga* nationale, voiture sans ressorts attelée de deux chevaux dont la marche réglementaire est le galop. Lancée à toute vitesse sur un chemin dont les boues et les ornières ont pris subitement la consistance de la pierre, le malheureux est cahoté de la plus épouvantable façon. Aussi les populations, en de pareilles circonstances, attendent-elles la neige avec une impatience qui se conçoit, quand on sait que la neige, une fois tombée, ne disparaît plus qu'au bout de sept à huit mois, et qu'elle recouvre la terre d'une couche unie et résistante sur laquelle les traîneaux volent comme sur une glace.

Or donc, le 20 septembre 1866, deux pérékladnaïas (télégas qui se changent à chaque relai), se suivant l'une l'autre, et escortées par quatre cosaques, venaient de descendre le talus oriental de la dernière montagne de l'Oural, et s'engageaient sur la grande route postale qui mène de l'Ioumene à Irkoutsk. Il faisait très-froid, la terre était horriblement dure, et les inégalités de la route faisaient faire d'énormes soubresauts aux véhicules sans ressorts, et, par la même occasion, aux malheureux voyageurs obligés de se servir de ce mode de locomotion.

Un officier feldjäger (courrier de l'État) était assis dans la première voiture, à côté d'un vieillard à longue barbe blanche, au traits amaigris et haves. A chaque cahot de la voiture, l'officier poussait des jurons énergiques, tandis que le vieillard semblait ne pas même s'en apercevoir. Un sourire triste, stéréotypé sur ses lèvres pâles, accompagnait les jurons de son compagnon. Il était droit comme un des sapins de la forêt qu'ils traversaient en ce moment, et, tandis que, à chaque cahot, le feldjäger s'accrochait au bois de la voiture en soufflant comme un phoque, lui, insensible et dédaigneux, se balançait seulement d'un mouvement tellement régulier qu'il semblait automatique.

Un cahot plus fort que les autres précipita l'infortuné feldjager sur son compagnon, et l'officier s'accrocha aux vêtements du vieillard en jurant comme un possédé.

— Il faut réunir toutes ses forces, se tenir droit, et s'appuyer de ses bras sur la rampe de la voiture, ainsi que je le fais, dit doucement le vieillard. On peut ainsi vaincre les cahots... On peut vaincre tout, hormis...

Le feldjäger, qui avait à peu près repris son équilibre, répondit:

- Oh ! vous, vous êtes de fer !

- Plût à Dieu! Je ne penserais pas et je ne souffrirais pas!

— Je demande pardon à Votre Excellence, dit le feldjäger, de m'être retenu à elle.

- Bon Dicu! répondit le vieillard avec fatigue, que de cérémonies! En faites-vous donc tant que cela avec les autres galériens?

- Un personnage tel que vous, dit l'officier avec un sourire discret.



— Qui vous a dit que j'étais un personnage? répondit le vieillard avec colère, et pourquoi me traitez-vous ainsi? Ce titre d'Excellence que vous me prodiguez, et qui ne m'appartient pas, me blesse? Combien de fois faut-il vous le dire? Je suis un galérien comme les autres.

L'officier ne répondit pas.

— Voyons, dit le vieillard, répondez-moi donc! A quel propos cette déférence, et pourquoi, malgré mes affirmations, vous obstinez-vous à croire que je suis quelque grand personnage?

- Les recommandations qu'on m'a faites à votre égard... répondit l'officier interdit. On m'a ordonné de vous traiter avec respect.

- Oui, murmura l'autre; c'est de cela que je me plains. On ne veut même pas que j'expie... Et moi qui rêvais à l'égalité! Où estelle donc?

Il baissa la tête et se mit à songer profondément.

Dans la seconde voiture, où un homme à la figure mutilée était assis à côté d'un sous-officier feldjäger, on ne faisait pas tant de façons. A chaque cahot le gardien et le prisonnier s'embrassaient presque en se faisant force grimaces; et les quatre cosaques à cheval envoyaient à la deuxième voiture des lazzis qu'ils n'osaient adresser à la première.

Les cosaques escortaient Muller et Dakouss envoyés à Irkoutsk.

Tout à coup, il se fit un grand bruit de feuilles mortes dans la forêt, et vingt hommes, armés de carabines, apparurent sur la route et mirent en joue les cosaques.

- Halte! Arrêtez! cria un homme de haute taille, qui semblait commander aux autres.

Les postillons obéirent terrifiés.

- Les brigands ! murmurèrent-ils à demi-voix.

Les cosaques firent mine de prendre leurs fusils, qu'ils portaient en bandoulières.

- Un mouvement, et vous êtes morts! cria le chef de la bande.

Les cosaques comprirent que la défense serait inutile et laissèrent retomber leurs fusils.

L'officier feldjäger, stupéfait de cette agression inattendue, demanda à son compagnon :

- Qu'est-ce que cela veut dire? Le savez-vous?

- Oui. Mais n'ayez pas peur; il ne vous arrivera rien.

Cependant le chef des assaillants disait aux cosaques :

- Jettez vos carabines.

Les cosaques obéirent.

- Bien! Maintenant, allez-vous-en sans retourner la tête.

ll n'y avait pas à discuter; vingt carabines étaient braquées

sur eux. Les cosaques tournèrent bride et voulurent s'enfuir au galop.

- Au pas! commanda l'homme. I 10, l que nous fassions nos affaires. Tant que vous nous verrez à l'horizon, sous peine de mort, que nul de vous n'accélère le pas.

Les deux feldjäger, l'officier et le sous-officier, tremblaient de frayeur. Le sourire triste n'avait pas disparu des lèvres du vieillard. L'homme à la figure mutilée se dressa dans sa voiture.

- Descendez! cria le chef des brigands au sous-officier feldjåger, et tournez-vous du côté de la forêt. Si vous nous obéissez, il ne vous arrivera rien.

Le sous-officier sauta à bas de la voiture et se jeta à plat ventre contre la terre.

- Bien, dit le chef en souriant, à votre tour maintenant.

L'officier se redressa et voulut résister.

- Vous me tuerez, dit-il, mais je ne manquerai pas à mon devoir. Je suis chargé...

- Obéissez, dit le vieillard à voix basse, je vous jure que votre honneur sera sauf.

Et comme il hésitait :

— Je vous donne ma parole d'honneur qu'il ne vous arriver rien. On veut me faire évader : je vous jure de ne pas fuir...

- Voyons, criait le chef, sera-ce bientôt fini? Attention, mes enfants, si cet homme n'obéit pas, feu sur lui!...

- Obéissez, je vous en supplie!...

- Vous m'avez donné votre parole d'honneur de ne pas fuir? dit l'officier.

- Oui ! dit le vieillard, je vous la réitère.

L'officier se leva.

- Votre agression dans ce pays si tranquille a stupéfié mes hommes, commença-t-il.

- Ah! cria le chef, assez de paroles... obéissez, ou sinon...

L'officier, seul contre vingt hommes, ct se voyant le point de mire de vingt fusils, descendit lentement de voiture, en disant au vieillard :

- Souvencz-vous de votre parole. Si vous fuyez, je me brùle la cervelle!

— Mets-toi auprès de ton sous-officier, ordonna le chef des agres seurs, la figure contre terre... et ne bouge pas.

— C'est inutile, Ivan, dit alors le vieillard; c'est un brave militaire que cet officier, et il ne te trahira pas.

En entendant cette voix, le chef des agresseurs jeta son suil à terre en criant à ses hommes :



- Attention, vous autres! feu sur le premier qui bouge ou qui tourne la tête!

Et d'un bond il se trouva sur la voiture, dans les bras du vieillard.

- Oh! Muller! cria-t-il, je ne t'ai reconnu qu'à la voix! Que tu as vieilli, pauvre ami!

Il l'embrassait en pleurant.

— Tu as bien souffert ! murmura-t-il. Tu as cru peut-être que je te trahirais, moi aussi, que je t'avais oublié? Comme tu es changé !

- N'est-ce pas? dit le vieillard. Je suis vieux maintenant. Que je te remercie, Ivan!

— Oh ! nous n'avons pas le temps de nous remercier ni de nous complimenter. Allons, vous autres, ordonna-t-il aux cochers, tournez bride, et dans la forêt, au galop ! On t'attend là-bas avec des chevaux frais. L'autre prisonnier, je l'ai reconnu : c'est le docteur Dakouss. Qu'en faut-il faire? Nous attendons vos ordres, Muller ! Mais vite, le temps passe : les cosaques seront bientôt hors de portée, et ils vont chercher du renfort.

Muller ne bougea pas.

— Je te remercie, Ivan, oh ! je te remercie de toute mon âme ! ton action, ton amitié ont été bien douces à mon cœur ! J'ai un peu repris confiance dans les hommes.

- Voyons, Muller, dit Ivan avec quelque impatience, nous nous attendrirons plus tard. Donne tes ordres. Où veux-tu que l'on te conduise? Que faut-il faire de tes gardiens? Faut-il les tuer? Je **Cr**ois que c'est nécessaire; ils ne pourront pas indiquer à ceux qui viendront nous poursuivre la direction prise par nous.

— Dieu t'en garde, Ivan! s'écria Muller. Encore un crime! non, Ivan! Je te remercie de ton secours, mais je ne l'accepte pas. Je suis condamné par les lois de mon pays. Je désire subir ma conchamnation. Ivan... je ne fuirai pas.

Ivan recula.

— Tu ne fuiras pas? tu te laisseras trainer en Sibérie? tu travailleras aux mines?

- Oui.

- Mais tu deviens fou !

- Non. Seulement le coup sous lequel tu n'as fait que fléchir m'a terrassé : la lâcheté et la cupidité des hommes...

- Tu parles de ceux des villes, interrompit Ivan; tu y as vécu trop longtemps : les hommes des villes sont lâches et cupides. Moi, je me suis retrempé dans la vie du désert; fais comme moi, et tu verras!...

- Peut-être as-tu raison, répondit Muller avec mélancolie, mais

mon existence est brisée. Vois, je suis vieux, usé, voûté, et je songe à la mort. Non, merci, Ivan, je ne fuirai pas.

— Ah! mais ce n'est pas sérieux... c'est impossible! Tu ne nous abandonneras pas... tu ne me feras pas cette injure... Dès le jour de ton emprisonnement je savais comment ton procès finirait; je savais que tu passerais par cette route. Depuis ce temps, je suis ici.

- Oui... j'ai compris... ton dévouement me touche. Mais asser, Ivan. N'insiste pas ; ma résolution est inébranlable.

— Ah! c'est ainsi, dit Ivan, les lèvres serrées par la colère, et u crois que je te laisserai commettre cette folie! Tu ne veux pas? et bien! nous t'enlèverons de force... Amis! tenez ces hommes en joue! Vous, cochers, ramassez vos rênes, et en route! cria-t-il.

Mais Muller s'était redressé. Debout, les bras croisés, ses cheveux blancs rejetés en arrière, il cria :

— Qui donc sera asscz audacieux parmi vous pour me désobér? Qui osera mettre la main sur le vieillard qui fut votre chef?

Et comme le Sibérien, interdit, reculait au son de cette vois puissante.

— J'aurais le droit de t'en vouloir, Ivan, dit Muller, car tu n'as pas exécuté mes ordres. Tu devais aller chez le nabab de Cadoupoure, lui transmettre mes paroles, au lieu de tenter cette délivrance impossible. Mais, ajouta Muller d'une voix mélancolique, je n'en ai pas le courage, car je comptais presque sur ton intervention, et elle m'est utile : elle me permet de tenir une dernière fois ma parole.

Il désigna du doigt la voiture qui était derrière lui, où étail Dakouss:

— J'ai promis à cet homme de le rendre libre ; vous allez faire pour lui ce que vous avez voulu tenter pour moi. Vous allez le délivrer.

Ivan cria avec colère :

- Ce misérable assassin?

- Oui! je le veux ainsi... Cet homme est riche; il payera les hommes.

— Assez, Muller! cria Ivan; tu m'insultes... Je ne ferai pas cela. Tout à coup Muller se baissa, entoura de ses bras le cou du Sibérien, et l'embrassant avec une ineffable tendresse.

— Je t'en prie, Ivan, dit-il, ne me donne pas un remords de plus. Moi, je ne puis fuir : je suis vieux, mes jambes ne me portent plus. J'embarrasserais votre fuite, je vous le jure. Je mourrai avant d'arriver à Irkoutsk. Je suis un homme fini : vois, je m'attendris, je pleure...

Comme Ivan, attendri lui-même, ne répondait pas :

- Est-ce ainsi que tu as connu le roi des galériens, le chef des



Taïpings ou le nabab de Cadoupoure? Non... Je ne suis plus Muller, je suis un vieillard qui se repent et qui aspire au repos de la tombe. Ivan, je t'en supplic, n'insiste plus. Je ne faiblirai pas, bicn que ton désespoir me touche! Et d'ailleurs...

Il étendit la main dans la direction de la grande route, où les cosaques disparaissaient à l'horizon, après avoir mis leurs chevaux au galop.

— Vois, dit-il, il est trop tard; en insistant davantage, tu compromets ta sécurité, celle de tes hommes et mon honneur. Allons, Ivan, une dernière étreinte! Et adieu... Nous ne nous reverrons plus sur cette terre... Toi aussi, noble ami, songe au ciel! Adieu, Ivan!

Il le repoussa, et s'adressant à l'officier :

— Veuillez remonter auprès de moi, monsieur; il y a une troisième place dans la voiture pour le sous-officier. Ne discutez pas, monsieur, dit-il. L'autre prisonnier vous sera enlevé. Je ne puis rien de plus. Obéissez, monsieur; je n'ai pas le temps d'attendre votre bon plaisir, insista-t-il avec impatience, et ces hommes non plus!

Et il cria :

- Dakouss, vous êtes libre... j'ai tenu ma parole! Adicu, Ivan! N'oublie pas le nabab de Cadoupoure!

L'officier était remonté dans la voiture; le sous-officier, tremblant, l'avait suivi. Muller saisit les rênes des mains du postillon tremblant, et lança les chevaux à toute vitesse dans la direction de la station de poste.

Ivan, accablé, suivit des yeux la voiture, qui disparut bientôt au détour du chemin; puis, secouant la tête, il cria d'une voix étranglée:

- Allons, vous autres, emparez-vous de cette voiture et de cet homme et déguerpissez! Il n'est que temps!

ll essuya du revers de sa manche une grosse larme qui roulait sur sæ joue, et suivi de ses hommes qui entraînaient Dakouss, le postillon et la voiture disparurent dans le fourré.

Quant à Muller, il ne rendit pas les rênes au postillon, qui trembalit convulsivement, et ils arrivèrent ainsi, une heure après l'attaque, le prisonnier conduisant ses gardiens, au premier relai de poste de la grande route de la Sibérie orientale.

Quand Ivan et ses hommes se furent enfoncés dans le cœur de la forêt; le Sibérien ordonna de faire halte.

— Mes enfants, dit-il à ses hommes, nous allons nous rendre à la clairière où sont les chevaux, car il faut que les ordres de mon chef soient exécutés. Abandonnez la voiture ici ; le postillon vous suivra, ce sera votre affaire, à vous qui habitez les villages disseminés dans cette forêt, de vous arranger avec cet homme pour qu'il ne vous trahisse pas. Moi, je vous quitte. Voici l'argent convenu; qu'un de vous s'avance.

Un des paysans obéit à l'ordre.

— Voici la moitié du salaire convenu. Vous nous accompagnerer à la clairière. Vous recevrez le reste là bas. Il faut protéger la retraite de ce misérable.

Dakouss, pâle et effrayé de cette course, demanda alors :

- Où me menez-vous?

--- Silence! cria Ivan, tu le sauras. Tu ne mérites pas ce que l'a fait pour toi.

- Je suis riche, murmura Dakouss.

-- Crois-tu que je veuille de ton misérable argent? Garde-le et tais-toi, ta voix me fait mal.

Et Ivan lui lança un regard terrible.

— Silence! je te le conseille, répéta-t-il, car il me prend à tous moments, des envies de t'écraser, bête venimeuse! Ah! si ce n'était la volonté de Muller!...

Il leva tout à coup le poing:

- Tais-toi, et ne parle jamais, entends-tu, misérable? Si tu se vais combien me coûte le service que je suis obligé de te rendre!

Dakouss s'aplatit, épouvanté, contre un arbre.

- Allons, ordonna Îvan, voyant que les chevaux étaient garottés et la voiture renversée.

Soudain un des hommes se jeta à plat ventre et colla son oreille contre terre.

- Des pas d'hommes et de chevaux ! cria-t-il. On nous poursuit !...

- Alerte ! à la clairière ! ordonna Ivan.

Au centre de la forêt était un large espace, limité par des arbres centenaires. La forêt, sombre en été, était claire dans cette saison où, sauf les sapins, les arbres n'ont pas de feuilles, et quand lvan d sa troupe y débouchèrent, ils purent voir dans un fourré deux che vaux broutant l'herbe roussâtre qui se mourait aux pieds des bouleaux dénudés.

— Vous avez tenu vos engagements, mes amis, dit-il; c'est bien !

 Π s'approcha des chevaux.

-- Ce sont de bonnes bêtes. Ils auront une longue course à fournir aujourd'hui. Allons, c'est bien. Voici votre argent, dit-il à un des hommes; dispersez-vous. Sais-tu monter à cheval? demanda-t-il à Dakouss.



-- Non, bégaya le docteur, je n'ai jamais monté; et puis, cette course à travers la forêt...

- Eh! bien, répondit Ivan, tu apprendras. Tu te tiendras à la crinière et prendras garde de tomber, car autrement je t'abandonne. Allons, à cheval!

Dakouss, à l'idée d'une course à cheval à travers la forêt en compagnie du terrible Sibérien, hésita.

Tout à coup un coup de feu retentit, et une balle alla frapper un arbre.

- Oh! oh! dit Ivan, nous sommes poursuivis!

Il sauta à cheval. Dakouss, stimulé par l'épouvante, courut à l'autre cheval. Les paysans s'enfuirent dans toutes les directions. Un autre coup de fusil suivit le premier. Le cheval que Dakouss tenait déjà par la bride se cabra, lança une ruade et gémit douloureusement.

Dakouss, blême de peur, vit qu'il était blessé. Deux paysans passèrent auprès de lui en fuyant.

— Mes amis, cria Dakouss, sauvez-moi, j'ai de l'argent.

Les paysans poursuivirent leur chemin.

- Beaucoup d'argent, cria Dakouss.

— Montre, dit un paysan en s'arrêtant.

La fusillade continuait, Ivan se retourna.

- Misérable Dakouss ! cria-t-il.

Dakouss avait tiré une traite qu'il montra au paysan.

- Ça! de l'argent ! cria l'autre.

Ivan s'aperçut en ce moment que le cheval de Dakouss râlait.

- Ah! dit-il, il ne sera pas dit que j'aurai désobéi à Muller.

Il se baissa sur sa selle, saisit Dakouss par le collet, et voulut le hisser sur son cheval. Dakouss laissa échapper son portefeuille qui roula sur l'herbe noire. Les paysans étaient disparus. De l'autre côté de la clairière apparurent les bonnets fourrés des cosaques.

Ivan jeta Dakouss sur la selle. Dakouss criait :

- Mon argent! mon argent! J'ai perdu mon argent!

Ivan donna des éperons dans le ventre de son cheval. Un coup de feu retentit. Ivan lâcha les rênes et s'affaissa en criant :

- Ah ! ils m'ont touché. Je suis mort...

Le cheval se cabra, Ivan tomba à terre, Dakouss fut lancé contre un arbre. Le cheval, fou d'épouvante, disparut dans la forêt.

Les cosaques entourèrent Ivan et Dakouss.

Le chef descendit de cheval et toucha Ivan de sa pique. Ivan ouvrit les yeux.

--- Mes papiers, murmura-t-il... Sur moi, la fortune du nabab... Rendez-la lui.

Il se redressa.

10 SEPTEMBRE 1875.

- Dites à Muller, cria-t-il l'esprit déjà voilé par les atteintes de la mort, que j'ai exécuté ses ordres.

ll poussa un profond soupir et expira.

--- Celui-là est mort. Quant à l'autre, dit l'officier après avoir examiné Dakouss, il n'est qu'évanoui. Qu'on le garotte et qu'on le transporte à la ville.

Quand Dakouss reprit connaissance, il se vit lié sur une selle, en face d'un cosaque barbu' qui le regardait en ricanant.

- Où suis-je? demanda-t-il.

- Ah! tu as voulu fuir, galérien; tu verras ce qu'il en coûte!

- Mon portefeuille! cria Dakouss, à qui la mémoire revint, où est mon portefeuille?

Le cosaque éclata de rire.

- On a fouillé ton camarade, on a trouvé sur lui des papiers; toi, tu n'avais rien.

- Oh! cria Dakouss, il est resté dans la forêt; il y avait un million dedans. Retournes-y, je te donnerai de l'argent.

Mais le cosaque lui frappa la mâchoire d'un coup du manche de son fouet, en criant :

— Canaille! tu veux me tromper encore.

Et laissant Dakouss se tordre de douleur et mordre la selle ensanglantée, il se dit à lui-même :

— Il est aussi trop bête. A quoi peut servir l'argent à un homme condamné aux mines pour la vie? car son escapade lui vaudra cela. C'était un leurre. Ah ! misérable !

Et par un mouvement de rancune rétrospective, le Cosaque assena un deuxième coup de fouet sur le visage du prisonnier en criant :

- Vermine ! va !

Dakouss s'évanouit.

Le porte feuille du docteur resta dans la forêt.

XXX

LA GRACE.

. Au village de Pokroff, dans la banlieue d'Irkoutsk, sur le banc adossé à la cabane occupée jadis par Wladimir Lanine, un homme, courbé par l'âge, se tenait assis en se chauffant aux rayons du soleil du printemps.

Les cheveux gris et la longue barbe blanche de cet homme flot-

Digitized by Google

taient au gré d'une légère brise venue de l'Angara; il regardait les papillons dorés voleter autour des feuilles qui s'ouvraient.

Un sourire triste et placide errait sur ses lèvres; ses traits respiraient le calme et la quiétude. Il était vêtu d'une veste de bouracan, et de larges pantalons de velours flottaient autour de ses jambes en s'engouffrant dans de grosses bottes. C'était le costume ordinaire des colons exilés. Soudain le village, dont la cabane du vieillard était la dernière habitation, s'emplit de bruit et de tumulte. Une voiture attelée de quatre chevaux, escortée par un peloton de cosaques, apparut au détour de la rue principale. Les habitants accoururent sur le seuil de leurs maisons, et les femmes se montrèrent aux fenêtres.

C'était un dimanche, jour de repos. Les colons se trouvaient dans leurs habitations respectives, et l'apparition de ce luxueux équipage était un événement qui excitait au dernier point leur curiosité. Le vieillard, lui aussi, fut distrait de sa réverie; il tourna ses regards du côté d'où venait le bruit, et, après avoir mis sa main sur ses yeux, pour les garantir des rayons du soleil, il se mit à examiner la voiture.

- Le gouverneur général ! murmura-t-il.

Il se leva, et voyant que la voiture se dirigeait de son côté, ôta son bonnet comme le faisaient les autres colons et se mit dans la position d'un inférieur qui se trouve en présence d'un chef.

Le haut fonctionnaire, successeur du comte M..., en qualité de gouverneur général de la Sibérie orientale, était assis, seul, dans sa calèche. Il n'avait ni aide de camp, ni secrétaire à ses côtés.

La voiture s'arrêta devant le banc auprès duquel le vieillard était debout, et le gouverneur, ouvrant lui-même la portière sauta à terre, et, la main tendue, s'avança vers le colon stupéfait.

--- Permettez-moi, monsieur, dit-il, d'être moi-même le messager d'une bonne nouvelle. Ce matin, j'ai reçu de Saint-Pétersbourg des ordres qui vous concernent. J'ai voulu vous prouver le cas que je fais de vous, en venant immédiatement vous apporter votre grâce pleine et entière.

Mais à cette nouvelle qui aurait rendu fou de joie tout autre colon, le visage naguère si calme de l'exilé se couvrit d'une pâleur mortelle, sa bouche se contracta et ce fut d'une voix sourde qu'il murmura :

- Ma grâce ! oh ! mon Dieu !

Le gouverneur ne remarqua pas l'expression douloureuse des traits du vieillard, et il continua :

- Sa Majesté l'empereur vous rend votre liberté, monsieur Muller... Je viens d'apprendre ce que j'ignorais. Votre histoire, l'histoire de votre sublime dévouement, votre grandeur d'âme, nous était déjà connue. Laissé libre de vivre à votre guise, en vertu d'ordres supérieurs, vous avez toujours voulu partager les travaux de vos compagnons d'infortune. Depuis longtemps je vous avais accordé mon estime, aujourd'hui cette estime s'est transformée en admiration.

Muller ne l'écoutait pas, il murmurait :

- Sa Majesté l'empereur me fait grâce ! Allons ! il faut obéir. Je remercie Sa Majesté, Excellence !

Et il ajoutait plus bas :

- Oh! Wladimir, âme débonnaire et simple, si tu savais quel mal tu me fais? Mais pourquoi l'expiation terrestre cesse-t-elle? Celle d'en haut ne s'en aggravera-t-elle point?

Le gouverneur ne l'entendit pas.

- Que dites-vous, monsieur Muller? demanda-t-il.

Muller répondit humblement :

- Je suis indigne des bontés de Votre Excellence.

— Je vous enlève immédiatement, monsieur Muller, dit le général. Votre appartement est prêt au palais du gouvernement. Vous me ferez l'honneur de monter dans ma voiture ! Si vous voulez rentrer chez vous et changer de costume, je vous attendrai ici.

Muller répondit en souriant avec tristesse :

— Je n'ai pas d'autres vêtements! C'est mon costume des dimanches, l'uniforme des colons! Je n'avais pas le droit d'en porter d'autres. Que Votre Excellence m'excuse, j'irai à pied en ville, et...

— Non ! non ! interrompit vivement le général, le costume importe peu, vous monterez comme vous êtes.

Il lui indiqua du geste la voiture.

- Veuillez monter, monsieur Muller, dit-il avec courtoisie.

Muller, après avoir enveloppé d'un dernier regard sa cabane silencieuse, et la ligne de sapins visible à l'horizon, obéit à la gracicuse injonction du général. La voiture partit dans la direction d'Irkoutsk. Sur le seuil des maisons, les exilés, bouches béantes, regardaient ce colon assis côte à côte avec le chef suprême du pays.

Quand les dernières maisons de Pokroff eurent été dépassées, le gouverneur tira de sa poche un volumineux paquet et dit à Muller :

- Voici des lettres et des papiers que le ministre m'a envoyés pour vous. Vous n'aviez pas, depuis longtemps, reçu de nouvelles des vôtres. Nous avons une heure avant d'être rendus au palais. Je vous prie de me traiter en ami, et de lire votre correspondance. Et comme Muller, ému de tant de courtoisie, voulait répondre par un refus.

-- Cette journée sera très-occupée, dit le gouverneur, il vous faudra recevoir bien du monde, répondre à bien des questions. Tous les fonctionnaires et tous les habitants d'Irkoutsk s'apprêtent à vous faire fête. Je vous en prie donc, lisez. Voici une lettre de la comtesse Lanine, que la femme de mon ami Wladimir me prie de vous remettre.

— De la comtesse Lanine! dit Muller dont les traits s'éclairèrent pour un instant. Oh! donnez, Excellence, et permettez-moi de profiter de votre permission.

Le gouverneur lui tendit la lettre, Muller ne défit pas le paquet qui était sur ses genoux, mais décacheta promptement la lettre de Tatiana. Le gouverneur détourna la tête.

« Je vous connais si bien, mon vieil ami, disait Tatiana, que je vous écris cette lettre surtout pour vous affirmer que Wladimir n'est pour rien dans la décision miséricordieuse de notre auguste maître. Suivant d'ailleurs en cela mes conseils, il s'est interdit de demander votre grâce; mais il nous a été difficile, à moi comme à lui, de ne pas parler de votre dévouement sublime, de ne pas vous défendre quand on vous attaquait, de ne pas, enfin, raconter votre histoire. Votre déposition, le procès de mon mari et le vôtre, ont émotionné tout Saint-Pétersbourg. S. M. l'empereur, vous le comprenez, n'a pu ignorer cette affaire. Vous savez que sa justice n'a d'égale que sa bonté. Notre souverain ayant appris les faits, nulle personne au monde ne pouvait plus l'empêcher de signer votre grâce. Personne n'a intercédé pour vous, je vous le jure; c'est l'empereur qui, spontanément, vous a accordé votre liberté.

« Vous avez toujours eu confiance, Muller, en la sincérité de mes sentiments. Je le sais et j'en suis fière. Eh bien! croyez-moi, l'expiation est suffisante. Vous, invincible, vous vous êtes déclaré vaincu; incrédule, vous êtes devenu croyant; les espérances de votre esprit et de votre âme ne se sont pas réalisées, vous avez souffert, et ces souffrances ont été l'expiation de vos fautes. La justice des hommes se déclare satisfaite : celle de Dieu le sera aussi. Vivez en paix, Muller, votre vieillesse peut encore être heureuse. »

« Maintenant, continuait Tatania, permettez-moi de vous parler de nous, car je me flatte que vous vous intéressez encore à mon mari et à moi. « Grâce à vous, Muller, mon mari est comblé d'honneurs. Son acquittement a été un triomphe! Mais Wladimir est fatigué de la vie active! Il n'a pas donné sa démission, car on ne quitte pas le scrvice, quand on a l'honneur d'être aide de camp de l'empereur; mais il a refusé toute mission active. Il n'a plus de souci et se prétend heureux; l'est-il en réalité? je l'ignore. Il a beaucoup vieilli, moi aussi; je suis devenue laide, et je songe à la mort. Je voudrais mourir, non pas parce que je ne suis plus belle, mais parce que je ne vois plus de but à la vie : nous avons une tranquillité monotone qui m'engourdit.

« J'ai marié cet hiver ma fille à un brave jeune homme de mes parents, le prince Moloteff; l'empereur a nommé mon gendre son aide de camp. Le prince adore Alexandra; je crois qu'ils seront heureux. Ils demeurent à Saint-Pétersbourg; Wladimir et moi vivons à la campagne.

« Je ne sais ce qu'est devenue Louise, et cela m'intéresse peu. Akouline lvanowa est morte l'année passée, sans avoir revu son fils, qui a disparu.

« Je crois que c'est la dernière fois que je vous écris, Muller; je n'ai plus rien à vous dire sur cette terre. Nous nous retrouverons dans l'éternité. Adieu!

« TATIANA. »

Muller laissa retomber la lettre sur ses genoux et songea quelques instants, puis il toucha respectucusement du doigt le bras du gouverneur.

- Excellence, dit-il, me permettez-vous d'habiter ma cabane, quoique gracié, et de vivre de la même existence?...

- Quelle folie! interrompit le général. A quel propos cette question?

- Que voulez-vous que je fasse dans ce monde, seul, vieux et pauvre? Laissez-moi...

Le gouverneur l'interrompit une deuxième fois, et lui indiquant du doigt le paquet que Muller n'avait pas ouvert, il lui dit :

- Vous n'avez pas lu toute votre correspondance. Je vous répondrai quand vous l'aurez achevée.

- Que peut-elle m'apprendre? Je ne connais plus personne... Mais puisque vous l'exigez, soit!

Muller défit le paquet. Une liasse de valeurs, de traites, de billets de banque, de titres de rente apparurent à ses yeux; il haussa les épaules.

— Ah ! dit-il, la générosité du gouvernement est grande; c'est ma fortune qui m'est rendue... N'est-ce pas, Excellence? Le gouverneur étonné et quelque peu froissé de cette froideur, répondit :

--- Oui, Sa Majesté l'empereur a daigné ordonner que tout vous fût restitué.

--- Oh! je rends, grâce de tout cœur à Sa Majesté pour sa haute et magnanime clémence; mais cette fortune; à quoi me servirat-elle et que puis-je en faire?

- Du bien ! dit le gouverneur. C'est un noble emploi...

— Du bien ! interrompit amèrement Muller, cela est difficile, et l'aumône est parfois une mauvaise action. Pour faire le bien, il faudrait que je recommençasse à étudier les hommes. Or, le courage et la volonté me manquent pour faire cela. J'ai été trop abusé. N'importe, Excellence! Je vous prie de vous charger de transmettre à notre magnanime souverain mes humbles actions de grâce, et...

Tout à coup Muller s'arrêta; tout en parlant il avait ouvert la lettre qui accompagnait les valeurs, et qui émanait du ministère de l'intérieur. Il l'approcha vivement de ses yeux, lut avec avidité et la laissa retomber en criant :

--- Ivan! mon dernier ami! mort! Ah! la mort! la mort! quand viendra-t-elle donc pour moi?

Le gouverneur, respectant cette douleur, gardait le silence.

--- Îl est mort, murmura Muller, le jour de l'attaque du convoi qui me transportait ici; il est mort pour moi.

Et il demanda au gouverneur, d'un ton presque impérieux :

- Comment cela est-il arrivé?

— Le rapport que j'ai reçu m'a appris que pendant que vous obéissicz avec tant de noblesse et d'abnégation à la loi qui vous avait frappé, en refusant de vous enfuir, les quatre Cosaques de l'escorte étant allés chercher du renfort, étaient retournés dans la forêt où avait eu lieu l'attaque, et avaient retrouver bientôt la trace des fugitifs. Ivan fut tué dans l'escarmouche, Dakouss repris, jugé et condamné aux travaux forcés à perpétuité. C'est grâce aux papiers trouvés sur le corps de votre vieux compagnon qu'on est parvenu à reconstituer votre fortune.

--- Brave Ivan! murmura Muller. Oui, *Elle* a raison : quand ne devient vieux et isolé, on s'engourdit et l'on n'attend plus que la mort. C'était un honnête homme, celui-la!

Tout à coup Muller tressaillit.

- Oh! le nabab ! Le nabab, que j'oubliais, et qui souffre pour moi!

Le gouverneur continua :

- Les papiers dont lvan Kolok était porteur furent transmis par voie légale à la chancellerie du ministère de l'intérieur.

Muller l'interrompit soudain, et, lui étreignant avec force le bras: — Ainsi, demanda-t-il, je suis libre?

- Certainement, répondit le fonctionnaire un peu étonné.

- Libre d'aller où il me plaira?

- Vous pouvez retourner demain à Saint-Pétersbourg, si tel est votre bon plaisir.

- Si cependant je voulais aller en Chine? Puis-je le faire?

- En Chine?

- En Chine, dans l'Inde, peu importe; si je voulais traverser le lac Baïkal et franchir la frontière, m'y autoriseriez-vous?

— L'empereur vous a accordé grâce pleine et entière! Vous étes libre, je vous le répète. Je vous donnerai vos passeports pour tel endroit qu'il vous plaira de choisir.

Le front de Muller rayonna et un soupir de soulagement s'échappa de sa poitrine.

— Ah ! dit-il, j'ai donc encore un but dans la vie. Je puis encore attendre, espérer, souffrir. Merci, Excellence. Je me propose de traverser le Baïkal, de me rendre à Schang-Haï et de là dans l'Inde. Je désire partir demain. Votre Excellence peut-elle me mettre à même d'exécuter ce trajet?

- Certainement! dit le général; mais vous savez que pour traverser la Mantchourie..., les dangers de toute sorte...

— Ah! Votre Excellence oublie que j'ai été roi du pays... D'ailleurs faire le tour le monde, c'est trop long, je suis vieux... et l'autre aussi. Je n'ai pas le temps d'attendre. J'irai à cheval jusqu'au Pei-ho, de là je rejoindrai la mer, et j'espère en deux mois être à Cadoupoure. Je supplie Votre Excellence de faire ce que je lui demande.

- C'est bien ! répondit le gouverneur, que votre volonté soit faite.

La voiture entrait dans Irkoutsk.

--- Que Dieu vous récompense! dit Muller; merci Excellence, me voici à vos ordres.

Sur le perron du palais Kouznetzoff, qui, comme nous l'avons dit dans la première partie de cet ouvrage, sert d'habitation aux gouverneurs généraux de la Sibérie orientale, une foule de fonctionnaires, d'officiers, de marchands attendait le fameux colon, l'ex-roi des galériens, dont le nom était dans toutes les bouches.

Quand la voiture entra dans la cour, tout le monde se découvrit avec respect, et quelques-uns crièrent :

- Vive l'empereur ! Vive le gouverneur ! Vive Muller !

- Oh! la justice des hommes! murmura Muller en descendant

FONCTIONNAIRES ET BOYARDS.

péniblement de voiture; jadis ils me haïssaient sans raison! J'ai ravagé leur pays pour me venger. Pourquoi m'acclament-ils aujourd'hui, et qu'y a-t-il de commun entre eux et moi?

XXXI

LES DEUX NABABS.

Un fakir dormait au pied d'un arbre qui couvrait de sa verdure sombre le portail d'une pagode. Au loin, la forêt murmurait; dans le fond, les dômes de la ville de Cadoupoure étincelaient au soleil, dont les rayons rendaient plus blanches encore les pierres blanches de la muraille d'enceinte.

Il était huit heures du soir; une légère brise venait de rafraîchir l'air, les feuilles des arbres faisaient entendre un léger murmure, et la jungle, qui commençait à jaunir derrière la pagode, avait des ondulations chatoyantes.

Le fakir dormait profondément. C'était un vieillard; des cheveux blancs encadraient son visage hâve; bronzé par le soleil, son corps, amaigri par les jeunes et les macérations, apparaissait à travers les haillons dont il était couvert. L'ombre de l'arbre avait attiré quelques moustiques qui le piquaient en bourdonnant, sans parvenir cependant à interrompre son sommeil.

Dans le lointain, au milieu d'une prairie qui touchait presque aux murs de Cadoupoure, quelques vaches broutaient l'herbe jaunâtre, et sur une colline qui dominait cette prairie, un pasteur suivait de l'œil tous les mouvements des animaux sacrés.

La route de Calcutta à Cadoupoure passait à côté de la pagode, et traversait la forêt et la prairie.

Un vieillard suivait cette route à cheval. Il sortait de la forêt et approchait de la pagode. Il était, comme le fakir, vêtu de haillons; comme le fakir, il avait de longs cheveux blancs qui flottaient au vent; ses traits étaient plus pâles, mais non moins amaigris. Le vieillard avançait lentement; il fut bientôt au pied de l'arbre où dormait le moine mendiant. Il n'est pas rare, en voyageant dans l'Inde, de rencontrer des hommes dormant au pied des arbres; et cependant le deuxième vieillard, en apercevant le dormeur, arrêta court son cheval, descendit, et, tout en tenant la bride, s'approcha de la pagode.

Le bruit qu'il fit n'interrompit pas le sommeil du fakir; le

vieillard put l'examiner avec une attention soutenue et minutieuse.

- Enfin! dit-il. Oui, c'est bien lui!

Il s'agenouilla sur l'herbe et murmura:

- O mon Dieu! merci!... il n'est pas mort!... et vous me donnez encore cette suprême consolation!... L'émotion pure que j'éprouve me réconcilie avec moi-même. M'auriez-vous pardonné. Seigneur, et aurait-*elle* raison?

Il se leva, s'approcha du fakir, et, lui touchant l'épaule, le réveilla. Le dormeur ouvrit les yeux. Alors le vieillard se prosterna à terre et murmura :

- Sahib... me voici!

Le fakir, réveillé brusquement, ne vit que des haillons et une chevelure blanche qui balayait la terre à ses pieds. Aussi demandat-il, avec quelque étonnement :

- Qui es-tu? et pourquoi accordes-tu tant de respect à un misérable mendiant?

Alors le vieillard releva sa figure inondée de larmes et répondit:

- Je suis devenu si vieux que tu ne me reconnais pas, Sahib!

A l'accent de cette voix, le fakir se dressa sur ses pieds, releva le vieillard d'un brusque mouvement, et s'écria :

-- Muller!... Toi... ici!... Embrasse-moi, mon ami, et grâces te soient rendues d'être revenu!

Les deux vieillards se précipitèrent dans les bras l'un de l'autre.

--- Puisse Brahma te récompenser comme tu le mérites, Maller, disait le fakir, de t'être souvenu, dans ta belle patric, de ton ami indien!

--- Puisse le Dieu tout-puissant donner à ton âme une félicité éternelle, noble et grand roi, répondit Muller, pour avoir souffert à cause de moi ce que tu parais avoir souffert!

Le fakir s'assit sur une pierre sculptée d'une façon bizarre, qui formait la première marche du parvis de la pagode, et attira Muller auprès de lui.

--- Assieds-toi là, ami, dit-il, et parle-moi de ton pays, du voyage que tu as fait!

Il passa la main sur la barbe blanche de Muller.

- Tes traits sont amaigris, tes yeux brillent d'un éclat maladif, la neige est dans ta chevelure. N'aurais-tu pas trouvé en Europe ce que tu cherchais, ou bien est-ce le voyage qui t'a ainsi fatigué?... Parte-moi, ajouta-t-il avec tendresse.

- Sahib, je reviens à toi le cœur brisé; je viens mourir ici! Ce n'est pas la fatigue du voyage qui a fait de moi, en cinq ans, un

vieillard; cependant j'ai traversé à cheval la terre des Herbes et la Mantchourie chinoise; j'ai descendu le Peï-ho en jonque, la mer de Chine et l'Océan indien en bateau à vapeur, et je viens de Calcutta à cheval; et il s'est écoulé quatre mois à peine depuis que j'ai quitté les rives du lac Baïkal.

- Tu as traversé ce pays seul! On ne t'a pas attaqué?

— Non, je connais tous ces pays; les brigands me respectent: j'étais leur chef jadis. Les populations paisibles me suivaient des yeux avec effroi. Non, ce n'est pas la fatigue de ce voyage, le dernier souvenir agréable que j'emporterai dans la tombe, qui m'a rendu comme tu me vois : c'est la douleur, Sahib! J'ai vécu soixante ans sur cette terre, j'ai réfléchi pendant quarante ans. Pendant quarante ans, j'ai mesuré la distance du connu à l'inconnu. Pendant quarante ans, j'ai révé de transformer l'existence sociale des hommes, que je croyais connaître, et leurs croyances, dont, orgueilleux insensé que j'étais! je croyais avoir découvert l'absurdité. Je méprisais les lois et appelais superstition toutes les religions: je me suis trompé, je l'ai reconnu là-bas. Je meurs de cela, Sahib. Donne-moi un coin de terre où je puisse pleurer, demander grâce à Dieu, et finir dans l'oubli ma carrière, trop longue pour le mal que j'ai fait sur la terre.

— Sahib, répondit le fakir, tout ce que tu possédais ici est toujours à toi... puisque tu es revenu, et que je crois redevenir nabab de Cadoupoure.

- Dis-moi, Sahib, demanda Muller, et toi, as-tu beaucoup souffert?

— Je t'attendais, je priais, et je menais une vie agréable à Brahma. Non, je n'ai pas souffert.

Les traits de Muller s'assombrirent.

- Ah! dit-il, cette existence ascétique est de ton goût?

Et il murmura:

- Égoïsme! partout égoïsme!

Le nabab répondit :

-- Non... J'aurais mieux aimé être assis sur mon trône et gouverner mes sujets à la plus grande gloire de Brahma. Bien des fois j'ai soupiré en contemplant les dômes de mon palais. Mais, à ton souvenir, je refoulais tout regret dans le fond de mon cœur: « Je paye ma dette, me disais-je; je fais cela pour celui qui a sauvé mon royaume et qui m'a rendu bon. »

--- Et, demanda Muller, tu n'as reçu aucunes nouvelles de l'Europe? On ne t'a pas parte de ma condamnation? - Non. Je t'attendais.

Muller se leva et se prosterna:

- Nabab, dit-il, tu as un grand cœur.

Le fakir le regarda avec étonnement :

- Voici deux fois, dit-il, que tu me prodigues ces signes extérieurs de respect que tu blâmais jadis avec tant de rudesse.

Muller sourit :

— Je vivais dans l'erreur. Je prosterne devant ton âme, qui est pure, la mienne, qui est souillée; puis je te salue, parce que tu es roi et que je ne suis rien, que tu représentes Dieu sur la terre. J'humilie mon orgueil.

— Oh! Muller, dit le nabab, que tu as changé!

- Sahib, demanda alors Muller, voudrais-tu encore m'accorder l'hospitalité?

- Certes, ta question m'étonne.

- Tu n'es pas à Cadoupoure?

- Oh! j'y serai ce soir. Nous avons deux heures de marche. Muller eut un sourire énigmatique:

- Tu espères coucher cette nuit dans ton palais?

— Certes! Mon fils, qui gouverne le royaume depuis quatre an nées, et qui le gouverne bien, car j'ai interrogé parfois les voyageurs dans la vallée, ne s'attend plus à me revoir aujourd'hui le songe avec bonheur à sa joie.

Muller fronça les sourcils et dit en se levant :

- Ainsi tu veux te rendre à Cadoupoure?

— Oui, tout de suite. J'ai hâte, même, je te l'avoue, de repose mon corps des privations de toutes sortes que j'ai endurées. J'ai accompli mon vœu, et j'ai le droit de me réjouir.

Muller dit :

- C'est bien! Allons!

Il amena son cheval devant le nabab de Cadoupoure, et dit:

- Daigne monter, Sahib, je te conduirai par la bride.

--- Non, dit le nabab. Monte, je marcherai à tes côtés. Tu viens de faire un long voyage.

Muller secoua la tête :

- Je ne saurais être à cheval, te voyant à pied. Tu es roi.

- Nous marcherons côte à côte.

— Monte, Sahib, je t'en prie! Deux vieillards conduisant un cheval pourraient exciter le rire.

- Que ta volonté soit faite!

· Le nabab monta le cheval que Muller saisit par la bride. Les deux



vieillards se dirigèrent vers la ville, dont les murailles se teintaient de rose aux rayons du soleil couchant.

Ils cheminaient pensifs et silencieux. La route était inégale, et les haillons du nabab frôlèrent souvent les haillons et les cheveux blancs de Muller. La ville devenait de plus en plus visible, et le front de Muller se rembrunissait de plus en plus.

Ils passèrent bientôt auprès du pâtre assis sur une éminence, surveillant ses animaux sacrés, et qui, à l'aspect des deux vieillards, se leva avec respect; puis, reconnaissant un fakir à ses vêtements délabrés et à ses traits amaigris, le pâtre se prosterna.

— Sahib, dit Muller, veux-tu me permettre d'envoyer cet homme à Cadoupoure, avertir ton fils de ton retour?

Le nabab regarda Muller avec étonnement.

-- Pour quoi faire? Mon fils m'attend tous les jours. En quittant mon palais, je lui ai dit : « Je ne m'éloigne pas, et tu dois m'attendre! »

Muller répondit :

- Je t'en prie, Sahib, permets-moi d'envoyer cet homme.

- La volonté d'un hôte est sacrée, répondit le nabab. Fais à ta guise.

Et, comprenant ce qui se passait dans l'âme de Muller, il ajouta avec reproche :

- Tes malheurs t'ont rendu méfiant.

--- Brave pâtre, dit Muller sans répondre au nabab, va-t'en devant nous, et annonce au nabab de Cadoupoure que son père te suit et qu'il ait à le recevoir. Tel est l'ordre de Vishnou. Va!

Le pâtre se releva, et, après avoir placé sa main sur sa tête, en signe d'obéissance, se dirigea en courant vers la ville.

Le nabad et Muller continuèrent lentement leur chemin. Ils suivirent de l'œil la course du pâtre, qu'ils virent disparaître sous la voûte d'une des portes dont ils n'étaient eux-mêmes séparés que de cinq cents pas.

Le nabab, à son tour, était devenu sombre; son œil investigateur et quelque peu anxieux semblait vouloir percer le mur d'enceinte, tant il le regardait avec fixité. Involontairement il retint son cheval, qui ralentit le pas.

Les vieillards étaient presque devant le pont-levis. Tout à coup, des soldats de la garde du nabab apparurent sur la muraille. On entendit un bruit de fer, de chevaux, des cris, dans l'intérieur de la ville.

Muller eut un sourire triste.

Le nabab toucha légèrement les flancs de sa monture, qui s'avança sur le pont-levis. Muller murmura :

- Autant finir ainsi. Ils vont nous tuer comme imposteurs.

Il suivit le nabab. La grand'rue de Cadoupoure était pleine de monde. Des soldats arrivaient précipitamment pour se former en haie. Dans le fond se montrèrent les murailles blanches du palais du nabab. Un éléphant richement caparaçonné apparut au bout de la rue, sortant du palais et se dirigeant vers la porte. Une suite nombreuse l'escortait.

Le nabab, suivi par Muller, dirigea son cheval du côté du palais. La foule s'écartait respectueusement devant le fakir, sans reconnaître le roi.

L'éléphant et le cheval furent bientôt face à face. Alors un jeune homme, magnifiquement vêtu, qui s'avançait à côté de l'éléphant. se prosterna, le front dans la poussière, aux pieds du fakir, en criant:

- Gloire à Brahma! Vous nous êtes rendu, mon père!

Et Muller dit :

- Oui, il y a des honnêtes gens!

Il faisait une chaleur ardente; un ciel d'airain pesait sur la terre. Les habitants de Cadoupoure étaient rentrés dans leurs maisons, car la température était trop étouffante, même pour eux. La ville semblait enterrée en pleine lumière, et ce deuil lumineux faisait peine à voir.

Dans le jardin du palais du nabab, vingt jours après le retour de Dowgal-Sahib, Muller, couché sous une tente placée au fond d'un bosquet, venait de s'endormir. Le nabab, son fils, un brahmine célèbre par sa science, et un médecin mandé en toute hâte de Calcutta, causaient à voix basse à côté de la natte sur laquelle notre héros était couché.

— Ainsi, demandait le nabab au médecin anglais, il n'y a plus d'espoir?

--- Aucun, seigneur, répondit le médecin. Je vous l'ai déjà annoncé; mais votre esprit semble se refuser à croire mes paroles. Malheureusement, ici, la science ne peut se tromper. Cet homme vient, comme vous l'avez dit, d'accomplir un voyage immense. L'affaissement graduel auquel nous assistons est le résultat d'un travail de la nature qui devait fatalement se produire. Toutes ses forces vitales que, par un effort prodigieux de volonté, il a fait fonctionner, pendant un certain laps de temps, au profit d'une tentative

qui dépassait les conditions régulières de l'activité dont il pouvait encore disposer, l'abandonnent maintenant. Il est usé par l'âge, et il a dépensé en trois mois la quantité totale de vie qui pouvait encore soutenir son corps pendant quelques années.

— Ainsi, c'est fini! murmura le nabab... Je n'aurai revu cet homme, que j'aimais et que j'estimais, que pour le perdre pour toujours!

Le médecin ne répondit pas.

- Médecin ! insista le nabab, dis-moi combien de temps crois-tu qu'il lui reste encore à vivre?

- Cette chaleur torride lui est fatale; elle lui enlève toutes ses forces. C'est son dernier sommeil... Avant qu'il ne s'endorme j'ai consulté son pouls, et j'y ai constaté un affaiblissement qui se produit avec une rapidité de mauvais augure. Je crois qu'il se réveillera encore, prononcera quelques mots, mais tout sera fini.

- Oh! murmura le nabab, si vite?

— Avant le coucher du soleil, répondit le docteur, il aura cessé d'exister; il est impossible qu'il en soit autrement. L'angoisse suprême, dernier sentiment humain à l'approche de la mort, le réveillera encore, je le crois... De cela toutefois je ne suis pas sûr : il peut mourir sans reprendre connaissance.

Le médecin fut interrompu par un profond soupir de Muller qui se leva tout à coup sur son séant et agita ses mains.

- L'agonie! murmura le médecin.

Et il s'approcha du malade suivi des trois Indiens.

Les cheveux de Muller étaient collés sur ses tempes, ses yeux fixes, brillants de fièvre, et agrandis par l'angoisse, avaient une expression d'épouvante indicible; une sueur abondante découlait le long de son visage contracté. Tout son corps frémit et il murmura:

— La voilà... elle approche... Je la sens qui monte... monte... qui m'étreint à la gorge. Mort, que je méprisais autrefois et qui m'épouvante aujourd'hui, je t'aperçois !

- Le délire? demanda le nabab à voix basse au médecin.

- Non! le délire est impossible; il est trop faible pour l'avoir, il mourra en pleine possession de lui-même.

Muller se tourna vers le nabab, lui tendit la main, la serra faiblement et dit :

- Merci, mon roi, d'être venu. Je vais mourir, je le sens... Je fus un criminel et un incrédule, je reconnais toutes mes erreurs. Dans mon orgueil, j'ai cru pendant quarante années que la puissance d'un raisonnement était au-dessus des croyances de tous les hommes. Seigneur, j'ai péché!

Il se frappa la poitrine :

— J'ai péché en pensée, en paroles, en actions ! Pardonnez-moi, Seigneur, d'avoir méconnu votre sagesse. Ecoutez encore, mon roi ! J'ai rêvé pendant quarante ans le renversement de l'édifice social: je ne connaissais pas l'humanité. J'ai péché en cela ! Seigneur, pardonnez-moi mon orgueil. J'ai essayé de fonder une société nouvelle assise sur les bases de l'égalité et du mérite absolu : il fallait des archanges la où je n'ai trouvé que des hommes. Seigneur, pardonnez-moi mon aveuglement ! J'ai conspiré contre mon souverain qui m'a comblé de bontés et de grâces. J'ai blasphémé ton saint nom, Seigneur, toi qui m'as donné l'intelligence et le courage. J'ai commis des crimes et tu ne m'as pas foudroyé. Seigneur, je me repens et je m'humilie devant toi. Je n'ai pas de prêtre pour me servir d'intermédiaire, Seigneur, je prie un de tes oints, un roi...

Le nabab ne comprenait rien aux paroles de Muller; il se pencha vers le moribond et lui dit d'une voix émue :

- Calme-toi, ami, nous sommes tous autour de toi; si ton âme doit quitter ton corps, nous l'accompagnerons de nos prières dans les sphères célestes.

- N'est-ce pas, roi? tu prieras pour moi. Tu n'es pas chrétien, mais Dieu t'a placé plus près de son trône que moi qui ne fus qu'un rebelle.

Le médecin dit au brahmine :

- Ce ne peut être le délire; ce vieillard a dû être un homme supérieur, il prononce des paroles...

- Je comprends cet homme, répondit le brahmine.

Muller, dont la voix s'affaiblissait, disait maintenant :

— J'ai voulu expier mes crimes ici-bas. J'ai travaillé à la terre de mes mains. Je me suis humilié devant les hommes et devant Dieu. J'ai voulu éprouver des douleurs physiques : je connaissais la souffrance morale.

Il parlait par saccades et son corps fléchissait.

- Ils ne l'ont pas voulu, ils ont été bons, ils m'ont fait grace. Elle dit que j'ai assez souffert... peut-être... Je n'ai jamais connu l'amour, on ne m'a jamais aimé; l'ambition, les rêves !... Quand les miens furent détruits, ce fut horrible. Oh ! que j'ai souffert.

Il se redressa encore.



- Oui... mais pas assez. Je me repens, je confesse mes crimes. J'ai voulu sonder les intentions de Dieu... et j'ai été brisé.

Son œil se dirigea vers le nabab et lança un éclair.

— Je n'ai pas peur, lui dit-il... Ne le croyez pas; si j'ai mérité le châtiment éternel... je suis prêt... mais il est permis à un homme d'éprouver quelque anxiété au moment de se trouver face à face avec Dieu. Nabab Dowgall Sahib, crois-tu que mes crimes me seront remis?

Le nabab ne répondit rien ; il pleurait et évitait, ne sachant que dire, l'œil du moribond qui se glaçait en se fixant sur lui.

Alors, après avoir réfléchi, le bramine éleva la voix :

— Je ne sais quel est ton Dieu, étranger? dit-il : le mien t'aurait pardonné. Tu as souffert, n'est-ce pas?

— Oh ! oui !

Le brahmine abaissa majestueusement, à deux reprises, sa tête sur sa poitrine.

- Merci, dit Muller.

Ses yeux s'ouvrirent démesurément; son corps eut un tressaillement suprême; il cria d'une voix vibrante :

- Me voici! mon Dieu!

Puis il poussa un profond soupir, tomba à la renverse et expira sur le coussin que le nabab de Cadoupoure soutenait de son bras.

Prince Joseph Ludomirsky.

10 SEPTEMBRE 1875.



62

LE CONGRÈS INTERNATIONAL

ET L'EXPOSITION

DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES

Aujourd'hui, en France, la géographie et toutes ses dépendances: les voyages, la colonisation, les découvertes, ne sont plus l'apanage exclusif d'un petit nombre d'adeptes. Sur ce point, du moins, la France a compris la rude leçon que lui a donnée la guerre de 1870. Des sociétés de géographie se sont organisées à Lyon, à Bordeaux. à Marseille, et, tandis qu'à Paris la Société de géographie a vu tripler ses membres, un organe hebdomadaire de la géographie (*l'Explorateur*), nouvellement créé, a déjà pu recueillir un nombre considérable d'abonnés et voit chaque jour croître son importance.

Les officiers de notre état-major, la brigade topographique, les divers services du ministère de la guerre, les savants et les géographes français ont rivalisé de zèle au point que dans ces quatre dernières années, aucune autre nation, même l'Allemagne, n'a autant produit de cartes, de plans, de reliefs, de levés topographiques, en un mot de travaux géographiques. L'enseignement de la géographie a été non-seulement développé et vulgarisé, mais encore considérablement modifié; de tous côtés, des hommes intelligents s'efforcent de transformer cet enseignement, de le rendre intéressant et en quelque sorte vivant pour les élèves. Enfin, de tous côtés aussi, nos compatriotes sont engagés et vont s'engager dans des explorations à la fois lointaines et périlleuses, et le public commence à se passionner pour leurs entreprises. Ce grand mouvement en avant dans le domaine des sciences géographiques vient de recevoir une éclatante consécration par le Congrès et par l'Exposition internationale des sciences géographiques, auxquels a pris part l'élite du

monde savant, et qui a réussi au delà de toutes les espérances de ceux-là mêmes qui les avaient organisés.

Ces deux grandes solennités scientifiques du congrès et de l'exposition ne pouvaient pas passer inaperçues pour les lecteurs du Correspondant. M. le directeur a bien voulu me charger d'en rendre compte ; ce n'est pas sans une certaine hésitation que j'ai accepté cette tache, rendue très-difficile par l'extrême multiplicité et la vaste étendue des matières que j'aurai à étudier. Je demanderai tout d'abord la permission de faire connaître en guelques lignes dans quelles circonstances est né le premier congrès géographique. quelle a été son organisation, son but et ses travanx, j'étudierai ensuite l'exposition internationale de géographie. Il ne saurait entrer dans mon intention de passer en revue tous les objets intéressants qui ont été exposés; pour beaucoup, du reste, ma compétence scrait tout à fait insuffisante. D'ailleurs un de mes honorables confrères du Correspondant, plus savant que moi sur ces matières, a déjà parlé de l'exposition à un point de vue purement scientifique. Je la considérerai, moi, surtout du côté pittoresque et artistique; et sous le rapport de l'ethnographie, des raretés historiques et bibliographiques. J'étudierai aussi une question qui, selon moi, a un intérêt capital : celle des méthodes employées par guelguesuns de nos savants, et surtout par les savants étrangers, pour faire de la géographie une science populaire, attravante, et à la portée de tous. Telle est l'étendue de l'exposition, telle est la richesse des collections qui y ont été envoyées de tous les pays du monde, que je pourrai, sans sortir de ce programme, remplir largement la place qui m'est accordée dans ce numéro du Correspondant; je réserverai pour un des numéros suivants l'étude des travaux du Congrès. La aussi, je serai obligé de ne m'attacher qu'à un des côtés de la question, et je rendrai surtout compte des récits de magnifiques voyages dans les régions les plus sauvages, les plus inaccessibles, les plus inconnues du globe, que nous ont faits des voyageurs, célèbres entre tous, qui, de toutes les parties du monde s'étaient donné rendez-vous à notre Congrès géographique.

C'est à Anvers qu'a été tenu le premier congrès international des sciences géographiques. En 1871, cette ville ayant décidé l'érection d'un monument à deux de ses plus anciens, et en même temps de ses plus grands et plus célèbres géographes, Ortelius et Mercator, quelques hommes d'élite, à la tête desquels se trouvaient M. de Ruelens, conservateur de la Bibliothèque, conçuren la pensée de rehausser l'éclat de cette solennité « en appelant aux pieds d'Ortelius et de Mercator tous ceux qui, dans le monde, se sont fait un nom dans l'étude de la terre; les illustres voyageurs qui ont exploré des contrées encore inconnues, les créateurs de grandes voies internationales et ceux mêmes dont l'activité commerciale établit sans cesse de nouvelles relations entre les peuples. » L'idée de M. de Ruelens et de ses collègues fut accueillie avec un extrême empressement par ceux auxquels ils s'adressaient et devint l'origine du premier congrès, dont la présidence fut confiée à M. de Hane Steenhuysen.

Le 14 août 1871, les adhérents au congrès d'Anvers furent solennellement recus à l'hôtel de ville et de là se rendirent en corps à l'Académie royale des beaux arts, dont les salles avaient été mises à la disposition du congrès et appropriées à son usage. Suivant leurs goûts et leurs aptitudes, les membres se répartirent en trois sections (géographie, cosmographie, navigation et commerce, ethnographie), et les sujets, préparés le matin dans chaque section, furent discutés l'après-midi dans les séances générales. Les questions les plus diverses et les plus importantes furent abordées, depuis celles qui sont purcment scientifiques, telles que l'unité de la race humaine, l'Atlantide de Platon, le voyage des anciens Phéniciens autour de l'Afrique jusqu'à celles qui, aujourd'hui encore. offrent l'intérêt le plus vivant et le plus pratique, telles que l'adoption universelle du système métrique, le percement de l'isthme de Panama, l'existence d'une mer libre au pôle nord, la fertilisation du Sahara, l'exploration de l'Afrique centrale, etc., etc. S. M. don Pèdre, empereur du Brésil, voulut bien honorer de sa présence les séances du congrès d'Anvers, et notre patrie y fut fort brillamment représentée par MM. d'Avezac, de Quatrefarges, Levasseur, Malte-Brun, Maunoir, etc. Pendant toute la durée du congrès, d'illustres voyageurs donnèrent des conférences sur les voyages qu'ils venaient de faire; c'est ainsi que notre très-regretté compatriote, Francis Garnier, raconta au milieu du plus vifenthousiasme quelques-unes des péripéties de la grande exploration du Mékong. et annonça son départ pour ce nouveau voyage dans lequel il devait peu de temps après trouver une mort glorieuse. Le congrès d'Anvers décerna trois grandes médailles d'or ; la première au docteur Livingstone : la deuxième à M. Francis Garnier, et la troisième à M. de Lesseps. Ainsi, à l'honneur de notre patrie, sur trois candidats couronnés, deux étaient Français. Le congrès d'Anvers avait unanimement résolu d'appeler Bosphore de Lesseps, l'isthme de Suez, mais avec une extrême modestie. M. de Lesseps s'est dérobé à cet honneur. Parmi les vœux émis au congrès d'Anvers, nous remarauerons celui de l'introduction, dans l'orthographe géographique, d'un système phonétique universel; de l'adoption d'un méridien commun pour les cartes routières maritimes, et d'une invitation

Digitized by Google

collective à tous les pays de favoriser les recherches sur la profondeur des mers, sur la température de l'eau aux différentes profondeurs, de la reconnaissance la plus formelle de la neutralité du canal de Suez; d'un décret qui proclame la liberté des mers dans le sud de l'Europe et par conséquent l'abolition du péage dans les Dardanelles et dans le Bosphore; de l'adoption d'un système uniforme de poids, de mesures, de monnaies et de jaugeage des navires en prenant pour base le système métrique; de la mise en étude de l'importante question de l'étendue des forêts et du reboisement, etc.

Quand vint le moment de se séparer, les membres du congrès d'Anvers, frappés des grands résultats qu'avait donnés cette première réunion, nommèrent un comité central auguel ils confièrent la tâche de se mettre en rapport avec d'autres pays, afin d'engager l'une ou l'autre de leurs villes à se charger du soin de continuer l'œuvre commencée en organisant la tenue d'un deuxième congrès de géographie. Le comité central se mit activement à l'œuvre, et, après des offres à différentes capitales qui ne purent pas les accepter, s'adressa à la Société de géographie de Paris. Ainsi que l'a dit M. Maunoir, son infatigable et tout dévoué secrétaire général, la Société de géographie de Paris n'accepta pas sans hésitation l'honneur de réunir à Paris le deuxième congrès international des sciences géographiques. Ses ressources étaient trop limitées, en effet, pour préparer la réussite d'une solennité qui, dans la capitale de la France, devait, sous peine de passer inapercue, prendre des proportions considérables.

Toutefois, grâce au zèle et à l'activité intelligente de quelques personnes dévouées à la science, parmi lesquelles il convient de citer le président de la Société de géographie, l'amiral la Roncière le Noury, le baron Reille et M. Maunoir, grâce à l'appui moral du chef de l'État, aux subventions accordées par divers ministères et même par le conseil municipal de Paris, toutes les difficultés ont été vaincues et nous avons pu donner dans nos murs l'hospitalité au deuxième congrès géographique, dont le succès a été unanimement reconnu et proclamé. Les organisateurs de la réunion d'Anvers avaient eu l'heureuse idée de placer à côté du congrès une exposition générale de tous les objets qui se rattachent à la géographie. Bien que cette exposition, comme tout ce qui commence, ait eu des proportions modestes, elle n'en réussit pas moins très-bien, et les organisateurs du Congrès de Paris ne manquèrent point de suivre en tout point l'initiative donnée à ce sujet par la Belgique. Le plan primitif de l'exposition d'Anvers fut agrandi et généralisé, et l'on se décida à admettre dans l'exposition de Paris tout ce qui peut nous aider à faire connaître la terre et ses habitants. Notre gouvernement a voulu affecter à l'exposition un local digne des riches collections internationales qu'elle était destinée à abriter : la salle des États, magnifiquement conditionnée pour recevoir dans leur assemblée annuelle les grands corps politiques, a été réservée aux séances du congrès ; tout le pavillon de Flore, la Terrasse du bord de l'eau, l'Orangerie des Tuileries, ont été mis à la disposition du commissariat général pour y installer les objets exposés.

L'exposition a été solennellement ouverte le 15 juillet. Le chef de l'Etat, un grand nombre de députés et de généraux, tout ce que la France compte de plus célèbre parmi les savants, ont tenu à y assister dès le premier jour. Depuis ce moment les visiteurs n'ont pas cessé d'y affluer, et le dimanche, où un prix réduit mettait l'entrée à la portée de toutes les bourses, il y en a eu de dix à onze mille chaque fois. C'est qu'en dchors de la partie cartographique et scientifique, l'exposition internationale des sciences géographiques renferme de véritables trésors au point de vue pittoresque, historique et artistique. Pour en rendre compte au lecteur, même dans les limites que nous nous sommes tracées, il faut procéder méthodiquement; nous demanderons la permission de prendre la voie la plus simple, qui consiste à suivre l'ordre présenté par le catalogue : les pays étrangers d'abord, ensuite l'exposition de la France au palais des Tuileries, puis l'annexe de la bibliothèque nationale, et enfin l'exposition de géographie commerciale. On ne saurait être trop reconnaissant à toutes les puissances étrangères, spécialement à la Russie, à l'Autriche, à la Hongrie, aux Pays-Bas, à la Suède, à la Norwége et au Danemark, de l'extrême empressement qu'elles ont mis à répondre à l'appel qui leur a été adressé par la France. Ces marques unanimes de sympathie que nous avons reçues en cette circonstance ont d'autant plus de prix, qu'il faut bien le dire, nous n'avions pas été gâtés par l'étranger depuis notre malheureuse guerre de 1871. Toutes les grandes nations d'Europe et quelques-unes d'Amérique ont voté des crédits considé rables pour couvrir les dépenses que l'exposition entrainerait pour leurs nationaux, et nous ont délégué des hommes considérables par leur position et par leur science, qui ont fait, avec une parfaite urbanité ct, une complaisance inépuisable, les honneurs des salles affectées au pays représenté par eux.

La Russie, que nous trouvons la première sur le catalogue, est aussi, sinon la première, au moins une des premières par la variété, la multiplicité et l'intérêt des objets exposés. Elle renferme trois parties : l'exposition de la Russie proprément dite; l'exposition du musée pédagogique de Saint-Pétersbourg, et l'exposition de

l'annexe russe, sur la terrasse du bord de l'eau. Les divers ministères de la Russie, le service topographique, les gouverneurs de province, et surtout la Société impériale de géographie russe, ont rivalisé de zèle et d'ardeur pour réunir, dans l'exposition russe, une collection aussi complète que possible. Le géographe qui vient voir cette exposition est frappé d'admiration devant les immenses efforts que la Russie a faits pour les progrès de la géographie et ses gigantesques travaux dans l'Asie centrale. Les études ont été poussées si loin dans ce pays, il y a quelques années encore tout à fait inconnu, que M. le colonel Bagdonowitch a pu présenter le projet, réalisable dans un prochain avenir, d'un chemin de fer qui traversera toute l'Asie centrale. Malgré leur très-grande importance, nous laisserons de côté les magnifiques travaux de topographie, de nivellement, de géologie, d'exploration du général Solctof et de la grande commission russe du Turkestan, du colonel Venioukof, de MM. Tchenakowsky et Muller, de M. Micklouko Maklaï, de M. Ogorodnikow, etc., qui paraitraient sans doute beaucoup trop techniques à nos lecteurs. Le trésor rapporté de Khiva, par M. le général Kaufmann, les intéressera sans doute davantage. Il est composé de colliers, de bracelets d'or, d'ornements pour les chevaux, de parures, d'amulettes de toute sorte en or, en émail, en pierres précieuses, en émeraudes, en rubis, en turquoises et en corail. Une seule des émeraudes placée au milieu de l'un des colliers a été évaluée à plus de 16,000 francs. Les bijoux de Khiva ont une valeur inappréciable autant au point de vue artistique qu'au point de vue du prix intrinsèque des pierreries : ils présentent un singulier mélange de l'art indien, mauresque et persan, combiné avec un goût infini. Au moment où les Russes arrivaient devant Khiva, le khan, se voyant trahi par une partie de ses sujets et abandonné par les autres, envoya Njerib-Pacha porter au général le trésor du Khiva comme présent et comme gage de soumission. Le général Kaufmann l'offrit au tzar au nom duquel il a été exposé. Cette salle de la Russie renferme aussi une quantité de cartes et de manuscrits anciens très-curieux ; bornons-nous à signaler un plan de Moscou en 1616, donné par un gentilhomme russe et édité par le géographe Isaac Mana : on y représente l'entrée solennelle à Moscou de Marina Mnizeck, fiancée du faux Démétrius.

Le musée pédagogique de Saint-Pétersbourg offre, au point de vue didactique, un intérêt de premier ordre; on ne saurait trop le désigner à l'attention de toutes les personnes chargées de l'enseignement de la géographie ou qui y prennent intérêt; il ne faut pas se le dissimuler, la géographie a été longtemps négligée en France; la faute en est beaucoup à l'aridité des méthodes d'ensei-

gnement employées dans ces derniers temps : la géographie n'était guère pour l'élève qu'une sorte de répertoire dans lequel on entassait nom propre sur nom propre; il ne se trouvait là aucun attrait pour l'intelligence, mais seulement un long et pénible effort de mémoire. Ce n'est pas tout, si l'élève était laborieux, s'il devenait fort en géographie, si on arrivait à loger dans sa tête une sorte de catalogue sur lequel étaient classés exactement le nom des pays, des provinces, des fleuves, des caps, etc., etc., il n'en restait pas moins parfaitement ignorant de ce qu'il y a en somme de plus intéressant dans la géographie : l'aspect général de la terre, la configuration de ses montagnes, de ses grands fleuves, les mœurs des gens qui l'habitent, les grandes voies de communication des divers pays entre eux, etc., etc. La méthode professée par le musée pédagogique de Saint-Pétersbourg doit produire une véritable révolution dans ce système : tout y est combiné pour parler à la fois à l'intelligence et à l'imagination de l'élève, pour l'instruire en l'amusant ct en piquant sa curiosité; s'il est question d'un pays, en lui nommant ce pays, on lui met immédiatement sous les veux des petites statuettes représentant l'habitant dans son costume national, des vues de ses principaux habitants, des paysages pris sur différents points de son territoire. Parle-t-on d'un des grands phénomènes de la nature, tel que le simoun dans le désert, un tableau représentera tout de suite à l'élève une caravane surprise par ce terrible fléau; une lanterne magique projette sur les murs les cartes des contrées de l'univers encadrées dans des types et des vues prises dans ces contrées mêmes. M. Poulikowky, colonel de l'armée russe et professeur au musée pédagogique de Saint-Pétersbourg, est venu lui-même à Paris faire les honneurs de son exposition. Nous avons remarqué de lui un très-beau projet d'atlas illustré. Nous avons eu aussi à Paris M. Illine, le célèbre éditeur russe, qui avait envoyé une quantité considérable de publications des plus intéressantes.

Pour l'artiste, pour le visiteur amateur, la partie la plus intéressante de l'exposition russe est, je crois, celle qui est renfermée dans le chalet construit sur la terrasse du bord de l'eau. On y trouve une collection, sans pareille et sans précédent, de vues, de photographies et de croquis de toutes les nations les moins connues, de la Russie, de la Sibérie, du Turkestan, de l'Asie centrale, du Thibet, du fleuve Amour, représentant les habitants de ces immenses régions, leurs costumes, leurs maisons, leurs intérieurs, leurs armes, leurs instruments de travail, etc., etc. Un volume infolio, *les Peuples de la Russie*, par M. de Pauly, offert au trar à l'occasion du jubilé millénaire de l'empire de Russie, est véritablement splendide. De très-belles aquarelles dépeignent les bords du

Digitized by Google

Volga et la mer d'Oural; d'autres, plus intéressantes encore, nous montrent l'expédition de Khiva marchant vers son œuvre de conquête à travers un pays abrupte, des tourmentes continuelles de neige et des rivières qui charrient d'énormes glaçons. Grande a été l'admiration qu'ont inspirée les vainqueurs à ceux qu'ils ont vaincus à en juger par une lettre écrite tout dernièrement par le khan de Khiva au gouverneur russe du Turkestan; lettre que l'Explorateur a reproduite, et dont il suffira de citer la suscription : « A l'honorable, magnifique et juste chef du gouvernement; le majestueux, bienveillant, généreux et perspicace gouverneur général du Turkestan, monsieur l'aide de camp du général Kaufmann. Que le Créateur suprême le garde en bonne santé. Je souhaite sincèrement que les méchants craignent son sévère châtiment et que le peuple qui jouit de sa gracieuse attention vive en paix complète et prospérité... » Je vois qu'il me faut quitter la Russie, qui m'a déjà entrainé au delà du cadre que je me suis imposé dans ce compte rendu : seulement, avant de le faire, j'adresserai un juste tribut de remerciments aux savants et illustres voyageurs russes qui ont bien voulu, malgré la distance, venir à Paris pour prendre part à nos travaux. M. de Semenof, président de la Société de géographie russe, M. le comte de Khanikof, M. le général Stoletof, M. le colonel Venioukof, le colonel Bogdanowitsh, M. de Severtsof, et aussi aux commissaires russes, M. Maïnof, et surtout M. de Lomonossof, qui se sont mis constamment et si gracieusement à la disposition de tous les visiteurs de l'exposition pour leur donner les explications dont ils pouvaient avoir besoin.

Je me transporterai maintenant en Suède, où je prierai le lecteur de vouloir bien me suivre.

La Suède a, comme la Russie, répondu avec un empressement extrême à l'appel qui lui était fait par la Société de géographie, et si les collections qu'elle a envoyées ne peuvent pas lutter avec celles présentées par l'immense empire russe, ces collections n'en sont pas moins, à tous les points de vue, fort intéressantes. Le profanum vulgus qui visite l'exposition est surtout frappé par la reproduction en gypse, de grandeur naturelle, d'un météorite découvert par le professeur Nordenskiold en Groëland : c'est la plus grande trouvaille faite jusqu'ici en fer métallique. M. Nordenskiold, dans son expédition au Groënland en 1870, rencontra sur une grève, au pied des Montagnes-Bleues, dans l'île de Disco (baie de Baifin) trois immenses blocs et plusieurs fragments plus petits de fer métallique. Aussitôt que, revenu dans son pays, il cut annoncé les résultats de son voyage, le gouvernement suédois envoya au Groënland pour chercher et rapporter en Suède les météorites en question. Une expédition, placée sous les ordres du capitaine Von Otter, et composée de deux navires de l'État, la chaloupe canonnière l'Ingegerd et le brick Gladan. C'est seulement au prix de difficultés inouïes que le capitaine Von Otter et les guarante-cing hommes placés sous ses ordres parvinrent à s'acquitter heureusement de la difficile mission qui leur incombait. Le plus grand bloc était situé de manière à se trouver à sec à marée basse, et plongeait à moitié dans l'eau à marée haute. La côte qui le recélait était hérissée d'écueils et inaccessible aussitot que la mer n'avait pas une tranquillité absolue. Pour soulever les météorites et les transporter jusqu'au navire le plus voisin, qui était mouillé à 220 mètres du rivage, on employa un radeau composé de trente-deux futailles ordinaires, et dont le modèle se trouve à l'exposition suédoise. Les matelots avaient été exercés à le monter et à le démonter dans l'espace de trois heures. Il fallut faire sauter par la mine une foule d'énormes roches qui auraient gêné le passage du radeau sur la grève. Les opérations commencèrent le 19 juin, et le 29, à minuit, après un travail acharné de jour et de nuit, que des nuées de moustiques rendaient on ne peut plus pénible, on parvint à effectuer le touage du radeau, chargé de son précieux fardcau, jusqu'à l'Ingegerd; là il fut renforcé de câbles de fer et remorqué pendant 19 kilomètres jusqu'au Gladan, à bord duquel il fut chargé. Au moment où cette opération se terminait, le mauvais temps commenca, et la houle fut si violente que le capitaine Von Otter, qui voulait visiter une dernière fois le lieu des travaux, ne put pas accoster la terre. Le 5 octobre. le météore de dimension movenne fut livré au muséum de Copenhague, et le 29 du même mois les deux autres étaient débarqués à Stockholm.

Sans parler des cartes, des plans, des levers topographiques, des instruments de précision pour les observations astronomiques, nous admirons dans l'exposition suédoise de très-belles collections de plantes, de coquilles et de fossiles du Spitzberg : de petites statuettes représentent des habitants des régions glacées du Nord, avec leurs fourrures, leurs traineaux attelés de rennes et leurs maisons si hermétiquement calfeutrées qu'il semble qu'on doive y périr étouffé ; de nombreuses vues photographiques prises dans les glaces de la mer polaire, et des réductions d'une partie des instruments qu'emploie l'expédition dans les mers polaires, que vient d'organiser à ses frais le délégué de la Suède au Congrès, M. Oscar Dickson, et dont le commandement a été confié au professeur Nordenskiold. Les personnes qui s'intéressent à l'industrie minière trouveront dans l'exposition suédoise des reproductions d'une partie des mines de ce pays, si riche en métallurgie; ces reproductions, faites par un procédé ingénieux, permettent de suivre pas à pas le

travail intérieur des mines. Enfin, la partie historique de l'exposition suédoise offre aux amateurs de rarctés et de curiosités des pièces absolument uniques: telle est, par exemple, la carte de l'archipel de Stockholm, dessinée par Grippenheim, géographe du roi Charles XI. C'était autrefois un principe chez les Suédois de maintenir les peuples qui les avoisinaient en Europe dans une ignorance absolue sur tout ce qui concernait leur pays; leur but était sans doute d'éviter, ou tout au moins de rendre beaucoup plus difficiles les invasions de l'étranger. Il en résulte que sur toutes les cartes du treizième, du quatorzième et même du quinzième siècle les contrées placées au nord du Danemark affectent les formes les plus fantastiques, et sont beaucoup moins connues que les Indes ou même Java. Les premiers essais de carte, essais tout à fait informes, furent faits pour Gustave Wasa, par son sccrétaire Rasmus Ludwickson; sous Charles IX on eut guelques travaux tout à fait primitifs de l'astrologue Forsius; en 1629, par les ordres du roi Gustave-Adolphe, André Buréus fit paraître une carte de Suède, la première qui existe; enfin, Grippenheim, successeur d'André Buréus, dressa cette carte de l'archipel de Stockholm. Le roi Charles XI, craignant qu'elle ne facilitat à l'ennemi l'entrée du pays, n'en laissa faire qu'un exemplaire, qui fut soigneusement placé dans les archives. A la grande fureur de Sa Majesté, cet exemplaire disparut des archives pour n'y revenir qu'un an après, et. en 1705, le géographe François de l'Isle publiait une grande carte de la Scandinavie, évidemment copiée sur celle de Grippenheim, qui, pendant un demi-siècle, fut le prototype de toutes les cartes de la Suède publiées à l'étranger. Une autre carte, que nous trouvons également à l'exposition suédoise, a été faite par le général Dalhberg pour son royal maître et élève Charles XII. Que de guerres sanglantes, que d'expéditions aventureuses ont dû être étudiées sur ce parchemin par le vaincu !...

Mentionnons encore, avant de quitter la Suède, une série de publications de voyages très-remarquables, et des modèles de tentes, d'ustensiles, de campement, de pharmacies portatives, etc., trèsintéressants pour nous autres explorateurs. Dans l'une de ces pharmacies, toutes les médecines sont concentrées dans de petites tablettes gélatineuses à doses très-puissantes, quoique d'un volume très-restreint. Disons, avant d'en finir avec la Suède, que dans ce pays l'instruction publique est très-avancée : un exemple pris dans la classe réputée à juste titre la plus ignorante de tous les pays, celle des malfaiteurs, en donnera une idée. Sur la totalité des condamnés pendant ces dernières années, 39 p. 100 savaient lire et écrire, 58 p. 100 savaient lire, et 3 p. 100 seulement ne savaient ni lire ni éerire. Pour arriver à une prompte diffusion de la géographie et la mettre à la portée de tous, les Suédois ont confectionné des atlas qu'ils vendent à des prix extraordinaires de bon marché.

Il y a dans l'exposition danoise beaucoup d'instruments de précision, de chronomètres, de boussoles, etc., qui ont attiré d'une facon toute particulière l'attention des géographes; je les laisserai de côté pour recommander au lecteur les statucites, les aquarelles, les dessins de toute nature représentant ce peuple si curieux et si pittoresque des Groënlandais, avec la collection des objets de toute nature en usage chez eux, leurs ornements en plumes de canard, leurs harpons en os, leurs habitations d'été en peaux de bête et leurs habitations d'hiver en briques de terre, leurs vêtements huilés, leurs canots insubmersibles, etc., etc.; puis les portraits . des Islandais, des Islandaises surtout, avec leur chapeau haut, leurs pantalons bouffants, leurs grandes Bibles et leurs petits airs modestes. Le savant pourra aussi faire une étude des plus intéressantes sur une collection ethnographique d'objets provenant du Groenland; quelques-uns remontent à une très-haute antiquité. Les plus curieux sont ceux qui se rapportent à la découverte du Groenland, et peut-être aussi de l'Amérique du Nord par les anciens Scandinaves: on sait que les populations septentrionales revendiquent énergiquement aujourd'hui l'honneur de la découverte de l'Amérique par leurs ancêtres les Scandinaves, vers le treizième siècle. Nous nous garderons d'entrer dans une discussion qui nous mènerait beaucoup trop loin, et nous quitterons le Danemark pour l'Angleterre.

L'Angleterre ne s'est décidée que tardivement à prendre part à l'Exposition et à y envoyer des délégués; il faut bien le dire, si les objets exposés par elle sont dignes en tout point de cette grande nation par la qualité, la quantité n'est nullement en rapport avec ce qu'aurait pu faire et fait ordinairement, en pareil cas, l'Angleterre. Au reste, au Congrès international, c'est sans contredit cette nation qui nous a envoyé le moins de savants et le moins de voyageurs. Nous n'en saurons que plus de gré à ceux qui ont fait exception à la froideur générale en venant parmi nous, entre autres l'illustre général Rawlinson, président de la Société de géographie de Londres, qui assistait à l'ouverture du Congrès, et surtout à M. le colonci Montgomerie, qui, aidé par le major Wilson, a organisé toute l'exposition anglaise, et en a fait les honneurs avec infiniment d'urbanité et de zèle. En première ligne, nous avons remarqué dans l'exposition anglaise les magnifiques travaux faits dans l'Inde, et spécialement la carte de l'Himalaya, avec « ce chemin si hardiment poursuivi au pied du plus beau pic du monde, dans le méandre des gorges et des vallées; il traverse l'Himalaya de part en part, et

mène de l'Inde au Thibet par une route de guatre-vingt-dix jours '. M. le colonel Mongomerie, auquel on doit une partie de ces travaux sur l'Inde, nous a apporté des vues faites par lui, et hautes chacune de deux mètres, des glaciers de l'Himalaya; ces vues ont été prises à des hauteurs pour ainsi dire inaccessibles, dans ces montagnes gigantesques les plus élevées du monde. Nous remarquons aussi une très-belle aquarelle de Cashmire, la Venise de l'Orient. Non loin de là est une carte, à très-grande échelle, des mers polaires, qui permet de suivre tous les voyages d'exploration faits dans ces régions glacées, jusqu'à celui de MM. Paver et Wevprecht. On sait l'intérêt que les Anglais prennent à cette question des mers polaires; ils viennent d'organiser sur un pied sans précédent le voyage de l'Alert et le Discovery, qui, en ce moment même, concentrent leurs efforts pour arriver à la solution du grand problème de la mer libre. Nous regrettons vivement que M. Leitner, prévenu trop tard, n'ait pas pu nous envoyer les magnifiques col. lections d'ethnographie, de sculpture et de médailles faites par lui au milieu de mille périls, dans une contrée de l'Asic centrale qu'il a découverte, le Dardestan. Nous aurons occasion de donner aux lecteurs du Correspondant des détails sur ce voyage, qui offre un intérêt capital sous divers rapports; mais également dans l'Asie centrale, nous avons admiré les magnifiques descriptions du Pendjab et de l'Afghanistan, et des albums représentant le type et les costumes des habitants de ces contrées et de toutes les parties les moins connues de l'Inde anglaise. Dans un coin de l'exposition nous signalerons le *fac-simile* d'une carte très-curieuse, une des plus anciennes qui aient été faites en Angleterre; l'original a paru en 1512 à Herefordt, et représente, avec un singulier mélange de mythologie et de christianisme, tout ce que les Anglais connaissaient de la terre à cette époque. Jérusalem a été pris pour centre du monde, et au-dessus de la ville sainte est figurée l'image du Christ faisant rayonner sa lumière sur l'univers: dans chaque pays est placé un dessin représentant les célébrités de l'endroit; sur les bords de la mer Rouge, peinte avec une belle couleur écarlate. Balaam est en train de causer avec son âne, la syrène émerge de la Méditerranée et Charybde y montre son affreuse figure à Scylla. De petites barricades rouges indiquent les Thermopyles, et un dédale de traits noirs nous marque l'emplacement du Labyrinthe. Plus loin, Jason décroche sa peau de bélier vis-à-vis de saint Augustin, évêque d'Hippone, et les apôtres se coudoient avec les cyclopes dans ce monde fabuleux, qui naturellement a pour bornes de petites co-

⁴ Discours de M. Wallon, ministre de l'instruction publique, à la séance de clôture du Congrès international des sciences géographiques. lonnes, les colonnes d'Hercule. Dans un autre genre, nous recommandons le magnifique Album photographique d'anthropologie et d'ethnographie de M. Darumane, qui renferme 800 photographies prises dans tous les peuples de l'univers, et surtout l'exposition faite par le *Palestine's exploration fond*. Le *Palestine's exploration fond* est produit par une société qui, fondée en 1864, sous le haut patronage de la reine d'Angleterre, a réuni des capitaux considérables et envoyé dans la Terre-Sainte cinq expéditions; ces cinq expéditions ont déjà donné des résultats merveilleux, parmi lesquels il faut citer la découverte du temple de Jérusalem. Le *Palestine's fond* a exposé un très-beau plan en relief du Sinaï, du Djebel-Musa, et toutes sortes de photographies et de croquis pris dans la Judée. Le très-remarquable ensemble de ses collections lui a valu une médaille d'or du jury.

L'exposition des Pays-Bas est, sans contredit, une des plus curieuses et des plus complètes de celles qui figurent aux Tuileries. Elle a été établie sous la direction du colonel Versteeg, dont les travaux sur l'archipel hindou sont connus de tout le monde savant. Le great attraction de cette exposition pour le public est une collection de grandes marionnettes, aux formes fantastiques et à la figure grimacante, qui constituent un wayang, ou théâtre javanais. En approchant de ces grotesques personnages, on est tout étonné de voir qu'ils sont faits par de véritables artistes, admirablement travaillés dans du cuir de buffle, coloriés et dorés avec une extrême finesse. Le wayang se divise en deux parties : le wayang poérwa, qui représente les personnages de l'âge héroïque des Hindous. Bratu-Youda ou Rama, et le wayang këlitik, qui figure exclusivement le personnage de la légende nationale des Javanais au temps de Madjapahit et de Padjadjaran. Dans ces représentations, les poupées s'agitent et se démènent à la façon de notre Guignol. Un dalang ou pitre débite le dialogue, qu'on appelle lakou. Un grand nombre de ces lakous sont, paraît-il, fort remarquables. La première partie est un simple récitatif que dit le dalang, et qui est destiné à relier entre elles toutes les parties de l'histoire; l'autre est le dialogue qui se met dans la bouche des acteurs. Là, le pitre a beau jeu : il émaille ordinairement le texte primitif de plaisanteries dont s'effaroucheraient, paraît-il, considérablement nos oreilles d'Européens. Les wayangs représentent toujours des scènes d'amour ou de guerre. Les familles riches en donnent des séances à l'occasion de leurs fêtes domestiques. Un orchestre qui fait un charivari épouvantable accompagne les marionnettes, et la cérémonie dure quelquesois pendant deux ou trois nuits consécutives. Les figures qui composent un wayang complet doivent être au nombre

de deux cents au moins. Quand elles sont bien faites et coloriées avec soin, la collection en est évaluée jusqu'à six mille francs. A côté des marionnettes, nous trouvons aussi des masques en bois (en javanais tapings). Quelquefois les mythes hindous et les anciennes histoires javanaises sont représentés par des hommes qui mettent alors ces tapings sur leur visage. Dans ces pièces, les acteurs ne se donnent jamais la réplique; ils se contentent de mimer la scène. tandis que le dalang récite l'histoire. Tous les masques que nous voyons figurer à l'exposition servent à jouer la légende du prince Pandji, héros fameux et très-populaire dans toute l'île de Java. Au reste. ce théâtre javanais ne constitue qu'un des très-nombreux objets avant trait à l'archipel malais que contient l'exposition des Pays-Bas. Une quantité de photographies nous représente la nature et les habitants de ce magnifique pays, dans leguel la végétation surpasse en vigueur même les régions équatoriales de l'Afrique et de l'Amérique. On ne saurait trop louer les travaux géographiques accomplis par les Hollandais dans ces lointaines possessions: la triangulation de Java et celle d'une partie de Sumatra, faite, cn quelque sorte, sous le feu de l'ennemi¹, est une œuvre du plus grand mérite. Nous devons au colonel Versteeg un atlas en langue malaise, dont le gouvernement a déjà fait distribuer six mille exemplaires dans l'archipel indien, et qui est destiné à devenir tout à fait populaire dans les nombreuses contrées où on parle le malais. Cet atlas, en raison des populations auxquelles il s'adresse, est construit à rebours de nos atlas ordinaires : ainsi. l'Océanie et l'Asie y tiennent la première, et de beaucoup la plus importante place; vient ensuite l'Amérique, puis enfin l'Europe, qui n'est représentée que par une très-petite carte. Seule, la Hollande est faite isolément. et avec assez de développements pour que les indigènes puissent connaître le pays qui les gouverne. A un autre point de vue, nous trouvons dans l'exposition hollandaise de véritables trésors. Une collection de manuscrits géographiques offre le plus grand intérêt, par son antiquité et sa valeur artistique. Les cartes des anciennes seigneuries des Pays-Bas sont toutes ornées de vignettes d'une grande richesse de coloris, et aussi des écussons des nobles propriétaires de fiefs, véritable modèle de peinture héraldique. Un plan de Paris de 1618 nous montre les costumes des gentilshommes et bourgeois de cette époque; il porte pour suscription ces quatre vers :

> Cette ville est un autre monde, Dedans un monde florissant, Un peuple en tout bien puissant, Qui de toute chose abonde.

1 On sait qu'Atchin se trouve au nord-est de l'ile de Sumatra.

Un manuscrit original, dessiné par le célèbre ingénieur Leichwater, en 1640, donne le projet sur lequel s'est opéré le desséchement du lac de Haarlem; à côté est le contre-projet dessiné par un compétiteur moins heureux, l'ingénieur Viris. Un atlas grec est une copie, faite au temps de la Renaissance, de l'atlas de Ptolémée. A côté, nous voyons figurer tous les instruments astronomiques dont se servait le célèbre Ticho-Brahé, avec un livre dont la dédicace, adressée à Scaliger, est écrite de sa main et faite en vers latins assez remarquables. Des documents, présentés par M. Posthumius, sont excessivement curieux, en ce qu'ils attribuent à des navigateurs hollandais, il y a un siècle, la découverte de la terre appelée Frantz-Joseph, et trouvée par MM. Payer et Weyprecht au point extrême atteint par eux dans le fameux voyage du Teghéthof.

Mais quittons les Pays-Bas pour arriver à l'Allemagne, qui, en suivant l'ordre indiqué par le catalogue, se présente immédiatement à nous. L'Allemagne a joué un rôle important au congrès géographique, en nous envoyant ses plus illustres voyageurs. Peutêtre aurait-elle pu présenter une exposition plus complète; mais, telle qu'elle est, cette exposition n'offre pas moins un grand intérêt, surtout au point de vue de la diffusion de la géographie. C'est avec beaucoup de fruit que l'on étudiera les très-nombreuses cartes et ouvrages de toute sorte apportés par des éditeurs connus dans le monde entier : MM. Justus l'erthès, Kieppert, Reimer, etc. De trèsingénieuses cartes murales ont pour but de familiariser l'enfance avec les meilleurs procédés géographiques.

M. Herman de Schlaginweit-Saki a exposé de fort belles collections anthropologiques. M. Bernard Meyer nous a donné une carte très-importante de la Nouvelle-Guinée, qu'il a contournée, sans pouvoir toutefois triompher de la férocité des habitants cannibales de cette île immense, qui lui ont barré le chemin chaque fois qu'il a essavé de pénétrer dans l'intérieur. M. Meyer a pu cependant observer les mœurs de bon nombre des naturels, rapporter deux ou trois de leurs crânes, en dessiner les types, les armes et les idoles. Il résulte du voyage de M. Bernard Meyer, comme, du reste, de tous les renseignements venus d'Australie, que le fameux voyage en Nouvelle-Guinée, dans laquelle le capitaine anglais qui l'a publié prétend avoir découvert des montagnes plus hautes que celles de l'Himalaya et tué une espèce de tigre encore inconnue, est, d'un bout à l'autre, un vaste tissu de mensonges. Ce n'est un mystère pour personne aujourd'hui que l'Angleterre songe très-sérieusement à s'annexer la Nouvelle-Guinée. Elle vient de diriger sur ces contrées encore inconnues une expédition placée sous le commandement du capitaine Edwards. Cette expédition est partie le 19 mai

de Sydney. Le gouverneur de l'Australie, les principaux membres du ministère et des deux chambres du parlement, et presque tou.e la population de Sydney, ont salué de leurs acclamations enthousiastes le départ des hardis explorateurs.

Mais revenons à l'exposition allemande, pour signaler un trèsingénieux canon destiné au sauvetage des naufragés, et présenté par M. Cordes, armuricr à Bremenhaften. Nous appellerons l'attention des lecteurs sur une magnifique série de photographies prises pendant l'expédition de M. Gérard Rohlf dans les déserts de Lybie. Durant ce voyage, M. Rohlf a visité l'oasis de Jupiter Ammon et toute cette Cyrénaïque si riche et si brillante autrefois, et qui aujourd'hui n'est plus qu'un vaste amas de ruines. Enfin, les bureaux rovaux de statistique de Prusse et de Bavière ont exposé un remarquable ensemble de travaux qui leur a valu une médaille de première classe lors de la distribution solennelle des récompenses.

L'Autriche-Hongrie nous a envoyé une magnifique exposition. Au point de vue scientifique et cartographique, le ministère des travaux publics de Buda-Pesth, les travaux de régularisation de la Theiss et du Danube, la commission de régularisation du Danube à Vienne, la direction impériale et royale de la statistique de Vienne. celui de Buda-Pesth et le conseil municipal de Vienne, ont mérité ct obtenu des récompenses de premier ordre. Le côté qui nous intéresse surtout, je veux dire le côté artistique, historique et pittoresque, offre le plus vif intérêt. En première ligne, nous citerons le portulan de Philippe II, œuvre absolument unique dans son genre : il se compose de quatorze cartes faites par Philippe II luimême, et renfermant tout ce que l'on connaissait de la géographie à cette époque. Le roi Philippe II, aux dépens duquel s'est tant de fois excrcée l'imagination des romanciers et des dramaturges, avait poussé fort loin pour son époque l'étude des sciences géographiques. Il eut pour maître le Portugais Santa-Cruz, le plus savant géographe de cette époque, et, dès l'âge de douze ans, il est représenté par le peintre vénitien Bordone, dans un portrait qui est aujourd'hui inscrit au Louvre sous le numéro 891, la main sur une sphère dont la contemplation semble l'absorber. L'atlas, ou portulan, qui nous occupe en ce moment, et que Philippe II n'a pas dédaigné de faire de sa royale main, est illustré de ravissantes miniatures dont quelques-unes ont un intérêt capital. Ainsi, à la première page, le roi lui-même est représenté recevant, pour le décrire, le globe terrestre des mains du Père éternel. A la troisième page se trouve l'empereur Charles-Quint, avec sa grande barbe rousse toute hérissée, et peint en Jupiter tonnant. Le portulan de Philippe II a été exposé par M. Spitzer, qui a aussi présenté une col-63

10 SEPTEMBRE 1875.

lection d'instruments astronomiques anciens qui ont une valeur incalculable. Citons, au hasard, le *Petri Apiani Cæsarum astronomicum*, datant de 1540, et accompagné d'un privilége donné par Charles-Quint lui-même; un astrolabe très-complet, travail arabe du dixième siècle; une série d'instruments astronomiques très-finement exécutés, et signés Nicolet et Olivier (l'empereur Joseph II d'Autriche les commanda en France, et les donna à l'université de Weimar); des instruments d'ivoire, faits à Dieppe au commencement du dix-septième siècle, etc., etc., ctc. Je suis obligé de borner mes citations; mais constatons en passant que le podomètre n'est pas un instrument tout moderne, comme beaucoup de personnes scraient tentées de le croire, car M. Spitzer en possède un fort bien fait, qui date de la fin du seizième siècle.

Tout près de là se trouvent dix portraits originaux de l'empereur de Chine, de princes et princesses, nobles seigneurs et nobles dames du Céleste-Empire, peints dans leurs plus riches costumes. Ces pièces exceptionnellement rares ont été présentées par M. Schedl.

L'expédition au pôle Nord de MM. Payer et Weyprecht est aujourd'hui populaire, même en France; mais ce que l'on ignore généralement, c'est que l'initiative de cette expédition est due au comte Wilckseck, qui, non content de contribuer par le don d'une somme énorme aux dépenses qu'elle allait occasionner, a obtenu du gouvernement autrichien qu'on en confiât le commandement à MM. Payer et Weyprecht, et à la Société autrichienne qu'elle complétât par des souscriptions privées ce qui manquait encore pour permettre de l'entreprendre. M. le comte Wilckseck a lui-mème fait, en 1873, un grand voyage en Norwége, en Spitzberg, dans la Nouvelle-Zemble et dans la Russie septentrionale ; il en a rapporté une série de photographies qui, au point de vue artistique, sont de véritables chefs-d'œuvre : l'artiste est arrivé à reproduire d'une facon extraordinaire les grands phénomènes boréaux, tels que le soleil de minuit; il nous montre aussi, revêtus de leurs costumede peaux de bêtes, des Lapons et des Laponnes, beaucoup plus appétissants qu'on ne se le figure généralement. Après les vues du voyage de M. le comte Wilckseck, nous rencontrons naturellement celles prises par MM. Payer et Weyprecht, avec le Tégethof cerne par les glaces, les banquises monstrueuses et cette terre de François-Joseph, découverte par eux, cette terre aride, cette région de la faim, au milieu de laquelle se dressent les rochers d'aspect sinistre que les explorateurs ont baptisés du nom de Teufel-Schloss (le château du diable).

Il est inutile de dire que la Belgique, à laquelle revient l'idée et l'organisation du premier congrès international géographique et de l'exposition qui l'accompagne, a fait les efforts les plus louables et les plus réussis pour contribuer, d'une manière digne d'elle à l'exposition du second congrès géographique. Trois parties de l'exposition belge sont surtout remarquables : la partie cartographique proprement dite, la partie qui a trait à la diffusion des sciences géographiques, et enfin celle des manuscrits historiques, rarcs et curieux. Nous ne parlerons que pour mémoire des deux premières. disons seulement que les ministères de la guerre, des travaux publics et de l'intérieur, et l'établissement géographique de Bruxelles ont présenté des cartes topographiques, industrielles, métallurgiques. etc., etc., de la Belgique, qui sont de véritables modèles dans leur genre ; signalons aussi la très-nombreuse série de méthodes d'enseignements, d'atlas, de reliefs, de géographie populaire, de cahiers géographiques, etc., pour lesquels le frère de la doctrine chrétienne, Al. Gochet, supérieur de l'école normale de Carlsbourg-Paliseul, s'est acquis une juste renommée et a déjà été récompensé par le congrès d'Anvers. La bibliothèque royale de Belgique et l'université de Gand nous ont confié quelques-uns de leurs plus précieux manuscrits géographiques : bornons-nous à citer une admirable miniature du seizième siècle représentant la ville de Venise. deux globes de Gérard Mercator, le fameux inventeur de la projection, qui porte aujourd'hui encore son nom, les seuls qui existent au monde; un autre globe céleste, le seul connu, celui de Blaen (1640); le Liber floridus Lamberti canonici, manuscrit sur vélin du douzième siècle, et enfin le Rapport officiel, autographe par lequel Godinho de Eredia informe le roi d'Espagne, Philippe III, en 1613, de la découverte de l'India-Meridional, que l'on croit être la Nouvelle-Hollande actuelle. Ce manuscrit est accompagné d'un trèsbeau portrait d'après nature, représentant saint François-Xaxier, le grand apôtre des Indes.

C'est, je crois, à la Suisse qu'il faut décerner la palme pour la confection des cartes les plus belles, les plus économiques et les plus propres à donner à l'œil une idée exacte et rapide des pays qu'elles représentent. Les levers géographiques ont été faits dans ce pays d'une manière plus détaillée que dans aµcun autre; c'est ainsi que chaque commune a son plan cadastral pris au 1/1000; chaque canton sa carte, dressée d'après les travaux de l'état-major, au 1/25000, 1/50000, 1/100000, 1/250000. Les procédés d'un éditeur de Berne, M. Mülhaupt, semblent destinés à faire une véritable révolution dans l'art cartographique par l'extrême bon marché auquel ils permettent de livrer de fort belles cartes; en supprimant les hachures, ils ajoutent aux courbes par des moyens très-économiques tout ce qu'on peut attendre des reliefs. Dans l'annexe suisse se trouve une collection de machines, de documents et d'obiets de toute sorte qui ont trait au percement du Saint-Gothard; une des perforatrices attire surtout l'attention. Cette perforatrice n'est pas. comme on pourrait se le figurer, une machine énorme qui vient frapper violemment le rocher et se fraver un passage à travers le granit ; c'est, au contraire, un tout petit instrument, une sorte de barre de fer qui n'a pas plus de trois mètres de long, et à laquelle l'air comprimé donne sa force; c'est un véritable ver rongeur qui accomplit son œuvre de destruction lentement, mais à coup sur, comme ces termites qui faillirent jadis faire crouler les digues de la Hollande. Nous avons aussi remarqué un énorme bloc de cristal trouvé à une profondeur de 2,500 mètres. A l'une des cartes de la Suisse, de la dernière partie du siècle dernier, se rattache une anecdote historique assez piquante : le maréchal Souvaroff, qui l'étudiait, cherchant un chemin pour franchir le Saint-Gothard. vit sur les bords du lac de Lucerne un trait noir qui lui parut être une route, il dirigca sur ce point toute son armée, mais arrivé à la prétenduc route, il se trouva en présence de rochers infranchissables, il lui fallut revenir sur ses pas, et il perdit ainsi plusieurs jours qui permirent au général Lecourbe d'arriver à temps pour le combattre et le repousser victorieusement. Naturellement la Suisse nous a envoyé une quantité considérable de très-beaux chronomètres et d'instruments de précision de toute sorte. Nous devons les plus grands remerciments à M. le colonel d'état-major fédéral, William Hüber, l'un des anciens membres et des soutiens les plus actifs de notre Société de géographie de Paris, qui, avec un zèle et un dévouement infatigables, est, au milieu de beaucoup de difficultés de toutes sortes, arrivé à organiser l'exposition suisse. Il a été, du reste, secondé dans cette tâche, par le très-intelligent et trèslaborieux concours de MM. de Saulsure et de Mandrot.

Dans l'exposition d'Italie, nous remarquons les cartes et les levés envoyés par le ministère de la guerre, l'état-major piémontais et l'institut topographique napolitain, les plans et les vues des principaux ports de l'Italie exposés par le bureau hydrographique de la marine royale et de très-nombreux instruments d'astronomie et de précision, surtout ceux de la Société philotechnique de Milan, et de M. Toselli, qui a inventé, entre autres choses, un très-ingénieux grappin automoteur pour saisir la marchandise au fond de la mer. La géographie fait en ce moment, sous l'impulsion de la Société de géographie d'Italie et du Cercle géographique de Turin, de très-grands progrès en Italie. La patrie du pauvre Miani organise en ce moment plusieurs expéditions vers l'Afrique centrale, et deux de ses voyageurs sont engagés dans une très-périlleuse explo-



ration de la Nouvelle-Guinée; parmi les plus illustres savants italiens qui ont pris part aux travaux du Congrès, se trouvaient M. Christophoro Negri, ancien ministre et fondateur de la Société de géographie italienne, M. le député Campério, M. le comte Miniscalchi, M. Guido Cora, directeur du *Cosmos*, M. Corentini, etc., etc.

L'exposition espagnole est très-technique, et par conséquent nous n'y trouverons pas grand'chose à glaner pour le point de vue spécial auquel nous nous sommes placés; constatons seulement que là aussi ont été accomplis des travaux sur la géographie du pays, qui sont on ne peut plus méritoires, si l'on considère les circonstances difficiles dans lesquelles ils ont été exécutés.

Mentionnons, pour en finir avec les expositions des pays étrangers, celle du royaume d'llawaī, qui a envoyé des cartes et des vues de ses cratères et de ses lacs de soufre, les atlas de ses écoles publiques, des photographies du pays, et la collection de ses timbres-postes;

Celle de la Turquie, qui contient le plan cadastral de la ville de Constantinople, les cartes des reconnaissances militaires au Montenegro, divers ouvrages envoyés par l'école impériale militaire, l'école impériale de médecine et le lycée ottoman, des collections géologiques et botaniques, et enfin un fort beau volume des costumes populaires de l'empire ottoman, par M. de Launay;

Celle du Chili, dans laquelle on trouve des cartes intéressantes de ce pays, divers recueils d'observations météorologiques et les intéressants travaux de M. Pissis;

Celle du Japon, pour laquelle la légation du Japon à Paris a envoyé une série de plans et de cartes, qui prouvent une fois de plus combien le progrès et la science sont avancés dans ce beau pays;

Enfin, celle de la république Argentine, extraordinairement complète pour une contrée aussi nouvelle; on y trouve de très-bonnes cartes, des travaux hydrographiques importants, un grand nombre d'ouvrages historiques et de récits de voyages, des plans de chemins de fer, des documents de toutes sortes relatifs à l'instruction, à l'immigration et à la colonisation, des vues des Cordilières et de Buénos-Ayres, enfin une collection zoologique d'oiseaux et de mammifères de la Plata.

Nous arrivons maintenant à l'exposition française. L'exposition de notre pays a été parcourue par les étrangers avec un singulier mélange d'admiration et de stupeur. Eh quoi ! disaient-ils, c'est là ce peuple dont l'ignorance en géographie était, en quelque sorte, légendaire parmi nous : comment donc a-t-il pu fournir une semblable exposition?... Mais dans ces quatre dernières années aucune autre nation de l'Europe n'a autant travaillé ni autant produit !... Et cela est vrai, la statistique est là pour le démontrer : ainsi que nous l'avons délà dit en commencant cet article, aucun autre pays que la France, pas même l'Allemagne, n'a, de 1870 à 1875, édité autant de livres relatifs à l'enseignement géographique, d'atlas, de plans, de levés topographiques, de récits d'exploration ou de voyage, ctc., etc. L'exposition française remplit presque la galerie des Fastes et quinze des salles du pavillon de Flore, sans parler de l'annexe de la terrasse du bord de l'eau, de l'Orangerie et de la Bibliothèque nationale. Ici encore nous nous bornerons à décrire cà et là, au fur et à mesure que nous les rencontrerons, les objets qui nous auront captivé par leur côté artistique et pittoresque, ou par les progrès qu'ils peuvent faire faire à l'enseignement géographique en France. Les honneurs de l'exposition française sont, sans contredit, pour l'immense carte de France au 1/800000, dressée par l'état-major, et pour la première fois assemblée en une seule pièce, haute de plus de douze mètres, dans la grande salle des États; cette salle, dans laquelle ont été tenues les séances générales du Congrès, a été solennellement décorée pour la circonstance: aux murs, tapissés d'une tenture vert et or, sont suspendus les drapeaux de toutes les nations représentées au Congrès. Entre chaque pilier, dans la baie établie sous chaque tribune, le ministère de la guerre a établi des vitrines où sont exposés les objets utilisés par le dépôt de la guerre pour la confection des cartes ; des reliefs en cuivre galvanisé; l'appareil chromographique avant servi à déterminer la latitude d'Alger, des boussoles, des compas, des instruments astronomiques de toute nature. La bibliothèque du dépôt de la marine a aussi envoyé quelques-uns de ses ouvrages et de ses manuscrits les plus précieux.

Au moment de quitter la salle des Etats pour entrer dans la galerie des *Fastes*, nous rencontrons les magnifiques collections d'idoles, d'armes et d'objets ethnographiques de toute sorte, rapportées par M. Francis van den Broëck de l'Indo-Chine et de Java. Les divinités fantastiques et les tableaux peints sur coton que nous voyons figurer dans ces collections ont à la fois un grand intérêt artistique et un grand intérêt historique. En 1406, les Arabes avaient envahi Java et établi, le cimeterre à la main, la religion du Prophète sur cette île. Devant la persécution, les prêtres de Boudha s'enfuirent dans l'île de Bâli, où ils emportèrent leurs dieux, et un assez grand nombre d'hommes du peuple, trop pauvres pour s'expatrier et ne voulant pas cependant renier leur foi, se réfugièrent dans les montagnes, au sud-est de Java : ceux-là s'établirent à Tenger, près d'un puissant volcan auquel ils ont donné le nom de volcan de Brahma; c'est là que leurs descendants vivent encore;

chaque fois que le cratère lance des flammes, ils croient voir Brahma manifester sa puissance et l'adorent en silence, attendant qu'une nouvelle incarnation de leur dieu rende à la terre sa splendeur première. Chose digne de remarque! ces pauvres idolâtres sont d'une probité à toute épreuve; chez eux, un voyageur peut perdre sa bourse et sa montre impunément, elles lui seront immédiatement rapportées. Cependant l'île de Bâli, dépositaire des dieux les plus vénérés du boudhisme, refuge de ses prêtres les plus illustres, devint bientôt le sanctuaire de cette religion dans l'Archipel indien. Quand toutes les autres îles de cet Archipel l'eurent abandonnée. elle lui resta fidèle et défendit énergiquement son indépendance contre toute invasion étrangère. En 1845, Bali était encore libre ; à cette époque, les Hollandais lui déclarèrent la guerre; malgré une courageuse résistance, ils prirent d'assaut Billing, sa capitale, et soumirent entièrement l'île à leur domination. Dès cette époque, un très-riche propriétaire de Java, M. Francis van den Broëck, s'efforça de recueillir tous les trésors artistiques pris pendant l'assaut de Billing dans le temple des dieux ou dans le palais des sultans et des radjahs; depuis ce moment, il n'a pas cessé de recueillir tous les objets qui se rapportent à l'ethnographie de l'Indo-Chine ou de l'Archipel indien; aussi il est arrivé à recueillir de magnifiques collections, auxquelles le jury de l'exposition a décerné une médaille d'or. Citons parmi les plus curieuses idoles, le Réchas ou Jardin du Kriss, qui appartenait au radjah de Bâli; la main droite est creusée de manière à recevoir le kriss que le radjah lui confiait en rentrant : les Malais sont friands de la lame, ils distribuent des coups de couteau aussi facilement que des poignées de main : c'est pourquoi il leur est interdit de porter le kriss au côté; ils doivent le placer derrière leur dos, où il est attaché à leur ceinture. Le mouvement qu'ils sont obligés de faire pour y mettre la main avertit leur adversaire et leur donne à eux-mêmes quelques secondes pour réfléchir.

Près du Réchas, nous trouvons une très-belle statuette qui, au sommet d'une sorte de coupole, à cheval sur un dragon ailé, figure Siva, le génie malfaisant, le dieu destructeur dont le nom seul fait trembler tout bon sectateur de boudhisme; à côté de lui un oiseau fantastique tient dans l'une de ses pattes un glaive et dans l'autre un fruit doré; cette idole était chargée de garder les portes du temple de Bâli, et les fidèles le tenaient en grande vénération. Deux singes en bois, l'un vert, l'autre rouge, se font des grimaces affreuses, tandis qu'un sanglier et un loup représentent le troisième avatar (incarnation) de Vichnou. Deux statues nous montrent l'enlèvement de Rama par le géant Ravana, roi de Ceylan; deux autres nous font voir de très-gracieuses bavadères; enfin, une statue qui figure trois génies malfaisants a cela de spécial qu'on la mettait d'ordinaire près du bûcher où l'on brûlait le corps des grands personnages. Quatre tableaux peints sur coton et admirables à tous points de vue, constituent une partie capitale des collections de M. van den Broëck. Le plus beau d'entre eux représente un guerrier qui lutte seul contre une centaine d'ennemis; il est percé de mille flèches. son sang coule de tous côtés et cependant loin de tomber, il abat tous ses adversaires: mal leur en a pris de l'attaquer, car sous cette enveloppe humaine qu'il lui a convenu de revêtir, il est Vichnou le dieu immortel. Si nous jetons un coup d'œil sur les panoplies garnies d'une centaines d'armes qui presque toutes sont empoisonnées et dont pas une n'est pareille, nous serons frappés des rafinements incrovables que les Malais apportent dans la confection de leurs engins de destruction : on voit que ce peuple brave, intelligent, susceptible de dévouement, mais vindicatif et cruel à l'excès, s'est ingénié pendant des siècles à trouver les moyens de faire les plus horribles plaies dans le corps de leurs adversaires. Ceux des lecteurs du Correspondant qui ont bien voulu suivre mes périgrinations à travers l'Afrique équatoriale se rappelleront peut-être que les noirs du Gabon ne pouvant pas empoisonner le grand-monde dans leur nourriture, s'en vont, durant la nuit, planter devant leurs caves de petits roseaux pointus, trempés dans le poison le plus violent : leurs victimes en rentrant chez elles s'écorchent les pieds sur ce petit roseau et meurent dans d'atroces souffrances. Chose singulière, à deux mille lieues de distance, sans avoir jamais pu communiquer avec cux, les Malais se sont rencontrés avec les Gabonais dans cette invention diabolique. Au sujet des sabres malais, M. van den Broëck me faisait observer une sorte de tube placé au dos de ces sabres et renfermant de toutes petites flèches empoisonnées. En temps de guerre, les Malais rampent comme des serpents devant les huttes d'un village ennemi, et là, fichent en terre leurs petites flèches empoisonnées; ils s'en vont ensuite rejoindre leur bande embusquée à l'entrée du village et poussant leurs cris de guerre commencent un tapage effroyable; les habitants, réveillés en sursaut, s'élancent devant leur porte et trouvent la mort en marchant sur les flèches piquées en terre de tous côtés. Je ne sais lequel des deux peuples Malais ou Gabonais a la primauté de l'invention et conséquemment le droit de poursuivre la concurrence.

L'exposition de M. van den Broëck nous mène tout naturellement à la galerie des Fastes. La sont exposés surtout les travaux cartographiques et les instruments présentés par les divers services des ministères de la guerre, de l'instruction et des travaux publics; ceux de la brigade topographique sont tout particulièrement remarquables; nous citerons aussi, dans l'exposition des finances, les très-intéressants et très-utiles travaux de reboisement par lesquels l'administration forestière, sur l'initiative intelligente et dévouée de son directeur, M. H. Faré, est arrivée à préserver les vallées des Alpes des inondations qui les menacent, et, parmi ces travaux, l'extinction du torrent de Bourget.

C'est dans la galerie des Fastes que se trouvent aussi les œuvres de nos plus grands géographes et les ouvrages publiés par nos principaux éditeurs : nous avons constaté avec un légitime orgueil l'immense progrès géographique accompli par la France, nous ne saurions donc trop hautement exprimer notre reconnaissance aux hommes qui, par leur intelligence et leur dévouement, ont surtout contribué à la réalisation de ce progrès. Au nombre de ces hommes on doit placer au premier rang MM. Levasseur, Eugène et Richard Cortembert, Delesse et Vivien de Saint-Martin.

M. Levasseur s'est montré le premier et le plus ardent promoteur de l'enseignement de la géographie que j'appellerai la géographie intelligente, celle dont je parlai à propos de l'exposition du musée pédagogique de Saint-Pétersbourg qui n'est plus une nomenclature, mais, ainsi que l'a définie M. Levasseur lui-même, « une description raisonnée des formes de terrain, des forces de la nature et des œuvres de l'homme fixé au sol. Le nombre ct l'importance scientifique ou didactique des œuvres qu'a exposées M. Levasseur témoigne du labeur incessant auquel s'est livré depuis dix ans le savant professeur au Collége de France; outre un nombre considérable de programmes d'enscignements géographiques ou de livres ayant trait à cet enseignement, nous trouvons une carte des plus complètes de la France, exécutée sous sa direction, par les ordres du ministère, quelques planches d'un vaste atlas, œuvre considérable à laquelle M. Levasseur doit consacrer de longues années, la France au 1/1000000, la première carte de ce genre donnée à la suite du mouvement géographique de 1870, une carte murale de la France au 1/600000, une carte murale de l'Europe, un atlas de la France météorologique, économique et administrative contenant cent vingt cartes de la France et présentant, par conséquent, la France sous cent vingt aspects différents, etc., etc. M. Levasseur a trouvé un collaborateur plein de zèle et d'aptitude dans une jeune fille, mademoiselle Kleinhaus, l'un des membres les plus assidus de notre Société de géographie de Paris. Sous la direction et avec le concours de M. Levasseur, mademoiselle Kleinhaus a sculpté un grand nombre de cartes en relief qui permettent d'embrasser d'un seul coup d'œil les formes de terrain de la France et d'unc partie de l'Europe centrale. Citons, par exemple, un certain nombre de reliefs des départements au 1/500000 et même au 1/200000 et un relief de la France au 1/100000; un autre relief porte les teintes géologiques et montre ainsi le rapport de la nature géologique avec le relief; tous ces travaux représentent une somme de travail dont le public se rendra difficilement compte: qu'il suffise de dire que deux ans et demi ont été consacrés à la confection d'un seul de ces reliefs.

M. Malte-Brun porte un nom illustre dans la géographie et continue dignement les traditions inaugurées par son père le célèbre géographe danois, dont la France était devenue le pays d'adoption; tout le monde connaît ses ouvrages didactiques notamment sa *Géographie* en huit volumes. On sait aussi que Malte-Brun est en France l'homme qui connaît le mieux les contrées lointaines auxquelles s'acharnent en ce moment les explorateurs de tous les pays et qui se tient le mieux au courant des plus récentes découvertes. Nous aurons à parler, dans la seconde partie de ce travail, de la part active qu'il a prise aux travaux du Congrès : en ce moment nous nous bornerons à signaler de lui une très-belle carte vinicole de la France, et diverses cartes de l'Asie et de l'Europe.

Les ouvrages de M. Cortambert père et fils sont classiques, il n'est pas un de nous qui, au collège, n'ait eu entre les mains leurs livres d'enseignement : ces deux travailleurs infatigables ont voué leur vie à la diffusion des sciences géographiques; aussi ce fut un véritable chagrin pour tous les membres du congrès d'apprendre que la santé de M. Richard Cortambert avait été, par suite de l'excès même de zèle qu'il a apporté à ses études, ébranlée si gravement que les médecins lui ont prescrit un repos absolu et interdit même de paraître à nos séances. Je vais avoir occasion de parler de l'annexe géographique de la Bibliothèque nationale, organisée par M. Cortambert père; en ce moment je mentionnerai, outre les trèsnombreux traités pédagogiques de toute nature publiés par son fils et par lui, une Géographie biographique de la France avec une grande carte à la fois originale et intéressante qui représente la densité de la force intellectuelle dans les divers départements, par des teintes variées suivant la fécondité de ces départements en célébrités, et aussi une remarquable carte murale de la France.

M. Delesse, le sympathique président de la commission centrale, dont tous les membres de la Société de géographie ont apprécié le zèle et le dévouement, tient aussi une des premières places parmi les personnes qui ont le plus contribué au développement de la géographie en France : il a présenté à l'exposition une carte agricole de la France au 1/500000 donnant, par des teintes graduées, le

revenu moyen de l'hectare : nous trouvons aussi de lui diverses cartes destinées à faire connaître le fond des mers en France, une carte géologique du département de la Seine, etc., etc.

M. Vivien Saint-Martin, dont l'Année géographique est très-populaire, et dont les savants travaux sont si appréciés dans le monde scientifique, traite avec un véritable charme les sujets les plus arides de la géographie, même de la géographie au temps des anciens; nous trouvons à l'exposition une magnifique carte de la Russie exécutée sous sa direction par M. J. Hansen. Citons encore dans cette grande et belle salle des Fastes, les expositions de MM. Hachette, Arthus Bertrand et Delagrave, éditeurs trop connus pour qu'il soit besoin de faire leur éloge; une quantité considérable d'instruments de précision exposés surtout par la brigade topographique et par notre état-major, auxquels nous regrettons de ne pouvoir donner dans ce compte rendu la place qu'ils méritent d'y tenir; les œuvres de M. l'abbé Durand, secrétaire général de la Société de géographie et ancien missionnaire au Brésil, qui a publié des travaux sur Madagascar, sur les voies navigables du Brésil, sur la mission catholique enfin et surtout un remarquable planisphère du monde catholique donnant les sièges des évêchés et des missions sur le globe: enfin les travaux de M. le capitaine Roudaire dans le Chott tunisien et sa carte de la future mer intérieure du Sahara.

Dans les salles xxvII et xxvIII, nous admirons l'ensemble de tous les magnifiques travaux et reconnaissances géodésiques, hydrographiques et topographiques faits en Cochinchinc, depuis la conquête de ce pays, par les ingénieurs hydrographes et les officiers français de toute arme; parmi ces travaux, nous remarquons surtout la grande carte dressée de 1872 à 1873 au 1/125000, par M. le capitaine de frégate Bigrel. La Cochinchine comprend aujourd'hui six provinces dont trois ont été soumises par MM. les vices-amiraux Rigault de Genouilly et Bonnard et les trois autres annexées en 1867 par M. le vice-amiral de la Grandière. Les frontières de la Cochinchine ont été fixées définitivement par les traités que M. le contre-amiral Dupré a conclus, en 1873, avec Norodom roi du Cambodge, et en 1874 avec Tu-Duc empereur d'Annam. On ne peut pas regarder ces cartes sans être frappé d'admiration pour les hommes qui, avec une patience infatigable et un véritable héroïsme, les ont dressées dans ce climat, l'un des plus meurtriers du monde, sous un ciel torride, au milieu d'un dédale inextricable de cours d'eau, de marais et d'arroyaus d'où s'échappent les émanations les plus délétères. C'est à M. le contre-amiral Dupré, ancien gouverneur de la Cochinchine, qu'est due cette exposition.

Près de là, nous trouvons trois cartes en hiéroglyphes de la Palestine, de l'Ethiopie et du pays de Somali présentant le résumé synoptique et géographique des conquêtes de Toutmès III dans ces contrées; elles sont dues à M. Mariette-Bey, le directeur général des fouilles en Égypte qui a déjà rendu de si importants services à l'ari et à la science.

Vient ensuite l'exposition de M. Trémaux : ses livres, ses carte, ses planches de voyage au Soudan oriental, dans les régences de Tunis et de Tripoli, dans le Sennaar, la Nubie, la Nigritie, etc., et des collections des vêtements fort primitifs, des ustensiles et de armes des nègres de ces différentes contrées. Nous trouvons dans ces collections la peau tannée que les Niams-Niams portent au bas des reins et dont l'extrémité pendante les a, pendant très-longtemps, fait prendre pour des *hommes à queue*. M. Trémaux n'est pas seulement un voyageur, c'est encore un philosophe : il croit avoir trouvé un principe universel de vie et de mouvement, les causes principales des courants maritimes, des marées ; notre compétence ne nous permet pas de le suivre sur ce terrain, disons seulement que jamais inventeur ne fut plus convaincu de l'excellence de ses découvertes.

Nous recommandons vivement le fac-simile des cartes de la plus haute antiquité et du plus haut intérêt historique, tirées des Montments de la géographie, du très-regretté M. Jomard, notamment une mappemonde faite par Juan de la Cosa, pilote de Christophe Colomb, et signée Juan de la Cosa, cazilo en el puerto, 1400. Lette mappemonde est émaillée des portraits des rois de tous les pays plus baroques les uns que les autres. Sur les Antilles flotte le drapeau espagnol, et la côte d'Amérique est indiquée comme une mass informe; puis un portrait de Christophe Colomb trouvé à Vicence par M. Jomard ; une mappemonde de Sébastien Cabot, pilote-major d'Henri II; unc autre mappemonde peinte sur parchemin par ordre d'Henri II, on y remarque une très-curieuse rose des vents, au centre de laquelle se trouve la Vierge et toute la sainte famille; dans l'Amérique, naturellement déjà beaucoup micux représentée, on a figuré Pizarre, Hernando Cortez tout bardés de fer, combatiant contre les Indiens, des arbres gigantesques, des hippogriphes divorant des crocodiles, etc.

Nous trouvons ensuite de très-beaux objets d'art rapportés du Japon par M. Lebon, capitaine d'artillerie, qui a occupé une haute position dans l'armée japonaise; une petite divinité toute dorée asise dans son temple et tenant à la main une boule d'or, est à la fois curieuse et d'une exécution très-artistique; puis les collections d'armes, de casse-têtes, de boucliers, de lances, de parures, elc.,

rapportées par un jeune naturaliste, M. Raffray, récemment revenu parmi nous d'un très-beau voyage en Abyssinie et au pays des Ouanikas; celles de l'auteur du charmant Voyage autour du monde, M. le marquis de Beauvoir, dont les récits ont obtenu un si grand et si légitime succès, et une quantité innombrable de globes, de sphères, de cartes, de plans, d'atlas et d'études géographiques; ne pouvant pas nous v arrêter, nous monterons un étage et nous arriverons à la salle xxix, qui est remplie par les documents statistiques et agricoles envoyés par le ministère de l'agriculture et du commerce (direction de l'agriculture); à la salle xxx, qui contient l'exposition des clubs Alpins; puis à la salle xxxi, dans lesquelles sont exposés de gigantesques instruments qui ont servi à observer le passage de Vénus sur le soleil, le 9 décembre 1874. On sait que le gouvernement avait envoyé six missions pour étudier ce grand phénomène : trois dans l'hémisphère austral (à l'île de Saint-Paul, à l'île Campbell et à Nouméa), trois dans l'hémisphère boréal (à Nagasaki, Pékin et Saïgon). Les missions de l'hémisphère austral étaient sous la direction générale du commandant Mouchet. et celle de l'hémisphère boréal sous celle de M. Janssen, membre de l'Institut. Aux instruments sont jointes les photographies prises pendant ces expéditions et de très-intéressantes collections zoologiques recueillics aux iles Saint-Paul et d'Amsterdam, par MM. Rochcfort et Charles Vélain, naturalistes attachés à l'expédition. Dans la salle xxxII, l'École des langues orientales a exposé une très-complète et très-curieuse collection d'ouvrages imprimés et manuscrits turcs, persans, chinois, japonais, etc., et une suite de cartes géographiques publiées en Turquie, en Chine et au Japon. Dans la salle xxxm, on trouve surtout des cartes et des ouvrages pédagogiques publiés par divers instituteurs; et dans la salle xxxiv, les cahiers, les atlas et les méthodes d'enseignement des frères de la doctrine chrétienne et un grand nombre d'instruments et de livres didactiques de tout genre.

Il faut monter haut, quatre grands étages, pour arriver aux salles où sont exposés les travaux accomplis par les diverses missions scientifiques, envoyées par le ministère de l'instruction publique dans les pays les plus intéressants du monde; aussi ceux des visiteurs qui ont fait cette petite ascension n'ont certes pas regretté leurs peines, car ils ont vu une des plus belles parties de l'exposition. Voici d'abord la salle des archives nationales avec les plans des anciens palais et des forêts qui étaient à l'usage spécial des rois de la France; la collection des anciens plans de Paris; les cartes de nos vieilles colonies françaises : par exemple la carte de l'Ile-de-France, par Bernardin de Saint-Pierre, et celle de la Cochinchine dressée au dix-septième siècle par les missionnaires, une carte chinoise de la source du Gange, dressée sur les mémoires des lamas du pays, etc.; puis vient une salle affectée toute entière aux travaux de la commission des Gaules, qui, après avoir établi sur des documents topographiques du dépôt de la guerre, la carte orohydrographique des pays, a publié successivement la carte des monuments de l'âge de pierre (dolmen, tumuli), puis celle des gisements quaternaires et des cavernes; la carte des Gaules sous le proconsulat de César, et enfin celle de l'époque mérovingienne; elle les expose avec un fac-simile d'objets de l'âge de pierre, de fer, et la reproduction des monuments écrits où l'on trouve les noms de la géographie gauloise (tables de Claude, autels, cippes, bornes milliaires), « témoins irréfragables des cités ou des peuples dont ils sont contemporains⁴. »

Ajoutez à cela bon nombre de casques, de cuirasses, d'anneaux d'or, d'épées rougies par la rouille, de plaques, de ceinturons, etc., provenant des fouilles faites dans les anciens tumuli. Deux autres salles, les salles xxxvii et xxxix, offrent peut-être plus d'intérêt encore : nous y trouvons d'abord les recherches et les travaux archéologiques faits en Judée par MM. Guillaume Rey et F. de Saulcy; une carte du nord de la Ŝvrie au 1/500,000°; les monuments militaires des croisades; des plans et vues d'Hiérapolis, de Batocé, de l'enceinte sacrée du Naou; l'itinéraire de la mer Morte; les environs de Jérusalem; l'aqueduc de Béthlécm, etc.; puis viennent le vovage archéologique en Caramanie, de MM. Fabre et Mandrot ; les recherches de M. Guérin sur le tombeau des Macchabées, et celles de M. le comte Melchior de Voguë sur Alep, Antioche, l'abbaye de Lapaï dans l'ile de Chypre et la mosquée d'Omar; une carte de l'ile de Chypre. par M. de Mas-Latrie; les travaux de la mission de Phénicie, dirigés de loin par le trop connu M. Ernest Renan; un plan d'Athènes, par M. Burnouf; les études de MM. Héron de Villefosse et de Laurière en Tunisic et dans la province de Constantine; et enfin quelques-uns des résultats des magnifiques explorations de M. A. Grandidier à Madagascar. Rien ne manque à ce voyage, qui a duré plusieurs années à accomplir, et à la description duquel M. Grandidier a consacré une partie de sa vie et de sa grande fortune : on y trouve des cartes, des plans et des levés topographiques très-complets, des longues séries d'observations météorologiques, des planches représentant avec une exactitude et une finesse de coloris extraordinaires les mammifères, les oiseaux, les poissons, les reptiles, les

⁴ Discours de M. le ministre de l'instruction publique à la séance générale de clôture.

crustacés, les papillons, les insectes, les fleurs, etc.; des collections ethnographiques accompagnées des recherches les plus curieuses et les plus savantes. A côté de l'exposition de M. Grandidier, nous admirons celle d'un autre voyageur non moins illustre, cette fois un missionnaire, M. l'abbé Armand David, qui, comme on le sait, a eu cette année la grande médaille d'or de la Société de géographie de Paris. M. l'abbé Armand David a constamment, pendant quatorze années, parcouru dans tous les sens les régions les plus inexplorées de la Chine et du Thibet. Tout en prêchant la parole de Dieu. il s'appliquait avec ardeur à des recherches scientifiques qui ont donné les résultats les plus importants; en histoire naturelle, ses collections, qu'avec un généreux désintéressement il a données au Muséum, offrent un intérêt capital : pour n'en citer qu'un exemple, M. l'abbé David a découvert huit espèces de grands mammifères absolument nouveaux pour la science; l'un d'eux, un ours noir et blanc rapporté du Thibet, est on ne peut plus curieux. Avant de quitter l'exposition des missions scientifiques, nous ne saurions nous dispenser de rendre un dernier hommage à la mémoire de l'homme qui fut l'un des plus ardents et le plus généreux promoteur de ces missions : nous avons nommé le très-regretté duc de Luvnes.

La quarantième et dernière salle de l'exposition du palais des Tuileries, est consacrée aux ouvrages exposés par la ville de Paris, surtout un ancien plan de notre capitale; nous y avons remarqué le beau livre de M. Alphand, les *Promenades de Paris* et un trèscurieux atlas souterrain aussi de la ville de Paris.

J'arrive maintenant à l'Exposition géographique faite en l'honneur du Congrès dans la Bibliothèque nationale, et je regrette vivement que le cadre restreint dans lequel je suis obligé de me renfermer ne me permette pas de donner sur les trésors qu'elle contient tous les détails que je voudrais leur consacrer. Pour ne pas faire double emploi avec l'Exposition des Tuileries, la Bibliothèque nationale n'a exposé que des objets ayant une haute valeur par leur rareté, leur antiquité ou leur intérêt historique, et elle n'a présenté dans son Exposition ni ses grandes cartes topographiques des divers états-majors, ni ses atlas récents, ni ses nombreuses cartes géologiques, hydrographiques et autres travaux modernes. Elle comprend trois salles ou galeries, dont la plus importante est la galeric Mazarine.

Avant d'appeler l'attention sur les objets qui nous ont le plus frappé dans chacune de ces trois salles, il convient de dire que c'est à l'initiative intelligente et au travail infatigable d'un grand géographe dont nous avons déjà parlé, M. E. Cortambert, qu'est due l'organisation de l'Exposition géographique à la Bibliothèque nationale. C'est aussi à l'obligeance de M. Cortambert que nous devons la plupart des renseignements que nous allons transmettre au lecteur:

« La salle d'entrée est comme un hommage à la mémoire de M. Jomard, le fondateur et longtemps le conservateur du département géographique '; elle est surtout consacrée au souvenir de l'expédition d'Égypte de 1798, et au grand ouvrage qui en a été la conséquence, ouvrage auquel M. Jomard a puissamment contribué. » Les portraits de tous les personnages qui ont pris part à cette expédition, dessinés au crayon et sur le lieu même par Dutertre, sont d'autant plus intéressants qu'ils représentent non-seulement les savants, mais encore les généraux, y compris le général en chef, Napoléon l^{er}. Un très-grand plan manuscrit de Thèbes attire aussi notre attention; puis vient une quantité de vues et de croquis représentant les monuments, les ruines, les paysages, les animaux, les oiseaux, etc., de l'Égypte, etc.

Dans la seconde salle, on trouve une quantité d'ouvrages géographiques chinois, japonais et arabes, des places de Péking en soic, des tours chinoises en porcelaine, un exemplaire manuscrit de la géographie d'Édrisi, un atlas manuscrit avec le plan de la Mecque, etc., etc.; un peu plus loin, un dessin de Tombouctou, fait de la main de Réné Caillé lui-même, nous remet en mémoire l'héroisme et les souffrances indescriptibles de cet homme intrépide durant ce voyage, dont lui seul est revenu vivant, et que depuis trente ans nos plus hardis explorateurs ont essayé en vain de recommencer: c'est avec une véritable tristesse que nous songeons aux déceptions, aux contradictions, aux chagrins de tout genre qui l'accueillirent à son retour en France, car c'est bien tardivement, presque sur son lit de mort que justice pleine et entière a été rendue à Réné Caillé. Près de la vue de Tombouctou, placée comme une sentinelle avancée des cfforts de la science moderne, nous passons, par un brusque contraste, à une mappemonde du onzième siècle, faisant partie des Commentaires de Beatus sur l'Apocalypse, et dessinée par les religieux de Saint-Sever, en Gascogne, témoignage vivant de l'ignorance absolue des gens les plus savants de cette époque sur le monde qu'ils habitaient. Nous ne parlerons que pour mémoire des vastes plans illustrés des forêts dans lesquelles chassaient nos rois, notamment de celles de Compiègne, de Fontainebleau, de Sénart, etc., et d'anciens plans de Brest, de Toulon et de nos autres ports de mer, et nous arriverons à la galerie Mazarine, qui contient

ME. Cortambert, dans l'Explorateur.

la partie la plus nombreuse et la plus précieuse de l'Exposition. Tout serait à citer, puisque tout est choisi dans la fine fleur, si je puis m'exprimer ainsi, d'une collection de manuscrits la plus riche et la plus belle du monde; c'est donc presque au hasard que j'appellerai l'attention sur quelques-uns des objets qui m'ont le plus frappé. Voici d'abord une carte de M. Mahé de la Bourdonnais, dessinée en 1750 sur un mouchoir de poche, avec de la suie, du marc de café et un son cassé ; c'est en la faisant que le pauvre prisonnier de la Bastille, auquel on avait refusé encre, plumes et papier, trompait les ennuis de sa captivité; puis une introduction à la cosmographie imprimée en 1507 à Saint-Dié, par Hylacomylus (Cosmographiæ introductio... insuper quatuor Americi Vespucii navigationes); on accuse généralement le pauvre Améric Vespuce d'avoir commis un immense plagiat en donnant son nom au monde découvert par Christophe Colomb : eh bien ! c'est cet Hylacomylus qui est le coupable ; c'est lui qui, pour la première fois, a désigné le Nouveau-Monde par ce nom d'Amérique. « Je ne vois pas pourquoi, dit-il, on n'appellerait pas Amérique la terre que je décris. » Et il l'a appelée Amérique, et le nom est resté. Une mappemonde de 1492 est très-curieuse en ce qu'elle a été faite l'année même où Christophe Colomb accomplissait son premier voyage : naturellement, l'Amérique n'y est pas indiquée, mais les Indes y ont un prolongement immense, le Japon est très-éloigné des Indes et, par conséquent, beaucoup plus rapproché d'Europe, enfin l'espace qui separe l'Europe du Japon est semé d'une foule d'îles, étapes que Colomb espérait sans doute rencontrer sur son chemin.

Un Ptolémée complet, richement relié, vient de la bibliothèque de Mathias Corvin; un autre Ptolémée, provenant de la bibliothèque de Henri II, passe généralement pour la première édition imprimée de ce livre. C'est à tort, parait-il, car il y a évidemment une erreur dansla date de 1462 qu'il porte ; c'est 1482 qu'il faudrait : il a étéimprimé par Dominique de Lapis et terminé par Béroald. Un autre atlas très-curieux, provenant également de la bibliothèque de Henri II, porte les chiffres du roi et de Diane de Poitiers enlacés, et un croissant d'or fait une allusion délicate au nom de la favorite. Une foule de cartes manuscrites du moyen âge sont enluminées des personnages et des animaux les plus fabuleux ; sur toutes, la mer Rouge est d'une belle couleur de sang, et sur presque toutes on voit le portrait de la reine de Saba et les trois rois mages arrivant sur leurs ânes du fond de l'Éthiopie. La Mer des Hystoires, achevée à Paris par Pierre Lerouge, imprimeur du roy, constitue deux magnifiques volumes in-folio qui ont appartenu à Charles VIII, et qui, entre autres cartes splendidement enluminées, renferment celle de la Terre-64

40 SEPTEMBRE 1875.

Sainte; un atlas catalan de l'an 1375, a fait partie de la bibliothèque de Charles V, placée au Louvre. Les cartes, au nombre de six, sur parchemin, sont collées sur des ais de bois dont les deux ais extérieurs, recouverts de cuir estampé, avec ornements de l'époque de Louis XII. forment une très-curieuse reliure. Les cartes sont peintes en couleur, or et argent, et émaillées de figures d'hommes, de plantes et d'animaux. Voici la mappemonde de Mercator, tellement rare, que la Belgique, patrie de ce grand géographe, n'a pas pu s'en procurer un exemplaire : la carte manuscrite faite par ordre de Pierre le Grand. • t offerte par le tsar à la Bibliothèque nationale; le Trésor des choses mémorables du globe, par Solin Polyhistor, imprimé en 1543 par Pierre Olivarius; les cartes manuscrites de Cassini et de nos plus célèbres géographes, et une collection de portulans sur parchemin, la plus riche du monde, sur laquelle on peut suivre pas à pas l'histoire de la géographie, depuis le quatorzième siècle jusqu'au dix-septième siècle; une quantité d'astrolabes et d'instruments astronomiques arabes. français et allemands; des boussoles chinoises et des globes innombrables. Un de ces globes, en cuivre doré, du seizième siècle, a été pavé trois francs, chez un marchand de ferrailles, par un juif auguel M. Cortambert a été fort heureux et fort aise de l'acheter pour cent francs. Signalons encore la mappemonde de Sébastien Cabot, en 1544, accompagnée d'une précieuse légende où l'on trouve, entre autres renseignements curieux. l'indication, si remarquable et si peu connue, que Jean et Sébastien Cabot abordèrent sur le continent américain dès 1494, en un point qu'ils appelèrent Prima-Vista, et qui est aujourd'hui une portion de la Nouvelle-Écosse. Enfin, pour terminer ces quelques lignes sur l'exposition géographique de l'annexe nationale, mentionnons les deux globes, dits de Coronelli, d'un diamètre de près de 4 mètres chacun, faits par le P. Coronelli sur l'ordre du cardinal d'Estrées, qui les présenta et les dédia à Louis XIV. Ces deux énormes globes, l'uncéleste, l'autre terrestre, sont illustrés de figures d'animaux souvent fantastiques, mais très-artistement peintes. Chacun d'eux porte la dédicace suivante :

> A L'AUGUSTE MAJESTÉ DE LOUIS LE GRAND L'INVINCIBLE, L'HEUREUX, LE SAGE LE CONQUÉRANT LE CARDINAL D'ESTRÉE3 1683.

Il me resterait à rendre compte de la seconde annexe de l'Exposition, celle qui est placée sur la terrasse du bord de l'eau et dans

990



le local de l'Orangerie; mais, d'une part, j'ai déjà eu occasion de parler de beaucoup des objets exposés dans les chalets par diverses junissances étrangères, et de l'autre, je crains d'abuser de la patience du lecteur. Je me bornerai donc à mentionner, sans entrer à 1 ur sujet dans aucun détail : l'exposition faite par le journal l'Explorateur, excellent organe de la géographie, surtout de la géograpluie commerciale, dont le succès va toujours croissant, et auquel ie suis fier de collaborer; les collections zoologiques et ethnographiques de M. Bouvier, y compris l'un de ces grands gorilles que nous avons rapporté de l'Ogooué, et sur lequel j'ai eu déjà l'occasion de donner d'amples détails, et la dépouille du petit Anatole, mort, malgré nos soins, dans l'Okanda; les très-intéressantes collections anthropologiques et ethnographiques rapportées des îles Aléoutiennes par un savant et intrépide voyageur, M. Pinart, qui dans quelques jours repart pour les régions glacées de l'Alaska; l'homme fossile et les antiquités de toute nature trouvées par M. Rivière dans ses fouilles à Menton; le scenographe, très-ingénieux appareil photographique inventé par le docteur Candèze, appareil qui ne tient aucune place, ne demande la manipulation d'aucun produit, et permet aux voyageurs les moins expérimentés de rapporter des photographies des pays les plus lointains; les très-belles photographies de M. Quinet; un remarquable aquarium rempli de poissons chinois et américains; des monceaux de ces perles brillantes que l'on exporte avec tant de succès chez les nègres; des produits de nos colonies et des objets de toute nature destinés aux échanges commerciaux en Asie, en Amérique et en Afrique.

Et maintenant, je demanderai la permission au lecteur complais.int qui a bien voulu me suivre dans cette étude, malheureusement, par la force même des choses, un peu aride, de prendre congé de lui jusqu'au moment où, dans un des prochains numéros du *Correspondant*, je passerai en revue les travaux des membres du congrès et surtout des plus illustres voyageurs qui nous ont fait le récit de leurs aventures.

Marquis de Compiègne.

Nembre du comité scientifique du congrès et du jury de l'Exposition.

MARIE STUART

SON PROCES ET SON EXECUTION

D'APRÈS

LE JOURNAL INÉDIT DE BOURGOING, SON MÉDECIN; LA CORRESPONDANCE D'AMYAS PAULET, SON GEÔLIER, ET AUTRES DOCUMENTS NOUVEAUI

۲I

FORCE D'AME EXTRAORDINAIRE DE MARIE STUART, CONSTATÉE PAR SON CÉLE ET SON MÉDECIN. --- LA SENTENCE DE MORT, PRONONCÉE CONTRELLE PAR LA CHAMBRE ÉTOILÉE, EST RATIFIÉE PAR LE PARLEMENT. --- MAUCHÉ D'ÉLISABETH. --- NOUVELLE TENTATIVE DE PAULET POUR ARRACHER DES AUCH A MARIE STUART.

Grâce à Bourgoing, nous pouvons maintenant pénétrer das la prison de l'auguste captive, rigoureusement fermée jusqu'à présent. à de rares exceptions près, aux regards curieux des historiens. Nous pourrons ainsi la suivre jour par jour, et presque pas à pas, juqu'au pied de l'échafaud.

Après le départ des commissaires, elle ne se fit pas illusion. Elle croyait même le dénoument très-prochain, et elle en pariait à ses serviteurs avec un calme inaltérable et même d'un air souriant. Née avec une âme douce et tendre, ses longs malheurs, loin de l'abattre, l'avaient peu à peu fortement trempée. Elle vit s'approcher sa fin avec une résignation constante, exempte de tout faiblesse, avec un si complet détachement d'elle-même et des choses d'ici-bas, que ses plus mortels ennemis, que son geolier luimême, le farouche Paulet, en étaient frappés de surprise. Pendant

¹ Voir le Correspondant du 10 mai, du 25 juin, du 25 juillet et du 10 août 1876.

les terribles épreuves qu'elle venait de traverser avec tant de présence d'esprit, d'intelligence et de courage, elle avait répandu quelques larmes. Ce fut le dernier tribut qu'elle paya à la nature humaine. A partir de ce moment, transfigurée, pour ainsi dire, par une foi profonde, par le sentiment de son innocence et de sa dignité de reine, elle s'éleva sans effort à une intrépidité digne et simple, dénuée de toute ostentation, et qui ne se démentit pas un seul instant jusqu'à son dernier soupir.

C'est ce que Paulet lui-même constatait en ces termes dans une lettre à Walsingham, en date du 24 octobre : « J'ai pris occasion de visiter cette reine, accompagné par M. Stallenge⁴. Elle a été tourmentée, depuis deux jours, par des enflures à l'épaule, et se propose de prendre médecine demain. Rien n'est change dans sa tranquillité et son assurance... Je suis resté avec elle une heure et demie au moins, afin de sonder ses pensées, et, sans entamer moimême de sujets de conversation, la laissant aller d'une chose à l'autre, suivant son bon plaisir. Elle parla longtemps de la comtesse de Shrewsbury, de lord Abergavenny, et d'autres choses inutiles à rapporter. La seule qu'il me semble bon de vous dire, c'est que, faisant allusion à lord Zouch et à lord Morley, à cause de leurs discours, elle me demanda les noms de ceux qui étaient assis à telle ou telle place, remarquant que l'un avait peu parlé, l'autre beaucoup. Je lui dis que je m'apercevais qu'elle était mal disposée envers ceux qui avaient beaucoup parlé, et qu'ainsi je m'abstiendrais de les lui nommer, la priant de considérer toute l'assemblée comme honorable, et de croire que ceux qui avaient parlé et ceux qui étaient restés silencieux étaient disposés à la juger impartialement. Elle ajouta que, d'après l'histoire, le royaume d'Angleterre avait l'habitude de verser le sang. Je répliquai que si elle voulait parcourir les chroniques de France, d'Espagne et d'Italie, elle trouverait que l'Angleterre avait bien moins versé de sang que ces payslà; mais que pourtant il était quelquefois nécessaire que l'on en versât, lorsqu'il y avait de grands crimes à punir. Elle ne parut pas désirer pousser la conversation plus loin; mais il était aisé de voir qu'elle n'entendait pas faire allusion à sa propre cause, et qu'elle parlait suivant sa manière habituelle... Il paraît, ajoutait Paulet dans un post-scriptum, que cette reine n'a pas su la prorogation de l'assemblée, et qu'elle ne ressent aucune crainte *. »

Bourgoing, de son côté, entre dans les plus intimes et les plus

¹ Stallenge fut rappelé à Londres vers le 15 novembre suivant. (Lettre de Paulet à Walsingham du 15 novembre. *The Letter-Books*, etc., p. 308.)

^{*} The Letter-Books of Amias Poulet, etc., pp. 300, 301, 302.

intéressants détails sur la noble et digne attitude de sa royale maitresse : « Après le départ des seigneurs, dit-il, le sieur Amvas ne traita la reine que courtoisement, lui fit fournir le reste de ce qui était besoin pour s'accommoder en son logis, qu'il augmenta de la salle où avait eu lieu l'examination¹, et il ne lui tint aucuns propos que de bonne façon, plutôt courtois et aimables qu'autrement. Et Sa Majesté, tout ce temps, tant s'en faut qu'elle fût troublée et émue de ce qui s'était passé, en aucune sorte, que je ne l'avais vue si joyeuse ni si à son aise plus continuellement, depuis sept ans auparavant. Elle ne parlait d'autre chose que de propos récréatifs, spécialement de donner son opinion des choses écrites ès chroniques d'Angleterre, à la lecture desquelles elle passait une bonne partie du jour, et. après, en devisait entre ses gens familièrement et tout joyeusement, sans aucune apparence de tristesse, avec un bon visage, voire meilleur qu'auparavant son trouble. Ei s'il advenait de parler de ce qui avait été fait en cette procédure, elle ne s'en émouvait non plus que d'un autre propos; elle-même, avec assurance, disait son opinion et faisait l'événement pire que nous autres mèmes, sans toutefois qu'il semblat que l'affaire lui touchat en rien, ni qu'elle s'en émût le moins du monde. Et enfin sa résolution était qu'elle ne craignait de mourir pour sa bonne querelle. Et s'il advenait qu'on lui dit que jamais on ne la ferait mourir, elle disait qu'elle savait très-bien ce qui s'en ferait. Et comme elle voyait bien que ses ennemis procédaient pour venir à ce point, et qu'elle connaissait leurs procédures et façons de faire, elle employa même, de sa bonne volonté, et sans y être invitée (ce qu'elle n'avait jamais fait auparavant), cinq à six jours à prendre médecine, afin de pourvoir aux accidents de sa maladie, qui avait accoutumé de survenir au commencement de l'hiver, et où elle se comporta aussi allegrement et d'aussi bon cœur que jamais elle avait fait. Et elle-même s'efforçait en sa complexion, mal apte à prendre médecine, faible et débile pour la longueur du mal, à faire de tout son pouvoir que les remèdes lui profitassent³. »

Élisabeth, comme on l'a vu, n'avait pas tardé à se repentir d'avoir ordonné aux commissaires siégeant à Fotheringay de suspendre leur sentence contre la reine d'Écosse. Dès le 15 octobre, craignant

⁴ « Elle est toujours soigneuse, écrivait Paulet à Walsingham, le 24 octobre, d'avoir ses chambres en bon ordre, désireuse d'avoir diverses choses pour son propre usage, et espère que son argent lui sera rendu. Elle prend plaisir à des bagatelles et, dans tous ses discours, est libre de toute préoccupation d'esprit, du moins en apparence. » (*The Letter-Books of sir Amias Poulet*, etc., p. 300.)

Iournal inédit de Bourgoing.

994



que sa proie ne lui échappât, elle avait fait écrire à Burghley par Davison, pour que le délai fixé fût abrégé. Burghley reçut cette lettre le 16, à sa maison de campagne de Burghley, et il se hâta de répondre à Walsingham : « J'ai montré combien il nous est impossible de nous réunir avant le 25, d'abord parce que ce serait illégal, la Commission étant ajournée, ensuite parce qu'il est impossible d'arriver plus tôt. J'ai fait espérer que l'affaire viendrait à bonne fin, et d'une façon honorable pour une telle cause, qui ne pouvait être jugée en deux jours, ou mieux en un jour et demi; car nous aurions pu donner ainsi raison à la reine d'Écosse, qui a prétendu qu'elle était jugée d'avance, ce qui a été beaucoup répété¹.»

Au jour désigné, le 25 octobre, les commissaires furent de nouveau convoqués à Westminster, dans la Chambre étoilée, pour y juger le procès de la reine d'Ecosse. Tous comparurent, à l'exception des comtes de Warwick et de Shrewsbury, qui l'un et l'autre se dirent malades². Les débats durèrent plusieurs jours. On récapitula les principaux chefs d'accusation formulés à Fotheringhay. Nau et Curle furent ensuite introduits dans la salle, et là, sous le sceau du serment, et toujours en l'absence de leur maitresse, s'il fallait accorder la moindre confiance aux termes du rapport officiel, ils confirmèrent « leurs interrogatoires, confessions et suscriptions de la manière et dans la forme qu'ils avaient été faits et écrits³. Ils déclarèrent de nouveau que la reine avait reçu et lu les lettres de Babington, et que, par ses ordres et son commandement exprès, réponse y avait été faite sur tous les points. » Mais on se rappelle combien avaient paru peu satisfaisants leurs deux premiers interrogatoires à Burghley et à Walsingham⁴. Ils avaient simplement dit, ou étaient censés avoir dit, que Marie Stuart avait reçu des lettres de Babington, et qu'elle leur avait dicté « certaines réponses » à ces mêmes lettres. Mais rien dans leurs aveux ne pouvait laisser soupconner qu'elle eût dicté les passages où il était question du

¹ The Letter-Books of Amias Poulet, etc., p. 297.

² Camden. « Demain, dans l'après-midi, écrivait, le 30 octobre, Burghley i Davison, les commissaires se réuniront à la Star Chamber, et la cause étant fort longue, ils l'entendront et concluront sur le tout sous forme de procèsverbal. Il sera tard avant que je m'y rende, parce que j'apporte avec moi la goutte à un pied, ce que personne, là non plus qu'ici, n'accepterait de moi, j'en suis certain. Mais, Dieu merci, ma main est libre. » (The Letter-Books of sir Amias Poulet, p. 304.)

³ Hardwick's State Papers, t. I⁴⁷, p. 224. On sait avec quelles précautions et quelle défiance doivent être consultés ces documents.

⁴ Burghley à Walsingham, 8 septembre; lettre citée par Tytler. Howell's State trials, d'après le Registre d'Édouard Barker, principal notaire ou greffier d'Élisabeth, et Thomas Weeler, notaire public, greffier de l'audience de Cantorbery.

MARIE STUART.

meurtre d'Élisabeth¹. Il est permis de croire que leur troisième interrogatoire à la Tour fut sans doute conforme aux deux premiers. puisque l'on a fait disparattre avec sein l'original, et que la copie de ce même interrogatoire, qui fut lue à Fotheringhay hors de leur présence, dut être falsifiée dans le sens de l'accusation. Nau, dans son Avologie, présentée à Jacques Ier, roi d'Angleterre, en 1606. affirma, comme il l'avait déjà fait, que les principaux chefs d'accusation contre sa maîtresse étaient faux; qu'il le soutint énergiquement à Westminster, comme il l'avait fait à la Tour, et qu'en présence de Walsingham, qui, dans la Chambre étoilée, l'accabla d'injures et le menaça de le mettre en jugement, il déclara que les commissaires auraient à répondre devant Dieu et tous les rois chrétiens, si, sur des charges aussi fausses, ils venaient à condamner une princesse innocente. Il demanda même alors, mais ce fut en vain, que sa protestation fut enregistrée¹. Plus tard, Carle, à sea lit de mort, protesta de son côté qu'il était prêt à répondre devant le tribunal de Dieu que, loin d'avoir jamais violé son serment de fidélité envers la reine, sa maîtresse, il n'avait cessé, du vivant de cette princesse et après sa mort, de défendre son innocence contre les accusations de ses ennemis³.

Toutes les formes de la procédure furent violées à Westminster comme elles l'avaient été jusqu'alors. « A Fotheringay, dit le consciencieux historien Tytler, nous aviens une accusée sans les témoins; à la *Chambre étoilée*, nous avons des témoins sans l'accusée; car Marie était gardée fort étroitement dans sa prison, tandis que l'infatigable Burghley poursuivait sans relache l'instruction à Westminster. »

• « Il ne paraît pas, dit M. Hosack, que t'on ait adressé des questions au secrétaires de Marie Stuart, mais il est dit qu'ils affirmèrent par serment cetaines déclarations et confessions, dont ni originaux, ni copies n'ont été conservés. La seule nouvelle pièce de conviction, produite dans la Chambre Étoliec, était une prétendue déclaration de Curie, « que la dettre que Babington éorinit à « la veine d'Écosse et les minutes de la répense de cette princesse à cette lettre « furent brûlées par ses ordres. » Mais il est clair qu'une déclaration aussi importante, si elle eût été vraie, aurait du être faite en présence de l'accusée, et il est également clair que, si elle était fausse, elle ne pouvait être faite que derrière son dos, sans qu'il y eut possibilité pour elle de la contredire. » (T. H. pp. 450 et 431.)

² Lingard. — Apologie de Nau. Harl. ms. Nau, dans son Apologie, faissit appel aux souvenirs des gentilshommes encore vivants qui assistaient au procés de la Chambre Étoilée, et il ne paraît pas que ses assortions aient été démenties par aucun d'eux.

³ Tytler, t. VIII; miss Strickland, t. VII; Jules Gauthier, t. H. — La croyance de Marie dans la culpabilité de ses secrétaires n'est pas une preuve contre eux, car elle n'avait nul moyen de savoir la vérité.

Trente-six des commissaires de Fotheringay, réunis dans la Chambre étoilée, après avoir entendu la récapitulation des chefs de l'accusation et les dépositions de Curle et de Nau, prononcèrent une sentence de mort.

Douze membres absents envoyèrent leur adhésion à la sentence. « Ils voyaient aussi clair dans la culpabilité de Marie, dit un récent historien anglais, que ceax qui avaient été présents¹. » Un seul membre, lord Zouch, refusa d'acquiescer au jugement de ses collègues.

Il était déclaré dans la sentence que Marie, soi-disant reine d'Écosse, et prétendant avoir des droits à la couronne d'Angleterre, avait, de concert avec Babington, et à l'aide de ses secrétaires, ourdi et imaginé plusieurs projets « tendant au malheur, à la mort et à la destruction de la reine Élisabeth².» Afin d'apaiser les ressentiments du roi d'Écosse, il y était énoncé de plus que la condamnation à mort de la mère ne porterait aucun préjudice aux droits du fils à la couronne d'Angleterre, « et qu'il resterait dans le même état, degré et privilége que si la sentence n'avait pas été rendue³.»

« On ne sait, dit Robertson, ce qui doit révolter le plus, ou de la forme irrégulière de toute cette procédure, ou de la haute iniquité d'Élisabeth, lorsqu'elle ordonna l'instruction d'un tel procès. De quel droit prétendait-elle exercer son autorité sur une princesse indépendante? Marie Stuart était-elle tenne d'obéir aux lois d'un royaume étranger? Les sujets d'une autre souveraine pouvaient-ils devenir ses juges? Et lors même qu'une telle insulte à la royauté cât été permise, ne devait-on pas observer du moins les formes ordinaires de la justice? Si le témoignage de Babington et de ses complices était si concluant, pourquoi Élisabeth ne suspendit-elle pas pour quelques semaines leur supplice, afin que, par leur confrontation avec Marie, elle pût être pleinement convaincue des crimes qu'on lui imputait? Nau et Curle étaient encore vivants; pourquoi ne les fit-on pas comparattre à Fotheringay? Et pourquoi comparurent-ils, au contraire, dans la Chambre étoilée, où Marie n'était pas présente pour entendre leur déposition? Ces témoignages suspects étaient-ils suffisants pour condamner une reine, et le dernier des criminels cût-il été envoyé à la mort sur des preuves aussi faibles

⁴ Mary queen of Scots and her latest english historian, etc., by James F. Meline. London, 1872.

* Ibidem. Camden; Egerton; Tytler, Jules Gauthier, t. II; Hosack, t. II, p. 431.

^a Howell's State trials; Journal de la Chambre des Communes d'Ewes; Hardwick's State papers; Hosack, t. II, p. 451.

et aussi peu concluantes '? » « Et pourtant, comme il importait au plus haut degré à Élisabeth de prouver à la face du monde le crime de la reine d'Écosse, afin de justifier une condamnation à mort, il est évident que, si l'on ne produisit que des preuves suspectes, c'est qu'il n'y en avait point de positives, et que, par conséquent, Marie était innocente³. »

« Ainsi se termina, dit l'honorable presbytérien Hosack, la plus honteuse des iniquités judiciaires qui aient sali l'histoire d'Angleterre³. »

Quelques jours après, le Parlement fut appelé à ratifier la sentence de la Chambre étoilée. Les lords et les communes ne montrérent pas moins de passion et de fanatisme. Une enquête fut ordonnée dans les deux Chambres sur la conspiration et sur les dangers qu'avaient courus la reine et le repos du royaume. On feignit d'estminer de nouveau les pièces frauduleuses produites à Fotheringay. et, après les plus violentes invectives contre Marie Stuart, le Parle ment, se montrant aussi servile que celui qui, sous Henri VIII, condamna Catherine Howard et Thomas Morus, ratifia à l'unanimité la sentence de la Chambre étoilée. Puis les deux Chambres, d'un commun accord, présentèrent à la reine une adresse dans laquelle ou la conjurait, pour peu qu'elle eût à cœur sa propre surelé, celle de ses sujets, le bonheur du royaume et le maintien « de la vraie et inestimable religion du Christ, » de faire subir sans délai à s dangereuse rivale le châtiment dû à tous ses crimes. « Une longue expérience, était-il dit dans l'adresse, prouvait que la plus étroite prison n'avait pu comprimer l'esprit remuant et entreprenant de Marie Stuart; que la vigilance de tous ses gardiens avait élé constamment mise en défaut par son adresse; que les lois les plus lerribles ne pourraient jamais contenir ses partisans, toujours prets à se soulever pour rétablir le papisme. La reine d'Écosse regardait la couronne d'Angleterre comme lui appartenant, et jamais elle nernoncerait à y prétendre. Endurcie dans sa malice, elle ne songeait qu'à précipiter la chute de la reine d'Angleterre, et pourvu qu'elle pût atteindre ce but, elle s'inquiétait peu de ce qui pourrait lui arriver à elle-même. C'était une femme hautaine, dure, téméraire. et, aussi longtemps qu'elle vivrait, Sa Majesté ne pouvait être en sûreté. Elle était infectée de papisme et brûlait de détruire l'Évangile en Angleterre et en tout lieu. Aussitot que Sa Majesté serait tuée, le roi d'Espagne se préparerait à envahir le pays ; alors la na-

998

⁴ Robertson's *History of Scotland*, liv. VII.

⁹ Histoire de Marie Stuart, par Jules Gauthier, t. II.

³ Hosack, t. II, p. 431.

tion deviendrait l'esclave des étrangers, l'État serait détruit et les droits de la couronne vendus à un prêtre italien. Du jour où la reine d'Écosse était venue en Angleterre, ce chancre, placé au milieu du peuple, n'avait cessé de corrompre les esprits. C'était grâce à sa présence que prospérait le papisme; la miséricorde envers elle deviendrait cruauté à l'égard de tous les sujets loyaux et fidèles. Une plus longue faiblesse de la part de Sa Majesté entraînerait les irrésolus du côté de l'ennemi, l'association pour protéger sa vie scrait dissoute et forcée par elle-même à violer ses serments. La reine d'Écosse, en faisant partie de cette association, avait prononcé sa propre sentence¹. » En conséquence, la Chambre des lords et celle des communes demandaient « qu'une juste condamnation fût suivie d'une prompte exécution. »

Le lord-chancelier et Puckering, l'un des orateurs de la Chambre basse, appuyèrent cette adresse d'un long mémoire dans lequel, usant du style biblique à la façon des puritains, ils rappelaient à Élisabeth la colère de Dieu contre Saül pour avoir épargné Agag, et contre Achab pour avoir laissé la vie à Ben Adad. Ils y exaltaient au contraire la sagesse des juges qui mirent à mort Jésabel et Athalie, et celle de Salomon pour avoir fait périr son propre frère Adonias³. L'adresse se terminait par cette sanguinaire réflexion : « Celui qui n'a pas de bras ne peut combattre; celui qui n'a pas de jambes ne peut s'enfuir; celui qui n'a pas de tête ne peut faire aucun mal³. »

La réponse d'Élisabeth est un chef-d'œuvre d'astuce et d'hypocrisie : « Que de grâces n'avait-elle pas à rendre au Tout-Puissant pour avoir si miraculeusement préservé sa vie? Rien au monde ne l'avait plus vivement affligée que de voir qu'une personne de même sexe, de même rang, qu'une si proche parente se fût rendue coupable d'un si grand crime. Et pourtant, loin d'avoir jamais conçu contre la reine d'Écosse quelque mauvais dessein, poursuivait l'artificieuse Élisabeth, dès la découverte des premières « pratiques » de sa trahison contre ma royale personne, je lui écrivis secrétement que, si elle voulait me les confesser dans une lettre confidentielle, je les couvrirais de mon silence^{*}. Et je ne lui disais pas cela pour lui tendre un piége, ajoutait-elle en jouant la magnanimité, car j'en savais autant qu'elle pouvait en confesser. Et maintenant encore, bien que les choses en soient venues à ce point, si elle se re-

¹ Petilion of Parliament, novembre 1586. D'Ewes' Journals abridged.

² Howell's State trials. D'Ewes, Journal des Lords et Journal de la Chambre des Communes.

⁵ Camden, Appendice à la vie d'Élisabeth.

• Cette lettre, comme nous l'avons dit précédemment, ne fut jamais écrite; Élisabeth mentait effrontément. pentait véritablement, si personne ne cherchait à poursuivre sa querelle, si ma vie seule était en jeu et non le salut et le bien-être de tout mon peuple, je lui pardonnerais bien volontiers et je le proteste sans feinte. Bien plus, si l'Angleterre devait tirer de ma mort un état plus florissant, espérer un meilleur prince, oui, c'est avec joie que je renoncerais à ma propre vie; car, si je tiens à la conserver, c'est uniquement pour votre salut et celui de mon peuple. »

Elle jura que le Statut, édicté pour préserver sa vie, n'avait point été conçu pour faire tomber dans un guet-apens la reine d'Écosse, mais que son intention, en le publiant, n'avait été que de l'avertir et de la détourner, par une crainte salutaire, de toute tentative coupable contre sa personne. Elle feignit de gémir pour avoir été poussée, par le dernier acte du parlement, à cette extrémité d'en être réduite à verser le sang d'une si proche parente. « Je suis tombée, dit-elle, en un si grand chagrin en apprenant ses machinations contre moi, que, pour ne pas l'augmenter, et non par crainte du danger, comme l'ont supposé certaines personnes, je me suis abstenue d'aller au parlement. Mais, ajouta-t-elle avec une ruse consommée, pour semer dans les esprits d'implacables colères, je veux vous dire un secret, quoique l'on sache fort bien que j'ai toujours la force de garder ce que je veux taire. Il n'y a pas longtemps que de mes yeux, de mes propres yeux, j'ai vu et lu un serment par lequel plusieurs scélérats s'obligent à me tuer dans le délai d'un mois. Mon danger est le vôtre et je serai très-soigneuse de l'écarter; mais, comme l'affaire de la reine d'Écosse est des plus délicates, des plus importantes, n'attendez pas de moi une prompte résolution, mon habitude étant, même dans des choses moins graves, de délibérer longtemps avant de prendre un parti. »

Et bien qu'au fond elle ne fût pas moins sceptique ou moins indifférente que Burghley en matière de religion, elle finissait son discours par cette invocation : « Je supplie le Dieu tout-puissant d'illuminer mon esprit afin de me faire découvrir ce qui servira au bien de son Église, à la prospérité de l'État et à votre salut, et afin que tout délai n'entraîne pas de danger, nous signifierons notre résolution en temps opportun. Attendez-vous à me voir accomplir pleinement tout ce que les meilleurs sujets peuvent attendre de la part des meilleurs princes¹. »

Après douxe jours de réflexion, feignant d'être prise d'un accès de sensibilité, elle envoyait aux Communes un message par son

⁴ Howell's State trials. Tytler, t. VIII. Miss Strickland, t. VII. Speech of the queen, nov. 12-22. Camden, Hosack, t. II, pp. 432, 433.

vice-chambellan, sir Christophe Hatton, pour leur demander si l'on ne pourrait pas découvrir un expédient qui permît à sa pitié d'épargner la vie de la reine d'Écosse¹. Il existait un parti modéré qui, dans la crainte des représailles de l'Europe, était d'avis que la couronne d'Angleterre pourrait être transmise sur la tête de Jacques après la mort d'Élisabeth, et qu'en attendant, la reine d'Écosse, dépossédée de tous ses droits, serait gardée à vue dans une étroite prison jusqu'à la fin de sa vie. Mais ce parti n'était qu'une minorité¹. Après une longue discussion, les Communes répondirent, à une grande majorité, qu'il était impossible de trouver un autre expédient pour conjurer le mal « que l'exécution. » Cette nette décision fut sur-le-champ portée à Élisabeth par le lord-chancelier et le président de la Chambre des communes qui se rendirent auprès d'elle à Richmond³.

Il semble qu'un tel acte était de nature à lui arracher un mot décisif. Il n'en fut rien. Elle ne leur fit qu'une réponse subtile et ambiguë : « Si je vous disais que je n'ai pas l'intention d'acquiescer à votre demande, par ma foi, je vous dirais peut-être plus que je ne pense. Et si je vous disais que j'ai l'intention d'y accéder, je vous dirais alors plus qu'il ne convient que vous ne sachiez, et ainsi je ne puis vous donner qu'une réponse sans réponse^{*}. »

Quelque violent désir qu'elle eût d'être délivrée de sa victime, elle hésitait toujours à signer l'arrêt fatal. Implacable et vindicative au plus haut degré, elle était sans pitié comme sans remords, mais non pas sans honte et sans peur. Si la dague d'un serviteur dévoué l'eût délivrée secrètement de Maric Stuart, elle en cût ressenti une

⁴ Mss de la collection de sir George Warender, cités par Tytler, t. VIII. Archibald Douglas au Mattre de Gray, 22 novembre 1586; Archibald Douglas à Jacques VI, 6 décembre 1586; même collection, citée par Tytler, t. VIII. Miss Strickhand, t. VII.

* Froude's History of England, vol. XII.

³ « Hier, écrivait Burghley à Davison, dans la chambre du Parlement, s'éleva la question de savoir s'il est convenable que deux archevêques et quatre autres évêques accompagnent les seigneurs temporels, porteurs de la pétition à Sa Majesté, pour lui demander l'exécution de la reine d'Écosse. J'avais quelques scrupules, pensant que Sa Majesté n'aimerait pas cela parce que, dans les temps anciens, les évêques siégeant au Parlement avaient coutume de s'abstenir. Cependant, je ne crois pas qu'il soit illégal qu'ils assistent à de telles causes, et se prononcent, lorsque l'exécution de la sentence tend au bien de l'Église comme celle-ci. — Je vous prie de savoir si Sa Majesté l'aura ou non pour agréable; milord de Canterbury agira dans le même sens. — J'ai parlé avec sir Drue Drury, que M. le secrétaire dépêchera cet après-midi (à Fotheringay). » (The Letter-Books of sir Amias Poulet, etc., p. 506.)

¹ Howell's State trials. Camden. Tytler, t. VIII; miss Strickland, t. VII; Hosack, t. II, p. 434.

joie atroce. Mais à quelles vengeances implacables ne s'exposeraitclle pas de la part des rois de l'Europe si elle osait faire tomber juridiquement la tête d'une princesse, son égale et sa parente? Quelle pitié pourrait-elle espérer de l'ambition de Philippe II, elle, la fille adultérine d'Anne Boleyn, elle qui avait aboli le catholicisme dans ses États? Dans ses terreurs paniques, elle se voyait déjà précipitée du trône, jetée à son tour en prison, comme au temps de sa jeunesse, trainée au dernier supplice et soumise à des humiliations cent fois pires que la mort.

En proie à ces perplexités et à ces craintes, mais inexorablement fidèle à sa haine et méditant au fond de son cœur la mort de sa rivale, elle ne répondait à ses ministres que d'une manière évasive. Et eux, la taxant « *de mollesse*, » feignaient, pour lui arracher enfin une décision, d'être de plus en plus inquiets pour sa vie et pour leur propre sûrcté¹.

Afin de se disculper devant l'Europe, ils en étaient encore à chercher une preuve sans réplique de la culpabilité de Marie Stuart. Ne l'avant pas, ils firent une nouvelle tentative pour lui arracher m aveu. Paulet eut mission de l'interroger, et, s'il était possible, de surprendre sur ses lèvres le mot précieux qui les eut lavés de tout reproche. Peut-être même fut-il chargé de laisser entrevoir à Marie. afin de la perdre plus surement, l'espérance du pardon, si elle s'avouait coupable. Le jour donc de la Toussaint, dans l'après-diner², Paulet se rendit dans la grande salle où la reine avait été interrogée par les commissaires. Comme on l'a vu plus haut, cette salle avait été mise à la disposition de Marie Stuart après leur de part. Sir Amyas feignit de vouloir s'assurer si elle avait été convenablement disposée pour l'usage de la reine, et si les fermetures. ordonnées par lui pour sa sûrcté, étaient en bon état. Sur quelques indices qui durent lui donner l'éveil, il n'était pas sans crainte, comme il semble, que d'un moment à l'autre la reine d'Écosse m fut enlevée par ses partisans ou massacrée par ordre du gouvernement anglais, et comme avant tout il avait à cœur, soit de ne pas se laisser surprendre, soit de ne pas tremper dans un pareil crime. par précaution, il avait fait murer quelques ouvertures du château ct notamment quelques portes et croisées de cette salle*. Après son

⁴ Walsingham à Shrewsbury, 6 octobre 1586, et Burghley à Leicester, 26 octobre, State Papers office; J. Gauthier, t. II.

* Le 30 octobre, Paulet avait expédié à Walsingham un bulletin de la santé de la reine : « Je veux vous avertir que cette reine a pris médecine trois fois œlle semaine, et, comme à l'ordinaire, elle a été malade, ce qui fait qu'elle n'est pas sortie de son lit depuis cinq ou six jours, et y est encore.» (The Letter-Books of sir Amias Poulet, etc., p. 304.)

³ Journal inédit de Bourgoing. Le 29 octobre, Davison écrivait à Burghley

inspection, et comme s'il n'eût pas voulu, étant si près de la reine, se retirer sans lui rendre visite, il attendit qu'elle eût fini ses prières et demanda à la voir.

Introduit auprès d'elle, il se montra plus courtois gu'à son ordinaire, et, pendant quelques instants, feignant de n'avoir rien d'essentiel à lui dire, il devisa de choses indifférentes. De propos en propos, la reine en vint à lui parler de l'état de sa santé qui. jamais, disait-elle, n'avait été meilleure que depuis son départ de Chartley et les dernières épreuves qu'on lui avait fait subir. Paulet, qui l'avait amenée sur le terrain qu'il voulait explorer, lui témoigna toute sa surprise d'un tel changement. Il n'était personne au monde, ajoutait-il, qui ne fût aussi merveilleusement étonnée qu'il l'était lui-même de la voir en si bonne disposition et en si belle humeur après avoir élé accusée et convaincuc de crimes aussi horribles qu'odieux, tels que cette conjuration contre la vie de la reine ct celle de ses principaux serviteurs, tels que la rébellion et l'invasion du rovaume. « Lesquelles choses ont été si bien examinées et éclaircies, poursuivit Paulet, que les commissaires n'ont plus de doute sur la culpabilité de Votre Grâce, et nul au monde ne voudrait croire, ni moi-même, si je ne le voyais, que vous puissiez vivre en unc si grande quiétude d'esprit. »

Cet entretien, d'un intérêt capital, nous a été transmis en entier par Bourgoing qui, selon toute probabilité, dut l'écrire sous les yeux mêmes et peut-être sous la dictée de Marie Stuart, de même que

· Les plaintes que fait entendre sir Amyas sur la faiblesse d'une demeure où il doit résister à toute attaque désespérée qui pourrait être tentée en faveur de la reine d'acosse, sont fort à considérer. Selon son opinion, on pourrait faire une levée de cent ou deux cents hommes, que l'on posterait dans des endroits convenables auprès de lui, et qui seraient prêts à repousser toute attaque. Son Altesse me prie de vous en faire part, pour que ce soit exécuté, si vous ne trouvez pas d'autre moyen. Elle ne désire pas que cette reine soit rapprochée d'ici (de Richmond). Elle est si décidée à lui envoyer (à sir Amvas) de la poudre et du plomb, que je suis certain qu'elle n'a pas le dessein de le débarrasser de sa charge. - Sa Majesté trouve qu'il y a un vide (dans ses lettres), en ce qu'il n'avertit pas Son Altesse des discours qu'elle (la reine d'Écosse) tient depuis que Vos Seigneuries l'ont vue, et elle a fait savoir à M. le secrétaire qu'elle désirait plus de détails à ce sujet. » (The Letter-Books of sir Amias Poulet, etc., p. 302). Le jour suivant, Burghley répondait à Davison : « J'ai lu les lettres que vous m'avez envoyées, et j'y ai trouvé l'opinion de M. Paulet sur la faiblesse d'une partie du château de Fotheringay et le manque de poudre et de plomb. L'attention de Sa Majesté s'est portée sur tout cela. Je pense qu'il serait meilleur d'avoir guarante ou cinquante soldats, pour guetter et veiller, qui, bien choisis, serviraient mieux à notre dessein que deux cents hommes hors du château ou des gentilshommes des environs; quant à la poudre et au plomb, je donnerai des ordres à l'un des serviteurs de M. Paulet, qui est son pourvoyeur a Londres, etc. » (The Letter-Books of Amias Poulet, etc., p. 303.)

toutes les parties essentielles de son Journal. Nous le reproduisons presque textuellement, car aucune analyse ne saurait exprimer dans toute leur force et leur noble assurance les paroles de la reine.

« --- Je n'ai point d'occasion d'étre mal disposée et troublée, répendit-elle à son geolier avec calme, je sais bien en ma conscience ce que j'ai fait et j'ai dejà répondu aux commissaires. Dieu et moi savons bien que je n'ai attenté, ni consenti à tuer ni meurtrir (assassiner) personne, et ma conscience est libre et nette de toute connivence en cet endroit. Etant innocente, j'ai occasion plutôt de me réjonir que de m'attrister, avant placé toute ma confiance en Dien, protecteur des gens de bien et des innocents. Plusieurs princes de ma qualité ont été exposés à bien des traverses; moi-même j'en ai déjà subi beaucoup, puisqu'il a plu à Dieu, et j'en suis toujours sortie jusqu'à présent grâce à sa protection. Je ne m'en soucie plus et suis toute prête à souffrir la mort quand il lui plaira. Je suis née dans les troubles, et la reine ma mère m'a élevée avec heaucoup de peine au milieu des troubles. Lorsqu'elle fut contrainte de m'envoyer en France, je n'y jouis pas longtemps du hien que j'avais obtenu, le roi mon mari venant à mourir. Renvoyée que je fas ca mon pays d'Écosse, je fus quasi toujours troublée, et n'ai pas été sans troubles depuis que je suis en ce rovaume d'Angleterre. H ne me profiterait de rien de m'en affliger davantage. »

« — C'est un grand contentement que d'avoir la conscience nette et déchargée, lui répliqua Paulet d'un ton qui exprimait le doute, et Dieu est témoin entre vous et lui, mais une conscience feinte et dissimulée est une mauvaise chose... Si vous êtes coupable, comme assurément il est trop clair et évident, l'affaire ayant été si hien illacidée en votre présence, même que vous ne le pouvez nier, il vaudrait mieux confesser votre faute et en faire repentance devant Dieu et le monde. »

— De mes offenses et péchés je me repens, répondit la reine sans s'émouvoir du zèle indiscret de son interlocuteur; je suis femme et, humainement, comme tous les autres hommes, j'offense Dieu. Il n'y a personne qui puisse dire qu'il soit juste ou sans péché. J'ai offensé Dieu et lui en demande pardon, « en faisant repentance, » « mais je ne sais à qui je me puisse et doive confesser en l'état où je suis. » Et à Dieu ne plaise que je demande que vous fassies confesser à moi l mais du fait dont il est question, je ne m'en confesserai point, et vous savez bien que je n'en suis point coupable. On vous fait accroire tout ce qu'on veut, mes ennemis ayant déjà prémédité de longue main ce qu'ils prétendent faire. Parce que je suis catholique, ils me veulent mettre au rang des autres catholiques, mais je suis toute résolue à mourir pour la reli-

Digitized by Google

gion, et je ne demande pas mieux. Je m'estime bien heureuse de souffrir pour le nom de Dieu, comme ont fait beaucoup de saints et de martyrs dont on célèbre aujourd'hui la fête, et comme je viens de le lire dans un sermon. Ce n'est pas que je me croie digne de la parole de Dieu. »

« — Il n'est pas question de religion en votre fait, s'écria avec emportement le fanatique geôlier, il est question de meurtre, de rébellion et d'invasion; et, étant coupable, vous ne devez ni ne pouvez nier..., et ni vous, ni la plus grande partie du royaume n'en pourrait être excusée, ni même tous les catholiques ensemble s'ils y avaient consenti; je juge qu'ils seraient tous dignes de punition. »

 α — Ce n'est pas pour autre chose que pour ma religion, répliqua Marie avec force, mais il faut bien trouver « quelque autre couverture et occasion pour me mener au point où je vois bien que mes ennemis m'ont conduite. Je n'en fais pas pire chère et qu'ils ne m'épargnent pas. »

— Il ne s'agit pas de religion, reprit Paulet avec insistance, et personne n'a encore été puni pour sa religion. Quant à moi, poursuivit-il, je ne sais rien de ce que les seigneurs ont fait, mais ils ont trouvé le fait si clair, si évident, qu'ils ont, dit-on, donné sentence, mais je ne le sais pas. Quelques-uns sont d'opinion qu'ils l'ont fait, « mais je n'en ai rien d'assuré et n'en sais rien que par ouï dire. »

Et le vieux puritain, sans se lasser, dit Bourgoing, « remettait toujours la reine à confession. »

— « J'ai bien compris, lui répondit Marie, où ont voulu me conduire les commissaires, lorsqu'ils sont venus m'interroger à Fotheringay. Ce qu'ils ont fait ici, n'est que pour observer quelques formalités, pour faire croire à la vraisemblance des faits, « afin de parvenir à leurs prétentions, auxquelles je ne suis tenue d'acquiescer ni de me soumettre. » « Je ne fais compte de ce qu'ils ont fait non plus que de rien, » « Il est bien aisé aux brigands et larrons, là où ils se trouvent les plus forts, d'efforcer les passants et ceux qui suivent leur chemin. Mes ennemis me tenant en prison, il leur est fort aisé de m'affliger et de me faire mourir, de disposer de moi à leur plaisir et volonté, ayant la force pour eux, et moi étant toute seule, faible et délaissée. » Mon plus grand désir est que chacun sache comment on a traité et comme on traite mes affaires. »

« — Vous êtes bien marrie (peinée) que chacun le sache, lui répliqua Paulet d'un ton ironique; une telle entreprise n'est à celer ni à taire, mais il n'a été donné aucune sentence ni jugement avant la venue des seigneurs. »

a — Je ne demande pas autre chose, lui répondit Marie avec fer-10 SEPTEMBRE 1875.

meté, afin que tous les princes chrétiens et les étrangers puissent être témoins de tout et juges de tout ce qu'on m'a fait, non à cause de moi, mais à la confusion de tous mes ennemis et de ceux de l'Église. On n'a cessé de tourmenter les pauvres catholiques, avec un acharnement inoui, sous prétexte qu'ils étaient trattres parce qu'ils ne voulaient pas reconnaître pour chef suprême de l'Église la reine d'Angleterre. Quant à moi, comme je l'ai dit en pleine assemblée, je ne reconnais d'autre chef de l'Église que le pape, auque est commis son règlement du consentement de toute l'Église catholique duement assemblée.⁴ »

« Quant à vos sentences, poursuivit Marie avec une hauteur souveraine, je n'en fais pas cas et vous n'avez que faire d'y procéder de cette façon. « Je sais que vous n'êtes pas si jeune que vous veuillies avancer de tels propos sans avoir cherché à en être avoué. »

Cette réponse ne laissa pas de causer à Paulet quelque embarras. Il comprit sans peine que la reine avait deviné qu'il n'avait été envoyé auprès d'elle que pour lui arracher des aveux en l'effrayant. Ce fut en vain qu'il mit tout en œuvre pour la dissuader.

Dès qu'il fut sorti, Marie et ses serviteurs ne doutèrent pas, d'après certaines conjectures, qu'il ne fût allé sur-le-champ écrire à la cour pour rendre compte de cet entretien et de l'insuccès de sa mission. Marie fut même persuadée qu'Élisabeth n'attendait de sa part qu'un aveu, qu'un mot de repentir, pour lui faire grâce, mais

⁴ Ces paroles de la reine soulevèrent une vive discussion. Le vieux parizies soutint que la reine d'Angleterre ne prenait point ce titre de chef de l'Eglise, et il ajouta : « A Dieu ne plaise qu'il y ait d'autre chef suprême de l'Église que Jésus-Christ. Quant à moi, je n'en reconnais point d'autre. »

• --- C'est le point seul sur lequel l'exclusion des catholiques a été fondée, hi réplique Marie. La chose est si vraie, qu'à l'exemple du roi Henri VIII, ce titre a été donné à votre maîtresse. Vous pouvez penser que les calvinistes, qui sent les plus réformés, n'approuvent pas cela, mais ceux qui suivent la religion de la reine, qui sont les luthériens et inventeurs d'icelle, tiennent coupables de haute trahison et de lèse-majesté tous ceux qui estiment du contraire, et nonsenlement on a jugé coupables ceux qui ne la reconnaissent telle ou qui h désavouent par paroles et de fait, mais encore ils ont été forcés de dire ce qu'ils en pensaient en leur conscience, et, sur leurs réponses, (ils ont été) condamaté à mort, et si la reine ne veut accepter ce titre, je sais bien qu'on le lui donne et que celui-là est coupable qui ne le fait pas. »

Paulet soutint de nouveau que la reine Élisabeth ne pouvait porter un te titre, et qu'il n'était pas possible qu'on le lui donnat. Mais il déclara que tes puritains et autres protestants du royaume « la tenaient pour chef et gouverneur, au-dessous de Dieu, des choses ecclésiastiques, comme il était, disait-il raison qu'elle fût, mais non pas suprême chef de l'Église, et qu'il n'y avait que Jésus-Christ. »

- « C'est tout un, » lui répondit la reine, « quelque couleur que vous donniez à la chose. » (Journal inédit de Bourgeing.)

en même temps, pour anéantir à jamais tous ses droits à la couronne d'Angleterre. Avec le noble orgueil que lui inspiraient sa dignité et son innocence, elle repoussa jusqu'à la pensée de cette humiliation. « Sa Majesté, dit Bourgoing dont le témoignage sur ce fait important et inconnu jusqu'à ce jour, est des plus précieux, Sa Majesté ne changea en rien ni de visage ni de contenance, de propos ni actions, ni ne s'émut en chose que ce soit plus que de coutume. Et, devisant de cela, elle disait qu'elle mourrait plutôt de mille tourments que de se confesser digne de grâce, comme elle voyait bien qu'on lui voulait offrir et présenter, quelques jours après, de la part de la reine, qui se voulait réserver cette autorité pour la tenir toujours plus bas et la rendre sujette, inhabile et incapable du droit du royaume¹, »

A cette occasion, Marie répéta à ses serviteurs, ce qu'elle leur avait prédit plusieurs fois, que les Anglais, ayant mis à mort nombre de leurs princes et de leurs rois, n'auraient garde de l'épargner elle-même. Quelques jours auparavant, se trou vant avec sir Amyas Paulet, et étant tombée sur le même chapitre, elle lui avait dit que de toutes les nations il n'y en avait pas eu de plus sanguinaire que la nation anglaise et que de tout temps les Anglais n'avaient cessé, suivant leurs caprices, de déposer et de massacrer leurs rois. Et comme Paulet lui avait répliqué que l'Angleterre était de tous les pays celui qui avait commis le moins de crimes de ce genre, Marie lui avait répondu que ses « chroniques en étaient toutes pleines. * »

Quelques jours après cet entretien que, selon toute vraisemblance, Paulet divulgua à la cour et qui paraît avoir précipité la vengeance d'Élisabeth, arrivait à Fotheringay sir Drue de Drury que la reine d'Angleterre adjoignait au vieux puritain, afin de resserrer de plus en plus la garde de Marie Stuart. Tout gentilhomme qu'il était, Drury n'avait pas eu honte d'accepter ces fonctions de geòlier. Paulet, fort impotent, et le plus souvent hors d'état d'exercer sur sa prisonnière une active surveillance, accueillit avec d'autant plus de plaisir la venue de Drury que celui-ci était un de ses amis et l'un des plus fanatiques adeptes de la secte puritaine.

Le jour même de l'arrivée de cet incorruptible auxiliaire, le 18 novembre, Paulet écrivait à Burghley pour le remercier de ce choix, qu'il « considérait comme une faveur toute spéciale, à cause de la longue amitié qui existait entre lui, Paulet, et ce gentil-

^a Journal inédit de Bourgoing. Conférez, avec ce passage du Journal, une lettre de Paulet que neus avons citée plus haut.

⁴ En s'avouant coupable, Marie eût peut-être sauvé sa tête, mais Élisabeth eût fait proclamer sur-le-champ la déchéance de ses droits au trône d'Angleterre, pour cause d'indignité.

homme¹. » « Sir Drue Drury est arrivé ici, le 13 courant, disait-il dans une lettre à Walsingham, et je me trouve bien fortifié par sa présence. Je me fais fort de vous assurer que tout marchera ici pour le mieux dans l'exercice de nos devoirs respectifs². » Telle était sa crainte de voir s'échapper sa captive (qu'il ne nommait plus dédaigneusement que cette lady), qu'il adjurait les ministres d'Élisabeth de la faire exécuter sur-le-champ, en disant « que la perte d'un jour pouvait causer la perte d'un royaume³. »

XII

PREMIÈRE NOTIFICATION DE LA SENTENCE DE MORT A MARIE STUART PAR LORD BUCKURST. — INTRÉPIDITÉ DE MARIE. — SES BÉPONSES A LORD BUCKURST. — NOUVELLES VIOLENCES D'ANYAS PAULET. — LETTRES DE MARIE AU DUC DE GUISE, AU PAPE SIXTE-QUINT, ETC.; A ÉLISABETH. — ÉTRANGES CIRCON-STANCES QUI PRÉCÉDÈRENT L'ENVOI DE CETTE DERNIÈRE LETTRE. — ENTRE-TIENS SECRETS DE MARIE ET DE PAULET.

Ce fut à lord Buckurst, membre du conseil privé, et à Beale, clerc de ce même conseil, que fut confiée la mission de notifier à Marie Stuart la fatale sentence⁴. Descendant de l'une des nobles familles qui suivirent dans la Grande-Bretagne Guillaume le Conquèrant, proche parent d'Élisabeth, Sackville, lord Buckurst, était l'un des plus parfaits gentilshommes et l'un des esprits les plus cultivés de son temps. D'une taille haute et bien prise, d'une figure pleine de finesse, d'intelligence et d'aménité, telle est l'idée que donne de ce grand seigneur un magnifique portrait, chef-d'œuvre de Garrard, que l'on a fort admiré à l'Exposition universelle de Londres. Il était à la fois homme d'État habile, orateur éloquent, poëte dramatique de mérite⁵.

Le jeune lord, caractère chevaleresque, s'était noblement refusé

¹ The Letter-Books of sir Amias Poulet, etc., p. 307.

² The Letter-Books of sir Amias Poulet, etc., p. 309.

⁸ Miss Strickland, t. VII.

⁴ Instructions to lord Buckurst and M. Beale sent to the queen of Scots. 17-(27) nov. Mss. Mary queen of Scots.

⁶ Avant l'âge de vingt-cinq ans, il avait fait représenter, à Whitehall, devant Élisabeth, une tragédie : Ferrex et Porrex, fils de Gordobuc, roi de Bretagne, dans laquelle on trouve quelques scènes d'un style facile et qui ne sont pas dénuées de naturel. C'est, dit-on, la première pièce dramatique, par ordre de date, qui ait paru avant Spencer et Shakspeare. (Niss Strickland, t. VII, et Causeries d'un curieux, etc., par M. Feuillet de Conches. t. IV.)



d'abord, bien que parent de la reine d'Angleterre, à siéger parmi les commissaires de Fotheringay et à ratifier la sentence de la chambre étoilée ¹. L'ombrageuse Élisabeth ne pardonnait pas de tels actes d'indépendance. Pour le punir, elle le condamna à signifier l'arrêt de mort. Plus tard, elle lui donnera la mission de présider au procès du comte d'Essex. Forcé d'obéir, lord Buckurst, saisi de crainte, s'acquitta cette fois de sa pénible tâche en courtisan peu soucieux de jouer sa tête pour crime de félonie. Suivi de Beale, il arriva à Fotheringay le 18 (28 n. s.) novembre, dans la soirée, et il eut avec Paulet un secret entretien^{*}. Le lendemain, après avoir fait demander à la reine d'Écosse la permission de lui parler de la part d'Élisabeth, il se rendit auprès d'elle dans l'après-midi, suivi de Beale. de Paulet et de Drury³. Il lui annonça que le Parlement, ainsi que les commissaires, après avoir examiné toutes les preuves à sa charge, les dépositions formelles de ses secrétaires, les révélations de Babington et de ses complices, et enfin ses propres lettres chiffrées, qu'elle-même, prétendait-il, n'avait « pas déniées, » l'avait déclarée coupable d'avoir ourdi nne conspiration contre la vie de la reine d'Angleterre, et qu'étant « sous la protection de la reine, » et par conséquent soumise aux lois du pays, le Parlement avait prononcé contre elle une sentence de mort. « Ma maîtresse, ajouta lord Buckurst, n'a pris encore aucune résolution, mais il règne une telle agitation dans le Parlement, elle est si importunée par les États du royaume qu'il est impossible qu'elle ne consente pas à faire exécuter la sentence. Les États ne cessent de lui remontrer que, depuis le séjour de Votre Grâce en Angleterre, il y a eu si constamment des troubles, que jamais ni la reine, ni le royaume, ni la religion n'ont été en sûreté. Ils soutiennent donc que pour les sauver, « il est impos-« sible que vous puissiez toutes deux vivre ensemble, et qu'il faut « que l'une ou l'autre meure. » En conséquence, M. Beale et moi avons été envoyés auprès de vous, madame, pour que « vous ne « soyez pas prise au dépourvu » et que vous avez à vous préparer à la mort^{*}. »

Lord Buckurst offrit à Marie de lui envoyer l'évêque ou le doyen de Peterborough « *pour la consoler.* » — Pensez à votre conscience, lui dit-il, reconnaissez votre faute, faites-en repentance et satisfaction devant Dieu et les hommes. Je vous exhorte, poursuivit-il, si vous savez quelque chose de secret sur cette conspiration, d'en dé-

⁴ Jacob's Peerage, vol. I^{er}, p. 413.

^a Journal inédit de Bourgoing.

³ La plupart des détails inédits que nous donnons sont empruntés au *Journal* de Bourgoing.

Journal inédit de Bourgoing.

charger votre conscience, comme vous y êtes tenue par charité chrétienne, étant proche parente de la reine, à laquelle vous le devez, pour les biens et faveurs que vous avez reçus d'elle. Et je vous adjure, si vous connaissez d'autres coupables de ce fait, de nous les signaler avant de mourir, car tel est votre devoir¹. »

« — Je n'attendais pas autre chose de vous, leur répondit la reine avec un majestueux et amer sourire. Vous êtes assez habitués à procéder de la sorte envers ceux de ma gualité et qui sont proches de la couronne. Vous ne laissez jamais vivre ceux qui peuvent y aspirer, et depuis longtemps je savais bien qu'à la fin vous me conduiriez là. J'ai aime la reine et l'Angleterre ; i'ai fait tout ce que j'ai pu dans l'intérêt de l'une et de l'autre. Mes offres ont assez prouvé mon bon vouloir et M. Beale, ici présent, pourrait en témoigner⁹. Je ne crains pas la mort, poursuivit-elle d'une voix ferme, et je l'endurerai de bon cœur; « mais je n'ai élé « nullement auteur d'une conspiration pour nuire à la personne de « la reine. » Plusieurs fois, mes amis ont offert de me procurer ma délivrance de vive force. Pour n'avoir pas voulu y consentir, j'ai été blâmée et menacée d'être délaissée. Alors, à mon grand désavantage, j'ai tenté d'obtenir ma liberté pas les voies de la douceur. Enfin, refusée d'un côté et pressée de l'autre, je me suis jetée dans les bras de mes amis, et je me suis liguée avec les princes chrétiens et catholiques, non par ambition, non pour as irer à quelque plus grand état, comme je l'ai protesté bien des fois, et comme les Anglais peuvent le témoigner par les papiers qu'ils ont entre les mains, mais pour l'honneur de Dieu et de son Église, et pour être enfin délivrée des misères et de la captivité où je languis depuis plus de dix-huit ans. Je suis catholique et d'autre religion que les Anglais, partant ils n'ont garde de me laisser la vie. Depuis longtemps ils ont conspiré ma mort, et c'est pour cela que dans leurs derniers États ont été rédigés les deux articles qui servent de prétexte à leurs procédures et à leur sentence. Je suis seule, abandonnée, maladive; c'est peu de chose que de moi et de ma personne; mourir ne sera pas pour moi une grande perte. On n'y gagnera pas beaucoup, et mes ennemis peuvent être bien

¹ Journal inédit de Bourgoing. Cette démarche de lord Buckurst auprès de Marie, pour qu'elle lui révélat les noms de quelques-uns de ses prétendus complices, est confirmée par un passage d'une lettre d'Élisabeth à Paulet, 17 novembre 1586, dans laquelle elle l'autorise à laisser communiquer Marie avec l'un des commissaires, dans le cas où elle voudrait faire quelque révélation. (Labanoff, t. VII, p. 218.)

⁹ Journal inédit de Bourgoing. Plusieurs fois Beale avait été envoyé en mission auprès de Marie Stuart pour la leurrer de vaines espérances.

Digitized by Google

certains que ni la vie de la reine, ni son royaume ne seront en plus grande sureté. Bien marrie suis-je que ma mort ne puisse profiter à l'Angleterre autant que je crains qu'elle lui nuise. Et je vous proteste que ce que j'en dis n'est point par envie ou désir de vivre, car. mant à moi, je suis lasse d'être en ce monde pour le bien et le plaisir que j'y ai. Je n'y trouve de profit ni pour moi, ni pour aucun; mais j'espère une meilleure vie et remercie Dieu de me faire cette grace de mourir pour sa cause. Il ne me pouvait advenir un plus grand bien en ce monde; c'est ce que j'ai le plus demandé à Dieu et le plus souhaité, comme la chose la plus honorable et la plus utile « pour la salvation de mon âme. » — « Je n'ai jamais eu in-« tention, pour bien, royaume ou grandeur, de changer de vo-« lonté en ma religion, ni de dénier Jésus-Christ, ni son nom, et je « ne le ferai encore¹. » Sovez bien assurés que « de toute foi et de « très-bon cœur je mourrai aussi contente que je fus jamais et pour « chose qui me soit advenue en ma vie. » Je prie Dieu qu'il venille avoir pitié des pauvres catholiques de ce rovaume si affligés et tourmentés pour leur religion. Je ne regrette rien autre chose qu'il n'ait plu à Dieu, avant que je meure, de me faire cette grâce de les voir en pleine liberté de leur conscience, pour vivre avec la foi de leurs parents en l'Église catholique et servir Dieu comme ils désirent. Je n'ignore pas que, depuis longtemps, mes ennemis machinent tout ceci contre moi, et, pour le dire pleinement, je sais bien que ce n'est qu'à la poursuite de... (M. de Walsingham *), qui a fait profession de m'être ennemi, et qui, aussi bien, ne cessera jamais qu'il ne soit venu à bout de ses entreprises : ce dont j'ai assez parlé devant les commissaires *. »

-- Le personnage que vous soupçonner vous avoir été nuisible, madame, dit lord Buckurst en interrompant doucement la reine, ne se mêle pas plus particulièrement que les autres de vos affaires. On l'estime très-bon et très-fidèle serviteur, et je pense que ni lui, ni les plus grands seigneurs du royaume n'ont le pouvoir de faire quoi que ce soit, pour vous ou contre vous, si ce n'est dans le conseil et l'assemblée des Etats *.

Beale affirma de nouveau que la reine d'Écosse était « venue à

I Journal inédit de Bourgoing.

⁹ Bourgoing ayant rédigé son Journal en Angleterre, a laissé, par prudence, ce nom en blanc, mais il est évident qu'il ne peut être question que de Walsingham, que la reine avait accusé en face, devant les commissaires, d'avoir voulu la faire assassiner.

² Journal inédit de Bourgoing. Cfr. la lettre de Narie Stuart à l'archevêque de Glasgow, du 24 novembre 1586, Labanoff, t. VI

Journal inédit de Bourgoing.

refuge » en Angleterre, et que la reine Élisabeth, la voyant en danger d'être massacrée par les Écossais, avait cru devoir lui offrir un asile à Carlisle pour qu'elle y fût en sûreté. Mais Marie soutint, ce qui était vrai, « qu'elle y avait été menée par force et contre sa volonté⁴. » — « Quant à vos évêques, poursuivit-elle, je loue Dieu de ce qu'il m'a permis de connaître sans eux mes offenses envers lui et de n'approuver pas leurs erreurs. Je ne veux communiquer en rien avec cux. Mais s'il vous plaît de m'accorder un prêtre catholique, très-volontiers je l'accepte, et je vous le demande, au nom de Jésus-Christ, pour pouvoir disposer de ma conscience et participer aux saints sacrements, en partant de ce monde².

« — Vous avez beau faire, madame, lui répondirent avec un intolérant fanatisme Bealc et lord Buckurst, vous ne serez ni sainte ni martyre, car vous mourrez pour le meurtre de la reine et pour l'avoir voulu déposséder.

« — Je ne suis pas si présomptueuse, leur répondit Marie avec calme, que d'aspirer à ces deux honneurs. Mais bien que vous ayer puissance sur mon corps, par permission divine et non par justice, puisque je suis reine souveraine, vous n'en avez aucune sur mon âme, et ne pouvez m'empêcher d'espérer que, par la miséricorde de Dieu, qui est mort pour moi, il ne reçoive de moi mon sang et ma vie. C'est volontiers que je les lui offre pour le maintien de son Église, hors laquelle, ni ici, ni ailleurs, je ne désirerai jamais commander à royaume mondain pour perdre l'éternel. Je le supplierai que les douleurs et autres persécutions de l'esprit et du corps que j'ai endurées soient en déduction de mes péchés. Mais d'avoir conseillé ou commandé la mort de votre reine, je ne l'ai jamais fait, et ne souffrirais pas, pour mon particulier, qu'une chiquenaude lui fût donnée.

« — Vous avez souffert et permis, s'écrièrent-ils, que des Anglais vous nommassent leur souveraine, ainsi que le prouvent les lettres d'Allen, de Lewis, de plusieurs autres, et vous ne vous y êtes pas opposée.

« — Je n'ai point pris ce titre dans mes lettres, répliqua Marie, mais je ne puis empêcher les docteurs et gens d'Église de me le donner; vivant sous l'obéissance de l'Église, je ne puis qu'approu-

⁴ Journal inédit de Bourgoing. Marie Stuart, dans sa lettre à l'archevêque de Glasgow, en date du 24 novembre 1586 (Labanoff, t. VI), protestait de nouveau qu'elle n'était point venue en Angleterre contre son gré et ne pouvant se réfugier ailleurs.

² Marle, dans sa lettre à l'archevêque de Glasgow, en date du 24 novembre 1586 (Labanoff, t. VI), lui rend compte d'une partie de sa conversation avec lord Buckurst et Beale. Cette partie vient compléter le récit de Bourgoing.

ver ce qu'elle décrète, sans me mèler de la corriger. Au reste, je veux mourir pour lui obéir, mais je n'ai jamais eu l'intention d'assassiner personne au monde pour m'emparer de ses droits. En cela, je vois manifestement la poursuite de Saūl contre David, mais je ne puis fuir comme lui par la fenêtre. Toutefois, de mon sang pourront naître des protecteurs de la cause de l'Église⁴. »

Élisabeth, en écrivant à Paulet pour lui donner l'ordre d'introduire lord Buckurst et Beale auprès de la reine d'Écosse, lui avait enjoint en même temps de la laisser seule avec eux si elle en exprimait le désir expressément.

« Si ladite reine, lui disait-elle, demande une conférence particulière soit avec lord Buckurst, soit avec Beale, vous y consentirez, si elle le réclame avec instance. Sinon, nous préférons, puisque vous êtes responsable de la garde de cette reine, que vous soycz présent à tous les entretiens^{*}. »

Marie n'eut pas un moment la pensée de solliciter une telle entrevue; et à l'espérance que lui donna, dit-on, lord Buckurst, d'obtenir sa grâce, si elle témoignait hautement quelque repentir, elle ne répondit que par un noble refus³.

Cependant, sir Amyas Paulet laissait éclater une joie féroce. « J'espère, écrivait-il à Walsingham, que le prochain messager m'apportera votre dernière résolution^{*}, » c'est-à-dire l'ordre d'exécution à mort de la reine d'Écosse.

A partir de la date où nous sommes, commence une série de lettres de Paulet du plus haut intérêt, lettres qui étaient restées inconnues jusqu'à la précieuse découverte, faite récemment par M. John Morris, du Registre de correspondance du geôlier de Marie Stuart. Les originaux de ces lettres, qui embrassent toute la fin du drame, avaient été retranchés, non sans intention, de la série des papiers d'État⁵.

Aussitôt après le départ de lord Buckurst, et le jour même, la malheureuse reine fut abreuvée des derniers outrages. Le 21 novembre Paulet, accompagné de Drury, vint lui déclarer brutale-

¹ Marie à l'archevêque de Glasgow, 24 nov. 1586; Labanoff, t. VI.

² Élisabeth à Paulet, novembre 1586; The Letter-Books of sir Amias Poulet, p. 309.

³ Froude, t. II.

* The Letter-Books of sir Amias Poulet, etc., 21 novembre 1586, p. 311.

⁵ John Morris. (*The Letter-Books*, etc., p. 512). Sur la demande de lord Buckurst et de Stallenge, Élisabeth, vers cette époque, envoya quelques sommes d'argent aux soldats et aux domestiques de Paulet pour les récompenser de leurs services, et stimuler leur zèle. (*Paulet à lord Buckurst et à Stallenge, The Letter-Books*, pp. 312 et 513.) ment que, puisqu'elle n'avait montré aucun repentir, la reine d'Angleterre avait ordonné que l'on abattit le dais à ses armes, emblème de sa souveraineté, parce « qu'elle n'était plus, disait-il, qu'une femme morte, sans honneurs et dignités de reine. »

 α — C'est par la grâce de Dieu que j'ai été appelée à ce hant rang, lui répondit Marie d'un ton de voix où vibrait une noble indignation, c'est par sa grâce que j'ai été ointe et sacrée. De lui seul tenant cette dignité, à lui seul je la rendrai avec mon âmc. Je ne reconnais point la reine d'Angleterre pour ma supérieure, non plus que son conscil et une assemblée d'hérétiques pour mes juges. Je mourrai reine en dépit d'eux. Ils n'ont pas plus de puissance sur moi que les voleurs, au coin d'un bois, n'en peuvent avoir sur le plus juste prince ou juge de la terre. Mais j'espère que Dieu montrera sa justice sur cet État après ma mort. Les rois de ce pays ont souvent été meurtris (assassinés) et il ne me semblera pas étrange que je sois parmi cux et ceux de leur sang. C'est ainsi qu'on a traité le roi Richard pour le déposséder de son droit¹. »

A ces mots, Paulet, outré de colère, ordonna aux serviteurs et aux filles de la reine d'abattre le dais; mais ces braves gens s'y refusèrent résolument en poussant contre lui des imprécations et des cris de vengeance. Paulet, sans se déconcerter, appela ses satellites et fit jeter le dais par terre. Puis, avec une insolence qui eut révolté le dernier geolier du royaume, il s'assit et se couvrit en présence de la reine. En même temps, il ordonna que l'on enlevat « une table de billard, » en disant grossièrement à Marie : « Il n'est plus temps d'exercice et de passe-temps pour vous. »

« — Grace à Dieu, lui répondit la reine sans se troubler, je pe m'y suis jamais esbattue depuis l'avoir fait dresser, car j'avais assez par vous d'autres occupations². »

Cet acte de violence avait eu lieu le jour même du départ de

¹ Lettre de Marie à l'archevêque de Glasgow, du 24 novembre 1586. (Labanoff, t. VI.) Il s'agit de Richard II, détrôné et mis à mort, en 1399, dans le chiteau de Pomfret (Yorkshire), par l'ordre du duc de Lancastre qui, sous le nom de Henri IV, usurpa la couronne.

² Lettres de Marie à l'archevêque de Glasgow, du 24 novembre 1586, et à Mendoza, du 23 novembre. (Labanoff, t. VI.) — Paulet dit expressément, dans une lettre à Walsingham, que ce fut par ordre d'Élisabeth qu'il donna ordre que le dais fût enlevé, mais que cette opération fut exécutée non par ses soldats, mais par les domestiques mêmes de Marie Stuart et sur un ordre qu'èle leur donna. (Paulet à Davison, 28 novembre; The Letter-Books of sir Amiss Poulet, etc., pp. 315, 316). Le bruit des violences dont Paulet s'était rendu coupable, en cette occasion, était parvenu jusqu'à la cour et c'est pour se disculper qu'il avait écrit la lettre citée ci-dessus. Il se gardait bien de dire avec quelle insolence il s'était assis et couvert en présence de la reine d'Écosse.

Digitized by Google

lord Buckurst, probablement à son insu, et peut-être à l'instigation de Beale, d'après les ordres exprès d'Élisabeth. Le lendemain, Paulet, craignant sans doute d'avoir outrepassé son mandat, revint auprès de la reine, toujours suivi de Drury, et lui déclara (suivant la version de Marie Stuart) que ce n'était pas par ordre d'Élisabeth mais de quelques membres de son conseil qu'il avait agi de la sorte, et lui offrit, si elle le désirait, d'écrire à la reine d'Angleterre pour que le dais fût rétabli. Pour toute réponse, Marie lui montra, avec une résignation toute chrétienne, un crucifix qu'elle avait fait mettre à la place du dais et de ses armes¹.

Paulet avertit Marie que ses demandes avaient été soumises à la reine Élisabeth par lord Buckurst et qu'elle recevrait une réponse dans un jour ou deux.

« Mes requêtes, lui dit-elle, ne sont pas si nombreuses et on peut y répondre bien vite. »

Paulet lui repartit que, comme elle avait formé trois ou quatre demandes, il fallait le temps de les examiner.

Elle lui fit observer qu'elle ne les avait présentées qu'afin d'avoir plus de temps à donner à Dieu lorsqu'elle aurait réglé le sort de ses serviteurs.

Paulet lui répliqua que son but était louable et qu'elle recevrait une prompte réponse. Il ajouta que, si elle avait été aussi bien disposée à révéler diverses choses à Sa Majesté qu'à former ses requêtes, lord Buckurst les eût présentées bien plus volontiers.

Elle lui répondit que le lord, lui avant été envoyé par la reine

¹ Marie au duc de Guise, 24 novembre 1586. Labanoff, t. VI. Il résulte d'une lettre de Paulet à Davison, en date du 28 novembre, que l'ordre d'abattre le dais avait été donné par Élisabeth et transmis ou par Beale ou par quelque autre. Voici comment Paulet raconte cette scène à sa manière : « Hier, sir Drue Drury et moi avons fait visite à cette Dame, que nous avons trouvée dans la salle à manger, assise à sa place accoutumée et regardant la cheminée. Elle me dit que, quoi que j'eusse fait abattre son dais, que Dieu et la nature lui avaient donné, elle espérait cependant que je ne ferais pas enlever diverses choses qu'elle avait fait placer. C'étaient huit ou dix gravures en papier de la Passion de Jésus-Christ et autres choses semblables attachées aux tentures audessus de la cheminée. Je lui répondis qu'il n'avait pas paru convenable, qu'étant condamnée par la loi, elle eût droit aux mêmes respects et aux mêmes cérémonies gardés jusqu'alors. Elle dit qu'elle considérait cela comme un ordre venant de Sa Majesté. - Je lui répondis qu'elle n'avait aucune raison pour le prendre ainsi, parce que je n'avais nommé personne, et n'avais parlé qu'en général. - • Oui, dit-elle, beaucoup de choses sont faites par le conseil et ne « doivent point lui être imputées (à Élisabeth). » Elle me déclara que, pour sa part, elle ne reconnaissait pas le conseil et n'avait rien à faire avec lui.... » (Paulet à Davison, 28 novembre 1586, The Letter-Books, etc., pp. 317 et 318.)

comme étant son parent par alliance, elle lui avait confié ce qu'elle avait jugé à propos.

Le lord fera sans doute un rapport véridique de toutes choses, reprit Paulet, et si je vous ai parlé d'écrire, c'est pour que vous vous souveniez que vous auriez pu écrire par l'entremise de Sa Seigneurie, si vous l'eussiez désiré, et si vous êtes dans la même disposition je ne manquerai pas de faire porter vos lettres.

« Lorsque les choses n'étaient pas si avancées, dit Marie, j'aurais désiré écrire ; mais, étant condamnée, j'ai à penser à autre chose, à me préparer à une vie meilleure, à un autre monde. »

« Alors, ajoute l'impitoyable geòlier, elle commença un long discours sur la miséricorde de Dieu envers elle, sur sa préparation pour aller à lui et autres propos impertinents, indignes d'être répétés. Je la laissai, après avoir essayé de réparer mes fautes, et sans lui laisser supposer que j'étais venu près d'elle dans ce dessein¹. »

Au moment même où ces basses vengeances s'exécutaient par son ordre, Élisabeth adressait des reproches à Paulet pour n'avoir pas provoqué la reine d'Écosse à lui écrire afin de demander sa grâce. Voici comment il essavait de se disculper : « Il me faut répondre, disait-il, à l'accusation de ne pas entretenir cette Dame dans le désir qu'elle a d'écrire à Sa Majesté, et que j'aurais du lui faciliter, bien qu'elle ne m'en ait pas reparlé depuis le départ des seigneurs. Je confesse ne lui avoir jamais fait cette offre. Si j'ai péché en cela, je mérite d'être excusé; car je ne l'ai pas fait par malice, mais d'après cette conviction que, sans instructions spéciales, je ne devais pas l'y pousser. Et, en vérité, jamais conseiller de Sa Majesté ne me donna ordre ou conseil semblable, et si je considère mon devoir envers elle, jamais je ne l'eusse fait sans ordre. Il m'a semblé suffisant de signifier une fois ou deux à cette dame que, si elle désirait écrire à Sa Majesté, cela lui serait permis. Elle a dù comprendre que, bien qu'on l'eût empêchée d'écrire, peu après l'éloignement de ses secrétaires, elle aurait pu le faire maintenant si elle l'eût désiré. Et, à vous dire vrai, j'ai averti M. le secrétaire Walsingham par deux lettres (afin que le blâme d'un refus ne retombat pas entièrement sur moi seul) que je n'osais pas donner à cette dame la liberté d'écrire, de ma propre autorité, et sans que Sa Majesté en fat avertie. C'est tout ce que je puis dire pour m'ex-

⁴ Dans le dessein de l'engager à écrire à Élisabeth.

cuser de ces fautes, qui, je l'espère, obtiendront grâce devant Sa Majesté¹. »

Marie ne doutait pas que son supplice ne dút être très-prochain. Elle en avait accueilli la nouvelle avec joie comme le terme de ses longs malheurs. Le lendemain du jour où son geôlier avait fait disparaître les insignes de sa triste royauté, elle rassembla autour d'elle ses serviteurs¹. Elle protesta devant eux qu'elle mourrait fidèle catholique et qu'elle était entièrement innocente du crime dont on l'accusait. Elle leur fit jurer qu'ils rendraient témoignage pour elle auprès de toutes les personnes qu'elle leur désigna, et à chacun d'eux elle assigna la mission qu'il aurait à remplir après sa mort.

Privée de tout secrétaire, et bien que sa main droite fût trèsendoloric par les rhumatismes, elle passa les journées des 23 et 24 novembre à écrire de longues lettres à ses plus fidèles amis pour leur annoncer sa condamnation, pour leur recommander avec la plus touchante sollicitude ses serviteurs et réclamer de leur affection quelques derniers services. Au pape Sixte-Quint elle demandait, avec ses prières et sa bénédiction, une absolution générale. Elle lui annoncait le refus qu'elle avait fait d'être assistée par un évêque anglican, et sa ferme résolution de verser son sang au pied de la croix, afin d'assurer, s'il était possible, le triomphe de l'Églisc catholique, et de ramener à la foi les dévoyés de l'île d'Angleterre. Elle déposait entre les mains du pontife son autorité maternelle, le priant de servir à son fils de père spirituel, et de concert avec le duc de Guise et le roi d'Espagne, de le ramener à la foi de ses aïeux. Dans le cas où Jacques se convertirait, elle exprimait le désir que Sixte-Quint facilitat son mariage avec la fille du roi catholique; mais, s'il ne pouvait se détacher de l'hérésie, Marie, aveuglée par la passion religieuse et outrepassant ses pouvoirs souverains, déclarait qu'elle abandonnait tous ses droits à la couronne d'Angleterre à Philippe II, sous le bon plaisir du pape. « Voilà, disait-elle, le regret de mon cœur et la fin de mes désirs mondains... Je les présente aux pieds de Votre Sainteté que très-humblement je baise^s. »

Enfin, elle disait au pape : « Vous aurez le vrai Récit de la façon

³ Labanoff, t. Vl. Les serviteurs de Marie Stuart ne purent quitter l'Angleterre que quelques mois après la mort de leur maitresse, et les lettres qu'elle écrivit alors ne parvinrent à leur destination que près d'une année après leur date.

Paulet à Davison, 28 novembre 1586; The Letter-Books, etc., p. 317.

^{*} Marie Stuart à l'archevéque de Glasgow, du 24 novembre 1586. (Labanoff, t. VI.)

de ma dernière prise et toutes les procédures contre moi et pour moi, afin qu'entendant la vérité, les calomnies que les ennemis de l'Église me voudront imposer, puissent être par vous réfutées et la vérité connue : et. à cet effet, ai-je vers vous envoyé ce porteur'... » Il ne nous parait point douteux que la Relation, dont la reine annonce l'envoi à Sixte-Quint, ne soit, comme nous l'avons dit déjà, le Journal de Bourgoing, qui commence, en effet, précisément « à la dernière prise » de Marie Stuart, c'est-à-dire à sa translation de Chartley à Tixall et qui contient « toutes les procédures » contre elle et ses moyens de défense. D'après ce passage, il résulte que la Relation dont elle parle était déjà rédigée en partie et sous ses yeux mêmes, soit sous sa dictée, soit sur des notes fournies par elle-même. En l'absence de ses secrétaires, son choix, pour que cette tâche fût remplie avec soin, avait dû se porter naturellement sur Bourgoing, qui partageait sa confiance avec Melvil, et qui, de plus, était le plus lettré des serviteurs qui restaient auprès d'elle¹.

« Mon cousin, celui que j'ai le plus cher au monde, écrivait-elle au duc de Guise, je vous dis adieu, étant prête par injuste jugement d'être mise à mort telle que personne de notre race, grâce à Dieu, n'a jameis recue et moins encore une personne de ma qualité. Mais, mon bon cousin, louez-en Dieu, car j'étais inutile au monde en la cause de Dieu et de son Église, étant en l'état où j'étais. J'espère que ma mort témoignera ma constance en la foi et promptitude de mourir pour le maintien et restauration de l'Église catholique en cette infortunée ile. Et bien que jamais le bourreau n'ait mis la main en notre sang, n'en avez honte, mon ami, car le jugement des hérétiques et ennemis de l'Église, et qui n'ont nulle juridiction sur moi, reine libre, est profitable devant Dieu aux enfants de son Église; si je leur adhérais, je n'aurais ce coup... Je vous recommande... mes pauvres serviteurs..., témoins oculaires de cette mienne dernière tragédie... Dieu soit loué de tout et vous donne la grâce de persévérer au service de son Église, tant que vous vivrez, et jamais ne paisse cet honneur sortir de notre race que, tant hommes que femmes, sovons prompts de répandre notre sang pour maintenir la querelle de la foi...; et, quant à moi, je m'estime née, du côté paternel et

¹ Marie Stuart au pape Sixte-Quint, 23 novembre 1586; Labanoff, t. VI. p. 454. Cette lettre, ainsi que celles que Marie écrivit à cette époque, ne parvint à sa destination qu'un an après, lorsque ses domestiques furent rendus à la tiberté.

^a Une copie de cette même Relation fut três-probablement remise à Henri II par Bourgoing, qui était porteur de la dernière lettre de la reine pour ce prince et qui passa à son service en qualité de médecin.

Digitized by Google

maternel, pour offrir mon sang en icelle, et je n'ai intention de dégénérer¹... »

Dans sa lettre à Bernard de Mendoza, elle répétait que si son fils ne retournait au giron de l'Église, elle cédait tous ses droits à la couronne d'Angleterre à Philippe II, « comme au plus digne prince et au plus profitable pour la protection de l'île d'Angleterre. » Elle lui disait qu'elle était complétement innocente du crime dont on l'accusait, et ajoutait avec la plus complète liberté d'esprit : « Ils travaillent en ma salle; je pense que c'est pour faire un échafaud pour me faire jouer le dernier acte de la tragédie³. »

« Adieu, écrivait-elle le même jour à l'archevêque de Glascow, son ambassadeur à Paris, adieu pour la dernière fois, et ayez mémoire de l'âme et de l'honneur de celle qui a été votre reine, maîtresse et bonne amie... Je vous recommande mes pauvres serviteurs, tant souvent recommandés; de rechef, je les vous recommande au nom de Dieu. Ils ont tout perdu, me perdant. Dites-leur adieu de ma part, et les consolez par charité. Recommandez-moi à la Rue³, et lui dites qu'il se souvienne que je lui avais promis de mourir pour la religion et que je suis quitte de ma promesse⁴. »

Jnsque-là Élisabeth, feignant d'être retenue par un sentiment de pudeur, n'avait point osé se prononcer. Ses ministres ne cessaient de la presser d'en finir. Vers le 29 novembre, Burghley écrivait à Davison en ces termes facétieusement sinistres : « La sentence est déjà âgée de plus d'un mois et quatre jours; il est temps qu'elle parle. Si Sa Majesté veut bien la signer aujourd'hui, l'ambassadeur d'Écosse pourra être assuré qu'elle ne l'a fait que pour céder aux importunités des membres de la commission, et le lord chancelier pourra déclarer la même chose, à la grande joie du Parlement. Quant à l'espérance de voir l'accomplissement de la dernière partie, c'est-à-dire l'exécution, si cela convient à Sa Majesté, on pourra dire que, là-dessus, elle n'écoutera pas les avis des étrangers et autres avant ceux de son peuple; elle lui laissera l'espoir de l'exécution, que je prie Dieu de laisser s'accomplir⁸. »

« Je trouve le temps bien long depuis que je n'ai reçu de lettres de vous, écrivait de son côté, à Walsingham. le sanguinaire gardien de Marie; j'aurais craint qu'on n'oubliat Fotheringay, si je ne savais

4 Marie Stuart à l'archevêque de Glasgow, du 24 novembre 1586. (Labanoff, t. VI.)

¹ Fotheringay, 24 novembre 1586. Labanoff, t. VI.

^a Marie Stuart à Mendoza, 23 novembre 1586. Labanoff, t. VI.

³ Le P. de la Rue, jésuite, ancien aumônier de Marie Stuart.

⁵ The Letter-Books of sir Amias Poulet, etc.

que la Dame, placée sous ma garde, a fourni de trop graves motifs pour que les vrais et fidèles sujets ne l'oublient pas. En vérité. le règne de l'Évangile, la liberté et la paix de ce royaume ne seront jamais à l'abri, tant que la tête et la semence de tant de conspirations et de révolutions ne sera pas coupée et extirpée. Je remercie Dieu du ferme espoir qu'il me donne d'une heureuse résolution, car l'expérience nous apprend que les occasions négligées produisent souvent de dangereux effets. Dieu tient dans sa main le temps et les saisons, et ses jugements éclateront à l'heure fixée par lui. On dit que cette Dame souffre d'un genou; ce n'est pas chose nouvelle, mais cela ne paraît pas devoir durer. Ces lignes n'ont d'autre but que d'en tirer une ou deux de vous⁴. »

Le même jour, Paulet écrivait à Leicester pour l'engager à précipiter le tragique dénoûment : « J'cspère voir bientôt Votre Seigneurie à la cour..., le bonheur de la reine et du pays consiste principalement, après Dieu, dans le sacrifice de justice dûment exécuté sur la personne de cette Dame, qui est la racine et la source de toutes nos calamités³. »

Dans la crainte que les partisans de Marie ne tentassent un coup de main sur Fotheringay, Paulet avait demandé aux ministres un renfort de quarante soldats pour augmenter sa petite garnison, déjà composée de trente soldats et de cinquante arquebusiers. On se hâta d'accueillir sa demande et de lui envoyer, en même temps, de la poudre, des vivres et de l'argent^s.

Aux premiers jours de décembre, Élisabeth, de plus en plus pressée par ses ministres, et froissée, d'ailleurs, dans son orgueil, par la fière attitude de sa viotime, qui avait refusé, avec une noble fierté, de lui demander grâce, Élisabeth fit un pas de plus. Elle ordonna que la sentence de mort fût proclamée à son de trompe

¹ Paulet à Walsingham, 4 décembre 1586; The Letter-Books, etc., p. 320.

² Paulet à Leicester, 4 décembre 1586; The Letter-Books, etc., pp. 520 et 321.

³ Paulet à Burghley, 9 décembre; The Letter-Books, etc., p. 322. « Les charges de cette maison, disait-il à Burghley dans cette lettre, seront fort augmentées par suite de ce nouvel envoi de soldats, et je n'y vois d'autre remède que d'être bientôt délivré de la geôle, ce que Dieu enverra en son temps. » « Le capitaine Olivier, qui est resté avec moi aujourd'hui, écrivait-il le mème jour à Walsingham, m'amènera quarante soldats dressés, lundi prochain. Je suis très-heureux de ce renfort en ces jours de danger. » (Paulet à Walsingham, 9 décembre; The Letter-Books, etc., p. 324.) Paulet, dans cette même lettre, se montrait dénaturé au point d'applaudir au refus qu'avait fait Élisabeth de refuser au jeune roi d'Écosse la grace de sa mère, que ce dernier lui avait demandée par lettre. dans tout son royaume. « On espère, enfin, écrivait à Shrewsbury Walsingham dans sa joie satanique, qu'elle sera amenée, par de pressantes sollicitations, à aller jusqu'au bout¹. »

Cette proclamation fut accueillie en tous lieux par la multitude avec des transports de joie fanatiques et sauvages². « Je n'aurais jamais cru, dit Marie avec le plus grand calme, lorsqu'elle apprit cette nouvelle, que ma bonne sœur procéderait si inhumainement contre moi³. » Mais ce coup terrible, loin d'abattre sa fermeté d'âme, sembla lui donner de nouvelles forces. Mourir sur un échafaud, en présence de nombreux témoins, et, comme les premiers martyrs, confesser publiquement sa foi et verser son sang pour elle, était devenu, après tant de tribulations et d'angoisses, le plus cher des vœux de la malheureuse reine. Son âme n'était accessible qu'à une seule crainte. Elle soupconnait, non sans de sérieux motifs, qu'Élisabeth, pour échapper à l'odieux d'une exécution publique, ne négligerait rien pour la faire disparaître en secret. Depuis sa translation à Tixall, cette triste pensée l'obsédait nuit et jour. « Je m'attends à quelque poison ou autre telle mort secrète, » avait-elle écrit au duc de Guise, dès le mois de septembre précédent. Cette crainte venait troubler de plus en plus les derniers jours de sa vie. Ce n'était assurément pas la pensée de la mort en ellemême qui l'effrayait, mais l'appréhension qu'une mort mystérieuse ne donnât lieu de croire à un suicide. Incessamment plongée dans la lecture des chroniques d'Angleterre, elle y étudiait avec une extrême curiosité la fin tragique de plusieurs rois, et de quelle façon avaient procédé les Anglais à leur égard avant de les mettre à mort. Entre toutes ces lamentables histoires, celle qui l'avait le plus frappée, était celle de l'infortuné Richard II, fils du célèbre Prince Noir, si lachement assassiné par l'ordre de ce duc de Lancastre qui, en 1399, sous le nom d'Henri IV, fit passer dans sa branche la couronne d'Angleterre. Que de tristes points de ressemblance entre la destinée de Richard et celle de Marie! Comme elle, il avait été traîné de prison en prison; comme elle, il avait été déclaré déchu de tous ses droits par un Parlement vendu à l'usurpateur; comme elle à Fotheringay, Richard, dans le donjon de Pomfret, avait été dégradé de tous les attributs de la royauté. Marie n'avait-elle pas à craindre de mourir obscurément comme lui sous la hache ou la dague des

10 SEPTEMBRE 1875.

¹ Walsingham à Shrewsbury, 2 décembre 1586; State Paper Office.

² Avis pour M. de Villeroi, dans Teulet, t. IV. Châteauneuf au roi, décembre 1586, lettre citée par Jules Gauthier; Lingard, t. VIII.

³ Châteauneuf au roi, décembre 1586.

assassins'? Tel était, en effet, le plus ardent désir d'Élisabeth aux heures même où elle faisait le plus parade de clémence.

Cependant Paulet avait enfin reçu de la cour une réponse aux demandes que Marie avait chargé lord Buckurst de transmettre à Élisabeth. Voici comment il rendait compte de son message à Walsingham, le 15 décembre : « Ayant signifié à cette reine que j'avais reçu l'ordre de lui rendre son argent et que je la priais d'autoriser quelqu'un de ses serviteurs pour le recevoir, elle me fit répondre, que, comme je le lui avais pris à elle, elle croyait convenable que je le lui rendisse à elle-même. Sur quoi, je me rendis chez elle, accompagné de sir Druc Drury et de M. Darrell^{*}. Je la trouvai dans son lit malade, souffrant d'une de ses jambes; je lui remis une note de l'argent que j'avais reçu d'elle et de ce que j'avais payé de sa part...

« Elle me demanda ce que l'on avait répondu à ses autres demandes ?

« — Je lui dis que ses papiers seraient renvoyés sous peu et que ses serviteurs seraient libres de retourner en Écosse on en France suivant leur choix.

« — Oui, dit-elle, mais je ne puis dire s'ils auront la liberté de se retirer avec ce que je leur donnerai.

« --- Je lui répondis qu'elle n'en pouvait douter.

« — J'entends parler de mes meubles, reprit-elle, car j'ai l'intention d'envoyer un lit à mon fils. C'est pour cela que j'avais demandé la liberté de faire mon testament. »

« Elle m'interrogea pour savoir si j'avais reçu une réponse.

« — Je lui dis que non, mais qu'elle n'en avait pas besoin, car cela dépendait de sa volonté.

« Elle me demanda ce que l'on avait répondu au sujet de son aumônier.

a --- Je lui dis qu'on avait l'intention de le lui envoyer sous peu.

Tel fut notre entretien. Après lui avoir remis son argent, sir Drue Drury et moi nous primes congé d'elles. »

Paulet ajoutait à sa lettre ces intéressants détails : « J'ai envoyé deux de mes serviteurs pour aller chercher le prêtre qui demeure chez M. Thomas Gresley et je les attends ce soir ou au plus tard demain matin. Cette Dame garde son caractère pervers et entété. Elle ne donne aucun signe de repentir, ne montre aucune soumission, ne reconnaît pas sa faute, n'en demande aucun pardon et ne

¹ Journal inédit de Bourgoing.

* Le maître d'hôtel qu'Élisabeth avait placé auprès de Marie Stuart

témoigne aucun désir de vivre. Il est à craindre qu'elle ne meure comme elle a vécu, et je prie Dieu que ce prêtre ignorant et papiste ne soit pas admis auprès d'elle, afin d'augmenter sa punition et aussi parce qu'il la fortifiera dans son endurcissement envers Sa Majesté et dans toutes ses erreurs en matière de religion, plutôt que de la ramener, à des idées meilleures⁴. »

« M. le secrétaire Walsingham m'avait autorisé à envoyer chercher le prêtre de cette reine qui demeurait chez M. Gresley, écrivait Paulet à Burghley le 18 décembre, et à lui permettre de la visiter. Il est arrivé ici le 17³, de sorte que si l'exécution de cette Dame est différée, on pourrait bien se repentir, autant au point de vue politique qu'au point de vue religieux, de ce qu'il serait resté si longtemps auprès d'elle⁵. »

Le lendemain, Paulet, en envoyant à Burghley les comptes de dépenses de la maison de Marie, demandait avec instance, qui le croirait? que sa captive fût exécutée le plus tôt possible, pour raison d'économie. « Désirant, lui disait-il, que les charges de Sa Majesté soient diminuées, je ne vois pas d'autre moyen que de supprimer la cause qui nous les impose, et qui, sans la miséricorde de Dieu, peut amener les plus lamentables et les plus dangereux effets. — J'ai si peu d'intérêt pour cette famille écossaise, ajoutait cet homme inhumain, à cause de ma responsabilité dans ce château, que je crois qu'il m'est permis de désirer, sans offense, que l'argent de cette Dame ne lui soit rendu qu'un jour ou deux avant l'exécution, bien que je me fasse fort de l'empêcher de s'en servir directement ou indirectement pour des usages pernicieux *. »

Ce fut dans la prévision que sa fin devait être très prochaine que Marie se décida à écrire à son impitoyable rivale, non pour lui demander grâce, mais pour qu'elle ordonnât que son exécution eût lieu devant une nombreuse assistance, afin qu'elle pût faire une profession publique de sa foi. Cette lettre ne pouvait parvenir à son adresse qu'avec le consentement de Paulet, et Bourgoing va nous apprendre, pour la première fois, de quelles précautions étranges s'entoura le geôlier avant de la transmettre à Élisabeth^{*}.

Au seizième siècle, l'art diabolique de préparer des poisons pres-

¹ Paulet à Walsingham, 15 décembre 1586. The Letter-Books, etc., pp. 325-327.

² Bourgoing, dans son Journal, dit que du Préau arriva le 16 à Chartley, à quatre heures du soir.

* Paulet & Burghley, 18 décembre 1586; The Letter-Books, etc., p. 328.

Paulet & Burghley, 19 décembre, pp. 329, 330.

⁵ Il s'agit de la lettre en date du 19 décembre 1586, publiée dans Labanoff, t. VI.

que invisibles et dont l'action ne laisse aucune trace, semble avoir atteint ses dernières limites, surtout en Italie. A Padoue, à Pavie, à Viterbe, à Turin, à Rome, à Venise surtout, il fut imprimé, au seisième siècle, la moitié plus de livres sur les poisons et leurs antidotes que dans tout le reste de l'Europe. Rien de plus éloquent et de plus effrayant que ce bulletin bibliographique¹.

Pendant plus de cent ans, l'Italie fut ravagée par cet exécrable fléau, comme elle l'avait été, deux siècles auparavant, par la peste noire. Qui n'a entendu parler de la *cantarella* des Borgia ? On empoisonnait dans une fleur, dans un fruit, même dans une hostie consacrée. L'imagination des contemporains était si vivement frappée, que personne alors ne mettait en doute que des gants, que le papier d'une lettre, enduits d'un poison subtil, ne pussent donner la mort par le simple contact^{*} ou par la respiration.

De la cour des princes italiens cet art ténébreux s'était glissé dans les autres cours de l'Europe. Élisabeth, sur ce point, ne se montrait pas plus scrupuleuse que Philippe II, que les Valois, que les Médicis. « On avait délibéré, dit Melvil dans ses *Mémoires*, de faire mourir la reine d'Écosse. Tantôt on songeait à lui donner un poison à l'italienne, tantôt à la tuer à la chasse dans un parc. »

Le 15 décembre, Marie Stuart fit demander à Paulet la permission d'écrire à la reine d'Angleterre. Melvil, porteur de ce message était chargé de lui dire en même temps que, par une telle démarche, sa maîtresse n'entendait nullement demander grâce et racheter sa vie.

¹ De Albano (Petrus), De venenis eorumque remediis; 1473, in-4, Venetiis. --Ponzetti (Ferdinandus), De venenis commentarius; in-fol., Venetiis, 1492. -Santes de Ardoynis, De venenis; in-fol., Venetiis, 1492. - Averroes, De venenis. Argentorati, 1503. - Bouchart (J.-F.), De venenis; in-4, Basilæ, 1509. - Guainarius (Antonius), De venenis; in-4, Papiæ, 1518. - Carrarius, Questio de venenis ad lerminum; in-fol, Venetiis. — Arma (J.-Fr.), De venenis; in-8, Tu-rini, 1557. — Cardanus (H.), De venenis. Libri tres. Pataviæ, 1563. — Grevinus, Deux livres des venins; in-4, Anvers, 1568. — De venenis; Antverpiz. 1571. - Mercurialis (Hieronym.), De venenis et morbis venenosis; in-8, Francofurti, 1584. — Baccius (Andreas), De venenis et antidotis; in-4, Romze, 1586. - A. Fonseca (Rodericus), De venenis; Romæ, 1587. - Sodronchus (Johann.-Baptista), De morbis veneficis et veneficiis; libri quatuor, in-8, Venetiis, 1591. - Jessenius, Dissertatio de morbis, quas venena intra corpus assumta efficient; in-4, Vitebergæ, 1596. — Dissertatio de morbis quas venena extrinsecus morse, ictu illata inferunt; in-4, Vitebergæ, 1596. — Ab Uffenbach (Petrus), De venenis et morbiferis medicinis; in-4, Basileæ, 1597. - Fuchs, De venenis Dissertatio; in-4, Basileæ, 1602. – (Dictionnaire des sciences médicales, par une société de médecins et de chirurgiens. Paris, Panckouke, éditeur, 1819, t. XLIII.)

² « Sa mort (de la reine de Navarre), dit Agrippa d'Aubigné, fut causée par un poison que des gants de senteur communiquèrent au cerveau, façon de Messer René, Florentin, exécrable depuis, mème aux ennemis de cette reine. » (Hist. universelle, t. II, chap. п.) mais que c'était seulement « pour le repos de son esprit et pour un dernier adieu¹. »

Sir Amyas, fort embarrassé, repartit qu'il ne pouvait répondre sur-le-champ à une question si grave, sans instructions préalables de la reine Élisabeth; mais, toutefois, il engagea Melvil à dire à la reine d'Écosse qu'elle pouvait préparer sa lettre, promettant de l'envoyer dès qu'il en aurait reçu l'autorisation.

Mécontente de ces mortels retards, Marie fit prier Paulet de se rendre auprès d'elle, mais il s'excusa sous prétexte qu'il ne faisait rien sans le concours de Drury, et que ce dernier était malade. Il promit cependant d'aller, dès le lendemain, auprès de sa prisonnière, si la santé de Drury pouvait le permettre³.

Le 16, dans l'après-diner³, sur de nouvelles instances de la reine, ils vinrent l'un et l'autre dans sa chambre, et Marie, afin de hâter l'envoi de sa lettre, en prévenant dans leur esprit tout soupçon qu'elle put contenir quelque poison subtil, leur déclara spontanément « et d'elle-même qu'elle en prendrait l'essai^{*}, » c'est-à-dire qu'elle l'appliquerait toute ouverte sur son visage et en leur présence. Laissons à Bourgoing, témoin oculaire, le soin de nous raconter cette étrange scène de mœurs de la Renaissance, que vient confirmer la récente publication de la Correspondance de Paulet. « Et comme ils étaient en ce discours, le sieur Amyas dit aussi qu'il désirait lire la lettre de Sa Majesté et la manier avant qu'elle fût cachetée, parce qu'on peut mettre quelquefois quelque chose dedans, de quoi il voulait être assuré pour son devoir envers sa maitresse⁸. »

¹ Journal inédit de Bourgoing. Paulet, dans sa lettre à Davison, en date du 21 décembre 1586 (The Letter-Books, etc., p. 331), dit que Marie employa identiquement les mêmes expressions en lui faisant cette demande.

Ibidem.

³ Paulet, dans sa lettre à Davison, du 21 décembre, dit que sa visite à Marie eut lieu le 17.

• Journal inédit de Bourgoing.

⁸ Voici comment Paulet, de son côté, raconte cet épisode du plus haut intérêt : « Bien que cette reine ait prétendu, avec quelque apparence de constance, ne pas craindre de mourir, et ne pas désirer vivre, cependant, ayant été avertie, dans ma dernière conférence avec elle, que son prêtre devait sous peu la visiter, elle ne pouvait en déduire autre chose que l'approche de sa fin tragique. Il semble, par ce qui va suivre, qu'elle n'est pas si prête à mourir et qu'elle ne suppose pas son affaire aussi désespérée, mais qu'elle espère trouver quelque biais pour prolonger ses jours.

« Sur cette opinion, si je ne me suis pas abusé, elle me fit prier de venir la voir, ce que je fis, en compagnie de sir Drue Drury, le 17 courant; elle me déclara qu'elle avait désiré écrire à Sa Majesté; mais que, depuis sa condannation, elle se préparait à un autre monde. Cependant, qu'elle consentait, non

Dés que Paulet fut admis en présence de la reine pour assister à l'opération requise et recevoir la lettre : « Je vous remercie, lui dit-elle avec un amer sourire, de la bonne opinion que vous avez de moi, de soupçonner à tort que je veuille mettre dans cette lettre quelque chose qui puisse nuire à votre reine. Ne vous avais-je pas fait offrir par Melvil et M. Drury de faire l'essai, et dès lors pourquoi insister? »

Pendant que sir Amyas cherchait à s'excuser de son mieux, la reine prit la lettre destinée à Élisabeth; « elle la lui montra tout ouverte, dit Bourgoing, et en prit l'essai, la frottant contre son visage; puis elle la ferma avec de la soie blanche et cacheta avec cire d'Espagne⁴. »

par désir de la vie, mais pour décharger sa conscience, et pour son dernier adieu (ce furent ses propres paroles) (fidèlement reproduites aussi dans le Journal de Bourgoing), à envoyer un Mémoire des choses qui pouvaient la concerner après son départ de ce monde. Et pour éloigner de Sa Majesté tout soupcon à la réception d'un papier qui viendrait d'elle, elle dit qu'elle en ferait l'essai elle-même, et me le remettrait de ses propres mains. — Je lui demandai si elle ne voudrait pas le sceller et le cacheter en ma présence, ce à quoi elle consentit, me faisant promettre qu'il serait fidèlement délivré. Ceci accordé, elle désira que je lui fisse la promesse d'obtenir un certificat d'en haut attestant que sa lettre aurait été recue. Sir Drue Drury lui dit qu'il était en notre pouvoir d'envoyer, mais au delà de notre pouvoir et au-dessus de nous de promettre un certificat de réception. Elle dit qu'elle espérait qu'on le ferait par respect pour elle, après sa mort, comme descendante de Henri VII-, et conformément à la religion qu'elle avait toujours professée et qu'elle entendait garder tous les jours de sa vie; elle nous dit enfin que lorsque son Mémoire serait prêt, elle nous ferait demander. Nous pensions que ce serait peur le lendemain (18 décembre); mais elle ne nous envoya chercher qu'hier (20 décembre), en attribuant le retard à sa main malade, qui ne lui permettait pas d'écrire rapidement. - Elle prit en mauvaise part que je lui demandasse de fermer la lettre et de la cacheter en ma présence, ce qui confirme mon opinion sur elle. Je tui dis qu'elle-même avant offert, - sans que je m'y attendisse, - de faire l'essai de l'intérieur de la lettre, je n'ignorais pas que le danger pouvait être aussi grand en dedans qu'au dehors de la lettre, et que je ne pouvais être blâmé pour entrer en de tels soupçons, car si elle n'en avait pas parlé, sir Drury et moi n'y aurions pas songé. « Je l'ai fait, dit-elle, parce « que, au temps passé, j'avais l'habitude d'envoyer quelques souvenirs à Sa « Majesté. Une fois, je lui envoyai certains vAtements (ainsi disait-elle), et quel-« qu'un, qui était présent, conseilla à Sa Majesté de les faire essayer avant de « les porter; ce qui, ajouta-t-elle, avait été observé depuis, et qu'on avait e ordonné à Nau, la dernière fois qu'il avait étél à la cour, d'essayer un cou-« vre-pieds fourré qu'elle envoyait. » Je répondis qu'à cette heure, Sa Majesté était bien loin de tels soupçons, et désirait qu'il n'y eût pas eu de juste cause pour amener les choses où elles en étaient. » (The Letter-Books of Amias Ponlet, etc.; Paulet à Davison, 21 décembre 1586, pp. 331, 552.) Comme on le voit. le récit par Paulet d'un épisode inconnu jusqu'à ces derniers temps, coincide de point en point avec la narration de Bourgoing.

" « Sur quoi, ils se prirent un peu de propos, Sa Majesté trouvant étrange

« Après ce discours, dit de son côté Paulet, dont le récit est de tous points conforme à celui de Bourgoing sur cet étrange épisode, elle prit sa lettre, et, malgré sa prétendue main infirme, elle la plia, la scella, mit l'adresse sans aide de personne et sans apparence de souffrance. Elle nous avait fait croire que ce ne serait qu'un mémoire; mais, d'après la vue de ce papier, ce mémoire est devenu une lettre. Sir Drue Drury et moi pouvons voir clairement que cette dame garde un esprit de vengeance contre Sa Majesté, sa noblesse et tous ses fidèles sujets⁴. »

Après avoir commencé sa lettre en protestant qu'elle n'avait jamais eu la pensée d'attenter à la vie d'Élisabeth. Marie poursuivait : « Je me résolus dès lors de me fortifier en Jésus-Christ seul, lequel, à ceux qui en tribulation l'invoquent de bon cœur, ne manque jamais de justice et de consolation... A lui en soit la gloire! Il ne m'a décue de mon expectation, m'ayant donné le cœur et la force, in spe contra spem, d'endurer les injustes calomnies, accusations et contumations de ceux qui n'ont telle juridiction sur moi. avec une constante résolution de souffrir la mort pour le maintien, obéissance et autorité de l'Église catholique... Or, depuis, m'ayant été de votre part signifiée la sentence de votre dernière assemblée d'aucuns des États, m'admonestant par le lord Buckhurst et Beale de me préparer à la fin de mon long et ennuveux pélerinage, je les ai priés de vous remercier de ma part de si agréable nouvelle, et vous supplier de me permettre certains points pour la décharge de ma conscience, dont, depuis, le sieur Paulet m'a fait entendre que vous m'aviez gratifiée, m'avant jà rendu mon aumonier et l'argent que l'on m'avait ôté ... Je ne veux accuser personne, ains pardonner de bon cœur à chacun, comme je désire qu'on me pardonne, et Dieu le premier... Donc, Madame, en l'honneur de Jésus (sous le nom duquel tous pouvoirs obéissent), je vous requiers de permettre que, après que mes ennemis auront assouvi leur noir désir de mon

--- « Le dit jour, samedi, 16° décembre, M. du Préau, son aumônier (de Marie Stuart), arriva environ les dites quatre heures du soir. » (Journal inédit de Bourgoing.)

Comme nous l'avons dit, la lettre que remit la reine à Paulet portait la date du 19 décembre 1586. (Labanoff, t. VI, p. 475.) Ce fut le 20, qu'elle fut confiée à Paulet. (Journal inédit de Bourgoing et lettre de Paulet.)

- ¹ Paulet à Davison, 21 décembre ; The Letter-Books, etc.
- * Voir les extraits des lettres de Paulet que nous avons donnés ci-dessus.

sang innocent, vous permettiez que mes pauvres serviteurs désolés puissent tous ensemble emporter mon corps pour être enseveli en terre sainte et avec aucuns de mes prédécesseurs qui sont en France, spécialement la feue reine ma mère... J'espère que vous ne me refuserez pas cette dernière requête que je vous fais, permettant au moins une sépulture libre au corps dont l'âme aura été séparée, puisque, étant unis, ils n'auront jamais su obtenir liberté de vivre en repos, en le vous procurant à vous-même; de quoi devant Dieu je ne vous donne aucune coulpe; mais Dieu vous veuille faire voir la vérité de tout après ma mort. - Et pour ce aussi que je crains la secrète tyrannie d'aucuns de ceux au pouvoir desquels vous m'avez abandonnée, je vous prie de ne permettre que, sans votre su, l'exécution se fasse de moi, non pour crainte du tourment, lequel je suis prête à souffrir, mais pour les bruits que l'on ferait courir de ma mort sans témoins non suspects... C'est pourquoi... je requiers que mes serviteurs demeureront pour être spectateurs et témoins de ma fin en la foi de mon Sauveur et en l'obéis sance de son Église... Je vous supplie de rechef me permettre d'envoyer un bijou et un dernier adieu à mon fils avec ma dernière bénédiction... Ce dernier point, je le mets à votre favorable discrétion et conscience ; les autres, je vous en requiers au nom de Jesus-Christ et en respect de notre consanguinité... Je voudrais que tous mes papiers vous fussent tous été présentés sans déguisement, afin que apparût que ce n'est le seul soin de votre sûreté qui fait mouvoir tous ceux qui sont si prompts à me poursuivre. Si vous m'accordez cette mienne dernière requête, commandez que je voie ce que vous en écrirez, car autrement on me fera passer par où l'on voudra; et je désire savoir à ma dernière requête votre dernière rèponse. Et pour fin, je prie le Dieu de miséricorde et le juste luge qu'il vous veuille illuminer de son saint Esprit, et qu'il me donne la grâce de mourir en parfaite charité, comme je me dispose de faire, pardonnant ma mort à tous ceux qui en sont cause ou y ont coopéré; et telle sera ma dernière prière jusqu'à la fin... Ne m'accusez de présomption si, abandonnant ce monde, et me préparant pour un meilleur, je vous ramentois que un jour vous aurez à répondre de votre charge aussi bien que ceux qui y sont envoyés les premiers... »

Paulet reçut cette admirable lettre toute cachetée des mains de la reine, et sans l'avoir lue; mais, soupçonnant, à l'air de dignité et de fierté qui régnait sur son visage, qu'elle ne s'était point abaissée à demander grâce à Élisabeth, il fut pris d'un brusque accès de colère. « Il inquiéta Sa Majesté de propos assez violents, dit Bourgoing, témoin de toutes ces scènes émouvantes, inconnues

jusqu'à ce jour, l'avertissant de remercier la reine et de reconnaître les faveurs qu'elle lui avait faites, non-seulement dès son arrivée en Angleterre, « mais toujours depuis, et dernièrement en cette dernière affaire. Sur quoi il lui disait qu'elle était beaucoup tenue et redevable⁴. »

- Si j'ai reçu quelques faveurs ou quelques biens de votre maitresse, lui répondit la reine avec un triste sourire, je l'en remercie, mais je les ignore, ayant été sa prisonnière pendant plus de dix-

⁴ Voici comment Paulet, de son côté, rend compte de cette entrevue d'un intérêt capital, dans la lettre qu'il adressait à Davison, le 21 décembre, et qui, pour la première fois, vient d'être tout récemment publiée par M. John Morris. Le lecteur nous saura gré, sans doute, de mettre les deux versions en regard, celle du médecin de Marie et celle de son geôlier. Il pourra mieux en saisir ainsi les points communs, les différences et les nuances. De tels rapprochements démontrent, jusqu'à la dernière évidence, l'authenticité du *Journal de Bourgoing*:

« Je répondis à cette Dame, poursuit Paulet, que Sa Majesté eût désiré qu'il n'y eût pas eu de juste cause pour amener les choses où elles en étaient.

- Les choses où elles en sont, dit-elle (dit Marie), je suis condamnée et j'ignore combien d'heures j'ai encore à vivre.

- Madame, repris-je, vous vivrez aussi longtemps qu'il plaira à Dieu. Mais on peut dire en vérité que vous avez été condamnée d'une manière très-honorable et avec faveur.

- Avec quelle faveur ? dit-elle.

-- Je repris que sa cause avait été examinée par un certain nombre de membres de la plus ancienne noblesse du royaume, tandis qu'elle aurait pu être jugée par douze hommes, comme le commun des martyrs.

- Vos seigneurs, dit-elle, doivent être jugés par leurs pairs.

— Je lui répondis que les étrangers, quelles que fussent leurs qualités, étaient, en matière criminelle, justiciables des lois du royaume sur le territoire des princes.

— Vous avez vos lois, dit-elle, mais d'autres princes y penseront, quand ils verront la cause de tout cela, et mon fils n'est plus un enfant. Il est arrivé à l'âge d'homme et songera à tout ceci.

— Sir Drue Drury lui dit que l'ingratitude était une chose odieuse, particulièrement chez les grands personnages, et qu'on ne pouvait nier que la mère et le fils n'eussent de grandes obligations à Sa Majesté.

-- De quoi me reconnaîtrais-je? dit-elle, je suis délivrée du monde et nullement effrayée de parler. J'ai eu la faveur d'être gardée prisonnière bien des années contre mon gré.

- Madame, repartis-je, ce fut une grande faveur sans laquelle vous n'eussiez pas vécu jusqu'à ce jour.

- Comment cela? dit-elle.

- Je répondis que ses propres sujets la poursuivaient et étaient les plus forts dans leur pays.

— C'est vrai, dit-elle, parce que Midlmay (je crois qu'elle voulait dire sir Nicolas Trockmorton) m'a persuadé de renvoyer mes forces et a excité mes ennemis à brûler les châteaux et les maisons de mes amis.

- Je lui dis encore qu'il y avait de grands personnages, dans cette contrée,

huit ans, alors que j'étais venue en ce pays « sous sa promesse; » et enfin condamnée par elle à mourir. N'est-ce pas là le pis qui me pouvait advenir?

- Vous êtes obligée envers la reine, lui répliqua Paulet d'un ton plein de rudesse, de ce qu'elle vous a préservée contre vos ennemis et vous a sauvé la vie. Vous êtes venue en ce pays en fuyant dans un autre licu, et « c'est l'incommodité de la mer » qui vous a forcée d'entrer en Angleterre.

— Il n'est personne en ce pays, lui dit la reine, qui tienne ces propos que vous, et qui ne sache bien que j'y suis venue volontairement, dans un simple bateau de pêcheur, lequel ne devait pas me porter plus loin que je ne voulais. J'entrai en Angleterre malgré l'avis des seigneurs qui m'accompagnaient. Il y en a encore de vivants qui s'efforcèrent de me dissuader de venir dans ce pays, en me disant que je me livrais à mes ennemis, « et que jamais je n'en sortirais qu'ils ne me fissent mourir. » Ils ne consentirent à me suivre que lorsque je leur eus donné par écrit une attestation que c'était malgré eux, et contre leur volonté, que je venais en Angleterre. Et partant, vous vous montrez bien ignorant de mes affaires, en soutenant que j'ai cherché un refuge dans votre pays. La reine d'Angleterre a dit et écrit qu'elle emploierait tous ses amis, lorsque j'étais à Lochleven, pour me délivrer de prison et m'aider à réduire mes ennemis. Si elle ne voulait pas tenir sa promesse envers moi,

qui avaient supplié Sa Majesté de la leur livrer, mais que Son Altesse avait toujours refusé.

Sir Drury ajouta que Sa Majesté lui avait sauvé la vie pendant dix-sept ans el même l'honneur.

- En quoi? dit-elle.

— Il répondit : « Dans la commission qui siègea à York et qui fut dissorte à la prière de vos amis, pour sauver votre honneur.

- Non, dit-elle, la commission fut dissoute parce qu'on ne voulut pas laisser mes amis répondre à mes accusateurs.

— Je lui dis que l'évêque de Ross avait écrit qu'elle avait été dissoute en sa faveur, et que ce livre existait, et que c'était une des mille faveurs accordées par Sa Majesté.

-- C'est une grande faveur, que de m'avoir si longtemps gardée ici, contre mon gré!

- Je dis que c'était pour sa sûreté, que son peuple cherchait sa mort et avait demandé qu'elle fût livrée, comme il a été dit auparavant.

-- Non, dit-elle, alors je parlerai. Il fut ici résolu que je ne sortirais plus de l'Angleterre, et le lord trésorier, lorsque je fus réclamée par mes sujets, écrivit au comte de Moray une lettre qui me fut livrée et dans laquelle il disait que le diable était attaché avec une forte chaîne, et qu'ils n'avaient pu le garder, mais qu'il serait gardé plus surement ici.» (The Letter-Books of Amias Poulet, etc.; Paulet à Davison, 21 décembre 1586.)

qui étais venue auprès d'elle sur cette assurance, elle devait me renvoyer, et non me retenir prisonnière.

- C'était pour votre bien et pour vous sature de vos ennemis, reprit Paulet. Vous en devriez savoir meilleur gré à la reine, d'autant plus que, lorsque vous êtes entrée en son pays, vous tombiez sous sa puissance. La reine vous a gardée et ne vous a point fait de mal, bien qu'elle pût soupçonner que, prétendante à la couronne d'Angleterre, vous fussicz venue pour quelque autre dessein. Elle était d'ailleurs certaine que, si elle vous eût renvoyée en Écosse, vos ennemis vous eussent ôté la vie.

- Mes sujets avaient pris les armes sur les frontières pour me défendre, lui répliqua Maric.

-- Lorsque votre parti était toujours le plus faible dans votre pays, s'écria Paulet, Votre Grâce a toujours été maintenue en sa qualité de reine, et mieux traitée que ne l'ont jamais été tous les autres compétiteurs à la couronne; et, pour toute reconnaissance, vous avez voulu attenter à la vie de la reine. Les choses même sont tellement vérifiées, qu'il n'y a point de doute. De par les lois du pays, la reine, ma maîtresse, avait le droit de vous faire juger par douze hommes⁴, et cependant elle a très-honorablement procédé à votre égard, lorsqu'elle a formé une assemblée composée des grands de son royaume, des membres de son conseil et des États, pour examiner l'affaire.

-- Votre reine, dit Marie à Paulet, n'avait aucun droit de me retenir. M'ayant empêché de faire passer des armes à mes amis, les Anglais brûlèrent et saccagèrent les biens et les maisons de tous ceux qui avaient pris ma défense. Retenue par force, je n'ai jamais pu obtenir de bonnes conditions pour ma délivrance. Mon parti n'était pas le plus faible lorsque les Anglais ne s'en mélaient pas... Un des plus grands et des premiers seigneurs d'Angleterre a écrit autrefois à Moray : « Vous n'avez pas su garder le diable pendant qu'il était entre vos mains, et il vaut mieux que nous le tenions lié et enchaîné, pour le laisser aller quand nous le trouverons bon, afin de nous en servir en temps et lieu. » Ce qui fut connu par des lettres qui furent surprises et montrées à l'ambassadeur d'Angleterre en Écosse; ce qui fut déclaré en pleine assemblée, et ces lettres furent envoyées à votre reine^{*}.

--- Est-ce donc un avantage pour moi, poursuivit-elle d'un ton plein d'amertume, d'avoir été, comme héritière du royaume, toujours prisonnière? Et quel traitement ai-je reçu, sinon d'avoir tou-

⁴ Par un jury composé de douze membres.

^{*} Journal inédit de Bourgoing.

jours été soumise à un gardien, sans le congé duquel je ne pouvais faire un pas? Quant à procéder contre moi comme s'il s'agissait d'une sujette, à me faire juger par douze hommes, comme vous le dites, c'est à vous une par trop grande arrogance de tenir un tel langage. Ce n'est que par mes pairs que je puis être jugée; être jugée par douze hommes s'entend des sujets, et non des rois et des princes sur lesquels l'Angleterre n'a aucun droit de faire des lois, n'ayant aucune autorité sur eux⁴.

De propos en propos, Paulet en vint à faire l'éloge du comte de Morton, l'un des régents d'Écosse, qui avait été l'un des principaux assassins de Darnley, et qui s'était toujours montré l'un des plus ardents ennemis de la reine d'Écosse.

— Il faut que vous n'ayez point d'honneur, s'écria Marie d'un ton indigné, de louer un aussi méchant homme que le comte de Morton, tenu par tous pour un tyran et un usurpateur, « qui pillait et renversait tous les biens de mes pauvres sujets d'Écosse, qui lenait prisonnier mon fils et rançonnait tyranniquement un chacun, faux et traître, à la vie débauchée et vicieux, se consumant en luxure et adultère public. » A ces mots Melvil, qui était présent à cette orageuse discussion, confirma les paroles de sa maitresse comme ayant personnellement connu le comte de Morton³.

Marie se plaignit avec une profonde tristesse de la politique dénaturée d'Élisabeth, qui n'avait cessé, disait-elle, de s'interposer entre elle et son fils, de les tenir à jamais séparés l'un de l'autre,

¹ Journal inédit de Bourgoing.

^a Journal inédit de Bourgoing. Voici comment Paulet rend compte de cette partie de la discussion. Il dit que ce fut Drue Drury qui interpella la reine sur ce dernier point et qu'il fut question de Moray et non de Morton; mais il commet une erreur volontaire. Plusieurs des choses que dit la reine ne peuvent se rapporter à Moray. « Sir Drue Drury répondit que le comte de Moray était un très-honorable gentilhomme.

- Elle dit que le comte de Noray était un des pires hommes du monde, un adultère coutumier du fait, un spoliateur et un meurtrier.

— Sir Drue affirma l'avoir connu ici six semaines et qu'il se conduisait gravement, avait la réputation d'un noble gentilhomme et que personne jusqu'ici n'en avait dit du mal.

- Oui, ajouta-t-elle, mes rebelles sont d'honnêtes gens et ont été soutenus par la reine votre maîtresse!

— Je lui dis qu'elle s'oubliait grandement en accusant Sa Majesté d'une telle faute, ce qu'elle ne viendrait jamais à bout de prouver;... qu'il y avait une grande ingratitude de sa part, après tant de faveurs reçues, — ce qu'elle ne voulut jamais reconnaître; — que Sa Majesté lui avait sauvé la vie, au grand mécontentement de ses meilleurs sujets du Parlement, qui demandaient justice contre elle, pour crime de rébellion.

- Elle prétendit qu'elle ne savait pas cela....

- Je lui dis qu'elle avait été plus honorablement traitée que ne le furent



d'étouffer l'affection de l'enfant pour la mère, de le livrer à la malsaine influence du maître de Gray ; de traiter avec lui seul comme roi d'Écosse, tandis qu'à elle seule appartenait la souveraineté.

— Je n'ai permis à mon fils, dit-elle, de prendre le titre de roi qu'à la condition qu'il suivrait mes conseils dans les affaires importantes et qu'il ne fit rien sans moi. Comme il a agi autrement, je le

jamais d'autres prétendants, dont plusieurs avaient été rigoureusement gardés prisonniers, d'autres défigurés ou estropiés, et d'autres assassinés.

— Je n'étais pas prétendante, me répondit-elle, je ne demandais qu'à être considérée comme la plus proche héritière du trône.

- Non, madame, lui dis-je; vous avez été plus loin en prenant les armes et le sceau d'Angleterre, comme si notre reine avait été une usurpatrice.

- Elle répondit que son mari et ses parents avaient fait ce qu'ils trouvaient bon et qu'elle n'avait rien à y voir.

- Pourquoi, lui dis-je, ne vouliez-vous pas renoncer à vos prétendus droits sans être reconnue comme héritière présomptive de la couronne.

- A cela elle répondit qu'elle avait fait des offres bien des fois et qu'elles n'avaient pas été acceptées.

— Je lui répondis que, jusqu'ici, il avait toujours été prouvé qu'au moment où elle faisait des traités et des offres d'amitié, quelques complots dangereux avaient été découverts.

- Vous pouvez penser, reprit-elle, que j'ai quelques amis; quoi qu'ils aient fait. cela ne me regarde pas.

-- Madame, lui dis-je, cela vous regardait, et, pour l'amour de vous, je voudrais que vous les en eussiez empêché. Lorsque vous avez été avertie que Morgan complotait pour tuer une reine sacrée, vous l'avez considéré comme votre serviteur.

- Elle répondit qu'elle pouvait agir ainsi à bon droit puisque la reine d'Angleterre soutenait les Écossais rebelles.

- Sir Drue Drury lui répondit que le cas était tout différent.

« Elle laissa ces discours, continue Paulet (qui, chose étrange! ne lui dit pas un mot de Babington, sachant peut-être à quoi s'en tenir sur la fausseté de l'accusation), et elle revint à sa condamnation. Elle dit qu'elle avait été condamnée avec partialité et que les commissaires savaient, qu'une fois condamnée, son fils ne pourrait plus avoir de droits, et que la reine d'Angleterre, ne pouvant plus avoir d'enfants, ils mettraient sur le trône qui bon leur semblerait.

— Je lui dis qu'elle s'oubliait grandement en accusant la noblesse d'Angleterre de si graves fautes : 1° de l'avoir injustement condamnée; 2° de vouloir disposer à son gré de la couronne.

— Elle répondit que cela lui était indifférent, qu'elle remerciait Dieu de ce qu'elle mourait sans regretter aucun de ses actes. (J'emploie ses propres expressions.)

— Je la priai de se repentir du tort qu'elle avait fait à la reine, ma maîtresse.

- Que chacun réponde pour soi, dit-elle, je n'ai rien à faire là-dedans.

- Elle me demanda alors si j'avais pensé à ses affaires d'argent.

- Je lui répondis que je ne les avais pas oubliées. »

(The Letter-Books of Amias Poulet, etc. Paulet à Davison, 21 décembre 1586, pp. 335, 336.)

désavoue... Les princes étrangers ne l'ont reconnu qu'à cette condition ; comme il l'a violée, je ne l'avoue plus pour roi.

— Le roi d'Écosse, votre fils, répondit Paulet, a les plus sérieux motifs de respecter la reine d'Angleterre et d'être reconnaissant envers elle, « car elle lui a toujours été bonne mère. » Ce ne sont pas les Anglais qui l'ont éloigné de votre amitié, mais c'est lui-même qui n'a pas voulu signer de ligue où vous fussiez comprise. On a traité avec lui comme avec le roi d'Écosse, et il n'y en a point d'autre avec qui traiter que lui, qui a été reconnu pour tel par tous les pays étrangers et en pleins Parlements d'Écosse et d'Angleterre.

Marie ajouta que la nouvelle enquête que Paulet dirigesit contre elle, à l'instigation de ses ennemis, n'était de leur part qu'une « invention pour la fâcher davantage et pour essayer de tirer quelque chose d'elle. » Elle se plaignit de nouveau des machinations de certains conseillers d'Élisabeth, répétant « qu'elle dirait cela, jusqu'à la mort, de quelques-uns d'entre eux qu'elle nommerait, mais auxguels nonobstant elle pardonnerait de tout son cœur¹. »

- Vous faites mal, s'écria vivement Paulet, il faut mourir en charité. Il n'y a personne dans le conseil qui veuille mentir à sa conscience pour vous faire tort, « et vous faites contre Dieu en retenant en vous telle opinion. »

— Je ne sens nullement pour cela ma conscience chargée, lui répondit la reine, car Dieu ne défend pas de mourir dans une opinion dont on est certain, et de dire en mourant ce dont on a parfaite connaissance. Il commande seulement de pardonner, comme je le fais, ainsi que je l'ai déjà dit. Résolue à mourir et me préparant à la mort, je n'ai aucun souci de racheter ma vie ou de poursuivre aucune grâce par flatterie. « Je n'en donne ni n'en sollicite, et que mes ennemis fassent selon leur volonté. » Ce que je demande à votre reine ne touche en rien à ma délivrance, mais uniquement à ma religion, aux choses de ma conscience, au règlement de mes affaires, à mon testament, à mes funérailles et aux intérêts de mes serviteurs³.

Le geôlier nous révèle une partie ignoble de sa mission, jusqu'à ce jour inconnue, et qu'il exécuta sans le moindre scrupule, malgré le puritanisme dont il se piquait. « Ainsi vous voyez, poursuit-il, ce qui s'est passé entre cette reine et nous. Pour obéir à vos instructions, j'ai fait ce que j'ai pu pour provoquer sa colère, quoique je sois persuadé que sa méchanceté a de telles racines que Sa Majesté en aurait peu profité, et que cela ne servirait qu'à augmen-

Allusions à Burghley et à Walsingham.

^a Journal inédit de Bourgoing.

ter ses péchés, qui sont déjà assez nombreux, comme Dieu le sait. Vous pouvez penser qu'elle a été poussée à dire tout cela, sans quoi elle aurait gardé son silence ordinaire ; car tous ses discours ont été très-calme depuis qu'on l'a privée de son dais, etc.¹. J'ai oublié de vous dire, ajoutait-il dans un *post-scriptum*, que cette reine, prenant la lettre des deux mains et tendant les feuillets ouverts, les a frottés des deux côtés sur son visage, ce qu'elle fit sans doute par dépit de ce que je lui avais dit qu'il pourrait y avoir autant de danger en dedans qu'au dehors². »

Le même jour, 21 décembre 1586, Paulet écrivait confidentiellement une autre lettre à Davison, dans laquelle il le prévenait qu'ayant en main la dépêche de Marie à Élisabeth, il prenait sur lui d'en retarder l'envoi, de peur que cette dernière ne fût émue et ne signat pas le warant d'exécution à mort. Ce fut peut-être la connaissance de cet acte d'iniquité et de basse cruauté qui laissa supposer à Walsingham que Paulet serait capable d'un plus grand crime et qui plus tard l'encouragea à lui en faire la proposition. Paulet ne déguise nullement le motif du retard qu'il met à l'envoi de la lettre de sa captive. Il espérait que le warant d'exécution serait signé avant que la cour, suivant la coutume, se rendit à Greenwich pendant la semaine qui précédait Noël; car, durant ce tempslà, nulle sentence de mort ne pouvait être signée. Il garda donc la lettre pour qu'elle n'arrivât qu'après la signature du warant, si elle devait être donnée. La lettre de Paulet est trop intéressante et trop caractéristique à plusieurs points de vue pour ne pas en citer quelques fragments : « Nous craignons beaucoup de causer un retard à l'exécution de la justice, si longtemps désirée. Avant récemment reçu de Sa Majesté un ordre exprès d'offrir à cette Dame d'envoyer ses lettres, si elle était disposée à écrire, quoiqu'elle n'ait pas accepté sur-le-champ cette offre, cependant, do crainte que notre refus d'obéir ne parût offensant à Sa Hautesse, nous avons acquiescé à son désir en priant Dieu de diriger cette affaire dans l'intérêt de la gloire et du salut de Sa Majesté, dont nous ne douterions pas si Elle consentait à saisir cette grande occasion de hâter un sacrifice si agréable à Dieu et aux hommes. Tous les bons et fidèles sujets de Sa Majesté seront anxieux pour sa vie, mais tout particulièrement en ce temps de Noël, qui fournit tant d'occasions à de nombreuses et dangereuses réunions. Incapable de faire aucun bien dans notre service, nous serions très-peiné s'il arrivait quelque malheur. Ainsi, pour être franc avec vous comme avec un ami, nous avons

¹ Paulet à Davison, 21 décembre 1586; The Letter-Books, etc., p. 337.

² Ibidem.

employé tous les moyens possibles pour retarder l'envoi de la lettre, afin qu'elle arrivât trop tard à la cour pour arrêter toute décision touchant cette Dame, prise avant Noël. Car nous sommes bien persuadé qu'un retard à l'exécution, après Noël, pourrait se prolonger indéfiniment, soit que Sa Majesté soit trop portée à la clémence, soit à cause du péril auquel sa personne peut être exposée pendant les fêtes de Noël, époque d'assemblées secrètes et pleines de dangers. »

Et Paulet, laissant déborder sa haine et son fanatisme, ajoutait ce post-scriptum : « Je regrette beaucoup que vos lettres du 14 nc soient pas venues à temps pour arrêter le prêtre, qui est arrivé ici le 17 et qui a été aussitôt admis en présence de sa maîtresse, suivant les instructions que j'avais reçues à cet effet. L'inconvénient n'est pas aussi grand au point de vue politique qu'au point de vue religieux. Car, en vérité, ce prêtre est d'une tête si faible qu'il ne saurait donner un avis ou un conseil digne d'un écolier. Je craignais qu'il eût appris quelque mauvaise nouvelle durant son séjour chez M. Gresley. Mais, l'ayant interrogé de mon mieux, je l'ai trouvé tout à fait ignorant de ce que tout le monde connait; ce que j'attribue à ce qu'il ne connaît pas notre langue et à l'absence de M. Greslev, qui est à Londres depuis si longtemps, de sorte que ce prêtre n'a eu d'autre compagnie que son gardien. J'aurais pu croire qu'il me cachait ce qu'il savait, mais, avant visité ses papiers, je n'ai trouvé que deux feuilles, qu'il croyait bien cachées parmi des notes philosophiques, et dans lesquelles il avait consigné ce qu'il avait entendu dire, ainsi que ses réponses pendant son absence, le tout aussi ridicule que possible. J'aurais été content, au point de vue chrétien, s'il n'avait eu accès auprès de cette reine que la veille de son exécution, et lorsque j'ai reçu l'ordre de l'envoyer chercher, j'ai pris cet ordre pour une assurance que le temps de l'exécution était proche¹. »

En lisant la lettre si noble et si pathétique de Marie Stuart, Élisabeth eut des pleurs de commande. « On a reçu, écrivait Leicester à Walsingham, une lettre de la reine d'Écosse qui a arraché des larmes, mais j'espère que cela ne changera rien; un retard serait trop dangereux³. » Peu de jours avant de recevoir cette lettre, Élisabeth avait « trouvé mauvais que les lettres originales interceptées (sans doute celles de Marie à Babington) ne lui eussent pas élé en-

⁴ Paulet à Davison, deuxième lettre du 21 décembre 1586, publiée depuis peu, pour la première fois, par M. John Morris, dans son Recueil : The Letter-Books of Amiga Poulet, pp. 339 et suiv.

^{*} Leicester à Walsingham, dans Ellis, t. III.

voyées, ainsi qu'un extrait que Phelipps avait promis¹. » Peut-être avait-elle un doute sur la culpabilité de Marie Stuart; elle voulait voir, lire de ses propres yeux, non par esprit de justice, mais par curiosité. Ses ministres se gardèrent bien de jamais la satisfaire sur ce point essentiel. Comme la soif de se venger et d'en finir dominait en elle tout autre sentiment, elle laissa sans réponse la lettre de Marie. Tout en méditant par quels moyens elle pourrait faire peser sur la tête seule de ses ministres la responsabilité du meurtre, à leurs instances les plus pressantes, elle opposait un impénétrable silence. En même temps, avec une lenteur calculée, elle interrogeait l'horizon pour se rendre compte de ce qu'elle pouvait craindre de la colère des rois ou espérer de leur inertie.

Loin d'être pénétrée de reconnaissance pour Walsingham qui, par la découverte du complot, l'avait préscrvée du plus grand danger qu'elle eut peut-être jamais couru, elle ne lui pardonnait pas de l'avoir réduite à signer d'un moment à l'autre un tel ordre d'exécution à mort. Que n'avait-il pris sur lui de la délivrer de cette horrible nécessité !

Walsingham venait d'être ruiné de fond en comble pour s'être imprudemment engagé à payer les dettes de l'attorney, sir Philippe Sidney, un de ses amis. C'est au service de l'État que ces dettes avaient été contractées. Était-il équitable qu'elles fussent laissées à la charge de l'homme qui avait sauvé Elisabeth du poignard et l'Angleterre de l'invasion? Burghley, en se faisant l'avocat de son confrère, avait à plaider aussi sa propre cause. Il représenta vivement à Élisabeth qu'elle devait la vie à la vigilance de Walsingham et que « ce serait un grand déshonneur pour elle de souffrir qu'il fût ruiné². » Elle parut l'écouter d'une oreille favorable, mais elle refusa de se prononcer sur-le-champ. Sur ces entrefaites, et l'on ne sait pour quel motif, Leicester éleva quelques objections contre le projet d'indemniser Walsingham, et la reine les trouva tellement d'accord avec son avarice et son ingratitude qu'elle ne répondit enfin aux sollicitations de son ministre ruiné que par un refus formel^{*}. Par une étrange dérision du sort, à ce moment même les biens de Babington étaient donnés par droit de proscription à sir Walter Raleigh * sans que Walsingham eut la moindre part à cette sanglante proie, qui pourtant lui était due à tant de titres. C'en était trop!

⁴ Walsingham à Phelipps, 18 décembre 1586; The Letter-Books of Amias Poulet, etc., p. 345.

^a Walsingham à Leicester, 5 novembre 1586. Wright's Élisabeth, vol. II.

³ Davison à Walsingham, 10-20 décembre. Manuscrits particuliers cités par M. Froude.

Journal de Burghley. John Morris, The Letter-Books of Amias Poulet, p. 341.
 10 SEPTEMBER 1875.

٠٩

MARIE STUART.

L'âme abreuvée de dégoût, il se retira dans sa maison de Barnelms. « Je prie humblement Votre Seigneuric, écrivait-il à Burghley de cette retraite, de me pardonner si je n'ai pas pris congé d'elle avant mon départ. La méchante conduite de Sa Maiesté envers moi m'a tellement blessé que je ne pouvais me consoler en demeurant ici... Pourtant si je vovais que je puisse être de quelque utilité à l'Église. au service de Sa Majesté et de l'État, j'oublierais mes blessures et je resterais. Mais voyant la décadence dans laquelle nous tombons et que les hommes les plus haut placés sont peu estimés, je considère que, dans ce gouvernement, les spectateurs sont plus heureux que les acteurs. Je supplie humblement Votre Seigneurie, à laquelle je dois déjà tant, de ne pas insister sur ce sujet. Je puis l'assurer que, quel que soit le prix que Sa Majesté attache à ma personne et à mes services, je ne voudrais plus passer le temps que j'ai déjà consacré à son service et qui m'a causé tant de peines et de déboires, lors même que je devrais être créé duc de Lancastre. Ma seule consolation est que, quel que soit le traitement que j'aie à subir des princes de la terre, jamais ne me manquera du moins la protection du roi des rois¹. »

Mais cette héroïque résolution ne fut que de courte durée : Walsingham vint bientôt reprendre ses fonctions. Le fanatisme du puritain avait surmonté les amertumes du serviteur. Il voulait consacrer ce qui lui restait de vie à faire triompher la cause du protestantisme et hâter la mort de la catholique Marie lui paraissait le plus sûr moyen d'atteindre son but².

CHANTELAUZE.

La suite prochainement.

16 décembre 1586. Froude's History of England : Reign of Elisabeth, vol. VI.
 The Letter-Books of sir Amias Poulet, etc., p. 342.

² Élisabeth détestait et craignait les puritains, tout en usant de leurs services. Elle laissa plus tart mourir Walsingham dans la plus grande pauvreté, et celui-ci, à la différence de Burghley, après l'échec qu'il avait subi, eut la fierté de ne jamais plus tendre la main à sa maîtresse. (*Ibidem.*)

1838



LA SERBIE

ET LA CRISE ORIENTALE

Tous les yeux sont tournés en ce moment vers les provinces danubiennes vassales de la Turquie. La fermentation y est profonde; l'étincelle allumée dans l'Herzegovine peut, d'un jour à l'autre, y porter l'incendie. Leurs dispositions, à toutes, sont le grand souci de la diplomatie. Il en est une pourtant qui, plus que les autres tributaires de Constantinople, attire l'attention : c'est la Serbie. Cette principauté peut être appelée à jouer, dans le conflit actuel, un rôle considérable. Aussi longtemps que le prince Milan parviendra à faire observer à ses sujets une neutralité à peu près complète et que l'insurrection sera limitée à une province de l'empire, le gouvernement turc pourra se bercer de l'espoir de dompter, avec le temps, ses sujets chréticns. Que la Serbie, au contraire, vienne à se jeter dans la lutte et la situation se trouve modifiée de fond en comble. La Turquie est alors coupée de ses provinces insurgées : les parties de la Bosnic qui sont aujourd'hui encore maintenues par les Turcs, échappent à leur action : tout le nord-ouest des provinces musulmanes est acquis à l'insurrection; le conflit s'étend des frontières de l'Albanie à celles de la Roumanie: les forces des chrétiens sont au moins égales à celles que peuvent leur opposer les Musulmans; ce n'est plus pour la Turquie une révolte à réprimer, c'est une guerre à soutenir.

Il n'est donc point sans utilité d'exposer quelle est la situation actuelle de la principauté serbe en face de l'empire ottoman.

Des causes de mésintelligence qui divisent la Serbie et la Turquie, les unes dérivent de l'état général des contrées orientales, du passé historique du peuple ture et du peuple serbe, et des espérances d'a٩,

:;

venir de la Serbie; d'autres ont leur origine dans des faits particuliers et des griefs spéciaux.

Nous examinerons donc successivement la situation politique de la Serbie dans ses rapports généraux avec l'empire ottoman, puis les questions, souvent discutées par la diplomatie, de Zwornik et des chemins de fer turco-serbes; enfin, nous essaierons de nous rendre compte du rôle que la Serbie peut jouer dans la crise qui agite en ce moment les contrées orientales.

I

La Serbie a tenu, au moyen âge, une grande place dans les révolutions de l'Europe orientale. Elle a eu ses héros légendaires, ses conquérants, elle a fondé et dominé un vaste empire. Au qualorzième siècle, elle fut la barrière de l'Europe contre l'invasion musulmane. La bataille de Kossovo, où elle succomba, ouvrit aux Turcs le centre et le cœur de l'Europe.

Émigrés au septième siècle des rivages de la mer du Nord vers les contrées qu'ils peuplent aujourd'hui, les Serbes furent tour à tour indépendants, puis soumis aux Bulgares et à l'empire grec. Au neuvième siècle, ils avaient été convertis par les deux apôtres des peuples slaves, Cyrille et Méthode; mais ils se laissèrent ensuite détacher de l'Église et amener au schisme de Constantinople. Leur soumission à l'empire n'en fut pas plus solide. Au onzième siècle, ils se soulèvent, proclament leur indépendance et sont vainqueurs de l'armée impériale dans une grande bataille. Au siècle suivant, un de leurs chefs, Étienne, prend le titre de roi et fonde la dynastic d'où devait sortir Douschan, le grand empereur des Serbes. Celui-ci régna de 1336 à 1356. Vainqueur des Grecs et des Turcs dans de nombreuses batailles, il s'empara de la Bosnie, de l'Albanie, de l'Épire, de la Thessalie, de la Bulgarie, de la Macédoine. Il marchait sur Constantinople, et n'était plus qu'à douzelieues de la cité impériale quand une maladie subite l'enleva. La ruine de l'empire serbe fut aussi rapide que sa création. Déchirée par des dissensions intérieures, assaillie par les Turcs, la Serbie lutta encore jusqu'en 1389 et succomba dans le grand désastre de Kossovo. Peadant quelques années, elle conserva des rois qui payaient tribut aux sultans, puis elle devint une simple province de l'empire ottoman. Son rôle était fini pour quatre siècles. L'invasion la dépassa, couvrit la Hongrie, atteignit l'Allemagne, vint se briser contre les murs de Vienne, et recula. Alors la Serbie se retrouva province fron-

1040



tière, limite extrême de l'empire ottoman. Pendant quatre siècles, elle souffrit toutes les douleurs, toutes les misères, toutes les hontes qu'un vainqueur barbare peut imposer à un peuple vaincu; mais elle conserva le souvenir de son passé, de sa gloire, de sa liberté, et, avec ce souvenir, l'espoir indestructible d'un meilleur avenir, d'une résurrection personnelle. Les générations passaient sans voir la réalisation du rêve qui les avait consolées, fortifiées et soutenues. L'espoir n'en vivait pas moins au cœur de la nation vaincue. Enfin, se leva le jour si longtemps attendu. En février 1804, Kara-George appela les Serbes aux armes contre les Turcs.

Nous n'avons point à raconter ici les diverses péripéties de la lutte qui commençait, les combats de cette guerre héroïque, le triomphe de Kara-George, puis sa fuite étrange et sa mort, l'oppression musulmane s'étendant de nouveau sur les Serbes, et, au moment où tout semblait perdu, où l'indépendance de la Serbie paraissait n'avoir été un instant rétablie que pour appeler sur ce malheureux pays une invasion nouvelle et de terribles vengeances, l'apparition d'un homme presque inconnu jusqu'alors, Milosch Obrenovitsch, qui, par une série de victoires, fonde la liberté de sa patrie et devient le chef de la dynastie qui règne aujourd'hui sur la principauté serbe.

Voilà le passé de la Serbie. Elle a conquis son indépendance les armes à la main, mais elle a dû la défendre encore pendant de longues années contre les revendications de la Turquie. La situation qu'elle a dû accepter lui est rappelée par le paiement d'un tribut annuel. En ce moment, elle voit autour d'elle une portion de la race à laquelle appartient sa population soumise aux musulmans, frémir sous l'oppression et l'insolence des pachas, et elle cherche à fortifier son indépendance, à la rendre plus complète et plus assurée. Ainsi, chaque fois qu'une province chrétienne de l'empire se soulève pour conquérir son indépendance nationale, la Serbie est saisie d'une profonde émotion et la Turquie s'efforce, au même instant, de resserrer les liens qui lui rattachent cette province. Elle repousse surtout avec la dernière énergie toute ingérence du gouvernement serbe dans ses démélés avec les populations chrétiennes. Malgré tout, il y aura entre les deux États, aussi longtemps qu'ils subsisteront l'un et l'autre, des antipathies profondes, irrémédiables, qui rendront illusoires tous les efforts que l'on tentera pour les réconcilier complétement. Les difficultés qui les séparent aujourd'hui peuvent être résolues ou écartées : d'autres leur succéderont, issues des mêmes causes, et seront bientôt envenimées par les mêmes passions.

Une de ces difficultés, une de ces sources de conflits toujours ouvertes et toujours prêtes à déborder et à devenir torrents, est la détention par la Turquie d'un misérable village serbe appelé le ptit Zwornik. En soi, ce grief n'est rien; mais ce qui lui donne de la gravité, c'est qu'il est de vieille date, qu'il remonte au jour où la Serbie a recouvré son indépendance, et que la Turquie met une obstination sénile à l'entretenir.

Le hatti-chérif par lequel la Turquie reconnut la situation nouvelle de la Serbie, est daté du 3 août 1830. Ce document conservat à l'empire le droit de tenir garnison dans les places fortes de la principauté. Les places appartenaient à la Serbie ; mais la Turquie se réservait la faculté d'y entretenir des troupes. En revanche, tous les musulmans, autres que ceux qui faisaient partie de ces gamisons, devaient quitter le pays.

Il est aisé de concevoir combien ces deux dispositions du hattichérif suscitèrent aussitôt de difficultés. Les musulmans, attachés au sol par un long séjour, possédant des maisons et des terres dont la vente à des conditions avantageuses leur était presque impossible. ne se hâtérent pas d'obéir à l'article de l'acte de la convention qui les concernait. D'autre part, les Serbes ressentirent biente une vive irritation du séjour, au milieu d'eux, des garnisons othe manes des forteresses. La Serbie était libre : elle avait un gouvernement national; elle avait sa dynastie héréditaire; elle se régisait par ses lois; elle s'administrait elle-même, et cependant k drapeau turc flottait sur les forteresses du Danube, Chabata, & mendria, Feth-Islam, sur celles de Sokol et d'Oujitza, sur la citadelle même de Belgrade. N'était-ce pas une menace pour l'avenir. la preuve que la Turquie n'avait point oublié quatre siècles de domination? Aussi, quand les soldats turcs s'aventuraient au dela des murs de leurs forteresses, quand les musulmans qui n'avaient point abandonné le pays sortaient des quartiers où ils vivaient agglomérés, des injures s'échangeaient entre eux et les chrétiens. des rixes se produisaient, de perpétuels conflits entre les populations d'abord, puis entre les deux gouvernements, compromettaient à chaque instant et de la manière la plus grave la paix de l'Orieol.

Cet état de choses dura longtemps. La Serbie était troublée par des discordes intérieures, et les Turcs, grâce à ces luttes qui se per-

péluaient sous leurs yeux, refusaient de modifier quoi que ce fût à la lettre des traités. Une telle situation ne pouvait cependant se prolonger indéfiniment. Du côté des chrétiens, l'orgueil national froissé jointe à une grande inquiétude de l'avenir ; du côté des musulmans, de longues habitudes de domination, d'autant plus arrogantes, quand elles se manifestaient, qu'ils étaient le plus souvent obligés de se contenir et de refouler leurs sentiments; et, entre ces deux populations ennemies, un voisinage forcé et de continuels contacts : toutes ces causes de conflits devaient fatalement aboutir à une catastrophe. Le bombardement de Belgrade par la citadelle turque (juin 1862) causa en Europe une profonde émotion. Une conférence internationale se tint à Constantinople; elle imposa à la Porte l'abandon des forteresses intérieurcs de Sokol ct d'Oujitza, mais lui laissa celles de Chabatz, de Feth-Islam, de Semendria, celle enfin de Belgrade, la capitale de la principauté. Un article spécial du protocole qui fut signé à cette occasion décidait une fois encore que les musulmans qui ne faisaient point partie des garnisons des forteresses conservées par la Porte évacueraient la Serbie.

Le mécontentement des Serbes ne fut point, il est facile de le concevoir, apaisé par de si faibles concessions. Les même conflits se produisirent, les mêmes difficultés diplomatiques se renouvelèrent. En 1866, la guerre parut sur le point d'éclater. Il aurait été difficile de la limiter à une lutte entre l'empire ottoman et la Serbie. Les gouvernements sentirent tout le danger de la situation et firent comprendre à la Turquie que le moment était venu d'accomplir un sacrifice nécessaire. Le sultan luttait en ce moment contre l'insurrection crétoise : la Grèce frémissait au bruit de cette guerre faite à un peuple de race hellénique, et paraissait prête à s'allier aux insurgés. La Turquie se soumit et, en 1867, évacua les forteresses que les traités lui avaient permis de conserver jusqu'alors.

Nous n'avons point encore parlé du Petit-Żwornik. C'est qu'en effet, le nom de ce village serbe où sont restés les Turcs ne se trouve dans aucun des actes internationaux qui, depuis la reconnaissance de la Serbie par le gouvernement turc, ont réglé le sort de cette principauté. Aucun traité n'a conservé à la Turquie le droit d'en occuper le territoire, et elle ne s'y est maintenue que par un mélange de force brutale et de diplomatie de mauvais aloi. La paix de Bucharest, la convention d'Akerman, les traités d'Andrinople, les hatti-chérif de 1829, 1830, 1833, l'oustav de 1838, le traité de Paris, la convention du 8 septembre 1862, pas plus qu'aucun autre acte politique ou diplomatique, ne lui créent le moindre droit à cet égard. Elle n'occupe ce point du territoire serbe que par une contravention formelle aux dispositions de la plupart des actes que nous venons d'énumérer.

Il est inutile de dire que ce n'est pas la ville de Zwornik, en Bosnie, que réclame le gouvernement serbe : cette ville, peuplée autrefois de 15,000 habitants, et entrepôt d'un commerce assez considérable, bien déchue, du reste, aujourd'hui, est située sur la rive gauche de la Drina, qui sépare la principauté serbe de la Turquie. Mais en face, sur la rive droite de la rivière, et sur le sol serbe, se trouvent Sagara et Mali-Zwornik, que les Turcs occupent encore. C'est la possession de ces deux petites localités et d'un territoire restreint qui les entoure que revendique la Serbie.

Son droit est indiscutable. Il n'est même pas sérieusement contesté à Constantinople, et quand le Divan est un peu vivement pressé sur ce point, il songe bien moins à justifier ses prétentions qu'à trouver un expédient qui lui permette de retarder la solution de la difficulté. Au contraire, la Serbie n'a jamais cessé d'affirmer ses droits et de faire entendre à Constantinople les réclamations les plus vives. Reschid-Pacha, Ali-Pacha promirent successivement d'accomplir l'acte de stricte justice que le gouvernement serbe leur demandait. Ils ne le firent ni l'un ni l'autre.

Plusieurs fois, le bruit courut que la Serbie, désespérant de rien obtenir par des négociations, avait la pensée de recourir aux armes. La Turquie concentrait alors des forces sur la rive de la Drina.

Lorsque le prince Milan se décida, au mois d'avril de l'année dernière, sur la demande réitérée du sultan, à faire le voyage de Constantinople, on pensa que la question du Petit-Zwornik était enfin sur le point d'être résolue. Le gouvernement serbe n'avait pas reçu de promesse formelle à cet égard; mais la conviction générale était que le sultan se réservait de faire de son acquiescement à la réclamation de la Serbie un présent de bienvenue pour le jeune souverain. On se trompait. Quand le prince fut à Constantinople, M. Marinovitch, le président du conseil des ministres de Serbie, aborda la question dans l'une de ses conférences avec le grand-vizir, et ne parvint pas à amener une solution. Le prince Milan résolut alors d'entretenir de ce sujet le sultan lui-même : il ne fut pas plus heureux; Abdul-Aziz conçut même une vive irritation de cette démarche franche et loyale. Les journaux officieux de Constantinople se répandirent à cet égard en plaintes amères et en récriminations violentes.

On croirait, certes, à suivre dès leur origine et surtout dans ces dernières années, les négociations auxquelles a donné lieu cette question de Zwornik, que l'on est en présence de difficultés inextricables. Que peut-il cependant y avoir de plus clair que ces deux textes, extraits, le premier, d'un acte émané de la Porte, et le second d'une convention où elle fut partie contractante, actes dont elle ne peut, par conséquent, méconnaître ni le caractère, ni l'autorité :

Avlicle 11 du *hatti-chérif* du 3 août 1830 : « Excepté pour les garni. Ins des forteresses, le séjour en Serbie est entièrement interdit à tous les autres musulmans. »

Article 6 de la convention du 8 septembre 1862 : « La Sublime-Porte..... déclare, à la Conférence, que son intention est de démolir, dès à présent, parmi les forteresses qui lui appartiennent, celles de Sokol et d'Oujitza, qui ne devront jamais être relevées sans le consentement mutuel de la Sublime-Porte et du gouvernement serbe. Elle regarde le maintien des forteresses de Feth-Islam, de Chabatz et de Semendria comme indispensable au système général de défense de la Turquie. »

D'autres articles de la convention internationale dont il s'agit, conservaient, nous l'avons dit, à la Turquie, le droit d'occuper la citadelle de Belgrade.

Un autre article du même document rappelle et renouvelle la disposition de l'article 11 du *hatti-chérif* du 3 août 1830.

Ainsi, en 1862, la Turquie reconnaissait, de la manière la plus formelle, que les seuls musulmans qui pussent résider en Serbie étaient ceux des garnisons des quatre forteresses qui viennent d'être énumérées. Ne peut-on pas dire que, dès ce moment, la question du Petit-Zwornik était, en droit, résolue par l'aveu même de la Turquie?

Depuis, la Turquie a dù abandonner ces quatre dernières forteresses. L'étrange obstination qu'elle met à détenir, en dépit des traités et des événements, le lambeau de terre sur lequel porte aujourd'hui le débat, en est devenue encore plus incompréhensible.

III

La question des chemins de fer est beaucoup plus importante que celle du Petit-Zwornik.

Le territoire de la Turquie sera un jour traversé par une grande ligne de chemins de fer qui, aboutissant d'un côté à Constantinople et à Salonique, se reliera, de l'autre, aux voies ferrées de l'empire austro-hongrois. Une portion de ce chemin est déjà construite. L'Europe orientale sera, de la sorte, mise en communication directe avec nos contrées occidentales. Cette ligne, d'une importance considérable, amènera en Occident' les produits d'une partie de l'Orient et transportera dans les contrées orientales les marchandises de l'Europe. Elle développera, dans les pays qu'elle doit traverser, où les richesses naturelles abondent et se perdent faute de moyens de transport et de débouchés, l'agriculture, le commerce, l'industrie. Elle y sera le plus actif et le plus énergique stimulant pour la civilisation.

La principauté serbe étant située entre la Turquie et l'empire austro-hongrois, on conçoit aisément qu'elle a un intérêt immense à ce que la voie ferrée dont il s'agit traverse son territoire. Aussi, dès qu'il fut question de cette grande ligne internationale, le gouvernement serbe demanda-t-il que la portion turque du futur che min de fer vint aboutir sur sa frontière, entre Alexinatz et la ville de Nisch. La Scrbie construirait alors une voie ferrée qui suvant la vallée de la Morawa, puis le cours du Danube, offrirait moins de difficultés, exigerait moins de dépenses que partout ailleurs, et scrait à portée des parties fertiles et productives de son territoire. C'est la, en effet, le chemin naturel entre Constantinople, Salonique et Vienne, entre l'Orient et l'Occident.

La Turquie refusa. Pour que ses chemins de fer ne vinssent pas aboutir à la frontière scrbe, elle fit dresser, par ses ingénieurs, la projets les plus étranges. Peu lui importait d'allonger démesure ment sa voie ferréc, de la conduire, à travers les montagnes et les ravins, dans des provinces pauvres et sans avenir, pourvu qu'elle contournât la frontière serbe et allât se relier aux lignes austrohongroises, sans passer sur le sol de la principauté. Effrayée de l'accroissement d'importance que donnerait à la Scrbie la grande voie internationale projetéc, inquiète du développement probable de son commerce et de sa richesse, des rapports plus faciles et plus nombreux qui ne manqueraient pas de s'établir entre l'Europe et la principauté, elle s'efforça, par tous les moyens, de trouver un autre débouché vers l'Autriche, et de le faire accepter par l'Europe. On invoquait, à l'étranger, pour s'excuser d'agir ainsi, de graves raisons diplomatiques et militaires. A Constantinople, on se génait moins pour laisser soupconner le vrai motif de la conduite du Divan. La Serbie, disait-on, comprendrait enfin la faute commise par elle quand cllc s'était séparée de l'empire. Isolée, affaible par sa pauvreté et par l'impossibilité d'améliorer sa situation. elle en viendrait à regretter cette indépendance qui, jusqu'alors, l'avait rendue si fière, et à donner, par la situation même qui lui serait faite, un salutaire exemple et une leçon profitable aux peuples chrétiens de l'empire.

Nous n'avons pas l'intention de suivre toutes les péripéties de la longue lutte diplomatique soutenue, à cette occasion, par les envoyés serbes à Constantinople. Ce serait toutefois une curicuse histoire à écrire, mais qui nous entraînerait bien au delà des limites naturelles de cette étude.

A plusieurs reprises, des bruits de guerre entre la principauté et l'empire circulèrent en Europe. Ces rumeurs n'eurent jamais rien de fondé. Les relations furent parfois excessivement tendues, mais la Serbie comprit toujours qu'il s'agissait d'une question pacifique par sa nature même et qui ne pouvait être dénouée que par les voies diplomatiques.

Le gouvernement de la principauté, en réclamant, avec une fermeté qui ne se démentit pas, ce qu'il considérait, avec raison, comme une nécessité pour la Scrbie, demeura toujours, et à toutes les phases de ces longues et difficiles négociations, sur un terrain exclusivement pacifique.

La persévérance du gouvernement serbe parut, à plusieurs reprises, avoir triomphé de tous les obstacles. Le grand-vizir Midhat-Pacha, homme intelligent, connaissant l'Europe, et fort au courant des questions politiques et économiques qui étaient en jeu dans le débat, promit d'accéder aux vœux de la Scrbie. Mais, en Turquic, comme en bien d'autres pays, les ministres ne peuvent guère compter sur le lendemain : la faveur du souverain est plus changeante encore que celle des assemblées. Midhat fut destitué. Son successeur déclara, sur l'ordre exprès du sultan, dit-on, qu'une promesse verbale était loin d'avoir l'efficacité d'un engagement écrit, et que, par conséquent, la Turquie restait absolument libre de ses actions.

Plus tard, le Divan revint à des idées d'arrangement. Méhémet-Ruschdi-Pacha se montra, à son tour, disposé à accepter les propositions de la Serbie, et envoya un projet en ce sens au conseil d'Etat. Mais Méhémet-Ruschdi fut subitement destitué, en février 1874, et remplacé par le séraskier Hussein-Avni-Pacha. Celui-ci était très-opposé à toute concession. Aussitôt, le conseil d'État rejeta le projet qui lui avait été soumis et en formula un autre. Les chemins de fer de Roumélie devaient contourner le territoire serbe, se prolonger à travers la Bosnie et passer directement de cette province en Autriche. Quant à la Serbie, on lui offrait le raccordement de cette ligne avec les voies ferrées qu'elle pourrait construire, à Visengrad, en Bosnie.

Tout était remis en question par ce revirement de la Turquie. On proposait au gouvernement serbe une solution dérisoire, qui ne différait en rien, au point de vue de la principauté, des projets inacceptables qui lui avaient déjà été soumis.

La ligne de transit international ne traversait plus, en effet. le territoire serbe. La Serbie perdait ainsi tous les avantages que lui assure sa position sur le chemin naturel de l'Occident vers les contrées orientales. La grande ligne dont nous avons parlé peut seule être vraiment utile à la principauté. Elle lui assurera une part des prix de transport que paieront les voyageurs et les marchandises qui passeront d'Europe en Asie, et d'Asie en Europe. Elle lui permettra d'écouler ses produits vers les provinces turques. Enfin, elle la mettra en relations suivies, constantes, avec l'Occident, où elle trouvera le complément de culture matérielle et intellectuelle qui lui est nécessaire. Pour utiliser les richesses naturelles de ses campagnes, de ses forêts, de ses mines, elle a besoin d'ingénieurs et d'ouvriers qui puissent diriger ses exploitations. lui apprendre les nouvelles méthodes de travail, l'initier aux progrès immenses que notre siècle a réalisés sous ce rapport. Il lui faut aussi perfectionner son administration, améliorer l'exercice de la justice, multiplier ses écoles et en élever le niveau, adapter enfin à son organisation bien des ressorts empruntés à la civilisation occidentale. Pour cela encore, elle a besoin de communications fréquentes, faciles, continuelles, avec l'Occident. Privée du passage de la voie ferrée qui unira l'Europe à l'Asie, la Serbie resterait isolée et perdue dans ses montagnes. Elle serait exclue, par la volonté des Turcs, de tous les avantages naturels de la situation que lui a créée la Providence.

Le gouvernement du prince Milan ne s'y trompa point. Son agent à Constantinople, M. Cristitch, diplomate habile, dont le patriotisme et les éminentes qualités furent, pendant ces négociations, à la hauteur de sa mission, reçut l'ordre de refuser absolument l'adhésion de la Serbie à ce projet.

Mais, tout à coup, un nouveau revirement se produisit à Constantinople, et, cette fois, favorable à la principauté.

Deux motifs avaient amené le Divan à ces dispositions conciliantes.

D'abord, les prétentions de la Serbie étaient justifiées par toutes les raisons qui décident ordinairement du tracé d'une voie ferrée, et, avant tout, par ce motif déterminant : la diminution des distances. La Turquie n'était donc pas seule intéressée à la fixation du tracé que suivraient ses chemins de fer. Tous les États dont la ligne internationale devait traverser le territoire tenaient naturellement à ce que leurs marchandises fussent transportées dans le moins de temps et avec le moins de frais possibles, c'est-à-dire à ce que cette ligne suivit le chemin le plus court et le plus direct.

Au premier rang de ces États se trouvait l'empire austro-hongrois, aux provinces orientales duquel la voie internationale doit être de la plus grande utilité. Aussi le cabinet de Vienne avait-il fait entendre à Constantinople des remontrances énergiques.

Mais le Divan s'inspirait surtout, à ce moment, de considérations d'un autre ordre. Depuis l'avénement du prince de Serbie, on désirait avec ardeur à Constantinople qu'il fit une visite au sultan. Sans refuser formellement, les conseillers du prince avaient jusqu'alors ajourné la réalisation de ce voyage. Le Divan pensa que s'il cédait, ou paraissait simplement céder sur la question des chemins de fer, il obtiendrait plus aisément satisfaction au sujet de la démarche qu'il désirait voir accomplir au jeune prince. Ce fut là le motif qui détermina le grand-vizir à faire une concession apparente aux réclamations de la Serbie.

Le 6 avril 1874, la principauté célébrait le cinquante-neuvième anniversaire du rétablissement de son indépendance. Au milieu des fêtes nationales auxquelles ce jour était consacré, il fut annoncé par le gouvernement serbe à la population de Belgrade que la question des chemins de fer était résolue : la Turquie consentait à diriger ses voies ferrécs, par Salonique, Keuprulu, Pristina et Nisch, vers la frontière de Serbie et la ville d'Alexinatz.

Le prince Milan fit le voyage de Constantinople.

Depuis qu'il est revenu à Belgrade, il a été impossible au cabinet serbe d'obtenir de la Turquie le plus petit commencement d'exécution de ses promesses. Le Divan était-il de bonne foi au moment où il s'engagea en face de l'Europe à consentir aux demandes de la Serbie, et n'est-ce que plus tard qu'il a trouvé utile à ses intérêts de manquer à sa parole? A-t-il, dès le commencement, joué une misérable comédie? C'est ce qu'il est impossible de préciser.

Ce qu'il y a d'absolument certain, c'est que depuis le voyage du prince Milan à Constantinople, depuis que la Turquie a obtenu la démarche qu'elle désirait, elle s'est refusée à réaliser ses promesses.

IV

Telles sont les causes principales de dissentiment et de mésintelligence qui existent entre la Turquie et la Serbie. Les deux peuples sont séparés, non pas seulement par quelques-unes de ces difficultés secondaires que le temps qui s'écoule peut emporter, mais aussi, et plus encore, par l'un de ces griefs nationaux que la volonté humaine ni le laps des années ne peuvent supprimer ni résoudre.

Mais lorsqu'on prête au gouvernement du prince Milan la pensée de précipiter par tous les moyens la ruine de la Turquie, ou, en d'autres termes, le désir de se jeter dans les aventures, on confond le programme d'un parti avec les desseins des hommes d'État serbes.

Les événements qui s'accomplissent aujourd'hui en Orient peuvent amener la Serbie — il serait inutile de le dissimuler — à se départir de la neutralité et la contraindre à se mêler à la lutte engagée. Le sort des populations de l'Herzégovine et de la Bosnie, chrétiennes comme elle, slaves comme elle, et de plus effroyablement opprimées par les Turcs, ne saurait lui être indifférent; mais le gouvernement du prince Milan n'a contribué en rien à l'insurrection.

Il est bien certain que le prince de Scrbie et ses ministres ne gardent pas sur l'avenir de la Turquie plus d'illusions que l'on n'en conserve dans toutes les capitales de l'Europe. Leur conviction, celle de tous les gouvernements et de tous les peuples orientaux, c'est qu'un jour, la domination ottomane disparaîtra de l'Europe, et que les Turcs seront remplacés par les races chrétiennes qui peuplent le territoire musulman. Mais le moment de cette grande transformation ne leur paraissait point arrivé, quand a éclaté l'insurrection de l'Herzégovine.

Si la Scrbie en vient à prendre les armes, c'est qu'elle y sera contrainte par l'honneur, par la pitié, par l'impossibilité de laisser égorger des populations de sa race et de son sang, par la nécessité peut-être même de défendre sa sécurité compromise ou son indépendance menacée.

Le gouvernement serbe n'avait ni complaisance pour la Turquie, ni indifférence pour le sort des chrétiens opprimés. Il ne s'endor mait pas dans la contemplation des résultats acquis et n'oubliail pas ce qui lui restait encore à accomplir. Mais la lutte qui met aux prises depuis le commencement de ce siècle les populations chrétiennes et le peuple conquérant, par lequel elles ont été si longtemps dominées, ne s'arrête pas, même alors que l'Orient n'est point troublé par le bruit des armes. A certaines époques, cette lutte est pacifique; en d'autres temps, elle entraîne les peuples sur les champs de bataille. Quand l'épée est rentrée au fourreau, la lutte est continuée par les églises et par les écoles, où les chrétiens de Turquie apprennent l'histoire des races auxquelles ils appartiennent, leur indépendance primitive, leur asservissement, leur résurrection au souffle des plus généreuses idées de notre temps; par les églises où se sont conservés les souvenirs et les espérances de

Digitized by Google

leur vic nationale, même au temps où ccs souvenirs et ces espérances étaient partout proscrits ; par les écoles où ils travaillent à se rapprocher des peuples occidentaux, en ouvrant leur intelligence à la conception de tout ce qui constitue la civilisation moderne. Cette lutte se poursuit encore dans les assemblées libres de Belgrade, de Bucharest, de Cettigne et d'Athènes, où peuvent se commettre parfois bien des erreurs et bien des fautes, où les passions humaines se montrent peut-être moins voilées et plus violentes que dans nos parlements occidentaux, mais où se discutent au moins les intérêts des peuples, tandis que du fond de son sérail le sultan dirige, sans qu'une voix osc jamais s'élever contre sa volonté ou contre son caprice, les destinées des nations qui lui obéissent. Cette lutte, rien ne saurait l'arrêter. Les princes chrétiens de l'Orient y seraient impuissants. Les peuples la continucraient malgré eux, entrainés en avant par une force dont ils ne connaissent peut-être pas toutes les origines et qui les domine à la fois par l'ardeur de leurs croyances religieuses, par les souvenirs de leur histoire, par leur caractère et leur nature, par leurs intérêts matériels et moraux, enfin, par le spectacle de la situation agitée de l'Europe, où se sont accomplis tant d'événements plus impossibles mille fois à prévoir que ceux qu'ils appellent ou espèrent.

Il semblait utile au goovernement serbe que le mouvement qui transforme l'Orient, gardât encore pendant un certain temps, son caractère pacifique. L'avenir des peuples orientaux lui paraissait mieux garanti de la sorte que par un soulèvement, immédiat.

Un des motifs qui inspiraient cette politique prudente à la principauté serbe était la crainte de voir la Russie prendre dans les affaires orientales un rôle prépondérant. Les gouvernements de la Serbie, de la Roumanie, de la Grèce, du Monténégro même, sont, en effet, beaucoup moins inféodés à la politique russe qu'on ne le croit dans l'Europe occidentale. Ils le sont aujourd'hui moins que jamais, depuis que l'Autriche se montre sympathique à leur développement et à leurs espérances. Ils s'appuient parfois sur les Russes : c'est une nécessité de leur situation. Mais ils redoutent les desseins du cabinet de Saint-Pétersbourg. Ils ne croient pas que la Russie ait renoncé à ses projets sur Constantinople. Les événements ont pu lui imposer, à cet égard, une plus grande réserve que par le passé. Elle s'est donnée aussi à la grande et noble entreprise de la conquête et de la civilisation du Turkestan. Mais elle a toujours les yeux fixés sur le Bosphore. Représentée auprès du sultan, par l'un des plus habiles et des plus actifs de ses diplomates, le général Ignatieff, elle est mélée à toutes les luttes d'influences qui se croisent autour du sérail. Aujourd'hui, elle a besoin de la paix, et ne cherche pas à précipiter la solution de la question d'Orient. Mais si cette question vient à être posée par un déchirement intétérieur de l'empire ottoman, ne sera-t-elle pas amenée à intervenir? Et alors qui l'arrêtera? Où se limitera son intervention? Quelles en seront les conséquences? Il y a là pour les peuples slaves de la Turquie de redoutables questions. C'est la principale cause de la résistance opposée par les gouvernements chrétiens de l'Orient, à la politique aventureuse des partis d'action.

Depuis sa majorité, le prince Milan s'efforce de maintenir la Serbie dans la voie de la prudence et de la modération. Aussi dévoué à son pays et à la race serbe que les patriotes les plus ardents, il possède ce qui manque à beaucoup d'entre eux, la connaissance approfondie de l'état de l'Europe et de la politique des grandes puissances. Il a de plus la responsabilité du pouvoir. Il aurait persévéré dans cette conduite utile à tous les intérêts de la Serbie, si la politique détestable de la Turquie n'avait forcé l'Hezégovine à l'insurrection par des procédés de gouvernement, renouvelés du lendemain de la conquête.

La Skoupchtina serbc, élue le 5 novembre 1874, fut choisie sous l'impression de colère qu'excitait dans la principauté le refus du Divan, de résoudre conformément aux intérêts de la Serbie, la question de Zwornik et celle des chemins de fer. D'autre part, un fait grave qui menaça de rompre la paix de l'Orient venait de se produire, le massacre par les Turcs de Podgoritza des Monténégrins venus sans armes au marché de cette ville. Aux premières nouvelles de cet attentat, la Serbie tout entière tressaillit. L'émotion s'accrut encore, quand on vit la diplomatie turque entraver par tous les moyens la répression du crime et le châtiment des assassins.

Une adresse passionnée que présenta le parti d'action eût créé au gouvernement, si elle avait été votée, la situation la plus difficile vis-à-vis de la Turquie et des puissances européennes. Une discussion très-vive s'engagea entre les défenseurs de la politique ministérielle et les rédacteurs de cet ardent manifeste. Le ministère l'emporta, mais à une si faible majorité — 61 voix contre 58 — que M. Marinowitch, chef du cabinet conservateur, crut devoir se démettre de ses fonctions.

Le prince confia à M. Zumitch le soin de former un ministère; le nouveau cabinet parvint à faire voter une adresse qui ne touchait point aux questions brûlantes, et faisait, au contraire, acte d'adhésion à la politique extérieure du gouvernement. Puis, la Skoupchtina s'ajourna pour ne reprendre ses séances que dans le cours du mois de janvier 1875.

Le journal officieux du gouvernement, le Vidov-Dan, exprimait

et défendait ainsi, à cette époque, la politique du ministère : « La Serbie n'est pas en situation de provoquer elle-même des événements favorables à son développement. Elle doit attendre que ces événements résultent de l'état général des choses en Europe. Jusque-là, un ministre des affaires étrangères n'a rien à faire que de créer au pays de bonnes relations avec ses voisins et avec les grandes puissances.»

La Skoupchtina reprit, au mois de janvier, le cours de ses séances. Presque aussitôt, se produisit une crise ministérielle, et le cabinet donna sa démission.

M. Danilo Stéphanowitch fut chargé de composer un ministère. Il s'adressa à des hommes dont les idées ne différaient pas d'une manière sensible de celles des précédents ministres, et dans la dépéche qui annonçait la formation du cabinet, il résuma son programme en ces mots : « Progrès modéré, politique de paix loyale. » La Skounchtina fut dissoute.

Au mois de juillet dernier éclata l'insurrection de l'Herzégovine.

La Porte accuse la Serbie d'avoir fomenté le mouvement. Elle avait de même auparavant accusé l'Autriche. Non, ce n'est pas au dehors qu'il faut chercher l'origine du soulèvement; elle est dans l'antagonisme naturel de deux races, l'une conquérante et l'autre vaincue, et entre lesquelles aucune fusion ne s'est jamais réalisée. Il faut la chercher aussi dans le gouvernement déplorable des provinces turques, dans les exactions des pachas et des beys musulmans sur lesquels s'appuient les pachas; dans le système des impôts affermés, qui ruine les populations sans enrichir le trésor. Toutes ces causes rendent le pouvoir du sultan odieux à ses sujets chrétiens. Longtemps une répression impitoyable écrasa toute tentative de résistance. Mais qu'un jour vienne, offrant des circonstances plus favorables, et qu'un acte de violence particulièrement odieux éclate, alors les injustices longtemps supportées, les avanies dévorées en silence, les haines accumulées se réveillent et font éclater de formidables colères. Le sang coule et l'insurrection se répand sur le pays tout entier, comme le feu dans une trainée de poudre.

C'est là l'histoire de l'insurrection de l'Herzégovine. Depuis longtemps les populations de cette province réclamaient contre l'arbitraire et les caprices des fonctionnaires musulmans. Leurs supplications étaient impitoyablement repoussées. Quelques hommes se dévouèrent pour faire parvenir à Constantinople l'écho de leurs souffrances et de leurs plaintes. Non-seulement ils ne furent point écoutés, mais ils furent obligés de guitter le pays et de se réfugier à l'étranger. Quand ils se hasardèrent à revenir, les uns furent livrés aux tribunaux turcs et condamnés à mort. d'autres 68

10 SEPTEMBRE 1875

LA SERBIE

furent assassinés sans jugement. En même temps l'oppression redoublait, Alors l'insurrection éclata. On sait où elle en est aujourd'hui.

Les élections serbes du 15 août 1875 se sont faites sous l'impression de ces événements. Le parti d'action l'a emporté, comme, dans de telles circonstances, il était facile de le prévoir. Un nouvem cabinet a été se formé sous la présidence de M. Steftcha.

M. Ristitch, ancien membre de la régence et l'un des hommes les plus remarquables de la principauté, a dans ses attributions les affaires étrangères. M. Ristitch appartient à la fraction modérée du parti d'action.

Les puissances pèsent en ce moment sur la Serbie pour lui imposer la neutralité. Réussiront-elles et le cabinet de Belgrade parviendra-t-il à tenir et à garder la Scrbie en dehors de l'agitation si profonde des contrées orientales? Les événements ne seront-ils pas plus forts que les volontés humaines?

Si l'insurrection, malgré les succès qu'elle a remportés jusqu'à ce jour, était vaincue avant quelques semaines; si les Turcs remportaient des avantages décisifs, les conseils de la prudence prévaudraient peut-être en Serbie. La diplomatie parviendrait, sans doute, à contenir le gouvernement serbe, et, par le gouvernement, les populations.

Mais si la lutte se prolonge, il semble presque impossible que les peuples slaves de Turquie, sur les frontières desquels elle est engagée, et qui entendent les échos de leurs montagnes apporter jusqu'à eux le bruit de la fusillade, comme ils leur ont si souvent porté autrefois les plaintes et les gémissements des chrétiens opprimés, ne soient pas entraînés un jour ou l'autre à une guerre à la fois religieuse et nationale.

Ils n'ont jamais dissimulé leurs espérances, soit en face de la Turquie, soit en face de l'Europe. Ils ont toujours pensé qu'après qu'un événement imprévu ou le cours naturel des choses aurait amené l'effondrement définitif de la Turquie, les populations chrétiennes de l'empire s'uniraient aux Etats déjà constitués auxquels les rattachent leur origine et leur histoire. A l'Orient mahométan d'aujourd'hui, ils ont toujours espéré substituer alors un Orient chrétien, des gouvernements libres au pouvoir despotique des sultans et des pachas, des peuples vivants à la nation morte dont le cadavre s'étend des rives du Bosphore à celles de l'Adriatique.

Les gouvernements, les hommes modérés auraient voulu qu'auparavant le temps fût laissé aux États déjà formés de se constituer plus fortement, de se créer les ressources commerciales, industrielles et financières qui leur manquent encore, de gagner enfin la

1054



confiance de l'Europe. Les événements actuels peuvent devancer leurs prévisions et leurs espérances.

S'il en était ainsi, et si, malgré tout, la question d'Orient se trouvait posée devant l'Europe, la diplomatie compterait vainement sur les princes pour contenir les peuples. Dans les questions nationales, les seules divergences qui existent entre les gouvernements chrétiens de l'Orient et les partis d'action portent sur les moyens d'atteindre un but hautement avoué et accepté par tous. Quand les uns et les autres pourront croire que le moment de la délivrance, depuis longtemps pressenti et attendu, est cafin arrivé, que l'emploi de la force et le recours aux armes sont désormais inévitables, l'action de la diplomatie étrangère demeurera absolument impuissante.

En Serbie, alors même que les puissances parviendraient à imposer au prince Milan une conduite en opposition avec le sentiment national, rien encore ne scrait gagné. Le parti des Karageorgewitch, les compétiteurs des Obrenowitch, se mettrait à la tête du mouvement. Ce parti, qui compte aujourd'hui quelques adhérents à peine, réunirait bientôt tout le peuple serbe, et le prince Milan paierait sa soumission forcée de la perte de sa couronne.

Nous ne faisons une telle supposition que pour indiquer quelle serait, dans le cas où les Turcs ne parviendraient pas à soumettre promptement l'Ilcrzégovine, la force du sentiment national qui dominerait les Serbes. Le prince Milan est passionnément dévoué à sa patrie. La nation serbe a pour lui cet attachement filial et presque religieux que les chrétiens d'Orient ont porté de tout temps à leurs souverains. A la veille des complications présentes, il recevait encore, en visitant la principauté, les margues les plus touchantes et les plus expressives de l'amour de son peuple; plus récemment encore, au milieu même de la crise actuelle, revenant de Vienne où il s'était rendu à la fois pour conférer avec l'empereur François-Joseph sur les affaires d'Orient et pour préparer le mariage qu'il doit contracter au mois d'octobre, il était accucilli par les acclamations enthousiastes de la population de Belgrade. Quel que puisse être l'avenir, le prince et le peuple de Serbie ne suivront jamais des voies opposées et ne sépareront pas leur fortune.

Dans l'hypothèse que nous venons d'indiquer — si la guerre éclatait entre la Serbie et la Turquie, — la situation deviendrait, il est à peine besoin de le faire remarquer, extrêmement grave pour l'empire ottoman. N'ayant pu vaincre les Herzégoviniens, mal armés et saus organisation, il se trouverait en face de l'armée régulière de la Serbie, que la convocation du premier ban de la réserve peut porter à près de 100,000 hommes, et l'appel du second ban à 159,000. D'autre part, l'adhésion de la Serbie au mouvement entrainerait celle du Monténégro. N'allons pas plus loin dans le domaine des hypothèses. Admettons que l'Albanie, la Bulgarie, les Grecs de l'empire, ne cherchent pas à profiter des embarras de la Turquie; admettons encore que les gouvernements de la Roumanie et de la Grèce parviennent à soustraire ces deux États à l'immense agitation que de tels événements provoqueraient en Orient. La participation à la lutte de la Serbie et du Monténégro seuls enléverait à la Porte les dernières chances qu'elle pourait avoir conservées de soumettre les provinces insurgées. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler à quels efforts désespérés les Turcs furent contraints, pendant la guerre de 1862, pour vaincre les 25,000 soldats héroïques que leur opposait le Monténégro.

La Turquic aurait-elle beaucoup à espérer d'une intervention européenne? Les grandes puissances voudraient-elles obliger par la force la principauté serbe à reprendre l'attitude neutre qu'elle aurait abandonnée? Elles ne le pourraient que par une occupation de son territoire. Or l'exécution de cette mesure présenterait des diffcultés tellement sérieuses, que l'on peut douter qu'elle soit jamais adoptée et surtout réalisée. Quelle puissance en chargerait-on? L'Autriche, évidemment : l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Allemagne, sont hors de cause, par suite de leur éloignement; la Russie ne touche pas à la Serbie, et exciterait d'ailleurs de trop vives défiances. L'Autriche peut donc seule être chargée d'une telle mission. Mais cette mission, l'Autriche, qui l'aurait accomplie sans hésitation il y a quelques années, éprouverait aujourd'hui une ettrême répugnance à l'accepter.

On connait le revirement qui s'est opéré depuis un certain temps dans sa politique orientale. Elle a compris qu'u jour elle se trouverait, sur les bords du Danube, en face, non plus de l'empire oltoman, décrépit et condamné, mais des populations slaves, aujourd'hui soumises à la Turquie, ou ses tributaires, demain peut-être autonomes et indépendantes. Elle a reconnu que son intérêt était de se ménager dès maintenant l'alliance de ces peuples. Il le fallail pour assurer dans l'avenir la sécurité de ses frontières méridionales; il le fallait même pour la tranquillité intérieure de l'empire austro-hongrois, où l'élément slave est si fortement représenté. L'Autriche n'a-t-elle pas encore d'autres projets? Une partie de la presse viennoise admet qu'elle pourrait être conduite à s'étendre vers l'Orient et la Prusse l'y incite vivement. Mais il faut remarquer que jamais, par aucun acte, le gouvernement austro-hongrois n'a répondu à ces conseils annexionnistes.

٠

Digitized by Google

Quels que soient les mobiles qui la dirigent. l'Autriche ménage, aujourd'hui, les peuples slaves ou roumains du Danube, avec autant de soin qu'elle en mettait autrefois à veiller à l'intégrité de la Turquie. Elle se montre favorable au développement de leur autonomie et ne craint pas d'affaiblir, à leur égard, les droits de suzeraineté de la Porte. Elle a conclu avec la Roumanie, et malgré l'opposition du Divan, le famcux traité de commerce qui a soulevé de si longues complications diplomatiques. Le prince de Serbie a été, plusieurs fois, reçu par l'empereur François-Joseph, avec les mêmes honneurs que le souverain d'un État tout à fait indépendant. Il y a quelques jours encore, l'empercur échangeait avec le prince de Monténégro les télégrammes les plus amicaux. En même temps, l'Autriche prenait, relativement à l'Herzégovine, l'initiative de propositions que la Porte repoussait comme trop favorables aux insurgés. Est-il à croire que l'empire austrohongrois soit disposé à perdre tous les fruits de cette politique habile, pour tirer les Turcs de la fâcheuse situation où ils se sont mis, qu'elle consente à s'aliéner à tout jamais les chrétiens d'Orient, par un acte aussi hostile que l'occupation de la Serbie? Ce serait revenir à une politique condamnée, à l'instant même où les événements en justifieraient l'abandon. Les hommes d'État de l'Autriche ne nous ont pas accoutumés à de semblables méprises. Ce n'est point par un dévouement chevaleresque à la cause des chrétiens d'Orient qu'ils ont délaissé l'empire ottoman. S'ils l'ont fait, c'est qu'ils ont reconnu que l'intérêt de l'Autriche exigeait ce sacrifice de ses traditions diplomatiques. Or, la situation n'a point changé, ou, si elle s'est modifiée, c'est au profit des États chrétiens.

Les consequences de l'intervention de la Serbie dans le conflit engagé en Orient seraient donc d'une gravité extrême. Cet acte pourrait devenir le signal de la dissolution de l'empire ottoman et celui de l'expulsion des Turcs du sol de l'Europe.

Les grandes puissances redoutent cette solution de la question d'Orient, parce que ce serait une solution violente, et qu'elles la regardent comme une solution prématurée :

Une solution violente..... Il est à craindre, qu'à l'ombre des complications armées qu'elle susciterait, des ambitions extérieures viennent à se révéler et à se satisfaire.

Une solution prématurée.... On peut redouter que les peuples chrétiens de l'Orient, successeurs naturels des Turcs, ne se trouvent pas en état, dès maintenant, de recueillir, de garder et de défendre l'héritage auquel ils ont droit.

Nous avons voulu exposer d'abord cette solution et en laisser

pressentir les dangers, pour établir combien il est urgent de prévenir l'immixtion dans la lutte des Slaves libres de la Serbie et du Monténégro.

Les grandes puissances, signataires du traité de Paris, le peuvent encore par une action commune, par une médiation entre la Turquie et les chrétiens soulevés.

Elles ne peuvent songer à se charger elles-mêmes de réduir l'Herzegovine. Nous démontrions plus haut que, si la Serbie prnait les armes, et que les puissances européennes voulussent fair occuper le territoire serbe, olles se heurteraient à d'inertricable difficultés. Il en serait de même si elles avaient la pensée d'intevenir, par la force, en Herzégovine. D'ailleurs, une solution deu genre serait essentiellement temporaire et limitée dans ses résultats. L'Europe ne peut intervenir que d'une manière pacifique l

L'Europe ne peut intervenir que d'une manière pacifique. I faut qu'elle amène les chrétiens à déposer volontairement les armes. Pour cela, il faut que sa médiation — nous employons œ terme à dessein — respecte la situation crèée par les événement aux deux parties belligérantes, et leur offre, dans l'intérêt du rétblissement de la paix, des conditions qui puissent être acceptes par l'une et par l'autre.

On a parlé de réformes à imposer à la Turquie dans l'administration des provinces insurgées, de concessions à obtenir pour les chrétiens, à condition qu'ils posent les armes et se soumettentale Porte. Les Herzégoviniens n'accepteraient pas ces proposi-ions, part que, si elles offrent à la Turquie des avantages faciles à déterminer, il n'en est pas de même à leur égard. Trop souvent, sous la præsion de l'Europe, la Turquie a promis de modifier et de réformer ses traditions administratives et gouvernementales. Elle a fait plus: elle a décrété et proclamé les réformes qu'elle avait promises. Après le hatti-chérif de Gul-Hané est venu le hatti-humaïoun de 1856 (* deux actes, qui devaient modifier toutes choses dans l'empire lur. établir l'égalité des races qui le peuplent, faire une seule nation des Turcs et des chrétiens, sont restés lettres mortes. Les Turcs sont demcurés la race dominante et oppressive, les chrétiens la race vaincue, livrée à tous les caprices et à tous les mépris. Aucune barrier n'a été abaissée, aucune séparation n'a été détruite, aucun abusn'a été supprimé... Trop souvent aussi, une province soulevée a reçu la promesse solennelle de voir ses plaintes entendues, sa misère soulagée, et, alors que, sur la foi des engagements jurés par les Turcs, elle avait désarmé, les choses reprenaient leur cours comme par le passé. Les chrétiens sont instruits et préservés aujourd'hui par une expérience chèrement acquise. Ils paraissent résolus à ne pas poser les armes si leur pays doit être rendu aux Tures.

Leur proposera t-on une sorte d'autonomie restreinte, sous un gouverneur chrétien? La Porte, libre de choisir ce gouverneur, trouverait aisément un chrétien de nom et de baptême, renégat de cœur, qui lui fût dévoué corps et âme, et qui fit bon marché des droits de ses coréligionnaires. Cette garantie serait encore illusoire.

Il n'est pour l'Europe qu'un seul moyen d'arriver à un apaisement sérieux et durable du conflit oriental. Elle ne peut pas rendre par la force à la Turquie ses provinces révoltées. Elle ne veut pas les détacher de l'empire ottoman et en faire un État indépendant... Qu'elle les unisse à la Serbie ou qu'elle les partage entre la Serbie et le Monténégro. L'Herzégovine touche aux Montagnes-Noires, la Bosnie, qui par sa situation géographique doit échapper aux Turcs en même temps que l'Herzégovine, a longtemps été rattachée à la Serbie. Cette solution est réclamée par les insurgés depuis le commencement de la guerre : leur premier manifeste la montrait comme le but même de l'insurrection. Si l'Europe la leur assure, la paix sera rétablie en Orient.

Les peuples de la Bosnie et de l'Herzégovine ne peuvent à eux seuls former un Étai libre. Gouvernés depuis des siècles par les pachas, ils sont incapables de se régir eux-mêmes. Délivrés des Turcs, ils se trouveraient sans administration, sans finances, sans tribunaux, livrés à un immense désordre. Un peuple ne porte pas le joug de la Turquie sans en garder longtemps les marques. Une partie de la population bosniaque a été, après la conquête, convertie à l'islamisme : elle se rapproche du christianisme, elle y reviendra tout entière. Mais il peut se trouver d'abord dans cette situation des causes de difficultés et de troubles. Un pays qui vient de soutenir une guerre à l'aide de bandes indisciplinées est toujours menacé, la lutte terminée, de violences et de désordres. La Serbie et le Monténégro possèdent l'organisation qui manque aux Slaves de Bosnie et d'Herzégovine, et la possèdent assez simple et assez sommaire pour que des populations peu civilisées arrivent facilement à se l'assimiler. Les Serbes et les Monténégrins ont, avant tout, un gouvernement, une dynastie, une armée, les bases mêmes de l'ordre social.

La Turquie accepterait-elle une semblable décision des puissances? On n'en peut guère douter, pourvu qu'elle fût bien certaine d'en être réduite à ses propres forces en cas de refus. Elle a rarement résisté, dans des circonstances analogues, aux indications clairement formulées que lui communiquait la diplomatie. L'empire ottoman est en réalité sous la tutelle des grandes puissances, dont quelques-unes l'ont défendu et l'ont sauvé les armes à la main, et qui ont toutes discuté et fixé, en 1856, les conditions de son existence. Ces puissances ont le droit de lui parler au nom de la paix européenne que compromettent sans cesse l'agitation et les révoltes de ses provinces, et celui de se faire écouter. Si elles le veulent, leur parole sera entendue et comprise.

En recommandant, en imposant, s'il le faut, cette solution à la Turquie, l'Europe lui rendrait encore un immense service. Nous avons montré plus haut à quelles catastrophes les événements actuels exposent et entrainent l'empire Ottoman, si l'agitation de ses provinces slaves n'est pas immédiatement réprimée. En satisfaisant aux vœux de la Bosnie et de l'Herzcgovine, la Porte préviendrait le soulèvement d'autres provinces, et sauvegarderait — momentanément au moins — sa domination sur le reste de l'empire.

Dira-t-on que l'on marche de la sorte à la disparition de la Turquie; qu'un tel exemple donné serait fatal; que plus tard, les Bulgares, les Albanais, les Hellènes, se détacheraient à leur tour de l'empire et demanderaient à se réunir, eux aussi, soit à la Serbie, soit au Monténégro, soit à la Grèce, ou à former des principaulés indépendantes; qu'ayant cédé à la volonté de l'Herzégovine et de la Bosnic, les puissances seraient désarmées en présence de revendications nouvelles; qu'enfin l'empire ottoman d'Europe s'en irait en lambeaux?

Nous ne le contestons pas.

Mais sait-on le moyen de faire vivre, malgré cux, quatorze millions de chrétiens sous la domination de deux ou trois millions de musulmans, sans que la situation créée par ce fait anormal expose chaque jour la paix de l'Europe à de terribles dangers? Non, sans doute.

Dès lors, si la solution que nous venons d'exposer a l'avantage de n'être ni violente, ni prématurée, de laisser les peuples chrétiens de l'Orient arriver par le développement naturel de leurs forces renaissantes au jour où ils pourront vivre indépendants et se gouverner eux-mêmes et de se substituer alors pacifiquement, ou tout au moins sans commotions générales, à la Turquie impuissante et usée; si cette solution prévient l'ingérence de l'étranger dans la crise au milieu de laquelle l'empire ottoman disparaitra un jour de la face de l'Europe, n'apparaît-elle pas comme celle que doivent proposer, soutenir et défendre les puissances qui, en sauve gardant l'avenir des populations chrétiennes de l'Orient, veulent loyalement le maintien de la paix du monde.

ÉMILE COLLAS.

Digitized by Google

REVUE SCIENTIFIQUE

L'Exposition de géographie (suite). — IV. Troisième groupe: géographie physique, météorologie générale, géologie générale, géographie botanique et zoologique, anthropologie générale. — V. Septième groupe : explorations et voyages scientifiques.

IV

Dans notre dernière Revue scientifique¹, nous avons commencé l'examen des différents objets figurant à l'Exposition géographique du palais des Tuileries et se rattachant plus ou moins directement aux sciences proprement dites. Nous avons ainsi passé en revue les deux premiers groupes qui, d'après la classification adoptée par le comité d'organisation, comprennent tout ce qui est relatif, d'une part, à *la géographie mathématique*, et, d'autre part, à *l'hydrographie*. Il nous reste, pour achever notre examen au point de vue spècial où nous nous sommes place, à rendre compte à nos lecteurs du troisième groupe qui embrasse *la géographie physique*, *la météorologie générale*, *la géologie génerale*, *la géographie botanique et zoologique*, *l'anthropologie générale*, et de la partie du septième groupe relative aux explorations et voyages scientifiques.

L'Observatoire physique central de Russie à Saint-Pétersbourg, dont la fondation remonte à l'année 1847, tandis que nous attendons encore en France la création d'un établissement de ce genre, a envoyé à l'Exposition géographique la collection de ses publications, parmi lesquelles se trouve le *Répertoire de Météorologie*, rédigé par H. Wild, directeur de l'Observatoire. Cet important ouvrage contient des instructions pour les stations météorologiques; des tables de corrections pour les observations météorologiques; la description des instruments employés à l'Observatoire central; et enfin des rapports sur les travaux et les observations par les météorologistes les plus distingués de la Russie. L'Observatoire physique de Saint-Pétersbourg a en outre exposé ceux de ses instruments qui ont été construits sur les indications de M. H. Wild et de ses collabo-

⁴ Voir le Correspondant du 10 sout 18/5.

REVUE SCIENTIFIQUE.

rateurs : citons la girouette avec table mobile pour mesurer la force du vent et le baromètre à siphon, à chambre baromètrique constante, avec clef pour fermer hermétiquement le baromètre pendant le transport.

Le Département des mines du ministère des finances a réuni une belle collection de cartes géologiques qui comprend d'abord la carte géologi que générale de la Bussie d'Europe, et ensuite une série de cartes particulières des principaux districts miniers et bassins houillers de l'empire.

La carte géologique générale de la Russie est l'œuvre collective de plusieurs savants étrangers. En 1839, le célèbre géologue anglais sir Ro derick Murchison fut invité par le tzar Nicolas à étudier la constitution géologique de son vaste empire qui avait déjà été exploré, à ce point de vue, par Strangway, Pander, Erman et autres savants. Il partit en compagnie de deux autres géologues : l'un français, M. de Verneuil, et l'autre allemand, le comte Al. de Keyserling, et visita d'abord une grande partie de l'Allemagne et de la Pologne. Quand leurs explorations furent terminées, les savants voyageurs en consignérent les principaux résultats d'abord dans un ouvrage intitulé : Géologie de la Russie d'Europe et de monts Ourals (1845), et rédigé par sir Murchison et M. de Verneuil et ensuite dans la grande carte qui figure aujourd'hui à l'Exposition des Tuileries. Cette carte a été déjà corrigée et complètée deux fois depuis sa publication : une première fois, en 1849, par M. A. Ozersky, et une seconde fois, en 1870, par M. G. Helmersen.

Toutes les stations météorologiques de Suède, qui sont nombreuses sont en relations constantes avec l'Institut météorologique central, dinge par le docteur Rubenson. Là sont coordonnées les observations faites dans tout le pays, et le résultat de ce travail est publié dans un bulletin mé téorologique journalier qui indique le temps probable pour les differentes régions. Cet établissement publie en outre le recueil annuel des observations faites en Suède depuis 1859 et de nombreux mémoires et brochures relatifs à la météorologie. Il faut d'ailleurs citer l'Observtoire de l'Université d'Upsal comme possédant la station météorologique la plus importante, et publiant, avec ses propres ressources. un bulletin mensuel spécial et les travaux originaux des savants qui y sout attachés.

La publication de la carte géologique de la Suède a été décidée en 1858. Ce grand travail est confié à un service spécial composé de deux fonctionnaires et employés, y compris le chef M. le professeur O. Torell. A ce chiffre vient s'ajouter, dans la saison d'été, un nombre plus ou moirs considérable d'aides-géologues, qui exécutent principalement les travaus d'une nature plus mécanique. Les mois d'hiver sont consacrés à la confection des cartes, à la rédaction des descriptions et monographies, à des analyses chimiques, à des études microscopiques, etc., le tout dans un

1062



local appartenant à l'État, avec salles de travail, bibliothèque, laboratoire de chimie et musée. Une somme de 100,000 francs environ est allouée chaque année par la Diète pour couvrir les dépenses de ce service.

Comme base de la carte géologique, on a utilisé la carte originale de l'état-major suédois à l'échelle de 1/50000, ainsi que les cartes économiques publiées à la même échelle. Cependant l'échelle de 1/50000, adoptée dans le principe, n'est appliquée aujourd'hui qu'aux parties du pays exigeant de nombreux détails, soit à cause de la variété de leurs formations, soit en raison de leur importance au point de vue métallurgique. minéralogique ou agricole. Dans les régions plus uniformes ou à population plus clairsemée, on a reconnu que l'échelle de 1/100000 était suffisante pour les explorations sur le terrain, et celle de 1/200000 pour les cartes publiées. Ces cartes donnent, comme les premières, les couches meubles ainsi que les roches apparaissant à la surface, mais sans indication du terrain; aussi sont-elles accompagnées de cartes exclusivement minéralogiques avec indication du terrain. Malheureusement, ce travail considérable avance lentement : sur une superficie de 445.000 kilomètres carrés que présente la Suède, 50,000 seulement étaient explorés à la fin de 1874.

Outre ces travaux purement scientifiques, le service du lever géologique de la Suède a pour mission de pourvoir aux besoins de la géologie pratique. Il se livre dans ce but à des explorations spéciales dans les régions houillères et métallifères du pays⁴, ainsi qu'à des travaux de technologie économique et de géologie agricole. Enfin ses ingénieurs se chargent aussi de fournir des matériaux à l'archéologie nationale; à cet effet, on note soigneusement et l'on reproduit sur les cartes, au moyen de signes spéciaux, les champs sépulcraux des âges préhistoriques et autres monuments importants des temps anciens.

Ainsi qu'on peut en juger par ces quelques détails extraits d'une notice distribuée par la commission suédoise de l'Exposition géographique, le service du lever géologique remplit la mission qui lui a été confiée de la manière la plus intelligente et la plus fructueuse : l'agriculture, l'industrie, la métallurgie, l'archéologie tireront le plus grand profit de cette grande œuvre à laquelle le gouvernement et la Diète prêtent un égal intérét.

Le réseau des stations météorologiques de la Norvége ne comprend pas moins de cinquante postes dans chacun desquels se font plusieurs fois par jour un nombre considérable d'observations; les principaux instruments dont sont munies la plupart de ces stations sont les suivants : baromètre

⁴ Une vaste exploration se fait cette année même dans la Laponie, si célèbre par ses richesses métallurgiques.

à mercure, baromètre anéroïde, thermomètres ordinaires pour la détermination de la température de l'air et, s'il y a lieu, de la mer; thermomètre à minima, psychromètre, hygromètre à cheveu, anémomètre et udomètre. Toutes ces observations sont coordonnées et étudiées chaque jour par l'Institut météorologique qui publie les bulletins et annuaires et envoie dans tout le royaume les renseignements relatifs au temps probable du lendemain. Cet établissement est dirigé par le savant M. H. Mohn qui a exposé, pour son propre compte, la collection de ses nombreux et importants mémoires météorologiques, parmi lesquels nous avons remarqué un intéressant travail sur le danger que présente la foudre en Norvége.

Citons encore, dans le troisième groupe de l'exposition norvégienne la carte phytogéographique de M. le docteur Schübeler, qui permet, par un simple coup d'œil, de se rendre compte des variations de la production végétale dans les diverses régions du pays.

Le service météorologique est organisé en Danemark de la même manière qu'en Suède et en Norvège. Les stations disséminées sur la surface du pays envoient chaque jour leurs observations à un Institut metéorolegique central, établi à Copenhague, et qui a à sa tête M. N. Hoffmeyer, l'un des premiers météorologistes de l'Europe. Outre les bulletins journaliers et mensuels d'observations danoises, cet établissement publie le Bulletin météorologique du Nord, qui résume les observations recueillies par les trois Instituts météorologiques de la Suède, de la Norvège et du Danemark, et permet de suivre régulièrement l'état du temps dans toute cette partie de l'Europe septentrionale. Il serait bien à souhaiter, dans l'intérêt de la science, comme dans celui de la navigation et de l'agriculture, que cette union météorologique pût s'élargir et s'étendre à l'Europe tout entière : malheureusement, il faut b en le dire, la plupart des nations du continent sont loin de posséder des services météologiques fortement et surement organisés, comme le sont ceux des trois pays dont nous venons de parler.

La météorologie est également fort en honneur en Angleterre; on peut en juger par les intéressantes cartes et brochures exposées par le Meteorological Office, établissement à la prospérité duquel le savant amiral Fitz-Roy a si largement contribué.

C'est en Angleterre que les géologues ont eu, pour la première fois, l'idée de dresser une carte indiquant, par des teintes variées, la nature des différentes formations qui constituent le sol d'un pays. Dés 1829, grâce aux travaux considérables des géologues anglais Greenough, de la Bèche et autres, la carte géologique générale de l'Angleterre, entièrement relevée, gravée et coloriée, faisait l'admiration du monde savant. Depuis cette époque, elle a été constamment rectifiée, complétée et tenue au courant des progrès de la science par les soins d'un service spécial, le Geological Survey of Great Britain. Ce service, qui a longtemps été

Digitized by Google

dirigé par sir R. Murchison, a aujourd'hui pour directeur général M. A.-C. Ramsay, de la Société royale de Londres. Plusieurs atlas qui figurent à l'Exposition des Tuileries, permettent d'apprécier la valeur de l'œuvre dont l'exécution a été confiée au *Geological Survey*.

La Hollande est un pays qui a de nombreux ports et une marine marchande importante. Aussi l'Institut royal de météorologie d'Utrecht s'occupe-t-il tout particulièrement de l'étude des pronostics permettant d'annoncer aux marins l'état probable de l'atmosphère : quelques règles assez sûres ont déjà été dégagées de l'ensemble des observations antérieures par le directeur de l'Institut, M. Buys-Ballot. On peut voir à l'Exposition l'appareil spècial, nommé aéroclinoscope, au moyen duquel se font les signaux qui doivent avertir les marins de l'état de l'atmosphère.

La route qui conduit de la métropole aux possessions néerlandaises dans les indes orientales a été également l'objet d'études approfondies de la part des membres de l'Institut météorologique d'Utrecht. Avec un peu de bonne volonté, le visiteur que ces questions intéressent découvrira, clouées à une grande hauteur contre l'un des murs de la salle VI, quatre cartes coloriées dont l'examen doit être très-instructif pour les navigateurs au long-cours. La première de ces cartes est intitulée : « Carte des tempêtes dans les océans Atlantique et Indien. » La surface des mers est partagée par les lignes de longitude et de latitude en carrés qui ont été recouverts d'une teinte grise plus ou moins foncée, suivant que les orages y sont plus ou moins fréquents. On voit immédiatement, à l'inspection de cette carte, que les tempêtes sont beaucoup plus fréquentes dans les parties ouest que dans les parties est des océans, et aussi que, sur une même latitude en dehors des tropiques, l'océan Atlantique nord est beaucoup plus orageux que l'Atlantique sud. La deuxième con-tient six petites cartes qui indiquent, par l'intensité variable de la teinte bleue répandue sur les océans, la fréquence des pluies pour chacune des six périodes bi-mensuelles de l'année. Enfin, deux autres séries de cartes où les mers sont coloriées en rouge et en violet plus ou moins foncés fait connaître, pour les mêmes périodes, la fréquence des coups de tonnerre et des jours de brume dans les différentes parties des deux océans. Toutes ces cartes ont été dressées d'après les observations recueillies par les capitaines hollandais qui, depuis de longues années, ont l'habi-tude de noter sur leurs livres de bord tous les faits intéressants au point de vue météorologique.

Le plus grand nombre des objets exposés dans le troisième groupe par l'empire d'Allemagne est relatif à la cartographie géologique. La partie la plus importante de cette exposition est constituée par l'ensemble des cartes géologiques de la Prusse et de la Thuringe, dressées, sous la direction de M. Hauchecorne, par l'Institut géologique de l'Académie royale des mines. Les indications des terrains sont reportées sur le trait de la carte de l'état-major de Prusse, à l'échelle de 1/25000; le relief du sul est représenté par des courbes de niveau équidistantes. La carte est divisée par livraisons composées d'un certain nombre de feuilles; chaque feuille, qui représente une surface d'environ 130 kilomètres carrès, est accompagnée d'un texte explicatif et, s'il est besoin, de dessins de fossiles et de profils géologiques.

Citons encore les études de cartographie géognostique et agronomique du docteur Albert Orth, de Berlin. Le but du savant professeur est d'appeler l'attention sur l'importance de la représentation du sol superficiel qui, au point de vue agricole proprement dit, n'est pas, le plus souvent suffisamment défini par la nature de la formation géologique à laquelle il appartient.

En parcourant les documents envoyés par l'Institut impérial-royal é météorologie de Vienne et par l'Institut central de météorologie de Buda-Pesth, nous avons remarqué l'importance accordée en Autriche-Hongra aux observations de magnétisme terrestre.

La carte géologique de l'Autriche a été dressée, de 1867 à 1871. d'après les études des *Instituts géologiques* de Vienne et de Buda-Pesh. par M. le conseiller aulique de Hauer. Cette carte est à une échelle trop faible (1/576000) pour pouvoir fournir tous les renseignements praiques dont peut avoir besoin l'agriculteur ou l'industriel qui la consulte: mais elle formera certainement un excellent canevas pour une carte plus détaillée dont, sans doute, les géologues autrichiens et hongrois entreprendront prochainement la confection.

L'événement scientifique le plus important de l'Exposition de géographie a été, sans contredit, l'apparition hors de son pays d'origine de l'*irregistreur universel*, exposé par son inventeur, M. Van Rysselberghe, pr fesseur à l'École de navigation d'Ostende. Grâce à cette magnifique de couverte, le problème de la météorographie automatique, c'est-à-dire d. l'observation mécanique des principaux instruments météorologiques, et entièrement résolu. On a pu voir à l'Exposition universelle de 1867 un appareil de ce genre qui était dù au R. P. Secchi, le célèbre directeur de l'Observatoire du collège romain. Le météorographe du P. Secchi étacertainement une œuvre trés-remarquable; mais il était trop complique et surtout d'un prix trop élevé pour devenir un instrument usuel. Il n'en est pas de même de l'appareil de M. Van Rysselberghe : d'un volume trepeu encombrant, il est en même temps d'un prix très-modéré, surtout si l'on considère que son emploi permet d'économiser au moins un ou deur aides dans un observatoire.

L'enregistreur universel, au moyen d'un seul burin, grave et gradue sur une même feuille de cuivre, et à des intervalles de temps aussi rapprochés qu'on le désire, les indications d'un nombre indéterminé d'intruments de natures les plus diverses et qui peuvent être placés, soit à

1066

proximité, soit à une grandé distance de l'appareil. Les planches ainsi obtenues se reproduisent à jvolonté par l'impression, de sorte que les observatoires qui adopteront cette nouvelle méthode pourront échanger leurs observations facilement, rapidement et à peu de frais.

L'invention du professeur belge contribuera certainement au progrès de la météorologie. L'emploi du météorographe permettra en effet d'organiser de nombreuses stations où l'on recueillera des observations d'une exactitude et d'une sûreté absolues, conditions indispensables pour des études sérieuses, et qu'il n'est malheureusement que trop difficile de réaliser aujourd'hui.

Nous avons à signaler, parmi les objets exposés par la Suisse dans le troisième groupe, la belle carte géologique de ce pays, dressée par la commission géologique du bureau d'état-major fédéral, et une carte géologique de la partie centrale du Caucase, œuvre d'un jeune géologue suisse d'un grand mérite, M. Ernest Favre, qui, non sans avoir à supporter de grandes fatigues et courir de sérieux dangers, a consacré les deux étés des années 1868 et 1871 à l'exploration de cette contrée si peu connue jusque-là.

Il nous reste, pour avoir terminé cette revue des expositions scientifiques étrangères, à parler du Signal-service des États-Unis d'Amérique. Cette institution a pour but de donner jour par jour, sur tous les points de l'Union, des renseignements sur le temps probable du lendemain. On trouvera réunie sur une table de la salle XX la collection des imprimés de toute espèce que le signal-service distribue à ses correspondants; il y a là de quoi rendre jalouse l'administration la plus formaliste de l'ancien continent lui-même. Ce n'est pas évidemment par cette exhibition qu'il faut jugér la valeur de l'institution américaine : la collection des cartes météorologiques journalières et des annuaires publiés par elle est une preuve suffisante de l'activité qu'elle déploie et des importants services qu'elle rend à son pays.

Nous avons insisté peut-être un peu trop longuement sur les produits exposés par les différents pays étrangers qui sont venus prendre part au Concours international du palais des Tuileries; nous savions le reproche que l'on adresse généralement à la France, de ne pas se tenir au courant des travaux qui s'accomplissent en dehors de ses frontières, et nous avons cherche à ne pas le mériter. Aussi, glisserons-nous plus rapidement sur l'exposition de la section française qui ne contient, d'ailleurs, que peu d'objets véritablement intéressants par leur nouveauté.

Citons d'abord les instruments météorologiques de M. Baudin et de M. Tonnelot, dont la perfection a mérité à leurs constructeurs la clientéfe de la Société météorologique de France. Cette Société a, du reste, exposé elle-même un abri en fer avec doublé toit en zinc dont toutes les parties sont très-ingénieusement combinées pour garantir les instruments d'ob-

REVUE SCIENTIFIQUE.

servation contre les radiations solaires et les intempéries atmosphériques. Signalons, enfin, le baromètre enregistreur de M. Rédier, appareil trèshabilement conçu et exécuté, mais qui ne peut lutter, pour l'usage des observatoires importants, avec le météorographe de Van Rysselberghe.

- Le savant géologue M. Delesse, président de la commission centrale de la Société de géographie, dont le concours a été si utile aux organisateurs de l'Exposition et du Congrès, 'a envoyé au pavillon de Flore plusieurs cartes qui sont le résultat d'études tout à fait spéciales et trèintéressantes. Une première série de six cartes intitulées Lithologie du fond des mers de la France représente la configuration du sol et des mers de notre pays aux différentes époques géologiques. Deux cartes hydrolegiques des départements de Seine et Seine-et-Marne indiquent par la variation des teintes, la situation des différentes couches d'eau supericielles et souterraines ainsi que la nature des terrains qui leur servent de support. Mentionnons enfin, dans l'exposition de M. Delesse, la curieuse carte qui fait connaître, par le moyen de courbes et de teinte graduées, le résidu de la lévigation des terres végétales dans les differentes parties du département de la Seine. La connaissance de cette donnée est très-importante pour l'appréciation de la fertilité d'une terre: aussi les agriculteurs des environs de Paris consulteront-ils cette carte avec grand profit.

Nous voudrions dire quelques mots des belles explorations scientfiques de M. de Cessac aux îles du Cap-Vert, de M. Fouqué à Santorin, de M. Vélain sur la côte septentrionale de l'Afrique; des consciencieuxe études géologiques et zoologiques du fond des mers, par MM. de l'ohn et Périer; des intéressantes cartes dressées par le docteur Fisher pour représenter la répartition des mollusques sur les côtes occidentales de la France et d'une foule d'autres travaux qui mériteraient certainement un instant d'attention. Mais nous sommes obligé de nous borner à ces sèches mentions pour pouvoir donner à nos lecteurs quelques indicationsur la partie scientifique du septième groupe.

V

Les explorations russes, qui ont généralement pour objet les régions si peu connues de l'Asie centrale, présentent plus d'intérêt au point de vue géographique proprement dit qu'au point de vue scientifique. Il n'en est pas de même des nombreuses expéditions aux régions arctiques entreprises par la Suède dans les vingt dernières années. Le premier organisateur de ces dangereuses expéditions a été le docteur Otto Torell, ac-

1068

Digitized by Google

tuellement chef du lever géologique de la Suède, qui, de 1857 à 1861, fit quatre voyages en Islande, au Groënland et au Spitzberg et rapporta de magnifiques collections appartenant à tous les règnes de la nature. En 1868, une nouvelle expédition, montée sur *la Sophie*, partit pour le Spitzberg, sous la direction du professeur Nordenskiold et du capitaine, actuellement ministre de la marine, baron J. W. von Otter; les glaces l'empêchèrent de pénètrer plus avant que le 81° parallèle de latitude nord, mais elle recueillit d'abondantes moissons de végétaux et de sauriens fossiles et fit des sondages jusqu'à 5,000 mètres de profondeur. Dans une nouvelle expédition faite en 1870 au Groënland, Nordenskiold découvrit plusieurs blocs de fer météorique, dont un pesant 20,000 kilogrammes¹; l'année suivante on alla chercher et on ramena à Stockholm, non sans de grandes difficultés, les trois plus belles météorites qu'avaient découvertes le professeur suédois.

La plus importante des expéditions suédoises, composée de trois bâtiments à vapeur, et munie d'un personnel et d'un matériel considérables, explora encore le Spitzberg pendant les deux années 1872 et 1873, mais vit ses projets contrariés par l'apparition subite et imprévue de masses de glace descendant du nord.

Enfin une dernière expédition, faite exclusivement aux frais de M. Oscar Dickson, de Gothembourg, et commandée par l'infatigable professeur Nordenskiold, est, à l'heure qu'il est, occupée à explorer, au point de vue géologique, zoologique, botanique et même ethnographique, la Nou velle-Zemble et les côtes septentrionales de la Sibérie.

Nous avons à réparer une erreur que nous avons commise dans notre premier art.cle sur l'Exposition de géographie, en formulant des regrets au sujet de l'absence de tout document relatif à l'expédition du *Challenger*. En examinant plus attentivement l'exposition anglaise nous avons trouvé la collection des rapports adressés au gouvernement par les chefs successifs de l'expédition, le commandant Nares et le capitaine Thompson. Nous avons pu même parcourir le dernier rapport du capitaine Thompson, daté de Yokohama, 11 avril 1875; il contient des détails très-intéressants sur la croisière que le *Challenger* vient de faire dans les mers de l'Océanie et particuliérement sur les mœurs des indigènes de la Nouvelle-Guinée et des îles de l'Amirauté.

Signalons encore dans l'exposition anglaise la collection d'instruments spèciaux pour voyageurs, inventés par le commandant d'état-major C. Georges, conservateur des cartes et instruments de la Société royale d géographie. Ces instruments ont été fournis par la Société aux explorateurs qui visitent actuellement les grands lacs d'Afrique et d'autres parties du monde.

⁴ Le modèle en plâtre de cette météorite gigantesque peut se voir à l'Exposition suéloise.

10 SEPTEMBRE 1875.

69

REVUE SCIENTIFIQUE.

L'Autriche tient une place honorable dans la phalange des voyageurs scientifiques. Le voyage autour du monde de la frégate *la Novara*, les explorations en Amérique, de M. le docteur chevalier de Scherzer, dans la Nouvelle-Zèlande et la Turquie, de M. le docteur de Hochstetter, et enfin la récente expédition polaire de MM. Payer et Weyprecht sont des preuves éclatantes de l'ardeur et du zèle qui animent l'Autriche-Hongrie à l'égard des sciences géographiques.

Le ministre de l'instruction publique est chargé, en France, des encouragements et des subventions à fournir aux voyageurs et explorateurs scientifiques. Il ne peut pas, en raison de l'exiguité des ressources qui lui sont allouées par le budget, organiser de grandes expéditions comparables à celles que nous avons vu souvent partir des pays qui nous avoisinent. Mais il vient au secours des savants qui n'ont pas assez de ressources personnelles pour suffire à eux seuls aux dépenses d'un voyage lointain.

C'est ainsi que, pendant l'expédition du Mexique, une mission scientifique a été organisée, par les soins du gouvernement, pour l'exploration de cet intèressant pays. Les publications relatives à ces voyages ne sont pas encore terminées; mais nous avons pu en voir des parties à l'Exposition géographique qui ne preuvent que faire désirer l'achèvement de ce grand travail.

M. Alfred Grandidier a fait, de 1865 à 1870, une exploration complète de l'île de Madagascar : ce voyage peut être considéré comme l'un des plus importants qui aient été accomplis depuis longtemps. Cette fle, si peu connue jusqu'à ces derniers temps, a été étudiée à tous les points de vue par le savant voyageur. La topographie, la zoologie, la botanique, la géologie, l'anthropologie, toutes les sciences, en un mot, ont été mises à contribution, par M. Grandidier, pour faire connaître dans ses meindres détails ce curieux pays. La publication des immenses documents rapportés par lui est aujourd'hui en cours d'exécution; nous pouvons jager aujourd'hui, par les spécimens exposés aux Tuileries, du soin apporté à cette grande entreprise.

Signalons enfin deux cadres contenant divers spècimens d'animaux nouveaux recueillis par M. l'abbé Armand David dans le cours de ses voyages en Chine et au Thibet. Les savants comme l'abbé David sont nombreux dans le corps des missionnaires apostoliques français, et ce n'est pas un des moindres titres de gloire de ces hommes de dévouement que d'avoir contribué, dans une aussi large mesure, à la connaissance des pays qu'ils évangélisent et aux progrès des sciences naturelles et philologiques.

P. SAINTE-CLAIRE DEVILLE.

QUINZAINE POLITIQUÈ

9 septembre 1875.

Il n'y a pas d'indice plus sur de la paix publique que l'insignifiance des querelles qu'on émeut ou des nouvelles qu'on seme dans les journaux. Ceux des journalistes qui, par profession et par devoir, se croient obligés, tous les matins, ou de s'irriter à une disnute ou de s'ingénier à une histoire, en sont fort empêchés en ce moment : des colères feintes ou qui frappent dans le vide, des redites fastidieuses ou de pénibles artifices d'imagination, voilà les soules ressources qui leur restent dans le calme et le silence où repose l'opinion du pays. On a beau reprendre le texte de la Constitution du 25 février, qui, nous en convenons, offre au débat des partis une matière inépuisable : autant présenter à tous ces esprits fatigués les gloses de Grotius ou de Pufendorf. En vain quelques-uns s'évertuent-ils à découvrir des nuances de plus dans les couleurs, déjà trop variées, qui marquent nos divisions politiques : ces traits sont si subtils ou ces différences si fugitives, qu'à peine regarde-t-on. En vain cortaines gens bruyants, qui n'aiment pas que la ruc soit muette et qui ne voudraient pas perdre l'habitude du tumulte, exercent-ils leur voix aux cris de guerre dont ils feront retentir villages et cités dans nos prochaines luttes : l'écho est sourd, il ne répond pas. Ou lasse, ou satisfaite, ou jalouse de recueillir ses forces dans une sage patience, la France semble dire à quiconque essaye l'interrompre sa quiétude présente : « Laissez-moi jouir de cette ranquillité. Les vacances de l'Assemblée sont les miennes aussi. Yous recommencerons un peu plus tard ces études, ces travaux et zes débats. »

Il n'a pas tenu aux radicaux que cette tranquillité continuât de régner. Tout à coup, avec un concert singulier, on les a entondus pociférer comme un cri d'alarme le mot de « cléricalisme, » "Église dominant l'État, le catbolicisme asservissant la société, le plergé ravissant à la nation ses droits et ses libertés de 1789, la

religion tyrannisant les consciences, l'Inquisition même rétablissant son tribunal, voilà les présages que les radicaux, d'un air qui simulait assez bien la crainte, ont jetés au pays avec ce mot. Le prétexte, c'était la fondation prochaine de ces Universités libres. dont la liberté fleurit chez les trois peuples les plus fiers de se gouverner eux-mêmes : l'Angleterre, la Belgique et les États-Unis, et sur les deux terres où l'Église est la plus opprimée en ce moment : l'Allemagne et la Suisse. La raison était vaine; l'épouvante, imaginaire. Que voulaient donc les radicaux avec ces fables? On l'a vite deviné. A l'heure où les discordes de leurs chefs déchiraient leur parti, et où commençait le scandale de M. Gambetta et de M. Naguet, violant l'un contre l'autre la fameuse loi de la fraternité républicaine, il était bon d'attirer ailleurs l'attention publique; il était bon de tenter si on n'exciterait pas par ces alarmes des soupcons contre M. Buffet et si par ces terreurs on n'embarrasserait pas le gouvernement; il était bon d'expérimenter le pouvoir de ce vieux mot de « cléricalisme, » afin de s'assurer si, en le prenant pour mot d'ordre et comme mot d'appel dans les prochaines élections, on ne rallierait pas à soi un certain nombre de gens, aujourd'hui conservateurs en politique, qui pourraient devenir radicaux en religion. Enfin, il pouvait être bon d'opposer ce « spectre noir, » fantôme léger, il est vrai, comme ceux dont Virgile peint le vol et l'inanité dans la nuit obscure des Enfers, à cet autre spectre, rouge du sang de la France et du feu qui dévorait Paris en 1871, à ce spectre du radicalisme qu'un reste de vie peut encore ranimer demain. Mais ces adroits calculs de M. Challemel-Lacour et de la République francaise n'ont trompé personne. Et non-seulement la sagacité du public a aisément découvert leur intention : mais la France n'a nullement senti l'épouvante dont on voulait la troubler; son bon sens. la connaissance de son histoire et de son temps, sa confiance et sa foi, ont dissipé les songes que les radicaux assemblaient sous ses veux, pour effrayer et pour égarer son regard. Cet essai des radicaux n'a pas été heureux : leur tactique n'a point réussi; le pays est resté calme.

Dans la tourbe du radicalisme, il y a des cœurs animés d'on ne sait quelle rage qui se prend à tout, dont la haine détruirait toute religion aussi bien que toute monarchie. Les malheureux en veulent à Dieu lui-même : son nom leur est odieux comme celui de roi l'était aux républicains de Rome. Ils proscriraient volontiers du ciel ce Dien, un « ci-devant » dont l'aristocratie date de l'éternité, un souverain qui légnait avant même l'existence du monde, un maître yui défie l'égalité ! En 1793, les déistes abolissaient ses autels ou

Digitized by Google

bien les prostituaient à la déesse Raison. En 1871, la Commune lui portait des défis et lui lancait des insultes. Sous ces deux régimes, trop républicains l'un et l'autre, on tuait les prêtres. Plus haut, il y a, dans le radicalisme, des hommes d'État froids et hardis, des tribuns furieux et des déclamateurs, qui croient le catholicisme incompatible avec la liberté républicaine, qui prétendent affranchir la société de tout dogme comme y niveler toute supériorité, et qui, sans oser encore s'avouer toutes les tyrannies qu'ils emploieraient à ce dessein. méditent de soumettre l'Église à l'État, et, s'il le faut, d'anéantir le catholicisme. Nous n'inventons pas. Nous pourrions nommer ces chefs du parti radical qui, par leurs écrits ou par leurs discours, ont déjà professé ces doctrines. La destructrice impiété de la foule qu'ils excitent contre le clergé, c'est un fait attesté par l'histoire de nos révolutions. La sarcastique inimitié que les philosophes et les législateurs du radicalisme ont vouée à la religion catholique, il suffirait, pour en avoir un témoignage, de lire chaque matin les journaux qui dénoncent en ce moment le «cléricalisme » à ce qu'ils appellent la démocratie.

Nous n'avons pas à défendre ici le catholicisme : ses vérités ont. pour se proclamer, des lieux plus purs et plus élevés que les arènes de la politique. Mais la politique elle-même, comme elle condamne aussi ces républicains qui, debout sur le scuil de leur république, demandent aux citoyens leur certificat de libre-pensée! Ont-ils interrogé l'histoire de notre pays pour savoir d'elle par quelles raisons profondes de son cœur et de son esprit, de ses traditions et de ses mœurs, la France est restée catholique au milieu des agitations qui renversaient ses gouvernements ? Nous en doutons. Ont-ils seulement interrogé l histoire des républiques pour savoir d'elle si la république, en rendant les liens de la société plus libres et plus lâches, en fournissant au premier venu le droit et l'orgueil de la souverainclé, en mettant dans un mouvement perpétuel la volonté des foules, n'avait pas un besoin supérieur de cette grande discipline que la religion, avec le respect du Dieu dont procédent toutes les lois du bien et de qui viennent toutes les règles du devoir, imprime au fond des âmes. Non, sans doute, ils n'ont pas adressé cette question aux républiques de Rome et d'Athènes, de Venise et de Hollande, de l'ancienne Suisse et des États-Unis, habituées toutes à considérer la religion comme une des bases où s'appuie une nation. Mais quoi ! ne voientils pas que faire de la république la protectrice d'un seul culte, le protestantisme, ou la tutrice d'une seule doctrine, celle de l'athéisme, c'est non-seulement restreindre au petit nombre cette masse d'hommes que, selon cux, la république serait capable d'abriter et de contenir; mais c'est faire de la république une théo-

QUINZAINE POLITIQUE.

cratie d'un nouveau genre, un gouvernement qui ne serait plus un régime politique, mais une domination philosophique et religieuse, nous voulons dire une tyrannie des consciences s'exerçant sur lplace publique et régnant avec la violence de la multitude. Libre à eux de diminuer ainsi cette large enceinte que la république, nous assuraient-ils jadis avec la foi de leur changeant idéal, présenterait à toutes les religions comme à toutes les politiques, en les invitant à s'y associer fraternellement pour le service de la patrie et de l'humanité. Ah ! la patrie ! A quoi donc lui servirg la république, si la république brise en elle une des forces qui rendent immortelle comme la prière l'espérance des peuples souffrants, une des forces qui entretiennent dans une race malheurcuse le sentiment des destinées meilleures, cette force de l'esprit religicux qui enseigne l'obéissance au citoyen, et au soldat le mépris de la mort?

Nous ne dénaturons et n'outrons rien. Sous ce nom de « cléricelisme, » ce n'est pas le clergé, c'est l'Église tout entière avec sa doctrine aussi bien qu'avec son sacerdoce, c'est le catholicisme même, c'est la religion chrétienne, que les radicaux sont jaloux de bannir de la république, et non pas comme Platon, en la couroanant de fleurs. On s'en convainc aisément, à consulter leurs pamphlets, à entendre leurs discours, à recueillir leurs cris, et à voir les pontifes de leurs loges bénir et baptiser des citoyens et des citoyennes de douze ans, en invoguant la raison et la république. Positivistes ou athées, voltairiens ou francs-macons, voilà les seuls titres des croyances qu'ils reconnaissent valables pour être sacrés et salués républicains. Ce n'est pas nous qui prétendons prouver que le catholicisme ne peut avoir ses temples au sein d'une république; œ sont eux. Eh bien ! Nous leur souhaitons, s'ils veulent vraiment faire durer en France le règne de la république, de ne point démontrer, par leurs théories et par leurs actes, que la république est inconciliable avec le catholicisme ! Le jour où ils l'auraient prouvé, ils auraient forcé à se dresser, dans la conscience des peuples, une puissance à laquelle la république ne résisterait pas. Qu'ils prennent garde, dès ce moment, de découronner la république de ces deux idées de tolérances et de liberté, dont la lumière, à les en croire, devait toujours briller sur son front ! Qu'ils prennent garde de commencer dans le cœur de la France cette grande désillusion ! Après des luttes deux ou trois fois séculaires, notre nation avait fini par jouir de la paix religieuse, la plus bienfaisante de toutes, parce qu'elle est, entre toutes, celle qui pénètre le plus profondément dans l'âme et qu'elle s'étend sur nos berceaux et nos tombes comme sur nos foyers. Cette paix, ils essaient de la troubler par des griefs imaginaires, et ils l'essaient à l'heure où M. de

1976

Bismark arme et précipite, en Allemagne, l'Etat sur l'Eglise. Quelle faute et quelle responsabilité ! Si les radicaux le nient, parce que ce reproche et cet avertissement leur viennent de nous, qu'ils regardent au moins les bonapartistes : ceux-ci comptent déjà avec joie les catholiques, prêtres ou autres, que ces violences, ces menaces et ces attaques sont près de ramener dans leurs rangs !

Ce qu'ils ont pompensement appelé l'affaire Bouvier montre asser quel violent besoin d'agitation et de bruit travaille les radicaux. dans cette paix du pays. Que, grâce à cette affaire, ils aient pu, pendant huit jours, remplir la France de leurs clameurs et même porter leurs cris jusqu'en Angleterre, l'histoire en sourira, l'historien qui, vraisemblablement, ne daignera pas accorder deux lignes à ce souvenir. Si on laisse là, en clfet, ce grand appareil d'avocasserio déployé par leurs orateurs dans la commission permanente, que reste-t il de ce procès? La mention fort simple de deux faits. D'une part, Bouvier, un faussaire dont les radicaux, au temps de la Commune lyonnaise, honoraient si bien la jeunesse qu'ils lui confiaient les emplois les plus démocrafiques. Bouvier a trompé la bonne foi du préfet du Rhône comme il avait trahi l'amitié des radicaux : la justice a puni le faussaire. Qu'à leur tour les radicaux frappent de leurs malédictions la mémoire du traître, ils en sont bien libres, et c'est la seule satisfaction que le gouvernement ne put pas et n'eut pas à leur donner : il a demandé aux tribunaux le châtiment de Bouvier; c'était tout son devoir. Quant au tort d'avoir été induit en erreur par de fausses pièces, les radicaux sauraientils oublier qu'cux-mêmes l'ont bien facilement commis dans l'affaire Bourgoing, et ce tort, d'ailleurs, suffirait-il à balancer, pour un gouvernement équitable, le mérite des services nombreux et considérables qu'à Lyon comme à Saint-Étienne, M. Ducros a rendus à l'ordre? D'autre part, une association illicite, qui servait d'agence politique aux radicaux, la Permanence, a été condamnée à Lvon : et les radicaux n'ont pas osé élever la voix en sa faveur, tant le délit était manifeste, et tant, à voir découvrir un des fils de leur trame, ils ont jugé prudent de se taire ! De ces deux faits, un seul importe vraiment au pays : c'est celui dont ne parlent pas les radicaux, la culpabilité de la Permanence. Il n'y a dans la faute de Bouvier qu'un acte d'indignité individuelle. La Permanence, elle. est une société comme celles que les radicaux forment partout dans l'ombre, pour la propagande de leurs doctrines, et cette société a violé l'une des lois qui garantissent en France la paix publique. M. Buffet, avec l'habituelle vigueur de son bon sens et de sa franchise, a mis ces deux vérités hors de doute dans la commission de permanence. Les radicaux seront mal avisés de les contester dans l'Assemblée.

s'ils tentent jamais d'évoquer à la tribune la petite affaire Bouvier.

Dans cette même séance, la gauche a dénoncé à la justice du gouvernement un journal bonapartiste le Pays, coupable, assuraitelle, d'avoir insulté à la Constitution, en l'appelant une «œuvr criminelle et malhonnête. » Certes, la gauche eut battu des mains. si, cette même puissance de l'état de siège dont elle se plaint comme d'un pouvoir despotique et inique, M. Buffet avait bien voulu s'en servir vour en accabler le Pays: la gauche (il l'a dit d'un mot précis et fort) aime à mêler pour son profit « les honneurs de la liberté et les avantages de l'arbitraire. » Mais l'insulte était-elle directe? Certaine équivoque, volontaire ou non, ne la rendait-elle pas doufeuse? Les excuses humblement réitérées du Pays n'avaient-elles paatténué l'outrage ? Ces questions pouvaient être posées, et M. Buffet. en soumettant le cas au jugement de M. Dufaure, a, ce semble, mèrité deux fois, sinon les remerciements de la gauche, sinon le hommages d'une gratitude qu'il n'envie pas, du moins le respect et la justice : car il a, comme le souhaite le libéralisme de la gauche. préféré la sanction des tribunaux aux peines de l'état de siège;. et. de plus, il a confié à un ministre que la gauche n'ose pas suspecter, le soin de régler, dans cette affairc, la conduite du gouvernement. M. Dufaure a, dit-on, décidé qu'on ne pouvait poursuivre. Les radicaux vont-ils trainer M. Dufaure aux gémonies? Leur politique, plus que la pudeur, les en empêchera sans doute. Au reste, on annonce la poursuite de l'Ami de l'Ordre, journal benapartiste de Clermont, qui n'a pas craint d'approprier à la Constitution l'insulte qu'avec une audace odieuse encore, si elle n'est que personnelle, le Pays a prétendu appliquer sculement à deux députés. Les radicaux pourront s'en féliciter comme d'une compensation. Pour notre part, nous nous contenterons de penser qui M. Buffet et M. Dufaure auront sagement et honnêtement agi, danl'une et dans l'autre décision.

Les bonapartistes, nous le savons, sont, de tous les partis, celu qui a violé par les plus cyniques attentats les constitutions de la France, et c'est aussi celui qui parle le plus haut de ses espérance. celui qui se proclame le plus capable d'abroger un jour ou l'autr la constitu ion du 25 février. Ses traditions, sa hardiesse et sa jatance avertissent le gouvernement d'être vigilant et ferme. Mais ce n'est pas avec une politique tremblante de crainte ou enflammepar l'esprit de vindicte qu'il faut veiller et résister : tous les partisont égaux devant la constitution; aucun n'a de privilége dans k mépris des lois et dans la désobéissance; aucun non plus ne doit être plus rigoureusement et plus avidement frappé qu'un autre; le gouvernement n'a donc à se laisser diriger, ni ici ni là, par les

1076

haines réciproques des radicaux et des bonapartistes. Nous l'approuverons de traduire l'Ami de l'ordre devant les tribunaux, comme il y a traduit la Permanence. Mais nous l'approuverons encore plus de ne pas se faire du respect des lois, constitutionnelles ou non, une arme spéciale et flèvreusement maniée pour blesser un parti plutôt qu'un autre, selon le choix de sa vengeance; ce serait le plus prompt moyen de détruire soi-même, dans l'opinion publique, la constitution dont il est le gardien:

Au milicu de ces réclamations tumultueuses de la gauche, nous assistons au spectacle édifiant des dissensions qui en déchirent l'unité. M. Gambetta renié par M. Naguet et châtié par M. Buffenoir; M. Gambetta accusé de modérantisme, comme si la barre de la Convention était déjà dressée; M. Gambetta, qui n'a pas voulu abandonner les furicux et les chimériques, conspué et déserté par eux : nous n'attendions pas si tôt cette grande trahison. Mais qui de nous ne l'a cent fois prédite? Qui de nous ignore que, par une fatalité de la logique elle-même, un parti, qui n'a pas de vues fixes sur la nature du gouvernement, et qui ne sait, ce semble, en instituer que le nom seul dans les faits, doit tôt ou tard se diviser, à cause de l'incohérence de ses doctrines? Qui de nous ignore qu'il y a, dans le parti républicain, des traditions de jalousie et de défiance, qu'irrite d'heure en heure la convoitise de la popularité, à mesure que le populaire règne plus souverainement et qu'il distribue plus librement ses titres et ses faveurs? Ce n'est pas, en vérité, cette discorde de l'extrême gauche qui nous étonne : le radicalisme a trop d'appétits, pour que les mille bouches qu'il ouvre à la curée ne hurlent pas l'une contre l'autre, à l'occasion. Mais ces disputes de son avidité ne commencent d'ordinaire qu'autour de la proie. Or la proje n'est pas prête, Dieu merci. Et c'est cette hâte seulement qui nous étonne ; c'est ce qu'il y a de prématuré dans les coups et dans les cris de ce parti qui se déchire. Au reste, tant mieux! La « queue » que M. Gambetta n'a pas voulu « couper, » se sépare de lui spontanément; il y perd le mérite d'avoir opéré lui-même la séparation; et nous aimons à croire qu'aucun Mercure n'aura la vertu de rattacher ces troncons désunis du radicalisme. Le centre gauche, grâce à la leçon anticipée de cet événement, comprendrat-il mieux tout ce qu'il y a de dangereux dans l'amitié d'alliés semblables? Ou faudra-t-il que, pour l'instruire, l'histoire du passé se renouvelle tout entière dans la précaire fortune du présent où vit la France, de ce présent où elle respire à peine? Le ciel le préserve, et sauve notre patrie et la société d'une si cruelle expérience ! C'est assez de savoir d'avance, par les luttes fraternelles des radicaux, comment leur république se morcellerait et pourrait briser avec

clle cette France affaiblie et mutilée, à laquelle les dates de septembre apportaient hier, dans leurs souvenirs funèbres, tant d'avertissements nationaux et politiques !

Quel que soit le tapage où les radicaux viennent de se démener. ces émotions ne sont pas des crises. Leurs cris n'éveillent pas la France dans son repos: et M. Raoul Duval, célébrant l'Empire dans les agapes normandes où M. Janvier de la Motte lui tient compagnie si respectablement, M. Raoul Duval, qui est un peu dans son benapartisme tribunitien l'émule de M. Gambetta, ne soulève pas davantage le pays : pour cette apologie de l'Empire, il n'a pas asser pris garde que la mémoire de Sedan était trop voisine; ct puis, la voix de M. Raoul Duval a perdu quelque chose de sa force, à monter de banc en banc dans l'Assemblée, tandis que son ambition émigrait de politique en politique en passant d'un parti à l'autre. Ce discours ne nous laisse d'autre regret que d'avoir été précédé d'une lettre de M. la Roncière le Noury, que, par respect de la discipline et par amour du drapeau, il n'aurait pas du écrire de son vaisseauamiral. Nous entendrons bientôt d'autres discours, sans doute : l'éloquence d'un Français, qui est député, ne sait guère rester oisive; et c'est un si long silence chez nous que de n'avoir pas parlé pendant six semaines, ne fût-ce que dans un comité agricole ou dans une de ces petites réunions privées de cinq ou six cents personnes dans lesquelles les radicaux ont le bonheur de ne rassembler que des frères! Ces harangues et ces toasts seront une distraction passagère dont les journaux jouiront surtout. Mais jusqu'à la fin des vacances parlementaires, la France, nous en avons un espoir confiant. continuera de gouter la paix où elle sommeille à demi depuis le 10 août.

Cette paix, que nous nous réjouissons de sentir à l'intérieur, nous la voyons aussi dans tous les rapports de la France avec l'étranger. Elle est surtout là où la nécessité commande le plus impérieusement qu'elle soit, nous voulons dire sur notre frontière des Vosges. Car, des deux côtés de ces sanglantes hauteurs, il n'y a pas, dans les minimes incidents dont on parle d'une presse à l'autre, la plus petite place pour une querelle, même d'Allemand. Que l'Allemagne célèbre par des fêtes plus ou moins pompeuses l'honneur et le profit de Sedan, nous savons bien qu'un tel plaisir est tout à fait son droit; et nous savons aussi que la France a des arcs de triomphe, où des chœurs de victoires, parmi lesquelles on entend celles d'léna et d'Eylau, chantent sous l'airain ou la pierre, avec l'immortelle voix de l'histoire. Que l'Allemagne élève à Arminius une statue gigantesque dans l'ancienne forêt de Teutoberg, comme si la gloire de Sedan avait commencé là : soit ; il ne nous déplait

QUENZAINE POLITIQUE.

pas tant que, même pour rappeler aux races latines les disgrâces de la fortune, on associe les génies et les grands noms de Rome et de la France : et puis, les races latines qu'on prétend humilier aux pieds de ce traitre germain, se souvicanent, pour leur consolation et leur espérance, que, dans l'intervalle des siècles, Germanicus, Marc-Aurèle, Robert le Fort, Philippe-Auguste, Condé, Turenne, Morcau, Napoléon le, ont paru dervière l'ombre de Varus. Enfin, que des pèlerins allemands, au nombre académique de quarante, viennent désaltérer leur foi à l'une de nos sources saintes, nous ne nous insujétons nullement de leur passage : ce n'est pas une invasion. La France connaît et pratique la liberté des prières; elle ne dispute pas à Dieu l'hospitalité de ses églises. Elle a assez de générosité chrétienne et nationale pour laisser s'agenouiller à l'un des autels où elle a pu pleurer ses derniers malheurs, ceux mêmes dont le fer a meurtri ou mutilé notre patrie. D'ailleurs, cette visite pieuse nous honore bien un peu : les Allemands viennent sur cette terre, qu'en 1870 ils disaient profanc comme une Babylone et indigne d'être babitée de Dieu, ils viennent reconnaître qu'elle a des sanctuaires où Dieu se laisse approcher de plus près par les âmes. En somme, aucun de ces incidents ne vaut la peine que la France s'en occupe. Si nous avions à remarguer quelque chose dans les relations des deux pays, nous aimerions mieux recucillir les paroles pacifiques et amicales pour la France que le prince impérial d'Allemagne a bien voulu prononcer à Cologne. Puissent ces paroles être une règle agréable à la politique de M. de Bismark ! La France le souhaite avec une sincérité dont nul ne peut douter.

La guerre civile qui dévaste le nord de l'Espagne a eu pour les carlistes, dans ces dernières semaines, des coups graves et qui diminuent leurs forces. La priso de la Seo d'Urgel, évidemment, resserre autour d'eux le cercle de leurs adversaires. Leur courage ne parait pas amoindri par ces revers, il est vrai; don Carlos a toujours une armée, qu'abrite une forteresse de grandes montagnes; et l'Espagne est le pays des choses extraordinaires. On ne saurait donc encore inférer de cette nouvelle que la lutte soit près de s'achever. Au contraire, la guerre s'apaise en Herzégovine. Les insurgés, voyant la Serbie et le Montenegro contenus, ont commencé à désespérer. Les Turcs ont débloqué Trébigne, et, si nous devons en croire les dépêches trop souvent contradictoires qui arrivent des bords du Danube et de Constantinople, leurs troupes pourraient, dès ce moment, parcourir librement tout le territoire de l'Herzégovine comme de la Bosnie. Que le bruit des armes cosse tout à fait dans ce fragile empire du sultan, et que, la paix ainsi rétablie, les consuls des grandes puissances assurent, dans leurs conférences avec Server-

QUINZAINE POLITIQUE.

Pacha, un sort plus doux aux malheureuses populations dont la Turquie opprime la race ou la religion, la France n'a pas d'autre désir à concevoir, dans l'état actuel de sa fortune. Car l'heure n'est pas propice pour elle; ses victoires de Crimée n'ont plus de valeur que celle d'un souvenir; et, par malheur, une perturbation en Orient, comme la chute de l'empire turc, pourrait avoir aujourd'hui son contre-coup jusque sur notre faible frontière : l'art et la force de M. de Bismark ont opéré de plus difficiles prodiges !

Nous laissons au temps le soin d'éclairer quelques-uns des mytères qui convrent ces troubles de l'Herzégovine. On a raconté diversement, à Londres, à Berlin, à Vienne et à Saint-Pétersbourg. l'origine de l'insurrection; et plus d'une fois, nous avons tressailli d'étonnement à entendre comment parlaient à Londres lord Russell et certains journaux anglais, à Berlin les interprètes de M. de Bismark, et ailleurs ceux du prince Gortschakoff. La Russie respetueuse de la paix turque, avec une réserve si jalouse et lant de bonne volonté ! L'Angleterre si disposée à laisser la Turquie se démenbrer, ou du moins se décomposer en autant de vassalités que de provinces! L'Allemagne affectant tant d'abnégation, et conjurant l'Autriche de recevoir sans crainte, sous sa paternelle autorité, ce populations slaves qui veulent être affranchies du musulman ! Assurément, ceux des journaux qui nous représentaient avec ces divers caractères, nouveaux pour nous, l'opinion et la volonté de ces trois puissances, étaient bien propres à nous étonner. Nous le répétons : il est bon de laisser aujourd'hui sous leurs voiles ces choses étrangement curieuses de l'Orient. Pour nous, nous avons eu les regarde toujours attachés sur Vienne. C'est la qu'on tenait les rênes des ennements. Si l'Autriche avait complaisamment cédé aux excitations qui l'encourageaient à se montrer ambitieuse, son ambition donnait le branle à celle de tous ces désintéressés ; et nous ne pensions pas sans frayeur aux compensations que toutes ces grandeurs, qui se prétendent encore incomplètes, auraient pu réclamer dans u. remaniement de la Turquie et de l'Europe. L'Autriche a vu le péril général et le sicn : elle a gardé soigneusement sa neutralité, et, si elle a ainsi maintenu la paix en Orient, elle a garanti l'Europe de plus d'un changement redoutable. C'est un service europeen, dou la France, plus qu'aucun autre peuple, doit être et sera reconnaisante à la sagesse politique du cabinet de Vienne.

Pendant ccs combats et devant ces difficultés sur lesquelkl'épée se lève partout d'un premier mouvement, comme si le fer seul pouvait encore ou devait toujours les trancher, un congrès de savants, soit législateurs soit philosophes, se tient à la flave et disserte sur les moyens d'éterniser la paix dans l'univers. On

1080

sait comment, l'année dernière, le congrès de Bruxelles, où la Russie pourtant parlait de sa voix puissante, a pu « codifier les lois de la guerre. » Nous craignons que celui de la Have ne soit pas plus heureux. Ses rêves, nous le déclarons volontiers, sont aimables, et nous pourrons leur sourire un jour, quand la France n'aura plus besoin de toute sa virilité pour réparer sa fortune et pour sauver ce qui lui reste d'existence, de sécurité ou de gloire. Nous ne raillons pas ces songes : c'est dans les mirages de l'utopie. nous nous en souvenons, qu'a d'abord paru plus d'un des biens de notre civilisation moderne. Que le congrès de la Have recoive nos hommages, mais qu'il nous permette de lui refuser notre foi. En attendant la paix universelle et perpétuelle, la France fera bien de fortifier son cœur par la pensée du danger, et d'habituer sa main au fusil comme à la charrue et à l'outil : l'humanité a été assez chère à la France; c'est au salutaire égoïsme de la patrie d'être aujourd'hui son seul devoir. Nous conseillerons donc aux gens de bien rassemblés à la Haye de chercher courageusement le secret qui peut empêcher d'ensanglanter les bornes des peuples et d'arracher à une nation une Alsace-Lorraine. Mais, en même temps, nous suivrons avec plaisir nos manœuvres d'automne et nous féliciterons nos réservistes de se préparer à l'avenir, comme si les pacifiques de la Have ne devaient jamais voir leurs lois bienfaisantes gouverner l'Europe ni même l'Océanie!

Auguste Boucher.

L'un des gérants · CHARLES DOUNIOL.

 A second sec second sec

FARIS. - INP. SIMON RACON ET COMP., RUR D'ERFURTH, I.

1081

Publides par l'abbé V. VanLagan. -- Paris, V. Palmé, édit.

Fénelon garde de nombreux admirateurs, de nombreux amis, en dépit d'une critique qui, pour mieax exalter Bossuet, a prétendu voir dans sur rival un esprit chimérique et un novateur téméraire. Admirons l'évêque de Meaux, ne lui égalons même personne; laissons-le, si j'ose ainsi parler, dans l'isolement sublime d'une gloire incomparable; mais, en même temps, goûtons chez Fénelon un sens exquis, des talents, des grâces et des vertus qui élèvent notre ame en la charmant. Ni en littérture, ni ailleurs, l'envieuse pauvreté d'un exclusif anour ne vant rien; unissons dans notre religieux enthousiasme Bossuet et Fénelon réconciliés, et disons de l'un et de l'autre : Ce sont deux puissants dieux...

Le petit volume que M. l'abbé Verlaque vient de publier sera bien reça, je pense, des admirateurs de Fénelon, car il achève de nous le faire connaître sous un de ses aspects les plus intéressants et à l'une des époques les moins étudiées de sa carrière. Avant d'être le précepteur du duc de Bourgogne, avant de s'asseoir sur le siège archiépiscopal et princier de Cambrai, avant de soutenir contre Bossuet cette lutte infatigable, ardente, subtile parfois, où la dé,aite fut triomphante à l'envi d'une victoire, Fénelon avait été missionnaire dans la Saintonge et dans le Poitou; lui-même, dans la plupart des lettres que nous annonçons, rend compte de ses travaux apostoliques à la duchesse de Beauvilliers et surtout au marquis de Seignelay, ministre de la marine. C'est dans les années qui suivirent la révocation de l'édit de Nantes, et auprès des protestants atteints par cette rigoureuse mesure. que Fénelon exerca son zèle. Les réformés, nombreux encore dans nos provinces de l'Ouest, étaient en proie à d'apres ressentiments, à d'implacables colères; se faire écouter d'eux, les amener à goûter, à embrasser, par la seule force de la persuasion, la doctrine catholique, était une œuvre malaisée; à peine pouvait-on se promettre quelque succès; Fène-lon et ses collaborateurs, Fleury, Langeron et plusieurs autres, tentèrent cependant l'entreprise, et souvent ils réussirent. La méthode qu'ils adoptèrent est celle qu'ont suivie les docteurs et les saints, celle qu'en œ temps-là Bourdaloue suivait dans ses missions du Languedoc et des Cévennes. Fénelon traita les protestants de l'Aunis et du Poitou comme saint Augustin avait traité les donatistes; ses charitables ménagements le firent même accuser d'une condescendance excessive par des hommes irréfléchis ou emportés. A l'aide de ces ménagements et par un habile tempérament de douceur et d'énergie, le jeune missionnaire surmonta des obstacles contre lesquels d'autres se fussent brisés, et réconcilia avec l'Église des populations qui depuis lors lui ont gardé une constante et courageuse fidélité. Comme l'a remarqué le cardinal de Bausset, ce sont ces populations qui, à la fin du dernier siècle, ont montré au catholicisme proscrit l'attachement le plus ferme et le plus intrépide : la Vendée s'est rangée en armes autour des autels que Fénelon avait relevés!

Parmi les lettres jusqu'à présent inédites de l'apôtre du Poitou et de la Saintonge, M. l'abbé Verlaque en a inséré plusieurs que l'on connaissait déjà. J'indiquerai entre autres une lettre à la duchesse de Noailles et une à la marquise d'Aligre. Cette légère critique — cette vétille, si l'on vent. — laisse au recue l de M. Verla que tout son mérite. Ces lettres, que je connais, que je goûte depuis longtemps, sont comme de vieux amis qu'on ne se lasse pas de rencontrer; pourrais-je me plaindre de l'éditeur qui me les a fait lire une fois de plus ?

> AUGUSTIN LARGENT. Prêtre de l'Oratoire.

VARNA

FRAGMENT D'UNE HISTOIRE DE LA GUERRE DE CRIMEE

I. Idée première d'une attaque contre Sébastopol. — II. La Dobroudscha. — III. L'incendie de Varna. — IV. L'embarquement.

1

Le 23 juin 1854, le jour même où le prince Gortchakof levait le siège de Silistrie, l'empereur Napoléon III adressait, de Saint-Cloud, au maréchal de Saint-Arnaud, à Varna, une lettre dont le ton n'était ni satisfait ni satisfaisant. L'empcreur, en effet, reprochait au maréchal d'avoir négligé l'occasion de jeter les Russes dans le Danube; puis, comme il était absolument nécessaire de faire quelque chose, de frapper un coup avant la fin de la campagne, il nommait vaguement deux objectifs entre lesquels on pouvait choisir : Anapa ou la Crimée. Huit jours après, le 1er juillet, le maréchal Vaillant, ministre de la guerre, expédiait au général en chef de l'armée française un télégramme ainsi conçu : « En admettant que le siége de Silistrie soit levé, restez dans le voisinage de Varna et ne descendez pas au Danube. On veut que l'armée soit toujours prête à être emportée par la flotte. » Que signifiait ce laconisme énigmatique? A Londres, on était bien autrement explicite, parce qu'on y avait une résolution fortement prise. La retraite des Russes à peine connue, des instructions précises avaient été adressées à lord Raglan, le 29 juin, par les ministres de la reine. Il lui était interdit expressément d'entrer dans la Dobroudscha et de poursuivre l'ennemi au delà du Danube. De toutes les expéditions possibles, aucune, aux yeux du gouvernement anglais, n'était ni mieux indiquée ni plus N. SER. T. LXIV (C" DE LA COLLECT.). 6" LIV. 25 SEPTEMBRE 1875. 70

nécessaire que le siége de Sébastopol. Pour mener à bien cette entreprise capitale, il fallait surtout la mener promptement, prévenir l'arrivée des renforts ennemis, et, par conséquent, se concerter au plus vite avec le maréchal de Saint-Arnaud et les commandants des flottes. Un corps turc, commandé par des officiers français et anglais, serait chargé d'occuper l'isthme de Pérékop, tandis qu'une flottille, passant de force le détroit d'léni-Kalé, intercepterait les communications de la Russie avec la Crimée par la mer d'Azof. Il n'y aurait qu'une disproportion évidente entre les forces de l'attaque et celles de la défense qui pourrait empêcher l'exécution de ce grand projet: nulle autre considération ne saurait entrer en ligne de compte. Si, après un mur examen, lord Raglan et le maréchal de Saint-Arnaud s'accordaient copendant pour le juger impraticable, alors seulement les alliés devraient se rabattre sur les seules positions maritimes que les Russes n'eussent pas évacuées en Circassie, Anapa et Soukoum-Kalé. En même temps, un corps ottoman, débarqué sur le point le plus favorable, ferait sa jonction avec les montagnards indépendants du Caucase, les Tcherkesses de Schamyl, et marcherait avec eux sur Tiflis que menacerait, de son côté, l'armée turque d'Asie, réorganisée par de bons chefs, renforcée dans son effectif, et relevée moralement de ses trop nombreux échecs.

En faisant communiquer ces instructions au gouvernement francais par son ambassadeur, le gouvernement de la reine demandait qu'il en fût envoyé de telle sorte au maréchal de Saint-Arnaud que le concert put s'établir sans retard entre lord Raglan et lui. Mais. par une fatale coïncidence, M. Drouyn de Lhuys recevait en même temps du baron de Hübner, ambassadeur d'Autriche, l'annonce de l'entrée prochaine des Autrichiens en Valachie, avec le souhait, suffisamment exprimé, du concours effectif des armées auxiliaires. « Je n'ai pris aucun engagement positif, écrivait au comte Walewski, à Londres, le ministre des affaires étrangères; mais j'ai laissé espérer que le vœu du cabinet de Vienne pourrait être rempli. » Et il ajoutait, en soulignant les mots : « L'empereur le désir beaucoup. » Grand était donc l'embarras du gouvernement français. d'autant plus qu'au plan de Londres et au plan de Vienne il fallait ajouter un plan personnel au ministre de la guerre. Laissant les Autrichiens et les Turcs tenir tête aux Russes dans les Principautés. le maréchal Vaillant aurait eu l'idée de porter par mer les alliés sur Akerman, sur Odessa ou même sur Pérékop, et d'appeler en même temps, par le littoral de la mer Noire, dans la presqu'ile de Taman. en face de Kertch, Schamyl et ses Tcherkesses. C'eût été la préparation d'une expédition ultérieure en Crimée. Quant à faire attaquer par les troupes anglo-françaises Anapa et Soukoum-Kalé, le ministre de la guerre y répugnait fort, parce qu'il voulait, avant tout, rester en communication avec l'Autriche. Il avait même une forte tendance à souscrire, comme l'empereur, au vœu du cabinet de Vienne, sans renoncer à prendre une expédition en Crimée pour fin dernière. Tel était ce plan oscillant, mal équilibré, dont le seul mérite, politique bien plus que militaire, était d'essayer un accord, une transaction entre les vues très-opposées de l'Angleterre et de l'Autriche. A Vienne, l'intérêt suprême était qu'il n'y eut jamais plus de soldats russes dans les Principautés; il était essentiellement, à Londres, dans la destruction de la flotte russe et de Sébastopol.

La Crimée! L'empereur et le maréchal de Saint-Arnaud l'avaient l'un et l'autre quelquefois, sans doute, entrevue dans leurs rêves. Au mois de janvier 1854, le général Baraguey-d'Hillicrs, alors ambassadeur à Constantinople, avait été invité à fournir, sans délai, toutes les informations « dont le gouvernement aurait besoin en cas d'une attaque contre Sébastopol.» En effet Sébastopol était l'un des termes mal définis entre lesquels flottaient les instructions vagues que l'empereur avait remises, le 12 avril, au maréchal de Saint-Arnaud. « La Crimée! s'écriait le maréchal au moment de s'embarquer à Marseille, la Crimée! c'est un joyau; j'en rêve, et j'espère que la prudence ne me défendra pas de l'ôter aux Russes.» Plus tard, il écrivait de Gallipoli, le 3 juin, à l'un de ses frères : « Je me meurs d'envie de voir Sébastopol, parce que j'ai dans l'idée qu'il y a quelque chose à faire par là. » Mais le même jour, avec son autre frère, il ajoutait ce correctif : « La Crimée était mon idée favorite ; j'ai pâli sur ses plans. J'ai envisagé d'abord cette conquête comme un sérieux et beau coup de main; mais j'ai vu les embarquements et les débarquements, et je dis que, pour faire une descente en Crimée, il faut de longs préparatifs, une campagne entière. cent mille hommes peut-être, et toutes les ressources des flottes francaises et anglaises réunies, plus mille transports du commerce. » Le 9 juillet enfin, répondant à la lettre impériale du 23 juin, il disait expressement : « Votre Majesté, pénétrée comme moi de la nécessité de frapper un coup, de faire quelque chose cette campagne. parle de la Crimée et d'Anapa. J'ai dit à l'empereur, au sujet de la Crimée, toute ma pensée, celle de lord Raglan, celle des deux amiraux. Pour entreprendre une grande chose, il faut de grands movens; nous n'en possédons aucun'. Depuis six mois, on dcmande de tous côtés au ministre de la marine des chalands, des canonnières, des bateaux plats, etc., enfin les movens de débarquement indispensables à une armée opérant devant un ennemi

⁴ Souligné doublement.

fort et sur ses gardes. Le ministre a répondu, il y a huit jours, dans une lettre qui a été mise sous mes yeux par l'amiral Hamelin. que la question était à l'étude. Sire, il faut une année de préparatifs pour pouvoir faire en Crimée une descente qui ait quelque chance de réussite. » C'était donc sur Anapa qu'il portait ses vues. Lord Raglan se proposait d'y envoyer huit ou neuf mille hommes. guinze pièces de campagne et huit de siège. Il y aurait vingt mille Francais avec trente bouches à feu; réduit même à cet effectif, le corps expéditionnaire ne pouvait être transporté par les escadres réunies des vice-amiraux Hamelin et Bruat, si l'on n'y joignait pas dix gros hâtiments à vapeur; de plus, il fallait attendre encore un mois trente chalands que le maréchal faisait construire à l'arsenal de Constantinople. « Que Votre Majesté, ajoutait-il, veuille bien juger, d'après les préparatifs que nécessitera une petite expédition contre Anapa, de ce qu'il faudra employer contre la Crimée. Maintenant les événements, qui marchent toujours pendant que nous écrivons, nous permettront-ils d'agir contre Anapa? Personne ne peut le dire; mais nous nous préparons. Depuis le 23 juin ils ont marché, et il y a loin de Varna à Paris. Votre Majesté en sait probablement plus que moi sur les intentions de l'Autriche; elle sait sans doute aussi que le gouvernement autrichien vient de faire un pas de plus vers nous. Le major Kalik a été désigné pour se rendre au quartier général d'Omer-Pacha, s'entendre et conférer avec les commandants en chef des armées alliées sur les opérations ultérieures. Lord Raglan ct moi nous l'attendons. C'est à la suite de cette conférence que nous pourrons décider ce que nous devrons sagement faire. Lord Raglan n'est pas plus que moi enclin à aller chercher des fièvres sur les bords du Danube.»

En ce moment même, les alliés couraient, sans s'en douter, le risque d'y être entrainés malgré eux. Le commandant du corps de Routchouk, Hassan-Pacha, croyant que Djourdjevo était à peu près complétement évacué par les Russes, avait fait passer des troupes dans l'île de Mokano, et commençait à débarquer, le 7 juillet, sur la rive gauche, lorsqu'il vit arriver sur lui toute une division, commandée par le général Soïmonof. La lutte la plus acharnée s'engagea pour ne finir qu'avec le jour. Les pertes des deux côtés étaient considérables; mais les Turcs avaient gardé leurs positions et les Russes, qui s'étaient vainement efforcés de les jeter dans le fleuve, abandonnèrent pendant la nuit le champ de bataille, pour rentrer à Djourdjevo. Ému des suites graves que cette affaire, si elle avait mal tourné, aurait pu avoir, Omer-Pacha défendit à ses lieutenants d'entreprendre aucun mouvement offensif sans ses ordres formels.

A Varna, le quartier général du maréchal de Saint-Arnaud était devenu comme un petit congrès militaire. On y voyait une cinquantaine de chefs tcherkesses, conduits par un lieutenant de Schamyl. un naïb; mais ces guerriers, qui ne demandaient que des armes et de la poudre, paraissaient peu disposés à descendre de leurs montagnes pour se battre en plaine, et surtout à se joindre aux Turcs qu'ils n'aimaient pas. On y voyait un officier autrichien, le lieutenant-colonel de Lœventhal¹, accrédité auprès du maréchal et de lord Raglan par le général de Hess, commandant des forces autrichiennes en Transylvanie. Les généraux alliés étaient obligés de se tenir avec lui sur la réserve : lord Raglan n'avait pas encore recu les instructions que son gouvernement lui avait expédiées le 29 juin; le maréchal attendait les ordres que le télégramme du 1^{er} juillet lui faisait seulement pressentir. « Ces ordres, quels qu'ils soient, me rendront heureux, écrivait-il le 14 juillet, parce qu'ils apporteront une donnée certaine au milieu d'une situation dont le vague et l'incertitude dépassent la mesure et forment le problème le plus singulier qui se soit peut-être produit dans l'histoire de la guerre : c'est celui que présentent quatre armées * parfaitement indépendantes l'une de l'autre, marchant vers un but politique qui n'est probablement pas le même pour toutes, en sorte qu'il n'est pas permis de dire à l'avance qu'une ligne militaire commune soit possible : le tout en présence d'une urgence qui se définit par un reste de sept semaines de beau temps. »

Trois jours plus tard tout s'éclairait. Lord Raglan avait ses dépêches, il les communiquait à son collègue; celui-ci, que son gouvernement laissait sans ordres précis, lisait avidement les instructions anglaises, s'en emparait et tout d'un coup les faisait siennes. Le 18 juillet, lord Raglan, les vice-amiraux Hamelin et Bruat, le vice-amiral Dundas et le contre-amiral sir Edmund Lyons, s'assemblaient chez le maréchal. Le premier déclarait que les dépêches recues et communiquées par lui à la réunion apportaient, à son sens, l'ordre d'attaquer Sébastopol; parmi les marins, le vice-amiral Bruat et sir Edmund Lyons étaient de cet avis; les deux autres hésitaient ; le maréchal s'associait à lord Raglan, et l'attaque de Sébastopol était décidée. « Les résolutions auxquelles le conseil réuni chez moi s'est arrêté doivent être considérées comme définitives, écrivait, le lendemain, le maréchal; j'applique toute mon activité ct tous mes soins à préparer leur exécution. Je n'ai pas, à beaucoup près, sous la main tous les moyens matériels nécessaires pour ren-

¹ Le colonel de Kalik était resté auprès d'Omer à Schumla.

^{*} L'armée française, l'armée anglaise, l'armée turque et l'armée autrichienne.

dre certain le succès d'une opération dont la préparation eut existe des mois entiers dans des circonstances ordinaires, mais l'ai invoqué le concours des amiraux de Tinan [au Pirée] et Dubourdieu ja Toulon], et j'espère réunir en temps utile assez de ressources pour pouvoir agir dans de bonnes conditions. » Le 19, le général Canobert, le colonel Trochu, le colonel Lebœuf, le commandant du gene Sabatier, s'embarquaient à bord du Caradoc avec le général si George Brown, le lieutenant-colonel d'artillerie Lake, le capitainedu génie Lovel, et le capitaine Wetterall. Cette commission, d'après œ qu'on laissait entendre, allait reconnaître les bouches du Danub. Odessa, la Crimée, Anapa et toute la côte d'Abasie ; en fait, son sui objectif était Sébastopol. Le Caradoc rejoignit les escadres mouillées plus au nord, dans la rade de Baltchik, qui était meilleurque celle de Varna. Le vice-amiral Dundas et le vice-amiral Bruit s'étaient chargés de diriger ensemble la reconnaissance avec douz vaisseaux de ligne. Le 20, à bord du Montebello, le colonel Trochu écrivait au maréchal : « J'ai trouvé l'amiral Hamelin dans les idés sages et réfléchies qui lui sont habituelles. Les amiraux Dundas et Lyons semblent tous deux avoir été conseillés par la nuit qui a suivi la conférence; ils doutent ct se montrent tout à la fois plucirconspects et plus froids. L'amiral Bruat est plein, par continuation, d'une ardeur juvénile. C'est lui qui nous conduit à Sébasio pol, et il est bien à regretter que les amiraux ne s'en soient pas le nus à leur première idée de n'y envoyer que deux vaisseaux : vapeur : nous aurions certainement entendu quelques coups de @non. Dans tous les cas, nous nous approcherons de terre dans de conditions de sécurité telles que nous y verrons, je l'espère, trèclair. Nous partons, monsieur le maréchal, sans parti pris, ande de trouver ct de vous rapporter la vérité, pénétrés de l'important des renseignements que nous allons recueillir et disposés à wir grandir l'objet de l'entreprise plutôt que les difficultés qu'elle offrira.»

L'empereur Napoléon III était à Biarritz lorsqu'il avait reçula lettre où le maréchal de Saint-Arnaud démontrait, par l'importance des préparatifs commencés pour la petite expédition d'Anapa l'impossibilité d'une grande expédition contre Sébastopol, et l'empereur avait écrit au maréchal Vaillant qu'il fallait envoyer les ordres pour Anapa, puisque c'était la seule chose à faire; mais dans l'entrefaite arrivait à Paris, le 1^{er} août, la lettre du 19 juillel, bien différente, toute sur Sébastopol, et le ministre de la guerre s'empressait de télégraphier au maréchal en ces termes : « Vous voule et pouvez faire mieux; exécutez donc ce qui aura été décidé par le conseil de guerre. » Quatre jours après, il lui adressait, dans une

dépêche écrite, la confirmation de son télégramme, et il ajoutait : « Le grand éloignement où se trouve l'empereur de ses ministres amène dans les instructions que nous donnons ou que nous recevons un certain vague et des contre-ordres dont il est impossible que vous ne soyez point un peu victime. Ainsi l'empereur parlait d'Anapa seulement, et nous avions déjà à Paris la lettre où vous expliquiez que l'expédition de Crimée était résolue. Je suis enchanté qu'il en soit ainsi : Anapa ne menait à rien. »

11

Le 5 et le 6 juillet, aux environs de Varna, le maréchal de Saint-Arnaud et lord Raglan avaient fait successivement à Omer-Pacha les honneurs de deux belles revues; trois divisions françaises, la première, la troisième et la quatrième, y avaient figuré avec leur artilleric, le premier jour; le lendemain, c'était la brigade des gardes, grenadicrs, fusiliers, cold-stream, et la brigade écossaise, qui formaient ensemble, sous les ordres du duc de Cambridge, la première division de l'armée anglaise. On avait applaudi également les highlanders et les zouaves. Les troupes étaient magnifiques, pleines d'entrain. Il n'y avait pas beaucoup de malades dans les hôpitaux. mais dans les camps il fallait déjà compter avec les malingres. Certaines conditions de climat et d'alimentation commençaient à influer, parmi les Français notamment, sur la santé générale. Les hommes faisaient abus de fruits encore verts, et sur le plateau de Franka, les chaudes journées étaient suivies de nuits très-fraiches. Vers la fin de juin, à Varna, le médecin en chef de l'hôpital avait constaté un premier cas de choléra foudrovant; il y en eut un second, le 3 juillet. On apprenait en même temps que le fléau s'était montré en Provence, et que sur des bâtiments partis de Marseille ou de Toulon il avait déjà fait des victimes. Un bataillon du 5° léger, embarqué pour l'armée d'Orient, avait ainsi perdu sept hommes pendant la traversée. L'affreux mal semblait marcher par étapes : le Pirée, Gallipoli, Constantinople, Andrinople, étaient successivement frappés, Gallipoli surtout, avec une violence extrême. Le duc d'Elchingen, qui avait signalé le premier sur ce point l'apparition du terrible ennemi le 7 juillet, atteint lui-même le 13, mourait le 14; le 17, le général Carbuccia était emporté en quelques heures; dans la scule journée du 19, on comptait quarante-trois morts. En dix-sept jours, sur un effectif moyen de 7,800 hommes, la garnison de Gallipoli en avait perdu 234; au Piree, en dix jours, la brigade Mayran se trouvait diminuée de 105 hommes.

Le danger, à Varna, n'était pas à beaucoup près aussi grave: jusqu'au 19 juillet il n'y avait pas eu plus d'une trentaine de cas bien dessinés; mais partout on constatait des symptômes avantcoureurs de l'épidémic. Existait-il quelque moven de soustraire l'armée à cette fatale influence? Le 19 juillet, le maréchal de Saint-Arnaud décida subitement une expédition dans la Dobroudscha, comme il avait décidé, la veille, l'expédition de Crimée. L'action. le mouvement, lui semblait le meilleur des préservatifs pour la santé des troupes, qui avaient d'ailleurs besoin de se refaire aux habitudes et aux fatigues de la marche; en outre, à la veille de la grande affaire qu'il était important de tenir secrète le plus longtemps possible, il fallait donner le change aux Russes et les retenir hors de la Crimée par la préoccupation d'une attaque à soutenir sur le Danube; enfin, le maréchal voulait essayer une troupe nouvelle qui était de son invention et qu'il avait appelée d'un nom superbe, les spahis d'Orient.

Il y avait dans les armées turques, à la suite des troupes régulières fournies par le nizam et le redif, une tourbe de gens de pied ou de cheval, sans organisation, sans consistance, sans discipline, qu'on nommait les baschi-bouzouks; c'étaient des hommes qui, sans être soumis à l'incorporation dans les cadres, devaient néanmoins à l'Etat, personnellement et à leurs frais, le service de guerre; comme ils étaient pour la plupart Asiatiques, le plus grand nombre s'étaient rattachés à l'armée d'Asie et n'avaient pas peu contribué à ses nombreuses disgrâces; mais on pouvait compter qu'il y en avait de 20 à 30,000 à l'armée de Bulgarie. Faire de ces irréguliers, sous des officiers français, une cavalerie analogue aux cosaques et suffisante pour escarmoucher contre eux, telle était une des idées favorites du maréchal de Saint-Arnaud, et pour la traduire en fait il avait demandé qu'on lui envoyat d'Algérie le général Jusuf. Omer-Pacha tenait fort peu sans doute à ses baschibouzouks; mais c'était des vrais croyants, souvent des fanatiques, à faire passer sous le commandement des giaours; il y avait quelque danger à tenter l'aventure ; sur l'insistance du maréchal, Omer, après quelque hésitation, finit par l'autoriser. L'armée française avait aussi une certaine espèce de baschi-bouzouks à sa suite, des aventuriers plus ou moins militaires de toute race et de tout pays, d'anciens officiers tombés par leur faute dans la triste condition du retrait d'emploi ou de la réforme. Le général Jusuf, avec l'agrément du maréchal, trouva là-dedans des cadres pour ses baschi-bouzouks de naissance; mais, dans les grades élevés on eut soin de n'ad-

mettre que des officiers en activité de service et que d'honnêtes gens dans les emplois comptables. Il y eut, le 9 juin, un arrêté du maréchal portant organisation, sous le nom de spahis d'Orient, d'un corps provisoire de cavalerie légère indigène en huit régiments à quatre escadrons de 128 chevaux, tout compris; le cavalier devait avoir par jour un franc de solde et quatre kilogrammes d'orge pour son cheval. Des hommes à qui le gouvernement turc ne donnait rien furent séduits par cette munificence : le 6 juillet, le chiffre des spahis incorporés s'élevait à 2,427 hommes distribués en six régiments, et qui, par les soins de l'artillerie, furent bientôt armés de fusils et de lances. « J'avais cru, écrivait, trois jours après, le maréchal à l'empereur qui trouvait cette institution bien couteuse, j'avais cru que les baschi-bouzouks étaient des bandits : ce sont des soldats qui, avec le général Jusuf et ses officiers, se montrent obéissants, disciplinés et pleins de bonne volonté. Sa Majesté ne perdra pas de vue que j'ai très-peu de cavalerie et que les Russes en ont une considérable et très-bonne. Je ne peux pas éreinter mes cinq régiments en les opposant aux nuces de cosaques que les Russes jetteront autour de moi : ce sont les spahis d'Orient. bien commandés et braves, soutenus par le régiment de cavalerie turque mis à ma disposition, que je leur opposerai avec avantage. Le général Jusuf a aujourd'hui près de 3,000 cavaliers bien montés qui ont autant d'ordre que les spahis d'Afrique en avaient après six mois d'organisation. »

L'ordre général signé par le maréchal de Saint-Arnaud, le 19 juillet, disait en termes exprès que les spahis d'Orient allaient se porter dans la Dobroudscha pour y faire une reconnaissance, et qu'afin d'appuver ce mouvement, les trois premières divisions de l'armée se mettraient successivement en marche du 21 au 23. La première devait se rendre à Mangalia, y prendre position, et de ce point échelonner trois bataillons jusqu'à Kustendjé où serait envoyé un régiment qui pourrait même, au besoin, être poussé de deux marches en avant. La deuxième avait pour ordre d'occuper Bazardjik, et la troisième Kostoudscha, en éclairant, à une marche plus loin, celle-ci par une brigade, la route de Silistrie, celle-là par des bataillons détachés, les routes de Silistrie, de Rassova et de Mangalia. Un escadron de hussards et un convoi d'arabas, chariots du pays attelés de bœufs ou de buffles, étaient attachés à chacune des trois divisions; la quatrième, qui ne marchait pas, devait recueillir leurs malingres près de son campement. D'après le tracé de leur itinéraire, la deuxième et la troisième ne s'éloignaient pas beaucoup de Varna, et l'une d'elles au moins ne quittait pas du tout la région boisée qui était parfaitement salubre ; seule, la première

et les spahis d'Orient allaient toucher cette terre de mauvais renom, la Dobroudscha proprement dite, mais la toucher seulement; avant le 5 août, tout devait être fait et achevé.

Limité au nord et à l'ouest par le Danube, par la mer à l'est, au sud par les fossés dits de Trajan, le quadrilatère irrégulier qui porte le nom de Tatarie Dobroudscha serait, par la richesse de son sol alluvial, la plus féconde et la plus admirable des terres, si des travaux intelligents saignant les marécages, plantant des arbres, chassant du même coup les fièvres paludéennes, y ramenaient la population avec la culture. C'était et c'est encore malheureusement une contrée malsaine, inculte, à peu près déserte, sans gites d sans routes. Les Russes ne s'y étaient aventurés qu'un moment, et c'était leur extrême arrière-garde qu'on allait chercher pareillement à l'aventure.

L'infanterie de la première division, moins le 1^{er} régiment de zouaves, commença son mouvement le 21 juillet; le lendemain le spahis la rejoignirent et prirent la tête de la colonne. Comme k général Canrobert était parti avec la commission chargée de reconnaître les abords de Sébastopol, le général Espinasse faisait provisoirement fonction de divisionnaire, et le colonel Bourbaki commandait à sa place la première brigade. Le 23, le maréchal crut devoir modifier ses instructions du 19. Le 1^{er} de zouaves et les vivres devaient être transportés par mer à Kustendjé où toute la division avait ordre de se réunir afin de soutenir le général Jusuf: l deuxième allait appuyer de Bazardjik sur Mangalia, et la troisieme de Kostoudscha sur Bazardjik.

Cependant les plus tristes nouvelles ne cessaient d'arriver au quartier-général, de Constantinople, du Pirée, de Gallipoli surtout. D'après le rapport général du médecin inspecteur Michel Lévy, le chiffre des malades, dans tous les hôpitaux de l'armée, avait pluque doublé depuis le commencement du mois ; du 16 au 22 juillet. il y était entré 696 cholériques dont 276 étaient morts. A Vanue même, le mal empirait. Du 22 au 23, pour un nombre égal de quarante cas par vingt-quatre heures, il y avait eu le premier jour 14 morts, le lendemain 27. « Ces nouvelles conditions de l'état senitaire, écrivait le maréchal au ministre de la guerre, le 24 juillet. sont un motif de plus pour que je me félicite du mouvement qu'oprent aujourd'hui les trois premières divisions de l'armée, puisqu'i aura pour avantage de les soustraire momentanément à l'influence cholérique qui s'exerce ici. »

Le 28 juillet, la commission qui avait été chargée de faire danles caux de Sébastopol une reconnaissance maritime et militaire était de retour à Varna; aussitôt lord Raglan, sir Edmund Lyons.

sir George Brown, les généraux Canrobert, de Martimprey et le colonel Trochu se réunissaient chez le maréchal. A l'unanimité les commissaires déclaraient que le grand projet était réalisable avec chance de réussir; mais, d'autre part, pouvait-on et devait-on laisser Omer-Pacha livré sur le Danube à tous les entrainements d'une force dont la direction lui échappait et d'un cours d'événements qu'il n'était pas en état de régler seul, alors que l'appui moral et matériel des colonnes autrichiennes paraissait devoir lui faire encore pour quelque temps défaut? Telle fut la question que soumit le maréchal de Saint-Arnaud à la conférence. Les opinions se partagèrent comme elles se partageaient entre les cabinets de Paris et de Londres, les Anglais s'occupant moins de l'Autriche, du Danube et d'Omer-Pacha que de Sébastopol, tandis que, sans négliger Sébastopol, les Français prenaient plus de souci d'Omer-Pacha, du Danube et de l'Autriche. Après avoir entendu les uns et les autres, lord Raglan et le maréchal décidèrent que les apprêts d'une descente en Crimée seraient poussés avec une nouvelle ardcur. C'était guinze jours à passer encore. « D'ici-là, écrivait au maréchal Vaillant le maréchal de Saint-Arnaud, les événements qui auront marché sur le Danube auront parlé et décidé la direction de nos mouvements. Cette politique de la guerre d'Orient, toujours incertaine, toujours expectante, déconcerte beaucoup d'esprits ardents, aiguise toutes les impatiences, et je suis assuré qu'elle fait gloser en Angleterre et en France; mais cette incertitude, qui a pesé si lourdement sur les négociations avant la guerre, pèse non moins lourdement sur la guerre elle-même, par la raison que les armées alliées ont été constituées d'abord pour être les auxiliaires de la diplomatie dont elles partagent le sort. Elles ne seront organisées pour faire la guerre offensivement, à grande distance, en brusquant les événements, que trop tard pour qu'elles puissent promptement mettre fin à la crise. La prise de Sébastopol, réalisée par une courte apparition qui n'est pas sans analogie avec un coup de main, est le seul moven qui s'offre à nous de sortir d'une situation si pénible pour tout le monde. L'état de choses sur le Danube, le choléra, le parc de siége (que je n'ai pas encorel, nous permettront-ils de le saisir dans une période de quinze jours après laquelle il sera trop tard? C'est ce que vous apprendront mes premières dépêches. » A la fin de cette lettre et dans une autre datée du même jour, 29 juillet, le maréchal donnait au ministre quelques nouvelles de la reconnaissance dirigée par le général Jusuf vers la Dobroudscha : « L'état sanitaire des trois divisions qui font en ce moment au nord de Varna la promenade militaire dont je vous ai rendu compte est satisfaisant, disaitil, et tout indique que ce déplacement déterminera les effets favorables que j'en attendais. Le général Canrobert part ce soir pour aller reprendre le commandement de sa division et donner les ordres d'ensemble pour le retour. » Après avoir expédié son courrier, le maréchal s'embarquait pour Constantinople afin d'y hâter, par sa présence, l'achèvement des chalands et de tous les engins destinés à l'expédition d'Anapa naguère, et qui, de ce projet mortné, avaient passé comme un legs à l'entreprise naissante de Sébastopol.

Parti de Varna le 29 juillet, le général Canrobert débarquait, le 31, à Kustendjé. Il y trouvait sa division frappée, mutilée, luttant sans espoir contre un ennemi sans pitié. La chaleur, la fatigue, le mangue d'eau, peut-être l'insalubrité du sol avaient combattu pour le choléra, qui, depuis Franka, marchait dans ses rangs, spectre invisible, attendant, pour apparaître, l'occasion favorable et l'heure. La division, avant le départ, comptait 10,590 hommes. Elle quittait son campement le 21 juillet, impatiente de voir les Russes, allègre, joyeuse, charmée de traverser des bois, des ruisseaux, des ravins tapissés de verdure ; mais à la hauteur de Baltchik le paysage changeait tout à coup. De là jusqu'à Kustendié, le terrain s'abaissait par une pente insensible; plus d'arbres : de hautes herbes, desséchées, ondulant comme les flots sous le vent de mer; plus d'eaux courantes : de distance en distance des lagunes saumâtres, des puits mal entretenus, souvent comblés, presque toujours féudes; des villages misérables et déserts : à l'approche de la colonne, les habitants disparaissaient avec leur bétail dans les profondeurs de la plaine. Le 25 juillet, la division bivouaguait aux environs de Mangalia; elle n'avait eu, depuis son départ, que quatre cholériques, frappés dès la première étape. La marche, courte le 26, fut, les deux jours suivants, longue et pénible, sous le poids d'une chaleur accablante; le 28, la colonne, dépassant Kustendié, s'arrêta près d'une lagune, au village de Pollas. Le choléra s'était déclaré; depuis la veille, il avait touché vingt-sept hommes.

Le 1^{er} régiment de zouaves, venu par mer à Kustendjé le 25, n'avait pas, en débarquant, un seul cholérique; le lendemain et le surlendemain, il en eut huit; le 28, plus de cinquante. Ce jourlà, ses deux bataillons avaient reçu du général Espinasse l'ordre de partir, sac au dos, afin de soutenir les spahis d'Orient. Des coureurs que les Russes, en évacuant la Dobroudscha, avaient laissés pour battre l'estrade et donner des nouvelles, étaient signalés à Kagarlik, et le général Jusuf avait hâte de les joindre. « Nous avons mordu sur les Russes et brûlé de la poudre avec leurs cosaques, » écrivait-il après un court engagement qui ne valait pas ce beau style. En somme, les anciens baschi-bouzouks y avaient assez mal

fait. en laissant aller leurs officiers presque seuls à la charge : c'était ainsi que le capitaine du Preuil avait reçu huit coups de lance. heureusement sans gravité. Le lendemain 29, le général Jusuf poussait jusqu'à Doukoundjé, à 17 ou 18 kilomètres au delà de Kagarlik, et célébrait avec un nouvel enthousiasme une nouvelle rencontre. Il atteignait du coup les limites de ce qu'en fait de bulletins militaires on nommait, entre africains, la fantasia : « Nos spahis d'Orient, s'écriait-il, ont fait des merveilles; ils se sont battus comme des lions, et les officiers français qui les commandent avaient toutes les peines du monde à contenir leur ardeur et à mettre dans leurs mouvements l'ordre et l'ensemble qui assure le succès. La journée d'hier m'avait laissé quelque doute sur leur entrain: le combat d'aujourd'hui les a réhabilités dans mon estime: mais je suis désolé d'avoir à vous confier qu'ils ont sali leur succès par des actes d'une barbarie indigne d'une nation qui se respecte. » Comme les Arabes, ni plus ni moins féroces, les spahis d'Orient avaient coupé des têtes, et, après le dégoût de se les voir offrir, le général Jusuf avait eu la déplaisante obligation d'écrire au commandant des cosaques pour désavouer, au nom de l'armée française, une atrocité révoltante. Les zouaves, quoique partis sans sacs cette fois, et au pas de course, n'avaient pas pu, en suivant d'assez près les spahis, les empêcher de la commettre. Un violent orage les avait surpris à moitié route, et le choléra contraints à rétrograder. Parmi · des hommes haletants, trempés de sueur, inondés de pluie, le fléau n'avait cu qu'à prendre au hasard. « L'épidémie offre un caractère alarmant, disait le général Jusuf; les hommes tombent foudroyés. et la mort les saisit avant qu'on ait pu leur donner des soins. » Le retour fut lent et douloureux; les arabas qu'on avait fait venir en hâte de Kagarlik ne suffisaient pas pour ramener les victimes; il fallut porter le plus grand nombre à bras jusqu'à l'ambulance. Elle reçutainsi d'un seul coup quatre-vingts mourants; les morts étaient déjà confiés à la terre. Pendant cette journée fatale, la division venait de Kustendjé rejoindre à Kagarlik son avant-garde; marche inutile, car, le lendemain, l'ordre était donné de reprendre le chemin de Varna.

La retraite commença : elle dura vingt jours. Les douze premiers, jours néfastes, ont gravé dans la mémoire des survivants les scènes douloureuses qui attristaient leurs regards à toute heure, et dont la monotonie désespérante a plus profondément pénétré leur souvenir. Rien ne lassait, rien ne rebutait le zèle des médecins militaires; mais ils avaient beau se multiplier dans les corps ou à l'ambulance, épuiser leur temps, leurs forces et leurs ressources, ce qu'ils pouvaient était bien au-dessous de ce qu'il aurait fallu, de ce

qu'ils auraient voulu faire : il n'y avait assez ni de médicaments. ni de boissons fortifiantes, ni même absolument de vivres. Ce mi manquait surtout, c'était les movens de transports : arabas, voiteres d'artillerie, litières, cacolets, chevaux de hussards, tout était comblé de malades; mais tous les malades ne pouvaient pas y trouver place. Alors on voyait les soldats valides se charger de cem qui restaient; on soutenait sous les bras ceux qui pouvaient marcher encore; d'autres étaient portés sur des fusils placés en croin. beaucoup sur des couvertures, sur des sacs de campement transformés en civières. Souvent, trop souvent, c'était quelqu'un des porteurs qui venait à défaillir; on appelait des camarades pour k remplacer, pour le porter lui-même. Trop souvent aussi, les traits crispés, la face bleuïe, les membres contractés, un agonisant s'agitat dans une dernière convulsion, poussait une dernière plainte; a s'arrêtait : il était mort. Alors, de la pointe de leur sabre ou de leur baïonnette, les survivants creusaient sur le bord du chemin une fosse bien peu profonde; et quand sur le pauvre corps ik avaient ramené un peu de terre avec des herbes sèches, ils se dicouvraient tous, l'un d'eux murmurait une courte prière, puis ik reprenaient silencieusement leur chemin, rapportant avec soin k sac de leur camarade, ses armes et ses cartouches; car il ne fallai pas que l'ennemi, s'il revenait par là, se fit un trophée de ces dé pouilles et triomphât de cette mort que le choléra seul avait faite. Telles étaient les scènes qui se renouvelaient tous les jours. Cet assez que l'historien en ait tracé pour une fois l'image; c'est asse qu'une seule esquisse ait déjà fait dans sa main trembler la plume: elle échapperait à qui voudrait décrire trop exactement de si cruelles doulcurs.

Sans se soucier de couvrir la retraite, en tenant avec ses calliers l'arrière-garde, le général Jusuf avait, au contraire, fait demitour et pris les devants. On suivait à la trace les *baschi-bouzouki*, par les morts qu'ils laissaient sans sépulture et les malades qu'ils abandonnaient sans secours. En arrivant à Kustendjé, où ils avaient passé la veille, on trouva les rues jonchées de cadavres et les maisons pleines de mourants. Ce fut au bivouac de Pollas que le général Canrobert reprit le commandement de sa division. Les soldats. mécontents du général Espinasse, se montrèrent heureux de retrouver un chef qu'avait toujours signalé son zèle attentif aux besoins de ses hommes. Par le bâtiment à vapeur *le Pluton*, qui partait de Kustendjé pour Varna, chargé de malades, le général fit demander qu'on envoyât d'urgence à Mangalia du vin, de l'eau-de-vie, du café. du sucre, du tabac et des vivres en quantité suffisante pour remplacer les rations qui avaient été consommées, avariées ou per-

dues. Il décida que les zouaves, qui avaient le plus souffert, seraient ramenés de Kustendié comme ils y étaient venus, par mer. « Moral toujours bon, disait laconiquement le colonel Bourbaki; du chagrin, mais pas de désespoir. » Le 6 août, les deux bataillons, ou plutôt leurs débris, rentraient dans leur campement sur le plateau de Franka. Le reste de la division quitta Kustendjé le 1^{er} août : elle v laissait onze cent trente malades; deux jours après, elle en avait neuf cents autres. La journée du 6, à Mangalia, fut particulièrement terrible : pendant qu'on transportait des cholériques à bord de la Calypso, un ouragan se déchaîna soudain ; trente et un de ces malheureux expirèrent sur la plage même, et vingt-cinq étaient morts sur le navire avant l'appareillage. Au débarquement à Varna, il y eut plus d'une fois de ces fins tragiques; les malades, arrivant par centaines, portés par les marins, dont le dévouement fut toujours admirable, étaient déposés sur le sable; à peine y demeuraient-ils. et cependant, lorsque les infirmiers les venaient prendre pour les mener, soit au grand hôpital de la ville, soit dans les hôpitaux sous tentes établis le long de la côte, un grand nombre avaient déjà succombé. Il y avait aussi des installations hospitalières sur le plateau de Franka. C'était là qu'on transportait les moins malades, et qu'ils avaient le plus de chances d'échapper à la mort.

La 3º division était rentrée au camp le 4 août, la 2º le 9; la 1º y rentra le 18. Elle avait eu 2.568 hommes sérieusement atteints par le choléra : 1.886 étaient morts. Les deux autres divisions étaient beaucoup moins éprouvées. Au total, dans toutes les troupes qui avaient eu plus ou moins de part à l'expédition de la Dobroudscha, le nombre des grands malades, pour employer l'expression technique, était de 3,400, et de 2,475 celui des décédés. Le millier d'hommes qui faisait la différence des uns aux autres pouvait d'ailleurs être compris dans le chiffre absolu des pertes, car il fallait les renvoyer en France. Encore n'avons-nous compté que les cholériques. Pour comprendre à quel point l'armée se trouvait affaiblie, on ne doit point oublier les hommes que d'autres affections avaient envoyés à l'hôpital, ni la foule des malingres qui se traînaient dans les camps, incapables de faire le scrvice. Il y en avait beaucoup de cette sorte dans les troupes anglaices, quoique le choléra n'eût frappé mortellement parmi elles que 530 victimes. Malheureusement, il avait également envahi les escadres. Pour ne citer que les vaisseaux amiraux, la Britannia perdit 105 hommes, la Ville-de-Paris 143, le Montebello, près de 200. Les marins, heureusement, pouvaient aller chercher au large une atmosphère plus pure : en s'éloignant de la côte, ils virent l'épidémie cesser. Quant aux baschi-bouzouks, ils avaient à peu près disparu. De 2,500 au départ de Varna, le général

Jusuf en avait ramené 300 à peine. Quelle était pour tous les autres la part à faire entre la désertion et la mort? Peu importe, l'épreuve était complète. Le gouvernement turc avait déjà renvoyé les siens. Proposé par le général Jusuf lui-même, le licenciement des spahis d'Orient fut prononcé par un arrêté du 15 août, et l'armée française se vit avec bonheur débarrassée de cette canaille.

Ш

Le maréchal de Saint-Arnaud avait appris à Constantinople le commencement du grand désastre. Dès l'arrivée du Pluton, qui ramenait de Kustendié à Varna le premier convoi de cholériques, le colonel Trochu lui en avait envoyé, le 1er août, la nouvelle. « Je n'ai pas besoin de vous assurer, disait-il, que le moral et le zèle de chacun sont à la hauteur des épreuves que la mauvaise fortune nous envoie. En tout ceci, un sentiment que je n'exprime qu'avec toutes réserves. et pour vous seulement, vient atteindre de chères espérances. Javais la conviction, réfléchie et motivée, que l'armée d'Orient allait répondre aux vœux de notre pays par une entreprise pleine de grandeur, et dont le succès assuré aurait étonné les timides : je commence à douter de sa réalisation, car nous ne tarderons peut-être pas à voir toutes nos ressources médicales, et au delà, appliquées à combattre l'ennemi qui vient nous livrer bataille. Je n'en suis pas moins d'avis qu'il convient de taire tout ceci et de continuer activement les préparatifs. » Le maréchal était revenu le 4 à Varna; le 8, il adressait à l'armée, par un ordre général, les éloges que méritaient le dévouement et le patriotisme de tous, à tous les degrés de la hiérarchie militaire. Le 9, dans une lettre particulière au maréchal Vaillant, il épanchait ses amertumes, ses anxiétés, ses espérances : « Mon cher maréchal, on peut avoir l'âme bien triste el cependant bien ferme; on peut lutter contre toutes les misères humaines et même contre toutes les calamités qui vous viennent d'en haut. Je suis accoutumé à cela; mais j'avoue que, cette fois, l'épreuve est dure et cruelle, et que, bien calme pour mes propres douleurs, les souffrances de mes pauvres soldats me vont droit au cœur. Le choléra nous foudroie et nous décime; ceux qu'il épargne sont laissés dans un état de faiblesse et d'énervation incroyable. Jusqu'ici, j'ai 2,000 morts et près de 5,000 malades !... vous saver avec quelles ressources pour les soigner et les guérir, même les abriter! Depuis quelques jours, je passe cinq heures par jour au milieu des

malades; je les encourage et je les console, et partout je retrouve la grande nation, un moral de fer, un dévouement au-dessus de l'admiration. Les soldats sont devenus des sœurs de charité. Mes lettres officielles vous mettront au courant de la position des troupes. de nos pertes et de notre situation. Je m'empresse d'ajouter que le fléau diminue et que l'état sanitaire s'améliore partout, mais lentement. Les Anglais, les flottes, sont frappés comme nous, mais avec beaucoup moins de violence. La 1re division est abimée; les 2e, 3° et 4° ont beaucoup moins de mal; la 5°, déjà très-faible, est encore affaiblie; la cavalerie est touchée, l'artillerie un peu moins. En présence de cette triste situation, je n'en continue pas moins mes préparatifs pour entreprendre une expédition aussi hasardeuse que difficile. C'est que cette expédition, si nous pouvons la faire, est notre salut. Il faut fuir ce sépulcre de Varna, où les fièvres, qui se montrent déjà, succéderont, dans un mois, au choléra. Il faut relever l'armée par un coup de tonnerre. Le canon des Russes chassera le mauvais air. Je ne vous parle plus de mon parc de siége, à jamais regrettable, et qui ne peut plus arriver que trop tard : j'v suppléerai comme je pourrai. Ainsi, mon cher maréchal, au moment où vous lirez cette lettre, à moins de contre-ordres clairs et positifs qui me seraient apportés par le courrier que je recevrai le 13, je serai embarqué, ou bien près d'être embarqué, pour la Crimée. Je partirai plein de confiance, pénétré de la triple nécessité politique. physique et morale, de faire cette expédition, dont j'envisage les difficultés avec calme et sans crainte, et dont le succès avancera bien, s'il ne termine nos affaires. Les Anglais partagent ma confiance et partageront mon entrain. Les flottes sont bien disposées et ardentes pour en venir aux mains. Que d'éléments de destruction! que d'éléments de succès! Je ne peux pas me mettre dans l'idée que 50,000 Français et Anglais puissent être chassés d'un point où ils auront pris pied, par une armée russe, fût-elle de 80,000 hommes!... Bizot, Thiry et moi, nous palissons sur les plans et les cartes. Si j'avais mon parc de siége, je vous dirais : Sébastopol sera à moi avant le 10 septembre... A la grâce de Dieu!... Voilà une triste lettre et un triste tableau, mon cher maréchal, des réalités de malheurs et des espérances de gloire... Mais, au fond de tout cela, subsiste, ferme et profonde, la volonté de faire son dcvoir et de résister à tout, l'amour du drapeau, le dévouement à l'empereur. Le choléra ne peut rien contre cela, et Sébastopol n'y résistera pas. Faites des vœux pour nous. »

C'était le 9 août que, dans ces confidences rapides, saccadées, partout émouvantes, l'âme agitée du maréchal versait l'éloquente expression de ses douleurs et de sa foi ; le lendemain même, elle 74

25 SEPTEMBE 1875.

était atteinte brusquement par un nouveau malheur. Dans la soirée du 10, un peu après sept heures, on vit tout à coup au-dessus du bas quartier de Varna, près de la porte du port, tourbillonner une colonne de fumée rougeâtre ; le feu venait de prendre chez un marchand de boissons. Dans ce quartier qui était celui des bazars, magasins. hangars, boutiques, maisons d'habitation, tout était de bois : sous le vent du large les flammes rabattues envahirent tout. Anglais. Francais, Turcs, sapeurs du génie, artilleurs, soldats de tout corps et de toute arme, on accourait de toute part : les navires sur rade déharquaient en hâte leurs matelots et leurs pompes : vains efforts ; l'incendie dévorait en un moment, l'un après l'autre, les magasins où s'amoncelaient depuis deux mois les approvisionnements des armées alliées, perte énorme, mais qui menaçait de disparaitre bientôt dans un plus épouvantable désastre. A cause du voisinage du port, on avait logé les poudres dans trois constructions en pierre, voisines entre elles et les seules de ce quartier ; le feu gagnait rapidement; partout ailleurs il pouvait s'étendre; il fallait à tout prix l'arrêter là. On concentra sur ce seul point l'action des pompes: tandis qu'elles arrosaient sans relâche les murs des popdrières, de courageux travailleurs montés sur les toits y étendaient des toiles mouillées, des couvertures et jusqu'aux peaux des bœufs qu'on avait tués dans les boucheries le matin même. Cependant les sapeurs, à grands coups de hache, abattaient les maisons les plus voisines. Après cinq heures de lutte, l'ennemi vaincu s'arrêta au bord de la coupurc, et quoique les flammes atteignissent encore parfois de l'autre côté, il leur était désormais interdit de s'y prendre; entin. une saute de vent les repoussa définitivement vers la mer. Au jour, on vit l'étendue des ruines; le foyer qui brûlait encore avec intensité occupait un septième de la ville; tous les magasins des allies étaient détruits ; des subsistances de l'armée française, on n'avait pu sauver que l'eau-de-vie et le rhum. Il fallait refaire tous les approvisionnements en France, en Angleterre et d'abord au plus près, à Constantinople; il n'en restait aux armées que ce qu'il v avait dans les camps. Destruction des hommes par le cholèra. destruction des choses par le feu, personnel réduit et matériel disparu, qu'imaginer de plus lamentable? « Dieu, disait le marécha! de Saint-Arnaud, Dieu ne nous épargne aucune épreuve. Sauvés, comme par miracle, d'une grande catastrophe, nous comptons pui blessures avec plus de résignation, mais elles sont graves. »

Dès le lendemain toutefois, l'artillerie poursuivait des expériences d'embarquement et de débarquement; des ateliers de fascinage étaient installés dans les bois de Franka; des officiers allaient choisir dans l'arsenal de Constantinople les éléments d'un parc de

siége, en attendant celui que de Varna l'on ne cessait pas de réclamer et que de France on ne cessait pas de promettre. Ce long retard s'expliquait par les difficultés exceptionnelles d'une situation sans précédent. L'empereur Napoléon III, qui s'occupait beaucoup de l'artillerie et venait de la doter d'un canon nouveau, avait imaginé de changer son organisation de fond en comble juste au moment où la guerre allait commencer. La transformation d'une arme si importante avant été décidée par un décret du 14 février 1854, il y eut nécessairement une crise qui se prolongea durant plusieurs mois. De là des embarras et des contre-temps, rien que pour constituer les batteries divisionnaires, les plus nécessaires de toutes, puisqu'elles devaient accompagner les divisions d'infanterie successivement ajoutées à l'armée d'Orient; autres difficultés pour les batteries à cheval de la division de cavalerie, pour les batteries de la réserve, pour les batteries de parc, pour le parc de campagne, enfin pour l'équipage de siège. Le 19 juillet, deux lettres sur le même sujet étaient expédiées au maréchal de Saint-Arnaud du ministère de la guerre, l'une rédigée au cabinet du ministre, l'autre à la direction de l'artillerie. « On embarque à Toulon, disait la première, le matériel et le personnel du parc de siége qui vous est destiné; tous les moyens sont réunis et cette opération sera menée lestement. Les navires sont acheminés au fur et à mesure qu'ils ont complété leur chargement. » Dans celle-ci tout au présent ; dans l'autre tout au futur : « J'ai décidé que l'embarquement de l'équipage de siège de l'armée d'Orient et des troupes affectées à son service s'effectuera à Toulon aussitôt que les moyens de transport nécessaires seront réunis dans cette place. » Et le maréchal de Saint-Arnaud écrivait sur la marge : « Applicable aux siéges à faire en 1855! » Le 1^{er} août, le ministre de la marine annonçait qu'il avait fait réunir à Toulon dix grands bâtiments à vapeur destinés d'abord à remorquer les cinquante navires du commerce qui devaient porter l'équipage de siège à Varna, puis à concourir au transport des troupes en Crimée; mais ce fut seulement le 9 que le premier chargement de grosse artillerie se trouva prêt et prit la mer sous la remorque de l'Ajaccio; le dernier ne pouvait partir au plus tôt que le 21. De cinquante-six bouches à feu cependant vingt-quatre arrivèrent avant le 1^{er} septembre à Varna; par le fait du choléra, de l'incendie et de leurs suites, elle n'arrivèrent point trop tard.

A toutes les difficultés qui assiégeaient, depuis un mois que l'expédition était résolue, lord Raglan et le maréchal de Saint-Arnaud, était venu s'ajouter un embarras politique. Le 12 aout, les lieutenants-colonels de Kalik et de Lœwenthal avaient remis aux généraux en chef une note de la plus grande importance. Le moment, y était-il dit, paraissait approcher où les Russes devraient être délogés des Principautés par la force. Le général en ches des troisième et quatrième armées autrichiennes, baron de Hess, attendait, du 1ºr au 10 du mois prochain, les ordres de son maître pour attaquer par la Bukovine le flanc droit des Russes en Moldavie, et il demandait que les Français, les Anglais et les Turcs fissent leurs dispositions pour attaquer en même temps le flanc gauche. Après une mûre délibération, le maréchal et lord Raglan s'étaient décidés à décliner, dans une contre-note, l'invitation du général autrichien. Après bien des retards et des occasions manquées, non pas loujours de leur fait, la France et l'Angleterre avaient du songer au moven de frapper la Russie d'un coup terrible, une expédition allait partir pour la Crimée; mais en s'éloignant, les généraur alliés ne doutaient pas du succès qui attendait sur le Pruth, avec le concours de l'armée turque « remplie de courage et de moral, » l'armée autrichienne « pleine de force et toute fraiche. » En envoyant au maréchal Vaillant, le 14 août, la note et la réponse, le maréchal de Saint-Arnaud ajoutait, au sujet de la dernière : « Elle résume brièvement, en des termes qui ne sauraient être blessants pour le gouvernement de l'empereur François-Joseph, la situation qu'il m'est permis d'appeler douloureuse, dans laquelle les hésitations de l'Autriche ont place les armées alliées. C'était assurément une lourde responsabilité que celle de conduire sur le Danube, où l'histoire prouve et où nous ne savons que trop aujourd'hui, par notre expérience propre, que les armées qui ne sont pas indigênes se fondent avec une effrayante rapidité, des troupes mal préparées pour faire de longues marches dans un pays très-difficile, ruiné par la guerre et presque vide de population. Cette responsabilité, je l'avais envisagée et acceptée. C'est en vue de ces marches et des efforts qu'il me faudrait porter sur le Danube et en avant du Danube, de concert avec l'Autriche, que j'avais formé une nombreuse cavalerie indigène, destinée à faire le service d'éclaireurs et à assurer la conservation des quelques régiments de cavalerie don

je dispose et dont l'action m'aurait été indispensable dans les plaines de la Valachie et de la Moldavie. Si je me suis trompé, c'est parce que je n'ai fait entrer en ligne de compte ni le fanatisme turc, ni le gouvernement turc qui n'aime pas à voir les Turcs à la solde et sous les ordres directs et complets des Français. Les officiers, sortant du retrait d'emploi, tarés, ivrognes, ont aussi fait beaucoup de mal; ils ont voulu battre les baschi-bouzouks qui les ont battus et sont partis. Dès la fin de juin et pendant le courant de juillet, nous avons été, lord Raglan et moi, prêts à réaliser ce programme difficile [d'une campagne sur le Danube]. Les incertitudes et les retards de l'Autriche nous ont forcément arrêtés à Varna. C'est alors qu'après avoir vainement attendu, nous nous sommes décidés à tourner nos vues d'un autre côté. Notre note expose ces faits dans le langage déférent que la situation de l'Autriche commande, mais elle les expose nettement. Et maintenant, monsieur le maréchal, j'aborde, pour justifier à vos yeux la résolution prise en cette circonstance, un autre ordre de faits que j'ai du cacher à tout le monde et sur lequel j'ai même évité de m'expliquer catégoriquement avec lord Raglan : je veux parler de l'état de l'armée qui est tel qu'alors même que j'aurais dû et voulu descendre au Danube, je ne l'aurais pas pu. Nul ne peut mesurer les effets de moins-value que peut produire sur une grande agglomération d'hommes réunis sous un climat aussi dissolvant que celui-ci, l'invasion foudroyante d'une épidémie qui ne se contente pas de tuer, - ce serait le moindre malheur — mais qui ruine les tempéraments faibles et altère les tempéraments les plus robustes. Si je marchais en ce moment vers le Danube, peut-être n'y conduirais-je pas la moitié de mon armée et n'en ramènerais-je pas l'autre. En général, tous les jeunes soldats que vous m'avez envoyés, soit à titre de renfort pour les quatre premières divisions, soit pour former la cinquième, deviennent des non-valeurs, quand ils ne succombent pas. Heureusement le fléau a presque cessé à Gallipoli, il a beaucoup diminué à Varna, et le moral excellent qui nous a servi à dominer la crise nous servira à reconstituer rapidement ceux de nos éléments qui ont été le plus atteints. Avec une armée ainsi refaite, on peut tenter par voie de mer une entreprise hardie, mais on ne fait plus de longues marches, particulièrement vers le Danube. Je me cramponne à l'idée d'une expédition qui, seule, peut nous faire oublier toutes nos souffrances, termine glorieusement nos affaires et nous délivre de tous nos embarras. Plus je l'étudie, plus je travaille la question, moins je regarde le succès comme douteux. Y renoncer serait une grande douleur, et cependant le temps marche, la saison avance et la mer Noire ne pardonne pas. Il faut être en Crimée dans le courant du mois d'août, et faire la campagne pendant septembre et octobre. »

La confidence que le chef de l'armée française avait évité de faire à lord Raglan, lord Raglan aurait pu la lui rendre, ou plutôt, de part ni d'autre, elle n'eût été nécessaire, tant les choses qu'on aurait voulu pouvoir dissimuler étaient évidentes. « Les Anglais, disait le maréchal, cachent beaucoup leurs petites affaires quand elles ne sont pas bonnes; mais tout se sait. » Cet affaiblissement général, cette altération des tempéraments les plus robustes, on dirait aujourd'hui cette anémie, on en voyait dans l'une et l'autre armée les marques pareilles. Le secret de l'expédition, si bien qu'il eût été gardé par le très-petit nombre de ceux qui en avaient eu la confidence, le secret n'était plus possible; dans les journaux anglais, qui n'ont généralement pas sur leurs propres affaires, non plus que sur celles d'autrui, grandes ou petites, mauvaises ou bonnes, ces principes de discrétion que le maréchal notait chez les militaires, il n'était parlé que de Sébastopol. Dans les camps et dans les flottes on en parlait donc; mais tout en excitant les courages, tout en relevant les forces morales, la nouvelle ne relevait pas aussi bien les forces physiques; elle faisait, au contraire, ressortir d'autant plus le contraste des unes avec les autres. On discutait les chances d'une rencontre avec les Russes qu'on supposait nombreux et valides, et celles d'une attaque de vive force contre les défenses multipliées de leur grand arsenal naval. On discutait, on doutait, on s'inquiétait peut-être, mais on se préparait en même temps le mieux possible, et l'on se promettait au moins de bien faire.

Le 24 août, le maréchal de Saint-Arnaud écrivait au ministre de la guerre : « Lorsque vous lirez cette lettre, l'armée sera en mer voguant vers la Crimée. Le 2 septembre, ces magnifiques flottes réunies lèveront l'ancre de Baltchik, rendez-vous général, et mettront le cap sur Sébastopol. Toutes mes mesures sont prises; je crois n'avoir rien oublié, rien négligé pour assurer le succès, et i'ai la confiance que nous réussirons. Je ne demande au ciel que du beau temps et une mer calme. Maintenant, il faut songer à l'avenir. L'entreprise est immense, et le résultat fait passer sur les difficultés ; c'est pour cela que je veux l'atteindre ; mais je ne m'imagine pas que les Russes vont abandonner cette magnifique proie sans la défendre : Menchikof est brave et opiniátre ; nous aurons beaucoup à faire. Des vides se feront dans nos rangs; il faut penser à les combler. Je ne veux pas m'éterniser devant Sébastopol, et laisser le temps aux armées russes de venir par Pérékop me disputer ma conquête. Je veux me dépêcher de prendre Sébastopol, d'être maitre en Grimée, pour y choisir après un bon champ de bataille où

j'attendrai les Russes, si toutefois je n'avais pas le temps de leur fermer la porte de Pérékop. Ce mot de Sébastopol a eu un effet magique. Tout le monde a relevé la tête; les plus froids se réchauffent, l'entrain gagne et le canon fera le reste. » Le lendemain, une proclamation annonçait officiellement l'expédition à l'armée. Le 29 et le 30, les deuxième, troisième et quatrième divisions levaient leurs campements pour aller s'embarquer à Baltchik; la première devait seule prendre la mer, le 1^{er} septembre, comme les Anglais, à Varna. Déjà le convoi était rassemblé en rade et le matériel presque tout à bord.

A l'exception de ce qu'ils avaient à Scutari et des malades, les Anglais emmenaient tout leur monde. Ils avaient cinq divisions d'infanterie, la première commandée par le duc de Cambridge, la deuxième par sir de Lacy Evans, la troisième par sir Richard England, la quatrième par sir George Cathcart, la division légère par sir George Brown, une division de cavalerie sous lord Lucan, neuf batteries de campagne, un parc de siège et quatre compagnies du corps des ingénieurs, au total, 21,500 hommes. L'artillerie et le génie emportaient 5,000 gabions, 8,000 fascines, 80,000 sacs à terre et 5,000 outils de pionniers.

Les quatre premières divisions d'infanterie française figuraient seules dans ce premier départ de Varna. Dans chacune d'elles on avait fait un choix des hommes les plus valides et réduit les bataillons à l'effectif réel de 600 hommes; comme la première division avait été plus affaiblie que les autres, on l'avait renforcée d'un bataillon provisoire, formé des compagnies d'élite de la légion étrangère. Il y avait en somme quarante bataillons, forts ensemble de 24,250 hommes. La cavalerie, faute de moyens de transport, n'était malheureusement représentée que par un escadron de 140 chevaux des chasseurs d'Afrique et par un peloton de spahis algériens. L'artillerie, avec un personnel de 2,780 hommes, emmenait 68 pièces de campagne, un équipage de siége formé de 65 bouches à feu françaises ou turques, un petit équipage de pont et des chevalets. Le génic, en sapeurs et mineurs, était représenté par 910 hommes.

L'artillerie et le génie emportaient ensemble plus de 8,000 gabions et de 16,000 fascines de toute sorte, 20,000 outils de pionniers, 100,000 sacs à terre ; l'artillerie avait 200,000 kilogrammes de poudre, sans compter les approvisionnements réglementaires dans les coffres des batteries, et une réserve de plus de quatre millions de cartouches.

L'administration, dont le personnel passait 1,100 hommes, avait

embarqué, en vivres et en fourrage, un nombre de rations calculé pour quarante-cinq jours. Chaque homme, en débarquant, devait recevoir quatre jours de vivres; un supplément de six jours était disposé de façon à pouvoir être distribué facilement. Le service des subsistances emportait sept fours de campagne et des matériaux suffisants pour en établir vingt autres. Pour le service de santé, le personnel et le matériel d'une ambulance étaient affectés à chacune des divisions et au grand quartier général. Le train spècial attaché à ce service se composait de 350 mulets de bât et de quarante voitures.

L'effectif général des troupes françaises s'élevait, officiers compris, à 30.000 hommes, dont 29,000 combattants environ, auxquels il convient d'ajouter une division turque de 6,000 hommes, commandée par Achmet-Pacha, sous les ordres du général en chef de l'armée française.

Les détachements des quatre premières divisions qui étaient laissés à Varna, la cinquième tout entière, le parc de campagne, la division de cavalerie cantonnée depuis Varna jusqu'à Andrinople, étaient placés sous le commandement supérieur du général de division Levaillant.

La flotte qui allait porter en Crimée l'armée française se composait de 15 vaisseaux de ligne, dont 4 à hélice, de 5 frégates à voile, de 35 frégates, corvettes et avisos à vapeur, et de 117 bâtiments de la marine marchande, en somme de 172 navires. Neuf vaisseaux de ligne de la marine ottomane portaient la division turque. La flotte anglaise comprenait d'abord 10 vaisseaux de ligne et 15 frégates ou corvettes à vapeur; c'était l'escadre de combat; les troupes de terre devaient prendre passage sur 150 magnifiques transports du commerce, à vapeur ou à voile.

Du côté des Français tout était achevé, prêt pour l'appareillage, le 2 septembre; ce jour-là le vice-amiral llamelin avait reçu à son bord, sur la Ville-de-Paris, le maréchal commandant en chef. Retardés par l'embarquement de leur cavalerie et de leur matériel, les Anglais retardèrent par contre-coup leurs alliés; ceux-ci attendirent deux jours encore, puis, sur un avis favorable du vice-amiral Dundas, ils crurent pouvoir appareiller dans la matinée du 5. Cependant, ni le 5, ni le 6, on ne vit s'élever à l'horizon les couleurs anglaises; en marchant doucement, on avait déjà fait vingt lieues dans l'est; comme il importait de naviguer de conserve et surtout d'arriver ensemble, le maréchal donna l'ordre d'attendre, mais il écrivit en même temps à lord Raglan une lettre qui rappelait les conventions et précisait les faits avec une fermeté courtoise : « Je

ne me dissimule pas, milord, qu'en présence des urgences de toute nature dont nous sommes entourés, particulièrement au dire de la marine, ces retards regrettables peuvent mettre à découvert votre responsabilité et la mienne. J'ai voulu vous le dire avec la sincérité qui a toujours présidé à nos excellentes relations et qui contribuera certainement à les régler. Je suis assuré d'ailleurs que vous serez le premier à partager mes précocupations et mes regrets. » Il n'y avait pas dans la lettre du maréchal de plaintes formelles; il n'y eut pas d'excuses formelles dans la réponse de lord Raglan; mais il donnait courtoisement des explications et terminait l'incident par un souhait et une promesse de bonne entente. « Grâce à Dieu, disait-il, tout maintenant nous favorise. Sous peu nous toucherons au rendez-vous indiqué, et nous aurons alors l'occasion de faire voir que notre manière d'agir ensemble reste toujours la même, et que la sincérité que vous rappelez continuera, comme jusqu'à présent, à être notre guide et notre satisfaction mutuelle. »

Le 7 septembre enfin, les flottes réunies pour ne plus se séparer désormais, faisaient route irrévocablement vers la terre de Crimée.

CAMILLE ROUSSET.

La suite au prochain numéro.



L'AUBE

JOURNAL D'UNE DÉSŒUVRÉE. - DERNIER EXTRAIT

16 novembre 187..

Par exemple, ceci est un peu fort! C'est moi qui ai refusé de revenir passer l'hiver à Paris, qui me suis opposée à ce que nous reprissions nos anciennes habitudes, interrompues depuis cette guerre terrible et les crises plus cruelles encore qui lui ont succédé! Oui, moi uniquement; mon mari me l'a démontré tout à l'heure. Il m'avait donné le choix, j'ai opté pour Grandpré!...

L'oracle a parlé, je n'ai qu'à m'incliner; car, pour hasarder un seul mot, il n'y faut pas songer. Ce que monsieur dit, il le dit bien; si bien qu'on tenterait en vain de lui prouver le contraire. Il a des manières excellentes pour assurer le triomphe de sa parole, de ces manières auxquelles rien ne résiste. Afin de déconcerter l'objection, et de peur d'être tenté d'écouter un contradicteur, il s'en va. Ce n'est pas autrement compliqué.

Il était dans le fauteuil que voilà, roulant avec ses pieds le coussin de Rosalie. Je me suis précipitée et je le lui ai ôté; que seraient devenus, sous ses bottes crottées, les admirables tons artichaut, vert de mer et céleri qui en font une véritable œuvre d'art! Je lui ai abandonné celui d'Ernestine. J'y tiens moins; les vers l'ont déjà dévoré plus d'à moitié. Donc, il était là, renversé, les yeux en l'air, dans cette pose médiocrement convenable qu'il a prise en affection, et qui consiste à se maintenir presque horizontalement, les jambes à une lieue de son ventre, 'sur lequel il tournait ses pouces, bàillant, selon l'usage, et fredonnant un de ces odieux refrains qu'on appelle des airs d'opérette. Moi, qui ai l'oisiveté en horreur, jc travaillais à l'ornement que je destine à l'abbé Prastex. N'est-ce pas, au surplus, notre lot, à nous autres pauvres femmes, de travailler sans cesse! — Tout à coup... Le ciel m'est témoin qu'il n'y a eu de ma part aucune provocation. Non-seulement je ne disais rien, mais encore je crois bien que je ne songeais plus à son auguste présence. Je l'entends qui murmure dans un soupir : — Ma chère petite femme ne saura jamais l'étendue du sacrifice que je lui ai fait en lui accordant de passer cet hiver encore à Grandpré...

Un sacrifice à moi ! Et celui de rester à Grandpré pendant l'hiver ! La surprise m'a saisie. De ma main gauche, qui s'est machinalement ouverte, la chasuble du pauvre abbé a glissé sur le tapis, et ma laine s'est cassée.

Ces événements m'ont un instant absorbée. Pendant ce temps, il s'est levé sournoisement; j'ai entendu comme un petit rire sec, et il s'en est allé en chantonnant : « Ne saura jamais, non jamais ! » sans plus s'occuper de ce que je répondrais que de raccommoder ma laine.

A qui riposter ? La porte était déjà refermée sur lui. Mais cela ne se passera pas ainsi. Ce qu'il m'a mis dans l'impossibilité de lui dire, mon cœur révolté le confic à ce journal, le seul confident de mes douleurs, mon unique consolation. Que n'est-il là pour entendre ma protestation indignée et mes légitimes reproches!

En passant, je lui rendrai encore cette justice qu'il possède un talent hors ligne pour éviter tout ce qui, de près ou de loin, ressemblerait à une explication avec sa femme. Comment s'y prend-il? En vérité, je suis encore à mele demander. Et pourtant les occasions ne m'ont pas manqué pour préciser mes observations.

Ce n'est pas, je n'ai nul besoin de l'ajouter, que je sois devenue raisonneuse sur mes vieux jours. J'ai seulement plus d'expérience, et je connais mes droits. Je possède à tout le moins celui de protester quand je le juge nécessaire. S'il y a loin de la coupe aux lèvres, il y a plus loin encore, je le vois, entre jouir d'un droit et l'exercer. D'où vient qu'en fait je suis dans l'impossibilité d'user des miens? Tantôt il n'est plus là, comme aujourd'hui; tantôt l'occasion de parler s'envole avant que je l'aie saisie. Grâces à lui, qui l'escamote en rompant les chiens, sans paraître y toucher.

Que résoudre ? Îrai-je le trouver dans son cabinet, où il dort probablement sur un journal ? dans le parc, où il fume sa pipe ? n'importe où il peut être, pour lui dire : — Jean, c'est fort mal de rejeter sur les autres la responsabilité de ses propres décisions. Tu sais bien que je n'ai pas été consultée pour l'emploi de l'hiver, que c'est toi seul qui... Il ne m'écouterait même pas; seulement il s'empresserait de me fermer la bouche en jurant que j'ai raison. Est-il rien de plus dépitant que de s'entendre adjuger gain de cause, au moment où l'on s'est décidé à prendre la peine de prouver qu'on n'a pas tort, Pour ma part, je ne déteste rien tant que pareille déception. J'y ai été prise, je ne me soucie plus de m'y exposer.

Pourtant, rien n'est plus vrai; c'est lui qui a tenu à ne pas quitter Grandpré. Il m'a dit que, par ce temps de décadence, si on avait à cœur de relever le niveau moral des masses, ce qui était l'opération la plus importante à accomplir dans l'état actuel de notre malheureux pays, il fallait de toute nécessité que les propriétaires se résignassent à vivre pendant longtemps sur leus terres, afin que le contact incessant avec le cultivateur rétablit l'équilibre, sinon rompu au moins compromis. Ici, plusieurs grandes phrases sur lesquelles je n'insiste pas, parce que je neles ai que médiocrement comprises. Je serais désolée de former un jugement téméraire, mais à parler net, je ne jurerais pas qu'il les comprit, lui qui les débitait. Passons, l'important est de remettre chaque chose à sa place. Or, si l'un de nous a fait une concession à l'autre, je maintiens que c'est moi.

J'ai une affection profonde pour ce gentil petit castel de Grandpré, qui m'a vu naître; mais jamais, non, jamais, comme le disait si spirituellement mon mari, je n'admettrai la campagne sans feuilles. Ce n'est pas seulement mon berceau, c'est celui de toute ma jeunesse. Là se sont écoulées les heures les plus fortunées de mon existence; tout m'y rappelle à chaque instant, les chers élres que j'ai aimés en entrant dans la vic, et qui, hélas ! ne sont plus. Le passé s'y soude étroitement au présent. Il n'est pas une pièce, pas un coin où je n'entende comme un écho lointain, qui soudain me rend l'ineffable saveur d'une émotion ressentie jadis, et qui sommeillait, ignorée, au fond de moi. Oui, tout cela est vrai. Ce qui l'est plus encore, c'est qu'avant d'être mariée, et je puis malheureusement ajouter sans me vanter, mariée depuis longtemps, il ne m'est arrivé d'habiter Grandpré l'hiver.

Aussi, les souvenirs qui en font pour moi le véritable charme, se rapportent à la belle saison, et pas du tout à ce maussade autonne. Voilà pourquoi, en ce moment, je ne retrouve plus mon Grandpré d'autrefois, où l'herbe était si fraiche et si verte, où les ombrages étaient si beaux, le ciel si bleu, l'air si doux. Comment le reconnaitre avec ces nuages gris et noirâtres, qui ressemblent à des trainées d'ouate fangeuse ? La pluie tombe, non une de ces franches ondées d'été, après lesquelles s'échappe du sol fécondé une pénétrante senteur de verdure et de vie, et qui laisse aux feuilles des L'AUBE.

myriades de diamants que le soleil fait étinceler, mais la pluie honteuse, semblable à une poussière liquide tamisée par le brouillard. Les gazons clairsemés s'enfoncent piteusement dans la terre délayée; les grandes branches, nues et noires, saturées d'eau, la laissent suinter sous les ternes reflets d'un jour blafard. Le sol est comme une sorte de bouillie dans laquelle on enfonce; partout des flaques d'eau. C'est un triste temps, qui donne envie de pleurer.

18 novembre 187..

Je me suis interrompue avant-hier, il n'était que temps; le découragement accourait à grands pas, les papillons noirs ouvraient leurs larges ailes et, si je n'y eusse mis bon ordre, les larmes auraient fait irruption.

Je suis sujcite, depuis quelque temps, à des accès de tristesse qui se déclarent brusquement, sans rime ni raison, comme la fièvre, et s'en vont de même, après une crise plus ou moins longue. Grâces au ciel, j'ai un remède, et je me suis hâtée d'y recourir préventivement. Ce remède, c'est miss Wood, l'institutrice de Rachel. Je dois au hasard la découverte de sa vertu, qui est instantanée et décisive.

Cela remonte à un an tout au plus. Un certain jour, j'étais, comme avant-hier, saisie d'un désespoir profond qui n'avait pas de cause. Je suppose que mes nerfs étaient ébranlés, et je pleurais de toute mon âme. Au plus fort de mon chagrin, j'entends frapper à ma porte deux coups discrets. Le temps de crier : Entrez ! en m'essuyant vivement les yeux, et miss Wood apparaissait.

Il n'est pas au monde de meilleure personne; mais, quoique nous l'ayons depuis quatre ans, je n'ai pas encore pu m'accoutumer à son français. Irlandaise de haute lignée, instruite, bien élevée, d'un commerce sûr, elle nous a rendu de grands services, et je lui ai voué une sincère affection. Je la sais très-susceptible, aussi je serais aux regrets qu'elle apprît quelque jour à quel nouveau titre elle m'est si précieuse, et qui est simplement l'étrange correction de son langage, mise en relief par l'accent que chacun connaît. — Madame! madame! s'écria-t-elle dès le seuil, en proie à l'émotion la plus vive, miss Rachel est en fuite !

Ma fille en fuite, comme un banquier qui a pris le chemin de fer pour gagner l'étranger! Cette impression première, la désolation de miss Wood et le frémissement du léger duvet qui recouvre sa lèvre supérieure, produisirent une dérivation instantanée; plus de chagrin, plus de larmes, même un'sourire un peu irrévérencieux, que je m'empressai de dissimuler, changea tout à coup le cours de mes idées.

Au fond, il n'y avait rien de sérieux, Rachel sait que tout le monde est à ses ordres dans la maison, que son institutrice est sa première dame d'honneur, moi je ne suis que la seconde, qu'elle l'aime à la folie et la gâte plus que nous. Parfois, elle abuse de la situation. Il était arrivé qu'au moment où miss Wood la crovait paisiblement occupée à traduire les beautés de « l'Irlande, scènes et caractères, par M. et mistress J.-C. Hall, » et s'était retirée dans sa propre chambre, pour ne pas la troubler, Rachel, ennuvée de œ travail aride, avait doucement décampé, pour rejoindre son ami Garnotin. C'est le fils du sacristain, enfant de chœur à ses moments perdus, berger de son état et, quand il le faut, garçon de moulin. Il revenait du marché voisin, par le parc, ce que nous tolérons, parce que c'est un raccourci, et poussait son âne devant lui. Elle se laissa tenter par un essai d'équitation sur cette monture pacifique. Garnotin s'était mis en quatre pour lui improviser une selle avec un sac vide, et, installée confortablement, elle avait fourni un steeple-chase autour de la grande pelouse. Les cris de joie qu'elle poussait attirèrent à la fenêtre miss Wood, qui la rappela, indignée. Mais le bruit, Rachel aussi peut-être, avaient si bien excité l'âne, qu'ils furent bientôt tous les deux hors de vue, et miss Wood, remplie d'alarmes, était venue me faire son rapport.

Depuis ce temps, je lui ai toujours conservé une reconnaissance profonde, et chaque fois que je me sens triste, je vais causer avec elle, bien certaine que ce ne sera pas en vain, et qu'après un quartd'heure d'entretien, je me retirerai rassérénée.

Hélas! Est-ce miss Wood qui a changé, est-ce moi qui ne suis plus la même? l'effet que j'attendais ne s'est pas produit avant-hier. Comme un enfant que ses jouets cessent d'amuser, ai-je donc usé déjà miss Wood?

23 novembre 187..

Non, rien ne l'ôtera de ma pensée, il se passe en moi quelque chose d'anormal. Je suis malade, en danger peut-être. Dieu veuille que ma vie ne soit pas menacée d'une manière irrémédiable. Il y a déjà longtemps que cette idée m'est venue; je l'ai négligée jusqu'ici, j'ai eu tort, elle s'impose aujourd'hui; force est de m'y arréter sérieusement.

Aussi bien, ce n'est pas l'amertume ou l'aigreur qui me le font dire, mais, si je ne me préoccupais pas des phénomènes qui me tourmentent, je ne sais trop qui prendrait l'initiative de l'examen approfondi, sinon du traitement, qu'ils exigent. Mon entourage ne s'émeut pas aisément et ne s'aperçoit de rien.

Ils ont beaucoup d'attachement pour moi, je le sais bien, mais ils sont aveugles et sourds. C'est avec cette belle tendresse qu'on laisse mourir les siens, et que les plus dévoués conseillers perdent les empires. On me dira que ce n'est rien, soit. Est-ce que toutes les maladies ne commencent pas comme cela?

Herminie est la seule dont l'attention soit en éveil et qui ait quelques soupcons. Ma fille et mon mari ne devraient-ils pas rougir d'avoir été devancés par ma femme de chambre! Son témoignage n'est guère suspect; il est si désintéressé, que c'est à son insu qu'elle l'a fourni. L'autre jour, elle ne se doutait pas que je fusse si près d'elle, je l'ai entendue dire, je ne sais à qui : « Madame a ses lunes. » Qu'est-ce que cela signifie? Que de fois j'ai été sur le point de le lui demander! La crainte de l'embarrasser, sans grand profit, m'a toujours retenue; je me suis contentée de recourir au dictionnaire. Cela n'a servi qu'à me brouiller définitivement avec ces livres majestueux, que je n'aimais pas trop déjà, parce que je les redoute. Ils me font peur, eux qui savent tout. Celui auquel je me suis adressée est un vieux serviteur que je ne croyais pas aussi méchant. En cherchant les lunes que je n'ai pas trouvées, je suis arrivée au mot Lunatique, et j'ai lu ceci : « Fantasque, capricieux. » Jusques-là, tout va bien; mais, ensuite : « Femme lunatique.»

Cet exemple impertinent consacre, à tout prendre, la justesse de l'appréciation d'Herminie. J'ai reculé avant de me l'avouer, et j'ai fini par le reconnaître. Ceci concédé, qu'ai-je appris de nouveau? Rien, hélas! car, si je suis lunatique, pourquoi le suis-je? Voilà précisément ce que je voudrais savoir.

Certes, avoir découvert le nom du mal inconnu qui me mine, c'est quelque chose; il n'en faut pas davantage, pour satisfaire beaucoup de malades, et les prédisposer à une guérison plus prompte. Mais comment me contenterai-je du nom, moi qui ne connais même pas la chose! Généralement, quand on souffre, on n'a aucun doute sur le siège du mal, la douleur est une sentinelle dont les avertissements n'égarent pas. Il me semble, quant à moi, que je souffre partout; mais je dois à la vérité, de déclarer que je n'ai de douleur nulle part. Par exemple, je me sens bouleversée, méconnaissable au moral, bien entendu. J'ai des idées, j'éprouve des impressions que je n'avais pas autrefois. Parfois, je serais tentée de croire qu'une autre personne est parvenue, par un procédé que je ne m'explique pas, à se substituer à celle que j'ai

L'AUBE.

toujours connue pour être moi, et que cette personne a des gouts, des caprices, des lubies ou des lunes auxquels je ne comprends rien, car ils me paraissent, à moi-même, étranges et inexplicables.

Si j'allais raconter cela à mon mari, voire à un médecin, on hausserait les épaules. Jean dirait que je suis toquée, c'est son mot de prédilection. Le médecin, plus réservé, affirmerait que c'est nerveux. Quoi qu'il en soit, je languis, bientôt, je m'étiolerai, et quand les choses en scront au point que, visiblement, j'aurai un pied dans la tombe, on commencera à s'agiter autour de moi, et à songer, qu'en vérité, il se pourrait que j'eusse quelque chose.

7 décembre 187..

Je crois que j'ai trouvé la grande cause du marasme sous lequel je me débats. Je suis malheureuse. Il semblerait, au premier abord, qu'avec un mari passable, une fille comme Rachel, dont tout le monde vante, à l'envi, la grâce et la beauté, aimée par ceux qui me connaissent, estimée de tous, ne manquant de rien, ayant même beaucoup de superflu, je devrais, sous peine d'ingratitude notoire envers la Providence, me déclarer satisfaite. Eh bien, c'est très-sincèrement que je le dis, je suis malheureuse.

Mon mari.... Restons-en là, le mieux est de n'en pas parler du tout. Un mot, pourtant, je maigris, il engraisse; je suis triste, il est gai. Les hommes sont si faciles à contenter, sous certains rapports! Des repas bien réglés et plantureux, de bonnes pipes dans les intervalles, voilà un bonheur complet. Moi, il me faut autre chose, j'en conviens; d'ailleurs, je ne fume pas.

Rachel est une excellente enfant, si affectueuse, si aimante, qu'elle m'embrasserait volontiers toute la journée. Ce que je vais dire est criminel, peut-être, il m'a été pénible, parfois, de répondre à ses caresses, parce que j'étais comme obsédée de leur fréquence.

Je suis seule ici; à part deux ou trois voisines, presque rustiques, personne avec qui échanger quelques idées un peu élevées. Mon intelligence s'atrophie, mon esprit s'en va en fumée. J'ai, il est vrai, le bon abbé Prastex, qui m'a baptisée et mariée des mêmes mains. Cet excellent homme a toutes mes sympathies. Admettons, qu'un beau jour, j'aborde avec lui le chapitre de mes misères, en lui demandant assistance. Je le vois d'ici, bouche entr'ouverte, yeux écarquillés; il prendrait, coup sur coup, trois

1114

prises de tabac, et me ferait répêter. Puis, il se gratterait le front d'un air rêveur. Après quoi, il me parlerait des moutons de Clochan ou de la vache de Rabot.

Ah! si c'était le Père Leblond, quelle différence! Il me comprendrait, lui, avant même que j'aic fini de parler, et, sur le champ, me guérirait. Que de délicatesse et de tact, quelle admirable sûreté de coup-d'œil! On lui a offert l'anneau tout récemment encore; s'il l'a refusé, c'est humilité pure. Que ne suis-je auprès de lui, dans le petit parloir des Augustines! Sa parole, pénétrante et pleine d'onction, chasserait tous ces vilains fantômes, comme un regard du soleil d'été dissipe les brumes du matin. Mais ici, ils ont des yeux et ils ne voient point, ils ont des oreilles et ils n'entendent pas; c'est là mon malheur.

10 décembre 187..

Aujourd'hui, Jean est allé marquer des arbres. Son absence, devant se prolonger jusqu'à sept ou huit heures, on m'a apporté le courrier quand le facteur est venu. Pas de lettres. Par désœuvrement, j'ai ouvert le journal; quelque diable sans doute me poussait, car je ne le touche jamais d'ordinaire. Je suis tombée sur un article qui débute ainsi :

« Hier s'est terminée la vente des objets d'art appartenant à mademoiselle Françoise Pagnan, une princesse de la rampe qui, paraît-il, se retire des affaires après fortune faite. Elle a brillé quelque mmps sous le pseudonyme de *Brulôt*, mais son véritable surnom, celui sous léquel elle est connue du « tout Paris » élégant, est Réséda.

« La collection ne comprenait pas moins de 218 numéros, catalogués par les soins de M. X^{***}, l'habile expert. La vente, consistant principalement en joyaux de grand prix et en bibelots plus ou moins rares, mais tous précieux, a rempli trois vacations. Le produit total atteint la somme rondelette de 852,000 francs. — Citons quelques prix, auxquels ont monté des bijoux qu'on peut presque qualifier d'historiques. Une agrafe, composée de deux grands saphirs d'une rare pureté, entourés de brillants plus gros que des pois, 105,000 francs; — une paire de pendeloques en diamants, 63,000 francs; — un bracelet, 47,500 francs; etc., etc. »

Suit une énumération très-longue, où on décrit minutieusement une série de bijoux; on rappelle les circonstances solennelles où l'illustre Réséda les a portés. Parfois, on laisse entendre assez clairement quels sont les généreux donateurs, et on imprime les

25 SEPTEMBRE 1875.

72

noms des acquéreurs. La princesse de..., la marquise de..., la comtesse de..., toutes appartenant au plus grand monde étranger.

Je me rappelle, qu'il y a quelques années, au mois de mai, en revenant des courses, j'ai entrevu mademoiselle Réséda. On m'a dit, du moins, que c'était elle, car j'avoue, en toute sincérité, que je ne la connaissais pas. Mon attention avait été attirée par une Daumont des plus luxueuses en même temps des plus coquettes, dont les jockeys, tout jeunes et roses comme des crevettes, avaient un délicieux costume printanicr : veste de soie lilas rayée de bleu, chapeau gris de haute forme à cocarde, culotte blanche et bottes vernies. L'équipage lui appartenait.

Je n'ai pas gardé le souvenir de sa personne; sa toilette, toutefois, m'avait paru d'une fraicheur exquise.

On dira ce que l'on voudra; je n'ai, grâce au ciel, aucune tentatation d'écrire une tirade sur la décadence des mœurs ou les empiétements éhontés du vice à notre époque, mais jamais je ne croirai qu'il soit sain ou simplement honnête de publier les faits et gestes de ces malheureuses. Puisque le mépris public les enveloppe avec juste raison, ce dont il serait trop triste de douter, qu'on ne s'occupe pas d'elles. Est-ce donc pour les flétrir que le journal le plus répandu et le mieux fait, c'est lui-même qui le proclame, se complaît dans le dénombrement des scandaleuses richesses de l'une d'elles? Que restera-t-il aux honnêtes femmes, si celles qui, ayant trébuché dans la boue, et y élisent domicile par goût, accaparent ainsi la première place?

J'avais entrepris de consigner les réflexions qui se croisent dans ma cervelle, et que la lecture de ce maudit article a fait surgir je ne sais d'où; j'y renonce. Mieux aurait valu ne pas commencer. Ceux qui s'approchent d'un cloaque sont déjà bien imprudents, que dire de ceux qui, non contents de s'exposer à respirer les émanations délétères qui s'en dégagent, commettent l'impardonnable folie de remuer cette sentine fût-ce avec une paire de pincettes! Je me contenterai de me répondre à moi-même, que les honnètes femmes peuvent, sans inconvénient aucun, assister au triomphe impudent des Réséda de tous les régimes, attendu qu'elles possèdent, sans qu'il leur en coûte rien, ce que les autres n'achèteraient à aucun prix, leur propre estime.

J'ai quelque chose à confesser encore avant de finir, que ce soit ma punition. Un grand écrivain, je ne crois pas me tromper ni faire preuve de pédanteric en ajoutant que c'est M. de Maistre, prétend que la conscience d'un honnête homme contient des abimes effrayants. Ne serait-ce pas justice d'appliquer la même réflexion à notre sexe?

Digitized by Google

19 décembre 187..

Enfin, je respire! Je ne suis plus la personne maussade qui, plongée dans une tristesse morne, passait sa vie à désespérer d'elle et des autres. Plus de papillons noirs ni d'envies de pleurer, la transformation s'est opérée du jour au lendemain, sans transition. Je m'étais couchée morose, et je me suis levée souriante. Comprenne qui pourra cette bizarrerie, moi, je renonce même à chercher une explication; car, dès le premier pas, me voici déroutée.

Ma mauvaise humeur n'avait pas de cause appréciable, elle disparaît précisément quand je serais en mesure de lui en assigner une très-légitime si elle durait encore, parce que m'étant foulée le pied gauche, je suis condamnée à garder la chambre et à ne pas remuer. Or, cette réclusion, qui peut se prolonger, n'offre aucune perspective réjouissante. D'où vient que j'éprouve une satisfaction intéricure si vive, que j'ai par bouffées d'insurmontables envies de rire et de chanter? ce qui ne m'était pas arrivé depuis des mois. Est-ce un effet de la contradiction que Jean prétend être la seconde nature des femmes?

Comme tous les accidents, celui-là est survenu à l'improviste, au moment où on s'y attendait le moins. Le temps a changé brusquement dans la nuit d'avant-hier. Au vent du sud qui, de son souffle attiédi, caressait amoureusement les flaques d'eau et entretenait la boue, a succédé le vent du nord, sec et mordant comme le tranchant d'un rasoir. La terre, subitement séchée, est devenue d'une rigidité de marbre, et tout, jusqu'au moindre brin d'herbe, a des attitudes sculpturales. Les arbres, couverts de givre, sont charmants sous la poudre; le ciel, par moment brumeux, est le plus souvent clair.

Claquemurée depuis six semaines, je sentais l'impérieux besoin de faire une longue promenade. C'est si bon de marcher par le froid ! J'avais précisément projeté, à la première embellie, d'aller porter aux enfants de la mère Filon, un peu de linge, des gilets et des chaussons de laine, enfin quelques bonbons, l'utile et l'agréable. Vite, mes grosses bottines fourrées, ma robe de cheviot, mon toquet polonais et je partis, chargée d'un panier qui contenait mes surprises.

Je ne saurais rendre l'émotion délicieuse dont j'étais comme enivrée, lorsque je fus exposée, en rase campagne, à l'action du vent. Mais la mère Filon demeure assez loin, la ferme qu'elle exploite est tout à fait en dehors du village. C'est un coin perdu à proximité des bois, ce que nous appelons un *écart*. Je conviendrai donc que la première impression se dissipa vite, surtout lorsque mon pauvre nez, qui est un peu longuet, devint comme un glaçon, et lorsque je me vis obligée, par intervalles, de fermer les yeux. Il me semblait que, sans cette précaution, ils auraient gelé.

Je ne suis pas femme à renoncer pour si peu à mes résolutions, mais je suis franche, et j'avoue, qu'à plusieurs reprises, je me dis tout bas qu'il serait plus sage de rebrousser chemin. Si ce n'avait été qu'une promenade d'agrément, j'aurais peut-être commis la lâcheté de m'en retourner. La charité sans doute me soutenant, je persistai, et j'arrivai saine et sauve, sans lutte sérieuse contre moi-même. La distribution de mes largesses terminée, et après m'être bien réchauffée, je me disposai à regagner Grandpré.

Tout alla bien jusqu'au tournant du petit bois. Le sentier qui, à cet endroit, se bifurque pour rejoindre la grande route, était coupé en deux par un ruisseau qu'ont formé les dernières pluies et complétement glacé. Je n'avais fait attention à lui, à l'aller, que pour l'enjamber. Il en aurait été de même au retour; par malheur, mon panier tomba. Je crois que c'est parce que j'avais voulu relever un peu ma robe, sans cela sa chute serait inexplicable, attendu qu'il était retenu à mon bras par l'anse, et que j'avais les mains dans mon manchon. - Au fait, quel est celui des événements de ce monde qui n'a pas son mystère? — Quoi qu'il en soit, je me baissai pour le ramasser de la main gauche. Par un mouvement des plus naturels, ce faisant, j'étendis le bras droit; mon manchon en profita pour s'échapper à son tour. A ce moment, je me relevais le panier à la main. Mon premier soin fut de me pencher vivement à droite, pour rattraper le fugitif; second mystère, je glissai probablement, car, soudain, sans autre forme de procès, avant d'avoir pu prévoir pareille trahison, je me trouvai assise entre le panier et le manchon.

Tout aussitôt, des élancements douloureux me causèrent une terrible appréhension. Heureusement, il n'y avait de cassé qu'une couche de glace de l'épaisseur d'une feuille de papier, qui avait cédé sous mes pas.

C'est lorsque je voulus me relever que je m'aperçus de l'étendue du désastre, il m'était impossible de m'appuyer sur mon pied gauche; et, pour me mettre debout, il fallut des efforts considérables. Tantôt me trainant, tantôt sautillant comme un enfant qui joue à cloche-pied, je parvins à gagner un des arbres qui bordent le chemin; je m'y adossai me demandant ce que j'allais devenir.

Je ne vais pas jusqu'à dire que je me croyais perduc, mais la situation n'avait rien de précisément attrayant. J'étais seule, il pe

L'AUBE.

1119

passait personne sur la route déserte, et jamais le froid ne m'avait paru plus piquant. Ici, il y a une lacune dans mes souvenirs. La douleur m'absorbait tant, que je ne puis me rappeler qu'un laps de temps appréciable se soit écoulé entre le moment où, après avoir jeté sur les environs un regard désolé, je considérais piteusement mon panier et mon manchon ne sachant que résoudre, et celui où je levai soudain les yeux sur un libérateur que la Providence m'envoyait à point nommé.

C'était un personnage absolument inconnu de moi, j'ai parlé de la Providence, son intervention est visible; un inconnu autour de Grandpré, n'est-ce pas miraculeux? Il était d'ailleurs fort bien, ce que je remarquai, seulement plus tard. Tout ce qu'il me fut donné de distinguer au premier abord, ce fut un monsieur vêtu d'une peau de bique, chaussé de grandes bottes, le fusil sur l'épaule, qui, sa cape de velours à la main, me dit très-civilement que je paraissais être dans l'embarras, et qu'il serait heureux de se mettre à ma disposition si je pensais avoir besoin d'un aide quelconque.

Je lui exposai ma triste position. Aussitôt il m'offrit d'aller chercher une voiture, ou de m'aider à marcher en me soutenant. C'est ce dernier parti que j'adoptai, le petit repos que je venais de prendre m'ayant un peu soulagée, et mon pied me faisant moins souffrir.

A la condition de n'avancer que très-lentement et de m'appuyer de tout mon poids sur son bras, je me tirai passablement de l'aventure. Quant à lui, respectueux, attentif, il fut parfait de prévenance ct de réserve, et ne se permit pas de m'adresser la parole. Moi, j'osais encore moins le questionner, j'avais pourtant une envie folle de savoir qui il était. - Le nom qu'il s'était empressé de décliner, pour me décider, je suppose, à accepter ses services, ne m'avait rien appris; je l'avais, au surplus, immédiatement oublié, ce qui est excusable à cause de mon trouble, et maintenant encore je le cherche en vain. Je crois avoir compris qu'il n'est dans le pays que depuis peu de jours. A-t-il acheté une propriété, ou se propose-t-il seulement d'en acquérir une? voilà encore un point sur lequel mes souvenirs sont confus. Ce n'est pas étourderie de ma part, nous n'avons été ensemble que pendant quelques minutes. A peine quittions-nous le chemin de traverse, que j'ai entendu sur la route un bruit de ferraille qui m'a paru de connaissance. En effet, au bout d'un instant, le char débouchait du bois conduit par Jacques, qui revenait des provisions. En me remettant à mon cocher, mon sauveur n'eut rien de plus pressé que de se dérober à ma gratitude.

A présent je suis très-sotte. Ce monsieur m'a rendu un grand service; telle a été ma présence d'esprit, que je ne sais même pas son nom. Où le retrouver? J'aurais dû le rappeler, lorsqu'il a pris congé de moi, lui demander de venir à Grandpré. Je songeais à tout cela pendant que Jacques, m'abandonnant généreusement sa place sur le siége, se mettait sur le brancard et fouettait le cheval.

Une diversion cruelle acheva de me faire perdre la tête. Dans mon innocence, je croyais être à l'abri de tout danger sur mon siège. J'en frémis encore! Malgré le froid, et au risque de prolonger mon supplice, je fus réduite à interdire formellement toute autre allure que le pas. Il faut y avoir passé, pour soupçonner l'effet que produit sur une personne assise dans le char le trot d'un cheval. Ce n'est pas seulement le vertige que je redoutais; en vérité, il y a de quoi compromettre les organes les plus essentiels à la vie. Si ce voyage, que je n'oublierai jamais, avait duré un quart d'heure de plus, je crois que c'en était fait de moi.

20 décembre 187..

Vu le docteur Foubert, que Jean avait immédiatement envoyé chercher, et qui n'a pu venir qu'hier au soir. Je ne souffre pas, grâces aux compresses d'arnica. Il a déclaré solennellement que ce n'était rien qu'une foulure, que j'en serais quitte pour ne pas bouger pendant deux ou trois semaines. Je m'attendais à quelque arrêt de ce genre. C'est une privation énorme, que celle de ne pas sortir; il fait un temps superbe. Mais je n'ai aucun mérite à me soumettre avec résignation; toute ma volonté est, hélas! illusoire pour me rendre la possibilité de marcher.

J'en étais là. Herminic est entrée, m'apportant mon déjeuner. Pendant qu'elle me servait, nous avons causé. Elle est de mon avis au sujet d'une idée un peu hardic et subversive que j'avais émise timidement, et que voici : le docteur Foubert est un excellent homme, mais je n'ai en ses talents qu'une confiance médiocre.

— Moi, s'est écriée Herminie, je ne lui donnerais même pas mon serin à soigner.

Je n'aurais pas cru cette fille aussi sceptique.

— D'ailleurs, a-t-elle repris, encouragée par mon silence, qui lui a semblé peut-être impliquer une approbation tacite, ma mère l'a toujours dit (et c'est bien vrai), les hommes ne savent pas traiter les femmes. Quant aux foulures, quelque soit leur sexe, ils n'y entendent absolument rien... Ah! si madame voulait!...

C'est ainsi qu'elle m'a préparée à ce qu'elle avait en tête : sacri-

fier le médecin à la rebouteuse, et en recevoir une qui, ayant appris l'accident de madame, avait déjà offert ses services. Elle devait revenir aujourd'hui même.

- La rebouteuse! Est-ce que ce serait la Mulot?

- Mais, oui, madame, a répondu Herminie : une bien digne femme !

--- Comment, la Mulot existe encore! Je la croyais morte depuis vingt ans! Elle était déjà vieille quand je n'étais encore qu'une enfant!

- Elle a bon pied, bon œil, m'a assuré Herminie, malgré ses quatre-vingt-un ans. C'est son régime qui la conserve.

- Ah!... Quel est-il donc, ce régime?

- Je ne sais pas, et elle se garde bien de le divulguer. On suppose qu'il y entre beaucoup d'eau-de-vie : elle en achète tous les jours, plutôt deux fois qu'une.

- Elle boit, alors? Quelle horreur!

- Personne ne la voit jamais boire; on dit qu'elle se frotte..... Cela me paraît louche.

J'ai accepté la visite de la Mulot. Si elle se présente, on la fera monter. Ce n'est pas que j'aie en elle beaucoup plus de foi, mais c'est une célébrité dans le pays. Il fut un temps où sa réputation balançait celle de la Croubat, qui avait la spécialité de guérir la clavelée. C'est beaucoup dire, le médecin des animaux ayant le pas sur celui des personnes. Immorale en apparence, et très-logique au fond, cette manière de raisonner est générale ici. Un homme n'a pas de valeur vénale; un mouton en a une bien déterminée. Il est naturel que ceux qui font profession de traiter les maladies des uns et des autres soient appréciés en raison directe du cas que l'on fait de leur clientèle.

Il ne faut pas être ingrate. Je tiens à abréger ma captivité; on fait ce qu'on peut cependant pour la rendre moins pénible. C'est à qui imaginera les combinaisons les plus ingénieuses, en vue de tromper la longueur des journées. Jean se multiplie; il y a bien des mois que je ne l'avais vu si bon et si affectueux. Rachel ne me quitte pas; miss Wood elle-même m'a demandé comme une faveur de me servir de lectrice. J'ai accepté avec le plus grand empressement.

Que disais-je donc que j'avais usé miss Wood? Pas du tout. Jamais je ne me suis autant divertie qu'en l'entendant me lire, avec une conviction qui n'appartient qu'à elle, le songe d'Athalic, suivi des imprécations de Camille, lesquels font partie des chefs-d'œuvre de la littérature française à l'usage des jeunes filles et des établissements d'instruction publique, par M. ***, inspecteur général de l'Université.

C'est un ancien livre de classes de Rachel que miss Wood a pris en grande affection. Elle était en verve, et voulait continuer par la lecture des *Deux Pigeons*. Je n'en pouvais plus, et j'ai pensé qu'il était prudent de se ménager une poire pour la soif. J'ai remis *les Deux Pigeons* à quelques jours, si la Mulot ne me guérit pas ce soir ou demain.

Je m'accuse d'avoir fait au respect humain une concession dont je rougis maintenant. Je ne sais quel moyen employer pour parler de mon sauveur inconnu. En racontant l'accident à mon mari et à ma fille, j'ai eu peur qu'ils ne se moquassent de moi, et j'ai passé sous silence le monsieur à la peau de bique dont je ne savais ni le nom ni l'adresse. Aujourd'hui, je suis bourrelée de remords; c'est de l'ingratitude au premier chef. J'aurais dû ne pas le rendre victime de son excessive discrétion, et au moins lui laisser intact le mérite du rôle désintéressé qu'il a joué. Ma reconnaissance se borne à l'en avoir dépouillé. Je me conduis fort mal à son égard. Mon unique ressource pour réparer le tort moral que je lui cause consiste à lui conserver dans mon cœur la gratitude sincère qu'il mérite. Il peut y compter. Je m'engage, en outre, à profiter de la première occasion pour proclamer la vérité tout entière.

22 décembre 187..

Après avoir essayé d'écrire hier, je me suis empressée de renoncer à rien tirer de mon cerveau. J'étais trop ébranlée : ce sont les conséquences de la visite de la Mulot; mais je ne lui marchande pas cette justice que, toute sale qu'elle est, c'est une grande opératrice. Elle a examiné mon pied longuement, sans lunettes, l'a palpé avec une délicatesse dont on n'aurait pas soupçonné ses vieux doigts susceptibles. Finalement, elle m'a assuré que ce n'était pas une foulure, mais un simple *décrochement*. Un médecin se perdrait en conjectures sur la signification médicale de ce mot; il répond néanmoins à une pensée précise dans l'esprit de la Mulot, car elle m'a raccrochée sur l'heurc, en me faisant un peu mal, par exemple, ce dont elle m'avait prévenue. Défense absolue de marcher jusqu'à demain matin; mais ensuite, autorisation de faire vingt kilomètres. si je le désire.

Comme il n'y a pas de roscs sans épines, j'ai été grondée d'importance par Jean et par ma fille, pour avoir mis ma confiance dans une rebouteuse de village. Que les hommes sont injustes! Le docteur Foubert prend trois francs par visite, m'en a fait plusieurs déjà, sans préjudice de celles qu'il se proposait de continuer, et demandait quinze jours au moins pour me mettre en état de marcher. La Mulot m'a guérie en une séance, et m'a demandé quinze sous : c'est un prix fait pour un décrochement. En conscience, on devrait me remercier, au lieu de me blâmer. Je crains bien que, par-dessus le marché, elle n'ait divulgué à l'office le secret de son régime, et ce serait fort grave, car, si ce que m'a dit Herminie est exact, elle serait partie dans un état d'ébriété notable.

24 décembre 287..

Victoire! J'ai écrasé de mes dédains mon mari et ma fille; je leur ai rendu au centuple les brocards dont ils m'avaient accablée. Le décrochement a disparu. On aurait pu douter, si je m'étais bornée à le dire. J'ai fait mieux : comme ce philosophe en présence de qui on niait le mouvement, pour confondre les détracteurs de la Mulot, je me suis mise à marcher.

Afin que le triomphe fût plus éclatant, je ne voulais pas d'auxiliaire. Jean m'a fait prendre une canne, et Rachel s'est emparée de mon bras, dans l'espoir de me faire renoncer au désir que j'avais manifesté de consacrer ma première sortic à un pèlerinage au ruisseau témoin et cause de l'événement; mais j'ai du caractère. Au surplus, quel soldat ne va pas revoir avec émotion le champ de bataille sur lequel il a figuré, surtout s'il a été blessé dans l'affaire?

Après avoir donné à Rachel, sur place, une représentation aussi exacte que possible, nous nous acheminions doucement vers Grandpré, lorsque nous avons rencontré la voiture que, par une délicate attention, Jean avait envoyée au devant de nous. Pas de fausse honte : ce n'était pas le char, j'ai accepté, sans hésiter, d'en rester là de ma promenade. Je ne ressentais, à proprement parler, ni souffrance ni fatigue; mais à quoi bon pousser plus loin l'expérience ? Les résultats obtenus étaient décisifs; et puis, il faisait tellement froid, que, pour lutter victorieusement, il aurait fallu marcher très-vite. Je n'en suis pas encore là.

Voilà qu'en passant non loin de l'arbre où il m'avait abordée, j'aperçois l'inconnu à la peau de bique. C'était le cas de faire arrêter, de l'appeler, et de l'inviter à venir me voir. Encore une concession au respect humain : la présence de Rachel a cause une certaine hésitation. Pendant que je réfléchissais, l'occasion a disparu.

- As-tu vu ce monsieur ? a dit Rachel. Il a salué. Qui est-ce? Ces yeux de quinze ans ne perdent rien.

J'ai balbutié et commis un gros mensonge, en déclarant que je n'avais pas remarqué. Or, j'ai d'autant mieux remarqué, que mon sauveur, en saluant. a souri discrètement. Je ne sais vraiment que résoudre. Très-sérieusement, je suis honteuse de ma conduite envers ce pauvre monsieur dont j'ignore le nom. J'avais un peu compté sur Jacques. Quand je lui ai demandé, devant ma fille, s'il connaissait le chasseur que nous avons croisé, il a répondu que c'était un étranger.

7 janvier 187..

... Les remords sont un peu de la nature du liége, ils surnagent et ne se laissent pas oublier. Je ne puis attribuer qu'à mes remords, ou si ce mot est trop fort, à mes regrets, la persistance avec laquelle la pensée de mon sauveur inconnu m'assiégeait, j'ai été jusqu'à rêver de lui. Aussi, je suis tout allégée aujourd'hui, que j'ai commencé à réparer mes torts en profitant d'une occasion inespérée. Il n'y a pas eu préméditation de ma part, mais je dois dire que j'étais décidée à m'ouvrir à Jean, pour le prier de se mettre à la recherche de l'étranger et de l'aller remercier en son nom et au mien, tant l'ingratitude ou ce qui lui ressemble m'inspire de répulsion.

Donc, au retour de ma promenade quotidienne, rencontrant mon mari, nous avons causé. — Il paraît, m'a-t-il dit, que nous avons ou que nous allons avoir un voisin. Je ne sais pas son nom, parce que l'abbé, qui m'en a parlé, ne se le rappelait plus. C'est un émigré lorrain, très-riche; on assure qu'il est en marché pour acheter la terre de Glandaie, si ce n'est déjà chose faite. Il est trèsbien, à ce que prétend l'abbé. Je voudrais trouver un moyen d'entrer en relations avec lui. Glandaie nous touche, un jour ou l'autre nous aurons quelque question à débattre, le nouveau propriétaire et moi. Il serait préférable que nous ne fissions pas connaissance par l'intermédiaire d'un notaire ou d'un avoué.

Dès les premiers mots, mon cœur battait. Est-ce singulier! j'ai pensé que cet émigré lorrain ne pouvait être que mon sauveur à la peau de bique; autrement, la coïncidence serait trop invraisemblable. A tout hasard, je me suis souvenue de ses services, et j'ai complété mon récit primitif.

1124

Ébahissement profond, puis reproches de Jean. Il ne s'explique pas que, dans de parcilles conjonctures, j'aie omis un fait de cette importance. J'ai joint mon étonnement au sien, et rejeté la faute sur le compte de la douleur qui m'avait troublé l'esprit.

La conclusion est toute naturelle; mon mari, ivre de joie, après avoir demandé et écouté le récit détaillé de l'intervention de l'étranger, a pris un costume convenable et, sur l'heure, est parti prier l'abbé de l'assister, déplorant l'incroyable légèreté de sa femme. Le fin mot c'est qu'à la campagne la société est fort restreinte; on n'a pas tous les jours la bonne aubaine d'une nouvelle connaissance, et on ferait des bassesses pour étendre de temps à autre ses relations.

Notre excellent curé a déjà reçu la visite de M. ***, il en a été enchanté. Ce jeune homme, qui n'a pas trente ans, a d'excellents principes, une très-bonne éducation, etc., 'etc. La suite au prochain numéro.

10 janvier 187..

Jean est rentré l'autre jour d'une humeur massacrante, il a fait buisson creux. On ne saurait dire que son temps a été perdu, à cause des renseignements précieux qu'il a rapportés. C'est bien un Lorrain, habitant les environs de Metz, qui, ne pouvant supporter la prussification, s'est réfugié en Champagne. Rien ne l'y appelle, mais le pays Iui plaît; Glandaie lui convenant, il l'a acheté trois cent mille francs, sans marchander, pour s'y fixer définitivement. Son nom est Frasnoy. Il est tout jeune, vingt-huit ans, orphelin depuis peu, très-riche. Fortune industrielle, son père était dans les forges et acier de ... J'ai oublié le nom. On l'a fait élever avec le plus grand soin, chez les Pères; il pense bien, telle est l'opinion de l'abbé, à qui il a remis cent francs pour les pauvres. M. Frasnoy est installé en camp volant à Glandaie, où il projette d'importantes réparations au printemps. Jean et l'abbé sont allés chez lui, il était absent.

La visite a été rendue dans les quarante-huit heures; il sort d'ici. Je l'ai reçu avec le plus sincère plaisir et, pour le dédommager, je lui ai tendu la main, ce qui m'a paru produire un grand effet, moins sur lui que sur Jean, qui était confondu de cette familiarité insolite.

M. Frasnoy se présente bien, il a du monde. L'excuse de s'être laissé prévenir a été très-agréablement tournée. Son désir était d'entrer promptement en relations avec nous, il en avait même

L'AUBE.

parlé à l'abbé, qui ne m'en a rien dit; il me le payera. Excellente tenuc, sauf un peu de gaucherie ou de timidité, mais cela ne lui messied pas.

Il a fait la conquête de Jean, qui l'a reconduit jusqu'à son cheval, une jolie bête, par parenthèse, noire comme le coursier de Belzébuth, avec une étoile blanche en tête, moi, je n'ai pas quitté mon fauteuil, naturellement; mais lorsque mon mari l'a invité à reve nir, j'ai insisté avec amabilité. Je ne vois pas pourquoi je n'avouerais pas qu'aussitôt qu'il a été sorti, j'ai regardé à travers les rideaux, en ayant soin de me cacher. C'était pour savoir comment il montait. Cela m'a servi à constater que miss Wood est une curieuse. Ne s'est-elle pas arrangée pour sortir juste à point avec Rachel, au moment où M. Frasnoy prenait congé. Elle allait la conduire à la promenade. Je n'aurais jamais cru cela de miss Wood.

Jean se frotte les mains. Je crois que ce sera une ressource, répète-t-il de temps à autre en sifflotant. Une ressource? pourquoi faire? S'il compte l'accaparer pour lui faire jouer le tric-trac et le piquet, ou pour chasser et courir toute la journée, je m'y oppose: il y aurait de quoi lui faire abandonner le pays à ce malheureux jeune homme!

18 janvier 187..

Je le dis sans la moindre acrimonie, si cela continue, on m'inspirera pour M. Frasnoy une aversion profonde, je l'aurai en grippe et ne pourrai plus le voir. Je comprends le peuple d'Athènes, * lassant d'entendre appeler le juste un philosophe célèbre, et le condamnant à l'exil pour qu'il ne fût plus question de lui. Cest agaçant, à la fin. Il occupe tout le monde ici, et son nom revient a chaque instant. Jean vante ses qualités de bon compagnon, il fum comme un pandour et chasse quinze heures sans se reposer; l'abbe broche sur le tout en exaltant sa valeur. Le lion de Juda, nous de sait-il hier. A Patay, simple zouave, il s'est conduit comme un héros, ce qui l'a fait décorer. Et Rachel lui trouve l'air mâle. A-t-on vu ces petites filles? Elle voudrait seulement qu'il eût les mouv taches plus fournies, et que, puisqu'il a le nez trop busqué, une jolie balafre bien placée l'cut poétisé, sans le déformer, parce que c'est celui de Louis XVI. Jusqu'à miss Wood, enfin, à qui on a eu l'imprudence de dire qu'il savait l'anglais, et dont les yeux brillent quand on prononce son nom. Assez, j'ai les oreilles rebattues et je demande grâce.

1126



Il entre dans mon caractère de protester contre les engouements irréfléchis. Je ne livre mon affection qu'à bon escient, parce que je ne suis pas de celles qui s'enflamment à la première étincelle et s'éteignent brusquement. Je n'aime pas qu'on se passionne pour une figure nouvelle; j'entends faire mes réserves, jusqu'à ce que, le temps aidant, mon jugement se soit assis avec rectitude. Voilà pourquoi, à la manière de cet esclave qui, du temps des Romains, avait mission d'insulter les triomphateurs, j'ai jeté dans le concert une note discordante, Jean s'est immédiatement rebiffé. — J'attendais quelque chose de ce genre, s'est-il écrié d'un air morose; quand quelqu'un me plaît, j'ai tort de le dire, car c'est un motif pour qu'il produise sur toi l'effet contraire.

La franchise porte, comme l'expérience, des fruits amers, qui ne le sait? Je n'ai rien répliqué; aussi bien, mon ingénieux mari n'était déjà plus là. Mais je conserve mon opinion, et la voici sans ambages : Il a l'air d'un poupard.

25 janvier 187..

Parmi les pensées qui se présentent inopinément, combien, qui sortent on ne sait d'où, ne font qu'une apparition. Si, pour une cause ou pour une autre, on n'a pas le temps de les accueillir, tant pis; une fois envolées elles ne reparaissent plus. Il en est ainsi bon nombre que j'ai tâché de ressaisir à tête reposée, ayant eu la naīveté de les réserver pour plus tard, et qui m'ont joué le méchant tour de ne jamais revenir. D'autres, en revanche, qu'on a eu l'énergic de chasser à plusieurs reprises, se reproduisent avec une insistance étrange.

J'en connais une que je passe ma vie à renvoyer. Elle est tenace. J'ai concentré toute ma réflexion pour la bien définir, la voici à peu près complète : Existe-t-il donc dans la vie un mystère particulièrement attrayant, impénétrable pour les femmes qui suivent le droit chemin, mais accessible à celles moins scrupuleuses qui font parler d'elles ?

Ce n'est pas du premier coup que je suis arrivé à cette formule, elle est le résultat de bien des obsessions auxquelles je finis par céder de guerre lasse, avec un peu de honte, j'en conviens, et dans l'espoir d'être délivrée de préoccupations que, par instinct, je juge malsaines, sinon mauvaises tout à fait.

Mais enfin, puisque j'y suis, que j'élucide au moins la question dans la mesure de mes forces. Si le mystère dont je parle n'existe pas, et si le vice n'en est pas la clef, que signifient ces deux mots: la passion, dont la littérature et les arts de tous les temps comme de tous les peuples, semblent n'être que des paraphrases ou de traductions plus ou moins réussies. Est-ce qu'il faut de toute nécessité traverser le bourbier pour connaître le secret? ou ces deu mots sont-ils destinés à demeurer lettre close, pour la jortion de l'espèce humaine qui entend demeurer fidèle observatrice des lois morales? Si, au contraire, je me trompe, si cet attrait, aussi mystéricux qu'entraînant, n'est que fiction, pourquoi ces aspirtions qui me tourmentent et en tourmentent évidemment bien d'autres, car il serait aussi présomptueux qu'insensé de me croir une exception.

Pour être franche jusqu'au bout, je dirai encore que jamais je n'aurais le courage de confier à qui que ce soit, fût-ce à l'homme qui m'inspirerait le plus de confiance, les pensées qui surgissent de ce problème. Pourtant, je suis agitée chaque fois qu'elles fermentent au fond de moi, ce n'est pas naturel. Je voudrais bien boir une fois, une seule, dussé-je me griser en assouvissant cette soi étrange de l'inconnu qui me dévore.

Je ne comprends rien aux romans que j'ai lus, comme tout k monde, ni aux pièces de théâtre, dont quelques-unes m'ont boule versée, ou bien la passion, pour une femme, consiste à tout ou blier, mari, famille, devoirs afin de se livrer exclusivement au despote mystérieux. Cela étant, comment peuvent faire celles qui ne reculent pas devant de pareilles extrémités? Elles ne croied donc à rien au delà de ce monde? Qui les pousse? qui les provoque? Enfin, elles subissent donc des tentations bien puissantes lesquelles? et quels hommes sont assez osés ou assez dépravés pou les mettre en jeu? J'ai souvent entendu parler des pièges tendu aux femmes, je ne les connais que par oui-dire. Pourquoi cela? l'exception de Jean, qui était autorisé par ma mère, personne nº m'a jamais adressé de déclaration. J'ai été jeune, j'ai été jolie. nc suis encore ni vieille ni affreuse, d'où vient que j'ai échappé à ces périls auxquels tant d'autres succombent? L'insolent qui * permettrait de m'adresser un mot mal sonnant serait recu de la belle manière, ceci n'est pas douteux; mais encore ce n'est pa ecrit sur mon front, j'imagine, et nul ne peut le deviner. Pourque m'a-t-on toujours épargné la peine de le faire voir?

Il y a encore bien d'autres choses qui me trottent dans la cuvelle à ce sujet, mais je crois qu'en voilà assez pour aujourd'hui.



4 février 187..

..... Si c'est un poupart, et je ne reviens pas encore sur mon appréciation, j'accorderai qu'il a toutes ses dents. L'affaire de Patay est rigoureusement vraie, et on en compte plusieurs du même genre dans sa courte carrière militaire. Il paraît que, tout en déployant le courage le plus intrépide, il possède un sang-froid invraisemblable. Pour la balafre que Rachel lui aurait voulu voir au beau milieu du nez, elle existe bel et bien sur le front, et ne lui va pas plus mal. C'est un souvenir de Marchenoir.

Comment ce jeune homme qui, dans mon salon, est doux, réservé, presque timide, parce que ma fille et moi nous causons avec lui, peut-il être, dans d'autres occasions, doué d'une intrépidité si extraordinaire? Il a le regard discret et les joues roses d'une demoiselle; mais, quoique ses yeux bleus lancent des éclairs quand il s'anime, et en dépit de ses petites moustaches, je ne m'étais jamais représenté de la sorte l'image d'un guerrier.

Nous sommes très-liés maintenant avec M. Frasnoy; sa visite de cérémonie a été suivie de plusieurs autres à intervalles de plus en plus rapprochés. Nous le voyons à peu près tous les jours. Je ne sais si, de lui-même, il aurait osé se prodiguer aussi souvent; mais Jean l'est bravement allé chercher sous différents prétextes, et le pli est pris. Un homme bien élevé est rare, particulièrement à la campagne en hiver; celui-là mérite qu'on lui fasse des avances, et nous n'avons pas hésité à l'en combler. A juger d'après les apparences, il est satisfait de nous comme nous le sommes de lui.

Je n'ai pas voulu convenir encore que Jean avait raison quand il disait que Frasnoy serait une ressource. C'en est une, en effet, précieuse à plus d'un titre. Sa conversation est attrayante. Il a beaucoup voyagé, par conséquent vu bien des choses; il raconte avec simplicité, se met toujours au second plan et ne cherche pas à se faire valoir. Je ne crois pas qu'on rencontre par douzaines les hommes aussi bien doués que lui. Dans notre société actuelle, l'éducation des jeunes gens est tellement négligée, que le plus grand nombre de ceux qui sont riches par droit de naissance, envisage surtout dans la fortune le privilége de ne pas travailler pour vivre. Ils en profitent pour étendre outre mesure cette prérogative et n'apprennent rien, supposant que l'argent donne la science infuse, ou ce qui est pire encore, qu'il tient lieu de tout, même de valeur personnelle.

Tel n'est pas le cas de M. Frasnoy, qui a l'esprit cultivé, ct, sans

être un pédant, ne se targue guère non plus d'être un artiste, ce qui n'empêche pas qu'il ne soit bon musicien et dessinateur trèsagréable.

Je lui sais gré surtout d'une qualité devenue introuvable, savoir causer avec une femme et avoir la politesse de paraître se plaire dans sa société. J'ai découvert aujourd'hui que nous avons des connaissances communes. Par hasard, il a cité les noms de personnes que nous avons vues autrefois. Ce sera un attrait de plus...

10 février 187..

..... Ce qui me confond, c'est la transformation soudaine de Rachel. Elle s'est produite instantanément, et n'est pour cela ni moins radicale ni moins difficile à préciser. Il semble que Jean ne se soit aperçu de rien, pas plus que miss Wood; et moi, je me demande à quel moment le phénomène a eu lieu. Il s'est accompli sous mes yeux, pour ainsi dire; j'en ai été témoin, et je ne l'ai pas vu; j'en constate seulement les résultats. Hier, c'était une enfant, malgré ses dix-sept ans sonnés; elle ne demandait qu'à courir, et volontiers elle aurait encore joué à la poupée. Aujourd'hui, quasi sérieuse, posée, ce n'est plus la même personne.

Je l'examinais tout à l'heure, pendant que M. Frasnoy, qui a diné et passé la soirée avec nous, faisait des caricatures qui nous amusaient fort. Non-sculement ce n'est plus une enfant, mais c'est une jeune fille, et, je puis le dire sans fausse modestie, toute vanité maternelle à part, une très-jolie jeune fille. Elle a d'adorables cheveux blonds, fins comme des fils de la Vierge, et en quantité. Par moments, on les dirait saupoudrés d'or. Ce soir, auprès de la lampe, alors que, penchée sur la table, attentive et rieuse, son regard impatient devançait presque le crayon de M. Frasnoy, elle avait l'air d'être au milieu d'un nimbe doré. Ses yeux bleus sont vifs et pétillants, et sa gentille petite figure, expressive et mobile au possible, est éclairée par le bon sourire de son père, si franc, si communicatif.

Jamais encore je n'avais été frappée à ce point de sa grâce et de sa beauté, ni surtout d'une nuance que je ne sais comment rendre. Nos vignerons ont une expression qui désigne ce que je veux dire, cela s'applique à la vigne, naturellement. Il y a dans la vie du raisin suspendu au cep une phase décisive : c'est lorsqu'ayant acquis tout son développement extérieur, il lui manque encore les qualités es sentielles de la maturité. Aussitôt qu'il est sur le point de les acquérir, sa couleur se modifie. S'il est rouge, il prend sa teinte définitive; s'il est blanc, il devient transparent et vermeil. Un scul mot caractérise cette opération finale de la nature. Quand le raisin en est là, on dit qu'il *varie*. Une nuit suffit souvent alors pour changer du tout au tout l'aspect d'un vignoble. En bien, Rachel a varié.

La transformation dont je parle ne sc borne pas à son visage, elle s'étend à toute sa personne. Ainsi, ses formes un peu grêles, comme il sied à une très-jeune fille, ont pris une consistance plus accusée. Mignonne et gracieuse, d'une vivacité à défier le vif-argent, elle rit et chante toute la journée; et sur ses joues fraiches, rosées, d'une carnation vigoureuse dans leurs délicats contours, il y a une fleur de jeunesse, une vitalité qui me ravissent. J'ai peine à réprimer un mouvement d'orgueil en songeant que je suis sa mère. Mais, faut-il l'avouer? que Dieu ne confonde pas ma présomption ! j'attends plus encore. Le lys entr'ouvre seulement ses pétales immaculés, que sera-ce à son épanouissement !

C'est l'aube d'un beau jour d'été, qui se dégage à peine des voiles de la nuit. Son front, inondé de lueurs vermeilles, est tout lumière; ses pieds flottent au milieu de l'ombre indécise. Frissonnante encore et déjà radieuse, elle s'avance en hésitant, et ne sait pas que devant ses grâces timides les étoiles pâlissent, car son grand charme est de s'ignorer.

Hélas ! pendant que cette aube rayonnante, tout imprégnée d'espérance, ouvre ses mains remplies de promesses et prend possession des sourires du ciel, une autre, au delà de son horizon, s'efface peu à peu et touche au déclin. Il faut retomber du plus haut de la poésie à la triste réalité, pour me dire en langue vulgaire que j'approche de cet instant qui n'est plus le jour et n'est pas précisément la nuit, auquel nos vieux écrivains ont parfois aussi donné le nom d'aube, et qui, plus prosaïquement, s'appelle à présent le crépuscule. Ce n'est que trop vrai. Je n'entends pas insinuer que je suis une vieille femme, mais si je n'avoue pas que j'ai cessé d'être tout à fait jeune, ma fille est là pour me le rappeler.

13 février 187..

Nous sommes ici quatre personnes, cinq en comprenant l'abbé; nos goûts et nos caractères diffèrent autant que nos âges. A quoi tient-il que nous nous accordons sur un point, et cela sans aucune discussion? C'est à savoir qu'il nous plait à tous. Je ne veux pas de preuve plus convaincante de son tact exquis.

On se l'arrache, et il satisfait chacun avec une complaisance si naturelle, que l'effort ne perce jamais. Qu'il s'agisse de causer avec

25 SEPJENBRE 1875.

l'abbé, qui prône sa conversation sérieuse et la variété de ses connaissances; de courir avec Jean, sur l'esprit de qui ses jarrets d'acier produisent une impression aussi vive que durable; de parler à miss Wood dans sa langue maternelle de la verte Érin; de faire de la musique avec Rachel en débitant mille folies, il est toujours prêt, et son obligeance est telle qu'on se sent invinciblement porté à en abuser.

Fidèle à mes principes, je ne me suis pas jetée à sa tête. Au lieu de courir à lui, je le laisse venir à moi, et je ne suis pas la plus mal partagée. En toute chose, on gagne à attendre son heure. Par exemple, il sait, sans que j'aie eu besoin de le lui dire, que vers trois heures l'abbé n'a pas encore paru, que Rachel travaille avec miss Wood et que mon mari lit son journal, opération qui se complique souvent de sieste, et dans laquelle, pour ce motif, il ne souffre pas d'être troublé; que, par conséquent, selon toutes probabilités, je suis seule dans le petit boudoir ovale, et c'est l'heure à laquelle il arrive.

Son esprit est très-fin, quoique n'étant ni agressif ni caustique. La conversation s'engage pendant que je travaille dans le grand fauteuil. D'ordinaire, il s'installe sur le pouf, tout près de moi, mais un peu plus bas. Le temps passe si vite en causant à bâtons rompus, que le premier coup nous surprend souvent. Alors, je le retiens à diner, ce qui ne fait de tort à personne, puisque chez lui il scrait seul, en sorte que c'est comme s'il passait l'hiver à Grandpré.

Hier, il a voulu m'aider à dévider ma laine. Tout en pelotonnant l'écheveau, j'admirais avec quel soin minutieux, quelles précautions il veillait à ce que les fils ne s'embrouillassent pas. Et je me disais : Voilà pourtant ce jeune homme, assis presqu'à mes pieds, qui réalise la fable d'Hercule et d'Omphale. Il y a peu de temps encore, il avait sur les bras un autre écheveau plus difficile à débrouiller que le mien. Malgré moi, je me suis mise à rire et j'ai regardé sa balafre. Je n'aurais jamais cru qu'une balafre pût faire aussi bien sur le front d'un homme.

De la réserve excessive des premiers jours, il ne subsiste rien, pas même la trace, et je me demande comment elle a jamais existé; car, enfin, il n'est nullement timide. Nous le connaissons depuis un mois à peine, puisque sa première visite remonte à peu près au milieu de janvier; il est vrai que moi je suis plus ancienne en date de quelques jours. A nous voir tous causer avec lui, à voir son aisance, on jurcrait que nous sommes de vieux amis. C'est une impression que chacun éprouve ici. Je ne doute pas que lui-même ne la ressente comme nous.

5 mars 187..

Je suis stupéfaite, quoi ! Voilà vingt jours que je n'ai ouvert mon journal. Tous les jours je me disais : j'écrirai demain. Demain venu, je n'avais pas le temps, et j'ajournais. Au reste, calme plat ; je n'ai presque rien à dire, si ce n'est que je ne vois plus Jean.

Il s'est mis en tête qu'un homme sain d'esprit et vigoureux de corps, ne doit pas être désœuvré, parce que le désœuvrement est le père des mauvais conseils, au même titre que l'oisiveté est la mère de tous les vices. Donc, s'étant aperçu que fumer des pipes, jouer au piquet et lire le journal, tout en absorbant le plus clair de ses journées, n'équivalent pas à une occupation, il a décidé qu'il apprendrait une profession. Les inspirations d'un autre émigrant Alsacien, tourneur de son métier, qui vient planter sa tente dans le village et qui, précisément, avait à vendre un joli tour d'amateur pourvu de tout son outillage, n'ont pas été étrangères à cette détermination.

Sauf meilleurs avis, j'estime que, puisque joli tour il y a, le plus joli est encore celui qu'a joué à ce pauvre Jean l'émigrant Alsacien. D'abord l'instrument, qui ressemble à un rouet de grande dimension, a coûté très-cher. De ceci je ne dirai trop rien, car sous la satisfaction d'une fantaisie se cache, je suppose, quelque intention charitable; mais il a fallu le loger, et ce n'était pas une mince affaire. — Après mûres délibérations, on a décrété la création d'un atelier, ce qui a nécessité de longues conférences avec des ouvriers, puis des allées et venues sans fin, et des travaux d'appropriation qui ont duré fort longtemps. Le mystère le plus complet planait sur ces arrangements; défense de pénétrer dans le sanctuaire. Au bout de plusieurs semaines, inauguration solennelle. J'ai été invitée à venir le voir travailler, jamais je ne recommencerai.

Tourner, c'est gratter avec un outil un morceau de bois que fait tournoyer une roue immense qui, elle-même, est mise en mouvement par le pied du tourneur. De là un grincement infernal, avec un bourdonnement qui donne le vertige, et un nuage de poussière ténue qui saisit à la gorge. Je me suis enfuie avec indignation. Depuis ce moment, j'entends partout et toujours le bruit de la roue et je ne sais que devenir. ---- Mais, gardons-nous d'être injuste, Jean fait des progrès surprenants et rapides; il m'a déjà apporté trois bobines, qui sont le fruit de ses sueurs. Et que nul ne s'y trompe, sa contenance le criait assez haut, ce n'est pas un homme ordinaire qui serait arrivé si promptement à tourner des bobines.

Je ne vois pas ce qui lui manque à présent, il est complet. Le

L'AUBE.

plus triste est qu'il se prend au sérieux. Et, pendant que monsieur tourne, moi je suis obligée d'empiéter sur mes nuits pour achever mon travail de comptes. Ceci est à la lettre, minuit sonne, je ne suis pas encore couchée...

9 mars 187..

Le tour continue à être dans la période aiguē. Je ne saurais, en conscience, parler de lui qu'avec les termes consacrés pour les maladies, c'en est une absorbante, comme elles le sont toutes, et qui va devenir envahissante d'un jour à l'autre, je m'y attends. — Avec son intelligence, et les merveilleuses aptitudes qui le distinguent, le tour ne suffira pas longtemps à Jean. Il rèvera des destinées plus hautes, il aura des aspirations pour quelque profession plus attrayante. Qui sait où tout cela s'arrêtera? car il ne se pique pas de persévérance, l'aventure de M. Frasnoy ne le prouve que trop. Il a subitement disparu de l'horizon, ni plus ni moins qu'un astre éteint. Je parle, bien entendu, de l'horizon de monsieur mon mari, non du nôtre.

En deux mots, avant le tour, M. Frasnoy était l'indispensable compagnon de ses loisirs. Pas de bonnes promenades sans lui, à cheval ou à pied. Maintenant il le regarde à peine, ne lui parle pour ainsi dire pas, et ne s'occupe plus de lui. Il a mieux à faire, en effet. La confection des bobines ne lui laisse pas un instant de repos. Rachel, miss Wood et moi, nous en avons jusqu'au jour du jugement; mais la production ne se ralentit pas pour cela, elle est incessante. Les journées étant trop courtes pour cet intéressant travail, il y consacre jusqu'à ses soirées. Il veut bien nous accorder un quart d'heure après le diner, puis il remonte et le ronflement recommence. Jeudi, ce pauvre abbé a du se passer de son tric-trac hebdomadaire, Monsieur tournait.

Je constate que Rachel devient coquette, ce qui achève de démontrer qu'elle est tout à fait une jeune fille. Ce soir je la trouvais au trement qu'à l'ordinaire, l'expression de sa physionomie était modifiée et je ne me rendais pas compte de ce qui causait ce changement tout à son avantage. Après recherches, j'ai découvert qu'elle avait mis à ses cheveux un ruban rose. Ce n'est rien, et elle était charmante. M. Frasnoy a été frappé, comme moi, de l'effet que produisait cette chose si simple : un bout de ruban dans une coiffure !

G. DE PARSEVAL.

La fin au prochain numéro.



MONSIEUR GLADSTONE

ROME AND THE NEWEST FASHIONS IN RELIGION 1

Le charme n'est pas rompu et le voile n'est pas encore tombé. M. Gladstone ne peut se réduire à garder le silence. Il faut que, bon gré mal gré, le monde parle de lui, dùt-il en parler en mal.

Quand cette comédie finira-t-elle? Quand M. Gladstone comprendra-t-il que le moment est venu pour lui de se recueillir loin du bruit des affaires et du tumulte des controverses? Il y a longtemps qu'on le lui a dit : il a souvent manqué de se taire et il n'a pas toujours gagné à rompre le silence. Le silence est une bonne pratique pour le commun des hommes, mais le silence est une indispensable nécessité pour les hommes de son rang et de sa qualité. M. Gladstone l'a dit quelque part ; comment se fait-il qu'il prêche si peu d'exemple?

Il y a un an que M. Gladstone attaque, avec un inconcevable acharnement, les catholiques tant de l'Angleterre que du reste du monde, leur adressant des *expostulations* à tout le moins déplacées et leur jetant à la face les plus odieuses accusations; et ces accusations, il les maintient; ces *expostulations*, il y persévère : une année de controverse, d'éclaircissements et de réflexions n'a pas suffi pour montrer à cet homme, intelligent cependant, et honnête

⁴ M. Gladstone vient de réunir sous ce titre et en un seul volume ses deux pamphlets : les Vatican Decrees, le Vaticanism, et son article de la Quarterly Review de janvier 1875, intitulé The speeches of the Pope. — Il a simplement ajouté une courte préface au texte déjà connu. — On nous annonce un autre travail de cet homme d'État pour le premier octobre. Il doit paraître dans une nouvelle revue ecclésiastique qui aura pour titr · New church of England review. — nous le croyons encore, — tout ce qu'il y a d'inconvenant, d'injuste, de criminel dans ces procédés, quand ils émanent d'un personnage qui ne fut pas sans grandeur.

Placé hors de l'atteinte immédiate de M. Gladstone et étranger aux accusations qu'il adresse directement aux catholiques d'Angleterre, nous n'éprouvons nullement l'indignation dont ces derniers ont donné plus d'une preuve. La controverse Gladstone nous intéresse comme un signe du temps, point toutefois au delà d'une trèsraisonnable mesure. Nous dirions volontiers des pamphlets de l'ancien ministre ce qu'il a dit à tort des discours de Pie IX, que, s'ils ne sont pas incapables de nuire, ils perdent cependant tous les jours beaucoup de leur puissance malfaisante. Pour peu mêmeque M. Gladstone continue, nous irions plus loin et nous ajouterions sans peine, parce que c'est notre ferme conviction, que nous croyons ces discours capables de faire beaucoup de bien et trèspeu de mal.

> Sunt certi denique fines, Quos ultra citraque nequit consistere rectum.

Il est des limites qu'il ne faut jamais dépasser, en mal comme en bien ; car, lorsqu'on dépasse ces limites, il se produit une réaction, et le résultat est juste le contraire de celui qu'on avait prévu,

M. Gladstone adresse aux catholiques des *expostulations* à propos de l'Église catholique; il s'en prend au dogme, à la morale, au conciles, à Pie IX, à l'histoire, un peu à tout et à tous; et toul, en passant par le prisme troublé de ses colères, devient simplement atroce, abominable. L'histoire catholique lui apparait comme une perpétuelle falsification de la vérité; Pie IX se montre à lui comme un révolutionnaire, un tribun, un démagogue — le pire des démagogues italiens; les conciles ne cessent de fabriquer les plus dangereuses doctrines; nos dogmes sont absurdes, et enfin notre morale catholique elle-même — en particulier notre morale catholique dans ce qui concerne le mariage¹ — outrage la pudeur de l'Angleterre. M. Gladstone vient d'en faire la découverte. et il se propose de le montrer au monde.

Nous ne suivrons pas M. Gladstone dans toutes ces expostulations, et nous ne lui adresserons pas davantage les expostulations que le monde catholique pourrait, à son tour, lui adresser, à lui et à ses compatriotes. Nous connaissons quelque peu l'histoire d'Angleterre, en particulier l'histoire des trois derniers cents ans, et nous



⁴ Le fait qui a fixé l'attention de M. Gladstone sur ce point est exposé dans la Saturday Review du 27 mars 1875, p. 405. Les particularités de ce récit auraient besoin d'être confirmées.

croyons qu'un catholique n'aurait pas à chercher beaucoup pour expostuler M. Gladstone. Le dogme, la morale, l'histoire, les personnages célèbres de son pays — que nous aimons et que nous admirons aussi sincèrement que peut le faire un Français — pourraient ne pas sortir tout à fait indemnes d'une sérieuse expostulation, mais nous préférons laisser à d'autres cette fastidieuse besogne, et nous aimons mieux nous occuper de M. Gladstone en personne.

Cet homme a fait tant de bruit dans sa vie, et il en fait tant en particulier depuis un an¹, qu'il mérite — au moins à ce titre — de fixer quelques instants les regards du public. D'ailleurs c'est un astre qui décline, nous avons le regret de le dire, et, si les affaires vont encore quelque temps comme elles sont allées depuis six mois, M. Gladstone ne tardera pas à être classé à un rang pour lequel il n'était pas fait. Nous ne sommes pas un de ses ennemis acharnés, mais nous sommes moins encore un de ses aveugles admirateurs. A ce titre, peut-être nous avons quelque droit de lui dire que, si le monde n'a pas beaucoup gagné à lire ses derniers pamphlets, sa gloire, à lui Ĝladstone, a beaucoup perdu au bruit qui s'est fait autour d'eux. Il est bon pour les grands hommes de n'être entendus qu'à de rares intervalles ou de n'être entrevus que dans la pénombre d'un lointain mystérieux : leur majesté s'amoindrit quand ils parlent trop souvent, parce qu'on reconnaît bientôt qu'ils parlent, en définitive, comme le commun des hommes, et quand on contemple de trop près leur figure, on finit par ne plus lui trouver que des proportions très-ordinaires.

Nous craignons bien que M. Gladstone ne se survive à lui-même,

¹ Depuis l'apparition du premier pamphlet de M. Gladstone, il n'est presque pas de Revue anglaise qui n'ait publié quelque article sur la question. La British Quarterly d'avril a donné deux travaux intitulés, l'un : Ultramontanism and civil Allegiance (442-478), l'autre : Mr Gladstone's retirement from the liberal Leadership (478-499). Ce second article est extrêmement bien fait et contient, suivant nous, une juste appréciation de la carrière politique de M. Gladstone. La Quarterly Review, qui avait imprimé en janvier les Speeches of the Pope, a publié dans son numéro d'avril deux articles sur les questions religieuses, intitulés, l'un : Dr Newman, Cardinal Manning and Monsignor Capel, l'autre: The transition from Medieval to modern politics. Nous ne citons pas les Revues moins importantes, catholiques, rationalistes ou protestantes. On formerait presque une bibliothèque avec ce qui a été écrit depuis l'Expostulation de M. Gladstone; mais il paraît qu'on commence à se lasser de tout ce tapage, car un journal ultra-protestant, le Rock, parlant des deux derniers articles de la Quarterly, les caractérise par les épithètes de Heavy, unintelligible, « lourds et inintelligibles.» --- « Le style du second de ces deux articles, dit-il, sent quelque chose de l'obscurité du moyen age. . — The style of the second, at last, of the two articles savours of medieval obscurity. (Le Rock du 23 avril 1875, p. 284, col. 2.)

Digitized by Google

et, s'il persèvère dans sa ligne de conduite, nous ne faisons aucune difficulté de le lui prédire. Jusqu'ici nous avions cru, malgré de notables réserves, que M. Gladstone avait quelque chose d'un grand ministre, nous commençons à douter déjà de cette grandeur. Et nous sommes près de croire qu'elle n'est qu'une illusion. Avant d'en être arrivé là, il nous plait de jeter un coup d'œil sur ce personnage, dont tout le monde peut-être ne s'occupe pas, mais qui, du moins, fait de sérieux efforts pour occuper toutile monde. Un l'a bien vu il y a quelques jours : il a failli provoquer un incident diplomatique, et pour que le monde n'en ignore, M. Gladstone nous tient volontiers au courant des petits faits qui l'intéressent. Ce n'est pas ainsi que font les grands hommes d'État, et les hommes d'État anglais moins encore que tous les autres.

Saisissons donc cet astre qui s'éclipsc, et, avant qu'il ait disparu, tâchons d'en recueillir une fidèle image. Le moment est, du reste, propice. Le bruit qui vient de se faire à nouveau autour du nom de M. Gladstone, dans la presse et même jusque dans la commission de permanence, prête à ce sujet une vive actualité.

I

Ce qui rend, d'ailleurs, cette étude rétrospective plus utile, c'est, outre le rang distingué qu'occupe M. Gladstone dans l'opinion publique, soit en Angleterre, soit ailleurs, la ligne de conduite qu'il a tenue depuis quelques années à l'égard des catholiques ses compatriotes. M. Gladstone ne s'est pas seulement montré pour eux un homme juste, équitable, impartial, il s'est conduit comme un ami généreux, dévoué; il a poussé la bienveillance envers les catholiques jusqu'à braver les attaques et les insultes des sectaires fanatiques de l'anglicanisme, et sans se repaître l'esprit de vaines chimères, il a poursuivi toutes les mesures d'équité qui lui semblaient demandées comme une réparation des injustices de la nation anglaise envers les papistes. Quand il s'est vu incapable d'accomplir certaines réformes que l'état des esprits lui prouvait être prématurées, il a du moins cherché à préparer l'opinion publique, à la pousser dans cette voie, et son passage au ministère fera, sous ce rapport, époque dans l'histoire, presque autant que celui de lord Gray et de sir Robert Peel (1828-1829).

En plus d'une circonstance, durant le cours de sa longue carrière politique, M. Gladstone avait bien affligé les catholiques, en particulier, dans tout ce qui concernait la question italienne et le pou-

Digitized by Google

voir temporel des papes, mais on lui pardonnait ces attaques à cause de son attachement à l'Église anglicane; on fermait les yeux sur sa politique révolutionnaire envers les gouvernements italiens et envers le gouvernement pontifical, pour ne voir que la générosité de sa politique intérieure à l'égard de tous les sujets de l'empire britannique, sans distinction de croyance religieuse. Si cela n'avait dépendu, en effet, que de M. Gladstone, tous les vestiges de l'oppression protestante démeurés dans la loi anglaise auraient été effacés ou seraient tombés à tout jamais dans l'oubli.

On a bien dit, sans doute, que cette bienveillance de M. Gladstone pour les catholiques anglais était intéressée, et que la protection accordée par lui aux papistes était le prix de l'appui qu'il leur demandait dans les autres questions de politique intérieure ou extérieure. Les derniers événements sembleraient peut-être autoriser une telle appréciation et faire croire que cet homme d'État n'a voulu du bien aux catholiques que pour se maintenir au pouvoir. Cependant, nous ne pensons pas que cette appréciation soit juste ct équitable; nous ne pensons pas que M. Gladstone se soit laissé guider par un intérêt d'ambition purement personnel; il a montré trop de franchise et de grandeur d'âme pour qu'on doive expliquer sa ligne politique par des moyens aussi misérables, par des ruses aussi indignes d'un caractère comme le sien. Nous ne lui ferons pas l'injure de lui attribuer des motifs aussi mesquins ou de lui prêter des mobiles aussi ignobles. Nous croyons à sa parfaite loyauté, et nous expliquons la volte-face qu'il vient d'opèrer, sans recourir à des procédés qu'on ne saurait prêter à un homme, à moins de preuves très-certaines et très-explicites.

Quelle que soit, d'ailleurs, l'opinion qu'on se fasse là-dessus, il est, au moins, un fait bien connu, c'est que M. Gladstone se montrait conciliant et bienveillant envers les catholiques, jusqu'à exciter contre lui les colères et les menaces des protestants fanatiques. Et on sait que, malgré l'affaissement du protestantisme, il ne manque pas de fanatiques de l'autre côté du détroit, quand il s'agit du pape et des papistes. On ne se génait même pas pour manifester le déplaisir que causait cette politique du cabinet Gladstone envers le catholicisme; on se plaignait du premier ministre; on l'accusait de conspirer avec le cardinal, alors docteur Manning, la ruine du protestantisme; on le soupçonnait d'être un papiste déguisé et on allait jusqu'à parler d'un *impeachment* devant la Chambre des communes^t.

⁴ En 1867, M. Gladstone s'étant rendu à Rome et ayant eu une audience du pape, les journaux protestants ne cessèrent, pendant quelque temps, de parler d'un complot ourdi par le pape et par Gladstone.

Et qu'on ne croie pas que nous rapportions ici de simples racontars de journaux ou de frivoles cancans de coulisse. Ce sont des bruits qui avaient cours dans toutes les feuilles publiques, et aujourd'hui même, on se demande si M. Gladstone a véritablement rompu avec le pape et avec Manning. Nous voudrions pouvoir citer ici, tout au long, certains articles dirigés, maintenant encore, contre ce ministre, qui était hier l'idole du peuple anglais : « Quelques personnes, disait, il y a peu de mois, le Rock, dans un de ses leading articles, quelques personnes vont jusqu'à croire que M. Gladstone n'est, même aujourd'hui, qu'un papiste déguisé; mais, à moins que le truc de la dissimulation et les ressources des dispenses ne soient portés'à des limites que le jésuite Gury aurait lui-même de la peine à autoriser, il faut, à notre avis, renoncer pour le moment, à une pareille supposition. A moins donc d'aller aussi loin que beaucoup de nos contemporains, il est impossible de lire les attaques passionnées de M. Gladstone contre Pie IX ' sans voir que la rupturc entre le pape et l'ex-premier ministre a atteint des limites qui la rendent presque irrémédiable. Cependant, nous voulons prouver clairement que si les deux adversaires trouvent intérêt à mettre fin à leur querelle, ils le feront sans beaucoup de peine².»

Si nous citons le Rock, qui est l'organe le plus accrédité du parti évangélical ou de la Basse-Église ce n'est pas que nous voulions attribuer à ce journal plus d'autorité qu'il n'en a, en réalité, dans le monde politique. Nous savons bien qu'un journal ecclésiastique ne représente pas toujours la vraie nuance de l'opinion publique; mais, quand nous aurons dit que le Rock traduit les sentiments de presque tout l'épiscopat anglican, on comprendra aisément qu'il faille tenir compte de ses paroles. Que de pages, d'ailleurs, nous pourrions ajouter à celle que nous venons de citer, en parcourant les feuilles publiques anglaises de ces derniers dix ans! On nous y parlerait souvent de complot papiste, et, à la tête de ce complot, nous verrions figurer le nom de M. Gladstone accolé à celui de Mgr Manning. M. Gladstone était devenu, pendant son ministère, le point de mire de tous les partisans acharnés de l'ancien protestantisme³.

⁴ Dans son article sur les Discorsi di Pio IX, inséré dans la Quarterly Review de janvier 1875, p. 478-499.

* Rock du 22 janvier 1875, p. 49. Voir encore le 19 mars, p. 197. — Cf. 10 juillet 1874, p. 468, col. 1. — 24 juillet 1874, p. 493, col. 1 et 2. — Surtout le 20 novembre 1874, p. 793. After all, Dr Manning and Mr Gladstone may possibly understand each other, nothwistanding the present apparent antagonism. Such things are quite conceivable. (27 novembre 1874, p. 809.)

³ Il a paru, en particulier en 1868, à l'époque des élections, une quantité in-

Digitized by Google

Chose étrange néanmoins, quelques-uns des échecs du cabinet Gladstone, ceux, en particulier, qui suggérèrent au chef du parti libéral la pensée impolitique de résigner ses fonctions et de demander, soudainement, sans annonce préalable, presque à la veille de l'ouverture de la session parlementaire, le renouvellement de ses pouvoirs à des élections générales, les principaux échecs du cabinet Gladstone, disons-nous, lui vinrent de la part des catholiques. « Il est remarguable, disait à ce propos le journal déjà cité, que les deux défaites du gouvernement durant cette session (de 1873) ont leur origine dans la même cause, à savoir le désir qu'a M. Gladstone de se concilier la hiérarchie ultramontaine en Irlande¹. » C'est là un fait connu, un fait que les catholiques ne cherchèrent pas certainement à provoquer, car, s'ils avaient eu à cœur de renverser un ministère, le ministère Gladstone est celui qu'ils auraient renversé le dernier. Néanmoins ils crurent de leur devoir de résister, même à leurs risques et périls : c'est un fait et c'est également un fait que cette résistance amena, pour une bonne part, la chute du cabinet libéral.

Durant la présente controverse, on a parlé souvent de cette opposition des catholiques, on l'a traitée d'ingratitude; et on a même supposé que c'était par esprit de haine et par désir de vengeance que M. Gladstone attaquait aujourd'hui ses alliés d'il y a trois ans. On a, en un mot, sacrifié l'honnêteté et la loyauté de M. Gladstone à son ressentiment.

Assurément cette explication est très-naturelle et nous ne voulons pas nier absolument que cette résistance des catholiques anglais en 1873, dans l'University education (Ireland) Bill, n'ait contribué à aliéner l'esprit du chef du gouvernement et fait à son cœur-une de ces blessures que le temps irrite, et qui, à la longue, altèrent la paix, la sérénité, le calme de l'âme, refoulent tous les sentiments généreux, aveuglent l'esprit et rendent un homme incapable, soit de comprendre la conduite des autres, soit de leur rendre justice. Toutefois, quelque naturelle que nous paraisse cette explication, il nous semble qu'elle est insuffisante et incomplète, qu'elle ne résout

croyable de pamphlets, tous s'inspirant d'une même pensée et répétant une même accusation : « M. Gladstone est un jouet entre les mains des papistes. » Voici le titre d'un de ces pamphlets entre les cent que nous pourrions citer : « M. Gladstone le '*trahisseur* de la religion et des libertés de la nation, par le Rév. Will. Brock M. A. queen's college, Oxford, recteur de Bishop Waltham. » Ce pamphlet contient six lettres dont voici les titres : 1° M. Gladstone fàisant l'œuvre des prêtres de Rome; 2° sa loyauté; 3° son puséisme; 4° son amphibologie; 5° son *impeachment*; 6° son bill relatif à l'Église d'Irlande.

¹ Rock du 30 mai 1873, p. 366, col. 2.

MONSIEUR GLADSTONE.

pas nettement ce problème : « Comment se fait-il qu'un homme, aussi bien disposé que M. Gladstone l'était envers les catholiques, soit devenu soudain un de leurs plus ardents ennemis, sinon un de leurs plus ardents persécuteurs? » Nous préférons chercher la solution de cette énigme dans la vie tout entière de M. Gladstone et dans les événements de 1870.

Π

S'il est une chose qui frappe immédiatement, quand on examine la carrière de M. Gladstone, en particulier, quand on en compare les deux points extrêmes, c'est le manque de fixité dans ses opinions et dans ses principes. Le Gladstone de notre temps ne ressemble presque en rien au Gladstone d'il y a quarante ans et on pourrait presque dire que le Gladstone de demain ne ressemblera pas davantage au Gladstone d'aujourd'hui. Cet illustre homme d'Etat n'est pas demeuré fidèle, au moins en apparence, à une seule des grandes idées de sa jeunesse; à mesure qu'il a avancé dans la vie, il est allé modifiant sans cesse ses pensées, et c'est à peine si on reconnaît maintenant en lui aucune des théories qu'il défendait, il y a trente ou quarante ans¹.

Aussi, parmi tous les reproches qui lui ont été adressés, parmi toutes les accusations à l'aide desquelles ses ennemis ont cherché à démolir sa réputation et son influence, il n'en est pas qu'on ait plus souvent répétée que celle de son inconsistance. On lui a dit et redit qu'il avait changé perpétuellement d'opinion et, ce qui est plus grave, qu'il en avait changé toutes les fois que son intérêt personnel ou celui de son parti avaient paru le demander.

Il est vrai que M. Gladstone^a a nié l'inconsistance qu'on lui reproche et qu'il a très-bien établi la distinction à faire entre un changement complet et radical et le développement ou le progrès. Ses amis, voulant le défendre, ont essayé d'expliquer par quelles phases

⁴ M. Disraéli a changé également de parti politique, mais dans un sens contraire à celui de M. Gladstone. Aussi le *Times* faisait, en 1874, cette observation fort juste « Que les auteurs de *Vivian Grey* (roman de M. Disraéli) et du *State in its rietions with the Church* (ouvrage de M. Gladstone) aient pu devenir tous les deux premiers ministres, c'est en quoi il n'y a peut-être rien de surprenant, car les deux ouvrages étaient pleins de promesses. Cependant il peut paraître étrange que le premier soit devenu le chef du parti *tory* et que le second ait dù désétablir l'Église d'Irlande. » (*Times* du 3 octobre 1874, p. 9, col. 2.)

* A Chapter of an Autobiography, by the Right Hon. W. E. Gladstone, 1868.

1142

successives M. Gladstone était passé des idées rétrogrades de sa jeunesse aux idées libérales de son âge mûr et aux idées plus avancées de ses vieux jours. Nous reconnaissons volontiers qu'il y a du vrai dans ces apologies, n'importe la source d'où clies émanent, mais nous croyons qu'il y a aussi du faux et beaucoup de faux.

M. Gladstone a changé de principes à mesure que les événements sont venus l'éclairer : il a su admirablement, peut-être plus admirablement qu'aucun autre personnage de notre siècle, lire les signes des temps et reconnaître les modifications qu'il fallait apporter aux institutions sociales des jours qui ne sont plus; pourquoi ne l'avoucrait-il pas, et qui pourrait lui en faire un crime? N'est-ce pas en cela que consiste, en grande partie, l'habileté de l'homme d'État, et n'est-ce pas à cette faculté que M. Gladstone doit ses plus beaux triomphes? Ce n'est donc pas nous qui lui faisons un crime d'être passé du parti tory au parti libéral, ou du système protectionniste au système du libre-échange; ce n'est pas nous qui lui reprocherons d'avoir fini par reconnaître qu'une religion d'État comme l'Établissement d'Irlande était une monstruosité révoltante dans des temps comme ceux où nous vivons. M. Gladstone a profité des leçons que les événements contemporains lui ont données, et en cela il a bien fait; mais où nous le trouvons injustifiable, c'est dans la manière dont se sont produites ses variations politiques. M. Gladstone, doué, comme il l'est, d'unc tournure d'esprit éminemment dogmatique, a toujours donné ses idées comme des principes immuables. Au lieu de proposer et de défendre ses théories comme vraies ou comme bonnes, seulement pour son époque, il a toujours essayé de les transformer en principes absolus, vrais et bons pour tous les temps et c'est pourquoi toute sa vie n'a été qu'une lutte contre les premières erreurs de sa jeunesse. Après avoir jeté des obstacles sur son chemin, M. Gladstone a du les faire disparaître et sa vie s'est passée à lutter contre lui-même. Le chevalier de Bunsen le disait et l'écrivait au moment où M. Gladstone venait à peine de se faire connaître, et les événements postérieurs ont parfaitement confirmé, depuis, ses prédictions¹. Ce n'est qu'en

Voir un excellent article de la London quarterly Review de janvier 1875, intitulé : Opinions de M. Gladstone relatives à l'Église, pp. 382-410. L'auteur de cet article explique la conduite de M. Gladstone, par les mécomptes qui lui ont valu deux illusions de sa vie. La première de ces illusions a été de rêver une union intime entre l'État et l'Église; quand ce rêve a dù s'évanouir devant la réalité, M. Gladstone est devenu l'ennemi des établissements. La seconde de ces illusions a été de croire qu'il était possible de réunir en un seul corps toutes les communautés chrétiennes, et de penser que l'Anglicanisme servirait de trait-d'union entre les catholiques et les autres fractions de la chrétienté. Ce rêve a duré, reniant, ou du moins en transformant ses théories jusqu'à les renier, que le chef du dernier cabinet britannique est arrivé au pouvoir. Tout le monde l'a remarqué, et lui-même a dù en faire tacitement l'aveu.

C'est donc un des traits les plus saillants de la vie de M. Gladstone que cette mobilité de principes, d'idées et de vues, et peutêtre ne trouverait-on pas aujourd'hui en Europe un homme politique qui soit demeuré moins sidèle à lui-même que le chef du parti libéral anglais. Député à vingt-trois ans (1832) et ministre à vingt-cing (1854), M. Gladstone inaugura sa carrière politique sous les auspices du parti tory, et depuis lors ses idées ont tellement changé qu'il est devenu le chef du parti whig 1. Protectionniste dans sa jeunesse et jusqu'en 1844, il s'est fait ensuite partisan de la liberté commerciale; ennemi de la papauté et du gouvernement pontifical, il a combattu le passage du fameux « Ecclesiastical tilles Bill¹, » et, parvenu au pouvoir, il en a provoqué le rappel. Anglican de croyance et anglican sérieux, il a vécu en relations intimes et amicales avec quantité de papistes; il s'est même montré bienveillant pour le Saint-Siège*, et, à un moment donné, le Pape aurait pu dire du gouvernement de M. Gladstone ce qu'il disait un jour du gouvernement turc, que c'était celui avec lequel il entretenait le plus facilement des relations. M. Gladstone a sans doute blessé plus d'une fois l'opinion catholique anglaise ou européenne, mais il a aussi rendu de grands services à l'Église, et son passage au pouvoir demeurera éternellement cher à la malheureuse Lilande.

Le seul point peut-être où l'on trouve dans la vie de M. Gladstone

parait-il, jusqu'en 1870. A cette dernière époque, M. Gladstone a va ses espérances anéanties par les décrets du Concile, et son désappointement se traduit par la guerre qu'il fait maintenant aux catholiques. Ces idées sont au moins ingénieuses; si elles ne sont pas vraies.

⁴ Lord Macaulay commençait ainsi son article sur l'ouvrage de M. Gladstone. The state in its relations with the Church : • L'anteur de ce volume est un jeune homme d'un caractère sans tache, doué d'un talent parlementaire distingué. *l'espoir naissant de ces • tories • austères et inflexibles* qui suivent à regret et en se mutinant le Leader dont l'expérience et l'éloquence leur sont nécessaires, mais dont elles abhorrent le tempérament cauteleux et les opinions modérées. Il ne serait pas du tout étonnant que M. Gladstone devint l'homme le plus impopulaire de l'Angleterre, mais nous ne faisons que lui rendre justice, en affirmant que ses capacités et sa conduite lui ont gagné le respect et la bienveillance de tous les partis. • (Edimburgh Review, numéro d'avril 1859, p. 321, édition Baudry. — Voir les Lord Macaulay's Essays, édition de Longmans, 1874, p. 464.)

² 25 mars 1851. M. Gladstone fit alors un des plus beaux discours qu'il ail jamais prononcés. La péroraison est surtout remarquable.

³ En 1848 il appuya une motion dans laquelle lord Landsdowne demandait le rétablissement des relations diplomatiques avec le Saint-Siège.

une certaine unité, c'est son côté religieux; et, encore ici, que de variations, que de changements accomplis dans l'espace de quarante ans!

M. Gladstone est certainement, de tous les hommes d'État de l'Angleterre contemporaine, celui qui connait le plus à fond les questions théologiques de son pays, et il tranche, au milieu de ses compatriotes, même dans cette société anglaise, où la religion et les préoccupations religieuses tiennent assez de place pour qu'on ait pu dire, un jour : « Que si la religion véritable pouvait être l'œuvre de l'invention des hommes, les insulaires nos voisins l'auraient certainement inventée ... » M. Gladstone a eu surtout une grande préoccupation dans sa vie, et cette préoccupation a été celle de la question religieuse dans ses détails comme dans son ensemble ¹. M. Gladstone a toujours été un homme religieux, et peut-être, depuis la réforme, en tous cas, depuis la révolution de 1688. est-il le seul premier ministre qui ait été un véritable homme d'Église, un loyal churchman, un homme pratiquant, autant qu'on peut ou qu'on doit pratiquer dans un système qui se montre peu exigeant.

M. Gladstone a voué sa vie à l'étude des problèmes religieux; mais, à côté de cette dominante, à côté de cette unité de tendance, que de notes disparates ! que de transformations dans les principes et que de contradictions dans la pratique !

M. Gladstone débuta, jeune encore, par un vrai syllabus, par un volume sur les relations de l'Eglise et de l'État^a, où il soutenait une thèse vraie en théorie, mais une thèse fausse en pratique, une thèse aussi qu'on ne reconnait guère dans celles de 1868 et de 1875. « L'homme, disait M. Gladstone, a des devoirs envers Dieu et des

⁴ M. Gladstone a beaucoup écrit sur les questions ecclésiastiques. Voici ses principaux ouvrages : 1° The state in its relation with the Church, in-8 de xu-324 pages. Cet ouvrage a eu quatre éditions de 1838 à 1841. La quatrième seule a été considérablement remaniée. — 2° Church Principles considered in their results, 1840, in-8 de xu-562 pages. — 3° Remarks on the royal supremacy as it is defined by reason, history, and the constitution, lettre adressée à l'évêque de Londres, 1850, in-8 de 88 pages. — 4° A letter to the Right rev. will. Skinner D.D. Bishop of Aberdeen, and Primas, on the functions of Laymen in the Church, 1852, in-8 de 39 pages. Le doyen de Chichester, le Rév. Hook, auteur d'un travail considérable intitulé Vies des Archevêques de Cantorbéry, regarde les trois premiers ouvrages comme des écrits de premier mérite. Voir Lives of the Archbishops of Canterbury, v, 35, note.

² The state in its relations with the Church, by W. E. Gladstone, esq., student of Christ church and M. P. for Newark, 1838. Après la lecture de ce travail, le chevalier de Bunsen, qui en désapprouvait les doctrines, ne craignit pas de dire néanmoins de M. Gladstone « que c'était le premier homme d'Angleterre quant à la puissance intellectuelle. » (Lettre du 13 décembre 1838.) devoirs distincts de ceux qu'il a envers la société; ce n'est même qu'à la condition de bien remplir ses devoirs envers Dieu qu'il peut bien remplir ses devoirs envers la société. Or, la société peut être elle-même parfaitement assimilée à l'homme; donc la société a aussi envers Dieu des devoirs distincts de ceux qu'elle a envers clle-même, considérée à un point de vue simplement humain. Il faut donc qu'il y ait une religion d'État, comme il faut qu'il y ait une religion individuelle, et cette religion, l'État doit la maintenir par tous les movens en son pouvoir. » M. Gladstone n'allait pas jusqu'à admettre que l'État pût infliger des peines corporelles, mais il enseignait que l'État pouvait et devait, au besoin, infliger des peines civiles, refuser, par exemple, un salaire à tous les ministres des cultes dissidents, et exclure des emplois administratifs ceux qui ne pratiqueraient point la religion de l'État. Lord Nacaulay combattit vivement cette thèse dans un article de la Revue d'Édimbourg, devenu célèbre¹, et montra tout ce qu'il v avait de lacunes, de confusions ou d'erreurs, pour ne rien dire de plus, dans un parcil système, au cas où on voudrait l'appliquer rigoureusement aux sociétés européennes de notre temps. Du reste, M. Gladstone a depuis profondément modifié ses vues, au moins en pratique, car sa politique a été tout juste le contraire de ses principes; c'est lui qui a désétabli l'Église d'Irlande, lui qui a contribué à faire disparaitre de la loi anglaise la plupart des incapacités civiles, lui enfin qui a plus que personne, durant ces trente dernières années, réussi à accorder à tous les cultes la même liberté. Ici donc encore pas d'unité, pas de principe ferme et arrêté; rien qu'une tendance générale de principe et de conduite, qui fait que M. Gladstone est certainement, de tous les hommes d'État anglais, l'homme le plus franchement chrétien et le plus sincèrement religieux².

⁴ Lord Macaulay, dans son travail si remarquable sur le State in its relations with the Church, part de ce principe que l'État n'a qu'une fin principale, à laquelle toutes les autres sont subordonnées. Cette fin principale, c'est, dit-il. la protection des personnes et des propriétés. Toutes les autres fins étant subordonnées à celle-là, l'État ne peut et ne doit les poursuivre que dans la mesure où elles l'aident à réaliser la fin principale, quand même, dit-il, ces fins secondaires intrinsèquement considérées seraient supérieures à la fin principale. Il est extrèmement curieux de voir tout ce que cet homme éminent sait tirer de consiquences pratiques de ce premier principe.

* Church times du 30 janvier 1874, p. 55, col. 1. — Tous ses écrits et tous ses discours portent l'empreinte de la religion. Même dans ses œuvres les plus profanes, on reconnait, à quelques détails, l'homme croyant et pieux. Dans ce volume de traduction que lui et lord Lyttelton son beau-frère, ont composé en souvenir de leur double mariage, n'a-t-il pas inséré au milieu des morceaux clas-

M. Gladstone est allé jusqu'à consacrer quelques loisirs de sa vie publique à compiler un livre de prières à l'usage de la famille chrétienne.

ш

Toutefois quelles sont ses croyances? Quelle idée précise se fait-il de l'Église et du christianisme? Jusqu'où va son *credo*? Quel article accepte-t-il? Et quel article exclut-il? Quelle est, en un mot, sa règle de foi? — Personne ne saurait le dire, et M. Gladstone serait peut-être bien embarrassé s'il lui fallait répondre.

Quand on parcourt ses livres, ses brochures et ses discours, on y retrouve bien des tendances, mais aucun principe arrêté. M. Gladstone connaît et cite l'Écriture; il estime et fréquente l'Église anglicane, il appartient visiblement au parti de la *High Church*¹, et on a même dit qu'il inclinait vers les ritualistes, ce qui est, en effet, fort probable, puisqu'il fréquente volontiers leurs temples et qu'il les a défendus chaleureusement, l'an passé, par la parole aussi bien que par la plume³.

siques la traduction de la belle hymne d'Augustus Toplady : « Rock of Ages? » (Voir Hymns ancient and modern, n° 184.)

Jesus pro me perforatus, Condar intra tuum latus; Tu per lympham profluentem, Tu per sanguinem tepentem, In peccata mi redunda, Tolle culpam, sordes munda, Coram te nec justus forem, Quamvis tota vi laborem, Me si fide nunquam cesso, Fletu stillam indefesso, Tibi soli tantum munus, Salva me, Salvator unus.

⁴ Voir le *Correspondant* du 10 avril 1875. — C'est cependant M. Gladstone qui a nommé le docteur Temple à l'évêché d'Exeter, nomination qui a été presque un scandale et que beaucoup de personnes ne lui ont pas encore pardonnée. Le docteur Temple, principal de Rugby, avait, en effet, collaboré aux *Essays and Reviews*, qui attaquaient ouvertement la Bible. — Dans la vie de M. Gladstone, les actes contradictoires abondent : on pourrait dire de lui ce qu'on écrivait dernièrement de l'archevêque de Cantorbéry, que les doctrines ne sont rien et que les personnes sont tout. La tendance générale de ses écrits est *High Church*; sa revue du fameux livre intitulé *Ecce Homo* est cependant empreinte des idées de la *Broad Church*.

² Voir le *Correspondant* du 25 septembre 1874, et l'article de M. Gladstone dans la *Contemporary Review* d'octobre 1874, avec les appréciations du *Times* dans le numéro du 3 octobre.

25 SEPTEMBRE 1875.

M. Gladstone est d'ailleurs un disciple de l'Université d'Oxford; et, malgré les quelques froissements qu'il a pu éprouver à certaines heures. l'Alma mater est toujours demcurée chère à son cœur. Pendant dix-huit ans, il a eu l'honneur de la représenter à la Chambre des communes; et, au jour où, à peine connu hors de l'enceinte de la Chambre, il publiait le premier livre qui devait attirer sur lui l'attention publique, sa pensée reconnaissante se reportait vers cette institution sans rivale dans le monde, et sa main gravait, au frontispice de son ouvrage, cette pieuse dédicace : A l'Université d'Oxford¹! M. Gladstone appartient à la génération qui a ravivé l'esprit religieux en Angleterre et renouvelé la face de l'anglicanisme; il a connu les Pusey, les Keble, les Froude. les Newman, il a partagé leurs idées et leurs aspirations : il a aimé leurs noms, applaudi à leurs triomphes, et tout le monde se rappelle encore les tendres effusions que l'évocation d'un de ces noms amenait naguère sous sa plume. M. Gladstone appartient à l'école moderne d'Oxford. Il est anglican, mais anglican du Revival. Il est anglican par sympathie, car on ne peut parler de doctrine dans un système qui supporte toutes les opinions, depuis les limites extrémes du doute et de l'incrédulité jusqu'aux frontières du catholicisme.

M. Gladstone est anglican; il a étudié souvent les relations de l'Église et de l'État; il a sondé bien avant les plaies de l'anglicanisme; il a reconnu quelques-uns des empiètements de l'État, et certes s'il nous était permis de vouloir du bien à l'Église anglicane, nous lui souhaiterions de retrouver un jour M. Gladstone à la tête du gouvernement, car il lui rendrait autant de liberté qu'en comporte l'union de l'Église et de l'État. Il n'ignore pas combien est dangereuse l'intrusion du pouvoir civil dans les affaires religieuses, et il est loin de regarder les cours ecclésiastiques actuelles comme l'idéal des tribunaux religieux^s. Ce n'est pas lui qui se fera le

⁴ • Dédiée à l'Université d'Oxford, éprouvée, mais non trouvée défaillante, par les vicissitudes d'un millier d'années; dans la croyance qu'elle est providentiellement appelée à être une source de bénédictions spirituelles, sociales et intellectuelles, pour cette et pour autres contrées, dans les temps présents et dans les temps futurs, et dans l'espoir que l'esprit de ces pages ne sera pas trouvé différent du sien! » — Londres, août, 1838.

* M. Gladstone n'a jamais hésité à dire qu'une cour composée de magistrais laïques est complétement inapte à décider des questions de doctrine ou de rituel. C'est là une des questions qu'il traite à fond dans ses Remarques sur la seprématie royale et dans sa lettre à l'évêque d'Aberdeen sur les fonctions des laïques dans l'Église. Il regarde l'institution du comité du Conseil privé, en 1853 comme la principale source des maux présents. M. Gladstone s'est exprimé sur le même sujet et de la même façon dans un travail, inséré, en juillet dernier, dans la Contemporary Review sous ce titre : Is the Church of England worth preserving?

défenseur des décisions du conseil privé de la reine. Ce qui pourrait arriver de mieux à l'Eglise anglicane, dans les conjonctures présentes, ce serait un revirement d'opinion qui reporterait M. Gladstone au pouvoir.

Personne plus que lui n'est dévoué à cette grande institution, et personne, crovons-nous, parmi les hommes d'État anglais. n'en connait mieux les imperfections et les besoins. Personne n'aimerait davantage à la voir revivre et grandir. Dans son dernier pamphlet, M. Gladstone nous parle « du noble établissement de la religion nationale'. Ailleurs, cependant, il a dit, en termes fort clairs, que l'Établissement anglican ne répond pas à son idéal de ll'Église; et. quand on a lu toutes les belles et tristes pages qu'il a écrites là-dessus, relu tous les discours qu'il a prononcés sur les questions religieuses², on n'a pas de peine à comprendre l'accent de vérité qu'il y a dans ces paroles dites à la Chambre des communes, l'an dernier, à propos du Scotish Church patronage Bill. « Je ne suis pas un fanatique adorateur des Établissements (applaudissements ironiques), mais je ne suis pas non plus de ceux qui voudraient soulever. à propos de ces Établissements, d'ardentes controverses. sinon dans des circonstances qui justifient tout à fait cette ligne de conduite, et avec l'intention absolue de subir toutes les conséquences d'un pareil conflit. On dira peut-être que je suis un ennemi implacable des Établissements, parce que j'ai fait tous les efforts en mon pouvoir pour mettre fin à l'Établissement en Irlande. Eh bien, loin de me repentir de ma conduite, je ne demande qu'une chose. c'est que la postérité apprécie mon caractère uniquement par la manière dont j'ai traité l'Église établie d'Irlande³! (Applaudissements.)

¹ The Vaticanism, p. 57, édition à six pence.

² Citons, par exemple, le discours de M. Gladstone dans la discussion du *Public Worship regulation Bill* (Voir le *Correspondant* du 25 septembre 1874), l'article de la *Contemporary Review* d'octobre 1874, et le *Chapter of an Autobiography* (Londres, Murray, 1868). On retrouve partout les mêmes idées et presque le même langage. Que M. Gladstone veuille bieu nous permettre de replacer quelques lignes du dernier ouvrage sous ses yeux : « Je ne sais, dit-il, si la chrétienté offrit jamais, alors ou à toute autre période de son histoire, le spectacle d'un clergé, à quelques exceptions près, aussi mondain et aussi relàché, des communautés de chrétiens plus froides, plus dénuées de dévotion et de respect religieux... Nos églises et notre culte n'attestaient que trop une indifférence glaciale... » M. Gladstone continue sur ce ton et termine par ce trait : « Cette revue rétrospective est bien sombre ; quel est l'homme de sens qui oserait aujourd'hui, malgré nos tendances au romanisme et au rationalisme, souhaiter le retour de ces tristes temps : »

Domos ditis vacuas et inania regna.

³ Chambre des communes d'Angleterre du 6 juillet 1874. Voir le Daily News du 7 juillet et le Gnardian du 8 juillet.

Qu'avec des idées vagues comme celles que M. Gladstone possède sur la constitution de l'Église, avec son éducation anglicane, ses relations antipapistes, son cœur aigri par des déboires et des échecs politiques, il n'ait jamais pu, en dépit des éminentes qualités qui le distinguent, apprécier la justesse des principes catholiques, c'est là ce qui ne doit étonner personne. Le protestantisme est l'antithèse du catholicisme. Pour un protestant, il semble que la liberté de penser ne puisse jamais dépasser les limites défendues; pour un catholique, la soumission à l'Église, représentée par son chef infaillible, ne saurait être trop absolue, au moins dans ce qui touche à la foi et aux mœurs. « Le trait caractéristique d'un protestant, c'est l'indépendance, le doute, l'incertitude, la négation de tout symbole, tandis que le trait caractéristique d'un catholique sincère, c'est un dévouement particulier au Saint-Siège et une obéissance filiale à la voix du Père des fidèles 1. » Un protestant aura toujours une grande peine à voir le lien logique de ces trois principes fondamentaux du catholicisme : 1º L'Église est essentiellement infaillible. 2º L'organe naturel et officiel de cette infaillibilité ecclésiastique, c'est son chef, le Pape. 3° Ni l'Église comme Église, nik Pape comme Pape ne peuvent abuser de leur infaillibilité, soil, par exemple, en enseignant comme vrai ce qui est faux, soit en imposant comme de foi ce qui n'est pas contenu dans la révélation, soit en contredisant la véritable raison, soit en nuisant aux peuples et aux pouvoirs de ce monde.

Un protestant, nous le redisons encore, aura toujours de la peine à comprendre ces principes, et M. Gladstone, peut-être plus que d'autres, malgré sa pénétration et son esprit facile, malgré son ardeur et sa puissance de travail vraiment merveilleuses.

Il y a, en effet, chez lui le défaut de toutes ses qualités³. Quand une idée originale saisit vivement M. Gladstone, il n'a plus de repos qu'il ne l'ait manifestée par un discours ou par une lettre³, ce qui imprime à sa conduite ces soubresauts violents, heurtés,

⁴ L'Église en présence des controverses actuelles et des besoins de notre siècle. — Traduit de l'anglais.

² Un journal, dans un article empreint d'hostilité contre M. Gladstone, émet une idée où il y a peut-être cependant du vrai : « Toute l'humanité, dit ce journal, doit révérer M. Gladstone, et toutes les autres considérations doivent se prèter à son exaltation. Toriïsme, libéralisme, radicalisme, ritualisme, rationalisme, romanisme, tout va bien, tant que cela est subordonné à la grande fin de glorfier Gladstone. » (Rock du 22 janvier 1875.) — A force de dominer, les hommes supérieurs finissent par se considérer comme des idoles.

³ «C'est une opinion communément reçue, que M. Gladstone aurait dù se taire un peu plus souvent qu'il ne l'a fait. » (London quarterly Review de janvier 1875, p. 384. — Voir aussi la Saturday Review.) Nous pourrions ajouter encore que, depuis Macaulay, tout le monde reconnaît la difficulté de comprendre quelquelois



qui le feraient prendre quelquefois pour un révolutionnaire de la pire espèce, ce qui lui enlève cet ordre, cette règle, cette mesure qui s'imposent toujours et conservent le pouvoir une fois qu'elles l'ont conquis. M. Gladstone a beaucoup étudié Homère, il connaît son Iliade et son Odyssée comme peut-être bien peu de nos universitaires; il cite aisément et sans recherche des tirades de ce poëte: dernièrement encore il publiait sur lui des travaux commencés il y a de longues années ¹. Aussi, à force de vivre avec les guerriers d'Homère, il a pris quelque chose de la pétulance de ces vengeurs de l'honneur hellénique; mais de tous les héros d'Homère auxquels on pourrait le comparer, Achille est celui avec lequel son tempérament présente le plus de points de contact. Gladstone est un peu l'Achille¹ de l'Angleterre contemporaine; il en a les bouillantes ardeurs, les entrainements violents, les boutades imprévues, les ressentiments, les colères et les fiertés. C'est un homme qui aime à porter toujours la tête haute, parce qu'il y a toujours, même dans ses actes les plus répréhensibles, quelque chose de noble et de généreux qui les excuse. Nous le disons de tous les écrits de M. Gladstone, même des derniers 3.

IV

Comme orateur, M. Gladstone a l'entrain, le feu, la véhémence, qui font en général défaut à ses compatriotes. Anglais par l'exposé

et toujours de traduire M. Gladstone. Il y a chez lui une telle abondance de mots, que l'idée se dégage rarement nette et claire du milieu de tous ces faux ornements.

¹ Nous pouvons signaler : 1° ses Studies on Homer and the Homeric Age, parues en 1858 et publiées à nouveau, en grande partie, dans le volume intitulé Juventus mundi, the Gods and men of the Heroic Age (London, Macimillan, 1869), ouvrage plein de recherches et d'observations, qui ferait honneur à un professeur vieilli dans l'étude et l'enseignement du grec. — 2° Homer, translation from the Iliad, 1865-1873.

* C'est le mot dont se sert, comme nous, l'auteur d'un très-intéressant travail sur M. Gladstone, qui a paru dans la British quarterly Review du 1^{er} avril 1875. — « Mr Disraeli, though conscious of a powerful majority at is back, looked towards the Achilles tent with glances of timorous respect.» (Page 481;) — L'idée et le mot se retrouvent aussi fréquemment dans les Revues anglaises, qui étudient la carrière de M. Gladstone. Voir le World du 12 mai 1875, à l'article Return of Achilles.

⁵ Voir une très-juste appréciation du caractère de M. Gladstone dans le *Times* du 3 octobre 1874, p. 9, col. 2 : « What outsiders see, is the stern, unbending nature, the unrelaxing earnestness of purpose, the lofty and chill morality. the total lack of humour. »

lucide qu'il trace des questions les plus embrouillées de statistique ou de finances, par la science et la plénitude des détails, par les observations exactes et minutieuses dont tous ses discours sont remplis, il est Français par la chaleur et la vie qui circule dans son débit et dans sa parole. Ajoutons à cela le charme de son langage, la correction, l'ampleur, la richesse de son style, même dans ses improvisations les plus complètes, une facilité hors ligne pour revêtir la plus ordinaire pensée, de formes splendides et attrayantes, et nous nous expliquerons comment M. Gladstone ne parle jamais à la Chambre ou ailleurs sans captiver, sans séduire, sans ravir son auditoire. Il y a jusque dans sa personne⁴, dans son regard vif et pénétrant, dans sa taille bien prise, dans son port élancé, dans la correction parfaite de toute sa tenue, quelque chose qui prévient en sa faveur et lui gagne des sympathies, même avant qu'il ait ouvert la bouche.

Et cependant, malgré tous ces dons remarquables, il manque à M. Gladstone une des premières qualités qui font l'homme d'État, en tout pays, en particulier, en Angleterre, ce que ses compatriotes appellent « the steadiness, » c'est-à-dire, la pleine possession, la possession calme, consciente, impassible, de soi-même, cette possession qui aide à prévoir de loin, cette patience qui marche vers le but sans se rebuter, au milieu des obstacles, et qui ne recule jamais, parce qu'étant sûre d'arriver, elle ne craint pas d'attendre. Un publiciste l'observait, il y a quelques mois, en jetant un coupd'œil sur l'année 1874, qui venait de finir. « On prévoyait, dit-il, en parlant de l'exil de M. Gladstone de la vie politique, on prévoyait vaguement la démarche que vient d'accomplir M. Gladstone, et cette prévision a tenu, pendant longtemps, dans un état d'inquiétude, le parti libéral, et même le monde politique. Pendant l'année, au moins, qui a précédé la lettre (à lord Granville²), on avait aperçu, dans les mouvements politiques de M. Gladstone, une impatience, une excentricité, un décousu ct une violence, qui trahissaient, dans le chef du parti libéral, la perte de cette « steadiness » que Garibaldi affirme être le trait caractéristique des anciens Romains et des Anglais modernes³. »

M. Gladstone n'a pas, en effet, cet esprit de suite, cette ténacité patiente qui caractérise la nation britannique; c'est, avant tout, un homme d'initiative, un esprit remuant, vif, pénétrant, toujours en mouvement, toujours en quête d'une réforme à faire, d'un tort à

⁴ On a parlé longtemps en Angleterre de l' « handsome Gladstone », du besu Gladstone.

^{* 11} janvier 1875.

^{*} The British quarterly Review- du 1** avril 1875, p. 478.

redresser, d'une injustice à venger. On pourrait volontiers l'appeler le Chevalier errant des temps modernes¹. Il s'est occupé de tout, il n'y a pas une question où il ne soit intervenu, et souvent fort malencontreusement pour lui : question pontificale, question napolitaine, question orientale, questions politiques, religieuses, scientifiques, financières, commerciales, il a touché à tout, dans sa vie publique de quarante ans, et partout il a montré les mêmes qualités et les mêmes défauts : la sagacité, mais la précipitation; l'ardeur, mais aussi l'emportement²; et c'est pourquoi il a dù si souvent revenir sur ses pas.

Jamais, peut-être, l'Angleterre n'a possédé un ministre doué d'une énergie réformatrice plus vigoureuse³, au moins dans les temps modernes : désétablissement de l'Église d'Irlande, abolition de la vente des grades dans l'armée, réduction de l'impôt et de la dette, réforme du vote, instruction obligatoire, etc., voilà tout autant de projets de lois qui ont été conçus, formulés, proposés, défendus et promulgués, dans l'intervalle de moins de cinq années. Il y aurait là de quoi couvrir de gloire plusicurs générations de ministres, et M. Gladstone a fait tout cela, presque à lui seul*; car, ainsi qu'on l'a justement remarqué, le défaut du parti libéral, en Angleterre comme partout, c'est d'avoir plutôt des hommes de parole que des hommes d'action; des hommes de théorie plutôt que des hommes de pratique et d'expérience. M. Gladstone luimême est plus réformateur qu'administrateur³, toujours par la même raison. L'initiative nuit à l'esprit de suite, d'ordre et de méthode. Aussi a-t-on, à ce point de vuc, violemment critiqué son gouvernement, à l'étranger comme en Angleterre, et, en cela peutêtre, on a eu raison, au moins dans certains cas : on a trouvé qu'il sacrifiait l'influence politique et sociale d'un grand pays, les intérêts européens et internationaux, à sa politique intérieure, au bien-être et à la paix de l'Angleterre; on a traité sa politique, de politique de boutiquiers, et on l'a caractérisée d'un mot qui résume ses tendances principales, tendances utilitaires, industrielles

⁴ On se rappelle le bruit que firent, il y a plus de vingt ans, ses deux lettres au comte d'Aberdeen, sur les prisons de Naples. Tout le monde reconnaît aujourd'hui qu'il y avait beaucoup d'exagération dans les faits allégués, et M. Gladstone ne ferait peut-être même pas difficulté de l'avouer.

• Not without a Touch of his usual vehemence, • disait le Times du 3 octobre 1874 (p. 9, col. 2), en parlant de sa sortie contre les catholiques dans la Contemporary Review.

* The Brilish quarterly Review du 1" avril, p. 479,

4 Church Times du 30 janvier 1874, p. 50, col. 1.

⁵ « Great in legislation rather than in administration, » dit l'auteur d'un remarquable article de la British quarterly Review du 1^{er} avril, p. 484.

et commerciales, quand on l'a nommée « la politique de Manchester. »

A un point de vue français ou européen, cette politique d'abstention et d'isolement peut être l'objet de justes critiques; elle n'est pas grande, noble, digne d'un grand peuple et d'un grand homme; peut-être même n'est-elle pas véritablement utile. Cependant. à un point de vuc exclusivement anglais et national, en tenant surtout compte des circonstances au milieu desquelles a été jeté soudainement le cabinet Gladstone, par les fautes de la politique impériale, d'abord, et, ensuite, par les folies du gouvernement de la défense nationale; à un point de vue tout national et tout anglais, disons-nous, la conduite du ministère libéral ne manque pas de bonnes excuses '. Il semble, du reste, que l'Angleterre ait pris, depuis quelques années, le parti de ne plus s'occuper du continent, et les discours de M. Disraéli ou de lord Derby, à propos de l'incident belge-allemand, ne trahissent pas une disposition beaucoup plus belliqueuse que celle du cabinel Gladstone^{*}.

Quelle que soit, néanmoins, la part de blâme et de critique qu'il faille faire à la politique extérieure de M. Gladstone, il est certain que le point vulnérable de son cabinet s'est toujours trouvé dans la partie administrative de son gouvernement. Lui-même a senti si bien qu'il était, avant tout, fait pour opérer des réformes, que, du jour où il a eu épuisé le programme au nom duquel il avait été porté au pouvoir, il a senti le besoin de se démettre et de céder la place à des hommes plus pratiques, si le corps électoral n'acceptait pas le nouveau plan de réformes qu'il lui soumettait, en dissolvant le Parlement et en provoquant des élections générales. Avec la conscience intuitive qu'il avait de sa mission et de son rôle, il s'est dit à lui-même et il a dit aux autres : « Je suis un réformateur, si vous voulez encore des réformes dans le sens que je vous signale, conservez-moi au pouvoir; si vous trouvez que, pour le moment, celles que j'ai accomplies vous suffisent, appelez à vous gouverner d'autres hommes, des hommes plus pratiques, car je puis bien faire les réformes, mais je suis moins aple à les appliquer. »

⁴ La principale de ces excuses vient de notre situation. Comment faire alliance avec un peuple où la révolution semble s'établir à l'état permanent?

^a Voir les journaux du mois d'avril, du 16 au 25. — L'Univers du 22 avril.

Tel est l'homme, au point de vue religieux et au point de vue politique. C'est un mélange de grandes qualités et de grands défauts, mais de ces défauts qui tiennent à de grandes qualités¹. C'est un esprit ardent, un cœur généreux, une âme pleine de hautes aspirations religieuses, poursuivant facilement un bel idéal et allant quelquefois jusqu'à se repaître de vaines chimères et de superbes illusions.

Croit-on, par exemple, que, dans l'état où est actuellement l'Europe, et après toutes les violations de traités dont les peuples se sont donnés mutuellement l'exemple, M. Gladstone ait pu écrire cette page, dont la naïveté ferait rire, si elle n'était point tombée de sa plume? — « Il fut une époque, écrivait, il y a quelques mois *, le chef du cabinet libéral, il fut une époque, dans ces derniers vingt ans, où Pie IX aurait pu devenir le chef d'une confédération italienne. Et, quand cette époque fut passée, il en vint une autre où il aurait pu conserver, avec les garanties de l'Europe, une suzeraineté sur tous les États de l'Église, distincte de la monarchie directe. Et quand cette époque fut passée, quand le cercle des possibilités fut rétréci, Pie IX pouvait encore probablement conserver la suzeraineté de Rome avec libre accès à la mer. Il dépendait incontestablement de lui, jusqu'en 1870, d'obtenir cela pour la cité Léonine, avec engagement que Rome ne deviendrait jamais le siège du gouvernement ou une résidence royale, et qu'on ne verrait jamais ainsi briller deux soleils au même firmament. En vérité, il n'y avait en cela rien que le pape ne pût se faire assurer par toutes les garanties que pouvait obtenir l'amitié de toutes les cours de l'Europe, hors toutefois l'imposition, par la force, d'un gouvernement clérical, que les Romains détestent. Mais le pape a préféré faire « quitte ou double, » et maintenant il recueille le fruit de son entêtement^a. »

⁵ Quarterly Review de janvier 1875, p. 290. Il y a dans cet article tant d'injures, que nous aurions de la peine à y reconnaître M. Gladstone, si nous ne savions, par tous les journaux anglais, qu'il en est réellement l'auteur, et si M. Gladstone ne venait d'en réclamer la paternité, en le publiant dans son nou-

⁴ « In such a man there cannot but be many tendencies more or less conflicting or divergent. » (London quarterly Review de janvier 1875, p. 386.)

² En republiant ces pages sans les modifier, M. Gladstone semble nous dire qu'il n'a pas encore changé d'avis.

Voilà ce qu'écrivait, il y a peu de mois, M. Gladstone; après le guet-apens de Castelfilardo, l'entreprise avortée de Mentana, le coup plus heureux du 20 septembre; après l'expulsion de tous les ordres religieux, la confiscation de tous les biens ecclésiastiques. C'est quand le pape est à peine protégé par le respect qu'il inspire, même à ses ennemis les plus acharnés; quand il dépendreit d'un Bismarck italien, s'il pouvait s'en trouver un dans ce grand et malheureux pays, de faire saisir le pape par cinquante soldats et de le jeter dans la prison Mamertine; c'est quand le Danemark a été dépouillé, le Hanovre envahi, la Lorraine et l'Alsace violemment arrachés au corps palpitant de la France; c'est après les horreurs de la guerre civile et sociale, après les incendies et les assassinats de la Commune; c'est quand les prisons de la Prusse regorgent de prêtres, d'évêques et de catholiques prisonniers; c'est quand les troncs tremblent, quand les souverains conspirent la ruine de l'Église, quand l'Italie s'apprête à supprimer la loi des garanties, c'est en face d'un pareil spectacle, que M. Gladstone vient nous rappeler tous ces plans machiavéliques auxquels personne ne croyait, en les proposant, et auxquels tout le monde se promettait bien d'être infidèle! C'est en ce moment que M. Gladstone vient reprocher au pape de n'avoir pas voulu ajouter à tous ses autres malheurs la honte d'être dupe. En vérité, il faut être, ou bien naïf ou bien cruel 1!

Nous aimons à croire que, dans ce cas, M. Gladstone ne s'est montré que naîf; mais il est un autre passage que la postérité pardonnera plus difficilement au célèbre homme d'État, et à propos duquel je crains bien qu'un jour on ne se montre fort sévère, quand il s'agira de porter un jugement définitif sur ce personnage, vraiment étonnant dans ses défauts comme dans ses qualités.

Comparant les papes du moyen âge à Pie IX, et rapprochant leurs luttes de celles du pontife actuellement régnant, M. Gladstone reconnait que les premiers avaient au moins du courage, parce qu'ils osaient, seuls, sans armes, sans ressources, tenir tête aux plus grands orages. Ils savaient au moins, dit-il, qu'ils risquaient leur vie dans une pareille lutte. « Mais maintenant, ajoute-t-il, maintenant que le pape est sûr que la crédulité de millions d'hommes lui garantit des revenus, pour ne point parler des offres du gouvernement italien qu'il tient en réserve; maintenant que ses moyens

veau livre : Rome et les dernières modes religieuses. Le premier volume de la traduction française des discours du pape vient de paraître chez Adrien le Clère.

⁴ Rapprocher de ce langage de M. Gladstone celui du prince de Bismarck, dans la séance du 16 avril, au Parlement prussien.



d'existence sont aussi assurés que ceux d'aucun riche gentilhomme de Paris ou de Londres, ses anathèmes perdent beaucoup de leur dignité en perdant beaucoup de leur virilité, parce qu'ils ne l'exposent plus à aucun danger. Quoique les foudres du Vatican ne soient pas incapables de nuire à une portion de l'humanité, néanmoins elles ne peuvent ni inspirer de la crainte, ni commander du respect¹. »

Se servant de l'autorité du défunt roi Albert, M. Gladstone se plaint quelque part de cette facilité avec laquelle le souverain pontife parle aux pieux pèlerins qui viennent visiter ses infortunes et consoler ses douleurs. Il croit qu'un souverain ne doit jamais parler ex tempore : mais il oublie lui-même que le pape n'est pas le premier souverain venu; et cependant, ce dévouement, cet amour, cette soumission, cette gravitation du monde catholique vers Rome, parce qu'il y a là un pauvre vieillard désarmé mais impassible sous la main de ses ennemis menacants; ce spectacle, unique dans l'histoire, au milieu des trônes qui s'écroulent et des souverains qui partent pour l'exil, ce spectacle devrait bien lui montrer qu'il y a dans le pape plus qu'un souverain quelconque. C'est un souverain pontife, c'est-à-dire un homme qui représente, pour nous, et qui prétend représenter pour les protestants, le droit et la justice; un homme dont la mission est d'enseigner, de soutenir, d'encourager; un homme qui se doit aux plus petits comme aux plus grands, et qui, élevé plus haut que ne l'a jamais été et ne le sera jamais aucun homme, doit cependant se dire et se faire le serviteur de tous : « Servus servorum Dei. » Et M. Gladstone voudrait que cet homme, placé si haut, se renfermât dans ce qu'il appelle un digne silence; il voudrait qu'il subit toutes les spoliations, toutes les violences, tous les manques de foi, sans élever une protestation; il voudrait même que cet homme n'eût pas une parole d'encouragement, de tendresse, d'affection pour tous ceux qui viennent lui dire : « Père des fidèles, vous êtes dans l'infortune et la souffrance, mais les cœurs de vos enfants sont avec vous!» Eh bien ! que M. Gladstone nous permette de le lui dire avec sincérité, il va ici contre le sentiment universel de notre époque ; s'il est, en effet, quelque chose que le monde admire aujourd'hui, c'est ce vieillard qui réalise ici-bas l'idéal entrevu et décrit par le poëte antique :

> Justum et tenacem propositi virum, Non civium ardor prava jubentium Non vultus instantis tyranni Mente quatit solidà¹...

- ¹ Quarterly Review de janvier 1875, p. 312.
- ^в Horace, Odes, livre III, ode п.

M. Gladstone accuse quelque part ses compatriotes de n'avoir pas le sens du goût aussi prononcé que les habitants du continent': il aurait pu aller plus loin et ajouter qu'ils ne sentent ni de la même manière, ni aussi fortement, les beautés de l'ordre moral, ct luimême nous en donne, hélas! aujourd'hui un triste exemple. -Nous trompons-nous? — Dieu le veuille pour l'honneur de M. Gladstone; mais nous croyons que la postérilé sera un jour sévère pour sa mémoire, si, avant de mourir, il ne déchire lui-même, et de ses propres mains, de longues pages de ses écrits. L'histoire lui reprochera un jour d'avoir étudié la papauté dans les écrits d'un révolutionnaire et d'un conspirateur³, et d'avoir, sans tenir compte des protestations des événements et des hommes, sur les accusations de cet auteur, traduit au tribunal d'une opinion facile à égarer le pouvoir le plus auguste et le plus paternel qu'il y ait en ce monde³. L'histoire trouvera encore étrange que, pour étudier la théologie, M. Gladstone ait pris pour guide le Janus^{*} et les écrits d'une secte aussi haineuse qu'impuissante, au lieu de se mettre à l'école des plus grands génies que le monde catholique révère, et de ceux-là même que M. Gladstone respecte; l'histoire aussi ne comprendra pas aisément comment celui qui fut un grand ministre, ou, à tout le moins, le ministre d'un grand pays, perdit assez, en un jour d'égarement, le sens du devoir pour écrire des pages comme les « Vatican decrees, » le « Vaticanism, » et surtout les « Speeches of the Pope. » Elle se demandera si de pareils sujets devaient être

⁴ Citons un passage de l'article sur le « *Rituel de l'Église anglicane.* » • Nos offices, dit dans cet article M. Gladstone, nos offices étaient probablement sans pendant dans le monde, par leur vulgarité. *Comme ils auraient choqué un brahmane et un boudhiste*, il est probable qu'on ne les aurait point supportés dans cette contrée, *si le sens du goût et la perception du visible et de l'invisible* n'eussent été aussi morts que l'esprit de dévotion. » (*Contemporary Review* d'octobre 1874, et *Church Review* du 3 octobre 1874, 509, col. 1.) — « Ici et là, dit à ce propos le *Church Times*, le public arrive tous les jours à se rendre plus compte de ce fait, et son repentir est presque aussi grotesque que sa faute. » (Le *Church Times* du 2 octobre 1874, p. 474, col. 2.)

* M. Gladstone a traduit en anglais « l'Histoire des États-Romains, » de Farini. 3 vol. in-8, 1851-1853.

⁵ M. Gladstone était autrefois partisan des gouvernements paternels. Lord **Ra**caulay lui adressa, à ce propos, quelques critiques fort justes dans son *Emp* sur le « *State in its relations with the church.* »

• M. Gladstone a affirmé que Döllinger n'était personnellement pour rien dans ses pamphlets (*The Vaticanism*, p. 66); mais les catholiques n'ont jamais prétendu que M. Döllinger eût personnellement fourni des matériaux à M. Gladstone: ils ont dit, et, en cela, ils ont eu parfaitement raison, que N. Gladstone n'avait fait que rajeunir (*refurbished and paraded anew*) les arguments du Janus. Il n'y a qu'à comparer les deux ouvrages pour s'en convaincre.

traités avec tant de légèreté, de sans-gêne et d'inconvenance¹; elle dira s'il est quelque chose qui puisse excuser M. Gladstone d'avoir. non pas, comme on l'a fait pour les discours du pape, publié en deux gros volumes ses idées sur l'Église, le catholicisme et la civilisation moderne, mais jeté en pâture, à un public avide d'émotions malsaines ², saturé de préjugés et excité par tous les organes de la publicité contemporaine, des pamphlets auxquels on pourrait bien appliquer, plus justement que M. Gladstone ne l'a fait aux discours de Pie IX, l'épithète d'incendiaires, « Highly incendiary³, » Oui, l'histoire dira tout cela, et elle voudra savoir encore comment un ministre qui se dit libéral, qui rêve l'égalité pour tous les citoyens d'un même pays, qui rend hommage à la lovauté de ses compatriotes catholiques, qui reconnaît l'incapacité où est le peuple de discuter et de résoudre les hautes questions dont on vient de le faire le confident, s'oublie jusqu'à attaquer ainsi violemment des hommes qu'il avoue être honnêtes et loyaux, et cela en faisant appel aux passions les plus mauvaises de la multitude. Elle voudra savoir comment ce ministre, qui se prétend et qui est religieux, s'est arrangé avec sa conscience pour jeter un pareil brandon de discorde au milieu des sociétés européennes! Elle dira si le moment était bien choisi ; si une telle conduite est empreinte de noblesse, de générosité et de grandeur; s'il était possible à un homme comme M. Gladstone d'oublier qu'il est des choses dans la vie dont on peut. sans doute, s'entretenir tout bas, mais desquelles il est défendu de parler tout haut, et d'en parler avec la légèreté, la passion et l'inconvenance dont nous venons d'être témoins ! Elle demandera enfin s'il y a quelque chose qui puisse excuser l'outrage qu'on déverse à

⁴ Détachons cette perle entre cent autres : « Ce prisonnier, qui n'est pas emprisonné, est visité chaque semaine par des foules ou des sociétés de gens qui se glorifient de violer impunément la loi (of Lawbreakers glorying with impunity) et reçoit d'eux, aussi bien que des sycophantes (!) qui l'environnent, une adulation non-seulement excessive dans son degré, mais même une adulation qui, pour un esprit non prévenu, ressemble au sacrilége (Quarterly Review de janvier 1875, p. 273). « ... Nous aurions cru impossible de pousser plus loin qu'il ne l'est dans ces volumes (les Discours du Pape) le langage de la trahison contre l'Italie, etc., etc. » Il n'y a presque pas une phrase qui ne heurte le bon sens et le bon goût.

² M. Gladstone s'est plaint publiquement que le gouvernement français eût interdit la vente de ses pamphlets dans les *bibliothèques des chemins de fer*. L'affaire a même été portée à la commission de permanence de l'Assemblée nationale.

³ « Et quoique ces discours (du pape) puissent sembler souverainement incendiaires, ils se vendent à la librairie de la Propagande, et on peut se les procurer par la voie ordinaire du commerce, en vertu de cette liberté de la presse que la papauté abhorre et condamne. » (Quarterly Review de janvier 1875, Speeches of the Pope, p. 267.) pleine main sur un vaincu, tandis qu'on encense servilement un vainqueur orgueilleux dont on a été soi-même la victime! Oui, ouest la vraie noblesse? — Est-elle dans le vainqueur qui tourmente ceux qui ne peuvent ni résister, ni se plaindre? Est-elle dans celui qu'aucun revers ne peut réduire au silence et à la servitude? Estelle dans celui qui adule le premier et insulte le second !?

L'histoire posera toutes ccs questions, et nous croyons qu'èle blâmera sévèrement des pages comme celles auxquelles nous faisons plutôt des allusions que des emprunts, car il nous répugne de replacer, même sous les yeux de M. Gladstone, des écrits qui sont maintenant pour lui un déshonneur, et qui seront plus tard un remords, s'il ne travaille à les faire oublier. On a beau parcourir ces pages, on ne reconnaît point, dans l'article de la Quarterly Review¹, l'homme qui parlait ou écrivait d'affaires comme une dixième muse. Il y a des idées, des expressions et un style qui demeurent interdits à quiconque a passé par les grandeurs. Un grand ministre ne devient jamais un pamphlétaire de bas étage⁵.

VI

Le caractère et la vie de M. Gladstone nous expliquent en partie. avons-nous dit, la ligne de conduite étrange qu'il tient en ce moment, par rapport aux catholiques. Ce n'est pas néanmoins k seul

⁴ Les journaux anglais nous ont appris que le premier exemplaire des (Vation decrees » avait été envoyé à M. de Bismarck par ordre de M. Gladstone. Ils ne nous ont pas dit si le chancelier avait cru devoir répondre. Nous serions, en tout cas, très-curieux de connaître cette réponse.

² S'il faut en croire le récit des journaux, le directeur de la Quarterly avaité confié à un de ses rédacteurs ordinaires la Revue des discours de Pie IX (Duors di Pio IX), quand, sur l'intervention de lord Salisbury, M. Gladstone obtint d'érchargé de ce travail.

⁸ Nous voudrions pouvoir faire des derniers écrits de M. Gladstone l'éloge que lord Macaulay faisait du premier ouvrage de cet homme d'État : « It is writer throughout with excellent taste and excellent temper; nor is it, so far as we have observed, disfigured by one expression unworthy of a gentleman, a scholar, or i christian (Revue d'Édimbourg, 1839, avril, 234. — Lord Macaulay's Essays, Hé. col 1). » Il faudrait dire, hélas! qu'il n'y a presque pas une page, dans les der niers pamphlets de M. Gladstone, qui ne soit indigne « of a gentleman, a scholar, a christian.» L'inconvenance du langage, en particulier dans l'article de la Quor terly Review initiulé « The speeches of the Pope, » est poussée si loin que plusieur journaux protestants ont cru devoir protester publiquement. Tel, par exemple, le Church Ilerald. Le Rock, peu suspect de tendances papistes, caractérise k travail de M. Gladstone de « Fiery abuse of Fio IX, » de violente diatribe comer Pie IX.

1160

élément dont il faille tenir compte pour apprécier équitablement la volte-face qu'il vient d'opérer sous nos yeux; les événements ont aussi exercé leur influence sur les destinées singulières de cet homme comme sur celles du reste de l'Europe; et, chose étrange! M. Gladstone, qui a été renversé indirectement par les victoires du prince de Bismarck, se fait aujourd'hui l'apologiste de cette politique allemande, de cette politique qui n'aurait point tardé, par ses excès, à le ramener au pouvoir d'où elle l'avait précipité par ses triomphes. Ce n'est point là un des événements les moins singuliers de notre temps, ni un de ceux qui contiennent les moindres leçons. Quelques mots d'explication sur les événements accomplis durant ces dernières années ne seront pas, dès lors, placés ici hors de leur place.

Lorsque, en février 1868, lord Derby résigna le pouvoir, et que M. Disraéli, actuellement premicr ministre d'Angleterre, fut appelé à lui succéder, la question irlandaise était la grande question du jour; et, par un concours de circonstances peut-être unique dans l'histoire parlementaire des trois royaumes, les deux grands partis politiques qui se partagent les Chambres anglaises étaient enfin disposés à rendre justice à l'Irlande catholique. Conservateurs et libéraux, tories et whigs, étaient d'accord sur la nécessité de résoudre la question irlandaise, qui en comprenait trois autres, celles de l'Église établie, du droit de propriété ct de l'éducation'; ils s'entendaient même sur le principe, à savoir, celui de l'égalité, et ils ne différaient que sur la façon dont il fallait l'appliquer. On vit, dès-lors, se réaliser à la lettre ce que Charles Gréville écrivait, en 1828, à la veille de l'acte d'émancipation (1829). « Le succès de la question catholique, écrivait Gréville, ne dépend ni des whigs, ni des tories; les premiers n'ont pas le pouvoir, les seconds n'ont pas la volonté de la résoudre; mais le cours des temps et la situation de l'Irlande la résoudront malgré tout, et sa marche lente mais progressive ne peut être, ni arrêtée par ses ennemis, ni avancée par ses amis^a. »

⁴ Nous ne faisons pas entrer là dedans la question de « l'home rule » ou du gouvernement de l'Irlande par l'Irlande, qui se représente périodiquement devant les Chambres d'Angleterre. C'est une question secondaire à laquelle les catholiques irlandais ont toujours, et avec raison, attaché moins d'importance qu'aux trois dont nous parlons.

² Journal of the Reigns of King Georges IV and William IV, by the late Charles C. F. Greville, edited by Henry Reeve. — Longmans, 1874, t. I, p. 133. On voit par là ce qu'il faut penser de l'importance que M. Gladstone attribue à l'intervention de Mgr Doyle dans les débats relatifs à l'émancipation de l'Irlande (1826-1829). Voir la Dublin Review de janvier 1875, p. 180, et le Correspondant du 25 avril. En 1868, le temps et la question irlandaise avaient marché, et les catholiques d'Irlande, après avoir voyagé quarante ans dans le désert, comme s'exprimait un journal de l'époque, touchaient enfin à la terre promise. Chose même singulière! amis et ennemis, les *tories* mal disposées et les *whigs* impuissants de 1828 étaient d'accord pour leur en ouvrir l'entrée. Et ce qui est plus étonnant encore, c'est que les mal disposés de 1828 étaient presque les plus bienveillants en 1868, et que ce fut à eux qu'échut, tout d'abord, la mission d'accomplir un grand acte de justice nationale.

D'accord sur le fond, ainsi que nous venons de le dire, les tories et les whigs, les conservateurs et les libéraux, différaient néanmoins sur le mode d'exécution. Deux systèmes formulés, avec cette concision qui semble être le don de la race anglaisc, dans deux mots qui coururent les journaux de l'époque, *Level up* et *Level down*, étaient en présence. Les tories, en qualité de conservateurs des institutions nationales, étaient pour le *Level up*, c'est-à-dire pour le système qui voulait accorder aux catholiques les mêmes faveurs qu'aux protestants, en établissant une Église et en fondant une Université pour eux comme pour leurs adversaires. Les whigs, en qualité de libéraux, étaient pour le *Level down*, c'est-à-dire encore pour le système qui tendait à rabaisser les protestants au même niveau que les autres sectes religieuses d'Irlande.

M. Disraéli, chef du parti tory, quoique personnellement considéré comme « un Mystère asiatique » (an asian Mystery¹), au point de vue religieux, M. Disraéli aurait préféré établir une Église catholique que désétablir une Église protestante, espérant avoir ainsi deux moyens de gouverner au lieu d'un seul¹. M. Gladstone, personnellement le ministre le plus religieux que l'Angleterre ait eu depuis la Réforme, M. Gladstone trouvait plus noble et plus juste de faire disparaître un Établissement qui était, aux yeux du monde, un perpétuel monument de l'injustice de la nation anglaise. Il était pour le Level down, et il avait derrière lui, non-seulement les catholiques, mais même tous les libéraux et tous les incrédules du

¹ « A touch of Mystery about him. » (Le Times du 3 octobre 1874, page 9, col. 2.)

^a Le mot qui résume peut-être le mieux les croyances religieuses de M. Disraéli est le mot qu'on lit dans son roman de *Lothair*: « Parliament made the church of England. The church of England is not the church of the English. — Ins rars B SEALED. » (Church Times du 30 janvier, 1874, p. 55, col. 2.) — M. Disraéli met ces paroles dans la bouche d'un de ses héros, le cardinal Grandison. On pourrait bien n'y voir qu'une simple ironie, mais on peut aussi y entrevoir l'article fondamental du credo de cet homme d'État, vu surtout qu'il n'est attaché à ausun parti religieux.

Parlement, plus avides de destructions que de restaurations religieuses¹.

Il y avait à peine un mois que M. Disraéli était au pouvoir que la question irlandaise était soulevée devant les Chambres, et dans le déhat mémorable qui eut lieu le 23 mars 1868, le système défendu par M. Gladstone triompha complétement.

Le ministère Disraéli, battu, donna sa démission au mois de mai, mais dût rester en place jusques aux élections générales, qui furent faites en octobre de la même année.

Le vent était alors à la liberté. Les électeurs renvoyèrent à la Chambre une majorité favorable aux nouvelles idées, et M. Gladstone fut chargé de former le cabinet (décembre 1868).

Jamais peut-être, dans aucun pays, ministère n'est arrivé au pouvoir sous de meilleurs auspices que celui de M. Gladstone^{*}: son programme était connu, son principe arrêté, ses moyens d'action réunis; tout semblait donc lui promettre un facile succès; car, par un rare concours de circonstances, la nouvelle opposition était presque d'accord avec la nouvelle majorité. Tout marcha bien, en effet, pendant la première année. L'Irish Church Bill, qui désétablissait définitivement l'Église protestante d'Irlande, passa sans obstacle, entouré de ces sages tempéraments et de ce respect des droits acquis dont l'Angleterre contemporaine nous donne seule l'exemple, parmi les nations de l'Europe³.

¹ Les protestants les plus honnêtes condamnaient eux-mêmes l'Église établie d'Irlande. Citons, entre autres, le témoignage suivant : « Nous considérions l'Église d'Irlande comme ayant honteusement manqué à sa mission..., et nous avons demandé son désétablissement au nom de la morale publique. » (Church Times du 23 avril 1875, 210, col. 3.) Un seul évêque anglican eut assez de courage et de noblesse pour se prononcer en faveur du désétablissement. C'était l'évêque de Saint-Asaph, Connop Thirlwal, qui vient de mourir, il y a peu de jours.

² Un journal protestant disait : « M. Gladstone, après les dernières élections générales, débuta à la tête d'une des plus fortes majorités que jamais ministre ait conduite, et réussit à passer avec elle plusieurs lois dont la plus importante est « l'Irish Church Act, » par son caractère, sa largeur et ses conséquences. Mais une longue série d'indiscrétions et de méprises, commises par une partie des collègues de M. Gladstone, détruisirent la popularité de son cabinet. » (Church Times du 30 janvier 1874, p. 54, col. 4.) — On ne pouvait mieux justifier les catholiques.

³ A partir du 1^{er} janvier 1871, l'Église protestante d'Irlande a été désétablie, mais les allocations pécuniaires ne cesseront qu'à partir de 1881. L'Église protestante irlandaise est donc rentrée dans la loi commune des dissidents ou non-conformistes anglais. « L'Irish Church Disestablishment Act » a tellement sauvegardé les droits acquis que beaucoup de ministres protestants ont trouvé, dans le désétablissement, un moyen de s'enrichir. On peut voir dans le Times du 6 octobre 1874 (p. 8, 6° colonne) une lettre et (p. 7, 3° et 4° col.) un article sur les procédés peu délicats qui ont été souvent mis en œuvre. « Le désétablissement, dit

25 SEPTEMBRE 1875.

75

Tout semblait devoir aller de la même façon, et rien ne permet de croire que M. Gladstone n'aurait pas accompli sans échec toutes les réformes projetées, si les événements politiques, accomplis sur le continent, n'étaient venus faire sentir leur terrible contre-coup jusque dans la pacifique Angleterre.

Le Parlement anglais avait déjà abordé la seconde question du programme du cabinet libéral et l'Irish land Tenure Bill suivait son cours, lorsque la guerre franco-allemande vint détourner, m dehors, l'attention britannique. Le gouvernement impérial avait commis tant de fautes, et le peuple français, par la légèreté avec laquelle il s'était jeté dans cette terrible aventure, comme par son chauvinisme proverbial, avait tellement indisposé l'opinion européenne que nos premiers désastres furent accueillis avec étomement, mais aussi avec satisfaction. Tout le monde était contrenous, particulièrement en Angleterre, et. donnés les caractères des deux peuples, les intérêts des deux pays, il nous semble difficile qu'il puisse en être jamais autrement. Ceux qui, aujourd'hui encore, révent une alliance anglaise, nous semblent poursuivre une chimère. L'Angleterre voudra bien de notre alliance tant qu'elle et aura besoin, mais, au fond, elle ne sera jamais cordialement à nous. Elle nous jalouse et, qui pis est, elle nous méprise. Nulle part nos humiliations et nos défaites n'ont été plus applaudies que sur le sol britannique¹.

La politique insensée du gouvernement de la défense nationale, les premiers essais de révolution sociale qui avaient lieu partout, l'appel adressé à Garibaldi, tout cela ne fit qu'éloigner davantage l'Angleterre, et jamais personne, de l'autre côté du détroit, n'aurait

le Times, est devenu une source de richesse pour le clergé (protestant d'hlande). A l'aide des procédés, familièrement connus sous les nome de commuting, compounding, cutting, une grande partie de ce clergé s'est débarrasé de toute obligation envers l'àglise d'Irlande et a débarqué dans notre contrée suc une belle petite fortune dans sa poche. » (Voir aussi le Gatholic opinion du 3 lévrier 1872, p. 298, et le Tablet du 24 avril 1875, p. 521.) La question a élé, du reste, portée au Parlement dans la dernière session.

¹ Nous avons chaque année, depuis 1270, passé quelques somaines en Angetarre, habituellement pendant la session parlementaire, et nous avons pa nors faire une idée juste de l'opinion de la presse par rapport à la France. Nous nous y trouvions notamment à l'époque de la révolution si pacifique, si légale et nous pouvons même dire si nécessaire du 24 mai 1873. Un soul journel, le Daily Telegraph, nous a paru apprécier notre situation avec équité ; tous les autres, le Daily Neus en particulier, tonnient un langage qui rappelait les meuvis jours de la Commune. Ces journaux auraient été rédigés par les communards réfugiés à Londres eu cachés à Paris qu'ils ne se seraient pas exprimés autrement. Il semble que les Anglais, si désireux d'écarter la révolution de leurs rivages, soient tout contents de la voir dévorer notre malheureux page.

songé à reprocher à M. Gladstone de nous avoir abandonnés, si la Russic n'eût profité de l'écrasement de la France pour déchirer le traité de Paris. Ce fut là le premier nuage qui vint obscurcir le ciel de la politique de M. Gladstone. L'Angleterre ne se montra pas fière; elle dévora l'insulte, mais elle se dit bien que, si elle avait eu au pouvoir un Palmerston, un Peel ou un Chatham, les choses se seraient passées d'une manière toute différente.

A partir de ce moment, mille autres incidents sont venus enrayer la marche du cabinet libéral et provoquer une réaction contre les idées que ce cabinet représente.

Il faut bien le dire néanmoins : rien n'a contribué comme les victoires de la Prusse à ramener l'opinion publique au parti conservateur. Le triomphe de l'Allemagne a été salué comme le triomphe du protestantisme sur le catholicisme, et, dès lors, le sentiment protestant, l'esprit d'intolérance et de fanatisme, qui s'était insensiblement affaibli en Angleterre, à mesure que le scepticisme et l'indifférence avaient grandi sur son sol, l'esprit d'intolérance et de fanatisme a reparu, il s'est fortifié tous les jours, et le flot montant sans cesse ne s'est pas encore arrêté. Nos fautes, nos désastres, nos crimes scandaleux ont jeté l'épouvante dans un peuple éminemment conservateur et rejeté la nation anglaise dans un courrant tout opposé à celui que nous suivons. On a eu peur de cette laberté qui venait de succomber au milieu du sang et des ruines, et, dès lors, au lieu d'un cabinet libéral, on a compris qu'il était nécessaire de faire appel à un cabinet conservateur. Le mouvement en ce sens s'est manifesté à chaque élection partielle 1.

Et tandis que le triomphe de la Prusse, d'une part, et les malheurs de la France, de l'autre, ramenaient la nation anglaise à des idées plus conservatrices, en la détachant d'un parti qu'elle regardait comme dangereux, ce parti lui-même subissait la loi qui préside fatalement à ses destinées. Il est de l'essence, en effet, d'un parti dont la cohésion ne repose que sur des principes négatifs de tendre toujours, avec le temps, vers la dissolution, à moins que des événements nouveaux ne viennent le reconstituer avant qu'il périsse. D'accord sur un point, et divisés sur presque tous les autres, les éléments qui le composent empêcheront toujours le parti libéral de suivre une marche régulière et durable; le parti libéral ne sera

⁴ L'auteur de la British Quarterly Review (1^{er} avril) fait cette juste remarque : <u>a The instinct of the English nation is for a working as well a talking Parlis-</u> ment (p. 484), » remarque qu'on pourrait traduire ainsi : « Les Anglais préférent d'instinct les hommes d'action aux hommes de parole. »

MONSIEUR GLADSTONE.

jamais un parti capable de garder longtemps le pouvoir⁴; il pourra y passer de temps à autre; il pourra même y accomplir d'utiles réformes; mais il ne le conservera jamais indéfiniment. Auparavant il faut qu'il écrive sur son drapeau les mots : équité, justice, honnêteté, comme il y écrit celui de liberté.

Sans les victoires de la Prusse et les événements extérieurs, M. Gladstone serait peut-être arrivé au terme ordinaire de la législature, non pas seulement sans être amoindri, mais même plus grand et plus puissant qu'à son entrée au ministère. Son programme était tellement chargé et il répondait si bien aux besoins de son époque qu'il y avait de quoi tenir longtemps en haleine l'opinion publique quelque exigeante qu'elle soit, quand elle a devant elle des hommes qui parlent de liberté. C'est M. de Bismarck qui abattu M. Gladstone sur le dos de la France.

C'est donc bien à tort que M. Gladstone accuse les catholiques de l'avoir renversé; ils n'ont été que l'occasion de sa chute, et c'est bien à tort que M. Gladstone encense aujourd'hui le chancelier d'Allemagne qui fut hier son exécuteur. Ce n'est pas faire preuve de beaucoup de clairvoyance que de se rallier à cette politique violente par laquelle il a été renversé, au moment même où les ences de cette politique, condamnés par l'univers et flétris par l'opinion anglaise, pourraient préparer son retour au pouvoir². Ce n'est pas, non plus, faire grande preuve de courage que de ne trouver en présence des persécutions de la Prusse, d'autres paroles que celles-ci: « Je n'entrerai point dans l'examen du litige qui existe entre Rome et l'empire d'Allemagne³. » Il est quelquefois non-seulement permis de se taire, c'est même souvent faire un grand acte de sagesse, mais il ne convient jamais d'aduler ou d'approuver le crime triomphanl.

⁴ De 1830 à 1868 il n'y a eu en Angleterre que trois ministères libéraux qui soient arrivés au pouvoir *avec une forte majorité* et, parmi ces ministères, aucun n'a vécu plus de trois ans. Le premier est celui de lord Gray, 1832-1832; k × cond celui de lord Palmerston, 1857-1858; le troisième celui de lord Russell, 1866-1866. Le cabinet Gladstone seul a vécu cinq ans (décembre 1868 à janver 1874).

^a Il suffit de parcourir les journaux anglais pour voir le changement qui sopère tous les jours dans l'opinion anglaise : « Le peuple d'Angleterre, disait, il y a quelque temps, le Standard, contemple avec étonnement celui d'Allemagne qui se laisse entraîner, contre son jugement et sa volonté, au gré d'un seul homme d'État. Il se dit que si son gouvernement méconnaissait ainsi ses intérêts dans an point d'une aussi grande importance, il ne supporterait pas placidement une telle injustice. » Le Times faisait des réflexions analogues. (Voir le Galigneni's Messenger du 17 et du 21 avril. — Voir la British Quarterly Review du 1⁻⁻ avril, p. 479.)

³ The Vaticanism, p. 19.



Quand les catholiques, en 1872 et en 1873, repoussèrent le système d'éducation mixte¹ que M. Gladstone leur offrait dans son University Education (Ireland) Bill, ils usèrent d'un droit parfaitement constitutionnel², et s'ils repoussèrent ce système au risque de renverser le cabinet, c'est qu'ils en comprenaient tous les inconvénients et qu'ils ne voulaient pas exposer leur pays aux conséquences fatales d'un régime condamné par les déplorables fruits qu'il a portés ailleurs et qu'il porte encore chez nous³. Des protestants ont approuvé leur conduite, non-seulement au point de vue légal, mais même au point de vue moral et religieux⁴. Ce n'était pas assurément pour le plaisir de renverser M. Gladstone que les catholiques s'entendirentpour combattre le projet de loi ; ils connaissaient assez la bienveillance que le chef du gouvernement avait toujours montrée personnellement pour cux, et, quoiqu'ils n'aient jamais désespéré

¹ Voir la-dessus les journaux de 1873, mars-mai. Le Rock du 30 mai résume la question.

En 1872, le peuple irlandais affirma, par de nombreux meetings, sa répulsion pour l'éducation mixte. Le plus considérable de ces meetings fut tenu dans la cathédrale de Dublin. On y cita des paroles comme celles-ci : « Je crois que l'éducation mixte éclaire graduellement la masse du peuple. Si nous renonçons à ce genre d'éducation, il faut renoncer aussi à tout espoir de retirer l'Irlande des abus du papisme, mais je ne puis manifester cette opinion publiquement. »

• Nous engageons, disait la *Catholic opinion*, ceux qui sont épris chez nous du système d'éducation mixte, à méditer ces paroles du docteur Whately, avantdernier archevêque protestant de Dublin. Ces paroles ont été publiées par sa fille. » (*Catholic opinion* du 27 janvier 1872, p. 274, et du 3 février, p. 311, col. 1.)

Les catholiques envoyèrent une pétition à M. Gladstone, qui ne voulut ou ne put peut-être pas en tenir compte.

² Pendant les années 1872 et 1873, les évêques d'Irlande et d'Angleterre ont discuté dans beaucoup de lettres et de mandements la question de l'éducation religieuse et de l'éducation mixte. Cette question étant chez nous en ce moment l'objet de débats sérieux, nous nous permettons de signaler la lettre de Mgr Manning aux fidèles de son diocèse, pour le carème de 1872. Nous ne connaissons, parmi nous, rien qui puisse se comparer à cet écrit substantiel et cependant extrêmement clair et lucide.

³ • Les chefs politiques de la France, à cette heure, sont le produit de ces soixante-dix ans d'éducation sans religion, et, en particulier, de la période de 1830 à 1848, durant laquelle la liberté et les droits des parents chrétiens ou de l'Église catholique furent violés par les lois publiques. Les hommes de ce temps ont été élevés sans foi : les misères sociales de la France sont leur œuvre et leur châtiment. » (Mgr Manning dans le mandement pour le carême de 1872.)

* « Un de ses plans (de M. Gladstone) fut complétement rejeté quand les conservateurs, unis aux catholiques romains d'Irlande — et cela avec raison (quite rightly), à notre avis, quel qu'ait pu être d'ailleurs leur motif — repousserent « l'Irish university Bill. » (Church Times du 30 janvier 1874, 54, col. 4.)

MONSIEUR GLADSTONE.

d'obtenir justice des autres hommes politiques de l'Angleterre, ils savaient bien cependant que, M. Gladstone disparu, ils rencontreraient difficilement dans son successeur la même sympathie¹.

VII

C'est donc à lui-même et aux événements que M. Gladstone doit attribuer sa chute, plus qu'à toute autre chose, et il semble quece qui s'est passé depuis un an aurait du lui démontrer que l'union du parti libéral était brisée, et que l'opinion publique avait pris une autre direction.

Si, au lieu de dissondre soudain le Parlement, comme il lefit au commencement de 1874, en proposant à l'Angleterre un nouveau programme de réformes qui ne fut pas et ne pouvait pas être compris', M. Gladstone avait réuni de nouveau les Chambres anglaises, teu une courte session d'affaires, et renvoyé les députés devant leus électeurs, après avoir cloturé solennellement la session par un erposé lucide des travaux accomplis et des travaux qui restaient à faire, peut-être aurait-il traversé sans sombrer l'écueil jeté sur le chemin de la politique libérale par la politique anticatholique de la Prusse; peut-être fût-il demeuré au pouvoir.

Mais il n'en fut pas ainsi. Le chef du cabinet provoqua de nouvelles élections presque au moment même où le Parlement allait se réunir, sans motif et sans raison aucune. Tout le monde fut surpris, et à bon droit, d'une pareille conduite : ses ennemis crurent qu'il voulait

⁴ Les catholiques ont toujours rendu hommage à la bienveillance de N. Gadstone. « Pour notre part, disait un journal catholique en 1872, nous croyens en M. Gladstone mais non dans son parti, et, jugeant de sa conduite par son désir ardent de rendre justice (à l'Irlande), nous pensons que, s'il tient à rester au pouvoir, c'est uniquement pour compléter l'œuvre de sa bienfaisante législation. Mais les meilleures intentions ne serviront de rien à l'Irlande si le premier ministre ne peut disposer d'une majorité parlementaire. Or, le parti libéral est me nacé d'une prochaine dissolution par son manque de libéralisme.» (Catholic opinie du 20 janvier 1872.) — Le mème journal disait quelques jours plus tard : « M. Disraéli, considéré comme l'auteur de Lothair (un des romans de cet homme d'Étal), se montre moins bienveillant envers les catholiques que M. Gladstene (27 janvier 1872, p. 283, col. 1). » — Tout le monde reconnaît cependant que dans M. Disraéli il n'y a pas l'étoffe d'un persécuteur. — Son caractère dominant c'est la débonnaireté et la bonhomie (Times du 3 octobre 1874).

^a M. Gladstone signalait un projet de réformes sur l'Income taz, mais en termes excessivement vagues. (Voir la British Quarterly Review du 1^{ere} avril 1875, page 479.) tenter un coup de surprise ou un coup d'État, comme ils appelèrent la mesure '; ses amis crurent qu'il doutait de ses propres forces, et doutérent eux-mêmes de son aptitude à affronter le péril de la situation^{*}. Toute la presse anglaise enfin condamna cette façon d'agir, comme manquant de dignité, et la dissolution du Parlement, opérée dans de telles circonstances, ne contribua pas peu au triomphe du parti tory.

Qu'il y ait eu là une blessure profonde faite à l'amour-propre de M. Gladstone, c'est ce que nous crovons volontiers; que cette blessure soit allée s'agrandissant et s'envonimant plus tard, à mesure que les événements sont venus montrer au ministre renversé que sa voir, toujours éloquente, et ses accents, toujours généreux, ne trouvaient plus leur ancien écho, même dans ceux qui, hier encore, marchaient sous son draneau, c'est ce qu'il est plus aisé de deviner. Mais parce que le parti libéral se sépara de son chef et repoussa son mot d'ordre, lorsqu'il reparat à la Chambre des communes à l'époque où on discutait les deux lois religiouses connues sous le nom de Scotish Church Patronage bill. et de Public worship regulation bill'; parce que le puissant orateur, avant conscience d'être dans le vrai, comme il l'était alors, trouva tout le monde, amis et ennemis, sourd à sa voix, rebelle à ses accents, rétif à sa parole, inaccessible à la logique de ses arguments, à la chaleur de ses convictions; oui, parce que M. Gladstone ne sentit plus autour de lui que la solitude, fallait-il qu'il accusat les catholiques comme il l'a fait? Fallait-il les rendre responsables, ou des fautes qu'il avait commises, ou d'une situation qui les menacait, eux, encore plus que lui? L'histoire dira qui des deux a en tort ou raison en cette circonstance, et nous sommes surs d'avance que les catholiques anglais sortiront absous du jugement que portera la postérité.

Nous savons bien qu'on prête à M. Gladstone un autre plan, celui d'avoir voulu reformer l'opposition et ressuisir les rênes du gonvernement en choisissant son terrain. Dans ce plan, s'il a jamais

⁴ Voir le Church Times du 30 janvier 1874.

² Les partisans de M. Gladstone ne lui ont pas encore pardonné cette faute parlementaire. Ils l'ont surtout sévèrement critiquée au moment même où il la commettait. L'un d'entre eux disait que la démarche de M. Gladstone lui rappelait « la déclaration de guerre de Louis-Napoléon à l'Allemagne, par sa folie et par la soudaineté de sa déconfiture. » Il prédisait que M. Gladstone ne conduirait plus un parti à la victoire dans les Communes, que les *tortes* demeureraient quatre ou cinq ans au pouvoir, mais qu'elles le quitteraient au milieu de l'exécration de la nation anglaise. Tout cela est en train de se réaliser.

³ 6 juillet 1874.

* 3-4 août 1874. (Voir le Correspondant du 25 septembre 1874.

existé, les attaques passionnées dirigées contre le catholicisme et la papauté seraient comme la dernière ressource à laquelle cet homme d'État aurait recours pour refaire sa popularité. Voyant qu'il avait échoué devant les communes, durant l'avant-dernière session, dans la défense du ritualisme, M. Gladstone aurait tenté de regagner devant le public la cause qu'il avait perdue à la Chambre, et fait une apologie indirecte de sa conduite, dans son travail sur le Rituel de l'Église anglicane inséré dans la Contemporary Review¹. Mais, prévoyant que cette arme se briserait encore entre ses mains. il se serait, dans une simple parenthèse, ouvert une nouvelle voie, par une attaque contre le catholicisme. C'était une tactique habile. que de se conserver ainsi une porte de sortie pour se dégager de l'impasse où il s'était enfermé; et si M. Gladstone a réellement concu le plan qu'on lui prête, et que les faits sembleraient établir, il faut bien le dire, il aurait fait preuve en ce cas d'un machiavelisme dont on l'aurait cru difficilement capable.

Pour nous, nous aimons à croire encore à la loyauté de M. Gladstone, ct jusqu'à preuve du contraire, nous admettrons sans doute qu'il est passionné, aigri, aveuglé, mais non qu'il attaque les cayoliques, ses amis d'hier, par csprit de rancune et de vengeance, pour se refaire à leurs dépens cette réputation de sincère anglican qu'il n'avait plus, ou, ce qui scrait plus honteux encore, pour aduler M. de Bismarck qu'il devrait rendre responsable de sa chute. Non, nous ne croirons pas que cet homme, dans la vie duquel il y a sans doute plus d'une tache, mais dans la vie duquel il y a aussi plus d'une action glorieuse, nous ne croirons pas facilement que cet homme d'Etat vienne ainsi assaillir l'Église catholique, sachant bien qu'il se trompe, et sachant encore qu'il égare l'opinion publique.

Nous aimons à juger M. Gladstone, non point par ses pamphlets passés ou récents, mais, comme il le demandait lui-même à l'avant-dernière session du Parlement, par la justice qu'il a rendue à l'Irlande; non pas que nous voulions lui en attribuer le principal mérite, puisque cette justice est contraire aux principes qu'il professait jadis sur les relations de l'Église et de l'État, et que d'aileurs ses adversaires politiques étaient disposés à gouverner l'hlande avec des principes irlandais; mais nous voulons juger M. Gladstone par sa législation en faveur de l'Irlande, parce qu'il a eu l'honneur de la concevoir, de la proposer, de la soutenir et de la défendre, et parce que, conçue par lui, cette législation a peulêtre mieux répondu au programme admis par les conservateurs d

¹ Octobre 1874.

par les libéraux : « Gouverner l'Irlande avec des idées irlandaises. »

Pourquoi se fait-il qu'en 1872 et en 1873, M. Gladstone n'ait pas davantage tenu compte des vœux si publiquement manifestés par les catholiques irlandais? Pourquoi l'éducation *dénominationnelle*, qui lui semblait bonne en deçà du canal Saint-Georges, lui a-t-elle paru mauvaise au delà¹? Pourquoi ne s'est-il point montré fidèle à son programme jusqu'au bout? Il serait peut-être encore au pouvoir.

Mais en le jugeant ainsi parce qu'il y a de noble et de grand dans sa vic, qu'il nous permette de lui dire que la postérité sera plus sévère que ses contemporains, s'il ne déchire lui-même ces pages qu'il vient d'écrire, pages dont nous ne dirons plus rien, parce qu'elles sont, ainsi qu'on le lui a fait observer, tout à fait en désaccord avec la vie d'un grand homme d'État. Qu'il laisse à d'autres ce rôle de pamphlétaire, et puisqu'il sent les années du recueillement venues, qu'il se retire du bruit et des agitations de la vie publique, qu'il laisse à d'autres le soin et la responsabilité de conduire les affaires de l'Angleterre! Il pourra encore accomplir une noble mission, une mission non moins fructueuse, celle d'apprendre au monde européen, qui semble l'avoir oublié, que par-dessus les questions de l'ordre politique et social, il est d'autres questions qui ne s'imposent pas avec moins de force aux méditations des vrais sages et aux préoccupations des peuples qui veulent être grands.

Oui, qu'il donne aux hommes d'État, si rapetissés de notre époque, le spectacle d'un grand citoyen qui se repose des ardeurs de la vie publique dans des travaux de haute culture littéraire, ou, ce qui est mieux, dans l'étude et dans la solution de ces grands problèmes religieux pour lesquels l'humanité se passionnait hier, et pour lesquels il serait à désirer qu'elle se passionnait demain.

⁴ La Catholic opinion remarquait, avec beaucoup de justesse, en 1872 : « Si, comme lord Derby le confesse, l'instinct populaire a raison de demander l'éducation dénominationnelle pour l'Angleterre, assurément un instinct populaire bien plus accentué ne peut pas avoir tort, quand il demande la même chose pour l'Irlande. Mais le bigotisme et non point la logique gouverne les partis politiques. On a observé justement que le dénominationalisme, quand il s'applique au protestantisme, a le droit de se faire entendre ; mais, quand il s'applique au catholicisme, il passe pour présomptueux et déraisonnable. Quand l'immense majorité du peuple irlandais demande ce qui a été accordé comme une chose juste à un parti anglais infime, même des politiques sans couleur, comme le comte de Derby, déclarent que ce qui est juste en Angleterre est injuste en Irlande. (Catholic opinion du 20 janvier 1872, p. 257, col. 1.)

MONSIEUR CLADSTONE.

Après avoir tour à tour étonné, charmé, scandalisé le monde par l'activité quelquefois fiévreuse et intempérante de sa vigoureme nature, il pourra se faire pardonner tous ses excès et ne laisser après lui que le souvenir de ses belles actions ; et si, sortant des sources corrompues ou gâtées auxquelles il a puisé ses dernières inspirations¹; si, mettant de côté tous les préjugés, et si, se soustrayant à toutes les influences qui égarent sa vue et son jugement, il va droit aux œuvres les plus estimées parmi les catholiques; s'il leur demande sincèrement la lumière, s'il prend le temps de questionner, de réfléchir, de penser et d'écrire, il verra, nous l'espérons, le jour se faire, la lumière venir, le soleil de la vérité se lever su l'horizon de son âme, et peut-être un jour, arrivé au bord de la tombe et à la veille de quitter la terre pour aller vers cet avenir auquel il croit, remerciera-t-il la Providence d'avoir entrenêlé quelques épreuves aux triomphes de sa vie publique⁵.

VIII

Il y aura bientôt de cela quarante ans, M. Gladstone écrivait et publiait un volume qui fit du bruit dans son temps et qui le méritait : « L'Église dans ses relations avec l'État. » A cette époque, M. Gladstone était jeune; il n'avait pas trente ans, il sortait à peine de l'université et il venait d'entrer dans la vie publique. C'était le cri d'une belle âme, d'une âme croyante, animée de généreuses dispositions et désireuse de travailler au bonheur de la société. Nous

• Il semble que tous les catholiques affirment que rien n'a été et ne pouvait être changé. Leur témoignage mériterait d'être examiné un peu plus sérieuse ment que ne l'a fait M. Gladstone.

« Nous témoignons, disaient, il y a quelques mois, les catholiques au pape, nous témoignons que rien n'est changé et me peut être changé dans la constitution de l'Église, que nous tenons pour l'œuvre de Dieu lui-même... Nous me resistons qu'aux lois qui empêchent de rendre à Dieu ce qui est à Dieu... Nos en nemis ne sauraient citer une loi civile que nous ne subissions en toute patient (Univers du 16 avril). »

² On a observé fort justement que tous les succès de M. Gladstone ou ét accompagnés de quelques revers. Aux élections de 1868, par exemple, où son nom seul suffit à faire passer une foule de candidats libéraux dans toute l'àgleterre, il faillit lui-même rester sur le carreau. Abandonné par le South-lacashire qui l'avait étu en 1865, il dut à l'initiative des électours de Gremmich de reconquérir un siége dans ce parlement dont il était d'avance le chef désigné.



ne sachions pas qu'il y ait en Europe un autre homme d'État qui ait donné un pareil exemple.

Quarante ans se sont écoulés depuis, quarante ans de vie active, fiévreuse, tourmentée, quarante ans d'expérience, d'études et d'observations, faites non pas dans la solitude d'un cabinet ou dans les pages d'un livre, mais sur les hommes et les choses, au milieu des plus grandes révolutions de notre époque. Que M. Gladstone reprenne cette œuvre et qu'il nous disc, non pas en huit jours, mais au bout de quelques années, dans un style grave et réfléchi, où chaque mot traduira une idée et exprimera un fait, qu'il nous dise ce que ses quarante ans d'expérience et de vie publique ont apporté de modifications à ses idées ? S'est-il rapproché en théorie comme en pratique des idées que lord Macaulay lui soumettait à côté de ses critiques, ou bien tient-il encore pour les religions d'Etat?

Voilà un sujet digne de ses méditations, plus digne que ne le sont ces pamphlets et ces articles de revue qui le déshonorent. Nous serions heureux d'apprendre que M. Gladstone consacre à cette étude les dernières années de sa vie, et, quand il sortirait de ces méditations un volume où tout ne serait point d'accord avec les idées d'un catholique, ce ne serait pas néanmoins une œuvre inutile, pourvu qu'elle fût bien pensée et gravement écrite. La postérité tiendrait compte à M. Gladstone de ses bonnes intentions, et, après avoir fait équitablement la part de l'éloge et du blâme, elle trouverait peutêtre qu'il faut pardonner beaucoup à un homme qui, né si loin de la vérité, a su, par ses efforts, en approcher de si près; à un homme qui, vivant de la vie la plus affairée qu'ait menée aucun de nos contemporains, a su trouver des loisirs pour étudier tant de choses, et qui, au milicu des préoccupations de ce monde, n'a jamais perdu de vue son éternité.

Ce n'est pas une chose aussi commune, dans le siècle où nous vivons, que de voir des hommes d'État sincèrement religieux, pour qu'il faille laisser passer ce fait inaperçu. Entre tous les spectacles étranges que nous offre l'Angleterre contemporaine, ce n'est pas un des moins dignes d'attention que cette passion dont son peuple, ses chambres et ses hommes politiques sont épris pour toutes les questions religieuses. Nulle part les intérêts religieux n'occupent une aussi grande place que dans les chambres anglaises, et il ne se passe pas une session où il ne soit édicté quelque loi purement ecclésiastique. C'est là un grand et bel exemple que la nation anglaise donne au reste du monde, car sa conduite est un démenti solennel infligé à ceux qui prétendent qu'on ne peut se préoccuper du ciel qu'à la condition de négliger la terre, ne songer à l'avenir de son âme qu'à la condition d'oublier les besoins de son corps.

Né au scin du peuple le plus religieux de la terre, M. Gladstone s'est signalé entre tous ses compatriotes, même entre tous ses contemporains, par l'attention spéciale qu'il a accordée aux questions de l'ordre religieux et moral. L'histoire le dira un jour à sa louange, elle oubliera beaucoup de choses dans son existence, mais elle se souviendra toujours qu'il a fait justice à l'Irlande; et ce qu'elle admirera peut-être le plus, dans sa vie, ce sera le recueillement de ces dernières années, ce recueillement que M. Gladstone veut consacrer aux problèmes les mieux faits pour passionner une grande âme, aux problèmes de religion et de philosophie sociale.

A M. Gladstone de se rendre digne de cette admiration par l'impartialité de ses recherches, par la maturité de ses réflexions et par la gravité de son langage !

> Abbé MARTIN, Chapelain de Sainte-Genevière.



DE PARIS A NOUMÉA

JOURNAL D'UN COLON

I

30 Mai 1875. — J'en ai fait la triste expérience. On peut savoir passablement la physique et la chimie, avoir des diplômes officiels et ne trouver à Paris aucune situation où l'on puisse utiliser réellement ce qu'on se croit, peut-être à tort, d'initiative féconde et de facultés créatrices.

Pourquoi donc, alors, ne pas essayer, quoique Français, de cette colonisation qui réussit si merveilleusement à nos voisins d'outre-Manche? La France n'a-t-elle pas, elle aussi, quelques territoires encore incultes, peu habités, où le débutant ne soit pas écrasé, dès l'abord, par une concurrence excessive, où l'imprévu entre pour quelque chose dans l'existence de chaque jour?

L'Algérie est trop près : on y vit comme en France; les Antilles et Bourbon sont trop vieilles; le Sénégal et la Cochinchine sont bien chauds; l'Inde est toute peuplée. Mais près du continent australien, dans ce vaste bassin constamment rafraichi par de grandes brises de mer, il est une île que l'on dit saine et fertile : la Nouvelle-Calédonie. Pourquoi ne pas s'y rendre? Pourquoi laisser aux étrangers l'avantage d'y faire souche ? C'est aux antipodes, raison de plus pour que le voyage soit curieux et pour l'entreprendre avec cœur.

Adieu donc au pays, aux parents, aux amis! Résolument, en véritable homme, n'ayons en vue que notre objectif et répétons en nous-même l'énergique Go ahead, ce cri de guerre et de travail des [Anglo-Saxons ! Un colon, c'est, dans le bon pays de France, le *rara avis* des anciens. Que d'égards, aussi, pourvu qu'il soit bien élevé, pour son importante personne. Quelle sollicitude de la part des gouvernants! Si petite est l'indemnité réclamée de l'émigrant (de celui du moins qui se rend en Calédonic), qu'il est presque vrai de dire que le voyage est gratuit.

C'est sur un transport de l'État, sur l'Orne, que le ministre de la marine, l'honorable amiral marquis de Montaignac, a bien voulu nous donner passage. Nous avons formé le projet d'employer les loisirs de la traversée à rédiger un journal que nous ferons parvenir, à chaque relâche, au directeur du Correspondant. Nous raconterons tout ce qui nous frappera, disant les choses comme nous les verrons et les sentirons.

C'est de Brest que doit partir notre véhicule marin; mais nous ferons grâce au lecteur de l'itinéraire très-connu de Paris au grand port breton. Je dirai seulement qu'en juin la France est belle, et qu'il y a gros à parier que les paysages néo-calédoniens ne valent pas ceux de la Bretagne! Néanmoins, pas de faiblesse, ne nous laissons pas séduire par le riant spectacle qui se déroule sous nos yeux des deux côtés de la voie ferrée. Adieu! toujours adieu! *Ahead*! Là-bas, sans doute, moins de luxe et de civilisation, mais plus d'air, plus d'espace : du soleil et des champs sans occupants. Que ceux qui possèdent la France y restent et ils feront bien; mais pour ceux qui s'y trouvent à l'étroit, trève de plaintes et en avant sur le chemin de l'Océan!

If

1^{er} juin 1875. — Nous sommes à Brest. A l'heure indiquée, les émigrants sont embarqués avec leurs familles et leurs bagages sur un grand vapeur appartenant au port de guerre. Je vous l'avoue, lecteur, si l'on m'avait prié de faire une composition sur Un départ d'émigrants, je n'aurais pas écrit ce qui suit, bien loin de là ! Mais je me suis promis et je promets encore de ne pas dénaturer les faits; je retrace donc ce que je vois. Ne m'en veuillez pas de la couleur bizarre du tableau.

Ce qui m'étonne, c'est le manque absolu de tristesse, une espèce d'inconscience bestiale de la solennité du moment que nous traversons. Les enfants regardent tout avec admiration et joie ; les femmes s'occupent de leurs paquets et de leurs nourrissons. Quelques hommes recherchent dans l'alcool une surexcitation qui leur donne une bonne contenance devant le mal de mer. Ils avalent l'eau-de-vie par lampées et leur regard vague, hébété, indique qu'ils côtoient certainement les limites de l'ivresse. Un groupe d'artilleurs et de gendarmes de la marine, tous grands jeunes gens à santés florissantes, se fait remarquer par sa bonne humeur; ils échangent des lazzis avec une centaine de camarades qui stationnent sur l'admirable pont tournant unissant Brest à Recouvrance.

Les dialogues les plus insensés s'entament entre le tablier du pont, qui est à soixante mètres au-dessus de l'eau et le vapeur qui nous porte. Trois coups de sifflet longs, aigus, assourdissants, sont alors lancés : c'est l'appel des retardataires. Les cinq minutes de grâce sont strictement accordées, puis on met en route. Les matelots hâlent des amarres ; de légères secousses indiquent aux passagers que l'hélice commence à tourner et le vapeur défile tranquillement entre les deux rives du port. Quelques manœuvres un peu délicates, pour tourner un coude, et nous sommes en rade, chacun cherchant à reconnaître, au milieu des navires de guerre, celui qui doit nous porter.

Les visages semblent devenir plus graves. Peut-être est-ce le simple effet de très-légères oscillations? Si l'on roule en rade, que sera-ce dans la grande mer; se disent quelques-uns? Mais, soudain, l'un des artilleurs semble pris d'une inspiration : il se jette d'un bond sur un monœau de petits colis qui encombre l'arrière, bouscule tout et sort triomphalement un violon / Il l'accorde à la hâte, et, préludant avec art, il entame au bout d'un instant les plus gais airs de danse. Saisis par le rhythme, voilà ses camarades qui se mettent en mouvement et des danses plus ou moins correctes s'organisent autour de l'artiste. Des enfants auxquels leurs parents ont offert, comme cadeaux de départ; des trompettes et des mirlitons, accompagnent le chef d'orchestre et la scène tourne au grotesque. On peut croire que le pont va se transformer en salle de danse! Vous l'avais-je dit, lecteur, que c'était un départ sans trop de larmes?

Mais nous approchons de l'Orne; l'officier de marine qui préside à l'embarquement fait rentrer le violon dans sa boite, et c'est dans le plus grand silence que nous abordons notre nouveau domicile, immense et magnifique transport dont la mature élégante fait penser aux vieilles frégates, tandis que le panache noir qui s'élance de la cheminée indique aux plus ignorants la présence d'une puissante machine.

Le vapeur qui nous porte paraissait énorme, comparativement aux chaloupes du port; mais à côté de l'Orne il a l'air d'une véritable coquille de noix. Les passagers sont appelés par leurs noms, et dès qu'ils ont répondu ils sont conduits par un matelot dans l'endroit qui leur est assigné. La place ne manque pas, vu l'immensité du navire et le petit nombre des passagers. En dehors des condamnés, il n'y en a pas 200. Jamais, parait-il, voyage ne s'est fait dans des conditions aussi avantageuses pour le bien-être général.

Nous ne sommes pas les premiers embarqués. La veille, la gendarmerie a accompagné à bord vingt-quatre déportés pour participation aux crimes de la Commune. En dehors de l'illustre Billiory et d'un autre communard nommé Huin, qui tous deux sont recommandés pour leur mauvaise tête, il ne semble y avoir, à première vue, que des médiocrités.

Pourtant on parle un peu d'un vieillard estropié et à cheveux blancs, qui parait jouir, au milieu des siens, d'une considération beaucoup plus grande que Billioray lui-même. On dit que ce personnage lettré a fait, aussitôt à bord, un discours à ses co-détenus sur la nécessité de souffrir patiemment la cruelle épreuve de l'exil, pour la très-sainte cause de la Révolution. Les camarades ont écouté dans le plus grand recueillement l'allocution du prophète; nous reparlerons de ce personnage si son rôle de chef s'accentue.

Le logement des déportés est tout entouré de grilles de fer. Les assassins des otages y sont enfermés, absolument isolés de l'équipage, des passagers libres et des forçats (car nous aurons aussi cette aimable société); mais ils ont l'air, le jour, et sont installés dans la plus belle partie du navire que les matelots appellent la batterie haute. Je ne sais s'il me serait impossible de démontrer qu'ils sont mieux, au résumé, que les honnêtes gens, passagers libres, dont je suis le compagnon. En tout cas, ils sont aussi bien et ont tout le petit comfort compatible avec la vie de bord.

Sous mes yeux s'est passé un fait qui prouve avec quelle humanité on entend les traiter. Comme tous passagers n'ayant pas de cabine, les condamnés couchent dans un hamac, accroché à hauteur d'homme, au plafond de leur habitation. Le vieillard à la bouche d'or, dont nous avons ci-dessus entretenu le lecteur, trouva que c'était bien dur de se hisser, à son âge, dans une couche branlante; il fit part au second officier de ses appréhensions, et, sur-le-champ, on fit faire, pour son usage, une sorte de lit de camp mobile, installé à petite hauteur et extrémement commode.

On nous laisse deux heures pour placer en lieu sûr notre mince bagage et pour apprendre où nous devons manger et coucher, placer nos hamaes pendant le jour, etc., etc. On nous fait lire une pancarte nous mettant au courant de la discipline du bord, de ce qui est permis et défendu. On nous prévient que nous sommes passibles des mêmes peines que l'équipage. Puis on met en route avec deux pilotes à bord : l'un d'eux doit nous sortir de la rade, l'autre est un pilote-côtier qui nous accompagnera jusqu'à Rochefort où nous allons chercher les forcats.

La sortic s'opère sans difficulté, favorisée qu'elle est par un temps magnifique. Le vent, quoique faible, aide cependant la machine, et nous filons à grande vitesse entre les deux remparts pittorcsques qui forment le goulet de Brest. De temps à autre l'œil est frappé par des taches d'un rouge cramoisi : on m'explique que cette coloration si vive, tranchant sur la verdure, est produite par de petites maisons-abris établies pour protéger contre les intempéries les pièces d'artillerie moderne qui défendent les passes.

Aux rochers dits toulinguets, on est véritablement en dehors de la rade; le calme s'y fait complet et le temps est si merveilleusement beau qu'on se serait cru en Seine, à ne juger que par l'absence totale des mouvements ordinaires d'un navire à la mer : le roulis et le tangage. Le bruit de la machine, le choc des pistons, le cla potis de l'eau de mer, refoulée des deux bords, indiquent seuls que rious sommes en route.

No us passons devant la baie de Douarnenez. Un assez grand nombre de matelots quittent un instant l'ouvrage pour aller jeter un dernier coup d'œil sur le clocher de leur village. Nous apercevons des chaloupes de pêche croisant dans la baie, mais elles sont clairsemé es.

Un matelot du pays explique que cette année il n'y a eu que soixante chaloupes armées, et que la saison sera désastreuse. Cela tient à la cherté de l'appât, dit roque, qui sert à attirer la sardine. La rogue se prépare avec les résidus de morue, de sorte que si la saison est mauvaise à la fois à Terre-Neuve et en Islande (ce fut le cas l'année dernière), la pêche de la sardine devient très-risquée. H faut prendre énormément, ou bien le pêcheur est en perte. Il parait que la rareté de la rogue a mis les chercheurs en campagne, et qu'on parle à Douarnenez d'essais tendant à substituer aux déchets de morue une composition avant la sauterelle pour base. Ce serait en même temps un bien pour la pêche et pour nos départements du Midi, pour l'Algérie, qui lutteraient avec beaucoup plus de courage contre l'insecte destructeur, s'ils trouvaient à vendre à un bon prix les cadavres préparés.

Pendant qu'on me donne ces explications, nous arrivons au raz de Sein. Le passage le plus terrible des côtes de Bretagne est pour nous d'une tranquillité sans pareille; la brise fraichit un peu, et est toujours pour nous. Le commandant donne l'ordre de déployer quelques voiles basses qui aident l'action de la machine, la marée nous pousse, et notre vitesse devient considérable. Plusieurs voi-76

25 SEPTEMBRE 1875.

1179

liers passent le raz en même temps que nous; mais *l'Orne* les dépasse promptement, ils restent derrière et finissent par disparaitre, tant ils marchent lentement par rapport à nous.

Le beau temps réjouit les passagers. Beaucoup d'entre eux voient la mer pour la première fois, et non sans une secrète appréhension. Mais, au lieu du terrible mal, c'est le soleil, c'est le beau temps, c'est un excellent appétit qu'a surexcité outre mesure l'air vivifiant de l'Océan. On goûte le pain du gouvernement, qui est trouvé fort succulent; le vin de ration paraît très-buvable. Chacun remonte sur le pont de l'air le plus satisfait du monde. Les femmes et les enfants s'asseyent sans façon et forment club à part. Quelques chapeaux de paille plus ou moins hétéroclites sont tirés du fond des sacs, car il fait une température tropicale : les toiles peintes en noir qui recouvrent les hamacs de l'équipage sont si brùlantes, qu'on ne peut y appliquer la main.

Le raz de Sein passé, nous courons parallèlement à la baie d'Audierne, dont les sables font tache blanche sur les massifs rocheux. Puis voilà la pointe de Penmarch. Le sémaphore qui y est établi nous demande par signal quel est le nom du navire. Un dialogue s'établit avec la terre, à plus de 20 kilomètres de distance, au moyen de pavillons et de grosses boules en toile noire. On se comprend comme si l'on était à portée de voix.

Entre Penmarch et les Glénans nous rencontrons un splendide bateau monté par cinq hommes. Il porte en tête du grand mât un pavillon blanc, bordé de bleu, et sur ses voiles blanches, de grandes ancres sont peintes en noir : c'est ce qui distingue le bateau portant un pilote. De bien loin, les matelots agitent leurs chapeaux cirés, pour indiquer qu'ils veulent nous parler; puis ils manœuvrent hardiment pour arriver tout près de nous, si hardiment, que l'on craint un instant qu'ils ne se fassent couper en deux. Mais à l'audace ils joignent l'habileté, et passent à toucher l'arrière de *l'Orme*.

- Où allez-vous, s'il vous plait, commandant? s'écrie le plus vieux de tous.

- A Rochefort.

Cette réponse est accueillie par un geste de désappointement indiquant clairement que le pilote n'est pas de Rochefort. En effet, nous lisons à l'avant de son bateau, en caractères blancs, de deux pieds de haut : L. 6. Cette marque veut dire que ce bateau est le numéro 6 de Lorient. Son aspect solide, l'air crâne de son équipage et l'habileté de sa manœuvre arrachent des cris d'admiration aux officiers de l'Orne, et le hardi pilote, gouvernant lui-même, se dirige vers un grand voilier en vue dans le Nord, espérant sans doute que celui-là au moins acceptera ses services. Pendant quelques heures nous nous éloignons un peu de terre, puis le temps devient légèrement brumeux, et l'on n'aperçoit plus que l'eau, le ciel, et quelques voiles dans le lointain. Le soir, à neuf heures, deux phares sont en vue, celui de Groix et celui de Belle-Ile. Nous sommes à 30 kilomètres du dernier, et cependant ses éclats se voient comme si l'on en était tout près. Vers la même heure, le vent devient plus frais, les éclairs sont très-nombreux dans l'est, le baromètre baisse un peu. L'horizon s'engraisse. « Pourvu que cela ne tourne pas au sud-ouest! » entendons-nous dire au pilote. Excepté pendant les éclairs, la nuit est très-noire; le navire ressent quelques symptômes de roulis. Tous les passagers vont se coucher, et le pont n'est plus hanté que par les matelots de quart, qui voudraient bien, eux aussi, aller se reposer, mais que le service retient.

Somme toute, notre première journée de navigation est splendide, très-douce, et chacun à bord demande que ce beau temps continue.

Ш

2 juin. — La nuit n'est pas absolument bonne. Sur les dix heures du soir, le vent passe au sud-ouest dans un grain assez fort, mais qui ne dure pas. Un orage très-violent éclate : pendant deux heures, c'est une succession non interrompue d'éclairs aveuglants et d'affreux coups de tonnerre; puis la pluie tombe à torrents, et fouctte le pont au point de tenir éveillés sur leurs couchettes tous ceux qui ne sont pas marins.

Vers une heure du matin, le temps se remet au beau. On apercoit distinctement le feu de l'île d'Yeu. A cinq heures, on est en vue de Rochebonne. A huit heures, un pilote de la Rochelle monte à bord et s'offre pour nous conduire en rade de l'île d'Aix. Il a dans son bateau une bonne provision de poisson frais qu'il vend à l'étatmajor. A dix heures du matin, nous donnons dans le pertuis d'Antioche. Sur notre droite est l'île d'Oléron, avec les établissements de l'école des torpilles qu'y a créée la marine militaire; à gauche, c'est l'île de Ré, admirablement fertile : les vignes, les champs de blé et les jardins s'y entassent serrés, sans qu'un pouce de terre reste inculte sur ce sol, si balayé cependant par les grands vents du large. Il fait calme plat, la mer semble d'huile, comme disent les Marseillais, le temps est lourd et fatigant. A midi, nous jetons l'ancre à côté d'un fort, de sombre apparence, qui nous présente ses quatre étages de canons superposés : c'est le fort Boyard. Nous avons fait depuis Brest 248 milles marins de 1,852 mètres, soit 459 kilomètres. La traversée a duré vingt-sept heures, ce qui nous donne une vitesse moyenne de 17 kilomètres à l'heure, celle d'une diligence lancée bon train; mais qu'on veuille bien réfléchir que la voilure et la mâture ont à trainer une masse énorme, gigantesque, un fardeau comme il n'en a jamais été trainé sur terre.

La rade est énorme, mais d'une grande tristesse. Des terres jaunes la bordent de tous les côtés; elles s'élèvent de quelques mètres seulement au-dessus du niveau de la mer, et contrastent singulièrement avec ces murailles élevées et puissantes que le navigateur rencontre à sa sortie de Brest et tout le long de la côte de Bretagne. Ah! certes, on ne bombardera pas de la mer le port de Rochefort! Du point où nous sommes, il faudrait monter haut dans la mâture pour découvrir les édifices de la ville, si loin dans l'intérieur. De l'île d'Aix, la Rochelle est beaucoup plus à portée, et l'on en voit tous les détails à l'œil nu. C'est à peine, au contraire, si l'on distingue dans le lointain l'entrée de la Charente, qu'on appelle ici la rivière de Rochefort : elle charrie tant de vase que la rade de l'île d'Aix en est toute salie.

Comme la terre est à trop grande distance pour que l'on puisse y envoyer commodément une des embarcations du bord, le commandant emploie les signaux pour annoncer son arrivée. Une longue conversation aérienne s'établit encore entre *l'Orne* et le sémaphore. Le bruit se répand que ce sont les ordres du préfet maritime. On parle d'une canonnière qui partira le lendemain de Rochefort, amenant de nouveaux passagers, de l'embarquement d'un**c**âble sousmarin qui doit relier Nouméa aux petites îles du [voisinage, et de l'arrivée prochaine des forçats. Un nuage d'ennui se répand à bord; on n'a plus la distraction du mouvement du navire, des manœuvres de la voilure, et la terre est trop loin pour égayer les passagers.

Pourtant voilà que deux embarcations se détachent de l'ile de Ré. Elles se dirigent évidemment de notre côté, et tous les désœuvrés les suivent attentivement du regard. Il y a dans ces embarcations des hommes, des femmes, et un grand nombre de caisses. Bientôt ce petit convoi est près de nous; une matrone respectable monte seule à bord. Elle demande à parler au commandant, et lui expose qu'étant la marchande, elle voudrait bien venir avec ses aides pour faire son petit commerce. En terme de bord, on appelle la marchande une femme qui a la confiance de l'autorité, maritime, et à laquelle on permet de venir vendre sur le pont tous les menus objets dont les matelots peuvent avoir besoin. Cette femme est l'amie



du matelot, dont elle connaît tous les goûts, et qu'elle sert à bon compte.

Comme l'Orne est un grand navire, et qu'il part pour longtemps, la marchande ne s'est pas contentée des provisions fraiches, du tabac et des cigares qui constituent généralement le fond de sa boutique. Elle monte sur le pont un véritable bazar, et sa besogne est vite faite. Les matelots ont un tel désir de voir ce que leur pourvoyeuse leur offrira de tentant, qu'ils se jettent dans les canots, s'emparent des caisses, les montent sur le pont, les déclouent en un instant, et déballent tout en un tour de main. Des agents spéciaux, qui sont chargés de la police du bord, et qu'on appelle des caporaux d'armes, assistent à l'étalage et fouillent jusqu'au fond les sacs et les paniers, pour bien s'assurer que quelques bouteilles d'cau-de-vie ne sont pas dissimulées au milieu des marchandises. Cette précaution nous révèle que messieurs les matelots aiment assez les alcools. et que mesdames les marchandes leur passeraient volontiers ce petit défaut, dans l'espoir de voir de nombreuses pièces blanches passer de la poche du marin dans la sacoche de la vendeuse.

Tout est installé, les acheteurs se pressent. Les passagers qui naviguent pour la première fois se sont aperçus qu'il leur manque une foule de petites choses qui ajouteront à leur confortable. De grands chapeaux de paille, qui se vendent pour quelques sous, ont un succès énorme, sous l'influence d'un soleil très-piquant. Chacun s'en affuble, l'émigrant, comme sa femme ou sa fille. Le fil, les aiguilles, les souliers en toile dits *espadrilles*, les petits miroirs et les comestibles, passent de main en main. D'énormes paniers de cerises sont engloutis en quelques minutes. On arrive du Nord, où ce fruit n'a pas encore paru. C'est une primeur à la portée des plus modestes bourses. Le docteur est enchanté du régime que prennent spontanément ses clients. Il paraît que le vieux scorbut, l'antique scorbut, fait encore quelquefois son apparition dans les longues traversées de Calédonie; tout ce qu'on prend d'avance en fait de rafratchissant est donc de l'hygiène bien comprise et prévoyante.

Tout s'arrange, au reste, pour favoriser les affaires de la marchande; car rien n'arrivant de Rochefort, les matelots sont libres de leur temps. Le port est si loin, si loin, que, malgré l'emploi de la vapeur, il est déjà sept heures du soir, quand arrive en rade de l'ile d'Aix un immense bateau (les matelots appellent cela un *bugalet*) chargé de mille et un objets à l'adresse de *l'Orne*. La mer est un peu forte, il serait dangereux de travailler la nuit, et le chargement est remis au lendemain.

IV

3 juin. — Plusieurs autres bugalets sont arrivés pendant la nuit. Dès l'aube, cette flottille vient s'accrocher des deux côtés de notre Orne, qu'entoure, de l'avant à l'arrière, une véritable ceinture. L'équipage et les passagers de bonne volonté sont répartis entre toutes ces barques, avec mission de les décharger le plus promptement possible. Aux uns, c'est le charbon de terre, aux autres c'est l'eau douce, dont on remplit, comme provision, de grandes caisses en fer; là, ce sont de grandes barriques contenant des effets militaires pour les troupes de Calédonie; plus loin, c'est le câble télégraphique sous-marin, que l'on enroule par longs plis, en évitant avec soin les torsions brusques. Mais, ce qui est plus curieux que tout cela, c'est le chaland aux bœufs : vingt de ces animaux (dont nous pouvons, par parenthèse, faire compliment aux éleveurs de la Charente-Inférieure) sont là, ruminant, en attendant que le moment soit venu d'être hissés à bord.

Quelques matelots agiles descendent dans le chaland, et leur passent autour des cornes de fonts nœuds coulants. Du haut de ces grosses pièces de bois, perpendiculaires aux mâts, et que les marins nomment des vergues, pend un assemblage de cordes et de poulies. La plus basse des poulies est accrochée dans le nœud coulant des cornes, et les marins, partant au pas de course, enlèvent promptement l'animal, la tête première. Dès qu'il se sent soulevé, le bœuf se débat avec frénésie; il se replie sur lui-même par la force des reins, et lance, sans s'arrêter, trois ou quatre ruades successives; puis, effrayé de monter toujours, il s'arrête comme anéanti, et reste, les quatre pieds pendants, dans une immobilité complète. Une manœuvre facile le dépose sur le pont du navire, les pattes de l'arrière les premiers. On lui passe aussitôt une corde autour d'un des pieds, une autre dans les cornes, et, sans lui laisser le temps de se reconnaître, on l'entraîne vivement vers l'endroit du navire qui doit servir d'étable. Ici, c'est en plein air, sur le pont, à l'avant. On a cloué des lattes en travers, afin que les lourds animaux, trouvant moven de se caler les pieds, ne soient pas abimés par le roulis et se conservent en bonne santé jusqu'au jour où le boucher viendra les immoler.

Ces bœufs-là sont pour tout le monde : c'est l'État qui les paye. Mais on embarque, en outre, des provisions particulières pour les officiers et les sous-officiers. La ménagerie se complète de moutons, agneaux, porcs, poules, canards, dindes, oies et pigeons. Il y a encore d'autres animaux à bord : quelques chats habitent la cale pour y faire la police des rats, et le commandant a son chien, un fort bel écossais, qui s'appelle *Ulysse*.

On ne saurait se figurer avec quelle activité le chargement des chalands est transbordé sur *l'Orne*. On tient à se presser, car la mer tend à grossir et, du moment que le départ est décidé, il faut en finir au plus vite.

Dans l'après-midi deux canonnières nous accostent. La première est chargée de soldats. C'est un détachement d'infanterie de marine qui sera spécialement chargé de la garde des forçats : on l'appelle la garnison. Admirablement propres, soignés jusqu'à la minutie, dans leur bel uniforme bleu, le sac au dos, la guêtre blanche serrant bien la cheville, ces fantassins d'élite se disposent à monter à bord; mais la canonnière a des mouvements très-vifs, tous n'ont pas le pied marin et l'on craint les accidents. Un matelot se tient au bas de l'échelle et lorsqu'il voit le moment propice il empoigne dans ses bras puissants et soulève comme une plume, homme, sac et fusil qu'il dispose en sûreté sur les degrés de l'échelle.

Peu après, une seconde canonnière amenant des femmes et des enfants provoque de nouveaux épisodes. Le courant de marée est violent. Il pousse d'un côté et le vent d'un autre, on a toutes les peines du monde à maintenir le petit vapeur le long de *l'Orne*. Une amarre casse, les matelots crient; les femmes effrayées se serrent les unes contre les autres en se tenant par le cou; les enfants pleurent; il pleut; on craint pour les bagages; c'est une scène de désolation. Tout finit bien cependant, à force de précautions.

La société féminine et enfantine qui vient réclamer l'hospitalité du transport se compose de divers éléments. Il y a les femmes et enfants des surveillants de la déportation (condamnés politiques) et de la transportation (condamnés aux travaux forcés). Puis viennent les familles de quelques-uns des déportés que nous avons pris à Brest. Enfin il y a trois ou quatre familles de transportés partis, il y a plusieurs années, en Nouvelle-Calédonie. Ayant fini leur temps de travail forcé, mais obligés de rester en surveillance dans la colonie, pendant un nombre déterminé d'années (quelquefois même pendant toute leur vie), ils font venir les leurs, lorsqu'ils ont su trouver le moyen de les faire vivre.

On annonce pour demain l'arrivée du complément de notre chargement, des deux cent cinquante forçats dont nous avons mission de purger le sol français. L'infanterie de marine fait connaissance avec la partie du navire où elle devra maintenir dans l'ordre cette réunion de forcenés.

V

4 juin. — Les voilà, ces grands criminels, le rebut de la société française ! Ils défilent entre deux haies de soldats et de gendarmes. Pas le moindre embarras dans leur démarche. Leurs crimes leur sont bien légers! La tête haute, ils dévisagent leurs nouveaux gardiens cherchant à deviner dans leurs regards ce qui va prévaloir, redoublement de sévérité ou adoucissement à leur régime. On leur ordonne de se découvrir à mesure qu'ils montent à bord, ce qui semble leur être fort désagréable. Un à un ils descendent par une étroite échelle dans l'espace grillé de fer qui leur est réservé et que l'on appelle le bagne, exactement comme à terre. Pas une belle tête au milieu de ces incendiaires, de ces faussaires, de ces voleurs et de ces assassins dont les méfaits ont rempli des colonnes entières de tous les journaux français. Ceux qui frappent le plus, ce sont de tous jeunes gens mêlés à ce troupeau de bêtes fauves et dont le visage semble avoir conservé tout le charme de l'innocence. On sc montre le fils d'un banquier, appelé par son nom comme les autres, il répond d'un air aimable, le képi à la main, le sourire aux lèvres, en homme qui a hanté les salons. Un ancien notaire excite, lui aussi, une grande curiosité. Comme par dérision, il s'est noué autour du cou un grand mouchoir blanc qui simule à s'y méprendre la cravate traditionnelle dont il s'est orné jadis pour signer les contrats de mariage de ses clients et clientes. Il a l'air hautain, arrogant, méchant, et semble s'étonner que tous les regards ne s'abaissent pas devant le sien.

Les grands scélérats ont généralement le don de stimuler au plus haut point la curiosité publique. Les romans de M. Victor Hugo et les vicux contes, où le passage de ce qu'on appelait la *chaine* est dépeint de manière à frapper l'imagination, ont fait du *forçat* un type des plus propres à frapper les esprits. Les natures faibles sont même fascinées, autant que terrifiées, par ces tempéraments de malfaiteurs qui font quelquefois le mal avec génie. Ici toutes les illusions s'effacent devant le défilé des deux cent cinquante gredins que *l'Orne* est chargé de transporter.

Des physionomies vulgaires, et rien de plus à remarquer. Aussi

la haie de curieux des deux sexes qui se tient à distance de celle des soldats, se retire-t-elle désappointée et dégoûtée.

Comme pour se consoler du défaut d'originalité de la scène, certains passagers s'en vont en répétant que les plus grands criminels ne sont pas au bagne et qu'il y a de grands volcurs circulant librement et nageant dans l'abondance. « Quand ce ne serait, dit vivement un émigrant, que les administrateurs de de la Société....! » Au ton acerbe que prend notre compagnon, nous comprenons à demi-mot qu'il vient d'être ruiné et que c'est grâce aux mauvaises affaires de ladite Société qu'il est en ce moment sur la route de Calédonie!

Ces gens insuffisamment hideux, au gré de la galerie, sont trèsproprement vêtus : chemise de toile blanche, veston et pantalon de drap grisâtre, képi militaire, excellentes chaussures en cuir. l'as le plus petit boulet. Des effets de rechange les suivent dans des sacs. Dès que le dernier de ces honnêtes citoyens a pénétré dans le bagne, on procède à la distribution des aliments. Vous croyez peut-être encore au pain noir et à l'eau fétide des romanciers? Détrompezvous : d'excellent pain, du bouillon succulent, de la viande et du *vin*, c'est là le menu des forçats.! leur soupe est puisée dans cette marmite même où s'alimentent les matelots, ces braves matelots qui travaillent du matin au soir et que vous avez vus à Paris se faisant écharper dans les forts du Sud!

N'allez pas croire que je viens demander de rétablir la chaine ou même de diminuer d'un gramme de viande, d'un centilitre de vin la ration de ces misérables! Toute autre est ma préoccupation ! Ce que je désire c'est d'empêcher, dans la mesure de mes movens, l'exploitation de la crédulité publique. Aux niaiseries philanthropiques de députés en quête d'électeurs, aux interpellations bruvantes sur les tortures des pontons et de la déportation, j'oppose un fait que je vois de mes yeux et je dis : Oui et mille fois oui, vous avez raison d'être humains, même avec des condamnés; vous ne faites en cela que votre devoir, mais veillez bien à ne pas dépasser la limite du raisonnable! Que le régime de vos criminels n'en arrive pas à un tel confortable que maint travailleur libre puisse envier leur sort; autrement vous donnez une prime au crime. Surtout, si quelque rhéteur fait un discours à grand effet sur les horreurs abominables de la transportation, n'en croyez pas un mot, et sissez à outrance ce batteur d'estrades qui se moque de vous!

Mais je quitte les condamnés et leurs amis pour revenir à l'Orne. A quatre heures, grand branle-bas. Une canonnière est signaléc portant le pavillon d'un amiral ! C'est évidemment une inspection. Les officiers se revêtent en toute hâte de leurs plus beaux uniformes. Les matelots se jettent sur des balais et du haut en bas du havire tout le monde s'agite pour faire disparaitre la dernière trace des travaux du matin. Il n'y a pas de femme coquette qui tienne autant au soin de sa toilette qu'un marin à la propreté de son navire. Jusqu'au dernier moment on frotte, on balaie, on astique.

Puis retentit un redoutable : sur le bord ! De longs roulements de sifflet se font entendre, la garde porte les armes et c'est au milieu d'un silence respectueux que l'officier général fait son entré sur le pont. Il visite le navire dans toutes ses parties. Il est accompagné d'un chirurgien de rang élevé, d'un commissaire de la marine et d'un officier d'infanterie de marine. Le médecin examine avec soin tout ce qui se rapporte aux condamnés et déclare que toutes les prescriptions de l'hygiène ont été suivies, que les transportés sont dans le meilleur état possible et qu'on peut espérer une traversée sans épidémie.

Puis l'amiral se rend dans le salon du commandant et y attend les réclamations que les émigrants peuvent?avoir à formuler. Personne ne se présente, donc c'est que tout le monde est content: l'amiral remonte sur son vapeur et reprend à toute vitesse le chemin de Rochefort. Les beaux uniformes sont remis dans les armoires et les matelots s'occupent de lever les ancres.

On allait partir, mais voilà que se produit un incident peut important en lui-même, mais dont certaines scènes touchent au grotesque par suite des colères bruyantes et des apostrophes épicées qu'il provoque. En feuilletant des papiers qui lui sont envoyés de terre. le commissaire découvre qu'un homme embarqué la veille comme domestique de l'aumônier fait partie de la réserve de l'armè active. Dans ces conditions, il ne peut pas partir et le commandant, grand patriote, ne veut pas le garder à bord. Il fait venir le domestique et lui lave la tête en termes d'une énergie que je renonce à dépeindre; le pauvre diable en fume, mais est obligé d'avouer qu'il savait parfaitement être dans son tort en partant. Il avait caché au commissaire le papier établissant sa position. On lui donne un quart d'heure, non pas pour faire sa prière, mais pour préparer ses effets et voilà le réserviste bousculé à la recherche de ses vêtements. Puis on hèle un canot qui passait non loin du bord ct qu'on charge de déposer à terre le domestique affolé. Tout est suspendu; les matelots prêts à agir pour lever l'ancre sont condamnés à l'immobilité. On a hâte d'en finir, la nuit vient, et chacun maudit l'auteur de ce retard inattendu : un aussi petit personnage n'entrave pas ordinairement les mouvements d'un bati-

ment de guerre; il échappe à la justice du bord, mais on se paye en qualificatifs qui l'accompagnent jusqu'au moment où il se jette, effaré, dans l'embarcation rochefortaine : jamais trompeur trompé ne battit si piteusement en retraite au milieu des malédictions générales.

Rien ne retient plus notre Orne au rivage de France ! Les matelots impatients se précipitent sur les cabestans qui crient sous l'effort de leurs robustes épaules. Du fond, l'ancre énorme monte lentement à la surface de l'eau; puis la machine tourne; quelques voiles sont mises au vent pour aider à faire pivoter sur elle-même notre ville flottante, et dès que l'avant du navire est bien dirigé vers le large, on lance à toute vitesse. Nous ne tenons plus à la France que par le bateau du pilote qui marche, accouplé au nôtre, et nous suivra tant que la difficulté des passes exigera la science profonde et le coup d'œil infaillible de cet enfant de la mer.

Dehors, nous trouvons un peu de mer et le bateau-pilote se met à danser le long de l'Orne en raidissant par coup secs la grosse amarre qui l'unit à nous. Il fait délà nuit et le pilote se dispose à se jeter dans son esquif, pour regagner la terre, quand un coup de tangage plus fort que les précédents casse brusquement l'amarre : voilà l'embarcation dont les mâts viennent buter contre de grands arcs-boutants qui soutiennent nos petits canots. Le vent et la vitesse collent le bateau dans cette position fâcheuse, et nous assistons à une petite scène maritime accompagnée de cris et de jurons qui s'échangent entre les matelots du bord et ceux du bateau-pilote. Un instant on croit que la mâture de ce dernier va se briser comme verre et écraser sous sa chute les aides du pilote; le sentiment du danger fait redoubler d'efforts, un heureux coup de barre s'en mêle juste à temps et le bateau est enfin dégagé ! Leste comme un singe, le pilote s'y jette en se raccrochant à des cordages flottants. il hisse prestement ses voiles et fait route pour l'île d'Aix, pendant que l'Orne gouverne à l'ouest afin de sortir le plus promptement possible du golfe de Gascogne.

Cette fois-ci, c'est le vrai départ; aussi voit-on plus d'un front soucieux, non point parmi les gens du bord, absorbés par leur travail, mais parmi les passágers, qui vont se réfugier dans leurs cabines ou dans leurs hamacs pour se trouver seuls avec eux-mêmes et demander au sommeil l'oubli momentané de séparations douloureuses.

VI

5 juin. — La nuit s'est très-bien passée. Elle a cependant été très-obscure, et comme nous croisions la route des navires entrant en Gironde, le commandant a donné les ordres les plus sévères pour exercer jusqu'au jour une stricte surveillance. Deux matclots. choisis parmi ceux dont la vue est à la fois percante ct exercée, se tiennent constamment à l'avant du navire, sondant le noir horizon et cherchant à y deviner les formes indécises de navires enveloppés de brume. Toutes les demi-heures la cloche pique les heures, et chaque fois qu'elle sonne, les guetteurs, se retournant vers l'arrière, attestent leur vigilance en lançant dans l'espace un cri formidable de : Ouvre l'œil au bossoir! L'officier de quart passe luimême, sans interruption, de tribord à babord, ajoutant à la puissance de ses yeux celle de ces excellentes jumelles marines dont les verres, sorte de tamis, lui permettent de distinguer les illusions d'optique, si fréquentes la nuit, de la vision des objets réels qu'il s'agit d'éviter sous peine d'avaries.

La mer est un peu houlcuse; on tangue et roule doucement, assez cependant pour occasionner le mal de mer à quelques jeunes soldats qui n'ont pas encore navigué et qui font la faction de nuit entre les deux bagnes. Les fusils leur tombent des mains pendant qu'ils sont pris de haut-le-corps affreux : on les fait remplacer par des anciens, au teint basané, qui ont déjà roulé de colonie en colonie et qui sont cuirassés. Débarrassés de leur garde, les novices de la mer profitent de leur délivrance pour monter sur le pont : ils espèrent dans le grand air, mais c'est pure illusion; le mal dure, il augmente, et les pauvres diables tombent inertes sur le pont, se laissant marcher sur le corps, au milieu de la nuit noire, et n'ayant plus même l'instinct voulu pour se remiser dans quelque coin isolé.

Mais nous sommes au mois de juin, les nuits sont très-courtes. grand bienfait pour le marin! Dès trois heures du matin un léger crépuscule blanchit l'horizon; nos guetteurs peuvent maintenant moins s'écarquiller les yeux; ils sont sûrs de voir les navires à plusieurs centaines de mètres; il y a détente.

A six heures du matin tout le monde est levé. Les passagers se sont bien souvent réveillés; leur tête est lourde; ils trouvent l'atmosphère des fonds trop chaude, trop impure. Ils sentent qu'ils ont besoin du grand air et paraissent sur le pont en costume mati-

nal, le visage battu, les cheveux en désordre. Mais en somme il fait beau temps, on s'agite, on cause; et puis le maître-coq¹ est là, il s'est levé plus tôt que tout le monde Son café est prêt, il le sert, accompagné du biscuit et de la ration d'eau-de-vic réglementaires à cette heure. Beaucoup de ces braves gens ne tuaient pas tous les jours le ver d'une manière aussi confortable, et (qu'on nous pardonne l'expression) l'arome du moka de bord leur donne du cœur au ventre. Scules, quelques organisations prédestinées sont vaincues par le mal de mer; des maris attentionnés promènent à grands pas leurs femmes et leurs filles en leur recommandant de se remuer, de s'agiter, de réagir, de lutter, en leur affirmant que le grand air va tout remettre à sa place, etc., etc. Vaines paroles, vaines exhortations! On renonce à la promenade, et tous les estomaes troubles redescendent dans les profondeurs : c'est ce qu'ils ont de mieux à faire. Rien n'est, en effet, plus contagieux que le mauvais exemple, et qui sait ce qui nous arriverait si les gens malades restaient sur le pont?

Nous ne dirons rien de plus de cette journée du 5. Les passagers valides travaillent à perfectionner leur petit intérieur. « Ils se débrouillent, » comme on dit constamment à bord. Je résume cette journée par un mot typique que j'entends le soir et que je reproduis textuellement. Dans une de ces mille et une promenades de la cale au pont et du pont à la cale qu'en termes de marine on appelle des rondes, le second du bâtiment (lisez le *lieutenant*) rencontre le grand policier du bord, un sous-officier (lisez officier-marinier) qui s'appelle le capitaine d'armes. « Eh bien, capitaine d'armes, dit le lieutenant, tout votre monde s'organise-t-il ? » — « Oui, lieutenant, répond l'autre; on s'arrange; tout ça se tasse! » Et, en effet, chacun a déjà découvert des petits coins pour ses affaires; on commence à savoir à qui il faut s'adresser pour lever telle ou telle difficulté, pour obtenir telle ou telle amélioration à son sort. Rien n'est rusé comme l'intérêt.

On dit que le Français n'est pas voyageur, mais on ne le croirait guère à voir ce qui se passe ici; il y a la des Parisiens et des paysans qui, loin d'être embarrassés, se tirent vraiment d'affaire avec une fière habileté. Je ne fais d'exception que pour un pauvre diable de quarante à quarante-cinq ans, déjà grisonnant, qui nous étonnera beaucoup s'il devient colon sérieux. Couvert de la blouse bleue du manouvrier français, ne quittant jamais le carnier de garde-chasse qui lui sert de sac de voyage, un bâton sans cesse à la main, malpropre, taciturne, il ne parvient pas à s'orienter dans cet immense

¹ Chef de cuisine de l'équipage.

1191

bâtiment. Il croit monter sur le pont et descend dans la cale; il s'y perd au milieu des piles de cordages, des poulies, des tonneaux de lard et de goudron, et surprend les caliers, occupés dans l'obscurité, comme une sinistre apparition. Alors il bégaye une excuse, on le remet sur sa route, mais pour s'égarer de nouveau dans ce monde qui le déroute.

VII

6 juin. — a Et surtout, vous autres, attention à votre nettoyage! Le commandant passe l'inspection! S'il y a quelque chose qui cloche, je vous fourre tous au bloc! » Tel est le patit discours que j'entends, à mon réveil, un vieux second maître canonnier adresser d'un ton revêche aux jeunes matelots qu'il commande. On remarque à bord une animation tout exceptionnelle; avant même que le déjeuner soit fini, on se jette sur les seaux, les balais et les râteaux qui servent au lavage du navire. Une espèce de comptable qui s'appelle le magasinier, et qui détient tous les approvisionnements du navire, est assailli de demandes; les ambitieux intriguent auprès de lui pour avoir du tripoli, de l'huile et de la peinture; c'est que si leur poste de propreté est remarqué, ils auront la double¹; que si, au contraire, leur fourbissage ne reluit pas, ils seront retranchés².

« Montez sur le pont, mes enfants, nous dit le second-maître canonnier (il'ya parmi nous des hommes de cinquante ans); il fait bon air là-haut; ça vous fera du bien! » Dociles aux exhortations de ce brave, nous grimpons l'échelle et nous tombons sur une avalanche de seaux d'eau; des matelots, nu-jambes, le pantalon relevé jusqu'aux genoux, frottent le pont comme s'ils voulaient l'user; ils en enlèvent jusqu'à la moindre tache, et nous éclaboussent à chaque instant d'une terrible façon. En cherchant vainement quelque coin épargné par ce déluge d'eau de mer, nous tombons sur un nouveau second-maître (de manœuvre, celui-là), qui nous intime l'ordre de dégager le pont et de descendre dans la batterie; mais le secondmaître canonnier de cette batterie est celui qui nous a aimablement congédiés, et il ne veut de nous à aucun prix. Nous voilà donc tous entassés sur l'échelle, pris non pas entre deux feux, mais entre le canonnier et le manœuvrier, qui prétendent tous les deux se dè-

⁴ Expression employée par le matelot pour exprimer qu'on lui donne deux rations de vin, au lieu d'une, pour le même repas.

* Remplacement du vin par de l'eau.

barrasser de nous. L'officier de quart intervient et satisfait tout le monde en nous disant de nous hisser sur le foin. Nous grimpons sur les ballots destinés à nourrir le bétail de l'arche; nous nous y *arrimons* comme des sardines, et contemplons alors en paix les préparatifs fébriles de l'inspection du dimanche.

Sur les dix heures, l'aumônier parait sur le pont accompagné de plusieurs matelots. Ce groupe remorque à sa suite une grande caisse carrée dont nous nous demandons quel peut bien être le contenu mystérieux. Mais voilà que l'on tire du coffre quatre montants qui se vissent dans la partie inférieure de la caisse : elle devient table; puis deux planches à coulisse l'allongent à droite et à gauche, et successivement des compartiments intérieurs sortent des flambeaux, un crucifix, de grands livres liturgiques et toute une série d'ornements d'église qui transforment la table en un autel fort convenable, comme peu de villages en possèdent. Des pavillons de signaux tendus sur des cordes isolent la partie du pont où l'autel s'élève et la transforment en une véritable chapelle.

Cette besogne accomplie, l'aumônier va prévenir quelques familles d'émigrants et les engage à venir, avec leurs enfants, assister au service divin. Il leur promet des chaises, bon accueil au milieu des marins du bord, et les engage à se considérer comme absolument chez elles.

On se tâte. Dans cette société réunie depuis cinq jours il y a déjà des camps. De quel côté va-t-on se ranger? Sera-ce du bord des *cléricaux* et des *jésuites*, de ces gens peu intelligents qui croient encore aux vieilles rengaines de la religion catholique, ou bien sera-ce du côté des libres penseurs et de ces fortes têtes appelées, par leur génie, à changer la face du monde?

Je dois dire à la louange du sexe 'faible que chez la plupart des femmes l'hésitation ne fut pas de longue durée. Presque toutes se. rendirent dans leurs cabines et tirèrent de leurs caisses des livres de prière, en même temps que des robes fratches, des ceintures et des rubans, ou bonnets, destinés à combattre, autant que possible, les terribles effets que les atteintes du mal de mer avaient produits sur leur physique.

Témoin de tous ces préparatifs, je fus assez surpris de ne voir autour de l'autel, en dehors des gens du bord, que deux ou trois femmes et cinq ou six enfants. J'en eus bientôt l'explication. La mer avait grossi. Le malaise faisait rage, et ces dames, je ne saurais les en blamer, avaient craint des accidents déplacés dans le lieu saint. Le roulis était assez fort en effet, et j'observai que l'aumônier, qui se trouvait aussi dans les jeunes comme age et comme habitude de la mer, n'était pas sans être gêné par les mouvements un peu vifs de son autel improvisé. Tout alla bien, néanmoins, et Dieu visita le navire, devant la garde agenouillée, pendant que les clairons sonnaient *aux champs* et qu'officiers et matelots inclinaient pieusement leurs têtes toutes bronzées par le soleil des tropiques.

Le saint sacrifice accompli, l'autel et les ornements redevinrent coffre portatif; de chapelle, plus la moindre trace, et l'équipage, coquettement vêtu, se rassemble sur le pont pour l'inspection du commandant.

Les passagers eux-mêmes sont mis en rang et alignés, ce qui n'est pas sans faire naître quelques murmures chez des émigrants moustachus qui se mordent les lèvres et se demandent à voix basse s'ils sont venus pour coloniser ou pour être soldats. Les femmes scules sont exemptes de la revue du grand chef, encore les engaget-on à se dissimuler dans leurs cabines. Il y a là des détails d'étiquette que nous ignorons absolument, nous autres gens de terre, mais auxquels les gens de mer attachent une importance capitale. Il faut que pendant la promenade du chef, hommes et choses soient corrects, achevés. Une tache sur la peinture blanche, un brin de poussière sur le pont, le plus mince objet hors de son casier ou dépassant d'un contimètre l'alignement des autres, ce serait là autant de scandales, de manquements dus à cette grande chose, à cet acte solennel qui s'appelle, en langage maritime, l'inspection du dimanche! Tout transport qu'il est, l'Orne a vraiment un grand air paré et astiqué; son pont, surtout, offre le plus charmant aspect.

Au moment où le commandant s'avance de notre côté, on nous commande fixe tout comme à des militaires, et le capitaine d'armes vient nous prévenir que si nous avons des réclamations à faire c'est le moment de les présenter. Nous subissons à notre tour le regard scrutateur du grand mandarin de l'endroit : il parait satisfait de la tenue de ses passagers et nous adresse la parole avec bienveillance. Il s'informe de la santé des femmes et des enfants. et nous constatons qu'il s'est assez enquis de nos antécédents pour savoir, dès que l'un de nous se nomme, la profession qu'il exerce; il nous promet la réussite en Calédonie, si nous savons travailler.

Les hommes moustachus qui maugréaient tout à l'heure sont touchés de tant d'égards. Ils répondent en rougissant, et en tortillant leurs chapeaux, aux questions du commandant. L'un d'eux raconte qu'il est content de tout, excepté du couchage. En montant dans son hamac il a perdu l'équilibre, sa couche s'est chavirée sens dessus dessous, et il s'est étalé tout de son long sur le pont:

il se plaint d'un fort mal de tête. Le docteur, qui accompagne le commandant, examine aussitôt le plaignant et ne lui trouve rien de lésé. « Ça ne sera ricn, lui dit-il; vous aurez, jusqu'à nouvel ordre, double ration de vin! » A bord, la double ration et le retranchement jouent un rôle considérable, et comme nous sommes de la famille on nous traite un peu en matelots. Dans le cas présent, cela n'a rien de désagréable, et j'en connais qui se promettent d'être, par hasard, chavirés par leurs hamacs.

La cérémonie se termine par le défilé, sur le pont, de tous les matelots du bord, avec accompagnement de clairon. Puis on dine (il est midi) en se racontant les incidents de la grande inspection. les reproches et les éloges, les punitions et les récompenses. A deux heures, nouveau mouvement. « Les jeux sont permis ! » crient partout les caporaux d'armes, et soudain sortent de mille cachettes jeux de cartes, jeux de lotos, dominos et damiers.

On entend sur le pont le bruit d'une musique : c'est un orgue énorme, cadeau du commandant à son équipage. On l'essave pour la première fois, et les marins émerveilles tournent la manivelle à se démancher les bras; l'instrument réjouit leurs oreilles par la reproduction fidèle de tous les airs populaires au moment du départ; cymbales, trompettes, coups de timbre imitant le triangle, tam-tam, tout v est, tout, absolument tout; c'est une vraie musique ! Ah ! le riche commandant ! comme il a bien su trouver ce qu'il fallait pour égaver son équipage! Vite, en place! un quadrille! et quel quadrille! des sauts de carpe, des culbutes en l'air, des entrechats à faire pâmer d'aise un maître de ballet!

Le commandant et les officiers sont venus assister au déballage de la musique. Pour eux, la manière dont on danse est un signe psychologique. S'il y a froideur, pas grand'chose n'est à espérer de cet équipage maussade; si, au contraire, les gambades sont accentuées, si les pas ont du caractère, bon espoir, il y a de la ressource; manœuvres de nuit, veilles, ondées, coups de mer, punitions, reproches, tout s'oubliera le dimanche dans cet accès de folle gaieté.

Ici les débuts promettent. Le commandant, l'état-major et l'aumonier perdent toute gravité et rient jusqu'aux larmes en voyant les cabrioles inimitables de leurs marins endimanchés. Mais l'enthousiasme n'est pas encore à son comble. Il n'éclate complet que lorsque, à force de tourner le cylindre, le matelot chef de musique tombe sur un air absolument maritime. Ce sont les notes bien orchestrées d'une chanson qui célèbre les vertus du marin. Alors on arrête les danses, on se forme en chœur. Un maëstro de rencontre 77

25 SEPTEMBRE 1873.

1195

prend la direction des exécutants, et voilà que deux cents voix, accompagnées par l'orgue, chantent le gai refrain :

> Tra deri dero! Voilà le matelot, Qui vit sans souci, se rit, se moque du tonnerre! Tra deri dero! Voilà le matelot, Qui vit sans souci sur la terre et sur l'eau!

Excusez-moi, lecteurs et lectrices, si les règles de l'art sont peu ou point respectées dans le quatrain qui précède. J'ai bien prêté l'oreille, et huit fois j'ai oui le refrain sans trouver à rectifier la première audition. D'ailleurs, si faibles que soient les vers, je souhaite aux poêtes de trouver souvent des accents mêmes irréguliers, qui réjouissent tant de braves gens d'une manière aussi complète.

J'aurais voulu assister jusqu'à la fin à cet intermède varié de jeux, de danses et de chants, mais il faut être matelot pour pouvoir se divertir par des temps pareils! La houle du golfe de Gascogne n'est pas réputée pour rien! Le roulis augmente, le tangage s'en mèle, je me sens saisi, à mon tour, lecteur, par le mal de mer, et je vais demander à la position horizontale, au sommeil, si faire se peut, l'oubli de ce satané malaise, sans l'appréhension duquel les habitants de la terre demanderaient en masse à vivre pendant quelque temps sur mer, ne scrait-ce que pour respirer le bon air de l'Atlantique et pour jouir du singulier spectacle d'une colonie de 700 à 800 âmes qui trouve à vivre et à s'amuser, tout en labourant la mer, sur un flotteur de 100 mètres de long et de 15 mètres de large.

VIII

7 juin. — Nous sommes éveillés tous ensemble entre deux et trois heures du matin. Vous croyez peut-être que c'est par une détonation ou par un mouvement? Eh bien, au contraire, c'est le silence succédant au bruit, la tranquillité aux trépidations, qui changent l'état dans lequel nous nous étions endormis et interrompent notre sommeil aussi brusquement que l'aurait fait un coup de canon ou le choc contre un rocher. On vient de stopper la machine et tous les bruits sourds, toutes les vibrations qui en accompagnent la marche ont fait place au silence. Puis un coup de sifflet déchire les airs et nous fait frissonner tous jusqu'au dernier. Bábord toute! crie l'officier de quart. En avant, le plus doucement possible! Quelques fortes secousses agitent la muraille; la machine

s'ébranle par saccades; c'est seulement après quelques tours indécis, difficiles, qu'elle semble prendre son parti de sortir du repos pour mettre en mouvement la lourde hélice qui nous pousse par l'arrière.

Stoppe ! Changez la barre ! Machine en arrière ! Plus vite ! A toute vitesse ! Comment court-il ? Parons-nous ? Stoppe !

Tout ce monologue sort du gosier de l'officier de quart. C'est fiévreux, c'est inquiet, cela vibre avec une force absolument inusitée. Ce n'est plus la voix d'apprêt sentant un peu la parade. C'est un cri du cœur, autrement puissant que toutes les intonations usitées pour le service journalier et que nous n'entendions jamais de notre poste de couchage. En deux temps, nous sommes en bas de nos hamacs; à moitié vêtus, nous montons lestement sur le pont. Un nouveau coup du sifflet à vapeur, encore plus aigu que les autres, nous assourdit pour un instant et nous nous trouvons au grand air dans un immense bain de vapeur. C'est encore la brume, mais cette fois son épaisseur dépasse les bornes du permis. Les grands feux que porte le navire ne sont pas visibles d'un bord à l'autre; nous buttons à chaque pas, et comme nous léchangeons nos observations : du silence ! crie l'officier de quart d'une voix impérieuse.

Nous ne nous en doutions pas, on travaillait des oreilles et nous entendimes comme les autres un long coup de sifflet répondant au nôtre par tribord avant. Un vapeur était tout près de nous et nous ne le voyions pas; mais tout danger avait disparu! On s'était entendu! Connaissant à peu près, par l'ouïe, les places respectives qu'ils occupent l'un et l'autre, les deux navires en présence tâtent diverses routes et en trouvent une à la fin qui les sépare; les coups de sifflet s'entendent de moins en moins, ils finissent par ne plus éveiller d'écho. Nous reprenons lentement, très-lentement le chemin de la côte d'Espagne. Il est absolument défendu d'articuler une parole. Les oreilles tendues, retenant leur haleinc, les gens du quart évitent même un pas inutile. Émus par la conscience du danger, nous attendons le jour avec anxiété. Par deux fois on entend le cornet à bouquin de navires à voiles ¹ avec lesquels se recommence la scène à tâtons du vapeur.

L'heure du jour arrive enfin, mais non la lumière. La brume, il est vrai, quitte ses teintes noirâtres pour devenir blanche, argentée par instants, mais on n'y voit pas mieux pour cela. Depuis que le danger a commencé, la veille à dix heures du soir, le commandant

⁴ N'ayant pas de sifflet à vapeur, les navires à voiles ont, pour avertir de leur présence, une espèce de trompe rendant un peu le même son que l'instrument désagréable dont les gamins de Paris se servent pendant les jours gras. n'a pas quitté le pont et s'étonne, en pareille saison, de la persistance de ce phénomène. Mais soudain le voile se déchire; sans aucune transition nous passons de l'atmosphère la plus opaque dans un flot de lumière: derrière nous reste le banc épais que nous venons de traverser; devant c'est la terre d'Espagne qui se déroule à longue distance.

• Nous sommes entre les caps Ortegal et Finistère. De nombreux navires à voiles et à vapeur sont en vue toute la journée. Ils nous montrent leurs pavillons; nous leur répondons en hissant le nôtre que les plus polis saluent en abaissant momentanément le leur. Suivant la coutume universellement reconnue, nous usons de notre prérogative de navire d'État, en ne répondant qu'une fois au triple salut de chaque navire de commerce. Nous faisons de la sorte échange de politesse avec des Anglais, des Espagnols et un Français.

La nuit presque touté entière a été perduc par suite des manœuvres à petite vitesse, des zigzags et des marches en arrière. Comme compensation, nous recevons vers midi un joli coup de vent du nord, frais et piquant, qui gonfle sérieusement nos voiles et nous donne une belle vitesse. A trois heures de l'après-midi, nous longeons le cap Finistère d'assez près pour voir à l'œil nu tous les détails de terrain. C'est une côte déserte, sans cultures, sans maisons autres que les habitations des gardiens de phares et des guetteurs entretenus par le gouvernement espagnol. Ce qui domine dans tout le voisinage ce sont de hautes falaises ayant jusqu'à deux cents mètres d'élévation.

Vers le soir deux baleines viennent se jouer dans le sillage en lançant au-dessus d'elles d'élégants jets d'eau qui dénotent leur présence à plusieurs milles de distance.

On raconte dans l'équipage que nous sommes sur le lieu même du sinistre du *Captain*, immense navire cuirassé anglais qui a sombré en 1870, pendant une nuit de tempête, sans que l'escadre dont il faisait partie ait pu le secourir. Les uns prétendent que les huit cents hommes du *Captain* ont péri sans exception; d'autres affirment que le lendemain, au jour, on a retrouvé quatre hommes surnageant sur une épave. Une discussion à perte de vue nait du récit de ce triste événement, sur la valeur des navires cuirassés. On s'échauffe vite dans les deux camps adverses; les apostrophes pimentées se mêlent aux arguments, et ce n'est sans doute pas un mal qu'une sonnerie de clairon ait appelé tout le monde derrière, pour le branle-bas du soir.

DE PARIS A NOUMEA.

8 juin. - Il est neuf heures du matin. Des groupes se forment partout. On chuchote, on se transmet à voix basse une nouvelle qui consterne le plus grand nombre. Malgré les consignes, ordinairement respectées, un grand nombre de curieux essayent de pénétrer dans le voisinage des bagnes. Il ne faut rien moins que l'énergie des factionnaires pour renvoyer sur le pont les nouvellistes en quête de détails. Un drame affreux vient de se passer : un forcat s'est pendu; on envoie son cadavre encore chaud, à l'hôpital du bord. Le docteur et l'aumônier sont appelés en toute hâte; ils accourent pour prodiguer leurs secours à l'infortune qu'on croit encore vivant et seulement évanoui. Tout est vain. Un instant la respiration paraît rétablie par les vifs mouvements alternatifs que l'on imprime aux bras, mais ce n'est qu'un effet artificiel. Plus de doute, la mort est certaine! Bientôt, du reste, le docteur découvre dans la colonne vertébrale une luxation qui ne peut pas pardonner. Lui, ses aides et l'aumônier abandonnent le cadavre que l'on livre au commissaire du bord, faisant fonctions d'officier des actes de l'état civil. Les formalités nécessaires pour constater l'identité sont remplies et l'acte de décès est bientôt dressé.

La victime est un jeune homme de vingt-cinq ans qui a volé vingt fois avant d'être condamné aux travaux forcés, Depuis qu'il est forcat, il paraissait poursuivi par de redoutables visions et trois fois avant d'embarquer, il avait déjà été pris attentant à ses jours. Ce qu'il y a de plus répugnant, c'est que ce suicide n'a pu s'accomplir qu'avec la complicité d'un certain nombre de transportés. C'est dans une sorte de cabinet attenant au bagne et dans lequel les prisonniers ont en tout temps libre accès que le forfait s'est commis. On en a la conviction, l'agonie du défunt a du avoir des spectateurs qui s'étaient postés là pour empêcher, pendant un instant, l'arrivée de témoins génants : ils ont sans doute assisté aux soubresauts de ce malheureux, sans avoir le cœur de le soulever par, les jambes ou d'appeler le surveillant qui se trouvait à deux pas! Connaîtrat-on jamais les ignobles gredins capables d'un cynisme aussi révoltant? Il est permis d'en douter. Dans ce monde de voleurs, de faussaires et d'assassins, le talent de la dissimulation atteint des proportions inouïes. Il n'y aurait qu'un moyen de faire parler ces cuassubles, ce serait d'employer le système de la corruption : encore

ne serait-on pas bien certain qu'ils ne forgeraicnt pas une histoire chargeant les plus innocents.

Ce triste accident plane sur le bord pendant tout le jour. Les honnêtes gens ont plus de compassion pour les forçats que ceux-ci pour leurs frères, et certainement les moins émus étaient les habitants du bagne. Dans l'après-midi, des groupes se forment et l'on discute très-chaudement le cas au point de vue philosophique. Les libéraux prétendent que quand un homme est décidé à quitter la vie, il faut le laisser se brûler, s'asphyxier, se pendre, s'empoisonner et que l'on manque à son devoir en le secourant; ils sont, en un mot, du parti des forçats qui ont fait le guet ce malin pendant la pendaison.

Nous avons aussi l'occasion de constater qu'il existe, au dixneuvième siècle, des hommes diablement superstitieux. Je puis vous affirmer qu'aussitôt après l'événement, des démarches ont été faites par plusieurs personnes d'âge mûr pour obtenir un peu de corde de pendu. De grands désappointements se sont manifestés lorsqu'on a su que la suspension avait été obtenue avec un mouchoir blanc. Qui sait? La toile n'a peut-être pas la même vertu que la corde?

Sur le soir, j'apprends que le commandant a donné l'ordre de supprimer le vin pendant deux jours à tous les forçats. Il espère les amener ainsi à donner avec plus de zèle les avertissements utiles.

Nous continuons à ressentir la jolie brise de nord que nous avons prise au cap Finistère. On pense qu'elle nous conduira jusqu'à Las Palmas, chef-lieu de la grande Canarie où nous devons relâcher. Toutes voiles dessus, le navire n'a plus recours à d'autre moteur que le vent. Des figures noircies par le charbon apparaissent sur le pont. Ce sont les matelots-chauffeurs qui n'ont plus à engouffrer, dans les fourneaux des chaudières, les masses de houille que nous absorbions dans le golfe de Gascogne; ils viennent se reposer, en respirant le bon air. « Il se tait donc, votre *tournebroche¹*, » leur dit d'un air boudeur un vieux matelot à cheveux gris; « si ça dépendait de moi, il y a longtemps qu'il serait débarqué et vous autres avec, tas de *fumistes ! »* Le vrai matelot méprise souverainement tout ce qui tient à la machine et pardonne difficilement aux mécaniciens d'avoir fait échec à l'omnipotence de la voile.

⁴ Terme de mépris pour désigner la machine.

9 juin. — Pendant la nuit, nouvelles craintes d'abordage; manœuvres du gouvernail bruyantes et précipitées, mais ce n'est pas la brume qui cette fois en est cause. Un brick à voiles est venu couper la route du navire sans avoir l'ombre d'un feu allumé. Il paraît que ces omissions sont très-fréquentes à bord des navires de commerce. Ce n'est pas inadvertance, c'est calcul. Il y a bien à bord des fanaux éclairant à grande distance mais on ne les allume pas par économie. Pour épargner deux francs par nuit, au plus, on s'expose à envoyer par le fond : navires, marchandises et équipages. Ce n'est pas facile d'arrêter, quand il est lancé vent arrière, un navire comme l'Orne, et și le pauvre brick avait reçu dans son milieu le choc de notre avant, il sombrait sur place, en quelques secondes !

Avant le jour, on procède (comment dire?) à l'immersion du suicidé. Funérailles civiles, absolument civiles ! Réjouissez-vous, illustres radicaux !

Le cadavre est cousu dans un grand sac de toiles à voiles, dont un compartiment est rempli d'une forte charge de sable. Il faut que le poids soit lourd, car il y a peut être 1500 mètres d'eau et l'on tient, comme toujours en pareil cas, à ce que le cadavre ne flotte pas à la surface, cela pourrait faire supposer, par des navires venant à le rencontrer plus tard, qu'il y a eu crime ou naufrage. C'est exactement en face de Lisbonne que s'accomplit à la dérobée la cérémonie funèbre. Puisse-t-elle être la seule pendant notre traversée.

Le temps est magnifique, splendide soleil. A peine y a-t-il encore deux ou trois femmes qui persistent à rester couchées dans leurs cabines. Elles n'ont plus lefmal de mer, mais elles craindraient de l'avoir en se levant.

Dans l'après-midi, alerte assez curieuse qui tient à notre ignorance des usages du bord. Deux jours après notre embarquement, on nous avait dit : « Lorsqu'il y a le feu à bord, on sonne le tocsin; si vous venez à l'entendre vous irez à la pompe du fauxpont avant, et vous remplirez les *bailles* (grandes cuves) sans attendre d'ordres. » Or donc, sur les trois heures, je causais avec deux émigrants quand la cloche retentit par coups longuement espacés, égaux et lugubres. Pas le moindre doute, le feu est à bord ! Comme mus par un ressort, nous sautons à notre pompe dont nous agitons fiévreusement la tige. La baille est si bien remplie qu'elle déborde, et que l'eau inonde le faux-pont roulant d'un bord à l'autre. Nous n'en sommes que plus fiers de notre ouvrage, aussi les bras nous en tombent-ils, mais là absolument, quand le maître charpentier, dont le poste d'incendie est tout voisin du nôtre, nous apostrophe à haute voix, maîtrisant à peine une violente colère.

« Qu'est-ce que vous me f....aites là, les négociants? Qu'est-ce qui vous a permis de laver à cette heure-ci? »

« Comment laver ! Est-ce qu'il n'y a pas le feu? »

« C'est le feu pour exercice, bande de...... »

Je ne dis pas le mot, car le maître charpentier, qui est de nos amis, comprit de lui-même qu'il allait trop loin. Se radoucissant aussitôt, il se borna à nous prier de réparer les dégats que nous avions faits dans la propreté de son faux-pont et finit par rire de bon cœur avec ses matelots qui nous appelèrent étéphants¹.

Vous l'avez compris, lecteur, on avait sonné l'incendie uniquement pour voir si chacun se rendrait bien au poste qui lui avait été assigné. Les gens du bord ne s'y étaient pas laissé prendre, mais nous autres, pauvres novices, n'étions-nous pas bien excusables? Nous n'étions pas les seuls du reste. Aux premiers coups de cloche les deux passagères, malades imaginaires, s'étaient jetées à bas de leurs couchettes et essayaient de s'habiller. Je dis essayaient, car elles croyaient si bien que c'était arrivé, qu'elles ne trouvaient plus aucune de leurs affaires. La secousse qu'elles éprouvèrent leur fut des plus salutaires : une fois debout, elles ne se sentirent plus ombre de mal de mer. Une promenade sur le pont les remit complétement, et le soir elles mangeaient de bon appétit.

Après le souper (on dit encore *souper* à bord), tout le monde est sur le pont pour jouir du beau temps. Déjà les caractères se sont étudiés, les affinités se sont découvertez et les sociétés se dessinent. Les surveillants de la transplantation forment un monde à part. Presque tous mariés, ils vivent entre eux et leur

⁴ Les matelots appellent *éléphants* les gens qui n'ont pas l'habitude de la mer. Ils expriment ainsi la lourdeur et la gène dont fait preuve toute personne qui n'a jamais navigué et qui en est à ses débuts au milieu des gens de mer. groupe est des plus folâtres. Hommes et femmes sont rangès en rond et se délectent en chantant :

Il court, il court, le furet, le furet des bois, mesdames; Il court, il court, le furet, le furet des bois joli, etc.

Les éclats de rire les plus fantastiques naissent des péripéties du jeu. On est très-galant chez les surveillants.

Les émigrants sans famille et les fantassins font des parties de cartes. Un groupe de fillettes de huit à douze ans se livre sur le gaillard d'arrière, à l'innocente distraction du saut à la corde. Les matelots chantent sur l'avant. Le commandant et les officiers assis sur la dunette se racontent leurs campagnes; ils regardent, en fumant leurs pipes, le temps, la voilure et les passagers.

XI.

10 juin. — A deux heures du matin, nous sommes juste en face du détroit de Gibraltar, à 500 kilomètres dans l'ouest. Les vents sont bons pour entrer et pour sortir, de sorte qu'il y a de nombreux navires. Il faut beaucoup veiller pendant la nuit, et le jour vient moins vite que sur la côte de Bretagne. A mesure que nous descendons dans le sud, le crépuscule est moins long et le soleil se lève plus tard : sous cette double influence, on peut dire que les nuits ont déjà augmenté de près de trois quarts d'heure.

Nous sommes très-ferrés sur l'heure du jour et voici pourquoi. A l'avant et à l'arrière, sont alignées de grandes cages remplies d'innombrables volailles. La vie de bord ne change rien aux habitudes de ces précieux volatiles. Dès que le jour point, les coqs de l'avant et ceux de l'arrière se livrent à des conversations sans fin où basses-tailles et ténors luttent ostensiblement à qui proférera les plus forts *cocoricos*. L'émigrant, réveillé par ce concert matinal, se croit encore un instant dans son village. Mais au moindre mouvement qu'il fait, il sent sa couche osciller, ce qui le rappelle au sentiment de sa vraie situation.

A dix heures du matin, nous sommes invités à nous aligner exactement comme dimanche dernicr. Cette fois c'est pour une autre cérémonie : il s'agit de passer l'*inspection de la gale*. Il fut un temps où cette maladie de peau exerçait sur les gens de mer des ravages terribles, et c'est seulement à force de soin qu'on est parvenu à en purger les navires. Encore aujourd'hui, on inspecte tous les jeudis équipages et passagers, et c'est aux docteurs du bord qu'est confié cet examen. On nous fait relever nos manches jusqu'au coude et le chirurgien-major nous palpe les bras et regarde avec une attention particulière entre les doigts de chaque main. C'est là, me dit-on, que la gale *aime* à se placer au début. Cette inspection de santé est en outre, pour le docteur, une occasion de voir toutes les mines et de s'apercevoir d'une foule de petits maux que les matelots négligent d'ordinaire et qui exigent cependant des soins.

Les vents sont toujours de la partie nord, mais beaucoup plus faibles que la veille; la vitesse du navire est presque diminuée de moitié. Les marins disputent entre eux pour savoir si ces vents sont les *alizés*, brises fixes qui doivent nous conduire jusqu'à l'équateur. ou si ce sont des vents variables qui peuvent nous quitter d'un moment à l'autre. « N'y a pas de balles de coton dans le ciel, dit un orateur, donc ce n'est pas l'alizé. » Pour tout le monde cela veut dire que le ciel n'est pas pommelé, ce qui est habituel pendant les vents réguliers que nous désirons trouver. Le fait est que l'atmosphère est merveilleusement pure et le ciel d'un bleu intense qu'on n'observe que rarement. Il déteint sur la mer qui n'a plus la moindre coloration verte.

Les mères de famille sont dans la désolation. Depuis que le mal de cœur n'entrave plus l'activité de leurs jeunes rejetons, elles ne savent plus où donner de la tête. Les garçons se sont complétement émancipés et font maintenant partie de l'équipage, ils sont mousses. Dès le matin, ils se mêlent aux travaux des matelots en les singeant en tous points. Ils commencent à s'aventurer sur les basses-voiles, dans quinze jours ils grimperont jusqu'au faite extrême du grand-mât! Il y a surtout un garçon de douze ans, le tils d'un des communeux que nous transportons qui est d'une audace extraordinaire : cet enfant-là ira loin, s'il ne tourne pas comme monsieur son père. C'est l'ainé d'une famille de quatre enfants qui sont tous à bord, et dont la beauté physique est vraiment remarquable.

Dans l'après-midi, les pères parviennent à mettre la main sur les jeunes enragés et les soumettent à une heure de lecture et d'écriture. C'est l'instant du supplice. L'aumônier vient à la rescousse en annonçant pour le lendemain, l'ouverture d'un catéchisme gratuit et non-obligatoire. Les forçats organisent aussi un cours de chant sous la direction d'un de leurs collègues, qui possède un

beau talent et a certainement hanté les planches. C'est à la suite d'études commencées en prison; et les élèves savent déjà des chœurs d'un bel effet qu'ils exécutent avec beaucoup d'art, à notre grand étonnement, je l'avoue.

13 juin. — La boussole, le soleil, la lune et l'étoile polaire nous ont bien guidés. Après avoir marché toute la nuit sur la foi des observations, nous avons entendu, à 5 h. 15^m du matin, l'homme en vigie dans la mâture, articuler le cri toujours agréable de : *Terre devant ! L'Orne* avait deviné sa route avec une précision mathématique. La grande Canaric, énorme soulèvement volcanique, dont le sommet atteint 2000 mètres de hauteur, se dégage de la brume à petite distance. Nous avons fait, depuis Rochefort, 500 lieues marines de 5,555 mètres, soit 2,777 kilomètres ou 695 lieues terrestres de 4 kilomètres.

Nous dirigeons alors notre route de manière à venir mouiller devant Las Palmas, chef-lieu de l'ile, grande ville qui a trouvé peine à se loger sur un terrain ravineux et fouillé.

Un navire est en partance pour l'Europe; nous lui donnons nos lettres à la hâte et je lui confie ces quelques notes, que vous avez peut-être consenti, lecteur, à suivre jusqu'au bout. Je compte vous poursuivre encore de mes impressions de voyage, et vous envoyer de Sainte-Catherine (Brésil) un nouveau courrier. C'est vers le 15 juillet que nous devons arriver dans les États de Dom Pédro. Un mois après vous aurez ma lettre.

UN COLON.

LA RUSSIE ET L'ANGLETERRE

DANS L'ASIE CENTRALE

La grandeur a ses soucis : cela est aussi vrai des peuples que des individus. En vain une nation puissante, comme l'Angletere, a-t-elle cherché, depuis vingt ans, à éviter au dehors toutes les complications, afin de se consacrer tout entière au développement de son industrie : en vain a-t-elle pratiqué avec persistance, dans sa politique extérieure, la maxime économique du « *laisser faire*»; les événements, plus forts que sa volonté, viennent la distraire des soins paisibles du négoce, et la contraignent à défendre, par la diplomatie, sinon par les armes, sa grandeur qu'elle croit menace.

Ce qui la préoccupe surtout aujourd'hui, ce sont les progrès de la Russie dans l'Asie centrale. Tant que les possessions russes dans le nord de l'Asie, et les possessions britanniques dans l'Inde ont été séparées par de vastes États indépendants, l'Angleterre a pu se dire que rien, à l'extérieur, ne menaçait son empire asiatique. Mais de puis plusieurs années, surtout depuis l'expédition et la prise de Khiva, la Russie s'est notablement rapprochée de l'Inde, dontmoins de deux cents lieues la séparent aujourd'hui, et tout fait présumer qu'elle ne s'arrêtera pas à ses limites actuelles. — Ces progrès du czar en Orient ne compromettent-ils pas la sécurité de l'Inde anglaise? Ne portent-ils pas atteinte au prestige comme à l'autorité britannique ? L'Angleterre doit-elle toujours fermer les yeur sur la marche des armées moscovites, ou bien le moment est-il venu de s'opposer à tout progrès nouveau de la puissance russe en Asie ?

Ce sont là de graves questions, et qui touchent de près, comme on le voit, aux plus grands intérêts coloniaux de nos voisins. Aussi sont-elles, depuis quelque temps, dans le public et dans la presse anglaise, l'objet des débats les plus animés. Peu de jours avant les vacances du Parlement, une interpellation était adressée, à ce sujet, au chef du Foreign-office. Et si, aujourd'hui, le public, de l'autre côté du détroit, attache une grande importance au voyage du prince de Galles dans l'Inde, c'est qu'il compte que ce voyage aura des résultats politiques sérieux. Outre que la présence de l'héritier de la couronne dans une colonie qui ne voit jamais ses souverains d'Europe, devra produire le meilleur effet, le prince et son entourage n'auront-ils pas une occasion favorable d'étudier de près la situation du vaste empire anglo-indien, d'apprécier les dangers qui peuvent le menacer et les mesures qui assureront le mieux le maintien de la prépondérance anglaise en Asie?

Unc publication récente a contribué à accroître encore l'attention que la nation anglaise donne à la question de l'Asie centrale. Nous voulons parler du livre de sir Henry Rawlinson, intitulé : l'Angleterre et la Russie en Orient¹. Sir Rawlinson, aujourd'hui l'un des membres du conseil de l'Inde et le président de la Société géographique de Londres, a été autrefois ministre plénipotentiaire à la cour de Perse. Également remarquable comme diplomate et comme géographe, il a étudié sur place et avec des documents que lui seul pouvait consulter, la situation de l'Angleterre et de la Russie en Orient. Son livre abonde en informations que l'on trouverait difficilement ailleurs, et à ce titre, il peut, selon le vœu de l'auteur, servir de manuel à ceux qui veulent « s'initier à la question de l'Orient. » Ajoutons que plusieurs chapitres du volume, publiés précédemment dans des revues anglaises, contenaient alors, à l'endroit des agissements de la Russie dans l'Asie, des prédictions qui se sont, en tout point, réalisées. On conçoit donc l'autorité qui s'attache au nom de sir Henry Rawlinson, le soin avec lequel nos voisins étudient et discutent ses appréciations : on conçoit surtout l'émotion qui s'est emparée du public anglais, en présence des conclusions de l'auteur qui demande que si la Russie se rapproche davantage de l'Inde, l'Angleterre, de son côté, fasse un pas en avant, alors même qu'elle devrait, par là, s'attirer l'hostilité ouverte du czar.

La France n'a pas à intervenir directement dans cette rivalité entre les deux nations qui convoitent l'empire de l'Asie. Elle n'en doit pas moins étudier et connaître les principaux traits de la question. Comment, en effet, ne s'intéresserait-elle pas à tout ce qui peut affecter les relations des grandes puissances, surtout des deux

1 1 vol. in-8. Londres, 1875, chez Murray, édit.

peuples dont l'accord, en vue du maintien de la paix en Europe, nous a déjà préservés et peut nous préserver encore des plus graves complications?

Ι

Il est indispensable de rappeler d'abord en très-peu de mots, œ qu'ont fait depuis trente ans, l'Angleterre et la Russie dans l'Asie centrale.

Il suffit de jeter les yeux sur une carte pour se rendre compte de la position que ces deux grandes puissances occupent en Asie. Après de nombreuses campagnes, rarement infructueuses, et surtout depuis la prise de Khiva, en 1873, les Russes sont devenus maîtres de la plus grande partie du Turkestan et leur autorité s'étend presque jusqu'à la frontière septentrionale de l'Afghanistan, situé en dessous de ce pays. — D'un autre côté, les Anglais, depuis qu'ils ont annexé le royaume de Punjab à leur immense empire de l'Inde, sont arrivés jusqu'à la frontière orientale de ce même royaume d'Afghanistan. En un mot, l'Afghanistan, qui voit les Russes à sa tête et les Anglais à sa droite, est presque le scul territoire indépendant qui sépare les possessions asiatiques des deu peuples. Si nous ajoutons que ce territoire forme à peu près un carré de deux cents lieues de côté, il sera facile de mesurer la distance qui s'étend entre les avant-postes des deux armées.

Le mouvement qui pousse les Russes vers le sud-est, et les Anglais vers le nord-ouest de l'Asic, ne date pas d'hier. Bien des fois, depuis un siècle, les Anglais ont travaillé, souvent avec succès, à accroître leurs domaines, déjà si vastes, de l'Hindoustan. Quantaur czars, il faudrait remonter à cent cinquante ans en arrière, jusqu'à Pierre le Grand, et peut-être au delà, pour retrouver les origines de leur politique de conquêtes dans l'Asie centrale. Dès l'année 1700, paraît-il, le khan de Khiva rendait hommage à la Russie, et au commencement de ce siècle, s'il faut en croire une brochure du général Romanowski¹, le gouvernement russe cherchait déjà les moyens d'étendre sa domination dans le Turkestan, jusqu'à Bokhara et à Kokand, pour garantir, contre les gouvernements barbares, la sécurité des commerçants et des caravanes. Il y a longtemps aussi que l'Angleterre a conçu ses premières inquiétudes, au

⁴ Cette brochure, qui fit une certaine sensation, fut traduite en anglais, en 1874, par ordre du vice-roi de l'Inde.

1208

sujet des progrès de la Russie dans la direction des Indes. En 1838, le premier ministre et le vice-roi des Indes, lord Palmerston et lord Auckland, « pris d'un accès de *russophobie*, » selon l'expression d'un publiciste anglais, envoyèrent une armée dans l'Afghanistan : ils comptaient que ce pays, contraint à accepter leur alliance, peutêtre leur autorité, allait devenir le rempart de l'Inde contre les ambitions moscovites. L'entreprise sembla d'abord réussir ; mais elle aboutit bientôt à un désastre. En 1842, après une soumission apparente de quatre ans, les Afghans, peuple fier et belliqueux, se soulevèrent, chassèrent de tous ses postes l'armée anglaise qui, poursuivie encore dans sa retraite, fut presque entièrement détruite. Ce grave échec affaiblit pendant longtemps le prestige britannique en Orient.

L'Angleterre ne chercha pas à prendre immédiatement sa revanche par les armes : il lui parut plus utile et plus urgent d'affermir son autorité dans l'Inde, où plusieurs souverains indigènes, disposant encore de forces imposantes, songeaient à profiter de la victoire des Afghans pour ressaisir leur indépendance. Malgré la terrible révolte de l'Inde, en 1857, le gouvernement anglais est arrivé aujourd'hui au résultat qu'il ambitionnait : Oudh, Pegu, Sinde et les principautés indigènes ont perdu toute autorité effective et sont étroitement soumises à l'Angleterre ; le vaste et puissant rovaume de Punjab, autrefois presque indépendant, et qui, avec ses armées nombreuses, bien disciplinées, commandées par des officiers européens, constituait un danger permanent pour la puissance britannique, a été soumis et annexé à l'empire anglo-indien, dont la frontière nord-ouest, s'est trouvée, par là même, reculée jusqu'à l'Afghanistan. Le gouvernement anglais ne s'est pas arrêté là : l'état des troupes indiennes laissait à désirer : leur nombre a été accru, leur armement perfectionné. Les voies de communication étaient restées à peu près dans le même état qu'à l'époque des victoires d'Alexandre sur Porus; des routes nouvelles ont été construites, les routes anciennes améliorées; enfin, diverses lignes de chemins de fer, ouvertes entre les villes les plus importantes de l'Inde, permettraient. dans le cas peu probable d'une insurrection nouvelle, de transporter rapidement des troupes sur les points menacés.

Ainsi, depuis ses revers dans l'Afghanistan, l'Angleterre s'est occupée, avant tout, des affaires intérieures de l'Inde, et elle les a conduites avec autant d'activité que de succès. Elle a renoncé, d'une manière presque absolue, à la politique agressive. Elle a cherché à nouer des relations diplomatiques avec les États voisins; mais elle s'est abstenue de toute expédition armée et de toute guerre de conquête en dehors de l'Inde.

П

La politique moscovite, pendant ces mêmes années, a été bien plus agressive. Les armées russes n'ont cessé de s'avancer dans le Turkestan, vers le sud-est de l'Asie, avec la force redoutable d'une marée montante, et en même temps avec une lenteur qui semblait calculée pour ne pas exciter de trop vives alarmes. Il est utile de résumer brièvement leurs principales conquêtes.

Ce fut surtout à partir de 1856, après la soumission complète et définitive des provinces du Caucase, situées entre la mer Noire et la mer Caspienne, que la Russie, débarrassée de tout souci de ce côté. put s'avancer librement vers l'Asie centrale, en poursuivant la conquête du Turkestan. Ainsi qu'on le verra sur une carte de l'Asie. le Turkestan, appelé aussi Tartarie, forme un vaste État, limité à l'ouest par la mer Caspienne, au nord par la Russie d'Europe et d'Asie, à l'est par la Tartarie chinoise, au sud par la Perse et l'Afghanistan. Dans l'intérieur du Turkestan, à quatre-vingts ou cent lieues de la mer Caspienne, est un immense lac qui porte lui aussi le nom de mer, la mer d'Aral, et recoit deux grands fleuves, à l'est le Sir ou Sihon qui arrose toute la partie orientale du Turkestan; au sud l'Amou-Jihon, appelé autrefois l'Oxus, qui traverse le sud-est de ce même pays et le sépare, sur une partie de son parcours, de l'Afghanistan. La population du Turkestan, encore barbarc et sur certains points nomade, est divisée en nombreux États ou khanats, obéissant à des chefs différents entre lesquels les guerres sont continuelles. C'est dans ce pays que les armées russes ont fait tant de progrès depuis vingt ans. Traversant le fleuve Oural qui les séparait de la Tartarie, et descendant vers le sud et le sud-est, elles ont successivement annexé à l'empire des czars la côte orientale de la mer Caspienne, et en outre une immense bande de terre d'une étendue de 1,400 milles au moins, qui va jusqu'aux avant-postes chinois. Une partie de ce territoire est, il est vrai, un désert sec et aride; il s'y trouve, en revanche, des districts d'une grande fertilité, mais c'est surtout des cours d'eau et des deux mers Caspienne et d'Aral, devenues à peu près des lacs russes, que le gouvernement du czar compte tirer parti. Déjà une flotte, qui a été lancée sur la mer Caspienne, facilite singulièrement tous les transports entre la Russie d'Europe et les provinces nouvellement conquises. Ce n'est pas tout : une expédition scientifique a été chargée, tout récemment, d'explorer l'ancien lit ensablé de l'Oxus, leguel se jetait autrefois

dans la mer Caspienne : le czar se propose de convertir cet ancien lit en un canal qui reliera ainsi la mer Caspienne avec la mer d'Aral et l'embouchure actuelle de l'Oxus¹. Si ce projet peut être mis à exécution, comme on le prévoit déjà, le Volga, la mer Caspienne. le nouveau canal. la mer d'Aral et l'Oxus formeront une ligne noninterrompue de communications par voie d'eau entre le centre de l'empire russe et les confins de l'Afghanistan. Il est inutile d'insister sur l'importance de ces voies de transport au point de vue de l'essor du commerce russe en Asie. - D'ailleurs, les voies de communication terrestre ne préoccupent pas moins que les autres, le gouvernement du czar. Des routes nouvelles sont tracées ou déjà ouvertes dans les provinces annexées du Turkestan. Enfin plusieurs voies ferrées sont commencées et leur exécution est poursuivie avec cette activité fébrile dont les Américains, lors de la construction du chemin de fer du Pacifique, avaient seuls jusqu'ici donné l'exemple. Dejà le réseau est construit, d'un côté, jusqu'à Tiflis, dans les provinces du Caucase, de l'autre, jusqu'à Orenbourg. situé sur la frontière nord du Turkestan; et dans peu d'années, sans doute, il se prolongera jusqu'à Tashkand et à Samarkand. traversant ainsi, dans sa plus grande longueur, le Turkestan tout entier. - Il y a, dans ces divers projets, une largeur de conception et une hardiesse dont les Russes ont bien le droit d'être fiers.

En somme, le gouvernement moscovite poursuit à la fois, et avec un égal succès, la conquête de nouveaux territoires et l'affermissement de son autorité dans ceux qu'il a déjà soumis. Dès qu'une province est annexée à l'empire, il s'applique aussitôt à la pacifier. à y assurer la liberté des communications et le développement du commerce. En même temps, il pousse sans cesse devant lui l'avantgarde de ses armées, prenant successivement Tashkand, Khojend, Samarkand. A l'est, une dépêche récente annonce que ses troupes, attaquées par des guerriers de Khokhand, vont occuper ce Khanat. Au sud, des victoires qu'on n'a pas encore oubliées, ont conduit les forces russes jusqu'à Khiva et Bokhara; aujourd'hui elles se sont avancées au delà de ces villes et sont maîtresses d'une grande partie du cours de l'Oxus. Si la marche du czar n'a pas été plus rapide, c'est, sans doute, qu'il a tenu à ménager les susceptibilités de l'Angleterre. Mais le jour où il le voudra, il arrivera jusqu'à Merv et occupera cette ville, située à la fois sur les frontières de l'Afghanistan et de la Perse.

¹ Voir la Revue des Deux Mondes du 1^{er} août 1875.

25 SEPTEMBRE 1875.

Telle est la situation actuelle : d'une part, l'Angleterre qui reste dans les limites de son empire de l'Inde et s'occupe seulement à en développer la prospérité; d'un autre côté, la Russie qui s'avance sans cesse vers le sud-est, dans la direction de l'Hindoustan, dont un seul pays, l'Afghanistan, la sépare aujourd'hui.

Pendant un certain temps, l'Angleterre — gouvernée alors par les hommes de l'école de Manchester, et soucieuse avant tout d'éviter les complications qui pouvaient entraver son essor industriel a fermé les yeux sur les progrès de la Russie, et affecté de n'y plus rien voir de menaçant pour sa puissance. Il n'en est plus de même aujourd'hui : la grande majorité du public s'est de nouveau émue, et partout, comme on l'a dit, dans la presse, dans le Parlement, dans le livre de sir Rawlinson et dans d'autres publications, les mèmes questions sont posées. L'Angleterre peut-elle tolérer plus longtemps les progrès de la Russie ?

Ce qui a fait sortir le peuple anglais de son indifférence, et alarné plus d'un homme d'État, c'est moins encore l'étendue et la rapidité des conquêtes russes, que l'inutilité des promesses faites par le gouvernement du czar, lorsqu'on lui demandait à quelles limites s'arrêteraient ses armées.

En effet, chaque victoire des Russes, en Asie, a presque toujours été suivie de dépêches diplomatiques et de déclarations qui affirmaient — ou paraissaient affirmer — que la Russie ne s'avancerait pas plus loin; et, peu de temps après ces déclarations, on apprenait cependant de nouvcaux progrès des armées russes. Si l'Angleterre hasardait quelques observations, il lui était répondu qu'elle avait mal compris les paroles ou les intentions du czar. - Ici les exemples sont faciles à donner. Il y a guelques années, le cabinet anglais, dans ses communications diplomatiques avec la Russie, avait insisté sur la nécessité de neutraliser une zone de terrains entre les possessions des deux puissances : les réponses de la Russie semblaient favorables à cet arrangement; mais bientôt le czar fit entendre que, tout en trouvant l'idée fort belle en théorie, il ne croyait pas que ce fût là un moyen pratique de résoudre les difficultés existant entre les deux gouvernements. - Plus récemment encore, en 1872, lorsqu'on apprit la marche des troupes russes sur Khiva, l'Angleterre et l'Inde s'émurent et firent timidement quelques questions sur les projets de la Russie. Celle-ci répondit qu'elle

n'avait pas l'intention d'occuper Khiva d'une façon permanente. La réponse du czar était sincère, on n'en saurait douter. Cependant les circonstances furent plus fortes, paraît-il, que la volonté impériale. Khiva une fois pris, les troupes russes y restèrent, et le czar expliqua qu'il ne pouvait pas, aussi facilement que l'Angleterre dans la guerre d'Abyssinie ou dans celle des Ashantees, échapper aux conséquences et aux responsabilités engendrées par la conquête. — Non-seulement la Russie garda Khiva et se fit céder la souveraineté sur tout le khanat, mais elle laissa bientôt parler de ses projets d'aller en avant et de marcher sur Merv.

C'est donc de cette incertitude sur les intentions réelles de la Russie que sont nées les inquiétudes de l'Angleterre, inquiétudes dont sir Rawlinson, dans son récent ouvrage, s'est fait si vivement l'interprète. Une fois arrivées sur les frontières de l'Afghanistan. les armées russes, a-t-il dit, pénètreront bien vite dans ce pays, prendront Balk, Herat, etc., ou, tout au moins, elles entameront avec l'émir de Caboul des relations qui le transformeront promptement en vassal du czar. D'une façon ou de l'autre, la Russie deviendra maîtresse de l'Afghanistan, « véritable Suisse musulmane, » qui contient tous les défilés par lesquels une armée peut franchir la frontière indienne, et qui a été, de tout temps, le grand chemin des invasions dans l'Inde. - Ceux-là mêmes qui ne craignent pas l'entrée des troupes russes dans le royaume de Punjab s'effraient encorc. pour un autre motif, des progrès de la Russie. Le jour, disent-ils, où cette puissance aura fait reconnaitre son autorité ou son influence dans l'Afghanistan, supposons qu'un conflit éclate en Europe, et que le czar ait dans ce conflit des intérêts opposés à ceux de l'Angleterre. Ou'arrivera-t-il alors? Voisine de nos sujets asiatiques, la Russie pourra aisément soulever ceux qui détestent notre domination et mettre à profit nos embarras dans l'Inde pour régler à sa guise les affaires d'Europe.

Il y a tout lieu de penser que ces inquiétudes du public anglais seront entretenues et ravivées plus d'une fois encore par de nouveaux progrès de la Russie dans l'Asie centrale. En effet, plus on étudie la politique extérieure de cette puissance et les motifs qui l'inspirent, plus on acquiert la conviction qu'elle cherchera encore dans l'avenir, comme elle l'a fait dans le passé, à étendre sa domination et à pousser ses armées vers le Sud. Il n'est pas inutile d'insister sur ce point et de montrer comment tous les intérêts, tous les instincts de la Russie la poussent sans cesse à de nouvelles conquêtes en Orient.

D'abord la nation russe, encore profondément chrétienne, portée à faire de la propagande religieuse, et ennemie acharnée de tous les peuples qui ne sont pas chrétiens, applaudira toujours à l'annexion de nouveaux États barbares, espérant que le christianisme y pénétrera derrière les armées du czar. Le sentiment religieux, selon la juste remarque d'un publiciste anglais, est encore aujourd'hui, pour la Russic, une grande force politique dont les nations occidentales ont le tort d'ignorer l'existence ou de ne pas assez tenir compte.

L'intérêt commercial de la Russie lui commande, aussi bien que l'intérêt religieux, de reculer de plus en plus les limites de ses possessions d'Orient. L'industrie russe est encore, sur beaucoup de points, à l'état d'enfance, et ses produits ne pourraient lutter avec ceux des peuples de l'Occident. Pour permettre à l'industrie nationale de se développer, le régime protecteur existe encore en Russie: de fortes taxes frappent les marchandises importées et protégent les produits russes, sur tous les marchés du pays, contre la dangereuse concurrence de l'industrie française, allemande ou britannique. Or, chaque annexion nouvelle recule les limites des douanes russes et assure de nouveaux marchés à l'industrie nationale. On comprend, dès lors, pourquoi les conquêtes de la Russie sont aussi populaires parmi les commerçants que parmi les militaires ou les popes, et pourquoi la bourgeoisie moscovite supporte volontiers les accroissements d'impôts que les guerres en Asie ont tant de fois nécessités.

Encore un point à noter : ce qui a toujours manqué à la Russie, c'est le voisinage de mers sur lesquelles la navigation fût possible pendant toute l'année. Une notable partie de son immense territoire est bornée par d'autres États : les mers qui forment sa frontière du nord, en Europe et en Asic, restent glacées pendant des hivers interminables. La mer Caspienne n'est qu'un vaste lac; sur la mer Noire, où les tempêtes sont d'ailleurs fréquentes, la navigation russe, limitée pendant longtemps par le traité de Paris, est encore génée dans une certaine mesure par la présence d'une puissance étrangère qui occupe les deux côtés du détroit des Dardanelles. C'est à l'ouest seulement que la Russie a obtenu, après un siècle d'efforts, des ports sur la mer Baltique, et encore, de ce côté, la navigation n'est-elle pas toujours facile. On voit quel intérêt elle trouverait, pour le développement de son commerce et de sa marine. à être, vers le midi, riveraine d'une mer où tous les bâtiments pussent toujours librement naviguer. C'est le but qu'elle cherche à atteindre avec une persévérance infatigable depuis le règne de Pierre le Grand : c'est là le secret de ses efforts réitérés pour la possession de Constantinople. En Asie, elle est encore assez loin sans doute d'une mer; comment ne calculerait-elle pas cependant que plus elle s'avancera vers le sud, plus elle se rapprochera de la

mer d'Arabie où elle pourra posséder un jour des ports de commerce? Ce résultat sera long à atteindre, mais la Russie n'a jamais reculé devant « le long espoir et les vastes pensées. » Son plan une fois arrêté, elle en poursuit la réalisation sans relâche et sans découragement.

Alors même qu'aucun de ces motifs n'engagerait la Russie à poursuivre ses conquêtes, on pourrait dire que, pendant longtemps encore, elle sera presque forcée de marcher en avant. En effet, lorsque des peuples civilisés et forts sont voisins d'un pays barbare, il y a comme une loi physique qui les pousse à faire toujours de nouvelles conquêtes, afin de garantir la sécurité des anciennes. C'est là un fait sur lequel insistait déjà, il y a plus de dix ans, le prince Gortschakoff, dans une dépêche diplomatique écrite en réponse aux observations de l'Angleterre : « La situation de la Russie dans l'Asie centrale, disait-il, est celle de tous les États civilisés qui se trouvent en contact avec des populations errantes et à demi sauvages, sans rien de fixc dans leur organisation sociale. En pareil cas, l'intérêt de la sûreté des frontières et des relations commerciales exige que l'État le plus civilisé exerce une certaine prépondérance sur des voisins que leurs habitudes nomades et leur humeur remuante rendent fort incommodes. On a de plus des agressions et des brigandages à réprimer. Pour y mettre un terme, on se voit contraint à réduire la population frontière à une sujétion plus ou moins directe. Mais à peine a t-elle pris des habitudes plus paisibles qu'elle se voit exposée, à son tour, aux attaques de tribus plus éloignées. L'État est obligé de la protéger contre le pillage et de châtier les pillards... Si on se borne à punir les pillards et qu'on se retire. la lecon est bientôt oubliée et la retraite est attribuée à la faiblesse. Or, les peuples de l'Asie en particulier ne respectent que la force visible et palpable... »

Cette nécessité de pousser toujours ses armées en avant, pour réprimer les brigandages commis sur les frontières, sert sans doute les projets et les intérêts des czars : elle n'en existe pas moins, l'expérience l'a maintes fois prouvé. On peut donc affirmer que la Russie continuera, comme par le passé, à combattre et à soumettre, l'une après l'autre, les peuplades barbares ou à demi barbares qu'elle trouve sans cesse devant elle en Asie.

Tous les Russes, on l'a déjà dit, sont d'accord pour réclamer l'extension continue de leurs frontières d'Asie. La scule question qui les divise est celle de savoir à quel moment et avec quelle rapidité il convient de procéder à de nouvelles conquêtes. Sur ce point, deux partis existent en Russie. L'un, — le moins nombreux, mais qui a, paraît-il, le czar actuel à sa tête, — estime qu'il faut attendre un peu avant de commencer de nouvelles expéditions qui, faites immédiatement, pourraient donner lieu à des complications diplomatiques ou à des embarras financiers. L'autre est d'avis que la Russie doit poursuivre, dès à présent, le cours de ses succès; c'est l'opinion de tous les militaires et aussi de la classe moyenne, des commerçants dont on a expliqué plus haut le goût pour les annexions et les conquêtes.

En dehors de cette question d'opportunité, le vœu de toute la nation, sans distinction de classes, est pour les progrès continus de la puissance russe en Orient. C'est un vœu auquel, tôt ou tard, le gouvernement du czar voudra donner de nouvelles satisfactions.

17

Mais ici revient la question qui préoccupe si vivement sir Rawlinson et l'opinion publique anglaise : l'Angleterre est-elle menacée par les progrès de la Russie? Devra-t-elle un jour arrêter sa marche? Si son intérêt le lui commande, quand et comment devra-t-elle le faire ?

Quelques hommes politiques, surtout parmi les membres du parti whig, persistent seuls dans leur confiance absolue, et continuent à soutenir que l'Angleterre, n'étant pas menacée par la Russie, ne doit rien faire ponr arrêter ses conquêtes. D'après cux, on ne pense qu'à applaudir aux progrès de la Russie qui sont les progrès de la civilisation sur la barbarie. La Russie s'arrêtera d'elle-même, le jour où, au lieu de rencontrer devant elle des peuplades sauvages et indisciplinées, elle se trouvera en présence d'un gouvernement fort et civilisé comme l'Angleterre, capable de réprimer et de punir toute attaque contre ses frontières. Si, contre toute probabilité, la Russie, arrivée aux portes de l'Inde, attaque un jour ou menace l'Angleterre, celle-ci sera assez forte pour se défendre : l'affermissement de son autorité dans l'Inde. la construction de nombreuses routes et voies ferrées permettant de réunir promptement, sur un point donné, toutes les troupes de l'Inde, sont, pour l'Angleterre, autant de motifs de se rassurer. Enfin, ajoute-t-on, les armées russes ne sont pas encore à Merv : le jour où elles occuperaient cette ville, elles seraient encore à près de deux cents licues de la frontière occidentale de l'Inde. Pour y arriver elles devraient se rendre maîtresses de l'Afghanistan, et l'Angleterre sait par une cruelle expérience, combien il est difficile de soumettre ce pavs et

1216

de s'y maintenir. On peut donc être assuré que la Russie ne sera pas, d'ici à bien longtemps, voisine de l'Inde, ct il est même douteux qu'elle puisse jamais le devenir. Tel a été, dans ces derniers temps, le langage de certains recueils ou journaux importants¹, dont les articles, on le devine sans peine, ont été reproduits avec empressement et avec éloges par les feuilles russes.

En face de ces partisans de la confiance absolue, toujours disposés à « laisser faire, » il est, on le sait déjà, d'autres hommes politiques qui croient le moment venu de poser enfin une digue aux ambitions de la Russie. Telles sont les conclusions du livre de sir Rawlinson : Si la Russie essaie d'occuper Merv, l'ancien ambassadeur en Perse estime que cette tentative doit être regardée par l'Angleterre comme un *casus belli*, et réprimée par les armes. Au cas où le gouvernement anglais reculerait devant une guerre immédiate avec la Russie, il devrait tout au moins faire avancer ses troupes dans l'Afghaniston, occuper Herat, Candahar et élever, dans l'intérieur de ce pays, pour protéger le royaume de Punjab, une ligne de forteresses qui deviendrait la véritable limite politique de l'Inde.

Sans s'associer à la confiance de ceux qui ne voient rien à craindre et rien à faire, la majorité du public anglais paraît peu disposée à suivre, jusqu'au bout, les conseils de sir Rawlinson. Quoi de plus redoutable en effet qu'une guerre avec la Russie? De l'Asie centrale, cette guerre ne s'étendrait-elle pas bientôt en Europe, où elle prendrait promptement les plus vastes proportions? Et quel scrait le motif de cette guerre? C'est que les Russes auraient pris Merv, et occupé une ville de plus dans le Turkestan. Mais alors, pourquoi avoir souffert qu'ils prissent Khiva et les trois quarts du Turkestan? Sir Rawlinson et ses partisans objectent qu'il faut à tout prix empêcher la Russie de s'approcher de l'Hindoustan; car le simple voisinage de cette puissance donnerait des velléités de révolte aux sujets indiens encore imparfaitement soumis. Mais, ce danger de révolte ne serait-il pas bien plus menaçant, le jour où la Grande-Bretagne, lancée dans une guerre contre le czar, serait obligée, pour soutenir la lutte, de diminuer toutes ses garnisons dans l'Inde et d'utiliser hors des frontières toutes les forces qui servent actuellement à contenir les Indiens?

Si l'Angleterre a les motifs les plus graves pour ne pas attaquer la Russie, doit-elle au moins, pour assurer sa frontière de l'ouest, s'avancer dans l'Afghanistan, occuper Herat et d'autres villes du

¹ Voir notamment, dans l'Edinburg Review de juillet 1875, un article sur la Russie et l'Angleterre en Orient.

pays, avec le consentement ou malgré la résistance de l'émir de Caboul ? Ici, encore, les plus graves objections s'élèvent, dans l'esnrif des Anglais, contre les conseils de sir Rawlinson. D'abord, la Russie verrait, sans doute, une déclaration de guerre indirecte, dans cette occupation armée de l'Afghanistan que l'Angleterre ne pourrait accomplir sans violer les traités qu'elle a signés, il y a vingt ans, avcc le czar¹. En supposant même que ce dernier ne vit pas un casus belli dans la marche des troupes anglaises sur Herat et Candahar, la proposition de sir Rawlinson aurait encore le défaut d'être à peu près impraticable. On a déjà parlé plus haut de l'Afghanistan, pays élevé au-dessus du niveau de la mer, qui, à part quelques plaines étendues et fertiles le long de la rivière de Caboul, n'est, partout ailleurs, qu'un assemblage de montagnes fort hautes, de vallées profondes, étroites et rocailleuses. Là, comme en Suisse, la nature présente les plus frappants contrastes, le climat glacé des pôles à côté des chaleurs de l'équateur ². L'Angleterre a déjà éprouvé, en 1842, combien une expédition était périlleuse dans un semblable pays où il n'y a pas de routes, sauf le lit des torrents (quand ils sont à sec), et quelques sentiers, praticables seulement pour les montagnards. Mais, il est bien moins difficile encore d'occuper le pays que d'y asseoir sa domination. Sur œ point, il faut se garder de comparer l'Afghanistan aux plaines du Punjab et du Turkestan où les Anglais, d'une part, les Russes, de l'autre, ont facilement établi leur autorité. Fiers, belliqueux, ennemis de l'étranger, surtout de l'Angleterre depuis l'expédition de 1842, les Afghans se soulèveraient une seconde fois contre leurs nouveaux maitres, et ceux-ci seraient, d'un autre côté, harcelés sans cesse par des tribus à peu près indépendantes, qui habitent les montagnes, le long de la frontière du Punjab, et sont connues pour leurs habitudes de pillage et de combats incessants. Le gouvernement anglais, pour se maintenir dans ce pays, devrail y entretenir à perpétuité et à grands frais, une forte armée comprenant l'élite de ses soldats asiatiques. Enfin, au point de vue diplomatique, que de complications et de difficultés avec la Russie du

⁴ Ces traités datent de 1855 et de 1857; le premier contient l'engagement, de la part du gouvernement indien, de respecter les territoires de l'Afghanistan qui étaient alors au pouvoir de l'émir. Le traité de 1857 oblige le gouvernement de l'Inde à regarder les possessions de l'émir, dans le Balk, comme faisant partie de l'Afghanistan. — De son côté, après trois années de négociations, la Russie a consenti à reconnaître formellement la ligne de l'Oxus comme la vraie frontière de l'Afghanistan au nord.

Plusieurs clauses de ces traités manquent de netteté, surtout en ce qui concerne les obligations de la Russie.

* V. Gazetteer of the World, vol. XII, p. 65.

1218



côté de la frontière nord! L'Angleterre, bien qu'elle n'eût pas d'autorité sur l'émir de Caboul, et ne pût diriger sa politique, deviendrait responsable de tous les actes de ce prince qui pourraient nuire au czar ou lui déplaire. — En résumé, l'occupation d'une partic de l'Afghanistan, en la supposant possible, serait une cause d'affaiblissement et une source d'embarras perpétuels pour le gouvernement anglais.

Quelques diplomates russes et anglais ont proposé, on le sait, un autre moyen de prévenir tout danger de conflit entre les deux grandes puissances : pour cela, ont-ils dit, il suffirait d'établir une « zone neutre, » comprenant, par exemple, les États de l'émir de l'Afghanistan et de quelques-uns de ses voisins : ces Etats formeraient, entre les possessions de la Russie et de l'Angleterre, un territoire indépendant, sur lequel ni l'une, ni l'autre des deux puissances ne pourrait s'avancer. -- Cette solution passe pour avoir obtenu, dans le principe, de hautes adhésions; aujourd'hui, on en comprend les inconvénients. Une zone neutre et indépendante, composée d'États semi-barbares et indisciplinés, ne saurait jamais être une barrière sérieuse pour une puissance civilisée et forte. Celle-ci éprouvera surement, et à fréquentes reprises, de la part des habitants de cette zone, quelque dommage, quelque acte de violence, et si, comme la Russie, elle est portée à aller en avant, elle aura les prétextes les plus plausibles pour s'avancer sur la zone neutre. Que pourra dire la grande puissance située de l'autre côté de cette zone, l'Angleterre, dans notre hypothèse? Rien absolument : n'ayant aucune action sur le territoire neutralisé, aucun moyen de faire rendre justice à la Russie, elle ne saurait lui reprocher de prendre des mesures pour garantir sa sécurité.

Mais si la masse du public anglais écarte, comme dangereuses ou peu pratiques, les solutions dont il vient d'être parlé, si, d'un autre côté, elle se sent inquiète des progrès de la Russie, que veut-elle donc faire pour préserver de toute atteinte le prestige et l'autorité britanniques en Orient? Ici, elle éprouve un certain embarras, et se dit, sans doute, en elle-même, qu'il est plus facile de voir le danger que de l'écarter; cependant, ses principaux organes indiquent quelques-uns des devoirs qui s'imposent, dès à présent, au cabinet anglais et au vice-roi des Indes.

Le gouvernement anglais doit, comme par le passé, rester sur la défensive, cela est convenu; mais cette attitude n'implique pas une politique molle et inactive. Ce que les armes anglaises ne doivent pas tenter, la diplomatie anglaise peut l'essayer et doit l'accomplir.

La première tâche qui incombe aux hommes politiques anglais

est de connaître, mieux qu'ils ne l'ont fait jusqu'alors, la géographie exacte, les intérêts, les besoins, les tendances des divers États de l'Asie centrale, tels que la Perse, surtout l'Afghanistan et le Beloutchistan, qui sont limitrophes de l'empire indien : l'Angleterre, sans doute, ne cherchera pas à restreindre l'indépendance de ces derniers États: mais elle s'efforcera sans relache, par les voies pacifiques, d'obtenir, chez eux, plus d'influence qu'aucune autre puissance européenne. Or telle n'est pas, jusqu'à présent, sa situation chez les Afghans, qui témoignent une préférence marquée aux Russes, et dont l'émir, Shir Ali, a destitué du gouvernement d'Herat et incarcéré son propre fils. Jacub Khan, coupable d'avoir été soutenu par l'Angleterre. Mais la persistance de cette antipathie contre les Anglais, qui date d'avant 1838, est-elle étonnante, quand on songe que l'Angleterre n'a aujourd'hui d'autre représentant, près de l'émir de Caboul, qu'un gentilhomme, d'origine afghane? Ce dernier, sans doute, a donné des preuves de dévouement aux intérêts anglais, mais il a si peu la position et l'autorité dues à un représentant de la puissance britannique, qu'il ne peut obtenir ni envoyer à son gouvernement, dans les affaires importantes, aucune information confidentielle. Il faudrait, au plus tôt, le remplacer par un officier anglais distingué, qui eut la confiance du vice-roi de l'Inde et sut gagner celle de l'émir de Caboul. -Déjà, le précédent gouverneur des Indes, lord Mayo, avait, par une conduite habile, réussi à modifier les dispositions de l'émir à son égard : il importe de revenir à cette politique, et d'améliorer, au plus vite, les relations du gouvernement anglais avec la cour de Caboul.

Avant tout, l'Angleterre doit avoir de fréquents entretiens diplomatiques avec la Russie, sur toutes les questions concernant leurs intérêts réciproques en Orient. Que tous les points qui pourraient faire naître des conflits soient réglés par des traités. Ainsi que le faisait remarquer récemment la *Quarterly Review*⁴, les conférences qui ont eu lieu autrefois, entre lord Clarendon et le prince Gortschakoff, à Heidelberg, ont laissé place à des malentendus qu'il importe de dissiper. Pour n'en citer qu'un exemple, il a été convenu, entre les deux puissances, que, pendant une partie de son cours, l'Oxus servirait de limite septentrionale à l'Afghanistan, et qu'ensuite, la frontière se prolongerait vers l'ouest, depuis l'endroit où la route de Balkh à Bokhara traverse l'Oxus, jusqu'à la frontière de la Perse, près de Sarak. L'expérience a prouvé que ces limites n'étaient pas suffisamment définies : or, il y a un grand

* V. the Quarterly Review, april 1875, p. 602.

intérêt à les mieux déterminer, à séparer nettement le territoire afghan du pays des Turcomans, afin que les Afghans ne soient plus impliqués dans les conflits que les Turcomans peuvent avoir avec la Russie ou la Perse. Ce point, comme beaucoup d'autres, doit faire l'objet de nouvelles conventions diplomatiques : mais surtout, ajoute la Quarterly Review, que le gouvernement anglais, lorsqu'il fera ces nouvelles conventions, se défie de clauses, telles qu'il en a été admis plus d'une fois, qui liaient l'Angleterre, sans licr également la Russie!

V

Ainsi, éviter une guerre avec la Russie, mais agir énergiquement, par la voie diplomatique, pour accroître l'influence de l'Angleterre en Orient; régler à l'amiable avec le czar toutes les questions relatives à l'Asie centrale; telles sont, aux yeux de la plupart des hommes politiques anglais, les maximes qui doivent diriger la politique du cabinet britannique.

On l'a dit plus haut, la France n'a pas à intervenir directement dans cette rivalité entre l'Angleterre et la Russie. Le temps n'est plus, malheureusement, où la France, maîtresse de colonies importantes dans l'Inde, avait le droit de faire écouter sa voix, en Asie comme en Europe; la politique aveugle de Louis XV et de son frivole entourage a anéanti, au profit de l'Angleterre, notre influence dans la mer des Indes. Néanmoins nous ne saurions être indifférents à l'attitude que prennent, l'un vis-à-vis de l'autre, les deux gouvernements russe et anglais; maintenant surtout que nous sommes si fortement intéressés au maintien de la paix européenne, nous ne saurions faire trop de vœux pour que le cabinet britannique continue à repousser les conseils de sir Rawlinson, et persiste dans sa politique pacifique à l'égard de la Russie.

Rien de plus naturel, sans doute, de la part de l'Angleterre, que de travailler par les moyens diplomatiques au maintien de son autorité et de sa sécurité en Orient : aujourd'hui, plus que jamais, l'Inde est un des organes vitaux de l'empire britannique, et on comprend sans peine que le gouvernement de la reine s'inquiète de tout ce qui pourrait, — même dans un lointain avenir, — être une cause d'affaiblissement ou de trouble pour cette grande colonie. Mais, encore une fois, toutes les difficultés qui surgissent ou surgiront entre l'Angleterre et la Russic, peuvent et doivent être règlées par des explications franches, par des conventions diplomatiques. Ces deux puissances ont autre chose à faire que de se quereller pour la possession de tel ou tel lambeau du territoire asiatique; elles ont une grande tâche à remplir, l'Asie à civiliser : l'œuvre est immense, et ce n'est pas trop de leurs forces combinées pour l'accomplir.

Nous n'exagérons rien en parlant de la nécessité de civiliser l'Asic, au moins l'Asie centrale. Peu de personnes se doutent de l'état de barbarie dans lequel elle est encore plongée. Quelques dètails à ce propos sont nécessaires. Le Turkestan et les États voisins, d'où tant de hordes sont venues fondre sur l'Europe, depuis l'époque des grandes invasions barbares jusqu'à celle de Timour, ne firent plus parler d'eux pendant les siècles suivants, et il v a reu d'années encore, la plupart des Européens ne les connaissaient que de nom et auraient pu, à grand'peine, marquer leur place sur la carte d'Asie. Aujourd'hui la lumière est faite sur ccs immenses pays, surtout sur le Turkestan. Les armées russes, après plusieurs années de guerres incessantes, ont appris à les connaître. En même temps, de courageux voyageurs, ne reculant pas devant les dangers d'une pareille entreprise, ont parcouru en tous sens la Tartarie, comme la Perse et l'Afghanistan, ont séjourné dans les principales villes, et nous ont décrit soigneusement, dans d'intéressants récits, la géographie, les mœurs, les institutions de tous ces États de l'Asie centrale. - Parmi ces récits, l'un des plus curieux et des plus complets est, sans contredit, celui qu'a publié, il y a dix ans sculement, M. Arminius Vambéry, après avoir traversé, sous le déguisement d'un derviche, la Perse, les Khanats de Khiva, de Bokhara, de Samarkand, et tout le grand désert Turcoman¹. Il faut lire ce volume en entier pour savoir ce qu'était le Turkestan avant les conquêtes des armées moscovites, et quelles sont encore, partout où l'autorité russe n'est pas solidement assise, l'indiscipline, la cruauté, la barbarie des tribus turcomanes. M. Vambéry est d'autant moins suspect d'exagération, que, n'aimant pas les Russes, il est porté plutôt à dissimuler qu'à grossir les avantages de leur intervention.

ll va sans dire que, partout où le czar n'a pu encore l'interdire, l'esclavage existe en Tartarie. Les hordes les plus voisines de la Perse

⁴ Voir, dans le Correspondant du 25 septembre 1865, l'analyse du récit de N. Vambéry, par M. É. Jonveaux. — Ce récit, intitulé Voyages d'un faux derviche dans l'Asie centrale, a été traduit en français par M. Forgues. Paris 1865, Hachette, édit.

font sans cesse des incursions dans ce pays, pour piller les villages incapables de se défendre, enlever les troupeaux et emmener prisonniers les habitants qu'ils vendent ensuite comme esclaves. Veuton savoir quels sont les traitements infligés à ces malheureux Persans? M. Arminius Vambéry a pu nous les décrire en connaissance de cause; car pendant son séjour près des frontières de Perse, « il ne se passait pas une nuit, sans qu'un coup de fusil annoncât l'arrivée de quelque bateau-pirate chargé de butin. » Il nous raconte que, chaque matin, malgré ses efforts « pour se bronzer sur ces impressions, » son cœur saignait en contemplant les pauvres Persans aux prises avec les premières tortures de la captivité. Qu'on essaie, dit-il, de se figurer ce que doivent être les angoisses d'un villageois persan, - fût-il le plus pauvre de sa race, - lorsque victime d'une surprise nocturne, il se voit arraché à sa famille, et arrive, souvent couvert de blessures, chez ses ravisseurs. On lui enlève ses vêtements pour le couvrir de haillons qui le laissent à moitié nu. Les entraves dont il est chargé meurtrissent ses chevilles endolories et lui infligent à chaque pas une souffrance nouvelle; pendant les premiers temps de sa captivité, on le soumet à la diète la plus rigoureuse. La nuit, pour prévenir toute tentative d'évasion, on charge aussi son cou d'un anneau de fer fixé à une cheville, de telle sorte que le bruit du métal trahit ses plus légers mouvements. Les souffrances n'auront de terme que si ses parents ou amis peuvent payer sa rançon. Dans le cas contraire, il sera vendu sur place. ou envoyé, à marches forcées, vers quelque marché à esclaves 1.

Ailleurs encore, M. Vambéry a retracé les scènes qui accompagnent et suivent l'enlèvement des Persans : « Celui qui résiste, dit-il, est sabré sur place ; celui qui se rend a aussitôt les mains garrottées : tantôt on le met en selle (auquel cas ses pieds sont liés sous le ventre de la monture), tantôt son nouveau maître le chasse devant lui comme un vil bétail². » D'autres fois, « le malheureux captif, attaché à la queue du cheval, accompagne ainsi, pendant quelques heures, parfois quelques jours de suite, le ravisseur dont il est devenu la proie. Ceux à qui la force manque, pour suivre l'allure du cavalier, sont généralement mis à mort. »

Quand les hordes de brigands rentrent chez elles, des difficultés s'élèvent souvent au sujet du partage du butin. Pendant son séjour à Gomüshtepc, le « faux derviche » a vu un *alaman* rentrer dans cette ville, chargé de dépouilles, ramenant des captifs, des che-

* Ibid., p. 291.

⁴ V. l'ouvrage de M. Arminius Vambéry, pp. 58-59.

vaux, des ànes, des bœufs et une quantité d'objets mobiliers. Il fut procédé au partage de toutes ces richesses en autant de lots qu'il y avait de participants à l'expédition; mais on avait eu soin de laisser au centre une réserve séparée qui devait scrvir à compléter les portions insuffisantes. Les bandits vinrent, l'un après l'autre, examiner la part de butin que le hasard avait assignée à chacun d'eux: « Le premier se déclara satisfait; il en fut de même du second : le troisième, après avoir examiné les dents de la femme qui lui était allouée, objecta qu'il devait lui revenir davantage : là-dessus, le chef alla chercher, dans la réserve centrale, un âne qu'il poussa tout à côté de la malheureuse esclave persane. Les deux créatures furent évaluées en bloc, et le brigand n'éleva plus aucune réclamation. Ceci se renouvela plusieurs fois, avec d'inévitables variantes ¹. »

Lorsque ces actes odieux ne fournissent pas un nombre suffisant d'esclaves, les Turcomans ont des moyens encore plus expéditifs de s'en procurer. Le khan de Khiva, par exemple, avait l'habitude de déclarer esclaves tous les étrangers qui se trouvaient sur son territoire, et dont l'origine et l'identité ne lui paraissaient pas bien établies !

Parfois des esclaves arrivent à se racheter, ou sont rachetés par leur famille, qui épuise, dans ce cas, ses dernières ressources. **Beu**reux quand, au moment de rentrer dans leur patrie, ils ne sont pas attaqués à l'improviste, enlevés de nouveau par les Turcomans et condamnés à une nouvelle servitude!

Les chefs des khanats du Turkestan, encore indépendants de la Russie, sont sans cesse en guerre entre eux, et cherchent à faire le plus grand nombre possible de prisonniers : les prisonniers encore jeunes sont emmenés et vendus comme esclaves; le sort réservé aux autres est horrible. Ici, laissons encore la parole à M. Vambéry, qui, pendant son séjour dans le palais du khan de Khiva, a été témoin des scènes véritablement atroces qu'il raconte:

« Je vis, dit-il, environ trois cents prisonniers absolument déguenillés: ces malheureux, dominés par la crainte de leur prochain supplice, et livrés de plus à toutes les angoisses de la faim, semblaient littéralement sortir du tombeau. On en avait formé deux sections. Dans la première étaient ceux qui, n'ayant pas atteint leur quarantième année, devaient être vendus comme esclaves ou gratuitement distribués par le khan à ses créatures ; la seconde comprenait ceux que leur rang ou leur âge avait

· 1 M. Arminius Vambery, ouvr. cité, p. 292.

classés parmi les aksakals (barbes grises) et qui restaient soumis au chatiment inflige par le prince. Les premiers, réunis l'un à l'autre, au moven de colliers de fer, par files de dix à quinze, furent successivement emmenés; les autres attendaient avec une résignation parfaite qu'on exécutát l'arrêt porté contre eux. On eût dit autant de moutons sous le couteau du boucher. Pendant que plusieurs d'entre eux marchaient soit à la potence, soit au bloc sanglant sur lequel plusieurs têtes étaient déià tombées, je vis, à un signe du bourreau, huit des plus âgés s'étendre à la renverse sur le sol. On vint ensuite leur garrotter les pieds et les mains. puis l'exécuteur, s'agenouillant sur leur poitrine, plongeait son pouce sous l'orbite de leurs yeux, dont il détachait au couteau les prunelles ainsi mises en saillie ! Après chaque opération, il essuvait sa lame ruisselante sur la barbe du malheureux supplicié!... L'exécution aussitôt terminée, la victime, délivrée de ses liens et jetant, de tous côtés. les mains autour d'elle, cherchait à se relever... Parfois, trébuchant au hasard, leurs têtes s'entrechoquaient; parfois, trop faibles pour se tenir debout, ils se laissaient tomber à terre avec un sourd gémissement qui, lorsque j'y pense, me donne encore le frisson. »

M. Arminius Vambèry ajoute qu'il ne faut pas regarder comme un cas exceptionnel la scène affreuse qu'il vient de décrire. A Khiva, comme dans toute l'Asie CENTRALE, dit-il, on n'est pas sans doute cruel pour le plaisir de l'être, mais on trouve de tels procédés parfaitement naturels, et la coutume, les lois, la religion s'accordent à les sanctionner!

Il est inutile de s'étendre plus longuement sur de pareilles horreurs. Le lecteur voit à quel point l'on est fondé à dire que l'Asie centrale est encore plongée dans la plus épouvantable barbarie, et que la plupart des peuplades qui l'habitent sont autant de hordes de pillards, de brigands et d'assassins. Pas de paix, pas d'ordre, pas de sécurité pour les caravanes et les commerçants, tant que ces biens si précieux n'auront pas été apportés et imposés dans tous ces pays par une intervention étrangère. — Puisqu'aujourd'hui deux puissances chrétiennes seulement jouent un grand rôle en Orient, leur mission n'est-elle pas clairément indiquée? Loin de songer à s'épuiser dans des luttes stériles, ne doivent-elles pas unir leurs forces pour implanter la civilisation dans l'Asie centrale?

La Russie, qui se montre si cruelle, parfois presque barbare en face d'une nation civilisée de l'Europe, la Pologne, comprend mieux ses devoirs en présence des hordes sauvages de l'Asie. Lorsque la campagne de 1872 l'eut rendue maîtresse de Khiva et des territoires environnants, elle imposa au khan de Khiva et à ses voisins l'émancipation de tous les esclaves, et abolit chez eux cet odieux trafic; elle défendit en mème temps aux khans d'entreprendre, sans son consentement formel, aucune guerre contre leurs voisins. Des mesures furent prises pour garantir la sécurité des voyageurs et des caravanes, et aussi pour faciliter les transactions et les relations pacifiques entre toutes les parties du territoire annexé. Qui pourrait regretter les conquêtes de la Russie quand elles ont de semblables résultats ¹? — Que l'Angleterre imite cet exemple, et qu'elle s'entende avec la Russie pour renouveler peu à peu la face de l'Asie centrale, pour assurer le triomphe de la civilisation chrétienne sur la barbarie musulmane!

Rappelons encore une fois qu'à côté de leurs devoirs en Asie, ces deux puissances en ont d'autres, et non moins grands, à remplir en Europe. — On sait à quel point certaines ambitions insatiables menacent aujourd'hui la paix de l'Europe. L'Angleterre et la Russie sont, à plus d'un titre, intéressées au maintien de cette paix : unies, elles peuvent, comme elles l'ont déjà fait, en assurer la durée; divisées et rivales, elle seraient sans force pour prévenir des conflits dont nul ne saurait prévoir les conséquences. Qu'elles restent toujours pénétrées, l'une et l'autre, de cette grande vérité, et qu'elles resserrent de plus en plus, loin de la compromettre, une alliance dont la rupture, aussi funeste à elles-mêmes qu'aux autres puissances, assurerait en Asie le triomphe de la barbarie tartare. et amènerait peut-être en Europe les plus grands désastres.

ANATOLE LANGLOIS.

⁴ Le lieutenant allemand Hugo Stumm, qui a suivi l'expédition de Khiva et en a publié un récit, repète à plusieurs reprises que, « dans l'intérêt de l'humanité et de la civilisation. il y a plus à se réjouir qu'à s'alarmer du progrès de la Russie dans l'Asie centrale. »

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Le sultan de Zanzibar à Paris. Le concours pour la réforme des timbres-poste. Un atelier démocratique et philanthropique. Les vœux du conseil municipal. La statue de Diderot. Un rapport de M. Viollet-le-Duc et le commentaire de M. Bonnet-Duverdier. — Chapelle de la Sorbonne : la Théologie, par M. Timbal. Concours pour le prix de Rome. M. Pils et l'anniversaire de la prise de Sébastopol. — Le centenaire d'O'Connell. Les fêtes de Florence en l'honneur de Michel-Ange. Châteaubriand et sa statue.

I

Est-il temps encore de parler du sultan de Zanzibar et de la visite qu'il a faite aux Parisiens, à la fin du mois de juillet dernier? C'est à peine si l'on se souvient aujourd'hui de cette figure exotique, remplacée depuis lors par des centaines d'autres dans l'immense kaléidoscope où le monde entier vient se peindre, et où les spectacles qui se succédent s'effacent aussi vite les uns les autres que les myriades d'étincelles courant sur un papier noir consumé par la flamme. Mais, d'un autre côté, comment négliger entièrement une physionomie si bien faite pour la chronique et qui a excité si vivement la curiosité parisienne?

Sidi-Burgosch-ben-Saïd, souverain modeste d'un pays peu connu, régnant à peine sur cinq cent mille âmes, vassal et tributaire de l'iman de Mascate, n'a guère obtenu moins de succès parmi les badauds de Paris en badaudois, comme dit Rabelais, que le puissant shah de Perse, grâce à la saveur particulière, à la couleur locale, à la tournure pittoresque de ce nom de Zanzibar, qui sonne comme une fanfare au fond d'une forêt vierge, et que les annonces effrénées d'un industriel, semées sur toutes les colonnes des boulevards, avaient popularisé parmi ceux qui n'ont lu ni Burton, ni Livingstone, ni

25 SEPTEMBRE 1875.

Stanley. Tout le monde ne savait pas que Zanzibar est une ile de l'Océan indien, située par 37° de longitude est et 6° 2' de latitude sud, et séparée par un mince détroit de la côte orientale d'Afrique; mais tout le monde savait, tout le monde sentait, devant ce nom bizarre, qui se rugit plus qu'il ne se prononce et qui sent le fauve. que Zanzibar est un pays lointain, tropical, qui produit des tigres. des crocodiles, des nègres, des esclaves, des cocotiers et du calé.

La visite du sultan de Zanzibar à Paris semble avoir été dénuée de toute arrière-pensée politique. Il était venu à Londres pour v causer de l'abolition de la traite dans ses États et de quelques autres sujets non moins graves; il a profité du voisinage pour passer en France et s'initier aux merveilles de la civilisation parisienne, dont la renommée avait pénétré jusqu'au fond de son palais de corail. On l'a logé à l'hôtel du Louvre, d'où il pouvait voir à la fois les splendeurs du Palais-Royal, de la rue de Rivoli, de la galerie neuve qui la longe, et les ruines des Tuileries. Aucun drapeau ne flottait à ses fenêtres : Zanzibar n'a point de drapeau. Zanzibar n'a pas non plus de décoration, et les gens avisés qui tiennent à profiter du passage de chaque souverain pour compléter leur brochette se sont trouvés fort décus. Le ruban n'existe pas dans cette ile arriérée, où l'on ne connaît que la cotonnade. Sa Hautesse avisera sans doute à combler cette lacune, pour faire entrer son pays dans le concert des nations civilisées; mais ce sera difficile. la plupart de ses sujets n'avant pas d'habits, et ceux qui en portent n'avant pas de boutonnières.

Sidi-Burgosch-ben-Saïd n'a pas perdu son temps à Paris. Il est allé tout voir, depuis les Gobelins, où les ouvriers qui composent de si belles tapisseries par derrière et sans les voir l'ont plongé dans une admiration inquiète, jusqu'aux égouts, plus propres et moins odorants que les fétides avenues de sa capitale. On lui a offert un ballet à l'Opéra, dont il a trouvé la musique barbare, les houris maigres, les danses inconvenantes et les pirouettes désordonnées. Mais les sauts des houris du Cirque à travers les cercles de papier, les hommes qui mangent des sabres, les héros du trapère et du tremplin, les grimaces des clowns, les exercices des jongleurs et des équilibristes, les écuyers cabriolant sur leurs selles aux sons d'une musique si entrainante qu'elle faisait danser jusqu'aux chevaux, l'ont particulièrement charmé, et c'est pour le coup qu'il a compris enfin ce qu'on lui a conté des prodiges de l'art à Paris.

On l'a conduit aussi à l'Exposition maritime et fluviale des Champs-Élysées, qu'il a parcourue d'un air assez mélancolique jusqu'au moment où il s'est arrêté devant une ingénieuse machine à

fabriquer le savon. Il avait passé indifférent près de la grande cascade, ennuyé à travers l'aquarium, taciturne devant l'extracteur Bazin, le canon sous-marin, les appareils de plongeur et les objets arrachés au fond de l'Océan, après avoir dormi pendant cent soixantedix années sous les flots de la baie de Vigo. Mais ces petits parallélogrammes de savon rose et bleu, parfumé, hygiénique, comme dit l'étiquette, ont fasciné le sultan, qui s'en est fait expliquer longuement l'usage. Il en a tendu, en souriant, l'un des morceaux à un magnifique nègre de sa suite, qui, dans son trouble, trompé par la couleur et le parfum, prit le cadeau de son royal maître pour une friandise et faillit y mordre à belles dents. En apprenant son erreur, le bon noir rougit autant que le permettait sa peau d'ébène, et il passa, dit-on, toute la nuit suivante à se frotter le corps de cet onguent merveilleux, mais pour constater avec désespoir qu'on n'a pas encore inventé le savon capable de blanchir les nègres.

Onelques jours après, le sultan a quitté Paris, emportant, avec sa provision de savon rose, toute une cargaison de joujoux à surprise, de boites à musique, de pendules à carillon. d'oiseaux mécaniques battant des ailes et chantant des airs variés en sautant de branche en branche sur un arbre de carton doré. Burgosch-ben-Saïd est un artiste, mais chacun comprend l'art à sa manière : il est bien permis au souverain de Zanzibar, de Pemba et de la côte africaine, depuis le Somal jusqu'à la province de Mozamhique, à un souverain qui règne sur des hommes tout nus, entre l'équateur et le tropique du Capricorne, à trois ou quatre mille lienes du Nouvel-Opéra, de n'avoir pas les mêmes principes esthétiques qu'un membre de l'Institut. Si Burgosch-ben-Saïd partage les goûts littéraires de Nasser-ed-din, et s'il fonde un journal à son retour dans ses États, peut-être y verrons-nous paraître, d'ici à quelques mois, comme dans le Moniteur de Téhéran, la relation de son voyage en France et le résultat de ses observations de touriste, où il nous apprendra, comme le shah de Perse, que, après avoir vu le Panthéon, le Louvre et Notre-Dame, ce qui l'a le plus charmé c'est le magasin de Giroux et les clowus de M. Franconi.

On n'a pas oublié de montrer au sultau de Zanzibar les magnificences de Versailles, mais on a négligé, quoique l'occasion fût propice, de l'introduire à la Chambre pendant une séance. C'était pourtant le cas de lui donner une leçon de parlementarisme et d'initier ce souverain non constitutionnel au mécanisme d'un régime politique dont il doit se faire sans doute une idée singulièrement confuse. En revanche, il est allé visiter, au Luxembourg, la salle des séances du Conseil municipal. On assure que le président de cette assemblée, l'historique M. Floquet, plus clément pour le sultan de Zanzibar qu'il ne l'avait été jadis pour le souverain de toutes les Russies, et sans se plaindre de sa grandeur qui le condamnait à la politesse, s'est ingénié à faire pénétrer doucement, à force d'explications bienveillantes, quelques idées démocratiques dans la tête de son hôte. Il a entrepris surtout, dit-on, de lui expliquer en détail l'effigie de la République et la signification symbolique de chacun de ses attributs. Le malheureux sultan suait sang et eau en l'écoutant; mais il n'est point arrivé à comprendre pourquoi la statue du gouvernement représente une femme, quand le gouvernement a pour chef un homme, un grand général, le Sidi-Mac-Mahon !

Ou'eût-ce été donc si l'on avait tenté de lui faire comprendre le groupe qui décore nos pièces de monnaie républicaines. — un flercule Farnèse de face, presque nu, entre deux jeunes dames de profil. mal coiffées et légèrement vêtues, dont l'une porte un triangle. l'autre un bonnet rouge au bout d'un bâton dont on a fait pudiquement une main de justice - et la figure de nos timbres-poste, qui pourrait à la rigueur, avec sa grappe de raisin dans les cheveux, représenter la Viticulture, mais n'a aucun titre pour symboliser la République ! Cette dernière figure, du moins, va disparaitre ; elle était și banale et și lourde que le conseil municipal lui-même, où il y a d'excellents artistes, n'osera la regretter. On sait qu'un concours a été récemment ouvert pour la création d'un nouveau type, dépourvu de tout caractère politique, et joignant à un aspect pittoresque le côté positif et pratique qui manque aux timbres actuels, où la seule chose essentielle, le prix, est la seule aussi qu'on ait peine à discerner dans ses dimensions exigues. D'innombrables concurrents ont répondu à l'appel, et les projets les plus fantastiques, les plus hasardés, parfois les plus extravagants, ont défilé sous les veux de la commission. L'un, - était-ce un naif ou un railleur? — avait symbolisé la France sous les traits de M. Thiers. avec les lunettes et le toupet légendaire; l'autre avait dessiné un œil étincelant, laissant l'esprit du spectateur flotter entre l'œil de la Providence et l'œil de M. Gambetta ; un troisième avait condensé sur le timbre une sorte de photographie microscopique de l'Assemblée. en figurant les nuances politiques de chaque parti par la juxtaposition des couleurs blanche, rose, bleue, verte et rouge. Celui-ci avait imaginé une locomotive portant gravé à l'avant le chiffre youla et filant à toute vapeur ; celui-là, un facteur rural, à peu près pareil. sauf le tricorne et la jambe de bois, à celui qu'on voit sur le Grand Messager boiteux de Strasbourg, remettant une lettre sur laquelle se détachait en gros caractères le prix de l'affranchissement.

Parmi les projets qui n'étaient pas suffisamment empreints du caractère pratique indispensable, la commission a surtout remar-

qué un Mercure à cheval sur Pégase, petite composition d'une finesse et d'une grâce exquises, mais où la fantaisie avait trop de part, et plutôt faite pour figurer dans une collection de pierres gravées que sur l'enveloppe d'une lettre. Elle a placé en première ligne le modèle de M. Sage, représentant la Paix et le Commerce s'unissant pour régner sur le monde et tenant un globe sur lequel est inscrit le prix du timbre, allégorie d'un intérêt général et d'un caractère inoffensif qui ne peut déplaire à personne. Il n'est pas un parti qui n'ait besoin du commerce et de la paix, pas un qui ne se vante de pouvoir seul les garantir au pays. Par conséquent, si la logique gouvernait les choses de ce monde, le nouveau timbre-poste semblerait, lui du moins, à défaut de mieux, devoir être garanti contre ces variations perpétuelles qui, à chaque changement de régime, vont graver partout, depuis le frontispice de nos monuments jusqu'à l'exergue du dernier centime, l'humiliant témoignage de notre mobilité politique. Mais la logique ne gouverne pas ce monde.

On s'attendait à une manifestation du conseil municipal, tout au moins à une interpellation dans la commission de permanence sur cet attentat contre la république des timbres-poste. Mais la commission de permanence était occupée ailleurs : l'agent Coco, de Lyon, l'occupait tout entière. Quant au conseil municipal, outre son incompétence, qui n'est pas, je le reconnais, une raison suffisante, une récente mésaventure le condamnait à une réserve momentanée : la condamnation en police correctionnelle d'un couple de philanthropes qu'il avait pris sous sa protection, et dont il subventionnait l'établissement industriel comme une œuvre bienfaisante, moralisatrice et populaire entre toutes. On se souviendra longtemps de l'affaire Cohadon et de cet atelier de l'âge d'or, entouré de l'estime de M. Nadaud, pour lequel l'administrateur du bureau de bienfaisance songeait à demander le prix Monthyon, tant son cœur était doucement ému par le spectacle de cette maison-modèle, qui respirait un air de bonheur et de fête, par la vue de la vertucuse madame Cohadon, - une mère, monsieur ! qui n'eût voulu que des orphelines chez elle afin de leur rendre les tendresses de la vie de famille, et de cet excellent M. Cohadon, ancien gérant de l'association des macons, ancien candidat républicain, directeur de l'Épargne immobilière, fondée dans l'intérêt des ouvriers, digne de figurer dans la galerie de Dickens, à côté du vénérable M. Pecksniff! Madame Cohadon ne parlait qu'avec larmes, à M. l'inspecteur, des petits anges qui lui étaient confiés, et le petit ange qui n'aurait pas eu l'air d'adorer une si bonne maîtresse savait parfaitement ce qui l'attendait après la cérémonie. L'inspecteur

s'en allait attendri, mais, dès qu'il avait le dos tourné, les voisins entendaient les cris des chérubins qu'on battait à coups de brunissoir pour leur apprendre la manière de s'en servir ; le placard au linge sale se refermait, parfois pendant des journées entières, sur les petites martyres, et la cuisinière recommençait à préparer cette fameuse soupe à l'aloès qui laissera une trace ineffaçable dans l'histoire des potages philanthropiques, et qu'on les forçait de *reprendre* quand leur estomac en révolte lui faisait l'affront de la rejeter.

En outre, le conseil avait émis déjà tant de vœux démocratiques dans sa dernière session qu'il n'eut pas osé peut-être en émettre un de plus. Il avait demandé d'abord qu'on élevat une statue à Diderot dans le square du Conservatoire des Arts-et-Métiers : nous comprenons difficilement ce vœu, Diderot n'étant point Parisien et n'avant jamais été un démocrate bien farouche aux tyrans, comme suffiraient à l'attester ses relations avec la grande Catherine et la pension qu'il en recevait. Il est vrai qu'il fut libre-penseur, matérialiste et athée, ce qui est une considération très-atténuante. Est-ce au rédacteur des articles techniques de l'Encyclopédie, ou n'est-ce pas plutôt au philosophe incrédule, à l'écrivain aventureux, à l'auteur compromis, sinon des Bijoux indiscrets, du moins de la Religieuse et de Jacques le Fataliste, que s'adresse l'hommage du conseil municipal? Chacun a déjà fait la réponse. Après Diderot viendra Helvétius; après Helvétius, d'Holbach; après d'Holbach, La Mettrie. S'il ne tient qu'à ces messieurs. les rues de Paris se changeront en un commentaire vivant du Dictionnaire de Nysten, revu par MM. Littré et Robin; sur tous nos squares et nos places publiques se dresseront des manifestes de bronze ou de marbre en faveur de la librc-pensée, -- puisqu'il est admis par la complicité du langage usuel que la pensée n'est libre qu'à la condition d'être désordonnée et qu'on ne pense pas librement quand on pense comme Bossuet, Descartes et Pascal.

Un vœu de MM. Cadet, Bralerct, Loiseau-Pinson, cela ne tire pas à conséquence, heureusement. Le gouvernement, comme l'opinion, sait le cas qu'on en doit faire. « Qu'est-ce encore ? » se demande le lecteur en parcourant le compte rendu des séances, et il se répond à lui-même en souriant : « Ce n'est rien, c'est M. Cadet qui s'amuse. » It en est autrement d'une motion de M. Viollet-le-Duc. On sait que M. Viollet-le-Duc, — savant architecte, archéologue éminent, mais qui n'était pas sans-culotte aux soirées de Compiègne et qui n'écrivait pas de factums contre l'art religieux quand il restaurait Notre-Dame, la cathédrale d'Amiens, l'abbaye de Vézelay ou de Saint-Denis, — mordu sur ses vieux jours par la tarentule radicale

et impatient d'une gloire nouvelle, a été terrassé sur le chemin du Luxembourg et converti brusquement à un parti qui n'a pas pour spécialité de restaurer les cathédrales, — au contraire. Il a entendu une voix qui lui criait : « Relève la tête, architecte clérical, et désormais brûle ce que tu as adoré. » Et M. Viollet-le-Duc s'est fait nommer conseiller municipal par le quartier de l'Opéra, et il a écrit son rapport sur les subventions artistiques de la ville de Paris.

S'il ne s'agissait dans ce rapport, comme l'ont prétendu quelques-uns des journaux qui en ont pris la défense, que d'élargir simplement la part de l'art profane et d'étendre la sollicitude de l'édilité parisienne à la décoration des édifices civils, rien ne serait plus légitime. Cette part n'est point aussi restreinte qu'on veut bien le dire, et ce n'était peut-être pas après que le nouveau Louvre, le Palais de Justice, le nouvel Opéra avaient fourni à MM. Cabanel, Bonnat, Pils, Lenepveu, Gustave Boulanger, Baudry et vingt autres, des kilomètres de murs et de plafonds à recouvrir, qu'il convenait d'élever une plainte semblable. Mais nous admettons sans peine qu'on puisse aller plus toin encore. En Italie, les hôtels de ville sont souvent de véritables musées, que les Tition, les Tintoret, les Véromèse ont illustrés de fresques éclatantes. Rien n'empêche qu'il en soit de même chez nous, - rien, sinon l'absence des Véronèse et des Titien. Mais, j'en appelle autant à l'effet produit par la lecture de son rapport qu'aux termes dans lesquels, il est conçu. M. Violletle-Duc ne se borne pas là, et s'il ne conclut point formellement, il tend du moins, avec une ardeur à peine déguisée, à la suppression de toute subvention en faveur de l'art religieux, condamné, par son épuisement, à tourner sans cesse désormais dans le même cercle infécond et banal. En un mot. aux applaudissements de M. Jobbé-Duval, dont la brosse a déserté le Calvaire pour les Mystères de Bacchus, il tend à créer la peinture laïque obligatoire.

Changer publiquement d'opinion, c'est un malheur souvent excusable, quelquefois nécessaire; mais rien ne dispense de le faire avec dignité, avec la modestie séante à un homme qui avoue tout haut qu'il s'est longtemps et complétement trompé. Il ne convient pas de donner à cet aveu pénible des allures triomphales et de métamorphoser une confession en une proclamation. Par quelle aberration singulière la plupart des transfuges d'une croyance font-ils un bruit si provocant autour de leur désertion, et joignent-ils à un premier malbeur l'impardonnable tort de traiter avec impertinence le camp où ils ont longtemps combattu? Le rapport de M. Viollet-le-Duc est un phénomène d'ingratitude et d'inconséquence, venant d'un artiste qui a gagné son nom, sa position, sa fortune, à croire, à dire et à faire toute sa vie le contraire de ce qu'il soutient aujourd'hui; un rare monument de palinodie de la part de l'homme qui, après avoir flétri le *délire sacrilége* de la Révolution, s'écriait dans un élan mystique, à la fin de sa *Description de Notre-Dame*: « Puisse l'insigne cathédrale voir renaître les anciens jours de foi et de grandeur! » Que n'a-t-il passé seulement par Saint-Germaindes-Prés ou même par la Sorbonne (nous y entrerons tout à l'heure) en se rendant au Luxembourg pour y lire son rapport! Il eût pu se convaincre que la peinture religieuse vit encore et qu'il s'est laissé prendre à un bruit que les peintres de *Bacchanales* ont intérêt à faire courir. Il est bien naturel que M. Jobbé-Duval la croie morte depuis qu'il l'a quittée.

Le rapport de M. Viollet-le-Duc a été souligné et commenté par M. Bonnet-Duverdier, jusqu'alors peu connu dans l'histoire et que les lauriers de ses collègues empêchaient de dormir : « Eh quoi, se disait M. Bonnet-Duverdier, Lockroy, jeune encore, estillustre; Floquet occupe l'Europe de sa personnalité; Braleret est un grand homme à Belleville; Cadet lui-même est célèbre ! Et moi, qui sait mon nom ? qui me montre à son voisin quand je passe ? Le nom de M. Floquet, oublié dans la liste des notabilités qui assistaient à la distribuion des prix du grand concours, a été rétabli le lendemain par le Journal officiel; on oublie toujours le mien et on ne le rétablit jamais. Il faut que cela finisse, je veux, à mon tour, devenir populaire ! »

Et il l'est, du moins il l'a été, pendant vingt-quatre heures. Tout un jour, peut-être deux, un joyeux éclat de rire a flotté comme une fanfare autour de M. Bonnet-Duverdier ; une auréole d'épigrammes et de quolibets a couronné son front. Quelques efforts encore, et il atteindra à ce comble du ridicule où l'on est presque sur de devenir immortel. M. Bonnet-Duverdier s'est écrié, dans un transport prophétique, après le rapport de M. Viollet-le-Duc, que les temps étaient venus de faire enfin triompher le grand principe de la laïcité de l'art, et joignant l'exemple à la parole, il a proposé aussitôt de rendre le Panthéon à la destination que lui assignent son nom, le but et le caractère de sa construction. Cette motion d'une laïcité résolue annonce chez son auteur une profondeur de science historique et esthétique qui a dû exciter l'étonnement de M. Violletle-Duc. Il faudrait l'examiner en détail pour l'apprécier à toute sa valeur. Partout ailleurs gu'au conseil municipal, on eût pu répondre à M. Bonnet-Duverdier que le vrai nom du Panthéon, celui qu'il a porté d'abord jusqu'à la Révolution française, est Sainte-Geneviève et que Soufflot l'a construit dans l'intention expresse d'en faire une église, non un temple dédié à toutes les divinités de l'Olympe, comme il paraît le supposer naïvement; que profiter du nom qui

lui a été donné après coup par ceux-là même qui l'ont enlevé au culte, pour contester anx catholiques le droit d'y dire et d'y entendre la messe, c'est commettre une pétition de principes peu en harmonie avec la gravité du corps municipal et raisonner à la facon de ces habiles gens qui, après avoir démarqué le linge d'autrui, en concluent qu'il est bien à eux, puisqu'il porte leur chiffre. Quant au caractère de la construction du Panthéon, j'engage M. Bonnet-Duverdier à demander une petite consultation à son savant collègue : malgré l'amour exclusif que celui-ci a longtemps professé pour l'art du moyen âge, de cette époque de barbarie religieuse et féodale, il pourra lui apprendre à ne pas confondre la coupole du Panthéon de Soufflot avec le dôme du Panthéon d'Agrippa, et lui rappeler que si ce monument n'est point, à coup sûr, le type de l'architecture chrétienne, s'il est naturel de préférer Notre-Dame et la cathédrale de Chartres, cependant il n'est pas du tout sans exemple de voir un édifice à coupole et à colonnades consacré au culte catholique, ne fût-ce, par exemple, que Saint-Pierre de Rome.

Le principe posé par M. Bonnet-Duverdier peut, d'ailleurs, conduire fort loin. Pourquoi s'arrêter en si belle route? A la prochaine session, j'engage cet homme d'un goût sévère à revendiquer encore la Madeleine et Notre-Dame de Lorette, par cette même raison que le caractère de leur construction et leur nom même (*Madeleine*, ah! — Lorette, oh!) ne leur permettent pas de servir plus longtemps d'églises. Seulement, qu'il nous dise ce qu'il en veut faire. Le nom de Panthéon signifie tous les dieux. En demandant qu'on le rende à la destination que ce nom lui assigne, entend-il qu'on y élève au centre un autel à Jupiter Tonnant et tout autour des chapelles à Neptune, Mars, Vénus, Minerve et Junon? Se contentera-t-il qu'on y remette les Marat de l'avenir, entre Voltaire et Rousseau? Qui sait? peut-être pousserait-il la condescendance jusqu'à trouver le principe de la *laïcité* suffisamment garanti si l'on transportait au Panthéon tous les enterrés civils?

Π

Entrons maintenant à la Sorbonne pour voir si la peinture religieuse est aussi complétement morte que le prétend M. Viollet-le-Duc, depuis qu'il ne restaure plus de basiliques. L'église, ou plutôt la chapelle de la Sorbonne, assez maussade à l'intérieur, malgré le beau monument élevé au cardinal de Richelieu par Girardon et les peintures de la coupole par Philippe de Champagne, vient de recevoir un ornement nouveau qui lui vaudra la visite de tous les amis de la grande peinture. M. Timbal, — un élève de Drolling, disent les livrets du Salon, mais un disciple d'Ingres et de Flandrin, nous disent ses tableaux, — a été chargé d'y représenter l'Histoire de la Théologie, sujet qui ne pouvait être nulle part mieux à sa place. Les œuvres précédentes de M. Timbal l'avaient déjà fait connaître comme un peintre de style, comme un artistem talent grave et noble, aux ambitions élevées, nourri de fortes études et dédaigneux des succès faciles ; celle-ci le met hors de pair.

Cette vaste composition, qui domine le tombeau du cardinal, est divisée en deux parties parallèles et superposées. Au sommet, la figure symbolique de la Théologie, tenant l'Évangile et le flambeau de la Foi (bux vera Christus), sert de point de ralliement aux Pères de l'Église grecque et de l'Église latine, qui se pressent autour d'elle. Au centre de la partie inférieure, rayonne le Saint-Sacrement, exposé sur l'autel. À droite et à gauche sont groupés les plus illustres théologiens de l'Eglise de France, avec les grands saints qui furent des théologiens actifs, si ie puis ainsi dire, et qui enseignèrent par leur vie plus que par leurs livres l'amour du Verbe incarné dans le Christ. et la foi au Christ revivant dans l'Eucharistie. Par une idée heurcuse, M. Timbal a complété ce chœur glorieux, en y adjoignant d'une part les personnages qui sont venus étudier ou enseigner à Paris, qui ont exercé une influence notable sur les études théologiques ou les œuvres pieuses de la France : de l'autre, les grands écrivains et les grands artistes qui restèrent les plus fidèles à la tradition chrétienne d'un siècle où la foi inspirait le génie, et qui furent en quelque sorte, chacun à sa manière, par la plane ou par l'outil, les auxiliaires profanes, les collaborateurs du debors.

Cette disposition générale du tableau rappelle invinciblement tout d'abord la Dispute du Saint-Sacrement. C'est évidemment de ce chef-d'œuvre, et d'un autre plus moderne, l'Apothéase d'Hanère, que relève la Théologie de M. Timbal. C'est là qu'il s'est impiré. Il a fait preuve d'un véritable courage en ne reculant pas devant ce rapprochement, sachant bien que personne ne pourrait s'y méprendre et ne verrait un acte de témérité dans ce qui n'est qu'une preuve de respect. Un plagiaire n'aurait eu garde de se dénoncer ainsi lui-même; mais M. Timbal ne copie pas, il n'imite même point : une fois l'impulsion reçue, l'idée et le plan général sdoptés, il s'y meut librement, avec une allure toute personnelle, et l'on va voir que les détails de son poème mystique sont bien à hi.

A la droite de la Théologic, la première figure que l'on rencontre. assise sur les marches de l'autel, c'est saint Jérôme, le traducteur de la Bible, le Père de l'exégèse, que sainte Paule montre avec ré-

1236

nération à sa fille Eustochie. En dehors de ce groupe, on en remarque surtout deux autres. Le plus beau est formé de saint Ambroise. de sainte Monique et de saint Augustin. L'évêque de Milan lève les bras au ciel pour rendre grâces à Dicu de la conversion qu'il vient d'opèrer, et sainte Monique, le visage tourné vers saint Ambroise. avec une profonde expression de reconnaissance et de joie, entraîne son fils, une main sur son bras, l'autre passée autour de son cou dans un geste plein de tendresse et d'élan maternels, tandis que celui-ci, dont la figure fatiguée s'éclaire de la foi du néophyte, laisse tomber à terre la couronne dont il avait si longtemps ceint son front au milieu des plaisirs et des festins. L'autre, à l'arrièreplan, représente saint Rémy baptisant Clovis et du geste lui montrant les cieux : on distingue vaguement un druide arrachant de son front le gui de Teutatès. En avant, un jeune martyr de l'Église primitive des Gaules, un de ces diacres, à la fois historiens et confesseurs de la foi, qui nous ont conservé les actes de l'apostolat de saint Pothin et de saint Irénée, achève de relier, par une transition naturelle, la partie supérieure du tableau à sa partie inférieure.

De l'autre côté, saint Jean Chrysostôme, assis, dont Grégoire de Nazianze et Bazile, à genoux, écoutent les leçons, forme le pendant de saint Jérôme. Au fond, saint Antoine, le théologien-cénobite, le voyant qui lisait dans la nature comme dans un livre toujours ouvert, explique à un idolâtre le néant de toutes choses en lui montrant une tête de mort. Entre ces deux groupes extrêmes se distinguent saint Athanase, Origène et les évêques des Églises du lointain Orient, saintÉtienne, le premier qui scella de son sang la théologie nouvelle, levant la palme du martyre, et saint Martin de Tours, dont je ne m'explique pas bien la présence de ce côté, spécialement consacré aux Pères de l'Église grecque.

La partie inférieure de la composition est la plus importante, la plus riche, celle qui forme le tableau proprement dit, comme dans la fresque de Raphaël. Debout à la droite de l'hostie, Bossuet la montre d'un geste ample et solennel. L'auteur des Méditations sur l'Évangile, des Élévations sur les mystères, de l'Exposition de la doctrine catholique, le dernier Père de l'Église, méritait l'honneur que lui a fait l'artiste. Tout ce côté est consacré surtout aux hommes du grand siècle. A l'autre extrémité, Fénelon instruit le petit duc de Bourgogne. Dans l'intervalle de ces deux figures, qui se répondent, trois personnages principaux se détachent avec un éclat particulier : saint François de Sales, en mitre et en chape, regardant l'autel avec une grave expression de tendresse et de foi, et semblant échanger quelques mots avec Olier, le curé de Saint-Sulpice; près de lui, la physionomie énergique et pensive de Bérulle, en costume de cardinal; à genoux sur les marches de l'autel, saint Vincent de Paul (que beaucoup de personnes prendront d'abord, comme moi, pour le curé d'Ars), revêtu des ornements sacerdotaux, étranger aux controverses, aux démonstrations théologiques, et se bornant à adorer Dieu, abimé dans l'extase d'une contemplation pleine d'amour. Aux derniers plans, on aperçoit les principaux représentants des arts et des lettres, Pascal qui médite, Descartes serrant la main de son disciple Malebranche, et à l'extrémité, en un groupe qui fait songer à *l'Apothéose d'Homère*, Poussin et Lesueur à côté de Lemercier, l'architecte de la Sorbonne; Racine, déchirant ses ouvrages profanes et songeant à *Athalie*, auprès de Corneille, qui médite sa traduction des *Hymnes du Bréviaire* et de *l'Imitation*.

Sur les marches de l'autel, M. Timbal a hardiment assis, faisant face au spectateur, saint Bernard, encapuchonné dans son froc blanc : cette figure triste, vigoureusement modelée, et d'une expression intense, si je puis ainsi dire, ne sort plus de la mémoire, des qu'on l'a vue. Plus hardiment encore, comme pour servir de trait d'union entre les groupes de droite et ceux de gauche, il a étendu sur les marches saint François-Xavier expirant, qui se soulève encore pour jeter un dernier regard d'amour au crucifix. Près de lui, saint François d'Assise, dans une attitude extatique, tend vers le Saint-Sacrement ses mains où rayonnent les stygmates; saint Benoit, vieillard à barbe blanche, à l'expression profonde, est absorbé dans la prière, ainsi que l'autre grand fondateur d'ordre, saint Dominique, tenant le lis qui lui sert d'attribut. Dans la foule se détachent encore l'austère profil de saint Bruno (les moines ont particulièrement porté bonheur à M. Timbal), et saint Thomas d'Aquin expliquant à ses auditeurs le mystère eucharistique : parmi ceux qui semblent l'écouter, on reconnaitra le pâle visage du Dante, couronné du laurier traditionnel. Dante avait un double titre à figurer dans la Théologie de M. Timbal, comme il figure dans la Dispute du Saint-Sacrement de Raphaël : il s'assit sur les bancs de l'Université de Paris, et son œuvre encyclopédique l'a rangé parmi les théologiens : Theologus Dantes, nullius dogmatis expers. Mais à côté de l'ange de l'école je regrette de n'avoir pas trouvé son maître, Albert le Grand, qui avait professé comme lui à Paris et dont la place Maubert à retenu le nom.

M. Timbal n'a eu garde d'oublier non plus Pierre Lombard, à la fois évêque de Paris et l'un des oracles de la scolastique, ni Robert Sorbon, qui est là chez lui, ni le chancelier Gerson, qui dépose

l'Imitation de Jésus-Christ sur l'autel, car les peintres, comme les poētes, ont toute licence de trancher à leur gré les questions controversées.

Arrêtons ici cette description. Si nous l'avons poussée aussi loin. c'est qu'elle était nécessaire, le lecteur l'aura compris, pour montrer comment l'artiste a conçu son sujet, avec quelle harmonie. quelle richesse et quelle variété de détails il a ordonné son tableau. La composition n'a rien de froid, ni d'abstrait; elle est claire, et elle est vivante. L'auteur a su rapprocher ses personnages, nouer et dénouer ses groupes, les animer, les varier, rompre au besoin la monotonie des costumes, allier la symétrie de l'ordonnance à la souplesse et à la liberté des détails, avec un art qui se cache sous la simplicité. Surtout il a su faire penser et prier cette multitude de figures, venues de tous les points de l'horizon, empruntées à toutes les races, à tous les siècles, à toutes les histoires, mais reliées entre elles par l'unité de la foi. De l'Orient à l'Occident, des Catacombes à Versailles, il a convoqué tous ces illustres adeptes de la science divine, qui se trouvent réunis ensemble comme en un grand concile sans en être étonnés. C'est une belle page : elle est d'un peintre, mais elle est aussi d'un penseur. Un tel sujet ne pouvait être abordé que par un artiste érudit, capable de le féconder par la réflexion et l'étude ; il eût écrasé nos petits peintres anecdotiques et superficiels pour qui tout l'art se résume dans l'adresse de la main. Ce n'est pas seulement par le style, par la probité du dessin, par le soin de la composition, par la gravité sincère de l'expression religieuse, que M. Timbal se rattache aux traditions trop délaissées de notre grande école nationale ; nous le remercions surtout, pour notre part, d'être venu prouver une fois de plus, après les maîtres dont il a médité les œuvres et dont il suit les traces. tout ce que peut ajouter aux ressources de la main le secours d'un esprit instruit, studieux, formé au commerce du beau en tout genre, capable de penser par lui-même et n'oubliant pas qu'un art qui s'isole dans la pratique d'un procédé matériel, devient bien vite, quelle que puisse être son habileté, le plus frivole et le plus mesquin des métiers.

Nous avons retrouvé la peinture religieuse dans le concours de peinture pour le prix de Rome. Sortant de ses habitudes, l'Académie avait puisé cette fois dans l'Évangile, et demandé aux élèves de l'École des beaux-arts de représenter l'Annonciation aux bergers, — beau thème, mais qui s'est trouvé au-dessus de la plupart des concurrents. On sentait trop qu'ils ont été déroutés par un sujet en dehors de leurs études et de leurs idées habituelles. S'il ne se fût agi que de peindre l'étonnement ou la frayeur des bergers, passe encore! beaucoup y ont réussi; ils se retrouvaient là sur leur terrain et, dans la moitié au moins des compositions, nous avons ru d'excellents groupes pastoraux peints avec vérité, avec vigueur, avec vie. Mais les anges! Hélas! l'étude du modèle ne suffit pas pour représenter les êtres surnaturels : il y faut le style, le sens idéal et religieux. Ici l'ange ressemblait à un fantôme apparaissant au milieu des flammes de Bengale; là à un comparse de l'Opéra qui sort de la coulisse avec une démarche chorégraphique et m sourire de commande, en agitant des ailes de carton.

Le premier grand prix a été décerné à M. Comerre, à la surprise universelle, il faut bien le dire. Je ne sais si le nom de M. Comerre avait figuré une seule fois dans les pronostics très-divers hasardés nar les augures de la presse. On trouvait sans doute, dans son ouvrage, une certaine habileté de praticien, une certaine convenance superficielle; il était difficile d'y reconnaître le moindre sentiment réel du sujet. Attitudes, gestes, expressions, tout y semblait froid, convenu, banal, presque faux. Le jury, dit-on, n'a donné qu'une majorité d'une voix à M. Comerre, après un scrutin laborieux qu'il a fallu recommencer douze à guinze fois de suite: mieux eut valu, je le crois, entreprendre un seizième tour et tomber d'accord sur un autre nom. Le premier second grand prix, M. Bastien Lepage, déjà connu par plusieurs succès au Salon, avait l'appui chaleureux d'une grande partie de la critique. Les visiteurs se récriaient devant un vieux berger à la peau basanée, aux mains tremblantes, au visage sillonné de milliers de rides, étude réaliste très-curieusement fouillée, mais qui n'était qu'un morceau, presque un hors-d'œuvre. Notre choix, nous l'avouons sans détour, en homme qui n'a d'autre prétention que de dire sincèrement son avis et non d'opposer son jugement à celui de l'Institut, se fût porté de préférence sur la toile de M. Bellanger, qui n'a obtenu que le second grand pril, mais qui seul a rendu, sans rester trop au-dessous de sa tâche, le côté religieux du sujet. Le messager céleste de M. Bellanger, pla nant dans un mouvement heureux sur les pasteurs prosternés à ses pieds, était bien préférable à l'ange guindé de M. Comerre, et aussi à celui de M. Bastien Lepage, pastiche gauche et lourd de anges sur fond d'or du Fra Angelico et de nos vieux missels.

On avait donné aux concurrents pour le prix de sculpture, m sujet parfaitement approprié aux conditions du bas-relief : Homère. accompagné de son jeune guide, chantant ses poésies dans une ville de la Grèce. Aussi, le concours était-il, dans son ensemble, trèssupérieur à celui de peinture. Sur ces dix bas-reliefs, traités presque en ronde-bosse, la moitié montraient une habileté de composition et une science d'exécution déjà remarquables. Le premier

1240



grand prix, M. Hugues, a fait un Homère excellent : c'est bien un aveugle, et un aveugle inspiré, l'harmonieux vieillard aux traits grands et fiers de l'idylle d'André Chénier. Peut-être, dans quelques figures, a-t-il poussé un peu loin, au détriment de l'élégance, la recherche de la force et du caractère. M. Perrin, le deuxième grand prix, l'emportait sur ses rivaux, au jugement de beaucoup, par la noblesse des formes et l'adroit agencement des groupes, autant que par l'intelligence du sujet.

Oucloues semaines après ce concours, fort à l'honneur de l'enseignement de M. Cabanel, dont les vainqueurs de la peinture sont tous trois élèves. l'un des professeurs les plus aimés de l'École des beaux-arts, M. Isidore Pils, mourait à peine âgé de soixantedeux ans. M. Pils avait débuté par des tableaux religieux, et tout récemment, dans les peintures du grand escalier de l'Opéra, il avait montré des qualités de coloriste vigoureux, et s'était tiré à son honneur d'une tâche dont ses amis eux-mêmes redoutaient l'épreuve pour lui. Néanmoins il restera pour la foule le peintre de nos troupiers, dont il saisissait avec tant de vérité le type, l'allure et le mouvement; l'annaliste pittoresque de nos gloires militaires, surtout de nos victoires de Crimée, qui lui ont inspiré ses meilleurs tableaux; le plus habile et le plus populaire des continuateurs d'Horace Vernet, dont il n'eut ni la fécondité, ni la verve infatigable et joyeuse, mais dont il avait les qualités toutes françaises : la clarté, l'aisance, le naturel et l'entrain. Qui ne se rappelle le Débarquement de l'armée française en Crimée et la Bataille de l'Alma? Mais M. Pils, atteint d'une maladie cruelle, s'était lassé vite: il ne donna jamais à son chef-d'œuvre du Salon de 1861 le pendant qu'on attendait, et les admirateurs de son talent en étaient réduits à se disputer les croquis si souples et si justes, les alertes et vivantes aquarelles où il nous donnait la menue monnaie des tableaux qu'il ne faisait plus.

Hélas! la matière manquait désormais au pinceau de Pils ! A-t-on remarqué que sa mort coïncidait avec le vingtième anniversaire de nos triomphes en Crimée? Le peintre de l'Alma et d'Une tranchée devant Sébastopol a été enterré le 8 septembre 1875; c'est le 8 septembre 1855 que Sébastopol fut enlevé d'assaut. Qui donc s'en est souvenu? Personne, pas même les bonapartistes, peut-être. Pas même ceux qu'on appelait, en ce temps-là, les jeunes et héroïques vainqueurs de Crimée, et que les femmes couvraient d'une pluie de fleurs à leur entrée à Paris... Tout au plus quelque mère vieillie, qui n'oublie pas, elle, et qui pleure ce jour-là, solitaire et silencieuse. Nous avons d'autres anniversaires à célébrer maintenant. Comment songer à Sébastopol dans le mois de Sedan ? On n'a pas porté une seule couronne à la Victoire ailée qui plane sur la colonne du square des Arts-et-Métiers; on en a porté des milliers aux tombes des soldats morts à Wærth, à Spickeren, sous les murs de Metz, et on leur a élevé des monuments commémoratifs à Mars-la-Tour, à Épinal, sur le plateau de Gravelle.

Ш

Nous l'avions remarqué déjà : dans les événements qui fournissent à cette chronique un thème sans cesse renouvelé, il se produit par moments comme des veines et des courants singuliers. On voit naître ce que les joueurs appellent des séries. Il semble que, sous l'empire d'une mode ou d'une contagion subite, les faits de même ordre s'appellent et s'inspirent les uns les autres.

Déjà la série des centenaires, des fêtes en l'honneur des grands hommes, des érections de statues, s'était ouverte lors de notre dernière causerie; elle s'est poursuivie depuis lors, en s'étendant sur toute la face de l'Europe. Après le centenaire de Boïeldieu, ceux d'O'Connell et de Michel-Ange, sans parler de quelques autres plus modestes, et dont l'éclat est resté tout local, tel que le centenaire d'un poête populaire en Provence, Saboly, célébré entre félibres, et où il s'est fait une grande orgie de rimes en langue d'oc. Après les statues de La Salle et de Lacordaire, les statues de Guillaume le Conquérant. à Falaise et de Châteaubriand, à Saint-Malo!

La France était largement représentée aux fêtes patriotiques et religieuses du centenaire d'O'Connell, qui ont eu lieu à Dublin du 17 au 20 août, et c'était justice. O'Connell aimait la France; il lui appartenait par quelques liens de famille et quelques souvenirs de sa vic : un de ses oncles, général au service de notre pays, est mort aux environs de Blois quelques années après la révolution de Juillet; lui-même avait été élevé aux colléges de Saint-Omer et de Douai. Mais sa gloire a dépassé les frontières de son pays natal pour devenir le patrimoine de tous ceux qui aiment la justice. Ce n'est pas seulement l'Irlande qu'il a affranchie, c'est la conscience humaine qu'il a soulagée et c'est à l'humanité entière qu'appartient cette figure si grande et si originale, si émouvante et si curicuse à la fois, d'un intérêt si universel sous le cachet local dont elle est profondément marquée.

Daniel O'Connell fut le type du patriote, du catholique et de l'Irlandais. Ce tribun armé pour les grandes luttes et qui avait fait craquer de toutes parts, pendant qu'il était avocat, l'étoffe de l'élo-

quence juridique, trop étroite pour son génie; cet agitateur formidable, qui commandait à la foule comme Neptune à la mer, qui l'apaisait et la soulevait à son gré, qui eût pu la déchaîner d'un geste, d'un signe, d'un clin d'œil, pour la lancer à l'assaut de la vieille forteresse britannique; cet athlète aux larges épaules, aux poumons de bronze, à la voix de tonnerre, doublé d'un légiste subtil et retors, qui pouvait indifféremment soit ébranler le solide édifice de la Constitution anglaise en le saisissant et le secouant de ses mains puissantes, comme Samson dans le temple des Philistins, soit l'entourer avec patience de mines, de contre-mines, de circonvallations et de chemins couverts; assommer l'ennemi d'un coup de poing. ou le surprendre et le garrotter dans un inextricable réseau de liens, enfoncer les portes du Parlement ou se les faire ouvrir par ruse, portait dans sa foi religieuse la soumission et la simplicité d'un enfant. Usé par tant de batailles en faveur du droit, il voulut aller mourir à Rome : son cœur seul y arriva, comme a dit Lacordaire. et Rome l'a gardé, tandis que son corps retournait en Irlande.

Dans une langue qui charriait pêle-mêle l'or et le limon. O'Connell maniait avec une vigueur qu'on n'a jamais dépassée l'éloquence et l'ironic, l'indignation et la pitié, la colère et le rire, l'invective et l'émotion. Il avait des élans superbes et des chutes familières; les grands cris arrachés à ses entrailles par les souffrances de sa patrie s'entremélaient de sarcasmes sanglants, de lourds quolibets dont il écrasait l'ennemi comme d'un coup de massue. Son éloquence rebondissait en touchant terre. Mais quelle que puisse être la valeur de cette éloquence, celle du Libérateur de l'Irlande n'en dépend pas. Il a donné au monde, pendant près de vingt-cinq ans, l'un des plus nobles spectacles dont il puisse jouir, en lui montrant l'irrésistible puissance d'une cause juste soutenue par une parole inspirée, la toute-puissance d'une pensée persévérante et courageuse, le triomphe de la force morale sur la force matérielle. Monarque absolu d'un peuple qui lui payait volontairement le riche tribut de sa pauvreté, unanime dans un même mouvement de patriotisme et d'amour; lui soufflant sa flamme, le pétrissant à sa guise, jouant de ce merveilleux et redoutable instrument comme Listz de son piano et Paganini de son violon, capable d'en tout exiger et d'en tout obtenir, il n'en voulut rien obtenir que de légal et de pacifique, et il a mérité ce témoignage que, malgré l'ardeur et la durée de la lutte, malgré tous les dangers d'une agitation populaire, surtout dans de telles proportions, après avoir manié en tous sens, pendant un quart de siècle, cette substance explosible qui dégageait des flammes sous sa main, les victoires 80

25 SEPTEMBRE 1875.

éclatantes auxquelles l'Irlande doit son émancipation politique et la liberté de sa conscience n'ont pas coûté une goutte de sang.

Florence a consacré, au quatrième centenaire de Michel-Ange. le 12 septembre, des fêtes magnifiques où la France était représentée par une députation de l'Institut et une délégation officielle du ministère des beaux-arts. Michel-Ange n'est pas un génie local; il appartient à tous les peuples; il honore l'humanité. et il n'est pas étonnant que l'Europe entière se soit associée à l'hommage dont Florence a pris l'initiative. L'inauguration d'un monument élevé au grand artiste sur une place de cette admirable promenade dei Colli qui contourne la ville entre deux rangées de jardins, de parcs et de villas princières, en ménageant sans cesse aux regards les perspectives les plus ravissantes sur Florence et ses alentours; une exposition de ses chefs-d'œuvre qu'avaient enrichie les envois des amateurs de tous les pays et qu'on avait complétée par la reproduction - moulage, gravure ou photographie — des trop nombreux ouvrages qu'il n'était pas possible de déplacer, formaient les éléments principaux de ces fêtes.

Par un privilége dont elle a droit d'être fière, Florence a donné le jour aux deux plus grands génies de l'Italie moderne, et à deux génies fraternels, tellement analogues dans leur diversité que le rapprochement s'impose de lui-même à l'esprit : Dante, le Michel-Ange de la poésie; Michel-Ange, le Dante de la peinture, comme on l'a souvent appelé. Michel-Ange n'admirait aucun poēte, aucun homme, autant que le Dante. La Divine Comédie était son livre de chevet, et c'est assurément dans la lecture de ce terrible poēme qu'il a puisé l'effrayante inspiration de son Jugement dernier. Un de ses rêves, c'était d'élever à l'auteur de l'Enfer un tombeau digne de lui. Il l'a chanté plusieurs fois dans ses vers :

« Il est plus facile, s'écrie Michel-Ange dans un sonnet, de blàmer le peuple qui l'outragea que d'égaler son langage à la moindre louange qu'il mérite. Il descendit dans le royaume du péché, puis il monta vers Dieu, et le ciel ne ferma pas ses portes à cclui devant qui Florence a fermé les siennes. Ingrate patrie!... C'est bien là le signe qu'aux plus parfaits abonde le plus de maux. Jamais n'eut d'égal son indigne exil, comme jamais il ne fut, ici-bas, d'homme plus grand que lui. »

On dirait qu'en écrivant cette plainte amère, Michel-Ange faisait un retour sur lui-même. Pourtant Florence du moins ne se montra pas pour lui, comme pour Dante, « mère de peu d'amour. » Elle lui fit de splendides funérailles, elle lui a dressé un tombeau fastucux, où rien ne manque, sinon le talent, et elle vient de rendre encore à sa mémoire les honneurs d'une véritable apothéose

artistique. Florence, d'ailleurs, est pleine des souvenirs ct des œuvres de Michel-Ange. On y montre, dans la via Ghibellina, son habitation, où un descendant de sa famille a formé un musée michelangelesque, légué à la ville par le dernier des Buonarotti. Cette honnête maison bourgeoise, sans aucun caractère, répond peu à l'idée qu'on s'en faisait d'avance. L'imagination la moins fougueuse se sent décue; il semble que le puissant artiste eût dû étouffer dans ces salles étroites. La pourtant vécut à l'aise cet anachorète de l'art, dont la pensée était grande, le caractère impétueux, l'esprit dévorant. l'inspiration sans frein, mais dont les goûts étaient simples, dont la vie fut toujours sobre et pure, modeste et réglée. C'est à Rome, il est vrai, que ce génie universel a laissé, dans chaque genre, le chef-d'œuvre qu'on n'a jamais surpassé : Saint-Pierre — Moïse — le Jugement dernier et les plafonds de la chapelle Sixtine. Mais Florence ne possédât-elle que les mausolées de Julien et de Laurent de Médicis, avec le Pensieroso, où Michel-Ange semble avoir voulu tailler dans le marbre son propre symbole, et la Nuit, sous laquelle Strozzi écrivit : « Éveille-la, elle te parlera, » ce serait assez pour qu'elle n'eût rien à envier à Rome même.

Par un contraste assez piquant, M. Meissonnier, le petit Poucet de la peinture, a été choisi par notre Académic des beaux-arts pour la représenter devant le monument de Michel-Ange. Il a prononcé un discours d'une chaleur et d'un enthousiasme communicatifs. Après lui, M. Charles Blanc s'est attaché à caractériser, avec la compétence et l'autorité d'un historien de l'art, le génie de l'auteur du Moïse. Il l'a résumé tout entier dans l'expression, portée par lui au dernier degré de l'intensité et de la puissance, et dont la recherche exclusive fait de Buonarotti le véritable père de l'art moderne. La synthèse est juste, sans doute, mais la forme sommaire qu'elle a révêtue dans la bouche de M. Charles Blanc lui donne à la fois quelque chose d'incomplet et de trop absolu. Le but que poursuivit toujours Michel-Ange ce n'est pas seulement l'expression, cette héritière moderne de la beauté antique; la passion, cette antithèse humaine de la sérénité divine dont le grand interprète et le parfait modèle avait été Phidias; c'est aussi le mouvement et la force, dans tous les sens du mot. N'oublions pas, d'ailleurs, que bien avant Michel-Ange, l'art du moyen âge, par le ciseau des sculpteurs qui ont représenté les saints et les damnés aux porches de nos cathédrales, par le pinceau des Fra-Angelico, des Orcagna, des Masaccio, des Luca Signorelli, sans parler de Léonard de Vinci, qui avait créé ses chefs-d'œuvre, et particulièrement la Cène. quarante ans avant le Moïse et le Jugement dernier, avait déjà recherché et atteint l'expression la plus pure et la plus profonde. Michel-Ange n'a fait qu'entrer à son tour dans la voie déjà tracée.

et la parcourir avec plus de vigueur, de science et de génie, en imprimant à ses œuvres, à l'école florentine, à toute cette partie de l'art moderne qui dérive de lui, le cachet d'un naturalisme puissant, fougueux, souvent excessif. L'expression qu'il poursuit a, dans sa violence, quelque chose d'uniforme : — c'est toujours le terrible, ou l'effet qu'il cause, la terreur — et il lui arrive aussi d'oublier l'âme pour le corps. Mais il ne serait pas juste, néanmoins, de refuser à Michel-Ange le sens et l'amour de la beauté idéale; s'il l'a plus d'une fois trahie dans ses œuvres, il l'a chantée dans un *madrigal* que je demande la permission de traduire encore, car il me semble qu'on a trop oublié le poête en célébrant le vaste et complexe génie de Michel-Ange :

« Pour me guider fidèlement dans ma vocation, dès ma naissance m'a été donné ce sentiment du beau qui, dans les arts, me sert de flambeau et de miroir, et si quelqu'un pense autrement, c'est une erreur. Ce don seul élève l'âme jusqu'à la hauteur que je m'efforce d'atteindre par la brosse et le ciscau. Ce sont les jugements téméraires et grossiers qui ravalent à un effet sensuel la beauté, par laquelle toute saine intelligence se sent émue et transportée vers le ciel. Les yeux infirmes ne s'élèvent pas du mortel au divin, et ne montent jamais à cette hauteur où toute pensée, sans la grâce céleste, est impuissante à gravir. »

Je n'essaie pas d'analyser ni de juger ici l'œuvre de Michel-Ange : on ne le fait point en deux pages, et ce serait sortir de mon cadre. La fécondité de son génie en égalait la puissance. Il décupla sa force de production par la chasteté de sa vie, dont jamais une minute ne fut distraite pour le plaisir, par sa passion de l'étude et son infatigable ardeur au travail. C'est par milliers que l'on compte ses dessins, et pas un qui ne soit signé de « la griffe du lion. » La seule liste de ses tableaux, de ses statues et de ses monuments remplirait le reste de cette causerie. Sa tête fermentait sans cesse de projets nouveaux ; il avait besoin de créer. Comme si tout en lui eût dû dépasser la mesure ordinaire, il vécut près de quatre-vingtdix ans, et cette longue vieillesse, attristée par des pensées lugubres et par une sombre mélancolie, tantôt courbée sous l'accablement et l'ennui, tantôt traversée par d'ardentes aspirations vers Dieu, et vers la mort, qui le conduisait à Dieu, ne demeura pas plus stérile que le reste de sa vie : « Chargé d'ans et d'iniquités. endurci dans la pratique du mal, dit-il dans ses dernières poésies, je me vois près de l'une et de l'autre mort... Le sort le plus enviable est celui de l'homme qui a trouvé en naissant la mort la plus prompte... Je m'en vais d'heure en heure; infirme et abattu, tout près de ma chute, je vois le soleil décliner et l'ombre croitre autour de moi. » Ce fut son dernier vers ; mais quand la mort, qui, depuis

longtemps, le tirait par l'habit en lui faisant signe de venir, comme il disait lui-même à Vasari, se décida à frapper le vieillard presque aveugle, elle le trouva debout, ébauchant d'une main qui faisait toujours trembler le marbre, suivant l'expression du Puget, le groupe colossal qu'on admire derrière le maître-autel du Dôme de Florence. Notre compatriote Blaise de Vigenère, secrétaire d'ambassade à Rome en 1556, qui allait souvent visiter Michel-Ange dans son atelier du Monte-Cavallo, s'émerveillait de son indomptable vigueur : « Je puis dire l'avoir vu, écrit-il, âgé de plus de soixante ans (en réalité il avait alors dépassé guatre-vingts), abattre plus d'écailles d'un très-dur marbre en un quart d'heure que trois jeunes tailleurs de pierre n'eussent pu faire en trois ou quatre, chose presque incroyable à qui ne l'aurait vu; et il y allait d'une telle impétuosité et force, que je pensais que tout l'ouvrage dût aller en pièces. » C'était peut-être le groupe de la cathédrale de Florence que Michel-Ange attaquait alors à si grands coups de ciseau. On trouve souvent dans son œuvre de ces vastes ébauches qui sont demeurées inachevées, comme s'il eût reculé devant l'impuissance de l'art à réaliser l'audace de ses conceptions. - rêves de marbre ou de pierre, figures gigantesques entrevues dans l'ombre, vagues et douloureuses confidences d'un esprit tourmenté, qui parlent à l'àme plus qu'aux regards, et que l'imagination du spectateur achève.

Dans le cortége immense qui a défilé, le 12 septembre, de la Piazza della Signoria, cet antique forum de la République, à la casa Buonarotti et à l'église de Santa Croce, parmi les cent quarante bannières qui flottaient au soleil, on a vu figurer celle de la Société des libres-penseurs, avec l'inscription : Scienzia e lavore, - unica religione dell' avvenire. Il ne manguait plus aux libres-penseurs que de chercher à mettre la main sur l'architecte de Saint-Pierre, le peintre de la chapelle Sixtine, le sculpteur de Moïse, du Christ tenant sa croix, de la Pietà, de dix Madones; sur l'homme qui a laissé dans ses œuvres huit sonnets à Dieu, composés coup sur coup, empreints d'une ferveur mystique et d'un profond repentir de ses fautes; qui écrivait à Vasari : « Ni peindre ni sculpter ne peuvent apaiser mon âme tournée vers cet amour divin qui nous ouvrit les bras de la croix; » et à sa maîtresse platonique Vittoria Colonna, la Béatrix de cet autre Dante : « Comme le feu ne peut être séparé de la chaleur, de même le beau ne peut l'être de l'Éternel, et j'exalte tout ce qui descend de lui, tout ce qui lui ressemble. » Si Michel-Ange, qui n'avait point l'esprit naturellement badin, eut pu prévoir la ridicule incartade de la Société des libres-penseurs, il eut saisi ces avortons de sa main puissante et les eût placés dans son Jugement dernier, à côté de messer Biagio, le damné aux oreilles d'âne, dans le groupe que le nautonnier infernal fouaille à coups d'aviron.

Entre le centenaire d'O'Connell et celui de Michel-Ange, s'était placée l'inauguration de la statue de Chateaubriand à Saint-Malo. Notre chronique, cette fois, ne chômera pas de grands hommes. Sous les différences profondes qui les séparent, les trois noms que le hasard vient de réunir appartiennent, par plus d'un point, à la même famille; mais c'est là un de ces rapprochements qu'on ne peut qu'indiquer parce qu'on les dénaturerait en y appuyant. Il serait plus naturel, peut-être, de comparer le nom de Chateaubriand à tous ceux que la petite ville de Saint-Malo, si féconde en hommes illustres, s'enorgueillit d'avoir écrits sur son livre d'or, à Lamennais, à Jacques Cartier, aux la Bourdonnais, aux Surcouf, aux Duguay-Trouin, dont l'auteur des Martyrs a reproduit dans le domaine littéraire, suivant l'ingénieuse remarque de M. Caro, l'instinct de recherche, d'aventure et de conquête, l'esprit toujours agité par la passion de la découverte et la soif de l'inconnu. Comme les chevaliers de la Table ronde, il voyagea à la recherche du Saint-Graal; comme Surcouf et Duguay-Trouin, son génie hardi, dédaigneux des routes frayées, aimait les excursions lointaines et les brillants coups de main; comme Cartier, il a découvert des régions inconnues et enseigné à ceux qui l'ont suivi la route d'un nouveau monde.

C'est sur la petite place qui portera désormais le nom de place Chateaubriand, en face de sa maison natale changée en auberge (la chambre où il vit le jour porte actuellement le numéro 5, et elle est d'un bon rapport; on la loue aux Anglais le triple des autres chambres), que se dresse la statue en bronze de M. Aimé Millet. Elle a été découverte le 5 septembre à midi, par un soleil radieux qui s'était mis de la fête, devant une foule immense et cosmopolite, qui, du pavé jusqu'aux toits, n'avait pas laissé une place vide et dont la masse compacte semblait sur le point d'effondrer les remparts. L'artiste a représenté Chateaubriand dans la force de l'age, vêtu d'une ample redingote que recouvrent à demi les plis d'un manteau jeté négligemment sur une épaule et sur ses genoux. Il est assis au bord de la mer; il rêve, mais sa rêverie est orageuse. Accoudé sur le bras gauche, il relève à demi sa chevelure d'un geste agité et nerveux. Sa main droite tient le crayon, ou plutôt le stylet. Il a la jambe gauche exhaussée, dans un mouvement un peu excessif, qui correspond à celui de la main, sur une sorte de petit rocher qui se trouve là très à point. L'ensemble est énergique, vivant, expressif, mais tourmenté. A peine découverte, la statue a été saluée par un feu roulant de discours. M. le maire de Saint-Malo a parlé au nom de la ville. M. Camille Doucet a parlé au nom de l'A-

1248

cadémie française : le sort a de ces ironics, car s'il est un écrivain qui n'ait jamais rien eu de commun avec Chateaubriand, c'est bien l'auteur du Baron Lafleur, l'honnête héritier d'Andrieux et de Collin-Harleville. M. Paul Féval a prononcé, au nom de la Société des gens de lettres, un discours étrange, tout plein de mots à effet, de métaphores romantiques, d'un langage hardi, qui passe avec aisance du familier au sublime et où alternent les railleries d'un bon sens narquois, les pensées brillantes et le style matamore. M. le duc de Noailles est venu rendre un dernier hommage à celui qu'il a eu l'honneur de remplacer à l'Académie; il est le seul qui ait osé saluer au passage cette brochure militante : Buonaparte et les Bourbons, récemment remise en lumière, avec une vigoureuse préface, par M. Victor de Laprade, et à laquelle, depuis lors, les intrigues acharnées d'un parti qui ne lâche pas sa proie ont rendu plus d'actualité encore.

Le soir, au banquet, le défilé des discours a recommencé, plus interminable que le matin. On a fait surtout un accueil empressé aux nobles paroles prononcées par le représentant de la famille, M. le comte de Chateaubriand. Après lui, après le maire, l'adjoint, le préfet ; après M. Desjardins et M. Caro, le vénérable M. Sauzet, se levant à son tour, a parlé de l'illustre écrivain dans un toast éloquent qui aurait obtenu tout le succès dont il était digne, s'il n'était venu le dernier, devant un auditoire saturé de harangues. La poésie, qui avait élevé la voix près de la statue, devait avoir aussi son tour au banquet. Il appartenait à M. le comte Achille du Clésieux, l'auteur d'*Exil et Patrie*, d'Une voix dans la solitude, des Nobles causes, de chanter son glorieux concitoyen. L'heure avancée ne lui a pas permis de lire ces strophes patriotiques et chrétiennes, dont les développements de cette chronique nous permettent à peine à nousmêmes de détacher quelques vers :

Chateaubriand, ton nom suffisait à ta gloire.

De ton solitaire tombeau

Le soleil était le flambeau;

L'Océan gardait ta mémoire.

Mais le soleil et l'Océan,

Reflets de l'infini, dénoncent le néant De toute dépouille mortelle :

Il nous fallait à nous, tes frères, tes Bretons,

Au sol qui t'a vu naitre et que nous habitons, Ton image vivante et belle!

Non, la honte n'est pas pour un pays où brille L'honneur, le bien, l'amour, le courage, la foi. La France est un héros... La Bretagne est sa fille, Et s'il faut réparer un malheur de famille,

L'ainé, Chateaubriand, c'est toi!

.

Après tant de discours, après tant de vers, après tant d'articles. après tant de livres, comment pourrions-nous à notre tour parler dignement, en quelques pages, d'un homme qui a touché en maitre à toutes les formes de la pensée, marqué la littérature moderne. la poésie et l'histoire, de son empreinte incffaçable, façonné son époque à la forme de son génie et rempli de sa gloire pacifique la première moitié de ce siècle? Le mot de la Bruvère revient à notre souvenir : « Tout est dit, et l'on vient trop tard. » Chateaubriand, en dépit des protestations que soulève encore sa renommée, a été traité en classique : il a eu ses biographes innombrables, ses commentateurs, ses scoliastes. Les secrétaires du grand homme, s'efforcant de détourner sur leur front un rayon de sa gloire et de s'envoler à l'immortalité sous son aile, comme ces enfants qui se blottissent derrière un équipage de maître, ont vidé ses tiroirs et raconté ses conversations. On a vu une femme, se faisant une auréole de sa honte, venir se vanter publiquement, en plusieurs volumes, d'avoir été la maîtresse de Châteaubriand, persuadée, et l'événement lui a donné raison, que ce nom glorieux pourrait suffire au succès de ses confidences malsaines. Tous les critiques, tous les historiens, tous les journalistes, tous les compilateurs d'anas se sont abattus sur son nom; pendant quinze jours, au moment des fêtes de Saint-Malo, c'était comme une curée. Villemain lui a dressé un monument; Sainte-Beuve a griffonné de sa plume la plus fine, sur le piédestal de sa statue, deux volumes de spirituels et perfides commérages qui sont l'hommage le plus involontaire, mais le plus éclatant, à la gloire qu'il prétendait rabaisser et ternir. L'Académie a consacré son nom en mettant son éloge au concours. Il figure en marbre au Musée de Versailles, parmi les gloires de la France. Depuis vingt-cinq ans à peine qu'il est mort, ce qu'on a écrit sur lui formerait une montagne deux fois plus haute que le Grand-Bé où l'on a creusé son cercucil, et le mouvement passionné qui ne cesse de se produire autour de son nom, toujours battu des orages, ce déchaînement continu d'enthousiasme et de colère, d'admiration et de dénigrement, d'hymnes et d'invectives, prouvent que sa renommée est toujours bien vivante et donnent le plus énergique démenti à ceux qui prétendent que cette gloire factice doit bientôt disparaitre du sommet qu'elle a usurpé.

Mais s'il est un endroit surtout où il soit plus difficile encore de parler de Chateaubriand, c'est ici, dans ce recueil où son nom a retenti si souvent, où des plumes comme celles de M. Lenormant, de M. de Pontmartin, de M. de Loménie ont raconté sa vie et jugé ses œuvres. Et comment oublier aussi, à cette place, la publication des Souvenirs et de la Correspondance tirés des papiers de madame Récamier, livre précieux où tous les biographes de Chateau-

briand viendront puiser à l'avenir, et qui, en nous ouvrant les archives domestiques de la charmante reine de l'Abbaye-aux-Bois, a enrichi l'histoire morale, politique et littéraire du grand écrivain et celle de son groupe, d'une multitude de documents inédits! C'est là qu'on peut suivre pas à pas, pendant un quart de siècle, partagé sans cesse entre l'ambition et le dégout, mais dédaignant même ce qui l'enivre; trainant, attachée à son flanc, l'inexorable tristesse qui le dévore ; las de tout, désabusé des illusions de la vie et des chimères de la gloire, n'aspirant bientôt qu'après l'oubli. le repos et la tombe, assistant à sa ruine, et parlant de sa poussière avec la résignation amère d'un homme de génie et d'action qui se survit à lui-même, s'enfonçant enfin peu à peu, comme René sous les arcades du cloître solitaire éclairé par la lune, dans la majestueuse perpective d'ombre et de silence qui clôt son éclatante carrière, le grand écrivain qui, pareil à Michel-Ange, mourut longuement, plein de gloire et d'ennui.

Quoique le Chateaubriand de M. Aimé Millet paraisse avoir atteint le milieu de la vie, l'artiste l'a représenté composant le Génie du Christianisme. Du moins le papier sur lequel il s'appuie ne porte qu'un nom, et c'est celui-là. M. Millet a eu raison. Le Génie du *Christianisme* reste l'œuvre par excellence de Chateaubriand : ce fut plus qu'une œuvre littéraire, ce fut une œuvre sociale. Tout ce qu'on a dit, tout ce qu'on peut dire encore contre le Génie du Christianisme ne saurait diminuer la gloire de ce grand livre, qui vint si bicn à son heure et qui fit entendre alors, avec une merveilleuse opportunité, la voix que la France avait besoin et la scule qu'elle fût capable d'entendre. C'est se montrer injuste à plaisir que de vouloir le juger au point de vue général et absolu de l'apologétique chrétienne. Il fallait séduire le cœur et l'imagination avant de ramener les intelligences, enlever les approches de la place ennemie avant de s'attaquer à la citadelle et persuader aux gens de se laisser convaincre. Il fallait désarmer les préjugés et les railleries et, pour frayer les voies au retour de la foi catholique si longtemps conspuée, en imposer d'abord le respect. N'est-ce pas M. Cochin qui a dit, avec son lumineux bon sens, que le Génie du Christianisme est à refaire tous les vingt-cinq ans? Montalembert, Lacordaire, M. Auguste Nicolas, d'autres encore l'ont refait de nos jours; Chateaubriand l'avait fait au seuil de ce siècle avec un merveilleux instinct et un incomparable éclat, quoi qu'en disent les pédants détracteurs qui l'ont proclamé superficiel parce qu'il est brillant, et sans profondeur, parce qu'il n'est pas ennuyeux.

Dans notre littérature, le *Génie du Christianisme* est la grande date de ce siècle. Il ouvrit une nouvelle ère, l'ère de la renaissance chrétienne qui allait transformer la poésie. Les représentants des anciennes doctrines philosophiques et littéraires, tous les survivants de l'époque de Voltaire le sentirent bien, et ils unirent leurs efforts stériles contre le nouveau venu. Qui connaîtrait aujourd'hui les attaques des Ginguené, des Daunou, des Joseph Chénier, si Chateaubriand lui-même ne leur avait assuré une sorte d'immortalité, en les recueillant dans les notes de son livre? Certes, ils avaient beau jeu à éplucher son style avec leur goût méticuleux et étroit; mais ces misérables chicanes disparaissaient noyées dans la splendeur de l'œuvre, comme des nuages microscopiques dans les rayons du soleil levant, et chaque fois qu'il se levait pour marcher, il emportait ces pygmées, comme une nuée d'insectes, dans sa peau de lion.

Aucun de nous ne saurait refuser à Chatcaubriand sa reconnaissance et son admiration. Quelles qu'aient pu être ses erreurs et ses fautes, il y aura deux choses dont on ne lui enlèvera jamais la gloire : l'une, d'avoir été l'ouvrier de la première heure dans la restauration religieuse et d'avoir ramené le christianisme dans les âmes pendant que Bonaparte le ramenait dans les lois; l'autre, d'avoir rajeuni une littérature épuisée et mourante, renouvelé la poésie, et du même coup la critique et l'histoire. Tout ce siècle est né de lui : il est le tronc large et vigoureux sur lequel ont poussé tant de rameaux devenus souches à leur tour; il est la source sacrée où toutes les générations poétiques sont venues s'abreuver. Malgré le clinquant qui se mêle à l'or de son talent, il eut toujours un sens de la grandeur qui le relève de ses chutes et rachète magnifiquement chacune de ses défaillances, comme, malgré les ombres de son caractère, il eut toujours un instinct généreux, un amour passionné du pays et un sentiment de l'honneur, qui sauvent aux veux de la postérité ce qu'il y avait en lui d'égoisme et d'orgueil. Ses défauts même font partie de son originalité et l'achèvent. S'il est vrai qu'il ne faille juger les grandes vies que dans leurs grandes lignes, et les grands écrivains que par leurs qualités et par leurs chefs-d'œuvre, Chateaubriand est sûr de ne pas déchoir. On lui a fait durement expier ses succès; on n'a pas ménagé celui qui avait épargné si peu de ses contemporains dans ses Mémoires d'Outre-Tombe. Mais rien n'a pu mordre sur le bronze de sa statue. Sa gloire, de granit comme sa tombe, comme elle toujours assiègée par les vagues et les dominant toujours, est de celles qu'il importe de défendre et de maintenir. On ne pourrait l'amoindrir sans nous dépouiller nous-mêmes.

VICTOR FOURNEL.

1252

POÉSIE

A MES ENFANTS

Enfants, me voici loin de vous! Fleuves, rochers, lacs et montagnes, Vingt cités, d'immenses campagnes : Que de barrières entre nous !

Comme la goutte d'eau perdue Au sein des vastes Océans, D'un pôle à l'autre, au gré des vents, Dans les flots roule confondue :

Ainsi, dans ce Paris sans fin, Ignoré, sans marquer de trace, Entre Montmartre et Montparnasse, J'erre le soir ou le matin.

Vous, dans une heureuse retraite, Une mère de son amour Vous environne, et tout le jour De jeunes amis vous font fête :

POÉSIE.

A moi, dans ce désert bruyant, Pressé d'une foule inconnue, Nul ne donne la bienvenue, Nul visage n'est souriant;

Et le soir, sous un lit maussade, Que mille passants ont hanté, Je trouve encor l'ennui gîté, Et la tristesse en embuscade.

Mais, secouant mon noir souci, Tout à coup votre voix m'appelle, Et mon cœur vite, à tire d'aile, S'envole vers vous loin d'ici.

Chers enfants, je crois vous entendre, J'assiste invisible à vos jeux, Et vos rires francs et joyeux Par éclats viennent me surprendre.

Oh! si, plus prompt que les éclairs, Près de vous un coursier magique, Sans métaphore poétique, M'emportait à travers les airs...

Mais non, je le sens, ma tristesse, Comme un nuage d'un ciel pur En passant assombrit l'azur, Irait troubler votre allégresse.

A vous pleine félicité; Pour vous, dans la piscine amère, Une naïade salutaire Verse la force et la santé.

POÉSIE.

Des pins et des cimes neigeuses Vous portant les fraîches senteurs, La brise adoucit les ardeurs Qui brûlent nos plaines poudreuses;

Et la nuit, du bord des torrents, La cascade, fée invisible, Berce votre sommeil paisible Au bruit de ses flots murmurants.

Ah! de ces heures trop rapides Goûtez les fugitifs loisirs : A vous les biens et les plaisirs, A nous les ennuis et les rides.

A nous le labeur incessant, Fardeau léger à nos courages, Si nous pouvons voir vos visages De joie et de paix florissant.

Oui, pour nous soient toutes les peines : Mais que Dieu, jusqu'en nos vieux ans, Vous garde en retour, mes enfants, Des cœurs bons, des âmes sereines.

Entourez de soins et d'amour Celle qui vous donna la vie, Et dans sa tendresse infinie S'immole pour vous chaque jour;

Et que le soir votre prière, Quand au ciel, comme un pur encens, S'élèvent vos vœux innocents, Y porte aussi le nom d'un père.

CHARITÉ ET GÉNIE⁴

« Merci! d'avoir vêtu ma triste nudité, Merci! » disait le Christ avec un doux sourire, Et Martin étonné dans ses yeux pouvait lire Des promesses de vie et d'immortalité.

Et vous, qui pour le pauvre, anges de charité, Suivez l'heureux élan d'un cœur qui vous inspire, L'orphelin vous bénit, toute une ville admire Ces trésors de talent, de grâce et de bonté.

Mais ce n'est point assez : les célestes phalanges Avec l'Enfant divin célébrant vos louanges, Viendront la nuit pour vous toucher les harpes d'or;

Et ces concerts du ciel qui charmeront votre âme. Du génie ici-bas lui donneront la flamme, Et dans l'éternité vous raviront encor.

L'INFINI

Soleil, astre immuable, antique roi des mondes, Sans t'émouvoir jamais, tu laisses, par milliers, Les jours, les mois, les ans, pressés comme des ondes, Dans l'océan du temps s'engloutir à tes pieds.

⁴ A mesdames P.-M. et de S., et à mademoiselle D., qui avaient bien voulu jouer et chanter dans un concert de charité.

POÉSIE.

Et nous, mortels chétifs, nés pour quelques secondes, Dans ce vaste univers turbulents prisonniers, De la terre, du ciel, des mers les plus profondes Sondons tous les secrets, battons tous les sentiers.

Ni plaisirs, ni trésors, ni pouvoir, ni science, Non, rien de notre cœur n'emplit le vide immense : Il va cherchant toujours, errant comme un banni.

Ah ! quelle ardeur sans fin brûle donc notre vic? Quel bien pourra combler notre àme inassouvie? Quelle source étancher notre soif? — L'Infini!

J.-E. VIGNON.

REVUE CRITIQUE

Instructions et conseils adressés aux familles chrétiennes, par Mgr l'évêque de Chalons. 1 vol. — II. Nouvelle géographie universelle. La Terre et les Hommes, par M. Reclus. — Éléments de géographie générale, par A. Balhi. 1 vol. — III. Les Pionniers français dans l'Amérique du Nord, traduit de l'anglais par madame 6 de Clermont-Tonnerre. 1 vol. — IV. Journal de mon troisième voyage d'exploration dans l'empire chinois, par M. l'abbé Armand David. 2 vol. — V. Vie du P. Capter, par le R. P. Reynier. 1 vol. — VI. La Femme sans Dieu, par M. E. Des Essarts. 1 vol. — VII. Notre histoire en cent pages, par M. Hubault. 1 vol.

I

Le christianisme n'a pas diminué sur la terre, comme on serait porté à le croire, au bruit que fait et à l'importance que se donne l'incrédulité, et le catholicisme, qui en est la plus haute, la plus saine et la plus complète expression, fait plus que réparer les pertes qu'il peut subir. Ce qui tend à baisser et à s'obscurcir en ce temps-ci, c'est la stricte notion du devoir chrétien. Sans être tout à fait particulier à notre siècle. cet affaiblissement y est plus sensible qu'en aucun autre; les chrétiens se dupent, sur ce point, plus qu'ils ne le faisaient autrefois. A une foi sincère les meilleurs joignent souvent, les uns sans le soupconner, les autres sans se l'avouer, des habitudes et des pratiques de vie que la loi chrétiense condamne expressément, ou se relâchent à l'endroit de ses plus formelles prescriptions. Il est même, dans la société d'aujourd'hui, des conditions et des états où cette défaillance est plus sensible que dans d'autres et qui, dirait-on, y disposent davantage : l'aisance et le mariage, par exemple. Les molles habitudes du bien-être, les suggestions du luxe et les inspirations perfides de l'intérêt contribuent là, plus qu'ailleurs, à énerver et à obscurcir les consciences. Peut-être, pour combattre ce mal sur le point où il se produit, faudrait-il un enseignement particulier, spècial et exceptionnellement explicite.

Ainsi semble l'avoir pensé Mgr l'évêque de Châlons, en composant les Instructions et conseils adressés aux familles chrétiennes¹, qu'il vient de publier. Ce livre, ainsi que cela apparait par l'ensemble des habitudes et des usages qu'il blâme ainsi que des conseils qu'il donne, s'adresse

¹ 1 vol. Librairie Douniol.

avant tout à la classe bourgeoise et, dans cette classe, aux personnes engagées dans le mariage. « Je n'ai écrit que pour elles, » dit formellement le prélat. « En offrant aux époux chrétiens, ajoute-t-il, les *Instructions* et les *Conseils* dont l'expérience m'a fait sentir l'importance, je leur demande de les lire et de les méditer dans le même esprit qui les a dictés, c'est-à-dire avec le désir du vrai, l'amour du bien; avec la ferme volonté de confesser la vérité et de la suivre, malgré les préjugés d'aujourd'hui et les usages contraires. Il est temps de revenir à la vérité de l'enseignement catholique. Le mal a surtout pour siége la famille. Que les honnêtes gens le comprennent et se tiennent pour avertis. »

Ces instructions, ces conseils, nous avons hâte d'en prévenir le lecteur, n'appartiennent pas à l'ordre des enseignements officiels de l'épiscopat ; ils n'en ont pas et ne pouvaient pas en avoir, par leur nature même, la forme oratoire et solennelle. Ce n'est pas l'évêque qui parle là du haut de son siège : c'est le prêtre ou plutôt le père religieux d'une grande famille dont il se sait aimé, qui en prend à part les membres les plus considérés, les plus influents, les plus chargés de responsabilité. Dans de douces, intimes, aimables et souvent spirituelles conversations, Mgr Meignan leur remet devant les yeux les devoirs qui découlent de la religion qu'ils croient, qu'ils professent, qu'ils aiment au fond et entendent bien ne pas trahir, leur en explique le véritable esprit, leur en montre les exigences logiques, moins rudes qu'elles ne le paraissent et produisant des fruits meilleurs et plus certains que les calculs immoraux qu'ils font dans leur égoiste sagesse ou les transactions misérables que. par indollence ou lacheté, ils font trop souvent avec leur conscience. Sans déserter jamais la haute région des principes, sans cesser jamais de les invoquer, Mgr l'évêque de Châlons qui sait quelle place l'intérêt personnel occupe dans la classe à laquelle il s'adresse, ne s'interdit pas d'y faire fréquemment appel, montrant qu'à tout prendre, il y a plus d'avantage à pratiquer franchement le devoir chrétien qu'à l'accomplir à demi.

C'est dans cet esprit, avec l'accent de bienveillance suave qu'inspire la charité pastorale, et un art tout personnel de dire gracieusement et discrètement les choses, que Mgr Meignan aborde successivement les délicats sujets du mariage, de ses fins, de ses devoirs et notamment des criminelles manœuvres qui en dépravent la primitive et divine institution. Cette première partie du livre, qui embrasse le mariage avec ses préludes et ses suites, le choix des époux et l'éducation des enfants, était la plus importante peut-être du sujet, mais celle, à coup sûr, qui demandait la plume la plus mesurée. Le prélat l'a traitée avec la réserve et la netteté que commandaient à la fois la gravité de la question et la dignité du caractère épiscopal.

Ce qui, dans ce chapitre, concerne l'éducation et l'instruction des 25 SEPTEMBRE 1875. 81

enfants veut être, non pas lu, mais médité profondément, car les conseils pratiques qu'on y trouve sont le résultat d'observations graves et fines faites à la fois sur les instincts et les besoins de l'enfance, et sur les faiblesses misérables des parents. Nous y signalons en particulier la réfutation des lieux communs sophistiques derrière lesquels les pères et les mères se retranchent pour s'exempter des premiers de leurs devoirs. Un de ces sophismes est celui-ci qu'opposent certains chefs de famille, qui se croient de grand libéraux, au conseil d'éloigner leurs fils des établissements où la religion catholique n'est ni professée, ni pratiquée par ous les maîtres : « Mais, s'écrient-ils avec l'emphase de M. Prudhomme, cela est en contradiction avec la liberté des cultes! »

« — La liberté civile des cultes, répond Mgr Meignan, n'est pas atteinte par le choix que feront librement les catholiques de maisons purement catholiques, où l'on n'admettra que des catholiques, où l'enseignement, les exemples ne constitueront plus pour l'enfant un danger permanent de perdre sa foi. La liberté des cultes, loin d'être atteinte, en sera mieux gardée. »

Comme on le voit, c'est, sur tous les points, de la part du prélat, un retour aux principes : catholique ou non! c'est à choisir, avec lui.

Il en est de même dans la seconde par(ie du livre consacrée à rappeler les devoirs de la vie de famille. La religion est la vraie et l'unique base de la famille, dit Mgr Meignan. C'est elle qui détermine les vrais rapports des époux entre eux, des enfants avec leurs parents, des frères, des sœurs. Aux objections que l'on fait sur ce point et aux théories qu'on oppose à celle-ci, le prélat oppose des réponses sobres mais péremptoires, très-propres à raffermir les esprits que les prédications de l'incrédulité auraient pu troubler. Il recommande, d'ailleurs, deux moyens de s'en défendre : la proscription des mauvais livres et la lecture des bons.

Les deux autres fondements de la famille, après la religion, sont le travail et la discipline. Le travail, on en admet encore la nècessité; mais la discipline, voilà aujourd'hui l'ennemi. Aussi est-ce le point sur lequel Mgr l'évêque de Châlons appuie le plus. Religion, travail, discipline, voilà, dit-il, ce qu'il faut relever, fortifier et consaerer si nous voulons reprendre notre place dans le monde; car ces trois choses constituent la famille et c'est la famille qui fait l'État. « O Christ Rédempteur, s'écrie Mgr Meignan en finissant, après avoir cité un ravissant tableau de la vie d'une famille chrétienne par Mgr Dupanloup, O Christ Rédempteur, foyer infini d'amour, de paix et de bonheur, faites que ce siècle si froid, qui s'agite impuissant dans le cercle de son égoisme et de son incrédulité, se réchauffe, se régénère au sein des affections, des croyances de la discipline, du travail et de l'union de la famille redevenue chrétienne! »

lnjuste ou vrai, le reproche qu'on nous a fait de ne pas savoir la géographie nous aura profité. Je ne veux pas dire que nous nous en occupions davantage aujourd'hui, car, de fait, nous nous en occupions beaucoup et depuis bien des années. La preuve en est dans les travaux de toutes sortes que nous avons exposés en ce genre en face de ceux des autres peuples et qui ne datent pas d'hier; mais, je maintiens que, par suite de la mauvaise réputation qu'on nous avait faite à cet égard, ces travaux ont été bien plus remarqués qu'ils ne l'eussent été sans cela. A la vue de cette foule de globes, de sphères, d'atlas, de cartes, d'instruments d'étude, tous remarquables, soit par leur importance scientifique, soit par leur valeur didactique, industrielle ou commerciale, il n'est pas d'étranger qui ne se soit avoué que l'infériorité de la France, à l'endroit des connaissances géographiques, avait été évidemment exagérée. On sait que justice a été faite de cette accusation par le jury international de l'exposition des Tuileries; nous ne voulons pas nous en glorifier autrement ici; qu'on nous permette seulement de signaler en détail quelques livres manifestement visés dans ce jugement d'ensemble.

Le plus original et le plus considérable assurément est la Nouvelle Géographie de M. Elisée Reclus¹. Cette qualification de nouvelle donnée si souvent, et la plupart du temps sans raison aucune, aux livres d'enseignement géographique, est ici largement justifiée. Il est même juste d'ajouter qu'elle ne suffit pas pour caractériser ce travail aussi neuf et aussi ingénieux que savant. Le titre qui lui conviendrait le mieux, selon nous, serait celui de Géographie philosophique. Ce n'est pas en effet seulement le tableau de l'état présent du globe terrestre considéré dans ses rapports avec l'homme qui l'habite, c'est la raison de cet état, la loi de ces rapports. D'où viennent à notre planète la constitution physique et la forme extérieure que nous lui voyons aujourd'hui? D'où viennent la circonscription de ses mers, la direction de ses fleuves, la dénudation et, cà et là, la congélation de ses montagnes, le revêtement boisé de ses versants, le gazonnement de ses plaines? D'où lui sont venus aussi, mystère plus profond, les hommes qui l'habitent et quelle influence a-t-elle exercée (si en effet elle y a été pour quelque chose) sur le rôle qu'ils ont joué, les destinées qu'ils ont eues et les conditions dans lesquelles ils se trouvent aujourd'hui? Voilà, en gros, les questions que s'est posées et que cherche

¹ Nouvelle géographie universelle. — La terre et les hommes, par Élisée Reclus. Cet ouvrage, qui formera de 10 à 12 volumes, contiendra 2,000 cartes intercalées dans le texte et plus de 600 gravures sur bois. 20 livraisons ont paru. — Librairie Hachette. à résoudre M. Reclus. La géographie, pour lui, n'est pas seulement une affaire d'observation et de mémoire, où il suffit de voir et de retenir; c'est un travail d'investigation profonde, pour lequel il faut le concours de toutes les connaissances humaines, tant de l'ordre intellectuel que de l'ordre physique, parce que, dans les idées de l'auteur, la terre et l'homme sont dans des relations intimes, et que l'un ne saurait s'expliquer, dans son développement et ses agissements, sans l'autre.

L'homme en effet, aux yeux de M. Reclus, a bien l'air d'être autochtone, c'est-à-dire le fils du sol et d'en tenir les nuances qui nous le font partager en races diverses. « Il n'y a pas longtemps encore, dit-il, on admettait, comme un fait à peu près incontestable, l'origine asiatique des nations européennes; on se plaisait même à chercher sur la carte d'Asie l'endroit précis où vivaient nos premiers pères. Actuellement, la plupart des hommes de science sont d'accord pour chercher les traces des ancètres sur le sol même qui porte les descendants. »

Mais (toujours selon l'auteur) ce n'est pas seulement le sol qui aurait produit l'homme; ce n'est pas la vie seulement que l'homme en aurait reçue: il lui serait redevable aussi de ses instincts, de ses goûts, de son développement intellectuel et moral enfin. A quoi, par exemple, attribuer la part prépondérante qu'ont les peuples de l'Europe, sinon au bonheur de leur situation géographique? M. Reclus le dit en toutes lettres : « Leur supériorité n'est point due, comme d'aucuns se l'imaginent orgueilleusement, à la vertu propre des races dont elles font partie, car, en d'autres parties de l'ancien monde, ces mêmes races ont été bien moins créatrices. Ce sont les heureuses conditions du sol, du climat, de la forme et de la situation du continent qui ont valu aux Européens d'être arrivés les premiers à la connaissance de la Terre dans son ensemble et d'être restés longtemps à la tête de l'humanité. »

Ces idées, qu'il ne s'agit pas ici de discuter, ni de réfuter (ce n'en est ni le moment ni le lieu), expliquent à la fois le caractère et l'économie du travail de M. Reclus. Sans doute, c'est pour attirer, ou du moins pour ne pas effaroucher le lecteur qu'il l'a intitulée Géographie. On l'appellerait plus exactement du nom de Philosophie de la terre. Ainsi compris, ce livre n'est que la suite et le complément d'un autre antérieurement publié sous ce titre : La Terre, description des phénomènes de la vie du globe. Celui-là était la genèse de la planète dont celui qui nous occupe aujourd'hui est l'histoire. Il y a dans ce dernier plus d'histoire, en effet, que de géographie proprement dite : histoire naturelle, histoire politique, histoire morale; les renseignements sur la distribution des États, leurs gouvernements, leur organisation, leur administration, leur population, leur commerce, etc., y sont des plus sobres et des plus sommaires. Bien que l'ouvrage n'en soit qu'à son premier volume, il est déjà permis de l'apprécier sous ce rapport. Ce qui désappointera davantage le lecteur qui envisagera de ce côté le livre de M. Reclus, c'est la singularité de sa méthode. Comme tous les géographes européens, il commence par l'Europe, mais la contrée de l'Europe par laquelle il débute, on ne le devinerait pas : c'est la Grèce. Après la Grèce vient l'Italie, à laquelle il en est en ce moment. La raison de cet ordre est dans l'histoire. M. Reclus prend d'abord l'Europe, parce que, à égalité d'antiquité, elle est, par l'action qu'elle a exercée, supérieure aux autres parties du monde; et dans l'Europe, il débute par la Grèce et par l'Italie, parce que l'Italie et la Grèce sont, par le rôle qu'elles ont joué, antérieures à tous les autres pays. Ab Jove principium.

La singularité, la faiblesse, la fausseté manifeste de plusieurs des idées sous l'empire et la fascination desquelles est placé l'auteur ne doivent pas faire méconnaître la valeur réelle de plusieurs de ses vues, ni surtout le mérite de ses descriptions et de ses tableaux. Jamais la peinture des lieux n'a été plus exacte, plus saisissante; jamais les phénomènes de la vie physique du globe n'ont été mieux expliqués. Les causes du climat, les productions, les richesses naturelles et industrielles, voire, dans certaines limites, la raison du génie, de l'esprit et de la fortune des populations y sont exposées et démontrées de la façon la plus frappante. L'éditeur a droit à une part d'éloges pour l'exécution de ce grand travail : des cartes, des plans, des vues, des figures de dimensions trop restreintes peut-être, mais ingénieusement combinées et jetées à foison dans les pages complètent, pour les yeux, ce que le texte, malgré sa précision et sa clarté un peu diminuée çà et là par des efforts d'élégance, pourrait laisser de difficile à saisir. La Nouvelle géographie n'est pas un livre didactique et fait pour la jeunesse des écoles : c'est le livre de la seconde éducation, celle qui s'acquiert dans la maturité de la vie. Il peut, toutefois, sous une direction prudente et discrète, aider beaucoup à la première.

Un autre grand ouvrage de géographie — et il prend modestement le titre d'Abrégé! — est celui d'Adrien Balbi, dont l'une de nos maisons de librairie les plus anciennes et les plus renommées, la maison Renouard, eut, il y a longtemps, à une époque où les études géographiques étaient moins en faveur qu'aujourd'hui, le courage d'entreprendre la publication et l'honneur d'en doter la France. C'est un ouvrage dont la réputation est faite, et elle est européenne. La Géographie de Balbi est tout l'opposé de celle de M. Reclus. Elle ne s'occupe pas du passé de la terre ; elle la prend telle qu'elle est aujourd'hui, telle que les révolutions de la nature et les travaux deshommes l'ont faite et la décrit dans cet état. Balbi ne s'inquiète pas non plus de ce qu'ont été les nations dans les temps écoulés ni de l'influence qu'elles y ont pu avoir réciproquement les unes sur les autres. C'est à peine s'il regarde à leurs derniers bouleversements ; s'il y jette les yeux, c'est uniquement pour être plus exact dans le tableau qu'il fait de leur êtat présent. Le présent, la situation actuelle des populations et des États, leur place sur la terre et l'étendue qu'ils y occupent ; la nature de leurs institutions et l'organisation de leurs gouvernements ; leurs forces militaires et leur puissance commerciale ; leur richesse foncière et leur production industrielle ; la statistique, en un mot, la statistique comprise dans son sens le plus large : voilà l'objet spécial de la Géographie de Balbi qui répond exactement à la définition classique : « La géographie est la description de la terre. »

Mais, si la terre elle-même change peu, il en est tout autrement des empires qui se la partagent : les révolutions y sont fréquentes. De là, pour un ouvrage de ce genre, la nécessité d'un renouvellement fréquent. Ce renouvellement, cette réédition a déjà eu lieu quatre fois pour la Géographie de Balbi. La dernière date de 1874; elle a été conflée à un savant très-digne de continuer l'œuvre de l'auteur, M. Chotard, ancien élève de l'École normale et professeur à la Faculté de Clermont-Ferrand.

Nous n'avons pas 'à apprècier cette édition nouvelle dont le mérite a été reconnu dès le premier jour. Ce que nous voulons signaler, c'est la réduction habile qu'en a faite l'auteur et qui vient de paraître sous ce titre : Éléments de géographie générale¹. C'est Balbi rendu portatif et ramené à un format manuel où les gens du monde et les gens d'affaires trouveront plus rapidement les indications dont ils ont besoin sur l'heure, et qui sera pour l'étudiant, sinon un livre élémentaire, du moins un Memento commode et sûr : qualités que n'ont pas tous les abrègès en cette matière.

Ш

Nous sommes, en France, très-friands de renommée et très-empressés d'en acquérir; mais de conserver la renommée acquise ou de la revendiquer, nous avons peu de souci. Que de faits, que de noms illustres et dont se glorifieraient d'autres, nous laissons tomber dans l'oubli ! Souvent c'est par l'admiration des étrangers, que ces noms et ces faits nous reviennent. Ainsi l'on a publié récemment une histoire très-curieuse, très-dramatique, très-émouvante parfois des premiers essais de colonisation faits par les Français dans l'Amérique du Nord aux seizième et dix-septième siècles. Or, de qui pense-t-on que soit ce livre qui fait tant d'honneur à nos compatriotes, qui élève si haut

1264

⁴ Éléments de Géographie générale, ou description de la Terre d'après ses divisions politiques, coordonnées avec ses grandes divisions naturelles, accompagnés de 12 cartes in-4. — 1 vol. in-12. Librairie Renouard, rue de Tournon, 6.

leur esprit d'initiative, leur courage, leur persévérance, leur désintéressement? D'un Français? Nullement : il est d'un Anglais. Les Pionniers français dans l'Amérique du Nord¹ ont pour auteur sir Francis Parkman, et ce livre fait partie, chez nos voisins, d'une bibliothèque populaire. Grâce à cet ouvrage, les enfants anglais connaissent la vie, les entreprises et les aventures des Villegagnon, des Laudonnière, des de Gourgues, des Ribaut, des Lescarbot, des Champlain dont les nôtres savent à peine les noms. Quels hommes pourtant que ces premiers explorateurs français, que le besoin d'action, le zèle religieux, l'amour de leur pays, poussèrent vers le nouveau continent, et qui souvent, sans autres ressources que leur intelligence et leur courage, y fondèrent et y maintinrent des établissements si bien conçus, que ceux qui les en ont dépossédés n'ont rien imaginé de mieux que de suivre leurs traces et de continuer leur œuvre! En fait de pionniers américains, nous ne connaissons aujourd'hui que ceux qu'a peints Cooper, et nous ne paraissons pas même supposer qu'il ait pu en exister en dehors de la race anglo-saxonne. Les Anglais, qui sont bons juges en pareille matière et point suspects, quand il s'agit de nous, pensent tout autrement à cet égard et font grand cas des Français qui les ont précédés sur les rivages de l'Amérique du Nord et les leur ont si longtemps disputés : ils leur rendent pleine justice. En effet, il y a un vif et loval sentiment d'admiration dans le tableau que trace M. Parkman des établissements entrepris par nos compatriotes et dans l'appréciation qu'il fait de l'habileté avec laquelle ils les développèrent et du courage qu'ils mirent à les défendre, malgré l'abandon et la détresse où les laissa presque tous et toujours le gouvernement de leur pays.

On a trop souvent donné à ces intrépides chercheurs de mondes le nom suspect et malsonnant d'aventuriers. Ils méritaient mieux que cela. Des aventuriers, il y en eut certes, mais pas parmi les chefs. Ces derniers furent presque tous guidés par une pensée élevée, patriotique et religieuse. Plusieurs d'abord furent des protestants qui, comme Guillaume Penn un peu plus tard, cherchaient dans les solitudes du Nouveau-Monde un refuge pour leurs croyances géné es ou persécutées dans l'ancien. Puis, lors même que l'esprit de la Réforme n'anima plus les émigrants, l'idée religieuse méla presque toujours, chez les chefs, à leurs autres desseins et les domina souvent; le désir d'appeler les sauvages à la connaissance de l'Évangile allait de front avec celui d'acquérir renommée et fortune ou de propager le nom français. La foi chrétienne n'était étrangère à rien, en ce temps-là; un intérêt supérieur présidait, ou du moins s'unissait à tout ce qu'on entreprenait, et donnait à tout une certaine grandeur, qui de l'idée passait à l'action.

⁴ Les pionniers français dans l'Amérique du nord. — Floride-Canada, — par Francis Parkman, traduit de l'anglais par madame Gédéon de Clermont-Tonnerre. 1 vol. in-12. Didier.

REVUE CRITIQUE.

Qu'il en fût ainsi de l'expédition de Villegagnon, la chose n'a rien d'étonnant : Villegagnon était un brave chevalier de Malte, tout préoccupé de controverse religieuse, qui pencha un instant vers la Réforme et qui, pour l'avoir vue de près, devint l'un de ses plus ardents adversaires. Mais Laudonnière, mais Ribaut, son admirateur, mais Lescarbot et de Gourgues, qui n'étaient pas moines, faisaient entrer la conversion des sauvages en première ligne dans leurs projets de colonisation en Amérique.

« Laudonnière, dit M. Parkman, qui relève avec soin ce caractère de presque tous les fondateurs de nos établissements dans le Nouveau-Monde, Laudonnière était un pieux et excellent officier de marine, qui se préoccupait avant tout d'assurer à ses co-religionnaires (il était protestant) un asile pour le berceau de leur culte persécuté. Quant à Ribaut, ajoute l'auteur, c'était un homme d'une piété solide. »

Pas n'est besoin de signaler, sous ce rapport où il est éminent comme sous tous les autres, l'illustre Champlain, le conquérant de l'Acadie, le fondateur de la *Nouvelle France*. « En lui étaient personnifiés la ferveur religieuse et l'esprit d'aventure, dit M. Parkman. » Le récit des grandes choses faites par ce vraiment grand homme occupe la moitié de l'ouvrage anglais. La justice que lui rend l'auteur est doublement remarquable, puisque M. Parkman lui est doublement étranger, et par la nationalité et par la religion.

Cette justice s'étend d'ailleurs à tous ceux qui concoururent à son entreprise, notamment aux Jésuites qui obtinrent du gouvernement l'autorisation d'aller évangéliser les vastes et importantes régions nouvellement acquises à la France. Voici comment s'exprime M. Parkman en parlant du premier départ de ces missionnaires : « La puissante Société de ces prêtres qui portent, en général, l'empreinte de l'étude, de la pensée contenue et d'une vigilante discipline, la puissante Société allait aborder ici le rude champ de labeurs et d'épreuves où, pendant de longues an nées de misére, le zèle dévoué de ses apôtres devait apporter un nouveau lustre aux titres que l'ordre s'était déjà acquis comme bienfaiteur de l'humanité par la grandeur de ses trayaux en d'autres contrées. »

Cette histoire des pionniers français dans l'Amérique du Nord fait, sur un lecteur français, une double impression de fierté et de regret : de fierté pour les belles actions de nos compatriotes qu'elle remet en lumière; de regret pour la perte que nous avons faite du fruit de tant de génie, de courage, de dévouement patriotique et religieux.

En vrai et sincère protestant qu'il est, M. Parkman attribue la cause de l'insuccès final de nos essais de colonisation dans l'Amérique du Nordau soin, selon lui, impolitique et injuste, qu'on prit, dès le principe, d'en éloigner les protestants, au lieu de les laisser s'y établir à part et entre eux, comme plus tard fit l'Angleterre. « Il est permis de supposer, diil, que si la Nouvelle France était restée ouverte au courant de l'émigra-

REVUE CRITIQUE.

tion huguenote, le Canada ne fût jamais devenu une province anglaise; le champ des établissements anglo-américains eût été contenu par l'expansion des colonies françaises, et de larges parties des États-Unis seraient occupées aujourd'hui par une vigoureuse population française, se rattachant par mille liens à la mère-patrie. »

Cela peut être vrai, et ce n'est pas le seul mal qu'aient produit nos divisions religieuses. Les protestants étaient alors, en effet, les seuls qui émigrassent avec une véritable décision et sans esprit de retour, et il est possible qu'ils eussent défendu la terre dont ils se seraient fait une patrie définitive avec autrement de vigueur et de tenacité que les colons, trop peu détachés de la mère-patrie, qui avaient précédé et suivi Champlain. On peut se demander pourtant si la communauté de croyance et de sort ne les aurait pas disposés à accueillir les protestants anglais proscrits et persécutés comme eux. Chacun sait que, comme chez les radicaux d'aujourd'hui, l'esprit de secte primait là l'esprit national, et que, pendant longtemps, le patriotisme fut le côté faible des vertus protestantes. Il y eut, durant tout le seizième siècle et la plus grande partie du dix-septième, une Internationale religieuse, de même qu'il y a, au dix-neuvième, une Internationale politique.

D'ailleurs, il faut rendre justice aux colons de la Nouvelle France et reconnaître que, bien que moins décidés peut-être que d'autres à une expatriation absolue, ils auraient pu, grâce aux hommes extraordinaires qu'il leur fût donné d'avoir à leur tête, résister finalement aux violentes et déloyales attaques des Anglais, si la France avait eu, surtout vers la fin, un moins triste gouvernement.

Remercions, en terminant, madame Gédéon de Clermont-Tonnerre d'avoir fait passer en notre langue ce livre qui est populaire dans celle où il a été écrit. Conseillons-lui toutefois, en vue de ses travaux à venir, de rechercher un peu plus l'élégance et la clarté du style : ces qualités -aidant toujours, en France, au succès d'un livre.

IV

C'est aux missionnaires catholiques que nous devons nos premiers renseignements sérieux sur la Chine, et c'est d'un missionnaire que nous viennent les derniers que nous avons reçus. Le journal du troisième voyage d'exploration dans l'empire chinois, de M. l'abbé A. David ¹, est, en effet, croyons-nous, ce qu'il y a eu de plus récemment publié en France

⁴ Journal de mon troisième voyage d'exploration dans l'empire chinoïs, par N. l'abbé Armand David, de la Congrégation de la Mission, membre correspondant de l'Institut. 2 vol. in-12, avec cartes. Hachette, édit.

en fait de recherches et d'études savantes sur cette région naguère encore si rigoureusement close, et qui, bien que nous en ayons, depuis dix ans, force les portes, ne nous est guère connue encore. Ce titre de Troisième voyage surprendra sans doute bon nombre de lecteurs. On ne connaît point, en effet, sinon dans le monde savant, les deux premiers, qui n'ont reçu qu'une publicité spéciale, et partant restreinte, et dont l'intérêt est d'un ordre à part. M. l'abbé David est un naturaliste. Parti pour la Chine en 1862, avec la mission de fonder à Pékin un collège francais pour la jeunesse chinoise, il eut la bonne fortune, nous apprend son éditeur, de recueillir des animaux nouveaux, des plantes rares, des mineraux précieux, pour l'étude de la géologie, qu'il envoya au Muséum de Paris, où ils furent très-appréciés. D'autres envois provenant des découvertes qu'il avait faites dans le nord de la Chine et dans la Tartarie orientale, fixèrent sur lui l'attention des professeurs et administrateurs du Muséum d'histoire naturelle, qui demandèrent pour lui, au supérieur général des Lazaristes, la permission d'explorer l'empire du Milieu dans un but purement scientifique. Cela pouvant se faire en ce moment sans nuire aux autres œuvres de la Mission, M. Étienne, alors supérieur général, se rendit avec empressement à une demande venue de si haut et si honorable d'ailleurs pour sa congrégation. En conséquence, M. l'abbé David put se livrer tout entier à ses études favorites. De 1860 à 1868, il visita les hauts plateaux de la Mongolie, où il fit une ample moisson qu'il retourna classer et décrire à Pékin. Il revenait, au commencement de 1870, d'un second voyage aussi fructueux que l'autre, quand il apprit les tristes événements de Tientsin et le massacre de nos compatriotes : un retard providentiel du bateau qui le portait le sauva d'une mort probable. Le danger qu'il courait en prolongeant son séjour en Chine et le délabrement de sa santé le décidèrent à rentrer en France, où l'attendaient des événements plus amers encore.

« C'est à Ceylan, dit-il, que nous parvint la première nouvelle des hostilités engagées avec la Prusse. Les dépêches télégraphiques ne concordaient pas entre elles, et, selon leurs sources, elles nous annonçaient tout à la fois des victoires et des défaites... Quelles transes alors pour des hommes en qui un long éloignement du sol natal n'a fait qu'en exaspèrer l'amour ! et quelle situation critique quand on se trouve au milieu d'étrangers dont les sentiments diffèrent des vôtres !

« Sur notre grand et magnifique bateau (alors appelé *l'Impératrice-Eugénie*), qui revenait de son premier voyage de Chine, se trouvaient des personnes de presque toutes les nations de l'Europe. Les Hollandais, les Belges, les Espagnols, paraissaient faire des vœux sincères pour le triomphe de la France, tandis que la plupart des Anglais et des Américains sympathisaient ouvertement avec la Prusse. Je n'oublierai jamais la peine, la tristesse que je sentis au fond de l'Ame, en voyant une grosse

1268

Digitized by Google

dame, moitié française d'origine, exulter bruyamment chaque fois que nous recevions une nouvelle défavorable à notre cause : dès lors, je cessai de la saluer tous les matins, selon les habitudes de politesse du bord. »

Nous avons cité cette page d'un accent si patriotique, empruntée au début du *Troisième voyage*, parce qu'elle dispose à la sympathie pour l'auteur et qu'elle est un échantillon exact de la manière simple et naturelle dont son journal est écrit.

Il ne faut pas se figurer que, parce qu'il est un grand naturaliste, M. l'abbé David ne parle que géologie, botanique, zoologie, etc.; nullement : délégué aux travaux scientifiques par sa congrégation, le savant efface chez lui le missionnaire. Sans doute, son œil est à la terre, aux eaux, aux arbres, à tout ce qui y vit ou y a vécu : aux sables, aux rochers, aux cailloux, aux poissons, aux plantes, aux animaux, enfin à tout ce que, à la sollicitation du Muséum, il a eu mandat d'observer et de recueillir. Ces objets occupent naturellement dans son journal une grande place, mais ne l'envahissent pas tout entier; la peinture des lieux et la physionomie des populations, les scènes de la nature et les incidents du voyage s'y mêlent à chaque page et y répandent un agrément que le sujet ne semblait pas appeler. Le prêtre d'abord y perce toujours sous l'habit de mandarin que porte le voyageur, non-seulement par les fonctions et les devoirs sacerdotaux qu'il remplit toutes les fois qu'il le peut, mais surtout par l'attention paternelle avec laquelle il signale les chrétiens qu'il rencontre sur sa route. Ainsi, M. David écrit, le 11 avril 1872 : « Ce jour-là, j'arrivai sous la ville départementale de Kiou-tchéou; j'y quittai la barque pour aller passer la nuit dans une maison chrétienne située dans l'intérieur des murailles. Le lendemain, après avoir célébré les saints mystères dans la petite chapelle catholique (quoique je n'en parle guère dans mes journaux, il est bien entendu que mes courses de naturaliste ne me dispensent point des obligations religieuses de mon état), je me transportai à Ché-Léang, et je séjournai chez les braves chrétiens de ce village et de Tché-sou jusqu'au 28 du même mois. »

Cette qualification de « braves chrétiens » que le voyageur donne à nos co-religionnaires du Céleste-Empire, est, à en juger par ce qu'il raconte d eux çà et là, bien dùment méritée. Ils ont pour leurs prêtres un respect, un attachement, un dévouement véritablement filial. Nous en citerons un trait extrêmement touchant. Une des privations les plus sensibles que les Européens éprouvent en Chine, c'est la privation du lait, qui tient ici une si grande place dans notre alimentation. Les hommes du royaume du Milieu en ont horreur, comme, du reste, tous les Orientaux de cette extrémité de l'Ancien-Monde, dit M. l'abbé David. C'était pour lui, quand il pouvait en trouver, un régal sans pareil, même un remède. « Je me rappelle à ce sujet, écrit-il, ce que me racontait un jour Mgr N***. C'était le temps des persécutions. Notre évêque, suyant par monts et par vaux, s'arrête dans une maisonnette isolée de chrétiens. Épuisé de fatigue et de maladie, il s'écrie : Oh ! si je pouvais avoir un peu de lait, je crois que cela diminuerait un peu mes maux d'estomac. Les hommes qui l'accompagnent ont entendu ces paroles, et, avant la nuit, ils lui apportent un bol de lait que le saint homme boit avec bonheur et reconnaissance. Le voyage de fuite continue, et, plusieurs jours après, l'évêque, plus malade que jamais, prie son domestique de lui chercher du lait. Celui-ci répond d'un air embarrassé qu'il n'en peut avoir. Le prélat insiste et rappelle qu'on a bien pu lui en procurer l'autre jour ; il offre de le paver le prix qu'on voudra. Le domestique répond qu'il n'y a pas de vaches dans la contree. - Comment donc, réplique l'évêque, as-tu fait l'autre jour pour me procurer du lait? A cette question, le bon Chinois rougit, se tait et finit par avouer que, la première fois, il avait trouvé des chrétiennes compatissantes qui avaient consenti à donner de leur propre lait pour l'évêque malade. »

Ce trait vient en confirmation de ce que M. l'abbé David dit, en maint endroit, des qualités natives de la population chinoise. C'est une race primitive, pleine de vertus naturelles, de gaieté et d'esprit. Il faut la voir chez elle pour la bien juger; nous n'avons tant de prévention contre elle que parce que nous n'avons guère frayé encore qu'avec ses représentants officiels, pour la plupart d'origine étrangère, ou avec les classes ouvrières et marchandes, corrompues, comme en Europe, par le séjour ou la fréquentation des villes. C'est loin des grands centres, dans les villages, les hameaux, les vastes plaines où elle est restée intacte au milieu des révolutions que le pays à subies, qu'il faut étudier cette antique et charmante civilisation des Chinois, dont celle avec laquelle nous avons été jusqu'ici en rapport, n'est qu'une dégénération. M. l'abbé David, tout en collectionnant pour un autre but, en a recueilli de nombreux et précieux échantillons. C'est là ce qui assigne à son livre une place à part entre ceux à la classe desquels il appartient par son sujet.

V

Les radicaux, gens doux, pacifiques, indulgents et prompts à pardonner, comme on sait, se scandalisent de la persistance avec laquelle les images qui rappellent les exploits de la Commune, l'incendie de Paris et le massacre des otages, entre autres, restent exposées aux vitres des marchands d'estampes, et leurs journaux réclament de la police l'ordre d'enlever ces représentations irritantes. Ne sommes-nous pas des frères

1270

depuis que nous vivons en République? Les inscriptions officielles des monuments publics le proclament! Vivons donc en frères, oublions un instant d'erreur, d'égarement, d'ivresse; embrassons-nous et que ces souvenirs figurés disparaissent.

Soit. Mais les souvenirs écrits de ces mauvais jours, ne faudra-t-il pas les supprimer aussi, les rejeter dans les ténèbres, les anéantir? Après les images muettes, les livres qui parlent : ce serait logique. Et la logique est la vertu des radicaux.

Donc, après la proscription des gravures commémoratives de la Commune, il faudrait concéder la proscription des livres qui en racontent les hauts faits. Les livres rendent, en effet, ce gouvernement de brigands autrement odieux encore, notamment ceux qui nous font connaître les hommes dans le sang desquels les communards trempèrent leurs mains.

Un des ouvrages qui, sous ce rapport, les fera maudire plus qu'aucun autre, ce semble, c'est la Vie du P. Captier, que vient de publier la librairie Albanel¹. Parmi les victimes qui ont obtenu, avec le P. Captier, la couronne du martyre dans ces jours de lamentable mémoire, il y en a eu d'aussi regrettables - toutes ne l'étaient-elles pas? - mais il n'y en a pas eu peut-être d'aussi sympathiques, et contre lesquelles il y eut moins de motifs de haine. De sa personne, le P. Captier était affable. ouvert; gai, obligeant; on ne pouvait le voir sans l'aimer. Ceux qui ont eu le bonheur de le connaître et de le fréquenter --- nous avons été de ce nombre — ne se le rappellent pas sans que le cœur leur saigne et que les larmes ne leur viennent aux veux. Quelque chose de l'effet que produisait son entretien passera dans l'âme de ceux qui liront l'ouvrage que vient de lui consacrer son disciple et son confrère. Les gardes nationaux. pendant le siège et les communards pendant leur règne avaient eu bien des fois l'occasion d'apprécier son mérite, son indulgence et sa charité, dans l'ambulance qu'il avait ouverte dans son collège d'Arcueil. C'est un moment peu connu de sa vie que cette douloureuse époque des deux sièges. On lira avec un intérêt particulier, disons plus, avec une émotion profonde, ce qu'il pensa, écrivit et fit pendant ces sept mois qui furent les derniers et les plus glorieusement remplis de sa trop courte carrière.

Cette mort prématurée du P. Captier, nous voulons dire cet assassinat dénué de l'apparence même d'un prétexte, touchera tous les lecteurs de sa Vie. Pour nous qui avons pu juger de ce qu'il avait fait déjà et qui voyons ce qu'il pourrait faire aujourd'hui dans la voie qui s'ouvre à l'enseignement catholique, c'est une douleur inconsolable. Que nos lecteurs se reportent à ce que le R. P. Reynier a raconté, ici même, il y a un an, de ses travaux et de ses idées sur ce sujet, ou plutôt qu'ils relisent dans son livre les chapitres qu'il nous avait communiqués (chap. IX et X. Fonda-

¹ Vie du P. Captier, par le R. P. Reynier, un vol. in-12 avec portrait.

REVUE CRITIQUE.

tion et développement d'Arcueil) et ils partageront notre douleur et nos regrets.

Ce que nous avons dit de la Vie du P. Captier suffit pour en faire comprendre l'intérêt; il serait injuste pourtant de ne pas reconnaitre que la simplicité élégante du récit et l'esprit de chrétienne douceur dont il est partout empreint, en augmentent singulièrement l'attrait.

VI

Il y a un être plus répugnant que l'athée : c'est la femme incrédule, car c'est, dans l'espèce, une monstruosité. La femme ne se conçoit pas sans cœur, sans amour. Or, qui ne croit pas, n'aime point, au moins dans le sens pur et élevé du terme. Comme on l'a dit en effet : Au dela est le mot de l'amour. Mais ce qui rend la dépravation de l'athéisme plus particulièrement odieuse chez la femme, c'est que, de même qu'elle est plus directement contraire à sa nature, elle se manifeste aussi chez elle avec plus d'excès. La femme n'est rien à demi; dans le mal comme dans le bien, elle dépasse vite l'homme et de beaucoup. Autrefois Geoffroy Saint-Hilaire avait fait une étude particulière des monstres de la nature et l'avait élevée à l'état de science. Cela s'appelait, si nous nous souvenons bien, la Tératologie physique. Qui fera chez nous la tératologie morale? Il y aurait matière, et la femme athée fournirait le sujet d'un curieux chapitre. Comment cet être si délicat et si vigoureusement organisé dans sa délicatesse, peut-il arriver à cette déformation? Voilà ce qu'il faudrait rechercher.

Un romancier fort connu, M. Alfred des Essarts, s'est occupé de ce phénomène social, non pour en rechercher les causes, mais pour le peindre dans quelques-unes de ses manifestations. La Femme sans Dieu (c'est le titre de son dernier ouvrage¹) est le tableau de quelques-unes des excentricités maladives de cet ordre qu'a présenté, dans ces temps derniers, le monde parisien. L'héroïne de son roman n'est pas un type : c'est une variété, autour de laquelle il en a groupé plusieurs autres. La plupart appartiennent au monde des lettres et des arts, et sont ce qu'on appelle des bas bleus, mais des bas bleus d'un rang inférieur. Leur athéisme a sa cause dans les prétentions et les mortifications de l'esprit; elles n'en veulent à Dieu que parce qu'elles n'ont pas réussi auprès des hommes. Cornélie Passefleur, une muse méconnue; Helmina Krantz, une Allemande à la tête carrée et au parler nébuleux; Mathilde Grenoux, romancière qui écrit en français-belge; Cornélie, une adepte de la musique de l'avenir, sont des silhouettes un peu chargées mais assez amusantes. Seule l'héroine, Andrésine Durand est sinistre. L'auteur qui la met sur

⁴ 1 volume, librairie Palmé.

1272

le premier plan, oublie justement de nous dire comment, de simple fille de province, pieusement élevée par un père qui est le modèle des braves gens de la campagne et mariée, à Paris, à un artiste chrétien de grand talent et de grande considération, elle est devenue incrédule, athée, communarde, sans que le désordre des mœurs y ait eu, paraît-il, la moindre part et que l'impiété soit, chez elle, le fruit de l'infraction aux devoirs conjugaux. Des cinq ou six femmes athées qui figurent dans le récit de M. des Essarts, c'est la moins compréhensible de toutes. Est-ce celle que l'auteur aurait dù choisir comme échantillon, comme spécimen, comme sujet de dissection morale? nous ne le croyons point. D'ailleurs, pour elle, comme pour les comparses de son drame, il est descendu trop bas. Il y a, à Paris, des femmes sans Dieu, plus véritablement et plus dangereusement incrédules que les précieuses de bas étage, qu'il nous a montrées. Gelles-là n'ont point pour adorateurs des piliers d'estaminet comme l'étudiant de dixième année, Evariste Bertaut, ou le garibaldien Krokinsky : elles ont diplôme, enseigne sur rue et tiennent école pour les filles du bourgeois qui lit le Siècle. Ce monde-là a de quoi défrayer un bon roman de mœurs. Nous le recommandons à M. des Essarts.

VII

Notre histoire, a-t-on dit, peut s'écrire en cent pages comme en cent volumes, tant le dessin en est simple et le fonds riche. Elle frapperait, en effet, par ces deux qualités, dans une esquisse aussi bien que dans un tableau. Mais il faudrait que ce fût bien une esquisse, c'est-à-dire une œuvre de maître, et non un de ces misérables abrégés comme la médiocrité et la spéculation en produisent tous les jours. L'idéal d'un tel livre ne devrait pas consister dans la condensation habile des faits, dans l'empilement ingénieux des événements dont se composent nos annales. De ces réductions, nous avons bon nombre; mais qui sont plus funestes qu'utiles à l'histoire, car elles lui ôtent la forme et la vie à la fois. Or, ce que l'on entend en disant que notre histoire peut tenir en cent pages c'est que, pour un crayon habile à saisir la personnalité de la France dans ses développements successifs, un semblable cadre suffit. Qui a vu, dans les galeries du Louvre, les croquis des grands maîtres places vis-à-vis de leurs tableaux, comprendra ce que nous voulons dire; une toile de six mètres est là sur un carton de six pouces et l'œil ne sait pas se détacher de l'un plus que de l'autre. Montesquieu a-t-il demandé beaucoup plus de cent pages pour retracer les phases de la vie de Rome?

La France, dont la vie a aussi une unité si marquée à travers ses vicissitudes, n'aura-t-elle pas également, un jour, son Montesquieu? Espé-

rons que si. D'abord, voici un petit livre qui est de bon augure. Il a justement ce titre emprunté à l'adage courant : Notre histoire en cent pages 1. C'est certainement sans intention de comparaison qu'à son sujet nous avons rappelé l'immortel ouvrage de Montesquieu, et nous ne prétendons nullement mettre Notre histoire en cent pages à côté de la Grandeur et décadence des Romains. C'est toutefois un livre de la même famille, né de la même facon de concevoir l'histoire et sorti aussi d'une profonde étude des éléments dont elle se compose. On a dit que celui seul qui aurait fait l'histoire de France en cent volumes serait de force à la faire en cent pages. A cet égard, M. Hubault avait des droits à entreprendre cette tâche; car, s'il n'a pas écrit cent volumes sur notre histoire, il lui en a bien consacré la valeur dans son long et solide enseignement. Ces cent pages (sovons sincères il y en a cent cinq), ces cent pages s'en ressentent; elles accusent non-seulement une rare connaissance, mais une rare intelligence des faits. M. Hubault en a habilement saisi et dégagé le caractère, l'idée, la philosophie, si l'on ose dire ce mot pour un volume si mince et d'où l'auteur a si scrupuleusement écarté tout appareil dogmatique. Ce qu'il a cherché, ce qu'il a mis en lumière et fait suivre dans toutes ses évolutions, c'est la personne morale de la France; la formation, la croissance, les entreprises, les écarts, les échecs, les revers, la vitalité persévérante de cette individualité distincte entre toutes celles du même genre et qui portent le nom de peuple. Voilà ce qu'il a voulu montrer. Toutefois les faits, chez lui, sont toujours en première ligne, car il s'est gardé de procéder doctrinalement, mais ils n'y sont exposés qu'autant qu'il le faut pour caractériser l'esprit qui les produit.

Parmi les traits qui distinguent la nation française à toutes les époques, il en est un que bien des historiens n'ont pas aperçu ou ont mal vu : c'est sa foi chrétienne; née du christianisme, et du christianisme orthodore, c'est-à-dire du christianisme intact et complet, la nation française est demeurée chrétienne, constamment et entièrement chrétienne. D'où l'auteur conclut, avec raison, qu'elle restera telle ou ne restera pas : « Quand, rapporte-t-il, sous Louis XIV, nous reprimes possession de Dunkerque, un Anglais dit aux nôtres : *Messieurs, nous reviendrons.* — Non, répondit un officier français, vous ne reviendrez pas, tant que Dieu sera plus content de nous que de vous ! »

« N'y a-t-il pas là, ajoute M. Hubault, dans un mot bien simple, le vrai gage de l'avenir des peuples ? C'est à nous de mériter de rentrer dans l'héritage dont nous avons été dépouillés. »

P. DOUHAIRE.

⁴ Notre histoire en cent pages, par M. G. Hubault, professeur d'histoire au lycer Saint-Louis. In-12. Librairie Delagrave.

Digitized by Google

MÉLANGES

LA PROPAGANDE BONAPARTISTE

DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES

L'enseignement de l'histoire contemporaine dans les écoles primaires, plus encore peut-être que dans les écoles secondaires, a des inconvénients sur lesquels tous les bons esprits s'accordent. Si donc, les diverses administrations qui se sont succédé depuis cinq ans avaient été bien inspirées, elles auraient certainement supprimé cet enseignement imaginé par M. Duruy dans une intention très-ouvertement déclarée, celle de faire de l'histoire contemporaine un instrument de propagande au profit du régime impérial.

Or, non-seulement le programme de M. Duruy n'a subi aucune modification; mais, avant comme après la chute de l'empire, le ministère de l'instruction publique tolère, encourage, impose même, des livres dans lesquels tous les faits de notre temps sont exposés, commentés et souvent travestis pour la plus grande gloire du régime déchu. En présence de cette attitude de l'administration dont il est inutile d'approfondir les motifs, j'ai cru qu'il convenait de signaler la présence de pareils ouvrages dans nos écoles à l'attention de tous ceux qui veulent que l'enseignement primaire ne soit pas détourné de son but pour flatter les passions et servir les intérêts d'un parti politique, ennemi irréconciliable des institutions de la France et à qui tous les moyens semblent bons pour ressaisir le pouvoir.

Les enfants qui fréquentent les écoles primaires d'un département qui n'est pas le moins peuplé de la France, apprennent l'histoire dans un Abrégé, en 250 pages, fait par A. Magin, revu et corrigé par L. Grégoire, et qui en est déjà à sa trentième édition, datée de 1875. Cet ouvrage ne mériterait que des éloges si les éditeurs n'y avaient ajouté, évidemment sur commande expresse, les chapitres xxv et xxv, consacrés à l'histoire con-

25 SEPTEMBRE 1875.

82

temporaine ou plutôt à l'apologie exclusive et passionnée du régime impérial.

Voici d'abord comment, à la page 241, on y démontre la nécessité du coup d'État du 18 brumaire :

« La France attendait un homme d'action, popularisé par de grands services militaires, qui pût imposer silence aux partis, établir l'ordre et faire face aux dangers extérieurs. Ce fut alors que Bonaparte débarqua à Fréjus, etc., etc. »

Puis, au bas de la page 241 et au commencement de la page 242, suit un récit destiné à concilier toutes les sympathies du lecteur candide et ignorant au coup d'État du 18 brumaire, et surtout aux imitateurs passés et futurs de celui-ci.

Après la nomenclature des institutions créées sous le Consulat, on trouve à la page 243 ces lignes:

« La reconnaissance nationale paya tant de bienfaits. Sur la proposition du Tribunat, Bonaparte, d'abord nommé consul pour dix ans, fut nommé (3 août 1802) consul à vie. Ce fut l'objet de la Constitution de l'an X, adoptée par trois millions et demi de citoyens. Le dècret portait : « Le « peuple français nomme et le Sénat proclame Napoléon-Bonaparte pre-« mier consul à vie. Une statue de la Paix, tenant d'une main le laurier « de la victoire, de l'autre le décret du Sénat, attestera à la postérité la « reconnaissance de la nation. »

L'écrivain inspiré par M. Duruy s'étend ensuite avec complaisance sur les conspirations qui menacèrent le premier consul et prouve très-clairement que la proclamation de l'empire pouvait seule désarmer les conspirateurs, assurer à la France la perpétuité des bienfaits dont elle était redevable à Bonaparte, en un mot sauver la société. Toutefois l'impartialité de l'écrivain ne lui a pas fait un devoir de rappeler que le gouvernement d'alors profita de ces méfaits de quelques fanatiques pour englober dans de vastes mesures de proscription tous ceux qui génaient sa politique.

Il met le plus grand prix, au contraire, à rattacher à ces complots l'assassinat du duc d'Enghien, qu'il raconte, en ces termes, page 244 :

« Le jeune duc d'Enghien, petit-fils du prince de Condé, fut impliqué dans ce complot, enlevé au delà de la frontière du Rhin, conduit à Vincennes, mis en jugement, condamné et fusillé dans les fossés du château dans la nuit du 20 au 21 mars. »

Ce paragraphe, rapproché de ceux qui précèdent et qui suivent et dans lesquels le vocabulaire de la louange est épuisé, est de nature à faire croire que le duc d'Enghien était coupable puisqu'il a été impliqué, dans le complot, par le plus parfait des gouvernements, que son arrestation était chose toute naturelle et n'avait pas constitué la plus condamnable violation du droit des gens, qu'il a été réellement jugé et condamné par

MÉLANGES.

un tribunal régulier appliquant les lois du pays, et que s'il il y a quelque chose à reprendre dans tout cela, ce ne pourrait être, tout au plus, que l'heure nocturne à laquelle le coupable a expié son forfait.

Après avoir raconté le crime et la condamnation du duc d'Enghien, d'Abrégé arrive à la conclusion à laquelle il préparait habilement son lecteur (page 244):

« Bonaparte n'attendait plus pour monter sur le trône que l'initiative des grands corps de l'État. Le Sénat comprit cette hésitation, et une députation, prise dans son sein, alla dire au premier consul : Vous fondez une ère nouvelle; mais vous devez l'éterniser ; vous pouvez mettre un frein aux conspirations, désarmer les ambitieux, tranquilliser la France entière en lui donnant des institutions qui prolongent pour les enfants ce que vous avez fait pour les pères. Grand homme, achevez votre ouvrage en le rendant immortel comme votre gloire. » Le paragraphe tout entier est à lire et à méditer, l'auteur y énumère avec admiration tout ce qui avait été créé pour rehausser l'éclat du trône : le cortége des grands dignitaires, des chambellans, des pages, les blasons, LES LIVRÉES !! J'en passe et des meilleurs.

Six pages, imprimées en caractères très-fins, résument les gloires du premier empire, sans que l'éloge soit tempéré par la moindre réserve à l'endroit des fautes, des crimes et de l'ambition effrénée que l'histoire impartiale reproche à Napoléon. L'auteur de l'Abrégé, par exemple, qui reproduit les plates adulations du Sénat impérial, n'a pas un mot de flétrissure pour la guerre d'Espagne, les fusillades du Tyrol et l'abominable conduite du premier empereur envers la reine de Prusse, la famille royale d'Espagne et enfin surtout envers Pie VII. Il laisse même ignorer à ses lecteurs la captivité du pape à Savone et à Fontainebleau. Peut-être faut-il savoir quelque gré à M. Duruy de n'avoir pas exigé de son écrivain l'éloge de ces scandaleux abus de la toute-puissance.

On s'efforce d'insinuer que la fortune des armes n'explique pas à elle seule la chute de l'empire : « La capitale, vaillamment défendue par la garde nationale et l'École polytechnique, fut réduite à capituler. » Même après la capitulation de Paris : « L'Empereur pouvait lutter encore. » L'auteur ajouterait même volontiers comme cela fut de mode pendant longtemps : « Quelques traîtres de moins et la France était sauvée l » Mais il se contente de faire ressortir la magnanimité de l'empereur, si avare du sang de ses soldats, en disant : « Napoléon ne crut pas devoir prolonger la guerre, » et il trouve ainsi le moyen de faire l'apologie anticipée de la capitulation de Sedan. Puis, après avoir raconté avec émotion les adieux de Fontainebleau, il termine par cette parole : « Ainsi finit l'empire. »

Si M. Magin ou M. Grégoire a jugé inutile de signaler les fautes les plus graves de l'empire, il ne se croit pas obligé à la même réserve visà-vis de la première restauration, dont il énumère toutes les erreurs, sus en excepter une seule :

« Le retour aux principes de l'ancien régime, la substitution du drapen blanc au drapeau tricolore, les défiances témoignées à l'armée, les faveurs et les grades prodigués aux courtisans, ne tardèrent pas à susciter des mécontentements légitimes. » Voilà certes un Abrégé à qui on ne reprochera pas cette fois d'être incomplet, et qui a pris le contre-pied de la maxime de Quintilien sur les devoirs de l'histoire : Scribitur ad narrandum, non ad probandum. Les historiens officiels de l'Empire ne s'arrêtent pas en si bon chemin et remplissent complétement la tâche qui leur a été confiée, en mettant au passif de la Restauration les conséquences des désastres de 1814, et notamment les retranchements deterritoire subis par la France : « Le traité de Paris, qui avait mis fin à la guerre (30 mai 1814), avait d'ailleurs blessé l'orgueil national en faisant rentrer la France dans ses limites de 1792. »

Il est assez singulier que de tels enseignements puissent encore avoir cours dans nos écoles primaires, surtout lorsqu'on voit tous les jours les apologistes du second empire imputer la responsabilité des pertes de territoire et des sacrifices d'argent imposés à la France par le traité de Francfort, uniquement à ceux qui ont succédé, le 4 septembre 1870, au gouvernement impérial, premier auteur de tous nos désastres.

A propos des Cent-Jours, l'Abrégé n'a découvert et ne signale qu'un seul coupable, c'est « le gouvernement anglais qui donna une prises à celui qui réclamait l'hospitalité; » car, s'il faut l'en croire, l'empereur se serait rendu en toute liberté à bord d'un navire anglais, alors qu'il est incontestable que c'était le seul parti qu'il pût prendre pour avoir la vie sauve.

On devrait pourtant reconnaître aujourd'hui que si la perfide Albim avait nourri contre la France les noirs desseins que le parti bonapariste lui a longtemps prêtés, elle aurait laissé s'asseoir à son foyer cet infatigable ambitieux pour y préparer en toute sécurité quelque expédition de Boulogne, et épargner de la sorte à ses neveux le soin d'imaginer de semblables combinaisons.

Pour compléter cette mauvaise plaisanterie et continuer la comédie dont la France et l'Europe ont été si longtemps les dupes, l'Abrégé sjoute que : « Napoléon fut conduit à l'île de Sainte-Hélène, au milieu de l'océan Atlantique, et qu'il est mort en chrétien sur ce triste rocher. » (Page 250.)

Étrange chrétien que l'homme qui, loin de se repentir de ses fautes, fait, dans son testament, écrit quelques jours avant sa mort, deux fois l'apologie de l'assassinat, d'abord en se glorifiant d'avoir fusillé le duc d'Enghien, ensuite en léguant à l'auteur d'un guet-apens sur le duc de

1278

NBLANGES.

Wellington une somme considérable à titre de récompense de ce forfait.

L'Angleterre, toutefois, n'est pas condamnée sans circonstances atténuantes :

« Aujourd'hui, du moins, la honte de cette conduite est en partie effacée ; les restes mortels du grand homme ont été rendus à la France ; ils reposent, depuis le 15 décembre 1840, dans l'église de l'hôtel des Invalides, sur ces rives de la Seine, où l'Empereur mourant avait exprimé le vœu d'être enseveli. »

L'Empereur est toujours imprimé en grandes capitales, pour le rapprocher sans doute davantage de la divinité, et pour le distinguer aussi des rois, des reines de France et des empereurs d'Allemagne et d'Autriche, qui n'obtiennent, dans l'Abrégé, que des petites capitales.

Quatre lignes sont consacrées aux trois règnes de Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe. Napoléon III est mieux traité; il a, à lui tout seul, dix lignes, destinées surtout à la récapitulation du nombre des suffrages qu'il a eus dans les divers plébiscites. Ce livre se termine ainsi : « Après le désastre de Sedan, il a été renversé du trône le 4 septembre 1870. »

Il suffit à l'observateur le moins attentif et le moins prévenu de parcourir rapidement les deux chapitres dont les passages les plus saillants viennent d'être cités, pour constater que l'enseignement officiel de l'histoire contemporaine tend à confondre, dans l'esprit des enfants du peuple, le respect dû à l'autorité avec l'admiration des chambellans et l'amour des livrées, et à représenter, comme le seul type du régime légitime et rationnel de la France moderne, le gouvernement qui, entre tous, flatte les plus mauvais instincts du peuple, appelle fatalement les armes de l'étranger sur le sol français, aboutit misérablement à Waterloo ou à Sedan, et laisse derrière lui le démembrement, la ruine et la démoralisation.

Comment de pareils livres peuvent-ils être encore tolérés? Faut-il voir dans cette attitude de l'administration, comme on l'a prétendu plus d'une fois en pareille circonstance, une manœuvre habile, destinée à ménager la bienveillance plus que douteuse d'un petit groupe parlementaire? Nous nous refusons à le croire; en tous cas, des faits récents démontrent que l'heure de semblables compromis est passée, et nous espé rons que la propagande bonapartiste sera très-prochainement privée du concours qu'elle rencontre dans des petits livres qui la servent bien mieux en raison de leur caractère officiel que toutes les brochures revêtues de l'estampille du comité de comptabilité que préside M. Rouher. HENRY MOREAU.

QUINZAINE POLITIQUE

1

24 septembre 1875.

Peu d'actes et beaucoup de discours : voilà toute l'histoire de ces deux sempines. Nous ne nous plaindrons pas de la rareté des faits : durant ce temps de loisirs politiques, c'est moins un signe d'inertie gu'un indice de quiétude. Quant aux discours, si aucun n'a une valeur égale à celle d'un événement, il est certain pourtant que, pendant ces mêmes heures d'oisiveté parlementaire où chôme la curiosité publique, ils suffisent à ranimer dans les esprits l'activité qui commençait à y sommeiller. Un discours, quand l'attention fatiguée n'attend pour toute distraction qu'un article de journal, c'est assez pour l'éveiller et la remettre en haleine. Outre que, pour l'éloquence et même pour le bavardage, notre terre de France eut toujours des échos prompts et sonores, le silence général du pays rend plus retentissante encore la plus petite allocution d'un ministre ou d'un député : M. Naquet lui-même, si peu puissante qu'est sa voix, a l'honneur d'être entendu. Et puis, n'est-il pas vrai que, comme des soldats avertis que la paix qu'ils goûtent n'est qu'une trève, les partis, tout en paraissant dormir un peu, sont tous là qui écoutent, dressant l'oreille au moindre souffle et au plus léger bruit?

Par miracle, la commission permanente s'est tue. La gauche a daigné, cette fois, n'interroger M. Buffet sur rien ni sur personne. Quelles raisons la rendaient donc muette, clle qui, parmi les obligations de son mandat, compte comme une de ses lois suprêmes le devoir républicain d'avoir toujours quelque chose à dire au gouvernement ou contre lui? La lassitude, la peur, la satisfaction. Elle avait, naguère, en pérorant sur les démérites de Bouvier et de Coco, épuisé la force et l'abondance de sa faconde. L'habile et faux amour qu'elle a pour M. Dufaure l'empêchait de questionner les ministres sur le crime du *Pays* : elle craignait que l'honorable et terrible garde des sceaux, qui avait lui-même décidé de ne pas poursuivre le Pays, ne se dressât contre elle avec sa dialectique vigoureuse ct son âpre ironie. Enfin, elle avait approuvé la destitution du viceamiral la Roncière le Noury : pouvait-elle, par une taquinerie puérile, contester sur ce point la probité constitutionnelle du ministère, après l'avoir reconnue et louée dans tous ses journaux? Elle a donc bien voulu rester muette : qu'elle reçoive, pour cet acte extraordinaire de retenue oratoire et politique, l'hommage de notre étonnement et de notre gratitude!

Certes, il est pénible à un gouvernement de faire tomber du mât d'un vaisseau-amiral le pavillon de commandement qui y flotte, celui qu'y tient arboré un homme de guerre aussi vaillant que M. La Roncière le Nourry. Mais, avec raison et à bon droit, ni le maréchal de Mac-Mahon, ni M. Buffet, ni aucun ministre, n'ont une minute hésité à ordonner qu'on l'abaissât; la discipline militaire le voulait. Ou'à son banc de député, M. de La Roncière le Nourry trace au chef de l'État son devoir, censure l'Assemblée et dispute même à la constitution la noblesse de ses titres, soit; mais qu'à son banc de quart, « à bord du Magenta, » M. La Roncière le Nourry, écrive une lettre politique pour être lue dans un banquet bonapartiste, et que, dans cette lettre dictée par les ressentiments et les ambitions d'un parti, il affiche son mépris de la Constitution, il accuse l'Assemblée, il marque des conditions à la fidélité que son dévouement doit au chef de l'État, et distingue les cas de son obéissance, non, une telle hardiesse n'est pas licite et n'est pas tolérable: elle donne à l'armée l'exemple d'une audace qui bientôt, de l'excitation et du débat, passerait sans peine au désordre et à la rebellion. C'est assez que la France soit une république : gardons qu'elle devienne une république espagnole; gardons que, pour terrasser l'un ou l'autre de leurs partis. les Assemblées appellent dans leur eneinte les soldats, comme le Directoire à la veille du 18 fructidor ; et, non moins sévèrement, gardons que les soldats, sous leurs armes, se montrent avec un brutal dédain ces portes des Assemblées, où ils entrent un 18 Brumaire et un 2 Décembre, pour y frapper les lois avec l'épée ou les en chasser à coups de fusil.

M. La Roncière le Nourry n'a pas sculement manqué à la discipline militaire. Par une faute plus grave encore, il a oublié, sous le drapeau même de la France, l'intérêt et la dignité de la patrie. Car dirc, au milieu d'une flotte et à la face de l'Europe, que « la formule actuelle de son gouvernement » interdit à la France de reprendre sa place « dans le concert européen, » c'est un langage qui ne sied ni à un amiral ni à un patriote. Assurément, la république n'est pas le gouvernement le plus capable de faire nouer à la France les longues et solides alliances ni de lui assurer la confiance de l'Europe monarchique : des publicistes et des députés ont pu lui rappeler cet avertissement de l'histoire. C'est toutefois un argument qu'il ne faut pas exagérer : qu'une grande armée, appuyée à de formidables forteresses, put paraître à la frontière de notre pays, et la France, quoique républicaine.verrait aussitôt, dans certain péril de l'Europe. plus d'une nation lui tendre la main. Au surplus, on pourrait demander à M. La Roncière le Nourry si l'empire, au lendemain de Sedan, aurait trouvé assez de force et de prestige dans « sa formule » pour qu'à ses armes impuissantes et déshonorées un seul peuple voulut bien encore unir les siennes; on pourrait lui demander si « la formule » de l'empire, si le titre de César et ces chiffres de trois plébiscites qu'il portait inscrits sur son diadème, avaient attiré à Napoléon III, la veille de Sedan, l'alliance d'un seul de ces souverains et de ces peuples que sa politique avait tour-à-tour trompés ou irrités.

Mais qu'importe au soldat et au diplomate que la France, affaiblie par la fortune, doive au genre de gouvernement qui la régit le tort et le mal d'être plus faible encore! Ce n'est pas à eux de le proclamer : à qui se bat ou négocie pour la France, à qui porte avec soi une part de la destinée nationale, à qui représente sa race et l'avenir, il faut une attitude plus fière ; oui, il faut alors couvrir de la largeur de son épée ou voiler d'une noble dissimulation la plaie et la misère de sa patrie. M. La Roncière le Noury a fait le contraire : il les a montrées, pour on ne sait quel honneur et quel profit de son parti. Il ne s'est pas aperçu que ce crédit et cette autorité de la France, qu'il reprochait à la République de diminuer par l'incertitude et la mobilité de son gouvernement, il les amoindrissait plus encore, lui amiral, en s'écriant que la France, sous son régime d'aujourd'hui, était moins digne des sympathies et des secours de l'Europe. Il menait les vaisseaux de la France aux rivages d'Athènes, de Constantinople, de Tunis, de Trieste ou de Venise, en avouant que la France, dont il montrait les canons sur tout ce littoral, mériterait moins d'être honorée, crainte ou aimée ! Au siége de Paris, M. La Roncière le Noury savait et sentait mieux que ce mot si simple et si profond d'un grand royaliste, ce mot sorti du cœur de Joseph de Maistre : « Vive la France, même républicaine ! » est devant l'étranger, la meilleure inspiration du citoyen et compose sa meilleure politique. A la faiblesse de son pays et de la République, M. La Roncière le Noury devait au moins, sous son pavillon, le respect du silence; et c'est parce qu'il a méconnu ce devoir de prudence patriotique, comme il avait négligé celui de la discipline militaire, que nous trouvons doublement juste la destitution qui l'a frappé.

Grâce à l'émotion qu'a causée cette déplorable faute de M. La Roncière le Noury, on avait un instant oublié les menées et les discours du parti dont M. Naquet s'est fait le Gambetta. Mais M. Naquet parle, écrit et s'agite avec tant de bruit dans le Midi tout entier ; il se gonfle en tribun avec tant d'effort; il prend tant de peine à montrer son éminence dans le petit groupe de Montagnards qu'il domine; il recoit de M. Madier de Montjau avec tant de solennité la couronne de la démocratie et les palmes du génie ; il a de si belles « disputoisons » avec M. Lacascade et M. Bouchet; il est si puissamment secouru, dans ses promenades oratoires, par les lettres de M. Turigny et de M. Louis Blanc; il répand sur le peuple de si flamboyantes promesses; il publie dans l'Événement des programmes de félicité républicaine et sociale qui sont si séduisants; en un mot, ce sérieux personnage vient de créer avec une activité si tumultucuse la seconde extrême gauche, le parti des « radicaux intransigeants, » le parti « d'avant-garde et de combat démocratiue, » qu'il a bien fallu que l'attention publique se retournât pour le voir. Les principes de M. Naquet n'ont rien de neuf: mais il s'agit de savoir si la bêtise populaire se laissera prendre à ses déclamations et à ses utopies. Il ne nous étonne pas que M. Naquet demande déjà la peine de l'ostracisme contre M. Gambetta : c'est le destin des radicaux que d'aller se dépassant l'un l'autre en hardiesse; c'est leur fatalité que de devenir l'un aux yeux de l'autre des réactionnaires; c'est leur tradition que de se dérober l'un à l'autre, violemment ou non, la popularité. Nous nous demandons seulement ce que peut valoir un parti qui traite M. Gambetta de conservateur et de constitutionnel; et nous sommes curieux d'apprendre si M. Gambetta, qui affecte aujourd'hui le silence et la tranquillité, reprendra sur ces démagogues la supériorité de son ancien empire; s'il osera lutter avec eux; si, dans la lutte, il ne sera pas abandonné des radicaux, la plupart fidèles encore à sa politique, mais déjà secrètement gagnés par la doctrine de M. Naquet; et si, à moins de retourner sous ces ombrages odorants de Saint-Sébastien qui abritèrent, au temps de la Commune, sa dictature ruinée, M. Gambetta ne sera pas contraint de se ranger à la suite des « intransigeants, » pour essayer bientôt de reconquérir parmi eux la première place. Le problème est intéressant. D'ailleurs, ces discordes des radicaux méritent bien de nous des vœux et des encouragements : le spectacle en est instructif et salutaire; il désabusera plus d'un des placides politiques qui avaient déjà foi en la sagesse de l'extrême gauche et à qui il ne répugnait plus de vivre dans le voisinage des radicaux.

Il faut bien le dire : les conservateurs, hélas ! ont eu, eux aussi, leurs dissentiments et leurs troubles. Une brochure a paru, anonyme et pleine de récriminations irritantes, de preuves inutiles, de raisonnements maladroits, de mots blessants, de souhaits téméraires, qui prétendait préciser, comme avec les sûrs jugements de Dieu et de l'histoire, les responsabilités de ceux qui n'ont pas fait ou laissé faire la monarchie en 1873 : ce pamphlet ne pouvait servir qu'à réveiller des colères à peine assoupies et à séparer, par des reproches réciproques, les conservateurs mal unis que déjà retiennent à peine, autour du maréchal de Mac-Mahon, les plus graves nécessités de la patrie et de la société. Un journal, jaloux de trouver des lecteurs et que M. Émile de Girardin seconde de son industrie, a entrepris de compléter cette brochure par de prétendues révélations qui nous annoncaient ce qu'il appelait « une évolution des princes d'Orléans vers la gauche. » C'était une artificieuse spéculation.

Républicains, radicaux et bonapartistes se sont hâtés, naturellement, de prêter au fictif récit de la France l'assistance de leur plus ou moins fausse crédulité. Il eût été prudent que, parmi les rovalistes, personne n'accréditat ces contes et ne favorisat les secrets desseins gui s'y cachaient : il n'était pas malaisé, en effet, de voir que toute autorité manquait à cette nouvelle; le bon sens disait que le fait lui-même n'était pas seulement douteux et purement hypothétique. mais invraisemblable et impossible; il était facile de deviner que cette histoire avait été calculée pour enflammer le courroux de l'extrême droite, pour aigrir les regrets de la droite modérée, pour isoler le centre droit ou le mettre à la discrétion de la gauche, et, par ces colères, ces défiances, ces ruptures, briser tous les liens de la majorité qui soutient le gouvernement et M. Buffet. Le respect dù à la maison de France tout entière commandait enfin d'écarter les soupçons injuricux dont on osait assaillir les princes d'Orléans. Dut l'honneur de leur vie n'être pas une sauvegarde suffisante pour les en défendre, dût le souvenir du grand acte qu'ils ont si généreusement accompli le 5 août 1873 ne pas les protéger à lui seul, il resterait encore le nom de Bourbon qu'ils portent près de M. le comte de Chambord et le droit héréditaire qu'il leur transmettra. Que les radicaux avilissent des princes par la calomnie, ils font leur metier; la royauté n'a pour eux rien de vénérable ou de cher, et ce n'est pas elle qu'ils prétendent relever en dégradant des princes. Les conservateurs ont des devoirs de prévoyance, de dignité, de

1284

justice et de circonspection, qui leur rendent méprisables non moins que dangereux ces procédés du radicalisme. Nous avons la tristesse de constater que quelques-uns ont négligé ou omis ces devoirs. Mais aujourd'hui que les imaginations de la *France* paraissent à tout le monde aussi vaines qu'elles devaient le paraître immédiatement, plaise à Dieu qu'il n'y ait personne, parmi les conservateurs, qui ne comprenne le mal déjà fait et qui ne veuille le réparer ! Nous le demandons au nom des intérêts supérieurs et de paix et d'ordre auxquels l'Assemblée et le gouvernement ont encore à pourvoir.

Vers cette même heure, M. de Meaux, devant les agriculteurs rassemblés au comice de Montbrison, prononcait des paroles aussi bienfaisantes que justes, dont l'accent patriotique convenait mieux aux cœurs des conservateurs. Il rappelait aux « ruraux » qui, le 8 février 1871, créèrent l'Assemblée à laquelle la France a dû de ne pas périr tout entière, les sentiments qui les inspirèrent en jetant dans l'urne, devant l'ennemi, devant tant de morts et tant de ruines, le vote vraiment national de ce jour-là. Il leur redisait comment ce vote avait été salutaire, et combien il importe qu'ils le renouvellent en 1876. Il leur montrait la France, avec l'aide de l'Assemblée et sous les auspices du maréchal de Mac-Mahon, avec la faveur de Dieu et grâce à sa laborieuse énergie, reprenant peu à peu ses forces et obligeant de plus en plus l'estime de l'Europe à « reconnaître que la France est dans le monde un élément nécessaire d'ordre et de paix. » Il les suppliait enfin « de ne pas permettre à l'esprit de parti, quel qu'il soit et d'où qu'il vienne, de troubler la convalescence de la patrie. » L'intelligent ministre de l'agriculture et du commerce ne s'est pas trompé : ce sont bien là les exhortations dont les conscrvateurs ont besoin, dans cette sourde fermentation qui agitera le pays et qui peut l'ébranler, au moment où il aura à retrouver dans son sein un Sénat et une autre Assemblée; et l'on sait trop, à considérer les efforts de désunion dui travaillent le parti conservateur, que ces sages conseils et ces chaleureux encouragements de M. de Meaux n'ont rien de banal ni de superflu. M. Louis Passy, M. Cornélis de Witt et M. de Ravinel, ailleurs, ont tenu un langage également bon. Avec eux, qui ne souhaiterait de voir prévaloir « la politique des affaires » et la « politique du patriotisme? » Avec eux, qui ne jugerait raisonnable d'attacher ses regards aux devoirs du présent, au lieu de les tenir attachés sur les souvenirs du passé avec cette opiniâtre fixité qui aveugle et qui laisse se succéder et disparattre sous nos yeux, sans s'apercevoir qu'ils nous échappent, les intérêts et les nécessités de l'heure fugitive où nous sommes?

Le discours que M. le duc de Broglie a prononcé à Beaumesnil est un de ceux qui auront le plus honoré en lui l'orateur et le lettré. Ce qu'il y a d'ingénieux dans le tour, de délicat et de précis dans la pensée, d'élevé ou de magnifique dans l'expression, n'a rien qui nuise, dans cet éloquent discours, à la justesse et à la vigueur du sens politique. M. de Broglie a eu, cette fois, le bonheur de désarmer quelques-uns des ennemis dont l'hostilité était restée le plus implacable contre la mémoire de son ministère : nous le féliciterons pour plus d'une raison d'avoir enfin obtenu d'eux un peu de justice et d'admiration. L'histoire, nous n'en doutons pas, répétera l'éloge qu'il a tracé du maréchal de Mac-Mahon. Elle célébrera, quoi qu'en disent les bonapartistes, la constance de cet homme simple et grand, qui n'a voulu avoir, pour toute politique, que l'amour de la patrie, et dont l'abnégation, en étant plus pénible, a été plus glorieuse encore, au pouvoir et dans la mélée de nos partis, que sa vaillance ne l'avait été dans les batailles où il vit blesser la France en 1870 et où il apprit à en avoir tant de pitié. Que les bonapartistes raillent, comme il leur plaira, cette héroïque abnégation d'un cœur placé si haut au-dessus du soupçon et du doute : il ne leur profitera jamais de comparer le maréchal qui, dans la présidence de la République, est venu, en 1873, veiller avec son épée sur l'ordre et sur la paix de notre patrie, à l'aventurier qui, en 1849, prêta ses serments à la République, les viola en 1851, et se faconna un Empire dans le crime d'un coup d'État; et puis si, à Sedan, Napoléon III et le maréchal de Mac-Mahon succombèrent le même jour, le maréchal tomba autrement que l'empereur : ce fut dans son sang. Oui, l'histoire louera le maréchal de Mac-Mahon, comme l'a loué M. le duc de Broglie. Elle glorifiera, comme lui aussi, les services de cette Assemblée tant insultée par les radicaux et si méprisée par les bonapartistes : devant la postérité, l'Assemblée aura pour témoignage de ses travaux et de ses bienfaits le souvenir de l'état désespéré où elle trouva la France, mourante par la faute de l'empire et des radicaux, et le souvenir de l'état où elle va la laisser, en 1876, renaissante et déjà marchant à des destinées meilleures. Mais, certes, ce n'est pas pour s'essayer, quelque noble qu'en soit le plaisir, aux belles peintures de l'histoire, que M. le duc de Broglie a, par ces impartiales louanges, mis dans leur vraie lumière l'Assemblée et le maréchal de Mac-Mahon. M. le duc de Broglie a marqué d'un trait supérieur ces mérites de l'un et de l'autre : il a montré que le patriotisme a été leur vertu souveraine, celle qui permit au maréchal de s'élever au-dessus des partis dans le gouvernement, celle qui permit à l'Assemblée de sacrifier tant de fois à l'intérêt de la France les

regrets et les ambitions dont la diversité la déchirait en tant de jalouses rivalités. Et c'est là l'utile leçon que nous donne à tous l'équitable discours de M. le duc de Broglie.

Il v a. dans ce discours de M. de Broglie, une page qu'après une calomnie encore présente à l'esprit public, il est juste de reproduire, et que, pour notre part, nous reproduisons surtout pour l'importance et la vérité du conseil qu'elle contient : « Quelle que soit, a dit M. le duc de Broglie, l'étiquette que portent les institutions d'un pays, ce pays lui-même, ses conditions sociales, ses périls, ses besoins, les devoirs qui en naissent pour les citovens. tout cela ne change pas. Les lois changent, la France reste et conserve sur nous les mêmes droits. On m'a reproché d'avoir conseillé, par une pensée pourtant bien banale, à la jeune génération de cette contrée de ne pas placer une confiance exagérée dans la vertu abstraite des institutions, parce que les meilleurs et les plus nobles ne peuvent rien sans le courage et le bon sens de ceux qui les appliquent. Bien loin de me repentir de cette pensée, je la complète en ajoutant qu'il n'est, en revanche, aucune institution dont les faiblesses soient telles qu'elles ne puissent être atténuées et surmontées par ce même bon sens et ce même patriotisme. Cessons donc de récriminer stérilement sur les institutions qu'on regrette et les institutions qu'on espère. Servons-nous activement de celles que nous avons. Laissons au temps son œuvre, laissons l'avenir pourvoir aux espérances que la loi lui réserve; obéissons à l'appel et faisons la tâche de l'heure présente. » On ne saurait donner aux conservateurs un avis plus politique et plus sensé. Qu'ils l'écoutent. La patrie est un maitre, qui, dans toutes ses fortunes. sous toutes ses lois mêmes et dans tous les temps, veut qu'on travaille pour lui; et le travail, quel que soit l'instrument qui reste en nos mains et qu'il faille employer, Dieu finit toujours par le bénir et la patrie par le récompenser, quand, malgré les gémissements de son cœur et la sueur de son front, le parti qui a servi a fait son devoir, c'est-à-dire fait le bien du pays, généreusement et docilement, sans souci de son intérêt propre et sans considération de sa peine.

Est-ce calcul? Est-ce seulement chaleur de la passion et ardeur de la lutte? Tandis que la haine de la gauche daignait être un peu clémente pour M. le duc de Broglie, elle accueillait le discours, prononcé par M. Buffet à Dompaire, avec une injustice qui a été ridicule à force de violence : elle n'attendait pas même, pour le critiquer, qu'elle en eût le texte sous les yeux; et quand elle a pu le connaître exactement, quand elle a pu vérifier ses erreurs, la pudeur qui lui

défend sans doute d'avouer un tort, cette pudeur dont clle doit le ménagement à son infaillibilité démocratique, l'a empêchée de corriger la fausseté de ses jugements préconçus et prématurés. Mais ou'importe ! Le discours de M. Buffet a été lu par la France. M. Buffet, en dépit de la gauche qui le niait, a dit au pays qu'un accord parfait règne dans le ministère : que ses collègues et lui continuent de pratiquer une politique loyalement constitutionnelle et « nettement conservatrice, » sans faiblesse et sans peur; et qu'ils n'épargneront rien pour rallier autour de lui tous les hommes de honne volonté que les malheurs de ce siècle et les discordes du présent ont dispersés dans les divers groupes du parti conservateur. M. Buffet a eu déjà, dans tous les actes de son ministère, le mérite de faire sentir une force qui veut et qui sait gouverner, qui tient vigoureusement les rênes et qui ne les abandonne pas : cette force que notre nation a besoin de sentir au-dessus d'elle, et que, malgré ses tendances libérales, la France aima toujours à voir présider à son administration, M. Buffet l'augmente encore par la fermeté de ces déclarations, leur franchise et leur autorité. Les conservateurs l'en remercieront.

« On ne fait pas la part au doute, » disait un jour Royer-Collard. Il en est de même du radicalisme : il envahit tout entier le gouvernement qui lui ouvre ses portes, qui l'admet dans ses conseils et qui lui dispense des faveurs. Ce n'est point là une maxime que la réalité n'ait point éprouvée. Hier à pcine, M. Thiers, confiant dans le charme merveilleux de sa parole et dans la puissance de sa popularité, confiant dans les enchantements de son art politique et aussi dans la bonté de ses intentions, essavait de dompter le radicalisme par des caresses : il pensait le familiariser avec l'ordre en le laissant approcher du pouvoir; il croyait l'enchainer par une alliance où l'honnêteté des gens de bien, honnêteté malheureusement si prompte à trembler, aurait contenu la fureur des radicaux. L'élection de M. Barodet et l'événement du 24 mai ont montré si cet essai était praticable et si la France y pouvait assister avec la sereine assurance que M. Thiers puisait, lui, dans l'imperturbable sentiment de son habileté. Voilà pourquoi M. Buffet a raison de ne pas vouloir « une politique qui, sans être encore la politique révolutionnaire, fraverait la voie à celle-ci et lui servirait de préparation et de transition. » Nous savons bien qu'il y a aujourd'hui des radicaux qui ne se croient pas révolutionnaires, et M. Gambetta, aux yeux de M. Naquet, est un modéré ! Mais quoi ! ce nom immérité de modéré permettrait-il à M. Buffet de donneri à la politique de M. Gambetta et de ses partisans une fonc-

Digitized by Google

tion quelconque dans le gouvernement? Nous savons bien encore qu'au-dessus de M. Gambetta il y a. dans la gauche, des hommes qu'on a l'habitude de considérer comme des républicains moins révolutionnaires que lui. Mais de même que M. Gambetta ne blâme dans la politique de M. Naquet que l'audace qui ne sait pas être patiente et qui devance l'heure opportune, de même, plus d'un des républicains qu'on appelle modérés dans la gauche, se contente, pour tout blâme, de reprendre seulement dans la politique de M. Gambetta quelques souvenirs et certains oublis, son intempérance tribunitienne et l'incohérence de ses principes. La plupart, en rcgardant M. Gambetta, répéteraient volontiers ces mots prononcés par Isnard devant la barre de la Convention, le 23 février 1793 : « On vous dit que nous sommes divisés, gardez-vous de le croire, si nos opinions diffèrent, nos sentiments sont les mêmes; en variant sur les moyens, nous tendons tous au même but. » Isnard ne supposait pas que c'était à l'échafaud qu'on arrivait par la voie qu'il suivait. Dieu nous garde d'imaginer que les radicaux transigeants, conduits par M. Gambetta, et les radieaux intransigeants, menés par M. Naquet, pussent, avec leurs dissentiments apparents et leur intime accord, nous rendre les spectacles de la sanglante Convention ! Nous ne voulons pas non plus offenser les modérés de la gauche en leur prédisant qu'ils se laisseraient entraîner, par terreur ou par complaisance, dans les excès du radicalisme. Mais, pour mieux régler l'avenir, nous consultons le passé ; et avec les avertissements du passé, nous affirmons que la gauche, volontairement ou à son insu, préparerait un gouvernement révolutionnaire, si elle régnait sur notre pays. Nous estimons donc que la précaution de M. Buffet est la plus indispensable des garanties nécessaires à notre sécurité politique et sociale.

Nous ne voulons pas dire que M. Buffet n'ait à jeter que le défi et la réprobation à la gauche entière. Nous pourrions compter sur les bancs de la gauche plus d'un homme de cœur ou d'esprit qui répudierait énergiquement « une politique révolutionnaire. » Malheureusement, plus d'un aussi, même parmi ceux-là, attermoie et, d'hésitation en hésitation, attend, pour s'éclairer et bien voir, que les flammes d'une Commune luisent à l'horizon. Quant au centre gauche, malgré les secours que le crédit de ses mérites a déjà pu fournir aux radicaux dont il supporte l'alliance, on pourrait encore moins le repousser loin des conservateurs comme un parti révolutionnaire : M. Dufaure et M. Léon Say ne s'associent-ils pas, dans le ministère, à la politique conservatrice de M. Buffet ? Si donc la règle de M. Buffet est absolument juste en soi, l'application en dépend de ces mille choses qui sont, pour l'homme d'État, la mesure de sa conduite. Que M. Christophe se rassure : le jour où le centre gauche rompra les attaches qui lient à lui l'extrême gauche, il n'y aura, parmi les conservateurs, à l'Elysée et dans le pays, qu'un cri de joie et d'union. Mais jusqu'à ce jour, qu'il nous permette de croirc avec M. Buffet qu'on ne peut pas gouverner une république française, en faisant au radicalisme l'honneur d'un partage quelconque et même de la moindre transaction.

Pendant que ces discours occupaient en France la curiosité publique, aucun événement grave ne l'attirait à l'extérieur. Le changement du ministère espagnol nous autorise à prévoir que le suffrage universel continuera d'y faire les Cortès que l'on sait; maisles conseillers d'Alphonse XII voient-ils dans le suffrage universel une ressource nècessaire au général Quesada pour vaincre don Carlos? Dans l'Herzégovine, la guerre ne sévit presque plus; la Serbie est obligée de refréner sa belliqueuse volonté; le sultan adoucit un peu la condition si dure des raïas; l'Autriche et la Russie restent d'accord pour maintenir l'Orient dans son état actuel. Nous avons donc l'espoir que la tranquillité de l'Europe durera, cet automne encore; et nous n'avons pas besoin de dire à quel point l'intérêt de la France est engagé dans celui de l'Europe. La paix du Danube, c'est aujourd'hui la paix du Rhin et des Vosges.

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des gérants. CHARLES DOUNIOL.

PARIS. - IMP. SINCH RAGON MT COMP., BUE D'BRFURTH, L.

1990



TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENTIÈME

(SOIXANTE-QUATRIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE¹)

NorA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : C. R., compte rendu ; - Art., article.

- Abolition (L') de l'Église établie en Angleterre. V. l'abbé Martin. 5.
- Açores (Les). Fin. V. Olivier de Ceinmar. 304.
- Affranchissement (L') des esclaves, par l'abbé Pavy. C. R. 428.
- Angleterre (Abolition de l'Église établie en). V. l'abbé Martin. 5.
- Angleterre (la richesse nationale et privée), par le duc d'Ayen. C. R. 861.
- Angleterre (L') et la Russie dans l'Asie centrale. V. A. Langlois. 1206.
- Apologétique au dix-neuvième siècle. V. Duilhé de Saint-Projet. 857.
- Atchin (La guerre d'). V. Paul de Villeneuve. 693.
- Aube (L'). Nouvelle. V. G. de Parseval. 1108.

- Ayen (Duc d'). La richesse nationale et privée en France et en Angleterre. 861.
- Balbi (A.). Éléments de géographie générale. 1263.
- Barrot (Odilon). V. comte de Carné. 673.
- BOUCHER (Auguste). Quinzaine politique. — 10 juillet. 219. — 25 juillet. 439. — 10 août. 664. — 25 août. 867. — 10 septembre. 1082. — 25 septembre. 1280.
- Captier (Vie du P.), par le R. P. Reynier. C. R. 1270.
- CARNÉ (Comte de), de l'Acad. fr. Odilon Barrot. Art. 673.
- Carte oro-hydrographique de la France. C. R. 438.
- Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 septembre 1875.
 25 SEPTEMBRE 1875.
 83

- Catherine II (Un Drame sous), par le prince Lubomirski. C. R. 436.
- CELVHAR (Olivier de). Les Açores. Art. 304.
- **CHAMPAGNY** (Comte de), de l'Acad. fr. Les poëtes contemporains. Art. 634.
- CHANTELAUZE. Marie Stuart. 12° art. 25 juillet. 262. — 13° art. 10 août. 449. — 14° art. 10 septembre. 992.
- Chine. V. Armand David. C. R. 1267.
- Clermont-Tonnerre (Vadame G. de). Les Pionniers français dans l'Amérique du Nord. Tra :uction. 1264.
- COLINCAMP (E.). Le chevalier de Gramont et la cour de Charles II. Art. 166.
- **COLLAB** (Émile). La Serbie et la crise orientale. Art. 1039.
- **COMPIÈGNE** (Marquis de). Souvenirs d'un Versaullais. Art. 589. — Le Congrès et l'Exposition des sciences géographiques. Art. 958.
- Congrès (Le) et l'Exposition des sciences géographiques. V. marquis de Compiègne. 958.
- Consommations (Les) de Paris, par M. Husson. C. R. 454.
- Corneille inconnu. V. Jules Levallois.
- **COURCY** (Alfred de). De la réforme des pensions des fonctionnaires civils. Art. 145.
- Crimée (La guerre de). V. Camille Rousset. 1083.
- Crise (La) orientale. V. Émile Collas. 1039.
- Darcste. Traduct. Les plaidoyers civils de Démosthène. 218.
- David (Abbé Armand). Journal de mon troisième voyage d'exploration en Chine. 1287.
- DELENTRES. Les projets agronomiques de Garibaldi. Art. 421.)

Démocratie (La) et les études classiques. V. Victor de Laprade. 46.

Démosthène, ses harangues. — Ses plaudoyers civils. C. R. 212

. . . .

- Des Essarts (E.). La Femme sans Dies. 1272.
- Discours au collège d'Orange. V. Léopold de Gaillard. 656.
- DOUHAIRE. Revue critique. 25 juillet. - Le roi René, sa vie et ses travaux, par M. Lecoy de la Marche. 425. - L'Affranchissement des esclaves, par l'abbé Pavy. 428. - Les Récluseries, par le même. 450. - Mémoires d'une forêt. - Fontainebleau, par M. Jules Levallois. 431. - L'Espagne, splendeurs et misères, par M. Imbert. 433. — Les Consommations de Paris, par M. Husson. 434. - Un Drame sous Catherine II, par le prince Lubomirski. 436. - Les Mémoires de mon oncle, par M. Ch. d'Héricault. 437. - Carte oro-hydrographique de la France. C. R. 438.
- 25 septembre. Instructions et conseils adressés aux familles chrétiennes, par Mgr l'évèque de Châlons. 1258. - Nouvelle Géographie universelle. La Terre et les Hommes, par M. Reclus. 1261. - Éléments de géographie générale, par A. Balbi. 1263. -Les Pionniers français dans l'Amérique du Nord, traduit de l'anglais par madaine G. de Clermont-Tonnerre. 1264. - Journal de mon troisième voyage d'exploration dans l'empire chinois, par M. l'abbé Armand David. 1267. - Vie du P. Captier, par le R. P. Reynier. 1270. - La Femme sans Dieu, par M. B. Des Essarts. 1272. — Notre histoire en cent pages, par M. Hubault. 1273.
- Drame (Un) sous Catherine II, par le prince Lubomirski. C. R. 436.
- DUILHÉ DE SAINT-PROJET. Simples notes pour servir à l'histoire de l'apologétique au dix-neuvième siècle. Art. 857.
- Église (L') en Angleterre. V. l'abbé Martin. 5.
- Éléments de géographie générale, par A. albi. C. R. 1263.

Espagne (L'). Splendeurs et misères, pa^r & M. Imbert. C. R. 433.

1292

Digitized by Google

- **ESTIENNE** (Jean d'). Vie de la révérende mère Marie de l'Incarnation, par l'abbé P.-F., Richandeau. C. R. 661.
- Évèque (Mgr l') de Châlons. Instructions et conseils adressés aux familles chrétiennes. 1258.
- Femme (La) sans Dieu, par M. E. des Essarts. C. R. 1272.
- Fénelon (lettres inédites), publiées par M. l'abbé Verlaque. C. R. 1082.
- Fonctionnaires et boyards. Roman. V. prince J. Lubomirski.
- Fontainebleau. Mémoires d'une forêt, par M. Jules Levallois. C. R. 431.
- FOURNEL (Victor). Les œuvres et les hommes. Art. 25 juillet. 595. — 25 septembre. 1227.
- France (la richesse nationale et privée), par le duc d'Ayen. C. R. 861.
- GAILLARD (Léopold de). Discours au collége d'Orange. 656.
- Garibaldi (Projets agronomiques de). V. Delenthes. 421.
- Géographie générale (Éléments de), par A. Balbi. C. R. 1263.
- Géographie universelle. La Terre et les Hommes, par M. Reclus. C. R. 1261.
- Gladstone (Nonsieur). V. l'abbé Martin. 1135.
- Gramont (Le chevalier de). V. E. Colincamp. 166.
- **GRIVEL** (Baron). Prévoyance pour les marins. Art. 355.
- Suerre (La) d'Atchin. V. Paul de Villeneuve. 693.
- Guerre (La) de Crimée. Varna. V. Camille Rousset. 1083.
- Harangues (Les) de Démosthène. Édition B. Weil. C. R. 212.
- Héricault (Ch. d'). Les Mémoires de mon oncle. 437.
- HIGNARD (1.). Les harangues et les plaidoyers civils de Démosthène. C. R. 212.
- Histoire (Notre) en cent pages, par M. Hubault. C. R. 1273.

- Histoire d'une usine. V. H. de la Villemarqué. 836.
- Hubault. Notre histoire en cent pages. 1273.
- Husson. Les Cansommations de Paris. 434.
- Imbert. L'Espagne, splendeurs et misères. 433.
- **INDY** (Antonin d'). La richesse nationale et privée en France et en Angleterre, par le duc d'Ayen. C. R. 861.
- Instructions et conseils adressés aux familles chrétiennes, par Mgr l'Évêque de Châlons. C. R. 1258.
- Jésus-Christ, par N. Auguste Nicolas. C. R. 207.
- Journal de mon troisième voyage d'exploration en Chine, par M. l'abbé Armand David. C. R. 1267.
- LACOMBE (II. de). Les lois constitutionnelles et le parti conservateur. Art. 229.
- LANGLOIS (Anatole). La Russie et l'Angleterre dans l'Asie centrale. Art. 1206.
- LAPRADE (V. de), de l'Acad. fr. La démocratie et les études classiques. Art. Fin. 46.
- LARGENT (Augustin). Lettres inédites de Fénelon, publiées par l'abbé Verlaque. C. R. 1082.
- Lecoy de la Marche. Le roi René, sa vie et ses travaux. 425.
- Lettres inédites de Fénelon, publiées par l'abbé Verlaque. C. R. 1082.
- **LEVALLOIS** (Jules). Corneille inconnu. 4° art. *Fin.* 106.
- Levallois (Jules). Némoires d'une forêt. Fontainebleau. 451.
- Ligue (Les Origines de la). V. L. Pingaud. 805.
- Lois (Les) constitutionnelles et le parti conservateur. V. II. de Lacombe. 229.
- Lorraine (La) sous la domination allemande, Art. 877.

- Louis XIII et Richelieu. V. Marius Topin.
- LUDOMERSKI (Prince J.). Fonctionnaires et boyards. — 10 juillet. 77. — 25 juillet. 326. — 10 août. 501. — 25 août. 730. — 10 septembre. *Fin.* 923.
- Labomirski (Prince J.). Un Drame sous Catherine II. 436.
- Marie de l'Incarnation (Vie de la révérende mère), par l'abbé P.-F. Richaudeau. C. R. 661.
- Marie Stuart. V. Chantelauze.
- Marins (Prévoyance pour les). V. baron Grivel. 355.
- MARTIN (Abbé). L'abolition de l'Église établie en Angleterre. Art. 5. — Monsieur Gladstone. Art. 1135.
- Mélanges. V. J.-A. Schmit. 207. V. H. Hignard. 212. — V. Delenthes. 421. — V. Léopold de Gaillard. 656. — V. Jean d'Estienne. 661. — V. F. Duilhé de Saint-Projet. 857. — V. Antonin d'Indy. 681. — V. Henry Woreau. 1275.
- Mémoires de mon oncle, par N. Ch. d'Héricault. C. R. 437.
- Mémoires d'une forêt. Fontainebleau, par N. Jules Levallois. C. R. 431.
- **MOREAU** (Henry). La propagande bonapartiste dans les écoles primaires. Art. 1275.
- Nicolas (Auguste) Jésus-Christ. 207.
- MISARD (Auguste). Un père de famille, de l'an 1800 à 1822. Art. 760.
- NOUVELLE. V. G. de Parseval. 1108.
- Odilon Barrot. V. comte de Carné. 673.
- **Buvres (Les) et les hommes. V. Victor** Fournel. 395. — 1227.
- Origines (Les) de la Ligue. V. L. Pingaud. 805.
- Paris (De) à Nouméa. Journal d'un colon. 1175.
- PARSEVAL (G. de). L'Aube. Nouvelle. 1108.
- Parti (Le) conservateur. V. H. de Lacombe. 229.

- Pavy (Abbé). L'Affranchissement des esclaves. Les Récluseries. 428.
- Pensions des fonctionnaires civils. V. Alfred de Courcy. 145.
- Père (Un) de famille, de l'an 1800 à 1822. V. Auguste Nisard. 760.
- **PENGAUD** (L.). Les Origines de la Ligue. Art. 805.
- Pionniers (Les) français dans l'Amérique du Nord. Traduit par madame G. de Clermont-Tonnerre. C. R. 1264.
- Plaidoyers civils de Démosthène. Traduits par M. Dareste. C. R. 218.

Poésie. V. J.-E. Vignon. 1253.

- Poêtes (Les) contemporains. V. comte de Champagny. 634.
- Prévoyance pour les marins. V. baron Grivel. 355.
- Projets agronomiques de Garibaldi. V. Delenthes. 421.
- Propagande (La) bonapartiste dans les écoles primaires. V. Henry Morezu. 1275.
- QUINZAINE FOLITIQUE. 10 juillet. L'inondation. 219. — La conversion de M. Gambetta et l'impénitence de M. Louis Blanc. 220. — Les lois de chemins de fer. — L'élection de M. de Kerjégu. 223. — La coalition des trois gauches et la dissolution à bref délai. 224. — La résistance du groupe Lavergne. 227. — La déclaration de M. de Kerdrel au nom de la droite modérée. 228.
- 25 juillet. L'adoption de la loi sur l'enseignement supérieur. 440. — L'élection de M. de Bourgoing. 441. — L'attaque de M. Gambetta et le vote de confiance. 445. — Les bonapartistes devant le pays. 444. — Les deux périls : le radicalisme et le bonapartisme. 445. — Prorogation de l'Assemblée. 447.
- 10 août. La situation politique an départ de l'Assemblée. 664. — Les sophismes de M. Laboulaye. 665. — La loi du Sénat. — La réforme de la loi des conseils généraux. 668. — Le règlement du budget et l'équilibre

des finances. 669. — Coup d'œil sur l'étranger. 670. — Les troubles de l'Herzégovine. 671.

- 25 août. Le calme dont jouit la France. 867. — Les discours aux distributions de prix. 868. — La session des conseils généraux. 869. — Les manœuvres d'automne. 870. — L'homélie pacifique de M. Émile de Girardin et la provocation guerrière de M. Mommsen. 872. — L'agitation en Orient. 873. — Le centenaire d'O'Connell. 874. — Le congrès de géographie et les travaux géographiques en France. 875.
- 10 septembre. Le cri d'alarme des radicaux. 1071. — La Permanence lyonnaise et l'affaire Bouvier. 1075, — Les dénonciations radicules contre les bonapartistes. 1076. — Les dissensions intestines du parti radical. 1077. — Le discours de M. Raoul Duval et la lettre de M. la Roncière le Noury. 1078. — Les affaires d'Espagne. — L'apaisement en Herzégovine. 1079. — Le congrès de la paix. 1080.
- 25 septembre. La destitution de M. la Roncière le Noury. 1281. — La campagne oratoire de M. Naquet dans le Midi. 1283. — Une brochure anonyme : Les responsabilités. 1284. — N. de Meaux au comice de Montbrison. 1285. — M. de Brogle au comice de Beaumesnil. 1286. — M. Buffet au comice de Dompaire. 1287.
- Reclus. Nouvelle Géographie universelle. 1261.
- Récluseries (Les), par l'abbé Pavy. C. R. 428.
- Réforme (De la) des pensions des fonctionnaires civils. V. Alfred de Courcy. 145.
- René (Le roi), sa vie et ses travaux, par M. Lecoy de la Marche. C. R. 425.

.

REVUE CRITIQUE. V. P. Douhaire.

- REVUE SCIENTIFIQUE. V. P. Sainte-Claire Deville.
- Reynier (R. P.). Vie du P. Captier. 1270.
- Richaudeau (Abbé P.-F.). Vie de la révérende mère Marie de l'Incarnation. 661.
- Richesse (La) nationale et privée en France et en Angleterre, par le duc d'Ayen. C. R. 861.
- ROMAN. V. prince Lubomirski. 77. 326. — 501. — 730 et 923.
- **ROUSSET** (Camille), de l'Acad. fr. La guerre de Crimée. 1^{er} art. 1083.
- Russie (La) et l'Angleterre dans l'Asie centrale. V. A. Langlois. 1206.
- SAINTZ-CLAIRE DEVILLE (P.). Revue scientifique. 10 juillet. 197. — 10 août. 648. — 10 septembre. 1061.
- SCHMIT (J.-A.). Jésus-Christ, par M. Auguste Nicolas. C. R.
- Serbie (La) et la crise orientale. V. Émile Collas. 1039.
- Simples notes pour servir à l'histoire de l'apologétique au dix-neuvième siècle. V. F. Duilhé de Saint-Projet. 857.
- Souvenirs d'un Versaillais. V. marquis de Compiègne. 589.
- Sumatra (L'ile de) et la guerre d'Atchin. V. Paul de Villeneuve. 693.
- **TOPIN** (Marius). Louis XIII et Richelieu. 4^o art. 536.
- Verlaque (Abbé). Lettres inédites de Fénelon. 1082.
- Vie de la révérende mère Marie de l'Incarnation, par l'abbé P.-F. Richaudeau. C. R. 661.

VIGNON (J.-E.). Poésie. 1253.

- VILLEMARQUÉ (H. de la). Histoire d une usine. Art. 836.
- VILLENEUVE (Paul de). L'île de Sumatra et la guerre d'Atchin. Art. 693.
- Weil (llenri). Les harangues de Démosthène. 212.

TABLE

DU TOME SOIXANTE-QUATRIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENTIÈME DE LA COLLECTION)

1" LIVRAISON - 10 JUILLET 1875

L'abolition de l'Église établie en Angleterre, par N. l'abbé MARTIN	5
La démocratie et les études classiques Fin, par M. VICTOR DE LAPRADE, de	
l'Académie française.	46
Fonctionnaires et boyards Deuxième partie Suite, par N. le prince	_
J. LUBOMIRSKI	77
Corneille inconnu IV. L'artiste et le chrétien Fin, par M. Jours	
Levallois	106
De la réforme des pensions des fonctionnaires civils, par M. Alfred DE	
Courcy	145
Le chevalier de Gramont et la cour de Charles II, par M. E. COLINCAMP	166
Revue scientifique, par M. P. SAINTE-CLAIRE DEVILLE.	197
Mélanges : Jésus-Christ, par M. Auguste Nicolas, par M. JA. SCHNIT	207
- Les harangues de Démosthène, édition llenri Weil	212
- Les plaidoyers civils de Démosthène, traduits par M. Dareste, par	
M. H. Highard	918
Quinzaine politique, par M. Auguste Borgener.	919

2º LIVRAISON - 25 JUILLET 1875

Les lois constitutionnelles et le parti conservateur, par M. H. DE LACOURS.	229
Marie Stuart Son procès et son exécution III, par M. R. CHAM-	
TELAUZE	269
Les Açores Fin, par M. Olivier de Ceinnar.	501

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Fonctionnaires et boyards. — Deuxième partie. — Suite, par M. le prince	-
	326
	355
Les œuvres et les hommes. — Courrier du théâtre, de la littérature et des	
arts, par M. Victor FOURNEL.	395
Mélanges : Les projets agronomiques de Garibaldi, par M. DELENTHES	421
	425
Quinzaine politique, par M. Aucouste Bouceter.	439

3" LIVRAISON - 10 AOUT 1875

.

· · ·

.

Marie Stuart. — Son procès et son exécution. — IV, par M. R. CHAN-	
TELAUZE	449
Fonctionnaires et boyards. — Deuxième partie. — Suite, par M. le prince J. LUBOMIRSKI.	501
Louis XIII et Richelieu IV, par M. MARIUS TOPIN	536
Souvenirs d'un Versaillais, pendant le second siége de Paris, par M. le marquis de Complècne	58 9
Les poètes contemporains, par M. le comte DE CHANPAGNY, de l'Académie française	634
Revue scientifique, par M. P. SAINTE-CLAIRE DEVILLE	648
Mélanges : Discours au collége d'Orange, par M. Léopold DR GAILLARD — Vie de la révérende mère Marie de l'Incarnation, née Marie	656
Guyard, par l'abbé PF. Richaudeau, par M. JEAN D'EST:ENNE.	661
Quinzaine politique, par M. Auguste Boucese	664

4. LIVRAISON - 25 AOUT 1875

· **.** · ·

M. Odilon Barrot et l'opposition sous le règne de Louis-Philippe, par M. le comte de Carné, de l'Académie française.	673
	693
Fonctionnaires et boyards. — Deuxième partie. — Suite, par M. le prince	•
	730
Un père de famille, de l'an 1800 à 1822, par M. AUGUSTE NISARD	760
Les origines de la Ligue Gaspard de Saulx-Tavanes en Bourgogne, par	
M. L. PINGACD.	805
	836
Mélanges : Simples notes pour servir à l'histoire de l'apologétique au dix-	
neuvième siècle, par M. F. d'Hullé de Saint-Projet	857
- La riches e nationale et privée en France et en Angleterre, par	
	861
	867

TABLE DES MATIÈRES.

. •

-1

5. LIVRAISON - 10 SEPTEMBRE 1875

La Lorraine sous la domination allemande, par M. ***
Fonctionnaires et boyards Deuxième partie Fin, par M. le prince
J. LUBOMIRSKI
Le Congrès et l'Exposition des sciences géographiques, par N. le marquis m
Complègne
Marie Stuart. — Son procès et son exécution. — V, par M. R. Cau-
TELAUEE
La Serbie et la crise orientale, par M. ÉNILE COLLAS
Revue scientifique, par M. P. SAINTE-CLAIRE DEVILLE
Quinzaine politique, par M. AUCUSTE BOUCHER.
Lettres inédites de Fénelon, publiées par M. l'abbé Verlaque, par M. Ars.
LARGENT
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

6. LIVRAISON - 25 SEPTEMBRE 1875

.

• • • •

`

La guerre de Crimée. — I. Varna, par M. CAMILLE ROUSSET, de l'Académie française	083
L'Aube, — Journal d'une désœuvrée. — Nouvelle, par M. G. DE PASSEVAL.	68
Monsieur Gladstone, par M. l'abbé MARTIN	122
De Paris à Nouméa. — Journal d'un colon, par M. ***	175
La Russie et l'Angleterre dans l'Asie centrale, par M. ANATOLE LANGLOUS	306
Les œuvres et les hommes. — Courrier du théâtre, de la littérature et des arts, par M. Victor Fournel	9 27
Poésie, par M. JE. Vignon	200
Revue critique, par M. P. DOUHAIRE	258
Mélanges : La propagande bonapartiste dans les écoles primaires, par	
N. HENRY MOREAU.	992
Quinzaine politique, par M. AUCUSTE BOUCHER	

PARIS. -- IMP. SINON RACON ST COMP., BUE D'ERFURTE, L.

•

.

.

.

• • • • •

•



. .

Digitized by Google



.



.

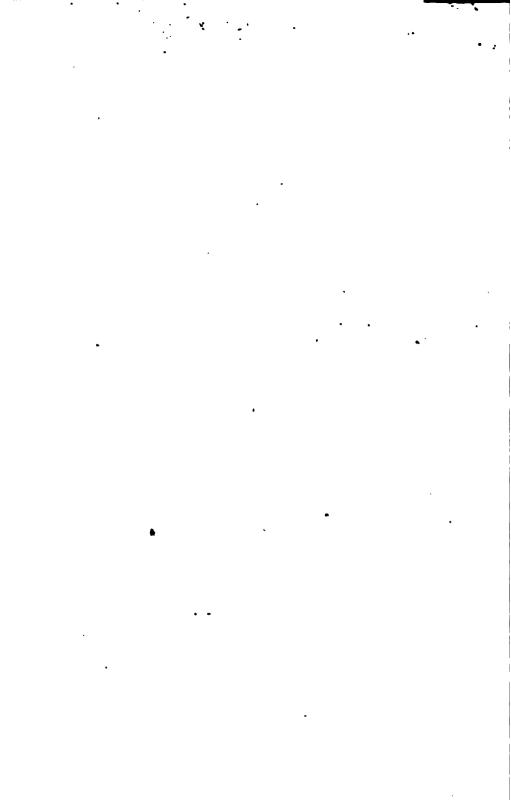
.

.

.

,

•



Digitized by Google